



3 2356 00393 2116

ANNUAIRE STATISTIQUE

DU



CANADA

1894

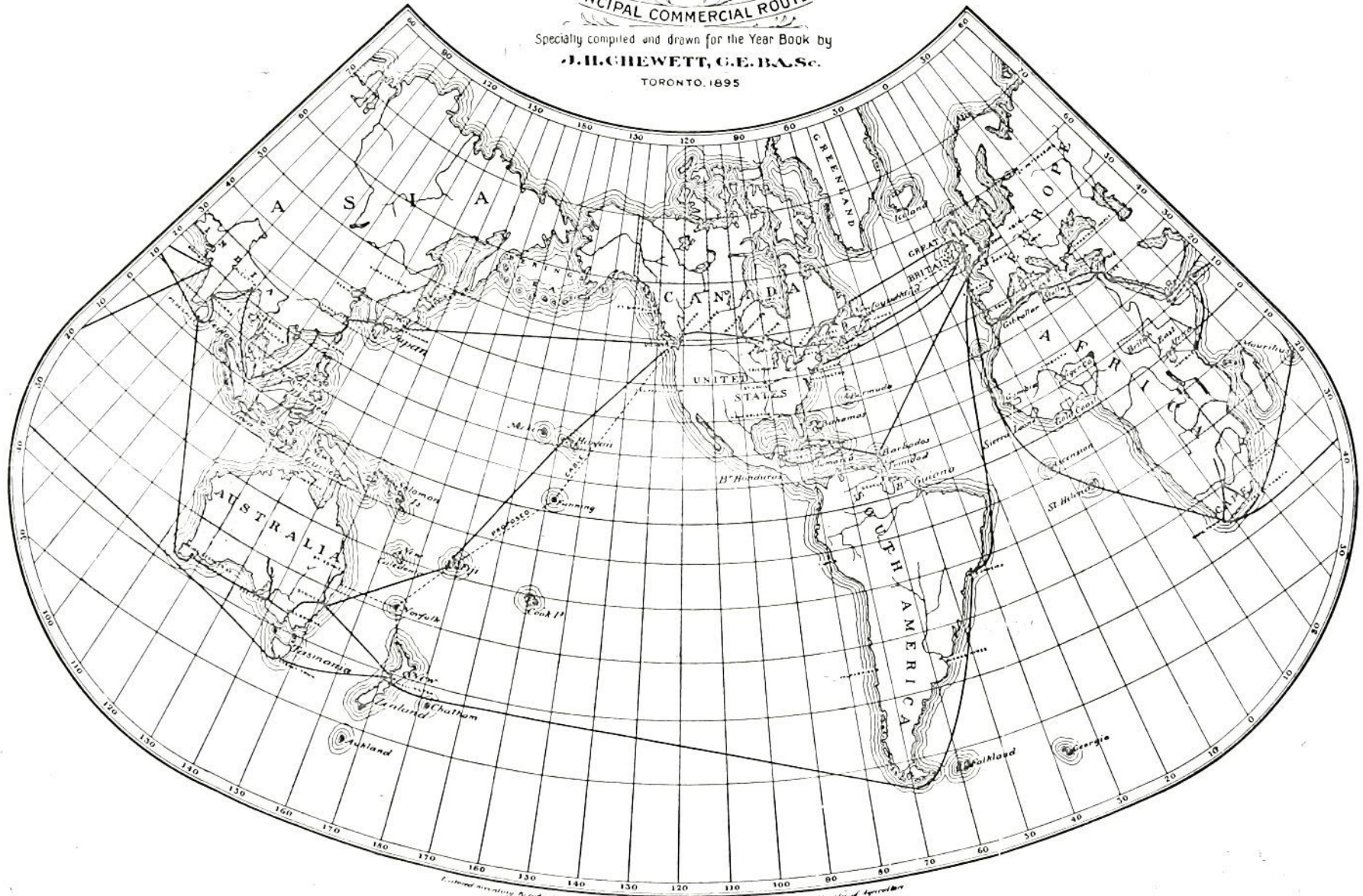
DIXIÈME ANNÉE DE PUBLICATION

PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

OTTAWA
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT
1895

The BRITISH POSSESSIONS AND PRINCIPAL COMMERCIAL ROUTES.

Specially compiled and drawn for the Year Book by
J. H. CHEWETT, G. E. B. A. Sc.
TORONTO, 1895



Estimated accuracy of the meridians in the year 1895 by J. H. CHEWETT in the office of the Minister of Agriculture

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
Carte.....	v
Introduction.....	vii
Résumé statistique.....	vii

ANNALES.

Chapitre	I.	Histoire et principaux événements.....	1
“	II.	Constitution et gouvernement.....	16
		Synopsis de l'Acte de l'Union.....	16
		Qualification des électeurs.....	22
		Gouvernements responsables provinciaux.....	26
		Systèmes municipaux.....	29
		Justice.....	30
		Histoire du projet de la Confédération.....	32
		Traités.....	58
“	III.	Caractères physiques.....	80
“	IV.	Terres et règlements.....	111
“	V.	Richesse forestière.....	125
“	VI.	Les résultats d'un recensement.....	142
“	VII.	Chemins de fer (en général).....	210
“	VIII.	Les Etats-Unis de l'Amérique.....	248
“	IX.	Evénements de l'année.....	268
		Classification des statuts de 1894.....	268
		Conférence Coloniale.....	289
		Arbitrage des comptes publics.....	332
		Question des écoles du Manitoba.....	339
		Ligne de frontières.....	350
		Expéditions de la Commission Géologique.....	353
		Droits d'auteurs.....	359
		Le conseil national des femmes du Canada.....	360
		Commission royale sur le trafic des liqueurs.....	367
		Nécrologie.....	374

RÉSUMÉ.

Chapitre	X.	Agriculture ..	380
“	XI.	Pêcheries ..	459
“	XII.	Minéraux ..	479
“	XIII.	Commerce ..	552
“	XIV.	Banques et caisses d'épargnes.....	663
“	XV.	Chemins de fer et canaux.....	709
“	XVI.	Marine marchande.....	774

	PAGE
Chapitre XVII. Postes et télégraphes.....	815
Postes.....	815
Télégraphes.....	831
Câbles sous-marins.....	837
Téléphones.....	839
“ XVIII. Finances.....	841
“ XIX. Assurances.....	970
Feu.....	970
Vie.....	980
“ XX. Milice et défense.....	1000
“ XXI. Statistiques économiques et autres.....	1008
Religions.....	1008
Instruction publique.....	1009
Listes électorales.....	1042
Institutions de charité.....	1047
Tempérance.....	1049
Divorce.....	1057
Archives.....	1060
Journaux.....	1061
Sauvages.....	1062
Chinois.....	1066
Brevets et droits d'auteur.....	1067
Statistiques vitales.....	1069
Pénitenciers.....	1073
Statistiques criminelles.....	1083
APPENDICE.....	1103
Liste des Sénateurs, membres de la Chambre des Communes et des différen- tes législatures provinciales.....	1105
Index.....	1117

INTRODUCTION

L'Annuaire de 1894, comme celui de 1893, se divise en deux parties : 1° les Annales, 2° le Résumé.

Les Annales comprennent des chapitres sur l'histoire des premières années du Canada ; la constitution et le gouvernement du pays ; ses caractères physiques ; les terres et les règlements les concernant ; les richesses forestières ; les résultats du recensement ; ainsi qu'une courte histoire des premiers recensements faits en Canada ; un examen (a) du développement des industries mécaniques et de fabrication, d'après leur production ; (b) de la situation relative des personnes des deux sexes engagées dans ces industries ; (c) de la situation relative du capital et du travail ; (d) du développement comparé des industries du Canada et des Etats-Unis.

Les Annales renferment également un chapitre sur les chemins de fer, la deuxième d'une série traitant de " sujets d'importance pour les canadiens " ; une étude sur les Etats-Unis d'Amérique, la deuxième d'une série traitant des " pays avec lesquels le Canada est en relation d'affaires " ; et un chapitre consacré aux événements de l'année, comme la conférence coloniale, la cause des écoles du Manitoba, la question de la propriété littéraire, les explorations aux frontières extrêmes du Canada, la convention du conseil national des femmes au Canada, et de courtes notices biographiques des hommes publics en vue du Canada, décédés dans l'année.

Le chapitre sur l'histoire primitive et celui sur la constitution et le gouvernement ont été développés ; le premier, en donnant plus de place aux faits des premières années, et beaucoup plus d'étendue à l'état chronologique des principaux événements ; le second, par l'addition (a) d'un état soigneusement préparé des actes accomplis et des paroles prononcées ou consignées par écrit qui ont en quelque manière amené la Confédération des provinces (la publication récente de documents relatifs à la Confédération, par M. Joseph Pope, est venue trop tard pour nous être utile), et (b) d'un sommaire de tous les traités conclus par la métropole, dans lesquels le Canada a un intérêt particulier.

Les Annales couvrent plus d'espace dans ce volume que dans celui de 1893. La raison en est 1° que le rapport du comte de Jersey sur la conférence coloniale y est donné au complet ; et 2° que les réponses du marquis

de Ripon ont été ajoutées, bien qu'à proprement parler, elles soient de 1895. Il a été jugé préférable de donner le texte complet de ces documents, et de ne pas séparer l'un de l'autre.

Le Résumé, comme son nom l'indique est un condensé des livres bleus publiés par le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Ces sommaires sont accompagnés d'explications et d'analyses, le besoin de quelque chose de plus que de simples tableaux de chiffres, se faisant sentir d'une manière générale et impérieuse.

La classification des importations dans le chapitre des échanges et du commerce a été élaboré de manière qu'il y a aujourd'hui une analyse de ces produits pour dix-huit ans, année par année, et article par article. Les cinq classes dans lesquelles les importations ont été réparties mettent le lecteur en position de bien concevoir de quelle manière le fardeau de la taxe, en ce qui regarde les droits de douane, se trouve porter sur le contribuable.

En ce qui est du chapitre des minéraux, un sommaire des lois minières des diverses provinces a été fait, les demandes reçues fréquemment de l'étranger démontrant l'utilité d'un tel travail.

Beaucoup d'autres changements ont été faits en vue de rendre le livre plus utile pour le grand public aussi bien que pour le spécialiste. Une nouvelle addition, aussi, est la carte qui indique les possessions britanniques et les principales routes du commerce.

Je désire exprimer ma reconnaissance à messieurs J. Wilkins et J. Skead, qui, pour le présent volume comme pour ceux des années précédentes ont élaboré les tableaux du Résumé.

GEORGE JOHNSON, chef de la statistique,
Membre honoraire de la Société Royale de statistique.

Ministère de l'Agriculture,
Division de la statistique,
OTTAWA, mai 1895.

SOMMAIRE STATISTIQUE DE LA PUISSANCE DU CANADA, DU 1^{ER} JUILLET 1867 AU 30 JUIN 1894.

ANNÉE TERMINEE LE 30 JUIN.	POPULATION AU 4 AVRIL.			Revenu.	Dépense.	TERRES FÉDÉRALES.		Terre en culture.	POSTES.			FORCES MARITIMES.		NAVIGES CONSTRUITS.		NAVIGES ENREGISTRÉS.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		DETTE PUBLIQUE.			DÉPENSES DU GOUVERNEMENT EN				CHEMINS DE FER.			BANQUES INCORPORÉES.			BANQUES D'ÉPARGNES POSTALES.			ANNÉE TERMINEE LE 30 JUIN.				
	Personnes.	Hommes.	Femmes.			Acres.	\$		Acres.	Nombre de bureaux.	Nombre de lettres.	Nombre de journaux.	A l'entrée.		A la sortie.		Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.	Valeur totale.	Valeur entrée pour consommation.	Valeur totale.	Produit du Canada.	Dette brute.	Actif.	Dette nette.	Chemins de fer.	Canaux.	Autres travaux publics.	Milles en opération.	Frais d'exploitation.	Produits.	Capital payé.	Actif.	Passif.	Nombre.		Nombre de déposants.	Balances, 30 juin.		
													Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.																									Navires.	Tonneaux.
													Acres.	\$	Acres.	\$																									\$	\$
1868	13,687,928	13,486,092	14,379,174	14,088,084	15,512,225	14,345,569	3,638	18,100,000	18,860,000	8,038	2,104,099	7,978	2,215,312	355	87,230	539	113,692	73,400,644	71,985,306	57,567,888	48,504,899	96,896,666	21,130,531	75,757,135	483,353	128,965	200,589	2,269	12,116,716	30,289,048	77,872,337	43,722,647	7 1/2	2,102	204,588	1868						
1869	14,379,174	14,088,084	15,512,225	14,345,569	16,090,000	15,512,225	3,756	19,200,000	18,700,000	9,654	2,459,083	9,597	2,537,482	335	96,439	526	125,408	70,415,165	67,402,170	60,474,781	52,400,772	112,361,998	36,562,679	75,859,319	282,615	126,954	173,481	2,497	12,798,303	30,981,074	83,565,027	48,380,967	213	7,212	806,814	1869						
1870	15,512,225	14,345,569	16,090,000	15,512,225	17,000,000	16,090,000	3,820	20,500,000	20,150,000	9,567	2,668,519	8,948	2,476,354	329	93,166	495	110,832	74,814,339	71,237,693	73,073,400	59,043,590	115,993,706	37,783,964	78,209,742	1,729,381	165,588	257,784	2,497	13,451,289	32,050,397	102,147,293	66,330,363	236	12,178	1,568,848	1870						
1871	*3,483,761	1,764,311	1,721,450	19,335,569	15,623,081	*17,333,818	3,943	27,050,000	22,250,000	10,353	3,021,573	9,575	2,594,460	389	106,101	540	121,724	96,092,971	86,947,482	74,173,618	57,630,024	115,492,682	37,786,165	77,796,517	2,946,930	153,873	659,388	2,497	14,485,648	36,415,210	121,014,395	77,486,796	230	17,153	2,497,259	1871						
1872	20,714,813	17,589,468	20,813,469	19,335,569	17,589,468	19,335,569	4,135	30,000,000	24,400,000	10,358	2,980,793	9,898	2,956,911	414	114,965	563	127,371	111,430,527	107,769,116	82,639,663	65,831,083	122,400,179	40,213,107	82,187,672	5,620,559	290,075	1,199,521	2,508	15,436,018	45,134,790	151,772,876	94,224,644	235	21,059	3,096,500	1872						
1873	20,813,469	19,335,569	20,813,469	19,335,569	21,500,000	20,813,469	4,518	34,579,000	25,480,000	11,089	3,032,746	10,568	3,002,789	416	140,370	586	152,226	128,011,381	127,514,394	89,789,922	76,538,025	129,748,432	29,894,970	99,848,462	5,763,268	383,916	1,233,867	2,638	17,139,876	55,162,569	168,519,746	98,296,677	239	23,526	3,207,051	1873						
1874	24,205,092	23,316,316	24,648,715	23,316,316	25,480,000	24,205,092	4,796	38,338,500	29,000,000	9,282	3,077,987	8,471	2,973,374	486	174,404	580	163,016	128,213,582	127,404,169	89,351,928	76,741,597	141,163,551	32,838,586	98,324,965	3,925,123	1,240,628	1,065,929	2,642	16,286,898	60,443,445	188,417,000	117,656,218	266	24,968	3,204,965	1874						
1875	24,648,715	23,713,971	24,648,715	23,713,971	26,400,000	24,648,715	4,892	42,000,000	31,300,000	7,881	3,021,134	7,724	2,808,074	489	188,068	632	204,902	123,070,283	119,618,657	77,886,979	69,769,823	151,663,401	35,635,023	116,068,378	5,918,427	1,715,310	1,715,009	4,826	15,773,532	19,470,510	63,367,687	184,441,108	101,371,845	268	24,294	2,926,090	1875					
1876	22,587,587	24,488,372	22,587,587	24,488,372	27,500,000	22,587,587	5,015	41,800,000	38,549,000	8,414	2,972,459	8,349	2,938,305	578	165,941	651	144,422	93,210,346	94,733,218	80,966,435	72,491,437	161,294,687	36,633,173	124,551,514	4,497,434	2,389,544	2,093,098	5,157	15,802,722	19,358,084	67,199,051	184,421,514	101,686,717	279	24,415	2,740,932	1876					
1877	22,587,587	23,519,301	22,587,587	23,519,301	29,500,000	22,587,587	5,161	41,510,000	39,000,000	8,808	3,295,987	8,032	3,348,835	508	127,297	572	126,160	99,327,962	96,300,483	75,875,393	68,030,546	174,673,834	41,440,525	133,233,309	3,209,502	4,131,366	1,277,064	5,574	15,290,091	18,742,033	63,923,156	174,375,063	95,004,254	287	24,074	2,639,597	1877					
1878	22,517,382	23,563,158	22,517,382	23,563,158	30,500,000	22,517,382	5,378	44,000,000	39,736,412	8,836	3,341,465	8,680	3,342,919	382	106,976	452	100,089	93,081,787	91,190,577	67,989,900	174,957,268	134,595,199	140,362,069	2,643,741	3,843,339	882,616	6,143	16,100,102	20,520,078	63,387,064	175,473,086	95,641,098	295	25,535	2,754,484	1878						
1879	23,307,406	24,850,634	23,307,406	24,850,634	32,000,000	23,307,406	5,606	43,900,000	42,379,086	8,576	3,049,521	8,425	3,039,029	303	103,551	400	94,882	81,964,427	81,964,427	62,431,025	179,483,871	36,499,681	142,990,188	2,567,053	3,064,098	752,540	6,484	16,188,282	19,925,065	64,159,427	179,446,074	93,375,749	297	27,445	3,105,190	1879						
1880	23,307,406	24,850,634	23,307,406	24,850,634	34,500,000	23,307,406	5,773	45,800,000	45,120,002	9,307	3,487,735	9,063	3,298,979	297	68,756	363	64,962	86,489,747	71,782,349	87,911,458	72,899,097	194,634,440	42,182,852	152,451,588	6,169,599	2,123,366	746,923	6,891	16,840,705	23,561,447	60,584,789	181,741,074	108,833,271	297	31,365	3,945,669	1880					
1881	*4,324,810	2,188,778	2,186,032	29,635,297	25,592,554	*21,899,181	5,935	48,170,000	48,689,068	10,442	4,032,946	10,329	4,071,391	314	79,364	373	70,210	105,330,840	91,611,694	98,290,823	83,944,701	199,861,537	44,465,757	155,395,780	5,577,236	2,100,243	1,071,337	7,269	20,121,418	27,987,569	59,384,987	198,967,278	125,063,546	304	39,605	6,398,226	1881					
1882	33,383,455	33,383,455	33,383,455	33,383,455	35,000,000	33,383,455	6,171	56,200,000	50,845,000	10,638	3,933,152	10,500	4,003,410	311	68,240	402	78,076	119,419,500	112,648,927	102,137,203	94,137,657	205,365,251	51,793,691	153,661,660	5,176,832	1,086,283	7,530	22,390,709	29,027,790	58,739,960	229,271,064	153,001,994	308	51,663	9,473,661	1882						
1883	35,794,649	35,794,649	35,794,649	35,794,649	37,500,000	35,794,649	6,305	62,800,000	53,139,266	10,781	4,004,357	10,727	3,968,420	366	73,576	432	78,229	132,254,022	123,137,019	98,085,404	87,762,431	202,130,104	43,692,389	158,466,715	11,797,619	1,857,546	1,532,716	8,806	24,691,667	33,244,580	61,404,554	238,803,491	163,000,300	330	61,059	11,976,237	1883					
1884	31,861,961	31,861,961	31,861,961	31,861,961	33,800,000	31,861,961	6,887	66,100,000	55,989,432	11,160	4,250,665	11,183	4,233,636	358	70,287	463	80,822	116,397,943	108,180,644	91,466,496	79,833,028	242,482,416	60,939,565	182,161,851	14,392,933	1,665,351	2,664,786	9,576	25,905,341	33,421,705	61,443,397	238,855,691	140,973,233	343	68,182	13,245,332	1884					
1885	32,797,061	32,797,061	32,797,061	32,797,061	35,000,000	32,797,061	7,084	68,400,000	58,581,798	10,639	3,800,664	10,553	3,843,951	287	57,486	353	65,962	108,941,486	102,710,019	89,238,361	79,131,735	264,793,607	68,295,915	196,497,692	11,645,230	1,572,918	2,239,262	10,150	24,015,351	32,227,469	61,821,158	217,264,655	138,510,300	355	73,322	15,090,540	1885					
1886	33,177,040	33,177,040	33,177,040	33,177,040	35,500,000	33,177,040	7,295	71,000,000	61,064,064	10,603	4,026,415	10,768	4,018,156	298	37,331	275	40,872	104,424,561	99,602,694	85,231,314	77,736,704	273,164,341	50,005,234	223,159,107	4,480,833	1,333,422	569,236	10,697	24,177,582	33,389,382	61,841,305	228,423,333	147,547,682	292	80,870	17,139,372	1886					
1887	35,794,963	35,794,963	35,794,963	35,794,963	38,000,000	35,794,963	7,534	74,300,000	64,246,326	13,203	4,236,765	12,947	4,125,671	197	26,798	297	67,602	112,892,236	105,639,428	89,515,811	80,960,909	273,187,626	45,872,851	237,314,775	3,270,433	1,783,698	2,555,519	11,691	27,624,683	38,842,010	60,815,356	229,241,464	149,413,632	415	90,159	19,497,790	1887					
1888	38,792,870	38,792,870	38,792,870	38,792,870	41,000,000	38,792,870	7,671	80,200,000	67,796,191	15,675	4,233,506	15,132	4,574,297	231	22,698	310	33,298	110,894,630	102,847,100	90,203,000	81,382,072	284,513,842	49,982,483	234,531,358	3,094,043	1,188,302	2,672,295	12,163	30,632,046	42,119,153	60,168,010	244,975,223	166,344,83									

CHAPITRE I.

Découverte du Canada. Premiers temps de l'histoire du Canada. Division, Haut et Bas-Canada. Acadie. Premières divisions politiques. Confédération. Institutions représentatives et gouvernement responsable. Gouverneurs généraux avant la confédération. Principaux événements.

1. L'Amérique Britannique du Nord fut découverte par Jean et Sébastien Cabot, voyageant d'après une commission du roi Henri VII d'Angleterre, en 1497, époque à laquelle ils abordèrent aux côtes du Labrador ou du Cap-Breton—les historiens diffèrent sur ce point. En 1517, Sébastien Cabot, le "Grand Pilote" du roi, découvrait la baie d'Hudson.

2. En 1524, Jean Verazzano, navigateur florentin, tenant une commission du roi de France, François I^{er}, fit voile le long des côtes du sud de l'Amérique, de la Floride au Cap-Breton, et réclamait sous le nom de "Nouvelle-France," toute la côte depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'à la Caroline, et toutes les régions entre ces deux points, comme possessions du roi de France, François I^{er}. Ces prétentions rivales donnèrent lieu au long et sanglant conflit que l'on devait voir par la suite entre la Grande-Bretagne et la France pour la possession de ce continent et la suprématie maritime y attachant.

3. Le 1^{er} juillet (calendrier Grégorien) 1534, Jacques Cartier, de Saint-Malo, France, abordait au port de Brest, dans la baie des Esquimaux, à l'entrée du détroit de Belle-Isle, premier endroit où il mettait le pied sur le sol canadien. Après avoir erré çà et là sur la côte nord, puis à l'île Anticosti, à l'île du Prince-Edouard, au Nouveau-Brunswick et puis à la baie des Chaleurs, il poursuivait sa course d'explorateur, touchant trois des provinces actuelles du Canada jusqu'à la baie de Gaspé, où il entra le 24 juillet, pour planter la croix et prendre officiellement possession de ce pays au nom du roi son maître, en adjoignant au grand emblème du christianisme, un écusson orné de *fleurs de lys*, comportant la légende "Vive le Roy de France" avant de faire voile vers la France pour faire rapport de ses aventures à un souverain charmé, ainsi que sa cour.

Cartier revint en 1535 et compléta les explorations de l'année précédente en remontant le fleuve Saint-Laurent, puis le Saguenay et visitant le Canada et les régions d'Hochelaga. Dans le cours de cette exploration, il découvrit que la principale ville de la région centrale, là où l'on atteint l'eau douce, s'appelait Canada, et dans le *Bref récit de la navigation, fait*

en 1536-37, par Jacques-Cartier, le nom Canada y paraît pour la première fois comme s'appliquant à tout le pays.*

Rien dans le sens d'un règlement définitif ne fut fait dans cette visite et dans les deux visites subséquentes de Cartier, et la contrée demeura une vaste forêt habitée par les sauvages, jusqu'en 1608, époque où Champlain vint fonder Québec comme siège du gouvernement de la première colonie permanente sur les rives du Saint-Laurent.

4. Champlain fut le fondateur de Québec et de Trois-Rivières et le découvreur de la rivière Richelieu, des lacs Champlain, Georges, Ontario, Simcoe et Huron. A l'époque de sa mort la colonie se composait d'environ 250 personnes. L'historien Charlevoix, dit que le Canada comprenait alors un fort à Québec, entouré de quelques misérables habitations, et de casernes, deux ou trois huttes sur l'île de Montréal, la même chose à Tadoussac, et à quelques autres endroits sur le Saint-Laurent, servant à la pêche et au commerce des pelleteries, et cela avec une station naissante à Trois-Rivières.

Pendant une douzaine d'années, sous l'administration de Champlain, et par la suite sous l'administration des gouverneurs, ses successeurs (Montmagny, d'Ailleboust de Lauzon, Charny, Coulonge, d'Argenson et d'Avau-gour) jusqu'à 1663, le contrôle suprême des affaires de la colonie, fut confié à une compagnie fondée par le cardinal Richelieu, en vertu d'une charte du gouvernement français et connue sous le nom de "Compagnie des Cent Associés."

Les Jésuites qui vinrent en 1625, † avaient l'habitude d'expédier chaque année des rapports au Supérieur de leur ordre en France. Ces rapports, dont les Cent Associés permirent la publication, étaient connus sous le titre des "Relations des Jésuites," et contenaient des renseignements sur le pays. Il en résulta qu'un grand nombre de personnes émigrèrent de France. Des hommes de bonne famille et de fortune, s'embarquèrent pour le Canada, amenant avec eux des artisans, ouvriers et serviteurs. Les Cent Associés accordèrent à ces émigrants, sur les bords du Saint-Laurent, des terrains auxquels on donna le nom de seigneuries. Quatre ans plus tard, en 1667, la charte de la Compagnie des Cent Associés expirait. La population de la Nouvelle-France était alors de près de 4,000. C'est sous le régime de cette compagnie, que fut fondée, par Montmagny, Montréal, la future métropole du Canada.

5. En 1672, le comte de Frontenac fut envoyé au pays et c'est, après Champlain, la plus importante figure, sous tous les rapports, parmi nos premiers gouverneurs. La principale gloire de son administration est dans la découverte et l'exploration de la rivière Mississippi et du Grand-Ouest par Joliette, Marquette, LaSalle et Hennepin.

*Dans la seconde carte d'Ortelius publiée vers l'an 1572, la Nouvelle-France, Nova Francia, est ainsi divisée:—Canada, district sur le Saint-Laurent, au-dessus de la rivière Saguenay; Chiloga (Hochelaga) angle, entre les rivières Ottawa et Saint-Laurent; Saguenai, district au-dessus de la rivière de ce nom; Moscosa, sud du Saint-Laurent, et à l'est de la rivière Richelieu. Avacal, ouest et sud de Moscosa; Noramboga, nom du Nouveau-Brunswick; Terra Corterealis, Labrador, —(Parkman's Pioneers.)

† Ils arrivèrent d'abord en 1611 à Port Royal, mais abandonnèrent cette place après un court séjour.

En 1688 éclatait entre la France et l'Angleterre, la guerre qui détermina les hostilités entre les colonies française et anglaise. Après neuf ans d'hostilités, la paix fut conclue, et le Traité de Ryswick (1697) rendit aux deux nations, leurs conquêtes respectives. Cette paix durait depuis quatre ans, lorsque la guerre pour la succession d'Espagne fit de nouveau prendre les armes à l'Angleterre et la France. Les colonies durent nécessairement prendre part à ces luttes sanglantes et, jusqu'en 1713, il se déroula des scènes tragiques depuis les rives de l'Acadie jusqu'aux solitaires forêts de l'Ouest, scènes dans lesquelles, les guerriers français, anglais et sauvages se firent une guerre acharnée.

Durant la longue période pacifique, qui suivit la signature du traité d'Utrecht, (1713) la population de la Nouvelle-France augmenta légèrement. La culture du sol fut toutefois grandement négligée pour le commerce de fourrures dont les séduisantes promesses, et même les énormes profits réalisés ne justifiaient pas entièrement la fascination qu'elles avaient exercée sur les aventureux "voyageurs" et "coureurs des bois."

En 1744, la guerre de la succession d'Autriche, jeta encore une fois les colonies dans des hostilités qui furent surtout remarquables par la prise de Louisbourg. Cette guerre se termina par le traité d'Aix la Chapelle (1748), mais cette suspension d'armes ne fut regardée par les deux nations que comme une simple trêve devant servir à préparer la lutte décisive pour la possession du continent.

En 1754, le conflit éclata par une rencontre entre un petit corps d'armée, sous Washington, et une troupe de soldats français, sous Jumonville au fort Duquesne. Washington prit l'initiative et, comme le dit Bancroft, son commandement de faire feu "fut l'étincelle qui devait embraser l'univers." Cela précipita la lutte terrible qui, soutenue avec la plus grande vigueur dans l'Inde, sur les eaux de la Méditerranée et en Espagne, sur la côte d'or de l'Afrique, sous les ramparts de Louisbourg, sur les hauteurs de Québec et dans la vallée de l'Ohio, devait avoir pour résultat, la défaite de la France, et l'anéantissement de sa puissance sur le continent américain, et prépara l'établissement de l'Empire unique, qui, (contrairement à la Russie et aux Etats-Unis, "pays également vastes, mais non continus,) traversé par l'Océan dans toutes les directions.—Venise avec la mer pour rues—place la Grande-Bretagne à la tête des Puissances de l'Univers."

6. Le régime français en Canada dura jusqu'en 1760, époque où la France abandonna la lutte contre l'Angleterre pour la suprématie sur le continent américain, et la Nouvelle-France, avec sa population de 70,000 âmes, devint le Canada, dont les progrès sont exposés dans les pages qui suivent.

7. En 1774, le parlement anglais adopta la loi connue, sous le nom de "Acte de Québec." Cette loi étendait les frontières de la province, depuis le Labrador jusqu'au Mississipi, depuis l'Ohio jusqu'à la hauteur des eaux de la Baie d'Hudson. Elle reconnaissait aux Français le droit de pratiquer la religion catholique romaine et confirmait au clergé le droit de percevoir la dime. Elle remettait en vigueur le code civil français et établissait l'application de la loi anglaise dans les cas criminels. Cet acte resta en vigueur dans la province pendant dix-sept ans.

8. Peu de temps après l'adoption de l'acte de Québec, éclata la guerre de l'Indépendance. Une des premières opérations des sécessionnistes, tendait à la prise de Ticonderoga et Crown Point, sur le lac Champlain. D'autres forts furent successivement pris, et le 12 novembre 1775, Montréal qui avait alors une population de 10,000 âmes, tombait; mais les chances tournèrent et les Américains, enivrés alors de leurs premiers succès, subirent deux défaites désastreuses devant Québec.

9. D'après les tenues du traité signé à Paris, le 3 septembre 1783, le Canada perdit la région située entre le Mississippi et l'Ohio et fut séparé de ses voisins du sud, par les grands lacs, le Saint-Laurent, la 49° latitude nord parallèle et la hauteur des terres, divisant les eaux qui vont se jeter dans l'Atlantique, de celles qui se jettent dans le Saint-Laurent et la rivière Sainte-Croix.

10. En 1791, le parlement anglais passa l'acte constitutionnel. Cet acte divisait le Canada, alors avec une population de 161,311 âmes, en deux provinces connues sous les noms de Canada-Est et Canada-Ouest ou Haut-Canada et Bas-Canada. Chacune des provinces fut dotée d'une législature séparée, consistant en un conseil législatif nommé par la Couronne, une assemblée législative élue par le peuple et un gouverneur nommé par la Couronne, à qui il est seul responsable.

11. En 1812-14 le pays eût à souffrir une rude épreuve déterminée par la déclaration de la guerre à la Grande-Bretagne par les Etats-Unis. Ce dernier pays dirigea ses premières attaques contre le Canada qui bien qu'avec une petite armée de six mille hommes pour défendre une frontière de quinze cents milles, et une population de moins de 300,000 âmes à opposer à un peuple de huit millions, vit ses habitants se rallier comme un seul homme pour offrir un loyal appui à leur gouvernement. Les canadiens déployèrent une telle énergie durant les deux années de lutte qui suivirent, qu'à la fin des hostilités, l'avantage était décidément de leur côté, et les victoires remportées à Queenstown et à Chateauguay, sont signalées avec le même orgueil patriotique que la bataille de Waterloo pour les Anglais et Austerlitz pour les Français.

12. Après la guerre, le peuple du Canada tourna son attention vers les questions domestiques et de là, date l'agitation pour un gouvernement responsable, agitation qui ne prit fin que lorsqu'en 1840, le gouvernement britannique, agissant sur les recommandations contenues dans le rapport de lord Durham, sur la position des Canadas, décida l'union des deux provinces, et reconnut dans la nouvelle constitution de 1841, le principe du gouvernement responsable.

13. L'agitation qui suivit était due à l'accroissement plus rapide de la population dans le Haut-Canada que dans le Bas-Canada: le Canada ouest demanda la représentation basée sur la population. Cette agitation fut poursuivie jusqu'en 1867, époque où la province du Canada, d'abord divisée

en deux provinces (Ontario et Québec) par l'acte d'union, avec le Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse devinrent la confédération du Canada.

14. Le premier essai de colonisation en Acadie (Nouvelle-Ecosse) fut fait par les Français en 1598. La chose n'eut pas de succès. Une deuxième et troisième tentative en 1599 et 1600, avortèrent également. En 1605, le baron de Poutrincourt, voyageur français, établissait Port-Royal (aujourd'hui Annapolis-Royal*); la première colonie européenne dans les limites de ce qu'on appelle aujourd'hui la Confédération canadienne. La Nouvelle-Ecosse fut d'abord cédée à l'Angleterre en 1713. Sous son premier nom, La Cadie (par la suite Acadie) la Nouvelle-Ecosse comprenait une partie considérable du Nouveau-Brunswick. En 1785, cette dernière partie devint une province séparée. L'île du Prince-Edouard, autrefois connue sous le nom de l'île Saint-Jean, réunie à la Nouvelle-Ecosse en 1763, forma une colonie distincte en 1770. Le Cap Breton, séparé au point de vue politique de la Nouvelle-Ecosse en 1884, fut annexé de nouveau à la colonie en 1820. L'île de Vancouver qui avait été une colonie séparée jusqu'en 1866 fut, cette année-là, réunie à la colonie mère.

Les terres du Nord-Ouest furent achetées en 1870. Les autres provinces vinrent se joindre à nous par la suite. Les îles et territoires de l'Amérique Britannique du Nord furent transférés au Canada par le gouvernement anglais en 1883; de cette époque date l'existence de la confédération actuelle, l'île de Terre-Neuve, seule de toutes les possessions de l'Amérique Britannique du Nord, restant de côté.

15. Les institutions représentatives furent accordées par le gouvernement anglais à la Nouvelle-Ecosse, en 1758; à l'île du Prince-Edouard, en 1770, et au Nouveau-Brunswick, en 1785. L'île de Vancouver possédait ses institutions depuis 1849 par le Statut impérial 12 et 13 Vic., chap. 48, la première assemblée de la législature s'étant tenue en 1856; et la terre ferme depuis 1858 par le Statut impérial 21 et 22 Vic., chap. 99. Le gouvernement responsable fut accordé par le parlement impérial à la province du Canada en 1841, mais ne fut définitivement établi qu'en 1847; à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, en 1848; à l'île du Prince-Edouard, en 1851; à la Colombie-Anglaise, en 1871. Les Territoires du Nord-Ouest furent d'abord soumis à l'administration du lieutenant-gouverneur du Manitoba, puis au lieutenant-gouverneur et au Conseil nommé par le gouvernement fédéral (loi de 1880) et au lieutenant-gouverneur et au Conseil en partie élu et en partie nommé par le gouvernement. En 1888, ces territoires furent soumis au contrôle d'un lieutenant-gouverneur et d'une assemblée élective. A la session de 1890, le parlement fédéral a adopté le gouvernement responsable.

*La petite colonie s'établit ici, et après une existence de quelques années fut finalement détruite par les Anglais sous les ordres d'Argall, lutte la plus acharnée entre les Français et les Anglais, et qui a tenu le continent dans des troubles continuels pendant cent cinquante ans, faisant de Port Royal, durant tout ce temps, le lieu principal des opérations de la guerre.

16. Ci-suit une liste des gouverneurs généraux et gouverneurs des différentes provinces avant la confédération, avec la durée de leurs termes d'office.

GOUVERNEURS GÉNÉRAUX DU CANADA.

FRANÇAIS.	FRANÇAIS.
1534. Jacques-Cartier, capitaine général.	1663. Chevalier de Saffray Mésy.
1540. Jean François de la Roque, sieur de Roberval.	1665. Alex. de Prouville Tracy. (1)
1598. Marquis de la Roche.	1665. Chevalier de Courcelles.
1600. Capitaine de Chauvin (faisant fonction)	1672. Comte de Frontenac.
1603. Commandeur de Chastes.	1682. Sieur de la Barre.
1607. Pierre du Guast de Monts (lieut.-général)	1685. Marquis de Denonville.
1608. Comte de Soissons, 1er vice-roi.	1689. Comte de Frontenac.
1612. Samuel de Champlain, lieut.-général.	1699. Chevalier de Callières.
1633. " " 1er gouv. gén'l.	1703. Marquis de Vaudreuil.
1635. Marc Antoine de Bras de fer de Chateaufort (administrateur).	1714-16. Comte de Ramsay (administrateur).
1636. Chevalier de Montmagny.	1716. Marquis de Vaudreuil.
1648. Chevalier d'Ailleboust de Coulonge.	1725. Baron (1er) de Longueuil (administ.)
1651. Jean de Lauzon.	1726. Marquis de Beauharnois.
1656. Charles de Lauzon-Charny (admin.)	1747. Comte de la Galissonnière. (2)
1657. D'Ailleboust de Coulonge.	1749. Marquis de la Jonquière.
1658. Vicomte de Voyer d'Argenson.	1752. Baron (2e) de Longueuil.
1661. Baron du Bois d'Avaugour.	1752. Marquis Duchesne-de-Menneville.
	1755. Marquis de Vaudreuil-Cavaignal.
ANGLAIS.	ANGLAIS.
1760. Gén. Jeffrey Amherst. (3)	1820. Comte de Dalhousie.
1764. Gén. James Murray.	1828. Sir James Kempt.
1768. Gén. sir Guy Carleton. (4) (lord Dorchester).	1830. Lord Aylmer.
1778. Gén. Frederick Haldimand.	1835. Lord Gosford.
1786. Lord Dorchester.	1838. Comte de Durham.
1797. Major général Prescott.	1839. Sir John Colborne (lord Seaton).
1807. Sir James Craig.	1839. L'hon. C. P. Thompson (lord Sydenham)
1811. Sir George Prevost.	1842. Sir Charles Bagot.
1815. Sir Gordon Drummond (faisant fonct.)	1843. Sir Charles Metcalfe.
1816. Sir John Cope Sherbrooke.	1845. Comte de Cathcart.
1818. Duc de Richmond.	1847. Comte d'Elgin.
1819. Sir Peregrine Maitland (faisant fonct.)	1855. Sir Edmund Walker Head.
	1861. Lord Monck.

(1) Le marquis de Tracy était le lieutenant général du roi en Amérique, et durant la période de temps qu'il a été au Canada, c'est-à-dire du 30 juin 1665 au 28 août 1667 il a été virtuellement gouverneur du Canada.

(2) Faisant fonction durant la captivité de la Jonquière.

(3) Quoique le nom d'Amherst soit généralement placé le premier sur la liste des gouverneurs généraux du Canada, il est bien connu, cependant, qu'à la capitulation de Montréal il divisa les provinces en trois gouvernements ou districts pour chacun desquels il nomma un gouverneur, et que peu de temps après il laissa le pays et n'y revint plus. Les gouverneurs de ces trois districts, durant l'espace de temps communément appelé, la période du règne militaire, c'est-à-dire du 8 septembre 1760 au 10 août 1764, furent :—

District de Québec, général James Murray, septembre 1760 à août 1764.

" de Trois-Rivières, colonel Ralph Burton, septembre 1760 à mai 1762 ; colonel Fred. Haldimand, mai 1762 à mars 1763 ; colonel Ralph Burton, mars 1763 à octobre 1763 ; colonel Fred. Haldimand, octobre 1763 à août 1764.

District de Montréal, général Thos. Gage, septembre 1763 à octobre 1763 ; colonel Ralph Burton, octobre 1763 à août 1764.

(4) Sir Guy Carleton a été lieutenant-gouverneur et a agi comme gouverneur général à partir du 24 septembre 1766 au 25 octobre 1768.

GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE. (1)

À PORT-ROYAL.

1603. Pierre de Monts.
 1610. Baron de Poutrincourt.
 1611. Charles de Biencourt.
 1623. Charles de la Tour.
 1632. Isaac de Razily.
 1641. Chas. de Charnisay d'Aunay.
 1651. Chas. de La Tour.
 1657. Sir Thomas Temple. (2)
 1670. Hubert de Grandfontaine.
 1673. Jacques de Chambly.
 1678. Michel de la Vallière.
 1684. François M. Perrot.
 1687. Robineau de Menneval.
 1690. M. de Villebon.
 1701. M. de Brouillan.
 1704. Simon de Bonaventure.
 1706. M. de Subercase.
 1710. Col Saml. Vetch.
 1714. Gén. Francis Nicholson.
 1720. Colonel Richard Philips.
 1725. Lawrence Armstrong.
 1739. John Adams.
 1740. Major Paul Mascarene.

À HALIFAX.

1749. L'hon. E. Cornwallis.
 1752. Col Peregrine Hopson.
 1753. Col C. Lawrence.
 1760. J. Belcher (faisant fonction).
 1763. Montagu Wilmot.
 1766. Michael Franklin.
 1766. Lord William Campbell.
 1773. F. Legge.
 1776. Mariot Arbuthnot.
 1778. Sir Richard Hughes.
 1781. Sir A. S. Hamond.
 1782. John Parr.
 1791. Richard Bulkeley.
 1792. Sir John Wentworth.
 1808. Sir G. Prevost.
 1811. Sir John Sherbrooke.
 1816. Comte de Dalhousie.
 1820. Sir J. Kempt.
 1828. Sir Peregrine Maitland.
 1832. Thomas Jeffrey.
 1834. Sir C. Campbell.
 1840. Lord Falkland.
 1846. Sir J. Harvey.
 1852. Sir John G. le Marchant.
 1858. Comte de Mulgrave.
 1864. Sir Richard G. Macdonnell.
 1865. Gén. sir Fenwick Williams.

GOUVERNEURS DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

1784. Thomas Carleton.
 1803. Gabriel Ludlow.
 1808. Edward Winslow
 1808. Lieut-col George Johnstone.
 1809. Gén. Martin Hunter.
 1811. Gén. William Balfour.
 1812. Gén. Geo. Stracy Smyth.
 1813. Gén. sir Thos. Saumarez.
 1816. Lt-col. Harris W. Hailles.
 1817. Gén. George S. Smyth.
 1823. Ward Chipman.

1824. John M. Bliss.
 1824. Gén. sir H. Douglas.
 1829. William Black.
 1831. Gén. sir A. Campbell.
 1837. Gén. sir J. Harvey.
 1841. Col. sir W. Colbrooke.
 1848. Sir Edmund Head.
 1854. L'hon. sir J. H. T. Manners-Sutton.
 1861. L'hon. A. H. Gordon.
 1866. Maj.-gén. Hastings-Doyle (Fais. fonc.)

GOUVERNEURS DU BAS-CANADA.

1766. Guy Carleton,
 1775. H. C. Cramahé.
 1785. Henry Hamilton.
 1785. Henry Hope.

1790. A. Clarke.
 1797. R. Prescott.
 1797. R. S. Milnes.
 1808. Sir F. N. Burton.

GOUVERNEURS DU HAUT-CANADA.

1792. Col. John G. Simcoe.
 1796. Peter Russell (Administrateur).
 1799. Peter Hunter.
 1805. Alex. Grant (Administrateur).
 1806. Francis Gore.

1818. Sir Peregrine Maitland.
 1828. Sir John Colborne.
 1836. Sir Francis Bond Head.
 1838. Sir George Arthur.

(1) De 1786 à 1867, le gouverneur, à Québec, tenait aussi une commission comme gouverneur de chacune des provinces maritimes et (de 1791 à 1841) du Haut-Canada, le gouvernement de chacune de ces provinces étant administré par un lieutenant-gouverneur, excepté cependant lorsque le gouverneur général se trouvait dans la province.

(2) L'Acadie a été occupée par les Anglais à partir de 1654 à 1670. Par le traité de Bréda (1667) cette place a été restituée à la France ; cependant l'Acadie ne lui a été rendue qu'en juillet 1670.

GOUVERNEURS DU CAP-BRETON.

1784. Major J. F. W. Desbarres.	1800. Gén. Despard (Administrateur).
1787. Lieut-colonel Macormick.	1807. Brig.-gén. Nepean “
1795. D. Mathews (Administrateur).	1813. “ “ Swayne “
1798. Général Ogilvie “	1816-20. Major-gén. Anslie.
1799. Brig.-gén. Murray “	

En 1820, le Cap-Breton a été de nouveau annexé à la Nouvelle-Ecosse.

GOUVERNEURS DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

1770. Capit. Walter Patterson.	1837. Sir Charles A. Fitzroy.
1775. P. Callbeck (Administrateur).	1841. Sir Henry Vere Huntley.
1779. Thomas DesBrisay “	1847. Sir Donald Campbell.
1786. Lt-gén. Edmund Fanning.	1851. Sir Alexander Bannerman.
1805. Col. J. F. W. Debarres.	1854. Sir Dominick Daly.
1812. W. Townshend.	1859. George Dundas.
1813. Chas. Douglas Smith.	1868. Sir Robert Hodgson.
1824. Col. John Ready.	1870. Sir Wm. C. F. Robinson
1831. Sir Aretas W. Young.	
1834. George Wright (Administrateur).	
1836. Sir John Harvey.	

GOUVERNEURS DE L'ÎLE DE VANCOUVER.

1850. Richard Blanshard.
1851. James Douglas.
1864. Arthur E. Kennedy.

GOUVERNEURS DE LA COLOMBIE ANGLAISE.

(Terre ferme.)

1859. Sir James Douglas.
1864. Capit. F. Seymour (Devint 1er gouverneur de la province unie en 1866.)

GOUVERNEURS DE LA PROVINCE UNIE DE LA COL. ANGLAISE.

1866. Capit. F. Seymour.
1869. Anthony Musgrave.

17. Les principaux événements de l'histoire du Canada sont :—

1497. 24 juin. Découverte du Cap-Breton par Cabot.
 1500. Entrée de Gasper Cortereal dans le golfe Saint-Laurent.
 1517. Découverte de la Baie d'Hudson par Cabot.
 1524. Jean Verrazano, explorait toute la côte depuis la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à la Caroline, etc.
 1534. Juillet. Débarquement de Jacques Cartier à la Baie des Esquimaux. Premier débarquement sur le sol canadien.
 1535. Juillet. Seconde visite de Cartier.
 10 août. Cartier jette l'ancre dans une petite baie à l'embouchure de la rivière Saint-Jean, qu'il nomma Saint-Laurent, en l'honneur du saint du jour ; ce nom s'étendit plus tard au golfe et au fleuve.
 1540. Troisième visite de Cartier.
 1542-43. Le sieur de Roberval et ses compagnons hivernent au Cap-Rouge.
 1598. Le marquis de la Roche débarque 40 forçats sur l'île de Sable où ils demeurèrent pendant cinq années sans aucun secours, et dont douze seulement furent trouvés vivants à la fin de ce temps.
 1603. Première visite de Samuel de Champlain au Canada.
 1605. Fondation de Port-Royal (Annapolis), Acadie (dérivé d'un mot sauvage "cadie" place d'abondance), par le baron de Poutrincourt.
 1608. Deuxième visite de Champlain. Fondation de Québec, premier établissement permanent en Canada. Le nom vient d'un mot sauvage "kébec," un détroit. 28 colons, y compris Champlain, hivernèrent là.

1611. Etablissement d'un poste de commerce à Hochelaga. Arrivée des Jésuites à l'Acadie.
1613. Fondation de Saint-Jean, Terre-neuve.
1615. Découverte des lacs Huron, Ontario et Nipissingue par Champlain. Champlain remonte la rivière Ottawa, traverse le lac Nipissingue, descend la rivière Française, la baie Georgienne et le lac Huron et revient par le lac Ontario.
1620. Population de Québec, 60 personnes.
1621. On fait mention pour la première fois de la Nouvelle-Ecosse, dans une concession de terrains faite à Sir Wm Alexander, par Jacques Premier. Premier code de lois promulgué à Québec.
1624. La Nouvelle-Ecosse en premier lieu colonisée par les Anglais.
1625. Arrivée des Jésuites dans la Nouvelle-France.
1627. Le Canada donné à la Compagnie des Cent Associés par le Roi de France.
1629. Juillet. Prise de Québec sous le commandement de sir David Kirk. 177 y hivernèrent.
1632. Le Canada, le Cap-Breton et l'Acadie cédés à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye.
1634. Première école en Canada, à Québec.
- 4 juillet. Fondation de la ville de Trois-Rivières.
- 13 août. Fondation du Fort Richelieu (Sorel).
1635. Fondation du collège des Jésuites (Sillery) à Québec. Découverte du lac Michigan par Nicolet.
- 25 décembre. Mort de Champlain à Québec.
1639. Fondation du couvent des Ursulines à Québec.
1642. 18 mai. Ville-Marie (Montréal) est fondée par Maisonneuve.
- 1642-1667. Guerres fréquentes et sérieuses entre les Français et les sauvages Iroquois.
1654. Prise de l'Acadie par les Anglais.
1659. Arrivée de Mgr. de Laval, premier évêque catholique romain du Canada. Découverte du lac Supérieur.
1663. Dissolution de la Compagnie des Cent Associés. Etablissement du gouvernement Royal. Premières cours de loi.
1667. Restitution de l'Acadie à la France.
- Population française de la Nouvelle-France, 3,918.
1670. 13 mai. Fondation de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.
1672. Le comte de Frontenac est nommé gouverneur. Population, 6,705.
1673. 13 juin. Fondation de Cataragui (Kingston).
1674. Etablissement des Iroquois à Caughnawaga.
1689. 5 août. Massacre à Lachine par les Sauvages.
1690. Prise de Port-Royal par sir Wm. Phipps et attaque infructueuse contre Québec.
1692. Population de la Nouvelle-France, 12,431.
1697. Traité de Ryswick. Restitution réciproque des places prises pendant la guerre.
1698. Mort de Frontenac. Population, 13,355.
1701. Ratification du traité de paix avec les Iroquois, à Montréal.
- 1709-10-11. Invasion du Canada par les Anglais. Prise de Port-Royal (Annapolis) par Nicholson.
1713. Traité d'Utrecht par lequel la baie d'Hudson et le territoire adjacent, la Nouvelle-Ecosse (Acadie) et Terre-neuve sont cédés à l'Angleterre.
1715. Construction des premiers navires à Québec.
1720. Population de la Nouvelle-France, 24,434, et de l'Île de Saint-Jean (Île du Prince-Edouard) environ 100.
1721. Le service de la maille est établi entre Québec et Montréal.
1722. Division des régions colonisées en paroisses.
1739. Population de la Nouvelle-France, 42,701.
1739. Première forge établie en Canada—Saint-Maurice.
1745. Louisbourg, Cap-Breton, est pris par les Anglais.
1747. Préparations des rôles de la milice pour le Canada. Etablissement des cours de justice dans la Nouvelle-Ecosse.
1748. Restitution de Louisbourg à la France en échange de Madras, par la paix d'Aix-la-Chapelle.
1749. 21 juin. La cité d'Halifax est fondée par lord Halifax, 2544 émigrants anglais sont amenés par l'hon. Edouard Cornwallis, premier gouverneur anglais de la Nouvelle-Ecosse.
1752. 23 mars. Publication de la *Gazette* à Halifax, le premier journal publié en Canada.
1755. Expulsion de la Nouvelle-Ecosse d'environ 6,000 Acadiens.
1758. Première assemblée de la législature de la Nouvelle-Ecosse.
1759. 26 juillet. Prise définitive de Louisbourg par les Anglais.
- 26 juillet. Prise du fort Niagara par les Anglais, sous les ordres du général Prideaux qui fut tué durant l'assaut.
- 25 juillet. Commencement du siège de Québec.

1759. 12 septembre. Batailles des Plaines d'Abraham et défaite des Français par le général Wolfe, qui fut tué dans le combat. Pertes des Anglais, 700, des Français, 1,500.
- 13 septembre. Mort du général Montcalm, commandant des troupes françaises.
- 18 septembre. Capitulation de Québec au général Townshend.
1760. Avril. Attaque infructueuse de Québec par le général de Lévis.
1762. Population anglaise de la Nouvelle-Ecosse, 8,104. Premier établissement anglais dans le Nouveau-Brunswick.
1763. 10 février. Traité de Paris signé. Par ce traité, la France a cédé et garanti tous ses droits à Sa Majesté Britannique, sur le "Canada et ses dépendances." Cap-Breton annexé à la Nouvelle-Ecosse.
1764. 21 juin. Publication de la *Gazette* de Québec*. En cette année, Pontiac, chef des Outaouais, organisa une conspiration pour la levée en masse des tribus sauvages, et le massacre général des anglais. Ce plan fut mis à exécution, dans plusieurs endroits pas une personne ne fut laissée vivante; mais finalement les sauvages durent succomber.
1768. Le général Carleton, plus tard lord Dorchester, est nommé gouverneur général.
1769. L'Île Saint-Jean (Île du Prince-Edouard) est constituée en province séparée; Walter Patterson, le premier gouverneur. La première réunion de l'Assemblée législative eut lieu en juillet 1773.
1774. L'"Acte de Québec" est passé. Cet acte donne aux Canadiens-Français le libre exercice de la religion catholique romaine, la jouissance de leurs droits civils et la protection de leurs propres lois civiles et coutumes. Il annexe de vastes territoires à la province de Québec, pourvoit à la nomination d'un conseil législatif par la couronne et à l'administration de la loi criminelle telle qu'en Angleterre.
1775. La révolution américaine éclate; invasion de la côte nord-ouest de la Colombie Anglaise explorée par Vancouver et Cork, du Canada par les Américains; chaque place importante tombe rapidement entre leurs mains, à l'exception de Québec, à l'attaque de laquelle le général Montgomery fut défait et tué le 31 décembre.
1776. Des renforts arrivent d'Angleterre et les Américains sont finalement chassés du Canada.
1778. 3 juin. Première édition de la *Gazette* de Montréal. Ce journal est encore publié.
1783. 3 septembre. Signature du traité de Versailles et définition des lignes de frontière entre le Canada et les Etats-Unis, c'est-à-dire les grands lacs, le Saint-Laurent, le 45e degré de latitude nord, la ligne de partage des eaux du versant de l'Atlantique de celles se jetant dans le Saint-Laurent et la rivière Sainte-Croix.
1784. Population du Canada 113,012 (non compris les sujets loyaux de l'Empire-Uni se trouvant dans le Haut-Canada). Fondation de Frédéricton, N.-B. Séparation politique du Cap-Breton avec la Nouvelle-Ecosse.
- Population anglaise de la Nouvelle-Ecosse, 32,000 (environ 11,000 Acadiens non compris).
- Vers ce temps commença l'émigration en Canada et dans la Nouvelle-Ecosse des "United Empire Loyalists," ainsi qu'on les appelait et qui étaient ceux des colons des Etats américains qui étaient demeurés fidèles à la cause anglaise. Cette émigration dura plusieurs années et quoiqu'il ne soit pas possible d'arriver à un chiffre exact, il est probable que le total ne fut pas moins de 40,000. Les "loyalistes" furent bien traités par le gouvernement anglais et de grandes concessions de terres leur furent accordées dans différentes parties du pays. Les rives du Saint-Laurent et du lac Ontario en particulier, en reçurent au moins 10,000. Ils s'établirent sur des terres qui leur furent données par le gouvernement.
1785. 18 mai. Ré-introduction du droit d'*habeas corpus* août 16. 16 août. Le Nouveau-Brunswick devient une province séparée. Population 11,457. Date de la charte de Saint-Jean, N.-B., cette ville fut la première incorporée en Canada, 18 mai. Fondation de Sydney, C.A., par le lieutenant-gouverneur Desbarres.
1787. Premier évêché colonial établi dans l'empire Britannique en rapport avec l'Eglise d'Angleterre dans la Nouvelle-Ecosse.
1788. Canada Ouest (aujourd'hui Ontario) divisé en cinq districts, et introduction de la loi anglaise. Fondation du Collège de King, (N.-E.)
1791. Division de la province de Québec en deux provinces, savoir: Haut et Bas-Canada. Chaque province ayant un lieutenant-gouverneur et une législature composée d'une chambre d'assemblée et d'un conseil législatif. Les membres du conseil nommés par le lieutenant-gouverneur pour la vie; ceux de l'assemblée élus par le peuple pour quatre années.

*Ce journal est considéré comme le premier publié en Canada; mais la *Gazette* d'Halifax, quoiqu'elle n'ait vécu que deux années, a certainement le droit de priorité.

1791. Population des deux provinces, 161,311.
1792. 17 septembre. Première réunion du parlement du Haut-Canada à Niagara par le lieutenant-gouverneur Simcoe. La chambre d'assemblée se composait de seize membres.
17 décembre. Ouverture de la législature du Bas-Canada à Québec par le général Clarke. La chambre d'assemblée se composait de cinquante membres.
1793. Abolition de l'esclavage dans le Haut-Canada. Séparation du Haut et Bas-Canada du siège épiscopal de l'Eglise d'Angleterre, et formation d'un évêché séparé. Toronto prend le nom de York.
Les montagnes Rocheuses traversées par la rivière Mackenzie.
1796. Le siège du gouvernement du Haut-Canada est transféré de Niagara à York (Toronto).
1798. Le nom de l'Île Saint-Jean est changé en celui de l'Île du Prince-Edouard en l'honneur du duc de Kent ; ce changement prend effet en 1800. Population, 4,500.
1800. Prise de possession des biens des Jésuites par le gouvernement.
Une charte royale accordée au collège de King, N.-B.
1805. Fondation du *Quebec Mercury*.
1806. 22 novembre. Publication du journal *Le Canadien*, premier journal imprimé entièrement en français.
Population du Haut-Canada, 70,718, et du Bas-Canada, 250,000.
1812. La guerre est déclarée entre l'Angleterre et les États-Unis.
11 août. Reddition de Détroit par les Américains sous le commandement du général Hull au général Brock.
13 octobre. Bataille de Queenston Heights et défaite des Américains. Mort du général Brock.
Novembre. Défaite du général Dearbon par le colonel de Salaberry, à la rivière Lacolle.
1813. 25 avril. Prise de York par les Américains.
5 juin. Bataille de Stony Creek et défaite des Américains.
Septembre. Bataille de Moraviantown. Retraite des Anglais et mort du chef sauvage Tecumseh.
Bataille de Châteauguay, 28 octobre. Défaite de trois mille Américains sous les ordres du général Hampton par le colonel de Salaberry et quatre cents miliciens canadiens-français.
11 novembre. Bataille de la ferme Chrysler. Défaite et déroute du général Wilkinson et des Américains par la milice canadienne sous les ordres du colonel Morrison.
1814. 25 juillet. Bataille de Lundy's Lane et défaite des Américains.
24 décembre. La guerre est terminée par le traité de Gand.
Population du Haut-Canada, 95,000, et du Bas-Canada, 335,000.
1818. 30 octobre. Convention signée à Londres réglant les droits des Américains sur les pêcheries de l'Amérique Britannique du Nord.
1821. Commencement du canal Lachine. Les premiers vaisseaux passèrent en 1825.
Fusion des Compagnies de la Baie-d'Hudson et du Commerce du Nord-Ouest.
1827. Fondation de Guelph par John Galt.
Traité de Londres.
Le collège McGill reçoit sa charte. Fondé en 1811.
1831. Population, Haut-Canada, 236,702, Bas-Canada, 553,134.
1833. 5 août. Le steamer "Royal William" laissa Québec pour Pictou (N.-E.) où il déchargea sa cargaison, prit sa provision de charbon, laissant ce port le 18 août et arriva à Gravesend, Ang., le 12 septembre suivant, après une traversée des plus orageuses. Ce bateau fut construit à Québec en 1830-31 et fut le premier qui traversa l'Atlantique. Ce bateau fonctionnait par la vapeur.
1836. 21 juillet. Inauguration du chemin de fer de Laprairie à Saint-Jean—le premier chemin de fer en Canada.
- 1837-38. L'insurrection éclate dans les deux provinces. Elle fut supprimée dans le Haut-Canada par la milice et dans le Bas-Canada par les troupes anglaises.
1840. Mort de lord Durham, aux efforts duquel l'union subséquente des deux provinces est due en grande partie.
Incorporation de Montréal et Québec.
Fondation du "Montreal Daily Advertiser", premier journal quotidien publié en Canada.
1841. 10 février. Union des deux provinces sous le nom de Province du Canada et établissement du gouvernement responsable. La législature consistait en un Conseil législatif et une Assemblée législative, chaque province était représentée par 62 membres, dont 42 élus par le peuple et 20 nommés par la couronne.
Population du Haut-Canada, 455,688.
- 17 mai. Éboulis du rocher de la citadelle de Québec. 32 personnes furent tuées.
- 13 juin. Ouverture du premier parlement uni à Kingston par lord Sydenham.
1842. 9 août. Fixation de la ligne de frontière entre le Canada et les États-Unis par le traité de Ashburton.

1843. Fondation de Victoria, C.-A., par James Douglass.
1844. Population du Haut-Canada, 697,084.
1845. Grands incendies à Québec, 25,000 personnes privées de domiciles.
1846. Traité d'Oregon relativement aux frontières.
1847. Rappel des lois relativement à la navigation.
Lignes télégraphiques établies entre Québec, Montréal et Toronto.
1848. Les canaux du Saint-Laurent ouverts à la navigation.
1849. 25 avril. Emeutes à Toronto et à Montréal à cause du projet de loi relatif aux pertes subites par l'insurrection, et incendie de la bibliothèque du Parlement à Montréal.
1850. La première pelletée de terre sur le chemin de fer "Northern" enlevée par Lady Elgin. Ce chemin fut ouvert de Toronto à Bradford le 13 juin 1853 et fut le premier en opération dans le Haut-Canada.
1851. Transfert du contrôle du système postal de l'Angleterre aux gouvernements provinciaux ; adoption d'un taux uniforme d'affranchissement de trois deniers par $\frac{1}{2}$ once. L'usage des timbres-poste fut aussi introduit.
Population du Haut-Canada, 952,004 ; du Bas-Canada, 890,261 ; du Nouveau-Brunswick, 193,800 ; de la Nouvelle-Ecosse, 276,854.
Organisation de la société "Young Men's Christian Association" à Montréal, la première en Amérique.
1852. Commencement de la construction du chemin de fer du Grand-Tronc.
1853. Le nombre des membres de l'Assemblée législative est augmenté de 84 à 130, soit 65 pour chaque province.
9 mai. Le premier steamer océanique arrive à Québec.
1854. 27 janvier. Principale ligne du chemin de fer "Great Western" ouverte au trafic. Abolition de la tenue seigneuriale dans le Bas-Canada, et règlement de la question des réserves du clergé.
5 juin. Traité de réciprocité avec les Etats-Unis signé à Washington. Il accordait des droits mutuels de pêche dans certaines eaux canadiennes et américaines ; il pourvoyait au libre-échange des produits de la mer, du sol, de la forêt et des mines ; il accordait aux Américains l'usage du fleuve Saint-Laurent et des canaux canadiens aux mêmes conditions que les sujets anglais, et il donnait aux Canadiens le droit de naviguer sur le lac Michigan. Ce traité devait durer dix années.
1856. Le Conseil législatif devient chambre élective. La ligne de vapeurs océaniques Allan, commence son service régulier de steamers, entre le Canada et la Grande-Bretagne.
1857. 12 mars. Accident du canal Desjardins, 70 vies furent perdues.
1858. Adoption du système décimal monétaire. Choix par la reine de la cité d'Ottawa comme capitale de la Puissance et siège permanent du gouvernement.
Avril. On trouve de l'or dans la Colombie Anglaise.
Septembre. On trouve de l'or dans la rivière Tangier, Nouvelle-Ecosse.
1859. Fondation de New-Westminster, par le colonel Moody.
1860. Fondation de Winnipeg.
Premier synode provincial de l'Eglise d'Angleterre, tenu à Montréal.
25 août. Inauguration du pont Victoria par le prince de Galles. Ce pont traverse le Saint-Laurent à Montréal, sur la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc ; c'est le pont-tube en fer le plus important du globe ; il a soixante pieds de hauteur au centre et près de deux milles de longueur.
1er septembre. Pose de la pierre angulaire des édifices du parlement à Ottawa, par le prince de Galles. Le coût total de l'érection de ces édifices et de ceux à l'usage des départements s'élevait, le 30 juin 1894, à \$4,979,242.
Fondation de la Société des arts, Montréal.
1861. Population du Haut-Canada, 1,396,091 ; du Bas-Canada, 1,111,566 ; du Nouveau-Brunswick, 252,047 ; de la Nouvelle-Ecosse, 330,857 ; de l'île du Prince-Edouard, 80,857 ; de l'île de Vancouver, exclusion faite des sauvages, 3,024.
1864. La conférence de Québec. Résolutions passées en faveur de la confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.
L'Invasion de Saint-Alban en Canada.
1866. Les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, acceptent la confédération avec le Canada.
Grand feu à Québec, 2,129 maisons brûlés à Saint-Roch et dans le faubourg Saint-Sauveur.
17 mars. Cessation du traité de réciprocité, en conséquence d'un avis donné par les Etats-Unis.
1er juin. Invasion du Canada par les feniens. Bataille de Ridgeway et retraite des volontaires.
3 juin. Retraite des feniens aux Etats-Unis.

1866. 8 juin. Première réunion du parlement dans les nouveaux édifices à Ottawa. A cette réunion furent passées les résolutions finales nécessaires de la part de la province du Canada pour effectuer la confédération des provinces.
 Novembre 17. Proclamation de l'union de l'île de Vancouver et de la Colombie Anglaise.
1867. 10 février. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est passé par la législature impériale.
 1er juillet. Union des provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, sous le nom de la Puissance du Canada. Les noms de Haut et Bas-Canada sont changés en ceux d'Ontario et de Québec, respectivement.
 Lord Monck fut le premier gouverneur général de la Puissance et le premier parlement fut ouvert le 6 novembre. Sir John A. Macdonald est premier ministre.
1868. 7 avril. L'honorable T. d'Arcy McGee, M.P., est assassiné à Ottawa.
 31 juillet. L'Acte de la Terre de Rupert passé par le gouvernement impérial pourvoit à l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest par la Puissance.
 Adoption d'un taux postal uniforme de 3 centins pour tout le Canada.
1869. 22 juin. Loi relative au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
 29 octobre. L'honorable Wm. McDougall est nommé lieutenant-gouverneur.
 Rébellion de la Rivière-Rouge.
 19 novembre. Signature du contrat de cession par la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Sa Majesté.
1870. 4 mars. Thomas Scott est fusillé à Fort-Garry.
 24 septembre. Arrivée à Fort-Garry de l'expédition sous les ordres du colonel (lord) Wolseley ; les rebelles s'étaient dispersés.
 25 mai. Les fénians traversent la frontière à la rivière à la Truite, dans la province de Québec et sont refoulés par les volontaires.
 15 juillet. Addition des Territoires du Nord-Ouest à la Puissance et entrée de la province du Manitoba dans la Confédération. Cette province fut formée d'une partie du territoire nouvellement acquis.
1871. Emission des cartes postales.
 8 mai. Signature du traité de Washington.
 20 juillet. Entrée de la Colombie Anglaise dans la Confédération.
 Population des quatre provinces, 3,485,761 ; du Manitoba, 18,995 ; de la Colombie Anglaise, 36,224, et de l'Île du Prince-Edouard, 94,021. Total, 3,635,001.
 Novembre 11, le dernier régiment des troupes régulières laisse Québec.
1872. Abolition du double mandat législatif.
 Les archives du Canada.
1873. 2 mai. Mort de sir George Étienne Cartier à Londres.
 1er juillet. Entrée de l'Île du Prince-Edouard dans la Confédération.
1875. La terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception du Manitoba, placés sous la juridiction d'un lieutenant-gouverneur distinct et séparé du Manitoba.
 Etablissement de la cour Suprême du Canada, 1ère session 5 juin. Abolition du Conseil législatif de Manitoba.
 Formation de l'Eglise Presbytérienne en Canada par l'union de toutes les différentes églises presbytériennes.
1876. Inauguration du chemin de fer Intercolonial de Québec à Halifax.
 Création du District de Kéwatin par acte du Parlement, 1876.
1877. 20 juin. Grand incendie à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.
 23 novembre. Sentence de la commission des pêcheries d'Halifax, portant qu'une somme de \$5,000,000 sera payée par les Etats-Unis au gouvernement impérial.
1879. Adoption du tarif de protection, autrement appelé Politique Nationale.
1880. Mort de l'honorable George Brown.
 Annexion des possessions britanniques sur le continent de l'Amérique du Nord au Canada, à l'exception de Terre-Neuve, par ordre en conseil impérial du 1er septembre 1880.
 Transfert de l'archipel Arctique au Canada par ordre en conseil impérial.
 L'Académie Royale Canadienne des Arts fondée par le marquis de Lorne.
 21 octobre. Le contrat est signé pour la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien. Ce contrat fut ratifié subséquemment par le 44e Victoria, chapitre 1, 1881.
1881. 4 avril. Population de la Puissance, 4,324,810.
 Fondation de l'Académie Royale.
 2 mai. Première pelletée de terre remuée par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.
1882. 8 mai. Fondation des districts provisoires de l'Assiniboine, Saskatchewan, Alberta et Athabaska.
 25 mai. Première assemblée de la Société Royale du Canada, tenue à Ottawa.
 22 juin. La légalité de l'Acte de tempérance du Canada est confirmée par le Conseil privé.

1882. 23 août. Le nouveau siège du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest reçoit le nom de Régina.
1883. Réunion de toutes les Eglises méthodistes du Canada.—L'Eglise méthodiste du Canada.
Le premier Congrès de l'Eglise d'Angleterre en Canada, tenu à Hamilton.
1884. Lignes de frontières, entre Ontario et Manitoba, déterminées d'après la décision d'un comité de justice anglais du Conseil privé, et confirmées par un ordre en conseil de Sa Majesté, 11 août 1884.
1885. 26 mars. L'insurrection éclate dans le Nord-Ouest; commencement des hostilités au Lac-au-Canard.
2 avril. Massacre au Lac-à-la-Grenouille.
14 avril. Le Fort-Pitt est abandonné.
24 avril. Engagement de l'Anse-au-Poisson.
12 mai. Bataille de Batoche et défaite des rebelles.
26 mai. Reddition de Poundmaker.
1er juillet. Résiliation par les États-Unis des clauses du traité de Washington relatives aux pêcheries.
2 juillet. Capture de Gros-Ours et suppression complète de la rébellion. Pertes totales des miliciens et volontaires sous les armes: tués, 38; blessés, 115. Les pertes des rebelles ne peuvent être constatées.
7 novembre. Mise en place de la dernière cheville du chemin de fer du Pacifique Canadien.
1886. 4 mai. Ouverture de l'exposition Coloniale et Indienne à Londres.
13 juin. La ville de Vancouver est entièrement détruite par le feu, 4 maisons sauvées des débris, 50 pertes de vie.
28 juin. Le premier train direct laisse Montréal pour Vancouver.
Archevêque Taschereau, premier cardinal canadien.
1887. Conférence interprovinciale tenue à Québec. Sir Olivier Mowat agissant comme président. 21 résolutions ont été passées. Une ayant trait à une réciprocité illimitée dans le commerce avec les États-Unis.
4 avril. Conférence importante à Londres entre les représentants des principales colonies et le gouvernement impérial. Le Canada était représenté par sir Alexander Campbell et M. Sanford Fleming.
14 juin. Le premier vapeur du Pacifique Canadien arrive à Vancouver de Yokohama.
15 novembre. Réunion de la commission des pêcheries à Washington.
1888. 15 février. Signature du traité des pêcheries à Washington.
Août. Rejet du traité des pêcheries par le Sénat des États-Unis.
1889. 19 septembre. Deuxième éboulis du rocher de la citadelle à Québec. 45 personnes furent tuées.
Les lignes frontières d'Ontario confirmées par Statut impérial.
1890. 6 mai. L'asile de la Longue-Pointe, près de Montréal, est détruit par le feu. Au delà de 70 personnes perdent la vie. Les bâtiments ont depuis été reconstruits et ont coûté \$1,132,232.
6 octobre. Le tarif McKinley vient en force aux États-Unis.
1891. 6 avril. Population du Canada, 4,833,239.
29 avril. Le premier des nouveaux vapeurs du Pacifique Canadien arrive à Vancouver de Yokohama, deux jours plus tôt que le temps ordinaire. Les malles furent déposées à Montréal en 3 jours et 17 heures de Vancouver.
Pouvoir accordé par le parlement au gouvernement de référer à la cour Suprême pour obtenir son avis, relativement aux questions légales les plus importantes, ou autres questions ayant trait à l'éducation.
6 juin. Mort de sir John A. Macdonald, C.C.B., premier ministre du Canada.
Pouvoir de la reine par le parlement au gouvernement de référer à la cour Suprême toute question importante de loi concernant la législation provinciale, ou toute juridiction d'appel pour ce qui a trait à l'éducation, ou toutes autres matières.
1892. 17 avril. Mort de l'honorable Alexander Mackenzie.
24 mai. Mort de sir Alexander Campbell, lieutenant-gouverneur d'Ontario.
28 septembre. Abolition du Conseil législatif du Nouveau-Brunswick.
5 décembre. Résignation (cause de santé) de sir John J. C. Abbott, C.C.M.G., premier ministre du Canada.
Sir John S. D. Thompson est appelé à former un nouveau ministère.
1893. Réunion de l'Assemblée législative et le Conseil législatif de l'Île du P.E., en un seul corps.
4 avril. Cour d'arbitrage concernant les pêcheries du phoque, qui a commencé ses sessions et s'est formellement ouverte le 23 mars dernier. Arbitres: Baron de Courcel (Belgique), lord Hannen (Grande-Bretagne), et sir John Thompson (Canada), John M. Harlan et J. P. Morgan (États-Unis), marquis Visconti Venosta (Italie), et M. Gram (Suède et Norvège).
30 octobre. Mort de l'honorable sir John J. C. Abbott.

1893. 8 juin. Premier vaisseau à vapeur de la nouvelle ligne entre l'Australie et le Canada arrivé à Victoria, C. A.
Le titre "honorable," tel que conféré par la reine, d'après la dépêche du duc de Buckingham, n^o 164, 24 juillet 1868, et expliqué par le marquis de Ripon, devant s'étendre à toutes les parties de la Puissance. Voir *Gazette Officielle* (Canada), 5 août 1893.
1894. 28 juin. Ouverture de la Conférence Coloniale, tenue à Ottawa pour discuter différents sujets se rapportant aux intérêts de l'empire. Les gouvernements impériaux de la Nouvelle-Galles du Sud, de la Colonie du Cap, de la Nouvelle-Zélande, de Victoria, de Queensland et du Canada y étaient représentés.
- 23 juillet. Le bill, relativement au rajustement du tarif canadien, est sanctionné par le gouverneur général.
- 27 août. Le bill du Congrès américain, relativement au tarif devient loi sans la signature du président Cleveland.
- 12 décembre. Mort de sir John Thompson au château Windsor.

CHAPITRE II.

La Constitution canadienne. Sujets du ressort du parlement fédéral et des législatures provinciales. Sénat et Chambre des Communes. Cens électoral. Election. Comités permanents. Législatures locales. Institutions municipales. Judicature. Territoires non organisés. Genèse de la confédération. Liste des gouverneurs généraux depuis la confédération. Liste des membres du Conseil privé et des députés aux parlements du Canada.

18. Le mode de gouvernement, établi en Canada en vertu de l'Acte de l'Union de 1867, est une union fédérale (la première de ce genre dans l'Empire britannique) laissant à un gouvernement général ou central le contrôle de toute affaire se rapportant au développement général, la permanence et l'unité de toute la Puissance, et à un nombre de gouvernements locaux ou provinciaux ayant le contrôle de toute affaire se rapportant naturellement à leur juridiction définie, chaque gouvernement étant administré suivant le mode anglais des institutions parlementaires. Par cet acte le parlement impérial a pratiquement accordé au gouvernement du Canada des droits très étendus qui peuvent être exercés, d'après une législation, dans toute affaire importante se rapportant à l'union en général.

La position du Canada peut donc être considérée comme semi indépendante. Les pouvoirs investis au parlement du Canada sont définis par la 91^e section de l'Acte de la Confédération, où il est dit qu'il sera loisible à la reine, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes, de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, relativement à toutes les matières ne tombant pas dans les catégories de sujets, par le présent acte exclusivement assignés aux législatures des provinces ; mais, pour plus de garantie, il est, par le présent, déclaré que "l'autorité législative exclusive du parlement du Canada s'étend à toutes les matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérés," savoir :—

- (1.) La dette et la propriété publiques.
- (2.) La réglementation du trafic et du commerce.
- (3.) Le prélèvement de deniers par tous modes ou systèmes de taxation.
- (4.) L'emprunt de deniers sur le crédit public.
- (5.) Le service postal.
- (6.) Le recensement et les statistiques.
- (7.) La milice, le service militaire, et le service naval et la défense du pays.
- (8.) La fixation et le paiement des salaires et honoraires des officiers civils et autres du gouvernement du Canada.
- (9.) Les amarques, les bouées, les phares et l'île de Sable.

- (10.) La navigation et les bâtiments ou navires (*shipping*).
- (11.) La quarantaine et l'établissement et maintien des hôpitaux de marine.
- (12.) Les pêcheries des côtes de la mer et de l'intérieur.
- (13.) Les passages d'eau (*ferries*) entre une province et tout pays britannique ou étranger, ou entre deux provinces.
- (14.) Le cours monétaire et le monnayage.
- (15.) Les banques, l'incorporation des banques et l'émission du papier-monnaie.
- (16.) Les caisses d'épargne.
- (17.) Les poids et mesures.
- (18.) Les lettres de change et les billets promissoires.
- (19.) L'intérêt de l'argent.
- (20.) Les offres légales.
- (21.) La banqueroute et la faillite.
- (22.) Les brevets d'invention et de découverte.
- (23.) Les droits d'auteur.
- (24.) Les sauvages et les terres réservées pour les sauvages.
- (25.) La naturalisation et les aubains.
- (26.) Le mariage et le divorce.
- (27.) La loi criminelle, sauf la constitution des tribunaux de juridiction criminelle, mais y compris la procédure en matière criminelle.
- (28.) L'établissement, le maintien et l'administration des pénitenciers.
- (29.) Les catégories de sujets expressément exceptés dans l'énumération des catégories de sujets exclusivement assignés par le présent acte aux législatures des provinces.

19. Par la 92^e section, l'acte définit les pouvoirs des législatures locales, savoir : que chaque province pourra exclusivement faire des lois relatives aux matières tombant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérés, savoir :—

- (1.) L'amendement de temps à autre, nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent acte, de la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur.
- (2.) La taxation directe dans les limites de la province, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux.
- (3.) Les emprunts de deniers sur le seul crédit de la province.
- (4.) La création et la tenure des charges provinciales, et la nomination et le paiement des officiers provinciaux.
- (5.) L'administration et la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent.
- (6.) L'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de réforme dans la province.
- (7.) L'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux, asiles, institutions et hospices de charité dans la province, autres que les hôpitaux de marine.
- (8.) Les institutions municipales dans la province.

- (9.) Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences, dans le but de prélever un revenu pour des objets provinciaux, locaux ou municipaux.
- (10.) Les travaux et entreprises d'une nature locale, autres que ceux énumérés dans les catégories suivantes :—
- (a.) Lignes de bateaux à vapeur ou autres bâtiments, chemins de fer, canaux, télégraphes et autres travaux et entreprises reliant la province à une autre ou à d'autres provinces, ou s'étendant au delà des limites de la province.
- (b.) Lignes de bateaux à vapeur entre la province et tout pays dépendant de l'empire britannique, ou tout pays étranger.
- (c.) Les travaux qui, bien qu'entièrement situés dans la province, seront, avant ou après leur exécution, déclarés par le parlement du Canada être pour l'avantage général du Canada, ou pour l'avantage de deux ou d'un plus grand nombre des provinces.
- (11.) L'incorporation de compagnies pour des objets provinciaux.
- (12.) La célébration du mariage dans la province.
- (13.) La propriété et les droits civils dans la province.
- (14.) L'administration de la justice dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux de justice pour la province, ayant juridiction civile et criminelle, y compris la procédure en matières civiles dans ces tribunaux.
- (15.) L'infliction de punition par voie d'amende, pénalité, ou emprisonnement, dans le but de faire exécuter toute loi de la province décrétée au sujet des matières tombant dans aucune des catégories de sujets énumérés dans cette section.
- (16.) Généralement toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province.

20. Il est dit dans la section 93 que, dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes :—

- (a.) Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi, à aucune classe particulière de personnes dans la province relativement aux écoles séparées (*denominational*).
- (b.) Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés et imposés par la loi dans le Haut-Canada (aujourd'hui Ontario) lors de l'union, aux écoles séparées et aux syndics d'écoles des sujets catholiques romains de Sa Majesté, seront et sont par le présent étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et catholiques romains de la Reine, dans la province de Québec.
- (c.) Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existera par la loi lors de l'union, ou sera subséquemment établi par la législature de la province, il pourra être interjeté appel au gouverneur général en conseil de tout acte ou décision d'aucune autorité provinciale affectant aucun des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation.

(d.) Dans le cas où il ne serait pas décrété telle loi provinciale que, de temps à autre, le gouverneur général en conseil jugera nécessaire pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section, ou dans le cas où quelque décision du gouverneur général en conseil, sur appel interjeté en vertu de cette section, ne serait pas mise à exécution par l'autorité provinciale compétente, alors et en tout tel cas, et en tant seulement que les circonstances de chaque cas l'exigeront, le parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section, ainsi qu'à toute décision rendue par le gouverneur général en conseil, sous l'autorité de cette même section.

21. Il est certains droits que le gouvernement du Canada et les gouvernements locaux peuvent exercer en commun. Le parlement général peut faire des lois relatives à l'agriculture et à l'immigration dans toutes les provinces ou aucunes d'elles en particulier, et chaque législature pourra faire la même chose pour la province où elle a juridiction, pourvu toutefois qu'aucun acte provincial ne soit incompatible avec aucun des actes du parlement du Canada.

22. Dans les chambres du parlement du Canada et les chambres des législatures de Québec, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, l'usage de la langue française ou anglaise dans les débats sera facultatif, mais dans la rédaction des archives, procès-verbaux et journaux respectifs de ces chambres, l'usage de ces deux langues sera obligatoire, ainsi que dans la publication des lois de la province de Québec, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Dans toute plaidoirie ou pièce de procédure par devant les cours du Canada, de Québec et de Manitoba, il pourra être fait également usage à faculté, de l'une ou de l'autre de ces langues.

23. Jusqu'à ce qu'il plaise à la Reine d'en ordonner autrement, Ottawa sera le siège du gouvernement du Canada.

24. A la Reine sont attribués le gouvernement et le pouvoir exécutifs du Canada, ainsi que le commandement en chef des forces navales et militaires du, ou en Canada. Sa Majesté est représentée par un gouverneur général nommé par la Reine en conseil, mais payé par le Canada, et dont le terme d'office est ordinairement de cinq ans. Le traitement du gouverneur général est de £10,000 sterling, et cette somme sera acquittée sur le fonds du revenu consolidé du Canada, et constituera la troisième charge sur ce fonds. Le gouverneur général est lié par les termes de sa commission et ne peut exercer que telle autorité que lui est dévolue par cette commission. Il gouverne par l'entremise d'un conseil connu sous le nom de Conseil privé du Canada, qui est responsable au parlement. Le gouverneur général est la tête de l'exécutif, sanctionne toutes les mesures, peut refuser cette sanction et réserver les lois pour la considération de Sa Majesté; il proroge et dissout le parlement, mais dans l'exécution il agit toujours d'après l'avis de son conseil, même dans toute matière d'intérêt impérial affectant le Canada.



consulte toujours son conseil et soumet leurs vues aux autorités en Angleterre.

La prérogative royale de pardon pour les condamnés à la peine de mort, laissée autrefois au jugement et à la responsabilité seule du gouverneur général, est maintenant exercée, comme en Angleterre, d'après le conseil de son ministère.

25. Comme les membres du conseil ne sont en office que le temps qu'ils ont la confiance de la Chambre des Communes, ils forment donc la majorité de ce conseil, mais le Sénat y est aussi représenté, il y a actuellement trois membres du gouvernement faisant partie du Sénat. Toute administration défaite par un appel au peuple se retire généralement sans attendre une assemblée du parlement. Le gouverneur général a le droit de nommer encore plusieurs personnes pour agir comme son ou ses députés pour exercer ses pouvoirs, fonctions et attributions.

26. Le parlement du Canada est composé de la Reine, d'une chambre haute appelée le Sénat, et d'une chambre basse ou Chambre des Communes. Les privilèges et immunités des deux chambres sont définis par le parlement du Canada, mais ne doivent pas excéder ceux possédés par la Chambre des Communes du parlement impérial, lors de la passation de l'acte par le parlement canadien, définissant ces privilèges et immunités.

27. Les sessions sont annuelles, mais le parlement peut être convoqué plus souvent. Les sénateurs sont nommés par le gouverneur général sous le grand sceau du Canada, d'après la recommandation de son conseil. Ils sont de plus nommés à vie, et doivent être, à leur nomination, âgés d'au moins 30 ans, et avoir des propriétés valant \$4,000, déduction faite de toutes dettes. Dans la province de Québec, les sénateurs doivent résider ou avoir leurs propriétés dans les divisions électorales pour lesquelles ils sont nommés. Pour les autres provinces, les sénateurs doivent seulement résider dans et avoir leurs propriétés dans les provinces pour lesquelles il sont nommés. Ils doivent aussi être sujets anglais de naissance ou par naturalisation.

Durant la session du parlement, le Sénat siège tous les jours, les samedis exceptés, à moins qu'il en soit ordonné autrement.

Le président du Sénat, qui doit être un sénateur, est nommé par le gouverneur général, sous le grand sceau du Canada. Quinze membres, le président compris, forment le quorum. Les questions soulevées dans le Sénat sont décidées par la majorité des voix, et dans tous les cas, le président a droit de vote; quand les voix sont également divisées, la décision est considérée comme rendue dans la négative. Les membres du Sénat ou de la Chambre des Communes et des législatures provinciales, doivent, avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions, prêter le serment d'allégeance. Un sénateur ne peut siéger à la Chambre des Communes ni dans aucune des chambres de la législature des différentes provinces excepté dans le Conseil législatif de Québec. Tout bill peut originer au Sénat, excepté ceux ayant trait à l'appropriation d'une portion quelconque du revenu, ou à la collection de taxes ou impôts, alors l'action du Sénat doit se borner au rejet de tels bills, et tel rejet doit être causé par des circonstances extraordinaires. Le nombre actuel des sénateurs est de 81, répartis comme suit :

Ontario, 24 ; Québec, 24 ; Nouvelle-Ecosse, 10 ; Nouveau-Brunswick, 10 ; Ile du Prince-Edouard, 4 ; Manitoba, 4 ; Colombie Anglaise, 3, et 2 pour les Territoires du Nord-Ouest.

28. La Chambre des Communes, qui est élue par le peuple pour un terme de cinq ans, est aujourd'hui composée de 215 membres. Ce nombre est déterminé par les dispositions de l'Acte de la confédération et la représentation est rajustée après chaque recensement décennal par acte du parlement. Le nombre 65 est fixé pour la province de Québec et les autres provinces sont représentées suivant la proportion de leur population constatée à chaque recensement, et d'après ce que le nombre 65 serait à la population de la province de Québec ainsi constatée. La Colombie Anglaise, d'après les termes de son admission dans la Confédération, ne devra jamais avoir moins de six représentants. Le recensement de 1891 ayant été fait, un rajustement de la représentation est devenu nécessaire, et un acte en ce sens a été passé durant la session de 1892, qui prendra force après les prochaines élections générales.

29. La Chambre des Communes, pour le moment et après les prochaines élections générales sera composée comme suit :—

PROVINCES.	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS.		POPULATION À CHAQUE DÉPUTÉ.	
	Maintenant.	Sous le nouvel acte.	Maintenant.	Sous le nouvel acte.
Ontario.....	92	92	22,982	22,982
Québec.....	65	65	22,900	22,900
Nouvelle-Ecosse.....	21	20	21,447	22,520
Nouveau-Brunswick.....	16	14	20,080	22,947
Manitoba.....	5	7	30,501	21,786
Colombie Anglaise.....	6	6	16,269	16,269
Ile du Prince-Edouard.....	6	5	18,180	21,815
Territoires du Nord-Ouest.....	4	4	16,730	16,700
	215	213	22,477	22,688

Les différentes provinces, avant 1885, avaient, chacune d'elles, leur acte du cens électoral pour l'élection des membres de la Chambre des Communes, mais un acte du cens électoral pour toute la Puissance a été passé cette année-là. Le bill du cens électoral, quoiqu'à première vue semble un peu compliqué, est très facile à comprendre, car peut voter tout homme âgé de 21 ans révolus et sujet anglais, de naissance ou par naturalisation. Ci-suivent les qualifications pour devenir électeurs.

QUALIFICATION DES ÉLECTEURS.

Tableau des électeurs.	Occupation des biens-fonds ou résidence dans le district électoral.	Valeur.
<i>Cens électoral—</i>		
<i>Droit de propriété foncière.</i>		
(1.) Propriétaire—		
(a.) De son propre chef..	Droit de propriété foncière avant ou à la date de la révision des listes des voteurs.....	Cités, \$300; villes, \$200; autres places, \$150.
(b.) Du chef de son épouse		
(c.) L'épouse étant propriétaire.....		
(2.) Occupant—		
(a.) De son propre chef	
(b.) Du chef de son épouse	
(c.) L'épouse étant l'occupante.....	
(3.) Fils de cultivateur—		
(a.) Le père—propriétaire	L'occupation et résidence une année avant :—(1) La date où il a été mis sur la liste des électeurs, ou (2) la date de sa demande pour être mis sur la liste des électeurs.	Terre ou autre propriété foncière, également divisée entre le père et ses fils, ou si la mère étant propriétaire, parmi ses fils, de manière à donner à chacun un vote.
(b.) La mère do		
(4.) Fils de propriétaire—		
(a.) Le père—propriétaire	
(b.) La mère do	
(5.) Locataire—	
(6.) Fils de locataire—		
(a.) Le père—locataire....	\$2 par mois ou \$6 par quartier, ou \$12 pour 6 mois, ou \$20 par année.
(b.) La mère do	
(7.) Pêcheur—propriétaire	Avant ou à la date de la révision de la liste des électeurs	\$150 terrain, bateau, filets et engins de pêche.
(8.) Sauvages.....	Propriétaire d'immeubles ou ayant une réserve, valant \$150 et au delà, aux mêmes conditions que les blancs.
(9.) Revenu-Cens électoral	Avant ou à la date de la révision de la liste des électeurs, et un an de résidence au Canada.	
(a.) Revenu.	\$300 par année.
(b.) Rentier.	\$100 par année.

Ne peuvent pas voter pour les élections du parlement du Canada, (1) les aubains non naturalisés, (2) les condamnés, (3) les aliénés, (4) les juges des différentes cours, (5) les reviseurs, officiers rapporteurs, les clercs d'élection, les conseillers, agents, procureurs et commis employés soit avant ou pendant l'élection, qui ont reçu ou s'attendent à recevoir de l'argent, un salaire ou un emploi quelconque d'un candidat. (Ces derniers ne se trouvent disqualifiés que pour le district où ils se trouvent ainsi employés, mais non ailleurs.) (6) Les sauvages en dehors des plus vieilles provinces de la Puissance, (7) les 'Mongols et les Chinols.

Le vote est au scrutin secret. Les Territoires du Nord-Ouest, avant 1894 où on votait ouvertement, chap. 15, statuts 1894, ont depuis lors changé ce mode, et ont adopté celui en usage dans les autres provinces.

Nulle condition de possession de propriété foncière n'est exigée d'aucun candidat à la représentation dans la Chambre des Communes, et il n'est pas forcé de demeurer dans les limites du district pour lequel il est élu.

Tout électeur ayant droit de vote dans différents districts électoraux, peut voter dans un ou chacun de ces districts.

Les élections générales se font partout le même jour (excepté dans le district d'Algoma, Ont., et Caribou, C.A.)

30. Les brefs pour les nouvelles élections à la Chambre des Communes sont datés et faits rapportables comme le gouverneur général le détermine, et la date de la nomination des candidats est aussi fixée par lui. Dans les huit jours de la réception du bref, l'officier-rapporteur doit afficher à chaque endroit de votation dans le district, une proclamation indiquant les dates de la nomination et de la votation. Cette proclamation doit être affichée le plus tard, huit jours avant la nomination. Le jour de la votation doit être le septième après celui de la nomination, à moins que des dispositions spéciales n'aient été prises.

L'Orateur est élu par les députés au commencement de chaque parlement.

31. Une indemnité est accordée aux membres des deux chambres, soit \$10 par jour si la session dure moins de trente jours, ou \$1,000 si elle dure plus de trente jours, et \$8 par jour sont retranchées, chaque fois qu'un député n'assiste pas aux séances, à moins cependant, que cette absence ne soit causée par la maladie. Ils reçoivent aussi une indemnité de dix centins par mille, aller retour. Le salaire de chacun des présidents du Sénat et de la Chambre des Communes est de \$4,000 par année.

32. Tout député à la Chambre des Communes, appelé à présider à la tête d'un département devra résigner son siège, et se présenter de nouveau, excepté dans le cas où il n'y aurait qu'échange de département seulement.

Tous officiers du service civil et tous contracteurs du gouvernement ne peuvent siéger à la Chambre des Communes à l'exception des officiers du service militaire.

33. Les lois relatives à l'indépendance du parlement et pour empêcher les manœuvres frauduleuses aux élections des députés à la Chambre des Communes, se trouvent dans les chapitres 10 et 11 des Statuts révisés du Canada de 1886, et pourvoient à la nomination d'une commission d'enquête pour tous les cas où les juges font rapport qu'il y a eu manœuvres frauduleuses. Par les mêmes statuts, des punitions très sévères sont imposées aux membres siégeant et n'ayant pas les qualifications voulues.

L'acte relativement à la décision des élections dont la validité est contestée, a été passé à la Chambre des Communes en 1874. Les tribunaux des différentes provinces remplacent aujourd'hui les comités spéciaux pour la décision des élections dont la validité est contestée. Un état détaillé de toutes les dépenses d'élection faites par les candidats, doit être publié par leurs agents immédiatement après les élections. Tout candidat peut être privé de siéger aux Communes, ou de voter, ou de pouvoir obtenir aucune position dans le service public, durant sept années, s'il est trouvé coupable de corruption personnelle.

34. L'administration des affaires publiques est répartie, d'après l'Acte de la Confédération, entre douze départements qui sont présidés par les mem

bres du Conseil privé, dont les fonctions sont déterminées par le statut, savoir : (1) le président du conseil, (2) le ministre des travaux publics, (3) le ministre des chemins de fer et canaux, (4) le ministre du commerce, (5) le ministre de la milice et de la défense, (6) le ministre de l'agriculture, (7) le secrétaire d'Etat, (8) le ministre de la justice, (9) le ministre des finances, (10) le ministre de la marine et des pêcheries, (11) le maître général des postes, (12) le ministre de l'intérieur. Les douanes et le revenu de l'intérieur, qui sont sous le contrôle général du commerce, ont à leurs têtes deux contrôleurs qui sont membres du parlement, mais ne font pas nécessairement partie du cabinet. Le solliciteur général, qui est attaché au ministère de la justice, est aussi membre du parlement et ne fait pas non plus partie du cabinet. Le secrétaire d'Etat comprend aussi le département des impressions et de la papeterie. Le ministre de l'intérieur a aussi sous sa charge le bureau de la commission géologique et le président du conseil est le chef de la police montée.

35. Il y a liberté de discussion complète, dans les débats, au parlement du Canada, et les Chambres n'ont jamais été obligées d'avoir recours à la clôture pour cause d'obstruction.

36. Les comités permanents comprennent (1) le comité des comptes publics, (2) le comité d'agriculture et de colonisation, (3) le comité des privilèges et élections, (4) les comités auxquels tous les bills privés relativement aux banques et commerce, la navigation et la marine marchande, les chemins de fer et canaux, les lignes de téléphones et télégraphes, l'incorporation des compagnies de ponts, assurances et autres compagnies y sont référées.

Il y a aussi deux comités où les membres des deux chambres siègent, un pour prendre en considération l'impression des documents, et l'autre pour l'administration de la bibliothèque du parlement.

La publication des débats de la Chambre est sous le contrôle d'un comité spécial de la Chambre. Les débats ont été publiés tous les jours depuis la session de 1875, alors que sur motion de sir Charles Tupper, baronet, aujourd'hui haut-commissaire du Canada, en Angleterre, le bureau du "Hansard Canadien" a été pour la première fois adopté. Les comités sont nommés par un comité d'enquête où le gouvernement a la majorité, et où les deux côtés de la Chambre se trouvent représentés.

37. Aux élections pour la Chambre des Communes, tenues en mars 1891, le nombre total des électeurs, sur la liste électorale, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest, où il n'y avait pas de listes, était de 1,132,201, soit une augmentation de 13.9 pour 100 sur l'année 1887.

Aux élections générales de 1887, le nombre total sur les listes s'élevait à 993,914, soit une augmentation de 23.62 pour 100 sur 1882.

En 1887 la proportion des personnes ayant droit de vote, au nombre total sur les listes était de 72.9 pour 100, et en 1891 la proportion était de 64.5 pour 100.

Les nouvelles listes des électeurs (1895) montrent que le nombre des votants est de 1,353,735, soit une augmentation de 19.56 pour 100 sur celui de 1891.

NOMBRE DES ELECTEURS SUR LES LISTES ELECTORALES,
PAR PROVINCE.

—	Ontario.	Québec.	Nouv.-Ecosse.	Nouv'au Brunswick.	Ile du Prince-Edouard	Manitoba.	Territ. du N.O.	Colombie-Britannique.
1882.....	406,096	229,067	65,885	54,003	* 20,042	23,533	4,961
1887.....	495,514	272,564	79,077	68,294	21,462	39,051	10,315	7,637
1891.....	568,799	301,658	90,045	70,521	24,065	46,669	16,044	14,400
1895.....	650,021	351,076	111,124	91,697	25,245	65,684	20,878	38,010

* Il n'y avait pas de listes des électeurs en 1882 ; ces chiffres sont approximatifs.

38. Le nombre de personnes pour chaque représentant, d'après le recensement de 1891, pour les pays suivants, était :—

Royaume-Uni.....	56,431
Canada.....	22,477
Victoria.....	12,000
Nouvelle-Galles du Sud.....	8,279
Queensland.....	5,471
Australie-Sud.....	5,955
Tasmanie.....	4,074
Nouvelle-Zélande.....	8,838
Australie-Ouest.....	1,661
Etats-Unis.....	170,016

39. Les constitutions des quatre provinces, savoir : Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, qui formaient la Puissance du Canada en 1867, lorsque l'Acte de la Confédération a été passé—sont dans le principe, les mêmes, à l'exception des provinces d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, qui n'ont qu'une seule Chambre, l'Assemblée législative.

Pour ce qui a trait aux provinces admises depuis 1867, on peut dire que les dispositions de l'Acte de la Confédération applicables aux premières provinces ont été faites de manière à pouvoir leur être aussi appliquées. On a donné au Manitoba une constitution semblable à celle des autres provinces, et il a été expressément stipulé, d'après les termes de l'union avec la Colombie Anglaise, que le gouvernement du Canada consentirait à l'établissement d'un gouvernement responsable dans cette province, et que la constitution de la législature serait amendée de manière à rendre la majorité de ses membres élective, immédiatement après l'union ; ces réformes ont été effectuées, et cette province a été mise sur le même pied que toutes les autres provinces.

Les Territoires du Nord-Ouest ont d'abord été gouvernés, tel qu'expliqué au paragraphe 4. Les pouvoirs accordés à l'Assemblée législative des Territoires sont les mêmes que ceux accordés aux autres provinces, d'après la 92^e section de l'Acte de l'union de 1867, à l'exception cependant, du droit de faire des emprunts d'argent sur le crédit des Territoires seulement.

40. Toutes les constitutions locales ou provinciales sont donc maintenant, pratiquement parlant, sur un même pied d'égalité, pour ce qui concerne les pouvoirs exécutifs, législatifs, et tous autres pouvoirs essentiels d'un gouvernement responsable, c'est-à-dire que chacun des gouvernements provinciaux a le droit d'amender sa constitution, excepté, toutefois, pour la nomination

du lieutenant-gouverneur. La Colombie Anglaise, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick* et les Territoires du Nord-Ouest n'ont seulement qu'une seule Chambre élue par le peuple. L'Île du Prince-Edouard, qui avait deux Chambres jusqu'en 1893, n'en possède qu'une maintenant, depuis janvier 1894. Dans cette dernière, un certain nombre de ses membres siègent comme conseillers, ayant été élus par une classe d'électeurs, et un certain nombre d'autres siègent comme membres de l'Assemblée, ayant été élus par une autre classe. Cet arrangement qui, paraît tout à fait étrange, exige les explications suivantes :—

D'après la vieille loi, il y avait deux Chambres, l'une appelée le Conseil législatif et l'autre la Chambre d'assemblée. Le Conseil législatif était composé de 13 membres élus par les divisions électorales les plus considérables. La Chambre d'assemblée était composée de 30 membres, élus par des divisions électorales les moins importantes. Les conseillers législatifs étaient élus par des électeurs qui possédaient, soit en bien-fonds ou par bail, des propriétés pour le montant de \$324. Les membres de la Chambre d'assemblée étaient pratiquement élus par le suffrage universel.

Le statut passé en 1893 a amalgamé ces deux Chambres, et il n'existe plus maintenant qu'une seule Chambre, appelée Assemblée législative, qui est composée de trente représentants. Ces trente députés sont élus pour quinze divisions électorales, chacune de ces divisions ayant à élire deux représentants. Un de ces représentants, qui est appelé conseiller, est élu par les votes d'électeurs qui possèdent, en bien-fonds ou par bail, des propriétés pour la valeur de \$324. L'autre, appelé représentant d'Assemblée, est élu par le vote général, les mêmes électeurs pouvant voter pour lui, comme sous l'ancienne loi, ils pouvaient voter pour un membre de la Chambre d'assemblée. Après leurs élections, les conseillers et les représentants de l'Assemblée tiennent la même position. Ils ont le même droit de vote, ceci ayant été fait dans le but d'amener l'amalgamation des deux Chambres. La protection supposée être donnée aux propriétaires de propriétés foncières par le Conseil législatif existe encore.

41. Chaque province a maintenant son gouvernement responsable, administré d'après l'Acte de la Confédération, et de la manière suivante :—

1. Un lieutenant-gouverneur qui restera en charge durant le bon plaisir du gouverneur général ; il ne pourra être révoqué dans le cours des cinq ans qui suivront sa nomination (à l'exception des Territoires du Nord-Ouest), à moins qu'il n'y ait cause, et cette cause, d'après la constitution, devra être communiquée par écrit par le parlement. Cet officier dépend donc du gouvernement fédéral, et il est en même temps le chef de l'Exécutif provincial ou local, il possède, dans sa sphère constitutionnelle toute l'autorité d'un lieutenant-gouverneur, avant la confédération. Ses rapports avec son conseil sont les mêmes que ceux du gouverneur général avec le sien. Il nomme lui-même son conseil exécutif, et il agit d'après ses conseils, en tant que ce conseil a la confiance de la législature. Les salaires des lieutenants-gouverneurs sont payés et fixés par le gouvernement fédéral, et varient de \$7,000 pour les petites provinces à \$10,000 pour les grandes provinces centrales,

* Le Conseil législatif du Nouveau-Brunswick a cessé d'exister le 28 septembre 1892, ayant été aboli par un acte de la législature provinciale.

comme celles d'Ontario et de Québec. Ces officiers sont nommés par instrument sous le grand sceau du Canada, et à leurs nominations ils doivent prêter le serment d'allégeance.

2. Un conseil exécutif ou consultatif, responsable à l'Assemblée législative, variable quant au nombre de ses membres dans les diverses provinces : dans Ontario et Québec, chacun de ces conseils se compose de huit membres ; dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, sept ; au Manitoba et à la Colombie Anglaise, cinq ; dans l'Île du Prince-Edouard, six (trois sans portefeuilles), et dans les Territoires du Nord-Ouest, quatre.

Tout membre du Conseil exécutif occupant une charge à laquelle est attaché un salaire, devra résigner son siège dans l'Assemblée législative, et être élu de nouveau en acceptant telle charge, comme les ministres du parlement fédéral. Le principe de la responsabilité ministérielle à la charge de lieutenant-gouverneur et à la législature doit être observé dans toute sa force.

3. Une législature composée d'une Chambre élective, dans tous les cas, avec une Chambre haute nommée par la Couronne pour les deux provinces de Québec et de la Nouvelle-Ecosse. La durée des Assemblées législatives ne sera que de quatre ans (à l'exception de celle de Québec qui sera de cinq ans) à moins qu'elles ne soient plus tôt dissoutes par le lieutenant-gouverneur. Elles sont gouvernées d'après les principes constitutionnels et réglées par le gouvernement fédéral à Ottawa. Le lieutenant-gouverneur ouvre et proroge les Conseils et les Assemblées législatives de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que les assemblées législatives des autres provinces avec le cérémonial ordinaire du discours du trône. Un orateur ou président est élu par la majorité de chaque Chambre d'assemblée ou est nommé par la Couronne pour la Chambre haute. Les règles et usages diffèrent peu de la procédure suivie au parlement fédéral. Les règles relativement à la législation des bills privés sont également restrictives. Les dispositions de la loi à l'égard de la présidence des assemblées sont à peu près les mêmes que pour celles de la Chambre des Communes. Les législatures d'Ontario et de Québec, comme le parlement fédéral, doivent avoir une session au moins une fois chaque année, afin que d'après l'Acte de la Confédération, il ne s'écoule pas un intervalle de douze mois entre la dernière séance d'une session du parlement et sa première séance dans la session suivante, d'autant plus que les estimations ne sont votées que pour une année seulement.

Les membres des Conseils législatifs, là où ils existent, doivent posséder des qualifications sur propriétés foncières, mais pour être membre d'une Assemblée législative il suffit d'être citoyen du Canada et en âge de majorité. Pour Ontario les députés de l'Assemblée législative sont élus par le suffrage universel et n'ont besoin d'autres qualifications que celle de citoyen résidant dans la province. Pour les autres provinces les conditions sont pratiquement les mêmes à l'exception de celle de Québec où on exige plus de restrictions.

Les députés reçoivent une indemnité qui varient de \$800 dans la province de Québec, à \$160 dans l'Île du Prince-Edouard, avec une allocation par mille pour certaines provinces, ou une indemnité pour frais de voyage pour d'autres.

Les lois concernant l'indépendance des législatures, et pour empêcher toute ménœuvrerie frauduleuse sont toutes aussi sévères que celles en vigueur pour les élections fédérales. Dans tous les cas de corruption, les cours sont les tribunaux où tous les cas d'élections contestées sont jugés. Le double

mandat est illégal, excepté pour le Conseil législatif de Québec, ou un membre de ce conseil peut aussi siéger au Sénat.

L'acte de l'union donne au lieutenant-gouverneur, comme au gouverneur général, le droit de "réserve" et de "veto" à tout bill qui lui est présenté pour être sanctionné.

Pour ce qui est des revenus des provinces, ils dérivent pour la plus grande partie, de certaines subventions annuelles provenant du gouvernement fédéral. A la date de l'union, la Puissance du Canada a pris à sa charge les dettes des différentes provinces, à la condition, en même temps, que chacune des quatre premières provinces formant la confédération aurait droit à une subvention annuelle de quatre vingts centins par chaque tête de la population, constatée par le recensement de 1861, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick où il a été décrété que cette subvention serait continuée après chaque recensement décennal, jusqu'à ce que la population de chacune de ces provinces s'élèverait à 400,000 âmes, chiffre auquel la subvention demeurerait alors fixée. Outre cette subvention, il a été accordé à chaque province une allocation annuelle pour le maintien de son gouvernement, et de plus une allocation annuelle comme intérêt sur le montant de la dette acceptée, à la province qui n'aura pas encore atteint le montant limité de cette dette.

D'après les différents rajustements et les arrangements décrétés lors de l'entrée des autres provinces dans la confédération, les dettes provinciales contractées sont comme suit :—

Province du Canada.....	\$62,500,000
Nouvelle-Ecosse.....	8,000,000
Nouveau-Brunswick.....	7,000,000
	<hr/>
	\$77,500,000

Dettes provinciales subséquemment acceptées et portées au compte du gouvernement fédéral :

Nouvelle-Ecosse (rajustement de 1869).....	1,186,756
La vieille province du Canada (rajustement de 1873).....	10,506,089
Province d'Ontario.....	2,848,289
" de Québec.....	2,549,214
" de la Nouvelle-Ecosse.....	2,343,059
" du Nouveau-Brunswick.....	1,807,720
" du Manitoba.....	3,775,606
" de la Colombie Anglaise.....	2,029,392
" de l'Ile du P -Edouard.....	4,884,023
	<hr/>
Total des dettes provinciales assumées.....	\$109,430,148

Les subventions payées par le gouvernement fédéral aux provinces s'élèvent à la somme totale de \$4,224,623, qui est répartie comme suit :

Ontario.....	\$1,339,287
Québec.....	1,086,714
Nouvelle-Ecosse.....	432,814
Nouveau-Brunswick.....	483,570
Manitoba.....	437,601
Colombie Anglaise.....	243,585
Ile du Prince-Edouard.....	221,052

D'après le chap. 46 art. 5 des S. R. du C., Manitoba a droit à un rajustement de son allocation *per capita*, chaque 2½ années au lieu d'une fois par 10 ans comme dans le cas des autres provinces.

Les diverses provinces conservent respectivement toutes les propriétés qu'elles possédaient avant l'union ; Manitoba, qui ne possédait point alors

de terres publiques, a reçu du gouvernement fédéral un don consistant en terrains marécageux.

4. Une judicature provinciale dont il est fait mention au paragraphe 32.

5. D'un service civil composé de fonctionnaires exerçant leurs emplois, en règle générale, sous bon plaisir, et n'étant pas sujets à démission pour raison politique.

6. Une organisation municipale par laquelle les provinces jouissent d'un gouvernement responsable, mettant le peuple, dans chaque division locale, soit dans un village, ville, township, paroisse ou municipalité quelconque, en moyen de gérer ses propres affaires, conformément aux dispositions des différents statuts qui sont le résultat de la sagesse et du travail des législatures des différentes provinces depuis un demi-siècle. C'est dans la province d'Ontario où l'on trouve l'organisation municipale au complet. Cette organisation, tout en étant parfaitement symétrique dans sa disposition, est tout à fait pratique et repose sur l'action libre des contribuables de chaque municipalité. L'organisation complète est comme suit :

(a.) De corporations municipales moins importantes composées de townships ou districts ruraux d'une étendue de huit ou dix milles carrés, avec une population de 3,000 à 6,000 âmes.

(b.) De villages ayant une population de plus de 750 âmes.

(c.) De villes ayant une population de plus de 2,000. Le conseil de chaque ville se compose d'un maire et de trois conseillers pour chaque quartier, là où il y a moins de cinq quartiers, et de deux conseillers pour chaque quartier là où il y en a plus de cinq. Ces derniers, lorsqu'ils sont compris dans des districts d'une grande étendue, formant un comté, forment :

(d.) Le conseil municipal, sous la direction d'un conseil composé des différents maires des différentes divisions de moindre importance, dans les comtés tels qu'il en a déjà été établis.

(e.) Les cités sont formées de l'accroissement des villages où la population excède 15,000 âmes, et leurs juridictions municipales sont semblables à celles des comtés et villes combinés. Le conseil de chaque cité se compose d'un maire et de trois conseillers pour chaque quartier.

Les townships et les villages sont gouvernés par un préfet et des conseillers ; les villes par un maire et des conseillers. Le corps gouvernant d'une municipalité de comté est composé des préfets et des députés préfets des townships, villages et villes qui se trouvent dans les limites du comté ; le président de ce conseil porte le titre de préfet de comté. Les conseils ont le droit de prélever des taxes, contracter des dettes, promouvoir l'agriculture et le commerce, ouvrir des manufactures et construire des chemins de fer. Ils ont aussi le pouvoir de faire faire des égouts, des chemins, de voir à l'entretien des cimetières, des indigents, des écoles publiques, des bibliothèques gratuites, des marchés, des compagnies de feu, de voir à ce que la paix soit décentement observée, et à toute autre matière concernant toute organisation municipale. Toutes les propriétés publiques appartenant au gouvernement, toutes les places dédiées au culte, et les terrains qui y sont attachés, et un grand nombre d'édifices occupés par des institutions charitables et pour les fins de l'éducation ou de la science, sont exemptes de taxes. Les édifices à l'usage de la judicature et tous les fonctionnaires publics de la Puissance du Canada sont aussi exemptes de taxes.

Les maires, les préfets et les conseillers sont élus chaque année au scrutin par les contribuables. Le préfet et tous les autres fonctionnaires municipaux sont nommés par les conseils. Les personnes élues doivent être nées dans le pays ou sujets de la Reine par naturalisation, résider dans la municipalité et posséder certaine propriété légale ou être tenu à un bail variant de \$400, dans les townships, à \$1,500 dans les villes, pour le propriétaire, et de \$800 à \$3,000 pour le locataire.

Manitoba a adopté dans son entier, l'organisation municipale d'Ontario.

Dans la province de Québec, les divisions municipales sont composées de villages, villes, paroisses, townships et comtés. La paroisse est légalement reconnue dans la loi générale concernant l'organisation municipale de la province. Lorsqu'une paroisse a été érigée canoniquement par l'autorité ecclésiastique compétente, et d'après la loi du statut, elle peut ensuite, en aucun temps, être formée en municipalité par l'autorité civile.

Le conseil de comté est composé des maires des différentes municipalités locales des comtés dans lesquelles ces fonctionnaires ont été élus. Les conseillers élisent l'un d'eux pour agir comme maire de la localité municipale, et le préfet est ensuite choisi par le conseil de comté. Les villes et villages sont incorporés par actes spéciaux, et leurs maires et conseillers sont élus par le peuple.

Dans la nouvelle-Ecosse, le conseil de comté est composé d'un préfet et de conseillers; le préfet est élu, choisi et pris parmi les conseillers eux-mêmes. Les fonctionnaires municipaux sont nommés par les conseils dont les pouvoirs sont les mêmes que ceux d'Ontario. Les villes et villages sont incorporés par actes spéciaux, les maires et les conseillers sont élus par des électeurs bien et dûment qualifiés.

La base du gouvernement local responsable dans le Nouveau-Brunswick est la paroisse. En d'autres termes, l'organisation municipale de cette province est la même que celle de la Nouvelle-Ecosse.

La province de l'Île du Prince-Edouard n'a pas d'organisation municipale complète, la législature étant le corps gouvernant dans tous les cas où il s'agit d'amélioration locale. Quelques villes et villages possèdent des actes spéciaux d'incorporation.

Dans la Colombie Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest, il existe certaines dispositions libérales pour ce qui concerne l'établissement de corporations municipales et sur la même base que celle d'Ontario. Depuis les dernières années, un certain nombre de municipalités ont été établies à la Colombie-Anglaise.

42. Par l'Acte de la Confédération, le gouverneur général doit nommer les juges des cours supérieures, de district et de comté, dans chaque province (sauf ceux des cours de vérification dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick), et leurs salaires, allocations et pensions seront fixés et payés par le parlement du Canada. D'après le même acte, les juges des cours de Québec seront choisis parmi les membres du barreau de cette province. Jusqu'à ce que les lois relatives à la propriété et aux droits civils dans Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et que la procédure dans les cours de ces provinces soient rendues uniformes, les juges de ces provinces seront aussi choisis parmi les membres des barreaux respectifs de ces provinces, ce qui, d'après l'Acte de l'union de 1867, peut être fait par le parlement fédéral, sujet toutefois au *proviso* que tout acte du

parlement fait dans tel sens ne prendra effet que lorsqu'il sera adopté et passé comme loi par les différentes législatures provinciales intéressées.

L'administration de la justice dans chaque province, c'est-à-dire la constitution, le maintien et l'organisation des cours provinciales ayant juridiction civile et criminelle, et de plus, la procédure en matières civiles de ces cours est laissée au gouvernement provincial. La plus haute cour en Canada est connue sous le nom de cour Suprême du Canada. Elle a été établie en 1875, conformément à la section 101 de l'Acte de l'union de 1867. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections contestées et peut faire un examen et un rapport sur tout bill privé, ou sur toute pétition demandant la passation d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestations entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces elles-mêmes, à la condition, toutefois, que la législature passe un acte accordant telle juridiction. D'après l'Acte du parlement du Canada de 1891, le gouverneur général en conseil peut référer à la cour Suprême tout cas où il s'agit d'une affaire concernant l'intérêt public. La Chambre des Communes peut référer tout bill privé à cette même cour.

La cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. Deux des juges de la cour sont pris parmi les juges ou les avocats de la province de Québec et tous doivent résider à Ottawa, ou dans un rayon de cinq milles de cette cité, où elle tient ses séances trois fois durant l'année, savoir : en février, mai et octobre. On peut toujours en appeler de la décision de la cour Suprême, excepté dans les cas criminels, au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire.

43. La cour de l'Échiquier est présidée par un juge qui doit résider dans la ville d'Ottawa, ou à une distance de pas plus de cinq milles, a juridiction exclusive en première instance dans tous les cas où demande est faite ou recours cherché au sujet de toute matière qui pourrait avoir fait le sujet d'une poursuite en action devant la cour de l'Échiquier, siégeant comme cour des revenus contre la Couronne ou aucun de ses officiers. Cette cour a aussi juridiction concurrente en première instance dans tous les cas où l'on cherche à appliquer quelque loi relative au revenu. La cour peut siéger en aucun temps et à aucun endroit au Canada. Cette cour est aussi une cour coloniale d'Amirauté (Acte d'amirauté 1891, 54-55 Vic., chap. 29) ayant juridiction dans tout le Canada et ses lacs et rivières, etc., à la marée ou non, naturellement ou artificiellement navigables, et avec tous les droits de juger et régler toute matière concernant la navigation, la marine marchande et le commerce que toute cour d'Amirauté coloniale possède d'après "l'Acte impérial des cours coloniales d'Amirauté, 1890." Des cours d'Amirauté de district, présidées par des juges locaux des cours de l'Échiquier, ont été établies d'après l'acte ci-dessus (l'Acte d'Amirauté, 1891), pour les provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Colombie-Anglaise, Ile du Prince-Edouard et "le district d'amirauté de Toronto," dont les limites sont déterminées par ordre en conseil.

44. Les cours supérieures des différentes provinces sont constituées de la manière suivante : dans Ontario, la cour suprême de Judicature, composée du juge en chef d'Ontario et trois juges d'appel, et la haute cour de Justice en trois divisions ayant juridiction commune, savoir : les divisions du Banc

de la Reine et des Plaids Communs. Chacune de ces divisions est présidée par un juge en chef et deux juges, et la division de la Chancellerie est présidée par un chancelier et trois juges. Québec, le juge en chef du Banc de la Reine et cinq juges puînés, le juge en chef de la cour Supérieure et vingt-neuf juges puînés dont les résidences sont fixées dans diverses parties de la province. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, le juge en chef de la cour Suprême, le juge en équité et cinq juges puînés respectivement. Le Manitoba, le juge en chef et trois juges puînés. La Colombie-Anglaise, le juge en chef et quatre juges puînés. L'Île du Prince-Edouard, le juge en chef et deux juges assistants. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a cinq juges puînés de la cour Suprême.

45. Il y a aussi les cours de comté, ayant une juridiction limitée, dans les différentes provinces, à l'exception cependant des Territoires du Nord-Ouest.

Les magistrats de police et les juges de paix sont compris dans l'administration de la justice.

La police à cheval dans les Territoires du Nord-Ouest forme le tribunal de la justice. Les commissaires et assistants-commissaires ont tous les pouvoirs des magistrats stipendiaires, et le surintendant est *ex officio* juge de paix.

46. En vertu d'un arrêté de la Reine en date du 23 juin 1870 (voyez statuts du Canada, 1872, p. lxiii), et en vertu d'un arrêté de la Reine du 21 juillet 1880 (voyez statuts du Canada, 1881, pp. ix et x), les territoires non organisés sont devenus la possession du Canada.

En ce qui concerne la partie du territoire non organisé qui, par arrêté de la Reine, en date du 23 juin 1870, fut transférée au gouvernement fédéral, on peut admettre la loi d'Angleterre en vigueur le 2 mai 1670, époque de la concession de la charte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson—cette loi n'étant sujette qu'aux ordonnances passées à ce sujet par la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Quant aux autres territoires non organisés, dont le droit fut acquis en vertu d'un arrêté de la Reine, en date du 21 juillet 1880, cet arrêté même décrète que tels territoires tomberont sous le coup de la loi alors en vigueur en Canada, en autant que cette loi s'appliquera à ces territoires.

47. La Confédération des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord étant le grand événement des derniers temps en Canada, l'histoire de ses premiers jours et son développement est donnée plus bas :—

ORDRE.	ACTION.	DATE.
1er.	Sir Francis Nicholson émit l'idée primitive pour ce continent. (Son plan était d'unir toutes les colonies anglo-américaines dont le but serait la défense de ces colonies contre l'empiétement des Français au nord, et contre l'hostilité des Sauvages sur les frontières.)	1690
2me.	Pownal, Hutchinson et Franklin proposèrent la confédération des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord.	1754-55
3me.	William Smith proposa un plan d'union, mais fut banni, et vint au Canada comme réfugié Loyaliste. Il devint plus tard juge en chef pour le Canada, et peut être considéré le grand-père de la Confédération.	1775
4me.	Le colonel Morse proposa l'union de toute l'Amérique du Nord "pour la conservation des fragments du pouvoir anglais, sur ce continent."	1784

ORDRE.	ACTION.	DATE.
5me.	R. J. Uniacke dans la législature de la Nouvelle-Ecosse, plaيدا en faveur d'une union fédérale.....	1809
6me.	Le juge en chef Sewell soumit à Son Altesse Royale le duc de Kent, un projet pour l'union fédérale des provinces..... (Le plan du juge en chef comprenait une assemblée législative générale, composée de 30 membres. Son Altesse Royale, le Duc de Kent (le père de notre Reine) suggérait qu'il n'y eût que deux divisions pour les besoins d'un gouvernement local. La première de ces divisions se composerait des deux Canadas, et la deuxième, des quatre provinces maritimes, devant former selon lui une union, qui serait la base d'une plus grande union dans l'avenir. Le Duc a été le premier qui a suggéré l'idée d'une union maritime. La capitale des deux Canadas, d'après lui, devant être Montréal, pour les fins locales, et celle des quatre provinces maritimes, soit Annapolis Royal ou Windsor, suivant le choix qu'il en serait fait. La ville de Québec, devant être naturellement, la capitale de la Fédération.)	1814
7me.	Le juge en chef Sewell, et messieurs Robinson et Strachan préparèrent et présentèrent, sous forme de pamphlet, au gouvernement anglais, un projet pour l'union fédérale des provinces..... (Le juge en chef Sewell, qui maria une des filles du juge en chef Smith, fut fortement influencé par ce dernier.)	1822
8me.	La <i>Neilson's Gazette</i> 11 mai 1824, fit circuler une rumeur dans Québec, que les ministres de Sa Majesté se proposaient de soumettre au parlement une union de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Le <i>Canadian Spectator</i> à son tour dans son numéro du 6 novembre, disait qu'une lettre avait été reçue d'Angleterre, annonçant qu'un projet de confédération de toutes les provinces était sur le métier.....	1824
9me.	Monsieur McCollogh qui publiait alors le <i>Free Press</i> de Montréal préconisa dans ses colonnes, l'union fédérale, comme un "fonds" d'études pour la rédaction.....	1825
10me.	Robert Gourlay, a écrit un pamphlet, en faveur de l'Union fédérale (Gourlay était en prison à Londres, pour assaut commis sur un membre du parlement, relativement à certains griefs contre le Canada. Gourlay écrit de la "Correction House Cold Bath Fields, London.")	1825
11me.	Le <i>New York Albion</i> du 25 novembre 1826, annonçait que le gouvernement de Sa Majesté avait formé un plan pour l'union des provinces de l'Amérique du Nord en un seul état confédéré.....	1826
12me.	Wm. Lyon McKenzie, dans un discours, préconisa l'union des provinces.....	1831
13me.	Le gouvernement Impérial anglais a passé une résolution en faveur de l'union.....	1837
14me.	L'assemblée du Haut-Canada et le conseil législatif recommandèrent l'Union fédérale.....	1838
15me.	Le Révd. docteur Strachan écrit en faveur de l'union.....	1838
16me.	La législature de la Nouvelle-Ecosse a voté contre les plans proposés dans la législature du Haut-Canada, pour la raison que ces plans n'ont pas été soumis à la législature de la Nouvelle-Ecosse.....	1839
17me.	Lord Durham a préparé un rapport sur le Canada, dans lequel on proposait une union des colonies, faisant une distinction entre une Union fédérale et une Union législative, ce qui eut pour effet de diviser les unionistes en deux camps, les fédéralistes et les unionistes législatifs.....	1839
18me.	George R. Young de la Nouvelle-Ecosse a écrit une brochure en faveur de l'union de toutes les provinces.....	1840
19me.	Le <i>Simond's Magazine</i> publié à Londres, Angleterre, produit des extraits tirés de plusieurs journaux venant des colonies, faisant voir les progrès du sentiment général en faveur de l'union.....	1844
20me.	Le major G. Warburton, M.P., a écrit un ouvrage intitulé "Hoche-laga ou l'Angleterre dans le Nouveau-Monde," (1846) et "la Conquête du Canada," (1849). Dans le premier de ces ouvrages, il s'exprime	

ORDRE.	ACTION.	DATE.
	ainsi : "Je me réjouirais avec droit de voir toutes les provinces de l'Amérique du Nord, y compris Terre-neuve, unies sous un gouvernement central colonial, et représentées dans une législature commune, chacune d'elles cependant conservant sa propre assemblée pour des fins locales. Ceci aurait pour effet de nationaliser l'Angleterre dans le Nouveau-Monde.".....	1846
21me.	Le major Robinson et le capitaine Henderson dans leur rapport sur le chemin de fer Intercolonial ont plaidé la cause de l'union à un point de vue militaire.....	1848
22me.	Lord Elgin a discuté l'union dans une dépêche relative au projet du chemin de fer Intercolonial.....	1848
23me.	Le conseil législatif du Canada, dans une adresse a préconisé l'union..	1849
24me.	La Ligue britannique de l'Amérique du Nord a adopté la confédération comme le point principal du programme devant être discuté dans leurs assemblées. L'honorable M. Morris dit que "la Ligue était composée de jeunes membres du parti conservateur, et très enthousiastes, appartenant à cette cohorte de jeunes gens qui devait s'allier plus tard autour de la bannière de sir John Macdonald.".....	1849
25me.	Assemblée tenue à Montréal, où une résolution a été adoptée relativement à l'union. L'honorable John Macdonald y assistait.....	1851
26me.	Henry Sherwood a publié une brochure dans laquelle il préconisait le projet d'un gouvernement général, de deux chambres d'assemblée et d'un vice-roi, avec en outre une législature provinciale pour chaque province.....	1851
27me.	Le comte de Derby a dans le parlement impérial fortement appuyé sur le fait qu'on devait prendre de suite les moyens pour en arriver à une union plus resserrée entre les colonies de l'Amérique du Nord.	1851
28me.	L'hon. Hamilton Merritt, dans la législature canadienne, a présenté une résolution relativement à la nomination d'une convention composée de cinquante personnes des différentes provinces, qui serait chargée de préparer une constitution, pour être ensuite soumise aux différentes législatures provinciales.....	1851
29me.	Le colonel Rankin a préconisé l'union dans la législature canadienne..	1851
30me.	L'hon. Jas. W. Johnston, chef du parti conservateur, a plaidé en faveur de l'union législative dans l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse. "Je désirerais voir se former une union dont toutes les différentes parties ne feraient qu'un tout homogène, et en ferait un peuple digne de son origine et en état de perpétuer pour toujours le nom, le caractère, l'honneur et les institutions d'un pays dont on pourrait se vanter avec orgueil d'être un de ses membres.".....	1854
31me.	P. S. Hamilton, de la Nouvelle-Ecosse, écrivait une brochure dans laquelle il demandait l'union législative : "Le jour est maintenant venu où l'Amérique Britannique doit sortir de tutelle..... elle est maintenant arrivée à sa majorité nationale, elle a atteint un degré de force et de vigueur qui lui permet de se tenir debout à côté de la mère-patrie..... l'Amérique Britannique pourrait faire partie d'une autre confédération des immenses territoires sur lesquels le "soleil n'a jamais de coucher," la plus grande confédération qui ait existé dans l'univers, celle de l'empire britannique.".....	1856
32me.	L'honorable J. H. Gray, appuyant dans la législature du Nouveau-Brunswick l'idée de l'union fédérale disait : "Il deviendrait nécessaire de réprimer dans la province du Canada, d'un côté le républicanisme et de l'autre le radicalisme, par l'infusion de l'idée arrêtée de loyauté des provinces vraiment anglaises du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse en recourant à l'union fédérale de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord.....	1857
33me.	J. C. Taché a écrit en faveur de l'union en 1851. M. Taché a publié dans la <i>Courrier du Canada</i> une série d'articles qui, en 1858, furent mis en brochure en anglais et en français.....	1857
34me.	L'hon. A. T. Galt se fit l'avocat de l'union fédérale dans des discours qu'il prononça à Toronto et à Sherbrooke.....	1859

ORDRE.	ACTION.	DATE.
35me.	L'hon. A. T. Galt se fit l'avocat de l'union fédérale dans la législature canadienne	1858
36me.	L'hon. T. D. McGee appuya M. Galt en faveur de l'union fédérale dans la législature canadienne	1858
37me.	A la fin de la session de 1858, le gouverneur général, sir Edmond Head, disait à la législature canadienne : " J'ai l'intention, durant la vacance d'entrer en communication avec le gouvernement de Sa Majesté, et les gouvernements des colonies sœurs je désire les inviter à discuter les principes d'une union praticable des provinces de l'Amérique Britannique du Nord	1858
38me.	Messieurs Cartier, Ross et Galt sont délégués en Angleterre pour soumettre au gouvernement britannique l'opportunité de nommer des représentants de toutes les provinces pour discuter le projet d'union	1858
39me.	L'honorable Alexander Morris fait une conférence à Montréal en faveur de l'union fédérale. Cette conférence fut publiée sous le titre de " Nova Britannia or British North America, its extend and future." Le <i>Canadian Nature</i> dit : " Le lecteur pourra voir dans l'avenir une fusion de races, l'union de toutes les provinces existantes avec les nouvelles provinces de l'Ouest, et une voie ferrée jusqu'à l'Océan Pacifique	1858
40me.	En 1858 James Anderson publie dans la <i>Gazette de Montréal</i> sous le nom de plume " Obiter dictum," une lettre demandant l'union des provinces. Parlant de sir John A. Macdonald, il dit dans cette lettre : " l'idée de l'union des provinces de l'Amérique Britannique germe depuis longtemps dans l'esprit de l'assemblée législative canadienne"	1858
41me.	Les délégués de la Nouvelle-Ecosse, dans une entrevue avec M. Labouchère, secrétaire colonial de l'époque sont informés que le gouvernement impérial ne mettra aucun obstacle à l'union. Monsieur Labouchère lui-même, croyait qu'une union des provinces maritimes serait grandement avantageuse	1858
42me.	Les commerçants de Bristol, (Angleterre) exposent au gouvernement impérial l'importance du chemin de fer Intercolonial dans l'intérêt de l'union	1859
43me.	En novembre 1859, à une convention libérale tenue à Toronto, on adopte une résolution contre l'union des provinces	1859
44me.	Le <i>Halifax Reporter</i> publie des articles de fonds en faveur de l'union fédérale. Ces articles sont publiés le jour de l'arrivée du Prince de Galles à Halifax, et provoquent l'approbation de Son Altesse Royale	1860
45me.	La législature du Canada, discute la question de l'union en rapport avec la question d'un siège fixe du gouvernement	1860
46me.	L'honorable Chas. Tupper fait une conférence à Saint-Jean N.-B., en faveur de la confédération	1860
47me.	En 1861, sir John A. Macdonald disait aux électeurs de Kingston : " le gouvernement n'a pas abandonné l'idée d'une confédération des provinces de l'Amérique Britannique du Nord."	1861
48me.	L'honorable Joseph Howe présente dans l'assemblée législative de la Nouvelle-Ecosse une résolution priant le lieutenant-gouverneur de communiquer avec le secrétaire colonial, le gouverneur général et les divers lieutenants-gouverneurs pour obtenir leur opinion sur le sujet	1861
49me.	Dans une dépêche au gouverneur général, le secrétaire colonial de l'époque, le Duc de New-Castle dit : " Dans le cas où, du consentement de toutes les provinces, une idée d'union partielle ou complète serait soumise, je suis certain que le public, le parlement et le gouvernement de Sa Majesté, étudierait la question dans l'unique but de trouver le meilleur moyen d'assurer la prospérité, la force et l'harmonie dans les possessions britanniques en Amérique."	1862
50me.	En 1864 l'honorable Geo. Brown d'un comité de la législature canadienne fait rapport en faveur de l'union fédérale	1864

ORDRE.	ACTION.	DATE.
51me.	Sous l'autorité de la résolution de monsieur Howe, les délégués des provinces maritimes se réunissent à Charlottetown pour étudier la question de l'union maritime. L'honorable M. Tupper, Nouvelle-Écosse, l'honorable M. Tilley, Nouveau-Brunswick, et l'honorable M. Pope, Ile du Prince-Edouard, sont ceux qui firent passer par les différentes législatures une résolution autorisant la nomination des délégués.....	1864
52me.	Les délégués de la province du Canada, se rendent à Charlottetown et demandent admission à la conférence, ces délégués sont messieurs John A. Macdonald, George Brown, G. E. Cartier, A. T. Galt, T. D'Arcy McGee, H. L. Langevin, W. M. McDougall et Alexander Campbell.....	1864
53me.	Sur la représentation des délégués canadiens, vient l'ajournement de la discussion qui est suivie de la réunion des délégués à une conférence interprovinciale tenue à Québec.....	1864
54me.	Ci-suivent les noms des délégués communément appelés les "pères de la confédération" :—	

CANADA.

- L'hon. sir Etienne P. Taché, Premier.
 " John A. Macdonald, procureur général, ouest.
 " Geo. E. Cartier, procureur général, est.
 " Wm. McDougall, secrétaire provincial.
 " Geo. Brown, président du conseil.
 " A. T. Galt, ministre des finances.
 " Alexander Campbell, commissaire des terres de la couronne.
 " Oliver Mowatt, maître général des postes.
 " H. L. Langevin, solliciteur général, est.
 " T. D. McGee, ministre de l'agriculture.
 " J. Cockburn, solliciteur général, ouest.
 " J. C. Chapais, commissaire des travaux publics.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

- L'hon. Charles Tupper, secrétaire provincial.
 " W. A. Henry, procureur général.
 " J. McCully.
 " A. G. Archibald.
 " R. B. Dickie.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

- L'hon. S. L. Tilley, secrétaire provincial.
 " J. M. Johnston, procureur général.
 " P. Mitchell.
 " Chs. Fischer.
 " E. Chandler.
 " W. H. Steeves.
 " J. H. Gray.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

- L'hon. Col. Grey, président du conseil.
 " E. Palmer, procureur général.
 " W. H. Pope, secrétaire provincial.
 " G. Coles.
 " T. H. Haviland.
 " E. Whelan.
 " A. A. McDonald.

TERRENEUVE.

L'hon. F. B. S. Carter, président de la chambre d'assemblée.
 " Ambrose Shea.

ORDRE.	ACTION.	DATE.
55me.	L'honorable Joseph Cauchon a publié une brochure en faveur de la confédération.....	1865
56me.	Des résolutions relativement à l'union ont été adoptées dans la législature canadienne,—au conseil 45 ont voté pour et 15 contre; à l'assemblée législative, 91 ont voté pour et 33 contre. Des 91 qui ont voté pour l'union, 54 étaient du Haut-Canada et 37 du Bas-Canada; 25 du Bas-Canada et 8 du Haut-Canada formaient la minorité dans l'assemblée législative.....	1865
57me.	Les législatures du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, sou-mirent le projet au gouvernement impérial.....	1866
58me.	Des délégués choisis dans les différentes provinces, d'après les termes des résolutions passées par les législatures des provinces maritimes, se rendirent en Angleterre, et s'organisèrent à Londres, ayant comme président sir John A. Macdonald.....	1866
59me.	L'acte d'union tel que préparé par la conférence a été adopté par le gouvernement impérial et sanctionné par la Reine, dans le mois de mars.....	1867
60me.	22 mai. Emission de la proclamation royale du château de Windsor, relativement à l'union.....	1867
61me.	1er juillet. Proclamation de l'union dans les quatre provinces, qui deviennent dès lors, la Puissance du Canada.....	1867
62me.	Emission de l'ordre en conseil impérial, transférant la Terre de Rupert et les territoires du Nord-Ouest à la Puissance du Canada, acquisition des franchises de la Compagnie de la Baie-d'Hudson pour la somme d'un million trois cent mille louis (considération monétaire) et autres considérations.....	1870
63me.	15 juillet. Manitoba devient province par un acte du parlement canadien.....	1870
64me.	20 juillet. La Colombie Anglaise est ajoutée à l'union.....	1871
65me.	Transfert des fortifications et des terres appartenant à la milice, à l'ex-ception d'Halifax et de Victoria C. A., par le gouvernement impérial, au gouvernement de la Puissance, par un arrêté du conseil.....	1870-71-72
66me.	1er juillet. L'île du Prince Edouard ajoutée à la confédération.....	1873
67me.	— octobre. Les territoires du Nord-Ouest deviennent un gouverne-ment séparé de celui de Manitoba.....	1876
68me.	1er septembre. Transfert des îles de l'Archipel Arctique au Canada par le gouvernement impérial.....	1880
69me.	Les lignes de frontière entre Ontario et Manitoba déterminées par déci-sion du comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre.....	1884
70me.	Les territoires du Nord-Ouest représentés dans le parlement fédéral. Acte.....	1886
71me.	Les territoires du Nord-Ouest, gratifiés d'une assemblée électorale. Acte.....	1888
72me.	Les lignes de frontière nord, ouest et est d'Ontario déterminées par le parlement Impérial..... (Voir les actes fédéraux 1890).	1889
73me.	30 juillet. Droit d'appel de la décision de la cour suprême des terri-toires du Nord-Ouest, au Conseil privé de Sa Majesté, accordé par un arrêté en conseil impérial.....	1891
74me.	26 novembre. Droit d'appel de la décision de la cour du Banc de la Reine, Manitoba, au Conseil privé de Sa Majesté, accordé par un arrêté en conseil impérial..... (Voir arrêtés en conseil. Statuts du Canada, 1894).	1892

48. Suit une liste des gouverneurs généraux du Canada, avec la date de leur nomination respective.

GOUVERNEURS GÉNÉRAUX DU CANADA.

Nom.	Date de la nomination.	Date de l'entrée en office.
Le très hon. vicomte Monck, C.C.M.G.	1er juin 1867..	1er juillet 1867
Le très hon. lord Lisgar, C.C.M.G., (sir John Young).	29 déc. 1868..	2 février 1869
Le très hon. le comte de Dufferin, C.P., C.C.B., C.C.M.G.	22 mai 1872..	25 juin 1872
Le très hon. le marquis de Lorne, C.C., C.C.M.G., P.C., etc.	5 oct. 1878..	25 nov. 1878
Le très hon. le marquis de Lansdowne, C.C.M.G., etc.	18 août 1883..	23 octobre 1883
Le très hon. lord Stanley de Preston,* C.C.B.	1er mai 1888..	11 juin 1888
Le très hon. comte d'Aberdeen, C. T.	22 mai 1893..	18 sept. 1893

* Qui a succédé au comte de Derby, son frère, décédé le 21 avril 1893.

49. Les tableaux suivants donnent les noms des membres du gouvernement actuel de la Puissance et les dates de l'ouverture et de la clôture de chacune des sessions composant les différents parlements depuis la Confédération.

CANADA.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—OTTAWA.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL, LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ABERDEEN.

COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL PRIVÉ.

1895.

Premier et président du conseil.	L'hon. sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G.
Maître général des postes.	“ sir Adolphe Caron, C.C.M.G.
Ministre de la marine et pêcheries.	“ John Costigan.
“ des finances.	“ Geo. E. Foster.
“ de la justice.	“ sir Charles H. Tupper, C.C.M.G.
“ des chemins de fer et canaux.	“ John Haggart.
“ des travaux publics.	“ J. A. Ouinnet.
“ de l'intérieur et surintendant des affaires des sauvages.	“ T. Mayne Daly.
“ de l'agriculture.	“
“ du commerce.	“ W. B. Ives.
“ de la milice.	“ A. R. Dickey.
Secrétaire d'Etat.	“ W. H. Montague.
Sans portefeuille.	“ sir Frank Smith.
“ “	“ D. Ferguson.

Les ministres dont les noms sont donnés ci-dessus forment le cabinet.

Membres du gouvernement, mais ne faisant pas partie du cabinet ou du Conseil privé.

Solliciteur général	Hon. Jno. J. Curran, C.R.
Contrôleur du revenu de l'intérieur.	“ John F. Wood, C.R.
“ des douanes.	“ N. Clarke Wallace.

MEMBRES DU CONSEIL PRIVÉ, MAIS NON MEMBRES DU CABINET.*

Sir Samuel Leonard Tilley, C.C.M.G., C.B.
Sir Hector L. Langevin, C.C.M.G., C.B.
Wm. McDougall, C.B.
Sir Wm. Pearce Howland, C.C.M.G., C.B.
Peter Mitchell.
James Cox Aikins.
Théodore Robitaille.
Hugh McDonald.
Edward Blake
Sir Richard J. Cartwright, C.C.M.G.
David Laird.
Donald Alexander Macdonald.
Télesphore Fournier (juge de la cour Suprême).
William Ross.
William B. Vail.
David Mills.
Richard William Scott.
Charles A. P. Pelletier, C.M.G.
Wilfred Laurier.
Alfred G. Jones.
James McDonald (juge en chef, Nouvelle-Ecosse).
Louis F. R. Masson.
Louis F. G. Baby (juge).
Sir David L. Macpherson, C.C.M.G.
Sir Charles Tupper, Bart., C.C.M.G., C.B. (haut commissaire).
C. C. Colby.
George A. Kirkpatrick (lieutenant-gouverneur d'Ontario).
Wm. Miller.
George W. Allan.
Sir Alex. Lacoste, chevalier (juge en chef, Québec).
Edgar Dewdney (lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique).
Joseph A. Chapleau (lieutenant-gouverneur de Québec).
A. R. Angers.

*Les membres du Conseil privé ont le titre "d'honorable," pour la vie.

PARLEMENTS DU CANADA DEPUIS 1867.

N° d'ordre des parlements.	Session.	Date de				
		L'ouverture.		La prorogation.		La dissolution.
1er parlement.....	*1er.....	6 nov.	1867..	22 mai	1868..	} 8 juillet 1872.
	2e.....	15 avril	1869..	22 juin	1869..	
	3e.....	15 fév.	1870..	12 mai	1870..	
	4e.....	15 "	1871..	14 avril	1871..	
	5e.....	11 avril	1872..	14 juin	1872..	
2e parlement.....	†1er.....	5 mars	1873..	13 août	1873..	} 2 janv. 1874.
	2e.....	23 oct.	1873..	7 nov.	1873..	
3e parlement.....	1er.....	26 mars	1874..	26 mai	1874..	} 17 août 1878.
	2e.....	4 fév.	1875..	8 avril	1875..	
	3e.....	10 "	1876..	12 "	1876..	
	4e.....	8 "	1877..	28 "	1877..	
	5e.....	7 "	1878..	10 mai	1878..	
4e parlement.....	1er.....	13 fév.	1879..	15 mai	1879..	} 18 mai 1882.
	2e.....	12 "	1880..	7 "	1880..	
	3e.....	9 déc.	1880..	21 mars	1881..	
	4e.....	9 fév.	1882..	17 mai	1882..	
5e parlement.....	1er.....	8 fév.	1883..	25 mai	1883..	} 15 janv. 1887.
	2e.....	17 janv.	1884..	19 avril	1884..	
	3e.....	29 "	1885..	20 juillet	1885..	
	4e.....	25 fév.	1886..	2 juin	1886..	
6e parlement.....	1er.....	13 avril	1887..	23 juin	1887..	} 3 fév. 1891.
	2e.....	23 fév.	1888..	22 mai	1888..	
	3e.....	31 janv.	1889..	2 "	1889..	
	4e.....	16 "	1890..	16 "	1890..	
7e parlement.....	1er.....	29 avril	1891..	30 sept.	1891..	
	2e.....	25 fév.	1892..	9 juillet	1892..	
	3e.....	26 janv.	1893..	1er avril	1893..	
	4e.....	15 mars	1894..	23 juillet	1894..	
	5e.....	18 avril	1895..	22 "	1895..	

* Ajournée du 21 décembre 1867 au 12 mars 1868 pour permettre aux législatures locale de se réunir.

† Ajournée 23 mai au 13 août.

50. Il y a eu six parlements complets depuis la confédération. Le premier parlement a été le plus long et le second le plus court. La moyenne de la durée de chaque session a été de 89 jours ou environ 13 semaines ; la session la plus longue fut celle de 1885, soit 24 semaines et 4 jours, la plus longue ensuite a été celle de 1891, soit 22 semaines. La plus courte session fut celle de 1873, qui dura seulement 2 semaines et 1 jour.

51. Il n'y a eu seulement que deux changements de gouvernement et six ministères, depuis la confédération, mais à l'exception du 17 novembre 1873 jusqu'au 17 octobre 1878, sir John Macdonald a toujours été au pouvoir, depuis le 1^{er} juillet 1867, jusqu'au 6 juin 1891, jour de sa mort. Il y a eu

cinq premiers—Le très hon. sir John A. Macdonald, l'hon. Alexander Mackenzie, l'hon. sir John Abbott, le très hon. Sir John Thompson, et l'hon. sir Mackenzie Bowell.

52. Suivent les noms des membres qui ont composé les ministères, avec les dates de leur nomination :—

LISTE DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES DEPUIS LA CONFÉDÉRATION.

PREMIER MINISTÈRE.

Office.	Nom.	Date de la nomination.
Premier	Le très hon. sir John A. Macdonald, C. C. B.	1er juillet 1867
Ministre de la justice et procureur général.....	Le très hon. sir John A. Macdonald, C. C. B.	1er juillet 1867
Ministres des finances.....	L'hon. sir A. T. Galt.....	1er juillet 1867
	“ sir John Rose.....	30 nov. 1867
	“ sir Francis Hincks.....	9 oct. 1869
	“ sir S. L. Tilley.....	22 fév. 1873
Ministres des travaux publics..	L'hon. W. McDougall.....	1er juillet 1867
	“ sir Hector L. Langevin.....	9 déc. 1869
Ministres de la milice et défense	L'hon. sir George E. Cartier.....	1er juillet 1867
	“ Hugh McDonald.....	1er “ 1873
Ministres des douanes.....	L'hon. sir S. L. Tilley ..	1er “ 1867
	“ sir Charles Tupper.....	22 février 1873
Ministres de l'agriculture.....	L'hon. J. C. Chapais.....	1er juillet 1867
	“ C. Dunkin.....	16 nov. 1869
	“ J. H. Pope.....	25 oct. 1871
Maitres généraux des postes. .	L'hon. sir A. Campbell.....	1er juillet 1867
	“ John O'Connor.....	1er “ 1873
Ministre de la marine et des pêcheries	L'hon. Peter Mitchell.....	1er “ 1867
Ministres du revenu de l'intérieur.....	L'hon. W. P. Howland.....	1er “ 1867
	“ A. Morris.....	16 nov. 1869
	“ Sir Charles Tupper.....	2 juillet 1872
	“ John O'Connor.....	4 mars 1873
	“ T. M. Gibbs.....	1er juillet 1873
Ministre de l'intérieur.....	L'hon. sir A. Campbell.....	1er “ 1873
Présidents du Conseil.....	L'hon. A. J. F. Blair.....	1er “ 1867
	“ Joseph Howe.....	30 janv. 1869
	“ Ed. Kenny.....	16 nov. 1869
	“ Sir Charles Tupper.....	21 juin 1870
	“ John O'Connor.....	2 juillet 1872
	“ Hugh McDonald.....	14 juin 1873
Receveurs généraux.....	L'hon. Ed. Kenny.....	1er juillet 1867
	“ J. C. Chapais.....	16 nov. 1869
	“ Théodore Robitaille.....	30 janv. 1873
Secrétaires d'Etat.....	L'hon. sir Hector L. Langevin.....	1er juillet 1867
	“ J. C. Aikins.....	9 déc. 1869

LISTE DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES DEPUIS LA
CONFÉDÉRATION—*Suite.*PREMIER MINISTÈRE—*Fin.*

Office.	Nom.	Date de la nomination.
Secrétaire d'Etat pour les provinces.....	L'hon. A. G. Archibald.....	1er juill. 1867
	“ Joseph Howe.....	16 nov. 1869
	“ T. M. Gibbs.....	14 juin 1873
Sans portefeuille.....	L'hon. J. C. Aikins.....	16 nov. 1869

Le ministère résigna le 6 novembre 1873.

SECOND MINISTÈRE.

Premier.....	L'hon. Alexander Mackenzie.....	7 nov. 1873
Ministre des travaux publics...	L'hon. Alexander Mackenzie.....	7 “ 1873
Ministres de la justice et procureurs généraux.....	L'hon. A. Aimé Dorion.....	7 nov. 1873
	“ Téléphore Fournier.....	8 juillet 1874
	“ Edward Blake.....	19 mai 1875
	“ Rodolphe Laflamme.....	8 juin 1877
Ministre des finances.....	L'hon. sir Richard Cartwright.....	7 nov. 1873
Ministres de la milice et de la défense.....	L'hon. Wm. Ross.....	7 nov. 1873
	“ Wm. B. Vail.....	30 sept. 1874
	“ A. G. Jones.....	21 janv. 1878
Ministre des douanes.....	L'hon. Isaac Burpee.....	7 nov. 1873
Ministres de l'agriculture.....	L'hon. L. Letellier de Saint-Just.....	7 nov. 1873
	“ C. A. P. Pelletier.....	26 janv. 1877
Maîtres généraux des postes...	L'hon. Donald A. Macdonald.....	7 nov. 1873
	“ Téléphore Fournier.....	19 mai 1875
	“ Lucius S. Huntington.....	9 oct. 1875
Ministre de la marine et pêcheries.....	L'hon. Albert J. Smith.....	7 nov. 1873
	L'hon. Téléphore Fournier.....	7 nov. 1873
	“ Félix Geoffrion.....	8 juillet 1874
	“ Rodolphe Laflamme.....	9 nov. 1876
	“ Joseph Cauchon.....	8 juin 1877
Ministres de l'intérieur.....	“ Wilfred Laurier.....	8 oct. 1877
	L'hon. David Laird.....	7 nov. 1873
	“ David Mills.....	24 oct. 1876
Présidents du Conseil.....	L'hon. L. S. Huntington.....	20 janv. 1874
	“ Joseph Cauchon.....	7 déc. 1875
	“ Edward Blake.....	8 juin 1877
Receveur général.....	L'hon. Thomas Coffin.....	7 nov. 1873
Secrétaires d'Etat.....	L'hon. David Christie.....	7 nov. 1873
	“ R. W. Scott.....	9 janv. 1874
Sans portefeuille.....	L'hon. Edward Blake.....	7 nov. 1873
	“ R. W. Scott.....	7 “ 1873

Le ministère résigna le 16 octobre 1878.

LISTE DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES DEPUIS LA
CONFÉDÉRATION—*Suite.*

TROISIÈME MINISTÈRE.

Office.	Nom.	Date de la nomination.
Premier	Le très hon. sir J. A. Macdonald, C.C.B..	17 oct. 1878
Ministres de la justice et procureurs généraux.	L'hon. James McDonald.....	17 oct. 1878
	“ sir Alexander Campbell.....	20 mai 1881
	“ sir J. S. D. Thompson.....	25 sept. 1885
Ministres des finances.....	L'hon. sir S. L. Tilley	17 oct. 1878
	“ A. W. McLelan	10 déc. 1885
	“ sir Charles Tupper	27 janv. 1887
	“ George E. Foster	29 mai 1888
Ministres des travaux publics..	L'hon. sir Charles Tupper	17 oct. 1878
	“ sir Hector L. Langevin	20 mai 1879
Ministres des chemins de fer et canaux.....	L'hon. sir Charles Tupper.....	20 mai 1879
	“ John H. Pope.....	25 sept. 1885
	Le très hon. sir John A. Macdonald, C.C.B..	28 nov. 1889
Ministres de la milice et de la défense.....	L'hon. L. F. R. Masson	19 oct. 1878
	“ sir Alexander Campbell.....	16 janv. 1880
	“ sir A. P. Caron.....	8 nov. 1880
Ministres des douanes.....	L'hon. Mackenzie Bowell.....	19 oct. 1887
Ministres de l'agriculture	L'hon. J. H. Pope	17 oct. 1878
	“ John Carling.....	25 sept. 1885
Maîtres généraux des postes...	L'hon. sir Hector L. Langevin.....	19 oct. 1878
	“ sir A. Campbell.....	20 mai 1879
	“ John O'Connor.....	16 janv. 1880
	“ Sir A. Campbell	8 nov. 1880
	“ John O'Connor.....	20 mai 1881
	“ John Carling.....	23 “ 1882
	“ sir A. Campbell.....	25 sept. 1885
	“ A. W. McLelan.....	17 janv. 1887
“ John G. Haggart.....	3 août 1888	
Ministres de la marine et des pêcheries.....	L'hon. J. C. Pope	19 oct. 1878
	“ A. W. McLelan.....	10 juill. 1882
	“ G. E. Foster.....	10 déc. 1885
	“ C. H. Tupper.....	31 mai 1888
Ministres du revenu de l'intér. .	L'hon. L. F. G. Baby.....	26 oct. 1878
	“ J. C. Aikens	8 nov. 1880
	“ John Costigan.....	23 mai 1882
Ministres de l'intérieur	Le très hon. sir John A. Macdonald, C.C.B..	17 oct. 1878
	L'hon. sir D. L. Macpherson	17 “ 1883
	“ Thomas White	5 août 1885
	“ Edgar Dewdney	3 “ 1888
Présidents du Conseil	L'hon. John O'Connor	17 oct. 1878
	“ L. F. R. Masson.....	16 janv. 1880
	“ Joseph A. Mousseau.....	8 nov. 1880
	“ A. W. McLelan.....	20 mai 1881
	Le très hon. sir John A. Macdonald, C.C.B..	17 oct. 1883
Receveur général.....	L'hon. C. C. Colby	28 nov. 1889
	L'hon. sir Alex. Campbell	8 nov. 1878

LISTE DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES DEPUIS LA
CONFÉDÉRATION—*Suite.*TROISIÈME MINISTÈRE—*Fin.*

Office.	Nom.	Date de la nomination.
Secrétaire d'Etat.....	L'hon. J. C. Aikins.....	19 oct. 1878
	“ John O'Connor.....	8 nov. 1880
	“ Joseph A. Mousseau.....	20 mai 1881
	“ J. A. Chapleau.....	29 juill. 1882
Sans portefeuille.....	L'hon. R. D. Wilmot.....	8 nov. 1878
	“ sir D. L. Macpherson.....	11 fév. 1880
	“ Frank Smith.....	29 juill. 1882
	“ J. J. C. Abbott.....	13 mai 1887

Sir John A. Macdonald décédé le 6 juin, 1891.

QUATRIÈME MINISTÈRE.

Premier et président du Conseil	L'hon. sir J. J. C. Abbott, C.C.M.G.....	16 juin 1891
Ministres des travaux publics..	L'hon. sir Hector L. Langevin.....	20 mai 1879
	“ Joseph A. Ouimet.....	11 janv. 1892
Ministres des douanes.....	L'hon. Mackenzie Bowell.....	19 oct. 1879
	“ Joseph A. Chapleau.....	25 janv. 1892
Ministres de la milice.....	L'hon. sir A. P. Caron.....	8 nov. 1880
	“ Mackenzie Bowell.....	25 janv. 1892
Ministre de l'agriculture.....	L'hon. John Carling.....	25 sept. 1885
Ministre du revenu de l'intér..	L'hon. John Costigan.....	23 mai 1882
Secrétaires d'Etat.....	L'hon. J. A. Chapleau.....	29 juil. 1882
	“ James C. Patterson.....	25 janv. 1892
Ministre de la justice.....	L'hon. sir J. S. D. Thompson.....	25 sept. 1885
Ministre des finances.....	L'hon. Geo. E. Foster.....	29 mai 1888
Ministre de la marine et des pêcheries.....	L'hon. C. H. Tupper.....	31 mai 1888
Ministres de l'intérieur et surin- tendant général des affaires des sauvages.....	L'hon. Edgar Dewdney.....	3 août 1888
	“ T. M. Daly.....	17 oct. 1892
Maîtres généraux des postes ..	L'hon. J. G. Haggart.....	3 août 1888
	“ sir A. P. Caron.....	25 janv. 1892
Ministre des ch. de fer et canaux	L'hon. J. G. Haggart.....	11 janv. 1892
Sans portefeuille.....	L'hon. Frank Smith.....	29 juill. 1882

Lorsque le ministère ci-haut mentionné a été formé, les ministres d'alors ont retenu leurs portefeuilles, par conséquent, les dates de leurs premières nominations se trouvent répétées.

Sir John Abbott (pour cause de mauvaise santé) a résigné le 5 décembre 1892.

LISTE DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES DEPUIS LA
CONFÉDÉRATION—*Suite.*

CINQUIÈME MINISTÈRE.

Office.	Nom.	Date de la nomination.
Premier	Le t.-hon. sir J. S. D. Thompson, C.C.M.G.	5 déc. 1892
Ministre de la justice et procureur général.....	Le t.-hon. sir J. S. D. Thompson, C.C.M.G.	25 sept. 1885
Ministre du commerce.....	L'hon. Mackenzie Bowell.....	5 déc. 1892
Maître général des postes.....	L'hon. sir A. P. Caron, C.C.M.G.....	25 janv. 1892
Secrétaire d'Etat.....	L'hon. John Costigan.....	5 déc. 1892
Ministre des finances.....	L'hon. G. E. Foster.....	29 mai 1888
Ministre de la marine et des pêcheries	L'hon. sir C. H. Tupper, C.C.M.G.....	31 mai 1888
Ministre des chemins de fer et canaux.....	L'hon. John G. Haggart.....	11 jan. 1892
Ministre des travaux publics...	L'hon. J. A. Ouimet.. .. .	11 jan. 1892
Ministre de la milice.... .	L'hon. J. C. Patterson.. .. .	5 déc. 1892
Ministre de l'intérieur et surintendant général des affaires des sauvages	L'hon. Thos. M. Daly	17 oct. 1892
Ministre de l'agriculture.....	L'hon. A. R. Angers.....	5 déc. 1892
Président du Conseil	L'hon. W. B. Ives.....	5 déc. 1892
Sans portefeuille.....	L'hon. sir John Carling, C.C.M.G.....	5 déc. 1892
“	L'hon. sir Frank Smith.....	29 juillet 1882
<i>Ne faisant pas partie du cabinet.</i>		
Soliciteur général.....	L'hon. Jno. J. Curran, C.R.....	5 déc. 1892
Contrôleur du revenu de l'intérieur.....	L'hon. John F. Wood, C.R.....	5 déc. 1892
Contrôleur des douanes.....	L'hon. N. Clarke Wallace.....	5 déc. 1892

Quelques ministres étant demeurés dans leur position actuelle, nous avons en conséquence donné la date de leur première entrée en office.

Le très honorable sir John Thompson mourut le 13 décembre 1894, au château de Windsor.

LISTE DES MEMBRES DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES DEPUIS LA
CONFÉDÉRATION—Fin.

SIXIÈME MINISTÈRE.

Office.	Nom.	Date de la nomination.
Premier	L'hon. sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G	21 déc. 1894
Ministre de la justice et procureur général	L'hon. sir C. H. Tupper, C.C.M.G.	21 déc. 1894
Ministre du commerce	L'hon. W. B. Ives.	21 déc. 1894
Maitre général des postes	L'hon. sir A. P. Caron, C.C.M.G.	25 jan. 1892
Secrétaire d'Etat	L'hon. A. R. Dickey	21 déc. 1894
Ministre des finances	L'hon. Geo. E. Foster	29 mai 1888
Ministre de la marine et des pêcheries	L'hon. John Costigan	21 déc. 1894
Ministre des chemins de fer et canaux	L'hon. J. G. Haggart	11 jan. 1892
Ministre des travaux publics	L'hon. J. A. Ouimet	11 jan. 1892
Ministre de la milice	L'hon. J. C. Patterson	5 déc. 1892
Ministre de l'intérieur et surintendant général des affaires des sauvages	L'hon. Thos. M. Daly	17 oct. 1892
Ministre de l'agriculture*	L'hon. A. R. Angers	5 déc. 1892
Sans portefeuille	L'hon. sir Frank Smith	29 juillet 1882
“	L'hon. W. H. Montague	21 déc. 1894
“	L'hon. D. Ferguson	21 déc. 1894
<i>Ne faisant pas partie du cabinet.</i>		
Solliciteur général	L'hon. Jno. J. Curran, C.R	5 déc. 1892
Contrôleur du rev. de l'intérieur	L'hon. Jno. F. Wood, C.R	5 déc. 1892
Contrôleur des douanes	L'hon. N. Clarke Wallace	5 déc. 1892

*L'hon. M. Angers résigna en juillet 1895.

Quelques-uns des ministres ayant été continués dans leurs présentes positions, nous donnons les dates de leurs premières nominations.

Plus tard l'honorable J. C. Patterson ayant résigné, l'honorable A. R. Dickey devint ministre de la milice, et l'honorable W. H. Montague, secrétaire d'Etat.

On trouvera dans l'appendice à la fin du livre, la liste des sénateurs et des membres de la Chambre des Communes.

53. Le tableau suivant donne les noms des lieutenants-gouverneurs des différentes provinces, une liste des sessions de chaque Assemblée législative, ainsi que la date de l'ouverture et de la prorogation depuis l'entrée des provinces dans la Confédération, les noms des membres actuels de chaque gouvernement.

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DES PROVINCES DU CANADA DEPUIS LEUR ADMISSION DANS LA CONFÉDÉRATION.

Province.	Nom.	Date de la nomination.
Ontario.....	Major-général H. W. Stisted..	1er juill. 1867
	L'hon. W. P. Howland, C.P., C.B.....	14 " 1868
	" John W. Crawford.....	5 nov. 1873
	" D. A. Macdonald, C.P.....	18 mai 1875
	" John Beverley Robinson.....	30 juin 1880
	" sir Alexander Campbell, C.C.M.G., C.P.....	8 fév. 1887
	" Geo. A. Kirkpatrick, C.P.....	30 mai 1892
Québec.....	L'hon. sir N. F. Belleau, C.C.M.G.....	1er juill. 1867
	" sir N. F. Belleau, C.C.M.G.....	31 janv. 1868
	" René Edouard Caron.....	11 fév. 1873
	" Luc Letellier de St. Just, C.P.....	15 déc. 1876
	" Théodore Robitaille, C.P.....	26 juill. 1879
	" L. F. R. Masson, C.P.....	7 nov. 1884
	" A. R. Angers.....	24 oct. 1887
" J. A. Chapleau, C.P.....	5 déc. 1892	
Nouvelle-Ecosse.....	Lieut.-général sir W. F. Williams.....	1er juill. 1867
	Major-général sir C. Hastings Doyle, C.C.M.G.....	18 oct. 1867
	Lieut.-général sir C. Hastings Doyle, C.C.M.G.....	31 janv. 1868
	Sir E. Kenny, chev.(suppléant).....	13 mai 1870
	L'hon. Joseph Howe, C.P.....	1er " 1873
	" A. G. Archibald, C.M.G., C.R., C.P.....	4 juill. 1873
	" Matthew Henry Richey.....	4 " 1883
	" A. W. McLelan, C.P.....	9 " 1888
" Malachy Bowes Daly.....	11 " 1890	
Nouveau-Brunswick.....	Major-général C. H. Doyle.....	1er juill. 1867
	Col. F. P. Harding.....	18 oct. 1867
	L'hon. L. A. Wilmot, D.C.L.....	14 juill. 1868
	" S. L. Tilley, C.B.....	5 nov. 1873
	" Ed. Barron Chandler, C.R.....	16 juill. 1878
	" Robert Duncan Wilmot, C.P.....	11 fév. 1880
	" sir Samuel Leonard Tilley, C.C.M.G., C.P.....	31 oct. 1885
	" John Boyd.....	21 sept. 1893
" John A. Fraser.....	20 déc. 1893	
Manitoba.....	L'hon. A. G. Archibald, C.P.....	20 mai 1870
	" Francis Goodschall Johnston.....	9 avril 1872
	" Alexander Morris, C.P.....	2 déc. 1872
	" Joseph Ed. Cauchon, C.P.....	26 nov. 1877
	" James C. Aikins, C.P.....	22 sept. 1882
	" John C. Schultz.....	1er juill. 1888
" James C. Patterson.....	2 sept. 1895	

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DES PROVINCES DU CANADA DEPUIS
LEUR ADMISSION DANS LA CONFÉDÉRATION—*Fin.*

Office.	Nom.	Date de la nomination.
Colombie-Britannique.....	L'hon. J. W. Trutch.....	5 juill. 1871
	“ Albert Norton Richards.....	27 juin 1876
	“ Clement F. Cornwall.....	21 “ 1881
	“ Hugh Nelson.....	8 fév. 1887
	“ Edgar Dewdney.....	1er nov. 1892
Ile du Prince-Edouard ...	L'hon. W. C. F. Robinson.....	10 juin 1873
	“ Sir Robert Hodgson, chevalier.....	22 nov. 1873
	“ Thomas H. Haviland.....	14 juill. 1879
	“ Andrew Archibald Macdonald.....	1er août 1884
	“ Jedediah S. Carvell.....	2 sept. 1889
“ Geo. William Howlan.....	21 fév. 1894	
Les Territoires	L'hon. A. G. Archibald, C.P.....	10 mai 1870
	“ Francis Goodschall Johnston.....	9 avril 1872
	“ Alexander Morris, C.P.....	2 déc. 1872
	“ David Laird, C.P.....	7 oct. 1876
	“ Edgar Dewdney.....	3 déc. 1881
	“ Joseph Royal.....	1er juill. 1888
“ C. H. Mackintosh.....	31 oct. 1893	

PROVINCE D'ONTARIO.

(Entrée dans la Confédération, 1er juillet 1867.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—TORONTO.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—L'HON. GEO. A. KIRKPATRICK, C.P.

CONSEIL EXECUTIF, 1895

Procureur général.....	L'hon. sir Oliver Mowat, C.C.M.G., C.R.
Commissaire des terres de la couronne	“ A. S. Hardy, C.R.
“ des travaux publics.....	“ William Harty.
Secrétaire et registraire	“ John M. Gibson, LL.B.
Trésorier.....	“ Richard Harcourt, C.R.
Ministre de l'éducation.....	“ G. W. Ross, LL.D.
Ministre de l'agriculture.....	“ John Dryden.
Sans portefeuille	“ E. H. Bronson.

LÉGISLATURES DEPUIS 1867.

NOMBRE DE LÉGISLATURES.	Sessions.	Date de		
		l'ouverture.	la prorogation.	la dissolution.
1re législature.....	1re.....	27 déc. 1867	4 mars 1868	} 25 fév. 1871.
	2e.....	3 nov. 1868	23 janv. 1869	
	3e.....	3 “ 1869	24 déc. 1869	
	4e.....	7 déc. 1870	15 fév. 1871	
2e législature.....	1re.....	7 déc. 1871	2 mars 1872	} 23 déc. 1874.
	2e.....	8 janv. 1873	29 “ 1873	
	3e.....	7 “ 1874	24 “ 1874	
	4e.....	12 nov. 1874	21 déc. 1874	
3e législature.....	1re.....	24 nov. 1875	10 fév. 1876	} 25 avril 1879.
	2e.....	6 janv. 1877	2 mars 1877	
	3e.....	9 “ 1878	7 “ 1878	
	4e.....	9 “ 1879	11 “ 1879	
4e législature.....	1re.....	7 j nv. 1880	5 mars 1880	} 1er fév. 1883.
	2e.....	13 “ 1881	4 “ 1881	
	3e.....	12 “ 1882	10 “ 1882	
	4e.....	13 déc. 1882	1er fév. 1883	
5e législature.....	1re.....	23 janv. 1884	25 mars 1884	} 15 nov. 1886.
	2e.....	28 “ 1885	30 “ 1885	
	3e.....	28 “ 1886	25 “ 1886	
6e législature.....	1re.....	10 fév. 1887	23 avril 1887	} 26 avril 1890.
	2e.....	25 janv. 1888	23 mars 1888	
	3e.....	24 “ 1889	23 “ 1889	
	4e.....	30 “ 1890	7 avril 1890	
7e législature.....	1re.....	11 fév. 1891*	4 mai 1891	} 30 mai 1894.
	2e.....	11 “ 1892	14 avril 1892	
	3e.....	4 avril 1893	27 mai 1893	
	4e.....	14 fév. 1894	5 “ 1894	
8e législature.....	1re.....	21 fév. 1895	15 avril 1895	

* Ajournée du 12 février au 10 mars.

PROVINCE DE QUÉBEC.

(Entrée dans la Confédération, 1er juillet 1867.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—QUÉBEC.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—L'HON. JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU, C.P.

CONSEIL EXÉCUTIF, 1895.

Premier et trésorier	L'hon. L. O. Taillon.
Commissaire de l'agriculture	“ L. Beaubien.
Commissaire des terres de la couronne	“ E. J. Flynn.
Commissaire des travaux publics	“ G. A. Nantel.
Secrétaire provincial	“ L. P. Pelletie.
Procureur général	“ T. C. Casgrain.
Président du conseil	“ F. M. Hacket.
Membre sans portefeuille	“ Thos. Chapais.
“ “	“ A. W. Morris.

LÉGISLATURES DEPUIS 1867.

NOMBRE DE LÉGISLATURES.	Sessions.	Date de				
		l'ouverture.		la prorogation.	la dissolution.	
1re législature	1re.	27 déc.	1867..	24 fév.	1868..	} 27 mai 1871.
	2e.	20 janv.	1869..	5 avril	1869..	
	3e.	23 nov.	1869..	1er fév.	1870..	
	4e.	23 “	1870..	24 déc.	1870..	
2e législature	1re.	7 nov.	1871..	23 déc.	1871..	} 7 juin 1875.
	2e.	7 “	1872..	24 “	1872..	
	3e.	4 déc.	1873..	28 janv.	1874..	
	4e.	3 “	1874..	23 fév.	1875..	
3e législature	1re.	4 nov.	1875..	24 déc.	1875..	} 22 mars 1878.
	2e.	10 “	1876..	28 “	1876..	
	3e.	19 déc.	1877..	9 mars	1878..	
4e législature	1re.	4 juin	1878..	20 juillet	1878..	} 7 nov. 1881.
	2e.	19 “	1879..	31 oct.	1879..	
	3e.	28 mai	1880..	24 juillet	1880..	
	4e.	28 avril	1881..	30 juin	1881..	
5e législature	1re.	8 mars	1882..	27 mai	1882..	} 9 sept. 1886.
	2e.	18 janv.	1883..	30 mars	1883..	
	3e.	27 mars	1884..	10 juin	1884..	
	4e.	5 “	1885..	9 mai	1885..	
	5e.	8 avril	1886..	21 juin	1886..	
6e législature	1re.	27 janv.	1887..	18 mai	1887..	} 10 mai 1890.
	2e.	15 mai	1888..	12 juillet	1888..	
	3e.	9 janv.	1889..	21 mars	1889..	
	4e.	7 “	1890..	2 avril	1890..	
7e législature	1re.	4 nov.	1890..	30 déc.	1890..	22 déc. 1891.
8e législature	1re.	26 avril	1892..	24 juin	1892..	
	2e.	12 janv.	1893..	27 fév.	1893..	
	3e.	9 nov.	1893..	9 janv.	1894..	
	4e.	20 “	1894..	12 “	1895..	

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

(Entrée dans la Confédération, 1er juillet 1867.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—HALIFAX.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—HON. MALACHY BOWES DALY.

CONSEIL EXÉCUTIF—1895.

Président du Conseil et secrétaire provincial.....	L'hon. W. S. Fielding.
Procureur général et commissaire des terres de la Couronne.....	“ J. W. Longley.
Commissaire des travaux et mines.....	“ Charles E. Church.
Membre sans portefeuille.....	“ Thomas Johnson.
“ “.....	“ G. H. Murray.
“ “.....	“ A. H. Comeau.

LEGISLATURES DEPUIS 1867.

NOMBRE DE LÉGISLATURES.	Sessions.	DATE DE		
		l'ouverture.	la prorogation.	la dissolution
1re législature.....	*1re..	30 jan. 1868..	21 sept. 1868..	} 17 avril 1871.
	2e.....	29 avril 1869..	14 juin 1869..	
	3e.....	17 fév. 1870..	18 avril 1870..	
	4e.....	2 “ 1871..	4 “ 1871..	
2e législature.....	1re.....	22 février 1872..	18 avril 1872..	} 23 nov. 1874.
	2e.....	27 “ 1873..	30 “ 1873..	
	3e.....	12 mars 1874..	7 mai 1874..	
3e législature.....	1re.....	11 mars 1875..	6 mai 1875..	} 21 août 1878.
	2e.....	10 février 1876..	4 avril 1876..	
	3e.....	15 “ 1877..	12 “ 1877..	
	4e.....	21 “ 1878..	4 “ 1878..	
4e législature.....	1re.....	6 mars 1879..	17 avril 1879..	} 23 mai 1882.
	2e.....	26 fév. 1880..	10 “ 1880..	
	3e.....	3 mars 1881..	14 “ 1881..	
	4e.....	19 jan. 1882..	10 mars 1882..	
5 législature.....	1re.....	8 fév. 1883..	19 avril 1883..	} 20 mai 1886.
	2e.....	14 “ 1884..	19 “ 1884..	
	3e.....	19 “ 1885..	24 “ 1885..	
	4e.....	25 “ 1886..	11 mai 1886..	
6e législature.....	1re.....	10 mars 1887..	3 mai 1887..	} 21 avril 1890.
	2e.....	23 fév. 1888..	16 avril 1888..	
	3e.....	21 “ 1889..	17 “ 1889..	
	4e.....	20 “ 1890..	15 “ 1890..	
7e législature.....	1re.....	2 avril 1891..	19 mai 1891..	} 15 fév. 1894.
	2e.....	3 mars 1892..	30 avril 1892..	
	3e.....	19 jan. 1893..	28 “ 1893..	
	4e.....	4 “ 1894..	12 fév. 1894..	
8e législature.....	1re.....	31 jan. 1895..	20 mars 1895..	

*Ajourné du 25 février au 6 août 1868.

PROVINCE DU NOUVEAU BRUNSWICK.

(Entrée dans la Confédération, 1er juillet 1867.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—FRÉDÉRICTON.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—L'HON. JOHN JAMES FRASER.

CONSEIL EXÉCUTIF—1895.

Premier ministre et procureur général.....	L'hon. A. G. Blair.
Secrétaire provincial.....	“ James Mitchell.
Commissaire en chef des travaux publics.	“ Henry R. Emmerson.
Arpenteur général.....	“ Lemuel J. Tweedie.
Solliciteur général.....	“ A. S. White.
Membre sans portefeuille.....	“ Chas. H. La Billois.
“ “ “.....	“ A. T. Dunn.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DEPUIS 1867.

NOMBRE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.	Sessions	Date de		
		l'ouverture.	la prorogation.	la dissolution.
1re assemblée générale.....	1re.	13 février 1868..	23 mars 1868..	} 3 juin 1870.
	2e.....	4 mars 1869..	21 avril 1869..	
	3e.....	10 février 1870..	7 “ 1870..	
2e assemblée générale.....	1re.	16 février 1871..	22 février 1871..	} 15 mai 1874.
	2e.....	5 avril 1871..	17 mai 1871..	
	3e.....	29 février 1872..	11 avril 1872..	
	4e.....	27 “ 1873..	14 “ 1873..	
	5e.....	12 “ 1874..	8 “ 1874..	
3e assemblée générale.....	1re.	18 février 1875..	10 avril 1875..	} 14 mai 1878.
	2e.....	17 “ 1876..	13 “ 1876..	
	3e.....	8 “ 1877..	16 mars 1877..	
	4e.....	28 août 1877..	5 sept. 1877..	
	5e.....	26 février 1878..	18 avril 1878..	
4e assemblée générale.....	1re.	27 février 1879..	15 avril 1879..	} 25 mai 1882.
	2e.....	9 mars 1880..	23 “ 1880..	
	3e.....	8 février 1881..	25 mars 1881..	
	4e.....	16 “ 1882..	6 avril 1882..	
5e assemblée générale.....	1re.....	22 février 1883..	3 mars 1883..	} 2 avril 1886.
	2e.....	12 avril 1883..	3 mai 1883..	
	3e.....	28 février 1884..	1er avril 1884..	
	4e.....	26 “ 1885..	6 “ 1885..	
	5e.....	25 “ 1886..	2 “ 1886..	
6e assemblée générale.....	1re.	3 mars 1887..	5 avril 1887..	} 30 déc. 1889.
	2e.....	1er “ 1888..	6 “ 1888..	
	3e.....	7 “ 1889..	17 “ 1889..	
7e assemblée générale.....	1re.....	13 mars 1890..	23 avril 1890..	} 28 sept. 1892.
	2e.....	11 “ 1891..	16 “ 1891..	
	3e.....	3 “ 1892..	7 “ 1892..	
8e assemblée générale.....	1re.	9 mars 1893..	15 avril 1893..	
	2e.....	15 “ 1894..	21 “ 1894..	
	3e.....	31 janv. 1895..	5 mars 1895..	

PROVINCE DU MANITOBA.

(Entrée dans la Confédération, 15 juillet 1870.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—WINNIPEG.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—L'HON. JOHN CHRISTIAN SCHULTZ.

CONSEIL EXÉCUTIF—1895.

Premier, président du Conseil, ministre de l'agriculture et de l'immigration et commissaire des chemins de fer..... L'hon. Thomas Greenway.
 Procureur général et commissaire des terres provinciales..... " Clifford Sifton.
 Ministre des travaux publics..... " Robert Watson.
 Secrétaire provincial et commissaire municipal..... " John D. Cameron.
 Trésorier provincial..... " Dan'l H. McMillan.

LÉGISLATURES DEPUIS 1870.

NOMBRE DE LÉGISLATURES.	Sessions	Date de		
		l'ouverture.	la prorogation.	la dissolution.
1re législature	1re.	15 mars 1871.	3 mai 1871..	} 16 déc. 1874.
	2e.	16 janv. 1872..	21 fév. 1872..	
	3e.	5 février 1873..	8 mars 1873..	
	*4e.	4 nov. 1873..	22 juill. 1874..	
2e législature.....	1re.	31 mars 1875..	14 mai 1875..	} 11 nov. 1878.
	2e.	18 janv. 1876..	4 fév. 1876..	
	3e.	30 " 1877..	28 " 1877..	
	4e.	10 " 1878..	2 " 1878..	
3e législature.....	†1re.	1er fév. 1879..	25 juin 1879..	26 nov. 1879.
4e législature.....	1re.	22 janv. 1880..	14 fév. 1880..	} 13 nov. 1882.
	2e.	16 déc. 1880..	23 déc. 1880..	
	3e.	3 mars 1881..	25 mai 1881..	
	4e.	27 avril 1882..	30 " 1882..	
5e législature.....	1re.	17 mai 1883..	7 juill. 1883..	} 11 nov. 1886.
	2e.	13 mars 1884..	3 juin 1884..	
	3e.	19 " 1885..	2 mai 1885..	
	4e.	4 " 1886..	28 " 1886..	
6e législature.....	1re.	14 avril 1887..	10 juin 1887..	} 16 juin 1888.
	2e.	12 janv. 1888..	18 mai 1888..	
7e législature.....	†1re.	28 août 1888..	16 oct. 1888..	} 27 juin 1892.
	§2e.	8 nov. 1888..	5 mars 1889..	
	3e.	30 janv. 1890..	31 " 1890..	
	4e.	26 fév. 1891..	18 avril 1891..	
	5e.	10 mars 1892..	20 " 1892..	
8e législature.....	1re.	2 fév. 1893..	11 mars 1893..	
	2e.	11 janv. 1894..	2 " 1894..	
	+3e.	14 fév. 1895..	28 juin 1895..	

* Ajournée du 8 novembre 1873 au 5 février 1874; ajournée du 5 février au 2 juillet 1874. † Ajournée du 7 février 1879 au 8 avril 1879; ajournée du 8 avril 1879 au 27 mai 1879. ‡ Ajournée du 16 septembre 1888 au 16 octobre 1888. § Ajournée du 17 novembre 1888 au 31 janvier 1889. || Ajournée au 10 mars 1891. + Ajournée le 29 mars jusqu'au 9 mai 1895.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(Entrée dans la Confédération, 20 juillet 1871.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT

VICTORIA.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—L'HON. EDGAR DEWDNEY.

CONSEIL EXÉCUTIF—1895.

Premier, ministre des finances et agriculture.....	L'hon. John H. Turner.
Président du conseil	“ Chas. E. Pooley, C.R.
Procureur général.....	“ D. M. Eberts, C.R.
Secrétaire provincial, ministre des mines et ministre de l'éducation et de l'immigration, et greffier du conseil exécutif.....	“ James Baker.
Commissaire en chef des terres et des travaux.....	“ G. B. Martin.

LÉGISLATURES DEPUIS 1871.

NOMBRE DE LÉGISLATURES.	Sessions	Date de		
		de l'ouverture.	la prorogation.	la dissolution.
1re législature.....	1re.	16 fév. 1872.	11 avril 1872..	} 30 août 1875.
	2e.	17 déc. 1872.	21 fév. 1873..	
	3e.	18 “ 1873..	2 mars 1874..	
	4e.	1er mars 1875..	22 avril 1875..	
2e législature.....	1re.	10 janv. 1876..	19 mai 1876..	} 12 avril 1878.
	2e.	21 fév. 1877..	18 avril 1877..	
	3e.	7 “ 1878..	10 “ 1878..	
3e législature.....	1re.	29 juillet 1878..	2 sept. 1878..	} 13 juin 1882.
	2e.	29 janv. 1879..	29 avril 1879..	
	3e.	5 avril 1880..	8 mai 1880..	
	4e.	24 janv. 1881..	25 mars 1881..	
	5e.	23 fév. 1882..	21 avril 1882..	
4e législature.....	1re.	25 janv. 1883..	12 mai 1883..	} 3 juin 1886.
	2e.	3 déc. 1883..	18 fév. 1884..	
	3e.	12 janv. 1885..	9 mars 1885..	
	4e.	25 “ 1886..	6 avril 1886..	
5e législature....	1re.	24 janv. 1887..	7 avril 1887..	} 10 mai 1890.
	2e.	27 “ 1888..	28 “ 1888..	
	3e.	31 “ 1889..	6 “ 1889..	
	4e.	23 “ 1890..	26 “ 1890..	
6e législature.....	1re.	15 janv. 1891..	20 avril 1891..	} 5 juin 1894.
	2e.	23 “ 1892..	23 “ 1892..	
	3e.	26 “ 1893..	12 “ 1893..	
	4e.	18 “ 1894..	11 “ 1894..	
7e législature.....	1re.	12 nov. 1894..	21 fév. 1895..	

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(Entrée dans la Confédération, 1er juillet 1873.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—CHARLOTTETOWN.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—L'HON. GEORGE WILLIAM HOWLAN.

CONSEIL EXÉCUTIF—1895.

Premier et procureur général.....L'hon. Fred. Peters.
 Commissaire des travaux publics “ J. R. McLean.
 Commissaire des terres publiques et de la Couronne..... “ Angus McMillan.

Sans portefeuille.

L'hon. Peter Sinclair. L'hon. James Richards.
 “ Donald Farquharson. “ George Forbes.
 L'hon. Alexander Laird.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DEPUIS 1873.

NOMBRE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.	Sessions	Date de		
		l'ouverture.	la prorogation.	la dissolution.
1re assemblée générale.....	1re.....	5 mars 1874..	28 avril 1874..	} 1er juillet 1876.
	2e.....	18 “ 1875..	27 “ 1875..	
	3e.....	16 “ 1876..	29 “ 1876..	
2e assemblée générale.....	1re.....	15 mars 1877..	18 avril 1877..	} 12 mars 1879.
	2e.....	14 “ 1878..	18 “ 1878..	
	3e.....	27 février 1879..	11 mars 1879..	
3e assemblée générale.....	1re.....	24 avril 1879..	7 juin 1879..	} 15 avril 1882.
	2e.....	4 mars 1880..	26 avril 1880..	
	3e.....	1 “ 1881..	5 “ 1881..	
	4e.....	8 “ 1882..	8 “ 1882..	
4e assemblée générale.....	1re.....	20 mars 1883..	27 avril 1883..	} 5 juin 1886.
	2e.....	6 “ 1884..	17 “ 1884..	
	3e.....	11 “ 1885..	11 “ 1885..	
	4e.....	8 avril 1886..	14 mai 1886..	
5e assemblée générale.....	1re.....	29 mars 1887..	7 mai 1887..	} 7 janv. 1890.
	2e.....	22 “ 1888..	28 avril 1888..	
	3e.....	14 “ 1889..	17 “ 1889..	
6e assemblée générale.....	1re.....	27 mars 1890..	7 mai 1890..	} 18 nov. 1893.
	2e.....	23 avril 1891*..	15 juillet 1891..	
	3e.....	23 mars 1892..	5 mai 1892..	
	4e.....	8 “ 1893..	20 avril 1893..	
7e assemblée générale.....	1re.....	28 mars 1894..	9 mai 1894..	
	2e.....	21 “ 1895..	19 avril 1895..	

*Ajournée au 16 juin.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

(Ajoutés à la Confédération, 15 juillet 1870.)

SIÈGE DU GOUVERNEMENT—RÉGINA.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR—L'HON. CHARLES HERBERT MACKINTOSH.

COMITÉ EXECUTIF, 1895.

Frederick W. G. Haultain.

Hillyard Mitchell.

John Ryerson Neff.

LÉGISLATURES DEPUIS 1888.

NOMBRE DE LÉGISLATURES.	Sessions.	DATE DE				
		l'ouverture.		la prorogation.	la dissolution.	
1re législature.....	1re.....	31 oct.	1888..	11 déc.	1888..	} Par expiration du temps.
	2e.....	16 "	1889..	22 nov.	1889..	
	3e.....	29 "	1890..	29 "	1890..	
2e législature.....	1re.....	10 déc.	1891..	25 janv.	1892..	} 1er oct. 1894.
	2e.....	2 août	1892..	1ers ept.	1892..	
	3e.....	7 déc.	1892..	31 déc.	1892..	
	4e..	17 août	1893..	16 sept.	1893..	
	5e.....	2 "	1894..	7 "	1894..	

La liste des membres du parlement fédéral et des membres des parlements provinciaux se trouvent dans l'appendice à la fin du livre.

HAUT-COMMISSAIRE POUR LE CANADA À LONDRES.

BUREAU—17, rue Victoria, Londres, S.O.

L'HON. SIR CHARLES TUPPER, BARONET, C.C.M.G.,

SECRÉTAIRE—JOSEPH G. COLMER, C.M.G. \

HAUTS-COMMISSAIRES PRÉCÉDENTS.

Nom.	Date de la nomination.
L'hon. sir Alexander T. Galt, C.C.M.G.	11 mai 1880.
L'hon. sir Charles Tupper, C.C.M.G.	30 mai 1883.
L'hon. sir Charles Tupper, C.C.M.G.	23 mai 1888.

54. Sir Charles Tupper résigna la place de haut-commissaire en janvier 1887, et vint au Canada ayant accepté la charge de ministre des finances, laquelle position il résigna en mai 1888, fut de nouveau nommé haut-commissaire.

55. Il est donné plus loin une liste des souverains des principaux pays du monde, avec la date de leur naissance, leurs titres et la date de leur avènement au pouvoir. On verra par le tableau suivant que la reine Victoria a maintenant régné 11 ans de plus qu'aucun autre monarque, étant montée sur le trône en 1837, à l'âge de 18 ans. Sa Majesté, cependant, n'est pas la

plus âgée des souverains. Le Bey de Tunis et le roi de Danemark sont ses aînés. Le roi d'Espagne est encore le plus jeune souverain du monde.

SOUVERAINS DES PRINCIPAUX PAYS, 1895.

Pays.	Nom.	Année de naissance.	Titre.	Année de l'avènement au pouvoir.
Grande-Bretagne et Irlande.	Victoria	1819	Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande.....	1837
	"		Impératrice des Indes.....	1877
Afghanistan	Abdul Rahman Khan..		Emir de l'Afghanistan	1880
Argentine	Senor Uriburn		Président	1895
Empire Austro-Hongrois.	Francis Joseph I.	1830	Empereur d'Autriche.....	1848
	"		Roi de Hongrie et de Bohême.	1867
Belgique	Léopold II.	1835	Roi des Belges	1865
Bresil	Prudente de Moraes Bairos.	1844	Président des Etats-Unis du Bresil	1894
Bulgarie	Ferdinand de Saxe-Cobourg.	1861	Prince.....	1887
Chine	Isait'ien Konangsu	1871	Empereur de Chine.....	1875
Danemark	Christian IX.....	1818	Roi de Danemark.....	1863
Egypte	Abbas Hilmi	1874	Khédivé d'Egypte.....	1892
France.....	Félix Faure.....		Président de la République Française.	1895
Allemagne.....	William II.....	1859	Empereur d'Allemagne.....	1888
	"		Roi de Prusse	1888
Grèce	George I	1845	Roi des Hellènes	1864
Hollande	Wilhelmina Helena Pauline.	1880	Reine des Pays-Bas.....	1890
	Emma		Reine Régente.....	1890
Italie	Humbert.....	1844	Roi d'Italie.....	1878
Japon	Mutsuhito	1852	Mikado du Japon.....	1867
Mexique	Porfirio Diaz.....		Président de la République Confédérée du Mexique.	†1892
Montenegro.....	Nicholas I.....	1841	Prince de Montenegro.....	1860
Morocco.....	Mulai Abd-el Aziz	1881	Sultan de Morocco	1894
Perse	Nâsr ed-din.....	1831	Shah de Perse.....	1848
Pérou	Général Caseres.....		Président de la République du Pérou.	1894
Portugal.....	Dom Carlos I.....	1863	Roi de Portugal.....	1889
Roumanie	Charles I.	1839	"	
	"		Roi de Roumanie.....	1881
Russie.....	Nicholas II.....	1868	Czar de Russie.....	1894
Servie.....	Alexandre I.....	1876	Roi de Servie.....	1889
Espagne.....	Alfonso XIII	1886	Roi d'Espagne.....	1886
	Maria Christina.....	1858	Reine Régente.....	1885
Suède et Norvège..	Oscar II.....	1829	Roi de Suède et de Norvège. .	1872
Suisse	Joseph Zemp.....		Président de la Confédération Suisse.*	1892
Tunis.....	Sidi Ali Pasha	1817	Bey de Tunis.....	1882
Turquie	Abdul Hamid II.....	1842	Sultan de Turquie	1876
Etats-Unis.....	Grover Cleveland.....	1837	Président des Etats-Unis	1892
Zanzibar	Seyyid Ali.....	1855	Sultan de Zanzibar	1890

*Elu annuellement. † Terme présent. Elu pour la première fois en 1876.

TRAITÉS.

56. Le parlement et le gouvernement réfèrent souvent aux traités conclus par la Mère-Patrie.

Ci-suit une liste des traités conclus par nos Souverains avec ceux des autres pays en relations commerciales avec le Canada.

TRAITÉS GÉNÉRAUX, LIGNES DE FRONTIÈRES ETC.

57. 1629. *Traité de Suze*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la France.

Article II. Il est convenu qu'aucune restitution de part ni d'autre ne devra être faite, de tout ce qui a été pris pendant la guerre.

Article III. Il est convenu que tout ce qui a été pris dans les deux mois qui ont suivi la date de la signature du traité, devra être restitué.

58. 1632. *Traité de Saint-Germain en Laye*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la France.

Par l'article 3, la Grande-Bretagne consent à rendre et restituer à la France "toutes les places occupées dans la Nouvelle-France, l'Acadie et le Canada, par des sujets de Sa Majesté Britannique qui désireraient s'y établir."

59. 1655. *Traité de Westminster*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne (sous Cromwell) et la France.

Par l'article XXV, les droits de la France sur Pantagoet, Saint-Jean, Port-Royal, et Laheve dans l'Acadie ont été référés à une commission. D'après cet article, des commissaires, d'après la demande de la France, ont été nommés, mais rien n'a été effectué.

60. 1667. *Traité de Breda*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la France.

Par l'article X. La Grande-Bretagne consent à restituer l'Acadie à la France.

Par l'article XI, une année a été accordée aux habitants de l'Acadie désirant rester sous la puissance de la Grande-Bretagne, pour leur donner le temps de disposer de leurs terres, esclaves et effets.

61. 1697. *Traité de Ryswick*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la France.

Article VII. Il est convenu que les terrains et propriétés appartenant à l'une et à l'autre des parties contractantes, avant la déclaration de la guerre, devront être restitués.

Article VIII. Il est convenu par les deux parties contractantes de nommer une commission pour examiner et déterminer les droits et prétentions que peuvent avoir les dites deux parties, sur les places situées dans la baie d'Hudson, mais la possession des places qui ont été prises par les Français, durant le temps de paix précédant la guerre, et qui ont été reprises par les anglais durant la guerre, devant être laissées aux Français en vertu de l'article VII.

62. 1713. *Traité d'Utrecht*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la France.

Article X. Par cet article la France restitue à la Grande-Bretagne la baie et le détroit d'Hudson avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves et lieux qui en dépendent, et qui y sont situés.

Article XI. Par cet article, la France donne une juste et équitable satisfaction aux intéressés de la Compagnie anglaise de la Baie-d'Hudson des pertes et dommages qu'ils peuvent avoir soufferts.

Article XII. Par cet article la France remet à la Grande-Bretagne la Nouvelle-Ecosse, autrement dite Acadie, conformément à ses anciennes limites, et le droit de pêche est en outre, par le même article, enlevé aux sujets français dans les mers, baies et autres endroits à trente lieues près des côtes de la Nouvelle-Ecosse, au sud-est, en commençant par l'île appelée vulgairement de *Sable*, inclusivement et en triant au sud-ouest.

Article XIII. Cet article se lit comme suit : " L'Isle de Terre-neuve, avec les isles adjacentes, appartiendront désormais et absolument à la Grande-Bretagne, la ville et le fort de Plaisance et autres lieux que les Français pourraient encore posséder dans la dite isle sans que le Roi Très Chrétien, ses héritiers et successeurs, ou quelques-uns de ses sujets, puissent désormais prétendre quoi que ce soit, et en quelque temps que ce soit, sur la dite isle et les isles adjacentes, en tout ou en partie. Il ne leur sera pas permis non plus d'y fortifier aucun lieu, ni d'y établir aucune habitation en façon quelconque, si ce n'est des échafauds et cabanes nécessaires et usités pour sécher le poisson, ni aborder dans la dite isle dans d'autres temps que celui qui est propre pour pêcher et nécessaire pour sécher le poisson. Dans la dite isle, il ne sera pas permis aux dits sujets de la France de pêcher et de sécher le poisson en aucune autre partie que depuis le lieu appelé *Cap de Bona-Vista*, jusqu'à l'extrémité septentrionale de la dite isle, et de là en suivant la partie occidentale, jusqu'au lieu appelé *Pointe-Riche*. Mais l'isle dite *Cap-Breton*, et toutes les autres quelconques, situées dans l'embouchure et dans le golfe de *Saint-Laurent*, demeureront à l'avenir à la France, avec l'entière faculté au Roi Très Chrétien d'y fortifier une ou plusieurs places."

Article XIV. Par cet article, tout Français, qui devient sujet anglais, jouira de l'exercice de la religion catholique romaine, en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne.

63. 1748. *Traité d'Aix-la-Chapelle*.—Traité de paix conclu entre la Grande-Bretagne et la France, etc.

Article IX. Par cet article la " Grande-Bretagne restitue à la France, l'île Royale, dite *Cap-Breton*."

64. 1763. *Traité de Paris*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne.

Article IV. La France renonce à toutes les prétensions qu'elle a formées autrefois ou pu former, à la Nouvelle-Ecosse ou l'Acadie.

En outre " Sa Majesté Très Chrétienne cède et garantit à Sa Majesté Britannique, en toute propriété, le Canada, avec toutes ses dépendances, ainsi que l'isle du *Cap-Breton*, et toutes les autres isles et côtes dans le golfe et fleuve *Saint-Laurent*, et généralement tout ce qui dépend des dits pays * * * De son côté, Sa Majesté Britannique convient d'accorder aux habitants du

Canada la liberté de la religion catholique ; en conséquence, elles donne les ordres les plus précis, et les plus effectifs, pour que ses nouveaux sujets catholiques romains, puissent professer le culte de leur religion, selon le rite de l'Eglise romaine, en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne."

Article V. " Les sujets de la France auront la liberté de la pêche et de la sécherie, sur une partie des côtes de l'isle de Terre-Neuve, telle qu'elle est spécifiée par l'article XIII du Traité d'Utrecht ; lequel article est renouvelé et confirmé par le présent traité, (à l'exception de ce qui regarde l'isle du Cap-Breton, ainsi que les autres îsles et côtes dans l'embouchure, et dans le golfe Saint-Laurent ;) et Sa Majesté Britannique consent de laisser aux sujets du Roi Très Chrétien la liberté de pêcher dans le golfe Saint-Laurent, à condition que les sujets de la France n'exercent la dite pêche qu'à la distance de trois lieues de toutes les côtes appartenantes à la Grande-Bretagne, soit celles du continent, soit celles des îsles situées dans le dit golfe Saint-Laurent ; et pour ce qui concerne la pêche sur les côtes de l'isle du Cap-Breton hors du dit golfe, il ne sera pas permis aux sujets du Roi Très Chrétien, d'exercer la dite pêche qu'à la distance de quinze lieues des côtes de l'isle du Cap-Breton, et la pêche sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, et partout ailleurs hors du dit golfe, restera sur le pied des traités antérieurs."

Article VI. " Le Roi de la Grande-Bretagne cède les Isles de Saint-Pierre et de Miquelon, en toute propriété, à Sa Majesté Très Chrétienne, pour servir d'abri aux pêcheurs français ; et Sa dite Majesté Très Chrétienne s'oblige à ne point fortifier les dites Isles, à n'y établir que des bâtimens civils pour la commodité de la pêche, et à n'y entretenir qu'une garde de cinquante hommes pour la police."

Article VII. " Afin de rétablir la paix sur des fondemens solides et durables, et écarter pour jamais tout sujet de dispute par rapport aux limites des territoires Britanniques et Français, sur le continent de l'Amérique ; il est convenu, qu'à l'avenir les confins entre les Etats de Sa Majesté Britannique, et ceux de Sa Majesté Très Chrétienne, en cette partie du monde, seront irrévocablement fixés par une ligne tirée au milieu du fleuve Mississipi, depuis sa naissance jusqu'à la rivière d'Iberville, et de là par une ligne tirée au milieu de cette rivière, et des lacs Maurepas et Pont-Chartran, jusqu'à la mer ; et à cette fin, le Roi Très Chrétien cède en toute propriété, et garantit à Sa Majesté Britannique, la rivière et le port de la Mobile, et tout ce qu'il possède, ou a dû posséder, du côté gauche du fleuve Mississipi, à l'exception de la ville de la Nouvelle-Orléans, et de l'isle dans laquelle elle est située, qui demeureront à la France ; bien entendu que la navigation du fleuve Mississipi sera également libre tant aux sujets de la Grande-Bretagne, comme à ceux de la France, dans toute sa largeur et toute son étendue, depuis sa source jusqu'à la mer, et nommément cette partie qui est entre la susdite île de la Nouvelle-Orléans, et la rive droite de ce fleuve, aussi bien que l'entrée, et la sortie par son embouchure ; il est de plus stipulé, que les bâtimens appartenant aux sujets de l'une ou de l'autre nation, ne pourront être arrêtés, visités, ni assujettis au paiement d'aucun droit quelconque. Les stipulations insérées dans l'article IV en faveur des habitans du Canada, existeront de même pour les habitans des pays cédés par cet article."

Article XIX. La Grande-Bretagne restitue à l'Espagne ses conquêtes dans l'Isle de Cuba.

Article XX. L'Espagne cède et garantit, en toute propriété, à Sa Majesté Britannique, la Floride, avec le fort de Saint-Augustin, et la baie de Pensacola, ainsi que tout ce que l'Espagne possède sur le continent de l'Amérique Septentrionale, à l'est ou au sud-est du fleuve Mississipi."

Les stipulations pour ce qui regarde les catholiques romains, sont les mêmes que celles de l'article IV.

65. 1783. *Traité de Versailles*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne et la France.

Article IV. Décrète que Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne est maintenu dans la propriété de l'île de Terre-Neuve, et des îles adjacentes, ainsi que le tout lui a été assuré par l'article XIII du Traité d'Utrecht, à l'exception des îles de Saint-Pierre et Miquelon, lesquelles sont cédées en toute propriété, par le présent traité, à Sa Majesté Très Chrétienne.

Article V. Que Sa Majesté le Roi Très Chrétien, "pour prévenir les querelles qui ont eu lieu jusqu'à présent entre les deux nations, anglaise et française" consent à renoncer au droit de pêche, depuis le cap Bonaventure (Bonavista), jusqu'au cap Saint-Jean, d'un autre côté Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne accorde aux sujets de Sa Majesté Très Chrétienne, le droit de pêche, commençant au dit cap Saint-Jean jusqu'au cap Raye.

Article VI. A l'égard de la pêche dans le golfe du Saint-Laurent, les Français continueront à l'exercer conformément à l'article V du Traité de Paris.

Dans une déclaration portant la même date que celle du traité, les plénipotentiaires anglais ont décrété ce qui suit :—"A cette fin, et pour que les pêcheurs des deux nations ne fassent point naître des querelles journalières, Sa Majesté Britannique prendra les mesures les plus positives pour prévenir que ses sujets ne troublent, en aucune manière, par leur concurrence, la pêche des Français, pendant l'exercice temporaire qui leur est accordé, sur les côtes de l'Isle de Terre-Neuve ; et elle fera retirer, à cet effet, les établissements sédentaires qui y seront formés. Sa Majesté Britannique donnera des ordres pour que les pêcheurs français ne soient pas gênés dans la coupe de bois nécessaire pour la réparation de leurs échafaudages, cabanes et bâtiments de pêche."

"L'article XIII du Traité d'Utrecht, et la méthode de faire la pêche, qui a été de tout temps reconnue, sera le modèle sur lequel la pêche s'y fera ; on n'y contreviendra pas, ni d'une part ni de l'autre ; les pêcheurs français ne bâtissant rien que leurs échafaudages, se bornant à réparer leurs bâtiments de pêche, et n'y hivernant point ; les sujets de Sa Majesté Britannique, de leur part, ne molestent aucunement les pêcheurs français, durant leurs pêches, ni ne dérangent leurs échafaudages durant leur absence."

"Le Roi de la Grande-Bretagne, en cédant les îles de Saint-Pierre et de Miquelon à la France, les regarde comme cédées afin de servir réellement d'abri aux pêcheurs français, et dans la confiance entière que ces possessions ne deviendront point un objet de jalousie entre les deux nations ; et que la pêche entre les dites îles, et celle de Terre-Neuve, sera bornée à mi-canal."

66. 1783. *Traité de Paris*.—Traité définitif de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. ¹

¹ Quelque fois ce Traité est mentionné pour le Traité de Versailles, qui porte la même date, celle du 3 septembre 1783. Le traité avec la France est signé à Versailles, tandis que celui conclu avec les Etats-Unis est signé à Paris.

Article I. L'indépendance des Treize Etats est reconnue.

Article II. La ligne de frontière, d'après cet article, devrait être comme à présent, à partir de l'angle nord-ouest du lac des Bois, de là à l'ouest de la rivière Mississippi, de là longeant le milieu du Mississippi au 31^e degré nord de latitude, de là à l'est par ce parallèle à la rivière Apalachicola, par cette rivière à sa jonction avec la rivière Flint, et de là à la tête de la rivière Sainte-Marie, et longeant cette rivière à l'Océan Atlantique.

Article III. Permet aux pêcheurs de continuer la pêche sur les côtes de Terre-Neuve, dans le golfe Saint-Laurent, etc., ainsi que le droit de pêcher dans telles parties des côtes de Terre-Neuve dont se serviront les pêcheurs anglais (excepté pour sécher ou fumer le poisson sur l'île); aussi, de faire la pêche sur toutes les côtes, baies, ruisseaux des possessions anglaises en Amérique et de sécher et fumer sur toutes les côtes, baies et ruisseaux de la Nouvelle-Ecosse, des îles de la Madeleine et du Labrador, mais pas après qu'ils seront habités. ¹

Article VIII. Pourvoit à la navigation gratuite pour les sujets anglais du Mississippi, de sa source à l'océan.

67. 1794. *Traité de Jay (Jean), Londres.*—Traité d'amitié, de commerce et de navigation, entre Sa Majesté Britannique et les Etats-Unis d'Amérique.

L'article III se lit comme suit :—

“ Il est convenu qu'il sera libre, dans tous les temps aux sujets de Sa Majesté, et aux citoyens des Etats-Unis, et même aux Indiens, demeurant sur l'un et l'autre côté des lignes de démarcation, de passer et repasser librement, soit par terre, soit par la navigation intérieure, dans les contrées et territoires respectifs des deux parties contractantes, sur le continent de l'Amérique, (la contrée sise entre les limites de la Compagnie de la Baie-d'Hudson seule exceptée), de naviguer sur tous les lacs, rivières et eaux de ce pays, et d'effectuer tous les transports nécessaires au commerce et trafic, réciproquement de l'un à l'autre. Mais il est bien entendu que cet article ne s'étend pas à l'admission des vaisseaux des Etats-Unis dans les ports de mer, havres, baies, ou anses des dits territoires de Sa Majesté, qui sont situés entre les embouchures de ces rivières et le port le plus élevé, à partir

¹ Il est dit à la page 1237 des *Traités et Conventions* publiés par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis :

“ Après la conclusion du Traité de Gand, la Grande-Bretagne prétendit que les droits dont avait joui les Américains dans les pêcheries anglaises avant la guerre, en vertu du traité de 1783, avaient été annulés par l'abrogation du traité qui suivit la guerre. John Quincy Adams, alors ministre américain à Londres, prétendit que le traité de 1783 n'était pas un de ceux “ qui de l'entente commun et selon l'usage des nations civilisées sont ou peuvent être considérés comme annulés par une guerre subséquente entre les parties intéressées.” Lord Bathurst répondit à cela : “ la Grande-Bretagne ne saurait accepter une position de cette nature. Elle sait que, sans exception, tous traités sont abrogés par une guerre subséquente entre les parties intéressées.” Durant les négociations qui suivirent, la Grande-Bretagne n'abandonna pas un instant l'attitude d'abord prise, et l'on peut dire que les Etats-Unis y acquiescèrent. Ils assuraient par là l'exclusion de la Grande-Bretagne, du Mississippi, dont la libre navigation fut pour toujours assurée aux sujets britanniques par le traité, mis de côté par lord Bathurst. Le gouvernement américain prit la même attitude dans la guerre du Mexique. Le président Polk, dans son message annuel au congrès en décembre 1847, disait : “ Une guerre abroge les traités pré-existant entre les belligérants, et un traité de paix fait disparaître toute demande d'indemnité.”

de leur entrée, en remontant de la mer, excepté dans de petits bâtiments, faisant un commerce de bonne foi entre Montréal et Québec, et cela sous les réglemens qui seront établis pour prévenir la possibilité d'aucune fraude à cet égard. Cet article ne s'étend pas non plus à l'admission des vaisseaux anglais remontant de la mer dans les rivières des Etats-Unis, au delà des ports d'entrée les plus élevés, ouverts à tous les bâtiments étrangers venant de la mer. Néanmoins, le fleuve de Mississipi,¹ conformément au traité de paix, sera entièrement ouvert aux deux parties contractantes. Il est en outre convenu que tous les ports et places sur la rive orientale, à qui que ce soit des deux parties qu'elles appartiennent, pourront être librement abordés et employés par les deux parties ; elles jouiront à cet égard d'une liberté aussi étendue que pour aucun des ports ou places des Etats-Unis, situés dans l'Océan Atlantique, ou aucun des ports ou places de Sa Majesté dans la Grande-Bretagne."

"Tous les articles et marchandises, dont l'importation dans les dits territoires de Sa Majesté en Amérique, ne se trouvera pas entièrement prohibée, pourront y être librement transportés, dans la manière susdite par les citoyens des Etats-Unis, pour en faire commerce. Tous les articles et marchandises ne seront pas soumis à des droits autres ni plus forts que ceux que payent les sujets de Sa Majesté, quand ils les importent sur des vaisseaux américains dans les ports de la mer Atlantique des dits Etats. Tous les articles dont l'exportation hors des dits territoires respectifs, n'est pas prohibée, pourront être exportés respectivement par les deux, de la même manière, en payant les droits ci-dessus mentionnés.

"Aucun droit d'entrée ne sera jamais levé par aucune des deux parties, sur les pelleteries apportées par terre ou par la navigation intérieure, dans les dits territoires respectifs. Les indiens passant ou repassant avec leurs propres objets de commerce et effets, de quelque nature qu'ils soient, ne pourront être assujettis à payer aucuns droits ou impôts pour ces articles. On ne demandera d'aucun côté, aucuns droits de passage par eau, et aucuns droits sur aucun article que l'on transporterait seulement à quelque portage ou lieu de chargement, sur voitures de terre, d'aucuns des deux côtés, pour les rembarquer immédiatement et les transporter ailleurs.

La suite du paragraphe se lit comme suit :—

"Comme l'esprit de cet article étant de rendre les avantages locaux de chaque partie, communs autant qu'il sera possible à toutes les deux, et d'encourager ainsi des dispositions favorables à l'amitié et au bon voisinage, il est convenu que les gouvernements respectifs travailleront mutuellement à faire jouir de cette réciprocité de bons offices, en rendant une justice impartiale et prompte, et en étendant leur protection nécessaire sur tous ceux qui la réclameront." ²

¹ Voir la note du Traité de Paris, 1873.

² L'article II de la convention commerciale, 1815, stipule entr'autres choses, que "l'intercourse entre les Etats-Unis et les possessions de Sa Majesté Britannique dans les Indes occidentales et sur le continent de l'Amérique du Nord ne sera pas affecté par aucune des dispositions de cet article, mais que chaque partie conservera la possession complète de son droit en rapport avec tel intercourse." Cette convention demeura en vigueur quatre ans, et en 1818, elle fut prolongée indéfiniment, devant cesser d'avoir effet après un an d'avis après 1828. En 1830 le congrès passa une loi permettant au président, chaque fois qu'il aura la preuve de l'intention de la Grande-Bretagne d'ouvrir aux vaisseaux américains, les ports de ces possessions dans les Indes occidentales,

Articles IV et V déterminant la ligne de démarcation au lac des Bois et la rivière Sainte-Croix.

Article IX se rapporte à la propriété réciproque des sujets.

Article XII se lit comme suit :—¹

“ Sa Majesté consent qu’il soit et puisse être légal durant le temps ci-dessous limité, pour les citoyens des Etats-Unis, de transporter de chez eux dans chacune des îles de Sa Majesté, et dans les ports des Indes occidentales, sur leurs propres vaisseaux, pourvu qu’il n’excèdent pas le port de 70 tonneaux, tous les objets de commerce ou marchandises qui sont du cru, produit et manufactures des dits Etats, et qu’il est ou peut être légal de transporter des dits Etats aux dites îles et ports, chargés sur des navires anglais ; et Sa Majesté consent que les dits vaisseaux américains n’y soient pas assujettis à d’autres ou plus forts droits de tonnage ou taxes que ce qui sera payable par les vaisseaux anglais dans les ports unis, et que les cargaisons des dits vaisseaux américains n’y soient point assujetties à d’autres ou plus forts droits et charges que ce qui serait payable pour les mêmes articles, s’ils étaient importés dans ces îles ou ports en les tirant des dits Etats par des vaisseaux anglais.”

“ Sa Majesté consent aussi qu’il soit légal pour les dits citoyens américains d’acheter et charger dans les dits îles et ports, et de transporter au dehors sur leurs dits vaisseaux aux Etats-Unis d’Amérique, tous les articles du cru, produit et manufactures des dites îles, de la même manière que ces objets peuvent être transportés aujourd’hui d’ici, également sur des vaisseaux anglais, et en étant assujétis seulement aux mêmes droits et taxes pour l’exportation auxquels les vaisseaux anglais et leurs cargaisons sont ou peuvent être assujettis en pareilles circonstances.”

“ Pourvu néanmoins, que les dits vaisseaux américains ne transportent et déchargent leurs cargaisons que dans les Etats-Unis seulement, étant expressément convenu et déclaré que, tant que cet article continuera d’être en vigueur, les Etats-Unis prohiberont et restreindront le transport des mélasse, sucre, café, cacao ou coton, sur des vaisseaux américains, soit des îles de Sa Majesté soit des ports des Etats-Unis, pour aucune partie du monde, excepté pour les Etats-Unis eux-mêmes, sauf toutefois tout ce qui est raisonnablement nécessaire à la navigation, pourvu néanmoins qu’il soit

dans l’Amérique du Sud, de Caïcas, de Bahama et des Bermudes, d’émaner une proclamation permettant l’entrée des vaisseaux anglais de ces possessions dans les ports américains, et aussi des vaisseaux des îles, provinces et colonies de la Grande-Bretagne sur le continent américain ou près de ce continent et au nord ou à l’est des Etats-Unis. Cette proclamation fut faite le 5 octobre 1830, et le 5 novembre le gouvernement britannique, par un arrêté du conseil, révoquait le premier arrêté frappant d’exclusion les vaisseaux américains et leur permit l’importation des Etats-Unis dans les possessions britanniques, des marchandises étrangères, des produits américains, et l’exportation des possessions britanniques aux pays étrangers. C’est en vertu de cet arrangement qu’il est permis aux vaisseaux américains d’entrer dans les ports Canadiens et des Indes, et réciproquement.

² Cet article peut être suspendu par l’article additionnel suivant, qui est un amendement fait par le Sénat américain dans sa résolution, conseillant la ratification et qui a été accepté par la Grande-Bretagne : “ il est de plus convenu entre les dites parties contractantes que l’application des dispositions de l’article 12 du dit traité relativement au commerce, qui du consentement de sa dite Majesté pourra être fait, entre les Etats-Unis et ses îles dans les Indes occidentales, de la manière, aux termes et conditions spécifiés, sera suspendue.”

et puisse être légal durant la même période aux vaisseaux anglais d'importer des dites îles dans les Etats-Unis, et d'exporter des Etats-Unis aux dites îles, tous les articles sans exception d'aucuns qui, se trouvent du cru, produit et manufactures des dites îles ou des Etats-Unis respectivement, peuvent être aujourd'hui, par les lois des dits Etats, importés ou exportés de cette manière, et que les cargaisons des dits vaisseaux anglais ne seront point assujétis à des charges ou droits autres ni plus forts que ceux qui seraient payables pour les mêmes articles, s'ils étaient importés ou exportés sur des vaisseaux américains."

"Il est convenu que cet article et toutes ses dispositions continueront d'avoir force pendant toute la durée de la guerre où Sa Majesté se trouve engagée, et pour deux années en outre, à part du jour de la signature des préliminaires, ou d'autres articles de paix, par lesquels cette guerre pourra être terminée."

"Il est en outre convenu qu'à l'expiration du dit terme, les deux parties contractantes s'efforceront de régler pour l'avenir leur commerce, à cet égard, conformément à la situation dans laquelle Sa Majesté pourra se trouver, par rapport aux Indes occidentales, et avec des vues pour l'arrangement qui pourra le mieux convenir à l'avantage mutuel et à l'extension du commerce des dites puissances; et les dites parties renouvelleront alors leurs discussions, et s'efforceront de s'accorder sur ces différents cas, savoir si, dans aucun cas, ou dans tel cas en particulier, des vaisseaux neutres pourront protéger les propriétés ennemies, et dans quelles circonstances des provisions de bouche et autres articles, qui ne sont pas naturellement contrebande, pourraient le devenir. En attendant néanmoins, leur conduite réciproque sur ces points là, sera réglée par les articles ci-dessous insérés, relativement à cet objet.

68. 1814. *Traité de Gand*.—Traité de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Article I. Tous les territoires, etc., pris par l'une des parties sur l'autre durant la guerre, seront rendus sans délai.

Articles IV, V, VI, VII. Commissaires pour déterminer la possession des îles de la baie Passamaquoddy et la baie de Fundy, la ligne de démarcation du Nouveau-Brunswick, et désigner la limite dans les rivières, lacs et communications par eau.

69. 1815. *Traité de Londres*.—Convention de commerce et de navigation entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Article I. Liberté réciproque de commerce et navigation entre les territoires anglais en Europe et les territoires des Etats-Unis. Les habitants des deux contrées respectives pourront entrer librement avec leurs vaisseaux et cargaisons, etc., dans toutes les places, ports, etc., etc. L'entrecours entre les Etats-Unis et les possessions anglaises dans les Indes occidentales ou sur le continent de l'Amérique Septentrionale ne sera point compris sous aucune des dispositions de cet article, mais chaque partie restera dans la possession complète de ses droits par rapport à un tel commerce. La présente convention est liable et obligatoire pour quatre années.

70. 1817. *Correspondance*.—Arrangement entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, au sujet des forces navales respectives des deux pays sur les lacs américains.

“ Washington, avril 1817.

“ M. Charles Bagot, envoyé extraordinaire de Sa Majesté Britannique et ministre plénipotentiaire, dans une lettre, en date du 28 avril 1817, à M. Rush, secrétaire d'Etat suppléant des Etats-Unis, accède au nom du prince Régent, à la proposition faite par les Etats-Unis, le 2 août 1816, à l'effet de restreindre aux vaisseaux suivants les forces navales devant être maintenues sur les lacs américains par Sa Majesté et le gouvernement des Etats-Unis :

“ Sur le lac Ontario, un vaisseau du port de 100 tonneaux au plus, avec un canon de 18 livres.”

“ Sur les lacs supérieurs, deux vaisseaux n'excédant pas le même port et armés de la même manière.”

“ Sur les eaux du lac Champlain un vaisseau n'excédant pas le même port et armé de la même manière.”

Il était aussi convenu que tous les vaisseaux armés sur les lacs seraient immédiatement dégréés et que l'on ne construirait là, ni armerait aucun autre navire.

Il était de plus convenu que dans le cas où une des parties désirerait annuler cette stipulation, un avis de six mois suffirait pour en assurer l'abrogation.

Le 29 avril 1817, M. Richard Rush, secrétaire d'Etat suppléant, accusa réception de cette lettre, dont il répétait dans des termes identiques, les stipulations ci-dessus au nom du gouvernement des Etats-Unis.

71. 1818. *Traité de Londres*.—Convention entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries, lignes de frontières, etc.

Il est convenu entre les hautes parties contractantes, que les habitants des Etats-Unis auront, en commun avec les sujets anglais, la liberté de prendre du poisson de toute espèce, sur cette partie de la côte de Terre-neuve qui s'étend depuis le cap Ray jusqu'aux îles Rameaux, et du cap Ray aux îles Quirpon, sur les rivages des îles Magdeleine, et aussi sur les côtes, baies, havres et creeks, depuis Mont Joly, sur la côte méridionale de Labrador jusqu'au détroit de Belle-Isle, et de là au nord indéfiniment le long de la côte, sans préjudice cependant d'aucun des droits exclusifs de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Il a été aussi convenu que les pêcheurs américains auront la liberté de sécher et de préparer le poisson dans les baies, havres et creeks inhabités de la partie méridionale de la côte de Terre-neuve et de Labrador. Les Etats-Unis par le présent renoncent à toute liberté que leurs habitants auraient eue ou auraient réclamée jusqu'à ce jour, de prendre, de sécher ou de préparer le poisson, sur celles des côtes, baies, creeks ou havres des possessions de Sa Majesté Britannique en Amérique, non compris dans les limites ci-dessus mentionnées, non plus qu'à la distance de 3 milles des dites côtes, pourvu cependant que les pêcheurs américains soient admis à entrer dans ces baies ou havres pour s'y abriter, y acheter du bois, y faire provision d'eau et y réparer des dommages.

Article II. Il est convenu que la ligne de démarcation internationale serait le long du quarante-neuvième parallèle de latitude nord, du point le plus au nord-ouest du lac des Bois (ou une ligne tirée de ce point au nord ou au sud) jusqu'aux montagnes Rocheuses.

Article III. Il est convenu que tout pays, à l'ouest des montagnes Rocheuses, réclamé par l'une ou l'autre des parties contractantes, sera libre

et ouvert pendant dix années, aux vaisseaux et aux sujets des deux puissances.

Toutes les stipulations de la convention de 1815 ont été étendues et maintenues en vigueur pour un terme de 10 ans.

72. 1825. *Traité de Saint-Petersbourg*.—Convention entre la Grande-Bretagne et la Russie.

Articles I et II. Il est convenu que les sujets respectifs des hautes puissances contractantes ne seront ni troublés, ni gênés soit dans la navigation, soit dans l'exploitation de la pêche, dans aucune partie du grand océan, appelé communément océan Pacifique, soit dans la faculté d'aborder aux côtes sur des points qui ne seraient pas déjà occupés, afin d'y faire le commerce avec les indigènes, sauf toutefois les restrictions et conditions déterminées par les articles qui suivent ; il est de plus convenu que les sujets de Sa Majesté Britannique ne pourront aborder à aucun point ou il se trouve un établissement russe sans en avoir obtenu la permission du gouverneur ou du commandant, et que réciproquement, les sujets russes ne pourront non plus aborder à aucun établissement britannique sur la côte nord-ouest, sans permission.

Articles III et IV. La ligne de démarcation entre les possessions¹ des hautes parties contractantes, sur la côte du continent, les îles de l'Amérique nord-ouest, sera tracée ainsi qu'il suit :—A partir du point le plus méridional de l'île dite Prince of Wales (à gauche de la Russie) jusqu'à la passe dite Portland Channel, jusqu'au 56° degré de latitude nord, de ce point la ligne suivra la crête des montagnes situées parallèlement à la côte (mais pas plus de six lieues de distance) jusqu'au point d'intersection du 141° degré de longitude ouest, et finalement le long de la même ligne méridienne jusqu'à la mer Glaciale.

Article VI. Il est entendu que les sujets anglais jouiront à perpétuité du droit de naviguer librement sur tous les fleuves et rivières, etc., qui dans leurs cours vers la mer Pacifique traverseront la ligne de démarcation sur la lisière de la côte indiquée dans l'article III de la présente convention.

Cette convention a été ratifiée et confirmée par les traités de 1843 et 1859.

73. 1827. *Traité de Londres*.—Convention entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis relativement au territoire ouest des montagnes Rocheuses.

Les stipulations comprises dans l'article III du Traité de Londres de 1818 (voir ci-dessus) ont été prolongées pour une période indéfinie avec le droit d'abroger après un avis d'un an.

74. Convention entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, relativement aux lignes de frontières.

75. Arrangements ont été pris pour ce qui a trait aux cas et documents qui doivent être soumis aux arbitres d'après le cinquième article du Traité de Gand. (Ligne de frontière du Nouveau-Brunswick.)

¹ Cet article contient aussi une entente, pour pourvoir en coopération à l'arpentage du territoire qui est adjacent à cette ligne, qui fut fait à Washington, le 22, ratifié par le Sénat des Etats-Unis le 25, et par le président des Etats-Unis, le 29 juillet 1892. La ratification de Sa Majesté eut lieu le 5 août 1892. (Voir paragraphe 82).

76. 1842. *Traité d'Ashburton, Washington.* Traité conclu pour régler et déterminer la ligne de démarcation entre le Royaume-Uni, et les États-Unis.

L'article I détermine la ligne frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine, telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

L'article II détermine la ligne frontière de la baie Georgienne aux montagnes Rocheuses, telle qu'elle existe encore aujourd'hui.

L'article III accorde le droit de libre navigation sur la rivière Saint-Jean, pour le transport des produits forestiers et de la ferme, sur les tributaires de cette rivière dans le Maine.

77. 1846. *Traité de l'Orégon, à Washington.*—Traité conclu entre la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Article I. "A partir du point du 49° parallèle de latitude nord, où se terminent les frontières établies par des conventions et des traités existant entre le Grande-Bretagne et les États-Unis, la ligne de frontière entre les territoires de Sa Majesté Britannique et ceux des États-Unis sera continuée à l'ouest, le long du dit 49° parallèle de latitude nord, jusqu'au milieu du canal qui sépare le continent de l'île de Vancouver, et de là au sud, en suivant le milieu du dit canal et du détroit de Fuca jusqu'à l'océan Pacifique, pourvu toutefois que la navigation de tous les dits canal et détroit, au sud du 49° parallèle de latitude nord, demeure libre et ouverte aux deux parties."

Article II. "A partir du point auquel le 49° parallèle de latitude nord se trouvera couper la grande branche nord de la rivière Colombia, la navigation de la dite branche sera libre et ouverte à la Compagnie de la Baie d'Hudson et à tous les sujets anglais trafiquant avec elle, jusqu'au point où la dite branche rencontre le lit principal de la rivière Colombia, et de là en descendant le dit lit jusqu'à l'océan, avec libre accès dans et sur la dite rivière ou les dites rivières; étant entendu que tous les portages actuels le long de la ligne ainsi décrite seront de même libres et ouverts."

"En naviguant sur la dite rivière ou les dites rivières, les sujets anglais, ainsi que leurs marchandises ou produits, seront traités sur le même pied que les citoyens des États-Unis, étant toujours entendu, cependant, que rien dans cet article ne sera interprété comme empêcher le gouvernement des États-Unis de faire, relativement à la navigation de la dite rivière ou des dites rivières, tous règlements compatibles avec le présent traité."

78. 1854. *Traité de réciprocité, Washington.* Traité entre le Royaume-Uni et les États-Unis, relativement aux pêcheries et au commerce de l'Amérique du Nord.

Article I. Il est convenu que les pêcheurs des États-Unis auront la liberté de prendre, saler et sécher du poisson de toute sorte, excepté les poissons à coquille sur les côtes et les rivages maritimes et dans les baies, etc., du Canada, du Nouv-au-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard et les différentes îles adjacentes sans être restreints à aucune distance du rivage avec permission de débarquer pour faire sécher leurs filets et préparer leur poisson.

Il est entendu que la liberté ci-dessus mentionnée s'applique uniquement à la pêche de mer, et que les pêches du saumon et de l'alose, etc., etc., sont par le présent traité réservées exclusivement pour les pêcheurs britanniques.

Article II. Il est convenu que les sujets britanniques auront les mêmes droits, sur les côtes et rivages maritimes est des Etats-Unis, au nord du 36° parallèle de latitude nord.

Article III. Il est convenu que certaines marchandises ou articles du cru et de la production des colonies britanniques susdites ou des Etats-Unis seront admis dans chaque pays respectivement en franchise de droits. Les articles énumérés dans la liste, sont les produits de la ferme, non manufacturés (y compris animaux) de la forêt des pêcheries et des mines.

Article IV. Il est convenu que les citoyens des Etats-Unis auront le droit de naviguer sur le fleuve Saint-Laurent et dans les canaux du Canada, sujets aux mêmes droits de péage, etc., que les sujets anglais.

Article VI. Il est de plus convenu que les stipulations et les dispositions des articles précédents s'étendront à l'île de Terre-Neuve en autant qu'elles peuvent s'appliquer à cette colonie.

79. 1870. *Traité de Londres*. Traité entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, relativement à la naturalisation.

Arrangements réciproques pour ce qui a trait à la naturalisation, et au renoncement de naturalisation.

80. 1871. *Traité de Washington*.—Traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Article XII. Les hautes parties contractantes conviennent que toutes les réclamations de la part de corporations, de compagnies, ou d'individus privés, des deux pays, provenant d'actes commis contre les personnes ou les propriétés de l'un et de l'autre pays, pendant la période écoulée du 13 avril 1861 au 9 avril 1865, seront déferées à des commissaires.

Article XVIII. Il est convenu par les hautes parties contractantes que, outre la liberté assurée aux pêcheurs des Etats-Unis par la convention entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, signée à Londres le 20 octobre 1818, de prendre, saler et de faire sécher le poisson sur certaines côtes des colonies de l'Amérique Britannique du Nord désignées au dit traité, les habitants des Etats-Unis auront, conjointement avec les sujets de Sa Majesté Britannique, pour le nombre d'années mentionné à l'article XXXIII du présent traité, la liberté de prendre du poisson de toute espèce, mais non des coquillages, sur les côtes et les plages de la mer et dans les baies, havres et anses des provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la colonie de l'Île du Prince-Edouard et des diverses îles adjacentes, sans être restreintes à une distance particulière de la plage, avec la permission de débarquer sur les dites côtes, plages et îles, ainsi que sur les îles de la Magdeleine, afin de faire sécher leurs filets et de saler leur poisson, pourvu qu'en ce faisant, ils ne portent pas atteinte aux droits de la propriété privée ou n'entravent pas les pêcheurs anglais dans l'usage paisible de toute partie des dites côtes pour leurs occupations du même genre.

Il est entendu que la liberté ci-dessus mentionnée s'applique seulement aux pêches maritimes, et que les pêches du saumon et de l'alose, et toutes les autres pêches dans les rivières et leurs embouchures sont, par la présente réservées exclusivement aux pêcheurs anglais.

Article XIX. Il est convenu par les hautes parties contractantes que les sujets anglais auront conjointement avec les citoyens des Etats-Unis, la

liberté de prendre du poisson de toute espèce, excepté des coquillages, sur les côtes et les plages orientales des Etats-Unis au nord du 39^e parallèle de latitude nord.

Article XXI. Il est convenu que, pendant le nombre d'années mentionné à l'article XXXIII du présent traité, l'huile de poisson, et le poisson de toute espèce (excepté le poisson des lacs intérieurs et des rivières qui s'y déversent, et excepté aussi le poisson conservé dans l'huile), lesquels proviendront des pêcheries des Etats-Unis ou du Canada, ou de l'Île du Prince-Edouard, seront admis dans chaque pays respectivement francs de droit.

Article XXII. Il est convenu que des commissaires seront nommés à l'effet de déterminer, en tenant compte des privilèges accordés par les Etats-Unis aux sujets de Sa Majesté Britannique, énoncés aux articles XIX et XXI du présent traité, le chiffre de la compensation qui, dans leur opinion, devrait, s'il y avait lieu, être payée par le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement de Sa Majesté Britannique, en échange des privilèges accordés aux citoyens des Etats-Unis par l'article XVIII du présent traité.

Article XXVI. Navigation du fleuve Saint-Laurent libre et ouverte au commerce des Etats-Unis à partir du 49^e parrallèle de latitude nord jusqu'à la mer, ainsi que la navigation des rivières Yu-kon, Porc-Epic et Stikine libre et ouverte au commerce pour les sujets de Sa Majesté Britannique.

Article XXVII. Le gouvernement de Sa Majesté Britannique s'engage à presser le gouvernement du Canada d'assurer aux citoyens des Etats-Unis l'usage des canaux de Welland, du Saint-Laurent et autres situés en Canada, sur un pied d'égalité avec ses habitants : et le gouvernement des Etats-Unis s'engage à faire jouir les sujets de Sa Majesté Britannique de l'usage du canal de Sainte-Claire, sur un pied d'égalité avec les habitants des Etats-Unis ; il s'engage, en outre, à presser le gouvernement des Etats à assurer aux sujets de Sa Majesté Britannique l'usage des divers canaux situés dans les divers Etats et se rattachant à la navigation des lacs et des rivières traversés par la ligne de frontière entre les possessions des hautes parties contractantes, ou qui y sont contigus, sur un pied d'égalité avec les habitants des Etats-Unis.

Article XXVIII. La navigation du lac Michigan sera libre et ouverte au commerce pour les sujets de Sa Majesté Britannique pendant dix ans et ultérieurement jusqu'à l'expiration de deux années après que l'une des hautes parties contractantes aura signifié à l'autre, son désir d'y mettre fin.

Article XXIX. Il est convenu que pendant un temps égal, que les denrées, produits, marchandises etc., venant des Etats-Unis en Canada, et du Canada dans un des ports des Etats-Unis, pourront être transportés en transit sans payer de droit.

Article XXX. Il est convenu que pendant le terme d'années mentionné à l'article XXVIII du présent traité, les sujets de Sa Majesté Britannique pourront transporter dans les navires anglais, sans payer de droits, des denrées, produits ou marchandises d'un port ou d'un endroit situé sur le territoire des Etats-Unis, sur le Saint-Laurent, les grands lacs et les rivières qui les relient, à un autre port ou endroit situé sur le territoire des Etats-Unis comme il est dit ci-dessus ; pourvu qu'une portion de ce transport se fasse à travers le Canada par terre et en entrepôt en se conformant aux règles et aux règlements dont conviendront le gouvernement anglais et le gouvernement des Etats-Unis, un droit réciproque devant être accordé aux citoyens des Etats-Unis.

Le gouvernement des Etats-Unis pourra suspendre le droit de transport accordé en faveur des sujets de Sa Majesté Britannique par cet article, dans le cas où le Canada imposerait des droits sur tels articles, ou priverait les citoyens des Etats-Unis de l'usage des canaux situés sur son territoire sur un pied d'égalité avec les habitants de la Puissance, ainsi qu'il a été dit à l'article XXVII.

Article XXXI. Cet article pourvoit à l'exemption de droits sur le bois de construction et de service de toute espèce, coupés sur cette partie du territoire américain de l'Etat du Maine arrosée par la rivière Saint-Jean et ses affluents.

Article XXXII. Les stipulations et dispositions des articles XXIII à XXV du présent traité s'étendront à la colonie de Terre-Neuve.

Article XXXIV. Il est convenu que les prétentions respectives du gouvernement des Etats-Unis et du gouvernement anglais seront soumises à l'arbitrage et à la décision de l'empereur d'Allemagne, pour ce qui a trait à la ligne de frontière entre l'île de Vancouver et les Etats-Unis.

Sous l'article XXXIV. L'empereur d'Allemagne a décidé que la ligne de frontière devait traverser le canal de Haro, laissant l'île Saint-Juan aux Etats-Unis.

Sous l'article XXII. Les commissaires après de longues discussions et une enquête minutieuse, tenue à Halifax le 22 novembre 1871, ont accordé \$5,500,000 comme compensation, le document étant signé par Son Excellence Maurice Delfosse, ministre belge à Washington, nommé par l'empereur d'Autriche, et par sir A. T. Galt, commissaire anglais, et l'hon. E. H. Kellogg, commissaire pour les Etats-Unis, dissident.

81. 1892. *Traité de la mer de Behring, Washington.*—Traité conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement à l'arbitrage des pêcheries du phoque dans la mer de Behring.

Article I. Cet article pourvoit à la nomination de sept arbitres, dont deux nommés par l'Angleterre, deux par les Etats-Unis, et un par la France, l'Italie, la Suède et la Norvège.

Article VI. Il est convenu dans cet article de soumettre les questions en litige entre les deux pays, et il se lit comme suit:—En déterminant les matières à soumettre aux arbitres, il est convenu que les cinq questions suivantes devront leur être soumises, afin que leur jugement définitif comprenne une conclusion distincte sur chacune des dites cinq questions:—

1° Quelle juridiction exclusive dans la mer aujourd'hui connu sous le nom de mer de Behring, et quels droits exclusifs aux pêcheries des phoques dans cette mer, la Russie a-t-elle réclamés et exercés avant et jusqu'à la date de la cession de l'Alaska aux Etats-Unis ?

2° Jusqu'à quel point ces réclamations du droit de juridiction sur les pêcheries des phoques ont-elles été reconnues et concédées par la Grande-Bretagne ?

3° L'espace de mer aujourd'hui connu sous le nom de mer de Behring, était-il compris dans l'expression "océan Pacifique," telle qu'elle est employée dans le texte du traité conclu en 1825, entre la Grande-Bretagne et la Russie ; et quels étaient les droits, si droits il y avait, que la Russie possédait et exerçait exclusivement dans la mer de Behring après la date du dit traité ?

4° Tous les droits qu'avait la Russie à la juridiction et aux pêcheries des phoques dans cette partie de la mer de Behring qui s'étend à l'est de la limite maritime arrêtée par le traité du 30 mars 1867, entre les Etats-Unis et la Russie, n'ont-ils pas été transférés intacts aux Etats-Unis par ce même traité ?

5° Les Etats-Unis ont-ils aucun droit et, dans ce cas affirmatif, quel droit, soit de protection, soit de propriété, aux phoques à fourrures qui fréquentent les îles de la mer de Behring appartenant aux Etats-Unis, dans le cas où ces phoques seraient rencontrés en dehors du rayon ordinaire de trois milles ?

Article VII. Les hautes parties contractantes s'engagent à coopérer pour obtenir l'adhésion d'autres puissances pour déterminer les mesures nécessaires à prendre pour la protection et la conservation convenables des phoques à fourrures.

Article VIII. Les arbitres auront à déterminer les questions de fait, quant aux réclamations pour dommages, la question de responsabilité devant faire le sujet de matières devant être traitées plus tard.

Les arbitres ont tenu plusieurs séances à Paris, et le 15 août 1892, ils ont rendu leur jugement.

En ce qui concerne les cinq points mentionnés dans l'article VI la décision a été en faveur de la Grande-Bretagne, et contre les prétentions des Etats-Unis, n'accordant aucuns droits dans la mer de Behring en dehors de la limite ordinaire de 3 milles, à la Russie avant la session, ni aux Etats-Unis après la session.

En ce qui concerne les règlements mentionnés dans l'article VII, défense est faite aux citoyens et sujets respectifs des deux gouvernements de tuer, prendre ou poursuivre les phoques à fourrures, de quelque manière que ce soit, pendant la saison s'étendant chaque année du 1^{er} mai au 31 juillet, inclusivement, dans une zone de 60 milles autour des îles Pribyloff, sur la haute mer dans l'océan Pacifique au nord du 35^e degré de latitude nord, et à l'est du 180^e degré de longitude, et la ligne de démarcation entre la Russie et l'Alaska, tout navire à voile autorisé à se livrer à la pêche aux phoques devra être muni d'une license, et porter un pavillon distinctif, tenir un livre de bord pour la date et le lieu de chaque opération de pêche, ainsi que le nombre de phoques capturés chaque jour ; l'emploi des armes à feu est interdit, et les hommes employés à cette pêche doivent être reconnus aptes à manier les armes aux moyens desquelles cette pêche pourrait être faite.

82. 1892. *Convention quant aux frontières, Washington.* Convention entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, quant à la ligne de frontière de l'Alaska et celle de la Baie Passamaquoddy.

L'article I pourvoit à l'arpentage international pour régler la question de la frontière entre le Canada et le territoire de l'Alaska.

L'article II règle la nomination de commissaires pour régler la méthode la plus sûre à suivre pour fixer la ligne de frontière entre les deux pays, relativement aux eaux de la baie de Passamaquoddy vis-à-vis et près des ports à l'est dans l'Etat du Maine.

83. 1893. *Traité avec la France, Paris.*—Arrangement pour régler les relations commerciales entre le Royaume-Uni (dans l'intérêt du Canada) et la France.

Article I. Les vins non mousseux tirant 15 degrés de l'alcoolomètre centésimal ou moins, soit d'après l'équivalent canadien, 26 pour 100 d'alcool ou moins, et tous les vins mousseux sont affranchis de la surtaxe, ou droit *ad valorem* de 30 pour 100. Le droit actuellement applicable aux savons communs, savons de Marseille (Castile Soap) est réduit de moitié. Le droit applicable actuellement aux noix, amandes, prunes et pruneaux, est réduit d'un tiers.

Article II. Tout avantage commercial accordé par le Canada à un Etat tiers, notamment en matières de tarifs, sera, de plein droit, étendu à la France, à l'Algérie et aux colonies françaises.

Article III. A l'entrée en France, en Algérie et dans les colonies françaises, les articles suivants, originaires du Canada importés directement de ce pays, seront admis au bénéfice du tarif minimum :—

Conserves de viandes en boîtes. Lait concentré. Poissons d'eau douce. Homards et langoustes conservés au naturel. Pommes et poires fraîches séchées ou tapées. Fruits de table conservés. Bois à construire. Pavés en bois. Pâte de bois. Extrait de chataigniers et autres sucres tannins. Papiers communs. Peaux préparées. Bottes, bottines et souliers. Meubles en bois communs autres que sièges. Lames de parquet en sapin ou autre bois tendre. Bâtiments de mer en bois.

Il est entendu que le bénéfice de toute réduction de droit accordée à un autre Etat quelconque sur l'un des articles énumérés ci-dessus sera de plein droit, au Canada.

84. 1825. *Confédération Argentine*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques. Pas d'arrangement précis.

85. 1876. *Autriche-Hongrie*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux colonies britanniques et aux possessions étrangères.

86. 1862. *Belgique*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux colonies britanniques.

Article XV. Les produits d'origine ou de manufacture belge ne seront pas grevés dans les colonies britanniques d'autres ou de plus forts droits que ceux qui frappent ou frapperont les produits similaires originaires de la Grande-Bretagne. Le présent traité restera en vigueur pendant dix années à partir du 10^e jour après l'échange des ratifications.

Dans le cas où aucune des deux hautes parties contractantes n'aurait notifié, douze mois avant la fin de la dite période, son intention d'en faire cesser les effets, le traité demeurera obligatoire jusqu'à l'expiration d'une année, à partir du jour où l'une ou l'autre des hautes parties contractantes l'aura dénoncé.

Les hautes parties contractantes, se réservent la faculté d'introduire, d'un commun accord dans ce traité, toutes modifications qui ne seraient pas en opposition avec son esprit ou ses principes, et dont l'utilité serait démontrée par l'expérience.

87. 1840. *Bolivie*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques. Pas d'arrangement précis.

88. 1854. *Chili*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques cessant d'être en force après un avis d'un an.

89. 1866. *Colombie*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances et possessions britanniques cessant d'être en force après un avis d'un an.

90. 1883. *Corée*.—Article X porte que le gouvernement, les officiers et les sujets participeront dans tous les privilèges, immunités et avantages, spécialement par rapport aux droits d'importations et d'exportations, sur les effets et manufactures, qui auront été accordés ou peuvent être dans la suite accordés par Sa Majesté le roi de Corée au gouvernement, aux officiers publics ou sujets de tout autre pouvoir. Applicables aux colonies britanniques si ce n'est cependant celles dont il est fait exception par avis à cet effet. Peuvent être modifiés après un avis d'un an.

91. 1849. *Costa Rica*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances et territoires britanniques, pouvant cesser après un an d'avis.

92. 1660-61. *Danemark*.—(Confirmé, 1814). Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques. Pas d'arrangement précis.

92½. 1860. *République de la Dominique*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances anglaises, devant cesser après un an d'avis.

93. *France*.—Voir traité spécial. Par le traité général de 1882, les produits des colonies ne sont pas compris dans les stipulations de la nation la plus favorisée.

94. 1865. *Allemagne (Zollverein)*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée.

L'article VII se lit comme suit :—Les stipulations des articles précédents I à VI s'appliqueront aussi aux colonies et possessions étrangères de Sa Majesté Britannique. Dans ces colonies et possessions, les produits des Etats du Zollverein ne seront pas soumis à des droits d'importations plus élevés que ceux des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ou de ceux de tout autre pays de même espèce ; et les droits d'exportations de ces colonies ou possessions ou Zollverein ne seront pas soumis à des droits plus élevés que ceux du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Les stipulations pouvant cesser d'exister après un an d'avis.

95. *Hawaii*.—Voir Iles Sandwich.

96. 1848. *Libérie*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques.

97. 1865 et 1883. *Madagascar*.—Stipulations spéciales. Applicables aux puissances britanniques. Point d'arrangement précis.

98. 1856. *Maroc*.—Clause de la nation la plus favorisée en faveur des sujets anglais. Applicables aux puissances britanniques. Pas d'arrangement précis.

99. 1891. *Muscat*.—Clause de la nation la plus favorisée en faveur des sujets anglais, et les droits ne devant pas excéder 5 pour 100. Applicable aux colonies et possessions britanniques. Le Canada ayant été excepté, mais accepté ensuite par un arrêté du conseil, le 6 février 1893. Sujette à revision et amendement après douze années, et après un avis d'une année.

100. 1841 et 1857. *Perse*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques. Pas d'arrangement précis.

101. *Portugal*. *

102. 1859. *Russie*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée, à l'exception de la Suède et la Norvège. Applicables aux puissances britanniques. Pouvant cesser après une année d'avis.

103. 1851. *Iles Sandwich*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée, avec le proviso suivant :—“Gratuitement si la concession, en faveur de l'autre état, ou en retour pour une compensation aussi approximative que possible de la proportion de la valeur ou effet, devra être ajustée par consentement mutuel, en tant que la concession aura été conditionnelle.” (Article III). Applicables aux puissances et territoires britanniques.

104. 1885. *Siam*.—Clause de la nation la plus favorisée en faveur de toutes parties des puissances britanniques pour ce qui a trait aux spiritueux, bière, vins etc. Applicables aux puissances britanniques pour les spiritueux, bière, vins et liqueurs spiritueuses. Pouvant cesser après une année d'avis.

105. 1884. *République de l'Afrique du Sud*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. “Les dispositions à ce sujet ne font pas exclusion d'arrangements spéciaux relativement aux droits d'importation et aux relations commerciales entre la république de l'Afrique du Sud et toutes colonies ou possessions de Sa Majesté.” Applicables aux puissances britanniques, avec le proviso tel que ci-dessus. Pas de termes fixés.

106. 1892. *Espagne*.—Par arrêté royal en date du 29 juin, l'Espagne décrétait que tant que le Royaume-Uni accorderait le traitement de la nation la plus favorisée, les marchandises anglaises importées en Espagne jouiraient des avantages qu'offrent les droits de la deuxième colonne du tarif.

* Le livre bleu impérial (commercial n° 17, 1893) dit que les traités de 1842 et 1882 sont expirés, et que le commerce anglais cependant continue à jouir dans le Portugal du privilège de la nation la plus favorisée.

Par arrêté royal en date du 30 juin 1892, cette disposition fut appliquée Cuba et à Porto Rico.

107. 1826. *Suède et Norvège*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux colonies britanniques. Cessant d'avoir effet un an après avis.

108. 1855. *Confédération Suisse*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux territoires britanniques. Cessant d'avoir effet un an après avis.

109. 1875. *Tunis*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques. Sujettes à revision, de consentement commun.

110. 1885. *Uruguay*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux colonies et possessions anglaises sans exception. Le Canada d'abord excepté fut subséquemment admis. Cessant d'avoir effet un an après avis.

111. 1825 et 1834. *Venezuela*.—Stipulations réciproques de la nation la plus favorisée. Applicables aux puissances britanniques. Pas de termes fixés.

112. *Traité de commerce anglais où le Canada n'est pas compris, si ce n'est que par consentement.*

Egypte, 1889. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 7 sept. 1891.
 Equateur, 1880. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 10 nov. 1882.
 *Grèce, 1886. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 24 nov. 1887.
 Italie, 1883. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 15 sept. 1883.
 Mexique, 1888. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 22 mai 1889.
 Monténégro, 1882. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 1^{er} mars 1883.

†Muscat, 1891. Canada ayant accédé. O. du C., 6 février 1893.
 Paraguay, 1884. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 27 déc. 1886.
 Roumanie, 1892. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 8 mai 1893.
 Salvador, 1886. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 27 déc. 1886.
 Servie, 1893. Canada ayant refusé d'accéder. O. du C., 9 mars 1894.
 †Uruguay, 1885. Canada ayant accepté. O. du C., 27 déc. 1886.
 †Zanzibar, 1886. Canada ayant refusé.

*Livre Bleu Impérial. "Commercial No. 17, 1893." Réponse non encore reçue du Canada.

†Les particularités des traités avec Muscat et Uruguay, auxquels le Canada a accédé; se trouvent dans la liste des traités de commerce maintenant applicables au Canada.

‡Aucun avis du traité avec Zanzibar n'a apparemment encore été reçu des autorités impériales.

TRAITÉS D'EXTRADITION.

113. Les procédés relativement à l'extradition, en Canada, se trouvent dans l' "Acte d'extradition" au chapitre 142, des Statuts révisés du Canada, 1886.

Cet acte s'applique dans le cas de tout Etat étranger avec lequel il existe une convention d'extradition, mais nulle disposition du présent acte, incompatible avec aucune des conditions de la convention, n'aura d'effet à l'encontre de la convention.

Dans le cas de tout Etat étranger au sujet duquel l'application de l'acte du parlement du Royaume-Uni, passé en 1870, est soumise à quelque restriction, un arrêté du conseil pourra rendre l'application du présent acte, en vertu du présent article, conditionnelle à cette prescription, restriction ou exception.

Les juges des cours supérieures, des cours de comtés, et tous les commissaires nommés à cette fin, sont autorisés à agir judiciairement dans les affaires d'extradition.

Lorsqu'un mandat aura été lancé pour l'arrestation d'un fugitif, le juge devra recevoir tout témoignage pour prouver que le crime dont le fugitif est accusé, est un délit d'une nature politique, ou n'est pas pour quelque, autre motif, un crime entraînant l'extradition. Si le juge fait incarcérer un fugitif, il devra l'informer qu'il ne sera pas extradé avant quinze jours.

Dans le cas d'extradition d'un fugitif, par un Etat étranger en vertu de quelque convention il ne pourra pas être exposé à aucune poursuite ou punition en Canada en contravention à quelque'une des conditions de la convention, pour aucun délit commis avant son extradition, au sujet duquel il ne pourrait en vertu de la convention, être poursuivi.

La liste des crimes entraînant l'extradition sont énumérés dans une annexe du présent acte :—Meurtre ou tentative de meurtre, homicide, contrefaçon ou altération de monnaie, larcin, détournement, obtention d'argent sous de faux prétextes, crimes contre la loi de banqueroute ou de faillite, fraudes commises par un dépositaire, agent, etc., etc., viol, enlèvement de personne, vol d'enfant, enlèvement de personne dans l'intention de la priver de quelque droit (kidnapping), emprisonnement illégal, effraction nocturne ou diurne dans une maison d'habitation ou magasin, incendie, vol sur la personne avec violence, menaces par lettres ou autrement avec intention d'extortion, parjure ou subornation de parjure, piraterie et autres crimes sur mer, etc., etc.

Les autorités impériales par un arrêté du Conseil, exemptent le Canada, de la mise en vigueur des actes d'extradition du parlement Impérial de 1870 et 1873, tant que cette acte d'extradition en Canada demeurera en force.

Ci-suit une liste des pays avec lesquels le Royaume-Uni a des conventions d'extradition se rapportant au Canada :—

CONVENTIONS D'EXTRADITION ANGLAISES.

République Argentine	22 mai,	1889
Autriche-Hongrie	3 déc.,	1873
Belgique	20 mai,	1876
"	23 juillet,	1877
"	21 avril,	1887

CONVENTIONS D'EXTRADITION ANGLAISES—*Suite.*

Bésil.....	13 nov.,	1872
Colombie.....	27 oct.,	1888
Danemark.....	31 mars,	1873
*Equateur.....	20 sept.,	1880
France.....	14 août,	1876
Allemagne.....	14 mai,	1872
Guatemala.....	4 juillet,	1885
Haiti.....	7 déc.,	1874
Italie.....	5 février,	1873
“.....	7 mai,	1873
Libérie.....	16 déc.,	1892
Luxembourg.....	24 nov.,	1880
Mexique.....	7 sept.,	1886
Monaco.....	17 déc.,	1891
Pays-Bas (Indes seulement).....	19 juin,	1874
Orange (Etat libre).....	20 juin,	1890
Portugal.....	30 nov.,	1892
Roumanie.....	21 mars, (9)	1893
Russie.....	24 nov.,	1886
Salvador.....	23 juin,	1881
Espagne.....	4 juin,	1878
“.....	19 février,	1889
Suède et Norvège.....	26 juin,	1873
Suisse.....	26 nov.,	1880
†Tonga.....	29 nov.,	1879
Tunis.....	31 déc.,	1889
Etats-Unis, Art. X.....	9 août,	1842
“.....	12 juillet,	1889
Uruguay.....	26 mars,	1884
“.....	20 mars,	1891

114. 1894. *Traité avec le Japon.*—Ce traité n'est pas encore conclu, mais on a cru devoir donner ici un résumé de quelques-unes des clauses, en raison de son importance.

Traité de commerce et de navigation entre la Grande-Bretagne et le Japon, signé à Londres, le 16 juillet 1894.

L'article I définit l'étendue du pouvoir des différentes nations de circuler, de demeurer ou résider dans leurs possessions réciproques.

L'article III prévoit à la liberté réciproque du commerce et de la navigation.

L'article V dit qu'aucun droit d'exportation ne peut être imposé par un pays sur les produits d'un autre pays, plus élevé que ceux imposés sur les produits des autres pouvoirs participant au traité.

L'article VI prévoit à l'analogie des droits d'exportation.

L'article VII prévoit à l'exemption des droits de transition, ainsi qu'au droit de chaque sujet des différents pays participant au traité, d'être traité sur un pied d'égalité.

L'article VIII prévoit à l'égalité du traitement d'importations et d'exportations transportées dans les vaisseaux des deux pays.

L'article XI stipule que la question de cabotage doit être décidée par les lois respectives des pays intéressés ; mais que des parties du chargement d'un navire peuvent être laissées à différents ports ; et que les navires appartenant à la Grande-Bretagne seront libres de continuer à transporter des chargements entre les différents ports ouverts du Japon.

*Ratifications échangées le 19 février 1886.

†Fugitifs dans les territoires britanniques seulement.

L'article XIX excepte le Canada, (entre autres colonies,) de la participation au traité, en autant qu'un avis légal de son acceptation ne sera pas donné avant deux ans de la ratification du traité.

L'article XX accorde le pouvoir légal aux cours britanniques de rendre justice au Japon à partir de la date où le traité viendra en force.

L'article XXI stipule que le traité ne devra pas prendre effet avant au moins cinq ans, sur un avis d'une année de la part du Japon, pas moins de quatre années, à dater de sa signature. Le traité devra être maintenu en force pendant douze années. Par un avis d'une année, toute partie intéressée, après onze années, pourra terminer le traité.

L'article XXII prévoit à la ratification du traité à Tokio le plus vite possible, et cela, pas plus tard que six mois après sa signature.

On trouve annexé au traité un tarif de 5 à 15 pour 100 *ad valorem* appliqué sur les produits britanniques au Japon, un mois après la ratification du traité, et devant être maintenu, comme le traité lui-même pendant cinq années.

Ce traité est le premier reconnaissant formellement l'Etat du Japon comme faisant partie des nations civilisées.

CHAPITRE III.

Caractères physiques.—Superficie.—Climat.—Tableaux météorologiques etc., etc.

115. Un coup d'œil jeté sur la carte de l'Amérique du Nord nous fait voir une vaste étendue d'eau qu'on appelle la baie d'Hudson, et dont l'extrême prolongation vers le sud, la baie James, pénètre dans la Puissance du Canada, (la distance entre cette baie et le lac Supérieur étant de 350 milles), et devient un point central d'où le Canada prolonge son immense étendue dans toutes les directions. Au sud et au sud-est se trouve la vaste région de terre ferme comprenant les provinces de l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario. Pendant deux siècles les forêts de cette région ont été attaqués par des armées d'hommes de chantiers, et commerçants de bois qui en ont abattu les arbres, soit pour l'exportation, pour l'usage domestique ou bien encore pour préparer la terre aux grands travaux de l'agriculture.

A l'est et au nord-est se trouve le territoire du nord-est, appelé le pays des *pelletteries*, dont les vastes dimensions sont si bien démontrées par le fait que le Fort à la Souris (Moose Fort) sur la baie James est aussi éloigné du point le plus à l'est de la côte du Labrador, qu'il l'est de la Caroline du Sud.

116. A l'ouest et au sud ouest, se trouve la grande *région des prairies*, comprenant Manitoba et les quatre districts provisoires d'Alberta, de la Saskatchewan, l'Assiniboine et Athabasca.

117. Au nord-ouest se trouvent Keewatin, et le district des Rivières à la Paix et Mackenzie—terres des pelletteries et du poisson—au delà du pays des prairies et encore plus à l'ouest se trouve la région montagneuse du Canada, comprenant la chaîne des montagnes Rocheuses, de Selkirk et de l'Or.

118. Du 85e degré de longitude, le pays s'étend à l'ouest jusqu'au 130e degré, et à l'est jusqu'au 42e degré—45 degrés d'un côté et 43 de l'autre.

Du nord et du sud le pays s'étend jusqu'au 51e degré de latitude, du sud jusqu'au 42e degré et du nord jusqu'à la mer Glaciale.

Généralement parlant, le pays est partagé entre le bassin de la baie d'Hudson, et ceux du fleuve Saint-Laurent et des rivières de la Paix, McKenzie et Saint-Jean, et en outre entre les deux côtes des océans Atlantique et Pacifique.

Le bassin de la baie d'Hudson est le plus considérable, ayant une étendue de 2,000,000 de milles carrés. On peut se faire une idée de son étendue, lorsque l'on sait que toute l'Europe, à l'exclusion de la Russie, pourrait y trouver place, avec en outre les Etats du Texas et de New-York. Le bassin du Saint-Laurent couvre une étendue de 530,000 milles carrés, dont 460,000, se trouvent en Canada.

Le bassin de la rivière McKenzie a une étendue de 550,000 milles carrés. Celui de la rivière Saint-Jean avec la côte de l'Atlantique, ont une étendue de 50,214 milles carrés, et celle du Pacifique, 341,303 milles carrés, qui est traversée par les rivières de la Colombie, Fraser et autres grandes rivières.

119. Le Canada avec ses grandes subdivisions a une étendue d'environ 3,456,483 milles carrés. Sa superficie en terre est de 3,315,647 milles carrés, et celle de l'eau, est de 140,736 milles carrés. Il a environ 3,500 milles de

l'est à l'ouest et 1,400 milles du nord au sud. Il comprend donc la moitié de la partie nord de l'Amérique du Nord, à l'exception du territoire d'Alaska des Etats-Unis à l'ouest, et du Labrador qui est sous le contrôle du gouvernement de Terre-Neuve à l'est. Il est borné au nord par l'océan Arctique, à l'ouest par le territoire d'Alaska et l'océan Pacifique; à l'est par le golfe Saint-Laurent et le Labrador, et au sud par l'océan Atlantique et les Etats-Unis de l'Amérique.

Cette dernière borne partant du bord de l'Atlantique, commence à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, qui se jette dans la baie de Fundy, et de là, suit cette rivière et le lac Chiputnecook et passe au nord jusqu'à la rivière Saint-Jean.

De là, par cette rivière et une de ses branches à l'ouest, elle atteint la ligne des eaux entre le Saint-Laurent et l'Atlantique et suit un cours tortueux vers le sud-ouest jusqu'au 45° parallèle de la latitude nord et à la longitude 71° 30' ouest; de là, par ce même parallèle, elle passe vers l'ouest du Saint-Laurent et suit le milieu de ce fleuve et des lacs Ontario, Erié, Huron et la principale partie du lac Supérieur, jusqu'à l'embouchure de la rivière aux Pigeons; par cette dernière et la rivière à la Pluie, elle se dirige vers l'angle nord-ouest du lac des Bois; puis elle suit le 49° parallèle jusqu'au golfe George et de là elle traverse les détroits de Haro et de Fuca jusqu'à l'Océan Pacifique.

La longueur de cette ligne frontière, d'un océan à l'autre, est de 3,000 milles géographiques, soit 1,400 milles en rivières, lacs et mers, et 1,600 par terre. En outre, de cette ligne frontière entre le Canada et les Etats-Unis, se trouve celle entre le Canada et d'Alaska, (appartenant aux Etats-Unis par acquisition de la Russie en 1867.)

On est à faire dans le moment un arpentage international pour régler la question de la frontière entre le Canada et le territoire d'Alaska.

120. Il est difficile de se faire une idée parfaite de l'étendue du pays. L'Angleterre, le pays de Galles et l'Ecosse ont une superficie de 88,000 milles carrés. Le Canada renferme quarante de ces superficies. La Nouvelle Galles du Sud contient 309,175 milles carrés et compte 162 milles carrés de plus que la France, l'Italie et la Sicile. Le Canada peut faire onze pays comme celui de la Nouvelle-Galles.

La vaste étendue du Canada peut contenir trois Indes anglaises et il y aurait encore assez d'espace pour y placer Queensland et Victoria. On pourrait aussi en faire un empire allemand avec encore assez d'espace pour en placer encore quinze autres de la même dimension, avec encore assez de place pour accommoder dans les coins la Belgique, le Danemark, la Grèce, la Serbie et la Suisse. Après quoi l'Irlande pourrait aussi y prendre place et laisser encore assez d'espace pour le Delaware et le Connecticut.

Le Canada est la colonie la plus considérable de toutes les possessions britanniques, étant au dessus de 38 pour 100 de la superficie de l'Empire britannique, qui est estimée à 9,040,497 milles carrés, exclusion faite des protectorats. Le continent de l'Australie, si l'on y ajoute la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, vient en second lieu, avec à peu près 294,800 milles carrés de moins que le Canada. La superficie du Canada et de l'Australie, avec la Nouvelle-Guinée, comprend donc près de 75 pour 100 de tout l'Empire anglais.

La superficie du globe, telle qu'estimée par M^r E. G. Ravenstein est de 51,250,800 milles carrés, et sa population estimée est de 1,467,920,000. Donc le Canada couvre au moins la

qu'il ne contient qu'environ la trois-centième partie de sa population estimée.

121. La superficie des différentes provinces et des districts est donnée ci-après :—

PROVINCES ET DISTRICTS.	Terre. — Milles carrés.	Eau. — Milles carrés.	Total. — Milles carrés.
Ontario.....	219,650	2,350	222,000
Québec.....	227,500	1,400	228,900
Nouvelle-Ecosse.....	20,550	50	20,600
Nouveau-Brunswick.....	28,100	100	28,200
*Manitoba.....	64,066	9,890	73,956
Colombie Anglaise.....	382,300	1,000	383,300
Ile du Prince-Edouard.....	2,000	2,000
District de Kéwatin.....	267,000	15,000	282,000
“ d'Alberta.....	105,355	745	106,100
“ d'Assiniboia.....	88,534	1,001	89,535
“ d'Athabasca.....	103,300	1,200	104,500
“ de Saskatchewan.....	101,092	6,000	107,092
Territoires du Nord-Ouest.....	859,600	46,400	906,000
Territoire à l'est de Kéwatin et au sud de la baie d'Hudson	194,300	2,500	196,800
“ de la baie d'Hudson.....	352,300	5,700	358,000
Iles dans l'océan Arctique et la baie d'Hudson.....	300,000	300,000
Les grands lacs et le fleuve Saint-Laurent à l'est de la longitude 66°, ne sont pas compris dans les superficies ci-dessus.....	47,400	47,400
Total.....	3,315,647	140,736	3,456,383

* La superficie de la province de Manitoba était d'abord de 123,200 milles carrés, mais une grande partie de cette étendue en a été enlevée et ajoutée en 1883 au district de Kéwatin et à la province d'Ontario.

122. Pour faciliter la comparaison, nous donnons ici les superficies des autres parties de l'Empire britannique et des pays étrangers. Nous donnons en outre la population et la densité de la population.

SUPERFICIE ET POPULATION DANS LE ROYAUME-UNI ET LES POSSESSIONS BRITANNIQUES.

COLONIE.	Superficie en milles carrés.	Population.	Personnes par mille carrés.
Europe—			
Royaume-Uni.....	120,979	38,104,975	315
Gibraltar.....	2	26,050	13,025
Malta et Cozo.....	119	168,105	1,413
Total, Europe.....	121,100	38,299,130	316
Les Indes—			
Indes anglaises.....	1,068,314	221,172,952	207
Etats feudataires.....	731,944	66,050,479	90
Total, les Indes.....	1,800,258	287,223,431	160

SUPERFICIE ET POPULATION DANS LE ROYAUME-UNI, ETC.—Fin.

COLONIE.	Superficie en milles carrés.	Population.	Personnes par mille carré.
Asie—			
Aden et Perim	80	41,910	524
Ceylon	25,365	3,008,466	119
Hong-Kong	29	221,441	7,636
Labuan	30	5,853	195
Etablissement des Détroits.....	1,472	512,342	348
Total, Asie.....	26,976	3,790,012	140
Afrique—			
Ascension	35	140	4
Basutoland	10,293	218,902	21
Bechuanaland	71,000	60,376	1
Colonie du Cap.....	221,310	1,527,224	7
Maurice.....	705	371,655	527
Natal	20,460	543,913	27
Sainte-Hélène.....	47	4,116	88
Colonies de l'Afrique-Ouest—			
Gambie	2,700	50,000	18
Côte d'Or.....	15,000	1,473,882	98
Lagos.....	1,071	100,000	93
Sierra-Leone.....	15,000	74,835	5
Total, Afrique.....	357,621	4,425,043	12
Amérique—			
Bermudes	20	15,519	776
Canada	3,456,383	5,021,476	1·4
Iles Falkland et Georgie-Sud.....	7,500	1,789	0·2
Guyane Anglaise	109,000	278,295	3
Honduras Anglais	7,562	31,371	4
Terreneuve et Labrador.....	162,200	202,040	1
Indes occidentales, Bahamas.....	4,466	48,913	11
Jamaïque et île Turque.....	4,424	675,165	153
Barbados	166	185,000	1,114
Iles sous le Vent.....	701	127,723	182
Iles du Vent.....	784	143,013	182
Trinidad et Tobago.....	1,868	238,638	128
Total, Amérique.....	3,755,074	6,968,942	2
Australasie—			
Fiji.....	8,045	122,712	15
Nouvelle-Guyane	88,460	350,000	4
Nouvelle-Galles du Sud.....	309,175	1,223,370	4
Nouvelle-Zélande	104,471	672,265	6
Queensland	668,224	432,299	0·65
Australie-Sud	903,425	346,874	0·38
Tasmanie.....	26,375	154,424	6
Victoria.....	87,884	1,174,006	13
Australie-Ouest.....	975,920	65,064	0·06
Total, Australie.....	3,171,979	4,541,014	1
Protectorats—			
Asie.....	120,400	1,112,000	18
Afrique.....	2,120,000	35,000,000	16
Pacifique.....		10,000
Total, Protectorats.....	2,240,400	36,122,000	16
Total, Empire britannique	11,473,408	381,369,572	33

Les chiffres de ce tableau, à l'exception du Canada et de l'Australasie, proviennent du "Statesman's Year Book, 1895."

PAYS ÉTRANGERS—SUPERFICIE ET POPULATION.

PAYS.	Année du recense- ment.	Superficie estimée en milles carrés.	Population estimée et vérifiée.	Per- sonnes parmille carré.
Européen—				
Autriche-Hongrie..	1890	264,204	42,762,886	162
Belgique	1892	11,373	6,195,355	545
Danemark	1890	14,775	2,172,380	147
“ colonies du..	1890	87,128	127,184	1 5
Total, Puissances Danoises	1890	101,903	2,299,564	23
France	1891	204,092	38,343,192	188
“ colonies de l'Algérie.	1887-91	257,450	3,910,399	15
“ “ du Sénégal, etc.	1887-91	140,000	*182,764	1
“ “ du Soudan Français.	1887-91	50,000	*283,660	6
“ “ de Gaboon, Guinée.	1887-91			
“ Côte et région du Congo.	1887-91	267,900	686,500	3
“ colonies du Tonquin.	1887-91	34,700	12,000,000	346
“ autres.	1887-91	83,998	2,874,970	34
“ Protectorats de Tunis.	1887-91	45,000	1,500,000	33
“ colonies de Madagascar.	1887-91	228,500	1,500,000	7
“ “ d'Annam.	1887-91	106,250	5,000,000	7
“ “ de Sahara, etc.	1887-91	1,568,000	1,120,000	0 7
“ “ autres.	1887-91	33,190	1,547,000	47
Total, Puissances Françaises.	1887-91	3,019,080	68,948,485	23
Allemagne.	1890	208,738	49,428,470	237
Grèce	1889	25,041	2,187,208	87
Hollande	1891	12,648	4,621,744	365
“ colonies, Java et Madeira.	1890	50,848	23,911,900	470
“ “ autres.	1890	668,826	6,776,368	10
Total, Puissances Hollandaises.	1890-91	732,322	35,310,012	48
Italie.	1891	114,410	30,347,291	265
Luxemburg.	1890	998	211,088	212
Montenegro.		3,630	200,000	55
Portugal.	1881	32,528	4,306,554	132
“ Possessions des Açores.	1881	1,005	269,401	268
“ “ du Madère.	1881	5 5	132,223	262
“ “ autres.	1881	743,204	5,371,200	7
Total, Puissances Portugaises.	1881	777,242	10,079,378	13
Roumanie	1893	48,307	5,800,000	120
Russie d'Europe—				
Russie	1890-92	1,902,092	88,665,796	47
La Pologne.	1890-92	49,157	8,485,993	173
Finlande.	1890	144,255	2,380,140	17
Total	1890-92	2,095,504	99,531,921	47

* A l'exclusion des natifs.

PAYS ÉTRANGERS—SUPERFICIE ET POPULATION—*Suite.*

PAYS.	Année du recensement.	Superficie estimée en milles carrés.	Population estimée et vérifiée.	Personnes par mille carré.
Russie d'Asie—				
Caucase et Territoire Trans-Caspien....	1886-90	395,453	8,148,511	21
Sibérie.....	1886-90	4,823,112	4,538,561	0.9
Asie Centrale.....	1886-90	1,170,744	2,342,873	5
Total.....	1886-90	6,389,309	15,029,945	3
Total, Empire Russe.....		8,484,813	117,561,874	14
Europe—				
Serbie.....	1893	19,050	2,226,741	117
L'Espagne, îles Baléares et Canaries, comprises.....	1887	197,670	17,565,632	89
“ colonies de.....	1887	405,338	9,695,567	24
Total, Puissances Espagnoles.....	1887	603,008	27,261,199	45
Suède et Norvège.....	1892	295,474	6,807,782	23
Suisse.....	1888	15,976	2,917,754	183
Turquie.....	1885	1,192,088	27,743,100	23
Roumalie-Est.....	1893	13,858	992,386	72
Bulgarie.....	1893	24,369	3,305,458	136
Total, Empire Turc.....		1,230,315	32,040,944	26
Asie—				
La Chine.....	1879-1882	1,336,841	386,000,000	289
“ Dépendances de la.....		2,881,560	16,680,000	6
Total, Empire Chinois.....		4,218,401	402,680,000	95
Corée.....		82,000	10,528,937	128
Japon.....	1892	147,655	40,718,677	276
Népaul.....	1889	54,000	2,000,000	37
Perse.....	1891	628,000	*9,000,000	14
Siam.....		250,000	6,000,000	24
Afrique—				
Égypte.....	1882	12,826	6,817,265	532
Liberie.....	1882	14,300	1,068,000	75
Morocco.....		219,000	9,400,000	43
République Africaine-Sud.....	1890	113,642	768,688	7
Amérique—				
Confédération Argentine, y compris La Patagonie.....	1892	1,125,086	4,257,000	4
Bolivie.....	1889	772,548	2,300,000	4
Brésil.....	1888	3,209,878	14,002,335	4
Chili.....	1892	293,970	+2,867,375	10
Colombie.....	1881	504,773	‡3,878,600	8
Costa-Rica.....	1892	37,000	243,205	7
Equateur.....		120,000	1,271,861	11
Guatémala.....	1890	46,800	1,460,017	31

* Tribus errantes comprises † Sauvages au nombre de 50,000 non compris. ‡ A peu près 220,000 sauvages compris.

PAYS ÉTRANGERS—SUPERFICIE ET POPULATION—Fin.

PAYS.	Année du recensement.	Superficie estimée en milles carrés.	Population estimée et vérifiée.	Personnes par mille carré.
<i>Amérique—Fin.</i>				
Haïti	1887	10,204	960,000	94
Honduras	1889	46,400	431,917	9
Mexique	1891	767,005	11,612,720	15
Nicaragua	1889	49,500	*232,845	6
Paraguay	1893	98,000	480,000	5
Pérou	1884	463,747	†2,994,675	6
Salvador	1892	7,225	780,426	108
Saint-Domingue	1888	18,045	610,000	34
Etats-Unis	1894	3,580,805	68,397,000	19
Uruguay	1892	72,111	728,447	10
Venezuela	1891	593,943	2,323,527	4
<i>Océanique—</i>				
Iles Hawaïennes		6,640	†89,990	14
Saïnoa	1889	1,071	36,000	33
Tonga	1891	374	19,250	51
Grand total des pays ci-haut nommés		33,520,832	1,051,624,788	31·4
“ Puissances Anglaises		11,473,408	381,369,572	33·2
Grand total des pays anglais et étrangers		44,994,240	1,432,994,360	31·8

* Sauvages au nombre de 30,000 non compris. † Sauvages au nombre de 350,000 non compris. ‡ A l'exclusion d'à peu près 60,000 sauvages à demi civilisés, et 70,000 sauvages non civilisés.

123. L'île du Prince-Edouard est la plus petite de toutes les provinces, mais cependant c'est elle qui a la plus forte densité de population, soit une population de 54·5 personnes pour chaque mille carré. La Nouvelle-Ecosse vient en deuxième lieu avec la plus forte densité de population, soit une proportion de 22·0 personnes par mille carré. Ci-suit un tableau des différentes densités de population pour chaque province, d'après le recensement de 1891 :—

DENSITÉ DE LA POPULATION EN CANADA.

Ile du Prince-Edouard	54·5	Québec	6·5
Nouvelle-Ecosse	22·0	Manitoba	2·4
Nouveau-Brunswick	11·4	Colombie Anglaise	0·3
Ontario	10·0	Districts provisoires	0·2
Canada			1·5

124. Si on réfère aux tableaux du paragraphe 122, on verra que la superficie de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est de 19,887 milles carrés de moins que la superficie des eaux intérieures du Canada.

125. Les principaux caractères géographiques du Canada sont les montagnes Rocheuses et les Laurentides, les plaines des Territoires du Nord-Ouest et les grands lacs de l'intérieur.

126. Ces lacs, au nombre de cinq et remarquables par leur grandeur, forment un système complet de navigation depuis la tête du lac Supérieur, jusqu'à l'océan Atlantique, sur une distance de 2,384 milles. Le lac Supérieur communique au lac Huron par la rivière Sainte-Marie et le canal du Sault Sainte-Marie. Le lac Huron se jette dans le lac Sainte-Claire par la rivière Sainte-Claire, et le lac Sainte-Claire dans le lac Erié par la rivière Détroit. Le lac Erié se jette dans le lac Ontario par la rivière Niagara, à quatorze milles de l'embouchure de laquelle se trouvent les chutes renommées de Niagara qui ont 160 pieds de hauteur. Les deux lacs sont joints entre eux pour les besoins de la navigation par le canal Welland. Le fleuve Saint-Laurent qui sort du lac Ontario et qui se jette dans le golfe Saint-Laurent forme le débouché de ce dernier.

127. Les autres principaux lacs dans la province d'Ontario sont le lac des Bois (1,500 milles carrés), les lacs Népigon, Nipissingue et Simcoe, les lacs du Muskoka ; Muskoka, Rosseau, Joseph et le lac de Bays, et les lacs dans Victoria, Peterborough et Haliburton, renommés pour leurs places d'été. Dans la province de Québec : le lac Témiscamingue qui se trouve sur la frontière des provinces d'Ontario et de Québec, le lac Saint-Jean, le Grand-Lac et le lac Mistassini ; et dans les Territoires et le Manitoba se trouve le lac du Grand-Ours (11,200 milles carrés), le grand lac des Esclaves (10,100 milles carrés), Athabaska (4,400 milles carrés) ; Winnipeg, qui a 260 milles de longueur, 65 milles de largeur, 710 pieds au-dessus du niveau de la mer, et une superficie de 9,400 milles carrés ; Winnipegosis, qui a 130 milles de long, 27 de large, et 828 pieds au-dessus du niveau de la mer et une superficie de 2,030 milles carrés ; et, enfin, le lac Manitoba, qui a 122 milles de longueur, 24 de largeur, une élévation de 809 pieds au-dessus de la mer et une surface de 1,900 milles carrés.

128. Les principales montagnes sont les montagnes Rocheuses à l'ouest ; elles s'étendent de l'océan Arctique jusqu'aux Etats-Unis et contiennent les sommets les plus élevés de la Puissance, parmi lesquels les principaux sont le mont Hooker, 16,760 pieds ; le mont Brown, 16,000 pieds ; et le mont Murchison, 15,700 pieds, tandis que plusieurs autres atteignent presque la même hauteur. Le chemin de fer du Pacifique Canadien traverse cette chaîne par le *Kicking-Horse Pass* à une altitude de 5,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'ouest des montagnes Rocheuses et entre celles-ci et l'océan Pacifique se trouvent les montagnes des Cascades qui suivent la côte à partir de la rivière Fraser jusqu'au territoire d'Alaska, et ont en certains endroits jusqu'à 10,000 pieds de hauteur. Les autres chaînes de quelque importance sont : les Laurentides, qui s'étendent du Labrador au nord du Saint-Laurent, et ont au delà de 2,000 milles de longueur ; les monts Notre-Dame, dans la province de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent ; les montagnes du Sud et du Nord et les montagnes Cobequid, dans la Nouvelle-Ecosse.

129. Les principales rivières sont dans les Territoires et le Manitoba : la rivière Mackenzie, qui a au-dessus de 2,400 milles de longueur, et les rivières Copper Mine et Great Fish qui se jettent dans l'océan Arctique ; les rivières Saskatchewan et Rouge avec ses tributaires ; l'Assiniboine qui se jettent dans le lac Winnipeg, de là se déchargeant dans la rivière Nelson ; et les

rivières Churchill, Severn, Tyrrell et Albany qui sont tributaires de la baie d'Hudson. Les principales rivières des provinces d'Ontario et de Québec, sont le fleuve Saint-Laurent avec ses affluents; l'Ottawa, le Saint-Maurice, le Richelieu et le Saguenay; dans le Nouveau-Brunswick se trouvent les rivières Saint-Jean, Ristigouche et Miramichi; et dans la Colombie Anglaise, la rivière Fraser, qui se jette dans le golfe de Georgie, la rivière de la Paix qui prend sa source dans cette province et se jette dans le Mackenzie et la rivière Colombie qui a au-dessus de 1,200 milles de longueur, et qui se jette dans l'océan Pacifique en traversant les Etats-Unis.

130. La ligne cotière du Canada peut se diviser comme suit : (1e) l'Atlantique, (2e) la baie Hudson, (3e) l'Arctique, et (4e) les côtes du Pacifique.

131. De l'embouchure de la rivière Sainte-Croix latitude 45°, longitude 67° au Cap Chudleigh 60° 14' latitude nord 65° 25' ouest en longitude à l'entrée du détroit Hudson, abondent sur le rivage de l'Atlantique du côté du Canada de profondes criques formant des havres magnifiques et des baies à l'abri des vents, fécondes en poisson du plus beau choix, et présentant une rive, probablement, de plus de 10,000 milles en longueur.

132. La baie de Fundy a 170 milles de long et de 30 à 50 milles de large avec ses prolongements, le canal Chignecto et le bassin de Minas séparent presque les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, l'isthme Chignecto étant à peu près de 15 milles de large.

La baie de Fundy est remarquable par sa marée qui fait hausser et baisser ses eaux de 20 à 70 pieds.

Au côté sud de cette baie, à partir du cap Blomidon, de là à l'île Brière, se trouvent les montagnes du Nord, avec leurs pentes rapides, formées d'un roc balsatique de 300 à 600 pieds de hauteur, contre lequel les flots violents et rugissants de la mer viennent se briser avec fureur. Le ravin Digby, passage étroit, ayant à peine 700 verges en largeur, laisse une entrée au bassin Annapolis, sur les eaux duquel les vaisseaux de la France et de la Grande-Bretagne, ont combattu pendant près de deux siècles, pour le droit de suprématie. Au nord-ouest se trouvent les ports de Saint-Jean et Lépreaux. Au côté est, se trouve le port de Windsor. Le long de l'océan, à partir de la baie Sainte-Marie, au sud-ouest, jusqu'au détroit de Canso, la côte fournit une suite d'enfoncements, pouvant servir de ports d'un accès facile, et procurant un abris des plus sûrs aux vaisseaux. Le gouvernement impérial a fait d'Halifax la grande base navale de l'empire anglais, sur la côte de l'Atlantique, et le gouvernement canadien en a fait un port d'hiver. Ce port est un des plus beaux du continent de l'Amérique, et peut contenir les 436 vaisseaux de guerre de toutes espèces—tels que navires de guerre de 1ère, 2ème. et 3ème. classe, vaisseaux de défense, croiseurs et torpilles—qui forment la force navale de l'empire.

Au sud-ouest d'Halifax se trouvent les ports de la baie Marguerite, baie Chester, Lunenburg, Liverpool, Shelburne et Yarmouth, et au nord-est, Torbay, où les différentes lignes de cable sous-marin viennent atterrir, Whitehaven, Canso, la baie Chedabucto, et plusieurs autres bons ports. Dans l'île du Cap-Breton se trouvent encore plusieurs autres magnifiques ports parmi eux—Sydney et Louisbourg—le premier étant reconnu comme le principal port d'expédition pour les mines de charbon, et le dernier,

connu autrefois comme la forteresse ouest de ce grand fort à demi-cercle, que le génie militaire de la France avait conçu, et en quelque sorte exécuté, dans son effort suprême qu'elle avait fait de fonder une nouvelle France sur ce continent dans la partie du pays comprise entre la côte est de Terre-Neuve et la côte ouest du golfe du Mexique avec les vastes régions comprises dans la demi-circonférence embrassant les grands lacs et le Saint-Laurent.

Au Cap-Breton se trouve le Bras-d'Or, renommé pour sa beauté et ses eaux presque sans marée, qui s'écoulent en traversant de nombreuses baies, canaux et détroits, et cela après avoir fait un parcours d'au delà de 50 milles à l'intérieur de l'île. Une île divise son entrée en deux passages. Le passage méridional est d'une longueur de 25 milles et d'une largeur d'un quart de mille ; mais n'est pas propre à la navigation pour des vaisseaux de grande dimension. Celui du côté nord est à peu près de la même longueur et de deux à trois milles en largeur avec une profondeur de 60 brasses d'eau. Il se joint à la baie Saint-Pierre par un canal à vases.

Le long du golfe, sur le littoral du Canada se trouvent Pictou et New-Glasgow, ports d'expédition pour le grand bassin à charbon de Pictou ; Shédiac, un des points extrêmes du chemin de fer Intercolonial ; la rivière Miramichi, renommée pour son exportation de bois ; la baie des Chaleurs, quatre-vingt-dix milles de longueur et de 15 à 20 milles de largeur, partout profonde et à l'abri des vents ; le bassin de Gaspé et autres ports bien connus.

Sur la côte du Labrador, presque à 250 milles du détroit de Belle-Isle se trouve un enfoncement, connu sous le nom de passage Hamilton, qui depuis au delà de quarante ans avait attiré l'attention du public anglais, qui en vint à la conclusion que ce serait un lieu des plus propices pour un établissement de forçats, suggérant que ces derniers pourraient être employés à la construction du chemin de fer transcontinental, du passage Hamilton à celui de Burrard sur la côte du Pacifique. Le passage Hamilton à son embouchure est de 30 milles de largeur ; à 50 milles de la mer, à peu près, il est réduit à un mille de largeur, puis sa surface s'agrandit et forme à une distance de 90 milles de la mer un magnifique lac aux eaux salées d'une vingtaine de milles en largeur et d'une trentaine de milles en longueur, ouvert à la navigation, toute l'année courante. Comprenant deux larges entrées dans les terres, la surface est d'à peu près 1,700 milles carrés et couverte par ses eaux.

Entre le passage Hamilton et le cap Chudleigh se trouvent de nombreux ports autour desquels les missionnaires moraves ont fondé différents établissements.

133. La baie d'Hudson est une grande mer intérieure, quelquefois même connue sous le nom de "la Méditerranée de l'Amérique," son étendue cependant, est seulement de 350,000 milles carrés ou un peu plus d'un tiers de celle de la Méditerranée. La baie se divise en deux embranchements, celui de Fox au nord et celui de la baie James, au sud. La baie d'Hudson comprend, outre ses deux embranchements du nord et du sud, une longueur extrême d'à peu près 1,300 milles, et une largeur à travers la baie d'à peu près 600 milles.

Beaucoup d'informations ou renseignements ont été donnés sur la baie d'Hudson, entr'autres les renseignements d'Henry Hinds dans son étude "l'Amérique Britannique Centrale" lue devant la Société Royale de Statis-

tique, en 1864 ; le témoignage du même explorateur devant le comité canadien sur l'immigration et la colonisation en 1878 ; celui du colonel Dennis sur la navigation de la baie d'Hudson, 1878 ; les rapports de la commission géologique ; les rapports du lieutenant Gordon de 1884, 1885 et 1886. (Le premier rapport est l'appendice 29, du rapport du département de la marine pour 1885, les autres sont les papiers sessionnels de 11c de 1886 et 15b de 1887).

L'exposé de M. Hinds devant le comité du parlement contient une grande source d'informations recueillies par des observateurs de dates antérieures à celles déjà mentionnées.

Il y a deux entrées dans la baie d'Hudson, au nord, le détroit Frobisher, et au sud, le détroit Hudson, l'île "Meta Incognita," en forme la séparation. A la baie Ungava un des enfoncements du détroit Hudson, la marée monte et baisse de près de 40 pieds, et deux grandes rivières viennent s'y vider. Au nord du détroit Hudson est l'archipel Arctique qui comprend les terres de Grinnell et d'Ellesmere, Devon nord, les îles Percy, le terrain Bank, celui de Prince Albert, Victoria, King Williams, Prince of Wales, North Somerset, l'île Cumberland, l'île Cockburn et l'île Southampton. Toutes les possessions ont été transférées au Canada par un arrêté impérial du Conseil en 1880. A part les rivières mentionnées dans le paragraphe 129, les suivantes tombent dans la baie d'Hudson, la Whale, la Koksoah ; dans la baie Ungava, la Dubaunt, dans le passage Chesterfield, la Seal, North Nelson, Hayes, Weenisk, Trout, Equan, Attakwapiskat, sur la rive ouest, la Moose, Wasseiwaiba, Oggolika, Mattagami, Abeltine, à l'extrémité sud ; l'Harrikonaw, Madawai, Rupert, East Main, Big, Great Whale, la Nortopoka, la Longlands, etc., etc.

L'expédition Tyrrell de 1893, fit la découverte d'une rivière décrite, comme étant aussi considérable que l'Ottawa et de 900 milles de long, au nord de Dubaunt, la Compagnie de la Baie-d'Hudson a différentes stations sur la baie, que ses vaisseaux visitent annuellement depuis deux cents ans.

134. La côte arctique est à peine connue. La mer Polaire Nord a été le point culminant et l'objet principal d'un grand nombre d'explorateurs. Le continent canadien qui touche à cette mer, s'étend du canal de Fox, à la frontière de l'Alaska, une distance de 1,000 milles. La ligne côtière suit le 70° parallèle, avec plusieurs péninsules, comme par exemple Boothie qui s'avance un peu au delà.

Les principales baies sur la côte sont la Great Fish Bay, le golfe Boothie, McLaughlin, Coronation, Darnley, Franklin, Erskine Sound, et la baie Mackenzie à l'embouchure de la rivière du même nom.

Près de la baie Franklin, à mi-chemin entre les rivières Coppermine et Mackenzie se trouve le cap Bathurst sur la latitude 70° 30' nord. De ce cap à la Pointe-Barron, le point le plus au nord de l'Alaska, se trouve une rivière navigable pendant trois mois durant l'été. C'est la région la plus propre à la pêche de la baleine, et c'est dans le port arctique canadien de l'île Herschel à l'ouest de la rivière Mackenzie, que les baleiniers y passent l'hiver afin d'être prêts plus à bonne heure dans le printemps.

Durant l'été de 1893, les Esquimaux ont tué au-delà de 50 baleines blanches, à l'embouchure de la rivière Mackenzie, deux baleiniers en ont capturé au delà de cinquante, qui ont rapporté, chacun d'eux, une moyenne

de 1,800 livres de fanons de baleine. Sept vaisseaux ont passé l'hiver à l'île Herschel durant la saison de 1893-94.

135. La ligne côtière de la Colombie Anglaise, d'après les documents sessionnels de 1880, est de 7,181 milles de long. Quelques-unes des anses avancent même dans les terres jusqu'à une distance d'au delà de 50 milles. A partir du sud de la ligne de démarcation l'on voit une infinité de petites baies ou anses couvertes d'îles sans nombre d'une étendue plus ou moins grande. Tout le long de la ligne côtière se trouve un vrai labyrinthe d'îles, pouvant servir d'abris aux vaisseaux et un grand nombre de bras de mer très féconds en poissons.

Esquimalt, Victoria, le Passage Burrard, Nanaïmo et plusieurs autres points sont de magnifiques ports de mer, Esquimalt entr'autres étant à la Grande-Bretagne sur la côte du Pacifique, ce qu'Halifax est sur l'Atlantique — la seconde grande base navale de l'Empire sur ce continent.

136. Les plus grandes îles sont à l'ouest, l'île de Vancouver dans laquelle est située Victoria, capitale de la Colombie Anglaise, et l'île de la Reine Charlotte, la première a 300 milles de longueur et une superficie de 20,000 milles carrés, et à l'est, l'île du Prince-Edouard, formant la province de ce nom, celle du Cap-Breton, faisant partie de la province de la Nouvelle-Ecosse et qui est séparée du continent par le détroit de Canso, et l'île d'Anticosti dans le golfe Saint-Laurent, sur les côtes desquelles le gouvernement de la Puissance possède des phares importants. Une grande quantité d'îles dont les limites ne sont pas bien définies se trouvent sur la côte septentrionale du Canada. Ces îles forment l'archipel Arctique.

137. Comme la superficie du Canada est grande, sa configuration physique, son sol et son climat varient beaucoup. Toute la partie est du Canada, depuis l'océan Atlantique jusqu'aux limites nord-est d'Ontario, était autrefois une vaste forêt et est encore très boisée. On trouvera d'autres détails plus importants sur la richesse des forêts du Canada au chap. V.

138. Entre la limite nord de la province d'Ontario et les montagnes Rocheuses se trouvent la province du Manitoba et la partie sud des Territoires du Nord-Ouest. Cette grande étendue de terrain est divisée en trois steppes distincts ou plateaux, comme ils sont généralement appelés. Les lignes de cette division s'étendent généralement du nord-ouest au sud-ouest. Le premier de ces plateaux est connu sous le nom de plateau de la vallée de la rivière Rouge et du lac Winnipeg. Sa largeur est d'environ 52 milles à la ligne de division et la hauteur moyenne d'environ 800 pieds au-dessus de la mer et de 1,000 pieds à la ligne de division. Ce premier plateau est entièrement situé dans la province de Manitoba et on estime qu'il renferme 7,000 milles carrés de terre plus propre à la culture du blé qu'en aucune autre partie du globe. L'altitude moyenne du second plateau est de 1,600 pieds, la largeur d'environ 250 milles à la ligne de division, et la superficie d'environ 105,000 milles carrés d'une riche étendue de terrain ressemblant à un parc. Cette section est particulièrement favorable à la colonisation et comprend les districts d'Assiniboine et de Qu'Appelle. Le troisième plateau commence au 104^e méridien, où il a une élévation d'environ 2,000 pieds et s'étend 465 milles vers l'ouest jusqu'au pied des montagnes Rocheuses où il

a une altitude d'environ 4,200 pieds, soit une hauteur moyenne de 3,000 pieds au-dessus de la mer. Généralement parlant, les deux premiers sont les plus propres à l'agriculture et le troisième aux pâturages. Les deux premiers se colonisent rapidement. De nombreuses et prospères rancheries et des homesteads ont été établis sur le troisième plateau.

139. La partie nord du centre de la Puissance qui s'étend des montagnes Rocheuses à la baie d'Hudson, est fortement boisée. La plus grande partie de cette étendue a généralement été considérée comme étant impropre à la culture et ne pouvant être utile qu'aux animaux à fourrure ; mais pendant la session du parlement de 1888, un comité du Sénat s'enquit de la fertilité de ces régions. Le résultat de cette enquête détruisit les idées qui avaient prévalu jusque-là. L'étendue sur laquelle on prit des informations, comprend 1,260,000 milles carrés. On trouva que, sur ce nombre, 860,000 milles carrés pouvaient être mis en état de culture et environ 400,000 milles carrés ne pouvaient rien rapporter ; 656,000 milles carrés étaient propres à la culture de la pomme de terre, 407,000 milles carrés à celle de l'orge et 316,000 milles carrés à celle du blé. Il y a une route navigable d'environ 2,750 milles de longueur, dont 1,390 milles sont navigables par des vaisseaux d'un petit tirant d'eau, et 1,360 milles par des vaisseaux d'un fort tirant d'eau. Il y a des dépôts aurifères considérables, ainsi que de l'argent, du fer, de la graphite, de l'ocre, de l'argile à poterie et à brique, du mica, du gypse, de la pierre à chaux et du grès siliceux. "La superficie renfermant du pétrole est si considérable qu'on croit, qu'avec le temps, elle suppléera aux besoins de la plus grande partie de ce continent." Les pelleteries sont, pour le présent, le principal produit commercial de cette région, qui possède la dernière réserve de fourrure du monde de quelque valeur ; et de crainte que les races des animaux dont les fourrures deviennent de modes ne s'éteignent complètement, le comité conseilla au gouvernement de louer quelques districts et de limiter la capture de certains animaux. Les lacs et les rivières abondent en poisson, spécialement en poissons blancs et en truites des lacs. Le comité fit remarquer que les excellentes pêcheries à la baleine de la côte nord du Canada sont rapidement détruites par les baleiniers étrangers et proposa au gouvernement d'adopter certaines mesures pour leur protection. Le climat de cette région ressemble, en certains endroits, à celui de la partie ouest d'Ontario.

Comme preuve de la valeur de cette partie du pays, ci-suit un état montrant les différentes espèces de fourrures fournies par la Compagnie de la Baie-d'Hudson et qui nous a été donné par M^r C. C. Chipman, un des commissaires de la compagnie.

ÉTAT DU NOMBRE DE FOURRURES ET PEAUX VENDUES PAR LA COMPAGNIE DE LA BAIE-D'HUDSON, À LONDRES, POUR CHAQUE ANNÉE, À PARTIR DE 1887 A 1894 INCLUSIVEMENT (COLLECTIONNÉ EN CANADA POUR CHAQUE ANNÉE PRÉCÉDENTE).

—	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Ours.....	8,087	9,763	9,114	11,446	10,629	13,672	11,384	9,173
Castor.....	83,589	102,775	82,992	73,264	64,246	56,935	56,224	46,779
Pékan.....	4,492	6,138	5,387	6,529	5,658	5,169	4,801	4,024
Renard bleu.....	35	72	77	22	38	82	49	34
“ croisé.....	3,185	3,821	2,899	2,862	2,457	2,740	2,640	2,970
“ jeune.....	128	250	68	306	856	538	299	203
“ rouge.....	11,651	17,005	14,238	11,918	13,948	11,104	11,857	15,810
“ argenté.....	827	944	630	638	554	656	598	604
“ blanc.....	4,102	12,978	9,353	2,805	3,704	9,390	4,679	3,227
Loup-cervier.....	73,850	78,555	33,706	18,712	11,445	8,294	8,614	12,813
Martre.....	50,842	72,939	64,179	72,707	64,689	73,439	99,314	108,997
Vison.....	64,215	82,923	43,641	35,288	29,363	42,094	57,879	51,163
Rat musqué.....	380,022	344,818	223,603	322,324	574,742	806,103	934,540	648,687
Loutre de terre.....	8,312	11,588	8,748	9,280	8,171	9,748	8,610	7,444
“ de mer.....	10	9	11	15	9	6	8	11
Phoque.....	1,846	179	737	482	279	932	8,491	44,086
Putois.....	10,920	16,322	11,297	10,680	12,583	10,642	9,182	6,785
Loup.....	1,136	4,749	3,325	2,474	4,237	1,684	1,551	2,037
Glouton.....	1,226	2,439	2,008	2,243	1,388	1,140	1,009	880

140. La Colombie Anglaise comprend la région montagneuse qui s'étend du Pacifique au versant ouest de la grande plaine ou prairie située à l'est des montagnes Rocheuses. La surface est accidentée, étant composée de courtes chaînes de montagnes, de groupes détachés, de plateaux élevés et de plusieurs vallées de grandeur différente. Un approvisionnement apparemment inépuisable de bois de construction, de poisson, de minéraux de valeur inconnue sont les principales sources naturelles de sa richesse. Le climat est beau et extrêmement favorable à une croissance rapide de l'agriculture qui fait de grands progrès.

141. On se fait probablement une plus fausse idée du climat du Canada que de celui d'aucun autre pays. Nombre de personnes en Europe et ailleurs croient que l'hiver est perpétuel et que le sol est ordinairement couvert de neige. Le climat est sec, sain, fortifiant et possède des températures très différentes, à cause de la grande étendue du pays s'étendant au-dessus de 20° de latitude, c'est-à-dire de la latitude de Constantinople à celle du pôle nord. L'aridité extrême de l'atmosphère fait, cependant, que le froid et la chaleur se font généralement moins sentir qu'on ne serait disposé à le croire en lisant les indications du thermomètre. Le climat des provinces maritimes ressemble quelque peu à celui des Iles Britanniques; dans les provinces d'Ontario, de Québec et du Manitoba, les étés sont chauds et les hivers froids; mais ce froid est plaisant et fortifiant, et la neige qui couvre généralement la terre durant l'hiver est profitable aussi bien au cultivateur qu'au commerçant de bois et au marchand. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les animaux peuvent paître pendant tous les mois d'hiver; sur le

versant du Pacifique, à l'ouest des montagnes Rocheuses, le climat est plus tempéré que dans aucune autre partie du Canada.

142. L'étendue de la Puissance du Canada est tellement grande qu'une partie de ce pays est couverte d'une neige presque perpétuelle, et que l'autre reçoit la chaleur et l'éclat du soleil presque continuellement. Une partie de ce pays est sous l'atmosphère froide de la mer Glaciale, une autre partie ressent l'air humide de l'Atlantique, une autre encore jouit de la brise vivifiante du Pacifique, et une quatrième partie enfin a la surface de son sol brûlée par la chaleur des eaux tropicales. Dans les parties extrêmes du nord la navigation est tellement stérile que les arbres atteignent à peine la hauteur d'un enfant de deux ans ; dans les parties méridionales, la végétation est tellement fertile que les fruits et les fleurs croissent avec autant de vigueur que dans l'Italie et le sud de la France.

143. Le fait est qu'au lieu de l'hiver perpétuel, la durée moyenne de l'hiver est de quatre mois et demi, et quoique le printemps commence deux ou trois semaines plus tard qu'en Angleterre, les conditions nécessaires à une croissance rapide—la chaleur du soleil et la pluie—sont si favorables que les récoltes des deux pays sont également avancées au milieu de juillet. Comme, depuis quelques années, le pays est mieux connu, on commence à comprendre que quoique les hivers soient parfois sévères, le climat est salubre et agréable, tandis que la température de l'été n'est pas surpassée dans les parties de l'Europe, les plus favorisées de la nature. Ceux qui ont l'expérience des deux climats, admettent que celui du Canada est supérieur à celui de l'Angleterre. C'est un fait bien reconnu qu'un hiver froid, sec et neigeux est plus sain et plus favorable aux affaires de toutes sortes, et qu'un hiver doux est plus malsain et défavorable au commerce.

Les courants de la mer sont singulièrement favorables au Canada ; le long de la côte de l'Atlantique, le courant du golfe produit une influence tout à fait bienfaisante, et à un tel point que sur l'île de Sable des troupeaux de chevaux de prairies, il y a des siècles passés, ayant été jetés sur cette île après un naufrage, sans abri d'aucune espèce, y ont vécu et se sont multipliés. Le long du côté canadien de l'océan Pacifique, le courant de la mer du Japon y produit le même effet que le courant du golfe en Angleterre. L'île de Vancouver quant à son climat est semblable à celui du sud de l'Angleterre, si ce n'est que la chaleur de l'été est plus grande, mais il y a moins d'humidité. Dans le voisinage de Victoria la plus haute température, à l'ombre, durant les mois de juillet et août est de 80 à 90 degrés Fahr. ; pendant que durant l'hiver il est bien rare qu'il y ait plus de dix degrés de froid.

144. Le tableau suivant qui donne les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation à Montréal et à Toronto pendant les dernières vingt-deux années, sera la meilleure preuve de la longueur réelle de l'hiver.

DATES DE L'OUVERTURE ET DE LA CLOTURE DE LA NAVIGATION À MONTRÉAL ET À TORONTO DE 1870 À 1894, INCLUSIVEMENT.*

ANNÉE.	Montréal.		Toronto.	
	Clôture	Ouverture.	Clôture.	Ouverture.
1870-71	18 décembre	8 avril	24 décembre	11 mars.
1871-72	1 " "	1er mai	21 " "	12 avril.
1872-73	8 " "	25 avril	10 " "	14 " "
1873-74	26 novembre	25 " "	26 novembre	16 mars.
1874-75	13 décembre	3 mai	18 décembre	16 avril.
1875-76	29 novembre	27 avril	30 novembre	11 " "
1876-77	10 décembre	17 " "	18 décembre	25 mars.
1877-78	2 janvier '78	30 mars	19 " "	9 " "
1878-79	23 décembre	24 avril	26 " "	25 " "
1879-80	19 " "	17 " "	19 " "	19 février.
1880-81	3 " "	21 " "	22 novembre	16 avril.
1881-82	2 janvier '82	11 " "	2 janvier '82	13 février.
1882-83	9 décembre	27 " "	9 décembre	14 avril.
1883-84	16 " "	22 " "	21 " "	8 " "
1884-85	18 " "	5 mai	10 " "	25 " "
1885-86	7 " "	24 avril	8 janvier '86	20 mars.
1886-87	4 " "	1er mai	4 décembre	12 avril.
1887-88	23 " "	29 avril	24 " "	11 " "
1888-89	14 " "	14 " "	20 " "	15 mars.
1889-90	29 " "	14 " "	1er mars '90	15 " "
1890-91	3 " "	14 " "	28 décembre	20 " "
1891-92	17 " "	13 " "	5 janvier '92	31 " "
1892-93	30 novembre	24 " "	22 décembre	7 avril.
1893-94	24 " "	12 " "	23 " "	17 mars.

* Ces dates ne représentent pas la longueur réelle de la saison ouverte, parce qu'au commencement et à la fin de la saison, on doit donner aux vaisseaux le temps d'arriver et de tirer profit des canaux libres de glaces au printemps, et de partir pour leurs quartiers d'hiver tard en automne.

145. Le tableau suivant, dû à l'obligeance du directeur, donne la latitude, la longitude et l'élévation au-dessus de la mer de 220 endroits du Canada, ainsi que la température moyenne de l'été et de l'hiver. La température de l'été est prise des mois de juillet, août et septembre, et celle de l'hiver des mois de janvier, février et mars :—

TEMPÉRATURE MOYENNE DE L'ÉTÉ ET DE L'HIVER.

ENDROITS.	Lat.	Long.	Élévation au-dessus de la mer.	Température moyenne.	
				Été.	Hiver.
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.					
	° ' /	° ' /	pds.	°	°
Charlottetown.....	46 14	63 10	38	61·9	19·8
Georgetown.....	46 11	62 35	30	62·5	21·3
Kilmahumag.....	46 48	64 2	20	61·1	17·6
NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Bathurst.....	47 39	65 42	16	64·7	16·7
Bass River.....	46 35	65 5	60·0	16·2
Chatham.....	47 3	65 29	36	61·7	15·3
Dorchester.....	45 55	64 32	116	58 9	19·7
Dalhousie.....	48 4	66 22	150	58·7	12·6
Frédéricton.....	45 57	66 38	164	62 1	17·8
Grand-Manan.....	44 47	66 46	49	60 3	25·7
Pointe Lepreaux.....	45 4	66 27	45	56 2	23·7
Parker's Ridge.....	46 29	66 31	59 8	15 3
Saint-Jean.....	45 17	66 4	116	58 5	22 3
St. Andrew's.....	45 5	67 4	47	59 6	22 5
Woodstock.....	46 8	67 42	62 2	15 7
NOUVELLE-ÉCOSSE.					
Antigonish.....	45 38	61 59	77	59 6	18 3
Baddeck.....	46 6	60 44	25	62 6	21 8
Digby.....	44 38	65 46	150	61 1	25 6
Glace Bay.....	46 12	59 58	38	59 6	21 1
Guysborough.....	45 22	61 30	34	61 9	22 0
Halifax.....	44 39	63 36	118	61 6	24 7
New-Glasgow.....	45 36	62 39	77	62 3	20 2
Pictou.....	45 42	62 41	25	62 3	22 0
Port-Hastings.....	45 39	61 24	45	62 9	19 7
Sydney.....	46 10	60 10	56	60 5	22 2
Île au Sable.....	43 58	59 46	50	60 9	30 8
Truro.....	45 22	63 18	71	60 5	21 7
Windsor.....	44 59	64 6	87	62 3	23 9
White-Head.....	45 15	61 8	30	58 9	25 2
Wolfville.....	45 7	64 20	58 9	23 4
Yarmouth.....	43 50	66 20	57	58 7	27 5
QUÉBEC.					
Anticosti, P.S.-O.....	49 26	63 35	20	54 3	15 3
“ P.O.....	49 52	64 32	15	55 4	12 9
“ P.E.....	49 6	61 41	25	54 4	14 9
Belle-Isle.....	51 56	55 25	426	48 4	10 2
Bicquet.....	48 25	68 53	50	51 4	14 9
Bird Rock.....	47 51	61 8	106	57 2	18 4
Brome.....	45 10	72 36	62 5	15 4
Cap-Chat.....	49 6	66 45	80	56 7	19 6

TEMPÉRATURE MOYENNE DE L'ÉTÉ ET DE L'HIVER, ETC.—*Suite.*

ENDROITS.	Lat.	Long.	Élévation au-dessus de la mer.	Température moyenne.	
				Été.	Hiver.
	° /	° /	pds.	°	°
QUÉBEC—<i>Suite.</i>					
Cap de la Madeleine	49° 16'	65° 20'	100	56° 5'	13° 8'
Cap-Normand	51° 38'	55° 52'	95	51° 5'	11° 7'
Chicoutimi	48° 25'	71° 5'	159	58° 0'	9° 8'
Cranbourne	46° 20'	70° 43'	58° 2'	12° 6'
Danville	45° 47'	72° 1'	61° 9'	14° 7'
Pointe-aux-Pères	48° 31'	68° 28'	21	54° 5'	13° 4'
Huntingdon	45° 5'	74° 10'	63° 7'	16° 2'
Lennoxville	45° 23'	71° 52'	500	61° 8'	19° 3'
Montréal	45° 30'	73° 35'	187	64° 8'	17° 1'
Pointe-des-Monts	49° 20'	67° 22'	30	56° 2'	10° 7'
Québec	46° 48'	71° 13'	315	61° 6'	14° 6'
Richmond	45° 40'	72° 8'	437	61° 6'	16° 9'
Roberval	48° 31'	72° 13'	59° 7'	12° 2'
Saint-François	46° 12'	70° 50'	61° 6'	12° 6'
Saint-Hyacinthe	45° 40'	72° 10'	65° 6'	15° 8'
ONTARIO.					
Alexandria	45° 19'	74° 39'	267	62° 4'	18° 4'
Alton	43° 52'	80° 5'	61° 1'	19° 9'
Axe Lake	45° 25'	79° 35'	57° 8'	15° 2'
Bancroft	45° 1'	77° 50'	58° 8'	14° 3'
Barrie	44° 23'	79° 41'	779	64° 9'	20° 7'
Béatrice	45° 8'	79° 20'	60° 8'	16° 0'
Belleville	44° 10'	77° 23'	321	67° 2'	20° 2'
Birnam	43° 2'	81° 55'	63° 9'	21° 7'
Bognor	44° 40'	80° 50'	60° 2'	21° 7'
Brampton	43° 41'	79° 45'	703	65° 9'	22° 7'
Brantford	43° 10'	80° 21'	750	66° 1'	24° 4'
Brockville	44° 36'	75° 44'	278	65° 5'	19° 0'
Buda	48° 35'	90° 0'	1,473	60° 8'	6° 8'
Cartier	46° 40'	86° 20'	57° 8'	7° 0'
Chatham	42° 23'	82° 12'	595	64° 8'	27° 5'
Clontarf	45° 23'	77° 9'	61° 4'	16° 5'
Coldwater	44° 38'	79° 40'	63° 1'	18° 3'
Conestogo	43° 33'	80° 39'	62° 6'	20° 4'
Cornwall	45° 1'	74° 43'	185	65° 2'	18° 2'
Cottam	42° 7'	82° 45'	64° 7'	30° 1'
DeCewsville	42° 56'	79° 57'	64° 4'	25° 1'
Deseronto	44° 11'	77° 4'	265	65° 5'	20° 0'
Durham	44° 10'	80° 50'	63° 3'	19° 5'
Egremont	44° 0'	80° 5'	1,450	60° 6'	18° 4'
Elora	43° 41'	80° 24'	1,274	62° 1'	20° 4'
Fitzroy Harbour	45° 30'	76° 14'	200	64° 8'	18° 3'
Galt	43° 23'	80° 22'	870	63° 7'	22° 7'
Georgina	44° 19'	79° 18'	480	62° 9'	21° 7'
Goderich	43° 45'	81° 43'	728	65° 3'	23° 7'
Granton	43° 12'	81° 21'	1,015	63° 5'	22° 2'
Gravenhurst	44° 54'	79° 20'	806	62° 6'	17° 7'
Guelph	43° 33'	80° 16'	1,059	63° 8'	19° 7'
Haliburton	45° 1'	78° 28'	60° 2'	18° 6'
Hamilton	43° 16'	79° 54'	372	67° 4'	24° 0'
Baie Héron	48° 40'	87° 10'	56° 7'	5° 4'
Huntsville	45° 19'	79° 8'	63° 0'	15° 8'
Ingersoll	43° 2'	80° 57'	877	64° 3'	24° 8'
Joly	45° 50'	79° 12'	59° 3'	14° 8'
Kincardine	44° 10'	81° 37'	684	64° 8'	22° 5'

TEMPÉRATURE MOYENNE DE L'ÉTÉ ET DE L'HIVER, ETC.—*Suite.*

ENDROITS.	Lat.	Long.	Élévation au-dessus de la mer.	Température moyenne.	
				Été.	Hiver.
ONTARIO— <i>Suite.</i>			pds.	°	°
Kingston	44° 14'	76° 29'	262	65·3	20·5
Kingsville	42° 3'	82° 48'	67·8	28·1
Lakefield	44° 25'	78° 15'	63·6	16·0
Lindsay	44° 20'	78° 45'	876	62·5	18·1
Listowel	43° 44'	80° 58'	1,252	61·8	15·9
Little Current	45° 57'	81° 54'	608	63·5	15·8
Little Forks	48° 33'	93° 42'	1,117	56·3	5·6
London	42° 59'	81° 13'	832	64·3	23·3
L'Orignal	45° 38'	74° 42'	62·4	10·0
Lucknow	43° 56'	81° 30'	897	63·7	22·7
Mattawa	46° 15'	78° 41'	59·3	12·6
Minden	44° 52'	79° 10'	59·9	14·9
Mount-Forest	43° 58'	80° 44'	1,376	64·0	22·2
Népigon	48° 50'	88·40	920	56·2	2·7
Newmarket	44° 2'	79° 29'	525	73·1	20·7
Chutes Niagara, S.	43° 6'	79° 6'	65·5	25·7
North Bruce	44° 23'	81° 25'	61·8	23·1
Northcote	45° 30'	76° 46'	62·1	11·1
N. Gwillimbury	44° 18'	79° 21'	66·9	21·5
Norwood	44° 22'	77° 59'	639	62·5	19·4
Novar	45° 28'	79° 10'	58·4	14·0
Oshawa	43° 53'	78° 52'	63·5	20·7
Ottawa	45° 26'	75° 42'	236	65·3	15·4
Owen-Sound	44° 34'	80° 55'	672	62·4	20·4
Paris	43° 12'	80° 25'	832	63·2	26·8
Parry Sound	45° 19'	80° 00'	635	60·9	17·4
Ile Pelée	41° 50'	82° 38'	570	70·5	27·0
Pembroke	45° 50'	77° 7'	389	64·3	15·0
Pénétanguishene	44° 45'	79° 56'	725	63·4	19·4
Peterborough	44° 17'	78° 19'	688	66·1	20·2
Pointe-Clark	44° 5'	81° 44'	595	63·7	21·9
Port-Arthur	48° 27'	89° 12'	611	58·0	9·0
Port-Dover	42° 47'	80° 13'	635	65·8	24·6
Port-Stanley	42° 40'	81° 13'	592	64·5	24·7
Renfrew	45° 26'	76° 39'	62·6	14·8
Ridgetown	42° 30'	81° 55'	64·5	25·6
Rockliffe	46° 12'	77° 55'	418	59·4	13·7
Saugeen	44° 30'	81° 21'	656	62·0	21·8
Sault Ste-Marie	46° 32'	84° 19'	60·1	18·1
Savanne	48° 58'	90° 18'	1,506	56·1	3·1
Shannonville	44° 12'	77° 14'	323	65·0	23·1
Sharon	44° 5'	79° 27'	62·5	20·6
Simcoe	42° 50'	80° 21'	724	67·2	25·8
Sombra	42° 43'	82° 19'	64·8	25·7
Sprucedale	45° 30'	79° 40'	59·7	13·3
St-George	43° 14'	80° 12'	714	64·6	22·9
Sainte-Marie	43° 15'	81° 11'	1,046	63·4	25·5
Stayner	44° 25'	80° 4'	714	63·0	20·3
Stony Creek	43° 13'	79° 45'	268	66·3	25·1
Stratford	43° 23'	81° 0'	1,182	63·8	21·9
Strathroy	42° 56'	81° 42'	743	64·9	24·1
Toronto	43° 39'	79° 23'	350	64·1	24·6
Upland	45° 48'	79° 25'	58·2	14·0
Vienna	42° 42'	80° 36'	64·5	25·8
Wanstead	42° 56'	82·3	789	63·3	26·3
Welland	42° 59'	79° 17'	589	64·8	21·6
White River	46° 40'	80° 50'	1,252	54·3	1·6

TEMPÉRATURE MOYENNE DE L'ÉTÉ ET DE L'HIVER, Etc.—*Suite.*

ENDROITS.	Lat.	Long.	Élévation au-dessus de la mer.	Température moyenne.	
				Été.	Hiver.
ONTARIO—<i>Suite.</i>					
	° ' /	° ' /	Pds.	°	°
Whiteside.....	45° 0'	79° 43'	60·7	15·7
Windsor.....	42° 19'	83° 2'	604	69·0	26·1
Woodstock.....	43° 8'	84° 7'	980	64·4	22·6
Zurich.....	43° 24'	81° 38'	54·4	23·1
MANITOBA.					
Brandon.....	49° 51'	99° 57'	1,194	58·4	0·2
^a Channel Island.....	710	63·1	-1·7
Dauphin.....	51° 15'	99° 30'	839	63·1	0·3
East Selkirk.....	50° 7'	96° 49'	743	59·5	-1·5
Elkhorn.....	49° 58'	101° 16'	1,630	59·2	-0·4
Fort Ellice.....	50° 24'	101° 16'	850	57·9	3·5
Fort Osborne.....	49° 50'	97° 10'	60·4	1·1
Gimli.....	50° 37'	97° 0'	723	58·9	2·6
Hillview.....	49° 54'	100° 36'	59·1	1·2
Minnedosa.....	50° 10'	99° 48'	1,665	55·8	-0·6
Poplar Heights.....	50° 4'	97° 47'	815	61·6	3·1
Portage la Prairie.....	49° 57'	98° 10'	854	61·7	0·7
Posen.....	50° 35'	97° 59'	770	59·6	2·3
Oak Bank.....	49° 47'	96° 42'	59·8	2·0
Russell.....	50° 42'	101° 20'	1,830	55·8	-2·4
Sourisford.....	49° 7'	101° 8'	1,464	63·8	2·4
St. Alban's (Aweme).....	49° 42'	99° 33'	60·6	2·3
St. Andrew's.....	50° 5'	97° 0'	58·5	-1·7
Saint-Boniface.....	49° 52'	47° 9'	59·9	-1·3
Stony Mountain.....	50° 5'	97° 12'	803	60·0	2·2
Winnipeg.....	49° 53'	97° 7'	764	59·7	1·5
TERRITOIRES DU N.-O.					
Balgonie.....	50° 30'	104° 13'	2,187	58·9	1·0
Banff.....	51° 6'	115° 25'	4,515	52·0	15·9
Battleford.....	52° 44'	108° 16'	61·4	7·1
Calgary.....	51° 2'	114° 4'	3,389	55·8	15·4
Chaplin.....	50° 26'	106° 39'	2,202	60·8	6·6
Cotham.....	49° 59'	102° 35'	1,950	57·4	6·5
Edmonton.....	53° 32'	113° 29'	2,158	56·0	10·3
Fort Chipewayan.....	58° 42'	111° 05'	54·2	-7·3
Gleichen.....	50° 52'	112° 54'	2,952	58·6	11·0
Glen Adelaide.....	49° 55'	102° 8'	56·8	7·9
Grenfell.....	50° 23'	102° 53'	1,957	57·4	3·4
Henrietta.....	51° 22'	108° 30'	60·1	1·4
Indian Head.....	50° 27'	103° 41'	1,924	59·9	3·4
Kilnap.....	51° 15'	102° 14'	1,636	55·9	-1·6
Maple Creek.....	49° 55'	109° 28'	2,471	62·9	15·3
Medicine Hat.....	50° 1'	110° 37'	2,156	62·9	14·3
Oonikap.....	53° 30'	101° 20'	56·3	-0·3
Pheasant Forks.....	50° 45'	102° 50'	55·6	-2·5
Prince Albert.....	52° 55'	106° 0'	1,402	54·6	-0·9
Qu'Appelle.....	50° 44'	103° 42'	2,115	57·2	2·4
Régina.....	50° 27'	104° 37'	1,885	50·0	0·0
Swift Current.....	50° 20'	107° 45'	2,399	60·0	9·4

^a Sur le lac Winnipeg, localité précise inconnue.

TEMPÉRATURE MOYENNE DE L'ÉTÉ ET DE L'HIVER, ETC.—Fin.

ENDROITS.	Lat.	Long.	Élévation au-dessus de la mer.	Température moyenne.	
				Été.	Hiver.
COLOMBIE ANGLAISE.			Pds.	°	°
Abbotsford	48·42	123·33	38	60·2	37·1
Agassiz	49·15	121·40	52	61·3	39·9
Barkerville	53·2	121·33	4,210	52·2	21·9
Clinton	51·6	122·48	2,978	58·4	21·4
Esquimalt	48·26	123·27	28	57·0	40·9
Fort Simpson	54·30	129·20	16	55·1	35·2
Ladner's Landing	49·6	123·4	57·7	36·7
Lillooet	50·42	122·2	690	63·8	28·1
New Westminster	49·12	122·53	33	60·4	37·2
Port Moody	49·14	123·16	5	61·2	34·8
Quamichan	48·42	123·47	60·4	38·2
Soda Creek	52·20	122·19	1,690	62·7	22·0
Spence's Bridge	50·25	121·30	770	69·0	29·0
Victoria	48·24	123·19	10	57·3	39·2
BAIE D'HUDSON.					
Ashe's Inlet	62·35	70·35	37·6	-12·7
Fort Albany	52·12	82·5	37·6	-2·0
Fort Churchill	58·40	94·5	38	49·2	-17·9
Martin's Falls	51·30	86·30	53·1	-2·6
Moose Factory	51·16	80·56	30	58·9	0·7
Port Burwell	60·25	61·46	38·4	-7·5
Port de Boucherville ..	63·12	77·28	36·4	-18·3
Port Laperrière	62·34	78·1	37·8	-24·0
Skinner Cove	59·6	63·37	43·3	-4·2
Stupart's Bay	61·35	70·32	39·4	-15·1
York Factory	57·0	92·28	55	48·7	-12·6

146. Les tableaux suivants donnent la température moyenne, la plus élevée, la plus basse, ainsi que la quantité de neige, de pluie et la précipitation totale pour 129 endroits du Canada, durant l'année terminée le 31 décembre 1893. Dix pouces de neige sont considérés comme l'équivalent d'un pouce de pluie.

TEMPÉRATURE ET PRÉCIPITATION AU CANADA, 1893.

STATIONS.	TEMPÉRATURE.			PRÉCIPITATION.		
	Maximum	Minimum.	Moyenne.	Pluie.	Neige.	Total.
	°	°	°	Pcs.	Pcs.	Pcs.
Ile du Prince-Edouard—						
Alberton	85.0	— 9.4	42.36	29.25	48.5	34.10
Charlottetown.....	83.1	— 4.6	42.10	35.11	46.4	39.75
Georgetown.....	91.5	— 3.0	44.08	36.70	67.4	43.44
Terreneuve—						
Saint-Jean.....	85.0	4.0	41.91	60.39	40.7	64.46
Bermudes—						
Prospect.....	91.3	44.6	68.74	66.49	66.49
Nouveau-Brunswick—						
Bathurst	92.0	—17.0	44.46	26.49	98.4	36.33
Chatham	91.3	—17.7	40.03	33.20	93.6	42.56
Dalhousie	91.0	—18.5	38.43	25.02	83.4	33.36
Dorchester.....	85.0	—15.0	36.31	32.48	54.7	37.95
Frédéricton	87.7	—12.7	41.50	36.16	94.7	45.63
Grand-Manan	84.6	— 5.0	43.16	38.36	57.9	44.15
Pointe-Lepreaux.....	79.0	— 3.0	41.42	40.67	61.0	46.77
Saint-André.....	87.6	— 9.4	41.83	29.23	93.7	38.60
Saint-Jean.....	85.4	— 6.0	41.68	42.48	52.8	47.76
Nouvelle-Ecosse—						
Digby	82.0	— 1.0	43.67	29.56	27.1	32.27
Halifax	88.4	— 3.0	43.80	48.43	50.6	53.49
Pictou	90.8	— 5.0	44.28	37.06	85.5	45.61
Port Hastings	99.0	— 8.0	43.46	52.96	14.8	54.44
Ile au Sable.....	82.0	15.0	46.41	48.89	73.0	56.19
Sydney.....	88.5	1.0	43.03	44.06	76.7	51.73
Truro	87.5	—17.7	42.15	36.89	82.9	45.18
Whitehead	73.0	2.0	42.73	41.74	30.0	44.74
Yarmouth	76.5	1.6	43.43	41.65	104.1	52.06
Québec—						
Anticosti, P.S.-O.....	72.0	—12.5	36.82	26.26	71.1	33.37
" P.-O.....	74.0	—17.0	36.91	18.99	163.5	35.34
Belle-Isle.....	65.0	—17.0	30.40	43.52	91.9	52.71
Brome	87.0	—32.0	40.73	40.50	64.0	46.90
Cap Chat	77.0	—16.0	37.38
Cap de la Madeleine.....	80.0	—11.0	37.53	22.16	126.5	34.81
Chicoutimi.....	89.8	—29.9	36.48	22.14	49.5	27.19
Pointe-au-Père.....	82.0	—30.6	35.53	19.62	108.3	30.45
Grindstone.....	76.0	0.0	40.48	36.68	162.8	52.96
Montréal.....	88.6	—16.0	42.26	27.07	152.3	42.30
Pointe-des-Monts.....	85.0	—22.0	35.73	36.90	164.0	53.30
Québec	86.0	—20.0	38.74	26.50	81.4	34.64
Richmond	90.5	—32.2	40.75	32.75	104.5	43.20
Saint-Hyacinthe.....	89.0	—29.0	42.34	35.76	112.4	47.00
Ontario—						
Alexandria	87.7	—29.5	41.17	30.69	102.0	40.89
Alton	90.2	—14.3	40.93	25.27	49.1	30.18
Bancroft.....	87.8	—31.8	39.59	31.25	110.3	42.28
Béatrice.....	85.0	—20.0	39.35	31.41	91.3	40.54
Birnam	93.3	—21.3	44.25	34.96	109.0	45.86
Bognor	89.0	—13.0	43.40	28.59	152.0	43.79

TEMPÉRATURE ET PRÉCIPITATION AU CANADA, 1893—*Suite.*

STATIONS.	TEMPÉRATURE.			PRÉCIPITATION.		
	Maximum	Minimum.	Moyenne.	Pluie.	Neige.	Total.
	°	°	°	Pcs.	Pcs.	Pces.
Ontario— <i>Suite.</i>						
Buda.....	90.0	-46.0	32.68	15.65	80.6	23.71
Cartier.....	93.0	-44.0	36.71	23.01	76.0	30.61
Clontarf.....	89.0	-29.8	39.92	22.14	106.1	32.75
Coldwater.....	94.5	-25.2	41.91	29.21	108.6	40.07
Collingwood.....	90.5	-7.0	43.45	18.51	61.0	24.61
Cottam.....	94.0	-8.0	47.32	34.18	33.6	37.54
DeCewsville.....	90.0	-24.0	44.80	27.43	95.5	36.98
Deseronto.....	93.0	-30.5	43.79	26.11	61.4	32.25
Durham.....	88.0	-11.0	43.38	24.71	96.0	34.31
Egremont.....	86.0	-19.0	40.13	26.63	64.7	33.10
Elora.....	94.9	-19.0	41.57	28.09	36.3	31.72
Fort Francis.....	92.3	-43.0	32.83	24.39	76.0	31.99
Georgina.....	94.0	-28.2	44.72	24.88	65.6	31.44
Gravenhurst.....	95.0	-30.0	40.84	29.68	86.2	38.30
Guelph.....	92.4	-20.0	41.32	24.92	27.2	27.64
Haliburton.....	89.0	-31.0	39.98	26.52	60.9	32.61
Kingston.....	83.3	-22.0	41.08	23.10	106.0	33.70
Lakefield.....	92.0	-24.5	41.95	19.73	67.8	26.51
Lindsay.....	91.2	-26.0	41.69	23.40	92.0	32.60
Little Forks (riv. la Pluie).....	96.0	-45.0	32.85	36.36	64.0	42.76
London.....	93.0	-26.2	46.56	38.19	76.9	45.88
Lucknow.....	93.7	-7.0	44.01	25.86	111.1	36.97
Mattawa.....	91.9	-32.5	38.28	17.77	84.2	26.19
Népigon.....	88.0	-40.0	30.37	9.80	58.0	15.60
Chutes Niagara, S.....	91.0	-4.0	45.36	29.30	70.7	36.37
North Bruce.....	90.5	-3.0	43.16	29.12	52.3	34.35
Norwood.....	94.0	-34.0	40.67	25.12	103.0	35.42
Novar.....	91.5	-37.0	37.37	31.47	90.1	40.48
Ottawa.....	96.6	-24.2	41.08	23.10	106.0	33.70
Owen Sound.....	89.0	-12.0	42.68	30.02	124.0	42.42
Paris.....	94.0	-28.0	44.02	34.54	40.3	38.57
Parry Sound.....	86.5	-26.4	40.06	28.92	149.3	43.85
Peterborough.....	97.5	-34.0	43.65	26.16	68.5	33.01
Pointe-Clark.....	85.0	2.0	44.45	29.48	54.0	34.88
Pointe Pelée.....	92.7	-11.0	50.37	41.86	27.0	44.56
Port Arthur.....	89.5	-34.0	34.65	16.06	26.8	18.74
Port Dover.....	89.9	-21.2	44.35	26.77	59.3	32.70
Port Stanley.....	87.0	-25.8	44.21	33.88	64.5	40.33
Ridgetown.....	95.0	-6.0	45.37	32.92	39.5	36.87
Rockliffe.....	95.0	-34.0	37.36	21.63	78.5	29.48
Saugeen.....	90.8	-5.5	43.52	28.06	138.0	41.86
Sault Ste-Marie.....	89.7	-25.8	39.92	18.69	109.0	29.59
Savanne.....	86.0	-47.0	31.57	20.79	59.0	26.69
Shannonville.....	93.0	-28.0	43.42	18.65	76.0	36.25
Sombra.....	95.5	-19.0	46.14	30.94	44.6	35.40
St-George.....	94.4	-16.0	44.37	31.38	47.6	36.14
Ste-Marie.....	94.0	-24.0	44.23	31.30	66.0	37.90
Stony Creek.....	97.0	-19.0	46.95	29.09	54.0	34.09
Toronto.....	93.5	-10.2	44.61	25.28	42.2	29.50
Uplands.....	89.0	-23.2	37.58	29.81	95.9	39.40
White River.....	87.5	-50.5	32.20	12.51	8.2	13.33
Whiteside.....	87.7	-28.0	40.90	32.19	83.7	40.56
Woodstock.....	92.5	-28.0	44.21	32.16	46.7	36.83
Zurich.....	95.0	-14.0	44.13	28.04	73.0	35.34

TEMPÉRATURE ET PRÉCIPITATION AU CANADA, 1893—Fin.

STATIONS.	TEMPÉRATURE.			PRÉCIPITATION.		
	Maximum	Minimum.	Moyenne.	Pluie.	Neige.	Total.
	°	°	°	Pcs.	Pcs.	Pcs.
Manitoba—						
Brandon.....	90·0	—44·9	32·83	11·43	29·2	14·35
Channel Island.....	87·0	—37·0	29·73	6·24	4·9	6·73
Elkhorn.....	93·7	—40·7	32·32	14·37	62·6	20·63
Fort Osborne.....	87·0	—50·0	33·28			
Hillview.....	92·0	—45·0	32·32	14·11	61·0	20·21
Minnedosa.....	90·1	—46·0	30·57	10·00	42·2	14·22
Oakbank.....	85·0	—52·0	31·53	15·69	56·5	21·34
Portage la Prairie.....	90·0	—41·0	34·10	16·92	53·2	22·24
Posen.....	90·0	—51·0	32·42	10·52	70·8	17·60
St. Alban's (Aweme).....	94·5	—44·0	33·75	11·30	56·9	16·99
Winnipeg.....	90·0	—44·4	32·18	17·59	46·4	22·23
Territoires du N.—O—						
Battleford.....	98·0	—43·0	33·62	10·63	4·3	11·06
Calgary.....	92·0	—33·7	36·12	5·47	24·4	7·91
Edmonton.....	88·0	—41·0	34·46	11·43	54·2	16·85
Glen Adelaide.....	93·0	—40·0	32·29	10·10	48·8	14·98
Henrietta.....	96·2	—47·4	30·93	11·24	50·0	16·24
Indian Head.....	98·0	—44·0	35·09	8·12	10·5	9·17
Medicine Hat.....	97·0	—35·1	39·69	7·79	44·3	12·22
Oonikup.....	94·0	—41·5	28·64	11·26	78·6	19·12
Prince Albert.....	92·8	—51·9	29·18	8·56	33·0	11·86
Qu'Appelle.....	96·2	—44·6	32·01	11·44	51·0	16·54
Régina.....	98·0	—54·0	31·53	9·46	30·6	12·52
Swift Current.....	96·4	—34·6	35·90	12·18	81·2	20·30
Wallace.....	96·5	—44·0	31·67	8·12	16·2	9·74
Colombie Anglaise—						
Abbotsford.....	87·0	12·0	48·72	54·79	7·5	55·54
Agassiz.....	90·0	8·0	48·89	66·53	12·5	67·78
Phare Carmanah.....	78·0	20·0	47·55	86·88	0·9	86·97
Donald.....	93·0	—38·0	38·15		12·2	
Esquimalt.....	75·7	18·7	48·53	35·54	4·3	35·97
Nanaimo.....	89·3	14·5	49·80	32·65	7·5	33·40
Quamichan.....	92·0	20·0	50·27	32·89	6·7	33·56
Spence's Bridge.....	101·5	2·0	48·68	3·90	36·7	7·57

147. D'après les chiffres ci-dessus les extrêmes de la température moyenne pour 1892 dans les différentes provinces étaient comme suit :—

	Max.	Min.
Ontario.....	50·37	30·37
Québec.....	42·34	30·40
Nouvelle-Ecosse.....	46·41	42·15
Nouveau-Brunswick.....	44·46	36·31
Manitoba.....	34·10	29·73
Colombie Anglaise.....	50·27	38·15
Ile du Prince-Edouard.....	44·08	42·10
Les Territoires.....	39·69	28·64

148. Le tableau suivant donne le nombre de pouces de pluie et de neige enregistrés chaque année depuis 1874 dans les différentes provinces :—

PLUIE ET NEIGE EN CANADA, 1874-1892.

ANNÉE.	ONTARIO.		QUÉBEC.		NOUVELLE-ÉCOSSE.		NOUVEAU-BRUNSWICK.		ILE DU P.-E.		MANITOBA.		COLOMBIE ANGLAISE.*		T. N.-O.	
	Pluie. Neige.		Pluie. Neige.		Pluie. Neige.		Pluie. Neige.		Pluie. Neige.		Pluie. Neige.		Pluie. Neige.		Pluie. Neige.	
	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.	Pees.
1874.	19.40	75.0	25.93	107.1	36.95	86.5	26.81	107.1	30.53	117.1	13.74	62.6	11.49	43.0		
1875.	21.91	97.5	30.02	123.0	30.61	104.6	32.53	126.6	20.86	136.0	12.19	41.6	21.93	19.3		
1876.	23.10	91.4	25.77	124.3	35.09	87.6	31.51	106.0	26.13	105.7	19.80	66.8	14.20	9.5		
1877.	22.16	52.3	23.52	92.3	38.36	67.8	31.03	87.3	31.95	89.7	19.17	20.9	31.48	5.4		
1878.	34.14	60.4	29.62	96.5	43.82	30.3	34.16	87.4	40.15	78.3	21.22	27.6	24.47	11.8		
1879.	21.68	87.7	24.50	113.9	27.70	113.1	32.46	115.2	24.92	152.4	21.01	41.2	37.80	60.8		
1880.	27.23	66.3	24.08	103.9	33.94	91.7	26.50	92.3	21.88	132.0	19.62	34.6	26.98	73.2		
1881.	22.63	64.0	23.62	86.4	32.50	77.2	35.36	77.3	31.12	116.4	13.63	63.8	33.64	33.1		
1882.	22.70	73.5	26.00	107.4	35.37	115.2	29.69	139.0	28.07	109.2	13.62	61.4	21.24	31.3		
1883.	28.30	91.5	24.54	117.7	36.82	87.2	28.27	95.6	27.59	110.3	13.13	34.1	14.06	29.0		
1884.	23.37	91.6	26.12	130.3	41.73	79.1	38.82	89.5	38.83	75.0	18.09	45.2	14.19	17.8		
1885.	29.70	91.4	24.44	137.0	38.27	95.7	33.00	118.3	29.49	102.5	11.76	31.5	19.49	18.7		
1886.	24.76	90.4	24.98	121.3	35.05	49.3	30.92	102.1	32.92	60.7	9.01	28.2	33.31	34.7		
1887.	19.81	85.1	21.36	147.9	39.07	58.5	32.85	128.9	33.73	96.1	13.33	45.5	48.12	33.5		
1888.	22.82	59.0	27.35	155.2	41.11	60.6	40.44	105.5	31.66	74.5	11.43	37.0	43.53	56.4		
1889.	24.58	78.5	26.99	105.5	34.29	35.7	30.25	72.3	25.59	49.4	9.37	37.5	33.60	27.2	6.02	32.1
1890.	28.62	66.4	26.52	96.3	40.06	46.8	30.77	102.3	41.26	85.4	17.92	30.8	42.32	41.9	12.49	36.1
1891.	27.09	64.7	23.46	85.9	44.26	51.8	34.86	83.7	29.96	62.2	15.54	46.5	45.57	43.1	12.91	33.3
1892.	26.47	70.6	26.02	112.1	43.42	61.4	32.99	67.9	35.07	50.5	13.07	52.8	41.26	98.0	9.75	44.8

	Pluie. P.	Neige. P.	Total. P.
Sur la côte.....	56.56	34.8	60.04
Sud, à l'intérieur.....	6.06	26.2	8.68
Nord, à l'intérieur.....	18.67	134.2	32.09
Ile de Vancouver.....	32.43	22.2	34.65
Partie nord de la côte.....	99.98	51.8	105.16

* La moyenne de pluie et de neige pour la Colombie Anglaise est variable. Les différentes localités de la province semblent avoir un certain montant de précipitation variant suivant leurs positions. Ci-suit un tableau assez précis des différentes moyennes de pluie et de neige pour cette province :—

STATISTIQUE de la température et de la précipitation dans les principales villes du Canada pour l'année 1893.

CHARLOTTETOWN, I.P.-E.

	Mois.											ANNÉE.	
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Jun.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.		Déc.
Température moyenne.....	15.0	15.6	24.3	33.0	48.6	48.3	64.3	65.2	54.9	50.5	36.4	22.9	40.8
Différence d'après la moyenne.....	-1.8	-1.9	-0.8	-2.3	+1.8	0.0	+0.7	+0.7	-2.6	+4.1	+1.2	-1.1	-0.2
Température la plus haute.....	43.6	41.4	46.8	51.2	73.0	79.4	77.1	83.0	72.0	65.2	57.7	48.3	83.0
" la plus basse.....	-11.7	-12.0	1.3	11.0	30.4	39.2	51.5	49.0	41.2	34.4	17.4	-7.4	-12.0
" moyenne quotidienne.....	18.6	16.9	14.8	12.4	15.9	16.2	13.6	12.8	11.4	10.4	12.1	16.1	14.3
Quantité de pluie en pouces.....	0.85	0.57	1.69	0.79	1.29	0.47	3.79	7.35	4.92	6.09	2.72	2.26	32.79
Nombre de jours de pluie.....	5	2	6	10	12	6	19	14	15	15	14	8	126
Quantité de neige en pouces.....	20.5	12.6	6.7	10.8	2.8	42.5	95.9
Nombre de jours de neige.....	17	16	12	7	2	20	74
Quantité moyenne de nuages.....	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.9	0.6

HALIFAX, N.-E.

Température moyenne.....	20.4	19.3	27.3	36.1	48.0	57.8	62.9	64.1	54.5	50.6	37.8	27.4	42.2
Différence d'après la moyenne.....	-1.3	-4.4	-1.5	-1.7	-0.4	+0.1	-0.2	+0.3	-3.3	+3.5	+0.4	0.0	-0.7
Température la plus haute.....	45.8	42.9	57.0	57.8	71.0	84.2	85.2	92.0	74.2	69.8	63.2	57.7	92.0
" la plus basse.....	1.7	-5.0	5.0	13.0	31.0	38.4	48.5	47.6	38.5	29.0	17.0	1.3	-5.0
" moyenne quotidienne.....	15.5	17.9	15.0	15.9	17.8	21.9	20.5	17.9	16.6	13.8	14.9	18.2	17.2
Quantité de pluie en pouces.....	3.10	2.30	1.73	3.63	5.06	1.76	4.77	5.96	4.40	5.62	3.57	8.15	50.05
Nombre de jours de pluie.....	9	6	9	16	17	10	18	18	20	18	16	17	174
Quantité de neige en pouces.....	16.8	33.7	5.7	5.8	0.6	21.0	83.6
Nombre de jours de neige.....	22	17	9	10	5	17	80
Quantité moyenne de nuages.....	0.7	0.6	0.6	0.6	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.8	0.6

149. Le tableau suivant donne la statistique de la température et de la précipitation dans les différentes villes du Canada pour l'année 1893 :—

FRÉDÉRICTON, N.-B.

	Mois.												ANNÉE.
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Température moyenne.....	7.5	12.7	24.3	34.8	51.7	62.2	64.2	66.1	52.1	47.9	32.1	13.4	39.1
Différence d'après la moyenne.....	-4.7	-3.1	-1.0	-3.0	-0.6	+1.5	-1.7	+2.1	-4.2	+3.8	+0.1	-5.3	-1.3
Température la plus haute.....	50.8	46.9	50.6	56.3	83.7	87.9	85.2	94.7	76.9	73.0	62.7	39.9	94.7
“ la plus basse.....	-22.5	-20.5	-11.7	6.1	27.4	39.0	45.0	47.1	30.0	21.2	9.2	-26.0	-26.0
“ moyenne quotidienne.....	22.6	22.5	23.0	20.4	24.0	24.9	23.4	21.4	19.4	18.8	18.0	21.2	21.6
Quantité de pluie en pouces.....	1.41	0.60	0.94	0.78	3.26	2.32	3.68	6.70	5.26	3.17	1.86	0.89	30.87
Nombre de jours de pluie.....	2	3	4	8	15	6	12	13	18	10	10	4	106
Quantité de neige en pouces.....	24.0	32.0	3.8	15.2	*	52.0	127.0
Nombre de jours de neige.....	8	11	8	9	1	20
Quantité moyenne de nuages.....	0.4	0.4	0.5	0.6	0.6	0.4	0.4	0.5	0.6	0.5	0.5	0.6	0.57

SAINT-JEAN, N.-B.

Température moyenne.....	14.8	18.3	27.7	35.1	48.5	57.1	60.1	61.8	52.6	48.7	36.5	21.7	40.2
Différence d'après la moyenne.....	-3.9	-2.5	+0.3	-2.0	+2.1	+2.4	+0.1	0.0	-2.1	+3.1	×1.1	-1.4	-0.2
Température la plus haute.....	48.0	42.0	50.0	55.0	68.0	83.9	85.0	84.0	67.0	62.0	54.0	46.0	85.0
“ la plus basse.....	-7.0	-7.0	6.0	12.0	34.0	45.0	48.0	52.0	42.0	29.0	13.0	10.0	-10.0
“ moyenne quotidienne.....	15.3	13.8	12.1	16.1	12.7	14.9	13.2	14.2	11.4	9.3	11.3	13.7	13.2
Quantité de pluie en pouces.....	1.46	1.62	1.04	1.30	3.22	0.83	2.55	6.91	2.13	3.55	2.03	5.59	32.23
Nombre de jours de pluie.....	5	4	6	10	11	8	12	16	12	12	12	10	118
Quantité de neige en pouces.....	25.4	27.2	4.3	7.5	30.0	94.4
Nombre de jours de neige.....	14	10	3	5	16	48
Quantité moyenne de nuages.....	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.6

QUÉBEC.

	Mois.												ANNÉE.
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Température moyenne.....	3·6	8·0	20·7	31·7	48·5	63·8	64·5	64·7	50·6	45·8	30·7	9·9	36·9
Différence d'après la moyenne.....	-5·6	-4·3	-0·5	-3·3	-1·0	+2·9	-1·2	+1·2	-4·9	+3·5	+1·8	-5·2	-1·4
Température la plus haute.....	38·5	37·8	40·0	54·2	78·8	84·5	85·8	90·3	74·8	72·8	51·8	59·8	90·3
“ la plus basse.....	-18·7	-20·2	-6·0	2·5	29·5	46·5	47·0	44·0	32·0	26·0	5·0	-20·0	-20·2
“ moyenne quotidienne.....	15·8	18·9	17·0	16·8	17·9	18·6	19·0	17·0	16·9	16·3	13·6	19·2	17·3
Quantité de pluie en pouces.....	0·18	0·41	0·61	1·36	3·25	4·31	3·82	3·61	2·95	2·00	0·98	0·05	23·53
Nombre de jours de pluie.....	1	3	5	9	21	15	17	18	16	11	9	2	127
Quantité de neige en pouces.....	17·1	14·7	14·4	5·2	6·0	16·0	50·4	123·8
Nombre de jours de neige.....	17	12	11	9	1	9	21	80
Quantité moyenne de nuages.....	0·5	0·5	0·5	0·6	0·7	0·6	0·5	0·5	0·6	0·6	0·7	0·7	0·6

MONTRÉAL, QUÉBEC.

Température moyenne.....	4·1	13·0	25·2	36·8	53·9	68·0	67·7	67·8	54·8	50·3	35·2	11·8	40·7
Différence d'après la moyenne.....	-7·6	-2·6	+1·2	-2·9	-0·5	+3·3	-1·1	+0·9	-3·6	+4·9	+2·8	-6·8	-1·0
Température la plus haute.....	41·7	40·8	42·9	60·8	84·8	86·5	87·1	90·0	76·5	72·0	53·5	41·0	90·0
“ la plus basse.....	-16·4	-12·7	-0·3	11·6	34·9	53·2	52·0	48·0	38·5	25·0	8·8	-13·8	-16·4
“ moyenne quotidienne.....	12·8	15·5	14·5	16·0	17·4	17·9	17·7	16·4	15·7	16·6	13·5	18·0	16·0
Quantité de pluie en pouces.....	0·10	0·42	1·28	1·32	3·36	4·99	4·59	7·37	2·40	2·18	1·31	0·76	30·14
Nombre de jours de pluie.....	1	4	5	12	19	14	16	15	12	13	11	5	127
Quantité de neige en pouces.....	22·4	21·1	6·1	8·4	*	5·8	40·4	104·2
Nombre de jours de neige.....	16	12	9	4	1	12	23	77
Quantité moyenne de nuages.....	0·6	0·6	0·5	0·6	0·7	0·6	0·6	0·5	0·5	0·5	0·7	0·7	0·6

STATISTIQUE de la température et de la précipitation des principales villes du Canada, etc.—*Suite.*

OTTAWA, ONT.

	Mors.												ANNÉE.
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Température moyenne.....	3·6	9·8	23·2	36·5	53·3	68·0	67·6	66·9	53·6	48·0	32·7	11·5	39·6
Différence d'après la moyenne.....	-7·2	-2·6	+0·3	-1·1	-2·2	+1·8	-1·7	+0·3	-4·4	+3·6	+1·1	-4·6	-1·4
Température la plus haute.....	40·2	38·8	45·0	65·2	87·5	91·5	88·3	94·8	76·3	72·9	54·2	37·0	94·8
" la plus basse.....	-26·2	-23·1	-5·2	9·0	33·8	49·5	49·0	45·5	34·9	21·5	7·5	-25·2	-26·2
" moyenne quotidienne.....	16·9	20·7	18·2	18·7	20·6	20·7	21·8	21·9	18·5	20·1	13·7	21·0	19·4
Quantité de pluie en pouces.....	R	0·52	1·04	2·38	4·69	4·40	5·67	8·04	3·24	1·18	1·43	0·51	33·10
Nombre de jours de pluie.....	1	2	8	15	17	13	14	15	15	9	10	5	124
Quantité de neige en pouces.....	30·0	26·0	2·5	5·9	*	5·0	44·0	113·4
Nombre de jours de neige.....	13	12	6	5	1	11	19	67
Quantité moyenne de nuages.....	0·6	0·6	0·5	0·6	0·6	0·5	0·5	0·6	0·5	0·6	0·7	0·7	0·6

TORONTO, ONT.

Température moyenne.....	14·7	19·2	29·2	39·2	51·9	66·4	68·2	65·7	57·1	48·9	37·3	24·4	43·5
Différence d'après la moyenne.....	-7·8	-3·4	+0·5	-1·7	-0·1	+4·3	+0·6	-0·5	-1·5	+2·6	-1·3	-1·8	-0·7
Température la plus haute.....	39·8	40·1	61·4	69·3	73·2	90·7	93·3	88·8	79·1	68·4	58·1	51·5	93·3
" la plus basse.....	-17·8	-6·3	8·4	22·4	37·6	48·5	45·0	48·7	36·2	26·9	21·4	-4·6	-17·8
" moyenne quotidienne.....	15·3	18·2	14·0	15·4	18·1	20·3	21·6	20·1	18·0	16·0	12·0	17·0	17·2
Quantité de pluie en pouces.....	0·53	0·74	1·62	4·27	3·86	1·83	2·26	5·76	1·25	3·61	2·69	2·73	31·15
Nombre de jours de pluie.....	3	6	10	14	13	14	14	12	12	10	11	9	128
Quantité de neige en pouces.....	24·6	28·8	4·2	6·3	0·1	3·0	18·7	85·7
Nombre de jours de neige.....	23	18	12	6	1	11	20	91
Quantité moyenne de nuages.....	0·7	0·7	0·7	0·7	0·6	0·5	0·4	0·4	0·5	0·5	0·7	0·7	0·6

LONDON, ONT.

	Mois.												ANNÉE.
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°
Température moyenne	14·6	19·5	29·8	43·1	55·0	71·1	68·7	66·0	60·6	50·8	36·9	26·9	45·3
Différence d'après la moyenne.....	-6·7	-2·4	+3·0	-0·3	0·0	+6·6	+0·6	+0·6	+1·2	+1·3	-0·3	-2·9	+0·1
Température la plus haute.....	42·0	41·0	63·0	69·0	77·0	91·0	92·0	92·0	83·0	79·5	60·0	57·0	92·0
“ la plus basse.....	-25·0	-8·0	5·2	23·1	32·0	43·0	43·5	39·0	29·0	22·5	4·0	0·0	-25·0
“ moyenne quotidienne.....	15·9	17·5	16·0	17·8	21·6	23·7	26·2	28·9	23·8	21·9	16·1	14·5	20·3
Quantité de pluie en pouces.....	1·95	3·41	1·6	3·11	3·62	3·22	1·46	1·57	1·13	4·38	3·13	3·92	32·50
Nombre de jours de pluie.....	2	6	9	13	13	16	10	9	14	12	10	9	123
Quantité de neige en pouces.....	21·4	27·7	2·3	4·8	*	2·2	24·5	82·9
Nombre de jours de neige.....	20	15	10	6	3	13	18	85
Quantité moyenne de nuages.....	0·6	0·5	0·5	0·5	0·4	0·4	0·4	0·4	0·4	0·5	0·6	0·7	0·5

WINNIPEG, MAN.

Température moyenne.....	-10·1	-9·2	7·5	27·3	51·8	65·4	67·4	61·7	51·7	35·3	14·0	-8·0	29·6
Différence d'après la moyenne.....	-3·6	-7·9	-4·9	-7·7	+1·2	+3·6	+2·2	-0·7	+0·1	-3·1	-4·7	-12·3	-3·1
Température la plus haute.....	25·0	19·5	40·0	56·3	81·6	92·8	88·3	89·8	86·6	61·0	32·0	34·0	92·8
“ la plus basse.....	-42·5	-48·0	-30·1	0·4	18·0	40·6	40·0	35·0	21·7	12·0	-30·3	-39·1	-48·0
“ moyenne quotidienne.....	23·5	24·4	29·8	21·1	22·0	22·4	25·6	25·9	24·6	19·8	18·4	24·1	23·5
Quantité de pluie en pouces.....	0·0	0·0	0·05	0·82	2·23	3·87	5·42	1·52	0·65	1·35	0·07	0·0	15·98
Nombre de jours de pluie.....	2	6	5	18	12	12	8	7	2	72
Quantité de neige en pouces.....	18·8	15·2	1·7	14·8	0·1	*	22·7	6·2	79·5
Nombre de jours de neige.....	16	9	4	11	2	1	12	12	67
Quantité moyenne de nuages.....	0·5	0·5	0·2	0·7	0·5	0·6	0·5	0·4	0·5	0·6	0·7	0·5	0·5

STATISTIQUE de la température et de la précipitation des principales villes du Canada, etc.—*Suite.*

CALGARY, ALBERTA.

	Mois.												ANNÉE.
	Janv.	Fév.	Mars.	Avr.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
Température moyenne.....	14.7	4.0	19.1	32.7	49.4	52.2	59.2	60.5	48.3	34.8	17.9	17.7	34.2
Différence d'après la moyenne.....	+7.1	-7.9	-7.6	-6.4	+1.2	-3.8	-0.6	+2.3	-1.0	-4.6	-10.7	+1.2	-2.6
Température la plus haute.....	50.8	45.1	54.2	63.5	79.6	77.9	90.0	94.0	86.0	61.4	56.3	48.0	94.0
“ la plus basse.....	-48.4	-49.4	-9.0	16.0	29.0	35.0	39.0	34.0	22.5	1.4	-30.8	-30.1	-49.4
“ moyenne quotidienne.....	19.2	19.0	20.5	21.3	25.9	28.1	33.1	25.9	22.9	20.0	19.6	23.2
Quantité de pluie en pouces.....	R	0.00	0.00	R	2.47	1.11	1.95	0.88	0.39	0.08	0.00	0.00	6.88
Nombre de jours de pluie.....	1	0	0	2	18	14	10	5	7	3	0	0	60
Quantité de neige en pouces.....	3.5	2.0	1.5	4.7	3.7	4.6	12.0	5.7	37.7
Nombre de jours de neige.....	4	7	6	11	5	5	6	4	48
Quantité moyenne de nuages.....	0.5	0.5	0.5	0.7	0.7	0.6	0.5	0.4	0.6	0.7	0.6	0.5	0.6

ESQUIMALT, C.-B.

Température moyenne.....	35.9	34.4	42.7	44.4	50.9	54.3	57.6	57.6	53.2	47.0	40.0	42.5	46.7
Différence d'après la moyenne.....	-5.0	-3.0	-0.6	-2.6	-1.6	-1.1	-0.9	-0.9	-0.8	-2.1	-5.1	+1.5	-1.9
Température la plus haute.....	51.3	49.0	54.5	58.6	66.2	80.0	71.4	75.7	70.6	58.6	50.5	52.6	80.0
“ la plus basse.....	-1.5	5.5	29.3	31.4	40.1	42.2	45.2	42.2	40.2	29.7	27.2	29.2	-1.5
“ moyenne quotidienne.....	9.4	9.6	12.0	11.0	13.3	15.0	15.7	19.0	15.7	11.9	9.0	7.9	12.5
Quantité de pluie en pouces.....	2.93	2.87	3.36	5.40	2.40	1.73	0.95	0.06	1.21	4.41	9.08	9.45	43.85
Nombre de jours de pluie.....	13	14	19	21	22	16	11	3	13	19	19	28	198
Quantité de neige en pouces.....	16.3	37.0	0	*	13.5	3.0	69.8
Nombre de jours de neige.....	5	8	0	2	3	4	22
Quantité moyenne de nuages (0-10).....	0.7	0.8	0.8	0.8	0.7	0.6	0.5	0.3	0.5	0.7	0.7	0.9	0.7

150. NOMBRE d'heures de soleil, entré aux endroits ci-dessous dans la Puissance du Canada, pour les années 1892-93, et le nombre d'heures de soleil au-dessus de l'horizon pour les latitudes 45°, 48° et 50°.

	Mois.												ANNÉE.
	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	Hrs.	
Soleil au-dessus de l'horizon, lat. 48°.....	273.0	296.5	371.0	412.6	472.5	480.3	483.4	441.8	375.5	328.6	275.5	256.0	4466.7
Esquimalt.....	1892. 57.6	87.9	112.7	157.3	197.7	236.9	236.4	276.9	156.4	111.2	37.7	33.5	1702.2
	1893. 52.9	40.1	87.6	92.9	144.3	189.5	216.3	283.2	171.5	120.0	65.1	34.8	1498.2
Agassiz.....	1892. 55.7	78.3	75.5	79.0	154.9	190.3	179.7	208.5	118.8	107.8	4.4	38.7	1291.6
	1893. 66.9	49.3	87.4	43.9	104.2	131.2	191.5	243.4	107.9	63.0	59.2	24.7	1172.6
Soleil au-dessus de l'horizon, lat. 50°.....	266.1	281.9	369.4	415.2	478.8	487.9	490.3	336.1	377.1	331.3	270.4	252.1	4356.6
Winnipeg.....	1892. 147.9	148.9	172.8	235.2	179.3	277.7	321.3	279.0	160.8	141.2	73.7	104.3	2342.1
	1893. 112.6	131.7	216.8	156.3	293.8	225.6	281.4	299.7	193.8	96.4	129.7	43.0	2180.8
Brandon.....	1892. 140.7	121.8	138.7	175.1	130.1	206.3	295.8	267.8	175.2	101.2	44.7	80.6	1878.0
	1893. 101.1	115.3	191.0	126.5	278.6	206.6	286.5	287.4	221.9	112.7	88.0	78.0	2094.4
Soleil au-dessus de l'horizon, lat. 45°.....	285.7	302.5	369.9	406.5	461.1	465.7	470.9	434.5	376.3	340.2	286.9	274.8	4474.4
Frédéricton, N.-B.....	1892. 85.7	108.2	167.2	220.4	173.7	192.7	290.2	170.9	198.8	137.2	42.7	114.0	1901.7
	1893. 135.8	139.2	184.1	173.9	183.4	247.7	252.9	215.5	163.4	156.4	114.9	68.5	2055.7
Montréal, Qué.....	1892. 41.4	92.1	162.6	192.1	173.3	181.5	277.8	210.6	204.5	139.3	35.5	44.8	1755.9
	1893. 81.0	99.6	139.8	150.9	168.8	205.7	238.1	213.2	160.5	141.8	83.7	79.6	1763.7
Barrie, Ont.....	1892. 64.2	72.9	170.1	228.0	160.1	142.0	302.3	217.7	215.6	130.9	30.8	39.6	1775.0
	1893. 44.9	91.5	131.9	152.4	224.7	258.8	283.5	226.2	198.5	155.7	54.0	44.8	1866.9
Kingston, Ont.....	1892. 60.1	100.6	197.5	213.1	180.7	227.3	308.6	242.0	216.6	160.9	40.0	74.9	2622.3
	1893. 88.3	93.4	164.8	177.1	220.8	262.7	283.7	266.3	189.3	154.1	108.3	68.1	2076.9
Lindsay, Ont.....	1892. 69.4	107.7	187.6	234.7	180.2	203.8	329.7	224.9	232.1	145.9	25.6	65.2	2006.8
	1893. 67.8	97.0	170.4	152.4	213.6	268.0	284.0	257.4	185.9	172.0	86.0	52.4	2006.9
Toronto, Ont.....	1892. 89.5	109.8	181.0	224.8	162.9	217.5	313.5	234.2	248.0	162.5	46.2	64.5	2054.4
	1893. 77.4	102.4	156.5	155.0	213.4	251.4	290.5	272.7	217.8	158.3	83.9	73.1	2052.4
Woodstock, Ont.....	1892. 81.0	77.0	137.7	175.3	143.1	216.6	321.2	239.2	178.5	127.6	33.0	38.3	1768.5
	1893. 41.5	84.8	128.4	105.5	182.9	198.7	279.5	272.5	87.7	110.0	74.3	40.5	1606.3

151. Le nombre d'avis de tempêtes émis par le bureau du service météorologique entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1894 a été de 447, dont 223 ou 91·0 pour 100 ont été vérifiés. Toute tempête, forte ou moyenne, a toujours été plus ou moins signalée.

152. Le tableau suivant donne le nombre d'avis de tempêtes émis et vérifiés pour chaque année depuis 1877 :—

ANNÉE.	Nombre émis.	Nombre vérifié.	Proportion vérifiée.
1877.....	743	510	68·6
1878.....	860	673	78·3
1879.....	712	591	83·0
1880.....	889	736	82·8
1881.....	854	727	85·1
1882.....	841	658	78·2
1883.....	1,085	858	79·1
1884.....	798	663	83·2
1885.....	830	741	89·3
1886.....	906	799	88·2
1887.....	1,093	972	88·9
1888.....	897	758	84·5
1889.....	1,126	926	81·3
1890.....	1,199	987	82·3
1891.....	1,017	826	81·2
1892.....	1,161	888	80·7
1893.....	1,317	1,118	84·9

On constatera donc que des 15,456 avis de tempêtes qui ont été publiés pendant les dernières seize années et demie, 12,771 soit 80·3 pour 100 ont été vérifiés.

153. Le nombre de prédictions des probabilités du temps, publiées pendant l'année finissant le 30 juin 1894 a été de 7,068, dont 763 n'ont pas été vérifiées, et dont 75·0 pour 100 l'ont été complètement, et 89·0 pour 100 l'ont été complètement ou partiellement. Les mouvements irréguliers et incertains des centres de tempêtes dans la dernière partie de mai, et la première partie de juin 1894, ont été la cause de beaucoup d'erreurs dans les prédictions des probabilités du temps publiées durant cette période, et ont augmenté en quelque sorte la proportion des prédictions complètement ou en partie vérifiées, comparativement aux années précédentes. Les disques-signaux indiquant le temps probable ont été portés, comme d'habitude, sur les convois de juin à septembre. Ces disques sont grandement appréciés par les cultivateurs. Les prédictions de tempêtes de neige données aux compagnies de chemins de fer ont été, dit-on, d'une grande valeur.

CHAPITRE IV.

Terres du Canada.—Terres fédérales.—Synopsis des règlements des terres fédérales.—Terres provinciales.—Octrois de terrains aux chemins de fer.

154. Il y a en Canada une grande étendue de terre propre à la colonisation, soit pour l'agriculture ou l'exploitation minière, et qui se trouve entre les mains du gouvernement fédéral, ou des gouvernements provinciaux, suivant leurs positions. Ces terres sont généralement connues sous le nom de "terres de la Couronne."

155. Les terres de la Couronne de la Puissance, connues généralement sous le nom de terres fédérales, sont situées dans le Manitoba et les Territoires, ce qui est connu sous le nom de zone du chemin de fer de la Colombie Anglaise et comprennent quelques-unes des plus belles terres agricoles du continent. Afin de donner aux émigrants et aux colons tous les moyens possibles d'obtenir des renseignements, le commissaire des terres fédérales a un bureau à Winnipeg, et nombre d'agences des terres où tous les détails peuvent être obtenus, sont situées à des endroits convenables.

156. D'après un arrêté du Conseil du 25 novembre 1885, une grande étendue de terre, comprenant les sources sulfureuses (chaudes) de Banff, T.N.O., a été réservée pour un parc national, devant être connu sous le nom de "Parc des Montagnes Rocheuses." D'après un arrêté du Conseil du 10 octobre 1886, d'autres réserves ont été faites pour différents parcs. Depuis, de nombreuses améliorations, outre celles des sources sulfureuses ont été faites pour le confort des visiteurs et de ceux qui prennent des bains. De nouveaux chemins ont été ouverts, et ceux qui étaient déjà faits ont été améliorés. En 1894, une somme de \$4,453 a été dépensée pour différentes améliorations et réparations. Le nombre de visiteurs durant l'année 1894 à la Caverne et au Bassin a été de 2,632, contre 3,784 en 1893, cette diminution est attribuée à l'interruption du service des chemins de fer causée par les inondations qui ont eu lieu durant les mois de juin et de juillet, qui a sévi sur les côtes du Pacifique et qui a eu pour effet de diminuer le nombre de visiteurs. Sur le nombre inscrit 1,474 étaient des Canadiens, 680 venaient des Etats-Unis, et 342 du Royaume-Uni.

157. Ci-suit un tableau comparatif des transactions des terres fédérales durant les sept dernières années. Le mode de préemption a pris fin au 1^{er} janvier 1890.

—	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	Année fiscale 1894.	Année civile 1894.
	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Homesteads ..	420,333	696,050	471,040	563,680	774,400	650,720	513,440	507,840
Préemptions ..	70,521	212,651	57,600
Ventes	197,140	177,092	139,030	189,704	62,800	46,873	17,578	18,275

158. Le nombre d'inscriptions annulées, a constamment été en diminuant ; en 1874, 64 pour 100 des homesteads et 94 pour 100 des préemptions furent annulées ; en 1893, $1\frac{1}{2}$ pour 100 ont été annulées. Le nombre d'inscriptions en 1893 a été de 4,067, et en 1874 de 2,019. Le nombre d'entrées pour l'année fiscale, 1894, a été de 3,209 et pour l'année civile 1894, de 3,174.

L'état suivant montre le nombre d'inscriptions de homesteads et de préemptions entrées pour chaque année depuis 1874, le nombre et la proportion de ces entrées qui ont été annulées parce que les conditions d'entrée n'ont pas été remplies :—

ANNÉE.	HOMESTEADS.			PRÉEMPTIONS.		
	Nombre d'entrées.	Nombre annulés.	Proportion.	Nombre d'entrées.	Nombre annulés.	Proportion.
1874.....	1,376	888	64	643	610	94
1875.....	499	301	60	391	228	58
1876.....	347	153	44	263	135	51
1877.....	845	455	53	594	350	58
1878.....	1,788	1,376	76	1,580	928	58
1879.....	4,068	2,037	50	1,729	1,452	83
1880.....	2,074	675	32	1,004	489	48
1881.....	2,753	935	33	1,649	770	46
1882.....	7,483	3,466	46	5,654	3,047	53
1883.....	6,063	1,787	29	4,120	1,529	37
1884.....	3,753	1,110	29	2,762	983	35
1885.....	1,858	578	31	653	383	57
1886.....	2,657	778	29	1,046	390	37
1887.....	2,036	435	22	585	212	36
1888.....	2,655	608	22	454	176	38
1889.....	4,416	1,456	32	1,355	533	39
1890.....	2,955	682	23	371
1891.....	3,523	735	20
1892.....	4,840	912	18
1893.....	4,067	400	9
Année fiscale 1894.....	3,209	92	2
Année civile 1894.....	3,174	127	3

159. Le tableau suivant donne le nombre de patentes émises et le nombre d'entrées de homesteads, avec le nombre de celles qui ont été annulées :—

ANNÉE.	LETTRES PATENTES.	
	Nombre émises.	Nombre annulés.
Année fiscale terminée le 31 octobre 1874.....	536	6
“ “ “ 1875.....	492	4
“ “ “ 1876.....	375	4
“ “ “ 1877.....	2,155	13
“ “ “ 1878.....	2,597	32
“ “ “ 1879.....	2,194	57

LETTRES PATENTES EMISES, ETC.—*Suite.*

ANNÉE.	LETTRES PATENTES.	
	Nombre émises.	Nombre annulées.
Année fiscale terminée le 31 octobre 1880.....	1,704	14
“ “ “ 1881.....	1,768	11
“ “ “ 1882.....	2,766	11
“ “ “ 1883.....	3,591	16
“ “ “ 1884.....	3,837	24
“ “ “ 1885.....	3,257	18
“ “ “ 1886.....	4,570	17
“ “ “ 1887.....	4,599	26
“ “ “ 1888.....	3,275	34
“ “ “ 1889.....	3,282	30
“ “ “ 1890.....	3,273	20
“ “ “ 1891.....	2,449	35
“ “ “ 1892.....	2,955	27
“ “ “ 1893.....	2,936	16
“ “ “ 1894.....	2,553	15
Année civile terminée le 31 décembre 1894.....	2,682	16

160. Le tableau suivant donne le total des honoraires de préemptions, de homesteads et de ventes reçus chaque année, du 1^{er} juillet 1873 au 30 juin 1894 :—

Année terminée le 30 juin.	Honoraires de préemptions et de homesteads.	Ventes ordinaires.		Ventes aux compag. de colonisation.	Total.
		Comptant.	Scrip.	Comptant.	
	\$	\$	\$	\$	\$
1873.....	6,970	21,616	28,586
1874.....	8,290	17,697	25,987
1875.....	11,570	13,591	25,161
1876.....	4,700	3,704	320	8,724
1877.....	5,620	1,069	136,955	143,645
1878.....	15,370	2,682	120,159	138,211
1879.....	36,026	8,188	210,904	255,119
1880.....	32,358	41,768	81,685	155,812
1881.....	30,682	62,940	70,828	164,451
1882.....	94,228	1,228,424	50,590	354,036	1,727,280
1883.....	127,740	516,092	33,638	248,492	925,962
1884.....	70,390	423,113	40,919	253,713	788,136
1885.....	42,745	198,759	45,875	1,214	288,594
1886.....	40,481	76,140	204,658	321,279
1887.....	26,502	48,176	337,640	412,318
1888.....	28,521	52,238	313,523	*10,000	404,282
1889.....	50,010	57,513	318,238	*16,000	441,761
1890.....	44,500	54,897	228,744	328,141
1891.....	+29,164	91,665	171,425	*4,460	292,254
1892.....	+46,994	108,901	97,822	253,717
1893.....	+37,689	93,671	77,231	208,591
1894.....	+36,462	53,255	27,841	117,558

* Scrip. † Honoraires de homesteads seulement.

161. Le revenu total pour l'année terminée le 30 juin 1894, y compris les revenus des bois de la Couronne, des pâturages, du foin et des terrains miniers, a été de \$245,525, soit une diminution, comparée avec 1893, de \$28,484.

162. Les chiffres ci-dessus se rapportent à l'année fiscale seulement, et ceux qui suivent donnent le revenu total des années départementales, terminées le 31 octobre 1889-90-91-92-93 et 1894 :—

	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Revenu brut en argent.	\$232,854	\$241,203	\$276,107	\$340,027	\$303,551	\$195,308
Scripts rachetés et titres localisés.....	318,556	267,763	157,548	125,203	88,774	43,892
Total	<u>\$551,410</u>	<u>\$508,966</u>	<u>\$433,655</u>	<u>\$465,230</u>	<u>\$392,325</u>	<u>\$239,200</u>

163. Le total des recettes au compte des terres fédérales sous les rubriques ci-dessous mentionnées du 1^{er} juillet 1872 au 30 juin 1894—ont été :—

Honoraires de homesteads.....	\$ 616,144
Préemption	206,741
Ventes.....	5,777,928
Bois, pâturages et terrains miniers.....	1,563,217
Colonisation	887,922
Divers.....	508,772
	<u>\$9,560,724</u>
MOINS—Remboursements.....	198,391
	<u>\$9,362,333</u>

164. Le nombre d'acres de terres livrés à la colonisation depuis 1873, est donné ci-dessous :—

ANNÉES.	Acres.	Nombre de fermes de 160 acres chaque.
Antérieurement à juin 1873.....	4,792,292	29,952
En 1874.....	4,237,864	26,487
1875	665,000	4,156
1876	420,507	2,628
1877	231,691	1,448
1878	306,936	1,918
1879	1,130,482	7,066
1880	4,472,000	27,950
1881	8,147,000	50,919
1882	10,186,000	63,662
1883	27,234,000	170,212
1884	6,435,000	40,218
1885	391,680	2,448
1886	1,379,010	8,620
1887	643,710	4,023
1888	1,131,840	7,074
1889	516,968	3,231
1890	817,075	5,106
1891	76,560	476
1892	1,395,200	8,720
1893	2,928,640	18,304
1894.....	300,240	1,876
Total.....	<u>77,839,695</u>	<u>486,494</u>

Aux taux de cinq pour chaque homestead de 160 acres, ces terres pourraient soutenir une population de 2,432,470 âmes.

165. Les relevés des ventes de terrains faites par les principales compagnies de chemins de fer au Manitoba et dans le Nord-Ouest sont une indication éloquente du progrès de la colonisation, parce que, bien qu'une certaine proportion des achats soit toujours d'une nature spéculative, la plus grande partie des achats sont faits dans un but de colonisation et de culture. En 1894, la quantité de terrains vendus par le Pacifique Canadien a été de 43,155 acres, rapportant \$131,628, aux taux de \$3.05 l'acre. La Compagnie de la Baie-d'Hudson en a vendu 4,427 acres pour \$23,209, soit \$5.24 l'acre. Cette compagnie a aussi vendu des lots dans les villes au montant de \$37,324. La compagnie de terres de Calgary et d'Edmonton a vendu, en 1892, 13,072 acres pour \$41,998, à une moyenne de \$3.44 l'acre. Les trois compagnies ont donc vendu 114,164 acres de terres pour \$391,143, soit une moyenne de \$3.43 l'acre.

166. Le nombre d'entrées pour un homestead faites pendant l'année a été de 3,174, représentant 9,716 âmes et 507,840 acres de terres. Les entrées furent faites par 1,287 Canadiens, 850 Américains, dont 216 étaient des Canadiens repatriés; 460 venaient du Royaume-Uni, 114 de France, 87 d'Allemagne, 86 d'Autriche-Hongrie, 147 de la Russie (autres que des Mennonites), 61 de la Suède et 31 d'Islande. L'addition nette faite par ces entrées à la population du Manitoba était de 9,716 âmes, mais naturellement ce nombre d'âmes, représenté par ces 816 entrées faites par des personnes venant d'autres endroits du Canada, n'ont guère augmenté la population de la Puissance. Les divers agents d'immigration nous apprennent que les demandes de serviteurs pour les fermes et de servantes continuent à augmenter, et toutes les demandes sont loin d'être satisfaites. Les représentants du gouvernement dans toute la Puissance nous disent plus ou moins la même chose. Les laboureurs, les servantes et les hommes de fermes peuvent immigrer avec l'assurance de trouver un emploi en arrivant. Il n'y a pas de demande faite pour les artisans, il y en a plus qu'il n'en faut dans l'endroit. La coutume d'accorder des billets à prix réduits aux immigrants a cessé en 1888, et celle de leur accorder des bonus en argent a aussi été abolie.

167. Durant la session de 1894, un acte intitulé "Acte d'irrigation du Nord-Ouest" a été adopté. Cet acte a été rédigé de manière à ce que le gouvernement eût la surintendance de la première distribution et voir à l'approvisionnement de Peau dans la région aride. Les mesures qui ont été adoptées pour l'exercice de cette loi, varient, en quelque sorte, de celles qui ont été mises en usage précédemment sur ce continent, mais ceux qui s'y entendent disent que le système qui a été adopté mènera à très bonne fin et sur une base solide, les entreprises de l'irrigation.

A la fin de la saison de 1894, il y avait au delà de 60 fossés en opération dans le sud d'Alberta et dans l'ouest d'Assiniboïa, et deux compagnies incorporées étaient en frais de construire d'immenses machines à fossoyer. Les résultats qui s'en sont suivis, sont des plus encourageants. Il n'existe plus de doute maintenant que l'irrigation à travers une grande étendue de terre de l'Assiniboïa et d'Alberta, améliorera ces terrains d'année en année, et l'incertitude, causée par les pluies variées, n'existe plus dans l'esprit des cultivateurs qui opèrent sur une grande échelle.

168. Les terres provinciales de la Couronne sont situées dans les limites des différentes provinces et sont sous le contrôle de chacun des gouvernements de ces provinces, où l'on pourra toujours obtenir toute information concernant ces terrains. On trouvera plus bas les règlements concernant la disposition des terres fédérales et provinciales, et aussi celles des principales compagnies de chemins de fer qui ont reçu des subsides en terrains dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

169. D'après les règlements des terres fédérales, toutes les sections arpentées et portant des numéros pairs (excepté les 8^e et 26^e), dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, qui n'ont pas encore été prises à titre de homesteads réservées pour fournir le bois aux colons, ou autrement disposées ou réservées, sont conservées exclusivement pour les homesteads,

(1.) Quiconque étant le seul chef d'une famille ou ayant atteint l'âge de dix-huit ans peut obtenir l'inscription d'un homestead d'un quart de section (160 acres) de terres agricoles arpentées ; ouvertes à l'inscription, en faisant demande à l'agent local des terres fédérales, et en payant un honoraire de \$10.

Le colon complètera une inscription par résidence actuelle sur son homestead et en cultivant une partie raisonnable dans les six mois de la date de l'inscription, à moins que cette inscription ne soit faite le ou après le 1^{er} septembre ; dans ce cas, la résidence peut ne commencer que le premier jour de juin suivant ; il doit continuer à vivre sur sa terre et la cultiver pendant au moins six mois sur chaque douze mois des trois années à partir de la date de l'inscription pour le homestead.

Dans le cas où le colon désirerait se procurer sa patente dans une période plus courte que les trois années fixées par la loi, il lui sera permis d'acheter un homestead, au prix du gouvernement lors de son inscription, en fournissant la preuve qu'il a résidé sur la terre pendant au moins douze mois subseqüemment à la date du perfectionnement de son inscription, et qu'il a mis au moins 30 acres en culture.

(2.) Le colon pourra ainsi acheter, sujet à l'approbation du ministre de l'intérieur, le quart de section avoisinant son homestead, s'il est à vendre, au prix du gouvernement qui est actuellement de \$3 l'acre ; le quart du prix d'achat devra être payé comptant, et la balance en trois paiements annuels égaux portant intérêt à 6 pour 100 par année.

(3.) Le gouvernement n'avance pas d'argent aux colons, mais pour mieux encourager la colonisation, dans le cas où quelque personne ou compagnie est désireuse d'assister les colons, la sanction du ministre de l'intérieur ayant été obtenue pour l'avance, le colon a le droit de donner une hypothèque sur son homestead pour une somme n'excédant pas six cents piastres et l'intérêt n'excédant pas 8 pour 100 par année, pourvu que les détails indiquant comment cette avance a été dépensée à son bénéfice, soient d'abord fournis au colon et vérifiés par lui, et aussi certifiés par l'agent local, inspecteur de homesteads ou autre agent, nommé par le ministre de l'intérieur. Si l'hypothèque est consentie précédemment à l'avance, elle ne sera valide que dans la mesure certifiée par l'agent local, inspecteur de homestead ou autre agent comme ayant été réellement avancée au colon ou dépensée pour lui. L'avance peut être employée pour défrayer les frais de voyage du colon, payer pour l'inscription de son homestead, pourvoir à sa subsistance et à

celle de sa famille, construire des bâtiments sur son homestead et les assurer, et pour préparer la terre à la culture, et acheter des chevaux, bêtes à cornes, meubles, instruments aratoires, grain de semence, etc.

Afin de mieux protéger les colons, il est stipulé que le premier versement de l'intérêt de cette avance ne sera pas fait avant le 1^{er} novembre de chaque année, et ne sera pas moins de deux ans après l'établissement du colon sur le homestead, et qu'il ne sera pas obligé de payer le capital avant quatre ans, à compter de la date de son établissement.

(4.) Les sections portant des numéros impairs sont réservées pour être données en subventions pour aider à la construction de chemins de fer de colonisation dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, excepté dans des cas spéciaux et avec l'autorisation du ministre de l'intérieur.

(5.) Les paiements pour la terre peuvent se faire en argent ou par scrip émis par le département de l'intérieur.

(6.) Les colons de homesteads dont les terres sont dépourvues de bois peuvent, moyennant paiement d'un honoraire de 25 centins, se procurer de l'agent des bois de la Couronne, la permission de couper les quantités suivantes de bois de construction, sans aucune redevance : 30 cordes de bois sec ; 1,800 pieds linéaires de billots pour maisons ; 2,000 traverses pour clôture et 400 solives. Les colons peuvent obtenir un permis, en payant le même honoraire, de couper du bois brûlé ou tombé d'un diamètre de 7 pouces et moins, pour être employé comme bois de chauffage ou de clôture, pour leur propre usage.

Dans le cas où il y aurait des terres boisées dans les environs et qu'elles seraient libres à cette fin, le colon de homestead dont la terre est sans bois, peut acheter un lot boisé n'excédant pas vingt acres de superficie, au prix de \$5 par acre, payé comptant.

(7.) Des licences ou permis pour couper du bois sur les terres arpentées ou non arpentées, sont accordés au plus haut enchérisseur.

(8.) Le prix par acre est de \$10 pour les terres renfermant la lignite et la houille bitumineuse, et de \$20 pour celles renfermant la houille anthracite. La terre peut être vendue à l'enchère ou à celui qui en fait application.

Lorsque deux personnes ou plus demandent à acheter le même terrain, des soumissions pourront être demandées, ou ce terrain pourra être vendu à l'enchère, soit par soumission ou par encan public, comme on jugera préférable et aux prix des terres houillères.

(9.) Des baux de terres à pâturage ne peuvent être obtenus dans le Manitoba et le Nord-Ouest et la Colombie Anglaise qu'après compétition ouverte au public, excepté aux colons qui peuvent louer une étendue de terrain n'excédant pas quatre sections et qui doivent avoisiner le homestead du colon, sans compétition publique. Les baux ne seront pas donnés pour une période de plus de vingt et un ans, et aucun bail ne sera donné pour plus de 100,000 acres.

Le bailleur est obligé, en dedans de chacune des trois années suivant la date de la concession du bail, de placer sur le terrain loué, au moins un tiers du total des animaux qu'il est requis d'y placer, c'est-à-dire une tête de bétail par chaque vingt acres de terrain compris dans le bail, et devra, durant le reste du terme, maintenir sur ce terrain des animaux dans cette proportion.

Après avoir placé le nombre prescrit d'animaux sur le terrain loué, le bailleur peut acheter de la terre dans les limites de ce terrain pour une habitation, une ferme et un parc à bestiaux.

Aucune portion des terrains formant un pâturage, autorisée à être louée après le 12 janvier 1886, à moins qu'il ne soit autrement pourvu par un bail, peut être ouvert aux homesteads et préemptions ou pour achat du gouvernement au prix courant de la classe de terrains où elle s'y trouve, et dans le cas d'une telle colonisation ou vente, le bail (s'il y en a un) de ces terrains ainsi occupés ou achetés sera nul.

(10.) Toute personne peut explorer les terres fédérales vacantes non appropriées ou réservées par le gouvernement pour d'autres fins, et peut y rechercher, soit par des fouilles à la surface ou souterraines, les dépôts de minéraux dans le but d'obtenir un emplacement de mine sur ce terrain ; mais il ne sera accordé aucun emplacement de mines avant la découverte de la veine, filon ou dépôt de minéral ou métal en dedans des limites de l'emplacement.

En découvrant un dépôt de minéral, une personne peut obtenir un emplacement de mine en indiquant son emplacement sur le terrain, d'après les règlements à ce sujet et en remettant entre les mains de l'agent des terres fédérales pour le district, dans les soixante jours de la découverte, un affidavit dans la forme prescrite par les règlements des mines, et en payant en tout temps un honoraire de \$5, lequel donne droit à la personne qui enregistre ainsi sa demande d'entrer sur le terrain et d'y travailler durant une année.

En aucun temps avant l'expiration de cinq ans, à partir de la date de l'enregistrement de la demande, le demandant peut, en donnant à l'agent local la preuve qu'il a dépensé en exploitation réelle de mines, sur le terrain réclamé, la somme de \$500 et en payant à l'agent local \$5 par acre comptant et une autre somme de \$50 pour couvrir le coût de l'arpentage, obtenir une patente pour le dit terrain, tel que prescrit par les dits règlements de mines. (Voir paragraphe 943.)

(11.) Le 3 avril 1889, le comité judiciaire du Conseil privé décida que le droit de gérer les terrains miniers de la zone du chemin de fer, dans la Colombie Anglaise, appartenait au gouvernement de cette province. Afin de mettre fin à la condition irrégulière des affaires qui en provenait, savoir : que la juridiction des terres appartenait au gouvernement fédéral et le droit de gérer les terrains miniers au gouvernement de cette province, l'arrangement suivant, ratifié par un arrêté du Conseil, en date du 28 février 1890, fut convenu entre les deux gouvernements :—

Le gouvernement fédéral ne disposera d'aucunes terres renfermant des minéraux autrement que par lettres patentes (excepté les terrains houillers) mettant par là les minéraux sous l'administration des lois de mines provinciales.

Toutes les terres renfermant des minéraux (excepté les terrains houillers et les réserves des Sauvages) mises en vente par le gouvernement fédéral pourront être achetées par le gouvernement provincial à raison de \$5 l'acre.

Toutes terres que cherchera à acquérir le gouvernement provincial, sous la dernière clause, ne seront pas aliénées par le gouvernement fédéral, lorsque le gouvernement provincial en fera la demande par écrit. Ces terres seront arpentées (si elles ne le sont déjà) par un arpenteur fédéral, aux frais du gouvernement provincial.

Il n'y a rien dans cet arrangement qui se rapporte aux terrains houillers. Tout arrangement peut, dans aucun temps, être terminé par l'un ou l'autre des gouvernements.

170. Pour ce qui a trait aux terres de la province d'Ontario, tout père ou mère de famille, ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, peut obtenir une concession de terrain de 200 acres; et un célibataire, âgé de plus de 18 ans, ou un homme marié n'ayant pas d'enfants avec lui au-dessous de 18 ans, peut en obtenir 100. Ces terres sont en grande partie couvertes de forêts, et sont situées dans la partie nord et nord-ouest de la province.

Ces personnes peuvent aussi se procurer un autre 100 acres de terre, à 50 centins l'acre, en payant comptant. Les règlements de colonisation à observer sont : avoir 15 acres de terre, sur chaque concession, défrichés et cultivés à la fin des cinq premières années, dont deux acres au moins seront déboisés annuellement; bâtir une maison habitable, de 16 pieds au moins sur 20, et vivre sur la terre au moins six mois par année.

Dans les districts de la rivière Rainy, à l'ouest du lac Supérieur, consistant en terres bien arrosées et boisées, on accorde des concessions de terrain de 160 acres à un chef de famille ayant des enfants au-dessous de 18 ans et qui demeurent avec lui (ou elle); et 120 acres de terre à un célibataire de plus de 18 ans, ou à un homme marié n'ayant pas d'enfants de moins de 18 ans demeurant avec lui; toute personne qui reçoit une telle concession a le privilège d'acheter 80 autres acres, au prix de un dollar par acre, payable en quatre paiements annuels. Les conditions sont les mêmes que celles dont il a été question plus haut, avec la différence que l'on doit demeurer trois années seulement sur la propriété. Le sol de ce district est limoneux et très fertile sur une étendue de près d'un million d'acres.

171. Le gouvernement provincial de Québec a en vente, à peu près 7,200,000 acres de terre qui ont été arpentés.

Les terres achetées du gouvernement doivent être payées de la manière suivante :—un cinquième de la valeur doit être payé en argent le jour de la vente, et la balance en quatre paiements égaux annuels, portant intérêt à 6 pour 100. Mais le prix auquel ces terres sont vendues est si bas—de 20 à 60 centins par acre (15d. à 2s. 5½d. stg)—que ces conditions ne sont pas difficiles à remplir.

L'acheteur est obligé de prendre possession de la terre en dedans de six mois après la date de la vente, et de l'occuper en dedans de deux ans. Il est obligé encore de défricher et ensemercer dans le cours de quatre années, dix acres de terre par cent acres qu'il possède, et de bâtir une maison habitable de 16 pieds au moins sur 20. Les lettres patentes sont envoyées gratuitement.

Les parties de la province de Québec qui invitent maintenant à la colonisation, sont le district du lac Saint-Jean, les vallées du Saguenay, du Saint-Maurice et de la rivière Ottawa, les townships de l'Est, le bas du Saint-Laurent, le lac Témiscamingue et Gaspé.

172. Il y a dans la Nouvelle-Ecosse près de 1,500,000 acres de terres non concédées, dont une partie considérable est stérile et impropre à la culture. Presque toutes les bonnes terres ont été vendues ou concédées. Le prix des terres de la couronne est de \$40 (£8 stg.) par 100 acres.

173. Les concessions de terres aux premiers colons de cette province ne contenaient aucune réserve systématique de minéraux. Dans quelques cas, l'argent, l'or et les pierres précieuses seuls étaient réservés ; dans d'autres, l'or, l'argent, le fer, le cuivre, le plomb, etc., étaient réservés pour amener des revenus à la Couronne. (Pour règlements miniers voir paragraphe 939.)

L'Acte de colonisation donne au propriétaire du terrain, le gypse, la pierre à chaux, l'argile réfractaire, les barytes, le manganèse, l'antimoine, etc., et tout minéral réservé, lorsque la réserve n'est pas spécifiée dans les concessions originales.

174. On a calculé qu'il y a à peu près 7,000,000 d'acres de terres non concédées dans le Nouveau-Brunswick. Le régime des concessions de terrains a été introduit il y a dix ans, et le succès a été complet.

On peut se procurer des terres de la Couronne de la manière suivante :—

(1.) Les colons d'au-dessus de 18 ans peuvent avoir une concession de 100 acres de terre, pourvu qu'ils améliorent la terre dans une proportion de \$20 (£4) en dedans de trois mois ; ils doivent en outre, bâtir une maison de 16 sur 20 pieds, et cultiver 2 acres durant la première année, y résider ensuite et cultiver 10 acres en dedans de trois ans.

(2.) Tout colon âgé de plus de 18 ans peut avoir 100 acres de terre s'il paye \$20 (£4) comptant, ou travaille sur les chemins publics, etc., pour une somme de \$10 (£2) par année, pendant trois ans. Il doit bâtir en dedans de deux ans une maison de 16 sur 20 pieds et défricher 2 acres de terre. Il doit y résider trois ans à partir de la date de son entrée et cultiver 10 acres de terrain durant la même période.

(3.) Les célibataires peuvent demander des concessions de terrain de plus de 200 acres, sans conditions. Ces terres sont mises à l'enchère au prix de \$1 (4s. 2d.) par acre. L'argent doit être payé en achetant. Les frais de l'arpentage sont payés par l'acheteur.

175. Tout chef de famille, toute veuve ou tout célibataire âgé de plus de 18 ans et sujet de la couronne d'Angleterre, ou tout étranger désirant devenir sujet de la couronne d'Angleterre, peut acheter 160 acres de terre appartenant à la Colombie Anglaise, à l'ouest des montagnes Cascades, ou 320 milles à l'est de ces montagnes, à \$1 par acre. Des permis d'absence en vertu de l'Acte des terres, pendant deux mois, et pendant quatre autres mois pour des raisons suffisantes, peuvent être obtenus chaque année du commissaire en chef jusqu'à ce que l'on se procure l'acte de vente de la couronne. Un certificat d'amélioration prouvant que la terre a été améliorée pour la valeur de \$2.50 par acre est nécessaire pour obtenir cet acte de vente de la couronne. Le gouvernement passe des baux pour les terres à bois et à foin. Les terres à bois payent une rente de 10 centins par acre et une redevance de 50 centins par 1,000 pieds sur le bois coupé. Le Lieutenant-gouverneur en conseil peut aussi passer des baux pour louer les terrains pour d'autres fins.

176. Il y a à peu près 45,000 acres de terrain vacant dans l'Île du Prince-Edouard, appartenant au gouvernement, et consistant en terres couvertes de bois d'une assez bonne qualité et à un prix d'à peu près \$1 l'acre. Les colons qui ont l'intention de s'établir ont dix ans pour payer leurs terres, l'argent sur l'achat portant intérêt à 5 pour 100 et étant payable en dix paiements annuels.

177. Les terres du chemin de fer Pacifique Canadien consistent en sections le long de la ligne principale et ses embranchements, ainsi que dans la Saskatchewan, et dans les districts de la rivière Bataille et Red Deer. Dans la province de Manitoba, les terres valent en moyenne de \$3 à \$6 l'acre; dans le district de l'Assiniboia, à l'est du 3^{me} méridien, de \$3 à \$4 l'acre, et à l'ouest du 3^{me} méridien comprenant les meilleures terres dans le district de Calgary, \$3 l'acre. Le prix des terres dans la Saskatchewan et dans les districts de la rivière Bataille et Red Deer, est de \$3 l'acre. Si la terre est payée comptant au complet, un certificat de la concession des droits sur cette terre sera donné; mais l'acheteur peut payer un dixième seulement de la terre, et payer la balance dans neuf ans, avec un intérêt à 6 pour 100 par année, payable à la fin de chaque année en même temps que le paiement annuel est fait. La compagnie offre de bonnes conditions pour les prix de passage et du transport des marchandises des colons.

Pour autre renseignements, s'adresser à L. A. Hamilton, commissaire des terres de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, Winnipeg, ou à Archer Baker, 67 et 68, rue King William, Londres, E.C., Angleterre.

178. La concession de terrain de la Compagnie du chemin de fer de colonisation du Sud-ouest de Manitoba, récemment mise sur le marché, contient 1,000,000 d'acres de terre, très propres à la culture du grain et à d'autres industries de la ferme, sur une étendue de 21 milles de largeur, immédiatement au nord de la limite internationale, et à partir du rang n° 13 dans la direction de l'ouest. Les termes d'achat sont les mêmes que ceux de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, et les demandes de terrain sont envoyées aux mêmes fonctionnaires.

179. Un vingtième des terres fertiles de Manitoba et du Nord-Ouest en Canada, en tout environ 7,000,000, appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson. D'après un arrangement avec la couronne, la section n° 8 et les trois quarts de la section n° 26, dans le plus grand nombre des townships, appartiennent à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et les colons doivent avoir le soin de ne pas entrer sur ces terres à moins qu'ils ne les aient achetées de la compagnie. Les prix varient selon la localité. S'adresser à C. C. Chipman, commissaire en chef, Winnipeg.

180. La Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta possède, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, 300,000 acres de terres de prairies très propres à la culture et au pâturage. Les terres se trouvent le long de la ligne du chemin de fer de Dunmore (où la ligne rejoint le Pacifique Canadien) à Lethbridge, le centre des mines de houille.

La compagnie offre en vente des lots de terrain de 10,000 à 30,000 acres d'étendue, pour des fins de colonisation ou d'élevage. On peut obtenir aussi tous les renseignements nécessaires et les plans aux bureaux de la compagnie à Lethbridge.

181. La concession de terrain à la Compagnie du chemin de fer de Calgary et Edmonton consiste en 1,900,000 acres de terres propres à la culture et à l'élevage d'animaux, dans Alberta, et on peut voir la description de n'importe quelle section au bureau des terres de la compagnie, à Winnipeg.

Le chemin de fer traverse le centre des terres qui ont été concédées à la compagnie et s'unit au Pacifique Canadien à Calgary.

Actuellement la plus grande partie des terres (tout près du chemin de fer) sont offertes à \$3.00.

Conditions : un dixième comptant, balance payable en neuf versements annuels, intérêts à 6 pour 100.

Pour plus amples renseignements et pour pamphlets gratuits et cartes, s'adresser à Osler, Hammond & Nanton, agent des terres, Winnipeg, Manitoba.

182. Les terres concédées à la compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle' lac Long et Saskatchewan sont d'une étendue de 1,500,000 acres de terres très cultivables, dans le district de la Saskatchewan, et on peut voir la description de toute section au bureau des terres de la compagnie, à Winnipeg.

Le chemin de fer Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan traverse le district, se joignant au Pacifique Canadien à Régina.

Actuellement la plus grande partie des terres (tout près de la ligne du chemin de fer) sont offertes à \$3.00 l'acre. Conditions : un dixième comptant, balance payable en neuf versements annuels, intérêt à 6 pour 100.

Pour plus amples renseignements, pamphlets et cartes gratuits, s'adresser à Osler, Hammond et Nanton, agent des terres, Winnipeg, Manitoba.

CHAPITRE V.

FORÊTS.

Richesse forestière.—Rapport du statisticien.—Produits des forêts d'après le recensement.—Valeur des produits de la forêt.—Exportations de la pulpe de bois. Industries du bois.—Baux pour limites de bois sur les terres de la Couronne.—La coupe du bois sur les limites.—Recettes provenant des permis pour bois.—Superficie des forêts du Canada.—Forêts de l'Europe.

183. Les ressources naturelles du Canada sont ses forêts, ses terres, ses pêcheries et ses minéraux.

184. La richesse forestière du Canada a fait le sujet d'une étude toute particulière, de la part du statisticien du département de l'Agriculture, durant l'année 1893-94, qui a publié un travail d'au delà de 300 pages comme supplément au rapport du ministre de l'Agriculture pour 1894. (On peut se procurer ce rapport au département de l'agriculture ou chez l'imprimeur de la reine, à Ottawa.)

185. Dans son introduction, entr'autres remarques il dit :—

“ L'influence des forêts sur le climat, le mouvement de l'agriculture, la pêche fluviale, les communications par eau, la santé des populations et sur le commerce et les industries d'un pays en général, est si considérable, que l'examen de la valeur de nos grands bois présente plusieurs aspects, tous de grande importance. Leur effet direct dépend des produits qu'elles rapportent, du capital qu'elles représentent, du travail qu'elles procurent. Leur effet mécanique se fait surtout sentir dans la distribution des pluies et la préservation du sol sur les terrains inclinés ; elles retiennent les sables mouvants et préviennent les avalanches.

“ En Canada, le capital engagé dans les diverses industries dont l'existence dépend de l'approvisionnement de bois est de près de cent millions de dollars ; les gages payés, chaque année, s'élèvent à plus de trente millions de dollars, et l'on manufacture pour une valeur d'environ cent dix millions de dollars.

“ En outre, il y a les chemins de fer et les canaux qui comptent sur la richesse forestière ; les premiers pour leur approvisionnement de traverses,¹ et tous les deux pour leur trafic, car le bois entre dans la proportion de près de $\frac{1}{2}$ pour les chemins de fer et de $\frac{2}{3}$ pour les canaux dans le total du

¹ Y compris les voies de garage et les voies doubles, nous avons en Canada environ 18,590 milles de chemin de fer. A 3,000 traverses par mille, il nous en faut donc 55,770,000. En supposant qu'une traverse dure (7) sept ans, il en faut environ (8) huit millions chaque année pour les renouvellements ; et en admettant qu'il se fasse 300 milles de chemins nouveaux, tous les ans, il en faudra encore un million pour cette fin, soit environ (9) neuf millions de traverses annuellement. En supposant que l'on puisse obtenir 50 pieds cubes de traverses dans un acre de forêt, on voit qu'il faudra 3,340,000 acres pour fournir les arbres jeunes et vigoureux, nécessaires pour les 18,590 milles de chemin, et 530,000 acres pour les besoins de chaque année.

fret qu'ils transportent. Il faut du bois pour le boisaage des mines. Les navires, eux-mêmes, faits de bois, trouvent dans l'exportation des produits de nos forêts, les fortes cargaisons qui maintiennent le fret à bas prix, car le bois compte pour près d'un quart dans nos exportations domestiques.¹ L'industrie du cuir a besoin du tanin, que l'on trouve dans l'écorce des arbres ; la fabrication des allumettes, les manufactures d'instruments agricoles, l'industrie relativement nouvelle de la fabrication de la pulpe de bois, qui s'est tellement développée depuis dix ans, qu'on y a engagé un capital de trois millions et qu'elle produit pour au delà d'un million de dollars annuellement, dépendent de la richesse de nos forêts.

186. "On peut évaluer approximativement la valeur du bois consommé par tête de la population. La valeur des produits de nos forêts, calculée d'après le recensement de 1891, était de \$80,071,415. Pendant l'année fiscale 1890-91, nos importations d'articles en bois se sont élevées à \$3,132,516, et nos exportations à \$27,707,547, laissant, pour la consommation faite en Canada, \$55,996,384, ou \$15.59 par tête. Quand à la quantité de bois dont on s'est servi, les rapports du recensement donnent un total de 2,045,073,072 pieds cubes pour la coupe de l'année. Il en a été exporté environ 30 pour 100, ce qui laisse 1,431,551,150 pieds cubes pour la consommation domestique annuelle. Ce chiffre équivaut à 296.2 pieds cubes par tête de la population. M^r B. E. Fernow, le chef de la division de sylviculture du département de l'agriculture des Etats-Unis, estime que la consommation par tête aux Etats-Unis est d'environ 350 pieds cubes annuellement.

187. "Soit que nous considérions le capital engagé, la main-d'œuvre que l'on peut employer, et les diverses manières dont on fait usage du bois pour ajouter à notre confort et à notre commodité, ou que nous ayons en vue les intérêts permanents du commerce, ceux des colons, du revenu public et du pays en général, nous devons regarder la forêt comme un bien familial précieux dont nous devons jouir avec respect et que nous devons conserver avec soin pour le transmettre à notre postérité, amélioré et plus riche encore.

"Considérées au point de vue le plus large, les forêts sont le plus bel héritage du Canada, "car les pays qui peuvent produire la nourriture, le combustible, les métaux et le bois aux taux de gages les plus élevés et au plus bas prix en argent, par unité de produit seront en mesure d'appliquer avec plus d'effet aux autres branches de l'industrie productive les machines économisant le travail." La nation qui voudrait obtenir ce quadruple résultat ne peut y arriver qu'en conservant ses forêts dans le meilleur état possible, puisque des quatre facteurs ci-dessus mentionnés, le bois est celui qui s'épuise le plus aisément ; mais celle qui réussirait à l'obtenir deviendrait la première de toutes les nations.

"Au commencement même de nos recherches nous avons rencontré les plus grandes difficultés à nous procurer des données certaines. Ces difficultés

Le Canada occupe le quatrième rang parmi les plus grands exportateurs de bois ; il n'est surpassé que par la Suède et la Norvège qui exportent pour \$37,135,000 ; par l'Autriche, qui exporte pour \$31,000,000, et par la Russie, qui exporte pour \$33,300,000. En faisant le calcul par tête de la population, le Canada vient en second lieu, son exportation en 1891 s'étant élevée à \$24,574,869 égale à \$5.08 par tête, et la Suède et la Norvège ayant donné \$5.50 ; l'Autriche 75 centins et la Russie 34 centins par tête.

étaient augmentées par le fait que le contrôle et la propriété étaient en des mains différentes.

188. “ Dans les provinces d’Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie Anglaise, les forêts sont pour la plupart la propriété des gouvernements provinciaux, qui donnent des permis aux marchands de bois.

“ Dans la province de Manitoba, dans les Territoires et sur la ceinture du chemin de fer de la Colombie Anglaise (40 milles de large par 500 milles de long), le gouvernement de la Puissance, remplaçant les gouvernements provinciaux, est propriétaire des terres de la Couronne et des forêts qui les couvrent. Dans la Nouvelle-Ecosse, le système de permis n’existe pas ; les arbres étant vendus avec le terrain, il ne reste pas beaucoup de terres boisées appartenant à la Couronne. Il en est de même de l’Ile du Prince-Edouard.

“ Dans les parties colonisées des provinces, les terres à bois sont des propriétés privées ; mais il n’y a pas beaucoup de ce que l’on peut appeler des forêts, quoique les rapports du recensement indiquent que le tiers des terres occupées sont en bois et en pâturages, ce qui laisserait environ un quart en bois.

“ Aux Etats-Unis, quoique depuis longtemps l’attention soit dirigée vers la sylviculture, il n’a jamais été fait un recensement exact de la superficie en forêt. La superficie boisée est de moins de 500,000,000 d’acres. Si toute l’étendue de terrain que l’on peut classer ni comme terres boisées ni comme fermes était couverte de forêts, cette superficie ne dépasserait pas 850,000,000 d’acres, mais le chiffre le moins élevé est probablement le plus exact.

“ On peut dire la même chose du Canada. Quelques personnes affirment que nous n’avons pas de bois pour plus de dix ans ; d’autres déclarent que nos forêts peuvent nous en fournir pendant 100 ans, peut-être 200 ans à venir.

“ L’assistant-commissaire des terres de la Couronne d’Ontario fait remarquer que “ bien que le département puisse donner la superficie des terres non vendues de la Couronne, lesquelles sont toutes plus ou moins couvertes de bois de différentes sortes, vu que cette province est très boisée, il est à peu près impossible d’établir la quantité de bois qui couvre les 90,000,000 d’acres composant cette superficie non vendue.”

Les données nécessaires pour faire une étude complète de ce sujet, sont :—

1° Un état de la superficie boisée du Dominion comprenant (a) celle en possession de particuliers (b) celle sous le contrôle des différents gouvernements.

2° Des rapports sur l’état de la croissance des forêts, dans les parties vendues et non vendues, faits par des experts tels que les inspecteurs à l’emploi des gouvernements provinciaux et du Dominion, les gardes-forestiers et autres personnes employées dans cette capacité par les divers grands marchands de bois.

N’ayant pas ces données je me suis efforcé de répondre de la manière la plus satisfaisante possible, aux questions suivantes :—

1° Qu’avons-nous comme forêts ? Quelle est leur étendue et la variété des bois qu’elles renferment ?

2° Combien vite se déboisent-elles ?

3° Quels sont les moyens employés pour le reboisement ?

4° Combien de temps durera l'approvisionnement ?

En d'autres termes, l'objet de ce rapport est de faire connaître la surface boisée de notre pays ; les forces qui tendent au déboisement et les moyens que nous devons employer pour protéger nos forêts et aider à leur reproduction.

189. La richesse forestière du pays est très considérable. Les forêts comprenaient autrefois presque toute cette étendue de terrain à partir de l'océan Atlantique jusqu'à la tête du lac Supérieur, soit une distance de 2,000 milles. Les grandes plaines du Nord-Ouest ont toujours été, depuis mémoire d'homme, ça et là couvertes d'arbres ; mais des Montagnes-Rocheuses aux bords de l'océan Pacifique on trouve des arbres qui peuvent être avantageusement comparés avec ceux d'aucun autre pays du globe. Dès les premiers temps que le pays a été occupé par les Français, la richesse forestière des régions arrosées par le Saint-Laurent a attiré l'attention du gouvernement de la France qui a de suite apprécié les avantages qu'il pouvait retirer de ces ressources considérables, pour ses chantiers de construction de navires. On a fabriqué nombre d'espars et de mâts du bois de ces forêts, et le gouvernement a mis en vigueur des règlements sévères pour la conservation des arbres, entr'autres du chêne. Lors de la cession du Canada à la Grande-Bretagne, on avait d'abord prêté peu d'attention à l'approvisionnement considérable de bois qu'on pouvait tirer de ces forêts, parce que tout le commerce de la mer Baltique se faisait dans les eaux britanniques et le bois du nord de l'Europe suffisait à la consommation d'alors. Cependant, lorsque les troubles de l'ère napoléonienne commencèrent, et principalement lorsque le blocus continental a été mis en vigueur, l'approvisionnement du bois devint incertain et insuffisant. On a dès lors porté les regards sur les colonies de l'Amérique du Nord, et le résultat a été une augmentation dans la quantité de bois exporté, laquelle augmentation a été de 2,600 tonnes en 1800, à 125,300 tonnes en 1810, et à 308,000 tonnes en 1820.

190. Les chiffres suivants indiquent le progrès de cette industrie :—

1850	Bois exporté dans le Royaume-Uni.....	1,052,817 tonnes.
1859	“ “	1,248,069 “
1872	“ “	1,211,772 “
1881	“ “	1,301,301 “
1891	“ “	1,051,091 “
1892	“ “	1,406,350 “
1893	“ “	1,255,773 “
1894	“ “	1,381,816 “

191. Un fait à noter dans les rapports, est la diminution constante dans la quantité du bois équarri exporté en Angleterre, et la quantité croissante du bois scié et manufacturé. La diminution dans le bois équarri expédié du Canada en 1894, comparée avec 1893 est de 39.3 pour 100, et l'augmentation dans le bois scié, pour la même année a été de 4.3 pour 100. Ceci parle en faveur des forêts du Canada, car le bois carré laissant beaucoup de déchets dans les forêts, est une cause de grand danger pour le feu.

192. Le recensement de 1891 montre les produits forestiers suivants pour l'année précédente :—

RECENSEMENT—PRODUITS FORESTIERS, 1890.

BOIS DE CONSTRUCTION.		Ontario.	Québec.	Nouveau-Brunsw'ck.	Nouvelle-Ecosse.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba.	Colombie Anglaise.	Territoires.	Total, Canada.
Pin blanc, équarri.....	Pds cub.	6,884,808	1,665,231	414,727	202,988	1,550	550	19,000	2,440	9,191,244
“ rouge “	“	595,879	317,609	2,805	148,055	2,651	100	336,890	2,410	1,406,399
Chêne “	“	1,765,544	68,863	1,412	26,226	400	32,035	600	1,805,080
Épinette rouge, équarrie ou méplat.	“	562,728	2,595,980	206,320	19,600	1,400	189,508	16,333	13,265	3,065,134
Bouleau et érable “	“	1,133,790	959,304	636,161	670,478	237,713	295	4,728	3,612,073
Orme “	“	2,686,725	165,781	430	1,040	1,880	6,334	1,232	2,864,422
Noyer noir “	“	38,042	7,696	45,738
Autres espèces “	“	30,736	71,477	5,040	1,674	108,927
Noyer dur “	“	316,977	49,786	9,192	3,500	700	6,300	386,455
Autres noyers “	“	4,811,878	11,437,966	883,679	2,206,675	338,503	323,110	740,905	763,488	21,506,204
Billots de pin “	} Etalon du recensement, 100 pds. M. F.	10,293,171	2,560,298	532,017	402,021	20,144	613	1,194,156	88,138	15,090,528
Billots de pin et autres “		11,660,690	10,757,148	4,619,901	4,793,477	469,310	270,384	908,053	59,594	33,538,557
Espars et mâts “	nombre.	40,685	50,498	187,965	22,836	2,318	200	18,638	323,140
Douves “	M.	29,550	44,628	8,026	9,103	788	2	163	92,260
Lattes “	M.	97,684	172,594	11,471	9,598	1,011	716	313	293,412
Ecorce de prunier “	cordes.	110,124	148,851	56,268	12,574	610	1,040	320	25	329,810
Bois de chauffage “	“	5,192,399	3,380,389	616,049	703,809	160,532	274,992	157,006	69,988	10,555,164
Pieux de clôture “	“	6,528,980	10,670,437	1,494,484	2,541,881	2,120,486	1,508,353	2,284,660	1,213,974	28,363,255
Traverses de chemin de fer “	nombre.	4,813,666	2,404,593	1,483,334	317,222	42,130	473,672	940,690	203,600	10,684,907
Poteaux de télégraphes “	“	220,818	97,265	12,634	40,777	10	305	22,002	50	393,861
Pulpe de bois “	cordes.	114,959	131,191	11,372	3,331	24	267	261,155
Bardeaux “	M.	610,374	175,625	34,359	88,267	19,169	548	10,386	1,008	939,736

193. Les rapports du recensement de 1891 ne peuvent pas être comparés avec ceux des décades précédentes, vu l'addition des provinces, et les colonnes supplémentaires pour les poteaux de télégraphe, les traverses de chemins de fer, les pieux pour clôtures, la pulpe de bois, et les bardeaux faits dans le pays que l'on trouve dans le dernier recensement. Si l'on prend les quatre vieilles provinces, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, on peut faire la comparaison suivante des principaux items :—Pin blanc carré, et pin rouge carré, recensement 1891, 10,232,052 pieds cubes ; recensement 1881, 19,929,573 pieds cubes ; recensement 1871, 26,191,193 pieds cubes ;—autre bois équarri et méplat, recensement 1891, 29,898,410 pieds cubes ; recensement 1881, 65,746,894 pieds cubes ; recensement 1871, 39,478,678 pieds cubes ;—billots de pin, recensement 1891, 1,378,750,700 pieds M.P. ; recensement 1881, 2,150,112,800 pieds M.P. ; recensement 1871, 1,241,646,800 pieds M.P. ;—billots d'épinette blanche et autres, recensement 1891, 3,183,121,600 pieds M.P. ; 1881, 2,305,570,600 pieds M.P. ; 1871, 931,455,700 pieds M.P. ;—espars et mâts, recensement 1891, 301,984 pièces ; 1881, 191,078 pièces ; 1871, 121,085 pièces ;—douves, 1891, 91,307 M. ; 1881, 40,544 M. ; 1871, 34,706 M. ;—bois de chauffage, recensement 1891, 9,892,646 cordes ; 1881, 10,493,155 cordes ; 1871, 8,713,083 cordes ;—lattes, 1891, 291,347 cordes ; 1881, 91,165 cordes ; 1871, 25,657 cordes ;—écorce de pruche, recensement 1891, 327,817 cordes ; 1881, 398,239 cordes ; 1871, 162,521 cordes.

194. En ajoutant les produits forestiers du Canada, tels que donnés dans le recensement de 1891, la valeur totale suivant les rapports des douanes sur les exportations est de \$80,071,415. Si nous prenons les quatre provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, et laissons de côté les articles des colonnes supplémentaires, nous trouvons que la valeur des produits forestiers, en 1890-91 était de \$67,264,258, en 1880-81 de \$73,429,922 et en 1870-71 de \$44,462,907, au taux de l'évaluation des douanes.

195. Les produits des forêts et les manufactures qui en dépendent fournissent une forte proportion des exportations du Canada. Dans les tableaux suivants ils se trouvent classifiés comme suit :—“De la forêt,” comprenant le bois équarri, les billots, les traverses de chemins de fer, le bois de chauffage, etc. ; “De la manufacture, tous les produits provenant de la main-d'œuvre, outre le travail de la coupe et de l'équarrissage, et “Des chantiers de navires, qui comprennent tous les navires, vieux ou neufs, vendus à l'étranger :—

ARTICLES.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$
DE LA FORÊT.				
Mesures.				
Écorce à tanner. Cordes	41,872	205,495	30,602	148,078
Bois blanc, noyer tendre et noyer dur. . . M.pds	782	25,366	804	28,080
Cèdre pour billots à bardeaux. Cordes	7	64	355	900
Bois à brûler. “	181,417	354,429	149,078	287,036
Echalas à houblon, poteaux de télé- graphe et autres. \$		114,030		71,789

VALEUR DES PRODUITS DE LA FORÊT EXPORTÉS—*Suite.*

ARTICLES.	1893.		1894.		
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
DÉ LA FORÊT—<i>Fin.</i>					
		\$		\$	
Courbes et alonges.....	Nombre	22,195	14,056	16,510	11,673
Lattes.....	Cordes	2,590	6,491	1,210	2,685
Billots, orme.....	M. pds	33,615	219,065	23,560	152,221
“ sapin.....	“	6,042	27,496	5,233	19,769
“ chêne.....	“	1,347	21,030	795	16,397
“ pin.....	“	127,084	1,057,005	279,707	2,495,354
“ pruche.....	“	21,103	123,254	17,930	107,282
“ tous autres.....	“	9,422	69,307	13,321	106,229
Mâts et espars.....	Nombre	1,805	7,933	4,089	7,138
Pieux et bois à pieux.....	\$		63,957		61,815
Poteaux, cèdre, etc.....			70,485		65,717
Billots à bardeaux.....	Cordes	234	1,722	29	249
Traverses et liens de chemins de fer.....	Nombre	1,410,701	214,892	891,254	131,765
Billots à douves.....	Cordes	37,567	103,365	31,403	8,296
Bois de construction, carré, frêne.....	Tonnes	4,956	57,471	5,897	70,543
“ “ bouleau.....	“	26,672	211,996	16,808	127,591
“ “ orme.....	“	14,367	190,362	10,478	140,367
“ “ érable.....	“	303	3,634	273	3,828
“ “ chêne.....	“	28,805	568,638	25,338	570,675
“ “ pin rouge.....	“	8,044	78,130	6,849	74,458
“ “ pin blanc.....	“	97,656	1,368,971	109,312	1,568,835
“ “ tous autres.....	“	2,560	32,172	4,938	34,245
Bois pour pulpe.....	\$		386,092		393,260
Autres produits forestiers.....	“		55,985		85,909
Total de la forêt.....			5,592,893		6,870,184
DÉ LA MANUFACTURE.					
Alcalis.....	\$		120,886		109,764
Bois de service, chevrons.....			3,095		5,152
“ “ madriers de pin.....	100 pds	70,104	3,114,822	65,654	2,751,069
“ “ d'épinette, etc.....	“	181,608	4,647,453	219,724	5,567,631
“ “ bouts de madriers.....	“	12,190	295,478	16,614	484,324
“ “ lattes, perches et piquets.....	M.	310,354	506,827	357,134	552,171
“ “ madriers et planches.....	M. pds	854,446	9,640,683	1,134,231	7,947,001
“ “ solives.....	“	5,596	48,185	2,215	17,052
“ “ voliges.....	“	13,360	108,538	20,328	170,386
“ “ douves et fonds.....	\$		606,571		641,077
“ “ autres bois.....			799,454		415,655
Bardeaux.....	M.	371,377	755,813	388,586	754,743
Boîtes à sucre.....	Nombre	730,603	75,824	787,619	70,399
Autres boîtes.....	\$		43,388		34,840
Charbon de bois.....	“		48,700		33,191
Extrait de l'écorce de pruche.....	Barils.	6,398	108,885	9,254	127,692
Sucre d'érable.....	Lbs.	738,514	50,151	452,411	29,844
Bois, barils vides.....	Nombre	55,140	16,928	24,767	8,127
“ d'ameublement.....	\$		174,621		132,650
“ portes, fenêtres et persiennes.....	“		130,349		158,196
“ allumettes et éclisses d'allumettes.....	“		204,410		216,035
“ moulures et autres ornements de maison.....	“		22,883		35,481
“ seaux et autres.....	“		10,901		5,614
“ bobines et rouleaux de fil.....	“		82,863		66,484

VALEUR DES PRODUITS DE LA FORÊT EXPORTÉS—Fin.

ARTICLES.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
DE LA MANUFACTURE—Fin.				
Bois, pour la pulpe		\$ 455,893		\$ 547,217
“ autres manufactures.....		182,142		178,395
Total de la manufacture.....		22,255,743		21,060,190
DES CHANTIERS DE NAVIRES.				
Navires vendus aux autres pays, n° 42. Ton'x.	31,317	363,916	21,960	243,429
Grand total, produits de la forêt.....		28,212,552		28,173,813

196. Nos principaux acheteurs de ces exportations se trouvent dans le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Exporté de chez nous en 1893-94 :—

PAYS.	La forêt.	La manufacture.	Des chantiers de navires.	Total.
1893.				
Royaume-Uni	3,094,593	11,612,166		14,606,759
Etats-Unis	2,469,436	8,841,393	115,633	11,426,462
Autres pays.....	28,864	1,802,184	248,283	2,179,331
Total.....	5,592,893	22,255,743	363,916	28,212,552
1894.				
Royaume-Uni.....	2,722,605	9,603,621	6,500	12,332,726
Etats-Unis.....	4,115,832	9,788,354	35,300	13,903,586
Autres pays	31,747	1,668,215	201,629	1,937,491
Total.....	6,870,184	21,060,190	243,429	28,173,813

197. Le montant total de bois équarri importé par le Royaume-Uni en 1894, de tous les différents pays, a été de 2,338,036 chargements de 50 pieds cubiques, contre 2,126,883 chargements en 1893 et 2,469,139 chargements en 1892. De ce nombre 118,148 chargements venaient du Canada en 1894, 136,364 chargements en 1893 et 194,654 chargements en 1892. Les importations totales de bois scié, faites par le Royaume-Uni ont été comme suit :— 1894, 5,446,265 chargements ; 1893, 4,761,717 chargements ; 1892, 5,090,798

chargements dont 1,263,668 en 1894, 1,119,409 en 1893 et 1,211,696 en 1892 venaient du Canada, ou 23·2 pour 100, 23·5 pour 100 et 23·8 pour 100 respectivement.

198. Un fait remarquable dans l'exportation aux Etats-Unis est la grande augmentation dans le nombre de billots de pin sciés venant d'ici, tel que démontré dans le tableau suivant, pour l'espace des quatre années ci-dessous mentionnées :—

PÉRIODE.	Pieds M. P.	\$	Moyenne.	\$
1882-85	4,335,000	37,943	1,083,750	9,483
1886-89	20,526,000	171,856	5,131,500	42,964
1890-93	269,868,000	2,282,802	67,467,000	570,700

Durant l'année fiscale de 1893, d'après les rapports de la navigation et du commerce, le nombre de billots s'est élevé à 127,000,000 pieds M.P., représentant une valeur de \$1,056,355, et en 1894 à 277,947,000 pieds représentant une valeur de \$2,359,951.

199. L'industrie de la pulpe de bois a augmenté dans des proportions considérables, et avec une rapidité extraordinaire. D'après le recensement de 1891 le produit de la pulpe de bois a été de 261,155 cordes ; mais ce produit étant mis sur le marché pour la première fois, aucune comparaison avec les autres décades nous a été possible. Nous ne trouvons pas de manufactures de pulpe, dans le recensement de 1871. Dans celui de 1881, le capital investi s'élevait à \$92,000, les salaires à \$15,720 et le produit à \$63,300, et dans celui de 1891, le capital investi a augmenté jusqu'à \$2,900,907, les salaires \$292,099, et la valeur du produit à \$1,057,810.

200. Il y a eu aussi une augmentation considérable dans les exportations^s de la pulpe de bois. Cet article a été entré dans les rapports des douanes^s de 1889 ; en 1890 cette exportation a été évaluée à \$80,005, en 1891 à \$188,198, en 1892 à \$219,548, et en 1893 à \$386,092, et en 1894, à \$392,260. L'exportation du bois pour faire la pulpe a aussi fait des progrès considérables, elle s'élevait en 1890 (pour la première fois entrée dans les rapports) à \$168,180, en 1891 à \$208,619, en 1892 à \$355,303, et en 1893 à \$455,893, et en 1894, à \$547,217.

201. Trois choses sont absolument nécessaires pour le développement avantageux de la manufacture de la pulpe de bois, d'abord un bois propice, un pouvoir d'eau considérable, et la main-d'œuvre à bon marché ; tous ces éléments sont indispensables pour le succès complet de la manufacture de la pulpe de bois, et nous les trouvons tous dans ce pays avec un bien grand nombre d'autres avantages. Nos immenses forêts d'arbres conifères peuvent fournir amplement les différentes espèces de bois nécessaires à cette ligne de manufacture. Ils sont d'une qualité supérieure et très recherchés par les manufacturiers américains, comme on peut le voir par la demande allant toujours en augmentant qui en est faite. Pour ce qui a trait à la

qualité et à la quantité, le Canada est tout aussi bien situé sinon mieux que la Suède et la Norvège. Si le prix obtenu en Angleterre peut servir comme critérium, on peut en conclure que le bois canadien produit une meilleure pulpe que celui de la Norvège et de la Suède, car en 1893 la pulpe canadienne a été vendue en Angleterre à un prix moyen de \$24.80 la tonne contre \$20.77 pour les produits Scandinaviens.

202. Un état des industries en rapport avec les produits des forêts du Canada provenant du recensement de 1891, est donné ci-après.

MANUFACTURE DU BOIS EN CANADA.

INDUSTRIE.	Capital.	Salaires.	Valuer de la production.
	\$	\$	\$
Potasserie.....	113,019	45,139	152,441
Vannerie.....	80,540	66,987	151,003
Construction de bateaux.....	421,395	179,092	477,522
Ebénisterie.....	6,094,435	2,432,771	7,706,093
Charpenterie et menuiserie.....	5,012,670	2,949,803	9,111,299
Carrosserie.....	8,029,621	2,999,572	9,744,416
Sculpture et dorure.....	72,174	42,845	136,430
Fours à charbon de bois.....	56,831	22,696	91,874
Manufacture de boîtes à fromage.....	106,380	44,876	137,616
“ “ à cigares.....	19,500	6,000	15,000
“ “ de cercueils.....	502,346	166,039	498,440
Tonnellerie.....	1,896,931	744,534	2,382,072
Manuf. de moyeux et de rais de roues.....	106,895	30,010	105,400
Voitures pour enfants et invalides.....	51,300	43,400	145,500
Fabriques de formes et de chevilles.....	67,000	28,630	72,500
Scieries à lattes.....	25,365	11,180	37,860
Manuf. de mâts et d'espars.....	58,065	15,620	59,800
Fabriques d'allumettes.....	336,650	143,064	434,953
Manufacture de caisse d'emballage.....	137,305	68,900	293,869
“ “ de seaux et cuvettes.....	192,130	36,280	99,962
Patrons et moules.....	3,700	4,250	10,100
Mécanismes de piano.....	11,000	10,800	29,500
Fabricants de cadres.....	289,962	122,014	564,579
Moulins à raboter.....	2,955,680	970,112	5,211,592
“ à pulpe.....	2,900,907	292,099	1,057,810
Fabriques de pompes et moulins à vents.....	519,890	163,325	601,513
“ “ de réfrigérateurs.....	22,775	22,840	56,350
Châssis, portes et persiennes.....	7,108,076	2,309,267	9,891,510
Scieries.....	50,203,111	12,625,895	51,262,435
Moulins à bardeaux.....	1,529,358	616,356	2,093,924
Construction de navires.....	2,045,456	998,615	3,101,275
Vitrines.....	233,425	84,250	441,750
Douelles.....	73,677	28,127	99,714
Manufacture de rouets à filer.....	12,915	5,050	8,788
“ “ de bobines.....	63,400	25,000	50,000
“ “ de douves.....	724,242	296,008	814,339
Ateliers de chars urbains.....	13,858	2,400	13,600
Tanneries.....	6,322,963	1,522,007	*11,422,860
Manufacture de valises et boîtes.....	659,805	253,863	1,042,733
Laveuses et tordeuses.....	93,260	46,300	164,998
Tourneurs.....	469,510	204,265	621,096
Total.....	99,637,522	30,680,281	120,415,516

203. Le transport des produits forestiers forme une proportion considérable des affaires des chemins de fer et les vaisseaux engagés dans la navigation intérieure. On estime que les chemins de fer du Canada ont transporté pour l'année 1893 les quantités de bois suivantes :—Bois de toutes espèces et billots 3,500,116 tonnes, et bois de chauffage 1,064,812 tonnes, soit un total de 4,564,928 tonnes, ou quelque chose de plus qu'un cinquième du total du fret transporté.

204. Les produits de la forêt pour lesquels les droits de péage ont été payés sur les canaux en 1893, sont comme suit :—Bois de construction 979,125 tonnes, bois de chauffage 191,742 tonnes, soit un total de 1,170,867 tonnes ou deux cinquièmes du total du fret.

205. Les forêts des terres de la Couronne sont données par permis ou louées à des commerçants de bois par les provinces d'Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et la Colombie Anglaise. Comme il n'y a pas dans la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard de permis accordés, le bois est vendu avec le terrain. Au Manitoba, dans les territoires et dans la partie connue sous le nom de zone du chemin de fer de la Colombie Anglaise, le gouvernement fédéral est propriétaire des terres de la Couronne, et les baux ou permis pour bois sont accordés par le département de l'intérieur. Quelques permis ou baux sont aussi émis par le département des affaires des Sauvages, pour les terres des Sauvages, dans les différentes provinces.

206. Les superficies de ces permis pour 1893 sont comme ci-dessous :—

PROVINCES.	Terres provinciales.	Terres de la Puissance.	Terres des Sauvages.	Total.
	Milles carrés.	Milles carrés.	Milles carrés.	Milles carrés.
Ontario.....	20,559	986	21,545
Québec....	46,006	159	46,165
Nouveau-Brunswick	5,673	17	5,690
Manitoba et Territoires.....	2,281	2,281
Colombie Anglaise.....	776	389	8	1,173
Total.....	73,014	2,670	1,170	76,854

207. La quantité de bois coupé, d'après ces permis ou licences, a été comme suit :—Ontario, billots de sciage en pin, 748,814,910 pieds, M.P. ; autres billots de sciage, 8,801,661 pieds, M.P. ; pin blanc équarri, 1,975,609 pieds cubes ; pin rouge équarri, 40,983 pieds cubes ; autres bois équarris, 50,229 pieds cubes ; bois d'estacades et de dimension, 25,475,763 pieds, M.P. ; cèdre, 203,130 pieds linéaires ; traverses de chemins de fer, 1,130,405 pièces, en outre d'autres produits de moins d'importance. Québec, billots de sciage en pin, 428,598,154 pieds, M.P. ; autres billots de sciage (la plupart en épinette blanche), 257,140,858 pieds, M.P. ; pin blanc équarri, 1,131,079 pieds cubes ; pin rouge équarri, 129,221 pieds cubes ; autre bois

équarri, 51,621 pieds cubes ; bois d'estacades, 178,277 pieds, M.P. ; bois plat et de petites dimensions, 555,153 pieds linéaires ; traverses de chemin de fer, 168,038 pièces, en outre d'autres produits de moindre valeur. Nouveau-Brunswick, billots de sciage en pin et pruche blanche, 87,075,187 pieds, M.P. ; billots de sciage en sapin, cèdre et mélèze, 21,204,459 pieds, M.P. ; pin équarri, 3,752 pieds cubes ; bois dur équarri, 10,898 pieds cubes ; poteaux d'estacades, 13,180 pièces ; traverses de chemin de fer, 135,513 pièces, en outre d'autres produits de moindre valeur. Manitoba et les Territoires, bois non spécifiés, 22,015,730 pieds, M.P. ; traverses, 9,069 pièces, outre autres produits de moindre valeur. Colombie Anglaise, bois non spécifiés, 76,851,963 pieds, M.P.

208. Les recettes provenant des honoraires reçus par les différents gouvernements de ces terrains loués en vertu de ces licences, sont comme suit :—

PROVINCES.	Revenus des bois.	Revenus des terrains.	Bonus.	Contra- vention etc.	Totaux.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ontario.....	838,680	61,678	958,539	38,975	1,897,872
Québec.....	645,655	153,005	73,811	19,294	891,765
Nouveau-Brunswick.....	106,507	89,900	196,407
Colombie Anglaise	33,244	42,737	75,981
Canada, Dépt. de l'Intér.	61,252	19,719	13,295	4,459	98,725
Canada, Dépt. des Sauv..	53,479	3,369	1,100	231	58,179
Total.....	1,738,817	370,408	1,046,745	62,959	3,218,929

209. Lors de la vente des limites de bois d'Ontario, à l'automne de 1892, le bonus total s'est élevé à \$2,315,000, dont \$1,227,666 ont été payées durant cette année-là, laissant une balance de \$1,087,334.

210. Il y a eu en 1893, une augmentation dans les revenus des bois du Nouveau-Brunswick, qui est due principalement à l'extension des termes des permis de 10 à 25 ans, et aux avances sur les mises à prix des ventes de cette année-là, pendant laquelle nous avons aussi constaté une augmentation dans le nombre des lots vendus. Ces montants se trouvent inclus dans les revenus des terrains loués, bien que réellement ils devraient être considérés comme devant entrer dans la colonne du tableau précédent ayant pour entête "bonus."

211. La superficie des forêts et terres à bois du Canada ne peut être définitivement déterminée à défaut de données exactes pour le moment. L'estimation approximative ci-dessous donnée est basée sur les rapports des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, des arpenteurs des terres de la Couronne et d'autres départements, et en outre, des rapports de la commission de géologie, etc., etc.

PROVINCES.	Superficie totale.	Forêts et terres à bois.	Terres à bois.
	Milles carrés.	Milles carrés.	p. c.
Ontario.....	219,650	102,118	46·49
Québec.....	227,500	116,521	51·22
Nouveau-Brunswick.....	28,100	14,766	52·55
Nouvelle-Ecosse.....	20,550	6,464	31·45
Ile du Prince-Edouard.....	2,000	797	39·85
Manitoba.....	64,066	25,626	40·00
Colombie Anglaise.....	382,300	285,554	74·69
Territoires.....	2,371,481	696,952	29·39
Total.....	2,315,647	1,248,798	37·66

On ne doit pas supposer que toute cette superficie est en forêts, une grande partie, quoique boisée, n'est couverte que d'arbres de nouvelle crue.

212. Une estimation faite d'après des données semblables à celle de la superficie des forêts, donne le résultat suivant:—38,808 milles carrés, comme superficie en pins dans Ontario, et 31,468 milles carrés dans Québec. Prenant un demi-million de pieds, pleine mesure, au mille, les quantités s'élèveraient à 19,404,000,000 de pieds, M.P., et 15,734,000,000 de pieds, M.P., respectivement, et ajoutant 2,200,000,000 de pieds, M.P., comme quantité estimée pour les provinces maritimes, nous arriverions à un total de 37,338,000,000 de pieds, M.P., en pin. La pruche excède de beaucoup le pin par la superficie et la quantité, mais pour le moment aucune estimation approximative n'a été faite, il en est de même pour le sapin Douglas, et d'autres arbres particuliers de la côte du Pacifique.

213. Le gouvernement a gardé pour lui une réserve appelée le parc Algonquin, entre les eaux de l'Ottawa et la baie Georgienne. Cette réserve contient 1,466 milles carrés, dont 166 en eau. La plus grande partie est en forêt, soumise à des permis ou licences pour bois, quelques-unes de ces licences étant accordées pour le pin, et d'autres sont sans restriction. Le gouvernement canadien s'est réservé 260 milles carrés pour le parc des montagnes Rocheuses, à Banff, la plus grande partie de ce parc est tout en bois et très bien protégé. Il y a aussi quatre autres parcs ou réserves appartenant à la Puissance du Canada, dans cette chaîne des montagnes Rocheuses, savoir : les monts Stephens et Sir Donald Smith, l'Eagle Pass et le sommet des montagnes Selkirk.

214. Le Canada ne possède pas seulement que des forêts considérables, mais il a aussi une grande variété d'arbres de toutes sortes. D'après une liste préparée avec beaucoup de soin, on en compte plus d'une centaine, et on peut probablement en ajouter encore quelques autres espèces, spécialement sur la côte du Pacifique. Entre autres, pour sa valeur et son importance commerciale, on compte le pin blanc ou *Weymouth pine* (*pinus strobus*), le principal article sur le marché de bois dans Ontario et Québec,

où il forme à lui seul des forêts entières, principalement dans la vallée de l'Ottawa, et en grande quantité encore, ça et là dans les provinces maritimes. Après le pin, l'on a les différentes sortes d'épinettes que l'on trouve à partir de la côte de l'Atlantique, où elles forment le principal article d'exportation, à la côte du Pacifique, où elles forment l'élément marquant dans les grandes forêts du nord et autres terres à bois des Territoires. La Colombie possède ses arbres conifères d'une grande valeur et de grandes dimensions, entre autres le sapin Douglas, le cèdre géant, le cyprès jaune et l'épinette du nord. Par tout le Canada on trouve une grande variété de bois durs d'un grand prix qui servent aux besoins de la consommation domestique et contribuent pour une grande part aux exportations.

215. Pour aider à la comparaison, les superficies des forêts des pays européens ont été tirées des autoritées les plus compétentes et publiées dernièrement; dans la plupart des cas, ces superficies ont aussi été prises des rapports spéciaux de 1893, des représentants anglais dans leurs états respectifs, préparés par le secrétaire impérial pour les pays étrangers, lord Rosebery, et pour l'usage de la division des statistiques de ce département.

Date.	PAYS.	Pour cent, forêts.	Superficie de la forêt.	Terres de l'Etat ou de la Couronne.	Institutions municipales, etc.	Institutions privées.
			Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
1893	Autriche ..	32 58	24,172,360	2,347,868	3,524,264	18,300,228
1892	Hongrie ..	23 52	18,777,771	2,923,555	6,481,739	9,372,477
1893	Belgique ..	17 08	1,243,507	61,945	403,197	778,365
1892	Bosnie et Herzégovine.	45 00	6,699,456			
1888	Bulgarie ..	4 64	1,135,906			
1887	Danemark ..	4 80	469,490			
1892	France ..	17 92	23,407,161	2,657,850	4,712,481	16,036,830
1893	Empire Allemand ..	25 70	34,367,651	11,341,325	6,529,854	16,496,472
1889	Grèce ..	12 60	2,025,400	1,620,320		405,080
1891	Hollande ..	6 93	561,456			
1892	Italie ..	14 31	10,131,235	425,835		9,705,400
1889	Norvège ..	24 53	19,288,626	2,314,635	578,659	16,395,332
1892	Portugal ..	5 25	1,163,841	53,964		1,109,877
1893	Roumanie ..	15 22	4,942,000	2,254,070		
1892	Russie, Europe ..	37 15	498,200,000	298,920,000		199,280,000
1891	Servie ..	48 00	5,763,163			
1890	Espagne ..	13 03	16,354,941	722,656	15 632,285	
1890	Suède ..	40 65	44,480,000	14,300,000		30,180,000
1893	Suisse ..	20 12	2,059,018	86,161	1,394,942	577,915
1892	Turquie, Europe ..	8 93	3,500,000			
1892	Royaume-Uni ..	4 00	2,695,000			
	Total, Europe	30 26	721,437,982	340,030,184	39,257,421	318,637,976

Les propriétaires possédant 23,512,401 acres ne sont pas spécifiés. Pour la Russie, la Suède, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce, les terres des municipalités, etc., et celles des propriétaires privés ne sont pas entrées ensemble.

216. La superficie des forêts par habitant est un guide important dans la question de l'approvisionnement nécessaire aux besoins d'un pays. Le

tableau suivant montre les superficies *per capita* pour quelques-uns des principaux pays.

PAYS.	Acres par habitant.	PAYS.	Acres par habitant.
Canada	136.00	Norvège.....	9.64
Autriche-Hongrie.....	1.04	Roumanie.....	.41
Belgique.....	20	Russie (Europe).....	3.97
Danemark.....	.21	Espagne.....	.95
France.....	.61	Suède.....	9.30
Allemagne.....	.70	Suisse.....	.70
Hollande.....	.12	Royaume-Uni.....	.07
Italie.....	.34	Etats-Unis.....	7.03

217. On peut voir d'après les chiffres ci-haut qu'un taux moyen d'au moins 25 pour 100 de forêts cultivées avec soin et avec science, est nécessaire pour approvisionner les pays où il y a une population aussi dense que celle de l'Europe. Ainsi, de ces trois grandes puissances, la France, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, qui sont à la tête de tous les autres pays dans l'art de former des forêts, la France, avec 18 pour 100 de forêts, et en état de se procurer son bois de chauffage à domicile, est obligée cependant d'importer en grande quantité son bois de construction, et ce pour plus d'un tiers de ce qu'il lui faut pour ses constructions et autres nécessités de cette sorte. L'Allemagne avec ses 26 pour 100 de forêts, importe, en sus de ses exportations, une quantité considérable de bois, mais seulement une bien petite proportion de sa consommation totale. L'Autriche-Hongrie, avec 30 pour 100 de forêts, et une population moins dense, exporte beaucoup de bois. Dans tous ces cas, les forêts sont restées intactes, et ont à peine augmenté. D'autres pays, grands exportateurs de bois, comme la Norvège, la Suède et le Nord de la Russie, ont sans aucun doute pris beaucoup sur leurs ressources en diminuant leurs forêts.

218. Pour jeter un peu de lumière sur la praticabilité de convertir nos prairies en forêts, il est un fait plein d'intérêt à remarquer, que dans les steppes de la Russie le gouvernement a fait, ces années dernières, des plantations dans les prairies de ce pays sur une étendue de 130 milles carrés, et en plante chaque année au delà de 3 milles carrés.

219. Le fait que les forêts conifères peuvent être améliorées et conservées par la sylviculture, est démontré par la division suivante des forêts des différents principaux pays de l'Europe.

PAYS.	Conifères pour 100.	Décidus pour 100.
Autriche.....	72	28
Hongrie.....	22	78
Belgique.....	33	67
France.....	33	67
Allemagne.....	67	33
Hollande.....	40	60
Italie.....	31	69

220. Pour ce qui a trait aux forêts en dehors de l'Europe, il est très difficile d'en obtenir une statistique officielle, mais le tableau nous fait voir les derniers chiffres qu'on a pu se procurer pour quelques-uns des pays de l'Amérique, l'Asie, l'Afrique et l'Australasie.

Date.	PAYS.	Pour cent, Forêts.	Total Forêts.	Etat ou de la Couronne.	Municipalité et propriété privée.
			Acres.	Acres.	Acres.
1894..	Etats-Unis.....	23·29	450,000,000
1893.	Guyane Anglaise.....	18·00	5,760,000
1893..	Indes.....	25·00	140,000,000	70,000,000	70,000,000
1892..	Turquie d'Asie.....	17,500,000
1887.	Algers.....	5·50	5,833,100	5,058,060	775,040
1887..	Colonie du Cap.....	224,000
1887..	Nouvelles Galles du Sud.....	10·00	19,230,000	5,400,000
1889..	Victoria.....	Non donné.	1,355,442
1889..	Australie Sud.....	“	165,324

221. On peut voir d'après le tableau ci-dessus que quelques-unes des colonies et autres Etats dépendant de l'empire britannique ont conservé des forêts qu'on peut appeler avec raison, forêts de l'Etat, pour être gardées et protégées à perpétuité. L'Inde a eu longtemps un corps de forestiers expérimentés pour la préservation de ses forêts, d'après le mode scientifique de cultiver les forêts, en usage en Europe. Quelques-unes des colonies dans l'Australasie et le sud de l'Afrique ont aussi établi des forêts d'Etat sous la garde de forestiers très expérimentés.

222. Avant le 6 octobre 1890, le tarif des Etats-Unis sur les bois importés du Canada, contenait les items suivants :—

Bois scié, ou employé pour construction de quais, ou pour espars..	20 p. 100
Bois méplat ou équarri, par pied cube.	1 cent.
Planches sciées, madriers et autres bois de sapin, bois blanc, cynamore bois blanc par m. pds, M. P.....	\$1 00
Autres espèces de bois scié par m. pds, M. P.....	2 00

En 1890 le bois équarri ou scié a été réduit à 10 pour 100 ; méplat ou équarri à $\frac{1}{2}$ cent par pied, le pin à \$1 par M. pds M. P.

IMPORTATIONS DU CANADA AUX ETATS-UNIS.

ANNÉE.	Bois.		Planches, madriers, et bois scié.		Planches, madriers et bois scié.	
	\$	M. pds.	\$	\$	M. pds.	\$
1888.....	5,748	608,326	7,497,078	} 3,304	639,98	7,682,065
1889.....	3,108	747,842	7,804,163			
1890.....	1,147	659,703	7,744,954			
1891.....	37,652	757,149	8,498,016	} 56,811	638,624 2	7,297,100
1892.....	56,777	663,134	7,539,766			
1893.....	65,792	742,351	8,217,331			
1894.....	47,865	514,461	6,134,204			

Les moyennes pour les trois années avant et après l'Acte McKinley sont très rapprochées en ce qui concerne le bois scié. L'année intermédiaire en partie sous un tarif et en partie sous l'autre s'est élevée plus que la moyenne des autres périodes. Comme question de fait cette dernière est la plus élevée des sept.

Il est impossible de faire de comparaison en ce qui concerne le bois de charpente, car après l'année 1890, les items 1 et 2 ont été entrés ensemble, tandis qu'antérieurement le bois à une face et d'équarissage étaient compris dans le non manufacturé.

223. Le 28 août 1894, le bois équarri ou scié, méplat ou carré, et le bois scié, (à l'exception du bois pour meubles) était exempt de droits.

Ci-suivent les importations des Etats-Unis pour les mois ci-dessous mentionnés, avec les périodes correspondantes de l'année précédente.

Mois.	Bois équarri ou scié.		Planches, madriers et autres bois sciés.			
	1894-5.	1893-4.	1894-5.		1893-4.	
	§	§	M. ft.	§	M. ft.	§
Septembre	3,110	1,894	57,152	737,146	56,302	669,619
Octobre.....	1,977	5,384	76,469	918,325	69,088	863,186
Novembre.....	8,675	2,623	31,331	759,231	71,663	868,229
Décembre.....	5,203	1,589	41,541	429,674	30,580	357,697
Janvier.....	924	75	22,832	253,031	17,512	205,924
Février	1,094	550	21,463	255,286	13,598	170,953
Total..	20,983	12,115	254,788	3,352,693	258,743	3,135,608

Ces chiffres comprennent les importations totales et non seulement les importations du Canada.

224. Pour ce qui regarde les autres ressources naturelles du Canada, nous trouverons beaucoup de détails s'y rapportant dans le chap. VIII concernant l'agriculture, le chap. IX, pêcheries, et le chapitre X, les minéraux.

CHAPITRE VI.

Recensement.—Population du Canada.—Population par divisions électorales.—Population urbaine.—Population par sexes.—Ages.—Religions.—Education.—Etablissements industriels.—Etablissements par groupes.—Capital et travail en Canada.—Industries au Canada et aux Etats-Unis.

225. Bien peu de pays ont eu autant de dénombremens de la population que le Canada. Le premier recensement officiel a été fait en 1665, un peu plus d'un demi siècle après que Champlain eût fondé la ville de Québec.

Lors de ce recensement la Nouvelle-France comptait 538 familles, comprenant 3,215 âmes. Montréal et ses environs avaient une population de 625 âmes, soit la plus forte agrégation de population dans la Nouvelle-France.

Québec venait ensuite avec 547 âmes et Trois-Rivières en troisième lieu avec une population de 455 âmes.

Dans Québec et ses environs cependant, se trouvait le centre le plus peuplé, Beaupré avec 533 âmes, Beauport avec 185 et l'île d'Orléans avec 452.

Les troupes royales qui comprenaient 1,000 à 1,200 âmes, divisées en 24 compagnies n'y étaient pas comprises.

Du total de 3,215 âmes, 747 étaient engagées dans différentes professions et le commerce, et de ce nombre 401 étaient des serviteurs.

Le clergé se composait alors d'un évêque, 18 prêtres et ecclésiastiques, et 31 prêtres jésuites et frères. Il y avait aussi 18 sœurs Ursulines, 23 sœurs Hospitalières et quatre filles pieuses de la Congrégation.

Il y avait 1,019 personnes mariées, 42 en veuvage, 1,252 enfants au-dessous de 15 ans et 902 personnes non mariées, sur ce nombre, 218 étaient âgées de moins de 21 ans. Il y avait alors dans la colonie 853 hommes de plus que de femmes.

A cette époque la population de l'Acadie et du Cap-Breton était bien faible, elle se composait d'une population de blancs d'à peu près une centaine d'âmes.

La population indienne de la Nouvelle-France, en 1665, comptait 2,340 guerriers, ou 11,700 âmes, divisées comme suit :—Mohawks, 400 guerriers ; Oneidas, 140 ; Onondagas, 300 ; Cayugas, 300 ; Sénécas, 1,200.

Les Micmacs de l'Acadie et du Cap Breton comptaient à peu près 2,500 âmes. La population totale en 1665 était donc, d'à peu près 17,500 âmes.

Durant la dernière partie du 17^{me} siècle, huit recensements de la Nouvelle-France et de l'Acadie ont été faits.

Douze dénombremens de la population ont été faits dans le 18^{me} siècle. Un seul dénombrement de la population a été fait durant la première partie du 19^{me} siècle, celui de la Nouvelle-Ecosse en 1817.

En 1824 on a fait le recensement du Haut-Canada et celui du Nouveau-Brunswick.

A partir de 1824, un recensement annuel du Haut-Canada a été fait jusqu'en 1842, soit une période de 19 ans.

Durant le même espace de temps, on a fait deux fois le recensement du Bas-Canada, deux fois celui de la Nouvelle-Ecosse, trois fois celui du Nouveau-Brunswick, une fois celui de l'Île du Prince-Edouard et quatre fois celui de l'Assiniboïa.

Il y a eu un dénombrement de la population du Bas-Canada, pris en 1844, et en 1848 on a fait le recensement du Haut-Canada.

En 1851-52 on a fait le recensement du Haut et du Bas-Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, celui de l'Île du Prince-Edouard a été fait en 1855.

En 1860-61 on a fait le recensement de toutes les provinces, à l'exception de la Colombie Anglaise.

En 1870-71 on a fait simultanément le recensement de toutes les provinces, à l'exception de la Colombie Anglaise et Manitoba, où le recensement avait été fait en 1870.

En 1880-81 et 1890-91 on a fait le recensement du Canada, et les renseignements contenus dans ce rapport, sont un exposé des faits tels qu'ils existaient à la date fixée pour la prise du recensement.

Le premier recensement des Etats-Unis de l'Amérique a été pris en 1790. La population s'élevait alors à 3,929,214 âmes. A cette date la population du territoire comprenant aujourd'hui la Puissance du Canada, était de 220,000 âmes.

226. Si l'on prend le dernier recensement (1890-91) de chacun de ces pays, on voit que la population des Etats-Unis est dix-huit fois plus considérable qu'elle l'était en 1790, et celle du Canada vingt-deux fois. Ce qui prouve que la population du Canada a augmenté plus rapidement que celle des Etats-Unis.

Le recensement de 1891, comme celui de 1881 a été un recensement impérial, c'est-à-dire que le Canada avec toutes les autres parties de l'Empire Britannique a adopté le cinquième jour d'avril comme "son jour du recensement." Cette date du cinq avril n'est peut-être pas la plus propice pour le Canada, car les difficultés que l'on a à rencontrer dans le voyage à cette saison du printemps sont bien plus grandes que dans la saison plus avancée de l'été, ce qui est cause que les énumérateurs et les autres officiers du recensement ont eu beaucoup de fatigues et de désagréments dans l'accomplissement de leurs travaux.

227. Le recensement du Canada a été fait par autorité de l'acte du recensement. Cet acte, en premier lieu, a été passé en 1870, révisé en 1879 et 1886, c'est sous ce dernier acte que le recensement de 1891 a été fait. D'après cet acte, chaque recensement sera effectué de manière à constater avec toute l'exactitude possible, dans les différentes divisions territoriales du pays, la population, classée par âge, sexe, état civil des personnes, culte, degré d'instruction, nationalité, profession et autres désignations; le nombre des maisons et autres bâtiments, classés en maisons habitées, inhabitées, en voie de construction ou autrement; l'étendue du terrain occupé, avec la désignation soit comme ville ou village, cultivé, non cultivé ou autrement; le produit, l'état et les ressources de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie forestière, de l'industrie minière, des arts mécaniques, des manufactures, du commerce et des autres industries; le nombre d'institutions municipales,

d'éducation, de charité et autres ; et toute autre chose désignée dans les formules et les instructions émises sous l'autorité du gouverneur général.

228. Comme d'après la constitution, la représentation électorale à la Chambre des Communes est basée sur la population et déterminée par le nombre de personnes habitant la province de Québec, il est nécessaire d'abord de connaître d'une manière certaine quelle est la population de chaque province, et en second lieu de se baser pour l'énumération, sur la division électorale établie par le parlement. Comme à l'époque de l'année où est fait le recensement, plusieurs commerçants des autres provinces se trouvent à Montréal, et comme pour diverses raisons, on remarque un mouvement considérable de la population vers les grands centres de commerce, il résulterait une énumération *de facto*, une augmentation anormale de la population des grandes villes au détriment des autres endroits, et une augmentation anormale de la population de la province de Québec au détriment des autres provinces, il a été jugé prudent dans les premiers temps de la fédération d'adopter le mode *de jure*, c'est-à-dire, l'énumération de la population légale, et non de la population réelle. On comprend par population légale, le nombre de personnes dont le domicile ordinaire est dans la localité ; par population réelle, on entend le nombre de personnes présentes dans la localité, lors de l'énumération.

Autres raisons en faveur de l'adoption du système *de jure*, c'est que durant le mois d'avril, un grand nombre de canadiens sont occupés à la coupe du bois ou des billots, et que l'on ne saurait en faire l'énumération, sauf par l'entremise de leurs familles. Il en est de même des pêcheurs qui sont absents du foyer, vaquant à leurs occupations.

Aux Etats-Unis, le mode *de jure* a été adopté dès le premier recensement, et les mêmes raisons invoquées en Canada en faveur de ce mode, sont cause de son maintien dans ce pays.

Sans doute, le mode *de jure* offre des difficultés et des désavantages et son application demande beaucoup d'attention. Le mode adopté en Canada est unique ; il n'est suivi nulle part ailleurs dans l'empire dont le Canada fait partie. D'un autre côté, cependant, le mode de gouvernement en est aussi unique, aucune autre partie de l'empire n'ayant le principe de fédération, comme base fondamentale de la machine politique.

Il faut d'abord avoir le soin de faire entrer dans l'énumération, tous ceux qui ont un domicile en Canada, quand même, comme dans le cas des pêcheurs et des enfants puisant leur éducation à l'étranger, et qui ne sont pas dans le pays, à l'époque du recensement.

D'un autre côté, les étrangers sont exclus, attendu qu'ils n'ont pas de domicile dans le pays, ou qu'ils n'appartiennent à aucune famille résidente. La plus grande difficulté, consiste à éviter la double entrée, comme par exemple dans le cas de ceux qui viennent sous la désignation légale de serviteurs.

Ces gens peuvent avoir leurs domiciles dans une partie de la province ou dans une province et être de service dans une autre partie de la même province, ou dans une autre province. On a pris grand soin dans le recensement de 1891 d'éviter cette source d'erreur.

On peut décrire en peu de mots, la méthode suivie pour la formation du personnel nécessaire pour l'accomplissement de ce travail.

229. A défaut d'un personnel permanent, pour les fins du recensement, il a fallu improviser une organisation, qui consistait d'abord (1) en un personnel de 14 officiers. Ces gens choisis par le gouvernement, comme possédant une connaissance parfaite des divisions où ils doivent surveiller le travail de l'énumération, sont venus à Ottawa pour y recevoir leurs instructions. On leur a donné les formules et manuels nécessaires, et on leur a soumis un exposé de cas spéciaux, préparé tout spécialement pour faire ressortir les difficultés rencontrées dans les recensements précédents. Une fois mis au courant de tous les points embarrassants, susceptibles de se rencontrer, les principaux officiers du recensement furent envoyés dans leurs divisions, quatre dans Ontario et quatre dans Québec, et un dans chacune des autres provinces.

2. Ils trouvèrent dans leurs divisions respectives un second corps d'officiers, les commissaires du recensement au nombre de 241. Le gouvernement nomma lui-même ces commissaires que recommandait surtout une parfaite connaissance des districts dont le dénombrement leur était confié.

On comprendra le soin que l'on mit à la préparation du recensement, par le fait qu'en 1871 le lieutenant-gouverneur actuel de Québec, l'honorable M. Chapleau était un énumérateur, et que l'honorable M. Taillon, premier ministre du gouvernement de Québec était en 1891, un des principaux officiers du recensement.

Les commissaires de chaque division reçurent leurs instructions des officiers en chef, tout comme ces derniers avaient reçu les leurs du bureau permanent à Ottawa.

3. Viennent en troisième lieu les énumérateurs qui étaient au nombre de 4,366 en 1891. Ces hommes reçurent leurs instructions des commissaires et tous furent l'objet d'une visite de la part des officiers en chef qui purent par là s'assurer de la compétence, tant des commissaires que des énumérateurs, et faire les changements nécessaires. Les énumérateurs furent soumis à une étude sérieuse de la question, jusqu'au jour du recensement, où, munis des formules et manuels nécessaires, ils entreprirent le travail solennel du dénombrement de la nation. Ils visitèrent chaque maison et dans presque chaque cas, ils trouvèrent des gens prêts à les recevoir, car on avait eu la précaution de donner des explications dans les journaux, et dans certains cas, dans les églises. Plusieurs des énumérateurs de 1891 avaient été énumérateurs en 1881 et se trouvaient par conséquent en état de fournir chaque jour, des renseignements aux nouveaux.

Le nombre des énumérateurs était d'un tiers plus élevé qu'en 1881, mais le mode de paiement était différent, et a donné un résultat très satisfaisant. Les rapports faits par les commissaires ont été soumis au département plus tôt qu'en 1881.

En somme, le travail a été bien fait, comme le démontre le fait, que dans le tableau II, les causes des décès sont indiquées dans 93 cas sur 100, contre 74 seulement en 1881, et contre 95 sur 100 dans les rapports faits au registraire général en Angleterre où le travail se poursuit constamment d'année en année.

230. Une des plus grandes difficultés que présentait le travail du recensement était la nécessité de faire de nouvelles cartes des districts électoraux en conformité à l'Acte de redistribution de 1882.

Les changements basés sur le fait que les divers districts électoraux doivent autant que possible contenir une population égale, ont eu pour

effet dans un grand nombre de cas, de nuire à la comparaison fidèle des détails d'un recensement avec ceux d'un autre, sauf par les experts du bureau du recensement du département de l'agriculture.

231. Le plus grand district du recensement de 1891 était celui de New-Westminster qui couvre une étendue de 204,050 milles carrés. Si l'on considère que la superficie du Royaume-Uni est de 120,849 milles carrés, ou moins par presque le nombre de milles carrés en Angleterre, les Galles et l'Ecosse, que ce seul district, on comprendra que les méthodes suivies dans les petits pays pour les fins du recensement ne sauraient être adoptées en Canada. Dans Ontario, le plus grand district était celui d'Algoma qui couvre une étendue de 143,517 milles carrés et dans Québec, Chicoutimi et Saguenay, d'une étendue de 118,921 milles carrés.

Pour faire le dénombrement de la population dans ces immenses districts, un énumérateur devait transporter avec lui tout un appareil de camp, être prêt à voyager à cheval, à manier l'aviron et à marcher plusieurs milles dans le cours d'une même journée. Il n'y a eu heureusement aucune perte de vie, le seul accident a été celui d'un homme qui s'était égaré a dû tuer son cheval pour conserver sa propre vie. Les notes de voyage de certains énumérateurs ressemblent beaucoup à des passages que l'on trouve dans les livres d'aventures écrits pour les enfants, on y lit les circonstances où l'on est menacé ou d'être blessé ou d'être tué ou de mourir de faim ; les dangers auxquels on a échappé soit sur terre soit sur mer ; la rencontre de sauvages suspects, d'animaux sauvages pour qui la chair blanche est un rare régal dont ils aiment à profiter avec une joie vorace, quand l'occasion s'en présente. Dans certain cas, l'énumérateur et ses aides ont eu à faire face à une difficulté imprévue. Ils avaient oublié de prendre avec eux le pavillon anglais ; or les sauvages, avec le respect traditionnel des coutumes du passé, alors que les conférences entre eux et les blancs avaient lieu à l'ombre du pavillon anglais, refusèrent de les reconnaître. L'énumérateur était alors obligé de faire venir ce pavillon avant que les sauvages ne consentissent à lui fournir des renseignements, chose qu'ils faisaient volontiers quand ils voyaient ce pavillon.

232. Le premier recensement du Canada a été fait le 2 avril 1871, comprenant dans le temps les quatre provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. La province de Manitoba n'étant entrée dans la confédération que l'année avant le recensement de 1871, ne s'y trouve pas comprise. La population d'alors, pour les quatre provinces, était de 3,485,761.

Le recensement de l'Île du Prince-Edouard, alors province indépendante, a été fait la même année. Population, 94,021. Le recensement de la Colombie Anglaise, aussi dans le temps province indépendante, a été fait en 1870. Population, 36,247, y compris les Sauvages. Cette province était aussi alors indépendante.

La population de Manitoba, lors du recensement de 1870, était de 18,995, y compris 6,767 Sauvages.

La population du Canada, en dehors des Territoires du Nord-Ouest, était en 1871, de 3,635,024. Celle des Territoires d'alors était estimée à 60,000.

Le recensement suivant a été fait le 4 avril 1881. Dans ce recensement, on y comprend toutes les provinces formant la confédération. La population totale était de 4,324,810.

Le troisième recensement a été fait le 6 avril 1891. Population, 4,833,239.

233. Le tableau suivant est un état comparatif de la population, des différentes provinces d'après les recensements de 1871, 1881 et 1891.

POPULATION DU CANADA, 1871, 1881 ET 1891.

PROVINCES.	1871.	1881.	Augmen- tation, pour 100.	1891.	Augmen- tation, pour 100.
Ontario	1,620,851	1,926,922	18·6	2,114,321	9·73
Québec	1,191,516	1,359,027	14·0	1,488,535	9·53
Nouvelle-Ecosse ..	387,800	440,572	13·6	450,396	2·23
Nouveau-Brunswick.....	285,594	321,233	12·4	321,263	0·00
Manitoba	18,995	*62,260	247·2	152,506	144·95
Colombie Anglaise.....	36,247	49,459	36·4	98,173	98·49
Ile du Prince-Edouard.....	94,021	108,891	15·8	109,078	0·17
Les Territoires.....		56,446	98,967	75·33
Total	3,635,024	4,324,810	18·97	4,833,239	11·76

* D'abord 65,954 ; 3,694 ont été enlevés du Manitoba et ajoutés à Ontario, lors du changement apporté à la ligne frontière.

234. Le tableau suivant donne un état comparatif de la population des différentes divisions électorales en Canada pour 1881 et 1891, avec l'augmentation ou diminution suivant le cas :—

POPULATION DU CANADA PAR DISTRICTS ELECTORAUX,
1881 ET 1891.

ONTARIO.

DISTRICTS ÉLECTORAUX.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Addington	23,470	24,151	681	2·9
Algoma	24,014	41,856	17,842	74·3
Bothwell	22,477	25,593	3,116	13·8
Brant, Nord.....	17,645	16,993	-652	-3·7
Brant, Sud.....	20,482	23,359	2,877	14·0
Brockville	15,107	15,853	746	4·9
Bruce, Est.....	22,355	21,355	-1,000	-4·4
Bruce, Nord.....	18,645	22,530	3,885	20·8
Bruce, Ouest.....	24,218	20,718	-3,500	-14·4
Cardwell	16,770	15,382	-1,388	-8·2
Carleton	18,777	21,746	2,969	15·8
Cornwall et Stormont.....	23,198	27,156	3,958	17·0
Dundas	20,598	20,132	-466	-2·2
Durham, Est.....	18,710	17,053	-1,657	-8·8
Durham, Ouest.....	17,555	15,374	-2,181	-12·4
Elgin, Est.....	25,748	26,724	976	3·8
Elgin, Ouest.....	23,480	23,925	445	1·8
Essex, Nord.....	25,659	31,523	5,864	22·8
Essex, Sud.....	21,303	24,022	2,719	12·7
Frontenac	14,993	13,445	-1,548	-10·3
Glengarry	22,221	22,447	226	1·0
Grenville, Sud.....	13,526	12,929	-597	-4·4
Grey, Est.....	25,334	26,225	891	3·5

POPULATION DU CANADA PAR DISTRICTS ÉLECTORAUX.—*Suite.*ONTARIO—*Suite.*

DISTRICTS ÉLECTORAUX.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Grey, Nord.....	23,334	26,341	3,007	12·9
Grey, Sud.....	25,703	23,672	-2,031	-7·9
Haldimand.....	17,660	16,307	-1,353	-7·6
Halton.....	21,919	21,982	63	0·3
Hamilton.....	35,961	47,245	11,284	31·4
Hastings, Est.....	17,313	18,050	737	4·2
Hastings, Nord.....	20,479	22,213	1,734	8·4
Hastings, Ouest.....	17,400	18,964	1,564	8·9
Huron, Est.....	21,720	18,968	-2,752	-12·6
Huron, Sud.....	21,991	19,184	-2,807	-12·7
Huron, Ouest.....	23,512	20,021	-3,491	-14·8
Kent.....	29,194	31,434	2,240	7·6
Kingston.....	14,091	19,263	5,172	36·7
Lambton, Est.....	21,725	24,269	2,544	11·7
Lambton, Ouest.....	20,890	23,446	2,556	12·2
Lanark, Nord.....	19,855	19,260	-595	-3·0
Lanark, Sud.....	17,945	19,862	1,917	10·6
Leeds et Grenville, Nord.....	12,423	13,521	1,098	8·8
Leeds, Sud.....	22,206	22,449	243	1·1
Lennox.....	16,314	14,900	-1,414	-8·6
Lincoln et Niagara.....	23,300	21,806	-1,494	-6·4
London.....	19,746	22,281	2,535	12·8
Middlesex, Est.....	25,107	25,569	462	1·8
Middlesex, Nord.....	21,268	19,090	-2,178	-10·2
Middlesex, Sud.....	18,888	18,806	-82	-0·4
Middlesex, Ouest.....	19,491	17,288	-2,203	-11·3
Monck.....	15,940	15,315	-625	-3·9
Muskoka et Parry-Sound.....	17,636	26,515	8,879	50·3
Nipissing.....	1,959	13,020	11,061	564·6
Norfolk, Nord.....	20,933	19,400	-1,533	-7·3
Norfolk, Sud.....	19,019	17,780	-1,239	-6·5
Northumberland, Est.....	22,991	21,995	-996	-4·3
Northumberland, Ouest.....	16,984	14,947	-2,037	-11·9
Ontario, Nord.....	21,281	21,385	104	0·4
Ontario, Sud.....	20,244	18,371	-1,873	-9·2
Ontario, Ouest.....	20,189	18,792	-1,397	-6·9
Ottawa (cité).....	27,412	37,269	9,857	36·0
Oxford, Nord.....	24,390	26,131	1,741	7·1
Oxford, Sud.....	24,778	22,421	-2,357	-9·5
Peel.....	16,387	15,466	921	5·6
Perth, Nord.....	26,538	26,907	369	1·4
Perth, Sud.....	21,608	19,400	-2,208	-10·2
Peterborough, Est.....	20,402	21,919	1,517	7·4
Peterborough, Ouest.....	13,310	15,808	2,498	18·7
Prescott.....	22,857	24,173	1,316	5·7
Prince-Edouard.....	21,044	18,889	-2,155	-10·2
Renfrew, Nord.....	19,124	23,005	3,881	20·3
Renfrew, Sud.....	19,042	23,971	4,929	25·9
Russell.....	25,082	31,643	6,561	26·1
Simcoe, Est.....	27,185	35,801	8,616	31·7
Simcoe, Nord.....	26,120	28,203	2,083	7·9
Simcoe, Sud.....	22,721	20,824	-1,897	-8·3
Toronto, Centre.....	22,983	26,632	3,649	15·9
Toronto, Est.....	24,867	43,564	18,697	75·2
Toronto, Ouest.....	38,565	73,827	35,262	91·4
Victoria, Nord.....	16,661	16,849	188	1·1
Victoria, Sud.....	20,813	20,455	-358	-1·7

POPULATION DU CANADA PAR DISTRICTS ÉLECTORAUX—*Suite.*ONTARIO—*Fin.*

DISTRICTS ÉLECTORAUX.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Waterloo, Nord	20,986	25,325	4,339	20·6
Waterloo, Sud	21,754	25,139	3,385	15·6
Welland	26,152	25,132	-1,020	-3·9
Wellington, Centre	26,816	23,387	-3,429	-12·7
Wellington, Nord	26,024	24,956	-1,068	-4·1
Wellington, Sud	25,400	24,373	-1,027	-4·0
Wentworth, Nord	15,998	14,591	-1,407	-8·7
Wentworth, Sud	15,539	16,770	1,231	7·9
York, Est	22,853	35,148	12,295	53·8
York, Nord	21,730	20,284	-1,446	-6·6
York, Ouest	18,884	41,857	22,973	121·6

QUÉBEC.

Argenteuil	14,947	15,158	211	1·4
Bagot	21,199	21,695	496	2·3
Beauce	32,020	37,222	5,202	16·2
Beauharnois	16,005	16,662	657	4·1
Bellechasse	16,914	18,368	1,454	8·6
Berthier	21,838	19,836	-2,002	-9·1
Bonaventure	18,908	20,835	1,927	10·2
Brome	15,827	14,709	-1,118	-7·1
Chambly	10,858	11,704	846	7·8
Champlain	26,818	29,267	2,389	9·2
Charlevoix	17,901	19,038	1,137	6·3
Châteauguay	14,393	13,864	-529	-3·6
Chicoutimi et Saguenay	32,409	38,281	5,872	18·1
Compton	19,581	22,779	3,198	16·3
Dorchester	18,710	19,017	307	1·6
Drummond et Arthabaska	37,360	43,923	6,563	17·6
Gaspé	25,001	26,875	1,874	7·5
Hochelaga	40,079	80,998	40,919	102·1
Huntingdon	15,495	14,385	-1,110	-7·2
Iberville	14,459	11,893	-2,566	-17·7
Jacques-Cartier	12,345	13,832	1,487	12·0
Joliette	21,988	22,921	933	4·2
Kamouraska	22,181	20,454	-1,727	-7·8
Laprairie	11,436	10,900	-536	-4·7
L'Assomption	15,282	13,674	-1,608	-10·5
Laval	9,462	9,436	-26	-0·3
Lévis	27,980	25,995	-1,985	-7·1
L'Islet	14,917	13,823	-1,094	-7·3
Lotbinière	20,857	20,688	-169	-0·8
Maskinongé	17,493	17,829	336	1·9
Mégantic	19,056	22,233	3,177	16·7
Missisquoi	17,784	18,549	765	4·3
Montcalm	12,966	12,131	-835	-6·4
Montmagny	16,422	14,726	-1,696	-10·3
Montmorency	12,322	12,309	-13	-0·1
Montréal, Centre	25,078	28,122	3,044	12·1
Montréal, Est	67,506	92,079	24,573	36·4
Montréal, Ouest	48,163	62,494	14,331	29·7
Napierville	10,511	10,101	-410	-3·9
Nicolet	26,611	28,735	2,124	8·0
Ottawa (comté)	49,432	63,560	14,128	28·6

POPULATION DU CANADA PAR DISTRICTS ÉLECTORAUX—Suite.

QUÉBEC—Fin.

DISTRICTS ÉLECTORAUX.	1891.	1892.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Pontiac.....	19,939	22,084	2,145	10·8
Portneuf.....	25,175	25,813	638	2·5
Québec, Centre.....	17,898	17,649	-249	-1·4
Québec, Est.....	31,900	36,200	4,300	13·5
Québec, Ouest.....	12,648	9,241	-3,407	-26·9
Québec (comté).....	20,278	19,503	-775	-3·8
Richelieu.....	20,218	21,354	1,136	5·6
Richmond et Wolfe.....	26,339	31,347	5,008	19·0
Rimouski.....	33,791	33,430	-361	-1·0
Rouville.....	18,547	16,012	-2,535	-13·6
Saint-Hyacinthe.....	20,631	21,433	802	3·9
Saint-Jean.....	12,265	12,282	17	0·1
Saint-Maurice.....	12,986	12,267	-719	-5·5
Shefford.....	23,233	23,263	30	0·1
Sherbrooke.....	12,221	16,088	3,867	31·6
Soulanges.....	10,220	9,608	-612	-5·9
Stanstead.....	15,556	18,067	2,511	16·2
Témiscouata.....	25,484	25,698	214	0·9
Terrebonne.....	22,969	23,128	159	0·7
Trois-Rivières.....	9,296	8,834	-462	-4·9
Deux-Montagnes.....	15,894	15,027	-867	-5·4
Vaudreuil.....	11,485	10,792	-693	-6·0
Verchères.....	12,449	12,257	-192	-1·5
Yamaska.....	17,091	16,058	-1,033	-6·0

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Annapolis.....	20,598	19,350	-1,248	-6·0
Antigonish.....	18,060	16,114	-1,946	-10·7
Cap-Breton.....	31,258	34,244	2,986	9·6
Colchester.....	26,720	27,160	440	1·6
Cumberland.....	27,368	34,529	7,161	26·1
Digby.....	19,881	19,897	16
Guysborough.....	17,808	17,195	-613	-3·4
Halifax (cité).....	36,100	38,495	2,395	6·8
Halifax (comté).....	31,817	32,863	1,046	3·3
Hants.....	23,359	22,052	-1,307	-5·6
Inverness.....	25,651	25,779	128	0·5
King.....	23,469	22,489	-980	-4·2
Lunenburg.....	28,583	31,075	2,492	8·7
Picton.....	35,535	34,541	-994	-2·7
Queen's.....	10,577	10,610	33	0·3
Richmond.....	15,121	14,399	-722	-4·7
Shelburne.....	14,913	14,956	43	0·3
Victoria.....	12,470	12,432	-38	-0·3
Yarmouth.....	21,284	22,216	932	4·3

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Albert.....	12,329	10,971	-1,358	-11·0
Carleton.....	23,365	22,529	-836	-3·6
Charlotte.....	26,087	23,752	-2,335	-8·9
Gloucester.....	21,614	24,897	3,283	15·2
Kent.....	22,618	23,845	1,227	5·4

POPULATION DU CANADA PAR DISTRICTS ÉLECTORAUX—Fin.

NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.

DISTRICTS ÉLECTORAUX.	1891.	1881.	Augmentation on diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
King	25,617	23,087	-2,530	- 9·8
Northumberland	25,109	25,713	604	2·4
Queen's	14,017	12,152	-1,865	-13·3
Restigouche	7,058	8,308	1,250	17·7
Saint-Jean (cité).....	26,127	24,184	-1,943	- 7·4
Saint-Jean (comté).....	26,839	25,390	-1,449	- 5·4
Sunbury	6,651	5,762	- 889	-13·3
Victoria	15,686	18,217	2,531	16·1
Westmoreland	37,719	41,477	3,758	9·9
York.....	30,397	30,979	582	1·9

* MANITOBA.

Lisgar	12,679	22,103	9,424	74·3
Marquette	15,449	36,069	20,620	133·4
Provencher	12,496	15,469	2,973	23·7
Selkirk	13,651	53,226	39,575	289·9
Winnipeg.....	7,985	25,639	17,654	221·1

† COLOMBIE-ANGLAISE.

Caribou.....	7,550	5,519	-2,031	-26·9
New-Westminster	15,417	42,226	26,809	173·9
Vancouver.....	9,991	18,229	8,238	82·5
Victoria	7,301	18,538	11,237	153·9
Yale	9,200	13,661	4,461	48·5

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

King.....	26,433	26,633	200	0·7
Prince	34,347	36,470	2,123	6·2
Queen.....	48,111	45,975	-2,136	-4·4

LES TERRITOIRES.

Alberta	} 25,515	25,277	} 41,284	161·8
Assiniboia, Est.....		20,482		
Assiniboia, Ouest.....		9,890		
Saskatchewan.....		11,150		
Non organisés.....	30,931	‡32,168	1,237	4·0

* La province de Manitoba ayant été répartie une seconde fois d'après le chap. II, actes de 1892, la population des nouveaux districts électoraux telle que donnée dans le recensement de 1891 est donnée plus bas :—

Brandon.....	25,575	Provencher.....	15,469
Lisgar	28,585	Selkirk	21,339
MacDonald	22,776	Winnipeg	25,639
Marquette	13,123		

† D'après l'Acte de Rédistribution de 1892, la population de New-Westminster, d'après le recensement de 1891, est de 17,866. Le nouveau district électoral de Burrard a une population de 24,360. ‡ Estimation complète.

235. Dans le bulletin n° 1, la population du Canada a été divisée en trois groupes, (1) cités et villes avec une population de 5,000 et plus; (2) de 3,000 à 5,000; (3) de 1,500 à 3,000. Le but de cette division est de faire voir l'accroissement des cités, villes et villages séparément, afin que les partis intéressés puissent s'assurer par eux-mêmes de l'augmentation des villes dans chacune de ces trois divisions. Afin d'éviter toute confusion dans la préparation des tableaux comparatifs, il est nécessaire de faire remarquer que dans plusieurs cas, ces augmentations dans la population ont été causées par le fait de l'annexion du territoire voisin depuis 1881, ce notamment pour Montréal, Toronto, Ottawa, London et Saint-Jean. Dans chacun de ces cas, la population de ces différentes parties annexées de 1881 a été ajoutée dans nos tableaux, à la population de cette même année, telle que rapportée dans le recensement de 1881, afin de rendre plus exacte la comparaison d'accroissement.

POPULATION DES CITÉS ET VILLES DU CANADA DE 5,000 HABITANTS ET PLUS, 1881 ET 1891.

CITÉS ET VILLES.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Montréal.....	155,237	*216,650	61,413	39·5
Toronto.....	96,196	*181,220	85,024	88·4
Québec.....	62,446	63,090	644	1·0
Hamilton....	35,960	*48,980	13,020	36·2
Ottawa.....	31,307	*44,154	12,847	41·0
Saint-Jean....	41,353	*39,179	-2,174	-5·2
Halifax.....	36,100	+38,556	2,456	6·8
London.....	26,266	*31,977	5,711	21·7
Winnipeg....	7,985	25,642	17,657	221·1
Kingston....	14,091	19,264	5,173	36·7
Victoria, C.-A.	5,925	16,841	10,916	184·2
Vancouver, C.-A.		13,685	13,685
Saint-Henri	6,415	13,415	7,000	109·1
Brantford....	9,616	12,753	3,137	32·6
Charlottetown	11,485	11,374	-111	-0·9
Hull.....	6,890	11,265	4,375	63·5
Guelph.....	9,890	10,539	649	6·5
Saint-Thomas.	8,367	10,370	2,003	23·9
Windsor....	6,561	10,322	3,761	57·3
Sherbrooke....	7,227	10,110	2,883	39·9
Belleville....	9,516	9,914	398	4·2
Peterboro'..	6,812	9,717	2,905	42·6
Stratford....	8,239	9,501	1,262	15·3
Sainte-Cunégonde.	4,849	9,293	4,444	91·7
Sainte-Catherine	9,631	9,170	-461	-4·7
Chatham, O.	7,873	9,052	1,179	15·0
Brockville..	7,609	8,793	1,184	15·5
Moncton....	5,032	8,765	3,733	74·2
Woodstock, O.	5,373	8,612	3,239	60·3
Trois-Rivières..	8,670	8,334	-336	-3·8
Galt.....	5,187	7,535	2,348	45·2
Owen Sound..	4,426	7,497	3,071	69·4
Berlin.....	4,054	7,425	3,371	83·1
Lévis.....	7,597	7,301	-296	-3·9

* La population dans la colonne de 1881, comprend les mêmes limites que dans celle de 1891 et, conséquemment, ne diffère que dans les cas où ont eu lieu les annexions depuis 1881, de la population telle que rapportée dans le recensement de la même année.

† Les troupes impériales stationnées à Halifax ne sont pas comprises dans ces chiffres.

POPULATION DES CITÉS ET VILLES DU CANADA—Fin.

CITÉS ET VILLES.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Saint-Hyacinthe.....	5,321	7,016	1,695	31.9
Cornwall.....	4,468	6,805	2,337	52.3
Sarnia.....	3,874	6,693	2,819	72.7
Sorel.....	5,791	6,669	878	15.2
New-Westminster.....	1,500	6,641	5,141	342.7
Frédéricton.....	6,218	6,502	284	4.5
Yamouth.....	3,485	6,089	2,604	74.7
Lindsay.....	5,080	6,081	1,001	19.7
Barrie.....	4,854	5,550	696	14.3
Valleyfield.....	3,906	5,516	1,610	41.2
Truro.....	3,461	5,102	1,641	47.4
Port-Hope.....	5,581	5,042	-539	-9.6

POPULATION DES VILLES DU CANADA DE 3,000 À 5,000 HABITANTS,
1881 ET 1891.

VILLES.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Collingwood.....	4,445	4,039	494	11.1
Cobourg.....	4,957	4,829	-128	-2.5
Springhill.....	900	4,813	3,913	434.7
Saint-Jean, Qué.....	4,314	4,722	408	9.5
Orillia.....	2,911	4,752	1,841	63.2
Nanaimo.....	1,645	4,595	2,950	179.3
Jonction de Toronto Ouest.....		4,518	4,518
Carleton Place.....	1,975	4,435	2,460	124.5
Pembroke.....	2,820	4,401	1,581	56.0
Trenton.....	3,042	4,363	1,321	43.4
Petrolia.....	3,465	4,357	892	25.8
Ingersoll.....	4,318	4,191	-127	-2.9
Fraserville.....	2,291	4,175	1,884	82.2
Oshawa.....	3,992	4,066	74	1.9
Lunenburg.....	1,700	4,044	2,294	131.1
Dartmouth, N.-E.....	3,786	4,576	790	20.8
Calgary.....		3,876	3,876
Smith's Falls.....	2,087	3,864	1,777	85.1
Goderich.....	4,564	3,839	-725	-15.8
Amherst.....	2,274	3,781	1,507	66.2
Brandon.....		3,778	3,778
New-Glasgow.....	2,595	3,776	1,181	45.5
Lachine.....	2,406	3,761	1,355	56.3
Gananouque.....	2,871	3,669	798	27.8
Lauzon.....	3,556	3,551	-5	-0.1
Dundas.....	3,709	3,546	-163	-4.4
Village du Mile End.....	1,537	3,537	2,000	130.1
Napanee.....	3,680	3,433	-247	6.7
St. Mary's.....	3,415	3,416	1
Bowmanville.....	3,504	3,377	-127	-3.8
Portage-la-Prairie.....		3,363	3,363
Chutes Niagara.....	2,347	3,349	1,002	42.7

POPULATION DES VILLES DU CANADA—Fin.

VILLES.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Joliette.....	3,268	3,372	104	3·2
Arnprior.....	2,147	3,341	1,194	55·6
Deseronto.....	1,670	3,338	1,668	99·8
Strathroy.....	3,817	3,316	-501	-13·1
Woodstock, N.-B.....	2,487	3,288	801	32·2
Pictou.....	2,975	3,287	312	10·5
Brampton.....	2,920	3,252	332	11·3
Westville.....	2,202	3,152	950	43·1
Perth.....	2,467	3,136	669	27·1
Paris.....	3,173	3,094	-79	-2·4
Coaticook.....	2,682	3,086	404	15·0
Côte Saint-Antoine.....	884	3,076	2,192	248·0
Almonte.....	2,684	3,068	384	14·3
Walkerton.....	2,604	3,061	457	17·5

POPULATION DES VILLAGES DU CANADA DE 1,500 À 3,000 HABITANTS, 1881 ET 1891.

VILLAGES.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Pictou, N.-E.....	3,403	2,998	-405	-11·9
Côte Saint-Louis.....	1,571	2,972	1,401	89·1
Orangeville.....	2,847	2,962	115	4·0
Waterloo.....	2,066	2,941	875	42·3
Prescott.....	2,999	2,919	-80	-2·6
Summerside, I. P.-E.....	2,853	2,882	29	1·0
Saint-Jérôme, Q.....	2,032	2,868	836	41·1
Windsor, N.-E.....	2,559	2,838	279	10·9
Farnham.....	1,880	2,822	942	50·1
Whitby, O.....	3,140	2,786	-354	-11·2
Longueuil, Q.....	2,355	2,757	402	17·0
Wallaceburg.....	1,525	2,726	1,201	78·7
Port Arthur.....	1,275	2,698	1,423	111·6
St. Stephen, N.-B.....	2,338	2,680	342	14·6
Simcoe.....	2,645	2,674	29	1·1
Seaforth.....	2,480	2,641	161	6·5
Clinton.....	2,606	2,635	29	1·1
Kincardine.....	2,876	2,631	-245	-8·5
Renfrew.....	1,605	2,611	1,006	62·6
Listowel.....	2,688	2,587	-101	-3·7
Nicolet.....	1,880	2,518	638	34·0
North Sydney.....	1,520	2,522	1,002	65·9
Liverpool, N.-E.....	2,680	2,465	-115	-4·3
Sydney Mines.....	2,340	2,446	106	4·5
Sydney.....	1,480	2,427	947	64·0
Campbellford.....	1,418	2,424	1,006	70·9
Stellarton.....	2,297	2,410	113	5·0
Notre-Dame de Grace.....	1,524	2,305	781	51·2
Amherstburg.....	2,672	2,279	-393	-14·7
Chicoutimi.....	1,935	2,277	342	17·7
Thorold.....	2,456	2,273	-183	-7·4
Ridgetown.....	1,538	2,254	716	46·5

POPULATION DES VILLAGES DU CANADA—Fin.

VILLAGES.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.	
			Nombre.	Pour 100.
Buckingham...	1,479	2,239	760	51.3
Mount Forest...	2,170	2,214	44	2.0
Aylmer, O.	1,540	2,166	626	40.6
Wingham...	1,918	2,167	249	12.9
Tilsonburg...	1,939	2,163	224	11.6
Milltown, N.-B.	1,664	2,146	482	29.0
Newmarket...	2,006	2,143	137	6.8
Penetanguishene	1,089	2,110	1,021	93.7
Mitchell...	2,284	2,101	-183	-8.0
Magog...	768	2,100	1,332	173.4
Midland...	1,095	2,088	993	90.7
Dresden...	1,979	2,058	79	4.0
Forest...	1,614	2,057	443	27.4
Richmond, Q.	1,571	2,056	485	30.8
Hawkesbury...	1,920	2,042	122	6.3
Welland...	1,870	2,035	165	8.8
Uxbridge...	1,824	2,023	199	10.9
Palmerston...	1,828	2,006	178	9.7
Meaford...	1,866	1,999	133	7.1
Warton...	796	1,984	1,188	149.2
Portsmouth...	1,734	1,974	240	13.8
Drummondville...	900	1,955	1,055	117.2
Aylmer, Q.	1,762	1,945	183	10.3
Caughnawaga...	1,684	1,936	252	15.0
London, Ouest...	1,601	1,915	314	19.6
Leamington...	1,411	1,910	499	35.4
Parrsboro'	1,206	1,909	703	58.2
Point Edward...	1,293	1,881	588	45.4
Morrisburg...	1,719	1,859	140	8.1
Gravenhurst...	1,015	1,848	833	82.0
Preston...	1,419	1,843	424	30.0
Oakville...	1,710	1,823	113	6.6
Merritton...	1,798	1,813	15	0.8
Exeter...	1,725	1,809	84	4.8
Dunnville...	1,808	1,776	-32	-1.7
Lachute...	765	1,751	986	128.9
Aurora...	1,540	1,743	203	13.1
Louiseville...	1,381	1,740	359	26.0
Waterloo...	1,617	1,733	116	7.1
Iberville...	1,847	1,710	-137	-7.4
Granby...	1,040	1,710	670	64.4
Essex Centre...	800	1,709	909	113.6
Blenheim...	1,212	1,708	496	40.9
Port Perry...	1,800	1,698	-102	-5.6
Montmagny...	1,738	1,697	-41	-2.4
Kentville, N.-E.	1,285	1,686	401	31.2
Parkhill...	1,539	1,680	141	9.2
Harriston...	1,772	1,687	-85	-4.8
Ashburnham...	1,266	1,674	408	32.2
Port Elgin...	1,400	1,659	259	18.5
Alexandria...	1,200	1,614	414	34.5
Fergus...	1,733	1,598	-135	-7.8
Windsor Mills...	879	1,591	712	81.0
Beauharnois...	1,499	1,590	91	6.0
Bedford...	1,080	1,571	491	45.4
Saint-Boniface	1,283	1,553	270	21.0
Berthier...	2,156	1,537	-619	-28.7
Gatineau Point...	1,460	1,520	60	4.1
Georgetown...	1,473	1,509	36	2.4

236. La population urbaine du Canada, en 1871, était de 686,019 ou 18·8 pour 100 du total de la population ; en 1881, elle était de 912,934 ou 21·1 pour 100, et en 1891 elle était de 1,390,910 ou 28·77 pour 100. L'accroissement de la population urbaine au détriment de celle de la campagne est un fait reconnu aujourd'hui par tout le monde entier, et les chiffres qui sont donnés dans les tableaux suivants prouvent clairement que ce mouvement existe en Canada aussi bien que partout ailleurs. L'augmentation si considérable entre 1881 et 1891 provient, jusqu'à un certain point, du fait de l'augmentation d'un nombre de petites localités qui n'avaient pas, en 1881, atteint 1,500 habitants en population.

237. Les proportions des populations urbaine et rurale respectivement, à la population totale, pour chacun des recensements de 1871, 1881 et 1891, sont montrées dans le tableau suivant :

PROPORTION DES POPULATIONS URBAINE ET RURALE AU TOTAL
DE LA POPULATION, 1871, 1881, 1891.

PROVINCES.	1871.		1881.		1891.	
	Urbaine	Rurale.	Urbaine	Rurale.	Urbaine	Rurale.
Ontario	19·4	80·6	22·8	77·2	33·2	66·8
Québec	19·5	80·5	22·8	77·2	29·2	70·8
Nouvelle-Ecosse	14·0	86·0	13·6	86·4	21·2	78·8
Nouveau-Brunswick	24·3	75·7	22·3	77·7	19·4	80·6
Manitoba	1·2	98·8	12·1	87·9	22·5	77·5
Colombie-Britannique	8·9	91·1	11·9	88·1	42·5	57·5
Ile du Prince-Edouard	11·5	88·5	14·1	85·9	13·0	87·0
Les Territoires					5·6	94·4
Canada	18·8	81·2	21·1	78·9	28·7	71·3

238. On attribue tout particulièrement l'augmentation de la population urbaine dans les provinces d'Ontario et de Québec au fait mentionné ci-haut ; l'augmentation dans la Nouvelle-Ecosse est attribuée à ce qu'en 1881 plusieurs localités qui réellement étaient des villes, ne pouvaient être entrées comme telles, vu que leurs limites n'étaient pas encore déterminées. On remarque dans le Nouveau-Brunswick une diminution constante dans la population urbaine durant les dernières vingt années. Dans le Manitoba et la Colombie Anglaise l'augmentation a été sans doute très considérable, spécialement dans la dernière province ; à Vancouver, l'augmentation a été phénoménale, vu qu'en 1881 cette ville existait à peine et aujourd'hui elle représente 14 pour 100 de la population de la province.

239. La population du Canada en 1881 était de 2,188,788 hommes et de 2,136,032 femmes, en 1891 de 2,460,471 hommes et 2,372,768 femmes. Le tableau suivant montre en détail les proportions des sexes dans chaque province pour 1881 et 1891.

POPULATION DU CANADA PAR SEXES, 1881 ET 1891.

PROVINCES.	1881.		1891.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Ontario.....	978,765	948,157	1,069,487	1,044,834
Québec.....	678,109	680,918	744,141	744,394
Nouvelle-Ecosse.....	220,538	220,034	227,093	223,303
Nouveau-Brunswick.....	164,119	157,114	163,739	157,524
Manitoba.....	34,903	27,357	84,342	68,164
Colombie Anglaise.....	29,503	19,956	63,003	35,170
Ile du Prince-Edouard.....	54,728	54,163	54,881	54,197
Les Territoires.....	28,113	28,333	53,785	45,182
Canada.....	2,188,778	2,136,032	2,460,471	2,372,768

PROPORTION DES SEXES PAR 1,000 DE LA POPULATION, 1881 ET 1891.

PROVINCES.	1881.		1891.	
	Hommes.	Femmes.	Femmes.	Femmes.
Ontario.....	508	492	506	494
Québec.....	499	501	500	500
Nouvelle-Ecosse.....	500	500	504	496
Nouveau-Brunswick.....	511	489	510	490
Manitoba.....	561	439	553	447
Colombie Anglaise.....	596	404	642	358
Ile du Prince-Edouard.....	503	497	503	497
Les Territoires.....	498	502	543	457
Canada.....	506	494	509	491

240. La prépondérance en nombre du sexe féminin qui existait en 1881 dans la province de Québec a été maintenue en 1891, malgré, cependant, que la proportion ne soit pas aussi élevée; tandis que celle des Territoires a diminué, les hommes, comme on devait s'y attendre, étant de beaucoup en majorité. Il y a eu une diminution dans le nombre réel des hommes dans la province du Nouveau-Brunswick, et par conséquent il y a eu aussi une diminution dans la proportion des sexes. Il y a eu une augmentation dans la proportion des hommes en Canada pour 1891, en comparaison avec 1881, ceci étant dû à la colonisation des Territoires et de la Colombie Anglaise, mais la proportion pour les quatre provinces est restée à peu près la même, savoir, 504 hommes à 496 femmes.

241. Moyenne pour chaque groupe de recensement de 10,000 personnes.

	1891.	1881.
Hommes.....	5,091	5,080
Femmes.....	4,909	4,920
Enfants, en bas âge.....	249	280
" 1 an à 5 ans.....	1,000	1,060
Garçons et filles, 5 à 15.....	2,350	2,452
Jeunes garçons et jeunes filles, 15 à 20.....	1,061	1,100
Jeunes hommes et jeunes femmes, 25 à 30.....	1,781	1,760
Personnes âgées de 30 à 50.....	2,105	2,000
" de 50 et au-dessus.....	1,325	1,210
Âges non connus.....	129	138
Personnes non mariées.....	6,317	6,443
" mariées.....	3,286	3,191
En veuvage.....	397	366
Hommes—non mariés.....	3,313	3,347
Femmes—non mariées.....	3,004	3,096
Hommes mariés.....	1,647	1,597
Femmes mariées.....	1,639	1,594
Veufs.....	130	118
Veuves.....	267	248
Nombre de familles.....	1,907	1,878
" de personnes dans chaque famille.....	5.2	5.3
Célibataires—20 et au-dessus.....	949	956
Vieilles filles—20 et au-dessus.....	684	689
Maisons—nombre de—occupées.....	1,770	1,707
" " de familles dans chaque.....	1.08	1.10
" " de personnes dans chaque.....	5.6	5.8
" " de—à un étage.....	1,124	Pas de rapp.
" " de—à deux étages.....	595	"
" " de—à trois étages.....	44	"
" " de—à quatre étages et plus.....	7	"
Français ou Acadiens.....	2,907	2,993
Autres.....	7,093	7,007
Nés en Canada.....	8,661	8,591
Nés en d'autres pays.....	1,339	1,409
D'origine anglaise.....	1,014	1,106
" étrangère.....	325	303
Occupations—		
Agriculture, mines et pêcheries.....	1,635	1,600
Commerce et transport.....	386	249
Manufactures.....	662	596
Service domestique et personnel.....	509	173
Professions libérales.....	131	122
Classe non productive.....	110	475
Cultivateurs.....	1,521	1,518
Pêcheurs.....	56	53
Mineurs.....	31	15
Commerçants de bois.....	27	19
Religions—		
Protestante.....	5,680	5,634
Catholique.....	4,122	4,143
Juive.....	13	6
Païenne et non spécifiée.....	185	217
Presbytérienne.....	1,563	1,563
Eglise d'Angleterre.....	1,337	1,335
Méthodiste.....	1,754	1,718
Baptiste.....	629	685
Mortalités durant l'année—total.....	140	147
Enfants, au-dessous d'un an.....	38	38

GRUPE DE RECENSEMENT DE 10,000 PERSONNES—Suite.

	1891.	1881.
Causes de mortalités :—		
Maladies—		
Zymotiques.....	33
Parasitiques.....	0 16
Dietétiques.....	0 07
Constitutionnelles.....	19
D'âges.....	14
Locales.....	47
Violentes.....	5
Non spécifiées.....	22
Des poumons.....	12	8
Diarrhée.....	8	2
Phthisie.....	15	15
Vieillesse.....	9	7
Atrophie et débilité.....	9	3
Noyés.....	1 34	1 31
Accidents de chemins de fer.....	0 38	0 22
Nombre de chevaux par chaque 10,000	2,982	2,449
" bêtes à cornes.....	8,402	7,942
" moutons.....	5,201	7,049
" personnes capables de lire.....	7,001	Pas de rapp.
" " d'écrire.....	6,573	"
" d'aliénés.....	28	23
" d'aveugles.....	7	7
" de sourds-muets.....	10	12
Citadins	2,878	2,110
Habitants de la campagne	7,122	7,890
Hommes en âge de travailler	2,693	2,677
Femmes	2,609	2,546
Assurances sur la vie, montant des risques par 10,000 (1892).....	\$ 562,549	\$ 238,833
Vies exposées aux risques, par 10,000 (1892).....	374	88
Assurances sur le feu, montant des risques, par 10,000 (1892).....	\$ 1,655,559	\$ 1,068,743
Dépôts dans les caisses d'épargnes (1892).....	105,569	54,390
Tenanciers.....	1,284	1,073
Industries—		
Armes et munitions.....	1 0	0 3
Livres et papeterie.....	20 5	16 1
Voitures, etc.....	29 9	27 6
Produits chimiques.....	6 0	2 3
Breuvages et stimulants.....	22 6	16 9
Matériaux fibreux.....	6 1	3 2
Aliments (végétal).....	34 3	44 2
" (animal).....	71 6	7 3
Meubles, maisons et édifices.....	39 7	29 6
Or et argent.....	4 0	2 2
Cuir—bottes et bottines.....	53 2	63 6
Eclairage.....	8 1	5 0
Machines, outils et instruments aratoires.....	102 3	86 2
Matières, animal.....	3 1	3 6
" végétal.....	172 2	139 5
Instruments mathématiques et autres.....	0 1	0 2
" de musique.....	4 5	2 2
Bateaux et vaisseaux.....	8 6	12 2
Pierre, terre, verre.....	26 1	17 9
Fabriques de tissus et habillements.....	148 6	102 5
Divers.....	3 1	4 2
Imprimerie et publication.....	15 9	12 3
Voitures, chariots et manuf. de.....	18 7	13 1
Brasseries.....	3 9	1 4
Cigar et tabac.....	10 9	8 7
Raffineries de sucre.....	4 0	1 7

GROUPE DE RECENSEMENT DE 10,000 PERSONNES—Fin.

	1891.	1881.
Industries— <i>Suite.</i>		
Boulangeries.....	9·4	9·3
Confiseries.....	5·1	2·0
Moulin à farine.....	13·1	14·9
Fromageries.....	6·2	4·6
Conserves de poissons.....	61·0
Meubles, fabriques de.....	14·8	13·5
Châssis, portes et persiennes, fabriques de.....	12·0	6·7
Orfèvrerie et bijouterie.....	3·3	1·8
Bottes et bottines.....	37·3	43·8
Harnais et sellerie, fabriques de.....	6·3	6·7
Tanneries.....	8·8	12·7
Usines à gaz.....	2·4	1·2
Forgerons.....	25·0	28·7
Fonderies et confection de machines.....	26·5	18·0
Charpenterie.....	21·0	13·2
Scieries.....	106·3	97·3
Briqueteries et tuileries.....	12·9	9·5
Taille du marbre et de la pierre.....	7·8	4·6
Modistes et cuturières.....	35·6	18·1
Tailleurs et drapiers.....	48·1	41·7

242. Je suppose qu'il vienne à l'idée d'un homme d'imagination de soumettre au peuple canadien une illustration des diverses classes d'individus représentés dans le recensement et que dans ce but, il fasse défiler devant lui une procession typique de la population. Ayant décidé de faire entrer 10,000 personnes dans sa procession il commencera par faire la classification des sexes. Cette classification démontrera que sur ces 10,000 individus, il y a cinq mille quatre-vingt-onze hommes et quatre mille neuf cent neuf femmes, or comme ces individus séparés en deux classes défilent sur la rue Wellington vers le parlement, on pourra remarquer un spectateur quelque peu philosophe disant à son voisin : "les hommes sont justement en bon nombre, pour pouvoir apprécier le beau sexe à sa juste valeur," ce qui cependant ne serait pas le cas s'il y avait plus d'hommes que de femmes, les hommes, en général, étant portés à montrer des airs de supériorité, s'ils dominent par le nombre, tandis que la prépondérance n'est pas assez grande pour permettre aux femmes de prendre des airs de supériorité, vu que leur nombre ne répond pas à la demande. En Angleterre, il y a des milliers de femmes qui ne sauraient entretenir l'espoir de se marier, tout simplement parce qu'il y a 515 femmes pour 495 hommes, ce qui, dans le cas de cette procession de 10,000 individus défilant sur la rue, donnerait 292 femmes de plus que d'hommes, au lieu de 182 hommes de plus que de femmes en Canada. Aux Etats-Unis, d'un autre côté, un groupe semblable de 10,000 individus renfermerait 241 hommes de plus que de femmes. De là, la remarque profonde du Français, "en Angleterre, la femme est inférieure à l'homme; aux Etats-Unis, elle lui est supérieure," ce à quoi le voisin pourrait répondre : "alors le Canada est le pays du juste milieu." Cette réponse signifiant : "précisément, le Canada est le pays de l'âge d'or et c'est pour cela qu'en Canada, il y a égalité entre l'homme et la femme,

tous deux s'offrant secours mutuel et vivant dans une telle harmonie, que sur ces dix mille individus, il n'y a pas un seul divorcé de l'un ou de l'autre sexe. Si les 404 personnes qui depuis la confédération (soit depuis plus d'un quart de siècle) qui sont divorcés, vivaient encore, elles ne seraient pas en nombre suffisant pour fournir un représentant dans le groupe de 10,000 individus.

243. Mais voilà que sur le commandement de l'homme en tête de la procession, les rangs sont brisés. Que se passe-t-il alors? Ah! je vois, ces dix mille individus se classifient selon leur origine. La bannière d'Ontario flotte orgueilleusement sur les devants, sir Oliver Mowat apparaissant à la tête de 3,576 individus, qui défilent au son de la musique de leur province. Réjouis-toi Ontario, tu échappes à la main du traître! Le drapeau de Québec flotte majestueusement sur 3,027 personnes conduites par l'honorable M. Taillon qui sait remuer les âmes par son gai refrain "O Canada! Mon pays, mes amours." Vient ensuite la Nouvelle-Ecosse avec 893 individus quelque peu énorqueillis parce qu'ils ont à leur tête le premier ministre de la confédération; puis le Nouveau-Brunswick avec 623 personnes ayant à leur tête une députation de l'active et entreprenante cité de Saint-Jean.

Viennent ensuite 219 personnes de l'Île du Prince-Édouard s'avancant sous les plis d'un étendard porté par un homme qui sera peut-être un jour premier ministre.

Les Territoires du Nord-Ouest avec 126 personnes, Manitoba avec 117 autres, discutant les questions des écoles, du chemin de fer de la baie d'Hudson, et des communications océaniques; la Colombie Anglaise avec 77 individus dont les figures portent une certaine trace des brises de l'océan Pacifique. Voilà pour les personnes nées au Canada.

244. A une courte distance viennent 1,341 personnes divisées en deux groupes, le premier contenant 1,015 individus de naissance britannique, le second 326 nés à l'étranger. Sur ces 1,015 personnes, l'intelligent écossais a 223 représentants, l'honnête et grand John Bull, 454, et le spirituel irlandais, 308. Sur les 326 étrangers, le cousin Jonathan, a 116 représentants, et l'Allemagne, 58. Les autres pays se partagent 101 représentants, la Russie et la Chine en ayant un nombre à peu près égal.

Ici, le spectateur fait des remarques appropriées sur l'homogénéité de ce groupe de 10,000 personnes, toutes moins 326, étant des sujets anglais, c'est-à-dire qu'il n'y en a que 3 sur 100 qui n'ont pas eu l'incalculable privilège de naître sous le brillant drapeau "qui depuis plus de mille ans brave le feu des batailles" sans cependant paraître le moins du monde détérioré. Notre spectateur dirait à son voisin que les Canadiens avec leur expérience du gouvernement autonome, ont su s'implanter d'une manière prodigieuse sur ce vaste territoire du Canada, où ils verront à faire respecter l'ordre et la loi. Le voilà maintenant à commenter l'état de chose actuel et son importance pour l'avenir du pays, particulièrement en ce qui concerne la province de Manitoba et le Nord-Ouest, et il se déclare content de voir que dans ces régions nouvellement colonisées, une si grande proportion de la population se composent de colons nés au pays. Il va même jusqu'à dire que ce n'est pas un mal après tout que l'immigration restreinte des pays étrangers, et il donne à entendre que maintenant nous sommes prêts à recevoir sans danger parmi nous un fort contingent de population

étrangère. Nous avons fermement établi dans le pays notre organisation municipale, nous avons mis en opération le mode de l'école publique et nous avons formé des instituteurs qui sont prêts maintenant à faire de tout étranger un bon Canadien. L'ami de notre spectateur fait remarquer que dans chaque groupe de 10,000 aux Etats-Unis, on trouvera environ 150 individus nés en Canada, et que, vu les 166 personnes américaines que renferme notre procession typique de 10,000, le Canada a après tout attiré dans ses villes un plus grand nombre d'Américains que les Etats-Unis n'ont attiré chez eux de Canadiens.

245. Mais ici la scène change, la procession présente un nouvel aspect ; les 10,000 personnes se trouvent classifiées selon leurs âges.

Viennent d'abord 249 bébés puis 1,000 enfants d'un an à cinq, 2,350 garçons et filles de 5 à 15 ans, 1,061 jeunes garçons et jeunes filles de 15 à 20 ans, 1,781 jeunes gens (garçons et filles) de 20 à 30 ans, 2,105 personnes d'âge mitoyen de 30 à 50, 1,325 autres de 50 ans et plus, et 129 personnes dont l'âge n'est pas connu. Véritable illustration de l'œuvre de Shakespeare dans ces sept stages de la vie, depuis le bébé dans les bras de sa mère, jusqu'à cette dernière scène qui met fin à l'étrange comédie, la seconde enfance, car dans ce groupe de 10,000 individus, ils s'en trouvent 25 qui ont dépassé de 20 ans la limite de (70) soixante-dix, dans les chants sacrés des Israélites, et quelques-uns de ces vieux garçons et vieilles filles sont sans dents, sans vue, sans goût, sans autre chose que la vie animale, même sous ce glorieux climat du Canada, qui offre à l'homme, la meilleure chance de devenir centenaire, dernière classe dont, en 1891, il est mort 65, un de l'acoholisme à l'âge de 102 ans.

A l'aspect général de la procession, notre observateur remarque qu'une moitié environ des 10,000 personnes est composée d'individus au-dessus de 21 ans. Il recourt alors à la statistique pour démontrer qu'en 1891, il y avait plus de personnes de l'âge mitoyen et de l'âge avancé, qu'en 1881 ; que les bébés, dans cette procession de 1891, ne sont pas en aussi grand nombre qu'en 1881, et que les enfants (garçons et filles, jeunes gens et jeunes filles) sont aussi moins nombreux, et sur ces faits, il base certaines observations sur la diminution dans les naissances, sur l'indifférence croissante chez les femmes pour les soins de la maternité, et cela en Canada comme partout ailleurs ; sur l'inexactitude possible du recensement de 1881, qui contient nombre de jeunes gens alors émigrés aux Etats-Unis. Il en conclut que le Canada possède une splendide population sous le rapport de l'âge et de la jeunesse, de la force et de la vigueur, de la prudence et de l'expérience, et qu'en conséquence, il n'est rien de surprenant que le pays vienne toujours en premier lieu dans les conférences intercoloniales et dans les projets britanniques en général. Il étudie les divers groupes et établit que les 249 bébés se divisent en 127 garçons et 122 filles et que le petit groupe d'un à cinq ans, est composé de 507 garçons et 493 filles ; que le groupe suivant de 2,350 garçons et fillettes de 5 à 15 ans qui, quoique difficile à compter, tant ils sont remuants, se compose de 1,194 garçons et 1,156 filles, soit 38 garçons seulement qui se trouvent sans compagne ; que le quatrième groupe de 1,061 jeunes hommes et jeunes filles de 15 à 20 ans se compose de 535 garçons et 526 filles, 9 garçons restant sans compagne ; que le cinquième groupe de 1,781 personnes de 20 à 30 ans compte 892 hommes, et 889 fem-

mes, ce qui fait que chaque individu, à l'exception de 3, a sa compagne; que le sixième groupe de 2,105 personnes de l'âge mitoyen, compte 1,082 hommes et 1,023 femmes, et le septième groupe 686 hommes et 639 femmes

246. En examinant attentivement la classe des enfants, on remarque une moins grande différence dans le nombre. Ainsi l'on voit que les enfants d'écoles, de 4 à 15 ans, au nombre de 1,260,057 en Canada sont représentés dans ce groupe par 2,607, dont 1,326 garçons et 1,281 filles.

247. Voyons maintenant les hommes inscrits sous la rubrique "âge militaire," ce sont des hommes de 20 à 40 ans. Si le pays devait être exposé à une invasion, 657,788 hommes pourraient être appelés sous les armes, sans compter les invalides, ce qui fait que sur ce groupe de 10,000 personnes, à 1,361 reviendrait le glorieux devoir de défendre les autres.

Mais notre observateur n'a pas eu le temps de faire des réflexions sur ce sujet ni d'établir de comparaison avec les autres pays.

248. Le mouvement qui se fait dans les rangs indique un nouveau changement. Les groupes sont maintenant repartis selon les diverses conditions civiles, et il ressort du premier calcul, que ce groupe de 10,000 personnes renferme 6,317 célibataires, 3,286 mariés et 397 veufs et veuves. Parmi les célibataires, il y a 3,313 hommes et 3,004 femmes. 1,537 hommes sont au-dessous de 21 ans et 1,776 au-dessus. Des 3,004 femmes, 1,201 sont au-dessous de 15 ans, 1,520 de 15 à 45 ans et 283 au-dessus de 45. Puis il y a 130 veufs et comme le fait remarquer l'observateur, 267 "charmantes veuves" capables de faire la niche aux jeunes filles, pour qui le manque d'expérience dans l'art de charmer les hommes est un grand désavantage. Mais le fait qu'il y a un si grand nombre de veuves, indique clairement, qu'elles conservent scrupuleusement la mémoire de l'époux défunt, et cela beaucoup plus que ne le font les veufs, ce qui parle grandement en faveur des veuves, "et," fait remarquer l'ami de l'observateur, "prouve combien étaient grandes les qualités de l'époux disparu, ce qui d'un autre côté, parle aussi fort en faveur des maris en Canada."

Les couples mariés au nombre de 1,643 ont avec eux, comme on l'a vu, 249 bébés, ce qui fait environ pour l'année une naissance pour chaque 7 couples. "Tiens," murmure l'observateur, "ce n'est pas aussi bien qu'en 1881," lorsque l'on comptait une naissance dans chaque 6 familles du pays. L'ami allait sans doute risquer quelques observations, mais il en fut empêché par le commandement, "formez-vous en familles." A cet ordre répondirent 1,907 familles, les habitants de l'Île du Prince-Edouard venant en tête avec 5·8 individus par famille, Québec et le Nouveau-Brunswick 5·5, la Nouvelle-Ecosse 5·4, Ontario 5·1, Manitoba 4·8, la Colombie Anglaise 4·7 et le Nord-Ouest 4·6. Ces chiffres, naturellement, sont exposés sur un tableau statistique vu que les mères n'aiment pas à voir leur progéniture soumise à une division décimale. Il ressort de là que la famille en Canada compte une moyenne de 5·2 personnes, ce qui est une diminution de 0·1 sur 1881. "Non, pas possible!" se dit l'observateur. "Certes il doit y avoir un fort contingent d'Acadiens-français dans le *Jardin du Golfe*, ou bien les Canadiens-français ne sont pas aussi prolifique; que d'habitude." "L'Île du Prince-Edouard," dit l'ami, "était en tête de la liste en 1881, 18 pour cent

seulement de la population étant des Français. Ni en 1881, ni en 1891 trouve-t-on la plus forte famille dans la province de Québec dont la population de 1,488,535 est Canadienne-française sauf 302,189 individus.

249. Pendant que l'ami murmure ces observations à l'oreille de l'observateur un autre mouvement s'opère dans la procession ; des hommes et des femmes à l'air peu satisfait sortent de la foule et s'avancent à la tête des rangs ; ce sont les célibataires de 20 ans et plus. Il y a 949 hommes et 684 filles. Voyez le regard de pitié que les couples mariés jettent à ces gens ; mais ces derniers sont consolés en entendant l'observateur dire qu'il y a dix ans ce groupe se composait de 956 hommes et 689 filles, ce qui établit clairement qu'il n'existe pas en Canada, pour le mariage, cette aversion croissante dont les récents rapports des recensements démontrent l'existence dans les autres pays.

250. Mais d'un autre côté, on peut voir sur le tableau statistique que les 10,000 personnes occupent 1,770 maisons dont 1,124 d'un étage, 959 de deux, 44 de trois, 7 de 4 et plus, et que chacune contient 5.6 personnes.

Evidemment, pense l'observateur, le Canada est un pays d'habitations. En 1881, il y avait 1.10 famille dans chaque maison, et en 1891, 1.08, tandis qu'aux Etats-Unis l'on comptait 1.10 dans chaque maison, en 1891. Le Canada est donc sous ce rapport supérieur aux Etats-Unis, car ce pays en 1891 avait pour chaque habitation le même nombre de familles qu'en 1881. Le progrès est plus marqué en Canada où chaque famille aura bientôt son foyer à part. A Montréal il y avait 5.7 personnes dans chaque habitation tandis qu'il y en avait 18.52 dans la ville de New-York, puis 1.1 famille par habitation à Montréal contre 3.8 à New-York ; nous n'avons pas de cet encombrement qui engendre le vice et la maladie.

251. La tête de la procession est arrivée à la barrière du centre. De nouveau le clairon sonne, les officiers commandant circulent et la procession se forme d'une autre manière et se partage cette fois en trois groupes, un de 9,802, le deuxième en marche, à la porte de l'ouest, de 185 et le troisième se composant tout juste de la douzaine du boulanger. Ces groupes sont partagés suivant les croyances religieuses, le chrétien, le païen et le juif, le premier groupe étant le plus considérable et le troisième le plus petit.

L'observateur fait ici remarquer que l'homogénéité de la religion de même que sous le rapport des naissances est une base solide pour la formation d'une grande nation. L'ami fait observer que le groupe des chrétiens se divise en plusieurs régiments. Il y a les catholiques et les protestants qui comptent, ces derniers 5,680, et les premiers, 4,122.

Les protestants se divisent en 1,754 méthodistes, 1,563 presbytériens, 1,337 de l'église d'Angleterre, 629 baptistes et 397 autres. Le vénérable clergé des 10,000 se compose de 15 membres, ce qui donne à chacun le soin de 700 âmes, en moyenne. Les juifs ont doublé en nombre en dix ans, les méthodistes ont aussi augmenté, les presbytériens ont suivi le progrès et l'église d'Angleterre a fait un peu mieux durant la même période. Sur les 10,000, les catholiques ont diminué de 21 depuis 10 ans. L'observateur fait observer la faiblesse que causent un si grand nombre de dénominations, la diffusion de la puissance intellectuelle que déterminent des rivalités incessantes, l'insuffisante rémunération du clergé, etc.

Ici l'ami fait remarquer que les subdivisions de régiment réhaussent la force morale d'une armée et qu'il ne comprend pas pourquoi les mœurs ne bénéficieraient pas des régiments dénominationaux, chaque membre du clergé étant un homme éclairé, plus ils sont en nombre, plus cela doit relever le cens moral de la masse du peuple.

252. Rendus devant la salle du conseil de la nation, les 10,000 personnes reçoivent un nouveau commandement et vous les voyez alors partagées en deux divisions, représentant les habitants de la campagne et ceux de la ville. Le premier groupé se compose de 7,122 personnes et le second de 2,878. Dix ans plus tôt, les habitants de la campagne étaient au nombre de 7,890, et ceux des villes de 2,110. En 1881, 79 pour 100 de la population habitaient la campagne, en 1891, 71 pour 100. L'observateur remarque ici que cette augmentation est plutôt nominale que réelle, vu que plusieurs villes, en 1891, comprennent l'annexion de territoires qui, en 1881, se trouvaient dans les districts ruraux, et vu que plusieurs villages ont été constitués en corporation durant les dix années écoulées, leurs populations se trouvant classées maintenant parmi la population urbaine, ce qui augmente cette dernière tout en créant une diminution à la campagne. Mais tel qu'il est là, le groupe rural est de beaucoup plus considérable que celui des villes, et cela montre jusqu'à quel point le Canada est un pays propre à l'agriculture et aux pêcheries, ainsi qu'aux minéraux.

253. Mais on pose certaines questions au sujet des habitants de la campagne : combien y a-t-il de tenanciers ? Alors 1,284 mains se lèvent. Combien y en a-t-il qui sont à la fois tenanciers et propriétaires ? 1,091 mains restent levées. Les 193 autres représentant les tenanciers ou employés. Combien y en a-t-il qui sont propriétaires de 50 à 200 acres ? 590 mains restent levées. Ici l'observateur fait remarquer qu'il y a peu de seigneurs en Canada, et que par conséquent le pays est peu exposé aux questions de cens et rentes.

254. Un nouveau mouvement change l'aspect de la foule. 7,001 personnes du côté central, déclarent qu'elles savent lire, 2,999 de l'autre côté confessent qu'elles ne savent pas lire. Evidemment sur ce dernier nombre, 1,249 sont des enfants au-dessous de cinq ans et quelques sauvages. Mais 70 pour 100 environ de la population se compose d'individus qui savent lire.

Le premier groupe présente une diminution de 428 et l'autre une augmentation correspondante, et il se trouve maintenant 6,572 personnes qui savent écrire, et 3,428 qui ne le savent pas, soit environ 66 pour 100 de la population capable de signer leurs noms.

Le statisticien dit à l'observateur, que l'Île du Prince-Edouard est celle des provinces qui contient le plus grand nombre d'enfants au-dessous de 10 ans capables de lire ; qu'Ontario contient le plus grand nombre d'enfants au-dessous de dix ans capables d'écrire ; que dans chaque province, sauf Manitoba, il y a plus de filles que de garçons au-dessous de 10 ans capables de lire, et que, en Canada, 8,920 filles de 10 à 19 ans, sur un groupe de 10,000 savent écrire, tandis que du côté des garçons on ne compte que 8,520. Ou les filles peuvent apprendre plus facilement, ou bien les garçons vu la nature de leurs travaux, n'apprécient pas la chose au même point.

Ici, l'observateur fait remarquer que c'est un grand avantage pour un pays d'atteindre un degré aussi élevé en matière d'éducation, et que ce progrès chez les filles promet beaucoup pour l'avenir, et il prédit que dans dix ans, le Canada sera plus avancé que tout autre pays sous le rapport de l'éducation, et qu'il sera même en avant des Scandinaves qui ont le plus grand nombre d'adultes capables de lire, ce qui est probablement dû au fait des longues soirées d'hiver de ce pays.

255. Mais voici qu'il sort des rangs un petit groupe évidemment affligé, c'est le groupe des infirmes. Voici 28 aliénés, 7 aveugles, et 10 sourds. Un groupe semblable, il y a dix ans, aurait eu cinq aliénés de moins, le même nombre d'aveugles et deux sourds de moins.

La folie augmente quelque peu en Canada, l'observateur croit que c'est le cas dans chaque pays, mais son ami prétend que nombre d'aliénés viennent en Canada de l'étranger, et il en conclut que tandis que la population se compose de 8,661 habitants nés au pays pour chaque 10,000 de la population, moins de 16 sont des aliénés nés au pays : sur ces 28 il devrait y en avoir 24 nés au pays ; il n'y en a que 16.

Certes, nous sympathisons avec ce petit groupe d'infirmes, mais d'un autre côté, nous sommes heureux de voir qu'ici on en prend soin dans les asiles.

256. Mais un autre petit groupe se sépare maintenant de la foule et prend place près du bureau du ministre de la justice ; ce sont les criminels du pays au nombre de 74, dont 5 femmes environ. Dix environ sont de jeunes délinquants au-dessous de 16 ans, environ 56 viennent des villes et des villages. Un cinquième environ ne peut ni lire ni écrire.

257. Regardez encore le groupe de 10,000. Pour chaque 10,000 il y a de déposé dans les caisses d'économie du gouvernement, \$104,334 ; et pour \$562,549 d'assurance sur leur vie. Un groupe de ce genre aurait compté, en 1881, pour \$238,833 d'assurance et \$54,390 déposées dans les banques d'épargnes.

258. Sur ce groupe de 10,000, 140 mourront dans le cours de l'année dont 380 enfants.

259. Ce groupe typique aura 2,982 chevaux, 8,402 bêtes à cornes et 5,201 moutons, soit une augmentation de 533 chevaux et 460 bêtes à cornes et une diminution de 1,848 moutons comparée à l'année 1881.

260. Mais un dernier mouvement de la foule, met de côté un groupe de 766 personnes. Ces personnes forment le corps industriel dont le devoir est de fournir à la foule de 10,000 les articles fabriqués de toutes sortes dont ils ont besoin.

Ce groupe se divise en quatre classes et nous pouvons compter 566 hommes, 145 femmes, 40 garçons et 14 filles (ces derniers, garçons et filles au-dessous de 16 ans). Ainsi ce corps industriel est composé de 74 pour 100 d'hommes, 19 pour 100 de femmes, 5 pour 100 de garçons et 2 pour 100 de filles. En 1881, un groupe semblable eut compté 589 personnes contre 766, et 448 hommes contre 566 en 1891 ; 95 femmes contre 145 ; 34 garçons contre 40, et 12 filles contre 15.

D'après la statistique, le groupe de 1891 indique une augmentation de 26 pour 100 dans le nombre d'hommes, 53 pour 100 dans le nombre de femmes, 17 pour 100 dans le nombre de garçons et 25 pour 100 dans le nombre de filles. On peut voir jusqu'à quel point les femmes ont supplanté les hommes par le fait qu'en 1881 le corps industriel contenait 76 pour 100 d'hommes et 17 pour 100 de femmes, tandis qu'en 1891 il renferme 74 pour 100 d'hommes et 19 pour 100 de femmes, ce qui fait un déplacement de 2 hommes pour 100 par deux femmes.

L'observateur s'abstient de discuter la question du travail des femmes et des enfants, convaincu que cette question n'a pas atteint l'importance d'un problème dans le pays et étant assuré que nous admettrons comme une bonne chose que les femmes puissent maintenant, mieux qu'en 1881, trouver du travail.

Vient maintenant une personne engagée dans la manufacture des armes à feu et aux munitions, viennent ensuite 22 dans les livres et la papeterie, imprimeurs, graveurs et relieurs etc., 30 engagées dans la manufacture des voitures et matériel roulant des chemins de fer et des chars urbains, 6 dans la préparation des compositions chimiques à l'usage des photographes, et compositions pour engrais artificiels etc., 22 dans les liqueurs et stimulants, dans la fabrique du sucre, qui adoucit la coupe qui réjouit mais n'évivre pas, de la bière, eau de vie et le vin, le tabac, cigares et les eaux gazeuses, 6 qui travaillent dans le lin, le fil et rets, dans les voiles et les cordages à l'usage des navires, et dans la fabrication des tentes que nous aimons tant à habiter soit dans les vallons ou sur les bords de la mer durant les grandes chaleurs de l'été. 106 sont engagées dans la moulure du blé, et la fabrication de la fleur, et à mettre le poisson en conserves, ainsi que les fruits et les légumes, et puis enfin dans la fabrication du beurre et du fromage.

40, sont employées dans la manufacture des meubles, peintures, couleurs, portes, persiennes et la décoration des maisons etc.

4, dans l'électro-placage, l'orfèverie, et les ouvrages en or et argent.

53, sont employées dans la manufacture des chaussures, formes de souliers et chevilles, dans le cuir et la sellerie.

8, travaillent dans les usines à gaz, à la lumière électrique, raffineries d'huile, lampes, etc.

102, travaillent dans les manufactures de machines, outils, poêles, machines à coudre, fers à chevaux, coutellerie, bicycles, serrures, coffres de sûreté, scies, ressorts, etc.

Les "Tubal Cains"—les ouvriers dans le fer et les autres métaux, les hommes dont l'habileté démontre si bien ce que peut être le travail de l'homme—dans la manufacture des engins qui font parcourir aux voyageurs avec une vitesse extraordinaire, des distances considérables soit sur terre ou sur mer.

3, dans la fabrique des balais et brosses, savons et chandelles, colle et glycérine.

172, engagées dans les moulins à scies, boutiques de charpentiers, moulins à papier, fabriques de lattes, et moulins à manufacturer la pulpe, etc. 4, dans la fabrique des instruments de musique. 8, dans la construction des bâtiments et bateaux. 26, engagées dans le verre, la terre et la pierre.

148, dans la fabrique des tissus et habillements. 3, dans divers autres travaux, etc.

Parmi ceux qui travaillent dans les fabriques de tissus et d'habillements, se trouvent 35 modistes et couturières. En séparant ces dernières dans un seul groupe, notre observateur fait la remarque suivante, le nombre en est plus grand qu'en 1881. Ce nombre a augmenté plus rapidement que l'accroissement de la population. Il y a plus de cordonniers qu'en 1881—c'est-à-dire qu'il a plus d'établissements séparés—quelques-uns de ces établissements n'emploient que deux ou trois mains. Ce qui est une bonne chose. On se plaint dans d'autres pays, que les combinaisons du capital, développent le mode de fabrique dans une proportion démesurée, et la conséquence est que le riche devient plus riche, et le pauvre plus pauvre. A ce propos M. Henry George, dit que dans les Etats-Unis, il est clairement prouvé que la misère, les vices et les crimes surgissent partout, où l'augmentation se fait sentir soit dans les villages qui deviennent villes, ou là où le progrès amène avec lui les avantages des différentes méthodes améliorées dans la production et l'échange.

“ Naturellement, on voit toujours un résidu de la population qui pour différentes causes reste toujours en dehors du progrès général d'un pays, et ce résidu augmente année par année, en sorte que la ville qui, il y a 10 ans passés, avait une population de 400 en possède une aujourd'hui de 500—soit une augmentation de cent ou d'un quart de plus.

“ Mais la population de la ville peut avoir augmenté plus d'un quart, sans que toutefois, proportion gardée, le nombre des individus, sans travail, se soit accru.

“ Il n'y a aucun doute, le développement des manufactures, n'employant que quelques mains dans chaque établissements, est plus propre à créer une classe indépendante et énergique de travailleurs que le développement des manufactures employant un plus grand nombre d'ouvriers. Par exemple, vingt personnes, travaillant dans dix boutiques de cordonniers, trouvent plus de confort que vingt hommes obligés de travailler dans une seule manufacture, sous la surveillance d'un contremaître ou d'un gérant. Vingt couturières, gagnant leur vie dans une douzaine d'établissements de modistes, trouvent aussi plus de confort que vingt couturières travaillant dans un seul établissement.

“ Il s'en suit donc qu'un pays, qui a ainsi réussi à améliorer la vie manufacturière, peut être considéré comme ayant fait un grand pas dans la voie du progrès, et ce pays est le nôtre.

“ Ce pays est exempt de toutes ces perplexités qui se rencontrent dans d'autres pays. On n'y voit jamais de grèves.

L'anarchie ne trouve aucune sympathie en Canada.

Cette absence de sympathie, ainsi refusée à l'anarchie, est due à ce que la vie industrielle dans la Puissance s'est développée d'une manière tout à fait surprenante dans la direction des petits établissements et non dans celle des grandes manufactures.

Ci-suit la somme d'ouvrage faite par les différents corps industriels, naturellement ce résultat est basé sur le produit de tous les établissements où les hommes et les femmes, les garçons et les filles y gagnent leur vie.

Nous allons maintenant assister à une pantomime, où figurent des acteurs de différents groupes. Le premier est un jeune homme d'une forte constitution avec l'inscription “ 1891 ” sur son chapeau et le montant de la somme de \$32,255,192 en gros chiffres, écrit sur sa poitrine. Vient ensuite un

autre jeune homme avec l'inscription "1881" sur son chapeau et la somme de \$20,734,080 inscrite sur sa poitrine. A leur arrivée sur le théâtre, 1891 dit à 1881 : Me voilà. Je suis le groupe n° 1 des industries de 1891, dont le produit annuel est au-dessous de \$2,000. Nous sommes les deux industries naissantes de la terre en 1891 et 1881. J'ai augmenté, comme vous voyez, dans les dix années, de \$11,521,112 de plus qu'en 1881.

Ces deux jeunes acteurs, après être passés l'un à gauche et l'autre à droite, apparaissent sur la scène deux autres individus encore mieux constitués que les deux précédents. Ces deux derniers portent aussi sur leurs chapeaux l'inscription "1881-91" et sur leur poitrine on voit pour 1881 une somme inscrite de \$64,939,604 et pour 1891 celle de \$93,260,957. Ce groupe représente le n° 2 des industries, dont les produits sont annuellement de \$2,000 à \$12,000, et il semble être presque la moitié plus fort et mieux constitué que son compagnon et les chiffres \$28,321,353 indiquent le montant de son augmentation dans les dix dernières années. Tournant à droite et à gauche, ces deux derniers prennent place, à leur tour, à la suite des jeunes gens du groupe n° 1, puis le groupe n° 3 vient de l'avant. 1881 fait voir les chiffres \$36,808,242 et 1891 nous montre un montant de \$47,709,005. La différence \$10,900,763 laisse voir l'augmentation qui s'est faite dans la production entre 1891 et 1881 pour le groupe n° 3, soit le résultat du travail dans ces établissements industriels, dont le revenu annuel est de \$12,000 à \$25,000. Ces derniers prennent aussi place sur le théâtre à la suite des deux autres ; à l'instant arrivent sur la scène deux jeunes gaillards forts et robustes, l'un "1891" ayant sur sa poitrine les chiffres écrits de \$42,238,542 et l'autre "1881" \$33,482,170, la différence est donc de \$8,756,372, soit le montant annuel des produits des établissements possédant un capital de \$25,000 à \$50,000. Comme ces derniers prennent la gauche et la droite du théâtre, voilà le groupe n° 5 qui apparaît, avec les chiffres \$260,795,190 et \$153,767,771, le plus gros nombre appartient à 1891 et la différence, soit \$107,027,419 représente l'augmentation dans la production des établissements industriels pour 1891, dont la production est de \$50,000 et au-dessus. Ce dernier groupe prend place, à son tour, sur la scène et se met en ligne avec les groupes n° 1, 2, 3 et 4. A mesure que ces différents groupes défilent l'un après l'autre sur le théâtre, de manière à ce qu'aucun d'eux n'échappe aux regards des spectateurs, ces derniers profitent de la circonstance pour en tirer deux comparaisons :—les n° 1, 2, 3, 4, 5 de 1881 avec chacun d'eux pour la même année, les n° 1, 2, 3, 4, 5 de 1891 aussi avec chacun d'eux pour la même année, puis n° 1 de 1881 avec n° 1 de 1891, n° 2 de 1881 avec n° 2 de 1891 et ainsi de suite pour les trois derniers groupes. En étudiant bien la comparaison, l'on voit que le n° 1 de 1891 est juste de la même hauteur que le n° 1 de 1881, mais il est plus de la moitié plus large ; que le n° 2 de 1891 est plus court que le n° 2 de 1881, mais il est presque de la moitié plus large ; que le n° 3 de 1891 est presque d'un quart plus court que le n° 3 de 1881, mais il est d'un tiers plus large ; que le n° 4 de 1891 est plus court que le n° 4 de 1881, mais un quart plus large ; qu'enfin le n° 5 est d'un vingtième plus long et de plus près des trois quarts plus large.

Si nous représentons le n° 1 de 1881, par un individu de cinq pieds de hauteur et du poids de cent livres, le n° 1 de 1891 sera donc un individu de cinq pieds de hauteur et du poids de cent cinquante-six livres, le n° 2 de 1881 par un

individu de cinq pieds et deux pouces et pesant cent quatorze livres, le n° 2 de 1891 sera donc un individu de cinq pieds et un pouce, mais pesant cent soixante et treize livres.

261. Les tableaux suivants sont d'un grand intérêt :

LIEUX DE NAISSANCE DE LA POPULATION DU CANADA, 1881 ET 1891.

PROVINCES.	1881.		1891.	
	Nés en Canada.	Nés dans d'autres pays.	Nés en Canada.	Nés dans d'autres pays.
Ontario	1,496,744	430,211	1,708,702	405,619
Québec	1,282,225	76,802	1,406,514	82,021
Nouvelle-Ecosse	412,589	27,960	423,890	26,506
Nouveau-Brunswick	289,965	31,268	299,154	22,109
Manitoba	45,757	16,503	108,017	44,489
Colombie-Britannique	34,957	14,492	56,851	41,322
Ile du Prince-Edouard	99,369	9,522	102,652	6,426
Les Territoires	53,886	2,560	80,097	18,870
Canada	3,715,492	609,318	4,185,877	647,362

262. LIEUX DE NAISSANCE DES ÉTRANGERS RÉSIDANT AU CANADA, 1881 ET 1891.

PAYS.	Ontario.		Québec.		Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Manitoba.	
	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.
Angleterre.....	139,031	151,301	12,909	21,160	4,813	6,124	4,174	3,836	3,457	16,017
Ecosse.....	82,173	70,157	10,237	9,484	10,851	7,638	4,168	2,935	2,868	7,444
Irlande.....	130,094	103,986	27,379	21,223	5,600	3,532	16,355	9,512	1,836	4,553
Terreneuve.....	771	2,001	809	1,843	2,058	4,040	262	346	16	72
Autres possessions britanniques..	1,835	1,592	681	1,086	517	355	174	115	56	208
Total, possessions britanniques.	353,904	329,037	52,015	54,796	23,839	21,689	25,133	16,744	8,233	28,294
France.....	1,549	1,294	2,239	2,883	222	200	63	55	81	474
Allemagne.....	23,270	23,440	1,023	1,371	254	233	203	193	220	857
Italie, Espagne et Portugal.....	481	1,484	281	675	59	137	36	18	24	32
Russie et Pologne.....	444	1,161	231	1,057	10	43	6	27	5,651	6,251
Scandinavie.....	852	1,316	358	554	114	245	444	485	121	3,746
Etats-Unis.....	45,454	42,702	19,415	18,524	3,004	3,238	5,108	4,278	1,752	3,063
Chine.....	22	97	7	36	5	8	4	31
Autres pays.....	3,743	5,088	1,233	2,125	481	716	275	301	876	1,741
Total, pays étrangers.....	75,815	76,582	24,787	27,225	4,144	4,817	6,135	5,365	8,729	16,195
Grand total, nés à l'étranger...	429,719	405,619	76,802	82,021	27,980	26,506	31,268	22,109	16,962	44,489

263. D'après les tableaux précédents on voit que la population des différentes provinces en 1881 et 1891, avait pour lieux de naissance, le Canada, les autres possessions britanniques et les pays étrangers, dans les proportions suivantes :—

PROPORTION DES PERSONNES NÉES AU PAYS ET CELLES NÉES À L'ÉTRANGER, EN CANADA, 1881 ET 1891.

PROVINCES.	1881.			1891.		
	Nées en Canada.	Nées dans les possessions britanniques.	Nées ailleurs.	Nées en Canada.	Nées dans les possessions britanniques.	Nées ailleurs.
Ontario.....	77·6	18·4	4·0	80·8	15·5	3·7
Québec.....	94·3	3·8	1·9	94·5	3·7	1·8
Nouvelle-Ecosse..	93·6	5·4	1·0	94·1	4·8	1·1
Nouveau-Brunswick.....	90·2	7·8	2·0	93·1	5·2	1·7
Manitoba.....	73·5	13·2	13·3	70·8	18·5	10·7
Colombie Anglaise.....	70·7	12·1	17·2	57·9	21·5	20·6
Ile du Prince-Edouard.	91·2	8·1	0·7	94·1	5·2	0·7
Les Territoires.....	95·5	0·5	4·0	80·9	13·0	6·1
Canada.....	85·9	11·1	3·0	86·6	10·1	3·3

264. La proportion des personnes nées au pays a augmenté dans les vieilles provinces et dans celle de l'Ile du Prince-Edouard, pendant qu'elle a diminué considérablement dans les nouvelles provinces du Canada, fait qui prouve que ces nouvelles provinces ont été établies par l'immigration provenant du dehors. Le Manitoba a évidemment reçu une très grande proportion de l'augmentation de sa population des autres provinces.

Aux Etats-Unis les personnes nées à l'étranger étaient de 14·77 pour 100 de la population totale en 1890, contre 13·32 pour 100 en 1880, laissant donc pour les personnes nées au pays 85·23 pour 100 en 1890 et 86·68 en 1880. Le Canada a donc, en quelque sorte, une plus grande proportion pour sa population née au pays et la proportion a augmenté durant la période de 1881-91, tandis que la proportion des habitants nés aux Etats-Unis a diminuée pendant la même période. Si l'on comprend toutes les personnes nées à l'ombre du drapeau anglais, il n'y a donc que 3·3 pour 100 de la population du Canada née à l'étranger.

265. Les religions de la population du Canada, d'après le recensement de 1891, sont données ci-dessous :—

RELIGIONS DE LA POPULATION, PAR PROVINCES, 1891.

DÉNOMINATIONS.	Ontario.	Québec.	Nou- velle- Ecosse.	Nouveau- Brunsw- wick.	Manitoba.	Col. Anglaise.	Ile du P.-E.	Terri- toires du N.-O.	Canada.
Catholiques Romains.	358,300	1,291,709	122,452	115,961	20,571	20,843	47,837	14,344	1,992,017
Eglise d'Angleterre.	385,999	75,472	64,410	43,095	30,852	23,619	6,646	15,966	646,059
Presbytériens	452,712	52,659	108,520	40,530	38,977	15,260	32,988	12,547	754,193
Presbytériens réformés.	142	12	415	96	20	3	9	11	708
Autres presbytériens.	293	2	17	13	4	21	75	425
Méthodistes	647,518	30,416	53,731	35,336	28,210	14,193	13,301	8,110	839,815
Bible Christians	5,889	99	420	159	188	97	294	37	7,183
Méthodistes primitifs	138	4	1	6	11	160
Autres méthodistes	488	25	43	9	33	8	1	607
Baptistes	96,969	6,854	72,731	54,960	15,829	2,960	5,749	1,397	257,449
Libres penseurs	7,869	1,127	10,377	24,674	278	130	512	149	45,116
Mennonites	1,209	10	14	15	5	8	4	9	1,274
Brethren	9,343	1,129	242	234	389	166	134	11,637
Luthériens	45,029	1,385	5,882	377	6,545	2,083	3	2,678	63,982
Congrégationalistes.	16,879	4,296	3,112	1,036	1,815	775	11	233	28,157
Disciples	9,106	20	1,728	1,003	261	62	531	52	12,763
Adventistes	447	3,364	1,651	715	32	109	22	14	6,354
Unitariens	776	554	115	147	74	79	10	22	1,777
Universalistes	1,094	1,426	326	259	5	45	24	7	3,186
Protestants	2,938	2,342	47	22	1,874	286	9	4,735	12,253
Armée du Salut.	10,320	297	1,377	993	399	298	180	85	13,949
Quakers	4,350	38	41	17	124	38	8	34	4,650
Juifs	2,501	2,703	31	73	743	277	1	85	6,414
Autres dénominations	29,934	710	482	376	448	597	620	589	33,756
Non spécifiées	24,078	2,882	2,231	1,163	4,824	16,216	243	37,718	89,355
Totaux	2,114,321	1,488,535	450,396	321,263	152,506	98,173	109,078	98,967	4,833,239

266. Les religions de la population dans les territoires non organisés, en tant qu'on a pu s'en assurer, étaient, église d'Angleterre, 1,800 ; catholiques romains, 1,336 ; méthodistes, 178 ; presbytériens, 51 ; luthériens, 2 ; unitariens, 4 ; protestants, 15 ; non spécifiées, 28,782.

267. Le nombre de païens ou Sauvages encore attachés à la foi de leurs pères, d'après le rapport du département des affaires des Sauvages, 1893, était de 16,427, distribués comme suit :

Ontario.....	1,253
Manitoba.....	3,083
Colombie Anglaise	4,869
Les Territoires.....	7,217
	16,427

Le nombre exact ne peut être déterminé d'une manière positive.

268. Le tableau suivant est un état comparatif du nombre des principales dénominations pour 1881 et 1891, avec la proportion de chaque dénomination à la population totale pour chacun des deux recensements :—

RELIGIONS.	1881.		1891.	
	Nombre.	Proportion à la population totale.	Nombre.	Proportion à la population totale.
Catholiques romains.....	1,791,982	41·43	1,992,017	41·21
Méthodistes.....	742,981	17·18	847,765	17·54
Presbytériens.....	676,165	15·63	755,326	15·63
Eglise d'Angleterre.....	577,414	13·35	646,059	13·37
Baptistes.....	296,525	6·85	303,839	6·29
Luthériens.....	46,350	1·07	63,982	1·32
Congrégationalistes.....	26,900	·62	28,157	·58
Disciples.....	20,193	·47	12,763	·26
Brethren.....	8,831	·20	11,637	·24
Adventistes.....	7,211	·16	6,354	·13
Quakers.....	6,553	·15	4,650	·10
Protestants.....	6,519	·15	12,253	·25
Universalistes.....	4,517	·10	3,186	·07
Juifs.....	2,393	·06	6,414	·13
Unitariens.....	2,126	·05	1,777	·04
Armée du Salut.....	13,949	·29
Autres dénominations.....	14,269	·33	33,756	·70
Non spécifiées.....	*93,881	2·17	*89,355	1·85

* Y compris les païens.

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS.

269. Dans le recensement nous entendons par établissement industriel "tout endroit où une ou plusieurs personnes sont engagées à la fabrication, à l'amélioration, au rassemblement, au changement d'une forme en une autre de matériaux, dans un but de vente, d'usage ou de consommation." Cette définition a été donnée à ce mot lors du recensement de 1891, et lors des recensements de 1881 et 1871.

Le but proposé est le même dans chacun des trois recensements, c'est-à-dire, obtenir des statistiques complètes des petites comme des grandes industries du pays. La preuve caractéristique du développement du pays pendant la décade de 1881-91, semble être, d'après les tableaux du recensement, dans l'établissement d'un grand nombre de petites industries. Ce même fait a caractérisé la décade terminée en 1881, mais ce fait est plus remarquable depuis la dernière décade. Quelques-uns nous ont blâmé parce qu'en 1891 nous avons compris dans nos tableaux tant de petites industries employant un ou deux hommes. Ces industries étaient dans le pays et les énumérateurs ont suivi le même procédé employé par les énumérateurs de 1881. Ils n'auraient pas rempli le devoir, qu'ils s'étaient engagés sous serment à remplir, s'ils n'avaient pas enregistré ces petits établissements industriels.

La branche des statistiques du département de l'agriculture a donné un grand soin à la compilation des tableaux des énumérateurs et à retrancher toutes les petites industries dont la production, considérable dans l'ensemble, n'était pas dans chaque cas individuel la seule occupation des personnes qui s'y livraient et de laquelle elles ne dépendaient pas pour leur existence.

270. Afin de donner les résultats du recensement de 1891 de la manière la plus complète, nous avons groupé ensemble les établissements industriels, non pas avec science, mais dans le but de présenter ensemble ces industries qui sont plus ou moins liées les unes aux autres, de sorte qu'on peut comparer ces groupes avec ceux du recensement de 1881.

Afin d'être plus clair, ces groupes sont nommés par ordre alphabétique, et nous donnons les détails concernant le nombre des établissements, le nombre des employés, le montant annuel payé en salaires et la valeur annuelle de la production.

271.—ARMES ET MUNITIONS.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Cartoucheries.....	4	610,000	273	85,597	492,555
Fabriques de dynamite.....	2	4,000	3	1,500	9,500
“ de poudre à canon....	7	406,925	152	68,350	547,000
Armurerie.....	41	86,086	67	19,947	56,150
Recensement de 1891—Total.	54	1,107,011	495	175,394	1,105,205
Recensement de 1881—Total.	41	189,650	146	62,847	309,755

La plus importante des industries ci-haut mentionnées est la cartoucherie établie à Québec, en 1882.

272.—LIVRES ET PAPETERIE.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		§		§	§
Fabrique de billets de banque....	1	200,000	100	60,000	140,000
Reliure	81	810,460	1,323	407,164	1,170,623
Electro-stéréotypie.	1	15,000	40	20,000	45,000
Gravure et lithographie.	47	744,585	646	265,747	782,770
Appareils de graveurs	1	1,700	2	1,000	5,000
Imprimerie et publication.....	589	8,689,686	7,705	3,099,632	8,318,094
Papeterie	3	79,000	90	22,000	92,000
Recensement de 1891—Total....	723	10,540,431	9,906	3,875,543	10,553,487
“ 1881—Total.	489	5,619,810	6,975	2,256,055	6,792,830

Parmi ces industries les maisons d'imprimerie et de publication ont surtout progressé, leur nombre ayant augmenté de 194.

273.—CAROSSES, ETC.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		§		§	§
Carrosserie	3,336	8,029,621	9,056	2,999,572	9,744,416
Fabriques de soufflets de voitures	2	43,075	42	20,350	79,680
Fabriques de moyeux et rais.	8	106,895	82	30,010	105,400
Chaises d'invalides et voit. d'enf.	4	51,300	139	43,400	145,500
Matériel roulant.....	19	2,592,984	5,018	2,235,524	9,460,525
Fabriques de chars urbains	1	13,858	5	2,400	13,600
“ de fouets.....	14	80,552	120	38,690	162,460
Recensement de 1891—Total....	3,384	10,918,285	14,462	5,369,946	19,711,581
“ 1881—Total.	3,168	5,443,893	11,939	3,583,327	10,588,847

Dans ce groupe il y a eu un progrès général et un grand nombre de spécialités nouvelles ; quinze de ces établissements industriels n'ont pas été enregistrés dans le recensement de 1881.

274.—PRODUITS CHIMIQUES.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Fabriques de poudre-levain et de parfums.....	24	321,550	216	98,925	671,150
Compositions pour bouilloires.....	1	2,000	1	500	1,200
Fabriques de produits chimiques.	135	1,950,406	907	339,711	2,008,100
Teintureries.....	72	355,186	292	80,890	345,504
Fabriques d'engrais chimiques.....	1	30	5,000	20,000
Ouvrages en cheveux.....	12	23,180	30	6,535	41,850
Fabrication d'encre.....	3	26,700	19	7,538	55,500
“ de litharge.....	1	1,600	2	800	3,000
Spiritueux méthyliques.....	1	8,500	3	2,400	80,000
Fabr. de médicaments brevetés..	116	275,486	307	101,000	789,400
Photographes.....	327	575,069	708	228,738	849,126
Instruments de photographie.....	4	16,775	19	7,500	22,150
Sauneries.....	20	408,120	247	67,690	342,920
Superphosphates.....	14	163,450	108	30,801	244,469
Vaseline.....	1	10,000	5	3,000	30,000
Fabrication de comp. p. laver....	1	105	1	600	1,050
Recensement de 1891—Total.....	733	4,138,127	2,895	981,628	5,505,419
Recensement de 1881—Total.....	350	1,385,819	981	324,193	2,452,771

Les galeries photographiques et les médecines brevetées ont été, parmi ce groupe les industries les plus remarquables par leur développement ; les établissements pour la fabrication du sel ont diminué de huit.

275.—BREUVAGES ET STIMULANTS.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Eaux gazeuses.....	188	939,371	677	205,229	946,715
Brasseurs, etc.....	150	8,533,164	1,885	906,681	5,955,253
Fabrication du cidre.....	176	142,845	323	47,179	187,235
Fabriques de cigares.....	112	1,673,238	3,220	976,230	3,367,204
Fabriques de chocolat et cacao....	2	34,500	17	6,000	58,000
Moulins à café et épices.....	31	532,641	168	74,033	1,119,010
Lait condensé.....	1	15,000	25	7,630	83,000
Distilleries.....	8	7,054,000	404	178,950	2,199,600
Sirup de sorgho.....	15	26,290	37	7,292	56,899
Raffineries de sucre.....	8	5,924,400	1,927	709,811	17,127,100
Préparation du tabac.....	37	2,158,150	2,105	485,252	2,375,321
Fabrication du vin.....	41	396,475	150	37,955	254,489
Recensement de 1891—Total.....	769	27,430,074	10,938	3,642,212	33,729,826
“ 1881—Total.....	538	10,231,321	7,294	2,054,832	20,078,306

Dans ce groupe considérable il y a eu un grand développement dans la fabrication des eaux gazeuses. Les brasseries ont augmenté de six. La fabrication des cigares et l'industrie du tabac ont fait un progrès très considérable. Les distilleries ont diminué de 6 et les établissements pour la fabrication du vin ont augmenté de 31.

276.—MATÉRIAUX FIBREUX.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Ouvrages en amiante.	3	32,250	23	7,850	32,500
Fabriques de sacs.	2	141,090	52	18,350	265,800
“ de cordage.	21	2,370,395	819	219,897	1,723,534
“ d'attrails de pêche.	42	13,674	73	9,344	36,158
Moulins à broyer le lin.	50	489,663	1,521	234,677	709,115
Fabriques de rets.	43	812	101	4,060	11,022
Confection de voiles.	55	68,031	166	56,206	244,940
Fabriques de tentes et auvents	32	119,410	206	76,874	425,902
Recensement de 1891—Total.	248	3,235,325	2,961	627,258	3,448,971
“ 1881—Total.	60	962,550	1,385	263,925	1,258,472

Ces industries ont subi un grand développement. Le nombre des manufactures de tentes et d'abris en toile a augmenté de 2 en 1881 à 32 en 1891. Dans le recensement de 1881 les manufactures de toiles à voiles et de filets ne figurent pas comme étant des industries séparées. Elles sont peut-être comprises dans les “divers” de 1881, parmi les 284 établissements industriels qu'il est impossible de séparer, si nous examinons les détails.

277.—ALIMENTS—VÉGÉTAL.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Boulangeries.	1,656	4,781,605	4,551	1,607,335	11,148,567
Four à rôtir la chicorée.	4	3,110	5	745	2,650
Boutiques de confiseurs.	280	2,284,284	2,492	669,218	4,284,631
Séchage de fruits et légumes.	36	96,250	431	30,955	146,296
Moulins à farine	2,550	23,039,041	6,317	2,366,931	52,423,286
Conservé de fruits et légumes.	52	553,800	2,241	165,494	891,542
Fabric. de macaroni et vermicelle.	1	5,000	20	2,500	9,000
Marinades.	17	94,773	89	20,090	119,700
Aliments préparés pour animaux.	3	2,500	6	2,050	4,530
Fruits et gelées en conserves.	8	17,720	63	8,520	38,236
Substances aliment. en conserves.	1	2,000	3	2,000	8,000
Vinaigrieres.	27	440,385	302	109,480	685,550
Fabrication de levain.	3	22,300	53	17,235	45,000
Recensement de 1891—Total.	4,638	31,342,768	16,573	5,002,553	69,806,988
“ 1881—Total.	3,950	17,777,022	19,111	3,810,662	54,282,140

Le développement dans ce groupe a été général. Les boulangeries et les confiseries ont augmenté de 756. Cette augmentation est due en partie au fait que ces deux industries ont été prises séparément, les confiseurs en 1881 étaient compris dans la catégorie des boulangers. Les moulins à blé et à farine montrent du progrès. Il y avait en 1881, 339 établissements pour les substances alimentaires en conserves, mais vu que quelques-uns de ces établissements mettaient en conserves les aliments préparés pour animaux aussi bien que pour les légumes, quelques-uns seront placés dans la catégorie suivante. Il est impossible de les séparer parce que les tableaux de 1881 ne disent pas assez clairement quelle est la matière première employée. Pour servir de comparaison, les classes de légumes et d'aliments préparés pour animaux devraient être considérés ensemble. Ceci a été fait à la fin de la liste des aliments préparés pour animaux. On remarquera que ces industries groupées sous ces deux en-têtes ont subi de grands développements. En dépit de la baisse dans le prix de la farine, pendant les dix dernières années, la valeur de la production des moulins à farine, d'après le recensement de 1891, est à peu près de \$11,000,000 de plus qu'en 1881. Les conserves de fruits, de légumes et de cornichons ont fait aussi un progrès considérable.

278.—ALIMENTS—ANIMAL.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Fromageries	1,565	2,586,599	3,013	753,067	9,784,288
Crémèries	170	540,598	425	106,303	913,591
Conserves de poisson.	390	2,894,224	13,781	974,832	3,091,293
Salaison "	4,627	3,133,072	15,704	1,066,584	4,882,302
Conserves de viandes.	1	12,000	9	2,500	7,000
Salaison "	527	2,173,077	1,690	503,053	7,125,831
Recensement de 1891—Total.	7,280	11,339,570	34,622	3,406,339	25,804,305
" 1881—Total.	988	2,568,129	3,176	622,141	9,890,065
Total, aliments, animal et végétal, 1891.	11,918	42,682,338	51,195	8,408,892	95,611,293
Total, aliments, animal et végétal, 1881.	4,938	20,371,551	22,293	4,432,803	64,172,205

Le changement le plus important dans ce groupe a été le grand développement des manufactures de fromage, comme on peut le voir en faisant la comparaison avec le recensement de 1881 :—

	1881.	1891.
Nombre de manufactures	709	1,565
Capital placé.	\$ 1,021,435	\$ 2,586,599
Personnes employées.	2,003	3,013
Salaires payés.	\$ 382,615	\$ 753,067
Valeur de la matière brute.	4,264,798	6,804,611
Valeur de la production.	5,464,454	9,784,288

L'augmentation a été considérable dans les crémèries, le nombre s'étant élevé de 46 à 170, et la valeur de la production de \$341,478 à \$913,591. Il

y a eu de même un grand développement dans les industries de conserves, y compris celles de la viande et du poisson.

279.—MEUBLES MAISONS ET BATISSES.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Manufactures de meubles.....	1,286	6,094,435	7,180	2,432,771	7,706,093
Fabriques de ciment.....	19	420,305	243	85,960	251,175
“ d'ascenseurs.....	6	88,475	79	33,875	117,600
Décorateurs de maisons.....	1	77,000	45	27,000	54,000
Fours à chaux.....	1,184	1,405,104	2,575	465,974	1,444,453
Fabriques de manteaux de cheminées et grilles.....	4	187,200	240	79,800	562,400
Fabriques de matelas.....	42	78,569	197	58,286	286,053
Peintures et vernis.....	72	1,462,275	537	213,320	1,933,825
“ et vitres.....	405	606,362	1,408	500,537	1,517,470
Ouvrage en plâtre et stuc.....	68	377,672	403	134,943	307,086
Fabriques de couvre-pieds.....	1	7,000	3	1,000	10,000
Matériel à couvrir.....	16	221,100	360	142,930	784,160
Fabriques de portes, châssis et persiennes.....	608	7,108,076	5,807	2,309,267	9,891,510
Fabriques de lits à ressorts.....	26	79,582	106	29,093	127,536
Recensement de 1891—Total.....	3,738	18,213,155	19,183	6,514,756	24,993,361
“ 1881—Total.....	3,095	7,492,908	12,809	3,423,150	13,777,335

Il y a eu un progrès raisonnable dans ce groupe. Le nombre de fourneaux à chaux était, en 1891, de 90 de moins qu'en 1881. Et il y avait, en 1891, 252 fabriques de portes, fenêtres et persiennes de plus qu'en 1881. Les fabriques de meubles ont aussi augmenté de 117.

280.—OR ET ARGENT.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Electro-placage.....	10	386,775	239	101,615	458,400
Ouvrages en émail.....	1	13,500	5	1,500	16,000
Fabrication d'or en feuilles.....	1	13,200	8	3,000	18,400
Orfèverie.....	23	31,925	44	25,025	71,210
Confection de boîtes à bijoux.....	1	1,650	8	850	2,800
Horlogerie et bijouterie.....	655	2,540,081	1,619	648,342	2,523,691
Recensement de 1891—Total.....	691	2,987,131	1,923	780,332	3,090,501
“ 1881—Total.....	359	668,616	948	304,942	1,175,591

Il y a plusieurs spécialités nouvelles dans cette classe, et une augmentation considérable de fabricants de montres et bijouteries.

281.—CUIR, CHAUSSURES, Etc.

INDUSTRIE.	Nombre d'éta- blisse- ments.	Capital.	Nombre d'em- ployés.	Salaires.	Valeur de la produc- tion.
		\$		\$	\$
Fabriques de courroies et boyaux	6	251,000	143	62,640	511,000
Cordonneries	5,398	9,648,639	18,041	4,916,464	18,990,381
Selleries	1,553	2,546,583	3,069	1,001,629	3,988,001
Formes et chevilles	11	67,000	94	28,630	72,500
Lacets en cuir	2	20,400	44	9,000	35,000
Ouvrages en maroquin	1	35,000	45	15,000	150,000
Tanneries	802	6,322,963	4,263	1,522,007	11,422,860
Recensement de 1891—Total	7,773	18,891,585	25,699	7,555,370	35,169,742
“ 1881—Total	6,813	14,321,034	27,513	6,722,730	36,505,272

Toutes les industries mentionnées dans ce groupe se sont développées, le capital investi a été plus considérable, et les salaires payés ont été plus élevés, mais le nombre d'employés a été moins élevé, et la valeur de la production totale a diminué. Le nombre de ces manufactures a certainement beaucoup augmenté, mais la valeur a diminué. Les bottines et les souliers sont moins chers qu'en 1881, et les peaux crues n° 1 qui se vendaient, à Montréal, en 1881, à une moyenne de \$9.70 le 100 livres, dans le gros, se vendent aujourd'hui à une moyenne de \$5.59. La diminution la plus importante est celle des tanneries dont le nombre était de 1,012 en 1881, et de 802 en 1891, et la production de \$15,144,535 qu'elle était en 1881 est tombée, en 1891, à \$11,422,860.

282.—ECLAIRAGE.

INDUSTRIE.	Nombre d'éta- blisse- ments.	Capital.	Nombre d'em- ployés.	Salaires.	Valeur de la produc- tion.
		\$		\$	\$
Appareils électriques	8	173,448	186	71,500	329,700
Établ. de lumière électrique	80	4,113,771	763	297,684	1,154,149
Appareils électriques (équip.)	15	1,389,365	241	96,500	535,152
Raffineries d'huile de poisson	35	64,113	189	21,311	71,305
Fabrication du gaz	49	13,119,119	1,164	496,661	2,796,697
Lampes et chandeliers	3	74,300	55	19,075	45,150
Lanternes	1	12,000	15	7,000	20,000
Fabriques d'allumettes	12	336,650	1,039	143,064	434,953
Raffineries d'huile	21	1,873,918	276	140,370	2,064,115
Combustible breveté	1	2,630	6	1,800	14,500
Fabriques de réverbères	1	176,000	8	1,000	20,000
Recensement de 1891—Total	226	21,335,314	3,894	1,259,165	7,485,721
“ 1881—Total	108	7,874,037	2,169	611,769	5,843,616

Les industries de ce groupe ont subi de grands changements pendant les dix années. L'électricité est devenue d'un usage répandu, et bien que les

usines à gaz aient augmenté de 36, en 1881, à 49, en 1891, et que leur valeur auprès des travailleurs est manifestée par le fait qu'en 1891 elles employaient 1,164 hommes contre 1,062 en 1881, cependant, au lieu de 2 employés à l'électricité nommés en 1881, il y avait, en 1891, 1,190 hommes gagnant leur vie dans cette industrie.

283.—MACHINES, OUTILS ET INSTRUMENTS.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Instruments aratoires	221	8,624,803	4,543	1,812,050	7,493,624
Fabriques de cloches	3	13,935	15	5,787	13,400
“ de vélocipèdes	5	78,800	88	26,675	97,550
Forges	9,423	6,519,953	12,070	3,187,446	8,942,106
Fabriques de bouilloires	30	419,684	450	163,884	877,819
“ d'écrous et boulons	10	310,800	319	96,135	401,930
Fond. de pièces d'ajust. en cuivre	13	635,050	599	263,780	759,000
Fabriqu. d'imitation de cuivre	1	11,020	6	3,500	14,000
Fabriques de chaudronnerie	4	130,900	69	29,400	130,600
Coutellerie	12	71,090	81	29,525	74,300
Fabriques d'outils	40	1,107,807	720	316,244	961,604
Fabriques de machines à vapeur.	18	1,244,589	1,257	534,091	1,575,159
Fonderies et confect. de machines	621	16,736,703	12,808	5,152,157	16,405,280
Appareils de chauffage	23	578,351	543	246,975	758,750
Fer galvanisé	2	1,200	9	2,700	6,500
Ajustage en fer et cuivre (fond.)	40	967,444	775	290,640	1,433,200
Ponts de fer et d'acier	6	724,655	444	184,300	728,075
Fabriques de tricots	4	20,205	19	2,800	4,480
“ de tuyaux en plomb	1	98,000	10	5,000	38,000
“ de paratonnerres	1	500	1	300	1,000
Serrurerie	33	139,480	194	78,155	171,150
Fab. de corniches mét. et enseignes	2	7,300	20	9,000	53,000
Fabriqu. de clous et brochettes	12	409,390	405	152,000	744,150
Fabriques d'aiguilles	3	16,200	23	5,550	13,300
“ de patrons et moules	3	3,700	6	4,250	10,100
Plombiers et pos. d'app. de gaz ..	144	1,037,270	1,268	475,055	2,215,168
Fabriques de rivets	1	87,000	60	20,000	70,000
Moulins à broyer le roc	39	263,640	312	105,183	312,000
Laminoirs	1	64,000	30	10,560	70,000
Fabrication de tiges à forer le roc	2	62,149	51	18,689	87,161
Fabriques de scies et de limes	6	2,307,540	2,006	843,500	3,163,930
Fabriques de coffres de sûreté	8	172,815	212	83,160	215,450
Outillages de plombiers	18	455,100	333	140,232	537,680
Fabriques de balances	9	180,233	126	47,565	170,200
“ de vis	3	513,189	171	65,580	199,200
Fabriqu. de machines à coudre	12	953,335	897	295,953	790,870
“ de patins	2	10,350	23	7,450	17,600
Hauts-fourneaux	16	4,159,481	1,901	851,980	3,076,240
Manufact. de ressorts et essieux ..	26	12,915	28	5,050	8,788
“ de rouets à filer	8	473,305	242	100,420	378,600
Ouvrages en fer blanc et en tôle ..	233	1,165,162	1,378	463,851	1,955,991
Ferblanterie	1,492	3,392,416	3,798	1,265,829	4,793,065
Fonderies de caractères	6	184,900	102	37,271	107,500
Fabriques de laveuses	30	93,260	139	46,300	164,998
Ouvrages en fil de fer	50	1,138,815	871	331,473	1,973,660
Recensement de 1891—Total	12,631	55,598,434	49,422	17,815,445	62,016,178
“ 1881—Total	10,446	27,169,043	37,274	11,067,787	36,654,109

Dans ce groupe important, la grande proportion des établissements se trouvent être des forges, dont le nombre était de 9,423 en 1891 et de 7,986 en 1881, soit 74·6 pour 100 du total du groupe en 1891, et 76·4 pour 100 en 1881. Les manufactures d'instruments aratoires ont diminué de 33 de 1881 à 1891, mais le nombre des employés a augmenté de 887 et la production de \$3,088,227. Les manufactures de machines à coudre ont diminué de 5 et la production de \$257,407. Les manufactures de bicycles paraissent pour la première fois dans le recensement. Les fonderies et les ateliers pour la construction des machines montrent un grand progrès. On voit le nombre des spécialités nouvelles dans ces industries par le développement de ce groupe, qui contenait séparément 45 industries en 1891 et 34 en 1881.

284.—MATIÈRES—ANIMAL.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Raffineries de cire d'abeilles.....	1	3,300	2	800	4,000
Moulins à broyer les os.....	5	5,686	7	1,625	16,360
Brosseries.....	89	390,601	781	250,152	872,139
Manufactures de peignes.....	1	7,000	15	9,000	20,000
“ de colle-forte.....	8	68,600	61	17,200	97,800
Fabriques de glycérine.....	1	21,000	4	2,500	40,000
“ de tissus en crin.....	2	55,500	21	9,700	37,000
Ouvrages en os et cornes.....	1	500	5	1,500	5,000
Huile de pieds de bœuf.....	1	10	1	115
Manuf. de paraffine et de cire...	1	11,000	30	10,000	40,000
Fab. de nattes en peaux de mouton	1	4,600	3	1,500	13,000
Savonneries.....	95	1,027,529	518	204,623	2,151,910
Raffineries de suif.....	4	20,950	7	2,985	42,690
Taxidermie.....	31	8,127	34	8,208	25,125
Chandelles de cire.....	3	3,086	7	1,485	6,490
Ouvrages en cire.....	12	3,248	20	3,558	7,752
Recensement de 1891—Total.....	256	1,630,737	1,516	524,836	3,379,381
“ de 1881—Total.....	192	1,446,423	1,552	398,912	2,904,274

Dans ce groupe, les brosseries—une industrie mixte employant des matières végétales et animales—ont diminué de 2, mais le capital investi a augmenté de \$37,276 ; le nombre des employés a diminué de 176, mais la valeur de la production a augmenté de \$109,245. Ces changements sont probablement dus au perfectionnement des machineries. Les manufactures de colle ont diminué quant au nombre, au capital investi, aux employés, aux salaires et à la production.

285.—MATIÈRES—VÉGÉTAL.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
Potasseries.....	128	113,019	215	45,139	153,441
Fabriques d'extrait d'écorce.....	4	114,900	55	28,400	120,000
Vanneries.....	254	80,540	567	66,987	151,003
Charpenteries.....	4,618	5,012,670	10,137	2,949,803	9,111,299
Sculpture et dorure.....	21	72,174	92	42,845	136,430
Charbonneries.....	46	56,831	95	22,696	91,874
Manufactures de boîtes à fromage.....	48	106,380	245	44,876	137,616
Fabriques de cigares.....	2	19,500	30	6,000	15,000
Manufactures de cerceaux.....	93	502,346	452	166,039	498,440
Fours à charbon.....	2	182,500	42	15,000	90,000
Tonnelleries.....	1,524	1,896,931	3,204	744,534	2,382,072
Découpage de liège.....	5	190,300	82	24,840	166,100
Préparation du houblon.....	2	1,535	27	700	3,800
Scieries à lattes.....	13	25,365	81	11,180	37,860
Fab. d'huile de graine de lin.....	2	357,500	45	15,300	377,000
“ de trappes à homard.....	158	9,071	208	4,743	17,008
“ de boîtes et canist. à homard.....	3	52,100	59	9,200	34,000
“ d'huile lubrifiante.....	2	4,100	4	1,200	6,000
“ de mousse.....	1	7,750	11	1,400	3,000
“ d'opium.....	10	136,350	22	8,400	279,524
“ de boîtes d'emballage.....	30	137,305	323	68,900	293,869
“ de seaux et de cuves.....	2	192,130	84	36,280	99,962
“ sacs et boîtes en papier.....	43	759,509	964	220,540	1,145,460
“ de collets.....	1	75,000	150	30,000	90,000
“ de papier.....	34	4,673,211	1,792	656,402	2,575,447
“ de patrons en papier.....	3	689	11	2,178	12,600
Fabricants de cadres.....	166	289,962	373	122,014	564,579
Moul. à raboter et faire les moulur.....	321	2,955,680	2,664	970,112	5,211,592
Etab. d'étampes et de coins.....	21	109,275	127	54,330	153,600
Moulins à pulpe.....	24	2,900,907	1,025	292,099	1,057,810
Fab. de pompes et moulins à vent.....	305	519,890	542	163,325	601,513
“ de caoutchouc.....	15	2,312,058	1,224	336,018	2,001,040
“ d'articles en caoutchouc.....	3	18,450	163	22,800	58,280
“ d'étampes.....	1	200	1	375	750
Scieries.....	5,666	50,203,111	51,378	12,625,895	51,262,435
Moulins à bardeaux.....	877	1,529,358	3,368	616,356	2,093,924
Fabriques de douves et boîtes.....	25	73,677	132	28,127	99,714
Manufactures de bobines.....	2	63,400	120	25,000	50,000
Fabriques d'amidon.....	11	440,500	238	69,250	489,850
Moulins à douves.....	70	724,242	1,065	296,008	814,339
Ouvrages en paille.....	32	138,150	190	44,790	131,552
Fabriques de valises et boîtes.....	62	659,805	824	253,863	1,042,733
“ de papier à tentures.....	4	366,650	139	56,600	355,000
Tourneurs.....	127	469,510	758	204,265	621,096
Recensement de 1891—Total.....	14,781	78,554,531	83,328	21,404,809	84,638,742
“ de 1881—Total.....	11,102	34,145,436	60,316	11,989,290	53,535,613

Sous l'en-tête de “matières végétales” sont groupées les industries les plus importantes qui se servent de matériaux d'origine végétale—les grandes industries de bois, de papier et autres.

Les potasseries montrent une diminution de 225 en 1881 à 128 en 1891, et la valeur de la production est baissée de \$345,096 en 1881 à \$153,441

en 1891. Les augmentations les plus importantes se trouvent dans les charpenteries (2,124), tonnelleries (94), moulins à raboter et à faire des moulures (255), moulins à scie (276), moulins à bardeaux (76), moulins à tourner le bois (102), moulins à pulpe (19), moulins à vent (68), manufactures de caoutchouc (11). Les moulins à fabriquer le papier ont diminué de 2, mais il y a augmentation dans tous les autres. On a introduit beaucoup de spécialités nouvelles dans ce groupe, 10 nouvelles industries distinctes figurent de plus, en 1891 qu'en 1881.

286.—MATHÉMATIQUES, ETC.—INSTRUMENTS.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Instruments de mathématiques..	3	2,700	8	2,485	5,875
“ d'optique	3	5,740	9	4,250	13,500
Manufactures de lunettes.	1	5,040	2	800	1,800
Appareils chirurgicaux.....	11	34,075	33	11,875	53,800
Recensement de 1891—Total...	18	47,555	52	19,410	74,975
“ 1881—Total...	10	81,900	74	23,180	66,200

Dans ce groupe il y a eu augmentation dans le nombre des établissements et dans la production, mais une diminution dans les autres détails. La fabrication des instruments de mathématiques représentait, en 1891, un capital de \$2,700 contre \$27,500 en 1881, occupait 8 employés contre 22, et les articles produits étaient évalués à \$5,875 contre \$21,000 en 1881.

287.—INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Instruments de musique.....	89	2,378,633	2,170	962,423	3,363,713
Mécanismes de piano.....	3	11,000	34	10,800	29,500
Recensement de 1891—Total...	92	2,389,633	2,204	973,223	3,393,213
“ 1881—Total...	44	669,379	941	417,833	1,220,195

Il n'y a pas d'autres développement dans ce groupe que la tendance à introduire de nouvelles spécialités dans ces industries, tendance que nous avons remarquée dans tous les autres groupes, et qui est démontrée dans ce dernier par l'établissement de la fabrication de mécanismes de piano, une industrie dont ne parle pas le recensement de 1881.

288.—VAISSEaux ET EMBARcATIONS.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Fabriques de poulies	30	31,035	77	19,795	73,865
Construction de bateaux	478	421,395	832	179,092	477,522
Mâts et espars	14	58,065	45	15,620	59,800
Chantiers de navires	147	2,045,456	3,191	998,615	3,101,275
Recensement de 1891—Total	669	2,555,951	4,145	1,213,122	3,712,462
“ 1881—Total	539	2,899,752	5,271	1,339,956	4,319,070

Le nombre des établissements de ce groupe a augmenté. Le capital investi, le nombre des employés, les salaires payés et la valeur de la production ont diminué. L'augmentation du nombre des établissements est due au fait qu'il y a eu, en 1891, 262 établissements de plus qu'en 1881 consacrés à la fabrication des embarcations.

Les chantiers de navires ont diminué de 175, et la valeur de leur production a diminué de \$1,042,558. La production de la fabrication des embarcations dans la province d'Ontario a été de \$222,164 en 1891, et de \$72,178 en 1881. La Colombie Anglaise a construit en 1881 pour \$1,000 d'embarcations, et en 1891 pour \$100,195.

289.—PIERRE, ARGILE ET VERRE.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Biqueteries	697	3,513,036	6,737	1,428,489	3,584,713
Décorations sur porcelaine	2	24,500	31	5,900	37,000
Verreries	12	387,290	933	348,816	697,150
Taille du marbre et de la pierre	497	2,263,232	3,773	1,410,837	4,535,674
Fab. de matériaux pour pavages	5	829,800	237	48,800	227,850
Poteries	82	720,872	540	168,928	478,270
Confection de vitrines	10	233,425	177	84,250	441,750
Ouvrages en verre coloré	5	12,800	50	22,600	67,800
Ouvrages en terre cuite	4	377,300	130	62,000	151,000
Recensement de 1891—Total	1,314	8,362,255	12,608	3,580,620	10,221,207
“ 1881—Total	989	2,515,347	7,726	1,752,005	4,600,297

Les manufactures de briques et de tuiles ont augmenté de 137, les employés de 2,610, et la production annuelle de \$2,042,821. Les établissements où l'on travaille le marbre et taille la pierre ont augmenté de 188.

Les poteries montrent une diminution de 14. Il y avait des ateliers pour les meules à repasser et les pipes à tabac, en 1881, et on n'en voit plus en 1891.

290.—FABRIQUES DE TISSUS ET DE ROBES.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Toile d'autels.....	3	160	6	568	2,750
Fleurs artificielles.....	6	445	7	910	1,942
Fabriques de couvertes.....	1	21,000	12	3,500	75,000
Fab. de lacets et d'élastiques.....	3	89,950	67	16,100	100,000
“ boutons.....	5	169,050	455	114,000	277,500
Moulins à carder et à fouler.....	441	716,223	791	155,978	1,047,259
Fabriques de tapis.....	557	301,518	915	150,734	548,619
“ corsets.....	32	459,890	955	216,177	850,500
Filatures de coton.....	22	13,208,121	8,502	2,102,603	8,451,724
Modistes et couturières.....	7,066	3,044,190	17,197	2,475,806	11,111,510
Fab. de toile et fil.....	1	173,000	133	40,000	290,000
“ de broderie.....	1	10,000	33	10,000	150,000
“ d'objets de fantaisie.....	47	153,046	230	83,058	334,870
“ de plumes.....	1	1,000	7	1,800	5,000
“ de franges et glands.....	2	12,500	50	7,000	37,000
Fourreurs et chapeliers.....	192	2,047,881	2,518	734,454	5,004,941
Fab. de gants et mitaines.....	44	422,018	640	135,387	747,732
“ de couvertes à cheval.....	2	133,000	56	21,000	165,000
“ de bonneterie.....	58	370,970	642	131,487	579,431
“ de machines à tricoter.....	223	969,686	1,501	332,634	1,337,626
“ de dentelles.....	6	8,190	53	7,322	30,535
“ de toile.....	1	5	1	65	100
“ de nattes et essuie-pieds.....	6	30,820	43	13,700	43,200
“ de prélaris et toile cirée.....	29	247,440	202	68,795	349,684
Confection de plumets.....	20	10,560	60	28,895	64,370
Peinture (à la main).....	1	200	1	400	1,000
Fab. d'insignes.....	3	21,325	42	10,000	48,000
“ de patrons de nattes.....	1	200	1	250	1,500
“ de chem., faux-cols et crav.....	157	1,394,607	3,058	671,783	2,640,091
Moulins à déchets de laine.....	2	8,600	15	4,400	18,000
Fabriques de soie.....	3	520,000	322	102,500	585,000
“ de bretelles.....	6	53,700	64	15,850	169,600
Tailleurs et drapiers.....	3,982	8,264,422	23,234	5,720,708	22,648,583
Manufactures de fil.....	2	110,151	41	11,010	180,060
Confect. d'ombrelles et parapluies.....	16	47,475	105	27,179	170,862
Fabriques de sous-vêtements.....	26	23,890	123	21,023	65,630
“ de ouate.....	4	302,650	58	23,600	205,700
Tissage.....	2,085	269,793	2,445	180,315	631,399
Confection de perruques.....	23	52,820	60	14,252	79,445
Filatures de laine.....	377	9,357,658	7,156	1,884,483	8,087,871
Fabriques de fil de laine.....	1	28,000	26	8,000	33,000
Recensement de 1891—Total.....	15,458	43,076,154	71,827	15,547,726	67,172,034
“ 1881—Total.....	6,265	20,198,835	44,337	7,716,226	40,808,843

Ce groupe comprend les fabriques de coton, les fabriques de laine, les établissements de modistes, la préparation des fourrures, la fabrication des chapeaux, des chemises et des collets, la confection des habits et des différents articles nécessaires à l'usage des hommes, des femmes et des

enfants. Les établissements consacrés à la confection de robes et d'articles faits par des modistes ont surtout augmenté, ainsi que les établissements de tailleurs, les tableaux montrant une augmentation de 6,908 de ces établissements. On a critiqué sévèrement ces tableaux. Ils ont donc été examinés avec plus de soin par la branche des statistiques, sans qu'il ait été cependant nécessaire d'effectuer beaucoup de changements. La couturière qui, avec sa machine à coudre, gagne son pain et pourvoit à l'entretien des siens par son travail, est salariée et contribue à la somme totale de la valeur de la production industrielle du pays autant que la couturière qui travaille dans une manufacture. Dans quelques occasions, les énumérateurs furent portés à évaluer les appartements occupés par la couturière, comme ils évaluaient les établissements industriels, mais cette tendance fut strictement supprimée. Tout son capital était sa machine à coudre, et c'était là un capital investi tout aussi bien que dans le cas où il y a une seule machine ou une douzaine en usage dans un même établissement. Les mêmes directions générales ont été données en 1891 qu'en 1881 relativement à cette matière, et si les tableaux contenaient un plus grand nombre d'établissements de modistes, petits ou considérables, nous devons croire qu'ils existaient et qu'ils ont été dûment enregistrés.

291.—DIVERS.

INDUSTRIE.	Nombre d'établissements.	Capital.	Nombre d'employés.	Salaires.	Valeur de la production.
		\$		\$	\$
Matériaux artistiques.	3	240	4	735	1,370
Fournitures d'apicultures.	28	38,215	61	10,746	30,812
Fabriques de tables de billard.	4	37,180	22	14,740	45,012
Cirage.	4	5,100	9	2,628	11,900
Fabr. de monuments en bronze.	1	20,000	14	3,600	23,700
Cellulose.	2	5,550	16	4,100	24,000
Ornements d'église.	4	5,280	11	3,740	22,700
Art dentaire.	154	187,074	208	89,038	344,250
Fabriques de roues d'émeri.	2	19,500	27	11,400	38,000
Compagnie de placage.	1	8,500	8	5,000	14,000
Feux d'artifice.	1	7,000	15	4,000	12,000
Moulins à plâtre.	15	279,700	139	49,665	118,568
Fabriques d'incubateurs.	2	3,700	4	1,975	3,600
Ouvrages en rassades.	207	10,421	529	27,841	59,501
Découpage de mica.	1	750	10	3,580	40,000
Divers.	13	15,005	34	7,205	19,120
Placage en nickel.	1	600	1	300	900
Moulins à mine de plomb.	1	102,000	50	18,000	54,000
Fournitures pour ch. de fer.	3	112,300	113	39,900	165,000
Fabriques de réfrigérateurs.	10	22,775	54	22,840	56,350
Articles d'amusement.	26	46,989	158	23,950	70,284
Fabrique de plombagine.	1	2,200	7	1,650	2,600
" jouets.	2	1,725	3	1,300	3,100
" ventilateurs.	1	600	1	500	850
Recensement de 1891—Total.	487	932,404	1,498	348,433	1,161,617
" 1881—Total.	297	959,781	1,839	385,583	1,706,067

Il est presque impossible de comparer ce groupe de 1891 avec les divers de 1881, parce que dans cette année, les divers ont été donnés en ensemble, et avaient été compilés sans détails. On s'est procuré certains détails. Les tableaux de 1891 contiennent 207 établissements d'articles fabriqués par les Sauvages, contre 94 en 1881.

En 1881, les tableaux ne donnaient que 4 établissements de dentistes, et 154 en 1891. Ou il y a eu négligence en 1881 dans l'entrée de ces établissements, ou il y a eu un grand développement de cet art pendant ces dix années.

292. En considérant tous les groupes, les tableaux démontrent qu'en 1891 il y avait en tout 75,968 établissements industriels, ayant investi un capital de \$354,620,750, donnant de l'emploi à 370,256 personnes, et distribuant en salaires aux travailleurs \$100,663,650 par année, et produisant des articles dont la valeur totale s'élève à \$476,198,886.

Du capital investi, \$31,466,324 étaient en terres, \$60,303,043 en bâtisses, \$81,401,247 en appareils et outils, et \$181,450,138 formaient le capital qui n'était pas fixe.

Parmi les employés, il y avait 273,424 hommes, 70,280 femmes, 19,476 garçons et 7,076 filles au-dessous de 16 ans.

293. Les tableaux suivants donnent tous ces détails par province séparément.

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS.

PROVINCES.	Nombre d'établissements.	CAPITAL FIXE.			Capital flottant.	EMPLOYÉS.				Total du montant payé en gages durant l'année.	Total de la valeur de la matière brute.	Total de la valeur des articles manufacturés.
		En terrains.	En bâtieses.	En machines et outils.		AU-DESSUS DE 16 ANS.		AU-DESSOUS DE 16 ANS.				
						Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.			
		§	§	§	§					§	§	§
Colombie Anglaise...	770	2,153,106	1,836,650	3,256,906	7,157,732	9,615	1,331	404	157	3,586,897	5,119,258	11,999,928
Manitoba	1,031	380,244	912,431	1,829,726	2,561,836	3,729	541	102	31	1,905,981	5,688,151	10,155,182
Nouveau-Brunswick...	5,429	981,906	3,404,732	5,630,599	5,804,618	19,513	4,750	1,844	568	5,970,914	12,501,453	23,849,655
Nouvelle-Ecosse.	10,496	1,655,562	4,072,756	5,003,949	9,089,719	25,734	6,566	2,040	625	7,240,611	16,099,229	31,043,392
Ontario.....	32,151	15,548,335	27,638,719	38,364,178	94,420,789	123,137	32,835	7,872	2,482	49,733,359	128,142,371	239,781,926
Ile du Prince-Edouard	2,679	216,868	490,443	673,598	1,531,054	5,766	1,309	643	192	1,101,620	2,092,067	4,345,910
Québec.....	23,037	10,421,653	21,718,806	26,308,945	59,841,711	84,936	22,898	6,537	3,018	30,699,115	85,630,496	153,195,583
Territoires	375	108,650	228,506	333,346	1,042,677	994	50	34	3	425,153	846,017	1,827,310
Canada.....	75,968	31,466,324	60,303,043	81,401,247	181,450,126	273,424	70,280	19,476	7,076	100,663,650	256,119,042	476,198,886

Ces chiffres diffèrent quelque peu de ceux du Bulletin n° 10 du recensement. Ces chiffres sont le résultat d'une revision des rapports des industries pour 1891, compilés séparément, industrie par industrie.

GROUPE INDUSTRIEL.

294. Si nous séparons les établissements industriels par groupes, et si nous les comparons avec les établissements de même espèce du recensement de 1881, nous en arrivons à un résultat des plus satisfaisants.

La comparaison est donnée ci-après:—

—	1881.	1891.	Augmentat- tion.	Pour 100
Nombre d'établissements...Nombre	49,722	75,968	26,246	52·8
Capital engagé... §	164,957,423	354,620,750	189,663,327	115·0
Nombre d'employés...Nombre	254,894	370,256	115,362	45·2
Salaires... §	59,401,702	100,663,650	41,261,948	69·4
Coût de la matière première... “	179,929,193	256,119,042	76,189,849	42·3
Valeur des produits... “	309,731,867	476,198,886	166,467,019	53·8

295. Ces chiffres ont été divisés en cinq différents groupes, d'après la base de la production ou la valeur des produits.

Ces groupes sont, n° 1 : Etablissements dont la production est au-dessous de \$2,000. Groupe 2 : Etablissements dont la production est de \$2,000 à \$12,000. Groupe 3 : Etablissements dont la production est de \$12,000 à \$25,000. Groupe 4 : Etablissements dont la production est de \$25,000 à \$50,000 et le groupe 5 comprend les établissements dont la production est de \$50,000 et au-dessus.

GROUPE N° 1 (au-dessous de \$2,000).

—	1881.	1891.	Variation.	Pour 100 de la variati'n.
Nombre d'établissements...Nombre	32,072	50,777	+ 18,705	+58·3
Capital engagé... §	12,964,242	25,546,608	+ 12,582,366	+97·1
Nombre d'employés...Nombre	53,501	74,376	+ 20,875	+39·0
Salaires... §	7,383,758	11,038,084	+ 3,654,326	+50·0
Coût de la matière première... “	8,415,924	11,070,938	+ 2,655,014	+31·5
Valeur de la production... “	20,734,080	32,255,192	+ 11,521,112	+55·6

GROUPE N° 2 (au-dessous de \$2,000 à \$12,000).

—	1881.	1891.	Variation.	Pour 100 de la variati'n.
Nombre d'établissementsNombre	13,514	19,629	+ 6,115	+45·3
Capital engagé... §	33,660,394	60,178,387	+ 26,517,993	+78·8
Nombre d'employés..Nombre	68,208	92,343	+ 24,135	+35·4
Salaires... §	15,211,140	22,963,579	+ 7,752,439	+51·0
Coût de la matière première... “	34,043,298	43,572,071	+ 9,528,773	+28·0
Valeur de la production... “	64,939,604	93,260,957	+ 28,321,353	+43·6

GROUPE N° 3 (\$12,000 à \$25,000).

—	1881.	1891.	Variation.	Pour 100 de la variat'n.
Nombre d'établissements.....Nombre	2,061	2,679	+ 619	+30.0
Capital engagé..... \$	17,228,465	31,596,006	+14,367,541	+83.4
Nombre d'employés.....Nombre	27,273	36,118	+8,845	+32.4
Salaires..... \$	6,899,127	10,852,514	+3,953,387	+57.3
Coût de la matière première..... "	21,222,600	23,925,078	+2,702,478	+12.7
Valeur de la production..... "	36,808,242	47,709,005	+10,900,763	+29.6

GROUPE N° 4 (\$25,000 à \$50,000).

—	1881.	1891.	Variation.	Pour 100 de la variat'n.
Nombre d'établissements.....Nombre	967	1,208	+241	+24.9
Capital engagé..... \$	16,142,669	30,152,282	+14,009,613	+86.8
Nombre d'employés.....Nombre	22,386	28,339	+5,953	+26.6
Salaires..... \$	5,942,881	8,966,833	+3,023,952	+50.9
Coût de la matière première..... "	19,885,835	22,090,463	+2,204,628	+11.1
Valeur de la production..... "	33,482,170	42,238,542	+8,756,372	+26.1

GROUPE N° 5 (\$50,000 et au-dessus.)

—	1881.	1891.	Variation.	Pour 100 de la variat'n.
Nombre d'établissements.....Nombre	1,108	1,675	+567	+51.1
Capital engagé..... \$	84,961,653	207,147,467	+123,185,814	+143.8
Nombre d'employés.....Nombre	83,526	139,080	+55,554	+66.8
Salaires..... \$	23,964,796	46,842,640	+22,877,844	+96.3
Coût de la matière première..... "	96,361,536	155,460,492	+59,098,956	+61.3
Valeur de la production..... "	153,767,771	260,735,190	+106,967,419	+69.6

296. A plusieurs points de vue ces chiffres sont très intéressants à examiner. De prime abord ils font voir les progrès obtenus par l'ouvrier de ce pays, en général, par son habileté, et ce que cette habileté lui a fait obtenir relativement à l'augmentation des salaires. Les employés du groupe n° 1 recevaient un moyen de salaire de \$138 par année, et en 1891 ils recevaient \$148.40, soit une augmentation de \$10.40 pour chacun d'eux. Les employés du groupe n° 2 recevaient en 1881, \$223, et en 1891, \$248.68, soit une augmentation de \$25.68 pour chacun d'eux. Ceux du groupe

3 recevaient en 1881, \$252.96, et en 1891 \$300.47, soit une augmentation de \$47.51 pour chacun d'eux. Ceux des groupes 4 et 5 recevaient une moyenne de salaire en 1881 de \$276.19, et en 1891 ils recevaient \$326.60, soit une augmentation de \$50.41 pour chacun d'eux.

Ce groupement de chiffres que nous venons d'énumérer, parle plus clairement que tous les chiffres pris en général. La leçon pratique de ceci, pour tout employé, c'est qu'il a tout à gagner d'être un ouvrier habile et de première classe.

L'ouvrier depuis ces dix dernières années a changé l'état de son existence, et aujourd'hui, plus son habileté est reconnue plus il reçoit de salaire.

Si nous comparons le coût de la matière première avec la valeur de la production, afin de s'assurer si ces établissements quelque grands ou petits qu'ils soient ont plus ou moins progressé, nous trouverons que dans le groupe n° 1 pour 1881, le coût de la matière première était 40.6 pour cent de la valeur de l'article manufacturé et 34.3 en 1891 ; que dans le groupe n° 2 elle était de 52.4 en 1881, et 46.7 pour cent en 1891 ; que dans le groupe 3 elle était de 57.7 pour cent en 1881, et 50.1 pour cent en 1891 ; que dans le groupe 4 elle était de 59.4 pour cent en 1881, et 52.3 en 1891, et dans le groupe 5, de 62.7 pour cent en 1881, et 59.6 en 1891.

Ainsi donc, si nous examinons les chiffres des groupes les plus importants, nous trouvons une proportion allant toujours en augmentant dans le coût de la matière première, tandis que pour les groupes des industries de moindre importance, le coût de la valeur de la matière première pour 1881 et 1891 n'était pas, non seulement moins élevée que celles des établissements plus considérables, mais en 1891 cette valeur était encore moins élevée qu'en 1881. Cette réduction générale dans le coût de la valeur de la matière brute est probablement due en premier lieu, à la réduction dans le coût du transport. Cette réduction est peut-être due aussi à d'autres causes, mais, quelle que soit leur importance relative, le fait qu'il y a eu une réduction considérable dans le coût de la matière première, est très satisfaisant, et tout à fait prouvé dans le mode de groupement que nous avons employé jusqu'à présent.

Si nous prenons le montant des gages payés et le coût de la matière première, et les comparons à la valeur de la production pour chaque groupe, nous arrivons au résultat suivant :—

	1881.	1891.
Groupe n° 1.....	76.2.....	68.5.....
2.....	75.8.....	71.3.....
3.....	76.4.....	72.9.....
4.....	77.1.....	73.5.....
5.....	78.3.....	77.6.....

Ainsi, dans le groupe n° 1 pour 1881, 23.8 pour 100, et pour 1891, 31.5 pour 100 sont restés comme représentant un montant pour être employé à payer le coût du capital, des réparations aux bâtisses et aux machineries, des assurances, des détériorations, etc.

Dans le groupe 2 en 1881, 24.2 pour 100 et en 1891, 28.7 pour 100.

" 3 en 1881, 23.6	"	27.1	"
" 4 en 1881, 22.9	"	26.5	"
" 5 en 1881, 21.7	"	22.4	"

297. En examinant attentivement l'item du capital, on verra que pour chaque groupe, le capital placé a produit moins en proportion en 1891 qu'en 1881.

Ainsi, chaque \$100 de capital a produit en articles manufacturés les montants suivants, en :

1881.....	Groupe 1	\$159.93
1891.....	" 1	126.30
1881.....	" 2	192.92
1891.....	" 2	155.00
1881.....	" 3	213.70
1891.....	" 3	151.00
1881.....	" 4	207.41
1891.....	" 4	140.08
1881.....	" 5	180.98
1891.....	" 5	125.89

298. Cette analyse nous montre que le capital a rapporté moins en 1891 qu'en 1881, et il n'y a pas de doute, ceci est correct, vu que tout correspond avec l'expérience des autres pays. Ici, comme dans les autres pays, après toutes les dépenses payées, sur le surplus qui reste, le capital reçoit de moins en moins, et la main-d'œuvre d'un autre côté reçoit une plus grande part de jour en jour. Comme de raison le capital s'indemnise un peu de cette réduction en raison de la réduction dans le coût du transport. Mais la raison principale de la diminution dans le capital, c'est que les articles manufacturés se vendent trop bon marché.

Il est plus que possible que durant cette période de dix années, un montant plus que nécessaire a été engagé dans les appareils mécaniques, ceci ayant été fait avec l'espoir d'un fort montant d'affaires. Pour cette période de temps il nous est impossible de faire une comparaison par des statistiques, vu qu'en 1881 la seule question posée par les énumérateurs a été en rapport avec le montant du capital engagé, pendant qu'en 1891 les questions qui ont été faites par les énumérateurs les ont mis en position de classer le capital en quatre divisions :—Capital engagé en terrains, en outils et machines, en bâtisses et en capital flottant.

299. Ce mode de procéder par groupe est le meilleur moyen de nous faire voir la position des petites industries. Le recensement de 1891 a été sévèrement critiqué, parce que (comme on l'a allégué en plusieurs circonstances) nous y avons fait entrer un trop grand nombre de petits établissements industriels, ce qui aurait eu pour effet d'augmenter la valeur de la production pour 1891, au détriment de 1881. Le tableau suivant nous fait voir la valeur de la production pour les deux années 1881 et 1891 :—

Groupe 1. Etablissements avec une valeur de production au-dessous de \$2,000.
 " 2. " " " de \$2,000 à \$12,000.
 " 3. " " " de \$12,000 à \$25,000.
 " 4. " " " de \$25,000 à \$50,000.
 " 5. " " " de \$50,000 et au-dessus.

GROUPE.	1881 Production.	Pour 100 sur toute la pr'ction.	1891 Production.	Pour 100 sur toute la pr'ction.	Variation 1891 avec 1881.	Pour 100 sur la var'tion.
1.....	\$ 20,734,080	6.7	\$ 32,195,192	6.7	\$ 11,461,112	55.3
2.....	64,939,604	20.9	93,260,957	19.6	28,321,353	43.6
3.....	36,808,242	11.9	47,709,005	10.1	10,900,763	29.6
4.....	33,482,170	10.9	42,238,542	8.8	8,756,372	26.1
5.....	153,767,771	49.6	260,735,190	54.8	106,967,419	69.6
	\$309,731,867	100.0	\$476,198,886	100.0	\$166,467,019	53.8

300. Ces chiffres nous montrent donc que le groupe n° 1 qui comprend toutes les petites industries, tout en ayant eu en 1891 une augmentation de près de 56 pour 100 sur le même groupe n° 1 de 1881, cependant la proportion est la même sur valeur totale de la production pour 1881 et 1891, soit 6·7 pour 100. Si le groupe n° 1 eût été exagéré en 1891, comme on le prétend, en y ayant compris une plus grande proportion de petits établissements industriels qu'en 1881, le résultat aurait été une plus forte proportion pour 1891 sur la valeur totale de la production, tandis qu'elle a été la même que pour 1881. La conclusion ne fait donc aucun doute, c'est-à-dire que les énumérateurs de 1891 ont suivi la même ligne de conduite que ceux de 1881 en ce qui concerne les petites industries, et que les compilateurs de 1891 dans leur travail de compilation ont suivi le même mode que ceux du recensement de 1881.

La critique tombe devant ce fait qui est établi par le dénombrement en groupe des industries manufacturières.

301. Pour celui qui veut faire une étude de ce travail, les groupes 1 et 5 sont les deux plus intéressants à examiner. Le groupe n° 1 renferme le germe des grandes industries de l'avenir. Le fait d'une augmentation aussi marquée dans ce groupe est la preuve 1^{re} que les grandes industries n'ont pas écrasé les petits établissements, et 2^{me} que les dispositions de la population dans la direction des industries manufacturières et mécaniques semblent augmenter. En d'autres termes, ceux qui ont à gagner leur vie par le travail journalier, bénéficieront de l'augmentation du nombre de ceux qui se dirigent vers de telles entreprises. Ces faits attestent la bonne administration du corps politique, et ceci est démontré par le fait que, tandis que pour le groupe n° 1 en 1881, la moyenne générale de la production a été de \$646 par année, celle de 1891 a été de \$635, soit une estimation tellement rapprochée que cela démontre à l'évidence que rien, durant ces dix années, n'est arrivé pour entraver le développement des petites industries.

302. L'analyse du groupe le plus considérable, le n° 5, donne les résultats suivants.

En 1891, il y avait en Canada 702 établissements industriels avec une production annuelle de \$100,000 à \$500,000, et en 1881 il y en avait 465. De ceux qui montraient une production annuelle de \$500,000 à \$1,000,000, il y en a eu 44 en 1891, et 26 en 1881. Les établissements qui donnaient une production annuelle d'au delà de \$1,000,000, étaient en 1891, au nombre de 20, et en 1881 au nombre de 10.

Le tableau suivant, est une analyse du groupe 5, et indique le nombre et la province :—

Province.	1. Total des établissements ayant une produc- tion de \$50,000 et au-dessus.		Analyse de la colonne 1.			
	1881.	1891.	Etablissements ayant une pro- duction de \$50,000 à \$100,000		Etablissements ayant une pro- duction de \$100,000 et au- dessus.	
			1881.	1891.	1881.	1891.
Colombie Anglaise.	13	59	9	41	4	18
Manitoba.	17	39	12	23	5	16
Nouveau-Brunswick.	82	87	50	49	32	38
Nouvelle-Ecosse.	47	83	30	52	17	31
Ontario.	568	916	316	493	252	423
Ile du Prince-Edouard.	4	5	4	4	1
Québec.	377	479	187	233	190	246
Territoires du Nord-Ouest.	7	4	3
Total.	1,108	1,675	608	899	500	776

L'augmentation dans le nombre total des établissements de toute espèce et de toute dimension pour 1891 en comparaison avec 1881 a été de 52·8 pour 100.

L'augmentation dans le nombre des établissements d'une production de \$50,000 par année a été quelque peu au-dessus de 51 pour 100.

Ainsi, les établissements les plus considérables ont atteint presque la moyenne de l'augmentation.

Le capital engagé dans toutes les industries manufacturières et mécaniques ont eu pour 1891 une augmentation de 115·0 pour 100 sur 1881.

L'augmentation du groupe n° 5 a été de 143·8 pour 100.

Le nombre d'ouvriers employés dans toutes les industries entrées dans le recensement, a augmenté de 45·2 pour 100.

L'augmentation dans le groupe 5 a été de 66·5 pour 100.

Le montant des salaires payés dans tous les établissements industriels a augmenté de 69·4 pour 100.

L'augmentation dans le groupe n° 5 a été de 95·5 pour 100.

La production de tous les établissements industriels a augmenté de 53·8 pour 100.

L'augmentation dans le groupe 5 a été de 69·6 pour 100.

On doit reconnaître que ces faits sont tout à fait incompatibles avec l'augmentation anormale des petits établissements industriels, ou du recensement de 1891.

PROVINCE D'ONTARIO.

303. Une analyse de la province d'Ontario nous fait voir que l'est de cette province (sont compris dans cette partie: Renfrew, la ville d'Ottawa, Prescott, Glengarry, Cornwall et Stormont, Russell, Carleton, Dundas, Grenville-Sud, Leeds, Lanark, Frontenac, Brockville, Adding-

ton, Prince Edward, Lennox, Hastings, Kingston, Peterboro' et Northumberland), possédait en 1881, 37 établissements industriels d'une production de \$100,000 à \$500,000, et deux donnant une valeur de produits de \$500,000 à \$1,000,000. En 1891 les mêmes endroits et villes comptaient 70 établissements d'une production de \$100,000 à \$500,000, 10 d'une valeur de production d'un demi-million à un million, et un établissement avec une valeur de produits d'au delà d'un million de piastres.

304. Dans Ontario-centre, qui comprend Nipissing, Muskoka, Victoria, Durham, Ontario, Simcoe, York, Cardwell, Toronto et Peel, il y avait en 1881, 75 établissements qui produisaient annuellement pour une valeur de \$100,000 à \$500,000, et en 1891 l'on en comptait 152. En 1881 il y en avait 4 qui produisaient annuellement d'un demi million à un million de piastres, et en 1891 l'on en comptait un nombre semblable ; en 1881 il n'y avait pas d'établissements industriels produisant pour une valeur d'au delà d'un million, et en 1891 l'on en comptait deux.

305. Dans l'ouest d'Ontario, qui comprend tout le reste de la province, il y avait en 1881, 128 établissements industriels, et en 1891 on en voyait 170 qui produisaient une valeur de \$100,000 à \$500,000 ; en 1881 on en comptait 4, et en 1891, on en comptait 12 d'une valeur de production d'un demi-million à un million ; d'une valeur d'au delà d'un million de piastres, on en comptait 2 pour 1881, et 2 en 1891, dont la production était plus d'un million. Pour les établissements industriels qui ont été au delà d'un-million de valeur de produits, la moyenne a été de \$2,200,000 en 1881, et de \$6,175,000 en 1891.

Le nombre d'établissements dans la province d'Ontario d'une valeur de produits de \$100,000 à \$500,000 a augmenté de 152, ce qui représente une augmentation de 62.5 pour cent.

L'augmentation dans le nombre des établissements industriels d'une valeur de produits d'un demi-million à un million de piastres a été de 160 pour cent, et pour ceux d'au delà d'un million de 150 pour cent.

PROVINCE DE QUÉBEC.

306. Montréal et Hochelga sont les deux plus grands centres manufacturiers de la province de Québec.

En 1881, il y avait dans toute la province 171 établissements industriels donnant un valeur de produits de \$100,000 à \$500,000 ; on en comptait 13 d'une valeur de production d'un demi-million à un million de piastres, et 6 d'au delà d'un million de piastres.

En 1891, le nombre de 171 établissements avait augmenté à 219, les 13 à 16 et les 6 à 11.

En 1891, 92 des établissements qui produisaient de \$100,000 à \$500,000 se trouvaient en dehors des limites de Montréal et d'Hochelaga. En 1881, il y avait 69 de ces établissements en dehors de ces deux districts électoraux. Ainsi 42 pour cent de ces établissements se trouvaient en dehors de Montréal et d'Hochelaga en 1891, et 40 pour cent en 1881, en sorte que les districts en dehors de Montréal ont gagné du terrain sur les centres manufacturiers en ce qui a trait à ces derniers établissements.

Du nombre des établissements industriels qui donnent une valeur de production d'un demi-million à un million de piastres, les districts du dehors montraient 31 pour cent, contre 39 pour cent en 1881, et du nombre des établissements industriels d'une valeur de production d'un million et au delà, tous étaient établis dans Montréal et Hochelaga en 1891, pendant qu'en 1881, un sur les six établissements était en dehors des deux districts.

307. Si nous prenons la province dans son entier l'on voit que l'augmentation dans le nombre des établissements d'une production de \$100,000 à \$500,000 a été de 28 pour cent. L'augmentation dans le nombre de ceux d'une production d'un demi-million de piastres à un million de 23 pour cent, et ceux d'une production d'un million de piastres et au-dessus, de 83 pour cent. L'augmentation pour ces trois divisions dans Montréal et Hochelaga a été de 24·5 pour cent, 37 et 120 pour cent respectivement.

Des établissements dans la province de Québec qui ont donné une production d'au delà d'un million de piastres, la moyenne a été en 1881, de \$12,263,159, et en 1891 de \$28,416,504.

Des 19 établissements qui, en 1891, ont rapporté une production d'au delà d'un million de piastres onze se trouvaient dans la province de Québec et cinq dans celle d'Ontario.

Des 9 établissements qui en 1881 ont donné une production d'au delà d'un million de piastres, six se trouvaient dans la province de Québec et 2 dans celle d'Ontario.

La production totale des 19 établissements durant l'année 1891 a été de \$38,769,004, les 9 établissements durant 1881 ont rapporté une valeur de production de \$17,290,159.

La proportion de la production de ces établissements au total de la production de tous les établissements industriels a été pour 1891 de 8·1 pour cent et pour 1881 de 5·6 pour cent.

308. Le groupement des établissements industriels par provinces, nous donne certains détails très intéressants.

Dans le groupe n° 1, la province de la Colombie Anglaise, montre une diminution dans la proportion que ce groupe comportait en 1881, relativement à la production totale, comparée avec la proportion qu'elle comportait en 1891. La même chose se répète pour Ontario. Pour les autres provinces, la proportion de la production totale pour le groupe 1 a augmenté, l'Île du Prince-Edouard comptait la plus forte proportion d'augmentation et les Territoires du Nord-Ouest viennent ensuite. Dans la province de Québec, la proportion que comportait le groupe n° 1 à la production totale, était de 6·0 pour 100 en 1881 et 6·4 pour 100 en 1891. Pour le Nouveau-Brunswick, la proportion au total de la production, pour 1881, était de 6·4 pour 100, et en 1891 de 8·7 pour 100. Dans la Nouvelle-Ecosse, elle était de 11·8 pour 100 en 1881 et 13·9 pour 100 en 1891.

Dans la Colombie Anglaise, le groupe n° 2 comptait en 1881, \$25.80 pour chaque \$100 de production de la province, et en 1891, \$14.10.

Manitoba avait en 1881, \$20.20, et en 1891, \$21.30.

Nouveau-Brunswick, en 1881, \$18.30, et en 1891, \$22.50.

Nouvelle-Ecosse, en 1881, \$25.50, et en 1891, \$25.40.

Ontario, en 1881, \$23.60, et en 1891, \$20.90.

Ile du Prince-Edouard, en 1881, \$44.70, et en 1891, \$43.50.

Québec, en 1881, \$15.80, et en 1891, \$15.30.

Les Territoires du Nord-Ouest, en 1881, \$22.00, et en 1891, \$36.10.

Ainsi, cinq des provinces pour le groupe 2 montraient une diminution dans la proportion de la production de ce groupe au total de la production de tous les groupes dans les provinces respectives, et trois de ces provinces montraient une augmentation.

Dans le groupe 3, la Colombie Anglaise comptait pour 1881, \$21.30 pour chaque \$100 du total de la production dans la province, et en 1891, \$16.40.

Manitoba comptait \$17.70 en 1881 et \$14.50 en 1891.

Nouveau-Brunswick comptait \$12.90 en 1881 et \$10.90 en 1891.

Nouvelle-Ecosse comptait \$12.60 en 1881 et \$11.80 en 1891.

Ontario comptait \$13.20 en 1881 et \$10.80 en 1891.

Ile du Prince-Edouard comptait \$19.70 en 1881 et \$11.10 en 1891.

Québec comptait \$8.90 en 1881 et \$7.60 en 1891.

Les Territoires du Nord-Ouest comptaient \$17.40 en 1881 et \$8.70 en 1891.

Ainsi, dans chacune des provinces la proportion du total de la production a été moindre en 1891 qu'en 1881.

Dans le groupe n° 4, la Colombie Anglaise, en 1881, comptait \$12.80 pour chaque \$100 de la production totale dans la province, et \$17.90 en 1891.

Manitoba comptait en 1881, \$20.80, et \$13.50 en 1891.

Nouveau-Brunswick comptait en 1881, \$13.10, et \$7.60 en 1891.

Nouvelle-Ecosse comptait en 1881, \$11.90, et \$8.80 en 1891.

Ontario comptait en 1881, \$7.60, et \$8.30 en 1891.

Ile du Prince-Edouard comptait en 1881, \$7.60, et \$9.50 en 1891.

Québec comptait en 1881, \$8.60, et \$7.00 en 1891.

Territoires du Nord-Ouest comptaient en 1881, \$55.60, et \$16.40 en 1891.

La Colombie Anglaise et Manitoba, proportionnellement aux autres provinces ont dans ce dernier groupe augmenté leur production; dans les autres provinces, la production dans ce groupe a subi une diminution dans sa proportion relativement à l'ensemble.

Dans le groupe 5, la Colombie Anglaise comptait pour 1881, \$35.10 pour chaque \$100 de sa production, et \$50 pour 1891, soit une augmentation de \$14.90.

Manitoba comptait en 1881, \$38.70, et \$47.20 en 1891, soit une augmentation de \$8.50.

Nouveau-Brunswick comptait en 1881, \$49.30, et \$50.30 en 1891, soit une augmentation de \$1.00.

Nouvelle-Ecosse comptait en 1881, \$38.20, et \$40.10 en 1891, soit une augmentation de \$1.90.

Ontario comptait en 1881, \$45.20, et \$53.00 en 1891, soit une augmentation de \$7.80.

L'Île du Prince-Edouard comptait en 1881, \$7.70, et \$10.20, soit une augmentation de \$2.50.

Québec comptait en 1881, \$60.70, et \$63.70 en 1891, soit une augmentation de \$3.

Les Territoires du Nord-Ouest comptaient en 1881, \$00.00, et \$30.50 en 1891, soit une augmentation de \$00.00.

Pour ce dernier groupe n° 5, chaque province montre une augmentation en 1891 sur 1881, dans la proportion de la production totale.

En dehors des Territoires, la province de la Colombie Anglaise montre l'augmentation la plus forte de la production totale de ce groupe, savoir : \$14.90 ; Manitoba vient ensuite avec une augmentation de \$8.50 par \$100 ; Ontario vient en troisième lieu avec une augmentation de \$7.80 ; le Nouveau-Brunswick montre l'augmentation la moins élevée soit \$1 pour chaque \$100 ;

Pour chaque groupe dans chaque province, il y a une augmentation en 1891 sur 1881, à l'exception du groupe 4 dans le Nouveau-Brunswick où il y a eu une diminution de \$619,038, et du groupe 3 dans l'Île du Prince-Edouard, où il y a eu aussi une diminution de \$184,673.

309. En ce qui concerne la question si importante se rapportant aux employés, nous donnons les chiffres suivants :—

TABLEAU 1.

TOTAL—EMPLOYÉS ET AUGMENTATION.

—	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.
Totaux, 1891.....	273,424	70,280	19,476	7,076
Totaux, 1881.....	193,784	41,002	14,701	5,407
Augmentation en 1891	79,640	29,278	4,775	1,669
Pour cent de l'augmentation.....	41·1	71·4	32·5	30·8

TABLEAU 2.

PROPORTION POUR CHAQUE 100 EMPLOYÉS.

—	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.
1891.....	74·0%	19·0%	5·2%	1·8%
1881.....	76·0%	16·1%	5·8%	2·1%

TABLEAU 3.

PROPORTION DES HOMMES, FEMMES, GARÇONS ET FILLES, RELATIVE-
MENT À CHAQUE GROUPE.

GROUPE.	1881.							
	Hommes.	Pour 100	Femmes	Pour 100	Garçons	Pour 100	Filles.	Pour 100
1.....	45,110	23·3	5,540	13·5	2,016	13·8	835	15·4
2.....	52,234	27·0	10,500	25·6	4,159	28·3	1,315	24·3
3.....	20,144	10·4	5,038	12·3	1,546	10·5	545	10·0
4.....	17,062	8·8	3,611	9·0	1,342	9·0	371	7·0
5.....	59,234	30·5	16,313	39·6	5,638	38·4	2,341	43·3
Total	193,784	100·0	41,002	100·0	14,701	100·0	5,407	100·0

1891.								
1.....	53,306	19·4	16,096	22·9	3,413	17·6	1,561	22·2
2.....	66,158	24·2	18,790	26·7	5,450	27·9	1,945	27·5
3.....	27,336	10·0	6,384	9·2	1,956	10·0	442	6·2
4.....	21,502	8·0	4,443	6·3	1,801	9·3	593	8·3
5.....	105,122	38·4	24,567	34·9	6,856	35·2	2,535	35·8
Total	273,424	100·0	70,280	100·0	19,476	100·0	7,076	100·0

TABLEAU 4.

AUGMENTATION PAR GROUPE ET POURCENTAGE.

	Augmenta- tion, hommes.	Augmenta- tion, femmes.	Augmenta- tion, garçons.	Augmenta- tion, filles.
Groupe 1.....	8,196	10,556	1,397	726
Percentage.....	18·1	190·5	69·3	87·0
Groupe 2.....	13,924	8,290	1,291	630
Percentage.....	26·7	79·0	31·0	48·0
Groupe 3.....	7,192	1,346	410	—103
Percentage.....	35·7	26·7	26·5	—1·9
Groupe 4.....	4,440	832	459	222
Percentage.....	26·0	23·0	34·2	60
Groupe 5.....	45,888	8,254	1,218	194
Percentage.....	77·4	50·6	21·6	8·3

TABLEAU 5.

PERCENTAGE DES HOMMES, FEMMES, GARÇONS, FILLES, COMPOSANT
LES DIFFÉRENTS GROUPES.

PERCENTAGE.

	Groupe 1.		Groupe 2.		Group 3.		Groupe 4.		Groupe 5.	
	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.
Hommes.....	84·3	71·7	76·6	71·6	73·8	75·7	76·2	75·9	70·9	75·6
Femmes.....	10·3	21·7	15·4	20·3	18·5	17·6	16·1	15·7	19·5	17·7
Garçons.....	3·8	4·5	6·1	5·9	5·7	5·4	6·0	6·3	6·7	5·0
Filles	1·6	2·1	1·9	2·0	2·0	1·3	1·7	2·1	2·9	1·7

Ces tableaux nous mettent en état d'étudier avec un plus grand soin l'importance de cette question de la femme gagnant un salaire dans les industries manufacturières du pays. La proportion des hommes, femmes, garçons et filles employés en 1881 et 1891 telle que démontrée par les totaux était comme suit :—

Par chaque 100 employés en 1881, il y avait 76 hommes, 16 femmes, 6 garçons et 2 filles.

Par chaque 100 employés en 1891, il y avait 74 hommes, 19 femmes, 5 garçons et 2 filles.

Les hommes en ont perdu 2, les garçons un seul, et les femmes en ont gagné 3, les filles sont restées au même nombre.

Le groupement nous fait voir à l'évidence que les hommes ont perdu du terrain dans les groupes 1 et 2, et qu'ils en ont gagné dans les groupes 3, 4 et 5.

Les femmes de leur côté, ont gagné du terrain dans les groupes 1 et 2 et en ont perdu dans les trois autres.

Les garçons, dans les groupes 1 et 4 en ont gagné, mais sont en perte dans les groupes 2, 3 et 5. Les filles ont gagné du terrain dans les groupes 1, 2 et 4 et en ont perdu dans les groupes 3 et 5.

Un fait intéressant qui ressort de tout ceci, c'est que les femmes, les filles et les garçons trouvent dans les petites industries les moyens d'y gagner leur vie. Ainsi dans le groupe n° 1 pour 1881 il y avait 84 hommes par chaque cent employés dans ce groupe, 16 femmes et garçons. En 1891, il y avait 72 hommes et 28 femmes et garçons. Dans le groupe 2, en 1881, il y avait 77 hommes et 23 femmes et garçons, en 1891, il y avait 72 hommes, 28 femmes et garçons.

Pour les grandes industries, le changement se fait sentir dans une autre direction. Il y avait, en 1881, dans le groupe 3, 74 hommes et 26 femmes et garçons, et en 1891, il y avait 76 hommes et 24 femmes et garçons.

Dans le groupe le plus considérable il y avait, en 1881, 71 hommes et 29 femmes et garçons, et en 1891, il y avait 76 hommes et 24 femmes et garçons.

L'importance des plus petits groupes est donc évidente, ils fournissent aux femmes du pays le moyen de gagner leur vie et celles de leurs familles.

De l'augmentation totale de 29,278 dans le nombre des femmes employées dans les industries manufacturières, pas moins de 18,846 se trouvent dans les groupes 1 et 2—soit dans les industries ayant une production d'au-dessous de \$12,000 et des 18,846, pas moins de 10,556 se trouvent dans le groupe n° 1, soit dans les industries d'une production d'au-dessous de \$2,000 par année.

Ainsi dans le groupe n° 1, l'augmentation parmi les employées du genre féminin âgées d'au delà de 16 ans, pour les dix années, a été de 190·5 pour cent, et dans le groupe 2, de 79·0 pour cent.

Les autres groupes ne montrent pas d'augmentation semblable, le groupe 3 nous donne 26·7 pour 100, le groupe 4, 23 pour 100 et le groupe 5, 50·6 pour 100.

Dans toutes les lignes, les femmes montrent leur habileté dans l'art de gagner leur vie. Dans les groupes où l'on trouve les établissements les plus importants, il y a 24,567 femmes âgées d'au delà de 16 ans, et 2,530 filles âgées de moins de 16 ans ; soit un total de 27,097, et une augmentation de 8,443. Mais, c'est dans les groupes 1 et 2 où elles ont une proportion la plus considérable.

Si nous séparons le groupe n° 1 des autres, nous voyons que presque 77 pour 100 des hommes étaient employés dans les groupes 2, 3, 4 et 5 en 1881, et 80 pour 100 en 1891 ; que 86·5 pour 100 des femmes étaient employées dans les groupes 2, 3, 4 et 5 en 1881, et 77 pour 100 en 1891 ; que 86·2 pour 100 des garçons étaient dans les groupes 2, 3, 4 et 5 en 1881, et 82·4 pou 100 en 1891 ; et que 84·6 pour 100 des filles étaient dans les quatre groupes en 1881, et 77·8 pour 100 en 1891.

Ceci prouve que le groupe n° 1 tout en étant un groupe très intéressant, n'est pas après tout un groupe d'une importance première relativement au nombre des travailleurs salariés qui le composent. Il a plutôt diminué qu'augmenté dans les dix années. Le nombre des ouvriers salariés le composant n'ayant été que de 21 pour 100 sur le tout en 1881 et de 20 pour 100 en 1891.

CAPITAL ET TRAVAIL.

310. D'après le recensement de 1891, on constate que la partie de la population du Canada engagée dans les entreprises manufacturières, a durant l'année 1890, employé pour une valeur de \$256,119,042 de matière brute et l'a changée en produits manufacturés d'une valeur de \$476,198,886. La différence, \$220,139,844, représente donc la valeur augmentée, que le capital et le travail ont donné à la matière première.

En employant cette matière brute, le travail a obtenu \$100,663.650, sous forme de salaires, et le capital s'est assuré \$119,476,194. Le travail a obtenu 45·7, et le capital s'est assuré 54·3 pour 100 de la valeur augmentée.

En 1881 la matière première qui était évaluée à \$179,929,193 a été changée en articles représentant une valeur de \$309,731,867. La diffé-

rence, \$129,802,674, représente donc la valeur augmentée que les efforts combinés du travail et du capital ont donné à la matière brute.

En employant cette matière brute, le travail a obtenu \$59,401,702 sous forme de salaires, et le capital s'est assuré \$70,400,972. Le travail a obtenu 45·7 pour cent et le capital s'est assuré 54·3 pour 100.

Pris d'une manière générale, le travail et le capital en 1881 et 1891 ont obtenu la même proportion de salaires ; 45·7 pour 100 pour le travail en 1881 et 1891, 54·3 pour 100 pour le capital en 1881 et 1891.

Relativement à chacun d'eux, le travail et le capital, pris en général, n'ont subi aucun changement durant ces dix années. Le travail, comme on vient de le dire, a obtenu 45·7, et a dû s'en tenir à cette proportion pour faire face aux exigences de la vie. Le capital qui a obtenu 54·3 pour 100 a dû se maintenir avec cette moyenne, et en outre eût à payer les intérêts, le coût des détériorations des bâtisses et des machineries, le coût des nouvelles machineries, le fret et les droits sur ces machineries de même que les assurances et les pertes causées par les mauvaises dettes.

Cependant, le travail et le capital, tout en ayant divisé de gros profits, dans une même proportion pour 1881 et 1891, le travail a toutefois obtenu une moyenne de salaires plus élevée en 1891 qu'en 1881.

En 1891 le travail a obtenu une moyenne de salaires pour chaque homme, femme et enfant de \$272 contre une moyenne de salaires de \$233 par employé en 1881. C'est-à-dire que le nombre total d'employés en 1891 a reçu une moyenne de \$39 par employé de plus qu'en 1881. L'augmentation dans les salaires a donc été de 16·7 pour 100 en 1891 comparativement à 1881.

Cependant, tandis que le travail et le capital divisaient la totalité des profits avec la même proportion en 1891 qu'en 1881, le travail assurait en moyenne des gages plus élevés en 1891 qu'en 1881.

En 1891 le travail donnait comme moyenne un salaire pour homme, femme et enfant de \$272 contre une moyenne de \$233 par employé en 1881. C'est-à-dire, que le nombre total des employés en 1891 recevait une moyenne de \$39 par chaque employé de plus qu'en 1881. L'augmentation des gages était donc de 16·7 pour 100 en 1891, comparée avec 1881.

Pendant que ceci représente le résultat général, une analyse des industries manufacturières du pays démontre que des divergences existent. Le système de grouper amène ces divergences. Ces industries ont été divisées en 5 groupes. Groupe 1, établissements ayant une production au-dessous de \$2,000 ; groupe 2, industries avec une production de \$2,000 à \$12,000 ; groupe 3, industries avec une production de \$12,000 à \$25,000 ; groupe 4, industries avec une production de \$25,000 à \$50,000 et groupe 5, industries avec une production de \$50,000 et plus.

Un examen du groupe 5, composé d'établissements manufacturiers avec une production de \$50,000 et plus, démontre que les établissements de ce groupe ont employé \$155,460,492 en valeur de matériaux bruts et les changèrent en produits d'une valeur de \$260,765,190. La différence, \$105,274,698, représente la valeur ajoutée au matériel brut par les manipulations du capital et du travail.

Par la manufacture de ce matériel brut, le travail a obtenu \$46,842,640 de la valeur ajoutée en guise de salaires ; et le capital prit \$58,432,058, le travail obtint 44·5 pour 100 et le capital 55·5 pour 100.

En 1881 le matériel brut, évalué à \$96,361,536, reçut par les procédés manufacturiers auxquels il était soumis une valeur augmentée de \$153,767,771. La différence, \$57,406,235, représente la valeur ajoutée au matériel brut par les efforts combinés du travail et du capital.

La part du travail dans le fonds des salaires de \$57,406,235 était de 41·8 pour 100 et la part du capital de 58·2 pour 100.

En 1891, le capital prit \$55.50 de chaque \$100 du surplus restant en plus après avoir déduit le coût du matériel brut et le travail obtint comme sa part la somme de \$44.50 des \$100. En 1881 les parts respectives étaient pour le travail, de \$41.80, et pour le capital, de \$58.20 de chaque \$100 du surplus.

Ainsi dans les grandes manufactures du pays le travail, à la fin de la période de 10 ans 1881-91, se trouve dans une position meilleure que le capital ; le travail s'étant accaparé de \$2.70 de plus par chaque cent piastres de la valeur ajoutée, et le capital \$2.70 de moins.

En dehors du surplus total de \$105,264,698 le travail prit \$2,800,000 de plus en 1891 qu'il en aurait obtenu avec les conditions qui existaient en 1881.

Comme la main-d'œuvre employée dans ces grandes lignes manufacturières est ce qu'il y a de plus habile dans le pays, la conclusion indiscutable est que cette main-d'œuvre était dans une bien meilleure condition financière en ce qui concerne la rémunération du travail, en 1881 qu'en 1891.

Il n'y a aucun doute aussi que les dépenses étaient moindres en 1891 qu'en 1881, chaque sorte d'articles en demandes ont déprécié en valeur à l'exception du loyer qui n'accuse pas de diminution dans la valeur et les victuailles sont probablement dans le même cas.

Le nombre d'employés sur 1891 était de 139,080 en comparaison avec 83,526 en 1881, soit une augmentation de 66·5 pour cent. Il y a donc eu une augmentation considérable dans le nombre des employés du groupe 5 ainsi qu'une augmentation dans la rémunération du travail.

Dans les groupes 3 et 4 les chiffres démontrent que le travail a pris une plus grande part *du fonds de salaires* en 1891 qu'en 1881, la proportion dans le groupe 4 étant de \$44.50 par chaque \$100 en 1891 contre \$43.70 en 1881 et dans le groupe 3, \$45.70 pour chaque \$100 contre \$44.30 en 1891.

Dans les groupes 1 et 2 les conditions n'apparaissent pas être favorables au travail en 1891 comme elles l'étaient en 1881. Le groupe 1, démontre que le travail recevait \$52.10 par chaque \$100 en 1891 contre \$40.00 en 1881, et le groupe 2 que le travail recevait \$46.30 par chaque \$100 en 1891 contre \$49.30 en 1881.

En 1881 et 1891 les rapports du recensement démontrent que le travail dans les groupes 1 et 2 reçut une plus grande proportion du surplus que dans les quatre autres groupes, mais l'estimation quant aux autres groupes est plus conclusive en 1891 qu'elle l'était en 1881. La moyenne des 3 plus grands groupes en 1891 étant de 44·9 pour 100 contre une moyenne de 49·2 pour 100 dans les petits groupes, tandis que la moyenne des plus grands groupes en 1881 est 43·2 pour 100 contre une moyenne de 54·6 pour 100, la différence étant en 1881, 11·4 et en 1891, 4·3. Une partie de cette différence est certainement due au plus grand soin exercé en 1891 par les énumérateurs et les compilateurs en faisant le recensement des plus petites industries.

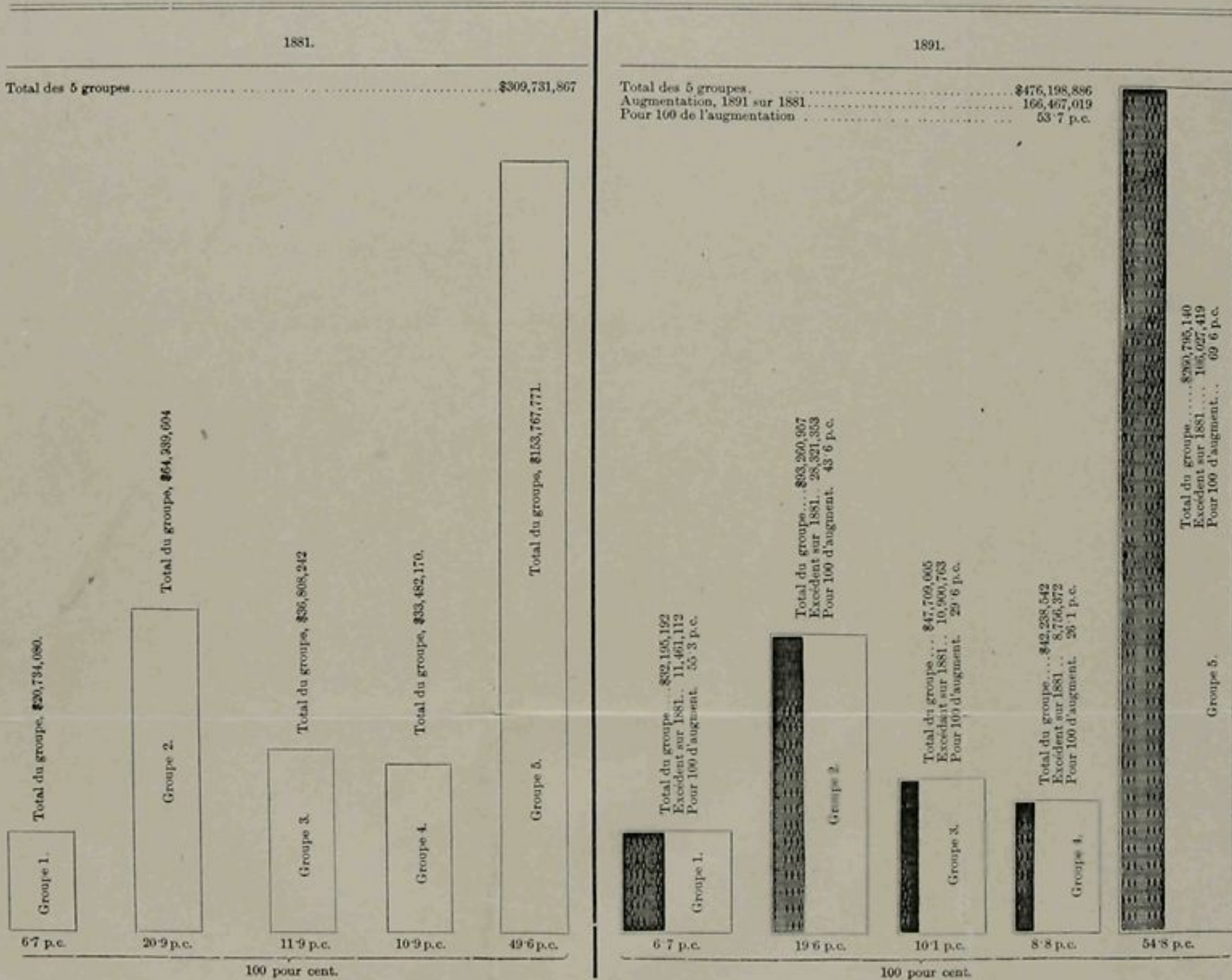
De ce que dans les 2 groupes qui renferment les petites industries en 1891 il y a un rapprochement plus concis de la moyenne des trois autres groupes cela prouve l'exactitude substantielle du recensement des petites industries tel que pris en 1891.

Le fait qu'il y a dans les deux groupes, y compris les petites industries de 1891, une approximation plus près de la moyenne des trois groupes, est une preuve concluante de l'exactitude du recensement des petites industries, tel que fait en 1891.

CANADA.	Groupe 1.	Groupe 2.	Groupe 3.	Groupe 4.	Groupe 5.
1891.	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur de la production.	32,195,192	93,260,957	47,709,005	42,238,542	260,735,190
Matière brute	11,070,938	43,572,071	23,925,078	22,090,463	155,460,492
Surplus.	21,184,254	49,688,886	23,783,927	20,148,079	105,274,698
Gages payés aux employés.	11,038,084	22,963,579	10,852,514	8,966,833	46,842,640
Part du capital.	10,146,170	26,725,307	12,931,413	11,181,246	58,432,058
Percent. de la part du capital.	47·9	53·7	54·3	55·5	55·5
“ “ travail.	52·1	46·3	45·7	44·5	44·5
1881.					
Valeur de la production.	20,734,080	64,939,604	36,808,248	33,482,170	153,767,771
Matière brute	8,415,924	34,043,298	21,222,600	19,885,835	96,361,536
Surplus.	12,318,156	30,896,306	15,585,648	13,596,335	57,406,235
Gages payés aux employés.	7,383,758	15,211,140	6,899,127	5,942,881	23,964,796
Part du capital.	4,934,398	15,685,166	8,686,521	7,653,454	33,441,439
Percent. de la part du capital.	40·0	50·7	55·7	56·3	58·2
“ “ travail.	60·0	49·3	44·3	43·7	41·8
CANADA.				Totaux, groupes 1-5, 1881.	Totaux, groupes 1-5, 1891.
				\$	\$
Valeur de la production.				309,731,867	476,198,886
Matière brute				179,929,193	256,119,042
Surplus.				129,802,674	220,079,844
Gages payés aux employés.				59,401,702	100,663,650
Part du capital				70,400,972	119,416,194
Percentage de la part du capital.				54·24	54·27
“ “ travail				45·76	45·73
Nombre d'employés.				254,894	370,256
Montant produit par employé.				1,215·14	1,286·29
Montant reçu par chaque employé.				233·04	271·88
Contribution de chaque ouvrier.				509·28	594·56
Augmentation du pourcentage dans les recettes de l'ouvrier					16·67
Augmentation du pourcentage dans le produit de l'ouvrier.					16·74

1. Le diagramme suivant montre la proportion que comporte chacun des cinq groupes dans chaque recensement au total de tous les groupes. Ainsi, le premier groupe dans le recensement de 1881 est de 6·7 pour 100 du total de tous les groupes du recensement de 1881. Le premier groupe de 1891 est de 6·7 pour 100 du total de tous les groupes du recensement de 1891.

2. L'augmentation dans chaque groupe de 1891 comparée avec un groupe analogue, en 1881. Ceci est démontré par les parties ombrées des colonnes de 1891. Par conséquent, le premier groupe de 1891, (partie ombrée) démontre que ce groupe a un surplus de 56 pour 100 de plus que le surplus du premier groupe de 1881. La longueur démontre la proportion dans chaque recensement que comporte chaque groupe aux autres groupes de ce recensement. L'étendue, en 1891, (lignes ombrées) montre l'augmentation dans chaque groupe comparée avec 1881. Ainsi, le groupe 5 de 1891 est plus élevé que le groupe 5 de 1881. Il est aussi plus étendu. Ces faits prouvent que les industries considérables du pays avaient un surplus en 1891 plus élevé en proportion que le surplus général de cette année, et démontraient une augmentation de 69·6 pour 100 du groupe 5 de 1881 :—



LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.

311. Une comparaison du développement mécanique et manufacturier du Canada et des Etats-Unis, donne le résultat suivant :—

		Etats-Unis.		Quatre provinces.*	
		1870.	1890.	1871.	1891.
Etablissements	Nomb.	252,148	355,401	41,166	71,113
Capital investi	\$	+1,842,841,620	6,524,475,305	77,964,020	329,906,977
Nombre d'employés	Nomb.	2,053,996	4,711,832	187,942	345,355
Gages payés	\$	+673,758,379	1,890,908,747	40,851,009	93,643,999
Emploi de la matière brute	"	+2,164,931,701	5,158,868,353	124,907,846	242,373,549
Productions	"	+3,684,123,135	9,370,107,624	221,617,773	447,870,556

PROGRÈS DES MANUFACTURES PAR CHAQUE MILLION D'HABITANTS.

	Etats-Unis.			Canada, quatre provinces.		
	1870.	1890.	Par 100 d'augmentat.	1871.	1891.	Par 100 d'augmentat.
Etablissements . . .	6,539	5,675	113·2	11,810	16,256	37·6
Capital investi	47,793,000	104,187,810	137·4	22,366,427	75,415,669	237·2
Nombre d'employés.	53,270	74,494	40·0	53,918	78,947	44·6
Gages payés	17,474,000	30,195,500	72·8	11,719,392	21,406,716	82·7
Emploi de la matière brute	56,160,000	82,380,757	46·9	35,833,738	55,405,810	54·6
Productions	95,547,000	149,629,047	56·6	63,578,017	102,335,478	61·0

*Il est question des quatre provinces seulement vu que le recensement de 1871 ne comprenait qu'Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

†Les chiffres de 1870 sont réduits à une valeur d'or en prenant 87·0 pour représenter la valeur d'or en circulation aux Etats-Unis, en 1870.

‡Diminution.

De sorte que, prenant un million d'habitants dans leur ensemble, il est manifeste que les quatre provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ont eu un développement mécanique et manufacturier relativement plus considérable que les Etats-Unis.

Il y a eu durant une période de vingt années, une augmentation de 37·6 pour cent dans le nombre des établissements fournis à chaque million d'habitants dans les quatre provinces, contre une diminution de 13·2 pour cent dans le nombre des établissements fournis à chaque million d'habitants des Etats-Unis.

On constate une augmentation de 237·2 pour cent dans le montant du capital mis de côté pour affaires se rapportant aux manufactures en Canada, contre une augmentation de 137·4 pour cent dans le cas des Etats-Unis.

Les quatre provinces ont eu pour chaque million d'habitants une augmentation de 44·6 pour cent dans le nombre des ouvriers, contre une augmentation de 40·0 pour cent aux Etats-Unis, et ainsi de suite.

312. Le Canada tout en ayant fait des progrès plus rapides que les Etats-Unis, n'a pas, néanmoins, encore atteint le développement manufacturier de ce dernier pays.

Voici les chiffres par tête de la population :—

	Capital Investi.	Nombre d'employés.	Gages payés.	Matière brute.	Productions.
	\$ cts.	No.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1891—Etats-Unis.....	104 19	0·07	30 90	82 38	149 62
1891—Canada.....	75 41	0·08	21 40	55 40	102 40

La table suivante qui renferme tous les prix, et dans laquelle les prix de Londres sont donnés au prix de l'or—compilée par M. A. Sauerbeck—a été évaluée et comparée sur l'unité de 100, en 1860, par le professeur R. P. Falconer, de l'Université J. Hopkins, semble applicable au Canada comme aux autres pays auxquels elle s'appliquait primitivement. Les explications suivantes suffiront pour démontrer l'usage que l'on peut en faire.

TABLES DE SAUERBECK.

Basées sur 45 produits dont l'emploi est nécessaire, consistant en des aliments de viande et de végétaux, le thé, le café et le sucre, minéraux y compris le charbon, matériaux se rapportant au tissage, les produits forestiers, le cuir, la laine, les peaux, le fer, etc., etc.,

TABLES DE SAUERBECK.

1846.....	92·2	1885.....	75·4
1850.....	79·0	1886.....	72·4
1855.....	103·1	1887.....	70·7
1860.....	100·0	1888.....	73·9
1865.....	105·8	1889.....	76·7
1870.....	100·3	1890.....	76·0
1875.....	100·3	1891.....	75·4
1880.....	91·8		

PRIX, GAGES, POUVOIR D'ACHAT.

	1845.	1850.	1855.	1860.	1865.	1870.	1875.	1880.	1885.	1890.
Viandes.....	79·4	86·6	104·7	100	107·0	174·3	140·4	103·6	107·6	99·6
Autre nourriture.....	82·8	80·7	114·6	100	200·3	146·3	135·0	116·9	97·2	103·5
Vêtements.....	97·1	91·3	94·7	100	299·2	139·4	120·1	104·5	84·8	82·4
Combustible et éclairage.....		102·6	121·1	100	237·8	196·5	156·5	100·2	89·6	92·5
Métaux et instruments aratoires.....	110·8	114·8	117·8	100	191·4	127·8	117·5	96·3	77·4	73·2
Bois de construction et matériel.....	106·7	102·2	103·4	100	182·1	148·3	143·7	130·9	126·6	123·7
14 Drogues et médicaments ..	121·0	123·6	129·2	100	271·6	149·6	144·2	113·1	86·9	87·9
Ameublements.....	132·3	125·6	121·1	100	181·1	121·6	95·0	85·2	70·1	69·5
Divers.....	114·8	107·7	115·2	100	202·8	148·7	122·9	109·8	97·5	89·7
Moyenne des prix.....	102·8	102·3	113·1	100	216·8	142·3	127·6	106·9	93·0	92·3
“ gages.....	86·8	92·7	98·0	100	143·1	162·2	158·4	141·5	150·7	158·9
Moyenne des salaires d'importance.....	85·7	90·9	97·5	100	148·6	167·1	158·0	143·0	155·9	168·3
Salaires d'instituteurs de ville.....	74·8	83·8	91·4	100	134·7	186·3	188·1	182·8	186·3	186·3
Valeur de l'argent en lingots au prix de l'or, à Londres..	95·3	97·3	100·0	100	99·0	98·2	92·2	84·7	78·7	77·4
Pouvoir d'achat de gages.....	84·4	90·6	86·6	100	66·0	114·1	124·1	132·3	162·0	172·1

CHAPITRE VII.

PARTIE I.

Importance des chemins de fer.—Histoire primitive de ces derniers.—Premiers chemins de fer construits en Angleterre et autres pays.—Plaidoyer de Fairbairn en faveur des chemins de fer en Canada.—Législation dans les diverses provinces.—Faits mémorables de l'année 1851.—Question de la largeur des voies.—Aperçu des systèmes des compagnies de chemins de fer Grand-Tronc, Intercolonial et Pacifique canadien.—Position financière des chemins de fer en Canada.

CHEMINS DE FER.

313. On peut se former une idée de la grande importance relative de nos chemins de fer dans leurs rapports sur les intérêts financiers et industriels de la Puissance, par le fait que leurs recettes annuelles dépassent de plus de quinze millions de piastres le revenu public entier. Leur développement durant les années dernières peut être estimé, en ce que, en 1870, le revenu public était d'au delà de \$600,000 d'excédent sur les recettes des chemins de fer. Le revenu public a augmenté de près de 146 pour cent et les recettes de chemins de fer par près de 280 pour cent.

En 1893, les recettes provenant du fret, des malles et de l'express seulement, sans compter les recettes sur le trafic des passagers, étaient en dedans de \$1,213,500 sur le total du revenu du gouvernement fédéral.

314. Ruskin a dit : "les chemins de fer sont la plus détestable forme de diablerie qui existe ; tremblements de terre, détruisant délibérément toutes les belles habitudes sociales et toutes les beautés naturelles possibles ; voitures d'âmes damnées sur les bords de leurs propres tombes ; quelles vues de ce grand écrivain analogues à celles de ce fermier illettré de la Nouvelle-Écosse qui, voyant pour la première fois une locomotive lancée à toute vapeur, par une nuit sans lune, et lançant de toutes parts des étincelles et des charbons ardents, déclara que c'était "l'enfer sur des trocs." Ruskin croit aux victimes qui ont été écrasées et détruites sous le char moderne du Juggernaut. Il croit aux rians contours des côtes, à la beauté des vallées, aux jolis paysages qui ont été déplorablement changés par les coupes et remblais et les explosions de dynamite, œuvre des employés sur la ligne, et il condamne les chemins de fer, les qualifiant de "tremblements de terre."

315. Mais il y a un autre côté de cette question décrit tout récemment par un excellent auteur. "L'intérêt des chemins de fer est encore à son état primitif, et se développe avec une rapidité vraiment extraordinaire. Il en

est de même sous le rapport des dépenses encourues, des profits réalisés, du nombre d'employés auxquels un travail rémunérateur a été fourni, de l'influence exercée sur les destinées de certains individus, sur des localités et des nations, et du rôle qu'il est appelé à jouer dans l'économie future du monde, il n'y a certainement aucun autre facteur de la prospérité universelle et du progrès qui pourra rivaliser avec ce dernier. Il n'y a certainement aucun doute que les chemins de fer ont surtout eu pour objet l'harmonie des nations en ce qui concerne la question sociale." Les chemins de fer sont les grands niveleurs du monde. Leur but tend constamment dans la même direction—répartir les salaires ou le prix du travail d'une manière égale, et réduire le prix des nécessités de la vie. Il est facile à comprendre qu'un tel but ne peut être atteint qu'au bénéfice général de la race humaine, c'est ce facteur qui a, il y a comparativement peu d'années, révolutionné l'ancienne économie des choses à travers l'univers. Le chemin de fer a été le puissant agent qui a permis aux fermiers de l'ouest des Etats-Unis et du Canada de prospérer et de multiplier en exportant leurs produits dans les pays les plus peuplés de l'Europe. Il a permis au tenancier Indien qui est à proximité des facilités de transport, d'obtenir le double pour ses récoltes de ce qui pourrait être donné à un autre tenancier, dans un district éloigné. Il a fourni au paysan Russe un intérêt direct et important sur les demandes et besoins de l'ouest de l'Europe. Il a forcé le fermier anglais à discontinuer presque entièrement la culture des céréales et a amené les intérêts agricoles de la Grande-Bretagne sur le bord de la banqueroute. Ici, au Canada, il a conduit les populations sur des lignes autres que les rivières, cours d'eau et lacs naturels, étendant en cela, au delà de tout calcul, la surface des fermes productives. Les fortes dépenses de ce pays ont été diminuées et le pays sortit de l'oppression, par le moyen des chemins de fer, qui ont contribué puissamment à augmenter des facilités de transport que le Canada possédait déjà dans ses communications par voie d'eau.

316. Pendant que Ruskin décrit poétiquement les passagers comme des âmes se précipitant sur les bords de leurs propres tombes, l'homme de chemin de fer pratique constate qu'à toutes les heures du jour et de la nuit, durant chaque saison de l'année, durant des tempêtes de neige et d'épais brouillards, ce mouvement des passagers se poursuit ; qu'il ne s'arrête jamais entièrement ; que cette action uniforme dépend de toute éventualité concevable, de la discipline et de la vigilance de milliers d'employés, de la condition de l'atmosphère, la chaleur d'un essieu, de la force d'un clou ou de l'honnêteté d'un machiniste ; que la vaste machine est en mouvement constant et que le dérangement d'une seule des parties, lors de son passage sur une hauteur, peut à chaque moment produire l'un de ces mouvements inégaux connus sous le nom d'accidents, et que, cependant, malgré toutes ces combinaisons de possibilités, à la fin de l'année, sur les centaines de millions de passagers qui ont été transportés, bien moins proportionnellement, ont perdu leur vie par suite d'accidents que par suite de meurtres commis de sang froid.

317. Sur chaque million de passagers transportés par les chemins de fer du Canada il y en a eu 0.81 de tués en 1893. Il y a eu 4.4 meurtres pour chaque million de la population durant la même année.

La poésie et la vie pratique envisagent bien des choses sous différents points de vue. Evidemment, les chemins de fer sont l'une d'elles ;

mais il y a quelque chose de bien émouvant dans les chemins de fer—aussi émouvant qu'aucune bataille ou charge de la brigade-éclair. L'immense proportion que les intérêts de chemins de fer ont atteint est merveilleuse, même dans un âge de merveilles.

318. Il y a présentement (janv. 1895) 420,000 milles de chemins de fer dans le monde, sans compter les chemins de fer urbains ou mus par l'électricité, distribués comme suit :—

Empire britannique.....	72,944
Autres contrées européennes..	127,551
“ américaines.....	209,148
“ asiatiques.....	5,643
“ africaines.....	4,758

En 1800, il n'y avait pas un mille de chemin de fer dans le pays. Dans le sens du mot, il n'y avait pas un seul mille de chemin de fer en opération en 1825. Le capital, qui peut être coté à trente-quatre mille millions de piastres a été fondé. Les montagnes et les vallées ont été mises au même niveau ; les mille et cent mille locomotives, wagons, chars d'orties, etc., ont été manufacturés depuis 70 ans. Le développement des corporations de chemins de fer a eu pour résultat l'accroissement de compagnies dont les opérations financières peuvent rivaliser avec celles des autres nations. Les chemins de fer des Etats-Unis ont produit en 1891, \$1,208,641,498. Le revenu public du gouvernement fédéral des Etats-Unis pour la même année a été de \$461,716,562 ou juste un peu plus d'un tiers des recettes de chemins de fer.

319. Le but de ce travail est de tracer brièvement les commencements et les développements de ce système de chemin de fer dans les autres contrées et de donner une attention toute particulière aux chemins de fer canadiens.

GRANDE-BRETAGNE.

320. Le premier acte de chemin de fer, pur et simple, adopté par un parlement l'a été par le parlement britannique en 1801, pour la construction d'un chemin de fer de Wandsworth à Croydon. Deux ans plus tard, un bill pourvoyant à la construction d'un autre chemin de fer de Croydon à Reigate avec un embranchement depuis Merthum à Godstone Queen a été sanctionné. En 1814, un autre bill pourvoyant à la construction d'un chemin de fer fut sanctionné depuis Swansea à Oystermouth.

L'engin Trevethick, dont on fit l'essai sur un chemin de fer dans le pays de Galles, vers 1804, et qui fut abandonné par suite de défauts mécaniques, fut de nouveau mis à l'essai, trois ans plus tard que le premier chemin de fer public. La locomotive Blenkinsop, qui fonctionnait sur un rail dentelé, fut mise en opération à la houillère Middleton, près de Leeds, en 1812. L'engin Hedley, actuellement exposé dans le musée du bureau des patentes, à Kensington-sud, comme la plus vieille engin existant, était en opération sur le chemin de fer Wylam, en 1813. En 1814, la première locomotive qui fonctionna par le propre mouvement d'impulsion donné à ses roues, sur des rails ronds, fut mise à l'essai à la houillère de Killingworth, par George Stephenson et Nicholas Wood.

Ainsi la locomotive et le chemin de fer sont venus en usage à peu près simultanément.

321. A part les Actes de chemins de fer déjà mentionnés, nombre d'autres ont été adoptés avant 1821, lors de l'adoption de l'acte du chemin de fer Stockson et Darlington.

Cet Acte était très volumineux, contenant 67 pages de matière à lire imprimée, cependant, dans tout cet Acte il n'est nulle part fait mention de l'emploi des engins, soit comme locomotives ou stationnaires.

Mais dans le second Acte de la compagnie, adopté en 1823, pouvoir de manufacturer et employer des "locomotives ou engins mobiles, fut accordé dans le but de faciliter le transport, trajet et voiturage des marchandises, ainsi que pour le transport des passagers par et sur les mêmes chemins."

L'adoption de la locomotive à vapeur au rail en fer, formant le chemin de fer bien près de ce qu'il est aujourd'hui, fut alors autorisée.

322. Dans l'automne de 1821, George Stephenson commença la surveillance de cette ligne. Le premier rail fut posé le 23 mai 1822. Le premier rapport de chemin de fer que jamais nation ait vu, fut celui du comité des directeurs de ce chemin, daté du 8 juillet 1823. L'inauguration de cette ligne eut lieu le 27 septembre 1825. La vitesse atteinte était de près de 5 milles à l'heure. Cet acte a été adopté par le parlement sans soulever beaucoup de discussion.

323. La demande suivante, de quelque conséquence a été pour l'établissement d'un chemin de fer entre Manchester et Liverpool. C'est alors que survint la première grande bataille parlementaire suscitée par l'application pour cette demande de charte.

Le comité de la chambre des communes, à qui le bill fut référé, se réunit pour la première fois, le 21 mars 1825. Une nombreuse phalange de propriétaires de canaux, commissaires de chemins et propriétaires de terres, se rangea contre le bill. L'union du rail et de l'engin devait être sérieusement opposée. Tous les intérêts se ligüèrent contre l'annonce de ce bill. Les propriétaires de coches et les voituriers offrirent une opposition énergique. La faculté médicale fut priée fortement de se ranger du côté de l'opposition, avec d'affreuses prédictions, de terribles maux physiques qui devraient nécessairement résulter d'une locomotion de dix milles à l'heure. Les chasseurs des villages rougirent lorsqu'ils se levèrent pour tonner contre la destruction inévitable des chasses à courre par les chemins de fer. Les magnats des territoires se joignirent à la croisade, alléguant que les étuicelles lancées par les locomotives incendieraient leurs plantations et détruiraient les beautés de leurs domaines. Les propriétaires de canaux, comme le duc de Bridgewater, firent valoir leurs capitaux engagés. Le discours de sir Isaac Coffin, au parlement, donne une idée exacte des attaques des adversaires du projet. "Il ne voulait pas," disait-il, "consentir à voir envahir les propriétés des veuves et leurs lits de fraisiers. Les trains de chemins de fer prendraient plusieurs heures pour faire le trajet entre Manchester et Liverpool et si le projet venait à réussir, qu'advierait-il? Il aimerait à le savoir de tous ceux qui avaient fourni de l'argent pour la cons-

truction et les réparations des chemins à barrières? Qu'advierait-il de ceux qui aimeraient encore à voyager dans leur propre équipage ou à se faire conduire par des cochers, d'après la méthode de leurs ancêtres? Que deviendraient les voituriers, les selliers, les propriétaires de cochers et les cochers, les gardiens d'écurie, les éleveurs et les commerçants de chevaux? Pouvait-on se faire une idée, dans les maisons, de la fumée et du bruit, des cris stridents des sifflets et des tourbillons de poussière soulevés par des locomotives passant à une vitesse de dix ou douze milles à l'heure? Les bestiaux mêmes, attelés à la charrue ou paissant dans les prairies ne pourraient supporter tout cela sans épouvante. Le prix du fer augmenterait de 100 pour cent ou plus et la hausse se continuerait probablement. Ce serait le plus grand méfait, le plus complet destructeur de la tranquillité et du confort, dans toutes les parties du royaume, que jamais le génie de l'homme ait inventé."

Le *Quarterly Review*, publié vers le temps où le comité poursuivait ses perquisitions, déclara avec fermeté que "quant aux personnes qui spéculaient en construisant des chemins de fer généralement, par tout le royaume, annulant les canaux, toutes les voitures, cochers de malle à l'usage des passagers, et chaises de postes, en un mot, toutes les autres voies de communication par terre et par eau, nous les considérons, eux et leurs plans visionnaires, indignes d'être mentionnés."

Le comité entendit tous les chasseurs indignés, amateurs de la chasse au renard, tous les propriétaires de canaux et autres opposants, durant des séances qui se prolongèrent plus de 38 jours. Après l'audition de 37 témoins et un nombre infini de discours prononcés contre, et George Stephenson, pour le bill, le préambule fut déclaré prouvé par un vote de 37 à 36. Quelques heures après, le conseil, les agents et les parties furent appelés et on les informa que la proposition que la compagnie aurait le pouvoir de construire un chemin de fer, avait été mise aux voix et *perdue*. Quelques-uns étaient partis ou passés outre. Rendus intrépides par leur défaite, les promoteurs tentèrent une nouvelle épreuve. La troisième lecture du bill fut adoptée aux Communes, par un vote de 88 à 41. Le coût d'obtention de cet acte fut de £27,000.

L'inauguration de la ligne eut lieu le 15 septembre 1831. La semaine suivante, l'une des locomotives fit un trajet de 31 milles en une heure.

Ces deux chemins de fer furent le commencement de ce nouveau mode de locomotion, qui s'est maintenant développée si rapidement que l'esprit presque ne peut saisir toute son immensité. C'est comme d'essayer de saisir les distances des diverses planètes entre elles et leur centre commun.

324. En janvier 1895, l'Europe avait en opération 148,230 milles de chemins de fer; l'Asie, 24,102; l'Afrique, 7,695; l'Australie, 13,067 et l'Amérique 225,682, pendant que se construisaient au delà de 3,000 milles de chemins de fer.

Ces chemins de fer ont transporté plus de 3,000 millions de passagers et près de 2,000 millions de tonnes de fret.

Le nombre des passagers transportés durant une année est plus que le double du total de la population du globe.

Le *Quarterly Review*, admet que le "système projeté" était indigne de mention, mais le "projet" de 1825 a été éclipsé de bien loin par la réalité; l'Angleterre et les Etats-Unis transportant, ensembles, dans

chaque année, autant de passagers qu'il y a d'habitants sur la surface du globe.

325. Le coût présent des opérations des chemins de fer, aux Etats-Unis, est de \$643,000,000 par année, transportant un tonnage qui, s'il était transporté par chevaux coûterait \$13,000,000,000. Ce qui revient à dire qu'un retour à l'ancien système rendrait le commerce pratiquement impossible.

AUTRES PAYS.

326. A la suite des pays Européens qui après l'Angleterre adoptèrent la locomotive et les chemins de fer, vient la Belgique qui, par la révolution de 1830 devint séparée de la Hollande et perdit de cette façon l'Escaut qui était le débouché de son commerce, et se détermina alors à compenser cette perte par l'adoption, à son tour, des chemins de fer. Les Actes législatifs à cet effet furent adoptés en 1834. L'exécution du projet commença le 1^{er} juin de la même année. En moins de deux ans, une grande partie d'un système de chemin de fer était complétée et ouverte au trafic. En dix ans de temps 348 milles de chemins de fer étaient construits. La Belgique compte maintenant 3,380 milles de chemins de fer en opération, soit un plus grand nombre de milles relativement à la superficie qu'aucun autre pays au monde.

327. Le premier bill relativement aux chemins de fer en France a été adopté en juillet 1835, ce chemin était de dix milles de long, entre Paris et Saint-Germain, et n'était que pour les passagers seulement. Le promoteur du chemin, dès les commencements, rencontra une forte opposition de la part des autorités, la prétention de M. Thiers, étant que les chemins de fer n'étaient autre chose que de simples jouets, pendant que d'un autre côté Aragon, lui aussi, doutait fortement de leur utilité. Le chemin de fer qui, dans la suite devint le noyau du grand ouest de la France fut inauguré en août 1837, la France ayant à cette date 85 milles de chemins de fer ouverts au trafic, contre 490 milles que possédait alors l'Angleterre.

La France maintenant possède 24,455 milles de chemins de fer pouvant transporter (1893) 288,077,679 passagers, et 95,713,000 tonnes de fret. Les recettes brutes, durant la même année, sont de \$230,530,000.

Après la France, d'autres pays Européens suivirent la marche régulière : l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, le Danemark, l'Autriche, la Russie et la Turquie, ce dernier pays en 1860.

328. Dès que l'on eût constaté aux Etats-Unis, les progrès étonnants du système de transport sur les lignes de chemins de fer de Liverpool et de Manchester, des projets de construction de chemins de fer furent de suite commencés et mis à exécution, le premier train de passagers—le Baltimore et Ohio, étant inauguré en 1830, alors qu'il y avait déjà, à cette date, 40 milles de chemins de fer ouverts au trafic.

Les rapports du recensement donnent les renseignements suivants quant à la date à laquelle plusieurs groupes américains de différents Etats ont commencé leurs carrières de constructeurs de chemins de fer ; les Etats mitoyens et du sud, en 1830 ; les Etats de la Nouvelle-Angleterre, en 1834 ; Central Western, 1842 ; Etats de l'ouest au delà du Mississipi, 1856.

D'après Henri Adams statisticien de la commission commerciale des Etats-Unis le nombre de milles de chemins de fer de ce dernier pays à la date du premier juillet 1894, était de 178,808, soit une augmentation de 2,247 pour l'année, cette augmentation est la moins considérable depuis l'année 1875.

Le tableau suivant se compose de chiffres extraits du "Statesmans Year-Book" et autres sources et donne la date de l'inauguration du premier chemin de fer de l'empire britannique, ainsi que des principaux pays du monde et la longueur des différentes lignes, ainsi que la proportion de milles comparés à l'étendue des terres qu'ils traversent :—

CHEMINS DE FER DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE.

PAYS.	Date de l'inauguration.	Milles de voie ferrée.	Milles carrés à chaque mille de voie.
Royaume-Uni	17 sept. 1825	20,641	58
Indes.....	18 avril 1853	18,500	53
Canada.....	23 juillet 1836	15,768	219
Australasie—			
Nouvelle-Galles du Sud.....	25 sept. 1855	2,501	131
Nouvelle-Zélande.....	1er déc. 1863	2,112	51
Victoria.....	14 sept. 1854	2,959	30
Queensland.....	31 juillet 1865	2,379	281
Australie Méridionale.....	16 avril 1856	1,810	369
Tasmanie.....	19 fév. 1871	475	56
Australie Occidentale.....	21 janv. 1864	1,184	824
Cap de Bonne-Espérance.....	26 juin 1860	2,975	90
Natal.....	399	51
Afrique Méridionale.....	7 oct. 1893	218
Ceylon.....	1er " 1865	231	110
Jamaïque.....	21 nov. 1845	119	44
Mauritius.....	13 mai 1862	104	7
Terreneuve.....	13 " 1867	400	105
Trinidad.....	13 " 1880	54	32
Barbades.....	10 sept. 1883	24	7
Guyane anglaise.....	1er " 1864	23	5,190
Jersey, Malta, etc.....	68

CHEMINS DE FER DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

PAYS.	Date de l'inauguration.	Milles de chemins.	Milles carrés à chaque mille de voie.
Europe—			
Autriche-Hongrie.....	20 sept. 1828	18,119	15
Belgique.....	5 mai 1835	3,401	4
Danemark.....	18 sept. 1844	1,386	12
France.....	1er oct. 1828	24,455	9
Allemagne.....	7 déc. 1835	27,863	8
Grèce.....	18 fév. 1869	569	57
Hollande et Luxembourg.....	13 sept. 1839	1,924	7
Italie.....	3 oct. 1839	8,814	14
Norvège.....	14 juillet 1853	1,002	128
Portugal.....	9 " 1854	1,454	27
Roumanie.....	4 oct. 1860	1,599	32
Russie et Finlande.....	4 avril 1838	20,785	112
Servie.....	336	58
Espagne.....	30 oct. 1848	7,105	32
Suède.....	9 fév. 1851	5,457	35
Suisse.....	15 juin 1844	2,122	8
Turquie.....	4 oct. 1860	1,130	114
Asie—			
Turquie d'Asie.....	1,036	197
Chine.....	3 juin 1876	124	10,781
Possessions hollandaises—Java.....	10 août 1867	1,158	676
Japon.....	17 oct. 1873	2,018	73
Perse.....	34	18,471
Russie en Asie.....	957	6,860
Etats de Malaya.....	87	700
Siam.....	16	12,500
Divers, y compris les îles Portugaises.....	173
Afrique—			
Algiers.....	15 août 1862	1,984	116
Tunisie.....	5 juillet 1873		
République de l'Afrique Méridionale.....	421	283
Orange Free State.....	621	78
Réunion, Sénégal, etc.....	642	86
Égypte.....	26 janv. 1856	1,255	9
Amérique—			
République Argentine.....	14 déc. 1854	8,357	135
Bolivie.....	14 " 1873	621	914
Brésil.....	30 avril 1854	7,456	430
Chili.....	— janv. 1852	1,926	153
Colombie.....	— sept. 1880	261	1,969
Equateur.....	186	645
Haiti.....	71	144
Mexique.....	8 oct. 1850	6,905	111
Paraguay.....	1er " 1863	157	624
Pérou.....	29 mai 1851	1,036	447
États-Unis.....	17 avril 1827	178,709	20
Uruguay.....	1er janv. 1869	1,119	64
Vénézuéla.....	9 fév. 1866	590	1,007
Costa-Rica.....	19 janv. 1872	621	273
Guatemala.....	20 juin 1880		
Honduras.....	25 sept. 1871		
Nicaragua.....	— juillet 1880		
Salvador.....	— " 1882	470	7
Porto-Rico.....		
Guadeloupe.....	60	12
Martinique.....	12	32
Cuba.....	1,076	39
Saint-Domingue.....	72	251
Hawaii.....	56	118

Le tableau ci-après indique le nombre de passagers et de tonnes de fret transportés par tête de la population dans quelques-uns des principaux pays du monde. Ces chiffres proviennent de différentes sources :—

NOMBRE DE PASSAGERS ET TONNES DE FRET TRANSPORTÉS, PAR TÊTE, DANS QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX PAYS.

PAYS.	Nombre de passagers par tête.	Tonnes de fret par tête.
Royaume-Uni	22·7	7·1
Angleterre et Galles.	25·9	8·3
Irlande	5·1	0·9
Ecosse.	19·6	10·8
Etats-Unis.	8·9	11·5
Belgique.	14·5	6·9
Empire allemand.	9·4	4·7
France.	7·5	2·5
Italie	1·6	0·5
Russie d'Europe.	0·4	0·5
Suisse.	12·8	3·3
Norvège.	2·4	0·8
Suède.	2·7	2·2
Danemark	4·6	1·8
Hollande	4·3	2·0
Portugal.	1·0	0·3
Autriche-Hongrie.	2·8	2·6
Indes	0·4	0·8
Canada	2·9	4·1
Victoria	47·3	3·1
Nouvelle-Galles Méridionale.	16·6	3·5
Queensland.	8·7	1·8
Australie Méridionale.	17·1	3·3
Tasmanie	4·6	1·2
Nouvelle-Zélande.	8·9	3·5
Australie Occidentale.	7·8	2·3
Espagne	1·4	0·6

PARTIE II.

CHEMINS DE FER EN CANADA.

329. L'agitation pour les chemins de fer dans l'Amérique-Britannique du Nord commença aussitôt que le succès du chemin de fer de George Stephenson eut été assuré. Le premier effort en ce sens fut fait à Saint-André, au Nouveau Brunswick, en 1827. En 1828, John Wilson convoqua une assemblée publique à Saint-André dans le but de discuter la question de la construction d'une voie ferrée jusqu'à Québec.

330. En 1832, M. Henry Fairbairn, dans un article dans le *United Service Journal*, appela l'attention du public anglais sur la nécessité d'un système de chemin de fer pour l'Amérique-Britannique du Nord. Il dit : " Je propose, premièrement, de construire un chemin de fer pour convois, de Québec au

Hâvre de Saint-André, sur la Baie de Fundy, une route par laquelle se fera le transport de tout le commerce du Saint-Laurent, en une seule journée, jusqu'aux eaux de l'Atlantique. Ainsi, le bois, les provisions, les cendres et autres exportations des provinces pourront être transportés à l'Atlantique, non seulement avec plus de rapidité, de régularité et de sécurité que par le Saint-Laurent, mais avec le grand avantage additionnel d'une navigation ouverte en toutes saisons de l'année; le havre Saint-André étant d'une grande capacité, profond, et jamais fermé durant la saison d'hiver***

Une autre grande ligne de chemin de fer pourrait être construite depuis Halifax, à travers la Nouvelle-Ecosse jusqu'à Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick et alors jusqu'aux Etats-Unis, joignant les chemins de fer qui surgissent rapidement dans cette contrée et qui bientôt se prolongeront depuis New-York jusqu'à Boston et à travers les Etats de la Nouvelle-Angleterre."

Il appuya son plan par un argument basé sur l'attitude impériale. Il s'exprima comme suit : " Naturellement, si les difficultés et dépenses qu'exigeront la construction de ces travaux, dans nos colonies de l'Amérique du Nord, étaient décuples, une nécessité impérieuse existerait pour leur adoption, si c'était le désir du gouvernement de ce pays (Grande-Bretagne) afin de maintenir une égalité d'avantages commerciaux avec nos voisins. Les splendides résultats provenant du système de chemin de fer sont bien connus dans ce pays où la navigation sur des grandes rivières est sur le point de faire place à des vastes réseaux de chemins de fer de plus de centaines de milles. En fait, dans nulle autre contrée, les résultats du système de chemins de fer, seront plus considérables qu'aux Etats-Unis, où il neutralise leur seul désavantage—distance intérieure de la mer—et il effectuera le travail de plusieurs siècles en joignant, consolidant et donnant de la force à ce territoire géant, situé en-dessous de tous les climats et s'étendant sur plus d'un quart du globe.

" Si nous voulons nous contenter de ces avantages, dans nos provinces du nord de l'Amérique, ce n'est seulement que par des travaux semblables que nous pourrions amener à l'Atlantique les exportations agricoles des colonies et s'assurer le flot de l'émigration qui, autrement, avec les facilités de transport intérieur, sera rapidement dirigé vers les régions occidentales des Etats-Unis."

M. Sandford Fleming, dans son histoire de l'Intercolonial dit, avec raison : " L'esprit, qu'en ces jours (63 ans passés) pouvait juger ce que feraient les chemins de fer et prédire ce qui a pris un demi-siècle à s'accomplir, n'était pas un esprit ordinaire."

Le nom de Fairbairn devrait être à jamais gravé dans la mémoire du peuple canadien.

Dans son idée, nous avons la semence qui, tombant dans les esprits du peuple du Canada y prit profonde racine et grandissant à mesure que les années s'avançaient, a produit les résultats que nous constatons aujourd'hui.

331. Trois ans après, la population de Saint-André convoqua une assemblée publique et les premières questions soumises furent de suivre l'idée émise par M. Fairbairn. Une association fut formée, des explorations eurent lieu et des rapports soumis. En décembre 1835, une députation fut envoyée à Québec dans le but de mettre la question devant le gouvernement de la

colonie-sœur. Des résolutions favorables à l'entreprise furent adoptées dans le même mois par les deux législatures. Les chambres de commerce de Québec et Montréal, nommèrent des comités spéciaux avec mission d'agir de concert avec la délégation. En janvier 1836, une délégation dont les membres étaient porteurs d'une pétition à l'adresse du roi, se rendit en Angleterre. Dans le mois de mars suivant, la législature de la Nouvelle-Ecosse adopta une résolution semblable à celle adoptée dans la législature de Québec, et la législature du Nouveau-Brunswick adopta un acte incorporant la Compagnie du chemin de fer de Saint-André et Québec.

Le gouvernement impérial accorda un bonus de £10,000 pour couvrir les dépenses d'exploration et d'arpentage de la ligne proposée du chemin de fer de Québec à Saint-André. L'arpentage fut mis sous la surveillance et contrôle du capitaine Yule, officier des Ingénieurs Royaux, et les travaux commencèrent le 24 juillet 1836. Vers ce temps, la contrée entière où le capitaine Yule poursuivit ses opérations était sensé former complètement partie du territoire britannique. En 1837, le gouvernement des Etats-Unis fit des objections à la route proposée. Notification de ce fait fut donnée au gouverneur général du Canada et au lieutenant gouverneur du Nouveau-Brunswick, et des ordres furent donnés de suspendre les travaux jusqu'à ce qu'une ligne de frontière fut décidée.

332. Dans une autre direction, les suggestions de M. Fairbairn portèrent leur fruit immédiatement. En 1832, une charte de la législature canadienne, fut obtenue pour un chemin de fer depuis Laprairie, sur la rivière Saint-Laurent, jusqu'à Saint-Jean, sur le Richelieu. Son nom officiel était "La Compagnie propriétaire du chemin de fer Champlain et Saint-Laurent." Elle a la distinction d'être la première ligne de chemin de fer à passagers, au Canada. Elle fut inaugurée en juillet 1836, par lord Gosford, le même jour que le capitaine Yule commença ses travaux de surveillance sur le chemin de fer Québec et Saint-André. A l'occasion de l'inauguration, le train consistait en quatre convois traînés par quatre chevaux, le système de locomotive fut adopté l'année suivante. La longueur de la ligne était de 16 milles et la largeur de la voie 5 pieds 6 pouces.

Un coup-d'œil sur la carte géographique indiquera pourquoi les promoteurs avaient choisi cette région pour leur chemin de fer. Leur but était de faire la communication entre les eaux du Saint-Laurent et celles du lac Champlain, en prenant pour bases les lignes isocèles triangulaires, au lieu des deux côtés des eaux jusqu'alors employés, obtenant en cela de plus rapides communications entre Montréal et New-York, par une ligne mixte par eau et par terre.

333. Le premier rapport de chemin de fer présenté à la législature du Canada fut celui de ce dernier, et l'on peut le trouver dans les documents législatifs de 1845. Il est comme suit :

	1842.	1843.	1844.
Nombre de passagers	27,041	22,379	27,118
Tonneaux de fret	7,716	9,786	12,639
Recettes brutes. £	13,600	11,850	15,234
Dépenses "	10,744	8,916	11,851

Les dépenses étaient de 77.8 pour cent sur les recettes totales en 1844. En 1893, les dépenses de tous les chemins de fer du Canada étaient de 70.36

pour cent. Ainsi, la proportion des recettes nécessitées pour les travaux et autres dépenses a été considérablement réduite durant les années suivantes.

334. Un court sommaire des événements jusqu'à 1851 ne sera pas déplacé à cette phase de l'histoire.

Les journaux de la législature du Canada pour 1851 contiennent une liste des diverses compagnies incorporées jusqu'à cette date, pour la construction des chemins de fer dans la province du Canada. La première mentionnée est celle à laquelle nous venons de référer. La seconde sur la liste est la Compagnie de chemin de fer Cobourg, incorporée en 1834. La troisième est la Compagnie de chemin de fer London et Gore, aussi incorporée en 1834, et plus tard connue sous le nom de Great Western.

335. Succédant au chemin de fer Champlain et Saint-Laurent, dans le Bas-Canada, vint ensuite une ligne s'étendant depuis Longueuil, en face de Montréal, jusqu'à Saint-Hyacinthe, près de 30 milles sur le chemin de Portland, Maine. Un troisième fut peu après construit depuis Montréal jusqu'à Lachine. Sur cette ligne, on fit usage de la seconde locomotive qui fut importée au Canada, elle portait le nom de *James Ferrier*, de l'honorable James Ferrier, qui mourut sénateur du Canada, en 1888, ayant vécu assez longtemps pour avoir vu les deux locomotives, l'une sur un chemin de 16 milles et l'autre sur un chemin de 8 milles, faire place à 1,775 locomotives et engins puissants, traînant plus de 17 millions de tonneaux de fret et 12,000,000 de passagers, par année, sur plus de 12,000 milles de voie ferrée.

Jusqu'à 1846, des actes d'incorporation ont été accordés pour 18 compagnies de chemins de fer dans les deux Canada.

336. Nous avons parlé de l'essai, dans les provinces de l'est, pour construire le chemin de fer Saint-André et Québec et nous avons vu que Saint-André peut être considéré à juste titre, le lieu de naissance du plus ambitieux projet qui ait jamais germé dans l'esprit populaire.

Dans la Nouvelle-Ecosse, le premier chemin de fer a été construit en 1839, dans le but d'établir une communication entre les mines de charbon d'Albion et les endroits de chargements sur les bords du golfe Saint-Laurent. Des locomotives furent employées.

337. En 1846, le gouverneur général du Canada soumit devant les diverses législatures de l'Amérique Britannique du Nord, une dépêche du très honorable W. E. Gladstone, alors secrétaire d'Etat pour les colonies. Ecrivant sous la date du 15 janvier, M. Gladstone disait :—“Je m'aperçois que l'impulsion donnée dans les diverses parties du monde civilisé, à la construction de chemins de fer a été ressentie dans plusieurs des colonies anglaises. Mon attention a été appelée sur le sujet, de divers quartiers et sous des circonstances physiques et économiques aussi distinctes et variées que le permettaient les conditions de ces colonies si largement étendues.”

L'objet de cette dépêche était de “faire voir aussi brièvement que possible quelles seraient les règles et principes déterminés par l'expérience de la Grande-Bretagne, qui pourraient s'appliquer sous divers grades à la législation de tous les pays, dans ce nouveau champ de progrès.”

M. Gladstone donnait dix règles pour la guidance générale des législatures de l'Amérique Britannique du Nord, et concluait : " Vous comprendrez que l'objet général que j'avais en vue était de laisser le champ libre aux associations et entreprises privées en leur évitant toute intervention et en même temps de prendre de simples garanties pour éprouver la solidité des projets, en premier lieu, un état exact des avantages de la construction de chaque chemin de fer, et à l'Etat, comme représentant du pays, les moyens d'aviser en semblables éventualités futures."

Un appendice du *Canadian Journal* de 1846, fait voir que le comité des chemins de fer, de cette année, avait, dans ses minutes, fait un examen attentif du sujet recommandant des actes généraux comprenant presque entièrement les suggestions de M. Gladstone, mais conseillant aussi, qu'une adresse soit envoyée à Sa Majesté, protestant contre une ou deux des suggestions comme inapplicables au Canada.

338. En 1847, trois chartes de chemins de fer furent accordées par la législature canadienne, et en 1848, trois autres furent aussi accordées. La législature de 1849 adopta quatre bills de chemins de fer et cinq autres furent également adoptés à la session de 1850.

339. Des actes généraux concernant les chemins de fer furent mis en force par la législature canadienne, deux en 1849 et un en 1850.

Le premier des actes de 1849 pourvoit à ce que toute compagnie de chemins de fer possédant un acte d'incorporation contenant un article la soumettant à une loi générale concernant les chemins de fer, sera tenue de rendre tous les services qui pourraient être requis par le gouvernement, soit pour le transport des troupes, malles, munitions de magasins militaires ou maritimes, hommes de police ou autres voyageant au service de Sa Majesté et de placer au service du gouvernement, lorsqu'elle en sera requise, toute ligne télégraphique en sa possession. Cela s'appliquait au futur, pour ce qui concernait le télégraphe, car la première ligne télégraphique au Canada avait été établie que deux ans auparavant entre Toronto, Hamilton, Sainte-Catherine et Niagara.

Le second acte autorise le gouvernement à garantir, sous certaines conditions, le paiement d'intérêts à 6 pour cent sur des emprunts faits par toute compagnie ayant une charte par acte de la législature provinciale, et une ligne de chemin de pas moins de 75 milles de longueur. Mais aucune garantie ne devant être accordée avant que la moitié entière de la ligne n'ait été complétée, ni avant que bonne sûreté ait été obtenue pour le paiement de l'emprunt.

Le même acte comportait qu'au cas où la ligne proposée de chemin de fer entre Halifax et Québec, serait entreprise, le gouvernement canadien paierait la somme de £20,000 par an, en proportion des progrès des travaux.

Malgré que cet acte ait failli à réaliser ce qu'on en attendait, lorsqu'il fut proposé, il forma la base sur laquelle des législations subséquentes furent effectuées ; il donna indirectement un élan puissant à la construction des chemins de fer. C'est à cet acte que la première série de chemins de fer au Canada doit son plus grand développement.

En 1850, il y avait, dans ce qui est aujourd'hui la Puissance du Canada, 66 milles de chemins de fer, étant le résultat de quinze ans d'efforts. Pour les communications intérieures l'on dépendait principalement sur la navigation des rivières et de quelques canaux peu profonds qui alors étaient en opération.

340. L'an 1851 ne saurait être oublié dans les annales des chemins de fer de la Puissance. Les vues de Henry Fairbairn revenaient de nouveau de l'avant.

En cette année, la législature canadienne adopta un acte pourvoyant à la construction d'une ligne principale à travers les deux Canada.

Durant la session de 1851, le comité du chemin de fer canadien avait devant lui un bill pour l'obtention d'une charte permettant la construction d'un chemin de fer à travers le territoire anglais, dans l'Amérique du Nord jusqu'à l'Océan Pacifique.

Durant la même session, la discussion sur la largeur des voies se fit devant le même comité.

En 1851, des délégués des provinces de l'Amérique Britannique du Nord se rendirent en Angleterre afin de prendre des arrangements pour la construction du chemin de fer Intercolonial.

Ces quatre événements suffisent pour faire de l'année 1851, une des plus mémorables au Canada.

C'est alors que commença ce mouvement systématique dans l'opinion publique, qui ne se ralentit pas, mais marcha rapidement sans s'occuper des obstacles à surmonter jusqu'à l'union des provinces, et le développement d'un système de chemins de fer proportionné à l'étendue du pays et des nécessités de l'époque était un fait accompli.

C'est de là que remonte l'origine du mouvement qui a eu pour résultat, de doter la Puissance du Canada : 1^{er} du système de chemin de fer Grand-Tronc, par l'amalgamation de 24 lignes (3,158 milles); 2^e le système de l'Intercolonial; 3^e le système du Pacifique canadien, dans lequel sont comprises 21 lignes de chemins de fer (6,127 milles); 4^e 70 autres chemins de fer ayant des organisations distinctes avec 5,131 milles de chemin.

LA DISCUSSION RELATIVEMENT A LA LARGEUR DES VOIES.

341. La discussion s'éleva toute à coup sur la largeur des voies relativement au bill du Grand-Tronc. Elle fut furieuse pendant un certain temps. Des ingénieurs furent examinés. Des hommes de chemins de fer furent appelés des Etats-Unis pour donner leur témoignage. Les divergences d'opinion étaient très nombreuses et aussi grandes qu'elles étaient variées. L'exemple des Etats-Unis ne fut pas profitable au règlement de la brûlante question; car dans ce pays, en ce temps, plusieurs mesures étaient en usage. A New-York, dans la Nouvelle-Angleterre et dans les Etats de l'ouest, au nord de la Rivière Ohio, la mesure ou largeur était de 4 pieds 8½ pouces. Dans quelques parties des Etats centraux, elle était de 4 pieds 10 pouces et dans les Etats du Sud elle était généralement de 5 pieds. Dans le Maine, il y avait des voies de 4 pieds, 8½ pouces et 5 pieds 6 pouces. La voie du chemin de fer New-York et Erié était de 6 pieds de largeur. Finalement, après de longues délibérations et de minutieux requisitoires, la largeur de 5

pieds 6 pouces fut adoptée comme celle la mieux adaptée pour promouvoir les intérêts canadiens.

Les largeurs de voie du Grand-Tronc, du chemin de fer de Toronto et Goderick, furent fixées à 5 pieds et 6 pouces.

Les considérations commerciales de même que politiques, qui furent soulevées en faveur de la mesure de 4 pieds et 8½ pouces, augmentèrent graduellement en importance, et maintenant il n'y a plus qu'un seul chemin de fer à passagers, dans une vieille province—celle de l'Île du Prince-Edouard, dans laquelle la largeur est autre que celle adoptée par le "l'étalon" anglais. Le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard qui est de 210 milles de longueur est d'une largeur de 3 pieds et 6 pouces. Il y a un autre chemin de fer ayant une largeur de voie de 5 pieds et 6 pouces, le chemin de fer de Carillon et Grenville de 13 milles de longueur. Il y a encore deux chemins de fer ayant une largeur de voie de 3 pieds, "the Alberta Coal Ry. Co." Lethbridge et la ligne Internationale de frontière (65 milles), ce qui fait un total de 290 du grand total, de 15,627 milles, ayant une largeur de voie autre que celle de "l'étalon."

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC.

342. Dans son premier acte d'incorporation le Grand-Tronc ne se proposait que la construction d'un chemin de fer de Toronto à Montréal, 333 milles, avec un capital de \$3,000,000, le gouvernement garantissait un montant de £2,500 par mille à être payé en proportion de \$160,000 pour chaque £100,000 dépensé sur la ligne. Il existait alors plusieurs chartes concernant certains chemins de fer de Montréal aux frontières dans la direction de Portland, 130 milles, dont à peu près un tiers était construit, de Québec à Richmond, 96 milles pour joindre ces derniers ; il y avait aussi la ligne de Toronto à Sarnia sur les frontières ouest du Haut-Canada. A cette même session on adoptait un acte incorporant une compagnie dont le but était de construire un chemin de fer de Québec à Trois-Pistoles, 152 milles dans la direction d'Halifax. L'acte de fusion comme on l'appelait alors, compléta en 1852 la législation de la compagnie du Grand-Tronc en permettant à ces différentes compagnies de s'unir en une seule. La compagnie fusionnée assumait toutes les dettes des autres corporations y compris les différents contrats pour leur construction. En vertu de pouvoirs à lui conférés, le chemin Atlantique et Saint-Laurent depuis Portland, dans l'Etat du Maine, jusqu'aux frontières canadiennes, fut loué pour 999 ans, ce qui donnait une route directe longue de 800 milles de l'Atlantique (à Portland) à Sarnia sur le lac Huron, ce qui ajouté aux lignes de Richmond à Québec et Trois-Pistoles, 253 milles, au pont Victoria sur le Saint-Laurent à Montréal et à un embranchement à Peterborough de 50 milles (embranchement qui n'a jamais été construit) donnait une longueur totale d'abord en perspective de 1,119 milles dont la construction était estimée à £9,500,000.

Cette fusion fut confirmée en 1854, la compagnie était connue sous le nom de chemin de fer Grand-Tronc du Canada. Les différentes sections furent ouvertes au trafic comme suit : en 1853, de Portland à Montréal, en 1864, de Richmond à Québec avec un embranchement à Trois-Rivières, en 1856, de Montréal à Toronto, en 1858, de Toronto à Sarnia, et tout était

complété le 16 décembre 1859, alors que le pont Victoria fut inauguré et ouvert au trafic. La ligne du Détroit à Port Huron, 50 milles, fut louée en 1859, celle du lac Champlain en 1863 et celle de Buffalo au lac Huron en 1867. Avec ces additions la longueur totale de chemin de fer atteint 1,377 milles et demeura ainsi, à part quelques légers changements, jusqu'en 1880.

343. La ligne n'a pas été complétée sans difficultés financières. En 1855, un appel fut fait au gouvernement pour un nouvel aide et le résultat de cet appel et d'autres demandes subséquentes, fut que la compagnie emprunta du gouvernement, en différentes occasions, y compris le montant déjà mentionné, une somme totale de \$15,142,633, de plus, la valeur de l'hypothèque du gouvernement diminue graduellement, tellement qu'aujourd'hui cette hypothèque passe après toutes les autres. En 1861 la compagnie se trouva embarrassée avec une dette flottante de plus de \$12,000,000, les rails et le roulant étaient défectueux et des renouvellements onéreux s'imposaient. Il est nécessaire de bien se rappeler ces faits pour qu'en songeant à la position présente de la compagnie l'on puisse mieux apprécier les efforts qui ont dû être faits pour arriver au présent état florissant.

344. En 1868 le chemin de fer Buffalo et lac Huron devint une partie du Grand-Tronc, et plus, le pont international sur la rivière Niagara fut construit donnant accès à Buffalo, point principal où le Erié et le New-York Central luttèrent pour le trafic de l'ouest à New-York. Le fait que le chemin de fer Lac Huron traversait très obliquement le Grand-Tronc à Stratford fut cause qu'une nouvelle route de l'Etat du Michigan à Buffalo et New-York fut construite et amena au terminus ouest du Grand-Tronc beaucoup de trafic, ce qui augmenta de beaucoup les recettes. En 1879 un arrangement fut effectué avec le gouvernement de la Puissance pour l'achat, par ce dernier, de la ligne de Québec à la Rivière-du-Loup, 124 milles, et en août de la même année, cette section cessa d'appartenir au Grand-Tronc et fut ajoutée à l'Intercolonial. Avec le fruit de cette vente le Grand-Tronc acheta deux chemins de fer du Michigan, alors en banqueroute, et qui forment aujourd'hui le Chicago et Grand-Tronc, quoique ne faisant pas partie de la ligne principale, ce nouveau chemin s'y relie et donne au Grand-Tronc un contrôle assez important sur l'immense commerce de Chicago aux côtes de l'Atlantique.

345. Le Grand-Tronc qui étend maintenant ses ramifications les plus importantes à travers les Etats du Michigan, l'Illinois et le Wisconsin, convergeant vers sa ligne principale à Chicago et au Détroit, contrôle en grande partie le trafic américain des grands centres industriels à Montréal, Boston, Portland et New-York, avec lesquels il a des connections directes ou très favorables.

A part quelques modifications d'une assez mince importance faites aux chemins du Lac Champlain, comme par exemple s'être débarrassé du bateau traversier de Lachine à la rive sud du Saint-Laurent; cette vente de la ligne de la Rivière-du-Loup diminua la longueur totale du Grand-Tronc en Canada à 1,235 milles tout en augmentant considérablement le montant d'affaires. En 1881 le chemin de la Baie Georgienne et Lac Erié,

171 milles de long fut joint au Grand-Tronc. L'année suivante se fit la fusion avec le Great Western, 904 milles de chemin de fer, et dans l'année qui suivit, la ligne Welland fut louée, les lignes du Champlain aggrandies et le Midland avec ses 473 milles furent ajoutés au Grand-Tronc, formant une longueur pour la ligne entière de 2,592 milles en Canada et 250 milles aux Etats-Unis soit une longueur totale de 2,841 milles ; ceci ne comprend pas le Chicago et Grand-Tronc, 335 milles, le Détroit et Milwaukee, 191 milles, et nombre d'autres dépendances contrôlées par le Grand-Tronc, mais n'appartenant encore que nominalement à des compagnies indépendantes.

346. Le Great Western, incorporé sous ce nom en 1845, fut ouvert au trafic depuis Niagara à la Rivière Détroit en janvier 1854, une distance de 229 milles, et se relia par le pont suspendu à Niagara au New-York Central à l'est et au Michigan Central à l'ouest. Le fait de relier ainsi complètement New-York à Chicago fit de cette ligne une des plus importantes et des plus essentielles à chacune des compagnies qui géraient séparément ces chemins de fer. Cependant quand le New-York Central et le Michigan Southern, celui-ci reliant New-York à Chicago, tombèrent entre les mains des Vanderbilts, la position du Great Western fut bien changée, vu que la construction du Canada Southern, une ligne parallèle et une autre entreprise des Vanderbilts, en fit une rivale redoutable qui compromit son importance en détournant son trafic de la ligne directe. Le Great Western ne fut pas plus heureux dans ses rapports avec le Grand-Tronc. En 1856 on ouvrit la ligne de Toronto et Hamilton comme un embranchement du Great Western et aussi en 1858, un autre embranchement de London à Sarnia, aux pieds du Lac Huron et Toronto ce qui mettait la route six milles seulement plus longue que celle du Grand-Tronc. Le prolongement du Grand-Tronc au Détroit, et l'accaparement de Buffalo et Lac Huron formèrent une nouvelle route qui, en pratique, valait tout au moins autant que la ligne principale du Great Western et ce jusqu'aux centres les plus importants de l'Etat du Michigan, et comme chaque compagnie avait multiplié ses ramifications, elles vinrent de plus en plus en contact, et la rivalité entre elles, augmenta constamment jusqu'à leur fusion qui fut sans aucun doute dans le plus grand intérêt général. Ces deux lignes, surtout le Great Western, ont beaucoup souffert de l'établissement d'autres routes locales qu'encourageaient des subsides municipaux, mais qui finissaient toujours par être absorbées par l'une ou l'autre des deux lignes. La fusion aura été un grand bienfait n'eût-elle pour seul résultat que d'avoir mis fin à la multiplication des chemins de fer dans un district qui en était déjà suffisamment pourvu.

347. La Compagnie de chemin de fer Northern d'abord appelée Compagnie de chemin de fer de Toronto, Sarnia et Lac Huron obtint sa charte en août 1849, ce chemin devait relier la ville de Toronto à un point quelconque sur la rive sud du lac Huron en traversant Barrie.

En 1851 ce nom fut changé en celui de Chemin de fer Ontario, Simcoe et Huron, pour devenir en 1858 le Chemin de fer Northern du Canada.

En 1853 la compagnie reçut l'autorisation de construire un embranchement allant à la rive est du lac Huron.

Le besoin de faire connection avec le terminus du Northern à Collingwood à influencé la compagnie en 1855 à passer un contrat avec la ligne de steamers tri-hebdomadaire qui reliait ce port à celui du lac Michigan.

Plus tard le Northern, le Hamilton et North Western et le Northern Pacific Junction furent exploités d'après un arrangement spécial, et il appert dans les rapports sur les chemins de fer pour l'année finissant le 30 juin 1888, que ces différentes routes étaient louées et mises en opération par la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc.

Le chemin de fer Northern de Toronto à Brantford et Barrie fut ouvert au trafic en 1853.

348. En ces dernières années le terrassement sur la ligne du Grand-Tronc a été mis en condition admirable; on y a ajouté une double voie sur un parcours de 400 milles, la largeur de la voie qui était de 5 pieds 6 pouces a été réduite à 4 pieds 8½ pouces, sur la ligne on a remplacé les vieux rails par des nouveaux en acier et très forts, et les facilités de transport du fret à Montréal et à Portland, en ce qui concerne les vapeurs océaniques, sont des plus complètes. La distance de Chicago à Montréal par le Grand-Tronc est plus courte d'à peu près 100 milles que celle de Chicago à New-York par les voies américaines sans compter que le coût de la transportation est beaucoup moindre. La concurrence excessive que se sont faits récemment les chemins de fer américains et les différentes lignes de vapeurs océaniques, faisant escale à New-York et qui a eu pour résultat une baisse telle dans le prix de transport du fret sur terre et sur mer qu'il est presque impossible d'y faire un profit, n'empêchera pas le Grand-Tronc avec ses facilités toutes naturelles de sortir finalement victorieux de la présente dépression et de rétablir la valeur de sa propriété à la position qui lui est due.

349. Le nombre de milles de rails du Grand-Tronc était le 30 juin 1894, de 3,158, dont 3,098½ milles étaient en acier.

L'INTERCOLONIAL.

350. Comme on l'a déjà dit, depuis plus de trente années passées on avait essayé à Saint-André de lier le Saint-Laurent à l'Atlantique. La question de la ligne de frontière fut la cause que cette entreprise ne réussit pas, mais cependant l'idée de la construction de l'Intercolonial ne fut pas abandonnée. En 1844, le gouvernement impérial fit faire une exploration pour la construction d'une route militaire. La route explorée traversait l'intérieur du Nouveau-Brunswick en ligne diagonale, de Moncton à la Rivière-du-Loup. En 1845, la manie de la construction de chemins de fer en Angleterre fut telle qu'elle eût pour résultat un bon nombre de projets qui ont été menés à bonne fin. Parmi ceux qui étaient à la tête de ces projets se trouvait sir Richard Brown, alors engagé dans des projets pour mettre en communication la Grande-Bretagne avec le Japon, la Chine et les Indes orientales, par le moyen d'une ligne continue de steamers et de chemins de fer à travers l'Amérique Britannique du Nord. Il s'empara du projet du chemin de fer d'Halifax et Québec, et en devint un des plus forts supporters. Des routes furent projetées. Les gouverneurs furent consultés.

On réussit à faire adopter des résolutions favorables au projet par les différentes législatures. Les chambres de commerce y prirent une part active. Le gouvernement impérial enfin, en avril 1846, donna instruction aux ingénieurs royaux de faire les arpentages nécessaires, et dans le mois de juin suivant le capitaine Pipon et le lieutenant Henderson des ingénieurs royaux furent officiellement nommés. Ils continuèrent les travaux d'exploration et d'arpentage jusqu'à la fin d'octobre, alors que le capitaine Pipon se noya dans la Rivière Ristigouche. Dans l'été de 1847 il fut remplacé par le major Robinson, aussi des ingénieurs royaux. Le rapport préliminaire fut préparé et fait par le lieutenant Henderson en 1847, et le rapport final par le major Robinson, portant la date du 31 août 1848.

En mars 1849, la législature de la Nouvelle-Ecosse adopta un acte autorisant le transfert aux autorités impériales des terres de la Couronne de 10 milles de large sur chaque côté de la ligne du chemin de fer proposé, et engageant la chambre à payer une somme de £20,000 sterling pour intérêt sur le capital, afin de faire continuer l'ouvrage. Le gouvernement anglais, toutefois, refusa de soumettre au parlement aucune mesure se rapportant à l'aide demandée. En juillet 1850, une convention s'assembla à Portland, dans le but d'examiner les plans pour la construction d'un chemin de fer à partir de cette ville à travers le Nouveau-Brunswick, jusqu'à Halifax. L'esprit public dans les provinces maritimes, semblait alors se tourner de plus en plus dans la direction des communications par chemins de fer avec leurs confrères et sujets de la province du Canada.

351. Pendant que le comité des chemins de fer, en 1851, dans la législature canadienne, discutait la question d'une largeur de voie uniforme, l'honorable Joseph Howe, de la part de la Nouvelle-Ecosse, pressait les négociations pour la construction du chemin Intercolonial. Il avait réussi à obtenir des gouvernements provinciaux, la nomination d'une déléguation conjointe du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, qui avait pour mission de se rendre en Angleterre et de soumettre le projet au gouvernement impérial, et en obtenir sa sanction avec la promesse d'une aide financière. Les délégués devaient partir de bonne heure en 1851, mais vu le retard de l'arrivée des deux délégués des provinces maritimes, M. Hincks, le délégué canadien arriva avant eux et se trouva, pour quelque temps, seul à Londres. Dans l'intervalle, MM. Peto, Brassey et Betts, de concert avec M. Jackson, offrirent à M. Hincks de construire un chemin de fer de Montréal à Hamilton, qui se joindrait de là à la ligne du Great Western; la base de la proposition était que la moitié du capital serait en bons directs du gouvernement au lieu des bons de la compagnie du chemin de fer, garantis par le gouvernement. Cette proposition qui fut définitivement soumise dans le mois de mai, était de beaucoup plus d'importance à la province du Canada, que le projet en perspective pour lequel M. Hincks attendait alors l'arrivée de ces co-délégués. Ce nouveau plan eut pour effet de faire tomber le projet de l'Intercolonial, et de créer chez M. Howe un sentiment d'hostilité contre les hommes publics du Canada, et qu'il conserva pendant bien des années, et même après que le projet de la confédération devint sur l'arène de la politique pratique.

Si d'un côté cette proposition a eu pour effet de faire échouer l'entreprise du chemin de fer de l'Intercolonial, elle a eu aussi celui de créer la compagnie du Grand-Tronc dont nous avons fait l'histoire un peu plus haut.

352. Cette difficulté une fois passée, l'agitation de la construction d'un chemin de fer intercolonial cessa. Chaque province, dans la suite, commença à construire d'après ses propres plans. En septembre 1852, la province du Nouveau-Brunswick fit un contrat avec MM. Peto, Betts, Jackson et Brassey, pour la construction d'un chemin de fer du côté ouest de cette province, allant vers l'est jusqu'à la ligne frontière de la Nouvelle-Ecosse.

En 1852 la province du Canada prit des mesures pour la construction d'une ligne à Trois-Pistoles, 153 milles à l'est de Québec, et dont une partie fut construite.

A peu près 288 milles de chemin de fer furent ainsi construits sans l'aide du gouvernement impérial.

En 1854 la Nouvelle-Ecosse adopta un acte de chemin de fer, et la première pelletée de terre fut remuée à Richmond près d'Halifax, le 13 juin 1854.

En 1858 les différentes législatures adoptèrent des résolutions déterminant que l'importance nationale du chemin de fer Intercolonial exigeait l'intermédiaire du gouvernement impérial. Chaque province envoya des délégués en Angleterre, et le résultat fut un nouveau refus pour l'aide demandée. Les provinces, cependant, déterminées à construire ce chemin de fer, envoyèrent une dépêche conjointe au gouvernement impérial en 1861, comportant les résolutions adoptées par quinze délégués des différentes provinces assemblées en conseil dans la ville de Québec. L'honorable P. M. Vankoughnet pour le Canada, l'honorable Joseph Howe pour la Nouvelle-Ecosse, et l'honorable S. L. Tilley pour le Nouveau-Brunswick furent envoyés en Angleterre comme délégués. Pendant qu'ils étaient à Londres, survint l'"affaire de la Trent" circonstance qui donna à leur mission une impulsion des plus favorables, dont les délégués ne furent pas lents à profiter. Afin de rencontrer l'intérêt annuel sur le coût estimé de 3 millions de livres sterling, ils proposèrent que si le gouvernement impérial voulait prélever la somme de £60,000 par année, les provinces de leur côté prélèveraient une semblable somme de £60,000, à la condition que le gouvernement transporterait gratuitement les malles et les munitions de guerre. Cette proposition fut rejetée par le gouvernement impérial, mais il proposa à la place l'offre d'une garantie telle que préparée par le comte de Gray en 1851.

En mars 1862, les délégués des différentes provinces s'assemblèrent à Québec et décidèrent d'accepter l'offre de la garantie impériale de l'intérêt sur les emprunts qui devaient être contractés. Une délégation composée des honorables W. P. Howland et J. B. Sicotte pour le Canada et des honorables Joseph Howe pour la Nouvelle-Ecosse, et S. L. Tilley pour le Nouveau-Brunswick, allèrent en conséquence en Angleterre. De graves difficultés s'élevèrent relativement au fonds d'amortissement, la portion canadienne de la délégation s'y opposa fortement.

353. Les législatures de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick dans l'espoir que les difficultés disparaîtraient bientôt, passèrent des bills autorisant certains emprunts pour la construction du chemin de fer. Le

gouvernement canadien de son côté soutint que la non-réussite des négociations commencées laissait les choses dans le même état où elles étaient auparavant, et ne passa aucune législation en ce sens. Toutefois, un arrêté du Conseil fut adopté en 1863, basé sur les conclusions du gouvernement impérial, c'est-à-dire qu'aucune garantie des 3 millions de louis ne serait exigée avant que les relevés nécessaires fussent faits.

354. Le gouvernement canadien mit dans ses estimations budgétaires un montant d'argent pour les fins de faire faire une exploration par trois ingénieurs dont un devait être nommé par la province du Canada, un par les deux provinces maritimes et l'autre par le gouvernement impérial. Poursuivant sa politique, le gouvernement canadien nomma en 1863, M. Sandford Fleming. Quand on fit part de cette nomination aux gouvernements intéressés, les provinces maritimes choisirent aussi M. Fleming. Le Duc de Newcastle, alors secrétaire des colonies, en apprenant que les gouvernements des colonies avait jeté leur choix sur M. Fleming, informa le gouverneur général que les autorités impériales étaient satisfaites du choix de M. Fleming et le nommaient aussi comme leur représentant.

Le Nouveau-Brunswick fit quelque difficulté et demanda au Canada certaines garanties avant de consentir à payer sa part des dépenses de cet exploration. Le gouverneur général au nom du Canada répondit que pour sauver du délai le Canada entreprendrait l'exploration à ses propres frais confiant qu'il était que les autres provinces paieraient leur part s'il était prouvé que l'exploration avait été utile.

Le 5 mars 1864, M. Fleming partit pour la Rivière-du-Loup afin de commencer son travail.

355. Durant cet ouvrage la question de l'union des provinces devint à l'ordre du jour et l'agitation eut pour résultat en 1867, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui reçut la sanction royale le 29 mars 1867 et fut suivi par un acte du parlement impérial, adopté le 12 avril, ce dernier acte autorisait une garantie d'intérêt sur un prêt à être prélevé par le Canada pour assurer la construction d'un chemin de fer reliant Québec à Halifax, ce prêt était de 3 millions de livres sterling.

356. Le mémoire suivant servira à rappeler les faits se rattachant à cette entreprise :—

1867. Le ministre des travaux publics donne instruction à M. S. Fleming, ingénieur en chef, de commencer immédiatement l'arpentage, juillet 1867.

1868. Dispute à propos des routes à travers le Nouveau-Brunswick. Les commissaires nommés pour diriger la construction étaient : A. Walsh, l'honorable E. B. Chandler et l'honorable A. W. McLelan, commissaires.

1870-1871. Dispute des ponts en fer *versus* les ponts en bois, 1870-71. L'embranchement de Windsor, 32 milles, est transféré au chemin de fer Windsor et Annapolis pour des fins d'opération.

1872. Chemins de fer du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse reconstruits et appelés l'Intercolonial par un arrêté du Conseil, le 9 novembre 1872.

1874. Le chemin de fer est transféré au département des travaux publics, acte de 1874.

1875. Changement de largeur de la voie entre Halifax et Saint-Jean, le 18 juin.

1876. Toute la ligne de l'Intercolonial ouverte le 1er juillet.

1879. Achat de la ligne de la Rivière-du-Loup, 126 milles du Grand-Tronc pour \$1,500,000, le 1er août.

Le département des chemins de fer et canaux est organisé sous l'administration d'un ministre, le 20 mai 1879.

1884. Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse vend l'extension de l'Est, (80 milles), le 9 janvier. Coût, le 30 juin 1884, de la ligne et de l'équipement, \$1,284,311.
1885. L'embranchement du cap Traverse (13 milles) est complété. La ligne de ceinture Saint-Charles (14 milles) est complétée. L'embranchement de Dalhousie (7 milles) est terminé.
1886. L'embranchement de la Rivière-du-Loup (ville, 4 milles), est achevé, ainsi que l'embranchement de ville de Dartmouth, (4 milles).
1887. L'embranchement de Carleton est incorporé avec l'Intercolonial par un arrêté du Conseil du 8 octobre. L'embranchement de Pictou (ville), 14 milles, est complété.
1888. Les chars sont éclairés à l'électricité et chauffés à la vapeur.
1890. L'embranchement d'Oxford est ouvert au trafic.
Les comptes pour l'entretien et le service de l'extension de l'Est sont versés avec les mêmes comptes que l'Intercolonial, le 1er juillet 1890.
1891. Par l'acte 54 Vic., chap. 50, les travaux suivants, ainsi que l'extension de l'Est, furent incorporés avec l'Intercolonial. Jonction Oxford, (72½ milles) ouverte le 15 juillet 1890. Le chemin de fer du Cap-Breton, dont 52½ milles furent ouverts au trafic le 21 novembre 1890, et 46 milles le 1er janvier 1891.
1892. L'embranchement de Carleton est transféré à la cité de Saint-Jean pour une somme de \$40,000, le 3 septembre 1892, et, loué par bail au Pacifique canadien pour 999 ans. Le contrat fut approuvé par l'acte de 1893, chap. 6.

357. Le chemin de fer Intercolonial, y compris le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, le 30 juin 1894, avait des rails posés sur un parcours de 1,383½ milles. La longueur du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard est de 210½ milles. L'embranchement Windsor de 32 milles de longueur, transféré au chemin de fer Annapolis et Windsor, est aussi comprise dans les 1,383½ milles. Toute la ligne principale (1,141) a été construite avec des rails d'acier.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN.

358. La quatrième mesure importante de l'année 1851 fut le bill du chemin de fer Pacifique canadien. Le rapport fut adverse au bill après une longue et intéressante discussion au cours de laquelle Allan McDonnell, de Toronto, lut sur le sujet un travail très fort en faveur du projet qui devait relier le lac Supérieur à l'océan Pacifique.

L'idée d'une route à travers le continent n'était pas nouvelle, car elle était devant le public depuis nombre d'années.

McTaggart, un ingénieur écossais, écrivait en 1829 *Three years in Canada* (Trois ans en Canada) et il avocassait une route par eau reliant les océans Atlantique et Pacifique en suivant les lacs et les rivières jusqu'à Nootka Sound. Thomas Dalton (un homme d'un très grand jugement d'après Bonnycastle) qui collaborait au *Patriote* de Toronto, en 1837, écrivait fréquemment "qu'il ne s'écoulerait pas beaucoup d'années avant que les théés et les soies de la Chine ne fussent transportés directement des rivages du Pacifique à Toronto par canal, par rivière, par rail ou par vapeur."

En 1849, le lieutenant Synge écrivait une brochure intitulée "Canada in 1848" dans laquelle il préconisait un chemin de fer d'Halifax à Québec, la continuation de la communication par la vapeur entre Québec et Montréal, la construction d'un canal à eau profonde entre Montréal et le lac Huron par la rivière Ottawa, le lac Nipissing et la Rivière-aux-Français, (pour obvier à la difficulté du Sault Sainte-Marie on devait construire un canal long de deux milles) il suggérait d'atteindre la rivière Kaministiquia au moyen de la vapeur, un chemin de fer jusqu'au lac au Bois, puis par voie

d'eau, et un autre chemin de fer jusqu'au premier rapide de la rivière Winnipeg, et par eau de nouveau jusqu'à l'embouchure de la rivière Saskatchewan, à ce dernier endroit Synge proposait un arrêt en attendant que les sauvages aient été civilisés, après quoi un nouvel effort serait fait pour utiliser les 1,400 milles naviguables de la Saskatchewan et enfin un chemin de fer devait traverser les Montagnes-Rocheuses jusqu'au Pacifique.

En 1848, le major Carmichael-Smyth écrivait une lettre au "Sam Slick" et plus tard publiait (février 1849) une brochure dans laquelle il avocait la construction d'une voie ferrée à travers le territoire britannique, il avait même fait un plan détaillé du chemin que contenait cette brochure. Cette dernière ligne est à peu près la même que celle adoptée par le chemin de fer Pacifique canadien actuel passant au par le *Kicking Horse Pass*, mais allant au sud du lac Nipissing au lieu du nord comme à présent.

C'était la seconde fois que l'on suggérait une ligne toute par rail à travers le territoire britannique. On avait d'abord suggéré une voie par eau et par rail, lui, proposait un chemin de fer d'Halifax traversant le Saint-Laurent à Québec et qui devait continuer jusqu'à Montréal pour se rendre au lac Nipissing en passant par Smith's Falls et ainsi de suite jusqu'à la rivière Fraser.

En 1850 on publiait à Londres un livre ayant pour titre *Britain redeemed and Canada preserved* dont les auteurs étaient F. A. Wilson et Alfred B. Richards. Ils suggéraient une ligne d'Halifax à Québec, et de ce dernier endroit jusqu'au Fort Langley sur la rivière Fraser sans égard pour les Montagnes Rocheuses, les grands lacs et tous autres caprices de la nature.

359. Aux Etats-Unis l'idée d'une route à travers le continent fut émise avant même qu'au Canada. Le Rev. Samuel Parker, un ministre presbytérien, écrivait dans son journal en 1835 au retour d'une mission aux Montagnes Rocheuses : "Je ne vois aucune difficulté à la construction d'une ligne de chemin de fer entre les océans Atlantique et Pacifique. Les difficultés sur tout le parcours ne seraient pas plus grandes que celles qui ont dû être surmontées pour traverser les Montagnes Vertes entre Boston et Albany, et dans un avenir assez prochain le touriste voyageur à travers le continent comme aujourd'hui il va visiter les Chutes Niagara, cette merveille de la nature". La foi du missionnaire reculait les montagnes de la manière la plus gentille et la plus orthodoxe.

360. Plus tard en 1851, Asa Whitney a visité la Grande-Bretagne et parcouru les Etats-Unis pour y avocasser la construction d'un chemin de fer à travers le continent tel que suggéré par le Major Carmichael-Smyth.

En 1851, l'honorable Joseph Howe dans un discours qu'il prononçait à Halifax, disait : "Je suis ni prophète ni fils de prophète mais je ne crains pas de prédire que dans cinq ans nous voyagerons d'ici à Québec, Montréal et Saint-Jean par voie ferrée et je crois que beaucoup parmi ceux qui m'écotent vivront assez vieux pour entendre le sifflet de la locomotive dans les Montagnes Rocheuses et pour faire en cinq ou six jours le voyage d'Halifax au Pacifique".

Plusieurs autres ont avocassé le chemin de fer Intercolonial parmi lesquels on remarque : Sir Richard Bonnycastle (1846), le rév. C. J. Nicholay (1846), sir John Harvey (1847), l'honorable John Young (1854), juge en chef Draper (1857), sir E. B. Lytton (1858), le comte Carnavon (1859), le D^r Alexander Rattray (1861), Henry Yule Hind (1862), Sandford Fleming (1862), Milton et Cheadle (1865), Alfred Waddington (1868), A. J. Russell (1868) et Malcolm McLeod (1869). A la fin les délégués de la Colombie anglaise suggèrent, et sir John McDonald, comme premier, approuva la construction d'un chemin de fer reliant les océans Atlantique et Pacifique comme un pacte d'union entre la Colombie-anglaise et la Puissance du Canada (1870).

361. On a dit déjà qu'en 1851 le comité des chemins de fer de la législature canadienne avait présenté un rapport contre le bill du chemin de fer Pacifique canadien. Le comité disait dans son rapport "Votre comité, tout en faisant rapport contre le bill parce qu'il faudrait d'abord régler les réclamations des tribus sauvages... ne peut s'empêcher de dire que son impression est que ce projet ne devrait pas être regardé comme un projet impraticable... Votre comité croit fortement que cette grande œuvre sera dans un avenir assez prochain, entreprise par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis... Votre comité conserve l'espoir que le gouvernement impérial sera amené à étudier ce projet considéré comme étant d'une importance nationale et qu'il y joindra un plan de colonisation des mieux organisés."

L'exécution de ce projet qui paraissait impossible aux yeux des hommes d'affaires en 1851, à moins des efforts combinés du Royaume-Uni et des Etats-Unis, fut entreprise par les Canadiens, et ce, sans aide extérieure, et à la fin d'une seule génération (30 années) et terminée avec le plus grand succès.

362. Nous donnons ici un court résumé des événements qui suivirent la décision de sir John Macdonald de construire le chemin de fer.

A la session du parlement canadien, 1871, l'honorable sir George E. Cartier proposa la considération des résolutions passées à la législature de la Colombie anglaise concernant l'union, et en terminant il fit motion d'adopter les résolutions. M. Alexander McKenzie fit l'amendement suivant: "Que les termes dans lesquels on propose l'union, obligent la Puissance à commencer avant deux ans et à compléter avant dix ans le chemin de fer du Pacifique, route dont on avait pas encore fait le tracé, cette Chambre est d'opinion que le Canada ne devrait pas s'engager à faire plus qu'à faire faire le tracé immédiatement et qu'aussitôt que la route aura été localisée, il soit procédé à sa construction en autant que l'état des finances le permettra."

M. Jones, d'Halifax, fit cet amendement: "Que les engagements proposés concernant le chemin de fer du Pacifique seraient une trop lourde charge sur les revenus du Canada."

L'amendement de M. Jones fut repoussé, 63 votant pour et 98 contre.

M. Ross, Dundas, fit alors l'amendement suivant: "Que dans l'opinion de cette Chambre il est préférable que la considération de cette question en reste là pour cette session du parlement afin de pouvoir plus tard étudier plus mûrement une question d'une si grande importance pour le peuple de cette Puissance." Cet amendement fut perdu, 75 votant pour et 85 contre.

L'amendement de M. Mackenzie fut aussi repoussé par un vote de 67 contre 94.

M. Dorion proposa alors en amendement : "Que vu les engagements déjà contractés depuis la confédération, et vu les dépenses énormes que requerront de la Puissance, le Canada et le chemin de fer, cette Chambre ne serait pas justifiable d'imposer au peuple la charge onéreuse de la construction en dix ans d'un chemin de fer au Pacifique tel que proposé dans les résolutions soumises à cette Chambre.

L'amendement de M. Dorion fut repoussé par un vote de 70 contre 91.

La motion de sir George E. Cartier est alors adoptée par un vote de 91 contre 70. On remarquera que l'amendement fait par M. Ross à l'effet de différer action à une période future n'a été perdu que par dix votes.

Le gouvernement ne perdit pas de temps. M. Sandford Fleming fut choisi comme ingénieur en chef et soumit son rapport préliminaire en avril 1872. Vers la fin de juin 1872, la somme de \$519,576 avait été dépensée, elle s'augmenta durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1873, à \$1,081,394.

Le ministère Macdonald résigna le 6 novembre 1873 et le rapport de M. Fleming, pour 1873, fut soumis à M. McKenzie, ministre des travaux publics.

363. La position vers cette date peut être résumée en peu de phrases.

On ne connaissait que très peu la vaste étendue de pays qui forme aujourd'hui le Dominion, lorsque la Colombie anglaise devint partie du Canada. Entre les établissements situés sur les bords du Saint-Laurent et la côte du Pacifique, s'étendaient de vastes régions non colonisées où le climat est d'une grande rigueur durant la saison de l'hiver.

Entre la rivière Ottawa et la région de la Prairie, le sol était montagneux et couvert de bois. Entre la Prairie et l'océan Pacifique, on appelait cette étendue alors "une mer de montagnes." Chacune de ces régions étaient prohibées. La région de la Prairie était la mieux connue ; elle avait été explorée dix ans avant par une expédition scientifique (envoyée par le gouvernement impérial) dont les membres déclarèrent la complète impossibilité d'y établir le chemin de fer Pacifique canadien. L'officier en charge de l'expédition, le capitaine Palliser, après quatre ans d'exploration, assisté par des aides de grande habileté et d'énergie, résuma ainsi le résultat de ses travaux :

"La connaissance du pays entier ne m'aurait jamais induit à favoriser une ligne de communication, depuis le Canada, en traversant le continent jusqu'au Pacifique, exclusivement sur le territoire britannique. Le temps est à jamais passé pour mettre un tel projet à exécution, par suite du choix malheureux d'une ligne de division astronomique qui a complètement isolé les possessions centrales américaines de la Grande-Bretagne, du Canada, du côté de l'est, les privant, en même temps, de tout accès possible à la côte du Pacifique, du côté de l'ouest."

Mais le Canada avait entrepris de construire un chemin de fer pour relier le bord de la mer de la Colombie anglaise avec le système de chemin de fer existant dans les provinces d'Ontario et de Québec, par la ligne la plus complète qui se puisse trouver dans les limites du territoire du Dominion. Dans une grande étendue, le pays environnant était une *terra incognita*. Il devait, en premier lieu, être exploré et le champ d'exploration offrait des obstacles formidables sur une étendue de cinquante-quatre degrés de longitude et dix degrés de latitude.

Etablir une ligne de chemin de fer à travers cette contrée immense et inconnue, nécessitait un travail incessant par un nombre considérable d'hommes dont les difficultés à surmonter n'étaient pas rendues plus faciles par le fait que les larges étendues de forêts et montagnes qu'il leur faudrait pénétrer, ne leur offraient aucun moyen de subsistance ni d'abri.

Les travaux d'arpentage commencèrent en 1871, mais les efforts de ceux qui y étaient engagés eurent pour résultat l'insuccès et des tentatives nécessairement répétées, année par année, afin d'arriver au but proposé.

364. Les travaux de construction commencèrent en 1874. Le premier essai pratique en établissant le chemin de fer du Pacifique fut l'achat de 50,000 tonnes de rails d'acier. Durant la même année, on donna des contrats pour préparer le terrain de la ligne de chemin de fer projetée et la pose d'une ligne télégraphique depuis le lac Supérieur jusqu'à 1,200 milles à l'ouest.

En 1874, l'embranchement de Pembina fut commencé et la ligne à l'est du lac Nipissing subventionnée.

Lorsque le gouvernement McKenzie perdit le pouvoir, en octobre 1878, l'administration Macdonald continua la construction comme celle des autres travaux publics. C'était quelque temps avant que la route à travers la région montagneuse eut été finalement établie. Néanmoins, la construction se continua où elle était possible suivant les circonstances, et vers 1880, le gouvernement avait déjà 67 contrats avec diverses personnes, pour fournir des rails d'acier additionnels, du matériel roulant et pour le nivellement et l'érection des ponts. Pour ces services \$9,486,565 avaient été dépensées au 31 décembre 1879, sur 710 milles en progrès d'avancement.

En 1880, retournant à son projet politique original, de construction d'un chemin de fer par une compagnie privée, le gouvernement Macdonald entra en négociations avec le syndicat du chemin de fer du Pacifique canadien. Le contrat était à l'effet, de la part du gouvernement (1) d'un subside comptant de \$5,000,000 et d'un octroi en terre de 25,000,000 d'acres ; de l'admission sans droit de douane de tous les rails d'acier, plaques et autres liens, chevilles, boulons et noix, fil de fer, bois et tous autres matériaux à être employés sur les ponts et qui pourraient être nécessités dans la construction originale du chemin de fer et d'une ligne télégraphique et de tous appareils télégraphiques requis pour compléter une ligne de télégraphe ; (2) que, à dater de vingt ans de la date du contrat, aucune ligne de chemin de fer ne sera autorisée par le parlement du Dominion, ni construite au sud de la ligne du Pacifique canadien, excepté une ligne courant sud-ouest ou dans la direction ouest ou sud-ouest, ni en dedans de 15 milles de la latitude 49^{me} ; (3) exemption de taxes aussi longtemps que la compagnie propriétaire du chemin sera concernée, et pour vingt ans, pour telle portion d'octroi de terre qui ne sera pas vendue ou occupée ; (4) que les diverses sections du chemin de fer actuellement construites par le gouvernement ou sous contrat, qui, complétées, par le gouvernement, deviendront la propriété de la compagnie ; (5) que le gouvernement soit tenu de fournir les terrains nécessaires pour le droit de passage, gares et autre besoins spécifiés dans le contrat.

Du côté de la compagnie, le contrat comprend, (1) qu'elle s'engage à compléter le chemin d'après les conditions établies ; (2) que le chemin devra être complété, équipé et en opération, pas plus tard que le 1^{er} mai 1891, et

(3) que la compagnie devra par la suite et à jamais maintenir efficacement le chemin et l'exploiter.

Lorsque le contrat vint devant le Parlement, durant la session de 1880-1881, il rencontra une forte résistance de la part de l'opposition. M. Blake proposa le premier amendement qui fut perdu par 54 à 140. Vingt-trois autres amendements furent ensuite proposés et rejetés par des majorités variant depuis 73 à 62. Les résolutions furent approuvées par un vote de 108 pour et 46 contre.

Des lettres-patentes portant la signature de lord Lorne furent accordées à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, le 16 février 1881; le 2 mai suivant, le première pelletée de terre fut enlevée, d'après le nouveau contrat.

365. Lorsque la compagnie commença ses opérations, elle avait à construire près de 2,000 milles de chemin de fer. Vers la fin de l'année 1881, 163 milles avaient été construits par la compagnie, à l'ouest de Winnipeg. En 1882, un nouveau parcours de 423 milles avait été recouvert de rails. En décembre 1883, Laggan, près du sommet des Montagnes Rocheuses et situé à 956 milles de Winnipeg, avait été atteint par le chemin de fer.

Le gouvernement fit parachever les travaux de la ligne à l'est de Winnipeg, et Port-Arthur, 430 milles de cette ville, et fut mis en rapport avec Winnipeg en mai 1883.

Durant 1884, la compagnie eut à lutter contre beaucoup de difficultés, en construisant la section au nord du lac Supérieur, où une armée de 10,000 à 12,000 hommes étaient employés avec 1,500 à 2,000 attelages doubles. Douze vaisseaux furent employés pour apporter les provisions pour les hommes et les chevaux. Cette section fut complétée à bonne heure en 1885 et ouverte au trafic dans l'automne.

Simultanément avec les opérations au nord du lac Supérieur le travail était poussé énergiquement dans les montagnes de la Colombie anglaise et en moins d'une année, les difficultés énormes de la passe, *Kicking-Horse* furent contrôlées.

Vers la fin de 1884, le gouvernement avait complété la ligne, depuis Burrard Inlet jusqu'à Savona's Ferry, (210 milles) et la compagnie était en mesure d'attaquer les travaux sur la partie ouest de sa section.

Le 7 novembre 1885, le dernier clou fut enfoncé par sir Donald Smith. Le chemin de fer était complété, cinquante-quatre mois ayant été pris à faire les travaux, au lieu de cent vingt mois, alloués par le contrat de 1881.

Les difficultés de construction étaient très grandes. Plus de 300 milles de chemin de fer avaient dû être construits sur le roc solide. Bon nombre de tunnels percés dans les montagnes. Des rivières et ruisseaux par centaines, avaient été traversés par des ponts, dont quelques-uns de plus de mille pieds de longueur. Quatorze ruisseaux profonds furent déviés de leur cours à l'aide de tunnels.

La ligne principale du chemin de fer Pacifique canadien, depuis Montréal à Vancouver est de 2,905 milles de longueur. D'après l'arrangement avec les gouvernements du Dominion et de Québec, le chemin de fer du Nord, reliant Montréal et Québec fut acquis par la compagnie en 1882.

L'embranchement depuis Sudbury au Sault Sainte-Marie fut ouvert en même temps que le chemin de fer de Saint-Paul et Minneapolis, et le premier train de fret y passa le 9 janvier 1888.

366. Entre 1881 et 1884, plusieurs lignes dans Manitoba, formant près de 471 milles furent ajoutés à la ligne principale qui atteint aujourd'hui un parcours de $3,879\frac{5}{8}$ milles.

Les lignes louées, comprenant $1,905\frac{1}{2}$ milles furent acquises en différents temps.

De ces derniers, 407 milles se trouvèrent dans le Nouveau-Brunswick, 218 milles dans le Manitoba, 79 milles dans la Colombie anglaise et le reste dans Québec et Ontario, principalement dans la dernière province.

367. Le gouvernement de la Puissance aida cette entreprise comme ci-dessus mentionné, y inclus un subside de \$25,000,000 et 25,000,000 d'acres de terre. La construction des parties de la ligne, par le gouvernement, a coûté \$30,818, 414.

Malgré ces subventions, financièrement parlant, l'entreprise fut énorme ; on peut dire avec raison que les difficultés financières que l'on eut à surmonter furent aussi considérables que les obstructions physiques.

Le coût total des 3,243 milles, tel qu'il appert dans le rapport, formant le chemin de fer Pacifique canadien proprement dit, est élevé à \$150,101,923. Le montant total fourni par le gouvernement du Canada est donné dans les comptes publics comme s'élevant à \$62,604,535.

Il est clair que ce ne fut pas une petite tâche que celle de financer pour la différence entre ces deux sommes, de même que pour les 636 milles additionnels, tel que mentionné dans les états de la compagnie comme appartenant à la ligne principale, et pour les négociations qui résultèrent de l'acquisition de 1,905 milles de lignes louées.

L'état suivant, extrait d'un discours prononcé par Thomas C. Keefer, président de la société américaine des Ingénieurs civils, fait voir le côté financier de l'entreprise sous un jour suffisant pour le présent travail :—

1. \$25,000,000 en argent comptant et 25,000,000 d'acres de terre choisis dans la région fertile, (Fertile Belt) avec, en sus, le droit de passage des trains, les gares, usines, quais, embarcadères, sur ou à travers la propriété publique.

2. Importation exempte de droits de douane pour les rails d'acier, matériaux pour clôtures, ponts et culées, en bois ou en fer, pour la construction première, et les fils télégraphiques et instruments requis pour l'installation originale.

3. Les sections sous le contrôle du gouvernement—près de sept cents milles—à être complétées, avec gares et service d'eau, mais sans matériel roulant, et livrées à la compagnie, lors de leur complétion, gratuitement. (Le coût de ces dernières a dépassé \$30,000,000.)

4. Exemption perpétuelle de taxe par le gouvernement fédéral ou par toute autre province par lui créée, de même que par toute corporation municipale sous sa juridiction, sur toute propriété employée pour la construction et les travaux du chemin de fer et sur le fonds capital. Aussi, semblable exemption de taxes sur les terres accordées à la compagnie, pendant une période de vingt ans, excepté qu'elles soient vendues ou occupées.

5. Aucune chartre ne sera accordée à des chemins de fer au sud de la ligne, durant une période de vingt ans, soit par le gouvernement de la Puissance ou par toute autre province qui en dépendraient, excepté dans une direction sud-ouest ou à l'ouest du sud-ouest.

La compagnie s'engagea à construire près de 2,000 milles de chemin de fer et de faire les travaux sur la ligne transcontinentale pour une période de dix ans après sa complétion—l'échelle devant être celle du chemin de fer Union Pacifique, tel qu'en 1873. D'après l'apparence libérale des conditions, les conclusions prouvèrent qu'elles n'étaient pas trop onéreuses. Le montant capital fut fixé à \$100,000,000, et l'on s'attendait à ce que la vente des terres ou les garanties sur l'octroi de terres, suffiraient à compléter le montant additionnel requis et permettrait à la compagnie de terminer le chemin sans avoir à l'hypothéquer. Les terres ne pouvaient pas être vendues pendant que les terres du gouvernement qui les avoisinaient étaient données pour rien ; et les obligations sur les octrois en terres quoique acceptées à 110 pour les terres de la compagnie, ne pouvaient, pour la même raison, être vendues plus cher. Dans l'automne de 1883, on avait vendu pour \$65,000,000 des octrois du capital, et cette somme presque entière avait été dépensée pour la construction. Le chemin fut assailli de tous côtés, par des adversaires du gouvernement et des intérêts rivaux, et le trouble fut tel que ce qui restait des actions ne put être vendu pour réaliser le montant nécessaire à la complétion des travaux commencés. La compagnie décida alors de supporter son capital en achetant du gouvernement de la Puissance une garantie de trois par cent par année pendant dix ans, sur les \$65,000,000 d'actions du capital déjà vendues, avec les mêmes garanties pour les \$35,000,000 non vendues. Le coût de cette rente à terme fut de \$16,091,152, calculé à quatre pour cent ; elle devait être faite en vingt paiements semi-annuels de un demi par cent chacun. De ce montant \$8,710,240 furent payées comptant et garantie donnée pour le paiement de la balance à courte échéance, mais le succès de cette politique financière fut dérangé par suite de l'état du marché monétaire en ce temps de crise causée par les affaires du chemin de fer Pacifique du Nord. Les actions, portant la garantie du gouvernement, pour un terme si court d'années, ne purent être vendues à un prix proportionnel, et la compagnie se vit obligée, à bonne heure en 1884, de faire demande au gouvernement de la Puissance d'un emprunt de \$22,500,000. Ce montant, ajouté à la balance due sur l'achat de la rente annuelle forma un emprunt total de \$29,880,000, pour lequel le gouvernement prit une hypothèque sur la propriété entière de la compagnie.

Dans le but de se procurer des embranchements et des extensions pour l'usage de la ligne transcontinentale, la compagnie avait commencé la construction et fait l'acquisition d'un système de chemin de fer dans Ontario et Québec, et des embranchements dans le Manitoba, formant un parcours aussi considérable que sa ligne sous contrat, et leur intérêt tout entier fut transféré au gouvernement, de même que le capital actions, non vendu, et de l'octroi en terres, comme garantie de l'emprunt.

En considération de cet emprunt, la compagnie consentit à compléter la ligne transcontinentale vers le 1^{er} mai 1886, cinq ans en avance sur le temps fixé par le contrat.

La construction d'une ligne de chemin de fer au taux de près de cinq cents milles par année augmenta rapidement l'emprunt, et la première hypothèque du gouvernement sur l'entière propriété de la compagnie empêcha effectivement la vente des actions. Elle trouva nécessaire, néanmoins, en 1885, de demander au gouvernement que les \$35,000,000 valant de capital non vendu, entre ses mains, soient annulées, et qu'un montant

égal de 5 pour cent, première hypothèque, fut accordé et gardé par le gouvernement comme garantie pour l'emprunt, l'hypothèque devant couvrir la même garantie que le prêt. L'emprunt de trente millions était payable le 1^{er} mai 1891 à 4 pour cent d'intérêt. Le gouvernement consentit à accepter \$20,000,000 sur la première hypothèque comme garantie pour autant de la dette et la garantie du total des terres de la compagnie non vendues (plus de 20,000,000 d'acres), pour la balance des \$9,980,000. Sur les \$15,000,000 de bons restant, la compagnie déposa entre les mains du gouvernement, \$8,000,000 comme garantie pour un prêt temporaire de \$5,000,000 et entra en négociations pour la balance, payant les arrérages de l'emprunt temporaire en quelques mois, et diminuant par le fait \$8,000,000 des bons.

Les événements prirent enfin une tournure favorable à la compagnie, en 1885.

Le chemin avait été terminé suffisamment pour permettre, dès le commencement de l'année et pendant que la navigation était encore close, sur les grands lacs, qu'une expédition militaire soit envoyée du côté nord du lac Supérieur où aucune route n'avait encore été tracée, dans le but de faire cesser les troubles de la rébellion dans les Territoires du Nord-Ouest. En novembre de la même année, dans la Colombie anglaise, la dernière cheville fut enfoncée, sur une ligne allant d'un océan à l'autre. L'opposition devint de plus en plus forte, et les entrepreneurs de compagnies rivales affluèrent lorsqu'il fut connu que le gouvernement du Canada était déterminé à maintenir le chemin de fer à tout hasard. Politiquement, l'existence du gouvernement dépendait de la complétion du chemin de fer, mais la plus haute considération était que les dépenses étaient tellement fortes et partagées, et les responsabilités encourues si grandes, que la suspension des travaux aurait produit une crise financière telle que le Canada n'en avait jamais senti, et le devoir du gouvernement était, si possible, de faire tout en son pouvoir pour la prévenir.

En mars 1886, la compagnie proposa de payer ses dettes envers le gouvernement en remettant tout le comptant reçu sur les \$20,000,000 d'actions, et abandonnant 6,793,014 acres de terre, à \$1.50 de l'acre, pour la balance. Le gouvernement accepta cette offre, et satisfait de voir qu'aucune garantie n'était requise pour les opérations actuelles, fit l'abandon, à son tour, des \$5,000,000 valant de bons sur les terres, retenus en garantie à cet effet, mais se réserva \$1,000,000 sur ces derniers, afin de faire construire un embranchement à Mont Stephen, dans les Montagnes Rocheuses, où une ligne temporaire de neuf milles avait été adoptée dans le but d'épargner du temps et de l'argent, en faisant l'ouverture du chemin, et sur laquelle il y avait déclivité de 4½ pour cent, ou le double de ce que le contrat permettait.

En l'an 1887, la compagnie se trouva libérée de ses obligations envers le gouvernement, et en possession libre de ses propriétés. Pour la première fois, depuis la date de son incorporation, aucune législation ne fut requise pour lui assurer des bénéfices ; mais en l'année courante 1888, le gouvernement a jugé nécessaire d'obtenir l'abandon du monopole de la compagnie quant aux chartes accordées à l'ouest du lac Supérieur, le but de cette demande était de protéger leur ligne au nord de ce lac. Afin d'en arriver à ce but, le gouvernement garantit le paiement d'un intérêt pendant cinquante ans sur une émission de \$15,000,000, bons de trois et demi par cent, sur la portion non vendue des terres accordées en don à la compagnie—près

de 15,000,000 d'acres. Le gouvernement devint dépositaire et garantit l'intérêt pour une période d'un demi-siècle ; mais non le principal, au moins jusqu'à ce que les fonds aient été placés à cet effet par la compagnie. Le produit des ventes de terres devant être refondu avec le gouvernement, qui aura à payer trois et demi par cent, sur chaque excédent du montant nécessaire pour payer l'intérêt, ou pour rembourser les bons.

368. Le nombre de milles de rails posés du Pacifique canadien le 30 juin 1894, était de 6,127 $\frac{1}{4}$ dont 6,079 $\frac{1}{2}$ en lisses d'acier.

Ce qui suit est un mémoire des dates de l'achat, ou à laquelle les lignes transférées ont été acceptées par le Pacifique canadien.

ACQUISITION DES LIGNES.

Rive du nord, Nouvelle-Ecosse, 20 septembre 1885.

Rive du nord, Québec, Montréal, Ottawa et Ontario, 9 juin 1881.

Sudbury et Sault Sainte-Marie, 12 juillet 1888.

Jonction Winnipeg à Emerson, partie de l'ancienne ligne du gouvernement.

Winnipeg à Manitou, 10 décembre 1882.

Kemnay à Estevan	{	Kemnay à Souris, 15 juin 1890.
		Souris à Hartney, 14 juin 1891.
		Hartney à Melita, 16 août 1891.
		Melita à Oxbow, 19 février 1892.
		Oxbow à Estevan, 14 août 1892.

LIGNES TRANSFÉRÉES.

Atlantique et Nord-Ouest, 6 décembre 1886.

Saint-Laurent et Ottawa, 16 février 1884, pour 999 ans, à partir du 15 décembre 1881.

Ontario et Québec, 1^{er} novembre 1883.

Credit Valley, fusionné avec le chemin de fer Ontario et Québec, 30 novembre 1883.

Pacifique Ontario ouest, 21 juillet 1887.

Toronto, Grey et Bruce, 1^{er} novembre 1883.

Jonction Guelph, 1 janvier 1891.

Montréal et Ottawa, 15 novembre 1892.

Montréal et Western, arrangements à se conclure.

Montréal et Lac-Maskinongé, 99 ans du 14 juillet 1892.

Saint-Jean et Maine fusionné au chemin de fer du Nouveau-Brunswick, 1 juillet 1883.

Chemin de fer Nouveau-Brunswick, 1^{er} juillet 1890.

Chemin de fer Frédéricton dont l'acquisition a été faite par le chemin de fer Nouveau-Brunswick en 1884.

Manitoba et South Western, mai 1884.

Columbia et Kootenay, 22 août 1890.

Shuswap et Okanagan, arrangements à se conclure, 25 mars 1890.

Ce qui a été dit de l'équipement et des nominations sur le Grand-Tronc peut également s'appliquer au chemin de fer Pacifique canadien et l'Intercolonial qui sont jusqu'à présent des chemins de fer irréprochables.

369. Ces trois systèmes de chemins de fer embrassent plus de 67 pour 100 du total du nombre de milles des chemins de fer de la Puissance.

370. Ce bref résumé peut se terminer parfaitement par un état montrant le développement de nos chemins de fer.

NOMBRE DE MILLES DES CHEMINS DE FER AU CANADA.

1845	59
1855	855
1865	2,145
*1867	2,258
1875	4,826
1885	10,149
1893	15,020
1894	15,627

371. Lors de la confédération le coût total de nos chemins de fer était de \$150,000,000 auquel le gouvernement avait contribué \$31,400,000 et dont \$118,600,000 provenaient d'autres sources.

372. Jusqu'à l'époque de la confédération l'expérience des chemins de fer avait été très satisfaisante. Bien peu de chemins de fer n'avaient fait plus que payer leurs dépenses. Quelques-uns ne les avaient pas même payées. Les trois lignes principales, le Grand-Tronc, le Great Western et le Northern étaient endettées envers le gouvernement de \$33,325,000, y inclus l'intérêt déjà dû, pendant que les municipalités du Haut-Canada, seules, avaient emprunté \$5,867,000 et que celles du Bas-Canada avaient fait des avances de près d'un million de piastres.

Dans les premiers temps où les chartes étaient accordées, l'idée populaire était que les chemins de fer procuraient d'immenses bénéfices. Le but principal de la législature, en conséquence, était de mettre le public en garde contre des charges exorbitantes. Dans l'acte du chemin de fer Champlain, en 1832, le tarif fut placé entre les mains du gouvernement, qui se chargea de le régler, chaque année, d'après les dividendes payés sur les actions, pour l'année précédente. Dans la charte du chemin de fer de Grenville et Carillon, les promoteurs avaient à partager avec le gouvernement la moitié de leurs recettes au-dessus de 10 pour 100 afin de les garder dans de justes limites.

Une illusion semblable porta les municipalités à placer leur argent et en diverses circonstances, il fut clairement défini et parfaitement compris que le résultat certain de ces placements, serait profitable et que le stock détenu par les townships serait plus que suffisant pour rencontrer toutes les dépenses municipales et de cette façon libérer les actionnaires de toute taxe locale.

Dans le but de faire réussir ce résultat imaginaire, un acte fut adopté, créant dans chacune des provinces du Haut et du Bas-Canada, un fonds

*Année de la confédération.

d'emprunt municipal afin d'avancer aux municipalités des sommes d'argent qui seraient dépensées sur des travaux publics. Les chemins de fer étaient les principaux emprunteurs d'après cet acte, et sur un vote populaire des résidents, ils pouvaient obtenir l'argent requis des municipalités, qui, à leur tour, pouvaient en obtenir de ce fonds en payant 6 pour 100 d'intérêt et 2 pour 100 de fonds d'amortissement pour un terme d'années, alors que l'intérêt et le principal devraient être payés. Les municipalités s'attendant à faire de bons profits sur leurs placements, s'empresèrent de souscrire l'obligation temporaire à 8 pour 100 et lorsque les chemins de fer ne payèrent rien du tout, elles se trouvèrent cruellement désappointées. De fait, aucun de ces fonds d'emprunt municipaux ne reçut un centin des chemins de fer, et les municipalités se trouvèrent sérieusement compromises. La ville de Brockville, avec ses 4,000 habitants perdit \$40,000 sur le chemin de fer Brockville et Ottawa, Port-Hope et Cobourg, chacune avec une même population que Brockville, firent des avances de \$680,000 et \$500,000 respectivement aux petits chemins de fer ayant leur terminus dans ces villes, seulement à sept milles de distance l'un de l'autre et se faisant compétition pour le même trafic. Le résultat fut la diminution de valeur de la propriété et la diminution de demandes de placements dans ces villes.

Cette baisse générale rendit impopulaire la construction des chemins de fer. De là, le long intervalle qui a précédé la construction des nouvelles lignes, antérieurement à la confédération.

373. Immédiatement après cet événement, on fit une nouvelle tentative qui eut pour résultat de renouveler la confiance dans les bénéfices des chemins de fer et qui contribua considérablement au prolongement du parcours des chemins de fer dans le pays.

Cette nouvelle entreprise comprenait 1°, une nouvelle largeur de voies et, 2° un nouveau système de bonus municipaux. Toronto suggéra l'idée de construire des chemins de fer de colonisation à bon marché au nord-est et au nord-ouest de la cité, d'une largeur de 3½ pieds—adoptée avec d'excellents résultats dans la Norvège, sur des bases économiques. L'agitation sur les chemins de fer de Toronto, Grey et Bruce, Toronto et Nipissing, eut une influence importante en ce sens qu'elle dirigea de nouveau l'attention sur les avantages des chemins de fer, après la longue période de négligence causée par les calamités de 1856-58, le retour à la confiance fut indiqué par le vote d'un bonus de \$795,000, au chemin de fer premier sus-nommé et \$386,000 au dernier, à part des souscriptions au montant de \$500,000 pour du stock. Ces chemins de fer donnèrent l'impulsion à un grand nombre d'autres chemins de fer à voie étroite.

Le second point de cette nouvelle entreprise fut l'introduction d'un système régulier de bonus municipaux dont la direction prise par les chemins de fer fut presque complètement contrôlée par le montant voté par les municipalités des townships sur la route. Jusqu'à présent, les municipalités ont voté aux chemins de fer des subsides pour un montant de \$16,155,901.

Les gouvernements provinciaux ont aussi aidé au développement du système de chemins de fer, quelques-uns d'entre eux, conséquemment, se trouvant sérieusement endettés. Jusqu'au 30 juin 1894, le gouvernement d'Ontario a contribué \$7,113,538 en subsides aux chemins de fer; le gouvernement de Québec a donné \$12,116,790; le gouvernement du Nouveau-Brunswick \$4,333,482; le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse,

\$2,710,545 ; le gouvernement de Manitoba, \$770,678 et le gouvernement de la Colombie anglaise \$37,500 et les Territoires du Nord-Ouest, \$25,000.

D'autres montants sous forme de souscriptions aux parts, actions et prêts, furent avancés par les gouvernements provinciaux et par les municipalités en ajoutant les bonus, le montant total des subsides et aides du gouvernement et des municipalités forment \$49,143,325.

L'état suivant fait voir les avances faites aux chemins de fer construits et en construction, par les gouvernements et les municipalités jusqu'au 30 juin 1894 :—

Gouvernements et municipalités.	Prêts.	Bonus.	Souscription aux actions ou obligations	Total.
Gouvernements.	\$	\$	\$	\$
Puissance.....	16,030,633	137,993,025	154,023,658
Ontario.....	26,000	7,113,538	7,139,538
Québec.....	3,722,956	12,116,790	15,839,746
Nouveau-Brunswick.....	4,333,482	300,000	4,633,482
Nouvelle-Ecosse.....	2,710,545	2,710,545
Manitoba.....	1,855,934	770,678	2,626,612
Colombie anglaise.....	37,500	37,500
Total.....	21,635,523	165,075,558	300,000	187,011,081
Municipalités.				
Ontario.....	380,000	9,247,942	920,500	10,548,442
Québec.....	2,434,000	496,174	1,393,000	4,323,174
Nouveau-Brunswick.....	23,000	273,500	60,000	356,500
Nouvelle-Ecosse.....	269,685	269,685
Manitoba.....	595,600	595,600
Colombie anglaise.....	37,500	37,500
Les Territoires.....	25,000	25,000
Total.....	2,837,000	10,945,401	2,373,500	16,155,901
Grand total.....	24,472,523	176,020,959	2,673,500	203,166,982

374. En conséquence du danger dans lequel se trouvaient les finances provinciales par suite de la pression exercée sur les gouvernements provinciaux, pour aider les chemins de fer locaux (dans la province) le gouvernement de la Puissance, en 1883, se détermina à changer sa politique, qui jusque là avait consisté à accorder de l'aide aux lignes de chemins de fer seules dont le parcours s'étendait dans plus d'une province. Ce changement d'attitude était nécessaire. Les chemins de fer devaient être construits. Les gouvernements provinciaux ne pouvaient les construire sans encourir des dettes. Cela les porta à faire une requête qui, dans l'intérêt du système de gouvernement adopté au Canada devait priver les gouvernements provinciaux de cette indépendance des autorités fédérales qui, d'après nous, devrait être maintenue.

375. Durant la session de 1882, sir Charles Tupper annonça le changement survenu dans la politique du gouvernement et introduisit un bill pourvoyant au vote de subsides à onze chemins de fer. La même ligne de conduite fut suivie dans les sessions suivantes. Le résultat en sera trouvé dans l'état comparatif suivant, complété jusqu'au 30 juin 1894.

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER JUSQU'AU 30 JUIN 1894.

	Montant voté.	Montant payé.
	\$	\$
Albert Southern.....	51,200	50,460
Atlantic & North Western.....	Subside annuel voté pour 2 ans.	
Baie des Chaleurs.....	620,000	620,000
Beauharnois, Jonction de.....	62,400	58,900
Belleville et North Hastings.....	21,888	21,888
Brantford, Waterloo et Lac Erie.....	57,600	52,810
Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie.....	241,600	105,200
Buctouche et Moncton.....	102,400	101,600
Canada Atlantique.....	282,355	282,355
Canada Central.....	1,525,250	1,525,250
Canada Eastern.....	32,000	
Pacifique canadien.....	25,000,000	25,000,000
“ Prolongement.....	1,500,000	1,500,000
“ “ Revelstoke.....	80,000	
Cap-Breton, compagnie de prolongement du.....	96,000	
Caraquet.....	224,000	224,000
Central du Nouveau-Brunswick.....	142,000	75,639
Cobourg North Lim. & Pacifique.....	156,800	
Columbia et Kootenay.....	112,000	88,800
Cornwallis Valley.....	44,800	44,800
Cumberland Ry. & Coal Co.....	39,850	39,850
Dominion Coal Co.....	89,600	
Dominion Line Co.....	15,360	15,360
Drummond Ry. Co.....	201,920	195,840
Elgin, Petitcodiac et Havelock.....	38,400	38,400
Erie et Huron.....	96,000	96,000
Esquimalt et Nanaimo.....	750,000	750,000
Fredericton & St. Mary's Bridge Co.....	30,000	30,000
Grand Trunk, Georgian & Erie.....	48,000	48,000
Great Eastern.....	229,500	40,345
Great Northern.....	160,000	78,688
Guelph, Jonction de.....	46,000	46,000
Harvey, embranchement d'.....	9,600	5,553
Hereford.....	155,200	155,200
Intercolonial.....	156,800	156,800
Irondale, Bancroft et Ottawa.....	160,000	64,000
Joggins.....	38,400	37,500
Kingston et Pembroke.....	48,000	48,000
Kingston, Napanee et Western.....	268,400	208,733
L'Assomption, Rivière de.....	11,200	11,200
Lake Erie & Detroit River.....	338,731	338,731
Lac Témiscamingue.....	327,700	52,760
Leamington et St. Clair.....	51,200	51,200
Lotbinière et Mégantic.....	96,000	35,200
Montréal et Champlain.....	103,600	103,600
Montréal et Lac Maskinongé.....	41,280	920
Montréal et Ottawa.....	96,000	73,600
Montréal et Sorel.....	112,000	93,757
Montréal et Western.....	361,270	361,270
Mountford Colonisation.....	105,600	32,000
Nakusp et de Slocan.....	121,300	
Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.....	113,440	113,440
New Glasgow Iron Co.....	40,000	38,400
Northern & du Pacific, Jonction.....	1,320,000	1,320,000
Northern et Western.....	312,000	312,000
Nova Scotia Central.....	230,700	230,700
Nova Scotia Southern.....	240,000	
Ontario, Belmont et Northern.....	32,000	
Orford Mountain.....	99,200	84,800

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER JUSQU'AU 30 JUIN 1894—Fin.

	Montant voté.	Montant payé.
	\$	\$
Oshawa & Cie de Navigation.....	22,400	
Ottawa et Gatineau.....	320,000	284,128
Ottawa, Arnprior et Parry Sound.....	430,400	101,120
Parry Sound Col. Co.....	128,000	59,220
Pontiac & Pacific, Jonction.....	313,100	174,828
Philipsburg, Jonction de.....	21,600	18,688
Pontiac et Renfrew.....	13,600	13,600
Port-Arthur, Duluth et Western.....	271,200	271,200
Québec Central.....	348,342	60,342
Québec et lac Saint-Jean.....	1,003,495	1,002,999.50
Québec, Montmorency et Charlevoix.....	96,000	65,609
St. Catharines et Niagara Central.....	38,400	38,400
St. Clair Frontier Tunnel.....	375,000	375,000
St. Lawrence et Adirondack.....	65,002	65,002
St. Lawrence, Lower Laurentian & Saguenay.....	217,600	217,600
St. Louis, Richibucto et Buctouche.....	22,400	22,400
South Norfolk.....	54,400	54,400
Sushwap & Okanagan.....	163,200	162,900
Stewiacke & Lansdowne.....	236,800	
Témiscouata.....	670,800	645,950
Thousand Islands.....	54,400	24,400
Tobique Valley.....	134,400	134,016
Toronto, Grey et Bruce.....	14,656	14,656
United Counties.....	102,400	88,973
Waterloo, Jonction de.....	32,800	32,800
Western Counties.....	500,000	500,000
Woodstock et Centerville.....	83,200	
Woodstock et Chatham.....	256,000	256,000

376. Depuis l'adoption du principe d'accorder des subsides aux entreprises de chemins de fer, les sommes suivantes ont été payées :—

Pour l'année fiscale 1883-4.....	\$ 208,000
“ “ 1884-5.....	403,245
“ “ 1885-6.....	2,171,249
“ “ 1886-7.....	1,406,533
“ “ 1887-8.....	1,027,042
“ “ 1888-9.....	846,722
“ “ 1889-90.....	1,491,595
“ “ 1890-1.....	1,079,106
“ “ 1891-2.....	1,061,616
“ “ 1892-3.....	624,794
“ “ 1893-4.....	1,229,885
	<u>\$11,549,787</u>

En outre la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien a reçu \$25,000,000, l'extension du Pacifique canadien à Québec, \$1,500,000 et le chemin de fer Canada Central \$1,525,250.

Il y a aussi une subvention annuelle de \$186,600 payable pendant 20 ans à "l'Atlantic and North Western Railway Co." d'après l'acte de 1885, chapitre 58, et un paiement annuel de \$119,700 au gouvernement provincial de Québec, soit cinq pour cent sur la somme de \$2,394,000 d'après le

chapitre 8, actes de 1884, pour la ligne entre Ottawa et Québec. Le montant total payé jusqu'au 30 juin 1894, était pour la première ligne nommée \$933,000, et pour la seconde \$1,137,150.

Une autre manière employée pour venir en aide aux différentes entreprises de chemins a été celle des prêts de rails qui avaient déjà été en usage. Les prêts de cette espèce au 30 de juin 1893, étaient en faveur de la compagnie "Kent Northern Railway of New Brunswick," pour une somme de \$58,334. La compagnie "Halifax Cotton," pour voie latérale, de \$4,385; "Steel Company of Canada," \$11,965; "Albert Railway Company," \$14,665, en tout \$89,299.

377. Durant la session de 1894, le parlement a accordé au gouverneur général en Conseil le pouvoir de payer des subsides jusqu'au montant de \$4,661,160.

On a aussi accordé au gouverneur général en Conseil le pouvoir de payer le principal, en argent, du subside de \$2,394,000 au gouvernement de Québec, lequel montant ayant été autorisé par l'acte de 1884, et d'aliéner 793,600 acres des terres fédérales pour venir en aide à la construction de 124 milles de chemins de fer dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

378. Les différents moyens d'aider à la construction de chemins de fer, en Canada, sont :—

1. Pouvoir accordé au gouvernement de garantir l'intérêt pour un terme plus ou moins long.

2. Pouvoir accordé au gouvernement d'émettre des obligations au moyen de prêts aux compagnies de chemins de fer.

3. Pouvoir de faire un prêt de ce genre avec l'entente que si la compagnie en cause ne payait pas l'intérêt sur les obligations du gouvernement, la propriété des villes et cités intéressées sera taxée pour la valeur du montant.

4. La garantie par le gouvernement des bonds des compagnies, de même que l'intérêt qu'ils portent.

5. Emission directe de bons du gouvernement aux chemins de fer, avec hypothèque sur la propriété comme garantie.

6. Subsides municipaux aux compagnies.

7. Souscriptions municipales aux capitaux de chemins de fer.

8. Subsides municipaux aux compagnies de chemins de fer.

9. Subsides du gouvernement aux compagnies de chemins de fer.

10. La garantie du capital pour la construction de l'Intercolonial par le gouvernement impérial.

11. Part du capital localement distribuée et émission de bons.

12. Part du capital, en partie anglaise, de concert avec le gouvernement aidant d'après différentes manières mentionnées plus haut, et émission des bons de différents degrés sous des noms différents.

13. Donation de terrains sur lesquels les chemins de fer devaient être construits.

14. Remise pratique du prêt du gouvernement en le plaçant après d'autres réclamations aux compagnies de chemin de fer qui sont dans des difficultés financières.

15. Composition des réclamations du gouvernement acceptées après que certains chemins de fer tombent dans des difficultés financières.

16. La responsabilité que prend le gouvernement vis-à-vis les engagements des municipalités faits dans le but d'aider à la construction de chemins de fer, le gouvernement devenant alors le créancier des municipalités.

17. Construction de chemins de fer par le gouvernement même.

18. Octroi de terrains et subsides d'argent combinés avec la construction, par le gouvernement de certaines parties du chemin de fer.

On trouvera des renseignements plus étendus sur nos chemins de fer dans le chap. XVI.

CHAPITRE VIII.

Pays avec lesquels le Canada entretient des relations commerciales.—Rapport du recensement.—Commerce.—Développement des manufactures.—Analyse du commerce durant la période de réciprocité.—Changements depuis l'abrogation du traité.—Histoire du traité de réciprocité de 1854.

NO. 2.—LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

379. Les Etats-Unis d'Amérique se composent de 44 Etats, 6 territoires et du district de la Colombie. Treize de ces Etats constituèrent l'union primitive, dont la constitution a été d'abord ratifiée par Delaware, le 7 décembre 1787 et, finalement, par Rhode Island, le 29 mai, 1790.

380. La superficie totale des Etats-Unis (surface de terre et d'eau) est de 3,025,000 milles carrés, sans compter l'Alaska qui a une superficie de 531,000 milles carrés. D'après le recensement de 1890, la population des Etats-Unis était de 62,622,250.

381. La population urbaine était de 18,284,385 et la population rurale de 44,337,865. Durant le siècle, la population urbaine s'est accrue de 3·35 par chaque 100 personnes, en 1790 et de 29·20 pour chaque 100 personnes, en 1890.

La tendance de la population des Etats-Unis à habiter les villes, se constate par le fait que durant la période décennale 1880-90, l'augmentation fut de 7·63 pour 100 ; soit une moyenne d'augmentation d'à peu près 2·14 pour 100, pour les neuf décades précédentes.

382. Le nombre des villes ayant une population de plus de 8,000 augmenta de 6 en 1790, à 286 en 1880, et atteignit 448 en 1890.

383. La division de l'Atlantique du Nord, comprenant les Etats du Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, New-York, New-Jersey et Pennsylvanie, contient 9,015,384 ou 49·3 pour 100, de la population urbaine. La division du Nord Central comprenant Ohio, Indiana, Illinois, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Iowa, Missouri, Dakota du Nord et du Sud, Nebraska et le Kansas, contient 5,793,896 de la population des villes, ou 31·70. De sorte que ces 21 Etats, sur les 51 Etats et territoires, contiennent 81 pour 100 de la population urbaine.

Dans la division de l'Atlantique du Nord, l'on trouve 51·81 pour 100, ou plus de la moitié de l'entière population, contenue dans des villes ayant 8,000 habitants ou plus.

384. La rapide augmentation de la population urbaine dans cette division est due à l'extension également rapide des manufactures et du commerce en général, ce qui exige l'aggrégation des habitants en de groupes compactes.

385. Quant à la population par sexes, elle se divise comme suit : 32,067,880, formant l'élément masculin et, 30,554,370, formant l'élément féminin. Il y avait 51·21 du sexe masculin et 48·79 du sexe féminin pour chaque centaine de population.

L'élément masculin a toujours eu la supériorité du nombre aux États-Unis ; mais, jamais par un chiffre aussi élevé, dans les recensements précédents, qu'en 1870 soit 50·56 du sexe masculin contre 49·44 du sexe féminin.

Dans certains États de l'Union, les femmes sont en plus grand nombre. Par exemple, dans le district de la Colombie il y a 5,244 femmes contre 4,756 hommes, et dans le Massachusetts, 5,142 femmes contre 4,858 hommes. Dans les divisions de l'Atlantique du Nord et du Sud, l'élément féminin l'emporte légèrement par le nombre. Dans le Nord Central elles sont beaucoup plus en-dessus ; tandis que dans les divisions de l'Ouest, comprenant : Montana, Wyoming, Colorado, New-Mexico, Arizona, Utah, Nevada, Idaho, Washington, l'Oregon et la Californie, l'élément masculin forme les trois-cinquièmes de la population.

Utah, possède la plus nombreuse population féminine de toutes les divisions de l'Ouest, bien que cet État n'ait que 4,687 femmes contre 5,313 hommes.

386. Des 62,622,250 habitants des États-Unis, 53,372,703 sont des enfants du sol et, 9,249,547 sont d'origine étrangère, ce qui montre que la proportion est de 85·23 pour 100 pour les citoyens nés au pays, et 14·77 pour 100, pour ceux nés à l'étranger. Cette dernière est la plus considérable trouvée dans les recensements des États-Unis, et, constitue une augmentation de 9·68 pour 100, en 1850.

387. Sur le nombre total d'immigrants 15,427,657, il en est venu depuis 1820, 40·42 pour 100 du Royaume-Uni, et 29·20 pour 100 de l'Allemagne. Par conséquent, plus des deux tiers de l'entière immigration aux États-Unis, provient de ces deux pays.

Les États du Nord et de l'Ouest renferment presque le total de l'élément étranger. Les États du Sud n'ayant qu'une légère proportion. Les Canadiens, —y compris les habitants de Terre-Neuve,—forment 10·61 pour 100 de l'élément étranger aux États-Unis suivant le recensement de 1890, par conséquent deux-tiers de l'élément étranger du Maine et du New-Hampshire ; et, plus de la moitié de celui du Vermont, et presque un tiers de celui du Massachusetts et Michigan.

388. De toute la population des États-Unis, les Africains sont au nombre de 7,638,282. La proportion des noirs et des blancs était de 87·80 pour 100, contre 12·20 pour 100, pour ces premiers. La population noire excédait la population blanche dans trois États : la Caroline du Sud, le Mississippi et la Louisiane. Dans cinq États la population noire est plus de 50 pour 100 que les blancs, ce sont : la Georgie, l'Alabama, la Floride, la Virginie et la Caroline du Nord.

389. Le nombre total de logis habités, aux États-Unis, en 1890, était de 11,483,313. La moyenne des occupants par domicile était de 5·45. Le nombre total des familles inscrites dans le recensement fut de 12,690,152, soit une moyenne de 4·93, pour chaque famille.

390. Les États-Unis ont un commerce étranger évalué dans son ensemble pour les 10 dernières années (1885-94) à \$15,446,043,696, dont \$7,357,396,610 furent des importations, et \$8,048,647,085 des exportations, ce qui montre leur commerce étranger annuel, comme étant en moyenne de \$1,540,604,370, soit une moyenne d'importation annuelle de \$735,739,660, et une moyenne d'exportation annuelle de \$808,864,708. L'importation en 1894, fut

de \$654,994,622 ou \$80,745,000 moins que la moyenne des 10 ans, tandis que les exportations atteignirent \$897,140,572, soit \$83,275,864 de plus que la moyenne des 10 années.

Sur le chiffre des exportations totales des produits domestiques, en l'année fiscale finissant le 30 juin 1894, 72·28 pour 100 étaient des produits agricoles, 2·35 pour 100 des produits miniers, 3·22 pour 100 des produits forestiers, 0·49 pour 100 des produits des pêcheries, 21·14 pour cent des produits des manufactures et 0·52 pour 100 des produits de diverses espèces.

391. La moyenne des affaires que font les Etats-Unis avec l'Europe est de \$995,948,687, avec l'Amérique du Nord, de \$286,655,771, avec l'Amérique du Sud, \$133,359,417, avec l'Asie, de \$87,059,158, avec l'Océanie, de \$33,372,105, avec l'Afrique, de \$8,403,197, et avec les autres pays, de \$2,336,859.

392. Le commerce des Etats-Unis avec l'Empire Britannique, se chiffre par \$701,680,443, soit plus de 45 pour 100 de son commerce étranger.

Son commerce avec le Royaume-Uni se monte à \$538,432,262, tandis que l'Allemagne vient en second lieu avec \$161,745,068, soit moins d'un tiers de celui du Royaume-Uni, la France vient ensuite avec un total de \$102,865,485, Cuba vient en quatrième lieu avec \$95,803,582, le Canada tient la cinquième place avec un total de \$89,639,954—y compris Terre-Neuve—d'après les chiffres des Etats-Unis,

393. Tout en étant un grand pays agricole, les Etats-Unis sont aussi devenus un grand pays manufacturier.

Le nombre des établissements industriels et manufacturiers, d'après le recensement de 1890, était de 355,401, ayant un capital de \$6,524,475,305, employant une moyenne de 4,711,832 personnes et produisant pour \$9,370,107,624.

394. Une comparaison par tête, avec 1870, démontrera l'accroissement de ces industries depuis 20 années :—

ETATS-UNIS, PAR UN MILLION D'HABITANTS.

	1870.	1890.
	\$	\$
Nombre d'établissements.....	6,539	5,675
Capital versé.....	*47,793,000	104,187,810
Nombre d'employés.....	53,270	74,494
Gages payés.....	*17,474,000	30,195,500
Matériel brut en usage.....	*56,150,000	82,380,757
Valeur des produits.....	*95,547,000	149,629,047

On trouvera la comparaison entre le développement du Canada et des Etats-Unis dans le paragraphe 311.

395. Pour compléter l'exposé nous donnons ci-après, également une courte histoire de nos relations avec les Etats-Unis.

LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ

396. Avant l'année 1846, les relations commerciales entre les colonies britanniques de l'Amérique du Nord et les Etats-Unis ont été entravées et restreintes à cause des lois de la Grande-Bretagne concernant ses colonies

397. D'après les rapports officiels des Etats-Unis pour les années 1821 à 1845, le total des importations des Etats-Unis aux provinces, y compris Terre-Neuve, atteignit \$90,124,195, tandis que les exportations des provinces aux Etats-Unis n'atteignirent que la somme de \$31,040,834. Les Etats-Unis restant avec une balance en leur faveur de \$59,083,361.

398. En 1846, l'Angleterre abandonna le vieux système de commerce colonial, et les droits élevés sur les importations des produits étrangers furent révoqués. La plupart des produits des colonies furent mis sur le même pied que ceux des autres pays, et les colonies elles-mêmes furent autorisées à révoquer les droits différentiels en faveur des produits de l'Angleterre établis par un acte impérial ultérieur. Dans la même année, les Etats-Unis firent sanctionner une loi de remise de douane (*drawback law*) internationale.

399. En 1847, la législature canadienne abolit le tarif différentiel en existence, et mit les produits des Etats-Unis sur le même pied que ceux importés de la mère-patrie. Les droits sur les produits manufacturiers des Etats-Unis ayant été réduits de $12\frac{1}{2}$ à $7\frac{1}{2}$ et ceux des manufactures de la Grande-Bretagne élevés de 5 à $7\frac{1}{2}$ pour 100; nos voisins étant ainsi placés sur un pied d'égalité avec la mère-patrie.

400. Tandis que la moyenne annuelle du commerce durant les 25 années, de 1821-45 s'éleva seulement à \$4,846,601 par année, durant cinq années, de 1850-54, elle s'éleva sous une politique plus libérale, à pas moins d'une moyenne de \$22,320,043 par année, sans compter Terre-Neuve.

La valeur des produits achetés par les provinces, chez nos voisins, était, néanmoins, beaucoup plus considérable que la valeur des marchandises qui leur étaient vendues, et la balance à l'avantage des Etats-Unis, à la fin de la période mentionnée plus haut, était de \$31,505,262, ce qui, représentant le résultat de cinq années de commerce, doit être regardé comme très considérable.

401. Il avait souvent été question entre les différents hommes d'Etat des deux pays, de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et les provinces. L'impulsion commerciale due à l'abolition des restrictions, en 1846, donna un nouvel essort à cette idée. Durant la même année des négociations furent ouvertes entre les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, dans le but d'établir un système de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada, par une législation mutuelle.

En 1848, un bill du comité du commerce de la chambre des représentants, contenant le principe de la réciprocité, fut adopté par cette dernière chambre, sans opposition; mais échoua au Sénat, soit cette année-là ou l'année suivante.

402. Une conférence à laquelle toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, à l'exception de Terre-Neuve, étaient représentées, fut tenue à Halifax, en septembre 1849, et adopta une résolution qui fut adressée au gouvernement impérial, dans laquelle l'on demandait que les négociations fussent reprises dans le but d'établir un système de réciprocité commerciale

avec les Etats-Unis. Et, le représentant anglais, à Washington, reçut des instructions spéciales à cet effet, en novembre 1849.

En 1850, un bill analogue à celui passé par la chambre des représentants, en 1848, fut rapporté par le comité de cette chambre et renvoyé à un autre comité, pour pourvoir à la liberté de la navigation du fleuve Saint-Laurent.

La discussion de cette idée semble avoir eu pour résultat : l'à propos de procéder par voie de traité, au lieu de législation.

403. En 1851, d'après les ordres du Sénat des Etats-Unis, le secrétaire du Trésor s'est efforcé de recueillir tous les renseignements possibles relative-ment à ce projet, et le rapport (Andrews) préparé à cet effet au sénat en août 1852, a eu une influence importante sur les délibérations qui ont eu lieu dans la suite. Des négociations ont été ouvertes de nouveau en 1852, une correspondance considérable s'est échangée entre les gouvernements respectifs, et la question a été longuement débattue et dans les Etats-Unis et dans les législatures provinciales, les provinces maritimes spécialement ne voulant pas admettre les américains sur leurs côtes pour la pêche, et les Américains de leur côté désirant que cette question fût traitée séparément, ce à quoi le gouvernement n'a pas voulu consentir.

404. L'introduction de la question des pêcheries augmenta l'intérêt porté à la question commerciale, spécialement, dans les provinces maritimes. En 1853, M. Breckinridge demanda au Congrès de suspendre ses règlements, pour soumettre une résolution, priant le président de régler par traité : la question relative aux pêcheries, sur les côtes de l'Amérique Britannique du Nord. La liberté de navigation du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Jean ; les droits d'exportation sur les bois américains (des Etats-Unis) dans la province du Nouveau-Brunswick, et, la réciprocité commerciale avec les colonies de l'Amérique Britannique du Nord, d'après les principes des relations commerciales libérales.

405. Enfin, le traité connu sous le nom de Traité de Réciprocité, a été signé à Washington le 5 juin 1854, le duc d'Elgin, dans le temps étant gouverneur général du Canada, représentait Sa Majesté Britannique et M^r D. L. Marcy les Etats-Unis.—

406. Les stipulations suivantes en étaient les principales mesures : La limite de trois milles imposée par la convention de 1818 était révoquée et permettait aux habitants des Etats-Unis de prendre toutes sortes de poissons excepté les coquillages, le longs des rives, dans les baies et les ports des provinces du Canada ; le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard, ainsi que les îles adjacentes, avec la permission de descendre à terre, soit pour faire sécher leur filets, soit pour pourvoir à la préservation de leur poisson. Néanmoins, toutes les pêcheries de saumon et de hareng furent exclusivement réservées aux sujets anglais. Des libertés analogues, sujettes à de semblables réserves furent également accordées, à tout sujet anglais, c'est-à-dire le droit de pêcher sur les côtes de la mer de l'est, appartenant aux Etats-Unis, au nord du 36^{me} parallèle de la latitude nord.

407. Les articles suivants devaient être admis respectivement en franchise dans les deux pays :—

Grain, fleur et blés de tous genres et autres farineux alimentaires.	Tabac non manufacturé.
Animaux de toutes sortes.	Poissons de tous genres.
Viandes fraîches, salées et fumées.	Produits du poisson ou de toute créature vivante sous l'eau.

Coton de laine, graines et légumes.	Volailles et œufs.
Fruits, séchés ou non séchés.	Pierre ou marbre brut ou non.
Cuir, pelleteries, peaux et queues, non apprêtés ou bruts.	Ardoise.
Beurre, fromage, suif.	Substances métalliques de toutes sortes.
Engrais, saindoux, cornes.	Houille.
Goudron, coltar, térébenthine, cendres.	Charbon de bois.
Bois de construction et de charpente de toutes sortes, ronds, équarris, sciés, non manufacturés complets ou en parties.	Plantes, arbustes, arbres.
Riz, orge, écorce.	Fourrures, laines.
Gypse, moulu ou non moulu.	Huile de poisson.
	Teintures.
	Guenilles.
	Lin, chanvre et étoupe non manufacturés.

408. Cela donnait le droit aux habitants des Etats-Unis de naviguer librement sur le fleuve Saint-Laurent et dans les canaux du Canada avec autant de liberté que les sujets anglais, et au sujet anglais le droit de naviguer sur le lac Michigan, jusqu'à ce que le privilège de naviguer sur le Saint-Laurent prît fin.

Nul droit d'exportation ne devait être prélevé sur les bois de construction coupés sur le territoire américain et descendus par voie d'eau, pour être expédiés au Nouveau-Brunswick.

Le traité devait rester en vigueur pendant une période de 10 années, à dater de son commencement et devait expirer après ce temps, par la dénonciation de l'une ou l'autre des parties intéressées, en donnant 12 mois d'avis. Une disposition s'appliquait également à Terre-Neuve.

409. Des actes devant mettre à effet ce traité furent adoptés par le Congrès des Etats-Unis, le 5 août 1854 ; la province du Canada, le 23 septembre 1854 ; l'île du Prince-Edouard, le 7 octobre ; le Nouveau-Brunswick, le 3 novembre ; la Nouvelle-Ecosse, le 13 décembre 1854 ; et, par Terre-Neuve, le 7 juillet 1855. La principale opposition au traité vint de la Nouvelle-Ecosse et était due à la clause des pêcheries.

La proclamation du président des Etats-Unis, mettant le traité en opération, fût lancée le 16 mars 1855.

Le traité demeura en existence 11 ans 4 mois.

410. Lorsque le traité fut sur le point d'être révoqué, une dissatisfaction considérable existait dans certains centres des Etats-Unis, particulièrement dans les Etats de l'est, quant à son fonctionnement, les américains étant sous l'impression que la politique fiscale de la province du Canada était contraire à l'esprit du traité ; et, par conséquent, contraire au commerce des Etats-Unis. Dans la Nouvelle-Ecosse tout en désirant la continuation du traité, on ne croyait pas que "l'on avait pas considéré d'une manière assez impartiale la question de leurs inépuisables pêcheries qui avaient été concédées sans le commerce côtier d'une manière assez impartiale, et le droit d'enregistrer les constructions coloniales leur ayant été concédé."* Dans le Nouveau-Brunswick on était du même avis. Il devint évident que la continuation du traité exigerait des concessions de la part des deux parties intéressées. Des négociations furent faites par les deux gouvernements dans le but de rémédier aux difficultés qui existaient alors, mais sans aucun résultat, et le 18 janvier 1865, le gouvernement américain donnait avis au gouvernement impérial de son intention de révoquer le traité, sous le prétexte "que sa continuation serait contraire aux intérêts des Etats-Unis."† Le gouverne-

* Minutes du conseil exécutif, Nouvelle-Ecosse, 26 avril 1864.

† Avis de l'abrogation, 18 janvier 1865.

ment impérial après avoir reçu l'avis en question du 17 mars suivant autorisa son représentant à Washington de signifier au gouvernement américain sa disposition à considérer de nouveau avec celui-ci le traité ci-haut, dans le but de le mettre de nouveau en force, ou pour y faire subir des modifications dont bénéficieraient les deux pays."* Les deux gouvernements continuèrent les négociations pendant une année, assistés des représentants du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick qui allèrent à Washington dans ce but mais sans aucun résultat, et toutes tentatives pour en arriver à une entente cessèrent pendant le mois de février 1866, quelques semaines avant l'expiration du traité.

411. Le traité prit fin le 17 mars 1866. Le commerce des provinces de l'Amérique du Nord avait été jusque-là pratiquement restreint à deux marchés, à savoir : le marché de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis. Leurs produits ne pouvant être exportés à l'étranger, que par les ports des Etats-Unis, de sorte qu'ils étaient confondus avec les produits américains. Après l'expiration du traité, il devint nécessaire que des mesures vigoureuses fussent prises, pour ouvrir de nouveaux marchés, et toutes les provinces s'unirent à cet effet. Des représentants furent délégués pour établir un tarif conventionnel avec les Indes occidentales, pour pourvoir à l'extension et au perfectionnement des canaux, et d'autres facilités de navigation ; ce qui permit à la confédération des provinces de se faire beaucoup plus vite qu'elle ne l'aurait été autrement.

412. Aussitôt après la révocation du traité, les Etats-Unis imposèrent des droits élevés sur presque tous les articles importés des provinces en vertu de ce même traité, tandis que de notre côté nous faisons que très peu de changements au tarif, et que nous donnions à nos voisins l'accès de nos canaux et la liberté de navigation du Saint-Laurent ; et le droit d'exploiter les pêcheries dans l'intérieur du Saint-Laurent et des côtes de l'Amérique Britannique du Nord, fut aussi laissé aux pêcheurs américains sur paiement d'une modique license annuelle.

413. En dépit du sérieux coup porté au commerce des provinces, par l'abrogation du traité, elles s'en relevèrent avec une surprenante rapidité.

414. La chambre des représentants, des Etats-Unis, en juillet 1868, adoptait une résolution nommant un comité qui devait visiter l'Ile du Prince-Edouard et recueillir toutes les informations nécessaires, concernant un traité de réciprocité avec cette province. Leur visite terminée, les lignes d'un traité de réciprocité furent dessinées et soumises au gouvernement impérial qui, néanmoins, ne voulut rien entreprendre dans le moment.

415. Diverses propositions ont été faites par le Canada en différents temps pour l'adoption d'un nouveau traité, mais sans aucun résultat. Les commissaires anglais, lors de la préparation du traité de Washington ont tenté d'affectuer le règlement de la question des pêcheries sur une base de réciprocité, mais, les Etats-Unis n'y voulurent pas consentir.

416. Le 17 mars 1874, sir Edward Thornton et l'honorable George Brown ont été nommés de la part de Sa Majesté, ambassadeurs conjoints auprès du gouvernement des Etats-Unis, pour négocier un traité de pêcheries, de commerce et de navigation. Les négociations commencèrent à

* Message du comte Russell à sir F. Bruce, 24 mars 1865.

Washington le 28 mars suivant, et se continuèrent jusqu'à la fin de juin, date de l'ajournement du Congrès, sans aucun résultat.

417. Sir Charles Tupper, sous l'administration de sir John Macdonald, agissant avec le ministre anglais, à Washington, lorsqu'ils négocièrent le traité des pêcheries, en 1887-8, insista sur la prise en considération d'un système de réciprocité commerciale, mais les représentants des Etats-Unis refusèrent de discuter la question. Le traité des pêcheries fait et accepté par le président, fut rejeté par le Sénat.

418. D'autres ouvertures que l'on ne peut pas qualifier de "négociations par les commissaires canadiens" furent successivement faites par le Canada aux Etats-Unis, par l'entremise du ministre anglais, d'ambassadeurs et d'autres moyens, mais sans résultat.

419. Les statuts du Canada contiennent une offre permanente de réciprocité commerciale, avec les Etats-Unis, pour un grand nombre d'articles. Cet offre statutaire permet l'importation du poisson et autres produits des pêcheries, œufs, bardeaux et pulpe de bois, pommes vertes ou mûres, fèves, blé, sarrasin, pois, patates, seigle et fleur de seigle, foin, légumes frais ou salés, orge ou maïs.

420. Les premières années les deux parties intéressées semblaient satisfaites de la manière dont fonctionnait le traité. La crise de 1857, suivie de la guerre civile, créa de l'antagonisme aux Etats-Unis. Les amis du traité lâchèrent, mais inutilement, d'étendre la réciprocité, en 1858, sous le rapport du foin, du houblon, non compris dans la liste des articles ne payant pas de droits d'entrée, d'après l'article III.

En mars 1860, la chambre des représentants adoptait une résolution priant le président de recueillir des renseignements concernant la manière dont fonctionnait le traité. De temps en temps, des rapports élaborés furent faits au comité de la chambre des représentants des Etats-Unis.

Voici une liste de rapports préparés sur la question commerciale et autres, qui ont fait le sujet de discussions entre les deux pays :—

Rapport Andrew, 6 février.....	1851
Lettre de Hincks, mars.....	1851
Rapport de Hunter, concernant les pêcheries des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, 9 août.....	1852
Second rapport de Andrew, 25 août.....	1852
Rapport de Sabin (pêcheries), 6 décembre.....	1852
Rapport de Everett (relations commerciales), février.....	1853
Tableaux de Biggers, février.....	1859
Rapport de Nugent sur la Colombie anglaise.....	1859
Mémorial du conseil du commerce, Portland.....	1859
Premier rapport de Hatch contre le traité de 1854.....	1860
Premier rapport de Taylor en faveur du traité de 1854.....	1860
Mémorial du bureau de commerce de Chicago.....	1860
“ “ “ Oswego.....	1860
“ “ “ Saint-Paul.....	1862
Rapport de Galt.....	1862
Second rapport de Taylor.....	1862
Rapport de Ward.....	1862
Tableaux de Chase.....	1862
Rapport de Ward.....	1864
Rapport de Chase.....	1864
Essai de Harvey.....	1865
Relations commerciales des Etats-Unis.....	1866
Conférence sur la réciprocité.....	1866
Rapport de Taylor.....	1866

Mémorial de la <i>Free Trade League</i> , New-York.....	1866
Traité de Ramsey avec le Canada.....	1866
Second rapport de Hatch.....	1867
Premier rapport de Derby.....	1867
Second " (pêcheries).....	1869
Troisième rapport de Hatch.....	1869
Rapport de Larned.....	1871
Manuel de McLean.....	1875
Rapport de Ward.....	1876
Rapport de la minorité.....	
Traité de réciprocité de Hayne avec le Canada.....	1892

421. Voici un résumé du résultat général du commerce entre les deux pays pendant et après l'existence du traité de réciprocité.

Durant la période de réciprocité commerciale, les Etats-Unis ont importé des provinces pour une somme de \$315,943,730 ; dont, \$20,487,068 soumises aux droits d'entrée et \$295,456,662 admises en franchise.

Les provinces ont importé des Etats-Unis pour un montant de \$328,458,206, sur ce montant la province du Canada pour \$242,946,450 et les autres provinces : La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard pour \$85,511,756.

La part des importations de la province du Canada a été : soumises aux droits de douane \$93,831,822 et \$149,114,628 admises en franchise.

Prenant la même comparaison pour les provinces maritimes, nous avons : importations soumises aux droits de douane, \$33,349,595 ; importations admises en franchise, \$52,162,161, formant un total d'importation pour les provinces de \$328,458,206 ; dont, \$127,181,417 soumises aux droits de douane et \$201,276,789 admises en franchise.

Le montant total du commerce entre les deux pays se chiffrait à \$644,401,936, de ce montant, il y eut pour \$496,733,451 d'importations admises en franchise, ou 77 pour 100 de la totalité du commerce. Sur ce 77 pour 100, les Etats-Unis eurent 45·8 pour 100, laissant aux provinces 31·2 pour 100.

Depuis la période de réciprocité commerciale, les Etats-Unis ont importé des provinces pour une somme de \$1,026,363,211 ; dont, \$723,863,914 soumises aux droits de douane, et \$303,499,297 admises en franchise.

422. Durant la période 1850-54, avant l'existence du traité de réciprocité, la moyenne annuelle des importations, faites par les Etats-Unis, des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, était de \$6,984,127, ou un accroissement de 58·2 pour 100.

Durant la période de réciprocité : la moyenne annuelle des importations par les Etats-Unis, était de \$26,328,644 et l'augmentation de la première année de cette période, démontrée par la dernière année, était de 261·4 pour 100.

Durant la période 1867-94, la moyenne des importations annuelles faites au Canada, par nos voisins, fut de \$36,656,000 et, la diminution de la première année de cette période, démontrée par la dernière année, fut de 8·4 pour 100.

Mettant de côté, l'année exceptionnelle de 1894, l'augmentation de 1893, sur 1867, était de 12·4 pour 100. Quand on constate que les autorités déclarent, que la baisse dans les prix, en 1893, telle que comparée avec 1867, égale 32 pour 100, il est évident que l'augmentation des affaires faites par

les Etats-Unis en importations du Canada, jugée par la quantité, est très considérable.

Durant la période 1850-54, avant l'existence du traité de réciprocité, la moyenne annuelle des importations faites par le Canada, des Etats-Unis, était de \$10,150,712, et l'augmentation pendant cette période a été de 135·5 pour 100,

Durant le traité de réciprocité la moyenne annuelle des importations du Canada, des Etats-Unis, s'est élevée à \$27,371,517, et la diminution démontrée par la dernière année de la période, comparée avec la première année, était presque de 20 pour 100.

Durant la période de 1867-94, la moyenne annuelle des importations faites par les provinces, fut de \$44,000,000, et l'augmentation de la dernière année de la période sur la première année (1867) fut de 124 pour 100.

Cette remarque, concernant la baisse des prix dans le cas des importations, faites par les États-Unis, s'applique avec non moins de force aux importations du Canada.

423. Le tableau suivant est un état statistique de ces faits :—

	Du Canada.	1850-54.	1855-66.	1867-93.
Moyenne annuelle des importations par les Etats-Unis.		\$6,984,127	\$26,328,644	\$36,656,000
Augmentation de la dernière année de chaque période sur la première année de chaque période.....		58·2 p.c.	261·4 p.c.	*8·4 p.c.
	Des Etats-Unis.			
Moyenne annuelle des importations par le Canada...		\$10,150,712	\$27,371,517	\$44,000,000
Augmentation de la dernière année de chaque période sur la première année de chaque période.....		135·5 p.c.	20 p.c.	124 p.c.

* Diminution.

424. Il est clair que, depuis 1867, le Canada a beaucoup plus importé des Etats-Unis, que ce dernier pays de chez nous.

	1850-54 (5 années).		1855-66 (12 années).		1867-94 (28 années).	
	Admis en franchise.	Im-possibles.	Admis en franchise.	Im-possibles.	Admis en franchise.	Im-possibles.
Etats-Unis du Canada	5,505,533	29,415,102	295,456,662	20,487,068	303,499,297	723,863,914
Canada des Etats-Unis	6,249,170	44,504,393	*149,114,628	*93,831,822	576,370,001	654,282,785
Moyenne de la valeur annuelle des importations par les E.-U.	1,101,106	5,883,020	24,621,388	1,707,256	10,839,260	25,852,282
Moyenne de la valeur annuelle des importations par le Canada	1,249,834	8,900,880	*12,426,220	*7,820,000	20,591,786	23,367,242
Proportion admise par les Etats-Unis.....	15·8	84·2	93·5	6·5	30·0	70
Proportion admise par le Canada.....	12·3	87·7	*60·0	*30·0	47·0	53·0

* Province du Canada seulement.

Le tableau précédent montre que le Canada admet en franchise un plus grand pourcentage d'articles des Etats-Unis, que ce dernier pays du Canada.

425. L'exposé suivant montre les importations faites par les Etats-Unis, du Canada, pendant l'existence du traité de réciprocité, d'articles admis en franchise, en vertu du traité en question. On y trouve aussi l'excédent des articles qui peuvent être exportés aux Etats-Unis.

LE TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ DE 1854.

La valeur des importations par les Etats-Unis des provinces de l'Amérique-Britannique du Nord (y compris Terre-Neuve) en vertu du traité de réciprocité de 1854 ; la moyenne annuelle de l'excédent ou de la différence en moins pour le besoin de la consommation des Etats-Unis, et le surplus ou la différence en moins des exportations et des importations pour 1854 sont montrés ci-après.

ARTICLES.	Importations des Etats-Unis sous le traité de 1854.		Commerce des Etats-Unis avec tous les pays, 1855-66.	
	Total 11½ années.	Moyenne annuelle.	§Moyenne ann., surp. attendu.	§Moyenne annuelle, insuffisante.
	\$	\$	\$	\$
Animaux de toutes espèces.....	28,856,178	2,509,233	1,803,980
Cendres.....	3,209,296	279,069	526,796
Ecorce.....	193,748	16,848	329,360
Meules et pierres à repasser.....	545,426	47,428	¶
Beurre et fromage.....	6,099,570	530,398	5,233,093
Houille (bitumineuse).....	7,063,555	614,222	893,378
Teintures, etc.....	7,209	627	¶
Ceufs.....	1,112,559	96,744	¶
Bois à brûler.....	2,408,710	209,453	¶
Poisson.....	16,081,631	1,398,403	826,755
Huile de poisson.....	1,917,255	166,718	1,860,703
Produits du poisson, autres.....	2,911,168	253,145	461,085
Lin et chanvre, à l'état brut.....	321,617	27,967	508,828
Fruits, secs ou verts.....	269,114	23,402	2,006,210
Fourrures.....	1,488,560	129,440	851,275
Grain et fleur—blé.....	35,669,900	3,101,730	16,954,971
Fleur de blé.....	36,662,349	3,188,030	19,033,959
Avoine.....	20,090,079	1,746,963
Farine d'avoine.....	330,902	28,774
Orge.....	14,538,289	1,264,199	6,361,147
Autre fleur pour le pain.....	3,434,770	298,676
Gypse.....	297,968	25,910	¶
Peaux.....	2,060,349	179,161	7,886,644
Cornes.....	28,643	2,491
Saindoux.....	136,662	11,884	6,779,789
Viandes, salées ou fraîches.....	3,780,360	328,727	12,809,758
Mineral.....	2,567,671	223,276	¶
Peaux à fourrures.....	1,459,182	126,885	¶
Volaille.....	459,373	39,945	¶
Chiffons.....	643,644	55,969	¶
Graines, arbres, et arbustes.....	942,342	81,943	389,725
Pierre, marbre et ardoise.....	482,776	41,980	¶
Suif.....	34,946	3,039	2,258,482
Goudron, poix et térébentine.....	34,738	3,021	1,583,030
Bois de construction.....	38,142,015	3,316,697	1,946,590
Légumes, pommes de terre, etc.....	3,399,403	295,600	8,702
Tabac.....	19,991	1,738	13,606,241
Laine.....	7,537,908	658,601	4,699,515
* Engrais et autres non spécifiés.....	1,819,609	158,227	1,487,880
† Balance.....	234	20
‡ Total.....	247,095,709	21,486,583

* Principalement des engrais. † Diverses petites différences entre les détails annuels dans les totaux. ‡ Il y avait aussi en 1855 (une demie année) \$1,246,837 des provinces maritimes qui ont été admis en franchise sous le traité, mais pour lesquels il est impossible de donner des détails. En ajoutant ce montant, le total des importations des Etats-Unis sous le traité aurait atteint le chiffre de \$248,342,546, et la moyenne annuelle de \$21,595,004. § Le chiffre moyen du blé, fleur et autres grains pour le pain, les animaux, la viande, le beurre et le fromage, le bois de construction et de charpente est puisé dans les rapports des importations et des exportations pour la période complète. Les moyennes pour les autres articles sont des années 1860 et 1861, les deux années principales. ¶ Engrais. ¶ Pas de rapports séparés ou incomplets.

LE TRAITÉ DE RECIPROCITÉ DE 1854—*Suite.*

Commerce total des Etats-Unis avec tous les autres pays, en 1894, en ce qui concerne les articles exempts des droits de douane sous le traité de réciprocité de 1854.

ARTICLES.	Exportations domestiques.	Importations pour la consommation.	Surplus exportable.	Insuffisant aux besoins de la consommation.
	\$	\$	\$	\$
Animaux	35,712,641	2,334,199	33,378,442
Cendres	29,205	74,050		44,845
Ecorce	*271,236	212,350	58,886	
Meules, et pierres à repasser	†	71,812	†	†
Beurre	2,077,608	+23,024	2,054,584
Fromage	7,180,331	1,227,821	5,952,510
Houille (bitumineuse)	5,252,375	‡3,703,507	1,548,868
Teintures	818,271	†	†	†
Œufs	27,497	199,488		171,991
Bois à brûler	6,922	321,246		314,324
Poisson	2,553,827	4,568,735		2,014,908
Huile de poisson	140,851	184,510		43,659
Produits de poisson	442,962	37,521	405,441
Lin et chanvre à l'état brut	900	1,548,550		1,547,650
Fruits, secs ou verts	1,427,068	1,392,483	34,585
Fourrures	4,238,690	2,633,748	1,604,942
Grain et fleur—blé	59,407,041	3,011	59,404,030
Fleur de blé	69,271,770	1,997	69,269,773
Avoine	2,027,934	3,874	2,024,060
Farine d'avoine	238,528	24,105	214,423
Orge	2,379,714	392,078	1,987,636
Autres fleur pour le pain	33,450,242	772,643	32,677,599
Gypse	1,129	18,914		17,785
Peaux	3,972,494	16,786,152		12,813,658
Cornes	\$260,675	\$236,545	24,130
Saindoux	40,089,809	245	40,089,564
Viandes, salées ou fraîches	73 891,025	174,888	73,716,137
Minerai	3,076,495	9,034,023		5,957,528
Peaux à fourrures	†	†	†	†
Volaille	18,633	4,012	14,621
Chiffons	3,037	739,126		736,089
Graines, arbres et arbustes	8,040,770	620,555	7,420,215
Pierre, marbre et ardoise	142,691	493,428		350,737
Suif	2,766,164	6,015	2,760,149
Goudron, poix et térébentine	67,807	12,295	55,512
Bois de construction	20,303,912	11,262,694	9,041,218
Légumes	1,298,357	3,187,268		1,888,911
Tabac	24,085,234	9,150,737	13,934,497
Laine	90,676	337,679		247,003
Engrais	5,249,187	1,153,352	4,095,835
Balance				
Total	410,315,704	72,948,680		

* Et extraits. † Et substitués. ‡ \$2,570 de la Colombie anglaise, \$204,211 de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, Ontario et Quebec. § Les exportations comprennent les sabots et les cornes d'animaux, et les sabots d'animaux font partie des importations. ¶ Pas de rapports séparés ou incomplets.

426. D'après ces chiffres il appert que l'excédent de la somme totale des produits exportés des Etats-Unis, en 1894, a été de \$335,600,000.

La somme totale des importations du Canada, durant la période de réciprocité commerciale, fut de \$247,095,709, ce qui est à peu près 88½ millions de piastres moins que le surplus exportable de la seule d'année 1894. Il est par conséquent évident, que de grands changements se sont accomplis depuis l'existence du traité de réciprocité, et que le surplus exportable des articles en question des Etats-Unis, est si considérable, que le libre échange leur ferait prendre la direction du Canada, où leur entrée offrirait le moins de résistance.

427. Pour mieux faire saisir ces changements, nous allons grouper les articles dont il s'agit.

1. Les articles que les Etats-Unis produisent maintenant avec un si grand surplus exportable, que le rétablissement de l'état de chose qui existait sous le traité, aurait plutôt l'effet de livrer le marché canadien aux Etats-Unis, que d'ouvrir le marché américain au Canada.

2. Les produits dont l'échange serait fait pour la raison de commodité.

3. Les articles pour lesquels il est probable que le Canada dans les conditions actuelles trouverait un bon débouché, sans avoir à les échanger.

428. Dans le premier groupe se trouvent le blé, la fleur de blé et autres grains et produits de grains, etc.

TABLEAU 1.

BLÉ, FARINE DE BLÉ, AVOINE, FARINE D'AVOINE ET TOUTES
CÉRÉALES QUI ENTRENT DANS LA FABRICATION DU PAIN.

Moyenne d'importation annuelle des Etats-Unis du Canada. Période de réciprocité.	Moyenne annuelle de l'exportation des Etats-Unis à tous les pays durant la période de réciprocité.	Valeur des exportations durant l'année 1894.
\$	\$	\$
9,628,472	42,350,077	165,579,522

TABLEAU 2.

	Moyenne annuelle des importations des Etats-Unis, du Canada. Traité de réciprocité.	Moyenne annuelle des exportations des Etats-Unis à tous les pays. Période de réciprocité.	Valeur des exportations durant l'année 1894.
	\$	\$	\$
Viandes	328,727	12,809,758	73,716,137
Saindoux	11,884	6,779,789	40,089,564
Animaux, toutes sortes.	2,509,233	* 1,803,980	33,378,442
Total.....	2,849,844	17,785,567	147,184,143

*Sous le traité de réciprocité les Etats-Unis ont importé pour une valeur de \$33,588,760, d'animaux de toutes sortes, et ont exporté pour \$11,941,001. La différence dans ces chiffres représente donc le montant exigé pour les besoins de la consommation locale.

De ces articles, les Etats-Unis ont exporté une moyenne annuelle de \$60,135,000, sous le traité de réciprocité, et ont importé du Canada, pour un montant de \$12,478,316, ce qui représente un excédent d'exportation de \$47,657,000.

En l'année 1894, les Etats-Unis exportèrent pour une valeur de \$312,763,665, en sus de la demande domestique.

En présence d'un énorme surplus de produits, qui demande, comme celui-là des débouchés extérieurs, il y a peu de chances pour le Canada d'écouler l'excédent de ses propres produits aux Etats-Unis ; d'autant plus que depuis l'abrogation du traité de réciprocité le parcours des chemins de fer s'est accru de 36,800 milles à 180,000 milles.

Le Canada ne pourrait donc trouver de marché aux Etats-Unis, que dans des conditions anormales.

429. Le commerce des œufs a été en grande partie un marché de convenance réciproque. Mais les Etats-Unis font chaque année des progrès dans le développement de ce commerce, progrès qui répondent de plus en plus aux besoins de la consommation.

En 1890, l'importation nécessitée par la demande intérieure représentait 14,681,912 douzaines. En 1894 cette demande ne s'est élevée qu'à 1,628,369 douzaines. Les Etats-Unis, pourront donc, dans un avenir plus ou moins rapproché se suffire à eux-mêmes et exporter au lieu d'importer. C'est une question de temps.

L'exposé général a montré que le charbon bitumineux était au nombre des articles dont la production était moindre que ce qui était nécessaire pendant la période de réciprocité, mais, dont il y a maintenant un large excédent d'exportation.

Durant la période 1855-66, le déficit annuel dans l'approvisionnement du charbon était de \$893,378. L'année dernière (1894) ce déficit se changea en un excédent d'exportation de \$1,548,868.

Il y eut un léger excédent d'exportation de graines, arbres et plantes, des Etats-Unis, durant la période de réciprocité, et pendant ce laps de temps, ils en importèrent du Canada pour \$620,555. En 1894, le minime excédent d'exportation de \$389,725 de la période de réciprocité, s'était changé en un abondant excédent d'exportation de \$7,420,215.

Dans les cuirs et les peaux, il y eut un déficit annuel durant la période de réciprocité, de \$12,813,000. Déficit qui a été réduit à \$7,886,644, en 1894 : y compris dans ce montant une grande quantité de peaux de chèvres. Le total des importations de cuirs et de peaux, en 1894, fut de \$15,838,888 dont, pour \$8,170,563 en peaux de chèvres, soit plus de la moitié de la quantité. Comme question de fait, nous avons exporté aux Etats-Unis pour moins que la moitié de ce que les Etats-Unis ont expédié au Canada.

430. Parmi les articles qui entrent dans le troisième groupe, se trouvent le poison, dont les Etats-Unis avaient un déficit annuel de \$826,755, durant la période de réciprocité, et qui a été augmenté à \$2,000,000, en 1894 ; les légumes dont le déficit dans la période de réciprocité était en moyenne de \$4,699,000 par année, a été, en 1894, de \$1,888,911.

Ces remarques exposent amplement l'usage que l'on peut faire de ce tableau.

431. Les exposés suivants donnent des détails supplémentaires aux tableaux précédents :—

VALEUR DU COMMERCE DES ETATS-UNIS AVEC TOUS LES AUTRES PAYS—ARTICLES SPÉCIFIÉS DANS UNE DES CLAUSES DU TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ.

Articles.	1860.				1861.			
	Exportations domestiques.	Importations, consommation.	Surplus exportable.	Insuffisant aux besoins.	Exportations domestiques.	Importations, consommation.	Surplus exportable.	Insuffisant aux besoins.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Animaux de toutes sortes.....	1,860,091	3,101,635		1,241,544	540,213	2,176,308		1,636,095
Cendres.....	822,820	185,560	637,260		651,547	235,214	416,333	
Ecorce.....	164,260	15,125	149,135		189,476	9,251	180,225	
* Meules, et pierres à repasser.....	70	125,304				106,795		
Beurre et fromage.....	2,709,951	680,688	2,029,263		5,677,616	525,415	5,152,201	
Houille (bitumineuse).....	740,783	1,336,737			577,386	1,768,190		1,190,204
†Teintures, etc.....								
†Œufs.....		129,260				158,884		
†Bois à brûler.....		137,753				198,805		
Poisson.....	881,722	1,896,227		1,014,505	878,969	1,517,974		630,005
Huile de poisson.....	2,326,636	914,578	1,412,058		2,692,087	382,738	2,309,349	
Produits de poisson.....	896,293	368,802	527,491		736,552	341,873	394,678	
†Lin et chanvre, à l'état brut.....	32,376	565,045		532,669	8,608	492,795		484,187
§Fruits, secs ou verts.....	200,055	2,215,831		2,009,776	269,363	2,272,006		2,002,643
Fourrures.....	1,533,208	410,395	1,122,813		878,466	298,730	579,736	
Grain et fleur, blé.....	4,076,704	1,794,980	2,281,724		38,313,624	4,833,520	33,480,104	
Fleur de blé.....	15,448,507	3,009,107	12,439,400		24,645,849	3,055,778	21,590,071	
Avoine.....		4,570,050				1,701,574		
Farine d'avoine.....		6,436				2,292		
Orge.....		3,898	2,854,554		10,575,071	1,024	8,846,741	
Autres grains pour le pain.....		29,560				23,440		
†Gypse.....		124,882				121,632		
Peaux.....	1,036,260	10,689,699		9,653,439	673,818	6,793,667		6,119,849
†Cornes.....		1,300				445		
Saindoux.....	4,545,831	2,431	4,543,400		4,729,297	135	4,729,162	
Viandes.....	8,080,405	409,872	7,670,533		9,133,920	413,441	8,720,479	
†Minerai.....		302,599				394,195		
†Peaux à fourrures.....		151,768				112,600		
†Volaille.....		29,081				37,312		

Chiffons.....		40,501				1,171,933		
¶Graines, arbres et arbustes,	600,729	484,974	115,755		1,112,750	449,056	663,694	
†Pierre, marbre et ardoise		513,401				342,832		
Suif.....	1,598,176	15,239	1,582,937		2,942,370	8,342	2,934,028	
Goudron, poix et térébentine.	1,969,642	6,766	1,962,876		1,203,537	352	1,203,185	
Bois de construction.....	6,080,222	3,431,274	2,648,948		4,592,195	3,299,575	1,292,620	
Légumes, pommes de terre, etc.....	394,534	477,305		82,771	388,086	287,911	100,175	
Tabac	15,906,547	1,366,035	14,540,512		13,784,710	1,112,740	12,671,970	
Laine.....	389,512	5,183,027		4,793,515	237,846	4,843,361		4,605,515
**Autres articles non spécifiés.....		525,879				449,881		

*Pierres à repasser manufacturées seulement. †Non spécifié. ‡Chanvre seulement. §Pommes seulement. ¶Compris dans les "autres grains." ¶Trèfle et graine de lin seulement. **Engrais. Les articles non spécifiés sont donnés en 1860 comme représentant un montant de \$1,353,391, qui comprendrait les articles qui ne sont pas mentionnés dans le traité de réciprocité. En 1861, \$2,794,046.

432. VALEUR DU COMMERCE DES ETATS-UNIS AVEC TOUS LES PAYS,
ARTICLES MENTIONNÉS DANS UNE DES CLAUSES DU
TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ, 1866.

	Exportations.	Importations.	Surplus Exportable.	Insufisant aux besoins.
	\$	\$	\$	\$
Animaux de toutes espèces.....	894,664	9,728,797		8,834,133
Cendres.....	298,139	526,215		228,076
Ecorce.....	115,638	38,339	77,299	
Meules, et pierres à repasser.....		96,003		
Beurre et fromage.....	7,304,679	2,249,416	5,055,263	
Houille (bitumineuse).....	1,120,424	1,737,429		617,005
Teintures.....		258		
Oeufs.....	22,458	187,494		165,036
Bois à brûler.....		78,861		
Poissons.....	1,286,699	2,975,294		1,688,595
Huile de poisson.....	1,385,631	2,166,602		780,971
Produits de poisson.....	656,188	1,319,306		663,116
Lin et chanvre, à l'état brut.....	27,161	812,470		785,309
Fruits, secs ou verts.....	492,725	2,109,210		1,616,485
Fourrures.....	1,351,092	1,831,303		480,211
Grains et fleur—Blé.....	7,872,749	3,897,809	3,974,940	
Fleur de blé.....	18,396,686	4,702,378	13,694,308	
Avoine.....	703,711	1,010,682		
Farine d'avoine.....		105,610		
Orge.....	14,374,757	4,913,656	5,470,190	
Autres grains pour le pain.....		3,578,330		
Gypse.....		95,044		
Peaux.....	317,741	7,362,034		7,044,293
Cornes.....		4,145		
Saindoux.....	5,970,651	31,311	5,939,340	
Viandes, salées ou fraîches.....	13,824,731	1,087,853	12,736,878	
Minerai.....		195,356		
Peaux à fourrure.....		150,448		
Volaille.....	6,862	176,973		170,111
Chiffons.....	97,372	2,534,899		2,437,527
Graines, arbres et arbustes.....	772,913	2,553,468		1,780,555
Pierre, marbre et ardoise.....	89,703	209,353		119,650
Suif.....	2,488,587	16,271	2,472,316	
Goudron, poix et térébentine.....	1,651,586	6,696	1,644,890	
Bois de construction.....	11,265,874	6,271,715	4,994,159	
Légumes, pommes de terre etc.....	697,856	321,547	376,309	
Tabac.....	29,456,145	1,103,883	29,352,262	
Laine.....	264,398	11,274,767		11,010,369
Autres articles non spécifiés.....		405,857		

433. SURPLUS EXPORTABLE DES ÉTATS-UNIS—PÉRIODE DU TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ.

ANNÉE.	BLÉ.		FARINE DE BLÉ.		AUTRES GRAINS, ETC.		BEURRE ET FROMAGE.	
	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1855.....	1,329,246	3,909,981	10,896,908	4,321,594	11,049,653	182,867	932,757	272,444
1856.....	15,115,661	6,242,095	29,275,148	4,007,128	14,619,410	633,323	1,467,991	373,033
1857.....	22,240,857	5,052,767	25,882,316	4,135,291	9,792,059	1,502,818	1,240,507	506,865
1858.....	9,064,504	2,140,650	19,328,884	2,663,034	7,178,680	678,823	1,273,773	437,752
1859.....	2,849,192	1,419,687	14,433,591	2,353,163	6,279,386	2,517,266	1,400,213	534,842
1860.....	4,076,704	1,794,980	15,448,507	3,009,107	7,464,498	5,609,944	2,709,951	680,688
1861.....	38,313,624	4,833,520	24,645,849	3,055,778	10,575,071	1,728,333	5,677,616	525,415
1862.....	42,573,295	3,233,009	27,534,677	2,940,333	14,232,681	3,834,612	6,880,236	500,057
1863.....	46,754,195	1,051,695	28,366,069	2,138,143	14,143,472	5,093,066	10,950,547	394,908
1864.....	31,432,133	2,258,091	25,588,249	2,591,485	6,442,971	9,154,878	11,778,037	570,077
1865.....	19,398,028	1,696,252	27,507,084	2,980,028	6,883,283	7,861,654	18,990,461	764,149
1866.....	7,842,749	3,897,809	18,396,686	4,702,378	15,078,468	9,608,278	7,304,679	2,249,416
Total.....	240,990,188	37,530,536	267,303,968	38,896,462	123,739,632	47,405,862	70,606,768	7,809,646
	37,530,536		38,896,462		47,405,862		7,809,646	
Surplus.....	203,459,652		228,407,506		76,333,770		62,797,122	
Moyenne.....	16,954,971		19,033,959		6,361,147		5,233,093	

SURPLUS EXPORTABLE DES ÉTATS-UNIS—PÉRIODE DE RÉCIPROCITÉ.

ANNÉE.	SAINDOUX.		VIANDES.		BOIS DE CONSTRUCTION.	
	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.	Importations.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1855.	4,018,016	9,333	10,187,504	23,628	3,528,367	571,727
1856.	3,870,949	493	10,876,419	63,899	3,025,250	2,832,922
1857.	5,144,195	28,046	8,535,657	90,019	5,325,827	2,588,191
1858.	3,809,501	8,040	6,892,221	58,172	4,961,118	2,935,275
1859.	3,268,406	1,378	6,806,844	244,095	4,686,123	2,947,682
1860.	4,545,831	2,431	8,080,405	409,872	6,080,222	3,431,274
1861.	4,729,297	135	9,133,920	413,441	4,592,195	3,299,575
1862.	10,004,521	19,562	16,287,802	134,801	3,316,666	2,544,646
1863.	15,755,570	5,984	25,178,976	144,220	3,734,704	3,048,989
1864.	11,260,728	15,225	21,174,375	406,261	4,707,240	4,564,024
1865.	9,134,858	33,117	20,669,608	855,103	7,763,383	4,591,865
1866.	5,970,651	31,311	13,824,731	1,087,853	11,265,874	6,271,715
Total.	81,512,523 155,055	155,055	157,648,462 3,931,364	3,931,364	62,986,969 39,627,885	39,627,885
Surplus.	81,357,468	153,717,098	23,359,084
Moyenne.	6,779,789	12,809,758	1,946,590

DIFFÉRENCE EN MOINS POUR LES BESOINS DE LA CONSOMMATION,
PÉRIODE DE RÉCIPROCITÉ.

ANNÉE.	ANIMAUX.	
	Exportations.	Importations.
	\$	\$
1855.....	297,613	366,532
1856.....	482,848	1,485,140
1857.....	539,939	1,776,883
1858.....	2,626,162	1,408,357
1859.....	2,485,701	1,842,714
1860.....	1,860,091	3,101,635
1861.....	540,213	2,176,308
1862.....	624,810	1,603,885
1863.....	837,189	1,377,458
1864.....	326,547	3,193,710
1865.....	425,224	5,527,341
1866.....	894,664	9,728,797
Total.....	11,941,001	33,588,760
		11,941,001
Diférence en moins.....		21,647,759
Moyenne par année.....		1,803,980

CHAPITRE IX.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE.

Classification des actes adoptés par le parlement fédéral.—Conférence coloniale.—Arbitrage des comptes publics.—Question des écoles de Manitoba.—Limitation de frontière entre le Canada et les Etats-Unis.—Explorations de la commission géologique.—Droit d'auteur.—Rapport de la commission sur les liqueurs.—Conseil national des femmes du Canada.—Nécrologie.

INDEX DES STATUTS DE 1894.

Acte d'appropriation, 434. Chambre de commerce, 456. Prime sur le fer et l'acier, 442. Certificats aux maîtres et sec rds, 475. Acte du service civil, 451. Fonds des écoles communes, 436. Revenu cons. et audition, 452. Code criminel, 490. Acte des inspecteurs-mesureurs, 485. Assistant orateur du Sénat, 444. Acte des élections fédérales, 446. Terres de la Puissance, 459. Actes des billets de la Puissance, 454. Remboursements du chemin de fer P. C., 467. Taxe douanière, 466. Franchise électorale, 445. Acte des pêcheries, 484. Ventes ou marques frauduleuses, 470. Acte du traité français, 435. Acte des sauvages, 465. Commissaires du havre, Montréal, 481. Patrons du havre, 483. Havre de Pictou, 482. Jour de fête, 488. Maisons de refuge, 493. Revenu de l'intérieur, 468. Inspection de la lumière électrique, 472. Inspection du foin, 469. Inspection des vaisseaux, 478. Intérêt sur les dettes des jugements, 455. Acte sur les assurances, 453. Acte d'irrigation, Territoires du Nord Ouest, 463. Juges des cours provinciales, 484. Délinquants juvéniles, 492. Concession de terrains à la milice, 457. Titres de terrains dans les Territoires, 461. Subvention de terrains au Pacifique canadien, 440. Subvention de terrains aux chemins de fer, 439. Phares, 474. Police à cheval, 460. Représentation des Territoires du Nord-Ouest, 448. Acte des Territoires du Nord-Ouest, 450. Subsides aux vaisseaux océaniques, 441. Assermentations des témoins amenés devant le parlement, 449. Allocation des membres, 443. Inspection du pétrole, 473. Acte des postes, 487. Préservation du gibier, 464. Havres publics, 480. Acte des chemins de fer, 486. Subsides aux chemins de fer, 437. Révocation de l'Acte des biens de famille insaisissables, 462. Sûreté des vaisseaux, 477. Seigneurie du Sault Saint-Louis, 458. Acte des marins, 476. Inspection des bateaux à vapeur, 479. Subsides à Québec, 438. Unité des mesures électriques. Voteurs se laissant corrompre, 447. Offenses criminelles de la jeunesse, 491.

(LES STATUTS GÉNÉRAUX ET PUBLICS (57 ET 58 VICTORIA, 1894.

434. ACTE DES SUBSIDES-- 1894.

Chapitre 1, 23 juillet.

Il est stipulé, (article 2.) Que sur le fonds du revenu consolidé du Canada. il sera et pourra être payé une somme de \$1,217,956, pour subvenir aux diverses charges et dépenses du service public du Canada pour l'exercice 1893-94.

(Article 3.) Que sur le même fonds il pourra être payé une somme de \$23,361,713 pour subvenir aux diverses charges et dépenses du service public du Canada pour l'exercice 1894-95.

(Article 4.) Que les sommes accordées par le présent acte pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ne seront pas considérées comme

périmées parce qu'elles n'auraient pas été dépensées durant l'année pour laquelle elles sont votées.

435. ACTE DU TRAITÉ FRANÇAIS.

Chapitre 2, 23 juillet.

Il est stipulé (article 2.) Qu'un traité entre la France et le Canada, ayant pour but d'étendre les relations commerciales entre ces deux pays a été ratifié et sanctionné.

(Article 3.) Il est par le présent déclaré que les droits de douane mentionnés au premier article du dit traité comme existant au sixième jour de février 1893 sur les différents articles y mentionnés, seront réduits du moment que le présent acte entrera en vigueur.

(Article 4.) Le présent acte n'entrera en vigueur que par proclamation du gouverneur général.

436. LE FONDS DES ÉCOLES COMMUNES.

Chapitre 3, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Qu'aussitôt que les gouvernements des provinces d'Ontario et de Québec en seront venus à une entente sur la manière dont le fonds des écoles communes doit être divisé, ou aussitôt que le mode de son partage aura été déterminé par les arbitres nommés à cet effet, le gouverneur général en Conseil pourra payer aux dites provinces certain fonds gardé par la Puissance en fidéicommiss pour les dites provinces, et ce paiement dégagera la Puissance de toute obligation ultérieure

437. SUBVENTIONS AUX CHEMINS DE FER.

Chapitre 4, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que le gouverneur en conseil pourra accorder une subvention de \$4,661,150, pour venir en aide à 60 entreprises de chemins de fer.

(Article 2.) Que toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, à moins qu'elles ne soient déjà commencées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août 1894, et complétées dans quatre ans, et seront construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil.

(Article 3.) Que les conditions quant aux droits de circulation ou convention de trafic et autres seront déterminées par le gouverneur en conseil.

(Article 4.) Que les dites subventions respectivement seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versement, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles,

proportionnellement à la valeur de la section achevée comparée à celle de l'ensemble de l'entreprise.

438. SUBVENTIONS À LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Chapitre 5, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que les subventions contenues dans le chapitre huit des Statuts de 1884, peuvent être payées au gouvernement de Québec, au montant de \$6,000 par mille et n'excédant pas en totalité \$954,000 pour la partie entre Québec et Montréal, et au montant de \$12,000 par mille, n'excédant pas en totalité \$1,440,000 pour la construction de ces chemins de fer par le gouvernement provincial.

439. SUBVENTIONS EN TERRES.

Chapitre 6, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que le gouverneur en conseil pourra accorder des subventions en terre à quatre compagnies de chemins de fer à raison de 6,400 acres par mille.

(Article 2.) Que des octrois pourront être faits aux conditions fixées par arrêtés en conseil, à charge du paiement par les concessionnaires respectifs des frais d'arpentage de ces terres, etc., au taux de 10 centins par acre, argent comptant.

440. SUBVENTIONS EN TERRES À LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Chapitre 7, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que le gouverneur en Conseil pourra octroyer toute partie de la subvention en terres de la Compagnie du chemin de fer Pacifique canadien, qui reste non concédée en tout ou en partie, en portions de telle étendue qu'il jugera à propos et comprenant des sections portant des numéros pairs aussi bien que celles portant des numéros impairs, mais cette concession ne contiendra aucune terre réservée pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson à moins et avant que cette dernière n'y ait consenti.

(Article 2.) Réserves de chemins.

(Article 3.) Pas d'indemnité accordée à la compagnie pour les terrains ainsi pris pour les chemins.

441. SUBVENTIONS AUX STEAMERS TRANSOCÉANIQUES.

Chapitre 8, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que l'article du chapitre de l'acte antérieur soit abrogé et remplacé par le suivant : que le gouverneur en conseil pourra passer un contrat pour un terme de pas plus de dix ans, pour l'accomplissement

d'un service hebdomadaire de steamers rapides entre le Canada et le Royaume-Uni, avec correspondance à un port français. La subvention n'excédant pas la somme de \$750,000 par année.

442. PRIMES SUR LE FER ET L'ACIER.

Chapitre 9, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que le gouverneur en conseil pourra autoriser le paiement d'une prime de \$2.00 par tonne (a) sur tout le fer en gueuse fabriqué en Canada avec du minerai canadien ; (b) sur toutes les barres de fer puddlé faites en Canada avec du fer en gueuse canadien ; (c) sur toutes les billettes d'acier fabriquées en Canada avec du fer en gueuse fabriqué avec du minerai canadien et tous autres ingrédients qui sont nécessaires et ordinairement employés dans la fabrication de ces billettes d'acier, la proportion de ces ingrédients devant être déterminée par ordre du gouverneur en conseil ; pourvu qu'en calculant ces primes, aucun paiement ne soit fait au sujet des minerais étrangers employés dans la fabrication des produits ci-dessus mentionnés.

(Article 2) Que les dites primes sont applicables aux produits des fourneaux en opération jusqu'au 26^e jour de mars 1899 et à tous les nouveaux fourneaux et ce pendant une période de cinq ans à dater du commencement des opérations.

(Article 3.) Pour empêcher la corruption le gouverneur général en conseil devant faire des règlements qui (article 4) devront être soumis au parlement dans les premiers quinze jours de la session.

(Article 5.) Pour les fins du présent acte, une billette d'acier signifiera le produit d'un lingot d'acier chauffé de nouveau ou laminé ou martelé en brames plates ou en billettes carrées de toutes grosseurs.

443. LE PAIEMENT DES DÉPUTÉS.

Chapitre 10, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Qu'aucun membre pourra s'absenter pendant douze jours sans encourir de déduction sur son indemnité ordinaire.

444. L'ORATEUR DU SÉNAT.

Chapitre 11, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que lorsque l'orateur du sénat, trouvera nécessaire de quitter le fauteuil, au cours des séances un jour quelconque il pourra appeler tout sénateur à occuper le fauteuil et presider *pro tempore*.

Article 2.) Ou en cas d'absence inévitable de l'orateur, le sénat pourra faire choix d'un sénateur pour exercer la présidence durant cette absence, jusqu'à ce que l'orateur reprenne sa place au fauteuil.

(Article 4.) Que le présent acte n'entrera en vigueur que lorsqu'une proclamation aura été insérée dans le journal officiel du Canada.

445. CENS ELECTORAL.

Chapitre 12, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) (a.) Que l'expression "l'Acte de répartition" signifie l' "Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes", formant le chapitre 11 des Statuts de 1893, tel que modifié par le chapitre 9 des Actes de 1893 ; (b) que l'expression "élection partielle", signifie toute élection qui aura lieu après la révision et la mise à effet de la liste des électeurs pour la présente année 1894 et avant la dissolution du parlement actuel.

(Article 2.) Que les listes des électeurs seront dressées, révisées et complétées pour 1894, et pour toute année subséquente avant la dissolution du parlement actuel, comme si l'Acte de répartition était en vigueur, et pour les districts électoraux et à l'égard de ces districts tels qu'ils seront constitués lorsque le dit Acte entrera en vigueur.

(Article 3.) (a.) Qu'un délai pour la préparation des listes soit accordé, en sorte que tout l'ouvrage soit terminé pour le 1^{er} octobre, et qu'une copie en double des listes révisées, certifiées, soit envoyée au greffier de la chancellerie à Ottawa, le ou avant le 28 février 1895.

(Article 4.) (a.) Que pour les fins de toute révision qui aura lieu avant la dissolution du parlement actuel, chaque arrondissement de votation sera constitué de manière à ne pas comprendre de territoire qui est compris dans plus d'un district électoral tel que maintenant constitué ; et que les arrondissements de votation situés dans des districts électoraux qui seront affectés par l'Acte de répartition, seront numérotés et désignés comme arrondissements de votation dans et pour ces districts électoraux respectivement dans lesquels ils seront situés en vertu de l'Acte de répartition ; (b) que toutes les personnes inscrites dans plus d'un arrondissement de votation, auront droit de faire inscrire leurs noms sur les nouvelles listes, tel que stipulé dans la section 6 du chapitre 8, Actes de 1890.

(Article 5.) Que le gouverneur en conseil pourra en tout temps nommer des réviseurs pour les districts électoraux d'après l'Acte de répartition.

446. ÉLECTIONS GÉNÉRALES.

Chapitre 13, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que le gouverneur en conseil fixera un même et seul jour pour la présentation des candidats dans tous les districts électoraux, excepté dans les districts électoraux d'Algoma et de Nipissingue, dans la province d'Ontario, de Gaspé, de Chicoutimi et Saguenay dans la province de Québec, et de Caribou, dans la province de la Colombie anglaise.

(Article 2.) Que dans les districts électoraux d'Algoma, Nipissingue, Gaspé, Chicoutimi, Saguenay et Caribou, les officiers rapporteurs fixeront le jour de la nomination des candidats, ainsi que le jour et les endroits où se fera la votation ; la présentation des candidats, dans les deux districts électoraux d'Ontario aura lieu pas moins de dix jours, ni plus de quinze jours après celui de la nomination ; et les nominations pour les autres dis-

tricts auront lieu pas moins de quinze jours ni plus de 30 jours après l'affichage de la proclamation, et les élections devant avoir lieu pas moins de quinze jours ni plus de 30 jours après celui de la nomination des candidats.

(Article 3.) Que dans les dix jours qui suivront la réception du bref dans les districts électoraux d'Algoma et de Nipissingue, dans la province d'Ontario, dans les vingt jours qui suivront cette réception dans les districts électoraux de Gaspé, de Chicoutimi et Saguenay, dans la province de Québec, et de Caribou, dans la province de la Colombie anglaise, et dans les huit jours qui suivront cette réception dans les autres districts électoraux du Canada, l'officier-rapporteur devra, par une proclamation sous sa signature, publier dans les langues anglaise et française dans chaque district électoral de la province de Québec et Manitoba, et dans la langue anglaise seulement dans les autres districts électoraux, désigner le lieu, le jour et l'heure fixés pour la présentation des candidats; le jour auquel les bureaux de votation seront ouverts, si la votation est demandée; les différents bureaux de votation établis par lui, et les limites territoriales auxquelles ils s'appliqueront respectivement; l'époque et le lieu où l'officier-rapporteur additionnera le nombre des votes donnés en faveur des différents candidats.

(Article 4.) Que l'électeur en recevant le bulletin de vote se rendra immédiatement dans l'un des compartiments du bureau de votation et y marquera son bulletin, en faisant une croix avec un crayon sur la partie blanche du bulletin vis-à-vis ou dans la division (ou s'il y a plus d'un député à élire vis-à-vis ou dans les divisions) contenant le nom ou les noms du candidat ou des candidats en faveur duquel ou desquels il veut voter; après quoi il pliera le bulletin de manière que les initiales inscrites au verso puissent être vues sans l'ouvrir, et il le remettra au sous-officier-rapporteur, qui, sans le déplier, constatera par l'examen de ses initiales et du numéro inscrit sur le talon que c'est bien le même bulletin qu'il a fourni à l'électeur et qui en détachera et détruira le talon et déposera immédiatement, et en présence de l'électeur, le bulletin dans la boîte du scrutin.

(Article 5.) Que certains renseignements concernant les élections pourront être transmis par télégraphe dans Gaspé, Chicoutimi et Saguenay, lorsque le climat ou l'intempérie de certaines saisons empêcheront de les transmettre de la manière ordinaire.

447. ÉLECTEURS QUI SE LAISSENT CORROMPRE.

Chapitre 14, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) que dans chacune des provinces du Canada, la cour qui en vertu des dispositions de l'Acte des élections fédérales contestées a pour juridiction et autorité au sujet des pétitions d'élection dans cette province, sera réputée et est par le présent constituée une cour pour les fins du présent Acte.

(Article 2.) Que lorsque dans un délai de pas moins de 40 jours ni plus de 60 jours après celui d'une élection, une pétition aura été présentée à la cour, signée par cinq électeurs ou plus d'un district électoral, exposant que la corruption a été pratiquée en grand durant l'élection et portant des affidavits à cet effet, la dite cour désignera dans les 30 jours un de ses juges pour faire une enquête.

(Article 3.) L'ordre ou le rôle de chaque juge pour remplir ces devoirs à lui assigné, sera réglé par la cour.

(Article 4.) Que les différents officiers de la cour chargés de l'instruction des élections contestées seront respectivement les officiers de la cour constituée par le présent Acte.

(Article 5.) Que le juge devra lors de sa nomination, dans un temps raisonnable, tenir des séances pour les fins de l'enquête en quelque endroit convenable dans les limites du district électoral et donnera au moins quatorze jours d'avis.

(Article 6.) Que le juge devra, par tous les moyens légitimes s'enquérir de toutes les personnes qui se seront laissées corrompre à la dernière élection.

(Article 7.) Que les juges des différentes cours mentionnées au premier article du présent Acte, pourront en tout temps faire révoquer et modifier des ordres et règlements généraux pour la mise à exécution du présent Acte, de son intention et objet.

(Article 8.) Que toutes les personnes régulièrement assignées devront comparaître et répondre à toutes les questions qui leur seront posées, et produire les livres qui leur seront demandés et qu'elles auront en leur possession ou sous leur contrôle.

(Article 9.) Que les témoignages seront pris sous serment.

(Article 10.) Que la cour où se tiendra cette enquête sera réputée une cour d'archives.

(Article 12.) Que tous les témoins auront le droit de se faire payer.

(Article 13.) Que le juge rendra son jugement séance tenante.

(Article 14.) Que le juge devra faire rapport des noms de tous les électeurs qu'il trouvera s'être laissés corrompre et qui n'auront pas appelé de sa décision. Ce rapport sera publié dans la *Gazette* du Canada ; et le réviseur en recevant cette copie, devra retrancher de la liste des électeurs du district, pour toute élection tenue durant les sept années ci-après mentionnées, les noms des électeurs portés sur cette copie.

(Article 16.) Que tout électeur sera réputé s'être laissé corrompre suivant le sens du présent Acte, qui, soit avant, soit durant le temps d'une élection directement ou indirectement, par lui-même ou par l'intermédiaire de toute autre personne en son nom, recevra, agréera ou stipulera quelque somme d'argent, prêt ou récompense, sous la condition soit de voter, soit de s'abstenir de voter ; ou qui après une élection, directement ou indirectement par lui-même ou par l'intermédiaire ou quelque autre personne en son nom recevra quelque somme d'argent ou récompense pour avoir voté ou s'être abstenu de voter.

(Article 17.) Qu'aucune pétition présentée en vertu du présent Acte ne sera reçue à moins qu'il ne soit déposée en même temps une somme de mille piastres.

(Article 18.) Que le rapport du juge ou des juges devra être soumis au parlement en dedans de quatorze jours.

(Article 20.) Que tout électeur privé de son droit de vote par le juge aura dans les 30 jours qui suivront ce jugement, droit d'en appeler ; (a.) Dans la province de Québec, aux cours ordinaires de révision ou d'appel ; (b.) Dans la province d'Ontario, à l'une des divisions de la haute cour de justice ; (c.) et dans les autres provinces, et dans les Territoires du Nord-Ouest, à la cour Suprême, siégeant comme tribunal, et dans la province de

Manitoba, à la Cour du Banc de la Reine, le greffier de la Cour d'Appel devant faire immédiatement rapport au secrétaire d'Etat, de la décision rendue sur cet appel.

(Article 21.) Que lorsqu'une pétition d'élection aura été présentée dans un district électoral, en vertu de l'Acte des élections fédérales contestées, aucune pétition ne sera présentée en vertu de cet Acte, avant que cette pétition d'élection n'ait été abandonnée ou jugée.

448. REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Chapitre 15, 23 juillet.

Acte pour amender l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest, chap. 7, S. R. C. par lequel les juges fédéraux n'ont pas le droit de vote aux élections fédérales. (Art. 2.) Contre double mandat. (Art. 3.) Nomination d'énumérateurs pour préparer les listes des électeurs suivant l'Acte du gouverneur en Conseil au lieu de l'Acte du gouverneur général. (Art. 4.) Limite le temps pour ajouter des noms aux listes à deux jours avant la votation. (Art. 5.) Limite la date pour la certification à deux jours avant le jour de votation. (Art. 7.) Pourvoit à un changement dans la formule du registre de votation qui doit être fourni aux députés-officiers-rapporteurs. (Art. 8.) Abroge l'art. 42, chap. 7, S. R. C. et pourvoit à l'affichage des notices. (Art. 9.) Applique l'art. 64, chap. 7, S. R. C. à toutes les actes antérieurs incorporés avec le chap. 7, S. R. C. (Art. 10.) Abroge l'art. 67, chap. 7, S. R. C. et pourvoit à ce que certains articles de l'Acte des élections de la Puissance et les amendements qui s'y rattachent s'appliqueront aux élections des Territoires du Nord-Ouest—le but étant d'appliquer le système du vote au scrutin dans les Territoires du Nord-Ouest. (Art. 11.) Stipule que toute demande pour un décompte devra être faite à un juge de la cour suprême des Territoires du Nord-Ouest. (Art. 12.) Change "les boîtes du scrutin" par "registre de votation" dans la formule 1. (Art. 13.) Abroge la formule 1 et la remplace par une autre. (Art. 14.) Abroge les arts. 35, 40, 41, 44, 47, 51, 53 à 59 (tous les deux inclusivement), 61, 63, 65 et 66 de l'Acte chap. 7, S. R. C., et les formules N. et Q.

449. SERMENT DES TÉMOINS PARLEMENTAIRES.

Chapitre 16, 23 juillet.

Il est stipulé (Article 2.) que le Sénat ou la Chambre des Communes pourra faire prêter serment aux témoins interrogés à la barre du Sénat ou à la barre de la dite Chambre.

(Article 3.) Que tout comité du Sénat ou de la Chambre des Communes pourra faire prêter serment aux témoins interrogés par ce comité.

(Article 4.) Que le Sénat ou la Chambre des Communes pourra en tout temps ordonner que les témoins soient interrogés sous serment devant un comité.

(Article 5.) Que toute personne interrogée comme susdit qui rendra un faux témoignage sera passible des peines édictées contre le parjure.

(Article 6.) Qu'une affirmation solennelle aura le même effet que le serment dans certain cas.

(Article 7.) Que tout serment ou affirmation pourra être administré par l'orateur, ou le président du comité ou par toute personne désignée en tout temps à cet effet par l'orateur, soit par un ordre permanent ou autre ordre du dit comité de l'une ou de l'autre chambre respectivement.

450. L'ACTE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Chapitre 17, 23 juillet.

Accorde certains pouvoirs à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et autorise le lieutenant-gouverneur à l'effet de nommer certains officiers, juges de paix, magistrats de polices etc., et régler certaines matières se rapportant à la loi criminelle, et à l'administration de la justice. Le dit Acte pourvoit à l'établissement d'un comité exécutif dans les Territoires, composé de personnes choisies parmi ses membres élus.

451. L'ACTE DU SERVICE CIVIL.

Chapitre 18, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) que toute personne qui, au premier jour de juillet 1882, était au service ou à l'emploi du gouvernement du Canada ou de quelqu'un de ses départements, et qui depuis y a été constamment employée, pourra être nommée à tout emploi dans le service civil, sans égard à son âge et sans être obligée de subir l'examen préliminaire ou d'aptitudes prescrit par le dit Acte (Statuts Révisés chap. 17), sauf cependant les règlements faits par le gouverneur en Conseil, ou par le député du département prescrivant des examens pour nomination ou promotion dans le service civil et que toute ou telle personne pourra aussi nonobstant toute disposition du dit Acte, être temporairement maintenue dans le service public.

(Article 2.) Toutes les nominations de ces personnes, sont par le présent légalisées.

(Article 3.) Aucune nomination ou promotion ne sera faite en vertu des dispositions du présent article après le premier jour de juillet 1895.

452. L'ACTE DU REVENU CONSOLIDÉ ET DE L'AUDITION.

Chapitre 19, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) que l'Acte du revenu consolidé et de l'audition, chap. 29 des Statuts Révisés est par le présent modifié par l'addition de l'article suivant :—Toute action ou poursuite intentée contre un fonctionnaire ou une personne occupant quelque charge ou emploi se rattachant à la perception du revenu sera portée et jugée dans le district, etc., où l'acte a été commis, et non ailleurs et ne pourra être intentée que dans les six mois après que l'acte aura été commis.

453. L'ACTE DES ASSURANCES.

Chapitre 20, 23 juillet.

Modifie l'Acte des assurances, ayant trait à la classe des compagnies d'assurances qui sont obligées d'obtenir des licences, et du genre d'affaires qu'elles doivent transiger. Ce même chapitre contient aussi des dispositions concernant les sûretés que le gouvernement exige des compagnies, le dépôt qui doit être fait au fonds de réserve pour couvrir les engagements des canadiens qui tiennent des polices, et les conditions auxquelles est sujette la remise de ce dit dépôt.

454. BILLETS FÉDÉRAUX.

Chapitre 21, 23 juillet.

Ce chapitre décrète que vingt-cinq millions de piastres sera le maximum des billets mis en circulation au lieu de vingt millions.

455. ACTE CONCERNANT L'INTÉRÊT.

Chapitre 22, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) que l'Acte concernant l'intérêt, chapitre 127 des Statuts Revisés, est par le présent modifié par l'addition à ses dispositions des articles suivants, qui s'appliqueront à la Colombie anglaise seulement, et que toute somme, en vertu d'un jugement, portera intérêt au taux de 6 pour 100 par année, jusqu'à ce qu'elle soit payée.

(Article 2.) Qu'à moins que la cour n'en ait autrement ordonné, cet intérêt se calculera à compter du jour où le verdict aura été rendu ou le jugement prononcé selon le cas, bien que l'inscription du jugement ait été suspendue par des procédures exercées, soit dans la même cour, soit en appel.

(Article 3.) Que tout jugement ou décret rendu par une cour quelconque en matière civile, et en vertu duquel une somme de deniers, ou des frais et dépens, seront payables à quelque personne, aura l'effet d'un jugement rendu en vertu du présent Acte.

456. CHAMBRES DE COMMERCE.

Chapitre 23, 23 juillet.

Modifie le chapitre 130 des Statuts Revisés en décrétant que, l'expression "district" signifie toute cité, ville, village, comté ou district judiciaire dans et pour lesquels une chambre de commerce est établie, en donnant une force rétroactive à l'Acte, et en amendant l'article 5 par l'addition des subsections avec des règlements qui permettent aux chambres de commerce de changer leur nom.

457. CONCESSIONS DE TERRES AUX MILIENS.

Chapitre 24, 23 juillet.

Prolonge le temps dans lequel le gouverneur en Conseil pourra accorder une concession d'établissements gratuits ou des *scrips* aux membres de la milice active en service actif dans le Nord-Ouest, jusqu'au 31 décembre 1896.

458. LA SEIGNEURIE DU SAULT SAINT-LOUIS.

Chapitre 25, 23 juillet.

Pourvoit au paiement des arrérages de rentes dus aux Iroquois, en allouant un escompte.

459. TERRES DE LA PUISSANCE

(Article 1.) Modifie le chapitre 54, article 23 des Statuts Révisés, en autorisant une inscription d'établissement pour les terres ainsi occupées par elle, n'excédant pas 60 acres, à toute personne qui sera prouvée à la satisfaction du ministre, s'être établie de bonne foi et avoir fait des améliorations sur une pareille section avant l'arpentage du township qui la contient, etc., etc.

(Article 2.) L'omission de la publication de tout arrêté ou règlement ci-devant rendu ou établi par le gouverneur en Conseil.

(Article 3.) Que le gouverneur en Conseil pourra autoriser la vente ou l'affermage de toutes terres attribuées à Sa Majesté qui ne seront pas requises pour des fins publiques, et à la vente ou l'affermage desquelles la loi ne pourvoit pas autrement.

460. L'ACTE DE LA POLICE À CHEVAL.

Chapitre 27, 23 juillet.

Pourvoit à l'organisation d'un corps de police sous le contrôle d'un membre du conseil privé du Canada. Détermine les devoirs des différents officiers; surveille la nomination des constables et leurs qualifications, et accorde les pouvoirs des juges de paix au commissaire et à ses assistants, et donne à chaque constable pouvoir de mettre à exécution les lois criminelles et autres du Canada, durant les cinq années de son engagement. Le même Acte fixe les sommes qui seront payées aux membres de la police, et règle les punitions encourues pour les offenses commises par les membres de la force et des sous-officiers, il accorde en outre aux officiers supérieurs, les privilèges de l'Acte des pensions du service civil, et donne au gouverneur général en Conseil le droit d'employer la police ou aucune partie d'icelle pour aider à l'administration de la justice dans cette province.

461. L'ACTE DES TITRES DE BIENS-FONDS.

Chapitre 28, 23 juillet.

Modifie les Actes relatifs aux biens-fonds dans les territoires, et il est stipulé. (Article 3.) Que la terre ou biens-fonds sont considérés comme biens-meubles.

(Article 4.) Que tout instrument translatif aura l'effet de transférer absolument le droit et titre du cédant au moment de son adoption, à moins qu'une intention contraire ne soit exprimée dans le transport; que tous mots de limitation insérés dans un transport auront la même valeur qu'ils auraient s'ils étaient employés à l'égard d'un bien-meuble, et n'en auront pas d'autres que celle-là.

(Article 5.) Mise en possession du légataire par le représentant du testateur.

(Article 6.) Abolition du douaire sur les propriétés foncières du mari décédé, mais la veuve y aura le même droit que s'il s'agissait de biens-meubles.

(Article 7.) Abolition de tenure de faveur à partir du 1^{er} janvier 1887.

(Article 8.) Qu'en cas de transport d'un bien-fonds au mari et à sa femme, les cessionnaires posséderont suivant la teneur de l'acte; ils ne posséderont pas par indivis, à moins que le transport ne porte cette condition.

(Article 9.) Que le mari pourra faire un transport valable de bien-fonds à sa femme, et la femme à son mari, sans l'intervention d'un fidéicommissaire, dans l'un ni dans l'autre cas.

(Article 10.) Que la substitution sera abolie et qu'aucun droit de pleine propriété ne sera converti en *fief limité* ou en *fief substitué*.

(Article 11.) Que la femme mariée, quant aux biens-fonds acquis par elle le ou après le 1^{er} janvier 1887, aura tous les droits d'une *feme sole*.

(Article 12 et 13.) Que si une femme a quitté son mari et a vécu en adultère après l'avoir quitté, elle n'aura aucune part aux biens-fonds de son mari. Si un mari a quitté sa femme et a vécu en adultère après l'avoir quittée, il n'aura aucune part à ses biens-fonds.

(Article 14.) Que les enfants illégitimes hériteront de leur mère comme s'ils étaient légitimes.

(Article 15.) Que lorsqu'un enfant illégitime décédera intestat sans postérité, la mère héritera de tout bien-fonds dont cet enfant était propriétaire au moment de sa mort.

(Article 16.) Que les districts d'enregistrement seront Assiniboïa, Alberta-Sud, Alberta-Nord, Saskatchewan-Est et Ouest.

(Articles 20-35.) Nomination des inspecteurs des bureaux de titres de biens-fonds et leurs devoirs.

(Articles 53-60.) Effets de l'enregistrement.

(Articles 61-66.) Transports.

(Articles 67-72.) Baux.

(Articles 73-86.) Hypothèques et obligations.

(Articles 87-88.) Procurations.

(Articles 89-90.) Transmission.

(Articles 92-93.) Saisies-exécutions.

(Articles 94-96.) Ventas par le shérif.

- (Article 97.) Ventes pour taxes.
 (Article 98.) Mariage d'une propriétaire.
 (Article 99.) Oppositions (*caveats*).
 (Articles 100-101.) Attestation des instruments.
 (Articles 102-114.) Recours (éviction).
 (Articles 115-146.) Dispositions générales.
 (Article 147.) Le présent Acte entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1895.

462. L'ACTE D'ABROGATION DE L'EXEMPTION DU HOMESTEAD.

Chapitre 29, 23 juillet.

(Article 1.) Modifie le chap. 52 des Statuts Revisés et chap. 19 des Actes de 1893.

(Article 2.) Validation des ordonnances de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest relativement à l'exemption de saisie des biens-fonds.

463. L'ACTE D'IRRIGATION DU NORD-OUEST.

Chapitre 30, 23 juillet.

(Article 4.) Stipule que le droit d'utiliser en tout temps l'eau de toute rivière, cours d'eau, lac, ruisseau, ravin, etc., sera pour les fins du présent Acte, toujours réputé appartenir à la Couronne.

(Article 5.) Qu'aucune concession de terrains ne sera faite à l'avenir par la Couronne de manière à conférer au concessionnaire quelque droit ou privilège exclusif à l'égard d'aucun lac, rivière, cours d'eau ou autre nappe d'eau.

(Article 6.) Que le droit d'usage de l'eau ne peut être acquis qu'en vertu de cet Acte.

(Article 7-47.) Définit la manière dont les permis peuvent être accordés.

464. ACTE RELATIF A LA CONSERVATION DU GIBIER.

Chapitre 31, 23 juillet.

Il est stipulé (article 1.) Que le présent Acte pourra être cité sous le titre "Acte relatif à la conservation du gibier dans les Territoires non organisés."

(Article 2.) Qu'il ne s'appliquera qu'aux régions territoriales du Nord-Ouest qui ne sont point comprises dans les districts provisoires d'Assiniboïa, d'Alberta et de Saskatchewan. Il s'appliquera au district de Kéwatin.

(Article 4.) Que sauf dans les cas prévus ci-après, on ne pourra chasser, prendre, tuer, tirer, blesser, ou aucunement molester, le buffalo et le bison en aucune saison, jusqu'au 1^{er} janvier A.D. 1900.

(Article 5.) Que sauf dans les cas prévus ci-dessous, il est interdit de chasser, prendre, tuer, tirer, blesser, ou molester de quelque façon que ce soit le bœuf musqué, l'orignal, le wapiti, le caribou, le cerf, le mouglon, la chèvre de la montagne, le vison, le pékan, la martre, la loutre et le castor, le rat

musqué, la perdry, la grouse, le faisan, la poule de prairie, le cygne sauvage, loie sauvage, durant la saison prohibée durant chaque année, tel que déterminé par le gouverneur en Conseil.

(Article 8.) Que nonobstant les dispositions ci-haut nommées du présent Acte, les bêtes et oiseaux nommées dans les articles pourront être légalement chassés par les sauvages qui habitent le pays auquel s'applique le présent Acte, par les explorateurs, les arpenteurs ou les voyageurs qui auront réellement besoin de la chair de ces bêtes ou de ces oiseaux, ou des œufs pour se nourrir, et par toute personne qui sera munie d'un permis délivré en vertu des dispositions subséquentes du présent Acte.

(Article 9-10-12.) Que les engins dits batteries, fusils à pivot, poisons, chiens, ne pourront être employés pour détruire ou tuer les bêtes et les oiseaux nommés dans le présent Acte.

(Article 13-18.) Pourvoient aux peines portées contre les contrevenants.

(Article 19-24.) Pourvoient à la nomination des constables pour la protection du gibier, et déterminent leurs devoirs.

465. L'ACTE DES SAUVAGES.

Chapitre 32, 23 juillet.

(Article 1.) L'article 20 de l'Acte des sauvages chapitre 43 des Statuts Révisés est révoqué. Il est stipulé (arti. 1.) Que les sauvages pourront donner par testament ou léguer toutes espèces de biens de la même manière que les autres personnes, après avoir reçu l'approbation du surintendant général des affaires des sauvages.

(Article 2.) L'article 21 du même Acte est révoqué, et pourvoit à ce que les sauvages de la bande auront seuls le droit de résider sur la réserve.

(Article 3.) Vente ou location de terrains d'une réserve.

(Article 4.) Que le surintendant pourra suspendre l'annuité d'un sauvage reconnu coupable d'avoir abandonné sa famille.

(Articles 5-12.) Dispositions générales relativement à la protection complète des sauvages.

466. DROITS DE DOUANE.

Chapitre 33, 23 juillet.

(Article 7.) Que les droits sur le poisson et autres produits venant des Etats-Unis ou de Terre-Neuve pourront être remis dans l'un et l'autre cas, lorsqu'il paraîtra que les deux gouvernements ont modifié leurs tarifs de droits imposés sur les effets importés du Canada.

(Article 8.) Que les œufs seront admis en franchise au Canada lorsqu'il le seront aux Etats-Unis.

(Article 9.) Que les droits sur les vins, venant de France et d'Espagne seront remis ou réduits, lorsque ces deux pays auront réduits ou remis leurs droits sur les articles canadiens.

(Article 10.) Le bardeau et la pâte de bois seront admis en franchise lorsqu'ils le seront aux Etats-Unis.

(Article 11.) Que les pommes vertes ou mûres, les fèves, le sarrasin, les pois, les pommes de terre, le seigle, la farine de seigle, le foin et les légumes etc., seront admis en franchise lorsqu'il viendront d'un pays qui n'imposera pas de droits sur ces dits effets.

(Article 12.) Que l'orge et le maïs seront admis en franchise pourvu que ce même produit puisse être exporté aux mêmes conditions.

(Article 13.) Que des droits d'exportation sur les bois pourront être imposés en certains cas.

(Article 15.) Que sur le maïs moulu en farine et séché au four, il pourra être accordé un *drawback* de 90 pour 100 du droit payé.

(Article 16.) Que l'exportation du chevreuil, des dindons sauvages, des cailles, des perdrix, des poules de prairie et des bécasses, en entiers ou par quartiers, est défendue. Le chapitre contient un état détaillé des droits imposés, des articles exempts de droits, ou des articles qui ne sont pas admissibles, et fixe le taux sur ces articles non énumérés à 20 pour 100 *ad valorem*.

467. REMISES FAITES PAR LA DOUANE—(DRAWBACKS).

Chapitre 34, 23 juillet.

(Article 1.) Que le *drawback* dans le premier article du chapitre 7 des statuts de 1882 ; Acte à l'effet d'autoriser un *drawback* sur certains articles fabriqués en Canada et obtenus pour être employés à la construction du chemin de fer Pacifique canadien, s'étendra et s'appliquera au premier pont en fer ou en acier construit dans une localité, mais non à aucune réfection ou réparation de ce pont.

468. REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Chapitre 35, 23 juillet.

Cet Acte modifie le chapitre 34 des Statuts Révisés du Canada, relatif à l'emploi des amendes et confiscations ; accorde un *drawback* sur l'exportation d'effets qui auront été fabriqués avec des articles frappés d'un droit d'accise, et sur lesquels ces droits d'accise auront été payés ; impose une amende pour vente etc., de spiritueux illégalement fabriqués, et impose en outre un droit d'accise sur le malt.

469. L'ACTE D'INSPECTION GÉNÉRALE.

Chapitre 36, 23 juillet.

Modifie le chapitre 39 des Statuts Révisés du Canada en classifiant le foin, et détermine que le tarif de l'inspection du foin sera de 20 centins pour chaque tonne.

470. ACTE À L'EFFET DE RÉPRIMER LES VENTES ET MARQUES FRAUDULEUSES.

Chapitre 37, 23 juillet.

Il est stipulé (art. 1) que personne ne marquera le blanc de plomb sec ou le blanc de plomb à l'huile considéré comme pur, à moins que cet article soit manufacturé avec des effets spécifiés.

(Article 2.) Empêche la vente des articles dont on se sert dans ces manufactures, à moins qu'ils ne soient pas falsifiés.

(Article 3.) Recouvrement et imposition des amendes.

471. UNITÉ DE MESURE ÉLECTRIQUE.

Chapitre 38, 23 juillet.

(Article 2.) Unités électriques. Le Ohm, l'Ampere, le Volt, le Coulomb, le Farad, le Joule, le Watt et le Henry, comme mesure de résistance. Force électro-motrice, de quantité de pouvoir, etc.

472. L'INSPECTION DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.

Chapitre 39, 23 juillet.

(Article 2.) Interprétation de certains mots en usage.

(Article 3.) Que l'unité commerciale de la fourniture d'énergie électrique sera de mille watt-heures.

(Article 4.) Que les contracteurs d'énergie électrique déclareront à l'abonné la pression constante à laquelle il se propose de fournir cette énergie à ses bornes.

(Article 5.) Que le fournisseur sera responsable de l'entretien en bon état de tous les appareils fournis par lui.

(Article 6.) Que le fournisseur aura le droit d'entrer sur la propriété de l'abonné afin de lui permettre de faire l'inspection.

(Article 10.) Que toute personne qui détournera ou fera usage de l'électricité, sera réputée coupable de vol.

(Article 12.) Nomination d'inspecteurs de lumière électrique.

(Articles 13-22.) Provisions quant à l'attestation des mètres.

(Article 26.) Honoraires d'inspection.

(Article 27.) Timbres.

(Articles 29-34.) Punitons et amendes, etc.

(Article 36.) Entrée en vigueur de cet Acte.

473. L'ACTE D'INSPECTION DU PÉTROLE.

Chapitre 40, 23 juillet.

Modifie le chapitre 102 des Statuts Révisés, et le chapitre 36 des statuts de 1893, par certaines dispositions relativement à la vente du pétrole haute-épreuve, l'importation du pétrole, du naphte et de la gasoline dans des tam-

bours en fer, et décrète une charge de 25 centins pour chaque colis de naphte ou de gasoline contenant plus de cinquante galon.

474. L'ACTE CONCERNANT LES PHARES, ETC.

Chapitre 41, 23 juillet.

Révoque l'article 5, chap. 70 des Statuts Revisés du Canada, donne au gouverneur en Conseil le droit de nommer des gardiens avec des salaires de plus de \$200 par année, des surintendants et tels autres employés qui seront nécessaires pour l'exécution du présent Acte. Donne au ministre de la marine et des pêcheries le droit de nommer des gardiens ayant un salaire annuel de \$200 et au-dessous ; il autorise aussi le même ministre à passer des adjudications de fournitures ou acheter des approvisionnements pour le service des phares fixes, balises et phares flottants, etc., etc.

475. L'ACTE CONCERNANT LES CERTIFICATS DE CAPITAINES ET DE SECONDS DE NAVIRES.

Chapitre 42, 23 juillet.

Modifie l'Acte en décrétant que *navire de long cours*, comprend tout bâtiment employé à faire le commerce entre un port canadien et quelque port ou lieu en dehors du Canada, mais qui n'est situé ni à Terre-Neuve, ni à Saint-Pierre de Miquelon, ni dans les États-Unis d'Amérique, ni dans les Antilles ou l'Amérique du Sud, ni dans l'Amérique Centrale ou du Mexique. Que *navigation de cabotage* comprend un voyage entre Canada et les pays exceptés ci-haut mentionnés. Décrète encore que des examens pourront être institués en Canada pour les sujets anglais ou les personnes domiciliées en Canada depuis trois ans au moins, qui voudront devenir capitaines ou premiers ou seconds officiers de navires de long cours ; et les sujets de puissances étrangères servant sur des navires de long cours enregistrés en Canada seront réputés domiciliés en Canada pendant la durée de leur service.

(Article 5.) Que nul navire du port de plus de 100 tonneaux, enregistré en Canada n'ira en mer, à moins que le capitaine et le premier n'aient leurs certificats, autrement il encourra une amende n'excédant pas \$100.

(Article 6.) Que nul navire du port de plus de 100 tonneaux, enregistré en Canada, n'ira d'un port ou endroit du Canada etc., à moins que le capitaine de ce navire ne soit muni d'un certificat à cet effet, et pour ce qui a trait aux navires du port de plus de 200 tonneaux enregistrés, et de bateaux à vapeur pouvant porter plus de 40 passagers, sans que le capitaine de ce navire ne soit muni d'un certificat à cet effet. Nul capitaine de vaisseau ne pourra prendre congé pour la mer sans produire son certificat à la douane.

476. L'ACTE DES MARINS.

Chapitre 43, 23 juillet.

Le chapitre 74, des Statuts Revisés du Canada est amendé de la manière suivante :—Tout capitaine de navire enregistré au Canada, aura les mêmes

droits, privilèges et recours pour le recouvrement de ses gages, qu'un marin qui n'est pas capitaine. En outre le gouverneur en Conseil pourra payer toute dépense raisonnable qui sera faite par les autorités impériales pour la subsistance des matelots ou marins en détresse en dehors du Canada.

477. SURETÉ DES NAVIRES.

Chapitre 44, 23 juillet.

Le chapitre 77, des Statuts Révisés du Canada est amendé de la manière suivante :—Que tout bois de service, espars (à l'exception de 5 pour l'usage) ne pourra être placé durant les mois de l'hiver sur aucune partie du pont supérieur d'un navire en voyage de cabotage. Qu'aucune charge quelconque, à l'exception de bétail, ne s'élèvera en hauteur à plus de trois pieds au-dessus du pont, excepté en cas de voie d'eau ou avarie. Le préposé des douanes devra s'assurer si le navire n'est par chargé contrairement au présent Acte. Qu'aucun capitaine d'un navire à un seul pont faisant voile du Canada, aux Indes Orientales, Bahama, aux Bermudes, aux ports dans le Golfe du Mexique (n'étant pas des ports des Etats-Unis de l'Amérique) ne pourra permettre qu'on place ou laisse de charge quelconque sur le pont, s'élevant en hauteur à plus de six pieds. Rien de contenu dans le présent Acte ne s'applique aux navires partant d'un port de la Colombie anglaise. Une amende de \$800 sera imposée à tout capitaine de navire qui contraviendra à quelqu'une des dispositions du présent Acte, ou un emprisonnement de pas moins de trois mois ou plus de 2 ans. Tout navire transportant des passagers devra être pourvu de bonnes et solides passerelles et de lumières nécessaires au service, sous peine d'amende.

478. L'INSPECTION DES NAVIRES.

Chapitre 45, 23 juillet.

Le chapitre 37, des Actes de 1891, est amendé de la manière suivante :—Que tout inspecteur pourra en tout temps visiter tout navire, afin d'en examiner les mécanismes ou appareils de chargement, et s'assurer s'ils sont défectueux de manière à être dangereux pour la vie humaine, il en fera rapport au ministre de la marine qui pourra ordonner que ces mécanismes et palans ou appareils ne soient pas mis en usage avant une autorisation de ce ministre, et le propriétaire en contravention à cet ordre encourra une amende de \$100.

479. L'ACTE D'INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR.

Chapitre 46, 23 juillet.

Le chapitre 78 des Statuts Révisés du Canada est amendé comme suit :—Aucun yacht à vapeur employé comme bateau de plaisance, ou à l'usage exclusif de particuliers, aucun bateau remorqueur de moins de 150 tonneaux et aucun dragueur à vapeur, aucun élévateur à grains ne seront assujettis aux prescriptions du présent Acte, sauf à l'égard du droit annuel et des hono-

raires d'inspection imposés pour l'inspection de leurs chaudières et machines et sauf aussi quant à l'obligation de porter une bouée de sauvetage, et appareils de sauvetage et de prendre les précautions contre l'incendie, imposées à tous les bateaux à vapeur. Il pourvoit aussi à de suffisantes lumières pour la nuit.

480. ACTE CONCERNANT LES HAVRES PUBLICS.

Chapitre 47, 23 juillet.

Le gouverneur en Conseil pourra par proclamation déclarer havre public toute étendue recouverte d'eau et soumise à la juridiction du parlement du Canada ; tout havre public créé par proclamation sous l'empire du présent Acte sera réputé au sens de l'Acte des maîtres de havre. Le gouverneur en Conseil pourra imposer des règlements pour la régie de tout havre ou port public. Cet Acte pourvoit aussi à l'imposition d'amendes pour violation du dit Acte. Mais à l'égard des ports de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Toronto, Halifax, Pictou et Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, aucun règlements ne leur sera appliqués à moins qu'ils en prennent l'initiative.

481. ACTE CONCERNANT LES COMMISSAIRES DU HAVRE DE MONTRÉAL.

Chapitre 48, 23 juillet.

Dispositions relatives à la consolidation des différents Actes concernant les commissaires du havre de Montréal.

482. HAVRE DE PICTOU.

Chapitre 49, 23 juillet.

L'Acte 36 Victoria, chapitre 63, s'appliquera aux quais de New-Glasgow, Nouvelle-Ecosse.

483. L'ACTE DES MAÎTRES DE HAVRE.

Chapitre 50, 23 juillet.

Révocation de l'article 4 du chapitre des Statuts Revisés du Canada ; autorité au gouverneur en Conseil de nommer des députés-maîtres de havre compétents dans les différents ports auxquels s'applique le présent Acte.

Applique le chap. 63, statuts de 1873, et les Actes et amendements au quai public de New-Glasgow, et à tous autres quais que les commissaires du havre de Pictou pourrait construire à New-Glasgow.

484. L'ACTE DES PÊCHERIES.

Chapitre 51, 23 juillet.

Statuts Revisés du Canada chapitre 95, article 6, remplacé comme suit : une amende n'excédant pas \$300 sera imposée sur toute personne qui tuera

ou chassera le loupmarin, le marsouin, la baleine ou du poisson d'aucune espèce, au moyen de fusées, de matières explosives ou de bombes. Personne ne pêchera le saumon au filet traînant, excepté en vertu de permis, dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Colombie anglaise, et ces filets seront tendus de manière à ne pas barrer plus d'un tiers de la largeur d'aucune rivière : personne ne mettra en boîtes, en conserves, du homard sans un permis ou une licence du ministre de la marine ; dispositions quant aux boîtes ou trapes en usage pour prendre le homard, aux marques du propriétaires sur les boîtes ou trapes ; à la conservation des œufs de homards, aux punitions pour infractions.

(Article 5.) Pourvoit à la préservation du poisson en adoptant des règlements de pêche dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

(Article 6.) Précautions à prendre contre la pollution des eaux par des matières délétères.

(Article 10.) Eaux réservées pour la reproduction du poisson.

485. L'ACTE DES INSPECTEURS-MESUREURS.

Chapitre 52, 23 juillet.

Est modifié comme suit : que rien dans le présent Acte n'obligera qui que ce soit à faire mesurer, aucun bois de construction, mais tous les bois d'équarrissage ou flacheux chargés pour l'exportation par mer devront être mesurés ou inspectés sous peine d'amende.

486. L'ACTE DES CHEMINS DE FER.

Chapitre 53, 23 juillet.

Donne au comité des chemins de fer du Conseil privé, pouvoir d'établir des règlements exigeant qu'il soit fourni un abri convenable aux mécaniciens et autres employés sur les chars électriques et autres voitures de chemins de fer.

487. L'ACTE DES POSTES.

Chapitre 54, 23 juillet.

(Article 1.) Que la taxe de port sur les almanacs, en feuilles, chromos, lithographies, impressions ou gravures tels que les journaux publieront, en Canada, et qui ne rentreront point dans l'objet de leur publication ordinaire, et aussi aux lithographies, estampes ou gravures que fera paraître une maison d'édition comme par séries régulières, à des intervalles d'un mois au plus, sera d'un centin par chaque livre ou par toute fraction d'une livre. Toute personne qui aura enfermé une lettre dans un objet transmissible autre qu'une lettre sera passible dans chaque cas d'une amende de dix piastres au moins et de quarante piastres au plus.

488. L'ACTE MODIFIANT LA LOI RELATIVE AUX JOURS DE FÊTE.

Chapitre 55, 23 juillet.

Fixe le premier lundi de septembre de chaque année comme "la fête du travail."

489. L'ACTE CONCERNANT LES JUGES DES COURS PROVINCIALES.

Chapitre 56, 23 juillet.

Amendé comme suit : Si le juge en chef de la cour supérieure réside à Québec et à Montréal, nommé par le gouverneur en Conseil il recevra \$1,000 en sus de son autre traitement. Les juges des cours de comtés de la Colombie anglaise, recevront \$2,400 par année comme salaire.

490. CODE CRIMINEL.

Chapitre 57, 23 juillet.

Amendements au code criminel 1892.

491. JEUNES DÉLINQUANTS.

Chapitre 58, 23 juillet.

Il est stipulé que le procès des jeunes délinquants âgés de moins de 16 ans aura lieu sans publicité ; qu'envoyés en prison avant ou après procès, ils seront détenus à part des autres prisonniers ; que dans Ontario, lorsqu'une plainte ou dénonciation est portée contre des enfants ayant moins de 14 ans pour une infraction à la loi du Canada, et trouvés coupables, ils pourront être remis à une société de secours pour les enfants s'il en existe une dans le comté, ou bien confiés à un asile pour les enfants nécessiteux et abandonnés ; que dans la même province lorsqu'une dénonciation ou plainte est faite contre un garçon ayant moins de 12 ans ou contre une fille ayant moins de 13 ans, avis sera donné à l'officier exécutif d'une société de secours pour les enfants, qui devra prendre connaissance de l'accusation formulée, et si l'enfant est trouvé coupable, l'envoyer à une école industrielle autorisée ou à réformatoire provincial ou autre institution ; que la religion de l'enfant dans chaque cas sera toujours respectée.

492. ACTE CONCERNANT LA GARDE DES JEUNES DÉLINQUANTS.

Chapitre 59, 23 juillet.

Il est stipulé, que le gouverneur en Conseil par mandat sous son seing pourra en tout temps, faire transférer tout jeune garçon détenu dans un pénitencier ou prison, à un refuge industriel pour les jeunes garçons.

493. MAISON DE REFUGE POUR LES FEMMES DANS ONTARIO.

Chapitre 60, 23 juillet.

Que les personnes du sexe féminin condamnées dans les prisons communes de la province d'Ontario, pour infraction aux lois du parlement du Canada, pourront être envoyées aux maisons de refuge. Les autres articles du présent Acte traitent des pouvoirs des officiers, du transfert des prisonnières et de la manière de mettre, hors du refuge, toute prisonnière à l'expiration de son terme d'emprisonnement.

CONFÉRENCE COLONIALE.

494. L'ouverture officielle de cette Conférence a eu lieu le 28 juin 1894, dans la chambre du Sénat du Canada, à Ottawa.

Les délégués dont les noms suivent, de l'Angleterre et des colonies, ont pris part à la Conférence :—

Représentant du gouvernement impérial.—Le comte de Jersey, C.P., C.C.M.G.

Représentant de la Nouvelle-Galles du Sud.—L'honorable, F. B. Suttor.

Représentants de la colonie du Cap.—Sir Henry De Villiers, C.C.M.G. ; sir Charles Mills, C.C.M.G., C.B. ; Jan Hendrick Hofmeyer.

Représentant de l'Afrique du Sud.—L'honorable Thomas Playford.

Représentant de la Nouvelle-Zélande.—A. Lee-Smith.

Représentants de Victoria.—Sir Henry Wrixon, C.M.G., C.C.R. ; l'honorable Nicholas Fitzgerald, M.C.L. ; l'honorable Simon Fraser, M.L.C.

Représentants de Queensland.—L'honorable A. J. Thynne ; l'honorable W. Forrest.

Représentants du Canada.—L'honorable sir Mackenzie Bowell C.P. ; l'honorable sir Adolphe Caron, C.P., C.C.M.G. ; l'honorable Geo. E. Foster, C.P., L.L.D. ; Sandford Fleming, C.M.G.

495. Les cours extraits des différents discours suivants, feront voir là où tend le mouvement.

L'adresse de bienvenue aux délégués a été prononcée par Son Excellence le gouverneur général. Entr'autres remarques, il dit :—

“La présente occasion, messieurs, est en quelque sorte unique. Il y a eu des conférences semblables sous quelques rapports à celle que nous inaugurons en ce moment, mais nous pouvons dire qu'elles n'en étaient que les précurseurs, en raison des traits distinctifs qui, je me fais fort de le proclamer, vont caractériser vos déclarations et leurs résultats. Les questions dont vous avez à vous occuper, le développement et l'accroissement du commerce dans les limites de l'Empire et les mesures à prendre pour opérer ce développement, fournissent un thème qui ne peut manquer de faire naître les délibérations et recommandations les plus importantes pour le but que nous désirons tous atteindre.”

Sir John Thompson dit :—“ Nous comprenons pleinement que les questions sur lesquelles vous êtes appelés à délibérer sont des questions qui demandent à être traitées avec le plus grand soin. Les questions se rattachant au commerce, aux tarifs, aux navires à vapeur et aux télégraphes

demandent à être discutées de la manière la plus pratique et la plus patriotique par les messieurs qui sont réunis en ce moment. Qu'ils arrivent à des conclusions utiles sur toutes les questions, c'est le vif désir du peuple canadien au milieu duquel ils sont assemblés. Le principal objet de notre espérance c'est que, comme résultat des délibérations de la Conférence, l'océan qui sépare les colonies devienne la grande voie pour leurs populations et leurs produits."

Le comte de Jersey, dit :—" Nous, les représentants de différentes parties d'un Empire grand comme le monde, nous devons être fiers du privilège qui nous a été conféré ; car, il ne peut y avoir de plus grand privilège que celui d'essayer de mettre en rapport différents pays, différentes colonies, dans le but d'accroître le bonheur et la prospérité de tous."

L'honorable N. Fitzgerald, dit :—" Nous ouvrons aujourd'hui cette Conférence avec l'espoir de démontrer les grands avantages qui découleront de l'envoi de délégués de la mère-patrie pour conférer avec des représentants des vastes dépendances de l'Empire, pour échanger leurs idées et se consulter sur les besoins et les nécessités des colonies, prouvant encore une fois l'unité de l'Empire auquel nous sommes fiers d'appartenir. Nous sommes venus de l'Australasie pour travailler avec nos collègues canadiens et autres à notre avantage mutuel, persuadés que tout ce qui favorisera le progrès et la prospérité des colonies augmentera la richesse et le pouvoir de l'Angleterre. Nous sommes assemblés pour tâcher de combler la grande étendue d'océan qui sépare le Canada des colonies du sud, nous sommes ici pour essayer, au moyen de concessions et d'ententes et de sacrifices mutuels peut-être, d'abréger l'espace et le temps ; nous venons prendre des mesures pour l'échange de produits à l'avantage de tous et, par des communications télégraphiques, resserrer une union et cimenter de toutes façons des relations de commerce et d'amitié qui ne datent pas d'aujourd'hui heureusement, mais qui se développeront dans l'avenir jusqu'à ce que le Pacifique soit devenu la grande artère commerciale entre le Canada et les colonies, comme l'Atlantique est celle qui existe présentement entre le Canada et la mère-patrie."

L'honorable M. Suttor, dit :—" Il me sera peut-être permis d'exprimer l'espoir que par sa situation et l'initiative qu'il a prise au sujet de cette Conférence, le Canada sera l'anneau principal de la chaîne qui nous unit dans un intérêt commun, prévenant toutes questions difficiles et encourageant toutes les grandes colonies de l'Angleterre à travailler harmonieusement."

Sir Henry De Villiers de la colonie du Cap, dit :—" Vous avez, en ce pays, résolu des problèmes dont nous n'avons pas encore trouvé la solution. Vous avez réglé la grande question de confédération, et vous avez su concilier l'autonomie locale avec une administration centrale d'un intérêt général. Il est cependant une expérience qui nous est commune : nous avons deux nationalités : la nationalité hollandaise et la nationalité anglaise, comme vous en avez deux : les nationalités anglaise et française, qu'il est de sage politique de fusionner en une seule. Il est un autre point de similitude entre le Cap de Bonne-Espérance et le Canada ; c'est que, à quelque nationalité que nous appartenions, nous sommes tous unis dans la plus parfaite et sincère loyauté envers la bonne et grande Reine qui depuis tant d'années règne sur ce vaste Empire, dont les colonies représentées à cette Conférence font partie."

L'honorable Simon Fraser, dit :—“ Mais quoique je réside depuis plus de 40 ans dans le pays d'Australie, je n'ai pas besoin de dire que je suis enchanté au delà de toute expression de me trouver ici encore une fois, surtout en une circonstance aussi heureuse. Nous avons reçu toutes les attentions possibles depuis que nous avons débarqué sur les rives du Canada, beaucoup plus que nous n'en méritons. Nous, n'avons cessé de nous émerveiller en voyant les progrès faits par ce grand pays, et je dis que, quoique ces progrès soient étonnants et quoique le gouvernement et le peuple qui ont créé cette situation méritent les plus grandes félicitations, le même avenir nous est réservé en Australie si nous avons le bon sens de suivre l'exemple si bien donné par le Canada.”

L'honorable A. J. Thynne, dit :—“ Je crois que jusqu'à ce moment notre attachement au Canada était le sentiment de sympathie qui existait en Canada et en Australie pour un objet commun, la mère-patrie. Mais ce lien de sympathie ne sera pas moins fort si nos populations, si nos marchands et nos hommes d'affaires ont des intérêts directs dans les relations commerciales entre le Canada et les colonies dans nos placements, dans les dépenses que nous ferons pour le développement de rapports commerciaux et pour l'établissement de communications par câble ; et j'espère, que nous ferons les plus sincères efforts pour faciliter les nouveaux liens que ces objets créeraient.

496. Ci-suit le rapport du très-honorable comte de Jersey, C.C.M.G. au gouvernement impérial, relativement à la Conférence coloniale.

LE COMTE DE JERSEY AU MARQUIS DE RIPON.

LONDRES, 21 août 1894.

MILORD,—J'ai l'honneur de faire rapport que je suis arrivé à Ottawa le 27 juin dernier, afin de prendre part, d'après l'autorité qui m'a été conférée par votre seigneurie, aux délibérations de la Conférence coloniale, nommée pour être tenue ici, sur l'invitation du gouvernement canadien.

La Conférence a été ouverte le 28 juin par Son Excellence le gouverneur général, qui dans une adresse de bienvenue, a expliqué le caractère unique de cette Conférence.

Le premier, sir John Thompson, dans son discours non moins chaleureux a su toucher la corde qui, je suis heureux de le dire, a vibré durant tout le cours des procédures, lorsqu'il a dit :—“ En l'heureuse circonstance présente les délégués se réunissent après de longues années de gouvernement responsable dans leurs pays, d'un progrès et d'un développement plus grands que les colonies d'un Empire n'en ont jamais vues dans le passé, non pas pour étudier les perspectives d'une séparation de la mère-patrie, mais pour engager de nouveau leur foi les uns aux autres comme des frères et pour engager de nouveau, à l'égard de la mère-patrie, cette foi qui ne s'est jamais encore démentie.”

D'autres discours furent prononcés par les représentants du gouvernement impérial et les colonies de Tesmanie, Nouvelle-Galles du Sud, de la colonie du Cap, de l'Australie-Sud, de la Nouvelle-Zélande, de Victoria et Queensland.

Dans la veillée, les commissaires canadiens à la Conférence, donnèrent un banquet aux délégués et à plusieurs autres canadiens intéressés dans les

questions politiques et commerciales, et plusieurs discours y furent prononcés ayant trait aux importantes questions concernant la Conférence.

Un sentiment général de satisfaction et de plaisir s'est fait sentir durant tout le cours de cette assemblée, et des sentiments de loyauté et d'affection à la Couronne, ont été, à plusieurs reprises, exprimés avec l'espérance que les liens d'intérêts et de dévouement entre la mère-patrie et les colonies, et les colonies entr'elles seraient conservés et deviendraient encore plus serrés.

La présence des repré-entants du Cap de Bonne-Espérance a été remarquée avec joie, et l'expression du désir de M. Rhode, que cette colonie fut représentée à la Conférence a été reçue au milieu des applaudissements.

La correspondance et les négociations qui ont amené la Conférence avaient été pratiquement restreints au Canada et l'Australasie, et il ne semblait pas probable que la colonie du Cap y fut directement intéressée. On a donc considéré que dans telle circonstance le fait d'envoyer ses représentants était d'une gracieuseté qui fut hautement appréciée ici et d'une grande importance, et une preuve manifeste de l'intérêt et de la sympathie qui, inspirés par l'orgueil national et l'esprit de solidarité sont éprouvés dans une grande colonie à l'égard des efforts et des aspirations d'autres parties de l'Empire britannique. Et d'ailleurs, les représentants de la colonie du Cap ont pu prendre la part d'utilité dans la discussion et faire d'importantes et intéressantes suggestions.

Je regrette d'avoir à ajouter, à ce propos, que M. Hofmeyer fut dans l'impossibilité d'assister aux premières séances à cause d'une indisposition, et que ce ne fut que plus tard que nous avons eu le bienfait de son habileté si connue.

Il est digne de remarquer aussi que la Conférence eut à s'occuper indirectement des différentes races que protège le drapeau britannique.

Le juge en chef du Cap parla des deux éléments qui forment la population de sa colonie et de l'union croissante entre les anglais et les hollandais. Le premier du Canada exprima ensuite en termes énergiques la conduite loyale des Canadiens d'origine française, et M. Laurier, le chef de l'opposition, un canadien-français, élevé, comme il l'a lui-même remarqué, et instruit selon le régime français, démontra chaleureusement la loyauté et la reconnaissance de cette importante partie de la population du Canada à l'égard de la Couronne d'Angleterre.

Je dois faire remarquer encore que la visite des représentants de l'Australie au Canada, les a forcément convaincus des avantages qui découleraient de la fédération des provinces avoisinantes. Plusieurs d'entre-eux ont fait cette réflexion. Et vous savez d'ailleurs, milord, que la question de la fédération a été longtemps discutée en Australie, et que, bien que l'initiative en ait été donnée, ce problème aujourd'hui demeure encore sans solution.

Sans anticiper sur le résultat final, je puis cependant assurer que la visite des représentants australiens en Canada, donnera un nouvel élan au mouvement, et que la connaissance qu'ils ont acquise des détails et du fonctionnement de la constitution du Dominion leur sera d'une grande utilité lorsqu'ils considéreront comment ils pourront arriver à la fédération en Australie.

En plusieurs occasions l'opinion de l'Australasie n'était pas assez affirmée, et ceci, jusqu'à un certain point, fut cause que la Conférence ne pouvait arriver à des conclusions définitives dans les questions qui demandaient le

support uni de l'Australasie. Et dans le cas où il deviendrait opportun de mettre en vigueur les résolutions adoptées, ce manque de cohésion de la part de l'Australasie sera toujours un obstacle et causera peut-être d'interminables retards.

Avant de terminer ces remarques concernant les séances préliminaires je me crois permis d'exprimer ma conviction que le sentiment d'union et de cohésion entre les diverses parties de l'Empire s'accroîtront davantage tous les ans. La grande discrétion qu'on a remarquée ici, relativement aux autres colonies, a inspiré beaucoup de confiance et de respect pour la mère-patrie, ce qui ne peut lui nuire en affaires ou en politique.

Les séances subséquentes de la Conférence à huis-clos, commencèrent vendredi le 29 juin et se terminèrent le 9 juillet.

L'honorable Mackenzie Bowell, C.P., ministre du commerce du Canada, fut élu président à l'unanimité, et son habile et courtoise direction fut hautement appréciée.

Les discussions furent restreintes aux trois sujets nommés par le gouvernement canadien lorsque celui-ci invita la Conférence, à savoir : la construction d'un câble sous-marin de Vancouver à l'Australie ; l'établissement d'un service de malles rapide entre la Grande-Bretagne et l'Australie *via* Canada et les relations commerciales entre les colonies et la Grande-Bretagne et les colonies entre elles.

Il serait peut-être à propos, en faisant la revue des travaux de la Conférence, de considérer d'abord la question des relations commerciales, et la législation et les traités qui peuvent les contrôler, et puis celle des communications télégraphiques et des bateaux océaniques lesquels sujets sont intimement liés à ces projets commerciaux.

497. I.—RELATIONS COMMERCIALES.

Relativement aux mesures recommandées dans le but de développer le commerce dans l'Empire les résolutions suivantes ont été adoptées :—

(1.) " Résolu qu'une disposition soit faite par législation impériale permettant aux colonies de l'Empire de négocier des arrangements de réciprocité commerciale, y compris le pouvoir de faire des tarifs différentiels, avec la Grande-Bretagne ou entre elles."

(2.) " Résolu, que cette Conférence est d'opinion que toutes dispositions des traités existant entre l'Angleterre et tout pouvoir étranger qui empêchent les colonies anglaises soumises à un gouvernement autonome de faire des arrangements de réciprocité commerciale entre elles ou avec la Grande-Bretagne, devraient disparaître."

(3.) " Attendu que la sûreté et le progrès de l'Empire britannique peuvent dépendre du maintien constamment plus attentif des liens qui unissent les colonies à la mère-patrie et du développement constant de tout ce qui co-opère au bien-être public ;

" Et attendu que cette co-opération et cette unité ne sauraient être plus efficacement développées que par l'échange mutuel et avantageux des produits coloniaux ;

A. " Il soit en conséquence résolu que cette Conférence émet l'opinion qu'il est opportun de conclure, entre la Grande-Bretagne et ses colonies, un

arrangement douanier tendant à mettre le commerce à l'intérieur de l'Empire sur un meilleur pied que le commerce avec les pays étrangers.

“ Il est de plus résolu que, jusqu'à ce que la mère-patrie ait jugé à propos de conclure un arrangement douanier avec ses colonies, et il est désirable que, lorsqu'elles en auront obtenu le pouvoir, les colonies britanniques, ou celles d'entre elles qui le désireront, prennent les moyens d'assurer à leurs produits, en tout ou en partie, de meilleurs arrangements douaniers qu'il n'en est accordés aux produits étrangers du même pays.”

“ Il est de plus résolu que pour les fins de cette résolution la *South African Customs Union* soit considérée comme partie du territoire propre à entrer dans l'arrangement commercial projeté.”

Ces résolutions provoquèrent une discussion prolongée, mais furent à la fin unanimement adoptées, excepté que la première partie de la troisième résolution (marquée A, plus haut) fut opposée par les votes de trois colonies (Australasie) contre cinq en sa faveur.

C'était clairement l'opinion générale que les colonies représentées devaient prendre des arrangements entre elles, et si possible, avec la Grande-Bretagne, afin de donner l'avantage aux produits britanniques de préférence aux produits étrangers, et que pour arriver à cette fin, toute loi ou traité qui y mettrait obstacle devrait être aboli. Et c'était le sentiment des délégués qu'en autant qu'il serait possible, les sujets britanniques devraient importer leurs marchandises de leurs semblables plutôt que des pays étrangers.

Relativement aux colonies mêmes, cette idée, en autant que nous puissions en juger par les documents de la Conférence, n'est pas sujette à de bien grandes difficultés du côté des lois et des traités. Les colonies australiennes ne pouvaient, en vertu de leurs constitutions, faire de traité différentiel entre elles ou tout autre pays. Mais après l'Acte Impérial de 1873, Vict. 36, chap. 22, elles pouvaient conclure de tels arrangements entre elles, mais l'ancienne loi demeurait en vigueur relativement à leurs traités avec les autres colonies,

Cette prohibition semble d'un caractère exceptionnel pour ne pas dire unique. Il n'y a rien dans les Statuts du Canada, du Cap ou des colonies de la Couronne qui les empêche de prendre des arrangements différentiels. La loi des colonies d'Australie est donc exceptionnelle. Le but de la première résolution est de faire abolir cette loi imposée à l'Australie. Et je crois qu'on pourrait y donner tout son effet en révoquant tout simplement les mesures dans l'Acte de sa constitution, ou en donnant quelque extension aux mesures de l'Acte de 1873 afin de mettre les colonies d'Australie en état de faire quelques concessions sur le tarif aux autres colonies britanniques. Et nous pourrions dire en faveur de cette requête que ceci ne ferait que mettre les colonies australiennes sur un même pied que les autres. La Couronne conserverait, sans doute, son droit de veto sur tous les bills qui pourraient être adoptés dans le but de prendre des arrangements différentiels. Les colonies d'Australasie n'ont pas fait usage, pratiquement, de la liberté que leur octroyait l'Acte de 1873, de prendre de tels arrangements entre elles, et les seuls arrangements aujourd'hui en vue seraient pris avec le Canada et peut-être le Cap.

En égard au commerce espéré, la conclusion de tels arrangements n'affecteraient probablement pas les intérêts de la Grande-Bretagne, et nous pouvons ajouter que la révocation des mesures en question est libre de toute

sérieuse objection, au point de vue constitutionnel comme au point de vue commercial.

On peut voir dans l'appendice de ce rapport une liste des articles qui pourraient être échangés entre les colonies représentées.

Au sujet de cet échange on peut faire l'observation que le coût du fret par terre militerait grandement contre le commerce des articles en grosse quantité entre l'Australasie et les provinces de l'Est, où réside la plus grande partie de la population canadienne. La distance de Vancouver à Montréal par le Pacifique canadien est de près de 3,000 milles, et le prix élevé de transport sur une telle distance nuirait grandement au commerce. La population de la Colombie anglaise n'est que d'environ 100,000 âmes. De sorte qu'en somme il n'est pas probable que le commerce existant déjà entre les provinces de l'Est et l'Europe ne serait matériellement affecté par une extension commerciale avec l'Australasie.

On peut aussi faire observer que plusieurs articles importants inscrits sur la liste ci-jointe, ne sont pas frappés d'aucun droit douanier. Le système protecteur qui prévaut en général dans l'économie, ne comporte pas, l'imposition de droits sur les articles qui ne sont pas de provenance locale, et les produits du Canada et de l'Australasie sont si différents qu'il semble naturel et praticable de favoriser leur échange, en autant que peut le permettre le coût du fret. Pour les colonies de l'Australasie, les articles en question sont certains produits naturels, qui peuvent être fournis là, à bas prix, et sur une grande échelle. Ces produits sont vendus avec profits dans la Grande-Bretagne, ainsi que dans d'autres pays très éloignés. Ils pourraient sans doute trouver un débouché au Canada. Il faudrait pour cela des plus grandes facilités de transport et de correspondance.

On pourrait prétendre qu'un tarif différentiel contre les marchandises de la mère-patrie provoquerait probablement un mécontentement sérieux. Mais, l'on a pas prétendu qu'il y aurait beaucoup de nouveaux échanges entre l'Australasie et le Cap ; et, comme on le verra par l'appendice (page 18), les marchandises qui seraient surtout échangées entre l'Australasie et le Canada et le Cap et le Canada, ne sont pas de nature à nuire sérieusement au commerce anglais. Je considère qu'il serait de bonne et heureuse politique de reconnaître que les colonies qui se gouvernent elle-mêmes, devraient avoir le pouvoir, sujet au veto de la Couronne, de faire entre elles tous les arrangements qui leur pourraient être favorables aux progrès commerciaux.

Appelons l'attention sur le fait que sir H. Wrixon en proposant cette première résolution déclara qu'il ne désirait pas que le pouvoir des colonies de conclure des traités avec les pouvoirs étrangers fut formellement reconnu ; et, il fut appuyé en ceci par M. Suttor et M. Foster.

M. Suttor, dit : " Il n'y a pas de doute que quelques-uns de nos principaux hommes publics, dans les colonies australiennes, ont prétendu qu'elles devaient avoir le pouvoir de conclure des traités avec une nation étrangère. Mais je ne crois pas que la majorité de nos hommes publics, en Australie, accepteraient une proposition comme celle-là, parce que nous comprenons tous que tant que nous appartenons à la Grande-Bretagne, nous devons nous adresser à une nation étrangère par l'entremise des autorités régulières. Et, ces autorités sont le gouvernement britannique."

M. Foster a dit : " Je suis d'avis que tant que le lien colonial existera, le pouvoir de négocier nos propres traités, pendant que nous faisons partie de l'Empire, est une chose impossible et qu'on ne doit pas désirer. Je crois que

ce serait frapper l'unité de l'Empire d'un coup fatal. Je suis entièrement d'avis, avec le peuple du Canada, que vu que nous formons partie d'un même pays et que nous sommes soumis à un même gouvernement impérial, l'autorité impériale doit négocier ces traités, mais en même temps nous devons avoir toute la liberté d'action et de parole que nous pourrions désirer."

Par conséquent, l'idée émise que la liberté devrait être laissée aux gouvernements coloniaux, de conclure des traités commerciaux, avec les pouvoirs étrangers, indépendamment du gouvernement impérial, ne fut pas appuyée, et il est clair qu'elle n'a aucun rapport avec les propositions concernant les arrangements intercoloniaux.

La résolution, par elle-même, demande, en effet, la réciprocité commerciale avec l'Empire, et la discussion à ce sujet s'est quelque peu étendue sur le terrain des relations commerciales entre la Grande-Bretagne et ses colonies.

La première discussion soulevée, ici, était à l'effet de savoir s'il y avait lieu de croire que l'on pourrait obtenir des termes préférentiels de la Grande-Bretagne. M. Forrest, fit ressortir la difficulté et même le danger possible de suggérer une pareille politique à la Grande-Bretagne. Et, en même temps, qu'il était autant de l'intérêt des colonies de développer et d'étendre le commerce anglais, que le leur, et que : "En ce qui concerne tous les autres pays, on ne peut pas compter sur leur politique. Aujourd'hui ils admettent nos produits; demain, un autre gouvernement peut arriver au pouvoir et les exclure. Mais la politique de l'Angleterre est stable."

M. Thynne admit pour le moment l'impossibilité d'un pareil changement dans la politique de la Grande-Bretagne, et dit que cela étant, la question était de conclure des traités de réciprocité avec des colonies qui sont plus ou moins dissemblables dans leurs produits.

M. Foster admit lui aussi que dans le moment on ne devait songer à conclure aucun traité de réciprocité commerciale avec la Grande-Bretagne; mais, suggéra que si jamais l'Angleterre imposait des droits sur les produits, une concession de 5 pour 100 soit accordée.

Procédant à la seconde résolution, il fut convenu que la clause ordinaire de la "nation la plus favorisée" dans divers traités entre la Grande-Bretagne et des pouvoirs étrangers, n'empêcherait pas la conclusion d'un arrangement spécial entre les colonies ou entre une de ces colonies et la Grande-Bretagne; l'Empire étant un tout, une unité dans laquelle aucun traité peut être fait sans enfreindre les concessions contenues dans cette clause.

Il y a, néanmoins, dans deux traités, des références particulières aux colonies britanniques—celles du 23 juillet 1862, concernant la Belgique, et celles du Zollverein allemand, du 30 mai 1865—donnant à ces traités un cachet particulier. La provenance de ces références ont été mises en doute mais je suis heureux de pouvoir constater qu'elles n'empêchent l'existence d'arrangements préférentiels entre les colonies, sans que les avantages spéciaux accordés par les unes aux autres s'étendent à la Belgique et au Zollverein allemand.*

*Sir E. Grey a insisté dans la chambre des communes, le 30 juillet, sur l'effet général des stipulations contenues dans ces traités. 1. Qu'elles n'empêchent pas de traités différentiels d'être conclus par les colonies en faveur du Royaume-Uni. 2. Elles prévoient les traités différentiels faits par les colonies britanniques en faveur du Royaume-Uni. 3. Elles ne préviennent pas les traités différentiels faits par les colonies britanniques entre elles.

Il semble néanmoins claire qu'elles auraient l'effet d'empêcher la Grande-Bretagne de participer à aucun avantage qui pourrait être concédé par une colonie à une autre ; quoiqu'elles ne puissent empêcher la Grande-Bretagne d'accorder des avantages spéciaux aux colonies. La Grande-Bretagne, comme question de fait, par ces traités a sacrifié son privilège de recevoir de meilleurs termes d'exportation de ses colonies, en faveur de la Belgique et du Zollverein allemand.

Maintenant, si la Grande-Bretagne ne tient pas à faire des arrangements préférentiels avec ses colonies, c'est-à-dire, si elle consent à admettre des conventions entre elles, sans exiger pour elle-même, le bénéfice du tarif minimum, il ne semble pas nécessaire de continuer aucune discussion quant aux tarifs en question. Mais, si ces avantages sont désirés, la question serait de savoir si la seconde résolution pourrait être mise à effet. Cette résolution fut immédiatement prise en considération dans l'intérêt de la mère-patrie.

Ce point fut soutenu vigoureusement par M. Fitzgerald, dans les termes suivants : " Je puis supposer, je crois, que ce traité, pendant sa durée, justifierait la Belgique et l'Allemagne d'exiger le droit de jouir de toutes les concessions accordées entre l'une ou l'autre de ces dépendances et la Grande-Bretagne. Si nous étions pour demander à notre parlement de consentir à une modification qui permettrait l'extension de nos relations commerciales, disons avec le Canada, et que la Grande-Bretagne fut exclue de cette convention, il serait, je crois, presque impossible d'obtenir son consentement. Si nous proposons de modifier notre tarif dans le but d'étendre nos relations commerciales, nous devons nécessairement prier le gouvernement de mettre fin aux traités qui, aujourd'hui, donnent à la Belgique et à l'Allemagne le privilège de profiter de la clause de la nation la plus favorisée, si nous comprenons la Grande-Bretagne. Si la Grande-Bretagne n'est pas comprise, je ne vois aucune chance d'induire les parlements de Victoria ou de Tasmanie, à consentir à une semblable modification " .

Sans assurer que toutes les colonies seraient prêtes à endosser ces idées, il n'en est pas moins manifeste que l'on désire beaucoup voir enlever les obstacles qui empêchent d'inclure la Grande-Bretagne. Le gouvernement canadien a fait des avances de ce genre en 1892, mais auxquelles on ne jugea pas à propos de donner une réponse favorable. Comme, néanmoins, l'assemblée semble tenir encore fortement à l'abrogation de ces clauses, j'ai cru devoir attirer son attention sur ce point.

Le gouvernement de Sa Majesté voudra peut-être prendre en considération la possibilité, sans dénoncer les traités, d'induire les gouvernements allemand et belge à consentir à l'abrogation des clauses particulières concernant principalement les colonies britanniques. Il est inutile d'insister sur le côté très ordinaire des clauses en question ; et en ce qui concerne leur appréciation, je citerai ce qui suit du discours prononcé par le président : " D'après ce que je comprends des dispositions des traités allemand ou belge, il n'y a rien dans ces traités qui donne à la Grande-Bretagne ou au Canada des avantages sur d'autres pays * * * Nous n'avons reçu des traités existant aujourd'hui aucun avantage sur les autres nations, en ce qui concerne le tarif dans l'un ou l'autre de ces pays."

D'un autre côté, ces traités concernent plusieurs sujets importants à part les tarifs, dont les hommes d'affaires des colonies et de la Grande-

Bretagne pourraient conjointement en retirer de grands avantages. Il est aussi bien d'avouer que jusqu'en 1880, les colonies étaient comprises dans tous les arrangements commerciaux faits par le gouvernement de Sa Majesté avec les pays étrangers. Depuis lors, un article se rapportant aux colonies a été inséré dans les traités en question, stipulant, en autant que la loi le permet, que ces règlements s'appliquent à toutes les colonies, excepté les Indes, le Canada, Terre-Neuve, les colonies de l'Australasie, le Cap et Natal; mais pourvoyant à l'application de ce traité à toute colonie qui manifesterait son intention, par avis, d'y participer. Il serait peut-être de politique d'y ajouter une autre clause, afin de permettre à toute colonie de se retirer, de ce traité, si elle le juge à propos, à la date de sa termination. Ces deux résolutions se rapportant aux difficultés statutaires et de tarifs, la troisième résolution était à l'effet d'exprimer l'idée favorable des membres de la Conférence concernant des arrangements spéciaux (1) entre la Grande-Bretagne et ses colonies, et (2) en supposant la réalisation de tels arrangements, entre les colonies *inter se*.

Comme on l'a fait remarquer plus haut, relativement à une époque moins avancée de la discussion, on ne s'attendait généralement pas à ce que dans les circonstances actuelles la Grande-Bretagne consentirait à frapper d'impôt les produits de l'étranger afin de protéger les produits des colonies. Il était reconnu que le commerce de la Grande-Bretagne augmentait encore. Et de plus, on attribuait cette augmentation au commerce avec les colonies; mais M. Forrest corrigea cette déclaration en démontrant que le commerce étranger de l'Angleterre augmentait en proportion de l'augmentation du commerce colonial. M. Fitzgerald remarqua: "Nous savons qu'en fait de blé, l'Angleterre ne pourrait jamais nous donner quelque avantage, pour la simple raison que si elle nous en donnait elle augmenterait le prix de la nourriture pour ses propres habitants."

L'anticipation des difficultés relatives à un traitement préférentiel de la part de la Grande-Bretagne amena une différence d'opinions chez les délégués quant à cette partie de la résolution qui se rapportait à cette proposition. M. Suttor protesta contre la requête implicitement faite de mettre un impôt sur les produits étrangers.

M. Lee Smith s'exprima ainsi: "Nous ne devons rien faire en cette assemblée qui puisse entraver, en quelque manière, le commerce de la Grande-Bretagne avec le monde entier."

La Grande-Bretagne est un pays où s'exerce un commerce libre et pour conserver la position prééminente qu'elle occupe actuellement et qu'elle occupera toujours, je l'espère, dans les affaires commerciales du monde, il faut de toute nécessité qu'elle continue son commerce libre." D'un autre côté, cependant, les représentants canadiens et M. Playford suggérèrent qu'il était désirable que des arrangements douaniers généraux fussent conclus entre la Grande-Bretagne et ses colonies.

M. Playford s'exprima ainsi: "Nous soumettons une opinion à la mère-patrie, c'est-à-dire: qu'elle devrait traiter ses colonies avec plus d'égards qu'elle traite les pays étrangers, et qu'elle devrait leur accorder quelque soit peu, plus d'avantage toute en recevant le réciproque de ces dernières. Les deux parties en retireraient un énorme bénéfice, cela serait un grand avantage pour nous tous; et à la longue la mère-patrie et ses colonies en retireraient des résultats très avantageux."

On a suggéré que chaque partie de l'Empire devrait donner aux produits britanniques d'autre part un avantage de cinq à dix pour 100 *ad valorem* ; c'est-à-dire, pour suivre le plan le plus clair, les tarifs dans les diverses colonies resteraient tels qu'ils sont actuellement contre les pays étrangers, mais une certaine diminution serait faite dans le cas des importations britanniques. Il y aurait donc ainsi un tarif maximum et un tarif minimum.

Je ne me suis pas cru autorisé à exprimer mon opinion relative aux mérites de cette proposition, mais j'ai voulu faire remarquer les proportions relatives du commerce étranger et du commerce colonial du Royaume-Uni, et le fait que les trois-quarts de tout le commerce se trouvent en dehors de l'Empire.

Nous sommes naturellement portés à croire que ces propositions impliquent un changement radical dans la politique financière de la Grande-Bretagne. Une rémission de droits peut être facilement faite dans les colonies qui ont une taxe douanière élevée, lorsque, par exemple, 25 pour 100 est la moyenne de la taxe imposée ; et il a été proposé de réduire cet impôt à 20 pour 100. Mais dans la Grande-Bretagne, l'établissement d'un tarif différentiel requerrait la création spéciale d'un tarif de douane, contre toutes les puissances étrangères sur tels articles, quels qu'ils soient, dont l'importation des colonies devrait être favorisée. Le projet, en un mot, signifie la rémission dans les colonies des taxes qui existent, mais dans la Grande-Bretagne il signifie une nouvelle taxe ; non pas une modification de l'état de choses actuel, mais bien la création d'un nouveau système.

Bien que ce changement de politique dans la Grande-Bretagne ne soit ni nécessaire ni praticable dans les circonstances actuelles, on peut cependant dire que le sentiment général exprimé à la Conférence a été que cette question sera considérée sous d'autres aspects à mesure que la population et le commerce des colonies augmenteront. Et pour se servir des paroles de M. Forrest : "Le développement approche, aussi certain que je suis ici aujourd'hui ; et je crois que dans un avenir rapproché les colonies de la Grande-Bretagne—la colonie du Canada, du Cap, l'Australie et les autres possessions britanniques—pourront produire autant de matière première, et consommer autant des articles produits en Angleterre que le monde entier en consomme aujourd'hui".

Actuellement cette consommation semble bien éloignée. J'ai cité quelques chiffres démontrant que les colonies du nord de l'Amérique contribuent au commerce de la Grande-Bretagne dans la proportion de 2·7 pour 100, l'Australasie de 7·5 pour 100 et l'Afrique du sud, de 2·2 pour 100. Nos importations de pays étrangers en 1893, s'élevèrent à £313,000,000, soit 77 pour 100, tandis que celles des possessions britanniques ne s'élevèrent qu'à £92,000,000, soit 23 pour 100. Nous trouvons un marché dans les pays étrangers pour les deux tiers de nos exportations de produits britanniques, et dans les possessions britanniques pour un tiers seulement, soit la proportion de £146,000,000 à £72,000,000. Ici les possessions britanniques comprennent les Indes. Les importations de et les exportations en Australasie, sont de £30,000,000, et de £15,000,000 respectivement.

Mais il semble probable, pour ne pas dire certain que ces proportions ne feront qu'augmenter avec le temps. Il a été dit qu'un consommateur d'une colonie vaut plus à l'Angleterre que six consommateurs européens. Les colonies, a dit M. Foster, se sont toutes protégées contre la mère-patrie,

mais pas une d'entre elles ne s'est protégée comme les pays étrangers se sont protégés contre elle. Prenez n'importe lequel et comparez. Prenez par exemple le tarif de la France et comparez-le avec celui du Canada. Comparez celui des Etats-Unis à celui de l'Australie, et celui de l'Allemagne à celui des autres colonies. Examinez-les soigneusement et quand vous en tirerez les conclusions, vous verrez, comme fait général, que la protection est bien moins élevée dans les colonies de la Grande-Bretagne contre les articles britanniques, qu'elle ne l'est dans les pays étrangers."

Cette résolution exprime, sans doute, le désir général des colonies de voir leur commerce avec le Royaume-Uni protégé contre celui des pays étrangers.

Le Canada, l'Australasie et la colonie du Cap, avec leur exubérance en produits alimentaires, et matière première, en comparaison avec leur population, ont une toute autre appréciation des impôts d'importation que le Royaume-Uni dont les productions alimentaires sont insuffisantes, et qui se trouve dans la nécessité de laisser entrer la matière première en franchise pour ses industries.

On doit donc comprendre que les représentants ne proposent pas une union de tarifs, c'est-à-dire, qu'ils ne veulent pas abolir les douanes. Mais au contraire, les colonies ne peuvent pas, comme l'a remarqué M. Suttor, admettre en franchise les articles de l'Angleterre, en retour de l'admission en franchise de leurs propres marchandises. Le projet est de faire créer dans le Royaume-Uni un nouveau tarif contre les pays de l'étranger, et mon humble opinion est que dans les conditions actuelles, tel que le comportent les statistiques données plus haut, cette proposition ne peut être acceptée. Mais, comme je l'ai déjà dit, on pourrait conclure des discussions faites, si on les considère d'une manière générale, qu'on ne s'attend pas à voir la Grande-Bretagne se départir immédiatement de la politique de commerce libre qu'elle poursuit actuellement. Mais la croyance générale est qu'avec le temps, les conditions de la question subiront un changement, et le désir, basé sur les sentiments loyaux et amis à l'égard de la mère-patrie, de trouver un moyen par lequel ce changement pourrait être effectué afin de resserrer les liens entre les diverses parties de l'Empire, s'accroîtra davantage. Nous ne pouvons discuter ici, si les conditions économiques changeront à l'avenir, mais nous ne pouvons douter de l'esprit d'amitié et de loyauté qui a présidé à toute la discussion de cette importante question.

Proposé par M. Hofmeyr, que la résolution que l'Union des Douanes de l'Afrique du Sud serait considérée comme une partie du territoire auquel s'appliqueraient les nouveaux arrangements commerciaux, fut adoptée. A son point de vue, la nécessité de cette mesure venait du fait que le libre Etat d'Orange, un pays étranger, fait partie de l'Union des Douanes d'Afrique. Il est évident que cette admission d'une contrée étrangère à certains avantages quant au tarif, ne fait que compliquer les choses d'avantage.

En vous exposant donc, milord, les vues exprimées et les résolutions passées, je ne puis que suggérer fortement l'opportunité de considérer favorablement l'unanime requête de la Conférence afin de faire abolir toute restriction, traité ou statut, qui gêne en quelque manière le commerce inter-colonial. On pourrait faire usage de l'autorisation de prendre un arrangement fiscal entre les diverses colonies, mais en octroyant ce pouvoir à ses colonies qui ont un gouvernement responsable, la Grande-Bretagne développera la politique qu'elle a longtemps poursuivie et qui les a mises en

état de faire un usage de leurs ressources tel qu'elles l'entendent pour leurs meilleurs intérêts ; et l'expérience nous a démontré que cette politique est la plus sûre et la plus satisfaisante pour l'avancement des colonies. Il est inutile d'ajouter que tout ce qui pourra obtenir ce résultat sera aussi un bienfait pour le commerce et le capital de l'Angleterre.

498. II.—COMMUNICATION PAR BATEAUX À VAPEUR.

On adopta les résolutions suivantes au sujet des communications par bateaux à vapeur.

1. "Que, la Conférence exprime son approbation cordiale au sujets des efforts réussis de la part du Canada et de la Nouvelle-Galles du Sud pour l'établissement d'une ligne mensuelle de bateaux à vapeur, entre Vancouver et Sydney, elle est d'avis que l'on devrait s'assurer de la co-opération de toutes les colonies pour améliorer ce système et l'établir en permanence."

2. Que, c'est avec beaucoup d'intérêt que cette Conférence apprend l'initiative que le Canada vient de prendre pour s'assurer d'un service postal et de passagers de première classe avec toutes les améliorations modernes, d'entrepôts froids pour transporter les marchandises périssables de l'autre côté de l'Atlantique à la Grande-Bretagne, et la subvention élevée qu'elle offre pour réaliser cette entreprise ;

3. "Que, afin de développer le commerce et les communications entre les colonies et d'établir l'unité et la stabilité de l'empire comme ensemble, il est d'une extrême importance d'établir ces lignes directes et interrompues entre l'Australasie et la Grande-Bretagne."

4. "Que, vu que le département des postes impérial contribue au coût du service des malles entre l'Angleterre et l'Australie, via Brindisi ou Naples, la somme de £95,000 par année, tandis que le service de la malle par mer ne s'élève qu'à £3,000 et au service de la malle entre Vancouver et le Japon et la Chine, £45,000, moins £7,300 imputables à l'amirauté ; la Conférence croit qu'il n'est que raisonnable de demander respectueusement l'aide du gouvernement impérial pour le service rapide projeté de l'Atlantique et du Pacifique, vu surtout, que le département des postes impérial tout en payant la subvention élevée de £104,231 par année à la ligne de Liverpool à New-York, n'a jusqu'à présent nullement contribué au maintien d'un service postal direct entre la Grande-Bretagne et le Canada."

Ces quatre résolutions expriment le désir de la Conférence en faveur d'une nouvelle ligne de communication entre la Grande-Bretagne, l'Australie et le Canada. M. Huddart, homme de grande entreprise, a déjà ouvert une ligne de steamers entre Sydney et Vancouver. Mais cette ligne ne peut aucunement être considérée comme formant partie d'une communication directe, vu que la ligne rapide pour la malle et les passagers pris et laissés à Vancouver, est celle de New-York. Ceci certainement peut être considéré comme un obstacle au succès de la ligne. Les représentants canadiens ont placé devant la Conférence un projet de communication directe, ayant un caractère tout à fait impérial, par le moyen duquel les malles et les passagers pourraient être transportés d'Angleterre à Québec ou Halifax, d'après la saison de l'année, et par le chemin de fer Pacifique canadien à Vancouver, et de Vancouver à l'Australie par les steamers rapides et *vice versa*. On a calculé que ce trajet pourrait se faire de Londres à Sydney en 28 jours.

M. Huddart est reconnu comme l'auteur de ce projet, et sa proposition peut se résumer comme suit :—

Pour une allocation annuelle de £300,000, quatre vaisseaux de la capacité de 20 nœuds à l'heure pourraient être fournis pour un service hebdomadaire entre la Grande-Bretagne et le Canada, et cinq vaisseaux de la capacité de 16 nœuds, à l'heure pourraient être fournis pour un service d'une fois par quinze jours à travers l'océan Pacifique à partir du Canada à l'Australie. Cette proposition, comme il l'a prouvé clairement, exigerait un capital de £3,000,000, (avec un capital moins élevé, c'est-à-dire de £2,500,000, trois steamers océaniques du Pacifique pourraient être fournis, au lieu de cinq, pour un service que d'une fois par quatre semaines ; mais d'après son avis, le projet en premier lieu mentionné est de beaucoup préférable). Pour ce projet la somme de £300,000 pourrait être divisée comme suit : £175,000 payable par le Canada, £75,000 par la Grande-Bretagne et £50,000 par l'Australasie.

Le gouvernement canadien paye déjà la somme de £25,000 par année pour le service du Pacifique, et s'est engagé à payer pour un terme de 10 ans la somme de £150,000 pour le service de l'Atlantique, ce qui fait de suite le montant plus haut mentionné £175,000.

Pour le présent les seuls subsides reçus de l'Australasie pour venir en aide au service de la malle du Pacifique sont les sommes de £10,000 et £1,500 payées par la Nouvelle-Galles du Sud et Fiji respectivement. Trouver la balance £38,500 du montant de £50,000 exigé de l'Australasie, semble être le point plus difficile à régler. L'Australie-Sud et l'Australie-Occidentale ne sont pas matériellement intéressées dans la route du Pacifique, et semblent très satisfaites du service tel qu'il est maintenant ; ainsi donc il semblerait qu'aucune contribution ne devrait être exigée de leur part. Toute contribution substantielle de la part de Victoria, Queensland et la Nouvelle-Zélande, serait considérée plus ou moins conditionnelle pour les steamers du Pacifique touchant certains ports de ces colonies, mais exiger que ces steamers arrêtent aux trois ports, semble tout à fait hors de question.

Pour ce qui a trait à Victoria, M. Huddart dit :—“ Je ne vois pas quel serait l'avantage d'arrêter à Melbourne, vu qu'il y a un ou deux trains par jour et une communication par steamer avec Sydney. Tout subside que le gouvernement de Victoria pourrait suggérer, ne pourrait pas payer le charbon employé pour le service d'un steamer qui ferait ce service.” D'après ces remarques, sir Henry Wrixon, fit l'observation suivante : “ Ceci nous met dans une position de ne pas être en état de définir le montant exact que nous devrions souscrire, ” quoique cependant il avait droit de penser que le gouvernement de Victoria proposerait quelque plan afin d'empêcher la continuation de la ligne, et qu'il se montrerait généreux lorsque les autres contrats de malle toucheraient à leur fin.

Quant à Queensland elle a à considérer les besoins de sa partie nord, qui a déjà le service des steamers subventionnés des Indes Anglaises. M. Huddart serait d'avis que les steamers arrêteraient à la Nouvelle-Zélande, mais pour cette fin, il faudrait beaucoup plus que la somme de £10,000 déjà offerte par cette colonie ; dans tous les cas une divergence aussi considérable de la route directe affecterait l'efficacité de la ligne comme service de la malle entre l'Australie et la Grande-Bretagne.

Les difficultés seront grandes et nombreuses si chaque colonie tient à ses intérêts séparément. Mais il faut espérer que chacune de ces colonies agira avec des vues plus larges, dans l'intérêt général de l'Australie. M. Lee-Smith, le représentant de la Nouvelle-Zélande dit : " Je suis prêt à donner à ce projet toute la considération possible d'après un point de vue tout à fait fédéral si je puis m'exprimer ainsi. Je reconnais que la Nouvelle-Zélande ne doit pas et ne peut pas être placée dans une position supérieure aux autres colonies." Alors, il promet pour la colonie de la Nouvelle-Zélande une allocation de £1,500 à un point de vue impérial, quand bien même que cette colonie ne pourrait être faite un dernier port d'escale.

Je puis donc dire sans crainte que cette attitude devrait être adoptée par toutes les autres colonies. Une ligne rapide de première classe par le Pacifique est la condition la plus essentielle pour le développement du commerce australasien dans cet océan et avec le Canada. Comme Sydney, d'après un tel projet, deviendrait le port principal sur le côté australasien, la Nouvelle-Galles du Sud devrait fournir une allocation plus élevée que les autres, mais aussi cette colonie d'un autre côté, ne doit pas être laissée à elle-même, mais au contraire, doit recevoir toute l'assistance possible dans la création de cette ligne, qui assurera le succès des autres colonies dans un degré plus ou moins élevé.

M. Huddard est d'avis qu'avec ce projet de service complet, les malles anglaises pourraient être délivrées en Australie, dans l'espace de 28 jours, ou dans la Nouvelle-Zélande, (si cette route est adoptée) dans l'espace de 26 jours. La moyenne présente du service par les Compagnies Orientales de la Péninsule, est estimée à 34½ jours pour Sydney. Cette différence, il n'y a aucun doute est considérable, mais il faut bien remarquer que si ces compagnies le désiraient absolument, elles pourraient faire un service plus rapide, et à ce propos M. Forrest fait connaître à la Conférence que la Compagnie Orientale de la Péninsule, est dans le moment à faire construire un steamer plus rapide.

On doit observer que le nouveau développement du commerce d'exportation des articles tels que le beurre et les fruits exige un transport rapide, et avec des entrepôts froids, et que, pour cette raison les colonies australiennes, dans toutes allocations à accorder à l'avenir auront en vue l'importance des steamers rapides ayant des entrepôts froids pour leur produits, comme celui d'un transport rapide pour leurs malles. Les steamers Atlantiques proposés, devraient, comme l'a fait remarquer sir A. P. Caron, avoir des réfrigérateurs de la capacité de 3,000 à 4,000 tonneaux, afin d'être en état de transporter tous les articles périssables venant des colonies australasiennes. Les deux transbordements et le long transport par terre sur le chemin de fer du Pacifique canadien et autres chemins de fer causent de grandes difficultés au trafic en général par cette route à la Grande-Bretagne. En même temps (quoi qu'aucun chiffre n'ait été placé devant la Conférence) il a été bien compris que les taux de fret des chemins sont très réduits, en sorte que dans l'est du Canada, les chemins de fer sont capables de diviser le commerce avec le canal Erié.

Les présents contrats de la malle australasienne ont été récemment renouvelés pour jusqu'au 31 de janvier 1896, et seront probablement renouvelés pour jusqu'à 1898, afin d'expirer en même temps que ceux des Indes et de la Chine. Mais comme les vaisseaux qui seront requis pour ce service en

perspective sont encore à être construits, cette question devrait être prise en considération dès maintenant.

Si toutefois on réussissait à établir un service hebdomadaire sur l'Atlantique, et un service bi-mensuel sur le Pacifique, il serait très facile à la Grande-Bretagne de disposer pour ce projet, pour lequel la somme de £75,000 lui a été demandée—d'une partie de la somme de £104,000 qui, en chiffres ronds, est aujourd'hui payée aux lignes de New-York, et une partie de la somme de £95,000 payée comme contribution en faveur de la ligne hebdomadaire de l'est. Cependant, il n'est que juste pour les Compagnies Orientales de la Péninsule de dire qu'elles ont fait le service de l'Australie avec satisfaction, et qu'elles méritent la plus haute considération de la part du gouvernement qui les subventionne. Monsieur Playford a été très expressif sur ce point, et je suis heureux de seconder ses vues à ce sujet. Il ne serait pas prudent de faire tort ou de mettre en danger ces excellents services.

Le gouvernement de Sa Majesté, naturellement, consultera dans la considération de la demande d'une subvention impériale £75,000, son aviseur légal, pour ce qui se rapporte aux chiffres de M. Huddart. Je dois faire observer que le montant total de la subvention de £300,000, à première vue paraît considérable, en rapport au capital de £3,000,000, mais les dépenses annuelles exigées pour le maintien des compagnies de transport sont très élevées en proportion du capital placé.

Les chiffres n'ont pas encore été produits pour me permettre d'entrer complètement dans la question de savoir si les subsides demandés sont ou ne sont pas à un prix raisonnable pour le capital employé et les services rendus.

Alors la question se présente d'elle-même, savoir : Si le gouvernement impérial obtiendrait de ce service projeté une valeur proportionnée au subside de £75,000 demandé comme sa proportion. Les arguments principaux en faveur de ce service, employés par le gouvernement impérial serait, d'abord, la rapidité avec laquelle les malles seraient transportées, et ensuite les circonstances qui combindraient en une seule route à travers le territoire anglais et le transport général sur les hautes mers, à l'Amérique du Nord et l'Australasie. À ceci on pourrait ajouter que les vaisseaux devraient être construits d'après les règlements de l'amirauté, et munis d'appareils et armements nécessaires en temps de guerre.

La route pour le Canada est tellement plus courte que celle pour New-York, que l'on croit que les malles seront transportées à Halifax en 36 heures, à Québec en 24 heures de moins qu'à New-York. En outre il est bien compris, qu'elles devraient être, de cette manière, aujourd'hui même, délivrées en moins de temps à New-York même, et en bien moins de temps à Chicago et les autres places de l'ouest. Le service pourrait donc être adopté avec avantage quant à ce qui regarde le temps, pour une partie de la malle anglaise aux États-Unis, aussi bien que pour celle du Canada et au delà ; alors, si au lieu de deux malles par semaine expédiées à New-York par les lignes *Cunard* et *White Star*, une de ces malles était expédiée au Canada par la ligne projetée, non seulement certains avantages politiques et navals pourraient en résulter, mais près de la somme de £52,000, moitié du pondage, maintenant payé annuellement aux lignes de New-York pourrait être économisé, vu que le service subventionné pourrait transporter les malles gratuitement jusqu'au montant du subside. De cette manière la contribu-

tion demandée de £75,000 se trouverait bien compensée, et la balance se trouverait encore réduite vu le transport gratuit de la malle expédiée de Vancouver à la Nouvelle-Zélande et l'Australie. La route ouest à Sanghaï deviendra probablement plus rapide que celle de l'est.

Mais cependant il ne serait pas nécessaire d'accorder une subvention directe de £75,000, dans le sens ordinaire de ce terme. Le gouvernement de Sa Majesté pourrait sans accorder actuellement un subside réel, arriver au même résultat en réunissant ensemble les départements des postes et de l'amirauté.

Le premier pourrait rapporter au service de pondage projeté environ £75,000 par année, et on arriverait à ce résultat principalement en enlevant le service des malles aux navires allant à New-York pour le donner à ceux qui vont aux ports britanniques, de sorte que les arrangements faits dans l'intérêt du service de l'est, ne seraient pas matériellement affectés. Le pondage devrait être payé à des conditions fixes.

La Grande-Bretagne dépend actuellement sur la France et l'Italie pour la transportation rapide à travers l'Europe, et à un coût très élevé, de ses malles allant en Australasie et dans l'est ; mais le système projeté lui assurerait un service aussi rapide sur le territoire britannique et par les grandes mers. Un tel service n'éprouverait pas les retards inévitables des services actuels dans l'est.

La différence entre le pondage et les £75,000 pourrait être comblée par un subside annuel d'amirauté jusqu'à ce que le montant soit complété. Le subside accordé par l'amirauté aux vaisseaux se conformant aux conditions nécessaires est de £9,000 par année pour les navires d'une vitesse moyenne de 20 nœuds à l'heure, et de £3,250 pour ceux d'une vitesse de 16 nœuds. En supposant que les navires de l'Atlantique appartiendraient à la première classe, et ceux du Pacifique à la seconde, telles sont d'ailleurs les conditions du contrat du Dominion, le subside total serait d'après ce calcul, de £52,250, ou, tenant compte d'une réduction de 25 pour 100 dans le cas des vaisseaux qui ont un subside pour le transport de la malle, le subside total serait d'environ £39,000.

Sans doute ceux qui proposent ce nouveau service considèrent comme essentielle l'initiative en cette matière de la part du gouvernement de Sa Majesté, autrement l'amirauté hésiterait peut-être à faire une telle addition à sa liste de vaisseaux recevant des subsides. Mais, cependant, en considérant si telle initiative pourrait être donnée, ou non, il serait bon de faire remarquer à l'amirauté que non seulement une addition serait faite au nombre de navires propres à faire l'office de croiseurs armés (et ceux du Pacifique sembleraient d'une valeur exceptionnelle), mais qu'en appliquant ce système d'ailleurs adopté par elle en d'autres endroits, elle assurerait le parachèvement de ce nouvel et grand parcours impérial sur lequel les soldats, les marins et les provisions britanniques pourraient défilier en temps de guerre jusqu'à Hong-Kong, et jusqu'aux bâtiments de guerre du Pacifique.

Si la Grande-Bretagne se voyait en état de faire ces concessions, elle formerait ainsi un anneau puissant dans la chaîne des communications de l'Empire.

Je puis répéter que le Canada a formellement promis de payer un subside de £175,000 pendant dix ans, et cette promesse a été sanctionnée par son parlement.

Pour les raisons déjà données je ne puis dire exactement la part que prendraient les colonies d'australasie dans l'aide qui leur a été demandée pour construire une ligne dont elles retireraient sans doute de très grands avantages.

Avant d'abandonner cette partie du sujet, je devrais peut-être m'occuper de la question, à savoir si la route océanique au Canada offre plus de difficultés à cause des brouillards et des glaces que celle allant à New-York.

Vous avez sans doute appris, milord, que cette question a été le sujet d'une controverse assez animée, et je ne vois pas l'utilité de vous entretenir dans ce rapport des détails de cette discussion. Je puis, cependant, remarquer incidemment que des brouillards épais apparaissent sur la route à New-York, même en été, mais les steamers rapides, comptant sur l'usage fréquent des cornets de brune qui avertissent d'autres navires et sur la température de l'eau qui indique le voisinage des glaces, ne modère pas beaucoup leur vitesse pour cela. Tout retard dû au brouillard serait plus que contrebalancé par la brièveté relative de la route par la grande mer. Il est un fait bien connu que les steamers Allan ont un service sûr et ponctuel, et les difficultés naturelles, peut-on conclure, ne sont pas d'un caractère si dangereux qu'elles puissent empêcher la réalisation de ce projet.

499. III.—CABLE DU PACIFIQUE.

Les cinq résolutions suivantes relativement à ce sujet ont été adoptées par la conférence, viz. :—

(1.) "Que dans l'opinion de cette Conférence, des mesures immédiates devraient être prises pour établir des communications télégraphiques par câble exemptes de contrôles étrangers entre le Canada et l'Australasie."

(2.) "Que le gouvernement impérial soit prié d'entreprendre le plus tôt que faire se pourra, et de continuer avec toute la rapidité possible, un relevé complet de la route du câble projeté entre le Canada et l'Australie, les dépenses devant être à la charge en parties égales de la Grande-Bretagne, du Canada et des colonies australasiennes."

(3.) "Qu'il est de l'intérêt de l'Empire qu'advenant la pose d'un câble entre le Canada et l'Australasie, ce câble s'étende de l'Australasie au Cap de Bonne Espérance et qu'à cette fin des arrangements soient faits entre le gouvernement impérial et celui de l'Afrique méridionale relativement à un relevé de cette dernière route."

(4.) Que, en vue de l'opportunité d'avoir un choix de routes pour établir une communication par câble entre le Canada et l'Australasie, le gouvernement de la mère-patrie soit prié de prendre des mesures immédiates pour obtenir un atterrissage neutre sur une des îles hawaïennes, afin que le câble demeure perpétuellement sous contrôle britannique."

(5.) "Que le gouvernement canadien soit prié, les travaux de cette Conférence terminés, de faire toutes les recherches nécessaires et de prendre généralement les mesures qu'il jugera à propos pour s'assurer du prix de revient du câble projeté du Pacifique et pour favoriser l'établissement de l'entreprise conformément aux idées exprimées dans cette Conférence."

On remarquera que ces résolutions sont d'un caractère assez général et que la Conférence ne s'est pas prononcée d'une manière clairement définie sur les questions qui ont été soulevées aussitôt que l'opportunité du câble

a été reconnue. Ceci ne semble pas répondre aux vues de ceux qui sont anxieux d'avoir la solution prompte et certaine de cette question ; et, bien que certaines vues individuelles aient été clairement et vigoureusement exprimées, le sentiment général, cependant, était, que la Conférence étant seulement un corps consultant, elle ne pouvait faire rien de plus que formuler les objets généraux sans toutefois se refuser à d'autres considérations du sujet sous la forme de résolutions auxquelles de nouveaux renseignements ou de nouvelles commodités pourraient être opposés.

Par exemple si nous considérons le point principal, il fut reconnu qu'il était inutile d'estimer exactement le coût de l'entreprise—ce qui est l'objet de la question principale d'où découlent toutes les autres—avant qu'un sondage satisfaisant ait été fait sur toute la route proposée. Vous savez aussi, milord, qu'à la fin de la Conférence, en 1887, prière a été faite au gouvernement de Sa Majesté d'examiner la route pour le câble proposé, et ce gouvernement refusa de faire un relevé spécial de la route à moins d'une garantie d'une certaine somme votée dans le but de poser ce câble. L'amirauté, cependant, se proposait alors de faire en général un examen hydrographique des îles et des dangers de la route de la Nouvelle-Zélande à Vancouver, et le steamer de Sa Majesté *Egéria* qui avait reçu une commission à cette fin, en 1888, reçut instruction de faire des sondages sur son parcours afin de connaître les différentes profondeurs sur la ligne générale proposée pour la pose du câble. Mais, en 1890, ces travaux furent arrêtés aux îles Phœnix, parce que les services de l'*Egéria* étaient requis ailleurs pour des travaux plus urgents. La longue distance entre Vancouver et les îles Sandwich ou l'île Fanning, le premier anneau de la chaîne du côté canadien demeure donc encore, au point de vue du projet, pratiquement non explorée.

Je devrais observer, en passant, que cet arrêt dans les travaux fut l'objet de plusieurs commentaires, et les représentants exprimèrent leur grand désappointement de voir qu'on avait si imparfaitement répondu au désir exprimé par la Conférence de 1887. Le premier pas à faire, donc, dans l'opinion de la Conférence, était l'examen de la route, afin de reconnaître la profondeur et le caractère du lit de l'océan, s'assurer de la position des différentes îles et voir si elles pourraient servir de stations d'atterrissement.

Ces considérations inspirèrent à la Conférence la deuxième des résolutions mentionnées plus haut. Vous remarquerez donc, milord, qu'en 1887, le gouvernement de Sa Majesté avait été prié de faire l'examen de la route à ses propres frais, mais que la Conférence propose aujourd'hui que la Grande-Bretagne, le Canada et les colonies d'Australasie paient une part égale des dépenses encourues par cette exploration.

Le coût du relevé de toute la route, fait par un navire, pendant une période de trois années, a été estimé à £36,000. Mais la Conférence exprima le désir de faire faire ce relevé au plus tôt et proposa, à cette fin, l'emploi de deux navires ou plus.

Je ne sais si le coût serait plus élevé en suivant ce dernier cours, mais je pense qu'une grande partie des travaux proposés seraient faits sur le parcours ordinaire par les vaisseaux qui sont constamment employés à ces travaux sous la direction du département hydrographique de l'amirauté, et que, conséquemment, une grande partie de ce travail étant dévolue, en vertu

de la résolution de la Conférence, au gouvernement de Sa Majesté, les dépenses seraient bien plus fortes pour les colonies.

J'espère que le gouvernement de Sa Majesté considérera cette requête avec soin, et je n'ai qu'à ajouter que ceux-là seuls des représentants à la Conférence possèdent des navires construits à cette fin, et que le désappointement serait grand s'il refusait d'offrir sa co-opération, dans la manière proposée, si on jugeait cette co-opération de sa part indispensable pour donner l'initiative à l'entreprise.

Mais avant de commencer les travaux on devrait bien considérer si un examen de la route est absolument nécessaire. A la Conférence coloniale de 1887 et dans la correspondance qui eut lieu subséquemment, on a prétendu qu'il en était ainsi. Il fut exprimé des doutes à la Conférence d'Ottawa, quant à la suffisance des sondages partiels faits dans l'océan Pacifique, pour permettre de calculer approximativement le coût des travaux et les difficultés qu'ils pourraient offrir. C'est là le point de vue auquel s'est placé M. Lee-Smith, qui donna comme exemple le fait qu'il n'y eût pas d'exploration avant la pose du câble sur la côte occidentale de l'Afrique, mais, que l'on se contentera de réserver un certain fonds pour les risques à encourir.

Il appert que depuis 1887, les connaissances scientifiques qui s'appliquent à la pose du câble sous-marin se sont tellement développées, qu'il n'est pas nécessaire maintenant de faire des sondages préliminaires si l'on a une connaissance de la profondeur des eaux. Je citerai à ce sujet, un mémoire imprimé de M. A. Siemens, et qui me fut communiqué après la clôture de la Conférence. M. A. Siemens est bien connu comme un membre distingué de l'une des plus importantes compagnies électriques du monde, et a fort bien réussi récemment à poser le dernier câble entre la Grande-Bretagne et l'Amérique :

“Quant à ce qui regarde les difficultés techniques soulevées en 1887, il n'est pas hors de propos d'examiner la question d'un relevé exact de la pose d'un câble, lequel relevé dépend principalement de l'ingénieur qui place le câble et qui doit savoir la profondeur exacte de l'eau à tous les endroits où le câble doit être posé. Ce pouvoir de résistance, qui maintient le câble et qui sert à déterminer le pourcentage de la distribution doit être en rapport avec la profondeur de l'eau, afin d'assurer une distribution uniforme, le long de la route entière. Une distribution de câble faite dans ces circonstances est de nature à prévenir les accidents, à économiser sur la longueur du câble, et à rendre les réparations plus faciles. C'est pour cette raison que la pratique ordinairement suivie est de poser des câbles seulement sur des parcours où l'on a pu prendre des sondages rapprochés et, en 1887, les experts consultés par le gouvernement impérial ont été d'opinion que le relevé de l'Océan Pacifique n'était pas assez complet pour les fins désirés.

“Dans le cours des sept dernières années les opérations du relevé ont progressé d'une manière régulière et l'on peut dire maintenant, que le tracé soumis à la conférence de Wellington n'atteint pas des profondeurs dépassant 3,500 brasses.

“Si le pouvoir de résistance dépendait exclusivement des données obtenues par des sondages pris antérieurement sur le tracé choisi pour le câble, il y aurait lieu de douter beaucoup si la pose du câble du Pacifique pourrait se faire sans avoir recours à des données ultérieures basées sur des sondages

pris avec soin, le long du tracé. Heureusement on a trouvé des moyens d'indiquer à l'ingénieur d'une manière continue le surplus de distribution du câble ; ce qui rend possible la pose d'un câble, sur un tracé dont on ne connaît que les données générales.

“On s'est servi avec succès complet de ce procédé dans la pose des six câbles Atlantiques, de sorte qu'il n'y a aucun doute quant aux succès de ces avantages théoriques. Dans l'Océan Atlantique, en plus d'un point la profondeur de l'eau atteint 3,000 brasses. Les câbles ayant été déposés à cette profondeur, il n'y a aucune raison de douter de la possibilité de déposer des câbles à 3,500 brasses et même plus.

“Il est évident qu'il faudra choisir un genre de câble réunissant une grande force de résistance sous un poids minime, mais, il n'y aurait pas de difficulté sous ce rapport, attendu qu'on a pu fabriquer des câbles pour l'Océan Atlantique portant 7,000 brasses de longueur, sans danger de rupture.

“Nous pouvons donc considérer comme certain que les difficultés techniques que l'on appréhendait en 1887 sont maintenant surmontées, et que l'on pourra faire la pose du câble aussitôt que la question des finances aura été réglée.

Le gouvernement de Sa Majesté, j'ose le croire, prendra l'opinion de ses aviseurs professionnels sur ce point. Il a été question que la Conférence devrait tracer la route que le câble devait suivre. D'un côté, la demande peut paraître exigeante ; c'est-à-dire, que les sondages devraient être faits sans aucune suggestion quant au tracé de la route. La Conférence possédait et devait prendre en considération le plan de diverses routes communiquant avec plusieurs îles dans le Pacifique. Je vais, pour vous donner une idée de leur direction, vous citer deux cas.

Une d'elles serait de l'île de Vancouver à l'île Fanning, Fiji, à l'île Norfolk à Tweedmouth en Australie. Distance de 6,730 milles auxquels on en devra ajouter 415 si on la fait communiquer à la Nouvelle-Zélande. Le tracé se trouve être en totalité sur le territoire britannique.

La seconde serait de l'île de Vancouver à une île dans le groupe Hawaïen de même qu'à travers les îles Bowen en Queensland. Cette route est de 6,300 milles. Mais on admit généralement que dans l'intérêt même d'un règlement satisfaisant de ces questions, on devait en remettre la considération, à plus tard. Ces questions exigent expressément d'être approfondies par des autorités compétentes, et les délégués ont cru faire pour le mieux en attendant les recommandations ou l'opinion des experts que le gouvernement de Sa Majesté a à sa disposition, et qui seront probablement requis en temps et lieu.

Relativement à cette question on peut remarquer la quatrième résolution. La Conférence avait clairement manifesté son désir, si cela était possible, de faire passer le câble entièrement sur le territoire britannique partout où il devrait passer sur les îles du long de la route. Au point de vue du génie, on a cru qu'il était désirable de faire la route de Vancouver aux îles Sandwich, vu que cette ligne est de beaucoup plus courte que celle allant à l'île Fanning. Alors, il serait nécessaire d'obtenir l'usage exclusif de l'une des îles d'Hawaï afin que le câble soit autant que possible en dehors du contrôle des étrangers.

On a bien parlé de l'île Necker, qui se trouve à 400 milles d'Honolulu, comme devant servir de station d'atterrissement, mais cette île ne semble pas

propre pour cette fin. Le capitaine King dit dans son rapport du mois dernier, au gouvernement d'Hawaïi : " Il n'y avait pas d'eau, pas d'arbres ni herbes ; et pour l'entretien de la vie il faudrait faire venir des provisions d'ailleurs, y compris de l'eau, et la station sur cette île serait semblable à celle d'un phare." Il pourrait peut-être se trouver une île plus propice sur le bord de l'archipel d'Hawaïi.

La Conférence n'était pas en état de dire si tel arrangement était praticable, mais on croyait généralement que le gouvernement d'Hawaïi était disposé à aider au projet afin de s'assurer pour lui-même les avantages d'un câble qui le mettrait en communication avec le reste de l'univers.

Je ne crois pas que le sens de la résolution signifie que la Conférence soit en faveur de la route par les îles Sandwich. Choisira-t-on cette route, ou celle allant à l'île Fanning, c'est encore un problème à résoudre. La résolution ne fait qu'exprimer qu'il serait désirable, quelque soit la route suivie, que le câble soit entièrement sous le contrôle britannique.

Je devrais, cependant, ajouter que M. Foster était d'opinion que le câble devrait passer par Honolulu. M. T. H. Davies, représentant la chambre de commerce d'Honolulu, eut la permission de faire quelques remarques, et selon lui, les îles Sandwich prendraient une part active aux affaires qui seraient faites par le câble s'il passait par là. Il se déclara opposé à l'idée du trajet par l'île Necker, et recommanda de faire la station d'arrêt sur une des îles de l'archipel d'Hawaïi. Au point de vue commercial ce parcours offrirait bien des avantages, mais la résolution stipulant que le câble " serait en dehors du contrôle des étrangers " y serait strictement contraire, et son caractère exclusivement britannique serait changé.

Je ne vois pas quelle difficulté il y aurait à faire passer le câble par l'île Necker, ou par une des îles Sandwich. La plus grande profondeur est d'environ 3,300 brasses, et la " Compagnie d'extension de l'est " possède un câble posé à une plus grande profondeur entre Java et le Port Darwin. Et le câble de Sénégal-Pernambuco est posé à une profondeur de plus de 3,000 brasses.

Toute la difficulté repose dans les réparations que devraient subir le câble. C'est un travail bien sérieux, même à 2,000 brasses de profondeur ; mais on a fait déjà des réparations à des câbles posés à de plus grandes profondeurs, et on ne peut dire qu'il serait impossible d'en réparer à plus de 3,000 brasses de profondeur, bien que ce travail soit bien difficile et puisse nécessiter l'abandon de grandes étendues de câble et la pose de nouvelles sections.

Si le lit de l'océan était égal et mou, une grande profondeur serait un avantage en ce sens que le câble serait moins exposé à être dérangé que dans l'eau basse. Il y a cependant des risques inconnus du côté des dérangements volcaniques.

Si l'on considère que les avantages commerciaux découlant du trajet par les îles Sandwich, ou près de ces îles, sont compensés par la commodité de garder la ligne en dehors du contrôle des étrangers, il devient nécessaire de considérer s'il serait praticable de déterminer la route de Vancouver à l'île Fanning. La grande difficulté éprouvée alors est que cette distance couvre 3,232 nœuds, mais je ne suis pas certain si on n'a pas exagéré le calcul.

Ce qui affecte matériellement la rapidité de la transmission, c'est la distance. La vitesse d'une dépêche télégraphique varie inversement avec le

quart de la distance de la ligne. Si par un câble de 2,000 nœuds on peut transmettre environ vingt mots à la minute, par un câble de 4,000 nœuds on ne pourrait transmettre qu'environ cinq mots à la minute. Ceci signifie donc que sur une ligne d'une très grande distance, le câble devrait contenir plus de gutta-percha et plus de cuivre afin d'avoir la force de transmission nécessaire. La distance donc, entre Vancouver et l'île Fanning augmenterait de beaucoup le prix de l'entreprise.

Il est nécessaire, aussi, de calculer les recettes et les dépenses probables de cette ligne, et une longue correspondance exprimant divers points de vues et d'un grand intérêt a été échangée. Je regrette de ne pouvoir placer devant vous, milord, des chiffres exacts concernant le coût, les dépenses et les recettes probables de la ligne. Les chiffres mentionnés à la Conférence sont tout à fait problématiques et sujets à des corrections et à des variations.

Le coût d'un câble simple de Vancouver en Australie peut être estimé, en chiffres ronds, à £2,000,000. M. Sanford Fleming, dans son mémoire, calcule que les recettes du câble, à 2s. par mot par le Pacifique (ceci réduirait les prix entre l'Australie et l'Angleterre à 3s. 3d, au lieu de 4s. 9d. tel qu'à présent) seraient de £99,465 en 1898,* et qu'il y aurait une augmentation des recettes jusqu'en 1904 alors qu'elles seraient de £153,023. L'intérêt à 3 pour 100 serait de £60,000, le coût serait de £60,000, et le fonds de renouvellement de £32,000. Ainsi au bout de sept ans les recettes et les dépenses seraient balancées.†

Si ces faits étaient prouvés vrais, les gouvernements subventionnaires seraient bientôt dégagés de leurs engagements et l'entreprise se suffirait à elle-même. L'opinion générale des membres de la Conférence était que, si ce projet était entrepris avec des sauvegardes convenables, elle ne ferait encourir aucune perte aux gouvernements en question. Quant à son avantage pour le commerce, les opinions étaient unanimes. Les délégués, parmi lesquels il se trouvait des hommes d'une grande expérience commerciale, constatèrent l'inutilité de donner de nouvelles impulsions au commerce à travers le Pacifique tant qu'un câble n'aura pas été construit.

Les communications télégraphiques sont aujourd'hui indispensables aux relations commerciales, et si ces communications ne peuvent se faire, ou, si les droits sont trop élevés, le commerce ne peut prospérer.

On était d'opinion que si ce projet de câble direct était réalisé, ce serait donner une forte impulsion au commerce transpacifique, et que, par conséquent, non seulement ce câble ferait concurrence aux lignes de l'est concernant le commerce existant, mais réaliserait le bénéfice d'un nouveau trafic.

Je dois faire remarquer, ici, que les représentants de l'Australie du Sud n'ont pas appuyé les résolutions se rapportant au câble. M. Playford dans un très fort discours expliqua la position de la colonie qu'il représentait.

*L'année 1898 est choisie, parce qu'on estime que la pose du câble prendrait trois années.

†Depuis la conférence M. Fleming a fait de nouveaux calculs qui, basés sur la moyenne ordinaire de la télégraphie entre les colonies de l'Australasie et de l'Europe, sont de 14 pour 100 par année, durant une période de 8 ans et en calculant que la baisse du tarif et l'augmentation des affaires par la route projetée, donnerait un accroissement de 15 pour 100, ces calculs, disons-nous, représenteraient un montant de £110,000, pour les recettes brutes en 1898 et de £209,000 en 1904. M. Fleming a aussi réduit ses estimations pour l'intérêt et les frais d'exploitation à £90,000.

En 1872 l'Australie du Sud, au coût de £506,000, érigeait une ligne à travers le continent dans le but de rejoindre à Port-Darwin le câble de la "Compagnie d'extension télégraphique de l'est."

Il chiffrait les pertes totales encourues par ce service durant 21 ans, à £293,000. Il exposa que l'Australie du sud et de l'ouest qui avaient aussi établi des communications avec la compagnie ci-haut nommée, avaient droit à la considération des autres colonies, afin de pouvoir faire face aux dépenses additionnelles qui pourrait subvenir, si toutefois, l'on se décidait soit pour les besoins impériaux, soit pour les besoins publics, à poser un nouveau câble. Il ne croyait pas à l'indispensabilité d'une nouvelle ligne pour les besoins commerciaux, et croyait que, si le câble était posé du tout, il devrait être double.

Mais, il continua à avocasser ses opinions par ces expressions remarquables :—

"En même temps mon gouvernement m'a prié d'informer cette Conférence que si ce câble est nécessaire aux besoins de l'Empire et du public, pour le bien de l'Empire, l'Australie du sud n'y mettra pas d'obstacles, et appuiera ce projet de câble. Voici tout ce que nous demandons, que si ce câble doit être subventionné par les différents gouvernements, l'on tiendra compte de notre position particulière et l'on réduira autant que possible les pertes que nous pourrions subir par la construction de cette nouvelle ligne de câble."

Les autres représentants ont bien compris que l'Australie-sud devrait être indemnisée contre toute autre perte à venir, mais il n'en a pas été décidé en ce sens.

Sir Henry Wrixon dit : "Nous, les colonies australiennes demandons un câble, nous le désirons sincèrement. Nous apprécions certainement les grands avantages et l'entrain au commerce qu'offrirait l'immersion d'un câble dans le Pacifique, parce qu'il n'y a pas le moindre doute qu'un câble passant à travers le Pacifique, simplement au point de vue des affaires, serait une aide puissante et tendrait à favoriser le commerce. Il nous permettrait d'avoir des relations de commerce avec le Canada et d'autres pays. Ce pourquoi nous le désirons vivement, c'est au point de vue impérial et national. Il n'y a aucun doute qu'en cas de guerre, il vaudrait la peine de faire la dépense entière que ce câble est supposé devoir coûter, pour l'empire et ses dépendances, si nous pouvions pendant une semaine avoir des renseignements rapides et immédiats sur les mouvements d'un ennemi et nous savons qu'avec la ligne de câble actuelle, en cas de guerre, les communications seraient très probablement interrompues, presque immédiatement. Bien que nous soyions une partie distante et éloignée de l'Empire, nous sentons que nous formons partie de l'Empire, et nous aimons sincèrement être certains qu'en cas de difficulté nous aurons un moyen sûr et certain de communication, que nous n'avons pas avec le réseau télégraphique actuel. Nous pourrions avoir un câble exclusivement sur le territoire britannique, et entièrement dans des mers que commande la marine anglaise. Nous considérons cela comme une affaire de la plus haute importance, et nous consentons parfaitement à payer notre quote-part." Il fit allusion au câble placé entre Queensland et la Nouvelle-Calédonie, et fit voir le danger qu'il y aurait, si ce présent projet avortait, de voir la France faire et placer un câble elle-même à travers le Pacifique, et dont, le premier chaînon a déjà été posé.

Il n'y a nul doute donc, que les colonies australasiennes doivent être les plus anxieuses pour obtenir cette nouvelle communication par câble.

Pour ce qui est de l'opinion qu'un double câble est essentiel pour le succès de la nouvelle communication, je dois ajouter qu'il n'y a aucun doute que cela augmenterait de beaucoup les premiers frais du projet, et que la considération de cette question devrait être abandonnée pour le moment pour jusqu'à ce que le projet actuel ait pris une forme plus définie. On a attaché beaucoup d'importance pour ce qui regarde la valeur de la ligne, quant aux projets impériaux, mais la question de la valeur stratégique devra être décidée par des experts. Diverses opinions semblent avoir été exprimées par différentes autorités, et je ne crois pas avoir les qualifications voulues pour me mêler à la discussion.

Je ferai simplement observer que je ne puis pas comprendre comment deux routes différentes : une d'est et l'autre d'ouest ; faisant communiquer la Grande-Bretagne et ses colonies australiennes, pourraient cesser dans un moment difficile d'être plus utiles qu'une seule ; et que ce n'est pas une proposition irraisonnable qu'un câble traversant principalement le territoire et les eaux britanniques, comparativement à l'abri d'attaques, doit offrir de plus grands avantages stratégiques, que des lignes traversant les territoires européens ou égyptiens toujours exposées à diverses complications.

Il y eut parmi les membres de la Conférence une grande divergence d'opinion, quant à savoir s'il était désirable que le câble fut posé par les gouvernements intéressés comme étant une entreprise nationale, ou par une compagnie à laquelle il serait octroyé un subside ou une garantie. En faveur de la première alternative, il peut être dit *inter alia* que certaines dépenses telles que celles de concessions ne sont pas permises lorsque l'Etat en est propriétaire et que le danger d'amalgamation avec d'autres compagnies au détriment du public est ainsi évité ; et en faveur de la seconde, qu'une compagnie pourrait faire les travaux et conduire les affaires plus économiquement qu'un corps ministériel. La difficulté d'un contrôle d'Etat sur les différentes propriétés de divers gouvernements responsables n'est pas chose dont on ne doit pas faire de cas.

Ce point, avec d'autres importantes questions de détail, telles que la part relative de chaque gouvernement dans la garantie ou le subside qui doit être accordé, n'ont pas été décidées, et demeurerons ainsi jusqu'à ce que les deux points principaux : la route et le coût soient réglés. Ceux-ci, une fois décidés, des arrangements définitifs deviennent possibles. Si la première enquête est jugée satisfaisante, le gouvernement de Sa Majesté se rendra aux désirs de l'Australasie en prenant des moyens pour mûrir le projet.

M. Foster, a exprimé son opinion sur les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne en ces termes :—“Maintenant, il peut être dit que la Grande-Bretagne n'a que de minimes intérêts dans cette ligne de communication avec les colonies australiennes. Je crois, moi, ses intérêts commerciaux très importants, au contraire. Elle est la tête et le centre du commerce du monde ; et beaucoup de ce commerce duquel elle est la tête dérive de ces lointaines dépendances, et elle les expédie ensuite manufacturés à travers le monde. Par conséquent, si par la construction de ces lignes le coût de la télégraphie et du câble est amoindri jusqu'à un certain point, comme cela pourrait arriver par la construction de cette ligne, les intérêts

commerciaux de la Grande-Bretagne n'en seront pas moins élevés. Si vous prenez les transactions commerciales par nombre et par montant, qui émanent de Londres ou de la Grande-Bretagne, vous trouverez qu'elles atteindront de bien près la somme de celles qui émanent des colonies ou du Canada ; donc, elle a des intérêts commerciaux en Australasie. Par conséquent, je ne crois pas que nous devrions considérer cette question se rapportant à la Grande-Bretagne simplement comme matière impériale ou d'intérêt de défense."

Les délégués, cependant, n'étaient pas en position de donner aucun renseignement quant à la forme et au montant du support financier que leurs gouvernements respectifs seraient prêts à offrir. Ils n'avaient reçu aucune instruction à ce propos.

On doit dire cependant, qu'il ne serait pas juste pour les gouvernements de subventionner une ligne nouvelle et rivale. L'entreprise de la "Compagnie d'extension télégraphique de l'est," a été une source de profits considérables pour l'Australasie, comme l'a si bien fait remarquer M. Lee-Smith. Cependant, tout en admettant et admirant cette grande entreprise, il ne s'en suit pas pour cela que cette compagnie ait à elle seule le monopole du câble pour toute l'Australasie. La nouvelle route proposée n'est pas établie que pour des vues de compétition seulement, dans quel cas le gouvernement de Sa Majesté refuserait de prendre part, mais bien avec la ferme conviction que les intérêts impériaux et commerciaux demandent sa construction.

Le gouvernement anglais paie des subsides pour des câbles aux Bermudes, Seychelles, Maurice et à certains établissements anglais et possessions dans l'Afrique. Ces places, il est vrai, étaient entièrement sans communication télégraphique avant que ces subsides fussent votés, mais aucune d'elles ne fournit un cas semblable à celui du vaste continent de l'Australie. Le subside et la garantie payés par cinq colonies australasiennes à la "Compagnie d'extension télégraphique de l'est," s'élevaient en 1892-93 à £53,363.

Par la cinquième résolution, le gouvernement a été requis de faire les démarches nécessaires pour s'assurer du coût du câble projeté et de pousser de l'avant les préliminaires de l'entreprise. Il a été bien entendu que cette résolution serait mise à exécution sans délai.

Sir C. Mills, dans un discours éloquent a présenté la troisième résolution, dans laquelle il fait voir clairement, au point de vue de la défense des propriétés impériales, l'importance de la ligne dont il est le défenseur et l'avocat.

La recommandation que le câble devait s'étendre de l'Australasie par les colonies de l'est au Cap, est une addition considérable au projet original ; le grand désir en différentes occasions, exprimé par les délégués, de resserrer les liens entre toutes les parties de l'Empire, a eu pour effet de les placer d'une manière très favorable vis-à-vis du projet. La proposition qui, il n'y a aucun doute, recevra toute la considération désirée de la part du gouvernement de Sa Majesté, est subordonnée au projet transpacifique, et la considération ne doit pas intervenir avec cette question.

Avant de compléter ce rapport des délibérations de la Conférence, je mentionnerai que sur motion de sir H. Wrixon, la résolution suivante a été adoptée :—" Que cette Conférence désire attirer l'attention de leurs gouvernements respectifs sur les délibérations de la Conférence coloniale tenue à Ottawa en 1887, relativement à la faillite et à la liquidation des compa-

gnies, en vue de compléter la législation nécessaire aux questions qui y ont été soulevées.”

Il est bien et dûment connu qu'aucune décision définitive n'a été prise à ce sujet depuis 1887.

En faisant une revue soignée des délibérations de la Conférence d'Ottawa j'ai fait de mon mieux pour placer devant vous, milord, les raisons et motifs qui ont inspiré les résolutions.

Les résolutions se rattachent au commerce et à ce qui peut le promouvoir, mais, il ne faut pas mettre de côté l'esprit qui a présidé à leur rédaction. Tout en exprimant les vues des hommes d'affaires anxieux de développer le commerce et des hommes d'Etat désireux de faire progresser leur pays, elles indiquent d'une manière absolue que le principe du gouvernement individuel est en harmonie avec les intérêts impériaux.

Un des premiers actes de la Conférence a été de présenter une adresse des plus loyales à Sa Majesté, et la discussion relativement à cette adresse, a été des plus favorables aux intérêts et à la position de la Grande-Bretagne.

La détermination des délégués à ne restreindre leurs discussions qu'aux sujets qui leurs ont été soumis, et d'éviter toute discussion étrangère a été un des faits les plus saillants de la Conférence.

J'ai fait rapport qu'il serait à propos, dans mon opinion d'étendre les facilités déjà accordées d'un commerce intercolonial. La réponse à cette requête repose complètement dans le gouvernement de Sa Majesté.

Le subside qui a été demandé pour la création d'un nouveau service de malles, et pour la pose d'un câble Pacifique, dépend complètement des actions du Canada et des colonies australasiennes.

Le Canada par sa position centrale voyant les moyens à sa disposition de récolter les résultats les plus directs d'un service impérial amélioré pour les malles, les passagers et les marchandises, est venu de l'avant offrir son assistance dans une si importante entreprise, ce qui prouve l'esprit d'initiative et de prévoyance de la part de ses ministres.

Dans le but d'avancer l'unité impériale, cette colonie a proposé des garanties substantielles.

Les conditions spéciales des colonies australasiennes les a empêchées d'agir d'une manière aussi décisive, et de leur façon d'agir dépend encore l'avenir de ces propositions.

Le câble Pacifique et le service de steamer projeté, ont pour but de compléter l'anneau impérial, qui doit avoir pour résultat le développement des ressources de l'intérieur si, surtout, l'Australasie vient se joindre à ce mouvement, ainsi donc, du support donné par ses gouvernements dépend le succès ou l'insuccès de ces entreprises.

L'assistance requise de la part du gouvernement de Sa Majesté relativement au service de steamers peut être facilement obtenue suivant la manière que j'ai déjà suggéré, c'est-à-dire par le moyen d'un pondage et sans autre subvention directe que celle déjà payée par l'amirauté, pour le contrôle, en cas de guerre, des steamers rapides.

La question du câble Pacifique est en quelque sorte différente, car dans ce cas une subvention ou subside est nécessaire, et on peut prétendre, que ce qu'en reçoit la Grande-Bretagne n'est pas suffisamment apparent. On ne peut en déterminer le montant exact, et d'autres négociations doivent être faites, après que les questions relatives à la route, le relevé et le coût, auront été réglées.

Je dois, en outre, répéter qu'une ligne de communication alternative avec l'Australie, et le câble du Pacifique, devraient offrir des avantages de stratégie aussi bien que des avantages commerciaux. Pour un montant probablement peu élevé, la Grande-Bretagne se trouverait dans une position de pouvoir communiquer avec les régions les plus éloignées de son Empire, en cas de guerre et pourrait en même temps tirer plus d'avantages d'un commerce avec laquelle, elle se trouverait plus intimement lié.

En examinant plus sérieusement l'importance combinée de l'Empire, il est impossible de déterminer la proportion exacte des avantages qui peuvent en découler pour chaque pays ou colonie. Essayer cela, ce serait certainement faillir dans l'accomplissement d'un tel projet. Si ce projet, cependant, est de suite mis sur des bases solides et pratiques, alors il devrait être encouragé et mené à bonne fin pour l'avancement des intérêts de l'Empire en générale.

Le succès du commerce dans toute partie de l'Empire doit produire de bons résultats pour ce pays.

Je suis fermement convaincu que les trois propositions de la Conférence d'Ottawa sont fondées sur des bases solides, pratiques et des plus avantageuses pour l'Empire.

Le commerce ne peut pas avoir sa base que sur le sentiment seulement, mais il est très possible de faire disparaître les obstacles qui peuvent l'empêcher de se répandre dans de nouvelles régions. La mère-patrie est appelée à tenir ouvert les canaux qui se trouvent entre elle et ses colonies, en sorte que le courant commercial puisse augmenter et les sentiments de loyauté puissent rester permanemment et sans interruption. Jamais dans l'histoire de notre Empire une si bonne occasion s'est-elle présentée. Le "sentiment passionné" du Canada, comme l'a si bien décrit sir John Thompson, et le désir d'un rapprochement prochain des florissantes colonies de l'Australasie et du Cap, se tournent ardemment, dans le présent, vers la mère-patrie, dans l'espérance de recevoir de sa part du secours pour leurs développements respectifs.

Leurs principaux hommes d'Etat apprécient la valeur d'une connection avec la Grande-Bretagne, et la majorité de leur population est loyale. Il est au pouvoir de la Grande-Bretagne de régler la direction de leur commerce et le courant de leurs sentiments pour ce que l'on appelle des générations. Une telle occasion ne se présentera de sitôt, car le temps passe rapidement.

Une prompte et complète considération de ces projets serait acceptée avec la plus grande satisfaction.

Je ne puis terminer sans exprimer mes plus sincères remerciements pour la considération et la bonté qu'on a eues pour moi et que les délégués m'ont exprimé si sincèrement, ce qui a eu pour effet de rendre ma position des plus faciles et des plus plaisantes.

Nos hôtes canadiens ont fait tout en leur pouvoir pour nous recevoir de la manière la plus hospitalière.

Je dois aussi offrir mes sincères remerciements à M. W. Hepworth Mercer, qui a bien voulu mettre à ma disposition sa grande connaissance des affaires coloniales, et qui a offert des plus gracieusement ses précieux services, à moi d'abord et ensuite à tous les membres de la Conférence.

Je vous inclus une copie du rapport officiel des délibérations de la Conférence, avec une copie de l'annonce émise par le gouvernement canadien pour

des soumissions pour la construction du câble Pacifique ; et, en outre, une lettre de M. Sandford Fleming au ministre du commerce pressant l'émission de cette annonce.

J'ai l'honneur d'être,

Milord, votre obéissant serviteur,

(Signé) JERSEY.

CONFÉRENCE D'OTTAWA, 1894.

N° 1.

LE MARQUIS DE RIPON AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA, AUX GOUVERNEURS DES COLONIES AUSTRALASIENNES À L'EXCEPTION DE L'AUSTRALIE OCCIDENTALE ET DU GOUVERNEUR DE LA COLONIE DU CAP.

DOWNING STREET, 28 juin 1895.

MILORD,

1. Dans ma lettre du 13 décembre dernier, je vous transmettais plusieurs copies du rapport du comte de Jersey, sur les délibérations de la Conférence coloniale d'Ottawa, et en outre plusieurs copies des délibérations de la Conférence elle-même.

2. Depuis lors, les questions prises en considération à la Conférence ont été examinées et étudiées dans et par les départements qu'elles concernaient, et je suis en position maintenant de vous faire connaître les vues générales du gouvernement de Sa Majesté sur les questions qui ont fait le sujet des trois résolutions présentées par le comte de Jersey concernant les relations commerciales entre la Grande-Bretagne, le Canada, les colonies australasiennes, etc.

3. Les deux premières résolutions ont pour objet le rappel de la législation, et l'annulation de certaines stipulations de traités qui, dans l'opinion des délégués pouvaient empêcher la réalisation de la politique indiquée dans la troisième résolution ; je crois donc qu'il est de mon devoir, en premier lieu, d'expliquer les vues du gouvernement de Sa Majesté pour ce qui a trait à cette politique, avant d'entrer dans la discussion des deux premières résolutions.

4. La troisième résolution, dit que : Attendu que le meilleur moyen d'assurer la stabilité et le développement de l'Empire britannique consiste dans le ressèment les liens qui unissent les colonies avec la Métropole et dans l'accroissement d'une sympathie et coopération pratique dans tout se rapporte au bien général :

“ En conséquence, il est résolu : Que cette Conférence exprime son opinion en faveur d'arrangements de douane entre la Grande-Bretagne et ses colonies, en vertu desquels l'Empire serait placé sur un pied plus favorable que pour les pays étrangers.

“ Résolu de plus : Que jusqu'à ce que la Métropole trouve les moyens de conclure des arrangements de douane avec ses colonies, il est à désirer que, aussitôt qu'elles en auront le pouvoir, les colonies de la Grande-Bretagne, d'entre elles qui seraient d'accord avec ce point de vue, prennent telle décision qui leur permette de placer leurs divers produits, en tout ou en partie sur une base de douane plus favorable que celle qui est accordée à des produits similaires de pays étrangers.

“ Résolu de plus : Que pour les fins de la présente résolution, l'Union Douanière du sud de l'Afrique soit considérée comme faisant partie du territoire susceptible de faire partie des arrangements de douane projetés.

5. Avec cette résolution comme préambule le sentiment, non seulement du gouvernement de Sa Majesté, mais de toute la population de ce pays, est, ai-je besoin de le dire, en sympathie de cœur—une sympathie à laquelle tout projet dont le but est de promouvoir la stabilité et le progrès de l'Empire ne fera pas un vain appel.

6. Le gouvernement de Sa Majesté a été heureux de constater le sentiment unanime qui a présidé à toutes les séances de la Conférence, et il regrette alors d'avoir à douter grandement si la politique fiscale dont le principe a été adopté par la majorité de la Conférence comme un moyen d'atteindre à cette fin, est vraiment propre à obtenir la fin voulue.

7. La résolution n'allègue pas l'établissement d'une union de tarif comprenant tout l'Empire en vertu duquel toutes les barrières qui forment un obstacle au commerce libre seraient abolies, et tous les revenus des douanes seraient équitablement divisés entre les différentes communautés. Un tel arrangement ne pourrait en principe offrir aucune sérieuse objection, et si cela était praticable, le progrès, la stabilité et l'unité de l'Empire seraient assurés. Mais les délégués ont unanimement reconnu que vu les circonstances spéciales dans lesquelles se trouvent les colonies, telle union était impossible, pour le présent du moins, et, il n'est pas nécessaire de s'entretenir sur les difficultés qui en empêcheraient la réalisation.

8. La proposition actuelle est quelque chose d'essentiellement différent, à savoir, l'établissement d'un tarif différentiel dans ce pays en faveur des produits coloniaux, et dans les colonies en faveur des produits de la mère-patrie. Le commerce qui se fait à l'intérieur de l'Empire ne doit pas subir de changements, mais de nouveaux droits, restreints aux articles de l'étranger, doivent être imposés là où il n'en existe pas à présent, et les taux de douane qui existent aujourd'hui doivent être ou diminués ou augmentés, selon qu'on veuille se protéger contre le commerce étranger ou favoriser celui des colonies.

9. La majorité de la Conférence a reconnu que cette politique nécessiterait le renversement complet du système fiscal et commercial que la Grande-Bretagne a délibérément adopté il y a un demi-siècle, et qui a été maintenu et amélioré depuis. En adhérant constamment à ce système les droits sont disparus l'un après l'autre en ce pays, jusqu'à ce qu'enfin il n'y existe aujourd'hui que quelques impôts de douane, impartialement appliqués, afin de tirer des revenus sur les articles qui ne sont pas produits ici seulement, ou dans le but de protéger le revenu de l'accise.

10. Un tarif différentiel donne lieu, au point de vue du consommateur, à toutes les objections qu'on puisse faire contre un tarif général, et tandis qu'il nécessite les mêmes restrictions sur le commerce, il a l'autre désavan-

tage de déplacer le commerce par sa tendance à le détourner de son cours régulier et naturel.

11. Ces objections à la politique avouées sont suffisamment sérieuses ; mais il y en a d'autres non moins sérieuses, provenant des conditions dans lesquelles le commerce de l'Empire se trouve actuellement distribué.

12. En supposant même que cette préférence dont parle les résolutions serait favorable au commerce, à savoir, plus par la rémission partielle des droits qui existent aujourd'hui, en faveur des articles britanniques et coloniaux, que par l'augmentation des droits sur les articles de provenance étrangère (ainsi que l'imposition de droits sur des articles de l'étranger maintenant en franchise et lesquels rivalisent avec les produits britanniques et coloniaux), il est évident que, vu que le commerce total de l'Empire avec les pays étrangers excède de beaucoup le commerce qui se fait entre les diverses parties de l'Empire, le volume du commerce qui serait frappé d'impôts excède celui qui en serait partiellement soulagé. Le résultat serait non seulement une taxe plus élevée mais encore une perte nette de commerce dont le fardeau retomberait avec plus de poids sur ces parties de l'Empire qui ont la plus grande proportion du commerce étranger, et la perte de ce côté serait loin d'être contrebalancée par le gain de l'autre.

13. Si nous examinons la chose de plus près nous croirions que les résultats matériels du projet seraient encore plus préjudiciables qu'il ne semblerait d'abord en considérant ses conséquences. Pour nous, le gros de nos importations des pays étrangers et presque toutes nos importations des colonies consistent en aliments ou de matières brutes pour des fins de fabrication.

14. Imposer un impôt sur les aliments amène une diminution réelle du salaire de l'ouvrier. Et si nous allions imposer une taxe sur les matières brutes, il faudrait encore réduire le salaire de l'ouvrier afin que le fabricant puisse faire la concurrence avec ses rivaux dans les pays où ces taxes n'existent pas.

15. L'honorable M. Foster dans son discours introduisant la motion que nous considérons actuellement, donna une description frappante de la vigoureuse et continuelle concurrence que le fabricant britannique rencontre sur les marchés de l'univers entier ; et s'il a quelque peu exagéré les résultats de cette concurrence, il n'y a cependant aucun doute qu'en plusieurs branches de commerce où la Grande-Bretagne excellait autrefois, d'autres nations aujourd'hui lui font concurrence sur un terrain égal. Donc, tant que le fabricant britannique ne se dédommagerait pas de l'impôt sur ses matières brutes en réduisant le salaire de ses ouvriers, il aurait un grand désavantage sur les marchés du monde entier, et la rémission partielle des droits en sa faveur, dans les colonies, le placerait à peine sur un terrain égal à ses concurrents étrangers, même à cette endroit.

16. On ne doit pas oublier, non plus, qu'environ le quart du commerce d'exportation de ce pays consiste en produits étrangers et coloniaux, et que l'imposition de taxes sur les produits étrangers occasionnerait immédiatement une grande dépense pour l'établissement d'entrepôts ainsi que pour leur usage et leur entretien. Le résultat serait qu'en face de tant d'obstacles le commerce changerait de cours ; les marchandises que nous recevons pour l'exportation seraient directement expédiées sur leur marché ou autrement, alors qu'elles éviteraient les obstacles de telle nature. Ainsi

donc, la position de ce pays comme le grand marché de l'univers, aujourd'hui menacée, serait complètement détruite.

17. Ces changements ne pourraient pas manquer de nuire sérieusement à notre commerce important et de causer une réaction injurieuse sur chaque industrie dans le Royaume-Uni.

18. D'un autre côté, le bénéfice que les colonies retireraient de ce changement, ne serait guère à comparer avec la perte subie par la mère-patrie. Et il n'est pas probable que ce gain serait permanent, parce que, à part la perte générale éprouvée dans la facilité de faire des achats, due à la réduction des gages et la diminution des profits découlant toutes deux de l'imposition de nouveaux droits, il est évident que la réduction de nos importations des pays étrangers serait bientôt suivie par la réduction de nos exportations en ces mêmes pays et dont une grande partie consiste en produits coloniaux importés à l'état brut et plus ou moins manufacturés ici. La demande, donc, des produits coloniaux, même avec l'avantage préférentiel qu'on veut lui faire accorder n'augmenterait probablement pas, et le prix que l'on en offrirait ne serait pas, par là même, plus élevé.

19. S'il doit y exister une différence restreinte à certains articles spécifiés, il n'y a pas moins de difficultés pour en venir à un arrangement équitable. Au cours de la discussion à la Conférence, les représentants de la Nouvelle-Galles du Sud, de Queensland et de la Nouvelle-Zélande, ont clairement indiqué quelques-unes de ces difficultés, et aucun moyen pratique n'a été suggéré en vue d'éprouver et ajuster la valeur des concessions à faire de chaque côté. Celles-ci, évidemment, devront varier selon le nombre de colonies favorables à cet arrangement, et selon bien d'autres circonstances ; et comme le peuple de ce pays et la population des colonies envisageront le projet sous différents points de vue, une entente satisfaisante paraît presque impossible. Le projet augmenterait peut-être le revenu pour un certain temps, mais le commerce en même temps serait moins actif, l'emploi deviendrait plus rare, le prix de la nourriture et des choses nécessaires à notre entretien, serait plus élevé et les effets, en somme, de ce changement se feraient principalement sentir sur notre commerce et sur la condition de notre population.

20. Aux yeux des colonies le projet n'est qu'une question de revenu. Une remise de droits sur le gros de leurs importations, leur ferait entièrement réajuster leur régime fiscal, et recourir à la taxe directe plus élevée, ou à d'autres moyens et, bien que le prix de leurs produits importés dans ce pays pourrait être plus élevé d'abord, la difficulté du revenu attirerait bientôt leur plus sérieuse attention.

21. La considération de ces difficultés pratiques et des résultats plus immédiats indiqués plus haut, d'un régime de discrimination mutuelle relativement au tarif, a convaincu le gouvernement de Sa Majesté que lors même que ces conséquences seraient limitées à l'intérieur de l'Empire et que ce projet ne serait pas suivi d'un changement de politique fiscale, de la part des puissances étrangères, défavorables à ce pays, ces résultats économiques ne seraient guère avantageux à l'Empire. De tels droits sont un instrument de guerre commerciale, dont on peut faire usage comme représailles, et infligeant au pays qui s'en sert une perte plus considérable que n'en éprouve le pays contre qui cette arme est dirigée, et qui ne demeure habituellement pas indifférent à ce genre d'attaque.

22. Les pays étrangers savent bien que les régimes des politiques fiscales des colonies diffèrent entre eux et de celui de la mère-patrie, et si une politique comme celle qu'on invoque allait être adoptée, il est plus que probable que nos rivaux étrangers useraient de représailles, et le résultat serait grandement injurieux à tout l'Empire.

23. Au cours de la discussion à la Conférence, l'opinion a généralement prévalu, que l'arrangement était peu acceptable à ce pays tant qu'une si grande proportion du commerce de la Grande-Bretagne serait faite avec les pays étrangers, mais que le commerce colonial de la Grande-Bretagne augmentait tellement plus vite que son commerce étranger, que le jour n'était pas éloigné où les arguments dont on se sert pour combattre la résolution seraient d'aucune valeur.

24. Comme question de fait, cependant, la proportion du commerce colonial de ce pays mise en regard de son commerce étranger est approximativement la même maintenant qu'il y a quarante ans passés.*

Le développement du commerce extérieur ne se maintient pas toujours sur le même pied que l'accroissement de la population, spécialement quand il doit compter sur les restrictions du tarif, soit établi au point de vue de la protection, soit au point de vue du commerce international. Et bien que les colonies aient ouvert un large champ pour l'extension de la population et du capital anglais, peut-être plus abondamment que dans aucune autre colonie étrangère, il n'y a présentement aucune apparence soutenable d'altération dans les proportions relatives du commerce étranger et colonial. Mais quand bien même ces proportions seraient renversées, le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que les résultats désastreux qui pourraient découler d'une politique préférentielle ne pourraient être mitigés que d'une quantité minime, tout en retombant sur ce pays, avec un effet moindre sur les colonies que si le système actuel était maintenu.

25. J'ai traité ce point au long parce que l'appui considérable qui lui a été donné de la part de la majorité des représentants formant partie de la Conférence, lui a donné droit à un examen profond et rend opportun d'exposer les raisons à la suite desquelles le gouvernement de Sa Majesté en est arrivé à la décision que le projet n'atteindrait pas le but désiré, savoir, le maintien et l'accroissement de l'Empire.

26. Je passe maintenant à la deuxième partie de la résolution qui dit : "Jusqu'à ce que la métropole trouve le moyen de conclure des arrangements de douane avec ses colonies, les colonies devraient s'entendre pour établir un tarif douanier plus favorable, relativement aux produits de chacune d'elles, soit en tout, soit en partie, que celui qui existe actuellement quant aux produits similaires provenant des pays étrangers."

*On ne peut établir de comparaison que depuis 1854. Pendant la période de cinq ans 1854-58, le total des importations dans ce pays a été de £820,904,330; les importations venant des possessions britanniques ont été de £195,556,990 ou 23·8 pour 100 du montant total. Dans le cours des cinq années, 1889-93, le montant total des importations a été de £2,112,252,916 et les importations provenant des possessions britanniques ont été de £482,427,761 ou 22·8 pour 100 du total. Les exportations totales durant la période 1854-58 se sont élevées à la somme de £657,699,825, et les exportations aux possessions britanniques à £186,056,817; soit 28·3 pour 100 du total. Pendant la période de 1889-93 le total des exportations expédiées de ce pays s'est élevé à £1,521,736,951, dont l'exportation aux possessions britanniques s'est élevée à £438,491,542, soit 28·8 pour 100. A compter ensemble les importations et les exportations le commerce de ce pays avec les possessions britanniques dans la première des deux périodes formait 25·8 pour 100 du montant total, et dans la dernière, 25·3 pour 100.

Cette résolution soulève des points quelque peu différents de celle qui l'a précédé, de prime abord, il semblerait que cette question n'affectait que les colonies qui ont fait de tels arrangements, et que, comme le gouvernement de Sa Majesté a donné aux colonies plein pouvoir d'établir un système douanier de nature à protéger leurs industries locales, si elles le jugent à propos, il ne peut y avoir d'objection à ce qu'elles concluent telles conventions qui leur permettent d'accorder à une colonie sœur une protection équivalente ou une préférence.

27. Il ne faut pas oublier toutefois que le but principal d'un tarif différentiel est plutôt une diversion qu'une augmentation du commerce, et que le commerce de la plupart des colonies fait avec les pays étrangers ne représente qu'une faible fraction du commerce qui se fait avec la mère-patrie et les autres régions qui relèvent du domaine de Sa Majesté, et que conséquemment, il est difficile qu'une colonie n'accorde sur ses marchés une préférence au commerce d'une autre, exclusivement au profit d'un étranger, sans causer par là même une diversion du commerce de la mère-patrie ou des colonies sœurs qui peuvent ne pas avoir participé à la convention.

28. Le résultat pourrait être défavorable au commerce d'une colonie voisine, et créer certaines animosités ; ce qui pourrait provoquer des représailles, et à tout événement susciter un sentiment qui ne serait pas de nature à promouvoir le but que la Conférence a en vue.

29. Toute convention se rapportant à des questions préférentielles entre deux colonies, devra par conséquent, être examinée quant au résultat probable qui pourrait en résulter sur le commerce de l'Empire. Le gouvernement de Sa Majesté tout en ayant pleine confiance en la loyauté et la bienveillance qui existe maintenant dans les diverses parties de l'Empire, ne permettrait pas à une colonie de s'approprier un avantage qu'elle ne pourrait acquérir qu'au préjudice d'autres parties intégrantes des domaines de Sa Majesté, attendu qu'il leur est impossible de mettre de côté les intérêts généraux de l'Empire dans de telles questions.

30. Ainsi que le fait remarquer lord Jersey dans son rapport, une complication additionnelle pourrait résulter de la résolution qui va à dire : "Que pour les fins de cette résolution, l'union douanière du sud de l'Afrique soit considérée comme partie du territoire susceptible d'être comprise dans les convention commerciales que l'on a en vue".

31. L'Etat libre d'Orange fait partie de cette convention, et si une colonie en dehors de l'Afrique méridionale avait l'intention d'accorder aux produits de cet Etat les mêmes conditions préférentielles que celles qui ont été accordées aux produits de la colonie du Cap, le gouvernement de Sa Majesté pourrait se trouver mêlé dans un grave conflit avec ces pays, à moins que l'on accorde les mêmes conditions que celles dont la colonie en question fait jouir tous les pays qui ont le privilège de la clause de la nation la plus favorisée.

32. Après avoir indiqué d'une manière générale les vues du gouvernement de Sa Majesté relativement à la politique avouée par cette Conférence, je passe aux résolutions par lesquelles on demande que tels obstacles soient enlevés, (soit qu'ils proviennent de la législation ou qu'ils découlent des traités) lesquels retardent la réalisation de cette politique.

Le seul obstacle législatif à ce que l'on en arrive aux arrangements qui sont le sujet des résolutions et la clause dans la constitution des colonies d'Australie en vertu de laquelle on ne peut prélever de droits différentiels.

Après un examen approfondi de la question, le gouvernement de Sa Majesté a décidé que bien que de tels droits soient incompatibles avec la politique fiscale de ce pays et en autant que de tels droits peuvent être prélevés sans transgresser les obligations de traités de Sa Majesté et sans nuire à l'unité de l'Empire, et ne devrait pas s'opposer à la discrétion des colonies sous ce rapport. En conséquence et sur l'initiative du gouvernement de Sa Majesté, le parlement a décidé de relever les colonies australiennes de l'impuissance spéciale dans laquelle elles se trouvent placées par l'opération de leur constitution et, en conséquence, a adopté un acte dont copie ci-incluse,* rappelant les clauses dont il a été fait mention, et cet acte a maintenant reçu l'assentiment de Sa Majesté.

33. Quant aux colonies de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria, l'article 45 de l'Acte de la Constitution de la première et l'article 43 de l'Acte de la Constitution de la seconde empêchent que l'on impose des droits différentiels, mais comme le rappel de ces clauses est maintenant du ressort des législatures locales, le gouvernement de Sa Majesté leur laisse la latitude d'agir dans le sens voulu.

34. Toutefois, bien que le parlement ait ainsi libéré les colonies de toute restriction législative, en autant que la législation impériale est en jeu, il sera nécessaire, afin que le gouvernement de Sa Majesté soit en position de donner effet à leur responsabilité quant aux obligations internationales de l'Empire, et quant à la protection de ses intérêts généraux, que tout projet de loi adopté par une législature coloniale se rapportant à l'imposition de droits différentiels, soit réservé au bon plaisir de Sa Majesté, afin qu'il lui soit donné toute latitude de l'étudier à ces points de vue.

35. Pour cette raison et afin de prévenir les inconvénients, il sera désirable, dans le cas où de tels droits seront compris dans un tarif douanier général, que l'on y insère une clause déclarant que ces droits ne seront pas mis en opération avant que Sa Majesté ait signifié son bon plaisir.

36. Je désire faire observer ici que tout acte de la nature de celui qui a été adopté par la législature de la Nouvelle-Zélande, en 1870, par lequel on conférait au gouverneur de la colonie en Conseil le pouvoir de suspendre ou de modifier tous les droits imposés par les actes relatifs aux droits douaniers de la colonie, conformément à tout arrangement intercolonial, est non seulement susceptible de graves objections au point de vue constitutionnel, mais qu'il priverait en outre le gouvernement de Sa Majesté de tout moyen d'étudier tels arrangements. Et conséquemment, à moins de définir les articles auxquels s'appliquerait le pouvoir en question, ainsi que l'étendue des remises accordées, le gouvernement de Sa Majesté entretiendrait des doutes sérieux quant à l'a propos de conseiller à Sa Majesté de sanctionner tel acte. Il espère donc que les législatures coloniales n'essaieront en aucune façon de se départir du pouvoir qu'elles ont de fixer elles-mêmes le montant des droits, et qu'elles ne confieront pas à l'exécutif un pouvoir dont l'exercice, à moins d'être basé sur un examen des plus attentifs pourrait faire surgir par inadvertance des conflits sérieux non seulement avec d'autres colonies, mais aussi avec les pouvoirs étrangers.

37. La deuxième résolution comporte :—“ Que cette Conférence est d'avis que l'on devrait faire disparaître dans les traités existant entre la Grande-Bretagne et tout pouvoir étranger toutes les clauses qui empêchent que les

*Acte concernant les tarifs des colonies, 1895, 58-59 Vic., chap. 3.

dépendances de l'Empire qui se gouvernent elles-mêmes puissent établir des conventions de réciprocité commerciale entre elles ou avec la Grande-Bretagne."

Les traités auxquels cette résolution se rapporte sont les traités de commerce entre ce pays, l'Allemagne et la Belgique.

38. Les articles particuliers de ces traités qui pourraient faire surgir des difficultés par rapport à des arrangements préférentiels entre les diverses parties de l'Empire britanniques sont, comme suit :—

BELGIUM, ARTICLES XV.

"Articles the produce or manufactures of Belgium shall not be subject in the British Colonies to other or higher duties than those which are or may be imposed upon similar articles of British origin."

"Les produits d'origine ou de manufacture belge ne seront pas grevés dans les colonies britanniques d'autres ou de plus forts droits que ceux qui frappent ou frapperont les produits similaires originaires de la Grande-Bretagne."

Les textes anglais et français sont, dans cette traduction, reproduits vu l'ambiguïté que l'on peut trouver dans la traduction du mot *British* (anglais).

ZOLLVEREIN (Empire allemand).

ARTICLE VII.

"Les stipulations des articles précédents, I à VI (ils comprennent tout le traité) s'appliqueront aux colonies et possessions étrangères de Sa Majesté britannique. Dans ces colonies et possessions, les produits des Etats du Zollverein ne seront pas soumis au plus élevé, ou autres droits d'importation que les produits du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, ou de tous autres pays semblables ; l'exportation du produit de ces colonies ou possessions au Zollverein, ne sera soumis à un droit ou des droits plus élevés que l'exportation au Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande."

39. On doit observer que tous les avantages qui pourraient être accordés par la Grande-Bretagne, à la Belgique ou à l'Allemagne en vertu de ces stipulations particulières, doivent être aussi accordés aux différents autres pays d'après les clauses des présents traités en faveur de la nation la plus favorisée. Si, cependant, l'article XV du traité de la Belgique et l'article VII du traité Zollverein n'étaient plus en force, il n'y a pas de stipulations semblables dans aucun autre traité conclu par ce pays, et en force dans le moment qui pourrait soulever les mêmes difficultés.

40. L'effet général de ces stipulations pour ce qui a trait aux droits d'importation, tels que compris par le gouvernement de Sa Majesté, se trouve à la note de la page 5 du rapport du comte de Jersey, comme ci-après :—

- (a.) Ils n'empêchent pas un traitement différent par le Royaume-Uni en faveur des colonies anglaises.
- (b.) Ils n'empêchent pas un traitement différent par les colonies anglaises en faveur de l'une et l'autre.
- (c.) Ils empêchent un traitement différent par les colonies anglaises en faveur du Royaume-Uni.

41. Pour ce qui se rapporte à la première des propositions ci-dessus, je dois vous faire remarquer, que de tout ce qui a été dit, il faut en conclure que la question de l'admission des produits coloniaux dans le Royaume-Uni à de meilleures conditions que les produits étrangers, est une question que le gouvernement impérial n'est pas tout à fait prêt à prendre en considération ; et si avant longtemps on se décide à discuter cette question d'une manière pratique, on pourra le faire librement, que les traités de la Belgique et du Zollverein soient en force ou non.

42. Quant à la deuxième proposition, l'opinion que s'est formée le gouvernement de Sa Majesté au sujet de l'interprétation de l'article XV du traité passé avec la Belgique est d'accord avec l'opinion exprimée par les officiers en loi de la Couronne à l'effet que les mots "Similar articles of British origin" ou dans la version française "produits similaires originaires de la Grande-Bretagne" se rapportant uniquement aux produits du Royaume-Uni.

43. Il faut tenir compte, toutefois, que dans l'interprétation de tout traité l'opinion de l'une seule des parties contractantes ne fait pas loi nécessairement.

44. Pour ce qui est de la troisième proposition, il semble clair que, en vertu des termes de l'article XV du traité Belge, et de l'article VII du traité passé avec le Zollverein, les colonies anglaises ne peuvent pas accorder aux produits du Royaume-Uni de préférence quant aux droits de douane sans accorder une même préférence à la Belgique et à l'Allemagne, et par l'intermédiaire de ces deux pays aux autres contrées qui jouissent en Angleterre des privilèges de la nation la plus favorisée.

Il suit de là qu'il importe de savoir s'il est désirable :—

- (a.) D'essayer à obtenir l'abrogation de l'article XV du traité Belge, et de l'article VII du traité Zollverein séparément, sans toucher aux traités dans leur entier ; ou, (b.) à défaut de l'abrogation de ces deux articles particuliers, de mettre fin aux traités eux-mêmes, ce qui peut se faire en donnant un avis de douze mois.

45. Relativement à l'abrogation partielle de ces articles, il faut déclarer que sur demande faite aux gouvernements de la Belgique et de l'Allemagne à l'effet de savoir s'ils consentiraient à l'abrogation de ces clauses particulières sans toucher au reste des traités, les deux gouvernements ont répondu que l'on ne pourrait abroger ces clauses spéciales sans affecter en même temps les autres parties du traité.

46. Le gouvernement de Sa Majesté n'a pas le droit en vertu du traité de demander l'abrogation de ces articles séparément, et en vue des réponses reçues, il serait évidemment inutile de s'aboucher davantage avec l'un ou l'autre de ces gouvernements dans ce sens ; et le seul moyen de mettre fin à ces clauses serait de mettre fin aux traités eux-mêmes.

47. Une telle démarche serait de la plus grande gravité ; aussi, tout en admettant amplement l'avantage qu'il y aurait à élaguer de tout traité des clauses qui pourraient gêner l'action des colonies quant à leurs relations commerciales, le gouvernement de Sa Majesté considère que l'on devrait établir d'une manière très claire que les avantages que l'on désire obtenir

compensent absolument les inconvénients des démarches à suivre pour y arriver avant que l'on puisse judicieusement les entreprendre.

48. Il a été établi plus haut que le Royaume-Uni pourrait, si en aucun temps la chose paraissait judicieuse, accorder des termes préférentiels aux produits des colonies, sans enfreindre les clauses spéciales en jeu ; de plus, que les colonies anglaises pourraient aussi accorder des droits préférentiels les unes aux autres, sans enfreindre ces clauses telles qu'interprétées par le gouvernement de Sa Majesté. Le seul point, par conséquent, qui reste à examiner est de savoir si les avantages qui découleraient du privilège accordé au Royaume-Uni de jouir de droits préférentiels dans les colonies anglaises, seraient suffisants pour contrebalancer les désavantages dont l'Empire aurait à souffrir s'il demandait l'abrogation complète des traités de la Belgique et du Zollverein.

49. Les chiffres ci-après peuvent servir à indiquer d'une manière générale comment les intérêts du Royaume-Uni peuvent être affectés.

La valeur annuelle des exportations du Royaume-Uni, d'après les statistiques, peut être portée pour 1893 aux sommes approximatives suivantes :—

En Allemagne.....	£28,000,000
En Belgique.....	13,000,000
Total	<u>£41,000,000</u>

On peut évaluer approximativement, pour la même année, la valeur des exportations du Royaume-Uni dans toutes les colonies qui se gouvernent elles-mêmes à £35,000,000. (Sans compter les Indes).

La comparaison ne serait plus la même si l'on ne tenait compte que de l'exportation des seuls produits de l'Angleterre et de l'Irlande. Dans ce dernier cas, il semblerait que les exportations du Royaume-Uni aux colonies anglaises qui se gouvernent elles-mêmes excèdent les exportations expédiées en Belgique et en Allemagne. Bien plus, les colonies qui se gouvernent elles-mêmes sont à une plus grande distance géographique, et proportionnellement, les exportations que l'on y envoie donnent plus d'emploi à la navigation que ne le font les exportations dirigées vers des contrées voisines comme la Belgique et l'Allemagne. Mais il n'y a pas de doute que les exportations en Belgique et en Allemagne sont importantes par elles-mêmes.

50. Mettre fin aux traités passés avec la Belgique et l'Allemagne, serait donc soumettre à certains risques le commerce du Royaume-Uni, et pourrait même entraîner la perte d'une certaine partie du commerce d'exportation avec ces pays ; probablement d'une partie de commerce qui consiste dans la distribution des produits étrangers et coloniaux. Avec l'abrogation des traités, le commerce de l'Empire avec ces pays dépendrait de conditions fiscales sujettes à des changements et des fluctuations constantes, ou, à tout événement, tel commerce ne jouirait plus de cette permanence et de cette sécurité qui sont de première importance au point de vue d'échanges profitables. Dans les circonstances actuelles, il serait extrêmement difficile de négocier à courte échéance de nouveaux traités d'une nature favorable, et la perte que subirait, dans l'intervalle, un commerce de quarante-un millions sterling serait probablement irréparable. D'un autre côté, on a fait aucune proposition de nature à indiquer les avantages précis dont bénéficierait le commerce d'exportation se montant à trente-cinq millions sterling entre le Royaume-Uni et les colonies anglaises dans le cas où l'on abrogerait ces traités.

51. Je dois faire observer de plus que les colonies elles-mêmes jouissant d'un gouvernement autonome perdraient tous les avantages qu'elles retirent maintenant de leur participation aux traités allemand et belge. En effet, si ces traités étaient abrogés, et par suite des circonstances qui ont accompagné l'adoption des résolutions de la Conférence coloniale, et des tarifs élevés qui existent dans plusieurs des colonies, les deux pays refuseraient sans doute d'admettre les colonies anglaises dans tout nouveau traité que l'on négocierait. Et vu le montant limité de leur commerce, il leur serait difficile, dans leur isolement, d'obtenir des conditions avantageuses, à moins de faire des concessions très onéreuses. Un item considérable dans les exportations du Royaume-Uni en Belgique et en Allemagne, est celui des lainages, qui représente à peu près une somme de £8,000,000 ; ces lainages, viennent sans doute des colonies, pour la plus grande partie. D'autres articles exportés des colonies trouvent aussi un marché en Belgique et en Allemagne.

52. Comme dans les circonstances actuelles un tarif différentiel qui lierait ce pays, ne saurait être considéré au point de vue pratique, et comme les clauses des traités n'empêcheraient pas, de l'avis du gouvernement de Sa Majesté, les colonies elles-mêmes de conclure entre elles des arrangements protecteurs mutuels, le gouvernement de Sa Majesté ne croit pas prudent de dénoncer ces traités au moment actuel, surtout, quand cela pourrait toujours être fait, en donnant douze mois d'avis, si la chose avait lieu d'être faite plus tard.

53. Pour finir, il me reste à dire que la discussion, lors de la Conférence a été de la plus grande utilité au gouvernement de Sa Majesté ; elle s'est maintenue à un niveau élevé ; les discours ont été éminemment pratiques et j'ai observé, avec beaucoup de plaisir, l'unanimité qui a régné sur l'importance qu'il y avait en principe, non seulement de conserver mais de raffermir les liens de sentiment, de sympathie et d'avantages mutuels, qui doivent unir l'Empire. C'est là un des sujets principaux qui a motivé la Conférence et le gouvernement de Sa Majesté reste convaincu qu'il aura contribué dans une grande mesure à établir et à maintenir les rapports de bonne entente et de sympathie, sans lesquels l'union impériale, que nous estimons si hautement, pourrait difficilement se perpétuer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

RIPON.

N° 2.

LE MARQUIS DE RIPON AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA, AUX GOUVERNEURS DES COLONIES DE L'AUSSTRALASIE (EXCEPTÉ L'AUSSTRALIE DE L'OUEST) ET AU GOUVERNEUR DU CAP.

DOWNING STREET, 28 juin 1895.

MY LORD,—

MONSIEUR,—Dans ma dépêche de la même date,* je vous ai communiqué l'expression des vues du gouvernement de Sa Majesté, sur les résolutions adoptées par la Conférence coloniale, à Ottawa, au sujet des relations commerciales de l'Empire.

* N° 1.

2. Au cours de la discussion, il a surgi une question d'une importance considérable, dont il a été fait mention plus d'une fois, à savoir, la question des conventions commerciales entre le gouvernement de Sa Majesté et les puissances étrangères, en regard de leur commerce avec les colonies.

Des conventions de ce genre, concernant le commerce des possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, avec les Etats-Unnis, ont été tenues en plus d'une circonstance, et, récemment encore, avec le gouvernement français au sujet des relations commerciales de ce pays avec le Canada. La colonie du Cap est aussi entrée dans une union de douane avec la république indépendante adjacente : l'Etat libre d'Orange.

3. Quoique la possibilité de ces arrangements soit restreinte, vu le réseau des traités commerciaux par lesquels les nations sont liées, il reste, néanmoins, des pouvoirs étrangers avec qui on peut faire des arrangements de ce genre, entre autres la France. Et cela, soit parce qu'il n'existe aucun traité commercial entre ce dernier pays et le nôtre, ou, que quelques-unes des colonies ont refusé de participer au traité existant. Il est important maintenant, que les colonies australiennes jouissent de la même étendue de liberté de législation de tarif que le Canada et la colonie du Cap, ainsi que la Nouvelle-Zélande ; et que les colonies en général sont à considérer les meilleurs moyens d'augmenter et d'étendre leur commerce extérieur ; que les vues du gouvernement de Sa Majesté, à ce sujet, soient entièrement connues.

4. En premier lieu, il est expédient que la position internationale et les procédures à suivre dans le cas où il serait fait de tels arrangements, soient définies. A ce sujet, je désirerais citer un extrait du discours prononcé par sir Henry Wrixon à la séance de la Conférence, du 10 juin.

5. Abordant ce sujet, il dit :—

“Je n'ai jamais pu comprendre l'attitude prise par le gouvernement impérial, lorsqu'il conférait antérieurement ces pouvoirs au Canada et à la colonie du Cap, parce que nous savons tous que les communications entre les nations se font par l'entremise de la tête dirigeante. Chaque nation est une entité en ce qui concerne toute autre nation, et je ne comprends pas non plus comment vous pourriez reconnaître des arrangements particuliers faits par une partie de l'Empire, pour son propre compte. Pour approfondir la question en dernier ressort, supposons qu'un conflit s'élève, ou une cause de guerre, le pouvoir étranger qui aurait à se plaindre de la rupture d'un traité commercial devra naturellement s'adresser au pouvoir central de l'Empire, et celui-ci ne déchargera certainement pas sa responsabilité en lui disant de s'adresser à la dépendance de laquelle il aura eu à se plaindre. Si un pouvoir étranger qui ferait des arrangements avec la colonie du Cap avait plus tard à se plaindre de cette colonie et voulait forcer la continuation légale de ces arrangements, il lui faudrait s'adresser à l'Empire de la Grande-Bretagne. Par conséquent, en autant que je puisse comprendre cela, je m'oppose à toute tentative de reconnaître les droits d'une partie de l'Empire qui agit de sa propre initiative. Lorsque nous traitons avec les autres nations, tout doit être fait par la tête de l'Empire. Chaque nation est un individu, et elle peut traiter avec les autres nations conformément à ce principe ; par conséquent, j'exclus de ma motion toute allusion à ce sujet, et je puis ajouter, que je crois tout à fait inutile, même, d'y référer, parce qu'il ne peut y avoir de doute que le gouvernement impérial conférera l'équivalent des droits déjà donnés au Canada et à la colonie du Cap, dans tous les

cas où une dépendance de l'Empire démontrera qu'elle peut entrer dans un traité commercial du dehors sur de bonnes garanties. Je n'ai pas le moindre doute que le gouvernement impérial ferait pour les autres colonies, ce qu'il a fait pour les colonies du Canada et du Cap.

HON. MR. FITZGERALD.—Est-ce votre désir d'arriver à ce but par voie de législation ?

“SIR HENRY WRIXON.—Non. Je ne sais pas comment on peut y arriver, parce que je ne me forme pas l'idée d'une nation autrement que par une unité complète mise en regard d'une nation étrangère, et je ne vois pas comment une dépendance de l'Empire se mettrait en relation avec un pouvoir étranger ; et j'en conclus que dans le cas où le gouvernement impérial a permis au Canada et au Cap de conclure des arrangements, le gouvernement impérial lui-même s'est engagé et serait prêt à appuyer en dernier ressort les décisions de ces colonies. A mon point de vue, dans une telle éventualité, la colonie informe le gouvernement impérial de son désir d'entrer en négociation. Le gouvernement impérial autorise son ministre auprès de la cour du pouvoir avec lequel il s'agit de traiter d'entrer en négociation, et dès lors, c'est techniquement l'Empire qui conclut le traité. Dans notre pays, quelques-uns réclamaient un droit plus étendu. J'ai répudié cette prétention : Je considère qu'elle n'est pas compatible avec l'unité de l'Empire, et j'ai ajouté une raison pour laquelle elle n'était pas nécessaire : C'est que le gouvernement impérial fera pour nous ce qu'il a fait pour le Canada et le Cap, et qu'il nous aidera à conclure un traité si nous avons à traiter avec tout pouvoir étranger.”

6. Ce discours indique non seulement la procédure à suivre dans des circonstances analogues, mais il explique avec lucidité les raisons pourquoi il doit en être ainsi. On ne peut entrer en pourparlers avec un pouvoir étranger que par l'intermédiaire du représentant de Sa Majesté, et toute convention faite avec tel pouvoir, touchant aucune partie des possessions de Sa Majesté, est une convention passée entre Sa Majesté et le Souverain de l'Etat étranger, et advenant une difficulté en rapport avec telle convention, c'est au gouvernement de Sa Majesté que s'adresserait l'Etat étranger.

7. Donner aux colonies le pouvoir de négocier des traités pour elles-mêmes sans recourir au gouvernement de Sa Majesté serait leur donner le status international d'Etats indépendants et souverains, et équivaldrait à la division de l'Empire en un certain nombre d'Etats indépendants, résultat qui, dans la conviction du gouvernement de Sa Majesté, serait également nuisible et aux colonies et à la métropole, ce que ni l'une ni les autres désirent.

La négociation, donc, se faisant entre Sa Majesté et le Souverain de l'Etat étranger, doit être conduite par le représentant de Sa Majesté auprès de la cour du pouvoir étranger ; ce représentant tenant le gouvernement de Sa Majesté au courant de la discussion et en recevant les instructions voulues selon les nécessités qui pourraient surgir.

Néanmoins, on peut à peine s'attendre à ce que tel représentant serait suffisamment au fait des circonstances et des désirs de la colonie pour lui permettre de conduire seul les négociations d'une manière satisfaisante, et, par conséquent, il serait généralement désirable qu'il ait l'assistance d'un délégué nommé par le gouvernement colonial, et qui agirait en qualité de second plénipotentiaire ou en qualité subordonnée, selon ce que le gouvernement de Sa Majesté déciderait, à l'égard des circonstances.

Si, à la suite des négociations, on en arrive à une convention, celle-ci doit être approuvée par le gouvernement de Sa Majesté et par le gouvernement colonial et même par la législature coloniale dans le cas où telle convention comporte une action législative, avant que l'on puisse échanger les ratifications.

8. Les mêmes raisons qui déterminent la procédure à suivre ont aussi déterminé les conditions dans lesquelles, bien qu'elles n'aient jamais été formulées d'une manière distincte, le gouvernement de Sa Majesté a conduit jusqu'ici de telles négociations, et quant à la convenance desquelles, il a confiance qu'on ne puisse soulever d'objection.

9. Ces raisons sont : l'observance stricte des obligations internationales actuellement en existence, et le maintien de l'unité de l'Empire. La question à examiner est donc celle-ci, savoir jusqu'à quel point ces raisons fixent nécessairement le champ d'action et l'application de toute convention commerciale régissant le commerce entre l'une des colonies de Sa Majesté et un pouvoir étranger, soit en ce qui se rapporte aux concessions que la colonie peut offrir, soit par rapports aux concessions qu'elle desire obtenir en échange.

10. Il est évident qu'une colonie ne peut pas offrir à un pouvoir étranger des concessions de tarif qu'elle ne serait prête à accorder également à tous les autres pouvoirs qui ont droit dans la colonie en vertu du traité aux privilèges de la nation la plus favorisée. Dans les Actes Constitutionnels de quelques colonies, un tel mode d'agir est spécifiquement prohibé, mais même en l'absence de telles clauses restrictives, il est évident que Sa Majesté ne pourrait convenablement faire avec un pouvoir étranger telle convention qui serait incompatible avec les obligations envers d'autres pouvoirs ; et, par conséquent, avant de ratifier toute convention ou traité, le gouvernement de Sa Majesté doit être certain que telle convention ou traité remplit cette condition, comme aussi que toute législation en vue de le mettre en vigueur donne ample latitude à Sa Majesté de remplir les obligations, et quant au pouvoir immédiatement intéressé, et quant à tout autre pouvoir dont les intérêts pourraient être affectés par le traité. En agir autrement serait manquer à la foi publique, ce à quoi le gouvernement de Sa Majesté ne se prêterait en aucune façon.

De plus, le gouvernement de Sa Majesté considère comme essentiel que toute concession de tarif qu'une colonie se proposerait d'accorder à un pouvoir étranger devra l'être également à ce pays et au reste des possessions de Sa Majesté.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer il y a bien peu de nations avec lesquelles le gouvernement de Sa Majesté n'a pas de traités contenant les clauses de la nation la plus favorisée, et tous les gouvernements responsables des colonies ou quelques-uns d'entre eux ont donné leur adhésion à la plupart de ces traités. D'où il suit que tout avantage douanier accordé par une colonie à un pouvoir étranger devrait également être accordé à tous les pouvoirs qui, en vertu du traité, ont droit dans la colonie, aux privilèges de la nation la plus favorisée, et le gouvernement de Sa Majesté présume qu'aucune colonie ne voudrait pratiquement accorder à toutes les nations étrangères de meilleurs avantages qu'elle n'en accorde au reste de l'Empire dont elle forme partie.

11. Cette question a déjà été soulevée en rapport avec des négociations entamées au nom de certaines colonies avec des États étrangers. Quand,

en 1892, eurent lieu des discussions préliminaires en vue d'une convention commerciale entre les Etat-Unis d'Amérique et le Canada, les délégués du gouvernement du Dominion rejetèrent la demande des Etats-Unis à l'effet que le Canada devrait établir une distinction contre les produits et les articles fabriqués provenant du Royaume-Uni, et les négociations furent dès lors rompues. De même qu'en 1890, lorsque Terre-neuve avait fait des arrangements préliminaires dans le but de faire une convention avec les Etats-Unis par laquelle on aurait pu en venir à une entente, quant à accorder des traitements préférentiels à cette puissance, le gouvernement de Sa Majesté a compris la légitimité et la force de la réclamation faite par le Canada, et lorsque le gouvernement de Terre-neuve proposa l'adoption de mesures affirmant les concessions exigées par les Etat-Unis, mon prédécesseur, dans une communication du 26 mars 1892, adressée au gouvernement du Canada, assurait à ce dernier que Sa Majesté ne serait pas conseillée par ses aviseurs de donner son assentiment à aucune législation en opposition directe avec les produits du Canada.

12. Il ne faut pas oublier, comme je le faisais remarquer dans mon autre communication de la même date* que, accorder un traitement préférentiel est une marque de sympathie, faite au pays qui en est l'objet, comme c'est une désobligeance pour les pays ou places qui n'y participent pas ; et, le gouvernement de Sa Majesté est heureux du fait que les liens qui unissent les diverses colonies entre elles, requièrent que chacune d'elles accorde aux autres, au moins l'équivalent des termes favorables accordés à aucun pouvoir étranger. Si une colonie devait accorder des termes préférentiels aux produits d'un pouvoir étranger, en en refusant l'équivalent à la mère-patrie et aux autres colonies ou quelques-unes d'elles, une telle mesure aurait pour résultat l'isolement de cette colonie du reste de l'Empire et de l'attacher politiquement ainsi que commercialement au pouvoir favorisé. Le gouvernement de Sa Majesté est convaincu que c'est aussi l'opinion des gouvernements des colonies, que ce serait un danger sérieux, pour le reste de l'Empire en général ; et que, Sa Majesté, ne saurait donner son assentiment à aucun arrangement de cette sorte.

13. En ce qui concerne la position des colonies au point de vue des pouvoirs étrangers, les considérations évoquées semblent exiger qu'elles ne devraient pas dans de pareilles négociations, chercher à obtenir des avantages contraires à ceux des autres parties des domaines de Sa Majesté. Dans le cas donc, où une colonie s'efforcerait d'obtenir, ou qui lui serait offert des préférences dans l'échange d'aucun produit qui ferait une concurrence sérieuse aux autres colonies ou à la mère-patrie ; le gouvernement de Sa Majesté croira de son devoir d'obtenir par tous les moyens possibles, l'extension de ce privilège au reste de l'Empire, et de constater autant que possible, si les autres colonies intéressées désireraient devenir partie à ces arrangements. Dans le cas où la chose serait impossible, et que les conséquences qui devraient en résulter pour le commerce des possessions de l'Empire, exclus de ces conventions seraient préjudiciables, il sera nécessaire de considérer s'il est désirable dans l'intérêt commun de procéder aux négociations.

14. Le gouvernement de Sa Majesté reconnaît que dans l'état actuel de l'opinion, parmi les puissances étrangères et plusieurs colonies, sur les tarifs

*No. 1.

préférentiels et sur des questions qui, dans une certaine mesure, ne pourraient affecter une colonie, ce gouvernement, disons nous, ne serait pas justifiable de s'opposer à une proposition sous le simple prétexte qu'elle serait incompatible avec la politique commerciale et financière de la Grande-Bretagne. Mais, la garde des intérêts communs de l'Empire lui est confiée, et, elle ne pourrait pas être portée à des arrangements hostiles à ces intérêts en général. Dans l'exécution de ce devoir, il peut paraître nécessaire à une colonie de faire des sacrifices apparents ; mais, le gouvernement de Sa Majesté, a la confiance que sa politique générale, dans les questions où des intérêts coloniaux sont en jeu, est de nature à convaincre ces colonies, qu'il ne saurait sans de bonnes raisons, mettre des obstacles à des arrangements censés devoir leur être profitables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

RIPON.

ARBITRAGE DES COMPTES PUBLICS.

500. L'Acte de la Confédération de 1867 contient une clause décrétant que le partage, crédit, obligations et actif du Haut et du Bas-Canada seraient laissés à une décision arbitrale. Les arbitres nommés ont été sir David Macpherson, représentant la province d'Ontario, le juge Day, représentant la province de Québec, et l'honorable M. Gray, représentant le gouvernement de la Confédération.

La majorité des arbitres ont rendu le jugement interlocutoire suivant :—

“ 1. Que l'Acte de l'Union n'a pas créé de fait ni de droit, d'acte de société entre le Haut et le Bas-Canada.

“ 2. Que les arbitres n'ont pas d'autorisation de considérer les dettes et les crédits des deux provinces à l'époque de leur union en 1841.

“ 3. Que le rajustement et la division, entre les provinces d'Ontario et de Québec, du surplus de la dette d'au delà de \$62,500,000, de laquelle dette en vertu de l'article 112 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, les provinces d'Ontario et de Québec sont conjointement responsables, devraient être basés sur l'origine des divers item des dettes occasionnées par la création des articles de l'actif mentionnés dans l'annexe 4^e de cet acte, et répartis et supportés séparément par les provinces d'Ontario et de Québec, vu que cette dette a été faite à l'avantage local de chacune, et lorsque la dette a été occasionnée par la création d'un actif pour le bénéfice commun des deux provinces, et qu'il en aura été ainsi adjugé, elle sera divisée entre, et supportée également par les deux.

“ 4. Que dans les cas où la dette ne tombera pas sous l'effet de l'annexe 4^e, des renseignements seront pris concernant son origine.

“ 5. Que les articles de l'actif énumérés dans l'annexe 4^e seront la propriété des provinces d'Ontario et Québec conjointement, et seront divisés ou disposés selon le même principe.

“ 6. Que la dépense faite par la création du dit actif, sera considéré comme formant partie de sa valeur, et lorsqu'aucun actif ne sera laissé, le montant payé fera partie de la dette encourue.”

Le juge Day, représentant la province de Québec a différé d'opinion et résigné.

Les deux arbitres ont cru que c'était leur devoir de continuer leur travail malgré la résignation de leur collègue.

Ils ont rendu une décision judiciaire en septembre 1871. On a prétendu alors que la décision était invalide, parce qu'elle avait été rendue par deux, et non par les trois arbitres.

Un cas fut présenté devant le Conseil Privé quelques années plus tard, et en 1878 cette décision fut déclarée valide. Mais pendant une période de 15 ans, il ne s'est effectué aucun règlement en vertu de cette décision. En 1893, des arbitres furent nommés et les questions soulevées furent discutées. Le 2 novembre 1893, les arbitres ont rendu la décision suivante :—

A TOUS CEUX QUI LES PRÉSENTES VERRONT :

L'honorable John Alexander Boyd, de la ville de Toronto, province d'Ontario, chancelier de la dite province; l'honorable George Wheelock Burbidge, de la ville d'Ottawa, de la dite province, juge de la cour de l'Échiquier du Canada, et l'honorable Louis Napoléon Casault, de la ville de Québec, province de Québec, juge de la cour Supérieure de la dite province de Québec, salut.

Attendu qu'il est pourvu dans et par l'Acte du parlement du Canada, 54-55 Victoria, chap 6, et dans et par un Acte de l'assemblée législative d'Ontario, 54 Victoria, chap. 2, et dans et par un acte de la législature de Québec, chapitre 4, entr'autres choses, que pour le règlement final de certains comptes qui ont découlé ou qui peuvent découler du règlement des comptes entre la confédération du Canada et les provinces d'Ontario et Québec, et conjointement et séparément, et entre les deux provinces, et au sujet desquels aucun arrangement n'a encore été pris, le gouverneur en Conseil pourrait s'unir aux provinces d'Ontario et Québec, afin de nommer trois arbitres, étant des juges, à qui seraient soumises toutes les questions que le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs des provinces consentiraient à leur soumettre.

Et attendu que, nous les soussignés, John Alexander Boyd, George Wheelock Burbidge, Louis Napoléon Casault, avons été dûment nommés en vertu des dits Actes et en avons accepté toute la responsabilité.

Et attendu qu'il était pourvu dans et par le dit Acte que ces arbitres, ou deux d'entre eux, seraient autorisés à rendre une décision, ou plus, et à en rendre de temps à autres.

Et attendu que certaines questions concernant l'allocation de l'intérêt, et autres matières se rapportant au règlement de ces comptes, ont été soumises à cet arbitrage, et qu'ils y ont entendu les parties.

Or, donc, les dits arbitres, exerçant leur pouvoir de rendre présentement une décision impartiale relativement à cette question, décident, ordonnent et adjugent dans et sur les lieux ce qui suit, c'est-à-dire :—

1. Que du premier juillet 1867, à l'adoption de l'Acte du Parlement du Canada, 36 Victoria, chapitre 30, les provinces d'Ontario et Québec auront à leur avoir le subside de la moitié de l'année, en avance, déduisant de ce subside, à la fin de chaque moitié d'année, leur part respective d'intérêts tel que déterminée par la décision du 3 septembre 1870, au taux de 5 pour 100 par année sur l'excès de la dette de la province du Canada d'au delà de \$62,500,000, tel que prouvé actuellement par le montant de chaque période, la première de ces déductions devant être faite le 1er janvier 1868, et les autres, les premiers jours de juillet et janvier suivants, jusqu'au premier jour de janvier 1873, inclusivement.

2. Que dans le compte de la province du Canada, on donnera à leur avoir, le 23me jour de mai 1873, la somme de \$10,506,088.84 expliquée par le dit Acte, et le subside à partir de cette date ira à l'avoir des provinces d'Ontario et de Québec sans cette déduction.

3. Qu'à partir du et le 1er juillet 1884, les provinces d'Ontario et de Québec auront à leur avoir le subside additionnel accordé par l'Acte 47 Victoria, chap. 4, dans la proportion déterminée pour le surplus de la dette par la décision ci-haut mentionnée.

4. Que chaque province aura à son crédit, comme au 1er juillet 1867, sa part de \$200,000 représentant l'argent d'achat de la bibliothèque et des autres propriétés personnelles mentionnées dans le 14e paragraphe de la dite décision.

5. Que les "fonds de dépôt" seront traités comme intacts et sans altération et l'intérêt sur ces fonds, au taux de 5 pour 100 par année, sera porté deux fois par année aux comptes séparés des provinces d'Ontario et Québec.

6. Qu'au compte de la province du Canada sera ajouté l'intérêt simple de 5 pour 100 par année, ainsi qu'il en a été convenu entre les parties

7. Que dans les comptes séparés des provinces d'Ontario et Québec, les dites provinces auront respectivement une allocation de l'intérêt simple sur toute balance de diverses époques existant en leur faveur, et au taux de 5 pour 100 par année, à moins qu'on ne soit expressément convenu d'un autre taux.

8. Que la question de savoir si la Confédération devra recevoir ou non une allocation de l'intérêt simple de 5 pour 100 par année, ou toute balance qu'on découvrira en aucun temps dans les comptes séparés des provinces d'Ontario et Québec, sera réservée pour être discutée plus tard.

Relativement aux matières mentionnées dans les paragraphes 1, 2 et 3, nous avons procédé selon nos vues sur un point de droit discuté.

En témoignage de quoi, etc.

(Signé,)

J. A. BOYD,
G. W. BURBIDGE,
L. N. CASAULT.

2 novembre 1893.

501. Le gouvernement fédéral fit un appel relativement à la question d'intérêt, qui fut débouté par un jugement de la Cour Suprême du Canada, rendu en mai 1895.

2ÈME DÉCISION JUDICIAIRE—31 AOÛT 1894.

A tous ceux qui les présentes verront :—

502. L'honorable John Alexander Boyd, de la ville de Toronto, province d'Ontario, chancelier de la dite province; l'honorable George Wheelock Burbidge, de la ville d'Ottawa, de la dite province, juge de la cour de l'Echiquier du Canada, et l'honorable Louis Napoléon Casault, de la ville de Québec, province de Québec, juge de la cour Supérieure de la dite province de Québec, salut :—

Attendu qu'il est pourvu dans et par l'Acte du parlement du Canada, 54-55 Vict., chap. 6; et dans et par un Acte de l'Assemblée législative d'Ontario, 54 Vict., chap. 2; et dans et par un Acte de la Législature de Québec, 54 Vict., chap. 4, entr'autres choses que pour le règlement final de certaines questions et comptes qui ont découlé ou qui peuvent découler du règlement des comptes entre la confédération du Canada et les provinces d'Ontario et Québec, et conjointement et séparément, et entre les deux provinces, et au sujet desquels aucun arrangement n'a encore été pris, le gouverneur en Conseil pourrait se joindre aux gouvernements des provinces d'Ontario et Québec afin de nommer trois arbitres, étant des juges à qui seraient soumises toutes les questions que le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs des provinces consentiraient à leur soumettre.

Et attendu que, nous les soussignés, John Alexander Boyd, George Wheelock Burbidge, sir Louis Napoléon Casault, avons été dûment nommés en vertu des dits Actes et en avons accepté toute la responsabilité.

Et attendu qu'il était pourvu dans et par le dit Acte que ces arbitres ou deux d'entre eux, seraient autorisés à rendre une décision, ou plus, et à en rendre de temps à autres.

Et attendu que certaines questions concernant l'allocation de l'intérêt au gouvernement fédéral, et les comptes se rapportant à la "Montreal Turnpike Trust and Debentures" ont été soumis à ces arbitrages et qu'ils y ont entendu les parties.

Or donc, les dits arbitres, exerçant leur pouvoir de rendre présentement une décision séparée relativement à ces questions, décident, ordonnent et adjugent dans et sur les lieux ce qui suit, c'est-à-dire :—

1. Que pour ce qui se rapporte aux comptes séparés des deux provinces, la confédération soit autorisée à recevoir un intérêt de 5 pour 100 sur toutes balances en sa faveur représentant des transports du compte de la province du Canada, ou tous paiements faits par la Puissance du Canada, sous toute responsabilité de la province du Canada à laquelle elle succéda.

2. Que pour ce qui se rapporte au compte de la province de Québec, la confédération soit autorisée à recevoir un intérêt de 5 pour 100 par année sur les deux avances de \$500,000 et \$125,000 chaque fois qu'il se trouvera une balance de \$625,000 ou plus en faveur de la confédération, ou chaque fois que telle balance sera moins de \$625,000, et alors sur telle balance.

3. Que pour ce qui se rapporte au compte de la province d'Ontario, la confédération devra recevoir un intérêt de 5 pour 100 par année sur les \$936,729.33 transférés au fonds des Ecoles communes, et au taux de 4 pour 100 sur les \$500,000 avancées en stock de la Puissance à 4 pour 100, chaque fois qu'il y aura une balance en faveur de la Puissance de \$1,436,729.33 ou plus, et chaque fois que telle balance sera moins de \$1,436,729.33, alors la confédération devra recevoir un intérêt de 4 pour 100 par année sur telle balance jusqu'au montant de \$500,000 et au taux de 5 pour 100 par année sur toute somme excédant le montant de \$500,000.

4. Que toutes les obligations se trouvant dans les comptes de la Puissance, contre la province de Québec pour principal ou intérêt sur la "Montreal Turnpike Trust Debentures" en soient éliminées.

En foi de quoi, nous les dits John Alexander Boyd, George Wheelock Burbidge et sir Louis Napoléon Casault avons signé, etc., ce vingt-unième jour d'août, A.D. 1894.

(Signé) J. A. BOYD,
GEO. BURBIDGE,
L. N. CASAULT.

Pour ce qui est de la somme de \$792,750, partie de la somme plus haut mentionnée, \$936,729.33, je déclare différer d'opinion avec mes collègues, car je suis d'avis qu'aucun intérêt à cet effet ne devrait être chargé à la province d'Ontario.

(Signé) J. A. BOYD.

3ÈME DÉCISION JUDICIAIRE—13 FÉVRIER 1895.

A tous ceux qui les présentes verront :—

503. L'honorable John Alexander Boyd, de la ville de Toronto, province d'Ontario, chancelier de la dite province, l'honorable sir Louis Napoléon Casault, de la ville de Québec, province de Québec, juge en chef de la Cour Supérieure de la dite province de Québec, et l'honorable George Wheelock Burbidge, de la ville d'Ottawa, de la dite province, juge de la Cour de l'Échiquier du Canada, salut.

Attendu qu'il est pourvu dans et par l'Acte du parlement du Canada, 54-55 Vict. chap. 6, et dans et par un Acte de l'Assemblée législative d'Ontario, 54 Vict. chap. 2, et dans et par un Acte de la Législature de Québec,

54 Vict. chap. 4, entr'autres choses, que pour le règlement final de certains comptes qui ont découlé ou qui peuvent découler du règlement des comptes entre la confédération du Canada et les provinces d'Ontario et Québec, et conjointement et séparément, et entre les deux provinces, et au sujet desquels aucun arrangement n'a encore été pris, le gouverneur en Conseil pourrait s'unir aux provinces d'Ontario et Québec, afin de nommer trois arbitres, étant des juges, à qui seraient soumises toutes les questions que le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs des provinces consentiraient à leur soumettre.

Et attendu que, nous les soussignés, John Alexander Boyd, George Wheelock Burbidge, sir Louis Napoléon Ceasault, avons été dûment nommés en vertu des dits Actes et en avons accepté toute la responsabilité.

Et attendu qu'il était pourvu dans et par le dit Acte que ces arbitres, ou deux d'entre eux, seraient autorisés à rendre une décision, ou plus, et à en rendre de temps à autres. Et attendu que certaines questions concernant une réclamation faite par la Puissance du Canada contre les provinces d'Ontario et de Québec, ayant trait aux réclamations des sauvages provenant des traités de Robinson, et regardant une certaine autre réclamation faite par le pouvoir central contre la province d'Ontario, pour certaines dépenses d'émigration, et aussi une certaine autre réclamation faite par la province d'Ontario, contre la Puissance du Canada, en premier lieu, et sur avis à la province de Québec, contre cette province, pour le remboursement d'une balance sur le "Fonds des municipalités du Haut-Canada" ont été soumises à cet arbitrage, et qu'ils y ont entendu les parties.

Or, donc, les dits arbitres, exerçant leur pouvoir de rendre présentement une décision impartiale relativement à ces questions, décident, ordonnent et adjugent dans et sur les lieux ce qui suit, c'est-à-dire :—

1. Concernant la réclamation faite par la Puissance du Canada contre les provinces d'Ontario et de Québec, ayant trait aux prétentions des sauvages provenant des traités de Robinson :—

1. Que, si dans une des années, depuis l'existence des traités en question, le territoire cédé a donné une assez grande production, qu'elle mit le gouvernement en demeure, sans encourir de pertes superflues, de payer l'annuité annuelle à ces tribus indiennes, alors, ces tribus auraient droit à ce surplus n'excédant pas \$4 pour chaque individu.

2. Que, le total des annuités payables d'après chaque traité est et doit dans un pareil cas, être constaté en certifiant de temps à autres le nombre des sauvages appartenant aux tribus bénéficiant de ces traités. C'est-à-dire que, au cas où il y aurait une augmentation de sauvages au nombre convenu dans les traités, la somme payable, si les revenus dérivés du territoire cédé le permettent, sans encourir de pertes, serait de \$4 pour chaque individu.

3. Que, aucun excédent de revenu d'une de ces années ne doit être employé à rembourser sur le montant payable d'une autre année, les pertes que l'on aurait pu faire ; mais, que cet excédent de revenu que l'on a en mains au commencement d'une des années devrait entrer dans les annuités de cette année.

4. Que toute obligation de payer l'excédent des annuités dans une de ces années avant l'union est une dette ou une obligation contractée par le Canada sous la 111^{me} section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1887, et que c'est un des points qui doit être pris en considération en certi-

fiant l'excédent de la dette pour laquelle Ontario et Québec sont conjointement redevables au Canada, d'après la 112^{me} section du dit Acte ; et que les provinces Ontario et Québec n'ont pas été en raison d'aucune de ces obligations, déchargées de leurs engagements par raison de l'accumulation des dites attributions, ou par aucune clause dans l'Acte de 1873, 36 Vict., chap. 30.

5. Que, l'intérêt n'est pas exigible sur aucun arrérage des dites annuités.

6. Que, le territoire cédé, en question, devint la propriété d'Ontario sous la 109^{me} section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, en 1867, et que cette dernière doit voter un crédit pour payer les annuités augmentées. Si l'évènement dont dépendait un tel paiement devait arriver après l'Union, dans l'intérêt des Indiens ces annuités devraient être payées comme ci-haut. Que la charge de prévenir les paiements en question de telles annuités augmentées dans ces circonstances est échue à la province d'Ontario, et que cette charge n'a été en aucune façon révoquée ou affectée.

7. Que l'intérêt n'est pas recouvrable sur les arrérages de ces annuités accordées après l'union, et non payées par le Canada aux tribus Sauvages qui y ont droit.

8. En ce qui regarde les questions débattues, les arbitres ont procédé à leur point de vue des questions légales en litige.

9. Que, en ce qui concerne l'augmentation des annuités payées par le Canada, aux sauvages depuis l'union, tous les paiements régulièrement faits doivent être chargés au compte de la province d'Ontario, dans le compte de la province d'Ontario,

Que, M. le chancelier Boyd, diffère d'opinion en ce qui concerne ce paragraphe, quant à la date où ces dits paiements devraient être perçus.

II. En ce qui concerne la réclamation faite par la Puissance du Canada contre la province de Québec pour certaines dépenses d'émigration :—

Que, le gouvernement fédéral recouvre de la province d'Ontario, le montant exigé pour l'année 1878, mais, en ce qui concerne la réclamation faite pour les années 1879 et 1880, que la province d'Ontario soit libérée, et que cet arrêt est sans préjudice à aucune question allant à dire, si oui ou non, la province a payé plus que ce qui était présentement dû, dans aucune année.

III. En ce qui concerne la réclamation faite par la province d'Ontario contre le parlement fédéral, et par avis contre la province de Québec, pour recouvrement d'une balance sur le "Fonds des municipalités du Haut-Canada :—

1. Que, la province recouvre de la Puissance \$15,732.76, partie de la réclamation de \$21,488.74, laquelle dite somme de \$15,732.76, doit être portée à l'avoir de la province d'Ontario, dans les comptes de cette dernière province à la date du 1^{er} juillet 1872 ; et, que le gouvernement fédéral soit libéré de la balance de la dite réclamation se montant à \$5,755.98, et, que la province de Québec soit libérée de toute réclamation.

En foi de quoi, nous les dits John Alexander Boyd, sir Louis Napoléon Casault et George Wheelock Burbidge avons signé et apposé notre sceau, ce treizième jour de février, A. D. 1895.

(Signé) J. A. BOYD (L.S.)
GEO. W. BURBIDGE (L.S.)
L. N. CASAULT (L.S.)

Témoin,
(Signé) L. A. AUDETTE (L.S.)

4ÈME. DÉCISION JUDICIAIRE—26 MARS 1895.

A tous ceux qui les présentes verront :—

504. L'honorable John Alexander Boyd, de la ville de Toronto, province d'Ontario, chancelier de la dite province; l'honorable sir Louis Napoléon Casault, de la ville de Québec, juge en chef de la Cour Supérieure de la dite province de Québec, et l'honorable George Wheelock Burbidge, de la ville d'Ottawa, de la dite province, juge de la Cour de l'Echiquier du Canada, salut.

Attendu qu'il est pourvu dans et par l'Acte du parlement du Canada, 54-55 Vict., chap. 6, et dans et par un Acte de l'Assemblée législative d'Ontario, 54 Vict. chap. 2, et dans et par un Acte de la Législature de Québec, 54 Vict. chap. 4, entr'autres choses, que pour le règlement final de certains comptes qui ont découlé ou qui peuvent découler du règlement des comptes entre la confédération du Canada et les provinces d'Ontario et de Québec, et conjointement et séparément, et entre les deux provinces, et au sujet desquels aucun arrangement n'a encore été pris, le gouverneur en Conseil pourrait s'unir aux provinces d'Ontario et de Québec, afin de nommer trois arbitres, étant des juges, à qui seraient soumises toutes les questions que le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs des provinces consentiraient à leur soumettre.

Et attendu que, nous les soussignés, John Alexander Boyd, sir Louis Napoléon Casault et George Wheelock Burbidge, avons été dûment nommés en vertu des dits actes et avons accepté toute la responsabilité.

Et attendu qu'il était pourvu dans et par le dit acte que ces arbitres, ou deux d'entre eux, seraient autorisés à rendre une décision, ou plus, et à en rendre de temps à autres. Et attendu que certaines questions concernant une réclamation faite par la Puissance du Canada, contre la province d'Ontario, se rapportant à certains coupons sur des bonds émis par la ville de Hamilton, tel que mentionné dans la réclamation et dans la réponse des documents s'y rapportant, ont été soumises à ces arbitres, et qu'ils y ont entendu les parties, et aussi d'autres arguments s'y rapportant, apportés par l'avocat de la province de Québec;

Or, donc, les dits arbitres, exerçant leur pouvoir de rendre présentement une décision impartiale relativement à cette question, décident, ordonnent et adjugent dans et sur les lieux ce qui suit, c'est-à-dire :—

Que la Puissance du Canada, en vertu de la dite réclamation, contre la province d'Ontario, la somme de seize mille sept cent quatre-vingt-une

piastres et trente-cinq centins (\$16,781.35) et que la dite somme soit adjugée à la Puissance du Canada au compte de la province d'Ontario, ce trente-un décembre, mil huit cent quatre-vingt douze.

En foi de quoi, nous les dits John Alexander Boyd, sir Louis Napoléon Casault et Gorge Weelock Burbidge avons signé et apposé notre sceau ce vingt-sixième jour de mars, A. D. 1895.

(Signé) J. A. BOYD, (L.S.)
L. N. CASEAULT, (L.S.)
GEO. W. BURBIDGE, (L.S.)

(Témoin),
(Signé) L. A. AUDETTE, (L.S.)

LA QUESTION DES ÉCOLES DE MANITOBA.

505. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord fut sanctionné par le parlement impérial, en l'année 1867.

506. En vertu de l'article 146, la province de Manitoba fut faite une des provinces de la Puissance, en vertu de l'Acte de Manitoba, 1870, ayant eu la sanction du gouverneur général, le 12 mai, 1870.

507. Cet acte (article 2) déclare " que le, depuis et après le jour ci-dessus énoncé auquel l'ordre de la Reine en Conseil prendra effet comme il est dit ci-haut, les dispositions de " l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867," seront—sauf les parties de cet acte qui sont en termes formels, ou qui, par une interprétation raisonnable, peuvent être réputées spécialement applicables à une au plus, mais non à la totalité des provinces constituant actuellement la Puissance, et sauf en tant qu'elles puissent être modifiées par le présent acte—applicables à la province de Manitoba, de la même manière et au même degré qu'elles s'appliquent aux différentes provinces du Canada, et que si la province de Manitoba eut été, dès l'origine, l'une des provinces confédérées sous l'autorité de l'acte précité.

508. L'ordre de la Reine en Conseil, admettant Manitoba dans l'union, à dater du 15 juillet 1870, fut sanctionné le 23 juin 1870.

509. L'article 22 de l'Acte, 1870, (Statuts du Canada), érigeant Manitoba en province stipule que " dans la province, la législature pourra exclusivement décréter les lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes :—

1. Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'union, par la loi ou par la coutume à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées (*denominational schools*).

2. Il pourra être interjeté appel au gouverneur général en Conseil de tout acte ou décision de la législature de la province ou de toute autorité provin

ciale affectant quelqu'un des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté, relativement à l'éducation.

3. Dans le cas où il ne serait pas décrété telle loi provinciale que, de temps à autre, le gouverneur général en Conseil jugera nécessaire pour donner suite et exécution aux dispositions du présent article—ou dans le cas où quelque décision du gouverneur général en Conseil, sur appel interjeté en vertu de cet article, ne serait pas dûment mise à exécution par l'autorité provinciale compétente—alors, et en tout tel cas, et en tant seulement que les circonstances de chaque cas l'exigeront, le parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier pour donner suite et exécution aux dispositions du présent article, ainsi qu'à toute décision rendue par le gouverneur général en Conseil sous l'autorité du même article.

510. Cet article a été ratifié pour signifier que les droits et privilèges des minorités concernant l'éducation et acquis par droit de législation, dans la province, après l'union, sont à couvert par cet article.

511. Dans la première session de la législature de Manitoba, (en 1871), un acte établissant un système d'éducation dans cette province fut adopté. Par cet acte un système de dénomination fut établi dans les écoles publiques. Un bureau d'éducation fut fondé, lequel devait être divisé en deux sections : catholiques et protestants. Chaque section devait avoir sous son contrôle et sa direction la discipline des écoles de son arrondissement. Chaque district électoral, tel qu'alors constitué, fut fait un arrondissement scolaire, comprenant 12 districts protestants et 12 districts catholiques. Les lois relativement à l'éducation furent modifiées de temps à autres, mais le système d'écoles séparées fut maintenu jusqu'en 1890.

512. En 1890, la législature de Manitoba adopta deux actes relativement à l'éducation. Le chap. 37, adopté le 31 mars 1890, abolit le, et après le 1^{er} mai 1890, le bureau d'éducation, ainsi que les surintendants de l'éducation. Le deuxième acte, chap. 38, révoquait tous les actes précédents concernant l'éducation, Il décrétait entre autres choses (article 3.) Que tous les arrondissements scolaires protestants et catholiques, toutes les nominations aux charges, tous les arrangements, contrats, cotisations et contributions, passés ou faits à l'égard des écoles catholiques avant l'adoption du dit acte, seraient sujets à ces dispositions. (Article 5.) Toutes les écoles publiques seront libres et toutes personnes résidant dans les municipalités rurales qui seront âgées de 5 à 16 ans et de 6 à 16 ans dans les cités, les villes et les villages, auront le droit de les fréquenter. (Article 6.) Les exercices religieux dans les écoles publiques seront conduits d'après le règlement du conseil, et devront avoir lieu dans l'heure qui précèdera la clôture de la classe. Dans le cas où les parents ou les gardiens de quelque élève avertiraient l'instituteur qu'ils ne veulent pas que cet élève assiste aux exercices religieux en question : celui-ci quittera l'école avant le commencement de tels exercices. (Article 7.) Les exercices religieux se feront dans les écoles publiques, selon le bon plaisir des commissaires de l'arrondissement, et, lorsqu'un instituteur recevra de ces commissaires l'autorité écrite de faire ces exercices, il sera de son devoir de se conformer à l'ordre reçu. (Article

8.) Les écoles publiques seront absolument non-confessionnelles, et nul exercice religieux n'y sera fait, excepté comme sus-dit. L'article 92, décrète que le conseil municipal de chaque cité, ville et village, devra imposer et percevoir sur la propriété taxable qui se trouve dans la municipalité, les sommes nécessaires aux commissaires d'écoles, pour les fins scolaires, de la manière prescrite par le présent acte, ainsi que par les actes municipaux et de cotisation. L'article 108, qui pourvoit à la distribution parmi les écoles des allocations législatives, contient le paragraphe suivant, 31 : "Toute école qui ne sera pas conduite d'après les dispositions du présent acte ou d'aucun acte en vigueur pour le temps d'alors ou d'après les règlements du département de l'instruction publique ou du conseil, ne sera pas considérée comme une école publique, dans le sens de la loi, et ne participera pas aux allocations législatives. L'article 143, dit : "Nul instituteur ne se servira ou ne permettra l'usage dans les écoles modèles ou publiques de livres de textes autres que ceux autorisés par le conseil ; et, nulle partie quelconque des allocations législatives, ne sera payée à une école où il sera fait usage de livres non autorisés." L'article 178, dit : "Dans les cas où avant la mise en vigueur de cet acte, les écoles catholiques occupaient la même étendue de territoire qu'un arrondissement protestant aurait encore ou eurent des dettes, le ministère de l'instruction publique instituera une enquête, sur le montant de l'actif et du passif de cet arrondissement. Si le montant du passif excède celui de l'actif, alors, toute la propriété des catholiques imposée en l'année 1889, pour l'entretien de leurs écoles, sera exempte de toutes taxes, pour le paiement du principal et des intérêts, pour un montant égal à la différence qui existerait entre l'actif et le passif." L'article 179, dit : "Dans les cas où les arrondissements scolaires catholiques auraient été établis avant la mise en vigueur du présent acte, et de la manière indiquée dans le précédent article, ces arrondissements catholiques cesseront d'exister après la mise en vigueur du dit acte, et, l'actif de ces arrondissements scolaires catholiques, appartiendra à l'arrondissement scolaire public, qui en paiera également les dettes."

Ces deux actes furent sanctionnés, le 31 mars 1890.

513. Le 25 avril 1890, M. Blake, sur une motion pour que la Chambre des Communes se forme en comité des subsides, dit : "Conformément à l'avis que j'ai donné il y a quelques jours, je propose en amendement : qu'il est expédient de prendre des mesures qui permettent à l'Exécutif, dans les circonstances graves qui requièrent l'exercice du pouvoir de désaveu et du pouvoir d'appel en ce qui concerne la législation en matière d'éducation, de renvoyer des points importants de droit ou de fait à un haut tribunal de justice pour y être entendus et considérés en telle manière que les autorités et les parties intéressées puissent y être représentées, et qu'une opinion raisonnable puisse être obtenue pour l'information de l'Exécutif."

514. En discutant cet amendement, M. Blake dit : "Je dirai que des événements récents et des événements qui doivent arriver, m'ont convaincu qu'il importe, dans l'intérêt public, que cette motion soit étudiée dans le cours de cette session." Il continua en discutant le mot "constitutionnel" disant que : "Il arrivait en Canada que nous employions le mot dans deux exceptions très différentes ; ainsi, quand nous disons dans le sens anglais,

qu'un acte est constitutionnel ou inconstitutionnel, nous voulons parler de son esprit, nous voulons parler de la question de savoir s'il est conforme à l'esprit de la constitution ou s'il la viole ; nous nous servons aussi de ce mot pour exprimer l'idée qu'un acte dépasse nos pouvoirs légaux. Dans la première catégorie de cas, quelque blâmable que soit l'acte que nous condamnons, cependant, il est incontestablement valide ; dans la seconde catégorie de cas, quelque utile que soit à nos yeux l'acte que nous discutons, il est nul et de nul effet. La première de ces catégories, auxquelles je fais allusion, est celle où l'on soumet à l'Exécutif le projet de désavouer un acte d'une législature provinciale, pour la raison que l'acte est *ultra vires*. Ces actes nuls ne devraient pas être désavoués, mais devraient être soumis à la décision des tribunaux. Cependant, l'on prétend généralement—et avec de bonnes raisons, je crois,—que des circonstances d'une nature très nuisible ou très préjudiciable, au point de vue fédéral, et impliquant des inconvénients, des retards, ou l'impossibilité d'un recours aux tribunaux, peuvent justifier la politique de désaveu, même dans des cas où l'acte est *ultra vires* et, conséquemment, nul. * * * L'autre catégorie à laquelle ma motion fait allusion, est celle de l'appel relatif à l'éducation, fait en vertu de l'article 93 de l'acte constitutionnel et en vertu de la disposition analogue de l'acte constitutionnel de Manitoba. En vertu de ces articles, un pouvoir restreint de faire des lois, au sujet de l'éducation est accordé à une province, pourvu, entre autres choses, que rien de ce que contiennent ces articles ne nuise à un droit ou privilège quelconque, droit ou privilège relatif aux écoles de dénominations religieuses que toute province avait d'après la loi ; ce qui, dans le cas de Manitoba, existe d'après l'Acte d'Union. Il y a une autre catégorie, de restrictions, dont je ne parlerai pas ici, mais à laquelle, dans des cas où il y a appel à ce sujet, mes observations pourraient également s'appliquer. Cette restriction des pouvoirs d'une province est rendue plus efficace par une disposition spéciale, donnant le droit d'en appeler à l'Exécutif fédéral de tout acte ou décision de la législature ou du gouvernement d'une province affectant un droit ou privilège quelconque de la minorité protestante ou catholique, relativement à l'éducation ; en outre, par cette disposition, ce parlement peut adopter des lois pour remédier à la chose, dans le cas où la province ne se conformerait pas à la décision de l'Exécutif.

515. Sir John A. Macdonald, en réponse à M. Blake, dit : “ Je suis fortement d'avis que cette résolution se recommande à la favorable considération de la Chambre. * * * Je m'accorde à dire avec mon honorable ami que chaque fois qu'il s'agit de désavouer des lois ayant pour objet des questions importantes, et que la raison alléguée à l'appui du désaveu est que la loi est *ultra vires*, c'est-à-dire qu'elle n'est pas du ressort de la législature qui l'a adoptée, la Couronne devrait avoir le droit de soumettre la question aux tribunaux, en donnant à l'autorité, qu'elle soit législative ou exécutive, qui a adopté la loi, l'occasion de comparaître devant ces tribunaux, et à toutes les parties intéressées, l'occasion d'être entendues. Naturellement, mon honorable ami (M. Blake) s'est bien gardé de supposer dans sa résolution qu'une telle décision liera l'Exécutif. Il est explicitement déclaré, et c'est, entre autres choses, la preuve que cette résolution a été élaborée avec beaucoup de soin, que cette décision est pour l'information du gouvernement. L'Exécutif n'est pas dégagé de toute responsabilité par la réponse donnée par

le tribunal. Si l'Exécutif était dégagé de toute responsabilité, je considérerais qu'il y aurait là un coup fatal à la proposition de mon honorable ami. J'ai foi dans la responsabilité de l'Exécutif. Mais la réponse du tribunal sera simplement pour l'information du gouvernement. Il se peut que le gouvernement n'approuve pas cette décision, et il pourra être de son devoir de ne pas l'approuver, s'il n'accepte pas la conclusion à laquelle le tribunal en est arrivé. Il y a un autre point au sujet duquel le tribunal devra être restreint dans le bill, basé sur cette résolution, qui devra être présenté, non pas à cette session, mais à la prochaine session, je l'espère, et c'est que la réponse quelle qu'elle soit, devra être considérée comme un jugement, en ce sens, qu'on pourra en appeler au comité judiciaire du Conseil privé."

La motion de M. Blake a été adoptée.

516. Dans la session de 1891, conformément à la promesse faite par sir John Macdonald, sir John Thompson a introduit un bill pour amender l'acte concernant les Cours Suprême et de l'Echiquier.

517. L'Acte amendant, tel que finalement passé et sanctionné le 30 septembre 1891, se lit comme suit :—

L'article 37 du dit acte est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :—

1. " Les questions importantes de droit ou de fait touchant la législation provinciale, ou la juridiction d'appel relativement aux questions d'éducation conférées au gouverneur général en Conseil par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ou par tout autre acte ou toute autre loi, ou touchant sa constitutionnalité de toute législation du parlement du Canada, ou touchant toute autre question au sujet de laquelle il pourra juger à propos d'exercer ce droit, pourront être soumises par le gouverneur en Conseil à la Cour Suprême, pour audition ou examen, et sur ce, la cour les entendra et les examinera.

2. " La cour transmettra au gouverneur en Conseil, pour son information, son opinion certifiée sur les questions ainsi soumises, en donnant ses raisons à l'appui de son opinion, de la même manière que dans le cas d'un jugement rendu sur appel porté devant la dite cour ; et tout juge qui différera d'opinion avec la majorité donnera également son opinion certifiée et ses raisons à l'appui.

3. " Si quelque question ainsi soumise se rattache à la validité d'un acte qui a déjà été adopté ou qui sera adopté à l'avenir par la législature de quelque province, ou quelque disposition d'un pareil acte, ou si pour une raison quelconque, le gouvernement d'une province a quelque intérêt particulier dans cette question, le procureur général de cette province, ou, dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, le lieutenant-gouverneur de ces Territoires, sera notifié de l'audition, afin qu'il puisse être entendu s'il le juge à propos.

4. " La cour pourra ordonner que toute personne intéressée, ou, si une classe de personnes est intéressée, qu'une ou plusieurs personnes comme représentant cette classe, soient notifiées de l'audition lors de tout renvoi d'une question à la cour en vertu du présent article, et ces personnes auront le droit d'être entendues sur la question.

5. " La cour pourra, à sa discrétion, requérir les services d'un conseil quelconque pour plaider la cause en faveur de tout intérêt affecté et au sujet

duquel il ne comparaitra pas de conseil, et les frais raisonnables entraînés par ces faits pourront être payés par le ministre des finances et receveur général sur tous deniers affectés par le parlement aux frais judiciaires.

6. L'opinion de la cour sur toute question qui lui sera ainsi soumise, bien que n'exprimant qu'un avis, sera traitée, pour toutes les fins d'un appel à Sa Majesté en Conseil, comme un jugement final de la dite cour entre parties.

518. Le 31 mars 1891, sir John Thompson, alors ministre de la justice, a adressé un rapport au gouverneur général en Conseil, concernant les deux Actes (chap. 37 et 38) adoptés par la législature de Manitoba, dans lequel il dit :—

“ Il était admis qu'aucune ‘ classe de personnes ’ (pour se servir des termes de l'Acte de Manitoba) avaient par la loi, à la date de l'érection de Manitoba, en province, aucun droit ou privilège concernant les écoles séparées ou toutes autres écoles, est-ce ‘ qu'aucune classe de personnes ’ avait aucun droit ou privilège concernant les écoles séparées ou toutes autres écoles, par droit de coutume, à cette date? L'existence des écoles séparées, pour les enfants catholiques, soutenues par les contributions volontaires des catholiques romains dans lesquelles leur religion leur serait enseignée, et dans lesquelles il serait fait usage de livres de textes pour les écoles catholiques romaines, et la non-existence d'aucun système par lequel les catholiques romains, ou, tous autres, seraient forcés de participer à la subvention d'écoles, constituent un ‘ droit ou principe, ’ pour les catholiques romains ‘ par la coutume ’ dans les limites de l'Acte de Manitoba? La première de ces questions comme on le constatera de suite, était une question de fait, et cette dernière une question de loi, basée sur la supposition, qui a été trouvée bien fondée depuis que l'existence des écoles séparées à la date de l'union, était le fait sur lequel la population catholique de Manitoba, doit s'appuyer, comme établissant leur droit ou privilège par la coutume. Il devient évident que dès le début ces questions exigeaient la décision des tribunaux judiciaires, plus particulièrement pour la définition de faits nécessaires à leur détermination. Des procédures furent instituées, dans le but d'obtenir une telle décision de la Cour du Banc de la Reine, de Manitoba, il y a plusieurs mois, et dans le cours de ces procédures les faits ont été facilement certifiés, et les deux premières questions ci-haut mentionnées, furent soumises à cette cour pour être résolues, soutenues d'un côté par les arguments du conseil des catholiques romains et de l'autre côté, par le Conseil du gouvernement provincial.

La cour avait pratiquement décidé, avec une opinion dissidente, que les actes en question n'avaient eu aucun effet préjudiciable, sur aucun droit ou privilège concernant les écoles séparées, dont jouissaient les catholiques romains, lors de l'union, ou, en résumé, que la non-existence, à cette date, d'un système d'écoles publiques, dont la conséquence naturelle était la liberté d'établir et de supporter des écoles publiques ou séparées, et qui a été enlevée par ces actes, ne constituait pas un droit ou privilège acquis par la coutume.”

519. Sir John Thompson a conseillé, comme un appel avait été fait à la Cour Suprême du Canada, que le temps n'était pas venu pour Votre Excellence de prendre en délibération les pétitions présentées par les catholiques

romains de Manitoba, pour le redressement de leurs griefs, sous l'autorité des paragraphes 2 et 3 de l'article 22 de l'Acte de Manitoba de 1870.

Ce rapport fut approuvé le 4 avril 1891.

520. La cause de *Barret vs Winnipeg*, communément connue comme étant "La cause des écoles de Manitoba," étant venue en appel, le comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre, a maintenu, le 12 juillet 1892, le jugement de la Cour du Banc de la Reine de Manitoba, que la Cour Suprême du Canada a annulé.

521. Le 20 septembre 1892, des membres de l'Eglise catholique romaine de la province de Manitoba, présentèrent une pétition au gouverneur général en Conseil, disant qu'une décision récente du comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre ayant soutenu le jugement de la Cour du Banc de la Reine de Manitoba, maintenant la validité des actes susdits, "le temps est maintenant venu pour Votre Excellence de prendre en délibération les pétitions présentées par les catholiques romains de Manitoba et demandant le redressement de leurs griefs sous l'autorité des paragraphes 2 et 3 de l'article 22 de l'Acte de Manitoba." Ce qui fut fait conformément au rapport de sir John Thompson, déjà mentionné comme ayant été approuvé le 4 avril 1891.

522. Le 26 novembre 1892, un sous-comité du Conseil privé du Canada a siégé pour prendre en délibération les arguments apportés à l'appui de ces pétitions. Dans leur rapport au conseil, qui a été adopté, il est dit: "L'argument présenté par le conseil des pétitionnaires, était que le présent appel vint devant Votre Excellence, en Canada, non comme une critique de la décision du comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre, mais comme étant une conséquence et un résultat logiques de cette décision, en autant que le remède cherché est stipulé par les Actes de l'Amérique Britannique du Nord et de Manitoba, non comme étant un remède aux griefs de la minorité contre certains statuts qui interviennent dans les droits que la dite minorité possédait au temps de l'union; mais contre certains statuts intervenant avec les droits acquis par la minorité après l'union.

"Le remède, donc, qui est cherché est contre les actes de la législature provinciale qui sont *ultra vires*. Son argument est, aussi, que l'appel ne demande pas à Votre Excellence d'intervenir dans les droits ou pouvoirs de la législature de Manitoba, d'autant plus que le pouvoir de faire des lois sur la question d'éducation n'a été accordé à cette législature qu'avec la restriction bien distincte que Votre Excellence en Conseil aurait le pouvoir d'émettre des arrêtés réparateurs contre toute législation qui empièterait sur les droits acquis après l'union par aucune minorité catholique romaine ou protestante ayant rapport aux écoles séparées ou dissidentes.

523. "Sur les diverses questions qui s'élèvent sur ces pétitions, le sous-comité ne se croit pas appelé à exprimer une opinion; et d'après leur connaissance aucune opinion n'a été donnée dans aucune occasion antérieure sur cette cause, ou aucune autre d'une pareille nature par le gouvernement de Votre Excellence, ou aucun autre gouvernement du Canada. En vérité, nulle pétition d'une nature semblable n'a été faite depuis l'établissement du Dominion.

“ La pétition vient devant Votre Excellence d’une manière tout à fait différente des pétitions qui sont ordinairement faites sous la constitution à Votre Excellence en Conseil. Dans l’opinion du sous-comité la pétition n’a pas à être traitée à présent comme un sujet d’un caractère politique ou impliquant une action politique de la part des conseillers de Votre Excellence. Elle doit être traitée par Votre Excellence en Conseil, en dehors des vues personnelles que les conseillers de Votre Excellence pourraient avoir concernant les écoles séparées, et sans aucun but politique de la part d’aucun membre du Conseil de Votre Excellence, étant considéré comme solennellement engagé par le fait que l’appel a été entendu. Si la contestation des pétitionnaires est juste, qu’un tel appel peut être maintenu, l’enquête prendra plutôt un caractère judiciaire que politique. Le sous-comité a agi conformément en entendant le Conseil et en permettant l’assistance du public à leur seule séance. Il est évident que plusieurs autres questions vont surgir en addition à celles qui ont été discutées par le Conseil à cette séance, et le sous-comité recommande qu’une date soit fixée, à laquelle les pétitionnaires, ou leur conseil pourraient être entendus à l’appel conformément à leur première requête.”

La date fixée pour entendre l’argument dans cette cause a été celle du 21 janvier 1893.

524. Le conseil des pétitionnaires a présenté leur cause, mais le gouvernement de Manitoba ayant décidé que cela n’était pas nécessaire, les pétitionnaires ne furent pas représentés.

Le 22 février le comité du Conseil privé du Canada, après considération de l’argument présenté durant l’assemblée du 21 janvier, a recommandé qu’une cause soit préparée sur le sujet en rapport avec les dispositions de l’acte de 1891, donnant une certaine autorité à la Cour Suprême du Canada, d’agir dans toute matière se rapportant à l’éducation.

La recommandation ayant été approuvée, la cause fut préparée.

525. Les questions comprises dans l’appel de la minorité catholique romaine de Manitoba au gouverneur général, pour une législation réparatrice contre l’abolition des écoles séparées de Manitoba, ont été prises en considérations par les juges de la Cour Suprême, le 20 février 1894.

526. Les questions au nombre de six soumises à la cour étaient les suivantes :—

QUESTIONS,

1° Un appel au gouverneur général en Conseil, est-il admissible d’après l’Acte de l’Amérique Britannique du Nord, ou l’Acte d’Union de Manitoba ?

2° Est-il admissible d’après les deux actes ou l’un des deux ?

3° La décision du Conseil privé a-t-elle un effet sur la demande en redressement de griefs fondée sur la prétention que les droits et privilèges de la minorité catholique romaine, acquis par elle après l’union, ont été atteints ?

4° L’Acte de l’Amérique Britannique du Nord s’applique-t-il à Manitoba ?

5° Le gouverneur général en Conseil a-t-il le pouvoir de faire des arrêtés réparateurs, ou a-t-il quelqu’autre juridiction dans l’espèce ?

6° Les actes de la législature du Manitoba confèrent-ils à la minorité un droit ou privilège relativement à l'éducation, et l'Acte 1891 affecte-t-il quelque droit ou privilège de la minorité au point de justifier un appel au gouverneur général en Conseil ?

LES OPINIONS.

Le juge en chef Strong a émis l'opinion que toutes les questions soumises devraient être faites dans la négative et contre les prétentions de la minorité catholique.

Le juge Fournier a rendu un jugement contraire. Il est d'opinion que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord s'applique au Manitoba. Il soutient que le gouverneur général en Conseil a le droit de faire des arrêtés réparateurs jugés nécessaires, et de maintenir l'appel. Il a répondu dans l'affirmative pour les six questions, à l'exception cependant, de la troisième.

Le juge Taschereau a des doutes sur la juridiction de la cour sur le maintien de l'appel. Il refuse le droit d'appel à la minorité tel que demandé.

Le juge Gwynne est de la même opinion.

Le juge King est d'opinion que le droit d'appel existe. Son Honneur répond dans l'affirmative pour toutes les questions, à l'exception, cependant, de la troisième.

TROIS CONTRE DEUX.

527. Ainsi l'opinion de la cour a été que la minorité catholique romaine n'avait pas droit d'appel au gouverneur général en Conseil. Trois des juges, savoir : le juge en chef Strong, le juge Taschereau et le juge Gwynne ont donné leur opinion en ce sens, et deux, le juge Fournier et le juge King ont donné une opinion contraire.

528. De cette décision, un appel a été fait au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, et le 29 janvier 1895, les savants juges ont rendu le jugement suivant :—

1. L'appel dont il s'agit et auquel on prétendait dans les requêtes et pétitions rentre dans la catégorie des appels prévus par le paragraphe 2, de l'article 22, de l'Acte de Manitoba, chap. 3, 1870.

2. Les raisons énoncées dans les requêtes et pétitions sont de nature à former le sujet d'un appel sous l'autorité du paragraphe de l'Acte de Manitoba.

3. Que la décision du comité judiciaire du Conseil privé dans les causes de *Barrett vs la cité de Winnipeg* et de *Logan vs la cité de Winnipeg* est sans effet sur la prétention que les droits de la minorité catholique romaine acquis par elle après l'union, en vertu des statuts de la province, ont été atteints par les deux statuts de 1890 dont se plaignent les dites requêtes et pétitions.

4. Que le paragraphe 3 de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ne s'applique pas à Manitoba.

5. Que le gouverneur général en Conseil a juridiction, et que l'appel est bien fondé, mais que le mode à suivre doit être déterminé par les autorités auxquelles le statut en a remis le soin ; que le caractère général des mesures

à prendre est suffisamment défini par le paragraphe 3 de l'article 22 de l'Acte de Manitoba, 1870.

6. Que les actes de Manitoba concernant l'instruction publique, adoptés avant la session de 1890, ont conféré à la minorité un droit ou un privilège relativement à l'éducation, au sens du paragraphe 2 de l'article 22 de l'Acte de Manitoba, qui est seul applicable en l'espèce, et que les deux actes de 1890, dont on se plaint, ont porté atteinte au droit ou privilège de la minorité au point de justifier l'appel au gouverneur général en Conseil.

529. Le sujet ainsi renvoyé au Conseil privé de la Reine pour le Canada a été discuté devant un comité de ce corps durant plusieurs assemblées commencées le 26 février et terminées le 7 mars 1895. Le comité a fait rapport le 19 mars, et le 22 mars 1895, le document suivant, connu sous le nom "d'Arrêté réparateur" a été émis :—

Aberdeen, (sceau privé.)

834.

[L.S.]

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Jeudi, le 21^e jour de mars 1895.

PRESENTS :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

L'honorable SIR MACKENZIE BOWELL,	L'honorable J. A. OUMET,
“ SIR ADOLPHE P. CARON,	“ T. MAYNE DALY,
“ JOHN COSTIGAN,	“ A. R. ANGERS,
“ GEORGE E. FOSTER,	“ W. B. IVES,
“ SIR CHARLES HIBBERT TUPPER,	“ A. R. DICKEY,
“ JOHN HAGGART,	“ W. H. MONTAGUE,
	En Conseil.

Attendu que le 26^e jour de novembre 1892, en vertu de la disposition de l'article 22 du chapitre 3 des Actes du parlement du Canada adoptés en la 33^e année du règne de Sa Majesté, intitulé : “ Acte pour amender et continuer l'Acte 32 et 33 Victoria, chapitre 2, et pour établir et constituer le gouvernement de la province de Manitoba ” (communément appelé “ Acte de Manitoba ”), et confirmé par “ l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1871, ” il a été présenté une pétition sous forme d'appel à Son Excellence le gouverneur général du Canada en Conseil au nom de la minorité catholique romaine des sujets de Sa Majesté dans la province de Manitoba, laquelle pétition alléguait en substance entre autres choses :—

Que par certains actes de la législature de la province de Manitoba adoptés après l'union, et par un Acte de la dite législature adopté en la quarante-quatrième année du règne de Sa Majesté, chap. 4, qui peut être cité sous le titre : “ Acte des écoles de Manitoba, ” et les Actes qui l'amendent, la minorité catholique romaine des sujets de Sa Majesté dans le Manitoba a acquis les droits et privilèges, relativement à l'éducation publique, que ces Actes lui confèrent, comprenant le droit de construire,

entretenir, fournir de mobilier, gérer, conduire et soutenir des écoles catholiques romaines de la manière prévue aux dits Actes, le droit à une quote-part de toute subvention faite sur les fonds publics pour les besoins de l'instruction publique, et le droit, pour les membres de l'Eglise catholique romaine qui contribuèrent à soutenir les dites écoles catholiques romaines, d'être exemptés de tous paiements ou contributions destinés au maintien d'autres écoles ;

Que subséquemment, en la cinquante-troisième année du règne de Sa Majesté, la législature de la province de Manitoba a adopté, relativement à l'instruction publique, des statuts qui sont entrés en vigueur le premier jour de mai, mil huit cent quatre-vingt-dix, et qui sont intitulés respectivement : " Acte concernant le département de l'éducation " et " Acte concernant les écoles publiques ; "

Que ces deux derniers statuts ont eu pour effet d'abroger les Actes antérieurs de la province de Manitoba concernant l'instruction publique, et de priver la minorité catholique romaine des droits et privilèges qu'elle possédait en vertu des dits actes antérieurs ;

Et attendu que la dite minorité catholique demandait, entre autres choses, par la dite pétition, qu'il fût déclaré que les dits statuts en dernier lieu mentionnés portaient atteinte aux droits et privilèges de la dite minorité catholique romaine des sujets de Sa Majesté, en matière d'instruction publique, qu'il fût déclaré qu'il paraissait, à Son Excellence le gouverneur général en Conseil, nécessaire de rétablir les dispositions des actes en vigueur dans la province de Manitoba antérieurement à l'adoption des dits derniers statuts, à tout le moins dans la mesure requise pour assurer aux catholiques romains de la dite province le droit de construire, entretenir, garnir de mobilier, gérer, conduire et soutenir leurs écoles de la manière prévue aux dits actes, pour leur assurer leur quote-part de toute subvention faite sur les fonds publics pour les besoins de l'instruction publique, et pour exempter les membres de l'Eglise catholique romaine qui contribueront à soutenir les dites écoles catholiques romaines, de tous paiements ou contributions destinés au maintien d'autres écoles ; ou que les dits statuts de 1890 fussent modifiés ou amendés de manière à atteindre ces fins ;

Et qu'il fut faite telle autre plus ample déclaration, ou pris tel arrêté que Son Excellence le gouverneur général en Conseil trouverait opportun dans les circonstances ; et donné telles instructions, pris telles dispositions et fait telles choses en la matière, afin d'accorder tel redressement de griefs à la dite minorité catholique romaine dans la dite province que Son Excellence le gouverneur général en Conseil pourrait juger à propos ;

Et attendu que la date du vingt-sixième jour de février mil huit cent quatre-vingt-quinze, ayant été fixée pour l'audition de l'appel, et cet appel étant venu en audition le même jour et les cinquième, sixième et septième jours de mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, en présence du conseil des pétitionnaires (la minorité catholique romaine des sujets de Sa Majesté dans la province de Manitoba), et aussi du conseil de cette province, il a plu à Son Excellence le gouverneur général en Conseil, après lecture faite de la dite pétition et des statuts qui y sont mentionnés, et après avoir entendu les raisons alléguées par les conseils de part et d'autre, ordonner et décider, et il est par les présentes ordonné et décidé, que le dit appel soit admis, et le dit appel est par les présentes admis, en tant qu'il s'agit de droits acquis

à la dite minorité catholique romaine, en vertu de lois de la province de Manitoba adoptées depuis l'union de cette province avec le Dominion du Canada.

Et il a plu à Son Excellence le gouverneur général en Conseil de décider et déclarer, et il est par les présentes décidé et déclaré que les deux statuts adoptés par la législature de la province de Manitoba le premier jour de mai mil huit cent quatre-vingt-dix, et intitulés respectivement : " Acte concernant le département de l'éducation " et " Acte concernant les écoles publiques ", ont porté atteinte aux droits et privilèges acquis à la minorité catholique romaine de la dite province, relativement à l'instruction publique, avant le premier mai mil huit cent quatre-vingt-dix, en lui retirant les droits et privilèges suivants dont elle avait jouis antérieurement et jusqu'à cette époque, à savoir :—

(a) Le droit de construire, entretenir, garnir de mobilier, gérer, conduire et soutenir des écoles catholiques romaines de la manière prévue aux actes que les deux statuts susmentionnés de 1890 ont abrogés ;

(b) Le droit à une quote-part de toute subvention faite sur les fonds publics pour les besoins de l'instruction publique ;

(c) Le droit, pour les catholiques romains qui contribueront à soutenir les écoles catholiques romaines, d'être exemptés de tous paiements ou contributions destinés au maintien d'autres écoles.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général en Conseil de déclarer et décider en outre, et il est par les présentes déclaré qu'il paraît nécessaire que le système d'instruction publique contenu dans les deux statuts susmentionnés de 1890 reçoive un complément par un ou plusieurs actes provinciaux qui restituent à la minorité catholique romaine les droits et privilèges dont elle a été privée, comme il a été dit ci-dessus, et qui modifient les dits actes de 1890 dans la mesure nécessaire, mais non au delà, pour donner effet aux dispositions rétablissant les droits et privilèges énoncés dans les paragraphes (a), (b) et (c) susmentionnés.

Ce dont le lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba en exercice, la législature de la dite province et toutes personnes en ce qui peut les concerner doivent prendre connaissance pour leur gouverne.

(Signé) JOHN G. MCGEE,

Greffier du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

FRONTIÈRES ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.

530. M. W. F. King, astronome en chef du Département de l'Intérieur du Canada, et le Dr T. C. Mendenhall, commissaire pour les Etats-Unis, ont eu la mission pendant deux années, d'explorer le territoire adjacent aux frontières entre la Colombie anglaise et l'Alaska. Le commissaire canadien rapporte que le résultat des travaux des deux saisons est l'arpentage photo-topographique de toute la ligne entre le canal de Behm et le cap Fairweather.

531. Il ajoute qu'il ne faut pas un travail considérable pour obtenir tous les renseignements nécessaires relativement à la côte entre le cap Fairweather et la baie Yakutat, soit une distance de 70 milles, et compléter les renseignements obtenus par l'expédition des Etats-Unis dans la vicinity du mont Saint-Elias et du 141^{me} méridien qui se trouve le terminus dans l'ouest, des travaux de la commission.

532. La démarcation de la frontière entre le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine, dans la baie Passamaquoddy, en vertu du second article de la convention de 1892, repose entre les mains des même commissaires. L'histoire de cette commission se résume au traité de Saint-Petersbourg (1825) entre la Grande-Bretagne et la Russie, et lequel contient les articles suivants :—

III. "La ligne de démarcation entre les possessions des hautes parties contractantes sur la côte du continent et des îles de l'Amérique jusqu'au nord-ouest sera tracée de la manière suivante :—

"A partir du point le plus au sud dans l'île Prince-de-Galles, se trouve dans le parallèle de 54 degrés 40 minutes, latitude nord, et entre le 131^{me} et 133^{me} degré de la longitude ouest (méridien de Greenwich), la dite ligne sera dirigée vers le nord, en passant le long du canal, appelé le canal Portland, jusqu'au point du continent qui atteint le 56^{me} degré de la latitude nord ; de ce dernier point mentionné, la ligne de démarcation suivra le sommet des montagnes situées en parallèle avec la côte jusqu'au point d'intersection du 141^{me} degré de la longitude ouest (du même méridien) et, finalement, du dit point d'intersection, la dite ligne du méridien 141^{me} degré de sa continuation, jusqu'à l'océan glacé, sera la frontière entre la Russie et les possessions britanniques au nord-ouest, sur le continent de l'Amérique."

IV. Relativement à la ligne établie dans l'article précédent, il est entendu :

1er. "Que l'île ayant nom Ile du Prince de Galles, appartient entièrement à la Russie."

2e. Que partout où le sommet des montagnes qui s'étendent dans une direction parallèle à la côte, à partir du 56e degré de latitude nord au point d'intersection du 41e degré de longitude ouest, se trouvera à une distance de dix lieux nautiques de l'océan, la limite entre les possessions Britanniques et la ligne de la côte qui doit appartenir à la Russie, telle que mentionné, se composera d'une ligne parallèle aux sinuosités de la côte et n'excèdera pas la distance de dix lieux nautiques au delà,

533. Les Etats-Unis ont acheté l'Alaska de la Russie en 1867.

534. Les ministres canadiens se rendirent à Washington en 1891, en vue de faire disparaître toutes les causes de différence concernant certaines parties de la frontière dont la démarcation n'aurait pas été clairement définie dans les traités faits avant cette date, et le résultat a été que Sa Majesté et le président des Etats-Unis approuvèrent l'idée d'une convention.

535. Le traité conclu à Washington consiste en deux articles et les voici :—

“ Article I. Les hautes parties contractantes consentent à ce qu'on fasse en même temps ou en commun (selon qu'il leur sera le plus facile) l'arpentage du territoire adjacent à cette partie de la frontière des Etats-Unis de l'Amérique et du Dominion du Canada, divisant le territoire d'Alaska, de la province de la Colombie anglaise, et le territoire du Nord-Ouest du Canada, de la latitude de 54 degrés 40 minutes nord jusqu'au point où la dite ligne de frontière rencontre le 141^{me} degré de longitude à l'ouest du méridien Greenwich, et que cet arpentage soit fait par des commissions nommées par chacune des hautes parties contractantes en vue de s'assurer des faits et d'avoir tous les renseignements nécessaires à la démarcation permanente de la dite ligne de frontière, selon l'esprit et l'intention des traités qui ont déjà été faits relativement à cette frontière, entre la Grande-Bretagne et la Russie, et entre les Etats-Unis et la Russie.

“ Requête sera faite sans retard aux corps législatifs respectifs sous les appropriations nécessaires à l'entreprise, et les commissions qui doivent être nommées par les deux gouvernements se rencontreront à Ottawa dans les deux mois suivant la dite appropriation, et s'occuperont activement ensuite à remplir leurs obligations aussitôt que possible.

“ Les commissions respectives compléteront l'arpentage et soumettront leur rapport final dans les deux ans qui suivront la date de leur première réunion.

“ Les commissions devront, en autant qu'elles pourront s'entendre à ce sujet, faire un rapport commun à chacun des deux gouvernements, et elles devront aussi faire rapport, conjointement ou séparément, à chacun des deux gouvernements au sujet des questions sur lesquelles elles ne sont pas tombées d'accord.

“ Chaque gouvernement paiera les dépenses de la commission nommée par lui-même.

“ Chaque gouvernement s'engage à faciliter, par tous les moyens à sa disposition, tout travail qui, dans le but de réaliser le projet adopté par la commission, pourrait être fait en dedans de son territoire par la commission de l'autre gouvernement.

“ Les hautes parties contractantes s'engagent à considérer et établir la ligne de démarcation en question, aussitôt que les rapports des commissions auront été reçus.

“ Article II. Les hautes parties contractantes s'engagent à ce que les gouvernements des Etats-Unis et de Sa Majesté Britannique, au nom du Canada, nomment aussitôt que possible deux commissaires, dont un sera nommé par chacune des parties, dont la mission sera d'adopter une méthode plus exacte pour la démarcation de la ligne de frontière, entre les deux pays dans les eaux de la baie Passamaquoddy, en face ou près de Eastport, dans l'Etat du Maine, et de placer des bouées ou tels autres signes de limites, qu'ils jugeraient à propos de placer.

“ Chaque gouvernement paiera les dépenses de son commissaire, et le coût de la méthode de démarcation déterminée, sera payé par les hautes parties contractantes à parties égales.”

536. Relativement à l'article II, l'explication suivante est donnée :—

La souveraineté des îles de la baie de Fundy fut réglée par les commissaires nommés en vertu du Traité de Gand (1814). Les commissaires,

cependant, tout en donnant quelques îles à la Grande-Bretagne, n'ont pas déterminé de limite fixe entre les possessions de la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Quelques pêcheurs des Etats-Unis ont construit des barrages qui sont dits être sur le territoire canadien, et il est désirable que la ligne de frontière soit définitivement déterminée.

EXPLORATIONS DE LA COMMISSION DE GÉOLOGIE.

537. Avant d'entrer dans les détails des explorations de l'année, il serait peut-être à propos de faire un court résumé des expéditions ultérieures. Les explorations qui ont été faites sous la direction de la commission géologique dans les nouvelles provinces et dans les grandes parties du nord et de l'ouest du Canada, ont été d'une bien grande utilité pour le pays.

538. La décision du gouvernement de faire des explorations dans le but de trouver la meilleure route possible pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien, donna une impulsion aux expéditions de ce genre, dans la Colombie anglaise et les Territoires du Nord-Ouest

539. En 1871, lors de l'entrée de la Colombie anglaise dans la confédération, le Dr. A. R. C. Selwyn, de la commission géologique faisait partie d'une expédition qui atteignit le haut de la vallée 'North Thompson,' et la 'Yellow Head Pass.' En 1875, un autre parti d'exploration dirigé par le Dr. Selwyn, en passant par la Colombie anglaise atteignit la rivière de la Paix, et, dont on trouvera un intéressant compte-rendu dans le 'Rapport du Progrès' de l'année 1875-76. On trouvera aussi, dans ce même volume, le rapport botanique du professeur Macoun qui faisait partie de l'expédition.

540. Les explorations nécessitées par la construction du Pacifique canadien, alors en progrès, donnèrent lieu à une reconnaissance préliminaire du Dr. Georges M. Dawson, en 1875-76, des régions situées entre la rivière Fraser et les côtes de la Colombie anglaise. En 1878, il explora une grande partie des îles de la Reine Charlotte, et il ajouta un supplément à son rapport, accompagné d'illustrations donnant une description très étendue des sauvages de Haida, qui habitent ces îles. Jusqu'à ce jour, peu d'attention avait été donnée aux dispositions artistiques de ces indigènes ; mais depuis, on leur a porté une attention toute particulière.

541. En 1879, en rapport avec l'exploration du chemin de fer transcontinental, le Dr. Dawson explora le pays depuis l'embouchure de la rivière Skeena, sur la partie nord des côtes de la Colombie anglaise, jusqu'à Edmonton sur la rivière Saskatchewan, y compris la 'Pine River Pass,' ainsi que les régions de la rivière de la Paix.

542. L'infatigable docteur prit charge de l'expédition Yukon, en 1887, ayant pour associés Mr. W. Ogilvie des terres de la Couronne et messieurs R. G. McConnell, et J. McEvoy de la commission géologique. Le but de cette expédition était de faire un rapport définitif en ce qui concernait

l'immense région qui borde l'Alaska et de déterminer le point où le 141^{me} méridien (constituant la frontière qui sépare les territoires américains et canadiens) traversait la rivière Yukon.

543. Mr. Ogilvie avait été particulièrement chargé de la dernière partie de l'ouvrage mentionné. Il traça, de la côte, une ligne de l'autre côté des montagnes, de là, continua à la frontière par voie des rivières Lewis et Yukon. Le Dr. Dawson monta la rivière Stikan, après avoir atteint le lac Dease, suivit les rivières Dease, Liard et Frances jusqu'au lac Frances, d'où il se dirigea par terre à la partie supérieure de la Yukon qu'il descendit jusqu'à sa jonction ainsi que la rivière Lewis. De cette place il atteignit les côtes par le chemin tracé qui vient d'être décrit par M. Ogilvie

544. Mr. Ogilvie passa l'hiver sur la rivière Yukon dans le but d'obtenir certaines observations, et alors passant par un pays entièrement nouveau jusqu'à "the Upper Porcupine", il traversa la rivière Mackenzie et revint par cette route. Laissant M. Dawson à l'embouchure de la rivière Dease, M. McConnell, fit la descente périlleuse de la rivière Liard, et passa l'hiver au Fort Simpson, sur la rivière Mackenzie. Dans l'été suivant, il explora les rivières Mackenzie et Porcupine, fit en route la rencontre de Mr. Ogilvie, et retourna à la côte, à la tête du canal de Lynn. On trouvera les rapports de l'exploration dans les vols III et IV des rapports de la commission géologique du département de l'intérieur pour 1889.

545. Des explorations du même genre ont été faites par M. McConnell dans le district d'Athabasca en 1889 et 1890, et dans les districts des rivières Findlay et Omenica en 1893.

Dans des régions en quelque sorte plus rapprochées de la capitale, un nombre d'explorations très importantes ont été faites par le Dr. Bell de la commission géologique. En 1877 une exploration d'à peu près 700 milles a été faite sur la côte est de la Baie d'Hudson, suivie d'une autre semblable en 1878-80 dans les vallées des rivières Nelson et Hayes entre le lac Winnipeg et la Baie d'Hudson, God's Lake, Little Churchill River, etc. En 1884 et 1885, le Dr. Bell accompagnait les explorations de la Baie d'Hudson, dont les rapports se trouvent publiés par le département de la marine et des pêcheries. En 1886 les rivières Allawpishkat et Albany furent explorées par le Dr. Bell, et dans la même année Mr. A. P. Low a pénétré dans une autre partie de cette vaste contrée entre le lac Winnipeg et la Baie d'Hudson, *via* la rivière Berens, le lac à la Truite et la rivière Severn.

546. Par ces expéditions et plusieurs autres faites après, les plus importantes configurations topographiques et géologiques de la vaste étendue de terrain qui se trouve entre les lacs Supérieur et Winnipeg et la Baie d'Hudson ont pu être confirmées.

547. Plus au nord encore, une exploration remarquable a été faite en 1893, par Mr. J. B. Tyrrell, à travers les "terrains stériles." Jusqu'alors le seul renseignement que nous avons, de cette région ne nous avait été fourni que par des rapports très incomplets par Hearne, plus de cent ans passés.

548. Comme le même compte-rendu de cette expédition a déjà paru dans l'annuaire statistique de 1893, il suffira de dire ici que le lac Athabasca fut d'abord atteint par le lac Noir et que la rivière qui se débouchait au nord fut remontée jusqu'à sa source. Le haut des terres ayant été atteint, l'on arriva à l'embouchure des rivières Telzoa ou Doobaunt ; cette dernière fut explorée de lac en lac, y compris le lac Doobaunt jusqu'à la tête de Charterfield Inlet. Il restait à faire de ce dernier endroit une expédition laborieuse et dangereuse jusqu'au fort Churchill, distance d'environ 500 milles. La longueur du trajet parcouru dans le territoire intérieur a été d'environ de 800 milles.

LA PÉNINSULE DU LABRADOR.

549. Dans le Territoire du Nord-Est, ou péninsule du Labrador, Mr. A. P. Low a fait un relevé d'un grand intérêt, en 1884 et 1885, en faisant l'exploration du lac Mistassini et de la rivière Rupert jusqu'à son embouchure, dans la Baie James. Déjà en 1870 et 1871, Mr. J. Richardson et Mr. McQuat avaient poussé leurs lignes d'exploration géologique jusqu'au grand lac. Par conséquent, le travail fait par M. Low a ouvert la voie à l'exploration de la grande région intérieure de la péninsule du Labrador, qui, avec une superficie de près de 300,000 milles carrés, était demeurée presque complètement inconnue, au point de vue géographique, et totalement, au point de vue géologique. En conséquence, on a confié à M. Low, en 1893, la direction d'une expédition, ayant pour but de traverser la région, sur l'une des principales lignes naturelles de communication, que l'on savait y exister ; et comme on est arrivé au but désiré il peut être intéressant de donner de l'expédition, quelques détails plus circonstanciés que ceux que l'on a consacrés à un travail antérieur de même nature. Après avoir atteint le lac Mistassini, on a subdivisé le parcours, le long des tributaires de la rivière Rupert et de la East Main River, jusqu'à ceux de la Big River, qui, se dirige comme eux, vers la Baie d'Hudson. On a suivi les tributaires de la Big River jusqu'au lac Nichicoon, d'où l'on s'est rendu au lac Caniapiscow en suivant divers cours d'eau. Depuis ce dernier lac, coule la rivière Ungava, vers la baie de même nom, sur le détroit d'Hudson. Cette rivière se distingue par de forts rapides et plusieurs chutes élevées ; on s'est toutefois rendu à la baie sans accident.

550. C'était l'intention première de passer l'hiver à la Baie Ungava, mais on dut abandonner ce projet par suite de l'état de détresse dans lequel se trouvaient les sauvages et les esquimaux.

Mr. Low réussit à obtenir le transport de l'expédition par le moyen d'un bateau à vapeur, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, jusqu'à la Passe de Hamilton sur la côte orientale ou Atlantique du Labrador. A ce point on prit une nouvelle disposition et en octobre, on a commencé l'entreprise de diriger vers l'intérieur les provisions nécessaires d'une opération de la saison suivante. Dans le cours de l'hiver et du printemps, on a transporté les provisions en amont des Grandes Chutes de la rivière Hamilton. Rendu à cet endroit il est devenu nécessaire d'attendre la débâcle de la glace, et alors on continua l'exploration par voie d'eau. La branche ouest ou Ashuanipi de la rivière, a été examinée la première, ainsi que le lac aux

Mérisiers et les lacs Petitsikapow et Michikamow, ce dernier mesurant soixante-dix milles de longueur, par trente milles de largeur. De retour à l'endroit où, l'on avait établi le dépôt principal des provisions, on a suivi la branche Attikonak de la rivière Hamilton, dans une course générale vers le sud, à travers plusieurs lacs, jusqu'à ce que l'on eût atteint le plateau supérieur entre la rivière Hamilton et la rivière Romaine. Cette dernière se jette dans le golfe Saint-Laurent, mais elle est si rapide et si accidentée que les sauvages ne s'en servent pas comme voie de communication. De sorte qu'à 100 milles de la côte, il devient nécessaire de porter jusqu'à la rivière Saint-Jean et de suivre cette dernière jusqu'à la mer. On arriva à Mingan le jour suivant, après avoir parcouru approximativement 5,660 milles depuis le départ du lac Saint-Jean, l'été précédent.

551. Mr. Low fait rapport qu'entre les fourches de la rivière Ashuapmouchouan et le lac File-axe, le pays était à moitié ravagé par les feux et en partie recouvert d'une seconde végétation, d'épinette noire, de pin, de tremble, de peupliers et de bouleaux blancs.

Dans la région qui s'étend depuis la East Main River jusqu'à la hauteur des terres, plus de 90 pour 100 des arbres, sont des épinettes noires avec quelques bosquets d'épinettes blanches ;

Que le lac Meshikeman est la plus grande étendue d'eau douce dans le Labrador Oriental, ce lac mesure 55 milles de longueur et plus de vingt milles dans sa plus grande largeur ;

Que toutes les rivières et les lacs de l'intérieur abondent en poissons et qu'à partir de l'embouchure de la rivière Hamilton, la dimension des arbres va en augmentant, car l'on y rencontre fréquemment le long de la rivière et dans les vallées, des épinettes blanches, noires et balsamiers ayant au delà de vingt-quatre pouces de diamètre, à trois pieds du sol ; on y rencontre aussi des bouleaux qui sont plus gros et plus abondants qu'ailleurs.

COLOMBIE ANGLAISE.

552. Dans le cours de la saison de 1894, Mr. Ogilvie a fait un relèvement, à l'instrument, de la rivière Taku, jusqu'aux "Fourches," suivi d'un arpentage à mesures comparées et d'un relevé photographique jusqu'à la source de la branche ouest de la rivière. Dans les environs de cette source, on a fait un relevé photo-topographique de la région.

553. Ces relèvements ont exigé un travail de deux mois, interrompu toutefois à diverses reprises par suite d'une température peu propice et extrêmement froide. Les jours courts de janvier et de février ont également entravé la marche des travaux. Les membres de l'expédition ont parcouru pour les travaux de ces relèvements environ 400 milles, et ils ont eu à transporter eux-mêmes au moyen de trains sauvages tout l'équipage de camp. Comme résultat, il sera possible de préparer une carte exacte couvrant près de 1,000 milles carrés d'un territoire dont on avait jusqu'ici qu'une carte géographique plus ou moins incorrecte.

UNE SECONDE EXPÉDITION A TRAVERS LES TERRES STÉRILES.

554. Dans le cours de l'année dernière, il a été décidé de continuer l'exploration de cette partie des Territoires du Nord-Ouest et de Kéwatin qui

s'étend à l'ouest de la Baie d'Hudson, et qui se trouve pour la plus grande partie dans les limites des "terrains stériles" du Canada. L'exploration géologique du Canada autorisa donc Mr. J. Burr Tyrrell, d'entreprendre une seconde expédition, semblable à celle de 1893, mais au lieu de partir du lac Athabaska, il devait se diriger plus à l'est de l'extrémité nord du Reindeer Lake et se diriger ensuite par la voie la plus praticable, jusqu'à la côte occidentale de la Baie d'Hudson. Il avait pour compagnon Mr. R. Munro-Ferguson, qui avait à sa charge, une partie des dépenses du voyage.

555. L'expédition se composait de MM. Tyrrell et Munro-Ferguson avec quatre canotiers montant deux canots de cèdre "Peterborough" et deux autres canotiers munis d'un canot d'écorce, qui les ont accompagnés sur une partie du parcours afin de transporter les provisions. Ils quittèrent Selkirk vers le milieu de juin et se rendirent par le lac Winnipeg, en bateau à vapeur, jusqu'à Grand-Rapids, à l'embouchure de la rivière Saskatchewan, où commença le voyage en canots. La route était de monter du haut de la rivière Saskatchewan jusqu'à Cumberland, de là en montant du côté nord la rivière Sturgeon-weir à travers les lacs Castor et Pélican jusqu'à Frog-Portage sur les bords de la rivière Churchill, en descendant cette rivière pour une courte distance, et de remonter alors la rivière Reindeer et travers toute l'étendue du lac de ce nom jusqu'à son terminus du côté nord, où se trouve un dépôt pour la traite des pelleteries, ainsi qu'une mission catholique romaine. Jusqu'à cette époque le parti d'exploration avait traversé une région déjà plus ou moins connue, mais le caractère et l'âge des rocs enfouis sous sa surface étaient eux-mêmes peu connus, comme aussi l'effet qu'avait pu y produire la période glaciale. On fit donc une exploration géologique soigneuse des rives, des lacs et des rivières le long de cette route, sur une distance de 650 milles.

556. Mr. Tyrrell est celui qui a commencé l'exploration géographique et géologique régulière, à partir de l'extrémité nord du lac LaBiche. La rivière à la Glace, débouché oriental des lac Wollaston, fut remontée et explorée sur une espace de 115 milles, jusque près de la courbure septentrionale, là où les canots furent portagés, pour servir ensuite sur les petits lacs, jusqu'à la tête de la rivière Thlewiaza, et sur le parcours de cette rivière, en traversant le lac Thanout jusqu'au lac Theitaga. De ce dernier endroit la rivière coule, dit-on, à travers le lac Noo-el-tin, ou de l'île, jusqu'à la côte occidentale de la Baie d'Hudson, entre l'île aux Œufs ou le cap Eskimo. A partir du lac Theitaga, on remonte un petit cours d'eau avec beaucoup de difficultés jusqu'au haut des terres, où l'on descend rapidement jusqu'à Kesba, ou au lac de la Perdrix-Blanche, large réservoir situé près de l'embouchure de la rivière Kazan ou Perdrix-Blanche, à une hauteur d'environ 1,270 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'exploration fut continuée le long de la rive orientale du lac Kasba, et sur le cours inférieur de la rivière Kazan, qui en sort pour se diriger vers le lac Ennadaï, situé sur la lisière des "terrains stériles." Les sauvages dans leur canot d'écorce accompagnèrent le parti d'exploration jusqu'à cet endroit, agissaient comme guides et aidaient à transporter les bagages. Mais, ils refusèrent d'aller plus loin dans le pays des esquimaux. Le parti d'exploration ainsi diminué en nombre et sans guide se dirigea dans la direction nord avec

les deux canots "Peterborough," cherchant sa voie à travers les lacs sinueux et le cours d'eau rapide inconnu. Quelques jours plus tard le parti d'exploration fit la rencontre des rennes dans leur immigration annuelle au sud, et fut dès lors suffisamment pourvu de viande fraîche, et sèche. Huit jours après le départ des guides sauvages, l'on rencontra plusieurs familles d'esquimaux campées sur les bords de la rivière ; et, c'est là, que le besoin d'un interprète, se fit vivement sentir. Cependant, au moyen de signes et de présents, tels que, aiguilles, dés, capsules, etc., et, avec la promesse d'un fusil à double canon, deux hommes se décidèrent finalement à nous accompagner comme guide pour descendre la rivière. Dans leur habile direction, le parti descendit la rivière Kazan, en passant par les lacs Titmeg et Yathkyed, pour aboutir à un camp d'esquimaux, situé à une latitude d'environ 63° 5'. Là, on apprit que la rivière Kazan se déchargeait dans le 'Chesterfield Inlet' pas bien loin de l'embouchure de la rivière Telzoa, explorée en 1893, mais, que l'on pouvait atteindre par une suite de longs portages, et un cours d'eau qui se déchargeait dans la Baie d'Hudson près des îles du Sea-Horse. En suivant ce cours d'eau, il y avait peu de danger de manquer de provisions, tandis que les expériences des années précédentes démontraient que les hommes étaient exposés à périr d'inanition, s'ils essayaient de suivre le Chesterfield Inlet et le rivage de la Baie d'Hudson au sud, si tard dans la saison. Les deux esquimaux ignoraient la route des portages et de l'autre cours d'eau, mais, ils s'assurèrent les services d'un troisième esquimaux pour les conduire eux-mêmes.

557. Le parti quitta la rivière Kazan le 1^{er} septembre, et le 18 du même mois, les deux hommes blancs avec leurs 4 canotiers sauvages ou métis et 3 esquimaux en kyacks, atteignirent les eaux de la Baie d'Hudson, au fond de la baie de Neville ; mais plus tôt que ne l'avait fait M. Tyrrell l'année précédente. Durant les trois dernières semaines, le temps avait été à la tempête, il avait plu ou neigé presque continuellement. Mais, alors, le beau temps reparut et le parti côtoya le rivage de la Baie d'Hudson, où il arriva le 1^{er} octobre, après avoir parcouru 300 milles. Rendu là, le parti dut rester jusqu'à ce que la rivière et le lac fussent gelés, et, jusqu'à ce qu'il fut possible d'avoir des chiens pour transporter vers le sud les provisions et la literie des hommes.

558. Le 28 novembre au matin, le parti laissa Churchill et partit à la raquette dans le but de faire une exploration au Split Lake, sur la rivière Nelson, le long d'un chemin qui pourrait bien, un jour, être traversé par une ligne de chemin de fer allant à la Baie d'Hudson. Ils atteignirent le Split Lake, après une marche de 18 jours, à travers des bois touffus et une neige épaisse. De là, ils se rendirent à pieds à 'Norway House,' où ils arrivèrent à la veille de Noël, dans la soirée. Ce trajet fut accompli en 8 jours. La marche fut reprise après quelques jours de repos, le long du rivage du lac Winnipeg, presque au sud où est situé 'Dog's Head' ayant marché une distance totale de 675 milles de Churchill. De 'Dog's Head' on put se procurer des traîneaux et le parti se rendit ainsi à Winnipeg, une distance de 150 milles, qu'ils atteignirent le 8 janvier 1895.

559. La route suivie du lac LaBiche à la Baie d'Hudson, était d'une longueur de 815 milles, dont 302.5 milles furent mesurés avec des instruments ;

480 milles estimés et 51·5 milles de portage furent mesurés au pas. La distance totale du voyage depuis le jour du départ de Selkirk jusqu'au retour à cette même place a été de 2,825 milles dont 1,750 en tout, furent faits en canots, 675 à la raquette et 150 en traîneaux.

DROITS D'AUTEUR EN CANADA.

560. Les droits d'auteur en Canada sont enregistrés conformément aux dispositions de l' "Acte concernant les droits d'auteur en Canada," tel que mentionné au chapitre 62 des Statuts Révisés du Canada.

D'après cet acte, un droit d'auteur en Canada peut être enregistré par "toute personne domiciliée en Canada ou en quelque partie que ce soit des possessions britanniques, ou tout citoyen d'un pays ayant conclu avec le Royaume-Uni un traité international concernant la propriété littéraire et artistique." D'après l'opinion du département de la justice, les Etats-Unis ne sont pas compris dans cette clause, par le fait que l'acte américain accorde un ou des droits d'auteur à des sujets anglais ou à ceux d'autres nations, sur certaines conditions, ce qui ne constitue nullement "un traité international de droits d'auteur avec le Royaume-Uni."

L'acte canadien veut que les ouvrages littéraires, scientifiques ou artistiques soient imprimés en Canada, comme une condition de droit d'auteur et exclue toutes réimpressions étrangères d'un ouvrage qui aura été l'objet d'un droit d'auteur, cependant, le même acte n'exclue pas "l'importation du Royaume-Uni d'ouvrages qui auront été légalement imprimés ici."

Les ouvrages pour lesquels le droit d'auteur aura été accordé et existera en Angleterre, mais n'aura pas été acquis ou n'existera pas en Canada, pourront, d'après les dispositions de la loi du Canada, être importés; en conséquence une grande partie de ces impressions sont importées des Etats-Unis.

Les clauses réciproques de l'acte canadien sont dans les mêmes termes que les dispositions de la convention de Berne.

L'importation des réimpressions américaines d'ouvrages anglais ayant été l'objet d'un droit d'auteur a expressément été sanctionnée par une législation impériale, et telles importations, en vertu des dispositions de l'acte concernant les droits d'auteur et de l'acte des douanes, ont été soumises à un droit de $12\frac{1}{2}$ pour 100, tel droit devant être perçu au bénéfice des auteurs anglais; en outre telles perceptions devant être faites conformément aux dispositions du chapitre 10 des arrêtés en Conseil consolidés du Canada. La perception de ce droit en faveur de l'auteur a pris fin dans le cours de la présente année. Toute composition ou ouvrage littéraire, scientifique ou artistique, y compris toute composition musicale, peut être enregistré conformément à l'Acte des droits d'auteur.

La loi canadienne relativement aux droits d'auteur telle qu'administrée maintenant, a été amendée par l'Acte concernant les droits d'auteur de 1889, qui, cependant par les termes de l'article 7, ne doit venir en force qu'après avoir été proclamée par le gouverneur général en Conseil, et le ministre de la Justice, à qui ce bill a été confié, dans certaines explications qu'il a données à la chambre relativement à ce sujet, a dit que cette proclamation devait être soumise à un arrangement avec les autorités impériales. Cet arrangement n'a pas encore été conclu, certaines objections ayant été soulevées

contre quelques-unes des dispositions de ce bill par des autorités anglaises et quelques propriétaires de droits d'auteur. Cet Acte a été adopté dans le but de protéger les intérêts des impressions canadiennes, et il contient une clause où il est dit que si un auteur anglais n'enregistre pas son ouvrage dans l'espace d'un mois après sa publication dans le pays où il a été écrit, qu'alors le ministre de l'agriculture peut accorder un permis à tout imprimeur en Canada, de reproduire cet ouvrage à la condition d'un paiement de 10 pour 100 sur le prix du détail de chaque copie de l'ouvrage ainsi reproduit, ce droit devant être perçu sous forme de droit d'accise par le département du revenu de l'intérieur. Sans vouloir entrer dans la discussion qui a été soulevée relativement à cette question, discussion qui a été longue et bien débattue, on peut dire en quelques mots que les intérêts des impressions canadiennes exigent qu'à moins qu'un tel avantage leur soit accordé, elles continueront à être exclues de leur propre marché qui, depuis bien des années est englobé par les impressions américaines qu'on a laissé entrer en vertu d'une législation impériale, à la condition d'un paiement d'un droit de 12½ pour 100. D'un autre côté le propriétaire d'un droit d'auteur anglais, prétend que son titre de propriété littéraire et artistique, est pour lui une possession absolue, un droit de propriété absolu, dont il ne peut et ne doit pas être privé dans aucune partie des possessions britanniques, sans son consentement. En conséquence de l'adoption de l'Acte canadien de 1889, avis a été donné au gouvernement anglais, par un arrêté du Conseil, de dénoncer la convention de Berne, pour au moins ce qui avait trait au Canada, tel acte limitant pratiquement les clauses de réciprocité, à une période d'un mois, après première publication dans le Royaume Uni ou le pays ayant "un traité international de droits d'auteur avec le Royaume Uni."

LE CONSEIL NATIONAL DES FEMMES DU CANADA, ORGANISÉ LE 26 OCTOBRE 1893.

561.

Présidente.—Son Excellence la comtesse d'Aberdeen.

Vice-présidentes.—Lady Thompson, Madame Laurier.

Vice-présidentes honoraires.—Les femmes des lieutenants-gouverneurs des provinces.

Vice-présidentes provinciales.—Madame McDonnell, pour Ontario ; Lady Caron, pour Québec ; Lady Tilley, pour le Nouveau-Brunswick ; Madame Archibald pour la Nouvelle-Ecosse ; Madame Taylor pour le Manitoba et Mademoiselle Perrin, pour la Colombie anglaise.

Secrétaire-correspondant.—Madame Willoughby Cummings, 44 rue Dewson, Toronto.

Secrétaire archiviste.—Madame H. Scott, Montréal.

La trésorière.—Madame Hoodless, Hamilton.

Le Conseil National des Femmes du Canada doit sa formation à une assemblée du Conseil Internationale des Femmes, tenue à la fin du Congrès des Femmes tenu à Chicago, en 1893. Un nombre de femmes représentant différentes sociétés du Canada se trouvaient présentes à cette assemblée, et résolurent alors de faire les premières démarches pour former un conseil national des femmes en Canada ; Madame McDonnell de Sunny-

side, Toronto, et Madame Willoughby Cummings furent nommées provisoirement vice-présidente et secrétaire.

Deux assemblées préliminaires furent tenues à Toronto, en octobre 1893, afin de donner effet à la résolution ci-dessus, et il fut alors décidé d'appeler une grande assemblée, devant avoir lieu dans le Pavillon, le 26 octobre 1893, à laquelle assemblée la comtesse d'Aberdeen, serait invitée pour y agir comme présidente.

Deux cents invitations furent expédiées à toutes les représentants des différentes associations avec lesquelles on a pu se mettre en communication.

Les principes généraux de la constitution, recommandés par ce comité et formellement adoptés à la première assemblée annuelle du Conseil National tenu à Ottawa, le 11 avril 1894, sont les suivants :—

Préambule.

Nous, femmes du Canada, croyant qu'il résulterait le plus grand bien pour nos foyers et pour la nation, d'une unité d'idée, de sympathie et d'intérêt plus étendue, et qu'une association de femmes serait du meilleur effet dans la conservation du plus grand bien de nos familles et de l'Etat, nous nous unissons donc par ces présentes pour avancer l'application des principes les plus brillants à la société, aux usages et aux lois.

Article II.—Politique générale.

Ce conseil n'est pas organisé dans l'intérêt d'une propagande particulière, et ne contrôle aucune organisation, autres que celles établies dans un but de sympathie et de suggestion. Par conséquent, si une société quelconque désire s'affilier à ce conseil, elle ne devra craindre aucune intervention, en ce qui concerne son organisation générale, son indépendance ou sa méthode de travail, d'être tenue de se conformer à aucun principe ou méthode de quelque autre société, à aucun acte ou émission du conseil lui-même, en dehors des termes de cette constitution.

Article III.—Officiers.

Article 1. Le conseil devra élire le nombre d'officiers suivants : une présidente ; les épouses des lieutenants-gouverneurs comme vices-présidentes honoraires ; deux vice-présidentes dont l'élection devra se faire au scrutin ; une vice-présidente pour chaque province ; seront aussi vice-présidentes : les présidentes de chaque conseil local et de chaque société amalgamée, ayant une organisation nationale, une secrétaire-correspondante, une secrétaire-archiviste et une trésorière.

Article IV.—Membres.

Article 1. Les conseils locaux formés d'associations de femmes et les sociétés de femmes ayant une organisation nationale, en autant qu'elles feraient par leur propre vote, harmoniser leurs constitutions avec les bases des constitutions du conseil national, avec l'approbation du comité exécutif ci-haut nommé.

Article 3. La présidente et cinq délégués de chaque conseil local, et la présidente et une déléguée de chaque association ayant une organisation nationale, de même que le comité exécutif, auront seuls le droit de vote aux réunions du conseil national.

Article VI—Contributions.

Chaque société ayant une organisation nationale ou représentant autorisé d'une association affiliée au conseil national, devra payer une contribution annuelle de \$2, et chaque conseil local devra payer une contribution annuelle de \$5 au conseil national.

Seize conseils locaux se sont formés à travers le Dominion depuis cette date, composés d'associations, d'institutions et autres organisations de toutes sortes concernant les femmes, et représentant toutes les classes, les croyances et politiques. Ci-suit une liste de ces conseils avec la date de leur formation et les noms des principaux officiers.

CONSEIL LOCAL DE TORONTO.

(Organisé le 3 novembre 1893.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame Grant Macdonald, 327 rue du Collège.

Vice-présidentes.—Madame Hodgins, 92 rue Pembroke; Madame Dickson, Madame Alex. Cameron, Lady Smith et Madame Gibson.

Vice-présidentes ex-officio.—Les présidentes de sociétés fédérées.

Secrétaire-correspondant.—Madame Kerr.

Secrétaire-archiviste.—Madame Dignan, 200 chemin Rusholme.

Trésorière.—Madame Scales, 54 Place Wellington.

CONSEIL LOCAL D'HAMILTON.

(Organisé le 17 novembre 1893.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame (Dr.) Lyle, the Manse, rue Bold.

Vice-présidentes.—Madame Geo. Papps, rue McNab, S., et Madame J. M. Gibson, 311 rue Bay, S.

Secrétaire-archiviste.—Mademoiselle K. Sadlier, 46 rue Hunter, O.

Secrétaire-correspondant.—Mademoiselle Macdonald, 28 rue Duc.

Trésorière.—Madame W. H. Ballard, 196 rue George.

CONSEIL LOCAL DE MONTRÉAL.

(Organisé le 30 novembre 1893.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame Drummond, 874 rue Sherbrooke.

Vice-présidentes.—Madame Thibaudeau, 837 rue du Palais; Madame R. Reed, 57 avenue Union; Madame De Sola, 54 rue Victoria; Madame Dandurand, 39 rue Bishop et Madame Carus Wilson, B.A., 66 rue McTavish.

Trésorière.—Madame Wurtele, 79 avenue Union.
 Secrétaire-archiviste.—Madame McNaughton, 38 avenue Lorne.
 Secrétaire-correspondant.—Mademoiselle Fairley, 83 rue Simpson.

CONSEIL LOCAL D'OTTAWA.

(Organisé le 16 janvier 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Lady Ritchie, 285 rue Metcalfe.
 Vice-présidentes.—Madame R. W. Scott, 274 avenue Daly ; lady Caron, 251 avenue Daly ; Madame E. H. Bronson, 75 rue Concession ; Madame Gwynne, 188 rue Metcalfe.
 Secrétaire-correspondant.—Madame Tilton, 37 rue Gloucester.
 Secrétaire-archiviste.—Madame E. Griffin, hôtel Russell.
 Trésorière.—Madame Edwards, 127 rue Metcalfe.

CONSEIL LOCAL DE LONDON, ONT.

(Organisé le 14 février 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame E. N. English, Collège Hellmuth.
 Vice-présidentes.—Madame T. Macbeth ; Madame Morphy, avenue Queen et Madame Hutchinson, London, sud.
 Secrétaire-correspondant.—Madame Hamilton Moore, rue Richmond.
 Secrétaire-archiviste.—Mademoiselle Macdonald, 307 avenue Dufferin.
 Trésorière.—Mademoiselle McKenzie, rue Askin.

CONSEIL LOCAL DE WINNIPEG.

(Organisé le 24 février 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Lady Schultz, résidence du lieutenant-gouverneur.
 Vice-présidente.—Madame Bryce, Collège Manitoba.
 Secrétaire-correspondant.—Madame Moore, 166 rue Donald.
 Secrétaire-archiviste.—Madame Parker, rue Edmonton.
 Trésorière.—Madame James Fisher, 121 rue Kennedy.

CONSEIL LOCAL DE QUÉBEC.

(Organisé le 3 avril 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Lady Casault, rue de Salaberry.
 Vice-présidentes.—Madame Hunter Dunn, Esplanade, et Madame Routhier, 83 rue Saint-Louis.
 Secrétaire anglais.—Mademoiselle Rowand, 82 rue St. Denis.

Secrétaires français.—Madame Grondin, rue St. Ursule, et Mademoiselle Stuart, chemin Saint-Louis.

Trésorière.—Madame McCord, rue Ste. Geneviève.

CONSEIL LOCAL DE KINGSTON.

(Organisé le 26 avril 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame Fraser.

Vice-présidentes.—Lady Cartwright, Madame Walkem, Madame Swift et madame H. Skinner.

Secrétaire-correspondant.—Mademoiselle Machar.

“ archiviste.—Mademoiselle H. P. Smith.

Trésorière.—Madame W. H. Skinner.

CONSEIL LOCAL DE SAINT-JEAN.

(Organisé le 14 août 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Lady Tilley, Carleton House, rue Germain.

Vice-présidentes.—Madame Boyle Travers, rue Sydney, et Mademoiselle E. E. Murray, rue Wright.

Secrétaire-correspondant.—Madame R. C. Skinner, rue King-est.

Secrétaire-archiviste.—Madame J. E. B. McCready, rue King-est.

Trésorière.—Madame Robert Thompson, rue Mecklenburg.

CONSEIL LOCAL D'HALIFAX.

(Organisé le 24 août 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame J. C. McIntosh, Tower House.

Vice-présidentes.—L'honorable Madame Montgomery-Moore, Bellevue ; Madame Courtney, Bishopthorpe ; Mademoiselle O'Brien, Archbishops House, Dresden Row ; Madame H. H. Ridney, rue Brunswick, Madame H. H. Fuller, rue du Sud ; Madame C. Archibald, chemin Tower.

Secrétaire-correspondant.—Mademoiselle Henry, 26 rue Park-sud.

“ archiviste.—Mademoiselle Creighton, 94 rue Pleasant.

Trésorière.—Madame J. W. Longley, rue Brenton.

CONSEIL LOCAL DE YARMOUTH.

(Organisé le 24 août 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Mademoiselle Eudora Hilton.

Secrétaire-correspondant.—Madame A. C. Harding.

Secrétaire-archiviste.—Madame S. M. Connell.
Trésorière.—Madame E. H. Brets.

CONSEIL LOCAL D'ALGOMA-OUEST.

(Organisé en septembre 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame F. E. Gibbs.
Vice-présidente.—Madame T. A. Bell.
Secrétaire-correspondant.—Madame Geo. T. Marks.
“ archiviste.—Madame J. M. McGovern.
Trésorière.—Madame C. L. Wetmore.

CONSEIL LOCAL D'EDMONTON.

(Organisé le 13 octobre 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame A. Taylor.
Vice-présidentes.—Madame Wilson, Madame Graham et Mademoiselle Henry.
Secrétaire-correspondant.—Madame W. J. Walker.
“ archiviste.—Madame Oliver.
Trésorières.—Madame Becks et Madame Prince.

CONSEIL LOCAL DE VICTORIA.

(Organisé le 9 novembre 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame J. Baker.
Vice-présidentes.—Madame R. S. Dey, “Dereen,” avenue Rockland, et Madame Théodore Davie, chemin Soamich.
Secrétaire-correspondant.—Madame Scaife, 6 rue Broughton.
“ archiviste.—Madame Gordon Grant, chemin Soamich.
Trésorière.—Madame A. E. B. Davie.

CONSEIL LOCAL DE VANCOUVER.

(Organisé le 11 novembre 1894.)

OFFICIERS.

Présidente.—Lady Reid, Fairview House.
Vice-présidentes.—Madame C. M. Beecher et Madame J. H. Carlisle.
Secrétaire-correspondant.—Madame Cowperthwaite, Fairview.
“ archiviste.—Madame Johnson.
trésorier.—Madame J. M. Browning.

CONSEIL LOCAL DE KOOTENAY-EST.

(Organisé en janvier. 1895.)

OFFICIERS.

Présidente.—Madame Spragge, Donald.

Vice-présidente.—Madame F. E. Hobbs, Donald.

Secrétaire-correspondant.—Mademoiselle Steen, Donald.

“ archiviste.—Madame Bolton, Donald.

Trésorière.—Madame Beasley, Donald.

En outre de ces seize conseils locaux, cinq sociétés nationalement organisées se sont jointes au conseil national, la liste de ces sociétés est comme suit :—

L'ASSOCIATION DES ARTS DES FEMMES DU CANADA.

Présidente.—Madame Digman, 509 rue Markham, Toronto.

THE GIRL'S FRIENDLY SOCIETY OF CANADA.

Présidente.—Madame Wood, 100 rue Pembroke, Toronto.

THE DOMINION WOMEN'S ENFRANCHISEMENT ASSOCIATION.

Présidente.—Dr. Emilie Stove, G. 9, rue North, Toronto.

KING'S DAUGHTERS.

Présidente.—Madame Tilley, Memorial Lodge, London.

L'ASSOCIATION ABERDEEN.

Secrétaire.—Madame Gordon de Ellon, Rideau Cottage, Ottawa.

562. La seconde assemblée annuelle du Conseil National des Femmes du Canada a eu lieu à Toronto, les 27-31 mai 1895, à laquelle ont pris part tous les délégués des conseils locaux et des sociétés nationales fédérées, presque toutes étant personnellement représentées par quelques-uns de leurs propres membres, y comprises plusieurs dames de Vancouver et d'Halifax. Le rapport annuel a démontré que tous les conseils locaux avaient entrepris différentes réformes qui, une fois établies, seraient d'un grand bien pour la société. Entre'autres sujets mentionnés, on y remarque la nomination d'inspectrices nommées parmi les femmes pour faire l'inspection des manufactures, la surveillance et le soin des prisonnières, la nomination de matrones pour la police, l'introduction de l'instruction manuelle dans les écoles publiques, la nomination des femmes dans les bureaux d'éducation, l'introduction de l'enseignement *Kindergarten* pour les aveugles, le soin des pauvres, la formation de bibliothèques publiques, l'organisation de sociétés de charité, l'instruction des servantes, et différentes autres matières relativement à la vie sociale et domestique. Le rapport a démontré, en outre, que l'on a

fait des conférences sur l'éducation, les rapports des parents avec les enfants, la santé publique, l'art national, la musique, la littérature, les réformes sociales et l'éducation de soi-même.

On adopta des résolutions demandant que des femmes fissent partie des commissions dirigeantes de toutes les institutions de femmes, que le droit frappant l'opium, et enlevé par le gouvernement fédéral, fut réimposé, et que l'on prît des mesures pour amener sous le coup des lois les personnes qui quittent le Canada et se rendent aux États-Unis pour y devenir bigames, recommandant aussi que là où la chose n'a pas déjà été faite, les conseils locaux insistent pour que l'on nomme des femmes inspectrices des manufactures, et leur conseillant d'encourager l'étude et la pratique du dessin pratique.

En outre, on adopta unanimement les résolutions suivantes :—

“ Que le Conseil National des Femmes du Canada expriment par les présentes leur appréciation des efforts tentés par plusieurs des principaux journaux du Dominion afin de supprimer la publicité des détails non nécessaires du crime et de la brutalité, lesquels produisent d'une manière certaine un mauvais effet sur l'esprit public, surtout chez les jeunes personnes, et leur détermination d'employer leur influence afin d'appuyer tout effort fait dans le but de maintenir un ton élevé et digne dans la presse

“ L'attention du Conseil National des Femmes ayant été attirée sur la difficulté que l'on éprouve à recueillir avec exactitude des renseignements précis relativement à la condition des femmes dans le Dominion, quant à leur travail en rapport avec leurs occupations dans l'industrie, ou ce qu'elles accomplissent dans les champs de l'art, de la littérature, de la musique et de la philanthropie, et sur l'utilité de faire recueillir telles statistiques par des personnes compétentes, il est par les présentes résolu que le Conseil National des Femmes du Canada demande au gouvernement fédéral de faire, de la collection de telles statistiques, une partie intégrante du volume des statistiques annuelles du Canada, et que l'on envoie copie de cette résolution au premier ministre ainsi qu'au ministre de qui relève le soin de recueillir les statistiques.”

“ Que le Conseil National des Femmes du Canada, représentant toutes les diverses sections, partis et croyances religieuses du Dominion, ont appris avec une profonde douleur et avec horreur les souffrances récentes de leurs sœurs d'Arménie, et désirent leur transmettre l'expression de leur sympathie la plus profonde, ainsi que leur vif désir de leur venir en aide et, de les encourager par tous les moyens en leur pouvoir. Elles prient instamment afin que les afflictions qu'elles ont endurées si héroïquement se terminent bientôt, et que, par la providence puissante du Très-Haut, une meilleure condition des affaires soit établie.”

LA COMMISSION ROYALE, SUR LE TRAFIC DES LIQUEURS.

563. On a nommé le 14 mars 1892, une commission royale pour s'occuper et pour faire un rapport, sur la question du trafic des liqueurs, au Canada. Sir James Hickson, Président, M. H. S. McDonald, juge de comté pour Leeds et Greenville, E. F. Clarke, G. A. Gigault, et le Rév. J. McLeod, M.D., ont été nommés commissaires.

Cette commission a reçu le pouvoir de notifier et d'assermenter des témoins et a reçu instruction de tâcher d'obtenir le plus de données possibles et les plus véridiques, concernant :—

1. L'effet du trafic des liqueurs sur les intérêts des intéressés au Canada.
2. Les mesures adoptées par notre pays ou autres contrées, afin d'en profiter pour régulariser ou prohiber le commerce des liqueurs.

3. Le résultat de ces mesures dans chaque cas.

4. L'effet que produirait l'adoption d'une loi prohibant les liqueurs au Canada, en ce qui concerne les conditions sociales, les affaires agricoles, ou les intérêts industriels et commerciaux, les exigences du revenu, les municipalités, les provinces et le Dominion, et aussi, en ce qui concerne la possibilité de mettre la dite loi strictement en force.

5. Toutes autres informations qui découlent de la loi de prohibition.

La commission a tenu sa première assemblée publique, pour interroger les témoins à Halifax, N.-E., le 25 juillet 1892.

Cette commission a tenu 130 assemblées publiques, pour entendre environ 1,139 témoins dont les dépositions sont contenues dans 4,528 pages en cinq, ou mieux six volumes—celle d'Ontario comprend deux volumes. Ces volumes contiennent de plus 56 annexes, comprenant 66 pages et 293 pages de listes des noms des témoins et d'index analytiques. Par province, le tout est divisé comme suit :—

Provinces.	Sessions.	Témoins.	Pages.	An- nexes.	Pages.	Pages de l'index.
Nouvelle-Ecosse	7	116	351	8	18	} 49
Nouveau-Brunswick.....	8	129	401	9	7	
Ile du Prince-Edouard.....	4	45	204	10	9	
Québec.....	23	119	783	1	2	} 92
Manitoba	5	59	217	5	4	
Territoires du Nord-Ouest.....	6	81	249	3	4	} 30
Colombie anglaise.....	5	65	189	3	3	
Ontario.....	33	284	1,385	12	11	65
Etats-Unis	39	241	748	5	8	57
Totaux.....	130	1,139	4,528	56	66	293

Le rapport des commissaires comprend 507 pages, et le plus petit rapport, celui du Rev. McLeod, 183. Les annexes, au nombre de 172, formant 309 pages accompagnent le rapport qui contient des index sur ce sujet. Un index analytique sur les témoins accompagne chaque volume.

Le 4 juin 1894, la commission a fourni un rapport intérimaire, comprenant les témoignages obtenus dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et de Québec.

Le 29 mars 1895, cette commission a présenté son rapport final, contenant les témoignages, pris dans les provinces d'Ontario, du Manitoba, de la Colombie anglaise, des Territoires du Nord-Ouest, et des Etats de Californie, Kansas, Iowa, Minnesota, Maine, Massachusetts, Nebraska et Illinois, accompagné de remarques sur ces témoignages oraux et écrits, et ses conclusions.

Le rapport après avoir fait remarquer l'absence de données systématiques, décrit l'état du trafic dans chaque province.

Il traite de chaque clause de la commission *seriatim*.

564. *Clause 1.*—Le rapport donne des statistiques sur la manufacture des liqueurs, les produits de ferme mis en usage, le capital employé, la main d'œuvre, les gages payés, le dommage à la propriété attendu comme le résultat de la prohibition, l'absorption des liqueurs, et le revenu public qui en dérive. L'évidence concernant les effets de la prohibition sur d'autres matières y est démontrée.

Conclusions.—“ Dans ce présent état, les commissaires ont essayé d'indiquer les différents intérêts agricoles, commerciaux, industriels, financiers et autres, et leur portée, devenue nécessairement indéfinie, chez les manufacturiers, les importateurs et les marchands de liqueurs enivrantes. Nous avons eu suffisamment d'informations pour nous montrer que ces intérêts s'étendent sur une grande échelle, et que toute interruption dans ce commerce fera déprécier nécessairement, la valeur de beaucoup de propriétés—propriété qui, si l'on en croit les estimés, est égale et même est plus forte en capitaux que les banques chartrées du Canada—et gênerait, au moins pour quelques temps, d'une manière considérable, les affaires générales du pays.”

565. En ce qui regarde l'effet causé aux communautés, le rapport donne des statistiques de conviction, d'arrestations et de la folie, avec des réponses faites en tableau, aux questions faites aux prêtres de toutes les églises, aux médecins, aux magistrats et aux compagnies d'assurances.

Conclusions.—L'achat et la vente ou le trafic des boissons enivrantes pour les fins du breuvage ne produisent pas par le fait seul de ce commerce, d'effets injurieux. Les maux qui en résultent découlent du mauvais usage que l'on en fait. On ne peut nier qu'il résulte beaucoup de maux graves, de misères et de souffrances de l'abus des boissons enivrantes. Il est difficile d'atteindre le nombre de personnes qui sont coupables de tels abus et qui, par conséquent, causent du tort à eux-mêmes et à leurs familles et gaspillent des ressources que l'on devrait appliquer à des fins plus louables. Si l'on considère les offenses répétées, commises par ceux qui font abus des boissons enivrantes et leurs proportions comparées à la population totale du Dominion, les soussignés croient que la proportion est comparativement petite et probablement moindre pour le Canada que pour aucune des autres contrées au sujet desquelles il a été possible de recueillir des renseignements. En se basant sur les renseignements recueillis par les commissaires, on ne peut déterminer d'une manière exacte, la part de responsabilité découlant de l'usage des boissons enivrantes, dans la criminalité, la pauvreté et l'idiotisme de ce pays. Quant à la criminalité, les témoignages recueillis sont presque unanimes à établir que les offenses les plus graves telles que les faux, les parjures et les incendiats sont plutôt commises par ceux qui ne font pas d'abus de boissons enivrantes.

566. *Clauses 2 et 3.*—Le rapport traite de tous ces sujets à la fois. La législation du Dominion et des provinces ainsi que les effets des différentes lois restrictives sont décrits avec des extraits des témoignages et des statistiques. On cite en détail les lois des colonies anglaises et de la Grande-Bretagne. On y décrit la législation des Etats-Unis et des effets qu'elle produit ; et quant aux Etats visités par la commission, on a fait une analyse des témoignages, surtout quant à ce qui se rapporte au Maine, auquel ils consacrent beaucoup d'espace. On donne des renseignements quant aux

lois des boissons dans les pays étrangers avec un compte-rendu complet, du système de Gothenburg.

Conclusions.—“ Il ne faut pas perdre de vue que le commerce des boissons et la quantité qui s'en dépense dans une population est soumis à d'autres influences que celles de la législation. On ne peut définir clairement la part de ces influences quant au résultat à obtenir et celles produites par la législation. Des recherches faites par les soussignés et des témoignages recueillis, on arrive à la conclusion que toute législation ayant pour but de restreindre ou de diminuer le trafic des boissons et la quantité consommée, doit, si l'on veut qu'elle soit effective avoir le support actif et constant de la grande majorité de la population affectée par la loi. A défaut de cet appui, l'expérience démontre que l'opposition passera outre à la loi et que celle-ci deviendra de fait sans effet et démoralisante ou quelle sera rappelée.

567. *Clauses 4 et 5.*—Ces clauses sont traitées ensemble. On cite des extraits des témoignages.

Conclusions.—“ Les avocats de la prohibition en Canada ont pour but la suppression complète des liqueurs enivrantes, comme breuvage. C'est leur désir d'en prohiber la manufacture, l'importation et la vente, pour tout but autre que des fins sacramentelles, médicales et mécaniques. Les avocats les plus extrêmes, de ce système, iraient jusqu'à éliminer même la première exception, les fins sacramentelles. Les commissaires n'ont pu découvrir qu'un tel système extrême de prohibition, soit en force dans aucune contrée qui se gouverne par ses propres lois. La question a été posée à maintes reprises aux témoins, qui ont tous répondu, qu'ils ne connaissaient pas de contrée, d'état ou de colonie ou une telle loi fut en vigueur.” *

“ En autant que la commission a pu s'en assurer, des lois prohibitrices n'ont eu nulle part l'effet de prévenir l'usage des liqueurs alcooliques comme boisson.”

“ Dans des parties précédentes du rapport, on a établi autant que cela a été possible, une comparaison entre les résultats obtenus, en vertu d'un système prohibitif dans d'autres pays, et ceux que l'on a obtenu au Canada, sous l'opération des systèmes des licences, où d'option locale et les soussignés en sont arrivés à la conclusion, que la suppression de l'intempérance, la diminution des offenses contre les lois du pays et la suppression du vice en général ont été plus considérables et plus satisfaisantes en Canada que dans aucun des Etats voisins, placés dans des conditions identiques et qui ont adopté la protection.”

“ Les soussignés ont déjà exprimé leur opinion, qu'il y a eu un meilleur progrès découlant du système suivi en Canada, pour régler le trafic des boissons, que ce que l'on a pu obtenir en vertu d'une législation prohibitrice dans ceux des Etats-Unis de l'Amérique qui ont adopté la prohibition et il n'y a qu'à ajouter qu'ils ne pensent pas que la condition sociale de la population du Dominion puisse être rendue meilleure par l'adoption d'une loi prohibitrice générale.”

“ Les commissaires considèrent comme certain que la prohibition de ce trafic nuirait aux intérêts de ce pays.

* La loi de l'Etat du Maine ne défend pas à un citoyen d'importer de la boisson pour son usage personnel. On a découvert ensuite que l'île Pitcairn, comptant 125 habitants, avait une loi prohibitrice.

Les intérêts du commerce, des affaires et de l'industrie sont si intimement liés qu'il faut les étudier dans leur ensemble. Si les brasseries et les distilleries étaient fermées, et si le commerce du détail des boissons était interrompu, il y aurait probablement 30,000 personnes sans emploi dont plusieurs sont à la tête de familles et qui gagnent tous à présent leur vie au moyen du commerce des boissons.

Ce chiffre est approximatif. Les données ne sont pas suffisantes pour arriver à un chiffre exact. On n'a pas tenu compte des personnes employées aux fabriques de cidre et de vins indigènes. Il est hors de doute que la prohibition affecterait d'une manière considérable les industries indirectement en rapport avec les brasseries et les distilleries, parmi lesquelles on peut mentionner les tonneliers, les fabricants de bouteilles, de bouchons et de capsules. Il faut aussi tenir compte des propriétés, édifices et machines entre les mains des brasseurs, lesquels seraient sérieusement affectés dans leur valeur et qui de fait, pour la plupart, perdraient leurs valeurs. Des commissaires considèrent comme certain que les propriétés occupées par les vendeurs de boissons en gros et en détail seraient dépréciées si l'on prohibait le commerce des boissons. On ne peut déterminer d'une manière pratique, l'étendue dont ces divers intérêts souffriraient, si l'on passait une loi prohibant la fabrique, l'importation et la vente des boissons. Mais il est impossible de supposer que si l'on faisait une démarche aussi sérieuse que celle de prohiber complètement le trafic des boissons, ce qui aurait pour effet d'affecter un genre d'affaire dans lequel, d'une manière et d'une autre, il y a un capital engagé dont le montant total s'élève au total du capital de toutes les banques incorporées du Canada, sans par là-même causer une commotion des plus graves dans les affaires industrielles et financières du pays.

L'adoption d'une loi prohibitive pour tout le Dominion aurait dans l'opinion des soussignés un effet préjudiciable aux affaires, à l'industrie et aux intérêts commerciaux du pays.

Les commissaires ne peuvent admettre le point de vue de certaines congrégations religieuses et de plusieurs témoins qui considèrent comme acte immoral et un péché national, l'existence officielle du trafic des boissons en accordant des licences. D'un autre côté, les soussignés sont d'avis que l'on ne devrait pas mettre fin au système des licences et des règlements combinés qui a été en vigueur depuis des siècles chez les nations civilisées, mais que l'on pourrait y apporter certains amendements approuvés par l'expérience et de nature à le rendre plus efficace. Les soussignés considèrent que le but de tout système destiné à régulariser ou à prohiber le trafic des boissons et de diminuer les maux qui résultent de l'intempérance et de l'abus des boissons enivrantes et après un examen attentif et soigné de la question, ils en sont venus à la conclusion que l'on n'atteindrait pas le but désiré en passant une loi prohibant la manufacture, l'importation et la vente des boissons enivrantes dans tout le Dominion et que si telle loi était adoptée, on ne pourrait la maintenir en vigueur d'une manière efficace. Une loi prohibitrice participe trop au caractère d'une législation coercitive, dans une question au sujet de laquelle la majorité de la population se considère compétente à formuler une opinion et juger par elle-même pour accepter une mesure à laquelle il lui faudrait se soumettre sans hésiter, ce qui rendrait impraticable la mise en vigueur effective de cette loi. Avec les pouvoirs que possèdent les différentes provinces, de légiférer au sujet de ce trafic ; avec la certitude que, dans quelques-

unes des provinces, on s'opposerait d'une manière déterminée à toute prohibition ; avec une frontière ouverte telle que celle du Dominion ayant pour voisins des Etats dans lesquels la vente serait continuée, les soussignés considèrent comme illusoire de tenter de mettre en vigueur avec un degré d'efficacité suffisant, une loi prohibitrice générale.

La question d'offrir une compensation aux personnes actuellement engagées dans la manufacture, et la vente des boissons en gros et en détail, dans le cas où l'on mettrait un terme à telle manufacture et commerce, au moyen d'une législation, a été examinée fréquemment et l'on a recueilli de nombreux témoignages à ce sujet.

Les commissaires soussignés, d'après les témoignages reçus et ce que d'autres pays se sont proposés de faire, comme par exemple en Angleterre, en France, en Allemagne et dans quelques-unes des colonies anglaises, considèrent que l'on ne pourrait en justice refuser de payer compensation à ceux qui, par l'effet de telle législation, seraient obligés de mettre fin à des affaires qu'ils ont exploitées sous la sanction de l'Etat, et dont le capital, serait dans la plupart des cas, presque totalement perdu ou considérablement diminué.

568. Sous le chapitre "Remarques Générales" le rapport recommande :— Que l'on tienne un registre fédéral de tous les manufacturiers et commerçants de boissons avec un honoraire et un certificat du Dominion ; que l'on pourvoie à des institutions où l'on pourrait réléguer, pour contrainte et traitement, les ivrognes avérés ; que l'on fasse une entrée sur les licences, des transgressions à la loi, afin d'obvier à la difficulté de prouver des convictions antérieures ; que l'on abolisse les licences de buvettes ; que l'on discontinue d'accorder des licences pour le mélange des boissons ; que l'on prenne les moyens de prévenir la falsification ; que l'on accorde aux citoyens des facilités pour prévenir le renouvellement des licences ; qu'à chaque période de trois ans on en appelle aux électeurs afin qu'ils donnent leur opinion à propos de continuer pour une autre période de trois ans la loi Scott ou l'option locale dans les comtés ou les municipalités ; que l'on impose des honoraires de licences élevés avec contrôle efficace ; que l'achat illégal soit une offense égale à la vente illégale ; que l'on prépare pour les femmes des cours d'économie domestiques et de tenue de maison ; que l'on recueille des statistiques, touchant les personnes envoyées aux prisons, dans les asiles, dans les maisons de refuge et les écoles de réforme, avec le coût, le nombre et la classification des licences accordées dans chaque cité et comté, et les montants perçus, telles statistiques devant être recueillies sous le contrôle et aux frais du gouvernement fédéral.

569. Ce rapport a été signé par sir Joseph Hickson, président, le juge McDonald, M. Clarke et M. Gigault, le dernier commissaire ne concourt pas toutefois dans la recommandation, que les détailliers de boissons devraient prendre un certificat du Dominion, ni dans la déclaration, que les salutistes aient aidé au mouvement de la tempérance. Le révérend Dr. McLeod a différé d'opinion, et n'a pas signé.

RAPPORT DE LA MINORITÉ.

570. Le révérend Dr. McLeod, l'un des commissaires a présenté un rapport distinct, déclarant qu'il en est arrivé à des conclusions différentes de celles des autres commissaires.

571. *Clause 1.*—Le Dr. McLeod appuie fortement sur les faits admis des vices qui résultent de l'intempérance. Après avoir traité au long sur les pertes, il ajoute : “ Sous ce rapport il faut noter que du trafic des boissons, dérive une partie des revenus nationaux, provinciaux et municipaux. Le montant ainsi perçu s'élève à \$437,316, d'après les calculs de la commission.” Il déduit de ce montant, ce qu'il appelle le “ coût du trafic des liqueurs,” savoir \$143,258,716, ce qui laisse une perte nette de \$134,785,400.

572. *Clauses 2 et 3.*—Le Dr. McLeod traite d'abord des lois de licence et en condamne le système, surtout les licences élevées.

Conclusions.—“ Que, en considération du fait qu'après des siècles de législation relative aux licences, dans la Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada, depuis les périodes les plus reculées de l'histoire de ces pays, le trafic des boissons accompagné des maux qui en découlent est encore considérable et tenace, produisant d'une manière continue avec aggravation, les faits déplorables mentionnés dans ce rapport, il est impossible à vos commissaires, d'en arriver à aucune autre conclusion que celle-ci, savoir : Que comme remède aux maux qui découlent du commerce des boissons, ou comme moyen de les diminuer, toutes les lois de licences n'ont abouti à rien.

573. Ensuite le Dr. McLeod, discute au long le système Gothenburg qui prévaut en Suède et le système similaire Bergen de la Norvège et les désapprouve.

Conclusions.—“ Le Canada, où la consommation des liqueurs et des statistiques d'ivrognerie générale et des crimes résultants de la boisson sont beaucoup moins élevés qu'en Norvège et en Suède, n'aurait rien à gagner en adoptant le système Gothenburg et ne peut conclure de ce système que ce qui suit, savoir : Qu'aucun système de licence, quelqu'en soit le nom ou sous quelque contrôle qu'il se trouve ne peut restreindre d'une manière permanente le trafic des boissons ou en diminuer les maux inévitables.”

574. Le Dr. McLeod traite longuement du sujet de la prohibition locale et partielle, aux États-Unis.

Conclusion.—“ Une prohibition du trafic des boissons telle que le Canada l'a eue, soit par un règlement direct, comme dans le Nord-Ouest, soit par les lois d'option locale, comme la loi Scott et la loi Dunkin, soit par le refus d'accorder des licences, par suite de ce que les requérants n'ont pu obtenir le nombre de signatures voulues, a produit de bons effets, malgré la petite étendue du pays dans laquelle elle a été en opération, la proximité d'un territoire hostile, l'opposition offerte par les intérêts combinés intéressés dans les commerces des boissons et les défauts reconnus qui se glissent même dans les meilleurs lois, et ces bons effets indiquent un plus grand bien que produirait une loi prohibitive générale.”

575. *Clauses 4 et 5.* Le rapport du Dr. McLeod discute les points en litige.

Conclusion.—“ En présence des faits établis il est impossible d'en venir à une autre conclusion que celle-ci, savoir : Que l'effet de la prohibition, sur la condition sociale du peuple, serait bon et que l'étendue du bienfait serait déterminée par la plus ou moins exacte mise en force de la loi.

576. Après avoir cité certaines données historiques touchant la prohibition, le Dr. McLeod termine comme suit :

Conclusions.—“ En vue des faits plus hauts cités et après un examen soigné de tous les témoignages reçus par la commission et de tous autres renseignements obtenus, le soussigné soumet respectueusement ses conclusions suivantes, au sujet de toute la question dont la commission s'est occupée.

1. “ Que la Chambre des Communes du Dominion s'occupant de cette question en 1877, a fait une déclaration sage en affirmant que la prohibition totale est le seul remède efficace contre l'intempérance ; que la Chambre des Communes avait raison, en déclarant à la même époque que cette Chambre est prête à rendre toute législation voulue dans ce sens, aussitôt que l'opinion publique lui donnera l'appui et que la Chambre des Communes a suivi la bonne voie en réitérant cette déclaration de temps à autre ainsi qu'il a déjà été dit.

2. “ Que tous les renseignements que votre commission a pu obtenir ont convaincu le soussigné que l'effet du trafic des boissons a été et est encore gravement injurieux aux intérêts moraux, sociaux et matériels de la nation ; que les mesures prises pour diminuer, régulariser ou prohiber tel trafic, n'ont eu de valeur effective qu'en autant quelles se sont rapprochées dans leur opération, de la prohibition absolue du commerce des boissons enivrantes ; et, que les besoins du revenu du pays ne devraient pas être considérés comme une raison suffisante, pour perpétuer un mal reconnu, et que d'ailleurs on pourrait s'assurer le revenu nécessaire, sans continuer le mal existant.

4. “ Que, par conséquent, le parlement fédéral agirait avec sagesse en accomplissant sans plus de délai la promesse faite et en donnant effet au principe invoqué dans les diverses résolutions, en adoptant et en faisant strictement observer une loi à l'effet de prohiber dans le Canada, la manufacture, l'importation et la vente de boissons enivrantes, excepté pour des fins médicales, sacramentelles et scientifiques.

NÉCROLOGIE.

577. Des trente-trois pères fondateurs de la confédération qui se sont assemblés à Québec, au mois d'octobre 1864 pour régler les dispositions de l'union canadienne, tous ont disparu à l'exception de dix. Aucun de ces derniers n'est mort durant l'année 1894.

578. Le sénateur Glazier est mort en juillet 1874. Il est né dans le comté de Sunbury, N.-B., en 1809. Il a représenté ce comté dans la législature du Nouveau-Brunswick, et il a tenu ce siège quelque temps et après l'union des provinces. En 1868 il fut appelé au sénat, position qu'il garda jusqu'à sa mort.

579. Le sénateur Billa Flint mourut le 15 juin 1894. Il est né à Elizabethtown, Ontario, le 9 février 1805. Il fut juge de paix en 1836, fut maire de Belleville, préfet d'Elzevir pendant 21 ans, jusqu'à 1890. Il a représenté le comté d'Hastings dans l'assemblée législative canadienne à partir de 1847 jusqu'à 1851, date à laquelle il fut défait, et représenta Hastings-Sud de 1854 à 1857. Il représenta la Division de Trent dans le conseil législatif de la province du Canada de 1863, jusqu'à l'union des provinces, date à laquelle il a été appelé au sénat par proclamation royale.

580. L'honorable Félix Geoffrion mourut à Verchères le 1^{er} août 1894. Il est né à Varennes en 1832. Marié en 1856. Il était notaire et fut registrateur du comté de Verchères de 1854 à 1863. Dans cette année il fut élu pour représenter Verchères, dans l'assemblée législative de la province du Canada, siège qu'il garda jusqu'à la confédération.

Aux premières élections générales après la confédération il fut élu pour la Chambre des Communes. Le 8 juillet 1874, il fut assermenté comme membre du Conseil privé du Canada, et nommé ministre du revenu de l'intérieur, pour remplacer l'honorable T. Fournier, qui venait d'être fait juge de la cour suprême. En 1876, à la suite d'une maladie sérieuse, il résigna comme membre du cabinet, mais retint son siège à la Chambre des Communes sans interruption depuis 1867 jusqu'au moment de sa mort.

En 1874 il proposa l'adoption d'un comité spécial de la chambre des Communes, pour s'enquérir des causes des troubles survenus dans le Nord-Ouest durant 1869-70, fut le président du comité, et fut celui qui en prépara le rapport présenté au parlement. Il était un des plus vieux et des plus respectés députés de la Chambre des Communes.

581. Sir Narcisse F. Belleau mourut à Québec le 14 septembre 1894. Il naquit en cette ville en 1808. Il était avocat. Au mois de décembre 1852 il fut nommé membre du conseil législatif, et en fut élu orateur en 1857. Durant le gouvernement de coalition de 1865, il devint premier ministre avec le portefeuille de receveur général. Le gouverneur général d'alors, après la mort de sir Etienne Taché, désirait que sir John MacDonal, comme le plus vieux membre, devint premier ministre, et l'honorable George Brown s'y étant opposé, sir Narcisse, d'un commun accord fut choisi comme tel.

En 1867, sir Narcisse, fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et il le fut jusqu'en février 1873, date à laquelle il se retira de la vie publique. Lors de la visite du Prince de Galles en 1860, alors qu'il était maire de Québec, il fut créé Chevalier. En 1879 la Reine lui conféra le titre distingué de commandeur de l'Ordre de St. Michel et de St. George.

Il a su remplir avec honneur toutes les positions publiques auxquelles il a été appelé. Avocat et littérateur distingué, il a su faire de son foyer un centre social, cultivé et où les notables aimaient à rechercher la société d'un homme toujours charmant dans ses manières et intéressant par les hautes qualités de son esprit.

582. L'honorable Christophe F. Fraser, décédé le 24 août 1894, naquit à Brockville, Ontario, en 1839. Son père, montagnard écossais, fut un des premiers pionniers du district. M. Fraser fut admis au barreau en 1865, aux premières élections provinciales après la confédération, il se présenta comme

candidat libéral pour Brockville, mais il fut défait. Il fut de nouveau défait en 1871, lorsqu'il se présenta pour Grenville-Sud. En 1872, il fut élu pour cette dernière division électorale, pour remplacer le député d'alors qui venait de mourir, mais son élection ayant été contestée, il perdit son siège. Une nouvelle élection ayant eu lieu, M. Fraser fut élu, et représenta Grenville-Sud jusqu'en 1879.

Dans la même année il fut élu pour Brockville, sa ville natale, qu'il représenta pendant quinze ans. Dès la première année de son mandat à la législature, M. Fraser fut nommé membre du conseil exécutif, et assermenté comme secrétaire provincial. Après avoir agi comme tel pendant quelques mois, il devint commissaire des travaux publics, position qu'il remplit avec honneur pendant 20 ans. M. Fraser était un orateur distingué, et était considéré comme le chef de la section catholique romaine du parti libéral dans Ontario.

583. L'honorable sénateur Amos E. Botsford, décédé le 22 mars 1894, naquit à Saint-Jean, N.-B., en 1804, et reçut son éducation à Sackville, N.-B. Il fut président du bureau provincial de l'agriculture, et a toujours porté beaucoup d'intérêt à l'agriculture en général. Le premier essai dans la vie publique du haut commissaire (sir Charles Tuppert, baronnet), a été en faveur d'une organisation de volontaires, et délivra son premier discours relativement à cette question à Sackville. Dans la personne de M. Botsford, Westmoreland, qui était alors lieutenant-colonel du 2^{me} bataillon de milice il rencontra un zélé coadjuteur.

Lorsque l'association de tir de la Puissance fut organisée en 1887, le colonel Botsford fut choisi comme son premier président, et garda cette position jusqu'en 1871, alors qu'il fut nommé vice-président.

Il fut membre du conseil législatif du Nouveau-Brunswick, de 1833 jusqu'à l'union, et membre du conseil exécutif, de 1838 à 1840.

Il a servi sa Reine et son pays dans différentes positions et de toutes les manières. Il fut juge puisné des "Commons Pleas" du comté de Westmoreland, et conjointement avec l'honorable E. B. Chandler, il fut nommé commissaire en 1836, pour régler la ligne de démarcation entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. En 1838, il fut délégué à Washington, E.-U.A., relativement aux difficultés des frontières, question connue sous le nom de "Aroostook War," et fut fait prisonnier par la milice du Maine qui le remit en liberté aussitôt qu'elle eût connu le but de sa mission. Lors du gouvernement de lord Durham, en 1837, il fut délégué à Québec pour traiter des questions d'un intérêt général relativement à l'Amérique du Nord. En 1853, il fut envoyé à Washington, relativement à un traité de réciprocité. Dans la même année il était nommé commissaire conjointement avec le colonel Robinson, des ingénieurs royaux, et M. Bouchette, pour faire un relevé et marquer la ligne de frontière entre Québec et le Nouveau-Brunswick, telle que définie par ses arbitres. En 1855, il proposait et faisait adopter aux ordres permanents du conseil législatif, une résolution pour permettre au public d'assister aux délibérations de ce corps.

En mars 1866, dans le conseil législatif du Nouveau-Brunswick, il proposait et fit adopter des résolutions en faveur de la confédération des provinces, qui eurent pour résultat la défaite du gouvernement.

Il fut appelé au Sénat en mai 1866, et en fut président en 1872 et, une seconde fois en 1880. Il a été membre de la législature du Nouveau-Brunswick, et du Sénat fédéral pendant 61 années consécutives.

584. L'honorable sénateur Chaffers naquit en 1827. Il était marchand. Il siégea pour Rouville, dans l'assemblée canadienne d'octobre 1856 jusqu'aux élections générales de 1857. Il représenta Rougemont au conseil législatif de la province du Canada, de 1864 à l'union, alors qu'il fut appelé au Sénat par proclamation royale.

585. L'honorable P. C. Hill décéda le 13 septembre 1894, naquit à Halifax, et était âgé de 73 ans lors de sa mort, il était le fils du capitaine N. T. Hill, du "Royal Staff Corps." Il fut admis au barreau en 1844, et nommé membre du conseil exécutif de la Nouvelle-Ecosse en 1867, mais il fut défait aux premières élections provinciales après la confédération. En décembre 1874, il fut nommé secrétaire provincial, et en mai 1875, il devint premier et président du conseil, dans un ministère ayant pour premier principe la séparation politique de la province avec la Puissance. Son gouvernement fut défait en 1878, alors qu'il se retira de la vie publique. A sa mort il résidait en Angleterre et était un des membres fondateurs du "Royal Colonial Institute." Il a écrit plusieurs ouvrages de théologie, et brochures philanthropiques, les plus importantes étant celle intitulée "Drifting away" et une autre en réponse au professeur Drummond "Natural Law in the Spiritual World."

586. Honoré Mercier, ancien premier ministre de Québec, décéda le 30 octobre 1894, naquit le 15 octobre 1840. Il fit ses études au collège des Jésuites de Montréal, suivit un cours de droit, et fut admis au barreau canadien en 1865.

En 1872, M. Mercier fut élu à la Chambre des Communes pour le comté de Rouville, qu'il représenta jusqu'en 1873. En 1874, lorsque le gouvernement Mackenzie se présenta aux élections, M. Mercier se désista en faveur de M. Cheval. En 1879, l'honorable M. Joly, alors premier ministre, lui offrit le portefeuille de solliciteur général, qu'il accepta. Dans la même année, l'administration Joly fut défaite, et M. Mercier devint chef de l'opposition. En 1887 à la suite de la défaite du gouvernement Ross-Taillon, M. Mercier fut appelé à former un nouveau ministère. Le 17 juin 1890, M. Mercier fut de nouveau victorieux aux élections. Subséquemment, M. Mercier et ces collègues furent accusés de corruption, et une enquête fut instituée. Les juges formant la commission royale, déclarèrent à la majorité, que M. Mercier méritait condamnation, et le 15 décembre 1891, il fut en conséquence démis. M. de Boucherville fut alors appelé au pouvoir. Une seconde commission royale mit à jour de nouveaux faits, et les élections générales eurent lieu dans la province le 8 mars 1892, et seulement dix-sept partisans de M. Mercier furent élus pour siéger dans une chambre de 73 députés.

Durant la session de 1892, M. Mercier ne fit pas acte de présence, mais à la session suivante, il figura à son siège, sans toutefois prendre une part active aux débats.

587. Le très honorable sir John S. D. Thompson C.P.C.C.M.G. premier ministre du cinquième ministère du Canada, est né à Halifax, N.-É. le 10 novembre 1844, et mourut subitement le 12 décembre 1894, peu d'instants seulement après avoir été assermenté conseiller privé de l'Empire par Sa Majesté la Reine Victoria elle-même. Sir John fut admis au bureau de la Nouvelle-Ecosse en juillet 1865, et nommé conseiller de la Reine en mai 1879. Ayant été élu pour la première fois député de l'assemblée législative en décembre 1877, il fut nommé membre du conseil exécutif et solliciteur général en octobre 1878. Il devint premier ministre de sa province natale en mai 1882, alors qu'il résigna et fut nommé juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, en juillet 1882. Il occupa cette position jusqu'en septembre 1885, à cette date il résigna, fut assermenté comme membre du Conseil privé et nommé ministre de la justice et solliciteur général du Canada. Il fut élu pour la Chambre des Communes le 16 octobre 1885. Il fit partie de la commission d'arbitrage concernant les pêcheries, tenue à Washington en 1887. Sa Majesté en reconnaissance de ses services lui envoya au mois d'août 1888, la croix de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George. A la mort de sir John A. Macdonald, qui arriva le 6 juin 1891, il fut appelé à reconstituer le cabinet, mais refusa en faveur de sir John Abbott et ce dernier forma alors le quatrième ministère. Lorsque la maladie força sir John Abbott à démissionner, à sir John Thompson échet la tâche de former le ministère dont il était premier ministre au moment de sa mort. Lorsqu'il était solliciteur général du Canada, il fut nommé un des représentants anglais de la cour d'arbitrage, créée d'après le traité d'arbitrage conclu entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique le 29 février 1892, afin d'en venir à un arrangement amical des difficultés entre les deux pays relativement aux droits de juridiction des Etats-Unis dans les eaux de la mer de Behring. Cette cour a été tenue à Paris, France, en mars 1892, et après de longues délibérations, la décision de la cour a été donnée aux agents de la Grande-Bretagne le 15 août de la même année. Dans cette circonstance sir John Thompson s'est distingué et s'est attiré l'admiration générale par son érudition et la sûreté de son jugement.

Notre Reine profondément affectée par la mort si subite de son conseiller canadien, ordonna que ses restes fussent transportés au Canada à bord de S. S. M. "Blenheim," et fit tout son pouvoir pour faire connaître combien elle, ainsi que son peuple ressentaient la perte qu'ils venaient de faire. Le peuple canadien, sans considération de religion, nationalité et de partis politiques, a d'une manière tangible exprimé son regret et sa douleur à la nouvelle de la mort de son premier ministre, en faisant décréter des funérailles d'Etat. La comtesse d'Aberdeen, dans une assemblée tenue à Ottawa, a proposé la résolution suivante, et s'est exprimée en ces termes :—

"Que le conseil local des femmes d'Ottawa offre respectueusement à lady Thompson et à sa famille, l'assurance de sa sympathie sincère dans son grand malheur ; et que le conseil désire aussi exprimer combien il ressent la perte que souffre le pays par la mort de feu son éminent premier ministre.

Mesdames, quelques mots suffiront pour appuyer cette résolution, elle est suffisamment significative et ici dans Ottawa nous avons toutes les meilleures raisons d'en comprendre la portée, si la mort de notre premier ministre crée un vide dans l'Empire, si cette mort crée un deuil général dans tout le Canada, quel sentiment doit-elle soulever dans la ville où cet homme a

vécu, mettant toujours au service de la population son influence et sa coopération. Seule, parmi toutes les villes du Canada, Ottawa peut comprendre ce que c'est que de voir enlevé de notre milieu un homme semblable, un premier ministre aussi éminent ; nous, surtout les femmes, membres de ce conseil avons une raison spéciale, de déplorer cette mort, car nous nous rappelons bien les paroles qu'il nous a dites, ici même, il y a quelques mois à peine, lorsqu'il nous a déclaré combien il avait confiance dans la noble carrière qui s'offrait au Conseil national du Canada, et lorsqu'il nous assura son appui sincère et constant. Et ce n'était là que des mots, j'ai bonne raison de le croire, car dès les débuts de nos travaux, nous avons pu en tout temps bénéficier de ses conseils, et de ses secours. Il avait une foi illimitée dans notre avenir, et ses dispositions pour nous aider en quoique ce soit, étaient étonnantes. Ainsi donc, la douleur que nous ressentons doit pouvoir nous donner une faible idée de la désolation qui règne dans le foyer qu'il vient de quitter. Là, on peut avec orgueil chérir la mémoire d'un héros, mais le bonheur qui a régné dans cette famille, bonheur que nous avons eu occasion parfois d'entrevoir, ne fait que rendre plus triste et plus sombre la situation présente. Je sais parfaitement que de nombreuses prières ont été faites pour cette famille affligée, et je sais aussi que ce sera avec sincérité que nous oserons respectueusement offrir à Lady Thompson et à sa famille l'assurance de la sympathie vraie et profonde du Conseil local des femmes d'Ottawa.

Lady Ritchie appuya la résolution qui fut adoptée à l'unanimité.

589. L'honorable sénateur Tassé décédé le 17 janvier 1895, naquit à Montréal le 23 octobre 1848, et reçut son éducation au collège Bourget de Rigaud, dans le comté de Vaudreuil. Dès 1868, alors qu'il n'était âgé que de 19 ans, il devint rédacteur en chef du *Canada*. En 1869, il entra à la *Minerve*, position qu'il garda jusqu'en 1872. Il fut alors nommé assistant traducteur français de la chambre des Communes. En 1878, M. Tassé abandonnait son emploi de traducteur pour se présenter comme candidat conservateur pour la ville d'Ottawa, où il fut élu avec M. Carrière, député à la Chambre des Communes par une forte majorité.

En 1882, Ottawa le choisit de nouveau comme son représentant au parlement fédéral.

Le 9 février 1891, il était nommé sénateur. Le gouvernement fédéral le nomma avec M. Cockburn M. P. pour représenter le Canada à l'exposition de Chicago, position qu'il remplit avec distinction et qui lui fournit l'occasion de prononcer un discours tout à fait patriotique, et dont on se rappellera longtemps, en réponse aux remarques qu'un orateur précédent avait faites relativement à l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Les principaux ouvrages littéraires du sénateur Tassé sont :—“ La vie et les discours de Cartier.” “ Les canadiens-français de l'ouest.” “ Une comparaison entre sir John A. Macdonald et lord Beaconsfield.”

CHAPITRE X.

Rapports du recensement.—Rapports d'Ontario.—Manitoba. Valeur de la ferme dans Ontario et aux Etats-Unis.—L'agriculture en Angleterre et dans les autres pays.—Importations de substances alimentaires de la Grande-Bretagne. Pays ou l'on importe et exporte du blé.—Diminution dans la superficie.—Tableaux, importations et exportations des produits agricoles.—Sucre de betterave au Canada.—Viticulture au Canada. Culture du tabac au Canada.—Animaux pour la ferme.—Quarantaine.—Fermes Expérimentales.—Industrie laitière.

589. L'agriculture est l'industrie la plus importante au Canada. Elle donne un moyen de subsistance et une occasion d'accumuler des richesses à 45 pour 100 de la population. L'agriculture est donc une branche d'industrie d'une importance inestimable. Tout ce qui touche à cette industrie, pour son bien ou pour son mal, touche directement toutes les autres. Ses produits constituent le quart du fret de nos chemins de fer et un tiers de celui de nos canaux. Notre marine marchande dépend en grande partie des produits agricoles pour le fret, dont plus de la moitié est composée des produits de la ferme.

D'après le recensement de 1891, la surface des terres cultivées au Canada était de 28,537,242 acres, dont 19,904,826 acres étaient ensemencés. Il y avait 464,462 acres en jardins et en vergers et 15,284,788 acres en pâturages. L'augmentation des terres ensemencées en 1891, comparées avec celles de l'année 1881, était de 4,792,542 acres, ou plus de 30 pour 100. Relativement à la surface de tout le Canada, la surface des terres ensemencées et en pâturages est à peu près de 10 pour 100.

Il y a donc de grandes possibilités d'une plus grande étendue dans l'avenir, même dans les vieilles provinces, tandis qu'au Manitoba et dans les districts organisés de l'Assiniboine, d'Alberta et de la Saskatchewan, il y a près de 239,000,000 d'acres qui ont été mis à la disposition des cultivateurs et des propriétaires de ranche et dont 7,832,200 acres ont été utilisés. Ce tableau comprend les terres à ranche qui couvraient, en 1894 une surface de 1,298,871 acres, distribués parmi 156 locataires.

AUGMENTATION DANS LES QUANTITÉS.

590. Les tableaux du recensement de 1891 donnent les détails suivants relativement à la Puissance. Ces tableaux sont comparés à ceux de 1881.

	1891.	1881.
Blé.....	Boiss. 42,144,779	32,350,269
Orge.....	" 17,148,198	16,844,868
Avoine.....	" 82,515,413	70,493,131
Seigle.....	" 1,328,322	2,097,180
Pois et fèves.....	" 15,514,836	13,749,662
Sarrasin.....	" 4,886,122	4,901,147
Blé-d'inde.....	" 10,675,886	9,025,142
Pommes de terre.....	" 52,653,704	55,268,227
Navets et autres racines.....	" 49,555,902	48,251,414
Herbe et trèfle.....	" 340,650	324,317
Fruits, raisins, etc.....	Lbs. 68,864,181	45,957,458
Tabac.....	" 4,277,936	2,527,962
Houblon.....	" 1,126,230	905,207
Graine de lin.....	Boiss. 137,015	108,694

Le tableau précédent fait voir qu'à l'exception du seigle et du sarrasin il y a eu augmentation dans les différents articles. Le recensement qui est fait qu'une fois par dix ans, n'est pas un index certain du développement de l'agriculture dans le pays ; depuis que le tableau des comparaisons des différentes années a été fait, il a pu s'en trouver qui ont été bonnes et d'autres mauvaises.

591. La province d'Ontario publie chaque année des rapports sur l'agriculture, la législature de cette province a adopté cette sage coutume depuis 1882.

D'après ces rapports, les récoltes de cette province ont été comme suit :—

	1894.	1893.	1882-94.
Blé d'automne.....Boiss.	16,512,106	17,545,248	18,087,861
Rendement par acre....."	21·2	19·2	20·1
Blé du printemps....."	3,367,854	4,186,063	8,051,869
Rendement par acre....."	14·6	11·7	15·2
Orge....."	10,980,404	9,806,088	17,427,255
Rendement par acre....."	22·6	21·0	25·5
Avoine....."	69,867,716	58,584,529	59,793,563
Rendement par acre....."	30·0	30·3	34·2
Seigle....."	1,386,606	994,771	1,565,076
Rendement par acre....."	15·4	14·5	16·0
Pois....."	14,022,888	14,168,955	13,982,527
Rendement par acre....."	17·9	19·2	20·2
Sarrasin....."	2,534,335	2,380,456	1,659,616
Rendement par acre....."	17·4	17·8	19·7
Fèves....."	827,514	664,310	517,052
Rendement par acre....."	14·0	13·6	16·7
Pommes de terre....."	17,163,130	12,911,212	17,751,614
Rendement par acre....."	102·6	90·5	114·8
Betteraves pour animaux....."	11,532,127	8,582,568	8,911,240
Rendement par acre....."	417·0	399·0	434·0
Carottes....."	3,716,140	2,971,450	3,623,725
Rendement par acre....."	332·0	320·0	350·0
Navets....."	61,694,487	56,975,355	47,078,791
Rendement par acre....."	418·0	417·0	418·0
Blé-d'inde....."	16,275,352	14,072,961	
Rendement par acre....."	60·9	64·8	
Blé-d'inde p. silo et fourrage. Tons.	1,049,765	1,049,524	
Rendement par acre....."	9·43	10·95	
Foin et trèfle....."	3,575,200	4,963,557	3,380,840
Rendement par acre....."	1·39	1·79	1·43

592. La province du Manitoba publie aussi chaque année une statistique annuelle de ses récoltes.

Les chiffres suivants, issus par le gouvernement du Manitoba, font voir la superficie, le rendement des principales moissons de la province pour 1892-93 et 1894, et le taux moyen par acre :—

SUPERFICIE SOUS CULTURE DES PRINCIPALES MOISSONS DU MANITOBA, 1892, 1893 et 1894.

MOISSONS.	1892.	1893.	1894.
	Acres.	Acres.	Acres.
Blé.....	875,990	1,003,640	1,010,186
Avoine.....	332,974	388,529	413,686
Orge.....	97,644	114,762	119,528
Pommes de terre.....	10,003	12,387	13,300

MOISSONS AU MANITOBA, 1892, 1893 et 1894.

MOISSONS.	1892.	1893.	Taux moyen	1894.	Taux moyen
			du rende- ment par acre, 1893.		du rende- ment.
	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.	Boiss.
Blé.....	14,453,835	15,615,923	15·6	17,172,883	17·0
Avoine.....	11,654,090	9,823,935	25·3	11,907,854	28·8
Orge.....	2,831,676	2,547,653	22·1	2,981,716	24·2
Pommes de terre.....	2,000,600	1,649,384	133·0	2,035,336	15·3

En 1894, le rendement total pour les pois a été de 18,434 minots ; pour le lin, de 366,000 minots, de 30,500 acres de terres, soit une moyenne de rendement de 12 minots ; pour le seigle, de 59,924 minots, et pour les racines autres que les patates de 1,841,942 minots.

593. Le gouvernement de la province d'Ontario publie annuellement la statistique relative à la valeur de la propriété agricole dans cette province. Ci-suit le tableau montrant les résultats de cette statistique.

VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ AGRICOLE.

	1883.	1893.
Propriété agricole.....	\$ 654,793,025	\$ 602,664,361
Valeur des bâtisses.....	163,030,675	200,189,888
“ des instruments.....	43,522,530	51,435,919
“ du bétail.....	99,882,265	116,070,902
Total.....	\$961,228,495	\$970,361,070

Il appert que la propriété réelle (terres et bâtisses) agricole s'élevait en 1883 à \$817,823,700, et en 1893 à \$802,854,249. La cause de cette diminution est due à l'ouverture de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et la réduction dans le prix des produits agricoles, s'est élevée dans les dix ans, à \$14,969,451. Le taux moyen de la diminution est de 1 83 pour 100.

594. Les Etats du Nord de l'Atlantique des Etats-Unis sont sujets aux mêmes influences.

La diminution dans la valeur des propriétés agricoles et leurs bâtiments durant les dix années 1880-1890, d'après les rapports du recensement des Etats-Unis, a été de 9·4 pour 100, comme le montre le tableau suivant :—

VALEUR DES PROPRIÉTÉS AGRICOLES ET LEURS BATIMENTS.

ETATS.	1880.	1890.	DIMINUTION.	
			Montant.	Pour cent.
	\$	\$	\$	
Maine.....	102,357,615	98,567,730	3,789,885	3·7
New-Hampshire.....	75,834,389	66,162,600	9,671,789	12·7
Vermont.....	109,346,010	80,427,490	28,918,520	26·5
Massachusetts.....	146,197,415	127,538,284	18,659,131	12·8
Rhode-Island.....	25,882,079	21,873,479	4,008,600	15·5
Connecticut.....	121,063,910	95,000,595	26,063,315	21·5
New-York.....	1,056,176,741	968,127,286	88,049,455	8·3
New-Jersey.....	190,895,833	159,262,840	31,632,993	16·6
Pennsylvanie.....	975,689,410	922,240,233	53,449,177	5·5
Total.....	2,803,443,402	2,539,200,537	264,242,865	9·4
Ontario.....	817,823,700	802,854,249	14,969,451	1·83

D'après ce tableau on constate pour la province d'Ontario une diminution moindre dans la valeur de ses propriétés agricoles que dans tous les autres Etats y mentionnés, auxquels, afin de comprendre les Etats situés dans les limites de la même ligne de longitude, on peut ajouter l'Etat d'Ohio, qui en 1880, montrait une estimation de propriétés agricoles de \$1,127,497,353, et en 1890, \$1,050,031,828—soit une diminution de \$77,465,525, ou 6·8 pour 100.

595. Si l'on ajoute les valeurs des intruments et machines, nous avons le tableau suivant, soit l'augmentation, et le taux moyen de cette augmentation :—

VALEUR DES INSTRUMENTS ARATOIRES.

ETATS.	1880.	1890.	AUGMENTATION OU DIMINUTION.	
			Numérique.	Pour 100.
	\$	\$	\$	
Maine.....	4,948,048	5,499,413	+ 551,365	+ 11·1
New-Hampshire.....	3,069,240	3,594,850	+ 525,610	+ 17·1
Vermont.....	4,379,285	4,733,560	- 145,725	- 2·9
Massachusetts.....	5,134,537	5,938,940	+ 804,403	+ 15·6
Rhode-Island.....	902,825	941,030	+ 38,205	+ 4·2
Connecticut.....	3,162,628	3,075,495	- 87,133	- 2·7
New-York.....	42,592,741	46,659,465	+ 4,066,724	+ 9·5
New-Jersey.....	6,921,085	7,378,644	+ 457,559	+ 6·6
Pennsylvanie.....	35,473,037	39,046,855	+ 3,573,818	+ 10·1
Ohio.....	30,521,180	29,475,346	- 1,045,834	- 3·4
Total.....	137,604,606	146,343,598	+ 8,738,992	+ 6·3
Ontario.....	43,522,495	51,435,919	7,913,424	18·1

Dans les huit premiers Etats, il y a une augmentation de 8·7 pour 100. Dans Ontario, l'augmentation a été de 18·1 pour 100. Dans l'Ohio, les chiffres sont pour 1880, \$30,521,180; pour 1890, \$29,475,346, soit une diminution de \$1,045,834 ou 3·4 pour 100. Si l'on prend les neuf Etats, (l'Ohio y compris) l'augmentation dans la valeur des machines et instruments aratoires a été de 6·3 pour 100 contre l'augmentation d'Ontario de 18·1 pour 100.

596. Si l'on prend l'augmentation des bestiaux, nous avons le tableau suivant :—

VALEUR DES BESTIAUX D'APRÈS LES RAPPORTS DU RECENSEMENT.

ETATS.	1880.	1890.	AUGMENTATION OU DIMINUTION.	
			Numérique.	Par Cent.
	\$	\$	\$	
Maine.....	16,499,376	18,280,140	+ 1,780,764	+ 10·8
New-Hampshire.....	9,812,064	10,450,125	+ 638,061	+ 6·5
Vermont.....	16,586,195	16,644,320	+ 58,125	+ 0·3
Massachusetts.....	12,957,004	14,200,178	+ 1,243,174	+ 9·6
Rhode-Island.....	2,254,142	2,364,970	+ 110,828	+ 5·0
Connecticut.....	10,959,296	9,974,618	- 984,678	- 9·0
New-York.....	117,868,283	124,523,965	+ 6,655,682	+ 5·6
New-Jersey.....	14,861,412	15,811,430	+ 950,018	+ 6·4
Pennsylvanie.....	84,242,877	101,652,758	+ 17,409,881	+ 20·6
Total.....	286,040,649	313,902,504	+ 27,861,855	+ 9·7
Ohio.....	103,707,730	116,181,690	+ 12,473,960	+ 12·0
Ontario.....	99,882,265	116,070,902	+ 16,188,637	+ 16·2

Quant à ce qui a trait à l'augmentation dans la valeur des bestiaux la province d'Ontario n'a été dépassée que par un seul Etat sur les neuf plus haut mentionnés.

L'augmentation pour les huit Etats a été de 9·7 pour 100, et pour la province de 16·2 pour 100.

597. Relativement à la question de l'état de dépression de l'agriculture, le tableau suivant, qui est un sommaire des témoignages donnés devant la commission royal sur l'agriculture dans la Grande-Bretagne, est tiré du journal de la Société royale de l'agriculture :—

RÉDUCTION DANS LES LOYERS—ANGLETERRE.

Comté.	Réduction pour 100.	Comté.	Réduction pour 100.
Northumberland.....	20 à 25 (moyenne)	Hereford.....	20 à 30
Cumberland.....	30 à 40	Somerset.....	20 à 40
York.....	10 à 50	Oxford.....	25 à 50
Lancaster.....	5 à 30	Berks.....	90 (un bien)
Stafford.....	10 à 25	Suffolk.....	Jusqu'à 70
Leicester.....	40 (moyenne)	Essex.....	25 à 100
Nottingham.....	14 à 50	Kent.....	15 à 100
Warwick.....	25 à 60	Sussex.....	42½ (un bien)
Northampton.....	50 (one estate)	Hants.....	25 à 100
Huntington.....	40 à 50 (moyenne)	Wilts.....	10 à 75
Derby.....	14 à 25	Devon.....	10 à 25
Gloucester.....	50 (un bien)	Cornwall.....	10 à 100

(Là où il s'agit d'une réduction de 100 pour 100, cela se rapporte aux propriétés affermées gratuitement, les locataires étant alors tenus de ne payer que les taxes, et la redevance équivalente à la dime.) (Tithe rent-change.)

La *Quarterly Review* pour mars 1895, publie le sommaire suivant :—

Produits vendus sur les fermes etc., en 1874.....	£265,392,900
do do 1894.....	169,323,145
Différence	£86,069,755
Coût extra des importations pour les produits de la viande et du lait	1,640,970
Pertes sur substances alimentaires produites sur et vendues en dehors de la ferme.....	87,710,725

“Le résultat de la dépression de l'agriculture, pour la plus grande partie de 20 années est démontré ici aussi clairement que possible.

“Cette dépression a eu pour effet de réduire d'à peu près 88 millions sterling la valeur des produits de la terre expédiés au marché, dans le Royaume-Uni. Le montant n'est pas absolument exact, il n'y a presque pas moyen de préciser ou de connaître certains détails, telle que la valeur totale des chevaux vendus pour les besoins des villes, mais il est aussi exact que possible. Il n'y a pas de doute que des rapports exacts pour les années 1874 et 1894 démontreraient une diminution excédant 88 millions sterling (\$428,267,000) dans l'année précédente.”

598. En ce qui concerne la Russie, sir F. Lascelle a fait rapport (en mars 1895) au gouvernement britannique, sur les instances de la commission royale sur l'agriculture : qu'une dépression considérable existait, et que, “la baisse générale dans le prix du grain sur les marchés Russes, est, entre autres, la principale cause de la dépression en question.” Que les cultivateurs “vivaient dans un état de dette perpétuelle vis-à-vis du gouvernement. Avec la baisse générale dans les prix, due à la compétition venant des Etats-Unis, du Canada, de l'Argentine, des Indes de l'est et d'Australie sur le rapport du grain, le blé, l'avoine et le seigle baissèrent rapidement en Russie entre les années 1881-94. Les changements dans la moyenne des prix au port de chargement est approximativement pour le blé, de 127 à 68 kopecks ; le seigle, 109 à 52-56 kopecks ; l'avoine, 74 à 60 kopecks (papier).” Ces chiffres représentent une baisse dans les prix pour le blé de 46·4 pour 100 ; le seigle de 51·8 pour 100 et l'avoine de 20 pour 100.

Quant à l'Allemagne, sir E. Malet rapporte, le 26 avril 1895, au comte de Kimberly : “Que dans le moment il existe une dépression dans l'industrie agricole. L'opinion unanime de tous les représentants au parlement des intérêts agricoles dans le Landtag prussien comme dans le Reichstag, la formation d'un parti agrairien distinct et les efforts faits par ce parti pour obtenir des mesures de soulagement, sont des preuves suffisantes de ce fait, et le coût actuel du blé et du seigle, qui est admis être moins élevé que le coût de la production, sont, en eux-mêmes, des arguments concluants.

Le baron von Hammerstein, le ministre de l'agriculture, en Allemagne, a parait-il “allégué que la dépression était générale dans tous les pays de l'Europe, et que cela était dû à une cause internationale. Il y a des pays, a-t-il ajouté, qui sont dans une position moins enviable que la nôtre, ainsi,

par exemple, quoique le défaut de paiement des intérêts ait varié de 2 pour 100 à 6 pour 100, cet intérêt avait été de 65 pour 100 la dernière année, en Russie. Le bureau des statistiques en Allemagne publie des chiffres démontrant que l'augmentation des hypothèques sur la propriété foncière en huit années s'est accrue de \$318,542,800. Le bureau des statistiques déclare "qu'il est unanimement admis par tous les observateurs sérieux, que les prix dans l'achat du terrain va généralement en décroissant. L'allégation suivante du M. Gough, dans son rapport au comte de Kimberley, fait voir la condition de l'agriculture aux Etats-Unis telle qu'elle est :—

Un comité de la chambre des représentants des Etats-Unis, qui a été nommé pour s'enquérir des causes de la dépression dominante de l'agriculture, a fait un rapport dans lequel il est dit : "Il est inutile, pour ce comité, de nier le fait de la dépression qui se fait sentir dans toutes les branches de cette industrie d'une importance supérieure, et que la valeur du terrain et des produits agricoles, excepté dans des circonstances exceptionnellement rares, a constamment baissé, de même que la facilité au moyen d'argent pour acquérir des terres a augmenté. Mais, tandis que la valeur de la propriété, que possèdent les cultivateurs des Etats-Unis, a diminué dans l'espace de trente années d'à peu près la moitié de la richesse totale en 1860 à moins d'un quart en 1890, et dont 30 pour 100 est sous hypothèque, les taxes ont constamment augmenté, et le remboursement des dettes exige quatre fois plus de travail aujourd'hui que par le passé. Les moyens de se procurer le terrain et les produits du cultivateur se sont quadruplés, pendant que les moyens de payer ses dettes et ses taxes n'ont pas augmenté. En 1873, le blé se vendait de \$1.55 à \$2.25 le boisseau, et en 1894 il se vendait 50 cents.

599. Plusieurs mesures d'allègement ont été suggérées. Une commission royale a siégé pour considérer la dépression de l'agriculture en Angleterre. Les gouvernements impérial, allemand et prussien ont proposé des moyens de soulagement. Entre autres : la réduction de la taxe sur la propriété ; la construction de canaux ; la réduction des taxes sur le fret ; la construction de chemins de fer économiques ; protéger d'avantage l'industrie du sucre ; prendre des mesures énergiques afin de prévenir la maladie des animaux, etc., etc.

En France, où il y a un déclin notable dans la valeur du terrain*, et où les prix des produits agricoles (qui ont commencé à diminuer en 1880, sans pour ainsi dire cesser depuis) sont dans un état de dépression. Le gouvernement a fait d'énergiques efforts pour en atténuer l'effet en imposant des droits sur les importations et par d'autres moyens se résumant à la prohibition d'importation de plusieurs articles dont l'admission en franchise aura pour effet d'en réduire le prix davantage.

Aux Etats-Unis, le département de l'agriculture est venu en aide aux cultivateurs en les tenant au courant de l'état des marchés où s'écoulent les produits agricoles de toutes les parties du monde, en inspectant les produits de viandes afin d'en constater la pureté, en publiant des bulletins donnant des conseils sur les meilleures méthodes de culture, de même que

* Rapport de sir Joseph Crowe, sur l'agriculture, primes, et le commerce général de la France pour 1894.

les différents Etats ont fait d'énergiques efforts pour élargir l'horizon intellectuel des cultivateurs. Le gouvernement fédéral a aidé en imposant des tarifs sur les produits agricoles du Canada et d'autres pays. Des primes ont aussi été accordées à la production du sucre.

600. Le Canada a rencontré beaucoup de difficultés dans les moyens proposés par l'Allemagne. Des canaux ont été construits, afin de permettre la transportation du grain de l'intérieur au bord de la mer à un coût de transport le moins élevé possible. Les autorités fédérales, provinciales et municipales, ont contribué à la construction de chemins de fer pour une somme de 203 millions de piastres. Un système de quarantaine rigoureux a été établi pour prévenir les pertes que les cultivateurs pourraient encourir par l'introduction de contagions de l'étranger. Des fermes expérimentales ont été établies, sur lesquelles les recherches sont conduites et où se font les vérifications des expériences pour différencier la valeur respective des différents moyens de faire l'élevage des animaux, pour donner des indications sur les produits manufacturés ainsi que sur la direction des laiteries, afin que les meilleurs produits et les plus haut-prix soient assurés, et pour examiner les maladies auxquelles sont sujets les plantes et les arbres, etc., etc. Le département de l'agriculture publie des bulletins sur différents sujets, tels que le commerce des poules et des œufs. Le département de la justice empêchent les combinaisons pour faire hausser le prix de la ficelle à lier, etc., etc. Le département de la marine voit à l'inspection des vaisseaux qui transportent les animaux. Le comité de l'agriculture se livre chaque année à des investigations sur différents sujets concernant l'agriculture, et publie des rapports pour l'information générale. En 1894, ce comité a tenu une enquête sur l'existence de la tuberculose parmi les animaux, les glaciers pour l'emmagasinage du beurre et des viandes servant aux importations, l'enregistrement fédéral des différentes race d'animaux, les relations dans l'élevage des animaux, la chimie agricole, l'horticulture, direction du département des volailles, entomologie concernant les fermes et jardins, la production laitière dans Québec, animaux et laiteries dans les Territoires du Nord-Ouest, et firent aussi un examen sérieux des fermes expérimentales, afin de constater de quelle manière leur utilité pourraient être augmentée.

Le parlement du Canada a préparé un tarif pour prémunir les cultivateurs contre la compétition des pays étrangers, en passant plus de 20 actes dans l'intérêt de la communauté agricole.

Les différentes provinces ont été très actives dans leurs sphères d'action, en construisant des collèges agricoles, et en prenant par différents autres moyens l'intérêt des cultivateurs.

601. Les droits suivants du tarif canadien de 1894 et 1895 sont prélevés sur les produits de la ferme, y compris les animaux de ferme, la laiterie et les vergers :—

ARTICLES.	\$ cts.	Pour 100.
Animaux, vivants, S.A.N.		20
Cochons vivants.	par lb.	0 01 $\frac{1}{2}$
Viandes, N.S.A., en quart.	"	0 02
" fraîches	"	0 03
" en conserves, etc.		25
Mouton et agneau, frais.		35
Volaille et gibier		20
Saindoux et compositions	par lb.	0 02
Suif.		20
Cire d'abeilles		10
Plumes.		20
Œufs	par douz.	0 05
Beurre	par lb.	0 04
Fromage	"	0 03
Lait condensé.	"	0 03 $\frac{1}{4}$
Pommes	par baril.	0 40
Fèves	par boiss.	0 15
Sarrasin	"	0 10
Pois	"	0 10
Pommes de terre.	"	0 15
Seigle	par boiss.	0 10
Fleur de seigle.	par baril.	0 50
Foin	par tonne	2 00
Légumes, frais ou salés.		25
Orge	par boiss.	30
Blé-d'inde.	"	0 07 $\frac{1}{2}$
Farine de sarrasin.	par lb.	0 00 $\frac{1}{4}$
" de maïs.	par baril.	0 40
Avoine	par boiss.	0 10
Farine d'avoine.	par lb.	20
Blé	par boiss.	0 15
Farine de blé	par baril.	0 75
Biscuits		25
Empois, etc.	par lb.	0 01 $\frac{1}{2}$
Graines, pour jardins ou champs, etc.	gros paquets.	10
" " " " " "	petits	25
Tomates	par boiss.	0 20
" blé-d'inde, fèves, etc., en boîte.	par lb.	0 01 $\frac{1}{2}$
Marinades, etc.		35
Malt	par boiss.	0 15
Houblon	par lb.	0 06
Arbres fruitiers.	chaque.	0 03
Vignes et groseilliers, etc.		20
Petits fruits, N.S.A.	par lb.	0 02
Canneberges, prunes et poires.	par boiss.	25
Pommes sèches, etc.		25
Raisin	par lb.	0 02
Pêches.	"	0 01
Fruits en boîtes	"	0 02 $\frac{1}{4}$
Fruits préservés dans l'esprit de vin.	par gall.	2 00
Gelée, marmelade, etc.	par lb.	0 03 $\frac{1}{4}$
Miel		0 03
Sucre du pays		20
Cidre non clarifié ou raffiné.	par gall.	0 05
" clarifié ou raffiné.	"	0 10

Les articles suivants sont entièrement prohibés :—

L'oléomargarine, butterine et autres substances pour remplacer le beurre.

602. Les articles ci-dessous mentionnés, dont les cultivateurs se servent pour la culture, sont admis en franchise :—

Animaux, chevaux, bétail, moutons, porcs et les chiens, pour l'amélioration de la race.	Blé d'inde pour silos, tourteaux oléagineux et autres aliments.
Abeilles.	Bois de charpente scié, non préparé, ou sur un côté seulement.
Os, non préparés.	Lattes, palissades, poteaux de clôtures, etc.
Scarie, pour hauts-fourneaux.	Graines, betteraves, carottes, navets, lin, fèves et farine alimentaire.
Volaille domestique, pour amélioration de la race.	
Guano, poussière d'os et autres engrais végétal et animal.	

Les articles suivants et autres dont les cultivateurs font une grande consommation dans leurs familles, tel que le thé, le café, et le sucre jusqu'au numéro 16, étalon hollandais ; tandis que le sucre raffiné est sujet seulement à un impôt de $\frac{6\frac{1}{2}}{100}$ d'un centin, moins que $\frac{2}{3}$ d'un centin par livre.

603. Les droits sur les autres articles dont les cultivateurs font grandement usage ont été considérablement réduits par le tarif de 1894, parmi ces derniers sont les instruments aratoires, les faucheuses, les moissonneuses lieuses, les moissonneuses sans lieuse, les charrues à siège, les herses, les cultivateurs, les semoirs, et les rateaux à chevaux, de 25 à 20 pour 100 *ad valorem* ; la ficelle à lier de 25 à $12\frac{1}{2}$ pour 100 et le tissu pour confectionner cette ficelle, de 10 pour 100, et le fil de fer bardé, à $\frac{3}{4}$ pour 100 par livre.

604. D'après cette revue progressive de ce que le Canada a fait pour maintenir son agriculture et la conserver au plus haut degré, et malgré les efforts inouis des cultivateurs des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la France, de la Russie, du Royaume-Uni, de l'Inde, de l'Argentine, de l'Australie et des autres pays pour obtenir le plus haut degré de supériorité, nous devons constater que rien n'a été épargné pour maintenir l'agriculture du Canada sur un pied solide.

IMPORTATIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE.

605. Durant l'année 1894, plus que jamais, la Grande-Bretagne a reçu une partie de ses approvisionnements des pays étrangers.

Il y a eu augmentation dans ses importations de blé, orge, avoine, fèves, blé-d'inde, bétail, mouton, bœuf frais et salé, lard salé, lard fumé, jambons, graisse, lapins, viandes non énumérées, beurre, fromage, lait condensé, poissons frais, œufs, oignons, fruits et légumes. Il y a eu diminution dans les importations de cochons, pois, lard frais, viande en conserves, margarine, volailles et gibier, houblon et pommes de terre.

Pour 14 articles la moyenne d'importations a été dépassée, savoir :—pour le blé et la farine de blé, l'orge, les fèves, le bœuf frais, mouton, les viandes non énumérées, les œufs, le fromage, le lait concentré, les oignons, les pommes, différents fruits et légumes.

606. Le tableau suivant fait voir quelque peu en détails les importations au Royaume-Uni pour son approvisionnement durant l'année 1894 :—

ARTICLES.	Quantité.	Valeur.
Animaux vivant (pour nourriture)..... nombre	960,045	44,237,455
Blé, orge, avoine, pois, fèves, blé-d'inde et farine. qtx.	178,466,116	232,297,429
Viandes conservées	10,718,870	110,594,951
Beurre.....	2,574,835	65,489,268
Margarine.....	1,109,325	14,818,075
Fromage.....	2,266,145	26,644,708
Oufs..... douz.	118,769,680	18,426,801
Poisson..... qtx.	2,555,977	12,882,456
Fruits, verts..... boiss.	17,383,774	26,816,526
Houblon..... qtx.	189,155	3,768,639
Graisse	1,400,516	13,424,292
Lait (condensé).....	529,465	5,252,277
Pommes de terre.....	2,703,803	5,013,110
Oignons..... boiss.	5,288,512	3,723,195
Légumes, non énumérés.....		5,306,467
Volailles et gibier.....		2,340,469
		\$591,036,118

En outre de ces articles, il y a le riz, les épices, les sucres, la mélasse, la chicorée, le cocoa, le café, les fruits, le thé, les spiritueux, les vins et le tabac.

En tout, les importations des articles de provisions alimentaires et spiritueux énumérés s'élevaient à \$843,500,000 dont \$47,500,000 furent exportés, laissant un montant net pour provisions alimentaires et spiritueux payé aux pays étrangers pour 1894, de \$796,000,000.

607. Le montant payé aux pays étrangers en 1893 s'élevait à \$858,500,000 dont \$53,500,000 furent pour exportations, laissant le montant net pour provisions alimentaires et spiritueux payé aux pays étrangers de \$805,000,000.

608. Il semblerait que la Grande-Bretagne aurait importé pour \$9,000,000 de moins de ces articles, en 1894 qu'en 1893.

La plus grande partie de cette diminution apparente est due à la diminution dans les prix. Jugé par la quantité, le fait réel est qu'il y a eu une augmentation.

609. Le tableau suivant donne les quantités et les valeurs des articles ci-dessous, compilé d'après les rapports du commerce publiés par le gouvernement anglais.

IMPORTÉS.	Quantités.	Valeur des Douanes.
1893.	Cwt.	£
Blé, orge, farine, &c.....	161,892,419	50,692,369
Viande préparée.....	9,408,487	22,331,504
Beurre.....	2,327,474	12,753,593
Margarine.....	1,299,970	3,655,344
Fromage.....	2,077,462	5,160,918
Poisson, frais.....	1,278,180	801,434
“.....	1,041,658	1,881,317
Houblon.....	204,392	1,111,294
Graisse.....	1,118,106	2,808,594
Total.....	180,648,148	101,226,367
1894.		
Blé, orge, farine, &c.....	178,466,116	47,732,349
Viande préparée.....	10,718,870	22,724,990
Beurre.....	2,574,835	13,456,699
Margarine.....	1,109,325	3,044,810
Fromage.....	2,266,145	5,474,940
Poisson, frais.....	1,525,617	778,237
“.....	1,030,360	1,868,843
Houblon.....	189,155	774,378
Graisse.....	1,400,516	2,758,416
Total.....	199,280,939	98,613,662

Réduit en tonnes et piastres le tableau donne le résultat suivant :—

1893.....	10,116,296 tonnes évaluées à \$492,634,987.
1894.....	11,159,733 “ “ 479,919,821.
1893.....	Valeur par tonne, \$48.69.
1894.....	“ “ 43.00.
	Diminution, 1894, \$5.69 ou 11.7 pour 100.

610. En fait de blé, farine de blé, et autres grains, la Grande-Bretagne a importé 9,065,975 tonnes évaluées à \$6,702,862, en 1893, et 9,994,102 tonnes évaluées à \$232,297,429 en 1894. En 1893 la valeur était de \$27.21 par tonne et en 1894 elle était de \$23.24 par tonne. La diminution du prix, conséquemment, a été de 14.6 pour 100.

611. La Grande-Bretagne a importé 526,875 tonnes de viande en 1893, et 601,772 tonnes en 1894. Dans la première année mentionnée, la valeur était de \$206.27, et la seconde année \$184.24 par tonne, une diminution de 10.70 pour 100 en valeur.

612. En fait de beurre elle a importé 130,338 tonnes en 1893, et 144,260 tonnes en 1894. En 1893 la valeur était de \$476.20 par tonne, et en 1894 elle était de \$454.18, soit une diminution en valeur de 4.6 pour 100.

613. Elle a importé en 1893, 72,798 tonnes de margarine, évaluées à \$244.38 par tonne, et en 1894, 62,122 tonnes évaluées à \$235.39 par tonne, une diminution de 3·7 pour 100 en valeur.

614. En fromage, elle a importé 116,338 tonnes en 1893 et 126,744 tonnes en 1894, évaluées à \$215.89 par tonne en 1893, et à \$209.92 par tonne en 1894, soit une diminution de 2·8 pour 100 en valeur.

615. En fait d'œufs, elle a importé 110,459,860 douzaines en 1893, et 118,769,680 douzaines en 1894. Les importations de 1893 ont eu une valeur de 17·07 centins, et celles de 1894, 15·51 centins par douzaine, soit une diminution de 9·1 pour 100 en valeur.

616. En poisson, elle a importé 129,911 tonnes en 1893 et 143,135 tonnes en 1894, ayant une valeur de \$100.50 et \$90 par tonne respectivement, montrant une diminution de 10·5 pour 100 en valeur.

617. En houblon, elle a importé 11,446 tonnes en 1893 et 12,592 tonnes en 1894. La valeur en 1893 était de \$485.27 par tonne et en 1894 elle était de \$355.80 par tonne, un rabais de 26·6 pour 100.

618. En saindoux, elle a importé 62,614 tonnes évaluées à \$218.30 par tonne en 1893, et en 1894, 78,429 tonnes évaluées à \$171.16 par tonne, une diminution en valeur de 21·6 pour 100.

619. En fruits, elle a importé 13,231,532 boisseaux en 1893, évalués à \$21,408,193 et en 1894, 17,383,774 boisseaux ayant une valeur de \$26,816,526, ou \$1.62 par boisseau en 1893 et \$1·54 par boisseau en 1894, soit une diminution de 5 pour 100 en valeur.

620. En patates, elle a importé 158,375 tonnes en 1893 et 151,413 tonnes en 1894, ayant une valeur de \$27.87 par tonne en 1893 et \$33.10 par tonne en 1894, une augmentation en valeur de 18·7 pour 100.

621. Pour ces divers articles, la diminution du prix a été comme suit :—

	Pour 100.
Céréales et autres grains.....	14·6
Viandes	10·7
Beurre	4·6
Margarine	3·7
Fromage	2·8
Œufs.....	9·1
Poisson.....	10·4
Houblon.....	26·6
Saindoux ..	21·6
Fruits.....	5·0

622. La compilation des céréales et des grains nous donne les résultats suivants :—

—	Année.	Quantité.	Valeur.	Prix par quintal.	Prix en 1894 + ou — 1893.
Blé.....	1893.	65,461,988	102,540,802	1.56	—16·7 p.c.
	1894.	70,126,232	91,301,124	1.30	
Farine de blé.....	1893.	20,408,168	47,506,015	2.33	—12·8 p.c.
	1894.	19,134,605	38,907,408	2.03	
Orge.....	1893.	22,844,562	28,110,027	1.23	—10·6 p.c.
	1894.	31,241,384	34,507,484	1.10	
Avoine.....	1893.	13,954,986	20,916,865	1.50	—15·3 p.c.
	1894.	14,979,214	18,980,467	1.27	
Pois.....	1893.	2,302,443	3,549,231	1.54	—10·4 p.c.
	1894.	2,272,623	3,149,677	1.38	
Fèves.....	1893.	3,946,985	5,487,453	1.39	—10·8 p.c.
	1894.	5,259,895	6,551,001	1.24	
Blé d'Inde.....	1893.	32,902,503	38,410,794	1.17	— 6·8 p.c.
	1894.	35,365,043	38,700,891	1.09	
Farine de blé d'Inde.....	1893.	70,784	181,672	2.56	—10·9 p.c.
	1894.	87,120	199,377	2.28	

L'augmentation dans l'importation du blé en 1894, a été d'à peu près 7 pour 100, et une diminution dans la somme totale payée d'à peu près 11 pour 100, ce qui équivaut à une diminution dans les prix de 16.7 pour 100.

Dans la farine de blé, il a eu une diminution dans la quantité d'à peu près 6 pour 100, et dans le montant payé de 18 pour 100—ou une diminution totale dans les prix de 12.8 pour 100.

Il y a eu une augmentation dans la quantité d'orge importée de 8,396,822 quintaux, et une augmentation dans la valeur de \$6,397,457, la diminution dans le prix étant de 10.6 pour 100. On pourra constater que le blé a subi la plus large réduction dans le prix ; que l'orge vient en second lieu ; que la dépression dans les céréales et le grain a été considérable, tandis que le fromage et le beurre ont subi une hausse dans les prix, comparative-ment peu élevée. L'évènement de l'année est, sans contredit, la diminution générale dans les prix des produits d'alimentation, et on trouve la preuve de ce fait dans la diminution de la valeur du blé.

623. Prenant les principaux pays du monde, la consommation du blé est estimée à 55,115,000 tonnes, de 2,000 livres chacune, ou de 1,837,200,000 boisseaux, de 60 livres chacun. Les pays où se fait la plus considérable consommation de blé sont les Etats-Unis et la France, la consommation dans ces deux pays est à peu près égale. L'Inde vient en troisième lieu. Ces trois pays absorbent la moitié de la production totale du globe. Le Royaume-Uni consomme un-dixième de la production du monde entier.

La Russie, l'Autriche-Hongrie et l'Italie ensemble consomment un quart de la production totale dans une proportion à peu près égale.

L'Allemagne, de tous les plus grands pays de l'ouest de l'Europe, est celui qui consomme le moins de blé.

624. Si l'on établit une comparaison par tête, les positions changent. Ainsi, la France vient en tête avec une consommation de 551 livres par chaque habitant. La Belgique vient en second lieu avec une moyenne par habitant de 388 livres. La consommation par tête de l'Italie et du Royaume-Uni est de 291 livres respectivement. La consommation des Etats-Unis est de 270 livres, et l'Autriche-Hongrie de 236 livres. Les Pays-Bas et le Danemark à peu près 180 livres. L'Allemagne 142 livres, et la Russie une moyenne de 110 livres. Les Indes, la Norvège et la Suède sont les trois pays dont la consommation du blé par tête est la moindre.

625. Pour suffir aux besoins, les pays où se fait la consommation du blé ont leur production respective.

La plus grande production de blé au monde se fait aux Etats-Unis. La production dans ce dernier pays est d'à peu près $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{5}$ de la production totale du monde entier. Prenant une moyenne pour une période de quatre années, et quoique la France consomme autant de blé que les Etats-Unis, l'excédent de la production de ce dernier pays sur le premier a été de 200 millions de boisseaux annuellement.

Les Indes produisent un million de boisseaux de blé de plus que la Russie, et ces deux pays fournissent, comme les Etats-Unis, entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{5}$ de la production universelle.

L'Autriche-Hongrie, l'Inde, la Russie, La France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis fournissent à peu près les trois quarts de la demande du blé.

626. Par continent, la comparaison pour l'année 1893, a été de 19 pour 100 pour le continent de l'Amérique du Nord, le continent de l'Amérique du Sud a fourni 3·4 pour 100, l'Europe 60 pour 100, l'Asie plus de 14 pour 100, l'Afrique 1·5 pour 100, et l'Autriche 1·7 pour 100. La production respective de l'Italie, de l'Allemagne et du Royaume-Uni est à peu près égale à celle de la France.

627. Prenant la production par pays, d'après la hausse ou la baisse dans les prix de la main-d'œuvre, nous avons les Indes, la Russie et la République Argentine*, dont la production est en moyenne de 670 millions de boisseaux et l'exportation d'environ 150 millions.

Ces pays ont à peu près un tiers de l'échange nécessaire pour suppléer au manquement.

*En ce qui concerne la République Argentine, M. Peel, second secrétaire de la "British Legation" à Buenos-Ayres, écrit au comte de Kimberley le 14 mai 1895 : Aucun autre pays au monde ne peut produire un baril de blé à meilleur marché. Le coût réel de la production et du transport aux stations, ainsi que l'emploi d'une famille, les sacs, le battage et le charroi, peuvent être évalués dans une année profitable à 9 shillings et un quart.

628. Aux Etats-Unis, dans les Etats de l'Arkansas, Tennessee, Iowa, Missouri, Kansas, Nebraska, et Dakota du Nord et du Sud, pour différentes causes, le coût de la production du blé est moindre que dans les autres Etats. Ces Etats fournissent une moyenne de 30 pour 100 de la production totale du blé aux Etats-Unis. Les conséquences du prix peu élevé du travail, et du coût peu élevé en général de la production, sur la moyenne des prix du blé, doivent être considérables.

629. L'étendue de terrain qui n'a pas étéensemencée est très considérable. Le tableau suivant démontre la diminution proportionnelle du blé aux Etats-Unis :

Etendue de terre en blé.		Etendue de terre en blé.	
Acres.		Acres.	
1867.....	3,640,051	1881.....	2,967,059
1868.....	3,951,018	1882.....	3,163,899
1869.....	3,981,989	1883.....	2,713,282
1870.....	3,773,663	1884.....	2,750,588
1871.....	3,831,054	1885.....	2,553,092
1872.....	3,829,532	1886.....	2,357,894
1873.....	3,670,259	1887.....	2,337,518
1874.....	3,830,767	1888.....	2,668,226
1875.....	3,514,088	1889.....	2,544,549
1876.....	3,125,342	1890.....	2,483,595
1877.....	3,321,065	1891.....	2,392,245
1878.....	3,381,701	1892.....	2,298,607
1879.....	3,056,428	1893.....	1,955,213
1880.....	3,065,895	1894.....	1,980,228

630. En divisant la période depuis 1870 à 1893, en trois périodes de huit années chacune, les moyennes annuelles sont comme suit :—

1870 à 1877.....	3,611,971 acres.
1878 à 1885.....	2,956,493 “
1886 à 1893.....	2,385,981 “
1894.....	1,980,228 “

Cette diminution de 1,818,450 acres, sur le nombre d'acres de bléensemencé, n'est pas causée par l'étendue de terre qui a dû être utilisée pour d'autres fins. Le terrain qui a étéensemencé en pois et en fèves, couvrirait une étendue de 7,981,390 acres en 1870, et seulement 7,215,967 acres en 1893, une diminution de 765,423 acres dans 24 ans.

Cet espace de terre n'a pas été utilisé pour la culture d'autres herbage, légumes, céréales, etc.; car il s'est opéré une différence de 5,107,135 acres, en 1870, à 4,462,755 acres, en 1893, soit une diminution de 644,380 acres.

Il y a eu aussi diminution, quoique minime, dans le houblon, le lin, le trèfle et l'herbe qui subissent le labour tour à tour.

631. Aux Etats-Unis l'étendue de terre totaleensemencée en blé a produit une moyenne de 37,279,162 acres durant les dix années de 1880-89. Pendant les cinq années, de 1890-94, la moyenne a été de 36,814,067 acres, et en 1894 elle a été de 34,882,436 acres.

632. En Russie la superficie ensemencée en blé, en 1881, était de 28,947,011 acres ; en 1883-87 elle avait une moyenne de 28,882,440 acres ; en 1892, 32,633,000 acres ; en 1894, 32,583,000 acres. Les améliorations apportées dans les méthodes de la culture ont eu pour résultat une augmentation de production.

633. Dans l'Inde l'espace de terre ensemencé en blé couvrait en 1888-89 25,911,700 acres ; en 1890-91, 26,576,000 acres ; en 1892, 24,482,000 acres ; en 1893, 26,238,000.

634. En France, en 1880, 16,978,000 acres ont été ensemencés en blé ; en 1885, 17,183,000 acres ; en 1880, 17,442,000 acres ; en 1891, 14,226,000 acres ; en 1893, 17,470,000 acres.

635. Dans la République Argentine, en 1883, 601,445 acres ont été ensemencés en blé ; en 1888, 2,036,254 acres ; en 1892, 2,265,340 acres et en 1893, 5,500,000 acres.

636. Pour 1895, la France, la Roumanie, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne semblent montrer des indices de diminution en étendue de terre ensemencée en blé.

Cependant, quoiqu'il y ait eu moins de superficie de terre ensemencée en blé en plusieurs endroits, la production a été plus considérable.

637. Les chiffres suivants indiquent la quantité de blé récolté dans le monde entier en 1891, 1892, 1893 et 1894 et sont extraits du rapport du département de l'agriculture des Etats-Unis, et autres sources :—

PAYS.	1891.	1892.	1893.	1894.
	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.
Etats-Unis.....	611,780,000	515,949,000	396,132,000	460,267,000
Canada—				
Ontario.....	32,584,000	28,783,000	21,731,000	20,507,000
Manitoba.....	23,196,000	14,454,000	15,616,000	17,714,000
Autres provinces du Canada	4,941,000	4,945,000	4,000,000	5,000,000
Total, Canada.....	60,721,000	48,182,000	41,347,000	43,221,000
Mexique.....	12,000,000	10,000,000	10,000,000	12,000,000
Total, Amérique du N.	684,501,000	574,131,000	447,479,000	515,488,000
Argentine.....	33,000,000	30,000,000	56,750,000	80,000,000
Chili.....	14,000,000	18,000,000	19,000,000	18,000,000
Uruguay.....	3,000,000	3,292,000	5,704,000	6,000,000
Total, Amérique du S.	50,000,000	51,292,000	81,454,000	104,000,000
Autriche.....	41,071,000	50,170,000	43,657,000	48,185,000
Hongrie.....	139,278,000	142,013,000	160,612,000	140,408,000
Croatie et Slavonie.....	7,000,000	7,984,000	7,315,000	6,000,000
Boanie et Herzégovinie.....	1,800,000	2,000,000	2,000,000	1,800,000
Belgique.....	15,560,000	20,748,000	17,500,000	18,500,000

DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE DES ÉTATS-UNIS—*Suite.*

PAYS.	1891.	1892.	1893.	1894.
	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.
Bulgarie.....	40,902,000	40,441,000	35,987,000	30,000,000
Danemark.....	4,666,000	5,000,090	4,659,000	4,600,000
France.....	220,353,000	310,814,000	277,487,000	343,345,000
Allemagne.....	85,750,000	116,215,000	110,048,000	114,000,000
Grande-Bretagne.....	74,401,000	60,407,000	50,800,000	61,038,000
Irlande.....	2,615,000	2,214,000	1,666,000	1,530,000
Grèce.....	5,675,000	4,000,000	6,500,000	6,000,000
Italie.....	141,456,000	115,676,000	135,218,000	122,959,000
Pays-Bas.....	3,504,000	6,200,000	5,500,000	5,000,000
Portugal.....	7,000,000	6,100,000	5,000,000	9,000,000
Roumanie.....	45,672,000	60,253,000	60,188,000	43,584,000
Russie.....	170,622,000	244,120,000	374,299,000	366,000,000
Pologne.....	12,681,000	24,440,000	21,554,000	18,000,000
Le Caucase.....	72,000,000	71,266,000	64,000,000	62,000,000
Servie.....	5,000,000	5,500,000	8,500,000	8,000,000
Espagne.....	71,349,000	82,396,000	93,500,000	94,000,000
Suède.....	4,341,000	4,560,000	3,806,000	4,467,000
Norvège.....	400,000	400,000	300,000	300,000
Suisse.....	3,300,000	3,301,000	3,300,000	4,500,000
Turquie d'Europe.....	30,000,000	24,756,000	24,000,000	25,000,000
Chypre.....	2,000,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000
Total, Europe.....	1,208,396,000	1,412,974,000	1,518,896,000	1,540,216,000
Indes.....	256,704,000	206,640,000	268,539,000	258,459,000
Turquie d'Asie.....	49,000,000	49,000,000	48,000,000	45,000,000
Perse.....	20,630,000	18,567,000	20,000,000	20,000,000
Japon.....	18,277,000	15,737,000	16,477,000	16,500,000
Total, Asie.....	344,611,000	289,944,000	353,016,000	339,959,000
Algérie.....	26,184,000	19,000,000	15,000,000	24,000,000
Colonie du Cap.....	2,046,000	3,000,000	3,891,000	3,098,000
Egypte.....	11,140,000	8,252,000	10,000,000	12,000,000
Tunisie.....	4,256,000	8,000,000	3,000,000	8,000,000
Total, Afrique.....	43,626,000	38,252,000	31,891,000	47,098,000
Nouvelle-Galles du Sud.....	3,764,000	4,089,000	7,032,000	6,708,000
Victoria.....	13,153,000	14,110,000	15,282,000	15,736,000
Australie du Sud.....	9,696,000	6,639,000	9,531,000	7,557,446
Australie Occidentale.....	480,000	305,000	443,000	537,000
Tasmanie.....	663,000	967,000	1,051,000	860,000
Nouvelle-Zélande.....	5,904,000	10,581,000	8,642,000	5,046,000
Queensland.....	215,000	405,000	477,000	426,000
Total, Australie.....	33,875,000	37,096,000	42,458,000	36,870,446
Récapitulation par Continents.				
Amérique du Nord.....	684,501,000	574,131,000	447,479,000	515,488,000
Amérique du Sud.....	50,000,000	51,292,000	81,454,000	104,000,000
Europe.....	1,208,396,000	1,412,974,000	1,519,396,000	1,540,216,000
Asie.....	344,611,000	289,944,000	353,016,000	339,959,000
Afrique.....	43,626,000	38,252,000	31,891,000	47,098,000
Australasie.....	33,875,000	37,096,000	42,458,000	36,870,446
Grand Total.....	2,365,009,000	2,403,689,000	2,475,694,000	2,583,631,446

638. Si nous prenons dix des plus importants pays produisant le blé, savoir :—les Etats-Unis, la France, la Russie d'Europe et la Pologne, les Indes, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal, la République Argentine et le Royaume-Uni, et si nous adoptons les tableaux statistiques du "Corn Trade Year Book," la production en 1880-81 s'élevait à 1,763,000,000 minots, et en 1890-91 à 1,950,600,000 minots. En 1880-1 la population de ces dix pays s'élevait à 535,454,150 et en 1890-91 à 599,635,286.

La population a augmenté de 12 pour 100 ; la production du blé a augmenté de 10·7 pour 100. Si nous prenons l'estimation officielle des Etats-Unis, l'augmentation dans la production du blé aurait été au-dessous de 7 pour 100.

Quelle puisse être la moyenne, il appert que jusqu'à 1891 la production n'a pas dépassé la population. Cependant, quoique la production n'ait pas pu rivaliser avec la population, le prix du blé tout de même est tombé de \$1.78 par boisseau à \$1.12, soit une diminution de 37 pour 100.

639. La diminution dans le coût de la transportation est certainement due à une de ces causes. Mais cela affecterait la transportation de tout autre produit, et tandis que le prix du blé pendant la période 1871-80 tel que comparé avec 1891-93 était de 94 à 57. Les prix de 45 autres produits seulement montrent une diminution de 96 à 69. Ce qui constitue pour le blé une baisse de 40 et pour les autres produits une baisse de 28 pour 100.

Par conséquent il appert que les plus grandes facilités de transportation ne sont pas les causes auxquelles on doit attribuer la diminution toute particulière dans les prix du blé.

640. Les raisons principales de la réduction dans le prix du blé sont premièrement la diminution dans l'usage de ce dernier, causée par la grande augmentation dans l'emploi d'autres substances alimentaires, par exemple, on peut mentionner les articles en conserves de toute espèce dont on fait usage aujourd'hui. En second lieu, l'augmentation de la moyenne du blé expédié dans les différents marchés du monde venant de pays où la main-d'œuvre est à si bas prix ; en troisième lieu, la diminution dans le coût du transport du blé par l'emploi des élévateurs et autres appareils, et en quatrième lieu, la grande abondance de ce grain lors des récoltes des années 1892, 1893 et 1894. Si ce sont là les principaux points sur lesquels est basée la diminution des prix du blé, la seule raison pour que le blé devrait rapporter un plus haut prix* est : une diminution sensible de l'approvisionnement, spécialement, dans les pays où la main-d'œuvre est à bon marché à cause du mauvais temps, donnant pour résultat, une production plus minime sur une vaste étendue.

641. La consommation du blé par tête varie dans les différents pays. Cette question est d'une grande importance si nous estimons le surplus de la distribution du blé aux pays d'importation. Dans les Etats-Unis le montant a été fixé à 4·7 boisseaux par tête en 1878. Ces années dernières on a douté fortement de l'exactitude de ces chiffres, et après examen, il appert que le taux de 4 boisseaux par tête est considéré le chiffre le plus exact. Cette question a besoin d'être étudiée avec soin. Le tableau suivant tel que donné, est généralement accepté :—

*Depuis avril et juin 1895, le prix du blé a augmenté rapidement à cause de l'anticipation d'une petite récolte.

CONSUMMATION DU BLÉ, PAR TÊTE, DANS LES DIVERS PAYS.

Pays.	Boisseaux.
Royaume-Uni.....	5·0
France.....	9·1
Allemagne.....	2·5
Russie.....	2·0
Autriche-Hongrie.....	3·9
Italie.....	5·0
Espagne et Portugal.....	6·4
Belgique et Hollande.....	4·7
Scandinavie.....	1·4
Turquie.....	6·1
Etats-Unis.....	4·8
Canada.....	5·5
Australie.....	...
Nouvelle-Galles du Sud.....	5·8
Victoria.....	5·0
Australie-Sud.....	6·5
Queensland.....	6·0
Tasmanie.....	6·7
Nouvelle-Zélande.....	7·1

La consommation du blé en Canada, il n'y a aucun doute, varie dans différentes places. Au Manitoba, le calcul officiel, il n'y a pas longtemps encore, était de 6 boisseaux par tête, et ce n'est probablement pas au-dessus de la marque, pour cette province et pour quelques parties des Territoires. Dans Ontario et Québec, le calcul officiel a été fixé à pas plus de 5 boisseaux, et dans les provinces maritimes, dans bien des cas, la farine de blé-d'inde est employée à la place de celle du blé, cependant les pêcheurs sont de forts consommateurs de blé, ce qui fait que la moyenne est maintenue. L'usage de la fleur de seigle diminue tous les jours.

642. Le Royaume-Uni est, de beaucoup le pays qui importe le plus de produits alimentaires, prenant à peu près la moitié du blé exporté par les autres pays.

En 1892, M. Stephen Bourne, d'après des tableaux comparés entre les années 1876 et 1891, arriva à la conclusion que sur les 33,000,000 d'habitants de l'Angleterre, on pouvait calculer qu'en 1876, 18,000,000 pouvaient consommer la production indigène, et 15,000,000 consommer la production étrangère, et qu'en 1891, sur les 33,000,000 d'habitants, 16,500,000 dépendaient sur la production indigène et 21,500,000 dépendaient sur la production de l'étranger; ou, en d'autres termes, en 1876, 46 pour 100, et en 1891, 55 pour 100 des produits consommés en Angleterre venaient de l'étranger. D'après ce calcul chaque habitant des îles britanniques compte pour sa nourriture, pendant 189 jours de l'année, sur les importations de l'étranger. Lord George Hamilton a dit dernièrement: "Ce procédé doit continuer, et si son développement, dans les 20 prochaines années, est aussi rapide qu'il l'a été par le passé, dans plus de 20 ans à peine, la production indigène ne sera plus la moitié assez élevée pour répondre aux besoins de la population, mais sera moins que le quart de la production totale nécessaire à la consommation."

643. Ces faits démontrent clairement l'importance constante du marché anglais pour les pays dont les habitants, en grande proportion, vivent du produit de leurs terres comme le Canada. Le marché anglais est un du petit nombre de marchés ouverts au monde entier exempts de droits.

644. Le tableau suivant donne les droits d'importation sur le blé et la farine dans les pays européens :—

PAYS.	Blé, grain.	Moulée et farine de blé.
Portugal.....	Interdit	Interdit.
Espagne.....	79 cts par quint.....	\$1.31 par quint.
France.....	69½ cts	\$1.09½ à \$1.58 par quint.
Italie.....	69½ cts	\$1.13½ par quint.
Allemagne.....	42½ cts	90 cts
Autriche-Hongrie.....	42½ cts	91 cts
Grèce.....	30½ cts	51 cts
Suède.....	17 cts	34 cts
Suisse.....	3 cts	19½ cts
Norvège.....	3 cts	16½ cts
Russie.....	Exempt	49 cts
Roumanie.....	“	\$1.18½
Turquie.....	8 pour 100 ad valorem	8 pour 100 ad valorem.
Bulgarie.....	8½	8½
Danemark.....	Exempt	Exempt.
Hollande.....	“	“
Belgique.....	“	“
Royaume-Uni.....	“	“

DROITS D'IMPORTATION SUR L'ORGE ET L'AVOINE DANS LES PAYS EUROPEENS.

PAYS.	Orge.	Avoine.
Portugal.....	89 cts par quint	89 cts par quint.
Espagne.....	43½ cts	43½ cts
France.....	29 cts	37 cts
Italie.....	11 cts	39½ cts
Allemagne.....	24½ cts	34 cts
Autriche-Hongrie.....	18½ cts	18½ cts

645. Les chiffres suivants publiés par le gouvernement des Etats-Unis, donnent la superficie et le rendement des principales moissons des Etats-Unis pour 1894, ainsi que le rendement moyen et la valeur par acre :—

—	Superficie de moisson.	Production totale.	Valeur.	Valeur par boisseau	Rende- ment par acre.	Va- leur par acre.
	Acres.	Boiss.	\$	Cts.	Boiss.	¢ cts.
Blé-d'Inde.....	62,582,269	1 212,770,052	554,719,162	45·6	19·4	8 86
Moyenne*.....	70,684,134	1,602,170,837	675,872,820	42·2	22·7	9 56
Blé.....	34,882,436	460,267,416	225,902,025	49·1	13·2	6 48
Moyenne*.....	36,814,067	476,678,028	321,886,335	67·5	12·9	8 74
Avoine.....	27,023,553	662,036,928	214,816,920	32·4	24·5	7 95
Moyenne*.....	26,674,730	644,788,356	213,201,475	33·1	24·2	7 99
Seigle.....	1,944,780	26,727,615	13,395,476	50·1	13·7	6 89
Orge.....	3,170,602	61,400,465	27,134,127	44·2	19·3	8 55
Sarrasin.....	789,232	12 668,200	7,040,238	55·6	16·0	8 92
Pommes de terre.....	2,737,973	170,787,334	91,526,787	53·6	62·4	33 42
Tabac.....	523,103	†406,678,385	27,760,739	†6·8	†777·4	53 07
Foin.....	48,321,272	‡54,874,408	468,578,321	‡8·52	‡1·1	9 70

* Moyenne pour cinq ans (1890-1894).

† Livres.

‡ Tonnes.

La récolte du maïs aux Etats-Unis en 1894 d'après le taux du rendement est considérée comme la récolte la plus maigre connue. La superficie est la moins étendue depuis 1881. La valeur est plus élevée que la moyenne des cinq années 1890-94, mais moins élevée que la moyenne des dix années 1870-79, alors qu'elle était à $42\frac{6}{10}$ centins. La valeur moyenne pour les dix années 1879-89 s'élevait à $39\frac{3}{10}$ cents.

La récolte de blé pour 1894 d'après le taux du rendement est plus élevée que la moyenne depuis 1870-94. La superficie est moindre que la moyenne et considérée comme la moins élevée depuis 1880, à l'exception cependant, des années 1885 et 1893. La valeur est la plus basse que celle de toute autre année depuis 1870, la moyenne étant $49\frac{1}{10}$ centins pour 1894 contre une moyenne de $104\frac{9}{10}$ centins durant les dix années 1870-79, $82\frac{7}{10}$ centins en 1880-89 et $67\frac{1}{2}$ en 1890-94.

La récolte de l'avoine pour 1894 d'après le taux du rendement est de $24\frac{2}{10}$ minots par acre, ce qui est considéré un peu au-dessus de la moyenne des quatre ans 1890-94, $3\frac{9}{10}$ boisseaux au-dessous de la moyenne de 1870-79 et $2\frac{1}{10}$ boisseaux au-dessous de la moyenne de 1880-89. La superficie est moindre par 249,000 acres que celle de 1893. En 1870-79 la superficie a été en moyenne, de 11,076,822 acres et en 1880-89 de 21,996,376 acres. La valeur par boisseaux est de 3 centins au-dessus de la valeur de 1893, mais au-dessous de la moyenne de 1890-94, par $1\frac{7}{10}$ de centin. La moyenne de la valeur pour 1870-79 a été de $35\frac{3}{10}$ centins, pour 1880-89 $30\frac{9}{10}$ centins.

La récolte de seigle pour 1894, quant à la superficie, est moindre que celle de 1893 par 93,705 acres, le rendement cependant, un peu plus élevé, et la valeur de la ferme en quelque peu moindre.

La récolte de l'orge pour 1894, quant à la superficie est de 1.5 pour 100 moins forte que celle de 1893, le produit, 8,469,030 boisseaux de moins, et la valeur en argent, de \$1,595,259 en moins.

La récolte de sarrasin de 1894, quant à la superficie, est de 26,382 acres de moins que celle de 1893, le produit 595,889 boisseaux en plus et la valeur de la propriété de \$34,212 en moins.

La superficie de la récolte du tabac pour 1894 est de 25.5 pour 100 de moins qu'en 1893, le produit, 76,345,578 livres de moins, et la valeur de la propriété au delà de \$11,000,000 en moins.

La superficie de la récolte du foin pour 1894 est 1,292,197 acres de moins qu'en 1893, le produit, 10,891,750 tonnes de moins et la valeur de la ferme de \$102,304,521 de moins.

646. Le tableau suivant fait voir la quantité de blé et de fleur de blé importée au Royaume-Uni pour 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894, et les pays d'exportation :—

*IMPORTATIONS DE BLÉ ET FLEUR DE BLÉ AU ROYAUME-UNI, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893 ET 1894.

Pays.	Boisseaux.						
	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Etats-Unis.....	58,982,439	57,060,375	62,413,667	79,695,566	112,313,077	105,572,895	86,160,948
Russie.....	40,626,687	40,374,219	36,687,829	27,358,266	8,144,241	18,782,377	31,314,978
Indes anglaises.....	15,243,674	17,207,314	17,008,286	24,277,465	23,324,825	11,566,046	9,984,904
Allemagne.....	8,907,304	7,645,306	4,309,903	2,252,141	1,543,460	968,628	1,835,075
Territoires autrichiens.....	5,111,269	5,505,410	3,452,112	3,069,189	2,462,724	2,771,028	2,789,563
Australasie.....	4,397,968	2,708,467	5,994,800	4,292,370	3,870,867	4,909,636	7,237,847
Canada.....	3,012,303	5,129,500	4,458,477	8,518,194	10,658,284	8,617,732	8,292,457
Chili.....	2,773,607	1,069,512	4,046,691	4,308,751	4,816,274	3,293,571
Roumanie.....	2,646,379	5,298,750	8,710,894	2,031,549	1,377,206	166,641	201,766
Egypte.....	1,371,791	608,080	794,183	1,748,482	718,937	19,760	344
Bulgarie.....	547,249	1,184,312	655,508	251,447	112,540
Danemark.....	464,478	300,503	157,755	23,427
Turquie.....	300,477	1,247,449	1,686,559	2,818,486	922,477	193,297	665,776
France.....	287,304	464,364	258,962	346,330	149,770	134,641	1,220,462
Republique Argentine.....	3,269,872	70,545	5,315,697	4,626,451	6,489,580	14,670,952	24,774,684
Espagne.....
Autres pays.....	529,387	396,391	729,809	570,106	460,428	434,387	1,424,384
Total.....	149,502,188	146,270,497	152,634,441	165,926,160	176,857,167	173,624,294	179,136,759

*Tiré des comptes du Royaume Uni.
1 Baril de fleur de blé = 4½ boisseaux de blé.

647. Tableau indiquant les quantités proportionnées de blé importé au Royaume-Uni des principaux pays, 1871-94.

ANNÉE.	IMPORTÉ DE								
	Russie.	Alle- magne.	Amériq. Brit. du Nord.	Etats- Unis.	Chili.	Indes anglai- ses.	Austra- lasie.	Argen- tine.	Autres pays.
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
1871.	35·37	9·60	8·52	35·22	1·33	0·50	0·84	8·62
1872.	37·70	10·87	4·53	20·23	3·52	0·34	1·17	21·64
1873.	18·78	5·85	8·36	42·17	3·56	1·43	4·05	15·80
1874.	11·76	8·13	8·71	55·16	4·47	2·18	2·35	7·24
1875.	17·06	11·11	6·83	44·29	1·51	2·24	2·13	14·83
1876.	17·17	6·72	5·35	42·81	1·95	6·35	5·48	14·17
1877.	17·33	11·03	5·14	37·16	1·28	9·62	0·71	17·73
1878.	15·32	10·91	5·03	56·27	0·09	3·04	2·62	6·72
1879.	11·12	6·52	7·33	61·12	2·04	1·22	3·15	7·50
1880.	4·33	4·12	6·63	65·42	2·12	4·72	6·74	5·92
1881.	5·75	4·34	4·49	64·05	1·64	10·29	4·64	4·80
1882.	12·01	6·91	3·87	55·72	2·13	10·51	3·83	5·02
1883.	15·91	6·25	2·87	47·57	2·72	13·30	3·30	8·08
1884.	8·34	4·95	3·96	53·74	1·60	12·06	8·11	7·24
1885.	14·86	4·61	2·58	47·90	2·00	14·98	6·69	6·38
1886.	6·03	4·43	6·20	58·05	2·74	17·75	1·31	4·49
1887.	7·51	2·90	6·67	61·45	2·99	11·52	1·83	5·13
1888.	29·22	5·91	2·53	36·69	2·00	11·01	3·15	2·19	7·30
1889.	28·09	5·18	3·42	38·45	0·75	11·99	1·88	10·24
1890.	25·69	2·62	2·70	38·34	0·03	11·95	4·18	4·63	9·86
1891.	17·62	1·30	5·06	45·64	2·60	15·66	2·70	3·73	5·69
1892.	4·61	0·87	6·03	63·51	2·44	13·18	2·19	3·67	3·50
1893.	11·72	0·56	5·00	58·56	3·01	7·20	3·09	9·02	1·84
1894.	18·79	1·02	4·51	45·46	1·98	5·99	4·34	14·87	3·04

L'année dernière a été remarquable en ce que la Russie a repris en partie son rang d'autrefois, et par le progrès rapide de la République Argentine, et, en outre, par la diminution de l'importation des Indes anglaises.

648. Les tableaux suivants indiquent la valeur et les quantités des importations pour la consommation, et les exportations de provenance canadienne du blé, farine et autres céréales, durant chaque année depuis la confédération. Durant les années 1868-72, inclusivement, comme il n'y a pas eu de droits de douane ni rapports spécifiques de réexportations des produits étrangers, les chiffres pour la consommation dans le pays ne peuvent être donnés. Entre 1873 et 1879, inclusivement, les réexportations de produits étrangers ont été déduites des importations afin de déterminer le montant gardé pour la consommation au pays :—

VALEUR DES IMPORTATIONS DE BLÉ, FARINE ET AUTRES CÉRÉALES
POUR LA CONSOMMATION, DANS LE PAYS, ET EXPORTATIONS DES
MÊMES ARTICLES, ÉTANT DES PRODUITS DU CANADA, DURANT
CHACUNE DES ANNÉES DE 1868 A 1894 INCLUSIVEMENT.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	IMPORTATIONS.			
	Blé.	Farine.	Autres céréales.	Total.
	\$	\$	\$	\$
1868.				
1869.				
1870.				
1871.				
1872.				
1873.	3,974,241	1,787,761	2,279,293	8,041,295
1874.	3,749,916	1,659,919	2,347,571	7,757,406
1875.	3,196,603	2,424,576	1,975,433	7,596,612
1876.	2,422,736	1,879,220	1,948,121	6,250,077
1877.	3,486,997	2,924,481	3,208,031	9,619,509
1878.	255,215	1,847,879	2,353,002	4,456,096
1879.	995,641	1,456,218	1,829,086	4,280,945
1880.	7,936	535,266	1,520,942	2,064,144
1881.	54,104	919,799	1,802,971	2,776,874
1882.	360,034	941,057	2,131,033	3,432,124
1883.	47,674	1,337,364	2,116,172	3,501,210
1884.	292,033	2,435,446	2,122,155	4,849,634
1885.	359,098	2,165,016	1,790,846	4,314,960
1886.	55,804	788,464	1,594,175	2,438,443
1887.	18,313	639,121	1,724,982	2,382,416
1888.	9,045	242,197	1,954,896	2,206,138
1889.	12,734	1,000,301	2,173,609	3,186,644
1890.	150,128	612,953	2,234,452	2,997,533
1891.	128,857	234,313	2,377,093	2,740,263
1892.	65,686	167,019	1,591,595	1,824,300
1893.	8,160	127,005	1,756,918	1,892,083
1894.	25,329	97,150	1,291,944	1,414,423

EXPORTATIONS.

1868.	3,648,081	2,629,540	5,926,441	12,204,062
1869.	3,183,383	1,948,686	6,590,760	11,722,839
1870.	3,705,173	2,302,149	7,036,172	13,043,494
1871.	1,981,917	1,609,849	4,920,446	8,512,212
1872.	3,900,582	2,671,914	5,229,760	11,802,256
1873.	6,023,876	2,903,454	4,848,370	13,775,700
1874.	8,886,077	3,194,672	6,424,824	18,505,573
1875.	4,959,736	1,545,242	9,803,326	16,308,304
1876.	6,749,298	2,178,389	10,907,248	19,834,935
1877.	2,742,383	1,485,438	7,685,981	11,913,752
1878.	5,376,195	2,739,466	8,400,242	16,515,903
1879.	6,274,640	2,572,675	8,534,667	17,381,982
1880.	5,942,042	2,930,955	10,469,603	19,342,600
1881.	2,593,820	2,173,108	12,139,803	16,906,731
1882.	5,180,335	2,748,988	16,889,763	24,819,086
1883.	5,881,488	2,515,955	10,229,628	18,627,071
1884.	812,923	1,025,995	8,667,233	10,506,151
1885.	1,966,287	556,530	9,221,646	11,744,463
1886.	3,025,864	1,744,969	10,092,135	14,862,968
1887.	4,745,138	2,322,144	9,021,577	16,088,859
1888.	1,886,470	1,580,019	8,512,811	11,979,300
1889.	471,121	646,068	8,839,045	9,956,234
1890.	388,861	521,383	7,672,922	8,583,166
1891.	1,583,084	1,388,578	6,087,211	9,058,873
1892.	6,947,851	1,784,413	9,911,518	18,643,782
1893.	7,060,033	1,741,028	7,674,448	16,475,509
1894.	6,133,452	1,609,467	4,765,191	12,598,110

649. Quantités de blé, farine et autres céréales importées pour la consommation et exportation des mêmes articles, étant des produits du Canada, durant chacune des années de 1868 à 1894 inclusivement :—

ANNÉE.	IMPORTATIONS.						
	Blé.	Farine.¶	Blé et farine.	Orge.	Maïs.	Tous autres grains.	Autres céréales.
	Boisseaux.	Barils.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Lbs.
1868.							
1869.							
1870.							
1871.							
1872.							
1873.	3,778,698	266,537	4,978,114	†	2,591,249	1,359,659	60,480,655
1874.	2,960,601	274,132	4,194,195	†	2,886,603	643,965	54,164,795
1875.	2,434,636	461,588	4,511,782	†	1,628,055	268,000	41,468,989
1876.	2,680,139	371,682	4,352,708	†	1,597,787	650,277	39,940,999
1877.	3,421,111	541,229	5,856,641	128,318	4,178,417	739,498	71,831,179
1878.	1,519,703	311,706	2,922,380	26,204	3,400,562	2,192,111	56,116,560
1879.	1,611,902	309,215	3,003,369	33,943	2,189,891	2,011,988	54,374,045
1880.	10,176	101,799	519,171	14,009	1,677,445	87,934	46,804,141
1881.	76,652	197,581	1,064,557	16,933	2,043,309	81,914	52,057,493
1882.	345,909	172,517	1,208,494	9,491	1,812,552	92,487	51,186,398
1883.	44,097	264,956	1,368,877	16,465	1,595,725	243,742	49,936,500
1884.	298,660	531,188	2,954,600	28,093	2,290,289	61,817	51,883,355
1885.	373,101	540,108	3,073,641	14,573	1,498,463	269,910	62,387,360
1886.	66,084	201,327	1,072,719	8,212	1,823,383	109,880	51,121,881
1887.	22,540	169,629	870,685	5,053	2,029,061	36,872	58,374,378
1888.	12,042	62,482	324,452	6,856	2,311,757	121,105	53,641,884
1889.	15,167	258,813	1,179,825	6,852	2,894,838	186,775	61,040,815
1890.	188,934	169,869	953,344	12,550	3,242,391	369,288	81,499,100
1891.	147,521	57,489	406,222	190	2,788,622	98,810	55,030,624
1892.	66,113	36,559	230,629	1,553	1,085,527	20,689	47,502,608
1893.	9,069	34,507	164,351	2,138	2,031,375	69,360	46,646,257
1894.	60,773	32,506	207,050	3,320	1,611,072	198,178	39,313,689
	EXPORTATIONS.						
1868.	2,284,702	383,344	4,201,422	† 4,055,872	10,057	3,545,598	14,577,964
1869.	2,809,208	375,219	4,687,303	† 4,630,069	6,093	1,847,722	9,279,975
1870.	3,557,101	382,177	5,467,986	† 6,633,877	14,664	3,701,063	19,992,520
1871.	1,748,977	306,387	3,280,912	† 4,832,999	23,954	1,737,899	19,973,070
1872.	2,993,129	453,158	5,258,919	† 5,606,438	102,243	1,989,917	12,847,420
1873.	4,379,741	474,202	6,750,751	† 4,346,923	706,619	1,807,860	13,351,300
1874.	6,581,217	540,317	9,282,802	† 3,748,270	235,864	2,805,308	12,606,450
1875.	4,383,022	302,783	5,896,937	† 5,419,054	28,399	5,941,070	8,357,150
1876.	6,070,393	415,504	8,147,913	† 10,168,176	9,299	5,088,346	14,547,000
1877.	2,393,155	268,605	3,736,180	6,345,697	1,512	4,935,294	8,695,600
1878.	4,393,535	476,431	6,775,690	7,267,399	655	5,252,986	37,961,000
1879.	6,610,724	574,974	9,485,594	5,383,922	1,829	5,793,799	25,219,300
1880.	5,090,505	544,591	7,813,460	7,329,562	1,569	9,584,929	30,100,600
1881.	2,523,673	439,728	4,722,313	8,800,579	1,284	8,154,228	20,335,900
1882.	3,845,035	469,739	6,193,730	11,588,446	49	9,223,501	16,729,200
1883.	5,867,458	489,046	8,312,688	8,817,216	252	4,659,589	16,952,000
1884.	745,526	197,389	1,732,471	7,780,262	11,924	4,567,281	19,051,700
1885.	2,340,956	123,777	2,959,841	9,067,395	18,885	5,593,508	21,357,300
1886.	3,419,168	386,099	5,349,663	8,554,302	494	7,785,692	28,461,600
1887.	5,631,726	520,213	8,232,791	9,456,964	2,507	6,415,059	22,375,600
1888.	2,163,754	350,115	3,914,329	9,370,158	322	2,816,202	12,046,800
1889.	490,905	131,181	1,081,219	9,948,207	465	2,694,471	22,626,500
1890.	422,274	115,099	940,219	9,975,908	507	4,160,349	30,227,600
1891.	2,108,216	296,784	3,443,744	4,892,327	180	3,759,295	22,247,400
1892.	8,714,154	380,996	10,428,636	5,202,768	394	12,497,549	43,562,400
1893.	9,271,885	410,185	11,117,718	2,040,648	2,790	11,658,248	58,978,160
1894.	9,272,208	428,610	11,200,953	597,405	734	6,994,719	33,572,780

† Non séparée des autres grains. ‡ Le seigle compris. ¶ Farine de seigle comprise dans les importations, à 1876 inclusivement.

650. Valeur des importations totales de blé, farine et autre céréales du Canada, et des exportations des mêmes produits, 1868-1894 :—

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	IMPORTATIONS.			
	Blé.	Farine.	Autres céréales.	Total.
	§	§	§	§
1868*..	3,946,624	1,850,444	2,045,374	7,842,442
1869.....	+	2,079,315	5,421,895	7,501,210
1870.....	5,523,194	1,756,176	1,241,820	8,521,190
1871.....	11,216,003	2,700,111	2,094,690	16,010,804
1872.....	4,453,341	2,164,091	4,971,634	11,589,066
1873.....	6,894,504	1,842,969	5,883,741	14,621,214
1874.....	9,910,551	1,739,377	4,052,778	15,702,706
1875.....	6,657,652	2,462,618	3,571,041	12,691,311
1876.....	6,090,074	1,906,298	3,424,164	11,420,526
1877.....	4,846,824	2,964,273	6,362,998	14,174,095
1878.....	6,510,148	1,866,101	5,325,230	13,701,479
1879.....	4,469,796	1,486,661	4,636,238	10,652,695
1880.....	8,079,073	590,342	3,819,581	12,488,996
1881.....	7,801,593	1,112,964	4,535,150	13,449,707
1882.....	3,358,571	1,084,029	3,432,430	7,875,030
1883.....	5,912,181	1,518,296	2,765,892	10,196,369
1884.....	3,876,132	2,602,548	4,639,070	11,117,750
1885.....	3,102,422	2,273,355	3,133,913	8,509,690
1886.....	2,229,792	844,290	3,035,530	6,109,612
1887.....	3,152,478	657,194	3,301,741	7,111,413
1888.....	4,668,582	254,097	2,776,006	7,698,685
1889.....	1,677,178	1,093,718	4,515,188	7,286,084
1890.....	2,582,709	672,715	5,719,184	8,974,608
1891.....	2,643,879	269,508	4,268,344	7,181,731
1892.....	5,202,469	239,992	4,976,232	10,418,693
1893.....	3,423,777	180,845	3,553,896	7,155,518
1894.....	3,252,117	250,661	6,526,281	10,029,059

EXPORTATIONS.

1868†.....	3,648,081	2,629,540	5,926,441	12,204,062
1869†.....	3,183,383	1,948,696	6,590,760	11,722,839
1870†.....	3,705,173	2,302,149	7,036,172	13,043,494
1871†.....	1,981,917	1,609,849	4,920,416	8,512,212
1872†.....	3,900,582	2,671,914	5,229,760	11,802,256
1873.....	8,944,139	2,958,662	8,452,818	20,355,619
1874.....	15,046,712	3,274,130	8,136,162	26,457,004
1875.....	8,420,785	1,583,284	11,398,934	21,403,003
1876.....	10,416,636	2,205,467	12,383,291	25,005,394
1877.....	4,102,210	1,525,230	10,850,898	16,478,338
1878.....	11,631,128	2,757,688	11,372,470	25,761,286
1879.....	9,748,795	2,603,118	11,342,865	23,694,778
1880.....	13,549,876	3,019,717	12,715,136	29,284,729
1881.....	9,636,505	2,469,900	14,765,712	26,872,117
1882.....	8,153,610	2,941,740	18,250,340	29,345,690
1883.....	11,703,374	2,703,078	10,860,760	25,267,212
1884.....	3,359,192	1,440,675	11,279,561	16,079,428
1885.....	5,061,005	716,739	10,533,283	16,311,027
1886.....	5,190,424	1,875,979	11,525,527	18,591,930
1887.....	7,859,538	2,366,472	10,683,501	20,909,511
1888.....	6,416,954	1,603,712	9,314,275	17,334,941
1889.....	1,744,957	769,478	11,109,338	13,623,773
1890.....	2,394,130	661,072	10,788,862	13,844,064
1891.....	4,102,734	1,460,300	7,948,014	13,511,048
1892.....	12,056,832	1,860,491	13,268,028	27,185,351
1893.....	10,152,016	1,798,878	9,391,792	21,342,686
1894.....	9,556,788	1,842,875	9,974,833	21,374,496

* Pour ce qui a trait au N.-B., le montant pour la consommation, seulement, est entré.
 † Non séparé des autres céréales. ‡ La valeur des produits du Canada, seulement.

651. Quantités du total des importations et exportations de blé, farine et autres céréales du Canada, 1868-1894 :—

ANNÉE FINIS-SANT LE 30 JUIN.	IMPORTATIONS.						
	Blé.	Farine. †	Total, blé et farine.	Orge.	Maïs.	Tous autres grains.	Autres céréales.
	Boisseaux.	Barils.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Lbs.
1868*	2,734,809	272,875	4,099,184	†	715,424	1,660,929	6,662,828
1869	†	349,248	1,746,240	†	2,561,240	3,591,948	21,648,233
1870	6,168,454	343,769	7,887,299	†	666,327	791,774	14,768,957
1871	10,950,547	485,093	13,376,012	†	1,319,552	1,632,053	16,744,139
1872	4,168,681	376,421	6,050,786	†	7,328,282	577,447	43,569,232
1873	5,804,630	276,048	7,184,870	†	8,834,225	1,374,910	60,774,356
1874	8,390,443	288,156	9,831,223	†	5,331,307	643,922	53,611,410
1875	5,105,158	467,786	7,444,088	†	3,679,746	294,623	42,217,317
1876	5,858,136	376,114	7,738,706	34,999	3,635,528	681,218	40,299,165
1877	4,589,051	549,063	7,334,366	369,801	8,260,079	1,772,892	72,859,285
1878	5,635,411	314,520	7,208,011	302,147	7,387,607	2,319,654	55,101,907
1879	4,768,733	315,044	6,343,953	43,233	7,617,421	2,154,347	57,226,269
1880	7,521,594	113,035	8,086,769	15,635	6,377,387	205,068	47,126,315
1881	7,339,689	236,433	8,521,854	16,933	7,454,892	95,541	53,570,224
1882	2,931,220	200,716	3,934,800	9,491	3,918,031	90,924	55,822,523
1883	4,961,374	301,455	6,468,649	16,465	2,425,668	294,227	51,226,147
1884	3,604,442	565,277	6,430,827	28,093	5,996,412	290,333	52,301,746
1885	3,128,143	565,562	5,955,953	14,717	3,508,529	349,894	64,361,925
1886	2,373,230	215,391	3,450,185	8,212	4,528,878	231,580	51,529,526
1887	3,550,844	174,353	4,422,609	5,053	5,304,639	59,929	57,528,263
1888	5,321,717	65,187	5,647,652	6,856	3,491,916	148,607	54,678,474
1889	1,724,985	279,371	2,982,154	6,852	7,349,729	553,852	63,377,530
1890	2,844,955	185,458	3,679,516	12,550	9,959,815	1,055,094	79,544,952
1891	2,571,493	65,884	2,867,971	197	6,253,565	193,077	58,674,104
1892	5,049,561	54,911	5,296,961	2,634	3,700,308	2,566,690	47,132,761
1893	4,156,252	53,039	4,394,928	5,715	5,100,901	292,706	44,953,699
1894	4,761,724	88,115	5,158,241	3,320	11,782,716	979,463	50,595,995

EXPORTATIONS.

1868†	2,284,702	383,344	4,201,422	\$4,055,872	10,057	3,545,598	14,577,964
1869†	2,809,208	375,219	4,685,303	\$4,630,069	6,093	1,847,722	9,279,975
1870†	3,557,101	382,177	5,467,986	\$6,663,877	14,644	3,701,065	19,992,520
1871†	1,748,977	306,387	3,280,912	\$4,832,999	23,954	1,737,899	19,973,070
1872†	2,993,129	453,158	5,258,919	\$5,606,438	102,243	1,989,917	12,847,420
1873	6,405,693	483,713	8,824,258	\$4,346,923	6,949,595	1,823,111	13,458,004
1874	12,011,059	554,341	14,782,764	\$3,748,270	2,680,568	2,805,325	13,162,576
1875	7,053,544	308,981	8,598,449	\$5,419,054	2,080,090	5,967,693	8,362,762
1876	9,248,390	419,936	11,348,070	\$10,168,176	2,047,040	5,119,295	14,752,213
1877	3,559,095	276,439	4,941,290	6,587,180	4,083,174	5,968,688	8,817,361
1878	8,509,243	479,245	10,905,468	7,543,342	3,987,600	5,380,529	38,200,102
1879	9,767,555	580,776	12,671,435	5,393,212	5,429,359	5,936,158	25,774,391
1880	12,169,493	561,484	14,976,913	7,241,379	4,547,942	9,622,605	32,498,482
1881	9,092,279	501,455	11,599,554	8,800,579	5,257,604	8,154,302	20,853,576
1882	6,433,533	508,120	8,974,133	11,588,446	2,229,900	9,235,442	17,096,649
1883	10,733,535	526,340	13,365,255	8,817,216	819,605	4,704,899	17,661,368
1884	3,021,188	284,504	4,443,708	7,780,262	3,806,474	4,736,319	20,354,942
1885	5,423,805	161,054	6,229,075	9,067,395	2,007,674	5,619,799	22,127,128
1886	5,705,874	415,397	7,782,859	8,554,302	2,667,401	7,551,134	29,624,279
1887	9,127,045	531,152	11,782,805	9,456,964	3,373,764	6,415,208	23,289,317
1888	7,299,694	355,883	9,079,109	9,370,158	1,203,195	2,816,353	12,386,668
1889	1,785,349	156,360	2,428,605	9,948,217	4,386,259	2,775,403	26,493,108
1890	2,580,801	149,959	3,255,616	9,975,911	6,624,746	4,313,537	34,520,737
1891	4,539,363	313,280	5,949,123	4,892,334	3,554,255	3,884,737	22,938,201
1892	13,659,020	399,118	15,455,051	5,202,768	2,050,656	14,712,513	44,091,571
1893	13,008,029	431,116	14,948,051	2,044,235	2,839,209	11,902,648	62,126,516
1894	14,180,252	480,275	16,341,489	597,405	10,382,630	7,677,221	34,517,780

* Pour ce qui a trait au N.-B., le montant pour la consommation, seulement, est entré † Non séparé des autres grains. ‡ Le produit du Canada seulement. § Farine de seigle comprise dans les importations, 1876 inclusivement. § Y compris le seigle.

652. La baisse constante dans le prix des dernières années est indiquée dans le tableau suivant, où l'on voit le prix moyen du blé à Londres, et le prix moyen d'exportation à New-York pour chaque année depuis 1871 :—

Londres.				New-York.			
Année.	Prix.	Année.	Prix.	Année.	Prix.	Année.	Prix.
	\$ c.		\$ c.		\$ c.		\$ c.
1871.....	1 73	1883.....	1 26	1871.....	1 31	1883.....	1 13
1872.....	1 73	1884.....	1 09	1872.....	1 47	1884.....	1 07
1873.....	1 78	1885.....	0 99	1873.....	1 31	1885.....	0 86
1874.....	1 70	1886.....	0 94	1874.....	1 42	1886.....	0 87
1875.....	1 37	1887.....	0 99	1875.....	1 12	1887.....	0 89
1876.....	1 40	1888.....	0 96	1876.....	1 24	1888.....	0 85
1877.....	1 73	1889.....	0 90	1877.....	1 16	1889.....	0 89
1878.....	1 43	1890.....	0 97	1878.....	1 33	1890.....	0 83
1879.....	1 33	1891.....	1 26	1879.....	1 06	1891.....	0 93
1880.....	1 35	1892.....	0 92	1880.....	1 24	1892.....	1 03
1881.....	1 28	1893.....	0 80	1881.....	1 11	1893.....	0 80
1882.....	1 37	1894.....	0 73	1882.....	1 18	1894.....	0 67

653. Les rendements moyens par acre, de blé et avoine pour quelques-unes des principales possessions anglaises et pays étrangers sont donnés plus bas ; les chiffres, à l'exception de ceux du Canada et des Etats-Unis ont été tirés du "Victorian Year Book," 1891-92.

RENDEMENT MOYEN PAR ACRE, DE BLÉ, AVOINE ET ORGE POUR LES POSSESSIONS ANGLAISES ET QUELQUES PAYS ÉTRANGERS.

PAYS.	Boisseaux par acre.		
	Blé.	Orge.	Avoine.
Royaume-Uni.....	26·6	35·1	40·2
Canada.....	14·6	24·7	26·7
Ontario.....	17·6	25·7	34·6
Manitoba.....	15·6	22·1	25·3
Australasie.....	10·8	20·8	27·8
Victoria.....	11·0	20·6	25·7
Nouvelles-Galles du Sud.....	15·0	19·8	22·3
Queensland.....	14·6	18·1	21·9
Australie Méridionale.....	6·1	13·2	10·6
Australie Occidentale.....	12·2	15·5	17·5
Tasmanie.....	17·3	20·4	27·5
Nouvelle-Zélande.....	22·0	26·3	30·2
Cap de Bonne-Espérance.....	14·5	31·8	15·7
Autriche.....	14·5	19·0	22·7
Belgique.....	19·6	34·0	46·8
Danemark.....	37·4	30·5	31·2
France.....	15 0	23 1	27 9
Allemagne.....	18 4	24 9	28 3
Hollande.....	29 7	42 7	45 6
Hongrie.....	18 1	20 6	25 3
Italie.....	12 3	11 1	15 0
Norvège.....	27 8	37 5	43 9
Suède.....	25 4	24 6	29 0
Russie d'Europe.....	5 7	10 9	11 9
Etats-Unis, 1892.....	13 4	21 4	24 2

654. On a porté une attention spéciale à la culture de la betterave à sucre durant ces dernières années, et le gouvernement, dans le but d'encourager cette industrie, est appelé par un acte statué, à payer une prime à toute production de sucre de betterave, l'acte en question limitant la date au 30 juin 1895.* Quoique dans plusieurs parties du Canada, il n'y a aucun doute, la betterave puisse être cultivée avec succès, l'art d'en produire le sucre avec profit ne semble pas, jusqu'à présent, avoir été compris dans le pays. La prime est de \$1 par 100 livres, avec 3½ centins additionnels pour chaque livre au-dessus de 70 degrés, après preuve faite. Les primes payées jusqu'à présent ont été de :—

Pour l'année terminée le 30 juin 1892.....	\$23,767
“ “ “ 1893.....	20,568
“ “ “ 1894.....	7,766

Durant l'année terminée le 30 juin 1895, le montant des primes payées fut de \$29,449.

655. La circulaire mensuelle de M. Licht, donne les chiffres suivants, avec les dates et les noms des pays, comme étant la production actuelle de la betterave à sucre :—

PAYS.	1891-92.	1892-93.	1893-94.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Allemagne	1,198,159	1,225,331	1,393,374
Autriche-Hongrie	786,566	802,577	841,809
France	650,377	588,838	579,111
Russie	550,994	455,000	660,000
Belgique.....	180,377	196,699	325,000
Hollande.....	46,815	68,070	75,015
Autres pays.....	88,635	92,000	111,009
Total de la betterave à sucre.....	3,501,923	3,428,515	3,985,309
Canne à sucre	2,795,500	2,760,000	3,195,437
Grand total	6,297,423	6,188,515	7,180,746

Dans les dernières quarante années la production de la canne à sucre a augmenté de 1 $\frac{6}{10}$ de fois. L'augmentation dans la production de la betterave à sucre a été de 22 fois.

656. La viticulture en Canada a fait des progrès considérables. Il y a au moins 6,000 acres de terre plantés en vignes, capables de produire un million et demi de gallons de vin.

Ontario possède une étendue de terrain propre à la culture du raisin au moins égale à la moitié de l'étendue des vinaigreries en France.

Deux milles personnes sont directement et indirectement intéressées dans la culture du raisin et la fabrication du vin.

657. En 1892, il y avait dans Ontario, 2,174,133 vignes en état de produire du raisin et 950,659 n'ayant pas atteint l'âge de production. En 1893, le nombre de ces premières se chiffrait à 2,223,282, et le nombre de ces dernières à 883,430.

*Durant la session de 1895, il fut décidé de continuer le système des primes jusqu'au 1er juillet 1897. Le montant autorisé à être payé étant de 75 centins par cent livres, avec 1 centin additionnel pour chaque degré ou fraction d'un degré, au-dessus de 70 degrés.

658. Le recensement donne les détails suivants, —

CANADA, 1891.

Acres en vignes, en Canada.	5,951
Livres de raisin	12,252,331
Acres en vignes, dans Ontario	4,956
Livres de raisin.	11,725,281
Acres en vignes dans toutes les autres provinces.	995
Livres de raisin.	527,050

659. Les comtés suivants sont quelques-uns de ceux de la province d'Ontario, où se fait la plus grande production de raisin :—

Essex	1,069 acres	et	1,771,667 livres.
Lincoln et Niagara.	968	“	2,610,752 “
Welland.	548	“	1,449,367 “
Wentworth-Sud.	849	“	2,472,055 “
Total	3,434		8,303,841

Ces comtés ont fourni 8,300,000 livres de la production totale dans Ontario, en 1890. Tous les comtés, excepté six, ont produit du raisin.

660. Les retours concernant l'industrie de la fabrication du vin en Canada démontrent que, en 1891, le capital engagé se chiffrait à \$396,475, que le nombre d'employés était de 150, le montant des gages payés de \$37,955, et que la valeur de la production de l'année fut de \$254,489. En 1881, il y avait 36 personnes d'employées, et la valeur de la production fut évaluée à \$59,620. La valeur de la production a plus que quadruplée dans dix ans.

661. La culture de la vigne et la fabrication du vin furent commencées dans quelques-unes des îles au sud, du lac Erié, dans les premiers cinquante ans. En 1865, MM. Thaddeus Smith et D. J. Williams, dont la résidence était alors au Kentucky, E.-U., ayant entendu parler du succès qu'obtenait la fabrication du vin dans Catawba, visitèrent ces îles, mais comme le prix du terrain était très élevé, ils traversèrent sur le territoire canadien. Près de douze milles où la culture de la vigne a commencé, ils atteignirent l'île Pelée, alors couvertes de forêts primitives. Le sol et le climat ayant beaucoup d'analogie avec ceux des îles du côté des Etats-Unis, ces messieurs se choisirent une localité et firent l'achat d'à peu près 40 acres de terre sur lesquels ils érigèrent en moins de deux années une maison en pierre très commode, pourvue de larges caves à vin, et plantèrent aussi 33 acres en vignes.

En 1866, M. E. Wardroper, un anglais, eut occasion de visiter l'île en question dans une expédition de chasse. Les apparences lui paraissant très promettantes, il fit l'acquisition de terrains sur lesquels il planta plusieurs acres en vignes. Son vin fabriqué et mis en vente obtint beaucoup de succès. Il y a maintenant à peu près 250 acres en vignes sur cette île, et il se fabrique annuellement 75,000 à 100,000 gallons de vin. Le succès de cette industrie vint bientôt aux oreilles des habitants de la terre-ferme, et le développement de la culture de la vigne et de la fabrication du vin fit de rapides progrès.

662. La récolte du raisin, en Canada, pour 1880-81, fut de 3,896,508 livres, et la valeur de la consommation locale à 424,848 livres. Ces chiffres augmentèrent en 1890 à 13,334,123 livres, dont 1,081,792 furent importées.

663. La culture du tabac se fait dans plusieurs parties du Dominion. Les retours du recensement donnant les détails suivants :—

PROVINCE.	1881.	1891.	Augmentation ou diminution.
	Lbs.	Lbs.	
Ile du Prince-Edouard.....	1,367	795	— 572
Nouvelle-Ecosse	1,216	228	— 988
Nouveau-Brunswick.....	6,414	702	— 5,712
Québec.....	2,356,581	3,958,737	+ 1,602,156
Ontario.....	161,251	314,086	+ 152,835
Manitoba.....	2,037	1,807	— 230
Territoires du Nord-Ouest.....		1,238	+ 1,238
Colombie anglaise.....	96	343	+ 247
Total.....	2,528,962	4,277,936	+ 1,748,974

Ces chiffres représentent pour les dix ans une augmentation de 69·2 pour 100. La culture du tabac est pratiquement limitée aux deux provinces d'Ontario et de Québec, cette dernière province fournissant plus de 90 pour 100 de la culture du tabac dans le pays. Dans la province d'Ontario, près de Walkerville, comté d'Essex, une ferme de 110 acres est entièrement consacrée à la culture du tabac. Mais c'est une exception à la règle générale, car la production du tabac en Canada est pour ainsi dire dans chaque cas le produit de quelques acres de terre, fourni par chaque cultivateur. Et cela, principalement dans la province de Québec.

664. L'importation du tabac en feuille en Canada, à l'usage des manufactures, durant une période de douze années, a été en moyenne de 12,300,000 livres.

En addition à ce dernier, l'importation annuelle du tabac haché, de la cigarette, des cigares, du tabac à priser, etc., se chiffre autour de 290,800 livres.

L'importation du tabac en feuille à l'usage des manufactures en 1864, fut de 13,929,560 livres contre 14,253,749, en 1894.

L'importation du tabac manufacturé en 1884 s'élevait à 393,754 livres, évaluées à \$417,717, et en 1894 à 206,166 livres, avec une valeur de droits de \$280,311.

En 1884, l'importation du tabac en feuille à l'usage des manufactures fut de 13,929,560 livres, et en 1894, de 14,253,749 livres.

665. Selon les apparences, le pays compte de plus en plus sur la production domestique de ce dernier tabac et apparemment, les cultivateurs, spécialement dans Québec, concentrent de plus en plus leur attention à ce genre de culture. Depuis 1894, sur une consommation de 18,737,851 livres de tabac, 22·8 pour 100 provenait de la production domestique, contre une consommation de 16,851,276 livres en 1884, dont 15 pour 100 de la production domestique.

On a donné une attention particulière à la culture de la graine de lin au Manitoba, et dans Ontario : la graine de lin et au fibre. La graine de lin se vendait en 1894 une piastre et plus, le boisseau. Le rendement dans Ontario est évalué à dix boisseaux par acre, tandis que la moyenne au

Manitoba, est de deux fois autant. Il appert que le sol de Manitoba est trop riche pour la culture du lin pour le fibre, mais très apte à la culture du lin pour la graine.

Les mennonites de Manitoba cultivent une grande quantité de lin pour la graine seulement, trouvant un marché tout prêt dans le comté de Waterloo, Ontario. Les moulins de cette dernière localité en extraient l'huile de graines de lin et expédient le résidu, connu sous le nom de gâteau à graines de lin, au Royaume-Uni. Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest semblent particulièrement aptes à ce genre de culture.

ELEVAGE DES ANIMAUX.

666. Le gouvernement fédéral ne fournit pas de statistiques concernant l'agriculture, outre que celles que l'on obtient par les recensements décennaux. Les détails suivants concernant l'élevage des animaux, sont donnés d'après les recensements de 1881 et 1891 :—

CHEVAUX, BÊTES À CORNES, MOUTONS ET PORCS EN CANADA, 1881 ET 1891.

CHEVAUX.

PROVINCES.	AU-DESSUS DE 3 ANS.		AU-DESSOUS DE 3 ANS.		TOTAL.		Aug- menta- tion.
	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	
Ontario	473,906	544,856	116,392	217,105	590,298	761,961	171,663
Québec.	225,006	261,103	48,846	84,686	273,852	345,789	71,937
Nouvelle-Ecosse	46,044	50,159	11,123	12,260	57,167	62,419	5,252
Nouveau-Brunswick	43,957	45,954	9,018	13,632	52,975	59,586	6,611
Manitoba	14,504	62,051	2,235	24,702	16,739	86,753	70,014
Colombie anglaise.....	20,172	31,718	5,950	12,453	26,122	44,171	18,049
Ile du Prince-Edouard..	25,182	25,674	6,153	11,728	31,335	37,402	6,067
Les Territoires.....	9,084	21,247	1,786	21,709	10,870	42,956	32,086
Canada.....	857,855	1,042,762	201,503	398,275	1,059,358	1,441,037	381,679

BESTIAUX.

PROVINCES.	BŒUFS DE TRA- VAIL.		VACHES À LAIT.		TOTAL BÊTES À CORNES.		Augmen- tation ou diminution.
	1881.	1891.	1881.	1891.	1881.	1891.	
Ontario	23,263	12,811	782,243	859,333	1,702,167	1,895,774	+ 193,607
Québec.	49,237	49,608	490,977	546,986	950,125	970,887	+ 20,762
Nouvelle-Ecosse.	33,275	26,526	137,639	135,043	325,603	309,776	- 15,827
N.-Brunswick....	8,812	7,475	103,965	104,797	212,560	202,439	- 10,121
Manitoba	12,269	19,288	20,355	82,614	60,281	229,707	+ 163,426
Col. anglaise.....	2,319	2,680	10,878	17,817	80,451	126,729	+ 46,278
Ile du P.-E.	84	116	45,895	45,788	90,722	91,629	+ 907
Les Territoires... ..	3,334	9,483	3,848	36,997	12,872	233,721	+ 220,849
Canada	132,593	127,987	1,595,800	1,829,375	3,434,781	4,060,662	+ 625,881

CHEVAUX, BÊTES À CORNES, MOUTONS ET PORCS EN CANADA,
1881 ET 1891—Fin.

MOUTONS ET PORCS.

PROVINCES.	MOUTONS.		Augmen- tation ou diminu- tion.	PORCS.		Augmen- tation ou diminu- tion.
	1881.	1891.		1881.	1891.	
Ontario	1,359,178	993,748	— 365,430	700,922	1,112,247	+ 411,325
Québec	889,833	722,025	— 167,808	329,199	348,397	+ 19,198
Nouvelle-Ecosse	377,801	318,855	— 58,946	47,256	45,760	— 1,496
Nouveau-Brunswick	221,163	181,110	— 40,053	53,087	51,093	— 1,994
Manitoba	6,073	35,816	+ 29,743	17,358	53,019	+ 35,661
Colombie anglaise	27,788	50,406	+ 22,618	16,841	33,324	+ 16,483
Ile du Prince-Edouard	166,496	147,097	— 19,399	40,181	42,652	+ 2,471
Les Territoires	346	64,920	+ 64,574	2,775	16,293	+ 13,518
Canada	3,048,678	2,513,977	— 534,701	1,207,619	1,702,785	+ 495,166

667. Il y a eu, dans chaque province, une augmentation dans le nombre de chevaux. L'augmentation, dans la province de Manitoba et des Territoires, a été naturellement la plus forte, la proportion de l'augmentation ayant été de 418 et 295 pour 100 respectivement; dans Ontario elle a été de 29 pour 100 et dans Québec 26 pour 100. L'augmentation pour tout le "Dominion" a été de 36 pour 100. Aux Etats-Unis, pour le même espace de temps, l'augmentation a été un peu au dessous de 44 pour 100.

668. Pour ce qui concerne le bétail, il y a eu une augmentation dans chaque province, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, où il y a eu dans chacune de ces provinces, une diminution de presque 5 pour 100. Plus que les $\frac{2}{3}$ de l'augmentation totale a été dans les Territoires. L'augmentation pour tout le "Dominion" a été de 18 pour 100, et aux Etats-Unis à peu près 14 pour 100.

669. Dans le nombre des bœufs de travail, il y a eu une diminution de 4,606, ce qui indique qu'ils ont été remplacés par les chevaux, ce changement étant en partie dû, il n'y a aucun doute, à ce que la terre en général est en de meilleures conditions pour la culture.

670. Dans le nombre de moutons il y a eu une diminution de pas moins de 534,701, ou 17 pour 100. Dans les quatre premières provinces de la Puissance, le nombre de moutons en 1871, était de 3,155,509, en 1881 ce nombre a été réduit à 2,847,975 ou 307,534 de moins, soit une diminution d'au-dessus de 9 pour 100, et en 1891, le nombre en a encore été réduit à 2,215,738 ou 632,237 de moins qu'en 1881, soit une diminution de 22 pour 100. Dans l'Ile du Prince-Edouard, en 1871, le nombre était de 147,364, ce nombre, en 1881, est augmenté de 19,132, soit un total de 166,496. En 1891, cependant, ce nombre est tombé à 147,097, la diminution dans cette dernière décade excédant l'augmentation de la précédente de 267. Il y a eu donc, 940,038 moutons de moins dans les cinq plus vieilles provinces en 1891 qu'en 1871. Pour le reste de la Puissance, il y a eu une augmenta-

tion très satisfaisante, mais les comparaisons avec les premières années ne sont pas de beaucoup d'importance. L'augmentation dans le nombre de moutons aux Etats-Unis, a été quelque peu au-dessus de 30 pour 100, en comparaison avec une diminution de 17 pour 100 en Canada.

671. Il y a eu, dans chaque province, une augmentation dans le nombre des porcs, à l'exception de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, il y a eu une diminution générale dans les animaux vivants, à l'exception des chevaux. L'augmentation des porcs dans la Puissance a été plus grande que celle de tous les animaux vivants, cette augmentation ayant été de 41 pour 100. Aux Etats-Unis, il y a eu une diminution d'à peu près 3 pour 100.

672. Jusqu'à présent, quelques-unes des provinces recueillent annuellement les statistiques concernant l'agriculture qui sont de quelque utilité.

La province d'Ontario, d'après les rapports du bureau des industries, possédait en 1894 le nombre d'animaux suivant :—

	Nombre.	Valeur.
Chevaux	674,777	\$46,245,614
Bêtes à cornes.....	2,099,301	47,577,587
Moutons.....	2,015,805	8,606,671
Porcs.....	1,142,133	6,909,262
Volailles.....	7,552,662	2,208,518

673. Ces détails montrent que l'augmentation des chevaux de travail a été de 373,615 en 1893 à 395,686 en 1894, la diminution des juments poulinières à 11,591 et des chevaux non dressés à 20,890 ; c'est-à-dire, une diminution totale de 10,410.

674. Une comparaison entre 1894 et 1893 montre les augmentations et diminutions suivantes :—

Bœufs de travail, diminution.....	342
Vaches à lait, augmentation.....	30,639
Animaux pour le marché, diminution.....	1,205
Autres animaux, augmentation.....	12,327

L'augmentation totale a été de 41,419.

675. L'augmentation des moutons a été de 79,867, comme ci-dessous :—

Moutons au-dessus de 1 an	54,566
“ au-dessous de 1 an.....	25,301

676. L'augmentation des porcs a été de 130,111 divisée comme suit :—

Porcs au-dessus de 1 an, augmentation.....	7,482
“ au-dessous de 1 an “	122,629

677. L'augmentation des volailles a été de 438,226, divisée comme suit :—

Dindes, augmentation.....	50,678
Oies, diminution.....	1,274
Autres volailles, augmentation.....	388,822

678. La diminution dans la valeur des chevaux, d'après les rapports, a été d'une moyenne de \$73.34 en 1893 à une moyenne de \$68.53 en 1894, nonobstant que les chevaux de travail et les juments poulinières constituaient 72 pour 100 de la totalité en 1894 contre 69.2 pour 100 en 1893, et que les chevaux non dressés étaient de 30.8 pour 100 en 1893 contre 28.0 pour 100 en 1894. Ce qui est une diminution de 7.1 pour 100.

679. Le rapport du département des douanes montre que l'exportation de chevaux dans la province d'Ontario en 1894 a été de 3,041, d'une valeur moyenne de \$143, contre une exportation en 1893, de 5,707, ayant une valeur moyenne de \$128.

680. Par conséquent, il doit y avoir eu des exportations considérables de chevaux de haute valeur chez les autres provinces pour avoir réduit la valeur des chevaux de la province d'Ontario dans l'espace d'une année à la moyenne peu élevée de \$68.53. Cela indique l'existence d'un commerce interprovincial considérable, ainsi qu'une grande habileté de la part des autres provinces à faire l'acquisition de chevaux du plus haut prix. Ces achats consistaient probablement en étalons d'un prix élevé, Ontario devenant par le fait même, un facteur important dans le développement de chevaux de valeur à travers le Dominion, et particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest, et Manitoba.

681. En 1894, les bêtes à cornes possédaient une valeur moyenne de 22.66 par tête, contre 23.19 en 1893, l'augmentation dans la valeur et le nombre des vaches à lait étant balancée par la diminution dans la valeur du bétail pour le marché.

682. La valeur des moutons en 1894 était estimée à \$4.27 par tête, et en 1893 à \$4.66. La valeur des porcs est estimée à \$6.05 en 1894 contre \$6.54 en 1893. Pris dans leur ensemble, les chevaux, les moutons, les bêtes à cornes et les porcs possédaient une valeur de \$109,339,134 en 1894, et de \$113,883,744 en 1893, soit une valeur moyenne de chaque animal comme ayant été en 1894, de \$18.43 contre \$20 en 1893, et indiquant une diminution dans la valeur de 7.8 pour 100.

683. Aux Etats-Unis, les animaux de ferme (chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs) au nombre de 155,555,051 en 1894, étaient estimés à \$1,819,466,306, ce qui donne une valeur moyenne de \$11.70 par tête. En 1893, le nombre d'animaux était de 161,783,453, évalués à \$2,170,816,754, ce qui donne une valeur moyenne par tête de \$13.42, et indique une diminution dans la valeur de 12.8 pour 100, contre 7.8 pour 100 dans la province d'Ontario. De même l'on constate une augmentation dans le nombre des animaux de ferme de 4.23 pour 100 dans Ontario, et une diminution de 3.85 pour 100 de ces derniers aux Etats-Unis. Les détails sont comme suit :—

ONTARIO.

ANIMAUX.	Année.	Nombre.	Valeur.	Valeur par tête.	Percentage de la diminution dans la valeur.
			\$		p. c.
Chevaux.....	1894	674,777	46,245,614	68 53	— 7·1
“.....	1893	685,187	50,527,472	73 74
Bêtes à cornes.....	1894	2,099,301	47,577,587	22 66	— 2·3
“.....	1893	2,057,882	47,718,025	23 19
Moutons.....	1894	2,015,805	8,606,671	4 27	— 8·4
“.....	1893	1,935,938	9,016,118	4 66
Porcs.....	1894	1,142,133	6,909,262	6 05	— 7·5
“.....	1893	1,012,022	6,622,129	6 54
Totaux.....	1894	5,932,016	109,339,134	18 43	— 7·8
“.....	1893	5,691,029	113,883,744	20 00

ETATS-UNIS.

Chevaux.....	1894	18,226,426	687,658,414	37 72	—24·0
“.....	1893	18,433,370	915,457,610	49 66
Bêtes à cornes.....	1894	50,868,845	845,600,858	16 62	— 1·5
“.....	1893	53,095,568	895,788,408	16 87
Moutons.....	1894	42,294,064	66,685,767	1 58	—20·2
“.....	1893	45,048,017	89,186,110	1 98
Porcs.....	1894	44,165,716	219,501,267	4 97	—16·9
“.....	1893	45,206,498	270,384,626	5 98
Totaux.....	1894	155,535,051	1,819,446,306	11 70	—12·8
“.....	1893	161,783,453	2,170,816,754	13 42

684. Cette analyse montre que les prix pour toutes les classes d'animaux étaient plus élevés dans Ontario qu'aux Etats-Unis.

Si les prix dans Ontario sont comparés avec les prix dans le Michigan, et dans l'Etat de New-York, on aura les résultats suivants :—

—	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.	Totaux.
	\$	\$	\$	\$	\$
*New York.....	58 64	25 47	2 27	7 65	94 03
*Michigan.....	53 33	22 58	1 88	5 93	83 72
Ontario.....	68 53	22 66	4 27	6 05	101 51

*Ces prix sont puisés dans le rapport du statisticien du département de l'agriculture des Etats-Unis pour janvier et février 1895, pages 8, 9 et 10.

Un cultivateur de la province d'Ontario, propriétaire d'un cheval, d'une bête à cornes, d'un mouton et d'un porc avait, en 1894, ce qui représentait \$101.51, tandis qu'un cultivateur dans l'Etat de New-York en possession du même nombre et de la même sorte d'animaux avait, ce qui représentait un montant de \$94.03. Le cultivateur d'Ontario avait donc un montant de \$7.48 de plus que le cultivateur de l'Etat de New-York et \$17.79 de plus que le cultivateur du Michigan.

685. Si l'on compare les diminutions dans l'Etat de New-York avec les diminutions dans Ontario pour l'année 1894, d'après l'état des chiffres de 1893, on aura le résultat suivant.

DIMINUTION DANS LA VALEUR, 1894, COMPARÉE AVEC 1893.

—	Chevaux.	Percentage.	Bêtes à cornes.	Percentage.	Moutons.	Percentage.	Porcs.	Percentage.
	\$		Cts.		Cts.		\$ cts.	
New-York.....	13 17	18.3	50	1.9	58	20.4	1 37	15.2
Ontario	5 21	7.1	53	2.3	39	8.4	0 49	7.5

COMMERCE D'IMPORTATION DE L'ANGLETERRE.

686. Une comparaison du commerce d'importation de l'Angleterre dans certaines branches, et de la proportion de ce commerce fait par le Canada et les Etats-Unis pendant les périodes de trois années, 1887-89, et 1890-92, et pour la période de deux années, 1893-94, démontre que l'Angleterre a importé de tous les pays pendant la période 1887-89 une moyenne annuelle de 12,326 chevaux, de 20,651 pendant la période 1890-92, et de 18,226 pendant la période de 1893-94. Les Etats-Unis ont contribué dans une proportion de 1.91 pour 100 aux exportations de chevaux en Angleterre pendant la période 1887-89, cette proportion est tombée à 1.73 pour 100 pendant la période 1890-92 et a augmenté de 16.9 pour 100 en 1893-94. La contribution du Canada a été de 2.00 pour 100 en 1887-89, 4.38 pour 100 en 1890-92, et 20.3 pour 100 en 1893-94.

Le Canada peut bien développer son commerce de chevaux avec l'Angleterre, parce que pendant les cinq dernières années la mère-patrie a importé 115,525 chevaux, et sur le nombre, 10,255 seulement venaient du Canada. Le commerce s'est considérablement développé depuis, sur les 10,255 importés en cinq ans, 5,424 appartiennent aux importations de 1894.

687. Il y a une grande demande de chevaux de qualité spéciale en Angleterre. M. Herbert Rymill du marché aux chevaux Royal City, Barbican-Londres (E.C.), dit :—

“J'ai vendu un grand nombre de chevaux expédiés du Canada et des Etats-Unis, et je crois le commerce rémunérateur, si l'on prend soin de choisir des chevaux adaptés au marché de Londres; ceci est très essentiel et demande un juge compétent de la classe exigée. Il n'y a pas de vente pour ce que l'on appelle les chevaux étroits à longues pattes, mais comme ces chevaux sont souvent très vites, ils valent autant en Amérique qu'ici, où la vitesse n'est pas autant recherchée que la force. Un cheval à pattes courtes est plus adapté au pavé de Londres qu'aucune autre classe. J'ai eu des chevaux qui m'ont été consignés du Canada, et je les ai vendus pour un bon prix en dedans de dix jours de leur arrivée. Ces chevaux doivent être tranquilles sous le harnais, sains et solides, aussi pesants que possible, et avoir les pattes courtes.”

Messieurs W. et S. Freeman, propriétaires et commerçants de chevaux, haut de la ruelle St. Martin, Londres (W.C.), disent :—

“ Nous avons vendu depuis quelque temps un grand nombre de chevaux venus des Etats-Unis et du Canada. Le meilleur temps pour obtenir des prix rémunérateurs est de janvier à mai, et après cela, à la fin de l'année, en septembre et novembre. Mais le commerce du printemps est le meilleur. Des chevaux de grosseur convenable, c'est-à-dire de 15.2 à 16 mains pour la voiture légère et acceptables aux acheteurs privés ainsi qu'à nos spéculateurs de Londres, se vendent de \$200 à \$500, selon la grosseur et la qualité. La classe la plus forte appelée 'machiners' dont on se sert pour nos omnibus, nos tramways et nos camions rapportent de \$150 à \$200. Ces chevaux devraient être âgés de 5 à 6 ans, tranquilles sous le harnais ou sous la selle selon le cas, et ne porter aucune marque. Les chevaux de 3 ou 4 ans non dressés, ne sont pas aussi vendables, et le marché pour les trotteurs n'est pas du tout comparable en étendue à celui des Etats-Unis.”

M. Hunting, F.R.C.V.S.P., en faisant rapport à sir Charles Tupper, haut commissaire canadien à Londres, dit :—

Durant l'année dernière (1894) il a été importé 3 classes de chevaux du Canada : le cheval de voiture légère, le cheval de trait et le cheval de camion. Le cheval de voiture légère trouverait ici un assez bon marché, pourvu que ses formes et son allure soient assez bonnes. Mais, il lui faut faire concurrence à un cheval semblable expédié d'Europe. Les acheteurs anglais qui vont au Canada peuvent trouver ceux des animaux de ce genre qui leur conviennent. Mais, pas un canadien ne devrait envoyer ici de chevaux légers comme spéculation à moins qu'ils ne connaissent parfaitement le goût et les préjugés anglais. Le cheval de camion propre au service des omnibus, des voitures d'eau minéral et autres véhicules rainés à un pas rapide, nous arrivent depuis quelque temps en nombre qui s'accroît constamment. Il a donné satisfaction et sera recherché par les acheteurs anglais si l'approvisionnement peut se maintenir. Quelques chevaux de cette classe ont les pattes un peu trop longues, mais on ne peut rien exiger de plus que leur courage, l'excellence de leur allure, et le fait qu'ils sont sains. Si les canadiens désirent spéculer en exportant des chevaux ici, ils devront choisir leurs animaux conformément au goût anglais. Nous leur conseillerions de ne pas expédier de petits chevaux de trait, ni de petits chevaux pour la voiture légère, s'ils envoient un 'vanner,' un cheval de 15.3 à 16 mains, pesant de 1,000 à 1,400 livres, ayant du courage et de la vigueur, les pattes aussi courtes que possible, ils trouveront probablement un marché tout prêt. Quelle que soit la classe de chevaux expédiés, ils ne devraient pas être au-dessous de cinq ans.

688. L'Angleterre a importé de tous les pays pendant les années 1887-1889, une moyenne annuelle de 409,424 bêtes à cornes, pendant la période 1890-92 une moyenne annuelle de 550,747 et pendant la période 1893-94 une moyenne de 407,743.

Les Etats-Unis ont fourni 33.76 pour 100 de ce commerce en Angleterre pendant les années 1887-89, 65.64 pour 100 pendant la période 1890-92 et 77.3 pour cent en 1893-94 ; tandis que le Canada a fourni 14.48 pour 100 en 1887-89, 16.71 pour 100 en 1890-92, et 20.2 pour 100 en 1893-94.

689. Voici le nombre de moutons importés en Angleterre des pays étrangers :—

	No.
1887-89 (moyenne).	868,524
1890-92 " 	260,670
1893-94 " 	273,640

Le Canada contribuait à ce commerce en 1887-89 dans une proportion de 5.46 pour 100, en 1890-92, de 16.66 pour 100, et en 1893-94, de 27.3 pour 100. La contribution des Etats-Unis a été pendant la première période 0.78 pour 100, 2.49 pendant la seconde et 36.2 pour 100 durant la troisième période.

La contribution du Canada a augmenté de 3,589 moutons en 1893 à 135,622 en 1894.

Le commerce du produit vivant ne peut pas être désassocié du commerce de la viande de mouton. L'Angleterre, en 1887-89, faisait une consommation de 216,080,341 livres de mouton, et en 1890-92, de 226,581,260 livres. Dans la première période les moutons vivants importés représentaient un poids d'environ 104,000,000 livres, mais les moutons importés en 1890-92 représentaient seulement un poids de 31,280,000 livres. Pendant la première période la moyenne était de 35 millions de livres, et pendant la seconde période de 10,430,000 livres. En 1893-94, la moyenne a été de 10,945,580 livres, ce qui est un peu plus qu'en 1890-92, mais bien au-dessous de la période 1887-89. En réduisant les produits vivants à des livres nous constatons que le Canada a expédié en Angleterre 5,697,620 livres sur une consommation annuelle de 216,080,341 livres, qui s'est faite en Angleterre, en 1887-89, et seulement 5,697,620 livres sur une consommation de 227,017,948 livres, qui s'est faite annuellement, en Angleterre, pendant la période 1890-92. Durant la période 1893-94 la consommation annuelle du mouton en Angleterre a été de 249,873,271 livres. Sur ce montant la contribution du Canada a été de 10,945,580 livres. Par conséquent, la contribution du Canada, au total pendant la première période a été de 2.6 pour 100, pendant la seconde de 2.3 pour 100, et en 1893-94, de 4.4 pour 100. L'exportation du mouton frais en Angleterre vient naturellement en grande partie de l'Australie sous forme de viande froide. La consommation du mouton frais en Angleterre en 1894 a été de 2,295,066 quintaux, dont 1,445,925 quintaux provenaient de l'Australie.

690. La diminution dans l'importation du mouton vivant en Angleterre qui a été très accentuée jusqu'à 1893, a été accompagnée d'une augmentation considérable d'importation de viande de mouton froide, la quantité importée pendant l'année 1893 ayant été de 1,971,500 quintaux, contre 1,662,994 quintaux, en 1881. Le tableau suivant démontre l'augmentation du commerce de la viande de mouton, et la diminution dans le commerce du mouton vivant pendant une série d'années :—

IMPORTATIONS DE L'ANGLETERRE.

ANNÉE.	Moutons vivants.	Viande de mouton.
	No.	Quintaux.
1886	1,038,965	653,447
1887	971,404	783,114
1888	956,210	988,010
1889	677,958	1,225,058
1890	358,458	1,656,419
1891	344,504	1,662,994
1892	79,048	1,699,966
1893	62,682	1,971,500
1894	484,597	2,295,066

Il y eut en 1894, une augmentation dans l'importation de ces deux derniers produits.

691. Le tableau suivant montre le changement qui a eu lieu :—

	Lbs.
Importations de la viande de mouton et moutons vivants, 1894.....	276,431,232
“ “ “ “ 1889....	212,637,248
Augmentation “ “	63,793,984
Mouton vivant, 1894.....	19,383,840
“ “ 1889....	27,118,320
Diminution du mouton vivant..	7,734,480

La consommation a augmenté de 38 pour 100. La proportion de la consommation sous forme de l'importation des moutons vivants, a diminué de 12·7 pour 100 en 1889 à 7 pour 100 du total, en 1894. Il est évident, nonobstant l'augmentation exceptionnelle de 1894, que si ce continent désire contribuer quelque peu considérablement au commerce de moutons et de la viande de mouton qui se fait en Angleterre, il lui faudra avoir recours à d'autres moyens que celui d'expédier les moutons vivants.

692. La consommation du mouton préservé en Angleterre a été pour l'année 1894 de 112,928 qtx., dont 106,619 fournis par l'Australie, 2,626 qtx. par les Etats-Unis et 1,258 par le Canada, l'importation totale de l'Angleterre a été 12,647,936 lbs., ou à peu près 4 pour 100 de toutes les autres importations de moutons.

693. La consommation du porc en Angleterre a été fournie par les étrangers :

	Lbs.
En 1887-89	48,572,011 (moyenne.)
1890-92	37,888,965 “
1793-94	43,366,064 “

Les Etats-Unis ont fourni 35·51 pour 100 de la quantité importée pendant la première période, 49·62 pendant la seconde et 34·5 pendant la troisième. Le Canada a fourni 1·01 pour 100 pendant la première période, 0·11 pour 100 pendant la seconde et 1·3 pour 100 pendant la troisième. Le porc du Canada étant le meilleur, il devrait avoir une plus grande part dans les demandes de l'Angleterre.

694. La moyenne annuelle pour 1887-89 de l'exportation du lard et des jambons en Angleterre a été de 448,221,088 livres, en 1890-92 de 554,382,752 livres et en 1893-94, de 504,374,416 livres. Le Canada a fourni sur ce montant 1.63 pour 100 du total pendant la première période, 1.63 pour 100 durant la seconde et 6.2 pour 100 pendant la troisième. Le contribution des Etats-Unis a été de 74.61 pour 100, 87.53 pour 100 et 74.8 pour 100 respectivement. Le Canada en a gagné, et il y a évidemment un marché important en Angleterre pour le lard et les jambons du pays.

695. L'importation du bœuf salé des pays étrangers en Angleterre a été en 1887-89 de 26,412,027 livres, en 1890-92 de 29,787,483 livres, en 1893-94 de 24,070,944 livres. Sur cette demande les Etats-Unis ont fourni 94.42 pour 100 pour la première période, pour la seconde 95.99 pour 100, pour la troisième 95.6. En 1893-94 le Canada a fourni 2.2 pour 100. La contribution du Canada a été trop minime pour être expliquée en pourcentages.

696. En viande fraîche, l'Angleterre a importé en moyenne annuelle 107,467,920 livres, en 1887-89, 218,580,331 livres en 1890-92 et 219,080,736 livres en 1893-94. Les Etats-Unis ont contribué 96.98, 88.74 et 83.5 pour 100, pendant les mêmes périodes. D'autres possessions anglaises, principalement l'Australie, ont augmenté leur approvisionnement qui était de 5,600,000 livres par année en 1887-89 à 14,130,000 livres par année en 1890-92 et 29,689,858 livres par année en 1893-94.

697. En fait d'autres viandes l'Angleterre a eu *besoin de 92,082,000 livres par année en 1890-92, soit une augmentation de plus de 21,000,000 de livres par année sur la période 1887-89. Les Etats-Unis ont fourni 74.15 pour 100 et le Canada 3.85 pour 100, ce qui dénote un progrès pour les deux pays sur la période 1887-89. Les Etats-Unis fournissant alors 46 pour 100, et le Canada 1.54 pour 100. Pendant la période 1893-94, la demande totale en Angleterre a été de 84,602,592 livres par année. Sur ce, les Etats-Unis ont fourni 44.7 et le Canada 1.2 pour 100.

698. Les importations de viandes de toutes sortes en Angleterre, sans compter le produit vivant, pendant la période 1887-94, ont été les suivantes :—

VIANDES.	MOYENNE ANNUELLE.		
	1887-89 (3 années.)	1890-92 (3 années.)	1893-94 (2 années.)
	Liv.	Liv.	Liv.
Mouton, frais.....	111,857,461	187,390,112	238,927,696
Lard.....	48,572,611	37,888,965	43,366,064
Lard fumé et jambons.....	448,221,088	554,383,752	504,374,416
Bœuf salé.....	26,412,027	29,787,483	24,070,944
Bœuf frais.....	107,467,920	218,580,331	219,080,736
Toutes autres viandes.....	70,477,941	99,992,891	196,584,936
Totaux.....	813,008,448	1,128,022,534	1,126,404,792

*Y compris 7,910,709 livres de mouton en conserves.

+Y compris 11,021,360 livres de mouton en conserves.

699. Ce tableau démontre : 1. Que les habitants de l'Angleterre tiennent de plus en plus à la viande de mouton,* la proportion pendant la période 1893-94 étant de 21·2 pour 100, ou plus d'un cinquième du total, en 1890-92, de 16·6 pour 100, et en 1887-89, de 13·7 pour 100. 2. Que la viande de porc est pour ainsi dire au même état. 3. Que l'importation du bœuf frais augmente.

700. En rassemblant tous ces détails nous constatons que l'Angleterre, pendant la période 1890-92, a importé des pays étrangers une moyenne annuelle de 141,323 animaux de plus que pendant la période 1887-89, et pendant la période 1893-94 une moyenne annuelle de 143,004, ce qui est un petit peu plus que pendant la période 1890-92 ; que l'importation quelque peu moins élevée de 1890-92 sur 1887-89, a été de 607,854 moutons vivants de moins en 1890-92 qu'en 1887-89, et une augmentation de moutons en 1893-94 sur 1890-92 de 12,970 ; et qu'en fait de viandes de toutes sortes elle a importé, en 1890-92, une moyenne annuelle de 1,128 millions de livres, contre une moyenne annuelle de 315,000,000 de livres pendant la période 1887-89, et plus que pendant la période 1893-94 de 11½ millions de livres.

701. La contribution du Canada à ces 1,128 millions de livres importées annuellement pendant la période 1890-92 fut de 12,576,362 livres, ou un peu plus de 1 pour 100 sur le tout. La contribution des Etats-Unis a été de 705,255,633 livres, ou à peu près 62½ pour 100.

702. La contribution du Canada à ces 1,126,500,000 livres importées annuellement pendant la période 1893-94 a été de 33,165,528 livres ou 2·9 pour 100. La contribution des Etats-Unis a été de 637,807,981 livres, ou 56·7 pour 100. Proportionnellement, le Canada a augmenté sa contribution, et celle des Etats-Unis a diminué.

703. Le tableau suivant démontre le pourcentage de l'augmentation ou de la diminution dans les divers items nommés pendant la période 1890-92, en comparaison avec la période 1887-89, et pendant la période 1893-94, comparée à 1890-92 :—

VIANDES.	ANGLETERRE.		CANADA.		ETATS-UNIS.	
	Augmentation ou diminution sur la demande.		Augmentation ou diminution sur la demande.		Augmentation ou diminution sur la demande.	
	1890-92.	1893-94.	1890-92.	1893-94.	1892-93.	1893-94.
	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.	p. 100.
Mouton.....	67·5	27·9	†	‡	-27·8	800·0
Lard.....	-22·0	14·4	-91·5	3,259·7	9·0	-20·3
Lard fumé et jambons.....	24·0	-9·0	20·5	245·6	45·1	-22·3
Bœuf frais et salé.....	85·5	-2·1	-25·7	4,344·3	72·5	-7·3
Toutes autres viandes.....	30·6	-7·1	225·5	-75·7	98·2	-41·1

*Les rapports anglais montrent que la production domestique du mouton pendant la période 1893-94 a diminué en nombre par 511,736 comparée avec la moyenne du nombre de la période 1891-92, démontrant que en outre de l'augmentation de leur importation des habitants de l'Angleterre restreint de plus en plus la production domestique.

† Rien d'expédié pendant la période 1890-92. ‡ 433,312 livres expédiées annuellement

704. La plupart de ce que l'Angleterre requérait des viandes mentionnées dans ce dernier tableau, lui a été fournies par les Etats-Unis et le Canada.

LE CANADA A EXPORTÉ.

VIANDES.	Moyenne annuelle, 1887-89.	Moyenne annuelle, 1890-92.	Moyenne annuelle, 1893-94.
	Liv.	Liv.	Liv.
Mouton.....	2,274	433,312
Lard	51,055	4,317	145,040
Lard fumé et jambons ..	7,481,695	9,017,256	31,168,032
Bœuf frais et salé	16,889	12,555	557,984
Toutes autres viandes.....	1,088,151	3,542,234	860,160
Total	8,640,064	12,576,362	33,164,528

LES ÉTATS-UNIS ONT EXPORTÉ.

Mouton.....	200,300	144,525	1,294,731
Lard	17,249,768	18,799,276	14,980,896
Lard fumé et jambons ..	334,411,085	485,236,823	377,144,657
Bœuf frais et salé	129,108,373	222,791,035	206,557,904
Toutes autres viandes.....	32,422,264	64,283,974	37,829,793
Total.. ..	513,391,790	791,255,633	637,807,981

705. L'Angleterre a importé 133,000,000 de livres de saindoux pendant la période de 1890-92, tandis qu'en 1887-89 elle en a importé 114,452,000 livres. En 1893-94, la moyenne était de 141,042,832 livres.

Les Etats-Unis ont fourni de ce montant :—

1887-89	94.37 pour cent.
1890-92	97.45 “
1893-94.. .. .	97.00 “

La contribution du Canada a été de 0.09 pour 100 pendant la première période, 0.03 pendant la seconde, et de 1.6 pour 100 pendant la troisième.

706. L'Angleterre a importé en 1887-89 une moyenne annuelle de 122,642,987 livres de suif, en 1890-92, 154,204,325 livres, et en 1893-94, 190,231,104 livres.

Les Etats-Unis ont fait 28.65 pour 100 de ce commerce en 1887-89, 30.73 pour 100 en 1890-92, et 14.6 pour 100 en 1893-94. La contribution du Canada pendant ces périodes respectivement a été de 0.05 pour 100. 0.02 et 0.09.

707. L'Angleterre a importé 190,863,269 livres de beurre par année en 1887-89, 236,929,765 livres en 1890-92, et 274,529,248 livres en 1893-94.

Les Etats-Unis ont expédié en 1887-89, 3.64 pour 100 de ce montant, 3.71 en 1890-92, et 1.08 pour 100 en 1893-94. La contribution du Canada a été de 1.45 pour 100, 1.19 pour 100, et 1.30 pour 100 respectivement, ce qui est un gain très minime dans l'approvisionnement d'un article dont le Canada peut faire un débit considérable.

L'importation annuelle du beurre en Angleterre est de 200 millions de livres, et le Canada a expédié pour sa part pendant les huit dernières années, $3\frac{1}{2}$ million de livres.

708. L'importation du fromage en Angleterre a été de :—

En 1887-89, ne moyenne annuelle de	211,396,416 livres.
1890-92 " "	239,613,397 "
1893-94 " "	243,242,047 "

Les Etats-Unis ont expédié 35.09 pour 100 de ce montant pendant la première période, 31.05 pour 100 pendant la seconde, et 30.33 pour 100 en 1893-94. La contribution du Canada a été pendant la première période de 38.57 pour 100, pendant la seconde de 44.19 pour 100, et pendant la troisième de 50.40 pour 100, ou plus de la moitié de la demande totale de ce produit en Angleterre.

709. Les volailles importées en Angleterre représentaient chaque année, pendant la période 1887-89, une valeur de \$2,087,514, en 1890-92 de \$2,495,409, et en 1893-94 de \$2,578,949. La contribution des Etats-Unis et du Canada n'est pas très élevée.

710. L'Angleterre, a eu besoin, annuellement, de 93,021,730 douzaines d'œufs pendant la période 1887-89, en 1890-92 de 106,863,263 douzaines, et en 1893-94, de 114,614,770 douzaines. Ce commerce est pratiquement nouveau pour le Canada qui a très bien réussi ayant expédié presque rien en 1887-89, en 1890-92, 1,813,280 douzaines, et en 1893-94, une moyenne de 2,309,890 douzaines.

ÉNUMÉRATION DES QUANTITÉS ET VALEUR DES IMPORTATIONS DE MARGARINE, DE FROMAGE, DE BEURRE ET D'ŒUFS EN ANGLETERRE, EXPÉDIÉES PAR LES PRINCIPAUX PAYS PENDANT LES ANNÉES 1892, 1893 ET 1894.

BEURRE.

PAYS.	QUANTITÉS.			VALEUR.		
	1892.	1893.	1894.	1892.	1893.	1894.
	Qtz.	Qtz.	Qtz.	\$	\$	\$
De—						
Canada.....	59,571	43,160	20,887	1,244,173	948,630	438,589
Australasie.....	87,520	169,439	292,097	2,308,401	4,237,280	6,959,221
Etats-Unis.....	46,846	22,930	29,996	930,239	507,204	612,942
Suède.....	228,885	267,401	266,306	6,049,345	7,066,882	6,680,391
Denmark.....	863,532	934,787	1,102,493	23,597,177	25,690,525	28,440,576
Allemagne.....	124,233	164,985	137,755	3,474,114	4,042,769	3,421,072
Hollande.....	141,838	142,811	165,157	3,651,528	3,717,632	4,048,828
France.....	542,687	468,317	424,645	14,734,553	13,038,384	11,445,752
Autres pays.....	87,897	113,644	135,999	2,241,061	2,818,080	3,241,897
Totaux.....	2,183,009	2,327,474	2,574,835	58,230,591	62,067,386	65,489,268

QUANTITÉS ET VALEUR DES IMPORTATIONS DE MARGARINE, BEURRE, EUFS ET FROMAGE EN ANGLETERRE, ETC.—*Suite.*

MARGARINE.

PAYS.	QUANTITÉS.			VALEUR.		
	1892.	1893.	1894.	1892.	1893.	1894.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	\$	\$	\$
De—						
Norvège	25,426	14,011	10,330	342,988	188,637	142,929
Allemagne.....	24,727	12,111	20,062	403,447	158,439	261,228
Hollande.....	1,196,756	1,229,737	1,045,330	16,355,440	16,626,452	13,796,046
France.....	56,002	41,302	29,052	937,685	780,502	563,177
Autres pays.....	2,439	2,809	4,551	29,809	34,811	54,755
Totaux.....	1,305,350	1,299,970	1,109,325	18,069,369	17,789,341	14,818,075

FROMAGE.

De—						
Canada.....	1,038,599	1,046,704	1,142,104	12,135,642	12,536,012	13,086,204
Australie.....	25,585	37,043	54,375	310,926	467,876	669,225
Etats-Unis.....	818,433	645,235	672,347	9,545,514	7,682,184	7,827,571
Hollande.....	273,821	269,364	298,693	3,302,388	3,289,872	3,702,730
France.....	45,605	58,346	52,969	669,945	884,580	794,897
Autres pays.....	30,774	20,770	45,657	370,267	255,943	564,081
Totaux.....	2,232,817	2,077,462	2,266,145	26,361,682	25,116,467	26,644,708

EUFS.

De—	Doz.	Doz.	Doz.			
Canada.....	2,487,640	2,073,740	2,546,040	404,055	367,463	450,867
Etats-Unis.....	421,250	301,930	725,460	76,066	52,351	126,207
Russie.....	12,543,230	15,246,150	13,699,590	1,726,231	2,073,716	1,867,043
Denmark.....	12,479,640	10,890,130	12,549,140	2,012,216	1,833,726	2,057,578
Allemagne.....	27,513,400	21,291,540	33,611,880	4,025,682	3,010,671	4,560,490
Belgique.....	19,857,680	20,406,920	29,548,430	3,062,418	3,322,162	4,307,662
France.....	35,121,740	33,206,360	24,405,590	6,994,387	7,842,609	4,782,960
Autres pays.....	969,610	2,043,216	1,683,550	166,572	358,784	273,994
Totaux.....	111,394,190	110,459,986	118,769,680	18,467,627	18,861,482	18,426,801

711. La consommation des produits en conserve est très considérable en Angleterre, et quelques-uns sont à la tête générale de l'agriculture.

Le tableau suivant montre les importations de produits en conserve faites par l'Angleterre pendant les années 1892, 1893 et 1894.

		1892.	1893.	1894.
Lait condensé.	Colis.....	746,164	879,729	929,809
Homards	“	140,826	145,054	180,333
Huitres	“	16,356	2,531	9,139
Saumon	“	547,000	554,003	647,190
Sardines	“	361,000	235,630	190,170
Pommes évaporées	“	36,080	16,428	34,897
“ en conserves	“	12,258	12,867	35,246
Abricots évaporés	“		1,887	17,798
“ décartiqués	“		8,641	15,343
Tomates—				
Des Etats-Unis	68,103	47,567	57,863
De France....	22,995	17,073	9,640

Le lait condensé seul représente pour l'année 1894, 53,913,888 livres, équivalant à une entrée de douane de \$4,527,402.

M. John Dyke, agent canadien à Londres, dit :—

“Je suis heureux de constater qu'à peu près 100 caisses de lait condensé ont été reçues à Liverpool, venant du Canada. J'espère que ceci n'est que le commencement d'un effort couronné de succès de la part de nos manufacturiers du Dominion, pour obtenir leur part d'un commerce si bien adopté à notre pays.”

Pendant qu'il est question de produits en conserves, et comme le conseil s'applique également aux fruits en conserves et aux produits bruts, il serait peut-être bon de reproduire ce qui a été dit, au sujet d'une couple d'articles.

En ce qui concerne le homard, M. Dyke rapporte les paroles d'un grand importateur anglais : “Si ce commerce est entravé, ici, cela est dû à l'emploi du ferblanc, dont le contenu est entièrement ou partiellement noir.” Son conseil aux encaqueurs est : “n'employez que la meilleure qualité, laissez les ratissures de côté, et vous verrez qu'enfin de compte cela vous sera plus profitable.”

Une des premières maisons commerciales écrit à ce sujet : “Il se fait une consommation de homard en boîte de plus en plus grande ; mais, ceux qui sont chargés de le mettre en boîte, ne devraient pas rester sous l'impression que tout ce qui sera du poisson en boîte sera accepté du public anglais. Un choix de poisson de bonne qualité, tendre, coupé par morceaux, bien mis en boîte et sans aucune ratissures, payera bien son propriétaire et maintiendra la réputation, si bien méritée du saumon de la Colombie anglaise.”

712. Le tableau suivant donne tous les détails concernant les animaux vivants, dans le Royaume-Uni et ses principales colonies, spécialement pour 1893. Ces chiffres sont de sources officielles.

ANIMAUX VIVANTS DANS LES POSSESSIONS BRITANNIQUES.

PAYS.	Année	NOMBRE DE			
		Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	*Porcs.
Royaume-Uni	1893	†2,079,587	11,207,554	31,774,824	3,278,030
‡Les Indes	1890	947,492	49,635,590	28,452,162
Canada	1891	1,441,037	4,060,662	2,513,977	1,702,785
Nouvelle-Galles du Sud	1893	493,231	2,269,852	53,900,692	240,860
Victoria	"	463,903	1,817,291	13,098,725	328,162
Australie-Sud	"	193,666	620,482	7,321,142	88,168
Australie-Ouest	"	45,747	173,747	2,220,642	26,233
Tasmanie	"	31,587	169,141	1,535,047	51,952
Nouvelle-Zélande	"	211,040	888,305	19,380,369	222,553
Queensland	"	429,734	6,693,200	18,697,015	68,086
Australasie	"	1,868,908	12,632,018	116,153,632	1,026,014
Cap de Bonne-Espérance	"	360,499	1,969,596	16,793,855	225,407
Natal	"	65,026	724,120	945,995	46,396
Jamaïque	"	70,475	110,720	17,062
Caylon	"	4,207	1,062,776	92,362
Terreneuve	1891	6,138	23,822	60,840	32,011
Iles Falkland	1893	2,870	6,200	771,305
Iles Fiji	"	1,381	10,134	5,082	2,116
Malte	"	7,141	7,358	13,931

* Pour les fins de l'agriculture et de l'élevage seulement.

† A l'exception des cochons gardés dans les villages et par des paysans.

‡ Il y a aussi 13,500 buffles, et 1,000,000 mules, mulets et chevaux sains.

En Australie, il y a plus de chevaux, et presque trois fois plus de bétail qu'en Canada, mais ce dernier pays possède un plus grand nombre de cochons.

713. On trouvera dans le tableau suivant le nombre d'animaux vivants, pour tout le monde entier, ce tableau est tiré du rapport du statisticien du département de l'agriculture aux Etats-Unis.*

ANIMAUX VIVANTS DU MONDE ENTIER.

PAYS.	Bêtes à cornes.	Chevaux.	Mules, mulets et ânes.	Moutons.	Porcs.	Chèvres.
Amérique du Nord	57,887,438	17,717,139	2,391,738	51,292,797	48,059,045	45,536
Amérique du Sud	57,610,183	5,486,036	1,666,225	96,242,137	2,723,516	2,695,697
Europe	104,430,093	36,483,400	3,155,297	187,144,203	49,164,344	18,941,295
Asie	60,846,904	4,279,241	1,079,723	39,922,366	488,937	1,646,934
Afrique	6,094,883	1,238,574	390,059	35,589,208	546,906	12,566,612
Australasie	11,872,360	1,786,644	124,645,606	1,156,325	116,257
Océanie	131,796	4,066	110	12,607	33,151	13,102
Total	298,873,657	66,995,100	8,683,152	534,848,924	102,172,224	36,025,433

* Janvier et février 1893, n° 101.

714. L'importation d'animaux de l'Europe *via* le Saint-Laurent, pour des fins d'élevage, a été moins élevée qu'en 1893, comme on le verra par les chiffres suivants :—

NOMBRE DE BÊTES À CORNES, MOUTONS ET PORCS IMPORTÉS
D'EUROPE, 1884-94.

ANNÉE.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Porcs.
1884.	1,607	473	26
1885.	1,356	255	37
1886.	601	328	16
1887.	162	488	10
1888.	229	2,106	86
1889.	150	609	70
1890.	15	1,902	68
1891.	14	3,023	10
1892.	1	2,828	19
1893.	12	1,926	17
1894.	17	299	22

715. Les races d'animaux importés sont comme suit :—

Bêtes à cornes.

Bœuf Ayrshire.....	1
Vaches ".....	16

Moutons.

Shropshire Down.....	144
Oxford ".....	70
Dorset ".....	11
Cotswold.....	26
South Down.....	9
Lincoln.....	12
Suffolk.....	3
Leicester.....	8
Hampshire.....	16

Porcs.

Berkshire.....	21
Yorkshire.....	1

De ce nombre, 112 moutons étaient en destination pour les Etats-Unis et tous les autres animaux sont restés en Canada.

Les importations d'animaux de l'autre côté de l'Atlantique à Halifax ont été 10 chevaux, 2 moutons, 2 chiens et 8 bêtes à cornes.

716. Les chiffres suivants, donnant le nombre total des animaux importés au Canada durant les années 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894, indiquent qu'il y a eu une augmentation considérable. Cette augmentation est principalement attribuée au nombre considérable de chevaux et de bêtes à cornes importés dans les territoires :—

—	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	*1893.	*1894.
Chevaux.....	412	846	2,041	1,694	3,507	2,260	1,875	1,663
Bêtes à cornes...	549	454	3,984	1,386	3,473	4,025	1,349	4,132
Moutons.....	6,539	30,626	34,036	30,551	40,467	33,439	35,718	36,777
Cochons.....	262	2,468	2,132	1,324	381	167	177	197

* 8 mules en 1893 et 36 en 1894.

Sur les nombres donnés ci-dessus pour 1894, 29,897 moutons furent importés des Etats-Unis à la Colombie anglaise.

717. Il y a eu une augmentation dans le nombre de chevaux et bêtes à cornes exportés du Canada durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1894, comme on le verra dans le tableau suivant, qui donne des détails du commerce d'exportation depuis 1874 :—

CHEVAUX, BÊTES À CORNES ET MOUTONS EXPORTÉS DU CANADA, 1874 À 1894.

ANNÉE FINIE LE 30 JUN.	CHEVAUX.		BÊTES À CORNES.		MOUTONS.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
1874.....	5,339	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564
1875.....	4,382	460,672	38,968	823,522	242,438	637,561
1876.....	4,299	442,338	25,357	601,148	141,187	507,538
1877.....	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	583,020
1878.....	14,179	1,273,728	29,925	1,152,334	242,989	699,337
1879.....	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	308,093	988,045
1880.....	21,393	1,880,379	54,944	2,764,437	398,746	1,422,830
1881.....	21,993	2,094,037	62,277	3,464,871	354,155	1,372,127
1882.....	20,920	2,326,637	62,106	3,256,330	311,669	1,228,957
1883.....	13,019	1,633,291	66,396	3,898,028	308,474	1,388,056
1884.....	11,595	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,605
1885.....	11,978	1,554,629	143,003	7,377,777	335,043	1,261,071
1886.....	16,525	2,147,584	91,866	5,825,188	359,407	1,182,241
1887.....	18,779	2,268,833	116,274	6,486,718	443,495	1,592,167
1888.....	20,397	2,458,231	100,747	5,012,713	395,074	1,276,046
1889.....	17,767	2,170,722	102,919	5,708,126	360,131	1,263,125
1890.....	16,550	1,936,073	81,454	6,949,417	315,931	1,274,347
1891.....	11,658	1,417,244	117,761	8,772,499	299,347	1,146,465
1892.....	11,063	1,354,027	107,179	7,748,919	329,427	1,385,146
1893.....	13,219	1,461,157	107,224	7,745,083	360,509	1,247,855
1894.....	8,734	945,660	86,077	6,499,597	233,361	832,666
Total.....	288,724	32,169,631	1,592,568	93,531,534	6,505,859	23,535,769

718. On pourra se faire une idée de l'importance de ce commerce quand on verra que la valeur des chevaux, bêtes à cornes et moutons exportés pendant les 21 dernières années, a atteint l'énorme somme de \$149,236,934.

719. Avant 1872, il ne se faisait pas d'exportation de viande, de ce pays à la Grande-Bretagne, à l'exception d'une certaine quantité de bœuf salé, et on peut dire que l'exportation de bêtes à cornes a commencé cette année-là. Comme il ne venait pas de vaisseaux convenables au Canada pour ce genre de commerce, le premier envoi fut fait par les Etats-Unis. Depuis cette époque, cependant, des vaisseaux ont été construits et équipés spécialement pour le transport des bêtes à cornes, ce qui, tout en diminuant les prix de transport, a contribué fortement à rendre ce commerce assez rémunérateur.

720. Le tableau suivant indique avec quelle rapidité le commerce avec la Grande-Bretagne a augmenté. La grande différence dans la valeur des exportations à ce pays et aux Etats-Unis fait voir que le commerce est beaucoup plus important avec la Grande-Bretagne qu'avec ce dernier pays. Cette différence dans la valeur est expliquée par le fait que des animaux de première classe seulement et spécialement engraisés, sont envoyés en Angleterre, tandis que parmi les animaux qui traversent la frontière, sont inclus un grand nombre de veaux qui doivent être abattus immédiatement pour la consommation. La grande diminution dans les chiffres des deux dernières années, fait voir l'effet qu'a eu sur cette branche de commerce avec les Etats-Unis, les droits si élevés, imposés par le bill McKinley.

EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS À LA GRANDE-BRETAGNE ET AUX ÉTATS-UNIS, 1874-1894.

ANNÉE.	ANIMAUX EXPORTÉS À			
	Grande-Bretagne.		Etats-Unis.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		§		§
1874*	63	142,280	36,671	724,254
1875	455	33,471	34,651	672,060
1876	638	83,250	20,809	404,381
1877	4,007	315,230	13,851	268,317
1878	7,433	686,700	17,657	330,562
1879	20,587	1,571,211	21,316	402,799
1880	32,680	2,292,161	16,044	287,057
1881	49,409	3,157,009	7,323	154,851
1882	41,519	2,706,051	15,914	423,807
1883	37,894	3,209,176	23,280	516,585
1884	53,962	4,631,767	30,593	893,759
1885	69,446	5,752,248	67,758	1,411,642
1886	60,549	4,998,327	25,338	633,094
1887	63,622	5,344,375	45,765	887,756
1888	54,248	4,123,873	40,047	648,178
1889	60,000	4,992,161	37,360	488,266
1890	66,965	6,565,315	7,840	104,623
1891	107,689	8,125,396	2,763	26,975
1892	101,426	7,481,613	551	21,327
1893	99,904	7,402,208	402	11,032
1894.	80,531	6,316,373	256	3,771
Total	1,013,027	80,230,195	466,189	9,315,096

*Il est évident que le nombre ou la valeur des bêtes à cornes pour cette année-là est incorrect.

721. Les mêmes remarques, quant à la valeur, et en substituant *agneaux* pour *veaux*, s'appliquent au tableau suivant qui indique le nombre et la valeur des moutons exportés au Royaume-Uni et aux Etats-Unis durant la même période ; le changement dans le tarif n'a pas cependant affecté le commerce de moutons avec les Etats-Unis, comme il a affecté celui des bêtes à cornes :—

EXPORTATIONS DE MOUTONS VIVANTS AU ROYAUME-UNI ET AUX
ÉTATS-UNIS, 1874-94.

ANNÉE.	MOUTONS EXPORTÉS À			
	Grande-Bretagne.		Etats-Unis.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		§		§
1874.....			248,208	689,888
1875.....			236,808	617,632
1876.....			135,514	487,000
1877.....	3,170	21,968	198,820	536,648
1878.....	11,985	68,402	223,822	609,103
1879.....	54,421	333,531	246,573	630,174
1880.....	109,506	625,232	279,202	771,128
1881.....	80,222	594,596	264,812	748,945
1882.....	71,556	510,152	233,602	700,564
1883.....	72,038	632,386	228,541	723,655
1884.....	105,661	919,495	192,244	596,724
1885.....	51,355	456,136	274,962	773,491
1886.....	36,411	317,987	313,201	829,884
1887.....	68,545	568,433	363,046	974,482
1888.....	30,421	211,881	353,999	1,027,410
1889.....	43,477	303,009	307,775	918,334
1890.....	57,006	486,299	251,640	761,565
1891.....	40,732	344,405	244,996	759,081
1892.....	32,569	288,145	290,074	1,073,200
1893.....	14,821	133,222	337,718	1,088,814
1894.....	17,581	163,075	207,847	642,231
Total	901,477	6,978,354	5,433,404	15,959,953

722. Afin de faire une comparaison entre le commerce de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis, les chiffres du tableau précédent sont tirés des tableaux de la navigation et du commerce et se rapportent à l'année fiscale finissant le 30 juin ; mais les relevés faits par la Chambre de commerce de Montréal, des exportations d'animaux à la Grande-Bretagne, ainsi que ceux qui sont gardés dans ce pays-là, se rapportent à l'année civile. Les chiffres suivants donnent le nombre de bêtes à cornes et de moutons exportés à la Grande-Bretagne dans chacune des années civiles depuis 1877 :—

EXPORTATIONS DE BÊTES À CORNES ET DE MOUTONS, DU CANADA
À LA GRANDE-BRETAGNE, 1877-1894 (ANNÉE CIVILE).

ANNÉE.	Bêtes à cornes.	Moutons.
	Nombre.	Nombre.
1877.. .. .	6,940	9,509
1878.. .. .	15,963	31,841
1879.. .. .	21,626	62,550
1880.. .. .	41,730	74,502
1881.. .. .	28,536	55,538
1882.. .. .	28,358	63,667
1883.. .. .	49,090	84,790
1884.. .. .	57,288	62,950
1885.. .. .	61,947	39,401
1886.. .. .	63,932	93,856
1887.. .. .	64,631	36,027
1888.. .. .	60,504	45,528
1889.. .. .	85,670	59,344
1890.. .. .	122,182	43,372
1891.. .. .	108,947	32,042
1892.. .. .	98,755	15,932
1893.. .. .	83,322	3,743
1894.. .. .	83,408	139,763

723. Le tableau suivant, qui donne les chiffres concernant les transports par vaisseaux, à divers ports, pendant les deux dernières années, démontre qu'un changement considérable a eu lieu dans la position de plusieurs points de distribution :—

PORTS OU DES ANIMAUX ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS DE MONTRÉAL, 1891,
1892, 1893 ET 1894.

PORTS.	1891.	1892.	1893.	1894.
Liverpool.. .. .	32,138	28,921	33,104	33,107
Glasgow	31,647	29,726	19,001	18,722
Dundee	12,013	8,549
Aberdeen	10,761	6,654
Londres	9,173	7,931	23,943	21,011
Bristol	8,964	8,821	5,076	8,484
Newcastle.. .. .	3,645	7,772	2,098	1,520
Anvers..	100	2,761
Saint Malo (France)..	834
Terreneuve (Saint-Jean)..	31
Divers ports.. .. .	809	381

724. Les tableaux suivants donnent les quantités et la valeur des produits exportés, et les pays dans lesquels ils ont été expédiés :—

QUANTITÉS ET VALEURS DES PROVISIONS, PRODUITS DU CANADA, EXPORTÉES DE LA PUISSANCE DURANT LES ANNÉES, 1874-1894.

ANNÉE.	Lard fumé, jambons, lard et saindoux.	Bœuf.	Autres viandes.	Fromage.	Beurre.	Œufs.
	Lbs.					
1874.....	33,607,465	6,610,016 +	24,050,982	12,233,046	4,407,534
1875.....	13,344,384	2,066,400 +	32,342,030	9,268,044	3,521,068
1876.....	12,598,381	1,761,984 +	35,024,090	12,250,066	3,880,813
1877.....	19,297,586	*5,420,800 +	35,930,524	14,691,789	5,025,953
1878.....	6,867,841	5,134,244	1,643,937	38,054,294	13,006,626	5,262,920
1879.....	5,457,887	2,050,672	712,519	46,414,035	14,307,977	5,440,822
1880.....	11,352,413	692,842	1,337,146	40,368,678	18,535,362	6,452,580
1881.....	12,142,534	1,372,809	1,290,317	49,255,523	17,649,491	9,090,135
1882.....	11,100,201	749,742	1,701,209	50,807,049	15,161,839	10,499,082
1883.....	5,112,406	628,728	2,212,175	58,041,387	8,106,447	13,451,410
1884.....	8,963,712	423,915	1,978,250	69,755,423	8,075,537	11,490,855
1885.....	8,771,082	542,209	961,061	79,655,367	7,330,788	11,542,703
1886.....	9,008,385	533,353	1,431,710	78,112,927	4,668,741	12,758,532
1887.....	12,202,325	450,706	1,790,022	73,604,448	5,485,509	12,945,326
1888.....	7,389,128	550,630	3,868,274	84,173,267	4,415,381	14,170,859
1889.....	4,443,381	449,158	1,554,504	88,534,837	1,780,765	14,028,893
1890.....	7,813,415	251,934	2,187,617	94,260,187	1,951,585	12,839,660
1891.....	7,669,658	309,791	3,219,866	106,202,140	3,768,101	8,022,935
1892.....	12,316,650	145,843	6,984,048	118,270,052	5,736,696	7,931,204
1893.....	20,116,993	356,106	10,628,287	133,946,365	7,036,013	6,805,432
1894.....	30,067,654	2,277,112	9,068,858	154,977,480	5,534,621	5,141,586

VALEUR.

	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1874.....	2,120,770	270,308	3,868	3,523,201	2,620,305	587,599
1875.....	1,114,967	133,747	3,760	3,886,226	2,337,324	434,273
1876.....	1,133,686	140,108	99,855	3,751,268	2,540,894	508,425
1877.....	1,535,475	375,974	185,328	3,748,575	3,073,409	534,891
1878.....	564,879	451,876	246,685	3,997,521	2,382,237	646,574
1879.....	332,462	148,587	106,393	3,790,300	2,101,897	574,093
1880.....	632,543	41,948	134,549	3,893,366	3,058,069	740,665
1881.....	891,910	83,738	117,232	5,510,443	3,573,034	1,103,812
1882.....	1,179,348	49,798	150,145	5,500,868	2,936,156	1,643,709
1883.....	575,082	40,722	205,355	6,451,870	1,705,817	2,256,586
1884.....	859,745	27,469	171,728	7,251,989	1,612,481	1,960,197
1885.....	758,015	34,517	67,104	8,265,240	1,430,905	1,830,632
1886.....	679,485	28,745	121,570	6,754,626	832,355	1,728,082
1887.....	955,362	22,146	129,002	7,108,978	979,126	1,825,559
1888.....	686,661	24,095	335,984	8,928,242	798,673	2,122,283
1889.....	407,884	27,970	103,145	8,915,684	331,958	2,159,510
1890.....	651,432	15,128	185,949	9,372,212	340,131	1,795,214
1891.....	635,732	16,051	311,435	9,508,800	602,175	1,160,359
1892.....	1,162,376	6,454	663,221	11,652,412	1,056,058	1,089,798
1893.....	2,119,244	21,289	1,037,986	13,407,470	1,296,814	868,007
1894.....	3,053,172	147,077	794,651	15,488,191	1,095,588	714,054

* Y compris le mouton. † Non donné.

ÉTAT DONNANT LA VALEUR ET LA QUANTITÉ TOTALE DES PROVISIONS
(PRODUITS DU CANADA) EXPORTÉES DE LA PUISSANCE, DE 1874 à 1894,
ET LES PRINCIPAUX PAYS OU ELLES ONT ÉTÉ EXPORTÉES.

ANNÉE.	TOTAL.		VALEUR DES EXPORTATIONS.			
	Quantité.	Valeur.	Grande-Bretagne.	États-Unis.	Terreneuve.	Autres pays.
	Lbs.	\$	\$	\$	\$	\$
1874.....	83,126,412	9,126,051	7,084,349	1,741,948	246,273	53,481
1875.....	62,302,460	7,910,297	6,299,786	1,186,121	344,278	80,112
1876.....	67,455,740	8,174,236	6,685,036	1,111,428	313,548	64,224
1877.....	82,879,628	9,453,652	7,493,805	1,524,770	338,205	96,872
1878.....	72,601,322	8,289,772	7,036,345	984,901	218,886	49,640
1879.....	77,104,323	7,053,732	6,019,827	811,011	180,180	42,714
1880.....	81,965,311	8,501,140	7,270,871	993,665	204,156	32,448
1881.....	95,345,876	11,280,169	9,839,842	1,196,205	203,730	40,392
1882.....	95,358,663	11,460,024	9,023,552	2,153,527	233,949	48,996
1883.....	94,278,258	11,235,432	8,432,643	2,536,264	222,657	43,868
1884.....	106,433,119	11,883,609	9,598,004	2,038,230	223,662	23,713
1885.....	114,574,561	12,386,413	10,164,414	1,941,736	233,866	46,397
1886.....	112,892,414	10,144,863	8,086,742	1,836,834	194,647	26,640
1887.....	112,950,999	11,020,173	8,799,001	1,943,973	244,439	32,760
1888.....	121,652,969	12,895,938	10,380,015	2,284,300	197,700	33,923
1889.....	117,805,984	11,946,151	9,480,580	2,253,680	178,634	33,257
1890.....	125,724,228	12,360,066	10,312,902	1,845,460	163,829	37,875
1891.....	133,203,958	12,234,552	10,913,360	1,122,427	135,801	62,964
1892.....	155,350,095	15,630,319	14,837,595	556,413	174,441	61,870
1893.....	182,291,912	18,750,800	18,103,498	365,360	214,867	67,075
1894.....	209,638,105	21,292,733	20,789,467	238,179	181,270	83,817

725. Le tableau suivant est une comparaison entre les exportations, des produits agricoles en 1892 et celles de 1893, les chiffres ont été calculés de la même manière que dans les tableaux au chapitre du commerce. On verra qu'il y a présentement une diminution de \$4,500,047, \$3,500,000 de ce montant qui est dû à la diminution dans le tout, et les autres \$589,000 à une baisse dans les prix. Les baisses les plus fortes ont été dans les blés, la fleur, les pois, tandis qu'il y a eu une augmentation dans les bêtes à cornes, le lin et les pommes :—

ARTICLES.	VALEUR.		AUGMENT. OU DIMINUT. DE LA VALEUR.		
	Réelle en 1894.	Au prix de 1893.	Due à la variation dans		Actuellem't plus ou moi's qu'en 1894.
			la quantité.	le prix.	
	\$	\$	\$	\$	\$
Chevaux.....	945,660	968,000	— 493,000	— 22,000	— 515,497
Bêtes à cornes.....	6,499,597	6,216,000	— 1,529,000	+ 284,000	— 1,245,486
Moutons.....	832,666	807,000	— 441,000	+ 26,000	— 415,189
Porcs.....	8,558	10,000	— 137,000	— 1,000	— 137,532
Autres animaux et volailles.....	61,370	61,000	— 243
Mouton, viande de.....	6,336	7,000	— 1,000	— 1,335
Lard.....	38,109	69,000	— 13,000	— 31,000	— 43,844
Lard fumé.....	2,754,479	2,840,000	+ 1,010,000	— 86,000	+ 924,111
Jambons.....	183,895	194,000	+ 54,000	— 10,000	+ 43,745
Bœuf.....	147,077	136,000	+ 115,000	+ 11,000	+ 125,798
Viande, en conserves.....	730,640	778,000	— 227,000	— 47,000	— 274,447
“ toutes autres.....	57,675	70,000	+ 44,000	— 12,000	+ 32,447
Volailles apprêtées.....	20,362	20,000	— 478
Saindoux.....	76,689	75,000	+ 8,000	+ 2,000	+ 9,916
Suif.....	8,983	10,000	+ 8,000	— 1,000	+ 6,700
Beurre.....	1,095,588	1,020,000	— 277,000	+ 76,000	— 201,226
Fromage.....	15,488,191	15,512,000	+ 2,105,000	— 24,000	+ 2,080,721
Œufs.....	714,054	656,000	— 212,000	+ 58,000	— 153,953
Blé.....	6,133,452	7,060,000	— 927,000	— 926,581
Orge.....	264,200	276,000	— 668,000	— 12,000	— 680,155
Malt d'orge.....	4,398	5,000	+ 4,000	— 1,000	+ 3,153
Avoine.....	1,076,751	990,000	— 1,564,000	+ 87,000	— 1,477,159
Pois.....	2,237,516	2,396,000	— 46,000	— 158,000	— 203,918
Pois cassés.....	154,005	159,000	+ 22,000	— 5,000	+ 16,807
Seigle.....	32,939	41,000	+ 2,000	— 8,000	— 6,304
Fèves.....	265,477	281,000	— 75,000	— 16,000	— 90,205
Autre grain.....	279,688	246,000	— 57,000	+ 34,000	— 22,734
Son.....	96,549	95,000	— 86,000	+ 2,000	— 84,217
Farine de blé.....	1,699,467	1,819,000	+ 78,000	— 120,000	— 41,561
Farine d'avoine.....	308,103	331,100	— 295,000	— 23,000	— 317,874
Pommes de terre.....	397,992	416,000	— 6,000	— 18,000	— 23,966
Houblon.....	42,663	39,000	— 9,000	+ 3,000	— 5,581
Foin.....	2,601,188	2,647,000	+ 1,194,000	— 46,000	+ 1,148,316
Paille.....	19,769	21,000	— 5,000	— 1,000	— 6,287
Lin.....	268,203	98,000	— 26,000	+ 170,000	+ 144,121
Pommes séchées.....	98,924	82,000	— 118,000	+ 17,000	+ 100,775
“ vertes ou mûres.....	808,473	640,000	— 2,091,000	+ 168,000	— 1,922,750
Fruits, tous autres.....	150,527	125,000	— 44,000	+ 25,000	— 18,567
Laine.....	16,156	15,000	— 213,000	+ 1,000	— 212,155
Autres produits d'animaux.....	439,125	436,000	— 154,000	+ 3,000	— 150,745
Tous autres articles.....	737,365	724,000	+ 232,000	+ 13,000	+ 244,396
Total.....	47,802,859	48,391,000	— 3,911,000	— 589,000	— 4,500,047

726. Le tableau suivant, compilé d'après des rapports fournis par les autorités des douanes, est un état comparatif des quantités et valeurs des exportations du port de Montréal, durant la saison de la navigation pour les années 1893-94 des principaux articles des produits agricoles du Canada indiquant les pays où ils ont été expédiés.

ARTICLES.	Pays où exportés.	1893.		1894.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			\$		\$
Chevaux... Nombre	G.-Bretagne	1,709	223,035	3,450	381,851
	Etats-Unis.	1,064	131,911	265	31,352
	Terreneuve.....	42	4,940	19	2,540
	Belgique.....	1	200	18	1,350
			2,816	360,086	3,752
Bétail. " "	G.-Bretagne	81,421	6,307,488	83,253	6,791,310
	Allemagne.	1,042	79,460		
	Belgique.....	498	39,840	2,348	130,110
	Terreneuve.....	74	2,864	31	1,368
	France.....			834	50,040
		83,035	6,429,652	86,466	6,972,828
Moutons..... " "	G.-Bretagne	3,625	41,982	108,566	1,150,817
	Etats-Unis.			1	25
	Terreneuve.....	68	380		
	France.....			100	1,000
		3,693	42,362	108,667	1,151,842
Cochons..... " "	G.-Bretagne	137	1,370		
	Etats-Unis.				
		137	1,370		
Mouton (viande) Lbs	Etats-Unis.	6,632	1,132	3,809	396
Lard " "	G.-Bretagne ...	1,400	105	361,490	15,069
	Ant. anglaises...	5,000	310		
	Terreneuve.....	158,550	11,064	12,200	574
		164,950	11,479	373,690	15,643
Lard fumé et jambon..... " "	G.-Bretagne	3,008,283	300,673	6,395,509	611,023
	Terreneuve.....	39,569	4,036	16,331	1,749
	Etats-Unis.	13	2		
	Allemagne.....	340	36		
	Ant. anglaises...	2,000	250		
	Belgique.....	60	10		
		3,050,265	305,007	6,411,840	612,772

PRODUITS AGRICOLES EXPORTÉS DE MONTREAL—*Suite.*

ARTICLES.	Pays où exporté.	1893.		1894.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Bœuf frais et salé.....lbs.	G.-Bretagne....	15,200	\$ 1,219	7,271,173	\$ 549,831
	Etats-Unis.....				
	Terreneuve.....	111,000	3,672	22,860	1,800
		126,200	4,891	7,294,033	551,631
Viande en conserves.... “	G.-Bretagne....	7,838,075	787,047	2,155,326	165,972
	Terreneuve.....	26,460	2,750	2,050	236
	Etats-Unis.....	12,190	1,219		
	France.....	300	30		
		7,877,025	791,046	2,157,376	166,208
Viande de toutes sortes.. “	G.-Bretagne....	165,062	12,925	376,200	25,999
	Etats-Unis.....	970	502	25	2
	Allemagne.....				
	Suède.....				
	Terreneuve.....	21,177	2,121	52,000	
	Ant. anglaises..				2,933
	187,209	15,548	428,225	28,934	
Saindoux..... “	G.-Bretagne....	206,910	20,446	1,416,010	121,579
	Terreneuve.....	1,800	186	60	5
	Etats-Unis.....	400	34		
	209,110	20,666	1,416,070	121,584	
Suif..... “	G.-Bretagne....	163,224	8,765		
	Terreneuve.....			2,933	183
Beurre..... “	G.-Bretagne....	4,497,393	899,100	2,279,614	450,721
	Etats-Unis.....	1,073	233	6,889	1,639
	Allemagne.....				
	Terreneuve.....	340,596	65,719	259,129	45,627
	Belgique.....	260	52		
	Ant. anglaises..	17,887	2,877	11,050	1,860
	France.....	4,901	1,125		
	Saint-Pierre....	1,375	317	3,224	582
		4,863,485	969,423	2,559,906	500,429
Fromage..... “	G.-Bretagne....	113,509,969	11,268,365	105,052,464	10,392,178
	Etats-Unis.....	508	63	1,616	185
	Terreneuve.....	202,899	20,611	115,414	11,531
	Belgique.....	11,020	1,265		
	Ant. anglaises..	234	26	830	86
	Allemagne.....	1,734	173	155	16
	113,726,364	11,290,503	105,170,479	10,403,996	

PRODUITS AGRICOLES EXPORTÉS DE MONTRÉAL—Suite.

ARTICLES.	Pays où exporté.	1893.		1894.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
Œufs..... douz.	G.-Bretagne.....	1,660,192	243,889	1,931,464	226,769
	Etats-Unis.....	30	6	40,602	7,094
	Belgique.....
	Terreneuve.....	1,000	110
	France.....	60	12
		1,660,282	243,907	1,973,066	233,973
Blé..... boiss.	G.-Bretagne.....	2,244,344	1,626,495	2,097,698	1,571,760
	Etats-Unis.....	13	13
	Terreneuve.....	30	24
	Allemagne.....	7,774	5,440	10,582	5,292
	Belgique.....	41,778	31,300
	Holland.....	7,648	7,648
	Danemark.....	41,825	31,370
		2,343,382	1,792,266	2,108,310	1,577,076
Orge..... "	G.-Bretagne.....	44,286	25,817
	Holland.....
	Terreneuve.....	1,994	1,192	81	49
	Etats-Unis.....
		46,230	27,009	81	49
Avoine..... "	G.-Bretagne.....	2,402,766	907,231	82,192	31,762
	Terreneuve.....	27,249	11,244	20,277	7,241
	Etats-Unis.....
	Allemagne.....	181,731	67,392
	Belgique.....	165,018	68,156
	Holland.....	147,080	64,857
	Ant. anglaises..	236	90
	France.....	416	164
		2,924,496	1,119,134	102,469	39,003
Pois ronds et cassés.... "	G.-Bretagne.....	1,691,628	1,203,631	1,139,305	822,500
	Allemagne.....	193,937	137,759	68,322	48,985
	Belgique.....	115,538	90,158	53,074	37,374
	Holland.....	87,478	67,912
	Terreneuve.....	20,942	17,813	14,732	11,549
	Etats-Unis.....	52	42	30	24
	Ant. anglaises..	500	725
	France.....	3,450	5,178
		2,110,075	1,518,040	1,278,913	925,610

PRODUITS AGRICOLES EXPORTES DE MONTREAL—Fin.

ARTICLES.	Pays où exportés.	1893.		1894.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			\$		\$
Seigle. Boiss.	Gr.-Bretagne ...	29,675	14,890	40,293	21,310
	Allemagne	8,657	4,350
	Hollande
	Terreneuve.....
	Belgique.....	8,720	6,104
		38,395	20,994	48,950	25,660
Fleur..... Brls.	Gr.-Bretagne ...	153,975	665,267	93,142	370,990
	Belgique.....
	Terreneuve.....	156,281	668,340	75,781	284,334
	Allemagne.....	320	1,836	532	2,022
	Ant. anglaises.....
	Etats-Unis.....	451	1,856	1,351	5,404
	Saint-Pierre ...	150	498	200	650
		311,177	1,337,797	171,066	663,400
Farine d'avoine. "	Gr.-Bretagne ...	48,615	179,552	34,216	111,578
	Terreneuve.....	2,569	9,687	2,291	7,574
	Etats-Unis.....	1	4	1	3
	Allemagne.....	164	656	140	280
		51,349	189,899	36,648	119,435
Patates Boiss.	Gr.-Bretagne
	Etats-Unis.....	506	213	665	291
	Terreneuve.....	1,000	545	1,843	877
		1,506	758	2,508	1,168
Foin.....Tons.	Gr.-Bretagne ...	58,749	667,212	31,482	384,842
	Etats-Unis.....	336	3,660	839	5,756
	Allemagne.....	2,785	28,453	610	7,320
	Belgique.....	154	2,015	662	7,089
	Terreneuve.....	2,503	26,689	2,842	28,762
	Ant. anglaises...	4	48
	France.....	5,286	59,896	62	496
	Saint-Pierre ...	10	120
			69,827	788,093	36,497
Pommes..... Brls.	Gr.-Bretagne ...	60,171	185,534	257,389	607,871
	Terreneuve.....	1,881	5,949	1,730	4,353
	Etats-Unis.....	32	84	21	51
	Autres pays.....	1	3
	France.....	3	14
	Allemagne.....	14	55	12	35
		62,101	191,636	259,153	612,313
	Valeur totale.	27,391,463	25,575,491

727. Le tableau suivant donne le total des importations pour la consommation du pays et des importations des produits agricoles de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis au Canada, en 1894 :—

ARTICLES.	IMPORTATIONS ENTRÉES POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE.					
	Total.		De la Gr.-Bretagne.		Des Etats-Unis.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$		\$
*Chevaux Nomb.	1,500	64,757	61	1,558	1,427	62,321
*Bêtes à cornes	362	5,982			362	1,370
*Moutons	45,708	81,400			45,708	81,400
*Cochons \$		164				164
Autres animaux		15,013		1,578		11,875
Mouton Lbs.	87,277	3,167			26,055	1,370
Lard	4,611,874	343,655			4,611,874	343,655
+Lard f. et jambon	457,658	52,863	2,382	462	392,345	44,252
Bœuf	1,945,516	85,226	8,200	531	1,932,472	84,465
Viandes, t. a.	2,083,952	193,591	26,241	3,519	1,884,114	173,599
Saindoux	160,701	15,041	56	8	153,156	14,394
Suif	963,233	52,017	24,419	1,697	938,814	50,320
Peaux vertes \$		1,866,333		64,963		1,664,857
Laine Lbs.	7,166,253	1,085,254	2,206,847	364,571	3,958,998	566,401
Beurre	702,711	131,689	1,181	291	642,632	120,977
Fromage	156,808	25,088	9,655	2,278	129,357	19,848
Volailles \$		10,100		582		8,369
Œufs Douzs.	144,820	21,858	2	5	123,132	20,274
Blé Boiss.	60,773	25,329			60,773	25,329
Orge	3,320	1,567	155	172	3,165	1,395
Avoine	177,113	59,428	124	151	176,967	59,239
Pois	7,657	11,328	2,153	3,017	5,043	7,753
Fèves	12,997	18,306	520	778	11,575	17,006
Seigle	327	229			327	229
Blé-d'inde	1,611,072	683,877			1,611,068	683,873
F. de blé-d'inde Brls.	68,914	148,283	3	16	68,911	148,267
Farine-d'avoine Lbs.	157,121	4,296	49,603	1,487	107,490	2,808
Farine de blé Brls.	32,506	97,150	699	3,023	31,782	94,010
Son, etc. \$		76,063				75,992
P. de terre Boiss.	103,274	50,350			103,263	50,329
Foin Tonn.	2,043	18,404			2,043	18,404
Houblon Lbs.	489,582	135,527	89,481	28,790	363,353	93,640
Grain, trèfle, mil.	193,017	204,720	63	151	191,491	201,720
Grain, autres		392,669		29,739		331,590
Chanvre non prép. Qtz.	102,247	482,289	34,693	203,041	44,604	173,772
Arbres et plantes de toutes sortes \$		131,425		6,128		110,366
Tabac vert Lbs.	14,253,749	1,753,992			14,035,549	1,665,044
Fruits :—						
Pommes sèches Lbs.	147,329	11,824	34	5	146,630	11,806
Pommes vertes ou mûres Brls.	16,188	50,526			15,211	44,277
Gadelles Pintes.	470	27			470	27
Cerises	83,575	9,616			83,575	9,616
Raisins Lbs.	1,468,480	77,101	525,984	36,181	941,496	40,830
Pêches	1,889,954	66,764			1,889,954	66,764
Prunes	13,288	30,315			13,288	30,315
Baies, toutes sortes	1,476,711	97,355			1,476,583	97,348
Tous autres articles \$		747,070		47,304		646,546
Total		9,439,028		802,026		7,982,818

* Animaux pour l'amélioration de la race non compris. † Y compris épaules et côtés.

728. Le tableau suivant est un état indiquant les exportations des produits d'agriculture à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et les exportations totales, 1894 :—

ARTICLES.	EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA.					
	Total.		A la Grande-Bretagne.		Aux Etats-Unis.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$		\$
Chevaux..... Nomb.	8,734	945,660	3,510	400,507	4,490	480,525
Bêtes à cornes.... "	86,057	6,499,597	80,531	6,316,373	256	3,771
Mout. (vivants)... "	233,361	832,666	17,581	163,075	207,847	642,231
Cochons..... "	1,009	8,558	137	1,370	626	5,743
Autres animaux, et volailles..... \$		61,370		4,534		52,023
Mout. (viande)... Lbs.	82,339	6,336			29,967	3,907
Lard..... "	755,722	38,109	476,963	19,776	1,177	138
" fumé..... "	26,826,840	2,754,479	26,765,866	2,748,072	41,050	4,334
Jambons..... "	1,682,167	183,895	1,518,797	166,706	92,923	9,299
Bœuf..... "	2,277,112	147,077	2,012,980	135,247	3,070	179
Viande en conserv. "	7,829,022	730,640	7,790,962	727,105	21,574	2,028
Saindoux..... "	802,925	76,689	794,628	75,758	1,392	155
Suif..... "	169,529	8,983	163,224	8,765	4,040	54
Peaux vertes, cornes et p. tannées. \$		312,593		21,575		288,065
Laine..... Lbs.	79,878	16,156	256	24	76,982	15,486
Beurre..... "	5,534,621	1,095,588	4,684,537	936,422	33,186	6,048
Fromage..... "	154,977,480	15,488,191	154,557,761	15,439,198	63,984	9,552
Volailles..... \$		20,362		11,867		2,592
Œufs..... Douz.	5,141,586	714,054	3,449,243	503,533	1,611,881	199,636
Blé..... Boiss.	9,272,208	6,133,452	9,090,310	6,012,122	124,619	76,846
Orge..... "	597,405	264,200	97,971	44,269	493,551	216,493
Avoine..... "	2,818,702	1,076,751	1,738,666	642,471	63,342	20,817
Pois..... "	3,378,746	2,391,521	2,488,768	1,641,118	335,909	329,968
Fèves..... "	218,580	265,477	327	700	216,235	261,662
Sarrasin..... "	511,216	277,033	41,742	22,391	244,649	139,700
Seigle..... "	62,972	32,939	45,544	22,442	51	43
Blé-d'inde..... "	734	656			23	10
Far. de blé-d'inde. "	1,794	5,215	175	525	1	3
" d'avoine..... "	88,114	308,103	80,691	285,580	3,659	8,756
" de blé..... "	428,610	1,699,467	203,467	812,338	3,862	9,937
Son..... Quint.	134,564	96,549	70,950	55,470	44,034	21,776
Lin..... "	27,730	268,203	10,811	101,126	16,919	167,077
Pommes de terre.. Boiss.	1,097,576	397,992	3	2	635,959	193,917
Foin..... Tonnes	276,806	2,601,188	175,559	1,700,409	87,847	753,575
Houblon..... Lbs.	257,441	42,663	240,909	39,314	11,242	2,791
Graine, graine de trèfle et mil.... "	78,253	530,815	63,959	454,181	7,237	29,405
Pommes séchées. Lbs.	1,429,846	98,924	111,221	6,813	141,761	7,878
Pommes vertes ou mûres..... Brls.	278,238	808,473	184,856	569,156	87,160	221,187
Baies, toutes sortes \$		103,240		3		103,213
Fruits en boîtes ou confits..... "		22,369		10,569		11,617
F. de toutes sortes. "		24,884		2,705		14,158
Tous autr. articles. "		411,742		78,033		282,616
Total.....		47,802,859		40,181,644		4,599,211

729. On verra que les principaux produits d'alimentation importés du Canada sont les bêtes à cornes, les viandes, le fromage, les pois et les pommes, mais comme tous les articles énumérés dans ce tableau peuvent être produits en grandes quantités dans ce pays, il ne semble pas y avoir de raison pour que notre part d'importation dans la Grande-Bretagne ne soit pas plus forte qu'elle ne l'est actuellement.

730. Le tableau suivant indique les quantités totales des mêmes articles importés à la Grande-Bretagne en 1889, 1890, 1891, 1892 et 1893, mais ne donne pas les noms des pays de provenance :—

IMPORTATIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES ET D'AGRICULTURE, EN 1889-90-91-92-93.

ARTICLES.	QUANTITÉ.				
	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.
Chevaux..... Nomb.	13,832	19,286	21,672	20,994	13,707
Bêtes à cornes.... "	555,222	642,596	507,407	502,237	340,045
Moutons (vivants). "	677,958	358,458	344,504	79,048	62,682
Mouton (viande de) Lbs.	137,206,496	194,300,736	193,543,504	198,058,336	230,202,784
Lard..... "	43,310,400	33,611,872	39,683,392	40,371,632	41,327,104
Lard fumé et jamb. "	502,220,096	560,001,792	528,081,344	575,065,120	468,977,376
Bœuf salé..... "	29,396,416	30,769,312	27,749,008	30,844,128	22,457,568
" frais..... "	155,204,234	207,714,416	215,097,232	232,919,344	202,501,712
Viande, toutes autr. "	81,151,504	85,151,360	92,349,040	98,746,144	76,655,824
Saindoux..... "	133,577,248	142,602,432	117,743,808	138,773,712	125,227,872
Suif et stéarine... "	139,331,472	154,962,416	153,574,512	154,076,048	174,652,464
Beurre..... "	215,918,304	227,104,304	239,187,984	244,497,008	260,677,088
Fromage..... "	213,695,888	240,196,880	228,628,400	250,075,504	232,675,744
*Volailles..... \$	2,302,872	2,422,904	2,223,964	2,839,359	2,817,600
Œufs..... Douz.	94,325,030	102,912,460	106,283,140	111,394,190	110,459,860
Blé..... Boiss.	109,296,855	112,885,136	123,784,195	121,150,025	122,195,711
Orge..... "	40,602,125	38,915,305	40,753,295	33,313,798	53,303,978
Avoine..... "	52,674,809	41,924,848	54,683,651	51,590,474	45,969,366
Pois..... "	3,164,334	3,439,311	4,516,178	4,669,452	4,297,893
Farine..... Brs.	8,216,366	8,833,068	9,364,881	12,379,365	11,428,574
Pommes de terre... Boiss.	3,480,262	3,621,520	5,959,961	5,615,561	5,279,166
Oignons..... "	3,854,453	3,871,195	4,281,046	4,420,276	4,671,809
Pommes..... "	3,612,316	574,957	3,147,373	4,514,700	3,459,984
Graine de lin.... "	18,155,960	15,465,320	17,600,896	15,217,216	13,604,648
Lin et filasse... Lbs.	177,791,264	177,167,088	164,991,120	164,425,072	139,372,800
Laine..... "	696,011,487	629,236,209	715,470,708	738,251,203	672,763,274

*Valeur seulement.

731. La diminution que l'on observe dans le transport du bétail canadien à la Grande-Bretagne en 1893, est sans aucun doute, due à l'interdiction mise sur ce bétail le 4 novembre 1892, l'arrêté en Conseil ayant été mis en force le 21 du même mois.

732. Le tableau suivant établit, pour l'année 1894, une comparaison des exportations des produits agricoles et des animaux du Canada et des Etats-Unis, de ces articles le Canada exporte, pour à peu près, \$9.60 par tête de sa population, contre les Etats-Unis \$5.70 :—

ARTICLES.	EXPORTATIONS	
	Canada.	Etats-Unis.
	\$	\$
Chevaux.....	945,660	1,108,995
Bêtes à cornes	6,499,597	33,461,922
Moutons.....	832,666	832,763
Cochons.....	8,558	14,753
Autres animaux et volailles.....	61,370	294,208
Mouton (viande de).....	6,336	174,404
Lard.....	38,109	5,159,868
Lard fumé.....	2,754,479	38,338,843
Jambons.....	183,895	9,845,062
Bœuf.....	147,077	20,372,848
Viande en conserves.....	730,640	5,120,851
Saindoux.....	76,689	40,089,809
Suif.....	8,983	2,766,164
Peaux vertes, cornes et peaux tannées.....	312,593	3,972,494
Laine.....	16,156	90,676
Beurre.....	1,095,588	2,077,608
Fromage.....	15,488,191	7,180,331
Volailles.....	20,362	18,633
Œufs.....	714,054	27,497
Blé.....	6,133,455	59,407,041
Orge.....	264,200	2,379,714
Avoine.....	1,076,751	2,027,934
Pois.....	2,391,521	576,657
Fèves.....	265,477	
Sarrasin.....	277,033	Not specified.
Seigle.....	32,939	126,532
Mais.....	656	30,211,154
Farine de maïs.....	5,215	770,526
Farine d'avoine.....	308,103	238,528
Farine de blé.....	1,699,467	69,271,770
Son.....	96,549	Not specified.
Filasse.....	268,203	900
Pommes de terre.....	397,992	651,877
Foin.....	2,601,188	890,654
Houblon.....	42,663	3,844,232
Graines de trèfle et de mil.....	530,815	4,990,058
Pommes sèches.....	98,924	168,054
" vertes.....	808,473	242,617
Baies de toutes sortes.....	103,240	*
Fruits en boîtes ou confits.....	22,369	871,938
" tous autres.....	24,884	1,141,630
Tous autres articles.....	411,742	†33,860,022
Totaux.....	47,802,859	382,619,567

* Compris dans tous les autres fruits. † Y compris \$24,085,234 de tabac en feuilles.

733. Moyenne d'importation de certains produits agricoles en Angleterre pendant les années 1891, 1892 et 1893 :—

ARTICLES.	Total.	IMPORTÉ DE				PERCENTAGE DES IMPORTATIONS DES	
		Etats-Unis. A.	Canada. B.	Autres possessions anglaises.	Autres pays étrangers.	Etats-Unis.	Canada.
Chevaux . . . Nomb.	18,781	470	1,512	94	16,167	2 52	8 05
Bêtes à cornes. "	449,896	334,987	103,006	1,602	32,903	74 45	22 89
Moutons (viv'ts) "	162,078	4,863	29,374	140,634	3 00	18 13
" (viande de) Lbs.	207,268,208	95,174	126,833,616	77,336,112	0 04
Lard. "	40,460,709	17,223,027	133,775	106,363	23,081,856	42 57	0 33
" fumé et jambons	524,041,280	448,064,238	12,666,173	2,295	85,124,405	85 50	2 42
Bœuf salé. "	27,016,901	35,650,494	242,779	260,923
" frais. "	216,839,429	205,823,606	4,135	18,457,707	4,660,469	94 92
Viandes, toutes autres	89,250,336	65,950,888	6,467,746	11,677,008	30,674,597	73 89	7 25
Saindoux..... "	127,248,464	140,622,983	251,289	47,936	2,059,643
Suif et stéarine. "	160,767,675	138,578,195	11,678	92,525,365	20,584,555	23 99	0 01
Beurre. "	248,120,693	4,926,005	4,490,721	11,767,728	225,807,307	1 99	1 81
Fromage. "	237,126,549	70,383,779	119,068,327	3,453,819	40,222,411	29 64	50 21
* Volailles. §	2,626,974	7,302	3,566	7,671	2,583,374	0 27	0 14
Œufs..... Douz.	109,379,063	447	2,913,921	166,420	106,374,583	2 66
Blé Boiss.	122,376,644	56,542,581	5,481,528	23,887,686	35,924,063	46 20	4 48
Orge. "	42,457,024	1,564,949	1,041,101	58,061	39,181,562	3 69	2 45
Avoine. "	50,747,830	3,331,933	4,007,169	1,965,863	40,765,086	6 56	7 90
Pois	4,494,508	157,245	2,711,309	835,312	651,274	1 28	60 32
Farine. Brls.	11,057,607	9,001,063	208,853	45,033	813,975	81 40	1 89
Pommes terre Boiss.	5,618,229	322	4,434	2,403,215	3,212,763	0 01	0 08
Oignons. "	4,457,710	111	68,553	4,389,157
Pommes. "	3,707,352	1,318,536	2,005,025	176,820	1,431,205	35 57	54 08
Graine de lin. "	15,474,253	356,758	10,759,728	4,184,176	2 31
Lin et filasse. Lbs.	156,262,997	3,075,408	153,187,589
Laine. "	708,828,395	29,300	615,169,788	92,925,901

* Valeur seulement. † Suif seulement. ‡ Fèves comprises.

A. D'après les rapports des Etats-Unis.

B. D'après les rapports du Canada.

QUARANTAINE.

734. La quarantaine des bestiaux en Canada est en vigueur en vertu des mesures de "l'Acte concernant les maladies contagieuses des animaux," chapitre 69, Statuts révisés du Canada, et l'administration est faite conformément aux règlements établis par les arrêtés du Conseil passés à cette fin.

Les quarantaines de bestiaux sont établies dans toutes les provinces et le long de la frontière internationale à l'ouest de Manitoba, à des endroits qui sont fréquentés par les voyageurs. Ces endroits sont surveillés de manière à rendre la contrebande difficile, sinon impossible, et tout secours est porté aux officiers vétérinaires de la quarantaine de la part du corps de la police à cheval et des officiers des douanes.

735. Défense est faite de faire entrer les bêtes à cornes dans les vieilles provinces du Canada, dans tous les points à l'est de la frontière entre Manitoba et Ontario, excepté pour des fins de reproduction, et il n'y a pas d'animaux qui rentrent dans aucun port de mer du Dominion, excepté dans le cas où ils sont importés dans un but de reproduction.

Défense est aussi faite de faire traverser les frontières entre les Etats-Unis et les vieilles provinces nommées aux animaux à cornes, excepté à la Pointe-Edouard, au pied du lac Huron, dans la province d'Ontario.

Tous les animaux à cornes importés sont sujets à une quarantaine de 90 jours, et tous les animaux retenus en quarantaine sont strictement isolés des animaux domestiques, et chaque importation est isolée séparément en temps de quarantaine.

Au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie anglaise, on permet, à cause des conditions spéciales de ces grandes étendues de terrain, l'importation des animaux à cornes dans un but d'élevage, pourvu que ces animaux fassent une quarantaine de 90 jours.

736. Les porcs, hors les cas où ils sont importés dans un but de reproduction, ne traversent pas la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, excepté à la Pointe-Edouard, où ces animaux sont retenus en quarantaine pendant 21 jours.

737. Les moutons sont sujets à une quarantaine de 15 jours dans les ports de l'Atlantique, et ils peuvent traverser la frontière si un examen démontre qu'ils sont dans une saine condition, sinon l'entrée est prohibée.

738. L'importation des chevaux et des mules est défendue, excepté dans le cas où ils sont exempts de maladies contagieuses.

739. Les médecins vétérinaires ayant les qualifications voulues agissent en qualité d'inspecteurs aux diverses stations de quarantaine, sous la direction du ministre de l'agriculture et de deux officiers supérieurs : le professeur D. McEachran, de l'Université McGill, inspecteur en chef de la province de Québec, des provinces maritimes, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise ; et le professeur Andrew Smith, du Collège Vétérinaire d'Ontario, Toronto, inspecteur en chef de la province d'Ontario.

EMBARGO SUR LE BÉTAIL CANADIEN EN ANGLETERRE.

740. La question du commerce du bétail entre le Royaume-Uni et le Canada a été le sujet l'an dernier d'une longue correspondance et controverse, entre les deux gouvernements impérial et canadien. Le bureau impérial de l'agriculture a fait une minutieuse enquête dans six prétendus cas de pleuro-pneumonie, dont on disait atteints des bestiaux sains du Canada, débarqués de steamers canadiens. Dans cette enquête, le bureau était aidé du très-honorable sir H. James, C.R., M.P., du docteur J. Burdon Sanderson, M.S.R., de M. Wainflete, professeur de physiologie à l'université d'Oxford, et entendit dix-sept des plus éminents vétérinaires du Royaume-

Uni. Les six animaux débarqués en Angleterre, en 1894, de cinq steamers canadiens, et que l'on disait affectés de pleuro-pneumonie, furent l'objet de l'enquête, qui aboutit pratiquement à choisir deux animaux débarqués du "Toronto" et du Mongolian," pour faire l'épreuve. Sans vouloir essayer de donner ici un état détaillé des volumineux témoignages qui ont été donnés, ainsi que des opinions contradictoires des éminents vétérinaires qui ont été examinés, il est à propos de reproduire les conclusions du bureau, telles que nous les trouvons dans le rapport, comme suit :—

"(1.) Qu'il y a une grande ressemblance, se réduisant pratiquement à l'identité, dans les caractères distinctifs *post-mortem* de la maladie des deux bestiaux du "Toronto" et du "Mongolian," et ceux qui se révèlent dans les cas de pleuro-pneumonie ; (2) que la ressemblance dans ces deux cas avec ceux de la pleuro-pneumonie, est beaucoup plus grande que dans les cas d'aucune maladie connue, affectant les poumons des bestiaux ; et, (3) qu'aucun des caractères décrits dans le cas des bestiaux canadiens, ne peut être considéré comme étranger à la pleuro-pneumonie, ni comme indiquant ou pouvant faire soupçonner quelque autre maladie inconnue jusqu'ici."

741. Les termes de cette décision sont remarquables. Il y est dit, sans ambages, non seulement que le bureau a constaté l'existence de la pleuro-pneumonie contagieuse dans les poumons des deux animaux en question, mais qu'il y avait une "grande ressemblance se réduisant pratiquement à l'identité," et que, "rien n'indiquait ou pouvait faire soupçonner quelque autre maladie inconnue." M. Angers, ministre de l'agriculture du gouvernement canadien, discute et combat longuement ces conclusions dans son rapport du 31 janvier 1895, adressé à Son Excellence en Conseil, et adopté par ordre du Conseil. Il démontra par d'importants témoignages rendus devant le bureau de l'agriculture que l'on n'avait pas suffisamment pesé les opinions d'éminents chirurgiens du Royaume-Uni, y compris M. Nocard, de Paris, dont les jugements étaient absolument contraires à la prétention que, la maladie signalée dans les poumons des deux animaux canadiens en question pouvait être la pleuro-pneumonie ; tandis que, "la prétendue grande ressemblance" était entièrement trompeuse.

742. Pour en faire l'épreuve, M. Angers ordonna un examen pathologique qui se continuerait pendant un mois, des poumons de tous les animaux qui seraient abattus en Canada, aux abattoirs publics des grandes villes des vieilles provinces, et, il en résulta que l'on ne put trouver un seul cas de pleuro-pneumonie. On avait examiné les poumons de 3,085 animaux. Si la pleuro-pneumonie eut existé en Canada son existence se serait probablement manifestée après une épreuve de cette nature. Il a été relevé un fait important, par rapport à la théorie de la "grande ressemblance" qui figure dans les conclusions du bureau de l'agriculture. Un animal de Montréal fut trouvé affecté de pneumonie, laquelle était accompagnée "des marbrures" si souvent décrites, et que les vétérinaires du bureau de l'agriculture nous représentent si fortement comme ayant une "grande ressemblance" à la pleuro-pneumonie, dont elle est une des caractéristiques. Mais, il arriva que dans ce cas, il ne fallait pas aller loin pour en trouver la cause. Une petite branche d'un buisson de rose, longue d'environ 3½ pouces et ¼ de pouce de diamètre, fut trouvée enfouie dans le poumon avec quelques-unes de ses épines. Nous supposons que, l'animal l'ayant avalée, cette petite branche était descendue dans les tubes des bronches. En tout cas elle était là ; et le professeur McEachran en fit faire un dessin coloré

qu'il expédia au département, et le professeur Adami a conservé les poumons montrant les lésions dont il s'agit, avec leur marbrures. Il est clair que les souffrances d'une traversée de l'Atlantique par un mauvais temps, peuvent naturellement provoquer la pneumonie, sous une forme qui donnerait aux poumons la même apparence "marbrée" que celle observée chez ceux de l'animal en question.

743. C'est là, la théorie à laquelle s'en sont toujours tenus les professeurs Adami et McEachran, ce dernier désignant sous le nom de "transit-pneumonie" la maladie souvent signalée dans les poumons des animaux qui ont enduré les souffrances d'une longue traversée océanique. Cette théorie est parfaitement d'accord avec tous les faits exposés à l'enquête du bureau de l'agriculture, ainsi qu'avec les déclarations persistantes du gouvernement canadien et de ses officiers, qui n'ont cessé d'affirmer que la pleuro-pneumonie n'existait pas au Canada, et qu'il n'en a jamais été signalé un seul cas. Le ministre de l'agriculture a fait observer dans son rapport que sur 193,860 bestiaux abattus depuis l'automne de 1891 au port de débarquement du Royaume-Uni, il ne s'est trouvé environ qu'une douzaine d'animaux dont les poumons offraient une apparence suspecte : celle de la transit-pneumonie.

Il a de plus montré que sur un total de 1,393,589 bestiaux sains expédiés du Canada depuis 1880 jusqu'à la date de son rapport, il ne se produisit aucun cas de pleuro-pneumonie parmi eux, ou par suite de leur contact avec d'autres animaux, bien que, tous fussent mêlés à ceux du Royaume-Uni depuis l'embargo de l'automne de 1892, ce qui aurait été impossible si cette maladie les eût affectés. L'exception apparente dans le prétendu cas de Parckhill-Lindores, en 1892, est rejetée par le ministre pour cause de preuves insuffisantes et d'impossibilité pratique dans les circonstances. Le ministre a fait observer de plus, qu'il ne s'est jamais trouvé un seul cas de pleuro-pneumonie bien déterminé ou prétendu tel dans le Royaume-Uni, parmi les milliers d'animaux canadiens qui y ont été abattus. Encore une fois c'est là un fait qui aurait été impossible, si la maladie de la pleuro-pneumonie eut existée en Canada. De plus si cette maladie eut réellement sévit en Canada, elle se serait répandue et n'aurait pu être dissimulée comme l'a fait observer le ministre de l'agriculture. Si l'on tient compte de cela, et du fait que les nombreux vétérinaires employés par le gouvernement canadien dans toutes les parties du pays n'ont pu signaler un seul cas de pleuro-pneumonie après les plus minutieuses recherches, il reste évidemment acquis que la maladie n'existe pas en Canada. En effet, la chose eut été impossible et les investigations des vétérinaires canadiens s'accordent réellement, si on lit attentivement leur témoignage, avec les conclusions de plusieurs vétérinaires éminents, examinés par le bureau de l'agriculture.

744. Deux importants rapports des professeurs McEachran et Adami, accompagnent le rapport du ministre de l'agriculture. Ces deux rapports critiquent avec sévérité les méthodes et les conclusions des vétérinaires du bureau de l'agriculture. Le gouvernement canadien, qui a transmis officiellement ces documents au commencement de février dernier, n'a encore reçu jusqu'ici (juillet 1895) aucune réponse. La chose est d'autant remarquable, que dans la correspondance ultérieure ces réponses ont été assez promptes.

Il faut conclure de ce silence prolongé qu'il était impossible de donner une réponse qui aurait été satisfaisante.

M. Gardner en réponse aux questions de plusieurs membres de la Chambre des Communes a dit qu'il ne croyait pas le temps opportun de soumettre le cas du gouvernement canadien tel qu'exposé dans le rapport de M. Angers, au parlement impérial. Cette décision, ainsi que des mesures ultérieures, ont naturellement donné lieu à des expressions de surprise.

RÉCIPROCITÉ LIMITÉE.

745. La question de réciprocité limitée entre le Canada et les Etats-Unis est liée, dans ce premier pays, à la question agricole. Le parlement canadien a passé les actes suivants, se rapportant à cette question.

L'acte des douanes de 1878, (31 Vic., chap. 44) section 6, stipule ce qui suit :—

“ Tous les articles mentionnés dans la liste D, étant la production des Etats-Unis, pourront être importés en Canada franc de droits, ou à un taux de droit moindre que celui prescrit par le présent acte, sur proclamation du gouverneur en Conseil, qui pourra être promulguée lorsqu'il apparaîtra à sa satisfaction que les articles identiques du Canada peuvent être importés en franchise aux Etats-Unis, ou sur paiement d'un droit moindre que celui imposé aux exportations du Canada aux Etats-Unis.”

La liste D, ci-haut mentionnée contenait les articles suivants :—

“ Animaux de toutes sortes, viandes salées ou fumées, fruits verts ou secs, poissons de toutes sortes, produits de poisson ou de tout autre créature vivant sous l'eau, volailles, beurre, fromage, suif, saindoux, bois de service de tous genres ; ronds, sciés, coupés ; mais non autrement manufacturés en entier ou en parties ; huile de poisson et gypse.”

746. L'acte des douanes de 1879, (42 Vic., chap. 15) section 6, stipule ce qui suit :—

“ Tous les articles suivants, savoir : les animaux de toute espèce, les fruits verts, le foin, la paille, le son, les graines de toutes sortes, les légumes (y compris les pommes de terre et autres racines), les plantes, arbres et arbrisseaux, la houille et le coke, le sel, le houblon, le blé, les pois et fèves, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs, le sarrasin et tous autres grains, et les farines de blé, de seigle, de maïs et d'avoine, et la farine de tous autres grains, le beurre, la fromage, le poisson (salé ou fumé), le saindoux, le suif, les viandes (fraîches, salées ou fumées), et le bois de service pourront être importés en Canada francs de droits, ou à un taux de droit moindre que celui prescrit par le présent acte, sur proclamation du gouverneur en Conseil qui pourra être promulguée lorsqu'il apparaîtra à sa satisfaction que les articles identiques du Canada peuvent être importés en franchise aux Etats-Unis ou sur paiement d'un droit n'excédant pas celui dont ils seront frappés en vertu de cette proclamation lorsqu'ils seront importés en Canada.”

Ceci fut entré dans les Statuts révisés du Canada. D'après cette mesure le charbon anthracite venant des Etats-Unis fut et demeure admis en franchise.

747. En 1888, un acte en amendement (51 Vic., chap. 15), révoquait ces stipulations et y substituait ce qui suit :—

“Toutes les choses suivantes ou aucune d’entre elles, savoir : les animaux de toute espèce, le foin, la paille, les légumes (y compris les pommes de terre et autres racines), le sel, les pois et fèves, l’orge, le malt, le seigle, le sarrasin, la farine de seigle, la farine d’avoine, la farine de sarrasin, le beurre, le fromage, le poisson de toutes sortes, l’huile de poisson, les produits du poisson et de toutes autres créatures vivant dans l’eau, les viandes fraîches, les volailles, la pierre ou le marbre à l’état brut ou non ouvré, la chaux, le gypse ou plâtre de Paris, (moulu, non moulu ou calciné), les pierres à meules, ou à aiguiser, taillées, ouvrées ou non ouvrées, et les bois de construction et de service de toutes sortes, non ouvrés en tout ou en partie y compris les bardeaux, la planche de lambrissage et la pulpe de bois pourront être importés en Canada francs de droits ou à un taux de droit moindre que celui prescrit par tout acte alors en vigueur, sur proclamation du gouverneur général qui pourra être promulguée lorsqu’il paraîtra à sa satisfaction que les articles similaires du Canada peuvent être importés en franchise aux Etats-Unis ou, sur paiement d’un droit n’excédant pas celui dont ils seront frappés en vertu de cette proclamation lorsqu’ils seront importés en Canada.”

748. En 1894, l’Acte des douanes (57-8 Vic., chap. 33), révoquait le passage précédent et y substituait ce qui suit :—

“7. La totalité ou partie des droits par le présent imposés sur le poisson et autres produits des pêcheries pourra être remise, à l’égard des Etats-Unis ou de Terre-Neuve, ou des deux, sur proclamation du gouverneur en Conseil, qui pourra être lancée lorsqu’il paraîtra à sa satisfaction que les gouvernements des Etats-Unis et de Terre-Neuve, ou l’un ou l’autre, ont modifié leurs tarifs de droits imposés sur les effets importés du Canada de façon à modérer ou abolir les droits en vigueur dans les dits pays respectivement.

“8. Les œufs pourront être importés en Canada francs de droits, ou à un droit moindre que celui prescrit par le présent acte, sur proclamation du gouverneur en Conseil, qui pourra être lancée lorsqu’il paraîtra à sa satisfaction que les œufs du Canada peuvent être importés aux Etats-Unis francs de droits ou à un droit n’excédant pas celui payable sur les œufs en vertu de cette proclamation lorsqu’ils seront importés en Canada.”

“Le bardeau ou la pâte de bois, pourront être importés en franchise en Canada sur proclamation du gouverneur en Conseil, laquelle pourra être lancée lorsqu’il paraîtra à sa satisfaction que le bardeau et la pâte de bois, ou l’un ou l’autre, du Canada peut être importé en franchise aux Etats-Unis.”

“11. Aucun des articles ou tous les articles qui suivent, savoir : les pommes vertes ou mûres, les fèves, le sarrasin, les pois, les pommes de terre, le seigle, la farine de seigle, le foin et les légumes spécifiés à l’item 41 de l’annexe A du présent acte, seront admis en franchise à leur importation en Canada, du pays producteur, sur proclamation du gouverneur en Conseil, qui pourra être lancée lorsqu’il paraîtra à sa satisfaction que ce pays n’impose pas de droits sur le ou les produits similaires importés en Canada.”

“12. L’orge, et le maïs seront admis en franchise lorsqu’ils seront importés en Canada du pays producteur, sur proclamation du gouverneur en Conseil, qui pourra être lancée lorsqu’il paraîtra à sa satisfaction que le pay

d'où l'un ou l'autre de ces produits ou tous deux sont importés, admet ces produits en franchise lorsqu'ils sont importés du Canada."

FERMES EXPÉRIMENTALES.

749. L'établissement des fermes expérimentales du Canada a été autorisé par un acte du Parlement en 1886. On en compte cinq, et elles couvrent une étendue de 3,100 acres de terre. Il y a une ferme expérimentale centrale dans la capitale, Ottawa, et il y a quatre autres fermes affiliées à celle-là dans les autres provinces. La ferme centrale a été établie près de la ligne entre les provinces Ontario et Québec, et répond aux besoins de ces deux provinces importantes. L'une des branches affiliées est située à Nappan, dans la Nouvelle-Ecosse, près de la ligne qui sépare le Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Ecosse, et répond aux besoins des trois provinces maritimes, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard. Une autre est située à Brandon, Manitoba, pour la province du Manitoba. Une troisième est établie à Indian Head, dans le territoire provisoire d'Assiniboine, pour aider au développement de l'agriculture dans les Territoires du Nord-Ouest ; et la quatrième se trouve à Agassiz, dans la Colombie anglaise, pour répondre aux mêmes fins dans cette province.

750. Dans toutes ces fermes l'on fait beaucoup d'expériences concernant toutes les branches de l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture, et on a déjà trouvé la solution de plusieurs problèmes d'une grande importance pour les cultivateurs. En choisissant les sites de ces fermes, on a eu égard aux variations du climat dans les différentes parties du Dominion, et elles ont été établies de manière à aider davantage les cultivateurs des districts les plus colonisés et à rencontrer en même temps les différentes conditions qui exercent une influence sur l'agriculture en Canada.

751. La ferme centrale a environ 500 acres de terre et un nombre complet de dépendances, avec des résidences pour les officiers en chef. Il y a des bâtisses pour les animaux à cornes, les chevaux, les porcs et la volaille. Il y a aussi une beurrerie avec tous les appareils modernes pour faire des expériences ; une bâtisse pour recevoir les différents grains, produits de la ferme, et où se fait la distribution des mêmes grains aux cultivateurs des différentes parties de la Puissance, qui en demandent pour faire l'essai. Le coût de la ferme centrale est de \$62,956, et pour les constructions, etc., les dépenses ont été jusqu'au 30 juin 1895, de \$167,313.

752. Les officiers en chef sont : un directeur, dont les bureaux généraux sont à Ottawa, qui surveille et dirige les travaux sur toutes les fermes et fait une inspection personnelle des autres fermes au moins une fois l'an ; un agriculteur qui dirige les expériences et surveille les bestiaux et les porcs ; il s'occupe aussi de laiterie et de récoltes diverses. Il remplit en même temps la fonction importante de commissaire de l'industrie laitière du Dominion. Il y a aussi un horticulteur qui a en soin les vergers immenses et les plantations de fruits à Ottawa, et qui s'occupe de faire des essais dans la culture des fruits et des légumes, et étudie les meilleures méthodes pour combattre les maladies auxquelles ils sont exposés. Un botaniste et

un entomologiste font avec l'aide d'un assistant, des recherches au sujet des insectes nuisibles, des mauvaises herbes et des maladies des plantes au Canada. Cet officier visite aussi les endroits infectés d'insectes ou frappés de maladies parasitiques, et suggère les moyens de les détruire ou de les guérir. On fait aussi des essais pour l'entretien des abeilles. Il y a, en outre, un directeur pour les départements des volailles et un surveillant de ferme qui dirige les travaux sur la ferme et est chargé des récoltes en général. La production des nouvelles variétés de céréales et les autres récoltes, l'ornementation des terrains et les plantations forestières sont des départements confiés au directeur et à son assistant, le surveillant des forêts. Pendant les cinq dernières années on a produit environ 700 nouvelles variétés de céréales au moyen de mélanges, d'engrais et en produisant des espèces hybrides. Toutes les variétés qui promettent le moins sont rejetées avec le temps, Il y a cependant encore 232 variétés dont on fait l'expérience—130 de blé, 28 d'orge, 15 d'avoine et 59 de pois. Près de 20 acres de terre sont couverts de bois de forêts, composés principalement d'arbres utiles au commerce de bois, afin d'éprouver leur développement relatif dans le but de la fabrication du bois. Environ 800 variétés d'arbres et d'arbrisseaux sont mises à l'essai dans les groupes d'ornementation dans différents endroits du terrain. Avec l'aide d'un bureau suffisant il se fait beaucoup de correspondances avec les cultivateurs qui sont de partout encouragés à écrire aux officiers de la ferme afin d'en obtenir des renseignements et des avis aussi souvent qu'ils en sentent le besoin.

753. Dans les autres fermes, la plus grande partie des travaux est accomplie de manière à répondre à ces questions qui sont de la plus haute importance aux cultivateurs résidant dans les diverses provinces. Chaque ferme est fournie des bâtisses nécessaires et possède les meilleures vaches laitières et les meilleures têtes de bétail pour l'abattage. On fait nombre d'expériences utiles dans ces deux départements, et aussi dans l'élevage des porcs et de la volaille. Plusieurs essais sont faits en fait de variétés de récolte de grains à fourrage, de racines, de légumes, d'arbres à forêts, etc. On fait encore des expériences afin de rechercher les meilleures méthodes de préparer le sol pour diverses récoltes, d'égoutter les terres, de choisir le meilleur temps pour les semences et de conserver la fertilité du sol.

754. Une grande partie de ces variétés de grain produit sur nos diffés rentes fermes, et qui est considéré comme le meilleur et le plus productif est distribuée par la malle en petits colis, de 3 livres chacun, parmi les cultivateurs de toutes les parties du Dominion qui en font la demande. Ces colis-échantillons de grain, lorsqu'on sème le grain qu'ils contiennent et qu'on y porte attention, produisent ordinairement de un à trois boisseaux, et à la fin de la dernière année la récolte rapportera au cultivateur une quantité suffisante de grain pour lui permettre d'en semer sur une espace de terrain considérable. Cette distribution se fait dans toutes les fermes, mais la plus grande partie de ce grain est expédiée de la ferme centrale. En 1894, 26,033 échantillons furent envoyés à l'adresse de 26,000 requérants. Ce qui reste du montant des variétés de grain produit sur toutes les fermes, qui doit être expédié en échantillons, est vendu aux cultivateurs en quantité de 1 à 2 boisseaux à chaque requérant.

755. Pendant les trois dernières années plus de 6,000 colis de sauvageons de forêts et de boutures, et près de cinq tonnes de graines ont été expédiées gratis, par la malle, aux cultivateurs des différentes parties du Nord-Ouest qui en avaient fait la demande, et c'est ainsi que l'on a commencé à s'occuper de la culture des arbres. Un rapport annuel est publié, contenant des détails des travaux les plus importants accomplis dans chaque ferme, et ce rapport est envoyé à chaque cultivateur du Dominion, qui le demande. Il s'en distribue un grand nombre de copies par année. Il se publie de temps à autre des bulletins sur des sujets spéciaux d'une grande importance; ils sont lus avec le plus grand intérêt par la majorité des cultivateurs intelligents du pays. Les officiers des différentes fermes assistent à presque toutes les assemblées de cultivateurs les plus importantes, tenues dans les différentes parties du pays, où ils ont occasion de donner des explications plus étendues sur la manière de conduire l'ouvrage et les résultats obtenus d'année en année.

756. Le service de l'industrie laitière du département de l'agriculture a commencé en 1890, lorsqu'un commissaire de cette industrie a été nommé pour agir en affiliation avec la ferme expérimentale centrale. Les bons résultats obtenus dans le développement des ressources agricoles du Canada par l'industrie laitière ont continué à faire un progrès rapide pendant l'année. L'extension de cette industrie a surtout le bon effet de faire consommer en grande partie les gros grains et les fourrages sur les terres qui les produisent. Les éléments de fertilité qui sont nécessaires pour obtenir toujours des bonnes récoltes sont ainsi laissés sur les fermes sous la forme d'engrais. La vente générale et continuelle des produits primitifs, crus, et en gros, tend à priver le sol des substances requises pour faire rapporter de bonnes récoltes. La production des substances alimentaires délicates d'une qualité et d'une valeur concentrées, telles que le beurre, le fromage, le porc, le bœuf, ouvre le champ à un travail intelligent qui rapporte des bénéfices, et protège en même temps la terre contre l'épuisement.

757. La différence dans la qualité et la valeur du fromage fabriqué, dans les différentes provinces, n'est plus aussi considérable que par le passé. Les méthodes de fabrication sont maintenant presque uniformes dans le pays, ce qui fait que les districts antérieurement arriérés dans cette industrie peuvent maintenant rivaliser avec les plus avancés, tant dans la qualité de la production, que dans les prix, et ces derniers ont aussi bénéficié des améliorations générales. Le fait que la production du fromage falsifié est prohibée en Canada a souvent fait le sujet des discussions dans les journaux commerciaux des autres pays. La production du beurre dans les beurreries coopératives a quelque peu augmenté. Les prix du beurre en Angleterre ont été très bas, et le beurre en demande là-bas, qui obtient les prix les plus élevés, est celui qui n'a pas encore perdu la senteur de la baratte. Le système des glaciers d'emmagasinage sur les chemins de fer et les vaisseaux, servant à l'expédition du beurre en Angleterre, est ce dont on se sert ordinairement pour sa conservation à une température d'à peu près, ou au-dessus de 32° Fahr., du temps où il est vieux de quelques jours. Il est très important pour le Canada d'établir une renommée à son beurre aussi enviable sur le rapport de l'excellence que le fromage de ce dernier pays.

758. Le développement dans cette industrie a été surtout remarquable dans la manufacture du fromage. La valeur du fromage canadien exporté pendant l'année finissant le 30 juin 1894, a excédé de 64 pour 100 la valeur du fromage exporté pendant l'année 1890. L'Angleterre en a fait une consommation continuelle; et l'excellence, en général, de sa qualité, et le fait qu'il n'y a pas de falsification dans sa manufacture, lui ont gagné une réputation croissante auprès des consommateurs en Angleterre. On espère que l'Acte "concernant les produits de l'industrie laitière, 1893," protégera sa bonne renommée et le préservera des faux rapports qui en ont été faits.

759. Malgré l'augmentation considérable dans l'exportation du fromage, les prix n'ont pas baissé. Les chiffres suivants pris dans la *Gazette*, de Montréal, peuvent être considérés comme exacts.

Ils démontrent les quotations qui sont transmises par le câble, qui proviennent du rapport de Liverpool, et ainsi que celles publiées à Montréal. Les prix de Liverpool sont donnés en schellings et deniers, et ceux de Montréal sont donnés en piastres et centins, après avoir été convertis au taux de \$4.86 $\frac{2}{3}$ par louis sterling.

PRIX DU FROMAGE EN SCHELLINGS ET DENIERS, PAR 112 LBS. À LIVERPOOL.

MOIS.	1894.		1893.		1892.		1891.	
	Le plus haut.	Le plus bas.	Le plus haut.	Le plus bas.	Le plus haut.	Le plus bas.	Le plus haut.	Le plus bas.
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Mai	56 6	52 6	54 6	50 0	58 0	51 0	59 0	51 0
Juin	51 6	44 6	50 0	45 0	53 0	44 6	49 0	43 6
Juillet	45 6	44 6	47 6	45 0	45 0	43 0	44 0	42 6
Août	49 0	45 0	47 6	45 0	47 0	45 0	46 0	44 0
Septembre	51 6	49 0	49 6	47 6	49 0	46 0	46 0	45 6
Octobre	50 6	48 6	55 0	49 6	52 0	49 0	50 0	46 0
Novembre	51 0	48 6	55 0	54 0	53 0	52 0	55 0	50 6

PRIX DU FROMAGE EN CENTINS, PAR LB. À MONTRÉAL.

MOIS.	1894.		1893.		1892.		1891.	
	Le plus haut.	Le plus bas.	Le plus haut.	Le plus bas.	Le plus haut.	Le plus bas.	Le plus haut.	Le plus bas.
	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.	c.
Mai	11	9 $\frac{5}{8}$	10	9 $\frac{5}{8}$	10 $\frac{1}{4}$	9 $\frac{5}{8}$	10 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$
Juin	9 $\frac{5}{8}$	9 $\frac{1}{2}$	9	9	10	8 $\frac{5}{8}$	9 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{5}{8}$
Juillet	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	9	8 $\frac{5}{8}$
Août	10	9 $\frac{1}{2}$	9	9	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{5}{8}$
Septembre	10 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	10	9 $\frac{5}{8}$	10 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{5}{8}$	10 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{5}{8}$
Octobre	10 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	11	10 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{5}{8}$
Novembre	10 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	11	10 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	11	10 $\frac{1}{2}$

760. Les lectures données par le commissaire de l'industrie laitière et ses assistants ont renseigné les cultivateurs sur toute la pratique de l'industrie laitière, à partir de la culture du sol et des récoltes de fourrage, et de la manière d'entretenir les animaux jusqu'à la vente des produits sur les marchés. Tous les fabricants de fromage et de beurre de presque toutes les parties du Dominion ont reçu des instructions et des leçons spéciales.

761. Les trois conférences sur l'agriculture qui ont été faites dans les provinces maritimes, et auxquelles Son Excellence le gouverneur général a bien voulu assister et adresser la parole, ont eu pour effet d'augmenter l'intérêt que portent les classes agricoles aux méthodes de l'industrie laitière, qui peut leur rapporter les meilleurs bénéfices. Les comptes rendus de ces assemblées enthousiastes ont attiré l'attention du pays et de plusieurs parties de l'Angleterre, ainsi que des États-Unis, sur la richesse et les ressources agricoles de ces provinces.

762. Comme le climat du Canada impose une période d'au moins six mois, pendant lesquels il faut soigner les animaux dans les étables, les laitiers concentrent plus d'attention, tous les ans, à la culture du blé-d'inde pour l'alimentation du bétail. Ensilé ou autrement, c'est un fourrage juteux, sain et à bon marché, pour les vaches à lait. Comme la culture de cette plante peut se faire presque dans tout le pays, le cultivateur, en ce qui concerne le coût de la production, se trouve sur un pied d'égalité, sinon de supériorité, avec ses compétiteurs des autres pays où les vaches peuvent être laissées au pâturage jusqu'à une période plus avancée de l'année. Dans plusieurs places, les féveroles (*Faba Vulgaris ver aquina*) ont été cultivées comme fourrage avec un résultat satisfaisant. Sur la ferme expérimentale centrale, la récolte du fourrage vert de cette précieuse plante, a été jusqu'à 12 tonnes par acre.

763. Le fait comparativement nouveau dans l'industrie laitière, de changer les fromageries en beurreries du mois d'octobre au mois de mai, est devenu plus général. En 1891, deux stations laitières d'hiver ont été établies dans Ontario, sous la surveillance du commissaire de l'industrie laitière. Dans l'hiver de 1893-94, sept de ces établissements où l'on manufacture le beurre ont été dirigés par le service de l'industrie laitière du département, et ce nombre a augmenté à dix durant l'hiver de 1894-95, y compris les établissements de ce genre à Saint-Hyacinthe, Québec, Kingston et Ontario. Un grand nombre de fromageries ont été équipées pour la manufacture du beurre en hiver. Cette nouvelle industrie peut être considérée comme bien établie dans Ontario, et en voie de s'introduire dans les autres provinces. Il découle encore plusieurs avantages autres que le revenu direct des ventes de beurre, et de l'industrie laitière développée pendant la saison d'hiver. Un des avantages importants, qui en découle, est le gain dans le nombre et la qualité des bêtes à cornes et des porcs qui peuvent être élevés et engraisés sur les fermes où l'on peut disposer d'une grande quantité de lait écrémé et de lait de beurre pour la nourriture.

764. Quelques paragraphes donneront une idée des principaux travaux qui se sont accomplis dans les diverses provinces.

Dans la province d'Ontario on manufacture le beurre en hiver à Wellman's Corners, Chesterville et Renfrew. A l'école des mines et manufactures de Kingston, on a ajouté un cours d'industrie laitière, dont la direction a été confiée, pour l'hiver, au commissaire de l'industrie laitière. Des cours d'instruction ont été organisés, particulièrement pour les élèves qui ont eu l'expérience d'une année de travail dans une de ces branches. Chaque cours comprend deux semaines d'instruction pratique, et tout élève peut suivre les deux cours. Le nombre des élèves durant l'hiver dernier a été de 105.

Dans la province de Québec, l'assistant commissaire des laiteries a tenu des assemblées pendant l'année. Durant l'hiver, il a donné une série de lectures dans chaque classe d'élèves de l'école de laiterie à Saint-Hyacinthe, Québec, qui a été établie, en 1892, par l'association laitière de la province de Québec, et qui se trouve sous la direction du commissaire de l'industrie laitière.

L'association laitière de la province de Québec souscrit une somme annuelle de \$1,000 pour entretien. Pendant la saison d'hiver de 1893-94, 268 étudiants assistèrent à l'école et suivirent les leçons données sur la manufacture du fromage et du beurre, ainsi que sur l'épreuve du lait. Les demandes d'entrée pour la saison 1894-95 étaient quelque peu au-dessus de la capacité de l'école, et 328 élèves y suivirent les cours. Une station pour la manufacture du beurre en hiver a été mise en opération, à Lennoxville, Québec. Des progrès considérables dans la fabrication du fromage ont été faits dans la province de Québec. Pendant que le fromage manufacturé dans cette dernière province se vendait à une moyenne de un centin au-dessous du prix payé dans la province d'Ontario il y a quelques années, la saison dernière les prix dans la province de Québec ont pour ainsi dire égalé les prix de la province d'Ontario, pour la même période. On constate aussi une amélioration marquée dans la manière d'arranger le contenu des boîtes, ainsi que dans le choix des marques de commerce.

Une beurrerie ambulante fut expédiée dans la province du Nouveau-Brunswick. On en confia immédiatement la direction à deux habiles fromagiers, qui étaient en même temps des experts dans la manufacture du beurre. Des assemblées dans lesquelles on donna des explications sur la manufacture du beurre ont été tenues dans les comtés suivants :— Saint-Jean, Charlotte, Sunbury, King, Queen, Albert, Westmoreland, Kent, Northumberland, Restigouche, Gloucester, York, Carleton, Victoria et Madawaska. En tout, 68 places furent visitées durant l'été. Une école de laiterie fut établie à Sussex, N.-B., dans le printemps de 1894, et rouverte dans le printemps de 1895. 59 fromagiers ont suivi les cours d'instruction.

Une station laitière expérimentale a été 1892-93 établie sur la ferme expérimentale de Nappan, dans la Nouvelle-Ecosse. Les bâtisses ont été construites aux frais de quelques personnes du voisinage, et le département de l'agriculture y a mis les appareils pour la manufacture du beurre et du fromage. La fabrication du fromage se fait durant les mois les plus chauds de l'été, et la manufacture du beurre durant le reste de l'année. Un grand nombre de nouvelles fromageries et de beurreries ont été mises en opération durant l'été et cette industrie conduite sous le système coopératif, est selon toute probabilité pour devenir très étendue.

Dans la province de l'Île du Prince-Edouard, il y a eu une petite fromagerie en activité en 1891. Une branche de laiterie expérimentale a été établie à New-Perth en 1892. Depuis, la manufacture du fromage et du beurre sous le système coopératif a fait beaucoup de progrès. Le commissaire de l'industrie laitière avait 16 fromageries et deux beurreries sous sa direction pendant l'été. Douze mille vingt-deux boîtes de fromage ont été manufacturées. Les profits nets des ventes du fromage, après avoir réduit le coût de sa manufacture doivent être payés aux cultivateurs qui ont fourni le lait. La valeur totale de la production dans ces fromageries pour la saison a été de 578,370 66. La fabrication du beurre dans les beurreries coopératives a obtenu un succès très satisfaisant. La baisse dans les prix du beurre a quelque peu entravé le développement de ce commerce, mais comme il ne se fabrique dans l'île que du beurre de la meilleure qualité, se conservant très bien, il n'y a pas de doute que le commerce va redevenir meilleur. Un chargement de beurre a été expédié en Angleterre comme essai. La saison pour la fabrication du fromage terminée, les appareils pour la manufacture du beurre ont été mis en place, et la fabrication du beurre a commencé pour se continuer pendant l'hiver. Les deux autres beurreries de l'Île du Prince-Edouard ont aussi été en activité pendant tout l'hiver. La culture du blé-d'inde à fourrage pour la nourriture des animaux devient de plus en plus considérable sur l'île, et plusieurs des principaux cultivateurs ont construit des silos, et les apparences pour le développement de l'industrie laitière sont très bonnes. Dans la province de Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, une laiterie ambulante a été en opération tout l'été. Soixante-trois différents endroits furent visités. En général, le nombre des cultivateurs qui assistaient aux assemblées était de 30 à 100.

La fabrication du beurre a commencé à la station de laiterie de Moose-Jaw. Une compagnie locale, composée de cultivateurs et d'autres avaient pris les moyens nécessaires à la construction et à l'équipement d'une manufacture de beurre. Le commissaire de l'industrie laitière fut autorisé à manufacturer le beurre au prix ordinaire par livre. Les profits nets provenant des ventes du beurre, après la déduction du coût de la manufacture, doivent être distribués aux contribuables d'après la qualité et la quantité de lait ou de crème fourni par eux. A la clôture de la saison en octobre, les intéressés étaient d'opinion qu'ils pourraient fournir 50 pour 100 plus de lait à la prochaine saison. Vers la fin de la saison de 1894, la quantité de beurre manufacturée quotidiennement était d'à peu près 300 livres.

Dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, on donne, chaque année, plus d'attention aux méthodes de l'industrie laitière, ce qui a pour résultat de donner aux cultivateurs des ressources plus nombreuses de revenus qu'auparavant.

Plusieurs vallées dans la province de la Colombie anglaise offriraient un site admirable pour l'exploitation de l'industrie laitière, mais à part la distribution des rapports, des bulletins, ainsi que la correspondance échangée, le service de l'industrie laitière n'a pu aider aux intérêts de cette province dans cette industrie. On se propose de donner aux intérêts de l'industrie laitière dans la Colombie anglaise la même aide que l'on a donnée aux autres provinces sous ce rapport.

765. L'étendue et l'accroissement du commerce d'exportation dans la production laitière du Canada sont démontrés dans le tableau suivant (année terminée le 30 juin) :—

PUISSANCE DU CANADA.—EXPORTATIONS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.—PRODUCTION DOMESTIQUE.

BEURRE.

ANNÉE.	Quantité.	Valeur.	A la Grande-Bretagne.	Aux Etats-Unis.	En France.	En Allema-gne.	Autres pays étrangers.	Provinces de l'A. B. du N.	Indes Anglai-ses.
	Lbs.	\$	£	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868..	10,649,733	1,698,042	534,707	1,015,702	1,496	14,870	95,777	26,986
1880..	18,535,362	3,058,069	2,756,064	111,158	24,710	163,290	2,847
1881..	17,649,491	3,573,034	3,333,419	58,522	30,574	143,935	6,584
1882..	15,161,839	2,936,150	2,195,127	529,169	32,052	169,270	10,538
1883..	8,106,447	1,705,817	1,330,585	206,154	29,446	131,341	8,291
1884..	8,075,537	1,612,481	1,395,652	46,618	16,455	151,224	2,532
1885..	7,330,788	1,430,905	1,212,768	16,695	15,172	21,473	161,862	2,835
1886..	4,664,741	832,355	652,863	17,545	17,577	142,485	1,885
1887..	5,485,509	979,126	757,261	17,207	23,789	180,238	631
1888..	4,415,381	798,673	614,214	13,468	5,226	164,329	1,436
1889..	1,780,765	331,958	174,027	7,879	22,921	124,349	2,782
1890..	1,951,585	340,131	184,105	5,059	29,342	119,989	1,636
1891..	3,768,101	602,175	440,069	10,054	20,447	24,021	101,649	5,944
1892..	5,736,696	1,056,058	877,455	6,048	5,160	27,207	133,770	6,428
1893..	7,036,013	1,296,814	1,118,614	7,539	1,175	35,042	127,412	7,032
1894..	5,534,621	1,095,588	936,422	6,048	1,125	28,560	109,263	14,170

FROMAGE.

1868..	6,141,570	620,543	548,574	68,784	891	1,954	340
1880..	40,368,678	3,893,366	3,772,769	114,507	170	5,710	210
1881..	49,255,523	5,510,443	5,471,362	28,500	14	10,027	540
1882..	50,807,049	5,500,868	5,571,076	18,436	242	8,196	2,318
1883..	58,041,387	6,451,870	6,409,859	24,468	202	15,480	1,863
1884..	69,755,423	7,251,989	7,207,425	24,866	188	19,248	262
1885..	79,655,367	8,265,240	8,178,953	86,978	205	15,899	1,207
1886..	78,112,927	6,754,626	6,729,134	15,478	80	90	156	9,139	549
1887..	73,604,448	7,108,978	7,065,983	30,667	211	11,982	165
1888..	84,173,267	8,928,242	8,834,997	83,153	5	828	9,087	172
1889..	88,534,887	8,915,684	8,871,205	31,473	1,582	11,208	216
1890..	94,260,187	9,372,212	9,349,731	6,425	370	2,154	12,777	755
1891..	106,202,140	9,508,800	9,481,373	13,485	1,954	9,104	2,884
1892..	118,270,052	11,652,412	11,593,690	39,558	2	2,124	12,942	4,096
1893..	133,946,365	13,407,470	13,360,237	23,578	2,689	18,669	2,297
1894..	154,977,480	15,488,191	15,439,198	9,552	173	3,036	21,948	14,284

766. La division chimique de la ferme expérimentale centrale, sous la direction de M. F. T. Shutt, M.A., M.S.S., comprend une branche de l'agriculture de plus en plus appréciée par les cultivateurs du Canada comme étant d'une grande importance. L'alliance entre la chimie et l'agriculture, et les résultats avantageux qui proviennent de l'application de la chimie aux travaux agricoles, au point de vue économique et profitable sont des

faits généralement admis par tous ceux qui désirent se placer au premier rang de l'agriculture moderne, qui est celle du progrès.

De même que les autres divisions des travaux de ferme, cette section entretient une forte correspondance, et reçoit tous les jours de toutes les parties du pays, des lettres de cultivateurs demandant des renseignements sur la manière de cultiver les différentes espèces de terrains, sur la composition et l'application des engrais, naturels et artificiels, sur l'alimentation des bestiaux, etc.

Lorsque le temps le permet, l'on fait des expérimentations pour les cultivateurs sur des matières se rattachant à l'agriculture, et qui doivent avoir de l'intérêt et de la valeur pour une grande partie de la population. L'analyse de l'eau, dont se servent les cultivateurs, a eu des résultats très utiles, en appelant surtout l'attention sur le danger de boire de l'eau corrompue par celle qui pénètre des alentours des bâtiments de fermes, à travers le sol jusqu'aux puits. La pureté de l'eau est indispensable à la santé de la famille du cultivateur, de ses animaux et à l'excellence des produits de la laiterie. Les engrais naturels du Canada, la tourbe, les fumiers, la vase de marais, la marne, etc., ont été analysés en grand nombre durant les cinq dernières années. De sorte que nous avons maintenant beaucoup d'informations sur cette importante question.

On a fait de nouvelles expériences pour connaître la valeur des différentes plantes fourragères au point de vue de l'alimentation.

Un nombre considérable d'herbes du pays ont été analysés à différentes phases de leur développement. Et, l'on a fait aussi de très nombreuses analyses chimiques des plantes fourragères canadiennes.

Les sols vierges qui représentent de grandes étendues de terrain au Canada, ont été examinés depuis quelques années, et les rapports de cette section donnent des informations analytiques et physiques accompagnées de considérations sur la manière la plus profitable de les cultiver.

Il est démontré que le Canada possède des domaines considérables, d'une fertilité égale aux meilleurs du monde. Et, nous les trouvons surtout dans les prairies des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans les terrains d'alluvion des côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Certaines branches de l'agriculture, telles que l'horticulture et l'industrie laitière ont reçu une aide pratique; et en consultant les rapports annuels nous verrons que déjà, il a été publié pour la gouverne des cultivateurs canadiens, des renseignements considérables, et de la nature la plus utile.

CHAPITRE XI.

Vastes pêcheries.—Pêcheries en eau douce.—Pêcheries maritimes.—Rendement depuis la Confédération.—Pêcheurs, vaisseaux et matériaux.—Protection du gouvernement.—Flotte de protection.—Pisciculture.—Les grands lacs.—Colombie anglaise.—Primes.—Développement par province.—Valeur du rendement et des exportations.—Valeur des espèces de poisson.—Stations marines scientifiques.—Pêche du phoque à fourrure.

767. Les pêcheries du Canada sont les plus vastes du monde, et comprennent une ligne de côtes de mer d'une immense étendue, sans compter des mers intérieures, nombre de lacs et de rivières. La côte de la Colombie anglaise seule est d'une longueur de 7,181 milles, soit deux fois la longueur de la côte de l'Angleterre et de l'Irlande. La côte de mer, à l'est, comprenant les pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de Québec, de la Baie de Fundy au Détroit de Belle-Isle, couvre une distance de 5,600 milles.

768. Les eaux salées de l'intérieur, à part les espaces de peu d'étendue, couvrent 15,000 milles carrés, peuplés de poissons ; et la surface d'eau douce, dans cette partie des grands lacs appartenant au Canada, est d'environ 36,350 milles carrés. Le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest possèdent de grandes nappes d'eau remplies de poisson excellent.

769. Les pêcheries maritimes les plus importantes sont établies dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, près des Îles Madeleine, la Baie des Chaleurs, l'Île Anticosti et la côte du Labrador.

770. Entre les années 1869 et 1894, les principales pêcheries commerciales ont rapporté les sommes suivantes :—

Morue.....	\$99,175,313
Hareng.....	48,676,782
Homar J.....	44,549,002
Maquereau.....	36,125,437
Saumon.....	38,006,074
Egrefin.....	12,245,819

771. La valeur commerciale des pêcheries a été près de \$21,000,000 en 1894, soit une augmentation de \$32,912 sur le rendement de 1893. Cette somme ne comprend pas la quantité considérable de saumons et d'autres poissons consommés par les Indiens de la Colombie anglaise, de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

772. Les 70,719 hommes engagés dans l'industrie de la pêche au Canada en 1894, ont un matériel (bateaux, filets et autres articles) évalué à \$9,439,116.

773. Afin d'aider au développement de cette industrie, le gouvernement du Canada met en vigueur des mesures efficaces de protection. (1) Ces mesures sont contenues dans des lois et des règlements appliqués par un nombreux corps d'officiers qui stationnent dans les divers endroits de pêche; (2) par des croiseurs armés qui font le service sur les côtes de l'Atlantique et dans les grands lacs; (3) par l'établissement d'une saison prohibée, dont le but est de protéger le poisson à la période la plus critique de son existence—la saison du fraie; (4) par un régime de baux et de licences par lesquels le gouvernement peut régler la pêche selon les besoins locaux; (5) par des établissements de pisciculture, dont le nombre s'élève aujourd'hui à quatorze, disposés dans divers endroits du pays; (6) par des primes pour la pêche, qui coûtent au gouvernement près de \$160,000 par année; (7) par des prix décernés aux meilleurs modèles de bateaux pour la pêche, dans le but d'encourager la construction de vaisseaux supérieurs et sûrs pour la pêche dans la mer profonde; (8) par des bureaux de renseignements sur les pêcheries inaugurés en 1889, au moyen desquels les mouvements des appâts et du poisson sont connus tous les jours et communiqués, par le télégraphe, aux stations principales. Il y avait cinquante-sept de ces bureaux en 1894.

774. Afin de protéger les pêcheries des côtes de la mer et de l'intérieur, le gouvernement emploie six steamers et deux vaisseaux rapides, et à peu près 400 officiers permanents, et 200 gardiens temporaires nommés à certaines périodes de l'année, surtout pendant la saison du fraie.

775. Nous donnons plus bas les dépenses du gouvernement pour les pêcheries pendant l'exercice finissant le 30 juin 1894, ainsi que celles des quatre années précédentes:—

Dépenses.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Officiers des pêcheries.	83,684	65,873	71,306	72,124	72,315	86,964
Piscifacures	41,315	39,127	39,496	43,958	47,322	45,025
Service de la protection des pêcheries.	69,694	64,435	83,050	93,397	106,805	115,148
Primes de pêche.	149,991	150,000	166,967	156,892	159,752	158,794
Divers.	10,912	9,314	13,383	17,449	*100,602	34,892
Total.	355,596	328,749	374,202	383,822	486,796	440,823

*Parmi les divers se trouvent les items suivants:—

Exposition colombienne, \$6,652; Mer de Behring, \$74,026; Informations relativement aux phoques à fourrures, \$1,937.

776. L'article *modus vivendi* du traité conclu en 1888 a dû être appliqué depuis le mois de mars 1889. En vertu de cet article le gouvernement fédéral a accordé des permis à des vaisseaux-pêcheurs américains, pour pêcher dans les eaux canadiennes avec certaines restrictions. En 1889, il fut accordé 78 permis rapportant \$9,589; en 1890, 119, \$14,641; en 1891, 98, \$11,098; en 1892, 108, \$13,410; en 1893, 71, \$9,131, et en 1894, 53, \$6,776.

777. Une homarderie a été établie à Bayview, dans le comté de Pictou, N.-E., en 1891. Le rapport de l'officier qui en était le surveillant en 1894, nous informe que pendant la saison il y a eu 160,000,000 jeunes homards qui ont été distribués le long de la côte, à partir du détroit de Canso et dans l'Île du Prince-Edouard. On a capturé près de 88,000,000 homards pendant la saison de 1894 pour remplir 13,333,693 boîtes, et on en a expédié 7,565 tonnes, frais ou vivants.

778. A part cette homarderie, 13 établissements de pisciculture étaient en activité en 1894. De ces établissements on a distribué 94,919,000 alevins de saumon, de truite, de poisson blanc et de truite saumonée. Ils furent déposés dans les différents lacs et rivières des provinces de l'Atlantique, dans les grands lacs de la province d'Ontario, et dans les eaux de la Colombie anglaise.

779. Le gouvernement a pris sur lui d'établir et d'approvisionner de nouveau les couches d'huîtres à Shédiac, N.-B., et à Tracadie, N.-E., et les travaux sont exécutés sous la surveillance d'un expert qui vient d'Angleterre. Les travaux préliminaires ont été commencés en 1892. En 1893, plusieurs centaines de barils d'huîtres ont été déposés.

780. Les pêcheries de la Baie-d'Hudson sont considérables, mais elles ne sont pas comprises dans les relevés du département de la marine et des pêcheries,

La Compagnie de la Baie-d'Hudson a établi des pêcheries de saumon en bas de plusieurs rivières se déchargeant dans la Baie Ungava. Les pêcheurs employés sont tous des esquimaux. Il y a de la truite en quantité et de grosse dimension. On en a déjà pris qui pesaient 14 livres, mais, la moyenne est de 6 à 7 livres.

781. Les pêcheries des grands lacs sont les plus considérables de l'univers. Dans les eaux des lacs nous trouvons le poisson blanc, la truite saumonée, le hareng, l'esturgeon, l'achigan, le brochet, etc.

Les statistiques les plus récentes publiées par le département de la marine et des pêcheries nous informent que 75 bateaux remorqueurs et goélettes, et 1,187 embarcations, manœuvrées par 4,155 hommes, étaient employés sur les grands lacs pendant la saison 1894; 1,682,265 chaînes de rets à mailles, et 7,610 chaînes de seines, 359 rets à enclos et 323 verveux étaient en usage, le tout représentant un capital de \$702,822. Ce montant ne comprend pas la valeur des réfrigérateurs, des glaciers, des boîtes à poissons, des jetées et des quais. La valeur du poisson a été de près de \$1,660,000.

782. La quantité totale du poisson pris pendant les 12 années, 1883-1894 s'élève à 293,707,000 lbs, d'une valeur de \$17,660,000.

Les principales sortes de poisson pris pendant cette période sont :

Le hareng.....	97,000,000	Lbs.
Le poisson blanc.....	62,000,000	"
La truite saumonée.....	63,000,000	"

783. Les pêcheries de la Colombie anglaise sont probablement les plus riches de l'univers. Elles ont subi un développement rapide durant les dernières années.

En 1876, la valeur du poisson qui a été capturé, s'est élevée à \$104,697 ; en 1880, à \$713,335 ; en 1885, à \$1,978,038 ; en 1890, à \$3,481,432 ; en 1893, à \$4,447,083, et en 1894, à \$3,950,478.

Pendant les douze années, 1883-94, la valeur de la pêche du saumon a été de \$21,439,437. La prise du poisson de 1893 a été la plus considérable, soit \$3,150,709, et la valeur moyenne pendant les dix années précédentes a été de \$1,786,620.

Le poisson qui a été pris, comprend l'esturgeon, le flétan, le hareng, l'oolâchans, la truite, la morue de rochers, la *skill*, la *tousqua*, etc.

784. En vertu d'un Acte, adopté en 1882, afin d'encourager la pêche dans les eaux de la mer, et la construction vaisseaux et de bateaux-pêcheurs, une distribution annuelle en prime, s'élevant à \$150,000 a été faite parmi les pêcheurs et les bateaux. En vertu de l'Acte de 1891, chapitre 42, cette somme a été élevée à \$160,000. Cette prime est accordée d'après une base de \$3 par tonneau aux vaisseaux, \$3 par homme, aux pêcheurs qui font partie de l'équipage d'un bateau-pêcheur, et \$1 par bateau aux propriétaires. Le nombre de vaisseaux qui ont reçu cette prime en 1893 a été de 805 avec un tonnage de 27,975 tonneaux, soit une augmentation de 137 vaisseaux et de 2,227 tonneaux en comparaison avec l'année 1892. Le nombre de vaisseaux auxquels on a accordé des primes, a été de 12,830, soit une diminution de 944 bateaux et de 1,543 pêcheurs, en comparaison avec l'année précédente. Le nombre total des pêcheurs exerçant leur industrie, soit sur des vaisseaux ou dans des bateaux, à qui des primes ont été payées en 1893, a été de 28,013, contre 29,064 en l'année 1892. Comme on peut le voir un grand nombre de pêcheurs n'ont pas fait valoir leurs titres à cette prime. Cette diminution existe, principalement dans les demandes de ces primes, pour les bateaux, et est due aux règlements sévères adoptés relativement à ces réclamations.

L'augmentation de la prime aux vaisseaux, à \$3, de \$1.50 qu'elle était auparavant, a eu pour effet d'augmenter le nombre des vaisseaux-pêcheurs. Le total des primes payées depuis 1882 s'élève à \$1,886,942, distribuées comme suit :—

ANNÉE.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du P.-E.	Québec.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1882.....	106,098 72	16,997 00	16,137 00	33,052 75	172,285 47
1883.....	89,432 50	12,395 20	8,577 14	19,940 01	130,344 85
1884.....	104,934 09	13,576 00	9,203 96	28,004 93	155,718 98
1885.....	103,999 73	15,908 25	10,166 65	31,464 76	161,539 39
1886.....	98,789 54	17,894 57	10,935 87	33,283 61	160,903 59
1887.....	99,622 03	19,699 65	12,528 51	31,907 73	163,757 92
1888.....	89,778 90	18,454 92	9,092 96	32,858 75	150,185 53
1889.....	90,142 51	21,026 79	13,994 53	33,362 71	158,526 54
1890.....	91,235 64	21,108 33	11,686 32	34,210 72	158,241 01
1891.....	92,377 42	17,235 96	12,771 30	34,507 17	156,891 85
1892.....	109,410 39	10,864 61	9,782 79	29,694 35	159,752 14
1893.....	108,621 11	12,524 09	9,328 62	28,320 72	158,794 54
Totaux.....	1,184,442 58	197,685 37	134,205 65	370,608 21	1,886,941 81

NOMBRE DE VAISSEAUX, TONNAGE ET NOMBRE D'HOMMES AYANT DROIT À LA PRIME POUR CHAQUE ANNÉE.

ANNÉE.	NOUVELLE-ÉCOSSE.			NOUV.-BRUNSWICK.			ILE DU P.-E.			QUÉBEC.			TOTAL.		
	No. de navires.	Tonnage.	No. hommes.	No. de navires.	Tonnage.	No. hom.	No. de navires.	Tonnage.	No. hom.	No. de navires.	Tonnage.	No. hom.	No. de navires.	Tonnage.	No. hommes.
	1882.	588	22,841	5,843	120	2,171	531	15	389	74	63	2,210	538	786	27,611
1883.	700	29,788	6,238	126	2,102	496	16	450	66	62	2,236	443	904	34,576	7,243
1884.	700	29,828	6,327	139	2,289	560	16	582	92	56	1,965	882	911	34,664	7,861
1885.	629	27,709	5,897	128	2,120	496	19	597	118	55	1,791	817	831	32,217	6,823
1886.	562	25,375	5,022	145	2,628	520	32	1,071	215	52	1,730	820	791	30,804	6,077
1887.	566	24,520	4,900	154	2,889	563	38	1,677	338	54	1,883	834	412	30,969	6,135
1888.	589	26,008	5,450	150	2,545	544	37	1,245	249	51	1,842	888	827	31,640	6,631
1889.	597	27,123	5,684	153	2,590	565	35	1,274	239	48	1,729	833	833	32,716	6,818
1890.	540	23,955	4,935	133	2,129	447	32	1,002	208	34	1,182	820	739	28,268	5,805
1891.	527	22,780	4,618	124	2,031	411	27	778	155	27	924	168	705	26,533	5,352
1892.	507	22,279	4,611	108	1,083	343	30	983	139	23	803	159	668	25,748	5,252
1893.	536	23,195	4,780	210	2,922	634	27	910	151	32	952	179	805	27,979	5,744
Totaux	7,041	305,401	63,805	1,690	28,119	6,110	324	10,958	2,034	557	19,247	3,778	9,612	363,725	75,727

NOMBRE DE BATEAUX AUXQUELS LA PRIME A ÉTÉ DISTRIBUÉE, ET
LE NOMBRE D'HOMMES ENGAGÉS DANS LES BATEAUX DE PÊCHE
RECEVANT UNE PRIME.

ANNÉE.	NOUVELLE-ÉCOSSE.		NOUVEAU-BRUNSWICK.		ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.		QUÉBEC.		TOTAL.	
	No. de vais-seaux.	Nombre d'hom-mes.	No. de vais-seaux.	Nombre d'hom-mes.	No. de vais-seaux.	Nombre d'hom-mes.	No. de vais-seaux.	Nombre d'hom-mes.	No. de vais-seaux.	Nombre d'hom-mes.
1882.....	6,043	12,130	1,024	2,530	1,087	3,070	3,071	5,716	11,225	23,446
1883.....	6,458	13,553	1,453	3,309	1,098	3,106	3,266	6,188	12,275	26,156
1884.....	6,257	12,669	1,086	2,505	869	2,346	3,344	6,416	11,556	23,936
1885.....	6,970	13,396	1,460	3,254	1,006	2,606	3,857	7,485	13,293	26,741
1886.....	7,140	13,351	1,618	3,567	1,048	2,547	4,303	7,981	14,109	27,446
1887.....	7,662	13,997	1,804	3,994	1,088	2,711	4,051	7,550	14,605	28,252
1888.....	7,840	14,115	1,876	4,148	797	2,141	4,259	7,852	14,772	28,256
1889.....	7,926	14,118	2,237	5,033	1,475	3,568	4,602	8,807	16,240	31,525
1890.....	8,886	15,738	2,324	5,242	1,192	3,024	4,766	9,241	17,168	33,245
1891.....	9,525	16,552	1,928	4,126	1,383	3,427	4,865	9,402	17,701	33,507
1892.....	7,679	12,307	893	1,765	1,021	2,047	4,181	7,693	13,774	23,812
1893.....	7,308	11,748	671	1,314	985	1,962	3,866	7,245	12,830	22,269
Totals...	89,694	163,674	18,374	40,786	13,049	32,555	48,431	91,576	169,548	328,591

NOMBRE TOTAL D'HOMMES QUI ONT REÇU LA PRIME POUR CHAQUE
ANNÉE.

ANNÉE.	NOUVELLE-ÉCOSSE.	NOUVEAU-BRUNSWICK.	ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.	QUÉBEC.	TOTAL.
	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	Nombre d'hommes.	
1882.....	17,473	3,061	3,144	6,254	29,932
1883.....	19,791	3,805	3,172	6,631	33,399
1884.....	18,996	3,065	2,438	6,798	31,297
1885.....	19,293	3,750	2,719	7,802	33,564
1886.....	18,373	4,087	2,762	8,301	33,523
1887.....	18,897	4,557	3,049	7,884	34,387
1888.....	19,565	4,692	2,390	8,240	34,887
1889.....	19,802	5,597	3,807	9,137	38,343
1890.....	20,673	5,689	3,227	9,461	39,050
1891.....	21,170	4,537	3,582	9,570	38,859
1892.....	16,918	2,108	2,186	7,852	29,064
1893.....	16,528	1,948	2,113	7,424	28,013
Totals.....	227,479	46,896	34,589	95,354	404,318

785. Le tableau suivant montre le nombre d'hommes employés à la pêche du poisson sur des vaisseaux, et des bateaux-pêcheurs depuis 1879 :—

ANNÉE.	Employés sur des vaisseaux.	Employés sur des bateaux-pêcheurs.	Nombre total de pêcheurs.
1879.....	8,818	52,577	61,395
1880.....	8,757	51,900	60,657
1881.....	8,359	50,697	59,056
1882.....	8,498	52,785	61,283
1883.....	9,966	52,259	62,225
1884.....	9,968	51,854	61,822
1885.....	9,539	53,282	62,821
1886.....	8,927	53,073	62,000
1887.....	8,911	55,247	64,158
1888.....	9,574	53,109	62,683
1889.....	9,621	55,382	65,003
1890.....	8,726	55,000	63,726
1891.....	8,666	56,909	65,575
1892.....	8,330	55,348	63,678
1893.....	8,899	58,854	67,753
1894.....	9,525	61,194	70,719

786. Le tableau suivant donne, comparativement, le nombre d'hommes adonnés à la pêche du poisson en 1881—année précédant la mise en vigueur de l'Acte concernant les primes en question—et en 1894 :—

NOMBRE DES PÊCHEURS EN 1881 ET 1894.

PROVINCES.	1881.		1894.	
	Dans des vaisseaux.	Dans des bateaux-pêcheurs.	Dans des vaisseaux.	Dans des bateaux-pêcheurs.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Colombie anglaise.....	62	2,831	1,735	10,915
Manitoba et Territoires du N.-O.....			83	1,293
Ontario.....	92	2,516	421	3,734
Québec.....	951	12,706	409	11,672
Ile du Prince-Edouard.....	76	3,559	151	3,178
Nouveau-Brunswick.....	1,174	7,563	819	10,831
Nouvelle-Ecosse.....	6,004	21,522	5,907	19,571
Totaux.....	8,359	50,697	9,525	61,194

787. Prenant l'étendue des lieux de pêche où la prime a été payée, on obtient le résultat suivant :—

PÊCHEURS DANS LES EAUX OU LA PRIME EST PAYABLE.

PROVINCES.	1881.		1894.	
	Sur des vaisseaux.	Sur des bateaux-pêcheurs.	Sur des vaisseaux.	Sur des bateaux-pêcheurs.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Québec.....	951	9,060	409	9,405
Nouvelle-Ecosse.....	6,004	21,522	5,907	19,571
Nouveau-Brunswick.....	1,174	7,563	819	10,831
Ile du Prince-Edouard.....	76	3,559	151	3,178
Totaux.....	8,205	41,704	7,286	42,985

788. Ces tableaux montrent la diminution dans le nombre des pêcheurs employés sur des vaisseaux pendant les années précédant la mise en vigueur de l'Acte se rapportant aux primes, comme ayant été en 1881, telle que comparée avec 1879, de 459, et pour les pêcheurs employés sur des bateaux-pêcheurs, une diminution de 1,880—ce qui fait une diminution totale de 2,339.

2. Que la pêche sur les vaisseaux et les bateaux-pêcheurs a commencé à exiger l'emploi d'un plus grand nombre d'hommes après l'année 1881.

3. Que la pêche sur les vaisseaux durant les années 1883-84-85 a exigé l'emploi de 15·8 pour 100 du nombre total des pêcheurs, contre 13·4 pour 100, en 1894, ce qui démontre que la pêche sur les bateaux-pêcheurs emploie un plus grand nombre d'hommes.

4. Que l'augmentation totale dans le nombre des pêcheurs depuis 1881, a été de 11,663, ou de 19·7 pour 100.

5. Que le nombre des pêcheurs dans les provinces de la Colombie anglaise, d'Ontario, de Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest a augmenté en 1894, comparée avec 1881, tandis que la diminution dans le nombre des pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse a été de 2,048, de l'Ile du Prince-Edouard, de 306, et de la province de Québec, de 1,576, les augmentations et les diminutions étant comme suit :—

PROVINCES.	Augmentation.	Diminution.
Ile du Prince-Edouard.....		306
Colombie anglaise.....	9,757	
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	1,376	
Ontario.....	1,547	
Nouveau-Brunswick.....	2,913	
Nouvelle-Ecosse.....		2,048
Québec.....		1,576
Totaux.....	15,593	3,930

6. Que l'augmentation dans le nombre des pêcheurs employés sur des bateaux-pêcheurs, dans les lieux de pêche où la prime est payable, a été, pendant l'année 1894, comparée avec l'année 1881, de 1,281, et la diminution dans le nombre des pêcheurs employés sur des vaisseaux de 919, les augmentations et diminutions sont démontrées dans le tableau suivant :—

PROVINCES.	1894 COMPARÉE AVEC 1881.			
	Employés sur des vaisseaux.		Employés sur des bateaux-pêcheurs.	
	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.
Québec.		542	345
Nouvelle-Ecosse.		97		1,951
Nouveau-Brunswick.		355	3,268
Ile du Prince-Edouard.	75			381

Les augmentations sont donc de 3,688, et les diminutions de 3,326, laissant 362 d'augmentation totale pour les pêcheries où la prime est payée. L'augmentation des pêcheurs dans les autres pêcheries du Canada a été de 11,301.

L'augmentation comparativement peu élevée dans le nombre des pêcheurs dans les eaux où la prime est exigible est probablement due à l'emploi de nouvelles méthodes exigeant moins d'hommes depuis qu'il y a une augmentation considérable dans la prise du poisson pendant cette période, dont les années premières et finales sont sans comparaison, et les exportations montrent une augmentation d'à peu près 10 pour 100.

789. Le développement des pêcheries est démontré par le tableau suivant, qui donne pour chaque province, séparément, la valeur des bateaux, embarcations, filets, nasses, trappes à homard, bâtiments à fumer et à conserver le poisson, jetées et quais, sémaques à voiles et à vapeur :—

PROVINCES.	1883.	1894.	Augmentation.
	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.	2,490,965	3,361,972	871,007
Nouveau-Brunswick.	730,343	1,680,912	950,569
Ile du Prince-Edouard.	126,314	468,736	342,422
Québec.	733,571	504,811	171,240
Ontario.	271,089	839,022	567,933
Colombie anglaise.	768,245	1,984,943	1,216,698
Manitoba.		198,720	198,720
Totaux.	5,120,527	9,439,116	4,318,589

Voilà donc une augmentation de 84.3 pour 100 pendant cette période. Le nombre des pêcheurs a en même temps augmenté de 62,225 à 70,719, et les bateaux et les embarcations ont augmenté en nombre de 27,023 à

35,280, leur valeur variant de \$2,806,231 à \$3,418,218. La valeur des filets a augmenté de \$1,243,366 en 1883 à \$1,921,352, soit plus de 54 pour 100.

790. Le rendement des pêcheries en 1894 a été près de cinq fois plus considérable qu'en 1869, et les exportations ont été près de quatre fois autant qu'en 1868. La proportion de la valeur totale des exportations en 1869 a été de 74 pour 100, et en 1894, de 53 pour 100, ce qui prouve qu'il y a aujourd'hui une bien plus grande quantité consommée au Canada, provenant du fait que les moyens de transport sont plus faciles et que le commerce interprovincial a fait beaucoup de progrès.

791. Bien que le tableau démontre une augmentation considérable pendant cette période, cette augmentation aurait été plus considérable si la pêche de quelques espèces principales de poisson n'avait pas décliné. La pêche du maquereau, par exemple, a subi une déclinaison alarmante, comme on le verra par le tableau suivant :—

ANNÉE.	Pêche totale.	Moyenne annuelle.	Qualité n° 1.	Moyenne annuelle.
	Brls.	Brls.	Brls.	Brls.
1850-59.....	1,864,915	185,491	682,637	68,263
1863-72.....	2,454,265	245,426	1,007,345	100,734
1880-89.....	1,618,603	161,860	198,322	19,822
1890-94..	486,183	97,236	*	*

* Pas de détails.

La pêche du maquereau qui a subi en 1892, comparée avec 1891, une diminution de 44,471 barils, a encore subi une diminution de 14,712 barils en 1893 comparée avec l'année précédente, et de 15,764 barils en 1894, comparée avec 1893. Ce déclin est général dans toutes les provinces maritimes, les Iles de la Madeleine étant les seules où la pêche ait augmenté.

En ce qui concerne le maquereau, l'inspecteur des pêcheries de l'île du Cap-Breton, dit :—

“Il est vraiment regrettable que la permission de seiner le maquereau, avant le mois d'août, soit accordée aux vaisseaux des Etats-Unis. Lorsque le maquereau atteint, par bandes, les côtes de la Nouvelle-Ecosse vers la fin du mois de mai et au commencement de juin, en route pour les lieux où se fait le frai, ces poissons sont remplis d'œufs. Des dizaines de milliers de barils de maquereau sont capturés par les vaisseaux seiniers des Etats-Unis pendant la saison du frai. * * * Donc, il serait dans l'intérêt des deux pays, qui y gagneraient en fin de compte, que le Canada et les Etats-Unis concluent un arrangement international, par lequel la pêche du maquereau serait prohibée avant le premier juillet de chaque année.

L'inspecteur du district de pêche n° 2 dit :—

“La prise du maquereau du printemps le long des côtes de Guysboro, a été fructueuse ; mais la pêche de l'automne a été un insuccès ; non que cela soit dû à la rareté de ce dernier ; mais, à ce que le poisson dans le langage des pêcheurs n'a pas longé (*trim*) le rivage. Dans la partie ouest du comté d'Halifax, le maquereau est resté éloigné du rivage ; par conséquent, la prise

a été de peu d'importance. Il sera probablement nécessaire, avant longtemps de restreindre la pêche du maquereau durant les mois du printemps. Ces poissons sont alors remplis d'œufs, et pas en aussi bon état que dans les mois de l'automne."

L'inspecteur du district de pêche n° 3, dit :—

"Le manquement dans la pêche du maquereau est une question sérieuse pour ceux qui sont intéressés dans la pêche aux rets à chambre ou autres appareils. D'après les rapports, la prise du maquereau dans le comté de Lunenburg, a été en 1893, au-dessus de 9,000 barils, et pendant l'année qui vient de se terminer (1894) l'insuccès a été presque complet."

Le garde-pêche aux Iles de la Madeleine, dit : "que la pêche du maquereau a été satisfaisante cet automne, quoique l'insuccès dans la Baie Pheasant et autour de l'île Entrée ait été au complet. Au dire des pêcheurs, le manquement du maquereau, ici, est dû à l'emploi constant de seines par les Américains, ainsi qu'au grand nombre de rets à mauler dont se servent les vaisseaux de la Nouvelle-Ecosse."

Le garde-pêche de Port-Hood croit que la diminution doit être attribuée au surcroît de pêche au moyen de seines en bourses.

Le garde-pêche à Mabou dit : "que les pêcheurs sont découragés à un tel point, par l'insuccès de ce genre de pêche, qu'ils donneront peu ou point d'attention à cette industrie dans l'avenir."

Le garde-pêche de Saint-Pierre rapporte "que la pêche du maquereau a presque complètement fait défaut. Les pêcheurs ne savent à quoi attribuer le manquement de ce poisson durant les deux années précédentes.

D'après le rapport du garde-pêche de la Baie Aspey, il y aurait eu dans son district une augmentation dans la prise du maquereau de 455 barils sur l'année précédente. Il attribue cette augmentation à l'absence du poisson près de la grève, causée par l'absence de seines en bourse. La prise du maquereau aurait encore été plus considérable, si ce n'eût été la présence "de chiens de mer ou squales" qui détruisent les seines en bourse."

L'un des gardes-pêche attire l'attention sur une lettre reçue d'une importante maison de commerce de Boston, faisant l'importation du poisson : Il nous semble que le dommage causé au maquereau expédié de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick depuis deux années par des tâches de rouille est plus considérable que jamais, et nous sommes convaincus que cela est dû au peu de sel dont on se sert pour le paquage. * * * Vous devriez prendre les moyens de faire cesser l'insouciance avec laquelle les pêcheurs et les paqueurs s'acquittent de leur tâche. Un poisson de meilleure couleur, ce qui s'obtient par un trempage plus soigneux, de meilleurs barils pouvant conserver la saumure et une inspection plus uniforme, sont autant de choses nécessaires, dont le besoin se fait sentir.

Si l'on ne remédie pas à ce qui a causé un dommage si considérable l'année dernière, celui-ci pourrait bien exister permanemment, au détriment du commerce dans cette espèce de poisson."

Il appert de ces exposés, que l'on pourrait remédier à quelques-unes des causes de cette diminution dans la valeur de la capture, par une entente internationale, ou par une plus grande attention de la part des pêcheurs.

792. Le tableau suivant donne la valeur du rendement annuel des pêcheries, par province, depuis la confédération :—

VALEUR DU PRODUIT DES PÊCHERIES PAR PROVINCE, 1869-1894.

ANNÉE.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Écosse.	Nouveau-Brunswick.	Manitoba et les Territoires.	Colombie anglaise.	Ile du P.-Edouard.	Total du Canada.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1869.	190,203	1,046,240	2,501,507	638,576	4,376,526
1870.	264,982	1,161,551	4,019,425	1,131,433	6,577,391
1871.	193,524	1,093,612	3,101,630	1,185,033	7,573,199
1872.	267,633	1,320,189	6,016,835	1,965,359	9,570,116
1873.	293,091	1,391,364	6,577,086	2,885,661	207,595	10,754,997
1874.	446,267	1,608,661	6,652,303	2,685,792	288,863	11,681,886
1875.	453,194	1,596,759	5,573,851	2,427,654	298,927	10,350,385
1876.	437,229	2,097,688	6,029,030	1,953,389	30,890	104,697	494,967	11,147,590
1877.	438,223	2,560,147	5,527,878	2,133,237	24,023	583,433	703,036	12,029,957
1878.	348,122	2,664,055	6,131,000	2,395,790	925,707	840,344	13,215,078
1879.	367,133	2,820,395	5,752,937	2,554,722	631,766	1,402,301	13,529,254
1880.	444,491	2,631,556	6,291,061	2,744,447	713,335	1,675,089	14,469,379
1881.	509,903	2,751,962	6,214,782	2,930,904	1,454,321	1,955,290	15,817,162
1882.	825,457	1,976,316	7,131,418	3,192,339	1,842,675	1,855,687	16,824,092
1883.	1,027,033	2,138,997	7,689,373	3,185,675	1,644,646	1,272,468	16,958,192
1884.	1,133,724	1,694,561	8,763,779	3,730,454	1,358,297	1,085,619	17,766,404
1885.	1,342,692	1,719,460	8,238,922	4,005,431	1,078,038	1,293,430	17,722,973
1886.	1,435,998	1,741,382	8,415,362	4,180,227	180,989	1,577,348	1,141,991	18,679,288
1887.	1,531,850	1,773,567	8,379,782	3,559,507	129,084	1,974,887	1,037,426	18,386,103
1888.	1,830,869	1,860,013	7,817,031	2,941,864	180,677	1,902,195	876,862	17,418,510
1889.	1,963,123	1,876,194	6,346,722	3,007,039	167,679	3,348,068	886,431	17,665,256
1890.	2,009,637	1,615,120	6,636,445	2,699,655	232,104	3,481,432	1,041,109	17,714,902
1891.	1,806,390	2,008,879	7,011,300	3,571,051	332,969	3,008,755	1,238,734	18,978,078
1892.	2,042,198	2,236,732	6,340,724	3,203,922	1,088,254	2,849,484	1,179,857	18,941,171
1893.	1,694,931	2,218,905	6,407,280	3,746,121	1,042,093	4,443,963	1,133,368	20,686,661
1894.	1,630,969	2,303,886	6,547,387	4,351,527	787,088	3,950,478	1,119,738	20,719,573
Totaux.....	24,966,866	49,908,071	168,259,850	72,376,308	4,201,541	36,873,555	23,089,132	379,575,323

793. Les tableaux suivants donnent le rendement total et la valeur de la pêche faite dans les eaux douces et salées, et aussi la valeur de la dite pêche par province, pendant les années 1893 et 1894 :—

ESPÈCES DE POISSON.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$
Morue..... Qtx.	829,978	4,019,193	938,027	4,225,896
Hareng saumuré..... Brls.	316,746	1,425,812	439,238	1,977,336
“ fumé..... Lbs.	5,437,620	109,448	9,100,980	183,428
“ gelé et frais..... “	13,854,974	317,631	16,966,241	404,966
Homard, conserves en boîtes..... “	13,674,713	1,914,458	13,333,693	1,803,257
“ dans sa carap. ou vivant..... Ton's.	7,347½	570,110	7,565	567,375
Saumon saumuré..... Brls.	6,804	63,360	5,629	51,404
“ frais..... Lbs.	7,149,123	890,694	5,484,653	81,430
“ conserves en boîtes..... “	29,233,317	2,926,502	23,647,162	2,365,717
“ fumé..... “	150,710	10,888	80,280	8,888
Maquereau, conserves en boîtes..... “	2,172,097	191,234	1,803,072	177,088
“ fumé..... Brls.	67,912	904,832	53,087	731,782
Egrefin..... Qtx.	133,234	466,319	137,140	479,987
Merluche..... “	107,518	322,554	103,297	263,059
Merlan..... “	80,527	241,581	88,758	221,894
Truite..... Lbs.	6,504,639	650,464	7,182,083	720,907
“ saumurée..... Brls.	815	8,150	3,724	37,240
Poisson blanc..... Lbs.	21,390,289	1,298,744	14,854,170	879,650
Eperlan..... “	8,283,481	414,174	8,087,079	404,883
Sardines..... Barriques.	100,879	205,518	136,828	274,756
“ conserves en boîtes..... Boîtes.	250,000	12,500	220,000	11,000
Huitres..... Brls.	51,080	156,440	45,127	182,108
Noues de merluche..... Lbs.	90,539	45,269	83,187½	41,593
Langues et noues de morue..... Brls.	925½	9,255	833	8,335
Gasparot..... “	47,281	212,714	63,470	253,904
Alose saumurée..... “	7,708	77,077	9,244	92,432
Anguille..... “	8,259	82,590	7,978	75,116
“ fraîche..... Lbs.	941,150	56,203	951,350	48,979
Flétan..... “	2,840,619	215,367	3,481,276	254,152
Esturgeon..... “	1,860,477	105,795	2,182,071	119,055
Maskinongé..... “	505,495	30,330	627,457	37,647
Achigan..... “	1,131,091	79,201	1,289,461	93,801
Doré..... “	3,848,304	157,410	7,610,425	293,266
Brochet..... “	8,737,605	209,688	3,079,484	81,656
Ouananiche..... “	100,000	6,000	100,000	6,000
Petite morue..... “	1,611,428	77,071	1,816,320	90,815
Plie..... “	405,450	20,272	424,320	20,975
Encornet..... Brls.	10,936	43,744	14,868	59,470
Oolâchans..... Lbs.	298,300	17,934	336,700	17,090
Moules..... “		68,658		62,996
Peaux de ph. à fourrure de la C. a..... Nomb.	70,332	843,984	94,474	944,740
“ de lous-marins à pelage doux..... “	26,349	30,859	21,643	25,405
“ de loutre de mer..... “	15	1,875	12	1,500
“ de marsouins..... “	251	1,004	97	388
Huile de poisson..... Galls.	804,820	321,927	745,848	298,338
Egrefin, frais, en conserves..... Lbs.			503,490	36,559
Perche..... “			971,814	28,970
Poisson commun et mêlé..... Brls.	44,458	162,114	73,167	226,374
“ mêlé, Colombie anglaise..... “		22,534		24,693
“ employé comme boitte..... Brls.	224,430	294,270	250,984	332,417
“ engrais..... “	147,732	73,867	106,239	53,120
Guano..... Ton's.	1,511	26,694	5,117	71,525
Crabes..... Nom.		18,000		18,000
Poisson servant à la consommation locale, non compris dans les rapports.....		256,149		226,208
Totaux.....		20,686,661		20,719,573
Augmentation.....		1,745,490		32,912

795. Le tableau suivant qui comprend toute la prise du poisson dans le Dominion démontre l'augmentation de la valeur du principal poisson en 1894, en comparaison avec l'année 1893 :—

VALEUR DE LA PRISE DES PRINCIPAUX PRODUITS DES PÊCHERIES
1893-94, EN COMPARAISON AVEC 1893.

POISSON.	Valeur.	Augmentation.	Diminution.
	\$	\$	\$
Morue	4,234,231	205,783
Hareng	2,565,730	712,839
Saumon	3,227,439	663,205
Homard	2,370,632	113,936
Maquereau	908,870	187,196
Peaux de phoques	970,145	95,303
Poisson blanc	879,650	419,094
Truite	758,147	99,533
Egrefin	516,547	70,227
Huile de poisson	298,338	23,589
Merluche	304,652	63,171
Eperlan	404,883	9,291
Merlan	221,894	19,687
Flétan	254,152	38,785
Gasparot	253,904	41,190
Sardines	285,756	67,738
Huitres	182,108	25,668
Doré	293,266	135,856
Tous autres	975,081	110,475

796. Le tableau suivant donne le nombre et la valeur des bateaux, rets etc., et le nombre de personnes employées dans les pêcheries dans les diverses provinces, en 1894, d'après les relevés fournis par le département des pêcheries. La valeur, seulement, de la plus grosse partie du matériel de pêche ne peut être qu'estimée, mais en nous appuyant sur les chiffres donnés plus bas, la somme totale du capital engagé en 1894 est de \$9,439,116. Il y a eu 1,178 vaisseaux d'un tonnage de 41,768 tonneaux, employant 8,899 hommes. Le nombre de bateaux a été de 34,102 avec un équipage de 61,194 hommes.

PROVINCES.	Vaisseaux et bateaux.		Nombre d'hommes.	Filets.		Autres engins de pêche.
	Nombre.	Valeur.		Brasses.	Valeur.	
		\$			\$	
Nouvelle-Ecosse	14,918	1,647,488	25,478	2,320,728	606,604	1,107,910
Nouveau-Brunswick	6,483	308,523	11,650	548,266	423,514	948,875
Ile du Prince-Edouard	1,571	63,900	3,329	78,315	38,041	366,795
Québec	7,149	248,069	12,081	253,747	281,651	375,091
Colombie anglaise	3,093	720,310	12,650	370,290	284,883	979,750
Ontario	1,262	317,005	4,155	1,689,875	261,442	260,575
Manitoba	804	112,953	1,376	204,500	25,217	60,550
Total	35,280	3,418,218	70,719	5,465,721	1,921,352	*4,099,546

* Y compris réfrigérateurs, et glacières, etc.

797. Le tableau suivant donne la valeur des vaisseaux bateaux, rets, nasses, filets, trapes à homard, bâtisses à fumer et à conserver le poisson, jetées et quais, bateaux et smacks à vapeur en usage dans les pêcheries du Dominion, par province : —

Année.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du P.-E.	Québec.	Ontario.	Colombie anglaise.	Manitoba.	Total.
	§	§	§	§	§	§	§	
1883.....	2,490,965	730,343	126,314	733,571	271,089	768,245	5,120,527
1884.....
1885.....	3,010,000	1,075,879	493,143	930,358	378,274	800,805	6,697,459
1886.....	2,936,425	331,075	494,230	793,410	386,710	872,445	6,814,295
1887.....	2,940,061	1,311,173	479,075	781,156	469,920	767,455	6,748,840
1888.....	3,229,845	988,007	379,890	670,521	558,620	1,036,132	6,863,005
1889.....	2,849,777	1,227,300	293,369	532,307	551,626	1,315,772	6,770,151
1890.....	3,243,310	1,184,745	348,320	521,544	563,443	1,511,279	7,372,641
1891.....	2,726,232	1,432,880	376,288	532,350	584,167	1,679,520	44,749	7,376,186
1892.....	2,595,908	1,403,650	540,726	528,615	712,804	1,806,352	59,780	7,647,835
1893.....	3,206,782	1,489,035	644,518	646,236	663,942	1,910,477	120,567	8,681,557
1894.....	3,361,972	1,680,712	468,736	904,811	839,022	1,984,943	198,720	9,439,116

798. Le tableau suivant, donnant la valeur des principales espèces de poisson en 1894, donne leur répartition dans les diverses provinces. La valeur des peaux de phoques, qui s'élève à \$944,740, est comprise dans "toutes les autres sortes de poissons," dans la Colombie anglaise :

RÉPARTITION ET VALEUR DE LA PRISE DES PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSON, DANS CHAQUE PROVINCE EN 1894.

PÊCHERIES MARITIMES.

Poisson.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Colombie anglaise.	Québec.	Ile du Prince-Edouard.
	§	§	§	§	§
Saumon.....	100,483	454,974	2,504,654	165,303	2,025
Maquereau.....	485,299	152,184	125,762	145,625
Hareng.....	811,284	1,127,197	16,160	206,493	203,909
Morue.....	2,450,341	492,493	1,156,077	107,892
Egrefin.....	400,135	89,983	4,207	6,002
Homard.....	1,294,557	531,570	163,734	380,770
Merluche.....	152,220	81,940	28,899
Merlan.....	175,106	46,787	28,899
Flétan.....	121,895	23,798	93,975	13,774	820
Eperlan.....	21,517	336,400	3,174	10,108	33,683
Sardines.....	278,706	7,050
Huitres.....	10,048	67,840	8,000	96,220
Total.....	6,022,885	3,683,872	2,625,963	1,852,398	1,005,845
Tous autres.....	524,502	667,655	1,324,515	450,989	113,893
Grand total.....	6,547,387	4,351,527	3,950,478	2,303,387	1,119,738

RÉPARTITION ET VALEUR DE LA PRISE DES PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSON, DANS CHAQUE PROVINCE EN 1894—*Suite.*

PÊCHERIES DANS L'EAU DOUCE.

POISSON.	1893.		1894.	
	Ontario.	Manitoba et les Territoires.	Ontario.	Manitoba et les Territoires.
	\$	\$	\$	\$
Poisson blanc.....	459,661	826,654	360,790	506,192
Truite saumonée.....	577,618	666,186	450
Hareng.....	253,068	200,685
Total.....	1,290,347	826,654	1,227,661	506,642
Tous autres.....	404,584	215,439	432,308	280,446
Grand total.....	1,694,931	1,042,093	1,659,969	787,088

En ce qui concerne le *modus vivendi* dont il a été question dans le paragraphe 776, le commandant Spain dans son dernier rapport sur la diminution dans le nombre des vaisseaux de pêche américains, s'exprime comme suit à ce sujet : " Cette diminution selon toute probabilité doit être attribuée au grand nombre d'Américains (habitants des Etats-Unis) qui se procurent maintenant les appâts qui leur sont nécessaires à Terre-Neuve.** Advenant le refus du Canada et de Terre-Neuve de suppléer ce dernier article aux vaisseaux américains, ces derniers seraient dans l'impossibilité de continuer cette industrie. Par conséquent, il n'y a pas d'arguments en faveur du *modus vivendi*, en tant qu'on puisse voir, excepté qu'il démontre nos dispositions d'amitié vis-à-vis des Etats-Unis. Au point de vue du pêcheur, l'arrangement est tout à l'avantage des Etats-Unis et il peut paraître tout naturel que s'ils imposent des droits sur notre poisson, nous ne leur aidions pas à en prendre.

799. Le tableau suivant donne le nombre de frais des diverses piscifac-tures du Dominion distribués dans leur province respective, pendant les années 1868-1894 :—

DISTRIBUTION DES ALEVINS.

Année.	Ontario.	Québec.	Nouveau-Brunswick.	Nouvelle-Écosse.	Ile du Prince-Édouard.	Colombie anglaise.	Manitoba.	Totaux.
1868-1873.....	1,070,000	1,070,000
1874.....	350,000	100,000	60,000	510,000
1875.....	650,000	770,000	150,000	1,570,000
1876.....	8,700,000	500,000	60,000	395,000	9,655,000
1877.....	9,300,000	2,831,000	320,000	1,000,000	13,451,000
1878.....	22,605,000	2,372,000	665,000	1,400,000	27,042,000
1879.....	14,602,700	4,317,000	1,025,000	1,740,000	21,684,700
1880.....	15,423,600	3,385,000	975,600	730,000	500,000	21,013,600
1881.....	19,300,000	1,774,000	820,000	680,000	375,000	22,949,000
1882.....	48,841,000	3,565,000	1,298,000	1,165,000	1,060,000	55,859,000
1883.....	78,053,000	2,065,000	397,600	1,459,000	1,210,000	83,784,600
1884.....	45,800,000	2,884,000	1,006,000	1,853,000	1,000,000	53,143,000
1885.....	73,700,000	1,970,000	1,055,000	1,442,000	1,000,000	81,067,000
1886.....	63,451,000	4,983,000	3,126,000	2,139,000	400,000	1,800,000	76,724,000
1887.....	61,630,000	3,705,000	3,379,000	5,645,000	500,000	2,625,000	79,273,000
1888.....	64,076,000	6,845,000	5,432,000	5,949,000	4,414,000	88,103,000
1889.....	26,846,500	6,130,000	5,420,000	5,884,500	4,419,000	47,700,000
1890.....	65,469,000	7,777,000	4,514,000	5,813,000	6,610,000	90,213,000
1891.....	98,850,500	7,100,000	4,668,000	3,550,000	3,603,800	108,772,300
1892.....	54,232,500	5,229,000	3,688,000	3,310,000	6,000,000	72,439,500
1893.....	84,043,000	7,453,000	4,274,000	3,180,000	5,764,000	104,714,000
1894.....	45,929,000	5,940,000	5,106,000	4,093,000	7,800,000	14,500,000	83,368,000
Totaux.....	893,922,200	81,635,000	47,569,200	51,427,500	6,145,000	48,872,800	14,500,000	1,144,131,700

Le progrès de cette industrie a été graduel mais régulier. Avant 1878, les Canadiens avaient peu de phoques; et la chasse ne se faisait pas alors au delà de 20 milles du rivage. Les détails suivants montrent l'accroissement :—

	Nombre de phoques tués.
1883.....	9,195
1889.....	35,310
1890.....	43,325
1891....	52,365
1892.....	49,743
1893.....	70,592
1894.....	95,048

La prise totale des phoques à fourrure qui se chiffrait à 26,400 durant la saison de 1892, s'est faite dans la mer de Behring, et là 68,623, dans des eaux où le gouvernement, des Etats-Unis, et les locataires des îles Pribylof n'avaient aucun intérêt direct.

Durant la période 1871-94, la capture du phoque pour le Canada s'est élevée à 477,926.

CHAPITRE XII.

Classes de minéraux.—Statistiques fournies par le service géologique.—Production minérale et métallurgique de 1894.—Minéraux et produits métallurgiques exportés et pays de destination.—Commission géologique d'Ontario.—Régions minières.—Etendue des bassins houillers.—Production de la houille par province.—Exportation, importation et consommation domestique de la houille.—Production houillère universelle.—Minerais de fer.—Hauts-fourneaux.—Primes.—Production du fer.—Minerais de fer exportés.—Exportations de fer ouvré.—Importations de fer ouvré.—Droits d'entrée sur le fer.—Importations de provenance de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.—Production du fer dans l'univers.—Production de l'or en Canada.—Production des métaux précieux dans l'univers. Monnayage de l'univers.—Cuivre.—Nickel.—Pétrole.—Gaz naturel.—Sel.—Argent.—Phosphate.—Asbeste.—Gypse.—Pierre de construction.—Minéraux d'importance secondaire.

802. La richesse minière du Canada est telle, qu'un auteur américain a pu dire : " Il faudrait des volumes pour décrire les ressources inexploitées de cette terre du nord." Comme on pouvait s'y attendre en regard de sa vaste étendue et de la diversité de ses couches souterraines, le Canada est merveilleusement riche en métaux et minéraux, les plus importants desquels, au point de vue économique, d'après les renseignements contenus dans le rapport du service géologique, se répartissent comme il suit :

1. Métaux et leurs minerais.
2. Minéraux employés dans certaines fabrications.
3. Minéraux utilisés dans la culture.
4. Minéraux usités comme colorants.
5. Matières combustibles et carbonacées.
6. Minéraux réfractaires.
7. Minéraux propres à la construction.
8. Minéraux propres à l'affutage, la mouture et le polissage.
9. Minéraux employés dans les beaux arts et l'orfèvrerie.
10. Minéraux diversément utilisables.

803. Dans la première catégorie se rangent le fer natif, le minerai de fer magnétique, le sable ferrique, l'hématite, l'ilménite, ou minerai de fer titanique, la limonite (comprenant le minerai de fer limoneux) le minerai de fer spathique, le carbonate de fer lithoïde, le cuivre natif, le sulfure de cuivre, le sulfure de zinc, le sulfure de plomb, ou galène, l'argent natif et les minerais d'argent, d'or, de platine, le sulfure d'antimoine, l'oxisulfure d'antimoine, le sulfure de bismuth, la pyrholite nickelifère.

804. Parmi les corps propres à la fabrication de composés chimiques sont les pyrites de fer, la pyrhotine ou pyrite de fer magnétique, l'apatite ou phosphate de chaux, la magnésite, ou carbonate de magnésie, le calcite, ou carbonate de chaux, le fer chromique, les oxides de manganèse, etc.

805. Parmi les engrais minéraux sont le gypse, la marne coquillière.

806. Parmi les matières colorantes et nettoiyantes sont les ochres ferreux les barytes, ou spath massif, la terre à savon, etc.

807. Les minéraux utilisés pour la production de la chaleur et de la lumière sont l'anthracite, la houille bitumineuse, le lignite, ou charbon brun, les schistes bitumineux, le pétrole, la tourbe.

808. Les minéraux réfractaires sont la plombagine, le talc, la pierre ollaire, le mica, l'asbeste, ou amiante, les argiles réfractaires, le grès et l'argile à potier.

809. Les minéraux propres à la construction, simple ou décorative, sont la pierre calcaire, dolomitique, les grès, le granit, la syénite, le gneiss, la labradorite, les marbres, la serpentine, les brèches, les ardoises, les dalles, la chaux commune, la chaux hydraulique et l'argile à brique.

810. Les matériaux propres à l'affutage, la mouture et le polissage sont les pierres à aiguiser, pierres douces, nettoiyantes et polissantes, tripoli, pierres meulières.

811. Parmi les minéraux utilisés dans les arts et l'orfèvrerie sont la pierre lithographique, le porphyre, la labradorite, l'albite, la perthite, le jaspé congloméré, l'améthyste, les agates, l'ambre, et autres pierres précieuses plus spéciales au Canada.

812. Parmi les substances minérales diverses, sont les sables à verre, sables à moule, les schistes carbonifères, les pierres artificielles, le sel, les eaux salines et minérales.

813. D'après le dernier recensement il y avait au Canada, en 1891, 3,643,644 personnes âgées de dix ans ou plus, et de ce nombre 45·5 pour 100, c'est-à-dire 1,659,355 se livraient à des occupations de nature lucrative. Sur le nombre total, 1,856,971 étaient du sexe masculin, 1,786,673, du sexe féminin.

Des personnes gagnant leur vie par des travaux de nature lucrative, 1,444,407 étaient du sexe masculin, et 214,948, du sexe féminin, 1,371,976 de ces personnes du sexe féminin avaient plus de 15 ans ; 72,431 n'avaient pas atteint cet âge. Des personnes du sexe féminin 207,603 avaient dépassé 15 ans ; 7,345 n'avaient pas atteint cet âge.

Les producteurs au premier degré, c'est-à-dire les personnes engagées dans les travaux de culture, d'extraction et de pêche, étaient au nombre de 790,210, dont 777,812 du sexe masculin, et 12,398, du sexe féminin. De ces personnes du sexe masculin 714,518 dépassaient 15 ans ; 63,294 n'attei-

gnaient pas cet âge. De celles du sexe féminin, 12,373 dépassaient 15 ans ; 25 n'atteignaient pas cet âge.

Dans le travail des mines, 13,417 personnes étaient engagées ; dans le travail des carrières, 1,509, et les compagnies exploitant les mines et les carrières comprenaient 242 employés supérieurs. Il n'y avait point de femmes engagées dans ces travaux. Des ouvriers des mines 294 étaient des enfants âgés de moins de 15 ans ; des ouvriers des carrières, 9 seulement se trouvaient dans cette catégorie.

Le travail des mines et des carrières ne comprenait que 0.4 pour 100 de tous ceux engagés dans des métiers lucratifs, et 1.9 pour 100 des producteurs au premier degré.

814. Voici, d'après le recensement de 1891, comment se distribuent par province les ouvriers de mines et de carrières :—

PROVINCES.	Mineurs.	Carriers.
Colombie anglaise.....	4,591	55
Manitoba.....	9	8
Nouveau-Brunswick.....	97	231
Nouvelle-Ecosse.....	5,660	86
Ontario.....	1,034	574
Ile du Prince-Edouard.....	18	6
Québec.....	1,534	527
Territoires du Nord-Ouest.....	474	22
Total.....	13,417	1,509

815. La Colombie anglaise et la Nouvelle-Ecosse sont les provinces minières par excellence de la confédération : plus de 76 pour 100 des mineurs appartiennent à ces provinces.

Le recensement de 1881 montrait qu'il y avait à cette époque 6,541 mineurs, et 469 carriers dans le Canada. Des mineurs, 2,792 appartenaient à la Colombie anglaise ; 6, au Manitoba ; 121, au Nouveau-Brunswick ; 2,728, à la Nouvelle-Ecosse ; 493, à Ontario ; 4, à l'Ile du Prince-Edouard ; 391, à Québec ; 6, aux Territoires du Nord-Ouest.

816. La comparaison des chiffres fournis par les deux recensements fait voir que le nombre des mineurs dans le Dominion a plus que doublé en dix années, que la Colombie anglaise a augmenté de 1,799, et la Nouvelle-Ecosse, de 2,932, le nombre de ses ouvriers de mines. C'est l'indication d'une avance considérable dans le développement de l'industrie des mines du pays.

817. L'extraction de la houille a fait des progrès rapides dans ces dernières années. Dans la Colombie anglaise en 1888, le nombre d'hommes et d'enfants employés était de 2,012, et la production du charbon était de 489,300 tonnes, ce qui donne une moyenne de 243 tonnes par tête.

En 1894, le nombre d'hommes employés était de 2,929, et le charbon extrait s'élevait à 1,134,507 tonnes, ce qui donne une moyenne de 387 tonnes par tête.

818. Les rapports de la Nouvelle-Ecosse pour 1888, montrent que les 4,651 employés ont accompli 897,422 journées d'ouvrage, soit, une moyenne de 193 jours par employé dans l'année.

En 1894, le nombre total des journées d'ouvrage s'est élevé à 1,450,257, ce qui donne une moyenne de 244 jours par employé dans l'année.

Ces chiffres comprennent les personnes employées à la surface comme dans la mine, ainsi que celles employées aux travaux de construction. Ces dernières étaient au nombre de 81, en 1888, de 99, en 1894.

819. Aux Etats-Unis, dans les travaux d'extraction de la houille bitumineuse, la moyenne des journées de travail en 1893 a été 204. Ainsi les ouvriers des mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse ont eu 40 journées d'ouvrage de plus dans l'année que ceux des Etats-Unis.

Les rapports des Etats-Unis indiquent que pour chaque individu employé 2.06 tonnes réglementaires (2,000 livres) ont été extraites, par jour, en 1893. Les rapports de la Nouvelle-Ecosse indiquent que pour chaque individu, 1.70 tonnes réglementaires ont été extraites, par jour. Les charbonniers des Etats-Unis ont donc produit à peu près 21 pour 100 de plus par tête et par jour que ceux de la Nouvelle-Ecosse.

820. Voici la moyenne annuelle, par employé, de l'extraction de la houille dans les principaux pays :—

	Tonnes.*
Grande-Bretagne	256
Etats-Unis	448
Allemagne	254
France	197
Belgique	166
Autriche	179
Russie	148
Espagne	104
Italie	121
Suède	126
Nouvelle-Ecosse	370

821. La statistique minérale du Canada a été publiée par le service géologique depuis 1886.

822. Le service géologique nous fournit le tableau suivant de la production minérale répartie par périodes de trois ans :—

PRODUCTION MINÉRALE DU CANADA (MOYENNE ANNUELLE.)

	1886-7-8.	1889-90-1.	1892-3-4.
	\$	\$	\$
Substances métalliques	2,133,474	3,902,685	5,024,201
“ non métalliques	9,595,334	13,076,892	14,549,712
diverses	854,524	683,755	343,324
Total	12,583,332	17,663,332	19,917,237

*Tonnes de 2,240 livres.

823. En ce qui regarde les substances métalliques, nous avons les indications suivantes au sujet de la moyenne annuelle de leur production :—

CUIVRE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Quantité.	Valeur.
	Lbs.	\$
1886-7-8.....	4,144,322	454,629
1889-90-1	7,250,781	982,745
1892-3-4.....	7,878,912	841,071

OR.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Oz.	\$
	1886-7-8.....	66,153
1889-90-1	62,559	1,125,183
1892-3-4.....	51,529	927,392

MINÉRAI DE FER.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	* Tonnes.	\$
	1886-7-8.....	74,875
1889-90-1	76,557	149,675
1892-3-4.....	112,647	259,612

PLOMB.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Lbs.	\$
	1886-7-8.....	293,100
1889-90-1	288,921	12,432
1892-3-4.....	3,044,381	106,227

NICKEL.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Lbs.	\$
	1886-7-8.....	3,031,184
1890-91 ; moyenne de deux années.....	3,771,376	1,845,809
1892-3-4.....		

PLATINE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
	1886-7-8.....	
1889-90-1.....		6,000
1892-3-4.....		2,100

ARGENT.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Oz.	\$
	1886-7-8.....	399,510
1889-90-1.....	456,477	390,246
1892-3-4.....		331,724
Zinc 1893.....	Liv. 11,763	470

824. Prenons, maintenant, les substances non métalliques, nous trouvons comme moyenne annuelle de leur production.

ARSENIC.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	531	15,349
1889-90-1.....	30	594
1894.....	7	420

ASBESTE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	* Tonnes.	\$
1886-7-8.....	4,160	229,411
1889-90-1.....	8,417	895,557
1892-3-4.....	6,715	374,364

HOUILLE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	2,373,000	5,011,882
1889-90-1.....	3,153,405	6,741,513
1892-3-4.....	3,621,101	8,017,062

COKE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	40,399	121,024
1889-90-1.....	56,024	165,644
1892-3-4.....	58,327	156,633

FELDSPATH.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....		
1889-90-1.....	461	2,308
1892-3-4.....	250	1,681

ARGILE REFRACTAIRE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....		
1889-90-1.....	250	750
1892-3-4.....		3,594

PIERRE MEULIÈRES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	5,025	53,894
1889-90-1.....	4,255	38,596
1892-3-4.....	4,512	40,482

GRAPHITE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....		
1889-90-1.....	217	1,850
1892-3-4.....	167	3,763

* Tonnes de 2,000 livres.

GYPSE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Quantité.	Valeur.
	* Tonnes.	\$
1886-7-8.....	165,298	179,804
1889-90-1.....	214,462	201,797
1892-3-4.....	214,256	207,813

PIERRE A CHAUX (COMME FONDANT).—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	11,343	11,343
1889-90-1.....	17,325	17,272
1892-3-4.....	28,622	27,786

MANGANÈSE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	1,612	44,367
1889-90-1.....	1,012	23,960
1892-3-4.....	139	9,629

MICA.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Lbs.	\$
1886-7-8.....	23,823	29,677
1889-90-1.....	56,101
1892-3-4.....	70,182

BARYTE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	4,661	29,570
1889-90-1.....	1,842	7,543
1892-3-4.....	315	1,260

OCRES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	645	3,311
1889-90-1.....	656	12,718
1892-3-4.....	868	11,493

EAUX MINÉRALES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Gallons.	\$
1886-7-8.....	124,850	11,456
1889-90-1.....	471,083	52,553
1892-3-4.....	625,645	92,912

* de 2,000 livres.

MOLYBDÈNE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Quantité.	Value.
	Lbs.	§
1886-7-8.	150	156
1889-90-1.		
1892-3-4.		

SABLE À MOULE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	*Tonnes.	§
1886-7-8.	109	548
1889-90-1.	240	1,086
1892-3-4.	1,160	2,616

GAZ NATUREL.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	§
1886-7-8.	
1889-90-1.	
1893.	366,233
1894.	313,754

PÉTROLE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Brls.	§
1886-7-8.	661,312	596,412
1889-90-1.	720,106	839,793
1892-3-4.	802,421	884,048

PHOSPHATE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	§
1886-7-8.	22,223	288,812
1889-90-1.	28,779	306,437
1892-3-4.	9,140	90,769

PIERRE PRÉCIEUSES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	§
1886-7-8.	
1889-90-1.	1,000
1892-3-4.	1,334

PYRITES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	§
1886-7-8.	48,142	216,642
1889-90-1.	63,061	211,184
1892-3-4.	52,946	158,839

* 2,000 livres.

SEL.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	60,534	193,016
1889-90-1.....	40,536	163,207
1892-3-4.....	55,003	176,218

TALC.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	97	493
1889-90-1.....	370	769
1892-3-4.....	1,002	3,267

CERUSE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Tonnes.	\$
1886-7-8.....	830	1,440
1889-90-1.....	500	500
1892-3-4.....	500	750

BRIQUES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	M.	\$
1886-7-8.....	162,248	965,678
1889-90-1.....	196,273	1,200,800
1892-3-4.....		1,440,905

PIERRE DE CONSTRUCTION.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Vgs. cubes.	\$
1886-7-8.....	279,980	612,162
1889-90-1.....	203,862	862,403
1892-3-4.....	219,598	608,920

CIMENT.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Barils.	\$
1886-7-8.....	60,255	58,751
1889-90-1.....	95,388	90,252
1892-3-4.....	148,127	154,102

DALLES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Pds. carrés.	\$
1886-7-8.....	83,600	8,352
1889-90-1.....	19,722	1,921
1892-3-4.....	69,066	3,551

GRANIT.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Quantité.	Valeur.
	* Tonnes.	\$
1886-7-8.....	16,210	117,707
1889-90-1.....	12,377	71,695
1892-3-4.....	19,038	89,760

CHAUX.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Boisseaux.	\$
1886-7-8.....	2,007,267	339,521
1889-90-1.....	2,426,607	342,124
1892-3-4.....		583,757

MARBRE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	* Tonnes.	\$
1886-7-8.....	311	6,408
1889-90-1.....	368	4,503
1892-3-4.....	423	4,100

PRODUITS ARGILEUX DIVERS.—(MOYENNE ANNUELLE.)

		\$
1886-7-8.....		212,977
1889-90-1.....		490,624
1892-3-4.....		518,792

CIMENT À COUVRIR.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	* Tonnes.	\$
1886-7-8.....		
1889-90-1.....	1,045	5,656
1892-3-4.....	772	6,473

SABLE ET GRAVIER.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	* Tonnes.	\$
1886-7-8.....	188,884	30,977
1889-90-1.....	289,608	29,222
1892-3-4.....	317,378	98,123

ARDOISE.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	* Tonnes.	\$
1886-7-8.....	6,005	81,455
1889-90-1.....	6,602	109,705
1892-3-4.....		78,482

* 2,000 livres.

TUILES.—(MOYENNE ANNUELLE.)

	Quantité.	Valeur.
	M.	\$
1886-7-8.....	11,530	162,247
1889-90-1.....	10,962	138,847
1892-3-4.....		193,952

825. Les rapports des Etats-Unis montrent que la valeur totale de leur production minérale et métallurgique a été, en 1894, de \$553,372,902, ce qui, comparé aux chiffres de l'année précédente, fait une diminution de \$82,473,904, soit, de 13·37 pour 100.

Les rapports du Canada nous font voir que la valeur totale de la production minérale et métallurgique, en 1894, a été de \$1,550,000 en excès sur celle de 1893, soit une augmentation de 8 pour 100.

En Canada, les produits métalliques, d'une valeur de \$4,582,166 en 1893, se sont élevés à celle de \$4,683,389, soit, un gain de \$101,223.

Tandis que la quantité produite de ces substances augmentait de 34·7 pour 100, leur valeur n'augmentait que de 2·2 pour 100, ce qui indique une réduction considérable du prix de vente des articles de cette nature.

Il s'est trouvé aux Etats-Unis que la quantité produite s'est augmentée d'à peu près 4 pour 100, tandis que la valeur même des produits s'est réduite de 16·4 pour 100.

Prise par elle-même, la valeur de ces produits métalliques a diminué de 27·3 pour 100 au Canada, de 23·4 pour 100 aux Etats-Unis.

Dans les Etats-Unis la diminution de valeur a été sensible surtout pour le cuivre dont la production a été, en 1893, de 327,255,788 livres, d'une valeur de \$35,179,997; en 1894, de 353,504,314 livres, d'une valeur de \$33,540,489, ce qui indique une diminution de valeur de 13·3 pour 100 par livre.

Le fer en gueuse aux Etats-Unis est tombé de 7,043,384 tonnes, en 1893, à 6,657,388 tonnes, en 1894; sa valeur, dans le même intervalle, est tombée de \$93,888,309 à \$71,966,364.

Au Canada, la quantité produite de fer en gueuse, de 55,947 tonnes en 1893, est tombée à 49,967 tonnes en 1894, et la valeur, de \$790,283, est tombée à \$646,447.

Aux Etats-Unis, la production des substances non métalliques, d'une valeur de \$377,476,784, en 1893, est tombée à \$353,670,787, en 1894, une diminution de plus de 6 pour 100.

Au Canada, la production de ces substances métalliques, (le même criterium, celui de la valeur, étant adopté), s'est accrue de 9·8 pour 100.

La production de la houille bitumineuse, véritable indice de l'état plus ou moins prospère de la grande fabrication, a diminué, aux Etats-Unis, depuis 1893, d'à peu près 11 millions de tonnes, c'est-à-dire 9 pour 100.

En Canada, la production de la houille bitumineuse s'est accrue dans le même temps de 134,065 tonnes, soit 3·6 pour 100 en regard de la diminution de 9 pour 100 des Etats-Unis.

La production du sel a diminué dans les deux pays, en Canada, elle s'est réduite de 5,125 tonnes, soit 8 pour 100, aux Etats-Unis, de 75,931 tonnes, soit presque 6 pour 100.

Dans la production du phosphate, la diminution, en quantité, a été de 11 pour 100 au Canada ; de 3 pour 100 aux Etats-Unis ; la diminution en valeur, a été de 38 pour 100 au Canada, de 16 pour 100 aux Etats-Unis.

826. Revenons à la production minérale prise en bloc ; nous voyons qu'elle était pour le Canada, par tête de sa population, de \$4.16, en 1894, et de \$3.90 en 1893. Pour les Etats-Unis, elle était de \$8.12 par tête, en 1894, et de \$9.21, en 1893.

Rapportée au chiffre de la population, la production des minéraux et des métaux, a augmenté en valeur de 6.7 pour 100 au Canada, et a éprouvé, au contraire, une diminution de 11.8 pour 100 aux Etats-Unis. Dans la production de l'or, le Canada ne figure pas avec avantage. Il y a eu en 1894 une augmentation de 1,383 onces, soit de 2.7 pour 100, sur 1893. Aux Etats-Unis, l'augmentation a été de 184,296, soit de 10.6 pour 100.

Les chiffres de la production de l'or en Canada, dans les neuf dernières années, sont les suivants :—moyenne annuelle, 1886-7-8, 66,153 onces ; 1889-90-91, 62,559 onces ; 1892-3-4, 51,529 onces ; 1894, 52,992 onces.

Des années que nous venons de passer en revue, 1886 a été celle de la plus forte production. Cette année-là 76,879 onces furent obtenus. L'année de la plus faible production, fut 1892 : 49,985 onces.

Il n'y a pas de doute que l'extension des lavages d'or dans l'Afrique du Sud a eu une influence défavorable sur les mines d'or du Canada, de même que la dépréciation de l'argent a détourné du métal blanc l'attention des mineurs américains, a reporté celle-ci sur le métal jaune, et causé de cette manière une production d'or plus considérable qu'à l'ordinaire.

Prise en bloc, la production minérale du Canada, tout en étant susceptible d'un bien plus grand développement ultérieur, est en voie de progrès, si nous tenons compte surtout que l'année en est une de dépression financière au cours de laquelle la production minérale des pays étrangers a subi une réduction.

Les rapports de la Nouvelle-Ecosse indiquent qu'on attache une bien plus grande importance qu'autrefois aux immenses richesses minérales de la province. Les charbonnages du Cap-Breton sont aujourd'hui exploités par des hommes disposant de moyens pécuniaires plus considérables qu'autrefois, de lumières et de procédés scientifiques plus parfaits. L'exploitation est plus économique, et l'on fait plus d'efforts pour s'assurer de nouveaux débouchés.

L'activité plus grande déployée par le gouvernement d'Ontario et qui a eu pour effet l'organisation d'un service de recherche des gisements minéraux dans cette province ; les efforts du gouvernement de la Colombie anglaise en vue d'amener à la connaissance des capitalistes anglais les richesses minérales très grandes de la région ; enfin les primes offertes par le gouvernement du Canada, auront sans doute, un effet favorable sur le développement du travail des mines dans le Dominion. De cette manière, les difficultés du début étant surmontées, la production minérale sera plus en rapport avec la richesse naturelle du sous-sol canadien.

Le travail accompli par l'Association minière générale du Dominion, le ton élevé des communications qui sont faites à ses assemblées, montrent que l'habileté scientifique appliquée à l'exploitation minière, est beaucoup plus grande qu'autrefois. Les publications minières du pays dénotent un progrès marqué. Tout nous porte donc à croire que le Canada minier et métallurgique commence une nouvelle ère.

827. Nous donnons ci-près un état de la production minérale du Canada, publié par le service géologique. Les chiffres des deux années sont sujets à correction.

PRODUITS.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$		\$
Arsenic..... Tonnes.			7	420
Asbestes..... "	6,437	313,806	7,630	420,825
*Briques..... 1,000	205,000	1,275,000		*1,800,000
*Pierre de construction..... Vgs. c.	220,000	610,000		*1,200,000
Ciment..... Brls.	134,645	201,583	107,327	140,659
Houille..... Tonnes.	3,719,170	8,422,259	3,853,235	8,447,329
Coke..... "	61,078	161,790	57,768	147,861
Cuivre..... Lbs.	8,109,856	875,864	8,481,685	805,760
Feldspath..... Tonnes.	575	4,525		
Argile réfractaire..... "	540	700	252	515
Dalles..... Pd. c.	40,800	3,487	152,700	5,298
Or..... Oz.	51,609	927,244	52,992	954,451
Granit..... Tonnes.	22,521	94,393	16,392	109,936
Graphite..... "				
Pierres meulières..... "	4,600	38,379	3,757	32,717
Gypse..... "	192,568	196,150	223,631	202,031
Minéral de fer..... "	†124,702	298,018	α109,991	226,611
Fer chromique..... "			2,215	36,946
Plomb (renf. dans le min.)... Lbs.	2,135,023	80,996	5,792,700	188,262
Pierres lithographiques..... Tonnes.			180	30,000
*Chaux..... Boiss.	2,400,000	440,000		*900,000
Calcaire emp. comme fond... Tonnes.	27,797	27,519	35,100	34,347
Manganèse..... "	228	14,458	74	4,180
Marbre..... "	590	5,100		
Mica..... Lbs.		69,622		50,000
Peinture minérale..... Tonnes.				
Eaux minérales..... Galls.	725,096	108,347	511,460	95,040
Sable à moules..... Tonnes.		1,000	3,074	6,148
Gaz naturel..... "		366,233		313,754
Nickel..... Lbs.	3,992,982	2,076,351	4,907,430	2,061,120
Ocres..... Tonnes.	1,070	17,710	1,155	11,120
Pétrole (Brls. de 35 gal. imp.)	798,406	834,334	829,104	835,322
Phosphate..... Tonnes.	8,198	70,942	7,290	43,940
Fer en gueuse..... "	†		†	
Platine..... Oz.		1,800		1,000
*Poterie..... "		180,467		113,874
Pierres précieuses..... "		1,500		1,500
Pyrites..... Tonnes.	58,542	175,626	40,527	121,581
Ciment pour toitures..... "	951	5,441	565	1,978
Sel..... "	62,324	195,926	57,199	170,687
Sable et gravier (export.)..... "	329,116	121,795	324,656	86,940
Tuyaux d'égouts..... "		194,462		250,325
Argent..... Oz.	914,975	321,423	649,586	409,239
Ardoise..... Tonnes.	7,112	90,825		75,550
Talc..... "	717	1,920	916	1,640
Terre cuite..... "		55,704		65,600
*Tuiles..... 1,000	16,000	191,000		*200,000
Céruse..... Brls.			500	750
Zinc..... Lbs.	11,763	470		
Valeur approximative des produits miniers non rapportés..		276,543		294,744
Total.....		19,350,712		20,900,000

* Approximative † De la quantité de minéral de fer mentionnée pour 1893, 124,053 tonnes ont été converties en gueuse, donnant 55,947 tonnes évaluées sur place à \$790,283. En 1894, la quantité fondue a été de 109,991 donnant 49,967 tonnes de fer en gueuse évaluées à \$646,447.

828. Production minérale des Etats-Unis en 1893 et 1894, préparé pour le "Mineral Industry," Vol. III, ouvrage de Richard P. Rothwell, rédacteur de l' "Engineering and Mining Journal News" :—

PRODUITS.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Non métalliques.</i>				
Abrasifs—				
1. Corindon et émeri.... Tonn. rég.	1,747	140,589	1,220	109,500
2. Grenat..... "	1,520	55,800	1,000	35,000
3. Pierres à aig. (circul.)	45,340	345,920	37,400	335,800
4. Pierres meulières .. "	155	2,359	297	4,447
5. Tripoli et terre infus. "	1,351	25,625	1,802	36,687
6. Pierres à aig. (droites) "	1,903	89,550	1,735	84,450
7. Alun..... "	96,000	2,880,000	72,000	2,160,000
8. Minerai d'antimoine... "	850	41,000	165	9,075
Asbeste et talc—				
9. Asbeste..... "	120	6,000	250	3,750
10. Talc fibreux..... "	36,500	337,625	39,600	396,000
11. Talc et pierre à savon "	20,100	366,825	21,044	401,892
12. Asphalte..... "	3,490	68,682	4,198	75,654
13. Pierre bitumineuse..... "	31,404	114,752	34,199	148,120
14. Barytes..... "	26,632	133,160	23,758	95,032
15. Bauxite..... Tonn. anc.	19,041	55,295	10,732	42,928
16. Borax..... Lbs.	9,193,000	689,925	13,140,589	919,841
17. Bromine..... "	348,399	87,100	379,444	98,655
18. Ciment, naturel hydrau- lique, barils 300.....	7,445,950	5,010,958	7,895,259	4,397,407
19. Ciment de Portland.... Barils.	673,989	1,052,173	738,196	1,080,644
20. Argile réfractaire..... Tonn. rég.	3,214,989	4,822,483	3,375,738	4,050,885
21. Kaolin..... "	30,183	205,667	24,552	185,169
22. Anthracite..... "	47,355,387	74,605,885	52,010,433	80,879,404
23. Houille bitumineuse.... "	* 128,826,364	123,899,415	* 117,950,348	103,842,467
24. Coke..... "	8,939,961	14,706,544	8,495,295	12,654,558
25. Cobalt oxide..... Lbs.	3,894	5,452	6,550	8,843
26. Couperose verte..... Tonn. anc.	17,862	134,520	14,897	104,100
27. Sulfate de cuivre..... Lbs.	54,000,000	1,822,500	60,000,000	2,016,000
28. Minerai de chrome..... Tonn. anc.	1,629	16,000	2,653	35,125
29. Feldspath..... "	17,000	85,000	23,280	116,400
30. Spath fluor..... Tonn. rég.	9,700	63,070	9,000	64,000
31. Graphite..... Lbs.	882,912	39,731	770,846	34,689
32. Graphite amorphe..... Tonn. rég.	1,691	8,996	165	1,252
33. Gypse..... "	330,231	927,615	287,517	849,925
34. Chaux..... Barils.	† 60,000,000	30,000,000	† 56,750,000	28,375,000
35. Magnésite..... Tonn. rég.	1,143	8,000	1,370	4,864
36. Minerai de manganèse. Tonn. anc.	9,150	60,000	11,735	74,890
37. Mica en poudre..... Lbs.	679,000	29,522	829,500	35,957
38. Mica en feuilles..... "	6,500	5,478	9,900	11,103
39. Monazite..... "	130,000	7,600	750,000	45,000
40. Gaz naturel.....	14,000,000	11,000,000
41. Couleurs minérales.... Tonn. rég.	44,709	726,160	38,801	662,262
42. " vermillon. "	37	40,000	41	45,600
43. " blanc de plomb .. "	88,500	9,469,500	87,242	8,445,174
44. " Oxyde de zinc.. .. "	25,000	1,875,000	22,814	1,711,275
45. Pétrole (huile brute).....	50,349,228	32,223,505	48,527,336	40,762,962
46. Phosphate de roche.... Tonn. anc.	981,340	3,434,690	952,155	2,856,465

* Y compris le charbon brun, le lignite et l'anthracite extraits en dehors de Pennsylvanie.

† Approximative.

PRODUCTION MINÉRALE DES ÉTATS-UNIS—Suite.

PRODUITS.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Non métalliques—Suite.</i>		\$		\$
47. Marnes..... Tonnes anc.	200,000	540,000	225,000	607,500
48. Pierres précieuses.....		200,000		250,000
49. Pyrites..... Tonnes anc.	95,000	285,000	107,462	466,466
50. Sel marin..... Barils 280 lbs.	9,703,419	4,945,583	9,161,053	4,608,275
51. Sel gemme..... “	1,935,642	678,064	2,341,922	788,681
52. Silice, sable et quartz. Tonnes anc.	300,000	330,824	315,531	347,951
53. Ardoise à couvrir..... Carré.	803,887	2,956,895	693,944	2,551,259
54. Ardoise, autre..... Pds carrés.	4,138,920	475,681	5,099,791	499,578
55. Soude..... Tonnes régl.	2,500	12,500		
56. Sulfate de soude..... “	90	450		
57. Pierre à chaux (fond.). Tonnes anc.	3,750,000	2,250,000	3,544,393	2,126,636
58. Pierre, marbre..... Pds. cubes.	5,639,681	2,087,758	5,681,766	2,177,280
59. Pierre, onyx..... “	2,175	28,750	1,450	29,000
60. Pierre, autre, de construction....		*38,000,000		*30,000,000
Total des non métalliques.....		377,517,086		353,760,877
<i>Métaux.</i>				
61. Alumine..... Lbs.	312,000	202,800	817,600	490,560
62. Antimoine..... Tonnes régl.	350	63,000	220	39,200
63. Cuivre..... Lbs.	327,255,788	35,179,997	353,504,314	33,540,489
64. Or..... Oz. de Troy	1,739,323	35,955,000	1,923,619	39,761,205
65. Fer en gueuse..... Tonnes anc.	7,043,384	93,888,309	6,657,388	71,966,364
66. Plomb (val.) N.-York. Tonnes régl.	166,678	12,434,178	160,867	10,585,048
67. Nickel, (fin)..... Lbs.	25,893	12,429		
68. Mercure..... Flacon, 76½ lbs.	30,164	1,108,527	30,440	1,095,840
69. Argent, val. march.... Oz. Troy.	60,500,000	47,311,000	49,846,875	31,403,531
70. Zinc..... Tonnes régl.	76,255	6,214,782	74,000	5,209,882
Total, métaux.....		232,370,022		194,092,119
Valeur approximative des produits non spécifiés.....		6,000,000		5,500,000
Grand total.....		615,887,108		553,352,996

* Approximative.

Le tableau qui précède est tiré de l' "Engineering and Mining News," et ne peut être considéré absolument exact. Nous nous en sommes servis à défaut de l'état correspondant publié par le service géologique des États-Unis, lequel nous est arrivé trop tard pour être inclus dans cette compilation-ci. C'est ce qui explique certaines discordances de détail.

L'antimoine ne figure plus dans nos rapports depuis trois ans. On s'attendait pourtant à le voir grossir notablement le chiffre de notre production minérale; déjà en 1886, 665 tonnes avaient été extraites. La cause de l'arrêt dans la production de ce métal serait un litige affectant la mine de la Nouvelle-Ecosse qui en faisait principalement l'extraction.

829. La valeur des principaux produits minéraux exportés du Canada dans les derniers cinq ans, d'après les tables de la navigation et du commerce est donnée ci-dessous :—

ARTICLES.	EXPORTATIONS DOMESTIQUES.				
	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Asbeste..	444,159	513,909	514,412	396,718	339,756
Houille..	2,447,936	2,916,465	3,195,467	3,114,558	3,321,565
Cuivre	244,337	505,196	216,603	395,819	88,352
Or	657,022	554,126	316,177	247,868	318,258
Gypse	193,899	184,977	194,304	178,979	160,082
Minerai de fer.	31,366	32,582	36,935	26,114	9,026
Fer et acier.	294,728	257,471	243,857	316,454	295,924
Mica	26,932	22,312	68,466	96,900	26,553
Nickel.		240,499	617,639	427,557	808,799
Phosphates	401,827	422,200	380,462	132,475	40,400
Argent.	201,615	238,367	193,441	65,406	423,707
Pierre et marbre.	91,998	68,308	60,209	49,308	46,883
Autres articles	394,519	348,558	303,391	432,868	441,456
Total.	5,430,338	6,304,970	6,341,363	5,881,024	6,320,761

830. Les principaux pays de destination des articles ainsi exportés dans cette période sont :—

PAYS.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Etats-Unis.	4,319,382	4,896,913	5,045,694	5,034,429	5,261,568
Grande-Bretagne.	756,302	959,199	806,055	367,141	356,008
Possessions anglaises	256,585	246,218	319,593	312,515	393,132
Allemagne.	20,532	23,516	30,320	39,156	29,307
Japon	7,639	4,964	4,596	12,564
Saint-Pierre	20,295	20,010	35,673	23,751	23,751
Mexique.	2,373	18,818	3,175	1,115	11,485
Autres pays.	47,230	135,332	96,257	90,353	245,510
Total.	5,430,338	6,304,970	6,341,363	5,881,024	6,320,761

On voit que presque tout va, soit, aux Etats-Unis ou à la Grande-Bretagne, la proportion, dans les années susdites, étant pour chacun de ces pays respectivement 79 pour 100, 77 pour 100, 80 pour 100, 86 pour 100, et 83 pour 100, et 13 pour 100, 15 pour 100, 14 pour 100, 6 pour 100, et 5.63 pour 100.

831. Le gouvernement provincial d'Ontario nomma, en 1888, une commission pour s'enquérir des ressources minérales de cette province et des meilleurs moyens de les développer. Cette commission publia, en 1890, un long rapport duquel a été tiré la description suivante de la richesse minérale d'Ontario : dans les comtés du centre et de l'est il y a des minerais de fer magnétique et d'hématite, de l'or, de la galène, de la plombagine, de l'arsenic,

du mica, de la serpentine fibreuse, de l'apatite, du granit, du marbre et de la pierre de taille. Les mines de cuivre et de nickel sont exploitées sur une grande échelle dans le district de Sudbury. On trouve de riches spécimens de quartz aurifère et de vastes dépôts de cuivre et de nickel dans le township de Denison. Sur la côte nord du lac Huron, de l'embouchure de la rivière Française au Sault-Sainte-Marie, des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de galène et d'immenses carrières de marbre ont été découvertes. Au nord de la hauteur des terres et s'étendant vers la baie James, les explorateurs rapportent qu'il y a une riche région minérale. Au nord du lac Supérieur, des terrains miniers renfermant des minerais d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de galène, de plombagine et de zinc ont été appropriés. Il y a en outre des quantités inépuisables de granit, de marbre, de serpentine et de grès. A l'ouest de Port-Arthur se trouve un district qui, à en juger par les explorations qui ont été faites, promet renfermer des mines d'argent d'une grande richesse. Au nord-ouest de ce district on trouve des veines de quartz aurifère et des chaînes de minerais de fer magnétique, tandis qu'au sud-ouest, c'est la chaîne du vermillon, montagnes ferrugineuses du Minnesota-Nord, qui réapparaît, croit-on. L'examen qui a été fait donne à espérer qu'avant longtemps des mines de fer d'une grande valeur seront mises en exploitation. Dans la région avoisinant le lac des Bois, des veines d'or ont été découvertes et on peut s'attendre qu'elles seront bientôt exploitées. On n'a pas fait allusion dans l'énumération ci-dessus aux dépôts d'huile et de sel de l'ouest d'Ontario qui sont de grande valeur.

Le résultat des travaux de la commission a été la création d'un bureau des mines pour Ontario, sous la direction de Mr. A. Blue. Quatre rapports annuels ont été publiés. Celui de 1894 est d'une grande valeur, et contient des faits qui méritent d'être étudiés par les personnes désireuses de se renseigner sur la richesse minérale de la province d'Ontario. La législature provinciale a subventionné des écoles des mines, ouvertes durant l'été à Sudbury et Portage-du-Rat. Dans ces écoles, les ouvriers, explorateurs et autres, employés dans les mines, ou intéressés dans leur exploitation, reçoivent un enseignement pratique. Les cours ont commencé à être donnés dans l'été de 1894, et le nombre total de ceux qui les ont suivis régulièrement, a été 51.

832. La Nouvelle-Ecosse, la Colombie anglaise, Québec et les parties nord et ouest de la provinces d'Ontario, et quelques parties des Territoires du Nord-Ouest sont essentiellement les régions minières du Dominion. On a trouvé de la houille dans le Manitoba, et durant l'année 1892, la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien a complété une ligne jusqu'aux terrains de Souris, qu'on est à exploiter dans le moment; on dit aussi que le fer abonde dans le district des lacs, mais ce minerais n'a pas encore été jusqu'à présent exploité. Quoiqu'on sache qu'un certain nombre de minéraux et de métaux existent dans le Nouveau-Brunswick, on n'en a pas encore trouvé en grandes quantités, et le travail des mines y est négligé. Celles de l'île du Prince-Edouard ne sont pas exploitées du tout.

LA HOUILLE.

833. On estime à 97,200 milles carrés l'étendue des gisements houillers du Canada, abstraction faite des bassins connus, mais encore inexploités, du grand nord.

834. Il y a 1° les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ; 2° ceux des Territoires du Nord-Ouest ; 3° ceux des Montagnes Rocheuses, et 4° ceux de la Colombie anglaise.

Et d'abord, les gisements houillers de la Nouvelle-Ecosse couvrent à peu près 635 milles carrés. Ils se répartissent en trois bassins : le Cap-Breton, Pictou, Cumberland. Le Nouveau-Brunswick, autant qu'on peut en juger aujourd'hui, ne possède pas de dépôts carbonifères suffisamment étendus pour que l'exploitation en puisse être faite économiquement en concurrence avec les mines de Cumberland.

835. L'épaisseur de la couche de houille exploitable est très grande : au Cap Breton, elle varie de 25 à 60 pieds ; à Pictou, elle est d'au moins 70 pieds ; et à Cumberland, elle est d'au moins 30 pieds. Si nous réduisons d'un quart la surface exploitable, soit de 406,400 acres à 300,000 acres, et si nous mettons à 25 pieds l'épaisseur moyenne de cette couche, à 1,000 tonnes de houille par pied d'épaisseur dans l'acre, nous aurons comme chiffre de la richesse houillère de la Nouvelle-Ecosse, 7,000,000,000 de tonnes.

836. L'analyse suivante tirée d'une étude sur les houilles du Canada, lue à Montréal lors du congrès de l'Association britannique, donnera une idée de la composition de la houille des trois districts :—

—	Cap-Breton.	Pictou.	Cumberland.
Eau.....	0.75	1.19	1.46
Combustible volatil.....	37.26	29.10	33.69
Carbone fixe.....	58.74	60.63	59.35
Cendre.....	3.25	9.34	5.50

837. Ces analyses indiquent une ressemblance étonnante entre ces houilles et quelques espèces remarquables des Etats-Unis. La houille de Pictou, si ce n'est en ce qu'elle renferme une forte proportion de cendre, ne diffère pas beaucoup de la houille de Connellsville ; celle du Cap-Breton ressemble beaucoup à la houille de Pittsburg, et celle de Cumberland à celle de Westmoreland.

838. Les mines de houille de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, sont en réalité baignées par la mer. Jusqu'à présent le transport maritime de la houille en hiver n'a guère été possible, ou s'est fait à perte par suite de la dépréciation du produit et des frais surélevés d'expédition et de transport. Dans le vaste projet d'exploitation améliorée que la "Dominion Coal Company" (en commandite) a adopté pour le Cap-Breton, figure en première ligne la construction d'un chemin de fer de Sydney à Louisbourg. Les charbonnages de Sydney auront ainsi un havre de mer l'année durant, et l'expédition du charbon en hiver sera facilitée.

839. A partir du Nouveau-Brunswick allant vers l'ouest, on ne trouve plus de mines de charbon qu'arrivé au Manitoba. On estime approximativement l'étendue des gisements carbonifères du Manitoba à 15,000 milles

carrés. On n'en retire que des lignites, mais qui sont parfois d'excellente qualité. L'analyse donne les résultats suivants :—

Eau.....	15.40
Combustible volatil.....	37.97
Carbone fixe.....	41.21
Cendre.....	5.36

840. L'analyse de la houille trouvée dans la rivière (50,000 milles carrés) qui longe la base des montagnes Rocheuses, des frontières internationales au voisinage de la rivière de la Paix—une distance de 500 milles—donne les résultats suivants :—

	Rivière Belly.	Rivière à l'Arc.	Rivière de la Paix.
Eau.....	6.52	12.37	2.10
Combustible volatil.....	31.03	32.33	21.54
Carbone fixe.....	56.54	46.39	71.63
Cendre.....	5.91	8.91	4.73

841. La troisième région houillère est celle des montagnes Rocheuses. Bien que ne couvrant pas une grande étendue superficielle, elle renferme beaucoup de houille de la meilleure qualité. Plusieurs veines d'anthracite de qualité supérieure ont été trouvées.

842. La quatrième région est celle de la côte du Pacifique. Le Dr. George M. Dawson fait l'estimation suivante de son étendue :—

	Milles carrés.
Bassin houiller de Nanaïmo (charbonnage) estimation approximative.....	200
Bassin houiller de Comox, estimation incertaine.....	700
“ l'Île de la Reine Charlotte, estimation très incertaine.....	800
Roches lignitiformes de la période tertiaire sur différents points de la Colombie anglaise au sud de la ligne 54 parallèle de latitude (estimation très incertaine)...	12,000

843. Pour toute fin pratique, les houilles bitumineuses de l'île de Vancouver sont supérieures en qualité à toutes les variétés de charbon de la côte du Pacifique. A San-Francisco on les place au même rang que les houilles de West Hartley.

844. Dans le district de Comox, les gisements forment dix lits, ou filons, d'une épaisseur totale de 29 pieds et trois pouces, le plus profond mesurant 10 pieds.

845. La qualité de la houille est démontrée par l'analyse suivante :—

	Cuisson lente.	Cuisson rapide.
Eau.....	1.47	1.47
Combustible volatil.....	28.19	32.69
Charbon fixe.....	64.05	59.55
Cendre.....	6.29	6.29

846. On a trouvé à l'île de la Reine Charlotte des couches d'antracite de 3 et de 6 pieds d'épaisseur rivalisant en excellence avec celui de Pennsylvanie.

Les échantillons analysés ont donné les résultats suivants :—

	Echantillon 1.	Echantillon 2.
Eau.....	1.60	7.89
Combustible volatil.....	5.02	4.77
Charbon fixe.....	83.09	85.76
Cendre.....	8.76	6.69
Soufre.....	1.53	0.89

847. Le tableau suivant donne la production de la houille en Canada, par province, pendant les quatre dernières années, les chiffres sont sujets à correction :—

PRODUCTION DE LA HOUILLE EN CANADA, 1891, 1892, 1893 ET 1894.

PROVINCES.	TONNES DE 2,000 LBS.			
	1891.	1892.	1893.	1894.
Nouvelle-Ecosse.....	2,290,158	2,175,913	*1,884,638	2,501,406
Colombie anglaise.....	1,152,588	925,495	1,095,689	1,134,507
Territoires du Nord-Ouest.....	} 180,330	191,139	221,415	268,000
Nouveau-Brunswick.....				
Total	3,623,076	3,292,547	3,201,742	3,903,913

* 9 mois seulement.

848. Le tableau suivant donne la production et la distribution du charbon, par comté, dans la Nouvelle-Ecosse, pour l'année expirée le 30 septembre 1894 :—

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE LA HOUILLE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE EN 1894.

COMTÉS.	Houille extraite.	VENDUE POUR		Total vendu.
		Consommation domestique.	Exportation de la province.	
	*Tonnes.	*Tonnes.	*Tonnes.	*Tonnes.
Cumberland.....	608,999	162,032	374,840	536,872
Pictou.....	510,710	298,069	163,415	461,484
Cap-Breton.....	1,327,687	285,974	962,572	1,248,546
Autres comtés.....	16,866	6,434	8,775	15,210
Total	2,464,262	752,509	1,509,602	2,262,112

* Tonnes de 2,000 livres.

Si nous comparons ces chiffres avec les chiffres correspondants pour l'année 1888, nous constatons que la quantité extraite s'est accrue, dans le bassin de Cumberland, d'à peu près 15 pour 100, dans le Cap-Breton, d'à peu près 42 pour 100. Quant aux "autres comtés," ils n'apparaissent pas à l'état de 1888. L'augmentation absolue la plus considérable s'est produite dans le bassin du Cap-Breton.

Les quantités totales de charbon données ci-dessus pour 1894 comprenaient une proportion de 67·3 pour 100 de charbon en blocs, 20·5 pour 100 de charbon menu, et 12·2 pour 100 de charbon de toute venue. En 1888, les chiffres correspondants étaient: charbon en blocs, 65·9 pour 100, de menu, 21·2; et de toute venue 12·9. L'augmentation s'est donc produite dans le charbon en blocs, ce qui indique un progrès dans les méthodes d'extraction. Naguère de grandes quantités de déchets, ou poussier, s'accumulaient dans les mines, et occasionnaient des frais aux propriétaires. Mais depuis, par suite du développement des travaux de fabrication, ce poussier est devenu une source de revenu pour eux, étant recherché pour certains travaux qui requièrent une chaleur intense.

849. Le tableau suivant donne la production et la distribution de la houille, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant cinq années :—

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE LA HOUILLE DANS LA
NOUVELLE-ÉCOSSE, 1890, 1891, 1892, 1893 ET 1894.

ANNÉE.	Houille extraite.	VENDUE POUR		Total vendu.
		Consommation domestique.	Exportation de la province.	
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1890	2,222,081	674,191	1,326,254	2,000,444
1891	2,290,158	716,505	1,355,433	2,071,938
1892	2,175,914	698,855	1,264,431	1,936,286
1893*	1,884,639	524,079	1,140,156	1,664,235
1894†	2,464,263	752,509	1,509,602	2,262,111

*Pour les 9 mois expirés le 30 septembre. †Année expirée le 30 septembre.

850. Dans la Colombie anglaise, les seuls charbonnages actuellement exploités, sont situés dans l'île de Vancouver, à Nanaimo, Wellington et Comox. Ils sont au nombre de quatre. On est à creuser des puits et faire des recherches sur l'île de Tumbo, entre Victoria et la terre ferme, ainsi qu'à Kamloops, mais la production est encore nulle.

En 1894, la production totale a été de 1,134,507 tonnes de 2,000 livres; en 1893, elle a été de 1,095,689 tonnes—soit une augmentation, cette année, de 38,818 tonnes.

851. Voici un état détaillé de la production et de la distribution de la houille dans la Colombie anglaise :—

CHARBONNAGES.	Houille extraite.	*Consomma-tion domest.	Exportation.
	†Tonnes.	†Tonnes.	†Tonnes.
Nanaimo	441,979	323,825
Wellington	422,192	341,435
Union	270,336	261,699
Total	1,134,507	926,959

*Y compris la houille dont on se sert dans les charbonnages. †Tonnes de 2,000 livres

A une exception près, l'année 1894 a été celle de la plus grande production. Ce charbon est bitumineux, d'une qualité supérieure, et obtient à San-Francisco un prix plus élevé que la houille des Etats-Unis. Une analyse publiée par le minéralogiste de l'Etat de la Californie, en 1887, donnait comme valeurs comparatives des houilles du territoire de Washington et de la Colombie anglaise au point de vue de la production de la vapeur : Wellington, 1,047 ; Nanaimo, 1,335, Seattle, 1,330.

852. Le tableau suivant donne la production de la houille dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie anglaise, chaque année depuis 1874 :—

PRODUCTION DE LA HOUILLE DANS LA NOUVELLE-ÉCOSSE ET LA COLOMBIE ANGLAISE, DE 1874 A 1894.

ANNÉE.	Nouvelle-Ecosse.	Colombie anglaise.	Total.
	*Tonnes.	*Tonnes.	*Tonnes.
1874.....	977,446	81,000	1,058,446
1875.....	874,905	110,000	984,905
1876.....	794,803	139,000	933,803
1877.....	848,395	154,000	1,002,395
1878.....	863,081	171,000	1,034,081
1879.....	882,863	241,000	1,123,863
1880.....	1,156,635	268,000	1,424,635
1881.....	1,259,182	228,000	1,487,182
1882.....	1,529,708	282,000	1,811,708
1883.....	1,593,259	213,000	1,806,259
1884.....	1,556,010	394,070	1,950,080
1885.....	1,514,470	365,000	1,879,470
1886.....	1,682,924	326,636	2,009,560
1887.....	1,871,338	413,360	2,284,698
1888.....	1,989,263	548,017	2,537,280
1889.....	1,967,032	649,409	2,616,441
1890.....	2,222,081	759,517	2,981,598
1891.....	2,290,158	1,152,588	3,442,746
1892.....	2,175,913	925,495	3,101,408
1893.....	†1,884,638	1,095,689	2,980,327
1894.....	‡2,464,263	1,134,507	3,598,770
Total	32,398,367	9,651,288	42,049,655

*Tonnes de 2,000 lbs. †Pour 9 mois seulement. ‡Année expirée le 30 septembre.

853. Le tableau suivant indique à quel point et de quel côté le commerce de la houille s'est développé dans la Nouvelle-Ecosse.

En 1873, les ventes totales s'élevèrent à 984,839 tonnes (de 2,000 lbs), réparties comme il suit : Ventes à l'intérieur de la province, 241,130 tonnes ; ventes aux provinces avoisinantes, 378,434, ventes aux pays étrangers 367,174 tonnes.

En 1883, les ventes totales furent de 1,453,126 tonnes, dont 527,886, faites à l'intérieur et 770,684 aux provinces voisines, et 139,721 aux pays étrangers. En 1894, les ventes totales furent de 2,262,111 tonnes, dont la Nouvelle-Ecosse prit 752,509 pour sa propre consommation, et vendit 1,411,983 aux provinces voisines, 97,619 à l'étranger. Ainsi, dans l'espace de vingt-deux ans les ventes totales se sont accrues de 129 p. 100, la quantité consommée dans la province même s'est accrue de 212 p. 100 et les ventes aux provinces étrangères ont augmenté de près de 274 p. 100.

Ces chiffres font voir quelle est la croissance des industries de fabrication dans la Nouvelle-Ecosse et les autres provinces qui s'approvisionnent de combustible chez elle. Ils indiquent également le développement des chemins de fer et la réduction des frais de transport.

Dans la Nouvelle-Ecosse il y a 64 milles de voies ferrées possédées par des compagnies minières exploitant la houille et le fer. Elles emploient 31 locomotives et 1,697 chariots. Ces voies ne servant pas au transport des voyageurs, il n'en est pas tenu compte dans la statistique relative au développement des chemins de fer du Canada.

VENTES DE HUILE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (TONNES DE 2,000 LIVRES) DANS LES ANNÉES 1868-1894.

ANNÉE.	VENTES.					ANALYSE DES VENTES AUX PROVINCES VOISINES.			
	Total.	Aux provinces voisines.	A l'étranger.	Consommation domestique.	A Québec.	Au Nouveau-Brunswick.	A l'Île du Prince-Édouard.	A Terre-Neuve.	
1868.	508,059	115,152	251,160	131,747	200,506	76,163	30,061	62,564	
1869.	573,210	144,646	298,166	130,398	181,741	88,302	46,982	62,380	
1870.	636,470	193,735	296,965	145,770	212,524	96,284	48,878	79,830	
1871.	667,989	186,567	311,394	167,588	252,737	114,117	52,537	57,951	
1872.	880,224	314,219	336,062	229,943	106,532	117,396	50,589	55,263	
1873.	984,839	378,434	367,174	241,130	93,755	129,074	48,621	68,724	
1874.	839,022	379,404	218,857	128,761	172,612	94,889	50,278	64,569	
1875.	791,610	427,516	125,948	238,146	297,782	109,555	52,378	77,981	
1876.	710,312	355,984	101,591	252,737	300,863	138,349	55,231	69,635	
1877.	769,513	329,781	153,247	286,485	509,878	172,031	56,108	89,300	
1878.	776,732	340,175	122,820	312,573	444,896	177,430	53,859	96,562	
1879.	771,259	382,358	77,407	311,494	553,087	166,470	59,102	83,241	
1880.	1,069,218	507,697	166,258	361,663	603,413	197,018	55,068	80,053	
1881.	1,159,216	564,078	166,835	428,303	728,061	208,892	56,689	91,899	
1882.	1,400,200	745,453	139,721	514,027	759,720	240,386	63,111	93,772	
1883.	1,453,126	770,684	154,655	527,886	707,612	217,595	61,433	98,048	
1884.	1,418,048	774,825	85,997	452,216	842,163	250,749	62,544	107,557	
1885.	1,405,151	862,000	45,041	509,210	866,320	256,833	75,570	121,651	
1886.	1,538,506	935,563	87,478	515,465	835,561	240,296	63,485	106,399	
1887.	1,702,046	1,086,441	89,805	525,800	806,158	219,048	47,509	101,063	
1888.	1,765,894	1,156,988	37,813	571,074	728,061	208,892	56,689	91,899	
1889.	1,741,720	1,085,087	39,456	616,476	707,612	217,595	61,433	98,048	
1890.	2,000,444	1,264,013	62,241	674,191	842,163	250,749	62,544	107,557	
1891.	2,071,938	1,322,374	33,059	716,505	866,320	256,833	75,570	121,651	
1892.	1,963,286	1,245,691	18,740	698,855	835,561	240,296	63,485	106,399	
1893.	1,654,235	1,121,841	18,314	524,079	806,158	219,048	47,509	101,063	
1894.	2,262,111	1,411,983	97,619	752,579	983,072	248,465	71,382	109,063	

* Pour les 9 mois expirés le 30 septembre.

† Année expirée le 30 septembre.

854. Le tableau suivant donne les exportations de houille depuis l'année de la confédération :—

EXPORTATION DE LA HOUILLE, DE PRODUCTION CANADIENNE, DEPUIS LA CONFÉDÉRATION, DURANT LES ANNÉES 1868-1894.

ANNÉE.	EXPORTATIONS DE LA HOUILLE.		ANNÉE.	EXPORTATIONS DE LA HOUILLE.	
	Quantité.	Valeur.		Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$		Tonnes.	\$
1868	265,335	640,708	1882	421,311	1,078,704
1869	440,308	763,262	1883	444,142	1,158,705
1870	286,707	588,799	1884	451,631	1,201,172
1871	318,287	662,451	1885	479,706	1,468,166
1872	295,522	578,691	1886	493,508	1,416,160
1873	404,757	951,886	1887	527,004	1,522,272
1874	418,357	1,343,739	1888	563,341	1,730,466
1875	288,176	937,923	1889	645,515	2,232,154
1876	277,832	977,188	1890	715,364	2,447,936
1877	249,536	855,968	1891	833,684	2,916,465
1878	340,127	1,210,689	1892	945,125	3,195,467
1879	315,793	937,268	1893	908,232	3,114,558
1880	344,694	1,013,899	1894	995,998	3,321,565
1881	420,055	1,123,091			

855. Les chiffres contenus aux tableaux précédents, particulièrement celui du paragraphe 852, représentent la production houillère du Canada pour chacune des années susdites. Pour qu'ils fussent absolument complets, il faudrait y ajouter cependant la petite quantité tirée annuellement du Nouveau-Brunswick, et dont le chiffre exact ne peut être obtenu pour une suite d'années (la moyenne annuelle serait de 6,000 "chaldrons", ou 8,640 tonnes), ainsi que les quantités indiquées ci-après pour le Nord-Ouest.

856. Les chiffres suivants indiquent la production de la houille dans le Nord-Ouest dans les derniers huit ans :

	Tonnes de 2,000 lbs.
1887	74,152
1888	115,124
1889	97,364
1890	128,953
1891	*165,086
1892	*131,000
1893	†213,015
1894	†250,000
Total	1,174,694

*Une seule compagnie : l'Alberta Railway and Coal Co.

†Sur cette quantité 65,000 tonnes sont de l'anhracite.

857. Le tableau suivant donne les quantités de houille, de production domestique, exportées de la Nouvelle-Écosse, de la Colombie anglaise et du Nouveau-Brunswick, respectivement, dans les années 1868 à 1894, inclusivement :

EXPORTATIONS DE HOUILLE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, DE LA
COLOMBIE ANGLAISE ET DU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1868-94.

Tonnes de 2,000 lbs.

ANNÉE EXPIRANT LE 30 JUIN.	Nouvelle-Écosse.	Colombie anglaise.	Nouveau-Brunswick.	Total.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1868.....	252,760	12,575	265,335
1869.....	431,968	8,175	440,143
1870.....	281,149	5,425	286,574
1871.....	311,116	6,992	318,108
1872.....	292,747	26,761	2,469	321,977
1873.....	364,899	33,786	6,013	404,698
1874.....	360,184	50,671	6,627	417,482
1875.....	222,856	59,355	5,616	287,827
1876.....	170,517	101,908	5,147	277,572
1877.....	140,210	102,830	6,237	249,277
1878.....	185,443	145,542	9,130	340,115
1879.....	134,017	173,789	7,803	315,609
1880.....	132,796	204,525	7,206	344,527
1881.....	190,551	214,243	14,794	419,588
1882.....	196,905	210,556	13,465	420,926
1883.....	216,805	193,485	17,670	427,960
1884.....	213,144	218,856	10,744	442,744
1885.....	201,949	275,621	1,099	478,669
1886.....	232,991	258,671	555	492,217
1887.....	190,788	325,034	156	515,978
1888.....	198,913	350,048	1,202	550,163
1889.....	176,186	452,625	628,811
1890.....	205,630	500,534	710	706,874
1891.....	173,105	647,508	37	820,650
1892.....	210,934	695,560	1,761	908,255
1893.....	189,685	669,792	5,582	865,059
1894.....	240,954	716,304	3,227	960,485
Total.....	6,119,202	6,628,004	160,417	12,907,623

En groupant ces chiffres par périodes de cinq ans nous obtenons le résultat suivant.

Année.	Moyenne de l'exportation annuelle.
1868-72.....	326,427
1873-77.....	327,371
1878-82.....	368,153
1883-87.....	471,513
1888-92.....	722,950
1893-94 (deux années).....	912,772

Le développement des exportations est bien marqué. Le progrès a été continu ; dans ces dernières années, particulièrement il a été rapide ; et dans la dernière année de la série les exportations ont été $3\frac{1}{2}$ fois plus considérables que la première année (1868).

858. Le tableau suivant donne les importations de charbon au Canada depuis la confédération.

IMPORTATIONS D'ANTHRACITE ET DE HOUILLE BITUMINEUSE (POUR CONSOMMATION DOMESTIQUE) EN CANADA DANS LES ANNÉES

1868 à 1894. (Tonnes de 2,000 lbs.)

ANNÉE.	ANTHRACITE.				HOUILLE.			
	Imposable.		En franchise.		Imposable.		En franchise.	
	Qté.	Valeur.	Qté.	Valeur.	Qté.	Valeur.	Qté.	Valeur.
	Tonnes.	\$	Tonnes.	\$	Tonnes.	\$	Tonnes.	\$
1868†			*356,836	1,377,583				
1869.			*389,485	1,398,908				
1870.	*114,272	375,086	*279,780	1,010,159				
1871.	*244,265	918,288	*121,808	433,812				
1872.			*485,118	2,016,822				
1873.			*574,308	2,558,723				
1874.			*804,827	2,805,353				
1875.			*652,435	3,076,088				
1876.			*793,880	3,320,060				
1877.			420,010	1,793,407			513,970	1,706,154
1878.			406,971	1,476,026			456,090	1,493,169
1879.	93,895	254,255	322,528	1,252,703	117,970	292,387	355,347	1,127,877
1880.	516,729	1,509,960			457,049	1,220,716		
1881.	572,092	2,325,937			587,024	1,741,568		
1882.	638,273	2,666,356			636,374	1,992,081		
1883.	754,891	3,344,936			911,629	2,996,198		
1884.	868,000	3,831,283			1,118,615	3,613,470		
1885.	910,324	3,909,844			1,011,875	3,197,539		
1886.	995,425	4,028,050			930,949	2,591,554		
1887.	949,782	3,798,342	150,383	624,720	1,149,792	3,126,225		
1888.			2,137,304	5,290,412	1,231,234	3,451,661		
1889.			1,286,105	5,193,025	1,248,540	3,255,171		
1890.			†1,201,335	4,595,727	1,409,282	3,528,959		
1891.			†1,399,067	5,224,452	1,598,855	4,060,896		
1892.			†1,479,106	5,640,346	1,615,220	4,099,221		
1893.			†1,500,550	6,355,285	1,603,154	3,967,764		
1894.			†1,530,522	6,354,040	1,359,509	3,315,094		

* Charbons et coke, de toutes sortes. † Importations dans les provinces de Québec, d'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse seulement. ‡ Y compris le poussier d'anhracite.

859. L'état suivant donne les importations de houille pour consommation domestique, par province, dans les derniers sept ans, d'après les chiffres contenus aux rapports de la navigation et du commerce. Il ne faut pas oublier que ces chiffres représentent seulement les quantités inscrites aux registres d'entrée de telle province, et non pas les quantités consommées sur son territoire.

IMPORTATIONS POUR CONSOMMATION EN CANADA, 1888-1894.

(Tonnes de 2,000 lbs.)

PROVINCES.	ANNÉE FISCALE.						
	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Ontario....	2,888,874	1,986,504	2,109,770	2,441,874	2,557,767	2,531,173	2,292,811
Québec	401,031	457,985	400,781	449,542	426,363	452,473	470,388
Nouvelle-Ecosse..	25,298	27,982	30,033	33,174	27,314	33,687	40,902
Nouveau-Brunswick	47,208	53,967	53,099	54,866	55,974	54,447	63,576
Manitoba.....	2,220	5,256	14,245	16,012	23,940	27,253	18,918
Colombie anglaise...	936	774	855	1,099	1,446	3,232	1,564
Ile du P.-E.....	3,132	2,195	1,934	2,243	1,522	1,420	1,836
Territ. du N.-W....				159		19	36
Total... ..	3,368,699	2,534,663	2,610,717	2,998,969	3,094,326	3,103,704	2,890,031

La quantité de coke et de poussier importée pour consommation domestique en 1893 a été 151,406 tonnes (de 2,000 livres), évaluées à \$207,051, et en 1894, de 154,035 tonnes évaluées à \$200,751.

860. La quantité de houille consommée au Canada en 1894 a été net, de 5,828,715 tonnes, dont 2,795,473 tonnes étaient de production domestique. Le Canada s'est donc alimenté lui-même de houille dans la production de 52 pour 100.

Voici, répartie par périodes de quatre ans, la consommation de houille en Canada :—

HOUILLE, CONSOMMATION DE.

PÉRIODE.	*Consomma- tion. Tonnes, 2,000 lbs.	MOYENNE DE CONSOMMATION ANNUELLE.			Rapport des im- portations au total.
		Consomma- tion totale.	Production domestique.	Importa- tions.	
1872-75.	5,443,055	1,360,764	740,488	620,276	45.6
1876-79.	6,625,540	1,656,385	761,365	895,000	54.0
1880-83.	10,149,867	2,537,467	1,261,713	1,275,754	50.2
1884-87.	14,622,965	3,655,741	1,596,671	2,059,070	56.3
1888-91.	21,057,284	5,264,321	2,310,914	2,953,407	56.1
1892.	5,609,187	5,609,187	2,397,665	3,211,522	57.2
1893.	5,671,845	5,671,849	2,687,129	2,984,720	52.6
1894.	5,828,715	5,828,715	2,795,473	3,033,242	52.0

*Y compris le coke importé.

Cet état indique une augmentation sensible de la quantité de houille consommée dans la période 1880-83 par comparaison à celle de la période 1876-79, cette augmentation étant de 53.2 pour 100, tandis que le gain de la période de 1876-79 sur la précédente 1872-75 ne fut que de 21.7 pour

100. Le progrès dans les périodes subséquentes a été très satisfaisant, la période 1884-87 ayant 44 pour 100 d'avance sur celle de 1880-83 ; et celle de 1888-91, également de 44 pour 100 d'avance sur celle de 1884-87.

Nous donnons ci-après la statistique détaillée de ce mouvement de la houille par province et par variété, pour 1894, du 1^{er} janvier au 31 décembre, les chiffres fournis par quelques-unes des provinces étant pour l'année solaire.

Production—	
Nouvelle-Ecosse.....	2,501,406
Colombie anglaise.....	1,134,507
Manitoba.....	10,000
Territoires du Nord-West.....	250,000
Nouveau-Brunswick.....	8,000
Production totale.....	3,903,913
Exportations, année solaire.....	1,108,440
Laissant pour la consommation domestique.....	2,795,473
Importations—	
Houille.....	1,435,303
Anthracite.....	1,469,927
Poussier.....	155,827
	3,061,057
Coke.....	61,971
Re-exportations.....	89,786
Laissant pour la consommation domestique... ..	3,033,242
Total requis pour la consommation domestique... ..	5,828,715

Déduisons le chiffre de nos exportations de houille domestique (1,108,440 tonnes) de nos importations nettes (3,033,242 tonnes), il reste 1,924,802 tonnes, représentant la quantité de houille que nous avons en 1894, non pas par nécessité, mais pour plus de commodité, tirée de l'étranger.

861. La consommation de houille par tête dans les principaux pays producteurs de houille est la suivante :—

	Tonnes.
Grande-Bretagne.....	3.40
Belgique.....	2.45
Etats-Unis.....	2.25
Allemagne.....	1.50
Canada.....	1.10
France.....	0.75
Autriche-Hongrie.....	0.40
Russie.....	0.10

862. La consommation de houille en Canada a fait des progrès remarquables : en 1873, elle n'était que d'un peu plus d'un tiers de tonne ; elle s'est élevée à près de trois quarts de tonne en 1883, et à 1.10 tonne en 1893, ce qui représente en 1893 un gain d'à peu près 200 pour 100 sur 1873, soit une croissance relative égale à celle des États-Unis dans la même période.

863. Il serait oiseux de faire des rapprochements avec d'autres pays, car au Canada comme aux États-Unis, il existe un facteur qui ne se présente pas ailleurs, ou qui du moins, n'y exerce qu'une assez faible influence. Ce facteur, c'est notre réserve forestière, que nous mettons moins à contribution à mesure que les défrichements s'étendent ; et dans la même mesure nous recourons davantage à la houille. En d'autres pays l'accroissement de la consommation de houille est, dans une grande mesure, uniquement, l'indice

du développement des travaux de fabrication. Au Canada et aux Etats-Unis cet accroissement a une double signification : (a) le remplacement du bois par la houille, (b) le développement de la grande fabrication.

864. Le tableau suivant donne la quantité de houille produite par les principaux pays, d'après les derniers chiffres que nous avons pu nous procurer, en tonnes de 2,000 livres.

PAYS.	Année.	Tonnes.
Grande-Bretagne et possessions—		
Grande-Bretagne	1894	210,870,828
Australie	1892-93	4,840,286
Canada (année solaire)	1894	3,903,913
Cap et Natal	1893	266,945
Indes anglaises	1893	2,843,339
Total		222,725,311
Autriche-Hongrie	1893	* 33,555,133
Belgique	1894	22,545,630
France	1894	† 29,806,922
Allemagne et Luxembourg	1894	108,961,467
Italie	1893	349,610
Japon	1893	3,500,000
Russie	1893	8,181,600
Espagne	1893	1,688,820
Suède	1892	223,305
Etats-Unis d'Amérique	1894	‡ 169,960,781
Autres pays		12,000,000
Total		613,498,579

* Y compris le charbon brun et le lignite. † Y compris le lignite. ‡ Lignite.

L'Empire britannique fournit 36·3 pour 100 de la production totale, et les Etats-Unis d'Amérique 27·7, ce qui laisse 36 pour 100 pour la production de tous autres pays.

865. Les efforts qu'on a faits en ces derniers temps pour développer le commerce entre le Canada et les autres colonies de l'Empire sont intimement liés à la question de leur puissance de production houillère. Le Canada peut produire des quantités, pratiquement, indéfinies de houille. Les terrains houillers de la Nouvelle-Galles du Sud couvrent une étendue de 10 millions de milles carrés ; les gisements carbonifères de cette colonie sont donc parmi les plus étendus de l'univers. Dans la colonie voisine de Queensland, les terrains houillers ont une superficie de 14,000 milles carrés, et les gisements en sont très étendus et d'une grande valeur perspective. Dans l'Australie occidentale des gisements étendus ont été découverts, de même dans la Tasmanie.

Ainsi, un navire qui suit la route océanique canadienne, à partir de Liverpool trouve à s'approvisionner de charbon à Louisbourg. Les marchandises traversent ensuite la terre ferme du Canada par voie ferrée, et reprennent la voie maritime à Vancouver, où l'on trouve à proximité une abondance de houille de bonne qualité.

A Sydney, Australie, le steamer touche à un troisième bassin houiller qui, en valeur intrinsèque et en importance économique, peut soutenir la comparaison avec les deux précédents.

Dans l'Afrique du Sud, le terrain houiller est étendu, et les lits mesurent de 12 à 14 pieds d'épaisseur.

LE FER.

866. Les minerais de fer du Dominion, au point de vue géographique aussi bien que géologique, ont une ère très étendue. Depuis l'Ile de Vancouver, à l'ouest, jusqu'à celle du Cap-Breton, à l'est, ils se présentent à divers endroits. Dans son ouvrage intitulé : "Iron, its History, Properties and Processes of manufacture", sir W^m Fairbairn dit : "La section minéralogique et géologique de l'exposition de 1862 présentait de fort beaux échantillons de minerais de fer venant des colonies, entre autres une collection remarquable de minerai du Canada comprenant des oxides de fer, de l'hématite rouge et de la limonite. L'épaisseur de certaines des couches dont provenaient les échantillons mérite d'être signalée. Dans la Nouvelle-Ecosse on trouve en quantité illimitée les minerais les plus riches connus. Le fer qu'on en tire est de la meilleure qualité, et ne le cède en rien aux plus beaux produits suédois." Dans cette même province le minerai de fer, la houille et la castine se trouvent côte à côte, et à une assez faible distance de beaux havres de mer, ce qui fait de cette région l'une des plus favorablement situées pour la construction en grand de navires en fer et en acier.

867. Les minerais de fer magnétique se trouvent en abondance dans plusieurs comtés d'Ontario. Depuis plusieurs années on exploite un gisement considérable dans le township de South Crosby. Un minerai de belle qualité et de grande valeur se présente en couche épaisse dans le township de North Crosby. Les townships voisins de Madoc, Marmora, Belmont et Seymour renferment plusieurs lits de minerai de fer magnétique. A l'ouest du lac Supérieur, la province d'Ontario renferme une région riche en minerais de fer. Dans la province de Québec il y a également des gisements considérables et de grande valeur de minerai de fer magnétique. A un point du comté de Beauce, il se produit, dans la serpentine, une veine de 45 pieds de largeur de minerai de fer en grains, aux deux tiers magnétique.

868. L'hématite se trouve dans toutes les parties du Canada. Un des gisements les plus précieux de ce minerai dans la province de Québec se rencontre près de Hull, en face d'Ottawa. C'est un minerai spéculaire, donnant à l'analyse 64 à 68 pour 100 de fer métallique. Dans le Nouveau-Brunswick de forts dépôts d'hématite se rencontrent près de Woodstock. La limonite et les minerais limoneux se trouvent sur une grande étendue.

869. Dans le cours de l'année, des gisements considérables de fer chromique ont été trouvés à Coleraine, province de Québec. Le minerai contient en moyenne 50 pour 100 de métal, est facilement extrait, et trouve un écoulement rapide vers les Etats-Unis. Les grands fabricants de la Pennsylvanie et de Baltimore utilisent chaque année 4,000 à 6,000 tonnes des meilleures

qualités de fer chromique. La production totale des Etats-Unis a été en 1894 de 2,653 tonnes, et les importations de 3,200, celles-ci pour la plus grande partie, à provenance de l'Asie Mineure. La production des mines de Coleraine, Canada, en 1894, a été d'à peu près 1,700 tonnes. On fabrique aux Etats-Unis de l'acier chromique pour armures, obus, coffres-forts, etc. Le fer chromé est très employé dans la préparation des bichromates de potasse et de soude, ces produits formant la base des couleurs jaune de chrome, orange et vert.

870. En 1892, il y avait en Canada sept hauts-fourneaux en activité : deux à Londonberry, Nouvelle-Ecosse ; deux à Drummondville, Québec ; un aux Forges Radnor, Québec ; et deux à Pictou, Nouvelle-Ecosse.

871. En vue de stimuler l'industrie du fer, le parlement fédéral, en 1883, décréta le paiement d'une prime de \$1.50 par tonne de fer en gueuse produit en Canada. Cette prime continua d'être payée jusqu'au 1^{er} juillet 1889, date à laquelle le taux en fut réduit à \$1. Un nouveau changement s'est produit le 1^{er} juillet 1892, le taux à cette époque, étant élevé à \$2 la tonne jusqu'au 1^{er} juillet 1897.

A la session de 1894, une loi fut adoptée pourvoyant à ce que le gouverneur en conseil puisse autoriser le paiement d'une prime de \$2 par tonne de fer en gueuse fabriqué en Canada de minerais du Canada ; une prime de \$2 par tonne de fer en barres puddlé, fabriqué en Canada de fer en gueuse tiré de minerais du pays ; enfin une prime de \$2 par tonne de billettes d'acier fabriquées en Canada de fer en gueuse du Canada, combiné avec les autres substances nécessaires et généralement employées dans la fabrication de ces billettes. Ces primes peuvent être réclamées jusqu'au 26 mars 1899, pour le cas des hauts-fourneaux déjà en activité le 27 mars 1894. Pour ce qui est des hauts-fourneaux qui ont été mis en activité après cette date, ou qui le seront d'ici au 27 mars 1899, leur propriétaires peuvent réclamer cette prime pendant cinq années à partir du jour de cette mise en activité.

872. La législation d'Ontario, à sa session de 1894, a voté la somme de \$125,000 pour promouvoir l'industrie de l'extraction et de la métallurgie du fer. Le trésorier est autorisé à prélever sur ce fonds \$1 par tonne de fer en gueuse tiré des minerais de fer extraits et fondus dans la province d'Ontario, la somme ainsi appliquée ne devant pas excéder dans l'année, \$25,000.

Les autres provinces n'ont rien fait pour développer chez elles l'industrie du fer.

873. Par l'effet de la prime accordée par le parlement fédéral, la production du fer en gueuse, de 29,593 tonnes en 1884, s'est élevée à 62,522 tonnes en 1894.

L'état suivant nous indique 1° la production en Canada de fer en gueuse 2° les importations de fer en gueuse et en saumons, et de vieux fers et vieux aciers pour consommation domestique—les chiffres des deux colonnes réunis

donnant la consommation totale,—et 3^e la proportion dans la consommation totale du fer en gueuse de fabrication domestique :—

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Production.	Importations.	Consommation totale.	Pourcentage de la production domestique par rapport à la consommation totale.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	
1884.....	29,593	52,184	81,777	36·2
1885.....	25,770	43,398	69,168	37·2
1886.....	26,180	45,648	71,828	36·4
1887.....	39,717	50,214	89,931	44·2
1888.....	22,209	48,973	111,182	20·0
1889.....	24,823	72,115	96,938	25·6
1890.....	25,697	87,613	113,310	22·7
1891.....	20,153	81,317	101,470	19·8
1892.....	30,294	68,918	99,212	30·5
1893.....	46,948	107,842	114,790	40·9
1894.....	62,522	75,275	137,797	45·4

La consommation totale, répartie en période de trois ans a été :

1884-5-6	222,773 tonnes—	moyenne annuelle,	74,260 tonnes.
1887-8-9	298,051 “	“	99,350 “
1890-1-2	313,992 “	“	104,664 “
1893-4 (2 ans)	252,587 “	“	126,293 “

Ces chiffres indiquent, en premier lieu, que l'emploi du fer en gueuse va croissant, l'accroissement dans les deux années 1893-4, comparées aux deux années 1884-5, ayant été de 67·3 pour 100 les chiffres nous font voir, ensuite, que si la demande de fer en gueuse et en saumons de vieux fers et de vieux aciers, a été en augmentant, les produits de fabrication canadienne ont fourni une proportion de plus en plus forte de la consommation totale.

874. Voici les sommes qui ont été payées en primes en vertu de la loi fédérale :—

ANNÉE.	Montant.	Prime par tonne.	ANNÉE.	Montant.	Prime par tonne.
	\$	\$ cts.		\$	\$ cts.
1884.....	44,090	1 50	1890.....	25,697	1 00
1885.....	38,655	1 50	1891.....	20,153	1 00
1886.....	39,270	1 50	1892.....	30,294	1 00
1887.....	59,576	1 50	1893.....	93,896	2 00
1888.....	33,314	1 50	1894.....	125,044	2 00
1889.....	37,234	1 50			

875. La production totale de minerai de fer en Canada, en 1890, a été de 76,511 tonnes, évaluées sur place à \$155,380. En 1891, la quantité produite a été de 68,979 tonnes, évaluées à \$152,005 ; en 1892, 103,248 tonnes évaluées à \$254,206 ; en 1893, 124,702 tonnes, évaluées à \$298,018 ; en 1894, 109,991 tonnes, évaluées à \$226,611. Dans la Nouvelle-Ecosse la quantité produite en 1891 a été de 57,311 tonnes ; en 1892, 75,000 tonnes ; pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1893, 66,837 tonnes, et en 1894, 83,512 tonnes. La quantité de fer en gueuse produite en 1890, a été de 21,772 tonnes, évaluées à \$331,688 ; en 1891, 23,891 tonnes, évaluées à \$368,901 ; en 1892, 42,443 tonnes, évaluées à \$637,421 ; en 1893, 55,947 tonnes, évaluées à \$790,283, et en 1894, 49,967 tonnes, évaluées à \$646,447.

La quantité d'acier produit en Canada pendant l'année fiscale terminée le 30 juin 1894, a été de 17,032 tonnes nettes.

En vue du développement qu'ont pris nos voies ferrées et du développement qu'elles vont continuer de prendre chaque année, il y a lieu de croire que nous pouvons aborder la métallurgie de l'acier avec perspective de succès. Dans les derniers seize ans, pas moins de 11,784 milles de voies ferrées ont été pourvues de rails en acier. Au taux de 100 tonnes au mille, cela donne 1,178,400 tonnes de rails en acier qui auraient été importées.

876. L'état suivant donne la quantité et la valeur du minerai de fer exporté du Canada depuis 1867 :—

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Quantité.	Valeur.	ANNÉE.	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$		Tonnes.	\$
1868.....	25,312	54,723	1882.....	43,835	135,463
1869.....	27,848	60,298	1883.....	44,944	138,775
1870.....	15,232	34,927	1884.....	25,308	66,549
1871.....	26,825	58,068	1885.....	54,367	132,074
1872.....	26,165	64,904	1886.....	7,542	23,039
1873.....	47,200	112,336	1887.....	23,387	71,944
1874.....	44,278	97,740	1888.....	13,544	39,945
1875.....	32,443	75,917	1889.....	24,752	60,289
1876.....	14,286	30,702	1890.....	13,811	31,366
1877.....	7,755	14,854	1891.....	14,648	32,582
1878.....	5,421	13,405	1892.....	7,707	*36,935
1879.....	3,562	7,530	1893.....	7,811	26,114
1880.....	50,524	76,474	1894.....	1,859	9,026
1881.....	44,677	114,850			
			Total.....	655,043	1,620,829

* Ce chiffre donné par les tables de la navigation et du commerce ne semble pas exact.

877. La valeur des exportations de fer et d'acier ouvrés, de fabrication domestique, a été dans les cinq dernières années :—

—	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Vieux fers.....	26,172	12,285	3,546	3,543	4,732
Poêles.....	2,609	4,030	2,562	3,447	2,964
Fontes.....	9,638	4,407	6,583	9,148	10,495
Fer et ferronnier.....	84,109	64,803	74,953	83,342	131,011
Acier et articles en acier.....	28,385	33,968	59,087	64,690	53,406
Machines à coudre et mécanismes..	143,815	137,960	97,031	151,954	93,316
Total.....	294,728	257,461	243,762	316,124	295,924

878. La valeur des importations en Canada de fer et d'acier et des articles qui en sont fabriqués, a été en 1892 de \$12,625,422 et les droits perçus sur ces articles ont été de \$2,792,088 ; en 1893, la valeur des importations a été de \$13,199,523, et les droits perçus \$2,878,369 ; en 1894, valeur des importations, \$11,310,771 ; droits perçus, \$2,456,685.

879. Pour favoriser davantage le développement de l'industrie du fer et de l'acier, le parlement fédéral a adopté en 1887, un tarif douanier dressé dans ce but.

Les importations totales de fer et d'acier dans les cinq années 1882-86, qui ont immédiatement précédé l'adoption du tarif protecteur de l'industrie domestique du fer, ont été de \$75,251,232 ; et dans les cinq années 1889-93, elles ont été de \$70,972,717, une diminution dans le cours de la dernière période, de \$4,278,515. Si nous faisons l'analyse de ces articles ainsi importés, d'après la nature du travail que requiert leur fabrication, nous obtenons les classes suivantes :—

1° Pièces de mécanismes, à emboîtement, et susceptibles d'être remplacées au besoin, dont la confection demande la plus grande habileté manuelle et plus grand savoir-faire (cette classe comprend les machines à coudre, armes à feu, locomotives et machines agricoles) ;

2° Articles de quincaillerie, coutellerie et taillanderie ;

3° Machines diverses ;

4° Fonte et fer ouvré ;

5° Rails et fournitures de chemins de fer ;

6° Fer et acier sous diverses formes ;

7° Fer en gueuse.

Les 6° et 7° comprennent 1° le fer en gueuse, qui est le point de départ des industries du fer et de l'acier ; et 2° ces autres fabrications de fer et d'acier qui ne requièrent de la part de l'ouvrier que fort peu de savoir-faire. Elles fournissent la matière première des articles en fer et en acier de fabrication canadienne. Ce sont, (outre le fer en gueuse), le fer en barres laminé ou martelé, la tôle à chaudière, les bouts de loupes d'acier, le fer laminé pour clous de maréchal, l'acier pour patins, les limes et les scies, les ferrailles, etc., ainsi que certaines pièces destinées à compléter des objets de fabrication canadienne.

880. Si nous appliquons cette classification aux articles importés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, d'où nous sont venus, dans le cours des deux périodes considérées, 98 et 95 pour 100 respectivement des importations totales, nous obtenons les résultats suivants :—

Mécanismes de remplacement—		
Importations de la G.-B. et des E.-U., 1882-86.	\$ 5,369,861
“ “ “ “ 1889-93.	2,857,637
	Diminution.....	\$ 2,512,224
Quincaillerie et instruments tranchants—		
Importations de la G.-B. et des E.-U., 1882-86.	\$13,094,440
“ “ “ “ 1889-93.	11,915,967
	Diminution.....	\$ 1,178,473
Machines—		
Importations de la G.-B. et des E.-U., 1882-86.	\$10,130,588
“ “ “ “ 1889-93.	8,393,159
	Diminution.....	\$ 1,737,429
Fonte et fer ouvré—		
Importations de la G.-B. et des E.-U., 1882-86.	\$ 3,214,366
“ “ “ “ 1889-93.	1,676,382
	Diminution.....	\$ 1,537,984
Rails et outillage de chemin de fer—		
Importations de la G.-B. et des E.-U., 1882-86.	\$15,733,927
“ “ “ “ 1889-93.	12,194,419
	Diminution.....	\$ 3,539,508
Autres formes de fer et acier—		
Importations de la G.-B. et des E.-U., 1882-86.	\$22,719,719
“ “ “ “ 1889-93.	28,225,739
	Augmentation.....	\$ 5,506,020
Fer en gueuse (y compris probablement les vieux fers)—		
Importations de la G.-B. et des E.-U., 1882-86.	\$ 4,045,587
“ “ “ “ 1889-93.	4,738,946
	Augmentation.....	\$ 693,359

Au cours de la session de 1894, les droits portant sur le fer et l'acier furent modifiés. L'état que nous donnons ci-après, fait suite au précédent pour ce qui regarde l'année terminée le 30 juin 1894.

IMPORTATIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DES ETATS-UNIS.

Mécanismes de remplacement, moyenne de 5 années, 1889-93.	\$ 571,527
“ “ “ “ 1894.	472,910
Art. de quincaillerie, coutellerie et taillanderie, moy. 5 années, 1889-93.	2,383,193
“ “ “ “ 1894.	1,759,882
Machines, moyenne de 5 années, 1889-93.	1,678,632
“ “ “ “ 1894.	1,571,879
Fonte et fer ouvré, moyenne de 5 années, 1889-93.	335,276
“ “ “ “ 1894.	216,752
Rails et fournitures de chemins de fer, moyenne de 5 années, 1889-93.	2,438,884
“ “ “ “ 1894.	2,144,871
Autres formes de fer et d'acier, moyenne de 5 années, 1889-93.	5,645,148
“ “ “ “ 1894.	4,132,409
Fer en gueuse, moyenne de 5 années, 1889-93.	947,800
“ “ “ “ 1894.	511,051

881. Le tableau suivant indique les importations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis séparément :

	PÉRIODES DE 5 ANS.		MOYENNE ANNUELLE.	
	1882-86.	1889-93.	1889-93.	1894.
Mécanismes de remplacement—	\$	\$	\$	\$
Importations de la G.-B.	620,305	309,745	61,949	38,534
" des E.-U.	4,749,556	2,547,892	509,578	434,376
Proportion— G.-B.	11·5 p.c.	10·8 p.c.	8·1 p.c.
" E.-U.	88·5 "	89·2 "	91·9 "
Quincaill., coutel. et inst. tranchants—				
Importations de la G.-B.	4,759,913	3,096,052	619,210	476,149
" des E.-U.	8,434,503	6,698,444	1,339,689	1,283,733
Proportion— G.-B.	36·0 p.c.	31·6 p.c.	27·0 p.c.
" E.-U.	64·0 "	68·4 "	73·0 "
Machines—				
Importations de la G.-B.	2,475,474	1,490,846	298,169	309,878
" des E.-U.	7,355,114	6,902,313	1,380,462	1,262,001
Proportion— G.-B.	25·4 p.c.	17·8 p.c.	19·7 p.c.
" E.-U.	74·6 "	82·2 "	80·3 "
Fonte et fer ouvré—				
Importations de la G.-B.	1,433,952	696,483	139,296	64,060
" des E.-U.	1,780,414	979,899	195,980	152,692
Proportion— G.-B.	44·6 p.c.	39·2 p.c.	29·7 p.c.
" E.-U.	55·4 "	60·8 "	70·3 "
Rails et outillage de chemins de fer—				
Importations de la G.-B.	12,629,781	10,899,048	2,139,809	2,011,890
" des E.-U.	3,104,146	1,295,371	259,074	132,981
Proportion— G.-B.	80·2 p.c.	80·9 p.c.	95·8 p.c.
" E.-U.	9·8 "	9·1 "	6·2 "
Autres formes de fer et acier—				
Importations de la G.-B.	19,757,893	20,303,933	4,080,800	2,409,593
" des E.-U.	2,961,816	7,821,806	1,564,361	2,722,816
Proportion— G.-B.	87·0 p.c.	72·3 p.c.	58·3 p.c.
" E.-U.	13·0 "	27·7 "	41·7 "
Fer en gueuse—				
Importations de la G.-B.	2,747,947	2,822,265	564,453	204,235
" des E.-U.	1,297,640	1,916,681	383,336	306,816
Proportion— G.-B.	67·9 p.c.	60·0 p.c.	40·0 p.c.
" E.-U.	32·1 "	40·0 "	60·0 "

Dans les périodes 1889-93 et 1882-86, les articles de toutes les catégories, à une exception près, ont été importés en proportion décroissante de la Grande-Bretagne, comparaison faite avec les Etats-Unis. En 1894, l'importation de la Grande-Bretagne des fournitures de chemins de fer et rails et des machines a subi un accroissement relatif.

882. Prenant les totaux de tous les pays, nous avons :—

		Moyenne annuelle.	1894.
Imp. totales, consom. domestique, 1882-86..	\$75,251,232	\$ 15,050,246	\$ 11,493,120
“ “ “ “ 1889-93..	70,972,717	14,194,543	
Importations de la Grande-Bretagne 1882-86..	44,125,291	8,825,058	5,514,340
“ “ “ “ 1889-93..	39,718,373	7,943,274	
“ des Etats-Unis 1882-86..	29,683,187	5,956,637	5,295,415
“ “ “ “ 1889-93..	28,162,406	5,632,481	
“ d'autres pays 1882-86..	1,442,754	288,551	683,365
“ “ “ “ 1889-93..	3,091,938	618,387	
Proportion de la Grande-Bretagne 1882-86..	58·6 p.c.	48·0 p.c.
“ “ “ “ 1889-93..	56·0 “	
“ des Etats-Unis 1882-86..	39·4 “	46·1 “
“ “ “ “ 1889-93..	39·6 “	
“ d'autres pays 1882-86..	2·0 “	5·9 “
“ “ “ “ 1889-93..	4·4 “	

Dans le cours de 1894, les importations de provenance de la Grande-Bretagne ont diminué en valeur de \$2,428,934, en comparaison de la moyenne de cinq années qu'elles atteignaient en 1889-93 ; les importations de provenance des Etats-Unis ont diminué de \$337,066 et celles de provenance d'autres pays ont augmenté de \$64,978.

Les importations totales de fer et d'acier et d'ouvrages en fer et en acier ont décré de \$2,701,423, en regard de la moyenne des cinq années, 1889-93.

883. Si nous plaçons côte à côte les importations de 1894 et celles de 1893, si nous les répartissons en imposables et non imposables, et si nous distinguons celles de provenance de la Grande-Bretagne, de celles de provenance de tous autres pays, voici ce que nous avons :—

IMPORTATIONS DE FER ET D'ACIER.

	1893.	1894.
De l'Empire britannique—		
Imposables.....	4,297,557	3,528,164
En franchise.....	2,305,791	2,005,943
Total.....	6,603,348	5,534,109
Droits perçus.....	1,136,219	895,717
Percentage des droits par rapport au total.....	17·2	16·4
Proportion d'imposables.....	65·08	63·7
“ en franchise.....	34·02	36·3
De tous autres pays—		
Imposables.....	5,815,620	5,248,369
En franchise.....	780,535	528,293
Total.....	6,596,175	5,776,662
Droits perçus.....	1,742,150	1,560,969
Percentage des droits par rapport au total.....	26·4	2·7
Proportion d'imposables.....	88·2	90·8
“ en franchise.....	11·8	9·2

Cet état montre 1° que la proportion des articles frappés d'un droit d'entrée a été moindre en 1894 qu'en 1893, en ce qui regarde les importa-

tions de provenance d'autres parties de l'Empire, et a été, au contraire plus forte, en ce qui regarde les importations de provenance de pays étrangers ; 2° que le droit imposé en 1894 a été moins élevé qu'en 1893 sur les articles venant de quelque partie de l'Empire britannique, et plus élevé sur ceux venant de pays étrangers.

884. Les pays étrangers ont, dans une grande mesure, augmenté le chiffre de leurs exportations en Canada, comme le montre le tableau suivant :—

IMPORTATIONS DE PROVENANCE DES PAYS AUTRES QUE LA GRANDE-BRETAGNE ET LES ÉTATS-UNIS.

	1886.	1893.	1894.
	§	§	§
Mécanismes de remplacement.....	15,109	24,559	33,892
Quincaillerie, coutellerie et taillanderie.....	149,734	205,690	252,887
Machines.....	5,452	64,557	24,909
Fonte et fer ouvré.....	2,504	413	327
Rails et outillage de chemin de fer.....	45,388	54,549	82,464
Fer et acier sous autres formes.....	131,563	275,229	288,279
Fer en gueuse.....	2,067	359	607
Total.....	351,817	625,356	683,365

885. Le tableau suivant donne la production du fer en gueuse, ou fonte brute, et de l'acier dans le monde entier, pour l'année 1894 principalement, en tonnes de 2,000 livres.

PRODUCTION DE FER ET DE L'ACIER DANS L'UNIVERS.

PAYS.	Année.	Fonte brute.	Acier.
		Tonnes.	Tonnes.
Grande-Bretagne.....	1894	8,248,514	3,415,622
Etats-Unis.....	1894	7,456,834	4,941,475
Canada.....	1894	49,967	28,767
Allemagne.....	1894	6,126,374	3,990,342
Luxembourg.....	1894	231,471	383,763
Belgique.....	1894	893,662	437,399
Autriche-Hongrie.....	1893	1,082,673	615,571
Russie.....	1893	1,258,880	529,760
Suède.....	1893	508,841	187,610
Espagne.....	1894	286,520	86,410
Italie.....	1893	8,860	78,660
Autres pays.....	1894	88,160	5,510
		26,240,756	14,700,889

La Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis réunis fabriquent 34,179,161 tonnes, la production totale de l'univers étant de 41,011,645. La Grande-Bretagne est au premier rang pour la production du fer en gueuse, au troisième, pour la production de l'acier.

En 1887, 1888, 1889 et 1890, la production de l'acier de la Grande-Bretagne a excédé le chiffre donné ci-dessus. En 1892, la production de l'acier des

Etats-Unis a également excédé le chiffre de sa production en 1894 donné au tableau.

L'année 1894 a été pour l'Allemagne celle de sa plus forte production.

Les efforts tentés en Allemagne et aux Etats-Unis en vue de développer l'industrie du fer et de l'acier ont été couronnés de succès.

La production de la fonte brute dans l'univers, de 14,119,263 tonnes en 1878, s'est élevée au delà de 26,000,000 de tonnes en 1894, accroissement de plus de 86 pour 100 ; et la production de l'acier, de 3,021,093 tonnes en 1878, s'est élevée dans une proportion beaucoup plus forte.

L'OR.

886. L'or se rencontre sur divers points du Canada. En pratique, toutefois, sa production n'a lieu que dans les provinces de la Colombie anglaise et de la Nouvelle-Ecosse. Dans cette dernière province il y avait en 1894, 33 mines exploitées, donnant 14,980 onces d'or extraites de 39,333 tonnes de quartz broyé. De 1862 à 1894 (ces deux années comprises) la production a été de 580,156 onces, extraites de 829,409 tonnes de quartz broyé, ce qui donne une moyenne de 14 drachmes par tonne de 2,000 livres. Pendant cette période le plus fort rendement a été 1 once et deux drachmes par tonne, et le plus faible 10 drachmes, 21 grains.

887. Les filons de quartz aurifère de la Nouvelle-Ecosse se produisent dans les terrains siluriens et cambro-siluriens, où ils forment la plupart du temps des "gîtes." C'est de ces gîtes qu'on a tiré de beaucoup la plus grande part de l'or produit. Les filons ordinaires varient en épaisseur de 2 à 30 pouces, l'épaisseur moyenne étant de 6 à 12 pouces. La richesse de ces filons varie de \$3.00 à \$16 la tonne. La moyenne générale pour les dernières vingt-neuf années a été à peu près \$14.50 par tonne. Il existe dans cette province 35 endroits où l'or se rencontre dans des conditions d'exploitation économique et de 3,000 à 4,000 personnes sont dépendantes de cette industrie pour tout ou partie de leurs moyens d'existence. L'étendue des gisements aurifères de la Nouvelle-Ecosse a été placée diversement entre cinq mille et sept mille milles carrés, soit un cinquième ou un tiers de la superficie de la province. Toutefois l'étendue dont on a, en fait, jusqu'aujourd'hui tiré de l'or, ne couvre pas 40 milles carrés. Si nous fixions à \$11,000,000 en chiffres ronds, la valeur totale de l'or extrait, chaque mille carré de superficie sur lequel de l'or a été trouvé en quantité exploitable aurait donné plus de \$8,000 par année pour chaque année écoulée depuis la découverte de mines d'or dans la province.

888. La valeur approximative de la production de l'or dans la Colombie anglaise en 1894 est de 456,066 onces. Il est connu que de ce montant 380,055 onces ont été exportées. Le résidu (76,011 onces) n'est qu'une approximation, formant le cinquième de la quantité exportée par les banques, ce qui représente, suppose-t-on, la somme passée aux mains de particuliers.

La découverte de l'or dans la Colombie anglaise date de 1851, mais ce n'est qu'en 1857 que les recherches commencèrent sérieusement, quatre ou cinq canadiens et métis ayant à cette époque passé la Thompson et trouvé des placers exploitables à Nicomen, sur cette rivière. Depuis 1858, Colombie anglaise a produit \$54,350,000. C'est là tout ce qu'il est possible de relever avec certitude, mais comme le montant passé aux mains de particuliers ne peut être fixé qu'approximativement, la somme totale est en réalité plus forte.

889. L'état suivant nous donne la production de l'or en Canada dans les années 1891, 1892, 1893 et 1894 :

PROVINCES.	VALEUR.			
	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$
Colombie anglaise.....	429,811	399,525	379,535	456,066
Nouvelle-Ecosse.....	456,125	411,060	273,585	292,110
Territoires du Nord-Ouest (y compris le district de Yukon) Québec....	44,678	97,016	152,639	206,275
Total.....	930,614	907,601	805,759	954,451

Le rendement pour 1890 a été estimé à \$1,149,776. Ainsi, comparaison faite avec cette année-là, il y a eu une diminution de \$219,162 en 1891 ; de \$242,175 en 1892, de \$44,017 en 1893 ; et de 195,325 en 1894.

890. La production de l'or depuis 1862 dans les deux principales provinces aurifères, a été la suivante :—

ANNÉE.	Colombie anglaise.	Nouvelle-Ecosse.	Total.
	\$	\$	\$
1862.....	4,246,266	141,871	4,660,585
1863.....	3,735,850	390,349	4,126,199
1864.....	3,491,205	496,357	3,987,562
1866.....	2,662,106	491,491	3,153,597
1867.....	2,480,868	532,563	3,013,431
1868.....	2,372,972	400,555	2,773,527
1869.....	1,774,978	348,427	2,123,405
1870.....	1,336,956	387,392	1,724,348
1871.....	1,799,440	374,972	2,174,412
1872.....	1,610,972	255,349	1,866,321
1873.....	1,305,749	231,122	1,536,871
1874.....	1,844,618	178,244	2,022,862
1875.....	2,474,904	218,629	2,693,533
1876.....	1,786,648	233,585	2,020,233
1877.....	1,608,182	329,205	1,937,387
1878.....	1,275,204	245,253	1,520,457
1879.....	1,290,058	268,328	1,558,386
1880.....	1,013,827	257,823	1,271,650
1881.....	1,046,737	209,755	1,256,492
1882.....	954,085	275,090	1,229,175
1883.....	794,252	301,207	1,095,459
1884.....	736,165	313,554	1,049,719
1885.....	713,738	432,971	1,146,709
1886.....	903,651	455,564	1,359,215
1887.....	694,559	413,631	1,108,190
1888.....	616,731	436,939	1,053,670
1889.....	588,923	510,029	1,098,952
1890.....	494,436	474,990	969,426
1891.....	429,811	456,125	885,936
1892.....	399,525	411,060	810,585
1893*.....	379,535	*273,585	653,120
1894†.....	456,006	292,110	748,116
Total.....	47,318,957	11,310,573	58,629,530

*Neuf mois seulement. † Année terminée le 30 septembre.

La production de l'or dans la province de Québec a suivi une marche régulière depuis 1862 ; mais le chiffre annuel de cette production n'a pu être obtenu que pour la période subséquente à 1877. Depuis lors la quantité roduite a été de \$250,000.

LE TABLEAU SUIVANT DONNE LA PRODUCTION DES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LE MONDE ENTIER, POUR LES ANNÉES 1891, 1892, 1893 ET 1894.

PAYS.	1891.		1892.		1893.		1894.	
	Or.	Argent.	Or.	Argent.	Or.	Argent.	Or.	Argent.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Empire britannique—								
Grande-Bretagne.....	67,000	255,600	51,200	219,000	42,300	327,700	65,800	329,700
Australie.....	31,399,000	12,929,300	34,159,000	17,375,700	35,688,600	26,507,000	41,760,800	23,367,000
Guiane anglaise.....	1,800,000	2,398,900	2,567,400	2,310,100
Afrique.....	15,742,400	24,232,000	29,305,800	40,346,000
Indes anglaises.....	2,495,000	3,318,300	3,813,600	3,986,000
Canada.....	925,486	407,183	900,483	264,510	927,244	321,423	954,400	409,239
Total, Empire britannique.....	52,428,886	13,592,083	65,059,883	17,859,210	72,344,944	27,156,123	89,423,100	24,105,939
Etats-Unis.....	33,175,000	75,416,500	33,000,000	82,101,000	35,955,000	77,575,700	39,761,200	64,000,000
Mexique.....	1,000,000	45,055,200	1,129,200	51,077,000	1,305,300	57,357,600	4,500,000	60,817,300
Russie.....	24,162,500	576,200	24,806,200	601,700	26,454,400	420,500	27,646,000	420,500
France.....	135,900	2,667,000	129,700	3,852,600	129,700	3,852,600	185,300	4,706,100
Autriche-Hongrie.....	1,399,600	2,161,900	1,502,000	2,289,200	1,502,000	2,289,200	1,684,800	2,548,400
Allemagne.....	1,567,800	7,756,600	2,087,600	8,815,600	1,498,900	8,240,100	2,203,100	8,027,300
Norvège.....	235,400	186,800	186,800	195,200
Italie.....	94,300	1,542,800	91,400	1,656,300	117,000	1,200,500	117,000	1,200,500
Espagne.....	1,923,400	1,923,400	2,603,000	2,603,000
Grèce.....	84,200	84,200	84,200	1,472,700
Turquie.....	7,000	263,200	7,000	263,200	7,000	263,200	8,000	263,200
Suède.....	73,100	152,000	58,500	2,200	62,000	185,800	62,500	119,200
Argentine.....	82,000	620,000	82,000	620,000	140,200	915,400	95,000	1,551,600
Colombie.....	3,472,000	1,698,600	3,472,000	1,698,600	2,892,800	2,182,400	2,892,800	2,182,400
Bolivie.....	67,000	15,488,000	67,000	15,488,000	67,000	15,488,000	67,000	18,444,400
Equateur.....	52,000	10,000	52,000	10,000	52,000	10,000	68,400	10,000
Chili.....	1,436,600	1,401,200	1,436,600	2,281,600	1,436,600	2,281,600	464,400	3,685,500
Bésil.....	857,800	869,200	869,200	2,219,500
Vénézuéla.....	1,000,000	806,100	806,100	806,100
Guiane hollandaise.....	542,000	713,800	713,800	579,500
Guiane française.....	998,200	998,200	998,200	1,329,200

LE TABLEAU SUIVANT DONNE LA PRODUCTION DES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LE MONDE ENTIER—Fin.

Pays.	1891.		1892.		1893.		1894.	
	Or.	Argent.	Or.	Argent.	Or.	Argent.	Or.	Argent.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pérou	73,000	2,910,200	73,000	2,462,700	73,000	2,462,700	74,400	4,474,800
Uruguay	141,600	141,600	141,600	141,600
Amerique Centrale	163,500	2,000,000	163,500	2,000,000	163,500	2,000,000	470,500	2,000,000
Japon	508,400	1,798,800	511,700	2,285,200	484,000	2,409,000	489,800	2,529,700
Chine	6,652,000	8,426,000	8,426,000	6,014,000
Corée	554,700	606,300	587,900	476,200

Les chiffres pour les années 1891, 1892 et 1893 sont tirés principalement du rapport de la trésorerie américaine de 1894. Les chiffres pour 1894 proviennent de sources diverses.

L'Empire britannique, la Russie et les Etats-Unis à eux trois ont fourni 157 millions de dollars d'or en 1894. En 1891 ces trois pays ont fourni \$110,000,000. L'augmentation de leur production a été de 47 millions, soit à peu près cinq millions de dollars de plus que l'Empire britannique n'a produit en tout en 1891. L'Empire britannique pour sa part a contribué 37 millions de cette augmentation. Le développement de la production de l'or dans l'Empire britannique a été dans les quatre ou cinq dernières années un phénomène des plus importants au cours de la controverse engagée entre les mono-métallistes et les bi-métallistes. Ces derniers se sont vu enlever un de leurs plus forts arguments, savoir, que la production du métal or ne marchait pas de pair avec la demande universelle. La question de savoir qui l'emportera à la fin, de l'homme blanc avec son métal jaune, ou de l'homme jaune avec son métal blanc, peut être discutée; tout de même l'accroissement de l'or dans l'Empire britannique n'a certainement pas fortifié la cause des bi-métallistes.

891. La production annuelle de l'or dans l'univers a été diversement placée. Pour 1894, le directeur de la monnaie, aux Etats-Unis, la met à 8,780,518 onces, d'une valeur de \$181,510,100, en regard de \$158,836,000 en 1893. Muhleman la place pour 1893 à \$155,522,000. L'approvisionnement d'or monnayé dans le monde est estimé à \$4,745,000,000, et la consommation annuelle de l'or employé dans les arts et fabrications diverses est fixée à environ \$60,000,000.

892. L'Empire britannique est en train de se placer au premier rang des pays producteurs d'or. Voici la production de l'or de l'Australie en 1894 :—

	Onces.
Victoria.....	673,680
Queensland.....	675,000
Nouvelles-Galles du Sud.....	324,787
Nouvelle-Zélande.....	221,533
Australie Occidentale.....	207,131
Tasmanie.....	57,873
Australie Méridionale.....	35,844
Total.....	2,195,848

La production d'or du district de Witwatersand, dans le Transvaal, d'où provient la plus grande partie (les neuf-dixièmes) de l'or sud-africain, est la suivante :—

	Onces.
1891.....	729,238
1892.....	1,210,868
1893.....	1,478,477
1894.....	2,035,970

Le Canada fournit 53,000 onces ; la Guiane britannique 129,671.

Les terrains aurifères de Mysore, dans l'Inde, donnent en 1894 une production de 209,714 onces.

Allouant 10,286 onces pour la production des autres parties de l'Inde, et 203,597 onces pour toutes les autres possessions anglaises en Afrique, nous avons 4,838,100 onces comme production totale de l'Empire britannique.

L'honorable R. E. Preston, directeur de la monnaie, aux Etats-Unis, porte la production de l'or dans l'univers, pour l'année de calendrier 1894, à 8,780,518 onces. L'Empire britannique pour sa part en a fourni 4,838,100 onces, ce qui laisse pour les autres pays 3,942,418 onces. Les proportions sont donc :

	Pour 100.
Empire britannique.....	55.1
Autres pays.....	44.9

Un trait frappant c'est l'arrivée de l'Afrique du Sud au premier rang des producteurs d'or. Comme nous l'avons indiqué ci-haut, le district de Witwatersand a, dans l'espace de trois mois, presque triplé le chiffre de sa production d'or, et presque atteint le chiffre de la production totale de l'Australie.

893. Pour référence, la production de l'or et de l'argent, en ces dernières années, est donnée ci-après, par pays, en millions de dollars.

O R .

(Valeurs exprimées en millions de dollars.)

ANNÉE.	États-Unis.	Autres pays d'Amérique.	Russie.	Autres pays européens.	Australie.	Afrique.	Chine.	Autres.	Total.
1879.....	39	7	28	1	29	2	1	107
1880.....	36	9	28	1	29	2	1	106
1881.....	35	7	24	2	31	2	2	103
1882.....	33	8	24	1	32	3	2	102
1883.....	30	9	20	1	26	2	5	2	95
1884.....	31	10	22	1	28	1	6	3	102
1885.....	32	10	25	2	27	2	7	3	108
1886.....	35	10	21	2	26	2	7	3	106
1887.....	33	9	20	3	27	2	9	3	106
1888.....	33	9	21	2	29	4	9	4	111
1889.....	33	10	24	3	33	8	9	5	123
1890.....	33	11	25	1	30	10	5	4	120
1891.....	33	12	24	3	31	16	6	6	131
1892.....	33	12	25	4	34	24	8	6	146
1893.....	36	13	25	3	36	30	8	4	155
1894.....	40	16	27	4	40	40	6	8	181

ARGENT.

(Valeur prise au pair.)

ANNÉE.	États-Unis.	Mexique.	Amérique du Sud.	Europe, etc.	Total.
1879.....	41	25	12	11	89
1880.....	39	25	18	14	97
1881.....	43	28	18	13	102
1882.....	47	29	19	17	112
1883.....	46	30	26	13	115
1884.....	49	27	20	15	111
1885.....	51	32	22	13	118
1886.....	51	33	24	13	121
1887.....	53	37	20	14	124
1888.....	59	41	24	16	141
1889.....	65	47	22	28	102
1890.....	70	50	26	28	174
1891.....	75	45	21	36	177
1892.....	82	51	24	41	198
1893.....	77	57	25	49	208
1894.....	64	61	42	47	214

Les pays dont la production d'argent indique le plus grand accroissement en 1894 sont la Bolivie, \$10,800,000 ; le Mexique, \$3,500,000 ; le Pérou, \$2,000,000 ; le Chili, \$1,400,000 ; et la Grèce, \$1,400,000.

La valeur de l'argent dans l'état qui précède est prise au pair du chiffre de frappe, mais la valeur commerciale est très inférieure à celle indiquée par ces chiffres, elle est plus de moitié moindre. En 1894, cette valeur était de 63 cents de l'once, diminution de $15\frac{2}{6}$ centins en regard de 1893.

La production de l'argent pour 1894 est placée à 5,205,065 kilos, et pour 1893 à 5,339,746 kilos. La baisse a été de 134,681 kilos.

La diminution en quantité a été de 2.6 pour 100 et en prix de 20 pour 100.

L'accroissement de la production d'or a été de plus de 13 pour 100. En 1894 les poids relatifs des deux métaux étaient 17.9 d'argent pour 1 d'or, mais plus de 32 livres d'argent pour égaler en valeur 1 livre d'or. En 1893, les poids relatifs étaient 20.9 livres d'argent pour 1 livre d'or, tandis que les valeurs relatives étaient $26\frac{1}{2}$ livres d'argent pour 1 livre d'or.

CUIVRE.

894. Le cuivre se trouve en Canada à l'état natif, ou en combinaison avec le soufre. Le premier ne se présente que dans les couches les plus élevés des rochers cuivreux de la région du lac Supérieur. Les sulfures de cuivre, au contraire, sont très disséminés. En Ontario, sur les rives nord-occidentales du lac Huron, des gîtes de riches minerais de cuivre ont été exploités depuis des années. Au lac Supérieur, le cuivre natif, exploité en grand et avec profit sur la côte du Michigan, existe en grandes quantités sur la rive canadienne. Dans Québec et les autres provinces de l'est des gisements de cuivre ont été trouvés. Dans la Colombie anglaise des masses de cuivre natif ont été découvertes en diverses parties. Les gisements les plus considérables sont dans le voisinage de Sudbury, Ontario. Le progrès qui s'est manifesté dans la production du cuivre à Sudbury appert dans les rapports des trois dernières années. Dans les deux années 1892 et 1893, la moyenne annuelle de la production a été de 1,684 tonnes. En 1894, la production a été de 2,748 tonnes, augmentation de 1,064 tonnes.

De récentes expériences faites avec l'alumine, le nickel et le cuivre indiquent qu'un composé de ces trois corps résiste mieux que tout autre à l'action de l'eau de mer, et vont engager les constructeurs de navires à recourir davantage à l'emploi de ces métaux. Si les expériences futures confirment les résultats fournis par les premières, le composé de nickel et de cuivre de Sudbury, sera en demande beaucoup plus forte que par le passé.

895.—PRODUCTION DU CUIVRE EN CANADA.

	Lbs.	Valeur.
1890	6,013,671	\$ 902,050
1891	8,928,921	1,160,760
1892	7,087,275	826,849
1893	8,109,856	875,864
1894	8,481,685	805,760

896. L'état suivant indique les exportations de cuivre depuis la confédération :—

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Cuivre, fin.		Cuivre, minéral.		ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Cuivre, fin.		Cuivre, minéral.	
	Quan- tité.	Valeur.	Quan- tité.	Valeur.		Quan- tité.	Valeur.	Quan- tité.	Valeur.
	Ton.	§	Ton.	§		Ton.	§	Ton.	§
1868.....	135	17,922	5,440	376,208	1882..	44,744	139,245
1869..	395	34,110	9,513	482,529	1883....	4,402	150,479
1870....	225	21,062	5,227	250,159	1884.....	1,677	214,044
1871.....	3,123	120,121	1885.....	1,257	246,230
1872.....	4,461	103,990	1886....	5,224	291,397
1873.....	2,588	166,525	1887.....	5,267	181,545
1874.....	3,148	135,077	1888.....	509	50,900	1,509	95,585
1875.....	145	39,314	2,300	103,697	1889.....	76	7,602	1,267½	195,182
1876.....	2,230	352,035	1890....	1,138	133,251	1,406	111,086
1877.....	1,313	264,442	1891....	2,418	236,027	3,079	269,169
1878.....	654	119,629	1892.....	1,899	185,848	340	30,755
1879.....	98	19,762	1893....	3,589	391,969	70	3,850
1880.....	5,883	150,799	1894.....	597	88,352	*	*
1881.....	19,802	150,412					

* Inclus dans le cuivre affiné.

897. Les exportations de cuivre en 1893 provenaient presque à parts égales d'Ontario et de Québec, celles d'Ontario étant de 3,938,000 livres, et celles de Québec de 3,239,000 livres. En 1894, Ontario en a exporté 741,037 livres, Québec, 357,259 livres, et la Colombie anglaise, 95,278 livres.

898. Le "Bulletin du Musée Commercial" donne de la manière suivante le chiffre de la production et de la consommation du cuivre dans le monde :—

	1892.	1893.
	Tonnes.	Tonnes.
Production	315,000	312,000
• Consommation.....	327,000	319,000
Consommation en excès de la production	12,000	7,000

La production du cuivre en Canada est, nous l'avons vu très faible ; mais tout indique que cette production va bientôt augmenter sensiblement. La matière première est là, et dans ces derniers temps de forts capitaux se sont portés vers son utilisation. En outre, des procédés plus économiques et plus effectifs pour opérer la séparation du cuivre et du nickel ont été adoptés dans le district de Sudbury, et cela va déterminer, sans aucun doute, un grand accroissement de production.

NICKEL.

899. En 1883, pendant que la compagnie du Pacifique canadien opérait sa tranchée à travers une colline dans le voisinage de Sudbury, district d'Algoma, Ontario, on fit la première découverte d'un gisement de pyrrhotite nickelifère. Depuis, tout exagérés qu'aient été les rapports des premières découvertes, on a relevé dans le district une vingtaine de gîtes promettants, et l'on ne peut douter que ce minerai ne s'y rencontre en grandes quantités. Les travaux sont à ce moment conduits principalement par quatre compagnies, savoir : La "Canadian Copper Co.", H. H. Vivian et C^{ie}, la "Dominion Mineral Co." et le "Drury Nickel Co." Le minerai, qui renferme en moyenne à peu près 2·25 pour 100 de nickel, est réduit, par le grillage et la fonte, à une matte composée principalement de cuivre et de nickel. En voici l'analyse moyenne complète : cuivre, 26·91 ; nickel, 14·14 ; fer, 31·335 ; soufre, 26·95, et cobalt, ·935. On y trouverait également quelques onces de platine à la tonne. La quantité de nickel fin contenu dans la matte expédiée des mines de Sudbury en 1891 a été de 4,626,627 livres, ce qui à 60 centins la livre représentait \$2,775,976 ; en 1892, la quantité en a été de 2,413,717 livres, estimées à 58 centins la livre, soit, \$1,399,956 ; en 1893, 3,992,982 livres, estimées à 52 centins la livre, soit, \$2,076,351 ; et en 1894, 4,907,430 livres, estimées à 42 centins la livre, soit, \$2,061,120. La consommation annuelle de nickel dans le monde a été placée à environ 800 tonnes, et, jusqu'à l'époque de ces dernières découvertes, c'était la colonie française de la Nouvelle-Calédonie qui en fournissait l'univers.

900. La production totale de nickel affiné dans le monde, de 1840 à 1860, a été d'à peu près 100 à 250 tonnes annuellement ; de 1860 à 1870, 600 à 700 tonnes annuellement ; 1870 à 1889, 1,500 tonnes annuellement ; en 1890, 2,000 tonnes, et 5,000 tonnes seraient une approximation raisonnable pour 1894.

901. Ce métal s'est vendu \$2.25 la livre en 1860 ; de 1873 à 1875, \$6 à \$7 la livre. Depuis le prix s'est abaissé graduellement ; il a été de 65 centins par livre en 1892, et il est de moins de 40 centins aujourd'hui. Les prix élevés de 1873 à 1875 eurent pour cause l'adoption par l'Allemagne et quelques autres pays d'une monnaie de nickel, déterminant une demande en excès de la production.*

PÉTROLE.

902. On a trouvé du pétrole dans Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, et notamment, dans les Territoires du Nord-Ouest, où l'existence d'une immense région à pétrole semble exister. Mais c'est dans le comté de Lambton que l'on a puisé et que l'on puise encore le plus d'huile, les districts d'Oil Springs et de Petrolea étant les plus forts producteurs. L'huile se présente à une profondeur de 370 à 500 pieds. On frappa la première veine, ou source jaillissante, le 19 février 1862, et dès avant octobre de la même année, on en avait frappé 35. Comme on n'était pas pourvu des appareils nécessaires pour emmagasiner cet énorme courant, il s'en fit un grand gaspillage, et une autorité en la matière a calculé que dans le laps de temps mentionné, pas moins de 5,000,000 de barils d'huile s'écoulèrent

*Bell's Mining Manual.

avec l'eau d'un ruisseau voisin. Plus tard on fit en sorte de mettre fin à ce gaspillage, et bien qu'il ne soit pas possible d'obtenir des chiffres exacts, la production annuelle pendant quelques années fut d'à peu près 600,000 barils.

D'après le recensement, il y avait en activité dans Ontario, l'année 1890, 12 raffineries, employant environ 250 ouvriers, et l'on estimait que l'huile se tirait de 3,500 puits.

903. Le tableau suivant contient les seules statistiques dignes de foi qu'on puisse obtenir relativement à la production de l'huile en Canada. Elles ne donnent pas la production totale, puisque la quantité de l'huile brute, utilisée dans cet état, n'est pas comprise.

HUILES DE PÉTROLE ET DE NAPTHE SOUMISES A L'INSPECTION, ET QUANTITÉS CORRESPONDANTES D'HUILES BRUTES, 1881-1894.

ANNÉE.	Huiles raffinées.	Equivalents d'huiles brutes.
	Galls. imp.	Galls. imp.
1881.....	6,406,783	12,813,566
1882.....	5,910,787	13,134,993
1883.....	6,970,550	15,490,111
1884.....	7,656,011	19,140,027
1885.....	7,661,617	19,154,042
1886.....	8,149,472	21,445,979
1887.....	8,243,962	21,694,637
1888.....	9,545,895	25,120,776
1889.....	9,462,834	24,902,195
1890.....	10,121,210	26,634,763
1891.....	10,270,827	27,028,492
1892.....	10,238,426	26,943,227
1893.....	10,683,806	28,115,278
1894.....	10,825,350	28,487,763

904. D'après les rapports fournis par les raffineurs, la production de toutes les sortes d'huiles par les raffineurs canadiens en 1890, 1891, 1892, a été la suivante :—

PRODUCTION DES RAFFINERIES D'HUILE DU CANADA, 1890, 1891 ET 1892

PRODUITS.	1890.		1891.		1892.	
	Quantité.	Valeur	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	Galls.	\$	Galls.	\$	Galls.	\$
Huile d'éclairage.....	11,129,277	1,264,677	10,427,040	1,170,241	10,806,806	1,176,720
Benzine et napthe.....	636,247	37,026	603,971	36,790	793,263	60,130
Huile paraffine.....	446,888	64,713	622,287	75,772	1,051,163	127,351
Huile à gaz.....	4,246,447	84,752	3,373,720	89,267	6,343,589	202,047
Huile lubrifiante et goudron,.....	2,877,388	130,349	2,500,000	101,752	3,177,853	133,336
Total gallons.....	19,336,247	1,581,517	17,527,018	1,473,822	22,172,674	1,699,584
Cire paraffine (lbs.).....	913,730	56,903	741,611	60,687	876,570	82,781
Total, valeur.....		1,638,420		1,534,509		1,782,365

905. Le tableau suivant indique la production et la valeur de ces produits pour les années 1893 et 1894* :—

PRODUITS.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	Galls. imp.	\$	Galls. imp.	\$
Pétrole	34,055,000	1,372,209	34,912,360	1,337,040
Huile d'éclairage	13,322,320	1,372,209	14,349,472	1,337,040
Huile lubrifiante	4,239,847	277,500	3,817,181	242,688
Autres huiles	11,220,705	323,156	10,632,141	343,416
Cire paraffine (lbs.)	2,250,000	143,325	2,754,300	152,467
Produit combustible		72,500		71,326

*Bell's Mining Manual.

906. Le prix moyen de l'huile brute à la Bourse de Petrolea (Petrolea Oil Exchange) a été comme suit pour chaque année :—

	\$	cts.
1886	88	68 par baril.
1887	78	00 “
1888	1 03	84 “
1889	95	54 “
1890	1 17	88 “
1891	1 33	77 “
1892	1 26	50 “
1893	1 10	25 “
1894	1 01	50 “

907. Le prix de l'huile raffinée a dans l'espace de quelques années sub une diminution considérable, comme le montre l'état suivant tiré du résumé statistique des Etats-Unis, dont les prix sont basés sur les chiffres contenus aux registres de l'exportation :—

	Centins.
1883	8 8 par gallon.
1884	9 2 “
1885	8 7 “
1886	8 7 “
1887	7 8 “
1888	7 9 “
1889	7 8 “
1890	7 4 “
1891	7 0 “
1892	5 9 “
1893	4 9 “
1894*	4 2 “

*Les prix ont commencé à hausser dans la première moitié de 1895. Le prix de l'huile brute à New-York, au commencement de l'année, était de 95 centins ; le 1er février il était de \$1,04½ ; le 1er mai, \$1.05 ; le 1er avril, \$1.14½, un gain de 75 centins par baril, en 12 mois, et de 62 centins depuis le 1er janvier.

908. L'état suivant indique les exportations de pétrole du Canada depuis 1868 :—

ANNÉE FISCALE.	Quantité.	Valeur.	ANNÉE FISCALE.	Quantité.	Valeur.
	Galls.	\$		Galls.	\$
1868	46,282	9,341	1882.....	662	136
1869	690,553	127,319	1883.....	1,422	363
1870	4,748,557	966,461	1884.....	327,563	7,546
1871	5,753,678	1,052,879	1885.....	954,966	27,303
1872	7,897,054	1,341,099	1886.....	260,449	30,957
1873	9,355,325	1,819,183	1887.....	310,667	11,151
1874	1,276,641	298,417	1888.....	455,501	66,834
1875	9,844	1,592	1889.....	110,470	18,681
1876	14,804	3,363	1890.....	358,804	15,812
1877	3,926,139	900,542	1891.....	436,516	18,726
1878	73,590	9,423	1892.....	440,906	18,217
1879	797,079	97,049	1893.....	178,101	6,814
1880	10,611	1,059	1894.....	68,740	2,722
1881	2,456	631			

909. L'état suivant donne les quantités d'huile de fabrication canadienne soumise à l'inspection et d'huile de fabrication étrangère importée en Canada, depuis 1882, montrant la quantité totale d'huile consommée dans le pays dans cette période. On verra qu'il y a eu augmentation continue de la quantité consommée :—

ANNÉE.	Huile canadienne.	Huile américaine.	Total.
	Galls.	Galls.	Galls.
1882.....	5,910,787	3,026,186	8,936,973
1883.....	6,970,550	3,088,414	10,058,964
1884.....	7,656,011	3,148,920	10,804,931
1885.....	7,661,617	3,813,379	11,474,996
1886.....	8,149,472	3,803,724	11,953,196
1887.....	8,243,962	4,309,397	12,553,359
1888.....	9,545,895	4,493,924	14,039,819
1889.....	9,462,834	4,723,698	14,186,532
1890.....	10,121,210	5,075,650	15,196,860
1891.....	10,270,827	5,321,524	15,592,351
1892.....	10,238,426	5,793,636	16,032,062
1893.....	10,683,806	6,249,946	16,933,752
1894.....	10,825,350	6,666,323	17,491,673

910. On trouve le pétrole dans plusieurs pays, surtout aux Etats-Unis, en Russie, en Egypte et dans la Birmanie. On dit que des bassins considérables ont été découverts récemment au Pérou. La première découverte en a été faite aux Etats-Unis, dans la Pennsylvanie, en 1859, et la production totale d'huile brute depuis cette époque jusqu'à la fin de 1893, s'est élevée à 607,369,164 barils, estimés au même nombre de dollars. Les Etats de la Pennsylvanie et New-York ont fourni pour leur part 486,000,000 de barils. La production totale des Etats-Unis en 1893 a été de 50,349,228 barils. En 1894, elle a été de 48,527,336 ; ce qui indique une diminution

de 1,821,892 barils, en regard de la production de 1893. En 1888, les exportations se sont élevées à 456,427,221 gallons ; en 1889, 502,257,455 gallons ; en 1890, 523,295,090 gallons ; en 1891, 571,119,805 gallons ; en 1892, 564,896,658 gallons ; en 1893, 642,239,816 gallons ; et en 1894, 730,368,626 gallons.

911. Les rapports les plus anciens de la production du pétrole en Russie sont de 1821, bien que l'existence du pétrole même fût connue depuis des siècles. Les bassins de Bakou, à l'extrémité orientale des monts du Caucase, sont les plus importants.

Les expéditions totales de pétrole, à divers états, de Bakou, depuis 1889 et 1894 ont été :—

ANNÉE.	Huile brute.	Huile d'éclairage.
	Tonnes.	Tonnes.
1889	67,448	985,482
1890	104,525	1,085,461
1891	180,627	1,193,547
1892	188,229	1,269,349
1893	196,719	1,385,480
1894	263,301	1,162,910

912. La production, par pays, est donnée ci-dessous :

	Barils.
Etats-Unis, 1894.....	48,527,336
Russie, Bakou, 1893.....	33,104,126
“ (d'ailleurs que de Bakou), 1890.....	251,543
Autriche-Hongrie, 1890.....	816,000
Canada, 1894.....	829,104
Pérou, 1890.....	350,000
Indes, 1891.....	146,107
Allemagne, 1892.....	103,323
France, 1891.....	70,000
Japon, 1890.....	48,027
Argentine, 1891.....	21,000
Italie, 1891.....	8,085
Grande-Bretagne.....	1,526
Autres pays.....	200,000

LE GAZ NATUREL.

913. On connaît depuis des années l'existence du gaz naturel en Canada, mais ce n'est qu'en juillet 1885 qu'on tenta pour la première fois d'en tirer parti. A cette date un puits fut percé à Port-Colborne, Ont., et le gaz put être utilisé dès le mois d'août suivant. Depuis lors de nombreux puits ont été percés, mais les deux régions les plus productives découvertes jusqu'au jour-d'hui sont situées dans Ontario, l'une dans le comté d'Essex, l'autre dans celui de Welland, le débit du gaz dans le dernier comté étant de 30,895,000 pieds cubes par jour. Au moyen de tuyaux on a fait communiquer ces puits avec la ville de Buffalo. Dans le comté d'Essex, un des puits a un débit de 7,000,000 de pieds cubes journallement, lequel sert à éclairer les rues de Kingsville. On a aussi trouvé ce gaz en petites quantités dans Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le débit approximatif utilisable du gaz naturel dans Ontario, en janvier 1891, a été de 50,000,000 de

pieds cubes. Les recettes brutes de la vente du gaz naturel en 1893 ont été de près de \$367,000, et en 1894, de \$313,754.

914. On a trouvé le gaz naturel en quantités considérables dans les Etats-Unis, et on l'a utilisé sur une large échelle. Pour bien des raisons, il n'est pas facile de donner le chiffre exact de sa consommation, mais si on en juge par la diminution correspondante de l'emploi d'autres combustibles, et le montant retiré de la vente du gaz, il paraîtrait qu'en 1893, la valeur du gaz naturel consommé dans les Etats-Unis a été de \$14,346,250. Il y a eu déclin depuis 1888 ; cette année là—qui fut celle de la plus grande production,—la valeur s'en est élevée à \$22,629,825, ce qui indique pour 1893 une diminution de près de 37 pour 100. Il y a également eu déclin en 1894, le chiffre pour cette année étant de \$11,000,000.

LE SEL.

915. Le sel de production canadienne est tiré presque entièrement de la province d'Ontario, celle-ci, d'après les chiffres du recensement possède 19 des 20 établissements en existence dans le pays. Les dépôts salins de l'Ontario ouest couvrent une étendue de 2,000 milles carrés, embrassant les comtés de Lambton et Huron, et partie de Bruce, Middlesex et Kent, et peut-être l'Essex en totalité. On en fit la découverte première à Goderich en faisant des sondages pour le pétrole, et à partir de ce moment des puits ont été percés à Clinton, Seaforth, Brussels, Blyth, Wingham, Kincardine, Port Franks, Exeter, Courtright, Parkhill, Windsor et autres endroits. A Kincardine le premier dépôt est atteint à une profondeur de 900 pieds ; à Goderich, 1,000 pieds ; à Courtright, 1,600 pieds. Un puits percé à Windsor, en novembre 1892, atteignit le sel à une profondeur d'un peu plus de 1,127 pieds. L'épaisseur de la couche est 40 pieds. Les lits sont généralement au nombre de trois, donnant une épaisseur totale d'à peu près 100 pieds, et le sel est de la meilleure qualité. Le capital engagé dans les salines, d'après le recensement de 1891, était d'à peu près \$400,000, et le personnel était de 250.

916. Le puits dont il est fait mention plus haut, percé à Windsor, est exploité par la compagnie de chemin de fer du Pacifique canadien. Plus tard, la compagnie perça un second puits et toucha le sel à une profondeur de 1,127 pieds. Dans chaque cas, on rencontre d'abord 40 pieds d'épaisseur de sel gemme, puis 23 à 30 pieds de roche, puis un second lit de sel de 23 pieds d'épaisseur, puis 5 pieds d'épaisseur de roche, puis 38 pieds de sel. Le sel gemme est d'un beau blanc, libre de corps étrangers, notamment de calcaire, et par suite, la compagnie est à même de produire un sel très pure. Cette saline a une force productive de 600 barils par jour.

917. La production totale du Canada en 1890 a été de 43,754 tonnes, d'une valeur de \$198,897. En regard de 1889, c'est une augmentation de 10,922 tonnes, et de \$70,350. En 1891, la production a été de 45,021 tonnes, estimées à \$161,179, augmentation de 1,267 tonnes en quantité, mais diminution en valeur de \$37,718. En 1892, la production a été de 45,486 tonnes estimées à \$162,041, et en 1893, de 62,324 tonnes, estimées à \$195,926, augmentation en quantité de 17,838 tonnes, et en valeur, de \$33,885. En 1894, il y a eu diminution en quantité de 5,125 tonnes, et en valeur de \$25,239.

PRODUCTION DU SEL EN CANADA, 1886-1894.

ANNÉE.	Tonnes.	Valeur.
		\$
1886.....	62,359	227,197
1887.....	60,173	166,394
1888.....	59,070	185,460
1889.....	32,832	128,547
1890.....	43,754	198,897
1891.....	45,021	161,179
1892.....	45,486	162,041
1893.....	62,324	195,926
1894.....	57,199	170,687

D'après les rapports reçus par Mr. Blue, directeur du bureau des mines d'Ontario, la quantité de sel produit dans cette province serait, en 1894, de 35,215 tonnes. Les rapports du service géologique du Canada, qui s'appliquent à tout le Dominion, place la production entière du pays, pour 1894, à 57,199 tonnes. Cela voudrait dire que 21,984 tonnes ont été extraites dans les autres provinces. Mr. Blue observe, toutefois, "que, à mesure que les affaires déclinent, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des rapports exacts des fabricants." Cette remarque nous porte à croire que le service géologique a pu se procurer des renseignements plus complets. Il n'est guère vraisemblable que les autres provinces produisent une quantité aussi forte que celle indiquée par la comparaison des chiffres du service géologique du Canada et du bureau des mines d'Ontario. Cette discordance va nécessiter un examen plus attentif de la part des employés de la statistique fédérale aussi bien que provinciale.

918. Les exportations de sel du Canada depuis 1876, ont été comme suit :—

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Ontario.	Québec.	Autres provinces.	Total.	Valeur.
	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	Boisseaux.	\$
1876.....	870,437	2,566	42	873,045	90,931
1877.....	785,973	3,626	789,599	82,323
1878.....	655,131	2,661	657,792	53,585
1879.....	551,145	3,496	70	554,711	48,667
1880.....	488,676	2,423	50	491,149	45,903
1881.....	248,638	4,917	253,555	39,566
1882.....	378,968	2,508	381,476	36,418
1883.....	197,159	26	197,185	17,511
1884.....	181,742	181,742	17,408
1885.....	107,523	107,523	12,326
1886.....	384,283	210	384,493	26,749
1887.....	106,295	348	106,643	9,463
1888.....	131,010	570	131,580	10,044
1889.....	12,818	208	150	13,176	3,750
1890.....	5,830	25	216	6,071	1,522
1891.....	5,540	166	5,706	1,429
1892.....	3,040	210	3,250	763
1893.....	4,010	4,010	955
1894.....	4,986	4,986	1,230

919. Les importations de sel ont été les suivantes :—

IMPORTATIONS DE SEL EN CANADA, POUR CONSOMMATION DOMESTIQUE, 1868-1894.

ANNÉE FINISSANT le 30 JUN.	IMPOSABLES.			EN FRANCHISE.	
	Quantité.	Valeur.	Droit.	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$	\$	Tonnes.	\$
1868.				68,549	492,068
1869.				50,197	442,571
1870.	*185	2,265	330	95,163	540,557
1871.	+2,090	17,882	3,732	81,462	304,137
1872.				71,357	312,251
1873.				56,633	287,388
1874.				80,495	463,275
1875.				71,822	316,439
1876.				85,555	352,083
1877.				86,862	348,020
1878.				76,681	324,704
1879.	105	1,451	230	87,143	400,924
1880.	363	3,916	730	106,357	400,167
1881.	1,294	6,355	2,254	115,820	488,278
1882.	1,840	12,318	4,151	83,092	311,489
1883.	6,068	36,223	13,904	123,374	386,144
1884.	6,385	38,949	15,052	112,695	321,243
1885.	5,199	31,726	12,263	85,786	255,719
1886.	6,183	39,181	14,402	90,103	255,359
1887.	5,206	35,670	12,655	101,521	285,455
1888.	5,255	32,136	15,042	92,083	220,975
1889.	5,595	38,968	15,563	90,424	253,009
1890.	7,568	57,549	20,537	79,245	252,291
1891.	7,570	59,311	21,056	97,746	321,239
1892.	9,324	65,963	13,065	100,916	314,995
1893.	10,689	79,838	15,306	95,788	281,462
1894.	7,934	53,336	11,386	98,334	328,300

* Du 7 avril. † Au 1er avril 1871.

920. La production totale de sel aux Etats-Unis, en 1889, a été de 8,005,565 barils, estimés à \$4,195,412 ; en 1890, de 8,776,991 barils, estimés à \$4,752,286 ; en 1891, de 9,987,945 barils, estimés à \$4,716,121 ; en 1892, de 11,698,890 barils, estimés à \$5,654,915 ; et en 1893 de 11,435,487 barils, estimés à \$5,717,743, et en 1894, de 11,502,975 barils, évalués à \$5,396,956.

L'ARGENT.

921. La production totale d'argent au Canada, en 1890, a été de 400,687 onces, estimées à \$420,722 ; en 1891, 414,651 onces, estimées à \$406,233 ; en 1892, 310,651 onces, estimées à \$269,489 ; en 1893, 414,975 onces, estimées à \$321,423, et en 1894, 649,586 onces, estimées à \$409,239.

Ces chiffres sont beaucoup moindres que ceux de 1872 et de 1873, années de grande activité pour cette industrie ; à cette époque d'une ou deux mines d'Ontario, notamment de celle appelée Silver Islet, sur le lac Supérieur, (un simple rocher dont le plus gros diamètre est de 75 pieds), on tira en peu de temps trois millions de dollars.

922. L'état suivant indique les exportations de minerai d'argent des années 1873 à 1894, abstraction faite de la production des mines de Capelton :—

Année finissant le 30 juin.	Quantité.	Valeur.	Année finissant le 30 juin.	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$		Tonnes.	\$
1871.....		595,261	1883.....	100	14,200
1872.....		1,087,839	1884.....	37	12,920
1873.....		1,379,380	1885.....	31	7,539
1874.....	346	407,835	1886.....	81	25,134
1875.....		443,443	1887.....	40	24,937
1876.....	691	584,371	1888.....	543½	299,420
1877.....	190	122,695	1889.....	216½	168,265
1878.....		103,681	1890.....	238	201,615
1879.....		637,000	1891.....	309	238,367
1880.....		149,146	1892.....	325	193,441
1881.....		34,494	1893.....	418	65,496
1882.....		15,110	1894.....	* 629,655	423,707

* Onces.

923. La production de l'argent dans le monde depuis la découverte de l'Amérique par Colomb est portée à 7,829,328,054 onces de métal affiné.

La production s'est élevée fortement dans ces dernières années, comme l'indique l'état suivant :—

	Onces.
1886.....	93,276,000
1887.....	96,124,000
1888.....	108,829,000
1889.....	120,214,000
1890.....	126,095,000
1891.....	137,171,000
1892.....	152,940,000
1893.....	161,162,000
1894.....	165,918,338

Au sujet de cette augmentation, Robert Barclay, directeur de la chambre de commerce de Manchester, s'exprime ainsi :

“ Ce n'est pas l'accroissement de la production de l'argent, tout considérable qu'il ait été, qui a affecté la valeur de ce métal comparé à l'or ; ce sont plutôt les nouvelles conditions monétaires de l'Europe. * * * Sans doute, la production chaque année, de nouvelles quantités de ces métaux, a bien de son influence sur les relations désordonnées qui existent de l'un à l'autre ; mais naguère, cette production variait tout autant que de nos jours sans perturber la valeur relative de ces métaux. * * L'approvisionnement d'argent a sans aucun doute augmenté dans les dernières années, mais l'approvisionnement d'or a crû également. Lorsqu'on examine de près les données que nous possédons sur le sujet, il devient évident que ce ne sont pas les variations dans la production des deux métaux qui ont déterminé leur divergence présente de valeur, mais que cette divergence est due entièrement aux nouvelles conditions monétaires qui affectent la demande de l'un et l'autre. La demande de l'un, pour les fins monétaires, s'est accru ; la demande de l'autre a déchu, par suite de la démonétisation de l'argent en Europe et en Amérique.”

924. La valeur de l'argent, comparée à celle de l'or, a subi sans cesse une diminution dans ces dernières années :—

De 1493 à	1520	une once d'or valait	13.3 onces d'argent.
1521	1544	“ “	11.2 “
1545	1580	“ “	11.5 “
1581	1600	“ “	11.9 “
1601	1620	“ “	13.0 “
1621	1680	“ “	14.0 “
1681	1740	“ “	15.0 “
1741	1780	“ “	14.8 “
1781	1870	“ “	15.0 “
1871	1873	“ “	16.0 “
1873	1875	“ “	16.5 “
	1876	“ “	17.8 “
	1877	“ “	17.2 “
	1878	“ “	17.96 “
	1879	“ “	18.39 “
	1880	“ “	18.05 “
	1881	“ “	18.16 “
	1882	“ “	18.19 “
	1883	“ “	18.64 “
	1884	“ “	18.57 “
	1885	“ “	19.41 “
	1886	“ “	20.78 “
	1887	“ “	21.13 “
	1888	“ “	21.99 “
	1889	“ “	22.09 “
	1890	“ “	19.76 “
	1891	“ “	20.92 “
	1892	“ “	23.72 “
	1893	“ “	26.49 “
	1894	“ “	32.81 “

On estime qu'environ pour \$16,600,000 d'argent est utilisé chaque année par les arts et l'industrie.

LE PHOSPHATE.

925. Le phosphate, ou apatite, dans son état le plus pur, renferme 92.26 pour 100 de phosphate de chaux, ou 42.26 pour 100 d'acide phosphorique. La quantité totale de ce corps extraite en Canada, en 1890, a été de 31,753 tonnes, évaluées à \$361,045, ce qui faisait, sur 1889, une augmentation en quantité de 765 tonnes; en valeur, de \$4,383. A cette quantité, il faudrait ajouter un nombre, difficilement déterminable, de tonnes, extraites de ci de là par les cultivateurs sur leurs propres terres, particulièrement dans Ontario. Les seuls endroits où ce mineral est exploité actuellement, sont dans le comté d'Ottawa, (Québec) et au nord de Kingston, Ontario, et les quantités expédiées de ces deux régions ont été les suivantes: Mines du comté d'Ottawa, 27,172 tonnes; mines d'Ontario, 4,581 tonnes. En 1891, la quantité produite a été de 23,588 tonnes, évaluées à \$241,603; en 1892, 11,932 tonnes, évaluées à \$157,424; en 1893, 8,198 tonnes, évaluées à \$70,942; en 1894, 7,290 tonnes, évaluées à \$43,940.

926. Le tableau suivant des exportations depuis 1878, montre quelle a été la position de l'industrie dans les dernières dix-sept années. La quantité exportée en 1894 a été de 4,947 tonnes, évaluées à \$40,400, une diminution en regard de 1893, de 6,943 tonnes en quantité, et de \$92,475 en valeur. Les exportations sont presque toutes à destination de la Grande-Bretagne. Il ne faut pas perdre de vue que les chiffres d'exportation donnés pour

Québec comprennent une certaine quantité extraite en Ontario, puis expédiée à Montréal pour y prendre la mer, et entrée dans ce dernier port aux registres des exportations de Québec :—

EXPORTATIONS DE PHOSPHATE, 1878-1893.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	ONTARIO.		QUÉBEC.		TOTAL.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$	Tonnes.	\$	Tonnes.	\$
1878.....	39	887	3,662	63,725	3,701	64,612
1879.....	1,497	20,836	10,430	195,459	11,927	216,295
1880.....	1,182	11,492	6,792	108,390	7,974	119,882
1881.....	2,124	25,629	13,477	213,864	15,601	239,493
1882.....	2,080	28,976	15,101	298,691	17,181	327,667
1883.....	220	2,400	14,258	300,316	14,478	302,716
1884.....	20	160	21,451	453,162	21,471	453,322
1885.....	745	8,980	18,239	353,308	18,984	362,288
1886.....	532	6,817	25,442	425,134	25,974	431,951
1887.....	733	6,223	22,070	390,226	22,803	396,449
1888.....	1,100	13,011	20,749	384,482	21,849	397,493
1889.....	3,190	36,381	19,968	328,202	23,158	364,583
1890.....	3,192	34,182	26,521	367,565	*29,715	*401,827
1891.....	1,825	22,350	22,432	399,850	24,257	422,200
1892.....	1,324	11,857	15,919	368,605	17,243	380,462
1893.....	2,663	18,188	9,227	114,287	11,890	132,475
1894.....	1,580	8,295	3,367	32,105	4,947	40,400
Total.....	24,046	256,664	269,105	4,797,371	293,153	5,054,115

* Y compris 2 tonnes du Nouveau-Brunswick, évaluées à 880.

927. Depuis 1891, les phosphates de l'Algérie et de la Tunisie sont arrivés de l'avant, et les phosphates du Canada aussi bien que des Etats-Unis en ont subi l'influence adverse. Ce n'est pas que les phosphates nord-africains soient d'une composition supérieure ; au contraire, l'apatite du Canada peut être considérée comme la matière première la plus désirable pour la fabrication d'un superphosphate concentré ; ce qui a permis aux phosphates nord-africains de l'emporter, c'est la proximité du marché et le bon marché du transport.

928. La production de phosphate dans l'univers, en 1891, a été la suivante :—

	Tonnes de 2,240 lbs.
France.....	400,000
Indes occidentales.....	50,000
Belgique.....	200,000
Canada.....	20,000
Allemagne.....	40,000
Angleterre (Copolites).....	20,000
Russie, Norvège, etc.....	100,000
Etats-Unis.....	757,000
Total....	1,587,000

929. La consommation de phosphate de l'univers est donnée ci-après :—

	Tonnes.
Royaume-Uni.....	300,000
Allemagne.....	250,000
France.....	150,000
France (à l'état brut).....	200,000
Belgique et Hollande.....	75,000
Etats-Unis.....	517,000
Autres pays.....	55,000
Total.....	<u>1,547,000</u>

930. On voit que l'offre et la demande sont à peu près les mêmes. Dans ces circonstances, il n'y a que les phosphates du moindre prix de revient qui aient chance de se maintenir. Un grand avenir, pourtant, est ouvert à l'industrie des phosphates. Les Etats-Unis n'emploient que le quart de la quantité des matières fertilisantes qu'ils devraient restituer au sol pour compenser la perte de celles qui sont enlevées par les récoltes de chaque année. Le ministre de l'agriculture du Canada, l'honorable Mr. Angers, dans son rapport de 1893, traite du sujet en ces termes :

“ On m'informe que les opérations, dans les phosphates, ont été nulles ou insignifiantes en Canada. Le bas prix offert chez nous pour ce produit et le bon marché des travaux d'extraction dans la Floride, qui déverse maintenant son minéral brut en Europe, tendent à resserrer, sinon à détruire notre exploitation. A ce propos, je voudrais signaler un fait qui mérite considération, c'est la quantité d'acide phosphorique qu'enlève au sol une récolte de céréales, dont ensuite la plus grande part, étant expédiée à l'étranger, emporte en elle cette substance hors du pays, tandis que la terre où le grain est venu demeure appauvri d'autant. Le professeur H. W. Wiley montre que le grain absorbe 19 livres d'acide phosphorique par acre, annuellement, et l'herbe $12\frac{1}{2}$ livres. Cette partie constituante de la plante, cet élément essentiel, ce principe de toute vie végétale et animale, il faut le redonner à la terre si l'on ne veut qu'elle s'épuise ; et l'agriculteur devrait comprendre que sa ferme n'est point une banque sur laquelle il peut tirer à volonté, mais un laboratoire qui n'opère bien qu'à la condition, avant tout, de lui fournir la matière dont il a besoin. Rendre au sol artificiellement le suc nourricier, est le remède à son épuisement. Si la notion que le phosphate est nécessaire à la terre était mieux répandue, si elle se mettait plus généralement en usage, on ne tarderait pas à voir l'exploitation des phosphates se développer dans le pays et, par suite, s'y pratiquer en grand la manufacture des engrais. Avec un marché domestique actif, le prix du produit manufacturé diminuerait ; au lieu que nous nous bornons encore à exporter le minéral brut. En Canada, à ce qu'on me dit, les récoltes : céréales et fourrages, dépouillent annuellement le sol, en moyenne, de 235 millions de livres d'acide phosphorique, quantité égale à 117,972 tonnes de 2,000 livres chacune. A supposer que la moitié au plus en retourne au sol en fumiers, il manquerait encore 59,000 tonnes. D'après les données fournies par d'éminents experts en Angleterre et que Mr. Dyke, de Liverpool, recueille dans son annexe au rapport départemental de l'année 1885, l'apatite canadienne contient environ 33 pour 100 d'acide phosphorique. A ce taux il faudrait, pour produire l'appoint nécessaire à la restauration du sol, environ 177,000 tonnes (de 2,000 livres) d'apatite. Dans les six dernières années,

les relevés officiels portent les quantités extraites à 25,500 tonnes en moyenne, dont 24,000 ont été exportées ; en sorte qu'il ne nous est demeuré que la valeur de 500 tonnes d'acide phosphorique, au lieu des 59,000 tonnes pour reconstituer au degré convenable les éléments de la nutrition végétale. Je voudrais pouvoir inculquer cela aux agriculteurs : qu'il leur faut ramener leurs terres aux conditions normales de fertilité ; ce qui, en même temps, ferait le succès de la manufacture des engrais et de l'exploitation des phosphates. En résumé, tout l'art du fermier consiste à fournir l'aliment à la nutrition des plantes sous la forme la plus favorable pour l'absorption et l'assimilation. Comme l'engrais ordinaire ne contient pas toujours les deux principaux principes inorganiques : l'acide phosphorique et la potasse, nécessaires à la constitution des plantes, l'intérêt général veut que l'on fasse usage de fertilisants artificiels, mélangés avec le fumier ou employés seuls. La demande de la matière dont ces engrais se manufacturent, rendrait l'activité à l'exploitation des phosphates canadiens, maintenant presque abandonnée.

Quelques personnes ont consulté mon département sur la possibilité de rendre soluble le phosphate naturel, d'une manière économique, par la calcination. Elles disaient qu'en France et en Belgique on avait traité l'apatite, comme on traite la pierre calcaire pour avoir la chaux. La matière crue était cuite dans un four, réduite en poudre, puis mêlée à la terre, avec laquelle elle s'incorporait tout de suite.

Je fis renvoyer la question au chimiste attaché à la Ferme expérimentale ; et son rapport est aux annexes.

Les expériences jusqu'ici n'ont pas paru montrer que la solubilité du précieux engrais, à l'état naturel, eût été sensiblement augmentée par la calcination. Ce phosphate, moulu fin, est peu soluble dans l'eau ; et dans la terre la solution en est extrêmement lente. Mais les expériences se poursuivent, avec l'espérance d'aboutir à un résultat utile pour l'agriculture.

ASBESTE.

931. Des industries minières du Canada aucune n'a fait des progrès aussi marquants que celle de l'extraction de l'asbeste ou amiante. Le minerai produit en Canada sous ce nom n'est pas, précisément, de l'asbeste, mais une forme de serpentine appelée chrysotile. Il forme des veines sur certains points de la zone de roche serpentine des townships de l'Est de Québec. Dans les roches laurentiennes de certaines régions, la variété appelée actinolite forme parfois des masses mamelonnées assez considérables, et l'asbeste qu'on en extrait convient bien à la confection de ciments, de couleurs, etc., mais ne peut être utilisée pour la fabrication de cartons épais et les meilleures qualités de garnitures de tiges dans les machines à vapeur. L'asbeste des townships de l'Est est expédiée en grandes quantités en Angleterre, Allemagne, Belgique, Hollande et aux Etats-Unis.

932. Ce minéral ne fut pas d'abord apprécié à sa juste valeur, et, la première année des opérations (1878) on ne put en vendre que 50 tonnes. Bien que les travaux aient été poursuivis depuis douze ans, l'exploitation est limitée à deux gites peu étendus, distants de quatre milles. Le premier, et jusqu'à présent le plus important des deux, forme un monticule

près de la station de Thetford, haut de 80 à 90 pieds. L'industrie emploie 40 chaudières d'une force de 1,825 chevaux-vapeur, et à peu près 2,000 hommes. L'outillage est évalué à \$335,000.

933. L'état suivant basé sur les données fournies par les producteurs, donne la quantité et la valeur de l'asbeste expédiée de 1879 à 1887 ; pour les années subséquentes, c'est la quantité et la valeur de l'asbeste produite qui sont données. Il se peut, toutefois, que même dans les premières années ce soit la production qui ait été indiquée, et non la quantité expédiée ; et si l'on s'en rapporte aux chiffres des expéditions fournis par la compagnie de chemin de fer du Québec Central, la quantité totale ainsi donnée serait trop forte :—

ASBESTE EXPÉDIÉE OU EXTRAITE DES MINES—CANADA, 1879 À 1894.

ANNÉE.	Quantité.	Valeur.	ANNÉE.	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$		Tonnes.	\$
1879.....	300	19,500	1887.....	4,619	226,976
1880.....	380	24,700	1888.....	4,404	224,007
1881.....	540	35,100	1889.....	6,113	426,554
1882.....	810	52,650	1890.....	9,860	1,260,240
1883.....	955	68,750	1891.....	9,279	999,878
1884.....	1,141	75,097	1892.....	6,082	390,462
1885.....	2,440	142,441	1893.....	6,331	310,156
1886.....	3,458	206,251	1894.....	7,630	420,825

934. Dans les districts de Thetford, Black Lake, Coleraine et Danville, townships de l'Est, seize compagnies étaient à l'œuvre, tandis qu'il y en avait deux dans le comté d'Ottawa. Les exportations d'asbeste en 1892 se montaient à 7,316 tonnes, évaluées à \$514,412 ; en 1893, à 5,898 tonnes, évaluées à \$396,718 ; en 1894 à 6,229 tonnes, évaluées à \$339,756.

LE GYPSE.

935. Le gypse à l'heure actuelle n'est exploité que dans Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, bien que des gisements d'une certaine valeur aient été trouvés dans le Manitoba et les Territoires. Le gypse est l'une des plus anciennement exploitées des substances minérales du pays. En 1701, de grandes quantités en furent extraites par les Français, à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), et transportées à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis Royal), où l'on s'en servit pour les constructions qu'on y érigeait à ce moment. Près de la moitié de la quantité produite en 1894, est attribuée à la Nouvelle-Ecosse. Des exportations de gypse brut, près de 80 pour 100 partent de la Nouvelle-Ecosse ; les Etats-Unis servent de débouché à presque toute cette quantité. On verra par la table suivante que presque tout ce qui s'en produit est exporté à l'état brut :—

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE GYPSE BRUT, 1886-1894.

ANNÉE.	PRODUCTION.		EXPORTATIONS.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	Tonnes.	\$	Tonnes.	\$
1886	162,000	178,742	107,237	114,736
1887	154,008	157,277	148,533	166,514
1888	175,887	179,393	124,515	133,238
1889	213,273	205,108	176,875	189,491
1890	226,509	194,033	175,111	193,899
1891	203,605	206,251	172,496	184,977
1892	241,048	241,127	175,518	194,304
1893	192,568	196,150	176,489	178,979
1894	223,631	202,031	162,412	160,082

LA PIERRE DE CONSTRUCTION.

936. La production de la pierre à bâtir a été dans les huit dernières années, autant qu'on peut s'en assurer, la suivante :—

ANNÉE.	Verges cubes.	Valeur.
1886	165,777	\$642,509
1887	262,592	552,267
1888	411,570	641,712
1889	341,337	913,691
1890	382,563	964,783
1891	187,685	708,702
1892	219,747	608,301
1893	220,000	609,827
1894	* 1,200,000

* Approximatif.

Les chiffres ci-dessus proviennent de données positives, et sont censé représenter les quatre cinquièmes de la production totale.

Cet ouvrage n'est pas assez développé pour nous permettre d'étudier en détail toutes les substances minérales d'importance secondaire. Le tableau, du commencement de ce chapitre, énumérant les productions minérales de 1891, 1892, 1893 et 1894, pourra indiquer dans une mesure leur valeur annuelle.

LOIS MINIÈRES.

937. Nous donnons ici un résumé succinct des lois du Canada relatives aux mines.

938. En vertu de la loi constitutive de 1867, les mines et minéraux ont été placés sous la juridiction des gouvernements provinciaux.

Par suite de l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest, qu'il a faite, à prix d'argent, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, le gouvernement fédéral s'est trouvé possesseur de la propriété de terrains miniers et intéressé par là même dans l'exploitation des gisements minéraux.

C'est pourquoi la législation minière du Canada se trouve à la fois dans les statuts des diverses législatures provinciales, et dans ceux du parlement fédéral. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et la Colombie-Britannique ont des lois relatives à l'exploitation des mines.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

939. Dans la Nouvelle-Ecosse, la province ne se départit pas de la propriété de ses terrains miniers ; elle ne fait que céder à bail, lequel est de 40 ans pour les gisements d'or et d'argent, et de 20 ans pour les gisements de toute autre nature.

Les concessions minières, en ce qui regarde l'or, ou l'or et l'argent, sont faites de 250 pieds en longueur et de 150 en largeur, celle-ci dans le sens du filon. Les demandes de concessions doivent être adressées par écrit au sous-commissaire des districts dans lesquels les gites sont situés, et doivent contenir la somme de \$2 pour chaque concession, 100 de ces concessions peuvent être obtenues par le même individu. Cette somme ainsi déboursée est regardée comme le paiement fait à l'avance du loyer de la première année. La loi exige qu'il y ait au moins quarante journées de travail chaque année, sur chaque concession. Dans tous les titres de concession de mines d'or, ou d'or et d'argent, et dans tous les permis de recherche, le gouvernement provincial se réserve un droit régalien de 2 pour 100 sur la somme brute d'or et d'argent extraite des mines, ou 38 centins par once d'or affiné. Les titres de concession sont considérés valeurs personnelles, et peuvent être transportées.

Dans le cas de mines, autres que celles d'or et d'argent, le commissaire des mines, sur demande, accorde des permis de recherche, ou de fouille, valides pour dix-huit mois. Ces permis donnent au porteur la liberté de se transporter sur les terrains mentionnés au document, de faire les fouilles et les explorations nécessaires pour la découverte des minéraux détenus par la Couronne pour le profit de la population néo-écossaise, savoir, l'étain, le plomb, le cuivre, la houille, le fer et les pierres précieuses, et tous autres minéraux réservés par la législature. Les demandes de permis doivent être accompagnées du paiement de \$30. Un permis de recherche peut couvrir une étendue quelconque de terrain n'excédant pas cinq milles en superficie, ou deux milles et demi en longueur.

Un bail (pour lequel on exige \$50) en vue de l'extraction de la houille ou du fer peut couvrir une étendue quelconque de terrain n'excédant pas un mille carré en superficie et deux milles en longueur, un bail pour l'extraction du cuivre ou du plomb peut couvrir un mille carré en superficie et un mille en longueur ; et pour l'extraction de l'étain ou des pierres précieuses, un quart de mille carré en superficie et un mille et demi en longueur. Ces baux ne sont pas transportables sans l'assentiment du gouverneur en Conseil. Les baux peuvent être résiliés en aucun temps aux conditions prescrites.

La somme de \$30 doit être payée à l'avance chaque année par le locataire, pour chaque mille ou partie de mille carré concédé, et à défaut de paiement, le concessionnaire à l'expiration de douze mois est déchu de tout droit. Tous minerais et minéraux, autres que l'or et l'or et argent, une fois extraits sont sujets aux droits régaliens suivants :—

Houille.—10 centins par tonne de 2,240 livres vendue ou enlevée de la mine ou employée à la fabrication du coke. Rien n'est demandé sur la houille utilisée par les ouvriers ou employée pour les travaux, dans la mine même, ou dans son voisinage.

Cuivre.—4 centins par unité, c'est-à-dire par 1 pour 100 de cuivre contenu dans chaque tonne de 2,352 livres de minerai vendu ou fondu.

Plomb.—2 centins par unité.

Fer.—5 centins par tonne de 2,240 livres de minerai vendu ou fondu.

Etain et pierres précieuses et tous autres minéraux qui peuvent être réservés—5 pour 100 de leur valeur. Le gouverneur en Conseil a le pouvoir d'abaisser le taux des droits régaliens ainsi fixés sur le fer, le cuivre, le plomb, l'étain et les pierres précieuses, si on lui montre que les concessionnaires ont commencé sérieusement les travaux d'extraction. Les titres de concession des mines de houille ont comme clause conditionnelle, que les droits régaliens sur le charbon pourront être augmentés, diminués ou autrement modifiés par la législation. Tous baux de terrains miniers, autres que ceux relatifs aux mines d'or ou mines d'or et d'argent, dans la province, sont renouvelables pour un second et un troisième terme de vingt années chacun.

940. La législation minière du Nouveau-Brunswick est en tout point semblable à celle de la Nouvelle-Ecosse. Le droit régalien sur l'or et l'or et argent est de $2\frac{1}{2}$ pour 100 sur la quantité brute extraite.

QUÉBEC.

941. La législation minière de la province de Québec établit que les droits de mine sont propriété distincte de celle du sol qui recouvre les mines et minéraux, à moins que le propriétaire de la surface n'ait acquis de la Couronne, comme concession minière ou autrement, la propriété du sous-sol.

Les concessions de mines sont de trois sortes :—

1. Dans les territoires non encore arpentés, (a) la première classe comprend les concessions de 400 acres ; (b) la seconde, celles de 200 ; (c) la troisième celles de 100.

2. Dans les townships arpentés, les trois classes comprennent un, deux ou quatre lots respectivement. Toutes terres qu'on croit contenir des mines ou minerais et appartenant à la Couronne, peuvent être acquises du commissaire des terres de la Couronne (a) comme concession de mines, par voie d'achat ; ou (b) en vertu d'un permis d'occupation et d'exploitation. Aucune concession de mine ne peut être faite par le commissaires de terres à une même personne pour une étendue de plus de quatre cents acres. Toutefois le gouverneur en Conseil peut, dans certaines circonstances spéciales, faire des concessions de plus grande étendue, et couvrant jusqu'à mille acres.

Les droits imposés et qu'il faut payer en plein au moment de l'achat sont de \$5 et \$10 par acre pour les terrains renfermant les métaux supérieurs.*

* Les métaux supérieurs sont l'or, l'argent, le plomb, le cuivre, le nickel, la plombagine, l'amiante, le mica et le phosphate de chaux. Les métaux inférieurs comprennent tous autres métaux et minerais.

Le premier chiffre mentionné étant pour les terrains situés à plus de 12 milles, et le second chiffre pour les terrains situés à moins de 12 milles, d'un chemin de fer.

Pour les terrains contenant les métaux dits inférieurs, les prix demandés sont \$2 et \$4 suivant la distance du chemin de fer.

A moins de disposition au contraire dans les lettres patentes, quand il s'agit de l'extraction des métaux supérieurs, le titulaire a le droit de faire l'extraction de tous les métaux qu'il découvrira dans l'étendue de sa concession ; quand il s'agit de l'extraction des métaux inférieurs, ces derniers seulement doivent être extraits.

Les terrains miniers ne sont vendus qu'à la condition expresse que l'acquéreur commencera sérieusement l'exploitation de la mine dans l'intervalle de deux années à partir de la date de la vente, et appliquera à cette fin au moins \$500, s'il s'agit des métaux supérieurs, et au moins \$200 s'il s'agit des métaux inférieurs. A défaut de ce faire, la vente du terrain se trouve résiliée.

(b) On peut obtenir des permis, ou des patentes aux conditions suivantes : demande de permis d'exploration et de recherche, si la mine est située sur une propriété particulière, \$2 par 100 acres ou fraction de 100 acres ; si la mine fait partie de terres de la Couronne (1) et en territoire arpenté \$5 par 100 acres, et (2) si en territoire non arpenté \$5 par mille carré, le permis étant valide pendant trois mois et renouvelable. Le porteur de ce permis peut ensuite acheter la mine en payant les prix mentionnés.

Les patentes minières sont de deux sortes : celles relatives aux propriétés particulières où les droits de mine appartiennent à la Couronne, et celles relatives aux terres qui forment partie du domaine public. Ces patentes sont accordées sur paiement d'un droit de \$5, et d'un loyer annuel de \$1 par acre. Chaque patente couvre 200 acres ou moins, mais pas davantage. Elle est valide pendant une année, et peut être renouvelée aux conditions premières. Le gouverneur en Conseil peut en aucun temps demander le paiement de droits régaliens, au lieu de l'honoraire généralement exigé pour l'octroi d'une patente minière, et du loyer annuel. Ces droits régaliens, à moins de disposition au contraire contenue dans les lettres patentes émanant de la Couronne, ne doivent pas excéder 3 pour 100 de la valeur sur place du minéral extrait, déduction faite des frais de l'extraction.

ONTARIO.

942. La loi minière d'Ontario règle l'abolition de tous droits régaliens portant sur les minerais ou minéraux dans la province, antérieurement au 4 mai 1891. Les réserves au sujet de mines d'or et d'argent contenues dans toute patente accordée antérieurement à la date précitée, sont annulées, et toutes telles mines sur ces concessions sont réputées avoir été accordées en toute propriété et être passées aux mains du propriétaire en même temps que la terre, si ce n'est en ce qui regarde les concessions faites en vertu de la loi dite "Free Grants and Homestead Act," (Statuts Refondus, Ontario, 1887).

Tous minerais et minéraux extraits de terrains concédés, vendus, accordés ou cédés à bail par la Couronne, le, ou après le quatrième jour de mai 1891, sont sujets à un droit régalien. Le droit ainsi imposé est (a) sur le nickel-

argent, ou le nickel-cuivre et fer, 2 pour 100 ; (b) sur tous autres minerais, tel droit que le gouverneur en Conseil de temps à autre pourra imposer, n'excédant pas 2 pour 100, et calculé sur la valeur du minéral sur place après déduction du coût de la main-d'œuvre, des frais de mine et de transport du minéral jusqu'à la surface. Aucun droit ne doit être imposé ou perçu jusqu'à l'expiration de sept années de la date de la patente ou concession.

Toute personne est libre de faire des recherches de mines ou de minéraux sur les terres de la Couronne non délimitées et inoccupées. Les terres de la Couronne qu'on croit contenir des minerais ou minéraux peuvent être vendues comme terrains miniers, ou peuvent, lorsqu'elles sont situées dans un district minier, être exploitées en vertu d'une patente ou d'un permis de mines ; ces terres, lorsqu'elles sont sises en territoire non arpenté, ou en township divisé par sections ou lots, doivent être vendues en bloc sous le nom de concession minière.

Les concessions minières en territoire non arpenté bordant les lacs Supérieur et Huron, rive nord, ainsi que celle au nord de la rivière des Français et de la rivière Mattawa, doivent être de forme rectangulaire, de la contenance de 40 acres et de 320 acres. Les concessions de cette région en territoire arpenté, doivent contenir 40 acres. Ces concessions minières sont vendues de la manière suivante : en territoire arpenté, et dans un parcours de 6 milles d'un chemin de fer, \$3 de l'acre ; au delà de 6 milles, \$2.50. En territoire non arpenté, \$2.50 et \$2, suivant l'éloignement du chemin de fer. Toutes ces concessions minières font retour à la Couronne, si le concessionnaire, dans les sept premières années, ne fait pas une dépense, en travaux de mine et d'extraction, de \$4 par acre, dans le cas d'une concession de plus de 160 acres, et de \$5 par acre, dans le cas d'une concession de moindre étendue.

La province, en outre d'accorder des concessions de mines en toute propriété, cède également ces mines à bail pour un terme de dix années, renouvelable pour un second terme de même longueur.

Le loyer, à moins de clause spéciale au contraire, est de \$1 par acre la première année, et de 25 centins par acre par année, les années subséquentes, pour les terrains situés en Algoma et dans cette partie du district de Nipissing au nord de la rivière des Français et de la rivière Mattawa ; le loyer est de 60 centins la première année, et de 15 centins par année les années suivantes, pour les terrains situés en dehors de la région ci-haut mentionnée. Ces baux sont tous renouvelables à l'expiration du second terme, par des baux subsidiaires de 20 ans.

Les permis de mine sont accordés pour l'espace d'une année sur paiement de \$10, renouvelables l'année suivante sur paiement d'une somme égale.

La législature d'Ontario a établi un bureau des mines en 1891. Mr. Archibald Blue en a été nommé directeur, et a publié plusieurs rapports précieux ; le dernier paru est pour 1893.

PUISSANCE.

943. Le gouvernement fédéral a réglé le mode de concession des terrains houillers qui sont la propriété du Dominion, dans le Manitoba, le Nord-Ouest et la Colombie-anglaise.

Les terrains à anthracite peuvent être vendus au prix de \$20 de l'acre comptant, et les terrains carbonifères, autres que ceux à anthracite, au prix de \$10 de l'acre comptant. Pas plus de 320 acres ne peuvent être vendus à la même personne. Le ministre de l'Intérieur a le pouvoir d'accorder des permis de recherche ou de fouille, pour le charbon, valides pendant 60 jours et couvrant une étendue de 320 acres.

Les dispositions qui régissent le mode de concession des terrains miniers, autres que les carbonifères, s'appliquent au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest, et concernant les terres fédérales renfermant de l'or, de l'argent, du cinabre, du plomb, de l'étain, du cuivre, du fer et autres gisements minéraux de valeur économique.

Aucun droit minier, aucune concession minière, ne sont accordés tant qu'un gisement n'a de fait été découvert dans les limites de la concession demandée.

Une concession minière, si ce n'est en ce qui regarde le fer, disposée en veines, en filons, ou en chaînes de quartz ou d'autres roches, ne peut couvrir plus de 1,500 pieds en longueur et 600 en largeur. Après avoir délimité le terrain en la manière prescrite, le requérant doit, dans les 60 jours suivants, produire au bureau de l'agent des terres du Dominion dans le district, une déclaration assermentée exposant les circonstances dans lesquelles la découverte a été faite, et décrivant l'emplacement et l'étendue du terrain réclamé, et de plus il doit payer \$5 comme droit préliminaire. Il reçoit alors de l'agent un reçu, qui l'autorise à prendre possession du terrain dans les cinq années ensuivantes, et à s'emparer et disposer de tout gisement minier y contenu, à condition, toutefois, que dans le cours de chacune des cinq années, il fasse en travaux de mine une dépense d'au moins \$100. Ceci établi à la satisfaction de l'agent des terres, et le droit de \$5 payé chaque année, le mineur est libre d'exploiter sa concession l'année ensuivante. En aucun temps avant l'expiration des cinq années, le concessionnaire a le droit, en prouvant qu'il a appliqué au moins \$500 en travaux, de faire l'achat de la concession au prix de \$5 de l'acre, comptant, et la remise subsidiaire à l'agent de \$50 pour solder les frais d'arpentage. Il y a confiscation, si dans les cinq années, on ne se conforme pas aux règlements relatifs à la mise de fonds annuelle.

Une concession de mine de fer ne doit pas couvrir plus de 160 acres.

Dans le cas de placers, l'étendue en est réglée comme nous l'indiquons ci-après :

Fouilles de barre, une bande de terre de 100 pieds de largeur à l'eau haute, et s'étendant jusqu'à l'étiage de la rivière.

Fouilles à sec et emplacements de berge, 100 pieds carrés. Les emplacements de ruisseaux et de rivières sont de 100 pieds de longueur et s'étendent en largeur d'une base à l'autre de la côte ou berge de chaque côté.

Si un mineur, ou une association de mineurs fait la découverte d'une mine et fait la preuve de cette découverte à la satisfaction de l'agent, des emplacements des dimensions suivantes pour fouilles à sec, de barre, de berge, de ruisseau ou de coteau sont accordés :

A une personne, auteur de la découverte, 300 pieds de longueur ; à deux personnes associées pour la découverte, 600 pieds ; à trois, 800 ; à quatre, 1,000 pieds. (Voir également le paragraphe 169, de ce volume, alinéa 10).

COLOMBIE ANGLAISE.

944. La législation minière de la Colombie anglaise règle, au sujet de l'extraction de la houille, que toute personne opérant des fouilles pour la découverte de la houille ou de pétrole sur des terres de la Couronne cédées à bail avec réserve des minéraux, devra, avant de pouvoir obtenir sa patente placer un poteau à l'un des coins de la terre avec indication de son nom et des initiales de l'angle, ou coin ; et de plus y apposera un avis de sa demande ainsi qu'au bureau du gouvernement dans le district, pendant 30 jours, et enfin, on fera l'annonce dans la gazette officielle de la Colombie anglaise et dans quelque journal local pendant 40 jours.

On exige un cautionnement contre tout dommage dans le cas où les terres de la Couronne en question ont été cédées à bail en vue de l'exploitation forestière, où sont couvertes par un permis de coupe de bois.

A l'expiration des 30 jours, et dans les deux mois à partir de la demande publiée dans la *Gazette*, une demande écrite, faite en double, et accompagnée d'un plan, doit être adressée au sous-commissaire des terres et des travaux, pour obtenir un permis de recherche bon pour une année, et le commissaire en chef peut alors accorder ce permis. Ces terres doivent former un bloc rectangulaire dont les côtés suivent les directions nord, sud, est, ouest, la contenance n'excédant pas 640 acres.

Au terme fixé, le permis cesse d'être valide, et un nouveau permis peut être accordé à un nouveau requérant.

En prouvant qu'il a sérieusement fait des recherches en vue de découvrir la houille dans le cours de l'année, il aura droit à un prolongement de son permis pour une seconde année, moyennant le paiement de \$50 ; il peut même être accordé un permis pour une troisième année. Les porteurs de permis sur des terrains voisins, n'excédant pas dix en nombre, peuvent travailler de concert, et il n'est pas nécessaire qu'ils fassent des recherches simultanément sur tous leurs terrains, pourvu que le commissaire en chef soit satisfait des fouilles faites sur le terrain de l'un d'eux.

Le porteur d'un permis peut se servir du bois et de la pierre sur la terre pour des fins de construction sur le terrain même. Tout litige relatif aux titres de concession sera soumis à la cour de comté. Aucun permis de recherche ne peut être transporté sans un avis donné par écrit au commissaire en chef des terres et travaux.

Le lieutenant-gouverneur en conseil peut accorder au porteur d'un permis de recherche un bail de cinq années moyennant 10 centins de loyer, si ce porteur lui prouve qu'il a découvert de la houille sur la terre ; et si, dans ce laps de temps, ou dans les trois mois ensuivants, il montre qu'il a poussé sans arrêt et avec vigueur le travail d'extraction de la houille, il aura droit de faire l'achat de la terre à \$5 de l'acre, en un coup, au temps de la vente.

Avant que le bail émane, un arpentage du terrain aura dû être fait par le requérant ; outre le loyer de 10 centins, un droit régalién de 5 centins par tonne de charbon, et de 1 centin par baril d'huile est exigible ; le concessionnaire est obligé de pousser les travaux d'extraction de la houille sans interruption. Un nombre de personnes, n'excédant pas dix, peuvent s'associer pour l'exploitation de terrains voisins, et dans ce cas, il ne sera pas nécessaire que chaque lot soit exploité séparément, pourvu que le travail accompli sur l'un de ces lots soit de nature à satisfaire le commissaire en chef.

(Loi cons. 1888, chap. 88, et lois qui l'amendent, 1890, chap. 32, 1892, chap. 31, et 1895, chap. 37).

Les propriétaires de mines de houille peuvent acquérir la propriété de toute partie de terres de la Couronne, ou de toute partie de terres possédées en vertu de la loi de préemption, ou de concessions, baux, ou permis de la Couronne, si telle partie est nécessaire pour donner accès à la mer, à une rivière ou au chemin public ; ils pourront de la même manière acquérir la propriété d'un lot n'excédant pas 5 acres sur le rivage, sur la rive ou sur le chemin. L'acte de vente, dans ce cas, ne confère pas la propriété des minéraux sur la terre, sans le consentement du cédant. L'indemnité sera fixée de consentement ou par voie d'arbitrage. (Lois cons., 1888, chap. 83, et loi qui l'amende, 1890, chap. 32).

945. Règlements des houillères—Aucun enfant, de moins de douze ans, aucune femme ou fille d'aucun âge, et aucun Chinois ne sera employé sous terre dans les mines de houille.

Les garçons de treize à quatorze ans ne seront employés sous terre que dans des circonstances exceptionnelles à la discrétion du ministre des mines.

Il y a divers autres règlements relatifs à l'emploi de jeunes gens.

Il n'est pas permis de payer les gages des employés des houillères dans un cabaret ou dans un bureau ou lieu attenant à tel cabaret.

Les ouvriers extracteurs doivent être payés au poids, à moins que le ministre des mines ne juge à propos de faire une exception ; et un contrôleur de la pesée peut être désigné par eux.

Il y a un certain nombre d'autres règlements en vue de la sûreté. (Lois cons. 1888, chap. 84 ; lois amend. 1880, chap. 33 ; 1894, chap. 5 ; et 1895, chap. 38).

946. *Mines, autres que celles de houille.*—Toutes personnes âgées de plus de 18 ans, et toutes compagnies à fonds social peuvent devenir "Francs-mineurs", en se munissant de brevets (qui ne sont pas transportables) valides pour une année ou plus, moyennant la somme de 5 par année.

Toutes personnes ou compagnies à fonds social faisant l'extraction de toute substance minérale autre que le charbon doivent se munir de brevet de franc-mineur, sous peine de \$25 d'amende. Les propriétaires et entrepreneurs sont tenus de payer les droits exigés pour les brevets de francs-mineurs de leurs employés, (sauf à s'indemniser sur le salaire dû à ces derniers) et d'en remettre un état au greffier des mines, le tout sous peine d'une amende de \$100.

Personne ne peut détenir de droit minier, des minéraux ou des propriétés minières, à moins d'être muni d'un tel brevet, ou certificat, encore valide, de franc-mineur.

Les francs-mineurs sont libres de faire des explorations et des fouilles (si ce n'est pour le charbon) sur toutes terres de la Couronne, ou autres, sur lesquelles les minéraux sont réservés à la Couronne ; à condition de ne pas s'établir ou se livrer à des travaux d'extraction sur des terrains mis à nu par des lavages dans les six mois, et à condition de garantir tout occupant contre tout dommage.

Les francs-mineurs ont le droit d'abattre sur les terres de la Couronne tout le bois nécessaire à leurs travaux de mine, même au cas où ces terres seraient comprises dans quelque concession forestière, ou seraient réservées ;

et ils ont droit également d'abattre le gibier pour leur consommation en tout temps.

Il est loisible à tout franc-mineur de délimiter un emplacement minier mesurant 1,500 pieds carrés, de forme aussi rectangulaire que possible, le bornant au moyen de deux poteaux, 1 et 2, dans le sens de la veine, distants d'au plus 1,500 pieds. Sur le poteau n° 1 seront affichés le nom du réclamant et de l'emplacement, la date, la direction, d'après la boussole, du poteau n° 2, et le nombre de pieds, (sur les 1,500 de largeur) qui se trouvent sur la gauche et sur la droite de cette ligne. Ces renseignements doivent aussi être fournis au greffier des mines. Il doit indiquer la ligne en encochant le tronc des arbres sur son parcours, ou par le moyen de jalons, et il doit placer un poteau à l'endroit où il a découvert la roche "en place," en un point aussi rapproché que possible des quatre angles de l'emplacement. Il a droit à tous les minéraux sur l'emplacement. La demande ne peut être reçue sans une déclaration assermentée que le minéral a été trouvé en place sur la concession. Une délimitation faite un dimanche ou jour de fête n'est pas, par le fait, nulle. Lorsque, par suite de la nature du terrain, l'emplacement ne peut être délimité de cette manière, des poteaux doivent être plantés aussi rapprochés que possible, et la direction et la distance en être enregistrées. Le franc-mineur devra faire enregistrer par le greffier des mines son droit à tel emplacement; et cela dans le laps de 15 jours, si le bureau se trouve dans un parcours de 10 milles, un délai d'une journée étant accordé pour tous les dix milles supplémentaires. Un droit inscrit par erreur dans un district, peut être enregistré à nouveau dans le district dont il dépend, et l'enregistrement pourra porter la date de la première inscription. Si l'inscription est présentée lorsque le greffier est absent de son bureau, le requérant a droit d'exiger que la date de la présentation soit mentionnée. Le droit peut être conservé d'une année à l'autre en obtenant du commissaire des mines d'or, ou du greffier des mines, un certificat constant que des travaux ont été exécutés sur l'emplacement d'une valeur de \$100. Un franc-mineur ou plusieurs francs-mineurs associés et propriétaires d'emplacements voisins, peuvent les exploiter en bloc, et se faire remettre des certificats portant sur tous les emplacements en considération des travaux exécutés sur un seul de ces emplacements. Un franc-mineur peut, au lieu de se décharger de cette obligation sous forme de travaux, payer directement les \$100 au greffier des mines. Toute contestation relative aux titres se juge d'après le rang d'ancienneté.

Aucun franc-mineur ne peut être porteur (si ce n'est par voie d'achat) de plus d'un titre ou "claim", relatif à une même veine ou à un même filon, mais, par voie de concession, il peut être porteur d'un titre, ou droit dans toute veine ou toute filon distinct. Il peut renoncer à son titre en donnant avis par écrit au greffier, ou recorder, et il peut enlever son outillage et le minerai qui a été extrait. Il ne lui est pas permis de délimiter à neuf la même concession (ou une concession qu'il n'a pas fait inscrire dans le temps voulu) sans la permission écrite du commissaire des mines d'or.

Le filon que l'on découvre dans un tunnel construit pour l'exploitation d'un filon peut être délimité comme concession minière et mis de record par le propriétaire. Le droit du franc mineur dans sa concession minière est considéré droit mobilier.

Le porteur légitime d'un claim minier peut obtenir de la couronne une concession, moyennant la somme de \$500 payée au gouvernement, après

avoir obtenu du commissaire des mines d'or un certificat d'accomplissement des travaux exigés. Muni d'un certificat de cette nature, le propriétaire est dispensé de la formalité d'obtenir un brevet de franc-mineur, ou d'exploiter directement la concession pour en conserver le titre.

Muni d'un tel certificat de travaux accomplis, le porteur d'un titre, ou claim, en dehors de la zone bordant la voie ferrée (*railway belt*), a droit à une concession de la couronne, et même à l'intérieur de cette zone de bordure de la voie ferrée ; il peut obtenir telle concession moyennant la somme de \$5 payée au greffier ou "Mining Recorder".

La demande d'une concession de cette nature doit être faite dans le délai de trois mois. L'émission du titre n'invalide pas les droits antérieurs. Le titre, ou acte de concession couvre tous minéraux, hors le charbon.

Les actes de transmission, d'hypothèque, etc., relatifs à des concessions minières doivent être enregistrés, sous peine de nullité à l'égard des tiers, et les transports doivent être faits par écrit. Le "claim" d'un franc-mineur ne pourra être délimité pendant sa dernière maladie, ni pour douze mois après sa mort. Le commissaire des mines d'or est chargé d'administrer la succession du mineur.

L'emplacement d'une usine, forge ou fonderie peut être délimité par un franc-mineur, d'une étendue n'excédant pas cinq acres, sur les terres de la Couronne non occupées, non réservées et non connues comme terrains miniers. Il lui est loisible de se le faire céder à bail pour l'espace d'une année s'il établit qu'il a déboursé \$500 en outillage, et il a droit de plus à se le faire concéder par la Couronne à raison de \$5 de l'acre. Cela s'applique également aux baux antérieurs ; les minéraux que l'emplacement pourrait contenir ne sont pas inclus dans la concession.

Des tunnels ou drains peuvent être construits par le franc-mineur pour l'exploitation de sa concession en vertu d'un permis du commissaire des mines d'or. Des droits d'usage de courants hydrauliques peuvent être accordés par le commissaire des mines d'or, et doivent être consignés aux registres, les droits des mineurs exploitant les mines le long des cours d'eaux étant saufs. Les travaux doivent être commencés dans l'espace de 6 mois, et il ne doit pas se produire de déperdition de l'eau, un écoulement étant ménagé pour l'excès de l'eau.

Les associations minières et les sociétés en commandite, sont régies par un certain nombre de dispositions.

Les fonctions des greffiers des mines et des commissaires des mines d'or sont pleinement déterminées. Les francs-mineurs peuvent élire, à la majorité des deux tiers des voix, un greffier (ou Recorder) là où il n'y en a pas.

Les cours de comté ont juridiction en matière de mines, et la loi y pourvoit amplement. Toute personne contrevenant à la loi, ou refusant de se conformer à l'ordre légitime du commissaire des mines d'or, ou du juge, est passible d'une amende de \$250, ou trois mois d'emprisonnement.

Une taxe annuelle de 25 centins de l'acre est payable sur tout "claim" existant en vertu d'une concession de la Couronne. Cette taxe sera remboursée sur preuve du débours de la somme de \$200 sur la concession dans le cours de l'année.

Les mines et les capitaux engagés dans leur exploitation ne sont pas exemptés de l'imposition de taxes provinciales.

Le lieutenant-gouverneur en Conseil peut émettre des arrêtés pour l'exécution de la loi.

(Lois cons. 1888, chap. 82, et lois amend., 1889, chap. 16 (abrogée), 1890, chap. 32 (abrogée) ; 1891, chap. 25 ; 1892, chap. 32 ; 1893, chap. 29 ; 1894, chap. 32, et 1895, chap. 39.)

947. *Loi minière des placers.*—Tout franc-mineur, porteur d'un certificat ou brevet peut opérer des fouilles pour la découverte de l'or ou autres métaux précieux, sur toutes terres, excepté celles réservées par le gouvernement pour faire des emplacements de villes ou villages, celles sur lesquelles il y a des constructions, des enclos et des vergers, et celles déjà occupées pour les lavages d'or, ou formant les réserves des Sauvages. Il doit fournir un cautionnement de tout dommage.

Il peut délimiter un emplacement de placer sur tout ruisseau, ravin ou côteau distinct, mais le nombre n'en doit pas excéder deux dans un même endroit, et des deux, un seul peut être situé sur un ruisseau ; toutefois, il peut les détenir en nombre illimité, en vue de les acquérir par voie d'achat. Un emplacement de ruisseau devra avoir 100 pieds de longueur, et s'étendra en largeur d'une base de côté à l'autre ; un emplacement de fouille de barre formera une bande de 100 pieds de longueur, et s'étendra en largeur depuis le niveau de l'eau haute jusqu'à l'étiage ; un emplacement de fouille à sec devra mesurer 100 pieds carrés. Il sera accordé, dans le cas de découverte de mines, les concessions suivantes ; pour une seule personne, une concession de 300 pieds de longueur ; pour une association de deux personnes, 600 pieds ; trois, 800 pieds ; quatre, 1,000 pieds ; plus que quatre, les concessions ordinaires.

Les emplacements ou concessions de placers devront être aussi rectangulaires que possible. Des poteaux seront placés aux angles, et le poteau initial devra porter mention du nom et la description de la concession. Les délimitations faites les dimanches et jours de fête ne seront pas invalides. Les "claims" de placers doivent être inscrites chez le greffier, ou recorder, des mines. L'enlèvement des poteaux entraîne l'augmentation du claim. Les inscriptions de claims de placers peuvent être renouvelées, sur paiement de l'honoraire, \$250 par année.

Une concession de placer ne donne pas le droit d'exploiter les veines ou filons qui s'y rencontrent, à moins que le terrain n'ait été délimité et inscrit comme concession minière.

Tout placer doit être exploité sans interruption par le concessionnaire ou son employé, et sera considéré abandonné, et le titre annulé, si les travaux cessent pendant 72 heures, si ce n'est pour une cause valable, à la satisfaction du commissaire des mines d'or. Un congé d'une année peut être accordé, si la somme de \$100 a été déboursée sans profit raisonnable, ou encore si tous les porteurs de l'ensemble des "claims" signent la requête.

Les dispositions relatives aux tunnels, drains, droits d'usage des courants hydrauliques, associations, greffiers des mines, commissaires des mines d'or, cours de comté, amendes, paiement des droits de francs-mineurs pour ses employés, sont toutes à peu près les mêmes que celles édictées pour les concessions minières.

La loi pourvoit aux "canaux sur fond de roc".

Les francs-mineurs peuvent se faire céder à bail des terrains de placers, pour dix années, comme il suit.

Fouilles à sec, dix acres; fouilles de barre, un demi-mille le long du niveau des hautes eaux; fouilles de ruisseaux, sur des cours d'eau abandonnés ou inexploités, un demi-mille de longueur; terrains de berge, pour travaux hydrauliques, quatre-vingts acres, la longueur, toutefois, ne devant pas excéder 500 verges. Le bail peut être renouvelé. Le terrain ne doit pas être déjà occupé (à moins qu'on ait le consentement des occupants) et ne doit pas être immédiatement utilisable pour les fins agricoles. L'exploitation du placer seulement peut y être faite.

Le droit de se servir des cours d'eaux pour des fins hydrauliques, sur les terrains de berge peut être accordé par le commissaire des mines d'or.

Il est permis de céder à bail pour l'espace de vingt ans, pour des fins de dragage le lit de la rivière sur un parcours de pas plus de cinq milles.

(Loi 1891, chap. 26 et lois amend. : 1894, chap. 33, et 1895, chap. 40.)

948. *Exploitation des mines de quartz.*—Une dépense de \$64,000 fut autorisée en 1888 pour l'érection d'usines à broyer, et de fonderies, afin de mettre les mineurs en état de tirer parti des roches quartzieuses. Des primes n'excédant pas \$12,000 chacune, ni \$36,000 en tout, peuvent être accordées pour aider au développement ultérieur de mines de quartz en partie développées déjà. Des sommes de deniers peuvent également être avancées sur garantie de première hypothèque, payable dans les cinq ans. Avant que ces primes soient accordées ou ces avances faites, les comptes doivent avoir été examinés, et la solvabilité des parties établie.

(Loi cons., 1888, et loi amend., 1889, chap. 17.)

En comptant les lois consolidées de 1888, et les lois postérieures à 1895, qui les amendent, il existe 21 lois de la Colombie-Britannique qui se rapportent aux mines, sans prendre en ligne de compte plusieurs lois spéciales relatives aux compagnies de travail hydraulique des mines.

949. Un bureau des mines a été établi en 1895, sous la direction du ministre des mines, et d'un minéralogiste provincial, dont la fonction est de recueillir les renseignements relatifs à l'industrie des mines, et les publier. Outre le musée, il doit y avoir des salles de conférence, un bureau d'analyse et un laboratoire, où les analyses sont faites d'après un certain tarif. Des arrangements peuvent être faits pour que les "prospecteurs" et autres reçoivent les renseignements nécessaires; et les sociétés d'arts et métiers et autres peuvent s'affilier au bureau des mines pour l'instruction et l'examen des étudiants.

CHAPITRE XIII.

Poids et mesures légaux.—Douanes.—Valeur des importations et des exportations.—Exportations et importations par pays.—Moyenne du commerce.—Pièces de monnaies et lingots.—Commerce et droits par tête.—Augmentation totale du commerce.—Importation pour consommation domestique par pays.—Importations pour consommation domestique sujettes aux droits et exemptes de droits.—Droits par pays.—Analyse des importations.—Comparaison avec les Etats-Unis.—Importations d'objets de luxe.—Droits sur les objets de luxe.—Importations par classe.—Importations imposables ou admises en franchise.—Droits perçus.—Commerce interprovincial.—Comparaisons des importations quant à la quantité et à la valeur.—Total des importations par pays.—Importations pour consommation domestique par pays.—Importations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.—Importations par pays.—1873, 1883 et 1893.—Importations par province.—Importations des matières premières.—Importations en entrepôt.—Valeur totale des exportations par pays.—Exportations domestiques et à l'étranger.—Valeur des principales exportations.—Destination des exportations.—Exportations par classe.—Grande-Bretagne et Etats-Unis.—Quantités et valeur des exportations.—Valeur relative des exportations à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.—Commerce total avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.—Exportations par pays, comparaison de 1892 à 1893.—Valeur des exportations depuis la Confédération.—Volume du commerce.—Comparaison des exportations par nombres indicateurs.—Prix des principaux articles d'exportations pour des années.—Importations et exportations du Royaume-Uni et des possessions britanniques.—Distribution du commerce du Royaume-Uni.—Exportations et importations des marchandises par le Canada.—Articles soumis aux droits d'accise.—Droits sur les spiritueux et le tabac.—Importations et exportations à chaque part en Canada.—Ports où les droits ont excédé \$500,000.—Importations et exportations du Canada de et à différents pays.

950. Les poids et mesures légaux du Canada sont : la verge impériale, la livre impériale, avoir-du-poids, le gallon impérial de (277·27384 pouces cubes,) et le boisseau impérial. Le gallon impérial est de 4·54174 litres, tandis que le gallon à vin dont on se sert aux Etats-Unis est de 3·785 litres.

Par les termes de l'Acte 42 Vict. (1879) chap, 16, il a été entendu que dans les contrats pour la vente et la livraison de chacun des articles mentionnés ci-après, le boisseau serait déterminé par le poids, à moins que le boisseau par mesure ne soit accepté de consentement spécial : le poids équivalent à un boisseau étant comme suit :—

Blé	60 lbs.	Fèves	40 lbs.
Maïs	56 "	Pommes de terres	60 "
Seigle	56 "	Navets	60 "
Pois	60 "	Carottes	60 "
Orge	48 "	Panais	60 "
Malt	36 "	Betteraves	60 "
Avoine	34 "	Oignons	60 "
Haricots	60 "	Charbon bitumineux	70 "
Graine de lin	50 "	Graine de trèfle	60 "
Chanvre	44 "	Graine d'herbe	48 "
Graine de gazon	14 "	Sarrasin	48 "

Par le même acte le quintal anglais de 112 lbs. et la tonne de 2,240 lbs. ont été abolis et remplacés par le quintal de 100 lbs. et la tonne de 2,000 lbs. avoir-du-poids, assimilant ainsi les poids du Canada et ceux des Etats-Unis.

951. Les états de la valeur des importations et des exportations sont ceux qui sont prélevés dans les entrées faites aux douanes, où les importations doivent être inscrites pour le paiement des droits d'après leur juste prix dans le pays de provenance. La valeur des importations se calcule par le montant total représenté par les entrées des marchandises importées en Canada, en franchise ou imposables. Il en est de même pour les exportations dont la valeur est également représentée par l'addition du total des marchandises destinées à l'exportation. Le volume des marchandises importées se détermine comme suit :—(a) par l'examen des factures ; (b) par l'inspection d'un certain nombre de caisses ou de paquets de ces marchandises importées ; (c) par le jaugeage pour les vins et les liqueurs, et dans le cas des liqueurs spiritueuses, par la force de preuve ou de plus grande force, et la quantité s'évalue par le résultat que donne l'hydromètre Syke ; (d) en pesant ou comptant certaines marchandises frappées de droits spécifiques. Le pays de provenance des importations est celui où les marchandises sont achetées, et d'où elles sont expédiées au Canada ; le pays de destination est celui où sont faits les envois. Ainsi, du blé canadien acheté par des marchands de New-York, expédié et mis en entrepôt dans cette ville pour être exporté de là en Angleterre n'apparaîtrait n'avoir été expédié que du Canada aux Etats-Unis. Le seul port canadien où le commerce de transit soit indiqué est celui de Montréal, et ce commerce comprend surtout des marchandises reçues des Etats-Unis pour être envoyées à l'étranger par la route du Saint-Laurent. Le commerce de transit n'est pas compris dans le commerce général, lequel représente toutes les autres importations au Canada, ainsi que les exportations du Canada. L'expression "commerce spécial" s'applique en Canada aux importations de Terre-Neuve qui ne sont pas soumises aux droits imposés sur les marchandises similaires des autres pays. L'exactitude des statistiques peut être affectée par des déclarations frauduleuses des importateurs, ou par l'admission de déclarations dites "à vue" que permet l'acte des douanes, lorsque l'importateur déclare sous serment ne pouvoir faire une déclaration parfaite faute de renseignements complets. Dans les cas de ce genre les marchandises peuvent être débarquées, examinées et livrées à l'importateur, qui dépose une somme suffisante dans l'opinion du percepteur des douanes pour acquitter les droits. Il est fixé un délai pour permettre à l'importateur de faire une déclaration parfaite, et si à l'expiration de ce délai la déclaration n'est pas faite, le dépôt est retenu comme paiement des droits, et l'estimation provisoire, qui peut n'être qu'approximative, n'est pas corrigée. Les statistiques des exportations peuvent être affectées de deux manières, ainsi, il arrive que de grandes quantités de marchandises sont expédiées à des endroits éloignés où ne réside aucun officier de douane, ce qui fait que les entrées d'exportations sont souvent omises. D'un autre côté, il peut arriver par suite d'une erreur des officiers ou des agents de transport : que des exportations déjà entrées en destination pour l'extérieur, au port intérieur d'expédition, soient enrégistrées aussi en sortant du Canada.

952. Le tableau suivant donne la valeur des importations et des exportations ; le commerce total de chaque année depuis la confédération, l'excé-

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS, ET COMMERCE TOTAL DU CANADA, 1868 À 1894.

Année finissant le 30 juin.	Total des importations.	Total des exportations.	Excédent des importations.	Importations, consommation domestique.	Exportations domestique.	Total des importations et exportations.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.	73,459,644	57,567,888	15,891,756	71,985,306	48,504,899	131,027,532
1869.	70,415,165	60,474,781	9,940,384	67,402,170	52,400,772	130,889,946
1870.	74,814,329	73,573,490	1,240,849	71,237,603	59,043,590	148,387,829
1871.	96,092,971	74,173,618	21,919,353	86,947,482	57,630,024	170,266,589
1872.	111,430,527	82,639,663	28,790,864	107,709,116	65,831,083	194,070,190
1873.	128,011,281	89,789,922	38,221,359	127,514,594	76,538,025	217,801,203
1874.	128,213,582	89,351,928	38,861,654	127,404,169	76,741,997	217,565,510
1875.	123,070,283	77,886,979	45,183,304	119,618,657	69,709,823	200,957,262
1876.	93,210,346	80,966,435	12,243,911	94,733,218	72,491,436	174,176,781
1877.	99,327,962	75,875,393	23,452,569	96,300,483	68,030,546	175,203,355
1878.	93,081,787	79,323,667	13,758,120	91,199,577	67,989,800	172,405,454
1879.	81,964,427	71,491,255	10,473,172	†75,063,478	62,431,025	153,455,682
1880.	86,489,747	87,911,458	*	71,782,349	72,899,697	174,401,205
1881.	105,330,840	98,290,823	7,040,017	91,611,604	83,944,701	203,621,663
1882.	119,419,500	102,137,203	17,282,297	112,648,927	94,137,660	221,556,703
1883.	132,254,022	98,085,804	34,168,218	123,137,019	87,702,431	230,339,826
1884.	116,397,043	91,406,496	24,990,547	108,180,644	79,833,098	207,803,539
1885.	108,941,486	89,238,361	19,703,125	102,710,019	79,131,735	198,179,847
1886.	104,424,561	85,251,314	19,173,247	99,602,694	77,756,704	189,675,875
1887.	112,892,236	89,515,811	23,376,425	105,639,428	80,960,909	202,408,047
1888.	110,894,630	90,203,000	20,691,630	102,847,100	81,382,072	201,097,630
1889.	115,224,931	89,189,167	26,035,764	109,673,447	80,272,456	204,414,098
1890.	121,858,241	96,749,149	25,109,092	112,765,584	85,257,586	218,607,390
1891.	119,967,638	98,417,296	21,550,342	113,345,124	88,801,066	218,384,934
1892.	127,406,068	113,963,375	13,442,693	116,978,943	99,338,913	241,369,443
1893.	129,074,268	118,564,352	10,509,916	121,705,030	105,798,257	247,638,620
1894.	123,474,940	117,524,949	5,949,991	113,093,983	104,161,770	240,999,889
Total.....	2,907,142,465	2,379,563,577	527,578,888	2,742,837,748	2,078,722,075	5,286,706,042
Moyenne annuelle.....	107,671,940	88,131,984	19,539,958	101,586,657	70,989,706	195,803,927

* Excédent des exportations, \$1,421,711. † \$5,278,130 de moins que les chiffres fournis dans le rapport du commerce et de la navigation, valeur du grain étranger réexporté, calculé au coût de l'importation. (Voir le rapport du commerce et de la navigation, 1880, page 506.)

dent des importations sur les exportations, la valeur des différentes branches du commerce par tête de la population et le montant des droits perçus pour le même espace de temps : —

953. Le tableau suivant donne le montant des importations et des exportations du Canada au Royaume-Uni, aux possessions britanniques et aux pays étrangers, durant l'année 1894, avec le taux pour 100 du montant total dans chaque cas :—

VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU
CANADA PAR PAYS, 1894.

PAYS.	Importations.		Exportations.	
	Valeur.	Per-centage.	Valeur.	Per-centage.
	§	§	§	§
Grande-Bretagne.	38,747,249	31·38	68,538,856	58·32
Etats-Unis.	62,907,431	50·95	35,809,940	30·47
Allemagne.	5,871,065	4·76	2,046,052	1·74
France.	2,510,379	2·03	544,986	0·46
Indes occidentales anglaises.	1,265,509	1·03	2,015,866	1·72
" autres.	2,495,265	2·02	1,427,895	1·22
† Autres possessions anglaises.	696,720	0·56	452,421	0·38
Japon.	1,413,844	1·15	29,318	0·02
Amérique du Sud.	384,849	0·31	1,006,368	0·86
Chine.	1,162,225	0·94	511,531	0·44
Possessions espagnoles.	1,135,008	0·92	18,641	0·02
Belgique.	541,268	0·44	708,455	0·60
Terreneuve.	814,979	0·66	2,818,592	2·40
Espagne.	390,697	0·32	56,274	0·05
Hollande.	328,656	0·27	281,058	0·24
Suisse.	283,269	0·23	1,240	0·00
Turquie.	273,572	0·22	2,169	0·00
Italie.	516,264	0·42	109,188	0·09
Grèce.	104,797	0·09
Autriche.	155,952	0·13	922	0·00
Portugal.	44,263	0·04	79,363	0·07
Norvège et Suède.	40,805	0·03	180,180	0·15
Australasie.	156,534	0·13	346,641	0·29
Russie.	4,346	0·00	11,180	0·01
Danemark.	4,564	0·00	134,287	0·11
Saint-Pierre.	189,691	0·14	197,051	0·17
Indes orientales hollandaises.	1,006,861	0·81
Iles Hawaii.	14,705	0·01	100,422	0·09
Autres pays.	14,173	0·01	96,053	0·08
Total.	123,474,940	100·00	117,524,949	100·00

* Y compris les Indes danoises, hollandaises, françaises et espagnoles.

† Non spécifiées ailleurs.

A peu près la moitié de nos importations proviennent des Etats-Unis, et beaucoup plus de la moitié de nos exportations vont en Angleterre. Nos importations des Etats-Unis ont considérablement augmenté depuis que nous importons le coton et le tabac brut, ainsi que des approvisionnements pour la marine, de ce dernier pays, — le Royaume-Uni ne fournissant pas ces articles.

954. Le tableau suivant montre le commerce total du Canada, par pays, d'après les effets entrés pour consommation, et exportés :—

SOMMAIRE TOTAL DU COMMERCE DU CANADA.

ANNÉE FISCALE TERMINÉE LE 30 JUIN.	SOMMAIRE TOTAL DU COMMERCE DU CANADA.							
	Grande- Bretagne.	Etats-Unis.	France.	Allemagne.	Espagne.	Portugal.	Italie.	Hollande.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1873.	107,236,624	89,808,204	2,055,195	1,176,478	502,966	266,188	229,657	229,770
1874.	108,983,642	90,524,060	2,569,712	1,022,428	459,027	294,007	236,296	271,043
1875.	100,379,969	80,717,803	2,154,065	889,442	390,784	236,790	214,366	260,503
1876.	81,457,737	78,003,492	2,394,812	608,355	445,151	199,195	183,199	297,895
1877.	81,139,708	77,087,914	1,730,062	404,918	340,757	175,425	242,942	296,860
1878.	83,372,719	73,876,437	1,754,394	521,580	325,245	145,941	205,171	266,764
1879.	67,288,848	70,904,730	2,247,066	552,999	394,445	161,258	181,933	210,288
1880.	80,307,286	62,696,857	1,928,676	552,028	297,245	201,652	623,295	273,837
1881.	97,335,378	73,570,337	2,294,043	1,019,198	446,337	165,487	234,723	440,944
1882.	95,871,802	96,229,763	2,922,351	1,633,118	570,301	201,656	256,841	613,241
1883.	99,197,682	97,701,636	2,934,210	1,942,851	749,897	243,192	322,554	324,800
1884.	87,134,242	89,333,365	2,160,804	2,171,346	648,569	210,235	322,499	333,977
1885.	83,284,482	86,903,035	2,230,890	2,385,344	481,910	227,096	255,712	361,879
1886.	82,143,828	81,436,868	2,309,581	2,408,821	432,540	301,927	215,298	309,559
1887.	80,534,079	82,767,265	2,415,001	3,072,985	481,289	294,671	235,360	309,920
1888.	79,883,705	91,053,913	2,642,557	3,563,106	427,249	230,397	285,816	332,160
1889.	80,422,515	94,059,844	2,562,893	3,836,173	420,794	238,106	186,186	414,302
1890.	91,743,935	92,814,783	2,894,154	4,286,136	393,294	291,811	244,545	423,369
1891.	91,328,384	94,824,352	2,565,877	4,336,232	555,917	191,148	322,808	404,532
1892.	106,254,984	92,125,599	2,770,173	6,526,228	489,652	155,479	490,839	846,167
1893.	107,228,906	102,144,986	3,096,164	4,576,224	387,861	135,482	661,403	656,427
1894.	107,256,123	88,256,123	3,081,950	7,887,594	445,567	126,469	511,631	625,764

SOMMAIRE TOTAL DU COMMERCE DU CANADA—Suite.

ANNÉE FISCALE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Belgique.		Terreneuve.		Indes occidentales.		Amérique du Sud.		Chine et Japon.		Suisse.		Autres pays.		Total.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1873.....	364,456	4,609,552	1,163,425	1,701,633	1,709,856	120,514	1,099,998	217,304,516								
1874.....	534,153	2,657,547	6,086,529	1,686,508	1,263,728	130,674	927,743	216,756,097								
1875.....	337,674	2,806,055	6,139,910	1,064,593	694,472	116,128	1,153,082	197,505,636								
1876.....	374,880	2,675,477	5,291,433	975,762	971,314	56,168	1,764,483	175,689,653								
1877.....	318,724	2,753,748	5,031,967	656,591	485,755	1,471,784	1,366,532	172,175,876								
1878.....	805,692	2,767,347	4,397,996	669,804	486,244	61,178	1,291,709	170,523,244								
1879.....	219,461	2,280,823	4,753,099	745,830	505,513	94,781	1,314,429	151,832,863								
1880.....	837,897	2,002,261	6,489,257	1,073,421	931,457	94,225	1,644,170	159,693,807								
1881.....	671,267	2,175,773	6,962,516	1,369,731	1,430,734	141,789	1,644,170	189,902,427								
1882.....	645,568	2,468,432	7,018,956	2,314,779	1,635,717	268,093	2,134,932	214,786,130								
1883.....	611,112	2,953,273	7,494,291	2,954,628	1,750,642	336,049	1,706,595	221,222,823								
1884.....	746,528	2,701,120	6,726,486	2,756,371	1,970,541	242,380	2,078,676	199,587,140								
1885.....	551,645	2,022,073	5,698,057	2,802,042	2,528,369	217,666	1,989,280	191,948,380								
1886.....	517,472	2,139,301	5,266,042	2,111,029	2,495,703	203,085	2,363,014	184,854,008								
1887.....	927,580	2,072,946	4,017,593	2,625,066	2,819,584	219,777	2,841,913	195,155,239								
1888.....	505,800	1,945,426	5,870,149	2,487,240	2,261,155	194,938	2,016,480	193,050,100								
1889.....	595,496	1,791,496	6,138,109	2,813,587	2,048,712	166,905	3,167,496	198,862,814								
1890.....	723,146	1,655,400	5,808,189	2,555,849	2,161,816	316,923	3,162,393	209,514,733								
1891.....	728,120	2,218,911	6,360,926	1,782,950	2,262,102	244,319	3,685,842	211,762,420								
1892.....	573,244	2,503,963	7,638,846	1,905,346	3,300,108	193,033	5,168,657	230,942,318								
1893.....	1,268,551	3,247,903	7,390,377	2,099,356	2,796,712	258,464	4,465,666	240,269,382								
1894.....	1,258,692	3,633,154	7,121,172	2,264,677	3,065,768	276,065	4,220,266	230,618,932								

NOTE.—La valeur des effets étrangers exportés du Canada antérieurement à 1873 n'étant pas spécifiée par pays, dans les rapports publiés alors, le total du commerce avec chaque pays pour ces années-là ne peut, en conséquence, être exactement vérifié.

955. Le tableau suivant montre l'exportation et l'importation des pièces de monnaie et lingots du Canada :—

TOTAUX DES EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DES MONNAIES ET LINGOTS.

ANNÉE.	Importations.	Exportations.
	\$	\$
1883.....	1,275,523	631,600
1884.....	2,207,666	2,184,292
1885.....	2,954,244	2,026,980
1886.....	3,610,557	56,531
1887.....	532,218	5,569
1888.....	2,175,472	17,534
1889.....	575,251	1,978,256
1890.....	1,083,011	2,439,782
1891.....	1,811,170	946,927
1892.....	1,818,530	1,809,118
1893.....	6,534,200	4,138,962
1894.....	4,023,072	1,839,380
Total.....	28,600,914	18,074,931
Moyenne par année.....	2,383,409	1,506,244

Les importations de 1883-94, ont excédé le total des exportations par au delà de \$245,000,000. L'augmentation de la dette publique due en Angleterre était près de \$67,500,000 et l'intérêt payé aux capitalistes anglais (*investers*) s'élevait à au delà de \$78,000,000. Les importations des monnaies et lingots pour la même période de temps ont excédé, tel que démontré dans le tableau précédent, les exportations par au delà de \$10,526,000.

La question que soulèvent ces chiffres est importante. On prétend toujours qu'un pays qui importe plus qu'il n'exporte doit, tôt ou tard, payer la balance en or dans le règlement des échanges internationaux. Les tableaux du commerce indiquent la valeur des importations à l'endroit d'où elles sont expédiées sans rien ajouter au prix pour le transport, l'assurance ou autres dépenses. Le total de la valeur des importations que nous donne le rapport du commerce, pour les années de 1883-94, représente \$1,422,810,064 qu'il a fallu payer sur ce montant durant ces années-là. Combien donc avons-nous payé pour ces importations ?

Nous avons exporté des marchandises évaluées à \$1,178,109,074, un profit de 10 pour 100 sur cette somme s'élèverait à \$117,810,907.

Il resterait ainsi une balance de \$126,890,083, à expliquer. Des autorités compétentes regardent comme impossible un profit de 10 pour 100, et ne donne pas plus qu'une moyenne de profit de 5 pour 100 aux expéditeurs. Si l'on étudie tous les détails de la question, il semble que ce profit ne peut pas être plus de 6 pour 100. Voici ce qu'écrit à ce sujet un observateur soigneux et judicieux : "Je connais assez les maisons qui font actuellement et qui ont fait depuis quelque temps déjà le commerce d'exportation, pour pouvoir affirmer que les profits sont plutôt légers que forts. Nos exportations considérables de grains, de farines et de bestiaux n'ont

rapporté qu'une bagatelle. L'exportation du fromage a donné en somme des bénéfices assez satisfaisants ; 5 pour 100 peut être en moyenne ; mais pas plus. Nos bois ont rapporté durant certaines années plus qu'aucun des produits ci-dessus ; mais, il y a eu également des oscillations dans les prix du bois, et les profits nets n'ont, probablement, pas été plus de 5 pour 100 en moyenne pour cette période de temps. Je ne suis pas aussi bien renseigné sur les autres articles d'importation ; mais les bénéfices n'ont pas dû être considérables. On a perdu de l'argent sur le foin, de même que sur les fruits à certaines époques. Je ne connais rien du poisson et des minéraux, mais j'en arrive à la conclusion générale ; qu'il est faux de dire que les profits sur les exportations aient été élevés." Comme on le voit, l'autorité que nous venons de citer donne en moyenne un profit de 5 ou 6 pour 100, et est plutôt portée à prendre 5 pour 100 comme moyenne, ce qui laisserait un montant de \$195,795,000, dont il faudrait se rendre compte. On pourrait dire que nos emprunts depuis douze ans égalent cette somme, et qu'ils ont servi à payer la différence entre la valeur des importations et des exportations. Mais, nous avons vu que si nous ne tenons pas compte du dernier emprunt du gouvernement fédéral, lequel fut contracté après le 30 juin 1894, nous avons payé sous forme d'intérêt durant les 12 années en question \$9,000,000 de plus que nous n'avons emprunté comme capital. Nous pouvons croire que pour tous les emprunts contractés avant 1883, avec des personnes et des institutions étrangères au Canada, par des compagnies provinciales, municipales, de chemins de fer et de prêts, l'intérêt annuel payé égale le capital emprunté, tout comme dans le cas des emprunts fédéraux. Le total des emprunts durant les 12 dernières années n'égale pas celui de la balance dont il s'agit. Il a été fait de légers emprunts durant la période 1890-94 comprise dans les 12 années, de sorte que l'intérêt payé durant cette période ferait plus que contrebalancer les emprunts de la période de 1883-89, pour le paiement d'obligations commerciales plus récentes.

En sus de nos exportations dont la valeur (y compris les profits) se trouvent dans les banques étrangères sur lesquelles nos banques peuvent tirer pour le règlement de nos importations ; il y a premièrement, le profit net des vaisseaux canadiens qui font le commerce de transport entre des pays étrangers ; deuxièmement, le profit net provenant de l'excédent des dépenses des voyageurs venant au Canada, sur celles des canadiens voyageant à l'étranger ; troisièmement, les sommes considérables d'argent transmises au Canada par des Canadiens travaillant également à l'étranger. Nous pouvons citer comme exemple les Canadiens-français des Etats-Unis qui travaillent dans le Massachusetts, ou ailleurs, et qui envoient continuellement de l'argent à leurs vieux parents du Canada, ou qui reviennent à la maison après avoir fait leurs 'magots.' Il en est de même pour les provinces maritimes. Quatrièmement, il est possible que la plus grande partie de la lacune s'explique par le fait que le chiffre de nos exportations est beaucoup plus considérable que celui pour lequel on nous donne crédit dans le rapport du département des douanes. L'autorité citée plus haut est portée à penser que l'on peut se rendre compte de cette grande différence par l'omission en premier lieu de la mention dans les rapports de grandes quantités de marchandises expédiées au dehors, et par les variations considérables dans les déclarations faites de la valeur des importations et des exportations.

En tout cas, quelle que soit la cause ou les causes, il est clair que le Canada n'a pas contre lui de balance dans la somme totale de ses échanges étrangers ou internationaux, qui exigent l'expédition de l'or pour le règlement de ses comptes.

956. Le tableau suivant donne la valeur du commerce, les droits perçus, ainsi que la proportion par tête de la population :—

VALEUR DU COMMERCE PAR TÊTE ET DROITS PERÇUS.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	VALEUR DES			DROITS PERÇUS.			
	Impor- tations par tête.	Expor- tations par tête.	Total du com- merce par tête.	Impor- tations.	Expor- tations.	Total.	Mon- tant par tête.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$	\$	\$	\$ c.
1868	21 78	17 07	38 36	8,801,445	17,986	8,819,431	2 61
1869	20 63	17 72	38 35	8,284,507	14,402	8,298,909	2 43
1870	21 66	21 29	42 95	9,425,028	37,912	9,462,940	2 74
1871	27 31	21 08	48 39	11,807,589	36,066	11,843,655	3 37
1872	30 86	22 88	53 74	13,020,684	24,809	13,045,493	3 61
1873	34 89	24 48	59 37	12,997,578	20,152	13,017,730	3 55
1874	33 52	23 36	56 88	14,407,317	14,565	14,421,882	3 77
1875	31 66	20 04	51 70	15,354,139	7,243	15,361,382	3 95
1876	23 60	20 50	44 10	12,828,614	4,500	12,833,114	3 25
1877	24 75	18 90	43 65	12,544,348	4,103	12,458,451	3 12
1878	22 82	19 44	42 26	12,791,532	4,161	12,795,693	3 13
1879	19 77	17 24	37 01	12,935,268	4,272	12,939,540	3 12
1880	20 52	20 85	41 37	14,129,953	8,896	14,138,849	3 35
1881	24 29	22 67	46 96	18,492,645	8,140	18,500,785	4 26
1882	27 24	23 30	50 55	21,700,027	8,810	21,708,837	4 95
1883	29 84	22 13	51 97	23,162,553	9,755	23,172,308	5 23
1884	25 96	20 39	46 34	20,156,447	8,516	20,164,963	4 49
1885	24 01	19 67	43 68	19,121,254	12,305	19,133,559	4 22
1886	22 77	18 59	41 35	19,427,397	20,726	19,448,123	4 24
1887	24 35	19 31	43 67	22,438,308	31,397	22,469,705	4 85
1888	23 67	19 25	42 92	22,187,869	21,772	22,209,641	4 74
1889	24 33	18 83	43 16	23,742,316	42,207	24,784,523	5 02
1890	25 45	20 26	45 65	23,921,234	93,674	24,014,908	5 01
1891	24 77	20 32	45 09	23,416,266	64,803	23,481,069	4 84
1892	26 00	23 26	49 27	20,550,474	108	20,550,582	4 24
1893	26 01	23 90	49 91	21,161,711	21,161,711	4 27
1894	24 59	23 40	47 99	19,379,822	19,379,822	3 86

Les droits d'exportation mentionnés dans le tableau ci-dessus ont été révoqués en 1891. Ils étaient prélevés sur certains produits forestiers. En premier lieu, le parlement canadien a légiféré au sujet des produits forestiers de la seule manière possible, notamment : en imposant un droit d'exportation pour en restreindre la production, chap. 44, annexe F, Actes de 1868, pourvoyant à l'infraction de droits d'exportation sur les bois à bardeau et à douve, sur les billots de pins et sapins, de \$1 par M. pds m. p., et sur les billots de chênes, de \$2 par M. pds m. p. D'après les Actes de 1886, chap. 37 et 33 S. R. du Canada, sec. 6, les droits sur les exportations de billots de pins ont été augmentés de \$2, sur les bois à bardeaux à \$1.50, pouvoir étant laissé au gouverneur en Conseil de révoquer complètement ou d'augmenter à \$3 par M. pds les droits sur les billots de pins, selon les exigences

du bien-être de la population. Pendant les années fiscales terminées le 30 juin 1887-88, les droits sur les billots de pins sont demeurés les mêmes. Durant l'année fiscale 1890, la taxe douanière était de \$2, ainsi que durant l'année fiscale 1891, jusqu'au 13 octobre 1890, date à laquelle les droits d'exportations ont été abolis, sans avoir été réimposés depuis. En 1890, les États-Unis par le tarif McKinley (ainsi appelé) pourvoient à certains droits d'importation dans ce pays sur le bois équarri et scié. Une clause dans le tarif en question prévenait l'imposition des droits les moins élevés et les plus récents, au cas où les pays étrangers imposeraient des droits d'exportations sur les produits forestiers en destination du marché américain. Cette clause eut pour effet la révocation par le parlement canadien des droits d'exportations imposés par la proclamation du 11 octobre 1890, lors de la mise en vigueur du tarif des États-Unis ; c'est-à-dire, le 6 octobre 1890, et les droits d'importation des États-Unis sur le pin blanc au lieu de demeurer comme par le passé à \$2, furent diminués à \$1. L'analyse du droit d'exportation démontre que depuis 1868, le montant réalisé a été de \$521,211, sur ce dernier, la somme de \$70,299 a été perçue avant 1871. Pendant cette dernière année les montants ont été divisés afin de faire une répartition équitable. Ceci laisse une somme de \$450,911, répartie comme suit : bois à bardeaux, \$43,034 ; bois à douves, \$6,912 ; billots de chênes, \$8,565 ; billots de sapins, \$185,734 ; billots de pins, \$206,666.

Les rapports du commerce et de la navigation démontrent que l'exportation des billots de pins, du 30 juin 1884 au 30 juin 1893, a été de 291,770 M. pds., soit une moyenne annuelle de 29,177 pds.

De 1884 à 1889, l'exportation s'est élevée à 21,880 pds, soit une moyenne annuelle de 3,647 pds excepté pour l'année 1889 qui montre une exportation de 10,839 pds, quoique la taxe douanière fut de \$2 par M. pds., pour un tiers de l'année et de \$3 pour les deux autres. Dans l'année 1890, l'exportation des billots de pins s'est élevée à 32,144 M. pds., avec un tarif de \$2. En 1891, l'exportation a été de 36,699 M. pds., avec une taxe douanière de \$2, pour 3½ mois, après quoi ces droits furent révoqués. En 1892, sans aucune imposition de droits d'exportation, la quantité exportée, a été de 73,963 M. pds. ; en 1893, de 127,084 M. pds. ; et en 1894, l'exportation s'est élevée à 279,707 M. pds. Cette analyse semble indiquer que la demande des billots de pins à l'étranger a commencé à se manifester premièrement en 1889, époque à laquelle le droit d'exportation a été pour une certaine période de temps de \$3 ; que cette demande a augmenté rapidement en 1890, quand la quantité exportée a été trois fois plus considérable que pendant l'année 1889, quoique le droit d'exportation fut de \$2 ; et que, durant les trois dernières années, la demande s'est accrue considérablement : l'année 1894 montrant un total d'exportation de presque 26 fois plus élevé qu'en 1889. Le résumé démontrera que la proportion prépondérante de cette exportation de billots de pins vient de la province d'Ontario. Sur un total d'exportation de 560,436 M. pds., de billots de pin, pendant la période 1889-94, pas moins de 557,210 M. pds., provenaient d'Ontario. Ces exportations se font en partie de la baie Georgienne au Michigan.

957. Le total du commerce étranger du Dominion pendant l'année 1894, a été de \$369,554 moins que durant l'année 1892, et \$6,638,731 de moins

que pendant l'année 1893. A l'exception de ces deux années, le commerce étranger du pays, en 1894, a été considérablement plus élevé que celui d'aucune des années depuis la confédération, l'excédent sur 1893, année durant laquelle le commerce a été le plus considérable antérieurement à 1892, se chiffrait à \$10,660,063. Prises séparément, les exportations de 1894 étaient de \$1,039,403 moins que celles de 1893, et ont excédé de \$3,561,574 celles de 1892, et de \$15,387,746 celles de l'année 1882, qui vient en second lieu. Il y a eu un excédent sur les importations de 1894, trois fois depuis la confédération ; en 1893, quand l'excédent a été de \$5,599,328 ; et en 1883, quand l'excédent a été de \$8,779,082. Les importations de 1894 ont eu une moyenne d'excédent pour les vingt-sept ans depuis la confédération de \$15,802,997, et les exportations ont excédé la moyenne des exportations des vingt-sept ans par \$29,402,965.

La valeur annuelle moyenne par tête durant les vingt-sept ans depuis la confédération a été : pour les importations, \$25.03 ; pour les exportations, \$22.07, et pour le total du commerce, \$47.10 ; donc, en 1894 les importations ont été de 44 centins de moins ; les exportations de \$1.33 de plus ; et le commerce, 89 centins par tête de plus que la moyenne.

958. Depuis la confédération, une fois seulement les exportations ont excédé les importations savoir, en 1880. A part cette année là, il y a toujours eu un excédent continu d'importations, se montant en moyenne à \$19,539,958 annuellement, et l'excédent de 1894 ayant été de \$13,589,976 au-dessous de la moyenne.

959. Le tableau suivant donne la valeur des importations des différents pays au Canada pour la consommation domestique, durant chaque année depuis la confédération, et pour aider à la comparaison nous avons divisé les années par périodes de cinq ans, avec le total de chaque période :—

ÉTAT, PAR PAYS. DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS EN CANADA POUR CONSOMMATION DOMESTIQUE, DE 1868 À 1894, INCLUSIVEMENT.

PAYS.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	Total pour une période de 5 ans.
	\$	\$	\$	\$	\$	
Grande-Bretagne.....	36,663,695	35,764,470	38,595,433	49,286,385	63,089,625	223,399,608
Etats-Unis.....	26,315,052	25,477,975	24,728,166	29,134,550	35,639,586	141,295,329
France.....	1,365,295	1,335,540	1,394,346	1,265,183	1,827,858	7,188,222
Allemagne.....	485,943	497,291	469,275	576,332	940,732	2,969,573
Autres pays européens.....	66,540	153,791	894,319	1,040,477	1,170,182	3,325,309
Indes occidentales anglaises.....	928,907	861,525	892,134	838,536	1,126,840	4,647,942
Autres Indes occidentales.....	467,646	531,766	2,454,586	2,055,597	1,320,869	6,830,464
Terreneuve.....						
Autres possessions britanniques.....	938	14,061	18,148	38,822	61,942	133,911
" pays étrangers.....	1,579,230	1,523,468	522,248	774,168	562,895	4,962,009
Provinces de l'Amérique Brit. du Nord	1,634,414	1,242,283	1,268,948	1,937,432	1,968,587	8,051,664
Total.....	*71,985,306	67,402,170	71,237,603	86,947,482	107,709,116	405,281,677
	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	
Grande-Bretagne.....	68,492,492	63,076,437	60,347,067	40,734,260	39,572,239	272,222,495
Etats-Unis.....	47,735,678	54,283,072	50,805,820	46,070,033	51,312,669	250,207,272
France.....	2,023,288	2,302,500	1,941,298	1,840,877	1,410,732	9,518,695
Allemagne.....	1,099,925	956,917	748,423	482,587	370,594	3,658,446
Autres pays européens.....	1,999,733	1,311,906	1,181,007	1,335,671	954,021	6,182,338
Indes occidentales anglaises.....	964,005	919,517	1,023,148	868,846	640,716	4,416,232
Autres Indes occidentales.....	1,204,109	1,388,216	1,171,256	750,747	602,093	5,116,421
Terreneuve.....		1,088,898	904,224	774,586	641,642	3,409,350
Autres possessions britanniques.....	487,110	233,884	10,556	119,600	148,187	999,337
" pays étrangers.....	2,299,267	1,842,822	1,485,858	1,756,011	647,590	8,031,548
Provinces de l'Amérique Brit. du Nord	1,808,987					1,808,987
Total.....	127,514,594	127,404,169	119,618,657	94,733,218	96,300,483	565,571,121

* Y compris \$2,477,646, marchandises exemptes de droits dont les détails ne sont pas donnés.

ÉTAT, PAR PAYS, DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS EN CANADA POUR CONSOMMATION DOMESTIQUE,
DE 1868 À 1894, INCLUSIVEMENT.

PAYS.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	Total pour une période de 5 ans.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grande-Bretagne.....	37,431,180	30,943,703	34,461,224	43,583,808	50,597,341	197,017,256
États-Unis.....	48,631,739	43,626,027	29,346,948	36,704,112	48,289,052	206,597,878
France.....	1,385,003	1,532,191	1,115,841	1,631,332	2,097,358	7,761,725
Allemagne.....	399,326	440,909	449,791	934,266	1,480,004	3,704,296
Autres pays européens.....	964,187	960,351	1,210,101	1,497,550	2,003,895	6,636,084
Indes occidentales anglaises.....	578,405	650,087	1,208,822	1,888,695	1,848,724	6,174,733
Autres Indes occidentales.....	455,444	602,342	1,736,332	1,926,452	2,174,660	6,895,230
Terreneuve.....	672,665	651,257	590,829	652,304	493,509	3,060,564
Autres possessions britanniques.....	156,540	92,492	129,404	342,889	483,942	1,205,267
“ pays étrangers.....	525,088	679,630	1,533,057	2,450,196	3,180,442	8,368,413
Total.....	91,199,577	†80,178,989	71,782,349	91,611,604	112,648,927	447,421,446
	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	
Grande-Bretagne.....	52,052,465	43,418,015	41,406,777	40,601,199	44,962,233	222,440,689
États-Unis.....	56,032,333	50,492,826	47,151,201	44,858,039	45,107,066	243,641,465
France.....	2,316,480	1,769,849	1,935,581	1,975,218	2,073,470	10,070,598
Allemagne.....	1,809,154	1,975,771	2,121,269	2,156,523	3,235,449	11,297,166
Autres pays européens.....	2,186,137	2,080,170	1,952,312	1,929,326	2,228,436	10,376,381
Indes occidentales anglaises.....	2,477,575	1,964,734	1,442,324	1,443,102	719,152	8,046,887
Autres Indes occidentales.....	1,891,685	1,642,178	1,720,450	1,701,370	1,223,030	8,178,713
Terreneuve.....	765,935	780,670	351,105	384,321	354,342	2,636,373
Autres possessions britanniques.....	507,871	638,610	631,468	557,978	774,987	3,110,914
“ pays étrangers.....	3,097,384	3,417,821	3,997,532	3,996,618	4,961,263	19,470,618
Total.....	123,137,019	108,180,644	102,710,019	99,602,694	105,639,428	539,269,804

† Voir note, page 557.

	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	
Grande-Bretagne	39,298,721	42,317,389	43,390,241	42,047,526	41,848,435	208,402,312
Etats-Unis	48,481,848	50,537,440	52,291,973	53,685,657	53,137,572	258,134,490
France	2,244,784	2,228,683	2,615,602	2,312,143	2,402,634	11,803,846
Allemagne	3,364,563	3,692,570	3,778,993	3,804,090	5,583,530	20,223,746
Autres pays européens	1,814,549	2,245,026	2,585,146	2,579,029	2,262,096	11,485,846
Indes occidentales anglaises	818,393	1,073,841	1,217,467	1,244,185	1,133,982	5,487,868
Autres indes occidentales	2,450,270	2,228,113	1,805,331	1,993,971	2,958,305	11,435,990
Terreneuve	421,599	488,161	469,711	751,003	753,249	2,883,723
Autres possessions britanniques	523,957	661,935	713,046	440,374	1,146,466	3,485,778
“ pays étrangers	3,428,416	4,200,289	3,898,074	4,487,146	6,252,674	22,266,599
Total	102,847,100	109,673,447	112,765,584	113,345,124	116,978,943	555,610,198

ÉTAT, PAR PAYS, DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS, ETC.—Fin.

PAYS.	1893.	1894.
	\$	\$
Grande-Bretagne	43,149,531	38,717,267
Etats-Unis	58,220,858	53,034,100
France	2,832,117	2,536,964
Allemagne	3,825,763	5,841,542
Autres pays européens	2,292,086	2,626,484
Indes occidentales anglaises	1,211,843	1,227,436
Autres indes occidentales	2,439,816	2,449,975
Terreneuve	653,270	814,562
Autres possessions britanniques	911,896	762,519
“ pays étrangers	6,167,850	5,083,134
Total	121,705,030	113,093,983

960. On verra que la valeur moyenne des importations a été quelque peu plus élevée de 1873 à 1877, que durant la période des cinq ans, 1888-92. Le commerce était florissant par tout le monde au commencement de la période 1873-77, et les prix étaient élevés. La consommation du pays était très limitée et le commerce interprovincial existait à peine.

Les importations de la Grande-Bretagne durant 27 années se chiffrent à \$1,205,349,158, ou, une moyenne annuelle de \$44,643,000. Cette moyenne a été excédée dans les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1882, 1883 et 1887.

Les importations des Etats-Unis pendant 27 années ont été de \$1,211,131,392, ou, d'une moyenne annuelle de \$44,857,000.

Le Canada a divisé ses importations d'une manière assez égale entre la mère-patrie de l'autre côté des mers et les pays, qui lui sont adjacents.

La valeur des importations totales nécessaires à la consommation domestique, de tous les pays, durant 27 années a été de \$2,747,953,259. Si l'on déduit de ce total nos importations du Royaume-Uni et des Etats-Unis, nous aurons pour nos importations nécessaires à la consommation domestique, un montant de \$431,472,709 provenant de tous les autres pays. Soit une moyenne annuelle de \$16,000,000.

961. Le tableau suivant indique les proportions des importations des principaux pays à la moyenne de la valeur totale de chacune de ces périodes :—

PROPORTION DES IMPORTATIONS EN CANADA DES PRINCIPAUX PAYS
À LA VALEUR MOYENNE DURANT LES PÉRIODES QUINQUENNALES
ENTRE 1868 ET 1892.

PAYS.	1868	1873	1878	1883	1888
	à 1872, inclusive- ment.	à 1877, inclusive- ment.	à 1882, inclusive- ment.	à 1887, inclusive- ment.	à 1892, inclusive- ment.
	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.
Grande Bretagne.....	55·46	48·13	44·03	41·25	37·51
Etats-Unis.....	35·08	44·24	46·18	45·18	46·46
France.....	1·78	1·68	1·74	1·87	2·12
Allemagne.....	0·74	0·65	0·83	2·09	3·64
Autres pays européens.....	0·83	1·09	1·48	1·92	2·07
Indes occidentales anglaises.....	1·15	0·78	1·38	1·49	0·99
Autres indes occidentales.....	1·70	0·91	1·54	1·52	2·06
Terreneuve.....	0·92	0·68	0·49	0·52
Autres possessions anglaises.....	0·03	0·18	0·27	0·58	0·63
“ pays étrangers.....	1·23	1·42	1·87	3·61	4·00
Provinces de l'Am. Brit. du Nord..	2·00
Total.....	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00

962. Les importations pour la consommation domestique venant de la Grande-Bretagne, ont, il semble, diminué régulièrement, pendant que celles venant des Etats-Unis, dans les périodes antérieures, et pour les trois dernières années sont restées à peu près les mêmes. Les importations de l'Allemagne ont régulièrement augmenté, de même que celles de la France et d'autres pays européens. Les importations venant des Indes anglaises

occidentales ont varié dans le passé, mais ont montré une grande stabilité durant les années précédentes ; la moyenne pour les derniers cinq ans étant de \$1,207,000 ; et les importations pour l'année 1894, de \$1,227,469.

963. Le tableau suivant indique la valeur des articles sujets aux droits et exempts de droits pour chaque année depuis la confédération, relativement au total des importations en général, ainsi qu'aux importations pour la consommation domestique, avec la proportion des articles imposables dans chaque cas ; ainsi que les droits perçus par les différents pays, et le total des droits perçus :—

IMPORTATIONS DES ARTICLES IMPOSABLES ET ADMIS EN FRANCHISE.
—1868-1894.

(Monnaies et lingots non compris.)

TABLEAU I.

ANNÉE.	IMPORTATIONS.					
	TOTAL.			ENTRÉES POUR LA CONSOMMATION.		
	Imposables.	Admis en franchise.	Percentage des effets imposables.	Imposables.	Admis en franchise.	Percentage des effets imposables.
	\$	\$		\$	\$	
1868.....	45,250,395	23,314,102	66	43,655,696	23,434,463	65
1869.....	44,081,563	22,086,373	67	41,069,342	22,085,599	65
1870.....	48,665,547	21,813,263	69	45,127,422	21,774,652	67
1871.....	70,295,223	23,064,654	75	60,094,362	24,120,026	71
1872.....	72,157,423	36,519,355	66	68,276,157	36,679,210	65
1873.....	74,217,954	50,787,862	59	71,198,176	53,310,953	57
1874.....	77,070,460	46,919,840	62	76,232,530	46,948,357	62
1875.....	81,504,477	39,355,717	67	78,138,511	39,270,057	67
1876.....	58,794,777	32,195,458	65	60,238,297	32,274,810	65
1877.....	63,986,376	33,167,497	66	60,916,770	33,209,624	65
1878.....	61,700,190	30,577,871	66	59,773,039	30,622,812	66
1879.....	57,055,218	23,270,120	71	55,430,012	*23,272,507	70
1880.....	68,895,483	15,712,457	81	54,182,967	15,717,575	78
1881.....	85,516,908	18,690,657	82	71,620,725	18,867,604	79
1882.....	93,339,930	24,575,827	79	85,757,433	25,387,751	77
1883.....	100,827,816	30,150,683	77	91,588,339	30,273,157	75
1884.....	88,349,492	25,839,885	77	80,010,498	25,962,480	76
1885.....	79,614,108	26,373,134	75	73,269,618	26,486,157	73
1886.....	75,536,758	25,277,246	75	70,658,819	25,333,318	74
1887.....	85,479,400	26,880,618	76	78,120,679	26,986,531	74
1888.....	77,784,037	30,935,121	72	69,645,824	31,025,804	69
1889.....	80,059,966	34,589,714	70	74,475,139	34,623,057	68
1890.....	86,258,633	34,516,597	71	77,106,286	34,576,287	69
1891.....	81,286,372	36,870,096	69	74,536,036	36,997,918	67
1892.....	81,190,844	44,396,694	65	69,160,737	45,999,676	60
1893.....	77,378,091	45,161,977	63	69,873,571	45,297,259	61
1894.....	73,341,506	46,110,362	59	62,779,182	46,291,729	56

* Voir note († page 554).

DROITS PERÇUS SUR LES IMPORTATIONS, PAR PAYS, 1873-94.

TABLEAU II.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Grande- Bretagne.		Etats-Unis.		France.		Allemagne.		Espagne.		Portugal.		Italie.		Hollande.	
	§	c.	§	c.	§	c.	§	c.	§	c.	§	c.	§	c.	§	c.
1873.....	7,398,460	17	2,965,119	34	627,831	95	334,415	51	102,711	21	21,245	21	9,320	80	294,569	02
1874.....	7,867,481	41	3,695,564	03	744,059	10	272,234	68	112,918	73	27,074	63	13,626	76	361,153	47
1875.....	8,881,937	81	3,860,877	10	604,032	47	173,427	65	113,599	78	28,421	97	8,502	45	394,017	97
1876.....	6,075,759	82	4,117,223	40	723,368	24	134,282	11	157,287	53	20,302	21	24,629	25	459,887	63
1877.....	6,377,596	23	4,424,394	79	480,340	56	75,762	93	79,515	38	20,322	20	15,783	10	316,156	00
1878.....	6,445,985	38	4,734,339	63	400,000	04	79,673	10	87,755	88	13,452	55	19,632	43	308,153	30
1879.....	5,561,933	02	5,529,150	64	501,747	90	104,211	80	120,385	81	7,970	14	19,474	58	323,634	07
1880.....	6,737,937	05	4,521,311	08	427,937	89	103,136	82	106,720	56	14,935	79	30,031	12	301,570	50
1881.....	8,772,949	97	3,637,292	75	537,948	79	215,108	04	167,412	55	25,307	99	40,956	25	372,335	63
1882.....	10,011,811	00	7,082,722	29	742,774	93	338,691	39	210,766	86	29,105	63	34,283	98	420,607	91
1883.....	9,897,785	16	8,138,023	35	824,963	17	388,556	85	231,866	95	34,135	50	44,340	03	535,741	81
1884.....	8,001,370	74	7,420,461	79	645,152	71	554,181	88	192,946	21	34,228	80	32,186	80	493,807	39
1885.....	7,617,249	45	6,636,465	83	630,515	29	572,947	91	154,680	24	29,345	65	33,380	25	521,318	20
1886.....	7,817,357	45	6,790,080	76	735,666	52	588,168	44	150,268	47	30,510	74	35,637	84	602,570	19
1887.....	9,318,920	08	7,239,391	68	639,840	07	1,190,267	30	176,449	17	33,329	81	31,404	53	623,894	26
1888.....	8,972,739	84	7,131,006	23	796,242	70	1,214,748	15	171,790	38	36,621	03	42,004	78	704,034	95
1889.....	9,450,242	70	7,413,354	83	854,805	00	1,266,638	56	185,969	33	36,895	32	32,436	70	756,785	84
1890.....	9,576,965	75	8,220,299	55	937,312	22	1,165,138	67	170,028	06	36,528	91	37,938	11	806,261	40
1891.....	9,114,271	75	7,799,318	12	932,032	53	1,320,583	23	187,612	94	30,680	47	44,888	99	741,46	
1892.....	9,074,200	71	7,814,666	93	931,044	99	783,740	50	186,168	39	27,446	98	35,846	83	697,184	17
1893.....	9,498,747	08	7,636,075	81	1,058,095	75	857,264	35	180,132	25	27,171	69	30,816	89	815,200	70
1894.....	8,245,845	87	6,960,950	68	1,019,568	12	978,224	53	207,724	63	22,894	36	49,073	63	819,167	85

DROITS PERÇUS SUR LES IMPORTATIONS, PAR PAYS—*Suite.*

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Belgique.		Terre- neuve.		Indes Occiden- tales.		Amérique du Sud.		Chine et Japon.		Suisse.		Autres pays.		Droits addition- nels sous sec. 8 des Statuts révisés, c. 32.		Total.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1873.....	94,504	57	97,147	31	831,930	86	182,660	79	157,95	15,994	95	40,660	23	13,017,730	17	
1874.....	51,171	82	54,929	33	935,653	11	194,325	88	26,185	10	21,950	85	42,953	77	14,421,882	67	
1875.....	42,489	19	12,584	62	926,463	33	124,963	29	83,469	42	20,917	93	85,557	14	15,361,382	12	
1876.....	61,407	14	4,890	45	603,819	86	120,843	58	132,042	28	10,274	57	178,096	41	12,833,114	48	
1877.....	50,106	26	9,735	83	435,718	43	1,834	11	68,261	35	12,387	96	178,535	96	12,548,451	09	
1878.....	45,144	82	4,921	23	341,240	28	6,874	10	113,447	24	9,855	02	124,338	17	12,795,693	17	
1879.....	45,107	35	3,230	76	454,872	58	2,591	84	127,283	34	16,597	54	115,349	29	12,939,540	66	
1880.....	41,886	44	3,168	48	1,305,495	00	161,936	81	207,920	61	18,764	19	156,016	88	14,138,849	22	
1881.....	90,250	84	3,251	22	1,584,622	00	280,009	74	348,466	71	33,740	02	311,133	47	18,500,785	97	
1882.....	119,492	16	1,781	73	1,615,945	44	504,255	74	178,499	40	65,780	72	352,318	25	21,708,837	43	
1883.....	106,234	50	7,365	17	1,770,682	99	692,562	12	157,516	29	83,492	95	239,042	13	23,172,308	97	
1884.....	103,953	96	4,158	34	1,397,926	55	688,702	68	273,708	37	56,966	92	265,210	23	20,164,963	37	
1885.....	121,660	61	2,268	61	1,327,363	99	655,708	66	450,153	25	51,863	04	308,698	01	19,133,558	99	
1886.....	132,116	62	2,467	99	1,384,327	91	503,735	53	148,098	67	49,052	66	478,033	91	19,448,123	70	
1887.....	166,445	16	1,624	70	968,496	12	848,562	83	222,799	93	53,393	20	828,686	99	22,469,705	83	
1888.....	117,228	81	3,211	68	1,831,368	64	641,854	29	162,844	61	43,778	82	340,166	62	22,209,641	53	
1889.....	122,116	44	1,087	36	1,727,816	27	849,431	97	185,782	89	38,653	78	845,532	61	7,952	63	23,784,523	23
1890.....	150,349	40	3,386	14	1,223,589	61	559,312	13	216,956	50	79,331	47	804,400	21	7,089	94	24,014,908	07
1891.....	126,180	23	3,452	92	1,337,754	14	260,102	71	265,198	43	63,161	46	1,215,178	05	9,190	73	23,481,069	13
1892.....	104,003	88	4,191	49	272,167	34	75,439	20	273,256	10	49,388	45	201,112	48	20,723	09	20,550,581	53
1893.....	112,081	99	1,494	56	314,148	32	78,592	25	313,798	23	70,418	15	160,133	95	7,538	96	21,161,710	93
1894.....	119,020	54	1,623	12	292,464	66	73,489	61	273,712	97	73,695	14	172,318	29	10,108	32	19,379,822	37

964. L'examen suivant des importations au Canada pendant les années mentionnées indique que durant l'année terminée le 30 juin 1894, le total des importations servant à la consommation domestique s'est élevé, moins les monnaies et lingots, à \$109,070,911. C'est donc une somme de \$6,100,234 de moins que l'année précédente, soit une diminution de \$3,458,310 sur les cinq années 1889-93.

965. Si nous prenons les différentes divisions, nous trouvons que dans la classe A, il y a eu une augmentation de \$326,574, sur la moyenne des cinq années, 1889-93 ; dans la classe B, une diminution de \$529,461 ; dans la classe C, une diminution de \$795,930 ; dans la classe D, une diminution de \$2,063,321, et dans la classe E, une diminution de \$369,770.

La diminution dans la classe B, est d'à peu près 15 pour 100 ; dans la classe C, à peu près 23 pour 100 ; dans la classe D, 59 pour 100 ; et dans la classe E, à peu près 10 pour 100. La diminution la plus considérable est dans la classe D, qui comprend les objets manufacturés prêts pour la consommation. La portion la moins considérable dans la diminution se trouve dans la classe E, qui comprend les articles de luxe.

L'augmentation dans la classe A, et les diminutions dans les classes D et E, démontrent que les consommateurs ont diminué quelque peu leurs achats d'objets fabriqués importés, mais très peu leurs achats d'articles de luxe, et pas du tout leurs achats d'articles d'alimentation tels que le sucre.

966. Si nous récapitulons les différents articles importés qui se trouvent dans la classe A, nous aurons le résultat suivant :—

DIVISION A.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Poisson	\$ 150,214	Conserves au vinaigre et sauces. \$	7,366
Fruits	272,401	Sucres et sirops	1,962,234
Laitages	14,156	Légumes	737

DIVISION A.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Animaux de toutes sortes.....	\$ 231,856	Provisions.....	\$ 586,164
Céréales.....	1,111,755	Epices.....	53,307
Cafés	10,941	Thés.....	97,687
Gelées et confitures.....	645		

Une comparaison entre les années 1894 et 1893 montre une augmentation dans la valeur des importations pour la division A, de \$1,994,865. Des vingt-trois articles contenus dans cette division, sept ont subi des diminutions, et seize des augmentations.

DIVISION A.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Chicorée	\$ 290	Laitages et lait condensé	\$ 6,340
Noix de coco, etc.....	2,644	Conserves au vinaigre et sauces.	7,277
Oufs	8,664	Provisions.....	166,013
Poisson	131,171	Sucres.....	1,821,225
Fruits.....	371,827	Suif.....	18,039
Foin.....	4,253	Thés.....	64,485
Miel.....	246	Tortues.....	
Gelées et confitures	2,172		

DIVISION A.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Animaux de toutes sortes.....	\$ 45,520	Sel.....	\$ 26,502
Abeilles.....	242	Epices.....	41,966
Céréales.....	475,523	Vinaigre.....	104
Cafés.....	32,853		

967. Si nous prenons quelques-uns des principaux articles contenus dans la division B, nous aurons les résultats suivants : augmentations et diminutions en 1894, comparées à la moyenne des cinq années, 1889-93 :—

DIVISION B.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Asphalte, etc.....	\$ 45,237	Ivoire.....	\$ 6,109
Millet à balais.....	8,978	Billots.....	295,625
Jonc ou rotin et anches.....	3,074	Soie grège.....	3,813
Argiles.....	5,771	Présure.....	13,554
Houilles.....	519,988	Résine.....	9,209
Blé-d'Inde pour l'ensilage.....	45,023	Caoutchouc, brut.....	476,563
Peaux de fourrure.....	91,391	Graines.....	61,502
Peaux.....	58,671	Tabac, non manufacturé.....	214,187
Sabots, cornes et bouts de cornes.....	5,112		

DIVISION B.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Soies de porc.....	\$ 11,771	Bois de service et de construction.....	\$ 57,289
Liège.....	5,781	Substances minérales.....	13,992
Déchets de coton et coton en ramé.....	833,727	Huiles de coco et de palmier.....	24,932
Drogues, teintures et produits chimiques.....	18,578	Peaux vertes.....	11,497
Fibres.....	13,163	Poix, goudron, pin.....	858
Gutta-percha.....	286,819	Plantes et arbres.....	10,230
Cheveux.....	10,681	Chiffons.....	33,498
Chanvre non préparé.....	493,990	Eponges.....	6,805
		Laine brute.....	530,623

968. En comparant les années 1894 et 1893 nous voyons qu'il y a eu diminution dans la valeur des importations comprises dans la division B, de \$2,389,333. Sur les 77 articles contenus dans cette division, 43 ont subi des diminutions, et 34 des augmentations :—

DIVISION B.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Ambre gris.....	\$ 595	Nacre de perle.....	\$ 2,595
Gomme anglaise.....	5,294	Musc.....	1,736
Millet à balais.....	23,690	Huiles de coco et de palmier.....	48,451
Jonc ou rotin.....	424	Minerais et métaux de toutes sortes.....	3,257
Houille et coke.....	628,160	Osier.....	134
Liège.....	998	Oxide de cuivre.....	779
Déchets de coton.....	41,207	Peaux vertes.....	71,981
Coton en rame.....	590,914	Poix et goudron.....	375
Drogues, teintures et produits chimiques.....	62,661	Plantes et arbres.....	11,919
Fibres, etc.....	9,048	Plumes d'oies.....	155
Peaux de fourrures.....	123,208	Chiffons.....	47,774
Gutta-percha.....	24,573	Reinettes.....	3,258
Cheveux.....	13,426	Résine.....	7,080
Chanvre non préparé.....	667,845	Soie grège.....	3,408
Peaux vertes.....	81,553	Eponges.....	11,089
Glace.....	1,080	Stéarine.....	2,232
Ivoire végétal.....	16,350	Chardons à foulons.....	174
Vieux cordage et étoupe.....	8,359	Fanons de baleine.....	1,349
Jute en tiges et jute.....	7,824	Bois de chauffage.....	1,056
Sirop de limon.....	3,327	Laine brute.....	566,317
Substances minérales.....	48,835		

DIVISION B.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Asphalte	\$ 75,133	Pierres lithographiques.....	\$ 216
Ecorces	3,409	Fèves et farine de caroube.....	200
Bismuth.....	61	Billots non équarris et non	
Os	5,332	manufacturés.....	423,919
Capelines.....	538	Bois de service et de construction	20,063
Craie.....	1,342	Engrais végétal et animal.....	776
Chicorée naturelle.....	219	Spécimens de minéralogie.....	252
Argiles.....	166	Feuille de palmier.....	1,283
Coal tar.....	664	Caoutchouc, brut.....	108,635
Diamants non taillés.....	68,442	Graines.....	121,956
Graviers et sable.....	1,767	Silex.....	220
Tourteaux de coton.....	742	Cristaux d'étain.....	278
Gypse.....	646	Tabac non manufacturé.....	36,497
Sabots, cornes et bouts de cornes	3,591	Ecailles de tortues et autres.....	2,498
Blé d'Inde pour l'ensilage.....	31,372	Térébenthine non préparée.....	90
Ivoire.....	5,290	Articles non énumérés, princi-	
Sangues.....	15	palement la graine de lin.....	149,774

969. Si nous compilons les principaux articles compris dans la division C. nous aurons les augmentations et les diminutions suivantes pour l'année 1894, comparée avec la moyenne des cinq ans, 1889-93 :—

DIVISION C.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Articles sortis d'entrepôts pour		Pelleteries pour chapeliers.....	\$ 2,666
approvisionnement de navires.....	13,593	Caoutchouc pour sangles.....	35,064
Bambou, roseaux de.....	2,744	Toile de jute.....	7,870
Parties de voitures.....	37,375	Bois de service et de construc-	
Toiles pour les prélaris.....	9,362	tion.....	130,310
Celluloïde.....	5,820	Machine à carder.....	7,262
Ressorts et mouvements d'hor-		Substances minérales.....	10,120
loges.....	18,180	Peignons, etc.....	13,024
Cacao, fèves et fibre de.....	13,480	Prélaris, etc.....	5,037
Vernis pour harnais, cuir et		Emballages.....	242,372
chaussures.....	13,380	Tresses en paille de Toscane et	
Drogues, teintures et produits		en herbe.....	18,270
chimiques.....	27,804	Potasse de toutes sortes.....	8,140
Toile pour courroies.....	13,254	Sel pour l'usage des pêcheries	
Emeri.....	2,027	de mer et de golfe.....	43,701
Briques réfractaires.....	35,475	Enveloppes à saucisses.....	8,718
Peaux à fourrure.....	58,480	Blanc d'Espagne.....	621
Graisse.....	93,651	Effets en laine.....	13,516
Pelleteries pour chapeliers non			
préparés.....	7,870		

DIVISION C.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Cuivre jaune.....	\$ 5,488	Cuir.....	\$ 103,775
Ciment.....	6,396	Marbre.....	8,556
Cuivre.....	77,096	Métaux.....	63,791
Coton, jeannettes, fil à tricoter,		Huiles.....	90,154
fil à coudre, ouate, chaîne de		Tourteaux oléagineux et farine.	11,131
coton sur ensouple, etc.....	57,882	Peintures et couleurs.....	27,690
Vernis pour harnais, cuir et		Cire paraffine.....	16,112
chaussures.....	13,380	Navires et vaisseaux.....	1,186
Drogues, teintures et produits		Soie.....	18,767
chimiques.....	27,806	Spiritueux (mét.).....	272
Emeri.....	2,027	Pierre.....	76,964
Briques réfractaires.....	35,475	Placage d'ivoire.....	8,502
Houblon.....	67,248	Bois.....	13,732
Fer et acier.....	807,935	Zinc en bloc, gueuse et feuille..	15,941
Plomb.....	120,675		

971. En prenant les principaux articles contenus dans la division D, et en comparant l'année 1894 avec la moyenne de la période 1889-93, on obtiendra les résultats suivants :—

DIVISION D.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Instruments arato res.....\$	43,279	Ivoire	\$ 2,190
Articles à l'usage du gouv.-gén..	25,155	Plomb ouvré.....	4,916
“ “ de mar. et milice.	64,951	Nattes et paillassons.....	28,584
Cloches.....	1,665	Mucilage	517
Cages d'oiseaux	674	Instruments optiques.....	32,463
Lacets de chaussures	317	Paquets du bureau de poste....	66,749
Bretelles et leurs accessoires	5,369	Crayons de plomb.....	844
Balais et brosses	1,845	Porte-monnaie, etc.....	15,363
Chandelles.....	2,701	Couverture de voyage.....	659
Voitures de toutes sortes.....	68,734	Voiles et tentes.....	1,534
Vêtements, dons de.....	1,661	Effets pour les colons	1,395,685
Nattes en fibre de cocoa.....	1,663	Savon	14,153
Bouchons en liège	8,168	Paille, articles en.....	4,965
Corsets	921	Pipes	37,479
Tuiles en faïence.....	8,686	Ficelle	41,289
Colle de poisson.....	1,992	Sangles	21,178
Lignes et filets à rets.....	1,516	Effets endommagés.....	7,081
Cheveux et crins.....	4,152		

DIVISION D.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Articles pour consuls généraux.. \$	7,026	Verreries	\$23,847
“ “ le gouv. fédéral..	43,768	Gants et mitaines.....	10,088
Tables de bagatelles.....	41	Poudre à fusil, matière explos..	11,622
Sacs, contenant du sel fin.....	894	Gutta-percha et articles en ca-	
Ceintures et bandages chirurg..	3,847	outchouc	271,435
Cirage	11,128	Chapeaux, casquettes et bonnets	47,254
Bleu pour la buanderie.....	524	Encre à écrire et d'imprimerie.	6,135
Livres imp., publications périod.	120,262	Fer et acier et articles en.....	904,456
Outils et instruments de relieurs.	11,739	Cuir et cuir ouvré.....	60,449
Spécimens de botanique.....	51	Marbre et marbre ouvré	2,343
Cuivre jaune, articles en.....	87,262	Prélarts	9,505
Briques et tuiles.....	27,720	Papier, articles en	164,916
Boutons	76,756	Instruments de physique.....	8,669
Chronomètres	2,111	Articles en plombagine.....	8,950
Horloges et boîtes d'horloges....	22,843	Presses à imprimer	62,933
Tordeuses	368	Papier sablé et papier d'émeri..	585
Peignes.....	4,961	Chaudière, mach. à vap. p. nav.	2,148
Vases sacrés	7,924	Ardoises et articles en.....	13,126
Cuivres rouges.....	120,347	Engrais.....	7,269
Cordages	11,380	Pierre, articles en.....	9,608
Cotonnades.....	159,026	Instruments de téléphone.....	82,042
Creusets	691	Ferblanc, articles en.....	22,619
Forets diamantés.....	8,466	Térébenthine.....	36,594
Poterie	10,493	Valises, malles, et.....	23,360
Carbones ou pointes de carbone		Parapluies et parasols.....	90,957
pour lumières électriques à arc.	10,093	Articles non énumérés.....	36,949
Parties d'appareils de lumière		Vernis, laque, etc.	3,758
électriques (2 années).....	58,540	Montres	157,719
Electromètres et moteurs (2 ans).	10,746	Cire	3,556
Roues d'émeri	252	Vêtements.....	935
Fibres	96	Fouets	20,012
Hameçons	933	Articles en bois.....	228,886
Fourrure, articles en	8,108	Lainages.....	935,632
Lin, chanvre et jute, etc.	80,038	Zinc, articles en.....	989

972. La comparaison entre l'année 1894 et 1893 montre une diminution dans la valeur des importations comprises dans la division D, de \$3,375,863.

Des 107 articles de cette division, 66 ont subi des diminutions et 41 des augmentations :—

DIVISION D.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Articles importés par les consuls \$	1,934	Gutta-percha et caoutchouc... \$	177,394
Articles à l'usage de l'armée et de la marine.....	167,329	Chapeaux, casquettes et bonnets	104,578
Sacs contenant du sel fin.....	3,031	Encre à écrire et d'imprimerie.	11,077
Ceintures et bandages chirurgiques.....	3,311	Fer et acier, et articles en..	845,250
Livres imprimés, publications périodiques et brochures.....	86,082	Plomb.....	4,422
Outils et instruments de relieurs	11,714	Cuir et cuir ouvré.....	87,002
Lacets et chaussures.....	7,115	Capuchons de manille.....	386
Bretelles et leurs accessoires.....	12,438	Métaux.....	31,440
Cuivre jaune, articles en.....	68,335	Prélarts.....	16,000
Balais et brosses.....	3,249	Papier de toutes sortes.....	172,142
Briques et tuiles.....	11,626	Instruments de physique... ..	43,994
Boutons.....	91,516	Tableaux représentant des insectes.....	5
Chronomètres.....	1,149	Articles en plombagine.....	7,855
Peignes.....	4,055	Presses à imprimer.....	83,652
Cuivre rouge, articles en.....	185,911	Couvertures de voyage.....	884
Cordages.....	9,059	Voiles pour chaloupes, tentes, etc.....	527
Agrafes de corsets, etc.....	1,203	Papier sablé et d'émeri.....	6,615
Cotons.....	391,699	Chaudières pour navires.....	2,713
Coupes et autres prix.....	617	Ardoises et articles en.....	21,912
Forêts diamantés.....	4,143	Savon.....	12,998
Poterie et faïence.....	21,306	Instruments de téléphone et de télégraphe.....	3,564
Carbones ou pointes de carbones pour lumières élect. à arc.....	3,495	Térébenthine.....	4,477
Batteries électriques.....	158,076	Valises, malles, etc.....	190
Electromètres et moteurs.....	15,907	Ficelle.....	28,339
Roues d'émeri.....	253	Parapluies, parasols, etc.....	86,105
Articles en fibre.....	1,453	Articles non énumérés.....	7,688
Colle de poisson.....	63	Montres, etc.....	55,724
Fourrures, articles en.....	4,224	Cire.....	5,820
Lin, chanvre et jute.....	195,170	Sangles élastiques et non élastiques.....	15,887
Verreries.....	10,340	Fouets.....	1,176
Gants et mitaines.....	34,850	Articles en bois.....	184,736
Poudre à fusil et autres matières explosives.....	30,247	Lainages.....	1,273,763
		Zinc, articles en.....	1,271

DIVISION D.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Instruments aratoires..... \$	3,501	Hameçons.....	1,141
Articles à l'usage du gouverneur-général.....	26,676	Lignes et fils à rets..... \$	9,342
Articles à l'usage du gouvernement fédéral.....	66,171	Cheveux et crin.....	5,435
Tables de bagatelles.....	7	Ivoire.....	772
Cloches.....	12,758	Marbre et marbre ouvré.....	173
Tables de billards.....	654	Nattes et paillassons.....	21,315
Cages d'oiseaux.....	1,187	Ecume de mer, articles en.....	665
Bleu à l'usage des buanderies.....	688	Mucilage.....	253
Spécimens de botanique.....	14	Instruments optiques.....	12,308
Chandelles.....	3,190	Paquets du bureau de poste.....	82,136
Voitures.....	68,994	Crayons de plomb.....	407
Horloges.....	2,558	Porte-monnaies.....	151
Tordeuses.....	593	Effets pour les colons.....	1,099,230
Vêtements donnés à des institutions de charité.....	2,352	Empois.....	1,820
Mattes en fibre de coco.....	3,663	Pierre, articles en.....	187
Vases sacrés.....	2,213	Paille, articles en.....	4,473
Bouchons en liège.....	5,936	Ferblanc, articles en.....	2,801
Creusets.....	1,490	Pipes à fumer.....	10,480
Tuiles en faïence et autres articles en faïence.....	7,083	Vernis.....	1,017
		Vêtements.....	268
		Marchandises endommagées.....	2,319
		Divers.....	7,330

973. La vérification de la division E montre que pendant l'année 1894 comparativement à la moyenne des importations de la période 1889-93 (cinq années) les augmentations et les diminutions ont été comme suit :—

DIVISION E.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Bière de gingembre.....	\$ 70	Lanternes magiques.....	\$ 2,319
Bijouterie	1,071	Malt.....	2,308
Statuettes comme modèles.....	6,351	“ extrait.....	1,254
Faux-cols, en coton et toile, etc..	845	Eaux minérales.....	4,215
Tissus en coton, non colorés.....	66,772	Moutarde moulue.....	2,592
Galets pour le jeu de “curling”	452	Journaux, revues, etc.....	8,068
Rideaux.....	88,559	Peintures et dessins.....	175,145
Broderies.....	17,904	Pommades.....	1,794
Plumets	33,553	Pierres précieuses	7,927
Or et argent, articles en.....	25,365	Couvertures.....	367

DIVISION E.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET LA MOYENNE DE 1889-93.

Ale, bière et porter.....	\$ 48,751	Bijouteries.....	\$ 122,549
Poudre à pâte.....	5,577	Jus de citron.....	1,484
Collections de monnaie, etc.....	16,221	Brevets d'inventions.....	15,234
Tapis.....	147,235	Instruments de musique.....	119,585
Cidre.....	725	Parfums.....	939
Crêpes de toutes sortes.....	30,867	Rubans.....	15,978
Poignets, coton, toile, etc.....	1,516	Soie.....	242,533
Articles de fantaisie	73,476	Spiritueux et vins.....	52,192
Pièces pyrotechniques.....	123	Tabac.....	11,888

974. La diminution dans la valeur des importations contenues dans la division E pour l'année 1894 comparée avec l'année 1893 a été de \$583,397.

Des 40 articles de cette division, 26 montrent des diminutions et 14 des augmentations :—

DIVISION E.—DIMINUTIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Ale, bière et porter.....	\$ 12,963	Jais ouvré	\$ 5
Bière de gingembre	68	Bijouterie.....	11,590
Poudre à pâte.....	7,593	Jus de citron.....	1,961
Collections de monnaie.....	3,424	Malt.....	1,894
Tapis.....	195,937	Eaux minérale.....	8,407
Faux-cols.....	3,261	Brevets d'invention.....	14,431
Cotons.....	16,556	Instruments de musique.....	66,432
Crêpes.....	7,040	Moutarde.....	1,676
Poignets.....	3,295	Parfums.....	1,474
Rideaux.....	24,985	Rubans.....	13,010
Articles de fantaisie.....	69,702	Soies.....	277,593
Pièce pyrotechniques.....	1,130	Spiritueux et vins.....	63,061
Or et argent, articles en.....	14,794	Tabac.....	10,512

DIVISION E.—AUGMENTATIONS, COMPARAISON ENTRE 1894 ET 1893.

Ecrins à bijoux.....	\$ 1,150	Lanternes magiques.....	\$ 1,813
Statuettes.....	6,814	Extrait de malt.....	36
Cidre.....	211	Journaux, revues, etc.....	14,624
Galets pour le jeu de “curling”.	907	Peintures et dessins.....	156,632
Broderies.....	37,799	Pommades.....	126
Spécimens d'entomologie.....	79	Pierres précieuses.....	4,320
Plumets.....	24,609	Plumes d'oie.....	277

975. Si l'on compare les résultats obtenus par la compilation des tableaux avec une division analogue des importations des Etats-Unis, nous obtiendrons les chiffres suivants :—

ETATS-UNIS.

Percentage de chaque division du total des importations.

—	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
A. Articles alimentaires et animaux	31·92	33·72	36·64	31·34	42·49
B. “ à l'état brut.	22·91	23·27	24·67	26·17	20·92
C. “ entièrement ou en partie manufacturés employés dans les manuf.	10·74	12·91	10·06	11·40	10·31
D. “ manufacturés prêts pour la consommation.	20·01	16·21	15·97	16·56	14·15
E. Objets de luxe.	14·42	13·89	12·66	14·53	12·13

CANADA.

Percentage de chaque division du total des importations.

—	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
A. Articles alimentaires et animaux	18·36	17·51	19·48	16·28	19·02
B. “ à l'état brut.	19·71	21·70	21·24	22·29	21·35
C. “ entièrement ou en partie manufacturés employés dans les manuf.	15·62	16·70	16·05	16·74	16·05
D. “ manufacturés prêts pour la consommation.	37·14	35·22	34·06	35·82	34·73
E. Objets de luxe.	9·17	8·87	8·57	8·87	8·85

976. L'importation totale des Etats-Unis d'articles contenus dans la division A, pour la période des cinq années a atteint une moyenne de 35·22 pour 100 ; et celles du Canada, une moyenne de 18·13 pour 100 ; dans la division B, la moyenne des Etats-Unis a été de 23·59 pour 100, et pour le Canada, de 21·26 pour 100 ; dans la division C, la moyenne des Etats-Unis fut de 11·08 pour 100, et pour le Canada, de 16·35 pour 100 ; la moyenne des Etats-Unis dans la division D, a été de 16·58 pour 100 contre 35·40 pour 100 pour le Canada, et les moyennes pour la division E, ont été de 13·52 pour 100 pour les Etats-Unis, et de 8·87 pour 100 pour le Canada.

977. En somme, cette analyse démontre :—

(1.) Que le Canada importe moins d'articles d'alimentation et de substances animales que les Etats-Unis, et que ce fait a été plus accentué dans les importations de 1894 que dans celles des quatre années précédentes.

(2.) Que les importations des deux pays pour ce qui a trait aux articles à l'état brut, devant servir aux différents usages de l'industrie, sont comparativement au total des importations à peu près les mêmes pour la période des cinq ans, l'importation du Canada étant quelque peu moins élevée que celles des Etats-Unis. Que pendant l'année 1894, le Canada a augmenté la proportion de ses importations, tandis que cette dernière a diminué aux Etats-Unis ; par conséquent, la proportion du Canada pour la division B, a été plus considérable que celle des Etats-Unis.

(3.) Que des objets en partie ou entièrement manufacturés, nécessaires à l'industrie en général, le Canada en importe en proportion de la totalité plus que les Etats-Unis.

(4.) Que en ce qui concerne les objets fabriqués et prêts pour la consommation, le Canada en importe au delà d'un tiers du total de ses autres importations ; pendant qu'aux Etats-Unis, à peu près un sixième du total des importations entrent dans le cadre de cette division.

(5.) Que, en fait d'objets de luxe et autres articles pour l'usage ordinaire ou volontaire, le Canada en importe les deux tiers de moins en proportion que les Etats-Unis.

978. Il résulte de cette analyse :—(1.) Que les Etats-Unis n'ont pas aussi bien réussi que le Canada dans l'approvisionnement de leur population ; (2) qu'il faut aux deux pays aller chercher ailleurs entre un quart et un cinquième des importations de leurs matières à l'état brut, nécessaire à l'industrie domestique ; (3) que, le Canada est obligé de se procurer une plus grande proportion, de ses importations en partie ou complètement manufacturées pour l'usage de ses propres manufactures, que les Etats-Unis ; (4) que, le Canada n'a pas encore réussi à devenir aussi indépendant des autres pays en ce qui concerne la manufacture de ses propres articles que les Etats-Unis ; et (5) que, le peuple canadien ne fait pas une consommation d'articles de luxe ou autres articles d'usage ordinaire dans une proportion aussi forte que le peuple américain.

A l'appui de cette assertion, l'on peut mentionner comme preuve le fait que le Canada a beaucoup moins souffert que les Etats-Unis de la dépression commerciale qui s'est fait sentir dans le monde entier, et pendant que la diminution dans les importations des Etats-Unis d'articles de luxe et d'usage ordinaire a été, en 1894 comparée avec 1893, de plus de trente millions, soit plus de 36 pour 100, les importations de ce genre au Canada ont diminué de \$583,397, ou quelque peu plus de 5½ pour 100.

979. Le tableau suivant indique la moyenne du total des droits perçus pour chaque classe dans les deux pays :—

CLASSE.	1890.		1891.		1892.		1893.		1894.	
	E.-U.	Can.	E.-U.	Can.	E.-U.	Can.	E.-U.	Can.	E.-U.	Can.
A.....	29·21	21·30	21·11	21·51	5·95	8·64	6·49	7·30	7·73	8·67
B.....	6·24	4·18	6·32	4·74	8·12	5·43	7·15	5·27	4·92	4·95
C.....	9·43	13·67	11·65	13·95	12·84	16·08	14·53	15·41	15·46	15·24
D.....	32·33	40·70	34·48	39·85	44·38	47·35	42·02	48·74	38·95	46·29
E.....	22·79	20·15	26·44	19·95	28·71	22·50	29·81	23·28	32·94	24·85

Donc, la plus grande partie de la taxe douanière perçue pour toutes les classes provient d'importations d'objets fabriqués. Le Canada bénéficie quelque peu plus que les Etats-Unis des sommes qui dérivent de ces dernières,

et la même observation peut s'appliquer aux Etats-Unis en ce qui concerne les objets de luxe et d'usage ordinaire.

980. Le tableau suivant montre le taux moyen du droit *ad valorem* payé sur les importations imposables :—

CLASSE.	1890.		1891.		1892.		1893.		1894.	
	E.-U.	Canada.	E.-U.	Canada.	E.-U.	Canada.	E.-U.	Canada.	E.-U.	Canada.
A	52.48	33.34	53.53	35.53	31.34	31.64	31.13	21.46	31.41	23.18
B	23.54	22.85	29.44	21.89	33.54	21.70	33.72	22.50	28.37	22.35
C	29.10	27.53	27.63	25.18	36.26	26.30	40.17	25.86	41.04	26.84
D	50.03	27.13	54.56	28.48	59.23	28.67	59.18	29.22	56.72	28.85
E	49.16	49.41	53.00	48.76	55.06	49.32	56.49	50.08	63.80	52.69

Ces tableaux montrent qu'en Canada (1894) une valeur d'importation de 52.69 pour 100 *ad valorem* sur les effets sujets aux droits de la classe E, a donné 24.85 pour 100 de la taxe douanière—les dits effets étant 8.85 pour 100 du montant total des importations, et aux Etats-Unis une même valeur d'importation, soit 63.80 pour 100 sur les effets imposables de la classe E, a donné 32.28 pour 100 de la taxe des douanes—les dits effets étant 10.86 pour 100 du montant total des importations. Un douzième des importations au Canada donne un quart de la taxe à un taux de 52.69 pour 100, et un neuvième des importations aux Etats-Unis donne un tiers de la taxe, à un taux de 63.80 pour 100.

Ce qui prouve que les droits imposés en Canada sur les objets fabriqués sont quelque peu plus élevés que la moitié de ceux des Etats-Unis, et que dans toutes les classes les droits prélevés au Canada sont considérablement moins élevés que ceux imposés aux Etats-Unis.

981. Les tableaux suivants, dont les paragraphes 964-980 contiennent une analyse, ont été compilés de la même manière que ceux préparés par les autorités des Etats-Unis.

La base originale des divisions est celle qui fut employée dans le célèbre rapport de l'économiste Hume fait au parlement anglais en 1840. Les divisions telles qu'adoptées par les autorités anglaises ont été modifiées à la suggestion d'Edward Atkinson, de Brookline, et autres. Il y a sans aucun doute, certains items spécifiques dans la classification qui soulèveront des discussions. Afin de faciliter le travail de ceux qui désirent faire des comparaisons, nous avons suivi le même mode de classification que les autorités des Etats-Unis. L'analyse a été élaborée pour l'annuaire statistique de cette année et comprend une période de 18 ans (1877-94). L'analyse aurait pu comprendre une période antérieure, mais les rapports des douanes avant 1877 sont trop incomplets pour pouvoir donner aucune classification exacte.

982. L'utilité de ces tableaux se conçoit au premier abord. Ainsi, si nous prenons les articles de luxe et d'usage ordinaire, le tableau montre que ces

articles étaient imposables en 1877 au taux de 34·53 pour 100, que les droits imposés sur ces articles étaient égaux à 43·33 pour 100 en 1887, et à 52·69 pour 100 en 1894 ; que les droits sur les objets fabriqués prêts pour la consommation en 1877 étaient de 16·90 pour 100, en 1887, de 26·17 pour 100, et en 1894, de 28·85 pour 100 ; que les droits sur les articles alimentaires et animaux étaient de 26·08 pour 100 en 1877, de 38·55 pour 100 en 1887, et en 1894, de 23·18 pour 100 ; que les articles de la classe A ont contribué de 19·18 pour 100 au total des droits perçus en 1877, et de 8·69 seulement en 1894 ; que la classe B a réalisé moins un tiers du total des droits en 1877, et en 1894 cette dernière classe est devenue un facteur assez important des importations pour réaliser à peu près 5 pour 100 du revenu des douanes, plus d'un cinquième du total des importations en 1894, contre un dixième en 1877. On voit tout de suite l'utilité de ces tableaux par les explications qui viennent d'en être données.

Ces tableaux aident aussi ceux qui s'intéressent à notre commerce à se rendre compte des augmentations ou diminutions de chaque article spécifique en observant la baisse et la hausse des importations.

L'importation du chanvre non préparé se chiffrait à \$391,033 en 1877, et depuis, a subi les baisses et les hausses suivantes : en 1883, de \$630,488 ; en 1887, de \$535,759 ; en 1889, de 1,214,088 ; subit une diminution pendant les trois années suivantes ; augmenta à \$1,150,134, en 1893, et diminua à \$482,289, en 1894.

L'importation pour l'année 1883 a été de 74,604 quintaux, pendant l'année 1893, de 198,200 quintaux, et durant l'année 1894, a diminué à 102,247 quintaux. En ce qui concerne les importations du Canada nous possédons tous les renseignements possibles sur le chanvre non préparé, qui montrent des baisses et des hausses très curieuses, ainsi que les moyens de s'enquérir de la cause de ces variations, s'il ne serait pas possible de se prémunir contre ces dernières, ou bien, encore, de voir si entre le chanvre non préparé et les rapports de sa récolte, il n'existe pas un moyen direct de juger de la prospérité de la classe agricole par son importation.

Nous avons importé pour \$27,507,881 de peaux vertes pendant les quinze années passées. Pendant le même laps de temps, nous avons importé 1,389,470 têtes de bétail. Il sera facile pour ceux qui sont intéressés dans le commerce du bétail de calculer la valeur des peaux exportées sur l'animal vivant, et d'établir l'effet produit sur notre commerce d'animaux par l'embargo imposé par le gouvernement anglais, ainsi que de suggérer un moyen de remédier à cette mesure qui nous fait subir des pertes, si tel est le cas.

L'histoire de la hausse et de la baisse dans la fabrication du coton en ce pays est exposée dans les deux lignes de la classe B, se rattachant aux déchets de coton et au coton en rame. Le développement des manufactures est démontré par les totaux des B et C qui, en 1894, se chiffrait à \$40,817,898, contre \$17,106,434 en 1879, soit une augmentation de plus de 138 pour 100, ce qui indique l'immense développement de nos manufactures et prouve l'exactitude du recensement qui a été fait des établissements industriels et manufacturiers.

Un examen des importations de lainages pour les 18 dernières années, contenues dans les classes B, C et D, suffira pour se rendre compte de l'état de cette industrie. Ces tableaux serviront aussi à renseigner les personnes intéressées dans les manufactures sur les besoins voulus de la demande au cas où elles songeraient à établir une industrie quelconque en Canada.

VALEUR DES MARCHANDISES CLASSIFIÉES SUIVANT LE GENRE DE MANUFACTURE ET L'USAGE, IMPORTÉES AU CANADA POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, DURANT LES ANNÉES 1877-1894.

CLASSE A.—ARTICLES ALIMENTAIRES ET ANIMAUX.

ARTICLES.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	Z
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1 Animaux de toutes sortes.....	705,264	439,694	399,096	340,990	545,237	798,708	1,263,976	1,212,851	1,147,504	929,891	1,147,481	819,356	827,524	827,195	709,846	618,276	512,790	467,270	1
2 Abeilles.....						1,783	2,887	3,216	2,712	2,331	1,185	1,033	727	190	416	139	635	\$393	2
3 Céréales.....	14,149,181	13,736,525	9,390,383	2,064,144	2,776,874	3,432,124	3,501,210	4,849,634	4,314,960	2,438,443	2,382,416	2,206,805	3,187,395	2,997,533	2,740,263	1,824,300	1,892,083	1,416,560	3
4 Chicorée.....	9,541	7,978	6,293	6,160	7,653	7,058	9,164	8,064	8,761	5,725	4,978	6,739	9,137	10,228	8,294	8,640	7,911	8,201	4
5 Pâte de cacao, chocolat, etc	24,059	12,072	16,987	32,703	44,011	56,143	71,933	69,247	63,959	75,588	84,433	95,943	100,492	116,699	125,763	154,345	172,590	175,234	5
6 Café.....	330,528	352,369	313,468	283,100	310,626	388,661	308,724	315,234	457,919	403,535	288,994	512,098	537,299	611,184	691,142	653,003	650,547	617,694	6
7 Œufs.....	6,453	7,283	6,468	7,71	10,345	29,331	84,977	60,457	47,091	44,638	65,262	73,498	92,762	91,773	96,916	28,231	13,194	21,858	7
8 Poissons.....	1,352,359	1,285,321	1,170,860	1,089,456	1,252,201	1,179,361	1,610,844	1,552,698	1,111,156	847,161	869,178	910,091	957,315	982,199	1,234,366	1,206,884	1,118,994	1,250,165	8
9 Fruits.....	1,331,073	1,261,996	1,169,330	833,652	1,171,277	1,466,636	2,111,952	2,018,751	1,595,149	1,585,278	1,655,528	1,924,350	2,217,999	2,547,419	2,539,270	2,496,962	2,326,130	2,697,957	9
10 Foin.....	*15,156	†24,026	6,376	9,660	4,289	2,308	15,423	8,001	11,565	6,697	5,936	12,362	6,925	28,186	1,959	8,447	14,151	18,404	10
11 Miel.....			599	1,00	2,718	3,115	5,910	3,143	2,694	1,992	2,556	2,286	4,798	4,673	3,558	3,751	2,101	2,347	11
12 Gelées, marmelades et confitures.....			96	892	287	798	7,932	25,084	21,407	26,800	25,170	24,756	28,726	37,114	46,950	37,574	34,069	36,241	12
13 Laitage et lait condensé.....				5,034	6,652	8,035	10,729	11,321	11,829	16,159	16,702	20,693	20,124	21,127	31,275	33,074	39,414	39,241	13
14 Marinades, sauces et catsups.....	93,606	97,646	91,309	84,511	121,111	155,255	202,180	168,317	164,641	124,426	155,897	109,209	197,941	106,912	111,873	111,148	109,580	116,857	14
15 Provisions.....	1,511,300	1,251,708	786,325	1,068,011	1,520,125	2,084,118	2,435,991	2,144,394	1,970,799	1,387,481	1,187,108	1,542,819	2,363,845	2,018,238	1,305,469	1,006,257	734,481	900,494	15
16 Sel.....	528	299	1,831	3,111	6,355	12,318	36,223	38,949	31,726	39,181	35,670	32,136	38,968	57,549	59,311	65,963	79,838	53,336	16
17 Épices.....	137,045	133,426	142,097	125,011	139,454	157,266	183,594	175,767	192,301	208,736	198,946	220,262	215,428	213,697	214,402	180,137	191,739	149,773	17
18 Sucres et sirops.....	6,105,560	7,126,951	6,509,703	4,586,011	6,074,150	5,982,659	6,443,866	6,632,500	5,939,881	5,307,759	5,573,628	6,061,185	6,903,037	6,452,634	6,366,230	10,050,139	7,619,259	9,440,484	18
19 Suif.....	2,172	9,793	3,028	3,645	9,544	8,292	30,760	3,642	8,790	8,559	12,997	19,562	36,499	36,229	33,185	46,652	33,978	52,017	19
20 Thé.....	3,514,678	2,597,847	3,011,381	2,750,460	3,585,973	3,840,477	3,568,952	3,182,196	3,573,330	4,229,493	3,422,830	3,054,706	3,306,655	3,073,643	2,981,415	3,650,940	2,975,452	3,039,937	20
21 Tortues.....				61	270	234	261	411	286	452	676	637	758	851	709	726	651	771	21
22 Légumes.....	71,128	83,867	78,137	103,241	101,137	127,185	181,570	231,329	173,290	174,423	201,684	190,075	204,466	269,524	229,794	239,099	220,631	233,440	22
23 Vinaigre.....	21,814	20,821	16,552	14,241	13,894	21,781	32,203	16,828	10,892	9,917	9,474	9,305	9,310	9,642	10,039	10,171	10,131	10,027	23
Total.....	29,381,445	28,449,622	23,120,319	13,415,136	17,704,183	19,763,646	22,121,261	22,732,034	20,862,642	17,871,929	17,348,096	17,845,915	20,878,699	20,513,436	19,532,297	22,433,059	18,754,009	20,748,874	

* Paille comprise. † Y compris la paille et le son.

‡ Provisions, non ailleurs spécifiées, comprenant les articles suivants:—Beurre, fromage, saindoux fondu ou en pannes; viandes, savoir: lard séché et jambon; épaves et flanes; bœufs salé en barils; extraits ou thé de bœuf non médicamenté; mouton; lard en barils, tirés des côtés de gros cochons après que les jambons et les épaves n'ont été enlevés, chaque baril du poids de deux cents livres, ne contenant pas plus de 16 morceaux, le baril les contenant étant exempts de droits; le lard en baril, etc., sous l'ancien tarif; volailles et gibier de toutes sortes; viandes séchées ou fumées et viandes conservées de toute autre manière que dans le sel ou la saumure, n.a.s.; autres viandes, fraîches ou salées, n.a.s.; bœuf en carcasse pour être préparé en entrepôt pour l'exportation; lard en carcasse, etc.

§ Y compris la cire d'abeilles.

VALEUR DES MARCHANDISES CLASSIFIÉES SUIVANT LE GENRE DE MANUFACTURE ET L'USAGE, IMPORTÉES AU CANADA POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, DURANT LES ANNÉES 1877-1894—Suite. CLASSE B.—ARTICLES À L'ÉTAT BRUT ENTRANT DANS LES DIFFÉRENTS PROCÉDÉS POUR L'INDUSTRIE DOMESTIQUE.

Table with columns for years 1877-1894 and rows for various commodities like Ambre gris, Asphalte, Soies de porc, etc. Each cell contains a numerical value representing the value for that year and commodity.

* Y compris le fibre de lin. † Y compris les déchets de laine. ‡ Y compris les cornes et les peaux. § Y compris le coton et les déchets de laine et de lin. ¶ Y compris les déchets de laine. * Y compris les peaux vertes. ** Compris dans les drogues. †† La graine de lin, principalement.

VALEUR DES MARCHANDISES CLASSIFIÉES D'APRÈS LE GENRE DE MANUFACTURE ET L'USAGE, IMPORTÉES AU CANADA POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, DURANT LES ANNÉES 1877-94.—Suite.

CLASSE C.—ARTICLES ENTièrement ou EN PARTIE MANUFACTURÉS, COMME MATÉRIaux DANS LES MANUFACTURES ET LES ARTS MÉCANIQUES.

N°	ARTICLES.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	N°		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
1	Chartes marines.....	1,513	691	392				321	1,167	821	1,336	1,678	902	1,246	1,300	1,121	978	988	701	838	1	
2	Préparations anatomiques.....	678					40	189											1,205	2,076	2	
3	Articles pour la Cas de télégraphe A. A. "cercle en balaines pour tournures " sortis d'entrepôt pour l'accise " sortis d'entrepôt pour navires.....	1,582	1,330	349						75,124	417	143	146	83	307	71	133	43	3	86	3	
4	Alcalis, potasse et perlasse.....	7,866	2,257	1,600			9,437	5,811	15,156	7,644	8,589	5,720	1,173	2,602	10,332	20,974	515				4	
5	Barils vides.....				25,144	17,041	54,466	82,504	99,440	146,490	123,692	119,663	81,486	84,521	90,574	104,340	78,530	92,244	85,832	103,807	6	
6	Bambou, roseaux de.....			351			839	668	2,384	1,010	1,026	1,617	1,277	1,280	1,517	1,083	2,587	5,643	3,347	4,567	6,189	5
7	Couvertures de toutes sortes.....																				7	
8	Noir animal.....																				8	
9	Toile à bloutir.....			15		837	522	1,977	1,832	561	1,676	273	496	109	1,083	2,232	2,437	2,567	8,285	9,831	10	
10	Cuirre jaune.....	16,804	19,670	20,271	24,601	27,643	27,741	34,440	25,010	23,434	19,823	27,647	14,633	13,136	12,795	17,828	17,828	17,828	22,828	10,439	30,283	11
11	Baudruches.....	39,549	36,988	35,538			15,229	45,377	62,266	73,950	70,758	76,470	113,435	101,480	86,624	74,264	61,041	88,185	76,831			12
12	Bogran.....	347	10	603	77	3,452	565	444				259	228	30	119	230	152	9	312	28	15	
13	Frange d'or.....								6,329	923	728	1,310	1,285	1,099	417	1,742	1,127	402	531	16	16	
14	Pierre à meules en blocs.....	13,485	14,394		12,049	6,337	15,143	13,242	5,365	4,517	4,062	3,545	4,573	5,465	2,566	2,089	1,464	3,552	3,029	18	17	
15	Voitures, parties de.....								66,934	61,532	69,077	79,075	48,466	54,691	42,623	36,557	54,215	78,519	90,578			18
16	Toiles pour les prelats.....	683		5,783	5,001	15,918	14,676	10,604	15,867	8,864	18,331	8,827	14,360	33,135	24,384	32,461	24,384	32,461	38,969	29	29	
17	Cordes en boyau pour fouets.....			464	683	1,306	2,637	1,228	468	879	1,022	1,078	825	1,273	1,107	833	1,067	2,382	1,230	21	21	
18	Cellophane.....			3,448	7,166	6,599	6,253	8,751	8,450	9,374	7,872	9,225	7,219	6,988	9,250	9,256	9,256	8,662	8,866	22	22	
19	Ciment.....				4,296	20,833	16,378	16,623	8,346	7,974	11,342	16,776	19,715	23,343	31,689	37,676	32,187	32,187	32,187	28,798	23	23
20	Chaud soudante au rouge cerise.....	83,113	104,062	68,205	66,285	53,765	80,241	117,607	113,647	118,272	128,350	158,303	190,504	197,580	328,110	313,767	287,729	327,148	284,471	24	24	
21	Cidre.....																				25	
22	Citrons, limons et oranges, ecorces de.....																				26	
23	Ressorts et mouvements d'horloges.....	2,866	4,482	5,194	59	8,124	5,716	740	2,637	535	1,336	1,177	298	1,670	2,814	41	80	5,039	3,911	27	27	
24	Cacao, fèves, pulpe et fibre de.....																				28	
25	Fil de coton, naturel ou filé.....	1,905	9,871	11,223	16,216	9,445	24,498	29,329	10,898	34,888	34,901	37,462	29,534	28,338	35,002	38,881	38,139	29,941	57,028	75,006	50,427	28
26	Cuirre, vieux et en guesse.....	89,784	92,369	91,811	100	32	4,121	91	988	2,632	6,769	4,195	2,501	8,300	4,727	6,695	6,324	9,901	6,019	30	30	
27	Coton.....	625,526	540,407	383,380	890,477	965,613	2,498,086	2,473,163	630,530	748,899	692,294	703,716	642,205	719,197	693,246	715,607	728,568	828,088	659,093	622,324	31	31
28	Vernis pour harnais, cuir et chaussures.....																				32	
29	Drogues, teintures et produits chimiques.....	1,246,155	1,255,360	1,249,708	1,260,598	1,477,986	1,699,792	1,827,098	2,047,114	2,071,098	2,018,669	2,310,334	2,215,815	2,213,949	2,238,226	2,433,897	2,654,384	2,831,933	2,502,288	34	34	
30	Toile pour courroies et boyaux à incendie.....	12,505	12,825	16,274	15,874	14,922	15,792	16,125	32,661	27,003	30,530	39,156	41,692	43,072	34,459	64,778	48,831	59,825	59,825	59,825	35	35
31	Emeri.....	3,626	4,171	24,066	27,888	210,446	113,515	115,862	214,993	5,066	11,877	12,023	15,674	13,656	16,922	16,179	17,782	17,782	14,433	36	36	
32	Excelsior.....																				37	
33	Feutre.....	34,548	52,796	31,092	10,785	11,231	20,757	43,208	51,160	48,541	20,929	12,305	11,725	11,244	8,276	6,983	4,875	6,735	8,209	38	38	
34	Engrais adhésif pour doublage de navires.....																				39	
35	Briques réfractaires.....	43,669	31,753	16,263																	40	
36	Poissons, peaux et débris de.....																				41	
37	Coton, fils élastiques en caoutchouc.....																				42	
38	Etoffe de lin.....				328	847	1,132	973	1,200	303	1,981	1,260	1,004	1,194	2,563	1,634	1,300	2,184	1,741	43	43	
39	Silic moulu.....				394	1,810	6,023	4,431	5,269	3,889	883	1,508	1,134	3,447	10,475	2,039	1,393	2,590	2,707	3,263	44	
40	Terre à foulon.....				18	810	77	147	414	273	127	172	393	332	1,060	4,511	5,433	3,113	1,556	45	45	
41	Peaux à fourrure.....				157,597	367,825	520,339	550,784	478,868	437,287	509,755	609,338	635,373	634,633	502,217	433,331	597,441	631,821	629,689	46	46	
42	Coke de gaz.....	197,433	96,429	65,840	105,452	118,191	161,844	236,745	165,473	181,249	183,875	168,595	182,927	187,807	169,724	102,478	224,101	239,322	278,390	49	49	
43	Toile et sacs en toile.....				46	7,359															50	
44	Peluche pour l'usage des chapeliers.....	6,626	5,574	4,260	6,851	3,649	3,696	4,607	3,793	1,035	22,842	28,007	29,411	25,243	25,401	23,583	31,082	31,885	35,309	51	51	
45	Pelletterie pour chapelier, non préparée.....				2,999	1,091	11,075	7,976	19,023	15,077	22,785	17,637			5,996	6,722	9,294	10,361	12,501	11,641	52	52
46	Papier de chanvre.....																				53	
47	Houblon.....	44,495	32,743	20,938	29,751	43,318	57,322	260,577	122,717	74,317	47,481	213,087	105,409	205,479	198,675	237,539	208,908	163,374	135,527	54	54	
48	Cornes en lames.....																				55	
49	Couvertures de chevaux, taillées.....																				56	
50	Leurreur de fer.....																				57	
51	Sables et globules ferrugineux.....						134	368	530	773	476	159	491	501	1,123	903	1,790	1,175	1,018	58	58	
52	Ver et acier.....	4,589,335	3,828,914	2,664,567	3,768,628	4,538,539	5,638,399	6,655,143	5,238,533	3,973,789	4,086,301	5,122,226	4,715,802	5,388,332	5,260,317	6,038,892	5,797,368	5,797,368	5,797,368	4,848,475	59	59
53	Toile de jute.....																				60	
54	Fil de jute.....																				61	
55	Serge, étoffe moirée.....																				62	
56	Ploomb.....	200,175	132,257	92,179	124,117	127,663	156,598	177,544	135,443	116,002	142,963	226,771	233,619	299,256	354,662	301,562	347,646	377,828	601,033	64	64	
57	Cuir.....	535,549	456,475	530,594	560,239	721,090	844,990	834,236	656,712	757,833	94,937	873,350	829,834	785,389	534,041	650,400	776,478	601,033	4,907	65	65	
58	Chaux.....	12,557	14,338	6,913	6,013	4,177	5,36															

VALEUR DES MARCHANDISES CLASSIFIÉES SUIVANT LE GENRE DE MANUFACTURE ET L'USAGE, IMPORTÉES AU CANADA POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, DURANT LES ANNÉES 1877-94.—Suite.

CLASSE D.—ARTICLES MANUFACTURÉS PRÊTS POUR LA CONSOMMATION.

Table with columns for years 1877-1894 and rows for various goods like Instruments aratoires, Articles à l'usage du gouverneur, etc. Includes a Total row at the bottom.

* Comprend les vases sacrés. † Tables de bagatelles comprises. ‡ Compris avec les bretelles et leurs accessoires. § Compris avec les instruments de télégraphe et de téléphone. ¶ Compris dans les articles en coton et en soie. % Comprendant des marchandises évaluées à \$1,233, et des produits du Canada retournés, ainsi que des marchandises importées dans la C.-A., évaluées \$814,600 dont les détails n'ont pas été reçus. ** Comprendant des marchandises évaluées à \$11,629, production du Canada retournée.

VALEUR DES MARCHANDISES CLASSIFIÉES D'APRÈS LE GENRE DE MANUFACTURE ET L'USAGE, IMPORTÉES AU CANADA POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, DURANT LES ANNÉES 1877-94—Suite.

CLASSE E.—ARTICLES DE LUXE ET POUR L'USAGE VOLONTAIRE.

N	ARTICLES.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	N
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1	Alc, bière et porter.....	149,959	151,127	141,118	113,836	134,619	158,876	207,831	221,380	185,972	174,688	183,759	181,109	192,840	221,928	235,359	229,402	175,147	162,184	1
2	Bière de gingembre.....	2,546	2,152	2,131	2,473	2,902	4,858	7,943	7,373	4,488	3,124	4,897	4,338	5,026	6,399	7,213	5,592	6,230	6,162	2
3	Poudre à pâté.....	18,571	22,953	25,225	23,051	35,902	50,388	77,746	85,827	103,953	121,731	96,475	91,915	90,565	94,482	105,626	105,237	101,500	93,907	3
4	Collections de monnaie, etc.....	3,930	4,383	3,374	4,006	7,702	5,006	7,083	6,480	7,873	7,275	45,670	2,801	64,887	21,719	55,896	20,329	16,905	4	
5	Tapis.....	793,668	767,389	577,553	618,432	1,042,383	1,241,656	1,209,073	907,997	950,969	940,488	1,258,122	1,024,653	1,143,670	1,147,416	1,170,488	1,200,415	1,226,347	1,030,410	5
6	Écrins à bijoux et à montres.....					1,405	22,630	26,803	40,975	26,803	43,479	4,576	6,793	9,347	9,896	11,291	9,233	10,383	6	
7	Statuettes comme modèles.....	2,900	3,220	1,642	294	458	2,104	109	233	608	182	294	1,593	369	264	224	1,747	139	6,953	7
8	Cidre.....	7,735	4,846	4,935	4,338	6,002	4,319	7,906	8,436	13,865	10,928	3,317	3,309	3,659	2,292	2,716	2,008	1,248	1,459	8
9	Faux-cols en coton, toile, etc.....				11,769	70,431	116,276	94,544	80,725	91,985	123,739	122,373	28,630	34,855	41,959	54,834	47,792	49,992	46,731	9
10	Tissus en coton, non colorés.....														17,585	175,292	182,889	223,027	206,471	10
11	Crêpe de toutes sortes.....				1,982	159,154	198,934	197,478	141,168	144,509	146,586	140,754	106,722	97,882	88,019	70,491	59,647	49,225	42,185	11
12	Poignets en coton, toile, etc.....												5,013	5,664	6,569	8,319	7,423	9,217	5,922	12
13	Rideaux.....													7,051	269,760	270,299	313,762	288,777	13	
14	Galets pour le jeu de "curling".....														30	3,012	1,777	969	1,906	14
15	Broderies.....			349	19,731	25,721	74,330	83,735	107,874	133,789	136,755	181,099	208,628	185,163	200,650	200,350	154,613	160,325	198,124	15
16	Spécimens d'entomologie.....			1	1,126	418	63	939	2,703	1,323	1,937	290	160	235	89	86	499	134	213	16
17	Articles de fantaisie.....	1,826,274	1,741,285	1,379,220	541,434	703,220	2,001,257	2,195,268	1,700,470	1,589,998	1,400,844	2,060,030	1,808,353	1,890,625	1,857,884	1,513,463	1,627,801	1,717,746	1,648,044	17
18	Plumes.....												16,048	17,264	18,159	35,721	46,144	40,502	65,111	18
19	Pièces pyrotechniques.....	9,731	5,411	2,005			5,538	10,086	13,381	12,661	11,074	14,894	10,845	11,487	12,177	11,774	11,747	13,057	11,927	19
20	Or et argent, articles en.....	221,712	237,114	229,920	204,994	233,806	333,820	345,515	230,614	239,284	257,800	279,839	220,355	231,285	256,164	244,042	261,471	298,439	283,645	20
21	Jet ouvrier.....		86	11,781	19,283	23,899	27,450	12,181	5,114	6,664	1,497	403	194	215	68	53	33	38	21	
22	Bijouterie.....	294,138	265,147	269,439	211,663	357,013	575,775	662,203	554,611	482,208	466,191	551,244	485,111	477,087	444,157	351,134	288,584	251,537	239,947	22
23	Jus de citron.....	4,857	5,297	6,097											8,104	12,407	12,734	12,616	10,655	23
24	Lanternes magiques.....					104	1,079	2,271	2,273	2,777	3,559	2,869	3,465	3,900	4,255	4,265	6,068	24	24	
25	Malt.....	4,625	3,692	3,524	519	3,953	10,270	15,099	20,098	17,723	18,094	19,743	27,825	32,672	35,369	35,053	26,323	37,607	35,713	25
26	Malt, extrait de.....			905	4,145	2,739	3,079	876	559	3,323	3,166	3,515	2,606	5,471	6,748	8,382	7,324	7,360	26	
27	Eaux minérales et gazeuses.....	11,965	16,947	15,341	15,721	17,193	27,909	28,310	27,879	32,674	22,152	33,314	38,046	39,343	40,802	41,797	55,703	57,953	49,546	27
28	Brevets d'inventions.....			5,214	17,304	16,934	23,126	34,325	51,753	39,163	19,210	25,486	8,548	9,382	16,726	30,539	18,933	17,891	3,460	28
29	Instrument de musique.....	513,306	502,675	414,370	262,971	375,138	452,248	483,982	426,542	387,825	417,127	472,025	462,364	497,519	434,814	422,225	412,894	375,421	308,989	29
30	Montarde, moulée ou préparée.....	68,624	63,620	67,253	38,533	45,341	63,431	65,827	56,979	70,664	62,929	67,199	62,252	62,514	63,010	59,498	68,781	68,786	67,110	30
31	Journaux, revues, etc.....			2,358	29,741	84,676	100,459	95,066	95,521	104,312	90,460	91,672	74,034	78,799	72,202	56,517	60,241	59,495	74,119	31
32	Peintures, dessins, et gravures.....	70,017	58,990	57,889	488,173	80,623	116,101	157,368	117,364	136,914	225,827	223,812	70,120	141,592	364,601	257,934	403,797	315,122	471,754	32
33	Parfums.....	15,621	35,199	24,301	15,897	14,587	19,537	23,406	21,905	21,944	35,808	41,216	40,238	34,582	33,816	32,786	35,113	35,743	34,269	33
34	Pommades.....			129	1,293	2,120	2,204	2,743	1,567	2,662	2,997	1,930	5,472	4,102	4,753	3,756	6,592	6,718	34	
35	Pierres précieuses.....	10,904	16,827						1,273	1,454	1,514	6,539	10,914	4,556	18,225	4,930	7,895	13,910	18,230	35
36	Plumes d'oies.....			72	44	187	421						502	349	198	662	425	521	798	36
37	Rubans.....					1,818	14,068	9,604	13,360	4,571	2,735	6,607	7,962	21,576	26,886	37,301	23,240	23,540	10,530	37
38	Soie.....	1,427,558	1,607,290	1,644,582	2,060,275	2,759,160	3,207,623	2,823,493	2,129,314	2,205,238	2,273,550	2,781,749	2,686,655	2,894,488	2,784,379	2,631,532	2,417,570	2,723,817	2,448,224	38
39	Spiriteux et vins.....	1,314,728	1,241,962	1,408,982	929,480	1,241,164	1,537,623	1,741,436	1,524,323	1,494,036	1,405,328	1,189,110	1,304,186	1,404,498	1,530,502	1,504,995	1,466,845	1,490,796	1,427,735	39
40	Sirops, etc.....	959	2,337																	40
41	Tobac manufacturé.....	316,331	332,932	415,534	224,695	266,835	408,898	413,695	417,719	394,708	401,262	399,695	230,108	274,256	298,001	324,836	270,466	290,665	260,133	41
	Total.....	7,090,689	7,092,815	6,702,044	5,856,461	7,713,008	10,783,756	11,035,124	9,011,816	8,911,980	8,836,774	10,355,041	9,239,653	9,901,277	10,237,692	9,902,052	9,869,730	10,212,222	9,628,825	

* Comprend des collections d'animaux sauvages évaluées à \$968.

IMPORTATIONS NÉCESSAIRES À LA CONSOMMATION DOMESTIQUE,
EFFETS IMPOSABLES ET ADMIS EN FRANCHISE (MONNAIES
ET LINGOTS NON COMPRIS).

DIVISION.	Année.	IMPORTATIONS, CONSOMMATION DOMESTIQUE.		Total.	Droits perçus.	Moyenne du taux des droits perçus sur effets imposables.	Pourcentage du droit total.	Pourcentage des im- portations totales.
		Effets imposables.	Admis en franchise.					
		₮	₮	₮	₮			
A. Articles alimentai- res et animaux.	1877	14,001,571	15,379,874	29,381,445	3,652,149	26.08	29.18	31.21
	1878	13,595,515	14,854,107	28,449,622	4,045,487	29.75	31.63	31.47
	1879	13,117,957	10,002,362	23,120,319	4,148,200	31.62	32.07	29.38
	1880	12,286,862	1,128,274	13,415,136	3,772,813	30.71	26.69	19.19
	1881	16,282,019	1,422,164	17,704,183	4,775,194	29.33	25.82	19.57
	1882	16,170,309	3,593,337	19,763,646	4,340,002	26.23	20.00	17.78
	1883	16,661,599	5,459,662	22,121,261	4,424,411	26.55	19.10	18.15
	1884	17,497,393	5,234,641	22,732,034	4,638,493	26.51	23.01	21.45
	1885	15,488,684	5,373,958	20,862,642	4,385,952	28.32	22.94	20.91
	1886	12,727,526	5,144,403	17,871,929	3,923,450	30.83	20.20	18.62
	1887	12,546,258	4,801,848	17,348,096	4,836,158	38.55	21.55	16.51
	1888	13,337,321	4,508,594	17,845,915	5,129,628	38.46	23.12	17.73
	1889	15,767,615	5,111,084	20,878,699	5,722,075	36.29	24.10	19.14
	1890	15,226,304	5,287,132	20,513,436	5,092,424	33.44	21.30	18.36
	1891	14,166,892	5,365,405	19,532,297	5,034,205	35.53	21.51	17.51
	1892	8,194,668	14,238,291	22,433,059	1,773,314	21.64	8.64	19.48
	1893	7,194,969	11,559,640	18,754,009	1,544,264	21.46	7.30	16.28
1894	7,245,542	13,503,332	20,748,874	1,679,194	23.18	8.67	19.02	
B. Matériel à l'état brut nécessaires à l'industrie do- mestique.	1877	327,092	9,025,482	9,352,574	37,047	11.33	0.30	9.94
	1878	403,237	8,478,972	8,882,209	45,306	11.23	0.35	9.83
	1879	868,609	7,933,196	8,801,805	151,113	17.40	1.17	11.19
	1880	3,155,671	7,863,585	11,019,256	569,773	18.05	4.03	15.76
	1881	4,572,442	9,247,000	13,819,442	726,164	15.88	3.93	15.27
	1882	5,470,407	11,383,357	16,853,764	845,579	15.46	3.90	15.17
	1883	7,460,745	12,194,298	19,655,043	1,126,533	15.10	4.86	16.13
	1884	8,183,680	10,013,336	18,197,016	1,231,225	15.04	6.11	17.17
	1885	7,694,858	10,760,785	18,455,643	1,160,927	15.09	6.07	18.50
	1886	7,385,842	11,733,809	19,119,651	1,183,198	16.02	6.09	19.92
	1887	7,713,271	12,541,246	20,254,517	1,292,993	16.76	5.76	19.27
	1888	4,216,291	17,405,452	21,621,743	863,887	20.49	3.89	21.48
	1889	3,864,224	18,864,415	22,728,639	860,886	22.28	3.63	20.83
	1890	4,371,997	17,644,886	22,016,883	999,109	22.85	4.18	19.71
	1891	5,074,667	19,123,390	24,198,057	1,110,795	21.89	4.74	21.70
	1892	5,135.08	19,320,323	24,455,731	1,114,838	21.70	5.43	21.24
	1893	4,958.53	20,716,414	25,674,667	1,115,464	22.50	5.27	22.29
1894	4,289,571	18,995,363	23,285,334	958,769	22.35	4.95	21.35	

IMPORTATIONS NÉCESSAIRES À LA CONSOMMATION DOMESTIQUE,
EFFETS IMPOSABLES ET ADMIS EN FRANCHISE.—*Suite.*

DIVISION.	Année.	IMPORTATIONS, CONSOMMATION DOMESTIQUE.		Total.	Droits perçus.	Moyenne du taux de droits.	Pourcentage du droit total.	Pourcentages des im- portations totales.
		Effets imposables.	Admis en franchise.					
C. Articles, entière- ment ou en partie manufacturés comme maté- riaux entrant dans les manu- factures et les arts mécaniques.	1877	6,789,753	4,731,482	11,521,185	855,488	12.73	6.83	12.24
	1878	6,198,592	3,970,316	10,168,908	823,443	13.28	6.44	11.25
	1879	5,626,129	2,678,500	8,304,629	840,674	14.94	6.50	10.55
	1880	8,063,778	2,371,885	10,435,663	1,383,307	17.15	9.79	14.93
	1881	10,007,670	2,831,512	12,839,182	1,782,746	17.81	9.64	14.19
	1882	12,849,529	3,940,980	16,790,509	2,434,955	18.95	11.22	15.11
	1883	13,564,224	5,479,794	19,043,018	2,629,176	19.38	11.35	15.63
	1884	11,026,226	4,085,071	15,111,297	2,181,497	19.78	10.82	14.26
	1885	9,721,625	4,032,720	13,754,345	2,036,185	20.64	10.79	13.79
	1886	9,938,974	3,915,496	13,854,470	2,083,349	20.96	10.42	14.43
	1887	11,523,035	4,515,287	16,038,322	2,455,707	21.31	10.94	15.26
	1888	10,956,715	4,592,101	15,548,816	2,941,293	26.84	13.26	15.44
	1889	11,959,832	5,162,850	17,122,682	3,211,605	26.85	13.53	15.69
	1890	11,875,714	5,563,482	17,439,196	3,269,859	27.53	13.67	15.62
	1891	12,964,255	5,661,826	18,626,081	3,264,635	25.18	13.95	16.70
	1892	12,552,853	6,622,587	19,175,440	3,301,935	26.30	16.08	16.65
	1893	12,602,539	6,676,531	19,279,070	3,258,960	25.86	15.41	16.74
	1894	11,029,939	6,502,625	17,532,564	2,960,199	26.84	15.24	16.05
	D. Objets fabriqués prêts pour la con- sommation.	1877	32,742,597	4,037,904	36,780,501	5,534,638	16.90	44.23
1878		32,520,868	3,281,439	35,802,297	5,499,605	16.91	43.00	39.61
1879		29,141,567	2,632,157	31,773,724	5,254,672	18.03	40.63	40.37
1880		25,297,058	3,876,968	29,174,026	6,051,887	23.92	42.82	41.74
1881		33,170,235	5,242,279	38,412,514	8,041,238	24.24	43.48	42.45
1882		40,047,970	6,305,539	46,353,509	10,707,730	24.85	46.17	42.24
1883		43,080,591	6,926,459	50,007,050	10,018,818	24.65	46.23	41.04
1884		34,513,155	6,407,660	40,920,815	10,707,719	24.54	42.03	38.62
1885		31,685,818	6,085,347	37,771,165	7,955,838	25.11	41.61	37.86
1886		32,046,951	4,262,362	36,309,313	8,207,306	25.61	42.25	37.83
1887		35,290,639	4,820,546	41,111,234	9,499,100	26.17	42.34	39.11
1888		32,032,627	4,382,874	36,415,501	8,957,905	27.96	40.37	36.17
1889		33,183,453	5,281,446	38,464,899	9,285,986	27.98	39.11	35.26
1890		35,879,046	5,596,131	41,475,177	9,733,837	27.13	40.70	37.14
1891		32,756,114	6,519,353	39,275,467	9,329,093	28.48	39.85	35.22
1892		33,910,096	5,316,357	39,226,453	9,720,933	28.67	47.35	34.06
1893		35,284,760	5,966,417	41,251,177	10,310,590	29.22	48.74	35.82
1894		31,999,192	6,776,122	37,875,314	8,972,459	28.85	46.29	34.73

IMPORTATIONS POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, EFFETS IMPOSABLES ET ADMIS EN FRANCHISE.—Fin.

DIVISION.	Année	IMPORTATIONS, CONSOMMATION DOMESTIQUE.		Total.	Droits perçus.	Moyenne du taux de droits.	Pourcentage du droit total.	Pourcentage des im- portations total.
		Effets imposables.	Admis en franchise.					
		\$	\$	\$	\$			
E. Articles d'usage volontaire, de luxe, etc.	1877	7,055,757	34,932	7,090,689	2,436,245	34.53	19.46	7.54
	1878	7,054,837	37,978	7,092,815	2,377,689	33.70	18.58	7.84
	1879	6,675,750	26,294	6,702,044	2,539,256	38.04	19.63	8.51
	1880	5,379,598	476,863	5,856,461	2,355,703	43.79	16.67	8.38
	1881	7,588,359	124,649	7,713,008	3,167,303	41.74	17.13	8.52
	1882	10,619,218	164,538	10,783,756	4,060,674	38.24	18.71	9.70
	1883	10,821,180	213,944	11,035,124	4,274,703	39.50	18.46	9.05
	1884	8,790,044	221,772	9,011,816	3,634,514	41.35	18.03	8.50
	1885	8,678,633	233,347	8,911,980	3,612,352	41.62	18.89	8.94
	1886	8,559,526	277,248	8,836,774	4,030,094	47.08	20.74	9.20
	1887	10,047,476	307,565	10,355,041	4,354,351	43.33	19.41	9.85
	1888	9,102,870	136,783	9,239,653	4,295,156	47.18	19.36	9.18
	1889	9,700,015	203,262	9,903,277	4,661,764	48.06	19.63	9.08
	1890	9,753,192	484,500	10,237,692	4,818,915	49.41	20.15	9.17
	1891	9,574,261	327,791	9,902,052	4,668,347	48.76	19.95	8.87
	1892	9,367,712	502,018	9,869,730	4,620,253	49.32	22.50	8.57
	1893	9,833,365	378,857	10,212,222	4,924,893	50.08	23.28	8.87
1894	9,114,538	514,287	9,628,825	4,809,201	52.69	24.85	8.85	
Total.....	1877	60,916,770	33,209,624	94,126,394	*12,548,348	20.55	100.00	100.00
	1878	59,773,039	30,622,812	90,395,851	12,791,532	21.40	100.00	100.00
	1879	55,430,012	23,272,507	78,702,519	+12,933,915	23.33	100.00	100.00
	1880	54,182,967	15,717,575	69,900,542	+14,133,483	26.08	100.00	100.00
	1881	71,620,725	18,867,604	90,488,329	18,492,645	25.82	100.00	100.00
	1882	85,757,433	25,387,751	111,145,184	21,700,028	25.30	100.00	100.00
	1883	91,588,339	30,273,157	121,861,496	23,162,553	25.29	100.00	100.00
	1884	80,010,498	25,962,480	105,972,978	20,156,448	25.18	100.00	100.00
	1885	73,269,618	26,486,157	99,755,775	19,121,254	26.10	100.00	100.00
	1886	70,658,819	25,333,318	95,992,137	19,427,397	27.49	100.00	100.00
	1887	78,120,679	26,986,531	105,107,210	22,438,308	28.72	100.00	100.00
	1888	69,645,824	31,025,804	100,671,628	22,187,869	31.86	100.00	100.00
	1889	74,475,139	34,623,057	109,098,196	23,742,316	31.88	100.00	100.00
	1890	77,106,253	34,576,131	111,682,384	\$23,914,144	31.01	100.00	100.00
	1891	74,536,036	36,997,918	111,533,954	\$23,407,075	31.43	100.00	100.00
	1892	69,160,737	45,999,676	115,160,413	\$20,531,320	29.67	100.00	100.00
	1893	69,873,571	45,297,259	115,171,145	\$21,154,171	30.27	100.00	100.00
1894	62,779,182	46,291,729	109,070,911	19,379,822	30.87	100.00	100.00	

*Comprend \$32,781 de droits perçus dans les T. du N.-O. par la police à cheval.

†Non compris la somme de \$4,202, reçue pour fraudes, aux entrepôts à Saint-Jean, N.-B., un dépôt spécial de \$23 et \$2,872 de droits remboursés sur approvisionnements pour la police à cheval des T. du N.-O.

‡Non compris un montant de \$3,530 de droits remboursés sur approvisionnement pour la police à cheval des T. du N.-O.

\$1890 Non compris 7,090 de droits perçus sous la sec. 8, S.R.C., chap. 32.

1891	9,191	“	“
1892	8,439	“	“
1892	10,714	“	sur entrées détruites par le feu à Saint-Jean, N.-B.
1893	7,539	“	sur entrées postales, etc.

983. Le tableau suivant est un résumé comparatif indiquant la valeur des principaux articles importés pour la consommation domestique pour les quatre années 1891, 1892, 1893 et 1894, les effets imposables étant

distingués de ceux admis en franchise. Ce tableau se rapportait autrefois aux quantités totales importées, mais afin de montrer plus clairement ce qu'ont été les besoins du pays, on l'a changé pour ne l'appliquer qu'aux articles de consommation domestique :—

ARTICLES.	VALEUR DES IMPORTATIONS ENTRÉES POUR LA CONSOMMATION.			
	1891.	1892.	1893.	1894.
<i>Effets imposables.</i>	\$	\$	\$	\$
Ale, bières et porter.....	235,359	229,402	175,147	162,184
Animaux vivants.....	262,082	262,089	206,512	167,316
Livres, publicat. périodiques et autres matières imprimées, n.a.s.....	1,212,340	1,223,404	1,208,506	1,063,381
Cuivre jaune, articles en.....	516,289	463,182	445,175	369,357
Céréales, savoir :—				
Arrow-root, biscuits, riz, macaroni, son, etc.....	470,166	479,006	548,936	362,025
Grains de toutes sortes.....	1,701,984	956,004	1,049,088	800,145
Farine et moulée de tous sortes..	568,113	387,682	294,059	252,253
Balais et brosses.....	111,524	108,529	109,783	106,534
Briques et tuiles.....	120,667	81,495	89,750	78,124
Chandelles.....	27,802	32,905	27,355	30,545
Voitures.....	316,626	492,114	408,787	490,200
Tapis et carrés.....	96,918	143,881	94,098	71,443
Ciment.....	313,767	287,729	327,148	284,471
Horloges et ressorts d'horloges.....	107,885	125,005	143,358	121,247
Houille et coke (v. effets en franchise)..	4,274,631	4,333,490	4,168,515	3,515,845
Café (voir effets en franchise).....	61,060	51,348	55,659	52,689
Cuivre, articles en.....	412,384	269,712	352,406	157,539
Cordages de toutes sortes.....	90,542	81,320	76,189	67,130
Cotonnades.....	4,020,110	3,992,440	4,557,402	4,001,618
Crêpes de toutes sortes.....	70,491	59,647	49,225	42,185
Drogues, teintures, produits chimiques	1,418,630	1,530,981	1,547,850	1,321,094
Poterie et porcelaine.....	634,907	748,810	709,737	695,514
Broderies, n.a.s.....	200,350	154,613	160,325	198,124
Œufs.....			12,583	13,069
Articles de fantaisie.....	1,513,463	1,627,801	1,717,746	1,648,044
Poisson et produits du (voir articles en franchise).....	515,157	482,605	486,957	465,504
Lin, chanvre et jute, articles en.....	1,433,189	1,546,051	1,618,983	1,416,476
Fruits et noix secs.....	1,151,014	996,193	913,541	904,263
Fruits verts (v. effets en franchise)....	991,018	1,072,508	903,909	1,179,728
Fourrures et articles en.....	533,056	679,406	723,807	717,451
Verreries.....	1,247,692	1,257,858	1,219,543	1,209,203
Gants et mitaines de toutes sortes....	658,412	680,221	700,587	665,737
Or et argent, articles en.....	244,042	261,471	298,439	283,645
Poudre à canon et autres matières explosives.....	110,515	136,171	143,028	112,781
Cutta-percha et caoutchouc, articles en	806,237	684,633	696,690	519,296
Chapeaux, casquettes et bonnets.....	1,280,816	1,219,714	1,320,640	1,216,062
Fer et acier, articles en fer (voir articles en franchise).....	9,987,973	9,969,409	10,113,177	8,776,533
Bijouteries.....	351,134	288,584	251,537	239,947
Plomb et articles en.....	325,455	317,142	288,636	203,644
Cuir.....	948,831	1,091,213	1,233,004	970,577
Marbre.....	107,661	106,168	96,177	94,657
Métal et composition métalliques, n.a.s.	351,809	373,819	353,225	317,145
Instrument de musique.....	422,225	412,894	375,421	308,989
Huile de charbon et kerosine, pro. de.	550,925	494,004	472,406	446,492
Huiles, toutes autres.....	1,009,486	863,754	824,822	796,581
Prélarts.....	226,026	216,129	233,395	211,914
Emballages.....	386,234	399,306	402,270	448,274
Peintures et couleurs.....	551,287	566,138	594,874	551,381
Papiers et articles en.....	1,142,313	1,216,486	1,187,236	1,015,094

RÉSUMÉ DE LA VALEUR DES ARTICLES IMPORTÉS, Etc.—*Suite.*

ARTICLES.	VALEUR DES IMPORTATIONS ENTRÉES POUR LA CONSOMMATION.			
	1891.	1892.	1893.	1894.
<i>Effets imposables—Suite.</i>	§	§	§	§
Marinades, sauces de toutes sortes...	67,514	111,148	109,580	74,058
Presses à imprimer.....	113,742	140,773	143,024	59,372
Provisions, i.e. :—Beurre, fromage, saindoux et viandes.....	1,305,469	1,006,257	734,481	900,494
Sel (<i>voir aussi articles en franchise</i>)...	59,311	65,963	79,838	53,336
Graines et racines (<i>voir art. en franch.</i>)	385,880	477,754	433,402	482,608
Navires et bâtiments, et réparations..	79,604	25,030	40,568	46,425
Soie et articles en.....	2,669,930	2,456,109	2,763,536	2,481,414
Savon de toutes sortes.....	150,579	166,937	176,959	163,961
Epices de toutes sortes.....	214,402	180,137	191,739	149,773
Spiritueux et vins.....	1,521,787	1,483,955	1,510,792	1,444,620
Pierre et articles en.....	285,280	169,837	135,320	129,273
Sucre (<i>voir aussi articles en franchise</i>)	5,005,397	551,851	46,091	116,558
Mélasses.....	972,200	814,421	802,748	817,217
Sucre candi et confiserie.....	135,515	94,942	86,612	66,268
Thé (<i>voir aussi articles en franchise</i>)..	161,123	82,599	88,611	175,998
Ferblanc et articles en.....	46,423	37,738	32,817	35,877
Tabac et tabac manufacturé.....	324,757	270,661	290,805	280,311
Térébenthine, esprit de.....	201,929	201,874	164,855	160,428
Fil, pour harnais, etc....	24,770	170,967	136,861	105,086
Vernis.....	68,464	77,436	72,805	73,822
Légumes.....	229,794	239,099	220,631	233,440
Montres et parties de.....	506,913	397,543	402,805	347,081
Bois et articles en.....	1,194,429	1,142,102	1,087,128	908,169
Laine.....	9,962,744	10,341,309	10,946,244	9,493,629
Tous autres effets sujets aux droits..	4,737,894	5,171,796	5,324,537	4,836,514
Total, effets imposables.....	74,536,036	69,160,737	69,873,571	62,779,182
<i>Effets admis en franchise.</i>				
Animaux pour l'amélioration de la race	447,764	356,187	306,278	232,290
Millet à balais.....	109,042	115,479	144,978	121,297
Houille anthracite.....	5,224,452	5,640,346	6,355,285	6,354,040
Café, vert.....	630,082	601,655	594,888	565,005
Monnaie et lingots.....	1,811,170	1,818,530	6,534,200	4,023,072
Coton en rames et déchets de coton..	3,877,251	3,673,933	3,535,114	2,902,993
Drogues, teintures, prod. chimiq., etc.	1,482,571	1,577,010	1,797,344	1,633,242
Oufs.....	96,916	28,231	611	8,789
Poisson de toutes sortes.....	614,314	683,478	536,486	748,332
Hameçons, filets, seines, etc.....	435,333	473,204	434,057	444,540
Fruits verts.....	397,238	428,261	508,680	595,858
Peaux à fourrure, non préparées.....	485,927	649,257	785,433	627,678
Graisse.....	91,847	209,883	183,492	266,306
Gutta-percha, brute, caoutchouc, etc..	799,429	708,805	833,523	917,585
Chanvre non préparé.....	864,597	877,989	150,134	482,289
Peaux non préparées.....	2,004,449	1,794,932	1,947,886	1,866,333
Ivoire végétal.....	28,959	23,329	38,941	22,591
Vieux câble et étoupe.....	68,096	50,177	48,143	39,784
Bois en grume, bois de construction non ouvré.....	859,898	232,722	266,990	690,909
Bois de service et de charpente, scié en madriers, raboté ou autrement manu- facturé.....	757,772	755,579	688,828	816,166
Métaux, savoir :—				
Cuivre jaune.....	86,754	73,923	68,996	84,314
Cuivre rouge.....	151,138	161,715	123,308	124,262
Fer et acier.....	3,838,519	2,657,013	3,086,346	2,640,983
Ferblanc.....	1,160,495	1,556,467	1,242,049	1,274,512
Zinc.....	105,023	127,302	124,360	90,689
Tout autre.....	191,730	199,777	196,783	137,741

RÉSUMÉ DE LA VALEUR DES ARTICLES IMPORTÉS, ETC.—Fin.

ARTICLES.	VALEUR DES IMPORTATIONS ENTRÉES POUR LA CONSOMMATION.			
	1891.	1892.	1893.	1894.
<i>Effets admis en franchise—Fin.</i>	\$	\$	\$	\$
Huiles de cacao et de palmier.....	87,703	107,919	128,369	79,918
Huiles de poisson.....	104,895	57,552	95,551	36,309
Peintures à l'huile et à l'eau, colorées.	216,328	362,772	278,150	407,627
Chiffons.....	199,795	227,488	239,439	191,660
Sel.....	321,239	314,995	281,462	328,300
Effets de colons.....	1,778,516	2,024,918	2,223,269	3,322,499
Graines.....	39,491	36,763	41,840	114,781
Soie grège.....	171,940	260,299	206,325	203,040
Pierres précieuses non polies.....	73,878	56,243	102,741	172,826
Sucre.....		8,590,672	6,628,419	8,382,150
Thé.....	2,820,292	3,568,341	2,886,841	2,863,939
Tabac non manufacturé.....	1,649,917	1,716,873	1,717,495	1,753,992
Tous autres articles.....	3,724,328	5,078,186	5,468,424	4,746,160
Total, effets admis en franchise	38,809,088	47,818,206	51,831,459	50,314,801
" imposables.....	74,536,036	69,160,737	69,873,571	62,779,182
Grands totaux....	113,345,124	116,978,943	121,705,030	113,093,983

La diminution dans la valeur des importations sujettes aux droits, pour la consommation domestique pendant l'année 1894, comparée avec l'année précédente, a été de \$7,094,389 ; la diminution dans les articles exempts de droits de \$1,516,658, et pour le montant total des importations, de \$8,611,047. En étudiant ce tableau avec soin, on y verra les augmentations et les diminutions des différents articles.

984. Le montant des droits perçus par tête, en 1894, a été de \$3.86, soit une diminution de 41 centins comparativement à l'année 1893. Les droits d'exportation ont été révoqués par une proclamation en date du 15 octobre 1890. La proportion totale des droits perçus sur la somme du montant total des importations a été de 15.70, telle que comparée avec 16.39 en 1893, et sur la valeur des articles entrés pour consommation, la proportion a été de 17.14 pour 100 en 1894, et de 17.39 pour 100 en 1893.

985. Malheureusement, nous n'avons aucun moyen dans le moment de pouvoir s'assurer du montant du commerce interprovincial annuel, mais il est certain qu'il est bien plus élevé que nous le croyons généralement, et a, jusqu'à un certain point, pris la place qu'occupait autrefois le commerce étranger. Une estimation de sa valeur a été faite dans un journal, il y a quelques années. En voici le point principal :

En 1854, fut conclu avec les États-Unis, le traité de réciprocité, et il y dirigea une si grande partie du commerce interprovincial, que la valeur du commerce direct entre les provinces durant l'année 1865, la dernière du traité, avait diminué d'un demi million de piastres comparativement à l'année 1853, celle qui avait précédé la mise en vigueur du traité ; tandis que, pendant les dernières années du traité en question, le commerce total entre les

provinces maritimes et les deux Canadas ne s'était élevé en moyenne à pas plus de deux millions de piastres par année. Nous en arrivons ainsi pratiquement à la confédération, alors que la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, ainsi que d'autres corporations entreprenantes avaient fait tous leurs efforts, non sans quelque succès pour stimuler le commerce interprovincial, bien que cependant, durant la première année de la confédération, le commerce interprovincial ne représentait qu'environ quatre millions de piastres, et que le commerce entre le Nord-Ouest et les provinces situées sur la rive du Saint-Laurent était pratiquement nul.

Ainsi, le commerce du Canada à la date de la confédération ne s'élevait qu'à la maigre somme annuelle de quatre millions. Et, quel a été le résultat des efforts qui ont été faits pour le développer ? Il est difficile d'y répondre par des chiffres complets. Le commerce entre Ontario et Québec, par exemple, est très considérable. Tous ceux qui visitent Montréal et Toronto savent quel immense échange de produits se fait annuellement. Mais, il est difficile de l'évaluer d'une manière exacte, et ces deux provinces constituent une division de la confédération pour les fins de l'enquête que nous établissons ici. Il en est de même pour le commerce interprovincial qui est très considérable entre les provinces maritimes, qui sont également représentées comme une seule division. Si donc, l'on considère le commerce qui a lieu entre le groupe des provinces maritimes d'une part et celle des provinces d'Ontario et de Québec d'autre part, ainsi qu'entre le Canada oriental tout entier d'un côté, et le territoire situé à l'ouest du lac des Bois de l'autre, nous trouvons la valeur annuelle suivante du commerce interprovincial.

A l'ouest des provinces maritimes.....	\$26,000,000
Entre les provinces de l'est <i>via</i> les chemins de fer des États-Unis.....	1,500,000
Entre le Canada oriental et occidental par le chemin de fer du Pacifique canadien et les chemins de fer des États-Unis....	24,500,000
Total du commerce interprovincial.....	\$80,000,000
A l'est d'Ontario et de Québec.....	\$28,000,000

La valeur telle que calculée en 1889 était de \$80,000,000 par année c'est-à-dire \$4.25 par tonne pour le commerce côtier en admettant que son tonnage soit la mesure à peu près exacte du commerce interprovincial ; la valeur de ce commerce, en 1894, serait de \$113,000,000.

986. Si nous considérons le commerce interprovincial, qui, tout en représentant une somme inconnue, a cependant une grande importance, il nous faut prendre les chiffres du commerce extérieur comme base des calculs nécessaires à la comparaison. Il est clair que vû les changements continus dans les prix, la valeur seule ne peut pas donner une idée complète de l'extension du commerce du pays quant à son augmentation ou sa diminution, et dans le but d'obtenir une statistique concernant son volume ainsi que sa valeur, les tableaux suivants ont été préparés. Ces tableaux qui montrent l'augmentation ou la diminution réelle de la valeur sont divisés en deux parties, dont l'une représente les changements dans le volume, et l'autre dans le prix. Pour bien faire comprendre la chose, prenez le tabac non manufacturé dans le tableau suivant, les importations de cet article,

en 1893, se sont élevées à 13,072,691 livres, évaluées à \$1,717,495, tandis que celles de 1894 ont été de 14,253,749 livres, évaluées à \$1,753,992, soit une diminution de \$36,497 dans la valeur. Or, si les quantités eussent été les mêmes qu'en 1894, la valeur aurait été de \$118,000 de moins, vu la baisse dans les prix, mais cette diminution dans la valeur est dédommée de \$154,000 par l'augmentation dans la quantité. Ce qui suit, est un état comparatif de la quantité et de la valeur des principaux articles d'importation en 1894 et en 1893. Des calculs sur 259 articles, séparément, ont été faits pour préparer les 69 articles y spécifiés, et on considère que ceux-ci sont plus que suffisants pour justifier la supposition que les articles qui restent à être entrés pour chaque classe peuvent être considérés au même taux. On verra donc que, non seulement un estimé plus clair, mais aussi plus instructif ne peut être préparé sur la condition du commerce de ce pays par ce système de comparaison de préférence à celui ordinairement employé, des valeurs seulement.

IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX ARTICLES POUR LA CONSOMMATION,
EN CANADA, POUR 1894, COMPARÉES, EN CE QUI CONCERNE LA
QUANTITÉ ET LA VALEUR, AVEC CEUX DE 1893.

ARTICLES.	VALEUR.		AUGMENTATION OU DIMINUTION DES VALEURS.		
	Réelle en 1894.	Au prix de 1893.	Due à la variation dans		Prix actuel ou plus ou moins qu'en 1893.
			Quantité.	Prix.	
<i>Articles alimentaires et boisson.</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Ale et bière.....	162,184	166,000	— 9,000	— 4,000	+ 12,963
Spiritueux et vins.....	1,444,620	1,499,000	— 12,000	— 54,000	— 65,352
Blé-d'Inde.....	683,877	778,000	— 204,000	— 94,000	— 297,711
Fleur de blé-d'Inde.....	148,283	167,000	+ 8,000	— 19,000	— 10,536
Blé et fleur de blé.....	122,479	175,000	+ 41,000	— 53,000	— 12,686
Riz.....	142,925	112,000	+ 269,000	+ 31,000	— 238,084
Porc, lard et jambons....	396,518	377,000	+ 28,000	+ 20,000	+ 48,050
Viandes, autres.....	281,984	283,000	+ 28,000	— 1,000	+ 27,008
Poisson.....	966,722	1,075,000	+ 321,080	— 109,000	+ 212,031
Huitres.....	237,241	277,000	+ 16,000	— 40,000	— 23,873
Café.....	617,694	593,000	+ 58,000	+ 26,000	— 32,853
Thé.....	3,039,937	3,383,000	+ 407,000	— 343,000	+ 64,485
Sucre.....	8,498,708	8,074,000	+ 1,400,000	+ 424,000	+ 1,824,198
Mélasses.....	817,217	837,000	+ 34,000	— 20,000	+ 14,469
Fruits.....	2,725,450	3,195,000	+ 841,000	— 470,000	+ 370,338
Houblon.....	135,527	140,000	— 23,000	— 5,000	— 27,847
Sel.....	381,636	348,000	— 13,000	+ 33,000	+ 20,337
Autres articles.....	1,755,950	1,906,000	— 293,000	— 150,000	— 142,730
Total.....	22,558,952	23,386,000	+ 2,829,000	— 827,000	2,001,741

IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX ARTICLES POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, ETC., 1893—*Suite.*

ARTICLES.	VALEUR.		AUGMENTATION OU DIMINUTION DES VALEURS.		
	Réelle en 1894.	Au prix de 1893.	Due à la variation dans		Prix actuel ou plus ou moins qu'en 1893.
			Quantité.	Prix.	
<i>Métal.</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Cuivre rouge.....	281,801	334,000	— 141,000	— 53,000	— 193,913
Fer en gueuse.....	518,755	553,000	— 214,000	— 34,000	— 247,812
Fer ouvré, rebuts.....	413,272	432,000	— 234,000	— 19,000	— 252,603
Cuivre jaune.....	453,671	594,000	+ 80,000	— 140,000	— 60,500
Alliage de spelters.....	35,615	39,000	— 11,000	— 3,000	— 14,207
Ferblanc.....	280,088	357,000	+ 39,000	— 77,000	— 37,983
Métal jaune.....	39,822	46,000	— 16,000	— 6,000	— 22,029
Zinc.....	90,689	98,000	— 26,000	— 8,000	— 33,671
Autres articles.....	984,332	1,071,000	— 102,000	— 86,000	— 188,360
Total	3,098,045	3,524,000	— 625,000	— 426,000	— 1,051,078
<i>Drogues, teinture, produits chimiques et médecines.</i>					
Crème de tarte.....	103,134	122,000	— 2,000	— 19,000	— 21,276
Teinture aniline.....	197,287	237,000	+ 19,000	— 40,000	— 21,217
Ext. de bois de camp....	153,819	148,000	+ 16,000	+ 6,000	+ 22,252
Opium à l'état naturel...	223,871	251,000	— 144,000	— 27,000	— 170,442
Soude nitrate.....	337,193	382,000	— 9,000	— 45,000	— 53,791
Térébenthine, esprit de..	160,428	182,000	+ 18,000	— 22,000	— 4,427
Autres articles.....	2,019,259	2,067,000	— 118,000	— 47,000	— 165,243
Total	3,194,991	3,389,000	— 220,000	— 194,000	— 414,144
<i>Huile</i>	<i>1,369,173</i>	<i>1,479,000</i>	<i>— 53,000</i>	<i>— 110,000</i>	<i>— 162,781</i>
<i>Matières brutes.</i>					
Houille, anthracite.....	6,352,040	6,482,000	+ 127,000	— 128,000	— 1,245
“ bitumineuse.....	3,315,094	3,365,000	— 603,000	— 49,000	— 652,670
Coton, déchets.....	292,455	322,000	— 11,000	— 30,000	— 41,207
Coton, brut.....	2,610,538	2,767,000	— 435,000	— 156,000	— 590,914
Graisse.....	266,306	314,000	+ 86,000	— 48,000	+ 37,728
Gutta-percha, au nat...	199,331	189,000	— 35,000	+ 10,000	— 24,573
Chanvre non préparé....	482,289	591,000	— 559,000	— 109,000	— 667,845
Chiffons, guénilles.....	191,660	194,000	— 46,000	— 2,000	— 47,774
Caoutchouc cru.....	718,254	617,000	+ 8,000	+ 101,000	+ 108,635
Soie au naturel.....	203,040	231,000	+ 25,000	— 28,000	— 3,285
Tabac non manufacturé..	1,753,992	1,872,000	+ 154,000	— 118,000	+ 36,497
Laine.....	1,085,254	1,120,000	— 525,000	— 41,000	— 566,186
Autres articles.....	5,049,153	5,195,000	+ 197,000	— 146,000	+ 51,451
Total	22,521,406	23,265,000	— 1,617,000	— 744,000	— 2,361,388

IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX ARTICLES POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE, ETC.—Fin.

ARTICLES.	VALEUR.		AUGMENTATION OU DIMINUTION DES VALEURS.		
	Réelle en 1894.	Au prix de 1893.	Due à la variation dans		Prix actuel ou plus ou moins qu'en 1893.
			Quantité.	Prix.	
<i>Manufactures.</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Barils, vides	104,795	104,000	— 145,000	+ 1,000	— 144,250
Livres, autres publicat. .	1,228,291	1,895,000	+ 601,000	— 667,000	— 66,301
Voitures, cha., wag., etc.	490,200	607,000	+ 198,000	— 117,000	+ 81,413
Tapis	1,030,410	1,099,000	— 127,000	— 69,000	— 195,937
Ciment	284,471	314,000	— 13,000	— 30,000	— 42,677
Cigares et tabacs	280,311	290,000	— 10,000	— 10,000	— 10,494
Coton, manufacturé	4,092,907	4,145,000	— 526,000	— 52,000	— 577,762
Lin et chanvre, manufacturé	1,403,043	1,362,000	— 275,000	+ 41,000	— 234,183
Verre manufacturé	1,209,203	1,246,000	+ 27,000	— 37,000	— 10,340
Fer et acier, manufacturé	9,267,987	9,648,000	— 904,000	— 380,000	— 1,282,648
Toile de jute	330,489	345,000	— 10,000	— 15,000	— 24,893
Cuir manufacturé	970,577	976,000	— 257,000	— 5,000	— 262,427
Bois	716,480	730,000	+ 141,000	— 13,000	+ 128,264
Préclart	211,914	205,000	— 28,000	+ 7,000	— 21,481
Peintures et couleurs	558,324	549,000	— 45,000	+ 9,000	— 36,550
Papier, articles en	1,015,094	916,000	— 271,000	+ 99,000	— 172,142
Pianos, orgues	308,989	364,000	— 11,000	— 55,000	— 66,432
Soie veloutés	164,434	186,000	+ 57,000	— 22,000	+ 35,158
Fer en feuilles	785,907	822,000	+ 30,009	— 36,000	— 6,055
Fer blanc plaq. et feuille .	956,813	906,000	+ 14,000	+ 51,000	+ 64,707
Fil, toutes sortes	158,648	157,000	— 30,000	+ 2,000	— 28,339
Manufactures de laine	8,534,662	8,130,000	— 1,684,000	+ 405,000	— 1,278,675
Autres articles	14,727,501	15,165,000	— 839,000	— 437,000	— 1,275,355
Total	48,831,450	50,161,000	— 4,097,000	— 1,330,000	— 5,427,399
Animaux	467,489	528,000	+ 15,000	— 61,000	— 46,072
Divers	11,052,477	11,449,000	— 753,000	— 397,000	— 1,149,842
Total, importations..	113,093,983	117,181,000	— 4,521,000	— 4,089,000	— 8,611,047

Comme on le voit la diminution dans la valeur des importations de l'année 1894, comparativement à l'année précédente, est de \$8,611,047. De ce montant, \$4,521,000 sont dues à une diminution dans le volume, et \$4,089,000 à une diminution dans les prix.

987. Le tableau suivant indique les résultats ci-haut mentionnés d'une manière plus claire et prouve que l'année 1894, tout en ayant eu une augmentation tout à fait accentuée dans le volume de notre commerce d'importation, a aussi été marquée par une diminution presque universelle dans les prix :—

RÉSUMÉ DES IMPORTATIONS EN 1894, EN COMPARAISON AVEC CELLES DE 1893.

ARTICLES.	Valeur importée, 1894.	PLUS OU MOINS QU'EN 1893.		
		Quantité.	Prix.	Ensemble.
	\$	\$	\$	\$
Articles alimentaires et boissons....	22,558,952	+ 2,829,000	— 827,000	+ 2,001,741
Métaux.....	3,098,045	— 625,000	— 426,000	— 1,051,078
Produits chimiques.....	3,194,991	— 220,000	— 194,000	— 414,144
Huiles.....	1,369,173	— 53,000	— 110,000	— 162,871
Matières brutes.....	22,521,406	— 1,617,000	— 744,000	— 2,361,388
Manufactures.....	48,831,450	— 4,097,000	— 1,330,000	— 5,427,399
Animaux.....	467,489	+ 15,000	— 61,000	— 460,072
Articles divers.....	11,052,477	— 753,000	— 397,000	— 1,149,842
Total.....	113,093,983	— 4,521,000	— 4,089,000	— 8,611,047

988. La comparaison suivante entre 1891 et 1892 et entre 1893-94 est démontrée par les calculs faits et les chiffres donnés dans le tableau suivant :—

	1891.	1892.
Valeur réelle des importations.....	\$ 199,102,860	\$ 212,663,196
Valeur aux prix des années précédentes.....	200,151,000	220,832,000
Changements d'après les prix.....	— 1,048,000	— 8,169,000
" " quantités.....	+ 5,050,000	+ 21,730,000
Différence réelle dans la valeur.....	+ 4,001,770	+ 13,560,328
	1893.	1894.
Valeur réelle des importations.....	\$ 121,705,030	\$ 113,093,983
Valeur aux prix des années précédentes.....	124,331,000	117,181,000
Changements d'après les prix.....	— 2,625,000	— 4,089,000
" " quantités.....	+ 7,350,000	— 4,521,000
Différence réelle dans la valeur.....	+ 4,726,087	— 8,611,047

989. Un état comparatif, par pays, de la valeur des importations en Canada pendant les années 1893 et 1894 est donné ci-après :—

PAYS.	VALEUR DU TOTAL DES IMPORTATIONS.		Augmentation.	Diminution.
	1893.	1894.		
	\$	\$	\$	\$
Etats-Unis.....	65,065,846	62,907,431		2,158,415
Grande-Bretagne.....	43,305,225	38,747,249		4,557,976
Allemagne.....	3,764,642	5,871,065	2,106,423	
France.....	2,846,995	2,510,379		336,616
Antilles espagnoles.....	2,439,995	2,479,343	40,266	
“ anglaises.....	1,290,329	1,265,509		24,820
Possessions Espagn., et autres.....	2,204,569	1,135,008		1,069,561
Chine.....	972,052	1,162,225	190,173	
Japon.....	1,498,061	1,413,844		84,217
Bésil.....	112,429	138,305	26,476	
Belgique.....	598,918	541,268		57,650
Terreneuve.....	652,280	814,979	162,699	
Espagne.....	318,121	390,697	72,576	
Hollande.....	399,707	328,656		71,051
Australasia.....	217,803	156,534		61,269
Autriche.....	173,066	155,952		17,114
Guyane anglaise.....	348,615	503,697	155,082	
Grèce.....	136,247	104,797		31,450
Suisse.....	262,811	283,269	20,458	
Italie.....	417,044	516,264	99,220	
Indes orientales anglaises.....	168,994	176,301	7,307	
Turquie.....	171,637	273,572	101,935	
Afrique anglaise.....	189,925	16,722		173,203
Saint-Pierre.....	63,048	189,691	126,693	
Portugal.....	55,707	44,263		11,444
Vénézuéla.....	266,012	236,863		29,149
Indes orientales hollandaises.....	1,041,244	1,006,861		34,383
Norvège et Suède.....	36,300	40,805	4,505	
Antilles françaises.....	5,445	5,019		426
Russie.....	4,451	4,346		105
Antilles danoises.....	5,504	10,462	4,958	
Etats-Unis de la Colombie.....	481	1,348	867	
Danemark.....	15,466	4,564		10,902
République Argentine.....	2,849	7,733	4,884	
Mexique.....	833	698		135
Antilles hollandaises.....	2,936	441		2,495
Islande.....	88	159	71	
Egypte.....	16,928	590		16,338
Arabie.....	1,528	1,757	229	
Hawaï.....	709	14,705	13,996	
Madère.....	238	591	353	
Siam.....		56	56	
Etats de l'Amérique Centrale.....		8,956	8,956	
Possessions françaises en Afrique.....		555	555	
Autres pays.....	108	811	703	
Total.....	129,074,268	123,474,940	...	5,599,328

990. Il y a eu une augmentation dans les importations de 23 pays, et une diminution dans celle de 21 pays, l'augmentation la plus considérable a été de \$2,106,423 dans les importations de l'Allemagne, et les diminutions les plus fortes ont été de \$4,556,976 dans les importations des Etats-Unis, de

\$2,158,415 dans celles du Royaume-Uni, et pour les importations des autres possessions espagnoles de \$1,069,561. Les diminutions ont excédé les augmentations par une somme de \$5,599,328.

991. Ci-suit un état comparatif, par pays, de la valeur des importations nécessaires à la consommation domestique en Canada pendant les années 1893-94. Une comparaison entre les années 1894 et 1893 montre une diminution dans la valeur des importations pour la consommation domestique, de \$8,611,047. La diminution la plus forte a été dans les importations des États-Unis, de l'Angleterre et des autres possessions espagnoles, cette dernière étant de \$5,186,758, \$4,432,264 et \$1,068,595 respectivement. Les augmentations les plus considérables ont été dans les importations de l'Allemagne, l'Italie, la Chine, Terre-Neuve et la Turquie. La valeur par tête des marchandises entrées pour la consommation en 1883 a été de \$21.95 ; en 1889, de \$23.16 ; en 1890, de \$23.54 ; en 1891, de \$23.40 ; en 1892, de \$23.88 ; en 1893, de \$24.53 et en 1894, de \$22.52. Le montant par tête n'est cependant pas aussi élevé qu'à l'ordinaire, et cela, à cause de l'augmentation considérable dans la production domestique et le commerce interprovincial.

ÉTAT COMPARATIF, PAR PAYS, DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS ENTRÉES POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE EN CANADA PENDANT LES ANNÉES 1893-1894 (Y COMPRIS LES MONNAIES ET LINGOTS.)

PAYS.	VALEUR DES IMPORTATIONS.		Augmentation.	Diminution.
	1893.	1894.		
	\$	\$	\$	\$
<i>Empire britannique :—</i>				
Grande-Bretagne.....	43,149,531	38,717,267		4,432,264
Antilles anglaises.....	1,211,843	1,227,436	15,593	
Indes orientales anglaises.....	166,496	114,837		51,659
Guyane anglaise.....	337,658	487,546	149,888	
Afrique.....	189,925	16,819		173,106
Australasie.....	217,817	143,317		74,500
Terre-Neuve.....	653,270	814,562	161,292	
Total.....	45,926,540	41,521,784		4,404,756
<i>Pays étrangers :—</i>				
Etats-Unis.....	58,220,858	53,034,100		5,186,758
Allemagne.....	3,825,763	5,841,542	2,015,779	
France.....	2,832,117	2,536,964		295,153
Antilles espagnoles.....	2,430,882	2,438,251	7,369	
françaises.....	5,445	5,019		426
danoises.....	584	6,264	5,680	
Indes orientales allemandes.....	1,041,234	1,006,861		34,373
Antilles allemandes.....	2,904	441		2,464
Japon.....	1,495,943	1,411,568		84,375
Chine.....	929,628	1,113,351	183,723	
Bésil.....	165,612	138,905		26,707
Belgique.....	599,511	550,237		49,274
Espagne.....	343,506	389,293	45,787	
Hollande.....	373,858	344,706		29,152
Autres possessions espagnoles.....	2,204,368	1,135,773		1,068,595
Suisse.....	258,464	274,825	16,361	
Italie.....	170,564	402,443	231,879	
Grèce.....	134,949	110,738		24,211

ETAT COMPARATIF, PAR PAYS, DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS,
ETC.—Fin.

PAYS.	VALEUR DES IMPORTATIONS.		Augmentation.	Diminution.
	1893.	1894.		
	\$	\$	\$	\$
<i>Pays étrangers--Suite.</i>				
Autriche.....	170,472	162,431		8,041
Turquie.....	141,661	294,478	152,817	
Portugal.....	52,481	47,106		5,375
Danemark.....	15,422	4,564		10,858
Siam.....	30,379	56		30,323
Russie.....	2,713	4,346	1,633	
Vénézuéla.....	266,012	236,863		29,149
Norvège et Suède.....	28,485	41,317	12,832	
Saint-Pierre.....	10,881	2,772		8,109
Hawaï.....	724	14,584	13,860	
Mexique.....	832	611		221
Etats-Unis de la Colombie.....	481	1,267	786	
Egypte.....	17,099	964		16,135
Autres pays.....	4,647	19,559	14,912	
Total.....	75,778,479	71,572,199		4,206,291

992. Les tableaux suivants indiquent les valeurs relatives des différents articles importés de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, pendant les années 1893-94:—

VALEUR RELATIVE DES ARTICLES IMPORTÉS (NÉCESSAIRES A LA CONSOMMATION DOMESTIQUE) DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DES ETATS-UNIS, PENDANT LES ANNÉES 1893 ET 1894.

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.
	\$	\$	\$	\$
<i>Articles imposables.</i>				
Bière et porter en bouteilles et en fûts.....	136,115	119,503	37,452	41,456
Bière de gingembre.....	5,299	4,195	1,001	1,964
Bêtes à cornes.....	40		20,397	5,982
Chevaux.....	896	1,558	77,255	62,321
Moutons.....			91,406	81,400
Cochons.....			522	164
Animaux, tous autres, N.A.E.....	1,919	1,578	12,523	11,875
Tables de bagatelle avec queues et billes.....	92	94		
Sacs contenant du sel fin.....	9,022	5,838	2,319	2,472
Poudre à levain.....	6	65	101,494	93,842
Courroies et troussees de toutes sortes.....	5,509	4,422	14,444	12,224
Cloches de toutes sortes, excepté pour les églises.....	525	524	11,701	17,136
Tables de billard.....	5,942	4,703	60	1,953
Cirage pour les chaussures.....	7,674	8,420	32,901	28,128

VALEUR RELATIVE DES ARTICLES IMPORTÉS, IMPOSABLES ET
ADMIS EN FRANCHISE, ETC.—*Suite.*

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.
<i>Articles imposables—Suite.</i>	\$	\$	\$	\$
Bleu pour buanderie de toutes sortes.....	14,385	15,063	2,668	2,678
Livres, publications périodiques, etc., et toutes autres impressions.....	376,368	325,420	701,691	631,945
Outils de relieurs, y compris les machines à régler, etc..	21,170	14,687	18,825	13,859
Lacets de bottines, de souliers et de corsets..	25,883	21,032	10,087	7,887
Bretelles.....	36,516	30,597	30,992	24,359
Cuivre et articles en.....	79,239	53,885	330,844	282,383
Céréales, etc., savoir:—				
Arrow-root et tapioca.....	27,519	27,178	5,591	4,010
Pain et biscuit.....	17,632	5,601	14,502	10,500
Macaroni, vermicelle, etc.....	307	631	4,235	3,686
Riz et farine de riz et de sagou.....	12,619	18,658	10,531	9,407
Grain de toutes tortes.....	2,898	4,118	1,045,282	794,905
Farine et fleur de toutes sortes.....	13,587	4,526	281,915	247,609
Autres céréales, N. E. A.....	9,542	8,412	69,983	139,342
Grain, fleur et farine de toutes sortes, endom. par l'eau durant le transport.....			10,533	9,317
Briques et tuiles.....	35,788	19,992	49,844	56,722
Gommes anglaise, dressine, crème d'encollage et encollage à émail.....	3,563	2,978	12,717	7,009
Balais de toutes sortes.....	113	28	802	1,026
Brosses.....	14,644	17,724	25,869	30,754
Boutons.....	98,971	58,504	115,746	83,268
Chandelles.....	16,034	13,362	9,714	15,284
Canne ou rotin, fendu ou autrement manufacturé.....	131	87	10,658	9,413
Voitures de toutes sortes.....	177,756	212,124	151,807	186,904
" partie de voitures.....	11,112	20,483	53,462	65,960
Tapis et carrés, N. E. A.....	83,463	43,217	7,944	26,786
Boîtes à bijoux et à montres, etc.....	5,294	7,262	1,789	1,690
Celluloïde moulée et façonnée pour manches de couteaux, fourchettes, etc.....			46	10
Ciment.....	230,435	182,974	40,066	33,263
Craie.....	1,043	1,115	5,530	5,237
Chicorée.....	3,698	3,977	1,760	1,103
Cidre.....	67	25	1,307	1,481
Horloges, ressorts d'horloges, etc.....	5,328	5,389	119,976	97,184
Houille et coke et poussière de houille.....	119,971	130,119	4,048,544	3,385,525
Goudron et poix de houille.....	12,134	10,479	9,798	6,750
Nattes et fibres de coco.....	1,283	1,910	830	3,679
Noix de coco et pâte de coco, etc.....	55,395	46,474	103,035	111,043
Café.....	1,525	2,886	53,914	48,949
Collets et manchettes, toile ou coton, etc.....	33,087	23,680	23,680	15,451
Peignes.....	34,891	27,312	16,631	19,007
Cuivre rouge et articles en.....	55,083	20,259	291,296	133,856
Cordages de toutes sortes.....	21,931	9,986	53,932	56,993
Coton et articles en.....	3,471,527	2,957,634	911,885	812,969
Crêpes de toutes sortes.....	45,013	38,478	2,101	448
Rideaux.....	216,817	185,787	64,237	73,757
Drogues, teint. prod. chim. et médecin.....	307,359	262,194	599,305	579,321
Poterie et porcelaine.....	520,351	477,554	58,691	58,241
Œufs (voir la liste en franchise).....	26	5	11,537	11,698

VALEUR RELATIVE DES ARTICLES IMPORTÉS, IMPOSABLES ET
ADMIS EN FRANCHISE, ETC.—*Suite.*

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.
ARTICLES ADMIS EN FRANCHISE— <i>Suite.</i>	\$	\$	\$	\$
*Batteries électriques et galvaniques, lumière électrique, appareils pour.....	31,998	45,397	648,719	424,060
Broderies.....	90,738	90,975	14,523	15,249
Roue d'émeri.....		233	5,606	4,583
Excelsior, pour l'usage des tapissiers.....	40		2,158	2,223
Marchandises de fantaisie.....	1,080,658	1,069,897	259,889	231,934
Feutre.....	4,276	1,432	2,459	1,777
Engrais.....	1,109	901	20,471	16,077
Pièces d'artifices.....	290	48	9,858	10,838
Poisson, huile de, etc.....	56,380	68,607	386,661	347,622
Lin, chanvre, jute et articles en.....	1,531,314	1,331,777	43,962	45,521
Fruits et noix séchés.....	93,503	102,963	378,004	332,542
do verts.....	83,656	104,229	724,731	828,363
do en boîtes ou en colis.....	280	1,272	17,955	14,880
Fourrures et articles en.....	338,934	371,731	69,061	88,500
Verre do.....	325,784	286,081	395,539	367,995
Gants et mitaines.....	367,693	302,712	42,807	33,467
Or et argent, articles en.....	71,040	62,800	164,458	171,642
Graisse pour essieux.....		234	10,954	11,850
Poudre à canon et matières explosives.....	48,101	26,004	94,319	86,300
Gutta-percha et caoutchouc, articles en.....	322,372	273,506	349,049	214,109
Cheveux, et articles en.....	10,092	13,142	20,874	23,205
Chapeaux, casquettes, etc.....	957,686	856,034	345,131	331,938
Foin.....			14,151	18,404
Miel.....	12	8	2,084	2,118
Houblon.....	30,673	28,790	94,530	95,640
Encre à écrire.....	15,833	10,841	16,039	14,385
do imprimer.....	2,756	3,881	47,344	42,752
Fer et acier, et articles en.....	4,294,444	3,476,307	5,303,666	4,709,494
Ivoire, articles en.....	313	311	2,269	2,979
Gelées, confitures et marmelades.....	31,019	31,648	1,507	2,299
Jais, articles en.....	33	24		4
Bijou d'or, d'argent, d'autre métal, ou articles d'.....	46,709	32,550	184,575	178,667
Plomb et articles en.....	123,813	67,533	152,458	126,595
Cuir et articles en.....	157,351	137,443	937,527	719,605
Chaux.....		18	4,917	4,880
Pierres lithographiques, non gravées.....	71	255	4,262	4,377
Garnitures de cartes mécaniques.....	21,336	23,224	8,904	5,794
Lanternes magiques.....	1,640	2,377	1,571	2,058
Malt.....	1,741	2,007	35,866	33,706
Extrait de malt pour fins médicinales.....	151	1,469	7,173	5,891
Marbre et articles en.....	4,142	3,688	80,101	81,017
Nattes et paillassons, toute sortes.....	51,970	66,042	26,235	30,536
Métal et articles en.....	91,527	81,572	245,997	216,224
Mélasses.....	65	14	88,819	134,074
Instruments de musique et parties d'.....	11,166	9,377	274,160	111,144
Huile de pétrole, kérosine, etc., raffinée et produits d'.....	2,149	1,662	471,130	444,646
Huiles, toutes autres.....	281,449	268,773	496,395	481,042
Toiles cirées.....	191,868	176,224	38,059	33,974

*Y compris instruments et appareils de télégraphe, téléphone compteurs et moteurs.

VALEUR RELATIVE DES ARTICLES IMPORTÉS, IMPOSABLES ET
ADMIS EN FRANCHISE, ETC.—*Suite.*

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.
ARTICLES IMPOSABLES—<i>Suite.</i>				
	\$	\$	\$	\$
Emballages	134,044	132,280	115,607	144,307
Peintures et couleurs	292,058	240,019	137,832	141,684
Papier et articles en	378,433	301,520	730,084	647,835
Marinades, sauces de toutes sortes	94,117	100,026	12,061	14,273
Paquets et colis de poste	126,353	123,514	266,399	360,011
Provisions, savoir :—				
Beurre	280	291	46,331	120,977
Fromage	3,942	2,278	15,761	19,848
Saindoux	86	8	12,570	14,394
Lard fumé et jambon, épaules et côtés	851	462	75,143	44,252
Bœuf	789	531	90,780	84,465
Lard	318		272,297	343,655
Viandes, toutes autres	5,169	11,654	165,317	215,654
Sel	41,188	23,454	38,572	29,877
Graines et racines	12,098	10,534	409,618	458,961
Soie et articles en	2,238,556	1,983,258	110,943	107,692
Savon de toutes sortes	68,857	68,157	92,748	81,480
Epices	135,018	104,454	45,861	36,854
Spiritueux et vins	430,721	436,415	53,690	53,464
Empois	22,163	19,134	20,422	25,064
Pierre et articles en	42,237	44,253	91,125	84,189
Sucre	3,680	4,133	15,026	10,940
Confiserie et sucre candi	47,612	31,702	26,736	25,561
Thé		58,725	88,611	115,356
Ferblanterie et tous articles en ferblanc	4,885	3,952	26,125	29,833
Tabac et cigares	7,587	7,564	51,411	50,790
Arbres fruitiers et d'ornements, vignes, etc.	3,193	2,699	95,9-6	85,865
Térébenthine, esprit de	4	18	164,702	160,408
Ficelles toutes sortes	31,941	25,919	150,075	128,186
Vernis	29,826	35,307	42,246	38,242
Légumes	10,217	12,603	178,545	194,941
Montres et parties de	11,654	16,624	308,190	257,340
Bois et articles en	99,002	76,549	938,677	779,137
Laines et lainages	9,645,945	8,038,111	152,127	178,825
Tous autres articles sujets aux droits	772,802	666,028	1,173,407	1,150,711
Total des articles imposables	31,869,267	27,493,160	28,562,050	25,823,636
ARTICLES ADMIS EN FRANCHISE.				
Houille anthracite	5,466	10,540	6,349,819	6,343,500
Diamants non montés et poussière de	46,547	120,149	17,106	8,177
Sel	213,112	266,385	3,266	13,484
Billots et bois non ouvré, N. A. E.		613	266,282	689,963
Bois de construction, planches et madriers, scié, mais non façonné, scié ou autrement ouvré	294	2,072	686,479	814,094
Chevaux (amélioration de la race)	34,519	35,401	216,302	163,708
Bêtes à cornes	10,450	6,841	13,065	2,615
Autres animaux	27,160	17,059	3,882	4,786
Soies de cochons	15,387	24,389	45,649	25,977
Œufs	14		585	8,576
Fourrures, peaux de toutes sortes, non préparées	296,648	184,050	342,118	286,624
Graisse pour la fabrication du savon	14	3,817	183,478	224,747

VALEUR RELATIVE DES ARTICLES IMPORTÉS, IMPOSABLES ET ADMIS
EN FRANCHISE, ETC.—Fin.

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ETATS-UNIS.	
	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.
<i>Articles admis en franchise—Fin.</i>	\$	\$	\$	\$
Peaux vertes	93,888	64,963	1,731,053	1,664,857
Soie au naturel	40	75	206,285	202,965
Laine non manufacturée	571,869	364,571	570,384	566,401
Millets à balais		700	144,987	120,597
Fruits verts		41	478,274	558,093
Chanvre non préparé	474,581	203,041	575,985	173,772
Arbres, arbrisseaux, plantes, vignes, etc.	138	3,429	4,874	24,501
Tabac non manufacturé (pour l'accise)	546		1,616,201	1,665,044
Graines	16,098	19,356	7,040	74,349
Sucre			341,230	1,216,900
Cloches pour églises	3,978	5,410	9,819	13,215
Déchets de coton	55,358	45,621	271,282	246,834
“ laine	13,307	4,541	3,188,145	2,605,820
Drogues, teinturés, produits chimiques, médi- caments, etc.	741,399	652,446	898,965	800,797
Rets et seines, lignes et fil à rets	181,999	197,688	241,026	233,775
Gutta-percha, naturel, caoutchouc non manu- facturé	35	25	223,825	199,297
Caoutchouc brut	32	1,337	608,804	716,904
Vieux cordage, étoupe	32,985	27,159	12,758	11,376
Jute, pour la fabrication des sacs seulement	354,300	298,759	53	54
Métaux, fer et acier, etc., et articles en	3,580,570	3,361,792	1,057,885	828,599
Journaux, revues, journaux littéraires, non reliés	22,537	21,383	36,136	44,612
Huiles de coco et de palmier	31,555	5,411	96,814	74,249
Chiffons, pour la manufacture du papier	110,509	88,594	120,601	102,264
Placages de bois ou d'ivoires, sciés seulement	6,329	3,256	22,645	14,269
Articles pour l'usage du gouvernement fédé- ral, etc.	242,040	265,357	108,251	146,144
Article pour l'usage de la marine et de l'armée	634,139	465,770	4,015	4,738
Café vert, N. A. E.	117,635	160,294		1,500
Tableaux et aquarelles	185,106	322,173	38,990	60,027
Effets de colons	511,197	556,195	1,602,759	2,665,893
Thé, noir, vert et du Japon	1,310,906	1,016,691		1,657
Monnaies et lingots, excepté les monnaies des Etats-Unis	619,073	1,681,304	5,882,180	2,288,009
Tous autres articles admis en franchise	713,504	715,409	1,429,511	1,296,704
Total	11,280,264	11,224,107	29,658,808	27,210,464
Grand total	43,149,531	38,717,267	58,220,858	53,034,100

993. Il faut remarquer que plusieurs articles d'importation qui sont réellement les produits de l'Amérique du Sud et des Indes occidentales sont crédités aux Etats-Unis d'où ils sont achetés en second lieu,—tels que le café, le sucre, les peaux vertes, etc.

994. Le tableau suivant donne la valeur des marchandises entrées pour la consommation à trois époques depuis la confédération, savoir, en 1873,

1883 et 1893, ainsi que les pays d'où elles sont importées, la valeur des importations de chaque pays et la proportion aux importations totales :—

VALEUR DES IMPORTATIONS ENTRÉES POUR LA CONSOMMATION EN CANADA PENDANT LES ANNÉES INDIQUÉES AINSI QUE LES PAYS DE PROVENANCE ET LA PROPORTION À LA VALEUR TOTALE DANS CHAQUE CAS.

PAYS.	Valeur des importations entrées pour la consommation, 1873.	Per-centage.	Valeur des importations entrées pour la consommation, 1883.	Per-centage.	Valeur des importations entrées pour la consommation, 1893.	Per-centage.
<i>Possess. britanniques—</i>	§		§		§	
Grande-Bretagne.....	67,522,776	53·74	52,052,465	42·27	43,184,413	35·45
Indes orient. anglaises..	964,005	0·76	2,477,575	2·01	1,211,843	1·00
Antilles anglaises.....	59,764	0·05	70,184	0·06	166,496	0·14
Afrique anglaise.....	97,999	0·08	111,638	0·09	189,925	0·15
Guiane.....	4,057	0·00	296,661	0·24	338,658	0·28
Terreneuve.....	68	0·00	765,935	0·62	653,270	0·54
Australasie.....	388,352	0·30	1,222	0·00	217,817	0·18
Autres poss. anglaises..	*1,816,988	1·42	28,166	0·03
Total.....	71,854,009	56·35	55,803,846	45·32	45,925,422	37·74
<i>Pays étrangers.</i>						
Etats-Unis.....	47,735,678	37·44	56,032,333	45·50	58,221,976	47·84
France.....	2,023,288	1·59	2,316,480	1·88	2,832,117	2·33
Allemagne.....	1,099,925	0·86	1,809,154	1·47	3,825,763	3·14
Autriche.....	3,067	0·00	62,232	0·05	170,472	0·14
Belgique.....	346,702	0·27	415,407	0·34	599,511	0·49
Chine.....	1,496,785	1·17	841,333	0·68	929,628	0·76
Japon.....	166,605	0·13	803,921	0·65	1,495,943	1·23
Indes orient. holland... Antilles française.....	303 43,412	0·00 0·03	120,849 25,040	0·10 0·02	1,041,244 5,445	0·86 0·00
" espagnoles.....	1,143,241	0·90	1,856,897	1·51	2,430,882	2·00
Siam.....	30,379	0·03
Grèce.....	10,547	0·01	162,231	0·13	134,949	0·11
Hollande.....	216,628	0·18	297,201	0·24	373,858	0·31
Italie.....	52,425	0·04	104,411	0·09	170,564	0·14
Norvège et Suède.....	48,552	0·04	41,724	0·03	28,485	0·02
Portugal.....	75,032	0·06	62,349	0·05	52,481	0·04
Russie.....	48,380	0·04	10,204	0·01	2,713	0·00
Espagne.....	477,886	0·37	584,972	0·48	343,506	0·28
Autres poss. espagnoles	136,403	0·11	2,204,368	1·81
Suisse.....	120,514	0·09	336,040	0·27	258,464	0·21
Turquie.....	108,065	0·09	141,661	0·12
Amérique du Sud.....	412,142	0·32	1,152,938	0·94	434,955	0·36
Autres pays étrangers..	139,473	0·11	51,859	0·04	50,244	0·04
Total.....	55,660,585	43·65	67,333,173	54·68	75,779,608	62·26
Grand total....	127,514,594	100·00	123,137,019	100·00	121,705,030	100·00

*\$1,808,929 de ce montant sont des exportations des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

995. Le tableau suivant donne la valeur des importations, ainsi que la valeur des articles entrés pour la consommation domestique, en 1894, tout en distinguant les articles sujets aux droits de ceux admis en franchise :—

PAYS.	VALEUR DES IMPORTATIONS TOTALES.		ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION DOMESTIQUE.	
	Imposables.	Admis en franchise.	Imposables.	Admis en franchise.
	\$	\$	\$	\$
Etats-Unis	35,861,729	27,045,702	25,823,636	27,210,464
Grande-Bretagne	27,551,138	11,196,111	27,493,160	11,224,107
Allemagne	3,489,869	2,381,196	3,458,171	2,383,371
France	2,157,881	352,498	2,181,612	355,352
Antilles espagnoles	342,252	2,137,091	319,922	2,118,329
" anglaises	632,187	633,322	592,744	634,692
Possessions espagnoles, toutes autres ..	3,863	1,131,145	4,628	1,131,145
Chine	512,168	650,057	459,894	653,457
Japon	166,764	1,247,080	164,488	1,247,080
Brésil		138,905		138,905
Belgique	460,140	81,128	468,996	81,241
Terreneuve	6,070	808,909	5,653	808,909
Espagne	382,655	8,042	381,251	8,042
Hollande	220,958	107,698	239,640	105,066
Australasie	73,702	82,832	60,503	82,814
Autriche	154,936	1,016	161,415	1,016
Guyane anglaise	44,863	458,834	28,712	458,834
Grèce	104,797		110,738	
Suisse	278,200	5,069	269,756	5,069
Italie	402,056	114,208	288,235	114,208
Indes orientales anglaises	105,556	70,745	44,092	70,745
Turquie	103,827	169,745	124,733	169,745
Afrique anglaise	243	16,479	340	16,479
Saint-Pierre	188,430	1,261	1,511	1,261
Portugal	39,525	4,738	42,368	4,738
Vénézuéla		236,863		236,863
Indes orientales hollandaises	5,026	1,001,835	5,026	1,001,835
Norvège et Suède	34,976	5,829	35,379	5,938
Antilles françaises		5,019		5,019
Russie	1,820	2,526	1,820	2,526
Antilles danoises	9,944	518	5,746	518
Etats-Unis de la Colombie	392	956	311	956
Danemark	1,720	2,844	1,720	2,844
République Argentine		7,733		7,733
Mexique	464	234	377	234
Antilles hollandaises		441		441
Islande	7	152		152
Egypte	590		964	
Arabie	26	1,732	26	1,731
Hawaï	1,438	13,267	1,317	13,267
Madère	591		143	
Siam	56		56	
Etats de l'Amérique Centrale		8,956		8,956
Possessions françaises en Afrique	555			
Autres pays	92	719	92	719
Total	73,341,506	50,133,434	62,779,182	50,314,801

996. Le tableau suivant donne la valeur des marchandises entrées pour la consommation (distinction faite entre les articles sujets aux droits et les

articles en franchise) dans chaque province, en 1894, et le montant de la taxe douanière perçue sur ces articles :—

VALEUR DES IMPORTATIONS TOTALES POUR LA CONSOMMATION
LOCALE PAR PROVINCE, 1894, (Y COMPRIS LES
MONNAIES ET LINGOTS).

PAYS.	IMPORTATIONS TOTALES.		ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION.			Droits perçus.
	Articles impo- sables.	Articles admis en franchise.	Articles impo- sables.	Articles admis en franchise.	Total.	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Ontario	26,467,486	15,558,152	26,257,187	15,625,666	41,882,853	7,475,142
Québec	34,175,559	24,555,510	24,368,456	24,594,527	48,962,984	7,723,380
Nouvelle-Ecosse.....	3,919,179	5,436,376	3,584,963	5,484,200	9,069,163	1,203,790
Nouveau-Brunswick..	3,055,384	2,030,976	2,889,973	2,038,758	4,928,731	1,012,782
Manitoba	1,770,050	583,718	1,808,236	583,986	2,392,222	602,466
Colombie anglaise.....	3,555,249	1,714,368	3,457,684	1,732,676	5,190,359	1,189,414
Ile du P.-E.	354,153	196,839	368,040	197,493	565,533	161,836
Les Territoires.....	44,446	57,495	44,643	57,495	102,138	11,012
Total.....	73,341,506	50,133,434	62,779,182	50,314,801	113,093,983	19,379,822

997. Sur le montant total des droits perçus, \$8,245,546, ou 43 pour 100, furent perçus sur des marchandises venant de la Grande-Bretagne, \$6,960,951, ou 36 pour 100, sur des marchandises venant des Etats-Unis. Ceci est expliqué par le fait que près de 51 pour 100 des importations des Etats-Unis étaient des marchandises exemptes de droits, principalement des matières premières, et seulement 29 pour 100 des importations venant de la Grande-Bretagne étaient exemptes de droits. Les montants les plus considérables qui viennent ensuite furent perçus comme suit : \$1,019,568 sur les articles venant de France, \$978,225 venant d'Allemagne, et \$879,108 venant de la Hollande. Les droits sur les importations venant des Indes occidentales ont été très affectés par l'abolition des droits sur le sucre et sont tombés de \$1,337,754 en 1891, à \$314,148 en 1893, et à \$292,465 en 1894.

998. Les chiffres donnés dans le tableau précédent indiquent seulement les voies par lesquelles les marchandises entrent dans la Puissance et ne représentent en aucune façon la consommation de chacune des provinces. La province de Québec possédant les principaux ports d'entrée du Saint-Laurent et celle d'Ontario les principaux ports d'entrée pour les marchandises venant des Etats-Unis, il est évident qu'une très grande partie des droits perçus sont payés par les autres provinces, et il est probable que la plus forte partie des droits perçus dans la province de Québec est réellement payée par la province d'Ontario. Les mêmes remarques s'appliquent également aux exportations. Des produits de l'Ile du Prince-Edouard sont transportés à la terre ferme et de là envoyés aux ports de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et sont entrés comme étant exportés de ces provinces. D'après les tableaux de la navigation et du commerce, 81,086 têtes de bétail furent exportées de la province de Québec en 1894, c'est-à-dire du port de Montréal, mais au delà de 90 pour 100 venaient d'Ontario.

999. Le tableau suivant montre le progrès des importations des matières brutes depuis la confédération :—

IMPORTATIONS DE CERTAINS ARTICLES DE MATIÈRE BRUTE, 1868-94—(Consommation domestique).

ANNÉE.	Déchet de laine et de coton.	Chanvre non préparé.*	Laine brute.	Gutta-percha, caoutchouc, etc., bruts.	Chiffons, toutes sortes.	Millet à balais.†	Peaux vertes, cornes, etc.†	Sucre brut.		Tabac brut.
								Qu'ex.	Tonnes.	
1868.	7,488	\$169,637	10,470	\$64,086	+	64,818	1,119,488	10,930	5,538,196	
1869.	12,452	\$298,052	20,616	\$90,536	+	76,359	891,488	10,828	6,634,534	
1870.	15,921	\$148,682	43,604	\$148,140	+	147,643	1,186,234	18,190	8,451,252	
1871.	27,620	\$322,990	47,923	\$176,376	+	153,562	1,753,783	14,544	8,726,591	
1872.	19,526	\$438,740	61,940	2,887	+	80,535	2,115,228	8,200	8,441,693	
1873.	27,523	40,369	63,263	\$234,954	+	67,768	1,410,621	8,776	6,869,525	
1874.	44,541	45,528	37,566	\$283,951	+	78,356	1,458,325	15,549	10,396,741	
1875.	47,822	\$367,893	79,479	6,166	+	123,911	1,827,539	18,267	10,301,733	
1876.	61,703	33,976	36,213	\$82,020	+	118,592	1,029,958	18,275	8,665,879	
1877.	65,013	107,030	46,088	4,327	+	80,996	1,151,007	5,951	9,941,165	
1878.	80,118	46,037	62,301	4,588	+	89,954	1,207,300	9,938	8,969,975	
1879.	97,207	38,058	49,768	2,821	+	78,717	1,202,890	11,463	9,094,248	
1880.	132,372	\$323,283	78,701	2,648	+	90,081	1,761,084	53,354	9,528,905	
1881.	160,187	90,434	80,403	5,972	+	117,140	2,212,653	62,602	10,017,272	
1882.	193,421	57,785	96,467	7,511	+	146,012	2,216,763	67,894	11,857,800	
1883.	287,771	74,604	98,034	4,313	+	135,198	1,986,294	80,392	9,801,049	
1884.	207,698	72,221	61,824	5,634	+	125,771	1,431,848	83,818	13,929,560	
1885.	237,275	89,180	77,596	7,392	+	112,000	1,788,914	97,650	11,194,764	
1886.	315,060	101,097	119,587	8,471	+	122,487	1,751,446	88,103	13,771,120	
1887.	332,273	89,373	120,887	7,850	+	133,392	1,975,453	95,496	11,489,771	
1888.	335,503	148,045	83,989	12,255	+	125,009	1,635,083	93,197	12,809,172	
1889.	392,236	160,188	106,642	16,690	+	94,560	1,597,632	106,113	9,444,477	
1890.	366,352	97,004	89,653	12,908	+	109,042	1,712,012	81,235	11,876,263	
1891.	128,748	128,748	78,488	16,026	+	109,042	2,022,810	101,944	12,220,887	
1892.	463,225	172,027	102,241	21,004	+	115,479	1,837,102	171,561	13,980,804	
1893.	412,633	198,800	105,036	21,529	+	144,987	2,045,175	126,322	13,072,691	
1894.	361,695	102,247	71,663	20,777	+	121,297	1,895,232	151,900	14,253,749	

* Y compris les déchets. † Valeur seulement; les tableaux du commerce et de la navigation ne donnent pas les quantités. ‡ Y compris lin et étoupe, depuis 1868 à 1879, inclusivement.

1000. Etat de la quantité et de la valeur des divers articles en entrepôts le 30 juin des années 1893 et 1894 :—

ETAT DE LA QUANTITÉ ET DE LA VALEUR DES ARTICLES DANS LES ENTREPOTS LE 30 JUIN, 1893 ET 1894.

ARTICLES.	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Articles imposables.</i>				
Céréales—		\$		\$
Blé-d'inde Boiss.	344,410	173,781	122,830	72,366
Blé “	560,703	474,480	340,178	270,067
Autres céréales \$		5,867		149,908
Charbon bitumineux Tonnes.	85,243	213,351	24,005	50,825
Coton, articles en \$		*		42,771
Drogues “		*		74,470
Articles de fantaisie “		*		21,391
Poisson “		*		28,855
Lin, articles en “		*		20,302
Fruits et noix “		*		206,309
Verre, articles en “		*		39,688
Fer et acier, et articles en “		†122,579		407,962
Cuir, et articles en “		*		17,442
Huiles Galls.		*	195,308	45,995
Papier, et articles en \$		*		39,055
Soie, et articles en “		*		24,323
Spiritueux et vins—				
Eau-de-vie Galls.	205,330	357,916	175,502	297,111
Genièvre, toutes sortes “	264,557	109,884	225,069	91,139
Rhum “	70,807	37,210	67,843	30,634
Whisky “	119,424	155,021	111,173	141,697
Vins, toutes sortes, excepté les vins mousseux “	352,340	304,523	395,657	308,373
Vins mousseux “		115,682		104,261
Tabac, manufacturé—				
Cigares Lbs.	15,069	25,761	13,243	17,143
Cigarettes “	512	1,022	319	771
Tabac manufacturé, tous autres “	11,933	2,451	16,392	3,886
Lainages \$				128,346
Tous autres articles “		2,486,618		1,436,906
Total		4,586,146		4,069,996

* Compris dans “Tous autres articles.” † Machinerie seulement.

Les droits prélevables sur les marchandises mentionnées plus haut se sont élevés à \$2,544,769 en 1893, et en 1894 à \$2,281,579, soit une diminution de \$263,190 en comparaison avec 1893.

1001. Le tableau suivant donne la valeur des exportations du Canada par pays :—

VALEUR DES EXPORTATIONS DU CANADA PAR PAYS.

ANNÉE FISCALE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Grande- Bretagne.	Etats- Unis.	France.	Alle- magne.	Espagne.	Portugal.	Italie.	Hollande.
	§	§	§	§	§	§	§	§
1873	38,743,848	42,072,526	631,907	76,553	25,080	191,156	177,232	13,142
1874	45,003,882	36,244,311	267,212	65,511	960	193,463	190,211	14,905
1875	40,032,902	29,911,983	212,767	91,019	7,300	170,784	170,408	28,724
1876	40,723,477	31,933,459	553,935	125,768	9,417	127,540	142,787	30,816
1877	41,567,469	25,775,245	319,330	34,324	62,659	129,960	213,692	94,303
1878	45,941,539	25,244,898	369,391	122,254	47,816	104,028	151,861	53,750
1879	36,295,718	27,165,501	714,875	112,090	50,596	135,748	148,472	9,713
1880	45,846,062	33,349,909	812,829	82,237	60,727	165,885	163,787	102,592
1881	53,571,570	36,866,225	662,711	84,932	46,653	108,594	145,997	215,754
1882	45,274,461	47,940,711	825,573	153,114	108,082	149,744	163,755	365,198
1883	47,145,217	41,668,723	617,730	133,697	164,925	179,843	218,113	27,599
1884	43,736,227	38,840,540	390,955	195,575	144,092	172,252	247,151	15,500
1885	41,877,705	39,752,734	303,309	264,075	132,695	166,730	147,550	24,094
1886	41,542,629	36,578,769	534,363	253,298	53,075	245,450	108,601	7,587
1887	44,571,846	37,660,199	341,531	437,536	72,020	146,528	125,681	14,859
1888	40,084,984	42,572,065	397,773	198,543	52,317	155,821	55,090	378
1889	38,105,126	43,522,404	334,210	143,603	13,526	166,021	60,062	1,222
1890	48,353,694	40,522,810	278,552	507,143	69,788	207,777	81,059	1,042
1891	49,280,858	41,138,695	253,734	532,142	67,110	120,611	90,999	14,741
1892	64,906,549	38,988,027	367,539	942,698	93,476	102,370	149,280	567,879
1893	64,080,493	43,923,010	264,047	750,461	44,355	83,001	87,387	282,569
1894	68,538,856	35,809,940	544,986	2,046,052	56,274	79,363	109,188	281,058

VALEUR DES EXPORTATIONS DU CANADA PAR PAYS.

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN.

ANNÉE.	Belgique.	Terre-neuve.	Indes occidentales.	Amérique du Sud.	Chine et Japon.	Australie.	Autres pays.	Total.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1873.	17,754	2,800,555	3,988,493	1,285,434	46,466	41,822	277,954	89,789,922
1874. ...	240,494	1,569,079	3,778,796	1,212,978	39,222	98,733	432,171	89,351,928
1875.	59,563	1,901,831	3,945,506	785,797	37,046	181,938	349,411	77,886,979
1876.	13,825	1,900,891	3,675,320	688,209	23,075	79,643	938,273	80,966,435
1877.	66,912	2,112,106	3,788,858	651,625	37,149	185,610	836,151	75,875,393
1878.	49,998	2,094,682	3,414,147	654,357	102,568	370,723	651,655	79,323,667
1879.	40,430	1,641,417	3,500,670	741,442	56,551	290,762	587,270	71,491,255
1880.	688,811	1,510,300	3,544,103	789,940	37,546	139,901	616,829	87,911,458
1881.	258,433	1,523,469	3,147,369	732,111	19,761	146,363	580,881	98,290,823
1882.	142,358	1,974,923	2,995,572	941,162	106,675	340,608	655,267	102,137,203
1883.	195,705	2,187,338	3,125,031	1,489,957	105,388	375,065	451,473	98,085,804
1884.	287,378	1,920,450	3,119,569	1,277,383	60,979	502,181	496,264	91,406,496
1885.	72,385	1,670,968	2,535,283	1,461,206	29,918	415,887	383,822	89,238,361
1886.	6,565	1,754,980	2,121,570	1,010,034	63,118	259,960	711,315	85,251,314
1887.	223,729	1,718,604	2,075,411	1,426,660	69,196	269,471	362,540	89,515,811
1888.	17,057	1,523,837	2,601,486	1,510,637	132,448	446,019	454,555	90,203,000
1889. ...	64,756	1,303,335	2,759,455	1,488,999	84,174	661,208	481,051	89,189,167
1890.	41,814	1,185,739	2,719,141	1,551,887	61,751	471,028	695,924	96,749,149
1891.	72,672	1,467,908	3,122,770	1,063,172	78,791	589,100	523,993	98,417,296
1892.	56,212	1,750,714	3,546,559	1,027,525	283,251	436,603	744,693	113,963,375
1893.	669,040	2,594,633	3,145,708	1,326,743	341,140	288,352	683,413	118,564,352
1894.	708,455	2,818,592	3,443,761	1,392,285	540,849	322,745	832,545	117,524,949

1002. Les exportations sont subdivisées en (a) exportations des produits canadiens et (b) en exportations des articles fabriqués à l'étranger.

Le tableau suivant indique la valeur relative des exportations domestiques et de l'étranger :—

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	PRODUITS CANADIENS. *			PRODUITS DE L'ÉTRANGER.
	Valeur.	Valeur par tête.	Percentage des exporta- tions totales.	
	§	§ cts.	p. c.	
1868.....	48,504,899	14 38	84·26	4,196,821
1869.....	52,400,772	15 35	86·65	3,855,801
1870.....	59,043,590	17 09	80·02	6,527,622
1871.....	57,630,024	16 38	77·70	9,853,244
1872.....	65,831,083	18 24	79·66	12,798,182
1873.....	76,538,025	20 86	85·24	9,405,910
1874.....	76,741,997	20 06	85·89	10,614,096
1875.....	69,709,823	17 94	89·50	7,137,319
1876.....	72,491,437	18 35	89·53	7,234,961
1877.....	68,030,546	16 95	89·66	7,111,108
1878.....	67,989,800	16 67	84·45	11,164,878
1879.....	62,431,025	15 07	87·32	8,355,644
1880.....	72,899,697	17 29	82·92	13,240,006
1881.....	83,944,701	19 36	85·40	13,375,117
1882.....	94,137,657	21 48	92·17	7,628,453
1883.....	87,702,431	19 79	89·41	9,751,773
1884.....	79,833,098	17 80	87·34	9,389,106
1885.....	79,131,735	17 44	88·67	8,079,646
1886.....	77,756,704	16 95	91·21	7,438,079
1887.....	80,960,909	17 47	90·44	8,549,333
1888.....	81,382,072	17 37	90·22	8,803,394
1889.....	80,272,456	16 95	90·00	6,938,455
1890.....	85,257,586	17 80	88·12	9,051,781
1891.....	88,671,738	18 29	90·10	8,798,631
1892.....	99,032,466	20 20	86·90	13,121,791
1893.....	105,488,798	21 34	88·97	8,941,856
1894.....	103,851,764	20 68	88·37	11,833,805

* Non compris les monnaies et lingots.

On voit d'abord par ce tableau que la valeur par tête des exportations du Canada était plus élevée en 1893 qu'en aucune autre année, exception faite de l'année 1882, et était de 66 centins en 1894. On constate encore que la valeur par tête, en 1894 était 14·5 pour 100 plus élevée que la moyenne pour les vingt-sept années de la confédération. Et si on divise ce nombre d'années en périodes de cinq ans, nous avons les proportions suivantes des produits de l'étranger aux exportations totales : en 1868-72, 10·68 pour 100 ; 1873-77, 10·03 pour 100 ; 1878-82, 12·24 pour 100 ; 1883-87, 9·54 pour 100 ; 1888-92, 9·06 pour 100 ; 1893, 7·54 pour 100, et en 1894, 10·07 pour 100. Il est donc évident que l'augmentation des exportations se trouve dans les exportations de nos produits domestiques, quoique la proportion des exportations de production étrangère en 1894 fût considérablement plus élevée, que pour les dix années précédentes.

1003. Classifiées selon leur origine, les exportations du Canada sont comme suit :—

EXPORTATIONS DU CANADA, DOMESTIQUES ET ETRANGERES, 1868-94.

ANNÉE.	DOMESTIQUES.							Monnaies et lingots, et rapports incomplets.	Etrangères.	Total.
	Produits des mines.	Produits des pêcheries.	†Produits des forêts.	Animaux et leurs produits.	Produits agricoles.	Articles ma- nufacturés.*	Divers articles.			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
1868	1,276,129	3,357,510	5,470,042	6,893,167	12,871,055	15,675,274	7,827,890	4,196,821	57,567,888
1869	1,941,485	3,242,710	5,730,568	8,769,407	12,182,702	17,456,432	7,295,676	3,855,801	60,474,781
1870	2,192,541	3,608,549	5,766,479	12,138,161	13,676,619	18,327,191	371,652	10,964,676	6,527,622	73,573,490
1871	2,841,124	3,994,275	7,023,530	12,608,506	9,853,924	18,472,443	387,554	9,139,018	9,853,244	74,173,618
1872	4,779,594	4,886,214	7,707,144	12,706,967	13,378,891	19,469,232	515,985	6,897,454	12,798,182	82,639,663
1873	5,718,480	4,779,277	8,583,429	14,243,017	14,955,340	24,460,773	465,290	7,138,406	9,405,910	89,789,922
1874	3,611,401	5,292,368	7,417,437	14,679,169	19,590,142	22,916,431	419,800	4,811,084	10,614,096	89,351,928
1875	3,643,898	5,380,527	8,072,997	12,700,507	17,258,358	20,025,925	409,181	3,258,767	7,137,319	77,886,979
1876	3,640,896	5,500,989	6,030,255	13,614,569	21,139,665	19,542,107	393,368	3,869,625	7,234,961	80,966,435
1877	3,561,717	5,874,360	8,242,958	14,220,617	14,689,376	18,955,036	320,816	2,899,405	7,111,108	75,875,393
1878	2,762,762	6,853,975	5,912,139	14,019,857	18,008,754	17,780,776	401,871	2,418,655	11,164,878	79,323,667
1879	3,034,233	6,928,871	2,923,202	14,100,604	19,628,464	13,087,205	386,999	3,046,033	8,355,644	71,491,255
1880	2,831,161	6,579,656	3,945,966	17,607,577	22,294,328	16,197,348	640,155	4,575,261	13,240,006	87,911,458
1881	2,728,263	6,867,715	7,708,542	21,360,219	21,268,327	20,366,131	622,182	3,994,327	13,375,117	98,290,823
1882	2,977,155	7,682,079	6,109,677	20,454,759	31,035,712	21,247,394	535,935	4,466,039	7,628,453	102,137,203
1883	2,953,375	8,809,118	6,915,082	20,284,343	22,818,519	21,976,375	528,895	4,048,324	9,751,773	98,085,804
1884	3,229,684	8,591,654	7,005,119	22,946,108	12,397,843	22,400,981	560,690	4,885,311	9,389,106	91,486,496
1885	3,627,211	7,960,001	4,927,265	25,337,104	14,518,293	19,256,270	557,374	4,975,197	8,079,646	89,238,361
1886	3,924,398	6,843,388	4,926,226	22,065,433	17,652,779	18,959,271	604,011	2,837,729	7,438,079	85,251,314
1887	3,796,496	6,875,810	3,574,885	24,246,937	18,826,235	19,999,296	644,361	3,002,458	8,549,333	89,515,811
1888	4,100,893	7,793,183	5,091,546	24,719,297	15,436,360	20,382,594	773,877	3,101,856	8,803,394	90,203,000
1889	4,415,046	7,212,208	5,189,564	23,894,707	13,414,111	22,292,516	783,652	5,048,908	6,938,455	89,189,167
1890	4,853,717	8,461,906	6,380,516	25,106,995	11,908,030	25,541,844	82,506	5,361,854	9,051,781	96,749,149
1891	5,782,424	9,715,401	5,434,912	25,967,741	13,666,858	25,145,071	45,337	3,860,921	8,798,631	98,417,296
1892	5,905,628	9,675,398	5,288,087	28,594,850	22,113,284	24,035,488	71,518	5,157,331	13,121,791	113,963,375
1893	5,328,835	8,743,050	5,592,893	31,736,499	22,049,490	28,462,031	93,692	7,616,006	8,941,656	118,564,352
1894	5,799,337	11,102,692	6,834,184	31,881,973	17,677,649	27,215,691	75,327	5,104,291	11,833,805	117,524,949

* Ceci ne comprend pas les cendres, potasse ou perlasse, gournables, les douves, les douves de fonds, planches à boîtes et bois scié de toutes sortes ; ces articles ont été classifiés sous l'entête de "manufactures" † Voir note à la colonne "produits des forêts."

1004. Le tableau suivant donne la valeur des principaux articles, produits du Canada, exportés pendant les cinq dernières années :—

VALEUR DES PRINCIPALES IMPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA,
PENDANT LES ANNÉES 1890, 1891, 1892, 1893 ET 1894.

ARTICLES.	VALEUR DES EXPORTATIONS.				
	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments aratoires.	367,198	252,620	402,778	462,253	465,682
Animaux—					
Chevaux	1,936,073	1,417,244	1,354,027	1,461,157	945,660
Bêtes à cornes.....	6,949,417	8,772,499	7,748,949	7,745,083	6,499,597
Moutons	1,274,347	1,146,465	1,385,146	1,247,885	832,666
Cochons	3,152	1,954	1,638	146,090	8,558
Autres animaux	111,904	60,753	49,652	61,127	61,370
Asbeste.....	444,159	513,909	514,412	396,718	339,756
Cendre de toutes sortes.....	106,367	124,193	114,658	120,886	109,764
Ecorce à tanner.....	141,144	213,455	217,552	205,495	148,078
Livres, brochures, cartes, etc....	52,936	63,312	73,490	69,504	56,870
Son.....	86,225	162,324	145,143	180,766	96,549
Beurre.....	340,131	602,175	1,056,058	1,296,814	1,095,588
Voitures, charrettes, wagons, etc	17,457	26,105	41,443	46,500	79,547
Foinage.....	9,373,212	9,508,800	11,652,412	13,407,470	15,488,191
Houille.....	2,447,936	2,916,465	3,195,467	3,114,558	3,321,565
Cuivre, pur.....	109,327	171,308	185,848	391,969	88,352
Œufs.....	1,795,214	1,160,359	1,089,798	868,907	714,054
Extrait d'écorce de pruche.....	161,822	187,176	157,753	108,085	127,692
Bois de chauffage.....	281,298	314,870	370,301	354,429	287,036
Poisson—					
Morue, y compris égreffin, mer-					
lan et lingue.....	3,028,515	3,131,050	3,180,726	3,027,914	3,162,752
Hareng.....	472,147	547,587	489,148	503,187	481,864
Maquereau.....	585,267	944,498	741,264	536,453	496,020
Saumon.....	2,230,632	1,919,754	1,414,562	1,037,942	2,597,820
Homard.....	1,138,293	1,930,175	1,909,756	2,071,225	2,331,660
Lin.....	175,563	181,386	112,360	124,082	268,203
Farine (blé).....	521,383	1,388,578	1,784,413	1,741,828	1,699,467
Fruits—					
Séchés.....	4,759	49,108	14,393	199,699	98,924
Tous autres.....	1,069,131	1,518,108	1,619,790	2,900,529	958,966
Fourrures.....	11,212	11,045	17,324	8,767	8,186
“ ou peaux, le produit					
d'animaux marins.....	318,635	536,049	1,105,244	593,892	1,060,192
“ non préparées.....	1,555,692	1,384,875	1,533,922	1,467,634	1,743,802
“ préparées.....	16,704	44,354	21,220	15,449	12,961
Grain—					
Orge.....	4,600,409	2,929,873	2,613,363	944,355	264,200
Fèves.....	250,044	495,768	411,645	355,682	265,477
Avoine.....	256,156	129,817	2,241,256	2,553,910	1,076,751
Pois, ronds et fendus.....	1,884,912	2,032,601	3,450,534	2,578,632	2,391,521
Blé.....	388,861	1,583,084	6,947,851	7,060,033	6,133,452
Seigle.....	220,761	226,470	190,505	39,243	32,939
Autres grains.....	24,357	37,222	377,633	302,422	279,688
Quartz aurifère, pépites, etc.....	657,022	554,126	316,177	247,868	318,258
Gypse, brut.....	193,899	184,077	194,304	178,979	160,082
Foin.....	1,068,554	559,489	800,533	1,452,872	2,601,188
Peaux crues, cornes et peaux,					
autres que fourrures.....	499,299	489,004	477,190	392,368	312,593

VALEUR DES PRINCIPALES IMPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA,
PENDANT LES ANNÉES 1890, 1891, 1892, 1893 ET 1894—Fin.

ARTICLES.	VALEUR DES EXPORTATIONS.				
	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ameublement de maison.....	176,374	138,705	63,801	174,621	132,650
Manufactures de fer et acier....	294,728	257,461	243,857	316,454	295,924
Cuir à semelles et empeignes....	727,087	868,802	1,011,673	865,381	1,573,034
“ manufactures de.....	152,314	81,654	117,174	137,348	131,902
Billots.....	682,572	730,216	1,115,926	1,517,157	2,861,252
Bois de construction.....	19,147,838	18,082,265	16,114,081	19,771,106	18,551,518
Malt.....	150,380	88,174	1,450	1,245	4,398
Viandes de toutes sortes.....	895,757	986,223	1,856,025	3,132,576	3,938,573
Instruments de musique.....	329,855	401,553	396,193	309,300	265,508
Nickel.....		240,499	617,639	427,557	808,799
Farine d'avoine.....	254,657	45,195	409,319	625,977	308,103
Huile, poisson.....	41,243	18,297	53,553	65,517	23,997
“ minérale, pétrole et kérosine	15,812	18,726	18,217	6,814	2,722
Tourteaux oléagineux.....	42,362	118,167	187,086	336,714	205,561
Minerais, cuivre rouge.....	111,086	269,169	30,755	3,850
“ argent.....	201,615	238,367	193,441	65,406	423,707
“ autres.....	72,582	48,800	48,301	42,039	13,379
Phosphates.....	401,827	422,200	380,462	132,475	40,400
Pommes de terre.....	495,745	1,693,671	295,421	421,958	397,992
Sel.....	1,522	1,429	763	955	1,280
Sable et gravier.....	60,359	63,326	60,285	117,760	96,853
Bardeaux.....	340,872	438,929	599,865	755,813	754,743
Vaisseaux vendus aux autres pays	442,781	280,474	506,747	363,916	243,429
Douves pour boîtes, etc.....	198,503	201,716	165,053	119,212	105,239
Traverses de chemin de fer.....	303,639	310,676	269,467	214,892	131,765
Douves.....	110,093	133,308	91,784	103,365	86,296
Bois équarri.....	4,353,870	3,084,290	2,590,956	2,451,374	2,590,542
Laine.....	235,669	245,503	200,860	228,311	16,156
Autres céréales.....	4,923,845	5,824,865	6,332,462	7,278,736	7,057,599
Total.....	82,335,514	85,757,744	95,684,253	102,006,490	100,586,853
Montant estimé, non rapporté aux ports de l'intérieur.....	2,922,072	2,913,994	3,348,213	3,482,308	3,264,911
Monnaie et lingots.....	129,328	306,447	309,459	310,006
Grand total.....	85,257,586	88,801,066	99,338,913	105,798,257	104,161,770

1005. Des 71 articles énumérés plus haut, il y a eu en 1894, comparativement à 1893, une augmentation dans 21 de ces derniers. Les augmentations les plus considérables étant dans l'exportation du fromage, du foin, du poisson, des fourrures ou des peaux (produits d'animaux marins), du charbon, du cuir à semelles et à empeignes, des billots, minerais d'argent et des viandes de toutes sortes. Les diminutions les plus considérables ont été dans les exportations d'animaux, du beurre, des fruits, du grain, du bois, des œufs et des phosphates.

On remarquera que les exportations aux autres parties de l'Empire britannique, pris dans leur ensemble, montrent une augmentation dans la proportion, et une diminution dans la proportion des exportations aux pays étrangers. Donc, les exportations aux autres parties de l'Empire ont été d'une

moyenne de 44·50 pour 100 dans leur ensemble en 1873, et de 59·76 pour 100 en 1893. Tandis que les exportations aux pays étrangers étaient de 55·50 pour 100 en 1873, et de 40·24 pour 100 en 1893.

1006. Le tableau suivant indique la destination des exportations des produits canadiens en 1873, 1883 et 1893 :—

ÉTAT INDIQUANT LES PAYS OU LES MARCHANDISES, PRODUITS DU CANADA, FURENT EXPORTÉES, AINSI QUE LEUR VALEUR ET LA PROPORTION EN 1873, 1883 ET 1893.

PAYS.	Valeur des exportations domestiques, 1873.	Proportion.	Valeur des exportations domestiques, 1883.	Proportion.	Valeur des exportations domestiques, 1893.	Proportion.
<i>Possessions britanniques.</i>	§		§		§	
Grande-Bretagne	31,431,177	39·10	39,672,104	44·91	58,409,606	55·21
Indes occidentales anglaises	1,939,733	2·41	1,771,935	2·01	1,768,553	1·67
Guyane anglaise.....	3,639	0·01	428,059	0·48	263,249	0·25
Afrique	4,978	0·01	57,375	0·07	43,891	0·04
Terreneuve.....	10,513	0·01	1,694,475	1·92	2,383,004	2·25
Australasie.	41,276	0·05	383,029	0·43	350,061	0·33
Autres possessions britann.	* 2,340,610	2·91	1,665	0·00	7,245	0·01
Total.....	35,771,926	44·50	44,008,642	49·82	63,225,609	59·76
<i>Pays étrangers.</i>						
Etats-Unis	40,554,655	50·45	40,010,788	45·29	37,605,569	35·54
France.....	31,907	0·04	615,159	0·70	258,829	0·24
Allemagne.....	76,553	0·10	127,095	0·14	667,451	0·63
Hollande	13,142	0·02	27,599	0·03	270,766	0·26
Belgique.....	15,794	0·02	194,470	0·22	368,472	0·35
Italie.....	177,232	0·22	218,113	0·25	86,987	0·08
Portugal.....	191,156	0·24	168,362	0·19	83,001	0·08
Espagne.....	25,080	0·03	164,925	0·19	44,000	0·04
Indes occident. espagnoles.	1,614,312	2·01	905,574	1·03	1,202,710	1·14
françaises..	299,060	0·37	316,458	0·36	29,829	0·03
danoises..	47,212	0·06	67,676	0·08	57,898	0·06
Amérique du Sud.....	1,244,552	1·55	1,010,214	1·14	1,047,134	0·99
Saint-Pierre.....	148,696	0·18	161,801	0·18	199,397	0·19
Madère.....	48,696	0·06	43,601	0·05	12,381	0·01
Iles Sandwich.....	8,224	0·01	30,423	0·03	35,064	0·03
Haïti.....	125	0·00	16,883	0·02	9,345	0·01
Mexique.....			34,269	0·04	14,160	0·01
Norvège et Suède.....			66,655	0·08	182,088	0·17
Russie.....			1,000	0·00	34,558	0·03
Chine.....	46,389	0·06	93,470	0·11	291,350	0·28
Japon.....			10,014	0·01	32,482	0·03
Possess. espag. en Afrique.					21,751	0·02
Autres pays étrangers.....	68,301	0·08	40,840	0·04	17,426	0·02
Total.....	44,612,086	55·50	44,325,389	50·18	42,572,648	40·24
Grand total.....	80,384,012	100·00	88,334,031	100·00	105,798,257	100·00

* \$2,273,125 de ce montant viennent des exportations des provinces de l'Amérique Britannique du Nord.

1007. Le tableau suivant donne la valeur des exportations, produits du Canada, dans chaque classe, pendant les six années dernières, indiquant les principaux pays où ces marchandises ont été exportées :—

MINES.

PAYS.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grande-Bretagne.....	422,355	630,815	851,794	683,094	244,560	257,613
Etats-Unis.....	3,749,667	3,961,294	4,599,400	4,805,729	4,755,322	5,128,881
France.....	5,181	1,132	31,217	22,547	37,290
Allemagne.....	15,856	17,067	22,774	27,675	37,400	18,551
* Antilles anglaises.....	4,832	15,644	21,125	27,212	25,928	37,626
Terreneuve.....	152,871	166,998	141,385	202,751	166,124	175,509
Autres pays.....	64,284	60,767	114,729	136,620	99,501	143,867
Total.....	4,415,046	4,853,717	5,782,424	5,905,628	5,328,835	5,799,337

PÊCHERIES.

Grande-Bretagne.....	1,249,928	2,707,422	2,747,882	3,006,810	2,347,076	4,586,715
Etats-Unis.....	2,839,980	2,850,528	3,807,786	3,452,036	3,503,904	3,260,677
France.....	145,711	80,465	59,996	134,944	124,801	202,874
Allemagne.....	11,200	18,134	30,069	23,852	3,639	15,022
* Antilles anglaises.....	1,401,367	1,168,404	1,203,488	1,160,117	1,167,442	1,407,114
Terreneuve.....	1,509	2,484	18,439	1,785	22,667	1,737
Autres pays.....	1,562,513	1,634,469	1,847,741	1,895,854	1,573,521	1,628,553
Total.....	7,212,208	8,461,906	9,715,401	9,675,398	8,743,050	11,102,692

FORÊT.

Grande-Bretagne.....	3,144,588	4,342,963	3,104,676	2,639,169	2,469,436	2,722,606
Etats-Unis.....	2,020,117	1,956,883	2,304,035	2,627,312	3,094,593	4,079,932
France.....	11,718	25,511	2,390	2,646	5,052	5,083
Allemagne.....	5,581	17,793	1,250	2,196	550
* Antilles anglaises.....	1,221	1,087	5,593	4,084	4,158	4,059
Terreneuve.....	2,159	2,963	1,286	1,601	11,053	3,215
Autres pays.....	4,180	33,316	15,682	11,079	8,601	18,739
Total.....	5,189,564	6,380,516	5,434,912	5,288,087	5,592,893	6,834,184

ANIMAUX ET LEURS PRODUITS.

Grande-Bretagne.....	16,227,060	18,578,722	20,991,143	24,068,081	27,052,050	28,986,095
Etats-Unis.....	7,137,006	5,966,474	4,316,979	3,935,924	3,951,850	2,311,104
France.....	33,820	40,024	1,030	1,326	1,611
Allemagne.....	66,280	152,597	266,425	173,982	171,348	81,859
* Antilles anglaises.....	21,690	22,247	43,160	52,985	60,887	92,026
Terreneuve.....	308,763	276,652	276,326	289,301	346,065	325,847
Autres pays.....	100,088	70,279	73,708	73,547	152,973	83,431
Total.....	23,894,707	25,106,995	25,967,741	28,594,850	31,736,499	31,881,973

* Comprend la Guyane Anglaise.

PRODUITS AGRICOLES.

PAYS.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grande-Bretagne.....	3,674,055	3,661,826	5,254,028	15,119,780	15,443,211	12,431,275
Etats-Unis.	9,125,707	7,519,253	7,291,246	4,573,779	4,132,105	2,784,520
France.....	1,907	1,595	6,965	890	5,036	100,427
Allemagne.....	17,011	184,449	129,968	538,314	395,258	469,218
*Antilles anglaises.....	128,596	148,534	153,836	351,943	400,359	414,543
Terreneuve.....	386,158	232,758	612,274	723,640	985,992	1,033,703
Autres pays.....	80,987	159,675	218,541	804,938	687,529	443,963
Total.....	13,414,411	11,908,030	13,666,858	22,113,284	22,049,490	17,677,649

MANUFACTURES.

Grande-Bretagne....	8,732,300	11,572,049	10,293,901	9,432,071	10,805,655	11,873,700
Etats-Unis.....	10,849,538	10,960,002	12,466,846	11,853,456	14,330,152	11,678,176
France.....	135,037	129,100	148,286	200,196	122,614	124,271
Allemagne.....	27,571	70,971	63,264	58,294	59,806	79,143
*Antilles anglaises.....	263,725	297,150	524,732	280,118	373,028	389,301
Terreneuve.....	297,419	300,293	262,817	314,442	851,015	954,184
Autres pays.....	1,986,926	2,212,279	1,385,225	1,896,911	1,919,761	2,116,916
Total.....	22,292,516	25,541,844	25,145,071	24,035,488	28,462,031	27,215,691

* Comprend la Guyane anglaise.

1008. Le tableau précédent indique les valeurs des marchandises exportées aux principaux pays, et le tableau suivant donne la proportion des marchandises exportées aux exportations totales, dans chaque classe et aux mêmes pays.

PRODUITS MINÉRAUX.

PAYS.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	Par 100.	Par 100.	Par 100.	Par 100.	Par 100.	Par 100.
Grande-Bretagne.....	9.57	13.00	14.73	11.57	4.59	4.44
Etats-Unis.....	84.93	81.61	79.54	81.38	89.24	88.44
France.....	0.12	0.02	0.54	0.38	0.64
Allemagne.....	0.36	0.35	0.39	0.47	0.71	0.32
Antilles anglaises.....	0.11	0.32	0.37	0.46	0.49	0.64
Terreneuve.....	3.46	3.44	2.45	3.43	3.11	3.03
Autres pays.....	1.45	1.26	1.98	2.31	1.86	2.49

PRODUITS DES PÊCHERIES.

Grande-Bretagne.....	17.33	32.00	28.28	31.08	26.85	41.31
Etats-Unis.....	39.38	33.69	39.19	35.68	40.07	29.37
France.....	2.02	0.95	0.62	1.40	1.43	1.83
Allemagne.....	0.16	0.21	0.31	0.24	0.04	0.14
Antilles anglaises.....	19.43	13.81	12.39	11.99	13.35	12.67
Terreneuve.....	0.02	0.03	0.19	0.02	0.26	0.01
Autres pays.....	21.66	19.31	19.02	19.59	18.00	14.67

PRODUITS DES FORÊTS.

PAYS.	1880.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	Par 100.	Par 100.	Par 100.	Par 100.	Par 100.	Par 100.
Grande-Bretagne	60·59	68·07	57·13	49·91	44·15	39·84
Etats-Unis.....	38·93	30·67	42·39	49·68	55·33	59·70
France	0·23	0·40	0·04	0·05	0·09	0·07
Allemagne.....	0·11	0·28	0·02	0·04
Antilles anglaises.....	0·02	0·02	0·10	0·07	0·07	0·06
Terreneuve.....	0·04	0·05	0·02	0·03	0·20	0·05
Autres pays.....	0·08	0·51	0·30	0·22	0·16	0·28

ANIMAUX ET LEURS PRODUITS.

Grande-Bretagne	67·91	74·00	80·84	84·17	85·24	90·92
Etats-Unis.....	29·87	23·76	16·62	13·77	12·45	7·25
France	0·14	0·16
Allemagne.....	0·28	0·16	1·03	0·61	0·54	0·26
Antilles anglaises.....	0·09	0·09	0·17	0·19	0·19	0·29
Terreneuve.....	1·29	1·10	1·06	1·01	1·09	1·02
Autres pays.....	0·42	0·28	0·28	0·25	0·49	0·26

PRODUITS AGRICOLES.

Grande-Bretagne.....	27·39	30·75	38·44	68·38	70·04	70·32
Etats-Unis.....	68·03	63·15	53·35	20·68	18·74	15·75
France	0·01	0·01	0·05	0·02	0·57
Allemagne.....	0·13	1·55	0·95	2·43	1·79	2·65
Antilles anglaises.....	0·96	1·24	1·13	1·59	1·82	2·35
Terreneuve.....	2·88	1·95	4·48	3·27	4·47	5·85
Autres pays.....	0·60	1·34	1·60	3·65	3·12	2·51

MANUFACTURES.

Grande-Bretagne.....	39·17	45·31	40·94	39·24	37·97	43·63
Etats-Unis.....	48·67	42·91	49·58	49·32	50·35	42·91
France	0·61	0·51	0·59	0·83	0·43	0·46
Allemagne.....	0·12	0·28	0·25	0·24	0·21	0·29
Antilles anglaises.....	1·18	1·16	2·09	1·16	1·31	1·43
Terreneuve.....	1·33	1·18	1·05	1·31	2·99	3·51
Autres pays.....	8·92	8·65	5·50	7·90	6·74	7·77

1009. La plus forte partie des produits des minerais exportés de ce pays s'en vont aux Etats-Unis, et depuis longtemps déjà nos produits agricoles y sont exportés, mais en conséquence du tarif McKinley, cette branche d'industrie se développe maintenant surtout en Angleterre qui a pris, en 1892, 76·27 pour 100, et en 1893, 77·64 pour 100 et en 1894, 80·62 pour 100 des animaux et des produits agricoles, en comparaison avec la proportion des Etats-Unis, qui a été de 17·2 pour 100 en 1892, et 15·60 pour 100 en 1893, et de 11·50 pour 100 en 1894. Les exportations des produits des forêts en Angleterre semblent être sur le déclin, mais augmentent du côté des Etats-Unis. Les exportations des produits des pêcheries en Angleterre ont augmenté de 95 pour 100 en 1894 mais les exportations aux Etats-Unis et aux Indes occidentales anglaises ont diminué.

1010. Le tableau suivant représente la quantité et la valeur des exportations domestiques durant les deux années de 1893 et 1894, les principaux articles y sont entrés en détail. On s'est souvent plaint que la classification dont on se sert dans le rapport du commerce et de la navigation ne rendait pas justice aux manufacturiers canadiens. Nous avons adopté une classification différente, et la manière de grouper quelques-uns des articles a été changée. Les principales différences sont que les rebuts de fer et le sel ont été transférés aux "produits de la mine" et la potasse, la perlasse et l'alcali, les gournables, le bois à lattes, les douves, les fonds de barils, les bardeaux, douves pour boîtes à sucre et bois de service de toutes sortes des "produits des forêts" "aux manufactures" à laquelle classe, sans aucun doute, ils appartiennent de droit. Pour être d'accord avec ce nouvel arrangement, les tableaux de ce chapitre, où les exportations sont entrées par classe, ont été changés.

QUANTITÉ ET VALEUR DES EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA,
DURANT LES ANNEES 1893 ET 1894.

ARTICLES.	EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA.			
	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>Les mines.</i>		\$		\$
Houille Tonnes.	908,232	3,114,558	995,998	3,321,565
Quartz aurifère, poussière d'or, etc		247,868		318,258
Minéral de cuivre Tonnes.	70	3,850		
Asbeste "	5,898	396,718	6,229	339,756
Cuivre, pur Lbs.	7,177,142	391,969	1,193,574	88,352
Mica "		96,900	342,392	26,553
Nickel Tonnes.	4,462	427,557	4,206	808,799
Phosphates "	11,890	132,475	4,947	40,400
Gypse "	176,489	178,979	162,412	160,082
Minéral de fer "	7,811	26,114	1,859	9,026
" cuivre "	418	65,406	*629,655	423,707
Pierre, non ouvrée "	33,377	44,733	23,881	33,226
Huile minérale crue Galls.	176,990	6,714	66,549	233,000
Autres articles		194,994		227,283
Total, produits des mines		5,328,835		5,799,337
<i>Les pêcheries.</i>				
Poissons en conserves Lbs.	21,364,157	2,691,708	37,550,396	4,460,787
" frais		1,237,227		1,334,724
Saumon frais Lbs.	1,229,553	123,716	1,424,892	134,172
" saumuré Brls.	2,759	43,378	5,641	76,428
Poisson, salé, sec Qtz.	711,837	3,009,816	710,167	3,146,676
" vert		893,263		772,018
" " fumé Lbs.	4,570,853	69,689	9,587,960	80,438
" huile de Galls.	203,556	65,517	91,014	23,997
Peaux et fourrures d'animaux marins		593,892		1,060,192
Autres articles		14,844		13,260
Total, des produits des pêcheries		8,743,050		11,102,692
<i>La forêt.</i>				
Bois carré, frêne Tonnes.	4,956	57,471	5,897	70,543
" bouleau "	26,672	211,996	16,808	127,591
" orme "	14,367	190,362	10,478	140,367
" érable "	303	3,634	273	3,828
" chêne "	23,805	508,638	25,338	570,675

* Onces.

QUANTITÉ ET VALEUR DES EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA,
DURANT LES ANNÉES 1893 ET 1894—*Suite.*

ARTICLES.	EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA.			
	1893.		1894.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
<i>La forêt—Suite.</i>				
Bois carré, pin blanc. Tonnes.	97,656	1,368,971	109,312	1,568,835
“ rouge. “	8,044	78,130	6,849	74,458
“ autres. “	2,560	32,172	4,938	34,245
Tilleul, noyer tendre et noyer dur m. p.	782	25,366	804	28,080
Bois de chauffage. Cordes.	181,417	354,429	149,078	287,036
Billots, billes à bardeaux et à douves.		1,622,244		2,948,697
Trav. et liens de ch. de fer. Pièces.	1,410,701	214,892	891,254	131,765
Courbes et allonges. “	22,195	14,056	16,510	11,673
Mâts et espars. “	1,805	7,933	4,089	7,138
Echalas à houblon, cercles et poteaux.		114,030		71,789
Bois, autres.		788,569		757,464
Total, produits de la forêt		5,592,893		6,834,184
<i>Animaux et leurs produits.</i>				
Chevaux. Nomb.	13,219	1,461,157	8,734	945,660
Bestiaux. “	107,224	7,745,083	86,057	6,499,597
Cochons. “	14,800	146,090	1,009	8,558
Moutons. “	360,509	1,247,855	233,361	832,666
Autres animaux et volailles.		61,127		61,370
Lard séché et jambons. Qtx.	185,043	1,970,518	285,090	2,938,374
Bœuf et mouton. “	4,461	28,950	23,594	153,413
Lard. “	9,030	81,953	7,557	38,709
Langues. Lbs.	3,106	237	32,088	2,547
Autres viandes. “	10,535,224	1,030,078	8,954,431	785,768
Os. Qtx.	128,780	68,726	113,789	53,999
Beurre. Lbs.	7,036,013	1,296,814	5,534,621	1,095,588
Fromage. “	133,946,365	13,407,470	154,977,480	15,488,191
Œufs. Douz.	6 805,432	868,007	5,141,586	714,054
Fourrures préparées et non préparées.		1,483,083		1,756,763
Peaux, cornes et peaux autres que fourrures.		392,368	802,925	312,593
Saindoux. Lbs.	709,624	66,773	19,947	76,689
Peaux de mouton. Nomb.	116,468	66,955	169,529	5,665
Suif. Lbs.	39,934	2,283	79,878	8,983
Laine. “	1,168,834	228,311		16,156
Autres articles.		82,661		87,230
Total, animaux et leurs produits.		31,736,499		31,881,973
<i>Produits agricoles.</i>				
Orge. Boiss.	2,040,648	944,355	597,405	264,200
Seigle. “	59,121	39,243	62,972	32,939
Fèves. “	276,313	355,682	218,580	265,477
Son. Qtx.	225,022	180,766	134,564	96,549
Lin. “	34,864	124,082	27,730	268,203
Farine. Brls.	410,185	1,741,028	428,610	1,699,467
Fruits, verts.		2,853,202		936,597
Foin. Tonnes.	151,881	1,452,872	276,806	2,601,188
Houblon. Lbs.	319,503	48,244	257,441	42,663
Blé-d'Inde. Boiss.	2,790	2,308	734	656
Malt. “	1,822	1,245	7,082	4,398
Sucre d'érable. Lbs.	738,514	50,151	452,411	29,844

QUANTITÉ ET VALEUR DES EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA,
 PENDANT LES ANNÉES 1893 ET 1894—Fin.

ARTICLES.	EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA.				
	1893.		1894.		
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.	
<i>Produits agricoles—Suite.</i>		\$		\$	
Farine	Brls. 162,163	641,249	90,249	314,028	
Avoine	Boiss. 7,273,906	2,553,910	2,818,702	1,076,751	
Pois ronds et fendus	“ 3,414,346	2,578,632	3,378,746	2,391,321	
Patates	“ 1,112,838	421,958	1,097,576	397,992	
Autres grains		527,657		816,454	
Tabac en feuilles	Lbs. 12,195	1,943	2,792	1,517	
Légumes		144,663		127,781	
Blé	Boiss. 9,271,885	7,060,033	9,272,208	6,133,452	
Autres articles		326,267		175,972	
Total, produits agricoles		22,049,490		17,677,649	
<i>Manufactures.</i>					
Livres		69,504		56,870	
Pain et biscuits	Qtx. 5,746	30,772	4,468	26,502	
Savon	Lbs. 191,217	6,043	125,390	7,199	
Voitures	Nomb. 736	46,500	688	79,547	
Coton		371,477		549,758	
Vêtements, chapeaux et casquettes		51,478		33,719	
Vieux cordage, et étoupe		53,024		35,216	
Fourrures		8,767		8,186	
Verrerie et porcelaine		4,648		4,433	
Gypse et chaux		135,562		85,787	
Fer en gueuse		3,543		4,732	
Fer et ferronnerie		160,957		197,876	
Cuir et articles en		911,164		1,610,597	
Bottes et souliers		91,565		94,339	
Machinerie		596,145		544,177	
Instruments de musique		309,300		265,508	
Tourteaux oléagineux	Qtx. 101,250	336,714	174,664	205,561	
Chiffons		36,725		25,944	
Machines à coudre	Nomb. 766	18,062	671	14,821	
Pierre, non ouvrée		30,277		32,987	
Sel	Boiss. 4,010	955	4,986	1,280	
Tabac à priser et cigares	Lbs. 581,731	49,849	748,118	100,878	
Lainages		35,992		30,262	
Bois		22,048,007		20,869,463	
Ale et bière	Galls. 55,551	26,656	42,144	20,764	
Whiskey et autres spirit	“ 54,381	139,394	76,050	175,677	
Navires vendus au autres pays	Tonn. 31,317	363,916	21,960	243,429	
Autres articles		2,525,035		1,890,179	
Total, manufactures		28,462,031		27,215,691	
Divers		93,692		75,327	
Monnaies et lingots, prod. du Canada		309,459		310,006	
Quantité dont il n'a pas été fait rapp.		3,482,308		3,264,911	
Total des exp., prod. du Canada		105,798,257		104,161,770	
Effets, non le produit du Canada		8,941,856		11,833,805	
Monnaies et lingots, non le produit du Canada		3,824,239		1,529,374	
Grand total, exportations		118,564,352		117,524,949	

En comparaant entre l'année 1894 et l'année précédente, nous constatons qu'ils y a eu une augmentation dans la valeur des exportations domestiques dans les produits des mines, des forêts, des animaux et leurs produits, et dans les produits des pêcheries ; ainsi qu'une diminution dans la valeur des produits agricoles et des objets manufacturés.

1011. Le tableau suivant montre la valeur relative des articles, produits du Canada, exportés à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, durant les années 1893-94 :—

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ÉTATS-UNIS.	
	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.
	£	£	\$	\$
Asbeste	20,050	31,020	363,373	279,926
Houille	64,494	77,845	2,759,669	2,897,642
Quartz aurifère, pépite, pouss. d'or, etc. Gypse au naturel	100		247,768	318,258
Mica	10,024	58	178,979	159,662
Huiles, minérales de pétrole et kéros. Minerais, antimoine et cuivre rouge ..			86,871	26,484
“ fer	20,180	70	6,717	2,355
“ manganèse		21	375,039	53,605
“ nickel	27,600	113,457	26,114	8,978
“ argent			13,596	4,353
Phosphates	97,797	32,095	388,257	695,342
Pierre et marbre, non taillés			65,406	423,707
Huitres	313	272	18,188	8,295
Homards, frais		535	43,357	30,491
“ en boîtes	829,334	1,129,576	437	141
Poisson, de toutes sortes	928,322	2,412,952	290,966	257,790
Huiles de poisson	7,281	4,851	798,726	683,038
Fourrures et peaux d'animaux marins Cendres, perlasse et soude	580,518	1,038,355	2,339,107	2,277,965
Ecorce à tanner	53,561	52,513	58,020	18,070
Bois de chauffage	3		13,374	21,837
Echalas, cercles, poteaux de tél., etc. .	200	100	66,854	56,238
Billots	7,581	110,499	205,495	148,078
Bois de construction	8,265,151	8,658,018	354,392	286,808
Mâts et espars	757	79	113,763	65,524
Bardeaux et blocs à bardeaux		*7,681	1,508,116	2,577,436
Traverses de chemins de fer	2,247		9,916,137	8,417,393
Billes à douves			1,241	2,418
Douves, pour boîtes et autres	32,934	34,875	735,880	716,253
Bois carré	2,425,722	2,569,904	212,632	131,765
Chevaux	274,310	400,507	103,365	86,296
Bêtes à cornes	7,402,208	6,316,373	48,218	38,408
Cochons	14,704	1,370	10,009	8,979
Moutons	133,222	163,075	1,123,339	480,525
Volailles et autres animaux	5,304	4,534	11,032	9,771
Os			130,093	5,743
Beurre	1,118,614	936,422	1,088,814	642,231
Fromage	13,360,237	15,439,198	52,114	52,023
Œufs	538,944	503,533	58,444	49,349
Fourrures préparées	8,140	7,843	7,539	6,048
“ non préparées	1,081,584	1,228,383	23,578	9,552
Peaux v., corn. et peaux aut. que fourr. Miel	5,307	21,575	324,355	199,636
Saindoux	2,219	3,660	7,159	4,834
Lard fumé	65,861	75,758	378,529	491,579
Jambons	1,828,555	2,748,072	385,246	288,065
Bœuf	132,091	166,706	325	567
Mouton	394	135,247	8	155
			288	4,334
			48	9,299
			153	179
			5,606	3,907

* Bardeaux seulement.

VALEUR RELATIVE DES ARTICLES EXPORTÉS, Etc.—*Suite*

ARTICLES.	GRANDE-BRETAGNE.		ÉTATS-UNIS.	
	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.	Valeur, 1893.	Valeur, 1894.
Porc.	\$ 46,689	\$ 19,776	\$ 323	\$ 138
Viandes en boîtes	1,001,314	727,105	4	2,028
Viande, toute autre.	13,918	49,517	17,440	5,495
Peaux de mouton.			66,939	5,626
Laine.		24	228,030	15,486
Son	87,506	55,470	83,016	21,776
Lin		101,126	124,082	167,077
Pommes	2,247,482	569,156	447,249	221,187
Fruits, tous autres, verts.	78,546	20,090	154,227	136,866
Orge	278,515	44,269	638,271	216,493
Fèves		700	351,058	261,662
Avoine	2,137,145	642,471	22,223	20,817
Pois ronds ou fendus.	1,795,758	1,641,118	427,136	329,968
Seigle.	24,436	22,442	5,302	43
Blé	6,666,382	6,012,122	246,568	76,846
Grain, tout autre.	32,947	22,391	74,531	141,479
Farine de blé.	851,026	812,338	7,030	9,937
Farine d'avoine.	503,294	285,580	115,962	8,756
Foin	515,461	1,700,409	854,958	753,575
Malt.			19	45
Pommes de terre.	2,645	454,181	259,176	193,917
Graine de trèfle et d'herbe.	136,151	662	78,116	29,405
Paille.	575	3,145	25,117	18,844
Légumes.	26,644	157,601	106,872	107,233
Instruments aratoires.	208,539	11,492	16,377	6,575
Livres, pamphlets, cartes, etc.	13,507	8,570	44,008	32,261
Voitures, charrettes, wagons, etc.	16,265	5,453	17,893	14,391
Vêtements et hardes.	3,568	5,453	31,251	17,800
Cordage, câble et ficelle.	295	30	2,579	522
Coton	2,025	3,831	105,123	66,964
Extrait d'écorce de pruche.	105,596	122,950		
Fourrures	603	1,464	6,664	6,359
Pierre à aiguiser.	709	600	24,754	18,662
Gypse ou plâtre, moulu.			27,091	11,697
Machines à coudre.	3,470	2,692	12,758	8,605
Fer et acier.	94,495	78,233	82,241	42,565
Vieux cordage et étoupe.	440		34,056	21,463
Cuir à semelles et à empeigne.	758,684	1,419,248	1,964	4,657
“ articles en.	31,090	21,870	18,301	11,172
Chaux et ciment.	4,525		98,665	65,465
Instruments de musique.	214,527	167,540	43,916	36,254
Tourteaux oléagineux.	251,859	189,691	84,841	15,838
Vaisseaux vendus à d'autres pays.	115,633	6,500		35,300
Empois.	5,795	258	6	
Pierre et marbre.	1,057	560	2,814	8,814
Ameublements de maison.	33,350	37,083	123,872	56,290
Portes, châssis et persiennes.	109,099	135,454	1,441	1,892
Seaux, cuves, barattes, etc.	10,811	2,049	30	1,018
Pulpe de bois	1,648	178,255	454,253	348,256
Autres articles en bois.	333,608	372,992	118,529	71,250
Lainages	6,358	4,417	1,645	2,201
Autres articles d'exportations.	289,821	335,597	3,172,545	2,671,196
Total	58,409,606	60,878,056	33,813,802	29,297,598

1012. Les exportations à la Grande-Bretagne pendant l'année 1894 qui sont les plus considérables depuis l'époque de la confédération ont excédé les importations par \$22,160,789. D'un autre côté, les importations des États-Unis ont excédé les exportations à ce pays de \$23,736,502.

Le commerce totale avec l'Angleterre, en 1894, s'est élevé à \$107,286,105, et avec les Etats-Unis à \$98,717,371, soit une diminution sur l'année précédente de \$99,613, et \$10,271,485 respectivement.

Le commerce total avec ces deux derniers pays s'est élevé à 85.5 pour 100 du commerce total du Canada contre 87.4 pour 100 en 1893, représentant la proportion exacte des six années précédentes.

Le commerce avec la Grande-Bretagne en 1894, a été de 44.5 pour 100 du commerce total du Canada, contre 43.36 pour 100 en 1893, et le commerce du Canada avec les Etats-Unis a été de 41.0 pour 100, contre 44.01 pour 100 en 1893. De nos exportations totales en 1894, 88.79 pour 100 ont été en Angleterre et aux Etats-Unis, en comparaison avec 91.09 pour 100 en 1893, 91.16 pour 100 en 1892 et 91.88 pour 100 en 1891.

1013. Le tableau suivant est un état comparatif des exportations du Canada venant des pays étrangers, pour 1893 et 1894 :—

PAYS,	Valeur des exportations.		Augmen- tation.	Diminu- tion.
	1893.	1894.		
	\$	\$	\$	\$
Grande-Bretagne..	64,080,493	68,538,856	4,458,363	
Etats-Unis ..	43,923,010	35,809,940		8,113,070
Allemagne.....	750,461	2,046,052	1,295,591	
France.....	264,047	544,986	280,939	
Antilles anglaises.....	1,818,604	3,015,866	197,262	
* " autres.....	1,327,104	1,427,895	100,791	
†Autres possessions britanniques.....	328,887	452,421	123,534	
Japon.....	33,802	29,318		4,484
Chine.....	307,074	511,531	204,457	
Amérique du Sud.....	1,049,556	1,006,368		43,288
Belgique.....	669,040	708,455	39,415	
Terreneuve.....	2,594,633	2,818,592	223,959	
Espagne.....	44,355	56,274	11,919	
Hollande.....	282,569	281,058		1,511
Italie.....	87,387	109,183	21,801	
Grèce.....	7,347			7,347
Portugal.....	83,001	79,363		3,638
Norvège et Suède.....	182,088	180,180		1,908
Australasie.....	353,522	346,641		6,881
Russie.....	34,558	11,180		23,378
Danemark.....	22,910	134,287	111,377	
Saint-Pierre.....	219,131	197,051		22,080
Iles Hawaii.....	35,064	100,422	65,358	
†Possessions espagnoles.....	21,837	18,641		3,196
Autres pays.....	43,772	100,384	56,612	
Total.....	118,564,352	117,524,949		1,039,403

*Y compris les Antilles danoises, hollandaises, françaises et espagnoles.

†Non énumérées ailleurs.

Il y a eu diminution dans la valeur des exportations dans onze pays, la plus forte diminution a été dans les exportations aux Etats-Unis, et se chiffre à plus de huit millions de piastres. Les augmentations les plus considérables ont été dans les exportations en Angleterre, en Allemagne, en France, aux Antilles anglaises, à Terreneuve, en Chine, au Danemark, à la Belgique, et aux Iles Sandwich.

1014. ÉTAT INDIQUANT LA VALEUR DES EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA, ET LES PRINCIPAUX PAYS
OU ILS ONT ÉTÉ EXPORTÉS, DE 1868 A 1894, INCLUSIVEMENT.

PAYS.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	Total pour cinq années.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grande-Bretagne	17,905,808	20,485,838	21,160,987	21,579,427	25,223,785	106,355,845
Etats-Unis	15,349,568	26,718,207	31,734,710	29,320,937	32,844,174	145,967,596
France.....	96,672	133,907	278,420	76,376	102,242	687,617
Allemagne.....	44,943	61,486	15,535	16,235	36,232	174,431
Autres pays européens.....	433,923	266,532	376,134	419,200	423,951	1,919,740
Antilles anglaises.....	1,663,166	1,546,590	1,529,249	2,104,062	2,319,702	9,162,769
" autres.....	1,277,690	1,197,720	1,476,786	1,744,586	1,978,656	7,675,438
Terreneuve.....	1,003,394	970,558	1,092,239	1,069,601	1,176,446	5,312,238
Autres possessions anglaises.....	347,914	413,917	579,554	438,800	659,012	2,439,197
" pays étrangers.....	381,821	606,017	799,976	860,800	1,066,883	3,715,497
Total	48,504,899	52,400,772	59,043,590	57,630,024	65,831,083	283,410,368
	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	
Grande-Bretagne.....	31,431,177	35,830,830	34,173,687	36,398,584	35,491,671	173,325,949
Etats-Unis.....	36,708,668	33,132,934	27,928,197	28,061,155	24,326,332	150,157,286
France.....	31,907	267,212	212,767	552,723	319,330	1,383,939
Allemagne.....	76,553	65,511	90,203	125,768	22,468	380,503
Autres pays européens.....	424,524	567,433	437,679	629,160	925,161	2,983,957
Antilles anglaises.....	1,939,733	1,958,933	2,254,752	2,133,849	2,171,156	10,458,423
" autres.....	1,971,936	1,685,058	1,471,566	1,523,664	1,509,460	8,161,684
Terreneuve.....	1,762,248	1,411,278	1,693,342	1,690,910	1,915,262	8,473,040
Autres possessions anglaises.....	637,149	277,244	264,313	337,287	422,522	1,938,515
" pays étrangers.....	1,554,130	1,545,564	1,183,317	1,038,337	927,184	6,248,532
Total	76,538,025	76,741,997	69,709,823	72,491,437	68,030,546	363,511,828

ÉTAT INDIQUANT LA VALEUR DES EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA, ETC.—*Suite*

PAYS.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	Total pour cinq années.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Grande-Bretagne	35,861,110	29,393,424	35,208,031	42,637,219	39,816,813	182,916,597
Etats-Unis	24,381,009	25,492,029	29,566,211	34,038,431	45,782,584	159,260,264
France.....	341,891	454,487	694,228	622,711	825,553	2,978,870
Allemagne.....	111,317	107,069	75,982	77,408	152,294	524,070
Autres pays européens.....	552,151	416,739	987,428	842,341	989,276	3,787,935
Antilles anglaises.....	1,926,253	1,943,550	1,888,726	1,770,632	1,677,972	9,207,133
“ autres.....	1,356,744	1,522,587	1,602,162	1,328,850	1,236,460	7,096,803
Terreneuve.....	1,853,729	1,483,727	1,356,388	1,191,373	1,648,000	7,533,217
Autres possessions anglaises.....	622,811	623,802	504,226	457,409	698,369	2,906,617
“ pays étrangers.....	982,785	993,611	1,016,315	938,327	1,260,339	5,191,377
Total	67,989,800	62,431,025	72,899,697	89,944,701	94,137,660	381,402,883
	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	
Grande-Bretagne	39,672,104	37,410,870	36,479,051	36,694,263	38,714,331	188,970,619
Etats-Unis.....	39,379,188	34,332,641	35,566,810	34,284,490	35,269,922	178,833,051
France.....	615,159	388,162	303,309	527,714	337,323	2,171,667
Allemagne.....	127,095	183,326	257,588	247,861	417,950	1,233,820
Autres pays européens.....	844,712	995,245	615,372	494,742	631,475	3,581,546
Antilles anglaises.....	1,771,935	1,700,567	1,526,358	1,247,240	1,165,268	7,411,368
Autres Antilles.....	1,289,708	1,397,998	987,307	854,391	840,291	5,369,695
Terreneuve.....	1,694,475	1,266,162	1,198,933	1,598,553	1,605,215	7,273,338
Autres possessions anglaises.....	870,128	914,452	704,537	507,010	527,370	3,523,497
“ pays étrangers.....	1,437,927	1,243,675	1,492,470	1,390,440	1,451,764	7,016,276
Total	87,702,431	79,833,098	79,131,735	77,756,704	80,960,909	405,384,877

ETAT INDIQUANT LA VALEUR DES EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA, Etc.—Fin.

PAYS.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	Total pour cinq années.
Grande-Bretagne.....	33,648,284	33,504,281	41,499,149	43,243,784	54,949,055	206,844,553
Etats-Unis....	40,407,483	39,519,940	36,213,279	37,872,758	34,972,517	188,985,977
France.....	382,651	333,374	277,827	248,854	362,253	1,604,959
Allemagne.....	192,773	142,749	461,011	514,110	824,313	2,134,956
Autres pays européens.....	386,003	434,074	792,684	556,854	1,225,434	3,385,049
Antilles anglaises....	1,465,423	1,601,543	1,460,668	1,742,878	1,643,557	7,914,069
" autres.....	1,098,389	1,040,367	1,216,019	1,283,622	1,695,278	6,333,675
Terreneuve.....	1,422,802	1,147,681	982,154	1,312,621	1,533,607	6,398,865
Autres possessions anglaises.....	683,582	957,014	725,352	837,920	776,941	3,980,809
" pays étrangers.....	1,694,682	1,601,433	1,629,443	1,187,665	1,355,958	7,469,181
Total.....	81,392,072	80,272,456	85,257,586	88,801,066	99,338,913	135,052,093
				1893.	1894.	
Grande-Bretagne.....				58,409,606	60,878,056	
Etats-Unis.....				37,605,569	32,872,515	
France.....				258,829	472,056	
Allemagne.....				667,451	664,343	
Autres pays européens.....				1,081,889	824,254	
Antilles anglaises.....				1,768,553	1,972,042	
" autres.....				1,290,587	1,267,878	
Terreneuve.....				2,383,004	2,494,605	
Autres possessions anglaises.....				664,446	793,906	
" pays étrangers.....				1,668,323	1,922,115	
Total.....				105,798,257	104,161,770	

Quoique la valeur annuelle des exportations ait nécessairement varié de temps à autres, on verra qu'il y a eu une augmentation constante à la fin de chaque période, la moyenne de la période terminée en 1892 accuse une augmentation de 53 pour 100 sur celle de 1872.

1015. Les proportions de la valeur collective des exportations aux principaux pays, au total des exportations durant chaque période de cinq années sont données ci-dessous :—

PROPORTIONS DE LA VALEUR COLLECTIVE, DES EXPORTATIONS, PRODUITS DU CANADA AUX PRINCIPAUX PAYS, PAR PÉRIODES DE CINQ ANNÉES, DE 1868 A 1892.

PAYS.	1868	1873	1878	1883	1888
	à 1872, inclusive- ment.	à 1877, inclusive- ment.	à 1882, inclusive- ment.	à 1887, inclusive- ment.	à 1892, inclusive- ment.
	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.
Grande-Bretagne.	37·53	47·68	47·96	46·62	47·54
Etats-Unis.	51·50	41·31	41·76	44·11	43·44
France.	0·24	0·38	0·78	0·54	0·37
Allemagne.	0·06	0·10	0·14	0·30	0·49
Autres pays européens.	0·68	0·82	0·99	0·88	0·78
Antilles anglaises.	3·23	2·88	2·41	1·83	1·82
“ autres.	2·71	2·25	1·86	1·33	1·46
Terreneuve.	1·88	2·33	1·98	1·79	1·47
Autres possessions anglaises.	0·86	0·53	0·76	0·87	0·91
“ pays étrangers.	1·31	1·72	1·36	1·73	1·72
Total.	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00

1016. La plus grande partie des exportations a toujours été expédiée à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et d'après les chiffres ci-dessus on voit que, pendant que les exportations de la Grande-Bretagne ont augmenté de 26 pour 100, celles des Etats-Unis ont diminué de 16 pour 100. La proportion des exportations expédiées à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis au total des exportations, va en augmentant, comme pour les deux premières périodes elle est restée à peu près la même, savoir, 89 pour 100, dans la troisième période elle était de 89·72 pour 100, et dans les dernières deux périodes, 90·73 et 90·98 pour 100 respectivement. Le commerce d'exportation dans les Antilles anglaises a constamment décliné durant toute la période de 25 ans, pendant que les proportions du commerce d'exportation avec les autres parties du monde n'ont pas beaucoup varié.

1017. Le tableau suivant est une comparaison des exportations de 1894 avec celles de 1893, semblable à celle des importations, dont les détails se trouvent au paragraphe 737.

EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX EFFETS, PRODUITS, DU CANADA,
POUR 1894, COMPARES, QUANT A LA QUANTITE ET A LA VALEUR
AVEC L'ANNEE, 1893 (MONNAIES, LINGOTS ET MONTANT APPROXI-
MATIF NON SPECIFIE).

ARTICLES.	VALEUR.		AUGMENTATION OU DIMINUTION DES VALEURS.		
	Réelle en 1894.	Aux prix de 1893.	Due à la variation dans		Réelle- ment plus ou moins qu'en 1893.
			la quantité	le prix.	
	\$	\$	\$	\$	\$
Animaux vivants—					
Chevaux.....	945,660	968,000	- 493,000	- 22,000	- 515,497
Bêtes à cornes.....	6,499,597	6,216,000	-1,529,000	+ 284,000	-1,245,486
Moutons.....	832,666	807,000	- 441,000	+ 26,000	- 415,189
Cochons.....	8,558	10,000	- 137,000	- 1,000	- 137,532
Autres animaux.....	61,370	61,000	+ 243
Total.....	8,347,851	8,062,000	-2,600,000	+ 287,000	-2,313,461
Articles alimentaires et boissons—					
Lard séché.....	2,754,479	2,840,000	+1,010,000	- 86,000	+ 924,111
Jambons.....	183,895	194,000	+ 54,000	- 10,000	+ 43,745
Viandes, toutes autres.....	1,000,199	1,080,000	- 82,000	- 80,000	- 161,859
Beurre.....	1,095,588	1,020,000	- 277,000	+ 76,000	- 201,226
Fromage.....	15,488,191	15,512,000	+2,105,000	- 24,000	+2,080,721
Oufs.....	714,054	656,000	- 212,000	+ 58,000	- 153,953
Morue sèche et fraîche.....	3,147,096	3,002,000	- 12,000	+ 145,000	+ 132,868
Homards.....	2,331,660	2,184,000	+ 113,000	+ 147,000	+ 260,435
Saumon.....	2,597,820	2,777,000	+1,740,000	- 180,000	+1,559,878
Poisson, tout autre.....	1,939,684	2,048,000	+ 92,000	- 108,000	- 15,973
Pommes vert, ou mûres.....	808,473	640,000	-2,091,000	+ 168,000	-1,922,750
" sèches.....	98,924	82,000	- 118,000	+ 17,000	- 100,775
Fruits, autres.....	150,527	125,000	- 44,000	+ 25,000	- 18,567
Orge.....	264,200	276,000	- 668,000	- 12,000	- 680,155
Fèves.....	265,477	281,000	- 75,000	- 16,000	- 90,205
Avoine.....	1,076,751	990,000	-1,564,000	+ 87,000	-1,477,159
Pois.....	2,391,521	2,555,000	- 24,000	- 163,000	- 187,111
Blé.....	6,133,452	7,060,000	- 927,000	- 926,581
Grains, autres.....	312,627	288,000	- 55,000	+ 26,000	- 29,038
Farine de blé.....	1,699,467	1,819,000	+ 78,000	- 120,000	- 41,561
" d'avoine.....	308,103	331,000	- 295,000	- 23,000	- 317,874
" autre.....	5,925	6,000	- 10,000	+ 1,000	- 9,347
Pommes de terre.....	397,992	416,000	- 6,000	- 18,000	- 23,966
Spiritueux, y compris ale et bière.....	196,441	216,000	+ 49,000	- 19,000	+ 30,391
Malt.....	4,398	5,000	+ 4,000	- 1,000	+ 3,153
Autres articles.....	496,781	478,000	- 324,000	+ 19,000	- 305,014
Total.....	45,863,725	46,881,000	- 612,000	-1,016,000	-1,627,812
Diverses matières brutes—					
Asbeste.....	339,756	417,000	+ 20,000	- 77,000	- 56,962
Ecorce pour tanneurs.....	148,078	150,000	- 55,000	- 2,000	- 57,417
Os.....	53,999	60,000	- 9,000	- 6,000	- 14,727
Houille.....	3,321,565	3,415,000	+ 300,000	- 93,000	+ 207,007
Cuivre.....	88,352	65,000	- 330,000	+ 23,000	- 307,467
Bois à brûler.....	287,036	291,000	- 63,000	- 4,000	- 67,393
Lin.....	268,203	98,000	- 26,000	+ 170,000	+ 144,121
Billots.....	2,861,252	2,724,000	+1,207,000	+ 137,000	+1,344,095
Mica.....	26,553	49,000	- 44,000	- 22,000	- 65,976
Nickel.....	808,799	403,000	- 25,000	+ 406,000	+ 381,242
Phosphates.....	40,400	56,000	- 76,000	- 16,000	- 92,075
Bois équarri.....	2,590,542	2,537,000	+ 87,000	+ 53,000	+ 139,802

EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX EFFETS, PRODUITS DU CANADA, EN
 1894, Etc.—*Suite.*

ARTICLES.	VALEUR.		AUGMENTATION OU DIMINUTION DES VALEURS.		
	Réelle en 1894.	Aux prix de 1893.	Due à la variation dans		Actuellement plus ou moins qu'en 1893.
			la quantité	le prix.	
	\$	\$	\$	\$	\$
Divers matières brutes— <i>Suite.</i>					
Laine	16,156	15,000	— 213,000	+ 1,000	— 212,155
Autres articles	5,716,839	5,621,000	+1,002,000	+ 96,000	+1,098,533
Totaux	16,569,530	15,901,000	+1,774,000	+ 666,000	+2,440,628
Huiles	65,302	50,000	— 32,000	+ 15,000	— 17,404
Manufactures—					
Alcalis, potasse et perlasse	109,764	110,000	— 11,000	— 11,122
Barils vides	8,127	8,000	— 9,000	— 8,801
Tilleul, noyer tendre et dur	28,080	26,000	+ 1,000	+ 2,000	+ 2,714
Voitures	79,547	43,000	— 4,000	+ 37,000	+ 33,047
Déchets de coton	43,323	44,000	— 8,000	— 1,000	— 9,271
Madriers	8,318,700	8,541,000	+ 779,000	— 223,000	+ 556,425
Boues de madriers	484,324	403,000	+ 108,000	+ 81,000	+ 188,846
Extrait d'écorce de pruche	127,692	156,000	+ 48,000	— 28,000	+ 19,607
Solives et voliges	187,438	186,000	+ 30,000	+ 1,000	+ 30,715
Vieux câble et étoupe	21,521	23,000	— 12,000	— 1,000	— 13,017
Courbes et allonges	11,673	10,000	— 4,000	+ 2,000	— 2,383
Lattes, bois à palissade et piquets	552,171	583,000	+ 76,000	— 31,000	+ 45,344
Blocs à douves	86,296	86,000	— 17,000	— 17,069
Mâts et espars	7,138	18,000	+ 10,000	— 11,000	— 795
Instruments de musique	265,508	297,000	— 12,000	— 32,000	— 43,792
Tourteaux oléagineux	205,561	581,000	+ 244,000	— 375,000	— 131,153
Madriers et planches	7,947,001	10,165,000	+ 524,000	— 2,218,000	— 1,693,682
Bardeaux	754,743	791,000	+ 35,000	— 36,000	— 1,070
Navires	243,429	255,000	— 108,000	— 12,000	— 120,487
Douves, boîtes, etc.	105,239	121,000	+ 2,000	— 16,000	— 13,972
Traverses et liens de chemin de fer	131,765	135,000	— 80,000	— 3,000	— 83,127
Machines à coudre	14,821	15,000	— 3,000	— 3,241
Tabac	100,878	64,000	+ 14,000	+ 37,000	+ 51,029
Autres articles	6,655,302	7,075,000	+ 300,000	— 420,000	— 119,333
Total	26,490,041	29,736,000	+1,903,000	—3,247,000	—1,344,588
Divers	3,252,404	3,276,000	+1,467,000	— 24,000	+1,443,000
Grand total	100,586,853	103,906,000	+1,900,000	—3,319,000	—1,419,657

Le tableau ci-dessus peut être résumé de la manière suivante :—

ARTICLES.	Valeur importée, 1894.	PLUS OU MOINS QU'EN 1893.		Ensemble.
		Quantité.	Prix.	
	§	§	§	§
Animaux vivants	8,347,851	— 2,600,000	+ 287,000	— 2,313,461
Articles alimentaires et boissons	45,863,725	— 612,000	— 1,616,000	— 1,627,812
Diverses matières brutes	16,567,530	+ 1,774,000	+ 666,000	+ 2,440,628
Huiles	65,302	— 32,000	+ 15,000	— 17,404
Manufactures	26,490,041	+ 1,903,000	— 3,247,000	— 1,344,588
Divers	3,252,404	+ 1,467,000	— 24,000	+ 1,443,000
Total	100,586,853	+ 1,900,000	— 3,319,000	— 1,419,637

1018. Le commerce d'exportation montre une augmentation de \$1,900,000 dans son volume, mais cette dernière a été contrebalancée par une diminution dans les prix qui de \$3,319,000, soit une diminution réelle de \$1,419,637.

1019. Afin d'obtenir d'une manière précise dans quelle proportion les changements pour une série d'années, dans les valeurs, soit des items particuliers ou dans le grand total, ont été causés soit par une augmentation ou une diminution dans le volume des articles, ou par un changement dans leur prix, un tableau se rapportant aux exportations des produits canadiens pour une période de onze ans a été préparé d'après un plan suggéré, il y a quelque temps passé, dans le journal de la Société Royale et statistique, par Mr. Stephen Bourne, F.S.S., qui par le moyen d'un nombre indicateur, fait voir de quelle manière les résultats de différentes années correspondent, ou diffèrent l'une de l'autre, quant à la quantité et au prix. L'année 1883 a été choisie comme année de comparaison, vu que durant cette année-là, à l'exception cependant de 1892 et 1893, le commerce total du pays a atteint son plus haut degré depuis la confédération, et aussi longtemps que les conditions du commerce restent à peu près les mêmes, il n'y a aucune différence dans le choix spécial d'une année ou d'une autre pour la préparation d'un tel tableau. Des calculs ont été faits pour 63 articles différents, pour la confection de ce tableau, et ceux-ci fournissent un cadre suffisant pour assumer tous les autres articles qui resteraient à prendre, et dont plusieurs par manque d'information définie dans les rapports du commerce et de la navigation, quant aux quantités, ne peuvent être évalués, mais peuvent être pris à la même proportion que les articles spécifiés peuvent produire. Le nombre 1,000 a été choisi pour représenter la valeur des exportations pour 1883, savoir, \$87,702,000 et a été divisé en autant de nombres, qu'il y avait d'articles spécifiés, et dont les valeurs forment la somme de \$87,702,000. Ce nombre 1,000 a aussi été choisi comme le nombre de la quantité du volume, et comme le nombre indicateur pour la valeur de chaque article, étant divisé par celui du prix, devient le nombre indicateur de la quantité, le total représente le volume des transactions des dernières années, tel que comparé avec le nombre indicateur de la valeur. Par exemple, en 1883, les

exportations de la houille ont été de 430,081 tonnes, évaluées à \$1,087,411 ; en 1894, elles ont été de 995,998 tonnes, évaluées à \$3,321,565 ; le prix par tonne étant de \$2.52 et \$3.33, respectivement, ou 32 pour 100 plus élevé en 1894. 12.3 se trouve le nombre indicateur de la valeur pour 1883, mais si on multiplie par 1.26 (on trouve ce nombre en divisant le prix moyen de l'exportation de la houille par tonne en 1883 par le prix de 1894), il se trouve 16.2 pour représenter la valeur \$1,432,000, qui se serait accrue si le prix eût été le même qu'en 1894. Ou bien encore, calculons autrement, nous divisons le nombre indicateur de la valeur, 37.9 pour 1894, par 1.32, en donnant soit 28.9 pour montrer la valeur, \$2,510,090, que la houille de cette année-là aurait réalisée, si elle eût été vendue en 1883, et ainsi nous avons la proportion de la quantité et la valeur pour cet article. La facilité avec laquelle, au moyen de ce tableau, on peut faire des comparaisons de toutes espèces, soit d'articles spécifiques ou de totaux généraux, sera très appréciée par ceux qui sont familiers et intéressés dans ce genre de travail.

EFFETS, PRODUITS DU CANADA, EXPORTÉS EN 1894, COMPARES AVEC CEUX DE 1883.

ARTICLES.	1883.			1894.				
	Prix moyen.	Valeur des exportations.		Prix moyen.	Valeur des exportations (000 omis.)	Nombres indicateurs		
		(000 omis.)	Nombre indicateur			Valeur.	Prix.	Valeur
		\$			\$			
Houille ton.	2.52 \$	1,087	12.3	3.33 \$	3,322	37.9	1.32	8.7
Gypse. "	0.98 \$	152	1.7	0.98 \$	160	1.8	1.00	1.8
Minerai, cuivre... "	34.18 \$	150	1.7	148.00 \$	88	1.0	4.33	0.2
" fer..... "	3.09 \$	139	1.6	4.85 \$	9	0.1	1.57	0.1
" argent. "	142.00 \$	14	0.2	156.47 \$	424	4.8	1.10	4.4
Phosphate. "	20.91 \$	303	3.4	8.17 \$	40	0.5	0.39	1.3
Morue, égréfin, barbue, etc. qtl.	5.04 \$	3,653	41.6	4.43 \$	3,147	35.8	0.88	0.7
Maquereau. brl.	7.71 \$	520	5.9	9.08 \$	399	4.5	1.18	3.8
Hareng frais. lb.	1.91 cts	27	0.3	0.55 cts	80	0.9	0.29	3.1
" saumuré. brl.	4.08 \$	506	5.8	3.19 \$	322	3.7	0.78	4.7
" fumé. lb.	2.00 cts	169	1.9	0.83 cts	80	0.9	0.41	2.2
Homard frais. brl.	6.14 \$	31	0.4	5.93 \$	258	2.9	0.97	3.0
" en cons. lb.	9.12 cts	1,479	16.8	15.36 cts	2,073	23.6	1.68	14.0
Saumon frais. "	14.30 cts	181	2.1	9.41 cts	134	1.5	0.66	2.3
" en cons. "	10.53 cts	1,156	13.2	9.93 cts	2,387	27.2	0.94	29.0
" saumuré. "	13.63 cts	84	0.9	13.55 cts	76	0.9	0.99	0.9
Pois., huile, morue. gal.	53.65 cts	123.	1.4	24.39 cts	18	0.2	0.45	0.4
Alcalis, potasse et perlasse. brl.	34.36 \$	268	3.1	29.31 \$	58	0.7	0.85	0.8
Ecorce pour les tanneurs. cord.	4.94 \$	322	3.7	4.84 \$	148	1.7	0.98	1.7
Bois de chauffage. "	2.36 \$	389	4.4	1.92 \$	287	3.3	0.81	4.1
Billots, pins. m. pds	6.50 \$	19	0.2	8.79 \$	2,459	28.0	1.35	20.7
" pruche. "	4.93 \$	31	0.4	5.98 \$	107	1.2	1.21	1.0
Madrier. grds. cts.	32.54 \$	8,657	98.7	29.15 \$	8,319	94.9	0.90	105.4
Lattes, blocs à bardaux et à douv. m.	1.46 \$	231	2.6	1.55 \$	552	6.3	1.06	5.9
Madriers et planches, solives et voliges. m. pds.	12.56 \$	8,138	92.8	7.03 \$	8,134	92.7	0.56	165.5
Douves et fonds. m.	6.57 \$	251	2.9	4.92 \$	641	7.3	0.75	9.7
Bardeaux. "	2.82 \$	284	3.2	1.94 \$	754	8.6	0.69	12.5

EFFETS, PRODUITS DU CANADA, EXPORTÉS EN 1894, COMPARÉS AVEC CEUX DE 1883—*Suite.*

ARTICLES.	1883.			1894.				
	Prix moyen.	Valeur des exportations.		Prix moyen.	Valeur des exportations (000 omis.)	Nombres indicateurs.		
		(000 omis.)	Nombre indicatr			Valeur.	Prix.	Volume.
		\$			\$			
Traverses et liens								
de ch. de fer...chaq.	26'07 cts	554	6'3	14'78 cts	132	1'5	0'57	2'6
Billots à douv...cord.	3'17 \$	211	2'4	2'75 \$	86	1'0	0'87	1'1
Douves...chaq.	50'76 cts	51	0'6	8'94 cts	70	0'8	0'18	4'4
Bois de const. carré—								
Frêne.....ton.	12'35 \$	101	1'2	11'96 \$	70	0'8	0'97	0'8
Bouleau.....“	7'66 \$	194	2'2	7'59 \$	128	1'5	0'99	1'5
Orme.....“	12'13 \$	277	3'2	13'40 \$	140	1'6	1'10	1'5
Chêne.....“	20'42 \$	976	11'1	22'52 \$	571	6'5	1'10	5'9
Pin blanc.....“	13'33 \$	2,853	32'5	14'35 \$	1,569	17'9	1'08	16'6
“ rouge.....“	8'64 \$	223	2'5	10'87 \$	74	0'8	1'26	0'6
Chevaux.....chaq.	125'45 \$	1,633	18'6	108'27 \$	946	10'8	0'86	12'6
Bêtes à cornes.....“	58'70 \$	3,898	44'4	75'53 \$	6,500	74'1	1'29	57'4
Mouton.....“	4'50 \$	1,388	15'8	3'57 \$	833	9'5	0'79	12'0
Beurre.....lb.	21'04 cts	1,706	19'4	19'79 cts	1,096	12'5	0'94	13'3
Fromage.....“	11'12 cts	6,452	73'5	9'99 cts	15,488	176'6	0'90	196'2
Œufs.....douz.	16'78 cts	2,257	25'7	13'89 cts	714	8'1	0'83	9'7
Lard salé.....lb.	11'69 cts	437	5'0	10'26 cts	2,754	31'4	0'88	35'7
Viandes en cons.....“	10'17 cts	180	2'1	9'33 cts	731	8'3	0'92	9'1
Laine.....“	20'39 cts	281	3'2	20'22 cts	16	0'2	0'99	0'2
Son.....qt.	88'78 cts	22	0'3	71'75 cts	97	1'1	0'81	1'4
Lin.....“	9'30 \$	108	1'2	9'67 \$	268	3'1	1'04	3'0
Pommes.....brl.	3'16 \$	499	5'7	2'91 \$	808	9'2	0'92	10'6
Orge.....bois.	71'37 cts	6,293	71'8	44'22 cts	264	3'0	0'61	4'3
Fèves.....“	1'49 \$	213	2'4	1'21 \$	265	3'0	0'81	3'7
Avoine.....“	45'00 cts	461	5'3	38'20 cts	1,077	12'3	0'85	14'5
Pois.....“	92'41 cts	2,162	24'7	70'78 cts	2,392	27'2	0'77	35'3
Seigle.....“	68'04 cts	713	8'1	52'31 cts	33	0'4	0'77	0'5
Blé.....“	1'00 \$	5,881	67'1	0'66 \$	6,133	69'9	0'66	104'6
Farine de blé...baril.	5'14 \$	2,516	28'7	3'96 \$	1,699	19'4	0'77	25'2
“ d'avoine...“	4'19 \$	277	3'2	3'50 \$	308	3'5	0'84	4'1
Foin.....ton.	9'62 \$	902	10'3	9'40 \$	2,601	29'6	0'98	30'2
Malt.....bois.	85'47 cts	1,137	13'0	62'10 cts	4	...	0'73	...
Pommes de terre...“	43'25 cts	1,049	12'0	36'26 cts	398	4'5	0'84	5'4
Ext. d'éc. de pruc.baril.	7'57 \$	305	3'5	13'80 \$	128	1'5	1'82	0'8
Orgues.....chaq.	87'95 \$	40	0'5	62'64 \$	210	2'4	0'71	3'4
Tourteaux oléag...qt.	2'40 \$	21	0'3	1'20 \$	206	2'3	0'50	4'6
Navires.....ton.	21'20 \$	507	5'8	11'08 \$	243	2'8	0'52	5'4
Total, art. spécifiés.....		75,142	856'8		83,528	952'3	1,105'5
Total, articles non spécifiés.....		12,560	143'2		20,634	235'4	273'1
Total des exportations.....		87,702	100'		104,162	1,187'7	1,378'6

Le tableau suivant indique les exportations des produits canadiens durant les treize années de 1882 à 1894, en nombres indicateurs, d'après la base de 1883, savoir : le total des exportations de cette année, \$87,702,000, représenté par 1,000 pour le volume et la valeur :—

EXPORTATIONS DES PRODUITS CANADIENS POUR LES TREIZE ANNÉES 1882-1894 EN NOMBRES INDICATEURS SUR LA BASE DE 1883, SAVOIR, LE TOTAL DES EXPORTATIONS DE CETTE ANNÉE, \$87,702,000, REPRÉSENTE PAR 1,000 ET POUR LE VOLUME ET POUR LA VALEUR.

ARTICLE.	1882.		1883.		1884.		1885.		1886.		1887.		1888.		1889.		1890.		1891.		1892.		1893.		1894.		
	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume.	Va- leur.	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	Vol- ume	Va- leur	
<i>Nourriture.</i>																											
Animaux.....	58	51	60	60	76	82	113	98	80	80	101	92	88	72	88	80	71	94	94	113	89	104	90	102	70	84	
Céréales.....	257	306	212	212	124	119	158	133	195	169	232	18	150	136	125	112	133	95	120	101	258	205	235	183	193	140	
Provisions, aut.	143	134	143	143	148	138	163	148	163	124	169	138	183	165	181	155	181	156	207	173	229	197	283	246	279	250	
Poisson.....	92	80	89	89	89	86	96	80	84	64	88	67	87	77	73	70	90	84	95	94	88	87	83	81	104	102	
Total.....	550	571	504	504	437	425	530	459	522	437	590	480	508	450	467	417	475	429	516	481	664	593	691	612	646	576	
<i>Matières brutes.</i>																											
Métaux et miné- raux.....	21	21	21	21	21	24	22	27	24	26	25	27	24	31	28	37	31	39	34	46	35	46	32	40	36	46	
Bois rond et carré.....	47	41	53	53	59	56	42	38	44	38	27	25	30	27	36	38	47	53	37	40	35	38	37	41	49	58	
Diverses matiè- res brutes.....	27	25	25	25	26	25	27	26	23	23	22	21	23	22	22	21	24	23	20	19	24	20	32	28	40	39	
Total....	95	87	99	99	106	105	91	91	91	87	74	73	77	80	86	96	102	115	91	105	94	104	131	109	125	143	
<i>Manufactures.</i>																											
Bois.....	218	203	207	207	229	211	187	178	196	178	200	181	210	181	239	194	243	214	243	207	221	188	254	226	306	212	
Autres manu- factures.....	25	26	28	28	15	16	14	13	13	12	11	10	13	12	14	12	16	14	15	13	20	15	16	14	15	10	
Total.....	243	229	235	235	244	227	201	191	209	190	211	191	223	193	253	206	259	228	258	220	241	203	270	240	321	222	
Chevaux.....	30	27	19	19	16	18	17	18	24	25	27	26	29	28	25	24	24	22	17	16	16	15	19	17	13	11	
Total, articles spécifiés.....	918	914	857	857	803	775	839	759	846	739	902	770	837	751	831	743	860	794	882	822	1015	915	1081	978	1105	952	
Total, articles non spécifiés..	160	159	857	857	139	135	158	143	169	148	180	153	197	177	192	172	194	178	205	190	241	218	253	228	273	236	
Exportations totales.....	1078	1073	1000	1000	942	910	997	902	1015	887	1082	923	1034	928	1023	915	1054	972	1087	1012	1256	1133	1334	1206	1378	1188	

1020. Le tableau suivant indique quelques-uns des nombres indicateurs et les changements tels qu'ils devraient être faits en estimant les marchandises aux prix des années 1892-94 : —

ARTICLES GROUPÉS.	ADDITIONS À OU RÉDUCTIONS DE 1883 POUR LES PRIX DE.												
	1882.	1883	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
<i>Nourriture.</i>													
Animaux	7	60 +	6	7	—	5	11	6 +	19 +	10 +	9 +	7 +	10
Céréales ..	+ 50	212	1	32	26	43	23	17	45	36	43	53	43
Provisions, autres ..	7	143	9	12	33	24	13	17	20	24	16	19	16
Poisson ..	10	89	2	12	17	15	6	4	4	5	8	2	3
Total	+ 26	504	6	63	76	87	53	36	42	45	42	63	46
<i>Matières brutes.</i>													
Métaux et minéraux
Bois rond et carré
Diverses matières brutes ..	5	58	2	4	6	3	3	2 +	7 +	3 +	1 +	3 +	5
Total	25	1	1	..	1	1	1	1	2	1	2	1
Total	5	99	2	5	4	2	1	12	12	8	9	5	12
<i>Manufactures.</i>													
Bois ..	14	207	16	10	15	16	21	21	17	27	26	19	55
Autres manufactures ..	+ 2	28	1	2	1	1	1	..	4	..	1	2	5
Total	12	235	15	12	16	17	20	21	21	27	27	21	60
Chevaux ..	2	19	2	1	1	2	1	1	3	3
Total des articles spécifiés ..	+ 7	857	17	70	96	107	75	46	53	65	61	82	109
“ non spécifiés ..	+ 1	143	3	12	16	18	13	8	9	11	10	13	18
(Grand total	+ 8	1,000	20	82	112	125	88	54	62	76	71	95	115

1021. Les chiffres ci-après montrent les valeurs réelles et les nombres indicateurs pour les années comprises dans le tableau, et ce que les nombres indicateurs et les valeurs auraient été aux prix de 1883, en s'appuyant toujours sur la même base de comparaison :—

NOMBRES INDICATEURS RÉELS ET VALEURS POUR 1882-1894, ET LES MÊMES, AUX PRIX DE 1883.

ANNÉE.	Nombre indi- cateur.	Valeurs réelles.	Nombre indi- cateur.	Aux prix de 1883.
		\$		\$
1882.....	1073	94,137,660	1078	94,541,000
1883.....	1000	87,702,431	1000	87,702,000
1884.....	910	79,833,098	942	82,666,000
1885.....	902	79,131,735	997	87,429,000
1886.....	887	77,756,704	1015	89,053,000
1887.....	923	80,960,909	1082	94,862,000
1888.....	928	81,382,072	1034	90,687,000
1889.....	915	80,272,456	1023	89,753,000
1890.....	972	85,257,586	1054	92,414,000
1891.....	1012	88,801,066	1087	95,300,000
1892.....	1133	99,338,913	1256	110,180,000
1893.....	1206	105,798,257	1334	116,994,000
1894.....	1188	104,161,770	1378	120,853,000

On constate, d'après ce mode de comparaison, que la valeur du total du commerce pendant les années mentionnées serait d'au delà de \$105,620,000 de plus qu'elle ne l'est vraiment, si les prix de 1883 étaient demeurés les mêmes.

1022. Le tableau suivant indique ce que les nombres indicateurs et les valeurs réelles auraient été aux prix de 1882-94 :—

EXPORTATIONS DE 1883.

Aux prix de 1882.....	N ^o indicateur	1008 =	\$ 88,404,000
“ 1883.....	“	1000 =	87,702,000
“ 1884.....	“	980 =	85,948,000
“ 1885.....	“	918 =	80,510,000
“ 1886.....	“	888 =	77,879,000
“ 1887.....	“	875 =	76,759,000
“ 1888.....	“	912 =	79,984,000
“ 1889.....	“	946 =	82,966,000
“ 1890.....	“	938 =	82,264,000
“ 1891.....	“	924 =	81,037,000
“ 1892.....	“	929 =	81,475,000
“ 1893.....	“	905 =	79,370,000
“ 1894.....	“	885 =	77,616,000

1023. On verra, par le tableau ci-dessous, que si les exportations de 1894, \$104,162,000, étaient estimées aux prix d'exportation de 1883, elles s'élèveraient à \$120,853,000, soit \$16,691,000 de plus que leur valeur actuelle, nous aurions une augmentation totale de \$33,151,000 sur les exportations de 1883 :—

ÉTAT INDIQUANT LE SURPLUS OU LE DÉFICIT RÉEL DES EXPORTATIONS DE 1882-94, SOIT AU-DESSUS OU AU-DESSOUS DE CELLES DE 1883, ET LES SOMMES ADDITIONNELLES QUI AURAIENT ÉTÉ OBTENUES AUX PRIX DE 1883, AVEC L'AUGMENTATION OU LA DIMINUTION NETTE.

(Les 000 omis.)

ANNÉES.	Exportations (domestiques.)	Surplus ou déficit des chiffres de 1882-93 sur ou de ceux de 1883.		Montants qui auraient été obtenus en 1882-93 aux prix de 1883.		Augmentation ou diminution nette.	
		\$	\$	\$	\$		
1882 avec 1883.....	94,138	+	6,436	+	403	+	6,839
1883.....	87,702						
1884 avec 1883.....	79,833	-	7,869	+	2,833	-	5,036
1885 " 1883.....	79,132	-	8,570	+	8,297	-	273
1886 " 1883.....	77,757	-	9,945	+	11,296	+	1,351
1887 " 1883.....	80,961	-	6,741	+	13,901	+	7,160
1888 " 1883.....	81,382	-	6,320	+	9,305	+	2,985
1889 " 1883.....	80,272	-	7,430	+	9,481	+	2,051
1890 " 1883.....	85,258	-	2,444	+	7,156	+	4,712
1891 " 1883.....	88,801	+	1,099	+	6,499	+	7,598
1892 " 1883.....	99,339	+	11,637	+	10,841	+	22,478
1893 " 1883.....	105,798	+	18,096	+	14,362	+	32,458
1894 " 1883.....	104,162	+	16,460	+	16,691	+	33,151

Le tableau suivant établit les comparaisons entre les différentes années :—

	VALEUR DES EXPORTATIONS.		AUGMENTATION OU DIMINUTION DANS LA VALEUR.		
	Valeur actuelle.	Au prix des années précédentes.	Due à la variation dans		Actuelle- ment plus ou moins.
			Quantité.	Prix.	
	\$	\$	\$	\$	\$
1890 aux prix de 1889....	82,335,514	82,120,000	+ 4,921,000	+ 212,000	+ 5,133,710
1892 " 1891....	95,684,253	96,734,000	+10,977,000	-1,050,000	+ 9,926,509
1893 " 1892....	102,006,490	101,946,000	+ 6,261,000	+ 61,000	+ 6,322,237
1894 " 1893....	100,586,853	103,906,000	+ 1,900,000	- 3,319,000	- 1,419,637

1024. Le tableau suivant démontre que si les exportations de 1883, \$87,702,000, étaient estimées aux prix d'exportation de l'année 1894, elles s'élèveraient à \$77,616,000, les exportations de l'année 1883 étant de \$10,086,000 de plus. En soustrayant cette somme de la différence actuelle, \$16,460,000, nous avons une augmentation pour les exportations de 1894, de \$6,374,000, sur l'année 1883 :—

ÉTAT INDIQUANT LE SURPLUS OU LE DÉFICIT RÉEL DES EXPORTATIONS DE 1883 AU-DESSUS OU AU-DESSOUS DE CELLES DE 1882-93, AINSI QUE LE SURPLUS OU LE DÉFICIT DES MÊMES EXPORTATIONS AUX PRIX DE 1882-94, ET L'AUGMENTATION OU LA DIMINUTION NETTE.

(les 000 sont omis.)

ANNÉE.	Exportations (domestiques).	Surplus ou déficit réel des chiffres 1883 au-dessus ou au-dessous de ceux de 1882-94.		Surplus ou déficit des exportations de 1883 aux prix de 1882-94.		Augmentation ou diminution nette.
		\$	\$	\$	\$	
1882.....	94,138	—	6,436	—	702	— 7,138
1883.....	87,702	—	—	—	—	—
1884.....	79,833	+	7,869	+	1,754	+ 9,623
1885.....	79,132	+	8,570	+	7,192	+ 15,762
1886.....	77,757	+	9,945	+	9,823	+ 19,768
1887.....	80,961	+	6,741	+	10,963	+ 17,704
1888.....	81,382	+	6,320	+	7,718	+ 14,038
1889.....	80,272	+	7,430	+	4,736	+ 12,166
1890.....	85,258	+	2,444	+	5,438	+ 7,882
1891.....	88,801	—	1,099	+	6,665	+ 5,566
1892.....	99,339	—	11,637	+	6,227	— 5,410
1893.....	105,798	—	18,096	+	8,332	— 9,764
1894.....	104,162	—	16,460	+	10,086	— 6,374

1025. Le tableau suivant qui indique les prix des principaux articles d'exportation, basés sur les valeurs indiquées dans les tableaux du commerce et de la navigation, donnera une idée des variations pendant les onze années dernières. Comme les prix sont donnés pour presque tous les principaux articles d'exportation, à l'exception des prix du bois, on pourra consulter ce tableau conjointement avec celui qui est donné à la page 637, vû qu'il fournit d'autres détails concernant les variations dans les prix, démontrées dans le montant collectif. La baisse dans la valeur de tous les principaux articles de substances alimentaires est très sensible. En ce qui concerne l'exportation des animaux, on pourra constater que le bétail a atteint sa moyenne la plus élevée, \$85.32 par tête, en 1890, et qu'il y a une diminution dans les prix pour les années suivantes jusqu'en 1894, alors qu'ils atteignirent leur moyenne la plus élevée, en exceptant l'année 1890; que les chevaux ont atteint leur moyenne la plus élevée en 1884, les prix ayant diminué depuis, la moyenne des prix pour l'année 1894 étant la moins élevée de celle des douze années mentionnées dans le tableau; que les moutons ont atteint leur moyenne la plus élevée en 1884, et depuis, les prix ont varié considérablement, ceux de l'année 1894 étant moins élevés que ceux de sept années, et au-dessus de ceux de quatre années; que les cochons ont atteint leur moyenne la plus élevée en 1893, et en deuxième lieu, en 1894. Pour le poisson en général, la moyenne la plus élevée dans les prix fut celle de 1890, lorsqu'un assortiment des différentes sortes de poissons aurait été évalué d'après les unités données dans le tableau, à \$27.27, tandis qu'en 1894, ce même assortiment aurait une valeur de \$23.13. La moyenne de 1894 est plus élevée que celle de la période des douze années, de \$1.37. Jusqu'à présent il a été impossible de pouvoir donner un tableau de ce genre des prix des importations, vu le nombre incertain et irrégulier des quantités.

Farine de blé.....	brls.	5 14	5 20	4 50	4 52	4 46	4 51	4 93	4 53	4 68	4 68	4 24	3 96
Lini.....	qtx.	9 30	13 89	8 49	6 77	7 74	7 84	7 12	8 28	8 29	2 92	3 56	9 67
Grain—Orge.....	boiss.	0 71	0 66	0 61	0 67	0 56	0 69	0 65	0 46	0 60	0 50	0 46	0 44
Raves.....	"	1 49	1 66	0 36	1 00	1 05	1 87	1 34	1 32	1 53	1 30	1 29	1 21
Avoine.....	"	0 43	0 37	0 38	0 35	0 32	0 33	0 39	0 34	0 50	0 35	0 35	0 38
Pois.....	"	0 92	0 91	0 77	0 69	0 63	0 71	0 73	0 69	0 74	0 74	0 75	0 71
Seigle.....	"	0 68	0 65	0 63	0 58	0 54	0 54	0 51	0 51	0 67	0 86	0 66	0 52
Blé.....	"	1 02	1 09	0 84	0 88	0 84	0 87	0 96	0 92	0 75	0 80	0 76	0 66
(Type ou plâtre, cru.....)	tonnes	0 98	1 03	1 03	1 08	1 12	1 07	1 07	1 11	1 07	1 09	1 01	0 98
Roins.....	qtx.	9 62	8 42	9 42	10 66	9 67	9 69	10 21	9 28	8 60	9 43	9 57	9 40
Cordage et écoupe.....	boiss.	2 55	2 23	2 45	1 48	1 77	1 57	1 75	1 95	1 83	1 81	1 95	1 77
Malt.....	lbs.	0 85	0 76	0 75	0 78	0 80	0 80	0 80	0 58	0 73	0 74	0 68	0 62
Sucre d'étable.....	brls.	0 07 3	0 06 4	0 08 7	0 07 2	0 07 3	0 09 3	0 06 6	0 07 1	0 07 1	0 06 6	0 06 8	0 06 6
Mica, brut et découpé.....	galls.	4 19	4 12	3 82	4 08	3 94	3 86	4 01	3 63	3 85	4 02	4 00	3 50
Farine d'avoine.....	"	0 25 9	0 23 9	0 02 9	0 11 8	0 03 6	0 14 7	0 16 9	0 04 3	0 04 2	0 04 1	0 03 8	0 03 5
Huile minérale, houille et kéro-sine, crue.....	qtx.	2 40	1 61	1 88	2 06	1 90	1 46	0 96	1 19	1 26	1 18	3 33	1 20
Tourteaux oléagineux.....	tonnes	34 18	127 63	196 89	55 78	34 47	63 34	134 00	79 01	87 42	90 45	55 00	148 00
Minerai de cuivre.....	"	3 09	2 63	2 43	3 05	3 07	2 95	2 44	2 27	2 22	4 80	3 34	4 85
fer.....	chaq.	24 64	17 91	30 47	21 99	37 93	17 60	18 69	21 07	18 43	37 01	93 76	73 78
manquaise.....	chaq.	87 95	76 73	67 37	68 42	67 17	72 73	63 03	61 46	60 12	70 37	73 64	82 64
Orgues.....	tonnes	20 91	19 08	20 17	16 63	17 39	18 19	15 74	13 52	17 40	22 08	11 14	8 17
Phosphates.....	chaq.	292 00	273 54	252 29	283 37	254 94	288 42	312 27	265 90	286 69	290 68	279 19	250 64
Provisions—Lard finne.....	lbs.	0 11 7	0 09 7	0 08 8	0 07 6	0 07 9	0 09 4	0 09 3	0 08 4	0 08 2	0 09 5	0 10 6	0 10 2
Bœuf.....	"	0 06 5	0 06 5	0 06 4	0 05 4	0 04 9	0 04 4	0 06 2	0 06	0 05 2	0 04 4	0 06	0 06 5
Beurre.....	"	0 21	0 20	0 20	0 18	0 18	0 18	0 19	0 17	0 16	0 14	0 18 4	0 19 8
Fromage.....	"	0 11 1	0 10 4	0 10 4	0 08 6	0 09 7	0 10 6	0 10 1	0 09 9	0 08 9	0 09 8	0 10 0	0 10
(Eufs.....	doz.	0 16 8	0 17 1	0 15 9	0 13 5	0 14 1	0 15	0 15 4	0 14 9	0 14	0 14 8	0 12 7	0 13 9
Jambons.....	lbs.	0 12 7	0 10 9	0 09 0	0 07 8	0 08 9	0 09 7	0 10 8	0 09 2	0 09 3	0 09 6	0 11 5	0 10 9
Mouton.....	"	0 05 7	0 06 2	0 05 7	0 05 3	0 05 5	0 05 6	0 07 2	0 06 7	0 08 2	0 03 5	0 08 5	0 07 7
V. lardes en cons.....	"	0 10 2	0 08 9	0 08	0 08 1	0 09	0 09 4	0 08 1	0 09 3	0 09 8	0 09 9	0 09 1	0 09 3
Porc.....	"	0 08 7	0 07 1	0 06 3	0 05 5	0 05 9	0 06 7	0 06 4	0 06	0 06	0 05 5	0 09 9	0 05
Patates.....	boiss.	0 43	0 31	0 36	0 22	0 28	0 39	0 29	0 34	0 46	0 50	0 38	0 36
Sel.....	tonnes	0 08 9	0 09 6	0 11 5	0 07	0 09	0 07 6	0 28	0 25	0 25	0 23	0 24	0 26
Sable et gravier.....	tonnes	0 28	0 23	0 26	0 23	0 17	0 15	0 17	0 18	0 20	0 26	0 35	0 32
Machines à condre.....	chaq.	7 65	11 78	7 35	6 73	6 92	7 54	7 46	7 64	10 07	12 93	23 58	22 09
Vaisseaux vendus aux autres pays.....	tonnes	21 20	24 00	18 69	18 57	15 52	20 03	16 50	19 38	18 52	13 92	11 62	11 08

‡ Pois fendus non comptés.

PRIX MOYENS D'EXPORTATION DES PRINCIPAUX ARTICLES, 1883-1894—Fin.

ARTICLES.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.	§ cts.
Paille.....	4 72	4 31	4 55	5 18	4 34	4 41	5 11	4 35	3 67	3 51	3 36	3 17
Etonpe..... qtx.								7 37	6 38	6 03	6 39	7 44
Whiskey..... galls.	0 86	0 83	0 97	1 09	1 66	1 86	1 83	1 98	2 29	2 45	2 65	2 82
Laine..... lbs.	0 20	0 21	0 20	0 21	0 22	0 23	0 21	0 22	0 22	0 22	0 20	0 20
Bois:—												
Ecorce pour tanneries... cordes	4 94	5 26	4 87	4 53	4 47	4 37	4 32	4 45	4 64	4 96	4 91	4 84
Madriers..... étal.p.c.	32 54	30 03	30 17	31 24	29 96	28 34	29 51	31 18	28 74	28 79	31 24	29 15
Bois à brûler..... cordes	2 36	2 23	2 18	2 02	2 05	2 16	2 16	2 11	2 13	2 07	1 96	1 92
Lattes, bois à palissades et piquets..... M.	1 46	1 65	1 83	1 72	1 42	1 52	1 49	1 38	1 40	1 43	1 63	1 55
Billots de pin..... M.pds	6 50	8 23	6 05	8 52	7 75	8 28	8 70	8 14	8 54	8 81	8 32	8 79
" sapin.....	4 93	4 50	4 43	4 67	5 07	4 80	6 80	6 02	5 55	6 02	5 84	5 98
Douves, et fonds.....	6 57	6 03	5 30	4 23	4 45	5 45	4 49	4 78	4 60	4 92		
Blocs à douves..... cordes	3 17	2 79	2 47	2 32	2 40	2 47	2 60	2 53	2 67	2 76	2 75	2 75
Traverses et liens de ch. de fer. chaq.	0 26 1	0 29 1	0 26	0 27	0 19 8	0 19 8	0 19 6	0 18	0 19 3	0 17	0 15 2	0 14 8
Bardeaux..... M.	2 82	2 19	2 82	2 06	2 10	2 05	2 09	2 16	2 10	2 06	2 00	1 94
Bois équarri, frêne..... tonnes	12 35	12 65	13 22	11 73	12 05	13 21	12 59	12 15	15 41	15 55	11 60	11 96
bouleau.....	7 66	7 10	7 74	7 03	7 02	7 31	8 13	8 27	7 88	8 01	7 95	7 59
orme.....	12 13	13 25	14 26	13 21	12 19	12 00	13 18	13 94	13 13	13 65	13 25	13 40
chêne.....	20 42	20 15	19 60	19 32	19 00	19 54	21 23	21 10	20 65	20 68	21 37	22 52
pin blanc.....	13 33	12 60	11 65	10 44	12 73	12 06	13 46	15 40	14 06	13 27	14 02	14 35
" rouge.....	8 64	7 51	7 61	7 76	8 35	9 81	10 00	10 20	9 17	8 70	9 71	10 87
Planches, madriers, solives et planches minces..... M.pds	12 56	12 45	12 17	11 25	11 96	11 95	11 46	11 29	11 04	11 21	11 22	7 03

1026. Les nombres indicateurs des prix de 45 articles calculés par Mr. Sauerbeck sont donnés ci-dessous, et indiquent le cours des prix moyens pendant une série d'années :—

1867-1877	100
1873	111
1879	83
1880	88
1881	85
1882	84
1883	82
1884	76
1885	72
1886	69
1887	68
1888	70
1889	72
1890	72
1891	72
1892	68
1893	68
1894	63

Mr. Sauerbeck, dans le *Statist* du 10 janvier 1895, dit : La dépression causée par les événements de 1890 à 1893, s'est continuée durant l'année 1894, dans la plupart des branches du commerce, aggravée d'un côté par une grande diminution des moyens possibles d'achats de la part des pays non Européens, surtout les Etats-Unis, et par une nouvelle baisse de l'argent, et d'un autre côté par un surplus de production d'un certain nombre de denrées et articles, tels que le blé, jute, ferblanc, suif, etc., et par des récoltes phénoménales de coton et de sucre.

La moyenne des prix est au moins de 7 pour 100 plus basse que celle de l'année précédente, et 37 pour 100 au-dessous de celle de la période 1867-77, et cette baisse s'applique plus ou moins à tous les groupes de denrées, plusieurs des articles ayant atteint les plus bas prix cotés au cours du siècle, par exemple : le blé, la fleur, l'avoine, le riz, le sucre, le plomb, le coton, le jute, le chanvre, manille, le lin, le chanvre ordinaire, la laine de mérinos, la soie, la soude—soit 16 sur 45 espèces ; pendant que, pour ce qui regarde le thé, le cuivre et le pétrole, la moyenne des prix de l'année a été aussi basse ou même plus basse que celle d'aucune année précédente.

La baisse a été pratiquement continue, et, à la fin de l'année, la cote a atteint le point le plus bas connu, 10 pour 100 au-dessous de la fin de 1893, et 19 pour 100 au-dessous des prix de décembre 1889.

Les végétaux, les céréales, etc., ont baissé de 9 pour 100 en moyenne. Le blé, l'orge et l'avoine subirent une baisse considérable, cependant vers la fin de l'année, le prix du blé s'est amélioré. Durant l'année, les articles destinés à la nourriture des animaux ont baissé de 5 pour 100. La moyenne du prix du beurre a été la plus basse depuis 1852. Dans la classe des minéraux, la baisse durant l'année a été de 14 pour 100. D'autres articles n'ont atteint qu'un bas prix, comme les peaux, les huiles, les nitrates et le bois carré.

Le professeur Conrad donne la cote des prix en Allemagne, basée sur les prix fournis par les statistiques impériales, et prenant 100 pour marque de la période 1879-89 comme base de ses calculs, sa liste des prix est comme suit : 1890, 105·7 ; 1891, 98·1 ; 1892, 95·3 ; 1893, 91·5 ; 1894, 82·5. Le

professeur Conrad en classifie les détails comme suit, en parlant du même chiffre 100 comme représentant les prix de 1879-89.

	POUR 100.				
	1894.	1893.	1892.	1891.	1890.
Produits agricoles	83·58	93·86	104·89	120·42	106·87
Spiritueux, huiles.....	89·53	97·81	105·14	125·19	116·61
Café, riz, poivre	100·40	106·49	101·75	111·81	119·88
Tissus	72·52	81·08	79·34	85·13	95·30
Métaux.....	78·53	89·64	94·65	99·70	106·15

D'après Mr. Sauerbeck, traitant la question des prix en Angleterre, la baisse des prix en 1894, comparée avec l'année 1893, a été d'au moins 7 pour 100, et d'après le professeur Conrad, parlant du même sujet quant à l'Allemagne, elle a été de 9·8 pour 100.

En suivant notre propre système et en l'appliquant aux valeurs connues des exportations de produits agricoles du Canada, la baisse en 1894 a été de 1·23 pour 100, comparée aux prix de 1893, ce qui montre que les cultivateurs ont été sagement guidés dans le développement de leurs produits afin d'éviter une baisse plus considérable comme celle qui a frappé les exportations des autres contrées agricoles.

Si l'on prend la forêt et ses produits, on peut représenter comme suit l'échelle des prix des articles suivants d'une exportation comprenant une corde d'écorce de pruche, un cent de madriers (mesure étalon), une corde de bois de chauffage, un mille de lattes, palissades et piquets, un mille pieds de pin en grume, un mille pieds d'épinette en grume, un mille de douelles et merrain, une corde de longailles, une traverse de chemin de fer, un mille de bardeau, une tonne de chacun des bois suivants, frêne carré, merisier, orme, chêne, pin blanc et pin rouge et un mille pieds de planches, madriers et pièce de colombage :—

1883	\$152 64	1889	\$152 37
1884	149 21	1890	155 28
1885.....	146 53	1891	151 90
1886.....	142 32	1892.....	140 06
1887	143 16	1893.....	147 92
1888	145 52	1894.....	144 78

En comparant ces chiffres ensemble, nous aurons le résultat suivant :—

1894 comparativement à 1893	montre une	diminution de 2·12	par cent.
1894	“	1892	“ augmentation 3·40
1894	“	1891	“ diminution 4·68
1894	“	1890	“ “ 6·76
1894	“	1889	“ “ 5·00
1894	“	1888	“ “ 0·50
1894	“	1887	“ augmentation 1·12
1894	“	1886	“ “ 1·72
1894	“	1885	“ diminution 1·20
1894	“	1884	“ “ 3·00
1894	“	1883	“ “ 5·03

1027. Le tableau ci-après indique les importations et les exportations du Royaume-Uni et de ses possessions, pendant l'année 1893, avec le montant par tête dans chaque cas, pris dans les rapports officiels :—

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES POSSESSIONS ANGLAISES, 1893.

PAYS.	Importations.	Valeur	Exportations.	Valeur
		par tête.		par tête.
	§	§ c.	§	§ c.
Europe—				
Royaume-Uni	1,969,482,466	51 25	1,348,739,580	35 09
Asie—				
Indes	464,705,108	2 10	538,326,557	2 43
Ceylan	20,169,982	6 35	19,232,342	6 06
Etablissements des Détroits ..	98,506,438	184 47	89,030,867	166 72
Labuan	525,614	89 80	250,833	42 86
Afrique—				
Maurice	16,539,838	44 50	13,713 863	36 89
Natal	12,080,176	22 21	6,509,245	11 97
Cap de Bonne-Espérance	56,161,270	33 84	64,028,733	38 58
Sainte-Hélène	300,472	78 78	24,217	6 35
Lagos	3,645,264	42 58	4,069,969	47 54
Côte d'Or	3,495,984	2 37	3,514,253	2 38
Sierra-Leone	2,031,668	16 01	1,940,165	15 30
Gambie	810,344	54 10	996,309	66 52
Amérique—				
Canada	129,074,268	26 01	118,564,352	23 90
Terreneuve	7,677,745	38 79	6,368,145	32 18
Bermudes	1,594,223	102 73	628,135	40 48
Honduras	823,567	26 16	1,203,614	38 24
Guyane anglaise	9,347,455	34 47	11,480,067	42 34
Indes Occidentales—				
Bahamas	956,358	19 55	596,362	12 19
Ile Turque	121,121	24 13	113,715	22 65
Jamaïque	10,501,264	15 67	10,101,687	15 07
Iles du Vent	8,854,803	25 57	9,138,125	26 38
Iles sous le Vent	2,242,974	22 02	2,746,207	26 96
Trinidad	11,051,640	51 32	11,294,676	52 45
Australasie—				
Nouvelles-Galles du Sud	88,120,904	72 03	111,549,951	99 27
Victoria	64,647,995	55 07	64,768,282	55 17
Australie-Sud	39,180,263	112 95	42,028,509	123 29
“ Occidentale	7,272,932	111 78	4,468,315	68 68
Queensland	21,183,543	49 00	46,878 955	108 44
Tasmanie	5,147,390	33 33	6,580,628	42 61
Nouvelle-Zélande	33,636,040	50 03	43,728,771	65 05
Mers du Sud—				
Fidji	1,345,136	10 96	1,730,742	14 10
Iles Falkland	346,146	189 88	656,377	360 05
Total	3,091,580,291	11 10	2,585,002,548	9 28

1028. A l'exception du Royaume-Uni et des Indes, le commerce total du Canada est plus considérable que celui d'aucune autre colonie britannique, bien que, à l'exception des Etablissements des Détroits, Bermudes, et les îles Falkland, le commerce extérieur des colonies de l'Australie est bien plus développé, en proportion de la population, que celui d'aucune autre possession anglaise. La proportion élevée, par tête, serait cependant réduite de beaucoup si les colonies étaient fédérées, vu que dans ce cas le commerce intercolonial ne pourrait plus être estimé. La valeur des diamants exportés par le bureau de poste est maintenant comprise dans les exportations du Cap de Bonne-Espérance.

1029. La valeur du commerce total du Royaume-Uni et de ses possessions était, en 1893, de \$5,676,582,839, en comparaison avec \$5,798,948,169, en 1892, soit une diminution de \$122,365,330 sur la valeur du commerce en 1891. Il y avait eu une augmentation de \$25,535,380 sur 1890 ; en 1890, de \$131,671,866 sur 1889 ; en 1889, de \$414,175,398 sur 1888, et en 1888, de \$318,150,278 sur 1897. Le total des importations a dépassé le total des exportations, de \$506,577,743. Les importations totales ont excédé les exportations dans le Royaume-Uni et se sont élevées à \$620,742,886, ce qui démontre qu'en dehors de ce pays, il y a eu un surplus dans les exportations de \$114,165,143.

1030. Ci-suit une liste des possessions anglaises dont les importations et les exportations étaient respectivement plus élevées en 1893 :

Les importations ont excédé les exportations dans les pays suivants :

Royaume-Uni.	Bermudes.
Etablissement des Détroits.	Honduras.
Labuan.	Bahamas.
Ceylan.	Jamaïque.
Maurice.	Iles sous le Vent.
Natal.	Victoria.
Sainte-Hélène.	Australie occidentale.
Canada.	Tasmanie.
Indes.	Nouvelle-Galles du Sud.
Cap de Bonne-Espérance.	Australie du Sud.
Lagos.	Queensland.
Côte-d'Or.	Nouvelle-Zélande.
Sierra-Leone.	Fidji.
Gambie.	Iles Falkland.
Terreneuve.	Iles Turques.
Iles sous le Vent.	Trinidad.
Guyane anglaise.	

Durant l'année 1894 les importations de la Grande-Bretagne provenant des pays étrangers se sont élevées à \$1,530,238,867, et celles des possessions anglaises à \$457,039,208. Les exportations de l'Angleterre aux pays étrangers pendant la même année se chiffrent à \$949,972,890, et ses exportations aux possessions britanniques à \$382,451,662. Les importations des possessions anglaises ont été de 23 pour 100 du total des importations de l'Angleterre, et ses exportations de 28·7 pour 100 du total de ces dernières. La comparaison avec les années précédentes est comme suit :—

PERCENTAGE DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DU
ROYAUME-UNI DE ET AUX POSSESSIONS BRITANNIQUES
ET LES PAYS ÉTRANGERS.

	Possessions britanniques.	Pays étrangers.
1894—Grande-Bretagne—Importations des.....	p. c. 23·0	p. c. 77·0
Exportations aux.....	28·7	71·3
1893— “ Importations des.....	22·6	77·4
Exportations aux.....	28·3	71·7
1892— “ Importations des.....	23·6	76·4
Exportations aux.....	27·8	72·2
1891— “ Importations des.....	22·8	77·2
Exportations aux.....	30·2	69·8
1890 “ Importations des.....	22·8	77·2
Exportations aux.....	28·9	71·1

1031. La valeur totale et la valeur par tête des importations et des exportations de quelques-uns des principaux pays étrangers dont nous avons pu avoir les relevés pour les dernières années, est donnée ci-dessous. Les chiffres ont été puisés à des sources officielles et les calculs ont été faits dans ce bureau :—

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DES PAYS ÉTRANGERS.

PAYS.	Année.	Importa- tions, con- sommation locale.	Mon- tant par tête.	Exporta- tions domestiques.	Mon- tant par tête.
		\$	\$ cts.	\$	\$ cts.
Europe—					
Russie.....	1892	194,442,800	1 65	238,179,533	2 03
Norvège.....	1892	52,005,200	25 99	32,115,133	16 05
Suède.....	1892	97,070,533	20 19	88,777,733	18 45
Danemark.....	1892	75,812,933	34 69	56,292,733	25 76
Empire d'Allemagne.....	1892	982,555,666	19 88	719,025,666	14 55
Hollande.....	1892	513,793,466	110 03	458,157,733	98 12
Belgique.....	1892	299,095,600	48 28	266,586,266	43 03
France.....	1892	815,264,000	21 26	673,682,933	17 57
Suisse.....	1892	182,631,400	62 26	133,935,533	45 66
*Portugal.....	1892	37,896,733	8 05	37,015,866	7 86
†Espagne.....	1892	155,567,866	8 86	139,395,933	7 94
Italie.....	1892	228,421,866	7 48	186,524,733	6 11
Empire Autricho-Hongrie.....	1892	252,161,466	6 09	293,104,733	7 08
Grèce.....	1892	23,223,733	10 62	16,011,333	7 32
†Bulgarie.....	1892	15,047,733	4 77	14,531,000	4 61
Roumanie.....	1892	74,119,333	12 78	55,553,000	9 58
Turquie.....	1891	100,365,266	3 62	56,224,600	2 03
Servie.....	1892	7,216,220	3 24	9,042,588	4 06
Asie—					
Chine.....	1892	143,143,266	0 38	108,687,266	0 28
Japon.....	1892	51,888,400	1 27	65,811,933	1 62
Afrique—					
Egypte.....	1892	46,087,333	7 62	67,632,066	9 67
Amerique—					
Chili.....	1892	79,088,200	31 29	65,096,533	25 76
Uruguay.....	1892	18,658,800	24 16	26,314,066	34 08
République Argentine.....	1892	89,040,533	19 65	110,346,800	24 35
Mexique.....	1892	52,905,533	4 55	64,152,400	5 51
Etats-Unis.....	1893	866,400,922	12 98	831,030,785	12 45
Brésil.....	1890	142,404,750	10 10	174,007,545	12 42
Pérou.....	4891	8,980,971	3 43	7,828,826	2 99
Paraguay.....	1891	2,418,733	5 04	1,810,400	3 80
Vénézuéla.....	1890	16,279,000	7 00	19,646,733	8 45

*Incomplets. †Importations et exportations totales.

1032. En proportion de la population, le commerce le plus considérable des pays étrangers est exercé par les Pays-Bas ; le montant par tête est de beaucoup plus élevé que celui d'aucun autre pays, les pays venant ensuite sont, par ordre, la Suisse, la Belgique, le Danemark, Uruguay et la République Argentine, mais, à l'exception des Pays-Bas, la valeur par tête du commerce dans les colonies d'Australasie est plus élevée que partout ailleurs. A ce propos, on ne doit pas oublier les remarques faites dans le paragraphe 000 *ante* précédent. Les exportations ont excédé les importations dans les pays suivants : Russie, Autriche-Hongrie, Serbie, Egypte, Japon, Mexique, Uruguay, République Argentine, Brésil et Vénézuéla.

Le commerce total du Koyaume-Uni est le plus considérable de l'univers, l'Allemagne, les Etats-Unis et la France viennent ensuite suivant l'ordre d'importance ; nous donnons ci-dessous la liste, par ordre, des pays exerçant le commerce, d'après les derniers chiffres à notre disposition :—

Royaume-Uni, 1893.....	\$3,318,222,046
Allemagne, 1893.....	1,701,581,332
Etats-Unis, 1893.....	1,697,431,707
France, 1892.....	1,488,946,933
Indes, 1893.....	1,003,031,665
Pays-Bas, 1892.....	971,951,199
Autriche-Hongrie.....	565,681,866
Italie.....	414,946,599

1033. Le Royaume-Uni reçoit la plus grande partie des exportations des Etats-Unis : en 1860, la proportion était de 52·50 pour 100, et en 1894, de 48·33 pour 100 ; pendant cette même année, 10·34 pour 100 ont été exportés dans les autres possessions anglaises, soit une exportation totale de 58·67 pour 100 dans les possessions anglaises, mais les Etats-Unis, en retour, n'ont reçu que 16·39 pour 100 seulement de leurs importations du Royaume-Uni, en 1894, tandis qu'ils en avaient reçu 39·17 pour 100 en 1860, et 10·85 pour 100 des importations des autres possessions anglaises, contre 10·84 pour 100 en 1860 ; de sorte que les importations du Royaume-Uni et des possessions anglaises aux Etats-Unis ont diminué de 45·5 pour 100 depuis 1860, et la proportion des exportations est demeurée presque la même.

1034. Les importations dans les possessions britanniques, durant 1892, se sont élevées à \$1,082,065,489, dont \$535,912,091 venaient du Royaume-Uni, et \$546,153,398 d'autres pays ; les chiffres correspondants pour 1893 étaient de \$1,122,097,825, dont \$534,574,479 étaient des importations du Royaume-Uni, et \$587,523,346 d'autres pays, accusant une diminution du Royaume-Uni de \$1,337,612, mais une augmentation des autres pays de \$41,369,948, et une augmentation totale de \$40,032,336. La proportion du montant des importations de la Grande-Bretagne au total des importations en 1893, était de 47·64, et en 1892, 49·52 pour 100. Cette proportion, en 1891, était quelque peu plus élevée qu'en 1890, étant de 52·88 pour 100, et 52·20 pour 100, mais elle n'était pas si élevée qu'en 1889 et 1888, soit 53·89 et 53·06 pour 100 pour ces deux années respectivement ; L'excédent des importations de la Grande-Bretagne sur les importations des autres pays a été pour les années ci-dessous nommées comme suit : en 1884, \$72,371,510 ; en 1885, \$74,073,065 ; en 1886, \$36,833,675 ; en 1887, \$29,403,770 ; en 1888, \$63,985,639 ; en 1889, \$80,437,701 ; en 1890, \$50,379,570 ; et en 1891, \$65,765,913. En 1892, l'excédent des importations des autres pays a été de \$10,241,307, et en 1893, de \$52,948,867.

1035. La proportion des importations des possessions anglaises aux importations totales du Royaume-Uni est restée à peu près la même, variant de très peu, comme on le verra par les chiffres suivants :—

PROPORTION DES IMPORTATIONS DES POSSESSIONS ANGLAISES AU TOTAL DES IMPORTATIONS DANS LE ROYAUME-UNI.

	Pour 100.
1871.....	22·03
1875.....	22·57
1880.....	22·50
1884.....	24·46
1885.....	22·75
1886.....	23·40
1887.....	23·13
1888.....	22·42
1889.....	22·74
1890.....	23·77
1891.....	22·84
1892.....	23·07
1893.....	22·68

1036. La proportion des exportations dans la Grande-Bretagne au total des exportations coloniales a considérablement diminué durant la même période. En 1891, il y a eu une autre diminution, la proportion étant moins élevée que l'année précédente. Il y a eu cependant une faible augmentation en 1892 et 1893.

PROPORTION DES EXPORTATIONS AU ROYAUME-UNI AU TOTAL DES EXPORTATIONS DES POSSESSIONS ANGLAISES.

	Pour 100.
1871.....	50·45
1875.....	49·47
1880.....	46·46
1884.....	43·33
1885.....	42·84
1886.....	41·54
1887.....	41·80
1888.....	43·14
1889.....	42·04
1890.....	41·26
1891.....	39·05
1892.....	41·14
1893.....	42·00

1037. En 1893, les exportations de la Grande-Bretagne aux pays étrangers et dans les possessions anglaises ont été de \$966,300,795, et \$382,438,784 respectivement, la proportion indiquant une diminution sensible sur celle de l'année précédente, comme le démontrent les chiffres suivants :—

PROPORTION DES EXPORTATIONS DES POSSESSIONS ANGLAISES AUX EXPORTATIONS TOTALES DU ROYAUME-UNI.

	Pour 100.
1871.....	19·59
1875.....	27·22
1880.....	28·46
1884.....	29·83
1885.....	31·47
1886.....	30·55
1887.....	29·22
1888.....	30·69
1889.....	28·73
1890.....	28·80
1891.....	30·20
1892.....	27·85
1893.....	28·86

1038. Le total du commerce étranger des possessions anglaises a considérablement augmenté depuis 1871; et comme on le verra par les chiffres suivants, le commerce avec les pays étrangers a augmenté dans une proportion plus forte que celui du Royaume-Uni, qui va toujours en diminuant. Il y a eu, cependant, une augmentation de 3.62 pour 100 dans la proportion de 1888, maintenue en 1889, mais elle a diminué de 1 pour 100 en 1890 et davantage en 1891. Il y a eu, en 1892, une augmentation de 1.68 pour 100 sur l'année 1891, et une diminution de 2.65 pour 100 en 1893, en comparaison avec l'année précédente.

PROPORTION DU COMMERCE AVEC LE ROYAUME-UNI AU TOTAL DU COMMERCE ÉTRANGER DES POSSESSIONS ANGLAISES.

	Pour 100.
1871	51.41
1875	52.33
1880	49.36
1884	46.72
1885	48.44
1886	45.31
1887	44.14
1888	47.76
1889	47.71
1890	46.51
1891	45.65
1892	47.33
1893	44.68

1039. Le tableau suivant, à l'exception des chiffres pour les années 1891, 1892 et 1893 qui ont été ajoutés par notre bureau, provient du "Fifty years of National Progress," par Mulhall, page 30, et indique la distribution du commerce du Royaume-Uni à diverses époques, et démontre aussi que le commerce avec les Indes et les colonies a augmenté dans une proportion bien plus forte que le commerce avec les autres pays étrangers.

DISTRIBUTION DU COMMERCE DU ROYAUME-UNI, 1840-1892.

COMMERCE AVEC	MILLIONS DE £.							PERCENTAGE.						
	1840.	1860.	1875.	1885.	1891.	1892.	1893.	1840.	1860.	1875.	1885.	1891.	1892.	1893.
Colonies	34	89	161	170	192	179	170	30	24	24	27	26	25	25
Etats-Unis	23	68	95	118	145	150	128	20	18	15	18	19	21	19
France	6	31	74	59	68	65	64	6	8	11	9	9	9	9
Allemagne	5	34	56	50	56	55	54	5	9	8	8	7	8	8
Divers pays	45	153	270	245	283	266	266	39	41	41	39	39	37	39
Total	113	375	656	642	744	715	682	100	100	199	101	100	100	100

1040. La valeur totale des marchandises, n'étant pas le produit du Canada, exportées durant l'année 1894, était de \$11,833,805. Sur cette somme \$9,023,652 furent exportées par le Saint-Laurent, et \$989,407 venant d'Ontario, Québec et Manitoba, allèrent en entrepôt à d'autres pays, par les Etats-Unis. Il en fut exporté de la Nouvelle-Écosse, sur le reste, pour une valeur de 464,765, et du Nouveau-Brunswick, pour une valeur de \$81,693.

1041. La valeur des marchandises importées dans Ontario et Québec en 1894, en entrepôt, des Etats-Unis, s'élevait à \$14,753,686, de marchandises étrangères achetées sur les marchés des Etats-Unis à \$2,731,243, et des marchandises, produits des Etats-Unis, à \$47,423,134. La valeur des marchandises importées dans les deux provinces par la voie du Saint-Laurent a été \$31,999,508. Les rapports officiels ne donnent pas de renseignements semblables concernant les autres provinces.

1042. Les seuls articles manufacturés en Canada, dont certains détails concernant leur consommation ont été obtenus, sont ceux sur lesquels le droit d'accise est payable et sur lesquels les renseignements suivants sont fournis.

1043. Le nombre de gallons de spiritueux de preuve manufacturé en 1894, a été de 1,608,344, comparé à 3,856,955 gallons en 1893, soit une diminution de 2,248,611 gallons, et la quantité consommée au pays a été de 2,749,109 gallons, soit une augmentation de 17,213 gallons sur la consommation de 1893, et une diminution de 6,483 gallons sur la consommation moyenne pendant neuf années. La quantité consommée pendant les neuf dernières années a été :—

	Gallons de preuve.
1886	2,412,818
1887	2,864,935
1888	2,326,327
1889	2,960,447
1890	3,521,194
1891	2,687,664
1892	2,545,935
1893	2,731,896
1894	2,749,109
Moyenne des neuf années.....	2,755,592

L'augmentation dans la quantité de spiritueux fabriqués en 1890 est attribuée en partie, à ce que l'esprit méthylique employé pour d'autres usages que dans les arts mécaniques, a été partiellement retiré du marché, et au droit que les distillateurs ont payé pendant le mois de juin 1890, sur les spiritueux gardés en entrepôts, vu les dispositions de la loi concernant la force de preuve des spiritueux, qui vint en force le 1^{er} juillet 1890. En conséquence, la quantité en entrepôts, le 1^{er} juillet 1891, était la plus considérable qu'on n'avait jamais vue encore, mais la production a depuis diminué et est maintenant à peu près à son état normal, si l'on tient compte de la contrebande faite d'une manière systématique dans le golfe Saint-Laurent.

Le nombre de livres de grain employé pour la production de la quantité de spiritueux, dont il a été fait mention plus haut a été de 27,791,370, et en 1893, pour 3,856,955 gallons, de 64,274,731 livres.

1044. La quantité de malt fabriquée durant l'année a été de 47,459,005 lbs., la quantité entrée pour la consommation, de 51,311,206 lbs., soit une diminution, comparée avec l'année 1893 de 6,474,414 lbs. de la quantité manufacturée, et une augmentation de 1,228,455 lbs. de la quantité entrée pour la consommation. En outre 1,794,996 lbs. de malt ont été importées pour la consommation au pays. La quantité de liqueur de malt manufac-

turée a été 18,299,636 gallons. La quantité de malt consommée durant les neuf années dernières a été comme suit :—

	Lbs.
1886.....	37,604,708
1887.....	42,630,440
1888.....	48,640,467
1889.....	51,111,429
1890.....	54,974,013
1891.....	57,909,201
1892.....	46,425,882
1893.....	50,082,751
1894.....	51,311,206
Moyenne des neuf années.....	<u>48,965,566</u>

On verra que la consommation est tombée soudainement durant 1892, ceci étant dû à l'augmentation du droit sur le malt. Il y a eu, cependant, une augmentation pendant 1894, ce qui a élevé la consommation au-dessus de la moyenne.

1045. Il y a eu une diminution de 125,524 lbs. dans la quantité de tabac entrée pour la consommation, comparée avec 1893, mais le montant était au-dessus de la moyenne de douze années, comme on le verra par les chiffres suivants :—

MONTANT TOTAL DU TABAC ENTRÉ POUR LA CONSOMMATION EN CANADA DURANT LA PÉRIODE—1883-94.

	Lbs.
1883.....	8,965,416
1884.....	10,072,745
1885.....	11,061,589
1886.....	8,507,216
1887.....	8,816,593
1888.....	9,248,034
1889.....	9,749,213
1890.....	9,875,337
1891.....	9,778,708
1892.....	9,992,186
1893.....	10,127,871
1894.....	10,002,347
Moyenne des douze années.....	<u>9,683,104</u>

1046. La quantité de tabac canadien employée pendant les douze années dernières a été de :—

	Lbs.
1883.....	377,197
1884.....	326,804
1885.....	495,721
1886.....	399,691
1887.....	517,816
1888.....	676,335
1889.....	784,405
1890.....	681,613
1891.....	371,088
1892.....	473,301
1893.....	583,537
1894.....	904,835
Total.....	<u>6,593,343</u>
Moyenne des douze années.....	<u>732,594</u>

La consommation du pays, en 1894, a donc été de 172,241 lbs. au-dessus de la moyenne de douze années.

1047. Ci-suit un état du nombre de cigares consommés durant les dix années dernières :—

1885.....	78,869,878
1886.....	92,046,289
1887.....	85,974,823
1888.....	90,783,558
1889.....	92,599,820
1890.....	98,976,117
1891.....	101,142,481
1892.....	104,528,791
1893.....	114,668,809
1894.....	115,440,480
Total.....	975,031,046
Moyenne des dix années.....	97,503,105

On verra que la consommation a constamment augmenté pendant les sept années dernières, et que le nombre de cigares consommés en 1894 a été de 17,937,375 de plus élevé que la moyenne des dix années.

1048. D'après le rapport du revenu de l'intérieur, la consommation annuelle des spiritueux, bière, vin et tabac, par tête, dans la Puissance, et depuis la confédération, a été ainsi qu'il suit :—

ANNÉE.	Spiritueux.	Vins.	Bière.	Tabac.
	Galls.	Galls.	Galls.	Lbs.
1867	1.62	0.10	1.97	1.81
1868	1.60	0.17	2.27	1.74
1869	1.12	0.11	2.29	1.75
1870	1.43	0.19	2.16	2.19
1871	1.58	0.26	2.49	2.05
1872	1.72	0.26	2.77	2.48
1873	1.68	0.24	3.19	2.00
1874	1.99	0.29	3.01	2.57
1875	1.39	0.15	3.09	1.91
1876	1.20	0.18	2.45	2.32
1877	0.97	0.10	2.32	2.05
1878	0.96	0.10	2.17	1.98
1879	1.13	0.10	2.21	1.95
1880	0.71	0.08	2.25	1.94
1881	0.92	0.10	2.29	2.03
1882	1.01	0.12	2.75	2.15
1883	1.09	0.13	2.88	2.28
1884	1.00	0.12	2.92	2.48
1885	1.13	0.11	2.64	2.62
1886	0.71	0.11	2.84	2.05
1887	0.75	0.09	3.08	2.06
1888	0.64	0.09	3.25	2.09
1889	0.78	0.10	3.26	2.15
1890	0.88	0.10	3.36	2.14
1891	0.74	0.11	3.79	2.29
1892	0.70	0.10	3.52	2.29
1893	0.74	0.09	3.48	2.31
1894	0.74	0.09	3.72	2.26
Moyenne.....	1.09	0.14	2.83	2.15

D'après les chiffres précédents, la consommation des spiritueux en 1894 a décidément été moins forte qu'en 1867. La consommation du vin et du tabac, en 1894, a également diminué, mais celle de la bière a augmenté.

1049. La moyenne de la somme payée par tête pour les droits sur les spiritueux depuis la confédération a été de \$1.08 par tête, et sur le tabac de 45 centins, les droits sur la bière et le vin ne se sont élevés qu'à 12 et 6 centins dans chaque cas. Il est impossible d'obtenir les chiffres exacts en ce qui regarde la consommation réelle dans chaque province, car celle qui a le plus grand nombre de brasseries et de distilleries semblera consommer la plus grande quantité, quoiqu'une grande partie de ces boissons, sur lesquelles les droits sont payés dans cette province, respectivement, est réellement exportée et consommée dans une autre.

1050. Le tableau suivant indique les importations et les exportations ainsi que le montant des droits perçus à chaque port d'entrée de la Puissance, en 1894 :—

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS À CHAQUE PORT DU CANADA, 1894.

Ports.	1894.		
	Valeur.		Droits.
	Exportations.	Importations.	
<i>Ontario.</i>	\$	\$	\$
Amherstburg.	274,284	200,386	26,829
Belleville	829,595	261,236	51,017
Berlin	111,350	460,657	54,810
Bowmanville.	74,366	35,709	4,204
Brantford.	366,195	777,180	118,323
Brockville.	225,003	992,318	101,554
Chatham.	362,508	241,659	42,522
Cobourg.	325,584	160,012	11,800
Collingwood.	712,911	142,498	13,435
Cornwall.	14,794	464,705	22,149
Deseronto.	525,594	82,489	9,945
Fort Érié.	1,034,252	1,131,641	196,625
Galt.	87,728	316,639	41,148
Gananoque.	25,186	147,716	23,656
Goderich.	287,191	216,677	18,272
Guelph	331,935	562,844	72,020
Hamilton.	601,738	3,951,883	644,348
Hope.	244,401	133,573	12,910
Kingston.	399,972	1,096,961	129,574
Lindsay.	159,761	76,320	12,876
London.	993,247	2,491,230	490,313
Morrisburg	116,278	33,822	3,650
Napanee.	70,528	65,003	5,544
Niagara.	285	18,906	2,605
Chutes Niagara.	1,514,803	851,779	145,105
Oshawa.	86,542	161,253	21,739
Ottawa.	3,545,918	1,969,922	362,030
Owen Sound.	765,716	103,478	21,420
Paris.	29,363	136,642	11,184
Peterboro.	400,327	360,060	57,299
Picton	143,596	71,355	11,053
Port Arthur.	3,833,496	617,159	79,863
Prescott.	428,871	486,558	37,621
Sainte-Catherine.	134,679	873,931	99,964
Saint-Thomas	101,176	300,244	52,462
Sarnia	321,735	495,193	80,625
Sault Sainte-Marie.	3,094,337	329,219	50,693
Simcoe	145,320	123,041	16,878

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS À CHAQUE PORT DU CANADA,
 1894—*Suite.*

PORTS.	1894.		
	Valeur.		Droits.
	Exportations.	Importations.	
<i>Ontario—Suite.</i>	\$	\$	\$
Stratford	667,577	554,930	68,946
Toronto.....	3,421,622	18,653,657	3,922,175
Trenton	374,786	41,369	6,649
Wallaceburg.....	241,802	25,941	4,109
Whitby	70,457	46,984	4,549
Windsor	782,534	1,337,226	236,445
Woodstock	1,567,554	423,633	74,206
Total	29,819,796	42,025,638	7,475,142
Montant estimé non rap. dans les ports de l'intérieur.	2,906,278		
Total	32,726,074	42,025,638	7,475,142
<i>Québec.</i>			
Coaticook	1,292,792	161,848	18,619
Cookshire.....	246,699	34,053	3,112
Gaspé	268,212	24,777	759
Hemmingford.....	115,805	31,301	3,084
Montréal.....	45,438,357	51,030,999	6,653,299
New Carlisle.....	275,410	55,681	6,606
Percé.....	153,302	12,625	629
Potton	48,754	8,944	1,233
Québec.....	5,204,849	3,525,586	763,461
Rimouski.....	148,279	13,586	1,156
Saint-Armand.....	285,832	48,938	4,871
Saint-Hyacinthe.....	131,687	619,929	32,277
Saint-Jean	657,601	1,757,584	92,754
Sherbrooke	423,047	718,100	71,758
Sorel	103,490	87,880	14,510
Stanstead.....	136,350	303,755	28,083
Sutton	257,665	153,250	3,851
Trois-Rivieres.....	604,338	142,233	23,318
Total	55,792,469	58,731,069	7,723,380
Montant estimé non rap. dans les ports de l'intérieur.	358,633		
Total	56,151,102	58,731,069	7,723,380
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>			
Amherst.....	276,279	131,750	33,704
Annapolis.....	93,317	50,453	7,665
Antigonish	21,106	39,331	7,692
Arichat.....	38,797	6,251	911
Baddeck	53,956	11,968	2,032
Barrington	8,278	6,380	1,003
Bridgetown.....	11,172	8,522	1,830
Canso.....	116,424	37,569	7,271
Digby	89,288	34,759	3,873
Halifax.....	6,337,331	7,180,940	839,946
Kentville (Cornwallis).....	134,504	81,909	18,104
Liverpool.....	110,300	49,621	8,879
Lockeport.....	148,599	18,152	1,816
Lunenburg	911,848	186,605	13,658

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS À CHAQUE PORT, 1894—Fin.

PORTS.	1894.		
	Valeur.		Droits.
	Exportations.	Importations.	
	\$	\$	\$
<i>Nouvelle-Ecosse—Fin.</i>			
Margaretsville.	1,474	2 519	375
Sydney-Nord	123,112	65,166	14,346
Parrsboro'.	469,339	12,119	2,332
Pictou.	125,919	301,491	54,002
Port-Hawkesbury.	100,245	15,923	1,533
Port Hood.	17,475	3,429	669
Shelburne.	38,614	12,228	1,784
Sydney.	257,622	158,808	24,166
Truro.	3,482	244,259	64,264
Weymouth.	144,218	44,372	6,932
Windsor.	264,210	145,466	16,750
Yarmouth.	816,531	505,565	68,251
Total.	10,713,440	9,355,555	1,203,789
<i>Nouveau-Brunswick.</i>			
Bathurst	193,855	18,809	1,965
Chatham	981,557	83,235	11,504
Dalhousie.	416,296	23,190	5,931
Dorchester	43,230	8,334	1,509
Fredericton.	146,660	311,483	32,893
Moncton	409,570	313,268	42,727
Newcastle	442,368	37,975	9,300
Sackville	102,542	40,579	4,713
Saint-André.	190,450	47,366	8,169
Saint-Jean.	3,480,849	3,611,031	809,814
St-Stephen.	143,746	516,602	63,427
Woodstock	84,364	74,458	20,829
Total.	6,635,487	5,086,360	1,012,781
<i>Manitoba.</i>			
Winnipeg.	1,864,964	2,353,768	602,466
<i>Colombie anglaise.</i>			
Nanaimo	2,690,945	197,788	56,669
New-Westminster.	1,548,162	875,627	168,151
Vancouver.	637,574	1,504,485	263,255
Victoria.	3,265,883	2,691,717	701,339
Total.	8,142,564	5,269,617	1,189,414
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>			
Charlottetown.	761,807	448,261	140,369
Summerside.	450,017	102,731	21,467
Total.	1,211,824	550,992	161,836
<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>			
Fort Macleod		4,767	1,066
Lethbridge	79,494	97,174	9,946
Total.	79,494	101,941	11,012

1051. Les noms des ports où les droits perçus s'élevaient à plus de \$500,000 sont donnés ci-après :—

Montréal.....	\$ 6,653,299
Toronto.....	3,922,175
Halifax.....	839,946
Saint-Jean, N.-B.....	809,814
Québec.....	763,461
Victoria, C.A.....	701,339
Hamilton.....	644,348
Winnipeg.....	602,466
	<hr/>
	\$14,936,848

Ce montant forme à peu près 77 pour 100 du montant des droits perçus.

1052. Ci-suit un exposé des valeurs totales des principaux articles importés et exportés du Canada en 1894, pour chaque pays suivants :

EMPIRE BRITANNIQUE.

EXPORTATIONS À LA GRANDE-BRETAGNE.

1053. Bêtes à cornes, \$6,316,373 ; chevaux, \$400,507 ; moutons, \$163,075 ; autres animaux, \$5,904 ; orge, \$44,269 ; blé-d'Inde, \$3,480,119 ; avoine, \$682,453 ; pois, \$1,641,118 ; seigle, \$103,854 ; blé, \$8,898,085 ; autres grains, \$23,091 ; son, \$55,470 ; farine d'avoine, \$291,745 ; farine de blé, \$812,338 ; extrait d'écorce de pruche, \$122,950 ; phosphates, \$32,095 ; poisson, \$3,555,397 ; pommes, \$569,156 ; peaux et fourrures brutes, \$2,269,463 ; foin, \$1,700,409 ; cuir à semelles et à empeignes, \$1,419,248 ; instruments aratoires, \$157,801 ; autres articles en fer et en acier ; \$88,442 ; asbeste, \$31,300 ; nickel, \$113,457 ; instruments de musique, \$163,200 ; tourteaux oléagineux, \$189,691 ; beurre, \$949,319 ; fromage, \$16,218,131 ; œufs, \$503,533 ; lard séché et jambons, \$2,914,778 ; viandes en conserves, \$727,105 ; viandes, autres et saindoux, \$280,791 ; graine de trèfle et de graminées de prairie, \$491,820 ; madriers de pin, \$2,766,065 ; madriers d'épINETTE et autres, \$4,925,640 ; bouts de madriers, \$470,679 ; planches et madriers, \$387,162 ; tout autre bois, \$165,498 ; bois équarri, \$2,629,204 ; portes, châssis et persiennes, \$135,454 ; allumettes et bois à allumettes, \$182,370 ; pulpe de bois, \$178,255.

IMPORTATIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Bière et porter, \$117,006 ; approvisionnements pour la milice, etc., \$465,770 ; livres, publications périodiques, etc., \$395,109 ; boutons, \$58,411 ; voitures de toutes sortes, et parties de, \$242,116 ; ciment, \$188,658 ; charbon bitumineux, \$139,440 ; café brut, \$160,294 ; articles en coton, \$3,115,840 ; rideaux, \$186,630 ; drogues, teintures, etc., \$922,778 ; poterie et porcelaine, \$484,321 ; broderies, \$92,791 ; articles de fantaisie, \$1,075,749 ; lin, chanvre, jute et articles en, \$1,888,272 ; fruits, \$210,739 ; fourrures et articles en, \$533,175 ; verre et articles en, \$258,912 ; gants et mitaines, \$302,455 ; gutta-percha, caoutchouc et articles en, \$275,008 ; chapeaux, casquettes, bonnets et fournitures de, \$891,547 ; cuir et articles en, \$142,766 ;

cuivre jaune et articles en, \$69,101 ; cuivre rouge et articles en, \$85,629 ; or, argent et articles en, y compris les monnaies et lingots, \$1,744,419 ; articles en fer et en acier, \$5,283,245 ; plomb et articles en, \$66,075 ; ferblanc et articles en, \$1,165,434 ; divers métaux, minéraux et articles en, \$446,125 ; rets, seines, lignes et fil à rets, etc., \$197,688 ; huiles, \$288,095 ; toiles cirées, \$177,888 ; peintures et couleurs, \$291,986 ; papier et articles en, \$305,336 ; chiffons, \$88,594 ; sel, \$289,667 ; effets pour les colons, \$556,195 ; soie et articles en, \$1,983,901 ; spiritueux et vins, \$402,814 ; thé, \$1,008,310 ; ombrelles, parasols, etc., \$197,998 ; laine et articles en, \$8,426,865.

EXPORTATIONS EN AUSTRALASIE.

1054. Poisson, \$65,078 ; instruments aratoires, \$79,356 ; instruments de musique, \$18,257 ; bois et articles de, \$136,019.

IMPORTATIONS DE L'AUSTRALASIE.

Laine, \$73,312 ; ferblanc en gueuses et en barres, \$11,291.

EXPORTATIONS À L'AFRIQUE ANGLAISE.

1055. Instruments aratoires, \$10,551 ; instruments de musique, \$8,230 ; bois et articles en, \$22,619.

IMPORTATIONS DE L'AFRIQUE ANGLAISE.

Laine, \$14,896.

EXPORTATIONS AUX INDES ORIENTALES ANGLAISES.

1056. Évaluées à \$2,846.

IMPORTATIONS DES INDES ORIENTALES ANGLAISES.

Riz, \$86,399 ; café vert, \$29,212 ; thé, \$33,231 ; huile de ricin, \$3,997.

EXPORTATIONS À LA GUYANNE ANGLAISE.

1057. Céréales, \$62,212 ; houille, charbon et escarville, \$21,442 ; poisson, \$226,052 ; patates, \$33,591 ; planches et madriers, \$16,077.

IMPORTATIONS DE LA GUYANNE ANGLAISE.

Sucre, \$442,313 ; mélasses, \$2,931 ; rhum, \$17,325.

EXPORTATIONS AUX INDES OCCIDENTALES ANGLAISES.

1058. Animaux, \$45,704 ; céréales, \$256,813 ; houille, etc., \$16,184 ; drogues, teintures, etc., \$16,152 ; poisson, \$1,216,878 ; foin, \$9,437 ; cuir et articles en, \$16,609 ; instruments de musique, \$4,005 ; provisions, \$35,359 ; vaisseaux, \$12,900 ; sucre et mélasses, \$17,449 ; patates, \$46,669 ; planches et madriers, \$184,486 ; bardeaux, \$21,485 ; autres articles en bois, \$33,325.

IMPORTATIONS DES INDES OCCIDENTALES ANGLAISES.

Bananes, \$23,336 ; café vert, \$26,543 ; noix de coco, \$6,640 ; fèves de cacao, etc., \$15,621 ; mélasses, \$588,738 ; oranges et citrons, \$7,205 ; sel, \$20,278 ; sucre, \$464,109 ; rhum, \$9,274 ; monnaies et lingots, or et argent, \$52,209.

EXPORTATIONS À TERRENEUVE.

1059. Animaux, \$134,490 ; avoine, \$72,512 ; pois, \$18,979 ; fleur de blé \$945,269 ; farine d'avoine, \$11,904 ; son, \$17,685 ; houille, \$172,450 ; articles en coton, \$12,862 ; drogues, teintures, etc., \$23,127 ; pommes, \$16,951 ; foin, \$32,202 ; cuir pour semelles et empeignes, \$144,067 ; chaussures et souliers, \$72,933 ; métaux en fer et en acier, minerais et articles en, \$145,731 ; beurre, \$114,041 ; fromage, \$21,948 ; œufs, \$6,461 ; viandes, \$120,205 ; sucre et mélasses, \$44,515 ; tabac, \$41,052 ; patates, \$28,635 ; légumes en conserves, \$13,321 ; bois et articles en, \$276,426 ; lainages, \$22,645.

IMPORTATIONS DE TERRENEUVE.

Poisson, \$748,332 ; huile de poisson, \$36,309.

PAYS ÉTRANGERS.

EXPORTATIONS À LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

1060. Instruments aratoires, \$126,912 ; planches et madriers, \$184,144 ; solives et voliges, \$33,632 ; autres bois de construction, \$63,632.

IMPORTATIONS DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La valeur des importations se chiffre à \$7,733.

EXPORTATIONS EN AUTRICHE.

1061. Les exportations se sont évaluées à \$922.

IMPORTATIONS DE L'AUTRICHE.

Boutons, \$28,887 ; poterie, porcelaine, etc., \$6,908 ; articles de fantaisie, \$2,342 ; fruits, prunes sèches et prunes, \$29,740 ; verre et articles en, \$19,224 ; gants et mitaines, \$5,166 ; cuir pour gants et autres, \$6,333 ; tabac, porte-cigares, pipes, étuis à pipes, etc., \$29,603.

EXPORTATIONS À LA BELGIQUE.

1062. Animaux, \$8,000 ; sarrasin, \$9,237 ; blé-d'Inde, \$333,906 ; avoine, \$142,019 ; pois, \$95,973 ; seigle, \$6,104 ; blé, \$92,425.

IMPORTATIONS DE LA BELGIQUE.

Ciment, \$60,860 ; fourrures et peaux, brutes et préparées, \$14,298 ; verre et articles en, \$283,098 ; mousquets, carabines et autres armes à feu, \$19,291 ; zinc en gueuse, en feuille et en barre, \$29,050 ; autres articles en fer et en acier, \$47,982 ; peintures et couleurs, \$18,889.

EXPORTATIONS AU BRÉSIL.

1063. Poisson, \$442,978 ; vaisseaux, \$7,500 ; solives et voliges, \$5,800.

IMPORTATIONS DU BRÉSIL.

Café vert, \$53,264 ; sucre, \$85,641.

EXPORTATIONS EN CHINE.

1064. Articles en coton, \$462,069 ; planches et madriers, \$30,002.

IMPORTATIONS DE LA CHINE.

Riz, \$100,245 ; opium brut, \$199,484 ; huiles, \$10,195 ; spiritueux et vins, \$12,546 ; sucre, \$167,968 ; thé, \$584,276.

IMPORTATIONS DES INDES OCCIDENTALES HOLLANDAISES.

1065. Sucre, \$1,001,093.

EXPORTATIONS EN FRANCE.

1066. Homards en boîtes, \$205,908 ; instruments aratoires, \$13,950 ; madriers d'épinette et autres, \$84,122 ; autres bois et articles en, \$28,446 ; avoine, \$19,898 ; blé, \$50,546 ; foin, \$66,359 ; graine de trèfle et graminées de prairie \$13,442.

IMPORTATIONS DE LA FRANCE.

Livres, publications périodiques, etc., \$77,276 ; balais et brosses, \$27,649 ; articles en coton, \$60,257 ; drogues, teintures, etc., \$109,630 ; poterie et porcelaine, \$33,698 ; articles de fantaisie, \$96,534 ; poisson, \$34,639 ; fruits et noix, \$55,510 ; verre et articles en, \$39,426 ; gants et mitaines, \$149,638 ; peaux, non préparées, \$85,004 ; cuir et articles en, \$37,573 ; instruments de musique, et parties d', \$19,734 ; métaux, minéraux et articles en, \$73,293 ; huiles, 16,584 ; instruments optiques, etc., \$18,995 ; parfums, pommades, etc., \$39,673 ; pierres précieuses et imitations de, \$18,389 ; graines et racines bulbeuses, \$26,103 ; soie et articles en, \$102,584 ; spiritueux et vins, \$534,444 ; tabac, pipes, etc., \$34,354 ; lainages, \$439,496.

EXPORTATIONS EN ALLEMAGNE.

1067. Animaux, \$52,160 ; sarrasin, \$83,772 ; blé-d'Inde, \$999,851 ; pois, \$157,774 ; avoine, \$73,321 ; blé, \$350,874 ; fruits séchés, \$74,548 ; homards en boîtes, \$18,124 ; foin, \$29,463 ; instruments aratoires, \$25,644 ; métaux, minéraux et articles en, \$22,379 ; orgues de petite dimension, \$16,042 ; graine de trèfle et graminées de prairie, \$50,079.

IMPORTATIONS DE L'ALLEMAGNE.

Livres, publications périodiques, etc, \$60,625 ; balais et brosses, \$20,980 ; boutons, \$34,165 ; coton et articles en, \$136,335 ; drogues, teintures, etc., \$168,135 ; poterie et porcelaine, \$108,567 ; articles de fantaisie, \$233,807 ; fourrures et articles en, \$386,229 ; verre et articles en, \$204,582 ; gants et mitaines, \$167,047 ; cuir et articles en, \$59,312 ; or et argent, et articles en, y compris les monnaies et lingots, \$38,269 ; fer et acier et articles en, \$491,966 ; métaux et articles en, \$51,448 ; instruments de musique et parties d', \$74,749 ; peintures et couleurs, \$162,205 ; papier et articles en, \$45,307 ; soie et articles en, \$113,152 ; sucre, \$1,860,215 ; tabac, pipes, etc., \$43,819 ; bois et articles en, \$37,707 ; laine et articles en, \$891,487.

IMPORTATIONS DE LA GRÈCE.

1068. Groseilles séchées, \$93,792 ; fruits, autres, \$6,418.

EXPORTATIONS EN HOLLANDE.

1069. Sarrasin, \$19,000 ; blé-d'inde, \$43,127 ; avoine, \$50,637 ; pois, \$38,116 ; blé, \$56,616 ; fruits secs, \$2,908 ; asbeste, \$7,990 ; graine de trèfle et graminées de prairie ; planches et madriers, \$30,816.

IMPORTATIONS DE LA HOLLANDE.

Café, \$19,613 ; emballages, \$83,448 ; plantes et arbres, \$8,503 ; diamants non montés, \$24,264 ; reinettes, \$11,228 ; tabac manufacturé, \$41,789.

EXPORTATIONS EN ITALIE.

1070. Poisson, \$101,622 ; madriers d'épinette et autres, \$7,117.

IMPORTATIONS DE L'ITALIE.

Asphalte, et asphalte brut, \$84,254 ; drogues, teintures, médicaments etc., 21,286 ; fruits et noix secs, \$11,280 ; fruits verts, oranges et citrons, \$330,710 ; huiles, \$8,922 ; spiritueux et vins, \$12,200 ; sel, \$13,843.

EXPORTATIONS AU JAPON.

1071. Fleur, \$372 ; beurre, \$1,172 ; tabac, \$11, 735 ; planches et madriers, \$11,293.

IMPORTATIONS DU JAPON.

Riz, \$24,450 ; poterie et porcelaine, \$9,911 ; articles de fantaisie, \$4,448 ; oranges et citrons, \$4,398 ; soie et articles en, \$92,635 ; thé, \$1,224,496.

EXPORTATIONS EN ESPAGNE.

1072. Madriers d'épinette et autres, \$46,124 ; bouts de madrier, \$4,641 ; planches et madriers, \$2,612.

IMPORTATIONS DE L'ESPAGNE.

Raisins, \$198,319 ; et autres fruits séchés, \$37,796 ; vins, excepté des vins mousseux, \$113,979.

EXPORTATIONS AUX POSSESSIONS ESPAGNOLES, AUTRES QUE LES INDES AU SUD-EST.

1073. Planches et madriers, \$10,942 ; solives et voliges, \$1,392 ; autres bois de construction, \$6,132.

IMPORTATIONS DES POSSESSIONS ESPAGNOLES, AUTRES QUE LES INDES AU SUD-EST.

Sucre, \$318,286 ; tabac, \$3,536 ; chanvre brut, \$105,476.

EXPORTATIONS AUX INDES OCCIDENTALES ESPAGNOLES.

1074. Chevaux, \$2,220 ; fleur de blé, \$3,146 ; houille, \$7,641 ; poisson, \$1,034,640 ; patates, \$86,901 ; planches et madriers, \$172,673 ; autres articles, \$5,283.

IMPORTATIONS DES INDES OCCIDENTALES ESPAGNOLES.

Café, \$6,589 ; sucre, \$2,069,368 ; mélasses, \$134,400 ; tabac, \$268,208.

IMPORTATIONS DE LA SUISSE.

1075. Rideaux, \$16,924 ; broderies, \$58,199 ; articles de fantaisie, \$11,101 ; soie et articles en, \$76,796 ; montres et parties de, \$61,953.

EXPORTATIONS AUX ÉTATS-UNIS.

1076. Animaux vivants \$1,443,624 ; céréales, \$1,049,033 ; produits de grains, \$46,758 ; houille, \$3,118,746 ; cotons, \$116,026 ; poisson, \$3,317,687 ; lin, chanvre et jute, \$230,877 ; fruits, \$469,500 ; peaux et fourrures non préparées, \$524,851 ; foin, \$754,091 ; peaux vertes et cornes, etc., 291,439 ; chaux, \$64,385 ; cuivre, \$53,605 ; minerais produisant de l'or, silice, poussière d'or, etc., \$318,258 ; minerai d'argent, \$423,707 ; monnaies et lingots, \$1,839,380 ; fer et acier, métaux, et articles en, etc., \$3,963,578 ; tourteaux oléagineux, \$15,838 ; provisions, \$243,559 ; spiritueux et vins, \$145,750 ; pierre et articles en, \$326,981 ; sucre, mélasses, légumes et légumes en conserves, \$301,167 ; écorce pour tanneurs, \$148,078 ; bois à brûler, \$286,808 ; billots de toutes sortes, \$2,750,270 ; madriers d'épinette et autres, \$442,036 ; planches et madriers, \$6,577,440 ; lattes, piquets et palissades, \$515,177 ; solives et voliges, \$95,209 ; douves et fonds, \$592,998 ; bardeaux, \$716,225 ; traverses et liens de chemins de fer, \$131,765 ; blocs à douves, \$86,296 ; douves, boîtes et autres, \$44,908 ; bois pour la manufacture de la pulpe, \$369,010 ; pulpe de bois, \$368,875 ; meubles, \$68,275 ; autres bois et articles en, \$620,809 ; laine, \$15,662 ; effets pour les colons, \$940,709 ; café, \$236,863.

IMPORTATIONS DES ÉTATS-UNIS.

Animaux vivants, \$518,631, poudre à pâte, \$97,986 ; livres, publications périodiques, etc., \$692,341 ; blé-d'Inde, \$5,547,175 ; avoine, \$245,510 ; seigle, \$81,641 ; blé, \$3,252,117 ; autres grains, \$123,447 ; son moulu, etc., \$149,224 ; farine de blé, \$247,521 ; boutons, \$88,909 ; voiture, \$269,183 ; montres, parties de, etc., \$97,343 ; charbon, houille carbonisée, etc., \$9,784,922 ; cordages et ficelles, \$190,194 ; coton et articles en, comprenant les déchets de laine et coton, \$3,739,746 ; drogues, teintures, etc., \$1,226,619 ; appareils électriques, \$451,968 ; articles de fantaisie, \$233,517 ; poisson, \$359,164 ; lin, etc., et articles en, \$229,554 ; fruits verts et secs, \$1,718,379 ; fourrures et articles en, \$391,430 ; verre et articles en, \$364,086 ; gutta-percha, etc., et articles en, \$1,185,854 ; chapeaux, casquettes et bonnets, \$395,354 ; peaux vertes, \$1,664,857 ; houblon, \$93,301 ; bijouteries, \$179,270 ; cuir et articles en, \$723,637 ; cuivre jaune et articles en, \$355,897 ; cuivre rouge et articles en, \$197,600 ; or et argent et articles en, \$2,460,097 ; fer et acier et articles en, \$5,130,487 ; plomb et articles en, \$121,095 ; autres métaux, minerais et articles en, \$565,170 ; instruments de musique, \$203,023 ; huiles, \$1,010,304 ; peintures et couleurs, \$156,071 ; papier et articles en \$649,102 ; provisions, \$1,831,867 ; chiffons, \$102,264 ; graines, \$598,858 ; effets pour les colons, \$2,665,893 ; soie et articles en, \$329,847 ; pierre et articles en, \$131,673 ; sucre, toutes sortes, \$1,231,375 ; tabac, non fabriqué, \$1,652,448 ; tabac fabriqué, \$408,327 ; montres, boîtiers et mouvements, \$257,433 ; bois et articles en, \$2,606,419 ; laine, \$566,401 ; laine et lainages, \$181,434.

CHAPITRE XIV.

Argent en circulation.—Billets de la Puissance.—Système monétaire du monde entier. Monnayage du monde entier.—Système monétaire du Canada.—Banques incorporées.—Histoire des banques au Canada.—Prix des actions des banques.—Profits des banques.—Bureaux de liquidation.—L'acte des faillites.—Caisses d'épargnes.—Caisses d'épargnes du gouvernement.—Compagnies de prêts et sociétés de construction.

PARTIE I.

1077. Dans les premiers temps, toute espèce de pièces de monnaie était employée dans l'Amérique Britannique du Nord.

Le premier pas dans la direction de la revision de la monnaie en Canada a été fait en 1795, alors que, pour remédier aux maux résultant de la réduction de la pesanteur des pièces d'argent qui se trouvaient, par conséquent, d'une valeur moindre et composée d'une variété d'espèces venant de tous les pays ayant des relations commerciales avec ce continent, on adopta une loi établissant un étalon de valeur, basée sur la valeur moyenne et intrinsèque des pièces d'or et d'argent de la Grande-Bretagne, du Portugal, de l'Espagne, de la France et des Etats-Unis.

Plus tard, différents actes des législatures ont déterminé la valeur de ces différentes pièces d'argent, et elles ont été adoptées sur le marché.

1078. Finalement, en 1853, la province du Canada a adopté les piastres et les centins, livres, schellins et deniers, comme les seuls argents ayant cours légal. En 1871, le parlement fédéral, adopta l'acte (chap. 4, Actes de 1871) pour établir un système monétaire uniforme pour la Puissance du Canada ; voici les dispositions de cet acte : le seul étalon de l'or adopté est celui du souverain anglais du poids et du titre de fin prescrits par les lois du Royaume-Uni, équivalant à la somme et au taux courant de quatre piastres quatre-vingt-six centins et deux-tiers de centin. Jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par proclamation de Sa Majesté, l'aigle d'or des Etats-Unis, de dix-huit gros (*penny-weight*) et dix-huit grains, poids de Troy, du poids et du titre de fin prescrits, aura cours et constituera une offre légale en Canada. Le Canada n'a pas de pièces d'or. Les pièces d'argent frappées pour la circulation en Canada sont déclarées avoir cours légal pour le montant de dix piastres, et les pièces de cuivre pour le montant de 25 centins. Les pièces d'argent en usage sont de 50, 25, 20, 10, 5 centins.

1079. En outre de la monnaie en usage, le gouvernement canadien émet des billets du gouvernement. Ces billets furent émis pour la première fois en vertu d'une loi adoptée en 1866. L'émission en a été limitée au montant de \$5,000,000 pour le compte général, et à \$3,000,000 pour remplacer les billets des banques abandonnant leurs droits d'émission. Il a été stipulé que 20 pour 100 des billets émis seraient garantis par un numéraire en réserve, et la balance par des débetures du gouvernement.

1080. Lors de l'organisation de la confédération, l'émission autorisée par l'acte de 1868, fut portée à \$20,000,000, tout montant excédant \$5,000,000

devant être garanti soit 25 pour 100 en numéraire, ou en numéraire et des sûretés canadiennes garanties par le gouvernement impérial, et la balance en bons non garantis émis par autorité du parlement.

En 1870, l'émission a été fixée à \$9,000,000, avec 20 pour 100 d'espèces en réserve, tout surplus devant être couvert entièrement en espèces. En 1872, l'excédent des émissions de \$9,000,000 a été couvert en espèces, au montant de 35 pour 100, tel que requis. En 1875, il a fallu se servir d'au delà de 50 pour 100 d'espèces en réserve pour \$3,000,000 en sus des \$9,000,000 mentionnées, tout surplus au-delà de \$12,000,000 devant entièrement être couvert.

En 1880, la loi a autorisé l'émission de \$20,000,000 couverte par au moins 15 pour 100 en or, 10 pour 100 additionnel en or ou sûretés de la Puissance garanties par la Grande-Bretagne, et la balance en obligations non garanties de la Puissance, tout excédent au-dessus de \$20,000,000, devant entièrement être couvert en or.

En 1895, un acte accordait le pouvoir de surpasser l'émission de \$20,000,000, pourvu qu'en addition à aucun montant exigible d'être en possession du gouvernement, suivant les lois antérieures, un montant en surplus en or égal à l'excédent de l'émission des billets au delà de 20 millions, fut réservé.

1081. Ces billets sont considérés comme offre légale pleine et entière, rachetables en espèces sur demande, et sont des dénominations suivantes : 25 centins, \$1, \$2, \$4, \$50, \$100, \$500 et \$1,000 ; de temps à autre les anciens billets de \$5, de \$10 et \$20 que l'on appelait billets provinciaux, sont rachetés.

\$13,000,000 des billets de la Puissance en circulation sont composés de billets de \$500 et de \$1,000, et sont principalement retenus par les banques incorporées comme fonds de réserve, car en vertu de l'Acte des banques 40 pour 100 de leur fonds de réserve comptant, doivent être composées de billets de la Puissance ; ces billets sont généralement utilisés pour régler les affaires des banques entre elles.

Au 31 décembre 1894 la Puissance avait en sa possession en garantie des billets, les effets suivants :—

Espèces.	\$ 9,470,919
Obligations anglaises (sterling) garanties.	1,946,667
Obligations non garanties.	17,250,000
	<hr/>
	\$28,667,586

Ce montant était en sus des montants exigibles par la loi : \$4,865,125 en espèces et obligations garanties, et \$1,318,618 en obligations non garanties. Comparativement au 31 décembre 1894, ces chiffres montrent une augmentation de \$1,627,638 en espèces, et \$2,250,000 en obligations non garanties ; les obligations garanties n'ont pas subi de changement.

Si à aucun temps l'émission des billets de la Puissance devenait à surpasser le montant autorisé, il faudrait que le gouvernement eût en sa possession un montant en or pour le rachat de ce surplus. Les officiers chargés de surveiller la distribution des espèces et des billets de la Puissance aux différentes banques sont : 1° le contrôleur de la circulation à Ottawa, 2° l'assistant receveur général, nommé dans les villes suivantes : Toronto, Montréal, Halifax, Saint-Jean, N.-B., Victoria, C.A., Charlotte-town et Winnipeg.

1082. La récapitulation de la circulation des billets de la Puissance de différentes dénominations de billets, donnent les résultats suivants :—
Total de la circulation moyenne pour chaque mois :

1884.....	\$16,434,385
1890.....	15,501,360
1891.....	16,374,460
1892.....	17,407,440
1893.....	18,966,100
1894.....	20,749,200

Moyenne mensuelle, billets de \$500 et de \$1,000 :

1884.....	\$ 9,507,000
1890.....	8,211,000
1891.....	9,050,000
1892.....	9,895,000
1893.....	11,280,125
1894.....	13,297,160

Moyenne mensuelle, billets de \$50 et de \$100 :

1884.....	\$ 760,353
1890.....	350,000
1891.....	280,860
1892.....	299,988
1893.....	250,820
1894.....	227,070

Moyenne mensuelle, billets de \$4, 5, \$10, et de \$20 :

1884.....	\$ 518,409
1890.....	434,760
1891.....	449,644
1892.....	473,290
1893.....	451,061
1894.....	403,334

Moyenne mensuelle, billets de \$1, et \$2 :

1884.....	\$ 5,454,760
1890.....	6,331,600
1891.....	6,412,825
1892.....	6,451,283
1893.....	6,788,000
1894.....	6,615,048

Moyenne mensuelle, billets fractionnaires :

1884.....	\$ 183,030
1890.....	174,000
1891.....	181,130
1892.....	187,880
1893.....	196,000
1894.....	206,550

La proportion des billets de \$500 et de \$1,000 émis, comparativement à l'émission totale des billets de la Puissance, en 1884, a été :

Emission de la Puissance \$500 et \$1,000, 1884.....	57·8 pour 100
“ de billets \$1 et \$2, 1884.....	33·2 do
“ de tous autres billets, 1884.....	9·0 do

Pour 1894 l'émission a été :

Emission des billets de la Puissance \$500 et \$1,000.....	63·1 pour 100
“ de \$1 et \$2.....	31·9 do
“ de tous autres billets.....	5·0 do

1083. Le résultat de cette compilation est de démontrer que dans la période 1884-94, l'émission des billets de la Puissance a augmenté de 26·2 pour 100, que l'émission des billets de \$500 et de \$100 a augmenté de 57·8 à 63·1 pour 100, et que celle des billets des autres dénominations a diminué relativement à l'émission totale. Les billets de \$1 et de \$2 montrent une augmentation absolue de \$1,160,288, ou 21·5 pour 100. En conséquence l'augmentation relativement à l'émission totale ne se rattache qu'aux dénominations des billets en possessions des banques incorporées.

1084. Le Canada fait partie de la classe des pays, dont les prix internes et internationaux, sont gouvernés par l'or, l'argent-papier courant étant au pair.

L'état suivant, concernant le système monétaire du monde entier, a été puisé dans l'*Economist*. On a fait quelques corrections à notre bureau.

SYSTÈMES ACTUELS DES MARCHÉS MONÉTAIRES DU MONDE ENTIER—1894.

A, démontre que la qualité de la substance de l'étalon monétaire est pure. B, que l'or et l'argent constituent une offre légale illimitée. C, qu'il existe un taux de charge sur la monnaie. Depuis 1873, aucun pays, dans le monde européen, qui aspire à deux étalons monétaires n'a favorisé le système de monnayage illimité.

Pays où les prix internes et internationaux sont contrôlés par l'or, l'argent-papier en circulation étant au pair.

L'Australasie, C ; îles britanniques, A ; Indes occidentales de l'Angleterre, A ; Guyane anglaise, A ; sud de l'Afrique anglaise, A ; Basutland anglaise, A ; Bechunaland, A ; Bermudes, A ; Canada, A ; Cap de Bonne-Espérance ; îles de la Manche, A ; Danemark, A ; Egypte, France, B C ; Finlande, B ; îles Falkland, A ; Allemagne, C ; Gambie, A ; Haïti, B ; île de Man, A ; Libérie, A ; Lagos, A ; Natal, A ; Pays-Bas, C ; Terre-Neuve, A ; côtes du Niger, A ; Cie du Niger Royal, A ; Roumanie, C ; Scandinavie, C ; Suisse, B C ; Turquie, C ; Etats-Unis, B ; Uruguay, A ; Vénézuéla, B C ; Zululand, A ; la Suède et la Norvège se servent de l'or comme étalon de valeur.

Pays où les prix internationaux sont contrôlés par l'argent en espèces.

Bornéo, A ; Honduras Britanniques, A ; Chine, A ; Cochinchine, Cambodie, Hong-Kong, A ; Japon, C ; Mexique, C ; Madagascar, A ; Philippines, Perse, C ; Siam, C ; Singapore, etc., A ; les îles du Pacifique, A.

Pays où l'argent courant est composé d'argent en espèces, comme contre-charge : c'est-à-dire prime sur l'argent par un décret du gouvernement.

Iles Andaman, Inde anglaise, Burmah, Ceylan, Territoires de la Cie Britannique Impériale de l'Afrique Orientale (limitée), Java et les Indes orientales et hollandaises, Afrique orientale de l'Empire germanique et les possessions portugaises aux Indes.

Pays où l'argent courant en circulation consiste en argent-papier incontrovertible.

(O représente or, A représente argent en espèces.)

Argentine, O. B. C. ; Autriche-Hongrie, O. C. ; Bolivie, A. C. ; Brésil, O. C. ; Chili,* O. B. C. ; Cuba, O. B. ; Colombie, A. C. ; Costa Rica, A. C., Ecuador, A. C. ; Grèce, B. C. ; Guatémala, A. C. ; Honduras, A. C. ; Italie ; B. C. ; Nicaragua, A. C. ; Pérou, A. C. ; Paraguay, O. C. ; Portugal, O. C. ; Roumanie, O. C. ; Russie, O. C. ; Servie, O. ; Espagne, B. C. ; Salvador, A. C.

1085. Le tableau suivant représente la valeur monétaire du monde entier, d'après "Muhleman" :—

Europe.....	\$6,024,300,000	Composé d'—	
		Or.....	\$3,048,000,000
		Argent, offre légale.....	1,160,000,000
		Argent, subsidiaire.....	501,500,000
		Argent de papier non couvert	1,314,800,000
Asie.....	2,770,500,000	Composé d'—	
		Or.....	691,000,000
		Argent, offre légale.....	1,800,000,000
		Argent, subsidiaire.....	153,000,000
		Argent de papier non couvert	126,500,000
Océanie.....	229,100,000	Composé d'—	
		Or.....	127,000,000
		Argent, offre légale.....	44,000,000
		Argent, subsidiaire.....	53,000,000
		Argent de papier non couvert	5,100,000
Afrique.....	232,000,000	Composé d'—	
		Or.....	178,100,000
		Argent, offre légale.....	20,900,000
		Argent, subsidiaire.....	22,300,000
		Argent de papier non couvert	11,500,000
Amérique du Nord.....	1,725,600,000	Composé d'—	
		Or.....	666,900,000
		Argent, offre légale.....	605,500,000
		Argent, subsidiaire.....	96,700,000
		Argent de papier non couvert	356,500,000
Amérique du Sud.....	711,400,000	Composé d'—	
		Or.....	34,100,000
		Argent, offre légale.....	10,200,000
		Argent subsidiaire.....	26,400,000
		Argent de papier non couvert	640,700,000

Dans l'état suivant le Canada est noté :—(00,000 omis.)

	MILLIONS.		MILLIONS.
Or.....	\$14,0	Billets des banques.....	\$30,0
Argent.....	5,0	Billets du gouvernement.....	18,5
Total en espèces.....	19,0	Total des billets.....	48,5
Réserves en espèces.....	12,5	Montant effectif.....	55,0
Billets, non couverts.....	36,0	Monnaie moindre.....	1,0

En France, plus de 50 francs en argent ou plus de 5 francs en bronze peuvent être refusés pour un paiement. Les pièces de 5 francs en argent sont considérées comme offre légale illimitée.

* La dépêche suivante du ministre du Chili explique la position de ce pays et en modifie le texte. Santiago, 3 juin 1895 : " Il me fait beaucoup plaisir de vous informer, qu'après 17 ans de régime monétaire en argent de papier, le Chili a ré-adopté, avec satisfaction et confiance, l'étalon de l'or. La loi est en force."

1086. Le tableau suivant donne le monnayage du monde entier :—

MONNAYAGE DANS LE MONDE ENTIER, 1891, 1892 ET 1893.

PAYS.	1891.		1892.		1893.	
	Or.	Argent.	Or.	Argent.	Or.	Argent.
	₪	₪	₪	₪	₪	₪
Etats-Unis	29,222,005	27,518,857	34,787,223	12,641,078	56,997,020	8,802,797
Mexique	280,565	24,493,071	275,203	26,782,721	493,167	28,005,396
Grande-Bretagne	32,720,633	5,141,594	67,682,503	3,790,673	45,094,210	5,296,728
Australasie	26,389,044		30,784,262		32,059,354	
Indes	117,411	32,670,498		52,258,747		39,544,591
France	3,362,450		871,225		9,832,068	
Allemagne	14,086,800	1,139,252	8,863,874	1,237,864	26,280,188	2,093,713
Russie	2,110,981	2,690,902	555,909	2,920,484	2,315,493	2,499,874
Autriche-Hongrie	2,885,561	3,356,394	14,038,714	5,315,069	55,932,881	18,073,120
Italie	126,708		130,105	22,997	159,086	
Espagne		12,242,000	9,381,062	8,917,860		3,290,591
Japon	1,083,725	8,523,904	1,319,525	12,307,062	1,306,070	12,300,705
Portugal	169,560	7,277,040		3,075,840		1,412,640
Pays-Bas		367,000	245	1,567,800		562,800
Norvège		134,000		120,600		134,000
Suède		22,000		78,996		26,171
Danemark		121,750		242,207		
Suisse	386,000	144,750	386,000		386,000	
Turquie	3,342,000	432,400	140,672	883,464	736,989	874,628
Egypte		322,468		649,555	622,818	537,114
Perse					136,320	255,600
Hong-Kong		1,500,000		1,100,000		1,500,000
Chine		2,854,137		3,500,000		4,249,960
Indo-Chine				57,900		939,906
Tunisie	2,663,400	675,500	3,231,905	471,131	134,004	347
Canada		200,000		298,000		160,000
Costa-Rica				138,091		155,000
Brésil	126,279	499,941				
Bolivie		1,684,500		1,435,543		1,569,229
Pérou		3,169,799		2,614,948		
Colombie				2,378,272		34,530
Equateur				60,000		
Vénézuéla						193,000
Chili						481,405
Uruguay						1,000,110
Guatemala						100,000
Indes anglaises		23,000				
Est de l'Afrique allem.		81,125		364,814		45,348
Rép. de l'Afrique-Sud	75,000		24,697	49,519		
Etabliss. des Détroits		336,000				194,000
Monaco	386,000					
Moroc		240,000		858,808		557,750
Saint-Domingue		183,350				
Eritrea (col. italienne)		189,135				
Bulgarie				2,509,198		
Ceylan				236,850		473,700
Zanzibar		60,000				
Siam				6,631,256		
Corée						25,000
Total	119,534,122	138,294,367	172,473,124	155,517,347	232,485,668	135,389,753

1087. Le système monétaire du Canada, pendant les deux dernières années, a beaucoup attiré l'attention de ceux qui étudient les questions d'économie ; aux États-Unis le *Commercial Advertiser* de New-York complimentant le Canada au sujet du succès de son placement à 3 pour 100 sur le marché de Londres, prêt considérable, à un taux d'intérêt de 3·076 pour 100, s'exprime comme suit : "Les États-Unis n'ont jamais fait un emprunt, tout bien considéré, à des conditions aussi favorables," plus loin il rend compte du succès du Canada en ces termes :—

"1. Parce que le gouvernement canadien a suivi l'exemple de la Grande-Bretagne en adoptant un seul étalon d'échange ou mesure de valeur.

"2. Parce que les chefs d'aucun des deux partis politiques ne se sont jamais opposés à la demande populaire, du libre monnayage.

"3. Parce que les chefs des deux partis politiques se sont strictement opposés à l'émission et à la circulation d'argent en espèces, ou d'argent en papier d'une valeur douteuse.

"4. Parce que l'émission des banques du Canada est payable en monnaie d'or, à demande.

"5. Parce que au Canada, on n'a jamais fait une question politique, du système monétaire.

"6. Parce que les électeurs du Canada ont toujours persisté à avoir un système monétaire honnête et irrespectif des affiliations de parti."

BANQUES INCORPORÉES.

DEUXIÈME PARTIE.

1088. C'est en 1817 que la première banque a été établie : la banque de Montréal, à Montréal, l'année suivante la banque de Québec a été établie à Québec. Ces banques n'ont obtenu leur charte qu'en 1821.

La première charte émise ne diffère pas beaucoup de celles d'à présent. Dès l'établissement des premières banques les trois principales branches d'opérations ont été mises en pratique, savoir : recevoir des dépôts, émettre des billets et escompter des billets promissoires. La charte originale de la banque de Montréal renferme une clause singulière. Elle se lisait comme suit : "tout officier de la banque, coupable d'indiscrétion, de détournement, prenant la fuite avec des billets, des bons, obligations, argent ou effets, ou qui sur conviction, sera trouvé coupable de félonie, sera puni par la peine de mort sans l'assistance du clergé."

Entre 1821 et 1836, plusieurs banques ont été établies ; en outre, la banque de l'Amérique Britannique du Nord, organisée par des marchands anglais et écossais, et qui a été incorporée par une charte royale.

En 1830, l'Acte des banques a été amendé comme suit : les billets en circulation, d'une dénomination moindre que \$5, ne devront pas excéder plus qu'un cinquième du capital versé, il ne se fera aucune émission de billets d'une dénomination plus minime que \$1, et l'émission de tous les billets de \$5 ou d'une dénomination moindre sera limitée ou entièrement supprimée par la législature.

Vers l'année 1835, le gouvernement a pourvu à l'établissement de banques privées ou licenciées comme ils se nommaient alors. Ces banques avaient l'autorisation d'émettre des billets, avec certaines limites, en

déposant au gouvernement des obligations provinciales pour le même montant que l'émission contemplée.

En 1836 et 1837 c'est à qui établirait des banques, dans le Haut-Canada, neuf applications de licences furent expédiées au gouvernement.

Le 18 de mai, en 1837, les banques du Bas-Canada ont suspendu les paiements en espèces à cause de la demande des Etats-Unis qui, eux, avaient cessé de payer en espèces le 12 mai. Cette suspension de paiement des banques canadiennes a duré jusqu'au 1^{er} juin 1838, et à cette époque les banques payèrent en espèces.

Le 19 juin 1837, la législature du Haut-Canada s'est réunie en session extraordinaire pour adopter des mesures, par l'autorité desquelles les banques du Haut-Canada pouvaient suspendre leurs paiements en espèces, la loi qui, dans leur cas, donnait droit à la répudiation des billets, aurait eu pour résultat la suspension de la charte. Sir Francis Bond Head, le lieutenant-gouverneur d'alors s'opposa à la motion ; mais ce bill devint loi et une ou deux banques se prévalurent de cet acte. La banque du Haut-Canada désirait suspendre ses opérations. Sir Francis s'opposa et termina brièvement la discussion en refusant l'admission de suspension. La banque continua le rachat de ses billets jusqu'au 5 mars 1838, et à cette date elle fut obligée de cesser ses paiements. Au 1^{er} novembre 1839, elle reprit ses affaires de nouveau.

C'est la première et la seule occasion où les banques de la Puissance du Canada aient suspendu leurs paiements en espèces. Cette panique avait été causée par les banques des Etats-Unis qui achetaient à prime les billets des banques canadiennes, ces billets étaient expédiés à leur banque respective et, en échange, on demandait de l'or.

Durant la rébellion de 1837, les banques du Bas-Canada avaient placé leurs espèces sur la citadelle de Québec et on avait adopté une loi qui donnait le droit aux banques de refuser leurs billets sans les exposer à perdre leur charte, et qui en même temps laissait intacte la valeur de leurs billets comme offre légale.

A l'exception de deux banques, avant 1841, la clause de responsabilité limitée a généralement été insérée dans les chartes de banques. En 1841, durant la première session de la législature, après l'Union, le comité des banques fit rapport de 13 résolutions à fin d'établir un système de banques uniforme. La clause de double responsabilité a été généralement adoptée.

L'Acte des banques de 1841, imposait une taxe d'un pour cent sur la circulation des banques.

En 1846, le très honorable W. Gladstone écrivit une lettre au comte Cathcart qui, alors, était gouverneur général, elle contenait 20 règlements, suivant le désir du gouvernement de Sa Majesté, lesquels étaient jugés nécessaires pour la garantie des habitants des endroits où l'on désirait établir des banques et spécialement pour la protection de la pauvre classe.

En 1850 on adopta un acte défendant à toutes banques, autres que celles incorporées par acte du parlement ou acte royale, d'émettre des billets. La taxe sur la circulation a été abolie, et en échange on a exigé un dépôt d'obligations provinciales entre les mains du gouvernement, au montant de \$100,000. D'après l'adoption de certains règlements, chaque banque devait faire parvenir au gouvernement un état mensuel de ses opérations. D'après l'Acte des banques de 1871, il a été résolu : qu'aucune banque ne devra émettre des billets d'une dénomination moindre que \$4 ; le fonds de réserve

devant être composé autant que possible, la moitié en billets de la Puissance, et jamais moins qu'un tiers ; que nulle banque ne commencera ses opérations de banque avant que cinq cent mille piastres du fonds social ait été versées *bonâ fide*, ni à moins qu'elle ait obtenu, au préalable, du bureau de la trésorerie un certificat à cet effet. Le montant des billets destinés à la circulation, émis par la banque et en circulation en aucun temps n'excèdera jamais le chiffre de son capital intégral versé, et nul dividende qui pourrait avoir l'effet d'entamer le capital versé, et nul intérêt excédent le taux de 8 pour 100 par année, ne seront payés par la banque, à moins qu'après en avoir opéré le paiement, il lui reste un fonds de réserve égal à un cinquième de son capital. Dans l'acte de 1881, il a été résolu qu'aucune banque ne pourrait émettre des billets d'une dénomination moindre que \$5, et que tous les billets d'une dénomination moindre que \$5, seraient rappelés et annulés aussitôt que faire se pourra, d'après les dispositions de cette acte, les billets de la banque devaient avoir prépondérance sur l'actif. Le minimum des fonds de réserve devant être de 40 pour 100 et composé de billets de la Puissance. Suivant cet acte aussi l'usage du titre de "banque, compagnie de banque, etc.," sans l'addition des mots "non incorporé" était coupable de contravention à la loi.

L'échange de reçus d'entrepôts ou de connaissements, *et vice versa*, a été permis dans le but de faciliter le placement des marchandises sur le marché.

1089. Le nombre des banques incorporées dans la Puissance, au 30 juin 1894, était de 38. Le développement des affaires des banques au Canada est indiqué dans le tableau suivant :—

ANNÉE.	Capital versé par tête de population.	Circulation par tête.	Dépôts du public par tête.	Escompte du public par tête.	Passif.	Actif.
1871.....	\$10·30	\$5·75	\$15·40	\$23·33	\$22·07	\$34·46
1881.....	13·76	6·60	21·81	27·04	29·40	46·38
1891.....	12·56	6·54	30·70	35·40	38·75	55·72

En outre du capital payé en 1891, le fonds de réserve des banques s'est élevé, pendant cette même année, à \$4.72 par tête de la population.

1090. La première banque incorporée qui cessa ses affaires depuis la confédération (1867), fut la banque Commerciale du Nouveau-Brunswick. La banque d'Acadie (Liverpool, N.-E.) suspendit ses affaires en 1873 ; puis la banque Métropolitaine, de Montréal, en 1877 ; la banque "Mechanics," de Montréal, la banque Consolidée, de Montréal, la banque de Liverpool, N.-E., et la banque Stadacona, de Québec, en 1879 ; la banque d'Echange du Canada, en 1883 ; la banque Maritime de Saint-Jean, N.-B., la banque de Picou, la banque de London, Ont., et la banque Centrale du Canada, se retirèrent des affaires en 1887, et la banque Fédérale en 1888 ; la banque

Commerciale, du Manitoba, en 1893. En tout, 14 banques ont suspendu leurs affaires, représentant un actif de plus de \$22,000,000, et un passif de plus de \$15,000,000. Onze de ces banques ont payé leurs billets au complet, une paya $57\frac{1}{2}$ pour 100, et nous n'avons pas eu les détails concernant les deux autres. Huit payèrent leurs dépôts en entier ; une la (Mechanic's) paya $57\frac{1}{2}$ pour 100 ; une (la banque d'Echange) paya 64 pour 100, exclusivement du dividende final, et une autre paya $86\frac{2}{3}$ pour 100.

La banque Commerciale, du Manitoba, ferma ses portes pendant la première semaine de juillet 1893. Les billets de la banque en circulation, s'élevèrent à 30 pour 100 de plus que le montant donné dans le dernier état des banques. Cette augmentation est due au fait que les personnes ayant déposé dans cette banque retirèrent leurs dépôts et prirent en paiement des billets de la banque. Ils ont agi ainsi parce qu'en vertu de l'Acte des Banques, les réclamations doivent être rencontrées dans l'ordre suivant : 1. Rachat des billets en circulation ; 2. Réclamations du gouvernement de la Puissance ; 3. Réclamations du gouvernement provincial ; 4. Les dépositaires ; 5. Les actionnaires. Au mois de juillet 1895, cette banque avait payé 50 pour 100 de son passif. La banque du Peuple a cessé ses opérations le 15 juillet 1895.

1091. Les principales dispositions des banques qui ont été instituées par une charte, incorporées et régies par l'Acte des banques, 53 Victoria, chap. 31, sont les suivantes.

1. Le capital social d'aucune banque constituée à l'avenir ne pourra être moins de \$500,000 et il sera divisé en actions de \$100 chacune.

2. Une somme de \$500,000 doit être souscrite et \$250,000 versées entre les mains du ministre des Finances qui est aussi receveur général. Un certificat du conseil du Trésor* doit être obtenu avant de commencer les opérations de la banque.

3. Chaque directeur devra posséder des actions du capital social de la banque comme suit : Lorsque le capital social sera de \$1,000,000 ou moins, chaque directeur devra posséder des actions sur lesquelles il n'aura pas versé moins de \$3,000 ; si le capital est de plus \$1,000,000 et ne dépasse pas \$3,000,000 chaque directeur devra posséder des actions sur lesquelles il n'aura pas été versé moins de \$4,000 et si le capital versé excède \$3,000,000 chaque directeur devra posséder des actions sur lesquelles il n'aura pas été versé moins de \$5,000. Une majorité des directeurs devra être composée de sujets anglais.

4. Le capital social de la banque peut être augmenté ou réduit par les actionnaires, avec l'approbation du conseil du Trésor.

5. Nul partage de profits excédant le taux de 8 pour 100 par mille soit sous forme de dividendes ou de primes, ne sera fait par la banque, à moins qu'après avoir déduit toutes dettes mauvaises et douteuses, il ne lui reste un fonds de réserve égal au moins à 30 pour 100 de son capital versé.

6. Toute banque qui aura moins de 40 pour 100 de sa réserve de fonds en billets fédéraux encourra une amende de \$500 pour chaque violation.

* Le Conseil du Trésor est composé du ministre des finances et de cinq ministres nommés par le gouverneur en Conseil. Le sous-ministre des finances en est le secrétaire.

7. Le montant total des billets en circulation d'aucune banque ne dépassera pas le montant de son capital intact ou elle encourra des amendes suivant le montant de tel excédent.

8. Les billets émis par la banque et destinés à la circulation constitueront une première charge sur son actif dans le cas où elle deviendrait insolvable, et le paiement de toute somme due au gouvernement du Canada constituera la seconde charge sur cet actif ; et le paiement de toute somme due au gouvernement de quelque province sera la troisième charge sur cet actif.

9. Chaque banque devra verser entre les mains du ministre des Finances et receveur général une somme égale à 5 pour 100 du chiffre moyen de ses billets en circulation. Laquelle somme sera annuellement établie d'après le montant moyen en circulation durant les 12 mois précédents. Les sommes ainsi versées formeront un fonds qui sera appelé "le fonds de rachat de la circulation des banques" lequel fonds sera employé, dans le cas où une banque suspendrait ses paiements, au remboursement des billets émis et en circulation et de l'intérêt sur ces billets. Les billets en circulation porteront intérêt au taux de 6 pour 100 par année depuis le jour de cette suspension jusqu'au remboursement. Tous paiements faits à même le dit fonds le seront sans égard au montant contribué.

10. Tous les billets émis et destinés à la circulation seront payables au pair par tout le Canada.*

11. La banque, lorsqu'elle fera un paiement devra, sur requête, effectuer ce paiement ou telle partie de ce paiement n'excédant pas \$100, en billets fédéraux de \$1, \$2 ou \$4 chacun.

12. Toute personne qui apposera, ou attachera quelque chose de la nature d'une annonce ou qui emploiera quelque carte d'affaire ressemblant à un billet de banque sera passible d'amende.

13. La banque ne pourra pas prêter de l'argent sur son propre capital social ou de celui d'aucune autre banque comme sûreté, ni sur hypothèque de la propriété foncière, ni sur la garantie d'effets, denrées ou marchandises d'aucune espèce, excepté comme garantie collatérale.

14. Aucune banque ne pourra garder de propriété immobilière ou foncière, sauf celle dont elle aura besoin pour son propre usage, pendant plus de sept ans.

15. La banque peut exiger tout taux d'intérêt, mais pas plus que 7 pour 100 par année, ne peuvent être recouverts devant les tribunaux.

16. Des états mensuels signés par le premier comptable, l'associé remplissant les fonctions de président, par le gérant, seront envoyés au ministre des Finances dans les premiers quinze jours de chaque mois. Toute banque qui négligera de transmettre, ainsi que susdit, et quelqu'état mensuel dans les formes prescrites par l'acte, encourra une amende de \$50 pour chaque jour de délai. Des rapports spéciaux peuvent être demandés par le gouvernement en aucun temps. Tous les chèques du gouvernement sont payables au pair.

17. Nulle personne pourra se servir du titre de "banque," "compagnie de banque," ou "maison de banque," "association de banque," "institution de banque," sans y être autorisée par le présent ou autre acte de parlement.

* Avant cette disposition on demandait un escompte dans les provinces d'Ontario et de Québec sur tous les billets de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard et dans la Colombie anglaise sur les billets des banques de l'est.

1092. Les changements effectués dans les grandes lignes de l'Acte des banques, en conséquence de la revision de cet acte par le parlement durant la session de 1890, ont pour but d'être à l'avantage du public de deux manières : (a) garantir aux porteurs, en tout temps et dans toutes les parties de la Puissance, la valeur que comportent tous les billets de toutes les banques du Canada, solvables ou non ; (b) garantir la solidité de nos institutions de banques en imposant aux associations qui désirent obtenir des chartes de banques, l'obligation d'avoir, avant de pouvoir obtenir une charte, un capital payé d'au moins \$250,000, et déposé au trésor du gouvernement. Dans les cas des banques solvables une valeur numérale uniforme est obtenue par accord mutuel. Dans les cas des banques insolubles, les billets sont rachetés au moyen d'un fonds appelé le Fonds pour le rachat de la circulation des banques, obtenu par le dépôt (à 3 pour 100 d'intérêt) de 5 pour 100 de la circulation moyenne des billets de la banque au trésor du gouvernement. De ce dépôt les banques insolubles paient leurs billets avec un intérêt de 6 pour 100 jusqu'à ce qu'avis de la liquidation soit publié.

Le montant retenu en fidéicommis par le gouvernement de la Puissance pour le Fonds de rachat de circulation des banques était de \$1,814,572, le 30 juin 1893, et de \$1,871,408, le 30 juin 1894, soit une augmentation de \$56,836, pendant douze mois. Aucun paiement n'a été effectué à même ce fonds durant l'année.

1093. Il y a trente-huit banques incorporées qui ont fait leur rapport au gouvernement le 1^{er} janvier 1894 : dix dans la province d'Ontario, quatorze dans la province de Québec, huit dans la Nouvelle-Ecosse, trois dans le Nouveau-Brunswick, deux dans l'Île du Prince-Edouard, et une dans la Colombie anglaise.

1094. Un trait remarquable de notre système de banque au Canada existe dans les succursales. M. Walker, gérant général de la Banque canadienne du Commerce, dans une brochure sur le système de banque en Canada, fait la remarque suivante : " Dans un pays où l'argent accumulé chaque année par les épargnes du peuple n'excède pas le montant d'argent requis pour les nouvelles entreprises, il est clair que le système de banque qui rassemble le plus complètement ces épargnes et les met à la disposition des emprunteurs est le meilleur. On ne doit pas oublier que ceci veut dire que les épargnes d'une classe établie sont utilisées par une autre classe dont les entreprises demandent une dépense d'argent plus forte que le montant d'argent à la disposition de cette localité. Or, au Canada, où les banques importantes ont de 30 à 40 succursales, nous voyons les dépôts des classes économes appliqués directement aux nouvelles entreprises du pays d'une manière presque parfaite. La Banque de Montréal emprunte de l'argent des déposants à Halifax et à plusieurs endroits des provinces maritimes, où les épargnes excèdent considérablement les nouvelles entreprises, et elle prête cet argent à Vancouver ou au Nord-Ouest, où les nouvelles entreprises excèdent de beaucoup les épargnes du peuple. Dans quel autre pays voit-on un aussi beau développement des institutions de banques ? L'argent épargné dans les villes de l'Atlantique est transporté et utilisé dans les nouveaux centres d'entreprise sur le Pacifique. Ma banque, * de la même manière,

* La Banque canadienne du Commerce, Toronto.

reçoit les dépôts faits dans les villes d'Ontario et prête cet argent dans les localités entreprenantes, ayant pour résultat que 38 centres d'affaires, dont les dépôts et les prêts ne sont aucunement en équilibre, sont en état de balancer le surplus ou le déficit de capital, économisant chaque piastre, et les personnes qui ont fait des dépôts peuvent obtenir un intérêt plus élevé, et les emprunteurs peuvent se procurer de l'argent à un taux moins élevé que les emprunteurs d'aucune autre colonie de la Grande-Bretagne, à un taux moins élevé qu'aux Etats-Unis, exception faite des grandes villes de l'Est. Cette distribution du capital se fait d'une manière si parfaite qu'entre la haute classe des emprunteurs de Montréal ou Toronto et le marchand ordinaire du Nord-Ouest, la différence dans le taux de l'intérêt payé n'est pas plus élevée que 2 pour 100.

Le *Daily Commercial Bulletin*, de New-York, faisant allusion au système des banques canadiennes, s'exprime ainsi : " Il n'existe aucun système que nous connaissions qui soient établi sur une base d'opération aussi solide au point de vue économique du régime des banques, et de mieux basé pour l'accommodation du public ; les surplus des balances du peuple sont utilisés de manière à sauvegarder ses intérêts avec sûreté, et il n'y a pas de système de banque qui soit mieux calculé pour faire face journallement aux demandes si variées du commerce et aussi commode pour les opérations de la circulation." Breckenridge, dans *The Canadian Banking System*, donne un résumé des avantages du système des banques du Canada et dit : 1° le remboursement et la distribution des capitaux qui sont prêtés dans les différentes parties du pays, sont faits de la manière la plus économique possible et avec le meilleur système pratique ; 2° les emprunteurs des petites villes et ceux qui sont éloignés des grands centres, n'éprouvent aucune difficulté à se procurer de l'argent ; 3° la certitude de profits réguliers sur les capitaux placés est bien connue à l'étranger ; 4° la circulation s'opère avec les plus grands avantages possibles ; 5° la centralisation de la gérance des banques assure une administration plus impartiale, relativement aux pouvoirs de prêter l'argent.

1095. Le tableau suivant indique la moyenne annuelle du capital payé, l'actif, le passif, et d'autres particularités des diverses banques en opération pendant chaque année depuis la confédération, d'après les rapports faits au gouvernement, tel que pourvu par l'Acte des banques. Ces moyennes sont calculées d'après les douze rapports mensuels de toutes les banques, envoyés au gouvernement pendant l'année. On a cru que ce tableau serait préférable au plan adopté auparavant de prendre les relevés pour le mois de juin de chaque année :—

DÉTAIL DES BANQUES EN CANADA, 1868-1894.

ANNÉE.	Capital versé.	Billets en circulation.	*Total des dépôts.	Total de l'escompte.	Passif.	Actif.
	§	§	§	§	§	§
1868.....	30,507,447	9,350,646	33,653,594	52,299,050	45,144,854	79,860,976
1869.....	30,782,637	9,539,511	40,028,090	56,433,953	50,940,226	86,283,693
1870.....	33,031,249	15,149,031	48,763,205	66,276,961	65,685,870	103,197,103
1871.....	37,095,340	20,914,637	56,287,391	84,799,841	80,250,974	125,273,631
1872.....	45,190,085	25,296,454	61,481,452	106,744,665	90,864,688	148,862,445
1873.....	54,690,561	27,165,878	65,426,042	119,274,317	98,982,668	166,056,595
1874.....	60,388,340	27,904,963	77,113,754	131,680,111	116,412,392	187,921,031
1875.....	64,452,846	23,035,639	74,642,446	136,029,307	104,609,356	186,255,330
1876.....	66,804,398	21,245,935	72,852,686	127,621,577	99,614,014	183,499,801
1877.....	65,206,009	20,704,338	74,166,287	125,681,658	99,810,731	181,019,194
1878.....	63,682,863	20,475,586	70,856,253	119,682,659	95,538,831	175,450,274
1879.....	62,737,276	19,486,103	73,151,425	113,485,108	96,760,113	173,548,490
1880.....	60,052,117	22,529,623	85,303,814	102,166,115	111,838,941	184,276,190
1881.....	59,534,977	28,516,692	94,346,481	116,953,497	127,176,249	200,613,879
1882.....	59,799,644	33,582,080	110,133,124	140,077,194	149,777,214	227,426,835
1883.....	61,390,118	33,283,302	107,648,383	143,944,957	145,938,095	228,084,650
1884.....	61,579,021	30,449,410	102,398,228	130,490,053	137,493,917	219,998,642
1885.....	61,711,566	30,720,762	104,014,660	126,827,792	138,762,695	219,147,080
1886.....	61,662,093	31,030,499	111,449,365	132,833,313	146,954,260	228,661,872
1887.....	60,860,561	32,478,118	112,656,985	139,753,755	149,704,402	230,393,072
1888.....	60,345,035	32,205,259	125,136,473	141,002,373	163,990,797	243,504,164
1889.....	60,229,752	32,207,144	134,650,732	149,958,980	173,029,602	253,789,803
1890.....	59,974,902	32,834,511	135,548,704	153,301,335	173,207,587	254,546,329
1891.....	60,700,697	33,061,042	148,396,968	171,082,677	187,332,325	269,307,032
1892.....	61,626,311	33,788,679	166,668,471	193,455,883	208,062,169	291,635,251
1893.....	62,009,346	33,811,925	174,776,722	206,623,042	217,195,975	302,696,715
1894.....	62,063,371	31,166,003	181,743,890	204,124,939	221,066,724	307,520,020

* Y compris les dépôts provinciaux et fédéraux.

Le capital versé est demeuré le même depuis plusieurs années. Durant la période de 1884 à 1894 (11 années) la circulation a été plus considérable pendant 6 années, et moindre pendant quatre années qu'en 1894. Le total des dépôts a augmenté régulièrement et en 1894 ce total dépassait celui de 1884, de 77 pour 100. L'escompte pendant la même époque a augmenté de 55 pour 100. Si l'on compare 1894 à 1893, l'on constate que la circulation des billets et le montant total de l'escompte ont diminués, et que le montant du total des dépôts a augmenté.

En référant au paragraphe 1108 vous y verrez le montant des dépôts dans les banques incorporées, à part des dépôts du gouvernement fédéral et des provinces.

1096. Ci-suit un état comparatif de l'actif et du passif des différentes banques du Canada au 30 juin 1891, 1892, 1893 et 1894 :—

ÉTAT DES BANQUES, 30 JUIN 1891, 1892, 1893 ET 1894.

PASSIF.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$
Capital versé.....	60,742,366	61,512,630	61,954,314	62,112,883
Circulation.....	31,379,886	32,614,699	33,483,413	30,254,159
Dépôts—				
Remboursables sur demande.....	59,383,410	65,611,678	64,975,445	65,006,011
Rembours. après avis ou à date fixe	83,249,807	95,331,100	105,841,988	109,924,925
Faits par d'autres banques.....	2,489,453	3,143,967	2,503,558	2,352,405
Dû à d'autres banques ou agences..	4,774,209	5,103,355	5,215,691	5,811,714
Dû aux gouvernements fédéral et provinciaux.....	6,798,357	7,070,308	7,186,841	7,619,841
Autre passif.....	262,382	486,904	460,060	323,632
Total du passif.....	188,337,504	209,362,011	219,666,996	221,292,707
ACTIF				
Espèces et billets de la Puissance....	17,408,495	17,926,410	18,547,669	21,455,211
Dépôts avec le gouvernement pour sûreté de la circulation des billets		998,897	1,761,259	1,831,979
Billets et chèques sur d'autres banques	7,270,398	8,661,927	7,333,408	6,462,944
Dû par des agences ou d'autres banq.	20,951,986	21,031,350	18,919,048	18,965,288
Actions ou obligations de la Puissance	2,482,766	3,053,549	3,191,492	3,157,413
Autres garanties du gouvernement, de corporations municipales, ou effets publics.....	6,605,086	15,492,428	14,787,248	19,100,101
Prêts à la Puissance et aux gouverne- ments provinciaux.....	2,672,988	2,967,295	1,751,016	489,722
Prêts remboursables sur demande, sur obligations et actions, etc.....	16,309,409	15,550,797	14,880,373	14,600,915
Prêts à, ou dépôts faits dans d'autres banques.....	777,192	4,006,102	3,825,210	3,377,255
Prêts courants.....	183,542,000	192,498,571	208,793,415	206,958,912
Créances en souffrance.....	2,841,073	2,185,009	2,326,010	2,811,395
Hypothèques sur immeubles et im- meubles possédés par les banques.	1,817,247	1,916,278	1,723,746	1,551,951
Édifices des banques.....	4,303,362	4,549,757	4,877,593	5,365,188
Autre actif.....	2,509,151	1,215,647	1,646,393	1,414,155
Total de l'actif.....	269,491,153	292,054,017	304,363,580	307,542,429

Pendant ces années la moyenne du passif à l'actif est demeurée en pratique la même; environ 70 pour 100. Les dépôts avec le gouvernement en garantie de la circulation des billets ont augmenté régulièrement. Les capitaux placés sur les obligations de la Puissance ou sur les actions ont quelque peu augmenté et les placements sur d'autres garanties du gouvernement, ou sur des sûretés municipales ou publiques se sont élevés à \$6,605,086 en 1891, contre \$19,100,100 en 1894.

Les réserves en argent ou prêts à courte échéance ont augmenté en 1894, comparées à 1890, de 25 pour 100, et le passif a augmenté de 17.5 pour 100. Les réserves ont, conséquemment, augmenté plus rapidement que le total du passif.

1097. Montant dû aux banques canadiennes par les agences et les banques étrangères pour les quatre années 1891, 1892, 1893 et 1894, (30 juin) :—

	1891.	1892.	1893.	1894.
Montant dû par les banques canadiennes.....	\$ 4,774,209	\$ 5,103,355	\$ 4,962,104	\$ 5,642,918
Montant dû aux banques canadiennes par les agences dans le R.-U. et à l'étranger.....	16,177,777	15,927,995	13,956,944	13,094,071
Total dû aux banques canadiennes.....	20,951,986	21,031,350	18,919,048	18,736,989

Cette réduction démontre que les banques du Canada ont, en 1894, comme en 1893, pris les mesures nécessaires pour s'assurer de leur actif.

1098. En prenant les espèces et les billets de la Puissance entre les mains des banques, nous en arrivons à la comparaison suivante :—

	1891.	1892.	1893.	1894.
En espèces	\$ 6,673,974	\$ 6,536,818	\$ 6,412,342	\$ 7,438,513
Billets de la Puissance.....	10,734,521	11,389,592	12,135,327	14,016,698
Total.....	\$ 17,408,495	\$ 17,926,410	\$ 18,547,669	\$ 21,455,211

1099. La condition financière des Etats-Unis, pour les derniers six mois de 1893, a mis nos banques sur leurs gardes, on a apporté plus de soin aux affaires et une forte augmentation dans l'actif en a été le résultat :—

ANNÉE.	Espèces.	Billets de la Puissance.	Total.
1893	\$	\$	\$
Juillet.....	6,597,642	12,607,562	19,205,204
Août.....	7,706,937	12,749,809	20,456,746
Septembre.....	7,316,292	12,898,359	20,214,651
Octobre.....	7,279,292	13,309,643	20,588,935
Novembre.....	7,589,418	13,041,516	20,630,934
Décembre.....	7,691,331	13,287,292	20,978,623
1894.			
Juillet.....	7,779,735	15,690,145	23,469,880
Août.....	7,968,955	15,836,019	23,804,974
Septembre.....	7,884,659	15,682,340	23,566,990
Octobre.....	7,845,946	15,672,011	23,517,957
Novembre.....	7,958,432	14,790,407	22,748,839
Décembre.....	8,018,151	15,209,730	23,227,881
Mars 1895	8,058,599	15,071,091	23,129,690
Mars 1894.....	7,484,284	13,644,002	21,128,286
Mars 1893.....	6,162,891	11,694,584	17,857,475

1100. Durant les douze mois compris entre le 31 mars 1894 et le 31 mars 1895, les espèces en possession des banques ont augmenté de \$574,315, et les billets de la Puissance de \$1,427,089, ou en tout de \$2,001,404.

1101. Durant la même période de temps le gouvernement a amélioré sa position ainsi que le démontre le tableau suivant :—

	1893.	1894.	1895.
	\$	\$	\$
Espèces en possession de l'assistant receveur général au 31 mars	5,550,381	7,624,382	9,175,245
Obligations (sterling) garanties	1,946,667	1,946,667	1,946,667
Total devant être en possession du gouvernement.	7,497,048	9,471,049	11,121,912
Total en possession, suivant la loi	4,396,928	4,887,025	6,183,559
Surplus en espèces et obligations garanties au delà des exigences de la loi	3,100,120	4,684,024	4,938,353
Obligations non garanties en possession	15,000,000	15,000,000	17,250,000
du gouvernement d'après le Statut	13,190,784	14,661,073	15,709,677

1102. Si l'on examine le tableau suivant on verra que la moyenne la plus élevée de la circulation, depuis la confédération a été en 1893. La moyenne de circulation par période de cinq ans a été comme suit :—

1869-73, moyenne de 5 ans	\$ 19,613,142
1874-78 " "	22,673,300
1879-83 " "	27,479,560
1884-88 " "	31,377,000
1889-93 " "	33,140,600
1894	31,166,003

1103. Pour la circulation des billets de la Puissance de \$20 et au-dessous, soit la circulation ordinaire parmi le peuple, la moyenne a été comme suit :—

1874-78, moyenne de 5 ans	\$ 3,712,894
1879-83 " "	4,928,216
1884-88 " "	6,358,407
1889-93 " "	7,097,000
1894	7,224,953

1104. Il est donc bien démontré que les affaires du pays ont exigé, en 1889-93, \$40,237,600, contre \$26,386,194 en 1874-78. En 1894 le montant voulu s'élevait à \$1,846,644 moins que la moyenne des 5 années précédentes. Il faut bien remarquer que l'emploi de chèques pour le règlement des comptes augmente constamment de jour en jour, en sorte que cette augmentation d'au delà de 50 pour 100 dans la circulation des billets ne représente pas l'augmentation totale qui s'est fait sentir dans le commerce intérieur et le trafic en général du pays.

1105. La circulation la plus considérable des billets à une certaine date en 1894, a été, en novembre alors que les rapports ont montré que \$35,640,491 étaient sorties des banques. Ce montant a été dépassé doublement en 1893, dans le même mois, alors que le montant a été de \$37,-

834,627, en novembre 1892, de \$39,318,218 et en octobre 1892, \$39,024,285. En 1891, dans le mois de novembre, la plus forte circulation s'est élevée à \$38,553,546.

1106. Les difficultés financières des pays étrangers durant l'année 1894, ont jusqu'à un certain point affecté les affaires au Canada. Le tableau comparatif suivant démontre clairement jusqu'à quel point cette défection dans les affaires a exercé d'influence au Canada :—

BILLETS DE BANQUES INCORPORÉES EN CIRCULATION.

Mois.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Janvier	30,879,961	31,662,099	32,705,400	32,831,747	30,571,375
Février	30,6270,74	31,925,749	32,711,015	32,978,840	30,603,267
Mars	31,704,281	33,020,661	32,483,965	33,430,883	30,702,607
Avril	30,671,938	30,904,096	31,496,369	32,633,073	29,996,472
Mai	30,831,914	30,917,215	31,383,218	31,927,342	28,467,718
Juin	32,059,178	31,379,886	32,614,699	33,483,413	30,254,159
Juillet	31,167,628	30,579,968	32,488,718	33,573,468	29,801,772
Août	32,718,363	32,012,196	32,646,187	33,308,967	30,270,366
Septembre	35,522,319	34,083,051	34,927,615	35,128,926	33,355,156
Octobre	36,480,649	37,182,768	38,688,429	36,906,941	34,516,651
Novembre	36,344,546	37,430,690	37,124,505	35,120,561	33,076,868
Décembre	35,006,274	35,634,129	36,194,023	34,418,936	32,375,620
Total	394,014,125	396,732,508	405,464,143	405,743,097	373,992,031
Moyenne annuelle	32,831,510	33,061,042	33,788,679	33,811,925	31,166,003

L'inclination sur la baisse s'est fait sentir pendant toute l'année, et si l'on en juge par la moyenne annuelle les affaires du pays ont atteint le même chiffre qu'en 1886.

1107. Les dépôts dans les banques incorporées, par périodes quinquennales, sont comme suit :—

1869-73, moyenne de 5 années	\$ 54,397,236
1874-78 " "	73,926,285
1879-83 " "	94,116,645
1884-88 " "	111,131,142
1887-93 " "	152,008,320
1894	181,743,890

Il y a donc eu une augmentation constante et considérable de dépôts dans les banques.

1108. Les dépôts du public, non compris les dépôts provinciaux et fédéraux, dans les banques incorporées, par périodes quinquennales, sont comme suit :—

*1872-73, moyenne de 2 années	\$ 53,390,993
1874-78 " 5 "	63,227,935
1879-83 " "	82,762,543
1884-88 " "	102,021,939
1889-93 " "	144,728,519
1894	175,406,823

* Avant 1872, les dépôts des gouvernements ne sont pas séparés de ceux du public dans les états des banques.

1109. D'après le tableau suivant, les dépôts du public sont divisés en deux classes : (a) ceux qui rapportent intérêt, et (b) ceux qui ne portent pas intérêt. La première classe représente le montant d'argent que les déposants laissent en banque, et la seconde représente le montant d'argent disponible en tout temps pour les opérations commerciales du jour.

DÉPÔTS DANS LES BANQUES INCORPORÉES, PAYABLES À DEMANDE ET APRÈS AVIS OU À DATE FIXE, 1873-94.

MOIS ET ANNÉE.	Dépôts dans les banques incorporées.	
	Remboursables à demande.	Remboursables après avis ou à date fixe.
	§	§
31 août 1873.....	30,695,915	25,851,692
31 juillet 1874.....	34,006,905	29,446,777
31 " 1875.....	28,900,647	28,431,855
31 " 1876.....	34,081,933	22,357,036
31 " 1877.....	35,801,559	30,856,287
Total pour 5 années.....	163,486,959	136,943,647
Moyenne.....	32,697,392	27,388,729
31 juillet 1878.....	35,308,382	30,705,374
31 " 1879.....	32,980,747	30,202,273
31 " 1880.....	40,764,612	33,970,295
31 " 1881.....	42,741,922	39,155,976
31 " 1882.....	48,751,531	49,247,887
Total pour 5 années.....	200,547,194	183,281,805
Moyenne.....	40,109,439	36,656,361
31 juillet 1883.....	45,950,682	53,290,643
31 " 1884.....	42,530,710	51,394,039
31 " 1885.....	47,351,473	51,710,549
31 " 1886.....	49,691,287	50,958,274
31 " 1887.....	48,994,214	57,206,247
Total pour 5 années.....	234,518,366	264,559,752
Moyenne.....	46,903,673	52,911,950
31 juillet 1888.....	52,087,096	63,394,796
31 " 1889.....	54,164,716	69,068,495
31 " 1890.....	54,630,577	76,635,177
31 " 1891.....	58,996,896	84,568,962
31 " 1892.....	66,489,769	93,818,676
Total pour 5 années.....	286,369,054	387,486,106
Moyenne.....	57,273,811	77,497,221
31 juillet 1893.....	64,563,263	106,458,471
31 " 1894.....	64,950,318	111,633,147

En établissant la moyenne par période quinquennale, les dépôts remboursables à demande ou à date fixe ou après avis donnent l'augmentation suivante :—

YEAR.	A DEMANDE.		APRÈS AVIS.	
	Augmentation sur l'année précédente.	Pour 100.	Augmentation sur l'année précédente.	Pour 100.
	\$		\$	
1878-82..	7,412,047	22 67	9,267,632	33.83
1883-87..	6,794,234	16.93	16,255,589	44.34
1888-92..	10,370,138	22.10	24,585,271	46.46
1894..	7,676,507	13.40	34,135,926	44.05

Les proportions des dépôts des gouvernements de la Puissance et des provinces, au total des dépôts au 30 juin, des années 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894, était de 5.54 pour 100, 4.34 pour 100, 4.01 pour 100, 3.87 pour 100 et 3.90 pour 100 respectivement.

1110. L'escompte accordé par les banques, par périodes quinquennales, — est comme suit :—

1869-73 moyenne de 5 années.....	\$ 86,705,827
1874-78 “ “	128,139,062
1879-83 “ “	123,325,374
1884-88 “ “	134,181,457
1889-93 “ “	174,684,383
1894, une année.....	204,124,939

1111. Le tableau suivant donne un état des escomptes accordés aux municipalités, à des corporations commerciales, au public, ainsi que les prêts sur sûretés collatérales, et dettes en souffrance, mais ne comprend pas les prêts au gouvernement :—

ESCOMPTE ACCORDÉ PAR LES BANQUES.

1868	56,142,071	} 91,984,372
1869	59,752,526	
1870	69,480,760	
1871	90,961,157	
1872	110,424,535	
1873	129,302,880	} 143,407,418
1874	146,411,807	
1875	151,027,988	
1876	142,423,543	
1877	141,454,372	
1878	135,719,380	} 141,987,140
1879	127,824,458	
1880	116,670,444	
1881	137,194,065	
1882	155,569,196	
1883	172,677,537	} 166,075,765
1884	161,812,707	
1885	159,701,089	
1886	162,938,582	
1887	170,868,031	
1888	175,058,414	} 205,498,218
1889	188,682,873	
1890	195,555,731	
1891	210,238,943	
1892	210,517,016	
1893	222,496,529	}
1894	219,734,112	

1112. Le tableau suivant indique la proportion du passif à l'actif de chaque année depuis 1868. On verra que depuis 1884, la proportion du passif a continuellement augmenté, et qu'en 1894 elle était plus élevée qu'en aucune autre année :—

PROPORTION DU PASSIF A L'ACTIF, 1868-1894.

Année.	Proportion.	Année.	Proportion.
1868.	56·55	1882.	65·86
1869.	59·04	1883.	63·98
1870.	63·65	1884.	62·50
1871.	64·06	1885.	63·32
1872.	61·04	1886.	64·44
1873.	56·60	1887.	64·98
1874.	61·95	1888.	67·35
1875.	56·17	1889.	68·18
1876.	54·29	1890.	68·05
1877.	55·14	1891.	69·56
1878.	54·45	1892.	71·34
1879.	55·75	1893.	71·75
1880.	60·69	1894.	71·87
1881.	63·39		

1113. L'argent en espèces en possession des banques et du gouvernement, en mars 1895, a excédé le montant tenu par les deux en mars 1894, de \$2,125,178, ou presque de 14 pour 100 de plus. En mars 1894, le montant d'argent en espèces, a dépassé le mois de mars 1893, de \$3,395,394, ou près de 30 pour 100.

1114. Un état comparatif montrant les proportions des principaux items de l'actif et du passif aux montants totaux pour les années 1868, 1880, 1892, 1893 et 1894, est donné ci-dessous. Les chiffres de 1892 sont compris avec ceux de 1893 et 1894 :—

ACTIF ET PASSIF—TAUX MOYEN DES PRINCIPAUX ITEMS.

ITEM.	1868.	1880.	1892.	1893.	1894.
<i>Passif.</i>	Pour 100	Pour 100	Pour 100	Pour 100	Pour 10
Billets en circulation	18·99	18·28	15·60	15·24	13·67
Dépôts	75·03	76·97	81·75	82·17	86·18
<i>Actif.</i>					
Billets de la Puissance	11·40	9·78	6·13	6·09	6·98
Dettes dues aux banques	78·84	63·78	81·32	82·56	74·21
Billets et chèques sur d'autres banques	2·94	1·85	2·96	2·41	2·10
Balances dues par d'autres banques	4·66	18·70	7·20	6·27	6·17

1115. Montant du fonds de réserve des banques, d'après les états mensuels, depuis 1883, lors de l'amendement à l'Acte des Banques, qui a été adopté, et les obligeant à faire ces rapports :—

Mois.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Janvier		17,512,718	18,259,129	17,795,766	17,895,141	17,798,814
Février		17,562,718	18,264,129	17,820,141	18,047,296	17,951,215
Mars		17,567,718	18,323,100	17,830,141	18,070,296	17,966,215
Avril		17,989,129	18,373,100	17,870,141	18,120,296	18,041,215
Mai	17,718,052	18,194,129	17,374,433	18,125,141	18,610,296	18,686,215
Juin	17,492,718	18,379,129	17,512,433	17,690,141	17,600,296	18,736,215
Juillet	17,492,718	18,379,129	17,509,433	17,690,141	17,600,296	18,741,215
Août	17,492,718	18,379,129	17,709,433	17,690,141	17,653,814	18,765,565
Septembre	17,567,718	18,479,129	17,784,433	17,690,141	17,728,814	18,790,565
Octobre	17,615,724	18,479,129	17,784,433	17,815,141	17,678,814	18,890,565
Novembre	17,365,724	18,529,129	17,858,766	17,865,141	17,683,814	18,940,565
Décembre	17,457,718	18,339,129	17,803,766	17,930,141	17,793,814	19,050,565
Total	140,203,090	217,790,315	214,556,588	213,812,317	214,482,987	222,358,929
Moyenne	17,525,386	18,149,193	17,879,716	17,817,693	17,873,582	18,529,911

Mois.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Janvier	19,080,565	20,436,332	22,005,904	23,728,254	25,131,057	26,580,282
Février	19,154,898	20,559,333	22,036,322	23,947,508	25,263,960	26,655,054
Mars	19,211,999	20,565,333	22,193,026	23,964,849	25,274,165	26,655,036
Avril	19,211,999	20,570,333	22,137,459	24,025,291	25,359,982	26,712,002
Mai	19,866,999	21,034,034	22,853,789	24,599,046	25,981,362	27,127,008
Juin	19,966,999	21,094,034	23,007,678	24,662,336	26,007,668	27,157,706
Juillet	19,991,999	21,134,034	23,068,184	24,756,731	26,031,245	27,160,750
Août	20,016,332	21,499,034	23,155,988	24,772,564	26,062,576	27,166,850
Septembre	20,091,332	21,524,034	23,182,546	24,826,594	26,131,999	27,260,835
Octobre	20,091,332	21,573,534	23,194,784	24,832,474	26,135,348	27,261,749
Novembre	20,141,332	21,603,654	23,355,509	24,938,252	26,213,861	27,287,526
Décembre	20,371,332	21,940,369	23,666,827	25,086,615	26,459,815	27,470,026
Total	237,197,118	253,534,058	273,858,016	294,140,514	310,053,038	324,494,824
Moyenne	19,766,426	21,127,838	22,821,501	24,511,709	25,837,753	27,041,235

Ces fonds de réserve qui sont considérés comme autant de capital additionnel que les banques peuvent employer, ont beaucoup augmenté. En 1884 ils s'élevaient à \$18,149,193, et en 1894 à \$27,041,235, égal à une augmentation de 49 pour 100.

1116. Le tableau suivant indique le montant de billets et des dettes en souffrance dans les banques incorporées, comparé à la proportion du montant total emprunté des banques :—

31 octobre 1873	\$2 07	pour \$100	31 octobre 1884	\$3.57	pour \$100
31 "	1874	2.02 "	31 "	1885	2.45 "
31 "	1875	4.73 "	31 "	1886	1.63 "
31 "	1876	4.30 "	31 "	1887	1.61 "
31 "	1877	4.45 "	31 "	1888	1.54 "
31 "	1878	4.56 "	31 "	1889	1.28 "
31 "	1879	4.90 "	31 "	1890	1.26 "
31 "	1880	4.24 "	31 "	1891	1.24 "
31 "	1881	2.68 "	31 "	1892	1.14 "
31 "	1882	1.90 "	31 "	1893	1.34 "
31 "	1883	2.45 "	31 "	1894	1.55 "

1117. L'année 1894 a causé beaucoup de trouble et d'inquiétude dans les cercles financiers, en sorte que l'argent pendant ce temps-là a été très rare et difficile à trouver. Le taux moyen de l'escompte a donc été, en conséquence, plus élevé, comme le démontre le tableau suivant :—

TAUX DE L'ESCOMPTE SUR LES BILLETS LOCAUX.

ANNÉE.	Taux moyen de l'escompte.
1878	7½ pour 100.
1885	7 " "
1890	6½ " "
1891	6 à 7 " "
1892	6 a 7 " "
1893	6 a 7½ " "
1894	5½ à 7 " "

Les chiffres ci-dessus se rapportent à la ville de Montréal, où, comme à Toronto et autres centres commerciaux, l'escompte est de 1 ou 2 pour 100 plus bas que dans les autres villes ; de plus, les taux, dans les cités, sont réglés d'après la position des clients. Il n'est pas de coutume au Canada autant que dans les autres pays, de régler le taux d'après la date du billet, et quoique, quelquefois, 1 pour 100 pourrait être ajouté sur des billets de plus de six mois, on ne fait souvent aucune distinction.

1118. Le taux de l'échange sterling varie considérablement, comme on sait, et il est difficile de donner des chiffres représentant une moyenne exacte, mais ce qui suit peut être considéré comme étant assez correct pour les années dernières.

Les mêmes causes qui ont affecté les taux de l'escompte ont affecté aussi les taux de l'échange sterling qui a considérablement varié durant la dernière partie de l'été ; ainsi, des billets à 60 jours dont le taux de l'échange s'était élevé en février, jusqu'à 9½, est descendu, dans le mois d'août suivant, jusqu'à 7½. Sur demande 10¼ en mai, et que 8½ en août.

TAUX MOYEN DE L'ÉCHANGE STERLING.

ANNÉE.	60 jours.	ANNÉE.	Demande.
1878...	8 $\frac{3}{4}$	1878.....	9 $\frac{1}{2}$
1885.....	9	1885.....	9 $\frac{3}{4}$
1890.....	8 $\frac{7}{8}$	1890.....	9 $\frac{1}{2}$
1891.....	8 $\frac{1}{2}$	1891.....	9 $\frac{1}{4}$
1892.....	9 $\frac{1}{2}$ -9 $\frac{5}{8}$	1892.....	9 $\frac{1}{2}$
1893.....	8 $\frac{3}{4}$ -8 $\frac{1}{2}$	1893.....	9 $\frac{1}{4}$
1894.....	9 $\frac{1}{16}$ -9 $\frac{1}{2}$	1894.....	9 $\frac{1}{4}$

Les chiffres ci-dessous, ainsi que ceux du paragraphe précédent, ont été fournis par une des principales autorités de Montréal.

1119. Le tableau suivant, compilé d'après le "Journal du Commerce," de Montréal, montre les cotes les plus hautes et les plus basses des actions de banques pour les années mentionnées :—

		1875.	1880.	1885.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Montréal.....	H.	195	169	207	234	229	237	237	230
	B.	179	134 $\frac{1}{2}$	187	214 $\frac{1}{2}$	215	217	205	216
Ontario.....	H.	113	103	111 $\frac{1}{2}$	136	119 $\frac{3}{4}$	147	125	118
	B.	101	70	102	107	107	110	109	90
Marchands.....	H.	118	119 $\frac{3}{4}$	119 $\frac{1}{2}$	147	153 $\frac{1}{2}$	166 $\frac{1}{2}$	169	169
	B.	90	84	109	138	140	147 $\frac{1}{2}$	149	155
Molson.....	H.	117	108	125	166	170	180	175	170
	B.	101	76	110 $\frac{1}{2}$	152	154	160	150	160
Toronto.....	H.	199	144	190	225	230	256	258	252
	B.	117	121 $\frac{1}{2}$	176 $\frac{1}{2}$	211	210	220	230	236
Commerce.....	H.	138	143 $\frac{1}{2}$	131 $\frac{1}{2}$	131	135 $\frac{1}{2}$	146	149	142 $\frac{3}{4}$
	B.	118	114 $\frac{1}{2}$	116 $\frac{1}{2}$	122	123 $\frac{3}{4}$	133	130	127
Standard.....	H.	120 $\frac{1}{2}$	147 $\frac{1}{2}$	170	172 $\frac{1}{2}$	170	172 $\frac{1}{2}$	172 $\frac{1}{2}$
	B.	111 $\frac{1}{2}$	138 $\frac{3}{4}$	145	161	152 $\frac{1}{2}$	161	161
Du Peuple.....	H.	112	95	80	104 $\frac{1}{2}$	100	110	121 $\frac{1}{2}$	126 $\frac{1}{2}$
	B.	92	85	40	95	90	97 $\frac{3}{4}$	108 $\frac{1}{2}$	113
Ville-Marie.....	H.	103	100	83	100	100 $\frac{1}{2}$	100	90	100
	B.	86	95	80	95	90	50	80	70
Townships de l'Est.....	H.	125	117 $\frac{1}{2}$	110	137 $\frac{1}{2}$	140	142	140	140
	B.	100	98	104	130	134 $\frac{1}{2}$	123	133	135
Québec.....	H.	116	105	97 $\frac{1}{2}$	125 $\frac{1}{2}$	121 $\frac{1}{2}$	130	130	130
	B.	107	95	97 $\frac{1}{2}$	118	116 $\frac{1}{2}$	118	116	122
Union du Canada.....	H.	106	101	60 $\frac{3}{4}$	97	91	101 $\frac{3}{4}$	109	104
	B.	83	69	40	90	85	88	100	98
Hamilton.....	H.	95	107	121	160	177	179	166	169
	B.	90	121	151 $\frac{1}{2}$	150	161	152	156
Dominion.....	H.	120	141 $\frac{1}{2}$	204	233 $\frac{3}{4}$	249	273	284	285
	B.	111	116	185 $\frac{1}{2}$	223 $\frac{1}{2}$	225 $\frac{1}{2}$	259	269
Amérique Britannique du Nord.....	H.	152	114 $\frac{3}{4}$	118	160	158	167	158	156
	B.	146	97	118	150	150 $\frac{1}{2}$	140	148	142
Nationale.....	H.	115	99 $\frac{1}{2}$	60	80	80	94 $\frac{1}{2}$	100	98
	B.	105	72	50	80	80	80	90	50
Jacques-Cartier.....	H.	107	100	72	101	104	125 $\frac{1}{2}$	135 $\frac{1}{2}$	120
	B.	15	59	55	88 $\frac{1}{2}$	94	105	110	95
Impériale.....	H.	106	122	129 $\frac{1}{2}$	158	191	194	192	188
	B.	100	95	114 $\frac{1}{2}$	147	150 $\frac{1}{2}$	181	170	173
Hochelaga.....	H.	79	104	117 $\frac{1}{2}$	128	135	130	130
	B.	70 $\frac{1}{2}$	94	101	113 $\frac{1}{2}$	116 $\frac{1}{2}$	120	120

1120. Le tableau suivant montre la position comparative des banques incorporées du Canada pour juin 1894, en taux pour 100 sur leur capital.

La circulation et les dépôts ont été calculés d'après le rapport des banques pour juin 1894. Les profits sont donnés suivant le dernier état fourni par les banques :—

ÉTATS COMPARATIF DES BANQUES INCORPORÉES DU CANADA EN 1894,
EN PROPORTION DES POURCENTAGES DE LEUR CAPITAL.

NOM DE LA BANQUE.	Fonds de réserve.	Circulation.	Dépôts du gouverne- et du public.	Profits.	Dividendes.
	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.
Colombie-Britannique.....	46	27	149	13·33	6·0
Amérique Britannique du Nord.	27	21	173	4·16	7·5
Commerce.....	20	42	286	8·80	7·0
Dominion (1895)	100	63	666	12·60	12·0
Halifax Banking Co.	50	97	411	8·66	6·0
Hamilton (17 juin 1895).....	54	71	404	8·86	8·0
Hochelaga (31 mai 1895).....	38	89	446	11·10	6·0
Imperial.....	59	62	437	10·36	8·0
Jacques-Cartier.....	45	85	564	9·10	7·0
Merchant, Montréal.	50	40	178	10·50	7·5
" Halifax.. . . .	54	85	427	14·50	7·0
" Ile du Prince-Edouard.. . . .	20	43	59	9·80	8·0
Molson	60	77	446	13·24	8·0
Montréal.	50	38	258	10·08	10·0
Nationale	2	71	219	10·08	6·0
Nouveau-Brunswick	105	93	265	14·06	12·0
Nouvelle-Ecosse	80	77	421	*11·41	8·0
Ontario	23	60	349	8·00	7·0
Ottawa.....	57	55	284	12·63	8·0
People's, Halifax.....	23	63	183	10·00	6·0
" Nouveau-Brunswick	61	61	116	12·08	8·0
†du Peuple (1er mars 1895).....	50	66	561	9·52	6·0
Québec	22	26	276	3·49	7·0
Saint-Hyacinthe.....	12	81	304	13·00	6·0
Saint-Jean.		13	19	5·00	4·0
Saint-Stephen.....	22	45	101	7·00	6·0
Standard (31 mai 1895).....	60	59	494	10·15	8·0
Summerside.....	15	76	106	11·13	6·0
Toronto (1894)	90	62	429	12·36	10·0
Townships	46	54	195	10·22	7·0
Négociants (Traders).....	14	93	574	6·10	6·0
Union (Québec).....	23	78	368	6·50	6·0
" Halifax.	28	66	234	10·24	6·0
Ville-Marie		60	168	7·50	6·0
Western	25	59	313	9·75	7·0
Windsor (Commercial).....	35	30	141	7·56	6·0
Yarmouth.....	20	29	191	6·07	6·0
" Exchange.....	12	20	57	6·50	6·0

*En ajoutant une ancienne dette perçue, les profits ont été 14·60 pour 100.

†Cette banque a cessé ses opérations le 15 juillet 1895.

La banque du Nouveau-Brunswick possède le plus grand fonds de réserve en proportion de son capital ; la Compagnie de la banque d'Halifax a la plus grande circulation en proportion de son capital ; la banque Dominion a le plus haut montant de dépôts en proportion de son capital, et la banque des Marchands d'Halifax a réalisé le plus haut pourcentage de profits.

Ci-suit un état des profits des six principales banques de Londres, en Angleterre :—

1894.....	£ 819,000
1893.....	947,000
1892.....	929,000
1891.....	1,086,000
1890.....	1,283,000

Les dividendes payés par les principales banques de Londres, Angleterre, se chiffrent comme suit, en 1894 :—

Londres et Westminster.....	10 pour 100.
Union.....	9½ “
Débitures de Londres.....	9½ “
Cité.....	8½ “
Londres et Westminster-sud.....	10 “
Consolidé.....	8¾ “
Escompte National.....	11 “
“ Union.....	9 “

Les profits des trente-trois banques du Canada qui font rapport à l' "Annuaire Statistique" s'élevaient en 1893 à \$6,715,500, et en 1894 à \$5,700,000, soit une diminution de 15·1 pour 100.

Dans les six principales banques de Londres, la diminution des profits en 1894, comparée à 1893, a été 13·5 pour 100.

1121. Des bureaux de liquidation ont été établis à Halifax en 1887 ; à Montréal en 1889 ; à Toronto en 1891 ; à Hamilton en 1891, et à Winnipeg en 1893.

Les transactions enregistrées sont comme suit :—

Cités.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Montréal.....	\$473,985,131	\$516,042,400	\$590,043,000	\$568,739,064	\$546,606,148
Halifax.....	62,281,748	64,601,856	59,136,983	60,104,338	58,778,698
*Toronto.....			326,047,404	309,494,818	279,267,751
Hamilton.....			38,303,289	37,825,076	34,301,856
Winnipeg.....					50,602,644

*La Banque de Toronto qui ne se sert aucunement des bureaux de liquidation n'est pas comprise.

1122. Les deux villes qui peuvent montrer une statistique pour cinq années, montrent le résultat suivant :—1890, \$536,266,879 ; 1891, \$580,644,256 ; 1892, \$649,179,983 ; 1893, \$628,843,402 ; 1894, \$605,384,846. Ainsi donc, l'année 1894 montre une diminution égale à 3·7 pour 100, comparée avec 1893, et l'année 1893 montre une diminution de 3·13 pour 100 comparée 1892, mais une augmentation de 4·2 pour 100 comparativement à 1891.

Les quatre villes de Montréal, Halifax, Toronto et Hamilton montrent pour 1894, une diminution de 5·09 pour 100 comparativement aux chiffres de 1893, et 1893 montre une diminution de 3·7 pour 100 comparée à 1892.

Si l'on examine la crise financière des Etats-Unis qui s'est fait sentir au Canada il y a deux ans, on peut constater que la diminution des affaires telle que donnée pour les bureaux de liquidation en 1894, comparée à 1892, est égale à 27 pour 100 aux Etats-Unis et à 9·3 pour 100 pour le Canada.

Si les affaires avaient été aussi arriérées au Canada qu'elles l'ont été aux Etats-Unis pendant les deux années 1893 et 1894, la diminution des affaires des bureaux de liquidation se serait élevé à \$273,653,282, au lieu de \$94,576,223.

Cette proportion semble être la mesure des effets de la crise financière qui a eu lieu aux Etats-Unis, reproduits au Canada en 1893-94.

1123. Une comparaison de onze villes durant quatre années donne le résultat suivant :—

CITÉS.	1894.	1893.	1892.	1891.	1890.
New-York....	24,387,807,020	31,261,037,730	36,662,469,201	33,749,322,211	37,458,607,608
Chicago.....	4,315,440,476	4,675,960,000	5,135,771,186	4,753,840,087	5,130,878,745
Boston.....	4,148,000,182	4,577,920,564	5,105,389,710	4,456,885,230	4,093,145,904
Philadelphie..	3,060,421,147	3,403,489,055	3,810,293,293	3,296,852,835	3,710,248,015
Saint-Louis...	1,127,707,373	1,138,240,213	1,231,641,451	1,139,599,575	1,118,573,210
Baltimore....	673,443,512	705,826,367	815,368,724	892,426,712	851,066,172
San-Francisco.	658,526,806	699,285,777	771,850,964	735,714,347	786,694,231
Pittsburg.....	652,896,135	665,209,318	759,533,034	679,062,255	753,093,193
Cincinnati....	638,440,807	642,369,600	750,789,400	668,216,750	640,579,450
Montréal.....	546,606,148	568,739,064	590,043,000	516,042,400	473,985,131
Nouv.-Orléans	433,997,458	500,901,032	511,624,497	514,807,407	528,883,431
Kansas (ville).	480,507,015	474,724,593	508,199,283	492,207,771	492,207,771

1124. En 1890 Montréal occupait le douzième rang, elle occupe depuis trois ans le dixième rang. Les affaires de 1894 ont été fatales aux Etats-Unis. Sur 69 villes 13 seulement montrent une augmentation, la seule ville considérable qui montre une augmentation de 1·2 pour 100 sur 1893, est la ville de Kansas. Comparé à l'année 1893, les bureaux de liquidation de New-York pour l'année 1894, montre une diminution d'affaires s'élevant à 22·1 pour 100 ; Chicago, 7·7 pour 100 ; Boston, 9·4 pour 100 ; Philadelphie, 10·0 pour 100 ; Lowell, 35·2 pour 100 ; Spokane, 49·0 pour 100 ; Seattle, 35·2 pour 100 ; Baltimore, 4·5 pour 100 ; San-Francisco, 5·8 pour 100 ; Buffalo, 10·5 pour 100 ; Cleveland, 8·6 pour 100 ; Providence, 14·9 pour 100 ; Milwaukee, 34·8 pour 100 ; Détroit, 10·5 pour 100 ; Montréal, 3·9 pour 100 ; Toronto, 9·8 pour 100 ; Hamilton, 9·3 pour 100, et Halifax 2·2 pour 100.

Les bureaux de liquidation de Montréal pour 1894, comparés à 1890, montrent une augmentation de \$72,621,017 ; pour la même période, New-York montre une diminution de \$13,070,800,000 ; Chicago, une diminution de \$815,439,000 ; Philadelphie une diminution de \$649,827,000 et Boston une augmentation de \$54,854,000.

1125. Les établissements anglais du même genre ont eu des résultats variés. Les bureaux de Manchester donnent le chiffre de £160,220,700 d'affaires en 1894, contre £153,106,100 en 1893, soit une augmentation de 4·70 pour 100 ; ceux de Londres s'élèvent à £6,337,220,000 en 1894 contre £6,478,013,000 en 1893, une diminution de 2·20 pour 100.

1126. Le tableau suivant est un état complet, semaine par semaine, des affaires des bureaux de liquidation des différentes villes du Canada :—

SEMAINE FINISSANT.	Montréal.	Toronto.*	Halifax.	Hamilton.	Winnipeg.
1894.	\$	\$	\$	\$	\$ *
4 janv.....	9,325,343	5,743,939	1,081,106	781,944	1,205,594
11 ".....	10,661,603	7,278,077	1,454,162	813,786	1,115,806
18 ".....	9,392,684	5,919,744	859,794	633,989	962,967
25 ".....	9,777,180	5,460,717	1,182,117	613,557	800,208
1er fév.....	8,730,144	5,858,149	870,870	612,391	795,530
8 ".....	9,374,601	5,202,152	1,125,348	841,847	1,001,840
15 ".....	8,914,545	4,672,019	984,523	596,056	684,650
21 ".....	8,487,636	4,750,749	1,023,629	596,243	732,381
1er mars.....	9,093,515	4,659,007	919,554	580,716	654,673
8 ".....	10,164,765	5,676,463	1,138,760	836,847	905,898
15 ".....	10,615,981	5,317,540	1,136,518	579,916	832,872
22 ".....	10,116,996	5,018,178	1,040,758	584,855	824,174
31 ".....	9,449,163	3,829,536	882,573	472,944	607,555
5 avril.....	11,277,340	6,162,993	1,174,215	1,216,921	781,226
12 ".....	9,816,175	5,285,264	993,240	643,972	797,699
19 ".....	10,751,143	4,884,982	989,342	619,299	760,130
26 ".....	8,769,624	4,977,544	1,010,551	547,617	581,343
3 mai.....	9,286,959	5,570,571	1,227,930	687,517	632,077
10 ".....	11,397,609	5,933,622	1,254,561	703,374	837,572
17 ".....	11,373,590	5,730,330	1,184,412	667,124	778,042
23 ".....	7,863,377	4,114,776	815,222	489,719	707,591
31 ".....	9,372,788	5,187,600	1,014,523	659,006	765,532
7 juin.....	11,344,544	5,570,825	1,146,738	726,750	817,178
14 ".....	10,792,621	5,226,485	1,008,668	682,137	727,899
21 ".....	10,012,990	4,964,892	862,028	599,635	791,097
28 ".....	9,195,501	4,615,471	1,126,687	575,870	662,428
5 juil.....	9,511,494	4,810,674	1,124,377	673,532	863,545
12 ".....	10,797,436	6,543,262	1,649,731	663,245	869,692
19 ".....	12,252,665	6,120,531	1,281,815	632,029	779,047
26 ".....	15,028,446	4,851,884	1,129,687	542,956	892,033
2 août.....	9,594,647	4,804,455	1,100,316	605,662	760,623
9 ".....	10,110,153	4,864,292	1,240,723	593,921	985,321
16 ".....	9,373,868	4,112,562	1,298,980	535,869	845,289
23 ".....	10,634,092	5,837,514	1,165,908	529,501	634,670
30 ".....	9,235,449	4,388,346	1,083,590	516,613	856,587
6 sept.....	8,459,284	3,496,267	1,030,617	672,403	769,426
13 ".....	12,095,508	5,332,726	1,512,728	650,147	741,296
20 ".....	12,097,597	4,743,964	1,023,995	743,326	929,753
27 ".....	12,006,890	4,944,346	1,174,374	546,477	1,272,022
4 oct.....	13,321,508	5,863,376	1,405,056	658,189	1,489,922
11 ".....	11,958,157	6,353,354	1,253,087	744,726	1,588,452
18 ".....	12,269,585	5,650,008	1,201,500	729,368	1,421,324
25 ".....	12,966,646	5,488,647	1,206,572	688,575	1,477,891
1er nov.....	10,180,286	5,117,886	1,043,426	630,639	1,483,156
8 ".....	14,196,293	6,149,440	1,295,422	903,396	1,650,810
15 ".....	12,726,527	6,322,050	1,316,467	770,044	1,492,242
22 ".....	10,649,246	4,683,815	915,412	546,218	1,365,553
29 ".....	11,549,487	6,167,151	1,163,795	664,798	1,595,210
6 déc.....	11,861,338	6,818,185	1,240,619	738,207	1,349,685
13 ".....	12,099,892	6,091,529	1,242,629	663,609	1,285,102
20 ".....	11,873,088	6,336,085	1,133,492	644,261	1,844,329
27 ".....	8,158,847	4,767,866	936,347	588,163	961,594

*La banque de Toronto qui n'a pas adopté ce système n'est pas comprise.

1127. Les liquidations des banques pour le mois de juin 1895, en comparaison avec celles du mois de juin 1894, sont comme suit :—

VILLES.	1895.	1894.	Augmentation.	
	\$	\$	\$	Pour cent.
Montréal.....	52,355,161	44,704,941	7,650,220	17·1
Toronto.....	26,772,221	21,964,623	4,807,598	21·9
Halifax.....	5,090,894	4,471,084	619,810	13·8
Hamilton.....	2,913,704	2,753,625	160,079	5·8
Winnipeg.....	3,865,184	3,329,427	535,757	16·1
	90,997,164	77,223,700	13,773,464	17·8

1128. Les liquidations des banques pour les six mois terminés au mois de juin 1895, comparés aux six mêmes mois en 1894, sont comme suit :—

VILLES.	1895.	1894.	Augmentation.	
	\$	\$	\$	Pour cent.
Montréal.....	274,863,393	255,223,235	19,640,158	7·7
Toronto.....	145,217,472	136,981,089	8,236,383	6·0
Halifax.....	27,760,030	27,467,921	292,109	1·1
Hamilton.....	18,881,338	17,308,200	1,573,138	9·1
Winnipeg.....	20,831,124	20,767,242	63,882	0·3
	487,553,357	457,747,687	29,805,670	6·5

L'augmentation durant les six mois a été de 6·5 pour 100 et l'augmentation en juin de 17·8 pour 100.

Ceci démontre que les affaires augmentent.

PARTIE III.

ACTE DE FAILLITE.

1129. Le Canada n'avait pas de loi de faillite avant 1875, les provinces suppléaient en partie pour cette lacune. En 1875 un acte à cet effet a été adopté pour la Puissance, et cet acte est resté en vigueur jusqu'en 1880, et alors il fut rappelé. Depuis ce temps-là nous n'avons rien à ce sujet dans les Statuts. A la session de 1894 un bill de faillite a été proposé au Sénat et adopté, et de là renvoyé aux Communes.

1130. D'après les rapports de l'année 1876 (première année après l'adoption du premier acte) il y a eu 1,588 faillites, avec un montant de passif de \$31,346,154 et d'actif de \$4,980,658.

Distribuées par provinces, elles sont comme suit :—

PROVINCES.	Nombre de faillites.	Passif.	Actif.
		\$	\$
Ontario.....	797	9,936,971	1,927,229
Québec.....	581	16,399,199	2,480,451
Nouveau-Brunswick.....	59	3,317,478	214,876
Nouvelle-Ecosse.....	141	1,613,987	339,470
Manitoba.....	7	71,466	17,649
Colombie anglaise.....	3	7,053	983
Ile du Prince-Edouard.....			
Total.....	1,588	31,346,154	4,980,658

1131. Comme depuis 1880, il n'y a pas moyen de recueillir des détails concernant les faillites en Canada, on a recours aux rapports des deux grandes agences mercantiles de Bradstreet et Dun et C^{ie}.

Ci-suivent les résultats pour l'année 1894 :—

BRADSTREET.

PROVINCES.	Nombre de faillites.	Passif.	Actif.
		\$	\$
Ontario.....	794	6,584,304	2,922,631
Québec.....	706	7,130,066	2,563,262
Nouveau-Brunswick.....	90	1,637,803	931,977
Nouvelle-Ecosse.....	111	561,417	300,338
Manitoba.....	68	773,367	423,104
Colombie anglaise.....	63	920,993	590,751
Ile du Prince-Edouard.....	7	49,250	31,050
Territoires du Nord-Ouest.....	12	67,433	37,190
Totaux.....	1,851	17,724,633	7,800,303

DUN ET C^{ie}.

Ontario.....	826	6,288,442	5,159,776
Québec.....	664	7,671,421	5,546,657
Nouveau-Brunswick.....	80	1,451,712	684,224
Nouvelle-Ecosse.....	117	599,580	393,127
Manitoba.....	82	604,984	637,060
Colombie anglaise.....	78	925,106	1,047,073
Ile du Prince-Edouard.....	7	63,013	39,816
Territoires du Nord-Ouest.....			
Totaux.....	1,854	17,607,258	13,507,733

1132. La comparaison nous montre qu'en 1876 le passif par chaque faillite a eu une moyenne de \$19,740 contre \$9,575 par faillite en 1894, et que l'actif a été, en 1876, de 15·9 pour 100 sur le passif, et en 1894, de 44 pour 100 suivant Bradstreet, et 71 pour 100 suivant Dun et C^{ie}.

Durant l'année 1894 les faillites commerciales aux Etats-Unis se sont élevées à 12,721 avec un passif de \$149,595,434 et un actif de \$79,755,067. L'actif s'élevait à 53 pour 100 du passif.

Au Canada, en 1894, l'augmentation sur 1893, sur le nombre d'insolvables a été de 70, ou 3·9 pour 100, et le passif à \$2,962,058, ou 20 pour 100.

1133. Le tableau suivant donne le nombre des faillites aux Etats-Unis et en Canada (y compris Terre-neuve à 1891), et aussi la proportion des faillites du Canada à celles des Etats-Unis : —

FAILLITES.

ANNÉE	Au Canada.	Aux Etats-Unis.	Proportion du Canada aux Etats-Unis.
	\$	\$	
1873	12,334,000	228,499,000	5·40
1874	7,696,000	153,239,000	5·00
1875	28,843,000	201,060,000	14·30
1876	25,517,000	191,117,000	13·40
1877	25,523,000	190,669,000	13·40
1878	23,908,000	238,383,132	10·20
1879	29,347,000	98,149,053	30·00
1880	7,988,000	65,752,000	12·20
1881	5,751,000	81,155,932	7·07
1882	8,578,000	102,000,000	8·40
1883	15,872,000	172,874,172	9·20
1884	18,939,000	226,343,472	8·40
1885	9,210,334	124,220,321	7·41
1886	11,240,025	114,644,119	9·86
1887	17,054,000	167,560,944	10·10
1888	15,498,242	123,829,973	12·50
1889	13,147,910	140,359,490	9·40
1890	12,482,000	175,032,836	7·10
1891	14,884,000	193,178,000	7·70
1892*	11,560,210	108,595,233	10·60
1893*	14,762,575	402,427,818	3·60
1894*	17,724,633	149,595,434	11·90

*Terre-neuve, non compris.

Les rapports ci-dessus mentionnés ont été tirés de Bradstreet. On remarquera que les rapports pour 1876 diffèrent de ceux préparés pour le comité d'enquête de la Chambre des Communes sur la crise commerciale que nous avons déjà citée. Ils diffèrent aussi des rapports publiés dans les documents sessionnels n° 113 de 1880. Mais ces derniers sont reconnus comme incomplets.

Les rapports publiés par Dun et C^{ie} diffèrent de ceux de Bradstreet ; cette différence provient probablement du mode employé pour recueillir leurs statistiques, et dans celui de décider quelles sont réellement les faillites.

1134. Le tableau suivant montre les chiffres des deux agences en question, y compris Terreneuve, excepté en 1894, lorsque les deux agences ont séparé Terreneuve du Canada :—

ANNÉE.	BRADSTREET.		DUN ET CIE.	
	Nombre.	Valeur du passif.	Nombre.	Valeur du passif.
		\$.	\$
1885	1,280	9,210,334	1,247	8,743,000
1886	1,186	11,240,025	1,233	10,171,000
1887	1,315	17,054,000	1,366	16,070,595
1888	1,730	15,498,242	1,667	13,974,787
1889	1,616	13,147,910	1,747	14,528,884
1890	1,626	12,482,000	1,847	18,000,000
1891	1,846	14,884,000	1,861	16,723,939
1892	1,682	11,603,210	1,680	13,703,000
1893	1,781	15,690,404	1,344	12,689,794
1894	1,851	17,724,633	1,854	17,607,258

Les totaux de Dun et C^{ie}, pour la période de 1885-1894 sont \$142,212,257, et ceux de Bradstreet, de \$138,534,758.

1135. D'après "Dun et C^{ie}" 26.6 pour 100 des faillites en Canada pour 1894, ont été dans les manufactures, 72.4 parmi les commerçants, et 1.0 "autre," l'actif de la classe manufacturière étant 33.5 pour 100 du passif, et l'actif de la classe commerciale étant 51.2 pour 100, et les "autres" 15.3 pour 100.

1136. D'après "Bradstreet," et d'après les données recueillies, les causes des faillites sont comme suit :—

CAUSES.	Canada.	Etats-Unis.
	p. c.	p. c.
Dues à l'incompétence moyenne de 3 ans.....	13.2	17.9
" au manque d'expérience	2.7	5.2
" " de capital	62.5	36.5
" aux mauvais crédits	1.9	4.3
" à la spéculation (en dehors)	1.6	3.4
" à la négligence des affaires	2.1	3.2
" à l'extravagance	0.4	1.8
" à la fraude	3.7	7.1
" à des désastres*	8.3	16.1
" aux faillites des autres	2.1	2.2
" excès de compétition	1.2	1.9

* Inondation, feu, manque de récoltes, crises commerciales.

1137. Le manque de capital est la cause principale des faillites en Canada plutôt qu'aux Etats-Unis. Pour ce qui se rapporte aux autres causes, le Canada montre une plus faible proportion que les Etats-Unis.

1138. Les états publiés par "Bradstreet" pour les premiers mois de 1895, donnent l'information suivante :—

PUISSANCE DU CANADA.

NOMBRE DE FAILLITES POUR LES SIX DERNIERS MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1895, COMPARÉS AUX SIX DERNIERS MOIS DE L'ANNÉE 1894.

PROVINCES.	Nombre de faillites.		Actif.		Passif.	
	1895.	1894.	1895.	1894.	1895.	1894.
			\$	\$	\$	\$
Ontario... ..	431	427	1,362,302	1,605,293	3,212,079	3,601,849
Québec... ..	322	347	801,200	1,364,512	2,044,678	3,969,304
Nouv.-Brunswick	31	43	130,780	302,437	231,419	595,250
Nouvelle-Ecosse...	54	58	163,650	170,993	370,940	316,002
Ile du P.-Edouard.	7	5	37,300	17,850	65,200	29,150
Manitoba... ..	27	39	108,629	169,647	219,171	320,602
Territoires du N.-O.	8	5	43,800	9,000	91,900	28,133
Colombie anglaise..	54	30	221,725	440,450	393,859	640,352
Total... ..	934	954	2,869,386	4,080,182	6,629,246	9,500,642

Le nombre de faillites durant les premiers six mois de 1895 a été 20 de moins que la même période en 1894.

Le montant de l'actif a été moindre que le montant total du passif en 1895, de...	\$3,759,860
Le total de l'actif moins que le total du passif en 1894, de.....	5,420,460
Il s'est perdu moins dans les 6 mois de 1895 que durant les 6 mois en 1894	1,660,600
Le passif en 1895 (6 mois) pour chaque faillite s'est élevé à.....	7,100
Et en 1894.....	10,000
L'actif en 1895 (6 mois) pour chaque faillite s'est élevé à.....	3,072
Et en 1894.....	4,277
Déficit—Actif moins que passif pour chaque faillite, 1895.....	4,028
Déficit—Actif moins que passif pour chaque faillite, 1894.....	5,723

PARTE IV.

ACTE DES POSTES ET DES BANQUES D'ÉPARGNES.

1139. L'Acte des Postes, qui pourvoit à l'établissement des banques d'épargnes dans les bureaux de poste du Canada, fut adopté le 20 décembre 1867, et fut limité, quant aux banques d'épargnes, aux provinces d'Ontario et de Québec. D'après les dispositions de cet acte, les dépôts ne doivent pas être moins de \$1 et plus de \$300 pour une année; et le montant total des dépôts ne doit pas excéder \$1,000. Le système fut introduit dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick le 1^{er} septembre 1885, et les bureaux sont maintenant établis dans les provinces, comme suit:—Ontario, 430; Québec, 122; Nouvelle-Ecosse, 45; Nouveau-Brunswick, 32; Manitoba, 23; Colombie anglaise, 20; Ile du Prince-Edouard, 7; et les Terriroires, 20; soit un total de 699.

1140. Des banques d'épargnes du gouvernement, sous la direction du département des finances, ont été établies dans les provinces maritimes, au Manitoba et dans la Colombie anglaise. Dans ces dernières, les dépôts peuvent s'élever jusqu'à \$1,000. Le nombre de ces banques est de 36, savoir: 23 dans la Nouvelle-Ecosse; 8 dans le Nouveau-Brunswick, 2 dans l'Ile du Prince-Edouard, 1 dans Ontario, 1 dans le Manitoba, et 1 dans la Colombie anglaise. Le 30 juin 1894, il y avait 55,825 personnes qui avaient des dépôts au montant de \$17,778,144. Des arrangements sont pris pour transférer les banques d'épargnes du gouvernement, dans chaque province, au département du bureau de poste, vu que la position de surintendant devient vacante en chaque endroit. En 1894, 2 transferts ont été faits, 1 dans la Nouvelle-Ecosse et l'autre dans le Nouveau-Brunswick.

1141. Le taux de l'intérêt payé dans les deux classes de banques d'épargnes était autrefois de 4 pour 100, il n'est plus que de 3½ pour 100 depuis le 1^{er} octobre 1889.

Le système des postes fut inauguré le 1^{er} avril 1868, et à cette date 81 bureaux furent ouverts. A la fin des trois mois finissant le 30 juin 1868, il y avait 2,102 déposants qui avaient fait 3,247 dépôts s'élevant au montant de \$204,589. Le 30 juin 1893, 699 bureaux étaient ouverts, et 117,020 personnes avaient des dépôts au montant de \$25,257,868.

Cette augmentation date surtout des quinze dernières années, le montant déposé, le 30 juin 1870, étant seulement de \$3,105,190. Le montant moyen au crédit de chaque compte était de \$215.84.

1142. En outre des précédentes il y a des banques d'épargnes spéciales, principalement la caisse d'Economie de Québec et les banques d'épargnes de la ville et du district de Montréal. Les banques incorporées ont aussi des départements de caisses d'épargnes, mais les sommes déposées ne sont pas séparées des transactions générales et des autres dépôts dont rapport est fait au gouvernement.

1143. Le tableau suivant indique les dépôts au trésor du gouvernement dans les deux classes de banques d'épargnes sous le contrôle du gouverne-

ment, et les dépôts dans les banques d'épargnes spéciales, mais il ne comprend pas les dépôts dans les banques incorporées et dans les sociétés de prêts et de construction :—

DÉPÔTS DANS LES BANQUES D'ÉPARGNES SOUS-MENTIONNÉES.

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Banques d'épargnes postales.	Autres banques d'é- pargnes du gouvernement.	Banques d'épargnes spéciales.	Totaux.
	\$	\$	\$	\$
1868.....	204,589	1,483,219	3,369,799	5,057,607
1869... ..	856,814	1,594,525	3,960,818	6,412,157
1870.....	1,588,849	1,822,570	5,369,103	8,780,522
1871.....	2,497,260	2,072,037	5,766,712	10,336,009
1872.....	3,096,500	2,154,233	5,557,126	10,807,859
1873.....	3,207,052	2,958,170	6,768,662	12,933,884
1874.....	3,204,965	4,005,296	6,811,009	14,021,270
1875.....	2,926,090	4,245,091	6,611,416	13,782,597
1876... ..	2,740,952	4,303,166	6,519,229	13,563,347
1877.....	2,639,937	4,830,694	6,054,456	13,525,087
1878.....	2,754,484	5,742,529	5,631,172	14,128,185
1879... ..	3,105,191	6,102,492	5,494,164	14,701,847
1880.....	3,945,669	7,107,287	6,681,025	17,733,981
1881.....	6,208,227	9,628,445	7,685,888	23,522,560
1882.....	9,473,661	12,295,001	8,658,435	30,427,096
1883.....	11,976,237	14,242,870	8,791,045	35,010,152
1884.....	13,245,553	15,971,983	8,851,142	38,068,679
1885.....	15,090,540	17,888,536	9,191,895	42,170,971
1886.....	17,159,372	20,014,442	9,177,132	46,350,946
1887.....	19,497,750	21,334,525	10,092,143	50,924,418
1888.....	20,689,033	20,682,025	10,475,292	51,846,350
1889.....	23,011,423	19,944,934	10,761,061	53,717,419
1890*.....	21,990,653	19,021,812	10,908,987	51,921,452
1891.....	21,738,648	17,661,378	10,982,232	50,382,258
1892.....	22,298,402	17,231,146	12,236,100	51,765,648
1893.....	24,153,194	17,696,464	12,823,836	54,673,494
1894.....	25,257,868	17,778,144	12,919,578	55,955,590

* Taux d'intérêt sur les dépôts dans les banques d'épargnes du bureau de poste et autres banques du gouvernement, réduit de 4 pour 100 à 3½.

Le montant par tête de la population était, en 1871, de \$2.96, en 1881, \$5.44, et en 1891, \$10.42. En 1893, ce montant était de \$11.02 et en 1894, de \$11.14 par tête.

Le tableau précédent montre clairement le développement des épargnes du public. Ces chiffres ne font pas voir jusqu'à quel point réel cette augmentation s'est opérée car il y a des sommes considérables dans les branches d'épargnes des banques incorporées et dans d'autres institutions. Si l'on prend les chiffres ci-haut mentionnés, il est facile de constater que depuis 20 ans, de 1875 à 1894, les épargnes du public se sont accrues et qu'à présent elles s'élèvent à quatre fois plus, par tête de population, de ce qu'elles étaient au commencement de cette période.

Les caisses d'économie spéciales qui forment les principales institutions de la province de Québec, une à Montréal et l'autre à Québec, et les deux genres de banques d'épargnes qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral, démontrent un développement pendant les deux années dernières, lorsque la pression du commerce en général exerça une dépression sensible

sur les gages du public. L'augmentation en 1894 sur 1890 est d'au delà de \$2,000,000.

1144. Le tableau suivant donne le nombre de déposants dans chaque province, le montant des dépôts et la proportion par tête de la population au 30 juin 1894 :—

CAISSES D'ÉPARGNES POSTALES, 1894.

PROVINCES.	Nombre de bureaux	Nombre de déposants.	Montant des dépôts.	Moyenne par chaque déposant.		Moyenne par tête de la population.	
				\$	cts.	\$	cts.
Ontario	430	87,369	18,028,601	206	33	8	27
Québec	122	17,324	4,343,223	250	70	2	83
Nouvelle-Ecosse	45	5,344	1,226,950	229	59	2	75
Nouveau-Brunswick	32	3,696	1,070,854	289	73	3	33
Manitoba	23	862	111,552	129	41	0	58
Colombie anglaise	20	1,758	374,461	213	00	3	05
Ile du Prince-Edouard	7	76	10,107	142	99	0	09
Les Territoires	20	591	92,120	155	87	0	82
Totaux pour 1894	699	117,020	25,257,868	215	84	5	03
“ 1893	673	114,275	24,153,194	211	36	4	87
“ 1892	642	110,805	22,298,401	201	24	4	55
“ 1891	634	111,230	21,738,648	194	44	4	48
“ 1890	494	112,321	21,990,653	195	78	4	59
“ 1889	463	113,123	23,011,422	203	41	4	85
“ 1888	433	101,693	20,689,032	203	44	4	41

CAISSES D'ÉPARGNES DU GOUVERNEMENT, 1894.

Ontario	1	1,526	553,246	362	55	0	25
Nouvelle-Ecosse	23	23,713	7,160,187	301	95	15	78
Nouveau-Brunswick	8	16,868	6,360,306	377	06	19	80
Manitoba	1	3,853	701,240	182	00	3	69
Colombie anglaise	1	3,220	719,065	223	31	5	86
Ile du Prince-Edouard	2	6,635	2,282,717	344	04	20	92
*Totaux pour 1894	36	55,815	† 17,778,144	318	52	3	54
“ 1893	39	55,039	17,696,464	321	53	3	56
“ 1892	39	54,796	17,231,146	314	46	3	51
“ 1891	40	56,149	17,661,378	314	54	3	64
“ 1890	41	57,297	19,021,812	331	99	3	97
“ 1889	44	58,114	19,944,934	343	20	4	21
“ 1888	50	57,367	20,682,025	360	52	4	41
Grand total des caisses d'épargnes et du gouvernement.							
1894	735	172,835	† 42,436,012	245	53	8	45
1893	712	169,314	41,849,658	247	17	8	43
1892	681	165,601	39,529,547	238	70	8	06
1891	674	167,379	39,400,026	235	40	8	13
1890	535	169,618	41,012,465	241	80	8	56
1889	507	171,237	42,956,356	250	86	9	06
1888	480	158,060	41,371,057	260	10	8	82

*La moyenne par tête a été calculée d'après la population du Canada.

†Y compris \$1,383 transférées à 1894-95.

1145. L'augmentation dans le nombre des banques d'épargnes du bureau de poste, durant l'année a été de 26, distribuées comme suit :—Ontario, 10 ; Québec, 7 ; Nouvelle-Ecosse, 1 ; Nouveau-Brunswick, 2 ; Manitoba, 1 ; Colombie anglaise, 5 ; dans l'Île du Prince-Edouard et dans les Territoires il n'y a pas eu d'augmentation.

Le nombre de déposants dans les caisses d'épargnes du bureau de poste a augmenté de 2,745, et le montant des dépôts de \$1,104,674. Le montant moyen pour chaque déposant a augmenté de \$4.48, et le montant moyen par tête de chaque déposant, de 16 centins. Le nombre des déposants pour 1894 est le plus élevé, depuis l'ouverture de ces caisses d'épargnes.

1146. Les autres caisses d'épargnes sous le contrôle du gouvernement ont eu aussi augmentation dans le nombre des déposants, de 776 ; dans le montant des dépôts, de \$81,680, et une diminution de \$3.01 sur la moyenne de chaque déposant, cependant le montant des dépôts était plus élevé qu'aucune année depuis 1887, à l'exception de 1893. Nous avons constaté des diminutions dans le nombre des déposants dans Ontario et dans la Nouvelle-Ecosse et des augmentations dans le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard et la Colombie anglaise.

La moyenne la plus élevée des dépôts dans chaque province se trouve dans le Nouveau-Brunswick, et dans les banques d'épargnes du bureau de poste et du gouvernement.

1147. L'année 1893, en comparaison avec 1894, accuse une augmentation de \$26.14 par déposant dans la province d'Ontario dans les deux classes de banques d'épargnes du gouvernement ; \$7.88 dans la province de Québec ; de \$4.48 dans la province du Nouveau-Brunswick ; de \$21.11 dans l'Île du Prince-Edouard ; de \$22.13 dans les Territoires. De \$2.65 dans la Nouvelle-Ecosse et de \$7.99 au Manitoba. Dans la Colombie anglaise il y a eu une diminution de \$9.53 sur le montant de chaque déposant. La moyenne générale pour toute la Puissance accuse une augmentation de \$1.67 par déposant.

1148. Les dépôts dans les caisses d'épargnes du gouvernement (du bureau de poste et autres), en 1894, 1893 et 1892, sont donnés ci-dessous par tête et par province :—

PROVINCES.	1894.	1893.	1892.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ontario.....	8 53	8 38	7 78
*Québec.....	2 83	2 70	2 52
Nouvelle-Ecosse.....	18 49	18 41	18 19
Nouveau-Brunswick...	23 13	22 32	21 22
Manitoba.....	4 27	4 32	4 58
Colombie anglaise.....	8 91	9 15	10 61
Île du Prince-Edouard...	21 01	20 67	19 61
*Les Territoires.....	0 82	0 59	0 65

*Caisses d'épargnes du bureau de poste seulement.

La balance des dépôts ne doit pas être, comme autrefois, placée sur des garanties du gouvernement canadien, mais elle fait partie de la dette non

consolidée de la Puissance, et le montant de ce capital flottant, lequel est à la disposition du gouvernement, doit nécessairement varier.

1149. Le tableau suivant donne les détails des banques d'épargnes dans l'Australasie et le Canada, et dans quelques autres des principaux pays :—

CAISSES D'ÉPARGNES EN AUSTRALASIE ET EN CANADA, 1893.

COLONIES.	Nombre de déposants.	Montant des dépôts.	MOYENNE.	
			Par déposant.	Par tête de la population.
			\$ cts.	\$ cts.
Nouvelle-Galles du Sud.	179,727	31,807,355	176 95	25 99
Victoria	324,389	32,681,822	100 74	27 94
Queensland	47,885	9,127,993	190 60	21 11
Australie du Sud.	81,798	11,282,437	137 92	32 52
Australie Occidentale.	4,745	370,285	78 04	5 70
Tasmanie.	28,190	2,824,798	100 21	18 29
Nouvelle-Zélande.	147,199	19,305,332	131 15	28 71
Australasie.	813,933	107,400,022	131 95	26 40
*Canada.	169,314	41,849,658	247 17	8 43

CAISSES D'ÉPARGNES DANS QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE.

PAYS.	Nombre de déposants.	Montant des dépôts.	MOYENNE.	
			Par déposant.	Par tête de la population.
		\$	\$ cts.	\$ cts.
Royaume-Uni.	7,219,385	597,827,406	82 81	15 55
Suède.	1,360,961	80,567,959	59 19	16 76
Norvège.	432,126	47,435,984	109 78	23 71
Hollande.	630,705	35,033,673	55 54	7 50
Autriche (y compris la Hongrie).	3,348,545	567,071,300	169 33	23 73
Belgique.	731,057	63,347,453	86 64	10 22
Italie.	4,152,778	354,236,622	85 30	11 60
France.	8,268,676	730,241,873	88 31	19 04
Danemark.	886,291	137,876,560	155 56	63 09
Etats-Unis.	4,830,599	1,785,395,553	369 59	26 75

Le nombre de déposants en Australasie est bien plus élevé qu'en Canada, et les dépôts le sont aussi, mais les taux de l'intérêt sont généralement plus élevés, à l'exception de deux colonies, la Tasmanie et Victoria, qui paient 3½ pour 100, tandis que dans quatre colonies on paie jusqu'à 5 pour 100 sur des dépôts.

* Ces chiffres se rattachent seulement aux banques d'épargnes des postes et du gouvernement, et ne renferment pas les banques spéciales d'épargnes, les sociétés de construction et de prêts, et les branches d'épargnes des banques incorporées. En vertu de l'Acte de 1890, qui n'exige pas de rapports complets des épargnes du public au point de vue de ses dépôts, il est difficile d'arriver à donner un aperçu correct des dépôts. Les banques d'épargnes ont 64,635 déposants.

1150. Le tableau suivant donne les détails et transactions des caisses d'épargnes du bureau de poste et du gouvernement du Canada pour les cinq années finissant le 30 juin 1890-91-92-93 et 1894 :—

ÉTATS DES TRANSACTIONS DES CAISSES D'ÉPARGNES DES POSTES ET DU GOUVERNEMENT DURANT LES ANNÉES 1890, 1891, 1892, 1893 ET 1894.

BANQUES.	Année.	Balances, 1er juillet.	TRANSACTIONS.		Balances, 30 juin.	Augmentation ou diminution.
			Dépôts.	Sommes retirées.		
		\$	\$	\$	\$	\$
Banques d'épargnes du bureau de poste.....	1890	23,011,422	7,554,273	8,575,042	21,990,653	— 1,020,769
	1891	21,990,653	7,623,972	7,875,978	21,738,648	— 252,005
	1892	21,738,648	7,790,593	7,230,839	22,298,401	+ 559,753
	1893	22,298,402	8,486,371	6,631,579	24,153,194	+ 1,854,793
	1894	24,153,194	8,578,260	7,473,586	25,257,868	+ 1,104,674
Banques d'épargnes du gouvernement.....	1890	8,411,511	1,470,514	1,893,076	7,988,949	— 442,562
	1891	7,988,949	1,327,078	1,921,677	7,394,349	— 594,600
	1892	7,394,349	1,459,099	1,744,880	7,108,567	— 285,782
	1893	7,108,567	1,519,073	1,420,642	7,206,998	+ 98,431
	1894	7,206,998	1,489,539	1,536,351	7,160,187	— 46,811
Nouvelle-Ecosse.....	1890	6,045,346	1,009,825	1,042,425	6,012,746	— 32,600
	1891	6,012,746	999,928	1,070,782	5,941,892	— 70,854
	1892	5,941,892	1,086,804	1,026,001	6,002,694	+ 60,802
	1893	6,002,694	1,273,727	976,116	6,300,304	+ 297,610
	1894	6,300,305	1,280,075	1,220,073	6,360,306	+ 60,002
Nouveau-Brunswick.....	1890	752,705	170,435	263,788	659,352	— 93,353
	1891	659,352	138,125	230,701	566,776	— 92,576
	1892	566,776	143,265	177,803	532,238	— 34,538
	1893	532,238	148,401	126,325	554,314	+ 22,076
	1894	554,314	132,975	134,043	553,246	— 1,068
Toronto.....	1890	892,037	262,326	339,489	814,874	— 77,163
	1891	814,874	260,817	321,692	753,999	— 60,875
	1892	753,999	274,851	299,180	729,671	— 24,328
	1893	729,671	261,555	299,586	691,639	— 38,032
	1894	691,639	287,504	277,903	701,240	+ 9,601
Winnipeg.....	1890	1,598,946	456,430	657,101	1,398,275	— 200,671
	1891	1,398,275	315,701	829,744	884,232	— 514,043
	1892	884,232	278,891	439,844	723,280	— 160,952
	1893	723,280	235,716	262,904	696,092	— 27,188
	1894	696,092	298,998	276,026	719,065	+ 22,973
Colombie anglaise.....	1890	2,244,390	405,823	502,597	2,147,616	— 96,774
	1891	2,147,616	430,978	458,446	2,120,129	— 27,487
	1892	2,120,129	498,423	483,857	2,134,696	+ 14,567
	1893	2,134,696	559,941	447,521	2,247,117	+ 112,421
	1894	2,247,116	511,400	475,800	2,282,716	+ 35,599
Ile du Prince-Edouard.....	1890	42,956,358	11,329,625	13,273,518	41,012,465	— 1,943,892
	1891	41,012,465	11,096,601	12,709,040	39,400,026	— 1,612,439
	1892	39,400,026	11,531,926	11,402,404	39,529,548	+ 129,522
	1893	39,529,548	12,484,783	10,164,673	41,849,658	+ 2,320,110
	1894	41,849,658	12,580,136	11,393,782	43,036,012	+ 1,186,354

* \$227,574 transférées aux caisses d'épargnes du bureau de poste.

† Y compris \$1,384 en souffrance.

La moyenne des montants retirés pendant les derniers cinq ans s'est élevée à \$11,788,683 et les dépôts à \$11,804,616. En 1894, les remboursements ont été de \$394,900 moins élevés que pendant la moyenne des cinq années, et les dépôts ont été de \$775,520 plus que la moyenne des cinq ans.

PARTIE V.

1151. Le premier acte du Canada concernant les sociétés de construction fut adopté en 1846, dans le but d'encourager l'organisation de sociétés de construction dans le Haut-Canada. On ne tarda guère à adopter un acte analogue dans le Bas-Canada. En 1847, la législature du Nouveau-Brunswick, et en 1849, celle de la Nouvelle-Ecosse adoptèrent des actes concernant les règlements des sociétés de bénéfices. Il y a eu depuis, quarante actes ou plus, qui ont été mis en force par les autorités législatives qui composent aujourd'hui la Puissance du Canada.

1152. L'Acte de 1874, adopté par le parlement de la Puissance, semble avoir donné un élan à ces institutions ; les statistiques démontrent que du nombre de ces institutions qui existent aujourd'hui, 8 furent établies avant 1860, 8 entre les années 1860 et 1869, 39 entre 1870 et 1879, 14 entre 1880 et 1889, et 1 depuis 1889. Plus de la moitié ont été établies entre 1874 et 1880.

Le plus grand nombre de ces institutions en opération pendant une année a été de 91 en 1882. Depuis cette date ces institutions ont diminué en nombre. En 1886 on en comptait 77, et en 1893, 82, soit 9 de moins qu'en 1882.

La plus vieille société établie est la "Lambton Loan and Investment Company," qui commença ses opérations en 1844.

1153. Pendant la dernière décade on semble avoir inauguré un régime de consolidation. En 1882, le montant moyen des propriétés foncières sous hypothèque pour chacune des 91 sociétés de construction, de compagnies de prêts et de placements en opération alors, était de \$1,626,706, et en 1893, la moyenne de chacune des 82 compagnies en opération était de \$2,778,657.

1154. L'Acte de 1874 permet aux sociétés de construction d'émettre des débentures et de recevoir des dépôts, mais ce dernier privilège n'est accordé qu'aux compagnies qui ont un capital payé de \$200,000, et en 1877, ce capital requis a été réduit à \$100,000.

1155. En 1874, les débentures émises se sont élevées à moins de \$20,000. En 1882, les débentures payables en Canada se sont élevées à \$2,968,880, et celles qui étaient payables en Grande-Bretagne et ailleurs à \$23,701,481, soit un total de \$26,670,361. Ce total s'est élevé, en 1893, à \$59,436,500, dont \$49,408,398 payables en Grande-Bretagne et ailleurs, et \$10,028,102 payables en Canada.

En 1874, les prêts courants sur propriétés foncières étaient de \$15,041,858 ; en 1882, de \$68,025,897, et en 1893, de \$110,916,560.

Les dépôts dans ces compagnies étaient, en 1874, de \$4,614,812 ; en 1882, de \$14,241,782, et en 1893, de \$18,531,573.

Le fonds de réserve qui s'élevait, en 1874, à environ 16 pour 100 du capital payé, s'est élevé, en 1893, à plus de 30 pour 100 du capital payé.

1156. Ci-suit un état comparatif de l'actif et du passif des compagnies de prêts et des sociétés de construction depuis 1874, avec un état détaillé pour 1893. Trente-trois compagnies ont fait des rapports au gouvernement fédéral en 1874, et 82 en 1893 ; 72 étaient d'Ontario, 8 de Québec et 2 de la Nouvelle-Ecosse. Entre 1874 et 1893 les compagnies ont augmenté de 49 en nombre, le capital payé de \$27,403,094, leurs dépôts de \$13,916,761 et le total de leurs prêts de \$99,876,963.

ÉTAT COMPARATIF DE L'ACTIF ET DU PASSIF DES COMPAGNIES DE PRÊTS ET DES SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION, 1874-1893.

PASSIF.

ANNÉE.	Capital payé.	Fonds de réserve.	Dépôts.	Débitures payables.	Autres obligations.	Total du passif.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1874.	8,042,158	1,336,462	4,614,812	19,992	2,215,984	16,229,407
1875.	10,088,998	1,578,909	5,020,706	772,084	2,590,980	20,051,677
1876.	11,695,772	2,091,258	6,126,377	2,314,419	2,269,181	24,497,007
1877.	13,858,634	2,452,715	7,102,186	3,922,904	3,116,816	30,453,255
1878.	17,287,538	2,803,580	8,269,295	5,673,491	3,575,248	37,609,152
1879.	17,474,656	2,917,874	9,426,148	6,393,859	3,111,878	39,324,415
1880.	24,495,975	4,617,832	11,713,633	23,212,768	4,477,260	68,517,468
1881.	25,445,639	5,128,413	13,460,268	23,154,234	4,776,463	71,965,017
1882.	28,498,742	5,983,702	14,241,782	26,670,360	4,688,923	80,083,510
1883.	30,899,446	6,417,479	13,954,460	29,620,470	3,625,362	84,517,217
1884.	30,751,251	6,812,006	13,876,515	32,268,367	4,111,298	87,819,437
1885.	31,345,620	7,199,456	15,435,084	34,798,038	4,161,136	92,939,334
1886.	31,874,858	7,738,027	16,226,581	38,905,842	3,629,909	98,375,217
1887.	32,125,009	7,747,676	18,251,422	38,960,314	4,500,398	101,584,819
1888.	32,410,358	8,420,735	17,307,033	43,797,456	6,043,394	107,978,976
1889.	34,052,456	9,173,956	17,757,376	48,544,222	5,468,499	114,996,509
1890.	34,659,312	9,801,174	17,893,567	53,424,241	5,951,293	121,729,587
1891.	34,658,749	10,190,670	18,482,959	54,898,094	5,685,232	123,915,704
1892.	35,097,101	10,658,575	19,392,165	57,837,230	6,051,125	129,036,196
1893.	35,445,252	10,930,856	18,531,573	59,436,500	8,066,256	132,410,437

ACTIF.

ANNÉE.	Prêts courants garantis sur propriété foncière.	Total des prêts.	Argent en mains et en banques.	Propriété foncière.	Total des propriétés possédées.	Total de l'actif.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1874.	15,041,858	15,469,823	344,753	124,260	759,634	16,229,407
1875.	18,360,715	18,890,809	645,605	162,267	1,160,470	20,051,280
1876.	22,827,324	23,258,680	648,933	338,011	1,238,326	24,497,007
1877.	28,282,712	28,993,842	538,738	723,505	1,486,828	30,480,671
1878.	33,998,174	34,703,748	831,780	1,081,451	2,190,160	36,893,908
1879.	34,781,493	35,675,687	1,748,211	1,685,881	3,708,531	39,384,219
1880.	56,612,200	58,493,037	4,526,077	4,352,439	11,495,598	69,988,635
1881.	61,948,053	64,498,542	2,380,977	3,636,295	9,408,095	73,906,638
1882.	68,025,897	72,021,310	2,055,372	4,722,328	9,642,390	81,663,701
1883.	69,922,344	74,126,165	2,465,987	4,565,923	10,469,084	84,595,250
1884.	74,115,136	77,267,357	2,608,224	4,424,198	10,339,923	87,606,680
1885.	78,775,243	82,084,049	2,561,277	4,331,146	10,094,126	92,178,175
1886.	84,573,384	88,094,260	2,358,906	3,919,125	9,922,732	98,016,992
1887.	86,901,363	90,611,278	2,595,437	4,440,040	10,618,031	101,229,310
1888.	93,468,943	96,878,812	2,616,886	12,551,346	109,430,158
1889.	98,726,041	102,091,907	2,308,990	14,284,911	116,376,818
1890.	105,535,649	108,825,811	3,791,006	14,060,705	122,886,516
1891.	106,404,856	110,082,219	4,044,638	14,958,928	125,041,146
1892.	109,807,356	113,659,640	3,577,255	16,466,760	130,126,400
1893.	110,916,560	115,346,786	2,729,756	17,903,499	133,250,285

1157. Ci-suit un sommaire des transactions des compagnies de prêts et de construction en 1893:—

SOMMAIRE DES AFFAIRES DES COMPAGNIES DE PRÊTS ET DE CONSTRUCTION, 1893.

PASSIF.

PROVINCES.	Capital souscrit.	Capital payé.	Fonds de réserve.	Obligations aux actionnaires.	Dépôts.	Débentures payables en Canada.	Débent. payables en Grande-Bretagne ou ailleurs.	Obligations au public.	GRAND TOTAL DU PASSIF.	
									1893.	1892.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ontario	87,345,402	32,965,912	10,397,000	46,039,363	17,932,089	9,555,629	42,942,963	74,658,114	120,697,477	117,851,129
Québec	6,220,249	2,378,840	523,856	3,274,322	477,230	270,373	6,465,435	7,375,322	10,649,644	10,110,863
Nouvelle-Ecosse	201,000	100,500	10,000	734,207	122,254	202,100	329,108	1,063,316	1,074,204
Total	93,766,651	35,445,252	10,930,856	50,047,892	18,531,573	10,028,102	49,408,398	82,362,544	132,410,437	129,036,196

ACTIF.

PROVINCES.	Prêts courants garantis par propriété foncière.	Prêts aux actionnaires sur leurs actions.	Total des prêts.	PROPRIÉTÉS POSSÉDÉS.			Total des propriétés possédées.	TOTAL DE L'ACTIF.	
				Ameublement de bureau.	Argent en main.	Argent en banques.		1893.	1892.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ontario	100,782,389	671,215	105,030,857	41,835	84,078	2,024,004	16,506,469	121,537,325	118,941,333
Québec	9,152,713	82,934	9,327,079	915	2,983	616,209	1,322,565	10,649,644	10,110,863
Nouvelle-Ecosse	981,458	988,850	410	75	2,407	74,465	1,063,316	1,074,204
Total	110,916,560	754,149	115,346,786	43,160	87,136	2,642,620	17,903,499	133,250,285	130,126,400

DIVERS.

PROVINCES.	Dividende déclaré durant l'année.	Somme empruntée durant l'année.	Sommes reçues des emprunteurs durant l'année.	Sommes reçues durant l'année.	Montant payé aux déposants durant l'an- née.	Montant placé et ga- ranti par hypo- thèques.	Montant de l'intérêt payé et cré- dité durant l'année.	Valeur des proprié- tés foncières hypo- théquées.	Montant échu et hypothèques en souffrance.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ontario	2,346,039	18,709,198	24,721,574	22,929,621	24,424,044	103,754,963	3,405,385	207,712,263	2,579,823
Québec	160,414	1,874,044	1,534,666	434,985	390,217	8,162,483	338,335	18,573,809	160,599
Nouvelle-Ecosse	5,025	282,629	55,823	73,180	149,569	230,858	16,715	1,563,800	6,226
Total	2,511,478	20,865,871	26,312,063	23,437,786	24,963,830	112,148,304	3,760,435	227,849,872	2,746,648

1158. ETAT DES AFFAIRES DES COMPAGNIES DE PRÊTS ET DES SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION, DANS LA PUISSANCE DU CANADA, POUR L'ANNÉE 1893.

CAPITAL-ACTIONS.	
Capital souscrit....	\$93,766,651 31
PASSIF.	
1. Capital payé au complet.	\$ 19,941,188
2. Capital souscrit et sur lequel a été payé.	15,504,064
3. Fonds accumulés.	1,393,338
4. Fonds de réserve.	10,930,856
5. Dividendes déclarés et non payés.	1,039,266
6. Profits sur actions accumulées.	66,025
7. Fonds contingent et profits non appropriés.	1,173,155
Obligations aux actionnaires.	\$ 50,047,893
8. Dépôts.	18,531,573
9. Obligations payables en Canada.	10,028,102
10. " " à l'étranger.	49,408,398
11. " d'actions.	2,613,395
12. Intérêts sur obligations ou obligations d'actions.	812,562
13. Dû aux banques.	162,765
14. Autres engagements (description spécifique dans chaque retour)	805,749
Obligations au public.	82,362,544
Total du passif.	132,410,437
ACTIF.	
A. Prêts courants garantis sur :—	
1. Propriétés foncières.	110,916,560
2. Sûretés de la Puissance.	
3. " provinciales.	
4. " de comtés ou de cités.	276,479
5. " de townships, de villes et de villages.	233,163
6. " sur section scolaire.	8,494
7. Prêts sur obligations de compagnies.	17,175
8. Prêts aux actionnaires sur leurs actions.	754,149
9. Prêts autrement garantis (description spécifiée dans chaque retour).	3,140,766
Total.	115,346,786
B. Valeur en propriétés—	
10. Sûretés de la Puissance—valeur actuelle en argent comptant.	354,911
11. Sûretés provinciales—valeur actuelle en argent comptant.	271,382
12. Sûretés des comtés ou cités—valeur actuelle en argent comptant.	1,016,161
13. Sûretés des townships, villes ou villages—valeur actuelle en argent comptant.	694,212
14. Sûretés des écoles—valeur actuelle en argent comptant.	197,877
15. Obligations des compagnies de prêts.	236,012
16. Ameublements des bureaux.	43,160
17. Argent en mains.	87,136
18. " banque.	2,642,620
19. Edifices.	1,517,759
20. Prêts garantis par propriétés foncières, à vendre.	3,298,424
21. Autres propriétés (description donnée dans chaque retour)—valeur actuelle en argent.	7,543,845
Propriété totale en mains.	17,903,499
Total de l'actif.	133,250,285

REMARQUE.—Le passif de la compagnie de placements écossaise et américaine (limitée) n'est pas compris.

BANQUES ET CAISSES D'ÉPARGNES

ETATS DIVERS

Date à laquelle la plus ancienne compagnie ou société a fait rapport	1844.
Montant des dividendes déclarés pendant l'année	\$ 2,511,478
" prêté durant l'année	20,865,872
" reçu des emprunteurs pendant l'année	26,312,063
" " en dépôts	23,437,786
" remboursé aux déposants	24,963,830
" emprunté pour placer	65,463,335
" d'émission d'obligations pendant l'année	9,712,758
Obligations payées pendant l'année	8,253,047
" payables en dedans d'une année	11,982,951
Taux d'intérêt que comportent les obligations en souffrance	
Intérêt accru et perçu durant l'année	3,760,435
Dépenses de l'année, renfermant la commission des agences et toutes autres dépenses du bureau principal ou autres, non exactement imputables au, ou pour le compte des emprunteurs	980,380
Valeur estimée des propriétés foncières hypothéquées	227,849,872
Montant des obligations hypothéquées passées échéance, ou en souffrance	2,746,648
Montant des hypothèques payables par versements	38,625,321
" placé, et garanti par actes hypothécaires	112,148,304
Nombre d'hypothèques sur lesquelles il a fallu prendre des procédures compulsives pendant l'année	1,111
Montant collectif des hypothèques sur lesquelles des procédures rigoureuses ont été prises l'année précédente ..	2,370,030
Valeur des propriétés hypothéquées, à vendre	5,191,251
Montant imputable à telles propriétés	4,963,946
Valeur en argent des placements sur hypothèques et autres sûretés	131,276,355

1159. Le tableau suivant indique la valeur de la propriété foncière sous hypothèque aux sociétés de prêts, le montant des hypothèques, le montant du principal et des intérêts échus et en souffrance sur les hypothèques:—

ANNÉE.	Valeur de la propriété hypothéquée	Prêts sur hypothèques	Taux pour 100 des prêts à la valeur.	Hypothèques échues.	Taux pour 100 des prêts échus aux hypothèques.
	\$	\$	\$	\$	\$
1874.....	35,357,682	15,041,858	42·5	337,341	2·24
1875.....	42,963,676	18,360,715	42·7	433,559	2·36
1876.....	51,601,012	22,827,325	44·2	679,746	2·97
1877.....	61,672,236	28,282,712	45·8	709,308	2·51
1878.....	78,317,689	33,998,174	43·4	1,306,668	3·84
1879.....	77,419,501	34,781,494	45·0	1,880,348	5·40
1880.....	116,368,289	56,612,200	48·6	4,130,557	7·30
1881.....	132,986,695	61,948,053	46·6	3,044,091	4·91
1882.....	148,030,256	68,025,897	45·9	1,991,705	2·92
1883.....	147,758,031	69,922,344	47·3	1,900,035	2·72
1884.....	163,424,068	74,115,136	45·3	2,274,177	3·06
1885.....	166,651,537	78,775,243	47·2	3,084,114	3·91
1886.....	178,625,700	84,573,384	47·3	3,683,914	4·35
1887.....	185,121,682	86,901,364	47·0	3,292,417	3·79
1888.....	183,974,726	93,468,943	50·8	2,516,875	2·69
1889.....	205,780,434	98,726,041	48·0	2,358,274	2·38
1890.....	216,769,604	105,535,649	48·2	2,055,428	1·95
1891.....	223,024,899	106,404,856	47·7	2,138,500	2·03
1892.....	261,589,230	109,807,356	41·9	2,519,452	2·39
1893.....	227,849,872	110,916,560	48·7	2,746,648	2·48

Durant les dix dernières années la valeur de la propriété foncière sous hypothèque a augmenté de 39 pour 100, les hypothèques de 50 pour 100, et les hypothèques échues de 21 pour 100.

1160. Les hypothèques sur meubles et effets dans la province d'Ontario étaient au nombre de 19,722 et s'élevaient à \$9,333,385, suivant les rapports publiés par le gouvernement d'Ontario. Le montant moyen était de \$473.25 contre \$518.30 en 1892, \$490 en 1891, \$502 en 1890 et \$462 en 1889.

Sur le montant total des hypothèques sur meubles et effets les cultivateurs y figurent pour :—

En 1893, 54 pour 100 en	nombre et	32.8 pour 100 en	montant.
1892, 57	“	33.8	“
1891, 58	“	36.0	“
1890, 61	“	39.6	“
1889, 57	“	38.0	“

1161. La plus forte proportion du nombre total des hypothèques sur meubles et effets a été fournie par les cultivateurs, mais la proportion du montant total donné par eux, a été moins forte, et surtout en 1893 la proportion a été encore moins élevée que les années précédentes.

1162. Aux compagnies de prêts et de placements faisant rapport au gouvernement fédéral, on peut ajouter d'autres compagnies semblables, et faisant affaires entièrement dans les limites de la province, et conséquemment soumises à une chambre provinciale. Le tableau suivant a été préparé d'après les rapports faits au gouvernement d'Ontario :—

ÉTAT DES TRANSACTIONS FAITES EN 1893 PAR SEIZE COMPAGNIES DE PRÊTS ET PLACEMENTS DANS ONTARIO, QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LES RAPPORTS FOURNIS AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

PASSIF.

Capital payé.	Fonds de réserve.	Dépôts.	Débitures payables.	Autre passif.	Total du passif.
\$	\$	\$	\$	\$	\$
3,057,243	401,231	38,842	6,121,186	5,514,344	15,132,846

ACTIF.

Prêts courants sur propriétés foncières.	Total des prêts	Argent mains et en banques.	Propriété foncière.	Total de la propriété foncière.	Total du passif
\$	\$	\$	\$	\$	\$
12,254,604	12,471,296	1,023,047	306,970	2,661,550	15,132,846

CHAPITRE XV.

Chemins de fer du Canada.—Répartition par province.—Capitaux engagés.—Statistiques.—Produit et dépenses.—Matériel.—Marchandises transportées.—Accidents.—Chemins de fer de l'Etat.—Condition financière.—Principales marchandises transportées.—Résultats de l'exploration.—Canaux.—Mouvement chronologique.—Histoire de la construction des canaux en Canada.—Trafic sur les canaux.—Coût des canaux.—Produits des canaux.—Commerce de transit (continental et transocéanique).

1163. Le chapitre VII donne en détail les faits qui se rapportent à l'histoire des premiers chemins de fer du Canada, et traite des questions générales les concernant.

Le Canada est assez bien pourvu de chemins de fer. Ceux-ci, supplémentés par le réseau des canaux, et des rivières offrent des facilités exceptionnelles de communications à l'intérieur.

Le 30 juin 1894, il y avait 15,627 milles de chemins de fer exploités dans tout le Dominion, et 15,768 milles de voies construites.

1164. La répartition par province est la suivante :—

LONGUEUR DU RÉSEAU ET SON RAPPORT À LA SUPERFICIE EN MILLES CARRÉS.

PROVINCES.	Milles de voie construite.	Milles carrés de superficie par mille de voie construite.
Ontario	6,267	35
Québec	3,024	75
Nouveau-Brunswick	1,396	20
Nouvelle-Ecosse	825	25
Ile du Prince-Edouard	210	9½
Manitoba	1,471	44
Les quatre territoires du Nord-Ouest	1,772	225
Colombie anglaise	800	478

Dans les provinces les plus anciennes, Québec et Ontario, les parties méridionales sont couvertes par un réseau serré de chemins de fer. Plusieurs villes sont devenues les points de convergence de nombre de lignes. Ainsi, Québec en a six, Montréal, sept, Toronto, sept, Ottawa, six. Neuf chemins de fer convergent à Winnipeg.

Des quatre provinces les plus anciennes de la confédération, le Nouveau-Brunswick est le mieux pourvu de chemins de fer en proportion de son étendue.

1165. Voici la répartition en rapport avec la population :

Ontario	population, 43·7 p. cent ;	milles ch. de fer, 39·6 p. cent.
Québec	“ 30·8 “	“ 19·1 “
Nouv.-Ecosse	“ 9·3 “	“ 5·2 “
Nouv.-Brunswick	“ 6·6 “	“ 8·8 “
Ile du P.-E.	“ 2·3 “	“ 1·3 “
Manitoba	“ 3·2 “	“ 9·3 “
Quatre terri. N.-O.	“ 1·4 “	“ 11·2 “
Colombie anglaise	“ 2·0 “	“ 5·5 “

1166. Cet état nous fait voir de quel immense secours les chemins de fer sont pour la province de Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. Le Dominion a pourvu cette partie de son territoire de voies ferrées en proportion beaucoup plus forte que le chiffre de la population ne le demandait ; c'est qu'on a compris que si ces grandes plaines fertiles doivent être la demeure de millions d'hommes, il faut au préalable que les voies ferrées les sillonnent.

On affirme que dans le cours de la récolte de 1895, pour un million de dollars de froment (à 50 centins le boisseau) était moissonné chaque jour. Comme, nécessairement, une proportion très petite devait être retenue pour la consommation domestique, le surplus exportable était très grand. Pour l'exportation de ce surplus, le service du chemin de fer du Pacifique canadien était d'un prix incalculable. Ce simple chiffre de la récolte d'une année suffit pour démontrer la nécessité de ces voies ferrées, dont le développement, jugé par les méthodes ordinaires, pourrait paraître excéder les besoins de la population.

1167. En 1850, il y avait 66 milles de chemins de fer exploités dans tout le Canada ; le chiffre s'est élevé à 2,065 milles en 1860, et à 2,278 milles en 1867, année de l'union des provinces. Dans les dix années suivantes il y eut un accroissement de 3,304 milles. En 1888, il y avait 12,184 milles de chemins de fer exploités, et en 1894, ce chiffre s'élevait à 15,627. Ainsi, depuis la confédération, il y a eu un accroissement de 13,349 milles de chemins de fer exploités. En 1868, le capital versé s'élevait à \$160,471,190, et en 1894, à \$887,975,020.

Le Canada possède 130 chemins de fer. Les compagnies exploitant 24 de ces chemins de fer se sont fusionnées et forment l'ensemble du Grand Tronc. La réunion de 24 autres compagnies a produit le réseau du chemin de fer du Pacifique canadien. Des 82 autres quelques-unes se sont également fusionnées, de sorte que nous avons en tout 74 organisations distinctes. Deux de ces compagnies font simplement le posage de ponts, et leurs voies couvrent $3\frac{3}{4}$ milles ; un autre de ces chemins de fer est sous tunnel, $2\frac{1}{4}$ milles de longueur ; un autre est à moteur électrique, près de 14 milles de longueur, le “Niagara Falls Park & River Electric Railway”, ce qui fait en tout 69 chemins de fer, à part le Pacifique canadien, le Grand Tronc et l'Intercolonial.

La longueur (voie construite) de ces divers réseaux est la suivante :—

Pacifique canadien	6,127 20
Grand-Tronc	3,158 00
Intercolonial	1,383 60
Autres chemins de fer	5,079 04
Chemin de fer électrique	13 67
Ponts et tunnel	6 08
Total	15,767 60

En général, les chemins de fer canadiens ont une largeur de voie de 4 pieds 8½ pouces. Les exceptions à la règle sont celui de Carillon à Grenville, 5 pieds et 6 pouces, celui de l'Île du Prince-Edouard, 3 pieds, 6 pouces, le chemin de colonisation de Montfort, et l'Alberta Coal Railway, chacun 3 pieds.

1168. Le tableau suivant qui indique la provenance des diverses sommes formant le total du capital versé, montre quelle grande assistance les chemins de fer de ce pays ont reçu de l'Etat, des provinces et des municipalités. Le gouvernement fédéral a contribué pour sa part \$9,462 par mille de construction, les gouvernements provinciaux, en moyenne, \$1,862 par mille. Toutefois, les subventions des provinces n'ayant été accordés que pour les chemins de fer compris dans leur propre territoire, les contributions par mille de chaque province prise séparément ont en réalité été beaucoup plus fortes.

ÉTAT DÉTAILLÉ DES CAPITAUX VERSÉS DANS LES ENTREPRISES DE CHEMINS DE FER, 1891, 1892, 1893 ET 1894.

PROVENANCE.	MONTANT.			
	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$
Actions ordinaires	238,769,386	244,844,382	253,029,728	255,991,540
“ privilégiées	101,000,400	99,555,900	118,847,559	105,768,967
Obligations	292,291,654	305,120,200	307,225,888	327,003,803
Subv. du gouvern. fédéral	142,934,781	144,214,384	147,212,610	149,192,089
“ d'Ontario	6,032,585	6,171,181	6,391,933	6,486,039
“ de Québec	10,879,134	12,033,013	12,630,410	13,711,771
“ du N.-Brunswick	4,297,501	4,365,356	4,425,282	4,432,482
“ de la Nouv.-Ecosse	2,007,996	1,999,696	2,121,944	2,075,344
“ du Manitoba	2,477,250	2,390,690	2,623,287	2,625,562
“ de la Col. anglaise	37,500	37,500	37,500	37,500
“ des municipalités	13,817,509	13,981,248	14,017,957	14,178,611
Autres sources	2,102,062	10,278,200	3,592,378	6,471,312
Total	816,647,758	844,991,750	872,156,476	887,975,020

1169. Le rapport de chaque montant de provenance différente au total est le suivant :—

	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	Pour 100	Pour 100	Pour 100	Pour 100	Pour 100	Pour 100
Actions ordinaires	31·0	30·0	29·2	28·9	29·01	28·83
Obligations	33·0	34·0	35·8	36·1	35·23	36·83
Subventions du gouvernem. fédéral	18·0	18·0	17·5	17·1	16·88	16·80
Actions privilégiées	12·0	12·0	12·3	11·7	13·63	11·91
Subvent. des gouvernements provinc.	3·0	3·0	3·2	3·2	3·23	3·31
“ des municipalités	2·0	2·0	1·7	1·7	1·61	1·60
Autres sources	0·4	0·4	0·3	1·2	0·41	0·72

On voit que 21·7 pour 100 du capital entier ont été fournis par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

1170. Antérieurement à 1874-75, il se faisait de certains rapports annuels, mais ces rapports étaient incomplets, et ce n'est qu'à partir de cette année que des statistiques exactes ont été obtenues. Le tableau suivant indique les distances parcourues, le nombre des voyageurs, les quantités de marchandises transportées, les recettes et les dépenses d'exploitation de tous les chemins de fer du Canada pour chaque année depuis le 1^{er} juillet 1874.

STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER, 1875-1894.

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Longueur exploit- tée (en milles).	Distances par- courues (en milles)	Nombre des voya- geurs.	Tonnes de marchan- dises transpor- tées.	Recettes	Dépenses	Proportion des dépenses aux recettes.
					d'exploita- tion.	d'exploita- tion.	
					\$	\$	
1875.....	4,856½	17,680,168	5,190,416	5,670,836	19,470,539	15,775,532	81·
1876.....	5,157½	18,103,628	5,544,814	6,331,757	19,358,085	15,802,721	82·
1877.....	5,574½	19,450,813	6,073,233	6,859,796	18,742,053	15,290,091	82·
1878.....	6,143½	19,669,447	6,443,924	7,883,472	20,520,078	16,100,102	78·
1879.....	6,484½	20,731,689	6,523,816	8,348,810	19,925,066	16,188,102	81·
1880.....	6,891½	22,427,449	6,462,948	9,938,858	23,561,447	16,840,705	71·
1881.....	7,260	27,301,306	6,943,671	12,065,323	27,987,509	20,121,418	72·
1882.....	7,530	27,846,411	9,352,335	13,575,787	29,027,790	22,390,709	77·
1883.....	8,726	30,072,910	9,579,948	13,266,255	33,244,585	24,601,667	74·
1884.....	9,5 5	29,758,676	9,982,358	13,712,269	33,421,705	25,595,341	77·
1885.....	10,150	30,623,689	9,672,599	14,659,271	32,227,469	24,015,351	75·
1886.....	10,697	30,481,088	9,861,024	15,670,460	33,389,382	24,177,582	72·
1887.....	11,691	33,638,748	10,698,638	16,356,335	38,842,010	27,624,683	71·
1888.....	12,163	37,391,206	11,416,791	17,173,759	42,159,153	30,652,048	73·
1889.....	12,628	38,819,380	12,151,051	17,928,626	42,149,615	31,038,045	74·
1890.....	13,256	41,849,329	12,821,262	20,787,469	46,843,826	32,913,350	70·
1891.....	14,009	43,399,178	13,222,568	21,753,021	48,192,099	34,960,449	73·
1892.....	14,588	44,448,468	13,533,414	22,189,923	51,685,768	36,488,228	70·
1893.....	15,020	44,385,953	13,618,027	22,003,599	52,042,397	36,616,033	70·
1894.....	15,627	43,770,029	14,462,498	20,721,116	49,552,528	35,218,433	71·

Dans le cours de la période couverte par le tableau les distances parcourues ont augmenté de 148 pour 100; le nombre des voyageurs, 178 pour 100, et les quantités de marchandises de 265 pour 100. Les produits ont augmenté dans le même temps de 154 pour 100, et les dépenses d'exploitation n'ont pas suivi la même progression et n'ont augmenté que de 124 pour 100. La dernière colonne indique le rapport des dépenses aux recettes de chaque année. Il n'y a que trois années dans lesquelles le rapport des dépenses aux produits bruts a été moindre qu'en 1894.

1171. Il y a eu en 1894 une diminution dans les recettes totales de \$2,489,869, comparaison faite avec l'année précédente, et les dépenses d'exploitation ont décré de \$1,397,600, le rapport des dépenses aux recettes, 71 pour 100, étant de 1 pour 100 plus élevé qu'en 1893. Les recettes et les dépenses par mille sont les suivantes, dans les années mentionnées. L'augmentation ou la diminution indiquée est toujours par comparaison avec l'année précédente.

RECETTES ET DÉPENSES PAR MILLE DES CHEMINS DE FER DU CANADA.

ANNÉE.	Recettes d'exploita- tion.	Augmenta- tion ou diminution.	ANNÉE.	Dépenses d'exploita- tion.	Augmenta- tion ou diminution.
	\$	\$		\$	\$
1875.....	4,033	1875.....	3,268
1880.....	3,418	— 615	1880.....	2,414	— 824
1885.....	3,175	— 243	1885.....	2,366	— 78
1886.....	3,106	— 69	1886.....	2,260	— 106
1887.....	3,332	+ 226	1887.....	2,363	+ 197
1888.....	3,465	+ 133	1888.....	2,520	+ 157
1889.....	3,338	+ 127	1889.....	2,458	— 62
1890.....	3,534	+ 196	1890.....	2,483	+ 25
1891.....	3,440	+ 94	1891.....	2,495	+ 12
1892.....	3,543	+ 103	1892.....	2,501	+ 6
1893.....	3,465	— 78	1893.....	2,438	— 63
1894.....	3,171	— 294	1894.....	2,254	— 184

1172. Le rapport du produit net au capital versé a été en 1894 de 1.61 pour 100 ; en 1893, de 1.77 pour 100 ; en 1892, de 1.80 pour 100 ; 1891, 1.62 pour 100 ; 1890, 1.77 pour 100 ; 1889, 1.47 pour 100 ; 1888, 1.58 pour 100 ; 1887, 1.64 pour 100, et 1886, 1.41 pour 100. Il y a eu une diminution de 1,282,483 tonnes dans la quantité de marchandises transportées, par comparaison avec 1893, et une augmentation de 15,050,280 tonnes, par comparaison avec 1875 ; et tandis que, cette dernière année, la quantité transportée a été de 1,174 tonnes par mille ; en 1894, elle a été de 1,326 tonnes par mille. Il y a eu une diminution dans la distance parcourue de 715,924 milles, et un accroissement dans le nombre des voyageurs de 844,471.

1173. Voici un état comparatif des résultats de l'exploitation des chemins de fer canadiens dans les années 1893 et 1894, les détails relatifs aux principales lignes étant donnés séparément :—

RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU CANADA, 1893 ET 1894.

CHEMINS DE FER.	Longueur exploitée en milles.		Capital réalisé.		Voyageurs transportés.		Marchandises transportées.	
	1893.	1894.	1893.	1894.	1893.	1894.	1893.	1894.
			§	§	Nombre.	Nombre.	Tonneaux.	Tonneaux.
Canada Atlantic.....	159	159	7,187,355	7,187,355	144,523	153,424	561,675	490,759
Canada Southern.....	379	381	35,128,159	35,044,066	633,851	586,195	3,027,548	2,645,406
Pacifique canadien.....	5,785	6,127	297,797,111	306,750,154	3,335,598	3,153,340	4,266,348	4,014,915
Ontario Central.....	104	104	3,170,000	3,170,000	54,150	46,157	58,854	48,633
Grand-Tronc.....	3,168	3,158	334,073,611	313,756,591	5,705,364	6,195,597	7,351,342	7,185,489
Manitoba et Nord-Ouest.....	250	250	10,910,274	11,078,174	26,825	21,777	71,936	58,552
Quebec Central.....	154	154	8,603,556	8,775,349	117,801	103,508	158,873	150,045
South-eastern.....	201	201	6,120,672	6,748,579	195,263	187,885	518,685	560,459
Windsor et Annapolis.....	133	133	4,359,225	4,300,030	160,966	160,092	120,449	161,648
Autres lignes.....	3,335	3,608	106,137,260	132,061,416	1,818,697	2,429,734	4,423,091	4,008,923
Total.....	13,668	14,275	813,487,223	828,871,714	12,193,038	13,037,709	20,558,801	19,324,829
Chemins de fer du gouvernement.....	1,352	1,352	*58,669,252	59,103,306	1,424,989	1,424,789	1,444,798	1,396,287
Total pour le Canada.....	15,020	15,627	872,156,475	887,975,020	13,618,027	14,462,498	22,003,599	20,721,116

CHEMINS DE FER.	Distances parcourues.		Recettes.		Dépenses.		Rapport des dépenses aux recettes.	
	1893.	1894.	1893.	1894.	1893.	1894.	1893.	1894.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Atlantic.....	469,230	462,714	571,372	586,170	370,050	401,126	65·00	68·00
Canada Southern.....	3,572,667	3,186,670	4,896,636	4,494,151	3,705,237	3,022,662	75·00	67·00
Pacifique canadien.....	13,835,862	13,212,764	20,795,305	19,357,098	12,665,587	12,447,808	61·00	64·00
Ontario Central.....	107,732	88,201	76,791	79,186	79,186	70,125	90·00	91·00
Grand-Tronc.....	17,288,493	17,581,239	17,865,052	17,319,736	12,786,445	12,121,667	72·00	70·00
Manitoba et Nord-Ouest.....	129,920	99,641	219,185	179,449	190,892	188,211	87·00	105·00
Québec Central.....	261,724	239,626	303,294	278,438	204,011	193,721	67·00	70·00
South-eastern.....	450,374	383,920	496,496	467,398	447,529	354,899	90·00	76·00
Windsor et Annapolis.....	314,724	297,560	331,416	312,066	218,362	211,948	66·00	67·00
Autres lignes.....	3,329,586	3,773,007	3,247,250	3,343,187	2,676,994	2,997,704	82·00	90·00
Total.....	35,758,312	39,344,873	48,814,207	46,414,484	33,344,293	32,009,871	68·00	69·00
Chemins de fer du gouvernement.....	4,627,641	4,425,156	3,226,190	3,146,044	3,271,740	3,208,562	101·00	102·00
Total pour le Canada.....	44,385,953	43,770,029	52,042,397	49,552,528	36,616,033	35,218,433	70·00	71·00

*Y compris l'embranchement de Windsor. †L'embranchement de Windsor est compris dans les chemins de fer du gouvernement.

En regard de 1893, il y a eu une augmentation de \$1 pour 100, en 1894, (soit en incluant ou excluant les chemins de fer du gouvernement) dans le rapport des dépenses aux recettes.

1174. La Compagnie du Pacifique canadien exploite une plus grande longueur de voie, mais celle du Grand-Tronc fait considérablement plus de transports, car ses lignes parcourent les régions les plus peuplées et les mieux établies du Dominion. En égard à la longueur exploitée, le Canada Southern a transporté plus de marchandises qu'aucune autre ligne, le taux, en 1894 étant de 6,943 tonnes par mille. Il s'est produit une diminution de 1,045 tonnes par mille, en regard de 1893, cette dernière année à son tour, en regard de 1892, attestant une diminution de 388 tonnes. Sur la ligne du Grand-Tronc, la quantité de marchandises transportées a été de 2,275 tonnes, une diminution de 45 tonnes par mille, et sur la ligne du Pacifique, cette quantité a été de 655 tonnes, diminution de 82 tonnes par mille. Sur les mêmes lignes, le nombre des voyageurs transportés par mille a été : Grand-Tronc, 1,961, augmentation de 160 ; Canada Southern, 1,538, diminution de 134 ; Pacifique canadien, 514, diminution de 63. La distance parcourue par les convois sur ces mêmes lignes en égard à la longueur exploitée, a été : Canada Southern, 9,427 milles, en 1893, et 8,364, en 1894 ; Grand-Tronc, 5,457 milles en 1893, et 5,567 en 1894 ; Pacifique canadien, 2,392 milles en 1893, et 2,156, en 1894.

1175. Le tableau suivant indique la quantité des recettes brutes absorbées par les frais d'exploitation des chemins de fer du Canada pendant la période de 1875-94 :—

PERCENTAGE DES DÉPENSES EN COMPARAISON DES RECETTES BRUTES
POUR L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER CANADIENS.

1875.....	81·02	1885.....	74·51
1876.....	81·68	1886.....	74·29
1877.....	81·58	1887.....	71·12
1878.....	78·46	1888.....	72·70
1879.....	81·24	1889.....	71·26
1880.....	71·47	1890.....	70·26
1881.....	71·89	1891.....	72·56
1882.....	77·13	1892.....	70·60
1883.....	74·27	1893.....	70·36
1884.....	76·58	1894.....	71·07

Répartie par période de cinq ans, voici, qu'elle était la moyenne de ce coefficient :—

1875-79.....	80·80	pour 100.
1880-84	74·27	“
1885-89.....	72·78	“
1890-94 (quatre ans).....	70·97	“

Il est apparent que la quantité des recettes requise pour l'exploitation des chemins de fer a été sans cesse en diminuant.

Si nous comparons sous ce rapport le Canada avec les régions similaires des Etats-Unis, nous voyons que cette quantité n'est pas tout à fait aussi élevée en Canada, malgré les difficultés plus grandes parfois qui naissent de nos hivers. Dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, la proportion est de 72·70 pour 100 ; dans les Etats du Centre, 70·74 pour 100, et dans les Etats du Centre nord, Ohio, Michigan, Indiana, Illinois et Wisconsin, elle est de 71·5 pour 100.

1176. Le tableau suivant donne un état des recettes et des dépenses des lignes les plus importantes indiquant les principaux services de chacune, aussi les recettes et les dépenses par mille.

ÉTAT SOMMAIRE DES RECETTES DES CHEMINS DE FER CANADIENS, 1894.

CHEMINS DE FER.	RECETTE PROVENANT DU TRANSPORT DES			Total.	Recette par mille.
	Voya- geurs.	Marchan- dises.	Malles, messageries et autres.		
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Atlantique.....	130,287	365,030	90,853	586,170	3,686
Canada Southern.....	1,513,087	2,814,481	166,583	4,494,151	11,796
Pacifique canadien.....	5,303,629	11,707,626	2,346,843	19,357,098	3,159
Grand-Tronc.....	5,940,773	10,466,542	912,421	17,319,736	5,484
Intercolonial.....	958,915	1,834,126	194,469	2,987,510	2,618
Québec-Central.....	102,144	163,714	12,580	278,438	1,808
Manitoba et Nord-Ouest.....	45,599	116,231	17,619	79,449	718
South-Eastern.....	123,138	320,481	23,779	467,398	2,325
Autres lignes.....	1,334,849	2,194,251	355,478	3,882,578	957
Total	15,452,421	29,982,482	4,117,625	49,552,528	3,171

ÉTAT SOMMAIRE DES DÉPENSES D'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER CANADIENS, 1894.

CHEMINS DE FER.	Entretien des voies et bâti- ments, etc.	Traction et répara- tion du matériel roulant.	Frais généraux d'exporta- tion.	Total.	Dépenses par mille.
Canada Atlantic.....	69,478	183,305	148,343	401,126	2,522
Canada Southern.....	478,998	1,103,200	1,440,464	3,022,662	7,933
Pacifique canadien.....	2,733,886	4,682,280	5,031,642	12,447,808	2,032
Grand-Tronc.....	2,100,614	5,500,120	4,520,933	12,121,667	3,838
Intercolonial.....	656,758	1,503,619	821,295	2,981,672	2,613
Québec-Central.....	50,665	65,810	77,246	193,721	1,258
Manitoba et Nord-Ouest.....	55,040	69,061	164,110	188,211	753
South-Eastern.....	76,406	167,327	111,166	354,899	1,766
Autres lignes.....	1,090,750	1,232,939	1,180,978	3,506,667	865
Total	7,314,595	14,507,661	13,396,177	35,218,433	2,254

Les recettes provenant du transport des marchandises ont formé 60·5 pour 100, et celle provenant du transport des voyageurs, 31·2 pour 100 du tout, quant aux dépenses d'exploitation, 41·2 pour 100 étaient pour traction et réparation du matériel roulant, 38·0 pour 100 étaient pour les frais généraux, et 20·8 pour 100 pour l'entretien de la ligne, etc. Les recettes par mille sur le Canada Southern ont été trois fois plus considérables que sur aucune autre des grandes lignes, à l'exception du Grand-Tronc, et près de quatre

fois aussi fortes que la moyenne des recettes sur tous les chemins du Canada. Considérant la longueur énorme de la voie à entretenir, la dépense par mille sur le chemin de fer du Pacifique canadien est remarquablement petite. Les recettes sur l'Intercolonial ont excédé les dépenses de \$5 par mille, comparé à un excédent des dépenses sur les recettes de \$433 par mille en 1892, et de \$600 par mille en 1891. Les recettes provenant du transport des marchandises en 1893, ont formé 63·3 pour 100, et celles provenant du transport des voyageurs 29 pour 100 du tout. 42·4 pour 100 des dépenses d'exploitation étaient pour traction et réparation du matériel roulant ; 36·8 pour frais généraux d'exploitation, et 20·8 pour 100 pour l'entretien de la voie. En 1894, le transport des marchandises a fourni une plus faible proportion des recettes, et le transport des voyageurs, une plus forte proportion ; les frais de tractions et de réparations ont été moindres, les frais généraux d'exportation moindres, et les frais d'entretien de la voie, etc., exactement les mêmes qu'en 1893.

1177. Les recettes par mille parcouru en Canada ont été de \$1.13 par mille, c'est-à-dire moindres que dans le Royaume-Uni et la plupart des colonies australiennes, mais plus élevées que dans les principaux pays d'Europe, comme le fait voir le tableau suivant :

RECETTES BRUTES DES CHEMINS DE FER, PAR MILLE PARCOURU

Nouvelle-Zélande.....	\$1 80	Autriche-Hongrie.....	\$1 24
Nouvelle-Galles du Sud	1 78	Russie.....	1 11
Australie-Sud.....	1 57	Italie (lignes de l'Etat).....	1 01
Royaume-Uni.....	1 32	Allemagne ".....	0 85
Victoria.....	1 33	France.....	1 03
Canada.....	1 17	Belgique.....	0 67
Queensland.....	1 15	Tasmanie.....	0 91
Australie-occidentale.....	0 97		

La somme moyenne reçue par tonne de marchandises transportée en Canada a été \$1.45 ; c'est-à-dire moins élevée que dans les colonies australasiennes, la Russie, la Roumanie, l'Italie, la France et l'Autriche-Hongrie, mais plus élevée que dans quelques autres pays mentionnés au tableau suivant :

SOMME MOYENNE REÇUE PAR TONNE DE MARCHANDISES TRANSPORTÉES.

Queensland.....	\$2 98	Canada.....	\$1 45
Australie-Sud.....	2 88	Autriche-Hongrie.....	1 48
Russie.....	2 90	Danemark.....	1 11
Nouvelle-Galles du Sud.....	2 03	Suisse.....	1 11
Roumanie.....	1 99	Norvège.....	0 85
Italie.....	1 82	Allemagne.....	0 79
Victoria.....	1 92	Hollande.....	0 75
Nouvelle-Zélande.....	1 66	Royaume-Uni.....	0 68
France.....	1 52	Belgique.....	0 65
Tasmanie.....	1 34		

Les plus grandes distances à parcourir en Canada expliquent, sans doute, le chiffre plus élevé de cette moyenne dans les colonies, en comparaison de ce qu'il est dans le Royaume-Uni et les pays européens.

1178. Le coût moyen de construction de chaque mille de voie ferrée en Canada a été jusqu'à ce jour, \$56,313, chiffre moins élevé que dans les pays d'Europe et des États-Unis, mais plus élevé que dans la plupart des colonies australasiennes, comme on le voit par le tableau suivant, tiré en partie de l'annuaire statistique de Victoria en 1893, les conversions en dollars ayant été faites à notre bureau :

COUT DE CONSTRUCTION DE CHAQUE MILLE DE CHEMIN DE FER
EN DIVERS PAYS.

PAYS.	Coût par mille.	PAYS.	Coût par mille.
	§		§
Angleterre et Galles.....	269,851	Victoria.....	62,537
Royaume-Uni.....	228,960	Canada.....	56,313
Ecosse.....	199,638	Etats-Unis.....	61,409
France.....	133,833	Australie.....	48,618
Belgique.....	108,921	Indes.....	43,785
Possessions britanniques.....	100,988	Tasmanie.....	39,926
Allemagne.....	98,705	Colonie du Cap.....	39,040
Autriche.....	96,520	Nouvelle-Zélande.....	38,165
Suisse.....	95,011	Norvège.....	35,483
Hollande.....	90,355	Queensland.....	33,483
Italie.....	82,217	Australie du Sud.....	33,298
Nouvelle-Galles du Sud.....	70,854	Suède.....	29,603
Irlande.....	63,064	Australie occidentale.....	21,720

Le rapport du produit net au capital engagé, en Canada, est très petit, et à deux exceptions près, est moins élevé que dans aucun autre pays ou aucune autre colonie mentionnée au tableau suivant, tiré, en partie, de l'annuaire statistique de Victoria, 1893. On verrait que ce rapport, en Canada, est légèrement plus élevé que ne l'indique le tableau, si l'on pouvait se rendre exactement compte du coût des lignes exploitées, mais les chiffres tels que nous les avons comprennent le coût de construction de 141 milles terminés mais non encore exploités, et de 358 milles actuellement en construction.

RAPPORT DU PRODUIT NET AU COUT DE CONSTRUCTION DES
CHEMINS DE FER EN DIVERS PAYS.

PAYS.	Rapport p.c.	PAYS.	Rapport p.c.
Colonie du Cap.....	5·75	Irlande.....	3·80
Allemagne.....	5·40	Ecosse.....	3·35
Indes.....	4·96	Australasie.....	*3·12
Belgique.....	4·55	Suède.....	3·24
Confédération Argentine.....	4·35	Nouvelle Galles du Sud.....	*3·17
Angleterre et Pays de Galles.....	3·63	Hollande.....	3·18
Suisse.....	4·21	Nouvelle-Zélande.....	*2·66
Royaume-Uni.....	3·60	Italie.....	2·62
Victoria.....	*3·95	Queensland.....	*1·83
Autriche-Hongrie.....	4·10	Canada.....	1·61
France.....	3·99	Norvège.....	1·78
Australie du Sud.....	*4·00	Tasmanie.....	*0·54
Possessions britanniques.....	3·93	Australie Occidentale.....	†1·12

* Moyenne de cinq années, 86-90. † Rapport du déficit brut au coût de construction.

1179. Le coût de construction d'un chemin de fer, a-t-on dit, ne devrait pas excéder plus de dix fois le chiffre de son trafic de l'année; c'est-à-dire que la somme de son trafic annuel devrait former 10 pour 100 du capital

engagé. Si l'on applique cette mesure aux chemins de fer canadiens on verra que leur prix de revient excède de beaucoup la limite fixée, car en 1894, les recettes brutes n'ont formé que 5.59 pour 100 de tout le capital déboursé, le coût spéculatif ayant été fixé à \$495,525,280, et le coût réel étant de \$887,975,020. Dans le Royaume-Uni, la France, la Belgique et l'Italie, le coût des chemins excède la mesure donnée plus haut, tandis que dans l'Inde anglaise, l'Allemagne, la Russie et les Etats-Unis, il reste en deçà.

Le tableau suivant indique le coût total et le coût, par mille, à la fois spéculatif et réel, de quelques-uns des principaux chemins de fer canadiens, pour 1894.

PRIX DE REVIENT SPÉCULATIF ET RÉEL, DES PRINCIPAUX CHEMINS DE FER CANADIENS, 1894.

CHEMINS DE FER.	Nombre de milles.	COUT SPÉCULATIF.		COUT RÉEL.	
		Total.	Par mille.	Total.	Par mille.
		\$	\$	\$	\$
Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta.....	174	1,273,480	7,319	5,480,092	31,494
Canada Atlantique.....	159	5,861,700	38,866	7,187,355	45,203
Canada Southern.....	381	44,941,510	117,956	35,044,066	91,979
Pacifique canadien.....	6,127	193,570,980	31,593	306,750,154	50,065
Ontario Central.....	104	767,910	7,384	3,170,000	30,481
Erié et Huron.....	77	1,112,550	14,449	3,122,738	40,555
Esquimalt et Nanaïmo.....	78	1,291,420	16,557	3,074,718	39,419
Grand-Tronc.....	3,158	173,197,360	54,844	313,756,591	99,352
† Intercolonial.....	1,143	29,875,100	26,183	55,352,741	47,189
Kingston et Pembroke.....	113	1,426,970	12,628	5,994,613	53,050
* Manitoba et Nord-Ouest.....	250	1,794,490	7,177	11,078,174	44,312
Pacifique-Nord et Manitoba.....	264	2,156,250	8,168	7,542,250	28,569
Jonction de Pontiac et Pacifique.....	61	393,370	6,448	1,000,828	16,407
Ile du Prince-Edouard.....	211	1,585,330	7,513	3,750,565	17,775
Québec Central.....	154	1,784,380	18,080	8,775,349	56,982
Québec et lac Saint-Jean.....	242	1,643,120	6,790	11,567,250	47,798
Shore Line.....	82	315,790	3,851	1,317,000	16,061
South-eastern.....	201	5,673,980	23,253	6,748,379	33,575
† Windsor et Annapolis.....	133	3,120,660	23,463	\$4,400,030	43,564
Total.....	13,110	471,786,350	35,987	795,113,093	60,649

‡ Y compris le prolongement-est et le Cap-Breton, mais non le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

* Y compris le chemin de fer Saskatchewan et de l'Ouest.

† Y compris l'embranchement Windsor et Cornwallis Valley.

§ Y compris l'embranchement Windsor avec l'Intercolonial.

Il n'y a qu'un seul des chemins de fer mentionnés ci-dessus, dont le coût réel ait été moindre que le coût spéculatif, savoir, le Canada Southern. La dépense pour la construction et le matériel du Grand-Tronc a été plus considérable que sur aucune autre ligne, les premières dépenses sur la ligne principale ayant été excessives, et le coût réel étant presque double de l'estimation faite à l'avance. Toutefois, en nous plaçant à ce dernier point de vue, il apparaîtrait que le chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean a été le plus dispendieux à construire, car tandis que l'estimation première était de \$6,790 par mille, le coût réel n'a pas été moindre que \$47,798 par mille.

1180. Le tableau suivant indique les recettes, par mille, des chemins de fer dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques et quelques autres pays :—

RECETTES DES CHEMINS DE FER, PAR MILLE, EN DIVERS PAYS.

PAYS.	Recettes annuelles par mille.	PAYS.	Recettes annuelles par mille.
	\$		\$
Angleterre et Galles..	23,003	Nouvelle-Galles du Sud	6,920
Royaume-Uni	19,006	Trinidad et Tobago.....	4,957
Belgique.....	12,420	Colonie du Cap.....	4,798
France.....	11,042	Jamaïque	4,078
Russie.....	7,314	Australie	4,675
Allemagne.....	11,451	Australasie.....	4,302
Autriche-Hongrie..	7,616	Canada.....	3,171
Natal	7,265	Nouvelle-Zélande.....	2,925
Indes.....	6,648	Barbades.....	2,380
Ceylan.....	6,575	Australie-Sud.....	3,309
Etats-Unis.....	7,050	Terreneuve	2,088
Italie.....	6,390	Queensland.....	2,209
Victoria.....	5,188	Tasmanie.....	2,229
Maurice	5,856	Australie-Occidentale.....	1,625

Les recettes par mille sont moins élevées en Canada que dans la plupart des pays nommés, mais elles y sont plus fortes que dans les colonies australasiennes, à l'exception de Victoria, l'Australie du Sud, et la Nouvelle-Galles du Sud. En comparant les recettes du Canada et de l'Australasie avec celles d'autres pays, il faut tenir compte des grandes étendues à desservir dans la plupart des cas. Les recettes des chemins de fer en Canada, décomposées par province, si on pouvait se les procurer, seraient celles qu'il faudrait comparer avec les recettes correspondantes dans les colonies australasiennes.

1181. Le tableau suivant nous donne le nombre et les différentes classes de wagons composant le matériel roulant dans les années 1891 à 1894.

MATÉRIEL ROULANT DES CHEMINS DE FER CANADIENS, 1891, 1892, 1893, 1894.

ANNÉE.	Locomotives.	Voitures de luxe (à dort. ou salon).	Voitures de 1ère classe.	Voitures de 2e classe et d'émigrants.	Wagons, à colis, malles et messageries.	Wagons à bestiaux et wagons fermés.	Wagons-plats.	Fourgons à houille et wag. ballast.
1891.....	1,850	142	849	624	560	34,365	14,614	3,559
1892.....	1,961	155	909	634	591	35,668	15,403	3,584
1893.....	1,954	161	977	664	610	35,741	15,719	3,455
1894.....	2,002	199	992	670	636	35,852	14,904	4,699
Augmentation ou diminution, 1894 et 1893....	+ 48	+ 38	+ 15	+ 6	+ 26	+111	-815	+ 1,244

Le tableau précédent indique le matériel roulant en usage. Pour se rendre compte du nombre des voitures des diverses classes possédées, il faut déduire du chiffre total de l'année les nombres suivants de voitures louées.

ANNÉE.	Loco- motives.	Voitures de luxe (à dortoir ou à salon)	Voitures de 1ère classe.	Voitures de 2e classe et d'émi- grants.	Wagons, à colis, malles et messager- ies.	Wagons à bestiaux et wagons fermés.	Wagons- plats.
1891	50	17	31	15	25	3,625	289
1892	39	7	39	2	16	2,992	195
1893	17	6	28	2	9	1,946	174
1894	37	45	31	5	10	3,094	*329

* Y compris les wagons à houille et de ballast.

Des voitures énumérées ci-dessus, les suivantes étaient en usage sur les deux grands réseaux du Pacifique canadien et du Grand-Tronc.

Matériel roulant.	1891.		1892.		1893.		1894.	
	Paci- fique.	Grand- Tronc.	Paci- fique.	Grand- Tronc.	Paci- fique.	Grand- Tronc.	Paci- fique.	Grand- Tronc.
Locomotives.....	506	717	589	722	583	722	592	722
Voitures dortoirs et salon.....	104	*11	118	16	122	11	121	45
Voit. de 1re classe.	167	380	183	390	220	390	217	390
“ de 2e classe et d'é migrants....	156	225	159	225	175	225	168	225
Wagons à colis, malles et messa- geries.....	157	214	177	214	187	214	193	214
Wagons à bestiaux et fermés....	11,058	15,529	11,903	16,014	11,742	16,014	11,785	16,014
Wagons plats....	3,156	6,098	3,331	6,568	3,513	6,568	3,543	5,344
Wagons à houille et balance.....	475	471	361	361	1,225

* Voitures dortoirs seulement.

1182. Dans le rapport des chemins de fer pour 1876, la longueur de voie construite en rails d'acier est placée à 2,273 $\frac{3}{4}$ milles. Ce chiffre comprend la longueur de voie possédée par des compagnies canadiennes dans les États-Unis. Mais on peut dire que 45 pour 100 des voies principales en Canada ont été aménagés en rails d'acier. En 1886, il y avait 10,303 milles aménagés en rails d'acier, et 1,220 en rails de fer. En 1894, 15,368 milles étaient pourvus de rails d'acier, et seulement 400 milles de rails de fer.

Dans la période de 1876-94, tous les chemins de fer, pratiquement, ont été pourvus de rails d'acier.

En 1876, le poids du rail d'acier variait de 56 à 60 livres la verge.

En 1894, ce poids variait de 56 à 80 livres, le tunnel Saint-Clair étant pourvus de rails d'un poids de 100 livres la verge.

1183. Le Canada Southern a $95\frac{1}{4}$ milles de voie double ; l'Intercolonial en a $1\frac{1}{2}$ mille ; le Pacifique canadien $13\frac{1}{3}$ milles, et le Grand-Tronc $40\frac{1}{2}$ milles.

Le nombre des traverses par mille sur les chemins de fer canadiens est, règle générale, 2,640. Le Canada Southern, le Canadian Coal & Railway Co., le Montreal & Vermont Junction, et le Montreal, Portland & Boston, en ont 3,000 chacun. Certaines parties du Pacifique canadien en ont 3,168. L'Esquimault & Nanaïmo Railway en a 2,992.

1184. On a fait en 1894 le relevé de 59 minoteries ou élévateurs. Le nombre des passages à niveau était de 1604, dont 135 pourvues de barrières. On a fait le relevé de 406 ponts passant la voie à une hauteur de 14 à 32 pieds au-dessus du niveau des rails. Le nombre des points de raccordement entre les différents chemins de fer était de 313, et entre les lignes principales et les embranchements, 1,185.

1185. Des 15,627 milles de voies complétées, il n'y a que 298 milles dont la largeur ne soit pas de 4 pieds $8\frac{1}{2}$.

1186. Des 43,770,029 milles parcourus en 1894, 16,542,860, l'ont été par des trains de voyageurs, 21,423,496 par des trains de marchandises, et 5,803,673 par des trains mixtes de voyageurs et marchandises. La longueur parcourue par les locomotives a été de 57,401,514 milles.

1187. La vitesse moyenne des trains de voyageurs sur les chemins de fer canadiens a été de 23 milles par heure. Le Canada Southern a fait en moyenne 45 milles ; le Canada Atlantic, le Lac Erie & Detroit, 35 milles chacun ; le Montréal et Sorel (South Shore), le St. Lawrence & Adirondack, le South Eastern et le Grand-Tronc, 30 milles chacun ; le Pacifique canadien, 28 milles ; le Yarmouth & Annapolis, le Manitoba et North-Western, 27 milles chacun ; et l'Intercolonial, 25 milles.

La vitesse moyenne des trains de marchandises a été de 17 milles à l'heure. Sur 24 réseaux on a fait plus que 17 milles ; sur 4, on a fait 17 ; sur 28, on a fait moins que 17 milles à l'heure.

1188. En outre des 15,627 milles de voie construite, il y avait 63 milles appartenant à des compagnies houillères, tous dans la Nouvelle-Ecosse, et 527 milles de voie double.

Les chemins de fer des houillères ont la longueur de voie régulière, si l'on en excepte deux (formant 13 milles), qui ont une voie de 3 pieds, 8 pouces. 1 ($1\frac{1}{2}$ mille) de 3 pieds, 6 pouces et 1 ($1\frac{1}{2}$ mille) de 3 pieds, 8 pouces. Les chemins de fer des houillères avaient, en 1894, 21 locomotives et 1,397 wagons.

1189. Le progrès accompli en Canada depuis la confédération a été très grand. La longueur totale exploitée en 1867 était de 2,258 milles ; en 1894, y compris les voies doubles et les voies de houillères, elle était de 16,215 milles.

Le tableau suivant montre quelle était la situation en 1867 :—

CHEMINS DE FER EN CANADA—1867.

Chemins de fer.	Locomotives.	Voi-tures de toutes sortes.	Voya-geurs.	Marchan-dises trans-portées.	Recettes.	Dépenses.
	Nomb.	Nomb.	Nombre.	Tonnes.	\$	\$
Grand-Tronc.....	298	4,339	1,415,723	1,013,512	6,617,867	4,925,776
Great Western.....	94	1,566	715,721	581,772	3,732,938	1,833,238
Nova Scotia.....	22	297	105,879	58,412	155,098	132,399
Northern.....	18	422	129,141	200,668	561,370	422,443
London and Port Stanley...	2	47	43,923	25,493	42,686	30,834
New Brunswick and Canada.	6	74	15,550	55,206	79,781	53,506
Brockville and Ottawa.....	7	145	52,740	53,566	138,660	70,152
St. Lawrence and Ottawa...	7	106	54,332	30,358	128,625	107,038
Welland.....	5	161	46,442	73,734	76,097
Midland.....	11	394	46,027	197,324	242,157	128,930
Cobourg and Peterboro'....	4	152	94,673	58,500
St. Lawrence and Industry..	3	11	7,850
European and North Ameri-can.....	14	190	159,119	55,998	154,370	114,296
Total, 1867.....	491	7,924	2,784,596	2,272,309	12,029,809	7,953,209
“ 1893.....	1,954	57,267	13,618,027	22,003,599	52,042,397	36,616,033
“ 1894.....	2,002	57,952	14,462,498	20,721,116	49,552,528	35,218,433

1190. Si nous prenons le Grand-Tronc, le Great Western, le Nova Scotian, le Northern et le Midland, lesquels transportaient 87 pour 100 des voyageurs et 90 pour 100 des marchandises, nous voyons que leurs voyageurs, en 1867, étaient au nombre de 2,412,496, et leurs recettes, de cette source, étaient de \$3,987,467; les marchandises transportées se montaient à 2,051,688 tonnes, le transport desquelles donnait une recette de \$6,545,932. Le prix moyen du passage réclamé par voyageur était \$1.63, et le prix moyen du transport des marchandises, par tonne, \$3.19.

En 1894, les recettes provenant des voyageurs se sont élevées à \$15,452,421, et celles provenant des marchandises, y compris les malles et les messageries, à \$32,165,425. Si l'on calculait le produit du transport des marchandises et des voyageurs de 1894, d'après les taux usités en 1867, on aurait \$23,573,871 provenant des voyageurs, et \$66,100,350 provenant des marchandises.

Le coût moyen du transport d'un voyageur de chemin de fer en 1894 a été \$1.07, et celui du transport d'une tonne de marchandises, \$1.55. La différence entre les deux taux est ce que le pays a gagné par la réduction du coût des transports sur les voies ferrées. En moyenne le voyageur est transporté 34 pour 100 meilleur marché qu'en 1867, et le prix moyen du transport des marchandises est de 51 pour 100 moins élevé.

Le gouvernement fédéral a donné de l'aide aux chemins de fer (y compris ce qu'il a déboursé pour la construction de l'Intercolonial) au montant de 154 millions de dollars. L'intérêt sur cette somme à 4 pour 100 serait \$6,000,000 par année. L'économie réalisée par le public dans la seule année 1894, par suite de la réduction des taux, prenant 1867 comme terme de comparaison, serait suffisante pour payer ce montant d'intérêts pendant 14 ans.

M. Mulhall, dans une étude intitulée "Notre Empire Colonial", publiée dans la *Contemporary Review*, en mai 1895, parlant de ces dernières années, dit : "Le coût moyen d'établissement par mille en Canada a été de £11,900. Les recettes nettes d'exploitation ont été de £211 par mille. Le profit net en 1893 par £100 engagé dans les entreprises de chemins de fer a été de £1.15.6 en Canada. Le déficit annuel sur les chemins de fer canadiens, c'est-à-dire la différence entre les profits nets et l'intérêt sur le capital, est de £4,000,000. Cependant, l'économie réalisée dans le transport des marchandises, calculée à 10 pour 100 sur les importations et les exportations, serait de £5,000,000 par année, ce qui fait plus que compenser le déficit."

De quelque manière qu'on s'y prenne pour calculer les effets bienfaisants des chemins de fer, on voit clairement que les sommes déboursées pour la construction des chemins de fer, par le gouvernement fédéral, les divers gouvernements provinciaux et les municipalités, constituent, en définitive, une grande économie pour le peuple.

1191. Le tableau suivant est un état sommaire des principales marchandises transportées en 1894 :—

ETAT SOMMAIRE DES CLASSES DE MARCHANDISES TRANSPORTÉES SUR LES CHEMINS DE FER CANADIENS, 1894.

CHEMINS DE FER.	Farine.	Grains.	Bestiaux.	Tous bois autres que ceux de chauffage.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Canada Atlantique.....	8,293	12,360	3,160	256,037
Canada Southern.....	150,335	375,399	106,387	228,442
Pacifique canadien.....	236,022	567,104	99,286	807,539
Grand-Tronc.....	437,291	1,016,081	383,947	1,012,055
Intercolonial.....	94,496	28,681	12,404	250,635
Québec Central.....	10,001	842	1,655	74,317
Manitoba North-western....	3,745	37,878	3,283	3,322
South-eastern.....	23,492	100,885	2,151	103,807
Autres lignes.....	149,210	433,364	227,853	873,165
Total.....	1,112,885	2,567,594	840,126	3,609,319

CHEMINS DE FER.	Bois de chauffage.	Articles de fabrication.	Tous autres articles.	Total des marchandises transportées.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Canada Atlantique.....	50,246	10,107	150,556	440,759
Canada Southern.....	40,428	377,360	1,367,055	2,645,406
Pacifique canadien.....	304,804	1,070,371	934,789	4,014,915
Grand-Tronc.....	269,420	688,689	3,378,006	7,185,489
Intercolonial.....	24,720	331,635	600,139	1,342,710
Québec Central.....	1,913	2,758	58,559	150,045
Manitoba North-western....	1,005	6,732	2,587	58,552
South-eastern.....	25,346	117,314	187,464	560,459
Autres lignes.....	292,819	316,407	1,979,963	4,272,781
Total.....	1,010,701	2,921,373	8,659,118	20,721,116

1192. C'est sur le réseau du Grand-Tronc que la plus grande partie a été transportée, savoir : 34 pour 100 du tout, en regard de 33 pour 100 en 1893. Le Pacifique canadien en a transporté 19 pour 100, la même proportion qu'en 1893 ; le Canada Southern en a transporté 13 pour 100, en regard de 12 pour 100 en 1893. La quantité totale des marchandises transportées a déchu de 1,282,483 tonnes, en regard de ce qu'elle était l'année précédente.

1193. Ci-dessous est un état des accidents sur les chemins de fer en Canada, y compris les chemins de fer de l'Etat, pour les derniers 20 ans :—

ANNÉE.	Tués.	Blessés.	ANNÉE.	Tués.	Blessés.
1875.....	92	289	1885.....	157	684
1876.....	109	304	1886.....	144	571
1877.....	111	317	1887.....	178	633
1878.....	97	361	1888.....	231	775
1879.....	107	66	1889.....	210	875
1880.....	87	102	1890.....	218	838
1881.....	99	147	1891.....	196	818
1882.....	147	397	1892.....	233	879
1883.....	169	550	1893.....	216	708
1884.....	227	796	1894.....	211	694

Il y a eu une diminution de 5 dans le nombre des personnes tuées, et de 14 dans le nombre des personnes blessées. Quatre employés ont été tués en faisant l'accouplement des wagons, et de 521 personnes blessées, pas moins de 243 l'ont été lorsqu'elles étaient occupées au même travail, soit 46·6 pour 100 du chiffre total. Voici les chiffres comparatifs pour les derniers quatre ans :—

	1891.		1892.		1893.		1894.	
	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.
Voyageurs	13	105	14	40	11	55	12	64
Employés	65	583	110	700	72	533	67	521
Autres	118	130	109	139	133	120	132	109
	196	818	233	879	216	708	211	694

Il y a eu 1 voyageur de plus de tué, et 19 voyageurs de plus de blessés qu'en 1893. Six des voyageurs ont été tués en descendant de trains en mouvement ou en y montant, de sorte que les compagnies de chemins de fer ne sont responsables que de 6 décès. Douze employés ont été tués sur la voie, et 25 l'ont été en tombant des wagons. Quatre-vingt-dix "autres" personnes, sur les 132, ont été tuées se tenant sur la voie, et 83, sur les 113 ont été blessées de la même manière.

Ci-après nous donnons un état analytique des accidents de chemins de fer dans les années 1893 et 1894 :—

1893.

CAUSES.	Employés.		Voyageurs.		Autres.		Total.	
	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.
Chutes de wagon.....	21	60	2	10	2	11	28	81
Descentes de wagon.....	6	35	5	24	15	21	26	80
A l'œuvre sur la voie.....	1	14			2		3	14
Tête à la fenêtre.....		3						3
En attelant les wagons.....	9	276				1	9	277
Collisions.....	8	40	3	16	3	11	14	67
En suivant la voie.....	12	30			87	56	99	86
Explosions.....		5						5
Rencontres de ponts.....		2						2
Autres causes.....	13	68	1	5	23	20	37	93
Total.....	70	522	11	55	135	120	216	708

1894.

Chutes de wagon.....	25	83	1	12	8	6	34	101
Descentes de wagon.....	3	37	6	12	14	12	23	61
A l'œuvre sur la voie.....	4	10					4	10
Tête à la fenêtre.....	1							1
En attelant les wagons.....	4	243					4	243
Collisions, déraillements.....	10	38	2	26		3	13	67
En suivant la voie.....	12	25	1		90	73	103	98
Explosions.....								
Rencontres de ponts.....					1			1
Autres causes.....	9	84	2	13	19	16	30	113
Total.....	67	521	12	63	132	110	211	694

Pour se rendre exactement compte du degré de sécurité que présentent les voyages par chemins de fer, il faudrait à la rigueur, ne calculer que le nombre des voyageurs dont la mort est réellement imputable aux compagnies ; si nous prenons le chiffre total, nous verrons par le tableau suivant que notre pays sous ce rapport est seulement assez bien situé :—

NOMBRE DES TUÉS, PAR MILLION DE VOYAGEURS TRANSPORTÉS 1875-94.

ANNÉE.	Voyageurs tués par million de transportés.	ANNÉE.	Voyageurs tués par million de transportés.
1875.....	2.11	1885.....	0.82
1876.....	0.90	1886.....	0.61
1877.....	0.82	1887.....	1.03
1878.....	1.40	1888.....	1.75
1879.....	1.38	1889.....	3.05
1880.....	1.55	1890.....	0.86
1881.....	0.72	1891.....	0.98
1882.....	1.07	1892.....	1.03
1883.....	0.52	1893.....	0.81
1884.....	4.60	1894.....	0.83

Moyenne pour toute la période..... 1.34

Toutefois, le résultat pourrait être beaucoup meilleur que celui attesté par les chiffres qui précèdent, le danger du voyage n'ayant en aucune manière été réduit au minimum à la fois désirable et possible. C'est ce que prouvent les chiffres fournis pour le Royaume-Uni en 1893, lesquels font voir qu'il n'y a eu de tué que 1 voyageur par 8,237,519, et de blessé que 1 voyageur par 715,132, et cela sans inclure dans le nombre des voyageurs les porteurs de billets de saison. Les chiffres correspondants pour le Canada en 1893 étaient : 1 voyageur tué par 1,238,002, et 1 blessé par 247,600. En 1894, ces derniers, pour le Canada, se chiffraient comme suit : 1 voyageurs tué par 1,205,208, et 1 blessé par 225,976. Aux Etats-Unis, en 1893, 299 voyageurs ont été tués, soit un par 1,985,152, et 3,229 blessés, soit 1 par 183,821.

1194. L'état suivant nous fait voir clairement que les voyages par chemins de fer en Canada ne sont pas tout à fait aussi sûrs que dans les pays mentionnés. De fait, le Canada fait montre de plus de voyageurs tués par million de transportés qu'aucun autre pays mentionné au tableau. En faisant le calcul depuis 1875, on voit que la moyenne de voyageurs tués en Canada a été de 1.34. Les deux dernières années, 1893 et 1894, attestent un grand progrès dans la moyenne, mais si nous la comparons à celles d'autres pays, nous voyons qu'il y a lieu d'espérer un progrès plus grand encore. Les chiffres sont principalement pour 1892 :—

ACCIDENTS SURVENUS AUX VOYAGEURS DE CHEMINS DE FER
EN CERTAINS PAYS.

PAYS.	VOYAGEURS.			
	Tués.	Blessés.	Tués par million de transportés.	Blessés par million de transportés.
Autriche-Hongrie.....	13	131	0·11	1·11
Belgique.....	9	134	0·10	1·52
France.....	67	333	0·23	1·16
Allemagne.....	46	153	0·10	0·33
Bavière.....	2	13	0·06	1·35
Bade.....	7	2	0·34	0·09
Wurtemberg.....	3	10	0·17	0·56
Hollande.....	4	4	0·21	0·21
Italie.....	7	141	0·14	2·77
Norvège.....	2	0·45
Portugal.....	2	16	0·45	3·62
Russie d'Europe.....	19	88	0·52	2·39
Espagne.....	10	72	0·40	2·91
Suède.....	1	0·08
Suisse.....	8	22	0·21	0·59
Nouvelle-Galles du Sud.....	7	47	0·35	2·36
Victoria.....	134	2·42
Australie du Sud.....	1	0·17	0·76
Nouvelle-Zélande.....	3	9	0·52	1·56
Canada (1894).....	12	64	0·83	4·42

1195. Le tableau suivant donne certains détails concernant les voyageurs et les marchandises transportés, en rapport avec la population et la longueur de la voie, pour chaque année depuis 1875.

VOYAGEURS ET MARCHANDISES TRANSPORTÉS EN RAPPORT AVEC LE
CHIFFRE DE LA POPULATION ET LA LONGUEUR DU RÉSEAU
EXPLOITÉ, EN CANADA, 1875-1894.

ANNÉE.	VOYAGEURS.		MARCHANDISES.	
	Par tête de population.	Par mille de voie exploitée.	Tonnes par tête de population.	Tonnes par mille de voie exploitée.
1875	1.34	1,055	1.46	1,175
1876	1.40	1,075	1.60	1,228
1877	1.51	1,090	1.71	1,231
1878	1.58	1,049	1.93	1,283
1879	1.57	1,006	2.01	1,288
1880	1.53	938	2.36	1,422
1881	1.60	956	2.78	1,662
1882	1.13	1,242	3.10	1,802
1883	2.16	1,098	2.99	1,520
1884	2.23	1,043	3.06	1,432
1885	2.13	953	3.23	1,444
1886	2.15	922	3.42	1,465
1887	2.31	914	3.53	1,401
1888	2.41	938	3.67	1,412
1889	2.57	962	3.79	1,417
1890	2.68	967	4.34	1,568
1891	2.73	944	4.49	1,553
1892	2.76	928	4.53	1,521
1893	2.74	907	4.43	1,465
1894	2.88	925	4.12	1,326

1196. Le Canada a 2,348 milles de chemins de fer de plus que toutes les colonies australiennes réunies, et 4,400 milles de plus que tout le continent australien ; mais si l'on admet qu'un chemin de fer ne peut desservir qu'une largeur de pays de 20 milles de chaque côté de la voie, il reste, on le conçoit, une vaste contrée à développer. Il n'y aurait, en effet, d'après ce calcul, que 630,720 milles carrés de ce pays à proximité suffisante des voies ferrées, pas beaucoup plus qu'un sixième de l'étendue entière. Dans les colonies australiennes, on peut dire, de la même manière, qu'à peu près un septième du territoire est desservi par les chemins de fer.

La longueur totale du réseau ferré de l'Empire britannique est de 72,944, ce qui, en prenant l'estimation faite de la superficie à 9,233,008 * milles carrés, donne une moyenne de 1 mille de chemin de fer par 130 milles carrés, ce qui, toujours en acceptant la donnée de l'alinéa précédent, établirait qu'un peu plus d'un quart de la superficie entière de l'empire se trouve à proximité suffisante des chemins de fer.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

1197. Les chemins de fer qui appartiennent à l'Etat forment ce qu'on appelle le réseau des chemins de fer du gouvernement canadien. Ils comprennent, 1° l'Intercolonial et les lignes y rattachées ; 2° le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.

* Les protectorats africains non compris.

La construction du chemin de fer Intercolonial formait le sujet d'une des clauses du pacte originaire conclu entre les provinces; la loi constitutive de 1867, article 145, disait: "Attendu que les provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont déclaré conjointement que la construction du chemin de fer Intercolonial est essentielle à la consolidation de l'union de l'Amérique Britannique du Nord, et à l'acceptation d'icelle par la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et se sont en conséquence entendues pour qu'il soit pourvu à sa construction immédiate par le gouvernement du Canada; c'est pourquoi, afin de donner suite à cette entente, il sera du devoir du gouvernement et du parlement du Canada, de pourvoir aux premiers travaux d'établissement, dans le laps de six mois après l'union, d'un chemin de fer reliant le fleuve Saint-Laurent à la ville de Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, et à la construction d'icelui sans arrêt, et à sa complétion avec toute la diligence possible." Pour mémoire des principaux événements en rapport avec l'Intercolonial, qu'on se réfère au paragraphe 356.

La longueur totale du réseau de l'Intercolonial, le 30 juin 1894, était de 1,174½ milles de voie exploitée, y compris l'embranchement de Windsor (32 milles).

L'Intercolonial touche à six ports de l'Atlantique, savoir, Pointe-du-Chêne, Pictou, Halifax, Sydney et Sydney-nord. Voici les distances d'une extrémité à l'autre:—

	Milles.
Lévis (vis-à-vis Québec) <i>via</i> le chemin de raccordement Saint-Joseph et Saint-Charles (14 milles) à Halifax.....	675
Lévis à Saint-Jean.....	578
Lévis, <i>via</i> Truro, à Sydney.....	827
" " Sydney-nord.....	820

Le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard a d'abord été livré au trafic le 12 mai 1875.

1198. L'état suivant indique la situation financière de chaque ligne, le 30 juin 1894:—

SITUATION FINANCIÈRE DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT EN CANADA, 1894.

	Capital réalisé.	Recettes d'exploitation.	Dépenses d'exploitation.	Surplus.	Déficit.	Rapport des dépenses aux recettes.
	\$	\$	\$	\$	\$	Pour 100.
Intercolonial....	55,352,741	2,987,510	2,981,672	5,838	99·8
*Emb. de Windsor.....	32,975	17,645	15,330	53·5
Île du P.-Edouard	3,750,565	158,534	226,891	68,357	143·1
Total.. ..	59,103,306	3,179,019	3,226,208	21,168	47,189	101·4

* Maintenu seulement.

En 1893, les dépenses ont excédé les revenus de \$47,189, étant \$21,065 de plus que l'excédent des dépenses en 1893.

Le ministre actuel des chemins de fer (l'honorable M. Haggart) a été heureux dans les efforts qu'il a faits pour réduire les dépenses. Le déficit qui était de \$586,079 a été réduit au chiffre net de \$47,189 en 1894.

Le chemin de fer de l'Intercolonial, au lieu de donner un déficit de \$479,940 (y compris l'embranchement de Windsor), comme en 1892, a donné en 1893 un surplus de \$37,608, et en 1894, un surplus de \$21,065.

Sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard les dépenses en 1892 ont excédé les recettes de \$132,263. En 1894 l'excédent des dépenses a été de \$68,357, ce qui constitue un progrès de \$63,906 sur 1892. Ce progrès a pour causes l'augmentation des recettes et la réduction des dépenses, celle-là étant de \$1,091 ; celle-ci de \$62,815.

1199. Le tableau suivant indique les sommes déboursées, sur les chemins de fer du gouvernement, pour leur construction et leur matériel roulant, les dépenses d'exploitation et les recettes, le premier chiffre de la première colonne étant celui du montant déboursé avant la Confédération :—

ANNÉE.	Construction, matériel rou- lant.	Dépenses d'exploita- tion.	Recettes.	Excédent.	
				D.—Dépense.	R.—Recette.
	\$	\$	\$	\$	
Avant la Confédération.....	13,881,461				
1868	483,354	359,961	420,753	R.	60,792
1869	282,615	387,548	455,023	R.	67,475
1870	1,729,381	445,209	471,245	R.	26,036
1871	2,946,930	442,993	565,714	R.	122,721
1872	5,620,570	595,076	622,901	R.	27,825
1873	5,763,269	1,011,893	703,458	D.	308,435
1874	3,925,124	1,847,925	893,430	D.	954,495
1875	5,018,428	1,581,934	886,087	D.	695,847
1876	4,497,435	1,374,073	996,138	D.	377,935
1877	3,209,502	1,890,269	1,285,110	D.	605,159
1878	2,643,742	2,032,873	1,514,846	D.	518,027
1879	2,507,054	2,233,496	1,419,956	D.	813,540
1880	6,109,077	1,851,489	1,739,137	D.	112,352
1881	5,577,237	2,220,421	2,200,486	D.	19,935
1882	5,175,047	2,311,017	2,237,583	D.	73,434
1883	11,707,619	2,651,306	2,541,205	D.	110,101
1884	14,013,075	2,636,003	2,551,938	D.	84,065
1885	11,224,245	2,749,711	2,624,243	D.	125,468
1886	4,443,220	2,819,973	2,629,336	D.	190,637
1887	1,846,887	3,152,650	2,840,748	D.	311,902
1888	1,765,582	3,621,077	3,166,253	D.	454,824
1889	2,709,857	3,513,064	3,167,543	D.	345,521
1890	2,392,768	3,846,044	3,203,874	D.	642,170
1891	1,184,317	3,949,264	3,181,888	D.	767,376
1892	417,425	3,748,598	3,136,394	D.	612,204
1893	712,917	3,288,630	3,262,506	D.	26,124
1894	585,749	3,226,208	3,179,020	D.	47,188
Total	122,373,887	59,788,705	51,896,815	D.	8,196,739
				R.	304,849
Excédent net des dépenses.....					7,891,890

1200. Le tableau suivant indique la provenance des recettes d'exploitation des chemins de fer du gouvernement depuis la Confédération : —

RECETTES D'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT EN CANADA, 1876-94.

ANNÉE.	Milles.	RECETTES PROVENANT DU TRANSPORT DES				
		Voya-geurs.	Marchan-dises.	Malles et messa-geries.	D'autres sources.	Total.
		Nombre.	\$	\$	\$	\$
*1876	837	435,525	501,056	59,420	138	996,138
*1877	912·5	520,725	670,779	93,123	483	1,285,110
*1878	912·5	540,267	863,866	110,049	664	1,514,847
*1879	912·5	510,361	810,351	98,796	448	1,419,956
†1880	1,038·5	546,866	977,733	109,098	464	†1,634,161
†1881	1,038·5	609,368	1,192,389	110,431	553	1,912,741
1882	1,038·5	723,111	1,380,499	127,430	6,543	2,237,584
1883	1,038·5	813,333	1,573,775	144,279	9,820	2,541,206
1884	1,045·5	846,836	1,546,025	147,604	11,473	2,551,938
1885	1,151·6	821,510	1,631,886	170,397	449	2,624,243
1886	1,156·6	836,085	1,614,170	178,185	896	2,629,336
1887	1,170·6	902,630	1,765,334	171,844	941	2,840,748
1888	1,184·1	958,967	2,029,100	177,434	752	3,166,252
1889	1,181·6	990,456	2,006,333	170,036	716	3,167,542
1890	1,181·6	974,863	2,036,952	171,378	681	3,203,874
1891	1,352·6	1,045,355	1,954,627	181,518	388	3,181,888
1892	1,351·6	1,044,575	1,893,677	197,716	425	3,136,394
1893	1,351·6	1,081,877	1,966,816	213,412	400	3,262,505
1894	1,351·6	1,035,559	1,928,409	214,570	482	3,179,020

*Les recettes de l'embranchement de Windsor non comprises.

†Y compris \$3,754 en surplus du crédit en 1890, sur l'embranchement de Windsor.

‡Non compris les recettes du Pacifique canadien; le chemin a été exploité par le gouvernement pendant une partie de ces deux années.

Les recettes provenant du transport des voyageurs forment presque un tiers du tout, celles provenant du transport des marchandises, plus des trois cinquièmes; les autres recettes proviennent de diverses sources. Cette répartition s'est maintenue, pratiquement, depuis l'année 1876, le but poursuivi étant de réduire la proportion des recettes fournies par le transport des voyageurs, pour augmenter dans la mesure correspondante celle des recettes provenant du transport des marchandises. Comparaison faite avec la moyenne des lignes canadiennes, les chemins de fer du gouvernement tirent une plus forte proportion de leurs recettes du transport des voyageurs et une proportion moindre du transport des marchandises. Les recettes d'exploitation sur les chemins de fer du gouvernement par mille parcouru sont en moyenne de \$71.17. Pour des fins de comparaison, les chiffres suivants sont donnés, indiquant les recettes par mille parcouru sur les divers chemins de fer du Canada : Canada Atlantique, \$126.68 ; Canada Southern, \$141.03 ; Pacifique canadien, \$146.50 ; Grand-Tronc, \$98.51 ; Montréal, Portland et Boston, \$70.81 ; Ontario Central, \$71.28. La moyenne pour tous les chemins de fer est \$133½. Des 70 lignes qui ont fourni des rapports de leurs recettes par mille parcouru en 1894, 38 ont eu des recettes plus élevées, 30, des recettes moins élevées, et 2, des recettes à peu près les mêmes que celles de l'Intercolonial.

1201. Nous donnons ci-après un état analytique des dépenses, de 1876 à 1894 :—

DÉPENSES DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT DU CANADA,
1876-94.

ANNÉE.	Milles.	DÉPENSES.				Total.
		Entretien, etc.	Traction et frais.		Frais généraux d'exploita- tion.	
			Locomo- tives.	Wagons.		
Nombre.	\$	\$	\$	\$	\$	
*1876.....	837	566,963	322,019	128,477	356,616	1,374,073
*1877.....	912 5	673,721	498,862	234,835	482,801	1,890,269
*1878.....	912 5	731,507	589,493	225,634	501,034	2,047,667
*1879.....	512 5	879,619	610,203	251,747	513,824	\$2,255,397
**1880.....	1,038 5	439,416	608,155	231,071	492,944	†1,774,587
**1881.....	1,038 5	497,776	632,025	261,814	574,616	†1,983,476
*1882.....	1,038 5	576,295	751,187	303,213	680,322	2,311,017
1883.....	1,038 5	689,387	853,573	273,300	835,046	2,651,306
1884.....	1,045 5	669,117	830,531	288,944	847,411	2,636,003
1885.....	1,151 6	769,741	806,671	313,596	859,703	2,749,711
1886.....	1,156 6	744,947	887,725	434,771	752,531	2,819,973
1887.....	1,170 6	934,296	959,094	465,614	793,646	3,152,649
1888.....	1,184 1	970,764	1,219,072	541,095	882,189	†3,621,077
1889.....	1,181 6	961,451	1,187,872	472,625	891,115	3,513,063
1890.....	1,181 6	1,167,076	1,226,439	542,822	875,175	†3,846,044
1891.....	1,352 6	1,098,481	1,345,959	590,417	914,406	3,949,264
1892.....	1,351 6	1,173,270	1,214,972	471,051	889,304	3,748,597
1893.....	1,351 6	876,351	1,113,683	442,141	856,455	3,288,630
1894.....	1,351 6	774,183	1,139,246	454,828	857,951	3,226,208

* Les dépenses de l'embranchement de Windsor non comprises.

† Dépenses \$1,990, sur l'embranchement de Windsor, 1880.

\$ " \$21,900 " " 1879.

|| " 34,531 " " 1890.

†† " 7,958 " " 1888.

** Dépenses du Pacifique canadien non comprises.

1202. Réparties en période de cinq ans, les moyennes annuelles pour 100 de chaque catégorie des recettes d'exploitation en rapport avec les recettes totales sur les chemins de fer du gouvernement ont été comme il suit :—

RECETTES—MOYENNES QUINQUENNALES.

ANNÉE.	Voyageurs.	Pour 100.	Marchan- dises.	Pour 100.	Autres sources.	Pour 100.
1876-80.....	510,750	37 3	764,757	55 8	94,536	6 9
1881-85.....	762,832	32 1	1,464,915	61 6	145,796	6 3
1886-90.....	932,600	31 1	1,894,378	63 1	174,572	5 8
1891.....	1,045,355	32 8	1,954,627	61 4	181,906	5 8
1892.....	1,044,575	33 3	1,893,677	60 3	198,141	6 4
1893.....	1,081,877	33 1	1,966,816	60 3	213,812	6 6
1894.....	1,035,559	32 6	1,928,409	60 6	215,052	6 8

1203. L'état suivant indique les dépenses par catégories, et le rapport pour 100 de chaque catégorie au tout :—

DÉPENSES—MOYENNE QUINQUENNALES.

ANNÉE.	Entretien.		Traction et réparations.		Frais d'exploitation.	
	Moyenne périodique.	Pour 100.	Moyenne périodique.	Pour 100.	Moyenne périodique.	Pour 100.
	\$		\$		\$	
1876-80.	658,245	35·0	740,709	39·6	469,444	25·4
1881-85.	642,463	25·9	1,062,970	43·1	759,420	31·0
1886-90.	955,707	28·3	1,587,426	47·0	838,931	24·7
1891.	1,098,481	27·8	1,936,376	49·0	914,406	23·2
1892.	1,173,270	31·3	1,686,023	45·0	889,304	23·7
1893.	876,351	26·6	1,555,824	47·3	856,455	26·1
1894.	774,183	24·0	1,594,074	49·4	857,951	26·6

1204. Si nous considérons l'Intercolonial séparément, l'état analytique se lit comme ci-dessous :—

RECETTES D'EXPLOITATION SUR LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, 1868-1894.

(Y compris l'embranchement de Windsor.)

ANNÉE.	**Milles.	RECETTES PROVENANT DU TRANSPORT DES				
		Voyageurs.	Marchandises.	Malles et messageries.	Autres sources.	Total.
	Nombre.	\$	\$	\$	\$	\$
1868.						420,753
1869.						455,023
1870.						471,245
1871.						565,713
1872.						622,901
1873.						703,458
1874.	339					893,430
1875.	454					861,593
†1876.	638½	370,520	456,751	51,807		878,078
1877.	714	460,368	607,565	86,512		1,154,445
1878.	714	475,257	801,705	101,985		1,378,947
1879.	714	451,894	753,490	88,715		1,294,099
1880.	840	495,186	924,090	101,034		1,520,310
1881.	840	552,180	1,127,063	102,367		*1,781,610
1882.	840	659,162	1,315,723	118,888	6,543	2,100,316
1883.	840	750,013	1,502,736	132,902	9,384	2,395,035
1884.	847	768,171	1,465,473	132,014	11,008	2,376,666
1885.	861	717,796	1,532,150	142,659		2,392,605
1886.	866	737,052	1,515,651	154,155		2,406,858
1887.	880	800,645	1,673,905	146,787		2,621,337
1888.	§894	853,618	1,924,664	159,055		2,937,337
1889.	§894	876,749	1,900,006	146,981		2,923,736
1890.	§894	865,163	1,945,568	147,512		2,958,243
1891.	‡1,154	973,063	1,872,967	161,600		3,007,630
1892.	‡1,154	973,616	1,823,695	181,640		2,978,951
1893.	‡1,154	1,014,432	1,890,469	194,914		3,099,815
1894.	‡1,154	971,399	1,853,466	195,621		3,020,486

* Y compris \$3,754, surplus du crédit en 1880, sur l'embranchement de Windsor. † Y compris la division Nord. ‡ Y compris 13 milles de voie d'évitement. § Y compris 3 milles de voie d'évitement. ** L'embranchement de Windsor (32 milles) non compris dans la distance en milles, mais compris dans les autres colonnes.

DÉPENSES DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL, 1868-1894.
(Y compris l'embranchement de Windsor.)

ANNÉE.	Bâtiments et entretien.	DÉPENSES.				Total.
		Traction et réparation des locomotives.	Traction et réparation des wagons.	Frais généraux d'exploita- tion.		
	\$	\$	\$	\$	\$	
1868.....					359,961	
1869.....					387,548	
1870.....					445,209	
1871.....					442,993	
1872.....					595,076	
1873.....					1,011,893	
1874.....					1,847,175	
1875.....					1,532,589	
1876.....	489,676	260,660	116,175	292,632	†1,159,143	
1877.....	584,281	442,895	207,819	426,679	1,661,674	
1878.....	641,114	537,815	199,325	447,813	1,826,067	
1879.....	778,527	558,344	233,800	461,412	¶2,032,083	
1880.....	390,084	550,574	218,949	450,339	*1,609,946	
1881.....	400,815	586,999	247,243	528,051	†1,780,353	
1882.....	483,904	684,191	282,980	629,517	2,080,592	
1883.....	603,140	767,063	254,251	759,023	2,383,477	
1884.....	579,128	757,162	263,436	766,993	2,366,719	
1885.....	672,164	732,267	278,516	777,283	2,460,230	
1886.....	624,331	819,604	391,689	672,849	2,508,473	
1887.....	808,094	887,626	442,352	716,086	2,854,158	
1888.....	835,265	1,135,325	518,889	803,045	\$3,300,481	
1889.....	810,534	1,107,338	448,694	808,218	3,174,784	
1890.....	1,017,596	1,144,373	516,155	787,801	‡3,500,456	
1891.....	984,236	1,281,800	571,980	853,268	3,691,274	
1892.....	1,027,450	1,148,199	452,683	830,559	3,458,891	
1893.....	780,038	1,054,488	423,686	803,996	3,062,208	
1894.....	674,403	1,081,788	421,831	821,295	2,999,317	

* Compris la distance en milles, 1,990 en 1880. † Compris la division Nord. ‡ Compris la distance en milles, \$34,531 en 1890. § Compris la distance en milles, \$7,957 en 1888. ¶ Compris la distance en milles, \$17,245 en 1881. ¶ Compris la distance en milles, \$21,900 en 1879.

Si nous comparons ces chiffres aux moyennes générales de tous les chemins de fer du Canada, nous avons l'état suivant :—

	Pour 100.
Moyenne générale, bâtiments et entretien.....	20·8
Intercolonial " "	22·5
Moyenne générale, traction et réparation de locomotives.....	32·4
Intercolonial " "	36·0
Moyenne générale " " wagons	8·8
Intercolonial " "	14·1
Moyenne générale, frais généraux d'exploitation.....	38·0
Intercolonial " "	27·4

Ainsi, les frais généraux d'exploitation de l'Intercolonial sont de près d'un tiers moins élevés que la moyenne de tous les chemins de fer du Canada ; l'entretien de la voie et les bâtiments nécessitent une plus forte proportion que la moyenne de tous les chemins de fer ; la traction et la réparation des locomotives et des wagons exigent également une plus forte proportion de dépenses sur l'Intercolonial que sur les autres chemins, en moyenne. Les chiffres pour le Canada Southern sont : entretien de la voie et bâtiments, 15·8 pour 100 ; traction et réparation des locomotives, 28·4 pour 100 ; des wagons, 8·0 pour 100 ; frais généraux d'exploitation, 47·8 pour 100. Les

chiffres pour le Pacifique canadien, sont : 22 pour 100, 30·9 pour 100 ; 6·7 pour 100, et 40·4 pour 100 ; et pour le Grand Tronc : 17·3, 34·9, 10·5 et 37·3 pour 100 respectivement.

L'état suivant présente les faits sous une forme facilement intelligible :—

1894.	Moyenne générale.	Canada Southern.	Pacifique canadien.	Grand Tronc.	Inter-colonial.
Bâtiments et entretien	20·8	15·8	22·0	17·3	22·5
Traction et répar. des locomotives..	32·4	28·4	30·9	34·9	36·0
“ “ wagons	8·8	8·0	6·7	10·5	14·1
Frais généraux d'exploitation.. . . .	38 0	47·8	40·4	37·3	27·4

1205. Le tableau suivant s'applique à l'Intercolonial :—

ANNÉE.	Recettes brutes d'exploitation par mille de voie.	Dépenses d'exploitation par mille de voie.	Locomotives par 100 milles de voie.	RECETTES.	
				Rapport p.c. du nomb. des voyageurs au total des recettes.	Rap. p.c. de la quantité des march. au total des recettes.
	§ c.	§ c.			
1877.....	1,757 00	1,505 00	14	39·9	52·8
1878.....	1,931 30	1,659 60	15	34·4	58·1
1879.....	1,812 46	1,755 68	16	34·9	58·2
1880.....	1,819 90	1,452 22	13	32·6	60·7
1881.....	2,113 80	1,641 12	14	31·0	63·2
1882.....	2,500 00	1,900 80	15	31·4	62·6
1883.....	2,851 23	2,120 00	16	31·3	62·7
1884.....	2,806 00	2,122 43	18	32·3	61·7
1885.....	2,781 20	2,076 73	18	30·0	64·0
1886.....	2,779 28	2,175 68	18	30·6	62·9
1887.....	2,978 80	2,325 07	18	30·6	63·8
1888.....	3,296 67	2,766 80	18	28·7	64·7
1889.....	3,281 41	2,653 48	19	30·0	64·9
1890.....	3,320 12	2,786 50	19	29·2	65·7
1891.....	2,635 90	2,372 51	18	30·3	62·3
1892.....	2,610 82	2,131 00	18	32·7	61·2
1893.....	2,716 70	2,000 15	18	32·7	61·0
1894.....	2,617 40	2,014 66	18	32·1	61·3

En 1879, il y avait 2,928 employés de chemin de fer sur les 714 milles de l'Intercolonial, et en 1893, il y avait 3,724 employés, (y compris 124 employés des bureaux d'administration centrale), sur les 1,122 milles de voie exploitée par l'Etat. En 1879 l'effectif requis était de 410 employés, ou agents, par 100 milles de voie ; en 1894, cet effectif était de 332 employés par 100 milles de voie. Aux Etats-Unis, le nombre moyen est de 479 employés par 100 milles de voie. Dans le groupe d'Etats qui comprend le Maine, le New-Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Rhode Island et le Connecticut, le nombre des employés est de 716 par 100 milles de voie. Ces chiffres font voir que l'exploitation de l'Intercolonial, en ce qui regarde l'effectif des employés, se fait au coût minimum. Le nombre moyen des locomotives en activité par 100 milles de voie, est, sur l'Intercolonial, 18. Aux Etats-Unis, 19, et dans les Etats de l'est ci-haut mentionnés, 28.

1206. Le tableau suivant indique les recettes provenant du transport des voyageurs sur l'Intercolonial.

RECETTES PROVENANT DU TRANSPORT DES VOYAGEURS—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ANNÉE.	Milles	VOYAGEURS TRANSPORTÉS.		RECETTES.	
		Nombre.	Recettes.	Par	Par
				voyageur.	mille.
			\$	Centins.	\$ c.
1877.....	714	613,428	460,368	76·67	644 76
1878.....	714	618,957	475,257	76·78	665 58
1879.....	714	640,101	451,893	70·60	632 90
1880.....	840	581,483	490,338	84·32	583 73
1881.....	840	631,245	545,114	86·35	649 00
1882.....	840	779,994	651,297	83·50	775 33
1883.....	840	878,600	741,993	84·45	859 51
1884.....	847	920,870	760,045	82·53	900 00
1885.....	861	914,785	709,927	77·60	824 54
1886.....	866	889,864	728,948	81·91	841 74
1887.....	880	940,144	792,678	84·31	900 08
1888.....	891	996,194	845,042	84·92	948 42
1889.....	891	1,091,189	867,171	79·47	973 32
1890.....	891	1,170,249	854,794	73·04	959 36
1891.....	1141	1,298,304	962,317	74·12	843 44
1892.....	1141	1,297,732	961,428	74·08	842 67
1893.....	1141	1,292,878	1,002,913	77·57	880 00
1894.....	1141	1,301,062	958,915	73·70	840 41

1207. Les chiffres qui suivent se rapportent au Prolongement-est, dont les comptes ont été tenus séparément de ceux de l'Intercolonial jusqu'en juin 1890 :—

ANNÉE.	Milles	VOYAGEURS TRANSPORTÉS.		RECETTES.	
		Nombre.	Recettes.	Par	Par
				voyageur.	mille.
			\$	Centins.	\$ c.
1884.....	80	47,532	42,218	88·82	527 72
1885.....	80	42,443	37,658	88 72	470 72
1886.....	80	43,016	36,952	85·90	461 90
1887.....	80	42,640	35,650	83·60	445 62
1888.....	80	43,970	38,406	87 34	480 00
1889.....	80	45,083	39,076	86·67	488 45
1890.....	80	48,984	40,300	82·27	504 00

1208. Les marchandises transportées par l'Intercolonial consistent en houille, grains, bois, bestiaux, farine, poisson, et articles de fabrication.

Si nous prenons les principales marchandises transportées, les quantités et les rapports de chaque classe au tout, sont les suivants :—

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

PRINCIPALES MARCHANDISES TRANSPORTÉES, QUANTITÉS ET RAPPORTS POUR CENT À L'ENSEMBLE.

ANNÉE.	Houille.		Pour 100.		Grains.		Pour 100.		Farine.		Pour 100.		Bois.		Pour 100.		Bessiaux.		Pour 100.		Objets manufacturés.		Pour 100.		Tous autres.		Pour 100.		Totaux.					
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.					
1877	103,420	24.5	5,109	1.2	25,471	6.0	72,620	17.2	6,371	1.5	43,308	10.2	165,028	39.4	421,327																			
1878	97,043	18.5	5,988	1.1	63,777	12.2	70,758	13.5	7,162	1.4	140,858	26.9	137,124	26.4	522,710																			
1879	112,532	22.0	5,492	1.6	63,033	12.3	69,533	13.5	8,454	1.5	132,757	25.8	119,090	23.3	510,861																			
1880	136,466	24.3	5,929	1.1	52,515	9.3	69,328	12.5	11,896	2.1	158,383	28.1	127,407	22.6	561,924																			
1881	184,607	25.5	11,202	1.5	67,231	9.3	91,052	12.5	11,738	1.6	168,910	23.3	190,837	26.3	725,577																			
1882	248,158	29.6	10,572	1.2	69,209	8.2	98,749	11.8	12,865	1.5	238,769	28.5	160,634	19.2	838,956																			
1883	262,423	27.1	24,212	2.5	98,381	10.2	130,792	13.4	12,958	1.3	278,842	28.7	163,352	16.8	970,961																			
1884	293,562	29.3	13,200	1.3	81,564	8.2	163,901	16.3	12,575	1.3	233,592	23.3	202,769	20.3	1,001,163																			
1885	349,004	35.9	15,610	1.6	90,710	9.3	171,734	17.7	13,980	1.4	212,868	21.9	116,163	12.2	970,969																			
1886	407,552	40.4	17,877	1.8	73,909	7.3	145,316	14.4	12,123	1.2	225,588	22.3	126,180	12.6	1,008,545																			
1887	453,585	40.1	21,993	1.9	75,348	6.7	201,460	17.8	12,233	1.1	240,567	21.2	126,148	11.2	1,131,334																			
1888	529,059	41.5	23,045	1.8	84,575	6.6	243,551	19.2	12,737	1.0	278,893	21.9	100,845	8.0	1,275,905																			
1889	526,487	43.7	38,656	3.2	92,791	7.7	246,932	20.5	10,999	0.8	252,398	20.9	36,108	3.1	1,204,790																			
1890	556,546	41.1	53,580	4.0	109,419	8.1	262,380	19.4	10,999	0.8	319,601	23.6	40,892	3.0	1,353,417																			
1891	488,038	38.1	61,948	4.7	101,312	7.7	230,172	17.6	12,278	0.9	303,197	23.3	98,479	7.7	1,304,534																			
1892	433,806	34.3	79,040	6.2	95,401	7.5	219,343	17.3	12,156	0.9	309,328	24.5	115,501	9.3	1,264,575																			
1893	543,296	39.1	31,934	2.3	85,691	6.2	226,514	16.3	12,757	0.9	342,400	24.7	145,488	10.5	1,388,080																			
1894	478,691	25.7	28,081	2.1	94,496	7.0	250,635	18.6	12,404	0.9	331,635	24.7	146,168	11.0	1,342,710																			

* Prolongement-est.

1884	16,149		77		2,996		2,468		786		2,925		6,897		16,149																				
1885	19,867		88		2,888		1,662		815		3,082		11,332		19,867																				
1886	15,243		128		2,201		1,558		875		2,536		7,943		15,243																				
1887	11,686		37		1,042		932		1,216		3,553		4,906		11,686																				
1888	12,828		352		2,609		2,649		1,663		1,974		3,581		12,828																				
1889	14,087		143		2,149		2,453		1,260		2,709		5,373		14,087																				
1890	15,402		341		2,186		1,938		1,462		1,350		8,125		15,402																				

* Après 1890, le Prolongement-est et l'Intercolonial se fusionnèrent.

1209. Le tableau suivant donne le nombre de tonnes de marchandises de provenance ou à destination d'Europe par voie de Halifax, ayant traversé l'océan et transportées sur l'Intercolonial.

ANNÉE.	Tonnes.	ANNÉE.	Tonnes.
1878	18,354	1887	26,734
1879	24,271	1888	50,742
1880	26,025	1889	28,821
1881	18,788	1890	21,625
1882	25,775	1891	20,687
1883	32,786	1892	33,571
1884	26,229	1893	19,714
1885	31,192	1894	16,682
1886	21,680		

1210. Les tableaux précédents indiquent que, 1°, les recettes d'exploitation de l'Intercolonial, en 1894, ont été de \$26,812 plus élevées que la moyenne des cinq années, précédentes; que les recettes provenant des voyageurs, en 1894, ont excédé de \$30,795 la moyenne des cinq années précédentes; et les recettes provenant des malles et messageries ont également excédé cette moyenne, de \$29,092, tandis que les recettes provenant du transport des marchandises ont été de \$33,075 moindres en 1894 que la moyenne des cinq années précédentes.

2°. Les dépenses ont été de \$371,299 moindres en 1894 que la moyenne des cinq années précédentes, l'entretien des bâtiments étant de \$249,568, moins coûteux, les frais de traction et de réparation des locomotives de \$65,451 moindres, ceux de traction et de réparation des wagons, de \$60,808 moindres, tandis que les frais généraux d'exploitation sont de \$4,527 plus élevés.

3°. Le produit brut par mille de voie ferrée a été moindre en 1894 qu'en 1893 plus élevé qu'en 1892, mais moins élevé qu'en 1860, 1889 et 1888, avant que le Prolongement-est et les autres lignes secondaires eussent été rattachés.

4°. Les dépenses d'exploitation par mille en 1894 ont été quelque peu plus élevées qu'en 1893, mais moins élevées qu'en aucune des années antérieures à 1883.

5°. Le rapport par 100 à l'ensemble, des recettes provenant du transport des voyageurs, en 1894, a été légèrement moindre qu'en 1893 et 1892, mais plus élevé que dans les années précédant cette dernière.

6°. Les recettes provenant des voyageurs ont été, en 1894, moindres par mille qu'en aucune année précédente aussi loin que 1886.

7°. Les prix du transport des marchandises, en 1894 excédant légèrement \$1.38 par tonne transportée, se sont trouvés de 2 centins plus élevés qu'en 1893, mais moins élevés encore que ceux des années précédentes.

8°. L'Intercolonial, dans la période de 1877-93, a transporté un total de 4,211,865 tonnes d'articles fabriqués, soit une moyenne annuelle de 234,000 tonnes, et en 1894, il en a transporté 331,635 tonnes, soit 42 pour 100 de plus que la moyenne des 18 années. Les objets manufacturés, de transport maritime, de provenance ou à destination d'Europe, ont fourni en moyenne 21,685 tonnes par année, laquelle moyenne est de 30 pour 100 plus élevée

que le nombre de tonnes transportées en 1894. Cette moyenne de 212,315 tonnes d'objets fabriqués transportés par l'Intercolonial, en excédent des 21,685 tonnes de marchandises transocéaniques, représente la quantité des articles de fabrication canadienne distribués par le moyen de l'Intercolonial, et nous montre le développement pris par le commerce interprovincial en articles de cette nature.

9. La houille forme, en chiffres ronds, 40 pour 100 du total des tonnes transportées par l'Intercolonial.

1211. Les voyageurs et les tonnes de marchandises transportés par l'Intercolonial, se chiffrent par mille, comme il suit :—

VOYAGEURS ET MARCHANDISES TRANSPORTÉS PAR MILLE—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ANNÉE.	Tonnes de marchandises.	Voyageurs.	ANNÉE.	Tonnes de marchandises.	Voyageurs.
1877.....	590·09	859·1	1886.....	1,164·60	1,027·5
1878.....	732·08	866·9	1887.....	1,285·60	1,068·3
1879.....	715·50	900·0	1888.....	1,432·00	1,118·0
1880.....	669·00	692·2	1889.....	1,352·45	1,224·6
1881.....	863·78	751·3	1890.....	1,519·00	1,313·4
1882.....	998·80	928·5	1891.....	1,143·32	1,146·6
1883.....	1,155·90	1,046·0	1892.....	1,107·33	1,137·4
1884.....	1,182·01	1,087·2	1893.....	1,216·54	1,113·1
1885.....	1,126·67	1,062·5	1894.....	1,176·78	1,140·3

1212. Les tonnes de marchandises transportées sur l'Intercolonial et la recette par tonne et par mille de voie sont indiquées au tableau suivant :—

PRODUIT DU TRANSPORT DES MARCHANDISES PAR TONNE ET PAR MILLE.

ANNÉE.	Tonnes de marchandises.	Recettes.	Recettes par tonne.	Recettes par mille.
		\$	\$	\$ cts.
1877.....	421,327	607,565	1,441	850 93
1878.....	522,710	801,705	1,534	1,122 83
1879.....	510,861	753,490	1,473	1,055 30
1880.....	561,924	924,090	1,644	1,100 00
1881.....	725,577	1,127,063	1,553	1,341 72
1882.....	838,956	1,315,723	1,568	1,566 33
1883.....	970,961	1,502,736	1,547	1,789 00
1884.....	1,009,237	1,465,473	1,464	1,730 20
1885.....	989,936	1,532,150	1,580	1,779 50
1886.....	1,023,788	1,515,651	1,503	1,750 20
1887.....	1,143,020	1,673,905	1,480	1,902 16
1888.....	1,288,823	1,924,664	1,509	2,151 75
1889.....	1,218,877	1,900,006	1,577	2,125 28
1890.....	1,368,819	1,945,568	1,438	2,176 25
1891.....	1,304,534	1,872,967	1,436	1,641 51
1892.....	1,264,575	1,823,695	1,442	1,600 00
1893.....	1,388,080	1,890,469	1,362	1,637 00
1894.....	1,342,710	1,853,466	1,380	1,624 42

1213. Le tableau suivant indique les recettes et les dépenses sur le Prolongement-est, de 1885 à 1890 :—

RECETTES ET DÉPENSES DU CHEMIN DE FER DU PROLONGEMENT-EST.

RECETTES.

ANNÉE.	Milles	Transport des voya- geurs.	Transport des mar- chandises.	Malles et message- ries.	Autres sources.	Total.
	No.	\$	\$	\$	\$	\$
1885.....	80	6,318	67,188	893	74,399
1886.....	80	36,952	22,237	7,234	468	66,893
1887.....	80	35,650	20,276	7,644	537	64,107
1888.....	80	38,406	24,036	7,748	362	70,552
1889.....	80	39,076	26,733	6,627	72,437
1890.....	80	40,300	37,720	6,290	349	84,659

DÉPENSES.

ANNÉE.	Milles	Entretien et bâti- ments.	TRACTION ET RÉPARATION.		Frais généraux d'exploita- tion.	Total.
			Loco- motives.	Wagons.		
			\$	\$		
1885.....	80	25,086	18,622	4,182	30,384	78,274
1886.....	80	48,312	16,795	3,470	26,179	94,756
1887.....	80	51,312	14,933	4,325	23,684	94,254
1888.....	80	43,845	17,356	6,037	23,716	90,955
1889.....	80	38,281	20,176	6,323	25,939	90,719
1890.....	80	23,165	21,158	6,336	28,444	79,103

1214. L'embranchement de Windsor est la propriété du gouvernement, qui le maintient, mais c'est la compagnie de chemin de fer Windsor et Annapolis qui l'exploite, payant un tiers des recettes brutes d'exploitation au gouvernement. La part qui revient au gouvernement est généralement plus que suffisante pour solder les frais d'entretien, et en 1894, les profits se sont élevés à \$15,330. La voie s'étend de Windsor à Windsor Junction, distance de 32 milles.

Le tableau suivant donne les recettes et les dépenses du chemin de fer de l'embranchement de Windsor, de 1880 à 1894 :—

RECETTES ET DÉPENSES—EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.

ANNÉE.	Recettes.	Dépenses.
	\$	\$
1880	14,012	4,527
1881	21,217	20,502
1882	21,053	10,935
1883	24,114	23,104
1884	23,019	22,141
1885	24,451	18,752
1886	23,658	19,229
1887	25,328	26,042
1888	24,553	24,040
1889	28,372	20,856
1890	30,162	18,983
1891*	30,235	28,932
1892	33,509	19,514
1893	34,316	16,890
1894	32,975	17,645

* Durant l'année fiscale de 1891, par une loi spéciale, 54 Vic., chap. 50, le prolongement est fut rattaché à l'Intercolonial.

1215. Le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard traverse l'île dans toute sa longueur, distance de 154½ milles, ce qui, en incluant les lignes rattachées, forme le total de 211 milles. Le nombre des voyageurs transportés en 1894 a été de 8,384, moins élevé qu'en 1893, et le nombre des tonnes de marchandises transportées a également diminué de 3,141. Il s'est produit une diminution de \$4,156 dans les recettes, et un accroissement des dépenses d'exploitation de \$6,469. Eu égard au prix de revient de cette voie, le trafic qui s'y fait est fort réduit, et il s'écoulera probablement quelques années avant que les recettes d'exploitation égalent les dépenses.

Voici quel a été le mouvement du trafic dans les derniers sept ans :—

TRAFFIC SUR LE CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD, 1888-94.

ANNÉE.	Recettes d'exploitation.	Dépenses d'exploitation.	Excédent des dépenses.	Marchandises transportées	Voyageurs transportés.
	\$	\$	\$	Tonnes.	Nombre.
1888	158,364	229,640	71,276	59,603	131,246
1889	171,370	247,559	76,190	55,682	152,780
1890	160,972	266,486	105,514	51,604	133,099
1891	174,258	257,990	83,732	59,511	145,508
1892	157,443	289,706	132,264	51,065	139,389
1893	162,690	226,422	63,732	56,718	132,111
1894	158,534	226,891	68,357	53,577	123,727

Les recettes annuelles pendant les sept années se sont élevées en moyenne à \$774 par mille, et les dépenses à \$1,181, soit un excédent annuel moyen des dépenses de \$407 par mille. La quantité annuelle moyenne de marchandises transportées a été de 262 tonnes par mille, et le nombre moyen des voyageurs a été de 648 par mille.

1216. Le tableau suivant donne les recettes et les dépenses du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard de 1877 à 1894, indiquant séparément les sources de revenu et les sujets de dépenses :—

RECETTES ET DÉPENSES DU CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD, 1877-1894.

RECETTES.

ANNÉE.	Milles.	RECETTES PROVENANT DU TRANSPORT DES				
		Voyageurs.	Marchandises.	Malles et messageries.	Autres sources.	Total.
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
1877.....	199	60,357	63,213	6,611	483	130,665
1878.....	199	65,010	62,161	8,064	664	135,900
1879.....	199	58,468	56,860	10,080	448	125,856
1880.....	199	51,680	53,642	8,064	464	113,851
1881.....	199	57,188	65,326	8,064	553	131,131
1882.....	199	63,949	64,776	8,542	137,267
1883.....	199	63,319	71,039	11,376	436	146,170
1884.....	199	62,926	70,702	10,410	466	144,504
1885.....	211	66,054	74,214	17,871	449	158,588
1886.....	211	62,080	76,281	16,796	427	155,588
1887.....	211	66,334	71,152	17,412	404	155,303
1888.....	211	66,943	80,400	10,630	390	158,364
1889.....	211	74,631	79,594	16,755	389	171,370
1890.....	211	69,400	73,663	17,577	332	160,972
1891.....	211	72,292	81,661	20,305	174,258
1892.....	211	70,959	69,983	16,500	157,443
1893.....	211	67,445	76,347	18,897	162,690
1894.....	211	64,160	74,943	18,949	482	158,534

DÉPENSES.

ANNÉE.	Milles.	DÉPENSES.				Total.
		Entretien et bâtiments.	TRACTION ET RÉPARATION.		Frais généraux d'exploitat.	
			Locomotives	Wagons.		
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
1877.....	199	89,440	55,967	27,066	56,122	228,595
1878.....	199	90,393	51,678	26,308	53,221	221,600
1879.....	199	101,092	51,858	17,946	52,416	223,314
1880.....	199	49,332	57,581	15,122	42,605	164,640
1881.....	199	96,961	45,026	14,571	46,564	203,123
1882.....	199	90,226	66,996	20,233	50,805	228,260
1883.....	199	86,297	86,510	19,049	76,023	267,879
1884.....	199	80,223	65,403	24,170	66,632	236,428
1885.....	211	72,491	55,782	30,898	52,036	211,207
1886.....	211	72,303	51,326	39,612	53,503	216,744
1887.....	211	74,889	56,534	18,938	53,876	204,237
1888.....	211	91,653	66,391	16,169	55,427	229,640
1889.....	211	112,635	60,358	17,608	56,958	247,559
1890.....	211	126,316	60,908	20,331	58,930	266,486
1891.....	211	115,195	64,159	37,696	40,939	257,990
1892.....	211	147,461	66,773	35,205	40,267	289,706
1893.....	211	97,085	59,195	34,822	35,320	226,422
1894.....	211	99,780	57,458	32,997	36,656	226,891

1217. L'état suivant indique les sommes déboursées par le gouvernement pour la construction et l'entretien des chemins de fer en Canada, et le paiement de leur personnel, dans les derniers six ans :—

DÉPENSES DU GOUVERNEMENT POUR LES CHEMINS DE FER.

CHEMINS DE FER.	ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.					
	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pacifique.....	87,134	41,376	37,367	66,211	413,836	146,540
Arpentages.....	15,992	36,372	14,889	16,841	4,314	4,453
Statistiques.....	561	1,904	1,426	2,221	176
Intercolonial.....	3,810,267	3,846,719	3,742,271	3,610,914	3,274,302	3,148,034
Embranch. de Windsor.	20,856	18,983	28,932	19,514	16,890	17,645
Ile du Prince-Edouard..	247,559	266,486	257,990	298,007	226,422	226,891
Prolongement-Est.....	124,955	79,103	3,225
Subventions, générales.	846,722	1,678,196	1,079,106	1,061,616	624,794	1,043,585
Annapolis et Digby....	9,847	381,943	196,869	26,130	2,191	1,675
Cap-Breton.....	1,083,277	1,170,523	521,442	99,937	59,983
Chemin de fer d'Albert.	177
Cie de ch. de fer et pont de Frédér. et Ste-Marie	25,053
Oxford et New-Glasgow	841,943	434,529	220,886	48,745	7,923	112,383
Wagon spécial pour Son Excellence le gouver- neur général.....	12,634
Ligne dir. entre Mont- réal et l'Europe.....	124,568	18
Divers.....	280
Procès-verb. des témoig. rendus dev. le comité des chemins de fer du conseil privé.....	226
Total.....	7,114,343	7,968,768	6,229,001	5,250,136	4,630,935	4,701,626

1218. Nous avons mentionné un chemin de fer électrique en Canada, comme étant compris dans la liste des voies ferrées publiée par le ministère des chemins de fer. L'électricité a été adoptée comme force motrice par 30 compagnies de chemins de fer faisant affaire en Canada. Les rapports venant de 21 de ces compagnies indiquent qu'il y avait 354 milles de chemins de fer sur lesquels l'électricité fournit la force motrice.

Toutes les provinces du Canada, à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard, ont recours aux moteurs électriques.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir :—

Longueur de la voie (en milles)	354½	Milles parcourus en 1894.....	15,587,226
Voitures à moteurs.....	658	Voyageurs transportés.....	55,348,612
Voitures.....	341	Employés.....	2,614
Chasse-neige.....	39	Capital réalisé.....	\$ 13,035,263
Moteurs.....	891		

La Niagara Fall Park & River Electric Railway Co., font leur rapport au ministère des Chemins de fer. Ces rapports montrent que la compagnie a 13½ milles de voie ferrée ; que l'année dernière, la distance parcourue par ses voitures a été de 196,192 milles, le nombre des voyageurs transportés, 478,879 ; les recettes, \$64,563 ; les dépenses, \$52,231, et le capital réalisé était alors de \$1,134,366.

CANAUX.

FORMATION CHRONOLOGIQUE DES LIGNES.

1219. *Ligne des canaux du fleuve Saint-Laurent.*

(a)	Canal de Lachine, commencé en 1821, ouvert, août 1825.
(b)	“ Beauharnois “ 1842 “ “ 1845.
(c)	“ Cornwall “ 1934 “ avril 1843.
(d)	“ Williamsburg
	“ Farran's Peint “ 1844 “ juin 1847.
	“ du Rapide Plat “ 1844 “ sept. 1847.
	“ des Galops “ 1844 “ nov. 1846.
(e)	“ de Welland “ 1824 “ 1829.

(Premier agrandissement, commencé en 1841, et complété en 1850.
Second agrandissement, commencé en 1873, complété en 1883, jusqu'à 12
pieds de profondeur, et en 1878, jusqu'à 14.)

(f) Canal du Sault Sainte-Marie commencé en 1887, ouvert en 1895.

Embranchements :—

Canal de Burlington Bay, commencé en 1825, complété en 1832.

Chenal de Saint-Clair “ 1885 “ 1871.

Canal de Murray Bay “ 1882 “ 1889.

Voie navigable de la rivière Trent commencée en 1837.

Ligne des canaux de la rivière Ottawa.

(a) Ecluse de Sainte-Anne, commencée en 1840, complétée en 1843.

(b) Canal de Carillon “ 1826 “ 1833,
agrandi en 1871-82.

(c) Ecluse Chute à Blondeau, commencée en 1826, complétée en 1832.

(La construction de la digue de Carillon a rendu ces derniers travaux
inutiles.)

(d) Canal de Grenville, commencé en 1819, complété en 1833,
agrandi en 1871-82.

(e) Ecluse et digue de la Culbute, commencées en 1873, com-
plétées en 1876.

Ligne des canaux de la rivière Rideau.

Cette ligne serait mieux désignée sous le nom de voie navigable du Rideau
et du Cataracoui, car elle résulte du convertissement de deux rivières en un
chenal continu et navigable. Les travaux furent commencés en septembre
1826, et le 29 mai 1832, ils étaient complétés, et le bateau à vapeur le
Plumper faisait le voyage de Bytown à Kingston.

Ligne du Richelieu et du lac Champlain.

Ecluse de Saint-Ours, commencée en 1844, ouverte en 1849.

Canal de Chambly, “ 1831 “ 1843.

Canal de Saint-Pierre “ 1854 “ 1869,

agrandi en 1875-81.

1220. L'histoire de la construction des canaux en Canada remonte au
siècle dernier. Les premiers canaux étaient des miniatures, des simples jouets,
en quelque sorte, en regard de ceux en usage aujourd'hui. Les premiers
canaux furent construits pour éviter les rapides des Cèdres, des Cascades et

du Côteau. Les écluses furent construites en pierre de taille, d'une largeur de 6 pieds, et d'une profondeur, sur le heurtoir, de $2\frac{1}{2}$ pieds, et elles étaient faites en vue du passage de bateaux portant trente barils de farine. Les canaux furent commencés en 1779 et terminés en 1781. Ils ont été agrandis en 1804 et en 1817, et abandonnés en 1845. Un canal fut commencé en 1797 pour tourner le Sault Sainte-Marie, et fut utilisé par la Compagnie du Nord-Ouest pour la conduite de canots chargés. Il était pourvu d'écluses.

Le Canada est riche en voies naturelles de communication. Mais dans bien des cas, par suite de la configuration du sol, il se présente des rapides qui rendent la navigation difficile même pour les bateaux de faible tirant, et impossible pour les bateaux de fort tonnage. Les premiers habitants eurent beaucoup à se plaindre du coût des transports, lequel était tellement élevé qu'un baril de sel transporté de Montréal à Port-Talbot, sur le lac Erié, valait autant que 18 boisseaux de blé, et une verge de coton autant qu'un boisseau de blé. Le gouvernement britannique éprouva beaucoup d'incommodité et eut à supporter une forte dépense pour opérer le transport des approvisionnements. Sir J. Murray déclara dans la Chambre des Communes, en septembre 1828, que le gouvernement impérial ayant, quelques années auparavant, envoyé les charpentes de deux navires, le coût de transport de l'un d'eux (un brick) de Montréal à Kingston s'éleva à près de \$150,000.

Ce sont les autorités militaires impériales qui donnèrent la première impulsion au mouvement de la canalisation en grand des cours d'eaux du Canada. Les premiers rapports indiquent clairement que l'on songeait plus aux nécessités militaires qu'aux besoins du commerce. Ainsi, entre autres raisons données pour limiter à 5 pieds le creusement du canal Rideau, on disait que le canal, devant être utilisé surtout pour des fins militaires, il n'y avait aucun intérêt à lui donner une profondeur plus grande que celle convenable pour le transport des munitions et du matériel de guerre.

Les premières écluses du canal de Lachine avaient les mêmes dimensions que celles du Rideau, savoir, 108x20, et 5 pieds de profondeur.

A mesure que les exigences du commerce sont devenues plus pressantes, les plans originaux ont pris de nouveaux développements, à la fois en ce qui est du nombre et de la profondeur des canaux, et aujourd'hui le réseau des voies navigables intérieures du Canada est le plus complet de l'univers.

Le fleuve Saint-Laurent et la ligne des canaux construits sur son cours, en amont de Montréal, ainsi que les lacs Ontario, Erié, Saint-Clair, Huron et Supérieur, et les canaux de jonction de l'un à l'autre, forment une voie navigable qui s'étend du détroit de Belle-Isle à Port-Arthur, tête du lac Supérieur, distance de 2,260 milles statutaires.

Lorsque cette ligne de canaux fut projetée, on avait en vue de s'assurer, même lorsque les eaux du fleuve seraient à l'étiage, une profondeur de neuf pieds, et on croyait bien, d'après les données que l'on avait alors en main, que les travaux proposés donneraient ce résultat. Toutefois, le fleuve Saint-Laurent, pour diverses raisons, est sujet à des fluctuations, dont il était difficile, où ces canaux furent creuser, de mesurer avec précision l'amplitude, or, les observations faites et l'expérience acquise dans les années subséquentes ont montré que si les sondages opérés dans le fleuve, d'un canal à l'autre, révèlent une profondeur complètement suffisante pour les bateaux, d'un

autre côté, dans les canaux mêmes, à certaines époques d'eau basse, une profondeur de neuf pieds sur le heurtoir ne peut être maintenue.

En l'année 1871, on résolut d'agrandir les canaux du Saint-Laurent de manière à obtenir une profondeur uniforme de 12 pieds. Plus tard on décida d'accommoder les canaux pour les embarcations d'un tirant de 14 pieds. En conséquence, par suite du plan d'agrandissement en voie d'exécution, tandis que le chenal même des canaux est creusé en vue du passage de bateaux tirant au plus 12 pieds, les constructions permanentes, écluses, ponts, etc., sont faites pour permettre le passage de bateaux tirant 14 pieds, les écluses mesurant en longueur 270 pieds d'une porte à l'autre, 45 pieds de largeur, et donnant une profondeur de 14 pieds d'eau au-dessus du heurtoir.

1221. La différence de niveau entre le lac Supérieur et les eaux de la mer est de 602 pieds. Entre ces deux points le gouvernement du Canada a construit 8 canaux, comme l'indique le tableau ci-dessous, qui donne en même temps leur longueur, le nombre des écluses, la pente et la profondeur de l'eau sur le heurtoir de l'écluse.

CANaux DU SAINT-LAURENT.

NOM.	Longueur en milles.	ECLUSES.			
		Nombre	Dimensions.	Pente.	Lame d'eau sur heurtoir.
			Pieds.	Pieds.	Pieds.
Lachine.....	8½	5	270 par 45	45	{ *A 2 écluses, 18 † 3 " " 16
Beauharnois.....	11¼	9	200 par 45	82½	9
Cornwall.....	11½	6	{ 200 par 55 (3) 270 par 45 (2)	48	{ A 2 écluses, 14 4 " " 9
Farran's Point.....	¾	1	200 par 45	4	9
Rapide Plat.....	4	2	200 par 45	11½	9
Galops.....	7½	3	200 par 45	15½	9
Welland.....	26½	25	270 par 45	326½	14
Embranchement Welland— *Emb. de la riv. Welland.	¾	2	150 par 26½	10	9 10 pcs.
*Afluent de la gde rivière..	21	2	{ 150 par 26½ (1)† 200 par 45 (1)	{ 7 à 8	9
*Emb. du Port-Maitland..	1¾	1	185 par 45	7½	11
Sault Sainte-Marie.....	¾	1	900 par 60	18	22
Total ..	71	52			

* Ce sont là des embranchements du canal de Welland, mais leur longueur et le nombre de leurs écluses ne doivent pas être compris dans les calculs relatifs à la navigation directe.

† A l'heure actuelle la profondeur du canal n'admet que des navires d'un tirant d'eau de 12 pieds.

‡ Depuis le canal de Welland jusqu'à la rivière Welland.

Le canal de Soulanges, en voie de construction sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, remplacera, une fois terminé, le canal de Beauharnois. Sa longueur sera 14 milles ; il aura 5 écluses, et la lame d'eau sur le heurtoir aura 14 pieds. Les dimensions des écluses seront celles du plan d'agrandissement, 270 x 45 pieds.

De la voie navigable de 2,260 milles qui s'étend de Port-Arthur au détroit de Belle-Isle, 71 sont œuvre artificielle, 2,189 forment une route naturelle, libre. En outre des 71 milles de canaux que nous venons de mentionner, il y a le chenal de la rivière Saint-Clair, et le canal immergé de Montréal à Québec. Celui-là, bien que situé en partie dans les eaux canadiennes et partie dans les eaux placées sous la juridiction des Etats-Unis, est entretenu par le gouvernement de ce dernier pays, le libre usage en étant assuré aux deux pays par l'article XXVIII du traité de Washington, 1871. Le canal immergé entre Montréal et Québec est nécessaire en vue de la réalisation du dessein de faire de Montréal un port fluvial intérieur accessible aux embarcations du plus fort tonnage, cette ville étant éloignée de 1,000 milles de l'océan, de 250 milles de l'eau salée, de 100 milles du point extrême du flux de la marée. A cet effet, les battures que l'on rencontre entre les deux villes, formant en tout 39½ milles, la plus longue, de 17½ milles se trouvant dans le lac Saint-Pierre, ont été abaissées au moyen des dragues à vapeur. Dès 1869, la profondeur était augmentée de 9 pieds, donnant un chenal de 20 pieds jusqu'à Montréal. L'accroissement du trafic et du tonnage des steamers océaniques nécessita un creusement ultérieur du chenal. En 1878, la profondeur en était de 22 pieds ; en 1882, elle était de 25, et à la fin de la saison de navigation de 1885, elle était portée à 27½ pieds.

Dans les parties où le chenal suit une ligne droite, les travaux de dragage couvrent une largeur de 300 à 325 pieds, mais dans les autres parties cette largeur est de 450 pieds, et au point le plus difficile la paroi de ce canal immergé a 16 pieds de hauteur. Le coût total de ces travaux à venir au 31 décembre 1885, a été de \$3,503,870, et la quantité de matériaux enlevés s'élevait à 15,230,736 pieds cubes. Ces matériaux consistaient en gravier, sable, argile, galets ronds et pierres schisteuses.

1222. Le gouvernement du Canada, poursuivant l'accomplissement de sa politique, résolut de construire un canal sur la rive canadienne du Sault-Sainte-Marie, et en 1889, le premier contrat fut donné. Ce canal, y compris les approches, a à peu près 18,100 pieds de longueur. L'ingénieur en chef, dans son rapport de 1894, dit : " D'éminents ingénieurs, du Canada ou de l'étranger, ont visité de temps à autre les travaux en voie d'exécution, et tous, à ma connaissance, en parlent dans les termes les plus favorables, plus spécialement en ce qui est des travaux de construction de l'écluse, et je crois que ce sera un des plus beaux ouvrages de cette nature sur le continent. L'électricité est la force motrice employée."

1223. Se rattachent également à la ligne des canaux du Saint-Laurent, le canal Murray, celui de la baie de Burlington, et la voie navigable de la rivière de Trent. Le premier traverse l'isthme de Murray, et opère la jonction entre les eaux de la baie de Quinté et celles du lac Ontario, dispensant ainsi les navires de faire la navigation en plein lac. Les travaux exécutés sur ce canal comprennent une coupe à travers l'isthme, de 4½ milles de lon-

gueur, et des travaux de dragage et autres aux points d'entrée et de sortie du canal, la distance entière étant de $9\frac{1}{2}$ milles. Il n'y a pas d'écluses. La première mention officielle de cet ouvrage se rencontre en 1796, le gouverneur en conseil ayant à cette époque décrété la réserve de 3,000 acres de terre pour en favoriser la construction. Divers relevés furent faits à différentes époques depuis 1867. Les travaux furent entrepris et complétés à partir de la Confédération, la date de leur complétion étant le mois d'août 1889. Le canal a 80 pieds de largeur de fond, et la lame d'eau a $12\frac{1}{2}$ pieds de profondeur à l'étiage.

Le canal de la baie de Burlington est formé par une coupe à travers une étendue de terre basse qui sépare sur un point le lac Ontario de la grande nappe d'eau appelée la baie de Burlington. Il permet aux navires d'atteindre la ville de Hamilton. Sa longueur est d'un demi-mille, et il est navigable pour les navires tirant 11 pieds d'eau.

L'appellation "voie navigable de la rivière Trent" s'applique à une suite de nappes d'eau, comprenant des lacs et des rivières, s'étendant depuis Trenton, situé à l'embouchure de la rivière Trent, en la baie de Quinté, lac Ontario, jusqu'au lac Huron. Le lac Balsam, qui se trouve au point de partage, est élevé de $589\frac{1}{3}$ pieds au-dessus du lac Ontario, et les différences de niveau, sur les deux versants, du lac Ontario au lac Huron, font en tout $832\frac{3}{4}$ pieds. A ce moment 160 milles de navigation directe, ou latérale, ont été livrés au trafic. Il y a 13 écluses, et la lame d'eau sur le heurtoir a une profondeur variant de 7 à 14 pieds. Les étendues navigables forment $132\frac{1}{4}$ milles; celles non encore navigables, $60\frac{1}{4}$ milles. Des soumissions ont été demandées pour ce qu'il reste de travail à faire, en novembre 1894.

1224. Les tableaux suivants se rapportent à la ligne des canaux du Saint-Laurent. Table des distances entre Port-Arthur, sur le lac Supérieur et Liverpool :—

	Milles.
Port-Arthur au Sault Sainte-Marie.....	273
Sault Sainte-Marie à Sarnia.....	318
Sarnia à Amherstburg.....	76
Amherstburg à Port-Colborne.....	232
Port Colborne à Port-Dalhousie.....	27
Port Dalhousie à Kingston.....	170
Kingston à Montréal.....	178
Montréal à Trois-Rivières (marée).....	86
Trois-Rivières à Québec.....	74
Québec à Saguenay.....	126
Saguenay à Pointe au Père.....	57
Pointe au Père à la Pointe occid., Anticosti.....	202
Anticosti à Belle-Isle.....	441
Belle-Isle à Malin Head (Irlande).....	2,013
Malin Head à Liverpool.....	221
	<hr/>
	<u>4,494</u>

LES GRANDS LACS.

LACS.	Longueur.	Largeur.	Etendue.	Altitude.
	Milles.	Milles.	Milles carrés.	Pieds.
Supérieur.....	390	160	31,420	602 $\frac{3}{4}$
Huron—y compris la baie Georgienne.....	400	160	24,000	576 $\frac{3}{4}$
Saint-Clair.....	25	25	360	570 $\frac{3}{4}$
Erie.....	250	60	10,000	566 $\frac{3}{4}$
Ontario.....	190	52	7,330	240
Michigan.....	345	58	25,590	578 $\frac{3}{4}$

Le lac Michigan est situé entièrement dans les Etats-Unis, et se relie au lac Huron par le détroit de Mackinaw.

LA LIGNE DES CANAUX DES RIVIÈRES OTTAWA ET RIDEAU.

1225. Cette ligne a pour objet de relier Montréal à Kingston, à la sortie du lac Ontario, en suivant le cours des rivières Ottawa et Rideau. Ces canaux ont été construits tout d'abord en vue de la défense de la province d'Ontario. La nécessité du canal Rideau pour des fins défensives fut suggérée par la guerre de 1812, époque à laquelle les difficultés de communication par la voie du fleuve Saint-Laurent étaient souvent très grandes. Le point de partage est le lac Rideau, qui a une altitude de 292 pieds au-dessus du niveau de la rivière Ottawa, au pied de la colline du parlement. Le tableau suivant donne les distances et les longueurs, etc., des divers tronçons du canal depuis Montréal jusqu'à Kingston.

NOM.	ÉCLUSES.				
	Longueur en	Nombre.	Dimensions.	Élévation en	Prof. d'eau sur heurtoir.
	Milles.		Pieds.	Pieds.	Pieds.
Ecluse Sainte-Anne.....	1	1	200 par 45	3	9
Carillon.....	1	2	200 par 45	16	9
Chute à Blondeau.....	1
Grenville.....	5	5	200 par 45	43 $\frac{3}{4}$	9
Rideau.....	16 $\frac{1}{2}$	49	134 par 33	282 $\frac{1}{2}$	5
Embranchement Perth..	6	2	134 par 32	26	5 $\frac{1}{2}$
Total.....	29 $\frac{1}{4}$	59			

Le canal de Lachine, 8 $\frac{1}{2}$ milles fait partie à la fois de cette ligne et de celle du Saint-Laurent.

La longueur navigable sans travaux de canalisation est de 126 $\frac{1}{4}$ milles. La distance totale de Montréal à Kingston, par cette voie, est 245 $\frac{1}{2}$ milles. Les biefs, ou portions comprises entre les écluses, couvrent 646 $\frac{1}{4}$ pieds, 282 $\frac{1}{4}$ pieds formant (dans la direction de Montréal à Ottawa, et d'Ottawa à Kings-

ton) les biefs de remonte, et 164, les biefs de descente. Sur le canal Rideau il y a, à partir d'Ottawa, 35 écluses ascendantes, et 14 descendantes.

Sur le haut Ottawa, il y a les ouvrages de la culbute, situés aux rapides de l'Islet, sur le cours septentrional de la rivière Ottawa. Ces ouvrages comprennent deux écluses, et trois digues continues.

1226. Ligne du Richelieu et du lac Champlain. Cette troisième ligne de canalisation, a été projetée en vue de relier le Saint-Laurent au lac Champlain et à la ligne des canaux de l'Etat de New-York. Les bateaux qui suivent la voie canadienne à destination de New-York remontent la rivière Richelieu à partir de son embouchure, à Sorel, sur le fleuve Saint-Laurent, 46 milles en aval de Montréal, et 114 en amont de Québec. De l'embouchure du Richelieu, les bateaux remontent 14 milles jusqu'à Saint-Ours, où on les élève à 5 pieds. Remontant toujours le Richelieu 32 milles plus haut les bateaux atteignent le canal de Chambly, lequel par le moyen d'écluses couvrant une distance de 12 milles, les élève de 74 pieds, et après une course ultérieure de 23 milles, sur le Richelieu, les bateaux atteignent la frontière canadienne. La longueur totale des canaux entre Montréal et New-York, sur cette voie, est de 85 milles, et les biefs de remonte et de descente couvrent 283 pieds ; la distance complète est 457 milles. La distance de Sorel à la frontière est 81 milles, et depuis la frontière jusqu'à la ville de New-York, 330 milles. L'écluse de Saint-Ours couvre un huitième de mille de longueur. Elle mesure 200×45 pieds, et la lame d'eau sur les heurtoirs à sept pieds de profondeur à l'étiage.

Le canal de Chambly a neuf écluses, et la lame d'eau a sept pieds sur les heurtoirs. Les dimensions des écluses varient de 118 à 125 pieds de longueur, et de $22\frac{1}{2}$ pieds à 24 pieds de largeur.

Cela complète la description générale de la ligne des canaux rattachés au fleuve Saint-Laurent et ses tributaires.

1227. Dans les autres provinces peu d'efforts ont été faits dans le sens de la construction de canaux.

Le gouverneur Wentworth, en 1794, proposa de relier le havre de Halifax à la baie de Cobequid et au bassin des mines par le canal de Shubénacadie. Après que les tracés eurent été faits, des directeurs furent nommés en 1798. Le projet resta en suspens jusqu'en 1826, époque à laquelle on décida de construire un canal de 8⁷ pieds de profondeur. Les travaux furent inaugurés par le comte de Dalhousie. Le canal fut ouvert plusieurs années après, mais finit par être abandonné. Dans l'Ile du Cap-Breton, un canal a été construit reliant la baie Saint-Pierre aux lacs Bras d'or. Il traverse un isthme large d'a peu près uu demi mille, et, des lacs Bras d'or, donne accès à l'Atlantique. Il y a une écluse (à ras de marée) dont les dimensions sont 200 pieds par $49\frac{1}{2}$ pieds. La profondeur de la lame d'eau sur les heurtoirs est de 18 pieds à l'étiage. Il a été commencé en 1854 et terminé en 1869. Il a été agrandi entre 1875 et 1891.

1228. L'état du Michigan a construit un canal pour opérer la jonction des lacs Supérieur et Huron au chutes Sainte-Marie. La propriété et l'administration de ce canal ont été transmises en 1881 au gouvernement fédéral des Etats-Unis. Il a un peu plus d'un mille de longueur, et comprend un bief de 515 pieds de longueur, de 80 pieds de largeur, et d'une

pente de 18 pieds. Un bief plus grand, mesurant 800 pieds de longueur, 100 de largeur, et donnant une lame d'eau de 21 pieds, est en construction.

Durant la saison de navigation de 1894, les marchandises transportées par voie du canal, sur la rive américaine, se sont élevées à 13,195,860 tonnes, évaluées à \$143,114,502, soit une augmentation en quantité de 2,399,288 tonnes, ou 22 pour 100, et une diminution en valeur de \$2,322,455, ou 2 pour 100.

La valeur, par tonne, de ces marchandises, a été de \$10.84, soit une diminution de \$2.63 par tonne sur la valeur de 1893. Le nombre total des navires ayant passé sur le canal a été 14,491, ce qui fait 2,483 de plus que le nombre correspondant pour 1893. Le canal a été ouvert au trafic durant la saison de navigation, 234 jours, en regard de 219 jours en 1893. La quantité de marchandises ayant passé par le canal de Suez en 1888, d'après les rapports officiels, a été de 6,640,834 tonnes; en 1889, 6,783,187 tonnes; en 1890, 6,980,014 tonnes; en 1891, 8,698,777 tonnes, et en 1892, 7,712,029 tonnes; ce qui fait voir que la quantité de marchandises transportées sur le canal du Sault Sainte-Marie, dans la saison de navigation de 1892, a dépassé de beaucoup celle des marchandises transportées sur le canal de Suez, lequel est ouvert toute l'année. Le nombre des navires qui ont passé par le canal de Suez en 1894 est de 3,352, ayant un tonnage net de 8,039,106 tonnes, soit une moyenne de 2,300 tonnes, tandis que le tonnage moyen des navires ayant remonté ou descendu le canal du Sault Sainte-Marie est de 856 tonnes.*

Naturellement, il n'y pas de comparaison possible entre la valeur des marchandises transportées sur l'un et l'autre canal, celles qui passent par le canal de Suez s'élevant annuellement à la somme de \$300,000,000. Mais si l'on considère que le canal de Suez peut accommoder les plus grands navires, il est utilisé plus ou moins par la marine marchande de toutes les nations, on peut se former une idée du trafic qui se fait sur le canal du Sault Sainte-Marie, et de la grande opportunité qu'il y a de s'assurer des facilités encore plus grandes de passage à cet endroit, à la fois en consultant les statistiques données précédemment et celles données dans le tableau qui suit. Ce tableau donne un état complet du trafic qui se fait sur le canal depuis 1855. La proportion des marchandises transportées par les bateaux canadiens a été: en 1887, 7 pour 100; en 1888, 6 pour 100; en 1889, 4 pour 100; en 1890, 3½ pour 100; en 1891, 4 pour 100; en 1892, 3 $\frac{8}{10}$ pour 100; en 1893, 4 $\frac{4}{10}$ pour 100.

* Le nombre des navires utilisant le canal de Suez en 1874, il y a vingt ans, était de 1,264. Ce chiffre, mis en regard de ceux d'aujourd'hui, montre bien comment la construction du canal a révolutionné complètement le trafic et changé la voie du commerce entre l'Europe et l'Orient lointain. L'année du plus fort trafic pour ce canal a été 1891; 4,206 steamships passèrent cette année-là. L'application de la lumière électrique aux fins maritimes est aujourd'hui si générale, que près de 95 pour 100 des navires sur le canal ont pu naviguer de nuit.

TRAFFIC SUR LE CANAL DU SAULT SAINTE-MARIE DEPUIS SON OUVERTURE EN 1855.

ANNÉE.	TONNAGE.		Voyageurs.	Houille.	Farine.	Froment.	Tous autres grains.	Ferovré et fer en gueuse.	Sel.	Cuivre.	Minerai de fer.	Bois (mesure de plac.) 1,000 pds.
	De jauge.	Effectif.										
1855	106,296		4,270	1,414	10,289	Boiss.	Boiss.	Tonnes.	Barils.	Tonnes.	Tonnes.	Pieds.
1856	101,458		4,574	3,988	17,686	49,700	33,908	1,040	587	3,196	1,447	126
1857	200,820		6,650	5,279	16,560	1,376,716	22,300	981	464	5,727	11,597	395
1858	189,819		9,230	4,118	13,732	1,376,716	10,500	2,507	1,500	5,760	26,184	572
1859	352,642		8,884		39,459	1,376,716	71,738	5,504	2,737	6,744	31,685	185
1860	463,657				50,250	1,376,716	133,437			9,000	65,769	
1861	276,639		8,816	11,507	22,743	1,376,716	76,530	4,194	3,014	7,645	140,000	394
1862	359,612		8,468	11,346	17,291	1,376,716	59,062	6,438	2,477	6,881	113,014	196
1863	507,434		18,281	7,805	31,975	1,376,716	78,480	6,681	1,044	181,567	181,567	1,411
1864	571,438		16,985	11,282	33,937	1,376,716	143,560	7,343	1,776	5,331	213,758	2,101
1865	409,062		19,777	34,985	34,985	1,376,716	7,346	7,346	3,175	9,935	147,459	822
1866	458,530		14,067	33,603	33,603	1,376,716	290,926	13,235	4,454	9,550	152,102	144
1867	556,890		15,120	29,927	28,345	1,376,716	249,031	20,602	5,316	10,685	192,222	300
1868	432,563		10,500	25,814	27,372	1,376,716	285,123	22,785	4,624	12,222	191,939	1,119
1869	524,885		17,657	27,850	32,007	1,376,716	323,501	23,851	5,910	18,662	239,368	1,250
1870	698,826		17,153	15,952	33,548	1,376,716	304,077	42,959	11,089	11,301	409,850	722
1871	752,101		15,859	46,798	26,060	1,376,716	308,923	54,984	36,199	14,562	327,461	1,072
1872	914,745		25,830	80,815	136,411	1,376,716	567,134	86,194	42,690	14,591	383,105	1,742
1873	1,070,857		30,966	96,780	172,692	1,376,716	1,119,997	309,645	44,920	15,927	504,121	1,162
1874	1,070,857		22,935	61,123	179,855	1,376,716	1,120,015	149,999	31,741	22,331	427,658	1,638
1875	1,259,534		19,685	101,280	309,991	1,376,716	1,213,788	250,080	54,391	18,396	493,408	5,391
1876	1,541,676		30,286	124,784	315,224	1,376,716	1,371,549	407,772	46,666	25,756	609,752	17,761
1877	1,439,216		21,800	91,575	355,117	1,376,716	1,349,738	343,542	63,188	16,767	568,082	14,143
1878	1,657,195		20,384	91,856	344,499	1,376,716	1,872,940	264,674	14,882	22,529	565,750	24,119
1879	1,677,071		18,979	110,704	451,090	1,376,716	2,603,646	39,218	63,240	22,309	540,075	39,998
1880	1,734,890		25,766	170,501	523,860	1,376,716	2,105,920	46,791	77,916	21,753	44,639	44,639
1881	2,092,757		24,671	295,647	605,453	1,376,716	2,671,086	367,838	65,897	29,488	748,131	58,877
1882	2,468,088		29,256	430,184	844,044	1,376,716	3,728,856	473,129	87,830	35,009	987,060	82,783
1883	2,042,250		39,125	714,444	687,031	1,376,716	4,731,552	109,912	176,612	25,409	987,060	87,131
1884	2,947,857		54,214	706,379	1,248,443	1,376,716	5,900,701	72,428	70,898	36,024	1,136,071	122,889
1885	3,035,937		96,147	894,931	1,440,083	1,376,716	15,274,213	422,981	144,804	36,024	1,235,132	122,889
1886	4,219,387		27,088	1,099,999	1,759,365	1,376,716	18,991,485	60,428	136,355	31,927	1,335,132	122,889
1887	4,897,598		32,668	1,352,987	1,572,735	1,376,716	22,096,520	115,208	138,577	38,627	2,087,916	137,688
1888	5,139,659		25,668	1,205,041	1,907,725	1,376,716	22,096,520	775,356	204,908	34,886	2,437,713	165,226
1889	7,221,935		25,712	1,629,197	2,190,725	1,376,716	18,596,351	63,703	210,483	28,960	2,570,517	241,372
1890	8,545,435		25,712	1,629,197	2,190,725	1,376,716	18,596,351	57,561	168,250	33,456	4,095,855	315,554
1891	8,400,685		26,190	2,057,532	3,239,104	1,376,716	16,217,340	116,327	179,431	43,729	4,774,768	361,929
1892	10,647,203		25,896	2,904,266	5,418,135	1,376,716	10,632,100	69,741	234,528	69,190	3,560,213	366,305
1893	9,849,754		18,869	3,008,120	7,420,674	1,376,716	13,686,640	101,520	228,730	87,530	4,014,556	512,844
1894	13,110,366		27,236	2,797,184	8,905,773	1,376,716	34,869,463	60,659	237,461	99,573	6,545,876	722,788

1229. L'état suivant indique les sommes déboursées pour la construction et l'entretien des canaux :—

Canal de Lachine.....	\$ 9,751,030
“ “ Beauharnois.....	1,611,690
“ “ Soulanges (en construction).....	987,953
“ “ Williamsburg (en voie d'agrandissement).....	3,438,941
“ “ Cornwall.....	5,054,565
Canaux du Saint-Laurent, relevés, etc.....	956,900
Canal de Murray.....	1,247,470
“ “ Welland.....	23,763,866
“ du Sault Sainte-Marie (en construction).....	2,791,874
“ de Sainte-Anne.....	1,170,216
“ “ Carillon et Grenville.....	4,025,939
“ “ Culbute.....	379,494
“ “ Rideau (y compris l'embranchement de Perth).....	4,560,286
“ “ Trent.....	1,091,896
Ecluse de Saint-Ours.....	121,538
Canal de Chambly.....	637,207
“ “ Saint-Pierre.....	646,432
Total.....	<u>\$ 62,237,296</u>

En outre de ce qui précède, il a été dépensé sur les revenus :—

Grosses réparations.....	\$ 2,050,414
Menues réparations.....	4,730,432
Personnel et entretien.....	5,903,108
Ce qui porte la dépense totale à.....	<u>\$ 74,921,250</u>

1230. De ce montant, la somme de \$20,692,244 a été dépensée antérieurement à la Confédération, \$4,173,921 par le gouvernement impérial, et \$16,518,323, par les gouvernements des provinces intéressées. La somme totale dépensée pour construction et agrandissements seuls est de \$64,287,710, cette somme comprenant le coût du canal de la baie Verte, dont pendant un temps on a regardé la construction possible en vue d'opérer la jonction de la baie de Fundy et du golfe Saint-Laurent.

1231. Le prix total de construction du canal de Welland à venir au 30 juin 1894, a été de \$24,100,286. De cette somme, \$222,220 ont été fournies par le gouvernement impérial et \$7,416,020 par le gouvernement de la province antérieurement à la Confédération, ce qui laisse \$16,447,044 pour la dépense encourue depuis la Confédération. De cette dernière somme, \$337,991 représentent les grosses réparations imputables au revenu. La somme de \$2,086,462 a été payée pour le personnel, et celle de \$1,714,781 pour les réparations. Dans la même période, les recettes ont été de \$5,855,368. Les dépenses pour personnel, entretien, réparations, menues et grosses, ont été de \$4,339,234, ce qui laisse \$1,516,134 de surplus pour faire face aux intérêts. Le produit total des canaux depuis la Confédération est de \$10,238,368, soit une moyenne de \$379,199 par année.

1232. Le tableau suivant est un état du nombre, du tonnage et de la nationalité des navires qui ont remonté les divers canaux dans la saison de navigation des années 1883 à 1893 inclusivement, ainsi que du nombre de voyageurs et de la quantité des marchandises transportées, et droits de péages perçus :—

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION ET DU TRAFIC SUR LES CANAUX CANADIENS, DURANT LA SAISON
DE NAVIGATION, ANNEES 1883 A 1893.

Année.	BATEAUX CANA- DIENS.			Tonnage.	BATEAUX AMERI- CAINS.			Ton- nage.	Nombre total des Bateaux.	Tonnage total.	Nombre de voyageurs.	Tonnes de mar- chandises.	Droits de péages.	Augmen- tation ou diminution.	
	Nombre, à vapeur.	Nombre, à voiles.	Nombre, total.		Nombre, à vapeur.	Nombre, à voiles.	Nombre, total.								
1883	533	1,603	2,136	438,572	314	817	1,131	882,385	3,267	880,367	1,865	1,005,156	186,377	+	42,052
1884	530	1,689	2,219	403,555	272	617	919	837,774	3,188	741,329	4,676	837,811	153,192	+	33,185
1885	530	1,323	1,853	394,336	190	690	880	287,611	2,733	681,947	3,912	784,928	143,814	+	7,378
1886	881	1,711	2,592	546,140	315	732	1,047	393,588	3,589	930,728	3,589	980,133	188,984	+	43,170
1887	854	1,277	2,131	504,248	288	366	654	283,073	2,785	787,307	5,303	777,918	146,711	+	42,973
1888	745	1,150	1,895	477,953	303	449	752	370,318	2,647	828,271	3,402	878,800	163,135	+	22,424
1889	820	1,141	1,961	565,916	467	547	1,014	526,000	2,975	1,091,946	4,671	1,085,273	219,510	+	50,375
1890	1,139	996	2,135	613,821	436	312	748	506,648	2,883	1,122,463	2,874	1,016,165	194,090	+	25,420
1891	1,147	641	1,788	527,892	522	284	806	582,264	2,594	1,110,156	35,080	975,013	200,978	+	6,888
1892	1,226	592	1,818	592,078	536	261	797	600,223	2,615	1,192,301	43,884	953,334	197,238	+	3,740
1893	1,021	447	1,468	493,365	895	480	1,375	994,148	2,843	1,487,743	23,085	1,294,823	193,276	+	3,962
1883	3,519	5,471	8,990	1,746,901	482	736	1,218	100,964	10,298	1,847,865	51,148	856,786	110,394	—	1,371
1884	2,733	4,693	7,426	1,439,845	515	727	1,242	91,732	8,568	1,531,577	49,117	727,048	84,481	—	25,913
1885	2,828	5,039	7,867	1,465,383	511	652	1,163	85,213	9,030	1,550,696	44,185	734,280	74,513	—	9,068
1886	3,187	5,972	9,159	1,667,685	552	717	1,269	97,094	10,428	1,764,779	52,460	913,390	74,917	—	404
1887	3,201	5,702	8,903	1,622,796	426	780	1,206	92,499	10,109	1,715,295	56,404	886,962	72,437	—	2,480
1888	2,888	4,918	7,806	1,407,797	411	796	1,207	92,299	9,005	1,500,096	50,692	781,599	63,715	—	6,722
1889	3,008	5,473	8,481	1,656,102	580	821	1,381	101,400	10,175	1,757,502	49,290	919,872	72,305	—	6,790
1890	3,849	5,822	9,671	1,658,568	633	893	1,526	82,878	10,498	1,741,447	61,707	853,833	60,720	—	11,785
1891	3,041	5,706	8,747	1,751,421	582	694	1,276	90,208	9,333	1,841,629	63,283	936,714	75,972	—	15,252
1892	3,158	6,076	9,234	1,813,923	546	682	1,228	94,760	10,412	1,908,683	64,192	966,735	102,361	—	26,389
1893	3,678	6,414	10,092	2,009,702	440	712	1,152	95,163	11,244	2,104,865	66,477	1,158,376	102,349	—	34,112
1883	303	1,173	1,566	178,504	5	1,263	1,268	123,323	2,834	301,827	3,970	232,279	22,347	—	2,843
1884	351	941	1,292	151,208	7	1,179	1,186	116,780	2,478	267,988	6,507	199,146	18,898	—	3,449
1885	322	790	1,112	122,548	5	1,093	1,098	108,173	2,210	230,721	3,813	184,212	17,118	—	1,780
1886	332	699	1,031	122,509	3	1,109	1,112	109,689	2,143	232,198	5,109	193,940	18,140	—	1,022

Ligne du St-Laurent

Welland

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION ET DU TRAFIC ET LES CANAUX CANADIENS, DURANT LA SAISON DE NAVIGATION, ANNEES 1883-1893—*Vim.*

CANAUX.	Année.	BATEAUX CANADIENS.			Tonnage.	BATEAUX AMÉRICAINS.			Nombre total des bateaux.	Tonnage total.	Nombre de voyageurs.	Marchandises transportées, (tonnes.)	Droits de péage.	Augmentation ou diminution.	
		Nombre, à vapeur.	Nombre, à voiles.	Nombre, total.		Nombre, à vapeur.	Nombre, à voiles.	Nombre, total.							
Chambly.....	1887	373	617	1,020	117,381	4	1,246	1,250	2,270	238,386	3,278	223,272	20,496	2,356	
	1888	355	619	974	115,699	10	1,283	1,303	2,277	243,141	3,488	241,753	22,316	1,817	
	1889	637	496	1,133	117,495	7	1,251	1,258	2,391	239,907	5,017	220,451	20,725	1,888	
	1890	438	662	1,100	134,498	27	981	1,008	2,108	231,747	3,588	202,407	18,171	2,554	
	1891	464	555	1,019	108,834	28	1,006	1,034	2,053	229,264	3,783	229,264	19,377	1,206	
	1892	603	625	1,229	123,782	25	1,442	1,467	2,696	262,879	5,218	270,766	20,960	1,583	
	1893	581	599	1,180	121,348	3	1,569	1,572	2,752	274,083	5,133	312,870	22,649	1,689	
	Ottawa.....	1883	1,206	2,173	3,379	443,267	...	755	755	4,134	517,723	18,173	743,274	59,936	3,239
		1884	1,052	1,884	2,936	391,472	...	622	622	3,558	454,012	16,439	673,760	54,714	5,222
		1885	1,033	2,029	3,062	405,980	...	510	510	3,572	457,535	13,714	763,236	51,995	281
1886		1,203	2,458	3,661	417,506	2	561	563	4,234	473,942	15,038	745,335	57,813	2,818	
1887		972	1,746	2,718	368,651	...	628	628	3,846	430,415	14,785	783,047	54,397	2,816	
1888		1,029	1,709	2,738	379,419	...	436	436	3,174	422,287	14,112	693,249	51,603	3,394	
1889		1,020	1,615	2,635	372,163	...	631	631	3,266	433,582	14,787	747,073	52,401	5,798	
1890		1,145	1,389	2,534	371,751	4	291	295	2,829	400,239	12,298	651,355	48,226	9,175	
1891		1,025	1,123	2,148	328,602	4	312	316	2,464	359,727	12,569	585,041	40,956	7,270	
1892		1,017	1,341	2,358	332,353	1	308	309	2,667	360,685	11,038	647,011	43,672	2,716	
1893	1,019	1,244	2,263	296,087	2	183	185	17,959	314,046	13,828	581,521	35,284	8,388		
Rideau.....	1883	1,006	1,325	2,331	150,951	28	68	96	2,427	158,247	3,057	92,436	5,344	1,216	
	1884	689	1,190	1,879	117,255	27	72	99	1,978	124,821	1,015	76,389	4,062	1,282	
	1885	745	1,039	1,784	110,123	24	102	126	1,910	120,493	2,181	87,944	4,976	914	
	1886	917	1,225	2,142	130,506	42	114	156	2,298	141,632	2,973	90,990	6,318	1,342	
	1887	1,099	1,283	2,382	147,784	64	81	145	2,594	156,157	2,944	92,478	5,556	762	
	1888	1,141	1,388	2,529	166,466	50	170	220	2,749	185,063	4,193	112,248	6,627	1,071	
	1889	1,114	1,120	2,234	145,007	75	183	258	2,942	164,424	2,910	113,126	7,063	436	

1890	1,151	965	2,116	134,884	58	64	122	5,794	2,288	140,678	3,921	113,574	6,145	918
1891	1,299	945	2,244	147,102	69	181	250	17,355	2,494	164,437	5,423	109,313	6,303	158
1892	1,520	1,039	2,559	189,508	57	74	131	6,948	2,690	196,456	7,442	96,366	5,150	1,153
1893	1,299	858	2,157	160,426	73	176	249	15,489	2,406	175,915	6,119	104,234	5,773	623
1883	317	283	600	196,106	4	..	4	528	604	196,634	4,814	81,035	1,966	1,234
1884	181	275	456	136,984	..	12	12	1,612	468	138,586	2,282	75,895	1,975	9
1885	163	244	407	110,673	..	18	18	4,416	425	115,089	1,899	73,174	1,944	1,031
1886	..	1	1	325	1	325	1	943
1887	1
1883	522	808	1,330	101,658	1,330	101,658	4,632	15,695	2,190	1,357
1884	593	901	1,494	133,165	1,494	134,165	6,449	19,115	2,854	664
1885	173	975	1,148	68,716	1,148	68,716	867	20,160	1,575	1,279
1886	35	1,171	1,206	57,322	1,206	57,322	..	25,887	1,405	170
1887	125	1,566	1,691	82,597	1,691	82,597	..	41,174	2,508	1,103
1888	111	1,470	1,581	90,401	..	3	3	253	1,584	90,654	..	39,149	2,204	304
1889	105	2,056	2,161	118,262	2,161	118,262	..	55,443	2,920	716
1890	44	1,250	1,294	70,985	1,294	70,985	..	32,231	1,742	1,178
1891	129	992	1,121	71,664	1,121	71,664	..	34,520	1,778	36
1892	220	1,665	1,885	126,353	..	6	6	1,919	1,891	128,272	..	59,042	3,156	1,378
1893	233	1,229	1,462	93,825	10	18	28	9,576	1,490	109,401	..	47,606	2,264	1,892
1883	17	9	26	2,067	26	2,067	..	9,910	178	233
1884	24	16	40	2,440	40	2,440	..	13,049	225	47
1885	51	28	79	3,880	79	3,880	..	23,707	486	261
1886	85	17	102	3,620	102	3,620	..	19,216	384	104
1887	126	20	146	4,475	146	4,475	..	15,645	330	52
1888	144	2	146	2,587	146	2,587	..	14,799	257	73
1889	436	39	475	20,607	475	20,607	4,727	25,130	492	235
1890	739	565	1,304	51,800	1,304	51,800	8,318	24,670	709	217
1891	747	385	1,132	52,568	2	..	2	8	1,134	52,576	9,547	20,839	652	57
1892	836	454	1,290	65,509	1	..	1	20	1,291	65,529	10,199	22,513	726	74
1893	994	594	1,588	76,537	1,488	76,537	9,077	31,219	883	157
1890	715	135	850	101,165	2	13	15	339	865	101,504	12,569	18,783	707	707
1891	859	188	1,047	147,371	2	6	8	260	1,055	147,631	16,651	11,742	670	37
1892	656	148	804	158,459	3	36	39	496	843	158,955	10,459	13,729	585	85
1893	497	150	647	176,534	9	15	24	1,285	671	177,819	10,525	16,340	636	51

Baie Burlington.....

Saint-Pierre.....

Vallée de Trent.....

Murray.....

1233. Le tableau suivant est un sommaire du précédent; il donne le total des sommes, nombres et quantités indiqués sous les diverses rubriques pour chaque année:—

ÉTAT SOMMAIRE DU MOUVEMENT DE LA NAVIGATION ET DU TRAFIC
SUR LES CANAUX CANADIENS, 1883 À 1893.

ANNÉE.	BATEAUX CANADIENS			Tonnage:	BATEAUX AMÉRICAINS			Tonnage.
	A vapeur.	A voiles.	Total.		A vapeur.	A voiles.	Total.	
1883.	7,513	12,845	20,358	3,318,020	833	3,699	4,532	688,952
1884.	6,153	11,489	17,642	2,775,924	801	3,279	4,080	618,004
1885.	5,845	11,467	17,312	2,681,639	730	3,065	3,795	547,438
1886.	6,590	13,254	19,844	2,945,613	914	3,233	4,147	667,953
1887.	6,750	12,241	18,991	2,847,952	782	3,101	3,883	566,680
1888.	6,405	11,256	17,661	2,640,322	774	3,147	3,921	631,777
1889.	7,230	12,163	19,393	2,995,582	1,109	3,433	4,542	830,648
1890.	9,220	11,435	20,655	3,139,472	1,010	2,354	3,364	721,397
1891.	8,711	10,535	19,246	3,135,454	1,209	2,393	3,602	838,116
1892.	9,236	11,941	21,177	3,401,965	1,169	2,759	3,928	871,795
1893.	9,322	11,535	20,857	3,434,054	1,432	3,153	4,585	1,286,295

ANNÉE.	Nombre total des bateaux.	Tonnage total.	Voyageurs.	Marchandises.	Droits de péage.	Augmenta- tion ou diminution.
			Nombre.	Tonnes.	\$	\$
1883.	24,890	4,006,978	87,719	3,036,571	388,732	+ 33,273
1884.	21,722	3,393,928	84,430	2,622,213	320,401	— 68,331
1885.	21,107	3,229,077	70,571	2,673,641	300,421	— 19,980
1886.	23,991	3,613,566	78,762	2,969,093	347,962	+ 47,541
1887.	22,874	3,414,632	82,914	2,820,525	303,035	— 44,927
1888.	21,582	3,272,099	75,797	2,761,597	317,854	+ 14,819
1889.	23,935	3,826,230	81,362	3,166,368	380,616	+ 62,762
1890.	24,019	3,860,869	127,135	2,913,047	330,510	— 50,106
1891.	22,848	3,973,570	146,336	2,902,526	346,686	+ 16,176
1892.	25,105	4,273,760	152,439	3,031,736	373,848	+ 27,162
1893.	25,342	4,720,349	134,189	3,546,989	329,014	— 44,834

1234. Il y a eu une augmentation de 237 dans le nombre total des bateaux, une diminution de 320 dans le nombre des bateaux canadiens, et une augmentation de 657 dans le nombre des bateaux américains. Le tonnage total s'est accru de 446,589 tonnes. L'augmentation dans la quantité des marchandises transportées a été de 515,253 tonnes, et dans le nombre des voyageurs, 18,250, et dans le montant des péages, \$44,834.

1235. Comme la question des droits de péage réclamés sur le froment et autres produits alimentaires passant par le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent a été le sujet d'une correspondance diplomatique entre le Canada et les Etats-Unis, une exposition succincte des faits s'y rapportant ne sera peut-être pas hors de propos.

En 1882, les droits de péage sur le canal de l'Erié furent abolis, et comme conséquence les armateurs et expéditeurs de Montréal et d'ailleurs, intéres-

sés dans le commerce des grains, persuadèrent au gouvernement que l'abolition des péages sur le canal de Welland et les canaux du Saint-Laurent, aurait pour effet d'attirer vers ces canaux et la voie Saint-Laurent jusqu'à la mer, une quantité toujours croissante de marchandises, particulièrement de grains, allant vers l'est. C'est pourquoi, par arrêté ministériel, en date du 5 juin 1884, les droits de péages sur le froment, le maïs, l'avoine, l'orge le seigle remorqués sur ces canaux à destination de Montréal et de ports canadiens à l'est de Montréal, furent réduits de moitié pour la saison alors présente de navigation. Le plein montant du droit était perçu, et une moitié en était rendue sur preuve de la livraison du grain à Montréal.

Cette réduction fut de nouveau décrétée (en y comprenant les pois) par arrêté ministériel en date du 17 juin 1885, et par un arrêté subséquent, du 4 juillet 1885, une réduction ultérieure de 2 centins par tonne fut accordée pour la saison de navigation alors présente, seulement, les droits devant être perçus puis remboursés comme l'année précédente. Cette exemption fut continuée d'année en année par arrêtés ministériels spéciaux. Dans les années 1887, 1888 et 1889, l'avoine ne fut pas comprise dans l'exemption mais en 1890, elle fut remise sur la liste, dans le cas d'exportation. Par arrêté ministériel, en date du 25 mars 1891, la réduction fut encore continuée, et il fut décrété que le transbordement effectué en un port canadien intermédiaire n'empêcherait pas la remise d'être faite, mais que celle-ci n'aurait pas lieu pour le grain transbordé à Ogdensburgh (sur la rive américaine) puis remorqué sur les canaux du Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

Par arrêté ministériel, en date du 4 avril 1892, la réduction fut décrétée de nouveau, mais elle fut déclarée applicable seulement aux produits transportés en la manière ci-dessus indiquée, et, de fait, exportés. Il fut également décrété que tout transbordement en route devrait se faire dans un port canadien, sans quoi le droit à la remise n'existerait plus.

Le gouvernement des Etats-Unis prétendit que cette dernière clause établissait une distinction injuste à leur égard, et conséquemment, on août 1892, il établit des droits de péage de 20 centins par tonne sur les marchandises remorquées par le canal du Sault Sainte-Marie vers un port du Canada. Le 13 février 1893, le gouvernement canadien décréta que, durant la saison de 1893, les droits de péage sur le froment, le maïs, les pois, l'orge, le seigle, l'avoine, la graine de lin et le sarrasin, allant vers l'est par le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent, respectivement, seraient de 10 centins par tonne, et le plein droit pour le passage du canal Welland donnait en même temps libre passage sur les canaux du Saint-Laurent. Par suite, le droit préférentiel imposé par le gouvernement des Etats-Unis sur les marchandises passant par le canal du Sault Sainte-Marie fut aboli.

1236. Le tableau suivant indique les quantités de froment, orge, maïs, avoine, pois et seigle qui ont descendu le canal Welland venant des ports à l'ouest de Port Colborne, en chaque année à partir de 1882. Comme il a été expliqué précédemment, les pleins droits furent perçus en 1882 et 1883 ; une remise de la moitié du droit, soit 10 centins par tonne, fut accordée sur le grain à destination de Montréal, durant l'année 1884, jusqu'au mois de juin 1885, et à partir de cette dernière date une remise de 18 centins par tonne fut accordée, ne laissant à payer en réalité que 2 centins par tonne.

QUANTITÉS DES PRINCIPALES MARCHANDISES TRANSPORTÉES SUR
LES CANAUX CANADIENS, EN 1892 ET 1893—Fin.

MARCHAN- DISES.	Canaux de l'Ottawa.		Canal de Saint-Pierre.		Canaux de la Trent.		Canal de Murray.		Total.	
	1892.	1893	1892.	1893.	1892.	1893.	1892.	1893.	1892.	1893.
	Ton.	Ton.	Ton.	Ton.	Ton.	Ton.	Ton.	Ton.	Tonnes.	Tonnes.
Farine	26	14	2,215	1,541	70	41	55	28,530	31,653
Froment	28	8	5	765	414	495,767	495,311
Maïs	4	2	251,912	728,894
Orge	76	573	38	16,504	21,300
Avoine	4,579	2,309	51	16	90,682	63,381
Seigle	57	70	34	19	19,683	9,635
Tous autres vég. alim..	1,749	571	1,983	1,508	92,514	82,752
Bois	469,727	382,442	4,572	4,831	1,573	1,153	2,539	987	723,008	672,689
Houille	36,597	26,931	850	1,983	517,261	649,058
Toutes autres marchandises
	170,765	196,105	15,658	14,303	20,976	29,991	6,893	11,320	795,875	792,616
Total....	647,011	581,521	59,042	47,606	22,513	31,219	13,729	16,340	3,031,736	3,546,989

1238. Le tableau suivant indique les sommes qui ont été déboursées pour les divers canaux dans les derniers sept ans, en constructions, réparations et entretien :—

CANAUX CANADIENS—SOMMES DÉPENSÉES EN CONSTRUCTION,
RÉPARATIONS ET ENTRETIEN, 1888 à 1894.

CANAUX.	Année	Construc- tion.	Répara- tions.	Personnel et entretien.	Total.
		\$	\$	\$	\$
Lachine	1888	27,411	19,999	52,230	99,640
	1889	77,006	22,958	54,111	154,075
	1890	15,686	22,999	53,114	91,799
	1891	16,373	36,293	50,722	103,388
	1892	115,333	67,500	52,729	235,562
	1893	496,921	51,617	53,185	601,723
	1894	80,202	40,940	60,174	181,316
Beauharnois	1888	14,412	14,286	19,325	48,023
	1889	10,993	14,983	20,019	45,995
	1890	14,999	19,847	34,846
	1891	17,086	12,537	18,887	48,510
	1892	1,696	15,000	20,051	36,746
	1893	14,107	20,348	34,455
	1894	6,548	13,903	20,575	41,026
Soulanges	1892	54,236	54,236
	1893	210,336	210,336
	1894	723,381	723,381

* Somme totale dépensée pour construction à venir au 30 juin 1894.

CANAUX CANADIENS—SOMMES DÉPENSÉES EN CONSTRUCTION,
RÉPARATIONS, Etc.—*Suite.*

CANAUX.	Année	Cons-	Répara-	Personnel	Total.
		truction.	tions.	et entretien.	
		\$	\$	\$	\$
Cornwall..... *\$5,115,215	1888	67,946	13,943	16,938	98,827
	1889	163,994	58,205	17,891	240,090
	1890	367,038	12,758	17,063	396,859
	1891	600,462	9,830	16,078	626,370
	1892	400,901	9,864	15,597	426,362
	1893	352,536	9,688	15,173	377,397
	1894	404,990	7,734	15,344	428,068
Ligne de Williamsburg— Farran's Point..... Rapide Plat..... Galops..... *\$3,446,105.....	1888	71,742	8,190	7,647	87,579
	1889	59,867	8,795	7,485	76,147
	1890	139,078	8,192	8,955	156,225
	1891	230,671	7,987	8,678	247,336
	1892	377,343	8,551	9,458	395,352
	1893	375,868	8,348	8,676	392,892
	1894	498,390	7,030	10,230	515,650
Ligne du Saint-Laurent (montant non décomposé)— *\$1,055,279.....	1888	56,483	56,483
	1889	18,494	18,494
	1890	23,980	23,980
	1891	35,137	35,137
	1892	59,779	59,779
	1893	52,643	52,643
	1894	13,722	13,722
Welland..... *\$24,100,286.....	1888	440,462	86,519	110,806	637,787
	1889	269,714	77,547	113,587	460,848
	1890	169,281	72,686	109,202	351,169
	1891	56,139	82,548	107,663	246,350
	1892	38,550	73,772	104,674	216,996
	1893	33,363	65,017	104,927	203,357
	1894	15,002	53,054	102,019	170,075
Ligne de l'Ottawa— Saint-Anne..... *\$1,223,787.....	1888	20,283	1,381	2,506	24,170
	1889	24,786	1,731	2,569	29,086
	1890	6,151	1,526	2,571	10,248
	1891	8,174	1,503	2,506	12,183
	1892	25,472	1,666	2,571	29,709
	1893	6,522	2,800	2,581	11,903
	1894	3,498	2,800	2,640	8,938
Carillon et Grenville..... *\$4,162,461.....	1888	38,996	10,037	21,531	70,564
	1889	298	10,135	22,099	32,535
	1890	4,544	7,582	15,896	28,022
	1891	4,395	10,797	21,230	36,422
	1892	49,623	8,620	17,459	75,702
	1893	42,506	10,669	16,763	69,928
	1894	20,420	11,620	14,145	46,185
Culbute..... *\$433,348.....	1888	7,574	731	739	9,044
	1889	17,112	116	1,050	18,278
	1890	2,818	748	3,566
	1891	11,305	500	745	12,550
	1892	1,546	736	2,282
	1893	1,421	13	749	2,183
	1894	2,540	494	730	3,765

* Somme totale déboursée pour construction à venir au 30 juin 1894.

CANAUX CANADIENS.—SOMMES DÉPENSÉES EN CONSTRUCTION,
RÉPARATIONS, ETC.—*Suite.*

CANAUX.	Année	Cons- truction.	Répara- tions.	Personnel et entretien.	Total.
		\$	\$	\$	\$
Rideau..... *\$4,298,076.	1888	18,889	25,479	33,459	77,827
	1889	6,665	18,106	33,802	58,573
	1890	21,124	18,025	34,271	73,420
	1891	20,967	21,538	34,642	77,147
	1892	31,363	21,507	35,501	88,371
	1893	24,275	18,790	35,022	78,087
	1894	14,485	16,940	34,943	66,368
Trent..... *\$1,195,350.	1888	114,879	5,151	1,770	121,800
	1889	77,270	5,936	3,242	86,448
	1890	70,167	731	3,451	74,349
	1891	12,991	4,889	3,804	21,684
	1892	10,964	4,722	3,696	19,382
	1893	16,801	2,087	3,740	22,628
	1894	23,816	4,989	3,785	32,590
Ligne de Chambly— Saint-Ours..... *\$216,566.	1888	2,801	2,216	5,017
	1889	17,964	2,003	2,421	22,388
	1890	24,572	1,935	2,138	28,645
	1891	21,697	4,460	2,011	28,168
	1892	3,585	1,944	2,169	7,698
	1893	1,994	2,137	4,131
	1894	925	2,217	3,142
Chambly..... *\$1,045,389.	1888	65,537	11,850	20,073	97,460
	1889	51,438	19,392	19,679	90,509
	1890	23,221	14,400	19,655	57,276
	1891	43,344	11,400	19,205	73,949
	1892	38,354	12,977	19,665	70,996
	1893	21,128	12,451	19,310	52,889
	1894	8,568	11,921	19,041	39,530
Saint-Pierre..... *\$739,163.	1888	1,588	3,218	4,806
	1889	500	353	3,085	3,938
	1890	155	3,110	3,365
	1891	1,483	312	3,255	5,050
	1892	45,324	1,461	3,008	49,793
	1893	10,799	1,856	2,938	15,593
	1894	4,289	1,987	2,936	9,212
Murray..... *\$1,247,870.	1888	146,754	146,754
	1889	215,326	215,326
	1890	106,760	494	107,254
	1891	61,260	174	5,137	66,571
	1892	5,964	3,505	5,803	15,272
	1893	30,839	5,341	5,500	41,680
	1894	5,296	5,668	10,964
Rivière Tay..... *\$476,878.	1888	54,166	54,166
	1889	89,486	89,486
	1890	22,226	22,226
	1891	17,115	17,115
	1892	29,772	29,772
	1893
	1894

*Somme totale déboursée en construction à venir au 30 juin 1894.

†Compris dans la dépense relative au canal Rideau.

CANAUX CANADIENS.—SOMMES DÉPENSÉES EN CONSTRUCTION,
RÉPARATIONS, Etc.—Fin.

CANAUX.	Année	Cons- truction.	Répara- tions.	Personnel et entretien.	Total.
		\$	\$	\$	\$
Sault Sainte-Marie.....	1889	34,019	34,019
	1890	176,569	176,569
	1891	325,336	325,336
	1892	341,474	341,474
	1893	589,801	589,801
	1894	1,316,529	1,316,529
Divers.....	1888	34,533	5,800	40,333
	1889	10,092	1,999	3,208	15,299
	1890	16,427	1,800	47,750	65,977
	1891	16,925	3,260	53,662	73,847
	1892	6,541	8,711	56,363	71,615
	1893	37,139	7,944	55,742	100,825
Récapitulation.....	1888	1,188,212	207,755	292,458	1,688,425
	1889	1,145,025	242,261	304,248	1,691,534
	1890	1,189,644	177,889	338,267	1,705,800
	1891	1,500,861	208,028	348,224	2,057,113
	1892	1,637,819	239,801	349,479	2,227,099
	1893	2,302,898	212,703	346,791	2,862,392
+ \$64,243,323	1894	3,156,306	188,319	346,022	3,690,647

*Somme totale dépensée en construction à venir au 30 juin 1894.

†Exclusion faite des sommes dépensées en construction sous la rubrique "Divers".

La somme de \$44,387, qui a été déboursée pour faire le tracé du canal de la baie Verte, forme, ajoutée aux sommes indiquées ci-haut, le total de \$64,287,710.

1239. La quantité totale des marchandises qui ont remonté ou descendu le canal Welland, en transit d'un port américain à un autre, durant une période de treize (13) saisons, se chiffre comme il suit :—

ANNÉE.	Vers l'est.	Vers l'ouest.	Total.	Total des marchan- dises trans- portées.
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1881.....	96,266	97,907	194,153
1882.....	110,286	172,520	282,806
1883.....	174,912	257,699	432,611
1884.....	163,998	243,081	407,079	837,811
1885.....	168,212	216,297	384,509	784,928
1886.....	244,916	239,562	484,478	980,135
1887.....	189,427	151,074	340,501	777,918
1888.....	221,062	213,689	434,751	878,800
1889.....	297,353	266,231	563,584	1,085,273
1890.....	318,259	215,698	533,957	1,016,165
1891.....	300,257	247,543	553,800	975,013
1892.....	300,733	240,332	541,065	955,554
893.....	384,559	247,108	631,677	1,294,823

1240. Voici un état du produit des canaux réalisés par le gouvernement depuis la Confédération :—

Années terminées le 30 juin.	§	Années terminées le 30 juin.	§
1868.....	403,879	1882.....	325,232
1869.....	400,263	1883.....	361,604
1870.....	414,687	1884.....	372,562
1871.....	488,539	1885.....	321,289
1872.....	466,847	1886.....	328,978
1873.....	486,433	1887.....	321,785
1874.....	510,756	1888.....	317,902
1875.....	410,980	1889.....	333,189
1876.....	390,337	1890.....	354,816
1877.....	390,857	1891.....	349,432
1878.....	373,814	1892.....	321,475
1879.....	337,675	1893.....	357,090
1880.....	341,598	1894.....	387,789
1881.....	361,558		

1241. La position géographique du Canada rend désirable, dans l'intérêt des échanges et du commerce, que les Etats-Unis et le Dominion se donnent, l'un à l'autre pays, les plus grandes facilités pour le transport par voies ferrées de leurs marchandises et produits

Les provinces d'Ontario, de Québec (en partie) et de Manitoba ont intérêt à conclure un arrangement en vertu duquel leurs exportations et importations puissent sortir du Canada et y rentrer en passant par les Etats-Unis.

Les diverses provinces du Canada sont mises en étroite relation commerciale l'une avec l'autre par le moyen de trois grandes lignes de chemins de fer—l'Intercolonial, le Grand-Tronc et le Pacifique canadien. Avant la complétion du premier et du dernier de ces réseaux, une grande partie du commerce interprovincial se faisait par les Etats-Unis. Ces voies extérieures de commerce sont encore utilisées, à cause de leur commodité et de la compétition qu'elles suscitent à un très fort degré.

La population des Etats-Unis trouve avantageuse de se servir des voies canadiennes, à la fois pour ses échanges avec l'Europe à l'est, la Chine et le Japon à l'ouest, ainsi qu'avec l'Australie, et pour le transport d'un état à l'autre de l'Union.

Dans ces conditions, nous avons 1° le trafic entre le Canada et les pays autres que les Etats-Unis, en transit par les Etats-Unis, et celui entre les Etats-Unis et les pays autres que le Canada, en transit sur le territoire canadien.

2° (a) Celui entre les ports ou points intérieurs du Canada et les ports de mer canadiens, en transit par les Etats-Unis, et (b) entre les ports ou points intérieurs des Etats-Unis et les ports de mer américains passant par le territoire canadien.

1242. La première catégorie de commerce en transit,—celle mentionnée au paragraphe 1008,—est assurée aux marchands des deux pays par l'article XXIX, du traité de Washington, 1871, qui se lit comme suit :—

“ Il est entendu que pour le nombre d'années mentionné à l'article XXXIII de ce traité, les denrées, effets, marchandises, arrivant dans les ports de New-York, Boston et Portland, ou dans tout autre port des Etats-Unis que le président des Etats-Unis a pu ou pourra désigner de temps à autre, et à destination des possessions de Sa Majesté britannique dans l'Amérique du Nord, pourront être inscrits au bureau de douane convenable

et être expédiés en transit, sans avoir à payer les droits, à travers le territoire des Etats-Unis, d'après les règles, règlements et conditions pour la sauvegarde du revenu que le gouvernement des Etats-Unis pourra établir de temps à autre ; et conformément aux mêmes lois, règlements et conditions, les denrées, effets et marchandises peuvent être expédiés en transit, sans payer les droits, de ces possessions britanniques à travers le territoire des Etats-Unis pour être exportés des dits ports des Etats-Unis”.

La dernière partie de l'article établit le droit corrélatif des marchands américains à l'utilisation des ports de mer canadiens.

L'article XXXIII établit que l'arrangement se maintiendra pendant une période de dix ans à partir du jour de son acceptation, et ultérieurement jusqu'à l'expiration de deux années après que l'une ou l'autre des grandes puissances parties au contrat, aura donné avis à l'autre de son désir de mettre fin à l'entente. L'article XXIX n'a été dénoncé par aucune des parties à l'arrangement.

1243. La seconde catégorie de transit des marchandises fut, dans une mesure, déterminée par l'article XXX du traité de Washington, 1871, mais depuis la radiation de cette clause, en 1885, cette sorte de transit a été autorisée, en ce qui regarde les Etats-Unis, par statuts, et en ce qui regarde le Canada par arrêté ministériel, et le chapitre 32 des Statuts refondus du Canada, 1886.

La loi des Etats-Unis est du 28 juillet 1866 (Statuts refondus des Etats-Unis, article 3006) laquelle, n'ayant pas été abrogée lors de la ratification du traité de Washington, 1871, reprit force à la suite de l'abrogation de l'article XXX.

La loi de 1866 se lit comme il suit :

“ Toutes marchandises importées, en entrepôt ou sur lesquelles les droits ont été payés, et qui sont les produits ou les fabrications des Etats-Unis, pourront, du consentement des autorités légitimes des provinces britanniques ou de la république du Mexique, être transportées d'un port des Etats-Unis à un autre tel port, sur les territoires de ces provinces ou république, par telles routes et sous tels règlements et conditions que le secrétaire de la Trésorerie pourra prescrire, et les marchandises ainsi transportées seront en ce qui regarde l'exemption ou la non exemption des droits ou taxes, placées sur le même pied que si le transport avait été effectué entièrement dans les limites des Etats-Unis.”

Pour cette seconde catégorie de transit, il n'y a donc pas d'arrangement en vertu du traité. Lors du rappel de l'article XXX du traité de Washington, 1871, un ordre émana du bureau de la trésorerie des Etats-Unis, à l'effet que toutes les marchandises, etc., passant la frontière des Etats-Unis après avoir traversé le Canada en transit de provenance d'autres points des Etats-Unis, auraient à payer les droits, mais des recherches ultérieures révélèrent l'existence de la loi de 1866, en vertu de laquelle l'entente relative au transit en franchise, pour cette sorte de transport, a été continuée.

1244. En ce qui regarde le Canada, un arrêté ministériel adopté le 4 décembre 1856, pourvoit au transit des marchandises par voie ferrée entre certains points des Etats-Unis à travers le Canada. Un arrêté ministériel en date du 12 mars 1860, dit : Les marchandises exemptes de droits et autres

en transit à travers le Canada sur une voie ferrée continue, seront soumises aux mêmes règles que précédemment en conformité à l'article 2 des règlements de douane de 1856, si ce n'est que les rapports en triple ne seront plus exigés. Un arrêté ministériel du 7 décembre 1883, fixe les règlements. La loi des douanes établit aussi des règlements.

1245. Les rapports des Etats-Unis nous fournissent des données qui montrent dans quelle mesure le Canada tire partie de l'entente consignée à l'article XXIX et de la loi de 1866.

Le tableau suivant fournit l'analyse de ces données, en même temps que d'autres données utiles pour la pleine intelligence de la matière.

VALEUR TOTALE DES MARCHANDISES RECUES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, POUR TRANSIT IMMÉDIAT À TRAVERS LE TERRITOIRE DES ÉTATS-UNIS, POUR TRANSBORDEMENT IMMÉDIAT, DANS LES PORTS DES ÉTATS-UNIS À DESTINATION DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD, ET AINSI EXPÉDIÉS DANS LES ANNÉES 1873 À 1894, INCLUSIVEMENT.—(Suivant les rapports des États-Unis).

ANNÉES TERMINÉES LE 30 JUIN.	PAYS DE PROVENANCE.					PAYS DE DESTINATION.				
	Amérique Britannique du Nord.					Amérique Britannique du Nord.				
	Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Ile du P.-Edouard.	Québec, Ontario, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.	Colombie anglaise.	Terre-neuve et Labrador.	Total.	Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Ile du P.-Edouard.	Québec, Ontario, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.	Colombie anglaise.	Terre-neuve et Labrador.	Total.
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1873.....	495,289	12,894,164	5,240	13,394,693	5,282,290	21,320,174	181,720	26,784,184
1874.....	449,655	13,616,344	97,691	14,163,690	7,150,036	19,843,169	317,534	27,310,739
1875.....	443,570	17,342,933	256,074	18,042,577	8,999,596	20,283,639	517,060	29,800,295
1876.....	261,443	22,134,275	195,047	1,137	22,591,902	9,102,600	14,658,358	658,836	94	24,419,888
1877.....	160,658	12,092,619	218,418	12,471,695	2,879,422	15,551,238	544,018	2,475	18,977,153
1878.....	163,978	11,627,114	412,966	12,204,058	951,268	11,436,470	524,013	934	12,912,685
1879.....	194,129	11,606,832	280,079	55	12,081,095	889,539	11,520,877	476,824	2,347	12,889,587
1880.....	215,131	16,782,315	137,271	17,134,717	1,643,716	14,886,663	531,436	288	17,042,103
1881.....	171,383	16,758,108	72,555	17,002,046	1,778,836	20,857,827	719,268	333	23,356,264
1882.....	164,990	28,265,083	113,018	87	28,543,178	2,732,655	34,005,845	855,784	1,190	37,595,484
1883.....	561,791	29,204,031	36,973	25	29,802,820	2,455,557	35,878,389	971,307	7,335	39,312,568
1884.....	656,233	12,574,953	188,041	13,419,227	1,740,900	19,717,466	1,475,833	5,186	22,939,385
1885.....	933,806	12,280,483	308,691	633	13,523,613	1,635,442	16,448,942	1,615,293	781	19,700,458
1886.....	1,165,973	9,303,864	359,104	32,079	10,861,020	2,040,298	16,369,229	1,825,178	6,174	20,241,079
1887.....	1,684,730	9,606,175	213,816	11,504,721	1,621,748	19,930,496	635,841	70	22,187,955
1888.....	1,525,048	6,417,701	372,924	27,134	8,542,817	1,781,028	13,459,169	370,322	1,137	13,611,656
1889.....	2,596,233	8,355,178	294,859	89,853	11,336,123	2,484,787	18,993,957	665,527	2,704	22,146,975
1890.....	3,070,657	12,449,772	306,897	174,584	16,001,910	5,277,210	21,140,198	913,106	4,690	27,335,204
1891.....	3,859,079	15,310,945	422,806	187,640	19,780,470	5,605,614	21,695,992	547,144	34,273	27,883,023
1892.....	4,393,062	19,005,704	201,373	328,116	23,928,255	2,079,783	24,189,181	428,188	6,962	26,704,114
1893.....	1,009,597	16,404,425	89,565	381,986	17,885,573	2,052,357	20,232,400	409,055	26,289	22,720,011
1894.....	1,070,676	15,649,881	348,069	273,467	17,342,093	1,831,417	17,880,688	463,471	6,640	20,182,216

1246. La table suivante donne l'analyse du trafic en transit. La première et la deuxième colonnes comprennent tout le commerce en transit. La troisième se rapporte à cette portion du commerce en transit qui passe à travers les Etats-Unis entre deux points du Canada. La quatrième colonne donne la valeur des marchandises expédiées du Canada et reçues en Canada par voie des ports de mer des Etats-Unis, laquelle valeur s'obtient en déduisant le chiffre de la troisième colonne de ceux des première et deuxième.

La dernière colonne renferme la mention des événements qui ont affecté le commerce en transit. Aussitôt après l'établissement de la confédération les marchandises sortant du Canada et y rentrant après avoir passé en franchise d'entrepôt par les ports de mer des Etats-Unis, formaient 12 pour 100 des importations et exportations réunies du Dominion. Quand le Manitoba et la Colombie anglaise vinrent à former partie de la Confédération, la proportion s'éleva à 14, 15, 18 et 20 pour 100. La complétion du chemin de fer Intercolonial réduisit la proportion à 13 et 14 pour 100. Le commerce croissant du Manitoba et l'établissement progressif du chemin de fer du Pacifique canadien poussèrent à l'utilisation des ports de mer des Etats-Unis, et en conséquence, en 1882 et 1883, plus d'un cinquième des importations et exportations totales du Canada parvenait à sa destination en passant par les Etats-Unis. L'utilisation plus grande des ports de mer du Canada, dans les années suivantes, lorsque la communication par voie ferrée avec l'ouest eut été établie par le moyen du Pacifique canadien, se voit aux proportions réduites des années 1888 et 1889. Une partie de cette réduction doit être attribuée à la ligne d'action suivie par le Congrès américain, les marchands canadiens ne voulant pas courir les risques et ayant résolu, en conséquence, d'expédier et de recevoir leurs marchandises par les ports du Canada. Si nous plaçons les chiffres de la colonne relative au tonnage des bateaux chargés en regard des chiffres de la colonne relative à la proportion de notre commerce total fait par les ports de mer des Etats-Unis, il est facile de voir que le tonnage dans nos ports a augmenté à peu près dans la même mesure que nous avons cessé de nous servir des ports de mer américains. Cela montre de quel avantage est pour le pays le développement des communications par chemins de fer avec nos ports océaniques. La même constatation se dégage de l'étude des chiffres de la troisième colonne, qui fait voir qu'en 1893 nos échanges interprovinciaux accomplis par le moyen des voies ferrées des Etats-Unis, ont été de moins de 8 millions de dollars, en regard de 19 millions en 1883.

On verra que le rapport des marchandises transbordées à l'ensemble a varié considérablement durant les 27 années, étant descendu jusqu'à 10.32 pour 100, et s'étant élevé jusqu'à 21.80 pour 100. La moyenne pour les 27 années—1868-94—est 15 pour 100. Le rapport pour 1894 a été de 12.79 pour 100. De sorte que le rapport des marchandises transbordées entrant en Canada et en sortant à l'ensemble du commerce a été en 1894 beaucoup moins élevé que la moyenne.

Les ports de mer des Etats-Unis sont devenus de moins en moins utiles au Canada dans la suite des années. Le fait de l'augmentation continue du tonnage des navires employés au transport maritime entrant dans les ports canadiens et en sortant, témoigne du changement qui s'est accompli.

Tableau relatif au commerce en transit continental ou transocéanique par voie du Canada ou des Etats-Unis dans la période 1868-94 :—

COMMERCE EN TRANSIT (CONTINENTAL ET TRANSOCÉANIQUE).

ANNÉE.	Marchandises du Canada en transit pour les Etats- Unis.	Marchandises des Etats- Unis en tran- sit pour le Canada.	Marchandises en transit d'un point du Canada à un autre par les Etats-Unis.	Transbordées à on du Can. via les ports des Etats- Unis.	Commerce général du Canada.	Proportion du transbor., au comm. collec. du Canada.	Tonnage des nav. océanq. transportant des march. en et au dehors du Canada.	Evénements qui ont affecté le commerce en transit.
	§	§	§	§	§	Pour 100	Ton's. enreg.	
1868.	4,864,209	14,375,419	3,516,325	15,723,303	131,027,532	12 00	Confédération.
1869.	5,852,678	15,033,821	5,287,725	15,598,774	130,889,946	12 00	3,958,313	Acquisition des territoires du N.-O.
1870.	7,215,973	16,689,037	5,339,827	18,565,183	148,387,829	12 00	4,068,128	Le Manitoba constitué, 15 juillet.
1871.	7,954,060	18,406,475	4,591,811	21,768,724	170,266,589	13 00	4,116,790	La Col.-Britannique admise, juillet.
1872.	9,276,169	24,042,790	5,628,394	27,690,565	194,070,190	14 30	4,644,737	
1873.	13,394,693	26,784,184	6,989,300	33,189,577	217,801,203	15 24	4,758,514	
1874.	14,163,690	27,310,739	8,759,590	32,714,839	217,565,560	15 04	4,473,293	L'île du Prince-Edouard admise,
1875.	18,042,577	29,800,295	11,401,544	36,441,328	200,957,262	18 13	4,318,473	1er juillet 1873.
1876.	22,591,902	24,419,888	11,544,144	35,467,646	174,176,781	20 35	4,505,760	
1877.	12,471,695	18,977,153	5,395,248	26,073,600	175,203,355	15 00	4,955,602	Inauguration de l'Intercolonial, 1er
1878.	12,204,058	12,912,685	3,234,637	21,882,106	172,405,454	12 70	4,912,455	juillet 1876.
1879.	12,081,095	12,889,587	3,976,444	20,994,238	153,455,682	13 70	4,604,985	
1880.	17,134,747	17,042,103	5,800,714	28,376,136	174,401,205	16 21	5,067,413	
1881.	17,002,046	23,356,264	8,255,760	32,102,550	203,621,663	15 70	6,095,563	Travaux commencés sur le chemin
1882.	28,543,178	37,595,484	17,846,619	48,292,043	221,556,703	21 80	5,980,948	de fer du Pacifique.
1883.	29,802,820	39,312,568	19,255,594	49,859,794	230,339,826	21 64	5,952,850	
1884.	13,419,227	22,939,385	8,446,369	27,912,243	207,803,539	13 43	6,288,227	
1885.	13,523,613	19,700,458	7,698,613	25,525,458	198,179,847	13 00	5,978,064	Le Man. relié à l'Ont. p. voie ferrée.
1886.	10,861,020	20,241,079	4,969,916	26,132,183	189,675,875	13 80	6,243,180	La C.-B. reliée au reste du Dominion.
1887.	11,504,721	22,187,955	3,458,469	30,234,137	202,408,047	14 93	6,243,265	La loi de "non intercourse" adoptée
1888.	8,342,817	15,611,656	3,062,410	20,863,792	201,097,630	10 32	7,014,599	par le Congrès américain.
1889.	11,333,123	22,149,229	6,935,026	26,536,256	204,414,098	12 98	6,998,173	{ Les trains de march. du Pacifique canadien relie St-Paul à Mont. Le Pac.can. établi j. St-Jean, N.-B.
1890.	16,002,384	27,335,678	7,550,625	35,787,437	218,607,390	16 36	7,694,660	
1891.	19,730,470	27,883,023	8,839,121	38,824,372	218,384,934	17 78	7,942,718	
1892.	23,928,255	26,704,114	9,923,945	40,708,424	241,369,443	16 83	7,903,314	
1893.	17,885,573	22,720,111	*7,958,774	*32,646,910	247,638,620	13 18	8,018,551	
1894.	17,342,093	20,182,216	6,847,700	30,676,609	240,999,889	12 70	8,342,989	

* Approximatif.

Voici ce relevé :—

Année terminée le 30 juin 1886	§ 5,745,606
“ “ 1887	7,645,393
“ “ 1888	8,058,888
“ “ 1889	10,314,396
“ “ 1890	12,714,705
“ “ 1891	13,202,392
“ “ 1892	9,423,862
“ “ 1893	9,313,904
“ “ 1894	8,186,145

La valeur des marchandises expédiées d'autres ports n'est pas indiquée, non plus que la valeur des marchandises importées par la voie du Saint-Laurent à destination des Etats-Unis.

La valeur des marchandises transportées par chemin de fer d'un endroit dans les Etats-Unis à un autre et passant par le Canada ne peut être obtenue. Le Canada Southern, qui se rattache à la ligne du Michigan Central, seul, a transporté les quantités suivantes :—

QUANTITÉS DE MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR LE CANADA SOUTHERN.

ANNÉES.	Tonnes.
1889	2,563,804
1890	2,904,835
1891	3,925,312
1892	3,174,065
1893	3,027,548
1894	2,645,406

Les rapports du chemin de fer du Pacifique canadien pour l'année terminée le 30 juin 1893, donnaient les indications suivantes :—

	Tonnes.
Importations des Etats-Unis à travers la Colombie-Britannique par le Pacifique canadien	9,440
Expéditions faites de ports américains de la côte du Pacifique vers des points de l'est des Etats-Unis par le chemin de fer du Pacifique canadien	§ 400,808*
Expéditions faites de points de l'est des Etats-Unis vers la côte américaine du Pacifique, par le chemin de fer du Pacifique canadien	4,144

Les canaux canadiens servent au remorquage d'une forte quantité de marchandises en transit d'un point des Etats-Unis à l'autre.

1250. Le tableau suivant indique le tonnage des bateaux canadiens et américains qui ont remonté et descendu le canal Welland.

CANAL WELLAND.

PÉRIODES QUINQUENNALES.	Tonnage total des bateaux.	Tonnage des bateaux canadiens.	Pour 100.	Tonnage des bateaux américains.	Pour 100.
1851-55	4,729,607	1,954,625	41·32	2,774,982	58·68
1856-60	5,572,079	1,931,761	34·67	3,640,318	65·33
1861-65	5,716,528	2,261,499	39·56	3,455,029	60·44
1866-70	5,936,186	2,735,265	46·07	3,200,921	53·93
1871-75	6,857,494	3,286,287	47·92	3,571,207	53·08
1876-80	5,358,641	3,331,430	62·17	2,027,211	37·83
1881-85	3,765,923	2,356,112	63·57	1,409,811	36·43
1886-90	4,769,721	2,710,128	56·82	2,059,593	43·18
Total	42,706,179	20,567,107	48·16	22,139,072	51·84

* Quantité non donnée.

Le tonnage des bateaux américains a excédé celui des canadiens dans la période 1851-75. Le tonnage des bateaux canadiens a excédé celui des américains dans la période de 1876-90.

L'intervalle de la plus grande activité sur le canal a été 1871-75.

L'année de sa plus grande utilisation a été 1871, le tonnage des navires qui y passèrent s'élevant à 1,554,118 tonnes.

L'année de sa moindre utilisation fut 1864, le tonnage des navires qui le traversèrent s'élevant seulement à 446,106 tonnes.

L'année dans laquelle le tonnage des bateaux américains de passage sur le canal atteignit la plus forte proportion, fut 1860, 69 pour 100 de tout le tonnage leur revenant.

L'année de la plus forte proportion de tonnage des bateaux canadiens de passage sur le canal, a été 1880, 80 pour 100 du tout naviguant sous pavillon canadien.

En 1850, le tonnage des bateaux qui passèrent les écluses s'éleva à 587,100 tonnes, dont 49 pour 100 revenait aux bateaux canadiens et 51 pour 100 aux bateaux américains.

En 1892, le tonnage des bateaux ayant passé par les écluses s'éleva à 1,192,301 tonnes, dont 49·66 pour 100 revenait aux canadiens, et 50·34 pour 100 aux américains.

En 1893, le tonnage de tous les bateaux fut de 1,487,743 tonnes, le Canada en ayant pour sa part 33·2 pour 100, et les Etats-Unis, 66·8 pour 100.

Prenons la période entière 1850-93, les Etats-Unis se sont servis du canal pour 24,315,707 tonnes de marchandises et le Canada pour 22,180,672, les Etats-Unis ayant de ce chef un excédent de 2,135,035 tonnes sur le Canada. En faisant le calcul d'après les quantités relatives, la proportion revenant aux Etats-Unis pour une période de 44 ans a été de 52·3 pour 100, et celle revenant au Canada 47·7 pour 100.

Dans l'intervalle de 23 ans, 1869-93, 4,310,894 tonnes de produits végétaux alimentaires et 4,558,689 tonnes de substances minérales passèrent par le canal Welland transitant d'un port des Etats-Unis à un autre.

Les produits végétaux alimentaires consistaient en farine, 142,633 tonnes; froment, 1,662,034 tonnes; maïs, 2,006,362 tonnes; orge, 55,385 tonnes; avoine, 245,725 tonnes; seigle, 3,680 tonnes, et autres produits alimentaires, 195,075 tonnes. Les produits minéraux comprenaient 122,097 tonnes de fournitures de chemins de fer; 119,936 tonnes de fer pour d'autres objets; 265,443 tonnes de sel; 3,627,150 tonnes de houille, et 424,063 tonnes de minerais.

Il est donc évident que les Etats-Unis se prévalent dans une forte mesure du privilège de transit en franchise qui leur a été accordé.

CHAPITRE XVI.

Département de la marine.—Commerce trans-océanique.—Phares.—Vapeurs Fédéraux.—Communication avec l'Île du Prince-Edouard.—Police de Havres.—Marins malades et sans ressources.—Inspection de bateaux à vapeur.—Certificats des capitaines et des seconds.—Candidats qui ont obtenu des certificats pour la navigation sur les côtes et à l'intérieur.—Naufrages.—Eventualités.—Dépenses du département.—Revenu.—Vaisseaux construits et inscrits en Canada ou vendus aux autres pays.—Vaisseaux océaniques.—Tonnage anglais et étranger.—Nationalité des vaisseaux.—Marine marchande du monde.—Marine marchande à l'intérieur entre le Canada et les Etats-Unis.—Total du commerce canadien par mer et par terre.—Vaisseaux côtiers.—Nationalité des vaisseaux dans le commerce côtier canadien.—Vaisseaux océaniques entrés dans et sortis des principaux ports canadiens.—Marine marchande dans les possessions britanniques.—Marine marchande dans les pays étrangers.—Vaisseaux inscrits des principaux pays.—Marine marchande par province.—Tonnage en 1893.—Bassins de radoub.—Bassins de radoub du gouvernement.—Bassins de radoub dans les autres pays.—

1251. Les intérêts maritimes du Canada sont considérables, et il importe, en conséquence, d'avoir un ministère de la marine parfaitement organisé. Cela a été reconnu depuis longtemps par le gouvernement et le peuple du Canada. L'union des provinces, en 1867, en ajoutant les importants intérêts maritimes des provinces de l'est à ceux de la province de Québec, a démontré plus fortement la nécessité d'un département séparé, et l'honorable P. Mitchell devint le premier ministre de la marine et des pêcheries et il organisa le département chargé de l'administration des affaires de la marine.

1252. Depuis la Confédération il est entré dans les ports de mer canadiens 200,000,000 de tonnes de fret ; 172,000,000 de tonnes ayant traversé à deux reprises les grands lacs entre le Canada et les Etats-Unis ; 360,000,000 de tonnes ont été transportées entre divers ports canadiens par le cabotage du pays.

1253. En 1850, il y avait 59 phares dans les provinces du Canada, 10 dans le Nouveau-Brunswick, 19 dans la Nouvelle-Ecosse et 1 dans l'Île du Prince-Edouard, soit 89. En 1868, il y avait 227 phares, 198 stations de phares et 2 sifflets de brume. En 1894, il y avait 755 stations de phares, 624 feux, 22 sifflets de brume et 39 cornets de brume automatiques. Les stations de phares se trouvant dans Terre-Neuve et qui sont entretenues par le gouvernement fédéral sont comprises dans le tableau suivant :—

NOMBRE DE PHARES, Etc., EN CANADA, 1868-1894.

ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE.	Stations de phares.	Feux.	Sifflets de brume.	Cornets de brume automatiques.
1868.....	198	227	2
1869.....	219	233	2
1870.....	240	278	4
1871.....	264	297	8
1872.....	280	314	13
1873.....	316	363	17
1874.....	342	384	18
1875.....	377	444	22
1876.....	407	488	24
1877.....	416	509	25	2
1878.....	427	518	25	4
1879.....	443	542	23	6
1880.....	452	551	22	7
1881.....	462	553	23	9
1882.....	470	562	23	9
1883.....	484	578	23	9
1884.....	507	597	23	10
1885.....	526	617	23	12
1886.....	534	625	23	16
1887.....	561	658	23	24
1888.....	569	664	23	27
1889.....	579	675	24	29
1890.....	599	705	23	32
1891.....	605	710	23	31
1892.....	617	741	23	34
1893.....	619	749	24	34
1894.....	624	755	29	39

1254. On verra qu'il y avait 426 stations de phares, 528, phares, 20 sifflets de brume et 39 cornets de brume automatiques de plus qu'il n'y en avait en 1868, sans tenir compte du nombre des bouées-cloches, bouées et phares-balises qui ont été placés depuis.

Ces phares et autres stations sont tenus par 701 gardiens de phares, ingénieurs de sifflets de brume, d'assistants et d'équipage de stations de phares, et le service en dehors de ces stations est fait par 1,503 employés. En 1894 les feux, phares, balises, etc., étaient répartis de la manière suivante :—

1255. La division d'Ontario s'étendant de Montréal à Manitoba contenait 222 phares, distribués à 180 stations. Il y avait aussi 2 sifflets de brume, 10 cornets de brume automatiques, 3 cloches de brouillard, 4 bouées-cloches, et en outre un nombre de bouées et balises.

1256. La division de Québec est considérable et importante ; elle comprend la rivière Richelieu et le lac Memphrémagog, le fleuve et le golfe Saint-Laurent, le détroit de Belle-Ile, la côte nord-ouest de Terre-Neuve et la côte du Labrador. Il y avait dans cette division 153 phares et 116 stations, 8 phares flottants, dont 3 avaient des sifflets de brume à vapeur, 2 sifflets de brume 9 canons de brume, deux stations de bombes explosives, 10 à gaz, dont 4 avec cloches et 59 balises. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Alert*, *La Canadienne* et le *Druide*.

1257. La division de la Nouvelle-Ecosse est également très importante, elle comprend 178 phares de 190 feux, 1 phare-flottant, 16 sifflets de brume à vapeur, 18 signaux de brume à main, 2 cloches de brume, 1 station de bombe à signal, 16 bouées automatiques à signal, 11 bouées-cloches, 97 bouées de fer, 700 autres bouées, 8 balises fixes, 15 stations de canots de sauvetage, 3 établissements de secours et 4 stations à signaux. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Newfield* et *Aberdeen*.

1258. Dans la division du Nouveau-Brunswick il y a 94 phares, 1 phare-flottant, 32 signaux à brume, 88 gardiens de phares, 12 ingénieurs en charge des phares et signaux à brume. Les phares ont été approvisionnés par le steamer *Lansdowne*.

1259. La division de l'Île du Prince-Edouard possède 35 phares de 55 feux et un sifflet d'alarme, 3 bouées automatiques, 1 bouée-cloche. La goélette *Prince-Edouard*, construite pour ces fins, a porté les approvisionnements annuels.

1260. La division de la Colombie Anglaise possède 13 phares, dont cinq sont des cloches à brume. Ils ont été approvisionnés par le steamer *Quadra*.

1261. L'entretien des phares, sifflets d'alarme, etc., en Canada, en 1894, a coûté \$470,549.

1262. Le 1^{er} juillet 1886, le phare du Cap Race, Terre-Neuve, fut transféré par le gouvernement impérial au Canada, et la somme de \$100,151, balance des droits perçus sur les phares par la chambre de commerce, fut payée au gouvernement canadien, avec l'entente qu'à l'avenir le phare et le sifflet d'alarme seraient entretenus aux frais du Canada, sans imposition de droits. Le phare est indispensable à la sûreté des vaisseaux qui naviguent dans le nord de l'Atlantique et par ce transfert le Canada se trouve relevé d'un impôt qui s'élevait à environ \$1,200 par année.

1263. Le département a le contrôle de 8 steamers, la propriété du gouvernement, proposés au service des divers phares, pour poser et enlever les bouées, s'occuper des naufrages, etc., etc., en outre du petit steamer *Dolphin*. En 1893-94 on a fait construire à Paisley, en Ecosse, au coût de \$87,673, un nouveau steamer, l'*Aberdeen*, pour transporter les provisions aux différents phares, pour enlever et placer les bouées automatiques, et au besoin, voir au service de la protection des pêcheries. L'*Aberdeen*, parti de la Grande-Bretagne le 26 août, arrivait à Halifax le 7 septembre 1894, ce voyage ayant démontré qu'il était un excellent coureur de mer. Déduction faite des recettes, l'entretien de ces vaisseaux en 1894, a coûté \$113,773.

1264. Le nouveau steamer en acier *Stanley* construit expressément pour le service d'hiver entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, a, sauf quelques cas inévitables, entretenu les communications durant l'hiver de 1893-94, et le service, en général, a donné satisfaction. Durant l'été ce navire est préposé au service de protection des pêcheries.

1265. Comme fonds de secours pour les marins malades et blessés, tout vaisseau d'un tonnage de plus de 100 tonnes est tenu de payer un droit de 2 centins par tonne, par 3 versements par année; les vaisseaux de moins de 100 tonnes ne paient qu'une fois par année. Les vaisseaux pêcheurs ont maintenant droit aux mêmes privilèges que les autres vaisseaux, pourvu que les droits soient payés avant chaque voyage de pêche. Tout vaisseau non enregistré en Canada, et affecté exclusivement à la pêche est exempt du paiement de ce droit.

Ces dispositions ne s'appliquent pas à Ontario, mais une subvention parlementaire de \$500 est accordée à chacun des hôpitaux généraux, à Kingston et Sainte-Catherine, pour secourir les navigateurs. A Montréal les marins malades sont soignés à l'Hôpital Général et l'hôpital Notre-Dame, et à Québec aux hôpitaux Jeffery-Hale et l'Hôtel-Dieu. Il y a des hôpitaux de marine à Saint-Jean, St-Andrew, Miramichi, Richibouctou et Bathurst, dans le Nouveau-Brunswick; à Yarmouth, Pictou, Sydney, Lunenburg et Pointe Tupper, dans la Nouvelle-Ecosse, et à Victoria, dans la Colombie Anglaise. Les marins sont aussi soignés à Victoria General Hospital, Halifax, et aux hôpitaux de l'Île du Prince-Edouard et Charlottetown, dans l'Île du Prince-Edouard.

Dans les ports où il n'y a pas d'hôpitaux d'établis, le soin de secourir les marins malades est confié à l'officier en chef des douanes.

Le montant total des recettes en 1894 a été de \$49,105, soit une augmentation de \$2,914 sur 1893. Les dépenses totales ont été de \$38,405, soit \$10,700 de moins que les recettes. L'excédent total des dépenses sur les recettes durant les 26 dernières années, a été de \$28,046.

1266. Le nombre de vaisseaux sur le registre du Canada, le 31 décembre 1894, était de 7,245, comprenant un tonnage total de 869,624. Sur ce nombre il y avait 1,640 bateaux à vapeur, avec un tonnage total de 240,906, soit une diminution de 266 tonnes et une augmentation de 102 sur le nombre, comparativement à 1893. Il a été ajouté, l'année dernière, 326 vaisseaux avec un tonnage de 21,243. Les dépenses en rapport avec le fonds d'inspection des bateaux à vapeur, depuis 24 ans, ont excédé les recettes de \$26,706. En 1894, les recettes se sont élevées à \$24,853, et les dépenses à \$25,961, soit un excédent de dépenses de \$1,108.

1267. Depuis le 16 septembre 1871, date de la mise en vigueur de l'acte, 1,879 candidats ont obtenu des certificats de capitaine et des certificats de second. La recette provenant des honoraires s'est élevée à \$2,907, et la dépense à \$3,721. Depuis 1871, les dépenses ont excédé les recettes de \$45,957.

1268. Dans le cours des 12 mois expirés le 30 juin 1894, 111 candidats, pour la marine de l'intérieur et des côtes, obtinrent des certificats de services comme capitaines, et 24 comme seconds, tandis que 206 obtinrent des certificats de compétence comme capitaines et 45 comme seconds.

1269. Le nombre total de naufrages et d'avaries aux vaisseaux océaniques de toutes nations, dans les eaux canadiennes, et aux vaisseaux océaniques canadiens dans d'autres eaux, durant les douze mois expirés le 30 juin 1894, ainsi que rapporté par le département, a été de 86, comprenant un tonnage

de 36,777 et des pertes de \$322,225, autant que l'on a pu s'en assurer. Il y a eu 10 pertes de vie. On ne possède aucuns détails touchant les désastres arrivés aux navires dans les eaux intérieures canadiennes ni aux navires canadiens dans les eaux intérieures américaines. Vu la manière dont sont préparés les rapports, il n'est pas possible d'établir une juste comparaison entre les rapports des dernières années et ceux des années précédentes.

1270. Le tableau suivant est un état comparatif des pertes subies chaque année depuis 1870, les accidents en mer ou dans les eaux intérieures étant mentionnés :—

ÉTAT COMPARATIF DES PERTES ET ACCIDENTS, 1870 À 1894.

ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE.	Acci- dents.	Tonnage.	Vies perdues.	Dom- mage.
				\$
1870.....	335	82,808	210	901,000
1871.....	274	81,035	81	2,100,000
1872.....	290	99,109	237	2,507,338
1873.....	350	99,523	*813	2,844,133
1874.....	308	106,632	109	2,029,965
1875.....	286	99,427	78	2,468,521
1876.....	452	153,368	404	2,942,955
1877.....	468	177,896	153	3,952,582
1878.....	414	161,760	187	3,445,875
1879.....	533	198,364	339	4,119,233
1880.....	445	179,993	217	3,820,652
1881.....	440	210,719	399	4,992,423
1882.....	451	193,655	271	3,138,423
1883.....	366	158,826	259	2,097,752
1884.....	324	119,741	253	2,965,321
1885.....	346	144,726	198	2,753,667
1886.....	377	150,277	54	1,950,799
1887.....	335	149,395	91	1,662,688
1888.....	319	105,060	52	1,126,124
1889—11 mois expirés le 30 nov.....	268	110,716	163	1,554,319
1890—11 " 31 oct.....	242	78,343	64	1,194,516
1891—12 " 30 nov.....	260	72,360	7	694,653
1892—6 " 30 juin.....	122	47,073	100	595,768
1893—12 " 31 déc.....	190	59,421	49	807,113
1894—12 " 30 juin.....	86	36,777	10	322,225
Total.....	8,281	3,077,054	4,691	56,920,045

* 545 personnes périrent dans le naufrage du SS. *Atlantic* de la ligne White Star dans la Baie Turn, Nouvelle-Ecosse.

1271. Depuis 1870 les accidents arrivés dans les eaux canadiennes aux navires de toutes nationalités, et aux navires canadiens partout ailleurs, se chiffrent à 8,281, affectant plus de 3,000,000 de tonnes de vaisseaux, causant 4,691 pertes de vie et des dommages pour environ \$56,900,000, soit une moyenne de 331 naufrages et accidents par année, affectant 123,000 tonnes de vaisseaux, causant près de 200 pertes de vie et des dommages aux marchandises pour \$2,264,000 annuellement.

1272. Les données statistiques suivantes feront voir jusqu'à quel point le gouvernement et le pays ont été heureux dans leurs efforts pour rendre

moins fréquents les accidents, et en conséquence réduire le nombre de pertes de vie et les dommages en général :—

NOMBRE MOYEN DES PERTES ET VIES PERDUES.

	1870-74.	1875-79.	1880-84.	1885-89.	1890-93.	1894.
Accidents.....	311	431	405	329	203	86
Vies perdues.....	290	232	280	112	28	10
Vaiss. employés, tonneaux.	22,100,000	21,446,240	23,801,605	32,430,937	42,983,937	46,914,049

Ainsi, les accidents qui étaient d'environ 14 par million de tonnes de fret, durant la période de 1870-74 ; d'environ 20, de 1875-79 ; d'environ 14, de 1880-84 ; 10, de 1885-89, et 5 en 1890-93 étaient au-dessous de 2 en 1894. Les pertes de vie qui étaient de 13 pour chaque million de tonneaux de vaisseaux, de 1870-74 ; 11 de 1875-79 ; de moins de 10, en 1880-84 ; 4, de 1885-89, étaient un peu plus de 1 pour chaque 1,500,000 tonneaux de vaisseaux en 1890-93, et en 1893-4 n'étaient pas tout à fait de 1 pour chaque 4,000,000 de tonneaux.

1273. On trouvera à la page 112 les détails des opérations du service météorologique qui est si intimement lié au bien-être de nos marins et à notre navigation.

1274. Le tableau suivant est un exposé sommaire général des dépenses de ce département durant les exercices expirés le 30 juin 1890, 1891, 1892 et 1893-94. Il y a eu en 1892, une diminution dans la dépense ordinaire de 1894 sur celle de 1893 de \$3,001.

DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE.

DÉPENSES.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Gouvernement civil, salaires*.....	42,836	43,254	43,195	45,801	45,015
Entretien des phares.....	437,235	455,254	462,198	470,760	443,515
Construction des phares.....	23,863	32,242	35,804	27,475	28,042
Vapeurs fédéraux.....	114,959	111,437	127,406	146,522	178,184
Construction du steamer <i>Quadra</i>		54,773	18,493	16,576	
Examen des capitaines et seconds.....	4,118	4,255	4,364	4,117	3,745
Hôpitaux de marine.....	41,729	35,155	34,107	35,757	38,404
Service météorologique.....	58,452	62,457	65,706	64,166	98,061
Service des signaux.....	4,977	4,701	5,014	5,041	4,669
Récompenses pour sauvetage de vie.....	8,151	4,952	6,399	7,433	8,015
Levée hydrograph., baie Georgienne.....	17,969	17,677	16,451	17,542	
Police de rade.....	21,788	7,874	6,162	5,436	3,103
Inspection des bateaux à vapeur.....	20,990	22,184	22,737	24,387	25,961
Service postal d'hiver, Ile du Prince-Edouard.....	2,753	7,013	3,309	4,377	6,497
Divers.....	7,598	10,906	10,082	23,292	12,470
Total.....	807,418	874,134	861,427	898,682	895,681

* Y compris les salaires de la division des pêcheries.

1275. Le revenu pour la même année s'élevait à \$165,870, savoir :

REVENU DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE.

REVENU.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Recette des vapeurs fédéraux	10,560	15,589	6,996	14,590	14,460
Examen des capitaines et seconds ..	2,186	2,586	2,149	2,484	2,908
Amendes et confiscations		130	629	925	1,915
Havres et jetées	8,798	6,999	8,467	7,872	9,454
Police de rade	17,817	7,649	8,715	3,793
Amélioration des havres	4	9	4	25
Fonds des marins malades	47,882	43,831	45,382	46,200	49,091
Inspection de bateaux à vapeur	19,289	20,891	20,483	25,283	24,866
Hôpitaux de marins	35 ⁵
Revenu casuel	6,849	4,474	11,834	4,037	55,486
Divers	1,767	2,090	1,923	2,181	*7,690
Total	115,507	104,248	106,582	107,390	165,870

* Y compris \$6,795 provenant du service côtier et des phares.

1276. Le tableau suivant donne le total du revenu et de la dépense du département de la marine depuis la Confédération :—

ANNÉE.	Revenu.	Dépenses.	ANNÉE.	Revenu.	Dépenses.
	\$	\$		\$	\$
1868.....	71,811	371,071	1883.....	104,383	824,911
1869.....	75,351	360,900	1884.....	118,080	927,242
1870.....	71,490	367,129	1885.....	101,268	1,029,901
1871.....	70,254	389,537	1886.....	91,885	973,360
1872.....	79,324	518,958	1887.....	102,238	917,557
1873.....	144,756	706,818	1888.....	99,920	883,251
1874.....	108,350	845,159	1889.....	99,940	1,023,801
1875.....	91,235	844,586	1890.....	115,507	807,418
1876.....	107,984	979,146	1891.....	104,248	874,134
1877.....	105,907	820,054	1892.....	106,582	861,427
1878.....	100,850	786,156	1893.....	107,390	898,682
1879.....	84,144	755,359	1894.....	165,870	895,681
1880.....	91,942	723,361			
1881.....	108,304	761,731	Total	2,738,138	20,922,162
1882.....	109,125	774,832			

Il y a eu, durant toute la période, un excédent de dépenses de \$18,184,024 mais il faut se rappeler que la dépense comprend la construction d'un grand nombre de phares et autres travaux permanents, ainsi que de plusieurs steamers en outre de \$176,003 pour la levée hydrographique de la baie Georgienne, et \$71,000 pour observations géographiques sur la Baie d'Hudson.

1277. On aura une idée de la décadence de l'industrie de la construction des navires depuis quelques années, dans le tableau suivant, du tonnage et

du nombre des navires construits enregistrés en Canada, chaque année depuis 1874, et du tonnage et de la valeur des navires vendus aux pays étrangers depuis 1876.

VAISSEAUX CONSTRUIITS ET INSCRITS EN CANADA, ET VENDUS AUX AUTRES PAYS, 1874-1894.

ANNÉE.	CONSTRUIITS ET INSCRITS.*		VENDUS AUX AUTRES PAYS.†		
	Nombre	Tonnage.	Nombre	Valeur.	Tonnage.
				\$	
1874.	490	183,010			
1875.	480	151,012			
1876.	416	127,700	160	2,189,270	64,134
1877.	430	118,985	110	1,576,244	46,329
1878.	339	100,873	93	1,218,145	35,039
1879.	265	74,227	72	529,824	19,318
1880.	271	65,441	64	464,327	16,208
1881.	336	74,060	61	348,018	16,808
1882.	288	60,113	42	402,311	16,161
1883.	374	74,090	44	506,538	23,896
1884.	387	72,411	43	416,756	17,368
1885.	240	43,179	28	246,277	13,177
1886.	229	32,207	46	266,363	14,343
1887.	224	22,516	27	143,772	9,263
1888.	264	25,130	35	289,969	14,479
1889.	280	34,346	35	266,817	16,173
1890.	285	52,378	34	442,781	22,844
1891.	312	52,145	35	280,474	15,143
1892.	255	28,773	56	506,747	36,399
1893.	362	28,440	42	363,916	31,317
1894.	326	21,243	43	243,429	21,960

* Année civile. † Année fiscale.

Il ressort des chiffres ci-dessus que l'industrie de la construction des navires a atteint son plus bas degré de décadence en 1887, alors qu'il y a eu une certaine amélioration jusqu'en 1892, où il s'est produit une diminution tant dans le tonnage que dans le nombre des navires. Les chiffres de l'année 1894, établissent une diminution de 36 dans le nombre et une diminution de 7,197 dans le tonnage, comparativement à 1893. La valeur des vaisseaux vendus aux pays étrangers, en 1894, a diminué de \$120,487, et le tonnage de 59,357 sur 1893. Il y a cependant une diminution remarquable dans la valeur par tonneaux des vaisseaux vendus, le prix moyen de \$34 par tonneau d'autrefois étant tombé à environ \$12, de sorte que, aux prix de 1876-77 et 1878 les vaisseaux vendus en 1893 auraient réalisé \$746,640 ou \$503,211 de plus qu'ils ont réellement rapporté. L'idée aujourd'hui, comme on le sait, est d'avoir de plus gros navires. On pourra voir par le tableau, qu'autrefois les navires étaient d'un tonnage moyen de 400 tonneaux, tandis qu'ils sont, durant ces dernières années de 600 à 700 tonneaux.

. 1278. Le tableau suivant donne des détails comparatifs des vaisseaux océaniques entrés dans les ports canadiens et qui en sont sortis (à l'exception des vaisseaux côtiers) en 1893 et 1894, faisant distinction entre les vaisseaux anglais, canadiens et étrangers.

VAISSEAUX OCÉANIQUES ENTRÉS DANS LES PORTS CANADIENS ET SORTIS DE CES PORTS, 1893 ET 1894.

NATIONALITÉS.	Nombre de navires.	Tonneaux enregistrés.	FRET.		Nombre d'hommes.
			Tonnes en poids.	Tonnes, mesures.	
1893.					
Anglais	3,271	3,780,915	1,698,734	627,156	106,861
Canadiens	13,422	2,189,925	805,741	937,548	109,952
Etrangers	10,854	4,637,771	1,086,056	983,921	200,822
Total	27,547	10,608,611	3,590,531	2,553,625	417,635
1894.					
Anglais	3,381	4,146,645	1,758,192	667,114	112,090
Canadiens	13,780	2,334,081	783,316	922,899	115,887
Etrangers	11,179	4,799,810	1,204,698	884,623	202,588
Total	28,340	11,280,536	3,746,206	2,474,636	430,565

Il y a eu, en 1894, une augmentation dans le nombre des vaisseaux anglais de 110, et dans le tonnage inscrit de 365,730 tonneaux. Les vaisseaux étrangers ont augmenté de 325 en nombre et de 162,039 dans le nombre de tonneaux. Les vaisseaux canadiens ont augmenté de 358 en nombre et augmenté de 144,156 en tonnage.

Le fret transporté, de la classe de fret chargé par pesanteur a augmenté de 155,675 tonnes, et le fret chargé par mesure a diminué de 78,989.

1279. Le tableau suivant indique le nombre de navires arrivés aux et sortis des ports canadiens, pour les principaux pays en 1894 :—

NOMBRE DE NAVIRES ARRIVÉS AUX ET SORTIS DES PORTS CANADIENS POUR LES PRINCIPAUX PAYS, 1894.

PAYS DE PROVENANCE.	VAISSEAUX ARRIVÉS DE L'ÉTRANGER.							
	Anglais.		Canadiens.		Etrangers.		Total.	
	Nom.	Tonneaux.	Nom.	Tonneaux.	Nom.	Tonneaux.	Nom.	Tonneaux.
Grande-Bretagne.....	766	1,489,721	175	173,155	345	256,921	1,286	1,919,797
Antilles anglaises.....	49	26,040	183	31,146	13	6,979	245	64,165
Terreneuve	491	91,957	459	99,932	36	5,502	986	197,391
États-Unis	166	233,565	4,672	708,610	4,204	1,728,933	9,042	2,671,108
France	11	12,770	5	5,667	33	26,649	49	45,086
Allemagne	15	21,690	66	121,898	81	143,588
Antilles espagnoles.....	19	17,847	77	13,779	8	10,544	104	42,170
Japon	17	48,539	3	4,412	20	52,951
Autres pays	210	263,546	1,359	123,579	915	252,429	2,484	639,554
Total	1,744	2,205,675	6,930	1,155,868	5,623	2,414,267	14,297	5,775,810

NOMBRE DE NAVIRES ARRIVÉS AUX ET SORTIS DES PORTS CANADIENS POUR LES PRINCIPAUX PAYS, 1894—Fin.

PAYS DE PROVENANCE.	VAISSEAUX ARRIVÉS DE L'ÉTRANGER.							
	Anglais.		Canadiens.		Étrangers.		Total.	
	Nom.	Tonn'x.	Nom.	Tonn'x.	Nom.	Tonn'x.	Nom.	Tonn'x.
Grande-Bretagne.....	666	1,211,583	226	226,013	501	388,371	1,393	1,825,967
Antilles anglaises.....	57	36,718	206	30,680	11	4,174	274	71,572
Terreneuve.....	506	92,060	574	152,740	87	9,197	1,167	253,997
Etats-Unis.....	195	333,083	3,869	598,547	3,751	1,704,024	7,815	2,635,654
France.....	13	16,909	1	699	24	17,907	38	35,515
Allemagne.....	11	15,994	43	62,157	54	78,151
Antilles espagnoles.....	7	5,489	177	30,918	11	4,979	195	41,386
Japon.....	15	45,045	1	333	16	45,378
Autres pays.....	167	184,089	1,797	138,616	1,127	194,401	3,091	517,106
Total.....	1,637	1,940,970	6,850	1,178,213	8,556	2,385,543	14,043	5,504,726

1280. Le tableau suivant montre qu'il y a eu une augmentation constante dans le nombre des navires océaniques depuis la Confédération :—

VAISSEAUX Océaniques ENTRÉS DANS LES PORTS CANADIENS ET SORTIS DE CES PORTS AVEC CARGAISONS OU LESTES, 1868-1894.

ANNÉE.	ANGLAIS.		CANADIENS.		ÉTRANGERS.		Total du tonnage.
	Nombre	Tonneaux enregistrés	Nombre	Tonneaux enregistrés	Nombre	Tonneaux enregistrés	
1868.....	*13,911	3,457,113	2,105	862,208	4,319,321
1869.....	*16,311	3,811,405	2,910	1,185,160	4,996,565
1870.....	*15,863	3,942,392	2,652	1,142,481	5,084,873
1871.....	*16,562	3,916,322	3,366	1,199,771	5,116,093
1872.....	*16,151	4,356,664	3,614	1,381,564	5,685,144
1873.....	*16,870	4,323,003	4,727	1,762,532	6,085,535
1874.....	*12,191	3,945,822	5,562	2,105,539	6,051,361
1875.....	*11,075	3,571,803	4,530	1,757,405	5,329,208
1876.....	2,595	1,896,603	8,554	1,634,333	5,614	2,379,828	5,910,764
1877.....	2,963	2,216,516	8,955	1,897,094	5,842	2,531,212	6,644,822
1878.....	2,954	2,294,688	8,847	1,928,531	5,715	2,461,165	6,684,384
1879.....	2,618	2,155,444	9,296	1,736,310	5,087	2,196,796	6,088,550
1880.....	2,990	2,642,935	10,219	1,794,210	5,161	2,349,569	6,786,714
1881.....	3,707	3,526,005	11,103	1,865,612	5,952	2,712,720	8,104,337
1882.....	3,335	3,164,839	11,355	1,892,290	6,448	2,879,433	7,936,562
1883.....	3,403	3,001,071	11,291	1,886,166	6,814	3,085,540	7,972,777
1884.....	3,327	3,257,219	11,796	1,880,993	7,220	3,346,089	8,484,301
1885.....	3,219	3,007,314	10,512	1,588,894	7,461	3,048,407	7,644,615
1886.....	2,960	3,101,285	11,405	1,783,623	7,006	3,159,663	8,044,571
1887.....	2,679	2,657,619	12,901	2,314,109	10,570	3,390,708	8,362,436
1888.....	3,316	3,326,417	13,828	1,862,295	13,663	4,009,091	9,197,803
1889.....	3,305	3,333,079	13,021	1,599,594	12,218	4,363,928	9,296,601
1890.....	3,671	3,617,013	13,695	1,708,939	13,758	5,002,333	10,328,285
1891.....	3,483	3,523,238	13,665	1,791,306	14,173	5,380,652	10,695,196
1892.....	3,402	3,586,335	13,720	2,085,187	13,839	5,081,452	10,752,974
1893.....	3,271	3,780,915	13,422	2,189,925	10,854	4,637,771	10,608,611
1894.....	3,381	4,146,645	13,780	2,334,081	11,179	4,799,810	11,280,536

* Vaisseaux canadiens pris non séparément.

Il y a 786 vaisseaux anglais et 5,226 vaisseaux canadiens de plus, entrés et sortis, en 1894, qu'il y en a eu en 1876, première année où l'on a commencé à faire une distinction entre les vaisseaux des deux pays; et il y a eu 9,074 vaisseaux étrangers de plus qu'en 1868, l'augmentation pour cette dernière est beaucoup plus considérable que pour celle des deux nationalités ci-haut nommées.

1281. L'état ci-haut donné se rapporte aux vaisseaux océaniques entrés dans et sortis des ports canadiens, avec des cargaisons et sur lest. Les tableaux qui suivent sont une analyse des vaisseaux océaniques avec des cargaisons.

TONNAGE DES VAISSEAUX MARCHANDS TRANSPORTANT DES CARGAISONS DU ET AU CANADA.

PÉRIODES.	Tonnage total.	De l'étranger.	A l'étranger.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
1869.....	3,958,313	1,542,052	2,426,261
1870.....	4,008,128	1,661,513	2,406,615
1871.....	4,116,790	1,649,886	2,466,924
1872.....	4,644,737	1,857,475	2,787,262
1873.....	4,758,514	1,908,704	2,849,810
Total, 5 ans.....	21,546,482	8,609,610	12,936,872
Moyenne.....	4,309,296	1,721,922	2,587,374
1874.....	4,473,293	1,788,689	2,684,604
1875.....	4,318,473	1,577,969	2,740,504
1876.....	4,505,760	1,804,451	2,701,309
1877.....	4,955,602	1,918,329	3,037,273
1878.....	4,912,453	1,881,618	3,030,837
Total, 5 ans.....	23,165,583	8,971,056	14,194,527
Moyenne.....	4,633,116	1,794,211	2,838,905
1879.....	4,604,985	1,839,039	2,765,946
1880.....	5,157,413	2,108,773	3,048,640
1881.....	6,095,563	2,398,539	3,697,024
1882.....	5,980,948	2,405,174	3,575,774
1883.....	5,952,850	2,499,319	3,453,531
Total, 5 ans.....	27,791,759	11,250,844	16,540,915
Moyenne.....	5,558,352	2,250,169	3,308,183
1884.....	6,288,227	2,621,876	3,666,351
1885.....	5,978,064	2,503,210	3,474,854
1886.....	6,243,180	2,625,311	3,617,869
1887.....	6,243,265	2,497,199	2,746,066
1888.....	7,014,599	2,917,087	4,097,512
Total, 5 ans.....	31,767,335	13,164,683	18,602,652
Moyenne.....	6,353,467	2,632,937	3,720,530
1889.....	6,998,073	3,001,489	3,996,684
1890.....	7,694,660	3,173,254	4,521,406
1891.....	7,942,718	3,306,225	4,636,493
1892.....	7,903,314	3,370,821	4,532,493
1893.....	8,018,551	3,337,619	4,680,932
Total, 5 ans.....	38,557,416	16,189,408	22,368,008
Moyenne.....	7,711,483	3,237,882	4,473,601
1894.....	8,342,989	3,518,826	4,824,163

On observera 1° qu'il y a eu une augmentation constante dans le tonnage total employé, au transport des cargaisons les cinq dernières années 1889-93 nous montrent une augmentation de près de 80 pour 100 sur la période de 1869-73. Le tonnage pour 1894 montre une augmentation de 8 pour 100 sur la moyenne de la période de 1889-93.

2. Que la proportion dans le tonnage des vaisseaux transportant des cargaisons dans le pays et au dehors a été à peu près le même ; dans la première période (1869-73) la proportion pour les cargaisons au dehors étant de 60 pour 100 et celles au pays de 40 pour 100 ; pour la seconde période, 61 pour 100 pour celles au dehors et 39 pour 100 pour celles au pays ; pour la troisième période, 59.9 pour 100 au dehors et 40.3 pour 100 au pays. Pour la quatrième période, 58.6 pour 100 au dehors et 41.4 pour 100 au pays. Durant la période 1889-93, 58.0 pour 100 au dehors et 42 pour 100 au pays, et 1894, 57.8 pour 100 au dehors et 42.2 pour 100 au pays.

1282. Les tableaux suivants montrent le tonnage total des vapeurs océaniques marchands dans et au dehors des dites provinces, par période de cinq années, avec la moyenne annuelle et le taux moyen des augmentations et des diminutions :—

QUÉBEC.

Tonnage des vaisseaux marchands transportant des cargaisons de et à l'étranger, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et le taux pour cent de l'augmentation ou de la diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.....	8,541,112	1,708,222	
1873-78.....	9,180,482	1,836,096	+ 7.5
1879-83.....	10,087,924	2,017,585	+ 9.9
1884-88.....	10,646,050	2,129,210	+ 5.5
1889-93.....	10,900,830	2,180,166	+ 2.4
1894.....		2,587,044	+ 18.7

QUÉBEC.

Tonnage des vaisseaux transportant des cargaisons entrant dans la province, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et le taux pour cent de l'augmentation ou de la diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.....	3,389,426	677,885	
1874-78.....	3,392,515	678,503	+ 0.1
1879-83.....	4,260,500	852,100	+ 25.6
1884-88.....	4,803,506	960,701	+ 12.7
1889-93.....	5,114,665	1,022,933	+ 6.4
1894.....		1,252,272	+ 22.4

QUÉBEC.

Tonnage des vaisseaux transportant des cargaisons sortant de la province, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et le taux pour cent de l'augmentation ou de la diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.	5,151,486	1,030,297
1874-78.	5,787,957	1,157,593	+ 12.3
1879-83.	5,827,424	1,165,485	+ 0.6
1884-88.	5,842,544	1,168,499	+ 0.2
1889-93.	5,786,165	1,157,233	- 0.9
1894.	1,334,772	+ 15.3

NOUVELLE-ÉCOSSE.

1283. Tonnage des vaisseaux transportant des cargaisons entrant dans et sortant de la province, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et le taux pour cent des augmentations :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.	6,864,532	1,372,906
1874-78.	6,878,625	1,375,725	+ 0.2
1879-83.	9,052,750	1,810,550	+ 31.6
1884-88.	10,914,789	2,182,960	+ 20.6
1888-93.	12,294,611	2,458,926	+ 12.6
1894.	2,503,670	+ 1.8

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Tonnage des vaisseaux transportant des cargaisons entrant dans la province, par périodes quinquennales avec les moyennes annuelles et le taux pour cent de l'augmentation ou diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.	3,009,174	601,835
1874-78.	2,919,898	583,980	- 2.9
1879-83.	3,916,952	783,390	+ 34.1
1884-88.	4,445,297	889,059	+ 13.7
1889-93.	5,445,753	1,089,150	+ 22.5
1894.	1,012,151	- 7.0

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Tonnage des vaisseaux transportant des cargaisons sortant de la province, par périodes quinquennales avec les moyennes annuelles et les taux pour cent de l'augmentation :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.....	3,855,358	771,071
1874-78.....	3,958,727	791,745	+ 2·7
1879-83.....	5,135,798	1,027,160	+ 29·7
1884-88.....	6,469,492	1,293,898	+ 26·0
1889-93.....	6,848,858	1,369,772	+ 5·8
1894.....	1,491,519	+ 9·5

NOUVEAU-BRUNSWICK.

1284. Tonnage enregistré des vaisseaux transportant des cargaisons entrant dans et sortant de la province, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et le pourcentage de l'augmentation ou de la diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.....	5,612,263	1,122,452
1874-78.....	5,463,155	1,092,631	— 2·6
1879-83.....	5,663,613	1,132,723	+ 3·7
1884-88.....	5,481,385	1,096,277	— 3·2
1889-93.....	5,934,399	1,186,880	+ 8·3
1894.....	1,167,586	— 1·6

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Tonnage enregistré des vaisseaux marchands transportant des cargaisons, entrant dans le Nouveau-Brunswick, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et les pourcentages de l'augmentation ou de la diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.....	1,895,438	379,087
1874-78.....	1,731,550	346,310	— 8·6
1879-83.....	1,766,658	351,331	+ 2·0
1884-88.....	1,727,624	345,525	— 2·2
1889-93.....	1,937,629	387,526	+ 12·1
1894.....	383,293	— 1·1

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Tonnage enregistré des vaisseaux marchands transportant des cargaisons, sortant du Nouveau-Brunswick, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et les pourcentages de l'augmentation ou de la diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1869-73.....	3,716,825	743,365
1874-78.....	3,731,605	746,321	+ 0.4
1879-83.....	3,896,955	779,391	+ 4.4
1884-88.....	3,753,761	750,752	- 3.7
1889-93.....	3,966,770	793,354	+ 5.6
1894.....	784,293	- 1.1

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

1285. Tonnage enregistré des vaisseaux marchands transportant des cargaisons de, et à l'étranger, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et le taux moyen de l'augmentation ou de la diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1874-78.....	666,351	133,270
1879-83.....	628,596	125,719	- 5.7
1884-88.....	636,135	127,227	+ 1.2
1889-93.....	499,581	99,916	- 21.4
1894.....	104,710	+ 4.8

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Tonnage enregistré des vaisseaux transportant des cargaisons sorties de la province, par périodes quinquennales, avec les moyennes des taux pour cent de diminution ou d'augmentation :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1874-78.....	296,301	59,260
1879-83.....	248,167	49,633	- 16.2
1884-88.....	253,983	50,797	+ 2.3
1889-93.....	198,327	39,665	- 21.9
1894.....	40,692	+ 2.6

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Tonnage enregistré des vaisseaux de la marine marchande transportant des cargaisons sorties de la province, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et les taux pour cent de l'augmentation ou diminution :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1874-78	370,050	74,010
1879-83	380,429	76,086	+ 2·8
1884-88	382,152	76,430	+ 0·4
1889-93	301,254	60,251	— 21·1
1894	64,018	+ 6·3

COLOMBIE ANGLAISE.

1286. Tonnage des vaisseaux transportant des cargaisons entrées dans et sorties de la province, par périodes quinquennales, avec les moyennes annuelles et les taux pour cent de l'augmentation :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1874-78	1,439,817	287,963
1879-83	2,358,885	471,777	+ 63·8
1884-88	4,089,788	817,958	+ 73·4
1889-93	8,927,979	1,785,596	+118·3
1894	1,979,969	+ 10·9

Tonnage enregistré des vaisseaux transportant des cargaisons entrées dans la Colombie anglaise :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1874-78	735,936	147,187
1879-83	1,058,566	211,713	+ 43·8
1884-88	1,935,085	387,017	+ 82·8
1889-93	3,928,138	785,628	+103·0
1894	830,408	+ 5·7

Tonnage enregistré des vaisseaux transportant des cargaisons sorties de la province, etc. :—

ANNÉE.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.	Pour 100.
1874-78	703,881	140,776
1879-83	1,300,319	260,064	+ 85·0
1884-88	2,154,703	430,940	+ 65·7
1889-93	4,999,841	999,968	+132·0
1894	1,149,561	+ 15·0

Ces tableaux démontrent :—1° Que l'année terminée le 30 juin 1894, a été une meilleure année que la moyenne de 1889-93 dans toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard, considérant le tonnage total des vaisseaux entrés et sortis du pays. 2° Que la province de la Nouvelle-Ecosse, qui a tenu le premier rang en 1889-93, avec une moyenne de 2,458,926 tonneaux étant le jeaugage des vapeurs océaniques qui y sont arrivés et en sont partis, vient au deuxième rang en 1894, Québec ayant 83,374 tonneaux des vaisseaux qui y sont arrivés et en sont partis, de plus que la province de la Nouvelle-Ecosse, cependant cette dernière est encore à la tête de la liste quant au tonnage des vaisseaux qui en sont sortis, les chiffres étant :—Nouvelle-Ecosse, 1,491,519 tonneaux et Québec 1,334,772 tonneaux. 3° Que la Colombie anglaise continue à progresser, ayant un tonnage en 1894, de 1,979,969 tonneaux, soit une augmentation de 194,373 tonneaux au delà de la moyenne de la période 1889-93, où durant cette dernière période on a constaté une augmentation d'au delà de 118 sur 1884-88 :—

1287. Le tableau suivant fait voir les nationalités des vaisseaux océaniques faisant le commerce par mer, par période de cinq ans, avec la moyenne de chaque nationalité ou total du tonnage dans le pays et au dehors.

ANNÉE.	ANGLAIS.		CANADIENS.		ÉTRANGERS.	
	Tonneaux.	p. 100.	Tonneaux.	p. 100.	Tonneaux.	p. 100.
1869-73.....	16,765,848	77·8			4,780,634	22·2
1874-78.....	11,486,233	49·6	4,152,296	17·9	7,527,054	32·2
1879-83.....	12,196,093	43·9	6,957,066	25·0	8,638,600	31·1
1884-88.....	13,319,072	41·9	7,175,669	22·6	11,272,594	35·5
1889-93.....	15,963,726	41·4	6,433,836	16·7	16,159,854	41·9
1894.....	3,548,694	42·5	1,590,262	19·1	3,204,033	38·4

1288. Si nous partons de 1876, lors de la séparation des vaisseaux anglais et canadiens dans les rapports de la navigation, et que nous donnons les chiffres par provinces, nous en arrivons aux tableaux suivants :—

TONNAGE DE VAISSEAUX ANGLAIS, CANADIENS ET ÉTRANGERS TRANSPORTANT DES CARGAISONS A L'EXTÉRIEUR ET A L'INTÉRIEUR.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ANNÉE.	ANGLAIS.	CANADIENS.	ÉTRANGERS.
	Tonnage.	Tonnage.	Tonnage.
1876.....	1,152,025	290,064	292,952
1877.....	1,334,474	302,726	319,240
1878.....	1,276,960	340,392	257,182
1879.....	1,296,622	218,415	168,949
1880.....	1,550,010	198,615	189,003
Total.....	6,610,091	1,350,212	1,227,326
Moyenne.....	1,320,018	270,042	245,465

TONNAGE DES VAISSEUX ANGLAIS, CANADIENS ET ÉTRANGERS
TRANSPORTANT DES CARGAISONS À ET DE L'ÉTRANGER—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—*Fin.*

ANNÉE.	ANGLAIS.	CANADIENS.	ÉTRANGERS.
	Tonnage.	Tonnage.	Tonnage.
1889.....	1,540,961	122,870	300,081
1890.....	1,633,561	134,349	413,549
1891.....	1,634,085	124,688	362,465
1892.....	1,712,145	124,046	377,057
1893.....	1,905,930	153,158	366,905
1894.....	2,029,777	126,292	430,975
Total.....	8,426,682	659,111	1,820,057
Moyenne.....	1,685,336	131,822	364,011

NOUVELLE-ÉCOSSE.

1876.....	321,289	532,056	393,477
1877.....	376,263	639,150	467,326
1878.....	493,162	603,904	333,891
1879.....	451,142	604,609	315,140
1880.....	655,908	637,207	348,846
Total.....	2,297,764	3,016,926	1,858,680
Moyenne.....	459,553	603,385	371,736
1889.....	1,090,493	640,331	727,791
1890.....	1,266,205	619,032	678,188
1891.....	1,213,673	580,704	678,278
1892.....	1,069,590	902,737	444,106
1893.....	1,081,703	923,781	437,054
1894.....	995,786	1,010,700	497,184
Total.....	5,721,664	3,666,585	2,965,417
Moyenne.....	1,144,333	733,317	593,083

NOUVEAU-BRUNSWICK.

1876.....	104,482	392,575	563,573
1877.....	105,075	421,744	515,759
1878.....	121,744	388,100	576,070
1879.....	106,089	376,344	502,566
1880.....	95,831	370,411	569,953
Total.....	533,221	1,949,174	2,727,921
Moyenne.....	106,644	389,835	545,584
1889.....	105,098	343,401	600,481
1890.....	116,291	350,846	685,267
1891.....	94,148	413,700	796,864
1892.....	87,686	362,473	734,284
1893.....	117,020	381,397	745,442
1894.....	127,889	390,389	649,308
Total.....	520,243	1,851,817	3,562,338
Moyenne.....	104,048	370,363	712,468

TONNAGE DES VAISSEUX ANGLAIS, CANADIENS ET ÉTRANGERS
TRANSPORTANT DES CARGAISONS DE ET À L'ÉTRANGER—*Fin.*

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

ANNÉE.	ANGLAIS.	CANADIENS.	ÉTRANGERS.
	Tonnage.	Tonnage.	Tonnage.
1876.	3,081	53,273	81,159
1877.	6,541	83,698	82,792
1878.	3,456	71,280	54,173
1879.	5,833	73,425	72,463
1880.	6,638	69,336	58,114
Total ...	24,849	351,012	348,701
Moyenne.....	4,970	70,202	69,740
1889.	14,203	31,545	54,279
1890.	7,029	38,270	45,109
1891.	9,510	41,284	44,632
1892.	32,013	42,019	29,136
1893.	17,105	41,078	52,366
1894.	4,964	45,133	54,613
Total.....	79,860	194,196	225,522
Moyenne.....	15,972	38,839	45,104

COLOMBIE ANGLAISE.

1876.	36,474	6,492	282,788
1877.	22,637	11,806	266,371
1878.	37,461	15,036	339,635
1879.	23,527	49,423	341,138
1880.	20,796	47,866	338,879
Total.....	140,895	130,623	1,568,811
Moyenne.....	28,199	26,125	313,762
1889.	266,073	5,036	1,155,530
1890.	194,776	8,814	1,507,469
1891.	222,390	17,363	1,768,932
1892.	257,481	12,674	1,715,809
1893.	274,737	22,027	1,498,848
1894.	390,278	17,748	1,571,943
Total.....	1,215,457	65,914	7,646,588
Moyenne.....	243,091	13,183	1,529,318

Les tableaux se rapportant à la nationalité des vaisseaux océaniques faisant une partie de notre commerce en transit montrent que (a) la proportion des vaisseaux anglais et canadiens employés dans le commerce s'élevait, durant la période 1869-73, à 77·8 pour 100, et les vaisseaux étrangers à 22·2 pour 100 ; (b) que l'élément étranger a fait des progrès durant chaque période subséquente de cinq années, et que durant la période 1889-93 cet élément avait un tonnage égal à 41·9 pour 100 sur tout le tonnage en opération ; (c) que ce tonnage a diminué en 1893 jusqu'à 38·7 pour 100, en comparaison avec la moyenne des quatre années précédentes 1889-93 et à 38·4 en 1894 ; (d) que le tonnage canadien employé était de 17·9 pour 100 sur le tout

durant la période de 1874-78, 25 pour 100 durant la période suivante, et 16.7 pour 100 durant la dernière période de cinq années, montrant, cependant, en 1893, une augmentation en comparaison avec les quatre années précédentes 1889-92 ; (e) que le tonnage anglais, indistinctement du tonnage canadien, a purement et simplement tenu son taux moyen durant la période 1879-93 ; (f) que durant l'année 1894 le tonnage anglais employé a quelque peu excédé la moyenne des périodes 1884-88 et 1889-93, que la proportion du tonnage canadien a été exactement le même que pour 1893 et que la proportion du tonnage étranger a été en quelque sorte moindre que pour 1893.

1289. Si nous prenons les provinces et comparons les cinq années 1876-80 avec celles de 1889-93, et les deux périodes avec l'année 1894, nous en arrivons aux résultats suivants :—

PROVINCES.	NATIONALITÉ.	Période, 1876-80.	Période, 1889-93.	Année, 1894.
		Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Québec.	Anglais	6,610,091	8,426,682	2,029,777
	Moyenne	1,322,018	1,685,336	
	Canadien	1,350,212	659,111	126,292
	Moyenne	270,042	131,822	
	Etranger	1,227,326	1,820,057	
	Moyenne	245,465	364,011	430,975
Nouvelle-Ecosse.	Anglais	2,297,764	5,721,664	995,786
	Moyenne	459,553	1,144,333	
	Canadien	3,016,926	3,660,585	1,010,700
	Moyenne	603,385	732,117	
	Etranger	1,858,680	2,905,317	
	Moyenne	371,736	581,063	497,184
Nouveau-Brunswick. ...	Anglais	533,221	520,243	127,889
	Moyenne	106,644	104,048	
	Canadien	1,949,174	1,851,817	390,389
	Moyenne	389,835	370,363	
	Etranger	2,727,921	3,562,338	
	Moyenne	545,584	712,468	649,308
Ile du Prince-Edouard.	Anglais	24,849	79,860	4,964
	Moyenne	4,970	15,972	
	Canadien	351,012	194,196	45,133
	Moyenne	70,202	38,839	
	Etranger	348,701	225,522	
	Moyenne	69,740	45,104	54,613
Colombie anglaise.	Anglais	140,895	1,215,457	390,278
	Moyenne	28,179	243,091	
	Canadien	130,623	65,914	17,748
	Moyenne	26,124	13,183	
	Etranger	1,568,811	7,646,588	
	Moyenne	313,762	1,529,318	1,571,943

1290. Maintenant que le bois a été complètement remplacé par le fer et l'acier, dans la construction des vaisseaux, la demande pour les vaisseaux de bois diminue rapidement. La province de la Nouvelle-Ecosse possède des dépôts considérables de minerai de fer, de houille et de castine, si près des uns des autres et des ports environnants, que l'industrie y trouverait aujourd'hui un vaste champ pour l'exploitation de ces minerais.

Le tableau suivant montre le nombre et le tonnage des vaisseaux océaniques de cent tonneaux et plus, d'après Lloyds. La statistique concernant les vaisseaux à vapeur est basée sur le tonnage brut, car les déductions à faire pour s'assurer du tonnage net de ces vaisseaux varient considérablement parmi les nations. Le nombre des vaisseaux ainsi que le tonnage de la marine marchande du globe, sont aussi donnés dans ce tableau. Un fait saillant à remarquer est l'augmentation constante dans la dimension des vaisseaux, et l'emploi de l'acier de préférence aux autres matériaux. La compilation montre le progrès des quatre dernières années dans les changements apportés sur le choix des matériaux employés dans la construction des navires, et dans l'emploi de la vapeur au lieu de voiles :—

ANNÉE.		Nombre de Vaisseaux.	Tonnage.
1890-91		32,298	22,151,651
1891-92		32,326	22,939,958
1892-93		32,066	23,694,508
1893-94		32,010	24,258,375
1894-95		30,721	24,569,496

ANNÉE.	Nombre à vapeur.	Tonneaux bruts.	Nombre à voiles.	Tonneaux bruts.
1890-91	11,108	12,985,372	21,190	9,166,279
1891-92	11,705	13,816,509	20,621	9,123,449
1892-93	12,193	14,562,003	19,873	9,132,505
1893-94	12,558	15,264,418	19,452	8,993,957
1894-95	12,907	16,066,202	17,814	8,503,294

	BOIS ET AUTRES COMPOSITIONS.		FER.		ACIER.	
	Nombre	Tonneaux.	Nombre	Tonneaux.	Nombre	Tonneaux.
1891-92.						
Vapeur.....	1,158	418,080	7,606	8,252,841	2,941	5,145,558
Voiles.....	18,448	6,647,475	1,824	1,963,109	349	512,865
Totaux ...	19,606	7,065,555	9,430	10,215,959	3,290	5,658,423
1892-93.						
Vapeur.....	1,146	404,744	7,531	8,058,848	3,516	6,998,411
Voiles.....	17,468	6,290,907	1,807	1,924,915	598	916,683
Totaux ...	18,614	6,695,651	9,338	9,983,763	4,114	7,015,094
1893-94.						
Vapeur.....	1,176	411,516	7,439	7,914,687	3,943	6,938,215
Voiles.....	17,009	6,086,654	1,762	1,879,185	681	1,028,118
Totaux.....	18,185	6,498,170	9,201	9,793,872	4,624	7,966,333
1894-95.						
Vapeur.....	1,167	418,843	7,238	7,661,124	4,502	7,986,235
Voiles	15,352	5,546,277	1,703	1,814,267	759	1,142,750
Totaux.....	16,519	5,965,120	8,941	9,475,391	5,261	9,128,985

La marine marchande du monde entier, en 1892, était de 32,326 vaisseaux, de 22,939,958 tonneaux.

En 1894-95, elle se composait de 30,721 vaisseaux, de 24,569,496 tonneaux, soit une augmentation de 1,629,538 tonneaux ou 7.1 pour 100.

En 1892, sur un total de 32,326 vaisseaux, de 22,939,958 tonneaux, 19,606 vaisseaux, représentant 7,065,555 tonneaux, étaient en bois, et 12,720 vaisseaux d'un tonnage de 15,874,382 tonneaux étaient en fer et en acier.

En 1894-95, sur un total de 30,721 vaisseaux, de 24,569,496 tonneaux, 16,519, de 5,965,120 tonneaux, étaient en bois, et 14,202 de 18,604,376 tonneaux, étaient en fer et en acier.

Le tonnage des vaisseaux en bois a diminué de 1,242,698 tonneaux, et celui des vaisseaux en fer et en acier a augmenté de 2,729,994 tonneaux.

Ainsi dans trois années, le tonnage des vaisseaux en fer et en acier a augmenté de 69.2 pour 100 sur le tout, à 76.3 pour 100, pendant que le tonnage des vaisseaux en bois pour la même période, a diminué de 30.8 sur le tout pour 100 à 23.7 pour 100.

Dans le Royaume-Uni, le tonnage en construction n'a pas augmenté. Le rapport de Lloyd donne le nombre de vaisseaux marchands et autres (excepté les vaisseaux de guerre) en construction :—

En 1881 il y avait	611	vaisseaux	de	1,024,626	tonneaux.
“ 1889	“	521	“	882,749	“
“ 1891	“	475	“	702,114	“
“ 1892	“	385	“	678,780	“
“ 1893	“	326	“	616,560	“
“ 1894	“	327	“	653,311	“

En 1875, il y avait 132 vaisseaux à vapeur de 158,531 tonneaux en construction, et 317 vaisseaux à voiles, de 157,643 tonneaux.

En 1894, il y avait 283 vaisseaux à vapeur de 617,327 tonneaux en construction, et 44 vaisseaux à voiles, de 36,004 tonneaux.

En 1875, le tonnage en construction était également divisé entre la vapeur et la voile.

En 1894, la proportion du tonnage sous construction, de la vapeur à la voile était au delà de 17 à 1.

De ces faits, il est évident :—

1. Que les vaisseaux en bois ont été en grande partie remplacés par les vaisseaux en acier, et le progrès a été tellement rapide, qu'entre les années 1891 et 1894 la proportion a changé de 30 à 23 pour 100 des vaisseaux en bois.

2. Que la vapeur a en grande partie remplacé la voile ; en 19 années d'un égal tonnage sous voile et sous vapeur, il y a eu un changement de 17 tonneaux sous vapeur à 1 tonneau sous voiles.

3. Que dans la Grande-Bretagne le tonnage sous construction était en 1894 de 371,315 tonneaux de moins qu'en 1881.

Le premier vaisseau en fer a été construit dans la Grande-Bretagne, en 1843. Les premiers vaisseaux en acier ont été construits sur la Clyde, en 1879. Des navires en acier formant 18,000 tonneaux ont été construits cette année-là.

1291. Le tableau suivant donne un état du tonnage des vaisseaux canadiens sur les eaux de l'intérieur, entre le Canada et les États-Unis, pour chaque année depuis la Confédération :—

VAISSEAUX ARRIVÉS AUX PORTS CANADIENS ET SORTIS DE CES PORTS SUR LES EAUX DE L'INTÉRIEUR, ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, DEPUIS 1867.

ANNÉE.	CANADIENS.		ÉTATS-UNIS.		TOTAL.	
	Nombre.	Tonneaux enregistrés.	Nombre.	Tonneaux enregistrés.	Nombre.	Tonneaux enregistrés.
1868.	26,682	4,826,780	13,432	3,836,724	40,114	8,663,504
1869.	22,967	3,576,867	11,082	1,887,612	34,049	5,464,479
1870.	24,558	4,030,768	12,112	2,300,229	36,670	6,330,997
1871.	26,558	5,068,831	15,151	2,941,164	41,709	8,009,995
1872.	21,505	3,798,138	12,164	3,063,318	33,669	6,861,456
1873.	22,491	3,126,579	13,961	2,536,883	36,452	5,663,462
1874.	19,279	2,814,654	12,733	2,533,842	32,012	5,348,496
1875.	15,325	2,235,829	11,882	1,962,418	27,207	4,198,247
1876.	15,392	2,184,790	11,192	1,815,645	26,584	4,000,435
1877.	15,431	2,207,832	13,522	2,238,590	28,953	4,446,422
1878.	18,003	2,955,331	12,508	2,415,175	30,511	5,370,506
1879.	18,122	3,314,829	12,718	2,243,433	30,840	5,558,262
1880.	22,858	4,985,753	11,648	1,805,378	34,506	6,791,131
1881.	20,492	4,029,027	12,197	1,669,068	32,689	5,698,095
1882.	22,252	3,830,109	12,230	1,613,211	34,482	5,443,320
1883.	20,041	3,950,692	13,281	1,847,266	33,322	5,797,958
1884.	19,464	4,058,738	13,349	1,815,987	32,813	5,874,725
1885.	18,926	4,849,856	11,033	1,590,241	29,959	6,440,097
1886.	18,153	4,116,674	12,804	1,807,987	30,957	5,924,661
1887.	18,059	3,981,523	13,726	1,797,039	31,785	5,728,562
1888.	19,567	4,320,402	13,929	1,699,103	33,496	6,019,505
1889.	21,543	5,036,438	14,970	1,721,182	36,513	6,757,620
1890.	24,527	6,000,194	16,774	2,117,621	41,301	8,117,815
1891.	22,002	5,724,339	16,006	2,383,113	38,008	8,107,452
1892.	19,224	5,546,243	15,158	2,393,238	34,382	7,939,481
1893.	19,612	5,108,226	16,022	2,822,697	35,634	7,930,923
1894.	20,939	5,917,145	16,727	3,155,400	37,666	9,072,545

Durant la période de la Confédération, 171,560,150 tonneaux enregistrés de navires canadiens sont arrivés dans et partis des ports canadiens sur les eaux de l'intérieur entre le Canada et les États-Unis, ce montant représente une moyenne de 6,354,100 tonneaux par année. Le tonnage pour 1894 a été donc, non seulement le plus élevé de celui de toute autre année précédente, mais a été presque de 43 pour 100 de plus que la moyenne depuis les 27 ans.

Le tableau ci-dessus montre que la moyenne du tonnage des vaisseaux canadiens a augmenté depuis 1868, et celle des États-Unis a diminué. Le tonnage canadien a une moyenne de 180 tonneaux en 1868, et 282 tonneaux en 1894, pendant que les vaisseaux américains ont eu une moyenne de 286 tonneaux en 1868, et seulement que 190 tonneaux en 1894.

Si l'on compare 1884 avec 1894, le tonnage canadien qui a été, les quelques années passées au delà de 69 pour 100 sur le tout, était un peu au delà de 65 pour 100 en 1894, ce qui prouve que le tonnage américain a été plus considérable.

1292. Le tableau suivant donne le nombre de tonnes de fret transporté et le nombre d'hommes employés, depuis 1876 jusqu'à 1894 :—

VAISSEAUX ARRIVÉS AUX PORTS CANADIENS ET SORTIS DE CES PORTS SUR LES EAUX DE L'INTÉRIEUR ENTRE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS, AVEC LE MONTANT DU FRET TRANSPORTÉ 1876 À 1894.

NATIONALITÉS.	An- née.	Nombre de vaisseaux.	Tonneaux inscrits.	FRET.		Nombre d'hom- mes.
				Tonnes poids.	Tonnes mesure.	
Canadiens.	1876	15,392	2,184,790	775,540	499,906	126,976
Etats-Unis.		11,192	1,815,645	654,875	198,277	85,503
Canadiens.	1877	15,431	2,207,832	721,601	486,344	131,286
Etats-Unis.		13,522	2,238,590	7 5,541	222,356	93,009
Canadiens.	1878	18,003	2,955,331	856,508	549,074	152,087
Etats-Unis.		12,508	1,415,175	544,798	228,266	95,580
Canadiens.	1879	18,122	3,314,829	857,903	493,963	156,014
Etats-Unis.		12,718	2,243,433	632,389	221,768	89,763
Canadiens.	1880	22,858	4,985,753	1,340,804	604,269	235,266
Etats-Unis.		11,648	1,805,378	501,292	219,441	77,294
Canadiens.	1881	20,592	4,029,027	1,472,518	635,794	173,266
Etats-Unis.		12,197	1,669,068	499,734	286,867	68,784
Canadiens.	1882	22,252	3,830,109	1,306,529	759,027	181,584
Etats-Unis.		12,230	1,613,211	448,120	266,087	68,653
Canadiens.	1883	20,041	3,950,692	1,097,052	728,294	181,991
Etats-Unis.		13,281	1,847,266	605,462	266,789	79,882
Canadiens.	1884	19,464	4,058,738	1,175,152	561,160	175,484
Etats-Unis.		13,349	1,815,987	655,457	171,096	85,785
Canadiens.	1885	18,926	4,849,856	1,163,459	621,743	193,243
Etats-Unis.		11,033	1,590,241	582,266	307,685	75,343
Canadiens.	1886	18,153	4,116,674	1,067,279	600,746	187,822
Etats-Unis.		12,804	1,807,987	618,204	304,943	81,019
Canadiens.	1887	18,059	3,931,523	1,255,009	439,625	171,405
Etats-Unis.		13,726	1,797,039	549,741	221,948	95,461
Canadiens.	1888	19,567	4,320,402	1,486,830	590,526	179,412
Etats-Unis.		13,929	1,699,103	448,397	517,892	96,718
Canadiens.	1889	21,543	5,036,438	1,316,944	628,137	212,440
Etats-Unis.		14,970	1,721,182	650,609	288,217	93,394
Canadiens.	1890	24,527	6,000,194	1,416,217	572,057	267,878
Etats-Unis.		16,774	2,117,621	825,448	304,795	89,381
Canadiens.	1891	22,002	5,724,339	1,562,808	632,682	245,741
Etats-Unis.		16,006	2,383,113	836,538	232,927	112,273
Canadiens.	1892	19,224	5,546,243	1,519,121	370,560	239,933
Etats-Unis.		15,158	2,393,238	749,817	152,004	123,874
Canadiens.	1893	19,612	5,108,226	1,181,043	287,554	232,907
Etats-Unis.		16,022	2,822,697	828,325	290,036	135,837
Canadiens.	1894	20,939	5,917,145	954,518	304,411	262,204
Etats-Unis.		16,727	3,155,400	1,005,685	275,194	136,235

Si nous prenons 1894 et 1884 pour établir une comparaison, nous avons pour 1894, une augmentation dans le nombre des vaisseaux qui sont entrés dans les ports canadiens de l'intérieur de 14,853, dans le tonnage des vaisseaux de 3,197,820 et dans le nombre des hommes de 137,170. Le total de fret transporté dans ce genre de commerce relativement aux 47,666 voyages de vaisseaux pour 1894 s'est élevé à 2,639,808 tonnes, dont 1,960,203 tonnes de la classe de fret par poids et 579,605 tonnes de la classe de fret par mesure. En 1884 les 32,813 voyages ont rapporté le résultat de 2,562,865 tonnes de marchandises, dont 1,830,609 étaient de la classe de fret chargé par poids, et 732,256 tonnes étaient de celle par mesure cest-à-

dire que les vaisseaux pour chaque voyage dans le pays et au dehors ont rapporté une moyenne de 78·15 tonnes de fret en 1884 et 55·38 en 1894. L'augmentation dans le nombre de voyages, le tonnage et le nombre d'hommes, et d'un autre côté la diminution dans la moyenne du tonnage du fret, indiquent de jour en jour que le transport des passagers devient plus considérable. L'augmentation dans le transport du tonnage en 1894, en comparaison avec 1884 n'étant seulement que de 76,943 tonnes, ou 2·1 pour 100 contre une augmentation dans le tonnage des vaisseaux engagés d'au delà de 54 pour 100, et dans le nombre de voyages faits, d'au delà de 15 pour 100. Comme moyen de transport des marchandises, les vaisseaux entre le Canada et les Etats-Unis sur les eaux de l'intérieur restent à peu près au même nombre, les autres moyens de transport étant plus employés.

Les vaisseaux canadiens employés diminuent en nombre. En 1884 ils transportèrent 67·7 pour 100 de fret, et en 1894 ils n'en transportèrent que 47·7 pour 100. En 1884 ils transportèrent une moyenne de 90 tonnes par voyage et, en 1894, 60 tonnes. En comparant 1894 avec 1893, on trouve que le nombre total de voyages a augmenté de 2,032, que le tonnage a augmenté de 1,141,622 tonnes, et que les tonnes de fret transportées ont augmenté à 52,830 ; que les vaisseaux canadiens ont fait 1,227 voyages de plus en 1894 qu'en 1893, qu'ils ont transporté une moyenne de 60 tonnes de fret par voyage en 1894, et 75 en 1893, et des marchandises transportées, la proportion des vaisseaux canadiens était en 1894, 47·7 pour 100 et en 1893, 57·0 pour 100, confirmant ainsi le résultat de l'analyse des statistiques de 1894, comparées avec 1884, qui semblent indiquer le changement dans la marine marchande sur les lacs, entre les Etats-Unis et le Canada. Nous n'avons aucun moyen dans le moment de s'assurer de la statistique du trafic du fret, afin de savoir si la marine marchande canadienne fait plus ou moins d'affaires, dans ce genre de commerce.

1293. Ce qui suit est un état comparatif du nombre des navires océaniques et naviguant dans les eaux de l'intérieur durant les années 1893 et 1894 :—

ÉTAT COMPARATIF DE TOUS LES NAVIRES (TANT OCÉANIQUES QUE DE L'INTÉRIEUR) ARRIVÉS AUX PORTS CANADIENS ET SORTIS DE CES PORTS (A L'EXCLUSION DES CABOTEURS) EN 1893 ET 1894.

NATIONALITÉS.	Nombre de vaisseaux.	Tonneaux enregistrés.	FRET.		Nombre d'hommes.
			Tonnes en poids.	Tonnes mesures.	
1893.					
Anglais	3,271	3,780,915	1,698,734	627,156	106,861
Canadiens	33,034	7,298,151	1,986,784	1,225,102	342,859
Etrangers	26,876	7,460,468	1,914,381	1,278,977	336,659
Total.....	63,181	18,539,534	5,599,899	3,131,235	786,379
1894.					
Anglais.....	3,381	4,146,645	1,758,192	667,114	112,090
Canadiens	34,719	8,251,226	1,737,834	1,227,310	378,091
Etrangers.....	27,906	7,955,210	1,210,383	1,159,817	338,823
Total.....	66,006	20,353,081	4,706,409	3,054,241	829,004

Il y a eu une augmentation dans le commerce d'exportation du Canada en 1894, comparativement à l'année précédente. Il y a eu 2,825 navires de plus, et le tonnage enregistré a été de 1,813,547 tonneaux, tandis qu'il y a une diminution de 893,490 tonnes dans le poids et 76,994 tonnes dans la mesure du fret. Il y a eu une augmentation de 42,625 dans le nombre d'hommes.

1294. Le tableau suivant indique qu'il y a eu une augmentation considérable dans le commerce d'expédition, en Canada, depuis la Confédération, vu que les navires entrés et sortis, en 1894 ont eu un excédent de 7,370,256 tonneaux sur 1868; mais l'augmentation a été générale pour les vaisseaux océaniques.

NOMBRE TOTAL DE NAVIRES (TANT Océaniques QUE DE L'INTÉRIEUR) ARRIVÉS AUX PORTS CANADIENS, ET SORTIS DE CES PORTS (À L'EXCLUSION DES CABOTEURS) POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 1867.

ANNÉE.	ANGLAIS.		CANADIENS.		ÉTRANGERS.		Total du tonnage.
	Nombre	Tonneaux enregistrés.	Nombre	Tonneaux enregistrés.	Nombre	Tonneaux enregistrés.	
1868.....	*40,593	8,283,893			15,537	4,698,932	12,982,825
1869.....	*39,278	7,388,272			14,022	3,072,772	10,461,044
1870.....	*40,421	7,973,160			14,764	3,442,710	11,415,870
1871.....	*43,120	8,985,153			18,517	4,140,885	13,126,038
1872.....	*37,656	8,154,802			16,269	4,653,358	12,808,160
1873.....	*39,361	7,449,582			18,688	4,299,415	11,748,997
1874.....	*31,470	6,760,476			18,295	4,639,381	11,399,857
1875.....	*26,400	5,807,632			16,412	3,719,823	9,527,455
1876.....	*26,641	5,715,726			16,806	4,195,473	9,911,199
1877.....	2,963	2,216,516	24,386	4,104,926	19,364	4,769,802	11,091,244
1878.....	2,954	2,294,688	26,850	4,883,862	18,223	4,876,340	12,054,890
1879.....	2,618	2,155,444	27,418	5,051,139	17,805	4,440,229	11,646,812
1880.....	2,990	2,642,935	33,077	6,779,963	16,809	4,154,947	13,577,845
1881.....	3,707	3,526,005	31,595	5,894,639	18,149	4,381,788	13,802,432
1882.....	3,335	3,164,839	33,607	5,722,399	18,678	4,492,644	13,379,882
1883.....	3,403	3,001,071	31,332	5,836,858	20,095	4,932,806	13,770,735
1884.....	3,327	3,257,219	31,260	5,939,731	20,569	5,162,076	14,359,026
1885.....	3,219	3,007,314	29,438	6,438,750	18,494	4,638,648	14,084,712
1886.....	2,960	3,101,285	30,011	5,943,341	19,357	4,924,606	13,969,232
1887.....	2,679	2,657,619	30,960	6,245,632	24,296	5,187,747	14,090,998
1888.....	3,316	3,326,417	33,395	6,182,697	27,592	5,708,194	15,217,308
1889.....	3,305	3,333,079	34,564	6,636,032	27,188	6,085,110	16,054,221
1890.....	3,671	2,617,013	38,222	7,709,133	30,532	7,119,954	18,446,100
1891.....	3,483	3,523,238	35,667	7,516,645	30,179	7,763,765	18,803,648
1892.....	3,402	3,586,335	32,944	7,631,430	28,997	7,474,690	18,692,455
1893.....	3,271	3,780,915	33,034	7,298,151	26,876	7,460,468	18,539,534
1894.....	3,381	4,146,645	34,719	8,251,226	27,906	7,955,210	20,353,081

* Point de distinction pour les navires canadiens.

La tendance vers la construction de plus gros navires est plus remarquable pour les navires océaniques que pour les vaisseaux naviguant dans les eaux intérieures seulement. En 1868, le tonnage moyen des navires océaniques était de 269 tonneaux, et en 1894 de 398 tonneaux, tandis que le tonnage des navires des eaux intérieures ne s'est élevé que de 216 à 241 tonneaux. Le changement est surtout marqué dans les navires océaniques de Montréal.

1295. Le premier steamer océanique est arrivé à Montréal en 1853. Il en est venu 4 cette année-là, d'un tonnage de 1,951 tonneaux, puis 248 voiliers océaniques d'un tonnage de 57,752 tonneaux. L'année suivante, en 1854, six steamers, d'un tonnage total de 5,545 tonneaux, 252 voiliers de 65,365 tonneaux, et 4,251 vaisseaux des eaux intérieures, d'un tonnage de 323,578 tonneaux, vinrent dans ce port ; soit un tonnage total de 394,488 tonneaux, et un tonnage moyen, pour les navires océaniques, de 274 tonneaux. En 1892, 38 ans plus tard, le tonnage total arrivé à Montréal était de 2,086,307 tonneaux, dont 1,036,707 tonneaux appartenant aux steamers océaniques, 658 steamers et 77 voiliers, le tonnage moyen des steamers s'étant élevé à 1,410 tonneaux.

En 1880, 354 steamers, 42 vaisseaux et 143 barques, tous des vaisseaux océaniques, arrivèrent à Montréal. En 1892, les chiffres étaient 658, 8 et 21, respectivement. Le nombre de navires venant des provinces maritimes à Montréal, en 1881, était de 212, avec un tonnage de 99,378. En 1892, il en est venu 331, avec un tonnage de 280,958. En 1893 il en est venu 871, ayant un tonnage de 1,174,996.

Il est venu, la même année, des provinces maritimes, 368 navires, avec un tonnage de 326,934 tonneaux, dont 333 steamers, avec un tonnage de 324,188 tonneaux, et 35 voiliers, avec un tonnage de 2,746 tonneaux.

En 1894, le nombre de vaisseaux océaniques arrivés a été de 734 avec un tonnage de 1,096,909 tonneaux. De ce nombre, 684 étaient des steamers d'un tonnage de 1,079,313, et 50 voiliers d'un tonnage de 17,596. Comparée avec 1893, la réduction dans le nombre des steamers a été de 120, et dans le tonnage de 72,464 tonneaux.

Le nombre total des vaisseaux venant des provinces maritimes pour 1894 a été de 379, avec un tonnage de 368,107 tonnes; 349 d'un tonnage de 362,945 tonneaux étaient des steamers, et 30 étaient des voiliers d'un tonnage de 5,162 tonneaux.

La marine marchande engagée dans le commerce interprovincial a augmenté en 1894 de 41,173 tonneaux sur 1893, soit une augmentation de 12·6 pour 100.

Depuis 1881 la marine marchande engagée dans le commerce interprovincial entre Montréal et les provinces du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard a augmenté de 99,378 à 368,107 tonneaux, —soit une augmentation de 268,729 tonneaux ou 270 pour 100.

Une comparaison entre 1876 et 1894 montre les changements suivants pour toute la Puissance:—

	1876.	1894.
Tonnage des vaisseaux pour le commerce par mer.....	5,910,764	11,280,536
“ “ “ par eau à l'intérieur		
entre le Canada et les États-Unis.....	4,000,435	9,072,543
Tonnage des vaisseaux pour le commerce des côtes	10,300,939	26,560,968
Totaux.....	20,212,138	46,914,049

La proportion pour chacun dans son entier, par année, est comme suit :—

	1876.	1894.
	Pour 100.	Pour 100.
Tonnage pour le commerce par mer.....	29·2	24·0
“ “ “ par eau à l'intérieur.....	19·8	19·4
“ “ “ des côtes.....	51·0	56·6

L'augmentation du tonnage total des vaisseaux de la marine marchande s'élevait à 132 pour 100, dans ces trois catégories.

1296. Le commerce côtier du Canada est soumis à la loi, chap. 83, des Statuts révisés du Canada, qui stipule qu'aucune marchandise ni aucun voyageur ne seront transportés par eau d'un port à un autre du Canada, sauf sur des vaisseaux anglais. Le gouverneur général en Conseil peut, cependant, déclarer que cette disposition ne s'appliquera pas aux vaisseaux de tout pays permettant aux vaisseaux anglais de participer à son commerce côtier aux mêmes conditions que ses propres navires. Par divers arrêtés du Conseil on a permis de faire le commerce côtier en Canada aux vaisseaux des pays suivants : Italie, Allemagne, Pays-Bas, Suède et Norvège, Autriche, Danemark, Belgique et République Argentine.

1297. Le commerce côtier du Canada n'est inclus dans aucun des tableaux précédents, mais il est entré dans le suivant, depuis 1876, alors qu'aucun rapport de ce commerce n'était donné.

TONNAGE DES VAISSEAUX ANGLAIS ET ÉTRANGERS EMPLOYÉS DANS LE COMMERCE CÔTIER, ARRIVÉS AUX PORTS CANADIENS, ET PARTIS DE CES PORTS, 1876-1894.

Année.	TONNAGE.							Canada.
	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Colombie anglaise.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba.	
1876..	3,360,588	3,574,485	1,256,926	1,097,431	128,007	883,502	10,300,939
1877..	3,491,763	2,274,150	1,148,010	959,704	165,371	929,864	8,968,862
1878..	5,235,538	2,708,029	1,067,224	1,007,663	196,789	862,418	...	11,047,661
1879..	6,158,529	3,273,679	975,214	875,970	223,707	559,984	...	12,066,683
1880..	7,774,922	3,362,782	1,195,397	846,248	244,922	628,742	14,053,013
1881..	7,995,898	3,348,494	1,497,552	859,716	463,474	951,632	15,116,766
1882..	7,864,085	3,081,303	1,522,072	815,907	605,428	902,269	14,791,064
1883..	7,823,501	3,229,295	2,084,251	878,691	661,347	1,006,481	15,683,566
1884..	7,157,144	3,792,666	2,161,783	679,495	768,118	910,175	4,326	15,473,707
1885..	6,460,929	3,841,634	2,512,572	898,658	1,051,606	1,157,575	21,448	15,944,422
1886..	6,581,088	4,309,031	2,819,165	895,661	865,240	891,633	6,456	16,368,274
1887..	6,670,488	4,140,620	3,150,560	917,641	1,476,133	1,151,023	7,252	17,513,677
1888..	6,484,394	5,318,397	3,456,488	967,629	1,434,266	1,120,815	7,290	18,789,279
1889..	6,913,546	4,552,643	3,930,119	1,040,339	2,196,906	1,194,020	7,004	19,834,577
1890..	7,679,890	5,473,427	4,432,561	1,148,910	2,808,648	1,243,993	9,686	22,797,115
1891..	9,679,403	5,393,866	4,402,816	1,220,935	3,141,140	1,139,178	8,792	24,986,130
1892..	9,701,471	4,833,025	4,755,154	1,139,955	3,399,280	1,271,638	9,406	25,109,929
1893..	9,832,803	4,433,307	4,388,366	1,090,055	3,630,883	1,198,539	5,170	24,579,123
1894..	11,299,718	5,681,964	4,403,014	1,118,787	2,931,298	1,120,383	5,804	26,560,968

1298. Le tableau suivant donne le nombre, le tonnage et la nationalité des vaisseaux à vapeur océaniques, et à voile engagés dans le commerce côtier du Canada, durant les années 1890-91-92, 1893 et 1894 :—

CANADA—TONNAGE DANS LE COMMERCE COTIER, 1890.

PROVINCES.	ANGLAIS.				ÉTRANGERS.				Totaux.
	Vaisseaux à vapeur.		Vaisseaux à voiles.		Vaisseaux à vapeur.		Vaisseaux à voiles.		
	Arrivés.	Sortis.	Arrivés.	Sortis.	Arrivés.	Sortis.	Arrivés.	Sortis.	
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	
Colombie anglaise.....	1,386,569	1,384,413	18,930	18,736	2,808,648
Nouveau-Brunswick.....	331,909	313,008	263,750	226,105	25	10,212	3,899	1,148,910
Nouvelle-Ecosse.....	1,176,496	1,263,494	921,197	900,797	49,707	42,331	38,239	40,302	4,432,561
Ontario.....	3,461,267	2,948,950	601,677	576,912	11,735	47,023	16,198	16,128	7,679,890
Ile du Prince-Edouard.....	486,840	481,413	117,353	114,368	21,882	21,686	222	829	1,243,993
Québec.....	2,038,789	2,016,884	703,538	672,324	2,828	7,496	26,430	5,138	5,473,427
Manitoba.....	2,680	2,680	2,163	2,163	9,686
Totaux..	8,884,550	8,410,842	2,628,608	2,511,405	86,177	117,936	91,301	66,296	22,797,115

CANADA—TONNAGE DANS LE SERVICE COTIER, 1891.

Colombie anglaise.....	1,542,340	1,554,332	22,735	21,733	3,141,140
Nouveau-Brunswick.....	343,139	360,119	263,881	234,705	1,697	12,234	5,160	1,220,935
Nouvelle-Ecosse.....	1,206,094	1,261,822	869,426	899,334	43,081	28,996	52,164	41,899	4,402,816
Ontario.....	4,421,727	3,797,569	592,995	575,562	141,149	140,985	8,157	1,259	9,679,403
Ile du Prince-Edouard.....	436,182	433,637	113,707	112,024	19,146	19,494	1,523	3,465	1,139,178
Québec.....	1,961,479	1,928,791	760,641	719,861	2,964	1,976	16,614	1,540	5,393,866
Manitoba.....	2,485	2,485	1,911	1,911	8,792
Totaux.....	9,913,446	9,338,755	2,625,296	2,565,130	206,340	193,148	90,692	53,323	24,986,130

CANADA—TONNAGE DANS LE COMMERCE COTIER, 1892.

Colombie anglaise.....	1,683,637	1,649,097	29,491	37,055	6,024	3,501	2,236	3,399,280
Nouveau-Brunswick.....	310,752	327,008	254,554	235,780	100	29,537	35,259	1,139,955
Nouvelle-Ecosse.....	1,425,523	1,337,471	915,550	960,855	34,802	16,157	29,537	1,779	4,755,154
Ontario.....	4,513,470	3,776,978	535,870	549,068	162,313	156,300	5,698	1,779	9,701,471
Ile du Prince-Edouard.....	502,102	495,491	124,080	121,273	13,870	20,822	952	1,271,638
Québec.....	1,730,351	1,785,575	626,061	658,063	3,153	4,833,025
Manitoba.....	2,837	2,837	1,866	1,866	9,406
Totaux.....	10,168,672	9,374,457	2,487,472	2,563,960	211,085	192,351	68,553	43,379	25,109,929

CANADA—TONNAGE DANS LE COMMERCE COTIER, 1893.

Colombie anglaise.....	1,738,599	1,753,883	47,885	58,746	9,665	1,036	11,254	3,630,883
Nouveau-Brunswick.....	295,841	329,163	239,734	219,487	9,815	2,875	2,955	1,090,055
Nouvelle-Ecosse.....	1,269,899	1,224,110	824,596	886,163	54,149	45,618	48,742	36,089	4,388,366
Ontario.....	4,911,193	3,932,177	484,402	505,031	23,500	23,500	195	184	9,832,803
Ile du Prince-Edouard.....	461,774	463,788	116,077	109,521	2,219	2,219	35,111	3,868	1,198,539
Québec.....	1,700,602	1,609,903	524,703	554,682	4,433,307
Manitoba.....	1,419	1,419	1,166	1,166	5,170
Totaux.....	10,379,327	9,314,443	2,298,563	2,334,796	88,683	81,002	87,959	54,350	24,579,123

CANADA—TONNAGE DANS LE COMMERCE COTIER, 1894.

Colombie anglaise.....	1,367,954	1,361,247	63,787	119,540	977	1,834	12,667	2,931,298
Nouveau-Brunswick.....	270,262	306,754	275,551	250,445	3,292	4,260	5,515	1,118,787
Nouvelle-Ecosse.....	1,260,330	1,254,805	850,116	958,584	7,935	4,368	30,558	36,318	4,403,014
Ontario.....	5,904,060	4,676,294	355,445	363,919	11,299,718
Ile du Prince-Edouard.....	451,118	449,569	109,224	108,295	111	2,075	1,120,383
Québec.....	2,240,267	2,091,681	667,271	678,182	3,171	845	547	5,681,964
Manitoba.....	1,638	1,638	1,204	1,204	5,804
Totaux.....	11,501,689	10,142,039	2,322,598	2,480,169	14,398	5,345	37,658	57,122	26,560,968

1299. En 1876 le tonnage anglais s'élevait à 10,108,110 tonneaux et celui des vaisseaux étrangers à 192,829 tonneaux, ou 1.9 pour 100 du tout. En 1894, le tonnage des vaisseaux anglais s'élevait à 26,446,495 tonneaux et celui des vaisseaux étrangers à 114,473 tonneaux ou 0.43 pour 100.

L'augmentation du commerce côtier canadien est très considérable.

Si l'on prend par exemple une période de quatre ans, les totaux et la moyenne sont comme suit :—

PÉRIODES.	Tonnage total.	Moyenne annuelle.
1876-79	42,384,145	10,596,036
1880-83	59,644,409	14,911,102
1884-87	65,300,080	16,325,020
1888-91	86,407,101	21,601,775
1892-94 (3 ans)	76,250,020	25,416,673

Si l'on prend 1876-79 comme "base" les augmentations sont comme suit :—

1880-3 sur 1876-79	40.7 pour 100.
1884-7 "	54.1 "
1888-91 "	103.9 "
1892-4 (3 ans.) "	139.9 "

Par provinces l'augmentation a été :—

ONTARIO.

PÉRIODES.	Tonnage.	Augmentation pour 100 sur 1876-79.
1876-79 Moyenne 4 ans	4,554,104
1880-83 " "	7,864,601	72.7
1884-87 " "	6,717,412	47.5
1888-91 " "	7,689,308	68.8
1892-94 " 3 ans	10,277,997	125.7

QUÉBEC.

1876-79 Moyenne 4 ans	2,957,586
1880-83 " "	3,255,469	10.1
1884-87 " "	4,020,988	35.9
1888-91 " "	5,184,583	75.3
1892-94 " 3 ans	4,982,765	68.4

NOUVELLE-ÉCOSSE.

1876-79 Moyenne 4 ans	1,111,843
1880-83 " "	1,574,818	41.6
1884-87 " "	2,661,020	139.3
1888-91 " "	4,055,496	264.7
1892-94 " 3 ans	4,515,511	306.1

NOUVEAU-BRUNSWICK.

PÉRIODES.	Tonnage.	Augmen- tation pour 100 sur 1876-77.
1876-79 Moyenne 4 ans.....	985,092
1880-83 " ".....	850,140	* 13·7
1884-87 " ".....	847,864	* 13·9
1888-91 " ".....	1,094,453	11·1
1892-94 " 3 ans.....	1,116,266	13·3

COLOMBIE ANGLAISE.

1876-79 Moyenne 4 ans.....	178,468
1880-83 " ".....	493,793	176·7
1884-87 " ".....	1,040,274	482·9
1888-91 " ".....	2,395,240	1242·1
1892-94 " 3 ans.....	3,320,487	1760·5

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

1876-79 Moyenne 4 ans.....	308,942
1880-83 " ".....	872,281	7·8
1884-87 " ".....	1,027,601	27·0
1888-91 " ".....	1,174,501	45·2
1892-94 " 3 ans.....	1,196,853	47·9

* Diminution.

Cette compilation démontre (1°) que le commerce côtier du Canada a fait continuellement des progrès, démontrant le développement des affaires provinciales et interprovinciales, en outre de l'augmentation du nombre de mille de voies ferrées du pays. (2°) Que la Colombie anglaise occupe le premier rang pour ce qui a trait au commerce de la côte, la Nouvelle-Ecosse venant en second lieu et Ontario ensuite. (3°) Ontario montre l'accroissement le plus considérable, son commerce côtier employant un certain nombre de vaisseaux égal à un tonnage de 10,277,997 tonneaux par année, pour la période de 1892-94, soit une augmentation de 5,723,893 tonnaux de plus que la moyenne de 1876-79. (4°) Qu'à l'exception de Québec toutes les provinces font voir un accroissement pour la période de 1892-94 comparativement à la période précédente 1888-91. (5°) Que toutes les provinces, excepté la Colombie anglaise et l'Île du Prince-Édouard, montrent un avancement en 1894 comparativement à 1893. (6°) Qu'à l'exception du Nouveau-Brunswick, pour les périodes 1880-83 et 1884-87, il n'y a pas un seul signe de diminution dans tout le tableau.

1300. Le tableau suivant donne le nombre et le tonnage des vaisseaux océaniques entrés aux principaux ports de la Puissance en 1894 et qui en sont sortis :—

PORTS.	VAISSEAUX ENTRÉS ET SORTIS.					
	Anglais.		Etrangers.		Total.	
	Nomb.	Tonneaux.	Nomb.	Tonneaux.	Nomb.	Tonneaux.
Chicoutimi, Qué.	21	19,061	24	14,190	45	33,251
Montréal, Qué.	810	1,531,749	90	151,138	900	1,682,887
Québec, Qué.	416	711,270	371	341,941	787	1,053,211
Annapolis, N.-E.	101	15,503	13	4,884	114	20,387
Baddeck, N.-E.	77	14,210	51	20,826	128	35,036
Canso, N.-E.	479	45,865	247	21,899	726	67,764
Baie des Vaches, N.-E.	126	35,320	4	335	130	35,655
Digby, N.-E.	46	5,119	15	1 187	61	6,306
Baie des Glaces, N.-E.	89	41,715	8	551	97	42,266
Halifax, N.-E.	1,785	1,113,579	399	216,098	2,184	1,329,677
Liverpool, N.-E.	81	11,855	443	36,219	524	48,134
Lunenburg, N.-E.	474	49,447	3	303	477	49,750
Sydney-Nord, N.-E.	750	159,542	117	33,236	867	192,778
Parrsboro', N.-E.	223	72,517	51	43,489	274	116,006
Pictou, N.-E.	54	33,739	62	49,116	116	82,855
Port-Hawkesbury, N.-E.	42	5,238	78	52,707	120	57,945
Rivière Hébert, N.-E.	128	18,059	87	15,023	215	33,082
Sydney, N.-E.	504	273,389	43	14,736	547	288,125
Windsor, N.-E.	317	110,265	37	18,384	354	128,649
Yarmouth, N.-E.	669	252,021	345	33,999	1,014	286,020
Baie Verte, N.-B.	1	438	47	30,962	48	31,400
Chatham, N.-B.	73	62,214	118	83,146	191	145,360
Dalhousie, N.-B.	12	3,661	49	26,920	61	30,581
Hillsboro', N.-B.	96	27,688	114	31,661	210	59,349
Newcastle, N.-B.	61	38,434	38	25,651	99	64,085
Sackville, N.-B.	46	5,731	48	30,568	94	36,299
Shédiac, N.-B.	5	1,309	54	27,120	59	28,429
Saint-André, N.-B.	197	22,248	1,288	189,580	1,485	211,828
Saint-Jean, N.-B.	2,667	514,925	768	508,730	3,435	1,023,655
Comox, C.-A.	10	11,834	96	160,389	106	172,223
Nanaimo, C.-A.	81	102,841	899	579,773	980	682,614
Vancouver, C.-A.	144	211,234	419	397,677	563	608,911
Victoria, C.-A.	461	293,659	1,390	1,194,134	1,851	1,487,793
Charlottetown, I.P.-E.	102	30,627	101	87,956	203	118,583

Ces statistiques n'indiquent pas entièrement les affaires de la marine marchande des ports, car elles ne renferment pas les vaisseaux qui font le commerce des côtes. Pour avoir des informations précises, il faut consulter les rapports des commissaires du havre. Ainsi par exemple, d'après le rapport des commissaires, North-Sydney avait dans son port en 1894, un nombre de vaisseaux de marine marchande représentant un tonnage de 701,242 tonneaux, répartis comme suit :—Vaisseaux océaniques, 588, formant 520,655 tonneaux ; vaisseaux côtiers, 85, formant 12,500 tonneaux ; voiliers, 6, formant 8,070 tonneaux ; barques, 140, formant 61,653 tonneaux ; brigantins, 38, formant 9,797 tonneaux et 1,040 goélettes, formant 88,567 tonneaux. En 1873, les rapports de North Sydney donnaient les chiffres

suivants : vaisseaux, 1,033, tonnage, 245,208 tonneaux ; en 1879, vaisseaux, 1,153, tonnage, 245,220 tonneaux, et en 1895, 1897 vaisseaux, 701,242 tonneaux.

1301. Ci-suit un état de la marine marchande anglaise et coloniale en 1890-91-92 et 93, ces chiffres ont tous été tirés de sources officielles.

MARINE MARCHANDE DES POSSESSIONS BRITANNIQUES, 1890, 1891, 1892 ET 1893, A L'EXCLUSION DU COMMERCE COTIER.

COLONIE.	TONNAGE DES VAISSEAUX ENTRÉS ET SORTIS.			
	1890.	1891.	1892.	1893.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Royaume-Uni	74,283,869	74,812,620	75,867,155	74,632,847
Hong-Kong	9,771,741	10,279,043	10,294,152	10,535,859
Malte	9,162,094	8,187,726	6,236,424	6,931,663
Gibraltar	11,488,693	10,665,744	8,753,175	9,248,019
Canada	10,328,285	10,695,196	10,752,974	10,608,611
Etablissements des Détroits	8,641,911	9,385,413	9,069,763	9,572,994
Indes	7,315,586	7,684,954	8,590,651	7,692,291
Nouvelle-Galles du Sud	4,761,872	5,694,236	5,647,184	5,193,328
Victoria	4,363,341	4,715,109	4,456,254	4,029,738
Australie, Sud	2,190,442	2,576,546	2,383,263	2,550,581
Australie Occidentale	964,861	1,045,555	1,124,565	1,071,418
Tasmanie	951,247	1,044,606	1,137,140	934,439
Nouvelle-Zélande	1,312,474	1,244,322	1,131,323	1,258,070
Queensland	910,779	997,118	972,428	945,628
Ceylan	5,117,902	5,696,940	5,790,706	6,152,393
Iles du Vent	2,971,065	2,889,046	2,680,232	2,906,680
Iles sous le Vent	1,487,617	1,667,066	1,792,324	1,806,543
Trinidad	1,346,107	1,276,246	1,201,791	1,212,574
Cap de Bonne-Espérance	2,957,377	2,891,607	3,180,532	3,142,245
Jamaïque	1,230,506	1,179,063	1,285,493	1,423,793
Maurice	679,375	585,675	655,270	587,032
Guyane anglaise	686,621	631,787	635,300	648,528
Terreneuve	634,147	656,310	*	852,308
Côte d'Or	643,015	777,169	826,910	830,766
Lagos	555,862	593,634	679,354	618,875
Sierra-Leone	679,509	842,523	800,695	746,512
Natal	1,035,999	1,063,014	1,163,890	1,192,702
Bermudes	307,506	287,694	348,576	354,043
Honduras	364,067	354,273	285,324	283,305
Ile Turque	215,428	203,391	224,281	223,476
Bahamas	270,874	303,121	334,079	349,491
Gambie	221,686	229,958	217,424	228,706
Sainte-Hélène	79,366	65,636	74,161	81,161
Fiji	117,355	138,141	137,309	147,388
Iles Falkland	61,575	86,209	89,328	59,754
Labuan	56,894	124,134	115,455	109,142

* Les livres ayant été détruits lors du grand incendie, il nous a été impossible de se procurer les chiffres de 1892.

Malte et Gibraltar n'étant seulement que des ports où les vaisseaux font escale, on verra qu'aucune possession britannique, en dehors du Royaume-

Uni, fait un plus grand commerce par eau que le Canada, quoique le tonnage réuni des colonies australiennes, qui comprend le commerce intercolonial, excède celui de ce pays.

1302. Le tableau suivant indique le tonnage des navires qui font le commerce des principaux pays étrangers. On verra qu'à l'égard de l'importance de son commerce maritime, le Canada prenait la treizième place parmi les pays du monde entier, y compris le Royaume-Uni, en 1892.

MARINE MARCHANDE DES PAYS ÉTRANGERS, 1889, 1890, 1891 ET 1892,
À L'EXCLUSION DU COMMERCE CÔTIER.

PAYS.	TONNAGE DES NAVIRES ENTRÉS ET SORTIS.			
	1889.	1890.	1891.	1892.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
France.....	27,377,295	28,967,848	31,602,876	28,120,524
États-Unis*	26,983,313	30,794,653	30,804,921	36,438,645
Espagne.....	24,286,422	23,910,898	23,345,801	22,891,658
Allemagne.....	20,472,416	21,106,980	23,149,754	22,405,872
Autriche†.....	15,761,112	16,446,513	17,510,926	17,263,908
Italie.....	13,871,704	14,246,724	14,071,843	13,943,727
Russie d'Europe.....	13,432,362	12,072,988	11,643,394	9,319,806
République Argentine.....	12,554,658	11,847,424	9,948,939	11,886,851
Suède.....	10,430,594	10,766,711	11,285,355	11,446,173
Hollande.....	10,365,587	10,837,137	11,408,644	11,845,875
Belgique.....	10,304,437	11,589,148	12,086,252	11,584,268
Portugal.....	9,868,985	10,564,723	11,082,000	†11,082,000
Danemark.....	7,202,387	8,032,080	11,285,355	7,898,341
Chine.....	5,864,680	5,915,520	6,744,410	6,889,582
Norvège.....	5,334,470	5,350,492	5,767,858	5,768,587
Chili.....	5,298,281	5,739,715	4,335,038	6,310,449
Uruguay.....	4,308,686	3,591,638	2,712,710	2,586,496
Japon.....	2,911,820	3,166,404	3,326,367	3,578,791
Mexique.....	2,178,418	2,747,770	3,179,706	2,969,888

* Non compris le commerce sur les lacs entre les États-Unis et le Canada, les vaisseaux américains engagés dans le commerce ne peuvent pas entreprendre de voyages sur mer. † Y compris le commerce côtier. ‡ À l'exclusion de la Hongrie.

1303. Le tableau suivant indique le nombre et le tonnage des navires marchands (tant à vapeur qu'à voiles) possédés par les principaux pays du monde selon les derniers chiffres qu'on a pu obtenir. Les chiffres ont été extraits, partie de sources officielles et partie du "Statesman's Year Book."

TONNAGE ENREGISTRÉ DES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE.

PAYS.	Vaisseaux.	Tonnage.
Royaume-Uni.....	21,327	8,778,503
Etats-Unis*.....	23,586	4,684,029
Suède et Norvège.....	11,642	2,293,704
Empire allemand.....	3,728	1,511,579
Canada.....	7,245	869,624
France.....	15,278	905,606
Italie.....	6,624	811,264
Russie.....	1,190	492,202
Espagne.....	1,707	652,140
Australasie.....	2,820	366,214
Pays-Bas.....	597	292,763
Autriche-Hongrie.....	321	196,647
Danemark.....	3,648	318,837
Grèce.....	5,894	311,550
Portugal.....	186	104,394
Belgique.....	53	70,395
Turquie.....	1,072	266,635
Chine.....	181	42,241
Japon.....	1,421	148,316

* Y compris les vaisseaux licenciés et inscrits.

1304. Si le tonnage enregistré seulement est pris séparément, le Canada se trouve le quatrième dans le tableau ci-dessus et les Etats-Unis le cinquième, mais comme les vaisseaux canadiens engagés dans le commerce des lacs et des rivières sont entrés dans les livres d'inscriptions de ce pays, tandis que les vaisseaux appartenant aux Etats-Unis, et engagés dans le même commerce, ne sont seulement que licenciés ou inscrits, ces derniers pour les fins de comparaison ont été inclus dans le tonnage inscrit. La marine marchande des Etats-Unis a considérablement décliné ces années dernières, et le tonnage inscrit n'a été seulement que 899,698 tonneaux en 1894 comprenant 1,279 vaisseaux. En 1856, 75·2 pour 100 du commerce étranger du pays a été transporté dans des vaisseaux américains, tandis qu'en 1894, la proportion n'a été seulement que de 13·3 pour 100, la valeur transportée ayant augmenté en même temps de \$641,604,000 à \$1,468,290,672.

Le *Bureau Veritas* estime le tonnage des vaisseaux de la marine marchande à 24,200,000 de tonneaux pour le monde entier; sur ce montant 9,127,000 tonneaux appartiennent aux bâtiments voiliers, et 15,000,000 de tonneaux aux vaisseaux à vapeur. L'Empire britannique réclame 16,678,156 tonneaux, soit plus de 68 pour 100 du total, 73 pour 100 du tonnage des vaisseaux à vapeur lui appartiennent.

1305. Dès 1723 la construction des navires était une industrie pratique en Canada; six navires marchands et deux bâtiments de guerre ayant été construits cette année-là. En 1752, on construisit au Cap-Diamant, à Québec, un vaisseau portant 74 canons, mais il périt lors de son lancement. En 1810, pas moins de 26 navires d'un tonnage total de 5,836 tonneaux furent construits dans la province. En 1812, 37 navires furent construits à Québec. En 1830-31, le *Royal William*—le premier navire à vapeur qui ait traversé l'Atlantique—fut construit à Québec et équipé de machines à Montréal. Tels furent les commencements de la flotte canadienne, qui compte aujourd'hui 7,000 vaisseaux.

1306. Le 1^{er} juillet 1867, époque de la Confédération, il y avait 5,693 vaisseaux d'un tonnage de 767,654 tonneaux.

En décembre 1874, le registre contenait les noms de 6,930 vaisseaux d'un tonnage de 1,158,363 tonneaux.

En décembre 1877, le registre contenait les noms de 7,362 vaisseaux d'un tonnage de 1,310,468 tonneaux.

Durant les deux années qui suivirent, notre marine fit de grands progrès. En 1878, il y avait 7,469 vaisseaux avec un tonnage de 1,333,015 tonneaux, et en 1879, 7,471 vaisseaux avec un tonnage de 1,332,094 tonneaux.

1307. En 1867, le registre contenait les noms de 335 steamers d'un tonnage de 45,766 tonneaux. En 1874, il y avait 634 steamers d'un tonnage de 122,836. En 1883, le nombre des steamers s'élevait à 1,006 avec un tonnage de 203,539; en 1886, 1,198 steamers d'un tonnage de 257,818; en 1889, 1,348 steamers d'un tonnage de 205,632; en 1892, 1,500 steamers d'un tonnage de 234,711; en 1893, 1,538 steamers d'un tonnage de 241,172; en 1894, 1,640 vaisseaux à vapeur d'un tonnage de 240,906 tonneaux. Ainsi, en apparence, le tonnage était plus élevé en 1886; cela est dû probablement au transfert des steamers océaniques des registres canadiens aux registres anglais—chose qui se fait plus ou moins chaque année—sans aucun changement, cependant, dans les titres de propriété.

1308. Une analyse des rapports (publiés seulement tous les ans), à différentes périodes, donne les résultats suivants, relativement au tonnage net :—

DESCRIPTION DES VAISSEAUX.	1867.		1873.		1883.		1892.	
	Nom- bre.	Ton- nage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Ton- nage.
Grues à vapeur.....			2	69	2	69		
Bateaux à vapeur.....	335	45,766	558	68,760	1,006	203,539	1,500	144,848
Vaisseaux.....	164	168,612	205	223,005	196	250,865	123	179,200
Brigs, barques et brigantins.....	1,051	301,943	1,180	445,157	949	519,057	495	286,194
Goélettes.....	3,471	191,080	3,642	218,169	4,048	173,433	3,897	243,247
Sloops.....	61	3,686	45	2,168	231	13,798	269	16,904
Barges.....	348	35,258	912	101,356	766	94,467	541	81,601
Chaland.....	65	5,940	48	3,986	70	5,668	78	6,570
Bateaux à bois.....	121	7,193	190	11,003	89	5,549	73	4,504
Yachts.....			1	45	3	78	9	175
Non grés.....	77	8,176			11	742	13	630
Smacks et yoles.....					3	129	5	60
Cutters.....							3	12
Non décrits.....							3	344
Dragueurs.....							1	62
Totaux.....	5,693	767,654	6,783	1,073,718	7,374	1,267,394	7,010	*964,351

*Ces chiffres diffèrent de ceux donnés aux pages 807 et 809, ce qui précède étant le tonnage net, et les autres chiffres, le tonnage brut des vaisseaux à vapeur.

Si l'on fait une comparaison entre 1892 et 1883, les données indiquent une diminution de 303,043 tonneaux ; les steamers, 58,691 ; les navires, 71,665 ; les brigantins, les brigs, barques, etc., 232,863, et les barges, 12,866 tonneaux. Parmi les augmentations viennent les goélettes, 69,814 tonneaux, et les sloops, 3,106 tonneaux. Les goélettes augmentent en dimensions, la moyenne étant, en 1892, d'un tonnage de 61 tonneaux, contre 43 en 1883, les barges et les vaisseaux à bois font graduellement place aux vaisseaux d'un meilleur genre.

Les vaisseaux de 1892 avaient un tonnage moyen de 1,457 : ceux de 1883, 1,280 : ceux de 1873, 1,088, et ceux de 1867, 1,028.

Les vaisseaux désignés barques brigantins et brigs avaient un tonnage moyen de 290.14, en 1867 ; de 377.25 en 1873 ; de 546.95, en 1883, et de 578.17, en 1892.

Les changements par provinces pour 1867-73 et 1883-92 sont indiqués dans le tableau suivant :—

PROVINCES.	VAISSEAUX.							
	1867.		1873.		1883.		1892.	
	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.	Nom- bre.	Tonnage.
Ontario	481	66,959	681	89,111	1,138	131,962	1,345	141,138
Québec	1,299	147,061	1,842	214,043	1,733	216,571	1,409	162,428
Nouv.-Brunswick..	826	200,717	1,149	277,850	1,107	315,906	950	183,526
Nouvelle-Ecosse...	3,087	352,917	2,801	449,701	3,037	541,715	2,730	424,818
Ile du P.-E.			280	38,918	241	49,416	197	22,721
Colombie anglaise.			30	4,095	94	9,046	297	23,558
Manitoba.....					24	2,778	82	6,162
Total.....	5,693	767,654	6,783	1,073,718	7,374	1,267,394	7,010	964,351

De 1873 à 1883, il y a eu une augmentation du tonnage, dans toutes les provinces. De 1883 à janvier 1892, Ontario resta stationnaire. La Colombie anglaise fit des améliorations considérables, tandis que Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard firent de grandes pertes, l'Ile du Prince-Edouard surtout, la diminution, dans cette province, étant de 54 pour 100 contre 42 dans le Nouveau-Brunswick, 25 dans Québec, 21 dans la Nouvelle-Ecosse.

Le tonnage des steamers, en 1892, était réparti dans les proportions suivantes : Ontario, 41.1 pour 100 ; Québec, 32.3 ; Colombie anglaise, 10.0 ; Nouvelle-Ecosse, 7.9 ; Nouveau-Brunswick, 3.8 ; Ile du Prince-Edouard, 2 ; Manitoba, 2.6.

Le tonnage des voiliers se répartit comme suit : Nouvelle-Ecosse, 50·5 pour 100 ; Nouveau-Brunswick, 21·7 ; Québec, 14·2 ; Ontario, 9·8 ; Ile du Prince-Edouard, 2·4 ; Colombie anglaise, 1·2 ; Manitoba, 0·2 pour 100.

Le 31 décembre 1894, le nombre de vaisseaux enregistrés s'élevait à 7,245, avec un tonnage de 869,624 tonneaux. Sur ce nombre il y avait 1,640 steamers. Le nombre des vaisseaux de toutes sortes a augmenté de 132. Le tonnage a diminué de 42,915 tonneaux. Le nombre de nouveaux vaisseaux enregistrés durant l'année a été de 326 avec un tonnage de 21,243 tonneaux. On en a vendu 43 d'un tonnage de 21,960 tonneaux.

1309. Le tableau suivant donne le nombre des vaisseaux canadiens qui ont fait naufrage, de 1884 à 1894 (années civiles) :—

ANNÉE	Nombre.	Tonnage.
1884	138	31,302
1885	120	33,634
1886	173	56,220
1887	115	40,346
1888	94	22,897
1889	109	33,488
1890	103	25,454
1891	176	32,800
1892	72	22,728
1893	85	27,228
1894	86	36,777
Total	1,271	362,874

D'après les rapports publiés par le département de la marine, il a été rentré sur les registres du Canada, depuis le 1^{er} janvier 1884 jusqu'au 31 décembre 1893, 2,838 vaisseaux, avec un tonnage de 391,525 tonneaux.

D'après le rapport spécial détaillé, en 1883, il y avait, le 31 décembre de cette année, 7,374 vaisseaux avec un tonnage de 1,267,394 tonneaux.

Cela donne un total de 10,212 vaisseaux d'un tonnage de 1,658,919 tonneaux. Déduction faite de ce total du nombre de vaisseaux vendus, d'après les rapports du commerce (381, de 190,506 tonneaux), et des vaisseaux qui ont fait naufrage (1,185, de 326,097 tonneaux), il reste 8,646 vaisseaux d'un tonnage de 1,142,316 tonneaux.

Le registre de 1893 donne 7,245 vaisseaux, de 869,624 tonneaux, ce qui fait une différence de 1,533 vaisseaux et 229,777 tonneaux.

Si les rapports du département des douanes sont exacts, ces 1,533 vaisseaux ont été transférés du registre canadien au registre anglais, à l'exception du titre de propriété.

1310. Il y a 4 bassins de radoub en Canada ; 3 appartiennent au gouvernement fédéral, et un à une compagnie. Le tableau suivant indique les dimensions de ces bassins :—

NOM.	Longueur.	LARGEUR.			Eau sur les heures.	MARÉE.	
		Au sommet.	A l'entrée.	Au fond.		Haute.	Basse.
		Ft.	Pds.	Pds.		Pds.	Pds.
Esquimalt	430	90	65	41	*26½	7 to 10	5 to 8
Kingston	280	79	55	47	16½	†
Lévis	445	100	62	73	25½	26½	20½
Halifax	585	102	89½	72	30	6	

* Marée ordinaire du printemps. † La hauteur de l'eau varie dans le lac Ontario de 3½ pieds.

Le bassin d'Esquimalt, dans la Colombie anglaise, est le premier construit sur la côte du Pacifique. Il a été terminé en juin 1886. Celui de Lévis a été terminé en 1887, et c'est le premier construit sur le fleuve Saint-Laurent. Celui de Kingston a été terminé en novembre 1891, et sert au commerce du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Ces trois bassins appartiennent au gouvernement canadien.

Le bassin d'Halifax fut ouvert le 20 septembre 1889, et c'est le plus grand du continent ; il peut recevoir des navires longs de 601 pieds. Le *Teutonic* a 582 pieds de long, et le *Campania* et le *Lucania* ont chacun 620 pieds.

Durant 20 ans, depuis qu'il a été terminé, la compagnie a droit à des subventions des gouvernements impérial et canadien et de la ville d'Halifax, s'élevant en tout à environ \$30,000 (£6,180).

Voici ce qu'a coûté la construction des trois bassins du gouvernement :—

Esquimalt	*\$1,171,634
Kingston	510,210
Lévis	910,000

Le nombre de vaisseaux qui ont visité les bassins depuis leur construction jusqu'au mois de juin 1894 est : Esquimalt, 102 ; Kingston, 74 ; Lévis, 33.

Durant l'année terminée le 30 juin 1894, 8 vaisseaux sont entrés dans le bassin de radoub d'Esquimalt, 48 dans celui de Kingston, et 11 à Lévis.

En 1893, les dépenses et frais de réparations du bassin d'Esquimalt ont été de \$13,197, et les recettes \$23,204. Le revenu net du bassin de Kingston a été de \$6,196 ; le bassin de Lévis, dépenses, \$8,470, recettes, \$13,306.

Durant 1894, les réparations pour le bassin d'Esquimalt ont été nulles et les recettes se sont élevées à \$10,787 ; pour celui de Kingston les frais de réparations ont été de \$783, et les recettes de \$7,453 ; pour celui de Lévis, la dépense a été nulle, et les recettes ont été de \$13,311.

*Comprenant \$243,333 (£50,000 stg.) contribuées par le gouvernement impérial.

Les dépenses pour les employés et le maintien de ces bassins, ont été comme suit : Bassin de Lévis \$7,967 ; Kingston, \$6,607 et pour Esquimalt, \$10,075.

1311. Aux Etats-Unis, les plus grands bassins ont 26 pieds d'eau sur les heurtoirs. En Angleterre, les bassins de radoub à Chatham (Naval Dock Yards) contiennent 7 bassins, de $31\frac{1}{2}$ à 33 pieds d'eau sur les heurtoirs. A Portsmouth, il y a 9 bassins de radoub avec $33\frac{1}{2}$ à $41\frac{1}{2}$ pieds d'eau ; à Davenport, il y a 3 bassins de $27\frac{3}{4}$ à $35\frac{1}{2}$ pieds d'eau ; à Queenstown, il y a deux bassins de $32\frac{3}{4}$ pieds d'eau. Les deux bassins privés à Tilbury ont chacun respectivement 30 et 35 pieds d'eau. La Russie possède 3 bassins considérables et pouvant contenir les plus grands vaisseaux. La France possède, sur la côte du nord, au Havre, deux bassins de radoub avec chacun $28\frac{1}{2}$ pieds d'eau sur les heurtoirs ; à Cherbourg, il y a trois bassins, deux ayant 30 pieds, et un 37. Sur la côte sud, à Toulon, il y a aussi deux bassins avec 30 pieds d'eau chacun, et deux autres avec $32\frac{3}{4}$ pieds d'eau chaque. L'Espagne a un bassin appartenant au gouvernement, à Ferrol, de $32\frac{3}{4}$ pieds d'eau sur les heurtoirs. L'Italie a deux bassins à Gênes, avec chacun 28 et 31 pieds respectivement, et deux à Spezzia avec 33 pieds d'eau chaque, et deux avec 30 pieds ; un à Tarente, de $32\frac{3}{4}$ pieds, et un à Venise avec 28 pieds d'eau. L'Autriche a deux bassins à Pola, avec $27\frac{3}{4}$ pieds et 32. La Turquie a un bassin à Constantinople de 30 pieds, et l'Angleterre a deux bassins à Malte, de $33\frac{1}{2}$ et $35\frac{3}{4}$ pieds d'eau.

CHAPITRE XVII.

Système postal avant la Confédération.—Système postal de la Puissance.—L'Union postale et les congrès.—Nombre de bureaux de poste dans la Puissance.—Revenu et dépenses des postes.—Progrès des opérations postales.—Lignes télégraphiques du gouvernement.—Longueur en milles des lignes télégraphiques.—Câbles sous-marins.—Téléphones.

1312. Par Acte du parlement impérial, 12-13 Vic. (1851), chap. 66, la direction du système postal dans les colonies de l'Amérique Britannique du Nord fut transférée aux différentes autorités provinciales, et jusqu'au moment de la Confédération chaque province eut le contrôle de son propre système d'après ses lois et règlements.

1313. Après la Confédération ces diverses lois demeurèrent en force jusqu'au 1^{er} avril 1868, alors que l'Acte des postes, 31 Vic. (1868), chap. 10, fut mis en force, établissant des taux et des règlements uniformes pour toute la Puissance.

1314. Ces taux et règlements qui, depuis cette date, ont été changés de temps à autre, sont maintenant comme suit :—Taux général pour lettres, 3 centins par once ou au-dessous ; lettres pour livraison locale où il y a livraison gratuite, 2 centins par once ou au-dessous ; lettres pour livraison locale où il n'y a pas de livraison gratuite, 1 centin par once ou au-dessous ; coût d'enregistrement, 5 centins ; cartes-lettres, 3 centins ; cartes postales, 1 centin ; journaux, livres, etc., en général, 1 centin par 4 onces ; paquets, 6 centins par 4 onces ; matières postales 5^e classe (paquets ouverts pour inspection), 1 centin par once.

1315. En 1875, une convention eut lieu avec les Etats-Unis, par laquelle on adopta un taux commun d'affranchissement entre les deux pays ; chaque pays devant retenir par devers lui l'argent qu'il percevait, et aucuns comptes ne devaient être tenus entre les deux administrations, par rapport à la correspondance internationale.

Un arrangement qui prit effet le 1^{er} mars 1888, et spécialement fait pour l'établissement d'une poste à paquets entre les deux pays, sujet à certains règlements pour la protection des droits de douane, concernant les articles sujets aux droits, a remplacé l'arrangement de 1875, mais toutes les principales stipulations furent conservées. Le taux postal de chaque pays fait généralement loi et la correspondance officielle qui a droit de passer *franco* dans un pays est délivrée *franco* dans l'autre.

1316. L'Union postale universelle fut formée à une réunion tenue à Berne en 1874, et le premier traité fut signé le 9 octobre de cette année-là ; les pays représentés étaient les pays européens, les Etats-Unis et l'Égypte, ce traité vint en force le 1^{er} juillet 1875. Le but de l'union était de former un seul territoire postal comprenant toutes les nations du monde et d'établir, autant que possible, un taux réduit et uniforme d'affranchissement, et aussi de pourvoir à l'échange international des correspondances, en statuant

que chaque pays devrait transporter les malles des autres pays au moyen de ses services territoriaux ou maritimes et au plus bas prix possible.

Le deuxième congrès a eu lieu à Paris, en mai 1878, durant lequel le Canada fut admis membre de cette union, à compter du 1^{er} juillet suivant, et les lettres, journaux et autres matières imprimées, échantillons et patrons, devinrent sujets à un taux d'affranchissement et à des règlements uniformes pour tous les pays d'Europe et les autres pays qui faisaient partie de l'union. Les arrangements existant alors avec les Etats-Unis ne furent pas changés parce qu'ils étaient d'un caractère plus libéral et plus avantageux que les règlements ordinaires du traité. A cette assemblée les règlements du traité de 1874 furent révisés et incorporés dans une convention, et devinrent loi le 1^{er} avril 1879.

Le troisième congrès fut tenu à Lisbonne en février 1885, et le Canada y fut représenté par les délégués du département des postes d'Angleterre. Aucun changement important ne fut apporté à la convention de 1879.

Le quatrième congrès fut tenu à Vienne en mai 1891, et le Canada fut représenté par l'honorable sir Charles Tupper, bart., C.C.M.G., notre Haut-commissaire à Londres. A cette convention il fut décidé d'admettre les colonies australasiennes, et en conséquence, ces pays se sont joints à l'union le 1^{er} octobre 1891, où furent adoptées plusieurs mesures tendant à faciliter le transport des correspondances. Le prochain congrès aura lieu à Washington, D.C., Etats-Unis.

Presque tous les pays civilisés du monde, font partie de l'union et elle est composée comme suit :—L'Europe ; l'Amérique ; en Asie ; la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie, la Perse, les Indes anglaises, (Hindoustan), Birmanie et les établissements postaux à Aden, Mascate et Guadir, le Japon, Siam, les colonies anglaises, françaises, hollandaises, espagnoles et portugaises, et les établissements postales anglais, français, allemands et japonais en Chine et Corée. En Afrique : l'Egypte, l'Algérie, Tripoli, Tunis, Libérie, l'Etat libre du Congo, les Açores, Madère, les établissements postaux des Indes et de France à Zanzibar, les colonies françaises, italiennes, portugaises et espagnoles, quelques-unes des colonies anglaises, de l'Etat libre d'Orange, tous les territoires sous le protectorat de l'Allemagne et l'établissement postal français à Tamatave (Madagascar). En Australasie et en Océanie : les colonies anglaises sur le continent, Tasmanie, Nouvelle-Zélande, Fidji, Nouvelle Guinée anglaise et allemande, Hawaii, les îles Marshall et les colonies françaises, hollandaises et espagnoles.

Un bureau central sous le nom de "Bureau international de l'Union postale" a été établi à Berne, aux frais des différents pays composant l'union. A l'époque où le traité de Berne devenait en force, le 1^{er} juillet 1875, la juridiction de l'union avait une superficie d'à peu près 14,293,750 milles carrés, avec au delà de 350 millions d'habitants, lorsqu'aujourd'hui sa superficie s'étend à 37,000,000 de milles carrés avec 1,001,926,234 d'habitants.

La quantité de matière postale distribuée par toute l'union durant 1892 a été estimée à 7,825 millions de lettres, 1,760 millions de cartes-postales, 6,479 millions de journaux, matière imprimée et documents officiels, 132 millions d'échantillons, 42 millions de lettres chargées, s'élevant à \$8,028,400,000 ; 307 millions de mandats-poste, lettres de crédits, valeurs s'élevant à \$3,061,752,000, faisant un total de 16,821 millions de pièces de matières postales. Les taux prévalant dans les pays de l'union postale sont : 5 cen

tins par demi-once et au-dessous pour lettres, 2 centins pour cartes-poste, et 1 centin par 2 onces pour journaux et livres, etc. Le taux de l'enregistrement est de 5 centins.*

1317. Le développement du pays a exigé et exigera pour quelques années encore une amélioration du système postal en général. De l'Île du Cap-Breton à travers la partie la plus vaste du continent à l'Île de Vancouver, c'est un trajet d'une distance considérable, et ce dernier de York Factory, sur la Baie d'Hudson à Pelee Island, sur le lac Erié, est de 10 degrés de latitude nord. Nonobstant cette énorme distance et une population éparsée, le département des postes est obligé de transporter les lettres à un taux de trois centins l'once. Si la transportation était aussi facile, ou les lettres expédiées et reçues en aussi grand nombre à travers les vastes prairies et montagnes de l'ouest, que dans la partie ouest de la péninsule d'Ontario, le revenu des postes serait certainement presque aussi élevé que les dépenses.

Aux Etats-Unis les autorités postales rencontrent des difficultés analogues. Dans dix Etats seulement le revenu des postes excède la dépense. Dans les Etats du Pacifique et du Sud, ainsi que les Etats de l'Ouest, à l'exception de deux, les recettes sont moins élevées que le coût de la transportation des malles. Pendant l'année terminée le 30 juin 1894, l'ouvrage a exigé presque une somme de \$708,000 de plus que le département a reçu pour l'exécuter.

La dépense totale pour l'année dernière a été de \$3,517,261, et le revenu total de \$2,809,341, cependant le revenu réel, avant la réduction faite pour le taux pour cent alloué aux maîtres de postes, le discompte sur les timbres et autres déductions, s'élevait à \$3,734,418.

Les dépenses pour la transportation des malles ont été comme ci-après :—

Sur chemin de fer.....	\$ 1,215,728
“ Terre	820,369
“ Vaisseaux.....	77,235

Le développement des affaires pour les dix dernières années a été comme suit :—

	1884.	1894.
Nombre de bureaux de poste en Canada.....	6,837	8,664
Nombre de milles de chemin à parcourir.....	47,131	64,072
Nombre de lettre expédiées par la poste.....	66,100,000	107,145,000
Nombre de milles de chemins de fer sur lesquels les malles sont transportées.....	8,932	14,170
Revenu.....	\$2,330,741	\$3,734,418
Dépôts des Banques d'Epargnes.....	\$6,441,439	\$7,524,286
Valeur des mandats émis.....	10,067,049	13,245,990
Nombre des cartes-poste expédiées.....	13,580,000	23,695,000

1318. Par provinces, (1) nombre de milles parcourus annuellement, (2) nombre de journaux et publications périodiques, livres, circulaires, échantillons, etc., (3) nombre de paquets, matière imprimée, photographies, certificats d'assurance, et notes, (4) nombre de paquets contenant de la matière de

cinquième classe, paquets de marchandise ordinaire ouverts pour être examinés, et (5) nombre de paquets expédiés par la poste aux paquets.

PROVINCES.	1.	2.	3.	4.	5.
Ontario	20,088	14,750,000	1,080,000	550,000	203,000
Québec	12,545	4,200,000	405,000	160,000	58,000
Nouvelle-Ecosse	8,807	830,000	85,000	62,000	24,000
Nouveau-Brunswick	5,623	750,000	80,000	43,000	16,000
Ile du Prince-Edouard	1,364	188,000	13,000	6,000	3,100
Colombie anglaise	6,368	485,000	76,000	27,000	11,800
Manitoba	9,277	1,150,000	90,000	38,000	26,000
Territoires du Nord-Ouest					
Total	64,072	22,353,000	1,829,000	886,000	341,900

1319. Le département a des contrats pour le service postal avec 47 compagnies de chemins de fer transportant les malles sur un parcours de 14,170 milles, soit une augmentation de 467 milles pendant l'année. Ces compagnies utilisent 152 voitures-postales, dont 54 sur le Grand-Tronc, 48 sur le Pacifique canadien et 16 sur l'Intercolonial. La distance parcourue quotidiennement est de 29,256 milles, soit une augmentation de 569 milles par jour. La distance totale parcourue pendant l'année 1894 a été de 15,579,488 milles.

1320. Le service postal en Canada a atteint une telle étendue que des améliorations considérables peuvent être entreprises pour augmenter le service sans que cela coûte beaucoup plus cher. Comme preuve de cela, nous devons faire remarquer que la création de 254 nouveaux bureaux de poste en 1894, à nécessité, seulement, un parcours collectif de 1,005 milles, soit une moyenne de moins de quatre milles pour chacun de ces derniers.

1321. La correspondance passant par le Canada, le Japon et la Chine, montre une augmentation satisfaisante. Le nombre de lettres transportées entre Vancouver et Yokohama, Hong-Kong, Shanghai, Tokio et Amay a été de 163,314 en 1894, contre 143,878 en 1893, le nombre de journaux de 50,890 contre 42,800, les paquets de 442 livres contre 400, et diverses autres pièces au nombre de 43,178 contre 39,997.

En sus de ces derniers les sacs de malle en route directe, ont été expédiés comme ci-après : Yokohama, 1,082 ; Hong-Kong, 125 ; Shanghai, 149 ; Tokio, 308 ; Kobe, 116 ; Hakodate, 57 ; Nagasaki, 71.

L'échange de matières postales avec les colonies australiennes a été comme suit : 125,675 lettres ; 224,526 journaux ; 92,851 livres et échantillons ; 48,317 de ces lettres, et 75,428 de ces journaux ont été expédiés ou venaient de Sydney ; Malbourne vient en second lieu avec 29,957 lettres et 58,808 journaux.

Un service de malle directe a été établi en janvier 1890, auquel le gouvernement canadien a accordé des subsides. Le nombre de lettres transportées pendant l'année terminée le 30 novembre 1894 a été de 11,203 ; livres, journaux, etc., de 3,182, et de paquets, etc., 135.

1322. Le tableau suivant indique le nombre des bureaux de poste dans la Puissance et le nombre approximatif total et par tête, des lettres et des cartes-postales, expédiées durant chaque année du 1^{er} juillet 1868 au 30 juin 1894 :—

NOMBRE DE BUREAUX DE POSTE EN CANADA, ET NOMBRE APPROXIMATIF, PAR TÊTE, DES LETTRES ET CARTES-POSTALES EXPÉDIÉES, 1868 À 1894.

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Nombre de bureaux de poste.	NOMBRE APPROXIMATIF ENVOYÉ.				Nombre de lettres par tête.
		Lettres enregistrées.	Lettres franches de port.	Total des lettres mises à la poste.	Cartes- postales.	
1868.....	3,638	704,750	733,000	18,100,000	5·37
1869.....	3,756	850,000	874,000	21,920,000	6·42
1870.....	3,820	1,000,000	1,034,000	24,500,000	7·09
1871.....	3,943	1,100,000	1,218,000	* 27,050,000	7·69
1872.....	4,135	1,280,000	1,125,000	* 30,600,000	8·47
1873.....	4,518	1,377,000	1,091,000	* 34,579,000	9·43
1874.....	4,706	1,562,900	1,432,200	* 39,358,500	10·28
1875.....	4,892	1,750,000	1,290,000	* 42,000,000	10·81
1876.....	5,015	1,774,000	1,059,292	41,800,000	4,646,000	10·58
1877.....	5,161	1,842,000	1,096,000	41,510,000	5,450,000	10·34
1878.....	5,378	1,980,000	1,250,000	44,000,000	6,455,000	10·78
1879.....	5,606	1,940,000	1,384,000	43,900,000	6,940,000	10·59
1880.....	5,773	2,040,000	1,464,000	45,800,000	7,800,000	10·86
1881.....	5,935	2,253,000	1,838,000	48,170,000	9,640,000	11·11
1882.....	6,171	2,450,000	2,390,000	56,200,000	11,300,000	12·82
1883.....	6,395	2,650,000	2,600,000	62,800,000	12,940,000	14·16
1884.....	6,837	3,000,000	2,824,000	66,100,000	13,580,000	14·74
1885.....	7,084	3,060,000	2,960,000	68,400,000	13,800,000	15·07
1886.....	7,295	3,400,000	3,310,000	71,000,000	15,109,000	15·47
1887.....	7,534	3,560,000	3,160,000	74,300,000	16,356,000	16·02
1888.....	7,671	3,580,000	3,500,000	80,200,000	16,586,000	17·11
1889.....	7,838	3,649,000	3,872,000	92,668,000	19,355,000	19·55
1890.....	7,913	3,280,000	3,870,000	94,100,000	19,480,000	19·63
1891.....	8,061	3,292,000	4,078,000	97,975,000	20,300,000	20·21
1892.....	8,288	3,286,700	4,606,000	102,850,000	20,815,000	20·97
1893.....	8,477	3,254,000	4,723,000	106,290,000	22,790,000	21·42
1894.....	8,664	3,237,200	4,925,500	107,145,000	23,695,000	21·34

* Y compris les cartes-postales.

1323. Durant l'année dernière, 187 nouveaux bureaux de poste ont été ouverts, et le nombre total des bureaux de poste est actuellement plus du double de ce qu'il était au moment de la Confédération, l'augmentation ayant été de 5,026. Il y a une diminution de 16,800 dans le nombre de lettres enregistrées, et augmentation de 202,500 dans celui des lettres franches de port, et de 855,000 dans le nombre total des lettres envoyées, en comparaison avec 1893. Considérant que le privilège de franc de port pour matières postales a été enlevé aux membres du service civil, au commencement de l'année 1892, l'augmentation dans le nombre de lettres *franco* est surprenante. La diminution dans le nombre de lettres chargées est due, sans aucun doute, à la hausse du coût d'enregistrement. Le surcroît dans le nombre total des lettres expédiées a été beaucoup moins élevé que l'année précédente, il est inutile d'attacher trop d'importance à ces variations de chiffres, car le nombre total est tiré d'une moyenne compilée quatre fois l'année, il peut se faire que des circonstances spéciales peuvent diminuer ou

augmenter la correspondance durant les périodes d'où cette moyenne a été tirée et que l'augmentation dans le nombre de lettres, tout en paraissant moins élevée, soit proportionnée au progrès du pays. Le nombre de lettres expédiées s'est élevé à six fois plus que celui expédiées lors de la première année de la Confédération, tandis que le nombre de lettres expédiées par tête de la population est maintenant quatre fois ce qu'il était en 1868. Ces cartes postales qui furent émises pour la première fois en 1871, ont atteint actuellement le fort montant de 23,695,000, l'augmentation sur l'année 1893 étant de 905,000, comparée avec une augmentation de 1,975,000 en 1893 sur 1892.

1324. Le tableau suivant donne le nombre de journaux, livres, publications périodiques et colis expédiés durant la même période :—

JOURNAUX, PUBLICATIONS PÉRIODIQUES, LIVRES, CIRCULAIRES, COLIS, ETC., 1868 À 1894.—*Fin.*

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Journaux et publications périodiques mis à la poste autrement que par le bureau de publication.	Journaux et publications périodiques mis à la poste par le bureau de publication.	Livres, circulaires, échantil- lons, patrons, etc.	Colis domesti- ques et étrangers.	Total.	Nombre par tête.
1868.....	18,860,000	24,800	18,884,800	5·60
1869.....	18,700,000	38,720	18,738,720	5·49
1870.....	20,150,000	51,844	20,201,844	5·85
1871.....	22,250,000	64,160	22,314,160	6·34
1872.....	24,400,000	95,200	24,495,200	6·78
1873.....	25,480,000	112,300	25,592,300	6·98
1874.....	29,000,000	102,800	29,102,800	7·61
1875.....	31,300,000	131,352	31,431,352	8·08
1876.....	38,549,000	4,539,912	70,724	43,159,636	10·09
1877.....	39,000,000	4,638,000	90,000	43,728,000	10·09
1878.....	6,252,740	33,483,672	5,090,000	107,800	44,934,212	11·02
1879.....	5,610,000	36,769,086	5,054,000	206,600	47,637,686	11·49
1880.....	5,870,000	39,250,062	5,224,000	217,000	50,561,062	11·99
1881.....	5,980,000	42,709,068	6,000,000	331,500	55,020,568	12·69
1882.....	7,150,000	43,695,000	7,186,000	394,000	58,425,000	13·33
1883.....	7,402,000	45,737,266	8,724,000	463,200	62,326,266	14·06
1884.....	8,210,000	47,779,532	10,160,000	541,000	66,690,532	14·87
1885.....	8,760,000	49,821,798	10,500,000	600,000	69,681,798	15·36
1886.....	9,200,000	51,864,064	15,140,000	640,000	76,844,064	16·75
1887.....	10,340,000	53,906,326	20,000,000	820,000	85,066,326	18·35
1888.....	10,850,000	55,948,591	17,810,000	763,900	85,372,491	18·22
1889.....	12,269,000	57,990,856	17,053,000	519,400	87,832,256	18·54
1890.....	10,950,000	60,033,121	16,897,000	371,500	88,251,621	18·43
1891.....	*25,890,000	62,066,386	+2,143,000	325,960	90,425,346	18·66
1892.....	*26,034,000	64,108,651	+2,266,600	345,660	92,754,911	18·91
1893.....	*24,220,000	66,150,916	+2,626,200	356,692	93,353,808	18·81
1894.....	*22,353,000	68,193,181	+2,715,000	356,680	93,617,861	18·64

*Y compris les livres, circulaires, échantillons et patrons, etc.

†Paquets de matières imprimées, photographes, actes, polices d'assurances et colis de marchandises, etc.

1325. Les chiffres de la première colonne pour les années 1868 à 1877, inclusivement, comprennent tous les journaux et publications périodiques expédiés par la poste, soit directement par les éditeurs, soit autrement. En 1877, un changement eut lieu dans les règlements et tous les journaux, publications périodiques, etc., mis à la poste directement par les éditeurs

furent transportés au taux de 1 centin par livre ; le nombre expédié depuis cette date a été estimé dans le tableau ci-dessus à 9 journaux par livre. Par une loi qui fut mise en opération le 1^{er} juin 1882, tous ces journaux, etc., ont été complètement exemptés de l'affranchissement et ont depuis été transportés en franchise ; comme l'on ne s'intéresse pas actuellement de constater le nombre de ces articles ainsi transmis par la poste, les chiffres donnés pour les années 1883 à 1894, inclusivement, ne doivent être considérés que comme approximatifs, et il y a peu de doute qu'ils sont réellement beaucoup au-dessous de la réalité. Le nouveau système de rapports, de livres, de publications périodiques, etc., que nous fournit le département des postes, ne nous permet pas, malheureusement, d'établir une comparaison avec les années précédentes.

En proportion de l'étendue du pays, les bureaux de poste sont repartis comme suit :—

Ile du Prince-Edouard.	1 bureau de poste par	6 milles carrés.
Nouvelle-Ecosse.	1	13
Nouveau-Brunswick.	1	25
Ontario.	1	72
Québec.	1	145
Manitoba.	1	178
Colombie anglaise.	1	1,673
Les Territoires.	1	6,876

1326. Le nombre de lettres et de cartes postales expédiées dans les différentes provinces, durant les six dernières années, tel qu'estimé dans les rapports officiels, est donné ci-dessous :—

NOMBRE ESTIMÉ DE LETTRES ET CARTES POSTALES, PAR PROVINCES, 1888 À 1894.

PROVINCES.	Année finie le 30 juin.	Nombre de bureaux de poste.	NOMBRE EXPÉDIÉ (ESTIMÉ).				
			Lettres enregistrées.	Lettres franches de port.	Total des lettres expédiées.	Cartes-poste.	Nombre de lettres par tête.
Ontario.	1888	2,927	2,050,000	2,600,000	43,500,000	11,000,000	21.12
	1889	2,971	2,084,000	2,908,000	49,887,000	12,671,000	23.99
	1890	2,997	1,880,000	2,853,000	50,500,000	12,700,000	24.07
	1891	3,026	1,833,000	3,100,000	53,000,000	13,175,000	25.03
	1892	3,060	1,900,000	3,600,000	56,000,000	13,500,000	26.20
	1893	3,058	1,830,000	3,700,000	57,500,000	15,175,000	26.30
	1894	3,102	1,790,000	3,900,000	57,750,000	15,625,000	26.50
Québec.	1888	1,385	820,000	400,000	18,300,000	3,150,000	12.61
	1889	1,423	824,000	437,000	22,437,000	3,811,000	15.31
	1890	1,429	760,000	440,000	22,800,000	3,850,000	15.42
	1891	1,441	770,000	420,000	23,100,000	3,950,000	15.48
	1892	1,486	670,000	390,000	22,750,000	3,800,000	15.11
	1893	1,533	680,000	386,000	23,250,000	3,950,000	15.30
	1894	1,575	700,000	386,000	23,325,000	4,070,000	15.21
Nouvelle-Ecosse.	1888	1,372	193,000	128,000	6,200,000	1,000,000	13.85
	1889	1,399	198,000	146,000	6,721,000	1,266,000	14.98
	1890	1,403	160,000	170,000	6,900,000	1,280,000	15.34
	1891	1,431	166,000	165,000	7,100,000	1,330,000	15.75
	1892	1,481	180,000	164,000	7,600,000	1,500,000	16.82
	1893	1,534	180,000	168,000	7,850,000	1,440,000	17.34
	1894	1,562	185,400	160,000	7,900,000	1,550,000	17.41

NOMBRE ESTIMÉ DE LETTRES ET CARTES POSTALES, PAR PROVINCES,
1888 À 1894—Fin.

PROVINCES.	Année finie le 30 juin.	Nombre de bureaux de poste.	NOMBRE EXPÉDIÉ (ESTIMÉ).				
			Lettres enregistrées.	Lettres franches de port.	Total des lettres expédiées.	Cartes-postes.	Nombre de lettres par tête.
Nou.-Brunswick.	1888	1,070	140,000	125,000	4,750,000	756,000	14·78
	1889	1,085	146,000	127,000	5,173,000	813,000	16·10
	1890	1,089	133,000	147,000	5,200,000	840,000	16·18
	1891	1,101	129,000	142,000	5,300,000	860,000	16·50
	1892	1,123	132,000	148,000	5,400,000	900,000	16·81
	1893	1,138	134,000	152,000	5,500,000	920,000	17·12
	1894	1,146	133,000	150,000	5,520,000	1,010,000	17·18
Ile du P.-Edouard	1888	304	30,000	30,000	1,050,000	106,000	9·63
	1889	315	37,000	29,000	1,114,000	143,000	10·21
	1890	320	32,000	28,000	1,100,000	145,000	10·08
	1891	324	32,000	29,000	1,125,000	150,000	10·31
	1892	339	31,700	36,000	1,200,000	170,000	11·00
	1893	347	30,000	29,000	1,190,000	160,000	10·91
	1894	358	30,200	29,500	1,200,000	165,000	10·99
Colombie ang...	1888	129	75,000	90,000	1,900,000	120,000	24·34
	1889	144	65,000	76,000	2,126,000	131,000	24·41
	1890	151	70,000	75,000	2,200,000	135,000	23·58
	1891	167	82,000	72,000	2,450,000	175,000	24·52
	1892	187	95,000	88,000	3,100,000	225,000	28·97
	1893	219	110,900	110,000	3,400,000	275,000	29·67
	1894	229	105,000	115,000	3,550,000	330,000	28·92
Manitoba, Ké- watin et Terri- toires du N.-O..	1888	484	272,000	127,000	4,500,000	460,000	20·83
	1889	501	295,000	149,000	5,210,000	520,000	22·83
	1890	523	245,000	157,000	5,400,000	530,000	22·38
	1891	571	280,000	150,000	5,900,000	660,000	23·13
	1892	612	278,000	180,000	6,800,000	720,000	25·20
	1893	646	290,000	178,000	7,600,000	870,000	26·61
	1894	692	294,000	185,000	7,900,090	945,000	26·12

Le nombre de lettres expédiées et reçues a augmenté dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et a diminué dans les provinces d'Ontario, de Québec, de la Colombie anglaise, du Manitoba et dans les Territoires. Mais, les chiffres étant estimés d'après les moyennes, ne peuvent, naturellement, être qu'approximatifs, et selon toute probabilité, sont généralement au-dessous du chiffre exact. Le présent système d'énumération ne rend donc pas entière justice à la correspondance du pays. En proportion de la population, les provinces de la Colombie anglaise et d'Ontario sont celles où se fait la correspondance la plus considérable ; Manitoba et les Territoires viennent ensuite ; tandis que la proportion la moins élevée se trouve être dans les provinces de l'Ile du Prince-Edouard et de Québec.

1327. Le tableau suivant donne le revenu et la dépense bruts du service postal et la proportion par tête de la population, pour chaque année depuis la Confédération.

REVENU ET DÉPENSES DU SERVICE DES POSTES AU CANADA DE
1868 À 1894.

ANNÉE FINIE LE 30 JUIN.	Revenu.	Dépenses.	Dépenses excédant le revenu.	MONTANT PAR TÊTE.	
				Reve- nu.	Dé- pen- ses.
	\$	\$	\$	\$ c.	\$ c.
1868	1,024,710	1,053,570	28,859	0 30	0 31
1869	973,056	1,079,828	106,772	0 29	0 32
1870	1,010,767	1,155,261	144,493	0 29	0 33
1871	1,079,767	1,271,006	191,238	0 31	0 36
1872	1,193,062	1,369,163	176,100	0 33	0 38
1873	1,406,984	1,553,604	146,619	0 38	0 42
1874	1,476,207	1,695,480	219,272	0 39	0 44
1875	1,536,509	1,873,241	336,731	0 40	0 48
1876	1,484,886	1,959,758	474,871	0 38	0 50
1877	1,501,134	2,075,618	574,483	0 37	0 52
1878	1,620,022	2,110,365	490,343	0 40	0 52
1879	1,534,363	2,167,266	632,902	0 37	0 52
1880	1,648,017	2,286,611	638,593	0 39	0 54
1881	1,767,953	2,333,189	565,236	0 41	0 54
1882	2,022,098	2,459,356	437,258	0 46	0 56
1883	2,264,384	2,687,394	423,009	0 51	0 61
1884	2,330,741	2,931,387	600,646	0 52	0 65
1885	2,400,062	3,097,882	697,820	0 53	0 68
1886	2,469,379	3,380,429	911,050	0 54	0 74
1887	2,603,255	3,458,100	854,845	0 56	0 75
1888	2,751,139	3,533,397	782,258	0 59	0 75
1889	2,984,222	3,746,040	761,817	0 63	0 79
1890	3,223,615	3,940,696	717,081	0 67	0 82
1891	3,374,888	4,020,740	645,852	0 70	0 83
1892	3,542,611	4,205,985	663,374	0 72	0 86
1893	3,696,062	4,343,758	647,696	0 74	0 88
1894	3,734,418	4,442,339	707,921	0 74	0 88

Les dépenses ont excédé le revenu pendant les cinq années passées. Mais, l'excédant des dépenses a été en diminuant depuis quelques années, à l'exception de 1894, qui montre une augmentation de \$60,225. Le revenu qui a augmenté depuis plusieurs années montre une nouvelle augmentation de \$38,356. On estime les pertes annuelles causées par la transportation gratuite des journaux à pas moins de \$100,000. Si l'on fait certaines déductions du revenu, ce dernier montre, pour l'année 1894, une augmentation de \$35,833 sur le revenu de l'année précédente. Quoique cette augmentation soit peu élevée, on peut la comparer favorablement à celle du bureau de poste impérial. L'augmentation en Canada a été de 1.29 ; et, aux Etats-Unis, de 1.24 pour 100.

1328. Le nombre de timbres et cartes postales, lettres cartes, etc., livrés aux maîtres de poste durant l'année a été de 160,796,100, comparé avec 159,933,850 en 1892, soit une augmentation de 862,250. Le revenu dérive presque entièrement de cette source, la somme provenant de la vente des timbres, etc., en 1894, ayant été de \$3,550,214.

La somme payée en argent sur les lettres livrées pendant l'année a été de \$17,978 ; et sur les journaux distribués, de \$2,434. Le louage des boîtes aux lettres et des tiroirs, a produit \$23,024. Le transport de paquets au Royaume-Uni, de la Jamaïque, de Barbades et des Iles Sous-le-Vent, a rapporté la somme de \$12,008, durant l'année 1894 ; les commissions reçues sur les mandats ont produit \$108,024, et le profit réalisé par l'échange des mandats avec les autres pays se chiffre à \$2,358. De ce revenu, il faut déduire les salaires et compensations des maîtres de poste sur les mandats, \$874,621 ; le pourcentage à ceux qui vendent les timbres, \$17,926 ; balance de la commission payée aux autres pays sur les mandats, \$2,548 ; pertes causées par le feu et les vols, \$2,176, et autres déboursés chiffrant le total des déductions à \$925,077, laissant un revenu net de \$2,809,341.

1329. L'état comparatif suivant démontre, non seulement, l'extension des opérations postales, mais aussi l'augmentation dans l'efficacité du service depuis 1868, et fait voir qu'une plus grande quantité de matières postales est transportée moyennant une même somme de dépenses :—

OPÉRATIONS POSTALES EN CANADA COMPARÉES, 1868, AVEC 1892, 1893 ET 1894.

ANNÉE.	Nombre de bureaux	Nombre de bureaux de mandats d'argent	Milles de routes postales	Milles parcourus.	Montant payé pour le transport des malles.	Nombre de lettres, etc.	Nombre de journaux, etc.	Coût total par tête.
					\$			\$ cts.
1868..	3,638	515	27,674	10,622,216	543,109	18,100,000	18,884,800	0 31
1892..	8,288	1,120	59,519	28,462,384	2,031,740	123,665,000	100,764,911	0 86
1893..	8,475	1,168	61,832	30,495,723	2,101,952	129,080,000	93,353,808	0 88
1894..	8,664	1,193	64,072	30,851,179	2,139,656	130,840,000	93,617,861	0 88

1330. En 1868, le transport des malles sur 10,622,216 milles coûtait 5 $\frac{1}{10}$ centins par mille, et la transmission de 36,984,800 lettres, journaux, etc., revenait à 1 $\frac{4}{10}$ centin chacun. En 1894, le transport des malles sur 30,851,179 milles coûtait 6 $\frac{9}{10}$ centins par mille, et la transmission de 224,457,861 lettres, journaux, etc., s'élevait à $\frac{9}{10}$ de centin la pièce ; de sorte qu'il y a eu une diminution d'un $\frac{1}{2}$ centin dans le coût de transmission de chaque article, et on ne doit pas oublier que, si les journaux étaient encore transportés à l'ancien taux de 1 centin par livre, pas moins de \$100,000 seraient ajoutées au revenu chaque année.

Le système de livraison gratuite par les facteurs dans les principales cités commença en 1875, et on estime que le chiffre total des articles ainsi livrés en 1894 était : lettres et cartes postales, 37,496,885 et journaux, 14,062,233. Le nombre des porteurs employés était de 406. Le nombre de lettres et de cartes postales a été augmenté de 1,132,755, et celui des journaux de 1,167,830.

Vu les changements dans le mode de tenue de livres, il n'est plus possible de donner un tableau indiquant le revenu et la dépense pour chaque province séparément.

L'état suivant donnent le nombre des lettres chargées pour chaque année depuis 1868, avec les détails de la disposition qui en a été faite depuis 1879 :—

LETTRES ENREGISTRÉES EN CANADA, 1868 A 1894.

ANNÉE.	Nombre estimé de lettres chargées.	Nombre par tête.	Non parvenues à leur destination	Envoyées au bureau des rebus.	COMMENT ON EN A DISPOSÉ.			
					Livrées aux destinataires.	Ret'nées aux expéditeurs ou aux bureaux d'où elles avaient été expédiées.	Restées au bureau des rebus ou entre les mains des maîtres de poste pour être livrées	Non délivrables et ne contenant aucunes valeurs.
1868.	704,700	0·21	58
1869.	805,000	0·24	41
1870.	1,000,000	0·29	50
1871.	1,100,000	0·31	115
1872.	1,277,000	0·35	38	2,500
1873.	1,377,000	0·37	30	3,089
1874.	1,562,000	0·41	100	3,557
1875.	1,750,000	0·45	52	3,270
1876.	1,774,000	0·45	54	3,856
1877.	1,842,000	0·46	64	5,888
1878.	1,980,000	0·49	65	6,767
1879.	1,940,000	0·47	57	9,682	477	7,810	98	1,295
1880.	2,040,000	0·48	70	9,132	364	7,695	93	980
1881.	2,253,000	0·52	29	10,216	755	8,825	95	541
1882.	2,450,000	0·56	113	9,182	616	8,138	93	333
1883.	2,650,000	0·60	148	10,706	1,004	9,125	146	431
1884.	3,000,000	0·67	105	12,948	4,025	8,192	220	511
1885.	3,060,000	0·67	229	16,340	4,277	11,072	246	745
1886.	3,400,000	0·74	160	17,856	2,878	13,963	119	896
1887.	3,560,000	0·76	166	21,612	4,833	15,525	122	1,132
1888.	3,580,000	0·76	197	19,618	6,345	11,788	664	821
1889.	3,649,000	0·77	243	23,091	*	20,933	847	1,311
1890.	3,280,000	0·68	149	19,994	*	13,171	1,109	5,714
1891.	3,292,000	0·68	155	11,120	*	9,334	261	1,525
1892.	3,286,700	0·67	147	24,691	*	13,479	259	+10,953
1893.	3,254,000	0·66	149	13,344	*	11,552	396	1,396
1894.	3,237,200	0·64	222	13,324	*	11,825	397	1,102

*Compris dans les lettres renvoyées aux personnes qui les avaient écrites ou au bureau d'où elles avaient été envoyées.

†Ce nombre si élevé provient de ce qu'un grand nombre de circulaires affranchies ont été retournées (non réclamées,) et ont été refusées par l'expéditeur, et détruites.

Sur les 3,337,200 lettres chargées en 1894, 222 seulement, contenant de l'argent, ne se sont pas rendues à leur destination. Le contenu de 109 a été remboursé par les employés responsables; 28 furent volées, et pour 39 cas il a été impossible d'obtenir des preuves suffisantes pour expliquer les déficits. La diminution dans le nombre total envoyé, comparée avec 1893, a été de 16,800, et l'augmentation de celles qui furent égarées a été de 73. Une lettre par 14,136 chargées, a été égarée. Cette proportion est plus forte qu'en 1893, alors qu'elle n'était que d'une par 21,839.

1331. Le nombre de lettres et autres articles envoyés au bureau des rebuts durant chaque année depuis la Confédération est donné ci-dessous :—

LETTRES, CARTES POSTALES, CIRCULAIRES, LIVRES, COLIS, ETC., REÇUS
AU BUREAU DES REBUTS DURANT LES ANNÉES 1868 À 1894.

Années.	Nombre total.	COMMENT ON EN A DISPOSÉ.						
		Retournés dans d'autres pays.	Livres envoyés à leur adresse.	Retournés aux expéditeurs.	Restés au bureau des rebuts ou entre les mains des m. de poste.	Non livrés, ne contenant aucunes valeurs, détruites.	Retournés à l'adresse imprimée sur l'enveloppe.	Retournés au département des postes.
1868..	312,220							
1869..	307,889							
1870..	324,291							
1871..	335,508							
1872..	380,810							
1873..	426,886							
1874..	508,160							
1875..	572,127							
1876..	587,376							
1877..	563,384							
1878..	630,847							
1879..	540,429	49,952	12,645	195,689	558	262,464	19,119	
1880..	592,385	63,755	12,546	219,728	1,380	270,764	19,622	4,590
1881..	617,712	69,857	14,387	235,686	1,454	270,621	18,259	7,448
1882..	658,762	76,820	12,083	279,566	2,258	264,122	19,166	4,744
1883..	717,271	88,553	13,198	284,771	2,480	298,478	21,909	7,881
1884..	764,731	106,843	24,124	275,497	2,269	321,229	25,254	9,515
1885..	787,110	111,681	25,111	268,725	2,000	343,838	26,239	9,516
1886..	753,489	97,556	25,744	258,491	14,155	320,953	26,769	9,821
1887..	833,742	96,396	29,507	274,734	11,414	383,319	29,109	9,263
1888..	916,929	95,184	31,601	358,213	10,680	380,404	30,968	9,879
1889..	893,298	100,462	31,514	300,046	10,989	405,392	33,509	11,386
1890..	922,541	105,059	18,330	270,209	4,415	479,182	36,667	9,679
1891..	973,530	109,809	19,838	276,982	4,556	513,310	37,158	11,877
1892..	1,057,781	121,133	22,600	306,703	7,539	547,309	38,912	13,584
1893..	1,009,166	133,836	25,478	281,969	10,641	502,667	45,805	10,770
1894..	1,036,853	152,318	32,822	300,043	9,277	497,682	37,307	7,404

Il y a eu une augmentation de 27,687 dans le nombre de lettres de rebut, etc., envoyées au bureau. Le nombre de lettres contenant de l'argent ou autres valeurs reçues au bureau durant l'année a été de 19,883 et la valeur de leur contenu estimé à 377,578. Sur le nombre de lettres de rebut reçues, 109,813 avaient été mises à la malle en Canada, et furent renvoyées par les bureaux de poste d'autres pays comme non délivrées.

1332. L'état suivant démontre, année par année, du 1^{er} juillet 1867 au 30 juin 1894, les opérations générales du système des mandats d'argent. On remarque que l'augmentation a été constante et satisfaisante. Depuis la Confédération le nombre de bureaux s'est accru plus de 20 fois de ce qu'il était, le nombre de mandats émis est 11 fois plus considérable, le montant des mandats émis dans les autres pays, payable en Canada, est de 28 fois plus élevé.

OPÉRATIONS DU SYSTÈME DES MANDATS D'ARGENT EN CANADA,
1868 À 1894.

Année finissant le 30 juin.	Nombre de bureaux.	Nombre de mandats émis.	Montant des mandats émis.	Montant des mandats émis dans d'autres pays et payables en Canada.	Pertes subies.
			§	§	§
1868.....	515	90,163	3,352,881	80,579	2,355
1869.....	550	96,627	3,563,645	100,823	3,170
1870.....	558	110,021	3,910,250	117,914	1,585
1871.....	571	120,521	4,546,434	126,694
1872.....	634	136,422	5,154,120	147,230	478
1873.....	644	161,096	6,239,506	160,695	2,037
1874.....	662	179,851	6,757,427	177,502	119
1875.....	687	181,091	6,711,539	181,091	797
1876.....	736	238,668	6,866,618	359,314	4,239
1877.....	754	253,962	6,856,821	408,296	6,166
1878.....	769	269,417	7,130,895	458,745	657
1879.....	772	281,725	6,788,723	505,823	147
1880.....	775	306,088	7,207,337	698,651	286
1881.....	786	338,238	7,725,212	1,002,735	161
1882.....	806	372,248	8,354,153	1,194,029	111
1883.....	826	419,613	9,490,900	1,236,275	59
1884.....	866	463,502	10,067,834	1,262,867	883
1885.....	885	499,243	10,384,211	1,185,751	4,296
1886.....	910	529,458	10,231,189	1,245,957	25
1887.....	933	574,899	10,328,984	1,495,674	1,179
1888.....	944	630,968	10,916,618	1,726,011	3,113
1889.....	990	673,813	11,265,920	1,756,945	*
1890.....	1,027	780,503	11,997,562	1,851,059	*
1891.....	1,080	855,619	12,478,178	1,984,360	*
1892.....	1,120	919,996	12,825,701	2,077,887	*
1893.....	1,168	967,866	12,902,976	2,268,635	*
1894.....	1,193	1,052,410	13,245,990	2,224,343	*

* Aucuns relevés n'ont pu être obtenus.

Il y a eu une augmentation de 84,544 dans le nombre de mandats émis, il y a aussi eu une augmentation de \$343,014 dans la valeur, mais la valeur moyenne de chaque mandat a été réduite davantage. En 1868, elle était de \$37.18 ; en 1885, de \$20.79 ; en 1886, de \$19.32 ; en 1887, de \$17.96 ; en 1888, de \$17.30 ; en 1889, de \$16.72 ; en 1890, de \$15.37 ; en 1891, de \$14.58 ; en 1892, de \$13.94 ; en 1893, de \$13.33, et en 1894, \$12.58. On peut conclure de ceci qu'à mesure que le pays progresse et que les banques donnent de meilleurs avantages aux hommes d'affaires et à la classe riche, que le système des mandats d'argent est employé presque entièrement par les classes ouvrières qui n'ont pas de comptes de banque.

1333. Le nombre de bureaux émettant des mandats d'argent, en opération, a augmenté de 25 ; ils sont répartis dans les diverses provinces dans l'ordre suivant :—

Ontario	604	Manitoba	55
Québec	183	Colombie anglaise.	43
Nouvelle-Ecosse.....	161	Les Territoires.....	34
Nouveau-Brunswick.	99	Ile du Prince-Edouard.	14

Le revenu provenant des honoraires, profits sur l'échange, etc., s'est élevé à \$108,024. D'après le nouveau système de tenir les comptes, les détails de la dépense ne peuvent être obtenus.

Sur le montant des mandats d'argent émis en Canada, \$10,487,280 étaient payables en Canada et \$2,758,710 dans d'autres pays, soit une augmentation de \$82,423 et de \$260,592 respectivement; et sur le total des transactions avec d'autres pays, \$2,758,710 furent expédiées à l'extérieur, \$2,224,343 vinrent dans le pays.

1334. Le tableau suivant indique le montant des transactions des mandats d'argent entre le Canada et les autres pays depuis la Confédération :—

TRANSACTIONS DES MANDATS D'ARGENT ENTRE LE CANADA ET LES AUTRES PAYS, 1868 A 1894.

ANNÉE.	ROYAUME-UNI.		ÉTATS-UNIS.		TERRENEUVE		AUTRES PAYS.	
	Montant des mandats.		Montant des mandats.		Montant des mandats.		Montant des mandats.	
	Emis en Canada.	Payable en Canada.	Emis en Canada.	Payable en Canada.	Emis en Canada.	Payable en Canada.	Emis en Canada.	Payable en Canada.
	§	§	§	§	§	§	§	§
1868..	389,796	87,437			3,321	3,142		
1869..	367,092	94,308			3,246	6,514		
1870..	415,393	110,585			5,246	7,328		
1871..	474,376	121,644			4,321	5,049		
1872..	577,443	142,801			3,656	4,928		
1873..	665,407	156,888			4,799	3,807		
1874..	661,501	171,487			5,733	6,014		
1875..	572,246	174,160			7,197	6,930		
1876..	491,363	194,680	212,135	156,134	5,305	8,499		
1877..	409,474	188,116	276,821	207,889	5,699	12,280		
1878..	383,808	189,082	328,264	246,586	6,245	23,076		
1879..	361,940	176,067	335,200	308,256	5,061	21,509		
1880..	397,589	181,561	420,966	494,637	3,570	22,452		
1881..	430,686	175,461	610,094	807,372	4,883	19,901		
1882..	550,150	170,304	781,167	1,003,079	4,309	20,644		
1883..	827,200	196,467	1,023,548	1,015,358	5,415	24,448		
1884..	862,822	257,738	1,190,852	959,691	5,291	29,150	36,946	16,285
1885..	769,679	299,563	1,288,245	820,046	6,652	37,863	65,631	28,278
1886..	753,743	294,484	1,232,000	861,347	6,467	40,092	92,883	50,079
1887..	827,146	304,115	1,262,382	1,096,363	11,997	42,114	123,118	53,081
1888..	958,001	328,674	1,297,734	1,283,094	22,177	51,482	117,930	62,761
1889..	1,033,331	364,657	1,391,743	1,261,103	24,055	63,814	124,372	67,370
1890..	1,000,460	383,263	1,471,946	1,332,196	26,942	73,555	139,079	62,044
1891..	975,378	381,452	1,469,819	1,465,904	28,265	73,545	150,664	63,162
1892..	937,679	393,289	1,478,102	1,515,212	22,247	88,124	177,566	81,254
1893..	845,931	412,580	1,461,304	1,645,140	21,949	127,389	168,929	84,510
1894..	909,273	458,793	1,634,750	1,451,817	19,208	220,234	195,478	93,588

On verra par le tableau ci-dessus que le gros des affaires des mandats d'argent est transigé avec les États-Unis, le Royaume-Uni et Terre-Neuve. Depuis l'année 1876, inclusivement, la somme d'argent envoyée au Royaume-Uni par cette entremise, a excédé de \$8,385,388 celle qui était payable en Canada. Pendant la même période, la somme envoyée aux États-Unis a excédé le

montant reçu, de \$1,603,520, tandis que la somme reçue de Terre-Neuve a excédé celle qui a été expédiée à l'Île du Prince-Edouard, de \$794,856. A l'exception de Terre-Neuve, on verra qu'il y a plus d'argent expédié aux autres pays qu'il n'en est reçu.

1335. L'accroissement du montant d'affaires provenant de cette source est démontrée dans l'état quinquennal suivant :—

TOTAL DES MANDATS D'ARGENT ÉMIS EN CANADA ET PAYABLES EN CANADA.

	Grande-Bretagne.	Etats-Unis.	Terre-Neuve.	Autres pays.
	\$	\$	\$	\$
1868-72..	2,780,375	46,751
Moyenne par année..	556,075	9,350
1873-77..	3,685,322	(2 san.) 852,979	66,283
Moyenne par année..	737,064	426,489	13,256
1878-82..	3,016,648	5,335,621	131,650
Moyenne par année..	603,330	1,067,124	26,330
1883-87..	5,402,957	10,749,832	209,489	(4 ans.) 466,301
Moyenne par année..	1,080,592	2,149,966	41,898	116,575
1888-92..	6,756,184	13,966,853	474,206	1,046,202
Moyenne par année..	1,351,237	2,793,371	94,841	209,240
1893..	1,258,518	3,106,444	149,338	253,439
1894..	1,367,976	3,086,567	239,442	289,066

1336. Le contrat avec la *Montreal Ocean Steamship Company* (ligne Allan) pour le transport de la malle entre le Royaume-Uni et le Canada a expiré en avril 1891. Dans le mois de mai, un arrangement temporaire a été fait pour la saison de navigation, et en décembre, un autre contrat a été négocié avec la ligne Allan pour la continuation du service postal direct, étant stipulé dans les termes de ce contrat, que les lignes Allan et Dominion n'emploieraient que leurs meilleurs paquebots pour le transport de la malle. Deux ou trois de ces vaisseaux ont fait quelques voyages assez rapides, notamment le *Parisian* et le *Vancouver* de la ligne Allan et le *Labrador* de la ligne Dominion, mais le service a été, de beaucoup plus lent que celui d'entre New-York et Liverpool. Le contrat expiré en décembre 1894, a été renouvelé pour une autre année. Les efforts faits par le gouvernement fédéral pour établir une ligne directe à grande vitesse entre l'Angleterre et le Canada n'ont pas encore été couronnés de succès. Depuis mai 1856 les vapeurs de la ligne Allan ont presque sans interruption transporté les malles.

1337. Le tableau suivant donne le nombre total et le nombre par tête de lettres et cartes postales expédiées dans les principaux pays du monde ; les chiffres ont été puisés aux meilleures sources et les calculs ont été faits dans ce bureau. La quantité extraordinaire de matières postales expédiées dans les colonies australasiennes est digne de remarque. Le système adopté en Canada ne rend pas justice à la correspondance du pays, car on ne tient aucun compte de la correspondance venant des pays étrangers, qui est très considérable.

NOMBRE DE BUREAUX DE POSTE, LETTRES ET CARTES POSTALE
 EXPÉDIÉES DANS DIVERS PAYS—Fin.

PAYS.	Année.	Bureau de poste.	Nombre de lettres, etc., expédiées.	Lettres par tête.
<i>Europe.</i>				
Autriche-Hongrie	1893	9,720	697,821,120	16·3
Belgique	1893	833	161,606,643	26·1
Danemark	1893	783	62,413,076	28·7
France et Algérie	1892	7,797	932,683,000	22·1
Empire allemand	1893	28,612	1,677,553,090	33·9
Grande-Bretagne	1894	20,016	2,060,500,000	54·0
Grèce	1892	315	9,618,000	4·4
Italie	1893	6,951	235,386,170	7·7
Pays-Bas	1893	107,392,546	23·2
Portugal	1891	3,091	34,126,000	7·9
Russie	1892	6,557	232,087,949	2·6
Roumanie	1893	368	25,084,077	4·3
Servie	1893	157	17,261,300	7·7
Espagne	1892	2,688	103,213,000	6·0
Suède	1893	2,373	* 142,593,789	29·8
Norvège	1893	36,601,400	18·3
Suisse	1893	1,491	106,564,662	36·5
Turquie	1890	1,442	13,166,000	0·5
<i>Asie.</i>				
Indes	1893	24,124	* 360,209,076	1·2
Japon	1893	8,268	218,312,188	5·4
Perse	1885	95	1,371,000	0·1
<i>Afrique.</i>				
Cap de Bonne-Espérance	1893	1,013	16,450,336	10·8
Egypte	1893	13,520,600	2·0
<i>Amérique.</i>				
République Argentine	1893	† 1,384	* 123,618,580 ‡	29·0
Bésil	1890	2,733	18,822,148	1·3
Canada	1894	8,664	130,840,000	26·06
Chili	1892	538	25,199,277	8·8
Mexique	1892	1,394	127,305,546	10·9
Pérou	1891	314	* 1,156,900	0·4
Etats-Unis	1894	69,805
Uruguay	1893	482	7,789,294	10·2
<i>Australasie.</i>				
Nouvelle-Galles du Sud	1893	1,423	78,390,920
Victoria	1892	1,733	62,526,448
Queensland	1893	963	16,297,827
Australie méridionale	1893	638	15,597,917
Australie occidentale	1893	188	7,148,614
Tasmanie	1893	337	5,721,964
Nouvelle-Zélande	1893	1,263	54,782,559

* Y compris toute matière postale. † Y compris les bureaux de télégraphe. ‡ Y compris toute matière postale, à l'intérieur seulement.

TÉLÉGRAPHES.

1338. Les principales lignes appartiennent à des particuliers, et le gouvernement ne possède seulement et n'exploite que celles de ces lignes qu'il a construites dans l'intérêt du service public, entre des places où l'on pouvait supposer que le trafic serait insuffisant pour indemniser une entreprise privée; mais où les intérêts publics exigeaient qu'il y eût des communications spéciales en rapport avec les stations de signaux et autres établies par le département de la marine le long des côtes du golfe Saint-Laurent, des provinces maritimes et de la Colombie anglaise et aussi pour l'avancement de la colonisation dans les Territoires du Nord-Ouest. Depuis l'établissement du service télégraphique dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte de l'Atlantique, la réduction des primes d'assurances maritimes a été de 50 pour 100.

1339. Il existe 1,254 milles de lignes télégraphiques sur terre et 197 milles de câble, 698 milles de lignes sur terre dans les Territoires, et 475 milles de lignes sur terre dans la Colombie anglaise. Les principales lignes sous-marines sur les côtes orientales relient l'île d'Anticosti et les îles de la Madeleine à la terre ferme, et dans la Colombie anglaise, elles traversent le détroit de Georgie et relient l'île de Vancouver au Territoire de Washington.

1340. Le tableau suivant donne la longueur des différentes lignes appartenant au gouvernement au 30 juin 1894:—

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES SUR TERRE OU SOUS-MARINES, POSSEDÉES ET EXPLOITEES PAR LE GOUVERNEMENT DANS LES DIVERSES PROVINCES DU CANADA.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT.	Sur terre.	Câbles.	Total.
	Milles.	Nœuds.	
Terreneuve—			
Port aux Basques, Cap Ray.	14	14
Nouvelle-Ecosse—			
North Sydney, Meat Cove (avec embranchement)....	151½	} 152½
Traversant le chenal Bras d'Or.....		¾	
“ le havre de Sainte-Anne.....		¼	
“ “ Ingonish.....		¼	
Meat-Cove à l'île Saint-Paul.....		20	} 23
Mabou à Chéticamp.....	3		
Barrington au Cap-Sable.....	63		63
Traversant le chenal de Bear Point.....	16		} 17½
“ “ du phare.....		1½	
Nouveau-Brunswick—			
Chatham à Escuminac.....	42		42
Ligne de la Baie de Fundy—			
East Port à Campobello.....		1½	} 44½
Sur Mainland et East Port.....	½		
Sur l'île Campobello.....	7½		
Campobello et Grand-Mannan.....		7¼	
Sur l'île Grand-Manann.....	25¼		
Grand-Manann à l'île Cheney.....		½	
Sur l'île Cheney.....	¾		} 496
Île Cheney à l'île Whitehead.....		¾	
Québec—			
Baie Saint-Paul, Chicoutimi.....	92		92
Murray-Baie, Pointe des Esquimaux.....	456½		} 496
A travers la rivière Saguenay.....		1¼	
Bersimis à Manicouagan.....		12	
Manicouagan à Godbout.....		26	

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES SUR TERRE OU SOUS-MARINES—*Suite.*

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT.	Sur terre.	Câbles.	Total.
	Milles.	Nœuds.	
Ligne de la Quarantaine—			
Québec, L'Ange Gardien.....	13		} 52 $\frac{3}{4}$
L'Ange Gardien, l'île d'Orléans.....		$\frac{3}{4}$	
Sur l'île d'Orléans.....	29 $\frac{1}{4}$		
Île d'Orléans, île Réaux.....		2	
Sur l'île Réaux.....	2 $\frac{1}{2}$		
Île Réaux, Grosse-Île.....		2	
Sur la Grosse-Île (sur tout son parcours).....	3 $\frac{1}{4}$		
Ligne Anticosti—			
Gaspé, L'Anse à Fougère.....	28		} 316 $\frac{1}{2}$
L'Anse à Fougère, Anticosti.....		44 $\frac{1}{4}$	
Sur l'île d'Anticosti.....	223 $\frac{1}{4}$		
Anticosti, Longue-Pointe, Mingan.....		21	} 138 $\frac{1}{2}$
Meat Cove (C. A.), îles de la Madeleine.....		55	
Sur les îles de la Madeleine.....	83	$\frac{1}{2}$	
Ontario—			
Ligne de l'île Pelée—			
Leamington, Pointe-Pelée.....	12		} 32 $\frac{3}{4}$
Pointe-Pelée, île Pelée.....		8 $\frac{3}{4}$	
Sur l'île Pelée.....	12		
North-Ouest—			
Qu'Appelle, Edmonton et Prince-Albert.....	607 $\frac{1}{2}$		607 $\frac{1}{2}$
Moose Jaw, Wood Mountain.....	90 $\frac{1}{2}$		90 $\frac{1}{2}$
Colombie anglaise—			
Ashcroft, Bakerville.....	276 $\frac{1}{2}$		276 $\frac{1}{2}$
Victoria, Cap-Beale.....	118		118
Nanaimo, Comox.....	81		81
Total.....	2,451 $\frac{3}{4}$	*238	2,689 $\frac{3}{4}$

*Dans le total les nœuds ont été convertis en milles statutaires.

1341. En outre des lignes ci-dessus, le gouvernement a construit ou subventionné les lignes suivantes : de Canso à Halifax, 208 milles, entretenue et exploitée par la compagnie "Western Union Telegraph Co." ; du côté sud du Saint-Laurent, de Grand-Métis au Bassin de Gaspé, 206 milles, exploitée par la "Great North-Western Co." et la ligne de l'île Bath-Amherst, 8 milles, exploitée par la compagnie "North American." Le gouvernement a construit aussi et transféré les câbles suivants : Nouvelle-Écosse, 1 $\frac{1}{4}$ mille ; Ontario, 2 $\frac{1}{2}$ milles ; Colombie anglaise, 42 milles, (vendus au chemin de fer Pacifique canadien) faisant en tout un total de 3,176 $\frac{3}{4}$ milles de lignes construites ou subventionnées par le gouvernement.

Les lignes du gouvernement sont utilisées par le gouvernement pour des fins concernant la quarantaine, les pêcheries et la protection de ces dernières. On a expédié des rapports journaliers de 55 stations, donnant des informations sur les pêcheries des différentes provinces de l'est à une station centrale. Les mouvements du poisson sont suivis et le commandant proposé au service de la protection des pêcheries est, conséquemment, tenu au fait du va et vient du poisson, et peut se servir de ses croiseurs avec plus d'efficacité pour protéger les pêcheries. Les câbles rendent aussi d'immenses services aux pêcheurs et les informent, sans perte de temps, de la position des rassemblements de poissons.

1342. Le tableau suivant donne le revenu et les dépenses ayant rapport à la construction, à l'exploitation et à l'entretien des différentes lignes télégraphiques, pendant l'année terminée le 30 juin 1893 :—

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT EN CANADA—REVENU ET DÉPENSES, 1894.

LIGNES.	Revenu.	Dépenses.	Excédent des dépenses.
	\$	\$	\$
Golfe Saint-Laurent et les provinces maritimes—			
Ile d'Anticosti.....	390	2,614	2,224
Baie de Fundy.....	672	1,114	442
Cap-Ray.....		250	250
Cap-Sable.....	54	394	340
Chéticamp.....	462	944	482
Escuminac.....	136	504	368
Low Point Agency.....		50	50
Iles de la Madeleine.....	297	4,243	3,946
Meat Cove et l'île Saint-Paul.....	1,036	2,861	1,825
Côte nord du Saint-Laurent (à l'est de Betsiamis)	1,103	4,291	3,188
“ “ (à l'ouest “ “)	1,310	3,122	1,812
Quarantaine.....	484	612	128
Subventions, matériel du bureau et dépen. imp.		2,866	2,866
Ontario—île Pelée.....	139	750	611
Lignes télégraphiques du Nord-Ouest.....	1,573	14,115	12,542
Colombie anglaise—Ligne Comox.....	961	1,994	1,033
*Bakerville.....		2,970	2,970
*Cap Beale.....		5,028	5,028

*La compagnie qui exploite ces lignes retire le revenu et le gouvernement rembourse e surplus de dépenses sur le revenu.

1

En 1893, le revenu s'est élevé à \$9,328, la dépense à \$35,950, et l'excédent des dépenses sur les revenus à \$26,622.

L'excédent des dépenses en 1894 a été de \$13,483 de plus qu'en 1893.

Les dépêches du service des pêcheries et de la navigation et celles du service météorologique sont expédiées gratuitement.

1343. En Canada, de Québec à l'ouest, les lignes télégraphiques sont entre les mains de la Compagnie "Great North-Western" et de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, et dans les provinces maritimes, les lignes sont sous le contrôle de la Compagnie "Western Union." Ci-suit les chiffres se rapportant aux affaires de ces compagnies pour 1893 :—

COMPAGNIE.	Milles de Ligne.	Milles de fils.	Nombre de dépêches.	Nombre de bureaux.
Cie. Great North-western Telegraph.....	18,165	34,628	2,643,318	1,471
Cie. du chemin de fer Pacifique canadien....	7,600	26,000	1,200,000	880
Western Union*.....	3,172½	8,113	344,919	214
Total.....	28,937½	68,741	4,188,237	2,565

*Le nombre de mots télégraphiés pour le service de la presse s'est élevé en 1894, à 1,410,899.

En outre de ce qui précède, la Compagnie "Anglo-American Cable" exploite les lignes télégraphiques de l'Île du Prince-Edouard et compte 385 milles de parcours avec poteaux, 403 milles de fils et 12 milles de câble télégraphique, de grosse dimension, et 32 bureaux. Cette ligne comprend $1\frac{1}{2}$ mille de câble traversant la rivière Hillsboro, entre l'Île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick.

Les dépêches de la presse ne sont pas comprises dans le nombre de celles qui ont été expédiées par la Compagnie du Pacifique canadien, il est impossible d'obtenir des détails. La ligne du Pacifique canadien communique maintenant directement entre Halifax, N.-E., et Victoria, C.A.

1344. Le taux ordinaire des dépêches télégraphiques aux différentes places en Canada, est de 25 centins pour dix mots, les noms et adresses non compris ; pour Halifax, Winnipeg et la Colombie anglaise, les taux varient de 30 centins à \$1.00 pour 10 mots. Aux Etats-Unis, le taux varie de 40 centins pour dix mots, en montant, suivant la distance. Le taux au Royaume-Uni est de 25 centins par mot.

1345. La longueur totale des lignes télégraphiques du monde est de 601,142 milles, des câbles sous-marins 153,649 milles, et celle des fils télégraphiques 1,500,000 milles. Les Etats-Unis possèdent au delà de 210,000 milles de lignes télégraphiques, dont 190,303 milles appartiennent à la Compagnie "Western Union," le nombre de mille de la Compagnie est de 790,792 milles de fils télégraphiques. Le nombre de dépêches, cependant, expédiées par cette compagnie n'a été que de 58,632,237, comparé à 70,899,498 de dépêches expédiées dans le Royaume-Uni, avec au delà de 34,066 milles de lignes. Le total des dépêches expédiées dans toute l'étendue de l'Union télégraphique, en 1892, est estimé à 255 millions.

1346. Le tableau suivant montre que huit pays du monde entier, seulement, ont une plus grande étendue de milles télégraphiques que le Canada, et, qu'à l'exception des colonies australasiennes, aucun autre pays ne possède les mêmes facilités télégraphiques. Pour chaque groupe de 1,957 personnes le Canada possède un bureau télégraphique. Les colonies australasiennes varient de la Nouvelle-Galles du Sud avec un bureau de télégraphe pour chaque groupe de 1,728 personnes jusqu'à Tasmanie qui a des facilités télégraphiques telles, qu'il y a un bureau pour chaque 749 personnes. Sur ce continent, la République Argentine vient après le Canada avec un bureau pour la transmission des dépêches pour chaque groupe de 3,076 personnes. Les Etats-Unis viennent en troisième lieu sur ce continent avec un bureau pour chaque 3,226 personnes. En Europe, la Suisse possède un bureau pour chaque 1,944 personnes, ce qui est presque autant que le Canada. L'empire allemand compte un bureau pour chaque 2,550 personnes. La France, 3,621 personnes pour chaque bureau, contre 4,197 en Angleterre. La première proposition pour la construction d'une ligne télégraphique à travers le continent, de Montréal à l'océan Pacifique, a été faite au gouvernement impérial et fut recommandée par le gouverneur général dans le discours du Trône de la 2^{me} session, en 1863, mais ne fut pas acceptée, par la législature du Canada parceque ce dernier corps croyait qu'il vailait mieux construire, en même temps, une ligne à poteaux.

TELEGRAPHES DANS LES PRINCIPAUX PAYS DU GLOBE.

PAYS.	Milles de ligne.	Milles de fils.	Nombre de dépêche.	Nombre de bureaux.	Nombre de personnes à chaque bureau.
<i>Europe.</i>					
Autriche-Hongrie	31,862	89,344	22,463,624	6,456	6,624
Belgique	4,617	22,739	8,311,960	970	6,387
Danemark	3,674	10,280	11,804,910	401	5,417
France	59,693	197,622	45,328,888	10,589	3,621
Empire allemand	76,559	275,972	31,364,216	19,384	2,550
Grande-Bretagne	35,286	214,804	70,899,498	9,210	4,197
Grèce	4,751	5,630	1,164,863	191	11,451
Italie	23,776	92,123	9,319,658	4,936	6,148
Pays-Bas	3,442	12,354	4,391,065	484	9,549
Portugal	3,985	8,839	1,354,827	366	11,766
Russie	78,367	189,825	68,027,398	3,796	30,970
Roumanie	3,624	8,000	1,653,451	436	13,303
Servie	1,916	4,073	923,412	136	16,373
Espagne	18,248	41,141	4,896,735	1,363	12,887
Suède	7,918	23,503	2,025,469		
Norvège	5,970	11,910	1,811,873	391	5,117
Suisse	4,515	12,258	3,700,399	1,501	1,944
Turquie	20,380	31,890		670	41,408
<i>Asie.</i>					
Indes	41,030	120,251	3,981,411	1,100	261,112
Japon	9,053	24,972	6,497,328	716	56,870
Perse	4,150	6,700	125,478	99	90,909
<i>Afrique.</i>					
Cap de Bonne-Espérance	5,967		1,538,725	320	4,772
Natal	688				
Egypte	1,922	6,763	1,470,000		
<i>Amérique.</i>					
République Argentine	20,415		2,500,000	*1,384	3,076
Bésil	9,178		1,143,360	235	59,584
Canada	29,322	69,144	14,188,237	2,587	1,957
†Chili	6,965	8,330	894,280	184	15,584
Mexique	37,880			80)	14,553
Pérou	1,080			36	83,185
§Etats-Unis	190,303	790,792	58,632,237	21,166	3,226
Uruguay	3,904		224,267	76	9,583
<i>Australasie.</i>					
Nouvelle-Galles du Sud	12,097	27,326	2,853,691	724	1,728
Nouvelle-Zélande	5,513	13,515	2,069,691		
Queensland	*10,004	17,810	1,104,311	363	1,226
Australie méridionale	5,546	13,082			
Tasmanie	2,187	3,397	207,591	210	749
Victoria	7,105	14,220	2,476,178	779	1,513
Australie occidentale	3,578	4,303	220,717	60	1,368

* Y compris bureaux de poste. § Ligne de la Compagnie Western Union seulement.
† Ligne de l'Etat seulement. ‡ Messages de l'Etat seulement. || Non compris les messages
par terre de la Cie du Câble Anglo-Américaine. ¶ Y compris les téléphones.

1347. Les lignes télégraphiques sur terre appartiennent ordinairement aux gouvernements, les lignes sous-marines sont généralement la propriété de compagnies privées. Aux Etats-Unis, le gouvernement a le contrôle des lignes télégraphiques. Il en est ainsi, généralement, dans les colonies britanniques. En 1894, le gouvernement des Indes exerçait son contrôle sur 42,707 milles de lignes télégraphiques et 134,255 de fils, à part de la section Indo-Européenne qui a expédié 4,184,790 dépêches, et avait un revenu net de près de Rx. 261,236. Au Cap de Bonne-Espérance les lignes télégraphiques ont été établies aux frais du gouvernement. Dans la Nouvelle-Galles du Sud, \$4,000,000 ont été empruntées pour construire 27,433 milles de fils exploités par l'Etat, et dont le profit net était, l'année dernière, 3-02 pour 100 du coût de la construction. Dans la Nouvelle-Zélande, l'Etat a le contrôle du service télégraphique ; il en est ainsi dans Queensland. Le Canada fait exception à la règle générale, des lignes télégraphiques appartenant à des compagnies privées, le gouvernement n'en possède que 2,700 milles sur un total de 29,322.

En Europe, le contrôle du gouvernement est presque absolu. En 1894, il y avait dans la Grande-Bretagne 214,804 milles de lignes, dont 22,771 appartenaient à des compagnies privées. Dans l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal, la Suède, la Norvège et la Suisse. Les lignes appartiennent à l'Etat, exception faite des lignes appartenant aux compagnies de chemins de fer. Le gouvernement du Danemark possède 2,816 milles sur un total de 3,674. La Russie possède 78,367 milles ou environ les dix-neuf vingtièmes de la longueur totale dans le pays. Dans le Japon le contrôle du gouvernement prédomine. Dans la Perse, le gouvernement possède 3,400 milles de lignes, et la Compagnie Indo-Européenne 1,090 milles. Le gouvernement du Brésil a le contrôle de ses lignes. Dans la République Argentine, en 1891, 11,250 milles sur un total de 20,415 milles appartenaient à l'Etat ; 1,115 milles de lignes sur terre, et 8,050 milles de lignes sous-marines appartenaient à des compagnies de câble. Dans le Chili, en 1892, 8,000 milles étaient la propriété de l'Etat, sur un total de 13,730 milles.

1348. Le télégraphe fut le premier intérêt qui porta les gouvernements du monde à s'unir—le premier sujet sur lequel ils cherchèrent à s'entendre mutuellement, et à former des règlements que chacun d'entre eux signa et remplit fidèlement. L'Union télégraphique Internationale, fut fondée à Paris en 1865. La France appela une convention des Etats européens dans le but de mettre fin aux embarras, aux retards et aux prix exorbitants qui résultaient du manque d'entente entre les divers pays. La convention de Paris fut suivie des conventions de Saint-Petersbourg en juillet 1875, de Londres en 1879, de Berlin, en 1885, et de Paris en 1890. Vingt Etats répondirent à l'appel en 1865. Il y avait plus de cent délégués présents au Congrès de 1890, et aujourd'hui 38 nations et 13 compagnies privées sont régies par une même constitution. Treize autres compagnies privées ont accepté les règlements de l'Union, bien qu'elles n'en fassent pas partie, et plusieurs autres compagnies sont indirectement liées à l'Union. Le bureau central du service télégraphique international est à Berne, en Suisse. C'est à Berne qu'on envoie toutes les modifications du tarif, c'est là que se règlent les difficultés concernant les interruptions du service, les prolonge-

ments et les changements sur chaque ligne de l'Union, et de là les décisions sont transmises par télégraphe, si elles sont d'une importance immédiate, et par circulaires, si elles sont moins urgentes. D'après les statistiques publiées par le bureau international, 207,505,000 dépêches furent expédiées en Europe en 1891, et 88,422,000, dans d'autres parties de l'univers, soit un total de 296,017,000 dépêches, et d'après la même autorité, il y avait 67,465 bureaux de télégraphe en Europe et 31,000 ailleurs.

1349. Le premier câble sous-marin fut posé en 1851, entre Douvres et Calais, sa longueur était de 25 milles. En 1852, dix milles de câble furent posés entre le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard, c'était le premier câble posé dans l'Amérique du Nord. En 1853, deux lignes sous-marines furent établies, l'une entre Douvres et Ostende, et l'autre entre Oxford et Scheveningen, en Hollande. En 1857, deux navires laissaient l'Irlande, portant une longueur de 2,500 milles nautiques de câble électrique, devant unir Valence, en Irlande, à la Baie de la Trinité, à Terre-Neuve. Après la pose de 380 milles, le câble se brisa. L'année suivante, un second effort fut plus heureux, et le 12 août 1858, la Reine Victoria et le président des États-Unis échangèrent des félicitations par la nouvelle ligne établie. Le 1^{er} septembre 1858, le premier câble transatlantique fut cassé. Pendant quelques années, peu d'efforts furent faits dans la pose des câbles sous-marins. Des lignes furent établies entre Malte et Alexandrie, et de Malte à Tripoli. Il en fut établi d'autres, dans d'autres parties de la mer Méditerranée et dans la mer Rouge. Les ingénieurs perfectionnèrent leurs connaissances par l'expérience acquise dans l'exécution de ces travaux. En 1865, le "Great Eastern" commença le 21 juillet, à poser un deuxième câble transatlantique, mais le 12 août le câble fut brisé. Le 13 juillet 1866, une deuxième tentative fut faite afin d'unir le Canada à la Grande-Bretagne, et le 10 août le câble était posé en sûreté sur les rives de Terre-Neuve. De cette date, les services sous-marins augmentèrent rapidement. En 1868, 15,830 milles nautiques de câble étaient posés. En 1870, il en fut posé plus de 12,000 milles ; en 1871, 7,777 milles, et en 1873, 7,918 milles. Entre ces dates, la ligne importante ralliant Suez à Bombay fut établie. En 1874, un câble unissait l'Europe à l'Amérique du Sud.

1350. En 1875, les différentes lignes appartenant à l'État comprenaient 420 câbles d'une longueur de 4,442 milles, avec 5,727 milles de fils. De ce total, les Indes anglaises en possédaient la plus grande partie, savoir : 1,781 milles divisés entre 8 lignes. La France en avait 673 milles ; la Grande-Bretagne, 283 ; la Norvège, 233 ; l'Italie, 218 ; l'Allemagne, 149 ; la Turquie, 143 ; le Danemark, 101 ; le Japon, 71 ; les Pays-Bas, 36 ; la Russie, 62 ; la Suède, 22 ; la Nouvelle-Zélande, 20, et la Grèce, 3½ milles.

1351. Les différentes lignes appartenant à l'État comprenaient, comme on l'a dit plus haut, 420 câbles en 1875, et les compagnies privées possédaient un bien plus grand nombre de câbles sous-marins. En 1875, elles avaient 59,547 milles de câbles, et 65,535 milles de fils. La compagnie "Eastern Cable" ayant entrepris de poser un câble entre l'Angleterre et l'Espagne, le service de l'Archipel et la ligne entre Aden et Bombay, possédait 39 câbles avec 14,502 milles en longueur. La Compa-

gnie Anglo-Américaine, qui possédait la ligne entre Valence et Terre-neuve, et celle qui liait Brest aux États-Unis, avait 17 câbles et une longueur de 12,315 milles.

Depuis 1875 les océans avaient un réseau de fils sous-marins, en 1879, 10,550 milles furent posés; en 1883, 2,584; en 1884, 13,671; en 1885, 4,382; et de 1886 à 1888, 5,893 milles.

1352. En 1889, la situation actuelle, pour ce qui a trait à l'extension de télégraphes sous-marins, était comme suit :—

Total	113,084 milles nautiques de câble.
Avec un seul fil	110,516 " "
Avec plusieurs fils	2,568 " "

De cette longueur, 10,500 milles étaient la propriété des gouvernements des différents pays suivants :—

La France, qui en 1875 avait 673 milles, en possédait en 1889	3,197
Les Indes anglaises avaient en 1889	1,873
L'Italie "	960
La Grande-Bretagne "	877
L'Allemagne "	468
La Grèce "	457
La Turquie "	331
La Russie "	272
La Norvège "	220
La Nouvelle-Zélande "	197
Le Danemark "	124

Les autres pays varient peu; l'Espagne qui s'était lancé sur une faible échelle, dans ce genre d'entreprise avait, en 1889, 128 milles de câble. La Cochinchine qui, en 1875, ne possédait pas de câble sous-marin, en avait, en 1889, 810 milles. En 1889, le Canada en avait 200 milles.

1353. Les compagnies de lignes ont considérablement augmenté entre 1875 et 1889 :—

La Cie Eastern Telegraph a augmenté à	18,838 milles.
" Eastern extension, Australia and China	12,035 "
" Anglo American	10,438 "
" Great Northern	6,108 "
" Brazilian Submarine	7,326 "
" West India and Panama	4,119 "
" Western and Brazilian	3,801 "
" Direct United States cable	2,980 "
" West coast of America	1,699 "
" Commercial Cable	6,937 "
" Western Union	5,537 "
" Eastern and South African	4,554 "
" Compagnie Française du Télégraphe de Paris à New-York	3,409 "
" Central and South American	3,178 "
" West African	3,825 "
" African direct	2,739 "
" Spanish National Submarine	1,173 "

1354. Si nous examinons tous les câbles sous-marins, y compris ceux dont on ne se sert plus, vu qu'ils ont été brisés, etc., il y avait donc, en 1889, une longueur totale de câbles de 125,000 milles. Depuis lors, on a posé des câbles dans différentes parties de l'Afrique; d'Halifax aux Bermudes, et de la Nouvelle-Ecosse à l'Irlande (1894).

1355. D'après la dernière statistique publiée, les télégraphes sous-marins comprennent donc 1,170 lignes, avec une étendue de 153,649 milles nautiques. De ce total, les différents gouvernements possèdent 900 câbles, avec 16,171 milles marins en longueur.

La France possède 4,053 milles. L'Allemagne, 1,761 milles ; le Royaume-Uni, 1,759 milles ; l'Inde, 1,991 milles. La balance qui s'élève à 137,478 milles, est entre les mains de 27 compagnies privées, dont la plus considérable est la Eastern Extension Co. (26,028 milles), l'Australian and Chinese Telegraph Co., (16,132) et l'Anglo-American Telegraph Co., (10,400).

1356. Le nom du Canada a été honorablement mêlé aux entreprises de télégraphes sous-marins. Comme on l'a dit plus haut, le premier câble sous-marin a été posé entre Douvres et Calais, en 1851. En 1852, le premier câble posé sur le continent de l'Amérique du Nord, a été de l'Île du Prince-Edouard au Nouveau-Brunswick, et le second, en 1856, entre le Cap-Breton et Terre-Neuve, d'une longueur de 85 milles.

1357. Le gouvernement canadien, en 1880, a inauguré un système de communication sous-marine, pour mettre en communication les îles où l'on fait la pêche, dans le golfe Saint-Laurent et la baie de Fundy, avec la terre ferme, afin de donner les informations nécessaires relativement à la température, etc., et avertir les officiers de la quarantaine de l'arrivée de vapeurs océaniques, etc. A partir de cette date, le gouvernement a établi 21 câbles, ayant une longueur totale de 207 milles marins. En outre, le Canada en a bâti ou transféré, soit par vente ou par bail, 65½ milles, faisant en tout 272 milles de câble en Canada. Un de ces câbles se trouve dans le lac Ontario.

1358. L'île d'Anticosti et les îles de la Madeleine, à différents points, communiquent avec la terre ferme. Les ports et différents endroits de la côte nord du fleuve Saint-Laurent, communiquent ensemble au moyen du câble sous-marin, et les îles aux extrémités de la Nouvelle-Ecosse communiquent aussi avec la terre ferme. La Compagnie du chemin de fer Pacifique canadien possède 42 milles de câble sous-marin dans la Colombie anglaise.

1359. Les lignes téléphoniques dans Ontario, Québec et Manitoba sont presque entièrement entre les mains de la Compagnie de téléphone Bell, de Montréal. Dans d'autres provinces, un certain nombre de compagnies se sont formées pour répondre en tant que possible à la demande générale.

Les rapports montrent qu'en 1893, il y avait 44,000 milles de fils téléphoniques, 33,500 instruments et que 72,500,000 dépêches ont été expédiées en 1893. Les retours de 1894 ne diffèrent pas beaucoup de ceux de 1893.

Le premier essai du téléphone en Canada a été fait à la résidence du père du professeur Grahame Bell, à la résidence du révérend T. Henderson, tous deux de Brantford, Ontario. La première ligne commerciale a été établie à Hamilton, Ontario, en octobre 1877. Dans la même année, Edison a commencé à correspondre avec quelques particuliers dans la ville de Montréal, mais il est obligé d'accorder le droit de priorité à la compagnie Bell. Le téléphone a pris naissance au Canada.

1360. La statistique suivante, relativement aux téléphones, a été tirée d'un article du journal *L'Economiste Français*, publié par le *British Board of Trade Journal*, en septembre 1893 :—

PAYS.	Année.	Longueur de fils.
Allemagne....	1890	71,000
Autriche ...	1890	21,000
Belgique....	1890	13,000
Suisse....	1890	10,150
Suède.....	1890	34,000
Russie.....	1890	16,500
Japon ...	1890	1,100

Le même journal, *L'Economiste Français*, à propos de la France, dit : “ La France, aujourd'hui, d'un bout à l'autre du pays, est couverte d'un réseau de fils téléphoniques. La France a donné l'exemple de l'établissement des téléphones à longue distance, en plaçant une ligne de communication directe entre Paris, Lyon et Marseilles (562 milles). Depuis lors, cependant, cette distance a été surpassée par la ligne de New-York à Chicago (994 milles).”

1361. Les Etats-Unis avaient, en 1894, 353,480 milles de fils téléphoniques. Le Canada avait 8,800 fils pour chaque million de la population ; les Etats-Unis en avaient 4,700 milles.

CHAPITRE XVIII.

Valeurs monétaires en circulation.—Fonds consolidé.—Sources du revenu.—Revenu et dépenses.—Recettes et dépenses du Fonds consolidé.—Surplus du revenu.—Subsides aux provinces.—Subsides aux chemins de fer.—Prêts aux chemins de fer.—Subsides en terrain.—Paiements sur le compte capital.—Revenu et dépenses depuis la Confédération.—Revenu et dépenses par tête.—Revenus et dépenses provinciales.—Revenus et dépenses de l'Empire Britannique.—Revenus et dépenses des pays étrangers.—Sources de revenu.—Impôts.—Recettes des douanes et de l'accise.—Tarifs douaniers, par tête, dans les pays étrangers.—Coût de perception.—Articles taxés.—Droits d'accise.—Impôts dans l'Empire britannique.—Impôts dans les pays étrangers.— Dette publique.—Actif et passif.—Responsabilité des dettes provinciales.—Dépenses des chemins de fer et canaux.—Sur le compte capital.—Sur les travaux publics, compte du revenu.—Sur les édifices du parlement.—Actif.—Intérêts sur dettes et actif.—Billets de la Puissance.— Dette, actif et intérêt par tête.—Dettes d'améliorations.—Emprunts depuis la Confédération.—Emprunts de 1892.—Dettes dans l'Empire britannique.—Dettes des pays étrangers.—Fonds de retraite.—Allocations.—Paiements pour retraite en 1893. Pensions.—Placements anglais dans les colonies.—Dettes publiques provinciales.—Dettes et actifs des provinces.—Finances des villes et cités.

1362. L'année fiscale pour le gouvernement fédéral se termine le 30 juin, et à moins de mention contraire, c'est de cette année là dont il s'agit dans ce volume.

1363. Dans tous les cas où l'on s'est servi de chiffres ayant trait à des pays étrangers, leur valeur a d'abord été convertie en livres sterling en argent courant aux taux de \$4.86-66. Dans un but de commodité, les centins ont été omis de la plupart des tableaux et il n'en a été fait usage que pour les calculs, les montants par tête et autres semblables.

1364. Les recettes provenant du revenu ordinaire du pays sont versées dans ce qu'on appelle le Fonds consolidé, et les paiements faits à même ce fonds sont pour couvrir les dépenses ordinaires. Ces recettes et ces paiements forment la dépense et le revenu régulier du pays, et les recettes et dépenses se rapportant aux emprunts et autres transactions extraordinaires en sont exclues.

1365 Le revenu ordinaire dérive de sources variées qui peuvent, cependant, être divisées en deux classes, savoir : "impôts" "autres sources." Les sommes prélevées comme impôts consistent seulement dans les droits de douanes et d'accise, et celles venant d'autres sources consistent en argent provenant du service postal, des chemins de fer, des travaux publics, etc. La dépense ordinaire pourvoit au paiement de l'intérêt de la dette publique, des subsides aux provinces, des dépenses pour la perception du revenu et des dépenses courantes du pays.

1366. Les chiffres suivants donnent le revenu et la dépense pour l'année terminée le 30 juin 1894 :—

Revenu	\$ 36,374,693
Dépenses	37,585,026
La dépense excédant le revenu.....	\$ 1,210,333

Le revenu a été de \$1,793,916 moins que l'année précédente, tandis que la dépense montre une augmentation de \$770,973. Le revenu en 1893, a dépassé celui de 1892, par \$1,246,737, celui de 1892 étant moindre que celui de 1891 par \$1,657,439, cette diminution a été causée par le changement des droits sur le sucre, ce qui, a aussi affecté les recettes en 1893. Pendant que les recettes des douanes font voir une diminution, en comparaison de 1893 avec 1892 les recettes de l'accise, d'un autre côté, ont rapporté en 1894, le plus fort montant d'aucune année précédente, savoir : \$8,381,089.

1367. Le tableau suivant donne les recettes et les paiements faits à même le compte du fonds consolidé, ou, en d'autre termes, le revenu et la dépense ordinaire du pays pour les dernières 27 années et indique le surplus ou le déficit pour chaque année :—

RECETTES ET PAYMENTS AU COMPTE DU FONDS CONSOLIDÉ (REVENU ORDINAIRE ET DÉPENSES), 1868 A 1894.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	FONDS CONSOLIDÉ.		Revenu excédant la dépense.	Dépense excédant le revenu.
	Revenu.	Dépenses.		
	\$	\$	\$	\$
1868.....	13,687,928	13,486,092	201,836	
1869.....	14,379,174	14,038,084	341,090	
1870.....	15,512,225	14,345,509	1,166,716	
1871.....	19,335,560	15,623,081	3,712,479	
1872.....	20,714,813	17,589,468	3,125,345	
1873.....	20,813,469	19,174,647	1,638,822	
1874.....	21,205,092	23,316,316	888,776	
1875.....	24,648,715	23,713,071	935,644	
1876.....	22,587,587	24,488,372		1,900,785
1877.....	22,059,274	23,519,301		1,460,027
1878.....	22,375,011	23,503,158		1,128,146
1879.....	22,517,382	24,455,381		1,937,999
1880.....	23,307,406	24,850,634		1,543,228
1881.....	29,635,297	25,502,554	4,132,743	
1882.....	33,383,455	27,067,103	6,316,352	
1883.....	35,794,649	28,730,157	7,064,492	
1884.....	31,861,961	31,107,706	754,255	
1885.....	32,797,001	35,037,060		2,240,059
1886.....	33,177,040	39,011,612		5,834,572
1887.....	35,754,993	35,657,680	97,313	
1888.....	35,908,463	36,718,495		810,032
1889.....	38,782,870	36,917,835	1,865,035	
1890.....	39,879,925	35,994,031	3,885,894	
1891.....	38,579,311	36,343,568	2,235,743	
1892.....	36,921,872	36,765,894	155,978	
1893.....	38,168,609	36,814,053	1,354,556	
1894.....	36,374,693	37,585,026		1,210,333

On observera que, sur vingt-sept années depuis la Confédération, il y a eu pendant dix-huit ans un surplus de revenu, et pendant les neuf autres années, un excédent de dépenses. Le montant total du surplus durant cet espace de temps a été de \$39,873,069, et celui du déficit de \$18,065,181, laissant un excédent de revenu sur les dépenses de \$21,807,888. Le revenu de l'année 1894 a été \$22,686,765 en plus sur celui de 1868, la première année de la Confédération, formant une augmentation de 166 pour 100. On verra que la dépense ordinaire pour 1894 montre une augmentation de

\$770,973 au delà de l'année 1893, tandis qu'elle excède la dépense de 1868 par \$24,098,934, soit une augmentation de 178 pour 100. Le revenu donc, d'après les chiffres des premières et dernières années, a augmenté dans la même proportion que la dépense.

1368. Ce qui suit est un état comparatif détaillé des différentes recettes au compte du fonds consolidé, provenant de toutes sources pendant les années 1893-94, faisant voir l'augmentation et la diminution dans chaque service :—

SOURCES DU REVENU—FONDS CONSOLIDÉ—1893 ET 1894.

SOURCES DU REVENU.	MONTANTS REÇUS.		Augmentation.	Diminution.
	1892-93.	1893-94.		
	\$	\$	\$	\$
<i>Impôts.</i>				
Douanes.....	20,954,003	19,198,114		1,755,886
Accise.....	8,367,364	8,381,089	13,725	
Total.	29,321,367	27,579,203		1,742,164
<i>Recettes des terres.</i>				
Terres de l'ordonnance.....	33,777	22,318		11,459
“ fédérales.....	285,596	210,096		75,500
Total.	319,373	232,414		86,959
<i>Travaux publics.</i>				
Canaux.....	321,213	348,674	27,461	
“ loyers de pouvoirs hydrauliques	37,884	38,602	718	
Chemins de fer.....	3,262,497	3,180,480		82,017
Glissoirs et estacades.....	73,718	79,593	5,875	
Menus travaux publics.....	10,617	11,662	1,045	
Loyer de pouvoirs hydrauliq. et autres	3,479	3,566	87	
Télégraphes.....	9,359	8,618		741
Bassin de radoub, Esquimalt.....	23,204	10,787		12,417
“ Lévis.....	13,306	13,311	5	
“ Kingston.....	6,197	7,453	1,256	
Total.	3,761,474	3,702,746		58,728
<i>Postes.</i>				
Revenu ordinaire, y compris le service postal océanique.....	2,773,508	2,809,341	35,833	
Bureau des mandats d'argent.....				
<i>Autres sources.</i>				
Honoraires, amendes et confiscation, y compris les saisies.....	183,427	110,515		72,912
Milice.....	18,659	20,110	1,451	
Phares et service côtier.....	990	6,795	5,805	
Poids et mesures.....	39,204	38,632		572
Primes, escompte et change.....	126,926	151,071	24,145	
Intérêts sur placements.....	1,150,167	1,217,809	67,642	
Pêcheries.....	111,540	79,602		31,938

SOURCES DU REVENU—FONDS CONSOLIDÉ—*Suite.*

SOURCES DU REVENU.	MONTANTS REÇUS.		Augmentation.	Diminution.
	1892-93.	1893-94.		
<i>Autres sources—Suite.</i>	\$	\$	\$	\$
Pénitenciers.	10,321	11,162	841	
Casuel.	139,456	201,941	62,485	
Fonds de retraite.	64,433	63,975		458
Surintendance des assurances.	8,126	8,978	852	
Vapeurs de la Puissance.	15,006	14,639		367
<i>Gazette du Canada</i>	4,919	3,845		1,074
Rapport de la cour suprême.	2,344	4,792	2,448	
Fonds des marins. } droits de ton-	46,200	49,091	2,891	
Police riveraine. } nage.	3,793			3,793
Inspection des bateaux à vapeur.	25,284	24,866		418
Insp. du gaz et timbres judiciaires.	18,165	20,749	2,584	
Collège militaire.	23,926	22,417		1,509
Total.	1,992,886	2,050,989	58,103	
Total du revenu au compte du fonds consolidé.	38,168,609	36,374,693		1,793,916

1369. Ce qui suit est un état comparatif des principaux services, dépenses ordinaires des années 1893 et 1894 :—

SOURCES DES DÉPENSES—FONDS CONSOLIDÉ—1893 ET 1894.

SOURCES DES DÉPENSES.	SOMMES DÉPENSÉES.		Augmentation.	Diminution.
	1892-93.	1893-94.		
<i>Dette publique et subsides.</i>	\$	\$	\$	\$
Intérêt sur dette publique.	9,806,888	10,212,596	405,708	
Frais d'administration.	212,691	166,444		46,247
Fonds d'amortissement.	2,095,514	2,131,361	35,847	
Primes, escompte et échange.	1,103	14,531	13,428	
Subventions aux provinces.	3,935,765	4,206,655	270,890	
Total.	16,051,961	16,731,587	679,626	
<i>Législation.</i>				
Sénat.	170,708	133,192		37,516
Chambre des Communes.	494,509	412,232		82,277
Bibliothèque.	32,772	32,768		4
Dépenses d'élections.	13,541	3,574		9,967
Elections contestées.	4,798	179		4,619
Impressions du parlement.	133,398	94,960		38,438
Cens électoral.	17,506	1,767		15,739
Divers.		19,335	19,335	
Total.	867,232	698,007		169,225

SOURCES DES DÉPENSES—FONDS CONSOLIDÉ—*Suite.*

SOURCES DES DÉPENSES.	Sommes dépensées.		Augmentation.	Diminution.
	1892-93.	1893-94.		
	\$	\$	\$	\$
<i>Gouvernement civil.</i>				
Gouverneur général.....	48,666	48,666		
Lieutenants-gouverneurs.....	71,000	70,084		916
Haut-commissaire.....	10,000	10,000		
Bureau du secrétaire du gouv. général.	24,279	25,960	1,681	
Conseil privé de la Reine pour le Can..	43,583	48,861	5,278	
Département de la justice.....	46,739	53,475	6,736	
“ milice et défense.....	53,671	56,315	2,644	
“ secrétaire d'Etat.....	51,528	53,270	1,742	
“ l'intérieur.....	113,911	118,654	4,743	
“ affaires des sauvages.....	56,687	57,291	604	
Bureau de l'auditeur général.....	33,071	34,366	1,295	
Département des finances.....	64,512	62,790		1,722
“ douanes.....	45,773	42,721		3,052
“ revenu de l'intérieur.....	50,098	49,890		208
“ travaux publics.....	54,825	58,005	3,180	
“ ch. de fer et canaux.....	60,216	58,548		1,668
“ postes.....	244,651	254,739	10,088	
“ agriculture.....	85,527	82,124		3,403
“ marine et des pêcheries.....	63,439	62,027		1,412
“ impressions et papeterie.....	26,894	29,828	2,934	
“ commission géologique.....	48,477	49,212	735	
“ commerce.....	8,850	15,019	6,169	
Bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest.....	9,462	9,743	281	
Départ. en général (dép. contingentes)	28,821	27,941		880
Haut-commissaire du Canada en Angleterre (dépenses contingentes).....	18,857	18,888	31	
Bur. des examinateurs du service civil.	4,033	3,861		172
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.....	276,446	276,952	506	
Total.....	1,644,016	1,679,231	35,215	
<i>Travaux publics et édifices.</i>				
Edifices publics.....	1,124,190	1,159,008	34,818	
Havres et rivières.....	413,629	487,042	73,413	
Dragueurs.....	56,156	113,423	57,267	
Dragage.....	134,432	120,841		13,591
Glissoires et estacades.....	14,704	8,694		6,010
Chemins et ponts.....	18,850	9,656		9,194
Télégraphes.....	13,006	527		12,479
Fermes expérimentales, bâtisses, clôtures, etc.....	6,000			6,000
Divers.....	*146,866	134,763		12,103
Total.....	1,927,833	2,033,954	106,121	
<i>Chemins de fer et canaux.</i>				
Chemins de fer.....	4,314	4,629	315	
Canaux.....	208,332	110,512		97,820
Divers.....	24,993	18,856		6,137
Total.....	237,639	133,997		103,642

* Y compris salaires, \$124,373, en 1893, et en 1894, \$115,623.

SOURCES DES DÉPENSES—FONDS CONSOLIDÉ—*Fin.*

SOURCES DES DÉPENSES.	Sommes dépensées.		Augmentation.	Diminution.
	1892-93.	1893-94.		
<i>Autres dépenses.</i>	\$	\$	\$	\$
Pénitenciers	346,354	446,134	99,780
Administration de la justice.....	736,457	745,504	9,047
Police fédérale.....	22,157	21,948	209
Commission géologique et observatoires	124,512	158,010	33,498
Arts, agriculture et statistique.....	57,225	63,142	5,917
Fermes expérimentales.....	81,000	87,800	6,800
Service océanique et à l'intérieur.....	193,350	211,923	18,573
Subventions postales et communi- cations à vapeur	413,939	530,703	116,764
Milice et défense.....	1,419,746	1,284,517	135,229
Police à cheval, Territoires du N.-O.	615,479	611,263	4,216
Fonds de retraite	263,710	262,302	1,408
Pensions.....	90,309	86,927	3,382
Hôpitaux de la marine.....	36,144	38,404	2,260
Phares et service côtier.....	503,012	476,635	26,377
Inspection des bateaux à vapeur.....	24,387	25,940	1,553
Pêcheries	482,382	466,751	15,631
Surintendance des assurances.....	9,094	9,578	484
Sauvages (subvention législative).....	956,552	968,563	12,011
<i>Exposition Colombienne.</i>	120,410	113,938	6,472
<i>Recensement</i>	27,918	27,918
Divers	284,679	249,844	34,835
Total	6,808,816	6,859,826	51,010
<i>Immigration et quarantaine.</i>				
Immigration	180,677	202,236	21,559
Quarantaine.....	101,954	113,571	11,617
Total	282,631	315,807	33,176
<i>Chargé au revenu.</i>				
Commerce	9,249	9,249
Douanes.....	901,946	921,040	19,094
Accise.....	387,673	484,950	97,277
Poids et mesures.....	91,097	94,976	3,879
Inspection du gaz.....	15
Acte des licences.....	15
Inspection des denrées.....	1,660	2,208	548
Falsification, substances alimentaires.	24,250	24,007	243
Département des postes.....	3,421,203	3,517,261	96,058
Travaux publics.....	149,391	154,257	4,866
Chemins de fer.....	3,288,910	3,226,208	62,702
Canaux.....	559,494	534,342	25,152
Terres de la Puissance.....	136,179	133,305	2,874
Inspection et mesurage du bois.....	27,629	25,281	2,348
Menus revenus.....	4,478	5,532	1,054
Total	8,993,925	9,132,616	138,691
Total des dépenses au compte du fonds consolidé	38,814,053	37,585,026	770,973

NOTE.—Les *item* des dépenses exceptionnelles sont imprimés en italiques. Quoique le recensement ne soit qu'une dépense périodique, cependant, pour le travail de la comparaison, nous l'avons considéré comme dépense exceptionnelle.

1370. Dans 18 services le revenu a augmenté et il a diminué dans 15. Les augmentations sont des sources suivantes : les canaux, loyers des pouvoirs hydrauliques, glissoirs et les estacades, petits travaux publics, bassins de radoub de Lévis et de Kingston, revenu du bureau de poste, phares et le service côtier, prime, escompte et change, intérêts sur placements, pénitenciers, casuels, surintendance d'assurance, rapport de la cour Suprême, fonds des marins, l'inspection du gaz et timbres judiciaires. Il y a eu diminution de revenu dans les *item* suivants : douane, les terres d'ordonnance et de la Puissance, chemins de fer, télégraphe, le bassin de radoub d'esquimalt, honoraires, amendes et confiscations, poids et mesures, pêcheries, fonds de retraite, bateaux de la Puissance, *Gazette du Canada*, police riveraine, inspection des bateaux et le collège militaire.

1371. La dépense a augmenté dans 46 différents services, et a diminué dans 41. Les augmentations sont dans les services suivants : intérêts sur la dette publique, fonds d'amortissement, prime, escompte et change, subsides aux provinces, législation (divers), bureau du secrétaire du gouverneur général, Conseil privé de la Reine, département de la justice, milice et défense, secrétaire d'État, de l'intérieur, des affaires des indiens, de l'auditeur général, des travaux publics, des postes, bureau des impressions et de la papeterie, commission géologique et commerce, bureau du contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest, bureau du haut-commissaire, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, édifices publics, havres et rivières, dragueurs et appareils, chemins de fer, pénitenciers, commission géologique et observatoires, arts, agriculture et statistiques, ferme expérimentale, service sur mer et à l'intérieur, service postal et subventions aux paquebots, hôpital de marine, inspection des bateaux, inspection d'assurances, indiens, émigration, quarantaine ; ainsi dans les services suivants qui sont imputables au revenu : le commerce, les douanes, l'accise, poids et mesures, l'inspection du gaz, inspection des denrées, le bureau de poste, les travaux publics, et les revenus secondaires.

1372. La diminution a eu lieu dans les services suivants : charges du contrôle de la dette publique, le Sénat, la Chambre des Communes, la bibliothèque, les dépenses d'élections, les élections annulées, impressions du parlement, l'acte de franchise, les lieutenant-gouverneurs, les départements des finances, des douanes, du revenu de l'intérieur, des chemins de fer et canaux, de l'agriculture, de la marine et pêcheries, dépenses contingentes des départements, bureau des examinateurs du service civil, dragage, glissoirs et estacades, chemins et barrières, télégraphes, ferme expérimentale (construction et clôturage) et divers travaux publics et bâtisses ; canaux et diverses dépenses de chemins de fer et canaux ; police de la Puissance, milice et défense, police montée, fonds de retraite, pensions, phares et service côtier, pêcheries, exposition Colombienne, recensement, diverses dépenses et les services suivants qui sont imputables au revenu : l'acte de licence de liqueur, falsification des denrées alimentaires, chemins de fer, canaux, terres de la Puissance, et l'inspection du bois.

1373. La diminution nette dans le revenu a été de \$1,793,916, sur ce montant \$1,755,889 provenait de la diminution des recettes de la douane, laissant \$38,027 comme diminution nette dans les autres 33 services.

1374. L'augmentation nette dans la dépense a été de \$770,973 ; sur cette somme, \$679,626 appartenait à 4 services en rapport avec la dette et les

subsidés aux provinces, laissant \$91,347 d'augmentation nette sur les autres 83 différents services.

1375. Le coût de la perception du revenu a été plus élevé en proportion du montant perçu en 1894 que l'année précédente, soit 25·1 pour 100, en comparaison de 23·5 pour 100 en 1893. C'est moins que le coût de perception de 1892 qui s'élevait à 25·5 pour 100.

1376. Il y a une augmentation de \$270,890 dans le montant des subsides aux provinces. Les détails sont comme suit :—

PROVINCES.	1893.	1894.
Ontario	1,196,873	1,339,287
Québec	959,253	1,086,714
Nouvelle-Ecosse	432,816	432,814
Nouveau-Brunswick	483,564	483,570
Manitoba	437,594	437,601
Colombie anglaise	242,241	243,585
Ile du Prince-Edouard	183,424	183,084
Total	3,935,765	4,206,655

1377. Les montants augmentés d'Ontario et de Québec, proviennent de ce que, en attendant la décision des arbitres sur les comptes en dispute des provinces, ces montants ont été chargés au compte en suspens.

1378. En comparaison de l'année 1893, il y a eu une augmentation de \$418,491 dans la somme des subsides payés aux chemins de fer d'après l'autorisation du parlement.

Chemin de fer Atlantic & North-western ..	\$186,600
“ de la Baie des Chaleurs	95,825
“ d'Irondale, Bancroft et Ottawa	32,000
“ de Kingston, Napanee et de l'Ouest ..	13,933
“ de Montréal & Western	119,486
“ de Montréal et Champlain, Jonction ..	15,100
“ de la Cie, New Glasgow, Iron & Coal ..	5,454
“ de la vallée d'Ottawa et Gatineau ..	53,376
“ d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound ..	101,120
“ de Bouctouche et Moncton	34,580
“ de Québec et lac Saint-Jean	81,600
“ du Saint-Laurent et Adirondack	298
“ du Lac Érié et Détroit	220,331
“ de la vallée Tobique	19,341
“ de Lotbinière et Mégantic	35,200
“ de Montréal et Ottawa	23,640
“ de Colonisation de Montford	32,000
“ de la montagne Orford	52,800
“ de la Jonction Philipsburg et de la Cie des Carrières ..	18,688
“ de Shuswap et Okanagan	640
“ de la Cie des Mille Îles	14,000
“ des Comtés-unis	88,973
Total, 1894	\$1,229,885
“ 1893	811,394

1379. Le montant total des subsides votés, d'après le système de tant par mille, pour la construction des chemins de fer sous contrats et sur lesquels des paiements ont été faits, ou sur lesquels des obligations sont encore dues, s'élevait, au 30 juin 1894 (le chemin de fer Pacifique canadien

non compris), à \$15,116,058, sur cette somme \$11,710,882 ont été payées, et \$155,093 ont été retranchées, vu que cette somme n'était pas requise, laissant, en conséquence, une balance de \$3,485,176 dues sur les contrats.

1380. A la même date, des subsides au montant de \$4,791,400 avaient été votés pour 63 chemins de fer, mais auxquels aucuns paiements n'avaient été faits, vu qu'aucuns de ces chemins de fer proposés n'avaient été donnés d'après contrat. En outre, des subsides payables par versements, pendant une certaine période d'années, s'élevant à la somme de \$3,982,680, ont été votés, mais jusqu'à présent \$933,000 seulement, ont été payées. La somme de \$2,394,000 a été votée au chemin de fer Montréal et Ottawa, sur cette somme un montant d'intérêt s'élevant à \$1,137,150, a été payé. Le nombre de milles qui devait être construit pour ces subsides était de 5,544. Le subside payé comptant au chemin de fer Pacifique canadien, y compris le Canada Central et l'extension jusqu'à Québec, a été de \$28,025,250.

1381. Donc, le gouvernement a payé, ou a promis de payer des subsides en argent aux chemins de fer suivants :—

SUBSIDES AUX CHEMINS DE FER PAR LE GOUVERNEMENT.

SUBSIDES.	Votés.	Payés.
	\$	\$
Subsides aux chemins de fer sous contrat.....	15,116,058	11,710,882
“ “ non sous contrat.....	4,791,400
“ au chemin de fer Pacifique canadien.....	25,000,000	25,000,000
“ “ “ Extension à Québec.....	1,500,000	1,500,000
“ “ “ Canada Central.....	1,525,250	1,525,250
“ “ “ Extension Revelstoke.....	80,000
“ payables par versements.....	3,982,680	933,000
“ province de Québec, chemin de fer du Nord.....	2,394,000	1,137,150
Subventionné par des prêts.....	815,000	748,626
“ “ gratification, en rails.....	89,299
Total.	55,293,687	42,554,908

1382. Avant la Confédération, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait accordé une subvention de \$1,089,674 au chemin de fer Windsor et Annapolis, et le gouvernement canadien avait payé \$2,656 au chemin de fer Toronto, Grey et Bruce. Plus tard le gouvernement fédéral se chargea de payer ces sommes.

1383. Le montant total payé en subsides ou que le gouvernement du Canada a pris sous sa responsabilité, jusqu'au 30 juin 1894, pour la construction des chemins de fer, a donc été comme suit :—

Somme payée avant la confédération par les gouvernements provinciaux et subséquemment prise en charge par le gouvernement fédéral.....	\$ 1,692,330
Prêts au Grand-Tronc.....	15,142,633
Subsides payés par le gouvernement fédéral.....	42,554,908
Total.....	\$58,789,871

1384. La somme de \$15,142,633 a été prêtée à la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc par le gouvernement de la province du Canada, la dette a été transportée au gouvernement du Canada à l'époque de la Confédération. Des prêts s'élevant à \$815,000 ont aussi été accordés par trois compagnies, dont \$748,626 ont été payées, la balance n'a pas encore été remboursée; de plus, d'après les clauses d'un acte, 51 Vic., chap. III, 11,316 tonnes de lisses ayant déjà servi, évaluées à \$241,605, ont été prêtées à sept différentes compagnies, dont \$152,305 ont été remboursées. Il restait encore une balance de \$89,299 due au 30 juin 1892.

1385. En outre des subsides en argent ci-dessus mentionnés, des octrois en terrains dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont été faits à différentes compagnies de chemins de fer, s'élevant en tout à 32,366,000 acres, le nombre de milles devant être construits par ces subsides étant 4,480, et un octroi de 18,206,986 acres au chemin de fer Pacifique canadien, le montant total de ces octrois s'élevait à 50,572,986 acres.

1386. La somme totale payée au compte du capital a été de \$3,864,119, soit \$784,712 de plus qu'en 1893, et \$189,039 de moins qu'en 1890.

1387. Les sommes pour les cinq dernières années sont réparties de la manière suivante:—

PAIEMENTS AU COMPTE DU CAPITAL, 1890, 1891, 1892, 1893 ET 1894.

	1890.	1891.	1892.	1893.	1884.
	\$	\$	\$	\$	\$
Ch. de fer Pacifique canadien	40,981	37,367	66,212	413,836	146,540
“ Cap-Breton.	1,170,524	521,442	99,937	59,983	222,234
“ Intercolonial.	365,246	79,929	168,102	228,985	102,899
“ Prolongement-Est.		3,255			
“ Digby et Annapolis.	381,943	196,869	26,130	2,191	1,675
“ Mont. et Lig. Courte Eur.		124,568			18
“ Oxford et New-Glasgow	434,075	220,986	48,745	7,923	112,383
“ Ile du Prince-Edouard.			8,301		
Canal Carillon					
“ Cornwall	365,038	599,002			
“ Culbute	2,818	2,183			
“ Grenville	18		34,586	207	386
“ Lachine.	7,448	218	87,852	445,983	64,345
“ Murray.	106,760	61,261	5,964	30,839	
“ Sainte-Anne.	6,151				
“ Saint-Pierre.		973	14,387	812	437
“ Sault Sainte-Marie.	176,569	325,336	341,474	589,801	1,316,529
“ Tay	22,226	17,115	29,772		
“ de la rivière Trent.	58,644	9,826	4,457	5,962	3,412
“ Welland.	117,633	36,371	29,541	8,260	1,572
“ Williamsburg.	139,078	230,671			
Fleuve Saint-Laurent et canaux.	23,980	35,137	889,116	987,709	1,640,483
Havre du Cap-Tourmente	44,471	48,309	52,890	42,601	5,656
Bassin de radoub d'Esquimalt.	7,150	2,640		4,784	783
“ de Kingston.	92,579	219,647	115,109	48,613	
Edifices publics à Ottawa	96,665	61,573	3,510		
Havre du Port-Arthur et rivière Kaministiquia.	132,942	62,192	2,924	9,562	5,025
Travaux du Saint-Laurent.	121,614	121,342	49,956	76,318	90,595
Terres fédérales.	133,832	94,847	86,735	115,038	149,147
Pertes par l'insurrection du N.-O.	4,773	2,901			
Totaux	4,053,158	3,115,860	2,165,700	3,079,407	3,864,119

1388. Le total de la dépense sur le compte du capital et les subsides accordés au chemins de fer s'est élevé à \$5,094,004, soit une augmentation sur ces comptes de \$1,203,203, en comparaison de l'année précédente. Les subsides aux chemins de fer qui ont été votés à la dernière session du parlement se sont élevés à \$4,659,160 contre \$1,052,088 qui avaient été votés à la session précédente, soit une augmentation de \$3,607,072.

Depuis la Confédération, les montants suivants ont été dépensés au 30 juin 1894 :—

Sur les canaux.....	\$ 41,709,038
“ le chemin de fer Pacifique canadien.....	62,604,535
“ les dettes allouées aux provinces.....	30,743,393
“ les terres de la Puissance.....	3,569,062
“ le chemin de fer Intercolonial et ses embranchements..	44,966,425
“ d'autres travaux publics.....	6,921,363
“ les édifices d'Ottawa.....	2,163,544
“ le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.....	635,830
“ les Territoires du Nord-Ouest.....	3,799,490
Total.....	\$197,112,680

1389. Le revenu public de 1894 a été estimé à \$36,500,000, soit \$125,307 de moins que le montant actuellement réalisé.

Le profit sur le monnayage de l'argent et du cuivre pendant l'année a rapporté \$83,467.

1390. Depuis la Confédération le revenu casuel a augmenté de \$6,937 en 1868 à \$201,941 en 1894 ; les recettes des pêcheries ont augmenté de \$29,557 à \$79,602 ; l'intérêt reçu par le gouvernement sur ses placements, de \$174,073 à \$1,217,809 ; les recettes de la milice, de \$26,156 à \$42,527 ; les honoraires payés au département de l'agriculture pour les patentes, marque de commerce et droits d'auteur, de \$8,948 à \$83,104 ; les recettes des bureaux de poste y inclus le service postal océanique et les mandats de poste, de \$525,692 à \$2,809,341 ; les recettes des travaux publics, y compris les chemins de fer et canaux de \$901,466 à \$3,702,746 ; les recettes de l'inspection des bateaux à vapeur, de \$5,682 à \$24,866. Pendant la même période les dépenses ont augmenté, comme suit : dans le montant brut de l'intérêt payé sur la dette publique, de \$4,501,568 à \$10,212,596, contre cette somme il faut tenir compte de l'augmentation de l'intérêt reçu du passif ; dans le montant payé pour l'administration de la justice, de \$291,243 à \$745,504 ; dans le montant utilisé pour les arts, l'agriculture et les statistiques, de \$5 581 à \$264,880 ; et pour montant dépensé pour le gouvernement civil \$594,442 à \$1,402,279, et sur divers services, tels que spécifiés dans le tableau suivant, qui donne les différents montants reçus et dépensés sous les principaux services du revenu et de la dépense ordinaire de chaque année depuis la Confédération :—

RECETTES DU FONDS CONSOLIDÉ, DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 1867 JUSQU'AU 30 JUIN 1894.

ANNÉE.	RECETTES DES IMPÔTS.				Impôts des banques.	Recettes casuelles.	Honorai- res des ins- pecteurs de bois.	Escompte sur indemnité seigneuriale aux townships.	Terres de de la Puissance.	Bateaux à vapeur de la Pui- sance.
	Donane.	Accise.	Timbres de billets.	Total des recettes des impôts.						
	\$	\$	\$	\$						
1867-68.....	8,578,380	3,002,588	119,713	11,700,681	11,689	6,937	69,797			
1868-69.....	8,272,880	2,710,928	129,665	11,112,573	18,193	6,683	58,377			
1869-70.....	9,334,213	3,619,622	134,047	13,087,883	15,443	6,273	69,475			
1870-71.....	11,841,105	4,295,945	183,319	16,320,369	39,589	5,664	61,197			
1871-72.....	12,787,982	4,735,652	191,918	17,715,552	7,069	5,691	76,666	16,351		
1872-73.....	12,954,164	4,460,682	201,709	17,616,555	3,819	30,759	81,038	6,071	26,239	24,733
1873-74.....	14,325,193	5,594,904	209,089	20,129,185	3,947	75,823	92,772		29,981	12,449
1874-75.....	15,351,012	5,069,687	244,180	21,664,879	3,807	28,614	78,966		27,641	2,975
1875-76.....	12,823,838	5,563,487	227,099	18,614,415	2,207	84,092	57,126		8,546	12,440
1876-77.....	12,546,988	4,941,898	209,039	17,697,925	2,488	20,555	74,216		3,800	5,509
1877-78.....	12,782,824	4,858,672	200,442	17,841,938	3,115	69,201	53,521		19,425	2,286
1878-79.....	12,900,659	5,390,763	185,191	18,476,613	2,853	17,569	24,715		23,228	1,612
1879-80.....	14,071,343	4,232,427	175,806	18,479,576	3,087	46,498	27,093		120,479	5,282
1880-81.....	18,406,092	5,343,022	193,025	23,942,139	4,058	154,042	36,177		131,124	7,050
1881-82.....	21,581,570	5,884,860	82,616	27,549,046	5,179	119,222	45,753			16,745
1882-83.....	23,009,582	6,260,116		29,269,699	4,567	127,420	40,163			7,327
1883-84.....	20,023,800	5,459,309		25,483,199	1,923	86,942	37,063			8,599
1884-85.....	18,935,428	6,449,101		25,384,529		55,786	31,732			20,008
1885-86.....	19,373,551	5,852,905		25,226,456		97,642	27,141			5,617
1886-87.....	22,378,801	6,308,201		28,687,002		129,294	23,203		191,782	8,701
1887-88.....	22,105,926	6,071,487		28,177,413		171,087	16,827		217,083	9,164
1888-89.....	23,726,784	6,886,739		30,613,523		114,457	20,862		237,821	16,367
1889-90.....	23,968,954	7,618,118		31,587,072		152,930	18,224		220,141	10,722
1890-91.....	23,399,301	6,914,850		30,314,151		99,329	16,733		264,592	16,011
1891-92.....	20,501,059	7,945,098		28,446,157		219,194	14,357		322,796	7,255
1892-93.....	20,954,003	8,367,364		29,321,367		139,456	10,945		285,596	15,006
1893-94.....	19,198,114	8,381,089		27,579,203		201,941	12,066		210,096	14,639

RECETTES DU FONDS CONSOLIDÉ, DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 1867 JUSQU'AU 30 JUIN 1894—Suite.

ANNÉE.	Honoraires confisca- tions et saïses.	Pêcheries.	Inspection du gaz et timbres judiciaires.	Intérêt sur place- ment.	Surinten- dance des assurances	Contribu- tion impériale à l'île au Sable, etc.	Milice.	Diverses recettes.	Territoires du N.-O. service de transporta- tion.	Terres de l'ordon- nance.	Frais de passage (émigra- tion).
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1867-68.	30,305	19,557	174,073	29,537	26,156	3,377	42,333	31,064
1868-69.	20,650	13,584	824,424	12,095	8,682	45,248	40,398
1869-70.	41,681	16,622	383,956	16,536	18,421	49,915	39,855
1870-71.	47,877	12,409	554,384	7,394	53,013	95,216	36,751
1871-72.	48,334	10,458	488,042	38,967	18,152	54,043	15,362
1872-73.	17,850	10,338	396,404	18,496	38,346	12,492	54,308
1873-74.	14,296	14,013	610,863	42,757	40,189	214,384	7,383
1874-75.	20,422	14,764	846,887	12,137	50,908	45,017	5,093
1875-76.	16,836	13,571	798,906	24,345	38,012	51,351
1876-77.	16,779	13,365	3,271	717,684	7,422	12,627	51,169	87,689
1877-78.	26,664	14,113	3,776	791,758	235	12,796	22,977	44,219
1878-79.	32,149	17,738	3,172	592,500	6,134	16,031	15,326	40,850
1879-80.	50,778	19,423	3,395	834,793	8,806	20,556	32,079	30,091
1880-81.	38,217	24,597	2,530	751,513	9,648	19,346	15,094	50,747
1881-82.	17,677	23,687	3,772	914,009	9,315	4,264	18,590	9,178	42,989
1882-83.	27,186	21,337	3,798	1,001,193	9,301	2,910	16,081	9,412	19,403
1883-84.	41,276	20,006	7,167	986,698	9,855	2,635	22,212	9,673	14,139
1884-85.	51,848	26,628	8,079	1,997,035	9,715	695	18,944	9,022	24,541
1885-86.	99,227	26,088	9,005	2,299,079	10,198	4,575	24,332	9,573	26,483
1886-87.	19,737	25,948	8,164	990,887	8,286	2,811	23,429	10,955	21,677
1887-88.	12,292	44,998	9,409	932,025	9,702	905	20,720	10,330	36,240
1888-89.	18,576	56,426	12,247	1,305,392	7,759	105,024	22,713	10,834	42,072
1889-90.	68,278	69,643	12,233	1,082,271	7,707	2,912	43,209	7,848	29,922
1890-91.	2,490	70,794	10,544	1,077,228	7,694	915	43,358	9,210	54,230
1891-92.	9,587	62,786	13,177	1,086,420	7,913	978	40,373	8,969	42,361
1892-93.	82,535	111,540	18,165	1,150,167	8,126	990	42,585	10,028	33,777
1893-94.	12,340	79,602	20,749	1,217,809	8,978	6,795	42,527	11,642	22,318

RECETTES DU FONDS CONSOLIDÉ, DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 1867 JUSQU'AU 30 JUIN 1894—Fin.

ANNÉE.	Honoraires des patentes.	Pénitenciers.	Bureaux de poste, compris le service océanique et les mandats sur la poste.	Travaux publics y compris les chemins de fer et canaux.	Prime et escompte.	Inspection des bateaux à vapeur.	Fonds de retraite.	Droits de tonnage (pêche riveraine).	Droits de tonnage (fonds des marins).	Poids et mesures.	Recettes totales.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1867-68.	8,948	64,041	525,092	901,466	608,510	5,682	11,919	24,673	24,673	13,687,928
1868-69.	13,241	75,935	535,315	918,933	608,510	11,915	21,400	33,018	33,018	14,379,175
1869-70.	13,822	93,551	573,556	1,006,845	14,534	9,370	23,491	30,987	30,987	15,512,226
1870-71.	14,073	124,818	612,631	1,146,240	92,020	10,692	49,471	30,409	30,409	19,335,561
1871-72.	13,076	108,132	692,375	1,211,729	24,078	10,861	26,745	33,742	33,742	20,714,814
1872-73.	28,334	98,088	833,657	1,316,636	52,477	18,284	28,041	38,363	38,363	20,813,469
1873-74.	29,915	95,067	1,139,973	1,509,915	4,968	15,106	34,620	41,733	41,733	24,205,093
1874-75.	34,672	97,073	1,155,332	1,432,360	13,415	16,144	25,020	37,658	37,658	24,648,715
1875-76.	35,673	95,409	1,102,549	1,479,232	32,636	13,769	26,499	41,507	41,507	22,587,587
1876-77.	33,583	98,753	1,114,946	1,917,455	15,890	28,598	44,246	44,246	50,424	22,059,274
1877-78.	35,111	35,784	1,207,790	2,034,484	12,432	41,857	26,806	44,669	30,054	22,375,012
1878-79.	30,952	53,115	1,172,418	1,863,149	461	12,331	41,959	21,362	37,757	13,686	22,512,382
1879-80.	38,441	31,504	1,252,498	2,167,401	778	12,762	43,532	21,510	42,472	15,373	23,307,407
1880-81.	46,333	30,344	1,352,110	2,759,591	90,685	13,953	44,996	27,375	49,771	33,947	29,635,298
1881-82.	58,770	24,225	1,587,888	2,711,134	64,991	15,278	46,426	21,420	45,915	27,990	33,383,456
1882-83.	64,562	22,157	1,800,391	3,101,138	83,363	12,577	46,372	28,060	47,632	28,601	35,794,650
1883-84.	73,040	17,849	1,755,674	3,055,792	52,414	15,372	51,882	28,497	48,667	31,388	31,861,962
1884-85.	63,172	13,469	1,841,372	3,065,503	16,444	13,836	52,701	20,699	38,995	31,142	32,797,001
1885-86.	70,246	17,882	1,901,690	3,082,411	70,314	12,945	57,075	24,090	40,848	33,230	33,177,040
1886-87.	76,394	19,863	2,020,624	3,270,782	40,509	12,701	62,601	22,934	40,848	34,377	35,754,993
1887-88.	72,195	9,645	2,379,242	3,556,101	47,016	12,550	62,967	21,073	41,670	37,810	38,782,870
1888-89.	77,041	10,607	2,220,504	3,642,557	77,398	12,624	63,031	19,688	39,306	36,041	38,908,464
1889-90.	89,164	14,568	2,357,389	3,800,110	118,503	19,930	61,513	47,882	40,439	40,439	39,879,925
1890-91.	90,087	13,069	2,515,823	3,685,630	118,352	21,239	62,825	7,649	43,830	38,586	38,579,311
1891-92.	83,972	9,156	2,652,746	3,575,168	141,080	21,170	63,863	8,715	45,382	38,297	36,921,872
1892-93.	87,182	10,321	2,773,508	3,751,474	126,926	25,284	64,433	46,200	46,200	39,204	38,168,609
1893-94.	83,104	11,162	2,809,341	3,702,746	151,071	24,866	63,495	49,091	49,091	38,632	36,374,693

ÉTAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE À MÊME LE FONDS CONSOLIDÉ, DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 1867 JUSQU'AU 30 JUIN 1894.

ANNÉE.	IMPUTABLE À LA DETTE PUBLIQUE.					DÉPENSES DIVERSES.				
	Intérêt sur la dette publique.	Coût de contrôle.	Prime, escompte et change.	Fonds d'amortissement.	Administration de la justice.	Arts, agriculture et statistiques.	Arpentage des frontières entre les E.-U. et le Canada.	Recensement.	Gouvernement civil.	Forces de la Puissance à Manito ba.
1867-68	4,501,568	283,513	73,677	355,267	291,243	5,581	594,442	
1868-69	4,907,014	397,401	68,256	426,807	315,215	7,020	559,643	
1869-70	5,047,054	382,599	7,400	126,533	304,300	6,227	620,349	
1870-71	5,165,304	396,037	30,618	421,666	314,411	6,174	642,300	
1871-72	5,257,231	293,523	52,890	470,607	346,848	6,411	159,506	
1872-73	5,209,206	172,981	5,663	407,827	398,966	10,691	217,605	
1873-74	5,724,436	238,004	26,681	513,920	459,037	19,092	57,565	
1874-75	6,590,790	197,839	29,352	555,773	497,405	11,936	39,470	
1875-76	6,400,902	189,597	18,552	822,953	544,091	67,552	18,392	
1876-77	6,797,227	183,544	24,331	828,374	565,598	65,767	10,191	
1877-78	7,048,884	189,567	2,520	945,746	564,920	92,366	7,547	
1878-79	7,194,734	275,559	2,364	1,037,220	577,897	63,068	1,054	
1879-80	7,773,869	245,731	43,354	1,165,867	574,311	25,068	861,171	
1880-81	7,594,145	218,307	7,137	1,250,731	583,957	22,408	898,605	
1881-82	7,740,804	191,075	3,969	1,290,725	581,696	20,742	915,959	
1882-83	7,668,553	194,256	39,914	1,344,137	615,588	24,731	946,032	
1883-84	7,700,181	179,767	50,139	1,403,864	615,045	38,188	986,721	
1884-85	9,419,482	232,641	154,854	1,482,051	627,253	86,322	1,084,418	
1885-86	10,137,009	282,391	64,530	1,606,271	707,832	203,312	1,139,495	
1886-87	9,682,929	195,759	91,983	1,592,953	657,115	253,759	1,190,371	
1887-88	9,823,313	205,363	138,229	1,939,078	678,815	311,159	1,211,851	
1888-89	10,148,932	202,276	71,314	1,736,644	685,807	161,629	1,258,618	
1889-90	9,656,841	186,337	44,072	1,887,237	709,784	153,398	1,281,714	
1890-91	9,584,137	184,711	77,357	1,938,079	736,592	158,053	1,308,847	
1891-92	9,763,978	176,037	7,901	2,027,861	750,723	156,564	1,334,201	
1892-93	9,806,888	212,691	1,103	2,095,514	736,457	238,635	1,325,087	
1893-94	10,212,596	166,444	14,531	2,131,361	745,504	264,880	1,367,570	
								1,402,279	

ÉTAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE À MÊME LE FONDS CONSOLIDÉ—Suite.

ANNÉE.	DÉPENSES DIVERSES. — Suite.									
	Pêcheries.	Commission géologique et observatoires.	Immigration.	Quarantaine.	Indiens.	Surintendance des assurances.	Législation.	Phares et service côtier.	Subsidés des postes et subventions aux paquebots.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1867-68	30,572	28,600	36,050	24,246	595,810	174,983	177,349	
1868-69	33,002	38,350	26,952	16,196	409,614	190,671	253,747	
1869-70	61,313	39,550	55,906	15,969	6,080	379,753	229,682	288,999	
1870-71	97,828	45,780	54,004	17,786	6,080	336,206	334,633	286,039	
1871-72	97,825	53,296	109,954	19,013	43,935	393,962	342,108	342,108	
1872-73	97,878	64,631	265,718	21,651	63,776	614,487	480,376	363,448	
1873-74	76,247	97,814	291,297	27,276	146,068	784,048	537,058	285,882	
1874-75	93,830	278,777	23,994	195,500	572,273	490,257	287,772	
1875-76	108,184	97,055	338,179	47,666	276,325	8,033	627,231	545,849	261,589	
1876-77	96,348	95,559	309,353	44,598	301,596	7,513	596,006	471,278	314,941	
1877-78	93,262	96,050	154,351	26,340	421,504	8,577	618,035	461,968	257,634	
1878-79	82,319	110,786	186,403	25,821	489,327	8,517	748,008	447,567	257,702	
1879-80	86,163	96,054	161,213	21,991	694,513	9,552	598,105	426,304	235,833	
1880-81	80,560	111,353	214,251	36,562	805,097	9,580	611,376	443,724	201,503	
1881-82	92,700	112,018	215,339	37,722	1,183,414	9,073	582,200	461,881	210,930	
1882-83	168,977	112,236	373,958	63,777	1,106,961	9,875	740,768	491,546	237,501	
1883-84	296,700	115,930	511,209	64,118	1,116,154	9,855	662,767	520,224	238,054	
1884-85	273,175	115,841	423,861	82,547	1,109,604	10,223	649,538	532,446	261,779	
1885-86	374,365	135,456	257,355	90,221	1,195,093	8,578	1,037,779	533,515	271,457	
1886-87	415,443	113,213	341,236	121,627	1,201,301	8,578	977,302	512,812	273,497	
1887-88	416,182	117,524	244,789	67,701	1,000,802	7,244	807,425	489,258	342,613	
1888-89	355,596	119,533	202,499	90,053	1,112,776	7,773	701,170	511,779	304,254	
1889-90	328,894	120,548	110,092	72,245	1,107,824	7,647	932,187	466,116	286,315	
1890-91	374,202	129,072	181,045	77,244	987,435	7,665	596,487	492,597	321,118	
1891-92	384,611	129,135	177,605	80,083	894,266	8,542	1,302,876	503,639	273,207	
1892-93	482,381	124,512	180,677	101,954	956,562	9,094	867,232	503,012	413,939	
1893-94	466,751	158,010	202,236	113,571	968,563	9,578	698,007	476,635	530,703	

ÉTAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE À MÊME LE FONDS CONSOLIDÉ—Suite.

DÉPENSES DIVERSES.—Suite.

ANNÉE.	Hôpital de la marine.	Milice et défense.	Divers.	Police à cheval.	Gouvernement des Territoires du N.-O.	Service fluvial et océanique.	Pénitenciers.	Pensions.	Police.	Travaux Publics.
1868	\$ 21,048	\$ 1,013,016	\$ 93,452	\$	\$	\$ 92,162	\$ 209,369	\$ 56,422	\$ 49,176	\$ 126,270
1869	34,837	937,513	129,785			63,510	269,817	50,564	46,321	65,015
1870	36,742	1,245,973	97,983			54,309	211,982	53,586	49,494	120,031
1871	35,552	908,733	159,636			72,940	219,212	52,611	39,547	597,275
1872	44,536	1,654,255	39,422			81,905	205,111	62,251	37,281	839,786
1873	48,150	1,248,664	63,849			92,742	270,661	49,204	49,314	1,297,999
1874	66,463	1,122,282	102,160			121,818	395,552	56,454	56,388	1,778,916
1875	59,022	1,013,944	75,383	199,599	12,730	165,700	387,594	63,657	54,568	1,756,010
1876	60,972	978,530	86,026	369,518	32,487	165,941	312,015	110,201	13,428	1,948,242
1877	62,409	550,452	87,733	352,749	4,282	284,944	303,169	112,531	11,356	1,262,823
1878	57,485	618,137	62,969	334,748	18,199	144,888	308,102	105,852	10,616	997,470
1879	58,237	777,699	91,027	344,824	10,575	141,175	308,483	107,795	11,122	1,013,023
1880	55,031	690,019	174,191	332,855	9,527	149,502	270,382	102,889	12,368	1,046,342
1881	52,183	667,001	91,650	289,845	18,226	227,866	307,366	96,389	13,526	1,108,815
1882	53,101	772,812	97,408	368,456	18,250	187,869	293,617	101,197	12,841	1,342,000
1883	49,879	734,354	209,625	477,825	29,048	200,982	286,426	98,446	18,490	1,765,256
1884	51,313	989,498	301,733	485,984	34,637	231,519	296,996	95,543	20,124	2,908,862
1885	55,391	*2,707,758	431,112	564,250	48,548	280,276	287,552	89,879	18,953	2,302,363
1886	49,360	1,178,659	433,413	1,029,369	+3,234,588	206,476	310,762	88,319	17,341	2,046,552
1887	52,252	1,193,693	207,156	781,664	110,374	205,031	311,267	102,109	16,678	2,162,116
1888	49,445	1,273,179	359,647	862,965	104,802	211,462	320,777	120,334	16,812	2,133,316
1889	52,329	1,323,552	415,708	829,701	177,015	318,099	319,486	116,030	18,307	2,239,231
1890	41,729	1,287,014	174,066	753,093	180,693	164,047	349,839	107,391	20,465	1,972,501
1891	35,168	1,279,514	181,795	740,979	249,237	199,277	353,188	103,850	21,460	1,937,546
1892	34,103	1,266,306	164,787	701,932	244,769	177,185	344,529	92,457	22,789	1,627,851
1893	36,144	1,419,746	284,679	615,479	276,446	193,350	346,354	90,309	22,157	1,927,832
1894	38,404	1,284,517	249,844	611,263	276,952	211,923	446,134	86,927	21,947	2,033,955

* Ce montant comprend \$1,697,852, dépense de la rébellion du Nord-Ouest.
 † \$3,177,220

ÉTAT COMPARATIF DE LA DÉPENSE À MÊME LE FONDS CONSOLIDÉ *Suite.*

ANNÉE.	DÉPENSES DIVERSES— <i>Fin.</i>					PERCEPTION DU REVENU.			
	Chemins de fer et canaux.	Aides aux colons du Mani oba.	Inspection des bateaux à vapeur.	Subsides aux provinces.	Fonds de retraite.	Fasification des denrées alimentaires.	Inspection et mesurage du bois.	Douanes.	Terres de la Puissance.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1867-68			10,407	2,753,966			69,431	477,504	
1868-69	414		11,300	2,604,050			67,089	496,050	
1869-70	6,208		7,397	2,588,605			74,097	505,109	
1870-71	168,584		8,321	2,624,940	12,880		62,130	500,441	14,244
1871-72	25,777		8,500	2,930,113	38,843		65,697	528,736	200,520
1872-73	299,615		13,266	2,921,400	53,026		69,692	567,765	237,676
1873-74	47,085		10,292	3,752,757	64,443		82,886	*727,629	282,696
1874-75	1,066		12,200	3,750,962	77,298		81,956	682,674	185,219
1875-76	700	83,406	13,082	3,690,355	101,627	2,602	66,597	721,009	212,841
1876-77			13,973	3,655,851	104,827	4,903	68,172	721,605	90,521
1877-78	1,125		14,316	3,472,808	106,589	5,965	49,940	714,528	87,629
1878-79	570		13,157	3,442,764	113,532	7,797	44,670	719,711	91,773
1879-80	5,585		11,854	3,430,846	127,792	8,887	44,652	716,126	147,803
1880-81	29,951		12,149	3,455,518	147,362	8,149	51,080	717,704	67,746
1881-82	81,440		14,836	3,530,999	160,320	9,968	51,361	723,914	81,900
1882-83	84,544		16,209	3,606,673	186,237	9,722	56,229	757,246	115,747
1883-84	204,090		21,893	3,603,714	192,693	11,754	54,866	798,838	166,899
1884-85	86,026		23,212	3,959,327	203,636	14,948	50,580	791,538	178,727
1885-86	87,456		21,799	4,182,526	200,655	13,524	49,285	800,107	194,966
1886-87	121,629		22,826	4,169,341	202,286	21,334	51,120	819,132	195,726
1887-88	176,390		21,430	4,188,514	212,744	25,622	49,596	851,025	184,548
1888-89	188,660		22,313	4,051,428	218,934	23,668	48,308	864,590	188,759
1889-90	214,190		20,990	3,904,922	241,765	30,781	30,781	873,400	173,574
1890-91	199,084		22,184	3,903,757	241,110	24,725	28,600	900,492	158,483
1891-92	219,733		22,737	3,935,914	253,680	23,388	26,143	904,800	132,807
1892-93	237,639		24,387	3,935,765	263,710	24,250	27,629	901,946	136,179
1893-94	133,997		25,940	4,206,655	262,302	21,007	25,281	921,040	133,305

* Y compris \$69,330 remboursements d'années précédentes.

1391. Le tableau suivant donne la proportion par tête de la population estimée au revenu et à la dépense ordinaires (fonds consolidé) pour chaque année depuis la Confédération :—

PROPORTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES ORDINAIRES PAR TÊTE DE LA POPULATION—1868-1894.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Population estimée.	Revenu par tête.		Dépenses par tête.	
		\$	cts.	\$	cts.
1868.	3,371,594	4	05	4	00
1869.	3,412,617	4	21	4	11
1870.	3,454,248	4	29	4	15
1871.	3,518,411	5	50	4	44
1872.	3,610,992	5	74	4	87
1873.	3,668,220	5	67	5	23
1874.	3,25,305	6	33	6	10
1875.	3,886,534	6	34	6	10
1876.	3,949,163	5	72	6	20
1877.	4,013,271	5	50	5	86
1878.	4,078,924	5	49	5	76
1879.	4,146,196	5	43	5	90
1880.	4,215,389	5	53	5	90
1881.	4,336,504	6	83	5	88
1882.	4,383,819	7	62	6	18
1883.	4,433,363	8	08	6	48
1884.	4,485,395	7	11	6	94
1885.	4,538,790	7	23	7	72
1886.	4,589,414	7	23	8	50
1887.	4,638,109	7	71	7	69
1888.	4,688,147	7	66	7	84
1889.	4,739,617	8	19	7	79
1890.	4,792,605	8	33	7	52
1891.	4,847,197	7	97	7	50
1892.	4,903,469	7	54	7	50
1893.	4,961,528	7	69	7	42
1894.	5,021,476	7	24	7	48

Manitoba, non compris dans la population avant 1871.
 Colombie anglaise " " 1872.
 Ile du Prince-Edouard " " 1874.
 Les Territoires " " 1881.

Quoique le revenu ait été 45 centins par tête moins que l'année précédente, la dépense a été 6 centins de plus.

A l'époque de la Confédération le revenu était de 5 centins de plus par tête que la dépense par tête. Ce surplus de revenu s'est continué durant les années 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875. Pendant les années 1876, 1877, 1878, 1879 et 1880 la dépense par tête dépassait les recettes par tête. Pendant les années 1881, 1882, 1883 et 1884, le revenu par tête dépassait la dépense par tête. En 1885 et 1886 la dépense excédait le revenu. En 1887 le revenu dépassait la dépense. En 1888 la dépense surpassait le revenu. Pendant les années 1889, 1890, 1891 et 1892 et 1893 le revenu excédait la dépense. En 1894 la dépense par tête excédait le revenu par tête. Ainsi, durant 27 années, nous avons eu un excédent de revenu sur la dépense pendant 18 ans et pendant 9 ans un excédent de dépense sur le revenu.

La période de 1868-75 a été la plus longue pendant laquelle il y a eu un excédent continu de revenu sur la dépense. La plus longue période pendant laquelle il y a eu un surplus sur le revenu, a été de 1876-80, pendant cinq années consécutives la dépense a dépassé les recettes. Durant les huit années ci-haut mentionnées la moyenne de l'excédent du revenu sur la dépense s'est élevée à 39 centins par tête, et durant les cinq années le revenu excédait la dépense de 39 pour cent par tête. Durant la période 1889-93, le surplus a excédé la dépense par 39½ par tête par année, un peu plus que pendant la période 1876-1880. En faisant une comparaison avec l'excédent de la dépense, soit de 39 centins dans les cinq années 1876-80, la dépense de 1894 a dépassé le revenu par 24 centins par tête.

1392. Le tableau suivant donne les revenus et dépenses des différentes provinces pour l'année 1893, avec le montant par tête de la population pour chacune. Les recettes totales et les paiements, à part des emprunts et paiements sur ces derniers, autant qu'il a été possible de s'en assurer, est spécifié dans chaque cas.

Le tableau suivant donne les revenus et dépenses des gouvernements des diverses provinces, pour l'année 1893, ainsi que le montant de chacun par tête de la population respectivement. Le total des recettes et des paiements, autant qu'il a été possible de s'en assurer, à l'exclusion cependant des prêts et des remboursements, est donné dans chaque cas :—

REVENUS ET DÉPENSES DES PROVINCES DU CANADA, 1893.

PROVINCES.	Revenu.	Par tête.	Dépense.	Par tête.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ontario*.....	4,091,914	1 90	3,907,145	1 81
Québec†.....	4,373,363	2 88	3,907,445	2 57
Nouvelle-Ecosse‡.....	682,568	1 51	682,568	1 51
Nouveau-Brunswick*.....	730,877	2 27	711,673	2 22
Manitoba*.....	633,116	3 56	798,188	4 49
Colombie anglaise†.....	1,019,206	8 89	1,431,438	12 49
Ile du Prince-Edouard... ..	217,473	1 99	294,201	2 70
Total.....	11,748,517	2 42	11,732,658	2 42

* 31 décembre 1893. † 30 juin 1893. ‡ 9 mois finissant le 30 septembre.

1393. En 1893, la dépense a excédé le revenu dans trois provinces, savoir : dans la Colombie anglaise, le Manitoba et dans l'île du Prince-Edouard. Le revenu collectif, en 1893, a excédé celui de 1892 par \$333,604 ; la dépense totale a été de \$971,461 moindre que l'année précédente. Le surplus du revenu en 1893 s'est élevé à \$15,859, en comparaison d'un excédent de dépense de \$1,289,206 en 1892. Dans la Colombie anglaise le revenu et la dépense ont été plus considérables en proportion de la population et moins élevés dans la Nouvelle-Ecosse. Le revenu et la dépense réunis, par tête de la population totale ont été les mêmes qu'en 1893.

1394. Le tableau suivant donne les revenus et les dépenses ordinaires des provinces de la Puissance du Canada pour les années qui y sont mentionnées. Ces chiffres proviennent des comptes publics des provinces, et ont été fournis par les trésoriers provinciaux, à qui nous devons des remerciements pour leurs envois :—

ÉTAT INDIQUANT LES REVENUS ET DÉPENSES ORDINAIRES DES PROVINCES D'ONTARIO, QUÉBEC, NOUVELLE-ÉCOSSE, NOUVEAU-BRUNSWICK, POUR LES ANNÉES 1868 À 1893, INCLUSIVEMENT.

ANNÉE.	ONTARIO.		QUÉBEC.		NOUVELLE-ÉCOSSE.		NOUVEAU-BRUNSWICK.	
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.
1867.	\$ 182,900	\$ 56,670	\$ 1,529,843	\$ 1,181,932	\$ 463,181	\$ 532,808	\$ 555,293	\$ 485,267
1868.	2,250,208	1,179,269	1,654,510	1,319,840	545,899	518,296	469,000	518,849
1869.	2,625,179	1,445,752	1,653,903	1,581,251	601,373	537,080	433,216	463,191
1870.	2,500,696	1,578,977	1,632,082	1,575,545	525,824	600,344	451,076	438,407
1871.	2,333,180	1,816,784	1,698,331	1,595,653	607,695	639,584	586,105	538,302
1872.	3,060,748	2,217,555	1,795,749	1,707,356	680,196	608,919	568,550	540,496
1873.	2,961,515	2,940,803	1,983,603	1,908,283	686,926	676,111	591,465	589,794
1874.	3,446,348	3,870,704	2,036,869	2,000,779	589,637	653,874	608,099	679,514
1875.	3,156,606	3,604,524	2,283,025	2,283,025	589,637	638,874	634,850	587,330
1876.	2,589,223	3,139,506	2,329,868	2,471,553	592,800	688,942	618,113	630,233
1877.	2,502,566	3,119,118	2,397,383	2,577,171	645,294	688,003	584,977	640,815
1878.	2,285,178	2,902,388	2,018,482	2,715,549	384,205	503,051	526,685	616,132
1879.	2,287,951	2,941,714	2,201,215	2,715,549	541,318	506,253	675,285	609,671
1880.	2,584,747	2,518,187	2,342,412	2,830,023	476,445	494,582	607,445	398,844
1881.	2,788,747	2,579,802	3,191,779	3,506,612	537,667	569,119	643,710	614,236
1882.	2,880,450	2,918,827	3,410,371	3,628,229	563,864	541,099	*822,889	*943,824
1883.	2,439,941	2,887,038	2,755,707	3,036,943	586,565	†630,466	†633,058	633,058
1884.	2,820,555	3,207,890	2,823,565	3,124,620	586,565	620,700	617,570	584,473
1885.	3,005,921	3,040,139	2,926,148	2,936,734	633,145	656,348	634,574	623,593
1886.	3,148,060	3,181,450	2,949,562	3,288,798	656,639	664,103	603,819	607,647
1887.	3,527,578	3,454,372	2,965,567	3,032,007	712,951	668,400	644,880	637,051
1888.	3,603,262	3,545,235	2,738,768	3,365,032	664,938	713,941	651,031	651,735
1889.	3,538,405	3,653,356	3,628,544	3,543,619	687,774	668,400	646,670	637,051
1890.	3,423,155	3,896,324	3,537,407	3,894,413	664,938	710,497	646,670	651,735
1891.	4,138,589	4,158,460	3,457,144	4,095,520	661,541	692,539	612,762	680,813
1892.	4,662,922	4,068,257	3,458,404	4,446,640	769,976	822,462	652,669	676,483
1893.	4,091,914	3,907,145	4,373,363	3,907,445	†682,568	†730,877	730,877	711,673
Total	78,836,567	77,830,246	68,499,619	71,735,172	15,655,080	16,216,175	15,883,485	16,043,327

* 14 mois + Comprend \$250,000 produit de bons pour pourvoir à la dette flottante. † Pour 9 mois terminés le 30 septembre.

ÉTAT INDICANT LES REVENUS ET DÉPENSES ORDINAIRES DES PROVINCES DU MANITOBA, DE LA COLOMBIE ANGLAISE ET DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD POUR CERTAINES ANNÉES ENTRE 1868 ET 1893.

ANNÉE.	MANITOBA.		COLOMBIE ANGLAISE.		ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.	
	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.
1868.....					\$	\$
1869.....					270,559	299,867
1870.....					288,722	312,653
1871.....					302,855	343,892
1872.....					385,014	406,236
1873.....					395,473	506,666
1874.....					*401,662	*442,757
1875.....	*24,611	138,658	*191,820	*97,692	306,597	395,277
1876.....	74,534	*61,177	327,216	432,083	524,144	253,226
1877.....	*150,010	133,390	370,150	372,619	331,632	331,632
1878.....	99,608	+145,248	372,418	583,360	326,274	334,133
1879.....	98,864	107,926	351,241	614,659	312,684	313,845
1880.....	135,311	151,086	381,120	728,310	288,062	313,845
1881.....	118,867	185,109	408,348	685,046	269,603	237,309
1882.....	121,867	226,808	397,035	446,575	275,380	261,276
1883.....	235,208	232,189	405,583	378,779	233,465	237,228
1884.....	376,863	386,071	425,808	474,428	228,169	270,477
1885.....	302,962	501,710	503,174	590,629	280,271	279,545
1886.....	*150,728	*229,278	600,399	635,438	248,222	266,318
1887.....	485,326	484,002	514,720	772,211	233,978	304,467
1888.....	506,890	520,190	537,335	731,307	241,637	288,052
1889.....	*841,894	*758,139	598,252	788,955	254,209	279,939
1890.....	583,795	588,467	698,055	835,545	234,635	263,605
1891.....	585,709	708,302	835,463	954,021	224,882	305,799
1892.....	590,484	664,432	959,248	1,032,104	274,047	304,486
1893.....	605,288	832,890	1,020,002	1,430,920	245,652	259,012
1893.....	633,116	798,188	1,019,206	1,431,438	217,473	294,201
Total.....	6,741,985	7,946,218	11,951,345	15,353,815	7,749,999	8,333,570

*6 mois.

†18 mois.

††1 mois seulement.

1395. Les chiffres pour la Nouvelle-Ecosse ne sont pas ceux du revenu et de la dépense ordinaires, plusieurs *item* ne devant pas être entrés sous cet en-tête, y ont été placés cependant par commodité, donc le revenu actuel de la province en mains pour les usages ordinaires est moindre que celui indiqué dans le tableau. En outre du subside, une somme considérable a été votée en 1888 par le gouvernement pour règlement d'une réclamation de la province, pour jetées et brise-lames. A l'Île du Prince-Edouard, l'année financière, antérieure à 1873, a commencé le 1er février et terminé le 31 janvier suivant, mais fut depuis changée pour correspondre à l'année du calendrier.

1396. Le tableau suivant donne les revenus et les dépenses du Royaume-Uni et des possessions britanniques, principalement pour l'année 1893, ainsi que la proportion par tête de la population :—

PAYS.	An- née.	REVENU.		DÉPENSES.	
		Montant.	Par tête.	Montant.	Par tête.
		\$	\$ c.	\$	\$ c.
Europe—					
Royaume-Uni	1894..	443,515,929	13 13	444,340,517	13 15
Gibraltar.	1893	296,472	14 60	284,238	14 00
Malte	1893	1,416,964	8 43	1,484,294	8 83
Asie—					
Indes	1893..	438,839,198	1 98	442,895,137	2 00
Ceylan	1893..	5,033,233	1 59	5,097,902	1 61
Etablissement des Detroits	1892..	2,279,717	4 27	2,408,995	4 51
Labuan	1893..	40,286	6 88	36,631	6 26
Hong-Kong	1893..	2,106,999	8 78	2,290,209	9 59
Afrique—					
Maurice.	1893..	3,943,908	10 61	3,831,089	10 30
Natal.	1893..	5,205,766	9 57	4,796,602	8 82
Cap de Bonne-Esperance	1893..	24,193,241	14 58	22,668,700	13 65
Sainte-Hélène.	1893..	41,595	10 91	37,167	9 74
Lagos	1893..	562,042	6 57	492,755	5 75
Côte-d'Or	1893..	982,010	0 67	872,984	0 59
Sierra-Leone.	1893..	451,476	3 56	412,163	3 25
Gambie	1893..	155,241	10 36	173,462	11 58
Amérique—					
Canada	1894..	36,374,693	7 24	37,585,026	7 48
Terreneuve	1893..	1,778,202	8 98	1,832,198	9 26
Bermudes	1893..	169,812	10 94	164,070	10 57
Honduras	1893..	170,201	5 41	206,050	6 55
Guyane anglaise.	1893..	2,933,441	10 82	2,809,390	10 36
Indes Occidentales—					
Bahamas	1893..	268,071	5 48	281,829	5 76
Île Turque	1893..	36,179	7 21	38,043	7 58
Jamaïque	1893..	4,203,067	6 27	3,895,367	5 81
Îles du Vent	1893..	1,509,367	4 36	1,509,007	4 36
Îles sous le Vent.	1893..	666,782	6 55	672,865	6 61
Trinité	1893..	2,482,428	11 53	2,377,381	11 04
Australasie—					
Nouvelle-Galles du Sud	1893..	46,232,428	37 79	48,978,240	40 03
Victoria	1893..	33,868,248	28 84	38,883,484	33 12
Australie Méridionale	1893..	13,320,621	38 40	13,172,276	37 91
Australie Occidentale	1893..	2,777,168	42 68	3,118,565	47 93
Queensland	1893..	16,269,602	37 63	17,313,751	40 05
Tasmanie	1893..	3,440,597	22 28	4,070,563	26 36
Nouvelle-Zélande	1893..	21,452,091	31 91	20,296,998	30 19
Mers du Sud—					
Fiji	1893..	373,633	3 04	418,446	3 41
Île Falkland	1893..	64,483	35 37	55,421	30 40
Total		1,117,455,191	4 01	1,129,801,815	4 05

* Revenu brut et dépenses.

1397. On verra que le revenu a excédé la dépense dans 17 sur 36 pays ou colonies désignées dans le tableau, le revenu n'a excédé que bien peu les dépenses. Les proportions du revenu et des dépenses à la population dans les colonies australasiennes sont très élevées, la principale explication est "qu'un revenu considérable dérive de l'usufruit des terres non vendues, ce qui n'arrive généralement pas ailleurs; les revenus sont augmentés aussi par les fortes sommes qui sont reçues annuellement par suite de l'aliénation des terres de la couronne et de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat.* La coutume de traiter l'argent provenant de la vente des terres de la couronne comme revenu obtenu dans les colonies australasiennes forme un des plus forts *item* de leur revenu annuel."† Il n'y a pas de doute que dans quelques années, le Canada retirera un revenu considérable de la vente des terres de la Puissance, pourvu que la coutume de considérer ces argents comme revenu soit en force, mais tous les principaux chemins de fer sont entre les mains de compagnies privées. Dans l'Inde et la Colonie du Cap, ainsi qu'en Australasie, les chemins de fer sont presque tous la propriété du gouvernement, ce qui produit une différence correspondante dans le revenu.

1398. Les revenus et les dépenses ordinaires de quelques-uns des principaux pays étrangers, autant qu'on a pu s'en assurer, sont indiqués dans le tableau suivant :—

REVENU ET DÉPENSES DES PAYS ÉTRANGERS.

PAYS.	Année.	Revenu.	Mon- tant par tête.	Dépenses.	Mon- tant par tête.
Europe—		\$	8 cts.	\$	8 cts.
Autriche-Hongrie	1892..	402,501,720	9 73	390,392,237	9 44
Belgique	1892..	67,541,366	11 13	66,389,694	10 94
‡ Danemark.....	1893..	15,144,796	6 96	17,085,265	7 86
§ France.....	1893..	624,357,653	16 28	646,104,457	16 85
‡ Empire allemand.....	1892..	344,049,000	6 96	302,964,600	6 13
Grèce.....	1892..	17,553,388	8 03	22,107,309	10 11
‡ Italie.....	1893..	337,592,865	11 06	348,939,352	11 43
Pays-Bas.....	1892..	52,691,268	11 28	61,120,588	13 09
Norvège.....	1892..	13,814,666	6 90	13,612,767	6 80
Portugal.....	1893..	50,462,091	10 72	51,860,477	11 01
Roumanie.....	1892..	35,068,635	6 05	32,782,821	5 65
Russie d'Europe.....	1892..	472,146,967	4 93	443,199,547	4 62
Espagne.....	1892..	151,737,965	8 65	162,140,055	9 24
‡ Suède.....	1892..	31,554,299	6 59	30,541,776	6 38
Suisse.....	1892..	14,660,499	4 99	16,645,659	5 67
Turquie.....	1889..	90,033,333	3 25	104,146,666	3 76
Asie—					
Japon.....	1893..	54,788,662	1 33	55,230,443	1 34
Afrique—					
Egypte.....	1892..	50,437,379	7 41	46,680,197	6 86
Tunis.....	1892..	5,075,806	3 38	5,075,769	3 38
Amérique—					
Confédération Argentine.....	1892..	117,900,000	26 02	124,600,000	27 50
Bésil.....	1892..	113,875,133	7 91	129,425,478	8 99
Mexique.....	1893..	40,870,000	3 51	40,367,047	3 47
Pérou.....	1892..	4,376,324	1 46	4,048,923	1 35
Etats-Unis.....	1894..	372,802,498	5 46	442,605,759	6 48
Uruguay.....	1892..	14,035,821	18 18	15,246,175	19 75
Chili.....	1892..	19,612,666	6 84	19,141,208	6 68

* Victorian Year-Book. † Richesse et progrès de la Nouvelle-Galles du Sud.

‡ Total. § Estimés du budget.

Les dépenses et les revenus fédéraux seulement, de l'Empire allemand, sont donnés ci-dessus. En outre tous les Etats de l'Empire ont des budgets,

celui de la Prusse pour 1893 montre un revenu de \$432,119,000, et une dépense de \$437,917,000. La France est le pays dont les dépenses et les revenus sont les plus considérables du monde, viennent ensuite, la Russie, le Royaume-Uni, les Indes, l'Autriche-Hongrie, les Etats-Unis, dans l'ordre qui sont désignés. En proportion à la population la Confédération Argentine et l'Uruguay montrent des recettes et des dépenses les plus considérables.

1399. Les sources d'où provient l'argent qui forme le revenu ordinaire peuvent être divisées comme il a été expliqué antérieurement dans le paragraphe 1365, en deux classes, savoir : 1° les impôts ; 2° autres ressources.

Le tableau qui suit donne le montant prélevé sur chacune de ces classes, en 1891, 1892, 1893 et 1894 :—

REVENU.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$
Revenu prélevé par impôts.....	30,314,151	28,446,157	29,321,367	27,579,203
“ d'autres sources.....	8,265,160	8,475,715	8,847,242	8,795,499
Total.	38,579,311	36,921,872	38,168,609	36,374,693

Il y a eu diminution dans les recettes provenant des impôts de 1894, en comparaison de 1893, de \$1,742,164 ; mais il y a eu une augmentation en 1893 en comparaison avec 1892 de \$875,210. Les recettes provenant d'autres sources en 1894, ont diminué de \$51,752. La proportion du revenu total provenant des impôts en 1894 a été de 75·82 pour 100, en comparaison de 76·82 pour 100 en 1893, avec 77·04 pour 100 en 1892, et avec 78·57 pour 100 en 1891, et avec une plus petite proportion qu'aucune année depuis la Confédération.

La moyenne annuelle du montant des impôts par tête pendant 27 années, est de \$5.25. L'impôt de 1894 est 24 centins par tête plus élevé que la moyenne des 27 années. Depuis la Confédération pendant 13 années l'impôt par tête a été plus élevé qu'en 1894, et 13 années pendant lesquelles il a été moins élevé. La plus haute année a été 1883, l'impôt de cette année étant de \$6.60 par tête. 1869 est l'année la plus basse, l'impôt était de \$3.26 par tête. Le développement des autres sources du revenu à part du revenu de la douane et des droits d'accise a été considérable, ainsi que le montre le tableau suivant :—

ANNÉE.	Pourcentage du revenu des impôts.	Pourcentage du revenu d'autres sources.	ANNÉE.	Pourcentage du revenu des impôts.	Pourcentage du revenu d'autres sources.
1868	85·5	14·5	1882.....	82·5	17·5
1869	77·0	23·0	1883.....	81·8	18·2
1870	84·4	15·6	1884.....	80·0	20·0
1871	84·4	15·6	1885.....	77·4	22·6
1872	85·5	14·5	1886.....	76·0	23·9
1873	84·6	15·4	1887.....	80·2	19·8
1874	83·1	16·9	1888.....	78·5	21·5
1875	83·8	16·2	1889.....	78·0	22·0
1876	82·4	17·6	1890.....	79·2	20·8
1877	80·2	19·8	1891.....	78·6	21·4
1878	80·0	20·0	1892.....	77·0	23·0
1879	82·0	18·0	1893.....	76·8	23·2
1880	79·3	20·7	1894.....	75·8	24·2
1881	80·8	19·2			

A part l'impôt qui contribue dans une grande proportion au revenu de la Puissance, les autres ressources semblent avoir attiré plus l'attention générale. La moyenne pour les 27 années est comme suit : impôt 80·6 pour 100, autres sources 19·4 pour 100. La moyenne pour les 5 dernières années est comme suit : revenu des impôts, 77·5 pour 100, revenu d'autres sources 22·5 pour 100.

1400. Le tableau suivant donne le montant prélevé par les impôts dans chaque année depuis le 1^{er} juillet 1867, ainsi que la somme moyenne de ces impôts payée par tête de la population, et la proportion du revenu total.

REVENU DES IMPOTS MONTRANT L'AUGMENTATION OU LA DIMINUTION; AUSSI LE MONTANT PAR TÊTE, ET LA MOYENNE QUE CES IMPOTS COMPORTENT AU TOTAL DU REVENU, DEPUIS 1868 à 1894.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	IMPÔTS.				Percen- tage du revenu total.
	Montant brut.	Augmenta- tion.	Diminution.	Moyen- ne par tête.	
	§	§	§	§ cts.	
1868.	11,700,681			3 47	85·48
1869.	11,112,573		588,108	3 26	77·28
1870.	13,087,882	1,975,309		3 79	84·37
1871.	16,320,368	3,232,486		4 64	84·41
1872.	17,715,552	1,395,184		4 91	85·52
1873.	17,616,554		98,998	4 80	84·64
1874.	20,129,185	2,512,631		5 26	83·16
1875.	20,664,878	535,693		5 32	83·84
1876.	18,614,415		2,050,463	4 71	82·41
1877.	17,697,924		916,491	4 41	80·23
1878.	17,841,938	144,014		4 37	79·74
1879.	18,476,613	634,675		4 46	82·05
1880.	18,479,576	2,963		4 38	79·29
1881.	23,942,138	5,462,562		5 52	80·79
1882.	27,549,046	3,606,908		6 28	82·52
1883.	29,269,698	1,720,652		6 60	81·77
1884.	25,483,199		3,786,499	5 68	79·98
1885.	25,384,529		98,670	5 60	77·39
1886.	25,226,456		158,073	5 50	76·03
1887.	28,687,002	3,460,546		6 19	80·23
1888.	28,177,413		509,589	6 01	78·47
1889.	30,613,523	2,436,110		6 46	78·93
1890.	31,587,072	973,549		6 60	79·21
1891.	30,314,151		1,272,921	6 26	78·57
1892.	28,446,157		1,867,994	5 81	77·04
1893.	29,321,367	875,210		5 91	76·82
1894.	27,579,203		1,742,164	5 49	76·82

Si nous comparons la première avec la dernière année de la période ci-dessus de vingt-sept années, on verra que si les recettes totales ont augmenté de 137 pour 100, le montant payé par tête de la population n'a seulement augmenté que 58 pour 100; tandis que la proportion au revenu total a diminué de 11·3 pour 100.

1401. Le tableau suivant indique les sommes provenant des droits de douane et d'accise durant les dernières vingt-sept années ainsi que la proportion par tête de la population * :—

DROITS DE DOUANE ET D'ACCISE ET PROPORTION À LA
POPULATION EN CANADA—1868-94.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Douanes.	Montant par tête.	PROPORTION		Accise.	Montant par tête.
			A l'impôt total.	Aux im- portations p. l'usage du pays.		
	\$	\$ c.	Pour 100.	Pour 100.	\$	\$ c.
1868.	8,578,380	2 54	73·3	12·25	3,002,588	0 89
1869	8,272,879	2 42	74·4	12·31	2,710,028	0 79
1870	9,334,212	2 70	71·3	13·28	3,619,622	1 05
1871	11,841,104	3 36	72·5	13·62	4,295,944	1 22
1872	12,787,982	3 54	72·2	12·11	4,735,651	1 31
1873	12,954,164	3 53	73·5	10·20	4,460,681	1 22
1874	14,325,192	3 74	71·1	11·32	5,594,903	1 46
1875	15,351,011	3 95	74·3	12·83	5,069,687	1 30
1876	12,823,837	3 25	66·0	13·44	5,563,487	1 41
1877	12,546,987	3 14	70·9	13·03	4,941,897	1 23
1878	12,782,024	3 13	71·6	14·03	4,858,671	1 19
1879	12,900,659	3 11	69·8	16·10	5,390,763	1 30
1880	14,071,343	3 34	76·1	19·70	4,232,427	1 00
1881	18,406,092	4 24	76·8	20·19	5,343,022	1 23
1882	21,581,570	4 92	78·3	19·27	5,884,859	1 34
1883	23,009,582	5 19	78·6	18·82	6,260,116	1 41
1884	20,023,890	4 47	75·5	18·64	5,459,309	1 22
1885	18,935,428	4 17	74·5	18·61	6,449,101	1 42
1886	19,373,551	4 22	76·8	19·50	5,852,904	1 28
1887	22,378,801	4 83	78·0	21·24	6,308,201	1 36
1888	22,105,926	4 72	78·4	21·57	6,071,487	1 30
1889	23,726,784	5 01	74·2	21·65	6,886,739	1 45
1890	23,968,954	5 00	75·8	21·21	7,618,118	1 59
1891	23,399,301	4 83	77·2	20·66	6,914,850	1 43
1892	20,501,059	4 18	72·0	17·52	7,945,098	1 62
1893	20,954,003	4 22	71·5	17·30	8,367,364	1 69
1894	19,198,114	3 82	69·6	16·97	8,381,089	1 67

*Les montants des sommes perçues provenant des droits de douane, ont été tirés des comptes publics et ne montrent que les sommes réellement payées, ne correspondant pas tout à fait aux chiffres des rapports du commerce et de la navigation qui montrent les sommes accrues.

On verra que la plus forte partie de la somme perçue pour impôts provient des droits de douane. La proportion moyenne pour les dernières vingt-sept années a été de 73·8 pour 100, et les dernières années montrent une tendance à la diminution. La proportion dans le Royaume-Uni en 1894 était de 26 pour 100 ; aux Etats-Unis, pour 1894 elle était de 47 pour 100, et pour quelques-unes des colonies anstralasiennes 75 pour 100 en moyenne en 1893.

Le montant des droits de douanes payé par tête dans le Royaume-Uni en 1894 a été de \$2.47 ; aux Etats-Unis, \$1.93, ce qui, dans les deux cas, est

une proportion moindre que dans ce pays, tandis que dans les colonies australasiennes elle est beaucoup plus forte; en 1893 elle a atteint une moyenne de \$9.54 par tête.

1402. Il y a eu une diminution considérable dans les dépenses encourues pour la perception des droits de douane depuis les premières années de la Confédération; en 1868 pour chaque \$100 de droit perçu, \$5.41 ont été dépensées, comparé à \$4.07 pour chaque \$100 en 1894. Le tableau suivant montre le coût total, et le coût par \$100 de perception des droits de douane, pour chaque année depuis 1868. Les chiffres de la colonne du revenu représentent le montant accru dans chaque année :—

COUT DE LA PERCEPTION DES DROITS DE DOUANES, 1868 À 1894.

ANNÉE.	*Revenu des douanes.	FRAIS DE PERCEPTION.	
		Total.	Pour chaque \$100 perçues.
	\$	\$	\$ cts.
1868.....	8,819,432	477,504	5 41
1869.....	8,298,910	496,050	5 98
1870.....	9,462,940	505,109	5 34
1871.....	11,843,656	500,441	4 23
1872.....	13,045,493	528,736	4 05
1873.....	13,017,730	567,765	4 35
1874.....	14,421,883	727,629	5 04
1875.....	15,361,382	682,674	4 44
1876.....	12,833,114	721,009	5 62
1877.....	12,548,451	721,605	5 75
1878.....	12,795,693	714,528	5 58
1879.....	12,939,541	719,711	5 56
1880.....	14,138,849	716,126	5 06
1881.....	18,500,786	717,704	3 88
1882.....	21,708,837	723,914	3 33
1883.....	23,172,309	757,246	3 27
1884.....	20,164,963	798,838	3 96
1885.....	19,133,559	791,538	4 14
1886.....	19,448,124	798,478	4 10
1887.....	22,469,706	819,132	3 64
1888.....	22,209,642	848,984	3 81
1889.....	23,784,523	862,486	3 62
1890.....	24,014,908	871,765	3 62
1891.....	23,481,069	898,731	3 82
1892.....	20,550,582	902,820	4 39
1893.....	21,161,711	899,411	4 25
1894.....	19,379,822	921,039	4 75

* Y compris les droits d'exportation.

Les dépenses encourues pour la perception des droits de douane ont été de 66 centins de moins pour chaque \$100 en 1894, qu'en 1868. Considérant la grande étendue du Canada et la longueur de ses frontières avec le nombre de ports d'entrée qu'il lui faut entretenir, le coût de la perception peut être considéré comme très modéré; aux Etats-Unis cette proportion a été \$5.15 pour 100, et dans le Royaume-Uni de \$4.29 pour 100 pour 1894.

1403. L'état suivant indique le coût de la perception des droits de douane dans la colonie de Victoria pour la période de 1881-93. Ce tableau a été tiré du "Victoria Year Book," la conversion du louis sterling en piastres a été faite dans la division de la statistique du Canada, au département de l'agriculture :—

ANNÉE.	REVENU DES DOUANES.		
	Recettes nettes.	Taux de perception.	
		Total.	Par \$100 perçus.
	\$	\$	\$ cts.
1881.....	8,027,407	272,552	3 39
1882.....	9,492,331	280,393	2 95
1883.....	9,487,021	295,348	3 11
1884.....	9,425,809	302,439	3 20
1885.....	10,266,121	312,644	3 04
1886.....	10,673,320	310,532	2 90
1887.....	11,235,352	341,333	3 03
1888.....	12,354,798	363,754	2 94
1889.....	15,051,111	419,808	2 78
1890.....	13,657,100	404,896	2 91
1891.....	13,124,164	394,628	2 98
1892.....	12,546,013	391,188	3 12
1893.....	9,879,932	361,579	3 66

1404. Les tableaux suivants renferment des états, pour les dernières vingt-sept années des principaux articles sur lesquels les impôts ont été perçus comme droits de douane et d'accise.

En additionnant les montants reçus des droits de douane et de l'accise sur les spiritueux, vin, bière et cidre, liqueur de malt, malt, tabac, tabac à priser, cigares et cigarettes pendant 27 années, nous arrivons au montant de \$202,237,000. La somme totale dépensée par le gouvernement fédéral pour la construction des chemins de fer, canaux, édifices publics, y compris les paiements pour le compte du chemin de fer Pacifique canadien, des Territoires, et dettes allouées aux provinces, est de \$197,112,680. Les droits perçus sur les liqueurs et le tabac, ont conséquemment payé pour le coût de l'Intercolonial et ses embranchements. les montants alloués par le gouvernement fédéral en aide au chemin de fer Pacifique canadien, l'achat et le coût subséquent des Territoires du Nord-Ouest, y compris Manitoba, les édifices publics à Ottawa, tous les canaux, y compris celui du Sault Sainte-Marie, tous les bureaux de poste ainsi que toutes les autres bâtisses qui ont été érigées dans toute la Puissance depuis la Confédération. Les consommateurs de boissons et les personnes qui font usage du tabac ont rendu des services inappréciables au Canada.

PRINCIPAUX ARTICLES FRAPPÉS DE DROITS DE DOUANE AU CANADA—1868-1894.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Spiritueux.	Vins.	Bière et cidre.	Tabac à fumer et à priser.	Cigares et cigarettes.	Thé.	Sucre et mélasses.	Café, choco- rec, cacao et chocolat.	Grains et produits des grains.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.	1,143,776	146,312	19,390	105,814	53,449	943,110	1,439,064	54,802	97,905
1869.	817,383	129,178	26,535	78,078	37,126	916,177	1,502,138	57,341	2,241
1870.	908,613	170,548	23,770	57,614	55,373	1,140,649	1,869,749	55,655	4,183
1871.	1,037,043	195,842	29,364	29,731	108,247	1,158,212	1,946,425	61,443	62,240
1872.	1,290,121	258,312	40,596	52,635	221,344	947,826	1,937,172	34,443	4,700
1873.	1,300,691	245,277	49,361	49,699	21,253	25,980	2,371,021	12,217	682
1874.	1,567,526	325,322	56,527	57,827	200,196	110,414	2,540,965	21,641	607
1875.	1,323,403	272,081	51,035	66,285	123,655	379,686	2,450,771	46,048	...
1876.	1,518,124	350,219	41,670	89,905	136,771	526,160	2,563,684	49,237	735
1877.	1,111,417	226,140	40,516	61,109	77,047	534,890	2,475,460	46,800	1,019
1878.	1,004,414	207,567	44,711	70,346	118,184	611,313	2,830,248	44,460	942
1879.	1,133,626	234,027	37,646	68,387	173,686	743,916	2,758,833	46,168	45,261
1880.	880,614	226,295	28,061	48,465	82,187	641,261	2,146,238	58,335	212,616
1881.	1,106,633	321,405	33,370	43,891	116,704	881,886	2,629,147	67,228	256,556
1882.	1,237,533	405,565	39,317	50,111	184,032	403,910	2,514,721	48,651	261,958
1883.	1,449,815	437,911	54,285	51,962	184,557	63,277	2,726,611	36,908	216,625
1884.	1,329,719	375,993	59,565	49,599	184,431	27,520	2,895,098	38,401	292,143
1885.	1,340,371	346,827	51,078	56,092	190,630	33,436	2,693,108	41,699	260,124
1886.	1,696,456	355,185	49,879	64,378	255,114	34,776	2,436,941	36,623	219,543
1887.	1,375,331	324,485	48,624	71,955	233,596	8,804	3,390,644	39,021	232,595
1888.	1,619,739	326,722	47,512	57,133	176,700	11,421	3,692,236	45,862	258,907
1889.	1,781,361	347,103	50,262	57,305	225,182	7,197	3,869,042	43,169	319,883
1890.	1,933,051	374,824	57,649	59,861	233,749	12,228	3,063,925	42,534	425,374
1891.	1,772,372	387,449	63,413	62,779	263,955	16,114	3,275,321	38,344	325,991
1892.	1,804,819	367,877	90,381	59,950	212,478	8,265	190,300	42,870	196,921
1893.	1,986,230	351,384	69,230	50,344	242,110	8,861	148,130	44,819	207,246
1894.	2,086,559	309,340	65,440	50,197	237,507	17,569	150,955	49,050	211,151

PRINCIPAUX ARTICLES FRAPPÉS DE DROITS DE DOUANE AU CANADA—1868—1894—Fin.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Farine (blé et seigle).	Riz.	Houblon.	Fruits et légumes de toutes sortes.	Animaux vivants.	Toutes autres articles.	Droits d'exporta- tion sur les billets.	*Total.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.....	39,775			85,173	671	4,672,205	17,985	8,819,431
1869.....				89,004	4,928	4,623,684	14,402	8,298,909
1870.....	4,955	14,180	304	82,677	6,152	5,030,606	37,912	9,462,940
1871.....	55,409	54,286	9,703	133,807	3,294	6,922,544	36,065	11,843,655
1872.....	15,537	83,092	11,876	142,223	26,360	7,954,387	24,809	13,045,493
1873.....		88,072	14,316	168,951	27,353	8,424,795	20,152	13,017,730
1874.....		81,184	21,829	148,637	47,324	9,237,318	14,565	14,421,882
1875.....		99,555	9,091	219,119	58,150	10,255,860	7,243	15,361,382
1876.....		93,229	8,261	166,410	42,464	7,301,745	4,500	12,833,114
1877.....		95,543	7,103	201,132	49,548	7,618,565	4,192	12,548,451
1878.....		83,670	9,116	190,436	29,049	7,547,076	4,161	12,795,693
1879.....	10,198	90,734	6,349	180,246	38,416	7,367,875	4,272	12,939,540
1880.....	50,965	87,720	4,671	214,471	52,916	9,395,138	8,896	14,138,849
1881.....	98,839	111,921	11,958	301,661	62,444	12,449,091	8,141	18,500,785
1882.....	86,329	139,284	12,891	348,085	87,077	15,880,603	8,810	21,708,837
1883.....	132,527	120,516	20,329	519,619	103,549	17,044,056	9,756	23,172,308
1884.....	265,645	81,055	24,686	470,399	115,548	14,036,646	8,515	20,164,963
1885.....	270,102	93,969	19,121	367,723	70,079	13,286,694	12,305	19,133,558
1886.....	100,713	72,293	17,401	384,231	74,161	13,719,703	20,726	19,448,123
1887.....	84,883	87,568	65,770	502,258	53,682	16,008,832	31,397	22,469,705
1888.....	31,338	34,567	34,903	490,686	59,774	15,408,369	21,772	22,209,641
1889.....	129,950	43,683	41,065	467,014	60,818	16,299,082	42,207	23,784,523
1890.....	89,943	35,770	65,567	513,727	75,997	16,935,045	93,674	24,014,908
1891.....	43,232	40,131	36,388	532,301	66,286	16,492,190	64,803	23,481,069
1892.....	27,534	38,730	47,438	579,620	68,606	16,820,685	†108	20,550,582
1893.....	26,073	44,295	33,557	514,438	52,492	17,382,502		21,161,711
1894.....	24,546	68,765	29,375	636,878	40,240	15,402,220		19,379,822

* Les totaux sont extraits des tableaux du commerce et de la navigation et comprennent les droits d'exportation sur les billets. † Perçu en 1890.

DROITS D'ACCISE, SOMME TOTALE, ACCRUE CHAQUE ANNÉE EN CANADA—1868-1894.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Spiritueux.	Liquueur de malt.	Malt.	Tabac.	Cigares.	Honoraires de l'ins- pection du pétrole.	Entrepôt.	Autres recettes.	* Revenu total.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.....	2,488,339	117,508	226,028	494,596	25,614	10,628	20,758	43,057,809
1869.....	2,390,848	20,856	287,024	554,407	23,410	162,747	11,076	42,769,860
1870.....	2,208,097	17,468	347,870	924,371	28,920	556,649	12,451	48,657,808
1871.....	2,663,603	9,306	292,475	1,034,097	247,061	20,417	5,015	4,271,974
1872.....	2,871,993	25,498	305,190	1,252,164	233,996	24,933	5,009	4,718,783
1873.....	2,818,384	26,410	341,700	1,013,438	237,776	33,993	12,962	4,484,363
1874.....	3,498,751	25,570	341,393	1,398,398	273,897	40,006	6,915	5,584,930
1875.....	2,974,241	29,839	335,190	1,433,734	268,489	37,151	6,043	5,084,687
1876.....	3,098,087	13,963	320,154	1,773,976	285,553	27,834	5,924	5,525,491
1877.....	2,650,427	7,475	381,417	1,629,946	235,327	30,053	5,670	4,940,315
1878.....	2,708,286	6,611	522,671	1,581,076	6,426	36,874	5,457	4,867,401
1879.....	3,297,315	7,540	442,760	1,584,008	8,171	38,036	4,765	5,382,593
1880.....	2,292,829	6,335	254,412	1,642,582	16,426	33,269	7,571	4,253,424
1881.....	3,210,527	6,230	288,881	1,775,463	18,749	30,897	13,011	5,343,778
1882.....	3,553,776	6,092	379,808	1,903,798	23,744	33,603	14,451	5,915,272
1883.....	3,862,100	5,434	401,906	1,885,537	25,216	36,665	15,282	6,232,140
1884.....	3,577,243	3,926	410,347	1,434,601	26,566	39,456	10,671	5,502,810
1885.....	4,251,326	6,344	472,285	1,269,197	27,520	44,029	11,937	6,401,005
1886.....	3,188,070	6,164	377,579	1,626,011	29,181	46,523	12,055	5,844,885
1887.....	3,697,263	6,967	426,845	1,664,731	31,989	50,005	12,229	6,413,211
1888.....	3,072,388	6,589	488,757	1,737,243	36,569	53,263	13,962	5,962,592
1889.....	3,868,930	12,154	506,026	1,836,693	35,745	27,801	14,323	6,864,690
1890.....	4,611,105	13,552	529,329	1,892,628	39,737	29,511	15,765	7,735,100
1891.....	3,537,644	9,206	570,950	1,922,570	40,407	34,582	17,902	6,747,614
1892.....	3,835,846	6,699	918,500	2,413,914	43,603	38,338	22,182	7,933,021
1893.....	4,123,376	6,629	955,303	2,411,415	45,322	36,035	24,792	8,325,078
1894.....	4,117,158	6,076	895,975	2,442,829	41,231	37,691	24,377	8,265,809

55

† Ces chiffres donnant le montant des droits accrus ne s'accorderont pas avec ceux qui montrent les recettes nettes. * Moins d'uctions.

1405. Les droits de douane sont perçus par le département des douanes, et le montant des droits perçus sur les divers articles importés sujets aux droits sont donnés dans le chapitre du "Commerce." Les droits de l'accise sont perçus par le département du revenu de l'intérieur et l'on a vu par le tableau ci-dessus qu'il y a eu une diminution dans le revenu accru, d'une somme de \$60,269, il y a eu une diminution sur chaque *item*, excepté sur le tabac, les cigares et les entrepôts. Cette augmentation s'étant fait sentir pour tous les articles entrés dans ce tableau, excepté pour la liqueur de malt. Les spiritueux et le tabac ont, pour leur part, contribué 79·4 pour 100 dans le total des recettes de l'accise. Le montant total prélevé en 1894, est le plus élevé depuis la Confédération, excepté l'année 1893. Le montant moyen prélevé pour les trois années, 1891-92-93, a été \$7,668,904 et pour les quatorze années, 1881-1893, \$6,391,179. Les chiffres de 1894 indiquent une augmentation d'au delà de 7·8 pour 100 sur la période 1891-93 et de 29 pour 100 sur celle de 1881-93.

1406. Les hommes d'Etat anglais basent la prospérité du pays sur la consommation du thé et du sucre, il est douteux que nous puissions nous servir de la même base au Canada, vu qu'on fait un usage considérable de café. Le tableau suivant, montre la consommation du thé et du sucre en Canada :—

CONSOMMATION DU THÉ ET DU SUCRE PAR TÊTE AU CANADA,
1867-1894.

ANNÉE.	CONSOMMATION PAR TÊTE.	
	Thé.	Sucre.
	Lbs.	Lbs.
1868.....	2·80	19·77
1869.....	2·49	19·93
1870.....	3·17	24·04
1871.....	3·22	24·22
1872.....	2·56	21·30
Moyenne.....	2·85	21·85
1873.....	6·62	25·64
1874.....	2·77	29·00
1875.....	2·77	27·14
1876.....	3·68	28·85
1877.....	3·35	24·38
Moyenne.....	3·84	27·00
1878.....	2·70	26·71
1879.....	3·27	28·56
1880.....	2·84	27·80
1881.....	3·84	31·45
1882.....	4·29	30·87
Moyenne.....	3·41	29·08
1883.....	4·04	34·45
1884.....	3·58	38·75
1885.....	4·07	44·08
1886.....	4·92	38·78
1887.....	4·00	43·24
Moyenne.....	4·12	39·86

CONSOMMATION DU THÉ ET DU SUCRE PAR TÊTE AU CANADA—Fin.

ANNÉE.	CONSOMMATION PAR TÊTE.	
	Thé.	Sucre.
	Lbs.	Lbs.
1888.....	3·70	43·08
1889.....	3 68	47·26
1890.....	3·85	36·34
1891.....	3·72	40·71
1892.....	4·61	70·50
Moyenne.....	3·91	47·58
1893.....	3·63	51·15
1894.....	4·07	61·06

1407. A l'exception du Royaume-Uni et des colonies australasiennes la consommation moyenne du thé est beaucoup plus considérable en Canada que dans les autres pays ; dans le Royaume-Uni la consommation est à peu près de 5·53 lbs. par tête et dans l'Australasie, 8·68 lbs. par tête. Viennent ensuite les Etats-Unis avec à peu près 1·37 lbs. par tête. Les mêmes remarques s'appliquent également bien à la consommation du sucre, celle du Royaume-Uni étant 70 lbs., et celle des colonies australasiennes 91 lbs. par tête. Les Etats-Unis cependant consomment à peu près 64 lbs. par tête, ce qui est plus qu'en Canada. En Angleterre il se consomme beaucoup plus de thé et de sucre qu'en tout autre pays.

Ces données cependant doivent être acceptées avec certaines limites provenant de l'augmentation du bon marché qui est dû (a) à certains changements dans la politique fiscale de tout pays où elle est appliquée, (b) à une réduction des frais de transport et à l'augmentation de la production. Ainsi l'augmentation d'étendue de terre en culture pour le développement des thés des Indes Orientales, a eu un grand effet sur les prix, et la réduction dans les prix a eu pour effet d'en augmenter la consommation considérablement. La politique du gouvernement en encourageant le développement de la production du sucre de betterave en Autriche-Hongrie a donné les mêmes résultats, l'Allemagne et la France ont tellement agrandi l'étendue de terre consacrée à la culture et à la fabrication du sucre, et le coût de cet article, prêt à l'exportation, a tellement été bas, que le prix en est réduit et par la compétition et par un système de primes très favorable, ce qui le met à la portée de toutes les bourses, même du plus pauvre.

1408. Le total des impôts du Royaume-Uni et des principales possessions britanniques, avec la proportion à la population et au revenu, est donné dans le tableau suivant :—

IMPOTS DANS LES POSSESSIONS BRITANNIQUES.

PAYS.	ANNÉE.	*Impôts.		
		Montant.	Par tête.	Percentage du revenu.
		\$	\$ cts.	
Europe—				
Royaume-Uni.	1894	367,078,066	9 47	82·77
Asie—				
Indes.	1893	151,835,133	0 67	34·60
Ceylan.	1890	3,394,310	1 13	57·32
Établissements des Détroits.	1890	3,251,644	6 35	93·91
Afrique—				
Maurice.	1891	2,283,718	6 14	61·78
Natal.	1891	2,002,312	3 68	31·24
Cap de Bonne-Espérance.	1892	3,474,171	5 27	38·74
Lagos.	1890	228,796	1 98	83·44
Gambie.	1890	92,841	6 51	62·40
Amérique—				
Canada.	1894	27,579,203	5 49	75·82
†Terreneuve.	1893	1,649,372	8 33	92·75
Bermudes.	1892	137,546	9 01	83·24
Guyane anglaise.	1893-94	2,248,940	8 09	80·58
Indes Occidentales—				
Ile Turque.	1892	28,460	5 82	74·63
Jamaïque.	1889	2,116,216	3 38	62·57
Sainte-Lucie.	1887	157,664	3 73	82·36
Barbades.	1892	590,127	3 20	74·55
Grenade.	1892	245,596	4 44	90·41
Tobago.	1890	38,422	1 86	89·62
Iles de la Vierge.	1890	7,319	1 68	85·36
Antigua.	1890	190,515	5 88	84·49
Saint-Kitts—Nevis.	1890	179,249	4 91	85·75
Montserrat.	1890	29,925	2 67	91·34
Dominique.	1890	95,100	3 84	90·58
Trinité.	1890	1,158,029	5 58	50·78
Australasie—				
Victoria.	1892-93	12,277,524	10 52	36·25
Nouvelle-Galles du Sud.	1892	16,788,963	14 21	32·85
Australie-Sud.	1892	3,807,495	11 49	30·81
Queensland.	1892	6,832,240	16 42	39·67
Australie Occidentale.	1892	1,483,165	26 50	56·03
Tasmanie.	1892	2,132,262	13 95	55·62
Nouvelle-Zélande.	1892	11,644,941	18 13	54·51
Australasie.	1892	58,015,709	14 72	39·70
Mers du Sud—				
Fiji.	1892	246,648	1 97	70·83

* Les chiffres ci-haut (excepté pour le Canada et Terreneuve) ont été extraits du "Victorian Year-Book", 1894.

† Douanes seulement.

Dans l'Empire britannique, dans 19 subdivisions les impôts par tête sont plus élevés qu'au Canada et dans 14 subdivisions ils sont moindres. Dans

14 subdivisions le pourcentage du revenu provenant des impôts est plus considérable qu'au Canada et dans 19 subdivisions il est moindre.

1409. Le tableau suivant donne le montant des impôts, en tant qu'il a été possible de s'en assurer, dans quelques-uns des principaux pays étrangers :—

IMPOTS DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

PAYS.	ANNÉE.	IMPÔTS.		
		Montant.	Par tête.	Pourcentage du revenu.
		\$	\$ c.	
Europe—				
Autriche-Hongrie.....	1892	284,792,467	6 67	73·35
Belgique.....	1894	33,083,600	5 40	48·65
Danemark.....	1893-94	12,809,067	5 90	80·89
France (Algérie comprise).....	1894	503,590,267	11 92	75·26
Empire allemand.....	1892-93	235,498,000	6 32	80·52
Grèce.....	1893	8,278,200	3 77	38·07
Hollande.....	1892	19,174,667	4 16	36·86
Italie.....	1894	256,385,733	8 46	75·02
Portugal.....	1893-94	35,078,933	8 15	73·07
Russie.....	1894	314,221,200	3 16	67·14
Espagne.....	1893-94	111,582,933	6 35	77·70
Suède et Norvège.....	1890-91	26,620,667	3 91	66·37
Suisse.....	1894	7,786,667	2 68	52·71
Turquie.....	1883-84	61,865,067	2 82	76·35
Asie—				
Japon.....	1892-93	51,143,800	1 24	83·89
Afrique—				
Égypte.....	1894	31,969,133	4 68	63·58
Amerique—				
Confédération Argentine.....	1891	51,951,667	12 71	72·97
Brésil.....	1891	62,327,400	4 46	88·46
Mexique.....	1894-95	38,193,600	3 28	94·03
États-Unis.....	1894	280,541,131	4 11	75·25

On observera que le montant prélevé comme impôt est plus considérable en France que dans aucun des pays mentionnés dans les deux tableaux précédents, le Royaume-Uni vient en second lieu ; ensuite, viennent la Russie, l'Autriche-Hongrie, les États-Unis, l'Italie, l'Empire allemand et les Indes dans l'ordre tel que ci-haut mentionné. La taxe par tête est beaucoup plus forte dans les colonies australasiennes que dans aucuns des pays ci-haut mentionnés, à l'exception de la Confédération Argentine. Dans la Grande-Bretagne, la taxe est de \$3.98 par tête de plus qu'en Canada, et dans les États-Unis, elle est de \$1.38 de moins.

1410. La dette brute du Canada, au 30 juin 1894, s'élevait à \$308,348,024 ; à la même date en 1893 elle était de \$300,054,525. Il y a donc eu une augmentation dans le montant brut du passif de \$8,293,499 durant l'année.

La dette publique nette, à la même date, 1894, s'élevait à \$246,183,029, et en 1893 à \$241,681,040, soit une augmentation dans le passif de \$4,501,990. Cette augmentation s'explique de la manière suivante :—

Dépense au compte du capital—		
Travaux publics.....	\$	102,059
Chemins de fer et canaux.....		3,612,913
Terres Fédérales.....		149,147
		<u>\$3,864,119</u>
Subsides aux chemins de fer.....	\$1,229,885	
Frais d'administration sur prêts.....	330,354	
Excédant des dépenses sur les recettes.....	1,210,332	
		<u>2,770,571</u>
		<u>\$6,634,690</u>
Moins—Fonds d'amortissement.....	\$2,131,361	
Transferts au fonds consolidé.....	190	
Dépenses remboursées en rapport avec l'insurrection du Nord-Ouest.....	1,149	
		<u>2,132,700</u>
Total net, augmentation.....		\$4,501,990

1411. Le tableau suivant donne le total de l'actif et du passif, ainsi que le multiple du revenu pour chaque année depuis la Confédération. En faisant une étude du revenu comparativement à la dette publique du Canada il en résulte deux faits : premièrement, que la dette n'a pas augmenté avec plus de rapidité que le revenu. Ainsi en 1878, 1879 et 1880 il aurait fallu 6.38 années de revenu pour payer la dette. En 1892, 1893, 1894 il aurait fallu 6.54 années de la moyenne de revenu de ces trois années pour éteindre la dette.

Deuxièmement la dette du Canada n'est pas en proportion à son revenu aussi considérable que celle de plusieurs pays qui sont considérés comme étant très prospères. Tandis qu'il faudrait 6 années et $\frac{3}{4}$ du revenu, de 1894, pour payer la dette de la Puissance du Canada il faudrait 7 années et $\frac{1}{3}$ du revenu de la Grande-Bretagne pour solder la dette de cette dernière ; il faudrait à l'Autriche-Hongrie 6 années et $\frac{1}{2}$ de son revenu de 1892 pour éteindre sa dette ; à la Belgique 7 années et $\frac{2}{3}$ de revenu ; à la France 9 années et $\frac{1}{2}$ de revenu et enfin aux Pays-Bas 8 années et $\frac{2}{3}$.

ETAT COMPARATIF DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE LA DETTE NETTE DU CANADA, AVEC L'AUGMENTATION
OU LA DIMINUTION ET LE MULTIPLE DU REVENU, 1867 A 1894.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Dettes brutes.	Augmentation ou diminution.	Actif.	Augmentation ou diminution.	Dettes nettes.	Augmentation ou diminution.	Années de revenu pour payer la dette nette.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1867	93,046,051		17,317,410		75,728,641		
1868	96,896,666	+ 3,850,615	21,139,531	+ 3,822,121	75,757,135	+ 28,494	5'53
1869	112,361,998	+ 15,465,332	36,502,679	+ 15,363,148	75,859,319	+ 102,184	5'27
1870	115,993,706	+ 3,631,708	37,783,964	+ 1,281,285	78,209,742	+ 2,350,423	5'04
1871	115,492,682	- 501,024	37,786,165	+ 2,201	77,706,517	- 503,225	4'01
1872	122,400,179	+ 6,907,497	40,213,107	+ 2,426,942	82,187,072	+ 4,480,555	3'96
1873	129,743,432	+ 7,343,253	29,894,970	- 10,318,137	99,848,462	+ 17,661,390	4'79
1874	141,163,551	+ 11,420,119	32,838,586	+ 2,943,616	108,324,965	+ 8,476,503	4'47
1875	151,663,401	+ 10,499,850	35,655,023	+ 2,816,437	116,008,378	+ 7,683,413	4'70
1876	161,204,687	+ 9,541,286	36,653,173	+ 998,150	124,551,514	+ 8,543,136	5'51
1877	174,675,834	+ 13,471,147	41,440,525	+ 4,787,352	133,235,309	+ 8,683,795	6'03
1878	174,957,268	+ 281,434	34,595,199	- 6,845,326	140,362,069	+ 7,126,760	6'27
1879	179,483,871	+ 4,526,603	36,493,683	+ 1,898,484	142,990,188	+ 2,628,119	6'34
1880	194,634,440	+ 15,150,569	42,182,852	+ 5,689,169	152,451,588	+ 9,461,400	6'54
1881	199,861,537	+ 5,227,097	44,465,757	+ 2,282,905	155,395,780	+ 2,944,192	5'24
1882	205,365,251	+ 5,503,714	51,703,601	+ 7,237,844	153,661,650	- 1,734,130	4'60
1883	202,159,104	- 3,206,147	43,692,389	- 8,011,212	158,466,715	+ 4,805,065	4'42
1884	242,482,416	+ 40,323,312	60,320,565	+ 16,628,176	182,161,850	+ 23,695,135	5'71
1885	264,703,607	+ 22,221,191	68,295,915	+ 7,975,350	196,407,692	+ 14,245,842	5'98
1886	273,164,341	+ 8,460,734	50,005,234	- 18,290,681	223,159,107	+ 26,751,415	6'72
1887	273,187,626	+ 23,285	45,872,851	- 4,132,383	227,314,775	+ 4,155,668	6'35
1888	284,513,842	+ 11,326,216	49,982,483	+ 4,109,632	234,531,358	+ 7,216,583	6'53
1889	287,722,063	+ 3,208,221	50,192,021	+ 209,538	237,530,042	+ 2,998,683	6'12
1890	286,112,295	- 1,609,768	48,579,083	- 1,612,938	237,533,212	+ 3,170	5'96
1891	289,899,230	+ 3,786,935	52,090,199	+ 3,511,116	237,809,030	+ 275,818	6'16
1892	295,333,274	+ 5,434,044	54,201,840	+ 2,111,641	241,131,434	+ 3,322,404	6'53
1893	300,054,525	+ 4,721,251	58,373,485	+ 4,171,645	241,681,039	+ 549,605	6'33
1894	308,348,024	+ 8,293,499	62,164,994	+ 3,791,509	246,183,029	+ 4,501,990	6'76

Trois fois depuis la Confédération, il y a eu une diminution dans la dette brute, savoir, en 1890, 1883 et 1871, et une diminution dans la dette nette seulement en 1882 et 1871. L'augmentation de la dette brute, depuis la Confédération, a été de \$215,301,973, et celle de la dette nette de \$170,454,388, soit une augmentation moyenne annuelle de \$6,313,125. Il y a eu une augmentation dans l'actif comparé à 1893, de \$3,791,509.

En 1868, la dette équivalait à cinq années et demie de revenu, et en 1894 il aurait fallu six années et trois quarts pour payer entièrement la dette. On verra donc qu'elle a augmenté dans une proportion quelque peu plus forte que le revenu, la proportion de l'augmentation, étant de 225 pour 100 et 166 pour 100, respectivement.

Comme nous venons de le mentionner, depuis la Confédération au 30 juin 1894, l'augmentation nette de la dette publique du Canada a été de \$170,454,388.

1412. Les *item* qui ont augmenté la dette sont ceux des chemins de fer et des canaux, du chemin de fer du Pacifique canadien et les autres travaux publics, \$159,000,737 ; les terres fédérales, \$3,569,062 ; les transports du fonds consolidé, \$13,087,007 ; subventions au chemins de fer, \$12,826,187 ; les dépenses et escomptes sur emprunts, \$11,850,324 ; les déficits, \$18,065,181 ; les territoires, \$3,799,490 ; allocations aux provinces, \$30,743,393.

Les *item* qui ont diminué la dette sont :—le fonds d'amortissement, \$31,959,854 ; le surplus, \$39,873,068 ; les transports du fonds consolidé, \$5,768,766 ; les recettes provenant des primes sur emprunts, \$555,972 ; les terres fédérales, \$4,275,526 ; les remboursements provenant des ventes des travaux publics, \$53,804.

1413. Des transports du fonds consolidé qui ont augmenté la dette (s'élevant à \$13,087,007) la somme de \$10,189,521 a été payée pour 6,793,014 acres de terre, remis par le chemin de fer du Pacifique canadien en 1886, venant du premier octroi de 25,000,000 d'acres, fait par le parlement, pour venir en aide à cette entreprise.

Des transports du fonds consolidé qui ont diminué la dette, le principal *item* est le jugement des pêcheries pour la somme de \$4,490,883, obtenu par la commission des pêcheries de 1877.

L'augmentation brute de la dette était donc de \$252,941,380, et la diminution brute, de \$82,486,992, soit une augmentation totale de \$170,454,388.

1414. Les dettes réunies des quatre provinces dont la Puissance a pris la responsabilité au moment de la Confédération, étaient de \$77,500,000. En 1869, une allocation subséquente de \$1,186,756 fut faite à la Nouvelle-Ecosse, et depuis cette date, des dettes additionnelles pour un montant de \$30,743,392 ont été mises sous la responsabilité de la Puissance, formant en tout une somme de \$109,430,148, représentant les dettes des provinces, et laissant donc une somme de \$136,752,881 comme dette nette et actuelle créée par le gouvernement de la Puissance depuis la Confédération. On doit se rappeler que l'allocation de ces dettes aux provinces eut lieu conformément à des arrangements faits en ce temps, et que, quoique la dette publique ait été augmentée par ce fait, elle n'a cependant pas créé un nouveau passif, parce que si la responsabilité de ces dettes n'avait pas été assumée par la Puissance, elles seraient encore dues par les provinces ; cette responsabilité de la Puissance, des dettes provinciales, n'est donc qu'un simple transport de passif, et les obligations de la population n'ont pas été augmentées ; elles ont au con

traire été légèrement diminuées depuis que le gouvernement a pu changer les obligations des provinces, portant un haut intérêt, pour ses propres obligations, à un taux moins élevé.

1415. Détail des dettes provinciales dont la Puissance a assumé la responsabilité lors de la Confédération :—

Canada	\$ 62,500,000
Nouvelle-Ecosse	8,000,000
Nouveau Brunswick	7,000,000
	<hr/>
	\$ 77,500,000

Dettes subséquemment prises en charge ou allouées :

Nouvelle-Ecosse (1869)	1,186,756
Ancienne province du Canada (1873)	10,506,089
Province d'Ontario	2,848,289
“ de Québec	2,549,214
“ de la Nouvelle-Ecosse	2,343,059
“ du Nouveau-Brunswick	1,807,720
“ du Manitoba	3,775,606
“ de la Colombie anglaise	2,029,392
“ de l'Île du Prince-Édouard	4,884,023
	<hr/>

Total des dettes provinciales assumées par la Puissance. \$109,430,148

1416. Afin de donner le plus d'informations possibles sur ces dettes dont la Puissance a assumé la responsabilité, des recherches ont été faites et nous en donnons les résultats suivants :

Les sections 111-120 de l'Acte de l'Amérique du Nord, 1867, traitent des arrangements financiers entre le gouvernement fédéral et les différents gouvernements provinciaux.

En rapport au protêt de la Nouvelle-Ecosse contre la convention financière pour cette province, le gouvernement fédéral a adopté une “ loi relativement à la Nouvelle-Ecosse ”. Elle appert au chap. 2, Actes de 1869.

La création de la province du Manitoba, et l'admission d'autres provinces dans la Confédération a nécessité l'adoption des lois suivantes :—

(a.) Acte du Manitoba, 1870, chap. 3, (consultez les sections 24 et 25).

(b.) Colombie anglaise, arrêté du Conseil, page 84, Statuts du Canada, 1872.

(c.) Île du Prince-Édouard, arrêté du Conseil, page 14, Actes de 1873.

Dans les provinces d'Ontario et de Québec, il est survenu une agitation protestant contre le paiement de l'intérêt sur la somme de dix millions et demi (d'après cette somme la dette réelle de la vieille province du Canada excédait sa véritable dette sous l'Acte de l'Union, en 1867), on a adopté une loi pour réajuster les montants payables et imputables aux différentes provinces. On trouvera cet acte dans les Actes du Canada, 1873, chap. 30.

Ces actes et les arrêtés du Conseil renferment l'autorité sous laquelle les montants mentionnés au paragraphe 1415 ont été changés ou alloués par la Puissance, et par ces gratifications ces montants font maintenant partie de la dette fédérale.

Pendant la session de 1869, une question au sujet de la réconciliation de ces actes avec la section 118, Acte de l'Union, 1867, a été soulevée, et une chaude discussion s'est élevée. Parmi les documents du Sénat on trouvera l'opinion de sir Alexander Campbell qui avait soigneusement étudié la question. M. Blake s'est prononcé sur cette question à un point de vue tout à fait opposé.

1417. Il a été dépensé pour le chemin de fer du Pacifique canadien \$62,604,535, sur l'Intercolonial et ses embranchements \$44,966,425, sur le

chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard \$149,915,828, non seulement ces sommes rendent compte de la dette totale, mais l'on verra que sous ces quatre en-têtes, seulement, une somme de \$13,162,947 a été dépensée, ce qui est plus que le total de l'augmentation actuelle de la dette depuis la Confédération.

1418. La dépense totale au compte du capital a été de \$197,112,680 depuis la Confédération, se répartissant comme suit :—

Dettes allouées aux provinces.	\$ 30,743,393
Chemin de fer du Pacifique canadien.	62,604,535
Canaux.	41,709,038
Chemin de fer Intercolonial et autres s'y rattachant	44,966,425
Territoires du Nord-Ouest.	3,799,490
Terres fédérales.	3,569,061
Edifices publics, Ottawa.	2,163,545
Chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard.	635,830
Autres travaux publics.	*6,921,363
	\$197,112,680
Augmentation de la dette.	170,454,388
Dépenses excédant l'augmentation de la dette	\$ 26,658,292

1419. Le tableau suivant représente les sommes dépensées par le gouvernement chaque année depuis la Confédération, y compris la dépense chargée au revenu, pour la construction de chemins de fer, canaux, édifices publics et autres travaux :—

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Chemins de fer.	Canaux.	Edifices publics.	Autres tra- vaux pu- blics.	Total.
	\$	\$	\$	\$	\$
1868.	483,353	128,965	105,960	94,629	812,907
1869.	282,615	126,954	113,453	60,028	583,050
1870.	1,729,381	105,588	73,514	184,270	2,092,753
1871.	2,946,930	133,873	410,101	249,287	3,740,191
1872.	5,620,569	290,975	578,936	620,585	7,110,165
1873.	5,763,268	383,916	422,030	831,837	7,401,051
1874.	3,925,123	1,240,628	600,962	1,064,967	6,831,680
1875.	5,018,427	1,715,310	800,812	914,197	8,448,746
1876.	4,497,434	2,389,544	1,075,483	927,615	8,890,076
1877.	3,209,502	4,131,396	736,240	540,804	8,617,942
1878.	2,643,741	3,843,339	518,908	363,708	7,369,696
1879.	2,507,053	3,064,098	372,059	380,481	6,323,691
1880.	6,109,599	2,123,366	442,394	298,529	8,973,888
1881.	5,577,236	2,100,243	507,949	563,388	8,748,816
1882.	5,176,832	1,670,268	544,032	542,251	7,933,383
1883.	11,707,619	1,857,546	675,260	877,456	15,117,881
1884.	14,392,933	1,665,351	1,291,963	1,372,823	18,723,070
1885.	11,695,220	1,572,918	1,030,988	1,208,274	15,457,400
1886.	4,480,833	1,333,422	117,346	451,890	6,383,491
1887.	3,270,433	1,783,698	1,029,859	1,525,660	7,609,650
1888.	3,094,043	1,188,302	969,263	1,703,032	6,954,640
1889.	3,601,279	1,145,988	1,072,312	1,568,765	7,388,344
1890.	4,122,724	1,189,644	808,509	4,084,593	10,205,470
1891.	2,279,737	1,500,861	578,358	1,257,188	5,616,144
1892.	1,501,539	1,637,819	338,364	868,718	4,346,440
1893.	1,342,025	2,302,898	659,743	723,628	5,028,294
1894.	1,633,889	3,156,306	611,923	720,813	6,122,931
Total.	118,563,337	43,782,316	16,486,721	23,999,413	202,831,790

* Y compris la somme de \$2,725,504 dépensée dans les années antérieures par la commission du havre de Montréal sur des améliorations dans le Saint-Laurent, et dont le gouvernement a pris la responsabilité en 1890.

1420. Les sommes suivantes dans lesquelles entre la dépense portée au compte du revenu, ont été dépensées en travaux publics depuis la Confédération :—

	Montant.
	\$
Chemins de fer.....	117,563,337
Canaux.....	43,782,316
Edifices du gouvernement et divers autres travaux publics, y compris phares, etc., etc.....	40,486,134
	202,831,790
Avant la Confédération il avait été dépensé en chemins de fer et canaux.....	52,944,175
En travaux publics.....	10,690,917
Formant une dépense totale en travaux publics.....	266,466,882

1421. Les édifices du Parlement à Ottawa, qui sont reconnus comme les plus beaux du continent de l'Amérique, ont coûté jusqu'au 30 juin 1894, la somme de \$4,979,242, y compris la nouvelle bâtisse sur la rue Wellington. On a aussi dépensé la somme de \$262,168 pour la construction des bureaux de l'imprimerie du gouvernement, près de la pointe Nepean.

1422. L'actif s'élevait à \$17,317,410 en 1868 et en 1894 à \$62,164,994, montrant une augmentation de \$44,847,584. L'actif comprend seulement les placements portant intérêt, les prêts et les comptes des banques. Les terres non vendues appartenant au gouvernement, les chemins de fer, canaux, édifices publics et autres travaux publics, étant la propriété du gouvernement, ou construits avec l'aide de ce dernier et qui sont le résultat matériel d'une forte dépense d'argent public, n'en font pas partie. Les détails de l'actif, au 30 juin 1894, étaient comme suit :—

	Montant.
	\$
Fonds d'amortissement.....	32,356,777
Obligations du havre de Québec.....	3,748,520
“ du havre de Montréal.....	385,000
“ du chemin de fer Northern.....	73,000
Compagnie du chemin de fer de la rivière Saint-Jean et de prolongement... ..	433,900
Chemin de fer du Pacifique canadien, obligations de concessions de terres... ..	29,000
Compte des provinces.....	10,917,856
Divers placements.....	593,718
Total des placements portant intérêt.....	48,537,771
Comptes divers.....	2,543,844
Argent.....	2,790,664
Réserve en espèces.....	8,292,405
Compte de monnayage.....	310
Total de l'actif.....	62,164,994

1423. Le tableau suivant donne le total de l'actif,—l'actif portant intérêt, et l'actif ne portant pas intérêt, pour la période de 1867-94 avec le pourcentage de l'actif portant intérêt au total de l'actif et le fonds d'amortissement :—

ANNÉE.	Total de l'actif.	Actif ne portant pas intérêt.	Actif portant intérêt.	Pourcentage de l'actif portant intérêt au total de l'actif.	Fonds d'amortissement.
	§	§	§	§	§
1867.....	17,317,410	1,463,690	15,853,720	91·6	1,207,222
1868.....	21,139,531	4,209,856	16,929,675	80·1	1,562,489
1869.....	36,502,679	15,812,185	20,690,494	56·7	1,989,296
1870.....	37,783,964	15,675,194	22,108,770	58·6	2,115,829
1871.....	37,786,165	14,366,318	23,419,847	61·9	2,537,495
1872.....	40,213,107	18,107,041	22,106,066	54·9	3,450,482
1873.....	29,894,970	20,513,788	9,381,182	31·4	3,598,422
1874.....	32,838,586	21,408,907	11,429,679	34·8	4,112,348
1875.....	35,655,023	22,107,852	13,547,171	38·0	4,668,122
1876.....	36,653,173	21,167,884	15,485,289	42·3	5,491,075
1877.....	41,440,525	22,256,314	19,184,211	46·3	6,387,515
1878.....	34,595,199	22,316,036	12,279,163	35·5	7,400,268
1879.....	36,493,683	23,334,301	13,159,382	36·0	8,531,565
1880.....	42,182,852	24,778,813	17,404,039	41·2	9,747,373
1881.....	44,465,757	26,627,753	17,838,004	40·1	10,964,526
1882.....	51,703,601	26,829,053	22,874,548	48·1	12,190,732
1883.....	43,692,389	21,524,763	22,167,626	50·7	12,941,658
1884.....	60,320,565	9,723,889	50,596,676	83·9	14,292,158
1885.....	68,295,915	10,203,605	58,092,310	85·0	15,855,353
1886.....	50,005,234	14,748,758	35,256,476	70·5	17,461,624
1887.....	45,872,851	10,283,517	35,589,334	77·6	19,054,577
1888.....	49,982,483	10,921,419	39,061,064	78·1	20,993,654
1889.....	50,192,021	9,945,183	40,246,838	80·2	22,730,299
1890.....	54,579,083	8,576,101	46,002,982	82·3	24,617,536
1891.....	52,090,199	9,615,076	42,475,123	81·5	26,555,614
1892.....	54,201,840	10,202,283	43,999,557	81·2	28,583,475
1893.....	58,373,485	11,700,649	46,672,836	80·0	30,678,989
1894.....	62,164,994	13,858,251	48,306,743	77·7	32,356,777

1424. La réduction des dettes portant un intérêt élevé et conséquemment la diminution dans les taux de l'intérêt payable à présent, a été très considérable, ainsi qu'on le verra par le tableau suivant, dans lequel les montants donnés sont ceux de l'intérêt réel ; la moyenne du taux de l'intérêt net, est la moyenne du taux d'intérêt payé actuellement sur la dette brute, déduction faite de celui reçu sur l'actif :—

D'après les chiffres du tableau ci-haut il est facile de constater que l'inclination a une tendance à la réduction des intérêts payés actuellement. Pendant trois années après la Confédération l'intérêt net et réel est demeuré à 4 pour 100 ; de 1871 à 1883 à 3 pour 100 ; de 1884 à 1887 est tombé à 2 pour 100 ; de 1887 à 1889 il a haussé à 3 pour 100 ; en 1890 il est descendu à 2 pour 100, où il est demeuré stationnaire.

MOYENNE DE L'INTÉRÊT SUR LA DETTE ET L'ACTIF AU CANADA, 1^{ER} JUILLET 1867 AU 30 JUIN 1894.

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN.	Intérêt réel payé sur la dette.	Augmenta- tion et diminution.	Moyen- ne du taux de l'intérêt réel payé.	Intérêt réel reçu sur l'actif.	Augmenta- tion ou diminution.	Moyen- ne du taux de l'intérêt reçu.	Intérêt net réel.	Augmenta- tion ou diminution.	Moyen- ne du taux de l'intérêt réel payé.
	\$	\$	p. 100.	\$	\$	p. 100.	\$	\$	p. 100.
1868	4,501,568		4.64	126,420		0.59	4,375,148		4.51
1869	4,907,013	+ 405,445	4.36	313,021	+ 186,601	0.85	4,593,992	+ 218,844	4.08
1870	5,047,054	+ 140,041	4.35	383,956	+ 70,935	0.96	4,663,098	+ 69,106	4.02
1871	5,165,304	+ 118,250	4.47	554,384	+ 170,428	1.46	4,610,920	- 52,178	3.99
1872	5,257,230	+ 91,926	4.29	488,041	- 66,343	1.21	4,769,189	+ 158,269	3.89
1873	5,209,206	- 48,024	4.01	396,404	- 91,637	1.32	4,812,802	+ 43,613	3.70
1874	5,724,436	+ 515,230	4.05	610,863	+ 214,459	1.85	5,113,573	+ 300,771	3.61
1875	6,590,790	+ 866,354	4.34	840,887	+ 230,024	2.35	5,749,903	+ 636,330	3.78
1876	6,403,902	- 189,888	3.97	798,906	- 41,981	2.17	5,601,996	- 147,907	3.47
1877	6,797,227	+ 396,325	3.89	717,684	- 81,222	1.73	6,079,543	- 477,547	3.47
1878	7,048,883	+ 251,656	4.02	605,774	- 111,910	1.75	6,443,109	+ 363,566	3.68
1879	7,194,734	+ 145,851	4.00	592,500	- 13,274	1.62	6,602,234	+ 159,125	3.67
1880	7,773,868	+ 579,134	3.99	834,792	+ 242,292	1.97	6,939,076	+ 336,842	3.56
1881	7,591,144	- 180,724	3.79	751,513	- 83,279	1.69	6,839,631	- 96,445	3.42
1882	7,740,804	+ 149,660	3.76	914,009	+ 162,496	1.76	6,826,795	- 12,836	3.32
1883	7,668,552	- 72,252	3.79	1,001,193	+ 87,183	2.29	6,667,359	- 159,436	3.29
1884	7,700,180	+ 31,628	3.17	986,698	- 14,495	1.63	6,713,482	+ 46,123	2.76
1885	9,419,482	+ 1,719,302	3.55	1,997,036	+ 1,010,338	2.92	7,422,446	+ 708,964	2.80
1886	10,137,008	+ 717,526	3.71	2,299,079	+ 302,043	4.59	7,837,929	+ 415,483	2.86
1887	9,682,928	- 454,080	3.54	990,886	- 1,308,193	2.16	8,692,042	+ 854,113	3.18
1888	9,823,313	+ 140,385	3.45	932,025	- 58,861	1.86	8,891,288	+ 199,246	3.12
1889	10,148,931	+ 325,618	3.52	1,305,392	+ 373,367	2.60	8,843,539	- 47,749	3.07
1890	9,656,841	- 492,090	3.37	1,082,271	- 223,121	2.23	8,574,570	- 268,969	2.99
1891	9,584,137	- 72,704	3.35	1,077,228	- 5,043	2.07	8,506,909	- 67,661	2.93
1892	9,763,978	+ 179,841	3.30	1,086,420	+ 9,192	2.00	8,677,558	+ 170,649	2.93
1893	9,806,888	+ 42,910	3.26	1,150,167	+ 63,747	1.97	8,656,721	- 20,837	2.88
1894	10,212,596	+ 405,708	3.31	1,217,809	+ 67,642	1.96	8,994,787	+ 338,066	2.91

On verra que le taux moyen de l'intérêt réellement payé sur la dette nette a diminué de \$4.51 par 100, en 1868, à \$2.91 pour 100, en 1894, soit une diminution de \$1.60 pour chaque \$100. La moyenne de la proportion réelle payée a diminué de \$1.33 parce que des dettes portant de forts intérêts, ont été réduites, comme on le verra par le paragraphe suivant :

1425. On trouvera ci-dessous les divers taux d'intérêts payés et les sommes sur lesquelles ces intérêts sont payables :—

Placements publics payables à Londres—		
5 pour 100.....	\$ 2,433,333	
4 “.....	140,856,597	
3½ “.....	24,333,333	
3 “.....	39,652,242	
Montant total payable à Londres.....		\$ 207,275,505
Placements publics payables en Canada—		
6 pour 100.....	\$ 130,900	
5 “.....	579,183	
4 “.....	6,236,328	
3½ “.....	235,300	
Total payable en Canada.....		\$ 7,181,711
Total.....		\$ 214,457,216
Caisse d'économie, 3½ par 100.....		43,036,012
Comptes des provinces, 5 par 100.....		16,407,324
Comptes des dépôts en garantie—		
6 pour 100.....	\$ 1,105,220	
5 “.....	5,402,078	
3½ “.....	1,826,659	
3 “.....	1,871,409	
Total des crédits.....		\$ 10,205,366
Compensation aux seigneurs, 6 pour 100.....		164,732
Billets du Canada.....		20,061,719
“ des provinces.....		39,534
Divers (divers intérêts).....		1,542,788
		*\$ 308,348,024
L'intérêt est, conséquemment, payable au taux de—		
6 pour 100 sur.....	\$ 1,400,852	
5 “.....	24,821,917	
4 “.....	147,092,924	
3½ “.....	69,431,304	
3 “.....	41,523,650	
En 1868, le taux de l'intérêt payable était de—		
7 pour 100 sur.....	\$ 873,200	
6 “.....	38,209,203	
5 “.....	32,015,207	
4 “.....	681,333	

1426. Le montant des billets de la Puissance en circulation qui sont augmentés de \$3,113,700 en 1867, à \$20,061,719 en 1894 forme un fort *item* du passif qui ne porte pas intérêt. (Pour détails de la circulation voir plus loin, chapitre “Banques et Caisses d'Épargnes.”) Les dépenses fixes, savoir : les dépenses pour la dette, le fonds d'amortissement et les subventions aux provinces s'élevaient, en 1868, à 58 pour 100 du revenu ; mais en 1894 elles ont été réduites à 46 pour 100. Le gouvernement a fait des arrangements avec la banque de Montréal, par le moyen desquels toutes transac-

* Y compris l'emprunt temporaire de \$2,433,333.

tions du gouvernement du Canada peuvent être transigées à Londres par cette banque, et ce changement, probablement, amènera une réduction dans le coût d'administration.

1427. Le tableau suivant donne les proportions par tête de la population estimée, de la dette brute et nette, de l'actif et des intérêts payés et reçus sur ces derniers, pour chaque année depuis la Confédération :—

ANNÉE FINISSANT LE 30 JUIN	Dette brute par tête.		Actif total par tête.		Dette nette par tête.		Intérêt payé par tête.		Intérêt reçu par tête.		Intérêt net payé par tête.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1868.	28	74	6	27	22	47	1	33	0	04	1	29
1869.	32	92	10	70	22	22	1	44	0	09	1	35
1870.	33	58	10	94	22	64	1	46	0	10	1	36
1871.	32	82	10	74	22	08	1	47	0	16	1	31
1872.	33	90	11	13	22	77	1	46	0	13	1	33
1873.	35	37	8	15	27	22	1	42	0	11	1	31
1874.	36	90	8	58	28	32	1	50	0	16	1	34
1875.	39	02	9	17	29	85	1	70	0	22	1	48
1876.	40	82	9	28	31	54	1	62	0	20	1	42
1877.	43	52	10	32	33	20	1	69	0	18	1	51
1878.	42	89	8	48	34	41	1	73	0	15	1	58
1879.	43	29	8	80	34	49	1	73	0	14	1	59
1880.	46	17	10	00	36	17	1	84	0	20	1	64
1881.	46	09	10	25	35	84	1	75	0	17	1	58
1882.	46	85	11	80	35	06	1	78	0	21	1	56
1883.	45	61	9	86	35	75	1	73	0	23	1	50
1884.	54	08	13	45	40	63	1	72	0	22	1	50
1885.	58	34	15	05	43	29	2	08	0	44	1	64
1886.	59	55	10	90	48	65	2	21	0	50	1	71
1887.	58	93	9	90	49	04	2	09	0	22	1	88
1888.	60	73	10	67	50	06	2	10	0	20	1	90
1889.	60	75	10	60	50	15	2	14	0	28	1	86
1890.	59	74	10	14	49	60	2	02	0	23	1	79
1891.	59	85	10	75	49	10	1	98	0	22	1	76
1892.	60	28	11	06	49	22	1	99	0	22	1	77
1893.	60	48	11	77	48	71	1	98	0	23	1	74
1894.	61	41	12	38	49	03	2	03	0	24	1	79

En comparai-on avec 1893, il y a eu une augmentation de 93 centins par tête dans la dette brute, et 61 centins dans la dette nette, de 5 et 5 centins dans l'intérêt brut et net, respectivement, payés par tête. Le taux de l'intérêt payé est beaucoup plus bas que de coutume, pendant que le montant de la dette nette par tête a augmenté de 118 pour 100, l'intérêt net n'a augmenté que de 38 pour 100.

1428. On verra par ce qui précède que, à l'exception des dettes allouées aux provinces, d'après les conditions de la Confédération, et qui, on doit se le rappeler, avaient elles-mêmes été contractées pour des fins d'améliorations publiques, la totalité de la dette publique a été créée par la construction de travaux publics d'une grande utilité, la plus grande partie ayant été dépensée en chemins de fer et canaux. Ce sont ces raisons qui placent les dettes du Canada et celles d'autres colonies anglaises qui ont été contractées pour les

mêmes fins, sur un pied entièrement différent de celles des pays européens et des Etats-Unis, dont les dettes ont été augmentées principalement par les dépenses occasionnées par des causes de guerre.

1429. Le tableau suivant donne les détails des emprunts faits par le gouvernement canadien depuis la Confédération :—

EMPRUNT.	Emission totale.	Taux	Durée.	Minimum.	Prix réalisé.	Montant réalisé.	Taux actuel de l'intérêt payé.
	£				£ s. d.	£	
1869, C F. Int. garanti	†1,500,000	4	2,083,049	4 12
1869 " non garanti	‡ 500,000	5	35	105 12 11½
1873 " garanti	†1,500,000	4	30
Terre de Rupert garanti	‡ 300,000	4	31	104 7 8	1,845,521	3 91
Emprunt de 1874	†4,000,000	4	30	90	90 3 3	3,546,233	4 87
" 1875 garanti	†1,500,000	4	35
" 1875 non garanti	†1,000,000	4	30	99 1 8	2,434,221	4 16
" 1876	†2,500,000	4	30	91	91 0 0	2,217,877	4 75
" 1878	†1,500,000	4	35	96½
" 1878	†1,500,000	4	30	96 11 9	2,861,049	4 30
" 1879	†3,000,000	4	29	95	95 11 0½	2,804,805	4 50
" 1884	†5,000,000	3½	*25	91	91 2 2	4,459,436	4 23
" 1885	4,000,000	4	*25	99	101 1 8	3,961,317	4 08
Canada réduit	†6,443,136	4	24½	6,355,583	4 10
Emprunt de 1888	4,000,000	3	50	92½	95 1 0	3,734,497	3 27
" 1892	2,250,000	3	46	91	92 0 10½	2,024 583	3 43
" 1894	2,500,000	3	44	95	97 9 2	2,430,972	3 16

* Ou 50 ans, calculés pour 25 ans seulement.

† Fonds d'amortissements de ½ pour 100. ‡ Fonds d'amortissements de 1 pour 100.

1430. Le dernier emprunt a été placé sur le marché en octobre 1894. C'était un emprunt de 3 pour 100 de £2,500,000. Les soumissionnaires étaient au nombre de 566; le montant total des soumissions s'élevait à £11,294,222; les plus bas et les plus hauts prix étaient de £99 12s. 6d. et £95; le prix moyen était de £97 9s. 2. Au double point de vue du nombre de soumissionnaires et des montants soumis et de la valeur reçue, cet emprunt surpasse tous ceux qui ont été placés sur le marché de Londres auparavant.

Cet emprunt a été effectué dans le but de payer la dette flottante de la Puissance et pour faire face aux sommes requises pour le creusement et l'élargissement des canaux. L'emprunt de 1869 et 1873, et la partie garantie de l'emprunt de 1875 avaient un fonds d'amortissement de 1 pour 100. Les autres emprunts ont un fonds d'amortissement de ½ pour 100, à l'exception des emprunts de 1885, 1888, 1892 et 1894 qui n'ont pas de fonds d'amortissement.

1431. T. Llyod, le principal écrivain pour le *London (Eng.) Statist*, affirme que "le meilleur moyen de s'assurer du montant qu'un pays peut environ d'poser en intérêt envers des créanciers étrangers, est par ses exportations. Aucun pays indépendant ne peut payer à ses créanciers plus qu'un tiers de la valeur de ses exportations. Du moment qu'il paie davantage le danger n'est pas loin."

Durant les trois dernières années les exportations du Canada ont atteint le chiffre de \$117,000,000 par année. Le tiers de ce montant donne \$39,000,000.

On estime que la dette à l'étranger du Canada, fédéral, provincial, des chemins de fer, des municipalités et autres sur lesquelles l'intérêt est payé forme un montant, qui sort du pays, de \$22,000,000 à \$25,000,000 par année. Si l'on prend les derniers chiffres il reste encore une marge de \$14,000,000. Nous avons tiré au taux de 64 pour 100 il nous reste encore 36 pour 100 à notre avoir pour le va et vient.

1432. Le tableau suivant donne le montant des dettes publiques du Royaume-Uni et des autres possessions britanniques, et présente aussi la proportion à la population et le multiple du revenu :—

DÉTTES PUBLIQUES DANS LES POSSESSIONS BRITANNIQUES.

PAYS.	Année.	DÉTTES PUBLIQUES.		
		Montant.	Par tête.	Multiple du revenu.
		\$	\$ cts.	
Europe—				
Royaume-Uni.....	1894	3,241,950,897	83 60	7.31
Malte.....	1893	385,284	2 29	0.27
Asie—				
Indes.....	1893	1,084,078,649	4 90	2.47
Ceylan.....	1893	13,228,476	4 16	2.63
Hong-Kong.....	1893	1,946,667	8 15	0.92
Afrique—				
Maurice.....	1893	6,677,797	17 96	1.69
Natal.....	1893	34,895,723	64 15	6.70
Cap de Bonne-Espérance.....	1893	130,421,206	78 57	5.39
Sierra-Leone.....	1893	243,333	1 92	0.54
Amérique—				
Canada.....	1894	246,183,029	49 03	6.76
Terreneuve.....	1893	8,370,209	42 28	4.71
Bermudes.....	1893	85,653	5 52	0.50
Honduras anglais.....	1893	172,562	5 49	1.01
Guyane anglaise.....	1893	4,287,125	15 80	1.46
Indes occidentales—				
Bahamas.....	1893	535,947	10 96	2.00
Jamaïque.....	1893	8,138,522	12 14	1.94
Ile du Vent.....	1893	1,492,325	4 31	0.99
Iles sous le Vent.....	1893	591,646	5 81	0.89
Trinité.....	1893	2,903,551	13 48	1.17
Australasie—				
Nouvelle-Galles du Sud.....	1893	288,734,627	236 01	6.25
Victoria.....	1893	223,720,613	190 56	6.61
Australie-Sud.....	1893	108 8 6,418	313 71	8.17
" Occidentale.....	1893	13,982,406	214 90	5 03
Queensland.....	1893	149,112,399	344 93	9.17
Tasmanie.....	1893	37,208,606	240 95	10.81
Nouvelle-Zélande.....	1893	189,189,190	281 42	8.82
Mers du Sud—				
Fiji.....	1893	1,166,453	9 51	3.12
Total.....		5,798,519,313	20 95	5.21

Le total des dettes publiques de la Grande-Bretagne et de ses possessions s'élève à \$5,798,519,313, dont 55.9 pour 100 sont dues par la Grande-Bretagne, 18.7 pour 100 par les Indes, 17.4 pour 100 par les colonies austra-

lasiennes, et 4·2 pour 100 par le Canada. La dette de la Grande-Bretagne a été diminuée de \$23,790,939 durant l'année. A l'exception des colonies australasiennes, la somme par tête était plus élevée dans le Royaume-Uni qu'en aucune de ses colonies, et à l'exception de la Nouvelle-Zélande, l'Australie-Sud, Queensland et la Tasmanie, le multiple du revenu était aussi le plus élevé. Il aurait fallu cinq ans et six mois du revenu pour payer la dette nette du Canada, au temps de la Confédération, et en 1894, il aurait fallu un revenu environ de six ans et trois-quarts.

Les proportions des dettes à la population, sont très élevées dans les colonies australasiennes ainsi que dans la colonie du Cap. Comme en Canada la somme entière a été dépensée en travaux publics, la plus forte partie a été dépensée pour la construction des chemins de fer qui, dans ces colonies, sont presque entièrement la propriété de l'Etat. Conséquemment, un montant plus fort de revenu peut être obtenu pour le paiement des intérêts qu'en Canada, où l'argent a été dépensé seulement en travaux, qui rapportent directement au pays, mais seulement indirectement au revenu de l'Etat. De plus, en proportion de la richesse et du commerce général, plus particulièrement des colonies australasiennes, leurs populations sont très faibles.

1433. Les dettes publiques de quelques-uns des principaux pays sont données ci-dessous :—

DETTES PUBLIQUES DANS LES PAYS ÉTRANGERS.

PAYS.	An- née.	DETTES PUBLIQUES.		
		Montant.	Par tête.	Multiple du revenu.
		\$	\$ cts.	
Europe—				
Autriche-Hongrie	1892	2,960,208,400	69 22	7·35
Belgique	1892	450,624,133	72 74	6 67
Danemark	1891	50,452,733	21 94	3·34
France	1893	5,959,289,400	155 42	9·54
Empire allemand	1892	439,971,000	8 90	1·44
Grèce	1893	116,400,933	53 22	6·63
Italie	1893	2,293,733,000	75 11	6·79
Pays-Bas	1894	452,648,667	97 93	8·59
Norvège et Suède	1893	107,996,200	15 86	2·38
Portugal	1893	576,748,667	133 92	11·43
Roumanie	1893	200,993,333	34 65	5·73
Russie d'Europe	1893	2,766,305,800	23 53	5·86
Espagne	1893	1,201,205,267	68 38	7·92
Suisse	1893	12,483,000	4 26	0 85
Turquie	1892	526,670,667	18 98	5·85
Asie—				
Japon	1892	205,383,067	5 04	3·75
Afrique—				
Égypte	1893	513,949,200	75 39	10·19
Tunis	1884	27,749,733	18 49	5 47
Amérique—				
République Argentine	1893	322,883,918	71 26	2·74
Bésil	1893	670,368,733	46 59	5·89
Chili	1892	80,791,533	28 18	4·11
Mexique	1892	179,307,467	15 41	4·38
Pérou	1888	259,000,000	87 15	49·46
Etats-Unis	1894	1,632,253,637	23 93	4·37
Uruguay	1892	104,072,739	134 78	7·41

La dette extérieure de la Chine est estimée à \$43,800,000, non compris le dernier emprunt de la France sous la garantie de la Russie.

1434. La dette nationale de la France est la plus considérable du monde. La dette de l'Empire allemand est la dette fédérale seulement, sans compter celle des divers Etats s'élevant en 1890-91 à environ \$2,344,336.000. Comme contra-compte des dettes fédérales et de l'Etat, le gouvernement possède des placements considérables et un très fort montant de propriétés. Le fonds des invalides s'élève à 470,000,000 marks. Le fonds du trésor de la guerre, s'élevant à 120,000,000 marks, est en or, et ne porte pas intérêt. Après la France, la dette nationale la plus élevée est celle du Royaume-Uni, viennent ensuite celles de la Russie, de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie, l'Espagne et l'Inde Britannique, dans l'ordre énumérées. La dette combinée de l'Allemagne s'élève à \$607,832,533, avec son passif, sa dette nette est au-dessous de \$400,000,000, et place ce pays le quatrième sur la liste ci-dessus, entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, tandis que la dette combinée de l'Australasie s'élevant à \$1,010,764,259 place ces colonies immédiatement après l'Inde Britannique. En proportion à la population, la France, l'Uruguay et le Portugal sont les pays les plus endettés d'après le tableau ci-dessus, cependant les colonies australasiennes les surpassent de beaucoup. En proportion au revenu, la position financière du Pérou est la plus mauvaise, et semble être presque dans un état désespéré. Il faudrait presque 50 années de son revenu pour payer sa dette, les intérêts non payés seulement montent à plus de \$111,000,000. En proportion au revenu, le Portugal, la France et l'Egypte, au point de vue des dettes, viennent après le Pérou. De tous les pays de l'Europe, la Suisse est celui qui a le moins de dettes, car un an de son revenu solderait plus que son passif, et la valeur de sa propriété d'Etat ou autrement appelée " Fortune Fédérale " s'élève à plus de 7 millions de plus que son passif. La dette des Etats-Unis, au 30 juin 1894 montre une augmentation de \$86,267,951 en comparaison avec la même date en 1893. A partir de la date où le montant a été établi, la dette a été augmentée par un nouvel emprunt de \$50,000,000, devenu nécessaire par la diminution dans les recettes courantes.

1435. D'après les dispositions de la loi de retraite du service civil de 1883, des allocations sont accordées aux membres du service civil qui ont servi au moins dix années et ont atteint l'âge de soixante ans ou qui sont devenus, de quelque manière que ce soit, incapables de remplir convenablement leurs devoirs ou dont la charge peut être abolie pour le bien du service ou pour aucune autre raison.

Ces allocations sont calculées sur la moyenne de salaire annuelle reçue durant les trois dernières années, comme suit : pour dix années, mais moins de onze années de service, l'allocation est des dix cinquantièmes de telle moyenne de salaire ; pour onze, mais moins de douze années de service, elle est de onze cinquantièmes, et ainsi de suite en ajoutant un cinquantième pour chaque année additionnelle de service jusqu'à 35 ans, alors que le maximum de l'allocation de trente-cinq cinquantièmes peut être accordé ; mais rien n'est alloué après trente-cinq ans de service.

Ces dispositions s'appliquent à tous les officiers, commis et employés du service civil, intérieur et extérieur, y compris les employés du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement.

Afin de pourvoir au paiement de ces allocations, les différents départements retiennent deux pour 100 par année sur tous les salaires au-dessus de \$600, et de un quart pour 100 sur ceux au-dessous de cette somme.

Toutes personnes, au-dessous de l'âge de soixante ans, recevant une allocation de retraite et qui ne sont pas moralement ou physiquement incapables de servir, sont obligées, sous peine de la perte de leur allocation, de remplir, si elles en sont requises, dans n'importe quelle partie du Canada, une position publique à laquelle leurs services antérieurs les ont rendus propres. Mais cette position ne peut être inférieure par rapport à la classe ou au salaire à celle qu'elles occupaient au moment où elles ont quitté le service.

1436. L'Acte du fonds de retraite a été mis en force en 1871. Le tableau suivant montre les recettes et les dépenses en rapport avec ce fonds depuis sa mise en opération :—

RECETTES ET DÉPENSES, 1871-94.

ANNÉE.	Recettes.	Dépenses.
	\$	\$
1871.	49,470	12,880
1872.	53,213	38,842
1873.	54,757	53,026
1874.	34,620	64,442
1875.	36,678	77,298
1876.	38,476	101,627
1877.	40,890	104,826
1878.	41,856	106,588
1879.	41,959	113,531
1880.	43,531	127,792
1881.	44,995	147,362
1882.	46,426	160,319
1883.	46,372	186,236
1884.	51,882	192,692
1885.	52,701	203,636
1886.	57,075	200,655
1887.	62,600	202,285
1888.	62,967	212,473
1889.	63,031	218,933
1890.	61,513	241,764
1891.	62,824	241,110
1892.	63,862	253,679
1893.	64,433	263,710
1894.	63,974	262,302

Sur la question de divergence entre les recettes et dépenses, la commission du service civil de 1892 s'exprime comme suit : " Votre commission est d'opinion qu'il existe beaucoup de malentendus au sujet de cette dépense parmi l'opinion publique, et spécialement en rapport avec les officiers qui ont été mis à leur retraite soit pour abolir telle position ou pour améliorer le service ou dans un but d'économie. On constatera que dans plusieurs cas de personnes ainsi mises à leur retraite la mise à la retraite a été un bénéfice pour l'Etat et une véritable économie, quoique l'allocation payée soit chargée au fonds de retraite et grossisse la dépense de ce compte."

Le montant total payé pour allocation de retraite et gratifications en 1894, était de \$262,302, et le tableau suivant indique de quelle manière cette somme a été répartie entre les divers départements et leurs divisions :

ALLOCATIONS DE RETRAITE ET GRATIFICATIONS, 1894.

DÉPARTEMENT.	Nombre.
Département des douanes	163
“ du revenu de l'intérieur.	31
“ de la marine et des pêcheries.	68
“ des travaux publics.	113
“ des postes.	105
“ des finances.	21
“ de l'agriculture.	22
“ de la justice.	10
“ du secrétariat d'Etat.	4
“ de la milice.	3
“ des chemins de fer.	9
“ de l'intérieur.	27
“ des affaires des sauvages.	6
Conseil privé de la Reine.	5
Chambre des Communes.	7
Sénat.	1
Bureau du secrétaire du gouverneur général.	1
Bibliothèque du parlement.	1
Bureau du haut-commissaire à Londres, Ang.	1
Total.	598

On accorde aussi des gratifications dans les cas où une allocation de retraite n'est pas méritée par la durée du service.

1437. Des pensions qui sont d'une nature différente des allocations de retraite sont aussi accordées, conformément à divers actes du parlement, aux juges en retraite et à un certain nombre de personnes ou à leurs veuves et leurs enfants, pour services militaires, le montant total payé pour ces pensions en 1894 a été de \$86,927 ou \$3,382 de moins que durant l'année précédente.

La somme payée pour pensions par les Etats-Unis en 1894 n'a pas été moins de \$141,177,285.

1438. La Grande-Bretagne a, dans ses colonies, des sphères ouvertes pour le placement de ses argents, et qui deviennent plus importantes chaque année. Dans le *Statist*, du 19 janvier 1895, T. Lloyd estime que les placements de la Grande-Bretagne dans les pays étrangers et les colonies s'élèvent à bien près de £3,000,000,000 sterling qui rapportent £140,000,000. Sur cette somme immense (14,600 millions de piastres) que les capitalistes anglais ont placées dans les différents pays du monde, environ \$2,500,000,000, ou plus de 17 pour 100, représente leurs prêts aux divers gouvernements des colonies du Royaume-Uni. Ce montant s'élève presque à la dette nationale et forme plus que la moitié du capital des chemins de fer du Royaume-Uni.

A peu près \$2,500,000,000 de l'immense somme d'argent que les capitalistes anglais ont placée dans les différents pays du monde sont des prêts aux différents gouvernements des colonies. Cette somme est presque égale au montant de la dette nationale de l'Angleterre, et beaucoup plus élevée que la moitié du capital des chemins de fer du Royaume-Uni.

DETTES DES COLONIES ANGLAISES DUES DANS LA GRANDE-BRETAGNE,
AVEC LA DETTE *PER CAPITA*, DE CHACUNE DE CES COLONIES.

COLONIE.	Dettes totale.	
	\$	\$ cts.
Indes, y compris Bornéo.....	1,063,006,553	4 83
Ceylan.....	12,254,267	4 07
Hong-Kong.....	973,333	4 62
Nouvelle-Galles du Sud.....	238,161,527	204 38
Victoria.....	217,840,273	188 17
Australie Sud.....	107,567,933	319 14
Australie Occidentale.....	11,013,267	187 71
Tasmanie.....	34,022,867	222 64
Nouvelle-Zélande.....	183,361,400	282 01
Queensland.....	143,357,400	340 47
Fiji.....	1,202,067	9 57
Natal.....	34,553,333	63 50
Cap de Bonne-Espérance.....	120,936,667	79 16
Maurice.....	3,494,267	100 61
Sierra-Leone.....	282,267	3 79
Bermudes.....	37,084	2 35
Honduras anglais.....	85,653	2 72
Guyane anglaise.....	3,747,333	13 50
Gouvernement du Canada—Fédéral.....	201,615,500	40 63
“ “ Provincial.....	27,691,333	5 72
Terreneuve.....	5,236,533	26 46
Bahamas.....	403,933	8 52
Jamaïque.....	8,166,267	12 59
St. Kitts, Anguilla et Nevis.....	101,713	2 23
Antigue.....	127,507	3 49
Dominique.....	203,913	7 59
Sainte-Lucie.....	1,137,340	25 12
Saint-Vincent.....	59,714	1 46
Barbades.....	146,487	0 77
Grenade.....	461,333	7 69
Montserrat.....	18,493	1 58
Malte.....	384,406	2 31

La somme de £10,000,000 récemment prêtée aux Indes, et le dernier prêt à la province de Québec, ne sont pas compris dans ce tableau.

1439. Le tableau suivant montre les dettes brutes, le passif, et les dettes des différentes provinces :—

DETTES PROVINCIALES.

PROVINCES.	Dettes brute.	Dettes allouées par le gouvernement fédéral.	*Autre actif.	Dettes nette, colonne 3 comprise.	Dettes par tête.
1894.	\$	\$	\$	\$	\$ cts.
Québec.....	30,215,272	2,549,214	11,370,400	16,295,658	10 63
Nouvelle-Ecosse.....	3,167,493	1,056,289	301,893	1,809,311	3 99
Nouv.-Brunswick.....	2,821,484	531,186	37,468	2,252,830	7 01
Manitoba.....	4,656,920	3,707,196	†3,388,037
Colombie anglaise.....	3,904,807	583,021	923,018	2,398,768	19 55
Ile du P.-Edouard.....	Non donné.....

*Edifices publics non compris. †Y compris les edifices et les terrains.

1440. Les détails suivants ont été fournis par les gouvernements respectifs :—

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—ÉTAT DES DETTES ET DE L'ACTIF.

ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE.	Dettes brutes.	Dettes allouées par le gouvernement fédéral.	† Autre actif.	Total de l'actif.
	\$	\$	\$	\$
1882.....	98,718	*259,337	336,846	596,183
1883.....	1,362,237	1,052,467	574,749	1,627,217
1884.....	1,014,744	1,052,346	444,430	1,496,775
1885.....	1,137,878	1,057,693	399,707	1,457,400
1886.....	1,162,162	1,057,614	399,225	1,456,838
1887.....	1,190,245	1,057,410	425,562	1,482,972
1888.....	1,431,575	1,057,322	409,649	1,466,971
1889.....	1,899,662	1,056,472	403,952	1,460,424
1890.....	2,642,519	1,056,448	644,886	1,701,334
1891.....	2,900,402	1,056,329	576,045	1,632,374
1892.....	3,133,761	1,056,289	450,330	1,506,619
1893.....	3,142,922	1,056,289	413,122	1,469,411
1894.....	3,167,493	1,056,289	301,893	1,358,182

* Y inclus une somme de \$253,066.67 qui a été déposée par Baring Bros, relativement à un projet de chemin de fer. Ce montant a été par la suite payé de nouveau par le gouvernement local aux frères Baring par des débetures, et le dépôt est resté au compte de la dette.

† Edifices publics non compris.

1441. PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—ÉTAT DES DETTES ET DE L'ACTIF.

ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE.	Dettes brutes.	Dettes allouées par le gouvernement fédéral.	* Autre actif.	Total de l'actif.
	\$	\$	\$	\$
1882.....	1,228,413
1883.....	1,268,272
1884.....	1,471,146	713,449	713,449
1885.....	1,696,918	638,449	638,449
1886.....	1,911,488	638,449	638,449
1887.....	1,999,735	596,449	596,449
1888.....	2,106,200	551,449	13,786	565,236
1889.....	2,159,749	531,449	8,000	539,449
1890.....	2,268,494	531,186	46,244	577,429
1891.....	2,484,560	531,186	59,283	590,468
1892.....	2,729,517	531,186	30,102	561,228
1893.....	2,752,297	531,186	37,547	568,733
1894.....	2,821,484	531,186	37,468	568,654

* Edifices publics non compris. Valeur des edifices publics à peu près \$370,000. Terres de la Couronne, à peu près 7,000,000 d'acres à \$1 l'acre.

142. PROVINCE DU MANITOBA—ÉTAT DES DETTES ET DE L'ACTIF.

ANNÉE.	Dettes brutes.	ACTIF.		
		Dettes allouées par le gouv. fédéral.	Autre, non compris les édifices et terrains.	Total du passif.
Année finissant le 31 décembre 1882..	108,151	243,061	243,061
“ “ “ 1883..	83,456	243,061	74,983	318,043
“ “ “ 1884..	124,034	348,493	87,228	435,721
Moitié de l'an. finissant le 30 juin 1885	186,850	203,886	63,584	267,470
Année finissant le 30 juin 1886.....	1,497,620	3,707,196	1,386,703	5,093,899
“ “ “ 1887.....	2,229,106	3,707,196	2,136,149	5,843,345
“ “ “ 1888.....	3,163,982	3,707,196	2,757,454	6,464,651
Moitié de l'ann. finiss. le 31 déc. 1888.	3,514,389	3,707,196	2,641,601	6,348,797
Année finissant le 31 décembre 1889.	3,544,301	3,707,196	3,143,273	6,850,470
“ “ “ 1890..	3,572,713	3,707,196	3,074,688	6,781,885
“ “ “ 1891..	3,583,816	3,707,196	3,038,727	6,745,924
“ “ “ 1892..	3,618,637	3,707,196	2,710,768	6,417,965
“ “ “ 1893..	4,398,259	3,707,196	3,232,340	6,939,537
“ “ “ 1894..	4,656,920	3,707,196	3,388,037	7,095,233

La province possède des édifices (non compris les édifices tels que les cours de justice, les prisons, qui appartiennent aux districts ou aux corporations municipales de la province où elles sont situées, et qui valent à peu près \$150,000) et des lots sur lesquels ils sont situés pour une valeur d'à peu près \$650,000, et elle possède aussi des terrains marécageux, etc., qui sont évalués à plus d'un million de piastres.

143. PROVINCE DE QUÉBEC—ÉTAT DES DETTES ET DE L'ACTIF.

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Dettes brutes.	ACTIF.			
		Dettes allouées par le gouv. fédéral.	Subvent. aux ch. de fer par le gouv. fédéral.	Autre actif.	Total de l'actif.
1882.....	15,549,613	8,725,943	8,725,943
1883.....	16,920,460	8,724,263	8,724,863
1884.....	18,895,575	2,549,213	2,394,000	8,942,423	13,885,637
1885.....	18,871,593	2,549,214	2,394,000	8,890,190	13,833,404
1886.....	19,068,023	2,549,214	2,394,000	8,891,459	13,834,672
1887.....	19,456,379	2,549,214	2,394,000	8,902,703	13,845,916
1888.....	21,799,360	2,549,214	2,394,000	8,893,703	13,836,916
1889.....	23,945,663	2,549,214	2,394,000	8,920,071	13,863,284
1890.....	23,626,714	2,549,214	2,394,000	8,927,168	13,870,382
1891.....	25,842,148	2,549,214	2,394,000	8,972,100	13,915,314
1892.....	28,731,263	2,549,214	2,394,000	8,960,779	13,903,993
1893.....	28,574,213	2,549,214	2,394,000	8,958,810	13,902,024
1894.....	30,215,272	2,549,214	2,394,000	8,976,400	13,919,614

*Non compris les édifices publics.

1444. PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE—ÉTAT DES DETTES ET DE L'ACTIF.

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Dettes brutes.	ACTIF.		
		Dettes allouées par le gouvernement fédéral.	Autre actif.	Total de l'actif.
	\$	\$	\$	\$
1882.....	800,566	499,913	116,653	616,566
1883.....	961,778	499,913	133,263	633,176
1884.....	770,812	499,913	272,895	772,808
1885.....	800,258	583,021	267,000	850,021
1886.....	976,911	583,021	206,808	789,829
1887.....	1,157,001	583,021	214,144	797,165
1888.....	1,780,125	583,021	699,972	1,282,993
1889.....	1,772,871	583,021	583,230	1,166,251
1890.....	1,797,820	583,021	542,293	1,125,314
1891.....	1,843,154	583,021	558,715	1,141,736
1892.....	2,876,036	583,021	1,259,403	1,842,424
1893.....	3,187,456	583,021	909,713	1,492,734
1894.....	3,904,807	583,021	923,018	1,506,039

Les édifices publics de la Colombie anglaise, ainsi que le terrain, ne sont pas compris dans le tableau ci-haut, et représentent une valeur de \$1,425,000.

1445. L'état suivant nous a été envoyé en réponse à une demande que nous avons faite relativement à la dette et à l'actif de la province d'Ontario :—

PROVINCE D'ONTARIO—ÉTAT DES DÉPENSES ET DE L'ACTIF.

ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE.	Dettes des chemins de fer payables dans l'espace de 39 ans.	Surplus de l'actif sur le passif payable maintenant.
	\$	\$
1882.....	2,813,123	4,825,586
1883.....	2,862,144	4,384,241
1884.....	2,709,942	6,859,666
1885.....	2,477,326	6,766,090
1886.....	2,229,344	6,680,339
1887.....	1,981,362	6,665,352
1888.....	1,733,379	6,734,649
1889.....	1,485,397	6,427,252
1890.....	1,404,620	5,809,995
1891.....	1,376,312	5,285,515
1892.....	1,401,598	5,838,758
1893.....	1,312,149	6,135,480
1894.....	1,556,410	5,269,841

1446. Les états suivants se rapportent aux villes et cités du Canada, et sont les résultats de recherches spéciales faites dans la division de la statistique du département de l'agriculture.

Ces recherches sont une partie d'un relevé général fait relativement à la dette de différentes provinces du Canada, par la division de la statistique du département ci-haut nommé, et qui n'est pas encore terminée. Les gouvernements d'Ontario et de Québec, ont de temps en temps publié des rapports. Après une étude sérieuse de ces rapports on voit qu'ils sont incomplets, spécialement ceux publiés relativement à la province de Québec. Des recherches spéciales ont été faites concernant les autres provinces, et il en est résulté des renseignements très importants, et qui, lorsqu'ils auront été examinés minutieusement, nous mettront en état de donner un tableau complet de la dette municipale des comtés, paroisses et autres municipalités de la Puissance. Une estimation de cette dette, basée sur les renseignements obtenus déjà, portent la dette municipale du Canada à cent millions de piastres environ.

Quant à la province d'Ontario, les rapports complets de 43 villes et villages incorporés, donnent une population d'au delà de 470,000 âmes, avec une dette de \$38,500,000.

Les rapports publiés récemment par le gouvernement d'Ontario donnent un passif total pour toutes les municipalités de la province, y compris les comtés, townships, villes, cités et villages, pour l'année 1890, de \$49,108,171.

L'actif, y compris les arrérages de taxes, impôts venant d'autres municipalités, est évalué à \$52,888,939.

ONTARIO.
ARNPRIOR.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE	VALEUR TAXÉE					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnel.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction.	Dette.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1887.	2,490	* 9,207	444,863	Pas de rapp.	56,300	Pas de rapp.	501,163		
1888.	2,758	*11,657	475,780	"	84,935	"	560,715		
1889.	2,833	*11,714	490,175	"	78,600	"	568,775		
1890.	3,041	*12,000	505,005	"	71,919	"	577,174		
1891.	3,116	* 1,200	541,460	"	71,650	"	613,110		
1892.	3,217	* 1,257	554,890	"	70,850	"	625,740		
1893.	3,253	†42,529	574,025	"	71,925	"	645,950		
1894.	3,545	†40,766	582,865	"	72,150	"	655,015		

* Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100. † Taux moyen de l'intérêt payé, 4 pour 100. NOTE.—Pas de rapport depuis 1868 à 1886, inclusivement.

BARRIE.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE	Terrains.	Bâtisses.	Personnel.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction.	Dette.
1868.	2,598	*10,000	Non évalués séparément	Non évaluées séparément	\$		564,842		
1869.	2,957		"	"			583,229		
1870.	2,798	*30,000	"	"					
1871.	2,938	* 8,000	"	"			659,074		
1872.	3,224		"	"			717,008		
1873.	3,793		"	"			820,463		
1874.	4,000		"	"			863,248		
1875.	4,169		"	"			948,838		
1876.	4,857	*18,000	"	"	109,060		1,225,558		
1877.	4,238	*10,500	"	"	93,855		1,237,135		
1878.	4,515	* 6,000	"	"			1,241,530		
1879.	4,802		"	"		148,900	1,249,152		
1880.	4,818	* 3,600	"	"	89,000	166,300	1,217,802		
1881.	4,611		"	"	89,000	153,500	1,319,728		
1882.	4,536		"	"	89,100	173,770	1,319,000		

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Batisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1883.....	4,425		Non évalués séparément	Non évaluées séparément	89,800	178,780	1,478,894		
1884.....	4,469		“ ..	“ ..	79,550	183,780	1,285,927		
1885.....	4,373	44,041	“ ..	“ ..	74,750	213,250	1,257,999		
1886.....	4,362	+38,390	“ ..	“ ..	83,450 ¹⁾	215,250	1,280,341		
1887.....	4,412	+41,438	“ ..	“ ..	75,750	215,250	1,286,620		
1888.....	5,387	+46,520	“ ..	“ ..	66,550	208,100	1,315,659		
1889.....	5,151	+34,837	“ ..	“ ..	81,550	221,400	1,411,453		
1890.....	5,075	+58,887	“ ..	“ ..	77,950	219,800	1,405,785		
1891.....	5,274	+69,669	“ ..	“ ..	76,150	223,500	1,432,580		
1892.....	4,992	+66,792	1,263,960	‡	112,850	223,500	1,441,720		
1893.....	4,875	+62,792	100,150	219,500	1,390,521		
1894.....	4,929	64,599	1,231,396	155,600	219,200	1,386,996		

* Taux moyen de l'intérêt payé à 6 pour 100. † Taux moyen de l'intérêt payé à 5 pour 100. ‡ Valeur des bâtisses comprise, en terrains. § Y compris le revenu.

NOTE.—Aqueduc construit en 1890 par la Compagnie de l'aqueduc de Barrie, la corporation de Barrie payant \$3,000 annuellement pour l'eau et les incendies.

BELLEVILLE.

1868.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.
1869.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1870.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	2,632,811
1871.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	2,669,896
1872.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	2,818,346
1873.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	2,818,346
1874.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	2,888,378

1875.....	“	“	“	“	“	“	“	3,713,147
1876.....	9,241	*267,000	“	“	“	“	“	3,757,641
1877.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	“	“	“	“	“	3,769,311
1878.....	9,112	*272,000	“	“	“	“	“	3,782,267
1879.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	“	“	“	“	“	3,731,674
1880.....	9,726	*410,000	“	“	“	“	“	3,473,102
1881.....	9,221	*410,000	“	“	“	“	“	3,567,632
1882.....	9,306	*410,000	“	“	“	“	421,496	3,554,828
1883.....	9,447	*405,000	“	“	“	“	464,496	3,581,455
1884.....	9,476	*405,000	“	“	“	“	Pas de rapp.	3,785,857
1885.....	10,171	*405,000	“	“	“	“	“	3,776,241
1886.....	10,076	*405,000	“	“	“	“	“	3,779,361
1887.....	10,139	*387,000	“	“	“	“	“	3,757,247
1888.....	10,269	*378,000	“	“	“	“	485,750	3,905,577
1889.....	10,105	Pas de rapp.	3,653,803	§	250,100	Pas de rapp.	“	3,903,903
1890.....	10,028	“	3,687,314	§	271,600	“	“	3,958,914
1891.....	10,220	“	3,715,752	§	259,100	“	“	3,974,852
1892.....	10,181	“	3,698,936	§	284,725	“	“	3,973,661
1893.....	10,201	†405,000	‡3,706,649	§	323,750	522,417	“	4,030,399	¶ 225,000 **150,000
1894.....	10,117	405,000	3,658,883	§	356,737	522,417	“	4,015,620	¶ 225,000 **150,000

*Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100. †Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100. ‡Bâtisses y comprises. § Valeur des bâtisses compris s dans les terrains. ¶ Y compris le revenu. ¶ Construit en 1886. **Taux de l'intérêt, 6 pour 100.

BOWMANVILLE.

1868.....	2,917	*50,000	§ 677,839	100,300	Pas de rapp.	778,139
1869.....	Pas de rapp.	*50,000	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	“	697,586
1870.....	3,030	*50,000	§543,639	“	93,305	“	636,944
1871.....	3,115	*50,000	§556,779	“	99,470	“	656,249
1872.....	3,199	*50,000	§556,323	“	97,360	“	653,683
1873.....	3,270	*50,000	§618,118	“	112,740	“	730,858
1874.....	3,236	*49,000	§770,478	“	270,426	“	997,724
1875.....	3,367	†63,916	§758,122	“	204,127	“	962,247
1876.....	3,285	†62,458	§863,309	“	189,755	“	1,033,064
1877.....	3,243	†60,600	§873,478	“	179,177	“	1,052,655
1878.....	3,155	†58,942	§798,782	“	179,970	“	971,752
1879.....	3,237	†57,284	§869,674	“	158,540	“	1,028,314
1880.....	3,255	†60,477	§832,404	“	172,120	“	1,004,524
1881.....	3,466	†63,990	§838,205	“	168,677	“	1,006,882
1882.....	3,567	†61,211	§877,715	“	173,715	“	1,051,430

BOWMANVILLE—Fin.

ANNÉE.	POPULATION	DETTE NETTE	VALEUR TAXÉE.				AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1883.	3,618	+57,153	\$897,105	Pas de rapp.	179,902	Pas de rapp.	1,077,007
1884.	3,695	+55,498	890,450	"	177,654	"	1,082,234
1885.	3,683	+54,438	891,065	"	159,959	"	1,073,024
1886.	3,689	+46,804	891,115	"	138,909	"	1,052,024
1887.	3,757	+52,164	894,880	"	144,709	"	1,093,589
1888.	3,763	+62,890	892,765	"	136,999	"	1,099,764
1889.	3,664	+66,923	1,002,245	"	128,030	"	1,130,275
1890.	3,810	+72,149	1,025,055	"	130,180	"	1,155,235
1891.	3,338	+69,379	1,032,815	"	121,950	"	1,164,765
1892.	3,170	+66,025	1,031,680	"	118,050	"	1,149,730
1893.	3,083	+65,305	1,022,450	"	137,650	"	1,160,100
1894.	3,034	+66,025	1,004,210	"	124,660	"	1,128,870

* Taux moyen de l'intérêt payé, 8 pour 100. † Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100. ‡ Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100. § Y compris les bâties.

BRANTFORD.

ANNÉE.	POPULATION	DETTE NETTE	VALEUR TAXÉE.				AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.	7,730	*193,693	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	1,937,120
1869.	7,060	*198,693	"	"	"	"	1,968,560
1870.	7,238	*193,693	"	"	"	"	1,986,780	18,500
1871.	7,878	*193,693	"	"	"	"	2,286,540
1872.	8,435	*193,693	"	"	"	"	2,655,030
1873.	7,999	*193,693	"	"	"	"	2,775,730
1874.	8,595	*193,693	"	"	"	"	2,856,784
1875.	9,245	*213,693	"	"	"	"	3,100,130
1876.	9,424	*213,693	"	"	"	"	3,207,070
1877.	10,631	*213,693	2,796,480	"	§562,130	"	3,358,610
1878.	10,792	*213,693	2,891,050	"	§98,080	"	3,489,130
1879.	10,587	*238,693	2,927,150	"	§590,680	"	3,477,830

1880.	10,688	*258,693	2,976,130	551,330	3,527,460
1881.	10,555	*258,693	2,987,320	643,170	3,630,490
1882.	10,865	*258,693	3,048,910	652,290	3,700,200
1883.	10,976	*258,693	3,175,540	662,700	3,938,240
1884.	9,727	*258,693	3,258,150	702,800	3,960,950
1885.	11,833	*258,693	3,452,730	769,430	4,222,260
1886.	12,167	*258,693	3,642,190	856,600	4,498,790
1887.	12,570	*258,693	3,842,990	807,050	4,649,890
1888.	13,054	†243,561	4,025,880	962,380	4,988,260
1889.	13,384	†484,843	4,276,530	896,100	5,172,630
1890.	14,280	†494,777	4,463,430	965,560	5,429,090
1891.	14,280	†663,105	5,028,700	957,210	5,985,910
1892.	15,451	†663,967	5,450,040	989,490	6,439,530
1893.	15,273	Pas de rapp.	2,524,110	878,550	6,400,940
1894.	15,454	†603,674	2,404,070	855,360	6,408,260
1895.	15,677	1,924,630	742,246	6,390,641
* Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100. † Taux moyen de l'intérêt payé à 4 pour 100. ‡ Taux moyen de l'intérêt payé à 4 pour 100. § Valeur des					
bâtisses comprises dans les terrains. Y compris le revenu.					

BROCKVILLE.

1874.	6,054	Pas de rapp.	Pas de rapp.	1,656,061
1875.	6,170	“	“	1,960,797
1876.	6,496	7,500	“	“	2,107,485
1877.	6,868	“	“	2,115,715
1878.	6,941	“	“	2,089,185
1879.	7,467	25,000	“	“	2,111,590
1880.	7,441	“	“	2,085,110
1881.	7,473	“	“	2,085,060
1882.	7,504	“	“	2,037,950
1883.	7,929	16,000	“	“	2,063,460
1884.	8,499	“	“	2,134,975
1885.	8,389	36,000	“	“	2,990,234
1886.	8,294	“	“	3,059,529
1887.	8,257	13,000	“	“	3,228,410
1888.	8,593	75,804	2,958,314	†451,850	3,410,164
1889.	8,826	2,996,874	†472,579	3,469,453
1890.	8,867	3,052,386	†468,933	3,521,319
1891.	8,864	3,094,444	†465,928	3,560,372
1892.	8,489	3,048,444	†442,328	3,490,772
1893.	7,961	454,527	3,160,425	531,620	3,492,045
* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. † Y compris le revenu.					
NOTE.—Aqueduc construit en 1884 par une compagnie privée, et acheté par la corporation en 1894 au prix de \$150,000. Intérêt sur les débetures pour 100. Taux moyen payé sur la dette nette, 1876 et 1878, 6 pour 100; 1883, 1885 et 1887, 5 pour 100; 1888, 6 pour 100.					

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.	4,046	100,000	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	936,552		
1869.	4,805	100,000	"	"	"	"	886,245		
1870.	5,100	100,000	"	"	"	"	861,025		
1871.	5,589	100,000	"	"	"	"	1,159,890		
1872.	5,622	100,000	"	"	"	"	998,727		
1873.	6,081	100,000	"	"	"	"	1,046,106		
1874.	6,521	*103,000	"	"	"	"	1,124,161		
1875.	6,802	*103,000	"	"	"	"	1,211,325		
1876.	7,057	*103,000	"	"	"	"	1,273,042		
1877.	6,989	*103,000	"	"	"	"	1,184,777		
1878.	7,325	*103,000	"	"	"	"	1,141,425		
1879.	7,262	*103,000	"	"	"	"	2,779,169		
1880.	7,572	*103,000	"	"	"	"	2,761,464		
1881.	7,592	*103,000	"	"	"	"	2,804,182		
1882.	7,739	*123,000	"	"	"	"	2,836,835		
1883.	7,950	*130,000	"	"	"	"	2,913,405		
1884.	8,979	+160,000	"	"	"	"	2,953,925		
1885.	8,152	+190,000	"	"	"	"	3,148,551		
1886.	8,457	+200,000	"	"	"	"	3,380,830		
1887.	8,342	+200,000	"	"	"	"	3,367,467		
1888.	8,329	+218,503	"	"	"	360,000	3,335,514		
1889.	8,278	*329,793	3,109,883	¶	244,700	Pas de rapp.	3,354,583		
1890.	8,757	*311,687	3,228,907	¶	275,350	"	3,504,257	200,000	
1891.	8,764	*323,148	3,267,202	¶	257,150	"	3,524,352		
1892.	8,585	*324,162	3,252,187	¶	257,650	"	3,509,837		
1893.	8,631	\$314,000	3,242,402	¶	223,300	"	3,465,702		
1894.	8,713	299,911	3,261,504	¶	231,700	**	3,493,204		

*Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100. † Taux moyen de l'intérêt payé, 5½ pour 100. ‡ Taux moyen de l'intérêt payé, 5¼ pour 100. § Taux moyen de l'intérêt payé, 4½ pour 100. ¶ Taux moyen de l'intérêt payé, 4½ pour 100. ¶ Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. ** propriétés exemptes non taxées.

NOTE.—L'aqueduc a été construit en 1889-90 et appartient à la Cie. d'aqueduc de Chatham.

Année	Non donnée.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.
1868.	1,601						206,098
1869.	1,654						197,624
1870.	1,542						216,262
1871.	1,887	102,524	*		53,900		246,424
1872.	1,928	318,607	*		80,450		319,057
1873.	1,954						468,651
1874.	2,241	367,916	*		89,350		457,266
1875.	2,386						457,300
1876.	2,581	407,060	*		88,300		495,960
1877.	2,539	433,340	*		93,800		527,140
1878.	2,592	458,280	*		96,900		555,180
1879.	2,457	467,470	*		91,000		538,545
1880.	2,372	448,611	*		75,700		524,311
1881.	2,618	456,420	*		49,800		506,220
1882.	2,502	472,245	*		45,400		518,645
1883.	2,501	493,310	*		42,050		535,360
1884.	2,659	500,750	*		38,950		539,700
1885.	2,268	513,100	*		11,650		564,750
1886.	2,735	531,220	*		52,350		583,570
1887.	2,805	544,360	*		51,150		595,410
1888.	3,022	569,545	*		49,000		618,545
1889.	2,785	581,860	*		46,000		627,860
1890.	2,508	580,395	*		41,050		621,445
1891.	2,421	581,700	*		45,800		627,500
1892.	2,370	571,165	*		39,300		610,465
1893.	2,428	582,145	*		35,450		607,595
1894.	2,419	568,940	*		33,900		602,840

COBOURG.

1868.	4,250						1,285,872
1869.	4,463	244,000			442,273		1,799,315
1870.	4,316	244,000	*		429,238		1,582,350
1871.	4,187		*		255,504		1,451,852
1872.	4,170	291,242	*		223,480		1,423,853
1873.	4,182	303,742	*		233,039		1,729,874
1874.	4,694	314,742	*		201,340		1,385,199
					170,400		

* Valeur des bâtisses comprises dans les terrains.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction.	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1875.....	4,860	328,742	1,200,831	*	171,500	35,000	1,420,131		
1876.....	5,019	328,742	1,299,143	*	210,975	35,000	1,588,198		
1877.....	5,278	335,233	1,313,053	*	173,500	35,000	1,553,683		
1878.....	5,177	335,233	1,332,261	*	159,150	43,000	1,556,041		
1879.....	5,178	335,733	1,321,581	*	137,850	65,000	1,510,231		
1880.....	5,118	335,783	1,334,861	*	123,550	85,000	1,507,801		
1881.....	5,084	335,783	1,329,420	*	125,485	85,000	1,512,605		
1882.....	5,210	335,783	1,370,611	*	127,805	94,200	1,551,881		
1883.....	5,313	357,217	1,371,941	*	191,400	94,200	1,573,340		
1884.....	5,100	334,569	1,394,636	*	154,305	114,200	1,621,571		
1885.....	5,007	334,569	1,381,171	*	203,150	114,200	1,585,361		
1886.....	4,940	281,813	1,406,716	*	124,900	116,700	1,603,516		
1887.....	4,759	236,871	1,395,087	*	123,725	116,700	1,590,562		
1888.....	5,084	236,871	1,376,137	*	120,900	116,700	1,562,697		
1889.....	4,740	236,871	1,379,137	*	120,200	116,700	1,541,937	100,000	60,000
1890.....	4,801	236,871	1,366,117	*	120,050	116,700	1,536,307		
1891.....	4,694	216,871	1,367,364	*	110,650	116,700	1,541,284		
1892.....	4,609	216,871	1,364,885	*	106,000	116,700	1,525,385		
1893.....	4,359	208,000	1,363,605	*	101,800	116,700	1,499,805		
1894.....	4,312	205,591	1,362,853	*	123,100	116,700	1,485,953		

* Valeur des bâties comprise dans les terrains.

NOTE.—Taux de l'intérêt payé sur la dette nette, 6½ p. 100. Aqueduc construit en 1889. Moyenne du taux pour l'année 1894, 5½ p. 100.

COLLINGWOOD.

1868.....	1,680	Pas de rapp.	283,695	†	31,810	Pas de rapp.	315,505		
1869.....	1,854	"	283,040	†	33,699	"	316,739		
1870.....	2,143	"	390,510	†	36,751	"	427,261		

1872	2,889	..	524,075	+	31,125	..	576,200	..
1873	3,155	..	696,665	+	71,661	..	768,226	..
1874	3,543	..	765,508	+	51,460	..	816,968	..
1875	3,715	..	814,474	+	59,262	..	873,736	..
1876	3,659	..	837,433	+	40,360	..	877,793	..
1877	3,596	..	825,829	+	36,307	..	862,130	..
1878	3,583	..	872,947	+	37,690	..	910,637	..
1879	4,094	..	892,960	+	40,315	..	933,275	..
1880	4,315	..	931,913	+	45,525	..	977,438	..
1881	4,134	..	947,583	+	49,550	..	998,533	..
1882	4,762	..	978,178	+	41,800	..	1,019,978	..
1883	5,111	..	1,021,237	+	47,623	..	1,068,860	..
1884	5,297	..	1,083,678	+	48,100	..	1,131,778	..
1885	5,386	..	1,099,136	+	48,450	..	1,147,586	..
1886	5,056	..	1,149,354	+	57,950	..	1,207,304	..
1887	4,696	..	1,134,977	+	57,950	..	1,192,927	..
1888	5,114	..	1,154,126	+	61,780	..	1,215,906	..
1889	5,054	..	1,168,133	+	66,640	..	1,234,773	..
1890	5,050	..	1,192,181	+	58,150	..	1,250,331	..
1891	5,008	..	1,216,436	+	77,400	..	1,293,836	..
1892	5,089	..	1,290,833	+	66,150	..	1,356,983	..
1893	5,006	..	1,226,526	+	59,075	..	1,285,601	..
1894	5,166	..	1,361,741	+	60,200	..	1,421,941	..

* La dette nette est pour 1893, car le montant pour 1894 ne sera donné qu'à la fin de l'année. † Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.
NOTE.—Aqmeduc construit en 1891. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 6 pour 100.

CORNWALL.

1868	1,517	Non donnée.	331,660	*	171,790	Pas de rapp.	403,450	..
1869	1,886	..	334,285	*	193,358	..	427,643	..
1870	1,781	..	367,768	*	161,525	..	429,293	..
1871	1,669	..	356,335	*	199,575	..	455,910	..
1872	1,828	..	381,035	*	188,350	..	469,385	..
1873	2,376	..	465,970	*	119,510	..	661,070	..
1874	2,914	..	705,250	*	1142,050	..	847,300	..
1875	2,965	..	723,550	*	1124,150	..	847,700	..
1876	3,093	..	525,875	*	1110,800	..	636,675	..
1877	3,211	..	565,025	*	1110,500	..	675,525	..
1878	3,652	..	563,040	*	74,100	..	643,140	..
1879	3,867	..	639,500	*	173,200	..	712,700	..

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction.	Dette.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1880.....	4,154	Pas de rapp.	642,400	*	174,950	Pas de rapp.	717,350
1881.....	4,190	"	668,925	*	174,550	"	743,475
1882.....	4,239	"	884,350	*	190,300	"	974,650
1883.....	4,500	"	885,100	*	185,950	"	971,050
1884.....	5,403	"	986,625	*	184,650	"	1,071,275
1885.....	5,397	"	1,039,630	*	104,975	"	1,144,605
1886.....	5,710	"	1,213,245	*	116,675	"	1,329,920
1887.....	6,206	"	1,122,525	*	192,900	"	1,215,425
1888.....	6,402	"	1,247,375	*	101,740	"	1,349,115
1889.....	5,757	"	1,244,875	*	192,950	"	1,337,825
1890.....	6,153	"	1,287,175	*	183,350	"	1,370,525
1891.....	6,010	"	1,252,900	*	190,050	"	1,342,950
1892.....	6,211	"	1,248,330	*	185,680	"	1,334,010
1893.....	6,203	"	2,679,455	*	181,180	1,414,300	2,760,635
1894.....	6,013	"	2,452,304	*	170,900	997,466	2,523,204

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. † Y compris le revenu.

NOTE.—Aqueduc construit en 1886, par une compagnie privée qui en est propriétaire, et à qui la ville paie une rente annuelle pour l'eau, et pour la protection de la ville en cas d'incendie, de \$2,100.

* DRESDEN.

1882.....	1,747	Aucune.....	364,170	†	34,750	20,000	398,920
1883.....	1,606	17,810	374,865	†	44,450	20,000	419,315
1884.....	1,665	18,387	387,815	†	40,425	20,000	428,240
1885.....	1,823	15,670	395,430	†	41,450	22,000	436,880
1886.....	1,861	13,328	403,025	†	39,500	22,000	442,525
1887.....	1,885	17,551	408,825	†	39,325	22,000	448,150
1888.....	1,893	15,744	428,050	†	36,250	22,000	464,300
1889.....	2,011	13,342	427,925	†	30,950	22,000	458,875

1890.	2,089	9,484	537,565	†	37,250	22,000	574,815
1891.	1,915	4,038	475,659	†	44,550	22,000	520,209
1892.	1,973	Aucune.	457,289	†	36,950	22,000	494,239
1893.	1,847	“	431,269	†	29,050	22,000	460,319
1894.	1,850	“	430,140	†	27,450	22,000	457,590

* Incorporée en 1882. † Valeur des bâties comprise dans les terrains.
NOTE.—Pas d'aqueduc. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 5 pour 100.

* ESSEX.

1890.	2,300	26,631	441,034	†	16,200	31,000	441,034
1891.	2,300	60,574	431,685	†	15,400	70,000	431,685
1892.	2,100	60,156	403,831	†	16,100	70,000	403,831
1893.	2,150	60,561	390,792	†	13,200	70,000	390,792
1894.	2,165	58,619	386,493	†	14,900	70,000	386,493
							25,386
							3,412
							887
							361
							29,996

* Incorporée en 1890. † Valeur des bâties comprise dans les terrains.
NOTE.—Aqueduc construit en 1891. Taux moyen de l'intérêt payé en 1890, 9 pour 100, en 1891-94, 5½ pour 100.

* FERGUS.

1868.	1,182	15,500	285,528	*	+53,150	Non donnée.	338,678
1869.	1,059	12,500	290,710	*	+74,526	“	365,236
1870.	1,160	12,000	291,710	*	+57,095	“	348,805
1871.	1,281	11,000	304,070	*	+50,992	“	355,062
1872.	1,550	10,500	296,358	*	+61,080	“	357,438
1873.	1,640	7,000	311,745	*	+58,400	12,000	370,145
1874.	1,611	Aucune.	304,635	*	+46,173	12,000	362,808
1875.	1,660	“	303,553	*	+41,423	12,000	356,976
1876.	1,819	“	320,779	*	+38,623	12,000	371,402
1877.	1,761	“	330,373	*	+36,375	Non donnée.	366,748
1878.	1,701	16,500	328,950	*	+41,700	“	370,650
1879.	1,688	16,500	331,562	*	+41,950	“	373,512
1880.	1,783	18,300	329,060	*	+39,550	“	368,610
1881.	1,733	16,500	331,375	*	+43,000	“	374,375
1882.	1,661	16,500	335,586	*	+42,200	“	377,786
1883.	1,659	16,500	336,424	*	+42,600	“	379,024
1884.	1,663	16,500	350,117	*	+44,700	“	394,817
1885.	1,637	16,500	350,441	*	+44,750	“	395,191

FERGUS—Fin.

ANNÉE.	POPULA- TION.	DEITE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	
								\$	\$
1886.	1,703	16,500	355,270	*	48,900	Non donnée.	404,170	\$
1887.	1,624	16,500	354,232	*	48,130	"	402,382
1888.	1,679	15,000	361,350	*	46,050	"	407,400
1889.	1,642	15,000	363,787	*	41,300	12,000	405,087
1890.	1,598	20,600	380,675	*	44,225	12,000	424,900
1891.	1,532	20,479	393,760	*	44,700	12,000	438,460
1892.	1,545	20,190	396,455	*	42,475	12,000	438,930
1893.	1,581	19,677	390,380	*	42,850	12,000	433,230
1894.	1,591	19,383	390,511	*	41,200	15,500	431,711

* Valeur des bâties comprise dans les terrains. † Y compris le revenu.

NOTE.—Pas d'aqueduc. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette, 1868-89, inclusivement, 6 pour 100; 1890-94, 5 et 6 pour 100.

* FOREST.

1889.	1,750	+12,356	308,127		26,350	Pas de rapp.	334,677
1890.	1,690	+19,263	319,456		27,050	"	346,506
1891.	1,550	+18,775	322,251		26,391	"	348,612
1892.	1,589	\$17,866	308,582		25,355	"	343,937
1893.	1,570	15,379	318,866		24,993	"	343,859
1894.	12,892	319,735		25,125	2,650	344,860

* Incorporée en 1889. † Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100. ‡ Taux moyen de l'intérêt payé, 5½ pour 100. § Taux moyen de l'intérêt payé, 5¼ pour 100. || Valeur des bâties comprise dans les terrains.
NOTE.—Pas d'aqueduc.

ANNÉE.	POPULATION.	DETE NETTE.		VALEUR TAXÉE.				AQUEDEC.		
		\$	Pas de rapp.	Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
1874.	4,410		Pas de rapp.	\$ 902,453	*	\$ 96,050	Pas de rapp.	\$ 998,503		\$
1875.	4,732		"	959,833	*	96,250	"	1,056,083		
1876.	5,015		"	1,039,280	*	87,530	"	1,126,810		
1877.	5,003		"	1,052,335	*	93,000	"	1,145,935		
1878.	4,653		"	1,054,295	*	84,250	"	1,138,545		
1879.	4,432		62,340	1,042,485	*	70,300	"	1,112,785		
1880.	4,328		59,680	1,046,655	*	70,075	"	1,116,730		
1881.	4,195		57,733	994,630	*	93,435	"	1,088,065		
1882.	4,130		55,300	1,005,070	*	78,800	"	1,083,870		
1883.	3,818		53,352	1,052,020	*	81,150	"	1,133,170		
1884.	3,845		50,923	1,037,137	*	79,400	"	1,116,537		
1885.	4,023		48,964	1,000,972	*	77,200	"	1,008,172		
1886.	3,927		46,531	991,207	*	77,750	"	1,068,957		
1887.	3,920		43,613	976,450	*	71,250	"	1,047,700		
1888.	4,011		100,680	983,260	*	67,800	"	1,051,060		
1889.	3,871		102,766	1,003,690	*	66,200	"	1,070,890	71,000	71,000
1890.	3,621		99,846	1,020,054	*	73,725	"	1,093,779		
1891.	3,646		101,433	1,004,890	*	73,600	"	1,078,470		
1892.	3,462		116,739	1,000,420	*	61,225	"	1,061,645		
1893.	3,536		Non donnée.	990,350	*	57,175	"	1,047,525		
1894.	3,638		100,259	990,000	*	56,175	25,000	1,081,295	71,000	71,000

* Valeur des bâtisses comp. dans les terrains. NOTE.—Aquedec const. en 1880. Taux moyen de l'int. payé sur la dette nette, 5 pour 100.

GRAVENHURST.

1891.	1,843			243,522	*	3,350	"	246,872		
1892.	1,763			228,779	*	3,250	"	232,029		
1893.	1,882		11,067	228,305	*	2,300	"	230,605		
1894.	1,836		15,153	242,225	*	2,300	†	244,525		

* Valeur des bâtisses com. dans les ter. † Valeur d'exemptions, env. \$30,000. NOTE.—Taux moyen de l'int. payé sur la dette nette, 5 p. 100.

HAMILTON — Fin.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDEC.	
			Terres.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1874	31,957	2,469,109	11,037,420	*	2,812,620	Pas de rapp.	13,850,040		
1875	32,216	2,461,542	11,525,450	*	2,620,430	"	14,145,880		
1876	31,708	2,333,780	11,804,090	*	2,552,210	"	14,356,300		
1877	32,641	2,430,534	12,717,606	*	2,537,520	"	14,715,126		
1878	35,511	2,399,184	12,517,120	*	2,712,140	"	15,229,260		
1879	34,268	2,362,504	12,601,640	*	2,566,570	"	15,168,210		
1880	35,000	2,471,604	12,713,910	*	2,397,690	"	15,111,600		
1881	35,339	2,463,104	12,969,040	*	2,680,960	"	15,650,000		
1882	36,946	2,449,491	13,379,080	*	2,913,970	"	16,293,050		
1883	38,196	2,420,794	14,316,440	*	3,306,710	"	17,713,150		
1884	39,216	2,391,298	14,841,300	*	3,977,000	"	18,318,300		
1885	39,985	2,376,648	15,294,380	*	4,182,160	"	19,446,548		
1886	41,280	2,443,665	15,823,620	*	4,328,560	"	20,152,168		
1887	41,712	2,478,332	16,180,260	*	4,396,570	"	20,576,830		
1888	43,082	2,696,021	16,630,050	*	4,388,940	"	21,048,990		
1889	44,299	2,786,373	17,202,240	*	4,370,860	"	21,573,100		
1890	44,653	2,744,680	17,794,600	*	4,204,290	"	21,998,890		
1891	45,423	3,019,982	18,959,160	*	4,163,150	"	23,122,310		
1892	46,794	2,952,760	20,203,060	*	4,076,360	3,264,500	24,279,420		
1893	47,031	2,888,662	20,832,500	*	3,633,140	3,338,600	24,465,640	945,901	
1894	48,231	2,928,732	21,144,800	*	3,548,920	3,703,700	24,691,720		

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Aquedec construit en 1859-62. Taux moyen de l'int-vét payé sur la dette, 1868-74, inclusivement, 4½ pour 100 ; 1875-84, inclusivement, 5½ pour 100 ; 1885-88, inclusivement, 6 pour 100 ; 1889-93, inclusivement, 5½ pour 100

KINCARDINE.

1872	3,010	18,000	721,467	*	91,000	Aucune	812,467	
1873	3,016	18,000	720,180	*	88,500	"	808,680	
1874	2,984	18,000	716,432	*	89,000	"	803,432	

1875.	2,960	21,000	716,310	*	87,200	803,510
1876.	2,878	21,000	718,400	*	91,000	809,400
1877.	2,943	21,000	702,430	*	86,000	788,430
1878.	2,913	29,000	701,630	*	84,750	786,880
1879.	2,896	29,000	700,530	*	83,000	783,530
1880.	2,898	32,000	700,120	*	82,700	782,820
1881.	2,872	32,000	699,200	*	81,000	780,200
1882.	2,910	32,000	698,000	*	81,000	779,000
1883.	2,880	32,000	681,000	*	81,500	765,500
1884.	2,896	32,000	671,500	*	80,750	752,250
1885.	2,871	39,000	646,210	*	79,000	725,210
1886.	2,718	39,000	636,340	*	56,000	692,340
1887.	2,914	39,000	627,711	*	48,710	676,421
1888.	2,839	39,000	635,628	*	48,650	684,278
1889.	2,960	46,000	629,825	*	50,700	680,525
1890.	2,923	46,000	626,505	*	46,600	672,520
1891.	2,836	49,500	628,955	*	50,375	679,330
1892.	2,808	51,500	659,745	*	51,925	711,670
1893.	2,836	51,500	657,125	*	54,725	667,445
1894.	2,760	51,500	609,860	*	48,500	658,360

* Valeur des bâtisses comprises dans les terrains.

NOTE.—Aquaduc construit par une compagnie, loué à \$2,100 par année. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette, 1872-89, inclusivement, 5½ pour 100; 1890-93, inclusivement, 5 pour 100.

KINGSTON.

1868.	323,733	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	4,545,524
1869.	323,733	“	“	“	4,361,980
1870.	323,733	“	“	“	4,276,804
1871.	11,466	“	“	“	4,229,747
1872.	11,261	“	“	“	4,298,321
1873.	323,733	“	“	“	4,923,522
1874.	378,466	“	“	“	4,990,424
1875.	11,856	“	“	“	5,059,797
1876.	11,648	“	“	“	5,283,472
1877.	12,034	“	“	“	5,354,895
1878.	437,800	“	“	“	5,342,803
1879.	444,000	“	“	“	5,480,669
1880.	436,500	“	“	“	5,439,405
1881.	453,000	“	“	“	5,465,807
1882.	443,700	“	“	“	5,718,282
1883.	434,100	“	“	“	“
1884.	423,800	“	“	“	“
1885.	412,900	“	“	“	“
1886.	401,300	“	“	“	“
1887.	“	“	“	“	“
1888.	“	“	“	“	“
1889.	“	“	“	“	“
1890.	“	“	“	“	“
1891.	“	“	“	“	“
1892.	“	“	“	“	“
1893.	“	“	“	“	“
1894.	“	“	“	“	“

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1883.....	14,611	389,000	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	6,016,505	
1884.....	15,297	375,966	“	“	“	“	6,212,789	
1885.....	15,237	363,166	“	“	“	“	6,379,130	
1886.....	15,109	363,916	“	“	“	“	6,582,185	
1887.....	15,827	509,741	“	“	“	“	6,833,921	‡ 120,000	
1888.....	17,300	647,102	5,600,575	*	+1,560,420	“	7,160,995	258,900	
1889.....	18,200	727,596	5,859,485	*	+1,470,179	“	7,329,664	256,500	
1890.....	18,172	759,927	6,202,758	*	+1,515,381	“	7,718,139	278,500	
1891.....	18,202	762,159	6,408,570	*	+1,469,160	“	7,877,730	275,400	
1892.....	17,700	818,056	6,533,210	*	+1,440,290	“	7,973,500	272,100	
1893.....	17,348	825,498	+1,297,795	“	7,812,080	281,700	
1894.....	17,808	831,904	+1,280,850	“	7,770,000	278,000	

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. † Y compris revenu. ‡ Acheté d'une compagnie.

NOTE.—La dette nette comprend la dette de l'aqueduc et des améliorations locales. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1868-87, inclusivement, 6 pour 100 ; 1888, 5½ pour 100 ; 1889, 5¾ pour 100 ; 1890, 5¼ pour 100 ; 1891, 5½ pour 100 ; 1892-93, 5 pour 100.

LINDSAY.

1868.....	2,791	18,000	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	50,000	573,424
1869.....	2,959	19,100	“	“	“	“	579,133
1870.....	3,460	19,100	“	“	“	“	667,266
1871.....	3,966	17,100	“	“	“	“	717,460
1872.....	4,419	17,100	“	“	“	“	813,176
1873.....	4,076	37,100	“	“	“	“	862,971	7,000
1874.....	4,678	150,340	“	“	“	“	987,145	7,000
1875.....	5,382	150,340	“	“	“	“	996,129	8,090
1876.....	5,353	150,340	“	“	“	“	1,287,127	8,090
1877.....	5,374	150,340	“	“	“	“	1,332,898	8,090
1878.....	5,591	150,340	“	“	“	“	1,403,217	9,159
1879.....	5,521	150,340	“	“	“	“	1,376,511	9,159

MERRITON.

ANNÉE.	POPULA- TION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction
		\$	\$	\$	\$	\$	%	\$
1876.	1,686					265,035		
1877.								
1878.	1,600					309,325		
1879.	1,674					319,825		
1880.								
1881.	1,717	5,152				329,375		
1882.	1,697	4,194				336,628		
1883.	1,820	4,395				345,616		
1884.	1,887	3,000				353,796		
1885.	1,805	2,500				352,416		
1886.	1,777	4,560				488,941	70,000	70,000
1887.	1,786	1,786				490,366		
1888.	1,788	87,329				462,193		
1889.	1,733	73,868				568,447		
1890.	1,707	74,373				581,247		
1891.	1,730	59,790				574,917		
1892.	1,681	54,697				663,847		
1893.	1,603	74,689				670,040		
1894.	1,537	63,224				671,740		

NOTE.—Aqueduc construit en 1886. Taux moyen payé sur la dette nette, 5 pour 100.

MOUNT FOREST.

1868.						132,210		30,800	163,010	
1869.	1,498	22,000	*			142,805		35,250	178,055	
1870.	1,332	22,000	*			142,935		32,900	175,295	
1871.	1,317	26,500	*			159,990		29,900	189,890	
1872.	1,310	26,500	*			169,260		31,050	200,310	
1873.	1,900	26,500	*			173,390		28,650	202,040	
1874.	1,575	26,500	*							

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1874.....	1,715	3,000	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	591,930		
1875.....	1,715	2,250	" ..	" ..	" ..	" ..	612,715		
1876.....	2,090	1,500	" ..	" ..	" ..	" ..	688,670		
1877.....	2,070	750	" ..	" ..	" ..	" ..	713,665		
1878.....	2,059	Pas de rapp.	" ..	" ..	" ..	" ..	710,755		
1879.....	2,087	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	715,525		
1880.....	2,186	3,000	" ..	" ..	" ..	" ..	726,710		
1881.....	2,200	2,400	" ..	" ..	" ..	" ..	712,390		
1882.....	2,155	7,800	" ..	" ..	" ..	" ..	1,115,385		
1883.....	2,170	8,700	" ..	" ..	" ..	" ..	1,179,935		
1884.....	2,365	24,600	" ..	" ..	" ..	" ..	1,417,501	‡	17,000
1885.....	2,523	22,500	" ..	" ..	" ..	" ..	1,487,350		16,000
1886.....	2,968	34,800	" ..	" ..	" ..	" ..	1,579,970	2,000	17,000
1887.....	2,894	31,975	" ..	" ..	" ..	" ..	1,514,499		15,600
1888.....	2,785	29,150	1,441,339	*	†77,060	" ..	1,518,699		14,200
1889.....	2,961	107,825	1,451,158	*	†72,935	" ..	1,524,093	77,500	90,300
1890.....	2,905	103,648	1,447,890	*	†54,670	" ..	1,502,560		87,733
1891.....	3,105	99,403	1,474,033	*	†58,610	" ..	1,532,643		85,108
1892.....	3,261	105,488	1,482,328	*	†57,840	" ..	1,540,168		82,822
1893.....	3,619	118,638	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	" ..	2,006,545		80,472
1894.....	3,734	116,053	" ..	" ..	" ..	" ..	2,048,460		78,054

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. † Y compris le revenu. ‡ Aqueduc acheté d'une compagnie en 1884 pour \$17,000. Taux moyen de l'intérêt payé, 1868-93, 5 pour 100.

NEWMARKET.

1868.....	1,244	Aucune.....	311,550	*	27,200	Pas de rapp.	341,550		
1869.....	1,538	" ..	305,921	*	44,350	" ..	350,271		
1870.....	1,405	" ..	311,325	*	41,550	" ..	352,875		
1871 ..	1,466	" ..	318,335	*	39,700	" ..	358,035		

ANNÉE.	POPULA- TION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEBUC.	
			Terrains.	Bâtimens.	Personnelle.	exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
1882.	Non donnée.	\$ 10,800	\$ 318,850	\$ *	\$ 6,600	Aucune.	\$ 325,450	\$..	\$..
1883.	"	\$ 10,720	\$ 315,350	\$ *	\$ 5,900	"	\$ 321,250	\$..	\$..
1884.	"	\$ 10,500	\$ 310,150	\$ *	\$ 4,800	"	\$ 314,950	\$..	\$..
1885.	"	\$ 8,000	\$ 310,450	\$ *	\$ 4,100	"	\$ 314,550	\$..	\$..
1886.	"	\$ 18,000	\$ 313,700	\$ *	\$ 3,200	"	\$ 316,900	\$..	\$..
1887.	"	\$ 1,636	\$ 377,900	\$ *	\$ 6,500	"	\$ 384,400	\$..	\$..
1888.	"	\$ 1,738	\$ 405,000	\$ *	\$ 29,400	"	\$ 434,400	\$..	\$..
1889.	"	\$ 1,780	\$ 422,605	\$ *	\$ 33,600	"	\$ 456,205	\$..	\$..
1890.	"	\$ 1,730	\$ 423,445	\$ *	\$ 30,400	"	\$ 453,845	\$..	\$..
1891.	"	\$ 1,823	\$ 430,886	\$ *	\$ 26,700	"	\$ 477,586	\$..	\$..
1892.	"	\$ 1,827	\$ 454,870	\$ *	\$ 27,100	"	\$ 481,970	\$..	\$..
1893.	"	\$ 1,698	\$ 463,230	\$ *	\$ 29,400	"	\$ 492,630	\$..	\$..
1894.	"	\$ 1,698	\$ 488,065	\$ *	\$ 28,500	"	\$ 516,565	\$..	\$..

* Valeur des bâtimens comprise dans les terrains.

NOTE.—Pas d'aqueduc. Taux moyen de l'intérêt payé en 1894, 5 1/2 pour 100.

OTTAWA.

ANNÉE.	POPULA- TION.	DETTE NETTE.	Terrains.	Bâtimens.	Personnelle.	exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
1869.	Pas de rapp.	\$ 271,242	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	\$..
1870.	"	\$ 253,225	"	"	"	"	"	"	\$..
1871.	"	\$ 223,929	"	"	"	"	"	"	\$..
1872.	"	\$ 56,049	"	"	"	"	"	"	\$..
1873.	"	\$ 124,301	"	"	"	"	"	"	\$..
1874.	"	\$ 89,741	"	"	"	"	"	"	\$..
1875.	"	\$ 376,129	"	"	"	"	"	"	\$..
1876.	"	\$ 25,214	"	"	"	"	"	"	\$..
1877.	"	\$ 25,000	"	"	"	"	"	"	\$..
1878.	"	\$ 24,431	"	"	"	"	"	"	\$..
1879.	"	\$ 29,789	"	"	"	"	"	"	\$..
1880.	"	\$ 24,025	"	"	"	"	"	"	\$..

1881.....	25,633	*545,789	“	“	“	Pas de rapp.	10,393,275	1,049,584
1882.....	26,228	*529,025	“	“	“	“	10,628,220	1,049,584
1883.....	27,645	*394,197	“	“	“	“	10,768,492	1,049,584
1884.....	30,791	*355,111	“	“	“	“	11,105,025	1,049,584
1885.....	34,500	*398,957	“	“	“	“	11,545,735	1,049,584
1886.....	36,490	*476,585	“	“	“	“	12,094,320	1,049,584
1887.....	37,045	Pas de rapp.	“	“	“	†1,700,000	12,763,505	1,149,584
1888.....	41,000	†2,279,571	“	“	“	Pas de rapp.	16,000,000	1,254,850
1889.....	42,728	2,233,193	14,884,720	§	¶1,457,425	¶2,248,850	16,342,145	1,341,000
1890.....	43,122	2,354,738	15,544,210	§	¶1,565,750	¶2,248,850	17,109,960	1,440,000
1891.....	43,229	2,334,944	16,084,285	§	¶1,553,825	¶2,227,900	17,638,110	1,504,000
1892.....	43,942	2,290,781	16,699,110	§	¶1,537,050	¶2,219,150	18,236,160	1,512,000
1893.....	45,135	2,393,050	17,131,560	§	¶1,480,025	¶2,275,150	18,611,585	1,525,000
1894.....	Pas de rapp.	‡3,038,408	17,704,135	§	1,696,600	2,259,475	19,383,235	1,399,584

* Balance du passif au-dessus de l'actif. † Depuis 1888 la dette de l'aqueduc est comprise. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette 1869-85, inclusivement, 6 pour 100; en 1886, 5 et 6 pour 100; 1888, 5-80 pour 100; 1889, 5-67 pour 100; 1890, 5-64 pour 100; 1891, 5-57 pour 100; 1892, 5-15 pour 100; 1893, 5-12 pour 100. ‡ Non compris \$417,203 pour améliorations locales. § Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. ¶ Y compris le revenu. ¶ A part des propriétés de la corporation et du gouvernement.

NOTE.—Aqueduc construit en 1873-76.

OWEN SOUND.

1867.....	2,832	Non donnée.	457,857	*	180,100	Non donnée.	637,957	
1868.....	3,005	“	530,251	*	192,000	“	722,251	
1869.....	3,225	“	577,921	*	321,294	“	899,215	
1870.....	3,369	“	602,326	*	214,945	“	817,271	
1871.....	3,551	“	667,462	*	224,073	“	891,535	
1872.....	3,884	“	686,962	*	233,880	“	920,862	
1873.....	3,819	“	767,455	*	237,496	“	1,004,951	
1874.....	3,997	“	790,582	*	255,244	“	1,045,826	
1875.....	4,220	“	996,294	*	250,516	“	1,246,810	
1876.....	4,252	“	1,011,355	*	248,735	“	1,260,090	
1877.....	4,207	“	1,011,643	*	216,977	“	1,228,620	
1878.....	4,320	“	1,095,855	*	200,399	“	1,296,254	
1879.....	4,548	“	1,115,057	*	168,244	“	1,283,301	
1880.....	4,584	“	1,106,196	*	150,507	“	1,256,703	
1881.....	4,309	“	1,105,038	*	158,542	“	1,263,580	
1882.....	4,511	“	1,123,700	*	166,940	“	1,290,640	
1883.....	4,519	“	1,184,752	*	177,895	“	1,362,647	
1884.....	4,655	“	1,253,418	*	161,020	“	1,414,438	
1885.....	5,317	“	1,390,078	*	154,520	“	1,544,598	

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1886.....	5,672	Non donnée.	1,458,480	*	157,950	Non donnée.	1,616,430		
1887.....	5,791	"	1,573,348	"	195,050	"	1,768,398		
1888.....	6,359	"	1,615,875	"	188,850	"	1,804,725		
1889.....	7,237	"	2,307,126	"	228,400	"	2,535,526		
1890.....	7,550	"	2,384,480	"	220,250	"	2,604,730	95,000	95,000
1891.....	7,867	"	2,475,201	"	221,050	"	2,696,251		
1892.....	7,617	"	2,473,501	"	209,650	"	2,683,151		
1893.....	7,133	"	2,443,191	"	158,440	"	2,601,631		
1894.....	7,339	"	2,429,997	"	166,275	"	2,596,272		

* Valeur comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc acheté et agrandi en 1890.

*PALMERSTON.

1875.....	Pas de rapp.	2,400	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	138,987		
1876.....	"	12,500	"	"	"	"	202,980		
1877.....	"	18,000	"	"	"	"	279,290		
1878.....	"	36,000	"	"	"	"	304,800		
1879.....	"	43,000	"	"	"	"	313,520		
1880.....	"	43,000	"	"	"	"	Pas de rapp.		
1881.....	1,848	43,000	309,015	+	20,500	"	329,515		
1882.....	1,727	43,000	332,655	+	23,825	"	356,480		
1883.....	1,799	50,180	301,065	+	25,475	"	326,540		
1884.....	1,704	Pas de rapp.	301,150	+	24,100	"	325,250		
1885.....	1,855	49,023	333,745	+	21,600	"	355,345		
1886.....	1,634	48,000	283,565	+	19,275	34,550	302,840		
1887.....	Pas de rapp.	51,000	Pas de rapp.	+	Pas de rapp.	Pas de rapp.	365,485		
1888.....	1,662	51,000	326,471	+	30,900	"	357,371		
1889.....	1,782	51,000	326,110	+	22,650	"	348,760		
1890.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	+	Pas de rapp.	"	Pas de rapp.		

1891.....	1,654	330,047	+	423,068	353,115
1892.....	1,679	47,000	+	259,100	380,385
1893.....	1,821	356,160	+	331,050	387,210
1894.....	1,968	Pas de rapp.	+	386,350	390,810
						2,500

* Incorporée en 1875. † Valeur des bâties comprise dans les terrains. ‡ Revenu compris.
NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé en 1875-77, inclusivement, 8 pour 100; en 1878-92, 6 pour 100; en 1893, 5 et 6 pour 100.

PARIS.

1868.....	Pas de rapp.	652,159	*	Pas de rapp.	767,859
1869.....	2,486	642,752	*	"	775,165
1870.....	2,709	632,209	*	"	828,867
1871.....	2,728	714,866	*	"	844,005
1872.....	2,721	731,803	*	"	884,591
1873.....	2,819	741,201	*	"	882,022
1874.....	2,947	756,873	*	"	908,264
1875.....	3,071	776,712	*	"	940,565
1876.....	3,082	821,086	*	"	996,738
1877.....	3,090	839,402	*	"	1,019,478
1878.....	2,952	833,340	*	"	994,432
1879.....	3,103	852,606	*	"	1,017,320
1880.....	3,098	873,912	*	"	1,042,636
1881.....	3,062	863,143	*	"	1,014,205
1882.....	3,070	880,915	*	"	1,037,110
1883.....	3,523	908,006	*	"	1,055,101
1884.....	3,343	918,099	*	"	1,058,401
1885.....	3,316	947,794	*	"	1,092,612
1886.....	3,311	955,459	*	"	1,106,614
1887.....	3,423	979,439	*	"	1,245,347
1888.....	3,404	987,509	*	"	1,140,131
1889.....	3,133	989,009	*	"	1,112,654
1890.....	3,019	994,739	*	"	1,136,173
1891.....	3,009	1,007,469	*	"	1,149,280
1892.....	3,011	54,876	*	"	1,130,962
1893.....	2,958	57,705	*	"	1,077,723
1894.....	3,066	Pas de rapp.	*	"	1,076,347
						154,147
						35,788
						121,615
						107,650
						31,491
						32,824
						38,558
						34,795
						5,000
						30,000
						8,000
						26,518
						21,671

* Valeur des bâties comp. dans les terrains. Taux moyen de l'int. payé sur la dette, 6 p. 100. † Cont total au 31 déc. 1894 ‡ Dette à cette date.
NOTE.—Aqueduc construit en 1883.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.	1,150	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	1,500	170,200		
1869.	1,205	"	"	"	"	1,500	174,500		
1870.	1,291	"	"	"	"	1,800	176,400		
1871.	1,392	"	"	"	"	1,800	200,290		
1872.	1,895	"	"	"	"	2,000	226,980		
1873.	2,356	"	"	"	"	2,000	286,825		
1874.	2,430	"	"	"	"	3,500	341,635		
1875.	2,297	75,000	"	"	"	6,500	1,089,100		
1876.	2,630	75,000	"	"	"	6,700	1,102,750		
1877.	2,741	75,000	"	"	"	6,700	951,600		
1878.	2,577	75,000	"	"	"	6,700	860,250		
1879.	2,824	75,000	"	"	"	7,800	804,325		
1880.	2,886	75,000	"	"	"	7,150	766,100		
1881.	2,804	75,000	"	"	"	6,800	771,450		
1882.	2,975	75,000	"	"	"	6,550	809,000		
1883.	3,286	15,000	"	"	"	6,900	843,800		
1884.	3,272	15,000	"	"	"	7,750	868,095		
1885.	3,290	15,000	"	"	"	882,425	7,200		
1886.	3,666	15,000	"	"	"	7,700	923,925		
1887.	4,065	55,000	"	"	"	15,500	991,000		
1888.	4,120	70,854	848,200	†	159,425	17,150	1,006,625		
1889.	4,252	72,194	902,250	†	157,800	16,450	1,060,050		
1890.	4,280	73,490	916,650	†	155,075	19,800	1,071,725		
1891.	4,277	69,956	921,400	†	147,925	Pas de rapp.	1,069,325		
1892.	4,188	70,757	928,225	†	147,925	"	1,076,150		
1893.	4,303	*125,757	923,125	†	144,350	"	1,067,475		55,000
1894.	4,484	*124,854	953,850	†	148,550	‡300,000	1,102,400	50,000	55,000

* Y compris la dette de l'aqueduc. † Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. ‡ Les exemptions des églises, écoles, palais de justice, prison et hôpital, estimés à \$300,000 ne figurent pas sur le rôle d'évaluation.

NOTE.—Aqueduc commencé en 1893. Taux moyen de l'intérêt sur la dette en 1875-82 inclusiv., 6 pour 100; 1883-93 inclusiv., 5 pour 100.

PETERBOROUGH.

1868	4,620	81,800	991,190	*	255,500	Pas de rapp.	1,256,690
1869	4,950	80,200	1,026,117	*	487,316	"	1,513,433
1870	5,251	Pas de rapp.	1,096,394	*	548,340	"	1,480,834
1871	5,053	"	1,146,015	*	375,425	"	1,521,350
1872	5,167	"	1,181,208	*	373,350	"	1,554,558
1873	6,500	"	1,504,105	*	755,193	"	2,259,301
1874	6,805	63,614	1,627,825	*	506,100	"	2,133,925
1875	7,055	62,663	2,023,105	*	520,058	"	2,543,163
1876	6,810	71,108	2,092,860	*	458,710	"	2,551,570
1877	6,875	Pas de rapp.	2,149,840	*	371,900	"	2,521,740
1878	Pas de rapp.	"	Pas de rapp.	*	Pas de rapp.	"	2,639,352
1879	6,606	"	2,284,115	*	299,500	"	2,583,615
1880	6,375	91,449	2,222,580	*	315,050	"	2,535,630
1881	6,615	89,000	2,197,195	*	371,200	"	2,568,395
1882	7,010	88,600	2,240,075	*	401,790	"	2,617,365
1883	7,822	82,000	2,478,925	*	428,150	"	2,897,450
1884	7,622	Pas de rapp.	2,513,675	*	422,525	"	2,927,625
1885	8,101	77,000	2,772,230	*	424,550	"	3,193,275
1886	8,149	79,000	3,095,050	*	483,055	"	3,567,850
1887	8,663	84,000	3,254,425	*	484,650	"	3,739,375
1888	8,989	102,150	3,329,725	*	560,250	"	3,789,375
1889	9,284	86,130	3,444,775	*	451,500	"	3,789,375
1890	9,337	129,400	3,551,565	*	649,500	"	3,897,275
1891	9,512	122,549	3,667,050	*	470,855	"	4,198,065
1892	10,375	155,322	3,787,145	*	454,125	"	4,137,905
1893	10,680	156,483	3,830,370	*	438,725	"	4,241,270
1894	10,668	Non donnée.	3,913,540	*	397,825	"	4,269,095

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc construit par une compagnie, et lui appartenant.

PICTON.

1880	2,828	27,950	891,250	Pas de rapp.	31,100	118,300	956,610
1881	2,833	26,050	896,735	"	39,350	127,500	953,130
1882	2,863	22,936	898,335	"	30,500	129,100	948,635
1883	2,733	20,290	917,120	"	44,450	Non donnée.	986,695
1884	2,668	19,297	909,495	"	38,100	"	963,795
1885	2,744	17,225	913,710	"	18,400	"	969,910
1886	2,825	16,610	920,435	"	55,100	"	993,085

PICTON—Fin.

ANNÉE.	POPULA- TION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.		Coût de la construction	Dette.
					Personnelle.	Valeur des exemptions.		
1887.	\$ 3,034	\$ 15,034	\$ 955,510	\$ 42,450	Non donnée.	\$ 1,015,360	\$	
1888.	3,000	14,889	964,585	42,500	..	1,024,185	..	
1889.	2,998	45,832	989,385	73,600	..	1,073,685	33,000	
1890.	3,030	59,952	991,950	63,200	..	1,062,950	..	
1891.	3,060	58,625	1,024,300	69,075	..	1,121,525	..	
1892.	3,121	56,143	1,073,805	81,450	..	1,195,185	..	
1893.	3,295	53,785	1,106,300	80,600	..	1,209,200	..	
1894.	3,246	49,341	1,076,465	inclu. dans (124,300	1,177,665	..	
1895.	3,512	*47,443	1,106,200	le terrain. (149,200	1,222,050	..	

* 15 juin 1895. † 1894, taxe sur revenu, \$16,000. ‡ 1895, Taxe sur revenu, \$13,650.

NOTE.—Aqueduc construit en 1889. Taux moyen sur la dette nette, 5 pour 100.

PORT-HOPE.

1868.	4,305	79,025	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	1,323,311	..
1869.	4,631	80,595	1,512,768	..
1870.	4,975	82,724	1,446,658	..
1871.	5,027	92,199	1,499,448	..
1872.	5,352	100,106	1,520,373	..
1873.	5,445	165,685	1,561,988	..
1874.	5,667	159,684	1,671,295	..
1875.	5,737	158,397	1,666,025	..
1876.	5,991	182,470	1,668,040	17,562
1877.	5,974	170,201	1,758,405	..
1878.	5,515	172,931	1,457,399	..
1879.	5,546	162,074	1,427,790	..
1880.	5,390	161,414	1,437,351	..
1881.	5,324	157,706	1,448,070	..
1882.	5,513	149,806	1,479,875	..
1883.	5,440	149,496	1,471,330	..
1884.	5,455	149,079	23,964	..
1885.	5,441	152,654	1,472,255	..

1886.....	5,431	148,842	“	“	“	“	1,638,339	
1887.....	5,514	144,409	“	“	“	267,400	1,516,379	
1888.....	5,161	206,370	“	“	146,275	Pas de rapp.	1,504,279	
1889.....	4,987	205,528	1,298,158	*	153,525	“	1,547,657	
1890.....	4,821	206,735	Pas de rapp.	Pas de rapp.	136,525	“	1,571,364	
1891.....	4,782	242,828	“	“	135,525	“	1,514,398	
1892.....	4,746	232,935	1,332,657	*	124,425	“	1,527,232	
1893.....	4,836	199,936	1,342,122	*	136,425	“	1,550,867	
1894.....	4,718	197,050	1,338,031	*	136,325	54,000	1,542,316	

* Valeur des bâties comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc construit en 1876. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, $4\frac{3}{4}$ pour 100.

PRESCOTT.

1873.....	3,000	20,000	518,200	*	44,250	Pas de rapp.	562,450	
1874.....	3,000	40,000	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	“	Pas de rapp.	
1875.....	3,000	50,400	729,885	*	76,700	“	806,585	
1876.....	2,879	62,833	781,045	*	74,050	“	855,095	
1877.....	2,751	61,517	803,200	*	74,350	“	877,550	
1878.....	2,707	58,950	804,442	*	55,750	“	864,192	
1879.....	2,892	56,058	807,260	*	34,200	“	842,510	
1880.....	2,968	53,267	795,110	*	48,100	“	862,010	
1881.....	2,957	50,150	779,400	*	34,550	“	829,100	
1882.....	2,893	45,983	781,575	*	37,250	“	834,425	
1883.....	2,842	43,592	782,600	*	39,200	“	835,300	
1884.....	2,833	40,150	793,225	*	42,850	“	853,275	
1885.....	2,848	37,150	809,975	*	43,450	“	866,425	
1886.....	2,946	34,100	805,980	*	42,000	“	863,280	
1887.....	2,921	30,775	802,880	*	42,400	“	860,880	
1888.....	2,843	27,400	797,980	*	42,900	“	853,180	
1889.....	2,896	23,650	821,695	*	52,600	“	884,995	
1890.....	2,988	19,850	820,050	*	45,100	“	879,250	
1891.....	2,924	15,750	823,190	*	39,500	“	879,290	
1892.....	2,911	26,000	818,315	*	37,100	“	868,315	
1893.....	2,965	17,024	818,700	*	31,950	“	864,950	
1894.....	2,938	23,150	813,150	*	29,950	“	855,900	

* Valeur des bâties comprise dans les terrains.

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette, 1873-91, inclusivement, 6 pour 100 ; en 1892 et 1893, 5 pour 100 ; en 1894, 5 pour 100.

PRESTON.

ANNÉE.	POPULA- TION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDEC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction
1868.	1,324	\$ 30,800	\$ 284,741	*	\$ +48,538	Non donnée.	\$ 333,279	\$
1869.	1,194	30,800	243,644	*	+37,770	"	281,414	"
1870.	1,212	30,800	244,515	*	+34,119	"	278,634	"
1871.	1,318	30,800	252,221	*	+35,738	"	287,959	"
1872.	1,374	30,800	253,014	*	+36,000	"	289,014	"
1873.	1,383	29,085	253,562	*	+42,918	"	296,480	"
1874.	1,357	Pas de rapp.	257,191	*	+40,629	"	297,820	"
1875.	1,313	18,000	252,669	*	+39,639	"	292,308	"
1876.	1,451	15,650	258,234	*	+40,710	"	298,944	"
1877.	1,478	16,370	269,303	*	+34,145	"	303,448	"
1878.	1,424	15,060	259,729	*	+34,890	"	294,619	"
1879.	1,376	13,720	272,916	*	+29,990	"	302,906	"
1880.	1,378	10,850	275,189	*	+28,815	"	304,004	"
1881.	1,305	9,440	283,721	*	+25,775	"	309,496	"
1882.	1,430	8,990	275,621	*	+37,970	"	313,591	"
1883.	1,465	6,500	278,184	*	+43,390	"	317,024	"
1884.	1,536	4,970	281,134	*	+41,715	"	322,849	"
1885.	1,538	2,000	285,078	*	+45,450	"	330,528	"
1886.	1,667	2,000	300,396	*	+62,895	"	363,291	"
1887.	1,669	11,600	309,326	*	+66,920	"	376,246	"
1888.	1,670	12,288	326,816	*	+53,275	"	380,091	"
1889.	1,767	18,236	343,566	*	+54,460	"	398,026	"
1890.	1,842	15,976	508,990	*	+56,405	14,000	565,395	"
1891.	1,838	27,316	516,845	*	+54,155	Non donnée.	571,000	"
1892.	1,801	25,436	514,735	*	+55,050	"	564,785	"
1893.	1,804	23,226	516,355	*	+49,950	"	566,305	"
1894.	1,861	20,885	521,210	*	+49,600	"	570,810	"
1895.	2,017	Pas de rapp.	Pas de rapp.	*	Pas de rapp.	"	573,975	"

* Valeur des bâties comprise dans les terrains. † Revenu compris.

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1868-86, inclusivement, 6 pour 100 ; 1887-95, inclusivement, 5 pour 100.

RENFREW.

1868.	627	Aucune.....	93,155	*	25,875	Pas de rapp.	119,030
1869.	626	"	92,885	*	25,600	"	118,485
1870.	628	"	94,260	*	24,000	"	118,320
1871.	709	"	76,820	*	18,880	"	95,650
1872.	838	30,000	100,410	*	27,550	"	127,960
1873.	1,125	30,000	171,108	*	27,087	"	198,195
1874.	1,130	30,000	166,610	*	31,875	"	198,485
1875.	1,230	30,000	178,230	*	29,820	"	208,050
1876.	1,250	30,000	180,230	*	26,220	"	206,450
1877.	1,306	30,000	211,970	*	22,890	"	234,860
1878.	1,112	30,000	203,030	*	22,890	"	225,920
1879.	1,199	30,000	200,720	*	22,800	"	223,520
1880.	1,282	30,000	275,650	*	44,140	"	319,790
1881.	1,480	30,000	268,560	*	44,070	"	312,630
1882.	1,414	33,000	285,290	*	52,283	"	337,575
1883.	1,829	33,000	294,476	*	55,770	"	350,246
1884.	Pas de rapp.	33,000	306,491	*	55,565	"	362,056
1885.	1,766	33,000	315,290	*	58,110	"	373,400
1886.	2,162	33,000	328,550	*	67,290	"	395,840
1887.	1,891	33,000	372,390	*	81,000	"	453,390
1888.	2,438	33,000	416,340	*	66,050	"	482,390
1889.	2,550	33,000	443,230	*	64,270	"	507,500
1890.	2,188	33,000	446,960	*	53,756	"	503,716
1891.	3,200	33,000	484,605	*	58,350	"	542,955
1892.	2,293	33,000	487,515	*	57,325	"	534,840
1893.	2,453	26,000	537,400	*	54,800	"	612,200
1894.	2,568	Non donnée.	580,930	*	59,300	"	640,230

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé en 1868-92, 6 pour 100 ; en 1893, 5 et 6 pour 100.

RIDGETOWN.

1883.	1,820	12,000	888,193	*	84,760	Pas de rapp.	974,193
1884.	1,500	8,000	523,815	*	27,757	"	555,865
1885.	1,859	5,000	593,605	*	57,585	"	638,540
1886.	2,131	Pas de rapp.	595,310	*	50,460	"	600,420
1887.	2,200	12,000	660,025	*	55,775	"	725,300
1888.	2,066	Pas de rapp.	608,016	*	46,349	"	638,456

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1889.....	1,956	Pas de rapp.	606,678	*	49,190	Pas de rapp.	659,568
1890.....	2,169	11,000	619,780	*	53,530	" ..	679,710
1891.....	2,161	8,000	578,735	*	55,600	" ..	639,135
1892.....	1,745	Pas de rapp.	577,335	*	44,050	" ..	622,885
1893.....	1,820	12,500	566,090	*	37,740	" ..	605,730
1894.....	2,135	60,723	598,499	*	47,600	" ..	646,099

* Valeur des bâties comprise dans les terrains.

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé en 1883-86, 6 pour 100 ; en 1887, 1890, 1891 et 1893, 5 pour 100

SIMCOE.

1884.....	2,500	44,000	737,000	*	137,000	Non connue.	874,000
1885.....	2,575	44,000	751,000	*	124,000	" ..	875,000
1886.....	2,626	44,000	721,000	*	98,000	" ..	819,000
1887.....	2,700	44,000	722,000	*	99,000	" ..	821,000
1888.....	2,720	50,000	752,000	*	117,000	" ..	870,000
1889.....	2,800	57,000	767,000	*	93,000	" ..	860,000
1890.....	2,855	57,000	760,000	*	102,000	" ..	862,000
1891.....	2,780	60,000	773,000	*	98,000	" ..	871,000
1892.....	2,775	52,000	789,000	*	107,000	" ..	896,000
1893.....	2,700	45,000	804,000	*	105,000	" ..	909,000
1894.....	2,626	55,700	807,195	*	103,600	" ..	910,835

* Valeur des bâties comprise dans les terrains. NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé, 1884-87, 6 p. 100 ; 1888-93, 5½ p. 100 ; 1894, 5 p. 100.

SEAFORTH.

1868.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	92,809	*	24,585	Pas de rapp.	160,954
1869.....	" ..	" ..	102,930	*	28,810	" ..	135,540

1870.	1,314	113,890	27,800	“	164,785
1871.	1,450	135,685	21,000	“	137,690
1872.	2,600	147,050	31,850	“	181,900
1873.	Pas de rapp.	159,060	35,650	“	195,910
1874.	1,522	165,665	33,650	“	200,915
1875.	2,060	371,750	78,250	“	457,200
1876.	4,800	405,280	79,250	“	489,330
1877.	2,330	434,090	69,975	“	511,965
1878.	2,211	493,270	64,300	“	563,170
1879.	2,348	480,680	81,000	“	572,505
1880.	2,349	493,268	71,600	“	539,369
1881.	13,511	483,000	75,800	“	563,300
1882.	2,356	454,345	70,800	“	540,070
1883.	2,376	464,840	71,400	“	560,480
1884.	2,362	464,030	66,200	“	540,935
1885.	2,529	480,615	65,800	“	559,645
1886.	2,532	488,470	65,600	“	570,406
1887.	2,540	492,920	60,800	“	572,950
1888.	2,646	515,500	59,500	“	590,880
1889.	2,618	563,195	58,150	“	627,270
1890.	2,533	559,680	59,550	“	635,495
1891.	2,544	566,340	59,350	“	645,310
1892.	2,517	563,940	56,600	“	640,290
1893.	2,488	562,940	59,750	“	644,060
1894.	2,438	581,635	59,350	“	651,900
				“	11,000
				“	11,000

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc construit en 1889. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette 1868-77, inclusivement, 7 pour 100; 1878-84, 6½ pour 100; 1885-93, 6 pour 100.

STRATFORD.

1868.	3,530	*	691,820	80,700	772,520
1869.	3,941	*	700,905	79,550	801,605
1870.	4,051	*	763,850	82,900	846,800
1871.	4,202	*	821,910	98,200	920,110
1872.	5,223	*	974,055	95,500	1,069,155
1873.	6,101	*	1,113,253	112,100	1,225,353
1874.	6,594	*	1,496,575	130,400	1,624,975
1875.	7,301	*	1,683,240	145,900	1,829,140
1876.	7,729	981,780	1,115,615	130,275	2,227,670
1877.	8,442	1,026,000	1,204,675	129,700	2,359,875
1878.	8,645	1,052,352	1,252,355	124,350	2,429,057
				Non donnée.	

STRATFORD—Fin.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction
1879.	8,885	\$ 253,298	\$ 1,036,485	\$ 1,265,235	\$ 113,900	Non donnée.	\$ 2,415,820	\$
1880.	8,912	258,661	1,033,622	1,309,330	120,650	"	2,463,602	"
1881.	8,454	256,975	1,006,310	1,306,467	130,100	"	2,442,877	"
1882.	8,481	255,088	1,066,490	1,314,345	126,850	"	2,447,885	"
1883.	8,472	274,408	988,770	1,320,495	116,650	"	2,425,915	"
1884.	8,698	274,408	974,215	1,329,410	117,350	"	2,420,975	"
1885.	8,764	274,008	957,430	1,331,240	114,900	"	2,411,000	"
1886.	9,069	317,891	915,565	1,349,350	110,900	"	2,403,840	"
1887.	8,881	328,054	1,017,355	1,455,735	238,200	"	2,732,275	"
1888.	9,002	325,518	1,637,405	2,515,350	372,725	433,835	4,539,480	"
1889.	9,404	389,408	1,490,190	2,284,270	238,000	379,800	4,015,561	"
1890.	9,892	398,408	1,534,950	2,614,780	269,425	550,300	4,419,155	"
1891.	9,417	332,258	1,449,315	2,613,465	249,175	501,100	4,313,955	"
1892.	9,812	348,334	1,498,370	2,645,785	249,750	524,700	4,393,905	"
1893.	10,083	350,100	1,452,775	2,727,605	202,800	513,750	4,383,180	"
1894.	10,227	347,800	1,417,010	2,759,780	207,675	508,800	4,384,465	"

* Valeur des terrains compris dans les bâtisses.

NOTE.—Aqueduc appartenant à la Cie d'aqueduc de Stratford et est, sous son contrôle. Taux moyen de l'intérêt payé en 1868-74, 8 pour 100; en 1875, 7 pour 100; en 1876-85, 6 à 6½ pour 100; 1886-94, 4½ à 5½ pour 100.

STRATHROY.

1880.	3,421	Pas de rapp.	638,035	*	26,270	34,850	664,305
1881.	3,640	36,350	651,638	*	27,160	36,750	678,798
1882.	3,413	34,900	697,793	*	27,150	43,850	724,943
1883.	3,717	33,450	735,840	*	28,000	55,225	763,840
1884.	3,663	31,000	739,865	*	26,650	42,025	766,515
1885.	3,600	Pas de rapp.	932,732	*	28,850	58,500	961,582
1886.	3,579	"	904,995	*	33,790	65,175	938,785
1887.	3,573	34,602	1,007,715	*	54,195	40,400	1,061,910

1888.....	3,662	34,185	1,015,800	*	46,505	76,825	1,062,305
1889.....	3,886	33,746	1,013,980	*	44,975	79,700	1,058,955
1890.....	3,306	33,286	1,001,245	*	44,915	85,700	1,046,160
1891.....	3,219	32,803	1,014,848	*	41,135	93,850	1,065,983
1892.....	3,360	42,306	1,012,610	*	36,190	105,435	1,048,800
1893.....	3,163	39,177	993,035	*	67,540	98,360	1,060,575
1894.....	3,016	41,714	997,682	*	61,974	98,360	1,039,656

Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. NORV. — Taux moyen de l'int. payé sur la dette, 1881-91, 6 p. 100 ; 1892, 1893 et 1894, 5 p. 100.

SAINTÉ-CATHERINE.

	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.
1868.....	6,755	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	2,374,215	..
1869.....	8,007	"	"	"	"	"	2,302,095	..
1870.....	8,328	"	"	"	"	"	2,463,100	..
1871.....	8,287	"	"	"	"	"	2,641,100	..
1872.....	8,508	"	"	"	"	"	3,077,770	..
1873.....	8,852	"	"	"	"	"	2,694,538	..
1874.....	9,285	"	"	"	"	"	3,859,860	..
1875.....	10,000	"	"	"	"	"	4,008,390	..
1876.....	12,870	"	"	"	"	"	4,396,655	..
1877.....	13,143	"	"	"	"	"	4,489,485	..
1878.....	11,079	"	"	"	"	"	4,679,250	..
1879.....	10,475	"	"	"	"	"	4,593,950	..
1880.....	9,384	"	"	"	"	"	4,993,950	..
1881.....	9,498	"	"	"	"	"	4,586,847	..
1882.....	9,756	"	"	"	"	"	4,061,460	..
1883.....	10,058	"	"	"	"	"	4,150,500	..
1884.....	10,023	"	"	"	"	"	4,621,358	..
1885.....	9,931	"	"	"	"	"	4,703,045	..
1886.....	9,882	"	"	"	"	"	4,495,365	..
1887.....	9,779	"	"	"	"	"	4,686,465	..
1888.....	10,075	52,562	"	"	"	"	4,662,181	..
1889.....	10,023	Pas de rapp.	3,921,260	*	744,640	4,665,900	322,921	274,946
1890.....	9,694	"	3,867,030	*	710,050	4,577,000
1891.....	9,377	"	3,894,295	*	734,830	4,692,125
1892.....	9,114	"	3,865,005	*	696,250	4,561,255
1893.....	9,114	"	3,643,295	*	608,550	4,251,845
1894.....	9,423	"	3,684,025	*	605,750	4,285,775

* Valeur des bâtisses comprises dans les terrains. † Y compris revenu.

NOTE. — Aqeduc construit en 1876. Valeur des exemptions comprise dans les impôts. Taux moyen de l'intérêt payé 5½ pour 100.

THOROLD.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDEC.		
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction.	Dette.
1868.	1,414	Pas de rapp.	294,812	*	81,762	Pas de rapp.	376,574	\$	
1869.	1,412	"	270,503	*	71,296		354,925		
1870.	1,323	"	293,682	*	79,290		372,972		
1871.	1,417	"	299,442	*	82,945		382,387		
1872.	1,468	"	280,611	*	80,600		361,211		
1873.	1,531	"	295,474	*	105,815		401,289		
1874.	1,881	"	387,460	*	99,070		486,530		
1875.	1,895	"	486,440	*	120,135		606,575		
1876.	2,839	"	517,880	*	126,609		644,489		
1877.	2,994	"	544,098	*	184,300		728,398		
1878.	3,082	8,000	568,898	*	238,671		807,569		
1879.	2,874	7,656	561,345	*	155,949		717,294		
1880.	2,594	7,197	540,375	*	115,050		655,425		
1881.	2,471	6,805	547,535	*	124,830		672,365		
1882.	2,468	5,490	537,215	*	97,200		634,415		
1883.	2,547	5,258	536,765	*	97,880		634,645		
1884.	2,541	5,115	537,720	*	88,350		626,070		
1885.	2,664	7,598	541,475	*	88,455		629,930		
1886.	2,727	6,969	561,380	*	117,440		678,820		
1887.	2,917	14,302	603,100	*	91,285		694,385		
1888.	2,800	13,377	628,875	*	87,270		716,145		
1889.	2,732	39,003	626,105	*	92,389		718,485		
1890.	2,640	44,891	612,345	*	83,330		695,675		
1891.	2,401	39,345	615,520	*	72,400		687,920		
1892.	2,193	36,463	598,450	*	58,300		656,750		
1893.	2,317	594,415	*	50,000		644,415		
1894.	2,326	32,118	581,157	*	41,980	147,000	623,127		

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. Revenu compris dans la colonne personnelle.
 NOTE.—Taux moyens de l'intérêt payé en 1868-89, inclusivement, 6 pour 100 ; en 1890-93, 5½ pour 100.

TORONTO—Fin.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDEC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1879.	73,813	5,781,755	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	9,399,082	50,634,520	2,064,713
1880.	75,110	5,767,304	"	"	"	9,315,765	50,533,270	2,064,713
1881.	77,034	5,788,315	"	"	"	9,418,158	54,159,603	2,119,706
1882.	81,372	5,842,039	"	"	"	9,465,300	56,286,039	2,119,706
1883.	86,585	5,967,752	"	"	"	9,711,044	62,120,184	2,194,705
1884.	90,131	6,200,394	"	"	"	10,139,124	65,685,397	2,270,205
1885.	105,211	6,766,765	"	"	"	10,787,540	69,225,114	2,430,205
1886.	111,800	7,044,937	"	"	"	11,040,858	72,715,533	2,530,205
1887.	118,403	7,831,377	"	"	"	11,986,353	83,556,911	2,643,205
1888.	126,169	8,210,452	"	"	"	13,755,043	98,295,851	2,733,205
1889.	160,141	12,696,673	"	"	"	18,922,458	136,526,017	3,270,787
1890.	167,489	12,769,508	"	"	"	21,281,368	146,860,785	3,270,787
1891.	170,651	14,937,170	"	"	"	22,999,868	151,158,606	3,500,786
1892.	169,099	16,587,812	"	"	"	*14,479,188	150,766,035	3,685,510
1893.	167,653	16,461,832	"	"	"	*13,046,708	150,864,521	3,685,510
1894.	174,369	67,725,827	67,727,266	*13,601,838	23,189,524	149,054,951

* Y compris revenu.

NOTE.—Aquedec construit par une commission, 1872 à 1877. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette, 1868-78, 6 pour 100 ; 1879-82, 5½ pour 100 ; 1883, 5½ ; 1884, 5½ ; 1885, 5½ ; 1886, 5½ ; 1887, 5½ ; 1888, 5½ ; 1889, 4½ ; 1890, 4½ ; 1891, 4½ ; 1892, 4½ ; 1893, 4½ pour 100.

UXBRIDGE.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDEC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1873.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	3,500
1874.	26,125	"	"	"	"	"	10,264
1875.	26,125	"	"	"	"	"	12,750
1876.	26,125	"	"	"	"	"	12,750
1877.	28,525	"	"	"	"	"	12,750
1878.	28,525	"	"	"	"	"	12,750
1879.	30,025	"	"	"	"	"	12,750
1880.	30,025	"	"	"	"	"	12,750

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1875.	2,818	54,750	810,060	*	133,822	Pas de rapp.	943,882
1876.	3,010	73,650	768,765	*	94,175	32,900	862,940
1877.	2,880	69,900	792,994	*	86,700	34,900	879,694
1878.	2,924	66,450	801,206	*	73,550	22,500	874,756
1879.	2,990	73,000	815,235	*	70,050	22,750	885,285
1880.	3,034	69,550	800,480	*	60,250	26,500	860,730
1881.	2,946	66,100	844,233	*	83,618	27,700	927,851
1882.	2,969	62,650	844,029	*	73,936	27,700	917,965
1883.	2,708	59,550	831,661	*	68,300	32,600	899,961
1884.	2,984	56,450	827,850	*	70,330	28,100	898,180
1885.	2,867	67,000	830,054	*	66,990	27,000	897,044
1886.	3,023	66,284	819,721	*	64,430	29,400	884,151
1887.	2,951	97,742	818,919	*	69,830	29,150	888,749
1888.	2,886	99,566	828,222	*	63,380	50,550	891,602
1889.	2,891	98,559	888,750	*	46,375	51,280	945,135
1890.	2,641	97,143	901,670	*	50,425	44,800	952,095
1891.	2,693	95,526	883,784	*	52,900	37,340	936,684
1892.	2,668	94,926	881,403	*	105,700	69,040	987,103
1893.	2,647	94,316	879,222	*	93,900	60,240	973,122
1894.	2,576	93,937	868,778	*	89,100	60,600	957,873

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé, 1868-84, 6 pour 100 ; 1885-93, 5 et 6 pour 100.

WINDSOR, ONT.

1868.	3,697	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	1,007,630
1869.	3,739	"	"	"	"	"	967,890
1870.	3,857	"	"	"	"	"	1,005,385
1871.	4,324	"	"	"	"	"	865,105
1872.	Pas de rapp.	"	"	"	"	"	Pas de rapp.	148,342	125,000
1873.	5,126	"	"	"	"	"	1,287,975

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1889.....	1,911	44,660	439,627	*	78,085	Pas de rapp.	517,182		
1890.....	1,975	43,910	425,024	*	75,600	"	500,624		
1891.....	2,056	43,910	446,483	*	78,450	"	524,933		
1892.....	2,104	39,500	455,738	*	80,525	"	536,263		
1893.....	2,159	39,500	456,813	*	71,125	"	527,938		
1894.....	2,225	44,500	462,313	*	73,450	"	535,763		

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette en 1874-77, 7 pour 100; 1878-84, 6 et 7 pour 100; 1885, 5, 6 et 7 pour 100; 1886-89, 6 pour 100; 1890-95, 5 pour 100.

NOTE.—Aqueduc construit en 1879.

WOODSTOCK.

1868.....	3,974	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.	87,680	Pas de rapp.	856,239		
1869.....	4,114	"	"	"	86,684	"	866,856		
1870.....	4,029	"	"	"	81,800	"	847,185		
1871.....	4,064	"	"	"	93,770	"	904,330		
1872.....	4,445	18,990	"	"	94,610	"	947,100		
1873.....	4,650	Pas de rapp.	"	"	123,330	"	967,775		
1874.....	4,879	"	"	"	106,680	"	975,380		
1875.....	5,060	94,475	"	"	115,250	"	1,117,730		
1876.....	5,176	Pas de rapp.	"	"	119,100	"	1,357,125		
1877.....	5,298	"	"	"	109,900	"	1,376,850		
1878.....	5,069	"	"	"	118,475	"	1,415,090		
1879.....	5,123	"	"	"	145,025	"	1,493,095		
1880.....	5,382	106,400	"	"	152,930	"	1,521,230		
1881.....	5,599	129,300	"	"	174,025	"	1,598,190		
1882.....	5,213	Pas de rapp.	"	"	152,275	"	1,623,925		
1883.....	6,020	"	"	"	207,100	"	1,754,860		
1884.....	6,090	"	"	"	165,150	"	1,667,675		
1885.....	6,307	138,430	"	"	150,900	"	1,697,870		

QUEBEC.

BUCKINGHAM.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1890.....	2,044	Pas de rapp.	317,248	*	25,694	58,650	401,592
1891.....	Pas de rapp.	2,000	344,225	*	42,637	30,800	417,662
1892.....	"	Pas de rapp.	343,533	*	22,671	68,500	434,704
1893.....	2,230	"	456,748	*	16,991	79,325	513,178	40,000	40,000
1894.....	2,289	"	439,495	*	24,683	85,725	464,178	55,000	55,000

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 6 pour 100.

NOTE.—Aqueduc construit en 1892-93.

CÔTE SAINT-ANTOINE.

1880.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	1,386,965	+	Pas de rapp.	20,560	1,407,525
1881.....	"	"	1,810,020	+	"	23,460	1,833,480
1882.....	"	"	1,818,565	+	"	25,470	1,844,035
1883.....	"	"	1,829,440	+	"	49,391	1,878,831
1884.....	1,263	"	1,910,751	+	"	51,550	1,962,301
1885.....	1,298	"	1,964,463	+	"	109,780	2,074,243
1886.....	1,350	"	1,969,262	+	"	133,310	2,102,572
1887.....	1,455	"	2,299,540	+	"	182,000	2,481,540
1888.....	1,510	"	2,363,870	+	"	190,000	2,553,870
1889.....	1,605	"	2,463,870	+	"	195,600	2,659,470
1890.....	2,252	"	4,148,090	+	"	152,570	4,300,660
1891.....	2,800	"	4,381,691	+	"	147,410	4,529,101
1892.....	3,033	"	5,056,200	+	"	154,515	5,210,715
1893.....	3,500	*450,000	4,299,292	1,532,540	"	126,740	5,958,572
1894.....	3,750	*600,000	4,304,450	1,743,560	"	217,225	6,265,235

*Taux moyen de l'intérêt payé, 4 pour 100. + Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Eau fournie par la ville de Montréal.

CÔTE SAINT-LOUIS.

1890.....	2,700	Pas de rapp.	897,435	†	Pas de rapp.	28,700	926,135
1891.....	2,925	"	1,093,975	†	"	29,200	1,123,175
1892.....	3,060	"	1,366,638	†	"	58,950	1,425,588
1893.....	3,425	*160,000	1,435,895	†	"	68,900	1,504,795

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

† Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100.

NOTE.—Annexée à Montréal, 4 décembre 1893.

Eau fournie par la ville de Montréal.

FARNHAM.

1889.....	2,417	57,500	377,000	*	Pas de rapp.	89,000	466,000
1890.....	2,516	68,500	420,600	*	"	89,000	509,600
1891.....	2,633	97,500	436,700	*	"	89,000	525,700	30,000	30,000
1892.....	2,751	97,500	451,800	*	"	89,000	540,800
1893.....	2,917	97,500	458,300	*	"	115,000	573,300
1894.....	2,933	Non donnée.	461,700	*	"	150,000	611,700

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc construit en 1891. Taux moyen de l'intérêt sur la dette nette, 5½ pour 100.

FRASERVILLE.

1883.....	2,750	1,800	431,650	*	Pas de rapp.	613,850	1,045,500
1884.....	2,944	20,000	523,530	*	"	875,100	1,398,630
1885.....	3,493	23,000	571,580	*	"	908,900	1,480,080
1886.....	3,516	24,300	665,880	*	"	917,500	1,583,380
1887.....	3,924	26,200	709,703	*	"	881,900	1,591,603
1888.....	4,312	35,000	728,780	*	"	744,400	1,473,180
1889.....	4,328	35,000	761,745	*	"	761,200	1,522,845
1890.....	4,180	60,000	780,305	*	"	750,300	1,530,605
1891.....	4,201	76,000	802,430	*	"	874,300	1,676,730
1892.....	4,142	86,800	827,305	*	"	700,500	1,527,800
1893.....	3,686	90,000	856,450	*	"	726,800	1,583,250
1894.....	3,818	94,000	874,125	*	"	729,450	1,605,575

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Pas d'aqueduc. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1883, 5½ pour 100; 1884-87, 6 pour 100; 1888-89, 5½ pour 100; 1890, 5½ pour 100, et 1891-93, 5½ pour 100.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1877.....	Pas de rapp.	30,000	984,281	*	Pas de rapp.	Pas de rapp.	Pas de rapp.		
1878.....	"	Pas de rapp.	971,726	*	"	"	"		
1879.....	"	"	994,137	*	"	"	"		
1880.....	"	"	1,347,199	*	"	136,375	1,483,574		
1881.....	"	"	1,352,813	*	"	Pas de rapp.	Pas de rapp.		
1882.....	"	"	1,490,780	*	"	"	"		
1883.....	"	"	1,483,093	*	"	"	"		
1884.....	"	"	1,488,277	*	"	"	"		
1885.....	"	"	1,469,658	*	"	"	1,469,658		
1886.....	"	70,000	1,644,960	*	"	"	1,644,960	180,000	180,000
1887.....	"	140,000	1,763,345	*	"	"	1,763,345		
1888.....	"	166,000	1,774,508	*	"	127,050	1,901,558		
1889.....	11,954	251,000	1,774,508	*	"	Pas de rapp.	Pas de rapp.		
1890.....	11,802	Pas de rapp.	1,822,636	*	"	"	"		
1891.....	11,628	271,000	1,904,796	*	"	310,485	2,215,281		
1892.....	Pas de rapp.	Pas de rapp.	1,937,500	*	"	311,485	2,248,985		
1893.....	12,500	271,000	2,015,500	*	"	386,885	2,402,385		
1894.....	11,652	286,000	2,175,751	*	"	357,935	2,533,686	189,500	184,500

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc construit en 1886. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1877, 6 pour 100 ; 1891-93, 5½ pour 100.

JOLIETTE.

1868.....	Pas de rapp.	1,412	186,120	*	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.		
1869.....	"	1,250	192,950	*	56,150	12,050	"		
1870.....	"	2,634	192,950	*	Non donnée.	Non donnée.	"		
1871.....	"	2,018	192,950	*	"	"	"		
1872.....	"	2,644	242,710	*	"	"	"		
1873.....	"	2,917	242,710	*	"	"	"		

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1883.	2,510	4,400	493,780	*	Pas de rapp.	134,700	628,480		
1884.	2,575	14,400	522,695	*	"	134,700	657,395		
1885.	2,780	14,400	588,620	*	"	135,350	723,070		
1886.	3,030	19,000	630,465	*	"	135,350	765,815		
1887.	3,215	19,000	648,315	*	"	135,700	784,015		
1888.	3,290	19,000	673,410	*	"	135,700	809,110		
1889.	3,548	75,000	749,770	*	"	192,100	941,870		
1890.	3,757	110,000	860,420	*	"	279,100	1,139,520	102,000	
1891.	3,905	110,000	937,055	*	"	297,950	1,235,005		
1892.	3,957	132,000	960,030	*	"	305,950	1,265,980		
1893.	4,077	137,000	1,014,395	*	"	312,075	1,326,470		
1894.	4,294	137,000	1,382,775	*	"	350,850	1,733,625		

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc construit en 1890. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1874-75, 6 pour 100 ; 1876-83, 8 pour 100 ; 1884-85, 6 $\frac{1}{2}$ pour 100 ; 1886-88, 6 $\frac{1}{3}$ pour 100 ; 1889-91, 4 $\frac{2}{3}$ pour 100 ; 1892, 4 $\frac{1}{2}$ pour 100 ; 1893, 4 $\frac{2}{3}$ pour 100.

LAUZON.

1868.	2 612	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	260,950		
1869.	2,702	"	"	"	"	"	263,520		
1870.	2,711	"	"	"	"	"	265,300		
1871.	2,663	"	"	"	"	"	333,350		
1872.	2,650	"	"	"	"	"	310,100		
1873.	2,702	"	"	"	"	"	340,495		
1874.	2,767	"	"	"	"	"	313,400		
1875.	2,794	"	"	"	"	"	319,430		
1876.	2,808	"	"	"	"	"	397,740		
1877.	3,857	200	"	"	"	"	634,050		
1878.	3,780	200	"	"	"	62,300	605,465		

1879.	3,690	Non donnée.	“	“	“	62,300	602,945
1880.	3,626	“	“	“	“	67,500	623,000
1881.	3,650	“	“	“	“	71,500	654,630
1882.	3,400	“	“	“	“	71,425	688,945
1883.	3,408	“	“	“	“	322,750	930,925
1884.	3,364	“	“	“	“	570,250	1,231,215
1885.	3,194	“	“	“	“	570,250	1,231,215
1886.	3,167	“	“	“	1,000	1,312,950	1,953,945
1887.	3,169	250	“	“	1,000	1,525,800	2,164,930
1888.	3,224	300	“	“	600	1,083,400	1,791,225
1889.	3,259	1,200	“	“	1,100	1,085,550	1,748,490
1890.	3,164	550	“	“	1,115	1,098,250	1,743,550
1891.	3,193	550	“	“	1,000	1,096,950	1,804,905
1892.	3,291	Non donnée.	“	“	1,200	1,000,950	1,630,145
1893.	3,110	“	“	“	6,600	1,107,400	1,630,420
1894.	2,123	3,210	“	“	4,240	1,180,300	1,696,435

LÉVIS.

1868.	6,500	Aucune.	Non donnée.	Non donnée.	484,060	1,484,060
1869.	6,500	“	“	“	484,060	1,484,060
1870.	6,500	“	“	“	493,050	1,593,050
1871.	6,500	“	“	“	493,050	1,593,050
1872.	6,500	“	“	“	493,050	1,593,050
1873.	7,000	“	“	“	802,560	1,892,560
1874.	7,000	“	“	“	802,560	1,892,560
1875.	7,000	50,000	“	“	802,560	1,892,560
1876.	7,000	50,000	“	“	802,560	1,892,560
1877.	7,000	70,000	“	“	911,054	2,011,054
1878.	7,000	70,000	“	“	911,054	2,011,054
1879.	7,000	70,000	“	“	911,054	2,011,054
1880.	8,000	70,000	“	“	911,054	2,011,054
1881.	8,000	70,000	“	“	911,583	2,311,583
1882.	8,000	70,000	“	“	911,583	2,311,583
1883.	8,000	70,000	“	“	911,583	2,311,583
1884.	8,000	150,000	“	“	911,583	2,311,583
1885.	8,000	150,000	“	“	911,583	2,311,583
1886.	8,000	216,500	“	“	911,583	2,311,583
1887.	7,500	216,500	“	“	944,354	2,144,354
1888.	7,500	216,500	“	“	844,354	2,144,354

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEU TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1889.	7,500	216,500	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	867,172	3,011,286
1890.	7,500	216,500	" ..	" ..	" ..	1,309,225	3,117,164
1891.	7,500	269,000	" ..	" ..	" ..	1,166,152	3,370,683
1892.	7,500	269,000	" ..	" ..	" ..	1,237,150	3,296,198
1893.	7,500	269,000	" ..	" ..	" ..	1,523,800	3,567,641
1894.	7,500	269,000	" ..	" ..	" ..	1,563,800	3,512,641

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100.

LONGUEUIL.

1893.	3,000	131,845	300,117	519,863	Non donnée.	192,100	819,980
1894.	3,171	123,000	298,762	527,032	" ..	198,288	1,024,082	76,185	*

* Compris dans la dette de la ville.

NOTE.—Aqueduc construit en 1875 au coût de \$75,000. Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100.

MONTREAL.

1868.	102,150	5,000,000	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Pas de rapp.	Pas de rapp.
1869.	103,840	4,955,000	" ..	" ..	" ..	6,279,700	47,679,000
1870.	105,530	5,080,000	" ..	" ..	" ..	7,043,200	50,599,840
1871.	107,220	5,100,000	" ..	" ..	" ..	7,358,400	53,992,000
1872.	112,020	5,700,000	" ..	" ..	" ..	8,407,450	56,212,260
1873.	116,820	7,400,000	" ..	" ..	" ..	8,801,500	63,561,150
1874.	121,620	9,500,000	" ..	" ..	" ..	8,865,500	70,437,900
1875.	126,430	9,900,000	" ..	" ..	" ..	11,555,500	92,915,175
1876.	131,230	10,900,000	" ..	" ..	" ..	12,743,800	96,174,055
1877.	136,030	10,900,000	" ..	" ..	" ..	12,578,200	92,602,965

1878.....	140,880	10,800,000	"	"	14,657,500	72,242,506
1879.....	145,630	10,600,000	"	"	13,964,050	66,160,613
1880.....	150,430	10,440,000	"	"	13,762,400	78,387,759
1881.....	155,230	10,660,000	"	"	13,790,100	79,883,445
1882.....	161,380	10,400,000	"	"	14,117,900	82,205,078
1883.....	167,520	10,200,000	"	"	14,359,000	84,505,002
1884.....	173,660	10,100,000	"	"	15,324,084	88,327,569
1885.....	179,800	10,220,000	"	"	15,568,816	89,845,000
1886.....	185,940	10,582,000	"	"	16,519,490	94,457,348
1887.....	192,090	10,000,000	"	"	17,921,665	101,758,512
1888.....	198,230	10,972,847	"	"	19,131,420	108,766,013
1889.....	204,370	14,283,921	"	"	19,749,210	115,663,137
1890.....	210,510	14,325,714	"	"	20,879,920	122,859,859
1891.....	216,650	16,159,235	"	"	21,165,020	128,413,000
1892.....	224,000	17,825,412	"	"	23,000,000	136,258,365
1893.....	232,000	20,300,000	"	"	34,185,894	165,020,135
1894.....	237,000	22,960,000	"	"	36,188,550	170,456,315

NOTE.—Aqueduc construit en 1883. Taux moyen de l'intérêt payé en 1888-89, 4 1/4 pour 100 ; 1890, 4 1/2 pour 100 ; 1891-94, 4 1/4 pour 100.

60

NOTRE-DAME DE GRACE.

1893.....	2,167	1,665,764	*	1,665,764
1894.....	2,213	1,665,764

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

SHERBROOKE.

1874.....	6,438	222,180	Non donnée.	Non donnée.	Non donné.	1,339,740
1875.....	7,585	226,040	"	"	"	1,530,044
1876.....	7,097	179,370	"	"	95,000	1,952,165
1877.....	6,521	193,661	"	"	130,500	1,986,065
1878.....	6,605	201,661	"	"	141,700	2,083,630
1879.....	6,789	207,963	"	"	135,720	2,026,205
1880.....	6,910	221,316	"	"	135,720	2,005,430
1881.....	7,446	224,973	"	"	189,300	2,025,655
1882.....	7,443	222,932	"	"	152,250	2,483,698
1883.....	7,982	234,748	"	"	152,000	2,535,753
1884.....	8,253	241,747	"	"	152,000	2,561,708

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1885.....	8,193	174,528	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	152,000	2,667,780
1886.....	8,330	179,029	“	“	“	152,000	2,716,945
1887.....	8,824	178,157	“	“	“	158,000	2,792,920
1888.....	9,177	183,893	“	“	“	160,000	2,897,650
1889.....	9,460	183,300	2,981,750	“	“	180,000	3,683,400
1890.....	9,923	191,855	3,058,675	“	“	158,050	3,750,615
1891.....	10,110	276,694	3,552,333	“	“	135,600	3,687,933
1892.....	9,630	284,910	3,969,857	“	“	135,600	4,105,457
1893.....	“	“
1894.....	9,727	283,298	3,838,539	“	135,600	3,974,159

NOTE.—L'aqueduc appartient à une compagnie privée. Taux moyen de l'intérêt payé, 5 et 6 pour 100.

SAINTE-CUNÉGONDE.

1878.....	4,219	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	1,163,363
1879.....	4,094	“	“	“	“	“	1,174,833	106,000	225,000
1880.....	4,098	“	“	“	“	“
1881.....	4,099	“	“	“	“	“	1,258,183
1882.....	4,487	“	“	“	“	“	1,225,133
1883.....	4,546	“	“	“	“	“	1,203,343
1884.....	4,856	“	“	“	“	“	1,375,083
1885.....	4,995	“	“	“	“	“	1,397,733
1886.....	4,980	“	“	“	“	“	1,639,803
1887.....	5,490	“	“	“	“	“	2,399,983
1888.....	6,247	“	“	“	“	“	2,168,660
1889.....	6,839	“	“	“	“	“	2,200,200
1890.....	7,400	“	“	“	“	“	2,583,834
1891.....	8,446	“	“	“	“	“	2,107,710
1892.....	8,820	“	“	“	“	“	2,214,460

1893.....	8,940	“	“	“	322,700	3,054,840
1894.....	9,987	“	“	“	506,100	3,083,260

NOTE.—Aqueduc construit en 1879.

SAINT-HYACINTHE.

	Non donnée.	16,000	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.
1868.....	Non donnée.	16,000	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.
1869.....	“	16,000	“	“	“	“	“
1870.....	“	16,600	“	“	“	“	“
1871.....	“	16,600	“	“	“	“	“
1872.....	“	16,600	“	“	“	“	“
1873.....	“	16,600	“	“	“	“	“
1874.....	“	16,600	“	“	“	“	“
1875.....	“	16,608	“	“	“	“	“
1876.....	“	41,917	“	“	“	“	“
1877.....	“	51,218	“	“	“	“	“
1878.....	“	49,849	“	“	“	“	“
1879.....	“	49,291	“	“	“	“	“
1880.....	“	4,760	“	“	366,400	979,690	“
1881.....	“	4,880	“	“	361,800	1,026,240	“
1882.....	“	5,160	“	“	370,860	1,069,100	“
1883.....	“	5,320	“	“	509,800	1,246,120	“
1884.....	“	5,350	“	“	509,800	1,246,120	“
1885.....	“	5,400	“	“	509,800	1,246,120	“
1886.....	“	5,418	“	“	520,000	1,341,625	“
1887.....	“	6,000	“	“	520,000	1,341,625	“
1888.....	“	7,800	“	“	520,000	1,341,625	“
1889.....	“	7,319	“	“	520,000	1,341,625	“
1890.....	“	7,174	“	“	520,000	1,341,625	“
1891.....	“	7,175	“	“	678,300	1,540,850	“
1892.....	“	7,016	“	“	678,300	1,540,850	“
1893.....	“	8,068	“	“	741,000	1,610,725	“
1894.....	“	8,068	“	“	“	“	“
1895.....	“	9,230	“	“	827,800	2,924,675	“

NOTE.—Aqueduc construit en 1876.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.	3,800	*90,000	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	200,000	800,000		
1869.	3,800		“	“	“	300,000	900,000		
1870.	3,800		“	“	“	400,000	1,000,000		
1871.	3,800		“	“	“	600,000	1,500,000		
1872.	4,100		“	“	“	600,000	2,000,000	60,000	
1873.	4,200		“	“	“				
1874.	4,200		“	“	“				
1875.	4,300		“	“	“				
1876.	5,200		“	“	“				
1877.	5,000		“	“	“				
1878.	4,800		“	“	“				
1879.			“	“	“				
1880.			“	“	“				
1881.	4,314		“	“	“				
1882.			“	“	“				
1883.			“	“	“				
1884.			“	“	“				
1885.			“	“	“				
1886.			“	“	“				
1887.			“	“	“				
1888.			“	“	“				
1889.			“	“	“				
1890.			“	“	“				
1891.	4,772		“	“	“				
1892.			“	“	“				
1893.		†100,000	1,419,530	‡	“	845,300	2,264,830	100,000	
1894.		† 95,000	1,500,000	‡	“	850,000	2,300,000		

* Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100. † 4½ à 6 pour 100. ‡ Valeur des bâtisses dans les terrains.
 NOTE.—Aqueduc construit en 1872 par une compagnie privée.

ST. JÉRÔME.

1886	2,500	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.
1887	2,500	"	"	"	"	"
1888	2,700	"	"	"	"	"
1889	2,800	"	"	"	"	"
1890	2,900	"	"	"	"	"
1891	3,000	"	"	"	"	"
1892	3,200	"	"	"	"	"
1893	3,500	*55,000	"	"	"	"
1894	3,150	*50,500	"	597	279,700	888,990

* Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100.

NOTE. — Aqueduc construit en 1876, coût, \$212,000.

VALLEYFIELD.

1875	3,011	Non donnée.	480,380	*	45,000	Non donnée.	584,380
1876	3,075	"	511,925	*	"	"	511,925
1877	3,011	Non donnée.	969,387	*	39,550	27,100	1,036,037
1878	3,140	"	947,587	*	48,400	27,100	1,023,087
1879	3,598	"	835,050	*	48,750	48,175	931,975
1880	3,707	"	815,025	*	62,900	33,050	910,975
1882	4,376	"	868,575	*	67,800	52,900	989,275
1883	4,775	"	1,443,025	*	79,040	76,500	1,598,565
1884	4,619	"	1,047,260	*	89,350	132,400	1,269,010
1885	4,934	"	1,275,425	*	129,300	153,700	1,558,425
1886	5,121	"	1,402,000	*	135,275	158,700	1,695,975
1887	5,210	"	1,437,900	*	128,975	191,296	1,798,171
1888	5,254	"	1,495,675	*	127,000	179,500	1,802,175
1889	5,210	"	1,505,425	*	112,550	202,800	1,820,775
1890	5,122	"	1,513,450	*	130,000	213,500	1,868,950
1891	5,020	"	1,518,175	*	133,350	214,100	1,865,625
1892	5,156	"	1,524,925	*	135,500	216,100	1,876,525
1893	5,619	"	1,592,325	*	151,500	224,050	1,967,875
1894	5,800	"	2,018,180	*	202,525	233,650	2,454,355
1875	3,011	Non donnée.	480,380	*	45,000	Non donnée.	584,380
1876	3,075	"	511,925	*	"	"	511,925
1877	3,011	Non donnée.	969,387	*	39,550	27,100	1,036,037
1878	3,140	"	947,587	*	48,400	27,100	1,023,087
1879	3,598	"	835,050	*	48,750	48,175	931,975
1880	3,707	"	815,025	*	62,900	33,050	910,975
1882	4,376	"	868,575	*	67,800	52,900	989,275
1883	4,775	"	1,443,025	*	79,040	76,500	1,598,565
1884	4,619	"	1,047,260	*	89,350	132,400	1,269,010
1885	4,934	"	1,275,425	*	129,300	153,700	1,558,425
1886	5,121	"	1,402,000	*	135,275	158,700	1,695,975
1887	5,210	"	1,437,900	*	128,975	191,296	1,798,171
1888	5,254	"	1,495,675	*	127,000	179,500	1,802,175
1889	5,210	"	1,505,425	*	112,550	202,800	1,820,775
1890	5,122	"	1,513,450	*	130,000	213,500	1,868,950
1891	5,020	"	1,518,175	*	133,350	214,100	1,865,625
1892	5,156	"	1,524,925	*	135,500	216,100	1,876,525
1893	5,619	"	1,592,325	*	151,500	224,050	1,967,875
1894	5,800	"	2,018,180	*	202,525	233,650	2,454,355

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE. — Aqueduc construit en 1885 par une compagnie et acheté par la municipalité en 1887. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, entre 5½ et 5¾ pour 100.

NOUVELLE-ECOSSE. AMHERST.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1890.	3,700	1,231,970	*	598,385	100,000	1,830,355
1891.	3,700	31,500	1,231,970	*	598,385	100,000	1,830,355
1892.	3,781	116,500	1,231,970	*	598,385	100,000	1,830,355
1893.	4,000	127,500	1,231,970	*	598,385	1,830,355	79,000	80,000
1894.	4,500	127,500	1,355,875	*	507,641	100,000	1,866,206	80,000	80,000

* Valeur des bâties comprise dans les terrains.
 NOTE.—Aqueduc construit en 1891-93. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 4½ pour 100.

DARTMOUTH.

1879.	16,700	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.
1880.	16,700	"	"	"	"	1,321,335
1881.	3,786	16,700	"	"	"	"	1,318,755
1882.	16,700	"	"	"	"	1,308,900
1883.	16,700	"	"	"	"	1,316,075
1884.	16,700	"	"	"	"	1,182,500
1885.	16,700	"	"	"	"	1,195,125
1886.	18,700	"	"	"	"	1,215,635
1887.	18,700	"	"	"	"	1,222,110
1888.	18,700	"	"	"	"	1,221,840
1889.	20,000	1,031,350	*	229,675	"	1,261,025
1890.	"
1891.	6,252	"
1892.	"
1893.	311,300	1,192,375	*	286,650	50,000	1,479,025	130,000	130,000
1894.	311,300	1,433,130	*	370,237	50,000	1,803,367	130,000	130,000

* Valeur des bâties comprise dans les terrains.
 NOTE.—Aqueduc construit en 1892-93. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1879-1888, 6 pour 100 ; 1889, 4·21 pour 100 ; 1893, 4·37 pour 100. En explication de la haute dette en proportion de la valeur taxée, nous ferons remarquer que \$150,000 ont été dépensées pour l'achat d'un bateau traversier, qui paye ses dépenses par ses revenus.

HALIFAX.

1868.	937,300	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	16,348,000
1869.	16,865,000
1870.	16,956,000
1871.	29,582	17,487,000
1872.	1,177,300	18,261,000
1873.	19,772,000
1874.	1,205,200	19,809,000
1875.	19,781,000
1876.	1,353,700	18,532,000
1877.	17,695,000
1878.	17,256,000
1879.	15,603,000
1880.	1,419,700	14,468,000
1881.	14,513,000
1882.	36,100	1,519,700	15,555,000
1883.	..	1,590,513	17,154,000
1884.	..	1,667,419	21,445,000
1885.	..	1,680,919	21,211,000
1886.	..	1,699,401	21,092,000
1887.	..	1,702,145	20,895,000
1888.	..	1,791,145	21,600,000
1889.	..	1,825,000
1890.	15,122,495	*	4,539,913	21,694,660
1891.	..	38,495	14,871,565	*	4,547,500	21,749,832
1892.	15,186,890	*	4,617,000	21,841,821
1893.	..	2,500,000	15,212,150	*	4,909,000	22,134,573
1894.
1895.
1896.
1897.
1898.
1899.
1900.
1901.
1902.
1903.
1904.
1905.
1906.
1907.
1908.
1909.
1910.
1911.
1912.
1913.
1914.
1915.
1916.
1917.
1918.
1919.
1920.
1921.
1922.
1923.
1924.
1925.
1926.
1927.
1928.
1929.
1930.
1931.
1932.
1933.
1934.
1935.
1936.
1937.
1938.
1939.
1940.
1941.
1942.
1943.
1944.
1945.
1946.
1947.
1948.
1949.
1950.
1951.
1952.
1953.
1954.
1955.
1956.
1957.
1958.
1959.
1960.
1961.
1962.
1963.
1964.
1965.
1966.
1967.
1968.
1969.
1970.
1971.
1972.
1973.
1974.
1975.
1976.
1977.
1978.
1979.
1980.
1981.
1982.
1983.
1984.
1985.
1986.
1987.
1988.
1989.
1990.
1991.
1992.
1993.
1994.
1995.
1996.
1997.
1998.
1999.
2000.
2001.
2002.
2003.
2004.
2005.
2006.
2007.
2008.
2009.
2010.
2011.
2012.
2013.
2014.
2015.
2016.
2017.
2018.
2019.
2020.
2021.
2022.
2023.
2024.
2025.
2026.
2027.
2028.
2029.
2030.
2031.
2032.
2033.
2034.
2035.
2036.
2037.
2038.
2039.
2040.
2041.
2042.
2043.
2044.
2045.
2046.
2047.
2048.
2049.
2050.
2051.
2052.
2053.
2054.
2055.
2056.
2057.
2058.
2059.
2060.
2061.
2062.
2063.
2064.
2065.
2066.
2067.
2068.
2069.
2070.
2071.
2072.
2073.
2074.
2075.
2076.
2077.
2078.
2079.
2080.
2081.
2082.
2083.
2084.
2085.
2086.
2087.
2088.
2089.
2090.
2091.
2092.
2093.
2094.
2095.
2096.
2097.
2098.
2099.
2100.
2101.
2102.
2103.
2104.		

KENTVILLE—Fin.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1893.....	Non donnée.	40,340	Non donnée.	Non donnée.	94,830	Non donnée.	464,810	30,612
1894.....	“ ..	59,000	“ ..	“ ..	95,645	“ ..	470,934

NOTE.—Aqueduc construit en 1887-88. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 5 pour 100.

LUNENBURG.

1893.....	*4,894	45,000	630,325	†	422,440	111,000	1,054,023
1894.....	643,425	†	444,304	211,000	1,087,729

* Recensement, 1891. † Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé, 4½ à 5 pour 100.

NEW-GLASGOW.

1880....	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	665,000
1881.....	2,595	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	701,000
1882.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	726,000
1883.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	755,000
1884.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	751,000
1885.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	733,000
1886.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	761,000
1887.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	731,731	70,000	70,000
1888.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	768,600
1889.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1890.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1891.....	3,776	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1892.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1893.....	“ ..	†215,000	1,115,000	*	*	35,000	1,150,000	98,000	98,000

* Valeur des bâtisses et personnelle comprise dans les terrains. † Taux moyen de l'intérêt payé, 4½ pour 100.

NORTH SYDNEY, N.-E.

1885.....	2,100	5,500	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.
1886.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1887.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1888.....	10,500	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1889.....	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	“
1890.....	454,130	*	272,110	“ ..	726,240
1891.....	2,522	490,525	*	254,985	“ ..	745,510
1892.....	18,500	500,500	*	289,605	“ ..	790,105
1893.....	23,500	517,100	*	293,300	“ ..	810,400
1894.....	2,800	23,500

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Incorporé en 1885. Taux moyen de l'intérêt payé en 1885, 6 pour 100 ; 1888, 5½ pour 100 ; 1892, 5½ pour 100 ; 1893-94, 4½ à 5 pour 100.

PARRSBORO'

1889.....	246,577	*	+106,561	7,200	345,938
1890.....	256,343	*	+105,809	8,600	353,633
1891.....	1,909	279,105	*	+92,208	9,200	371,813
1892.....	295,155	*	+89,761	8,200	375,671
1893.....	298,481	*	+104,614	7,200	395,895
1894.....	2,000	8,000	314,100	*	+114,999	11,200	417,899

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. † Revenu compris.

NOTE.—Pas d'aqueduc. Incorporé en 1889. Taux moyen de l'intérêt payé en 1894, 4½ pour 100.

SYDNEY, C.B., N.-E.

1885.....	Non donnée.	±5,000	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	578,422
1886.....	“ ..	±4,000	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	534,000
1887.....	“ ..	±4,000	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	626,000
1888.....	*2,427	\$7,500	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	303,000
1894.....	†3,120	±5,000	‡745,000	“ ..	“ ..	Aucune.....	745,000	60,000	60,000

* Recensement 1891. † 4½ pour 100. ‡ Taux moyen de l'intérêt payé 7 pour 100 ; § 6 pour 100. ¶ Bâtisses comprises.

*SYDNEY MINES, N.-E.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1890.....		Aucune.....	201,699	†	72,480	274,179
1891.....	2,446	“.....	202,530	†	71,315	273,845
1892.....		“.....	201,952	†	72,435	274,395
1893.....		“.....	201,840	†	72,790	274,630
1894.....		“.....	201,423	†	71,626	273,049

* Incorporé en 1889. † Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

SPRINGHILL, N.-E.

1893.....	5,000	14,000	405,630	*	141,072	200,000	746,702
1894.....	5,000	13,000	407,130	*	152,756	220,000	779,886

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Pas d'aqueduc. Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100.

STELLARTON.

1890.....	3,000	3,000	124,695	*	63,091	17,000	187,786
1891.....	3,200	3,000	140,057	*	65,000	17,000	205,057
1892.....	3,300	3,000	143,928	*	63,000	17,000	206,928	30,000	30,000
1893.....	3,500	3,000	149,500	*	66,000	17,000	215,500	33,000	33,000
1894.....	3,600	3,000	151,710	*	68,000	17,000	219,710	33,000	33,000

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Aqueduc construit en 1882. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 7 pour 100.

TRURO.

1875.....	3,000	10,000	Non donnée	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	855,150	29,400	29,400
1876.....		39,400	“ ..	“ ..	“ ..	“ ..	876,380	29,400	29,400

1877.....						900,450	29,400
1878.....						996,450	29,400
1879.....						901,850	29,400
1880.....						998,575	29,400
1881.....	3,461					1,005,925	58,500
1882.....		68,500				1,020,850	65,500
1883.....		75,500				1,054,140	65,500
1884.....						1,106,475	65,500
1885.....						1,205,125	65,500
1886.....		78,500				1,262,975	68,500
1887.....		81,500				1,387,573	68,500
1888.....						1,449,960	68,500
1889.....						1,552,487	68,500
1890.....		89,500				1,618,127	68,500
1891.....	5,102					1,646,271	68,500
1892.....						1,657,500	68,500
1893.....		92,000				1,675,200	68,500
1894.....		92,500				1,704,687	69,500

NOTE.—Aqueduc construit en 1876. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1875, 6½ pour 100; 1876, 6¾ pour 100; 1882, 6 pour 100; 1883, 1886 et 1887, 5¼ pour 100; 1890 et 1893, 5 pour 100; 1894, 4¾ pour 100.

WINDSOR, N.-E.

1879.....		493,975	*		266,935	760,910	
1880.....		501,750	*		327,569	829,319	
1881.....	2,559	510,275	*		316,440	896,715	
1882.....		523,400	*		362,056	885,456	
1883.....		536,115	*		311,252	847,367	
1884.....		543,650	*		314,042	857,692	
1885.....		550,725	*		324,227	874,952	52,000
1886.....		558,675	*		326,719	885,394	
1887.....		563,150	*		353,888	917,083	
1888.....		564,875	*		326,175	891,050	
1889.....		666,525	*		362,512	1,475,580	
1890.....		682,290	*		391,046	1,378,921	
1891.....	2,838	688,315	*		419,819	1,493,844	
1892.....		716,065	*		329,405	1,578,640	
1893.....	3,000	738,265	*		469,410	1,617,750	
1894.....		58,000	*				

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—Dette de l'aqueduc incluse dans la dette nette. Taux moyen de l'intérêt payé, 1882, 1883 et 1885, 5 pour 100; 1882-94, 4 pour 100.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

SAINT-JEAN, N.-B.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1868.		654,367	Non donné.	Non donnée.	Non donnée.	2,940,000	17,163,770		
1869.		680,167	"	"	"	2,940,000	17,282,930		
1870.		809,445	"	"	"	3,080,000	18,116,920		
1871.		887,181	"	"	"	3,110,000	18,601,470		
1872.		887,181	"	"	"	3,120,000	20,435,420		
1873.		902,776	"	"	"	3,090,000	21,473,740		
1874.		908,026	"	"	"	3,060,000	21,888,600		
1875.		1,083,057	"	"	"	3,100,000	23,853,600		
1876.		996,664	"	"	"	3,220,000	22,812,000		
1877.		1,080,164	"	"	"	3,180,000	22,494,400		
1878.		1,211,431	"	"	"	3,210,000	20,768,800		
1879.		1,266,603	"	"	"	3,698,100	19,987,700		
1880.		1,258,303	"	"	"	3,742,200	15,855,300		
1881.	26,127	1,249,803	"	"	"	3,751,300	15,624,000		
1882.		1,242,303	"	"	"	3,802,100	20,318,300		
1883.		1,193,215	"	"	"	4,260,500	21,191,600		
1884.		1,186,950	"	"	"	4,215,300	21,109,200		
1885.		1,189,870	"	"	"	4,226,000	20,638,800		
1886.		1,189,870	"	"	"	4,198,600	20,414,700		
1887.		1,145,818	"	"	"	4,263,500	19,478,600	1,011,797	1,002,471
1888.		880,693	"	"	"		19,026,500	1,017,300	988,671
1889.		2,738,228	11,754,300	*	7,881,800		23,130,100		
1890.		2,733,702	11,851,200	*	8,407,400		24,058,900		
1891.	39,179	2,800,902	12,264,600	*	8,311,400		24,543,000		
1892.		2,959,438	12,369,800	*	8,350,700		24,555,800		
1893.		3,089,594	12,369,500	*	8,171,300		24,256,700	1,327,421	1,327,421
1894.		3,089,594	12,343,200	*	7,805,600		33,770,700		

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—La construction de l'aqueduc commença en 1837. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1868-87, 6 pour 100; 1889-94, 4, 5 et 6 pour 100.

ST. STEPHEN'S.

1882.....	2,338	67,600	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donné.		
1883.....		66,400	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..		
1884.....		66,400	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..		
1885.....		66,600	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..		
1886.....		66,600	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..		
1887.....		66,500	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	Non donnée.	Non donnée.
1888.....		78,300	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..
1889.....		77,700	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..
1890.....		78,700	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..
1891.....	2,680	78,600	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..
1892.....		84,500	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..	" ..
1893.....		84,500	665,675	*	370,800	" ..	1,036,475	" ..	" ..
1894.....		84,500	766,430	*	351,450	" ..	1,117,880	" ..	" ..

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—L'aqueduc a été construit en 1887 par une compagnie incorporée à laquelle la ville paye une rente annuelle de \$1,800. Taux moyen de l'intérêt payé en 1882, 6 pour 100 ; 1883-89, 5½ pour 100 ; 1890-94, 5 pour 100.

MANITOBA.
BRANDON.

ANNÉE.	POPULA- TION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.				AQUEDUC.		
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dette.
1882.	3,500	73,986	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	28,000	3,609,040
1883.	3,450	219,889	“	“	“	28,000	3,743,845
1884.	2,082	257,053	“	“	“	57,000	3,013,266
1885.	2,187	255,353	“	“	“	67,000	1,966,486
1886.	2,316	261,443	“	“	“	238,825	1,976,925
1887.	2,356	259,953	“	“	“	251,725	1,914,040
1888.	3,426	249,553	“	“	“	192,901	1,641,585
1889.	3,182	261,553	1,205,679	569,786	324,639	226,472	2,100,102
1890.	4,034	263,053	1,245,674	637,608	348,410	247,298	2,231,692
1891.	3,504	324,053	1,642,102	1,155,475	392,805	545,806	3,180,282
1892.	3,802	479,053	1,673,936	934,465	462,280	527,744	3,070,681
1893.	4,968	519,053	1,741,043	842,565	535,230	754,836	3,118,838
1894.	5,069	519,053	1,741,043	922,515	535,152	639,889	3,202,751	115,000

NOTE.—Aqueduc construit en 1892-93. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1882, 9 pour 100; 1883-87, 6½ pour 100; 1888, 6½ pour 100; 1889-94, 6 pour 100.

WINNIPEG.

1874.	1,869	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	2,676,018
1875.	2,961	“	“	“	“	“	2,635,805
1876.	“	“	“	“	“	3,031,685
1877.	“	“	“	“	“	3,097,824
1878.	2,722	“	“	“	“	“	3,216,980
1879.	3,180	“	“	“	“	“	3,415,065
1880.	4,113	“	“	“	“	“	4,008,460
1881.	6,178	“	“	“	“	“	9,156,085
1882.	6,245	“	“	“	“	“	30,303,270

1883.		“	“	“	“	“	32,883,200	
1884.	16,694	“	“	“	“	2,843,100	27,444,700	
1885.	19,574	“	“	“	“	2,729,400	19,711,605	
1886.	19,525	“	17,067,955	*	2,218,950	3,075,620	19,286,905	
1887.	21,257	“	17,132,360	*	2,260,050	3,561,620	19,392,410	
1888.	22,098	2,313,570	17,230,490	*	2,293,400	3,449,550	19,523,890	
1889.	21,328	10,402,410	5,925,700	2,279,750	3,599,150	18,607,860	
1890.	22,892	2,478,046	10,414,860	5,779,050	2,418,550	3,933,820	18,612,410	
1891.	27,068	2,399,656	11,565,970	6,021,450	2,356,850	4,072,930	19,944,270	
1892.	29,182	2,587,293	11,615,130	6,230,320	2,492,650	4,394,240	20,338,100	
1893.	32,119	2,906,849	11,946,450	6,712,150	3,034,100	4,500,330	21,692,700	
1894.	34,954	2,750,241	11,730,250	7,030,700	3,240,380	4,424,330	22,001,330	

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

NOTE.—L'aqueduc appartient à une compagnie privée. Taux moyen de l'intérêt payé en 1888, 5·73 pour 100 ; 1890, 5·74 pour 100 ; 1891, 5·73 pour 100 ; 1892, 5·68 pour 100 ; 1893, 5·66 pour 100, et 1894, 5·71 pour 100.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1880.....		Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Pas taxée...	Pas taxée...	372,626		
1881.....	1,500	"	"	"	"	"	373,810		
1882.....		"	"	"	"	"	384,310		
1883.....		"	"	"	"	"	510,284		
1884.....		"	"	"	"	"	581,238		
1885.....		"	"	"	"	"	641,554		
1886.....		"	"	"	"	"	641,553		
1887.....		"	"	"	"	"	769,210		
1888.....		6,000	"	"	"	"	862,511		
1889.....		5,550	2,540,245	"	"	644,200	3,268,215		
1890.....	5,063	286,420	3,577,815	*	"	1,018,050	4,595,865		
1891.....	5,997	279,142	5,287,520	*	"	1,687,200	6,974,720		
1892.....	7,432	770,797	6,027,372	*	"	1,726,000	7,753,372	455,000	†455,000
1893.....	6,559	883,147	5,709,807	*	"	1,794,325	7,504,132		
1894.....	6,508	881,587	4,753,467	*	"	1,520,235	6,273,702		

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains. † Inclus dans la dette nette.

NOTE.—Aqueduc construit en 1890-92. Taux moyen de l'intérêt sur la dette nette, 1890-94, 5 pour 100.

VANCOUVER.

1887.....	6,000	191,000	Non donnée.	Non donnée.	Pas taxée...	Pas taxée...	2,639,877	275,000	
1888.....	9,976	356,000	"	"	"	"	3,471,245		
1889.....	9,000	145,000	"	"	"	"	6,255,857		
1890.....	11,000	125,000	"	"	"	"	9,519,480		
1891.....	13,500	590,000	"	"	"	"	11,997,950		
1892.....	16,000	571,000	"	"	"	"	16,855,000		

1893.....	17,000	571,000	"	"	"	"	18,655,000	
1894.....	17,000		15,513,604	2,787,480	"	"	18,301,084	765,000

NOTE.—Aqueduc construit en 1887-89. Appartenant à une compagnie qui en a le contrôle. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette en 1887, 6 pour 100 ; 1889-93, 4 pour 100.

VICTORIA.

1880.....						Pas de rapp.	2,363,942	
1881.....	7,301					"	2,749,075	
1882.....						"	2,809,075	
1883.....						"	3,092,285	
1884.....						"	3,104,860	
1885.....						"	5,178,800	
1886.....						"	5,644,410	
1887.....						"	5,750,895	
1888.....						"	5,758,445	
1889.....						"	8,948,903	
1890.....						"	9,367,600	
1891.....	18,538		12,936,318	4,626,830		1,246,410	18,809,558	
1892.....			15,727,170	3,021,955		1,537,910	20,287,035	
1893.....			15,067,658	3,440,555		1,648,580	20,156,793	
1894.....		1,800,000	13,774,365	1,785,005		1,869,130	17,428,500	
1895.....			13,062,970	1,825,705		1,869,130	16,757,805	545,000

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette en 1894, 5 pour 100.

ÎLE DU PRINCE-EDOUARD.

CHARLOTTETOWN.

ANNÉE.	POPULATION.	DETTE NETTE.	VALEUR TAXÉE.					AQUEDUC.	
			Terrains.	Bâtisses.	Personnelle.	Valeur des exemptions.	Total des impôts.	Coût de la construction	Dettes.
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1878.....		89,555	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Pas taxée...	2,547,710		
1879.....		93,355	" ..	" ..	" ..	" ..	2,267,640		
1880.....		92,355	" ..	" ..	" ..	" ..	2,570,280		
1881.....	11,485	89,606	" ..	" ..	" ..	" ..	2,623,940		
1882.....		94,000	" ..	" ..	" ..	" ..	2,683,155		
1883.....		109,000	" ..	" ..	" ..	" ..	2,633,625		
1884.....		107,200	" ..	" ..	" ..	1,255,000	2,591,325		
1885.....		107,100	" ..	" ..	" ..	" ..	2,652,170		
1886.....		115,200	" ..	" ..	" ..	" ..	2,585,900		
1887.....		113,600	" ..	" ..	" ..	" ..	2,592,298	3,000	
1888.....		111,800	" ..	" ..	" ..	" ..	2,637,432	165,000	165,000

NOTE.—Aqueduc construit en 1887-88. Taux moyen de l'intérêt payé sur la dette nette, 1878-86, 6 pour 100 ; 1887 et 1888, 5 pour 100.

SUMMERSIDE, I. P.-E.

1879.....		Non donnée.	718,212	*	249,850	Non donnée.	968,062		
1880.....		" ..				" ..	968,018		
1881.....	2,853	" ..	675,510	*	252,870	" ..	928,380		
1882.....		" ..	656,200	*	251,970	" ..	908,170		
1883.....		" ..				" ..	876,510		
1884.....		" ..	601,922	*	373,818	" ..	974,840		
1885.....		" ..				" ..	952,327		
1886.....		" ..	688,517	*	260,000	" ..	948,517		
1887.....		" ..				" ..	1,036,393		
1888.....		" ..				" ..	1,021,795		
1889.....		" ..				" ..	1,179,968		

1890.....		“			“	1,162,165		
1891.....	2,882	“			“	1,299,888		
1892.....		“			“	1,334,416		
1893.....		“			“	1,297,585		
1894.....		“	754,470	*	“	588,150		1,342,620

* Valeur des bâtisses comprise dans les terrains.

LES TERRITOIRES.

CALGARY.

1887.....	2,600	30,000	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	5,000	1,200,000		
1888.....	3,500	42,000	“	“	“	5,000	1,400,000		
1894.....	4,000	85,000	“	“	“		2,600,000	100,000	60,000

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé, 5 pour 100.

PRINCE ALBERT.

1886.....	Non donnée.	Aucune....	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	Non donnée.	422,735		
1887.....	“	“	“	“	“	“	564,358		
1888.....	“	“	“	“	“	“	582,832		
1889.....	800	Non donnée.	“	“	“	“			
1890.....	1,000	“	“	“	“	“			
1891.....	1,000	“	“	“	“	“			
1892.....	1,200	20,200	“	“	“	“			
1893.....	1,500	23,200	410,378	218,020	96,650	65,000	729,648		
1894.....	1,500	28,200	417,660	227,640	104,700	65,000	750,000		

NOTE.—Taux moyen de l'intérêt payé, 6 pour 100.

CHAPITRE XIX.

Compagnies d'assurances contre le feu.—Primes et pertes.—Paiements par les compagnies anglaises et américaines.—Paiements par les compagnies canadiennes.—Sommes risquées.—Assurances maritimes à l'intérieur.—Assurances maritimes océaniques.—Assurances sur la vie.—Montant d'assurances depuis la Confédération.—Montant d'affaires.—Montant des polices en force.—Taux des décès.—Revenu des primes.—Réclamations payées.—Proportion pour dépenses.—Position financières des compagnies canadiennes.—Assurance d'après le système de répartition.—Assurances contre les accidents.—Assurances sur les glaces.—Assurances contre le vol.—Etat comparatif de la situation financière des compagnies.—Approvisionnement d'eau contre le feu.

1447. En 1893, les affaires des compagnies d'assurance contre le feu ont été faites par 37 compagnies, dont 6 canadiennes, 23 anglaises et 8 américaines. Les assurances de la marine intérieure ont aussi été transigées par 4 compagnies dont 2 canadiennes, 1 anglaise et 1 américaine. Les assurances de la marine ont été transigées par quatre de ces compagnies. Deux compagnies canadiennes et une compagnie anglaise se sont retirées durant l'année.

1448. En 1894 on comptait 35 compagnies, deux compagnies anglaises ayant cessé de faire des affaires. Les assurances de la marine intérieure ont été transigées par six compagnies, soit par deux compagnies canadiennes, trois anglaises et une américaine.

Les affaires des assurances contre les accidents, sur les glaces, les bouilloires à vapeur, et contre les voleurs ont été durant l'année, transigées par huit compagnies.

Les rapports de 1894 ayant été reçus trop tard, il nous a été impossible d'établir aucune comparaison entre 1894 et les autres années. Les chiffres pour l'année 1894 sont donnés, seulement, et les comparaisons spécifiées dans ce chapitre entre l'année 1893 et les années précédentes.

Nous ne donnerons que les chiffres pour 1894 seulement, et nous ferons voir les comparaisons entre 1893 et les autres années, dans le cours de ce chapitre.

1449. La somme reçue pour primes en Canada durant l'année s'est élevée à \$6,793,595, ce qui excède la somme reçue en 1892 de \$281,268, et la somme payée pour pertes a été de \$5,052,690, soit \$675,420 de plus que celle qui a été payée en 1892. La proportion des pertes payées aux primes reçues est donnée dans le tableau suivant :—

ASSURANCES CONTRE LE FEU EN CANADA, 1893.

	Payé pour pertes.	Reçu pour primes.	Proportion des pertes aux primes.	
			1893.	1892.
	\$	\$		
Compagnies canadiennes.....	797,149	1,137,797	70·06	75·30
“ anglaises.....	3,496,112	4,623,196	75·62	64·60
“ américaines.....	759,429	1,032,602	73·55	70·35
Total.....	5,052,690	6,793,595	74·37	67·22

ASSURANCES CONTRE LE FEU EN CANADA, 1894.

	Payé pour pertes.	Reçu pour primes.	Proportion aux primes.
	\$	\$	1894.
Compagnies canadiennes.....	801,871	1,108,294	72.35
“ anglaises.....	3,094,861	4,602,747	67.24
“ américaines.....	692,631	1,000,328	69.24
Total.....	4,589,363	6,711,369	68.38

1450. Le tableau suivant donne les sommes reçues pour primes et celles payées pour pertes ainsi que la proportion des pertes aux primes durant chaque année depuis 1869 :—

ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE.	Primes reçues.	Pertes payées.	Proportion des pertes aux primes.
	\$	\$	
1869.....	1,785,539	1,027,720	57.56
1870.....	1,916,779	1,624,837	84.77
1871.....	2,321,716	1,549,199	66.73
1872.....	2,628,710	1,909,975	72.66
1873.....	2,968,416	1,682,184	56.67
1874.....	3,522,303	1,926,159	54.68
1875.....	3,594,764	2,563,531	71.31
1876.....	3,708,006	2,867,295	77.33
1877.....	3,764,005	8,490,919	225.58
1878.....	3,368,430	1,822,674	54.11
1879.....	3,227,488	2,145,198	66.47
1880.....	3,479,577	1,666,578	47.90
1881.....	3,827,116	3,169,824	82.83
1882.....	4,229,706	2,664,986	63.01
1883.....	4,624,741	2,920,228	63.14
1884.....	4,980,128	3,245,323	65.16
1885.....	4,852,400	2,679,287	55.22
1886.....	4,932,335	3,301,388	66.93
1887.....	5,244,502	3,403,514	64.90
1888.....	5,437,263	3,073,822	56.53
1889.....	5,588,016	2,876,211	51.47
1890.....	5,836,071	3,266,567	55.97
1891.....	6,168,716	3,905,697	63.31
1892.....	6,512,327	4,377,270	67.22
1893.....	6,793,595	5,052,690	74.37
1894.....	6,711,369	4,589,363	68.38
Total.....	112,024,078	77,802,439	69.45

1451. Les sommes totales pour la période entière (1894 compris) ont été divisées ainsi qu'il suit, parmi les compagnies d'après leurs nationalités :—

COMPAGNIES.	Primes reçues.	Pertes payées.	Proportion des pertes aux primes.
	\$	\$	
Compagnies canadiennes.....	29,386,748	21,080,844	71.74
“ anglaises.....	72,022,185	49,552,309	68.80
“ américaines.....	10,615,145	7,169,196	67.54
Total.....	112,024,078	77,802,439	69.45

Si l'année de l'incendie de Saint-Jean, N.-B. (1877) avait été exclue, la moyenne de proportion des pertes aurait été de 63.74.

1452. Le tableau suivant indique les affaires faites par les diverses compagnies durant l'année 1893 :—

AFFAIRES D'ASSURANCES EN CANADA CONTRE LE FEU.

	Montant brut des risques assumés.	Primes sur les risques.	Taux pour 100 de primes aux ris- ques.	Somme nette payée pour pertes.	Somme nette reçue pour pertes.	Proportion des per- tes payées aux primes reçues.
<i>Compagnies canadiennes.</i>						
	\$	\$		\$	\$	
British America.....	22,313,539	274,949	1.23	144,298	202,076	71.41
Citizens'				712		
Eastern.....	26,676,063	336,193	1.26	188,315	264,511	71.19
London Mutual.	15,553,095	190,013	1.22	99,088	122,772	80.71
Mercantile.....	12,947,680	160,726	1.24	81,686	129,379	63.14
Quebec.....	9,626,026	126,379	1.31	71,592	90,631	78.99
Western.....	36,669,280	459,531	1.25	211,459	328,428	64.39
Total.....	123,785,683	1,547,791	1.25	797,149	1,137,797	70.06
<i>Compagnies Anglaises.</i>						
Albion.....	11,868,962	133,684	1.13	82,427	119,693	68.87
Alliance.....	21,768,271	239,137	1.10	177,903	*203,641	87.36
Atlas.....	8,634,952	112,951	1.31	76,220	100,301	75.99
Caledonian.....	14,100,394	153,391	1.09	97,590	133,021	73.36
Commercial Union.....	34,947,757	437,282	1.25	253,658	364,276	69.63
Employers' Liability.....	416,399	5,558	1.33	53,423	9,128	585.24
Guardian.....	28,944,434	335,887	1.16	172,147	294,310	58.49
Imperial.....	18,700,310	219,931	1.18	161,072	189,962	84.79
Lancashire.....	23,507,342	296,288	1.26	196,318	259,563	75.63
Liverpool and London and Globe.....	33,707,054	359,871	1.07	281,337	323,872	86.87
London and Lancashire.....	18,040,428	211,712	1.17	95,406	194,053	49.16
London Assurance.....	13,553,549	130,010	0.96	75,476	107,918	69.94
Manchester.....	12,592,339	154,195	1.22	109,692	118,940	92.22
National, of Ireland.....	8,634,952	112,951	1.31	77,817	100,301	77.58
North British.....	40,474,585	443,131	1.09	336,358	383,663	87.67
Northern.....	17,858,332	205,734	1.15	121,612	172,523	70.49
Norwich Union.....	14,171,905	161,854	1.14	91,212	142,281	64.11
Phoenix, of London.....	26,556,588	298,831	1.13	165,067	260,576	63.35
Royal.....	58,439,891	651,021	1.11	446,332	594,631	75.06
Scottish Union and National.....	16,474,713	168,434	1.02	109,741	134,593	81.54
Sun Fire.....	9,000,913	114,155	1.27	58,177	93,809	62.02
Union Society.....	11,050,019	162,543	1.47	91,849	135,047	68.01
United Fire.....	14,810,275	215,454	1.45	165,277	187,094	88.34
Total.....	458,254,364	5,324,005	1.16	3,496,111	4,623,196	75.62
<i>Compagnies américaines.</i>						
Ætna Fire.....	16,057,637	184,456	1.15	91,254	143,836	63.44
Agricultural, de Watertown.....	7,768,052	70,507	0.91	43,037	51,586	83.43
Connecticut Fire.....	3,200,000	37,157	1.16	20,198	32,509	62.13
Hartford Fire.....	13,462,625	154,819	1.15	97,167	138,505	70.15
Insurance Co. of N. A.....	8,277,549	92,821	1.12	43,132	66,321	65.04
Phoenix, of Brooklyn.....	11,204,431	119,768	1.07	63,214	89,314	70.78
Phoenix, of Hartford.....	20,550,383	277,471	1.35	229,819	238,319	96.43
Queen, of America.....	25,043,515	306,799	1.23	171,608	272,214	63.04
Total.....	105,564,192	1,243,798	1.18	759,429	1,032,604	73.55
Grand total.....	687,604,239	8,115,594	1.18	5,052,688	6,793,597	74.37

1453. Le tableau suivant indique les affaires faites en Canada par les diverses compagnies d'assurances contre le feu durant l'année 1894 :—

AFFAIRES D'ASSURANCES CONTRE LE FEU EN CANADA, 1894.

	Montant brut des risques assurés.	Primes sur les risques.	Taux pour 100 de primes aux ris- ques.	Somme nette payée pour pertes.	Somme nette reçue pour pertes.	Proportion des pertes payées aux primes reçues.
<i>Compagnies canadiennes.</i>						
	\$	\$		\$	\$	
British America.....	26,058,860	354,207	1.36	148,829	220,398	67.53
Eastern.....	16,249,601	203,687	1.25	151,672	164,115	92.42
London Mutual.....	18,042,907	218,185	1.21	126,532	155,762	81.23
Mercantile.....	14,544,278	190,143	1.31	99,890	161,649	61.79
Québec.....	9,274,187	128,222	1.38	63,311	86,522	73.17
Western.....	37,392,332	539,672	1.44	211,637	319,848	66.17
Total.....	121,562,165	1,634,116	1.34	801,870	1,108,294	72.35
<i>Compagnies anglaises.</i>						
Alliance.....	17,519,618	209,850	1.20	162,232	175,016	92.70
Atlas.....	9,800,424	132,638	1.35	65,669	115,078	57.06
Caledonian.....	14,636,460	165,903	1.13	102,019	147,031	69.39
Commercial Union.....	34,635,873	453,822	1.31	241,679	385,647	62.67
Guardian.....	27,390,408	329,552	1.20	217,304	287,175	75.67
Imperial.....	17,315,434	210,801	1.22	106,669	186,055	57.33
Lancashire.....	23,133,883	298,663	1.29	157,654	260,854	60.44
Liverpool and London and Globe.....	32,330,776	369,440	1.14	215,783	330,175	65.35
London and Lancashire.....	15,645,509	193,989	1.24	108,758	170,472	63.80
London Assurance.....	13,761,307	141,267	1.03	75,179	118,754	63.31
Manchester.....	17,711,348	219,897	1.24	148,744	190,006	78.28
National, of Ireland.....	9,800,424	132,638	1.35	65,741	115,079	57.13
North British.....	38,294,814	429,570	1.12	225,264	396,615	56.80
Northern.....	16,075,025	194,901	1.21	113,862	161,571	70.47
Norwich Union.....	13,206,281	154,817	1.17	114,258	137,557	83.06
Phoenix, of London.....	25,543,901	323,815	1.27	162,357	260,506	62.32
Royal.....	54,247,148	636,526	1.17	402,605	568,972	70.76
Scottish Union and National..	14,191,019	151,773	1.07	81,758	119,941	68.17
Sun Fire.....	11,605,144	153,532	1.32	88,469	127,494	69.39
Union Assurance.....	16,123,013	253,091	1.57	117,321	192,300	61.01
United Fire.....	12,269,961	188,900	1.54	121,534	156,450	77.68
Total.....	435,237,770	5,345,385	1.23	3,094,860	4,602,748	67.24
<i>Compagnies américaines.</i>						
Ætna Fire.....	15,000,340	179,585	1.20	77,816	138,191	56.31
Agricultural, de Watertown..	6,951,200	65,246	0.94	55,666	43,920	126.71
Connecticut Fire.....	2,750,000	37,424	1.36	13,619	32,811	41.51
Hartford.....	15,811,420	159,709	1.01	94,407	144,480	65.34
Insurance Co. of N. A.....	9,209,910	110,060	1.20	58,653	82,919	70.74
Phoenix, of Brooklyn.....	7,129,247	89,777	1.26	62,605	89,542	69.92
Phoenix, d'Hartford..	16,137,726	225,152	1.40	145,013	192,950	75.16
Queen of America.....	23,799,650	311,579	1.31	184,851	275,504	67.10
Total.....	96,789,493	1,178,532	1.22	692,630	1,000,327	69.24
Grand total.....	653,589,428	8,158,033	1.25	4,589,361	6,711,369	68.38

1454. Le montant d'affaires faites en Canada, par les compagnies anglaises et américaines, de 1875 à 1894 est donné dans le tableau suivant :—

COMPAGNIES ANGLAISES.

ANNÉE.	Pertes payées.	Dépenses générales.	Total.	Primes reçues.	Balance— + favorable ; — défavo- rable.
	§	§	§	§	§
1875.....	1,290,612	332,338	1,631,950	1,083,715	+ 51,765
1876.....	1,168,858	339,537	1,508,395	1,597,410	+ 89,015
1877.....	5,718,304	419,866	6,138,171	1,927,220	- 4,210,951
1878.....	880,571	437,911	1,318,482	1,994,940	+ 676,458
1879.....	1,275,540	413,184	1,688,724	1,899,154	+ 210,430
1880.....	855,423	465,596	1,321,019	2,048,408	+ 727,389
1881.....	1,669,405	548,894	2,218,099	2,379,461	+ 161,162
1882.....	1,768,443	658,502	2,426,945	2,908,456	+ 481,511
1883.....	1,992,672	746,382	2,739,054	3,472,119	+ 438,919
1884.....	2,290,588	737,612	3,028,200	3,178,851	+ 439,797
1885.....	1,895,175	806,242	2,701,417	3,376,401	+ 674,984
1886.....	2,338,164	853,632	3,191,796	3,429,012	+ 237,216
1887.....	2,335,032	990,715	3,334,747	3,693,990	+ 359,243
1888.....	2,094,465	1,011,863	3,106,328	3,859,284	+ 732,956
1889.....	1,968,537	1,083,967	3,052,504	3,970,632	+ 918,128
1890.....	2,220,556	1,129,596	3,350,152	4,072,133	+ 712,981
1891.....	2,553,162	1,165,995	3,719,157	* 4,180,171	+ 452,941
1892.....	2,878,149	1,375,115	4,253,264	* 4,706,205	+ 472,941
1893.....	3,496,112	1,332,514	4,828,626	4,623,196	- 205,430
1894.....	3,094,861	1,335,781	4,430,642	4,602,747	+ 172,105

COMPAGNIES AMÉRICAINES.

1875.....	194,382	42,672	237,054	295,895	+ 58,841
1876.....	119,617	42,952	162,549	230,468	+ 97,919
1877.....	614,836	42,594	657,430	260,962	- 396,468
1878.....	178,607	46,148	224,755	272,153	+ 47,398
1879.....	290,193	54,145	344,338	377,232	+ 32,894
1880.....	179,820	56,061	235,881	292,198	+ 56,317
1881.....	195,133	59,207	254,340	308,087	+ 53,747
1882.....	176,218	61,068	237,286	299,530	+ 62,244
1883.....	195,264	77,367	272,631	374,766	+ 102,135
1884.....	224,153	86,932	311,085	402,221	+ 91,136
1885.....	209,693	86,206	295,899	396,683	+ 100,784
1886.....	230,310	97,438	336,748	427,844	+ 91,096
1887.....	325,160	116,531	441,691	441,642	- 49
1888.....	233,075	111,405	344,480	446,768	+ 102,288
1889.....	220,538	116,618	346,156	443,644	+ 97,488
1890.....	300,917	138,996	459,913	514,317	+ 54,404
1891.....	411,892	217,002	628,894	701,183	+ 72,378
1892.....	706,903	319,562	1,026,465	1,009,978	- 16,487
1893.....	759,429	327,492	1,086,921	1,044,716	- 42,205
1894.....	694,934	319,145	1,014,079	1,021,471	- 7,392

* Y compris \$250,731 pour primes de réassurance.

† Y compris l'assurance de la marine intérieure.

Les affaires faites, durant la période 1875-93, par les compagnies anglaises d'assurances, contre le feu ont donné comme résultat, une balance en leur faveur de \$3,443,528, ou soit une moyenne annuelle de \$181,238. Si la

balance défavorable de 1877 (l'année du feu si désastreux de Saint-Jean, N.-B.) était omise, la balance favorable s'élèverait à \$7,654,479, ou soit une moyenne de \$425,250 pour chaque année. Les chiffres de 1893 font voir une balance défavorable de \$205,430.

Les affaires faites par les compagnies américaines durant la période de 1875-93 montrent une balance favorable de \$665,860, ou soit une moyenne annuelle de \$35,045. En 1893 il y avait une balance défavorable de \$42,205.

1455. L'état suivant fait voir le revenu comptant, et les dépenses des compagnies d'assurances contre le feu et de la marine intérieure pour 1875-1893 :

COMPAGNIES CANADIENNES—REVENU POUR LES ANNÉES 1875 À 1893.

ANNÉE.	Primes.	Intérêts et dividendes.	Divers.	Total.
	\$	\$	\$	\$
1875.....	3,273,693	190,950	3,356	3,467,999
1876.....	4,125,722	244,001	7,186	4,376,909
1877.....	3,512,673	218,770	6,236	3,737,679
1878.....	2,826,357	217,133	15,750	3,059,240
1879.....	2,863,826	185,247	10,196	3,059,269
1880.....	3,208,039	179,533	19,917	3,407,489
1881.....	3,131,926	169,392	30,702	3,332,020
1882.....	3,007,133	153,879	27,386	3,188,398
1883.....	3,005,945	132,126	30,439	3,168,510
1884.....	2,990,995	117,680	16,287	3,124,962
1885.....	3,089,381	107,152	16,045	3,212,578
1886.....	3,090,851	113,394	25,829	3,230,074
1887.....	3,346,969	114,523	18,398	3,479,890
1888.....	3,348,046	119,816	16,568	3,484,420
1889.....	3,539,641	119,929	12,420	3,671,990
1890.....	3,603,152	135,875	14,287	3,753,314
1891.....	3,586,852	134,421	12,208	3,733,481
1892.....	3,579,893	117,770	83,291	3,780,955
1893.....	4,143,324	139,080	*205,622	4,488,026
Total.....	67,417,341	3,050,885	598,149	71,046,375
1894.....	4,142,923	140,213	6,026	4,289,162

* De ce montant \$197,500 était la prime sur le nouveau capital émis par la British America and Western.

Le tableau ci-dessus et le suivant donnent le revenu et les dépenses des compagnies canadiennes pour la période 1875-1894.

Le premier tableau indique qu'il y a eu une augmentation constante dans le montant des primes reçues nonobstant la réduction dans les taux d'assurances. Les chiffres de 1894 montrent une diminution et dans les primes reçues et dans le montant payé en dehors des dépenses générales.

COMPAGNIES CANADIENNES—DÉPENSES POUR LES ANNEES 1875-1893.

ANNÉE.	Pertes payées.	Dépenses générales.	Dividendes aux actionnaires.	Dépenses totales.	e Excédent du rev. sur les dépenses. — d Déficit.
	\$	\$	\$	\$	\$
1875.....	1,694,886	985,926	159,609	2,840,421	e 627,578
1876.....	2,746,563	1,342,269	213,655	4,302,487	e 74,422
1877.....	3,555,283	1,234,553	125,928	4,915,764	d 1,178,085
1878.....	1,891,131	1,026,354	146,164	3,063,649	d 4,409
1879.....	1,966,854	938,437	159,254	3,064,545	d 5,276
1880.....	2,236,943	889,410	164,651	3,291,004	e 116,485
1881.....	2,898,045	901,679	145,138	3,944,862	d 612,842
1882.....	2,294,213	917,526	110,813	3,322,552	d 134,154
1883.....	2,291,429	925,970	110,480	3,327,879	d 159,369
1884.....	2,165,708	871,037	102,676	3,139,421	d 14,459
1885.....	1,985,257	917,879	99,897	3,003,033	e 209,545
1886.....	2,128,943	926,299	114,809	3,170,051	e 60,023
1887.....	2,397,382	1,031,697	123,423	3,552,502	d 72,612
1888.....	2,355,961	1,009,168	122,198	3,487,327	d 2,897
1889.....	2,417,047	1,064,558	126,759	3,608,364	e 63,626
1890.....	2,254,867	1,114,472	135,930	3,505,029	e 248,285
1891.....	2,588,894	1,198,807	145,257	3,932,958	d 199,477
1892.....	2,454,822	1,440,995	128,372	4,024,189	d 243,234
1893.....	2,911,006	1,402,863	112,163	4,426,032	e 61,904
Total .. .	47,985,187	21,529,254	2,703,961	72,218,403	d 1,172,028
1894.....	2,749,953	1,389,355	157,025	4,296,334	d 7,172

1456. Le montant des affaires des assurances contre le feu et la marine intérieure faites en Canada et autres pays, par les compagnies canadiennes, pour 1878-1894, est donné dans le tableau suivant :—

ANNÉE.	EN CANADA.			DANS D'AUTRES PAYS.		
	Primes reçues.	Pertes payées.	Taux moyen des pertes payées en comparaison avec les primes reçues.	Primes reçues.	Pertes payées.	Taux moyen des pertes payées en comparaison avec les primes reçues.
	\$	\$		\$	\$	
1878.....	591,495	241,545	40·84	1,251,923	737,430	58·90
1879.....	552,090	287,729	52·12	1,309,902	923,242	70·48
1880.....	459,653	219,954	47·85	1,377,310	885,293	64·28
1881.....	428,795	304,488	71·01	1,439,085	1,085,846	75·45
1882.....	543,126	334,000	61·50	1,413,989	1,137,399	80·44
1883.....	606,557	436,800	72·01	1,483,941	1,136,380	76·58
1884.....	550,188	376,969	68·52	1,401,051	1,122,882	80·15
1885.....	983,555	518,633	52·73	1,485,078	1,051,090	70·78
1886.....	996,562	655,534	65·78	1,499,840	1,049,575	69·98
1887.....	1,002,817	661,682	65·98	1,496,712	1,037,123	69·29
1888.....	1,002,109	655,191	65·38	1,453,410	1,008,509	69·39
1889.....	1,014,314	586,164	57·79	1,527,909	1,012,624	66·28
1890.....	1,018,226	604,846	59·40	1,584,879	910,511	57·45
1891.....	1,102,237	780,862	70·84	1,662,538	1,165,583	70·11
1892.....	629,708	485,446	77·09	1,907,652	1,191,545	62·46
1893.....	621,135	427,349	68·80	2,356,413	1,560,592	66·23
1894.....	626,768	423,777	67·61	2,303,219	1,442,596	62·63
Totals. . .	12,729,335	8,000,969	62·85	26,954,851	18,458,220	68·48

Les compagnies canadiennes ont en 1893 reçu \$621,135 en primes pour le montant d'affaires faites en Canada, et \$2,256,413 pour affaires dans les autres pays. Le taux moyen des pertes payées aux primes reçues pour affaires faites en Canada a été de 68·80 et pour affaires transigées dans les autres pays, 66·23.

1457. Pour chaque \$100 reçues pour primes d'assurances contre le feu, les paiements faits par les compagnies anglaises et américaines ont été comme suit :—

ANNÉE.	COMPAGNIES ANGLAISES.			* COMPAGNIES AMÉRICAINES.		
	Pour pertes.	Pour dépenses.	Balance en faveur des compagnies.	Pour pertes.	Pour dépenses.	Balance en faveur des compagnies.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1875.....	77 19	19 74	3 07	65 69	14 42	19 89
1876.....	73 17	21 26	5 57	45 92	16 48	37 60
1877.....	296 71	21 79	—218 50	235 60	16 32	151 92
1878.....	44 14	21 95	33 91	65 63	16 96	—17 41
1879.....	67 16	21 76	11 08	76 93	14 35	8 72
1880.....	41 76	22 73	35 51	61 54	19 19	19 27
1881.....	70 16	23 07	6 77	63 34	19 22	17 44
1882.....	60 80	22 64	16 56	58 83	20 39	20 78
1883.....	62 69	23 48	13 83	52 10	20 64	27 26
1884.....	63 56	24 12	12 32	55 73	21 61	22 66
1885.....	56 14	24 05	19 81	52 86	21 73	25 41
1886.....	67 90	25 24	6 86	55 93	22 77	21 30
1887.....	63 21	27 06	9 73	63 73	26 39	9 88
1888.....	54 27	26 22	19 51	52 17	24 94	22 89
1889.....	49 58	27 30	23 12	51 74	26 30	21 96
1890.....	54 75	27 74	17 51	58 51	30 91	10 58
1891.....	60 95	27 83	11 22	58 73	30 95	10 32
1892.....	61 16	29 22	9 62	69 99	31 64	—1 63
1893.....	75 62	28 82	—4 44	72 69	31 35	—4 04
1894.....	67 24	29 02	3 74	68 03	31 24	0 73

* Y compris l'assurance de la marine intérieure.

Si l'on prend toute la période de la Confédération, le revenu total des compagnies canadiennes de toutes les différentes sources a été de \$75,335,537 et les dépenses de \$76,514,737, soit un excédent de dépenses sur le revenu de \$1,179,200 ; de cet excédent, la somme de \$2,860,986 représente les dividendes aux actionnaires.

Durant vingt années, pour chaque \$100 de revenu reçu par les compagnies canadiennes, la proportion employée pour pertes, dépenses et pour dividendes, a été de \$67.92, \$30.19 et \$3.83 respectivement.

Si nous prenons ces taux moyens comme base, l'on voit :—

1° Que la proportion du revenu employé pour pertes, a excédé la moyenne des années 1877, 1881, 1882, 1883, 1884, 1887, 1891 et 1892, et qu'elle a été au-dessous de la moyenne pour les années 1875, 1876, 1878, 1879, 1880, 1885, 1886, 1888, 1889, 1890, 1893 et 1894.

2° Que la proportion du revenu employé pour dépenses a excédé la moyenne pour 1876, 1877, 1878, 1891, 1892, 1893 et 1894.

3° Que durant 1893 la proportion employée pour pertes a été plus faible que pendant douze années 1875-93, et plus fortes que pendant sept ans ; que la proportion pour dépenses en 1893 a été plus faible pendant quatre ans et plus forte que pendant quatorze années. Cette proportion a montré une tendance vers la hausse dans la proportion du revenu approprié aux dépenses en dehors des pertes.

Si nous prenons les compagnies anglaises, américaines et canadiennes, et les jugeons d'après la base des paiements en proportion des primes reçues, le tableau qui précède et celui qui suit, nous font voir qu'en 1894 les pertes anglaises ont absorbé \$67.24 pour chaque \$100 de primes, les pertes des compagnies américaines, \$68.03 pour chaque \$100, et les pertes canadiennes \$66.38 pour chaque \$100 de primes payées.

1458. Pour chaque \$100 de revenu par les compagnies canadiennes * les paiements ont été comme suit :—

ANNÉE.	POUR CHAQUE \$100 DE REVENU.			POUR CHAQUE \$100 DE PRIME.		
	Pour pertes.	Pour dépenses.	Pour dividendes	Pour pertes.	Pour dépenses.	Pour dividendes
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1875.	48 87	28 43	4 60	51 77	30 12	4 88
1876.	63 77	30 72	4 95	67 66	32 59	5 25
1877.	95 12	33 03	3 37	101 21	35 15	3 58
1878.	61 82	33 55	4 78	66 91	36 31	5 17
1879.	64 29	30 67	5 21	68 68	32 77	5 56
1880.	65 65	26 10	4 83	69 73	27 72	5 13
1881.	86 98	27 06	4 36	92 53	28 79	4 63
1882.	71 96	28 77	3 48	76 29	30 51	3 68
1883.	72 32	29 22	3 49	76 23	30 80	3 67
1884.	69 30	27 87	3 29	72 41	29 12	3 43
1885.	61 80	28 57	3 11	64 26	29 71	3 23
1886.	65 91	28 68	3 55	68 88	29 97	3 71
1887.	68 89	29 64	3 55	71 63	30 82	3 69
1888.	67 61	28 96	3 51	70 37	30 14	3 65
1889.	65 82	28 99	3 45	68 29	30 07	3 58
1890.	60 08	29 69	3 62	62 58	30 93	3 77
1891.	69 34	32 11	3 89	72 18	33 42	4 05
1892.	69 93	38 11	3 39	68 57	40 25	3 53
1893.	64 86	31 26	2 50	70 26	33 86	2 71
1894.	64 11	32 39	3 66	66 38	33 54	3 79

* Y compris l'assurance de la marine intérieure et océanique.

Leur revenu en 1892 était de \$3,780,955, et en 1893 de \$4,488,026 et leurs dépenses dans les mêmes années étaient de \$4,024,189 et \$4,426,032 respectivement.

1459. Le montant total des sommes risquées dans les assurances contre le feu pour chaque année depuis 1869, est démontré dans le tableau suivant. Lorsque l'on considère que la forte augmentation dans le montant, soit au delà de \$648,000,000 représente une augmentation en proportion avec la valeur de la propriété, on doit admettre que le progrès fait dans le cours de cette période a été très considérable.

ASSURANCES CONTRE LE FEU EN CANADA—SOMMES RISQUÉES,
1839 A 1894.

ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE.	Assurances contre le feu	ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE.	Assurances contre le feu
	\$		\$
1869	188,359,809	1882	526,856,478
1870	191,594,586	1883	572,264,041
1871	228,453,784	1884	605,507,789
1872	251,722,940	1885	611,794,479
1873	278,754,835	1886	586,773,022
1874	306,844,219	1887	634,767,337
1875	364,421,029	1888	650,735,059
1876	404,608,180	1889	684,538,378
1877	420,342,681	1890	720,679,621
1878	409,899,701	1891	759,602,191
1879	407,357,985	1892	821,410,072
1880	411,563,271	1893	841,687,057
1881	462,210,968	1894	836,067,202

Pour la première année de la confédération, le montant des sommes risquées des différentes compagnies d'assurances faisant rapport au gouvernement fédéral, était de \$56 par tête de la population. En 1871, ce montant était de \$65 par tête et représentait une moyenne de \$377 pour chaque maison habitée, non habitée et en construction. Ce montant, en 1881, était de \$106 par tête et \$614 pour chaque maison, et en 1891, de \$157 par tête et de \$865 pour chaque maison. En 1893 le montant par tête était de \$170 soit plus que trois fois ce qu'il était en 1867. Edward Atkinson dit que : "Les progrès de la richesse peuvent tout aussi bien être estimés par le montant d'assurances que par tout autre moyen quelconque."

1460. Les affaires des assurances maritimes de l'intérieur ont été en général moins favorables que celles de l'année précédente, les pertes encourues ont été de 93·82 pour 100 des primes reçues, contre 70·88 pour 100 en 1892.

1461. Celles des assurances océaniques ont été moins favorables. Les proportions des pertes aux primes ayant été de 72·89 pour 100 en comparaison avec 60·73 pour 100 en 1892.

1462. Les chiffres suivants indiquent le total des affaires des compagnies d'assurances maritimes intérieures et océaniques en 1893 d'après les rapports de différentes compagnies de la division des assurances au département des finances :—

Primes reçues.....	1893.
Pertes encourues.....	\$678,563
“ payées.....	591,113
“ “ pour les années précédentes.....	\$ 507,883
	48,625
Total des pertes payées durant l'année.....	556,508
Pertes non payées.....	83,230

Les chiffres pour 1894 montrent un total de \$768,077 pour primes reçues \$502,514 pour pertes encourues, \$422,373 pour pertes payées \$95,248 pour pertes payées pour les années précédentes, \$517,422 pour pertes durant l'année et \$82,050 pour pertes non payées.

1463. Les affaires d'assurances sur la vie en Canada pour 1893 furent transigées par 30 compagnies, dont 12 canadiennes, 8 anglaises et 10 américaines. La Compagnie *Queen*, de Liverpool, a cessé de faire des affaires en Canada.

1464. La valeur des assurances effectuées durant l'année 1893 a été de \$45,202,847, soit une augmentation de \$582,834 en comparaison avec 1892. En 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894 les affaires étaient réparties entre les diverses compagnies comme suit :—

—	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$
Compagnies canadiennes	23,541,404	21,904,302	25,585,534	28,089,437	28,670,364
“ anglaises.	3,390,972	2,947,246	3,625,213	2,967,855	3,214,216
“ américaines	13,591,080	13,014,739	15,409,266	14,145,555	17,640,677
Total.....	40,523,456	37,866,287	44,620,013	45,202,847	49,525,257

1465. Les compagnies canadiennes ont fait plus d'affaires que les autres compagnies réunies ; leur part en 1889, ayant été de 59·34 pour 100, en 1890 de 58·09 pour 100, en 1891 de 57·87 pour 100, en 1892, 57·34 pour 100, et en 1893, 62·14 pour 100.

1466. Le tableau suivant donne le montant des assurances sur la vie, effectuées durant chaque année de 1869 à 1894, inclusivement :—

ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE.	COMPAGNIES.			TOTAL.
	Canadiennes	Anglaises.	Américaines.	
	\$	\$	\$	\$
1869.....	1,156,855	2,627,392	9,069,885	12,854,132
1870.....	1,584,456	*1,657,439	8,952,747	12,194,696
1871.....	2,623,944	2,212,107	8,496,575	13,322,626
1872.....	5,276,859	1,896,655	13,896,587	21,070,101
1873.....	4,608,913	*1,704,338	14,740,367	21,053,618
1874.....	5,259,822	2,143,080	*11,705,319	19,108,221
1875.....	5,077,601	1,689,833	8,306,824	15,074,258
1876.....	5,465,966	1,683,357	6,740,804	13,890,127
1877.....	5,724,648	2,142,702	5,667,317	13,534,667
1878.....	5,508,556	2,789,201	3,871,998	12,169,755
1879.....	6,112,706	1,877,918	3,363,600	11,354,224
1880.....	7,547,876	2,302,011	4,057,000	13,906,887
1881.....	11,158,479	2,536,120	3,923,412	17,618,011
1882.....	11,855,545	2,833,250	5,423,960	20,112,755
1883.....	11,883,317	3,278,008	6,411,635	21,572,960
1884.....	12,926,265	3,167,910	7,323,737	23,417,912
1885.....	14,881,695	3,950,647	8,332,646	27,164,988
1886.....	19,289,694	4,054,279	11,827,375	35,171,348
1887.....	23,505,549	3,067,040	11,435,721	38,008,310
1888.....	24,876,259	3,985,787	12,364,483	41,226,529
1889.....	+26,438,358	3,399,313	14,719,266	44,556,937
1890.....	23,541,404	3,390,972	13,591,080	40,523,456
1891.....	21,904,302	2,947,246	13,014,739	37,866,287
1892.....	25,585,534	3,625,213	15,409,266	44,620,013
1893.....	28,089,437	2,967,855	14,145,555	45,202,847
1894.....	28,670,364	3,214,216	17,640,677	49,525,257

*Imparfait. †Y compris 20 mois d'affaires transigées par la Cie. Canada Life.

1467. L'augmentation dans la somme totale d'assurances en vigueur, a été très forte durant la période de 1869-93, s'élevant à \$259,942,640, comme on le verra par les chiffres suivants :—

ASSURANCE SUR LA VIE, EN VIGUEUR EN CANADA, 1869 à 1894.

ANNÉE.	Compagnies canadiennes	Compagnies anglaises.	Compagnies améri- caines.	Total.
	\$	\$	\$	
1869.....	5,476,358	16,318,475	13,885,240	35,680,082
1870.....	6,404,437	17,391,922	18,898,353	42,694,712
1871.....	8,711,111	18,405,325	18,709,499	45,825,935
1872.....	13,070,811	19,258,166	34,905,707	67,234,684
1873.....	15,777,197	18,862,191	42,861,508	77,500,896
1874.....	19,634,319	19,863,867	46,218,139	85,716,325
1875.....	21,957,296	19,455,607	43,596,361	85,009,264
1876.....	24,649,284	18,873,173	40,728,461	84,250,918
1877.....	26,870,224	19,349,204	39,468,475	85,687,903
1878.....	28,656,556	20,078,533	36,016,848	84,751,937
1879.....	33,246,543	19,410,829	33,616,330	86,273,702
1880.....	37,838,518	19,789,863	33,643,745	91,272,126
1881.....	46,041,591	20,983,092	36,266,249	103,290,932
1882.....	53,855,051	22,329,368	38,857,629	115,042,048
1883.....	59,213,609	23,511,712	41,471,554	124,196,875
1884.....	66,519,958	24,317,172	44,616,596	135,453,726
1885.....	74,591,139	25,930,272	49,440,735	149,962,146
1886.....	88,181,859	27,225,607	55,908,230	171,315,696
1887.....	101,796,754	28,163,329	61,734,187	191,694,270
1888.....	114,034,279	30,003,210	67,724,094	211,761,583
1889.....	125,125,692	30,488,618	76,348,392	231,963,702
1890.....	135,218,990	31,613,730	81,599,847	248,424,567
1891.....	143,368,817	32,407,937	85,698,475	261,475,229
1892.....	154,709,077	33,692,706	90,708,482	279,110,265
1893.....	167,475,872	33,543,884	94,602,966	295,622,722
1894.....	177,511,846	33,911,885	96,737,705	308,161,436

La part des compagnies canadiennes a été de \$161,999,514, ou 62.32 pour 100 ; la part des compagnies anglaises a été de \$17,225,409, ou 6.63 pour 100, et la part des compagnies américaines de \$80,717,717, ou 31.05 pour 100.

1468. En 1871 le montant des sommes risquées dans les différentes compagnies d'assurances qui font rapport au gouvernement, s'élevait en moyenne à 13.12 par tête de la population, et 73.60 par famille. Ce montant était en 1881 à 23.88 par tête et \$127.18 par famille, et en 1891 à \$54.10 par tête et \$283.70 par famille. En 1893, ce montant s'élevait à \$59.58 par tête de la population.

1469. Le tableau suivant donne le montant d'assurances sur la vie annuées par le non paiement des primes chaque année, aussi les proportions de tel montant ainsi annulé dans chaque \$1,000 de risques et dans chaque \$1,000 risquées durant chaque année.

Le tableau montre qu'il y a une égalité très prononcée entre le degré de prospérité reconnue aujourd'hui par la population en général, et le montant des assurances sur la vie annulées par le non paiement des primes.

En 1877 le montant annulé par défaut de paiement des primes, s'élevait à 10.1 pour 100 du montant total des polices d'assurances sur la vie en vigueur; en 1878, il était de 10.7 pour 100; en 1879, de 9.5 pour 100 et en 1880, de 7.9 pour 100. Alors, a commencé, une période d'un développement rapide des assurances sur la vie, le montant placé s'élevant à 100 millions, et même à 200 millions en 1888, alors qu'il s'est élevé jusqu'à 300 millions, lequel chiffre a été dépassé en 1894 et a même atteint 308 millions et au delà. Dans le même temps la proportion du montant des polices annulées pour non-paiement des primes a toujours diminué jusqu'en 1886, le taux moyen des polices annulées étant de 5.4 pour 100, contre 10.1 pour 100 dix ans auparavant. En 1887 ce taux s'est élevé à 5.9 pour 100, en 1888 à 7.2 pour 100; en 1889, il est tombé à 7.1 pour 100 et en 1890 à 7.0 pour 100. En 1891 il est tombé à 6.0 pour 100 et en 1894 il est monté à 8 pour 100, ce qui indique une dépression générale dans les affaires pour cette année là.

MONTANT DES ASSURANCES ANNULÉES PAR DÉFAUT DE PAIEMENT
EN PROPORTION DE CHAQUE \$1,000 D'ASSURANCES.

ANNÉE.	Total en vigueur.	Montant annuel d'assurances effectuées.	PÉRIMÉ.		
			Total périmé.	Pour chaque \$1,000 de risque.	Pour chaque \$1,000 assuré durant l'année.
	\$	\$	\$	\$ cts.	\$ cts.
1875.	85,009,264	15,074,258			
1876.	84,250,918	13,890,127			
1877.	85,687,903	13,534,667	8,700,624	101 53	642 84
1878.	84,751,937	12,169,755	9,075,186	107 08	745 71
1879.	86,273,702	11,354,224	8,190,773	94 94	721 39
1880.	91,272,126	13,906,887	7,198,837	79 74	517 65
1881.	103,290,932	17,618,011	4,702,589	45 53	266 92
1882.	115,042,048	20,112,755	5,052,869	43 95	251 23
1883.	124,196,875	21,572,960	7,627,328	61 41	353 56
1884.	135,453,726	23,417,912	9,576,113	70 70	408 92
1885.	149,962,146	27,164,988	9,518,676	67 52	350 40
1886.	171,315,696	35,171,348	9,205,765	53 74	261 74
1887.	191,694,270	38,008,310	11,320,384	59 05	297 84
1888.	211,761,583	41,226,529	15,325,305	72 37	371 73
1889.	231,963,702	*44,556,937	16,556,619	71 38	371 58
1890.	248,424,567	40,523,456	17,462,864	70 29	430 93
1891.	261,475,229	37,866,287	15,805,342	60 45	461 17
1892.	279,110,265	44,620,013	18,143,998	65 01	406 63
1893.	295,622,722	45,202,847	18,624,164	63 00	412 01
1894.	308,161,436	49,525,257	24,812,944	80 45	500 43

*Y compris 20 mois de la "Canada Life."

1470. Le tableau suivant montre le montant des assurances échues soit à la mort, maturité et expiration du terme; et aussi le montant des assurances abandonnées et annulées :—

MONTANT DES ASSURANCES ÉCHUES, POUR CHAQUE \$1,000 DE RISQUE COURANT.

ANNÉE.	COMPAGNIES CANADIENNES		COMPAGNIES ANGLAISES.		COMPAGNIES AMÉRICAINES	
	Naturellement.	Abandonnées et annulées.	Naturellement.	Abandonnées et annulées.	Naturellement.	Abandonnées et annulées.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1877	7 90	126 74	18 18	72 41	11 28	142 37
1878	10 81	125 52	16 17	80 20	9 92	146 46
1879	8 18	109 86	17 09	115 03	10 74	106 51
1880	9 41	95 46	14 70	83 25	15 94	103 51
1881	12 41	73 60	16 77	50 99	17 03	52 14
1882	9 09	67 18	20 84	42 85	14 97	58 38
1883	12 02	84 16	16 41	71 89	15 24	75 42
1884	8 25	98 43	17 83	74 45	16 11	85 69
1885	10 62	98 15	20 58	63 87	19 09	66 79
1886	9 24	70 04	16 63	59 24	16 66	79 24
1887	9 79	76 59	14 17	62 84	17 19	74 38
1888	10 46	93 01	15 04	64 76	17 95	85 37
1889	15 50	96 94	16 91	69 68	17 30	72 97
1890	14 65	87 46	21 90	60 68	19 01	81 48
1891	15 08	75 85	22 17	55 46	22 26	76 15
1892	16 00	77 04	20 85	50 81	22 70	94 52
1893	12 89	74 74	23 03	63 02	20 46	87 58
1894	11 47	86 59	17 83	61 79	17 81	124 74

1471. Le tableau suivant donne les totaux du tableau ci-dessus :—

MONTANT DES ASSURANCES ÉCHUES, SUR CHAQUE \$1,000 DE RISQUE COURANT.

ANNÉE.	Terminées naturellement.	Par \$1,000 de risques.	Abandonnées et annulées.	Par \$1,000 de risques.
	\$	\$ cts.	\$	\$ cts.
1877	1,072,867	12 52	11,138,960	129 99
1878	1,062,601	12 54	11,424,559	134 80
1879	1,043,123	12 09	10,151,980	117 67
1880	1,201,223	13 16	8,867,215	97 15
1881	1,498,175	14 50	6,125,848	59 31
1882	1,524,703	13 25	6,737,737	58 57
1883	1,754,865	14 12	9,937,964	80 02
1884	1,728,970	12 76	12,351,321	91 19
1885	2,257,711	15 06	12,196,597	81 33
1886	2,165,665	12 64	11,942,792	69 71
1887	2,445,521	12 76	14,044,968	73 26
1888	2,867,533	13 54	18,375,555	86 80
1889	3,806,963	16 41	20,024,170	86 32
1890	4,290,980	17 27	20,700,595	83 32
1891	4,899,065	18 70	19,630,168	75 02
1892	5,331,983	19 10	22,598,994	80 97
1893	4,985,731	16 52	23,393,423	79 54
1894	4,552,944	14 21	30,443,742	95 05

1472. Le taux moyen des polices en vigueur pour 1893 était de 1,756 soit, \$16 de moins que celui de l'année précédente.

MONTANT MOYEN DES POLICES EN VIGUEUR EN CANADA, 1877-94.

ANNÉE.	POLICES DES COMPAGNIES CANADIENNES.			POLICES DES COMPAGNIES AMÉRICAINES.			POLICES DES COMPAGNIES ANGLAISES.		
	Nombre.	Montant.	Montant moyen.	Nombre.	Montant.	Montant moyen.	Nombre.	Montant.	Montant moyen.
		\$	%		\$	\$		\$	\$
1877....	17,297	26,870,224	1,553	23,999	39,468,475	1,645	9,534	19,349,204	2,029
1878....	18,252	28,656,556	1,570	22,793	36,016,848	1,580	9,736	20,078,533	2,062
1879....	21,655	33,246,543	1,535	21,933	33,616,330	1,533	9,465	19,410,829	2,051
1880....	24,388	37,838,518	1,552	22,391	33,643,745	1,503	9,188	18,798,030	2,046
1881....	29,859	46,041,591	1,542	22,756	36,266,249	1,594	10,242	20,983,092	2,049
1882....	34,121	53,855,051	1,578	24,045	38,857,629	1,616	10,884	22,329,368	2,052
1883....	37,471	59,213,609	1,580	25,638	41,471,554	1,618	11,625	23,511,712	2,023
1884....	42,002	66,519,958	1,584	27,138	44,616,596	1,644	12,330	24,311,172	1,972
1885....	46,593	74,591,139	1,601	30,762	49,440,735	1,607	13,062	25,930,272	1,985
1886....	52,601	88,148,577	1,676	31,927	55,257,463	1,731	13,454	27,225,607	2,024
1887....	59,829	101,566,100	1,698	34,440	60,878,367	1,768	13,838	28,163,329	2,035
1888....	67,258	113,463,338	1,687	37,636	66,740,676	1,757	14,740	30,003,210	2,035
1889....	73,935	124,249,691	1,681	40,740	75,047,932	1,842	15,111	30,488,618	2,018
1890....	79,239	134,069,064	1,692	42,868	80,267,388	1,872	15,589	31,613,730	2,028
1891....	84,342	142,176,154	1,686	45,161	84,266,843	1,866	15,794	32,407,937	2,052
1892....	91,503	153,194,673	1,674	47,999	89,502,368	1,865	15,469	33,692,706	2,046
1893....	99,804	165,738,029	1,661	49,821	92,954,033	1,866	16,759	33,543,884	2,002
1894....	106,609	175,294,16	1,644	50,043	92,617,463	1,851	17,075	33,911,885	1,986

1473. Le montant moyen des nouvelles polices était : pour les compagnies canadiennes de \$1,583 ; de \$1,830 pour les compagnies anglaises, et de \$1,893 pour les compagnies américaines ; les sommes correspondantes pour 1892 ont été de \$1,660, \$2,085 et \$1,911 respectivement.

1474. La proportion des décès a été moins forte qu'en 1893, comme on le verra dans le tableau suivant :—

PROPORTION DES DÉCÈS EN CANADA, 1889-1893.

COMPAGNIES.	1894.			1893.		1892.	1891.	1890.
	Nombre de vies expo- sées aux risques.	Nombre de mortalités	Taux de mortalités par 1,000.	Taux de mor- talités.	Taux de mor- talités.	Taux de mor- talités.	Taux de mor- talités.	Taux de mor- talités.
Compagnies actives..	204,023	2,107	10·327	10·176	10·676	10·178	10·148	10·148
Placements	35,798	290	8·101	9·407	8·946	9·345	8·475	8·475
Compagnies retirées..	5,142	136	26·449	22·574	26·512	20·109	21·417	21·417
Total.....	244,963	2,533	10·340	10·364	10·860	10·335	10·340	10·340

En calculant la mortalité, le nombre moyen de polices en force, et le nombre de polices échues à la mort durant l'année, ont été pris comme nombres approximatifs au nombre moyen de vies assurées et celui des décès durant l'année respectivement, pour les compagnies qui n'ont pas rapporté cet *item*, et on croit que les chiffres actuels représentent les décès des personnes dont la vie est assurée en Canada, d'une manière aussi correcte qu'ils peuvent être obtenus.

1475. Il y a eu une diminution de \$346,252 dans le montant des assurances échues naturellement, savoir : par décès, par maturité ou par expiration du terme, en 1893, comparée avec 1892, la somme ayant été de \$4,985,731 l'année dernière ; et une augmentation de \$794,429, dans la somme des assurances abandonnées et tombées, le montant total ayant été de \$23,393,423, en comparaison avec \$22,598,994 en 1892.

1476. Le tableau suivant donne le montant du revenu des primes reçues par toutes les compagnies durant chaque année, de 1869 à 1893 inclusivement, et l'on verra que les compagnies canadiennes ont reçu 54 pour 100 du montant total, les compagnies américaines 36 pour 100, et les compagnies anglaises, 11 pour 100.

REVENU DES PRIMES D'ASSURANCES DU CANADA, 1869 à 1893.

ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE.	COMPAGNIES.			Total.
	Canadiennes	Anglaises.	Américaines	
	\$	\$	\$	\$
1869.....	164,910	515,741	557,708	1,238,359
1870.....	208,922	531,250	729,175	1,469,347
1871.....	291,897	570,449	990,628	1,852,974
1872.....	417,628	596,982	1,250,912	2,265,522
1873.....	511,235	594,108	1,492,315	2,597,658
1874.....	638,854	629,808	1,575,748	2,844,410
1875.....	707,256	623,296	1,551,835	2,882,387
1876.....	768,543	597,155	1,437,612	2,803,310
1877.....	770,319	577,364	1,299,724	2,647,407
1878.....	827,098	586,044	1,197,535	2,610,677
1879.....	919,345	565,875	1,121,537	2,606,757
1880.....	1,039,341	579,729	1,102,058	2,721,128
1881.....	1,291,026	613,595	1,190,068	3,094,689
1882.....	1,562,085	674,362	1,308,158	3,544,605
1883.....	1,652,543	707,468	1,414,738	3,774,749
1884.....	1,869,100	744,227	1,518,991	4,132,318
1885.....	2,002,986	803,980	1,723,012	4,619,978
1886.....	2,379,238	827,848	1,988,634	5,195,720
1887.....	2,825,119	890,332	2,285,954	6,001,405
1888.....	3,166,883	928,667	2,466,298	6,561,848
1889.....	*4,459,595	979,847	2,785,403	*8,224,845
1890.....	3,921,137	1,022,362	3,060,652	8,004,151
1891.....	4,258,926	1,030,479	3,128,297	8,417,702
1892.....	4,729,940	1,088,816	3,251,598	9,070,354
1893.....	5,156,008	1,073,541	3,403,230	9,632,779
1894.....	5,435,031	1,079,330	3,994,914	9,909,275
Total.....	52,064,965	19,432,655	47,826,734	118,724,354

* Y compris 20 mois d'affaires transigées par la Compagnie "Canada Life."

1477. Le total payé aux porteurs de polices durant les années 1889, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894 a été ainsi qu'il suit :—

	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Réclamations des décès (y compris les additions reconverties.) . . .	2,483,818	2,539,210	2,907,461	3,233,144	3,139,648	3,411,785
Dotations séchées (y compris les additions reconverties)	436,683	598,571	865,006	838,815	754,589	721,538
Rentes viagères (y compris les additions reconverties)	20,856	22,986	25,994	52,669	55,182	61,592
Payé pour polices abandonnées	304,263	317,016	376,516	509,021	373,288	656,969
Dividendes aux porteurs de polices	696,970	967,884	736,508	818,502	610,577	665,045
	3,942,590	4,445,667	4,911,485	5,452,151	5,133,284	5,516,929

1478. La somme reçue pour primes en 1893 a été de \$9,632,779 dont \$51.58 furent payées pour chaque \$100 de primes aux porteurs de polices, et \$48.42 portées à la dépense, profits et réserve. L'année précédente, les proportions étaient de \$58.33 et de \$41.67 respectivement.

1479. Les tableaux suivants donnent l'état financier des compagnies canadiennes en 1893, faisant voir l'actif, le passif, leurs revenus et leurs dépenses :—

COMPAGNIES CANADIENNES D'ASSURANCES SUR LA VIE, 1893.

ACTIF ET PASSIF.

COMPAGNIES.	Actif.	Passif, y compris le fonds de réserve, mais non les actions.	Surplus de l'actif sur le passif, à l'exclusion du capital.	Actions payées.	Surplus de l'actif sur le passif et actions payées.
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Life	14,313,644	12,003,769	2,309,874	125,000	2,184,874
Confederation	4,520,133	4,125,664	394,469	100,000	294,469
Dominion Life	139,483	70,418	69,066	64,400	4,666
Dominion Safety Fund.	79,158	15,518	63,640	29,172	34,468
Federal	379,098	294,720	84,338	80,197	4,141
Great West	137,173	54,720	82,453	100,000
London Life	402,663	347,558	55,105	33,750	21,355
Manufacturers' Life.	673,739	509,701	164,038	127,320	36,718
North American	1,694,040	1,336,978	357,062	*60,000	297,062
Ontario Mutual	2,570,821	2,355,268	215,553	Aucune.	215,553
Sun	4,001,777	3,650,681	351,096	62,500	288,596
Temperance and General	298,422	237,360	61,062	*60,000	1,062
Total	29,210,151	25,002,395	4,207,756	842,339	3,365,417

* Dans cette compagnie le capital est aussi responsable pour ses autres départements, de sorte que ces colonnes ne peuvent être remplies.

COMPAGNIES CANADIENNES D'ASSURANCES SUR LA VIE—Suite.

1480.—

REVENU.

COMPAGNIES.	Revenu net des primes.	Equivalent pour annuités.	Intérêts et dividendes sur actions, etc.	Divers.	Total.
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Life.....	1,799,590	Aucune.	643,453	19,541	2,462,584
Confederation.....	788,621	7,884	174,976	10,919	982,400
Dominion Life.....	38,296	Aucune.	5,349	2	43,647
Dominion Safety Fund..	32,886	"	3,116	Aucune.	36,002
Federal.....	286,377	"	14,723	"	301,100
Great West.....	50,422	"	5,629	"	56,051
London Life.....	118,852	"	18,391	"	137,243
Manufacturers' Life....	249,087	"	25,282	"	274,369
North American.....	385,672	12,707	74,887	"	473,267
Ontario Mutual.....	512,518	Aucune.	113,691	"	626,209
Sun.....	1,058,722	17,930	152,512	8,400	1,237,564
Temperance and General	116,494	Aucune.	10,160	Aucune.	126,654
Total.....	5,437,538	38,521	1,242,169	38,862	6,757,090

DÉPENSES.

COMPAGNIES.	Payé aux porteurs de polices.	Dépenses générales.	Dividendes aux porteurs d'actions.	Total des dépenses.	Surplus du revenu sur les dépenses.
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Life.....	998,931	329,975	25,000	1,353,906	1,108,678
Confederation.....	380,715	187,987	15,257	583,959	398,441
Dominion Life.....	2,000	15,462	Aucune.	17,462	26,185
Dominion Safety Fund..	23,089	4,494	"	27,583	8,419
Federal.....	125,749	88,082	"	213,831	87,269
Great West.....	1,042	42,825	"	43,867	12,184
London Life.....	31,265	44,327	2,362	77,954	59,289
Manufacturers' Life....	47,821	95,954	Aucune.	143,775	130,594
North American.....	80,666	120,944	6,000	207,610	265,657
Ontario Mutual.....	212,828	117,781	Aucune.	330,609	295,600
Sun.....	334,987	336,077	9,375	680,439	557,125
Temperance and General	26,609	48,236	Aucune.	74,845	51,809
Total.....	2,265,702	1,432,144	57,994	3,755,840	3,001,250

COMPAGNIES CANADIENNES D'ASSURANCES SUR LA VIE, 1894.

ACTIF ET PASSIF.

COMPAGNIES.	ACTIF.	Passif, y compris le fonds de réserve mais non les actions.	Surplus de l'actif sur le passif à l'ex- clusion du capital.	Actions payées.	Surplus de l'actif sur le passif et actions payées.
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Life	15,607,723	13,182,732	2,424,991	125,000	
Confederation	4,870,834	4,469,161	401,673	100,000	
Dominion Life	169,041	95,459	73,582	64,000	
Dominion Safety Fund..	71,309	46,598	24,710	29,100	
Federal	426,806	348,160	78,647	80,197	
Great West	192,737	123,335	69,402	100,000	
London Life	470,608	393,658	76,950	50,000	
Manufacturers' Life.....	821,321	643,691	177,630	127,320	
North American	1,977,383	1,579,167	398,217	† 60,000	
Ontario Mutual	2,855,124	2,588,912	266,211	Aucune.	
Sun	4,616,420	4,152,546	463,874	62,500	
Temperance and General	365,567	284,827	80,740	† 60,000	
Total	32,444,873	27,908,247	4,536,627	858,517	

† Voyez note (*) page 986.

REVENU.

COMPAGNIES.	Revenu net des primes.	Equivalent par annuités.	Intérêts et dividen- des sur actions, etc.	Divers.	Total.
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Life	1,920,220	Aucune.	691,357	24,067	2,635,644
Confederation	802,195	5,540	176,977	18,603	1,003,315
Dominion Life	44,596	Aucune.	6,775	3	51,374
Dominion Safety Fund..	29,223	"	1,896	Aucune.	31,120
Federal	265,504	"	18,963	"	284,467
Great West	109,983	"	6,427	"	116,410
London Life	132,581	"	21,480	"	154,060
Manufacturers' Life.....	267,411	"	29,058	"	296,468
North American	446,834	13,016	81,236	5,673	546,759
Ontario Mutual	527,131	Aucune.	132,858	Aucune.	659,990
Sun	1,174,744	3,500	189,249	5,834	1,373,327
Temperance and General	129,199	Aucune.	13,476	Aucune.	142,675
Total	5,849,621	22,066	1,369,752	54,180	7,295,609

COMPAGNIES CANADIENNES D'ASSURANCES SUR LA VIE, 1894.

DÉPENSES.

COMPAGNIES.	Payé aux porteurs de poices.	Dépenses générales.	Dividendes aux porteurs d'actions.	Total des dépenses.	Surplus du revenu sur les dépenses.
	\$	\$	\$	\$	\$
Canada Life.....	998,522	395,030	25,000	1,418,552	1,228,584
Confederation.....	435,252	200,456	15,238	650,896	352,420
Dominion Life.....	3,534	17,278	1,932	22,744	28,655
Dominion Safety Fund.....	28,279	2,433	Aucune.	30,712	408
Federal.....	156,965	83,832	"	240,797	43,670
Great West.....	18,628	55,379	"	74,007	42,403
London Life.....	44,258	55,374	2,363	101,994	52,066
Manufacturers' Life.....	50,069	109,440	Aucune.	159,509	136,959
North American.....	133,427	135,130	6,000	274,557	272,201
Ontario Mutual.....	301,889	117,459	Aucune.	419,348	243,622
Sun.....	362,243	373,491	9,375	745,109	628,218
Temperance and General.....	34,388	52,494	Aucune.	86,882	55,793
Total.....	2,567,454	1,597,745	59,908	4,225,107	3,084,999

1481. Les recettes du revenu en 1889, 1890, 1891, 1892 et 1893, respectivement, ont été comme suit :—

	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Primes et ventes des annuités.....	\$4,570,917	\$4,236,746	\$4,508,834	\$5,006,717	\$3,476,059	\$5,871,677
Intérêt et dividendes.....	1,180,416	953,328	1,048,954	1,138,159	1,242,169	1,369,752
Divers.....	53,730	32,587	48,756	35,851	38,862	54,180
Total.....	\$5,805,063	\$5,222,661	\$5,606,544	\$6,180,727	\$6,757,090	\$7,295,609

Et les dépenses durant les mêmes années ont été :—

	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Payé aux porteurs de polices et débetures d'annuités.....	\$2,001,149	\$2,081,236	\$2,036,711	\$2,438,040	\$2,265,703	\$2,567,454
Dépenses générales.....	1,091,027	1,006,698	1,093,215	1,210,501	1,432,144	1,597,229
Dividendes aux actionnaires.....	65,412	121,005	55,465	57,010	57,994	59,908
Total.....	\$3,157,588	\$3,208,939	\$3,185,391	\$3,705,551	\$3,755,841	\$4,224,591

1482. Il appert des chiffres ci-dessus que sur chaque \$100 de revenu reçu les compagnies ont dépensé :—

SOURCE DE LA DÉPENSE.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Payé aux porteurs de polices.....	34 47	39 85	36 33	39 45	33 53	35 19
Dépenses générales.....	18 79	19 28	19 50	19 59	21 19	21 39
Dividendes aux actionnaires.....	1 13	2 32	0 99	0 92	0 86	0 82
Réserve.....	45 61	38 55	43 18	40 04	44 42	42 60

1483. Le tableau suivant donne les résultats de l'évaluation des polices de quelques compagnies d'assurance sur la vie. L'évaluation a été faite dans le bureau du surintendant des assurances et d'après la base du "H. M. Mortality Table of the Institute of Actuaries" à $4\frac{1}{2}$ pour 100 d'intérêt, les primes seulement étant évaluées :---

COMPAGNIES.	1893.		1894.	
	Montant en vigueur.	Valeur.	Montant en vigueur.	Valeur.
	\$	\$	\$	\$
Canada Life.....	62,430,938	11,805,597	66,433,170	13,075,777
London and Lancashire.....	6,820,273	1,210,000	6,860,330	1,320,000
Equitable.....	20,947,848	3,010,000	19,523,242	3,507,554
North British and Mercantile.....	1,414,744	600,000	1,325,026	600,000
Reliance Mutual.....	265,720	100,000	253,423	100,000
Royal.....	934,779	390,909	914,346	390,000
Sun Life.....	27,773,207	3,533,265	31,502,020	4,063,936
Travellers.....	5,022,940	1,143,122	5,357,744	1,186,305
Federal Life.....	9,995,835	270,627	9,896,137	346,986
Liverpool, London and Globe.....	263,293	105,000	241,271	105,000
London Assurance.....	21,769	8,919	21,769	9,287
National Life.....	161,822	74,080	150,922	70,284
New York Life.....	20,720,765	2,997,937	20,650,549	3,265,560
North American Life.....	12,555,501	1,319,510	13,836,494	1,564,020
Union Mutual.....	4,796,194	781,223	4,637,587	773,700
Life Association of Scotland.....	1,816,643	1,078,761	1,724,788	1,080,602
British Empire.....	5,896,858	884,414	6,155,468	1,000,000
Dominion Life.....	1,465,937	69,818	1,713,845	94,691
Great West.....	2,131,500	54,720	4,096,550	113,177
Ontario Mutual.....	17,683,029	2,330,982	18,731,245	2,566,560

1484. Le tableau suivant a été préparé dans le but de comparer. Le "London States" dit : "On peut juger de l'importance du bureau, en ce qui concerne le montant d'affaires qui s'y est fait, par le revenu des primes. La recette provenant des annuités offre un guide supplémentaire de la besogne qui a été faite. Le revenu provenant des intérêts et des dividendes est des plus importants, mais comme plus ample renseignement, quant à la nature des placements et le montant de fonds placés, le simple chiffre des recettes est de peu d'importance. Quand nous considérons ce qu'il a fallu déduire du revenu annuel des primes pour les frais d'administration et les commissions, nous abordons un point d'une importance vitale qui fournit une preuve exacte de l'efficacité des divers bureaux."

Dans ce tableau, la base du calcul repose sur le chiffre total du travail fait par les diverses compagnies, et non sur la besogne faite en Canada seulement. Les affaires faites en Canada par les compagnies anglaises représentent près de 6 pour 100 de la recette totale des primes, et les affaires faites par les compagnies, environ $2\frac{1}{2}$ pour 100 :—

ANGLAISES.

NOM DE LA COMPAGNIE.	Revenu des primes.	Equivalent des rentes viagères.	Intérêts et dividendes.	Dépenses de l'administration y compris commissions.	PROPORTION DES DÉPENSES AU REVENU DES PRIMES.		
					1894.	1893.	1892.
	\$	\$	\$	\$			
London and Lancashire	874,126	Aucune.	173,997	211,213	24·1	23·3	22·8
British Empire	961,176	52,058	340,905	168,489	17·5	17·7	17·9
Standard	3,513,612	185,522	1,500,296	610,601	17·4	17·5	17·8
Star	1,927,696	44,787	647,077	299,046	15·5	17·4	17·2
Life Association of Scotland	1,815,748	299,898	757,711	277,273	15·3	15·1	15·6
North British and Mercantile	3,133,968	1,316,531	1,553,508	452,211	14·4	14·4	
Edinburgh	1,179,840	138,734	522,797	162,469	13·8	14·1	13·4
Scottish Amicable	1,018,550	115,929	666,660	140,817	13·7	13·6	13·0
Royal	1,874,338	91,799	907,497	253,665	13·5	13·2	12·9
Commercial Union	802,513	8,395	314,216	101,957	12·7	12·0	11·8
Liverpool, London and Globe	1,105,531	693,252	867,381	132,992	12·0	11·9	11·8
London Assurance	700,041	Aucune.	399,641	81,361	11·6	11·6	11·7
Scottish Provident	2,651,722	280,617	1,708,730	282,953	10·6	10·4	10·7

CANADIENNES.

	\$	\$	\$	\$	1894.	1893.	1892.
Canada Life	1,920,220	Aucune.	691,357	356,921	18·6	18·3	17·8
Confederation	802,195	5,540	176,977	200,405	25·0	23·8	23·6
Dominion Life	44,596	Aucune.	6,775	17,278	38·7	40·4	40·3
Dominion Safety Fund	29,223	"	1,897	2,433	8·3	13·7	12·4
Federal	265,504	"	18,963	84,424	31·8	30·7	29·7
Great West	109,982	"	6,427	55,379	50·3	84·9	86·6
London Life	132,580	"	21,480	55,374	41·7	37·3	38·4
Manufacturers' Life	267,411	"	29,058	109,440	41·0	38·5	37·4
North American	446,834	13,016	81,236	135,130	30·2	31·4	29·9
Ontario Mutual	527,131	Aucune.	182,858	117,459	22·3	23·0	21·2
Sun	1,174,744	3,500	189,249	373,491	31·8	31·7	25·8
Temperance and General	129,199	Aucune.	13,476	52,494	40·6	41·4	39·4

AMÉRICAINES.

NOM DE LA COMPAGNIE.	Revenu des primes.	Equivalent des rentes viagères.	Intérêts et dividendes.	Dépenses de l'administration y compris commissions.	PROPORTION DES DÉPENSES AU REVENU DES PRIMES.		
					1894.	1893.	1892.
	\$	\$	\$	\$			
Ætna.....	4,833,344	*1,999,389	1,076,182	22·3	25·2	24·2
Connecticut Mutual.....	4,677,973	*2,938,753	1,086,568	23·2	23·0	23·8
Germania.....	2,989,433	20,407	*787,077	800,750	26·7	27·2	28·0
Mutual of New York.....	36,123,164	1,122,705	*8,285,447	9,789,634	27·1	28·2	23·8
Equitable.....	36,038,931	385,670	*6,047,461	7,953,131	22·1	21·7	22·9
Metropolitan.....	16,827,016	*728,017	9,848,568	58·5	46·2	44·4
National Life.....	2,472,702	*446,466	651,172	26·3	25·7	28·9
New York.....	29,411,386	871,721	*6,386,068	8,474,427	28·8	30·5	31·7
North Western.....	12,758,666	13,156	*3,418,634	2,329,747	18·3	19·2	21·7
Phœnix Mutual.....	1,192,773	1,183	*514,098	723,983	43·9	44·9	45·5
Provident Savings.....	2,140,248	*47,824	582,351	27·2	26·3	24·8
Travellers.....	2,152,135	17,456	*615,244	833,703	38·7	30·2	32·1
Union Mutual.....	989,553	*281,559	520,976	52·6	50·4	45·3
United States.....	1,226,076	*321,892	471,827	38·5	40·8	42·6

* L'intérêt seulement.

1885. Le tableau montre le montant d'affaires faites par les assurances américaines sur la vie durant les six dernières années :—

COMPAGNIES D'ASSURANCES AMÉRICAINES, 1888-1894.

ANNÉE.	Nombre de compagnies.	Total des assurances en vigueur.	Revenu des primes.	Total du revenu.	Dépenses de l'administration.	Pertes par mortalités.	Total payé aux porteurs de polices.
							\$
1888.....	48	2,828,802,098	120,244,711	153,859,187	32,216,976	41,078,677	76,530,780
1889.....	50	3,217,336,436	140,168,312	176,242,859	38,855,705	44,866,684	82,049,529
1890.....	50	3,620,789,225	158,069,250	196,938,069	44,190,352	50,874,980	90,015,553
1891.....	53	3,966,303,495	172,955,183	213,444,589	47,532,588	55,827,086	97,026,344
1892.....	56	4,314,197,614	184,526,183	227,619,526	51,845,030	63,874,110	104,506,880
1893.....	56	4,628,939,120	196,970,898	241,727,505	57,774,924	66,610,984	112,658,941
1894.....	50	4,763,099,069	209,641,725	261,959,111	63,867,349	69,300,675	118,423,247

1486. Sept compagnies dont quatre canadiennes et trois américaines ont fait durant l'année 1893, des affaires sur le système de répartitions et avaient à la fin de l'année \$48,501,125 en vigueur, soit une augmentation \$4,595,550. Le montant des polices prises durant l'année s'est élevé à \$12,140,725. Le montant d'assurances abandonnées et devenues nulles par laps de temps s'est élevé à \$7,575,875, soit \$151.59 pour chaque \$1,000 de risques, et \$44.56 de moins qu'en 1892. Le montant terminé par décès a été de \$475,425 ou \$9.51 pour chaque \$1,000 de risques, soit 90 centins de plus qu'en 1892. Le total des assurances échues s'est élevé à 66.32 pour 100 du montant des nouvelles affaires, contre 91 pour 100 en 1892. En 1894 une compagnie canadienne a été ajoutée à la liste. Le montant nette en vigueur le 31 décembre 1894 était de \$67,713,470.

1487. Sept compagnies, dont quatre canadiennes, deux anglaises, et une américaine ont assuré contre les accidents et trois compagnies, dont une canadienne, une anglaise et une américaine ont transigé des affaires de garantie. Les affaires faites en 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894 ont été comme suit :—

—	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
<i>Accident.</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Primes reçues.....	249,048	278,755	295,553	313,177	317,643	313,286	323,272
Montant assuré.	38,078,066	43,735,729	40,215,565	50,279,155	59,086,779	61,123,499	58,047,696
Payé pour réclamations.	112,022	127,156	97,339	127,274	152,485	172,874	147,945
<i>Garantie.</i>							
Primes reçues.....	62,549	68,549	66,540	68,698	66,384	71,704	76,607
Montant garantie.....	10,107,204	10,721,160	10,996,950	11,242,875	11,212,941	12,947,150	13,053,248
Payé pour réclamations.	22,589	17,835	24,802	12,255	13,046	49,504	19,806

1488. Quatre compagnies, dont deux canadiennes, une anglaise et une américaine ont assuré les glaces. Les primes reçues pendant l'année, ont été de \$39,142, et les pertes encourues de \$17,504. Une compagnie et une maison d'affaires ont fait ce genre de commerce et ont remplacé les glaces au lieu de les payer. Leurs rapports ne donnent pas le montant en vigueur.

1489. L'assurance contre les voleurs a été introduite en Canada en 1893 lors de la constitution en corporation de la "Compagnie de Garantie de la Puissance contre les voleurs (à responsabilité limitée) dans le but de faire des opérations de garantie contre les pertes et dommages causés par suite d'effraction et de vols diurnes ou nocturnes et aussi de garantie contre la

pertes des bijoux, lingots et autres objets mobiliers confiés à ses soins. Les primes reçues durant l'année se sont élevées à \$11,288, et le montant en vigueur était de \$1,586,500, les pertes encourues s'élevaient à \$1,439.

En 1894, les primes s'élevèrent à \$17,398, le montant en force à \$2,131,400 et les pertes encourues à \$9,514.

1490. L'assurance indemnitaire du crédit a été établie au Canada en janvier 1893. A cette date, la "Canadian and European Export Credit System Company of Newark, New Jersey," fut autorisée à assurer les marchands en gros, entrepreneurs et fabricants contre les pertes occasionnées par les débiteurs insolubles. Les primes perçues dans l'année formèrent la somme de \$25,066, les sommes garanties contre toute perte s'élevant à \$748,500.

Le montant des primes perçues en 1894 a été de \$18,553, le montant garanti étant de \$593,000; les pertes encourues, de \$21,453, et les réclamations payées de \$12,453.

1491. Le montant total des primes perçues pour les assurances de toute nature en 1882-1894 a été :—

ANNÉE.	COMPAGNIES.			Total.
	Canadiennes.	Anglaises.	Américaines.	
	\$	\$	\$	\$
1882.	3,080,218	3,601,467	1,633,238	8,314,923
1883.	3,256,558	3,911,981	1,828,122	8,996,661
1884.	3,484,568	4,251,999	1,956,581	9,693,148
1885.	3,707,360	4,253,733	2,210,324	10,171,417
1886.	4,066,154	4,327,836	2,575,181	10,969,171
1887.	4,605,664	4,633,709	2,937,770	12,177,143
1888.	5,050,337	4,841,614	3,168,206	13,060,157
1889.	6,473,344	5,026,353	3,512,144	15,011,841
1890.	5,996,336	5,175,863	3,910,636	15,082,835
1891.	6,278,200	5,322,535	4,185,313	15,786,048
1892.	6,361,365	5,678,311	4,720,024	16,759,700
1893.	6,900,013	5,824,984	5,042,589	17,767,586
1894*.	7,295,401	5,809,436	5,122,737	18,227,575

* Non compris le produit des assurances maritimes.

Le produit total des primes, de \$8,314,923 en 1882, s'est élevé à \$18,227,575 en 1894, soit de plus de 119 pour 100. Sur cette augmentation de \$9,912,652 en treize ans, les compagnies canadiennes ont perçu pour leur part la somme de \$4,215,183, les compagnies américaines, \$3,489,499, et les sociétés anglaises, \$2,207,969. La proportion pour 100 de chaque part dans l'augmentation totale est, pour les compagnies canadiennes, 42·5, pour les compagnies américaines, 35·2, et pour les anglaises, 22·3.

RÉPARTITION DU PRODUIT DES PRIMES PAR NATURE D'ASSURANCE.

NATURE DE L'ASSURANCE.	1882.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contre l'incendie	4,229,706	4,624,741	4,980,128	4,852,460	4,932,335	5,244,502
Sur la navigation intérieure	166,844	72,930	67,582	61,431	42,491	80,719
" maritime	212,904	336,383	311,418	331,736	294,320	274,528
Sur la vie	3,544,605	3,774,749	4,132,318	4,619,978	5,195,720	6,001,405
" (cotisations)				93,771	262,849	296,698
Contre les accidents	102,758	128,944	137,660	145,202	165,384	193,715
Réassurances	58,106	58,914	64,042	62,718	60,820	64,478
Sur les vitres-panneaux				4,121	15,252	21,098
Sur les chaudières à vapeur						
Total.....	8,314,923	8,996,661	9,693,148	10,171,417	10,969,171	12,177,143

NATURE DE L'ASSURANCE.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contre les vols						11,288	17,398
Indemnitaire du crédit						25,066	18,553
Contre l'incendie.....	5,437,263	5,588,016	5,836,071	6,168,716	6,512,327	6,793,595	6,711,369
Sur la navigation intérieure	159,207	146,327	138,699	86,660	33,294	58,669	65,092
" maritime	176,251	241,877	235,736	141,420	112,494	143,161	141,013
Sur la vie	6,561,848	8,224,845	8,004,151	8,417,702	9,070,354	9,632,779	9,909,275
" (cotisations)	367,740	404,953	450,507	527,307	582,804	657,578	892,126
Contre les accidents	249,048	278,755	295,553	313,177	317,643	313,286	323,272
Réassurances	62,549	68,549	66,540	68,698	66,384	71,704	76,607
Sur les vitres-panneaux.....	28,068	27,870	33,709	38,686	39,466	39,142	43,933
" chaudières à vapeur	18,183	30,649	21,869	23,682	24,934	21,318	28,937
Total.....	13,060,157	15,011,841	15,082,835	15,786,048	16,759,700	17,767,586	18,227,575

1492. Le montant déposé chez le receveur général pour garantir les assurés, s'élevait le 24 juillet 1894, à \$22,665,898, représenté par les valeurs suivantes :—

Obligations canadiennes.....	\$ 2,744,428
“ du Dominion.....	691,223
“ des provinces.....	3,129,495
“ du gouvernement américain.....	1,795,000
“ “ suédois.....	58,400
Garanties du gouvernement britannique.....	796,477
“ coloniales anglaises.....	482,773
Dépôts en banque.....	110,000
Obligations de la commission du havre, Montréal.....	435,000
“ municipales.....	10,676,422
Actions de banques.....	25,420
Obligations de sociétés de prêts.....	153,120
“ du P. C. et du Canada Central.....	1,568,140
	<u>\$ 22,665,898</u>

1493. En 1894, la somme de \$4,150,697, également, a été versée entre les mains de fidéicommissaires canadiens, formant un total de \$26,816,596 tenus pour garantir les assurés, et cette somme se répartissait comme il suit entre les diverses assurances :—

Contre l'incendie et sur la navigation intérieure.....	\$ 5,828,896
Sur la vie.....	20,447,624
Contre les accidents, et réassurances, etc.....	540,076
	<u>\$ 26,816,596</u>

1494. A l'expiration de l'année 1893, il y avait 93 compagnies sous la surveillance du surintendant des assurances ; en 1894, il y en avait 95. Nous donnons ci-après la nature de leurs opérations :—

	1893.	1894.
Assurances sur la vie.....	40	39
“ “ (cotisations).....	7	9
“ contre l'incendie.....	35	34
“ sur la navigation intérieure.....	8	6
“ maritimes.....	2	2
“ contre les accidents.....	6	7
Réassurances.....	3	4
Assurances sur les chaudières à vapeur.....	2	2
“ “ vitres-panneaux.....	6	6
“ indemnitaires de crédit.....	1	1
“ contre les vols avec effraction.....	1	1
“ contre les cyclones.....	...	1

La comparaison de 1894 avec 1886 fait voir que dans l'espace de huit ans les compagnies s'occupant d'assurances sur la vie, d'après l'ancienne méthode, ont décréu en nombre de 2, et les compagnies opérant d'après la méthode des cotisations ont augmenté en nombre de 5 ; que les assurances contre l'incendie ont augmenté de 4 ; que les compagnies d'assurances sur la navigation intérieure sont restées au même point ; que les compagnies d'assurances maritimes ont décréu en nombre de 2 ; que les compagnies d'assurances contre les accidents restent stationnaires ; que les compagnies de réassurances ont augmenté de 1 ; que les compagnies d'assurances sur les chaudières à vapeur ont augmenté de 1 ; que les assurances sur les vitres-panneaux ont augmenté de 3, et que des autres compagnies, il n'y en avait plus en 1886.

1495. Le tableau suivant présente les opérations (y compris celles accomplies en Canada) des compagnies d'assurances américaines contre l'incendie, et contre l'incendie et maritimes, dans les années 1885-1894 :—

COMPAGNIES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE, ET CONTRE L'INCENDIE ET MARITIMES, 1885-1894.

ANNÉE.	Primes.	Pertes.	Rapp. des pertes au montant des primes.
	\$	\$	\$
1885	103,950,165	56,163,788	54·0
1886	104,400,638	54,474,632	52·1
1887	113,306,932	65,758,631	58·0
1888	112,314,762	61,188,437	54·7
1889	118,567,107	68,343,504	57·6
1890	128,732,540	62,613,460	48·6
1891	135,059,233	84,702,722	62·7
1892	152,401,829	89,544,502	58·7
1893	152,116,060	98,520,673	64·7
1894	158,114,557	86,957,489	55·0
Total de 10 ans	\$1,278,963,823	\$ 728,267,838	56·9

1496. L'état suivant indique le mode généralement employé dans les différentes provinces du Canada, pour l'approvisionnement de l'eau dans les cas d'incendies :—

ONTARIO.

Arnprior.....	Cinq quais pour engins, sur les rues longeant les bords de la rivière de Madawaski, à travers le centre de la ville, six caisses à eau dans les autres parties de la ville.
Barrie.....	Aqueduc. Eau prise de puits artésiens et amenée à une tour d'eau pour les incendies et autres besoins domestiques, dans les cas de nécessité urgente, l'eau du lac Simcoe peut être utilisée en ouvrant un robinet à cet effet.
Belleville.....	Une colonne d'eau alimentaire, de 125 pieds de hauteur et de 25 pieds de diamètre, d'une pression directe fournie par deux pompes Worthington, combinées, de la capacité de 3,500,000 gall. par jour; pression moyenne, 80 liv., qui peut être augmentée à 125 liv. dans les cas d'incendies.
Bowmanville.....	Caisse d'eau alimentaire fournie par une chaussée de moulin.
Brantford.....	Aqueduc, système Holly—A l'aide de pompes, force, 4,000,000 de gall.
Chatham.....	“ force, 3,000,000 gall. par jour.
Cobourg.....	“ “ 5,000,000 “ “
Collingwood.....	“ approvisionnement illimité.
Cornwall.....	“ à l'aide de pompe directement au tuyau principal.
Chutes de Niagara.	Eau fournie directement à l'aide de pompes, 2,000,000 de gall. par jour; pression, 120 liv.
Dresden.....	Réservoir alimenté par pompe à vapeur, approvisionnement illimité.
Dundas.....	Gravitation, pression à peu près 85 liv.
Essex.....	Pompes, caisses d'eau, pression tuyaux dans toutes les principales rues de la ville, 125,000 gall. par jour.
Fergus.....	L'eau provenant de la Grande Rivière, une caisse d'eau.
Forest.....	Six caisses d'eau, capacité de 30,000 à 60,000 gall.
Fraserville.....	Douze réservoirs, 150,000 gall.
Galt.....	Aqueduc, colonne d'eau alimentaire, pression, 112 liv.
Goderich.....	“ force, 1,000,000 par jour.
Gravenhurst.....	Eau provenant des lacs à l'est et à l'ouest de la ville.
Guelph.....	Aqueduc, système Holly, à l'aide de pompes; capacité, 1,500,000 gall. par jour; 112 bornes-fontaines doubles; pression d'eau de 80 à 90 liv., susceptible d'être augmentée jusqu'à 20 ou 30 liv. en cas d'incendies.

ONTARIO -*Suite.*

- Hamilton..... Approvisionnement par un réservoir, 187 pieds au-dessus du niveau du lac Ontario, avec une colonne d'eau alimentaire pour pression additionnelle en cas de feu.
- Kingston..... Eau fournie à l'aide de pompes à une caisse d'eau, du lac à la tour.
- Kincardine..... Colonne d'eau alimentaire, capacité 1,000,000 gall. d'eau ; de plus, eau fournie à l'aide de pompes à 35 bornes-fontaines.
- Lindsay..... Eau fournie à l'aide de pompes à une colonne d'eau alimentaire de 300,-000 gall.
- London..... Réservoir, et eau fournie directement à l'aide de pompes, pression moyenne, 75 liv.
- Midland..... Six caisses d'eau et la Baie Midland.
- Mount Forest..... Puits privés seulement.
- Napanee..... Tour d'eau, avec pompes.
- Newmarket..... Eau fournie directement à l'aide de pompes, à vapeur.
- Oakville..... Caisnes d'eau dans les différentes parties de la ville, capacité limitée.
- Oshawa..... Du côté est, 10 caisses d'eau, du côté ouest, eau fournie par un courant d'un accès facile.
- Ottawa..... Aqueduc, eau fournie directement à l'aide de pompes au tuyau principal, pression de 85 à 120 liv. en cas de feu.
- Penetanguishene..... Aqueduc, réservoir au sommet d'une colline, et pompe à vapeur au bas de la colline ; caisse d'eau de la capacité de 40,000 gall.
- Perth..... Rivière et caisses d'eau, pression illimitée.
- Picton..... Aqueduc. Réservoir, force, 400,000 gall. ; pression, 210 pds au-dessus de la station des pompes, pression moyenne, 75 liv.
- Peterborough..... Aqueduc, bornes-fontaines, force, 2,000,000 gall. par jour.
- Prescott..... Quatre caisses d'eau fournies par le Saint-Laurent au moyen d'une pompe à vapeur.
- Preston..... Sept citernes de 1,000 gall. rivière, deux petits courants d'eau, et deux digues de moulin.
- Pembroke..... Aqueduc.
- Palmerston..... Sept caisses d'eau.
- Paris..... Aqueduc. Réservoir, capacité, 1,000,000 gall.
- Port-Hope..... Eau fournie par une écluse de moulin voisine de la maison de l'aqueduc ; 2 roues, 52 pouces ; force, 250 gall. chacune ; eau fournie directement au tuyau principal.
- Renfrew..... Rivière Bonnechère, le ruisseau Smith, et des caisses d'eau à différentes parties du village.
- Ridgetown..... Dix caisses d'eau alimentées par des courants d'eau.
- Simcoe..... Ruisseau Kent, et la rivière Lynn, coulant à travers la ville, de plus des caisses d'eau à différentes parties de la ville.
- Seaforth..... Aqueduc, système Holly.
- Strathroy..... Aucun système d'aqueduc, digue de moulin, rivière Sydenham, caisses d'eau.
- Toronto..... Aqueduc. Bornes-fontaines, pression moyenne de 80 liv. De plus, bornes-fontaines à 300 pieds de distance, à l'exception du centre de la ville où elles sont disposées suivant le besoin.
- Tilsonburg..... Aqueduc. Réservoir Holly—pression 90 liv.
- Thorold..... Canal.
- Toronto, Jonct. de..... Aqueduc, système Holly—Capacité 4,000,000 gall. par jour.
- Welland..... “ “ “ 5,000,000 “ “
- Windsor..... “ à l'aide de pompes “ 312,500 “ heure.
- Whitby..... Onze caisses d'eau souterraines—d'une moyenne de 20,000 gall. chacune.
- Wingham..... Pouvoir d'eau, système Holly capacité, 500 gall. par minute, pression 90 liv. huit bornes-fontaines.
- Woodstock..... Aqueduc, eau fournie directement à l'aide de pompes, capacité 4,000,000 gall. par jour.

QUÉBEC.

- Buckingham..... Rivière coulant à travers la ville, 1,250,000 gall., pompes.
- Côte St-Antoine..... Système non donné.
- Farnham..... Aqueduc, 1 pouvoir d'eau à l'aide de pompes, capacité, 1,843,200 gall. par jour—une pompe à vapeur, capacité, 750,000 gall. par jour.
- Hull..... Aqueduc, tuyaux principaux, la vapeur, capacité, 800 gall. par minute.
- Joliette..... “ cheval vapeur 200, pression 80 liv.
- Lachine..... “ vapeur, eau fournie directement à l'aide de pompes à une colonne d'eau alimentaire, pression à peu près 110 liv.

QUÉBEC—*Suite.*

Longueuil	Aqueduc, deux pompes à vapeur, capacité, 750,000 gall.
Lauzon	“ système non donné.
Montréal	“ eau fournie directement à un réservoir, capacité, 20,000,000 gall. par jour.
Nicolet	“ pression, 125 liv.
Notre-Dame-de Grâce	Aucun système.
Richmond	Aqueduc, bon approvisionnement d'eau, pression peu forte.
St. Hyacinthe	Aqueduc 80 bornes-fontaines.
Saint-Jérôme	Cinq citernes ou réservoirs.
Saint-Jean	Aqueduc, capacité, 3,000 gall. par minute.
Valleyfield	“ pression 110 liv.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Amherst	Aqueduc, eau fournie directement à l'aide de 2 pompes, capacité, 1,000,000 gall. par jour, de plus un réservoir contenant 3,000,000 gall., à une élévation de 160 pieds.
Dartmouth	Mode de gravitation, pression 75 à 90 liv.
Liverpool	Deux grandes caisses d'eau; la rivière coulant à travers la ville.
Lunenburg	Puits, réservoirs et le port.
New-Glasgow	Aqueduc, 45 tuyaux de conduite des eaux.
Sidney-Nord, C.A.	Ruisseau à chaque extrémité, puits et port le long de la rue faisant face à la rivière.
Springhill	Puits et sources.
Stellarton	Aqueduc, tuyaux de conduite d'eau, 24.
Sydney	Approvisionnement illimité.
Truro	Gravitation, pression 75 liv., augmenté par 2 pompes rotatives, 50 tuyaux de conduite d'eau.
Westville	Aucun.
Halifax	Système de gravitation, de la capacité d'à peu près 6,000,000 gall. par jour.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Moncton	Réservoir avec station de pompe.
Saint-André	Caisses d'eau, de la capacité de 20,000, gall. chacune.

MANITOBA.

Brandon	Aqueduc, 52 tuyaux de conduite d'eau, eau fournie directement à l'aide de pompes, de plus six caisses d'eau, de la capacité moyenne de 35,000 gall. chacune.
Saint-Boniface	Deux caisses d'eau et la rivière Rouge.
Winnipeg	Réservoirs.

COLOMBIE ANGLAISE.

New-Westminster.	Mode de gravitation, 432 pieds, avec réservoir de 400 pieds.
Vancouver	De bornes-fontaines, pression, 80 liv.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Summerside	Six caisses d'eau, capacité 150,000 gall.; de plus, eau fournie par la rivière.
----------------------	---------------------------------------------------------------------------------

LES TERRITOIRES.

Calgary	Aqueduc et caisses d'eau.
Prince-Albert	Rivière Saskatchewan.

CHAPITRE XX.

Défence du Canada avant la Confédération.—Courte histoire de la milice.—Organisation du ministère de la milice.—Bill de la milice.—Milice active et de réserve.—Districts militaires.—Corps permanents.—Collège militaire Royal.—Organisation des bataillons.—Dépense.—Revenu.—Police à cheval du Nord-Ouest.—Devoirs de l'armée.

Lieutenant-général, commandant les forces de Sa Majesté, Alex. G. Montgomery Moore, major général, commandant la milice.

1497. Par l'Acte de l'Union de 1867, le commandement en chef de toutes les forces navales et militaires du Canada est attribué à la Reine, et le contrôle en est confié au parlement du Canada.

1498. Les premières données relatives au service militaire du Canada remonte à 1648, alors que quelques compagnies s'organisèrent du milieu d'une population d'à peu près 1,000 âmes. Ce système prit du développement en 1665 et le comté de Frontenac lui donna une organisation définie en 1674. De cette date à celle de la capitulation de Montréal, en 1760, la milice a pris part à nombre de combats et s'y est beaucoup distinguée. Après la conquête, elle a été complètement licenciée et ce n'est qu'en 1775, à l'approche de l'armée républicaine, commandée par le major général Montgomery et Benedict Arnold, qu'elle s'est ranimée. Mais on ne fit que très peu de choses depuis, jusqu'en 1812 ; à cette date, la milice fut de nouveau organisée et équipée et aidée des quelques régiments anglais réguliers alors au pays, défit l'armée des Etats-Unis à Détroit, à Queenstown Heights, à Lundy's Lane, à la ferme Chrysler, à Châteauguay, etc., et captura le général Hull.

De 1815 à 1837 l'armée ne fut pas appelée sous les armes, et les bataillons, excepté quelques-uns furent débandés. A l'occasion de la rébellion de 1837-38, appelés par l'autorité, les corps s'organisèrent en grand nombre et se joignirent aux bataillons réguliers. Les troubles finis, ces corps furent déchargés à l'exception de quelques-uns. Les troupes régulières occupèrent alors le Haut et le Bas-Canada.

En 1855, après le départ du plus grand nombre de soldats réguliers pour la Crimée, la législature de la province du Canada vota le montant nécessaire à l'équipement et à la solde de 5,000 volontaires lesquels furent désignés sous le nom de Classe "A" ; avec autorité de fournir des armes à la Classe "B" ; mais ceux qui composèrent cette dernière classe devaient fournir leurs propres uniformes et ne recevaient aucune solde.

Au mois de mai 1862, la législature adopta un bill pour l'agrandissement du cadre de l'armée et accorda un montant de \$250,000 pour cette fin. L'affaire de la rivière Trent qui eut lieu au mois de novembre de l'année précédente donna une impulsion salutaire au mouvement volontaire.

En 1863, la législature canadienne adopta un bill à l'effet de convoquer et d'exercer 100,000 hommes pendant six jours, à raison de 50 centins par jour, par tête. La dépense s'éleva à \$450,000. Les membres de la force n'étant pas satisfaits de l'administration des affaires de la milice, les corps

se désorganisèrent ou virent leur nombre considérablement réduits. C'est alors que l'on établit des écoles militaires. Une commission nommée, aux fins de discuter les affaires militaires, proposa de convoquer chaque année sous les armes, 50,000 hommes, pour une période de 28 jours ; d'enrôler une réserve de 50,000 autres ; de diviser le pays en districts militaires, avec un arsenal dans chacun d'eux. En 1864-65 la législature vota une somme de \$384,000, mais les invasions de Saint-Alban et des Féliens en 1864 et 1866 portèrent la dépense au chiffre de \$774,000.

En 1865-66 on vota \$470,000 et la dépense s'éleva à \$1,285,000. En 1866-67 le montant voté fut de \$1,887,000, et la dépense, \$1,700,000. Dans les autres provinces on arriva à peu près au même résultat.

Le mouvement volontaire prit beaucoup de développement par suite de l' " affaire de la rivière Trent " et d'autres circonstances.

1499. Lors de la Confédération, le parlement du Canada organisa un ministère de la Milice et de la Défense, dont le premier titulaire a été sir George E. Cartier. Conformément aux dispositions de la quinzième section de l'Acte d'Union de 1867, on adopta en 1868 le premier bill de la milice, 31 Vic., chap. 40.

En avril 1869 les autorités impériales firent connaître leurs désirs de retirer les troupes du Canada. Celles-ci se retirèrent graduellement, de temps à autres, jusqu'à l'automne de 1870, alors que le premier bataillon du 60^{me} Carabiniers (King's Royal), commandé par le colonel Charles B. Gordon, remit la Citadelle de Québec, entre les mains des autorités canadiennes. Depuis lors Halifax est le seul poste militaire impérial en Canada.

Les autorités navales anglaises maintiennent une station navale à Esquimalt, Colombie anglaise, et l'on y aura bientôt terminé des fortifications considérables.

Les gouvernements Impérial et du Dominion se sont chargés conjointement du coût de la construction de ces fortifications. Pour la partie de la dépense relative aux travaux et édifices imputable au compte du capital, le Canada a convenu de fournir : 1° Une somme de \$146,000 comme part d'une dépense évaluée à \$292,000, et dont le paiement a été réparti sur une période de trois ans à compter d'avril 1893 ; 2° Une somme nécessaire à couvrir tous les déboursés à faire pour l'achat des terrains destinés aux murs et aux édifices ; 3° Une somme de \$48,667 pour les casernes. Quant à ce dernier point, le gouvernement Impérial accepte les casernes actuelles d'Esquimalt à l'acquit total ou partiel de la somme en question d'après le chiffre déterminé par une évaluation conjointe.

En vertu d'un arrêté du Conseil de novembre 1894, on a payé \$75,000 à compte des \$146,000. De plus, le Canada s'est chargé de payer les frais d'entretien d'un détachement de l'Artillerie de Marine Royale, de maintenir 100 artilleurs permanents prêts à être transférés à Esquimalt, et de réorganiser la milice de la Colombie anglaise de manière à avoir 400 hommes prêts pour le service.

1500. L'Acte de milice de 1868 a été subséquemment amendé de diverses manières. L'acte en vertu duquel le ministère de la Milice conduit ses opérations a été adopté en 1883. C'est le chap. 40 des Statuts Révisés du Canada 1886.

Il est statué par cet acte, que la milice du Canada, comprend tous les habitants mâles du Canada, âgés de dix-huit ans ou plus et de moins de soixante, non exemptés, ou incapables d'après la loi, cette population étant divisée en quatre classe :—

La première classe comprend ceux qui sont âgés de 18 ans ou plus et de moins de 30, célibataires ou veufs sans enfants.

La seconde classe comprend ceux qui sont âgés de 30 à 45, célibataires ou veufs sans enfants.

La troisième classe comprend ceux qui sont âgés de 18 à 45, mariés ou veufs avec enfants.

La quatrième classe comprend ceux qui sont âgés de 45 à 60.

Et ceux qui sont propres au service devront être appelés sous les armes, dans l'ordre ci-dessus.

1501. Les personnes suivantes sont exemptes du service militaire en aucun temps :—les juges, les membres du clergé et les ministres des diverses dénominations religieuses, les professeurs dans les collèges et les instituteurs appartenant aux divers ordres religieux, les personnes chargées de la perception ou de l'administration du revenu, les préfets et les officiers de tous les pénitenciers et asiles d'aliénés, les invalides et toute personne qui se trouve être le fils unique d'une veuve et son seul support.

Sont aussi exempts du service, exempté en cas de guerre, les officiers des forces impériales, en retraite ou à demi-payés, les marins actuellement employés dans leur état, les pilotes pendant la saison de navigation et les directeurs d'écoles. On peut exempter complètement du service les Quakers les mennonites etc., en vertu des règlements passés par le gouverneur en Conseil.

1502. La milice se divise en forces de terres actives et de réserve et forces navales actives et de réserve. La milice active de terre comprend les corps formés soit par enrôlement volontaire ou par tirage au sort ; la force navale active peut être formée de la même manière et sera composée des marins, des matelots, des personnes dont l'occupation est de naviguer dans les eaux du Canada. La force de réserve, tant de terre que navale comprend tous les hommes qui ne servent pas dans la milice active, au temps d'alors.

1503. La durée du service en temps de paix est de trois ans.

1504. Le nombre d'hommes qui doivent suivre les exercices militaires chaque année est limité à quarante-cinq milles, à moins d'une autorisation spéciale et la durée de l'exercice devra être de seize jours et de pas moins de huit jours, chaque année.

1505. Le Dominion est divisé en onze districts militaires, dans chacun desquels il y a un état-major permanent, sous le commandement d'un député adjutant général.

1506. Les corps permanents et les écoles militaires comprennent les Troupes "A" et "B" de Dragons Canadiens Royaux, à Toronto et à Winnipeg ; des batteries "A" et "B" de l'Artillerie Canadienne Royale à Kingston et Québec ; des compagnies 1 et 2 de l'Artillerie de Garnison à

Québec ; des Compagnies n^{os} 1, 2, 3 et 4, du régiment de l'infanterie Canadienne Royale, à London, Ont., Toronto, Saint-Jean, Qué. et Frédéric-ton, N. B. La force totale de ces corps permanents est limitée à 1,000 hommes en vertu de la loi de milice.

1507. Le collège royal militaire de Kington qui est sous le contrôle du département de la milice a été fondé en 1875 et a prouvé être une institution d'un grand succès. Sur le nombre total des cadets qui ont été gradués 89 ont obtenu des commissions dans l'armée impériale. Quatre commissions sont offertes annuellement par le gouvernement impérial, six autres furent ouvertes en 1888, ce qui prouve que le gouvernement impérial est satisfait des gradués qui ont déjà obtenu des commissions dans le service. En 1893 cinq cadets ont été recommandés pour des commissions dans les armées régulières de Sa Majesté, un a reçu une commission dans l'artillerie royale, un dans le corps des ingénieurs royaux et trois dans l'infanterie.

1508. En 1882 une manufacture de cartouches a été établie à Québec. Le nombre de rondes d'ammunitions qui a été fabriqué en 1894, se chiffre comme ci-après : gratuites pour l'exercice du tir 644,150, rondes avec balles et 103,510 cartouches blanches ; l'émission repayée a été de 822,249 rondes.

Le nombre de champs de tir dans toute la Puissance s'élevait en 1894 à 106, distribué comme ci-après : District n^o 1, 17 ; n^o 2, 11 ; n^o 3, 8 ; n^o 4, 12 ; n^o 5, 3 ; n^o 6, 10 ; n^o 7, 8 ; n^o 8, 11 ; n^o 9, 19 ; n^o 10, 5 ; n^o 11, 2.

1509. Le tableau suivant est un état des listes régimentaires de la milice active et permanente pour l'année fiscale finissant le 30 juin 1894 :—

ÉTABLISSEMENTS RÉGIMENTAIRES DE LA MILICE PERMANENTE ET ACTIVE DU CANADA, 1893-94.

Milice permanente.

RÉGIMENTS DES	Officiers.	Sergents d'état-major et sergents.	Simple soldats.	Total.	Chevaux.
Dragons "Royal Canadien".....	10	18	130	158	90
Artillerie "Royal Canadien".....	23	40	363	426	67
Régiment d'infanterie "Royal Canadien".....	24	44	360	428	4
Total	57	102	853	1,012	161

Milice active.

Cavalerie*.....	191	227	1,620	2,038	1,866
Artillerie de campagne†.....	102	121	1,122	1,345	497
Artillerie de place‡.....	154	121	1,824	2,099	
Génie§.....	6	6	78	90	
Infanterie.....	2,570	1,869	24,265	28,704	358
Total.....	3,023	2,344	28,909	34,276	2,721
Grand total.....	3,080	2,446	29,762	35,288	2,882

*9 Régiments ; Escadron ; 3 Troupes. †1 Brigade ; 15 Batteries. ‡5 Bataillons Compagnies. §2 Compagnies. ¶2 Bataillons ; 6 Compagnies.

1510. Le total de la dépense ordinaire s'est élevé en 1894 à \$1,284,517. L'état suivant est un sommaire de la dépense du département de la milice en 1894 :—

DÉPENSES MILITAIRES, 1893-94.		\$
Salaire du Major général et de l'Adjudant général.....		6,600
Salaire de l'état major, du corps permanent et de la milice active, ainsi que les pensions.....		486,262
Salaires et gages des employés civils.....		50,000
Propriétés, travaux et constructions militaires.....		90,983
Entrepôts militaires et autres.....		60,374
Vêtements et autres.....		73,982
Provisions, approvisionnement, nouveaux chevaux fournis à la cavalerie.....		172,666
Transportations et fret.....		68,391
Subventions à l'artillerie aux associations de tir divers et aux corps de musique.....		34,150
Divers et contingents non prévus.....		14,987
Collège militaire royal du Canada.....		68,022
Manufacture de cartouches de la Puissance.....		35,077
Institut militaire de Toronto, subventions du gouvernement.....		100
Achat de terrain pour un camp permanent à Sussex, N.-B.....		7,000
Artillerie de la Puissance, subventions du gouvernement.....		900
Gratuités aux officiers de la milice qui sont sur la liste de pensions.....		20,473
Montant pour achat d'armes à feu modernes.....		16,156
Défense d'Esquimalt, C. A. :		
Contribution de la Puissance pour travaux et bâtisses.....		53,034
Paiement d'un détachement pour l'artillerie de la marine aux ingénieurs royaux.....		25,359
Total.....		1,284,517
PENSIONS.		
	No.	
Rébellion, 1885.....	103	20,081
Invasion féniennne, etc.....	21	3,088
Vétérans, guerre 1812.....	3	210
Milice, Haut-Canada, guerre de 1812.....	27	2,080
Total.....		25,409
REVENU, 1893-94.		
Revenu casuel.....		80
Ammunitions.....	\$9,500 12	
Magasins militaires, habillements.....	4,162 64	
Divers.....	841 58	
Loyers.....	5,608 39	
Collège Royal militaire.....		20,113
		22,417
Total.....		42,610

1511. Les sommes payées pour pensions militaires se sont élevées à \$31,940 en 1889, à \$30,766 en 1890, à \$28,547 en 1891, à \$27,012 en 1892, à \$26,203 en 1893 et à \$25,409 en 1894.

1512. Au 30 juin, il ne restait seulement que trois survivants de ceux qui ont pris part à la guerre de 1812.

1513. La somme dépensée par le département pour la milice et la défense du Canada depuis la Confédération est de \$35,110,020.

1514. Le nombre d'hommes qui peuvent être mis sous les armes en Canada, de 18 à 45 ans, est d'environ un million. Il n'y a pas à présent de milice active marine, les dépenses navales du pays étant entre les mains du gouvernement impérial. Il y a onze vaisseaux de guerre aux postes de l'Amérique du Nord et à ceux des Indes occidentales et huit au poste du Pacifique.

1515. Depuis la Confédération, la milice active du Canada a été appelée sous les armes, dans les différentes occasions suivantes :—(1) Lors de l'invasion féniennne, 6,000 hommes furent sous les armes pendant dix jours dans le mois d'avril 1870. (2) Le contingent de Manitoba, sous les ordres du colonel Wolseley, en mai 1870, ce contingent se composait de 750 hommes d'abord et ensuite ce nombre fut augmenté à 1,000. (3) L'invasion féniennne (Eccles Hill, etc.) en mai et juin 1870 ; 13,489 hommes avec 18 canons ont été sous les armes pendant à peu près dix jours. (4) L'invasion féniennne au Manitoba, le 3 octobre 1871 ; 942 hommes sous les armes pour quelques jours. (5) En vue des troubles lors des funérailles de M. Guibord (d'après un ordre du Conseil privé impérial) dans le cimetière catholique romain de Montréal ; le 16 novembre 1875, à peu près, 1,100 hommes furent sous les armes pendant quelques heures. (6) Lors de l'émeute anticipée de Saint-Jean, N.B. le 12 juillet 1876 ; 45 hommes pendant une journée. (7) Durant les troubles du chemin de fer du Grand-Tronc, le 31 décembre 1876 ; 240 hommes pendant deux ou trois jours. (8) A Québec lors de l'émeute entre les journaliers des navires, le 20 juin 1878 ; 1,300 hommes pendant deux ou trois jours. (9) A Montréal pour maintenir la paix le 12 juillet 1878 ; 3,000 hommes pendant une semaine. (10) A Montréal, lors des émeutes sur le chemin de fer Ottawa et Occidental, le 31 août 1878 ; 239 hommes, pendant quatre jours. (11) A St. Andrews, N.-B., lors des émeutes anticipées, le 17 janvier 1879 ; 45 hommes pendant deux ou trois jours. (12) Lors des émeutes à Québec des journaliers de navires le 15 août 1879 ; 800 hommes pendant trois jours. (13) A Long Point, comté de Norfolk, Ontario, émeutes anticipées, à l'occasion d'une partie de boxe, le 18 janvier 1880 ; 71 hommes sous les armes pendant une journée. (14) A Port-Dover, comté de Norfolk, une journée. (15) Emeute de mineurs aux mines de Lingan, Cap-Breton, N.-E., le 24 mars 1883, 2½ mois. (16) Emeute anticipée lors d'une élection à Rat-Portage, le 25 septembre 1883 ; 42 hommes pendant une journée. (17) Pontiac et chemin de fer du Pacifique, près d'Aylmer, des troubles anticipés entre des cultivateurs et des journaliers, le 28 juillet 1884 ; 45 hommes pendant une journée. (18) Troubles à Tam worth, Ontario, parmi les journaliers de chemins de fer, le 6 octobre 1884 ; 45 hommes pendant une journée. (19) Emeute anticipée à Winnipeg le 11 novembre 1884 ; 247 hommes pendant une journée. (20) Lors de la rébellion au Nord-Ouest, pour service actif, mars 1885 ; 5,400 hommes pendant à peu près trois mois. En outre, 1,140 hommes ont été tenus sous des tentes prêts à marcher au premier appel, et 942 (à différentes dates durant la rébellion) ont été sous les armes dans les casernes à Toronto, Kingston, Prescott et Québec. (21) Une visite à la rivière Skeena, C.A. (de Victoria) ; à l'occasion de troubles anticipés de la part des Sauvages, le 16 juillet 1888 ; la batterie "C" de l'artillerie canadienne, 41 jours. (22) Grève de journaliers italiens sur le chemin de fer Hereford, le 27 septembre 1888 ; un détachement du 58e bataillon, et une troupe de cavalerie pendant 7 jours. (23) Emeute

anticipée de la vallée de la rivière Rouge et du chemin de fer du Pacifique canadien, le 31 octobre 1888 ; corps d'école d'infanterie, pendant sept jours. (24) Émeute anticipée lors de la grève aux scieries de Hull, P.Q., le 15 septembre 1891 ; 4 compagnies pendant deux jours. (25) Suppression de la contrebande dans le bas du fleuve Saint-Laurent, le 7 juillet 1892 ; un détachement de la batterie de l'artillerie canadienne, pendant 22 jour sur le garde-côte *Constance*. (26) Deuxième ordre au même endroit, le 19 août 1892 ; un sergent et quatre hommes de la la batterie "B" jusqu'en octobre 1892. (27) Émeute anticipée de marins et de pêcheurs, à Souris, I.P. E., 19 août 1893. La garnison de la batterie de l'artillerie de l'Île du Prince-Edouard, pour quelques heures seulement.

1516. L'acte 36 Vic., c. 35, (1873) autorise l'organisation d'un corps de police à cheval, pour le maintien de la paix et de l'ordre dans les Territoires du Nord-Ouest, le nombre d'hommes étant limité à 300. Dans l'automne de la même année, un corps composé de 190 hommes fut organisé. Des actes subséquents ont amendé les dispositions premières de diverses manières et le nombre d'hommes est maintenant limité à 1,000. Au 30 novembre 1894 la force du corps était comme suit : 1 commissaire, 1 assistant-commissaire, 10 surintendants, 31 inspecteurs, 6 chirurgiens, 2 médecins vétérinaires, 184 sous-officiers et 658 constables et 54 éclaireurs, soit un total de 947. Il y avait aussi 794 chevaux et 15 bidets et mules. Il y a 9 divisions à part du dépôt, et ces divisions sont subdivisées en 83 stations.

1517. Les devoirs du corps tel que défini par l'acte du parlement sont :—

1. Le maintien de la paix, l'empêchement du crime et l'appréhension des criminels.
2. De se mettre aux ordres des magistrats et d'exécuter tous les mandats et faire tout service s'y rattachant.
3. D'escorter les prisonniers et aliénés aux prisons, asiles et les ramener
4. Faire des perquisitions, saisir et détruire toute liqueur enivrante.

Pour l'exécution des devoirs ci-dessus, le corps de police a en outre de certains devoirs spéciaux, tous les pouvoirs que la loi accorde à tout constable.

La somme d'ouvrage par année que fait ce corps ne peut être imaginée par celui qui ne connaît pas l'énorme étendue de territoire qu'il garde. Les hommes font constamment la patrouille le long de la frontière d'Emerson aux montagnes Rocheuses, distances de 800 milles, empêchent le pillage, la contrebande—principalement des liqueurs enivrantes, et rendent par là de grands services—et protègent les colons paisibles le long de la frontière. Ils voient aussi à ce que les Sauvages ne laissent pas leurs réserves, et surveillent leurs actions en général. Un de leurs devoirs le plus important est d'empêcher de mettre le feu aux prairies et de punir les coupables. En un mot, ils sont responsables du maintien de la paix et de l'ordre dans un district d'eau delà de 300,000 milles carrés. On pourra se faire une idée de leur travail en considérant que plus de 1,500,000 milles sont parcourus, chaque année. On admet généralement qu'il est composé d'hommes bien constitués et que les règlements sont strictement observés.

1518. Ci-suivent les principaux règlements :—

Nul officier ou constable ne pourra faire partie du corps de police à moins qu'il ne soit d'une forte constitution, capable de monter à cheval, actif et vigoureux, d'un caractère honorable, et âgé de vingt-deux à quarante ans ; ni à moins qu'il ne sache lire et écrire l'anglais et le français. Le terme de l'engagement est de cinq ans et les salaires sont comme suit :—

Constable en chef.....			\$1.25 à \$2.00 par jour.
Autres sous-officiers.....			85c. "
	Salaire.	Salaire pour bonne conduite.	Total.
Constables—1ère année de service.....	50c.	—	50c. par jour.
2me ".....	50	5c.	55 "
3me ".....	50	10	60 "
4me ".....	50	15	65 "
5me ".....	50	20	70 "

Un traitement extra est payé à un certain nombre de forgerons, charpentiers et autres artisans.

Le minimum de la grandeur est de 5 pieds et 8 pouces, la poitrine ne doit pas mesurer moins de 35 pouces et le poids ne doit pas excéder 175 livres. On n'enrôle pas d'hommes mariés.

1519. Sur 196 hommes dont le temps expirait en 1894, 152 se sont engagés de nouveau immédiatement, et 28 sont revenus.

1520. La grandeur moyenne du corps, actuellement est de 5 pieds 9½ pouces et la mesure moyenne de la poitrine de 38¼ pouces.

1521. En 1894, 1,036 causes criminelles ont été jugées au Nord-Ouest. Parmi les causes jugées par les inspecteurs de la police à cheval du Nord-Ouest, 161 étaient pour délits sujets à poursuite, qui ont eu pour résultat 41 condamnations.

En 1894, 911 causes criminelles et autres furent jugées au Nord-Ouest. Sur le nombre de causes dont les procès ont été faits devant les inspecteurs de la police à cheval, il existait 161 causes pour délits sujets à poursuite, dont le résultat a été : 120 causes renvoyées et 41 condamnations. Parmi les causes jugées par les inspecteurs de la police à cheval, en 1893, il y a eu 911 causes criminelles : De ces causes jugées par les inspecteurs, 99 étaient pour délits sujets à poursuite, dont 37 condamnations. Les condamnations sommaires s'élevaient à 277. En 1892 des différents cas jugés devant la police montée, 296 ont eu pour résultat 296 condamnations, 10 pour offenses sujettes à poursuite et 286 condamnations sommaires, le nombre des accusations pour délits sujets à poursuite étant de 67.

CHAPITRE XXI.

Statistique religieuse.—Education.—Electeurs inscrits par province.—Asile d'aliénés.—Etablissements de charité.—Statistiques sociales.—Bureau des brevets d'invention.—Propriété littéraire et marques de commerce.—Tempérance.—Divorces.—Archives historiques.—Journaux.—Sauvages.—Chinois en Canada.—Pénitenciers.—Statistique criminelle.

1522. Les statistiques du recensement relatives à la religion, sont données aux paragraphes 265 à 268 du présent ouvrage.

1523. Ces statistiques nous apprennent qu'il y avait 10,480 églises en Canada, en avril 1891, ce qui fait une augmentation de 1,828 sur le nombre de 1881.

1524. Cette augmentation se décompose comme il suit par dénomination religieuse: Baptistes, 324; Catholiques romains, 301; Anglicans, 415; Méthodistes, 322; Presbytériens, 411; toutes autres dénominations, 55.

1525. Du nombre total des églises, les méthodistes ont près de 32 pour 100; les presbytériens et les catholiques-romains, 17 pour 100 respectivement; les anglicans, 16 pour 100; les baptistes, 12 pour 100; ce qui laisse 6 pour 100 pour "tous autres."

1526. Si nous prenons la population, en bloc, nous avons une église pour chaque groupe de 461 personnes; si nous distinguons les diverses sectes, nous constatons que les catholiques romains ont une église pour chaque groupe de 1,115 fidèles de leur croyance; les anglicans une église pour chaque groupe de 386 adhérents; les méthodistes une pour chaque groupe de 251; les presbytériens une pour chaque groupe de 428; les baptistes une pour chaque groupe de 240.

1527. Pendant la période 1881-91 l'église d'Angleterre semble être celle qui a déployé le plus d'activité dans les établissements religieux pour le peuple, l'église presbytérienne vient en second lieu, viennent ensuite les baptistes, les méthodistes et les catholiques.

1528. Si nous considérons la distribution géographique, nous voyons que les anglicans ont établi 337 églises nouvelles dans les provinces situées à l'est de Manitoba, et 78 dans le Manitoba et autres provinces de l'ouest. Les méthodistes ont établi 227 églises dans les provinces de l'est, et 95 dans celles de l'ouest; les presbytériens, 302 et 109 dans chaque région respectivement; les catholiques romains, 257 et 44, et les baptistes, 305 et 19 respectivement.

1529. Du nombre total accru de leurs églises, les méthodistes en ont établi 70 pour 100 dans les cinq provinces de l'est, et 30 pour 100 dans celles de l'ouest. Les presbytériens ont construit 73 pour 100 du nombre accru de leurs églises dans l'est, et 27 pour 100 dans l'ouest. Les angli-

cans, 81 pour 100 dans l'est, et 19 pour 100 dans l'ouest. L'accroissement en constructions religieuses des catholiques romains se répartit 85 pour 100 dans l'est et 15 pour 100 dans l'ouest, et celui des baptistes 94 pour 100 et 6 pour 100 respectivement.

1530. Par province, l'augmentation du nombre des églises se répartit de la manière suivante :—

PROVINCES.	Bap- tistes.	Catholi- ques romains.	Eglise d'An- gleterre.	Métho- distes.	Presby- tériens.	Autres.
Ile du Prince-Edouard.....	16	1	1	15	2
Nouvelle-Ecosse.....	71	18	54	75	38	*10
Nouveau-Brunswick.....	81	28	28	58	26	*3
Québec.....	11	113	37	38	42	*13
Ontario.....	126	98	217	55	181	47
Manitoba.....	14	18	30	50	61	30
Colombie anglaise.....	4	7	26	24	8	5
Territoires du Nord-Ouest.....	1	19	22	21	40	*3
Total.....	324	301	415	322	411	55

*Diminution.

1531. L'Eglise catholique romaine en Canada a un cardinal, sept archevêques, vingt-trois évêques, et à peu près 1,500 ecclésiastiques. L'Eglise d'Angleterre a deux métropolitains, dix-sept évêques et à peu près 1,000 pasteurs. Le premier évêché anglican colonial érigé dans l'Empire britannique a été celui de la Nouvelle-Ecosse, 1787. En 1793, le Haut et le Bas Canada furent érigés en un diocèse distinct. En 1839, le diocèse de Toronto fut établi. En 1849, la Terre de Rupert reçut son premier évêque anglican, et la Colombie-Britannique reçut le sien en 1859. Le Nouveau-Brunswick forma un diocèse distinct de celui de la Nouvelle-Ecosse à partir de 1845.

1532. Les presbytériens se sont unis pour former l'Eglise presbytérienne du Canada, en 1875. Les méthodistes se sont unis pour ne plus former qu'une seule organisation religieuse au Canada, en 1883.

1533. Les statistiques du recensement indiquent que les ecclésiastiques de toutes les confessions, en 1891, étaient au nombre de 7,164 une augmentation de 735 en dix ans.

EDUCATION.

1534. En vertu de la loi de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, le pouvoir de légiférer en matière d'éducation fut laissé aux gouvernements des diverses provinces, les droits et privilèges relatifs aux écoles confessionnelles et séparées en existence à cette époque étant spécialement garantis.

1535. Les statistiques du recensement indiquent 112 universités et collèges classiques au Canada, en 1891. Ils se répartissaient comme suit : Colombie anglaise, 5 ; Manitoba, 5 ; Nouveau-Brunswick, 5 ; Nouvelle-Ecosse, 10 ; Ontario, 34 ; Ile du Prince-Edouard, 2 ; Québec, 51. De pensionnats pour les jeunes filles, le recensement en indiquent 318, renfermant 15,302 personnes. 21,851 personnes se désignèrent comme institutrices ou

institutrices, ce qui montre une augmentation de 2,619 en dix ans. Le nombre des instituteurs a diminué de 60 ; celui des institutrices a augmenté de 2,679. Le nombre des universités et des collèges classiques a augmenté de 27, celui des pensionnats pour jeunes filles a augmenté de 44, et le nombre des occupantes de ces pensionnats a augmenté de 2,238.

Il y a, naturellement des différences considérables, à plusieurs égards, dans l'organisation de l'instruction publique dans les diverses provinces, quoique dans toutes, elle ait plus ou moins pour base le principe de la gratuité de l'enseignement, les fonds provenant à la fois de taxes municipales et de subsides du gouvernement provincial.

1536. Dans Ontario les écoles sont sous la direction du ministre de l'Education, qui fait partie du gouvernement provincial aussi longtemps que celui-ci se maintient. Dans les autres provinces, il y a des surintendants et des bureaux de l'éducation, qui font rapport aux secrétaires de leurs provinces respectives. Dans la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la Colombie anglaise et l'Île du Prince-Edouard, les écoles sont purement non-confessionnelles. Dans la Colombie anglaise, "les principes de la morale la plus élevée doivent être inculqués, mais aucune croyance religieuse aucun dogme, n'y doivent être enseignés." Dans les trois autres provinces, on permet les exercices religieux, mais on ne peut forcer aucun enfant à les suivre contre le gré de ses parents. Dans le Manitoba, les écoles étaient protestantes ou catholiques romaines, mais une loi passée par la Chambre d'assemblée manitobaine, durant la session de 1890, abolit les écoles séparées, établit des écoles publiques, non-confessionnelles, les exercices religieux pouvant être adoptés ou supprimés à la discrétion des commissaires d'écoles du district, sujets à réglementation de la part du bureau consultatif. Cette loi a été le sujet d'une grande dispute qui n'est pas encore réglée. Un court exposé de la matière est donné aux paragraphes 505 et suivants. Dans Québec, les écoles sont protestantes et catholiques romaines, et l'éducation a pour base l'enseignement religieux, le catéchisme catholique romain, et dans les écoles protestantes, la bible, servant de manuels. Dans Ontario, les écoles sont non-confessionnelles, mais les protestants et les catholiques romains ont droit, dans certaines limites, à des écoles séparées. Dans toute école publique, primaire ou secondaire, on commence et on finit la classe par la prière et la lecture des écritures, mais sans commentaire ni explication. Toutefois, les commissaires et le clergé de toutes les confessions sont autorisés à faire des arrangements spéciaux en ce qui regarde l'instruction religieuse. Par ce moyen, les plus grandes facilités sont accordées pour l'enseignement religieux, sans que le gouvernement assume la moindre responsabilité en ce qui regarde la nature de cet enseignement.

1537. C'est le ministre de l'Education qui fait tous les règlements relatifs aux écoles publiques, primaires ou secondaires (high) sujets à l'approbation du gouvernement provincial. Ces écoles sont placées sous la direction de bureaux locaux de commissaires, élus par les contribuables, et seuls des instituteurs porteurs de certificats sont admis à y enseigner. L'instruction est déclarée obligatoire pour les enfants âgés de 7 à 13 ans, pour le nombre d'au moins 100 jours chaque année, mais la loi est loin d'être appliquée avec la rigueur désirable au point de la dissémination de l'instruction dans la province. Le tableau suivant donne les indications relatives aux écoles publiques d'Ontario dans les années 1877 à 1893, y compris les écoles séparées catholiques romaines :—

ÉCOLES PUBLIQUES, ONTARIO, 1877-93.

ANNÉE.	Nombre des écoles.	Personnes en âge de fréquenter les écoles (5 à 21 ans).	Nombre total des élèves inscrits.	Garçons.	Filles.	Moyenne des présences.
1877	5,140	494,804	490,860	261,070	229,790	217,184
1878	4,990	492,360	489,015	260,400	228,615	224,588
1879	5,123	494,424	487,012	259,056	227,956	219,442
1880	5,137	489,924	483,045	255,677	227,368	220,068
1881	5,238	484,224	476,268	251,661	224,607	215,264
1882	5,203	483,817	471,512	246,966	224,546	214,176
1883	5,252	478,791	464,369	243,671	220,698	215,561
1884	5,316	471,287	466,917	244,532	222,385	221,861
1885	5,395	583,147	472,458	249,175	223,283	225,907
1886	5,437	601,204	487,496	257,030	230,466	239,044
1887	5,506	611,212	493,212	259,083	234,129	245,152
1888	5,569	615,353	495,323	259,485	235,838	245,789
1889	5,623	616,028	500,815	263,047	237,768	253,943
1890	5,718	617,856	496,565	259,519	237,046	251,307
1891	5,826	615,781	491,741	256,674	235,067	257,642
1892	5,889	595,238	485,670	253,091	232,579	253,830
1893	5,954	592,503	481,068	250,856	230,212	259,426

ANNÉE.	Institu- teurs.	Institu- trices.	Recettes.	Dépenses.	DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE.	
					Calculée sur le total des présences.	Sur la moyenne des présences.
			\$	\$	\$ c.	\$ c.
1877	3,020	3,448	3,405,081	3,073,489	6 26	14 15
1878	3,060	3,413	3,231,565	2,889,347	5 91	12 86
1879	3,153	3,443	3,213,840	2,833,085	5 82	12 91
1880	3,264	3,483	3,254,830	2,822,053	5 85	12 82
1881	3,362	3,560	2,259,238	2,844,271	5 92	13 21
1882	3,062	3,795	3,469,990	3,026,975	6 42	14 13
1883	2,829	4,082	3,570,731	3,108,430	6 69	14 42
1884	2,789	4,296	3,723,138	3,280,862	7 02	14 79
1885	2,744	4,474	3,813,066	3,312,700	7 01	14 67
1886	2,727	4,637	3,993,483	3,457,699	7 09	14 46
1887	2,718	4,876	4,331,357	3,742,104	7 59	15 26
1888	2,824	4,972	4,456,352	3,859,365	7 75	15 70
1889	2,774	5,193	4,851,061	4,198,517	8 44	16 53
1890	2,730	5,450	5,016,212	4,295,678	8 67	17 09
1891	2,755	5,581	4,771,311	4,076,241	8 34	15 82
1892	2,770	5,710	4,811,599	4,053,918	8 40	15 97
1893	2,785	5,862	4,746,252	4,051,460	8 54	15 62

1538. Le tableau suivant donne les indications relatives aux écoles catholiques séparées d'Ontario dans les années 1877-93 :—

ÉCOLES SÉPARÉES CATHOLIQUES ROMAINES, 1877-93.

ANNÉE.	Nombre des écoles.	Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Moyennes des présences.	Recettes.	Dépenses.	COUT MOYEN PAR ÉLÈVE.	
								Calculé sur le total des présences.	Calculé sur la moyenne des présences.
						\$	\$	c.	c.
1877.	175	24,952				120,266	114,806		
1878.	176	25,280				127,549	120,559		
1879.	191	24,779				129,092	122,831		
1880.	196	25,331				136,873	128,463		
1881.	195	24,819				137,074	123,724		
1882.	193	26,148				166,739	154,340		
1883.	194	26,177				166,289	153,611		
1884.	207	27,463	13,703	13,760		190,454	176,477		
1885.	218	27,590	13,956	13,634		218,096	204,531		
1886.	224	29,199	14,860	14,339	15,959	193,908	179,730	6 15	11 27
1887.	229	30,373	15,376	14,997	16,866	229,848	211,223	6 95	12 52
1888.	238	31,123	15,805	15,318	17,136	278,114	260,003	8 35	15 17
1889.	243	32,790	16,707	16,083	18,153	267,304	244,440	7 45	13 46
1890.	259	34,571	17,083	16,888	18,395	313,326	289,703	8 38	15 75
1891.	289	36,168	18,438	17,730	20,795	320,386	278,687	7 70	13 40
1892.	312	37,466	19,169	18,297	21,560	326,035	289,838	7 74	13 44
1893.	313	38,067	19,646	18,421	21,863	306,767	270,729		

1539. Le nombre total des écoles fréquentées en 1893, indique une augmentation de 702 sur le nombre de 1883, le nombre des élèves une augmentation de 16,699, dont 7,185 pour les garçons et 9,514 pour les filles. La moyenne des présences s'est accrue de 43,865.

L'augmentation du nombre moyen des présences est des plus satisfaisante. En 1890, la présence moyenne n'était que 47·8 pour 100 du nombre des élèves inscrits; en 1893, elle était de 53·9. En 1890, la présence moyenne formait 40·6 pour 100 du nombre total des personnes en âge de fréquenter les écoles; en 1893, elle formait 43·8 pour 100.

En 1883, le nombre moyen des élèves fréquentant chaque école était 41, et en 1893, ce nombre était 43·6.

En 1883, chaque instituteur enseignait en moyenne, à un peu plus de 31 élèves; en 1893, à un peu plus de 30.

En 1883, les institutrices formaient 59 pour 100 du personnel enseignant; en 1893, près de 68 pour 100.

1540. Si nous faisons la distinction entre les écoles séparées catholiques romaines et les autres écoles publiques, nous trouvons qu'en 1893, les élèves fréquentant ces écoles séparées catholiques romaines formaient 7·9 pour 100 du nombre total fréquentant toutes les écoles publiques. Les catholiques romains formaient près de 17 pour 100 de la population entière de cette province. Comme les élèves fréquentant les écoles publiques catholiques romaines séparées ne formaient que 8 pour 100 de la fréquentation totale, au lieu de 17 pour 100, chiffre qui aurait correspondu à la proportion dans l'ensemble de la population, il faut en déduire l'une des conclusions suivantes: ou bien les catholiques romains ont moins d'enfants, ou bien une plus faible proportion de ces enfants fréquentent les écoles, ou bien plusieurs d'entre eux fréquentent les écoles publiques autres que les leurs, ou bien encore, nombre des écoles publiques, étant situées dans des districts où les catholiques romains sont en grande majorité, sont en pratique conduites comme écoles séparées.

Les écoles séparées catholiques romaines étaient au nombre de 313, et la présente moyenne s'élevait à près de 70 élèves par école, en regard de 42 dans les 5,641 autres écoles.

Les instituteurs, en 1893, étaient au nombre de 684 pour les écoles séparées catholiques romaines, et de 7,963 pour les autres. Chaque instituteur dans les écoles catholiques romaines enseignait à 34 élèves, et chaque instituteur dans les autres écoles à 30 élèves.

Le personnel enseignant des écoles publiques catholiques romaines séparées comprenait 138 instituteurs et 546 institutrices; une proportion d'à peu près 80 pour 100 d'institutrices. Dans les autres écoles 66·7 pour 100 étaient des institutrices.

La présence moyenne dans les écoles catholiques romaines a été 57·4 pour 100 du nombre des inscrits; dans les autres écoles, la présence moyenne a été 53·6 pour 100 du nombre total des inscrits.

1541. Il y avait 10 écoles protestantes séparées, qui ont toutes fait des rapports; ceux-ci fixent à 10 le nombre de leur institutrices et 2 instituteurs; 548 élèves, dont 287 garçons et 261 filles; présence moyenne, 273; recettes, \$6,430, et dépenses, \$6,686.

1542. Nous donnons ci-après les indications relatives aux écoles d'enseignement secondaire (high schools) d'Ontario, dans les années 1877-93:—

"HIGH SCHOOLS," ONTARIO, 1877-93.

ANNÉE.	Nombre des écoles.	Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Moyenne des présences	Recettes.	Dépenses.	COUT MOYEN PAR ÉLÈVE.	
								Calculé sur le total des présences.	Calculé sur la moyenne des présences.
						\$	\$	\$	c.
1877	104	9,229			5,201	357,521	343,710	37	24
1878	104	10,574			5,998	420,188	396,010	37	46
1879	104	12,136			6,992	417,461	400,788	33	02
1880	104	12,910			7,250	432,309	413,930	32	06
1881	104	13,136	7,030	5,880	7,270	371,250	345,850	26	00
1882	104	12,348	6,017	6,184	6,580	373,150	343,790	27	56
1883	104	11,843	6,056	5,787	6,454	378,888	348,946	29	47
1884	106	12,737	6,386	6,351	7,302	417,978	385,426	30	26
1885	107	14,250	7,259	6,991	8,207	458,941	429,762	30	16
1886	109	15,344	7,907	7,437	8,797	502,315	477,797	31	14
1887	112	17,459	8,793	8,666	10,227	523,323	495,612	28	38
1888	115	17,742	8,995	8,747	10,464	684,268	637,055	35	91
1889	120	18,642	9,422	9,220	10,793	708,042	645,338	34	61
1890	120	19,395	9,686	9,709	11,437	676,895	627,208	32	34
1891	126	22,230	10,892	11,338	13,448	828,578	761,566	34	26
1892	128	22,837	11,058	11,779	13,764	793,812	696,114	30	48
1893	129	23,055	10,908	12,147	13,711	900,721	823,722	35	80

1543. Dans les "High schools" le nombre des instituteurs était de 538, soit un instituteur pour chaque groupe de 43 élèves.

Les filles formaient 52.2 pour 100 du nombre total des élèves en 1893; elles formaient 45.6 pour 100 en 1880. En 1883, le nombre total des élèves était de 11,843, et en 1893, le nombre des filles était de 12,147, c'est-à-dire était de 304 plus élevé que le nombre total de 1883.

En 1883, la présence moyenne a été 48.8 pour 100 du nombre total des élèves, et en 1893, elle a été de 59.4 pour 100.

1544. En 1893, il y avait dans la province 5,691 constructions scolaires publiques, dont 2,774 en briques ou pierres, 2,427 en bois, sur charpente, et 490 en bois, billes superposées. En 1883, il y avait 5,284 constructions scolaires publiques, dont 2,324 en briques ou pierres; 2,343 en bois, sur charpente; et 617, en pièces de bois. Le rapport était donc: 1893, brique ou pierre, 49 pour 100; sur charpente, 42 pour 100; en billes de bois, 9 pour 100. 1883, brique ou pierre, 43.9 pour 100; sur charpente, 44 pour 100; en billes de bois, 11.7 pour 100. En 1850, il n'y avait que 99 écoles en briques dans la province, il y en a aujourd'hui, 2,226. En 1850, il y avait 1,446 écoles en billes de bois; il n'y en a plus que 490. Dans la dernière décade à peu près 40 écoles nouvelles ont été ajoutées au nombre d'établissements scolaires de la province.

1545. Le tableau suivant donne les recettes et les dépenses totales pour les fins scolaires publiques, 1877-93:—

RECETTES ET DÉPENSES, 1877-93.

ANNÉE.	RECETTES.			DÉPENSES.			
	Subventions de la province.	Subventions des municipalités, produit des tax. municipales.	Fonds du "revenu du clergé" et aut. sources.	Salaires des instituteurs.	Cartes géographiques, prix, etc.	Emplacements et constructions scolaires.	Loyer, réparations et combustible.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1877	251,962	2,422,432	730,687	2,038,099	47,539	477,393	510,458
1878	258,539	2,278,040	694,986	2,011,208	42,507	413,393	422,230
1879	252,566	2,307,223	654,051	2,072,823	32,622	306,026	421,614
1880	263,454	2,321,929	669,447	2,113,180	25,222	249,390	434,261
1881	258,297	2,352,556	648,385	2,106,019	14,022	280,460	443,770
1882	265,738	2,447,214	757,035	2,144,449	15,583	341,918	525,025
1883	265,467	2,538,042	767,222	2,210,187	20,275	312,342	565,626
1884	267,084	2,675,621	780,433	2,296,027	17,732	341,198	625,905
1885	264,419	2,680,121	868,526	2,327,050	20,230	373,405	592,015
1886	265,912	2,826,376	901,195	2,385,464	32,699	414,238	625,298
1887	268,722	3,084,352	978,283	2,458,540	27,569	544,520	711,535
1888	274,511	3,080,995	1,100,846	2,521,537	29,382	575,973	732,473
1889	276,305	3,342,436	1,232,320	2,553,845	32,124	829,052	783,496
1890	284,327	3,411,654	1,320,231	2,669,377	42,816	753,039	830,446
1891	289,610	3,168,498	1,313,203	2,722,116	42,521	460,655	850,949
1892	283,791	3,300,512	1,227,596	2,752,629	40,003	427,321	839,965
1893	287,952	3,265,292	1,193,108	2,798,199	40,234	350,942	862,085

Il y a eu une diminution de 4,602 dans le nombre des élèves inscrits en 1893, comparaison faite avec 1892, et une diminution de 0.40 pour 100 dans la proportion des élèves inscrits à l'ensemble des personnes en âge de fréquenter les écoles, le chiffre pour 1893 étant 81.19 pour 100 en regard de 81.59 pour 100 en 1892. La moyenne des présences pour toute la pro-

vince a été de 54 pour 100, soit 2 pour 100 de plus que l'année précédente. Dans les districts ruraux, cette moyenne a été de 48 pour 100, dans les villages 63 pour 100, et dans les villes, 71 pour 100.

1546. Le tableau suivant nous donne les indications relatives aux écoles normales et aux écoles modèles de comté, 1877-94.

ÉCOLES MODÈLES ET ÉCOLES NORMALES, 1877-94.

ANNÉE.	ÉCOLES MODÈLES DE COMTÉ.				ÉCOLES NORMALES.				
	Nombre des établissements	Nombre des instituteurs à l'épreuve.	Nombre des instituteurs ayant subi l'examen final	No. des professeurs normales	Nombre des bâtiments.	No. des maîtres (modèles) et jard. de l'enf.	No. des élèves (modèles et jardins de l'enfance.)	Produit des contributions des élèves modèles et jard. de l'enfance.	Dépenses des élèves modèles et des écoles normales.
1877	50	1,237	1,146	13	257	8	643	7,909	25,780
1878	50	1,391	1,146	13	226	8	383	7,752	34,033
1879	51	1,295	1,259	15	429	8	391	7,884	33,720
1880	49	1,413	1,317	13	483	15	607	9,123	36,694
1881	50	668	615	15	418	15	698	11,523	41,848
1882	46	882	837	16	260	15	799	13,783	44,808
1883	48	820	791	15	338	16	760	13,232	45,540
1884	51	1,117	1,017	15	351	16	742	12,107	40,811
1885	52	1,305	1,203	12	405	17	658	11,352	37,976
1886	53	1,463	1,376	11	439	18	660	11,625	38,488
1887	55	1,491	1,376	13	441	18	763	13,427	40,189
1888	57	1,072	1,000	12	445	21	794	14,595	39,494
1889	58	1,208	1,140	12	442	22	928	16,502	41,494
1890	58	1,293	1,228	12	411	21	948	17,336	43,232
1891	58	1,464	1,379	12	442	22	885	16,542	43,810
1892	59	1,283	1,225	12	428	22	842	15,601	45,724
1893	59	1,582	1,456	12	412	22	805	16,813	45,931
1894	59	1,750	1,587	12	379	21	799	17,231	46,404

1547. JARDINS DE L'ENFANCE, 1892 ET 1893.

ANNÉE.	Nombre des établissements	Nombre des instituteurs.	Nombre des élèves.	Moyennes des présences.
1891	66	160	6,375	3,287
1892	85	200	8,056	3,190
1893	85	200	8,767	3,462

Les Kindergarten ou jardins de l'enfance furent d'abord établis dans Ontario, en 1882, et plus tard furent englobés dans l'organisation scolaire de la province par la loi des écoles publiques de 1885. Le nombre des Kindergarten était, en 1893, plus considérable de 19 qu'en 1891; le nombre des maîtres plus considérable de 40, et le nombre des élèves en avance de 2,392.

1548. Le tableau suivant donne le nombre des cercles d'instituteurs (Teachers' Institutes) et le nombre de leurs membres, ainsi que leurs recettes et dépenses, 1877-93 :—

1549. CERCLES D'INSTITUTEURS, 1877-93.

ANNÉE.	Nombre des cercles.	Nombre des membres.	Nombre total des instituteurs dans la province.	RECETTES.			Dépenses.
				Subventions de la province.	Subventions des municipalités.	Contributions des membres.	
				\$	\$	\$	\$
1877.....	42	1,881	6,468	1,412	100	300	2,769
1878.....	54	3,511	6,473	3,247	530	689	5,962
1879.....	60	4,185	6,596	3,517	350	757	4,772
1880.....	59	4,214	6,747	3,275	225	790	8,029
1881.....	61	4,033	6,922	2,950	200	1,027	8,571
1882.....	62	4,395	6,857	2,900	300	1,089	9,394
1883.....	62	4,821	6,911	4,025	435	793	10,373
1884.....	64	5,189	7,085	2,027	510	676	9,423
1885.....	64	5,666	7,218	1,800	900	885	9,253
1886.....	66	5,974	7,364	1,820	1,995	917	10,037
1887.....	66	6,718	7,594	1,800	1,879	731	10,406
1888.....	66	6,882	7,796	1,890	1,850	779	10,765
1889.....	67	7,132	7,967	2,665	1,650	816	11,397
1890.....	66	7,458	8,180	2,125	2,025	813	10,891
1891.....	68	7,761	8,336	1,915	1,900	936	11,582
1892.....	69	8,142	8,480	1,950	2,105	876	12,044
1893.....	71	7,952	8,647	2,050	1,748	875	11,940

ÉCOLES DU SOIR.

1549.

ANNÉE.	Nombre des écoles du soir.	Professeurs.	Nombre des élèves.	Moyenne des présences.
1892.....	32	63	2,293	506
1893.....	28	65	2,062	522

1550. Il y avait également sept écoles d'arts, fréquentées, autant qu'il a été possible de s'assurer, par à peu près 700 élèves. Rattachés au ministère de l'éducation, et placés sous sa direction, il y avait 263 "Mechanics' Institutes", ou cercles ouvriers d'instruction mutuelle, disposant de 404,661 volumes, et comptant 27,129 membres. Leur avoir était évalué à \$404,180, et leurs dettes se montaient à \$31,335. Il y avait, en outre, 11 bibliothèques ouvertes au public, renfermant plus de 156,720 volumes, et fréquentées par 61,671 personnes, et dont l'actif s'élevait à \$319,336, et le passif à \$111,717. Le nombre total des élèves fréquentant les écoles publiques, séparées, "high" et normales dans Ontario, à l'exclusion des collèges et des écoles privées, s'élevait à 505,301, diminution de 4,423 en regard du nombre de 1892.

1551. Le deuxième vendredi de mai de chaque année a été réservé sous le nom de "Arbor day", pour la plantation d'arbres et l'embellissement des terrains attenants aux écoles. En 1885, au jour dit, 38,940 arbres; en 1886, 34,087 arbres; en 1887, 28,057 arbres; en 1888, 25,714 arbres; en 1889, 21,281 arbres; en 1890, 22,250 arbres; en 1891, 15,697 arbres; en 1892, 14,489 arbres, et en 1893, 14,103 arbres furent plantés.

1552. Le tableau suivant donne le nombre des instituteurs recevant des pensions, et les sommes qui leur ont été payées dans les années 1880-94 :—

INSTITUTEURS À LA RETRAITE, 1880-1894.

ANNÉE.	Nombre des instituteurs sur la liste.	Dépenses.	ANNÉE.	Nombre des instituteurs sur la liste.	Dépenses.
		\$			\$
1880	391	48,229	1888	472	58,290
1881	399	49,130	1889	457	60,365
1882	422	51,000	1890	463	62,105
1883	422	51,500	1891	456	61,080
1884	443	54,234	1892	456	63,751
1885	423	55,003	1893	459	63,685
1886	440	58,791	1884	442	64,046
1887	454	58,295			

QUÉBEC.

1553. Les questions d'éducation dans la province de Québec relèvent du surintendant de l'instruction publique, assisté d'un conseil qui comprend 35 membres, et qui se décompose en comités pour la gestion respective des écoles catholiques et des écoles protestantes. Les écoles sont maintenues au moyen, pour partie, de cotisations municipales, et pour partie, de subventions du gouvernement de la province, et elles sont toutes et chacune placées sous la direction de bureaux locaux, ou des membres résidents du clergé. Comme nous l'avons constaté précédemment, la religion est reconnue comme base de l'éducation, et les diverses corporations et institutions religieuses, catholiques romaines sont grandement intéressées dans la matière.

Les annales scolaires de la province de Québec sont d'un haut intérêt. La première tentative d'enseignement fut faite par les Récollets en 1616. En 1632, les Jésuites ouvrirent des écoles pour les sauvages. En 1637, un collège fut fondé à Québec. En 1639, le couvent des Ursulines fut établi, la première école de filles en Canada. En 1663, Mgr de Laval, évêque de Québec, fonda un séminaire qui devint plus tard l'université Laval. En 1801, la législature passa une loi établissant des écoles d'enseignement gratuit. En 1829, la législature passa une loi pour le développement de l'instruction primaire.

Le tableau suivant indique le nombre des établissements d'éducation de tous rangs dans la province :—

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION DANS QUÉBEC. 1893-94.

ETABLISSEMENTS.	Sous la gestion des commissaires.				Totaux.
	Libres.	Elémentaires.	Supérieures.		
<i>Ecoles catholiques romaines.</i>					
Ecoles élémentaires	4,026	100	4,126	4,126
Ecoles modèles.....	} 363	214	454	454
Académies.....				123	123
Ecoles normales		2			2
Collèges classiques.....		17			17
Universités.....		2			2
Ecoles de sourds-muets et d'aveugles.....		3			3
Total.....	4,389	338	4,126	601	4,727
<i>Ecoles protestantes.</i>					
Ecoles élémentaires.....	872	6	878	878
Ecoles modèles.....	47			47	47
Académies.....	20			20	20
Ecoles normales.....		1		1	1
Collèges affiliés à des universités.....		6		6	6
Universités.....		2		2	2
Ecoles de sourds-muets et d'aveugles.....		1		1	1
Total.....	939	16	878	77	955
Ecoles des arts et manufactures.....		9			9
Ecoles d'agriculture et d'industrie laitière.....		6			6
Grand total des écoles.....	5,328	369	5,004	678	5,697

Le nombre des établissements d'éducation s'est accru de 57 dans le cours de l'année.

1554. Le nombre des élèves dans les divers établissements d'éducation en 1893-94 se chiffre comme ci-dessous :—

STATISTIQUE SCOLAIRE, QUÉBEC, 1893-94.

ETABLISSEMENTS.	Garçons.	Filles.	Catholiques romains.	Protestants.	Total.	Moyenne des présences.
<i>Ecoles catholiques romaines.</i>						
Elémentaires.....	81,080	84,278	164,684	674	165,358	118,078
Ecoles modèles et académies.....	37,468	38,508	75,361	615	75,976	63,787
Collèges classiques.....	5,382	5,382	5,382	5,289
Ecoles normales et écoles y rattachées	346	199	543	2	545	520
Université Laval.....	211	211	211	200
Ecoles des sourds-muets et d'aveu- gles.....	189	289	478	478	478
Total.....	124,676	123,274	246,659	1,291	247,950	188,352
<i>Ecoles protestantes.</i>						
Elémentaires.....	13,202	12,773	2,311	23,664	25,975	18,708
Ecoles modèles et académies.....	3,923	3,683	388	7,218	7,606	5,570
Collèges affiliés aux universités.....	101	13	114	114	100
Bishop's College et Université McGill.....	927	123	1,050	1,050	900
Ecoles de sourds-muets et d'aveugles.	46	46	46	46
Total.....	18,199	16,592	2,699	32,092	34,791	25,324
Ecoles des arts et manufactures.....	954	944
Ecoles d'agriculture et d'industrie laitière.....	352	340
Grand total.....	142,875	139,866	249,358	33,383	284,047	214,960

1555. Le nombre des élèves catholiques romains dans les écoles élémentaires était de 166,995, et celui des élèves protestants, 24,338, tandis que dans les écoles modèles et les académies les catholiques romains étaient au nombre de 75,749 et les protestants, de 7,833.

1556. Le nombre proportionnel des protestants, suivant les apparences, diminue sans cesse. En 1887, il était de 15.1 pour 100 ; en 1888, de 14.2 pour 100 ; en 1889, de 13.3 pour 100 ; en 1892, de 12.5 pour 100 ; en 1893, 12.5 pour 100, et en 1894, 11.8 pour 100.

1557. La moyenne des présences des élèves dans les écoles élémentaires et supérieures a été de 136,786 et 73,304 respectivement.

1558. Le personnel enseignant comptait 9,397 membres, mais si l'on fait abstraction des universités, des écoles spéciales, et des ordres religieux, ce chiffre n'est plus que de 5,748, dont 4,508 catholiques romains, et 1,240 protestants et la somme totale par eux perçue pour salaires a été de \$863,704, le salaire moyen étant \$150.

Les professeurs appartenant à des ordres religieux étaient au nombre de 3,336.

1559. Les indications suivantes relatives aux écoles de Québec sont tirées des rapports annuels de la province.

STATISTIQUE SCOLAIRE, QUÉBEC, 1892, 1893 ET 1894.

	1892.	1893.	1894.
	Nombre.	Nombre.	Nombre.
Municipalités	1,217	1,221	1,246
Constructions scolaires.....	5,439	5,397	5,472
Ecoles élémentaires.....	4,934	4,963	5,004
" modèles.....	491	493	501
Académies.....	150	141	143
Ecoles normales.....	3	3	3
Collèges classiques.....	17	17	17
Universités.....	4	4	4
Ecoles d'aveugles et de sourds-muets.....	4	4	4
" d'arts et manufactures.....	9	9	9
Total.....	5,612	5,634	5,685
Elèves- Ecoles élémentaires.....	183,981	187,979	191,333
" " modèle et académies.....	79,533	79,223	83,582
" " normales.....	1,063	1,073	1,152
" Collèges classiques.....	5,021	5,024	5,382
" Universités.....	1,298	1,109	1,261
" Ecoles pour aveugles et sourds-muets.....	488	514	524
" " d'arts et manufactures.....	1,047	1,047	944
Total.....	272,431	275,969	284,178
Moyenne des présences—Ecoles élémentaires.....	131,675	133,183	136,786
Personnel enseignant " ".....	4,986	5,020	5,036
" " tous autres.....	4,311	4,277	4,356
Subventions de la province :	\$	\$	\$
Ecoles élémentaires.....	168,000	170,000	180,000
Toutes autres.....	78,410	78,410	121,410
Cotisations municipales :			
Ecoles élémentaires.....	1,095,914	1,150,635	1,205,518
Dépense totale.....	1,342,324	1,399,045	1,506,928

NOUVELLE-ÉCOSSE.

1560. Le conseil de l'instruction publique de la Nouvelle-Ecosse se compose des membres du conseil exécutif. Il y a également un surintendant de l'éducation. La gestion locale des écoles publiques est confiée à des commissaires, désignés par les contribuables de l'endroit.

Les annales scolaires de la Nouvelle-Ecosse nous reportent à 1748, époque à laquelle les lords du Commerce et des Plantations, au moment où l'on se préparait à coloniser la baie de Chiboctou, s'entendirent avec la "société pour la propagation de l'Évangile en pays étrangers", en vue de l'établissement et du maintien d'écoles dans certaines circonscriptions rurales de la Nouvelle-Ecosse, des concessions de terres étant faites à la société en compensation. En 1780, une loi fut adoptée pour l'établissement d'une "grammar

school" publique à Halifax. En 1811, tentative avortée de la part de la législature en vue de jeter les bases d'une organisation scolaire générale. En 1820, une loi d'éducation plus élaborée fut passée, des subventions au montant de £2,500 étant accordées dès la première année. En 1832, les subventions totales à l'enseignement s'élevaient à £4,000. En 1841, les subventions de la province furent portées à £6,000, et un bureau central fut établi pour uniformiser le travail des divers bureaux de commissaires. Des changements nouveaux furent faits en 1845, la subvention générale de la province étant portée à £11,700. La loi de 1850 créa la charge de surintendant de l'éducation, et le premier à recevoir la nomination fut J. W. Dawson, (depuis sir William Dawson) originaire de la Nouvelle-Ecosse. En 1854, l'école normale provinciale fut établie. En 1864, sous la conduite de l'honorable Charles Tupper (aujourd'hui sir Charles, et baronnet) la législature jeta les bases de l'organisation actuelle des écoles publiques. A la session suivante, de 1865, la province devançant en cela toutes les colonies de l'Empire britannique, fit du prélèvement de cotisations municipales scolaires la condition nécessaire de la reconnaissance de ces écoles en loi. En 1857, la province (la première de toutes les colonies de l'Empire), accorda une subvention de £1,000 pour le soutien d'un établissement de sourds-muets. La Nouvelle-Ecosse a quatre universités : 1. King's College, fondé en 1788 et reconnu en 1802 par charte royale ; 2. Dalhousie College, fondé par le comte de Dalhousie en 1821, sa dotation originaire consistant en honoraires perçus au port de Castine, dans l'Etat de Maine, pendant son occupation par sir John Sherbrooke, alors lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse ; 3. l'Acadia College ; et 4. le collège Saint-François-Xavier.

1561. Il y avait 2,292 écoles dans la province en 1894 ; le nombre des élèves inscrits était de 98,710, et la moyenne des présences, 51,152, ce chiffre formant 52 pour 100 du nombre des inscrits, en égard de 60 pour 100 en 1892. La fréquentation des écoles publiques par les enfants âgés de 7 à 12 ans obligatoire en loi, mais celle-ci n'est pas mise en force à la lettre. Le nombre total des instituteurs employés était de 2,347.

1562. Le nombre des personnes inscrites dans les écoles publiques relativement au chiffre approximatif de la population de la province en 1894, était dans le rapport de 1 à 4.6.

1563. La dépense totale faite par le gouvernement pour les fins d'éducation dans les écoles publiques en 1894 a été de \$202,430. La somme fournie par les comtés s'est élevée à \$120,507, et les cotisations prélevées dans les sections à \$454,200, les trois montants réunis formant un total de \$777,430.

Les chiffres du recensement de 1891, indiquent qu'il y avait alors dans la Nouvelle-Ecosse 570 personnes sourdes-muettes, dont 255 femmes et 315 hommes. Des femmes 10 étaient aveugles aussi bien que sourdes-muettes, et 23 étaient aliénées en même temps que sourdes-muettes. Des hommes, 18 étaient aveugles aussi bien que sourds-muets, 28 étaient aliénés en même temps que sourds-muets.

Ainsi des personnes sourdes-muettes 14 pour 100 étaient atteintes de cécité ou d'aliénation mentale. 4 pour 100 des sourdes-muettes étaient aussi aveugles, et 9 pour 100 étaient aliénées en même temps que sourdes-muettes 5.7 pour 100 des sourds-muets étaient aveugles, et 9 pour 100 étaient aliénés.

1564. Le tableau suivant de statistique scolaire s'explique de soi :—

STATISTIQUE SCOLAIRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, 1877-1894.

ACADÉMIES DE COMTÉ.

ANNÉE	Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Age moyen.	Moyenne des présences.	Nombre des professeurs et assistants.
1877.....	484	242	242	230	10
1878.....	481	252	229	259	10
1879.....	553	278	275	271	11
1880.....	559	314	245	246	11
1881.....	510	287	223	241	11
1882.....	671	339	332	310	14
1883.....	789	400	389	387	16
1884.....	757	385	372	383	16
1885.....	798	381	417	420	16
1886.....	1,322	669	653	15·6	755	34
1887.....	1,414	723	691	16·0	764	34
1888.....	1,504	767	737	14·7	812	35
1889.....	1,482	790	692	16·1	800	34
1890.....	1,519	784	735	15·6	805	37
1891.....	1,663	847	816	15·9	905	37
1892.....	1,696	862	834	16·1	933	42
1893*.....	1,397	682	715	17·0	960	44
1894.....	1,419	696	723	17·3	966	42

*Pour 9 mois terminés le 31 juillet.

ÉCOLES NORMALES ET MODÈLES.

ANNÉE.	NORMALES.			MODÈLES.		
	Nombre des professeurs.	Nombre des élèves.	Dépenses.	Nombre des professeurs.	Nombre des élèves.	Dépenses.
			\$			\$
1877.....	4	140	4,300	11	881	5,042
1878.....	4	127	4,300	11	950	5,276
1879.....	3	117	4,471	12	1,108	5,157
1880.....	5	151	4,998	12	1,104	6,048
1881.....	5	136	4,884	12	987	6,073
1882.....	5	116	4,975	12	891	5,307
1883.....	5	125	5,132	12	1,009	6,807
1884.....	6	129	5,464	13	1,018	6,692
1885.....	6	205	5,546	13	990	6,733
1886.....	6	198	5,939	13	998	6,588
1887.....	6	176	5,761	14	1,021	7,308
1888.....	6	158	5,989	2	124	1,132
1889.....	6	122	6,115	2	135	1,000
1890.....	6	114	6,388	2	118	1,050
1891.....	5	101	5,465	2	128	1,100
1892.....	5	114	5,850	2	112	1,050
1893.....	6	163	6,402	2	119	1,100
1894.....	7	130	7,900	2	109	1,100

STATISTIQUE SCOLAIRE DE LA NOUVELLE-ECOSSE, 1877-94.

ÉCOLES PRIMAIRES.

SEMESTRE TERMINÉ.	Nombre d'établisse- ments.	Nombre d'élèves.	Garçons	Filles.	Moyenne des présences.	Rapport des élèves ins- crits à l'en- semble de la population.	Dépense de la province par élève.
							\$ c.
30 avril 1877....	1,731	80,788	44,756	36,032	46,380	1 à 4·8	0 88
31 oct. 1877....	1,871	83,941	41,992	41,949	47,000	1 à 4·6	0 91
30 avril 1878....	1,812	81,523	44,698	36,825	49,656	1 à 4·7	0 91
31 oct. 1878....	1,915	84,169	42,026	42,143	48,247	1 à 4·6	0 90
30 avril 1879....	1,884	81,640	45,537	36,103	45,272	1 à 4·7	0 92
31 oct. 1879....	1,935	84,356	42,265	42,091	46,441	1 à 4·6	0 90
30 avril 1880....	1,687	73,978	41,362	32,616	41,785	1 à 5·2	0 95
31 oct. 1880....	1,811	78,808	39,428	39,380	43,375	1 à 4·9	0 92
30 avril 1881....	1,763	77,468	43,061	34,407	43,847	1 à 5	0 94
31 oct. 1881....	1,877	80,189	40,138	40,051	43,075	1 à 4·8	0 94
30 avril 1882....	1,820	76,888	42,284	34,604	42,504	1 à 5·7	0 96
31 oct. 1882....	1,910	81,196	40,876	40,320	44,989	1 à 5·4	0 92
30 avril 1883....	1,844	79,091	43,373	35,718	45,031	1 à 5·5	0 93
31 oct. 1883....	1,943	81,863	40,995	40,868	46,269	1 à 5·3	0 92
30 avril 1884....	1,889	80,041	44,031	36,010	46,300	1 à 5·5	0 94
31 oct. 1884....	2,014	84,266	41,731	42,535	45,194	1 à 5·2	0 92
30 avril 1885....	1,942	81,472	44,710	36,762	46,510	1 à 5·4	0 96
31 oct. 1885....	2,065	86,578	43,059	43,519	50,287	1 à 5	0 95
30 avril 1886....	2,001	84,570	46,167	38,403	50,562	1 à 5·5	0 96
31 oct. 1886....	2,111	86,858	43,410	43,448	51,719	1 à 5·4	0 98
30 avril 1887....	2,042	84,217	45,637	38,580	48,770	1 à 5·6	1 01
31 oct. 1887....	2,123	86,731	43,345	43,386	51,338	1 à 5·5	1 00
30 avril 1888....	2,045	82,486	44,509	37,977	47,520	1 à 5·8	0 99
31 oct. 1888....	2,166	86,585	43,211	43,371	49,893	1 à 5·6	0 98
30 avril 1889....	2,069	82,371	44,781	37,590	49,773	1 à 5·9	0 99
31 oct. 1889....	2,193	86,488	42,849	43,639	50,302	1 à 5·6	0 98
30 avril 1890....	1,109	82,794	44,177	38,617	48,324	1 à 5·4	0 99
31 oct. 1890....	2,243	88,170	44,047	44,123	50,915	1 à 5·1	0 96
30 avril 1891....	2,120	81,304	43,528	37,776	47,875	1 à 5·5	1 00
31 oct. 1891....	2,236	85,792	42,655	43,137	50,820	1 à 5·3	0 99
30 avril 1892....	2,158	82,965	44,627	38,338	49,494	1 à 5·4	0 98
31 oct. 1892....	2,281	87,189	43,630	43,559	52,457	1 à 5·2	0 98
31 Juil. 1893*....	2,252	94,899	49,775	45,124	50,103	1 à 4·7	1 32
.. Jan. 1894....	2,292	98,710	51,584	47,126	51,152	1 à 4·5	1 69

*Pour 9 mois.

En 1881, la population de la Nouvelle-Ecosse était de 440,572, et de chaque groupe de 570 personnes il y en avait 100 qui fréquentaient l'école. En 1891, la population était de 450,396, et de chaque groupe de 525 personnes, il y en avait 100 qui fréquentaient l'école. Ainsi 17·6 pour 100 de la population fréquentaient l'école en 1881, et 19 pour 100 en 1891.

En 1887, les garçons formaient 55·4 pour 100 de l'ensemble des élèves, et les filles 44·6 pour 100. En 1894, les garçons formaient 52·3 pour 100 et les filles 47·7. Les filles ont fourni une proportion plus forte dans ces dernières années que dans les premières. La population masculine de tous âges dans la Nouvelle-Ecosse en 1891, était de 227,093. Les élèves dans les écoles publiques étaient au nombre de 44,177, pour les garçons, soit 19·5 pour 100, et les filles, 44,123, soit 19·7 pour 100.

Dans la province entière, il y avait, d'après le recensement, 83,733 familles. Le nombre des élèves des deux sexes dans les écoles publiques étant de 81,304, 97 pour 100 des foyers, l'un portant l'autre, se trouveraient représentés à l'école.

STATISTIQUE SCOLAIRE DE LA NOUVELLE-ECOSSE, 1877-94.

INSTITUTIONS DE SOURDS-MUETS.

ANNÉE.	Maîtres et assistants.	Nombre des élèves.	Moyenne des présences.	Recettes.	Dépenses.
				\$	\$
1877.....	7	40	40	8,677	7,026
1878.....	5	43	8,488	8,676
1879.....	5	56	7,987	8,676
1880.....	5	60	7,292	6,888
1881.....	5	61	7,292	7,292
1882.....	5	73	8,085	6,154
1883.....	7	76	8,037	7,965
1884.....	7	73	60	7,593	8,001
1885.....	5	74	64	7,444	9,709
1886.....	5	78	65	7,984	8,164
1887.....	12	76	60	9,801	10,699
1888.....	11	74	60	8,470	9,344
1889.....	11	74	60	9,078	8,948
1890.....	13	74	62	9,789	8,705
1891.....	13	73	62	9,612	9,701
1892.....	13	72	63	9,625	10,201
1893.....	6	63	61	9,847	10,623
1894.....	6	77	62	10,159	10,080

ÉCOLES DES AVEUGLES:

ANNÉE.	Maîtres et assistants.	Nombre des élèves.	Moyenne des présences.	Recettes.	Dépenses.
				\$	\$
1877.....
1878.....
1879.....
1880.....
1881.....
1882.....
1883.....
1884.....
1885.....
1886.....	9	28	24	5,418	2,112
1887.....	7	32	27
1888.....	8	32	27
1889.....	10	36	31
1890.....	10	38	31
1891.....	11	39	39	7,819	7,753
1892.....	11	53	46	7,528	8,500
1893.....	9	47	45	8,339	8,361
1894.....	9	59	54	9,670	9,434

RECETTES ET DÉPENSES TOTALES DE LA PROVINCE DE LA NOU-
VELLE-ÉCOSSE POUR DES FINS SCOLAIRES DANS LES
ANNÉES 1877-1894.

RECETTES.

ANNÉE.	* Subven- tions de la province.	Cotisations municipales.	Autres sources.	Total.
	\$	\$	\$	\$
1877.....	178,775	106,833	324,550	610,158
1878.....	182,215	106,920	368,282	657,417
1879.....	180,200	107,181		
1880.....	169,023	107,181	281,561	557,765
1881.....	170,594	106,695	286,086	563,375
1882.....	173,877	106,949	290,564	571,390
1883.....	176,073	120,340	316,477	612,890
1884.....	180,849	120,345	314,172	615,366
1885.....	188,400	120,328	334,044	642,772
1886.....	199,120	120,377	321,954	641,451
1887.....	203,564	119,047	337,216	659,827
1888.....	199,028	118,485	346,314	663,827
1889.....	199,786	118,281	341,716	659,783
1890.....	200,450	118,349	377,529	696,238
1891.....	200,902	118,301	393,077	712,280
1892.....	200,744	120,128	416,017	730,889
1893.....	154,218	89,623	413,449	657,290
1894.....	202,723	120,507	454,200	777,430

*Aux écoles publiques.

DÉPENSES.

ANNÉE	Salaires des professeurs.	Autres dépenses.	Total.
	\$	\$	\$
1877.....	147,574	462,584	610,158
1878.....	150,456	506,961	657,417
1879.....	151,655		
1880.....	143,484	414,271	557,765
1881.....	148,173	415,202	563,375
1882.....	149,058	422,332	571,390
1883.....	149,661	463,129	612,890
1884.....	153,694	461,672	615,366
1885.....	160,513	482,259	642,772
1886.....	167,185	474,266	641,451
1887.....	172,067	487,760	659,827
1888.....	167,505	496,322	663,827
1889.....	167,500	492,283	659,783
1890.....	167,500	528,828	696,328
1891.....	167,488	544,792	712,280
1892.....	167,499	563,390	730,889
1893*.....	125,622	531,668	657,290
1894.....	167,453	609,977	77,430

*Pour 9 mois seulement.

A l'école d'art Victoria, Halifax, il y avait 155 élèves, soit une augmentation en nombre de 43 sur l'année précédente. Les recettes s'élevèrent à \$2,146, et la dépense à \$1,942.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

1565. Les annales scolaires du Nouveau-Brunswick remontent aux premières années du siècle, la première loi relative à l'éducation ayant été adoptée en 1802. En vertu de cette loi, la somme de £10 était accordée à chaque paroisse pour être répartie entre les écoles par les juges des sessions générales de la paix. Cette loi de 1816 autorisait les juges des sessions générales à nommer trois commissaires d'écoles pour chaque village ou paroisse, dont la fonction consistait à prélever les fonds nécessaires au soutien des écoles, par le moyen de contributions ou de cotisations locales, le montant ne devant pas être inférieur à \$120, ni supérieur à \$360. La subvention de la province devait être payée aux commissaires, et ne pas dépasser \$240 par année pour chaque village ou paroisse. En 1847, on fit un grand pas en avant quand le lieutenant-gouverneur et le conseil exécutif furent constitués en un bureau d'éducation pour la province, investi du pouvoir d'établir une école normale et modèle à Frédéricton, et de nommer deux instructeurs pour les écoles de la province. La subvention provinciale aux instituteurs fut accordée sous forme de mandats aux commissaires. La loi de 1852 autorisait le gouvernement à nommer un surintendant en chef. La loi de 1858 abrogea toutes les lois antérieures et établit un bureau d'éducation, dont elle définit les pouvoirs; un surintendant en chef; nomma quatre inspecteurs pour la province; maintint et développa l'école normale et modèle; augmenta la subvention de la province aux instituteurs, et établit des écoles supérieures et des bibliothèques scolaires. Elle statua également que les écoles pourraient être maintenues par le moyen de cotisations directes. La loi des écoles de 1871, en outre des dispositions de la loi de 1858, statue que les écoles seront maintenues par le moyen de cotisations et seront libres et non-confessionnelles.

Une loi de 1805 établit une "grammar school" dans la ville de Saint-Jean, et décréta que £100 seraient pris chaque année sur les fonds des provinces pour payer le salaire du maître. Ce fut la première "grammar school" de la province. Une loi de 1816 établit une "grammar school" dans le bourg de St. Andrew, et une loi de 1879 décréta l'établissement d'une "grammar school" dans chaque comté de la province.

L'université de Brunswick fut établie par charte provinciale en 1800; fondée et constituée par charte royale en 1828, et réorganisée par charte amendée en 1860. L'histoire de l'école collégiale est la même que celle de l'université.

Le bureau provincial de l'éducation du Nouveau-Brunswick comprend le lieutenant-gouverneur, les membres du conseil exécutif, le président de l'université du Nouveau-Brunswick, et le surintendant en chef de l'éducation.

1566. Le nombre total des élèves inscrits dans l'année 1893 a été de 69,470, soit une augmentation de 561. Le nombre des établissements scolaires a augmenté ainsi que le nombre des maîtres, ce qui est dû à ce que plus d'assistants ont été employés dans les écoles fréquentées par un grand nombre d'élèves. La moyenne des présences quotidiennes pour l'année a été de 58.48 pour 100; celle pour le semestre terminé le 31 décembre 1892 ayant été de 62.38 pour 100, et celle pour le semestre terminé le 30 juin 1891, 54.58 pour 100. Le rapport des inscrits dans les écoles publiques à la population totale a été de 1 à 4.6, en 1893.

1567. La somme déboursée par le gouvernement, dans l'année, pour les écoles publiques a été de \$147,670 ; la subvention de comté s'est élevée à *\$94,430, et les cotisations de district à \$181,177, ce qui fait un total de \$446,188. La dépense moyenne par élève, y compris les élèves des écoles supérieures et "grammar", a été de \$6.06. La somme totale déboursée par le gouvernement en 1893, y compris les subventions, salaires et frais, a été de \$170,581, soit 32.2 pour 100 de la dépense totale faite pour les fins de l'éducation.

Une fête des arbres, "Arbor day", comme dans Ontario, a été célébrée le 13 mai 1893 ; 3,381 arbres, 696 arbustes furent plantés ce jour-là, et 487 massifs de fleurs préparés.

1568. Le tableau suivant donne la statistique de l'instruction publique, pour les années 1877-1893 :—

STATISTIQUE SCOLAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1877-93.

ÉCOLES PUBLIQUES—(PRIMAIRES).

SEMESTRE TERMINÉ.	Nombre des écoles.	Maîtres et assistants.	Nombre des élèves.	Garçons	Filles.	Moyenne des présences.	Rapport des inscrits à la population totale.
31 oct. 1877-8....	1,305	1,350	54,472	27,122	27,350	28,275	1 à 5.25
30 avril 1877-8....	1,258	1,301	52,763	28,816	23,947	29,866	1 à 5.41
31 oct. 1878-9. ...	1,345	1,386	55,378	27,711	27,667	30,505	1 à 5.11
30 avril 1878-9. ...	1,305	1,348	54,743	29,546	24,197	50,901	1 à 5.32
31 oct. 1879-80...	1,404	1,433	56,716	28,606	28,110	31,655	1 à 5.04
30 avril 1879-80...	1,283	1,333	50,308	27,568	22,740	29,690	1 à 5.67
31 oct. 1880-1. ...	1,368	1,410	52,739	26,280	26,459	29,607	1 à 5.42
30 avril 1880-1. ...	1,297	1,356	49,550	27,195	22,355	29,203	1 à 5.77
31 oct. 1881-2. ...	1,386	1,453	51,921	25,856	26,065	29,002	1 à 6.18
30 avril 1881-2. ...	1,317	1,371	48,805	26,677	22,128	28,562	1 à 6.58
31 oct. 1882-3. ...	1,411	1,480	52,758	26,439	26,319	29,676	1 à 6.09
30 avril 1882-3. ...	1,378	1,438	50,662	27,619	23,043	31,843	1 à 6.34
31 oct. 1883-4. ...	1,451	1,527	54,883	27,506	27,377	32,742	1 à 5.85
30 avril 1883-4. ...	1,414	1,502	53,509	29,214	24,295	31,936	1 à 6.00
31 oct. 1884-5. ...	1,508	1,601	57,068	28,365	28,703	33,368	1 à 5.63
30 juin 1884-5. ...	1,549	1,695	63,001	33,350	29,651	33,612	1 à 5.10
31 déc. 1885-6. ...	1,441	1,509	52,753	26,991	25,762	31,245	1 à 6.44
30 juin 1885-6. ...	1,515	1,590	61,802	32,884	28,918	34,628	1 à 5.50
31 déc. 1886-7. ...	1,504	1,568	53,932	27,496	26,436	32,729	1 à 6.36
30 juin 1886-7. ...	1,522	1,598	59,796	32,189	27,607	33,972	1 à 5.73
31 déc. 1887-8. ...	1,542	1,613	55,492	27,888	27,604	33,315	1 à 6.24
30 juin 1887-8. ...	1,532	1,587	59,636	31,766	27,870	32,465	1 à 5.80
31 déc. 1888-9. ...	1,548	1,609	54,099	27,349	26,750	30,219	1 à 6.45
30 juin 1888-9. ...	1,505	1,597	59,819	34,847	27,972	33,785	1 à 5.84
31 déc. 1889-90...	1,565	1,657	56,385	28,847	27,538	34,822	1 à 5.70
30 juin 1889-90...	1,517	1,617	58,570	31,053	27,517	32,542	1 à 5.49
31 déc. 1890-1. ...	1,557	1,641	55,622	27,964	27,658	33,512	1 à 5.78
30 juin 1890-1. ...	1,536	1,632	59,568	31,196	28,372	34,394	1 à 5.39
31 déc. 1891-2. ...	1,604	1,674	56,217	28,459	27,758	35,203	1 à 5.71
30 juin 1891-2. ...	1,585	1,669	60,786	31,967	28,819	35,220	1 à 5.28
31 déc. 1892-3. ...	1,633	1,710	57,547	29,092	28,455	37,373	1 à 5.58
30 juin 1892-3. ...	1,614	1,693	60,154	31,576	28,578	35,940	1 à 5.34

* Sans comprendre \$1,162 payés à l'institut des aveugles de Halifax pour le maintien de 16 élèves du Nouveau-Brunswick.

1569. STATISTIQUE SCOLAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK, 1877-93.

ÉCOLES PUBLIQUES.

ÉCOLES DE GRAMMAIRES.				ÉCOLES NORMALES.			
SEMESTRE TERMINÉ.	Profes- seurs et assistants.	Nombre des élèves.	Moyennes présences.	SEMESTRE TERMINÉ.	Institu- teurs.	Institu- trices.	Total.
31 oct. 1877-8..	51	658	426				
30 avril 1877-8..	57	660	469				
31 oct. 1878-9..	52	742	459				
30 avril 1878-9..	49	786	556				
31 oct. 1879-80..	50	692	484				
30 avril 1879-80..	53	712	503				
31 oct. 1880-1..	52	618	394				
30 avril 1880-1..	53	589	418				
31 oct. 1881-2..	55	571	375				
30 avril 1881-2..	53	547	394				
31 oct. 1882-3..	55	577	388				
30 avril 1882-3..	54	576	418				
31 oct. 1883-4..	61	574	383				
30 avril 1883-4..	49	517	384				
31 oct. 1884-5..	57	675	449				
30 juin 1884-5..	55	754	446				
31 déc. 1885-6..	59	727	473	Déc. 1885-6.....	28	155	183
30 juin 1885-6..	55	717	478	Mai 1885-6.....	56	149	205
31 déc. 1886-7..	48	727	499	31 déc. 1886-7..	39	141	180
30 juin 1886-7..	65	697	483	30 juin 1886-7..	31	155	186
31 déc. 1887-8..	64	657	427	“ 1888.....	38	158	196
30 juin 1887-8..	61	654	421	“ 1889.....	45	179	224
31 déc. 1888-9..	62	687	476	“ 1890.....	49	190	239
30 juin 1888-9..	62	700	485	“ 1891.....	36	207	243
31 déc. 1889-90..	59	626	439	“ 1892.....	38	231	268
30 juin 1889-90..	55	577	392	“ 1893.....	47	217	264
31 déc. 1890-1..	62	650	465				
30 juin 1890-1..	64	665	456				
31 déc. 1891-2..	64	706	520				
30 juin 1891-2..	66	683	488				
31 déc. 1892-3..	73	737	567				
30 juin 1892-3..	68	697	500				

Le recensement nous indique qu'il y avait en 1891, 443 personnes sourdes-muettes. De ce nombre, 44 étaient aveugles ou aliénées aussi bien que sourdes-muettes. Trois étaient à la fois sourdes, muettes, aveugles et aliénées. Quatorze personnes du sexe masculin et deux du sexe féminin étaient sourdes, muettes et aveugles, et dix-neuf personnes du sexe masculin et sept du sexe féminin étaient sourdes-muettes. Le total des sourds-muets étaient de 266, et des sourdes-muettes, 175.

Ainsi, 10 pour 100 du nombre total des sourds-muets et sourdes-muettes étaient affligés d'une troisième infirmité. Des sourds-muets, 12.4 pour 100 étaient affligés de cette troisième infirmité, et des sourdes-muettes, 5.1 pour 100. Un peu plus de 1 pour 100 des sourdes-muettes étaient aussi aveugles et exactement 4 pour 100 étaient affectées mentalement en même temps que sourdes-muettes. Des sourds-muets 7.1 pour 100 étaient aliénés, et 5.3 pour 100 étaient aveugles,

Les recettes et les dépenses totales de la province du Nouveau-Brunswick pour les fins d'éducation dans les années 1877 à 1893 ont été les suivantes :—

RECETTES ET DÉPENSES.

ANNÉE.	RECETTES.				Dépenses. \$
	Subventions du gouver- nement.	Assistance municipale.	Cotisations de districts. ‡	Total.	
	\$	\$	\$	\$	\$
1877	147,687	84,333			
1878	151,584	83,953			
1879	159,725	83,935			
1880	147,160	83,931			
1881	152,824	83,927			
1882	153,086	88,062			
1883*	236,137	140,659			
1884	172,689	94,569			
1885†	112,341	63,005			
1886	153,926	94,507			
1887	157,368	94,558	182,222	434,148	413,967
1888	154,877	94,501	175,423	424,801	406,251
1889	153,641	94,508	174,499	422,648	404,146
1890	157,062	94,505	183,636	435,203	415,551
1891	157,603	94,505	186,083	438,191	419,547
1892	163,058	94,467	174,866	432,391	410,717
1893	170,581	94,430	181,177	446,188	421,384

* Les recettes de 1883 couvrent dix-huit mois.

† Les recettes de 1885 couvrent huit mois.

‡ Sans comprendre le produit des cotisations de districts pour constructions scolaires.

§ Sans comprendre les déboursés faits sur le produit des cotisations de districts pour constructions scolaires.

La dépense moyenne par élève, y compris ceux des écoles supérieures et "grammar" a été de \$6.06.

MANITOBA.

1570. La direction des écoles dans le Manitoba était confiée naguère à un bureau de l'éducation, comprenant deux comités, l'un protestant, l'autre catholique romain. Par la loi de 1890, cette organisation fut supprimée en même temps que les écoles séparées, et un département de l'éducation fut établi, comprenant les membres du conseil exécutif, et un bureau consultatif de sept membres, dont quatre désignés par le département de l'éducation, deux par les instituteurs des écoles primaires et hautes (high) et un par le conseil de l'université de Manitoba. La validité de cette loi fut mise en doute, et devint l'objet d'un litige que les cours des diverses juridictions jusqu'au Conseil privé impérial, ont eu à décider successivement. Voir la loi scolaire de Manitoba, par. 505.

1571. Deux lots ("sections") de terre, de 640 acres chacun, sont, dans chaque township, réservés et détenus en fidéicommiss par le gouvernement

du Canada comme terrains scolaires, en vue d'aider et de promouvoir l'éducation, et l'on estime que plus de 1,500,000 acres sont ainsi utilisables pour la colonisation. Ces terrains ont été pendant bien des années tenus à dessein en dehors du marché, afin que leur valeur pût augmenter; mais en janvier 1888, un nombre de lots fut offert en vente à différents endroits de la province, et 19,986 acres furent vendus pour la somme de \$140,189, ce qui fait une moyenne de \$7 l'acre. En janvier 1892, 53,030 acres furent mis aux enchères et rapportèrent \$421,518, soit une moyenne de \$7.95 l'acre, et en janvier et février 1893, 12,603 acres furent vendus \$89,505, soit une moyenne de \$7.10 l'acre.

1572. Le progrès de l'éducation dans le Manitoba a été très rapide comme l'indique les chiffres suivants. Les chiffres antérieurs à 1890 s'appliquent aux écoles protestantes seulement:—

STATISTIQUE SCOLAIRE DU MANITOBA, 1883 À 1894.

ANNÉE.	Nombre des écoles.	Nombre des professeurs.	Population en âge de suivre l'école.	Nombre des élèves.	Moyenne des présences.
1883.....	256	246	12,346	10,831	5,064
1884.....	326	359	14,129	11,708	6,520
1885.....	390	476	15,850	13,074	7,847
1886.....	422	525	16,835	15,926	8,611
1887.....	464	581	17,600	16,940	9,715
1888.....	495	675	18,850	18,000	9,856
1889.....	524	668	21,471	18,358	11,242
1890.....	627	840	25,077	23,256	11,627
1891.....	612	866	28,678	23,871	12,433
1892.....	660	902	29,564	23,244	12,976
1893.....	718	997	34,417	28,706	14,180
1894.....	884	1,047	36,459	32,680	16,260

En 1894, il y avait 744 constructions scolaires dans la province, dont 627 sur charpente, 37 en briques, 11 en pierres, et 69, billes sur billes. Le nombre des arbres plantés fut de 2,223.

1573. L'âge de fréquentation de l'école va de 5 à 16 ans inclusivement, et le tableau précédent a fait voir que la présence moyenne était de 50 pour 100, tandis que le rapport des élèves inscrits à la population totale était de 1 à 58. Les statistiques de cette nature ne font pas seulement que démontrer le progrès merveilleux de la province dans les vingt ans, mais doivent dissiper entièrement dans l'esprit de ceux qui auraient l'intention de se fixer au Manitoba toute objection au sujet de la prétendue difficulté d'y faire instruire ses enfants, et doivent aussi les convaincre que la vie sur les prairies n'est pas la vie dépourvue de tous les bienfaits de la civilisation. Des écoles collégiales donnant un enseignement plus avancé, sont rattachées aux écoles publiques primaires à Winnipeg et à Brandon, et le nombre total des élèves inscrits dans l'année a été de 502 et 137 respectivement. Il y a aussi une école normale à Winnipeg, pour la formation d'instituteurs.

Le tableau suivant donne les indications relatives aux écoles normales du Manitoba, 1883-94 :—

ÉCOLES NORMALES.

ANNÉE.	PROFESSEURS.		Nombre des élèves aux sessions régulières.	Nombre des élèves aux sessions abrogées.
	Normales provinciales.	Normales municipales.		
1883..	1		16	
1884.....	1		35	89
1885.....	1		31	93
1886.....	1		38	83
1887.....	1		31	99
1888.....	2		42	108
1889.....	2		35	122
1890.....	2		28	59
1891.....	2	5	67	122
1892.....	3	12	60	153
1893.....	3	9	63	85
1894.....	4	8	75	124

Les recettes et les dépenses en 1883-94 ont été les suivantes :—

RECETTES ET DÉPENSES.

ANNÉE.	RECETTES.			DÉPENSES.			
	Subventions du gouvernement.	Taxes municipales.	Total.	Salaires des instituteurs.	Constructions, matériel, etc.	Combustible, réparations, etc.	Total.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1883.....	20,597				97,068		363,775
1884.....	37,301	149,494	328,847	129,376	67,068		302,273
1885.....	40,916	195,640	338,996	150,759	50,393		320,899
1886.....	47,277	246,597	380,623	168,042	47,785		352,849
1887.....	54,479	226,813	357,267	181,042	38,734		420,055
1888.....	73,336			198,882	42,577		
1889.....	96,111	282,204	456,721	206,813	70,464		413,478
1890.....	99,258	255,089	426,705	200,929	61,036	29,163	388,981
1891.....	95,307	312,396	502,640	251,719	198,403	39,911	457,231
1892.....	105,575	262,297	500,227	291,329	199,637	68,957	636,592
1893.....	108,072	329,562	760,583	317,119	134,590	42,757	744,178
1894.....	101,013	354,963	975,156	359,076	132,932	58,794	774,865

Le montant des obligations était de \$655,723, et la valeur des emplacements et constructions scolaires, ainsi que du matériel était portée à \$975,112.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1574. L'organisation scolaire de la Colombie-Britannique est libre, c'est-à-dire non-confessionnelle, et entièrement à la charge du gouvernement. Il y a un surintendant de l'éducation, sous la direction du secrétaire de la

province, et chaque école est contrôlée par des commissaires locaux, élus par les contribuables de chaque district scolaire. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut créer de nouveaux districts scolaires à mesure que le besoin s'en fait sentir, mais aucun district scolaire ne doit renfermer moins que 15 enfants en âge de fréquenter l'école, savoir de 5 à 16 ans.

1575. Il y a eu une augmentation générale dans le nombre des écoles, maîtres et élèves dans l'année qui s'est terminée le 30 juin 1894. Le nombre total des constructions scolaires s'est augmenté de 2, celui des maîtres, de 14, et celui des élèves, de 447, et la moyenne des présences a été de 61·47 pour 100, diminution de 0·38 pour 100 en regard du chiffre de 1893.

1576. Le progrès accompli par la province en matière d'éducation est démontré par les chiffres suivants : en 1873, il y avait 25 districts scolaires, 1,028 élèves, et la dépense s'élevait à \$36,764 ; en 1894, les chiffres correspondants étaient : districts scolaires, 168 ; élèves, 12,613, et dépense, \$169,050.

1577. La dépense par élève inscrit a été de \$14.15, et la dépense par élève présent, calculé sur la moyenne, \$23.02, ce qui est une diminution en regard de 1893. Toute la dépense est faite par le gouvernement.

1578. Le tableau suivant indique le nombre des écoles, maîtres et élèves dans chaque classe :—

STATISTIQUE SCOLAIRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1877-1894.

ÉCOLES PRIMAIRES.

ANNÉE.	Nombre des écoles.	Maîtres et assistants.	Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Moyenne des présences.
1877.....			1,938	1,072	866	1,210
1878.....	50	56	2,137	1,195	942	1,345
1879.....	51	56	2,225	1,209	1,016	1,272
1880.....	53	53	2,380	1,292	1,088	1,239
1881.....	52	56	2,495	1,404	1,091	1,367
1882.....	49	60	2,579	1,452	1,127	1,358
1883.....	46	60	2,632	1,483	1,149	1,345
1884.....	49	50	1,591	892	699	750
1885.....	64	64	1,777	983	774	919
1886.....	71	71	2,188	1,183	1,005	1,198
1887.....	79	79	2,413	1,289	1,124	1,322
1888.....	83	83	2,542	1,373	1,169	1,309
1889.....	93	93	2,871	1,518	1,353	1,392
1890.....	100	105	2,928	1,503	1,425	1,529
1891.....	105	109	3,135	1,650	1,485	1,614
1892.....	124	130	4,137	2,116	2,021	2,209
1893.....	140	150	4,523	2,346	2,177	2,446
1894.....	157	164	5,193	2,692	2,541	2,890

STATISTIQUE SCOLAIRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1877-94—*Suite.*

ÉCOLES GRADUÉES "GRADED SCHOOLS."

ANNÉE.	Nombre des écoles.	Maîtres et assistants.	Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Moyenne des présences.
1877*						
1878*						
1879*						
1880*						
1881*						
1882*						
1883*						
1884	7	22	1,745	1,013	732	1,001
1885	7	24	2,136	1,137	999	1,156
1886	9	26	2,295	1,333	952	1,226
1887	10	33	2,766	1,486	1,280	1,494
1888	13	37	3,637	1,954	1,683	1,678
1889	14	42	3,738	1,927	1,811	2,117
1890	13	50	4,890	2,515	2,375	2,654
1891	19	70	5,869	2,962	2,907	3,366
1892	21	89	6,324	3,196	3,128	3,813
1893	22	107	6,640	3,279	3,361	4,452
1894	24	119	6,986	3,494	3,492	4,603

*Compris dans les écoles primaires.

LYCÉES "HIGH SCHOOLS."

ANNÉE.	Nombre des écoles.	Maîtres et assistants.	Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Moyenne des présences.
1877	1	3	60			49
1878	1	2	61	47	14	50
1879	1	2	76	54	22	44
1880	1	2	82	51	31	54
1881	1	2	76	37	39	53
1882	1	2	74	39	35	45
1883	1	2	61	34	27	38
1884	1	3	84	45	39	57
1885	2	3	134	58	76	78
1886	3	4	157	73	84	102
1887	3	4	166	68	98	105
1888	3	4	193	78	115	106
1889	3	4	187	87	100	112
1890	4	6	244	111	133	150
1891	4	6	256	113	143	154
1892	4	9	312	125	187	205
1893	4	10	333	139	194	213
1894	4	12	434	198	236	293

STATISTIQUE SCOLAIRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1877-94—Fin.
DÉPENSES.

ANNÉE.	Salaires des instituteurs.	Dépenses incidentes	* Office de l'éducation.	Total, éducation proprement dite.	Constructions scolaires.	† Matériel, réparations, etc.	Dépenses totales du gouvernement.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1877	36,315	2,864	4,008	43,187	2,163		45,350
1878	39,732	3,390	4,269	47,391	1,020		48,411
1879	36,892	1,783	2,062	40,737	2,575		43,312
1880	40,215	2,910	2,834	45,959	1,047		47,006
1881	41,169	3,448	2,641	47,258	2,589		49,847
1882	49,642	3,431	2,905	49,642	8,873		58,515
1883	44,457	3,058	3,477	50,992	9,411		60,403
1884	50,763	4,610	2,989	58,362	10,592		68,954
1885	62,204	6,085	2,863	71,152	6,913		78,065
1886	70,337	5,833	3,358	79,528	16,613	2,475	98,616
1887	78,572	6,489	3,460	88,521	14,286	3,419	106,226
1888	88,287	7,091	4,524	99,902	10,842	2,935	113,679
1889	95,111	8,039	5,040	108,191	26,178	2,795	137,164
1890	107,574	9,463	5,948	122,985	31,555	3,521	158,061
1891	119,927	10,943	6,032	136,902	23,555	10,854	171,311
1892	148,377	5,206	7,045	160,628	43,497	3,695	207,820
1893	174,847	6,374	9,337	190,558	20,960	3,538	215,056
1894	150,826	6,061	11,163	169,050	22,853	4,009	195,912

* Y compris le matériel, globes, cartes, frais d'examen des professeurs, etc.

† Y compris les meubles, etc.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

1579. L'instruction publique dans l'île du Prince-Édouard est sous la direction d'un bureau de l'éducation dont les membres sont nommés par le gouvernement, et d'un surintendant en chef, et la dépense est soldée pour partie au moyen de subventions du gouvernement et pour partie au moyen de cotisations de districts. La dépense du gouvernement en 1894 a été de \$122,077, et celle des bureaux d'écoles de \$37,854, ce qui fait une dépense totale de \$159,931, soit une augmentation de \$7,233 en regard de 1893.

1580. Les limites d'âge fixées pour la fréquentation de l'école sont 5 et 16 ans, et l'on a calculé qu'il y avait en 1894 plus de 24,000 enfants de ces âges. Sur le nombre desquels 22,221 enfants ont fréquenté les écoles durant une certaine partie de l'année. Ces chiffres indiquent une diminution de 71 dans le nombre des élèves inscrits, et de 111 dans la moyenne des présences, et le rapport des présences au total a été de 58 pour 100 en regard de 58.13 pour 100 l'année précédente. Le nombre des écoles vacantes en 1894 a été de 3, tandis qu'en 1882, il y en avait pas moins de 19. Une fête des arbres a été instituée en 1886, mais les résultats jusqu'à ce jour n'ont pas été très étendus.

1581. Le tableau suivant est un sommaire de statistique scolaire de la province de 1887 à 1894 :—

STATISTIQUE SCOLAIRE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD, 1887-94.

ÉCOLES PRIMAIRES.

ANNÉE	Nombre des établissements.	Nombre des maîtres.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Moyenne des présences.
1887.....	385	385	9,412	7,870	17,282	9,068
1888.....	386	386	9,358	7,821	17,179	8,927
1889.....	385	385	9,369	7,992	17,361	9,506
1890.....	386	396	9,025	7,689	16,714	8,909
1891.....	383	383	8,741	7,496	16,237	8,892
1892.....	387	387	8,654	7,569	16,223	9,002
1893.....	395	395	8,756	7,423	16,179	8,791
1894.....	401	401	8,663	7,373	16,036	8,709

“ GRADED SCHOOLS,” AVANCÉES

1887.....	23	46	999	730	1,729	1,036
1888.....	25	50	1,102	782	1,884	1,112
1889.....	27	54	1,195	960	2,155	1,303
1890.....	32	63	1,428	1,172	2,600	1,444
1891.....	29	58	1,274	1,019	2,293	1,387
1892.....	30	60	1,315	1,046	2,361	1,473
1893.....	32	62	1,359	1,054	2,413	1,504
1894.....	34	68	1,405	1,104	2,509	1,569

ÉCOLES SUPÉRIEURES.

1887.....	17	38	926	686	1,612	946
1888.....	16	36	863	670	1,533	854
1889.....	15	34	823	656	1,479	913
1890.....	12	30	711	577	1,288	776
1891.....	14	36	841	701	1,542	974
1892.....	14	36	847	718	1,565	982
1893.....	16	42	965	820	1,785	1,078
1894.....	15	41	993	761	1,754	1,069

ÉCOLES PUBLIQUES DE CHARLOTTETOWN ET SUMMERSIDE, 1887-1894

ANNÉE	Nombre des établissements.	Nombre des maîtres.	Garçons.	Filles.	Total des élèves.	Moyenne des présences.
1887.....	8	49	1,109	728	1,837	1,345
1888.....	6	36	1,112	733	1,845	1,336
1889.....	6	36	1,174	736	1,910	1,367
1890.....	6	40	1,143	758	1,901	1,364
1891.....	6	40	1,165	789	1,954	1,492
1892.....	6	40	1,179	841	2,020	1,529
1893.....	6	42	1,023	892	1,915	1,587
1894.....	6	43	1,117	895	1,922	1,502

DEPENSES, 1887-1894.

ANNÉE.	Du gouver- nement.	Du bureau des écoles.	Total.
	\$	\$	\$
1887.....	110,484	36,294	146,778
1888.....	108,846	38,609	147,455
1889.....	108,092	37,810	145,902
1890.....	113,626	37,610	151,236
1891.....	111,154	35,629	146,783
1892.....	114,570	36,542	151,112
1893.....	118,106	34,592	152,698
1894.....	122,077	37,854	159,931

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

1582. L'organisation scolaire des Territoires du Nord-Ouest est sous la direction (dans la limite fixée par la loi) d'un conseil de l'instruction publique, comprenant les membres du conseil exécutif (4) et quatre autres membres qui n'ont pas droit de vote. La loi décrète que nul district scolaire ne couvrira une étendue de plus de 25 milles carrés, ni renfermera moins de quatre chefs de famille résidents, ni moins de 10 enfants en âge de fréquenter l'école (entre 5 et 20 ans). L'instruction religieuse n'est permise dans aucune école publique avant trois heures de l'après-midi, et cette heure arrivée, l'instruction religieuse peut être donnée dans la mesure permise par les commissaires, les parents ayant toujours le droit de faire retirer leurs enfants à cette heure, s'ils le désirent.

1583. Les chiffres comparatifs suivants montrent quel progrès a été accompli dans les dernières années :—

ANNÉE.	Ecoles fréquentées.	Instituteurs.	Elèves.
30 juin 1887.....	111	125	3,144
30 septembre 1892.....	249	295	6,170
30 " 1894.....	297	8,341

Voici les chiffres pour le quartier de septembre 1894 :—Nombre des établissements,—écoles publiques, 269 ; catholiques romaines, publiques, 20 ; catholiques romaines séparées, 7 ; et protestante séparée, 1. Nombre des élèves fréquentant les écoles, 8,341, se décomposant comme il suit—écoles publiques, 7,384 ; catholiques romaines publiques, 539 ; catholiques romaines, séparées, 388 ; protestantes séparées, 30.

La dépense pour les écoles en 1893 a été de \$121,057.

1584. L'état suivant est le sommaire des tableaux précédents. Les diverses provinces faisant paraître leurs rapports à différentes époques, il ne nous est pas possible de donner les chiffres pour tout le Dominion à une même date ; mais comme, d'année en année, les relevés sont faits, aussi exactement que possible, pour les périodes indiquées au tableau ci-dessous, les statistiques ainsi obtenues ont presque la même valeur comparative que si elles s'appliquaient toutes à la même année :—

STATISTIQUE SCOLAIRE DES ÉCOLES PRIMAIRES ("PUBLIC"), LYCÉES ("HIGH") NORMALES ET MODÈLES DU CANADA.

PROVINCES.	Année terminée.	ÉCOLES.		ÉLÈVES DANS LES		PRÉSENCES AUX ÉCOLES PUBLIQUES.	
		Publiques.	Autres.	Écoles publiques.	Autres écoles.	Moyenne.	Percentage.
Ontario*.....	31 déc. 1893.	5,954	202	481,068	24,389	259,426	53·9
Québec.....	30 juin 1894.	5,004	647	191,333	84,734	136,786	71·5
Nouvelle-Ecosse.....	31 jan. 1894.	2,292	21	98,710	1,549	51,152	51·8
Nouveau-Brunswick.....	30 juin 1894.	1,614	15	60,154	961	35,940	59·7
Manitoba.....	31 déc. 1894.	884	26	32,680	1,577	16,260	50·0
Colombie-Britannique.....	30 juin 1894.	181	4	12,179	333	7,493	61·5
Ile du Prince-Edouard.....	30 juin 1894.	441	14	20,467	1,754	11,780	57·5
Les Territoires.....	30 juin 1894.	289	8	7,923	418
Canada.....	16,659	973	904,515	115,715	518,837	57·4

PROVINCES.	INSTITUTEURS.		RECETTES DU		Dépenses totales.
	Écoles publiques.	Autres écoles.	Gouvernement.	Autres sources.	
			§	§	§
Ontario*.....	8,647	561	†1,480,960	3,265,292	4,051,460
Québec.....	5,036	4,356	301,410	1,205,518	1,506,928
Nouvelle-Ecosse.....	2,343	51	202,723	274,707	777,430
Nouveau-Brunswick.....	1,693	78	170,581	275,607	421,384
Manitoba.....	†1,047	101,013	874,143	774,865
Colombie-Britannique.....	283	12	195,912		195,912
Ile du Prince-Edouard.....	512	41	122,077	37,854	159,931
Les Territoires.....	§	§	¶121,057		121,057
Canada.....	19,561	5,099	2,695,733	6,233,121	8,008,967

* Non compris les jardins de l'enfance.

† Y compris le fonds des réserves du clergé.

‡ Tous les instituteurs compris.

§ Pas de rapports.

|| Les écoles sont entièrement à la charge du gouvernement.

¶ 1893.

La dépense encourue pour les écoles publiques par tête de population dans le Dominion et les provinces, le rapport des subventions des divers gouvernements des provinces à leur revenu total, et le rapport de ces subventions et des cotisations locales respectivement à l'ensemble de la dépense, sont donnés aux tableaux suivants :—

DÉPENSES PAR TÊTE.

	1888.	1893.
Ontario	\$1 87	\$1 87
Québec	0 81	0 87
Nouvelle-Ecosse	1 51	1 45
Nouveau Brunswick ..	1 26	1 31
Ile du Prince-Edouard.....	1 36	1 40
Manitoba.....	2 74	4 84
Colombie-Britannique.....	1 40	1 87
Dominion*.....	1 56	1 90

*Y compris les Territoires du Nord-Ouest.

Rapport de la subventions de la province au revenu total de cette province.

	1888. Pour 100.	1893. Pour 100.
Ontario.....	7 62	7 03
Québec.....	4 28	3 89
Nouvelle-Ecosse.....	29 62	22 59
Nouveau-Brunswick.....	21 14	23 34
Ile du Prince-Edouard.....	42 82	54 31
Manitoba.....	23 20	19 57

Rapport de la subvention du gouvernement et des cotisations locales dans chaque province.

PROVINCES.	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT.		COTISATIONS LOCALES.	
	1888.	1893.	1888.	1893.
	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.
Ontario.....	7 11	7 11	92 89	92 89
Québec.....	9 25	12 81	90 75	87 19
Nouvelle-Ecosse.....	31 24	*23 46	68 76	*76 54
Nouveau-Brunswick.....	33 56	40 48	66 44	59 52
Ile du Prince-Edouard.....	73 82	77 34	26 18	22 66
Manitoba.....	21 58	17 18	78 42	82 82

*1892. Les chiffres pour 1893 ne couvrent que 9 mois.

Dans les provinces sus mentionnées, la dépense moyenne par tête de leur population a été pour 1888 de \$1.56, et pour 1893, de \$1.90; ce qui indique une augmentation de 34 centins, soit de 21 pour 100 en cinq ans, augmentation plus grande que l'augmentation correspondante de la population. Prenant chaque province séparément, nous voyons que : 1° la dépense d'Ontario est la même en 1893 qu'en 1888; 2° la province de Québec a augmenté sa dépense de 6 centins par tête, mais reste encore loin en arrière des autres provinces sous ce rapport; 3° des provinces maritimes de l'est, deux ont augmenté leur dépense par tête, et une, la Nouvelle-Ecosse, a diminué la sienne, tout en la maintenant supérieure de 10 centins à celle du Nouveau-Brunswick, et de 5 centins à celle de l'Ile du Prince-Edouard;

et la dépense des trois provinces orientales pour l'éducation reste 48 centins par tête inférieure à celle d'Ontario ; 4^e la Colombie-Britannique dépense, pour les fins d'instruction publique, la même somme par tête qu'Ontario, et par conséquent plus que les provinces de l'est ; 5^e le Manitoba paraît dépenser plus pour les fins d'éducation qu'aucune des autres provinces, et a augmenté sa dépense de 76 pour 100, sa population s'étant accrue dans le même intervalle de 50 pour 100 ; 6^e dans quatre des provinces le rapport de la subvention du gouvernement pour les fins d'éducation à la recette totale perçue par ce gouvernement est plus faible, et dans deux provinces ce rapport est plus élevé, en 1893 qu'en 1888, et dans la province de l'Île du Prince-Edouard plus de la moitié du revenu total du gouvernement est appliquée à des fins scolaires ; 7^e les cotisations locales ont augmenté dans la même mesure que la subvention du gouvernement, dans la Nouvelle-Ecosse et le Manitoba ; elles ont subi une diminution dans Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard, et elles sont restées au même point dans Ontario ; on peut voir que les cotisations locales d'Ontario sont plus élevées en proportion de la subvention du gouvernement que dans aucune autre province, et Québec, sur ce point, suit Ontario de près.

1585. L'annuaire de 1889 contient une histoire succincte des principales institutions de haut enseignement dans le pays, et il n'est pas nécessaire de la reproduire ici ; mais l'état sommaire qui suit fait voir que la valeur de leurs constructions, dotations, etc., s'élevait à plus de \$12,000,000, et que 9,000 étudiants les fréquentaient. Si le nombre des étudiants fréquentant ces institutions, ainsi que le nombre très grand de ceux qui reçoivent l'instruction dans les écoles privées, et sur lequel il est impossible d'être fixé, étaient ajoutés au nombre des élèves des écoles primaires, hautes et normales, on verrait que le chiffre de ceux recevant une instruction quelconque dépasse notablement un million, de sorte que plus de un cinquième de la population du Canada à l'heure qu'il est participe aux bienfaits de l'instruction.

Les institutions d'enseignement supérieur, par confessions religieuses, se distribuent comme il suit :

King's College, Windsor ; Bishop's College, Lennoxville ; Bishop's College School, Université de Trinity College, Toronto ; St. John College, Winnipeg ; Wycliffe College, Toronto ; Ladies' College de Hellmuth, London, sont sous la direction de l'Eglise d'Angleterre.

L'université d'Ottawa ; le collège St. Michel, Toronto ; l'université Laval, Québec ; le collège de Saint-Boniface, Winnipeg, sont sous la direction de l'Eglise catholique romaine.

L'université de Queen's College, Kingston ; le collège de Knox, Toronto ; le collège presbytérien, Montréal ; le collège presbytérien du Manitoba, et le Ladies' College (pensionnat de jeunes filles) de Brantford, sont sous la direction des presbytériens.

L'université du collège de Mount Allison, le collège Wesleyan de théologie, Montréal ; le collège Wesleyan méthodiste, Winnipeg ; le Ladies' College de Whitby ; le Alma Ladies' College, Saint-Thomas ; le Wesleyan Ladies' College de Hamilton, sont dirigés par les méthodistes.

L'université du collège d'Acadie, Wolfville, Nouvelle-Ecosse ; l'université McMaster, Toronto, et le collège de Woodstock, sont sous la direction des baptistes.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CANADA.

Nom.	Date de la fonda- tion de l'éta- blissement.	Dotation.	Valeur de la propriété.	Revenu.	Nombre d'étu- diants.
<i>Universités.</i>					
		\$	\$	\$	
Université de King's College, Windsor, N.-E.	1789	157,000	250,000	9,000	18
Université du Nouveau-Brunswick, Fré- déricton, N.-B.	1800	*8,844	10,000	60
Université McGill, Montréal, Qué.	1813	842,418	400,960	90,000	650
Collège et Université, Dalhousie Hal- ifax, N.-E.	1821	169
Université de Toronto, Toronto, Ont.	1827	1,042,000	1,800,000	85,000	800
Université Victoria, Cobourg, Ont.	1836	150,000	75,000	666
Université du Collège Acadia, Wolfville, N.-E.	1838	100,000	100,000	120
Université de Queen's College, Kingston, Ont.	1841	400,000	125,000	40,000	425
Université de Bishop's College, Lennox- ville, Qué.	1843	37,400	162,600	32
Université d'Ottawa, Ottawa, Ont.	1848	46,000	398
Université de Trinity College, Toronto ...	1852	750,000	30,000	399
Université Laval, Québec.	1852	1,000,000	235
Université de Mount Allison College, N.B.	1862	120,000	110,000	275
Université du Manitoba, Winnipeg.	1877	80,000	102
<i>Collèges.</i>					
Collège St. Michael, Toronto, Ont.	1852	120
“ Knox, Toronto, Ont.	1845	200,000	470,000	16,500	116
“ l'Assomption, Sandwich, Ont.	1856	110,000	17,000	135
“ Presbytérien, Montréal, Qué.	1868	160,000	225,000	12,600	84
“ “ Winnipeg, Man.	1870	15,000	50,000	15,000	87
“ “ Halifax, N.-E.	120,000	30
“ Wesleyan, Montréal.	1873	52,000	50,000	6,000	41
“ Methodist, Winnipeg, Man.	1888
“ Saint-Jean “	60,000
“ Saint-Boniface “	1820	50,000	12,000	105
“ Woodstock, Woodstock, Ont.	160,000	200,000	25,000	100
“ Wycliffe, Toronto, Ont.	63,290	65,000	10,000	40
<i>Collèges classiques.--Québec. †</i>					
Chicoutimi.	1873	85,000	5,135	126
Joliette.	1846	75,494	11,205	303
L'Assomption	1832	90,000	12,360	315
Lévis.	1853	179,817	11,358	331
Nicolet	1803	255,000	10,724	267
Rigaud (Vaudreuil)	1850	70,000	15,000	272
Rimouski	1854	52,600	5,435	128
Sherbrooke.	1845	100,000	4,287	237
Sainte-Anne (Kamouraska)	1827	175,000	10,837	228
Saint-Hyacinthe.	1816	200,000	21,500	335
Saint-Laurent (Jacques-Cartier)	1847	129,000	24,800	466
Sainte-Marie de Monnoir (Rouville).	1853	62,000	7,794	190
Sainte-Marie (Montréal)	1848	303,000	35,000	501
Sainte-Thérèse (Terrebonne).	1827	130,000	15,961	257
Trois-Rivières.	1860	97,500	10,300	235

* Subvention du gouvernement. † (Voir au verso.)

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU CANADA—Fin.

Nom.	Date de la fondation de l'établissement.	Dotation.	Valeur de la propriété.	Revenu.	Nombre d'étudiants.
<i>Collèges classiques—Québec†—Fin.</i>					
		\$	\$	\$	
Collège de Montréal §.....	1767				
Séminaire de Québec §.....	1663				
<i>Collèges de jeunes filles (Ladies' Colleges).</i>					
Col. de dames, Wesleyan, Hamilton, Ont.	1860		80,000	17,000	144
“ Hellmuth, London “	1869		80,000	30,000	100
“ Brantford, Brantford “	1874		60,000	20,000	70 to 140
“ Ontario, Whitby “	1874		80,000	23,500	175
“ Demill, Oshawa “	1876		55,000	14,000	138
“ Alma, Saint-Thomas “	1878		110,000	24,000	225
<i>Collèges agricoles, etc.</i>					
	*				
Collège agricole d'Ontario, Guelph, Ont.	1874		340,900	+18,564	135
Ecole provinciale d'agricult., Truro, N.-E.	1885			+1,967	25
“ des Sciences Prat., Toronto, Ont.	1877	*8,800			71
“ d'agriculture, L'Assomption, Qué.				4,500	24
“ Sainte-Anne de la Pocatière, Qué.	1859			4,000	21

* Subvention du gouvernement.

† Dépenses du gouvernement.

‡ Les collèges classiques de la province de Québec sont à la fois écoles et collèges, étant fréquentés en même temps par des enfants et des adolescents. Ils confèrent certains degrés et sont pour la plupart affiliés à l'Université Laval. Comme il ne nous a pas été possible de faire la distinction entre les élèves des deux catégories d'établissements, les élèves mentionnés dans le tableau ci-dessus se trouvent comptés deux fois, leur nombre étant déjà compris dans l'état relatif aux écoles primaires, hautes, normales et modèles (p. 1038).

§ Pas de rapports.

STATISTIQUE ÉLECTORALE.

1586. L'état suivant indique le nombre des électeurs inscrits sur les listes préparées pour l'élection des députés à la Chambre des Communes, en vertu des dispositions de la loi de la franchise électorale, de 1885, et ses amendements. Pour comparaison les indications fournies par les listes de 1882 sont également données.

ONTARIO.

ANNÉE.	Nombre des électeurs inscrits sur les listes.	AUGMENTATION.		Rapport par 100 de la population.
		Absolue.	Relatives.	
1882.....	406,096			20·88
1887.....	495,514	89,418	22·01	24·32
1891.....	568,799	73,285	14·79	26·96
1895.....	650,021	81,221	14·28	29·89

QUÉBEC.

ANNÉE.	Nombre des électeurs inscrits sur les listes.	AUGMENTATION.		Rapport pour 100 à la population.
		Absolue.	Relative.	
1882.....	229,067	16·70
1887.....	272,564	43,497	18·99	18·99
1891.....	301,658	29,094	10·67	20·27
1895.....	351,076	49,418	16·38	29·95

NOUVELLE-ÉCOSSE.

1882.....	65,885	14·92
1887.....	79,077	13,192	20·02	17·71
1891.....	90,045	10,968	13·87	20·00
1895.....	111,124	21,079	23·41	24·51

NOUVEAU-BRUNSWICK.

1882.....	54,003	16·81
1887.....	68,294	14,291	26·46	21·26
1891.....	70,521	2,227	3·26	21·95
1895.....	91,697	21,176	30·02	28·54

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

1882.....	*20,042	18·40
1887.....	21,462	1,420	7·08	19·69
1891.....	24,065	2,603	12·13	22·06
1895.....	25,245	1,180	4·90	23·13

MANITOBA.

1882.....	23,533	33·81
1887.....	39,051	15,518	65·94	33·59
1891.....	46,669	7,618	19·51	30·60
1895.....	65,648	18,979	40·67	35·12

LES TERRITOIRES.

1882.....
1887.....	10,315	12·06
1891.....	16,044	5,729	55·54	16·21
1895.....	20,878	4,834	30·13	18·80

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1882.....	4,961	9·37
1887.....	7,637	2,676	53·94	10·23
1891.....	14,400	6,763	88·55	14·67
1895.....	38,010	23,610	163·96	31·52

* Pas de listes en 1882, chiffres approximatifs.

CANADA.

ANNÉE.	Nombre des électeurs inscrits sur les listes.	AUGMENTATION.		Rapport pour 100 à la population.
		Relative.	Absolute.	
1887.....	993,914	180,012	22·40	21·49
1891.....	1,132,201	138,287	13·81	23·43
1895.....	1,353,735	221,498	19·57	27·04

ETAT, par province, du nombre des personnes du sexe masculin en 1881 et 1891, du nombre des personnes du sexe masculin en âge de voter (21 ans et plus), ainsi que de l'augmentation absolue et relative :—

PROVINCES.	Total des personnes du sexe masculin.		Personnes du sexe masculin en âge de voter.		Augmentation.	
	1881.	1891.	1881.	1891.	Absolute	Relative
Ontario.....	978,765	1,069,487	475,932	559,806	83,874	17·62
Québec.....	678,109	744,141	315,656	354,142	38,486	12·19
Nouvelle-Ecosse.....	220,538	227,093	106,792	115,479	8,687	8·13
Nouveau-Brunswick.....	164,119	163,739	78,133	80,489	2,356	3·02
Manitoba.....	34,903	84,342	18,108	45,338	27,230	150·37
Colombie britannique.....	29,503	63,003	20,243	45,298	25,055	123·77
Ile du P. Edouard.....	54,728	54,881	25,932	26,756	824	3·18
Territoires.....	28,113	53,785	25,053	41,002	15,949	63·66
Canada.....	2,188,778	2,460,471	1,065,849	1,268,310	202,461	19·00

CHIFFRE approximatif des personnes du sexe masculin en âge de voter, 1894 :—

PROVINCES.	Nombre des électeurs inscrits sur les listes.	PROVINCES.	Nombre des électeurs inscrits sur les listes.
Ontario.....	587,733	Colombie anglaise.....	57,680
Quebec.....	366,577	Ile du Prince-Edouard.....	27,008
Nouvelle-Ecosse.....	118,221	Territoires.....	47,531
Nouveau-Brunswick.....	81,211		
Manitoba.....	59,709	Canada.....	1,345,670

L'étude des tableaux précédents montre que : 1. La loi électorale de 1885 a étendu la franchise considérablement, le nombre des électeurs étant à l'ensemble de la population dans le rapport de 21·49 pour 100 en 1887, et de

18-60 pour 100 en 1882 ; 2. Les listes des électeurs de 1891 contiennent les noms de 1,132,201 personnes ayant qualité, dans le Dominion, en vertu des dispositions de la loi de voter à l'élection des députés à la Chambre des Communes ; le recensement fixe à 1,268,310 le nombre des personnes en âge de voter ; ainsi, il y avait 136,109 personnes de plus en âge de voter, qu'il n'y en avait d'inscrits sur les listes, ce qui indiquerait, si l'on tient compte des répétitions de noms sur les listes, qu'il y avait beaucoup plus que 136,109 personnes en âge de voter qui ne possédaient pas les autres qualifications requises pour exercer la franchise, ou qui les possédant avaient négligé de se faire inscrire sur les listes ; 3. Les listes des électeurs de 1894 renferment un nombre de noms plus grand que celui fourni par l'estimation faite du nombre des personnes en âge de voter, ce qui indiquerait soit que la répétition des mêmes noms dans la préparation de ces listes a été beaucoup plus fréquente, ou que, en pratique, la loi électorale, établit le suffrage universel.

L'état analytique suivant indique les provinces dans lesquelles les listes des électeurs contiennent plus de noms que le recensement n'en donne comme étant de personnes en âge de voter, ainsi que les provinces dans lesquelles le cas contraire se présente. On verra que les provinces dans lesquelles les listes des électeurs renferment plus de noms que n'en indiquerait le recensement sont Manitoba et Ontario. Toutes les autres provinces ont, d'après le recensement, un plus grand nombre de personnes en âge de voter que leurs liste d'électeurs n'en contiennent. Les répétitions de noms sur les listes doivent en conséquence se produire d'une manière anormale dans Ontario et le Manitoba, où les personnes ayant plus d'un vote, et par suite, figurant sur plus d'une liste, sont en nombre relativement plus grand que dans les autres provinces.

LISTES ÉLECTORALES ET STATISTIQUES DU RECENSEMENT COMPARÉES PAR PROVINCES, EN 1891 ET 1894.

PROVINCES.	Electeurs inscrits en 1891 excédés par recensement.	Electeurs inscrits en 1891 excédant recensement.	Electeurs inscrits en 1894 excédés par recensement.	Electeurs inscrits en 1894 excédant recensement.
Ontario		8,993		12,288
Québec	52,484		15,501	
Nouvelle-Ecosse	16,747		7,097	
Nouveau-Brunswick	9,968		10,486	
Ile du Prince-Edouard	2,691		1,763	
Manitoba		1,331		5,939
Colombie anglaise	30,898		19,670	
Les Territoires	24,958		26,653	

ALIÉNÉS.

1587. Les statistiques générales du recensement relatives aux aliénés se trouvent au paragraphe 255.

A l'exception de la Nouvelle-Ecosse et de Québec, le soin des aliénés dans tout le Dominion, est confié à l'Etat, c'est-à-dire au gouvernement de

la province qui en a directement la gestion, et même dans le cas des deux provinces sus nommées, les institutions sont soumises à la surveillance des inspecteurs du gouvernement. Dans la Nouvelle-Ecosse, le soin des aliénés est affermé pour partie aux comtés, et dans Québec il est affermé entièrement aux communautés religieuses.

Il y a 18 asiles d'aliénés en Canada, lesquels reçoivent tous de l'aide du gouvernement de la province, et dans certains cas des municipalités, et le tableau suivant indique le nombre des patients, etc. :—

ASILES D'ALIÉNÉS EN CANADA, 1893.

INTERNÉS ET DÉCÉS.

PROVINCES.	Nombre des asiles.	Année terminée.	NOMBRE DES PATIENTS DANS L'ANNÉE.			Nombre des décès.	Rapport par 100. des décès au nombre total des internés.
			Hom.	Femmes.	Total.		
Ontario	6	Sept. 30	2,443	2,450	4 893	243	4·97
Québec *	5	Dec. 31	1,504	1,424	3,055	424	13·88
Nouvelle-Ecosse†	3	Sept. 30	224	232	§580	17	2·93
Nouveau-Brunswick	1	Dec. 31	323	268	591	47	7·95
Manitoba	2	“ 31	183	94	277	25	9·02
Columbie anglaise	1	“ 31	143	41	184	14	7·61
Île du Prince-Edouard	1	“ 31	93	88	181	11	6·08
Total	19	4,913	4,597	9,761	781	8·00

* 1892.

† Pour 9 mois.

‡ 1894.

§ Y compris 124 dont le sexe n'est pas donné.

|| Incomplet.

En outre de ceux mentionnés ci-dessus, il y avait un certain nombre de personnes affectées mentalement dans l'asile et la maison des pauvres de la ville de Halifax.

1588. Dans Ontario, le 30 septembre 1893, il y avait 4,240 personnes dans les asiles des provinces, et dans la retraite de Homewood, Guelph ; 33 forçats aliénés au pénitencier de Kingston, et 17 personnes aliénées dans les prisons communes, formant un total de 4,306 personnes affectées mentalement et à la charge du public, et il y avait 90 demandes d'entrée reçues, soit un ensemble de 4,396 personnes à cerveau déséquilibré à la connaissance du gouvernement provincial. Le recensement de 1891 fixe à 5,855 le nombre total des aliénés dans la province. Le nombre des aliénés dans cette province augmente en proportion plus grande que la population.

ÉTABLISSEMENTS DE CHARITÉ.

1589. Le tableau suivant donne les indications qu'il a été possible d'obtenir relativement aux principaux établissements publics de charité en Canada, 1893. Ontario est la seule province qui publie des renseignements complets sur ses diverses institutions; et nous n'avons pu obtenir sur le "General Hospital" de Montréal et les établissements de charité de la province de Québec d'autres détails que ceux mentionnés ci-dessous :

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE CHARITÉ EN CANADA, 1893.

ETABLISSEMENTS PAR PROVINCE.	Nombre des institutions.	Hommes.	Femmes.	Nombre d'internés.	Nombre des décès.	Proportion des décès au nombre total des patients.
Ontario—						
Hôpitaux généraux.....	32	6,288	6,104	12,392	731	5·90
Asile des sourds-muets, Belleville.....	1	152	136	298	1	0·34
Institut des aveugles, Brantford.....	1	90	64	154
Refuges.....	32	1,370	2,113	3,483	200	5·74
Hospices de maternité.....	2	133	133
Orphelinats.....	26	1,980	2,012	3,992	121	3·03
Québec—						
1893-4 { Asile des sourds-muets.....	3	449
{ Institut des aveugles, Montréal.....	1	75
*Industrielles et de réforme (Ecoles).....	9	754	563	1,317	12	0·91
Nouvelle-Ecosse—						
Hôpital général.....	1	612	277	889	39	4·39
Asile des sourds-muets.....	1	35	28	63
Institut des aveugles.....	1	34	13	47
Refuges des pauvres.....	14	†	†	\$701	28	4·00
Nouveau-Brunswick—						
Hôpital général, Saint-Jean.....	1	495	273	758	38	5·01
Asile des sourds-muets.....	1	17	20	37
Manitoba—						
Hôpitaux généraux.....	4	1,630	1,040	2,670	182	6·81
Hospice des incurables.....	1	34	22	56	8	14·28
Asile des sourds-muets.....	1	29	18	47
Refuge des enfants.....	2	125
Refuge des femmes.....	1	76	76
Colombie anglaise, 1893—						
Hôpitaux généraux.....	†13	765	216	1,067	83	7·71
Orphelinats.....	1	22	24	46
Refuges.....	4	16	15	¶67	5	7·46
Ecoles de réforme de la jeunesse.....	1	8	8
Les Territoires—						
Hôpitaux.....	5	401	90	491	9	1·83

*1892. †Six de celles-ci n'ont pas fait de rapports. ‡Sexe non indiqué.

§De ce nombre 272 étaient aliénés. ||Y compris 36 dont le sexe n'est pas indiqué. ¶Y compris 86 dont le sexe n'est pas indiqué.

1590. Le tableau suivant donne les recettes et les dépenses des divers établissements en 1893, distinction faite entre l'assistance reçue du gouvernement et les autres recettes. Les recettes provenant d'autres sources sont généralement le produit des contributions des patients, de contributions volontaires et de dotations, et dans certains cas de subventions des municipi-

palités. Les sommes perçues des patients sont, dans la plupart des cas, très faibles.

RECETTES ET DÉPENSES DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE CHARITÉ AU CANADA, 1893.

ÉTABLISSEMENTS PAR PROVINCE.	RECETTES.		Dépenses.
	Gouvernement.	Autres sources.	
	\$	\$	
Ontario—			
Hôpitaux généraux.....	101,939	270,356	297,660
Asile des sourds-muets, Belleville.....	45,617	695	4 5,440
Institut des aveugles, Brantford.....	35,432	520	34,955
Refuges.....	53,548	150,008	1 9,960
Orphelinats.....	14,474	117,568	10,366 5
Asiles d'aliénés.....	560,195	73,416	568,4907
Hospices de maternité.....	524	10,021	9,48 3
Québec—			
Asile des sourds-muets.....	1,300		1,300
Institut des aveugles, Montréal.....	1,690		1,690
Ecoles industrielles et de réforme.....	88,258		88,258
Asiles d'aliénés.....	300,000		300,000
Nouvelle-Ecosse (9 mois.)..			
Hôpital général.....	37,652	6,619	39,388
Asile des sourds-muets.....	1,530	† 2,340	Non donnée
Institut des aveugles.....	1,237	† 956	“
Asiles d'aliénés.....	49,873	5,606	55,479
Refuges des pauvres.....	5,677		5,677
Nouveau-Brunswick—			
Asile des sourds-muets.....	1,000	1,506	2,506
Asiles d'aliénés.....	44,604	5,083	46,407
Hôpital général, Saint-Jean.....	3,000	18,410	19,809
Manitoba—			
Hôpitaux généraux.....	21,004	82,848	103,852
Asiles d'aliénés.....	54,990		54,990
Hospices des incurables.....	11,080		11,080
Asile des sourds-muets.....	10,660		10,660
Refuge des enfants.....	750	600	1,350
Refuge des femmes.....	250	621	871
Colombie anglaise, 1893—			
Asiles d'aliénés.....	25,595	11,585	27,180
Hôpitaux généraux.....	28,525	26,075	55,071
Orphelinats.....		43,730	41,765
Refuges.....		2,912	2,609
Ile du Prince-Edouard*—			
Asiles d'aliénés.....	Non donnée	619	18,989
Les Territoires—			
Hôpitaux.....	3,400	3,765	7,165
	1,503,804	825,859	1,559,529

* 1894. † Subvention du comté.

Les chiffres précédents indiquent une dépense de la part des gouvernements, en 1893, de \$1,503,804, à laquelle on peut ajouter la somme de \$55,725, donnée par la province de Québec comme assistance publique pour des fins générales de charité, ce qui porte la dépense totale des gouvernements à \$1,559,529. Il est probable que l'assistance gouvernementale a été en réalité plus considérable, mais il est difficile de se rendre compte du chiffre exact par l'examen des comptes publics des provinces.

TEMPÉRANCE.

1591. Par la loi de tempérance du Canada 1878, (généralement désignée "loi Scott" du nom du sénateur qui la proposa) il est statué que les habitants de tout comté ou ville pourront s'adresser au gouverneur général en Conseil et le prier d'appliquer la dite mesure à leur comté ou ville. Cette requête doit être signée par au moins le quart de tous les électeurs du district en question. Puis une proclamation est publiée, fixant le jour où les suffrages des électeurs devront être recueillis pour ou contre l'adoption de la mesure, et, à cette occasion, il n'y a que les personnes ayant qualité pour voter à l'élection des députés à la Chambre des Communes qui soient admises à voter. Si la requête est endossée par la majorité des électeurs, un arrêté ministériel peut être adopté mettant en force cette partie de la loi qui édicte "que nulle personne, dans les limites de telle comté ou ville, par elle-même, son clerc, domestique ou agent, n'offrira en vente ou ne gardera en vue de vente, ou directement ou indirectement, sous quelque prétexte ou par quelque moyen que ce soit, ne vendra ou ne troquera, ou, en considération de l'achat de quelqu'autre denrée, ne donnera à quelqu'autre personne de la boisson enivrante." Il y a certaines dispositions relatives à la vente de vin et de boissons enivrantes pour les fins sacramentelles, médicinales et industrielles, et à la vente des produits des brasseries et distilleries. Tel arrêté ministériel ne peut être révoqué avant l'expiration de trois années, et alors seulement à la suite d'une présentation de requête et d'une élection en contre partie des premières, et si le résultat de cette élection n'est pas dans le sens de la requête, il devra s'écouler trois ans avant qu'une semblable pétition puisse être soumise de nouveau aux suffrages des électeurs. Il est également décrété que toute personne qui, par elle-même ou par une autre, viole la disposition relative à la vente des boissons enivrantes, sera, sur preuve, passible pour la première infraction, d'une amende de \$50; pour la seconde, d'une amende de \$100; et pour la troisième, ou toute infraction subséquente, de l'emprisonnement pour une période n'excédant pas deux mois.

1592. Voici les résultats détaillés des diverses élections faites en vertu de la loi, depuis sa mise en force:—

ÉTAT INDIQUANT LES CIRCONSCRIPTIONS DANS LESQUELLES LA "LOI DE TEMPÉRANCE DU CANADA" A ÉTÉ PROPOSÉE AUX SUFFRAGES DEPUIS 1878, ET LE RÉSULTAT DU VOTE DANS CHAQUE CAS.

CIRCONSCRIPTIONS.	SUFFRAGES EXPRIMÉS.		MAJORITÉ.	
	Pour.	Contre.	Pour.	Contre.
1878.				
Frédéricton (ville), N.-B.....	403	203	200
York, N.-B.....	1,229	214	1,015
Prince, I.P.-E.....	1,762	271	1,491
1879.				
Charlotte, N.-B.....	867	149	718
Carleton ".....	1,215	69	1,146
Charlottetown, I.P.-E.....	837	253	584

ÉTAT INDIQUANT LES CIRCONSCRIPTIONS DANS LESQUELLES LA "LOI DE TEMPÉRANCE DU CANADA" A ÉTÉ PROPOSÉE AUX SUFFRAGES, DEPUIS 1878, ET LE RÉSULTAT DU VOTE DANS CHAQUE CAS—*Suite.*

CIRCONSCRIPTIONS.	SUFFRAGES EXPRIMÉS.		MAJORITÉ.	
	Pour.	Contre.	Pour.	Contre.
1879— <i>Suite.</i>				
Albert, N.-B.	718	114	604	
King, I.P.-E.	1,076	59	1,017	
Lambton, Ont.	2,567	2,352	215	
King, N.-B.	798	245	553	
Queen "	315	181	134	
Westmoreland, N.-B.	1,082	299	783	
Mégantic, Qué.	372	844		472
1880.				
Northumberland, N.-B.	875	673	202	
Stanstead, Qué.	760	941		181
Queen, N.-B.	1,317	99	1,218	
Marquette, Man.	612	195	417	
Digby, N.-E.	944	42	902	
1881.				
Queen, N.-E.	763	82	681	
Sunbury, N.-B.	176	41	135	
Shelburne, N.-E.	807	154	653	
Lisgar, Man.	247	120	127	
Hamilton (ville), Ont.	1,661	2,811		1,150
King's, N.-E.	1,478	108	1,370	
Halton, Ont.	1,483	1,402	81	
Annapolis, N.-E.	1,111	114	990	
Wentworth, Ont.	1,611	2,209		598
Colchester, N.-E.	1,418	184	1,234	
Cap-Breton "	739	216	523	
Hants, N.-E.	1,082	92	990	
Welland, Ont.	1,610	2,378		768
Lambton "	2,857	2,962		106
1882.				
Inverness, N.-E.	960	106	854	
Pictou, N.-E.	1,555	453	1,102	
Saint-Jean (ville), N.-B.	1,074	1,076		2
Frédéricton, N.-B.	293	252	41	
1883.				
Cumberland, N.-E.	1,560	262	1,298	
1884.				
Prince, comté, I.P.-E.	2,939	1,065	1,874	
Yarmouth, N.-E.	1,287	96	1,191	
Oxford, Ont.	4,073	3,298	775	
Arthabaska, Qué.	1,487	235	1,252	
Westmoreland, N.-B.	1,774	1,701	73	
Halton, Ont.	1,947	1,767	180	
Simcoe "	5,712	4,529	1,183	
Stanstead, Qué.	1,300	975	325	
Charlottetown, I.P.-E.	755	715	40	

ÉTAT INDIQUANT LES CIRCONSCRIPTIONS DANS LESQUELLES LA "LOI DE TEMPÉRANCE DU CANADA" A ÉTÉ PROPOSÉE AUX SUFFRAGES, DEPUIS 1878, ET LE RÉSULTAT DU VOTE DANS CHAQUE CAS—*Suite.*

CIRCONSCRIPTIONS.	SUFFRAGES. EXPRIMÉS.		MAJORITÉ.	
	Pour.	Contre.	Pour.	Contre.
1884— <i>Suite.</i>				
Stormont et Dundas, Ont.	4,590	2,884	1,706	1
Peel, Ont.	1,805	1,999		194
Bruce "	4,501	3,189	1,312	
Huron "	5,957	4,304	1,653	
Dufferin "	1,904	1,109	795	
Prince Edward, Ont.	1,528	1,653		125
York, N.-B.	1,178	655	523	
Renfrew, Ont.	1,748	1,018	730	
Norfolk "	2,781	1,694	1,087	
Compton, Qué.	1,132	1,620		488
Brant, Ont.	1,690	1,088	602	
Brantford (ville), Ont.	646	812		166
Leeds et Grenville "	5,058	4,384	674	
1885.				
Kent, Ont.	4,368	1,975	2,393	
Lanark "	2,433	2,027	406	
Lennox et Addington, Ont.	2,047	2,011	36	
Brome, Qué.	1,224	739	485	
Guelph (ville), Ont.	694	526	168	
Carleton, Ont.	2,440	1,747	693	
Northumberland et Dundas, Ont.	6,050	3,863	2,187	
Drummond, Qué.	1,190	170	1,020	
Elgin, Ont.	3,335	1,479	1,856	
Lambton, Ont.	4,465	1,546	2,919	
Saint-Thomas, Ont.	754	743	11	
Missisquoi, Qué.	1,142	1,167		25
Wellington, Ont.	4,516	3,086	1,430	
Chicoutimi, Qué.	1,157	529	628	
Kingston (ville), Ont.	785	842		57
Frontenac, Ont.	1,334	693	641	
Lincoln "	2,060	1,490	570	
Perth "	3,368	3,536		168
Middlesex "	5,745	2,370	3,375	
Guysboro', N.-E.	463	31	432	
Hastings, Ont.	2,369	2,376		7
Haldimand "	1,755	2,063		308
Ontario "	3,412	2,061	1,351	
Victoria "	2,467	1,502	965	
Peterborough, Ont.	1,915	1,597	408	
Frédéricton, N.-B.	298	285	13	
Argenteuil, Qué.	526	601		75
Prescott et Russell, Ont.	1,535	3,131		1,596
1886.				
Pontiac, Qué.	533	935		402
Saint-Jean (ville), N.-B.	1,610	1,687		77
Saint-Jean (comté), N.-B.	467	424	43	
Portland, N.-B.	667	520	147	
1887.				
Charlottetown, I.P.-E.	689	669	20	

ÉTAT INDIQUANT LES CIRCONSCRIPTIONS DANS LESQUELLES LA "LOI DE TEMPÉRANCE DU CANADA" A ÉTÉ PROPOSÉE AUX SUFFRAGES, DEPUIS 1878, ET LE RÉSULTAT DU VOTE DANS CHAQUE CAS—Fin.

CIRCONSCRIPTIONS.	SUFFRAGES EXPRIMÉS.		MAJORITÉ.	
	Pour.	Contre.	Pour.	Contre.
1888.				
Arthabaska, Qué.	230	455		725
Bruce, Ont.	3,693	5,085		1,392
Dufferin "	1,451	1,664		213
Halton "	1,853	2,050		197
Huron "	4,695	6,005		1,310
Norfolk "	2,082	2,804		722
Renfrew "	1,670	2,580		910
Richmond, Qué.	1,231	721	510	
Stanstead "	1,187	1,329		142
Simcoe, Ont.	3,894	6,996		3,102
Stormont et Dundas, Ont.	3,155	5,298		2,143
Westmoreland, N.-B.	2,464	1,698	766	
1889.				
Brant, Ont.	1,289	1,441		152
Carleton "	1,682	2,407		725
Elgin "	547	1,770		1,223
Frontenac "	1,177	1,690		513
Guelph " (cité)	480	929		449
Kent "	2,835	4,455		1,620
Lambton "	2,044	3,374		1,330
Middlesex "	2,992	5,530		2,538
Victoria "	1,560	2,552		992
Oxford "	1,538	3,460		1,922
Drummond, Qué.	739	600	139	
Ontario, Ont.	2,866	3,787		921
Lincoln "	1,493	2,090		597
Leeds et Grenville, Ont.	3,660	4,938		1,278
Peterborough, Ont.	1,564	1,926		362
Northumberland et Durham, Ont.	4,305	4,932		627
Lanark, Ont.	1,538	2,309		771
Lennox et Addington, Ont.	1,462	2,066		604
Colchester, N.-E.	43	1,107		1,064
Wellington, Ont.	2,084	3,944		1,860
St. Thomas "	429	1,001		572
Frédéricton, N.-B.	370	302	68	
1890.				
Portland, N.-B.	124	558		434
1891.				
Charlottetown, I.P.-E.	686	700		14
Charlotte, N.-B.	1,785	855	930	
1892.				
Drummond, Qué.	505	1,010		505
Northumberland, N.-B.	1,780	1,561	219	
Saint-Jean (comté), N.-B.	556	715		159
1893.				
Brome, Qué.	1,207	1,073	134	
1894.				
Charlottetown, I.P.-E.	734	712	22	
Chicoutimi, Qué.	147	1,224		1,177

1593. Cette loi Scott depuis son adoption a été proposée aux suffrages populaires 135 fois. Trois fois en 1878, 10 en 1879, 5 en 1880, 14 en 1881, 4 en 1882, 1 en 1883, 22 en 1884, 28 en 1885, 4 en 1886, 1 en 1887, 12 en 1888, 22 en 1889, 1 en 1890, 2 en 1891, 3 en 1892, 1 en 1893 et 2 en 1894.

La mesure est appliquée dans 29 circonscriptions. Elle a été proposée aux suffrages populaires quatre fois à Frédéricton, N.-B. et approuvée chaque fois. Elle fut proposée trois fois à Westmoreland et adoptée chaque fois ; proposée cinq fois à Charlottetown et adoptée trois fois, puis rejetée la quatrième et adoptée de nouveau la cinquième. Elle fut proposée quatre fois à Lambton, adoptée la première, rejetée la seconde, adoptée la troisième, et rejetée la quatrième. Halton l'adopta une première et une seconde fois, mais la rejeta la troisième. Stanstead l'adopta une fois entre deux rejets. La ville de Saint-Jean la rejeta dans les deux occasions où elle fut proposée aux suffrages de ses électeurs.

1594. La loi a été proposée au peuple dans neuf villes et 71 comtés. Elle est appliquée dans deux villes et 27 comtés.

En voici l'histoire succincte :—

Adoptée quatre fois et encore en vigueur.....	1
“ trois “ “	1
“ deux “ “	5
“ une “ “	21
“ trois, rejetée la quatrième, adoptée la cinquième.....	1
	<hr/>
Circonscriptions où elle est aujourd'hui en vigueur.....	29
	<hr/>
Rejetée la première fois et proposée de nouveau.....	16
Adoptée la première fois, mais rejetée la seconde.....	30
Adoptée deux fois et rejetée deux fois.....	1
Adoptée une fois et rejetée deux fois.....	1
Adoptée deux fois et rejetée une fois.....	2
Rejetée deux fois et adoptée une fois.....	1
	<hr/>
	51

1595. Le comté de Richmond, P. Q. est régi par la vieille loi Dunkin, mais une élection eut lieu en 1888 à la suite d'une pétition demandant l'abrogation de cette loi. Le résultat du vote fut défavorable aux pétitionnaires.

1596. L'état suivant indique les circonscriptions dans lesquelles la loi de Tempérance du Canada était en vigueur le 31 décembre 1894 :—

Albert, N.-B.,	Guysboro', N.-E.,	Prince, I.P.-E.,
Annapolis, N.-E.,	Hants, N.-E.,	Queen, N.-B.,
Brome, P. Q.,	Inverness, N.-E.,	Queen, I.P.-E.,
Cap-Breton, N.-E.,	King, N.-E.,	Queen, N.-E.,
Carleton, N.-B.,	King, I.P.-E.,	Shelburne, N.-E.,
Charlotte, N.-B.,	King, N.-B.,	Sunbury, N.-B.
Charlottetown, I.P.-E.,	Lisgar, Man.,	Westmoreland, N.-B.,
Cumberland, N.-E.,	Marquette, Man.,	Yarmouth, N.-B.,
Digby, N.-E.,	Northumberland, N.-B.,	York, N.-B.
Frédéricton, N.-B.,	Pictou, N.-E.	

1597. La loi de Tempérance du Canada est appliquée dans une circonscription de la province d'Ontario, dans deux de la province de Manitoba, dans onze de la province de la Nouvelle-Ecosse, dans onze de la province du Nouveau-Brunswick, et dans quatre de la province de l'Ile du Prince-Edouard. Dans les provinces d'Ontario et de la Colombie-Britannique, la loi n'est nulle part en vigueur, un comté de la province de Québ. c (Richmond) est régi par la loi Dunkin.

1598. D'après les rapports, il y a eu dans la période 1884-94, 132,287 condamnations pour ivresse. C'est une moyenne de 12,026 par année. Les condamnations en 1894 ont été au nombre de 11,558. Ce chiffre est de 468 inférieur à la moyenne. La moyenne de la période 1884-94 a été de 2,394 condamnations par 1,000,000 de population. Les condamnations ont donc diminué de 4 pour 100 en 1894 en regard de la moyenne de la période de 1884-94. Il est, on le conçoit, impossible de dire si cette diminution est due à une absorption moindre de boisson, ou à une activité moindre à poursuivre les délinquants.

1599. Les condamnations pour ivresse dans les diverses provinces sont données au tableau suivant :—

On voit par ce tableau qu'en 1894, de chaque groupe de 667 habitants d'Ontario, 1 a été condamné pour ivrognerie ; de chaque groupe de 359 habitants de Québec, 1 a été condamné pour ivrognerie ; et de chaque groupe de 361 habitants de la Nouvelle-Ecosse 1 a été condamné pour cette offence. Voici la position qu'occupent les diverses provinces rangées par ordre de sobriété, si l'on en juge par le nombre des condamnations pour ivresse : Ontario, Ile du Prince-Edouard, les Territoires, la Nouvelle-Ecosse, Québec, Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. Dans les relevés de 1892, comme dans ceux des années précédentes, les condamnations par la police à cheval du Nord-Ouest n'ont pas été enregistrées.

Les commissaires désignés pour s'enquérir du trafic des boissons, disent :
 “ Les condamnations pour ivresse et contraventions aux lois de Tempérance, dans tout le Dominion, ont atteint leur plus haut point en 1888, époque à partir de laquelle il s'est produit une diminution graduelle du nombre total des contraventions de toute nature. La loi Scott a cessé d'être appliquée dans 10 comtés en 1888, et dans 19 comtés en 1889, précédemment régis par elle, et la loi Dunkin a été mise en vigueur dans un comté, savoir, Richmond (Québec) en 1888.

“ Les condamnations pour ivresse, prises à part, ont continué à augmenter de 1888 à 1890, époque à laquelle elles ont atteint le chiffre le plus élevé contenu aux rapports. A partir de cette année il y a eu une diminution constante, le rapport par mille de la population étant plus faible en 1892 que dans toute année subséquente jusqu'à 1894. Le rapport des condamnations pour ivresse à l'ensemble, a été plus faible en 1892 que dans aucune année à partir de 1880.”

Les années plus récentes, 1893 et 1894, font voir un progrès continu, surtout 1894, au cours de laquelle, pour chaque groupe de 435 personnes dans tout le Dominion, une a été condamnée pour ivresse, en regard d'une pour chaque groupe de 341, en 1890.

CONDAMNATIONS POUR IVRESSE, PAR PROVINCE, 1884 À 1894.

PROVINCES.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Ontario.....	4,694	5,868	5,453	6,200	6,633	7,059	6,553	4,973	3,997	3,787	3,267
Québec.....	1,624	2,163	2,367	2,947	3,360	3,412	3,999	4,199	3,832	3,778	4,272
Nouvelle-Ecosse.....	591	768	667	462	501	657	642	635	676	938	1,258
Nouveau-Brunswick.....	1,402	1,300	1,290	1,011	1,141	1,383	1,561	1,628	1,291	1,365	1,227
Manitoba.....	1,085	711	631	529	479	591	486	518	633	592	585
Colombie-Britannique.....	235	108	389	261	370	368	469	651	606	725	581
Ile du Prince-Edouard.....	246	328	359	274	287	330	287	311	301	233	174
Territoires.....				10	36	41	48	82	109	233	194
Total.....	9,877	11,246	11,156	11,694	12,807	13,841	14,045	12,997	11,415	11,651	11,558

NOMBRE DES HABITANTS PAR CONDAMNATION.

PROVINCES.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Ontario.....	423	342	371	329	311	295	320	426	539	570	667
Québec.....	862	653	602	488	432	429	370	355	393	402	359
Nouvelle-Ecosse.....	751	579	668	967	893	683	700	710	668	482	361
Nouveau-Brunswick.....	229	247	249	318	282	232	206	197	249	235	262
Manitoba.....	83	141	175	224	264	229	298	300	262	300	325
Colombie-Britannique.....	263	613	182	291	220	337	199	153	177	158	211
Ile du Prince-Edouard.....	443	332	304	398	380	330	380	351	362	468	627
Territoires.....				5,460	1,600	1,483	1,337	826	656	463	578
Moyenne pour le Canada.....	454	404	411	397	366	342	341	373	430	426	435

1600. Un commissaire chargé de s'enquérir de la consommation alcoolique a été nommé par le Sénat de la République Française en 1886. Entre autres tableaux, il a publié le suivant :—(Les hectolitiques et litres ont été convertis en gallons impériaux et chopines impériales, au taux de 22 gallons impériaux pour 1 hectolitre, de 1.76 chopine impériale pour 1 litre, et 19 $\frac{3}{10}$ centins pour 1 franc.)

PAYS CLASSÉS SUIVANT LE TAUX DU DROIT PAR GALLON.

	Droits.	Part contributive par consommât.
	§ c.	§ c.
1 Angleterre	4 15	2 41
2 Russie	2 34	1 22
3 Hollande	2 21	2 31
4 Etats-Unis	2 15	1 44
5 Canada	2 10	1 04
6 Norvège	1 64	0 48
7 France	1 37	1 22
8 Italie	1 31	0 12 $\frac{1}{2}$
9 Suède	1 27	0 83 $\frac{1}{2}$
10 Finlande	0 80	0 23 $\frac{1}{2}$
11 Belgique	0 65	0 67 $\frac{1}{2}$
12 Allemagne	0 30	0 34 $\frac{1}{2}$
13 Bavière	0 29	0 11
14 Wurtemberg	0 29	0 05 $\frac{3}{4}$
15 Danemark	0 24	0 45
16 Autriche-Hongrie	0 23	0 21
17 Bade	0 20	0 09 $\frac{1}{2}$

1601. La consommation de boissons alcooliques de toute nature est donnée par Mulhall comme ci-dessous :—

	GALLONS PAR HABITANT.			
	Vin.	Bière et cidre.	Spiriteux.	Equivalent en alcool.
Royaume-Uni	0.4	27.0	0.9	1.9
France	19.0	11.0	1.9	3.5
Allemagne	2.5	18.0	1.3	2.2
Russe	0.5	0.9	1.0	0.6
Autriche	5.2	6.5	1.6	1.6
Italie	16.5	1.0	0.4	1.9
Espagne	15.0	0.3	0.3	1.7
Portugal	12.7	0.2	0.2	1.5
Suède	0.4	6.2	4.2	2.3
Norvège	0.4	5.0	3.5	2.0
Danemark	0.5	12.5	4.0	2.5
Hollande	0.7	8.8	2.6	1.8
Belgique	0.7	28.5	1.6	2.0
Suisse	10.0	3.3	1.7	2.0
Roumanie	3.0	1.8	1.0	1.0
Servie	5.0	2.0	1.0	1.5
Europe	6.0	9.0	1.1	1.6
Etats-Unis	0.4	10.5	1.3	1.2
Canada	0.6	8.0	1.0	1.0
Australie	0.6	12.0	1.0	1.2
Total	5.0	8.8	1.1	1.4

DIVORCES.

1602. Gemmill dit, en parlant du divorce :—“La première signification du divorce est *séparation*.” Employé dans l’Acte de l’Amérique britannique du Nord, il signifie dissolution des liens du mariage—la séparation par la loi du mari et de l’épouse—et en vertu du pouvoir qu’il a de faire des lois relatives au mariage et au divorce, le parlement du Canada, a, depuis cette date, passé plusieurs actes concernant la dissolution du mariage. Peut-être, ainsi qu’on a su le dire, il avait été compris que le pouvoir d’en agir ainsi serait délégué par le parlement à une ou des cours de justice instituées à cette fin ainsi que la chose a eu lieu probablement en Angleterre. Mais le parlement du Canada n’a pas jugé à propos d’en agir ainsi et comme conséquence on a passé dix actes spéciaux relatifs au divorce dans chaque cas particulier, suivant en cela, la marche suivie par le parlement impérial, avant la passation du ‘bill’ instituant la cour de ‘divorce’.

Quant au Canada, en vertu de l’Acte de l’Union de 1867, le divorce est l’un des objets assignés au parlement fédéral. Cependant, attendu que quelques-unes des provinces avaient institué des cours de divorce avant la Confédération, la juridiction de ces cours a été maintenue. Ces provinces sont : la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l’Île du Prince-Edouard et la Colombie anglaise. On a institué d’abord, une cour de divorce dans la Nouvelle-Ecosse, en 1739. Elle se composait du gouverneur ou commandant en chef du Conseil exécutif. En vertu de l’Acte de 1866, le juge de la cour d’Équité est devenu juge ordinaire de cette cour. L’un des juges assistants de la cour Suprême préside maintenant à cette cour, laquelle a pouvoir de déclarer tout mariage nul pour cause d’impuissance, d’adultère, de cruauté, ou d’autres causes, dans la limite des causes prohibées.

Dans le Nouveau-Brunswick, on a institué en 1791, une cour de divorce qui se composait du gouverneur et de cinq membres du Conseil exécutif. En 1835, on a adjoint au tribunal, un juge de la cour Suprême, et en 1860, on a créé une cour de divorce et de causes matrimoniales.

En 1836, l’Île du Prince-Edouard a été dotée d’une cour de divorce se composant du lieutenant-gouverneur en conseil.

Dans la Colombie anglaise, le pouvoir d’accorder des divorces s’exerce en vertu d’une ordonnance passée en 1867, après l’union des deux colonies de l’Île Vancouver et de la Terre-Ferme en vertu de laquelle les lois civiles et criminelles de l’Angleterre, telles quelles existaient le 19 novembre 1858, ont été mises en force dans toutes les parties de la Colombie anglaise.

Dans Ontario, Québec, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, on ne peut obtenir de divorce qu’en vertu d’un acte du parlement. Les règlements du Sénat relatifs au divorce comportent la production, à l’appui d’une demande de séparation de témoignages équivalents à ce qui serait requis devant une cour de justice ; sous les autres rapports la question est traitée comme tout autre bill privé.

1603. Ce qui suit est la statistique des divorces tirée des archives publiques :—

DIVORCES EN CANADA.

ANNÉE.	ACCORDÉS PAR LE PARLEMENT.				ACCORDÉS PAR ORDRE DE COURS.			
	On-tario.	Qué-bec.	Territoires du Nord-Ouest.	Mani-toba:	Nou-velle-Ecosse.	Nou-veau-Brunswick.	Colombie-Britannique.	Ile du Prince-Edou'd.
1868					3			
1869	1	1			1	2		
1870					2	1		
1871					2	2		
1872					1	3		
1873	1				3			
1874								
1875	1				4			
1876					1	2		
1877	3				5		1	
1878	2	1			1	3	1	
1879	1				1	2		
1880					3	2		
1881					2	2	3	
1882					4	1	1	
1883					3	7	3	
1884	1				4	3	2	
1885	4	1			4	3		
1886	1				4	5	1	
1887	2	3			1	3	1	
1888	2	1			3	1	2	
1889	3	1			3	6	2	
1890	2				4	3	3	
1891	4				3		3	
1892	1	1	1	2	3	5	*2	
1893	3	4			5	2	*1	
1894	5	1			1		2	
Totaux	37	14	1	2	71	58	28	

* Dans la Colombie-Britannique, à part les divorces, deux séparations judiciaires ont été accordées, l'une en 1892 et l'autre en 1893.

L'on voit par ce tableau que 211 divorces ont été accordés, dont 54 par le parlement fédéral et 157 par les nombreuses cours provinciales. Les cours de l'Ile du Prince-Edouard n'ont pas accordé un seul divorce durant ces 27 années. Les tableaux généraux donnent une moyenne de huit divorces pour tout le Canada.

Les provinces qui ont des cours de divorce ont, sur l'ensemble et comparativement à leur population, un plus grand nombre de divorces que les provinces qui dépendent du parlement pour les divorces. En ce qui regarde la province de Québec, l'on doit attribuer le petit nombre de divorces que l'on y voit, à l'influence de l'Eglise catholique romaine. Le grand nombre qu'il y a dans la province de la Nouvelle-Ecosse est probablement dû au fait que l'amende que l'on y a imposé il y a nombre d'années est si petite que les plus pauvres personnes de cette province peuvent aller devant les cours.

1604. De ces 211 divorces accordés, 119 ont été demandés par des époux et 92 par des épouses.

1605. Le tableau suivant donne les divorces par provinces et par sexes :—

PROVINCES.	Masculins.	Féminins.	Total.
Ontario	23	14	37
Québec.....	7	7	14
Nouvelle-Ecosse	35	36	71
Nouveau-Brunswick	31	27	58
Colombie-Britannique.....	21	8	29
Manitoba.....	1	..	1
Territoires du Nord-Ouest.....	1	..	1
Total.....	119	92	211

Les pétitionnaires masculins sont en plus grand nombre dans l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. Dans la Nouvelle-Ecosse, le nombre d'épouses pétitionnaires est plus grand d'un que les maris et dans Québec les pétitionnaires sont en même nombre dans les deux sexes.

1606. La grande proportion des divorces accordés par le parlement fédéral et par les différentes cours de divorce provinciales, l'a été pour adultère.

1607. Voici un état montrant le nombre de divorces accordés dans chacun des pays ci-après mentionnés :—

PAYS.	Année.	Nombre de divorces.
Autriche.....	1889	820
Bavière.....	1891	308
Wurtemberg.....	1892	153
Belgique.....	1893	497
Allemagne.....	1891	6,777
Grèce.....	1893	103
Pays Bas.....	1892	354
Norvège.....	1893	82
Suède.....	1892	316
Suisse.....	1892	881
Royaume-Uni.....	1893	236
Victoria.....	1891	99
Nouvelles-Galles du Sud.....	1891	50
Queensland.....	1891	5
Australie du Sud.....	1891	5
Australie Occidentale.....	1891	4
Tasmanie.....	1891	3
Nouvelle-Zélande.....	1891	20
Australasie.....		186

Aux Etats-Unis, le commissaire du travail, a publié un rapport sur le mariage et le divorce pour les années comprises entre 1867 et 1886. D'après ce rapport l'on voit que 9,937 divorces ont été accordés aux Etats-Unis en

1867 et 25,535 pour 1886, soit une augmentation de près de 157 pour 100 en 20 années.

La population s'est probablement accrue de 60 pour 100 durant la même période.

L'état suivant donne le nombre de divorces accordés aux dits Etats en 1893 :—

New-York	1,476	New-Jersey	292
Connecticut.....	390	Rhode Island.....	278
Delaware.....	20	Ohio.....	2,913

ARCHIVES.

1608. Les archives du Dominion ont été établies en 1872 en considération d'une pétition présentée au parlement en 1871 et accompagnée d'un grand nombre de signatures, demandant que l'on collectionne et que l'on classe tous les papiers se rapportant à l'histoire du pays. Dans un rapport adjoint du Sénat et de la Chambre des Communes, cet important travail a été confié au ministre de l'Agriculture.

Un état général des travaux opérés a paru dans le rapport annuel de 1893.

L'archiviste, dans son rapport de 1894, déclare que nous continuons à recevoir des copies des documents d'Etat de Londres, les plus récents se rapportant à l'administration de lord Dalhousie, ainsi qu'à celle de sir James Kempt et une partie de lord Aylmer jusqu'à décembre 1831 pour le Bas-Canada. Quant au Haut-Canada on a continué de préparer les copies depuis 1829 jusqu'à la fin de 1832.

M. l'archiviste Brymner donne les détails de ce qu'il a fait à Londres, Angleterre, pour recueillir les documents relatifs aux autres provinces. Comme résultat les éphémérides de toutes les provinces ont été préparées, et le rapport de 1894 contient l'analyse de ce qui s'est passé dans la Nouvelle-Ecosse. Ces notes contiennent plusieurs points intéressants touchant les administrateurs successifs de l'Acadie. L'affaire de Kirk y est relatée au long. Ces notes confirment la déclaration que c'est sous Cromwell que la Nouvelle-Ecosse a été enlevée aux Français et gardée pendant quelques années. Ces notes servent à élucider les opérations des Danois dans la Nouvelle-Ecosse en 1674.

JOURNAUX.

1609. A la fin de 1893 il y avait en Canada 919 journaux et publications périodiques dont 66 en français, 12 en allemand et un dans chacune des langues suivantes : gaélique, scandinave et de l'Islande. Tous les autres étaient de langue anglaise. Il y avait une publication française pour chaque 21,300 habitants parlant le français et une anglaise pour chaque 4,085 résidents anglais.

L'augmentation dans la presse se démontre par le fait, qu'en 1885, il y avait un journal français pour chaque 25,810 résidents de langue française et un pour chaque 5,480 résidents de langue anglaise.

1610. De 1885 à 1893 le pourcentage de l'accroissement des journaux par province, se trouve comme suit : Ontario, 35 pour 100 ; Québec, 33 pour 100 ; Nouvelle-Ecosse, 54 pour 100 ; Nouveau-Brunswick, 30 pour 100 ; Ile du Prince-Edouard, 28 pour 100 ; Manitoba, 115 pour 100 ; Colombie-Britannique, 262 pour 100 ; Territoire du Nord-Ouest, 166 pour 100.

Dans l'ensemble du Dominion les publications religieuses ont augmenté de 82 pour 100 ; celles dévouées à l'éducation, de 50 pour 100 ; à l'agriculture, 130 pour 100 ; à la finance et au commerce 100 pour 100 et à la tempérance, 100 pour 100.

1611. Il y a eu une augmentation considérable dans les journaux traitant de sujets spécifiques. En 1885, nous comptons 22 branches de la science représentées par 44 journaux ; en 1893, 138 journaux représentaient 40 branches scientifiques.

1612. Les intérêts de diverses sociétés de bienfaisance, les forestiers, les francs-maçons, les odd-fellows, les patrons de l'industrie etc., sont représentés par 12 journaux, spécialement dévoués à l'œuvre de ces organisations. Ceci représente cinq de plus que le nombre de 1885. La médecine et la chirurgie comptent 9 publications, trois dans l'Ontario, quatre dans Québec, une dans la Nouvelle-Ecosse et une dans le Nouveau-Brunswick. Le génie civil et les mines sont représentés par sept publications techniques, trois dans l'Ontario, deux dans la Colombie-Britannique, une dans Québec et une dans la Nouvelle-Ecosse ; pendant que les sujets suivants sont représentés par une ou deux publications périodiques, savoir : l'art dentaire, l'entomologie, la propriété foncière, la numismatique, la mode, l'épicerie, la quincaillerie, la bijouterie, le commerce de cuir, l'architecture, l'électricité, la fabrique du papier, l'entreprise des pompes funèbres, le bicycle, le téléphone, l'hygiène, le sport, la science, l'assurance, la loi, l'élevage du bétail, la pharmacie, le commerce du bois, les moulins, l'industrie textile, l'armée, les chemins de fer, l'horticulture, etc.

1613. Des journaux quotidiens (92) on en compte 57 qui sont publiés le soir. Quelques uns d'entre eux ont une édition du matin et du soir. Il y a 35 journaux du matin. Trente et un des journaux du soir sont publiés dans Ontario. Onze dans Québec, cinq dans la Nouvelle-Ecosse, trois dans le Nouveau-Brunswick, quatre dans la Colombie anglaise, deux dans l'Île du Prince-Edouard et un dans le Manitoba.

1614. Par provinces les bureaux de publications quotidiennes et périodiques sont comme suit :—

JOURNAUX ET PUBLICATIONS PERIODIQUES.

PROVINCES.	Quotidiens.	Tri-hebdomadaires.	Semi-hebdomadaires.	Hebdomadaires.	Bi-hebdomadaires.	Semi-mensuels.	Mensuels.	Trimestriels.	Total.
Colombie-britannique	7	1	16	1	4	29
Manitoba	3	4	34	2	13	56
Nouveau-Brunswick	7	..	2	27	1	12	49
Territoires du Nord-Ouest	2	13	1	16
Nouvelle-Ecosse	8	4	3	47	1	8	71
Ontario	44	8	369	2	14	96	1	534
Île du Prince-Edouard	3	1	10	14
Québec	18	1	6	80	2	7	35	1	150
Totaux	92	5	25	596	6	25	168	2	919

1615. Les rapports du recensement donnent les informations suivantes à propos de l'imprimerie :—

	1871.	1881.	1891.
Nombre d'ateliers	308	394	589
Nombre d'employés	3,497	5,311	7,705
Gages payés	\$1,194,012	\$1,797,112	\$3,099,632
Capital mis en œuvre	2,158,660	4,291,136	8,689,686
Déboursés annuels	3,420,202	4,742,904	8,318,094

En mettant en regard les années 1891 et 1881 l'on constate que l'augmentation dans le nombre d'ateliers a été de 49·1 pour 100 ; dans le nombre des employés 45 pour 100 ; dans les salaires payés 72·5 pour 100 ; dans le capital mis en œuvre 102·5 pour 100 et dans les déboursés annuels, 75·5 pour 100.

La moyenne du salaire annuel de chaque employé se chiffrait par \$338.37 en 1881 et par \$402.30 en 1891.

SAUVAGES.

1616. Les statistiques de 1892, 1893 et 1894 montrent une diminution dans la population des sauvages du Canada ; en 1893 leur nombre était de 9,488 âmes et dès 1894, il y avait eu une diminution de 510 sur l'année précédente. En suivant de plus près les chiffres donnés en 1893 qui constatent une diminution de 9,341 dans la Colombie-Britannique, il faut expliquer que cette diminution doit être attribuée à la rectification des estimés approximatifs précédents ; rectification due à une plus grande facilité de recueillir des statistiques exactes. Il semble par conséquent que cette population en est rendue au point stationnaire, même parmi les sauvages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Si l'on tient compte du peu de temps qui s'est écoulé depuis qu'un grand nombre de ces sauvages ont mis de côté leur ancien mode de vie, le nombre de leurs mariages entre parenté, la grande difficulté éprouvée à les rendre dociles aux traitements à suivre par eux afin de lutter contre les nombreuses maladies qui semblent accompagner la marche de la civilisation parmi eux, il est permis de croire que ceux qui restent sont dans les meilleures conditions de vitalités et que par conséquent, on peut s'attendre, pour l'avenir, à une légère augmentation de leur population. Cette expectation a commencé à se produire en 1894 puisque la population des sauvages, dans les anciennes provinces, a augmenté de 5·29, dans le cours de l'année dernière et de l'année précédente :—

	1892.	1893.	1894.
Ontario	17,589	17,557	17,626
Québec	11,649	11,779	11,859
Nouvelle-Ecosse	2,151	2,129	2,141
Nouveau-Brunswick	1,511	1,540	1,618
Ile du Prince-Edouard	312	304	285
Manitoba et territoires du Nord-Ouest	23,852	23,608	23,709
District de la rivière de la Paix	1,725	1,725	1,725
	CHIFFRES APPROXIMATIFS.		
District de la rivière Athabaska } " " Mackenzie }	6,441	5,589	5,589
Eastern Rupert Land	4,016	4,016	4,016
Labrador, territoire canadien	1,000	1,000	1,000
Côtes arctiques	4,000	4,000	4,000
Colombie-Britannique	34,959	25,618	25,807
District de Nelson et de la rivière Churchill	852	852
Totaux	<u>109,205</u>	<u>99,717</u>	<u>100,227</u>

1617. Les sauvages sont pourvus d'écoles ordinaires, pensionnats et industrielles. Il y en a 284 réparties comme suit : 83 dans l'Ontario, 20 dans Québec, 7 dans la Nouvelle-Ecosse, 5 dans le Nouveau-Brunswick, 1 dans l'Île du Prince-Edouard, 31 dans la Colombie anglaise, 55 dans le Manitoba et 83 dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus, il y a 11 écoles de sauvages en dehors des limites des traités.

1618. Le nombre total des élèves sur les registres et la présence moyenne quotidienne sont respectivement 8,136 et 4,667 réparties comme suit :—

PROVINCES.	Sur les registres.	Présence.
Ontario.....	2,341	1,229
Québec.....	634	365
Nouvelle-Ecosse.....	119	58
Nouveau-Brunswick.....	102	62
Île du Prince-Edouard.....	33	14
Colombie anglaise.....	843	535
Manitoba.....	1,454	837
Territoires du Nord-Ouest.....	2,322	1,405
En dehors des limites des traités.....	288	162
Total.....	8,136	4,667

1619. Ces chiffres établissent que l'assiduité moyenne, s'élève à 57.3 pour 100 du nombre total porté sur les registres, ce qui est mieux que l'assiduité des élèves blancs, dans les écoles de l'Ontario laquelle est cotée à 53.9 par 100 du nombre total porté aux registres.

1620. Les sauvages portent de plus en plus intérêt à l'éducation de leurs enfants. L'établissement de pensionnats et d'écoles industrielles sur divers points est d'une grande importance, attendu que ces écoles ont une plus grande influence bienfaisante sur l'esprit des jeunes sauvages que n'en comportent les écoles ordinaires. En effet la présence de ces enfants dans les pensionnats et les écoles industrielles les éloigne des influences délétères de leur entourage et les met en contact continu avec une civilisation plus développée que celle de leurs tribus.

1621. Voici pour 1894 le nombre de ces pensionnats et institutions industrielles :—

PROVINCES.	Institutions industrielles	Pensionnats industriels et pensionnats.
Ontario.....	5	2
Manitoba.....	4	3
Territoires du Nord-Ouest.....	6	18
Colombie anglaise.....	6	4

Il n'y a actuellement aucune institution de ce genre dans Québec ou les provinces maritimes.

1622. Le tableau suivant indique combien les sauvages apprécient de plus en plus les bienfaits de l'éducation :—

NOMBRE DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT LES ÉCOLES DES SAUVAGES,
DANS LES DIVERS PROVINCES, POUR LES ANNÉES 1892, 1893 ET 1894.

PROVINCES.	1892.	1893.	1894.
Ontario.....	2,273	2,310	2,341
Québec.....	559	556	634
Nouvelle-Ecosse.....	114	124	119
Nouveau-Brunswick.....	104	108	102
Manitoba.....	1,500	1,488	1,454
Colombie anglaise.....	687	786	843
Ile du Prince-Edouard.....	43	43	33
Territoires du Nord-Ouest.....	2,295	2,284	2,610
Total.....	7,575	7,699	8,136

L'augmentation de la présence générale des élèves n'est pas considérable, puisqu'elle n'est que de 437.

Toutefois ce dernier chiffre signifie plus qu'il peut paraître à première vue parce que l'introduction graduelle des pensionnats destinés à remplacer l'école ordinaire nécessite la séparation des enfants de leurs parents, ce à quoi ils sont opposés et il faut inculquer aux parents sauvages l'importance pour eux de faire ce sacrifice pour le plus grand bien de leur progéniture.

1623. Un point très intéressant se rapportant aux écoles industrielles les plus anciennes, dans les territoires du Nord-Ouest, c'est le nombre des élèves les plus avancés qui engagent leurs services à la population blanche.

Le succès obtenu jusqu'à présent dans cet ordre de choses est encourageant. D'un côté il y a avantage pour la main-d'œuvre dont les colons ont un si grand besoin dans les pays nouveaux, de l'autre les sauvages acquièrent les idées et les habitudes des colons, ce qui est de nature à développer la sympathie mutuelle.

1624. L'œuvre que le gouvernement accomplit pour les sauvages a pour but d'en faire plus tard d'utiles citoyens. En règle générale on peut en arriver là en les initiant à l'agriculture. Le grand succès obtenu sous ce rapport, récemment, est devenu évident à l'exposition de Chicago, quant aux produits exhibés par eux. Les sauvages prennent beaucoup de soin des troupeaux de bétail qui constitueront leurs ressources principales ; et l'on a discontinué la pratique de leur fournir des harnais, des instruments aratoires ou d'ustensiles qu'on leur a enseigné à fabriquer.

Les sauvages ont montré une aptitude vraiment remarquable pour la fabrique de divers objets.

1625. Il n'y a que ceux qui sont venus en contact personnel avec les sauvages qui peuvent se rendre compte de l'ignorance, de la superstition et de l'apathie contre lesquels il a fallu lutter avant de pouvoir persuader les sauvages de se livrer aux opérations même élémentaires de l'agriculture ; mais le tableau suivant qui montre les travaux des sauvages sous ce rapport en 1894 prouve que les efforts du gouvernement ont été couronnés de quelque succès :—

CULTURE PAR LES SAUVAGES EN 1894.

PROVINCE.	Population sauvage résidente.	Acres de terre cultivée.	Acres de terre nouvel- lement mise en culture.	Nombre total d'in- struments aratoires.	Nombre de chevaux, bêtes à corn., moutons et cochons.	Boisseaux de grains	Boisseaux de pommes de terre et racines.	Tonnes de foin.	Valeur d'autres industries. Poisson et fourrures.
Ontario	17,330	77,749	663	11,018	15,552	269,185	94,393	11,501	\$165,172
Québec	7,320	10,942	134	2,278	2,762	46,572	15,272	3,045	109,837
Nouvelle-Ecosse	2,141	2,367	46	384	288	1,733	6,696	1,060	21,313
Nouveau-Brunswick.....	1,618	1,200	29	382	275	3,995	4,615	293	35,850
Manitoba et T.N.-O.....	23,709	15,448	948	23,874	22,552	71,683	54,596	30,392	247,964
Colombie-britannique....	23,307	10,548	706	8,985	19,963	79,209	65,557	4,024	765,035
Ile du Prince-Edouard...	285	233	8	121	43	1,545	6,691	18	200
Total, 1894.....	75,710	118,487	2,504	47,042	61,435	473,922	247,820	50,333	\$1,345,371
Total, 1893.....	75,200	116,758	1,976	45,922	59,028	549,784	301,407	45,536	1,279,898

671

STATISTIQUES SOCIALES ET AUTRES

1626. L'étendue des terres vendues au profit des sauvages dans l'année 1893 a été de 25,515 acres, lesquels produisirent \$42,715. L'étendue vendue en 1894 a été de 41,297 acres, lesquels rapportèrent \$76,418. L'étendue des terres cédées par les sauvages et offertes en vente par le gouvernement est d'à peu près 484,972.

La somme créditée au fonds des sauvages, qui consiste en deniers provenant de pensions viagères assurées aux sauvages en vertu de traités, et de ventes de terres, bois, pierres, etc., cédés par eux, s'élevait le 30 juin 1893 à \$3,530,774, et les dépenses sur cette somme, imputables surtout aux intérêts, s'élevaient à \$263,964. Les dépenses prélevées sur la subvention des Chambres s'élevaient à \$933,729, formant en tout, \$1,197,693.

1627. En 1894, la somme portée au crédit du fonds, au 30 juin, était de \$3,539,943, et les dépenses de l'année prélevées sur le fonds, ont été de \$284,708, sur lesquels, la somme de \$29,389 a été transportée à certains comptes des sauvages, faisant la dépense réelle de \$255,319. La dépense faite sur la subvention des Chambres a été de \$968,563.

1628. Suit un état de la dépense faite sur la subvention des Chambres :—

DÉPENSE FAITE SUR LA SUBVENTION DES CHAMBRES.

	Nou- velle- Ecosse.	Nou- veau- Brunsw- wick.	Ile du Prince- Edou'd.	Manitoba et T. N.-O.	Colombie- Britanni- que.	Ontario et Québec.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Arpentages.....				4,430	9,655	320
Secours aux indigents.....				206,107	6,657	1,459
Service médical.....	2,400	1,313	347		13,600	
Grains de sem., instrum., outils.	2,475	2,320	922	26,729	1,165	5,290
Pensions viagères.....				122,190		16,806
Ecoles.....				231,950	41,313	28,105
Salaires.....	1,192	1,771	300		17,820	2,500
Divers.....	346	879	202	5,309	12,672	224
Subv. triennales de vêtements..				2,757		
Gages des journaliers agricoles..				23,961		
Entretien des exploitat. rurales..				11,657		
Constructions.....				11,385		
Frais généraux.....				126,973		708
Moulins à farine et scieries.....				3,152		
Frais de voyage.....					4,199	
Sub. au fonds de gest. d. terres d. sauvages, au f. de la P. de Qué. et au f. d. éco. d. sauv.)						15,200
Total.....	6,413	6,283	1,771	776,401	107,081	70,612

LES CHINOIS.

1629. La loi de l'immigration chinoise a été mise en vigueur, en ce qui regarde les arrivages par les navires à partance de ports nord-américains, le 20 août 1885, et en ce qui regarde les arrivages par autres navires, le 1er janvier 1886.

La loi forme le chapitre 67 des statuts refondus du Canada, 1886, et a été amendée par le ch. 35, lois de 1887, et ch. 25, lois de 1892.

Depuis 1886, le nombre total des immigrants débarqués a été de 12,457, dont 12,193 ont payé la capitation s'élevant en tout à \$624,678. De cette somme, \$1,450 ont été remboursées. Les frais en rapport avec la mise en force de la loi ont été de \$19,279. La part du produit des capitations payées aux provinces a été de \$150,175.

Dans la même période, 1886-94, 6,764 personnes ont obtenu des congés, ou se sont fait inscrire sur les registres des départs. Comme un grand nombre, qui partaient sans intention de revenir, ont quitté le pays sans se faire inscrire, le nombre exact de ceux qui sont dans le pays est incertain. Le recensement de 1891 a montré qu'il y avait en Canada 129 personnes ayant la Chine pour lieu de naissance.

L'année du plus grand nombre d'arrivages a été 1872, 3,278 étant débarqués. En 1894 les arrivages ont été de 2,109.

DIVISION DES BREVETS D'INVENTION.

1630. Le tableau suivant est un état du travail accompli par la division des brevets d'invention chaque année depuis le 1er juillet 1867.

TRAVAIL ACCOMPLI PAR LA DIVISION DES BREVETS D'INVENTION, 1868-1894.

ANNÉE TER- MINÉE LE 30 JUN.	Demandes de brevets.	Brevets d'inven- tion.	Certifi- cats.	Total.	Caveats.	Transferts de brevets.	Taxe per- çue y com- pris celle sur dessins de fabri- quetmar- ques de commerce.
							\$
1868	570	546	546	337	11,052
1869	781	588	588	*60	470	14,214
1870	626	556	556	132	431	14,540
1871	579	509	509	151	445	14,097
1872	752	671	671	184	327	19,579
1873	1,124	1,016	10	1,026	171	547	29,830
1874	1,376	1,218	27	1,245	200	711	34,302
1875	1,418	1,266	57	1,323	194	791	34,556
1876	1,548	1,337	46	1,383	185	761	36,188
1877	1,445	1,277	75	1,352	168	841	35,388
1878	1,428	1,172	96	1,268	172	832	33,664
1879	1,358	1,137	101	1,238	203	728	33,304
1880	1,601	1,252	156	1,408	227	855	42,141
1881	1,955	1,510	222	1,732	226	907	52,857
1882	2,266	1,846	291	2,137	198	955	60,811
1883	2,641	2,178	291	2,469	242	1,052	73,023
1884	2,681	2,456	167	2,623	238	1,172	69,531
1885	2,549	2,233	214	2,447	222	1,075	69,075
1886	2,776	2,610	250	2,860	197	1,322	73,949
1887	2,874	2,596	254	2,850	219	1,335	76,133
1888	2,747	2,257	282	2,539	240	1,159	74,508
1889	3,279	2,725	356	3,081	221	1,437	87,159
1890	3,560	2,428	369	2,797	248	1,307	94,027
1891	3,233	2,343	393	2,736	215	1,231	86,961
1892	3,176	3,417	415	3,832	242	1,500	86,713
1893†	2,614	3,153	292	3,445	229	1,345	71,864
Total.....	54,248	44,053	4,826	51,879	5,285	25,318	1,419,612

* Il n'a pas été émis de caveats avant 1869. † Pour 10 mois.

1631. La période de validité d'un brevet d'invention était jadis de 15, mais d'après l'Acte 55-56 Vic., chap. 24 (1892) cette période a été prolongée

à 18 ans, laquelle peut être réduite sur demande du requérant, à six ou douze ans, la taxe à payer étant réduite dans la même proportion. En 1888, 2,257 brevets d'invention ont été émis, dont 67 d'une durée de quinze ans, 7 de dix ans, et les autres, 2,183 de cinq ans. Sur ce dernier nombre 1,952 n'ont pas été renouvelés à l'expiration de la période, ce qui montre que le plus grand nombre des brevets canadiens ne sont pas maintenus plus de cinq ans.

1632. Les auteurs des inventions résidaient dans les pays suivants : Etats-Unis, 1,731 ; Canada, 661 ; Angleterre, 177 ; Allemagne, 108 ; France, 24 ; autres pays, 55.

1633. Le musée des modèles, destiné à jouer le rôle en quelque sorte d'école industrielle, par les "leçons de choses" qu'il donne sur toutes les parties des sciences et des inventions mécaniques, a été visité par plus de 20,000 personnes, et se trouve installé aujourd'hui dans le nouveau pavillon public de la rue Wellington, où il occupe un local beaucoup plus spacieux, que par le passé.

1634. Le travail accompli dans la division des droits d'auteur* et des marques de commerce a augmenté, les recettes en 1894 dépassant de \$1,451 celles de 1893 ; le tableau suivant démontre la grande augmentation qui s'est produite dans le travail de cette division depuis la Confédération :—

DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS, DÉPOSÉS AU CANADA, 1868-94.

ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN.	Ouvres littéraires.	Mar- ques de com- merce.	Dessins de fabrique.	Mar- ques de bois.	Nombre total déposé.	Nombre total des cer- tificats.	Trans- ports déposés.	Montant de taxe perçu.
								\$
1868	34	32	6	72	72	183
1869	62	50	12	124	124	418
1870	66	72	23	190	351	351	877
1871	115	106	22	105	348	348	1,092
1872	87	103	17	64	271	267	11	927
1873	122	95	30	69	316	232	20	940
1874	134	163	30	41	368	289	19	1,340
1875	131	149	31	21	332	251	15	1,175
1876	178	238	47	17	480	359	33	1,758
1877	138	227	50	18	433	332	31	1,733
1878	193	223	40	10	466	334	14	1,671
1879	184	154	41	13	392	277	24	2,435
1880	185	113	40	19	357	265	28	3,806
1881	225	156	38	30	449	318	22	4,773
1882	224	160	45	21	450	313	64	4,956
1883	253	160	66	24	503	350	33	5,398
1884	281	196	68	14	559	407	49	6,273
1885	555	209	48	16	828	398	54	6,899
1886	574	203	54	17	848	375	58	6,795
1887	554	245	105	16	920	533	56	8,193
1888	566	288	71	29	954	555	71	9,263
1889	616	280	88	26	1,010	572	49	9,112
1890	688	293	68	21	1,070	604	104	9,876
1891	541	307	129	11	988	621	51	9,237
1892	536	294	30	27	887	510	66	9,496
1893	475	257	41	19	792	432	55	8,013
1894	546	311	39	20	916	586	77	9,464

*Les droits d'auteur sont l'objet d'une étude générale, au paragraphe 560.

1635. Le tableau suivant indique l'enregistrement des naissances, décès et mariages dans les différentes provinces durant l'année 1893 :—

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS EN CANADA, 1893.

NAISSANCES.

PROVINCES.	Garçons	Filles.	Total.	ACCOUCHEMENTS MULTIPLES.		Natu- rels.	Mort- nés.
				Deux enfants.	Trois enfants.		
Ontario.....	22,128	20,766	42,894	316	1	582	190
Québec.....	15,002	13,996	*29,273		Non enregistées.	donné.	
Nouvelle-Ecosse.....		Nais sances n	on enreg		istées.		
Nouveau-Brunswick.....	3,258	2,955	†6,267	35		54	34
Manitoba.....	Sexenon donné.	5,453			Non donné.		
Colombie-Britannique.....	677	564	1,241		Non donné.		
Ile du Prince-Edouard.....							
Les Territoires.....							
Total.....							

*Y compris 275 naissances non enregistrées.

†Y compris 54 dont le sexe n'est pas indiqué.

DÉCÈS ET MARIAGES.

PROVINCES.	DÉCÈS.			MARIAGES.		
	Garçons	Filles.	Total.	Garçons	Filles.	Total.
Ontario.....	11,738	11,100	†22,903	14,475	14,475	28,950
Québec.....	Sexenon donné.	Décès n	on enreg	6,227	6,227	12,454
Nouvelle-Ecosse.....		istées.		1,400	1,400	2,800
Nouveau-Brunswick.....	1,603	1,610	3,213	1,961	1,961	3,922
Manitoba.....	Sexenon donné.	2,267		1,235	1,235	2,740
Colombie-Britannique.....	556	271	827	320	320	640
Ile du Prince-Edouard.....						
Les Territoires.....	Sexenon donné.	700		Pas de rapp	ort.	

*6 mois terminés décembre 1893.

†Y compris 65 dont le sexe n'est pas indiqué.

1636. Naissances masculines pour 100 naissances féminines dans les colonies australasiennes, 1892 :—

	Pour 100.
Victoria.....	105·31
Nouvelles-Galles du Sud.....	105·24
Queensland	108·03
Australie du Sud.....	98·31
Australie Occidentale.....	107·87
Tasmanie.....	108·88
Nouvelle-Zélande.....	103·72

NAISSANCES, 1891.

COLONIE.	Naissances.	ACCOUCHEMENTS MULTIPLES.	
		2 enfants.	3 enfants.
Tasmanie.....	4,786		
Queensland ..	14,031	137	1
Australie du sud.....	10,425		
Victoria.....	36,441	407	3
Nouvelle-Galles du sud.....	37,343	393	
Nouvelle-Zélande	17,635	178	2

1637. Le tableau suivant indique les naissances, décès et mariages en divers pays, 1892.

NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS EN PAYS ÉTRANGERS, 1892.

PAYS.	Naissances Nombre.	Décès. Nombre.	Mariages. Nombre.	Mort-nés. Nombre.
Norvège.....	59,400	35,500	12,700	1,800
Suède.....	129,622	85,894	27,338	3,363
Danemark.....	65,468	43,079	15,039	1,694
Empire germanique :				
Prusse.....	1,106,505	714,654	245,447	37,401
Saxe.....	142,537	94,875	31,000	5,071
Bavière.....	203,422	153,567	41,683	6,728
Wurtemberg.....	69,407	51,927	14,169	2,419
Bade.....	54,858	37,474	12,318	1,534
Total, Empire germanique.....	1,795,971	1,211,402	398,775	61,028
Hollande.....	148,714	97,530	33,330	7,296
Belgique.....	177,485	133,693	47,209	8,497
France.....	855,847	875,888	290,319	41,925
Suisse.....	83,125	57,178	21,884	3,145
Italie.....	1,108,934	800,304	228,299	44,325
Autriche proprement dite.....	871,278	693,421	187,707	26,012
Hongrie.....	742,416	581,263	150,825	15,447
Roumanie.....	211,407	187,543	41,276	2,736
Uruguay.....	28,071	12,004	3,390	672
Japon.....	1,207,034	886,988	348,489	105,554
Royaume-Uni.....	1,126,431	724,674	276,901	Non donné.

PROPORTION POUR 1,000 HABITANTS EN PAYS ÉTRANGERS, 1892.

Norvège.....	29·6	17·7	6·3	0·9
Suède.....	27·0	17·9	5·7	0·7
Danemark.....	29·5	19·4	6·8	0·8
Empire germanique :				
Prusse.....	36·5	23·6	8·1	1·2
Saxe.....	34·7	26·5	8·6	1·4
Bavière.....	35·9	27·1	7·4	1·2
Wurtemberg.....	33·9	25·4	6·9	1·2
Bade.....	32·7	22·3	7·3	0·9
Total, Empire germanique.....	35·7	24·1	7·9	1·2
Hollande.....	32·0	21·0	7·2	1·6
Belgique.....	28·9	21·8	7·7	1·4
France.....	22·3	22·8	7·6	1·1
Suisse.....	28·1	19·3	7·4	1·1
Italie*.....	36·3	26·2	7·5	1·5
Autriche proprement dite.....	36·2	28·8	7·8	1·1
Hongrie†.....	42·3	17·7	6·3	0·9
Uruguay†.....	40·5	16·5	5·0	1·0
Japon.....	29·4	21·6	8·5	2·6
Royaume-Uni.....	29·5	19·0	14·5	

* Chiffres provisoires. † 1891.

NOTE.—Dans aucun cas les naissances et décès ne comprennent les morts-nés.

1638. EXCÉDENT DES NAISSANCES OU DES DÉCÈS DANS LES PAYS EUROPEËNS, 1887-92.

PAYS.	EXCÉDENT POUR CENT DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS.						Moyenne de 6 ans.
	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	
Norvège.....	92	82	71	69	77	67	76
Suède.....	84	80	73	63	68	51	70
Hollande.....	71	66	65	60	63	52	63
Angleterre et pays de Galles.....	67	72	71	55	55	60	63
Ecosse.....	67	73	68	54	51	65	63
Danemark.....	75	61	68	60	55	52	62
Prusse.....	58	64	60	52	65	55	59
Empire germanique.....	53	54	54	46	58	48	52
Belgique.....	52	45	48	40	41	33	43
Italie.....	38	36	50	36	42	39	40
Suisse.....	38	39	36	27	36	45	37
Hongrie.....	31	37	47	25	28	*34
Autriche.....	32	30	39	25	37	26	32
Irlande.....	27	28	30	23	26	16	25
France.....	7	5	11	5+	1+	2+	2·5

*Moyenne de 5 ans. †Décès en excédent des naissances.

EXCÉDENT DES NAISSANCES DANS LES COLONIES AUSTRALASIENNES, 1887-92.

PAYS.	EXCÉDENT POUR CENT DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS.						Moyenne de 6 ans.
	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	
Nouvelle-Zélande.....	212	231	220	205	180	177	204
Australie du Sud.....	175	189	195	164	155	184	175
Queensland.....	162	158	135	173	185	183	166
Nouvelle-Galles du Sud.....	177	168	151	174	142	178	165
Australie Occidentale.....	122	126	161	189	106	99	135
Tasmanie.....	119	135	127	127	122	140	128
Victoria.....	106	112	88	109	107	139	110

Suivant le recensement de 1891, pour le Canada, la proportion des naissances dans la Colombie-Britannique a été de 23·16 pour 1,000 habitants, et la proportion des décès a été de 13·94 pour 1,000. Dans le Manitoba, la proportion des naissances a été de 32·53 pour 1,000 habitants, et la proportion des décès de 10·36 pour 1,000. Dans le Nouveau-Brunswick, la proportion des naissances a été de 27·70 pour 1,000, et la proportion des décès de 13·36 pour 1,000. Dans la Nouvelle-Ecosse la proportion des naissances a été de 25·41 pour 1,000, et la proportion des décès de 14·67 pour 1,000. Dans Ontario, la proportion des naissances a été de 24·50 pour 1,000, et la proportion des décès de 11·30 pour 1,000. Dans Québec, la proportion des naissances a été de 36·86 pour 1,000, et la proportion des décès de 18·91

pour 1,000. Dans l'Île du Prince-Edouard, la proportion des naissances a été de 24·45 pour 1,000, et la proportion des décès de 12·26 pour 1,000. Dans les Territoires du Nord-Ouest la proportion des naissances a été 24·98 pour 1,000, et la proportion des décès de 7·32 pour 1,000.

Manitoba remporte la palme, sa proportion de naissances dépassant celle de toutes les autres provinces moins une, et sa proportion de décès étant la plus faible de toutes, aussi, moins une ; la " province des prairies " a, par suite, le plus fort excédent de naissances.

1639. Le tableau suivant montre la proportion des enfants naturels pour 100 naissances :—

NAISSANCES NATURELLES EN DIVERS PAYS.

PAYS.	Naissances naturelles pour 100 naissances totales.	PAYS.	Naissances naturelles pour 100 naissances totales.
Autriche.....	14·7	Espagne.....	5·5
Bavière.....	13·9	Angleterre.....	4·7
Saxe.....	12·7	Suisse.....	4·6
Suède.....	10·2	Nouvelle-Galles du Sud.....	4·6
Danemark.....	9·6	Victoria.....	4·6
Empire germanique.....	9·3	Australie Occidentale.....	4·2
Belgique.....	8·7	Queensland.....	4·1
Hongrie.....	8·4	Tasmanie.....	3·9
Ecosse.....	8·2	Hollande.....	3·2
Norvège.....	8·1	Russe.....	3·1
France.....	8·1	Irlande.....	2·8
Prusse.....	8·1	Nouvelle-Zélande.....	2·8
Italie.....	6·8	Australie du Sud.....	2·5
Portugal.....	5·6	Grèce.....	1·6

1640. Le tableau suivant indique le nombre des enfants pour chaque mariage en divers pays. Les chiffres dans la plupart des cas représentent les moyennes de plusieurs années :—

NOMBRE D'ENFANTS POUR UN MARIAGE EN DIVERS PAYS.

PAYS.	Enfants pour chaque mariage.	PAYS.	Enfants pour chaque mariage.
Irlande.....	5·46	Ecosse.....	4·43
Nouvelle-Zélande.....	5·21	Hollande.....	4·34
Australie Occidentale.....	4·82	Victoria.....	4·20
Tasmanie.....	4·74	Belgique.....	4·21
Nouvelle-Galles du Sud.....	4·72	Angleterre.....	4·16
Australie du Sud.....	4·72	Suède.....	4·01
Queensland.....	4·60	Danemark.....	3·55
Italie.....	4·56	France.....	2·98

PÉNITENCIERS.

1641. Pour la punition des criminels, il y a, dans le Dominion, cinq pénitenciers, situés à Kingston, Ontario; Saint-Vincent de Paul, Montréal, Québec; Dorchester, N.-B.; Stony-Mountain, Man., et New-Westminster, C.-B. Le nombre total des personnes détenues dans ces cinq pénitenciers, le 30 juin 1894, était de 1,223, dont 1,191 du sexe masculin, et 32 du sexe féminin.

1642. Ci-après nous donnons le nombre moyen des condamnés aux travaux forcés, depuis 1881, par période de trois ans :—

NOMBRE MOYEN DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS DEPUIS 1881.

PÉRIODE.	Nombre moyen.	Nombre moyen des femmes condamnées.
1881-83.....	1,163	32
1884-86.....	1,126	41
1887-89.....	1,149	26
1890-92.....	1,243	24
1893.....	1,194	34
1894.....	1,223	32

Il y a eu une augmentation de 31 dans le nombre des condamnés, et une diminution de 2 dans le nombre des condamnées, faisant une augmentation totale de 29 en regard de 1893.

1643. Étudié en rapport avec l'accroissement de la population, le tableau suivant indique que pour chaque groupe de 4,106 personnes, une était détenue dans un pénitencier, en 1894. Cette proportion est beaucoup plus faible que la moyenne de la période 1881-94, qui donne un condamné pour 3,975 personnes.

PROPORTION DU NOMBRE DES FORÇATS À LA POPULATION TOTALE.

ANNÉE.	Une personne pour	ANNÉE.	Une personne pour
1881.....	3,560	1889.....	3,966
1882.....	3,886	1890.....	3,831
1883.....	3,882	1891.....	3,881
1884.....	4,204	1892.....	3,993
1885.....	4,082	1893.....	4,155
1886.....	3,824	1894.....	4,106
1887.....	4,002		
1888.....	4,285	Moyenne.....	3,975

1644. Les tableaux suivants donnent le nombre des forçats détenus dans chacun des pénitenciers, le 30 juin de chaque année, le nombre des forçats libérés chaque année, et les raisons :—

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

ANNÉE.	CONDAMNÉS DÉTENUS LE 30 JUIN.			LIBÉRÉS POUR CAUSE DE			
	Du sexe mascu- lin.	Du sexe féminin.	Total.	*Expira- tion de la peine.	Décès.	Grâce.	Evasion
1881.....	681	24	705	199	2	36	6
1882.....	577	24	601	184	11	29	1
1883.....	512	23	535	158	11	30	3
1884.....	446	28	474	145	11	30	1
1885.....	496	41	537	125	5	22	2
1886.....	537	41	578	140	4	26	4
1887.....	526	28	554	140	6	30
1888.....	501	25	526	158	5	22	2
1889.....	530	24	554	131	7	18	1
1890.....	565	21	586	122	7	22	6
1891.....	562	24	586	140	9	18	2
1892.....	506	26	532	125	9	34	2
1893.....	448	33	481	143	8	18
1894.....	462	32	494	132	14	14

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

1881.....	318	318	157	3	20	2
1882.....	317	317	105	2	17	1
1883.....	309	309	108	2	5	5
1884.....	265	265	117	4	20
1885.....	261	261	108	1	13	1
1886.....	278	278	108	2	7
1887.....	280	280	89	3	10
1888.....	276	276	99	2	11	1
1889.....	322	322	76	5	7
1890.....	342	342	97	1	4	2
1891.....	350	350	118	4	6
1892.....	374	374	105	1	9
1893.....	374	374	92	3	10
1894.....	359	359	134	2	12	1

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

1881.....	94	2	96	74	1	13
1882.....	96	5	101	33	1	8
1883.....	120	5	125	25	5	3
1884.....	132	6	138	33	3
1885.....	145	1	146	49	2	9
1886.....	148	1	149	42	4	9
1887.....	153	153	38	3	6
1888.....	156	1	157	31	2	14	2
1889.....	162	162	35	4	8
1890.....	174	174	36	1	22	1
1891.....	169	169	43	1	9
1892.....	172	172	58	1	13	1
1893.....	177	1	178	44	20
1894.....	186	186	38	1	16

*Y compris le nombre des condamnés transférés dans un asile, dans un autre pénitencier, ou établissement d'éducation correctionnelle, ou libérés par ordre du juge ou par suite de remise de la peine.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

ANNÉE.	CONDAMNÉS DÉTENUS LE 30 JUIN.			LIBÉRÉS POUR CAUSE DE			
	Du sexe mascu- lin.	Du sexe féminin.	Total.	*Expira- tion de la peine.	Décès.	Grâce.	Evasion
1881.....	52	4	56	7	2	2
1882.....	52	5	57	15	5
1883.....	96	3	99	1	11	1	17
1884.....	92	5	97	19	4	15	1
1885.....	72	72	60	3	3	4
1886.....	90	90	28	6	36
1887.....	83	83	15	2	13	1
1888.....	67	67	28	1	2
1889.....	66	66	14	4	1
1890.....	73	73	23	1	2	1
1891.....	71	71	16	1	12	1
1892.....	75	75	29	1	2
1893.....	71	71	21	2
1894.....	76	76	21	1	5

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1881.....	43	43	9	1	1	1
1882.....	52	52	6	4
1883.....	74	74	12	2	2	1
1884.....	93	93	13	3
1885.....	96	96	22	4
1886.....	105	105	22	2
1887.....	89	89	32	3	1
1888.....	68	68	36	3	6
1889.....	90	1	91	18	2	2
1890.....	75	1	76	25	8
1891.....	73	73	33	1	2
1892.....	75	75	15	1	2
1893.....	90	90	22	1	2
1894.....	108	108	17	1	2	1

RÉCAPITULATION.

1881.....	1,188	30	1,218	446	9	70	11
1882.....	1,094	34	1,128	343	23	54	2
1883.....	1,111	31	1,142	304	31	41	26
1884.....	1,028	39	1,067	327	19	71	2
1885.....	1,070	42	1,112	364	15	47	7
1886.....	1,158	42	1,200	340	16	80	4
1887.....	1,131	28	1,159	314	17	60	1
1888.....	1,068	26	1,094	352	13	55	5
1889.....	1,170	25	1,195	274	16	39	4
1890.....	1,229	22	1,251	303	10	58	10
1891.....	1,225	24	1,249	350	16	47	3
1892.....	1,202	26	1,228	332	11	58	7
1893.....	1,160	34	1,194	322	12	51
1894.....	1,191	32	1,223	342	19	49	2

*Y compris le nombre des condamnés transférés dans un asile, dans un autre pénitencier, ou établissement d'éducation correctionnelle, ou libérés sur ordre du juge ou par suite de remise de la peine.

1645. Le tableau suivant indique la nature des crimes et délits qui ont motivé la condamnation des détenus dans les divers pénitenciers, chaque année, de 1881 à 1894, ces deux années comprises :—

NATURE DES CRIMES OU DÉLITS AYANT MOTIVÉ LA CONDAMNATION, 1883-93.

CRIMES ET DÉLITS.	1883.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Meurtre et tentative de meurtre.....	7	5	7	5	8	12	11	5	3	4	8	12
Homicide involontaire.....	8	8	14	13	8	10	21	13	11	6	12	15
Viol et autres attentats à la pudeur.....	11	6	22	23	14	16	15	26	24	30	27	22
Bigamie.....	1			4	1	4	3	4	3	5	4	6
Attentats envers les personnes avec intention de blesser, par le moyen d'armes à feu et autrement.....	20	8	28	19	18	13	23	15	14	23	14	26
Voies de fait.....	13	12	12	22	9	22	15	14	10	9	10	12
Vol avec effraction ou violence.....	54	51	90	120	78	66	92	131	92	110	86	122
Vol de chevaux, bestiaux ou moutons.....	16	23	20	26	18	23	18	19	24	26	17	14
Autres outrages à la propriété.....	178	160	210	165	127	149	186	173	182	142	129	176
Faux en écriture et crimes relatifs à la monnaie.....	15	11	10	15	16	19	22	15	14	14	17	8
Incendiaires.....	6	4	8	12	3	14	11	5	12	9	13	7
Autres crimes et délits.....	15	11	12	16	27	11	16	15	25	9	14	19
Total.....	*417	†349	‡482	§528	351	359	433	435	414	387	351	439

*Y compris 73 sur lesquels aucun renseignement n'est fourni.

† " 40 " "
 † " 49 " "
 ‡ " 88 " "
 § " 24 " "

1646. L'état analytique suivant indique la proportion des différentes natures de crimes qui ont motivé les condamnations :—

	Moyenne de trois années.			
	1883-85.	1886-88.	1889-91.	1892-94.
Crimes et délits contre les personnes.....	14·7	17·9	17·9	20·8
“ “ propriétés.....	66·2	64·7	73·7	69·9
Faux en écriture.....	2·9	4·0	4·0	3·3
Autres crimes et délits.....	3·1	4·3	4·4	6·0
Délits non spécifiés.....	13·1	9·1
	100·0	100·0	100·0	100·0

En nous basant sur ces chiffres, nous voyons d'une manière générale que les outrages envers les personnes ont augmenté, que ceux envers la propriété et les faux en écriture ont une légère tendance à diminuer, et que les autres crimes et délits augmentent en nombre.

1647. Les tableaux suivants se rapportent au lieu de naissance, origine, état civil, profession antérieure, et degré d'instruction des condamnés :—

LIEUX DE NAISSANCE DES FORÇATS ; PROPORTION DES DIVERS PAYS.

LIEUX DE NAISSANCE.	Proportion p. 100, popul. tot. 1891.	Forçats, pour 100.			
		1883-85.	1886-88.	1889-91.	1892-94.
Canada.....	86·5	56·6	58·4	61·4	67·2
Angleterre.....	4·6	7·8	8·8	8·9	10·1
Ecosse.....	2·2	1·5	2·2	1·9	2·9
Irlande.....	3·1	6·8	5·5	7·1	4·5
Etats-Unis.....	1·7	8·7	9·8	10·0	9·7
Tous autres.....	1·9	18·6	15·3	10·7	5·6

1648. Eu égard à leur nombre dans le pays, ceux originaires des Etats-Unis fournissent aux pénitenciers de beaucoup la plus forte proportion. Le grand nombre indiqué sous la rubrique “ Tous autres ” en 1883-85 et 1886-88, est dû probablement aux terrassiers étrangers, employés vers cette époque à la construction du chemin de fer du Pacifique canadien.

1649. Quant aux jeunes détenus, le tableau relatif aux âges indique que dans la période de 1883-85, 17·5 pour 100 des condamnés aux travaux forcés n'avaient pas atteint leur vingtième année ; dans la période de 1886-88, 15·6 pour 100 ; dans celle de 1889-91, 14·6 pour 100, et dans celle de 1892-94, 13 pour 100 n'avaient pas même 20 ans.

1650. Le tableau suivant donne les lieux de naissance des condamnés aux travaux forcés dans les années 1879 à 1894 :—

LIEUX DE NAISSANCE DES PERSONNES INCARCÉRÉES DANS LES PÉNITENCIERS DANS LES ANNÉES 1879 À 1894.

ANNÉE.	LIEUX DE NAISSANCE.															
	Angle-terre.		Ecosse.		Irlande.		Etats-Unis.		Canada.		Norvège.		Hongrie.		Allemagne.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879.....	49	1	11	30	2	51	406	10	2
1880.....	47	11	32	6	35	1	331	6	4
1881.....	30	8	27	5	29	3	275	7	1
1882.....	15	2	3	19	3	28	114	7	2
1883.....	33	2	2	20	3	27	213	6	4
1884.....	28	1	10	19	2	30	3	178	15	4
1885.....	30	4	7	30	10	37	1	270	19	4
1886.....	33	1	9	20	2	47	276	9	4	1	5
1887.....	34	8	23	2	35	206	2	1
1888.....	38	3	9	1	17	4	40	223	8	1	2
1889.....	35	9	30	2	50	262	7	2
1890.....	35	8	28	1	37	257	12	7
1891.....	39	6	8	25	5	38	3	250	9	3
1892.....	33	2	14	1	14	1	44	1	249	9	6
1893.....	32	3	4	3	15	24	1	232	13	5
1894.....	49	13	18	5	43	1	283	5	7

LIEUX DE NAISSANCES DES PERSONNES INCARCÉRÉES DANS LES PÉNITENCIERS—*Suite.*

ANNÉE.	LIEUX DE NAISSANCE.															
	Suède.		France.		Italie.		Dane-mark.		Terre-neuve.		Chine.		Japon.		Autres pays.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879.....	8	2	5	29
1880.....	5	14	2
1881.....	5	9	68	2
1882.....	4	1	25	2
1883.....	3	1	21	79	3
1884.....	2	7	46	4
1885.....	1	11	53	5
1886.....	4	3	2	2	1	1	19	89
1887.....	1	1	3	1	6	28
1888.....	2	5	1	4	1
1889.....	2	2	1	15	16
1890.....	7	4	5	5	1	8
1891.....	8	6	5	9
1892.....	1	7	5
1893.....	3	2	7	6	2
1894.....	1	1	3	1	4	5

1651. Le tableau suivant donne l'ethnologie des condamnés incarcérés dans les pénitenciers dans les années 1879 à 1894 :—

ETHNOLOGIE DES CRIMINELS INCARCÉRÉS DANS LES PÉNITENCIERS DE 1879 À 1894.

ANNÉE.	ORIGINE ETHNIQUE DES FORÇATS.									
	Blancs.		Noirs.		Rouges.		Jaunes.		Non indiquée	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879.	526	11	10	1	(2) 11	5	39	1
1880.	406	13	31	(2) 3	5	32	2
1881.	362	15	5	(3) 10	10	62	2
1882.	267	10	18	2	(1) 6	19	2
1883.	291	11	12	9	21	70	3
1884.	248	19	18	3	(2) 12	7	37	3
1885.	364	30	20	4	4	11	44	5
1886.	388	12	13	2	5	20	88
1887.	303	4	10	4	6	24
1888.	329	16	(4) 6	4
1889.	402	9	1	(3) 3	15
1890.	411	13	(2) 3	6
1891.	383	23	3	5
1892.	355	15	(4) 6	7
1893.	311	22	(1) 10	7
1894.	416	11	5	3	4

NOTE.—Les chiffres entre parenthèses sous la rubrique "Rouges" se rapportent aux métis.

1652. Le tableau suivant donne l'état civil des personnes incarcérées dans les pénitenciers dans les années 1879 à 1894 :—

ÉTAT SOCIAL DES DÉTENUS DES PÉNITENCIERS DE 1879 À 1894.

ANNÉE.	ÉTAT CIVIL DES FORÇATS.							
	Mariés.		Célibataires.		Veufs ou veuves.		Non indiquée.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879.	154	6	392	4	8	2	39	1
1880.	121	6	318	5	8	2	32	2
1881.	85	9	282	3	6	3	79	2
1882.	89	6	200	5	3	1	19	2
1883.	117	6	214	5	2	70	3
1884.	132	10	154	10	1	2	37	3
1885.	110	20	287	14	2	44	5
1886.	98	10	325	4	3	88
1887.	118	2	304	2	1	24
1888.	110	10	203	5	6	1	24
1889.	119	7	252	1	6	47	1
1890.	114	6	284	7	5	19
1891.	96	12	260	11	2	33
1892.	111	7	238	5	4	2	19	1
1893.	91	11	199	9	1	39	2
1894.	134	5	291	5	1	1	2

1653. Le tableau suivant indique les âges des criminels incarcérés dans les pénitenciers dans les années 1879 à 1894 :—

AGES DES CRIMINELS INCARCÉRÉS DANS LES PÉNITENCIERS DE
1879 À 1894.

ANNÉE.	AGES.													
	Moins de 20 ans.		De 20 à 30 ans.		De 30 à 40 ans.		De 40 à 50 ans.		De 50 à 60 ans.		Plus de 60 ans.		Non indiqué.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879....	98	4	277	1	106	6	51	2	15	1	7	1	39	1
1880....	83	1	221	5	72	4	33	2	17	1	12	1	38	2
1881....	62	181	3	74	4	32	3	15	3	9	2	79	2
1882....	64	2	120	6	53	3	34	1	13	7	20	2
1883....	65	2	141	4	67	3	30	15	15	2	70	3
1884....	54	2	136	11	55	3	21	2	11	2	10	2	37	3
1885....	94	181	11	62	14	37	5	16	2	9	2	44	5
1886....	80	2	209	1	79	5	33	4	13	1	12	1	88
1887....	60	152	1	66	1	20	15	2	10	24
1888....	51	3	145	5	80	3	25	2	11	3	7	24
1889....	67	187	2	65	3	36	2	17	1	5	47	1
1890....	58	2	197	2	61	3	34	3	11	2	9	53
1891....	57	3	149	10	68	6	29	2	16	1	12	60	1
1892....	60	143	8	63	4	29	16	1	7	54	2
1893....	37	6	133	5	58	6	26	10	3	8	58	2
1894....	49	1	178	3	69	30	3	20	3	10	70	1

1654. Le tableau suivant indique la religion des criminels incarcérés dans les pénitenciers dans les années 1879 à 1894 :—

RELIGION DES CRIMINELS INCARCÉRÉS DANS LES PÉNITENCIERS DE
1879 À 1894.

ANNÉE.	Bap- tistes.		Catholi- ques romains.		Eglise anglicane.		Métho- distes.		Pres- bytériens.		Protes- tants.		Autres confessions et non indiquée.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879....	19	326	7	119	2	41	4	35	15	38
1880....	29	219	7	114	4	49	1	40	3	25	3
1881....	8	1	227	11	80	34	3	29	7	67	2
1882....	6	133	3	17	2	8	9	7	131	9
1883....	8	123	3	30	1	8	8	11	215	10
1884....	5	2	101	6	25	1	11	1	5	16	161	15
1885....	11	1	114	8	29	3	13	1	9	11	256	26
1886....	8	1	146	3	22	1	6	9	8	1	215	8
1887....	7	108	1	28	7	10	6	181	3
1888....	15	2	169	7	64	2	43	18	25	4	10
1889....	19	201	7	81	1	51	35	8	1	29
1890....	16	244	10	84	2	54	26	22	1	16
1891....	17	2	197	11	72	4	30	1	35	1	22	1	19	2
1892....	20	1	184	5	60	4	36	2	33	2	25	1	14
1893....	11	163	11	51	4	51	2	19	2	18	3	17
1894....	20	206	6	83	1	48	4	32	30	9

1655. Le tableau suivant donne les professions des personnes incarcérées dans les pénitenciers dans les années 1879 à 1894 :—

PROFESSIONS DES CRIMINELS INCARCÉRÉS DANS LES PÉNITENCIERS
DE 1879 A 1894.

ANNÉE.	Agriculture.		Commerce.		Industrie.		Profession libérales.		Domestiques.		Journaliers.		Non indiquée.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879.....	17		48		185		5		13		235		90	13
1880.....	9		29		154		2		6		201	2	80	13
1881.....	11		43		123		5		12		184	4	74	13
1882.....	11		19		95		4		10		153	2	19	12
1883.....	18		30		95		2		12		159	4	87	10
1884.....	14		23		101		2		10		135	5	39	20
1885.....	19		43		114		3		10		209	9	45	30
1886.....	19		42		154		4		13		194	2	88	12
1887.....	22		31		105		5		12	3	148	1	24	
1888.....	18		35		91		7		5	5	126	2	61	9
1889.....	14		35		122		6		15	1	135		97	8
1890.....	20		51		108		16		24	1	124		79	12
1891.....	31		30		91		3	1	16		138		82	22
1892.....	21		47		107		7		12		85		93	15
1893.....	23		35		80		2		10		77		103	22
1894.....	43		51		114		10		22	1	174		14	10

1656. Le tableau suivant donne le degré d'instruction des criminels incarcérés dans les pénitenciers de 1879 à 1894 et leur usage antérieur plus ou moins grand d'alcool :—

DEGRÉ D'INSTRUCTION DES CRIMINELS INCARCÉRÉS DANS LES PÉNITENCIERS DE 1879 A 1894 ET LEUR USAGE ANTERIEUR D'ALCOOL.

ANNÉE.	DEGRÉ D'INSTRUCTION.								USAGE ALCOOLIQUE.							
	Ne sachant pas lire.		Sachant lire seulement.		Sachant lire et écrire.		Non indiquée.		Abstèmes.		Usage modéré.		Usage immodéré.		Non indiquée.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
1879.....	154	3	73	7	348	3	18		73	4	186	6	245	1	89	2
1880.....	106	1	86	2	270	10	17	2	65	1	140	6	188	5	86	3
1881.....	118	8	40	2	210	5	84	2	50	4	192	10	131	1	7	2
1882.....	67	2	17		145	7	82	5	24	1	126	7	79	1	8	5
1883.....	61	2	19		157	9	166	3	17	2	132	4	88	5	70	3
1884.....	44	6	19	5	145	6	116	8	22	6	114	5	72	6	116	8
1885.....	84	8	19	5	203	17	137	9	37	2	180	16	89	12	137	9
1886.....	65	5	19		255	5			12	2	250	6	75	4	175	4
1887.....	39	4	26		187		95		21		158	4	73		95	
1888.....	38	2	12	1	205	9	88	4	41	2	151	3	63	7	89	3
1889.....	67	3	19		223	3	115	3	9		198	1	99	6	118	2
1890.....	52	5	9		238	6	123	2	14	1	179	5	105	6	123	2
1891.....	58	3	21	1	206	16	106	3	8	1	166	8	111	11	106	3
1892.....	55	2	10		184	4	126	6	4		131	4	111	5	126	6
1893.....	38	1	13		155	13	124	8	9	1	117	12	80	2	124	7
1894.....	53		16		227	9	132	2	18	2	168	6	110	1	132	2

1657. Le tableau suivant indique la valeur, les recettes et les dépenses des pénitenciers de 1883 à 1894. Les recettes proviennent du travail des détenus et de diverses autres sources :—

VALEUR, RECETTES ET DÉPENSES DES PÉNITENCIERS, DE 1883 À 1894.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.				PÉNITENCIER DE MANITOBA.			
ANNÉE.	Valeur des constructions, matériel, etc.	Recettes.	Dépenses.	ANNÉE.	Valeur des constructions, matériel, etc.	Recettes.	Dépenses.
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
1883.....	1,214,696	19,458	102,916	1883.....	185,099	4,068	36,165
1884.....	1,220,650	14,979	98,613	1884.....	232,926	5,614	47,719
1885.....	1,228,895	10,929	98,183	1885.....	247,316	6,169	46,382
1886.....	1,262,016	12,675	99,218	1886.....	264,770	331	58,597
1887.....	1,281,305	11,908	107,788	1887.....	258,640	734	47,546
1888.....	847,693	1,646	113,039	1888.....	315,907	1,906	50,727
1889.....	894,692	2,100	118,321	1889.....	329,134	1,912	50,852
1890.....	948,486	2,682	136,877	1890.....	342,976	4,706	51,305
1891.....	1,126,605	1,732	144,816	1891.....	346,193	4,019	54,862
1892.....	1,007,007	3,601	139,386	1892.....	347,170	1,018	49,075
1893.....	1,017,147	3,101	125,142	1893.....	350,712	959	47,818
1894.....	1,157,006	4,008	214,544	1894.....	355,033	1,736	45,066

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT DE PAUL.				PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
ANNÉE.	Valeur des constructions, matériel, etc.	Recettes.	Dépenses.	ANNÉE.	Valeur des constructions, matériel, etc.	Recettes.	Dépenses.
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
1883.....	455,412	1,377	85,253	1883.....	176,409	38	19,848
1884.....	460,758	1,620	82,610	1884.....	227,902	141	28,207
1885.....	470,811	927	77,948	1885.....	244,007	1,041	27,777
1886.....	603,174	836	78,123	1886.....	249,668	1,089	33,026
1887.....	618,553	1,603	79,500	1887.....	280,516	2,456	34,723
1888.....	706,635	1,621	80,468	1888.....	290,395	751	35,353
1889.....	718,098	1,547	82,680	1889.....	306,251	195	36,882
1890.....	805,784	1,239	82,886	1890.....	327,139	653	41,736
1891.....	830,024	1,037	87,436	1891.....	347,821	489	37,840
1892.....	881,018	1,230	87,148	1892.....	343,987	472	36,712
1893.....	904,846	1,168	86,780	1893.....	348,120	879	41,877
1894.....	930,759	1,240	89,243	1894.....	320,446	586	43,272

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.				RÉCAPITULATION.			
ANNÉE.	Valeur des constructions, matériel, etc.	Recettes.	Dépenses.	ANNÉE.	Valeur des constructions, matériel, etc.	Recettes.	Dépenses.
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
1883.....	341,155	1,101	41,860	1883.....	2,372,771	26,042	286,042
1884.....	357,666	706	45,775	1884.....	2,449,902	23,060	302,924
1885.....	358,660	570	43,332	1885.....	2,549,689	19,636	293,622
1886.....	401,841	2,069	42,515	1886.....	2,781,469	17,000	311,479
1887.....	401,999	3,162	42,982	1887.....	2,841,013	19,863	312,539
1888.....	405,821	3,757	42,248	1888.....	2,566,451	9,681	321,835
1889.....	412,507	5,500	41,695	1889.....	2,660,683	11,254	330,430
1890.....	414,332	4,641	44,116	1890.....	2,838,717	13,921	356,920
1891.....	421,180	5,792	47,117	1891.....	3,071,823	13,069	372,071
1892.....	421,776	2,837	43,465	1892.....	3,000,958	9,158	355,786
1893.....	421,135	3,903	44,876	1893.....	3,041,960	10,010	346,493
1894.....	421,656	4,068	45,999	1894.....	3,184,900	11,638	438,124

1658. Le tableau suivant indique le nombre des détenus dans les prisons communes sous la juridiction des provinces, aux dates indiquées :—

CRIMINELS DÉTENUS DANS LES PRISONS PROVINCIALES DU CANADA.

PROVINCES.	Nombre des prisons.	Date.	NOMBRE DES DÉTENUS		Total.
			Sexe masc.	Sexe fém.	
Ontario.....	*55	30 sept. 1893..	862	250	1,112
Québec.....	24	31 déc. 1893..	368	199	567
Nouvelle-Ecosse.....	†30	30 juin 1894..	139	12	151
Nouveau-Brunswick.....	14	30 " 1894..	45	6	51
Manitoba.....	‡3	31 déc. 1893..	392	31	423
Colombie-Britannique.....	4	31 oct. 1893..	154
Ile du Prince-Edouard.....	3	30 juin 1892..	20	4	24
Les Territoires (Régina).....	9	30 " 1894..	71	3	74

* Y compris 10 détentions au violon ; la prison centrale et l'établissement Mercer d'éducation correctionnelle, et l'école d'éducation correctionnelle, d'Ontario, Penetanguishene.

† Y compris quatre détentions au violon.

‡ Nombre total des criminels incarcérés dans l'année.

Les gouvernements des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ne donnent pas le relevé des criminels dans leurs prisons ; nous avons dû, en conséquence, nous adresser aux shérifs des divers comtés, lesquels se sont presque tous rendus à notre demande, et nous devons les remercier de leur obligeance. Trois comtés (Carleton, Madawaska et Westmoreland) du Nouveau-Brunswick, et deux comtés (Annapolis et Inverness) de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas fourni de rapports.

STATISTIQUE CRIMINELLE.

1659. L'organisation judiciaire du Canada a été décrite au paragraphe 44.

1660. La loi qui autorise la réunion et l'élaboration des statistiques criminelles est venue en force en 1876. Les renseignements reçus acquièrent chaque année une plus grande valeur, par suite du plus grand soin mis à les recueillir. Toute la matière a été remise à l'étude dans l'année 1893, et le résultat a été qu'on a ajouté au travail les statistiques relatives aux criminels relevant de la police à cheval du Nord-Ouest.

1661. Les statistiques sont élaborées sous deux rubriques : " Infractions donnant lieu à accusation libellée " (" indictable offences ") ; et " Infractions donnant lieu à condamnation sommaire " (" Summary convictions "). Pour employer des formules courtes : " Accusations libellées " et " condamnations sommaires. " La première catégorie comprend les crimes et délits jugés par les tribunaux et jurys, soit en suivant la procédure générale établie par le chapitre 174 des Lois Refondues du Canada, ou la procédure sommaire applicable à certains cas prévus par les lois relatives aux " Poursuites sommaires " aux " Poursuites sommaires de consentement " et aux " jeunes délinquants ", chapitres 175, 176 et 177 des lois refondues du Canada. La seconde catégorie comprend tous les délits de moindre gravité jugés par les juges de paix, magistrats de police, ou magistrats stipendiaires, en vertu du chapitre 178 des Lois Refondues du Canada. (Voir le Code Criminel. Lois de 1892).

1662. Les divers crimes et délits donnant lieu à accusation libellée (“indictment”) et parmi lesquels se rangent les crimes les plus atroces, se répartissent en six classes comme ci-après :—

- Classe I. Crimes et délits contre les personnes.
- II. Crimes et délits contre les propriétés, avec violences.
- III. Crimes et délits contre les propriétés, sans violences.
- IV. Outrages à la propriété.
- V. Faux en écriture, et crimes relatifs à la monnaie.
- VI. Autres crimes et délits non compris dans les classes précédentes.

L'énumération suivante renferme les principales infractions comprises dans chaque classe :—

CLASSE I.—CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PERSONNES.

Meurtre et attentat de meurtre.
Homicide involontaire.
Coups et blessures, etc.
Viol et autres attentats envers les femmes.
Crimes contre nature.
Bigamie.
Enlèvement.
Voies de fait, simples ou graves.
Autres crimes et délits contre les personnes.

CLASSE II.—CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS AVEC VIOLENCES.

Vol avec violences.
Vol avec effraction nocturne, effraction en maisons particulières ou en boutiques.
Autres crimes et délits contre les propriétés avec violences.

CLASSE III.—CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS SANS VIOLENCES.

Vol de chevaux, bestiaux ou moutons.
Vol simple
Détournement.
Recel.
Fraude.

CLASSE IV.—OUTRAGES À LA PROPRIÉTÉ.

Coups et blessures intentionnellement infligés à des chevaux, bestiaux, ou autres destructions de propriétés.
Incendiaires, etc.

CLASSE V.—FAUX EN ÉCRITURE, ET CRIMES RELATIFS À LA MONNAIE.

Faux.
Fausse monnaie.

CLASSE VI.—AUTRES CRIMES ET DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.

Port d'armes illégal.
Contravention aux lois concernant les jeux de hasard, et la vente des boissons enivrantes et aux lois municipales.
Maintien de maisons de désordre.
Parjure.
Contrebande et contraventions aux lois fiscales.
Autres crimes et délits non compris dans les classes précédentes.

1663. Le tableau suivant donne le nombre total des condamnations de toute nature en Canada, suivant les rapports ci-haut mentionnés, dans les années expirées le 30 septembre des années 1887 à 1894 :—

NOMBRE TOTAL DES CONDAMNATIONS EN CANADA, 1887-1894.

INFRACTIONS.	CONDAMNATIONS DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 SEPTEMBRE.							
	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
I. Crimes et délits contre la personne	4,902	4,790	5,284	5,093	4,787	4,864	4,589	4,599
II. Crimes et délits contre la propriété avec violence	208	225	283	276	283	251	362	450
III. Crimes et délits contre la propriété sans violence	2,784	3,437	3,774	3,614	3,614	3,431	3,613	4,126
IV. Outrages à la propriété	176	332	236	247	253	242	386	615
V. Faux en écriture et fausse monnaie.....	43	45	41	46	36	41	46	37
VI. Autres infractions non comprises dans les classes précédentes..	26,340	28,820	28,813	29,264	28,442	26,168	26,657	26,329
Total	34,453	37,649	38,431	38,540	37,415	34,997	35,653	36,156

Depuis la publication du rapport de 1892, on a découvert que les renseignements reçus par la division des statistiques du ministre de l'Agriculture, ne comprenaient les cas instruits dans les Territoires du Nord-Ouest par les inspecteurs de la police à cheval, à l'exception des cas portés en appel et jugés par les juges et magistrats stipendiaires du Nord-Ouest. Ceci connu, le personnel de la division examina les papiers de la police à cheval depuis 1883. Cet examen, qui nécessita un grand travail, a été complété, et le tableau suivant qui donne le nombre des cas qui auraient dû être compris dans les rapports publiés à partir de 1882 a été préparé :—

AFFAIRES INSTRUITES PAR LES MAGISTRATS STIPENDIAIRES ET LES INSPECTEURS DE LA POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

ANNÉES.	ACCUSATIONS LIBELLÉES.			Condammations sommes aires.	Condammations totales.
	Nombre des accusations.	Acquitte- ments.	Condamna- tions.		
1883	29	10	19	165	184
1884	58	36	22	235	257
1885	92	75	17	156	173
1886	56	39	17	314	331
1887	45	28	17	173	190
1888	29	25	4	139	143
1889	32	27	5	172	177
1890	47	36	11	154	165
1891	42	32	10	192	202
1892	77	67	10	286	296

Le nombre des affaires poursuivies devant les magistrats stipendiaires et la police à cheval du Nord-Ouest en 1893 et 1894 n'est pas donné séparément, mais se trouve compris dans les rapports généraux des Territoires.

1664. Il ne faut pas perdre de vue que le nombre des condamnations ne représente pas un nombre égal de criminels, car chaque individu condamné plus d'une fois dans l'année, que ce soit pour la même infraction, ou pour des infractions de nature différente, est compté chaque fois comme personne distincte. Or, il est bien connu, que les mêmes individus sont condamnés plusieurs fois dans l'année pour des infractions telles que vagabondage, ivresse et autres semblables.

1665. Les chiffres généraux donnés ci-dessus, (non compris les rapports de la police à cheval du Nord-Ouest, à l'exception de 1893 et 1894) se répartissent par province de la manière suivante pour la période 1884-94 :—

NOMBRE TOTAL DES CONDAMNATIONS DE TOUTE NATURE DANS LES DIVERSES PROVINCES DANS LES ANNÉES 1884 À 1894, ET NATURE DES PEINES PRONONCÉES.

PROVINCES.	Année expirée le 30 sept.	Nombre total des condamnations.	PEINES.					
			Condamnés				A la mort.	Peines diverses
			Aupénitencier.	A la prison ou à l'amend.	A l'école correctionnelle.	A la mort.		
Ontario.....	1884	16,284	159	15,864	73	6	182	
	1885	20,097	211	19,392	74	2	418	
	1886	19,174	227	18,339	79	2	527	
	1887	20,630	148	20,005	91	1	385	
	1888	23,017	158	22,148	128	2	581	
	1889	22,527	186	21,447	122	2	770	
	1890	21,301	173	20,171	89	5	863	
	1891	19,389	172	18,351	79	3	784	
	1892	17,081	101	16,087	96	797	
	1893	17,362	167	16,223	102	3	867	
	1894	16,715	275	15,145	117	3	1,175	
	Québec.....	1884	6,192	121	5,901	76	94
1885		7,223	114	6,479	81	1	548	
1886		7,854	135	7,190	72	457	
1887		8,527	101	7,909	69	448	
1888		9,190	110	8,415	83	582	
1889		9,521	140	8,583	129	1	668	
1890		10,301	110	9,158	107	2	924	
1891		10,743	132	9,031	115	2	1,463	
1892		10,493	146	8,565	74	1,708	
1893		9,762	104	8,247	28	1,383	
1894		10,847	146	9,290	46	1,365	
Nouvelle-Ecosse.....		1884	1,420	15	1,401	1	3
	1885	1,701	40	1,634	4	23	
	1886	1,542	24	1,402	2	114	
	1887	1,266	34	1,138	7	1	86	
	1888	1,203	22	1,151	5	1	24	
	1889	1,373	40	1,299	20	1	83	
	1890	1,479	41	1,360	8	70	
	1891	1,478	38	1,353	6	81	
	1892	1,619	45	1,456	17	101	
	1893	1,954	49	1,802	33	70	
1894	2,439	46	2,319	14	60		

NOMBRE TOTAL DES CONDAMNATIONS—Suite.

PROVINCES.	Année expi- ree le 30 sept.	Nombre total des condam- nations.	PEINES.				Pei- nes di- verses
			Condamnés			A la mort.	
			Au pé- nitencier.	A la pri- son ou à l'a- mendé.	A l'école correc- tionnelle		
Nouveau-Brunswick	1884	2,456	23	2,430	1	3
	1885	2,047	26	2,004	16
	1886	2,176	22	2,143	11
	1887	1,860	23	1,817	20
	1888	2,072	25	2,006	41
	1889	2,246	21	2,168	57
	1890	2,597	22	2,528	47
	1891	2,540	5	2,502	33
	1892	2,267	19	2,207	1	40
	1893	2,423	18	2,371	1	33
	1894	2,205	17	2,133	1	45
	1884	2,148	10	2,133	9	5
	1885	1,683	18	1,648	17
	1886	1,411	15	1,330	66
	1887	891	11	845	35
	1888	748	6	683	1	58
	1889	1,115	12	1,015	1	87
	1890	993	18	928	47
1891	997	15	889	1	92	
1892	1,228	12	1,142	73	
1893	1,300	19	1,196	1	84	
1894	1,176	26	1,029	2	119	
1884	485	13	469	1	2	
1885	297	19	276	2	
1886	999	32	935	4	28	
1887	732	18	697	2	15	
1888	799	25	760	2	12	
1889	882	34	835	3	10	
1890	1,081	20	1,031	3	29	
1891	1,360	32	1,320	2	6	
1892	1,321	22	1,249	2	48	
1893	1,744	40	1,496	4	202	
1894	1,437	28	1,168	4	234	
1884	527	4	521	2	
1885	698	694	4	
1886	658	654	1	4	
1887	510	4	506	3	
1888	469	467	1	1	
1889	535	4	528	3	
1890	477	6	464	7	
1891	555	7	546	2	
1892	576	4	569	4	
1893	359	1	358	3	
1894	461	8	452	1	
1884	39	10	22	4	
1885	123	62	41	3	
1886	60	10	40	4	
1887	37	4	31	7	
1888	151	7	133	3	
1889	232	6	210	2	2	
1890	311	20	260	9	
1891	353	19	325	16	
1892	412	15	370	1	31	
1893	749	14	673	9	
1894	876	24	756	2	26	
						62	
						94	
Colombie-Britannique	1884	2,456	23	2,430	1	3
	1885	2,047	26	2,004	16
	1886	2,176	22	2,143	11
	1887	1,860	23	1,817	20
	1888	2,072	25	2,006	41
	1889	2,246	21	2,168	57
	1890	2,597	22	2,528	47
	1891	2,540	5	2,502	33
	1892	2,267	19	2,207	1	40
	1893	2,423	18	2,371	1	33
	1894	2,205	17	2,133	1	45
	1884	2,148	10	2,133	9	5
	1885	1,683	18	1,648	17
	1886	1,411	15	1,330	66
	1887	891	11	845	35
	1888	748	6	683	1	58
	1889	1,115	12	1,015	1	87
	1890	993	18	928	47
1891	997	15	889	1	92	
1892	1,228	12	1,142	73	
1893	1,300	19	1,196	1	84	
1894	1,176	26	1,029	2	119	
1884	485	13	469	1	2	
1885	297	19	276	2	
1886	999	32	935	4	28	
1887	732	18	697	2	15	
1888	799	25	760	2	12	
1889	882	34	835	3	10	
1890	1,081	20	1,031	3	29	
1891	1,360	32	1,320	2	6	
1892	1,321	22	1,249	2	48	
1893	1,744	40	1,496	4	202	
1894	1,437	28	1,168	4	234	
1884	527	4	521	2	
1885	698	694	4	
1886	658	654	1	4	
1887	510	4	506	3	
1888	469	467	1	1	
1889	535	4	528	3	
1890	477	6	464	7	
1891	555	7	546	2	
1892	576	4	569	4	
1893	359	1	358	3	
1894	461	8	452	1	
1884	39	10	22	4	
1885	123	62	41	3	
1886	60	10	40	4	
1887	37	4	31	7	
1888	151	7	133	3	
1889	232	6	210	2	2	
1890	311	20	260	9	
1891	353	19	325	16	
1892	412	15	370	1	31	
1893	749	14	673	9	
1894	876	24	756	2	26	
						62	
						94	
Ile du Prince-Edouard	1884	2,456	23	2,430	1	3
	1885	2,047	26	2,004	16
	1886	2,176	22	2,143	11
	1887	1,860	23	1,817	20
	1888	2,072	25	2,006	41
	1889	2,246	21	2,168	57
	1890	2,597	22	2,528	47
	1891	2,540	5	2,502	33
	1892	2,267	19	2,207	1	40
	1893	2,423	18	2,371	1	33
	1894	2,205	17	2,133	1	45
	1884	2,148	10	2,133	9	5
	1885	1,683	18	1,648	17
	1886	1,411	15	1,330	66
	1887	891	11	845	35
	1888	748	6	683	1	58
	1889	1,115	12	1,015	1	87
	1890	993	18	928	47
1891	997	15	889	1	92	
1892	1,228	12	1,142	73	
1893	1,300	19	1,196	1	84	
1894	1,176	26	1,029	2	119	
1884	485	13	469	1	2	
1885	297	19	276	2	
1886	999	32	935	4	28	
1887	732	18	697	2	15	
1888	799	25	760	2	12	
1889	882	34	835	3	10	
1890	1,081	20	1,031	3	29	
1891	1,360	32	1,320	2	6	
1892	1,321	22	1,249	2	48	
1893	1,744	40	1,496	4	202	
1894	1,437	28	1,168	4	234	
1884	527	4	521	2	
1885	698	694	4	
1886	658	654	1	4	
1887	510	4	506	3	
1888	469	467	1	1	
1889	535	4	528	3	
1890	477	6	464	7	
1891	555	7	546	2	
1892	576	4	569	4	
1893	359	1	358	3	
1894	461	8	452	1	
1884	39	10	22	4	
1885	123	62	41	3	
1886	60	10	40	4	
1887	37	4	31	7	
1888	151	7	133	3	
1889	232	6	210	2	2	
1890	311	20	260	9	
1891	353	19	325	16	
1892	412	15	370	1	31	
1893	749	14	673	9	
1894	876	24	756	2	26	
						62	
						94	
Les Territoires	1884	2,456	23	2,430	1	3
	1885	2,047	26	2,004	16
	1886	2,176	22	2,143	11
	1887	1,860	23	1,817	20
	1888	2,072	25	2,006	41
	1889	2,246	21	2,168	57
	1890	2,597	22	2,528	47
	1891	2,540	5	2,502	33
	1892	2,267	19	2,207	1	40
	1893	2,423	18	2,371	1	33
	1894	2,205	17	2,133	1	45
	1884	2,148	10	2,133	9	5

1666. Sur le nombre total des condamnations en 1894, 5,258 étaient pour des infractions donnant lieu à accusation libellée, ce qui donne 628 de plus qu'en 1893.

1667. Le tableau suivant donne le nombre des accusés, de ceux détenus pour cause d'aliénation mentale, le nombre des condamnés, et le rapport des condamnations aux mises en accusation. On verra que le rapport des condamnations aux mises en accusation a été en 1894 beaucoup plus fort que la moyenne :—

ACCUSATIONS LIBELLÉES.

ANNÉE.	Accusés.	Détenus pour cause d'aliénation mentale.	Condamnés.	Rapport pour 100 des condamnations aux mises en accusations.
1884.....	4,400	6	2,506	57·0
1885.	5,518	12	3,797	67·9
1886.	5,497	11	3,509	63·9
1887.	4,770	6	3,253	68·2
1888.	5,867	12	3,747	62·8
1889.	6,314	9	4,208	66·6
1890.	5,819	10	3,934	67·6
1891.	5,988	10	3,964	66·2
1892.	5,925	9	4,030	68·0
1893.	6,766	9	4,630	68·4
1894.	7,601	14	5,258	69·1
Moyenne.....	5,860	10	3,894	66·4

1668. Dans les tableaux suivants le nombre des condamnations seulement est donné, chaque condamnation étant censée représenter un individu :—

NOMBRE DES CONDAMNATIONS SUR ACCUSATION LIBELLÉE, ET NOMBRE DES CONDAMNATIONS SOMMAIRES
DANS CHAQUE PROVINCE DANS LES ANNEES 1884-94.

CONDAMNATIONS SUR ACCUSATION LIBELLÉE.

PROVINCES.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Ontario.....	1,436	2,090	2,016	1,807	2,144	2,318	2,123	2,046	2,064	2,315	2,682
Québec.....	790	1,218	989	1,023	1,201	1,361	1,220	1,356	1,338	1,374	1,653
Nouvelle-Ecosse.....	37	120	101	170	80	131	126	124	150	199	182
Nouveau-Brunswick.....	47	80	65	54	71	80	79	96	93	121	109
Manitoba.....	90	101	77	70	67	93	91	93	82	168	186
Colombie-Britannique.....	27	55	169	96	122	146	183	145	187	294	236
Ile du Prince-Edouard.....	40	15	39	18	13	22	20	29	31	24	39
Les Territoires.....	39	118	53	15	49	57	92	75	85	135	171
Total.....	2,506	3,797	3,509	3,253	3,747	4,208	3,934	3,964	4,030	4,630	5,258

CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Ontario.....	14,848	18,007	17,158	18,823	20,873	20,209	19,178	17,343	15,017	15,047	14,033
Québec.....	5,402	6,005	6,865	7,504	7,989	8,160	9,081	9,387	9,155	8,388	9,194
Nouvelle-Ecosse.....	1,383	1,581	1,441	1,096	1,123	1,242	1,353	1,354	1,469	1,755	2,257
Nouveau-Brunswick.....	2,409	1,967	2,111	1,806	2,001	2,166	2,518	2,444	2,174	2,302	2,096
Manitoba.....	2,058	1,581	1,334	821	681	1,022	902	904	1,146	1,132	990
Colombie-Britannique.....	458	243	830	636	677	736	898	1,215	1,134	1,450	1,201
Ile du Prince-Edouard.....	487	683	619	492	456	513	457	526	545	335	422
Les Territoires.....		5	7	22	102	175	219	278	327	614	705
Total.....	27,045	30,072	30,365	31,200	33,902	34,223	34,606	33,451	30,967	31,023	30,898
Grand total.....	29,551	33,869	33,874	34,453	37,649	38,431	38,540	37,415	34,997	35,653	36,156

1669. Le tableau suivant donne le nombre des condamnations pour chaque classe d'infraction : —

NOMBRE DES CONDAMNATIONS, 1884-94.

SUR ACCUSATION LIBELLÉE.

INFRACTIONS.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Meurtres, tentatives de meurtres et homicides involontaires.	23	30	33	26	24	32	28	19	13	26	33
Viols et autres attentats envers les fem.	52	136	94	60	78	87	104	107	116	110	71
Autres attentats envers les personnes..	411	675	610	656	720	878	747	781	901	992	1,064
Vols avec violence, avec effractions, et effractions en maisons particulières et boutiques.....	228	222	255	208	225	283	276	283	251	362	450
Vols de chevaux, bestiaux et moutons..	38	57	26	43	34	41	33	47	46	51	37
Autres crimes et délits contre la propr.	1,444	2,238	2,096	1,999	2,342	2,650	2,469	2,505	2,459	2,821	3,303
Autres crimes et délits.	128	174	103	96	111	88	78	63	84	119	119
Autres infractions de moindre gravité..	182	265	292	165	213	149	199	159	160	149	181
Total.....	2,506	3,797	3,509	3,253	3,747	4,208	3,934	3,964	4,030	4,630	5,258

CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

Délits divers contre la personne.	3,795	4,216	4,465	4,160	3,968	4,287	4,212	3,880	3,834	3,461	3,431
Délits divers contre la propriété.	2,087	1,517	1,330	923	1,399	1,329	1,370	1,361	1,177	1,130	1,415
Infractions aux règlements municipaux et autres infractions légères.....	11,286	13,093	13,414	14,423	15,728	14,766	14,979	15,213	14,541	14,781	14,494
Ivresse.....	9,877	11,246	11,156	11,694	12,807	13,841	14,045	12,997	11,415	11,651	11,558
Total.....	27,045	30,072	30,365	31,200	33,902	34,223	34,606	33,451	30,967	31,023	30,898
Grand total.....	29,551	33,869	33,874	34,453	37,649	38,431	38,540	37,415	34,997	35,653	36,156

1670. Le tableau suivant indique le nombre des personnes mises en accusation, acquittées, détenus pour cause d'aliénation mentale, et le nombre et le rapport pour cent des condamnations aux accusations, en 1893 et 1894 :—

ACCUSATIONS LIBELLÉES, 1893.

INFRACTIONS.	NOMBRE DES PERSONNES.				Rapport p. 100 des condamnations aux accusations.
	Mises en accusation	Acquit-tées.	Détenues pour cause d'aliénat. mentale.	Con-damnées.	
1 Crimes et délits contre la personne	1,701	526	6	1,128	66·31
2 Crimes et délits contre la propriété avec violence.....	501	137	362	72·25
3 Crimes et délits contre la propriété sans violence.....	4,017	1,191	3	2,801	69·72
4 Outrages à la propriété.....	127	58	68	53·54
5 Faux en écriture et fausse monnaie.....	73	27	46	63·01
6 Autres infractions non comprises dans les classes précédentes.....	347	114	225	64·84
Total.....	6,766	2,053	9	4,630	68·43

1894.

1 Crimes et délits contre la personne	1,681	491	7	1,168	69·48
2 Crimes et délits contre la propriété avec violence.....	664	211	1	450	67·77
3 Crimes et délits contre la propriété sans violence.....	4,679	1,385	2	3,270	69·89
4 Outrages à la propriété.....	128	68	2	56	43·75
5 Faux en écriture et fausse monnaie.....	55	16	37	67·27
6 Autres infractions non comprises dans les classes précédentes.....	394	111	2	277	70·30
Total.....	7,601	2,282	14	5,258	69·17

TOTAUX DE 1884-1894.

Classe 1.....	14,754	4,804	60	9,742	66·03
“ 2.....	4,676	1,616	1	3,043	65·08
“ 3.....	38,794	12,511	26	26,122	67·34
“ 4.....	1,083	503	7	560	51·71
“ 5.....	693	240	446	64·36
“ 6.....	4,465	1,492	14	2,923	65·46
Total.....	64,465	21,166	108	42,836
Moyenne.....	5,860	1,924	10	3,894	66·45

1671. Le tableau suivant donne les peines prononcées contre les personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusation libellée de 1884 à 1894 :—

PEINES PRONONCÉES CONTRE LES PERSONNES CONDAMNÉES SUR ACCUSATION LIBELLÉE, 1884 A 1894.

PEINES.	1884.	1885.	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.
Mort.	11	11	14	4	9	8	8	7	5	6	11
Pénitencier de deux à cinq ans	267	341	316	249	231	300	284	299	249	274	388
Pénitencier, cinq ans ou plus.	88	148	136	91	117	138	124	119	111	137	173
Pénitencier, à vie.		1	13	3	5	2	2	2	4	1	9
Prison, ou amende au choix.....	362	660	622	543	596	592	568	571	646	817	800
Prison moins d'un an	1,192	1,812	1,731	1,717	1,887	2,109	1,927	1,916	1,881	2,114	2,426
Prison, un an et plus.....	142	206	203	201	180	196	215	184	203	234	263
Établissement d'éducation correctionnelle....	149	159	153	167	216	271	204	201	187	168	190
Peines diverses.	295	459	321	278	506	589	602	665	744	879	998
Total.....	2,506	3,797	3,509	3,253	3,747	4,208	3,934	3,964	4,030	4,630	5,258

1672. Le tableau suivant donne les lieux de naissance des personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusation libellée en 1893 et 1894 :—

LIEUX DE NAISSANCE DES PERSONNES CONDAMNÉES SUR ACCUSATION LIBELLÉE, EN 1893 ET 1894.

1893.

INFRACTIONS.	LIEUX DE NAISSANCE.							
	ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Etats-Unis.	Autres pays étrangers.	Autres possessions britanniques.	Non indiqués
	Angleterre et Pays de Galles.	Irlande.	Ecosse.					
Classe 1.....	59	83	16	747	30	41	4	148
“ 2.....	32	18	8	264	17	8	15
“ 3.....	254	151	49	1,945	135	99	6	162
“ 4.....	8	2	1	48	1	4	4
“ 5.....	4	2	2	30	5	2	1
“ 6.....	16	9	6	119	50	9	2	14
Total.....	373	265	82	3,153	238	163	12	344

1894.

Classe 1.....	69	65	26	695	41	68	6	198
“ 2.....	46	24	8	328	22	8	1	13
“ 3.....	306	149	71	2,234	183	123	1	203
“ 4.....	7	1	44	1	1	2
“ 5.....	5	1	1	28	1	1
“ 6.....	14	19	1	185	21	7	30
Total.....	447	259	107	3,514	269	206	9	447

TOTAUX DE 1893-1894.

Classe 1.....	699	854	210	6,573	401	413	32	660
“ 2.....	253	164	63	2,183	221	78	8	73
“ 3.....	2,483	1,723	522	18,145	1,399	792	53	1,005
“ 4.....	51	32	18	396	18	15	3	27
“ 5.....	61	22	20	259	45	19	7	13
“ 6.....	258	223	65	1,815	307	67	8	180
Total.....	3,805	3,018	898	29,371	2,391	1,384	111	1,958
Moyenne.....	346	274	81	2,670	217	126	10	169

RAPPORT POUR 100 DES CONDAMNATIONS PAR LIEU DE NAISSANCE A L'ENSEMBLE DES CONDAMNATIONS DE L'ANNÉE 1894 ET DE LA PÉRIODE 1884-1894.

1894.....	8.50	4.93	2.03	66.83	5.12	4.09	8.50
1884 à 1894.....	8.88	7.05	2.10	68.56	5.58	3.49	4.34

1673. Le tableau suivant donne les professions des personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusation libellée, en 1893 et 1894 :—

PROFESSIONS DES PERSONNES COMDAMNÉES SUR ACCUSATION
LIBELLÉE, EN 1893 ET 1894.

1893.

INFRACTIONS.	Agricul- ture.	Com- merce.	Service domes- tique.	Indus- trie.	Car- rières libérales	Journa- liers.	Non in- diquées.
Classe 1.....	75	130	46	192	10	464	211
“ 2.....	15	7	8	74	6	166	86
“ 3.....	82	274	164	384	34	983	880
“ 4.....	12	9	1	3	20	23
“ 5.....	6	12	3	6	1	15	3
“ 6.....	13	23	5	15	2	54	113
Total.....	203	455	227	674	53	1,702	1,316

1894.

Classe 1.....	86	144	29	170	6	443	290
“ 2.....	6	24	10	73	8	239	90
“ 3.....	104	384	183	507	27	1,126	939
“ 4.....	8	3	6	20	19
“ 5.....	8	6	5	4	12	2
“ 6.....	16	32	19	30	3	61	116
Total.....	228	593	241	791	48	1,901	1,456

TOTAUX DE 1884-1894.

Classe 1.....	803	1,197	414	1,748	185	1,289	
“ 2.....	71	184	81	585	30	642	
“ 3.....	809	2,265	1,555	3,620	287	7,092	
“ 4.....	87	38	15	57	3	159	
“ 5.....	54	123	17	71	33	27	
“ 6.....	163	301	201	318	58	1,152	
Total.....	1,987	4,108	2,283	6,399	596	10,361	
Moyenne.....	181	373	207	582	54	942	

RAPPORT POUR 100 DES CONDAMNATIONS PAR PROFESSION À L'EN-
SEMBLE DES CONDAMNATIONS DE L'ANNÉE 1894 ET
DE LA PÉRIODE 1884-1894.

1894.....	4·34	11·28	4·58	15·04	0·91	36·15	27·69
1884 à 1894.....	4·64	9·59	5·33	14·94	1·39	39·92	24·19

1674. Le tableau suivant donne l'âge des personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusations libellées en 1893 et 1894 :—

AGES DES PERSONNES CONDAMNÉES SUR ACCUSATION LIBELLÉE, EN
1893 ET 1894.
1893.

INFRACTIONS.	AGES.									
	Moins de 16 ans.		De 16 à 21 ans.		De 21 à 40 ans.		40 ans et plus.		Non indiqués.	
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.
Classe 1.....	26	2	99	3	594	43	194	9	156	2
“ 2.....	63	81	177	3	22	16
“ 3.....	525	33	492	45	1,101	67	315	54	161	8
“ 4.....	8	1	11	26	1	15	5	1
“ 5.....	1	11	21	12	1
“ 6.....	8	1	18	8	82	54	31	6	15	2
Total.....	631	37	712	56	2,001	168	589	69	354	13

1894.

Classe 1.....	31	99	6	551	40	186	19	233	3
“ 2.....	57	134	206	1	26	26
“ 3.....	553	23	655	47	1,286	93	330	51	228	4
“ 4.....	9	1	13	23	1	6	3
“ 5.....	2	8	23	4
“ 6.....	8	3	24	16	88	49	41	11	28	9
Total.....	660	27	933	69	2,177	184	589	81	522	16

TOTAUX DE 1884-1894.

Classe 1.....	240	10	1,085	46	5,432	283	1,706	108	805	25
“ 2.....	473	5	823	3	1,403	28	183	2	121	1
“ 3.....	4,767	252	4,670	425	10,655	913	2,916	417	1,090	37
“ 4.....	96	10	90	4	195	11	100	7	46	1
“ 5.....	7	2	64	2	261	7	73	2	18
“ 6.....	126	47	232	163	1,061	518	379	132	229	78
Total.....	5,689	326	6,964	643	18,962	1,760	5,357	668	2,309	142
Moyenne.....	517	30	633	58	1,724	160	487	61	13

RAPPORT POUR 100 DES CONDAMNATIONS PAR AGE A L'ENSEMBLE DES
CONDAMNATIONS DE L'ANNÉE 1894 ET DE LA PERIODE 1884-1894.

1894.....	13·06	19·05	44·90	12·74	10·23
1884 à 1894.....	14·04	17·76	48·37	14·06	5·72

1675. Le tableau suivant donne le degré d'instruction des personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusation libellée en 1893 et 1894 :—

DEGRÉ D'INSTRUCTION DES PERSONNES CONDAMNÉES SUR ACCUSATION LIBELLÉE, EN 1893 ET 1894.

1893.

INFRACTIONS.	Condamnations.	DEGRÉ D'INSTRUCTION.			
		Supérieur.	Elémentaire	Ne sachant ni lire ni écrire.	Non indiqué.
Classe 1.....	1,128	15	766	194	153
“ 2.....	362	3	274	71	14
“ 3.....	2,801	61	2,014	542	184
“ 4.....	68	44	19	5
“ 5.....	46	6	35	4	1
“ 6.....	225	5	162	43	15
Total.....	4,630	90	3,295	873	372

1894.

Classe 1.....	1,168	16	801	155	196
“ 2.....	450	1	361	67	21
“ 3.....	3,270	83	2,479	516	192
“ 4.....	56	40	15	1
“ 5.....	37	2	32	3
“ 6.....	277	8	209	40	20
Total.....	5,258	110	3,923	793	433

TOTAUX DE 1884-1894.

Classe 1.....	9,742	149	7,222	1,538	831
“ 2.....	3,043	19	2,361	491	172
“ 3.....	26,122	342	19,470	4,675	1,637
“ 4.....	560	2	383	108	67
“ 5.....	466	45	361	18	22
“ 6.....	2,923	60	2,120	458	285
Total.....	42,836	617	31,917	7,288	3,014
Moyenne.....	3,894	56	2,901	662	274

RAPPORT POUR 100 DES CONDAMNATIONS PAR DEGRÉ D'INSTRUCTION À L'ENSEMBLE DES CONDAMNATIONS DE 1894 ET DE LA PÉRIODE DE 1884-1894.

1894.....	2.09	74.59	15.08	8.24
1884 à 1894.....	1.44	74.51	17.01	7.04

1676. Le tableau suivant donne le séjour habituel, à la ville ou à la campagne, et la consommation alcoolique des personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusation libellée en 1893 et 1894 :—

SÉJOUR ET CONSOMMATION ALCOOLIQUE DES PERSONNES CONDAMNÉES SUR ACCUSATION LIBELLÉE, EN 1893 ET 1894.

1893.

INFRACTIONS.	SÉJOUR HABITUEL.			CONSOMMATION ALCOOLIQUE.		
	A la ville.	A la campagne.	Non indiqué.	Modérée.	Immodérée.	Non indiquée.
Classe 1.....	779	221	128	414	550	164
“ 2.....	279	74	9	204	138	20
“ 3.....	2,214	451	136	1,659	976	166
“ 4.....	36	31	1	51	12	5
“ 5.....	31	14	1	30	12	4
“ 6.....	160	55	10	163	50	12
Total.....	3,499	846	285	2,521	1,738	371

1894.

Classe 1.....	761	217	190	432	539	197
“ 2.....	376	61	13	287	137	26
“ 3.....	2,601	484	185	1,940	1,176	154
“ 4.....	28	27	1	30	19	7
“ 5.....	20	16	1	27	9	1
“ 6.....	198	59	20	141	114	22
Total.....	3,984	864	410	2,857	1,994	407

TOTAUX DE 1884-1894.

Classe 1.....	7,043	2,289	410	3,894	4,847	1,001
“ 2.....	2,437	565	41	1,571	1,173	299
“ 3.....	21,225	4,267	630	13,696	9,510	2,916
“ 4.....	303	248	9	318	150	92
“ 5.....	301	135	10	272	136	38
“ 6.....	2,245	593	85	1,466	1,051	406
Total.....	33,554	8,097	1,185	21,217	16,867	4,752
Moyenne.....	3,050	736	108	1,929	1,533	432

RAPPORT POUR 100 DES CONDAMNATIONS PAR SÉJOUR ET PAR DEGRÉ DE CONSOMMATION ALCOOLIQUE À L'ENSEMBLE DES CONDAMNATIONS DE 1894 ET DE LA PÉRIODE DE 1884-1894.

1894.....	15·77	16·43	7·80	54·34	37·92	7·74
1884 à 1894.....	78·33	18·90	2·77	49·53	39·37	11·10

1677. Le tableau suivant indique la religion des personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusation libellée en 1893 et 1894 :—

RELIGION DES PERSONNES CONDAMNÉES SUR ACCUSATION LIBELLÉE EN 1893-1894.

1893.

INFRACTIONS.	RELIGIONS.							
	Bap- tistes.	Catho- liques romains	Angli- cans.	Métho- distes.	Presby- tériens.	Protes- tants.	Autres confes- sions.	Non indiquée.
Classe 1	20	555	121	109	66	73	27	157
“ 2	14	167	69	40	31	7	19	15
“ 3	82	1,208	558	282	201	160	144	166
“ 4	1	20	19	6	2	3	13	4
“ 5	3	17	7	7	8	1	2	1
“ 6	9	77	34	23	16	43	8	15
Total.....	129	2,044	808	467	324	287	213	358

1894.

Classe 1	22	523	133	75	71	89	45	210
“ 2	13	203	114	38	27	18	13	24
“ 3	99	1,380	628	321	262	194	180	206
“ 4	2	21	11	3	5	6	6	2
“ 5	1	9	6	7	4	4	5	1
“ 6	14	146	25	24	7	17	12	32
Totals.....	151	2,282	917	468	376	328	261	475

TOTAUX DE 1884-94.

Classe 1	205	4,909	1,306	867	653	763	368	671
“ 2	95	1,458	563	314	232	147	108	126
“ 3	695	12,330	4,637	2,699	1,891	1,564	1,131	1,175
“ 4	14	190	94	74	50	39	51	48
“ 5	16	137	90	73	57	29	26	18
“ 6	94	1,204	469	361	213	238	118	226
Total.....	1,119	20,228	7,159	4,388	3,096	2,780	1,802	2,264
Moyenne.....	102	1,839	651	399	281	253	164	206

RAPPORT POUR 100 DES CONDAMNATIONS PAR RELIGION À L'ENSEMBLE DES CONDAMNATIONS DE L'ANNÉE 1894 ET DE LA PÉRIODE 1884-1894.

1894.....	2·87	43·40	17·44	8·90	7·15	6·24	5·00	9·00
884 à 1894.....	2·61	47·22	16·71	10·24	7·23	6·49	4·21	5·29

1678. Le tableau suivant donne le sexe et l'état civil des personnes condamnées pour infractions donnant lieu à accusation libellée en 1893 et 1894 :

SEXE ET ETAT CIVIL DES PERSONNES CONDAMNÉES SUR ACCUSATION LIBELLÉE, EN 1893 ET 1894.

1893.

INFRACTIONS.	SEXE.		ETAT CIVIL.			
	Masculin.	Féminin.	Mariées.	Célibataires.	Veufs eu veuves.	Non indiqué.
Classe 1.....	1,069	59	439	518	27	144
“ 2.....	359	3	73	270	4	15
“ 3.....	2,594	207	566	1,981	74	180
“ 4.....	65	3	21	42	2	3
“ 5.....	46	21	22	2	1
“ 6.....	154	71	57	101	6	61
Total.....	4,287	343	1,177	2,934	115	404

1894.

Classe 1.....	1,100	68	442	508	21	197
“ 2.....	449	1	55	375	7	13
“ 3.....	3,052	218	633	2,339	98	200
“ 4.....	54	2	21	33	1	1
“ 5.....	37	8	28	1
“ 6.....	189	88	110	122	14	31
Total.....	4,881	377	1,269	3,405	141	443

TOTAUX DE 1884-1894.

Classe 1.....	9,270	472	3,933	4,942	215	652
“ 2.....	3,004	39	454	2,468	35	86
“ 3.....	24,078	2,044	5,436	18,906	756	1,024
“ 4.....	527	33	165	346	15	34
“ 5.....	434	12	164	253	14	15
“ 6.....	1,979	944	899	1,645	103	276
Total.....	39,292	3,544	11,051	28,560	1,138	2,087
Moyenne.....	3,572	322	1,005	2,597	103	190

RAPPORT POUR 100 DES CONDAMNATIONS PAR SEXE ET ETAT CIVIL A L'ENSEMBLE DE 1894 ET DE LA PÉRIODE 1884-1894.

1894.....	92·83	7·17	24·13	64·76	2·68	8·43
1884 à 1894.....	91·73	8·27	25·80	66·67	2·66	4·87

1679. Le tableau suivant donne l'âge des jeunes délinquants condamnés pour infractions donnant lieu à accusation libellée, par province, en 1893 et 1894 :—

AGES DES JEUNES DÉLINQUANTS CONDAMNÉS SUR ACCUSATION
LIBELLÉE, EN 1893 ET 1894.

1893.

PROVINCES.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
Ontario.....	410	16	420	37
Québec.....	148	21	206	11
Nouvelle-Ecosse.....	35	31	3
Nouveau-Brunswick.....	20	12	1
Manitoba.....	5	18
Colombie-Britannique.....	11	19	4
Ile du Prince-Edouard.....	2	3
Les Territoires.....	3
Total.....	631	37	712	56

1894.

Ontario.....	359	13	571	50
Québec.....	220	13	244	12
Nouvelle-Ecosse.....	22	1	19	4
Nouveau-Brunswick.....	19	15
Manitoba.....	17	40	2
Colombie-Britannique.....	9	25	1
Ile du Prince-Edouard.....	11	7
Les Territoires.....	3	12
Total.....	660	27	933	69

TOTAUX DE 1884-1894.

Ontario.....	3,635	162	4,282	418
Québec.....	1,563	148	1,869	157
Nouvelle-Ecosse.....	136	7	191	25
Nouveau Brunswick.....	194	5	219	16
Manitoba.....	92	3	177	7
Colombie-Britannique.....	34	110	12
Ile du Prince-Edouard.....	28	1	48	7
Les Territoires.....	11	68	1
Total.....	5,693	326	6,964	643
Moyenne.....	518	30	633	58

1680. Les jeunes délinquants ont fourni 32 pour 100 des condamnations totales pour infraction donnant lieu à accusation libellée dans l'année 1894, et 31·80 pour 100 de celles de la période 1884 à 1894 inclusivement.

1681. Le tableau suivant donne l'âge des jeunes délinquants condamnés sur accusation libellée en 1893 et 1894 par classe d'infraction.

AGES DES JEUNES DÉLINQUANTS CONDAMNÉS SUR ACCUSATION LIBELLÉE, EN 1893 ET 1894.

1893.

INFRACTIONS.	MOINS DE 16 ANS.		DE 16 ET AU-DESSOUS DE 21 ANS.	
	Garçons	Filles.	Garçons	Filles.
1. Crimes et délits contre la personne	26	2	99	3
2. Crimes et délits contre la propriété avec violence...	63	81
3. Crimes et délits contre la propriété sans violence...	525	33	492	45
4. Outrages à la propriété	8	1	11
5. Faux en écriture et fausse monnaie	1	11
6. Autres infractions non comp. dans les classes précéd.	8	1	18	8
Total	631	37	712	56

1894.

1. Crimes et délits contre la personne	31	99	6
2. Crimes et délits contre la propriété avec violence...	57	134
3. Crimes et délits contre la propriété sans violence...	553	23	655	47
4. Outrages à la propriété	9	1	13
5. Faux en écriture et fausse monnaie	2	8
6. Autres infractions non comp. dans les classes précéd.	8	3	24	16
Total	660	27	933	69

TOTAUX DE 1884-1894.

1. Crimes et délits contre la personne	240	10	1,085	46
2. Crimes et délits contre la propriété avec violence...	473	5	823	3
3. Crimes et délits contre la propriété sans violence...	4,747	252	4,670	425
4. Outrages à la propriété	100	10	90	4
5. Faux en écriture et fausse monnaie	7	2	64	2
6. Autres infractions non comp. dans les classes précéd.	126	47	232	163
Total	5,693	326	6,964	643
Moyenne	518	30	633	58

1682.—TABLEAU DES STATISTIQUES CRIMINELLES, INDIQUANT, PAR CLASSE, LE NOMBRE DES INFRACTIONS ET LA PROPORTION DE CHAQUE CLASSE PAR 10,000 HABITANTS, DANS LES ANNÉES 1881 A 1893.

PROVINCES.	Classes.	1881.		1882.		1883.		1884.		1885.		1886.		1887.		1888.		1889.		1890.		1891.		1892.		1893.		
		Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	Nom. d. infractions.	Rapport p. 100.	
Ile du Prince-Edouard.	I	72	6.61	67	6.15	63	5.78	67	6.15	71	6.51	52	4.77	28	2.57	35	3.21	63	5.78	46	4.22	54	4.95	51	4.67	32	2.93	
	II	25	2.29	29	2.66	1	0.09	4	0.37	1	0.09	7	0.64	16	1.47	12	1.10	1	0.09	2	0.18	4	0.36	1	0.09	1	0.09	
	III	4	0.36	2	0.18	13	1.19	29	2.66	11	1.01	6	0.55	1	0.09	16	1.47	14	1.28	11	1.00	17	1.56	16	1.47	8	0.73	
	IV					1	0.09												3	0.27	3	0.27	8	0.73	8	0.73	8	0.73
	V																		2	0.18								
	VI	426	39.12	416	38.19	452	41.49	427	39.19	613	56.25	593	54.40	465	42.66	422	38.70	453	41.54	412	37.77	483	44.28	499	45.74	359	32.90	
		527	48.39	514	47.19	530	48.65	527	48.37	698	64.05	658	60.37	510	46.78	469	43.01	535	49.06	477	43.73	555	50.87	576	52.79	415	38.03	
Nouvelle-Ecosse.	I	241	5.47	240	5.43	296	6.68	269	6.06	259	5.82	265	5.94	262	5.87	212	4.74	254	5.66	247	5.49	240	5.32	293	6.49	252	5.57	
	II	3	0.04	6	0.14	10	0.22	9	0.20	17	0.38	15	0.34	23	0.51	3	0.07	15	0.33	5	0.11	14	0.31	23	0.51	29	0.64	
	III	130	2.95	121	2.74	132	2.98	163	3.67	131	2.95	127	2.85	98	2.19	83	1.85	127	2.83	120	2.67	101	2.24	111	2.46	99	2.19	
	IV	25	0.57	38	0.86	36	0.81	15	0.34	7	0.16	7	0.16	12	0.27	22	0.49	3	0.07	14	0.31	8	0.18	19	0.29	29	0.64	
	V			1	0.02	1	0.02							2	0.04	1	0.02	2	0.05	3	0.07	2	0.04	1	0.02	5	0.11	
	VI	1,192	27.04	888	20.10	973	21.99	963	21.70	1,287	28.94	1,130	25.35	869	19.45	882	19.70	972	21.66	1,090	24.24	1,113	24.70	1,178	26.08	1,954	43.17	
		1,590	36.07	1,294	29.29	1,448	32.70	1,419	31.98	1,701	38.25	1,544	34.64	1,266	28.34	1,203	26.87	1,373	30.60	1,479	32.89	1,478	32.70	1,619	35.85	2,359	52.12	
Nouveau-Brunswick.	I	237	7.38	298	9.28	391	12.17	335	10.43	294	9.15	357	11.11	311	9.68	310	9.65	358	11.15	337	10.99	287	8.93	318	9.90	256	7.96	
	II	9	0.28	11	0.34	2	0.06	2	0.06	6	0.19	12	0.37	9	0.28	4	0.12	6	0.18	12	0.37	3	0.10	4	0.12	3	0.09	
	III	58	1.80	57	1.77	52	1.62	89	2.77	70	2.18	48	1.52	47	1.46	58	1.81	51	1.59	49	1.53	73	2.27	60	1.87	53	1.65	
	IV	22	0.68	42	1.30	33	1.03	32	0.99	21	0.65	24	0.74	12	0.37	39	1.21	20	0.62	25	0.78	18	0.56	13	0.40	29	0.90	
	V	2	0.08	1	0.03	1	0.03	1	0.03	1	0.03	1	0.03					2	0.06					1	0.03	1	0.03	
	VI	1,531	47.67	1,869	58.19	2,093	65.15	1,994	62.07	1,655	51.52	1,735	54.00	1,481	46.10	1,661	51.70	1,809	56.31	2,174	67.67	2,159	67.20	1,871	58.24	2,423	75.42	
		1,859	57.87	2,278	70.91	2,571	80.03	2,453	76.36	2,047	63.72	2,176	67.74	1,860	57.89	2,072	64.49	2,246	69.91	2,597	80.84	2,540	79.06	2,267	70.56	2,765	86.06	
Québec.	I	762	5.59	739	5.37	888	6.40	871	6.22	1,073	7.59	1,154	8.09	1,313	9.12	1,298	8.94	1,369	9.34	1,253	8.47	1,317	8.82	1,299	8.62	1,287	8.47	
	II	45	0.33	81	0.59	34	0.24	83	0.59	78	0.55	56	0.39	40	0.28	71	0.49	87	0.59	70	0.47	79	0.53	65	0.43	81	0.53	
	III	631	4.63	588	4.27	556	4.01	695	4.96	849	6.01	762	5.34	715	4.97	1,029	7.07	1,131	7.72	996	6.73	1,062	7.12	1,010	6.71	945	6.22	
	IV	94	0.69	78	0.56	81	0.58	12	0.08	6	0.04	10	0.07	16	0.11	14	0.09	11	0.07	11	0.07	18	0.12	13	0.08	37	0.24	
	V	10	0.07	3	0.02	6	0.04	5	0.03	10	0.07	8	0.05	8	0.05	9	0.06	7	0.04	15	0.10	9	0.06	14	0.09	5	0.03	
	VI	4,888	35.88	5,209	37.89	5,097	36.74	4,524	32.31	5,207	36.86	5,864	41.13	6,435	44.73	6,769	46.62	6,916	47.20	7,956	53.81	8,258	55.35	8,092	53.71	9,762	64.25	
		6,430	47.20	6,698	48.73	6,662	48.02	6,190	44.22	7,223	51.20	7,854	55.09	8,527	59.27	9,190	63.30	9,521	64.99	10,301	69.00	10,743	72.00	10,493	69.69	12,117	79.75	
Ontario.	I	2,914	15.08	3,189	16.36	2,966	15.07	2,563	12.91	3,213	16.03	3,162	15.63	2,850	13.96	2,800	13.59	2,982	14.34	2,990	14.24	2,615	12.33	2,602	12.16	2,404	11.13	
	II	81	0.42	66	0.34	73	0.37	120	0.60	114	0.57	151	0.75	127	0.62	135	0.65	144	0.69	171	0.81	154	0.73	139	0.65	204	0.94	
	III	1,150	5.95	1,290	6.62	1,102	5.60	2,147	10.81	1,686	8.41	1,525	7.54	1,375	6.73	1,573	7.63	1,693	8.14	1,625	7.74	1,054	7.80	1,554	7.27	1,703	7.89	
	IV	340	1.76	481	2.46	397	2.02	187	0.94	145	0.72	205	1.01	124	0.61	243	1.18	183	0.88	169	0.80	177	0.84	184	0.86	236	1.09	
	V	22	0.11	14	0.07	17	0.09	13	0.07	30	0.15	33	0.16	26	0.13	31	0.15	21	0.10	20	0.10	22	0.10	22	0.10	25	0.12	
	VI	12,603	65.25	12,420	63.71	13,123	66.9	11,246	56.63	14,909	74.37	14,098	69.68	16,128	78.98	18,235	88.47	17,504	84.14	16,326	77.76	14,767	69.68	12,580	58.81	12,790	59.24	
		17,110	88.57	17,460	89.56	17,478	89.86	16,276	81.96	20,097	100.25	19,174	94.77	20,630	101.03	23,017	111.67	22,527	108.29	21,301	101.45	19,389	91.48	17,081	79.85	17,362	80.41	
Manitoba.	I	70	10.92	86	12.00	156	19.48	131	14.63	103	10.29	92	8.32	61	5.15	47	3.71	115	8.49	77	5.31	95	6.12	76	4.58	74	4.16	
	II	2	0.31	7	0.98	1	0.2	5	0.56	4	0.40	8	0.72	5	0.43	5	0.40	17	1.25	5	0.35	6	0.39	10	0.60	11	0.62	
	III	39	6.08	60	8.37	52	5.49	101	11.28	104	10.39	61	5.52	52	4.39	50	3.95	66	4.87	74	5.10	63	4.06	55	3.31	131	7.37	
	IV	9	1.40	6	0.84	14	1.75	18	2.01	14	1.40	8	0.72	3	0.26	8	0.63	11	0.81	17	1.17	9	0.56	6	0.36	23	1.29	
	V			3	0.42	1	0.12	1	0.11	5	0.50			2	0.17	1	0.08	3	0.22	6	0.41	2	0.13	2	0.12	4	0.23	
	VI	1,063	170.53	2,343	327.04	3,220	402.60	1,891	211.25	1,453	145.21	1,242	112.35	768	64.92	637	50.31	903	66.65	814	56.14	822	52.97	1,079	64.97	1,057	59.48	
		1,213	189.24	2,505	349.65	3,444	430.05	2,147	239.84	1,683	168.19	1,411	127.63	891	75.32	748	59.08	1,115	82.29	993	68.48	997	64.25	1,228	73.94	1,300	73.15	
Colombie-Britannique.	I	52	10.33	46	8.53	81	14.03	42	66.79	29	4.39	108	15.23	69	9.08	57	7.01	93	10.68	84	9.00	117	11.71	139	12.99	156	13.61	
	II	5	0.99	2	0.37	11	1.90	4	0.65	2	0.30	13	1.83	4	0.53	4	0.49	12	1.38	5	0.54	16	1.60	6	0.56	33	2.88	
	III	37	7.35	40	7.42	62	10.74	35	5.66	45	6.79																	

APPENDICE.

On trouvera ci-après une liste par ordre alphabétique des membres du Sénat, ainsi que les noms des districts qu'ils représentent :—

LE SÉNAT DU CANADA, 1895.

ORATEUR—L'HON. JOHN J. ROSS.

GREFFIER—E. J. LANGEVIN.

Sénateurs.	Désignation.	Sénateur.	Désignation.
L'honorable.		L'honorable.	
Allan, George W.	York.	Maclaren, Peter.....	Perth.
Almon, Wm. J.	M. Jr. Halifax.	Macpherson, sir David.	Saugeen.
Angers, A. R.	La Vallière.	Masson, Louis F. R.	Mille-Isles.
Armand, Joseph F.	Repentigny.	Merner, Samuel.....	Hamburg.
Arsenault, Joseph O.	Prince.	Miller, William.....	Richmond.
Beard, Geo. T.	Victoria, N.-B.	Montplaisir, Hypolite..	Shawenegan.
Bellerose, Joseph H.	De Lanaudière.	Murphy, Ed.	Victoria.
Bernier, Thos. A.	Saint-Boniface.	O'Donohoe, John.	Erié.
Bolduc, Joseph	Lauson.	Ogilvie, Alexander W. .	Alma.
Boucherville, C. E. B. de	Montarville.	Pelletier, C. A. P.	Grandville.
Boulton, Charles A.	Marquette.	Perley, W. D.	Wolseley.
Bowell, sir Mackenzie..	Hastings.	Poirier, Pascal.....	Acadie.
Casgrain, Charles E.	Windsor.	Power, Laurence G.	M. Sr. Halifax.
Clemow, Francis.....	M. Jr. Rideau.	Price, Evan John.....	Laurentides.
Cochrane, Matthew H. .	Wellington.	Primrose, Clarence....	Pictou.
DeBlois, P. A.	La Salle.	Prowse, Sam.	King.
Desjardins, A.	De Lorimier.	Read, Robert.....	Quinté.
Dever, James.....	Sr M. St-John.	Reesor, David.	King.
Dickey, Robert B.	Amherst.	Reid, James.	Caribou.
Dobson, John.	Lindsay.	Robitaille, Théodore..	Golfe.
Drummond, George A. .	Kennebec.	Ross, J. J. (Orateur). .	De la Durantaye.
Ferguson, D.	Queen, I.P.-E.	Sandford, William E. .	M. Jr. Hamilton.
Ferguson, John.	Niagara.	Scott, Richard W.	M. Sr. Ottawa.
Gowan, James R.	Barrie.	Smith, sir Frank.....	Toronto.
Guévremont, Jean B. .	Sorel.	Snowball, J. B.	Chatham.
Kaulbach, Henry A. N. .	Lunenburg.	Sullivan, Michael.....	Kingston.
Kirchhoffer, John N. .	Selkirk.	Sutherland, John.....	Kildonan.
Landry, A. C. P.	Stadacona.	Thibaudeau, Jos. R. .	Rigaud.
Lewin, James D.	Saint-Jean.	Vidal, Alexander.....	Sarnia.
Lougheed, James A. .	Calgary.	Wark, David.....	Fédération.
McCallum, Lachlan.....	Monck.	Wood, Josiah.....	Sackville.
McLelan, Abner R.	Hopewell.
McDonald, William.....	Cap-Breton.
McInnes, Thomas R. .	New-Westminster.	N.
McKay, Thomas.....	Truro.
McKindsey, George C. .	Milton.
McMillan, Donald.....	Alexandrie.
Macdonald, A. A.	Charlottetown.
Macdonald, William J. .	Victoria, cité, C.-B.
Macfarlane, Alex.	Wallace.
MacInnes, Donald.....	Burlington.

NOTE.—Neuf sièges vacants.

On trouvera ci-après une liste des députés à la Chambre des Communes et leurs divisions électorales par ordre alphabétique :—

LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA, 1895.

ORATEUR—L'HON. PETER WHITE. GREFFIER—JOHN GEORGE BOURINOT, C.M.G.

Divisions électorales.	Noms des députés.	Divisions électorales.	Noms des députés.
Addington.....	Dawson, G. W. W.	Gloucester.....	Blanchard, Théo.
Albert.....	Weldon, Richard C.	Grenville, D.S....	Reid, John D.
Alberta.....	Davis, Donald W.	Grey, D.E.....	Sproule, Thos. S.
Algoma.....	Macdonell, George H.	Grey, D.N.....	Masson, James.
Annapolis.....	Mills, John B.	Grey, D.S.....	Landerkin, George.
Antigonish.....	McIsaac, Colin F.	Guysborough.....	Fraser, Duncan C.
Argenteuil.....	Christie, Thomas.	Haldimand.....	Montague, l'hon. W. H.
Assiniboia-E.....	McDonald, W. W.	Halifax.....	Stairs, Joseph F.
Assiniboia-O.....	Davin, Nicholas F.	Kenny, Thomas E.	
Bagot.....	Dupont, Flavien.	Halton.....	Henderson, David.
Beauce.....	Godbout, Joseph.	Hamilton.....	McKay, Alexander.
Beauharnois.....	Bergeron, Joseph G. H.	Ryckman, Samuel S.	
Bellechasse.....	Amyot, Guillaume.	Hants.....	Putnam, Alfred.
Berthier.....	Beausoleil, Cléophas.	Hastings, D.E....	Northrup, William B.
Bonaventure.....	Fauvel, Wm. Le B.	Hastings, D.N....	Carscallen, A. W.
Bothwell.....	Mills, l'hon. David.	Hastings, D.O....	Corby, Henry.
Brant, D.N.....	Somerville, James.	Hochelega.....	Lachapelle, Séverin.
Brant, D.S.....	Paterson, William.	Huntingdon.....	Scriver, Julius.
Brockville.....	Wood, l'hon. John F.	Huron, D.E.....	Macdonald, Peter.
Brome.....	Dyer, E. A.	Huron, D.S.....	McMillan, John.
Bruce, D.E.....	Cargill, Henry.	Huron, D.O.....	Patterson, l'hon. J. C.
Bruce, D.N.....	McNeill, Alexander.	Iberville.....	Béchar, François.
Bruce, D.O.....	Rowand, James.	Inverness.....	Cameron, Hugh.
Cap-Breton.....	McDougall, Hector F.	Jacques-Cartier..	Girouard, Désiré.
Cardwell.....	McKeen, David.	Lippé, Urbain.	
Carleton (N.-B.)..	White, R. S.	Kamouraska.....	Carroll, Henry G.
Carleton (Ont.)..	Colter, Newton R.	Kent (N.-B.)....	McInerney, Geo. V.
Caribou.....	Hodgins, Wm. T.	Kent (Ont.)....	Campbell, A.
Chambly.....	Barnard, Frank S.	King (N.-B.)....	Foster, l'hon. Geo. E.
Champlain.....	Préfontaine, Raymond.	King (N.-E.)....	Borden, Frederick W.
Charlevoix.....	Carignan, O.	King (I.P.-E.)..	Maclean, Jno.
Charlotte.....	Simard, Henry.	Kingston.....	Macdonald, A. C.
Châteauguay.....	Gillmor, Arthur H.	Moncrieff, George.	
Chicoutimi et	Brown, James P.	Lambton, D.E....	Metcalfe, Jas. H.
Saguenay.....		Lambton, D.O....	Lister, James F.
Colchester.....	Belley, Louis de G.	Lanark, D.N.....	Rosamond, Bennett.
Compton.....	Patterson, Wm. A.	Lanark, D.S.....	Haggart, l'hon. John G.
Cornwall et Stor-	Pope, Rufus Henry.	Laprairie.....	Pelletier, L. C.
mont.....		L'Assomption....	Jeannotte, Hormisdas.
Cumberland.....	Bergin, Darby.	Laval.....	Ouimet, l'hon. Joseph A.
Digby.....	Dickey, l'hon. Arthur R.	Leeds et Gren-	
Dorchester.....	Bowers, Ed. C.	ville, D.N.....	Ferguson, Chas. F.
Drummond et	Vaillancourt, Cyrille E.	Leeds, D.S.....	Taylor, George.
Arthabaska.....		Lennox.....	Wilson, Uriah.
Dundas.....	Lavergne, Joseph.	Lévis.....	Guay, Pierre M.
Durham, D.E.....	Ross, Hugo H.	Lincoln et Nia-	
Durham, D.O.....	Craig, Thomas D.	gara.....	Gibson, Wm.
Elgin, D.E.....	Beith, Robert.	Lisgar.....	Ross, Arthur W.
Elgin, D.O.....	Ingram, Andrew B.	L'Islet.....	Tarte, J. Israël.
Essex, N.N.....	Casey, George E.	London.....	Carling, l'hon. sir John.
Essex, D.S.....	McGregor, Wm.	Lotbinière.....	Rinfret, Côme I.
Frontenac.....	Allan, Hy. W.	Lunenburg.....	Kaulbach, C. E.
Gaspé.....	Calvin, Hiram A.	Marquette.....	Boyd, Nathaniel.
Glenarry.....	Joncas, L. Z.	Maskinongé.....	Legris, Jos. H.
	McLennan, Roderick R.	Mégantic.....	Côté, L. J. (Fréchette).

CHAMBRE DES COMMUNES—Suite.

Divisions électorales.	Noms des députés.	Division électorales.	Noms des députés.
Middlesex, D.E.	Marshall, Joseph H.	Richmond (N.E.)	Gillies, Jos. A.
Middlesex, D.N.	Hutchins, W. H.	Richmond et	
Middlesex, D.S.	Boston, Robt.	Wolfe (Qué.)...	Cleveland, Clarence C.
Middlesex, D.O.	Roome, Wm. F.	Rimouski.....	Caron, l'hon. sir A. P.
Missisquoi.....	Baker, Geo. B.	Rouville.....	Brodeur, L. P.
Monck.....	Boyle, Arthur.	Russell.....	Edwards, W. C.
Montcalm.....	Dugas, Louis E.	St. Hyacinthe...	Bernier, Michel E.
Montmagny.....	Choquette, P. A.	Saint-Jean(N.B.),	
Montmorency.....	Turcotte, A. J.	Cité.....	Macleod, Ezekiel.
Montréal-Centre...	Curran, l'hon. John J.	St.-Jean (N.B.) }	Chesley, John A.
Montréal-Est...	Lépine, A. T.	Cité et Comté. }	Hazen, John D.
Montréal-Ouest...	Smith, sir Donald A.	Saint-Jean (Qué.)	Bourassa, François.
Muskoka.....	O'Brien, William E.	Saint-Maurice...	Desaulniers, F. S. L.
Napierville.....	Monet, Dominique.	Saskatchewan...	Macdowall, D. H.
N.-Westminster...	Corbould, Gordon E.	Selkirk.....	Daly, l'hon. Thos. M.
Nicolet.....	Leduc, Jos. H.	Shefford.....	Sanborn, John R.
Norfolk, D.N.	Charlton, John.	Shelburne.....	White, N. W.
Norfolk, D.S.	Tisdale, David.	Sherbrooke.....	Ives, l'hon. Wm. B.
Northumberland		Simcoe, D.E.	Bennett, Wm. H.
(N.-B.).....	Adams, Michael.	Simcoe, D.N.	McCarthy, Dalton.
Northumberland		Simcoe, D.S.	Tyrwhitt, Richard.
(Ont.), D.E.	Cochrane, Edward.	Soulanges.....	Bain, Jas. W.
Northumberland		Stanstead....	Rider, Timothy B.
(Ont.), D.O.	Guillet, Geo.	Sunbury.....	Wilmot, Robert D.
Ontario, D.N.	Madill, Frank.	Temiscouata....	Grandbois, Paul E.
Ontario, D.S.	Smith, Wm.	Terrehonne....	Leclair, P.
Ontario, D.O.	Edgar, Jas. D.	Trois-Rivières..	Langevin, l'hon. sir H. L.
Ottawa (Cité)...	Grant, sir James.	Toronto-Centre...	Cockburn, Geo. R. R.
Ottawa (Comté)...	Robillard, Honoré.	Toronto-Est.....	Coatsworth, Emerson, jr.
Oxford, D.N.	Devlin, Chas. R.	Toronto-Ouest...	Denison, Frederick C.
Oxford, D.S.	Sutherland, Jas. N.	Deux-Montagnes.	Girouard, Jos.
Peel.....	Cartwright, l'hon. sir R.	Vancouver Island	Haslam, Andrew.
Perth, D.N.	Featherston, Joseph.	Vaudreuil.....	Harwood, Henry S.
Perth, D.S.	Grieve, Jas. N.	Verchères.....	Geoffrion, C. A.
Peterboro, D.E.	Pridham, Wm.	Victoria (C.B.) }	Prior, Edward G.
Peterboro, D.O.	Burnham, John.	Earle, Thomas.	
Pictou.....	Stevenson, James.	Victoria (N.-B.)..	Costigan, l'hon. John.
Pontiac.....	Tupper, l'hon. sir Chas. H.	Victoria (N.-E.)..	McDonald, John A.
Portneuf.....	McDougald, John.	Victoria(O.),D.N.	Hughes, Samuel.
Prescott.....	Bryson, John.	Victoria (O.),D.S.	Fairbairn, Charles.
Prince (I.P.-E.)..	Déglise, Arthur.	Waterloo, D. N.	Bowman, Isaac E.
Prince-Edward...	Proulx, Isidore.	Waterloo, D. S...	Livingston, James.
Provencher.....	Perry, Stanislas F.	Welland.....	Lowell, Jas. A.
Québec-Centre...	Yeo, John.	Wellington, D.C.	Semple, Andrew.
Québec-Est.....	Miller, Archibald C.	Wellington, D.N.	McMullen, James.
Québec-Ouest...	LaRivière, A. A. C.	Wellington, D.S.	Innes, James.
Québec (Comté)...	Langelier, François.	Wentworth, D.N.	Bain, Thomas.
Queen (N.-B.)...	Laurier, l'hon. Wilfred.	Wentworth, D.S.	Carpenter, F. M.
Queen (N.-E.)...	McGreevy, Thos.	Westmoreland...	
Queen (I.P.-E.) }	Frémont, J. J. T.	Winnipeg.....	Martin, Jos.
Renfrew, D.N.	Baird, George F.	Yale.....	Mara, John A.
Renfrew, D.S.	Forbes, Francis G.	Yamaska.....	Mignault, R. M. S.
Ristigouche.....	Davies, Louis H.	Yarmouth.....	Flint, Thos. B.
Richelieu.....	Welsh, William.	York (N.-B.)...	Temple, Thos.
	White, l'hon. Peter.	York (O.), D.E.	Macleon, Wm. Findlay.
	Ferguson, John.	York (O.), D.N...	Mulock, William.
	McAlister, John.	York (O.), D.O.	Wallace, Hon. N. C.
	Bruneau, A. A.		

Liste des membres des différentes législatures provinciales :—

PROVINCE D'ONTARIO.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

ORATEUR—L'HON. WILLIAM DOUGLAS BALFOUR.

GREFFIER—CHAS. CLARKE.

Divisions électorales.	Représentant.	Division électorales.	Représentants.
Addington.....	Reid, James.	Middlesex-Nord.	Taylor, W. H.
Algoma-Est.....	Farwell, C. F.	Middlesex-Ouest.	Ross, Hon. Geo. W.
Algoma-Ouest.....	Conmee, James.	Monk.....	Harcourt, l'hon. R.
Brant-Nord..	Wood, Wm. B.	Muskoka.....	Langford, G. E.
Brant-Sud.....	Hardy, l'hon. A. S.	Nipissing.....	Loughrin, John.
Brockville.....	Dana, Geo. A.	Norfolk-Sud..	Charlton, W. A.
Bruce-Nord.....	McNaughton, D.	Norfolk-Nord..	Carpenter, E. C.
Bruce-Centre.....	Macdonald, J. S.	Northumb'lnd, E.	Willoughby, N. A.
Bruce-Sud.....	Truax, R. A.	Northumb'lnd, O.	Field, C. C.
Cardwell.....	Little, E. A.	Ontario-Nord..	Chapple, T. W.
Carleton.....	Kidd, G. N.	Ontario-Sud..	Dryden, l'hon. John.
Dufferin.....	Dynes, W.	Ottawa.....	Bronson, l'hon. Erskine H.
Dundas.....	Whitney, J. P.		O'Keefe, Geo.
Durham-Est.....	Follis, W. A.	Oxford-Nord..	Mowat, sir Oliver.
Durham-Ouest..	Reid, W. H.	Oxford-Sud.....	McKay, A.
Elgin-Est.....	Brower, C. A.	Parry Sound....	Beatty, W. R.
Elgin-Ouest.....	McNish, D.	Peel.....	Smith, J.
Essex-Nord.....	McKee, W. J.	Perth-Nord.....	Magwood, T.
Essex-Sud.....	Balfour, l'hon. W. D.	Perth-Sud.....	McNeil, John.
Frontenac.....	Haycock, J. L.	Peterborough, E.	Blezard, T.
Glengarry.....	MacPherson, D.	Peterborough, O.	Stratton, J. R.
Grenville.....	Bush, O.	Prescott.....	Evanturel, A.
Grey-Nord.....	Cleland, James	Prince Edward..	Caven, John.
Grey-Centre.....	Gamey, P.	Renfrew-Sud...	Campbell, R. A.
Grey-Sud.....	MacNichol, D.	Renfrew-Nord..	Barr, Henry.
Haldimand.....	Baxter, J.	Russell.....	Robillard, A.
Halton.....	Kerns, William.	Simcoe-Est.....	Miscampbell, A.
Hamilton-Ouest..	Gibson, l'hon. J. M.	Simcoe-Ouest....	Currie, A.
Hamilton-Est.....	Middleton, J. T.	Simcoe-Centre....	Paton, R.
Hastings-Ouest..	Biggar, W. H.	Stormont.....	Bennett, John.
Hastings-Est.....	McLaren, A.	Toronto-Ouest..	Crawford, Thomas.
Hastings-Nord..	Haggerty, James.	Toronto-Nord....	Marter, G. F.
Huron-Est.....	Gibson, Thomas.	Toronto-Sud.....	Howland, O. A.
Huron-Sud.....	McLean, M. Y.	Toronto-Est.....	Ryerson, G. S.
Huron-Ouest.....	Garrow, J. T.	Victoria-Est....	Carnegie, J. H.
Kent-Est.....	Ferguson, Robert.	Victoria-Ouest..	McKay, J.
Kent-Ouest.....	Pardo, T. L.	Waterloo-Nord..	Robertson, A. B.
Kingston.....	Harty, l'hon. W.	Waterloo-Sud...	Moore, J. D.
Lambton-Est.....	McCallum, P. D.	Welland.....	German, W. M.
Lambton-Ouest..	Gurd, A. T.	Wellington-Sud..	Mutrie, John.
Lanark-Nord.....	Preston, R. J.	Wellington-Est..	Craig, John.
Lanark-Sud.....	Matheson, A. J.	Wellington-Ouest	Tucker, George.
Leeds.....	Beatty, Walter.	Wentworth, N...	Flatt, John.
Lennox.....	Meacham, W. W.	Wentworth, S...	Awrey, N.
Lincoln.....	Hiscott, James.	York-Est.....	Richardson, John.
London.....	Hobbs, T. S.	York-Ouest.....	St. John, J. W.
Middlesex-Est....	Shore, W.	York-Nord.....	Davis, E. L.

PROVINCE DE QUÉBEC.
CONSEIL LÉGISLATIF.

ORATEUR—L'HON. P. B. DE LABRÈRE.

GREFFIER—LOUIS FRÉCHETTE.

Divisions.	Noms.	Divisions.	Noms.
Alma.....	Tourville, Louis.	Lauzon....	Audet, N.
Bedford.....	Wood, Thomas.	Les Laurentides	Chapais, Thomas.
De la Durantaye.	Garneau, Pierre.	Mille Isles.....	Marsil, David.
De Lanaudière..	Sylvestre, Louis.	Montarville...	DeBoucherville, C. B.
De la Vallière..	Méhot, François X. O.	Repentigny...	Archambault, Horace.
De Lorimier....	Lavolette, Joseph G.	Rigaud.....	Prévost, Wilfred.
De la Salaberry.	Starnes, Henry.	Rougemont...	LaBruère, P. B. de.
Golfe.....	Ross, David A.	Shawinigan....	Ross, John Jones.
Grandville.....	Pelletier, Thomas Ph.	Sorel.....	Dorion, Joseph A.
Inkerman.....	Bryson, George, jun.	Stadacona.....	Sharples, John.
Kénébec.....	Cormier, Napoléon Chas.	Victoria.....	Ward, James Kew.
Lasalle.....	Larus, F. X. Praxède.	Wellington....	Gilman, Francis E.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

ORATEUR—L'HON. P. E. LEBLANC.

GREFFIER—L. G. DESJARDINS.

Divisions électo- rales.	Représentants.	Divisions électo- rales.	Représentants.
Argenteuil..	Simpson, Wm John.	Montmagny...	Bernatchez, Nazaire.
Arthabaska..	Girouard, Joseph Ena.	Montmorency.	Casgrain, l'hon. T. C.
Bagot.....	McDonald, Milton.	Montréal N° 1.	Martineau, François.
Beauce.....	Poirier, Joseph.	Montréal N° 2.	Augé, Olivier Maurice.
Beauharnois..	Bisson, E. H.	Montréal N° 3.	Parizeau, Damase.
Bellechasse..	Turgeon, Adélar.	Montréal N° 4.	Morris, l'hon. Alex. Webb.
Berthier.....	Allard, Victor.	Montréal N° 5.	Hall, l'hon. John Smythe.
Bonaventure..	Lemieux, F. X.	Montréal N° 6.	Kennedy, Patrick.
Brome.....	England, Rufus Nelson.	Napierville....	Sainte-Marie, Louis.
Chambly.....	Taillon, l'hon. L. O.	Nicolet.....	Beaubien, l'hon. L.
Champlain..	Grenier, Dr Pierre.	Ottawa.....	Tétreau, Nérée.
Charlevoix...	Morin, Joseph.	Pontiac.....	Gillies, David.
Châteauguay..	Greig, William.	Portneuf....	Tessier, Jules.
Chicoutimi et		Québec, Centre	Chateauvert, Victor.
Saguenay....	Petit, Honoré.	Québec (comté).	Fitzpatrick, Charles.
Compton.....	McClary, Charles.	Québec-Est....	Shehyn, Joseph.
Dorchester..	Pelletier, l'hon. L. P.	Québec-Ouest..	Carbray, Félix.
Drummond....	Cooke, Peter Joseph.	Richelieu....	Lacouture, Louis.
Gaspé.....	Flynn, l'hon. E. J.	Richmond.....	Bédard, Joseph.
Hochelaga....	Villeneuve, Joseph Oct.	Rimouski.....	Tessier, Auguste.
Huntingdon..	Stephens, George W.	Rouville.....	Girard, Alfred.
Iberville.....	Gosselin, François, jun.	St-Hyacinthe..	Cartier, Dr Antoine P.
Jacques-Cartier.	Descarries, Joseph A.	Saint-Jean....	Marchand, Félix G.
Joliette.....	Tellier, Joseph Mathias.	Saint-Maurice.	Duplessis, L. T. N. L.
Kamouraska..	Desjardins, Charles Alf.	Saint-Sauveur..	Parent, S. Napoléon.
Lac Saint-Jean.	Girard, Joseph.	Shefford.....	Savaria, Adolphe F.
Laprairie....	Doyon, Cyrille.	Sherbrooke....	Panneton, L. E.
L'Assomption..	Marion, Joseph.	Soulanges....	Bourbonnais, Ayila G.
Laval.....	LeBlanc, l'hon. P. Evar.	Stanstead....	Hackett Hon. M. F.
Lévis.....	Baker, Ignace Angus.	Témiscouata..	Rioux, Napoléon.
L'Islet.....	Déchène, F. G. Miville.	Terrebonne....	Nantel, l'hon. G. A.
Lotbinière....	Lablarté, E. Hippolyte.	Trois-Rivières.	Normand, Téléphone E.
Maskinongé..	Caron, Hector.	Deux-Montag's	Beauchamp, Benjamin.
Matane.....	Pinault, L. F.	Vaudreuil....	Cholette, Hilaire.
Mégantic.....	King, James.	Verchères....	Lussier, A. A. E. E.
Missisquoi....	Spencer, Elijah Edmund.	Wolfe.....	Chicoyne, Jérôme A.
Montcalm....	Magnan, Octave.	Yamaska.....	Gladu, Victor.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

CONSEIL LÉGISLATIF.

PRÉSIDENT—L'HON. ROBERT BOAK, Halifax.

GREFFIER—A. G. TROOP.

Les honorables—

D. McN. Parker.
Loran E. Baker.
Charles M. Francheville.
David McCurdy.
Hiram Black.
W. H. Owen.
Geo. Whitman.
M. H. Goudge.
W. H. Ray.
W. B. Smith.

Les honorables—

Jno. McNeil.
Jason M. Mack.
Isidore LeBlanc.
Geo. H. Murray.
H. H. Fuller.
H. M. Robichau.
Robt. Drummond.
C. N. Cummings.
A. P. Welton.
Daniel McDonald.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

ORATEUR—L'HON. F. A. LAURENCE.

GREFFIER—J. W. OUSELEY.

Divisions électo- rales.	Représentants.	Divisions électo- rales.	Représentants.
Annapolis	L'hon. J. W. Longley. Bancroft, J. A.	Inverness	Cambell, Alex. Jamieson, John H.
Antigonish	L'hon. C. F. McIsaac. Chisholm, C. P.	King's	Dodge, Brenton H. Wickwire, Harry H.
Cap-Breton	McKay, W. McCormack, John.	Lunenburg	L'hon. C. E. Church. Sperry, John D.
Colchester	Dimock, W. D. Laurence, F. A.	Pictou	Cameron, William. Grant, Alex. Tanner, Charles E.
Cumberland	Black, T. R. Fraser, Alex. E.	Queen's	Hemeon, Albert N. Hunt, Richard.
Digby	Comeau, Ambrose H. Tupper, Eliakim E.	Richmond	Joyce, Simon. Matheson, Joseph.
Guysboro'	McKinnon, D. H. Sinclair, John H.	Shelburne	L'hon. Thomas Johnson. Robertson, Thomas.
Halifax	Fielding, l'hon. W. S. Roche, William. Black, William A.	Victoria	Bethune, John L. Morrison, John G.
Hants	Wilcox, Charles S. Drysdale, Arthur	Yarmouth	Law, William. Pothier, Albert A.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

ORATEUR—L'HON. JNO. P. BURCHILL. GREFFIER—HENRY BARTLETT RAINSFORD.

Divisions électorales.	Représentants.
Albert.....	Emmerson, l'hon. Henry R. Lewis, William J., M.D.
Carleton....	Connell, l'hon. Henry A. Dibblee, J. T. Allan.
Charlotte.....	Mitchell, l'hon. James. O'Brien, James. Russell, James. Hill, George F.
Gloucester.....	Sivewright, John. Veniot, Peter I.
Kent.....	Phinney, James D. Gogain, John B.
King..	White, l'hon. Albert S. Scovil, George G. Flewelling, G. Hudson.
Madawaska.....	Martin, Cyprien.
Northumberland.....	Tweedie, l'hon. Lemuel J. Robinson, James. Burchill, l'hon. John P. O'Brien, John.
Queens.....	Farris, Lauchlan P. Blair, l'hon. A. G.
Restigouche ..	LaBillois, l'hon. Charles H. Mott, W. Albert.
Saint-Jean, cité	Shaw, William. Smith, Albert Colby. Stockton, Alfred A. Alward, Silas.
Saint-Jean, comté.	Dunn, Albert T. McLeod, John.
Sunbury.....	Perley, William E. Harrison, Charles B.
Victoria.....	Baird, George T.
Westmoreland..	Smith, John W. Y. Killam, Amasa E. Powell, Henry A. Wells, W. Woodbury. Allen, William K.
York	Howe, William T. Pitts, Herman H. Pinder, James K.

PROVINCE DU MANITOBA.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

ORATEUR—L'HON. FINLAY M. YOUNG.

GREFFIER—E. G. CONKLIN.

Divisions électorales.	Représentants.
Avondale	Hartney, James.
Beautiful Plains	Forsyth, John.
Birtle	Mickle, Charles J.
Brandon, cité.. ..	Adams, Charles.
Carillon	Jérôme, M.
Cypress.. ..	Doig, A.
Dauphin	Burrows, T. A.
Deloraine	Kellett, T. H.
Dennis	Frame, J. F.
Emerson	McFadden, D. H.
Kildonan	Bird, J. J.
Killarney	Young, l'hon. F. M.
Lakeside	Rutherford, J. G.
Lansdowne	Vacant, mandat pas encore émis.
La Verandrye	Paré, T.
Lorne	O'Malley, R. G.
Manitou	Ironside, R.
Minnedosa	Myers, R. H.
Morden	Duncan, T.
Morris	Martin, A. F.
Mountain	Greenway, l'hon. Thos.
Norfolk	Lyons, R. F.
Brandon-Nord	Sifton, l'hon. Clifford.
Portage-la-Prairie	Watson, l'hon. R.
Rhineland	Winkler, V.
Rockwood	Jackson, l'hon. S. J.
Rosenfeldt	Winkler, E.
Russell	Fisher, James.
St-Andrews	Colcleugh, F. W.
Saint-Boniface	Prendergast, l'hon. J. E. P.
Saskatchewan	McNaught, D.
Souris	Campbell, A. M.
Brandon-Sud	Graham, H. C.
Springfield	Smith, Thos. H.
Montagne de la Tortue	Hettle, John.
Westbourne	Morton, Thos. L.
Winnipeg-Centre	McMillan, l'hon. D. H.
Winnipeg-Nord	McIntyre, P. C.
Winnipeg-Sud	Cameron, l'hon. J. D.
Woodlands	Armstrong, Hugh.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

ORATEUR—L'HON. D. W. HIGGINS.

GREFFIER—THORNTON FELL.

Divisions électorales.	Représentants.
Cassiar	Irving, John.
Cariboo.. ..	Rogers, Samuel A.
Cowichan—Alberni	Adams, Wm.
Comox	Mutter, J. M.
Esquimalt.	Wood, T. A.
Kootenay-Est.....	Hunter, Jos.
Kootenay-Ouest.....	Pooley, l'hon. C. E.
Lillooet	Higgins, l'hon. D. W.
Nanaïmo.....	Baker, lt.-col. l'hon. James.
Nanaïmo, cité.....	Kellie, James M.
New-Westminster, cité.....	Hume, John Fred'k.
New-Westminster.....	Prentice, J. D.
Vancouver, cité.....	Smith, A. W.
Victoria, cité.....	Bryden, John.
Victoria.....	Walkem, W. W.
Yale.....	McGregor, James.
	Kennedy, James B.
	Kitchen, Thos. E.
	Forster, Thos.
	Kidd, Thos.
	Sword, Colin B.
	Cotton, Francis C.
	McPherson, Robt.
	Williams, A.
	Rithet, R. P.
	Turner, l'hon. J. H.
	Helmckew, H. D.
	Braden, John.
	Booth, J. P.
	Eberts, l'hon. David McE.
	Martin, Hon.
	Semlin, C. A.
	Graham, Donald.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

ORATEUR—L'HON. J. H. ROSS.

GREFFIER—R. B. GORDON.

Divisions électorales.	Représentants.
Moosomin.....	Neff, J. R.
Saltcoats.....	Eakin, W.
Yorkton.....	Insinger, F. R.
Whitewood.....	Gillis, A. B.
Souris.....	Knowling, G. H.
Wolseley.....	Dill, J. P.
Qu'Appelle-Sud.....	Bulyea, G. H. V.
Qu'Appelle-Nord.....	Sutherland, W.
Régina-Nord.....	Brown, G. W.
Régina-Sud.....	Mowat, D.
Mâchoire-d'Orignal.....	Ross, J. H.
Cannington.....	Page, S. S.
Medicine Hat.....	Fearon, E.
Lethbridge.....	Magrath, C. A.
Macleod.....	Haultain, F. W. G.
Calgary-Est.....	Bannerman, J.
Calgary-Ouest.....	Lucas, A.
Rivière Haute.....	Lineham, J.
Banff.....	Brett, R. G.
Daim-Rouge.....	Simpson, J. A.
Edmonton.....	Oliver, F.
Victoria.....	Timms, F. F.
Saint-Albert.....	Maloney, D.
Battleford.....	Clinkskill, J.
Mitchell.....	Mitchell, H.
Batoche.....	Boucher, C. E.
Kinistino.....	Meyers, W. F.
Prince-Albert-Ouest.....	Reid, J. L.
Prince-Albert-Est.....	Betts, J. F.

INDEX

	PARAGRAPHE
ABERDEEN, COMTESSE d', observations à l'occasion de la mort de sir John Thompson.....	587
Acadie, premières années de la colonisation de l'.....	14
Accidents, assurances contre les.....	1487
" de chemins de fer.....	1193
Accise, droits d', perçus au Canada.....	1042 et suiv.
" recettes, principales sources.....	1404
Accroissement comparé de la population au Canada et aux États-Unis.....	226
" de la population, Canada.....	226
" " urbaine.....	236
Acier, navires en, augmentation du nombre.....	1290
" rails en, milles de, sur les chemins de fer canadiens.....	1182
Actif des banques canadiennes.....	1096
" du Canada, augmentation.....	1423
" " indications détaillées.....	1423
" " par tête.....	1427
" " portant intérêt.....	1423
" " tableau de 1867 à 1894.....	1423
Actions de banque, cours.....	1119
" cours minimum et maximum.....	1119
Adventistes en Canada.....	268
Africaine, république, du sud, superficie et population.....	122
Africains, aux États-Unis.....	388
Afrique britannique, exportations et importations en rapport avec le Canada.....	1055
Afrique, pays d'importations et exportations.....	1031
" production de l'or, approvisionnement monétaire.....	892, 1085
" " du froment.....	637
Âges, différents, par groupe de 10,000 habitants.....	245
Agriculture, dépression en Allemagne.....	598
" " en Allemagne, France et Canada.....	599
" " en Canada.....	600
" " en Russie.....	598
" " remèdes.....	599
" exportations de produits agricoles, 1893-94, comparés.....	725
" importations de produits agricoles, Canada.....	727
" " Grande-Bretagne.....	686, 711
" instruments aratoires, fabriques.....	283
" " tarif relatif aux.....	603
" ministre de l'.....	34
" principale industrie du Canada.....	589
" produits agricoles et navigation.....	589
" " exportés.....	728
" " " du port de Montréal.....	726
" " " remorqués sur les canaux.....	589
" " " transportés sur les chemins de fer.....	589
" statistiques agricoles, Manitoba.....	592
" " Ontario.....	591
Aiguilles, fabriques d'.....	283
Alaska, frontière de l'.....	530
" son acquisition par les États-Unis.....	533
Alcool, consommation d'après le taux des droits.....	1600
" " par tête, en différents pays.....	1601
Alcools, consommation en Canada.....	1048
" de fabrication domestique, consommation en Canada.....	1043
" fabriqués en Canada.....	1042
Algonquin, Parc, Ontario.....	213
Aliénation mentale en Canada.....	255
Aliénés, asiles dans la Colombie-Britannique.....	1587
" en Canada.....	1587
" dans Ontario, sous la garde publique.....	1588

Alimentaires, produits, et animaux, importations.....	966, 982
Allemagne, commerce avec le Canada.....	1067
“ dépression de l'agriculture.....	598
“ droits imposés par le Canada sur les marchandises à provenance de l'.....	963
“ droits perçus sur les marchandises à provenance de l'.....	997
“ milles de chemins de fer.....	328
“ remèdes à.....	599
“ superficie en forêt.....	215
“ superficie et population.....	122
Allumettes, fabriques d'.....	282
Amérique Britannique du Nord, sa découverte.....	1
“ du Nord, animaux domestiques.....	713
“ “ approvisionnement de monnaie.....	1085
“ “ production du froment.....	637
“ du Sud, animaux domestiques.....	713
“ “ approvisionnement de monnaie.....	1085
“ “ production de froment.....	637
“ pays d'—, importations et exportations.....	1031
Amiante (<i>Voir</i> Asbeste).	
Amidonneries.....	285
Amirauté, cour de l'.....	43
Analyse de la houille.....	836, 840
“ des billets de l'Etat en circulation.....	1082
“ des importations, par classe.....	964, 982
“ du commerce du Canada avec les Etats-Unis.....	422, 423
Angleterre, accroissement des consommateurs de mouton.....	699
“ dépression de l'agriculture.....	597
“ opérations des chambres de compensation.....	1125
Animaux domestiques, Colombie-Britannique.....	666
“ “ dans l'Empire britannique.....	712
“ “ “ les Etats du nord.....	596
“ “ “ l'univers.....	713
“ “ “ Ontario.....	593, 596
“ “ exportations du Canada, 1874-94.....	717
“ “ reproducteurs, importations du Canada.....	714
“ “ valeur.....	596
“ “ dans Ontario.....	672, 682
“ et leurs produits, exportations.....	728
Animaux domestiques importés par le Canada.....	715
Anthracite en Canada.....	841
Apiculteurs, fabrication du matériel usité par les.....	291
Arbitrage des comptes publics, 1ère décision.....	500
“ “ 2ème “.....	502
“ “ 3ème “.....	503
“ “ 4ème “.....	504
Arbres du Canada, espèces forestières.....	214
“ fête des, Ontario.....	1551
Archives du Canada.....	1418
“ “ création de la division des.....	1608
Archiviste, travail accompli en 1894.....	1608
Arctiques, baies des rivages.....	134
“ l'archipel.....	133
“ rivage, Canada.....	134
“ développement du.....	134
“ transmission au Canada de la propriété de l'archipel.....	133
Ardoise, production annuelle.....	824
Argent, exportations.....	922
“ monnaie légale.....	1079
“ production annuelle.....	823
“ “ dans l'univers.....	923
“ “ en Canada.....	921
“ valeur, comparé à l'or.....	924
Argentine, république, commerce avec le Canada.....	1060
“ “ pays producteur de froment.....	627
“ “ superficie et population de la.....	122
Argile, produits divers.....	824
“ réfractaire, production annuelle d'.....	824

PARAGRAPHERS

Armes et munitions.....	271
Armureries.....	271
Arpentages, Colombie-Britannique.....	553
Arsenic, production annuelle d'.....	824
Artificielles, fleurs, confection de.....	290
Art, matériel d', confection de.....	291
Asbeste, expéditions d'.....	932
“ production annuelle d'.....	933
“ production d'.....	931
“ usines d'.....	276
Asie, animaux domestiques.....	713
“ approvisionnement monétaire.....	1085
“ pays d'importations et d'exportations.....	1031
“ production de froment.....	637
Asile d'aliénés.....	1587
Assiniboine, plateau de l'.....	138
Assurance contre les accidents, opérations.....	1487
“ “ total des primes reçues pour toute nature.....	1491
“ contre le vol avec effraction—Nocturne.....	1489
“ contre l'incendie, compagnies américaines, 1875-94.....	1454
“ “ “ anglaises.....	1484
“ “ “ anglaises, 1873-94.....	1454
“ “ “ canadiennes, 1875-93.....	1455
“ “ “ canadiennes, primes reçues.....	1449
“ “ “ “ primes reçues.....	1449
“ “ “ “ sommes payées en dédommagement des pertes.....	1449
Assurance contre l'incendie et assurance maritime, compagnies canadiennes.....	1456
“ “ “ “ canadiennes, montant des pertes compensées.....	1449
“ “ “ “ “ en activité.....	1447
Assurance contre l'incendie et assurance maritime; montant assuré, 1869-93.....	1459
“ “ “ “ montant des primes perçues.....	1449
“ “ “ “ opérations des compagnies canadiennes à l'étranger.....	1456
“ “ “ “ compagnies canadiennes, opérations progressives.....	1459
Assurance contre l'incendie et assurance maritime, opérations en Canada.....	1452
Assurance contre l'incendie et assurance maritime, compagnies canadiennes, primes et pertes, 1869-94.....	1450
Assurance contre l'incendie et assurance maritime, compagnies canadiennes, rapport des pertes aux primes.....	1449, 1451
Assurance contre l'incendie et assurance maritime, compagnies canadiennes, sommes payées en dédommagement des pertes.....	1449
Assurance contre l'incendie et assurance maritime, compagnies canadiennes, sommes payées en dédommagement des pertes, primes perçues.....	1450
Assurances maritimes, opérations.....	1462
“ sur la navigation intérieure.....	1460
“ sur la vie, actif et passif, compagnies canadiennes.....	1479
“ “ “ “ assurances éteintes, compagnies américaines.....	1470
“ “ “ “ “ canadiennes.....	1470
“ “ “ “ “ nomalement par suite de défaut de paiement de la prime.....	1471
“ sur les glaces, opérations.....	1488
Assurances sur la vie, assurances éteintes, rapport des compagnies anglaises.....	1470
“ augmentation des assurances éteintes.....	1475
“ compagnies américaines, part des opérations.....	1464
“ “ anglaises.....	1464
“ dépenses en détail.....	1463
“ épreuves des compagnies.....	1484
“ estimation de polices.....	1483
“ groupe de 10,000 du recensement.....	257
“ méthodes des citations.....	1486
“ montant des assurances éteintes, 1877-94.....	1471
“ montant moyen des polices en activité.....	1472
“ “ “ nouvelles.....	1473
“ montant par habitant.....	1460

Assurance sur la vie, mortalité.....	1474
“ opérations, 1869-93.....	1466
“ opérations aux Etats-Unis.....	1485
“ produit des primes, 1869-94.....	1476
“ leur emploi.....	1478
“ progrès, 1869-93.....	1467
“ rapport des paiements aux recettes.....	1478
“ recettes de revenu, détails.....	1481
“ recettes et dépenses, compagnies canadiennes.....	1479-1481
“ sommes déposées chez le receveur comme garantie ...	1492
“ sommes payées aux porteurs des polices.....	1477
Augmentation de la population urbaine, causes.....	238
“ et diminution dans les exportations par nature de marchandises	1005
“ dans les importations par pays.....	989
Australasie, (Australie, Tasmanie et Nouvelle-Zélande) superficie et population	122
Australie, animaux domestiques.....	713
“ et le commerce de viande fraîche de mouton.....	639
“ exportations et importations en détail.....	1054
“ production de l'or.....	892
“ production du froment.....	637
“ zone forestière.....	220
Autel, confection de linge.....	290
Autriche, commerce avec le Canada.....	1061
“ milles de chemins de fer.....	328
Autriche-Hongrie, superficie et population.....	122
“ zone forestière.....	215
Avoine, poids reconnu du boisseau.....	950
“ récolte aux Etats-Unis.....	645
“ rendement moyen en divers pays.....	653
BAIES des rivages arctiques.....	134
Balais et brosses, fabrication.....	234
Balances, fabriques de.....	283
Baleine, région du Canada où se fait la pêche de la.....	134
Bandes élastiques et millerets.....	290
Banques, actif des.....	1096
“ ayant discontinué.....	1090
“ billets en circulation.....	1095
“ billets et obligations périmés.....	1116
“ capital réalisé.....	1091
“ comparaison des bénéfices réalisés.....	1120
“ cours minimum et maximum des actions.....	1119
“ dépôts.....	1095, 1107
“ dividendes distribués par les.....	1120
“ du Canada, loi des.....	1091
“ effets escomptés.....	1095
“ effets escomptés, par périodes quinquennales.....	1110
“ encaisse métallique des.....	1098
“ en Canada, organisation de la.....	1091
“ état financier des, 1891-94.....	1096
“ et bureaux de liquidation.....	1121
“ gravure des billets de.....	272
“ histoire primitive des.....	1088
“ la première en Canada.....	1088
“ lettres patentes.....	1091
“ mouvement des opérations.....	1089
“ opérations des bureaux de liquidation, aux Etats-Unis.....	1124
“ “ “ dans les 6 mois, 1895.....	1128
“ “ “ dans les villes canadiennes.....	1121
“ “ “ par.....	1121
“ mois.....	1121
“ opérations des bureaux de liquidation en Angleterre.....	1125
“ passif des.....	1095
“ rapport des dépôts au capital en circulation.....	1120
“ “ “ réalisé.....	1120
“ rapport du passif à l'actif.....	1112
“ rapport pour 100 de la réserve au capital.....	1120

	PARAGRAPHERS
Banques, rapport pour 100 des bénéfiques au capital	1120
“ réserves des	1115
“ sommes qui leur sont dues par d'autres banques	1096
“ succursales en Canada	1094
Baptistes, en Canada	268
“ nombre des églises	1524, 1530
Bardeaux, scieries à	285
Barytes, production annuelle des	824
Bassins fluviaux du Canada	118
Bateaux, constructions navales	288
Belgique, étendue en forêt	215
“ histoire de ses premiers chemins de fer	326
“ indications sur le commerce entre le Canada et la	1062
“ longueur de voies ferrées	326
“ superficie et population	122
Belleau, l'hon. sir Narcisse, nécrologie	581
Bell, explorations de	545
Bestiaux en Canada	666
“ importations de la Grande-Bretagne par période	688
“ quarantaine en Canada	734
“ reproducteurs importés au Canada	715
“ valeur dans Ontario	681
Betteraves, poids reconnu du boisseau	950
“ primes à la fabrication du sucre de, en Canada	654
“ production comparée du sucre de—et de canne	655
“ production du sucre de—dans l'univers	655
“ sucre de, en Canada	654
Beurre, demande de—de la Grande-Bretagne	707
“ exportations du Canada à destination de la Grande-Bretagne	707
Beurreries	278
Bicyclettes, fabriques de	283
Bière, consommation en	1048
Billards, fabrication de	291
Billets de banque en circulation	1095
“ des banques autorisées en circulation, par mois	1106
“ “ en circulation	1095
“ du gouvernement fédéral, monnaie légale	1081
“ et obligations en faveur des banques, passés échéance	1081
“ et obligations passés échéance	1116
Bobines, fabriques de	285
Bœuf, en Canada	666
“ huile de pied de	284
Bœuf, viande de, fraîche ou salée, importation de la Grande-Bretagne	695, 696
Bois en grume ou équarri, coupé dans la Colombie-Britannique	207
“ “ “ le Nouveau-Brunswick	207
“ “ “ Ontario	207
“ “ “ Québec	207
“ “ exportations à destination de la Grande-Bretagne	190
“ équarri et bois scié importé par la Grande-Bretagne	197
“ exportations de	191
“ étendue en bois, Canada	211
“ navires en, diminution du nombre de	1290
“ pulpe de, exportations	200
“ industries de la	199
“ région boisée, Canada	115
“ tournage du	285
Boisseau de betteraves, poids reconnu du	950
“ de graine de pâturin, poids reconnu	950
“ de haricots, poids reconnu du	950
“ d'orge, poids reconnu	950
Boissons, commission royale sur le commerce des	563
“ “ “ champs	563
“ “ “ nombre des séances	563
“ “ “ témoins	563
“ “ “ rapport de la minorité	570, 576
“ “ “ sur la classe 1.	564, 565
“ “ “ “ 2.	566
“ “ “ “ 4 et 5.	567

	PARAGRAPHERS
Canaux, quantité de produits végétaux transportés.....	1237
“ “ des marchandises transportés.....	1237
“ Sault Sainte-Marie, canal canadien et canal américain.....	1222, 1228
“ statistiques du Sault Sainte-Marie.....	1228
“ sur les rivières Ottawa et Rideau, leurs dimensions.....	1225
Canne, sucre de betteraves et de, production comparée.....	655
“ sucre de, produits à l'étranger.....	655
Caoutchouc, fabriques d'articles en.....	285
“ timbres en.....	285
Cap Colonie du, superficie et population.....	122
Capitaines et contremaitres, certificats accordés.....	1267
Capital, compte, paiements sur.....	1386, 1387
“ des banques.....	1095
“ engagé dans la fabrication.....	293
“ et travail, répartition des bénéfices.....	310
“ proportion du, des chemins de fer en actions privilégiées.....	1169
Capitulation de Montréal.....	8
Cap Race, phares du.....	1262
Caractères d'imprimerie.....	283
Cardes, usines à, et fouler.....	290
Carottes, poids reconnu du boisseau.....	950
Cartoucheries.....	271
Catholiques-romains, écoles séparées, Ontario.....	1538
“ “ églises, leur nombre.....	1524
“ “ organisation de l'Eglise.....	1531
Catholiques-romains, nombre en Canada, 1881 et 1891.....	268
Célibataires en Canada.....	249
Celluloïde, fabriques de.....	291
Cercueils, fabriques de.....	285
Céréales exportées par le Canada, quantité et valeur.....	651
“ importations de la Grande-Bretagne.....	606-610
“ importées par le Canada, quantité et valeur.....	650, 651
“ production en Canada.....	590
“ valeur des, importées par la Grande-Bretagne.....	622
Céruse, production annuelle de.....	824
Chaffers, sénateur, nécrologie.....	584
Chambre délibérante, une seule dans la plupart des provinces.....	40
Chambre de représentants de la Colombie-Britannique.....	15
Chambre des Communes, (Voir aussi Communes).....	28 et suiv.
“ “ députés à la.....	Appendice.
Chambres hautes dans les provinces.....	40
ChAMPLAIN, son œuvre.....	4
Changements de gouvernement depuis 1867.....	51
Change, taux du.....	1118
Chanvre, poids reconnu du boisseau de graine de.....	950
Charbon de bois, préparation du.....	283
Charpenterie, établissements de.....	285
Châssis, portes et jalousies, fabrication.....	279
Chaudière, préparation d'un composé chimique pour.....	274
“ usines pour la construction de.....	283
Chaussures, fabrication des.....	281
Chaux, fours à.....	279
“ pierre à, production annuelle de.....	824
“ production annuelle de.....	824
Chemins de fer, accidents.....	1193
“ accidents aux voyageurs en divers pays.....	1194
“ à double voie du Canada.....	1183
“ aménagement de premier ordre.....	369
“ année remarquable pour ce qui concerne les.....	340
“ à partir de la Confédération.....	373
“ assistance accordée par le gouvernement fédéral.....	1168, 1383
“ aux Communes.....	362
“ avant la Confédération.....	372
“ ce que coûte leur exploitation aux Etats-Unis.....	325
“ comité des, et le chemin de fer interocéanique.....	361
“ conception d'un poète au sujet des.....	314
“ construction.....	365

	PARAGRAPHERS
Chemins de fer, contestation au sujet de la largeur des voies	341
“ contrat avec le gouvernement	364
“ coût en Canada	373
“ coût spéculatif réel	1179
“ dans la Colombie-Britannique, longueur	1164
“ dans les Territoires du Nord-Ouest	589
“ débuts de l'entreprise	358
“ de l'Etat	1197
“ “ indications détaillées	1197, 1217
“ dépenses à compte du capital	1168
“ dépenses du gouvernement sur les, en six années	1217
“ développement en Canada	1167
“ difficultés à surmonter	363
“ distances parcourues	1186
“ “ par les locomotives	1186
“ “ voyageurs, marchandises	1170
“ du Pacifique Canadien	358-68
“ électriques en Canada	1218
“ élévateurs à grains	1184
“ en 1873	963
“ en avance sur le chiffre de la population	1166
“ en Canada	1163 et suiv.
“ “ longueur à différentes époques	370
“ “ revue sommaire	334, 339
“ en Europe	324
“ et canaux, dépense	1369
“ “ ministre des	34
“ étendue et influence	315
“ et la politique du gouvernement fédéral	374
“ et le parlement en 1894	377
“ et locomotives	320
“ et population de la Colombie-Britannique	1165
“ finances	378
“ “	367
“ “ “ Great Western ”	346
“ histoire des premiers, aux Etats-Unis	328
“ “ “ de la Belgique	326
“ “ “ du Grand-Tronc	342-349
“ “ “ en Belgique	326
“ “ “ en France	327
“ hostilité soulevée	323
“ importance relative	312
“ indications détaillées en 1867	1189
“ Intercolonial	350-357
“ législation de 1851	340
“ le Pacifique Canadien aux Communes	362
“ “ “ histoire des premières années	358
“ le premier chemin de fer inauguré en Canada	332
“ leurs débuts et leurs progrès	319
“ leur influence sur les destinées des nations	315
“ lignes dans les diverses provinces	366
“ longueur	368
“ “ dans l'univers	318
“ “ des réseaux	1167
“ “ de voie des, canadiens	1167, 1183
“ “ “ en Belgique	326
“ “ “ en Canada	1163
“ “ “ en divers pays	328
“ matériel, fabriques de	291
“ “ roulant du Pacifique Canadien et du Grand-Tronc	1181
“ “ “ en activité	1181
“ milles carrés de superficie par mille de longueur des	1164
“ “ de rails en acier	1182
“ modes d'assistance aux	376-378
“ morts occasionnées par des accidents de	317
“ nature des marchandises transportées	1191
“ opposition	323
“ Pacifique Canadien	358, 368

PARAGRAPHERS

Chemins de fer, possédés par des compagnies apportant les houillères, Nouvelle-	
Ecosse.....	1182
première loi des, adoptée.....	320
premières lois générales.....	339
tentatives en Angleterre.....	320
premier projet.....	358
rapport à la législature.....	333
prix de revient par mille en divers pays.....	1178
produits forestiers transportés.....	185, 203
progrès des, et Confédération.....	1189
proportion du capital réalisé par le moyen d'obligations garanties.....	1169
rapport pour 100 des, et de la population par province.....	1165
des dépenses aux recettes.....	1175
des recettes au prix de revient.....	1178
des voyageurs pour chaque mille.....	1195
recettes en rapport avec la distance parcourue.....	1177
et dépenses.....	1176
et frais d'exploitation.....	1170
d'exploitation et dépenses par mille.....	1171
par mille dans l'empire britannique.....	1180
les principaux pays.....	1180
par tonne.....	1177
réduction du prix de transport des marchandises.....	1190
répartition par province.....	1164
résultat de la dépense faite à l'occasion des.....	1190
subventions.....	373
accordées.....	375
crédits votés.....	1380-81
des municipalités.....	373
des provinces.....	373
subventions du gouvernement fédéral.....	375
en terre pour aider.....	1385
sommes payées par le gouvernement fédéral.....	376
sommes totales payées.....	1379
versement en 1893-1894.....	1378
terres.....	177
terres des compagnies de.....	180, 182
trafic en 1893 et 1894.....	1173
trafic, rapport des voyageurs et marchandises transportée à la population.....	1195
travaux de construction.....	364
vigilance constante, condition de sécurité.....	316
vitesse moyenne des.....	1187
Chemises, faux-cols et cravates, fabriques.....	290
Chevaux, bestiaux et moutons par 10,000 habitants.....	259
de trait, demande de.....	687
en Canada.....	666
exportations du Canada à destination de la Grande-Bretagne.....	686
fabriques de couvertures diverses.....	290
importations de la Grande-Bretagne.....	686
qualités requises pour le marché anglais.....	687
quarantaine.....	738
valeur dans Ontario.....	678, 679, 680
Chicorée, four à.....	869
Chimie, laboratoire de, ferme expérimentale.....	766
Chimiques, fabriques de produits.....	274
Chine, commerce avec le Canada.....	1064
superficie et population.....	122
Chinoise, loi de l'immigration.....	1629
Chinois en Canada.....	1629
Chirurgie, instruments de, fabrication.....	286
Chromique, gisements de fer.....	869
Cidre, fabrication du.....	275
Cigares, fabriques de.....	275
boîtes de.....	285
fabriqués en Canada.....	1047
Ciment, fabriques de.....	279

Ciment, pour toitures, production annuelle.....	824
“ production annuelle	824
Cirages, fabriques de	291
Circonscriptions électorales, population.....	234
Circulation des billets de l'Etat.....	1080
“ “ analyse	1082
“ “ année de la moyenne la plus haute.....	1102
Cire, ouvriers travaillant la.....	284
“ raffineries de.....	284
Cisclure et dorure, ateliers de.....	285
Civile, liste.....	1369
“ mise à la retraite des employés du service	1435
Claques, fabriques de.....	285
Classification des importations de fer et d'acier.....	879-883
Climat du Canada.....	141, 143
“ fausse impression.....	141
“ variés du Canada.....	142
Cloches, fonderies de.....	283
Clous et brochettes, fabriques de.....	283
Coffres-forts et voûtes, constructions de.....	283
Coke, fours à, production annuelle des	285
Colle, fabrique de.....	284
Colombie-Britannique, actif et passif.....	1444
“ animaux domestiques.....	666
“ arpentages.....	553
“ asiles d'aliénés.....	1587
“ chambres de représentants	15
“ côtes de la	135
“ crimes	665
“ description générale.....	140
“ développement des pêcheries.....	789
“ divorces	1603
“ éducation. (<i>Voir</i> éducation).....	1574
“ établissements industriels, ou fabriques.....	293
“ havre de la	135
“ importations et droits perçus	996
“ lieutenants-gouverneurs depuis 1867.....	53
“ ligne frontière	530
“ longueur des chemins de fer.....	1164
“ ministère.....	53
“ navigation maritime.....	1286
“ organisation municipale.....	41
“ ouvertures et clôtures des sessions de la législature.....	53
“ pêche des phoques	801
“ pêches	783
“ phares.....	1260
“ population.....	233
“ “ des circonscriptions électorales.....	234
“ “ et chemins de fer.....	1165
“ quarantaine des bestiaux.....	735
“ recettes et dépenses.....	1392
“ règlements relatifs aux terres.....	175
“ richesses naturelles.....	140
“ steamers employés au cabotage	1298
“ superficie des concessions forestières.....	206
“ tonnage effectif des navires employés au cabotage.....	1297
“ valeur du saumon pêché.....	783
Colonial, premier siège épiscopal en Canada.....	1531
Comités permanents des Communes	36
Commerce entre le Canada et la Belgique	1062
“ “ et les Etats-Unis	395
“ entre l'Empire britannique et les Etats-Unis.....	392
“ de l'Inde britannique avec le Canada	1056
“ des possessions britanniques.....	1034
“ du Canada avec la Guyane anglaise.....	1057
“ “ avec le Brésil.....	1063
“ “ avec les Indes britanniques occidentales.....	1058
“ général de l'Empire britannique.....	1027

	PARAGRAPHERS
Commerce primitif en produits forestiers.....	189
" " entre le Canada et les Etats-Unis.....	397, 400
" rapports commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis.....	395
" traités de— de la Grande-Bretagne, qui n'affectent le Canada que de son consentement.....	112
Commission royale sur la dépression agricole.....	597
" " sur le commerce des boissons. (<i>Voir</i> Boisson).	
" " des voisins.....	563
Communes, bref d'élections pour les.....	30
" comités permanents.....	36
" députés appelés à former partie du ministère.....	32
" droit de voter pour la Chambre des.....	29
" indemnité aux députés.....	31
" liberté de discussion.....	35
" nombre des électeurs.....	37
" président des.....	30
" publication des <i>Débats</i>	36
" rapport des députés à la population.....	38
Compensation, chambres de, en Angleterre.....	1125
" " en Canada.....	1121
" " rapports aux Etats-Unis.....	1124
Composé chimique pour chaudières.....	274
Composés chimiques pour blanchissage.....	274
Comtés, cours de.....	45
Concasseurs d'os.....	284
Concessions forestières à bail.....	206
" " superficie dans la Colombie-Britannique.....	206
Confédération, histoire chronologique de l'idée de, en Canada.....	47
Conférence coloniale.....	494
Confiseries.....	277
Congrégationaliste en Canada.....	268
Conifères, perpétration des forêts de.....	219
Conseil privé du Canada.....	24
" membres du.....	49
" président du.....	49
" présidents du, depuis la Confédération.....	52
Conserves, homards, demande de la Grande-Bretagne.....	711
" importations de la Grande-Bretagne.....	711
" saumons, conseils aux fabricants de.....	711
Conserves alimentaires.....	277
Conserves, fruits et marmelades.....	277
Consommation alcoolique par habitant en divers pays.....	1601
" de la bière en Canada.....	1048
" de froment.....	623
" " en Canada.....	641
" " en divers pays.....	641
" de produits forestiers.....	186
" de vins, alcools, bières et tabacs en Canada.....	1048
Constitution, des provinces.....	19
" du Canada.....	18
" loi de 1791 promulguée.....	10
Construction de chaudières, usines pour la.....	283
" sociétés de, en Canada.....	1151, 1162
Constructions en bronze.....	291
" navales, tableaux.....	288
Contrôleur des douanes.....	34
" du revenu de l'intérieur.....	34
Convention de 1830, relative aux ports d'expédition.....	75
" relative à l'escadre sur les grands lacs.....	70
Corderies.....	276
Corée, superficie et population.....	122
Corne et os, établissements pour le travail de la.....	284
Corsets, factriques de.....	290
Côtes de la Baie de Fundy.....	132
" de la Colombie-Britannique.....	135
" de l'Atlantique.....	131, 132
" du Canada.....	130
" pêches.....	767

	PARAGRAPHERS
Cotons, filatures.....	290
Couleurs et vernis, fabrication de.....	279
Courroies et boyaux, fabrication de.....	281
Cours.....	42, 46
" des actions de banque.....	1119
Coutellerie, fabriques de.....	283
Couvertures, fabrication de.....	290
Couvrepiéds piqués, fabriques de.....	279
Crimes commis dans la Colombie-Britannique.....	665
Criminels américains dans les pénitenciers du Canada.....	1648
" condamnations et.....	1664
" " nombre par province.....	1665
" dans le groupe de 10,000 du recensement.....	256
Crin, étoffes de, fabrication d'.....	274, 284
Cuir, lacets.....	281
Cuivre, forge.....	283
" minéral.....	894
" monnaie en, bénéfices réalisé.....	1389
" production de.....	895
" " de l'univers.....	898
" " et consommation universelle.....	898
Cuivre jaune, fabrique d'appareils en.....	283
Cuivrine, fabrique de.....	283
Cultivateurs et les disques signaux.....	153
" hypothèques mobilières.....	1160
Culture, superficie en culture.....	589
Cultures, superficie et rendement.....	645
DALLES, production annuelle.....	824
Danemark, milles de chemin de fer.....	328
" superficie et forêt.....	215
" " et population.....	122
Dawson, explorations.....	541
Décoration intérieure, travaux de.....	279
Découvertes de Verazzano.....	2
Démission, de députés appelés à faire partie d'un ministère.....	32
Dentelles, fabriques de.....	290
Dentisterie.....	291
Dépenses, à compte capital et subventions aux chemins de fer, 1894.....	1388
" accroissement de la dette publique par articles.....	1418
" du département de la marine.....	1276
" du gouvernement fédéral.....	1369
" " augmentations et réductions.....	1371-1374
" et recettes de la Colombie-Britannique.....	1392
" fermes expérimentales.....	1369
" pour le service de la dette et subventions.....	1369
" sur les chemins de fer, les canaux et autres travaux publics.....	1419
Dépôts en banques, autorisées, par période.....	1107
" Canada.....	1095
" des particuliers.....	1108
" par classe.....	1109
" par les gouvernements.....	1109
" payables à demande.....	1109
" sur avis.....	1109
Députés aux Communes, relativement à la population.....	38
Dessiccation des fruits et légumes.....	277
Dette des provinces.....	1439, 1440
Dette provinciale, réajustement de la.....	41
Dette publique, articles qui l'augmentent ou la réduisent.....	1412, 1413
" du Canada, brute.....	1410
" " pour quelles fins contractée.....	1428
" Empire britannique.....	1432
" par tête.....	1427
Disciples en Canada.....	268
Dispute au sujet de la largeur des voies.....	341
Distance, par le fleuve et les canaux, entre Port-Arthur et Liverpool.....	1224
Distilleries.....	275

	PARAGRAPHS
District d'Alberta, superficie	121
" Assiniboia "	121
" Athabasca "	121
" Kéwatin "	121
" Saskatchewan "	121
Divorces, accordés aux maris	1605
" en divers pays	1607
" cours de	1602
" dans la Colombie-Britannique	1603
" en Canada	1602
" motifs	1603
" par province	1605
Douanes, droits imposés par les Etats-Unis sur le bois	222-223
" entrepôts de marchandises	1000
" du Canada, exportations et importations	1050
" frais de perception des droits	1375
" impositions	1401
" mode d'estimation	951
" modes d'évaluation des marchandises	951
" par lesquelles le bétail canadien est expédié	723
" par tête, comparés	979
" perçus sur les importations, par nature de marchandises	979
" principales douanes pour leur perception	1050, 1051
" sources de revenu	1104
" produit à Victoria, Nouvelle-Galles du Sud	1409
" réciprocité avec les Etats-Unis	745-748
" taux moyen sur les marchandises imposables à l'entrée	980
Douves, fabriques de	281
Droits perçus sur les alcools, la bière et le vin par tête	1041
" sur les importations par classe	983
" sur marchandises anglaises et marchandises américaines	993
Dyke, J., observations sur le lait condensé dans la Grande-Bretagne	712
Dynamite, fabrique de	275
EAUX, Canada, étendue couverte par les	127
" dans les diverses provinces et régions	121
Ecclesiastiques, nombre en Canada	251, 1531
Echanges et commerce, Canada	950-1073
" ministre des, et du	36
Echiquier, cour de l'	49
Ecole, âges de fréquentation de l', au Canada	244
" cause des, Manitoba	505-526
Ecorces, usines pour l'extraction des principes de diverses	283
Ec-rins, fabrication	285
Education, Colombie-Britannique	1574
" " dépense par élève	1577
" " dépenses	1578
" " écoles graduées	1578
" " " hautes	1578
" " " primaires	1578
" " mécanisme	1574
" " progrès accomplis	1576
" " rapport de 1894	1575
" " statistiques de	1578
" des sauvages	1585
" en Canada, coup d'œil général	1534
" établissements d'enseignement supérieur	1535
" Ile du Prince-Edouard, dépense de la province	1579
" " dépense totale pour l'	1557
" " écoles de 1re classe	1581
" " " graduées avancées	1581
" " " primaires	1581
" " " publiques de Charlottetown	1581
" " élèves à l'école	1581
" " statistiques de	1581
" loi constitutive concernant l'	1617 et suiv.
" Manitoba, bureau de l'	1570

Education, Manitoba, écoles normales	1573
“ “ première loi	511
“ “ présence moyenne à l'école	1572
“ “ recettes et dépenses	1573
“ “ statistiques de l'	1572
“ “ système d'	1536
“ “ terres réservées	1571
“ Nouveau-Brunswick	1565, 1569
“ “ cotisation du district	1569
“ “ dépense moyenne par élève	1569
“ “ écoles de grammaire	1569
“ “ normales	1569
“ “ élèves	1566
“ “ fête des arbres	1567
“ “ municipale	1569
“ “ nombre des écoles	1568
“ “ “ des élèves	1568
“ “ “ des instituteurs	1568
“ “ présence moyenne	1568
“ “ proportion de la dépense de la province	1567
“ “ subvention de la province	1569
“ “ système	1536
“ Nouvelle-Ecosse	1560, 1564
“ “ académies de comté	1564
“ “ écoles normales et modèles	1564
“ “ écoles primaires	1564
“ “ recettes et dépenses	1564
“ “ statistiques de	1564
“ “ système	1536
Education, Ontario, cercles d'instituteurs	1548
“ “ cercles ouvriers	1550
“ “ “ des instituteurs dans les écoles séparées	1540
“ “ écoles d'arts	1550
“ “ “ du soir	1549
“ “ “ en activité	1539
“ “ “ hautes (high)	1542
“ “ “ normales et modèles	1546
“ “ “ protestantes publiques séparées	1541
“ “ “ publiques catholiques romaines séparées, Ontario	1538
“ “ “ “ séparées	1538
“ “ “ “ Ontario, statistiques, fête des arbres	1551
“ “ fréquentation des écoles séparées	1538
“ “ instituteurs à la retraite	1552
“ “ jardins de l'enfance	1547
“ “ la loi de sir John Thompson, 1891	517
“ “ nombre des établissements	1544
“ “ “ des institutrices	1537
“ “ “ total fréquentant toutes les écoles	1537
“ “ par province, Colombie-Britannique	1536
“ “ présence moyenne	1539
“ “ proposition de M. Blake	513
“ “ rapports du recensement relatifs à	254
“ “ recettes et dépenses de	1543
“ “ sir John Macdonald	515
“ “ statistiques des “ high schools ”	3543
“ “ système	1536
“ Québec, dépense	1559
“ “ élèves à l'école	1554
“ “ gestion de l'	1553
“ “ nombre des instituteurs	1558
“ “ présence moyenne à l'école	1557
“ “ proportion des protestants	1556
“ “ statistique de l'	1559
“ “ scolaire	1553
“ Territoires du Nord-Ouest, dispositions relatives à l'	1582
“ “ statistiques de l'	1583
Effilochures, tissage d'	290
Eglise d'Angleterre en Canada, 1881 et 1891	268

	PARAGRAPHERS
Eglises, nombre d'	1524
“ son activité en matière de construction d'église.	1527
Eglises, en Canada	1523
“ fabriques d'ornements d'	291
“ nombre par province	1530
“ par confession	1530
“ par habitant	1526
“ réparation des	1530
Egypte, superficie et population	122
Electeurs, augmentation du nombre des	37
“ conditions d'inscription, pour les Communes	29
“ inscrits pour les Communes	37, 1586
“ nombre des votants	37
Elections, contestations en justice au sujet des	33
Electorales, population des circonscriptions—de la Colombie-Britannique	234
Electricques, appareils	282
“ chemins de fer	1218
“ établissements pour l'éclairage	282
“ fournitures, matériel	282
Elévateurs, constructicns d'	279
Email, fabriques	280
Emballage, fabriques de caisses d'	285
Emeri, fabriques de roues d'	291
Empire britannique, animaux domestiques	712
“ commerce avec les Etats-Unis	392
“ “ général	1027
“ dette publique	1432
“ importations de produits agricoles	730
“ “ de provenance du Canada	994
“ “ et exportations	1027
“ impôts	1408
“ production de l'or	890-892
“ recettes des chemins de fer, par mille	1180
Emprunts garantis par hypothèque aux sociétés de prêts	1158
“ publics, Canada	1429
“ “ et exportations comparés	1431
Encre, fabriques	274
Engrais chimiques	274
Entrepôts de douane, marchandises dans les	1000
Epargues, caisses, augmentation du nombre des déposants	1145
“ “ comparaisons	1146
“ “ en divers pays	1149
“ “ moyenne par tête	1143
“ “ nombre des déposants par province	1148
“ “ opérations en cinq années	1150
“ “ postales, et gouvernementales	1139
“ “ somme moyenne en dépôt	1143
“ “ spéciales	1142
“ “ statistique	1143
Escomptes accordés par les banques aux municipalités	1111
“ “ aux particuliers	1110
“ “ “	1095
Escompte, taux d', sur les billets locaux	1117
Espagne, commerce avec le Canada	1072
“ droits imposés par le Canada, sur les importations à provenance de l'	963
“ longueur des chemins de fer	324
“ superficie et population	122
“ zone forestière	215
Espagnoles, Indes occidentales	1074
“ possessions, commerce avec le Canada	1073
Espèces, augmentation de l'encaisse	1099
“ déposées dans les banques canadiennes	1098
“ “ et dans les caisses de l'Etat	1113
Esquimalt, bassin de radoub	1310
“ “ aux particuliers par période	1111
Etablissements de charité au Canada	1589
“ “ recettes et dépenses	1590
Etats de l'Atlantique-nord, terres agricoles	594

	PARAGRAPHERS
Exportations de l'Afrique britannique à destination du Canada	1055
“ de poissons, valeur des	794
“ de produits domestiques à destination de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, comparés	1011
“ de produits forestiers, des scieries ou fabriques	195
“ des bassins	195
“ de 1894, comparées	953
“ “ par pays	1001
“ du Canada, céréales	651
“ et importations de l'Empire britannique	1027
“ “ en détail, à provenance ou à destination de divers pays	1052, 1076
“ et importations par douanes	1050
“ monnaie et lingots	1003
“ “ 1868-94	1014
“ par pays, comparées, 1893 et 1894	1017
“ “ et nature de marchandises	1007
“ “ “ proportion de	1008
“ “ périodes quinquennales	1015
“ pays de destination	1014
“ premières, du service géologique	538
“ principales marchandises en quatre années	1004
“ produits agricoles	1003
“ “ à destination de la Grande-Bretagne	728
“ “ Montréal	726
“ produits des forêts	1003
“ “ des mines	1003
“ “ des pêches	1003
“ “ divers	1003
“ “ fabriqués	1003
“ situation du commerce	1019
“ “ “ jugée par l'emploi des équivalents	1019
FACING, compagnie, fabrique	291
Fabrication, augmentation du nombre des personnes employées dans les tra- vaux de	309
“ aux Etats-Unis	1044
“ de billards	291
“ de brosses et balais	284
“ de chaussures	281
“ de courroies et boyaux	281
“ de couvertures	290
“ de paniers, vannerie	285
“ de poudre à pâte	274
“ du matériel de l'apiculture	291
“ hommes, femmes et enfants employés	309
“ progrès en vingt ans, Canada et Etats-Unis comparés	311
Fabrique d'appareils en cuivre	283
Fabriques, développement des, en Canada	302
“ Colombie-Britannique	293
“ de bicyclettes	283
“ de boulons et écrous	283
“ de boutons	290
“ de cirages, nombre	291
“ de meubles	279
“ de poulies et mouffes	288
“ de sacs	276
Faillites en Canada, classifiées	1135
“ et aux Etats-Unis comparées	1135
“ leurs causes	1136
Fairbairn's, sa prescience	330
Familles, nombre dans chaque habitation	250
Fantaisie, articles de, fabriques	290
Farine, moulins à	277
Fédéral, autorité du gouvernement, en vertu de la constitution de 1867	18
“ lois du Parlement, 1894	434, 493
“ Ottawa, siège du gouvernement	23

Feldspath, production annuelle de.....	824
Femmes, Conseil national des, du Canada.....	561
“ “ “ constitution.....	561
“ “ “ création.....	561
“ “ “ édifice à Toronto.....	562
“ “ “ histoire.....	561
“ “ “ liste des officiers.....	561
“ “ “ vœux exprimés.....	562
“ où il y a le plus aux Etats-Unis.....	385
“ ouvrières.....	309
Fer, appareillage des ouvrages en, et en cuivre.....	283
“ chronique, en Canada.....	869
“ en gueuse, prime à la préparation du, accordée par le gouvernement fédéral.....	871
“ et acier, importations.....	880
“ “ “ 1894.....	883
“ “ “ production de l'univers.....	885
“ magnétique, minerais de.....	867
“ minerai, production annuelle.....	873
“ minerais de, gisements en Canada.....	866
“ ponts en acier et en.....	283
Ferblanc et tôle, usines à.....	283
Ferblanterie, établissements de.....	283
Fer galvanisé, fabrique de.....	44, 283
Ferme, animaux de, aux Etats-Unis.....	683
“ “ “ leur valeur aux Etats-Unis et dans Ontario, comparée.....	683
“ “ “ dans Michigan.....	684
“ “ “ New-York.....	684, 685
“ expérimentales.....	749, 752
“ “ “ au Canada.....	749, 755
“ “ “ dépenses.....	1369
“ “ “ travaux du chimiste.....	766
“ instruments de, et machines, valeur dans Ontario.....	595
“ matériel de.....	666
“ “ “ dans Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest.....	666, 667, 668, 669, 670, 671, 672
“ produits de la, exportés par les Etats-Unis et le Canada.....	732
“ “ “ importés par la Grande-Bretagne.....	730
“ propriété foncière, sa dépréciation.....	594
“ terres agricoles, valeur dans Ontario.....	593
Filets, fabriques de.....	276
Fils, fabriques de.....	290
Finances des chemins de fer en Canada.....	378
“ ministre des.....	34
Fiscale, fin de l'année.....	1362
Fleming S., sur Fairbairn.....	330
Fléole, poids reconnu du boisseau.....	950
Fleuves et rivières du Canada, les plus importants.....	129
Flint, sénateur, nécrologie.....	579
Fluviaux, bassins du Canada.....	118
Foin, exportations du.....	732
“ récolte du, aux Etats-Unis.....	645
Fonderies de cloches.....	283
“ et forges.....	283
Fonds consolidé.....	30, 1364
“ recettes et dépenses.....	1366
Fonte brute, ou fer en gueuse, prime à la préparation de la.....	871
Forêts, à qui elles appartiennent.....	188
“ bois abattu sur permis du gouvernement provincial.....	207
“ “ “ remorqués sur les canaux.....	185, 204
“ “ “ valeur dans les quatre provinces.....	194
“ concessions forestières, superficie dans la Colombie-Britannique.....	206
“ des terres domaniales, concessions.....	205
“ étendue en—de la Belgique.....	215
“ exportations de pin en billes.....	198
“ “ “ de pulpe de bois.....	200
“ industrie de la pulpe de bois.....	199
“ industries se rattachant au travail du bois.....	202

	PARAGRAPHERS
Forêts, influence mécanique	185
“ leur influence directe	185
“ notre précieux héritage	187
“ permis de coupe	188
“ produits du Canada, débouchés	196
“ produits forestiers commerce primitif des	189
“ “ et prix du transport par chemins de fer	185, 203
“ “ exportations de bois équarri	191
“ “ exportés	1003, 1007
“ “ rapport du recensement	192
“ “ 1881-1891	193
“ richesse du Canada	184
“ superficie, dans chaque province	211
“ “ en Asie	220
“ “ en Bosnie	215
“ “ en Bulgarie	215
“ “ en divers pays européens	215
“ “ en pin	212
“ “ par habitant	216
Forestières, concessions à bail, formalités	205
“ “ superficie des, à bail	206
Forges	283
“ maîtres de, prime aux	872
Formes et chevilles, fabriques	281
Fouets, fabriques de	273
Fourrures, vendues par la Cie de la Baie-d'Hudson	139
Fractionnaire, monnaie	1081
Français, régime en Canada	6
France, commerce avec le Canada	1066
“ dépression de l'agriculture	599
“ droits d'entrée sur les importations à provenance de la	963
“ droits perçus sur les importations à provenance de la	997
“ histoire des premiers chemins de fer	327
“ la, et l'Angleterre dans la Nouvelle-France	5
“ milles de chemins de fer	327
“ population et superficie	122
“ superficie en forêt	215
Franchise, marchandises entrant en, importations par nature	982
“ “ valeur des importations	963
Franges et glands, fabriques de	290
Fraser, l'hon C. F., nécrologie	582
Fromage, demande de la Grande-Bretagne	708
“ fabriques de boîtes à	285
Fromageries	278
Froment, approvisionnement de l'univers, par pays	637
“ causes des bas prix	638, 640
“ consommation de	623
“ “ en Canada	641
“ “ par tête	641
“ diminution de l'étendue en, en divers pays	631, 636
“ droit d'entrée sur le, dans les pays européens	644
“ et farine de, quantités fournies à la Grande-Bretagne par divers pays	647
“ “ Océanie	637
“ et population	638
“ pays approvisionnant la Grande-Bretagne	646
“ pays exportateurs de	638
“ pays producteurs de	625
“ poids reconnu du boisseau	650
“ prix comparés	652
“ production, Afrique	637
“ “ Amérique du Nord	637
“ “ “ Sud	637
“ “ Asie	637
“ “ Canada	590
“ “ Europe	637
“ récolte dans les Etats-Unis	643
“ rendement moyen par acre, en divers pays	653
Frontenac, sa place dans l'histoire	6

	PARAGRAPHERS
Frontières de la Colombie-Britannique	530
“ de l'Alaska et du Nouveau-Brunswick, entente au sujet des	82
“ de Québec, loi de Québec	7
“ du Canada	119
“ ligne entre le Canada et les Etats-Unis	530
Fruits et légumes, conserves de	277
GALVANOPLASTIE	280
Galvanostériotypie	272
Gants et mitaines, fabriques de	290
Gaz naturel, production annuelle	913
“ ressources du Canada	224
“ sources de richesse, Colombie-Britannique	140
Gazeuses, eaux, fabrication	275
Gaz, usines à	282
Geoffrion, l'hon. F. nécrologie	580
Géologique, service, dépense	1369
“ état de production minérale	827
Gladstone, et les premières entreprises de chemins de fer en Canada	337
Glazier, sénateur, nécrologie	578
Glycerine, fabrique de	284
Gouvernement, caisses d'épargne	1139
“ chemins de fer du, dépôts en banques	1096
“ “ en Canada	1197
“ “ longueur de l'Intercolonial	1197
“ “ recettes d'exploitation et dépenses	1198
“ “ “ et dép. par périodes quinquennales	1200, 1203
“ “ situation financière	1198
“ fédéral, appel du jugement des arbitres, comptes publics	501
“ “ billets de l'Etat	1079
“ “ leur histoire	1080, 1081
“ “ rachetables en or	1080
“ “ le parlement depuis 1867	49
“ “ produit des permis de coupe de bois	208
“ “ des terres	163
“ “ règlements des terres	169
“ “ subvention aux chemins de fer	1169
“ “ superficie des concessions forestières accordées	206
“ “ terres livrées à la colonisation	164
“ “ terres vendues	157
Gouverneurs des provinces avant la Confédération	16
“ généraux, à partir de 1867	48
“ “ autorité	24
“ “ avant la Confédération	16
Grande-Bretagne, capitaux engagés dans les entreprises coloniales	1438
“ commerce avec ses possessions	1034, 1038
“ “ général comparé avec celui d'autres days	1031
“ commission royale sur la dépression de l'agriculture	599
“ diminution des importations à provenance de la	962
“ “ du nombre d'acres en froment	629
“ droits imposés par le Canada sur les marchandises à provenance de la	963
“ exportations de beurre en Canada, à destination de la	707
“ importance, comme débouché	643
“ importations de denrées agricoles	605, 622
“ “ provenance, et exportations à destination du Canada, par nature de marchandises	1053
“ importations à provenance des Etats-Unis	992
“ “ et exportations à destination du Canada	953
“ importations de lard séché et jambons	694
“ “ mouton	689
“ “ “ sur pied	689
“ “ porc	693
“ “ viande de bœuf à l'état frais	696
“ “ “ salé	696

	PARAGRAPHERS
Grande-Bretagne, importations de viande de toutes sortes	698, 700
“ “ du Canada à provenance de la	991
“ interdiction de l'entrée des bestiaux sur pied	740
“ milles de chemins de fer	328
“ navires en acier	1290
“ “ venues au Canada, de la	1280
“ pays consommateur de produits d'alimentation	642
“ qui l'approvisionnement de froment	646
“ rapport pour 100 des importations de froment à provenance de divers pays étrangers	647
“ recettes des chemins de fer par mille	1180
“ traités de commerce, qui n'affectent le Canada que de son consentement	112
“ viande de bœuf, fraîche ou salée, importations de la	695, 696
Grands lacs, entente entre la Grande-Bretagne et les États-Unis relativement à la flotte à y maintenir	70
“ étendue	1224
Grand-Tronc, chemin de fer du, acquisition par le gouvernement d'une partie de la ligne	344
“ “ aménagement de 1er ordre	348
“ “ développement	344
“ “ embranchements	345
“ “ histoire du	342, 349
“ “ loi concernant la fusion	342
“ “ longueur du	349
“ “ nature des marchandises transportées	1191
“ “ premières lettres patentes	342
“ “ subventions accordées	1384
“ “ subventions du gouvernement	343
Granit, production annuelle de	824
Graveurs, matériel des	272
Gravure et lithographie	272
Grèce, commerce avec le Canada	1068
“ longueur des chemins de fer	328
“ superficie en forêt	215
“ “ et population	122
Groupement des industries	294
Guiane britannique, commerce avec le Canada	1057
Gypse, exportations de	935
“ production annuelle	935
“ usines à	291
HABITATIONS occupées en Canada	250
“ Haddock, quantité pêchée	798
Halifax, bassin de radoub	1310
“ chambre de compensation	1121
“ population	235
Hamilton, chambre de compensation	1121
Hansard, le, canadien	36
Hareng, quantité pêchée	798
Haricots, poids reconnu du boisseau	950
Harnais et selles	281
Haut-Commissaire du Canada à Londres	53
Havres de la Colombie-Britannique	135
Hawaï, Îles, superficie et population	122
Hématite, fer	868
Hill, Hon. P. E., nécrologie	585
Hollande, commerce avec le Canada	1069
“ étendue en forêt	215
“ longueur des chemins de fer	328
“ superficie et population	122
Homards, fabriques de boîtes à	285
“ “ pièges à	285
Homestead, inscriptions en 1894	166
“ “ chaque année	158
“ taxes et ventes	160
Hôpitaux (Voir Etablissements de charité)	1590

	PARAGRAPHERS
Houblon, établissements pour la préparation du	285
Houille, analyse	836, 839, 840
" consommation de	860
" dans la Nouvelle-Ecosse	849
" dans le Nord-Ouest	856
" dans les terres domaniales	943
" exportations de	857
" extraction de la	817
" importations de	858
" poids reconnu du boisseau	950
" production de l'univers	
" en Canada	847
" production et distribution dans la Colombie-Britannique ..	851
" par ouvrier mineur en divers pays	820
" transportée sur l'Intercolonial	1208
" ventes dans la Nouvelle-Ecosse	853
Houillère de la Grande-Bretagne	864
Houillers, bassins, leur étendue en Canada	833, 846
Hudson, baie d', rapports relatifs à la	133
" " rivières qui y ont leur embouchure	134
" " vente de pelleteries	139
" " cie de la baie d', Terres	179
Huiles, raffineries	282
Hunting, son rapport au sujet des chevaux	687
Hypothèques, en faveur de sociétés de prêts périmées	1157
" sur meubles (chatel mortgages) dans Ontario ..	1160
" valeur des biens fonds sous hypothèque en faveur des compagnies de prêts	1158
ILES, de la Colombie-Britannique	136
" de l'océan Arctique, superficie	121
" du Canada	136
Immigration et quarantaine, dépense	1369
Importations, analyse par nature de marchandises	964, 983
" animaux domestiques en Canada, 1887-94	716
" articles d'alimentation et animaux (Tableau A)	982
" " d'usage volontaire et de luxe (Table E)	982
" au Canada, par pays	954
" classe A, augmentation et diminution	966
" " B " "	967
" " C " "	969
" " D " "	971
" " E " "	973
" comparées en quantité et valeur	986
" d'articles fabriqués (Tableaux 3)	982
" " partiellement fabriqués (Tableaux C)	982
" de certaines matières premières	999
" de fer et d'acier, par classe	880
" de froment et farine de froment au Canada	648
" de houille pour consommation domestique	859
" de l'Afrique britannique à provenance du Canada	1055
" de la Grande-Bretagne, lard séché et jambons	694
" " viande de bœuf, fraîche ou salée	695, 696
" de l'Empire britannique à provenance du Canada	954
" de matières premières utilisées par l'industrie (Tableau B)	982
" de produits agricoles, Empire britannique	730
" " alimentaires par la Grande-Bretagne	606
" de reproducteurs, Canada	714
" du Canada, céréales	650, 651
" " produits agricoles	727
" en entrepôt par voie des Etats-Unis	1040
" en franchise et imposables, depuis la Confédération	606
" état comparatif, 1893 et 1894, par pays	989
" Etats-Unis et Canada, en franchise et imposables	424
" et droits perçus, Colombie-Britannique	996
" et exportations de céréales du Canada	648

PARAGRAPHERS

Importations et exportations par habitant.....	946
“ “ de l'Empire britannique.....	1027
“ “ de monnaie et lingots.....	955
“ “ de pays étrangers.....	1031
“ “ et commerce total du Canada.....	952
“ par nature de marchandises, proportion (Tableaux).....	982, 983
“ “ “ rapport pour 100 de chaque classe.....	966
“ par provinces.....	996
“ porportion de provenances de divers pays.....	961
“ pour consommation domestique, état comparatif, 1893 et 1894.....	991
“ races des animaux domestiques importés.....	715
“ valeur pour consommation domestique, par pays.....	958
“ “ totale pour consommation domestique, en franchise, et imposables, par pays.....	995
Impo ables, importations d'articles, par classe.....	982
Impôts dans l'Empire britannique.....	1408
Imprimeries.....	1615
“ et publication.....	272
Incendie, mesures municipales de protection contre.....	1496
Incubateurs, fabriques d'.....	291
Indes britanniques, étendue en forêt.....	220
“ exportations et importations en rapport avec le Canada.....	1056
“ occidentales, commerce avec le Canada.....	1058
“ superficie et population.....	122
Indemnité aux membres des assemblées provinciales.....	41
Indépendance du parlement.....	33
Indes orientales hollandaise, commerce avec le Canada.....	1065
Industries, aiguilles.....	283
“ ajustages de fer et de cuivre.....	283
“ alcools méthyliques.....	274
“ allumettes.....	282
“ amidonneries.....	285
“ analyse du groupe 5.....	302
“ “ par province.....	308
“ appareils électriques.....	282
“ armes et munitions.....	271
“ armurerie.....	271
“ articles en caoutchouc.....	285
“ “ de fantaisie.....	290
“ “ de récréation.....	291
“ asbeste.....	276
“ ascenseurs, constructions d'.....	279
“ attirail de pêche.....	276
“ augmentation des salaires, 1891 et 1881, par groupe.....	296
“ balances.....	283
“ bateaux.....	288
“ beurreries.....	278
“ bicyclettes.....	283
“ billards.....	291
“ billets de banque, gravure.....	272
“ bianchissoires.....	283
“ bobines, fabriques de.....	285
“ bocards pour quartz.....	283
“ boissellerie.....	285
“ boissons et stimulants.....	275
“ boîtes à cigares.....	285
“ “ à fromage.....	285
“ “ assemblées ou en pièces, fabriques.....	285
“ “ d'emballage.....	285
“ “ d'étalage.....	289
“ bonneterie.....	290
“ bougies.....	284
“ boulangeries.....	277
“ boulons et écrous.....	283
“ boutons.....	290
“ brasseurs et malteurs.....	275
“ bretelles.....	290
“ briques et tuiles.....	289

Industries, broderies	290
“ brosses et balais	284
“ cadres	285
“ cafés et épices	275
“ caractères d'imprimerie	283
“ cartoucheries	271
“ cellulose, articles en	291
“ cercueils	285
“ chaises de malades et d'enfants	273
“ charbon de bois	285
“ charpenterie	285
“ châssis, portes et persiennes	279
“ chaudières, construction de	283
“ chaussures	281
“ chemises, faux cols et cravates	290
“ cheveux, travail des	274
“ chicorée, fours	277
“ cidre	275
“ cigares, fabriques	275
“ ciment, fabrication	279
“ cirage	291
“ “ à poêles	291
“ cire, raffineries	284
“ “ travail de la	284
“ ciselure et dorure	285
“ claques, fabriques	285
“ cloches, fonderies	283
“ clous et brochettes	283
“ cacao et chocolat	275
“ coffres-forts et voûtes	283
“ colle, fabriques de	284
“ Colombie-Britannique	293
“ combustible breveté	282
“ comparaison, matière première et production	296
“ “ production, 1891 et 1881	294
“ composé chimique pour chaudières	274
“ composés pour blanchissage	274
“ confiseries	277
“ conserves	277
“ “ de fruits et légumes	277
“ constructions en bronze	291
“ “ navales	288
“ corderies, corde et ficelle	276
“ corne et os	284
“ corniches métalliques, et enseignes	283
“ corsets, fabriques de	290
“ coton, filatures	290
“ couleurs et vernis, fabriques	279
“ courroies et boyaux	281
“ coutelleries	283
“ couvertures de chevaux et sacs	290
“ couvrepieds piqués, fabriqués de	279
“ crin, étoffes de	284
“ cuirs, fabrication des	281
“ cuivre, ajustage	283
“ “ travail du	283
“ cuivrine, fabriques de	283
“ décorations d'églises	291
“ “ intérieures	279
“ dentelles	290
“ dentisteries	291
“ distilleries	275
“ divers	291
“ douves, fabriques de	285
“ du Canada	269, 293
“ dynamite	271
“ eaux gazeuses	275
“ éclairage	282

PARAGRAPHERS

Industries, éclairage électrique, entreprises d'	282
“ ébénistes, fabricants de meubles	279
“ électrostéréotypie	272
“ émailleries	280
“ effectif des hommes, femmes, enfants	260
“ effilochures, fabriques d'étoffes d'	290
“ en Canada	269
“ encres	274
“ engrais chimiques	274
“ établissements ou fabriques	269
“ extraits d'écorces	285
“ fabrications des sauvages	291
“ fabriques de	285
“ farine, moulins	277
“ faux-cols de	285
“ ferblanc et tôle	283
“ ferblanterie	283
“ fer galvanisé, usines	283
“ fibre	276
“ filatures de laine	290
“ filets	296
“ fils	290
“ fleurs artificielles	290
“ fonderies	283
“ “ et forges mécaniques	283
“ foyers à roche, fabrique de	283
“ forge	283
“ formes de matrices, fabriques de	283
“ “ et chevi les	281
“ fouets	273
“ fournaies, poêles et calorifères	283
“ fours à chaux	279
“ “ à coke	285
“ franges et glands	290
“ fromageries	278
“ fruits et légumes, conserves	277
“ “ secs et légumes	277
“ galvanoplastie	280
“ gants et mitaines	290
“ gaz, usines	282
“ glycérine	284
“ graphite, usines	291
“ gravure et lithographie	272
“ groupe n° 1	295
“ “ 2	295
“ “ 3	295
“ “ 4	295
“ “ 5	295
“ gypse ou plâtre	291
“ harnais et sellerie	281
“ homards, fabrique de boîtes à	285
“ houblon, préparation du	285
“ huile de pied de bœuf	284
“ “ lubrifiante	285
“ “ raffineries	282
“ île du Prince-Edouard	293
“ imprimeries et ateliers de publication	272
“ incubateurs	291
“ indications détaillées, par province	293
“ insignes, confection d'	290
“ instruments aratoires	283
“ “ de chirurgie	286
“ “ de musique	287
“ “ de précision	286
“ “ d'optique	286
“ jouets	291
“ lacets de bottines	281
“ “ en cuir	281

Industries, lait condensé.....	275
“ lamineries.....	283
“ laminé, travail.....	280
“ lampes et candélabres.....	282
“ lanternes.....	282
“ lattés.....	285
“ levain, fabriques de.....	277
“ liège, travail du.....	285
“ lin, filatures.....	290
“ linge d'autel.....	290
“ “ de corps.....	290
“ lin, huile de graine de.....	285
“ “ usine pour la préparation du.....	272
“ litharge, usines.....	274
“ lits à ressorts.....	279
“ livres et papeterie.....	272
“ locomotives, constructions de.....	283
“ lunettes.....	286
“ macaroni et vermicelle.....	277
“ machines à coudre.....	283
“ “ à tricoter, fabriques de.....	283
“ “ outils et instruments.....	283
“ maisons, constructions et aménagement.....	279
“ Manitoba, du.....	293
“ manteaux de cheminées et grilles.....	279
“ matelas.....	279
“ matériaux pour toitures.....	279
“ matériel d'apiculture.....	291
“ “ d'art.....	291
“ “ de chemins de fer.....	291
“ “ de gravure.....	272
“ “ d'électricité.....	282
“ “ de photographie.....	274
“ “ de plouberie.....	283
“ “ roulant.....	273
“ marbre et pierre, taille du.....	289
“ marinades.....	277
“ maroquin (cuir).....	281
“ mâts et espars.....	288
“ médecines brevetées.....	274
“ mica.....	291
“ millerets et bandes élastiques.....	290
“ montres et orfèvrerie.....	280
“ mouffes et poulies.....	288
“ mousse, travail de la.....	285
“ moyeux et rais.....	273
“ nattes en peau de mouton.....	284
“ “ et paillassons.....	290
“ navires et bateaux.....	288
“ nickelure.....	291
“ nombre en Canada.....	293
“ Nouveau-Brunswick.....	293
“ Nouvelle-Ecosse.....	293
“ objets d'alimentation, animaux.....	278
“ Ontario.....	293
“ opium, préparation.....	285
“ or et argent, travail de l'.....	280
“ os, concassage.....	284
“ ouate.....	290
“ outils tranchants.....	283
“ paille, tressage.....	285
“ papeterie.....	272
“ papiers peints.....	285
“ “ sacs et boîtes de.....	285
“ paraffine et cire.....	284
“ parasols et parapluies.....	290
“ part du capital.....	298, 310
“ part du travail.....	298, 310

PARAGRAPHERS

Industries, patins, fabriques.....	283
“ patins, patrons.....	285
“ patrons pour paillassons.....	290
“ pavage.....	289
“ peignes, fabriques de.....	284
“ peinture à la main.....	290
“ “ en batiments et vernissage.....	279
“ pelletiers et chapeliers.....	290
“ perruques.....	290
“ petites fabrications.....	299
“ photographes.....	274
“ pianos, mécanismes.....	287
“ pièces d'artifice.....	291
“ pièges à, fabrication de.....	285
“ planage et moulures.....	285
“ placage, fabrique de.....	271
“ plâtre et stuc.....	279
“ plombage et appareils de gaz.....	283
“ plumes.....	290
“ poisson, mise en boîtes.....	278
“ pompes et moulins à vent.....	285
“ ponts en fer et en acier.....	283
“ porcelaine d'art.....	289
“ potasse.....	285
“ poterie.....	289
“ poudre à fusil.....	271
“ “ pâte.....	274
“ prélaris et toiles cirées.....	290
“ préparations alimentaires.....	278
“ “ pour bestiaux.....	277
“ presses, timbres et coins.....	285
“ produits chimiques.....	274
“ pulpe, fabriques de.....	285
“ Québec.....	293
“ raffineries de sucre.....	275
“ “ de suif.....	284
“ recensement, définition.....	269
“ réfrigérants, matière première.....	291
“ ressorts et essieux.....	283
“ réverbères.....	282
“ rivets, fabriques de.....	283
“ roues d'émeri.....	291
“ rouets, fabriques de.....	283
“ sacs.....	276
“ salaires payés et prix de la matière première.....	297
“ salines.....	274
“ savons et chandelles.....	284
“ scieries.....	285
“ “ à bardeaux.....	285
“ scies et limes, fabriques.....	283
“ seaux et cuves.....	285
“ serrurerie.....	283
“ soies, filatures.....	290
“ sorgho et sirops.....	275
“ soufflets de voiture.....	273
“ spéciaux, sommaire des statistiques.....	292
“ superphosphates.....	274
“ tabacs, fabriques de.....	275
“ tailleurs et vêtements d'hommes.....	290
“ tanneries.....	281
“ tapis, fabriques de.....	290
“ taxidermistes.....	284
“ teintures et nettoyages.....	274
“ tentes.....	276
“ terre cuite.....	289
“ territoires du Nord-Ouest.....	293
“ textiles.....	290
“ timbres en caoutchouc.....	285

	PARAGRAPHERS
Industries, tissage	290
“ “ de la laine	290
“ toiles	290
“ tournage du bois	285
“ tréfilerie	283
“ tricots	283
“ tuyaux de plomb	283
“ usines à carder et fouler	290
“ valises et boîtes	285
“ vannerie	285
“ vaseline	274
“ végétaux	279
“ ventilateurs	291
“ verreries	289
“ verres de couleur	289
“ vêtements de femmes	290
“ viandes, mise en boîtes	278
“ vinaigreries	277
“ vins	275
“ vis	283
“ voiles	276
“ voitures de tramways, fabriques de	273
“ “ et chariots	273
Infirmes, rapports du recensement	255
Infractions justiciables du pays, par classes	1662
“ “ principales infractions	1662
Inscrits, nombre de navires	1266
Insignes, fabriques d'	290
Insolvabilité, statistiques de	1130-38
Insolvables par province	1131
Intercolonial, chemin de fer	350-357
“ aménagement de 1er ordre	369
“ déduction à faire des tableaux statistiques	1210
“ dépenses	1204
“ “ d'exploitation par mille	1205
“ et la législature canadienne	353
“ et la Nouvelle-Ecosse	351
“ et les diverses provinces	352
“ et les ports de l'Atlantique	1197
“ et l'Union	355
“ et S. Fleming	354
“ histoire primitive	350
“ locomotives par cent milles	1205
“ longueur	357
“ marchandises de transport océanique	1209
“ mouvement chronologique	356
“ principales marchandises transportées	1208
“ recettes brutes par mille	1205
“ “ d'exploitation	1204
Ile du Prince-Edouard, animaux domestiques	666
“ asiles d'aliénés	1587
“ chambres d'assemblée	15
“ “ recettes et dépenses	1216
“ “ trafic	1215
“ chemins de fer, milles	357, 1164
“ crime	1665
“ développement des pêches	789
“ divorces	1603
“ éducation et chemins de fer	1165
“ “ organisation	1579
“ importations et droits perçus	996
“ industries, fabriques	293
“ législature	40
“ lieutenants gouverneurs depuis 1867	53
“ ministère, composition	53
“ navires océaniques	1285
“ ouvertures et clôtures des sessions	53
“ phares	1259

	PARAGRAPHERS
Ile du Prince-Edouard, population	233
“ “ par circonscriptions électorales	234
“ “ primes aux pêches	784
“ “ recettes et dépenses	1392
“ “ règlements concernant les terres	176
“ “ superficie	121
“ “ comparée	123
“ “ tonnage des navires engagés dans le cabotage	1297
“ “ recettes provenant du transport des marchandises par mille	1205
“ “ provenant du transport des voyageurs	1206
“ “ voyageurs et marchandises transportés par mille	1211
Intérêts à Londres	1425
“ payables en Canada	1425
“ sur la dette publique	1424
“ “ “ par tête	1427
“ taux de l'intérêt, en 1868 et 1894	1425
“ “ sur la dette publique	1425
Interdiction de l'entrée du bétail vivant en Angleterre	740, 744
Interprovincial, commerce	985
Italie, commerce avec le Canada	1070
“ étendue en forêt	215
“ longueur des chemins de fer	324
“ superficie et population	122
Ivresse	1599
“ condamnations en proportion de population	1599
“ “ par province	1599
JACQUES CARTIER, ses découvertes	3
Jambons et lard séché, importations de la Grande-Bretagne	694
Japon, commerce avec le Canada	1071
“ superficie et population	122
Jersey, lord, rapport sur la conférence coloniale	494-499
Jésuites, leur arrivée	4
Jouets, fabriques de	291
Journaux, augmentation et progrès	1610
“ en Canada, leur nombre	1609
“ et imprimeries	1615
“ indications détaillées par province, nombre et caractère	1614
“ organes des associations de bienfaisance	1612
“ quotidiens, leur nombre	1613
“ religieux	1610
“ spéciaux, leur accroissement	1611
Juges	42
Juifs en Canada	268
Justice, administration de la, dans les territoires non organisés	46
“ “ “ dépenses	1369
“ “ “ en Canada	42
“ ministre de la	34
KINGSTON, bassin de radoub	1310
LABRADOR, explorations dans le	550
“ péninsule du, forêts	551
“ poissons	551
Lacs, bassin laurentien	126
“ du Canada, principaux	127
“ du plateau de Winnipeg	138
Laine, filatures de	290
“ tissage de, établissements	290
Lait condensé	275
Laitière, commissaire de l'industrie, pour le Canada, ses travaux	760-764
“ service de l'industrie, sur les fermes expérimentales	756-765
Laitières, vaches, en Canada	666
Laitiers, exportations de produits, canadiens	763
Lamineries	285

Lampes et candélabres, fabriques de.....	282
Langues, usage officiel des deux.....	22
Lanternes, fabriques de.....	282
Lard séché et jambons, importations de la Grande-Bretagne.....	694
Latitude et longitude de 220 endroits.....	145
Lattes, fabriques de.....	285
Légale, monnaie.....	1078
Légaux, poids et mesures du Canada.....	950
Législatifs, Conseils, des provinces.....	41
Législation, coût de la.....	1369
" relative à une réciprocité restreinte.....	745-748
Législatives, assemblées, des provinces.....	41
Législatives provinciales, ouvertures et clôtures.....	53
Lettres patentes accordées à des compagnies de chemins de fer, premières.....	338
" pour les terres du Dominion.....	159
Lévis, bassin de radoub.....	1310
Libérie, superficie et population de la.....	122
Lieutenants-gouverneurs de la Colombie-Britannique, depuis 1867.....	53
" depuis 1867, dans les diverses provinces.....	53
Lieux de naissance des habitants d'origine étrangère.....	262
" par province.....	261
Lin, appareils pour la préparation du.....	276
" fabriques d'huile de graine de.....	285
" graine de, poids reconnu du boisseau.....	950
Linge de corps, fabriques de.....	290
Litharge, usines.....	274
Lits à ressorts.....	279
Locomotives, constructions de.....	283
Loi des banques du Canada.....	1091
Lois passées par le parlement fédéral, 1894.....	434-493
Low, ses explorations.....	549
Lubrifiantes, huiles, fabriques d'.....	285
Lunettes, fabriques de.....	286
Luthériens en Canada.....	268
Luxe, articles de, importations.....	982
" " du Canada et des États-Unis.....	978
Luxembourg, superficie et population.....	122
Lycées (" High Schools ") dans Ontario.....	1542
MACARONI et vermicelle, fabrication.....	277
Machines à coudre.....	283
" développement des, au Canada et aux États-Unis.....	311
" établissements mécaniques en Canada.....	269
Maine, biens-fonds.....	594
" valeur des instruments aratoires.....	595
Maïs, poids reconnu du boisseau.....	950
" récolte de, aux États-Unis.....	645
Malles-postes, subventions au transport des.....	1369
Malt, poids reconnu du boisseau.....	950
" préparé au Canada.....	1044
Manchester et Liverpool, chemin de fer de.....	323
Manganèse, production annuelle de.....	824
Manitoba, animaux domestiques.....	666-667
" asiles d'aliénés.....	1587
" bestiaux en quarantaine.....	735
" cause des écoles.....	505-529
" criminalité.....	1665
" divorces.....	1603
" éducation, Ire loi.....	511
" état de l'actif et du passif.....	1442
" fabriques.....	293
" importations et droits perçus.....	996
" lieutenants-gouverneurs de, depuis 1867.....	53
" lois des écoles, 1890.....	512
" milles de chemins de fer.....	1164
" ministère.....	53
" ordre remédiateur.....	529

PARAGRAPHERS

Manitoba, organisation municipale	41
“ ouvertures et clôtures des sessions de la législature	53
“ population	233
“ “ circonscriptions électorales	234
“ “ et chemins de fer	1165
“ question d'éducation	1534 et suiv.
“ recettes et dépenses	1392
“ statistique des récoltes	592
“ superficie	121
“ terres de la Cie du chemin de fer de Colonisation	178
“ “ réservées pour les écoles	1571
“ Territoires du Nord-Ouest	138
Manufactures (<i>voir</i> industries, fabrication)	
Manufacturés, exportations de produits	1003
“ importations	982
“ valeur des produits	293
Manteaux de cheminées et grilles	279
Maquereau, pêche	277
Marbre et pierre, travail du, production annuelle	289
Marchande, marine, des pays les plus importants	1303
Marchandises en entrepôts	1000
“ importées pour consommation, et commerce général	952
Mariage, nombre d'enfants par	1640
Marinades, fabrication de	277
Marine, département, dépenses du	1274
“ “ fonds des marins malades	1265
“ “ navires à vapeur appartenant au	1263
“ “ “ inscrits	1266
“ “ organisation	1251
“ “ recettes	1275
“ “ et dépenses, état comparatif	1276
“ et Pêcheries, ministre	34
“ ministère de	1251
“ station scientifique	800
Marins, courants, et climat	143
“ malades, fonds des	1265
Maritime, assurance, opérations, 1893	1462
Maroc, superficie et population	144
Maroquin	122
Massachusetts, valeur des machines agricoles	595
Matelas, fabrication	279
Matériel roulant, des chemins de fer	1181
“ fabriqués de	273
Matières premières, employées dans la fabrication, valeur	293
“ importations	909
Matrices, formes de, fabriquées de	283
Mats et espars, fabrication	288
Mercier, l'Honorable H., nécrologie	586
Métalliques, corniches, et enseignes	283
Météorologie, heures de plein soleil	150
Météorologique, service	145
“ tableaux	145-154
Méthodistes, Canada, 1881 et 1891	268
“ églises, nombre des	1524
“ organisation	1532
Méthyliques, alcools	274
Meules, production annuelle	824
Meurtres, et morts violentes occasionnées par accidents de chemins de fer, comparés	317
Mexique, superficie et population	122
Mica, production annuelle	291
Michigan, valeur des animaux domestiques	684
Milice, active, et services rendus par la	1515
“ artillerie royale du Canada	1506
“ cartoucherie	1508
“ champs de tir	1508
“ classes	1500
“ collège militaire royal	1507

Milice, commandement en chef.....	1497
“ corps permanents.....	1506
“ dépenses.....	1510
“ “ depuis la confédération, loi de la milice.....	1513
“ dragons royaux du Canada.....	1506
“ et défense, Canada.....	1497, 1521
“ “ dépenses.....	1510
“ “ ministre de la.....	34
“ exemptés du service.....	1501
“ fonds de retraite.....	1511
“ forces militaires.....	1506
“ fortifications.....	1499
“ histoire primitive.....	1498
“ nombre de personnes en état de servir.....	1514
“ personnes en âge de servir, Canada.....	247
“ “ formant la.....	1500
“ régiment royal d'infanterie.....	1506
“ temps d'exercice.....	1504
“ “ de service.....	1503
“ vétérans.....	1512
“ volontaires, active et de réserve.....	1502
Millerets et bandes élastiques.....	290
Milles de chemins de fer, dans l'univers.....	318
“ “ en Canada.....	370
“ “ en Europe.....	324, 328
Minérales, eaux, production annuelle.....	824
“ richesses, du Canada.....	802
Minéraux, commission royale sur les, Ontario.....	831
“ par classes.....	802
“ production des, des Etats-Unis.....	828
“ “ du Canada et des Etats-Unis comparée.....	725
“ “ produits métalliques.....	823
“ “ non métalliques.....	824
“ produits exportés par le Canada.....	1007
Mines, produits des, exportés.....	1003
Minière, législation, Colombie-Britannique.....	944
“ “ Nouveau-Brunswick.....	940
“ “ Nouvelle-Ecosse.....	939
“ “ Ontario.....	942
“ “ Québec.....	941
“ “ Territoires du Nord-Ouest.....	943
Mineurs, en Canada.....	813
“ par province.....	814
Ministères, dans la Colombie-Britannique.....	53
“ “ divers.....	34
“ “ Ile du Prince-Edouard.....	53
“ “ Manitoba.....	53
“ “ Nouveau-Brunswick.....	53
“ “ Nouvelle-Ecosse.....	53
“ “ Ontario.....	53
“ “ Québec.....	53
“ “ Territoires du Nord-Ouest.....	53
Ministres de la Couronne depuis 1867.....	52
Monétaire, législation du Canada.....	1085
Monnaie, approvisionnement du Canada.....	1087
“ “ de l'univers.....	1085
“ du Canada.....	1077, 1078
“ et lingots, importations et exportations.....	992-1010
“ fonctionnaires proposés à la distribution des espèces et papier-monnaie de l'Etat.....	1081
“ monnaie légale, souverain anglais.....	1078
Montagnes du Canada, principales.....	128
Montagneuses, régions, du Canada.....	117
Montréal, arrivée du premier steamer océanique.....	1295
“ bureau de virements (“clearing house”).....	1121
“ développement des entreprises maritimes.....	1295
“ exportations de produits agricoles.....	726
“ ouverture et clôture de la navigation.....	144

PARAGRAPHERS

Montréal, prise de	8
Montres et orfèvrerie	280
Mortalité au Canada, d'après les rapports des compagnies d'assurance	1474
Moules, sable à, production annuelle de	
Mousse, préparation de la	285
Moutons, commerce de, du côté de la G.-B.	690-691
“ en Canada	
“ en conserves, progrès du commerce	689
“ exportés à destination de la Grande-Bretagne	721
“ “ des Etats-Unis	666
“ importations de la Grande-Bretagne, par période de deux ans	689
“ nattes en peaux de, fabriques de	284
“ quarantaine des, en Canada	737
“ viande de, reproducteurs importés en Canada	715
Moyeux et rais, fabriques de	273
Municipales, aqueducs des villes	1496
“ organisation	41
“ statistique	1446
“ “ des villes et bourgs	1446
“ subventions des municipalités aux chemins de fer, proportion	1169
Musique, instruments de	287
McConnell, ses explorations	545
NAISSANCES en Canada, par province	
Nattes et paillasons, fabriques	290
Naturelles, naissances, en divers pays	1639
Navrages, dans les eaux canadiennes	1269
“ et accidents, pertes subies	1271
“ “ état comparatif	1270
“ “ nombre et tonnage des navires naufragés	1309
“ “ “ moyen	1272
Navale, force, sur les grands lacs, entente relative à la	70
Navets, poids reconnu du boisseau	950
Navigation du Saint-Laurent et des lacs, réciprocité	408
“ intérieure, tonnage des bateaux	1291
“ maritime, Colombie-Britannique	1286
“ ouverture et clôture, à Montréal	144
“ “ tonnes de marchandises transportées	1292
Navires canadiens, naufrages et accidents	1270
“ chantiers de construction	288
“ construction de, en Canada	1305
“ “ —industrie de la—1894	1277
“ dans la navigation intérieure, analyse	1292
“ “ nationalité	1292
“ “ formes de marchandises transportées	1292
“ dans l'Empire britannique, entrées et sorties	1301
“ dans les pays étrangers	1302
“ de diverses classes, inscrits à différentes époques	1308
“ employés dans la navigation intérieure du Canada	1291
“ en fer et en acier, augmentation du nombre des	1290
“ engagés dans le cabotage, état comparatif	1279
“ état comparatif	1294
“ et cargaisons océaniques, de l'univers	1303
“ “ entrés et sortis, 1894	1278
“ “ nationalité	1278
“ “ par pays, entrées et sorties	1279
“ “ par période quinquennale	1281
“ “ par province et nationalité	1282, 1289
“ “ touchant aux principaux ports	1300
“ inscrits au département de la marine	1266
“ océaniques	1279
“ “ chargés, entrant et sortant	1281
“ “ employés, état comparatif	1303
“ “ entrant dans les principaux ports ou en sortant	1300
“ “ et de navigation intérieure	1293
Nécrologie de l'année	577, 588
“ de sir N. F. Belleau	581
“ de l'hon. C. F. Fraser	582
“ “ C. P. Hill	585

Nécrologie de l'hon. F. Geoffrion	580
“ “ H. Mercier	586
“ du sénateur Botsford	583
“ “ Chaffers	584
“ “ Flint	579
“ “ Glazier	578
“ “ Tassé	588
“ du très hon. sir John Thompson	587
Neige et pluie en Canada	146
Nés à l'étranger, habitants du Canada, lieux de naissance	262
“ “ par 10,000 habitants	244
“ au pays et nés à l'étranger, population, observations	264
“ dans la Grande-Bretagne, nombre de ceux—par 10,000 habitants	244
New-Hampshire, valeur des terres agricoles	594
New-York, valeur des animaux de ferme	684, 685
Nickel, production annuelle de	823
“ “ dans l'univers	899
Nickelure, usines	291
Nord-Ouest, police à cheval du. (<i>Voir</i> Police à cheval)	1516 et suiv.
“ “ territoires du, chambres d'assemblées	15
“ “ divorces	1605
“ “ éducation. (<i>Voir</i> Education)	1534 et suiv.
“ “ gouvernement	15
“ “ importations et droits perçus	996
“ “ milles de chemin de fer	1164
“ “ organisation municipale	41
“ “ police à cheval	1516
“ “ population et chemins de fer	1165
“ “ superficie	121
Northern, chemin de fer	347
Norvège, étendue en forêt	215
“ milles de chemin de fer	328
Nouveau-Brunswick, animaux domestiques	666
“ “ asiles d'aliénés	1587
“ “ augmentations des recettes provenant des concessions forestières	210
“ “ chambres d'assemblées	15
“ “ criminalité	1665
“ “ développement des pêches	789
“ “ divorces	1603
“ “ éducation (<i>voir</i> Education)	1534 et suiv.
“ “ état de l'actif et du passif	1441
“ “ étendue des concessions forestières	206
“ “ fabriques	293
“ “ importations et droits perçus	996
“ “ lieutenants-gouverneurs depuis 1867	53
“ “ milles de chemins de fer	1164
“ “ ministère du	53
“ “ navires océaniques	1284
“ “ organisation municipale	41
“ “ ouvertures et clôtures des sessions, depuis 1867	53
“ “ phares	1258
“ “ population	233
“ “ “ circonscriptions électorales	234
“ “ “ et chemins de fer	1165
“ “ primes aux pêches	784
“ “ recettes et dépenses	1392
“ “ “ provenant des baux forestiers	208
“ “ règlements concernant les terres	174
“ “ superficie du	121
“ “ tonnage des navires engagés dans le cabotage	1297
Nouvelle-Ecosse, accroissement des pêches	789
“ “ animaux domestiques	666
“ “ asiles d'aliénés	1587
“ “ bassins houillers	838 et suiv.
“ “ chambres d'assemblées	15
“ “ chemins de fer	1165
“ “ criminalité	1665

PARAGRAPHERS

Nouvelle-Ecosse, divorces.....	1603
“ état du passif et de l'actif.....	1440
“ importations et droits perçus.....	996
“ industries, fabriques.....	293
“ législatures, ouvertures et clôtures des sessions depuis 1867... ..	53
“ lieutenants-gouverneurs, depuis 1867.....	53
“ milles de chemins de fer.....	1164
“ ministères.....	53
“ navires océaniques.....	1283
“ organisation municipale.....	41
“ par circonscriptions électorales.....	234
“ pêcheurs.....	786
“ phares, etc.....	1257
“ population.....	233
“ primes aux pêches.....	783
“ recettes et dépenses.....	1394
“ règlements concernant les terres.....	172
“ superficie de la.....	121
“ terres non encore aliénées.....	172
“ tonnage des navires engagés dans le cabotage.....	1297
OBLIGATIONS et billets passés échéance.....	1116
“ garanties, proportion dans le capital réalisé par les compagnies de chemins de fer.....	1169
Océanie, superficie et population.....	122
Ocres, production annuelle.....	824
Œufs, demande de la Grande-Bretagne.....	710
“ importés par la.....	615
“ proportion du Canada dans les importations de la Grande-Bretagne.....	710
Ogilvie, ses explorations.....	543
Ohio, valeur des terres agricoles.....	594
Oignons, poids reconnu du boisseau.....	950
Ontario, animaux domestiques.....	666
“ “ “ 1894.....	672-3-4-5
“ asiles d'aliénés.....	1587
“ criminalité.....	1665
“ dépenses pour les écoles publiques.....	1545
“ développement de la grande industrie dans le centre.....	304
“ des pêches.....	789
“ divorces.....	1603
“ état du passif et de l'actif.....	1545
“ et Etats-Unis, comparaison, valeur des animaux de ferme.....	684
“ “ “ “ des terres agricoles.....	594
“ étendue des concessions forestières à bail.....	206
“ grandes fabriques de l'est.....	303
“ importations et droits perçus.....	996
“ industries, fabriques.....	293
“ lieutenants-gouverneurs.....	53
“ milles de chemins de fer.....	1164
“ ministères.....	52
“ organisation municipale.....	41
“ ouest, développement des grandes fabriques.....	305
“ phares, répartition.....	1255
“ population.....	233
“ “ et chemins de fer.....	1165
“ “ par circonscriptions électorales.....	234
“ primes aux fonderies.....	872
“ recettes et dépenses.....	1392
“ “ provenant des permis de coupe.....	208
“ règlements concernant les terres.....	170
“ sessions de la législature, ouvertures et clôtures, depuis 1867.....	53
“ statistique agricole.....	591
“ “ scolaire, écoles publiques.....	1537
“ “ “ séparées catholiques.....	1538
“ steamers et navires côtiers faisant le cabotage.....	1298
“ superficie.....	121
“ valeur comparative des instruments aratoires.....	595

Ontario, valeur des terres agricoles	593
“ ventes de concessions forestières	209
Opium, raffineries	285
Optique, instruments d', fabriques	286
Or, dans l'empire britannique, production de l'	890, 892
“ pays où l'—détermine les prix	1084
“ production annuelle moyenne	893
“ de l'—dans la Colombie-Britannique	890
“ “ “ en Canada	889
“ “ “ en différents pays	890
“ “ “ Nouvelle-Ecosse	890
“ “ de l'univers	891
“ travail de l'argent et de l'	280
“ de l'—en feuille	280
Orge, poids reconnu du boisseau	950
“ récolte, aux Etats-Unis	645
“ rendement moyen en divers pays	653
Os, concasseurs d'	284
Ottawa, siège du gouvernement	23
Ouate, fabrication de	290
Outils tranchants, fabriques d'	283
Ouvriers de fabrique, leur nombre	293
PAILLASSONS, fabriques de patrons de	290
Paille, travail de la	285
Panais, poids reconnu du boisseau	950
Paniers, fabrication de, vannerie	285
Papeterie	272
Papier, fabriques de	285
“ patrons en	285
“ faux cols, fabriques	285
“ pays dont la monnaie est de	1084
“ sacs et boîtes en, fabriques	285
Paraffine et cire, établissements	284
Parapluies et parasols, confection	290
Paratonnerres, fabriques de	283
Parlement, cour de divorce	1602
“ hotel du, et dépendances, coût de construction	1421
“ indépendance du	33
“ le et la réciprocité pour les produits naturels	745, 8
“ ouverture et clôture	49
“ quelles personnes ne peuvent y siéger	32
Particuliers, dépôts en banques des	1108
Passif des banques canadiennes	1095
“ “ relativement à leur actif	1112
Patins, fabriques de	283
Pâturin, (“ Blue grass”) poids reconnu du boisseau de la graine de	950
Pavage, matériaux à, fabriques de	289
Pêcheries, leur développement dans la Colombie-Britannique	789
Pêches du Canada, alevinières (fish hatcheries)	778
“ attirail de	276
“ Baie-d'Hudson	780
“ bancs d'huitres, repeuplement	779
“ bateaux américains, porteurs de permis du gouvernement canadien	776
“ bureau de renseignements	773
“ de la Colombie-Britannique	733
“ dépense du gouvernement	775
“ développement des	789, 790
“ du Canada	767, 801
“ éclosion du homard	777
“ entente relative aux	776
“ flotte de, sur les grands lacs	781
“ grandes	769
“ maquereau pêché	791
“ nombre des personnes employées à la	772
“ phoques, Colombie-Britannique	801

PARAGRAPHERS

Pêches du Canada, primes aux pêcheurs, nombre des bateaux, par province.	784
" " " effets.	788
" " " nombre de ceux ayant pris part à la prime.	784
" " " produits exportés	1003
" " " protection	774
" " " quantité et valeur des produits, 1892-3-4.	793
" " " sur les grands lacs, extension	781
" " " valeur.	771
" " " des exportations par province	792
" " " des grandes.	798
" " " des principales espèces.	770
" " " du poisson pêché comparaison.	795
" " " et nombre des bateaux, par province.	796-797
Pêcheurs, en 1881 et en 1894	786
" " état comparatif du nombre des.	787
" " nombre de, employés.	785
Peignes, fabriques de.	284
Peinture, à la main	290
" " et vernissage.	279
Pelletiers et chapeliers	290
Pénitenciers, degré d'instruction des forçats	1656
" " état civil.	1652
" " infractions commises.	1645
" " lieux de naissance des forçats.	1647-1659
" " nombre des condamnés chaque année.	1644
" " " par période de trois ans.	1642
" " origine ethnique	1651
" " professions des condamnés.	1655
" " proportion de chaque nature d'infraction.	1646
" " " des forçats relativement à la population.	1643
" " religion des condamnés	1654
" " valeur, recettes et dépenses	1657
Pensions des employés.	1435
" " et gratifications.	1436
" " sommes payées en	1511
Perception des droits de douane, frais de	1402
Permanents, comités, des Communes	36
Perruques, fabriques de.	290
Perse, superficie et population	122
Pétrole, production de l'univers	911
" " annuelle de.	824
" " produits en Canada.	904
" " régions pétrolifères.	902
Phares, aménagement	1253
" " au Cap Ray.	1262
" " Colombie-Britannique.	1260
" " dépense pour l'entretien des.	1261
" " et lumières en Canada.	1253
" " service des côtes et des, dépenses.	1369
Phosphate, exportations.	926
" " production annuelle.	824
Photographes.	274
Photographie, matériel de.	274
Physiques, caractères, du Canada.	115
Phoque, industrie de la pêche, son développement.	801
" " navires employés à la pêche du.	801
" " pêches de, Colombie-Britannique.	801
Pianos, mécanismes de, fabriques	287
Pièces d'artifice, fabriques de.	291
Pierre de construction, production annuelle.	824
Pierres précieuses, production annuelle.	824
Pin, en grume, exportations.	198
" " zone du, Ontario.	212
" " " Québec.	212
Planage et moulures.	285
Platine, production annuelle de.	823
Plâtre et stuc.	279
Plomb, production annuelle de.	823

PARAGRAPHERS

Postes, développement des	1317
“ directeur général des	34
“ “ généraux, depuis la Confédération	52
“ ententes avec les États-Unis	1315
“ excédent des dépenses	1327
“ lettres dans les pays les plus importants	1337
“ “ franchises de port	1322
“ “ mortes	1331
“ “ par habitant	1322
“ “ recommandées et lettres chargées	1322
“ livraison gratuite des lettres à domicile	1330
“ loi des	1312, 1313
“ mandats-postes, etc	1332-35
“ mouvement des, 1867 à 1894	1324
“ “ en 1884 et 1894 comparées	1318
“ nombre des bureaux en Canada	1322
“ “ des journaux, etc	1324
“ “ des lettres	1322
“ “ “ par province	1326
“ nouveaux bureaux ouverts en 1894	1323
“ rapport à la population	1325
“ recettes	1368
“ “ et dépenses	1327
“ service transocéanique	1336
“ taux du port	1314
“ timbres, recettes provenant de la vente des	1328
“ transport aux autorités coloniales	1312
Potasse, fabrication de	285
Poterie	289
Poudre à fusil, fabriques	271
“ à pâte, fabrication de	274
Poulies, fabriques de mouffes et	288
Prairies, zone de, Canada	116
Précision, instruments de	286
Prélarts, et toiles cirées	290
Premières lois relatives aux chemins de fer en Angleterre	321
“ subventions du gouvernement impérial aux chemins de fer	331
Premiers levés de voies ferrées en Canada	331
Premiers ministres, nombre des, depuis 1867	51
“ projets du chemin de fer Intercolonial	330
Premiers recensements du Canada	225
Préparations alimentaires pour bestiaux	277
“ d'un composé chimique pour chaudières	274
Presbytériens, Canada, 1881 et 1891	268
“ églises, nombre des	1524
“ unis	1532
Président de la Chambre des Communes	30
“ “ salaire	31
“ du Conseil	34
“ du Sénat	27
Presses, timbres et coins, fabriques de	285
Prêts, compagnies de, dévidendes	1158
“ en vertu de lettres patentes de la législature d'Ontario	1162
“ état de l'actif et du passif	1156
“ états divers	1158
“ et sociétés de construction	1151-1162
“ hypothèques en faveur de	1159
“ nombre des compagnies de	1158
“ obligations et dépôts	1154 et suiv.
Primes à la fabrication du sucre de betteraves en Canada	654
“ à la préparation de la fonte brute ou fer en gueuse	871
“ aux pêches maritimes, nombre des bateaux	784
“ “ par province	784
Prisons provinciales, nombre des prisonniers	1658
Prix basés sur la valeur des exportations	1025
“ comparés par la méthode d'équivalence	1018 et suiv.
“ du froment comparés	652
“ en Allemagne	1026

	PARAGRAPHERS
Quartz, bocards à.....	283
Québec, animaux domestiques.....	666
“ asiles d'aliénés.....	1587
“ augmentation en nombre des grandes fabriques.....	307
“ constitué établissement de.....	3
“ criminité.....	1665
“ dette publique.....	1439, 1443
“ développement des grandes fabriques.....	306, 307
“ “ pêches.....	789
“ divorces.....	1603
“ écoles protestantes et catholiques.....	1555
“ éducation (<i>voir</i> éducation).....	1553
“ état des recettes et dépenses.....	1443
“ étendue des concessions forestières.....	206
“ importations et droits perçus.....	996
“ industries, fabriques.....	293
“ lieutenants-gouverneurs depuis 1867.....	53
“ loi de, frontières de.....	7
“ milles de chemins de fer.....	1164
“ minéraux.....	832
“ ministères, leur composition.....	53
“ navires océaniques.....	1282
“ organisation municipale.....	41
“ ouvertures et clôtures des sessions depuis 1867.....	53
“ phares, fixes et mobiles, etc.....	1256
“ population de.....	233
“ “ et chemins de fer.....	1165
“ “ par circonscriptions électorales.....	234
“ primes aux pêches.....	784
“ règlements concernant les terres.....	171
“ recettes et dépenses.....	1392
“ “ provenant des permis de coupes de bois.....	208
“ rendement des pêches.....	792
“ richesses forestières.....	192
“ subventions du gouvernement fédéral.....	41, 1376
“ superficie de.....	121
“ tonnage des navires employés au cabotage.....	1292
“ usage des deux langues.....	22
“ zone forestière de.....	211
RACES d'animaux domestiques importés par le Canada.....	715
Radoub, bassins de, en Canada.....	1310
“ “ divers pays.....	1311
Raffineries de cire.....	284
Rapport du statisticien sur les richesses forestières.....	184
Rapports des agents d'immigration.....	167
Reboisement en France, en Allemagne et en Autriche.....	217
“ Russie.....	216
Recettes d'exploitation et dépenses des chemins de fer.....	1171
“ et dépenses de la Colombie-Britannique.....	1392
“ “ (tableau général).....	1390
“ provenant des permis de coupes de bois.....	208
“ totales provenant des terres du gouvernement fédéral.....	163
Récoltes d'Ontario.....	591
“ d'orge aux Etats-Unis.....	645
“ du Manitoba.....	592
Recensement, âges.....	245
“ animaux domestiques.....	666
“ assurance sur la vie.....	257
“ bestiaux en Canada.....	666
“ céréales, 1881 et 1891.....	590
“ chevaux, bestiaux, moutons.....	259
“ “ en Canada.....	666
“ criminels.....	256
“ croyances religieuses.....	251
“ <i>de facto</i> et <i>de jure</i>	228
“ dépôts en caisses d'épargnes.....	257

Recensement,	difficultés rencontrées par les énumérateurs.....	231
“	districts, le plus étendu en Canada.....	231
“	du Canada, loi du.....	227
“	“.....	225
“	effectifs de l'industrie.....	260
“	églises.....	1523
“	en jardins et vergers.....	589
“	en pâturage.....	589
“	état civil.....	248
“	fonctions des commissaires.....	229
“	“ énumérateurs.....	229
“	groupes de 10,000 personnes aliénées.....	255
“	habitations occupées.....	250
“	industries du bois.....	202
“	le premier du Dominion.....	232
“	lieux de naissance des habitants.....	261, 262
“	“ “ par province.....	261
“	mortalités.....	258
“	moutons en Canada.....	666
“	nouvelle carte.....	230
“	occupants de terre.....	253
“	par sexe.....	242
“	personnel de 1891, son organisation.....	229
“	personnes, détails.....	241
“	“ en âge de fréquenter les écoles.....	246
“	“ “ porter les armes.....	247
“	personnes nées au pays et nées à l'étranger.....	263
“	porcs en Canada.....	663
“	produits forestiers.....	192
“	raisins verts produits en Canada.....	658
“	religions des habitants par province.....	265, 266
“	superficie des terres améliorées.....	589
Réciprocité, avec les Etats-Unis, restreinte.....		745, 748
“ commerciale, proposition du Canada, par voie de statut.....		419
“ concessions réciproques (1830) à l'égard des navires canadiens et américains et les ports des Indes occidentales.....		75
“ traité de, abrogation.....		409
“ “ Canada et Etats-Unis.....		396
“ “ clauses.....		406
“ “ de 1854.....		405
“ “ effets généraux.....		421
“ “ marchandises admises en Canada.....		407
Récréation, articles de.....		285
Réfrigérants, fabriques de.....		291
Reine, partie du parlement du Canada.....		26
“ représentée par le Gouverneur général.....		24
“ revêtue de l'autorité souveraine.....		24
Religion, croyances religieuses de la population.....		265, 268
“ “ disciples ” en Canada.....		268
“ en Canada.....		251
Religions, Brethren.....		268
Reliure.....		272
Rendement de l'avoine en différents pays.....		653
“ de l'orge en différents pays.....		653
“ du froment.....		653
“ du poisson et commerce.....		770
Reparatrice, arrêté annonçant une législation, Manitoba.....		529
Représentation en rapport avec la population.....		13
Réserve, fonds de, des banques.....		1115
Responsable, gouvernement, en Canada.....		12
Ressorts et essieux.....		283
Revenu du Canada, des provinces.....		1392
“ du gouvernement fédéral, augmentation et diminution.....		1370-1371
“ du département de la marine.....		1275
“ et dépenses de l'Etat.....		1366
“ “ des provinces.....		1392
“ “ empire britannique.....		1396
“ “ par province (tableau).....		1394

PARAGRAPHERS

Revenu du Canada et dépenses par tête	1391
" pays étrangers	1398
" frais de perception, en 1894	1375
" ordinaire du Canada, sources	1390
" sources	1399
Revenu net des Terres domaniales	161
Reverbères, fabriques de	282
Richelieu, ligne de canaux de la rivière	1219, 1226
Ricin, graine de, poids reconnu du boisseau	950
Rivets, fabriques de	283
Rivière de la Baie-d'Hudson	134
Rivières, les plus importantes, Canada	129
Rocheuses, Parc des montagnes	156, 213
Rouets, fabrique de	283
Roumanie, longueur des chemins de fer	324
" superficie et population	122
" zone forestière	215
Royaume-Uni, superficie et population	122
" (voir Grande-Bretagne)—	
" zone forestière	215
Ruskin, sa conception des chemins de fer	314
Russie, dépression agricole en	598
" longueur des chemins de fer	324
" reboisement	216
" superficie et population	122
" zone forestière de la, d'Europe	215
SACS, fabriques de	276
Saindoux, importations de la Grande-Bretagne	705
St. Andrew, N.-B., et le premier projet de chemin de fer	336
Sainte-Marie, canal du Sault, marchandises transportées	1228
Saint-Laurent, canaux du	1219
" leurs dimensions	1221
" découverte du	23
" le fleuve, voie de commerce	1040
Saint-Pierre, canal	1229
" son histoire	1227
Salaires, payés aux ouvriers de fabriques	293
Salariés, augmentation de leur rémunération	296
Salut, armée du, en Canada	268
Sarrasin, poids reconnu du boisseau	950
" récolte aux Etats-Unis	645
Sauerbeck, sur les prix en Angleterre	1026
Sault Sainte-Marie, canal	1222
Sauvages, cultivateurs	1623
" dépenses pour les	1628
" sur le fonds des Sauvages	1627
" diminution apparente en nombre	1616
" écoles d'industrie et pensionnats	1620
" distribution des	1617
" élèves à l'école	1618-22
" fabrications spéciales	291
" fonds des, somme à l'actif	1627
" par province	1616
" pensionnats par province	1621
" présence moyenne aux écoles	1619
" statistique agricole	1625
" subvention du Parlement	1628
" terres, étendues forestières cédées à bail	206
" terres vendues	1626
Savon et chandelles, fabriques	284
" pierre à, production annuelle	824
Scieries	285
Scott, loi de tempérance (voir Tempérance)	1591
Seaux et cuves, fabriques de	285
Secrétaire d'Etat	34
Seigle, poids reconnu du boisseau	950
" récolte aux Etats-Unis	645

Sel, exportations	918
" importations	919
" production annuelle	917
" région des gisements de, en Canada	915
" salines	274
Sénat du Canada	26 et suiv.
" membres du	appendice.
Serrurerie	283
Servie, longueur des chemins de fer	321
" zone forestière de la	215
Sessions des diverses législatures à partir de 1867	53
" les plus courtes et les plus longues du Parlement	50
Sexes, population par, dans les diverses provinces	239
" " Etats-Unis	385
Siam, superficie et population	122
Sifflets de brume, en Canada	1253
Signaux, disques, sur les chemins de fer	154, 153
Sociétés de construction en Canada	1151-1162
Soie, filatures de	290
Solliciteur-général	34
Sommaire des importations montrant une augmentation en 1894	987
Sorgho, sirops	275
Souverain anglais, monnaie légale	1078
Statistiques criminelles, accusés et condamnés en 1893 et 1894	1670
" " et condamnés 1893-1894	1690
" " âges	1681
" " catégories d'infractions	1661
" " comparaisons entre 1893 et 1894	1670
" " condamnations par nature d'infraction	1669
" " condamnés, âges	1674
" " degré d'instruction	1675
" " de la ville et de la campagne	1682
" " des inculpés	1667
" " des infractions au Nord-Ouest	1663
" " des récoltes	590, 591, 592
" " des villes et des bourgs, liste alphabétique	1446
" " état sommaire	1668
" " infraction donnant lieu à accusation libellée (indictement)	1662
" " jeunes délinquants	1679
" " lieu de naissance	1672
" " nombre des condamnations	1663
" " peines prononcées	1671
" " professions	1673
" " proportion	1680
" " religions	1677
" " sexe et état civil	1678
" " tableau des infractions, par nature 1881, 1894	1682
Souverains et présidents des pays les plus importants, 1895	15
" des principaux Etats, 1895	55
Steamers appartenant au département de la marine	1263
" et navires à voiles employés dans le cabotage	1298
" nationalité des, employés au cabotage	1298
Stephenson, et les chemins de fer	322
Sterling, taux du change dans les banques	1118
Subventions aux chemins de fer	1378
" aux provinces, versements en 1894	1376
" payées aux provinces	41
Sucre de betteraves, en Canada	654
" " primes à la fabrication du, en Canada	654
" " production du, dans l'univers	655
" production comparée du, de betteraves et de canne	655
" raffineries de	275
Sudbury, mines de nickel	899
Suède et Norvège, superficie et population	122
" longueur des chemins de fer	324
" zone forestière	215
Suez, canal, marchandises transportées	1228

PARAGRAPHERS

Suif, exportations des Etats-Unis à destination de la Grande-Bretagne.	70
" " du Canada à destination de la Grande-Bretagne.	706
" demande de la Grande-Bretagne.	706
" raffineries de.	284
Suisse, commerce avec le Canada.	1075
" longueur des chemins de fer.	324
" superficie et population.	122
" zone forestière.	114
Superficie cultivable au nord du Canada central.	139
" de la baie d'Hudson.	133
" des diverses provinces.	121
" des Etats-Unis.	330
" des terres domaniales livrées à la colonisation.	164
" du Canada.	119
" en forêt, en divers pays, par habitant.	216
" en jardins et vergers.	589
" en terres améliorées.	589
" " et eaux.	121
" en pâturage.	589
" et population de la Belgique.	122
" " de la Bolivie.	122
" " des pays étrangers.	122
" " des possessions britanniques.	122
" " Royaume-Uni.	122
" et rendement des récoltes dans les Etats-Unis.	645
Superphosphate, usines à.	274
Suprême, cour, du Canada.	42
Surplus, fonds consolidé.	1367
TABAC, consommation en Canada.	1045
" culture en Canada, du.	663
" fabriqué en Canada.	1045
" récolte aux Etats-Unis.	645
" travail du.	273
Taku, levé de la rivière.	552
Tanneries.	281
Tapis, fabriques de.	290
Tarif du Canada, droits sur les instruments aratoires.	600, 601, 602
" " produits agricoles.	600
Tassé, sénateur, nécrologie.	588
Taux de l'escompte sur billets locaux.	1117
Taxes, au fédéral.	1404
" Canada, recettes provenant des douanes et de l'accise.	1401
" dans l'empire britannique.	1408
" en pays étrangers.	1409
Taxidermie, établissements de.	284
Teinture et nettoyage.	274
Tempérance.	1591
" loi de, circonscriptions qui l'ont adoptée, par province.	1597
" " dans les villes et provinces.	1594
" " effet.	1594
" " endroits où elle est en vigueur.	1596
" " nombre de fois qu'elle a été soumise aux électeurs.	1593
Température au Canada.	145
" dans les diverses provinces.	147
" pronostics.	153
Tempêtes, avertissements.	152
" " vérifiés.	152
" service de signalement des.	151
Tentes et paravents.	276
Terre cuite.	289
Terre-neuve, commerce avec le Canada.	1059
" superficie et population.	122
Terres arides, seconde expédition aux.	554, 559
" de la Colombie-Britannique, réglemens.	175
" de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.	179
" de l'ordonnance, ventes de.	160
" domaniales, aliénations de.	157
" " de l'Etat.	155

Terres domaniales des provinces.....	41
" droits en réemption ou de homestead rayes.....	158
" du Canada.....	154
" du chemin de fer du Pacifique canadien.....	177
" du gouvernement fédéral, vendues.....	157
" étendue dans les diverses provinces et divers districts.....	121
" recettes provenant des.....	1368
" règlements concernant les, Colombie-Britannique.....	175
" " Dominion.....	169
" " Île du Prince-Edouard.....	176
" " Nouveau-Brunswick.....	174
" " Nouvelle-Ecosse.....	173
" " Ontario.....	170
" " Québec.....	171
" réservées pour parcs.....	156
" subventions aux chemins de fer.....	1385
" ventes effectuées par les compagnies de.....	165
" " de chemins de fer.....	165
Territoires, animaux domestiques.....	666
" comité exécutif.....	53
" concedés aux marchands de bois.....	205
" confessions religieuses.....	1530
" criminalité.....	1665
" industries, fabriques.....	293
" lieutenants-gouverneurs depuis 1867.....	53
" minéraux.....	840
" non organisés, administration de la justice.....	46
" ouvertures et clôtures.....	53
" population, circonscriptions électorales.....	235, 252
" " des.....	233
" production de la houille.....	826
" règlements des terres.....	169
" statistique scolaire.....	1582
" superficie.....	121
" " forêts et taillis.....	211
Thé, consommation par habitant.....	1406
Thompson, Très honorable sir John, nécrologie.....	587
Tissage.....	290
Toiles, fabriques de.....	290
" tissages de.....	290
Toitures, ciment pour.....	824
" matériaux pour.....	279
Tonnage, des navires employés au cabotage.....	1297
" " océaniques, entrés et sortis.....	1278
" " touchant aux ports canadiens.....	1300
Tonne, poids reconnu de la, en Canada.....	950
Toronto, ouverture et clôture de la navigation.....	144
Trait, demande de chevaux de.....	687
Traités, Autriche Hongrie.....	85
" auxquels le Canada a accés.....	112
" avec la Belgique (réciprocité).....	86
" " la Bolivie.....	87
" " la Colombie.....	89
" " la Confédération suisse.....	108
" " la Corée.....	90
" " le Chili (réciprocité).....	88
" " la France.....	93
" " " (réciprocité).....	83
" " la Perse.....	100
" " la Sibérie.....	96
" " la république de l'Afrique du Sud.....	105
" " la Russie.....	102
" " la Suède et la Norvège.....	107
" " le Danemark.....	92
" " le Japon.....	114
" " le Portugal.....	101
" " l'empire germanique (réciprocité).....	83
" " l'Espagne.....	106

Traité, avec les îles Sandwich (voir Hawaï).....	163
“ “ “ Hawaï.....	95
“ “ le Maroc.....	93
“ “ le Venezuela.....	111
“ “ l'Uruguay.....	119
“ “ Tunis.....	120
“ “ Madagascar.....	97
“ “ Mascate.....	53
“ “ Siam.....	104
“ Confédération Argentine.....	84
“ d'Aix-la-Chapelle.....	63
“ d'Ashburton (Washington).....	81
“ de Breda.....	60
“ de 1891, frontières, Canada.....	534, 523
Traité de commerce de la Grande-Bretagne, qui n'affectent le Canada que de son consentement.....	112
“ de Costa-Rica.....	91
“ de Gand.....	68
“ de Jay.....	67
“ de Londres (naturalisation).....	79
“ “ 1815.....	69
“ “ 1818.....	71
“ “ 1827.....	73
“ de Paris, 1763.....	64
“ “ 1783.....	9
“ “ 1783.....	66
“ de réciprocité (1854, Washington).....	78
“ de Ryswick.....	61
“ de Saint-Germain en Laye.....	58
“ de Saint-Petersbourg.....	72
“ do 1855.....	532
“ de Suze, sommaire.....	57
“ de Versailles.....	65
“ de Washington (1871) (pêches, etc.).....	80
“ de Westminster.....	59
“ d'extradition.....	113
“ d'Utrecht.....	62
“ entre la Grande-Bretagne et des pays étrangers et qui affectent le Canada.....	57, 103
“ frontières de l'Oregon, Washington.....	77
“ pour lesquels le consentement du Canada est nécessaire.....	112
Tramways, construction de voitures de.....	273
Transcontinentaux, chemins de fer, aux Etats-Unis.....	350
“ “ initiateurs des.....	360
Transit, commerce en, Canada et Etats-Unis.....	1241-1250
Travail et capital, répartition des bénéfices.....	310
Tréfileries.....	283
Tréfil., poids reconnu du boisseau de.....	950
Tricot, machines à, fabriques de.....	283
Tricots, fabriques de.....	290
Tuileries et briqueteries.....	289
Tuiles, production annuelle des.....	824
Turquie, d'Europe, zone forestière.....	215
“ longueur des chemins de fer.....	324
“ superficie et population.....	122
Tyrrell, ses explorations.....	547, 548
UNGAVA, baie d', les marées dans la.....	133
Union, loi constitutive de 1867, attributions des gouvernements des provinces.....	19
“ “ “ du gouvernement fédéral.....	18
“ “ éducation.....	20
Unitaires en Canada.....	268
Universalistes en Canada.....	249
Universités et collèges.....	1585
Urbaine, population, aux Etats-Unis.....	381, 388
“ “ du Canada.....	236, 252
“ “ et population rurale, proportion.....	287
Usines, pour l'extraction des principes de diverses écorces.....	285

VALEUR des animaux domestiques dans Ontario et les Etats-Unis.....	683
“ des exportations de produits domestiques et étrangers.....	1002
“ “ “ des pêches par province.....	794
“ “ “ par pays.....	1001
“ des fabrications.....	293
“ des importations comparées.....	986
“ “ en 1873, 1883 et 1893, comparées.....	994
“ “ en 1894, aux prix de 1893.....	987
“ “ pour consommation domestique.....	983
“ “ pour usage domestique.....	982
“ des instruments aratoires, Ontario.....	595
“ “ Etats-Unis.....	595
“ des pêches.....	771
“ des principales exportations en cinq ans.....	1004
“ des produits forestiers utilisés.....	186
“ des terres agricoles, Etats-Unis.....	594
“ “ Ontario.....	593
“ du commerce par tête.....	956
“ et quantité des exportations, 1893 et 1894 comparés.....	1017
Valises et boîtes, fabriques de.....	285
Vannerie, fabrication de paniers.....	285
Vaseline, fabrication de.....	274
Ventilateurs, construction de.....	291
Verazzano, découvertes de.....	2
Verreries.....	289
Verres de couleur, verreries.....	289
Vêtements, confection de.....	290
“ de femmes, ateliers de confection.....	290
Viandes, articles d'alimentation importés par la Grande-Bretagne.....	611
“ préparation et mise en boîtes.....	278
“ toutes autres, importées par la Grande-Bretagne.....	697
Viande de bœuf, fraîche ou salée, importation de la Grande-Bretagne.....	695, 696
Vieilles filles, en Canada.....	249
Villages, population des.....	235
Villes du Canada, température et hygrométrie.....	149
“ et bourgs, statistiques municipales.....	1446
“ population des.....	200
Vinaigrieres.....	
Vins, consommation en Canada.....	
“ fabrication en Canada.....	660
“ “ de.....	275
Vis, fabriques de.....	293
Viticulture en Canada.....	656, 662
“ histoire de la, en Canada.....	661
“ production du raisin, en Canada.....	659
“ région viticole.....	656
“ vignes dans Ontario.....	657
Vitres-panneaux, assurances, opérations.....	1488
Voies ferrées, dispute au sujet de leur largeur.....	341
Voiles, fabrication de.....	276
Voitures et chariots, fabriques de.....	273
“ soufflets de.....	273
Vol avec effraction nocturne, assurance contre le.....	1483
Volailles, exportations du Canada à destination de la Grande-Bretagne.....	709
Volontaires (voir milice).....	1497
Votants, nombre des.....	37
Voyageurs transportés par les chemins de fer européens.....	324
“ tués sur les chemins de fer.....	1193
WELAND, canal, tonnage des navires, 1851-1890.....	1250
“ dépenses.....	1231
“ marchandises transportées d'un point des Etats-Unis à l'autre.....	1239
“ quantités de produits végétaux alimentaires transportés.....	1237
Windsor, embranchement de, chemin de fer, recettes et dépenses.....	1198
ZINC, production annuelle du.....	827

